Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti42pari

REVUE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

Maison Quantin, imprimeur
Benoit, 7, à Paris

Fr. Lit.
R.

REVUE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

TROISIÈME SÉRIE — TOME XVI

TOME XLII DE LA COLLECTION

25me ANNÉE — 2e SEMESTRE

JUILLET 1888 A JANVIER 1889

197181
9.7.25

PARIS

BUREAU DES REVUES

111, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 111

1888

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 1. (25e ANNÉE.) — 7 JUILLET 1888.

UN EMPEREUR DANS L'OPPOSITION

Le dimanche de Pâques dernières, j'ai rencontré au *Thiergarten* l'empereur Frédéric. C'était la seconde fois qu'il se rendait de Charlottenbourg à Berlin. Le cortège des voitures passait sous des arbres humides et noirs où les premiers bourgeons frissonnaient. Une neige salie bordait la route; la glace fondait au bord des pièces d'eau que l'on voyait sous bois. Les pieds des chevaux éparpillaient une boue liquide. De temps à autre, entre deux ondées, glissait un rayon de soleil, mêlant un peu de joie à cette mélancolie. L'attitude de l'empereur était ferme, son visage souriant, et le geste du salut, alerte. Dans les voitures emportées au grand trot, on causait et on souriait. Frédéric semblait s'enfuir de la mort vers la vie, du mausolée vers la capitale. Il se hâtait vers les saluts et les vivats de la foule, qui, « sous les Tilleuls », espérait sa venue.

Deux heures après, je l'ai vu retournant à Charlottenbourg. Il était comme effondré; ses yeux regardaient devant lui et ne cherchaient plus le passant. Si courte qu'ait été cette vision, je ne l'oublierai jamais. L'empereur, j'en suis sûr, pensait fixement à la mort. A Berlin, il avait failli mourir. Entré dans la chambre de son père, il s'était agenouillé auprès du lit, et il avait presque étouffé dans un sanglot. Il avait fallu en dix minutes nettoyer trois fois la canule, cet instrument qui prolongeait la vie, en rappelant à tout instant la fin nécessaire et prochaine.

Qui comptera les plaies de ce douloureux empereur? La souffrance physique a été atroce dans les jours de crise, mais quelle atrocité que l'angoisse perpétuelle! Craindre à tout instant de ne pouvoir plus respirer! Être empereur, et être muet! Parmi les dernières paroles prononcées par Frédéric III sont celles qu'il a dites aux officiers venus à Berlin pour représenter la France aux funérailles de Guillaume Ier et saluer l'avènement du nouvel empereur. Le général Billot, qui a rempli sa mission avec la dignité d'un soldat et la finesse d'un diplomate, s'est contenté de ces paroles : « Sire! Soldat depuis quarante-six ans, j'apporte à Votre Majesté les félicitations d'une grande et chevaleresque nation ! » L'empereur, mettant la main sous la croix qui pendait à son cou, répondit : Merci ! A l'officier de la maison militaire du Président de la République, il dit (M. Carnot père se mourait en ce moment) : « Et son père? » — C'est par gestes qu'il essayait de se faire entendre, et par écrit qu'il conversait. Ces papiers, crayonnés par un moribond, seront les documents étranges de ce règne sans pareil dans l'histoire.

Tout ce qui était écrit sur sa maladie, il le lisait depuis longtemps. Les querelles de ses médecins, il les savait par les journaux et les voyait sur les visages. Et sur quoi portaient ces disputes? Sur la longueur des délais à obtenir de la mort.

*
* *

Ce sont peut-être les moindres souffrances. Frédéric III a senti, à tout moment de son règne, qu'il ne régnait pas.

Nul ne saura jamais quelles étaient ses idées précises sur le gouvernement. Il n'avait, je crois, que des sentiments : il les a exprimés dans ses manifestes,

qui ne sont qu'un programme de sa bonne volonté. Comment aurait-il traduit en actes ses intentions? Pour adoucir la rigueur de la présente forme impériale, pour faire pénétrer les institutions nouvelles dans les mœurs du peuple, mais aussi les mœurs d'une grande nation pacifique dans ces institutions toutes militaires, pour concilier le principat et la liberté, il fallait du temps, beaucoup de temps, de la volonté, beaucoup de volonté. Frédéric III n'avait pas le temps : avait-il la volonté?

Certes il a donné un exemple magnifique d'obéissance au devoir. Il a pris sa tâche à la première heure: il l'a remplie jusqu'à la dernière minute. Entre deux étouffements, il travaillait. Après une crise où son regard ne reconnaissait plus l'impératrice, il entendait des rapports. Il écrivait des notes, des lettres et des billets. Parfois, il confessait sa désespérance. A la fin de quelques lignes adressées pendant la semaine sainte à une personne qu'il aimait, il disait : Je m'approche de la fin, *Mit mir geht's dem Ende*. Mais pour son peuple, il faisait comme s'il ne voyait pas la mort. Cela est admirable. Seulement la volonté est une autre chose que la résignation.

*
* *

L'empereur Frédéric a laissé voir la faiblesse de son caractère dans l'affaire du projet de mariage entre sa fille et le prince Battenberg. On m'a dit à Berlin, où je ne me suis pas contenté des affirmations du premier venu, que le cœur du couple princier n'était point si engagé qu'il y eût de la cruauté à empêcher une union évidemment impolitique. S'il en est ainsi, quelqu'un — j'ai rendu justice aux qualités très hautes de cette personne, mais il faut bien reconnaître qu'elle s'est trop pressée de montrer son empire, — quelqu'un a cherché à dessein un conflit avec le chancelier pour y mesurer son pouvoir. Or il est certain que le chancelier avait raison contre l'impératrice. Le vendredi de la semaine de Pâques, à deux heures et demie, M. de Bismarck entrait dans le cabinet impérial à Charlottenbourg. Il apportait un mémoire sur le projet de mariage. Il accablait cette affaire de famille sous la coalition des intérêts politiques généraux. Aucune réplique n'était possible. L'empereur pleura, se soumit et dit : « Voyez l'impératrice! » L'impératrice dut s'avouer vaincue, au moins provisoirement. Le chancelier savait bien que c'était pour toujours.

*
* *

Un autre conflit a commencé bientôt, pour durer jusqu'à la fin du règne. M. de Puttkamer, le ministre de l'intérieur, en a été la victime. L'empereur l'a éloigné des affaires. Il a donc, sur ce point, remporté une victoire, mais facile. M. de Puttkamer n'était aimé par personne. Les uns lui reprochaient son vieil esprit, taillé à la mode des ministres prussiens d'il y a trente ans, sa dévotion envers le pouvoir absolu, sa piété piétiste; les autres, sa médiocrité, qui est grande, sa maladresse et mainte sottise qu'il a faite, le pauvre homme! C'est lui qui, pour avoir publiquement exprimé les alarmes de sa pudeur à propos du *Francillon* d'Alexandre Dumas fils, arrivé à la cinquantième représentation dans un théâtre de Berlin et qui semblait au bout de sa carrière, a donné aux Berlinois la tentation de goûter à ce scandale et doublé un succès déjà très rare. Ce n'est là qu'une faute vénielle, en comparaison d'autres, qui ont maintes fois irrité M. de Bismarck. Il y a longtemps que M. de Puttkamer serait sorti du cabinet, si Guillaume Ier n'avait voulu garder un vieux serviteur. L'empereur nonagénaire n'aimait pas qu'on changeât les visages autour de lui.

M. de Bismarck a donc sacrifié sans grand'peine son collègue; il a cédé sur la personne, mais non sur le principe, qui était engagé dans cette affaire. L'empereur Frédéric hésitait à promulguer la loi, votée du vivant de son père, et qui prolonge la durée de la législature pour la Chambre prussienne des députés. Cette loi est une précaution prise contre les institutions parlementaires et contre les agitations électorales. Elle signifie : Ayons des élections, puisqu'il n'est pas possible de s'en passer, mais le moins souvent que nous pourrons. Cette doctrine n'était pas du goût de l'empereur. Entre son peuple et lui il voulait établir des relations sincères. Il avait foi en l'esprit naturellement bon et sain de son peuple fidèle. De même qu'il lui faisait connaître sa pensée royale, il voulait savoir en retour ses sentiments. Il comprenait le gouvernement comme une collaboration du peuple et du roi. Son idéal était toujours en Angleterre, et il n'aurait reculé devant aucune des conséquences du régime constitutionnel. Il était, par sa femme, un élève du prince Albert. Peut-être avait-il composé avec la princesse Victoria le mémoire sur la responsabilité ministérielle envoyé en 1866 au prince Albert, qui s'en montra très satisfait et qui écrivit : « L'idée que la responsabilité des conseillers de la couronne blesse la dignité du souverain est absolument erronée... La responsabilité découle comme nécessité logique de la dignité de la couronne et du monarque (qui ne peut faire mal). N'importe qui peut donner des conseils à la couronne, mais quiconque lui donne des conseils en est responsable devant le pays (1). »

Voilà une théorie à faire hausser la cuirasse de M. de Bismarck. Que de fois il a honni le dogme anglais de la responsabilité ministérielle et de l'incapacité du souverain à gouverner! Un ministre est pour lui un officier commandé par le roi pour occuper un poste, responsable devant le roi seul, qui n'est responsable, à son tour, que devant Dieu. Sans doute, M. de Bismarck a dû vivre avec les institutions parlementaires; mais

1 Voy. *l'Empereur Frédéric*, par Edouard Simon, p. 100.

il a violé la constitution du royaume de Prusse. Il a daigné discuter ses projets dans les Chambres, mais jamais sans injures. Il a donné une charte à l'empire allemand, mais il n'y a guère écrit que les devoirs du peuple allemand envers l'empereur. Il a établi le suffrage universel, non pas qu'il crût que la voix du peuple est la voix de Dieu, mais pour noyer l'odieuse bourgeoisie libérale et les coteries particularistes dans le flot allemand Ce flot, il s'est réservé de le diriger, estimant à tort ou à raison, je crois que c'est à raison, qu'abandonné à lui-même il se diviserait en courants qui divergeraient, et dont le plus fort emporterait tôt ou tard la vieille société avec ses autels et ses monarchies.

L'empereur Frédéric voulait, dit on, que la loi, dont il retardait la promulgation, fût accompagnée par un commentaire sur la liberté des élections. M. de Puttkamer a quitté son portefeuille, mais la loi a paru sans le commentaire annoncé. Il y a eu transaction entre le souverain et le chancelier.

*
* *

Transiger, c'est tout ce que pouvait faire ce pauvre empereur, ou bien encore laisser paraître ses sentiments par des manifestations inoffensives, par telle décoration ou par tel titre donné à celui-ci, refusé à celui-là.

S'il avait senti en lui la capacité de vivre, il n'y a pas de doute que le conflit entre lui et le chancelier eût été immédiat et irréparable. L'empereur et l'impératrice auraient pris en mains le gouvernement de l'empire. M. de Bismarck aurait été cultiver ses champs et ses forêts.

Ce qu'il en fût advenu, je ne sais. Probablement un grand désordre, car c'est la destinée de l'Allemagne qu'elle ne puisse ni être longtemps gouvernée comme elle l'est aujourd'hui, ni abandonnée à elle-même.

J'ai entendu à Berlin de singulières paroles et deviné des sentiments étranges. Tout était perdu, disait-on, si l'empereur était sauvé. Déjà, la vie publique s'arrêtait. Il y avait du désordre au palais, du désordre dans les administrations. Les affaires étaient suspendues. L'armée, qui se relâchait dans les dernières années de Guillaume Ier, allait perdre tout à fait sa ferme tenue et sa discipline. Je ne sais plus quel changement projeté par l'empereur dans l'uniforme passait pour l'abomination de la désolation. Et pourtant, un prince si faible ne saurait pas maintenir la paix. L'impératrice avec ses Battenberg mettrait le feu à l'Europe. Et c'était une grande pitié, ajoutait-on, de voir la figure des parlementaires libéraux et des progressistes, qui sont presque des républicains. Ils s'imaginaient que leur règne était venu, et que l'empereur leur appartenait. Quelle chose insupportable enfin que cette joie dans le camp d'Israël!

*
* *

L'empereur a-t-il su que l'on parlait si librement sur lui, tout près de lui? Que parmi ses fidèles sujets, beaucoup trouvaient à s'égayer aux dépens de leur souverain moribond? Sur la petite affiche, encadrée de noir, de la proclamation : *A mon peuple!* des mains de gens d'esprit avaient écrit, après *A mon peuple*, le mot *Israël!* Les antisémites prétendaient en effet que Frédéric était l'empereur des républicains et des juifs. D'autres proposaient qu'au lieu de *Friederich der tritte* (Frédéric III), on l'appelât *Friedrich der Britte* (Frédéric l'Anglais). La haine se déchaînait contre l'impératrice Victoria. Un projet d'adresse à la nouvelle souveraine trouvait difficilement des signatures. Même des femmes employées au service public, des institutrices, refusaient leur hommage. On disait de l'impératrice qu'elle n'était pas une femme allemande (*Keine deutsche Frau*), et ceux qui se contentaient de lui reprocher son origine étrangère étaient les plus respectueux.

Sans doute, à Berlin, la foule des braves gens s'apitoyait sur l'impérial martyr. J'ai vu des femmes du peuple prendre pour l'empereur le grand-duc de Bade qui passait dans une voiture de la cour. Le grand duc a la barbe presque blanche : « Comme il est vieilli! Comme il est changé! », disaient ces femmes, et elles pleuraient.

J'imagine que, dans toute l'Allemagne, les cœurs simples étaient émus au récit des souffrances de « Notre Fritz »! Tous les soldats qui avaient combattu sous ses ordres et admiré sa simplicité, sa bonhomie et sa bonté, attendaient avec impatience le journal qui apportait les nouvelles.

Il est vrai aussi que les libéraux mettaient toutes leurs espérances en l'empereur. Tant qu'il vivrait, ils se sentaient assurés contre les coteries religieuses. Ils faisaient le rêve d'un empire qui élèverait le peuple allemand à la dignité, où il n'est pas encore parvenu, de peuple libre. Les progressistes parlaient avec un respect et une sympathie sincère du couple impérial. La maladie de Frédéric III, sa mort prochaine étaient pour eux une calamité publique.

Oui, mais au-dessus de la foule anonyme, en face de ce petit groupe de libéraux, se tenait le gouvernement du royaume et de l'empire, le chancelier, le ministère, les Chambres de Prusse, le Reichstag, l'armée : tout ce monde comptait les jours de l'empereur.

Sachez bien que chez les politiques allemands la pitié est chose inconnue. S'il vient un jour où les passions soient déchaînées en ce pays, on y verra de terribles choses.

Le chancelier était froidement résolu à défendre son œuvre. Il sait le prix qu'elle a coûté, à travers quels périls elle a été menée, quels dangers la menacent encore, dangers au dedans et au dehors. Il croit que l'incohérente Allemagne doit être tenue d'une main serrée. Il ne voulait point souffrir que son maître expérimentât la méthode anglaise de gouverner, ni qu'il

suivit les conseils de l'antipathie anglaise contre la Russie. Il disait : Rien ne sera changé à l'intérieur, et, au dehors, je ne trahirai jamais les Russes. Il avait un programme du nouveau règne, résumé en un mot : Rien !

Il me semble que je le vois, lui, le maître de l'Allemagne par droit de conquête, assis auprès de son maître par droit de naissance, dans le cabinet de Charlottenbourg. Il est de mauvaise humeur, car il n'a plus l'habitude d'aller au rapport ; puis il est souffrant. Ses varices l'empêchent de faire les cinq mille pas quotidiens prescrits par le médecin. Il ne peut aller que jusqu'à deux mille, et il ne ferme pas l'œil de la nuit. Il a, bien entendu, l'attitude du respect. Respectueusement, il prend les billets que lui tend l'empereur. Il parle de sa voix, qui sait être douce ; mais son regard profond, sérieux et implacable, son attitude de colosse, la puissance dont toute sa personne est empreinte imposent à l'empereur.

Depuis trente années bientôt, ces deux hommes se connaissent. Ils ne se sont jamais aimés. Ils n'ont aucune idée commune. Pendant trente ans, le ministre a gouverné contre tous les sentiments de ce fils de la maison. Aujourd'hui, le fils règne ; il peut, d'un mot, d'un geste, congédier le serviteur, mais pour combien de temps? Le serviteur septuagénaire est assuré de survivre. Le jour où mourrait l'empereur, l'Allemagne ne regarderait pas les funérailles. Elle n'aurait d'yeux que pour le retour triomphal du ministre sacrifié aux idées et aux rancunes d'une étrangère.

*
* *

Il était nécessaire, paraît-il, que le public fût averti que M. de Bismarck tenait bon, et qu'il avait pour lui l'avenir.

Le jour même de Pâques, où Frédéric III avait failli mourir dans la chambre de son père, on célébrait au palais de la chancellerie de l'empire l'anniversaire de la naissance du chancelier. Parmi les invités, était le prince impérial. Il porta, au dessert, un toast qui, tout de suite connu, fit beaucoup de bruit dans Berlin et dans le monde. Le texte qui fut d'abord publié a été bientôt amendé. Il en avait grand besoin : « Le prince impérial, avait écrit l'officieuse *Post*, se leva et demanda la permission d'exprimer par une image l'état politique et social de l'empire au moment présent. Il compara l'empire à un corps d'armée qui a perdu son commandant en chef et dont le premier officier gît grièvement blessé. En cet instant critique, quarante millions de vrais cœurs allemands, pleins d'angoisse, mais aussi d'espérance, regardent vers le drapeau et vers celui qui le porte, vers celui dont ils attendent le salut. Ce porte-drapeau, c'est notre illustre prince, c'est notre grand chancelier. Qu'il marche devant! Nous le suivons. Vive le chancelier ! »

Je me souviens de l'impression de tristesse et d'effroi que me donna la lecture de ce discours et des commentaires élogieux que sifflait la presse des reptiles. Je sentais le désaccord immense entre l'âme prussienne et l'âme française. Pour l'âme française, la place du fils est auprès du père grièvement blessé. Pour l'âme militaire prussienne, elle est dans le rang, derrière le porte-drapeau. L'âme française attendait un : Vive l'empereur ! l'âme prussienne a dit : Vive le chancelier !

Des journaux officieux affirmaient que l'empereur avait approuvé les paroles de son fils, mais il a dû lire en pleurant ces lignes de la *Post*. Les officieux eux-mêmes en ont senti la cruauté. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* s'est dite autorisée à rectifier le toast. Elle a publié un texte différent : « Pour me servir d'une image militaire, aurait dit le prince impérial à M. de Bismarck, notre situation présente est celle d'un régiment qui marche à l'assaut. Le colonel est tombé. Le lieutenant-colonel chevauche encore en avant, bien que grièvement blessé. Alors les regards se portent vers le drapeau et celui qui le porte haut et ferme. C'est ainsi que Votre Altesse porte la bannière de l'empire. Puisse-t-il — c'est le vœu le plus profond de mon cœur — vous être longtemps encore donné de tenir haut cette bannière, en commun avec mon père aimé et respecté. Que Dieu protège et bénisse l'empereur et Votre Altesse ! »

Voilà qui est mieux, sans doute. Le blessé chevauche *encore!* Mais fallait-il faire entendre qu'il allait tomber, et, dans cette image de bataille, jeter toute la lumière sur celui qui porte le drapeau, comme fait le vieil Homère sur le héros d'une mêlée ? Il le fallait, dit-on, pour rassurer tous ces inquiets, mais aussi parce que les Allemands, comme les Germains jadis, ont besoin de sentir à leur tête un homme valide. Dans les familles royales d'autrefois, ceux-là seuls comptaient dont la vigueur supportait toutes les fatigues. Quiconque ne pouvait combattre ne pouvait régner. Il n'y avait point de pitié pour les infirmes.

*
* *

Au moment où le prince impérial s'exprimait ainsi, le conflit était ouvert entre l'empereur et le chancelier sur le mariage Battenberg. Le public était mis dans la confidence par la presse officieuse, et cela était un grand scandale.

Des pétitions étaient colportées dans certaines villes, dont l'objet était de demander à l'empereur qu'il ne se séparât pas de M. de Bismarck. Les uns signaient par patriotisme, sans doute, mais d'autres par intérêt. La Prusse et l'Allemagne sont aux mains de la clientèle de M. de Bismarck, qui était très alarmée et le laissait trop voir dans les journaux. Les Allemands ont coutume d'exprimer à tout propos leur mépris pour la presse française ; mais, pendant ces trois mois, on a lu

entre les lignes de maints journaux allemands, ou dans les lignes mêmes, des vilenies.

Cependant l'empereur vivait dans sa petite cour, qu'on appelait à Berlin la cour anglaise de Charlottenbourg. L'impératrice se hâtait de faire office de souveraine : elle recevait quelques députations, bien rares, répondait à des adresses, très rares aussi, courait, entre deux trains, porter des secours aux inondés des provinces de l'Est et revenait auprès du malade.

Un jour, on partit pour Potsdam. Potsdam, c'est l'été, c'est la gaieté, c'est la parure de l'austère royauté des Hohenzollern. C'était aussi le souvenir des jours heureux de la jeunesse et de la vie tranquille d'autrefois! C'était le changement, peut-être aussi le tombeau que Frédéric s'était destiné : il ne cessait de penser à la mort, et les répits du mal ne lui ont jamais rendu l'espérance.

A Potsdam, il se sentit plus faible qu'à Charlottenbourg. Sa mémoire et son intelligence s'affaiblissaient. Il lisait encore. Il signait surtout, en grandes lettres qui lui demandaient du temps. Il ne s'occupait plus des affaires, qui étaient en suspens. Il réglait la forme des bottes des officiers montés d'infanterie. Il décidait que la garde pourrait, comme le reste de l'armée, porter la barbe.

Sa patience était admirable; sa bonté pour les siens caressante; et sa bonne humeur d'autrefois éclairait de temps en temps son visage vieilli.

La dernière crise est venue plus tôt qu'on ne l'attendait. Tout de suite elle s'est annoncée mortelle. Les habituelles scènes de douleur se sont produites au chevet impérial; mais quel drame dans cette scène de la veille, lorsque l'empereur a mis la main de l'impératrice dans celle du chancelier! Il voulait dire : « Nous sommes vaincus, elle et moi; ayez pitié d'elle! »

*
* *

La presse allemande a fait à Frédéric III de belles funérailles. Tous ceux qui redoutaient son règne ont loué la beauté de sa vie et l'héroïsme de sa fin. Les plus empressés ont été ceux qui, la veille, étaient les plus malveillants. Ils ont mis un crêpe à leur prose et juré au mort la fidélité de leur souvenir.

On croirait à l'unanimité du deuil en lisant toutes ces pages tristes et poétiques (d'une poésie enfantine), qui décrivent la douleur se répandant par les villes et les hameaux, les montagnes et la plaine, depuis les Alpes jusqu'à la Baltique, « du rocher jusqu'à la mer », à la nouvelle que l'empereur allemand avait rendu le dernier soupir, par un beau jour d'été, les roses s'épanouissant sur leur tige, et « le coucou chantant dans les bosquets ». Mais la presse allemande sait mentir sur ce vieil air sentimental. La mort de Frédéric n'a pas même apaisé les vilaines querelles. N'a-t-il pas été question de poursuivre le médecin privilégié? Le crime qu'on lui reproche est d'avoir méconnu le caractère de la maladie ou de l'avoir sciemment dissimulé. Si le docteur Mackensie, dit-on, avait déclaré, à San Remo, l'existence d'un cancer, le Kronprinz, qui avait un si haut sentiment de ses devoirs, se serait incliné devant la volonté divine : il aurait laissé une régence s'établir à Berlin, pour achever de mourir à l'étranger. Cet Anglais est déclaré coupable de « s'être audacieusement immiscé dans les affaires de l'Allemagne ». Il faut vraiment que la promesse impériale de gouverner selon la justice, dans un esprit de liberté, de paix et d'humanité ait paru bien dangereuse à certains, pour qu'ils reprochent à Frédéric l'agonisant les cent jours passés à régner dans la tristesse, dans la souffrance, dans l'isolement, dans l'opposition.

ERNEST LAVISSE.

MÉLIE

Nouvelle

— Adorée? dit la comtesse Christiane, je suis sûre de l'avoir été une fois dans ma vie. Non pas par vous, messieurs, quoique plusieurs me l'aient dit : car je sais que c'est une façon de parler et que c'est déjà fort joli d'être aimée. Mais, étant tout enfant, j'ai été adorée par une petite fille de mon âge, qui était bien la plus misérable petite fille, la plus mal lavée et la plus souillon qu'on pût voir, et qui s'appelait Mélie.

Oui, adorée; et je vous prie de donner au mot tout son sens. Il n'y en a pas d'autre pour exprimer le sentiment que j'inspirais à Mélie. Je comprends maintenant que j'étais sa seule pensée, sa seule joie au monde, sa seule raison de vivre; que rien n'existait pour elle en dehors de moi; qu'elle était réellement ma chose et qu'elle m'appartenait absolument...

*
* *

Où cela se passait? Là-bas, dans la vieille maison de province où je suis née. Une rue déserte et claire, à pavés pointus, bordée de façades grises et de longs murs de couvents. Une grande maison sonore à hautes fenêtres et à boiseries, avec un vaste jardin, traversé dans toute sa longueur par une tonnelle tapissée de vignes, où il faisait sombre et frais comme dans une église, et qui donnait chaque année trois ou quatre pièces de vin blanc. De chaque côté de la tonnelle, de grands carrés plantés d'arbres fruitiers, très vieux. Au bout du jardin, une porte de bois à claire-voie s'ouvrait sur la campagne. De là on voyait le soleil se coucher; et, en se retournant, on apercevait le chevet de la cathédrale et ses derniers contreforts, tout dorés par le soir. L'humble image de Mélie est liée pour moi au souvenir de ce coin de terre, d'une paix profonde et presque solennelle.

Toutes les fois que je songe à Mélie, je revois une fillette de dix à douze ans, laide, assez grande, très maigre, criblée de taches de son, les yeux luisants à travers des cheveux en broussailles; les pieds dans de vieilles bottines à élastiques, éculées et crevées; des haillons sans couleur, un corsage boutonné de travers, et toujours quelque pli de chemise passant par la fente de la jupe. Bref, un parfait guenillon. Ce qu'elle avait de mieux, c'était une grande bouche avec des dents de jeune chien, qu'elle montrait continuellement, — à moi, du moins, car elle ne pouvait me regarder sans rire de béatitude.

Moi, il paraît que j'étais une petite fille assez jolie, mais surtout très blanche, très délicate, avec de longs cheveux couleur de marron d'Inde. Mon frère, un peu plus âgé que moi et très taquin, appelait cela des cheveux carotte pour me faire enrager. Ou bien il les comparait à la queue du Petit-Blond (le Petit-Blond était un petit percheron rougeaud, solide et entêté, un compagnon d'enfance, qui nous promenait dans la belle saison et qui prenait visiblement plaisir à nous secouer le plus possible dans sa charrette). Enfin, et quelle qu'en fût la nuance, c'étaient des cheveux que mon père aimait beaucoup et dont on avait grand soin. Avec cela des yeux verts très singuliers et, dans toute ma personne, quelque chose de maladif et d'exalté. J'avais l'air d'une petite fille un peu irréelle. Je rapporte ce qu'on m'a dit. Il est évident que, pour Mélie tout au moins, j'appartenais à un monde supérieur, au même monde que les figures diaphanes d'anges et de saints qu'elle voyait dans les vitraux d'église.

Comment avais-je fait la connaissance de Mélie? Je ne sais plus. Ses parents étaient de pauvres gens du voisinage. Ce qui est sûr, c'est qu'ils ne s'occupaient guère de leur fille, que je m'étais accoutumée à la voir partout sur mon chemin, et qu'elle vivait dans mon ombre.

Je ne doute point qu'au commencement mon père n'eût essayé d'éloigner de moi cette petite sorcière. Car vraiment ce n'était pas une compagnie pour une petite fille de riche bourgeoisie, comme j'étais. J'imagine qu'il avait été vaincu par la persévérance de Mélie, par sa souplesse de couleuvre à se glisser, paraître et disparaître, et peut-être aussi par mes prières. Je sentais bien en effet, que j'étais pour Mélie une espèce de petite madone, et une madone ne s'irrite point que les gueux lui fassent leurs dévotions, du fond de la chapelle.

Elle était si peu gênante, la pauvre Mélie! Elle ne me demandait que de la supporter, non pas même à côté de moi, mais derrière. Le matin, quand ma bonne me conduisait au couvent, Mélie, embusquée au coin de la porte, guettait ma sortie. Elle prenait le cartable où étaient mes livres et nous suivait à quelques pas de distance. Je lui disais: « Merci, Mélie! » Cela lui suffisait. Elle savait bien que mon père n'eût pas souffert qu'elle marchât à mes côtés, et qu'il n'eût pas trouvé convenable que je fisse la conversation avec elle dans la rue, et elle était elle-même tout à fait de cet avis.

Elle avait d'ailleurs sa dignité, celle que conserve, sans le savoir et sans y tâcher, tout amour désintéressé et profond. Ainsi, quoiqu'elle fût bien pauvre, je ne lui donnais jamais de sous. Une fois que j'avais voulu lui en donner, elle avait refusé en secouant énergiquement sa tête de loup. Seulement, quand j'avais quelque friandise, des crottes de chocolat ou des macarons, je lui en offrais derrière mon dos tout en trottinant près de ma bonne; et elle venait les prendre. Les bonbons, cela s'accepte.

Je me demande quelquefois pourquoi Mélie était si loqueteuse, car certainement on devait lui donner, à la maison, de vieilles hardes et de quoi se vêtir plus proprement... Je lui faisais honte, quelquefois, de ses cheveux jamais peignés, de ses boutons arrachés, de ses taches et de ses accrocs... Alors elle baissait la tête, très confuse, et ne disait rien. Et elle reparaissait le lendemain aussi minable que devant. C'était sans doute plus fort qu'elle.

Il faut dire qu'avec la vie qu'elle menait, il lui eût été difficile d'être tirée à quatre épingles. Tout le temps qu'elle n'était pas avec moi, elle le passait soit à se battre dans la rue avec des galopins, soit à courir les champs, à grimper aux arbres, à cueillir des fleurs, à dormir dans les foins. Une vraie petite faunesse! Elle ne savait pas lire, n'étant jamais allée à l'école, mais elle connaissait très bien les herbes, celles qui sont bonnes pour les rhumes, celles qui sont rafraîchissantes, celles qui guérissent les douleurs, celles qui cicatrisent les plaies... Elle en apportait souvent à la cuisine, et aussi des mâches, du cresson, des pissenlits, et d'énormes bouquets de violettes, de perce-neiges, de coucous, de marguerites, de coquelicots, de bluets.

Autant de prétextes pour se glisser dans la maison. Ou bien, elle rôdait autour de la cuisine, épiant l'aubaine d'une commission à faire : le pain qui manquait au moment du déjeuner, le boucher qui n'envoyait pas la viande. Mélie courait, était de retour en un clin d'œil, et alors elle ne s'en allait plus, se dissimulait dans les coins, passait par les portes entre-bâillées, me cherchait, et finissait par me retrouver.

C'était le plus souvent au jardin. Elle se montrait d'abord de loin, timidement. Je lui faisais signe de s'approcher. Et elle accourait, une joie de paradis dans les yeux.

— Oh! mademoiselle, mademoiselle!

Nous nous installions sur un banc, sous la tonnelle, et là, bien cachées, nous causions à l'aise. Ce que nous disions, je l'ai oublié; mais je me rappelle très bien ce

que nous faisions. Mélie était très ingénieuse. Elle m'apprenait à faire des sifflets avec des branchettes de saule, des canons avec du sureau, des balles avec des coucous, des couronnes avec toutes sortes de fleurs, et des pompes avec des pailles enfoncées dans les trous d'un noyau d'abricot (mon Dieu! c'est bien simple : on fait les trous en usant le noyau contre du grès, et, par ces trous, on retire l'amande avec une épingle). Quand elle avait reçu quelques sous pour ses commissions, elle achetait, chez une couturière de la ville, des *fouffes*, c'est-à-dire des rognures d'étoffes et des bouts de ruban, et, roulant et cousant ensemble ces chiffons multicolores autour d'une poignée de foin et de quatre bâtonnets, elle en fabriquait des poupées qui me semblaient superbes, des poupées éclatantes, fantastiques, avec des têtes en satin rose et des gestes imprévus, des poupées bien plus vivantes — Bourget n'hésiterait pas à dire : plus suggestives — que celles qu'on achète chez les marchands.

Mélie était aussi très généreuse. Un jour, en sortant, je la vis qui m'attendait accotée contre une borne et tenant une longue tartine sur laquelle fumait une couche de pommes de terre écrasées et assaisonnées de ciboules et d'autres herbes. Il y avait beaucoup plus épais de pommes de terre que de pain, et cela sentait bon, mais bon! Je n'y pus tenir :

— Ça ne doit pas être mauvais, ça, Mélie?

Tout de suite, elle me tendit la tartine, où ses dents de loup avaient découpé des demi-cercles comme à l'emporte-pièce. Et moi, si chétive et que l'on grondait toujours parce que je ne mangeais point, je dévorai la tartine en me barbouillant de pommes de terre jusqu'au bout du nez. Et Mélie me regardait d'un air drôle, où il y avait du ravissement, de la fierté de voir que j'appréciais si fort sa cuisine, et aussi, tout au fond, un peu de regret... A partir de ce jour-là, toutes les fois qu'on faisait quelque fricot chez elle, elle m'en apportait dans du papier. Elle tirait cela de sa poche avec des mines mystérieuses... Mais ce n'était plus la tartine de pommes de terre! C'étaient des mangeailles de pauvre qui sentaient décidément trop fort. J'essayais d'y goûter; mais cela ne passait pas, je lui disais que je n'avais pas faim, et elle en était toute triste.

En somme, Mélie m'inspirait, par certains côtés, une sorte de considération. Sa force, son agilité, sa hardiesse étonnaient ma timidité de fillette frêle, recluse et surveillée. Je l'enviais de pouvoir courir partout et de ne rien craindre. Parfois elle sentait le foin où elle s'était roulée, et elle en avait encore des brins dans les cheveux. Elle me faisait rêver de vie libre à travers champs, à la Robinson. Quand nous étions bien sûres d'être seules, elle grimpait aux arbres du verger, secouait les branches, faisait pleuvoir les fruits mûrs, arrachait les autres à poignées. Elle aimait beaucoup les pommes vertes, et surtout les abricots verts, durs comme des balles. Elle m'affirmait, en les croquant, que c'était très bon, et j'en croquais aussi, par amour-propre, et pour faire comme elle. Mais, tout de même, j'aimais mieux les fruits un peu mûrs... Nous n'avions que des cerisiers très tardifs. Je lui dis une fois que c'était très ennuyeux de n'avoir pas encore de cerises. Le lendemain, elle m'en rapporta plein sa jupe. Elle les avait pillées dans quelque jardin. Elle volait pour moi, pour moi elle aurait tué.

Et, dès qu'elle voyait quelqu'un de la maison venir de notre côté, — à moins que ce ne fût ma bonne ou la cuisinière, qui étaient assez de ses amies, — elle disparaissait je ne sais comment, par quelque trou de haie.

*
* *

Les plus mauvais jours pour Mélie, c'étaient ceux où de petites amies venaient me voir. Mélie continuait à tourner autour de moi, mais je passais devant elle sans lui parler, sans avoir l'air de la connaître. Et alors elle se reculait, s'effaçait, se faisait petite. Elle ne m'en voulait point, elle comprenait que ces belles petites filles élégantes devaient ignorer qu'elle était mon amie. Elle ne se disait pas que je rougissais d'elle, ou, si elle se le disait, elle trouvait cela tout naturel : mais je sentais que tout de même cela lui faisait gros cœur.

Un autre chagrin pour elle, c'était quand mon père m'emmenait avec mon frère à une maison de campagne, très rustique et flanquée d'une fermette, qu'il possédait à une petite lieue de la ville. Elle essayait bien de nous suivre de loin, mais mon père ne le souffrait pas, la renvoyait avec sa grosse voix. Un jour, comme nous approchions de la ferme, je vis Mélie, tout empoussiérée, surgir d'un fossé où elle s'était tapie pour me voir passer. Elle restait là, tremblante, prête à s'enfuir au moindre mouvement hostile de mon père. J'en fus attendrie :

— Père, dis-je bien doucement, laissez-la marcher derrière nous. Qu'est-ce que cela nous fait?

Mon père consentit; et Mélie, radieuse, me suivait comme un bon chien; et, de temps en temps, je lui tendais la main par derrière sans rien dire; elle la prenait dans la sienne et posait dessus, un instant, son autre patte. Rien de plus.

Vers la fin du déjeuner, je trouvai moyen de sortir seule et je portai à Mélie, blottie contre la porte, du pain, un peu de viande, du fromage, ce que j'avais pu prendre.

— Oh! mademoiselle! mademoiselle!

Puis, je jouai avec mon frère sous les grands arbres qui entouraient la ferme; et, sans la voir, je devinais que Mélie était dans les environs, cachée par quelque buisson, et qu'elle me regardait, et que cela la rendait contente.

A un moment, mon frère me quitta, et bientôt après j'entendis des cris du côté de la ferme. J'y courus et je vis, devant l'écurie, la pauvre Mélie mouillée jus-

qu'aux genoux, sa robe ruisselante, ses pieds clapotant dans ses savates. Le méchant garçon l'avait empoignée à l'improviste et trempée dans l'auge de pierre, pleine d'eau de pluie, où buvaient les chevaux. Mélie pleurait; mais, dès qu'elle m'aperçut, sachant bien que j'allais gronder mon frère et que cela amènerait une querelle, ne voulant point m'ennuyer ni m'attrister, ni que je prisse la peine de la plaindre ou que je fisse l'effort de la défendre, elle renfonça subitement ses larmes et, me souriant avec sa grande bouche, elle me dit :

— Ce n'est rien, mademoiselle. C'était pour s'amuser...

*
* *

Quand vint l'époque de ma première communion, je montrai une piété ardente dont Mélie fut tout impressionnée. Elle voulut faire comme moi, communier le même jour. Elle n'était pas prête du tout, n'ayant jamais suivi le catéchisme. Ce fut moi qui l'instruisis, qui lui parlai de Dieu. Mais, tandis que ma piété était pleine d'amour et d'espérance, il y avait surtout dans la sienne de l'étonnement et de la crainte.

Le jour de la cérémonie, j'avais une telle fièvre que mon cierge tremblait dans ma main et arrosait les voiles de mes voisines. On dut me l'enlever. Au dernier rang, Mélie, presque propre, toute rouge dans sa grosse mousseline bleuie par le lavage, ne me quittait pas du regard. Elle priait pour sa petite malade; car elle ne demandait jamais rien pour elle-même, se jugeant tout à fait négligeable aux yeux de Dieu, et ne croyant pas qu'il pût avoir le moindre plaisir à s'occuper d'elle. De moi, à la bonne heure!

L'après-midi, mon parrain le cardinal me confirma la première, et mes parents m'emmenèrent vite à notre maison de campagne... Mélie m'attendait, dans son fossé, au bord d'un champ d'avoine. Mon cœur se fondit, et je lui envoyai un baiser.

On me coucha. J'entendais, de mon lit, le bruit des voix et des rires, car toute la famille était réunie à dîner pour la circonstance. Je ne pensais à rien, envahie seulement par la tristesse de la tombée du jour, de cette heure si mélancolique et si grise dans ces grandes plaines de la Champagne...

Je sentis des fleurs fraîches dans mes mains. Mélie était là, agenouillée, le front sur le bord de mon lit. Je voulais parler, elle me supplia de me taire, de rester calme, de dormir, — pour qu'on ne la chassât pas. Mon père vint me voir et me trouva endormie, tenue par elle, son bras sous ma tête.

Il n'eut pas le courage de la renvoyer ce jour-là et lui fit porter à manger.

*
* *

Quelque temps après, ma mère exigea que j'apprisse tout ce que doit savoir une bonne maîtresse de maison. Félicie, une petite ouvrière bossue et très douce, qui venait plusieurs fois la semaine (je vois encore sa silhouette humble et falote sur les rideaux blancs de la fenêtre), eut l'ordre de m'apprendre à coudre. D'autres furent chargées de m'enseigner le soin du linge et un peu de repassage. Je dus aussi ranger moi-même mes affaires dans ma chambre.

Tout cela m'ennuyait bien, car j'avais une passion : la lecture. Heureusement, ma mère était souvent absente; et Mélie avait fini par se faire tolérer dans la maison. Elle assistait aux leçons de Félicie et des autres ouvrières; et, dans son désir de m'aider, elle apprit beaucoup plus vite que moi. C'était elle, la plupart du temps, qui faisait à ma place les petites besognes dont on me chargeait : ourlets, reprises, linge à plier; et c'était elle qui mettait ma chambre en ordre.

Pendant qu'elle travaillait, je lisais, assise dans un coin, me bouchant les oreilles avec mes pouces pour n'avoir pas de distractions. Je lisais la *Vie des saints*, l'*Histoire romaine* de Rollin, des récits de voyage, et je ne sais quel vieux petit livre à tranches rouges qui contenait des anecdotes sur le XVIIIe siècle. Et, quand Mélie avait fini, je lui racontais mes lectures : c'était là sa récompense.

Roulée à mes pieds, en boule, immobile, les yeux attachés sur moi, elle m'écoutait avec extase, comme on écouterait le bon Dieu. Je racontais très bien, paraît-il, avec un grand sérieux, des gestes expressifs, une extrême ardeur de conviction. Je me rappelle qu'une de ces histoires commençait par cette phrase :

— Au temps où Mme de Pompadour régnait sur la France...

Je ne sais trop ce que Mme de Pompadour représentait pour Mélie, ni même pour moi. Mais je me souviens que c'était une bien belle histoire.

*
* *

Ici, un grand trou dans ma mémoire..., une longue maladie, la petite vérole, la fièvre, le délire. De tout cela, une seule vision m'est restée : Mélie à mes côtés, remuant des tisanes; Mélie accroupie par terre; Mélie à cheval sur mon petit lit, me tenant les mains doucement, et pourtant de toutes ses forces, et m'empêchant de me gratter la figure.

On lui avait dit que, si je me grattais, je deviendrais laide; et elle veillait sur ma beauté comme un gnome sur un trésor.

Comment la souffrait-on auprès de moi et l'exposait-on à prendre mon mal? On avait tout fait pour l'empêcher d'entrer; puis, un matin, on l'avait surprise dans un coin de ma chambre, derrière un fauteuil, où elle avait passé la nuit. Il n'était plus temps de la renvoyer; au reste, elle aurait bien trouvé moyen de revenir, car les portes n'étaient jamais bien fermées dans cette grande maison de province...

Le jour où je commençai à aller mieux (on était en

avril et il y avait du soleil sur mes draps), Mélie m'apporta des brassées de fleurs et des balles de coucous. Nous jouions à nous jeter ces balles; j'étais si maladroite et si faible encore que je les laissais souvent tomber. Mélie les ramassait dans les coins, sous les meubles, à quatre pattes, avec une agilité de chat; et cela m'amusait.

J'avais les enfantillages de la convalescence, des enfantillages plus jeunes que moi, quoique je ne fusse qu'une petite fille. L'intelligence, après une si longue et si rude secousse, ne me revenait que très lentement. Je me retrouvais plus proche de Mélie, presque aussi simple qu'elle; et, quand je m'efforçais de me rappeler le passé (oh! comme il me semblait loin!), c'est toujours avec Mélie que je me revoyais, sous le berceau de vigne ou dans le verger. Et, très gravement, nous échangions nos souvenirs :

— Te rappelles-tu, Mélie?..

— Oh! oui, mademoiselle...

Et, maintenant, c'était elle qui se rappelait le mieux les belles histoires que je lui avais contées, et c'était moi qui les lui demandais et qui l'écoutais à mon tour.

— Et cette autre, Mélie, tu sais bien? où ça parlait de Mme de Pompadour...

— Attendez, mademoiselle, je vais la retrouver.

Et Mélie commençait :

— Au temps où Mme de Pompadour régnait sur la France...

*
* *

Un jour, Mélie ne vint pas. C'était le premier jour où l'on m'avait permis de me lever. Je la réclamai avec insistance. Ma mère me dit que Mélie était malade, mais qu'elle viendrait bientôt.

Le lendemain, on me transporta à la campagne. Tout le monde s'empressait autour de moi, cherchait à me distraire, me faisait jouer. Mon père passait avec moi de longues heures et, quand le soleil était chaud, me promenait sous les arbres au feuillage tendre et tout neuf et par des chemins tout neigeux d'aubépine. Cependant, je n'oubliais pas Mélie et, de temps en temps, je demandais à la voir.

— Mélie, me dit mon père, est très malade. Mais, sois tranquille, je lui ai envoyé le médecin et tout ce qu'il faut; elle est très bien soignée. Tu la verras quand elle sera guérie.

Mes forces revenaient peu à peu. J'avais grand appétit. Je jouissais vivement de toutes choses, du bon air, de la bonne chaleur, des bons petits plats qu'on me faisait, des fleurs, des arbres, des prés, de la promenade, comme quelqu'un qui refait la découverte de la vie. Je m'épanouissais délicieusement dans l'égoïsme de la convalescence. Une fois pourtant j'interrogeai :

— Et Mélie?

— Mélie est morte, répondit tristement ma mère.

— Pauvre Mélie! fis-je rêveusement et comme songeant à quelque chose de très vague et de très lointain...

Et je n'y pensai plus.

Mais depuis j'y ai pensé très souvent.

JULES LEMAÎTRE.

L'ALLIANCE ALLEMANDE

ET

L'OPINION EN ITALIE

A qui vient de visiter Turin, Milan, Crémone, Venise, Bologne, Florence, Rome, et de s'entretenir avec les personnages les plus considérables du monde politique et du monde ecclésiastique au delà des Alpes, une question est naturellement adressée tout d'abord : « Quel est l'état d'esprit des Italiens au regard de la France, et comment envisagent-ils la situation que leur créent, vis-à-vis de l'ancienne amie, les traités qui les lient aujourd'hui à l'Allemagne? »

A cette question, je crois être en mesure de faire une réponse, non dépourvue de toute valeur peut-être, parce qu'elle est impartialement étudiée; et de la faire sous l'inspiration d'un sentiment qui, sans être aveuglé ni faussé par aucune illusion, laisse pourtant place encore à d'incorrigibles sympathies. L'esprit attristé par des réalités cruelles, mais non obscurci par une irritation stérile, je ne me refuse pas à retrouver, dans les obscurités et sous les passions du présent, les révoltes comprimées et les souvenirs douloureusement salutaires d'un passé toujours vivant.

I.

En premier lieu, si les Italiens se croient généralement obligés de défendre l'alliance inaugurée en 1882 et complétée en 1887, bon nombre d'entre eux ne jugent pas inopportun de reconnaître ou de laisser entendre que, dans leur pensée, cette alliance répond à un « intérêt dynastique » plutôt qu'à un intérêt national; qu'on a voulu, avant tout, — quelque part, — laver, s'il se pouvait, la tache révolutionnaire que la lutte sans issue contre la Papauté a imprimée, quoi qu'on fasse, au front de la maison de Savoie; qu'on a tenu à se refaire une virginité légitimiste en rentrant, coûte que coûte, dans le giron des vieilles monarchies; et qu'en somme le résultat le plus clair jusqu'à ce jour de la politique persévéramment élaborée — de 1872 à 1887 — par le représentant attitré des idées de la cour, le comte de Robilant, est une accumulation formidable de dépenses militaires imposées par un allié

dont les sourires se payent (1), et peut-être, en fin de compte, le rétablissement du cours forcé en perspective.

Certes, il serait naïf de supposer que le président du conseil soit tenté de désavouer (*sconfessare*), comme l'insinuait M. Bovio à la tribune, des traités signés par ses prédécesseurs. Cependant, — au risque de déplaire ou du moins de paraître déplaire ailleurs encore qu'à Berlin, — M. Crispi répète, avec une insistance plus ou moins affectée, que « l'alliance avec les puissances centrales n'a jamais été son idéal »; qu'il « l'a trouvée toute faite »; qu'il se croit la mission « d'en atténuer les périls »; qu'à Friedrichsruhe « toute hypothèse d'action agressive contre la France a été absolument écartée »; — et, avec M. Crispi, des membres du parlement, les habitués de plus d'un cercle politique, à Florence, à Milan comme à Rome, répètent à l'envi que le gouvernement, en cherchant une alliance d'un caractère exclusivement défensif, n'a fait qu'obéir, en dépit de répugnances nationales qu'on ne dissimule pas, à des « nécessités inéluctables » et « se plier à la logique des faits ».

Quels sont les faits derrière lesquels s'abritent la polémique des feuilles officieuses et les courtoises passes d'armes des salons? Quelles sont les nécessités qu'on invoque, sauf à en sourire, comme de triomphantes justifications?

En premier lieu, dit-on (je ne parle pas ici, bien entendu, de ceux des Italiens, beaucoup moins nombreux qu'on ne croit à Paris comme à Berlin, qui sont voués par système au culte fanatique de la Prusse), comment voulez-vous qu'au moment même où il nous a fallu réagir contre l'*irrédentisme* qui nous jetait dans les aventures, — rappelez-vous l'affaire d'Oberdanck, — et mettre le pied sur cette mèche enflammée, nous pussions trouver notre point d'appui en France, en cette généreuse, mais capricieuse etre doutable France, qu'une allure intempérante et saccadée, une politique trop souvent enchaînée aux passions jacobines, séparent, par malheur, des autres États de l'Europe? Si nous avons manqué à la France, la France, avouez-le, nous a manqué.

N'était-il pas naturel qu'obligé de donner des gages à l'Autriche et à l'Allemagne, le cabinet « transformiste » de 1882 fût amené à un échange d'idées avec les puissances centrales, et que le ministre d'un roi d'Italie constatât une identité d'intérêt avec deux gouvernements monarchiques?

Isolati mai! telle est notre devise depuis les déceptions que nous avons éprouvées au congrès de Berlin. Donc, la France se dérobant, nous allions nécessairement à l'Allemagne.

Mais dans ce rapprochement, devenu, depuis l'attitude nouvelle de la Russie, une alliance positive (février 1887), bien que purement défensive, où voyez-vous une menace de notre part et un signe de mauvais dessein contre vous?

A cette argumentation, il est trop facile de répondre que, si des motifs plus ou moins fondés détournaient le Quirinal d'une union étroite avec la France, autre chose était de n'être pas avec elle, autre chose de s'armer contre elle, fût-ce éventuellement. Qu'en vue d'améliorer sa situation diplomatique, en modifiant sa politique intérieure, l'Italie tendît la main à l'Europe centrale, nous n'avions rien à y redire. Mais que, dans la prévision, je ne veux pas dire dans l'espoir d'une guerre entre la France et l'Allemagne, le gouvernement italien, en vue d'avantages stipulés, ait pris position contre la première; que, pour assurer sa marche, l'Italie — la suppliciée de Milan et de Venise — se soit faite la geôlière de Strasbourg et de Metz au profit de leurs bourreaux, et qu'elle ait provoqué ou accueilli des conditions qui la rendent garante de l'écartèlement de l'ancienne amie, voilà ce qu'en dépit d'une dose suffisante de scepticisme international, et quelque effort que l'on fasse pour se pénétrer des maximes du *Prince*, il est difficile, ce semble, d'accepter de sang-froid.

Et c'est l'heure peut-être de renouveler les questions qu'il y a cinq ans (peu après que le ministre des affaires étrangères Mancini eut tiré son feu d'artifice, à la tribune de Monte-Citorio, pour la naissance de l'alliance tudesque) un des organes les plus autorisés de l'opinion libérale modérée au delà des Alpes, la *Rassegna nazionale* (1er mars 1884), n'éprouvait aucun scrupule à nous laisser adresser, par son intermédiaire, au gouvernement italien :

« Qu'y a-t-il au fin fond de votre « triple alliance »?

« Une alliance défensive se transformant sans peine, par des procédés connus, en alliance offensive, êtes-vous engagés sans réserve dans cet engrenage?

(1) Les sommes de l'Italie pour ses armées de terre et de mer, sommes qui [illegible] récemment M. Crispi — « ne peuvent être diminuées d'un centime », se sont accrues, depuis six années, de plus de [illegible] millions par an. Un publiciste aussi autorisé que dévoué à la démocratie [illegible] les critiques de l'opposition, M. le comte Cambray Digny, un des ministres des finances, écrit dans son *Rapport*, au nom de la commission sénatoriale des finances de 1888, que « le budget rectifié de l'année courante est le plus mauvais qu'on ait eu depuis longtemps [illegible] *progressive si sui avuto da molti anni*, en raison de l'augmentation successive des dépenses tant ordinaires que [illegible]. M. Cambray Digny avait déjà dénoncé l'*Nuova Antologia* du 16 février 1880 les *colossali spese militari*. — Voy. aussi [illegible] de R. Bonghi, dans la *Nuova Antologia* du 1er novembre 1884. Or, ces dernières « colossales » ne se trouvent jamais, quelle qu'en soit l'exagération, à la hauteur des exigences de l'initiateur tout-puissant de la triple alliance. Dernièrement encore, après [illegible] les progrès des armements italiens, [illegible] le *Milan Wiener Tagblatt* [illegible] l'Italie [illegible] nombre d'une [illegible] d'hommes [illegible] pour le recrutement, de conditions [illegible] fort minimes [illegible] d'hommes [illegible] aux mains de soldats ».

« L'Italie est-elle aujourd'hui aux côtés de l'Allemagne ce qu'est la chaloupe attachée aux flancs du navire?

« La réponse est ici décisive. Si l'Italie s'était livrée; si elle avait accepté pour ennemi tout ennemi de l'Allemagne; si par conséquent elle tenait dans sa main le poignard éventuellement destiné à porter le coup mortel à la France, de quel nom mes compatriotes, et moi tout le premier, votre vieil ami qui écris ces lignes, devrions-nous qualifier, dans la langue de la morale internationale, dans la langue même de la politique, le pays auquel la volonté de la France a permis d'accomplir, en un rêve devenu tout à coup une éclatante réalité, son avènement subit à la vie de « grande « nation »?

Ce nom, en serions-nous décidément venus à être contraints de le prononcer aujourd'hui?

Quand on interroge M. Crispi sur ce point délicat de la liberté que s'est réservée l'Italie vis-à-vis de la Prusse, le président du conseil répond que l'Italie a « une politique personnelle », que, *Crispi regnante,* « elle ne suivra pas une autre politique que celle qu'elle a intérêt à suivre », et que jamais « il ne sera de l'intérêt de l'Italie d'attaquer la France ». — Je vous crois, lui répondait, il y a peu de temps, un de ses interlocuteurs; mais, si quelque jour le chancelier d'Allemagne vient à vous poser cette alternative : ou interprétation du traité dans le sens d'une agression diplomatique suivie d'une marche en avant contre la France, ou réouverture de la question romaine, que je tiens suspendue sur votre tête comme une épée de Damoclès, — en un tel cas, que ferez-vous?

II.

Le second motif invoqué par les défenseurs de l'alliance tudesque au delà des Alpes est l'occupation de Tunis par la France : usurpation, menace à l'Italie, accaparement de la Méditerranée, — le lac français, etc.

A des griefs, auxquels de profonds politiques croyaient peut-être, au moment où ces grands mots firent explosion (1881) dans la polémique internationale, faut-il opposer aujourd'hui encore les réponses qui se faisaient d'elles-mêmes il y quatre ans (1)? Comment! voilà un demi-siècle et plus que la France verse sur la terre septentrionale de l'Afrique son sang et ses milliards; et quand l'occasion s'est offerte d'assurer contre l'islamisme qui alors relevait la tête (l'Angleterre et Gordon en ont su quelque chose), sa frontière d'Algérie; après que les puissances européennes, réunies à Berlin, l'avaient engagée à déférer tout simplement, qui le niera? aux lois évidentes de la géographie et de l'histoire; quand le Congrès, offrant Chypre à l'Angleterre, la Bosnie et l'Herzégovine à l'Autriche, avait montré du doigt la Tunisie à la nation dont les armes affranchirent la navigation et le commerce méditerranéens d'une piraterie séculaire, l'Italie est venue parler d'usurpation (1)!

Quelle puissance méditerranéenne, veuillez nous le dire, pouvait invoquer en Tunisie des titres comparables à ceux dont l'Europe, en 1878, faisait le fondement des droits de la France? Quelle puissance avait été liée, comme elle, à la Tunisie, par des traités datant (pour ne pas remonter plus loin encore) des XVIIIe, XVIIe et XVIe siècles? Laquelle pouvait se réclamer à Tunis d'un Louis XIV, d'un Henri IV et d'un François Ier? Laquelle avait exercé, depuis 1520, le droit exclusif de la pêche à Bône, à la Calle, à Tabarca, à Bizerte? Laquelle avait à montrer, depuis le commencement du siècle, un traité d'après lequel « la nation française, étant la plus utile des nations établies à Tunis, serait aussi la plus favorisée »? (Traité du 23 février 1802.) Laquelle avait fourni les capitaux au moyen desquels avaient été exécutés presque tous les travaux publics de la Tunisie dans les vingt dernières années?

« La présence de la France à Tunis, s'est-on écrié à la tribune du Sénat italien, est incompatible avec la sécurité de l'Italie. » — En vérité! mais à ce compte, d'excellents patriotes vont sans doute nous demander de les délivrer de notre menaçant voisinage à Bône ou à Alger. Et que diront-ils à l'Angleterre, dont les forts maltais tiennent leurs canons braqués sur les côtes de la Sicile? Il est vrai que, pour le gouvernement italien, tout est bon, venant sinon des ennemis, du moins des rivaux de la France; et que si la Méditerranée ne doit pas être un lac français, il n'y a aucun inconvénient, on doit le croire, à ce que, par Gibraltar, Malte, Chypre, l'Egypte, elle, devienne un lac anglais.

Je me borne à demander — requête outrecuidante — qu'elle puisse rester un lac européen.

L'Italie, dans la Méditerranée, ne peut-elle avoir fraternellement sa part? Qui trouverait fâcheux, en France, que, sur les côtes de Dalmatie et en Asie mineure, la marine italienne reprît les traditions de Venise, de Pise et de Gênes? La France verrait elle de mauvais œil l'Italie s'associer à sa mission civilisatrice en allant rechercher, dans la Tripolitaine, les traces qu'ont pu y laisser les expéditions de ses glorieuses républiques des XIIIe et XIVe siècles?

Vous avez mieux à faire, dirais-je à nos amis d'Italie, que de vous prémunir contre « l'envahissement » de l'influence française dans la Méditerranée : c'est de

(1) Italia e Francia, *Rassegna nazionale*, 1884.

(1) Ruggero Bonghi, tout en donnant l'affaire de Tunisie comme une des causes de l'alliance avec l'Allemagne, n'en a pas moins écrit : « Je ne me pas que le gouvernement italien n'ait eu quelques torts, et que, par maladresse, il n'ait poussé la France à faire ce qui lui déplaisait le plus, et ne lui ait donné l'excuse nécessaire pour réaliser un projet conçu depuis longtemps et que toutes les puissances [illegible] nécessaient, bon ou mauvais, et [illegible] approuvé. [illegible] de l'Italie, le [illegible] du 19 janvier 1888.

ne pas y favoriser les desseins à longue portée d'une puissance autrement menaçante sous le masque d'une amitié, qui est pour vous le plus séduisant peut-être, mais assurément le plus périlleux des pièges. Auriez-vous par hasard la naïveté de croire que vous êtes appelés (la France applaudirait pourtant à ce qui serait pour vous le plus enviable des triomphes) à vous substituer à l'Autriche dans le port de Trieste? Lorsqu'à la diète de Francfort fut présenté le rapport qui, rejetant avec dédain l'appel adressé par l'Italie à l'Allemagne, proclamait la nécessité absolue de faire en sorte qu'à tout jamais Trieste restât à l'Autriche, M. le comte de Bismarck, représentant de la Prusse, se leva, et, de sa voix la plus retentissante, à l'affirmation deux fois répétée : « Trieste à l'Autriche! » opposa deux fois cette protestation : « Trieste à l'Allemagne! »

Au reste, quelles que soient les solutions d'un problématique avenir, l'Autriche n'entend pas abdiquer, tant s'en faut! une situation dont elle mesure l'importance ; et les souvenirs de Lissa ne sont pas pour la décourager de ses ambitions maritimes. Le comte Kalnoky, en défendant, devant la délégation autrichienne, le dernier budget de la marine, n'a-t-il pas affirmé très haut les droits imprescriptibles de l'Autriche *en tant que puissance méditerranéenne?*

Quoi donc! se sont écriés ceux des journaux restés indépendants, au delà des Alpes, ceux qui osent encore ne pas s'extasier devant les bienfaits de la triple alliance, la France, l'Espagne et l'Angleterre étaient les seules jusqu'à ce jour qui, avec l'Italie, eussent les prétentions et le nom de « puissances méditerranéennes ». L'entrée de l'Autriche dans ce concert serait-elle le bénéfice le plus net du voyage de Friedrichsruhe (1) ? »

Oui, c'est pour les flottes allemandes que, sous l'incantation de Berlin, l'Italie prépare, en ce moment, les ports et les docks de l'Adriatique, ce golfe merveilleux que la France ne reprocherait pas aux héritiers de Venise de considérer comme un « lac italien ». Quand, après s'être naïvement épuisée à dénoncer les *cupidigie francesi* sur les côtes africaines, elle verra se réaliser ce qui a été de tout temps le rêve, et ce qui est désormais la volonté du grand magicien des bords de la Sprée, alors, avec plus de raison qu'aujourd'hui, l'Italie pourra s'épouvanter de voir « rompre, à son détriment, un équilibre nécessaire », et s'apercevoir « que le cœur du royaume est menacé aussi bien que ses extrémités (2). »

Il sera trop tard!

En fin de compte, quelle est l'arrière-pensée du gouvernement italien? Le moment lui semble-t-il venu, ainsi que cela a été écrit de l'autre côté des Alpes, de se préparer à recueillir dans la Méditerranée la succession de la France? De par le droit de Scipion sur Carthage, de Marius et de César sur la Provence (*Provincia romana*), la France est-elle de trop dans le « lac français » ? On serait presque tenté de le croire, quand on voit qu'un des griefs soulevés par quelques publicistes italiens, et non des moins autorisés, est, savez-vous quoi? Le discours prononcé au Sénat (1), il y a quatre mois, par notre ministre des affaires étrangères sur le maintien de l'ambassade à Rome auprès du Vatican. Dans ce discours, l'homme d'État qui, en des circonstances périlleuses, a dirigé notre diplomatie avec autant de fermeté que de sang-froid, rappelait les droits du protectorat religieux de la France, qu'après tant d'actes solennels le traité de Berlin a, de nouveau, explicitement consacrés, et il résumait son exposé en ces mots :

« La France veut, dans la Méditerranée, le maintien du *statu quo*. Elle ne poursuit aucun but exclusif; elle ne recherche aucune extension de territoire; elle veut que l'Égypte soit rendue aux Égyptiens, que la Syrie et l'Asie mineure se développent librement, sous l'influence de la civilisation ; mais elle ne peut pas renoncer à une situation légitimement acquise (2). »

Est-ce cette dernière phrase qui a pu froisser les susceptibilités de nos anciens amis?

Il ne serait pas sans intérêt de le savoir.

Certes, je ne méconnais pas ce qu'ont de naturel les ambitions d'un État qui, très jeune par l'âge et par les conditions inespérées de sa renaissance politique, est vieux pourtant par les glorieux souvenirs où se résument deux civilisations, et qui donnent à son histoire en quelque sorte un caractère générateur. Les publicistes d'au delà des Alpes ont raison quand ils déclarent que leur pays entend tenir ouvertes à son profit les voies d'un complet développement. L'élément italien est très fort, ont-ils le droit de dire, à Damas, à Beyrouth, à Alep, et sur le littoral de l'Asie mineure.

Eh bien! qu'en conclure? Cela empêche-t-il que le protectorat religieux en Orient ne soit, pour la France, un héritage de l'histoire? que ce protectorat ne repose sur huit siècles d'éclatantes traditions et de services incomparables à la civilisation chrétienne tout entière? Cela empêche-t-il que la France ait été la France, en Orient, comme elle était la France en Occident, bien longtemps avant que l'Italie n'existât comme nation? Cela fait-il que l'avènement de l'Italie à une vie nouvelle doive être le signal du déclin de la France? Cela autorise-t-il des publicistes italiens à envelopper dans la même défiance, j'allais dire dans le même anathème, la France et la papauté, et à écrire que Léon XIII nous

1. La Sonnino de Milan, 15 novembre 1888.

2. M. le [illegible] Bandolini, [illegible] à propos de l'affaire de Tunis. — Les [illegible] « [illegible] et l'Italie » publié par la *Revue internationale* du 25 février 1888, article auquel M. Philibert a répondu [illegible] 25 avril [illegible] contenant de modération [illegible] de Lucca.

1. Séance du 20 février 1888.

2. *Journal officiel* du 1er mars 1888, p. 654, col. 2.

maintient le protectorat des intérêts catholiques « par haine contre l'Italie?... »

Il est vrai, hâtons-nous de le dire, que toutes les prétentions sont permises à l'Italie nouvelle, et que le mirage rhétorico-classique, disait d'Azeglio, fait resplendir devant ses hommes d'État des horizons vers lesquels « la Fortune (1) » leur ordonne de naviguer à pleines voiles. Il s'agit bien pour le jeune royaume d'égalité avec les nations voisines! Que parlez-vous d'une part dans l'association des peuples européens? Ce qu'il faut à l'Italie ressuscitée, c'est l'universelle prépondérance. Rome-Capitale, en lui rendant son rôle, a fait renaître ses droits. L'ère du *Primato* est ouverte. La destinée de l'Italie est d'être « non seulement puissante, mais prépotente » (*non solo potente ma alttresi prepotente*). Elle « redevient reine et ressaisit le sceptre du monde (2) ». (*Regina e dominatrice del mondo.*)

III.

Je viens d'écrire les noms de Léon XIII et de Rome. Ces noms m'amènent naturellement à envisager la troisième et principale cause, disent les avocats de l'alliance italo-allemande, de l'union étroitement nouée entre l'Italie et la formidable puissance issue de la guerre de 1870.

J'aborde, sans détour, la « question romaine », en ne la considérant ici, bien entendu, qu'au point de vue des rapports de l'Italie et de la France.

Quelques mots d'histoire contemporaine sont ici nécessaires.

L'occupation violente de Rome, au 20 septembre, fut avant tout, comme l'avait été l'échauffourée de Mentana, en 1867, une manœuvre prussienne contre la France (3) et l'un des actes de guerre les plus considérables de la douloureuse campagne de 1870.

Au moment même où il lançait la dépêche mensongère qui mit le feu aux poudres, M. de Bismarck comprit qu'il lui fallait paralyser les intentions suspectes du roi d'Italie. Victor-Emmanuel pouvait être tenté de payer une dette d'honneur à ses alliés de Magenta; et l'on sait qu'en effet, lors de sa visite à l'empereur Guillaume en 1873 à Berlin, la première parole du roi fut celle-ci : « Sire, j'ai bien failli, il y a trois ans, partir en guerre contre Votre Majesté! »

Un moyen de diversion était tout indiqué : détourner contre Rome les 60 000 soldats que Victor-Emmanuel avait sous la main. D'un même coup, l'armée italienne était enlevée à la France, et le royaume italien se trouvait pour longtemps inféodé à l'Allemagne : double profit!

M. de Bismarck fit sonder le ministère. M. Lanza, président du Conseil, M. Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères, M. Reali, garde des sceaux, repoussèrent les instigations du tentateur; et l'on sait en quels termes indignés, de par les engagements solennels de Cavour et du roi, et au nom de l'honneur italien, M. Visconti-Venosta, dans la séance du 20 août, répondit aux injonctions de M. Mancini, interprète des revendications radicales et des Loges (1).

Mais déjà le chancelier avait dans sa main les représentants de la gauche parlementaire franc-maçonnique. Depuis le 2 août, résidait au quartier général de l'armée prussienne un ancien colonel garibaldien (2), commissaire secret de MM. Mancini, Cairoli, Crispi, etc. Il y resta jusqu'après la journée de Gravelotte. M. de Bismarck mettait à la disposition de la « démocratie » italienne les ressources nécessaires pour une expédition contre Rome accomplie en dehors du roi et de son ministère; de son côté, le groupe radical s'engageait à créer un courant d'opinion ardemment hostile à la France.

D'accord avec un ministre dissident, âme damnée de l'Allemagne, un comité (3) fut délégué par l'extrême gauche de la Chambre pour porter une sommation au gouvernement : « Ou invasion de Rome ou proclamation de la république à Milan, et déchéance de la dynastie (4) ».

Le Conseil des ministres se réunit. Le comte Ponza di San-Martino y assistait, au nom du roi. Il venait de conseiller à Victor-Emmanuel « de fouler aux pieds tout scrupule (5) ».

La discussion fut violente. Il était dur à MM. Lanza et Visconti-Venosta de « profiter des difficultés où se trouvait la France pour abandonner, comme on jette un masque, le programme que l'Italie avait souscrit »; et de « soulever contre soi l'opinion de toute l'Europe (6) ». On hésitait à se faire directement complice et instrument de la Prusse : « J'ai pu être mazzinien, s'écria le ministre des affaires étrangères, mais je dois me

(1) Deux discours de M. Depretis, président du conseil, l'un à la pose de la première pierre du monument de Victor-Emmanuel (mars 1885), l'autre à l'hôtel du Quirinal (mai 1886). — Discours de M. Crispi, au banquet de Turin (octobre 1887).

(2) M. le député Toscanelli. — *Commemorazione di Vittorio Emmanuele a Pisa* (janvier 1885).

(3) Le comte d'Arnim, ambassadeur de Prusse, joua, à Rome, en 1870, un rôle analogue à celui qu'avait assumé, en 1867, le comte d'Usedom, à Florence.

(1) J'ai ailleurs reproduit ces protestations. Voy. la *Lettre du pape et l'Italie officielle*, p. 34, 35.

(2) Francesco Cucchi.

(3) MM. Mancini, Crispi, Cairoli, Nicotera, Miceli. Rattazzi s'était joint à ces chefs du radicalisme.

(4) Le ministre des finances Sella prit part à la réunion où fut dicté cet ultimatum. Il se chargea de le transmettre au roi.

Les curieux détails relatifs au rôle de Quintino Sella, dans ces circonstances, sont rapportés par l'auteur de *Rattazzi et son temps*, qui les tenait de première main (t. II, chap. x et xi).

(5) *Rattazzi et son temps*, p. 349, t. II.

(6) Paroles de M. Visconti-Venosta, dans la séance du 20 août.

rappeler aujourd'hui que je suis ministre du roi, et *membre du gouvernement italien* (1). »

A la presque unanimité, le ministère se prononça pour la résistance.

A quelques jours de là éclatait la nouvelle du désastre de Sedan. Il n'y avait plus d'obstacles qu'un traité et des serments. Aussitôt la Chambre qui venait d'approuver les protestations de M. Visconti-Venosta fut dissoute, et la marche contre Rome décidée.

Désormais, la Prusse tenait l'Italie à la gorge. Il était trop juste que, lorsque le commandant en chef de l'armée d'invasion alla jouir de son triomphe dans la villa Patrizzi, *un* membre du corps diplomatique vînt sans retard le féliciter au nom de son gouvernement, — l'ambassadeur de Prusse, comte d'Arnim.

Il n'y eut pas lieu de s'étonner alors que la célèbre objurgation de Victor Hugo à la Prusse soulevât autour des vainqueurs de la *Porta pia* « le même éclat de rire homérique » (2) qu'autour du prince de Bismarck; et les adorateurs de la Prusse eurent toute raison, le soir du 20 septembre, d'allumer des feux de joie sur les sommets des Apennins.

Qui est au courant de ces faits et d'autres de même nature ne saurait être surpris que le roi Victor-Emmanuel se soit cru obligé d'accueillir, un an plus tard, avec une courtoisie habile (3), l'expression des sentiments que la prise de possession de Rome, sous le regard encourageant de la Prusse, avait naturellement provoqués en France.

Nos anciens amis d'au delà des Alpes peuvent-ils donc s'étonner eux-mêmes qu'en dehors de l'intérêt d'ordre supérieur et universel qui constitue la « question romaine » proprement dite, la France ait témoigné un enthousiasme médiocre pour un événement qui avait été contre elle un *fait de guerre* (4)?

Certes, si, en des occurrences diverses, la France eût manifesté — fût-ce officiellement — quelque mauvaise humeur, au sujet des circonstances qui ont marqué l'installation du gouvernement italien à Rome, elle eût été dans son rôle, peut-être dans son droit, et la *Consulta*, semble-t-il, n'eût pas eu lieu de s'en formaliser.

Il n'en a rien été. La France a laissé à d'autres, à ceux de qui l'Italie paraissait avoir des raisons d'attendre des procédés d'une autre nature, les paroles dédaigneuses et les conseils blessants. Pour un motif ou pour un autre, l'Italie, de 1878 à 1882, a été traitée par le chancelier d'Allemagne à peu près comme la servante est morigénée par le maître. Elle ne s'en est montrée ni moins empressée ni moins docile. Et c'est à la suite d'admonestations officieuses et officielles, dont tout le monde — excepté le gouvernement italien — a gardé le souvenir, que ce gouvernement est entré dans l'alliance des puissances centrales.

Mais alors s'est produit un fait étrange. L'Italie, — ou plutôt le monde gouvernemental italien, — pour justifier une alliance dont la raison d'être n'était pas évidente à tous les yeux, a tout à coup énoncé contre la France des griefs dont le caractère peut surprendre, mais qu'il est impossible de ne pas trouver ingénieux. Le gouvernement italien signait avec l'Allemagne un traité où il est question, à chaque ligne, de guerre contre la France, et où les conditions d'une action militaire éventuelle sont réglées avec détails. Quoi de plus naturel? Est-ce que Jules Favre, en 1870, ne s'est pas refusé à dénoncer la convention de 1864 et à laisser le ministère italien accomplir l'invasion de Rome « sous sa propre et unique responsabilité »? Est-ce que, trois années durant, M. Thiers — *Proh! pudor!* — n'a pas maintenu dans les eaux de Civita-Vecchia, pour le cas où Pie IX aurait désiré quitter Rome, ce navire redoutable (1) qui à lui seul valait une flotte de cuirassés, l'*Orènoque?* Est-ce que, en 1883, un homme de grande autorité, M. le ministre président du conseil d'État d'Italie, n'a pas cru avoir des raisons suffisantes pour dénoncer la marche prochaine d'une armée française sur le Capitole (2)? Est-ce que, emboîtant le pas à un si haut fonctionnaire, M. Crispi n'a pas jugé opportun dès cette époque de prémunir l'Italie, dans son journal *la Riforma*, contre une guerre « sainte », dirigée par qui? par M. Jules Ferry! Est-ce que le cardinal Lavigerie n'a pas menacé Léon XIII — chose sûre — d'empêcher les évêques français de se rendre à Rome et de tarir les sources du denier de saint Pierre, si le pape avait jamais la pensée d'entrer en « conciliation » avec l'Italie? Est-ce que notre ministre des affaires étrangères, M. Flourens, n'a pas eu l'audace de déclarer à la tribune qu'il comptait, d'accord avec le pape, maintenir les droits traditionnels de la France dans les parages orientaux de la Méditerranée?

Mais, comme de tels griefs n'étaient pas de nature peut-être à soulever l'esprit public, à terrifier l'Italie, et à motiver, avec l'alliance tudesque, les cent millions d'augmentation annuelle des dépenses militaires, quelque chose de plus grave a été mis en avant. Et ici, nous sortons du domaine de la fantaisie, car il s'agit d'une parole officielle.

Par deux fois (les 17 mars et 3 mai 1888), du haut de la tribune de Monte-Citorio, le président du con-

(1) *Rattazzi et son temps*, p. [illegible], t. II.

(2) *Ibid.*, p. 408.

(3) Dans une audience [illegible] à un diplomate au mois de mars 1872.

(4) M. Crispi vient de [illegible] de l'invasion de Rome, quand il a dit, à propos de la mort de l'empereur Frédéric III : « Il le prince couronné dans la lutte qui complétera l'unité de sa patrie et la nôtre. » (15 juin 1888.)

(1) M. Bonfadini, croyant utile de formuler un tel grief, du haut de la tribune italienne, a qualifié *l'Orènoque* : « Un bastimento consumato dagli anni. »

(2) Lettre à la *Deutsche Revue*, 1883.

seil, ministre des affaires étrangères, a déclaré qu'en 1877, dans le but de relever le pouvoir temporel du pape, « le chef du gouvernement d'une nation voisine » avait voulu « tenter une expédition militaire contre l'Italie (1) ».

Oui, vous avez bien lu : des préparatifs de guerre! Et l'on avait les preuves en main (2)! Devant une telle affirmation, que faire? Sinon admirer le sang-froid du gouvernement italien, lequel, pour conclure une alliance qui devait assurer sa frontière menacée, attendit patiemment cinq années, de 1877 à la fin de 1882!

La révélation solennelle du président du conseil a été naturellement reproduite dans la presse et à la tribune (3). Quelle irréfutable justification d'un traité d'assurance réciproque entre l'Italie et l'Allemagne, contre cette perpétuelle ennemie de la paix, ce foyer inextinguible « de jacobinisme et de jésuitisme tout ensemble », cette nation perturbatrice avec laquelle l'Europe, « dans une croisade *libérale* », devra tôt ou tard « en finir », contre la France (4)!

Eh bien! l'accusation lancée par le président du conseil, du haut de la tribune, était une pure et simple fantasmagorie. Certes, et *à priori*, cette accusation avait contre elle toutes les vraisemblances, disons plus, toutes les possibilités. Quoi! M. le maréchal de Mac-Mahon, qui, en 1877, avait grand'peine à se soutenir lui-même, aurait eu l'idée d'entraîner la France dans la guerre! Et dans une guerre qui eût été une « guerre sainte », alors que toutes les passions antireligieuses étaient déchaînées et que venait de retentir le cri d'une autre guerre : *le cléricalisme, voilà l'ennemi!*

Lors de l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir il y a deux mois avec M. Crispi, à Rome, je n'avais pas, on le pense, la naïveté de croire que des questions qu'il m'autorisait à lui poser pourrait jaillir une bien vive lumière sur les projets prêtés par le président du conseil au chef du gouvernement français de 1877. Mais, en dehors des inductions qu'il m'a été licite de tirer de certaines réponses de M. Crispi, rien ne m'empêchait, pour tirer le fait au clair, de remonter aux sources. J'ai donc entrepris, à Paris comme à Rome, ce qu'on me permettra d'appeler une sorte d'enquête diplomatique. J'ai interrogé les documents et les hommes. Les documents, j'en ai acquis la certitude, sont absolument muets. Quant aux hommes, deux personnages considérables pouvaient éclairer la question, puisque l'année 1877, en ce qui est de la politique française, a été tout entière partagée entre eux. On jugera peut-être qu'il était superflu d'interroger M. Jules Simon, et presque puéril de provoquer un démenti de sa part. Cependant M. Jules Ferry avait bien été accusé, en Italie, de préparer une guerre « franco-vaticanesque »! J'ai donc demandé à l'ancien président du conseil, de décembre 1876 au 16 mai 1877, la permission de l'interpeller. Il n'avait à répondre et ne m'a répondu, en effet, que par un sourire.

Il était plus naturel de faire appel aux souvenirs du chef du cabinet du 16 Mai. M. le duc de Broglie m'a fait l'honneur de me déclarer que ni un acte, ni une dépêche, ni une démarche quelconque de son ministère n'avaient pu être le fondement ni le prétexte de l'affirmation de M. Crispi ; et il m'a autorisé à dire très haut, en son nom, que ni de près ni de loin, ni directement, ni indirectement, aucune tentative du genre de celles auxquelles le président du conseil d'Italie avait fait allusion n'avait été même esquissée sous l'administration à laquelle il avait présidé.

Ce n'est pas tout. Un ancien et éminent diplomate a bien voulu s'enquérir à Rome, auprès de plusieurs de ses collègues étrangers de ce qui avait pu servir de base, et donner une apparence de consistance à l'allégation du premier ministre italien. Il lui a été répondu que *personne, dans le corps diplomatique, n'avait pris la parole de M. Crispi au sérieux.*

Comment donc trouver une explication de cette parole? Je n'en vois qu'une, une seule: je la donne pour ce qu'elle vaut. M. le président du Conseil, dans la séance du 17 mars, a parlé, avec quelque emphase (1), du voyage qu'il fit en France, vers la fin de l'année 1877. M. Crispi arrivait à Paris en plein triomphe de la majorité des 363, sous les dernières ébullitions de passions électorales non encore apaisées. Il eut de fréquents entretiens avec les chefs du parti vainqueur. Ne peut-on supposer que, recueillant les échos de la lutte politique, il n'aura pu faire un triage bien sévère entre les accusations réciproques qui traînaient encore

(1) « . . . Eravamo sicuri che si voleva tentare una spedizione militare contro di noi. » (*Atti parlamentari*, séances du 17 mars, p. 1408, et du 3 mai, p. 2278.)

(2) « Ne avevamo in mano le prove. »

(3) Notamment par le spirituel et éloquent député que nous avons nommé plus haut, et dont les élans parfois fantaisistes ne sauraient nous faire oublier les luttes courageuses contre la politique de M. Crispi. « Mac-Mahon, a répété M. Toscanelli, d'après le président du conseil, cercava l'alleanza dell' Austria per fare guerra all' Italia, e ristabilire il potere temporale. »

(4) *Quintino Sella:* Commemorazione fatta all' *Associazione costituzionale romana*, par Quirino Leoni, vice-président de l'association.

(1) Le passage du discours du 17 mars relatif aux projets du gouvernement français ne semble porter la trace, à aucun point de vue, d'une bien vive préoccupation ni des vraisemblances morales, ni de l'exactitude historique. Se donnant le mérite vis-à-vis de la Chambre italienne, d'avoir été, à cette époque (décembre 1877), — et au moment même où il venait d'accabler de ses caresses les chefs du gouvernement français, — l'initiateur des traités avec l'Allemagne, M. Crispi déclare qu'il était sage de préparer une alliance, pour le cas où la guerre fût sortie des élections du mois *de mai* 1878 (*sic*). Ces élections futures étaient faites depuis trois mois (octobre 1877), au moment dont parle le président du conseil; et c'était contre la majorité des 363, apparemment, qu'il y avait lieu, pour l'Italie, de se mettre en garde, au point de vue d'une croisade en faveur du pouvoir temporel! — Que penser d'une théorie politique fondée sur de telles méprises?

sur le champ de bataille; et que cet engin de guerre électorale : « le triomphe du maréchal, c'est la guerre contre l'Italie, pour le pouvoir temporel! » aura pu, par mégarde, être ramassé au milieu de tant d'autres armes brisées ou démodées?

Sans doute, comme amateur de curiosités politiques et collectionneur de pièces électorales, M. le député Crispi aura pu attacher quelque prix à cette trouvaille. Mais l'usage qu'il a cru devoir en faire comme ministre des affaires étrangères et président du Conseil paraîtra peut-être aux esprits méticuleux un expédient tant soit peu risqué.

Ainsi les prétendus projets de la France contre l'Italie sont une fable qui a fait illusion à la bonne foi de M. Crispi; ainsi les craintes qu'avait ressenties le futur président du Conseil, il y a dix ans, et qu'il a rappelées *urbi et orbi*, il y a deux mois, n'étaient que l'effet d'un mirage, et l'écho de bruits peu dignes de fixer l'attention d'un homme d'État; ainsi les plans d'*expédition militaire* en 1877 présentaient à l'avance les mêmes caractères que ceux dont le patriotisme inquiet de M. le président du conseil d'État devait s'effrayer si fort en 1883; ainsi, les causes principales invoquées par les publicistes italiens, comme justification des traités conclus avec l'Allemagne contre la France sont le produit d'imaginations peu maîtresses d'elles-mêmes, ou, si l'on aime mieux, d'esprits en quête de raisons spécieuses et de prétextes; ainsi, comme conclusion, ce n'est pas l'attitude du gouvernement français, dans la question romaine, à une époque quelconque et sous aucune des formes que ce gouvernement a successivement revêtues, depuis 1870, qui ont pu motiver une alliance dont le résultat, sinon le but a été, on l'avoue, « d'arracher l'Italie à sa politique séculaire » (1).

D'un autre côté, M. Crispi vient de déclarer qu'il avait posé lui-même, dès 1877, à Berlin et à Gastein, les bases de l'alliance « après laquelle soupirait l'Italie »; que c'est dans ce dessein, que tout chaud encore des embrassements de Gambetta, il avait jugé bon de se rendre auprès du prince de Bismarck (2). Il avait trouvé là, dit-il, l'accueil le plus empressé; comment s'en fût-il étonné? Tout avait été préparé de longue date par le diplomate qui, dès le lendemain de nos désastres, avait reçu, de très haut, la mission de dénouer peu à peu, dans la capitale de la Prusse, tous les liens qui avaient uni l'Italie à la France, le comte de Robilant. Or Tunis, que nous sachions, n'était pas sur le tapis en 1877, et les Kroumirs, croyons-nous, n'étaient pas inventés. Les affirmations de M. Crispi fixent donc une date précise; elles établissent d'une manière irrécusable que l'affaire de Tunis a été, pour les promoteurs de l'alliance tudesque, ce qu'a été la question romaine, un prétexte, et tout au plus, si l'on veut, une occasion.

Quelles ont donc été les véritables raisons de l'alliance conclue par l'Italie avec l'Allemagne? Nous en avons touché un mot, au début de cette étude. Il ne nous convient pas d'y insister davantage, notre désir étant de ne rien écrire qui soit de nature à froisser l'amour-propre d'anciens amis que les déceptions ramèneront, tôt ou tard, au sentiment de leurs véritables intérêts.

Ce que nous pouvons et devons dire, c'est que dans cette alliance, — poursuivie avec une persévérance que rien n'a lassée, à travers les péripéties ministérielles, — ce ne sont pas les intérêts de la nation italienne qui ont été pris en considération; ces intérêts n'en ont pas plus été le mobile qu'ils n'en ont déterminé la conclusion.

Ce que nous disons aussi par conséquent, c'est que les traités de 1883-1887 n'ont répondu ni à des faits pressants ni à des griefs définis, et qu'en dépit des affirmations répétées au delà des Alpes, ils ne présentaient aucun caractère de nécessité.

Après avoir établi que ces traités sont sortis comme une conséquence naturelle de la déplorable politique des cabinets Cairoli et Depretis (avant le transformisme), M. Bonghi affirme que si la droite fût restée au pouvoir, les traités n'auraient pas été conclus; et il écrit (1) :

« L'Italie serait restée l'amie de l'Allemagne; ses relations avec l'Angleterre auraient continué à être excellentes, et ses rapports avec la France *n'auraient pas été troublés par son alliance* avec une puissance voisine qui sera encore longtemps l'adversaire naturelle de nos anciens amis. Sans aliéner notre liberté, nous aurions pu nous unir dans le but de la sauvegarde de la paix que notre alliance avec les deux États de l'Europe centrale se propose aujourd'hui. Nous aurions pu avoir ainsi une plus grande influence dans la politique générale, *une influence tout à fait conforme à nos idées et à nos intérêts*. NOUS SERIONS RESTÉS NOUS-MÊMES, beaucoup plus que nous ne l'avons fait (2). »

On ne peut mieux dire. Mais aussi quel aveu! et comment l'Italie a-elle été amenée à rejeter sur la

1. M. [illegible] *Revue internationale*, 1888. *Revue internationale*, [illegible].

2. « Mes [illegible] du ministère [illegible] de la [illegible] » (*Ibid.*, p. [illegible]).

1. *Revue internationale*, 10 janvier 1888.

2. « Tout en défendant le fait accompli par les arguments dont nous venons, croyons-nous, de faire justice, l'éminent écrivain, qui reconnaît d'ailleurs que « l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne a été un malheur pour l'Europe », écrit ces mots qu'il faut quelque courage, avouons-le, pour prononcer devant l'Italie officielle d'aujourd'hui : « C'est sa nationalité, au fond, que la France veut rétablir dans ses droits, lorsque l'idée de la revanche se soulève en elle. La nationalité est un droit que nous connaissons avant tout autre; et si ce sentiment n'a pas fait de nous les alliés de la France, il aurait du, au moins, semble-t-il, nous empêcher de prendre une attitude de nature à lui paraître hostile. » (*Ibid.*)

France la responsabilité et les résultats de la politique condamnée chez elle et par elle, de la politique Cairoli-Mancinienne, et à se venger sur sa voisine des fautes commises par deux ministères?

Plus d'un publiciste de l'école libérale a fait justice de la prétendue nécessité des traités avec l'Allemagne.

« Il fallait, a-t-on lu dans *l'Italie* (22 février 1888), faire de la politique purement italienne. Cette alliance avec l'Allemagne et l'Autriche, qui nous coûte si cher, nous est aussi parfaitement inutile. Nous nous sommes laissés aller au dépit que nous causait l'affaire de Tunis, et *au lieu de consulter notre intérêt avant d'agir*, nous n'avons visé qu'un but, être désagréables à la France. L'Allemagne étant l'ennemie de la France, il nous a semblé que nous atteindrions sûrement le but en devenant les intimes amis de l'Allemagne. »

Voilà, du moins, un accès de franchise. Alliance *inutile!* Il faut dire plus : alliance *nuisible!* Car on ne fait pas de traité gratis avec le profond politique auquel Frédéric II n'a refusé aucun de ses secrets. Et l'Italie, répétons-le, sait désormais ce que lui coûte l'honneur, jusqu'à ce jour peu productif, de naviguer de conserve avec le potentat hargneux qui n'admet d'alliance, les faits le prouvent suffisamment, que sous forme de vassalité. Je sais plus d'un excellent patriote qui se dit, à l'heure présente, que, dans cette affaire, l'Italie joue un rôle de dupe, et qui, sans oser maudire trop haut une politique encore pour quelque temps à la mode, au delà des Alpes, grommelle entre ses dents la fable du *Pot de terre et du pot de fer*. L'un d'eux me disait sur un ton de mystère : nos hommes d'État, en rivant l'Italie à la politique du comte de Robilant, sous la main du prince de Bismarck, oublient qu'un certain jour *une grenouille vit un bœuf* et que l'aventure tourna mal.

M. le marquis Ch. Alfieri a cru bon de faire savoir dernièrement, *urbi et orbi*, que l'alliance avec l'Allemagne était « populaire » en Italie, parce que, écrivait l'honorable sénateur dans un accès de sentimentalité chevaleresque, « on aime toujours se savoir l'allié du *plus fort* ». Le noble auteur de la « lettre à M. Gromier » eût été complètement exact, s'il eût écrit : « populaire dans les régions officielles ».

« Le gouvernement se met le doigt dans l'œil, me disait, à Milan, un homme du peuple. Est-ce qu'il croit par hasard que nous donnerons jamais la main à ces c... de Tedeschi? Allez, nous sommes tous ici amis de la France, nous n'avons pas oublié Radetski... et 1859. Si l'on voulait sérieusement nous lancer contre vous, je ne sais pas ce que feraient les gros bonnets de Rome (*la gente grossa di Roma*); mais ce qui est sûr, c'est qu'ici nous commencerions par f... le gouvernement à bas! »

En termes plus académiques, M. le député Cavallotti exprimait, il y a peu de temps, une pensée analogue quand il écrivait :

« Je voudrais sceller avec des députés de la France l'ancienne alliance du sang et du génie, plus forte dans les cœurs, plus longue dans le temps, que les alliances du droit divin et de la peur. Il faut, continuait l'éminent orateur, que les deux peuples se retrouvent dans les souvenirs et les intérêts qui les unissent, au-dessus des préjugés et des malentendus qui sont l'œuvre des petits politiciens et la douleur des esprits généreux dans les deux pays (1). »

Et sur cette lettre, en dépit de toutes les pressions gouvernementales, le député, démissionnaire pour cause de protestation contre la politique de M. Crispi, était remis triomphalement en possession de son mandat.

Je savais à quoi m'en tenir, quand, au mois d'avril dernier, j'entendais, en certains cercles politiques des régions centrales, parler de *l'unanimité* des Italiens dans la sympathie pour l'alliance bismarckienne. Au nord de la Péninsule, là où vivent les souvenirs de la domination allemande et où palpitent encore les émotions de 1859, s'il y avait unanimité, — ce qui n'est pas, bien entendu, — ce serait en un sens contraire à la politique gouvernementale. Ce n'est pas dans les provinces affranchies par la France d'un joug auquel il faut comparer celui qui pèse aujourd'hui sur l'Alsace-Lorraine, qu'on dirait du haut d'une tribune politique que « si *quelque chose* (*qualcosa*) dans le passé a pu séparer l'Italie de l'Allemagne » (2), il n'y a plus aujourd'hui, pour l'empire restauré, que des sentiments fraternels; ce n'est pas dans une des cités de Lombardie ou de Vénétie qu'on oserait écrire que « les malheurs et la servitude les plus pesants sont venus à l'Italie non de l'Allemagne, mais de l'arrogance (*Tracotanza*) française ».

Et, au surplus, n'est-ce pas dans la ville italienne par excellence, au cœur même de la patrie reconstituée, n'est-ce pas à Florence que, lors du voyage de Friedrichsruhe, l'un des organes les plus considérables de l'opinion libérale modérée déclarait que ce voyage « serait à jamais déplorable, si l'Italie y avait enchaîné une liberté d'action lui permettant seule de se tenir en dehors des conflits entre ses voisins » (3), et qu'il protestait contre toute politique « qui enchaînerait le pays au char de l'un des deux puissants rivaux » ? — N'est-ce pas cette même *Revue* qui, appréciant la politique officielle, protestait contre toute ligue hostile à la France; et cela, disait l'écrivain :

(1) Milan, 21 mai 1888.

(2) M. Bonfadini, à la Chambre des députés, séance du 17 mars.

(3) *Rassegna nazionale*, octobre 1887.

« Non seulement parce que l'Italie se trouverait alors exposée aux plus graves périls et que le principe de l'équilibre serait directement atteint, mais aussi parce que, en dépit de l'affaire de Tunis, l'Italie ne peut, hors le cas d'absolue nécessité, tourner ses armes contre la nation à laquelle principalement elle est redevable de son indépendance. »

N'est-ce pas à Rome enfin, que, tout en s'ingéniant à justifier l'alliance avec l'Allemagne, le premier publiciste de l'Italie rendait à un grand pays délaissé cet hommage qui traduit, avec un noble sentiment de justice, les regrets d'une affection non éteinte?

« La France a expérimenté et expérimente pour nous tous. Elle porte la peine de ses mécomptes nous sommes sauvés par elle. C'est en elle, depuis des siècles, que l'histoire de l'humanité se fait; c'est par elle, depuis des siècles, que l'humanité marche; c'est son cœur qui le premier s'est ému et s'émeut pour toutes les douleurs humaines. Tout le monde en Europe sait ce que veut dire une France amoindrie, troublée, incertaine... Elle a aidé l'Italie à redevenir nation. Elle a laissé l'Allemagne se constituer. Elle a oublié ses intérêts et ne s'est inspirée que de ses principes... Ainsi toute politique qui aurait pour but de détruire ou d'affaiblir la France serait une politique ennemie de la civilisation e de l'Europe (1). »

IV.

L'Italie est en face de cette alternative : ou prolongation de la paix, en dépit de la triple alliance (ou grâce à elle, *ad libitum*); et alors, maintien d'écrasantes dépenses, accroissement indéfini des impôts, ruine financière, sans autre compensation, pour l'Italie, que le plaisir de faire parader sa flotte sous le protectorat du drapeau tudesque (2); ou guerre contre la France, avec l'Italie aux côtés ou mieux au service de l'Allemagne; et alors, écartèlement de la France, en cas de victoire, ou anéantissement du royaume unifié, en cas de défaite.

Dans la première hypothèse, sacrifices sans raison comme sans but. Dans la seconde, risques formidables d'un odieux *alea*.

Il n'est pas démontré que l'Italie ait à bénir, sans réticences, les promoteurs d'une politique dont telle est la double face.

En regard de cette politique, il ne tenait qu'au pays de Cavour de réaliser un état de choses dont un apologiste de l'alliance (3) suggère lui-même la formule :

« Une Italie *libre* et forte à laquelle la frontière des Alpes et l'étendue de son littoral imposent nécessairement une politique de conservation et de paix; une Italie assurant contre toute attaque une moitié, au moins, des confins de la France, *et coopérant, avec elle et avec l'Angleterre, à rendre sur les mers le commerce de plus en plus florissant.* »

Idéal plus enviable, il en faut convenir, que « l'idéal de paix » actuel, idéal que l'Italie ne s'est nullement « formé » (1) elle-même, n'en déplaise à l'écrivain de la *Revue internationale*, mais qui a été « formé » dans le secret des conciliabules où s'est élaboré, loin de tout contrôle (2), le système mystérieux des combinaisons dynastiques.

Cependant, le fait est accompli; le traité est signé : *Cosa fatta capo ha!*

Nos anciens amis désirent sincèrement, nous le croyons pour des raisons de plus d'un genre, que l'alliance, *défensive* dans leur pensée, ne devienne pas, sous la main de l'initiateur, une force agressive et un engin de guerre contre la France, — et que l'épée reste au fourreau.

Eh bien! en vue d'un avenir de rapprochement, pour l'époque où nos voisins seront sortis de l'engrenage, que faire? Une seule chose : oublier!

Pour l'Italie, oublier les causes prétendues de l'alliance tudesque;

Pour la France, oublier l'alliance elle-même;

Pour l'une et pour l'autre, agir respectivement comme si ni les *causes* de l'alliance ni l'alliance elle-même n'avaient jamais existé, — et attendre, sous la garantie du *statu quo*, l'échéance qui, rendant à l'Italie sa liberté, lui permettra de reprendre une politique exclusivement *italienne*.

D'ici là, est-il besoin de dire que si, comme on s'en plaint au delà des Alpes, quelques organes de la presse française avaient eu le tort, en certains articles fantaisistes, de blesser les susceptibilités italiennes, satisfaction entière, sous ce rapport, devrait être donnée à de justes réclamations. Qui donc se donnerait le dangereux plaisir, de ce côté des frontières, de « répandre sur des passions ardentes les flots d'un caustique irritant »?

Mais, par contre, que mes amis de l'autre côté des Alpes me permettent d'attirer leur attention sur un grief très grave, de notre part, et, à cet effet, de leur faire confidence d'une partie de l'entretien qu'il m'a été donné d'avoir avec M. Crispi.

Il n'y a ici ni fantaisie ni exagération, puisque c'est au ministre des affaires étrangères d'Italie que le grief était déféré.

---

(1) R. Bonghi, *la Politique étrangère de l'Italie.*

(2) On sait que récemment, lors de la sortie des diverses flottes du port de Barcelone, un bâtiment, le *Kaiser*, seul navire allemand dans les eaux d'Espagne, marcha en tête des deux flottes italienne et autrichienne.

(3) M. Bonfadini, *la France et l'Italie en* 1888.

(1) M. Bonfadini, *la France et l'Italie en* 1888.

(2) On n'a pu oublier dans quelles conditions de double *intérim* parlementaire et ministériel a été mené à bonne fin le traité italo-tudesque (janvier-février 1887).

Je transcris simplement mon cahier de notes :

R. — Vous justifiez tout par ce mot stéréotypé : ligue *pour la paix!* Si, après le désastre de Novare, la France qui obtenait de l'Autriche, en faveur du Piémont, la réduction de l'indemnité de guerre de 220 millions à 75, avait dit à vos vainqueurs : « Je m'unis à vous; au cas où les provinces lombardo-vénitiennes s'insurgeraient pour l'indépendance, et où la mère patrie leur tendrait les bras, comptez sur mon concours : ligue *pour la paix!* » si, dis-je, la France avait tenu ce langage, après Novare, vous, Italie, qu'auriez-vous dit?

C. — Les circonstances ne sont pas les mêmes.

R. — Cette réponse vous semble-t-elle suffisante, monsieur le ministre? Passons. Vous vous plaignez du ton de la presse parisienne...

C. — Je ne me plains de rien. Il va de soi, quand on est au pouvoir, qu'on est indifférent à toutes les attaques.

R. — Parfaitement. Je veux dire que beaucoup de vos publicistes se plaignent vivement *du ton* de la presse française. Laissez-moi formuler devant vous un grief bien plus sérieux. Plus d'une feuille italienne n'a-t-elle pas adopté, dans la question douloureuse posée depuis dix-sept ans, la thèse prussienne officielle, à savoir que l'Allemagne, en 1870, n'a fait que ressaisir par la force les provinces que des coups de force lui avaient enlevées? Cette thèse, quand elle n'est pas exposée chez vous explicitement, est presque toujours sous-entendue, et, dans plus d'une occasion, j'ai eu à la combattre moi-même. Or rien n'est plus cruel pour la France que l'exploitation de la théorie tudesque, et en même temps rien de plus contraire à la vérité historique. Ce n'est pas à vos publicistes qu'il faudrait avoir à apprendre l'origine de l'annexion de Metz, Toul et Verdun à la France, alors que les princes allemands, l'électeur de Brandebourg en tête, — un ancêtre de l'empereur actuel, — offraient les *Trois-Évêchés* au roi Henri II, en rémunération des services diplomatiques et militaires accordés pour la défense des *libertés germaniques* contre l'Empire. Ce n'est pas à eux non plus qu'il faudrait avoir à rappeler la remise volontaire des villes et bourgs d'Alsace à la France (1), quinze ans avant le traité de Westphalie, et les dix millions de livres qui désintéressèrent le landgrave. Quels peuvent être, veuillez me le dire, monsieur le ministre, les sentiments d'anciens amis français, quand ils trouvent sous des plumes ou sur des lèvres italiennes l'argumentation du prince de Bismarck?

C. — Je n'ai pas souvenir des écarts de polémique dont vous parlez.

R. — Pourtant ce souvenir m'est à moi très présent; de même que je vois les journaux italiens trouver tout simple que la langue française soit expulsée des écoles de l'Alsace-Lorraine. Est-ce que l'allemand avait jamais été parlé à Metz et dans le pays messin? A aucun moment, d'ailleurs, la France n'a cherché à imposer sa langue aux pays qui se sont annexés à elle; toujours elle a laissé aux populations nouvelles le libre usage de l'idiome originel. Grande preuve de force et de confiance, et véritable libéralisme pratique! Les Alsaciens avaient gardé l'allemand, comme les Bretons avaient gardé le celtique, les méridionaux du sud-ouest, le basque...

C. — Et les Corses, l'italien!...

R. — Certainement! Eh bien! détachez donc la Corse de la France parce qu'elle conserve la langue primitive! Démonstration péremptoire que la langue seule ne constitue pas la nationalité et qu'il est d'autres causes de la solidité des liens — liens de chair et de sang — qui unissent à mon pays les provinces que le sort des armes lui a momentanément arrachées. Si ce que je dis là est vrai, faites donc en sorte, monsieur le ministre, que vos publicistes s'abstiennent de soutenir une théorie irritante. Si Votre Excellence y parvient, elle ne recevra peut-être pas les remerciements du prince de Bismarck, mais elle aura beaucoup fait pour le rapprochement des deux nations, qui se sont appelées et qui s'appelleraient encore — si on les laissait à elles-mêmes — les deux *Nations Sœurs!*

EUGÈNE RENDU,
ancien député.

(1) Sauf Strasbourg. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les actes des *Chambres de réunions*.

LITTÉRATURE POLONAISE

Adam Mickiewicz, sa vie et son œuvre (1)

Il est des gens illustres qui préparent de leur vivant leur apothéose. Sous les yeux de Victor Hugo, sa femme racontait sa vie. Mme Quinet assure qu'elle ne laissa jamais son mari envoyer une lettre qu'après en avoir préalablement pris copie et Lamartine débita lui-même au public « les cendres de son cœur ».

Si grand que soit un homme, il y a quelque chose de déplaisant à ce que, selon l'expression d'Auguste Préault, il reçoive le Panthéon dans le nez sans éternuer. Les célébrités qui ne se brûlent pas d'encens à elles-mêmes nous sont plus sympathiques que celles qui semblent se dresser sur la pointe des pieds, derrière la renommée, pour souffler dans la trompette de cette déesse. Gœthe nous offusque lorsqu'à l'appui de son affirmation que toutes les grandes découvertes et

(1) Un vol. in-18, avec un portrait par T. Bérenzier, chez Albert Savine.

tous les grands hommes surgissent à la fin d'un siècle, il fait remarquer qu'il naquit l'année même de la découverte du paratonnerre.

Adam Mickiewicz n'a eu cure de faciliter la besogne de ses biographes. Dans ses lettres, il parle rarement de lui et plus rarement encore de ses œuvres. Il en résulte qu'on ne sera jamais fixé sur la date de la conception de telle ou telle de ses poésies, et qu'on se dispute même encore sur le lieu de sa naissance. Avare de détails personnels vis-à-vis de ses compatriotes, il se souciait encore moins de satisfaire la curiosité des étrangers. Il professait, quant à la gloire, l'opinion qu'il place dans la bouche du héros d'un de ses drames : « Être célèbre, s'écrie Casimir Pulawski, dans des pays où je n'ai ni père, ni mère, ni amis! Si tous les Français, tous les Allemands, tous les Turcs et les Russes par-dessus le marché, prononçaient mon nom en l'estropiant, qu'est-ce que cela me ferait? Que nos parents se glorifient d'avoir de notre sang dans les veines. Eh! il y a sur ce rocher des traces d'un petit pied après lequel je courais jadis. Que cette ingrate meurt du regret de m'avoir répudié. Voilà de la gloire vivante, chaude. J'aime les échos, mais il faut que je les entende. »

Ailleurs le poète déclare qu'il lui importe plus que ses œuvres soient lues à l'office ou sous le chaume que dans les salons. Elles ne tardèrent pas à l'être partout dans son pays. A l'étranger, les traductions se multiplièrent avant qu'un travail d'ensemble sur la vie de l'auteur ne vînt donner la clef de ses productions. Un écrivain s'illusionne lorsqu'il veut réaliser une création absolument impersonnelle. Sa vie reste toujours le commentaire indispensable de son œuvre. Mû par ces considérations, M. Ladislas Mickiewicz vient de publier une biographie de son père, qui nous permet de pénétrer davantage dans l'intimité de ce beau génie.

Un fils bénéficie de ses souvenirs et de la possession de documents qu'il est seul à avoir, mais il est évidemment plus porté à l'admiration qu'au blâme. Piètre inconvénient en somme, car la critique reprendra assez vite ses droits.

Le premier chapitre du volume est consacré au premier amour et aux premières poésies d'Adam Mickiewicz. Mickiewicz fut un enfant de la Lithuanie, cette Bretagne de la Pologne, dont les habitants, a-t-il dit au Collège de France, ont le sentiment le plus intime et le plus exquis de la vie de la nature. Il assista enfant à la déroute de la grande armée et s'entretint avec les vieux grenadiers qui logèrent chez ses parents. Il leur exprima sa surprise de les voir si âgés faire une pareille campagne. Et les grenadiers répondirent à l'enfant : « Nous ne pouvions le laisser aller tout seul! » Ce trait rapporté à Michelet le frappa. Il trouva la repartie sublime, et il l'a commentée ainsi : « Le laisser aller seul! Ainsi ces vieux soldats ne comptaient pour rien les générations nouvelles ni les cinquante peuples que Napoléon traînait après lui. Sans eux, Napoléon eût été seul. »

En dépit des dévastations de la guerre et des déceptions de 1815, la vie de campagne en Lithuanie ressemblait à une fête perpétuelle. « C'était, a dit Mickiewicz en se reportant aux années de sa jeunesse, un échange ininterrompu de gaieté, d'amour et de félicité. Nous restions des nuits entières dans les bois et au bord des lacs. On était sans cesse en quête de divertissements. »

Mickiewicz s'éprit de la jeune fille qu'il immortalisa sous le nom de Maryla. Il n'était qu'un pauvre professeur, tandis qu'elle appartenait à une famille opulente. Les lettres du poète n'ont pas été publiées, elles ont vraisemblablement été détruites. Mais il conserva religieusement les billets de Maryla, la plupart écrits en français. Ils s'aimèrent d'abord sans songer aux obstacles. Dans cette grande passion, la famille de la jeune personne ne voulut voir qu'un enfantillage. Les mœurs patriarcales de la Lithuanie excluaient jusqu'à l'idée d'une révolte. Les deux amants se plaignaient et se consolaient l'un l'autre. « Vous ne me connaissez plus comme autrefois, écrivait Maryla, si vous supposez que la pensée qu'il y ait des créatures cent fois plus malheureuses que moi puisse me calmer. Je me résignerais volontiers à mon sort, j'endurerais tous ses coups, si je savais le reste du monde heureux. » Elle ajoute dans une autre lettre : « Puisque vous allez entreprendre une nouvelle traduction du *Werther*, de Gœthe, qui a gâté par un vilain dénouement le plus beau roman, prêtez-lui plus de sentimentalité, pour qu'il place sa félicité dans les sentiments du cœur et soit le plus heureux des hommes, tout en paraissant ne pas l'être, aux yeux du monde. »

Les parents de Maryla voulurent couper court à l'exaltation de la jeune fille en lui faisant épouser un riche voisin de campagne. Il y eut alors entre Adam Mickiewicz et Maryla d'orageuses explications. Un billet daté de minuit porte : « Je me sers du prétexte de vous renvoyer le journal pour pouvoir vous griffonner quelques lignes. C'est une démarche trop hardie de ma part et peut-être blâmable ; mais, dans la situation où je me trouve, je peux bien alléguer un passage de votre poésie : « Pour me juger, ce n'est pas avec moi, c'est en moi qu'il faut être. »

Le dernier billet fixe un rendez-vous : « A minuit, à la même place où je me suis blessée à une branche, et, si quelque grave obstacle m'en empêchait, alors à la limite, vendredi à cinq heures. »

M. Ladislas Mickiewicz suppose qu'ici se joua la scène du poème des *Aïeux* :

« C'était la plus belle des nuits. Je vois une larme dans ses yeux. — Demain, dis-je, je pars. — Adieu, répondit-elle tout bas. Oublie. — Elle cueille une feuille, me la tend : — Là, dit-elle en montrant la

terre, voilà ce qui nous reste. Adieu. — Et dans la longue allée, elle disparaît comme un éclair. »

Maryla avait bien consenti à épouser celui que lui désignait le choix de ses parents, mais elle vivait avec lui comme si elle n'était pas sa femme. La santé de Mickiewicz s'altérait. Il semblait que l'un et l'autre dussent tomber dans le marasme. Mickiewicz épancha, il est vrai, sa douleur dans un poème admirable; mais il ne sentit pas le soulagement qu'éprouva Gœthe après avoir écrit *Werther*. Une catastrophe sauva ces deux amoureux.

Alexandre Ier était entré dans la phase rétrograde de son règne. Pour le maintenir dans un état d'appréhension perpétuelle, ses conseillers avaient besoin d'inventer des complots. Les jeunes gens de l'Université de Vilna s'étaient formés en association. Ils eurent beau la dissoudre en sentant venir l'orage, ils furent arrêtés, emprisonnés, torturés.

La prison enseigna au poète que ses souffrances individuelles n'étaient rien comparées aux souffrances de tout son peuple. Le prisonnier de Vilna écrit sur les murs de son cachot : *Gustavus obiit, hic natus est Conradus.*

Gustave, c'est l'amant désespéré de la deuxième partie des *Aïeux*. Conrad, c'est le héros du poème insurrectionnel que le poète publiera à Saint-Pétersbourg.

M. Ladislas Mickiewicz examine la corrélation qui existe entre la vie de l'auteur et son œuvre. Il a, il est vrai, étudié l'œuvre ailleurs (1); mais, dans le présent ouvrage, il se préoccupe de préciser davantage la limite qui sépare la fiction de la réalité, et d'établir le degré de concordance des actes et des paroles. En se renfermant dans le cadre d'un seul volume, il eût été sans doute impossible d'étudier simultanément et à fond l'œuvre et l'homme. Nous ne procéderons pas autrement et, pour une raison analogue, c'est l'homme que nous analyserons de préférence à ses poésies.

Alexandre Ier déporta en Sibérie la plupart des condamnés du procès de Vilna. Les plus favorisés furent internés en Russie. Mickiewicz fut de ces derniers. Il habita successivement Moscou, Saint-Pétersbourg, Odessa, visita la Crimée. La société russe lui fit un accueil enthousiaste. Plus d'un de ses compagnons se scandalisa de le voir fréquenter les salons russes. Le poète leur répliqua par ces vers des *Aïeux* : « Maudits ceux qui ne payent pas ! Il faut tout payer, ou par un travail réciproque, ou par un sentiment reconnaissant, ou par le don d'une larme. » De Sibérie, Czeczot, qui avait été le mentor de la jeunesse de Vilna, lui rappellera que la Bible défendit aux juifs tout contact avec les idolâtres. Mickiewicz lui répondit qu'il était prêt à manger non seulement le bifteck des Moabites, mais même, lorsqu'il aurait faim, la viande de l'autel de Dagon et de Baal, et qu'il n'en demeurerait pas moins bon chrétien. Il ne connut jamais ce qu'on pourrait appeler les chinoiseries du patriotisme. Il eut à un degré extraordinaire le don d'improviser. Devant un auditoire polonais, il improvisait dans sa langue et en vers. Devant un auditoire russe, il lui fallait improviser en français. Une de ses improvisations arracha à Pouchkine cet hommage : « Quel génie! Quel feu sacré! Que suis-je auprès de lui! »

Les deux poètes se lièrent intimement. Mickiewicz a consigné dans une de ses plus belles poésies les vœux que Pouchkine et lui, abrités contre la pluie sous le même manteau, firent au pied de la statue de Pierre le Grand en faveur de la liberté. Plus tard, Mickiewicz s'adressera de l'exil à ses amis russes : « Vous souvenez-vous de moi? écrira-t-il. Moi, je ne puis rêver à ceux de mes amis qui sont ou morts ou en exil, ou au fond des cachots, sans songer à vous : vos figures étrangères ont droit de citoyenneté dans mes rêves. »

A Saint-Pétersbourg, Mickiewicz lança son poème de *Conrad Wallenrod*. Un Lithuanien, traqué par les chevaliers teutoniques, ne voit d'autre moyen de sauver sa patrie que de s'engager dans leurs rangs, de parvenir au commandement supérieur et de s'attarder exprès à leur tête dans une expédition lointaine, de façon à les vouer à une sorte de retraite de Russie, au cours de laquelle ils périssent misérablement. La scène se passant au moyen âge, la censure s'y laissa tromper. Le poème fut un *sursum corda* qu'entendit la Pologne entière. Il posait un problème ardu, celui de savoir jusqu'à quel point les opprimés sont tenus à la fidélité militaire vis-à-vis de leurs oppresseurs. Le poète voulait moins prouver que tous les moyens sont bons si le salut de la patrie est en jeu, que montrer les conséquences inévitables d'un joug étranger. Son audace ne fut point restée longtemps impunie. Sous prétexte de santé, il sollicita un passeport pour l'Italie. Il l'obtint, grâce à ses amis russes, et c'est leur influence qui retarda l'expédition de l'ordre que le gouvernement, mieux avisé, avait donné de retirer à Mickiewicz son passeport. « La Pologne, dit M. Ladislas Mickiewicz, serait ingrate, si elle n'inscrivait dans son livre d'or les noms de ce groupe de Russes qui protégèrent Adam Mickiewicz contre leur propre gouvernement, s'interposèrent entre le czarisme et lui, le dérobèrent à une relégation dangereuse pour son génie et facilitèrent son hégire. »

Mickiewicz parcourut l'Allemagne et l'Italie. A Weimar, il reçut de Gœthe le plus cordial accueil. Il voyageait de compagnie avec un autre poète polonais, Odyniec, dont les lettres décrivent avec infiniment d'humour cet épisode. Voici, par exemple, en quels termes Odyniec portraiture Gœthe :

« Il a, sans exagération, quelque chose d'olympien,

(1) *Chefs-d'œuvre poétiques d'Adam Mickiewicz*, 1 vol. in-18, Paris, 1882.

la taille haute, des formes amples, le visage grave, imposant et le front... c'est précisément le front qui est olympien. Sans diadème, il brille de majesté. Les cheveux, pas trop blancs, se font rares au-dessus du front. Les yeux, couleur de bière, clairs et vifs, se distinguent encore par une particularité, c'est une bordure qu'on dirait émaillée et qui entoure chaque prunelle. Adam l'a comparée à l'anneau de Saturne. Nous n'avons rien vu de pareil chez personne. »

Mickiewicz rencontra à Weimar Victor Pavie, un romantique très assidu alors chez Victor Hugo, et David d'Angers qui exécuta son médaillon et pour lequel il traduisit en français son *Fâris*.

A Rome, quelques jours avant que n'éclatât à Varsovie l'insurrection du 29 novembre 1830, Mickiewicz écrivit ses strophes douloureuses à *la Mère polonaise :*

« O mère polonaise, lorsque l'œil de ton fils brille de l'éclat du génie, de bonne heure, mets-lui des chaînes aux mains, fais-le s'atteler à la brouette, afin qu'il ne pâlisse pas devant la hache du bourreau ni ne rougisse à la vue de la corde. »

De sombres pressentiments l'agitaient. Entravé par le manque d'argent et l'insurrection des Romagnes, il s'achemina lentement vers la Pologne et apprit en Posnanie la chute de Varsovie. Il se réfugia à Dresde. Ce fut pour lui un moment de fiévreuse activité littéraire. Il y composa la troisième partie des *Aïeux* que George Sand devait plus tard commenter et signaler à l'admiration du public européen.

A Paris, le poète fréquenta le général Lafayette, Lamennais et Montalembert. Ce dernier, dans toute la fougue de la jeunesse, semblait un champion à jamais acquis à la cause des nationalités. « Je vis beaucoup plus en Pologne qu'en France », écrivait-il. Il traduisait en français le *Livre des pèlerins polonais*, d'Adam Mickiewicz et sa virulente préface attira les foudres de la cour de Rome et sur le traducteur et sur l'auteur. Montalembert n'était pas tendre alors pour les magistrats de l'Église. A propos de la mort du cardinal de Rohan, il écrivait : « C'était un homme d'honneur et de cœur, *ce qui est fort rare* parmi nos évêques d'aujourd'hui. » Sur l'album d'une jeune Polonaise, après avoir cité cette pensée de M. de Maistre que le plus grand malheur pour l'homme politique, c'est d'obéir à une puissance étrangère, il stigmatisait les partisans de la légitimité, du royalisme et le chef de la religion lui-même, de leur acharnement contre la Pologne et de leurs flagorneries à son bourreau. « O justice! ajoutait il, tu as disparu de la terre! »

Mais M. de Montalembert n'avait rien de l'immuabilité de Brutus. Il commença par se soumettre à la Cour de Rome, puis se rapprocha à petits pas de l'absolutisme européen. En 1840, il défendra la Pologne avec des bons mots. Mickiewicz lui reprocha violemment de trouver matière à plaisanteries dans les lugubres massacres de Cracovie et rompit définitivement avec lui.

Depuis longtemps il désapprouvait hautement les agissements du parti catholique. En 1840, M. Cousin avait créé pour lui, au Collège de France, une chaire de langue et de littérature slaves. L'enseignement de Mickiewicz, de Quinet et de Michelet remua profondément la jeunesse et prépara l'explosion de 1848 comme l'enseignement de Cousin, de Villemain et de Guizot avait préparé l'explosion de 1830. Le pouvoir suspendit successivement les trois professeurs. Mickiewicz fut frappé le premier. En 1841, un illustre théosophe polonais, André Towianski, était arrivé prêcher à Paris l'imminence d'une rénovation européenne. L'action qu'il exerça sur le poète imprima au cours de ce dernier une tendance plus philosophique et plus mystique.

Privé de sa chaire, Mickiewicz se rendit à Rome. Le monde entier avait les yeux fixés sur Pie IX. Les patriotes de tous les pays s'attendaient à le voir initier une croisade en faveur des nations souffrantes. A la nouvelle de la révolution de février, Mickiewicz forma un noyau de légion polonaise. Il rêvait une sorte de thabor hussite qui eût propagé un symbole politique imprimé à Rome et approuvé par la censure ecclésiastique. L'approbation donnée par l'Église à ce document est caractéristique. L'égalité complète des droits était promise aux Israélites et aux femmes. La légion combattit au Tyrol pendant que Mickiewicz revenait à Paris lui chercher des ressources et des renforts.

Il y trouva la réaction triomphante et fut en but à des tracasseries policières. Parmi ses amis français, George Sand, Michelet et Quinet occupèrent la première place. M. Ladislas Mickiewicz cite une longue et curieuse lettre de Michelet qui annonce au poète son mariage et le prie d'être son témoin. Il commence par lui dire qu'il a le cœur brisé de la nouvelle persécution qui a atteint son ami qu'on n'avait point laissé remonter dans sa chaire. « Ah! écrit Michelet, nous entrons dans un âge barbare, ennemi de la pensée! Je l'ai dit à mon cours. J'ai dit aussi que vous seul aviez été vrai prophète. Vous seul avez prévu. » Michelet raconte ensuite que son père est mort, que son gendre devra s'éloigner, qu'il le veuille ou non. « Voilà donc, mon ami, mon foyer divisé, Lot va à l'Orient, Abraham à l'Occident. » L'historien a regardé autour de lui et a résolu de s'adjoindre une personne formée par ses livres. « Cette personne est une femme, une jeune demoiselle. Je l'épouse, malgré la différence d'âge. C'est ma fille, selon l'esprit; à ce titre, sa destinée était tracée ; malgré l'erreur du temps, elle m'appartenait et ne pouvait être qu'à moi. »

Les complications orientales décidèrent Adam Mickiewicz à solliciter une mission scientifique en Orient. Il voulait avant tout rétablir la bonne harmonie entre

les partis polonais qui se divisaient à Constantinople. Le journal et les lettres des deux amis, l'un Polonais, l'autre Français, qui accompagnèrent le poète, sont pleins d'intérêt. Voici une lettre de Mickiewicz lui-même, écrite de Constantinople à une amie russe domiciliée à Paris : « Je ne vous parlerai pas des magnificences extérieures de Constantinople ; vous les connaissez par les descriptions et vous en avez vu probablement le diorama. Il n'en est pas de même quant à l'intérieur. Il faut avoir des sens bien démocratiques et fort robustes pour supporter les premières impressions d'une cité orientale. Je m'y suis cependant promptement habitué. Je vous avoue même que ce n'est pas sans un certain plaisir que je m'arrêtais dans quelques quartiers de la ville qui me paraissaient parfaitement semblables à ceux de ma petite ville natale de Lithuanie. Imaginez-vous, par exemple, une place publique couverte d'une couche de fumier et de plumes, où se promenaient tranquillement des poules, des dindons et toutes sortes de bêtes au milieu de groupes de chiens qui faisaient la sieste ; mais, pour arriver de cette place chez nous, il fallait suivre des ruelles que j'ai trouvées si primitives et si pittoresques que je vous en épargne la description. Je n'affronte qu'une fois par jour ces passages à travers des tas de rats crevés, de chats éventrés, d'Anglais ivres-morts et de portefaix turcs qui barrent hermétiquement les deux côtés de la ruelle. Une fois sur le Bosphore, on prend un bateau. Il y a une chose, ici, qui vous plairait certainement ; c'est l'honnêteté et la modestie des marchands. J'ai pensé à vous en traversant les vastes bazars de cette capitale. Personne ne m'invitait à entrer, pas d'amorces ni de réclames. Je m'arrêtais, j'examinais les marchandises, sans que le débitant eût l'air de s'apercevoir de ma présence. Pour la première fois de ma vie, j'ai eu envie de faire des achats. »

Démocrates et aristocrates polonais étaient aux prises à Constantinople. Mickiewicz fut très affligé de voir que ses compatriotes, au lieu de saisir l'occasion aux cheveux, perdaient leur temps en rivalités stériles. Il se proposait de quitter Constantinople, de visiter les pays slaves, puis la Grèce et Jérusalem. Une attaque foudroyante de choléra le terrassa en quelques heures, le 26 novembre 1855. En se sentant mourir, il voulut dicter un testament, puis murmura à son compagnon de voyage : « Je n'en ai plus la force. Dis à mes enfants qu'ils s'aiment toujours entre eux. » Il y a une certaine analogie entre la mort d'Adam Mickiewicz et celle de lord Byron, mus tous deux par le besoin d'être poètes non seulement dans leurs écrits, mais dans leurs actes.

L'une des curiosités de ce volume, c'est le dossier d'Adam Mickiewicz, que son fils a obtenu la permission de copier à la préfecture de police, sur la recommandation de M. H. Carnot. Il est heureux qu'il ait eu en septembre 1870 cette bonne inspiration, puisque les incendies de la Commune réduisirent en cendres ces matériaux comme tant d'autres qui ont été de la sorte irrémédiablement perdus pour l'histoire.

La police secrète ne se recrute pas parmi les plus nobles cœurs et les plus belles intelligences. Il y a donc quantité de niaiseries dans ce dossier et Alfred de Musset eût été bien étonné si on lui eût dit que le rapport présenté dans sa comédie de *Fantasio* par l'inepte Marinoni au prince de Mantoue est le type de la plupart des documents payés, à beaux deniers comptants, par la préfecture de police. Marinoni a recueilli les propos parvenus jusqu'à son oreille sur la fiancée de son maître et qu'il a libellés ainsi : « Mélancolique, fantasque, d'une joie folle, soumise à son père, aimant beaucoup les pois verts. » Les agents des polices orléaniste et impériale, brouillant les époques et commettant les confusions les plus comiques, rédigeaient les dénonciations les plus niaises que leurs supérieurs hiérarchiques signaient sans vérification et transmettaient à qui de droit. Commençons par un spécimen de rapport de simple agent :

« 17 janvier 1854. M. Adam Mickiewicz m'a dit : Il faut boire beaucoup pour être inspiré par l'esprit divin. Le poète, ouvrant un tiroir plein d'or, a dit à Adolphe *** : La doctrine est pour les imbéciles et ceci est pour moi. »

En août 1852, Piétri contresignait les absurdités suivantes :

« M. Mickiewicz, esprit brouillon, versatile, sophiste, allie les idées les plus saines aux plus extravagantes, aussi bien en politique qu'en matière religieuse. Aussi toutes ses folies n'ont-elles réussi qu'à faire mettre ses ouvrages à l'index par la cour de Rome, qui n'a vu en lui que le projet de saper le catholicisme au profit de la Russie. On l'a vu se mêler en même temps d'entreprises opposées inconciliables. Il s'est montré à la fois partisan effréné du principe aristocratique et du socialisme le plus désordonné. Pendant qu'il faisait de la propagande antireligieuse, il fondait une congrégation de jésuites et devenait le plus fougueux sectaire de Towianski. »

Dans ce fatras, il se glisse parfois des observations de quelque valeur. En août 1842, le reporter de la préfecture écrit : « M. Mickiewicz entraîne des Français. C'est pour la première fois, depuis les carbonari, que les fractions politiques polonaises cherchent des liaisons intimes avec les gens du pays. Il me semble que le fait est assez grave. » En 1844, l'argousin communique au préfet un propos de Michelet : « Jeudi dernier, M. Michelet a dit, devant un nombreux auditoire : « Quant à Mickiewicz, c'est un homme dont la « tête est entourée d'une lumière divine, c'est plus « qu'un poète, c'est un prophète. »

L'affluence du public scandalisait la police. « Au cours de M. Mickiewicz, le grand amphithéâtre est

comble, lisons-nous dans un rapport du 21 mai 1844. A sa dernière leçon, l'exaltation a été extraordinaire. Une femme du peuple, qui se trouvait près de la tribune, s'est évanouie. Une autre femme s'est jetée à genoux en criant : Vive Adam Mickiewicz! »

Mais la perle de ce dossier, c'est un rapport de police du 20 décembre 1847, où l'on lit : « M. Mickiewicz a répété, devant un nombreux auditoire, que le gouvernement n'a que la consistance d'un rêve et que le réveil de la France est proche. » Deux mois après, février 1848 justifiait les prévisions du poète.

Nous avons mieux aimé esquisser à grands traits la silhouette d'Adam Mickiewicz, d'après son biographe le plus récent, que de nous appesantir sur les lacunes de cet ouvrage. Ainsi l'auteur glisse bien légèrement sur Towianski et nous donne un aperçu trop vague du système de l'homme que tant d'esprits supérieurs de l'émigration polonaise proclamèrent leur maître. Nous aurions également souhaité que les tendances politiques et religieuses du poète fussent plus nettement accusées. Enfin, les relations sociales d'Adam Mickiewicz sont sommairement indiquées, alors que le lecteur eût été en droit d'avoir plus de détails sur les amis du poète et l'influence qu'ils ont exercée. Il existe, en polonais, une volumineuse correspondance d'Adam Mickiewicz et nous n'avons pas remarqué que son fils ait puisé sérieusement à cette source, nécessairement la plus abondante de toutes. Cette biographie en un volume en appelle une autre en deux ou trois volumes, qui réponde aux desiderata que nous venons d'exprimer.

HELENUS.

LES CIRQUES

Le monde des équilibristes (1).

Le désir de vaincre des difficultés croissantes a élevé au *trapèze* les équilibristes du fil de fer.

C'est dans la mobilité toujours plus inquiète du soutien que siège ici le péril.

Le fil de fer et la corde sont plus mouvants que la boule; le trapèze — même lesté au bout des deux cordes de masses de plomb — est sensiblement plus instable que la corde. C'est lui le pur-sang, la bête frissonnante, souple et rebelle, qu'il faut monter avec des nuances, des délicatesses infinies. Aussi les équilibristes qui ont une fois tâté du trapèze n'en veulent plus descendre. Et ils contemplent avec un souverain mépris, à travers les mailles de leur filet, les pauvres danseurs de fil de fer que les croisés élèvent péniblement à deux mètres au-dessus du sable de la piste.

Boule, corde, fil de fer, trapèze, c'est le cycle complet. On vient de voir que ces exercices gracieux étaient surtout exécutés par des femmes. L'homme, qui n'a point les mêmes raisons esthétiques d'exhiber son corps dans un travail où il ne trouve point l'emploi de sa vigueur musculaire, ne quitte guère le tapis ; il est *jongleur* ou *antipodien*.

Tous les banquistes, tous les enfants de banquistes jonglent. C'est une trêve de repos entre les exercices qui lassent la force. On s'assoit dans un coin, on ramasse ce qui vous tombe dans la main, une clef, une orange, une pierre, on lance ces objets en l'air. Mais l'exercice quotidien est nécessaire pour dépasser cette habileté commune, atteindre certaines virtuosités dont vous avez eu le spectacle. Le véritable jongleur — il est presque toujours gaucher — ne jongle ni à cheval, ni sur la corde, ni sur le trapèze : il jongle à terre avec des boules. C'est le cas particulier des Japonais. On en a exhibé un, cet hiver, dans les salons, dont l'habileté frisait la sorcellerie. Il jonglait seulement avec une grosse bille blanche et une petite bille rouge. Entre ses doigts, ces deux boules semblaient des êtres animés. Elles parcouraient son visage, remontaient et descendaient le long de ses bras, s'arrêtaient sur son nez, sur le bout de son doigt. Agoust, avant d'être clown, mime et régisseur du Nouveau Cirque, a été célèbre en Amérique comme jongleur. Je l'ai vu, pour ma part, jongler simultanément avec un œuf, un boulet et une bouteille de champagne, ce qui est un tour miraculeux, à cause de la diversité des efforts musculaires réclamés par le rejet de chaque objet.

Le fameux Severus est aussi, à l'heure qu'il est, une des célébrités de l'équilibrisme de tapis. Il paraît sur le théâtre vêtu du pourpoint noir d'Hamlet; on attend qu'il va débiter le monologue de la terrasse d'Elseneur. Non. Il se fait apporter une petite chaise de velours, il se perche dessus la tête en bas, les pieds en l'air. Il a eu soin, auparavant, de poser sur sa nuque, en équilibre, une lampe allumée avec son verre et son globe. Il la fait avancer sur son crâne, par de petits mouvements saccadés du cuir chevelu. Elle arrive sur son front, et, chevauchant son profil, descend jusque sur la poitrine.

Ce Severus s'est fait une spécialité du jonglage exécuté avec des objets fragiles. Il remplace les boules et les poignards par des cuvettes, des saladiers, des verres de lampe, des assiettes de toutes tailles. On ne se console pas, quand on le voit à l'œuvre, d'avoir oublié sa cuisinière à la maison et perdu l'occasion de lui apprendre, une bonne fois, à manier habilement la vaisselle.

Severus est un *bras de fer* distingué. De même que les biceps des bras se développent vigoureusement chez les jongleurs, les muscles cruraux atteignent un volume et une puissance de détente tout à fait surprenants chez les *antipodiens*.

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

L'argot banquiste désigne par ce mot le jongleur qui travaille avec les jambes. Tels le Japonais Yotshitaro et le Mexicain Franck Maura.

J'ai vu exécuter par ce Maura un des sauts les plus extraordinaires qu'on puisse oser. Il ne causait pas beaucoup d'émotion au gros public, qui soupçonnait mal la vigueur de l'effort.

Franck Maura se met à genoux au bord du théâtre, il s'assoit sur ses talons, croise les bras ; puis, sans s'aider dans son élan par un balancement du buste, d'un seul coup de reins, il projette son corps en l'air et ne retombe sur le sol qu'après la révolution complète d'un saut périlleux.

On s'explique mieux, quand on a vu cet antipodien au travail, une pareille vigueur de muscles. Franck Maura installe au milieu du théâtre une hampe de métal, haute environ de deux mètres, qui porte une petite selle. L'équilibriste pose là-dessus ses épaules et sa nuque, puis il dresse en angle droit ses jambes parallèles. On lui lance successivement trois boules énormes, un tonneau, une banquette longue à asseoir six personnes. Il envoie ces objets en l'air, les rattrape, les fait passer de ses mains sur ses pieds, les anime d'une rotation de plus en plus violente, qu'il arrête dans des repos subits, brusquement nets. En même temps que cette extraordinaire vigueur, la faculté de la préhension se développe si curieusement chez les antipodiens que nombre d'entre eux sont en état de ramasser avec le pied une boule, une orange, et de lancer ces objets comme un projectile vers un but déterminé.

Il convient de rattacher au groupe des équilibristes deux séries d'acrobates dont l'apparition sur les hippodromes date des pantomimes à grand spectacle, qui nécessitent des installations de parquetage au milieu de la piste. Ces nouveaux venus sont les *vélocipédistes* et les *patineurs*.

La barre qui sert à diriger le vélocipède devait un jour ou l'autre retenir l'attention de l'équilibriste, et l'on comprend que la pensée lui soit venue de reproduire sur cet appui mobile quelques-uns des exercices que le gymnasiarque exécute sur la barre fixe. Comme le nombre de ces emprunts est forcément très restreint, le désir d'introduire la variété dans son « numéro » a conduit le vélocipédiste à s'adjoindre un compagnon, qui s'élance sur ses épaules pendant la marche et tente quelques-unes des acrobaties que les écuyers de panneau risquent dans le pas de deux.

Le summum de l'effort très limité du vélocipédiste n'atteint qu'à acclimater sur le *monocycle* les exercices que l'on accomplit aujourd'hui assez communément sur les deux roues.

Pour les patineurs, ils montent sur le parquetage afin de provoquer l'éclat de rire par leurs chutes : c'est un « numéro » d'acrobatie comique.

Vous qui avez autrefois tâté de vos épaules, de vos reins et de vos genoux l'asphalte des skating-rinks, vous savez quelles abominables foulures couronnaient vos essais. Les clowns-patineurs ont trouvé moyen d'esquiver ces inconvénients par une souplesse de disloqués. En même temps ils tirent un admirable parti de la perversité naturelle qui nous porte à rire des chutes du prochain.

Je ne vous étonnerai pas en vous disant que ces équilibristes d'occasion sont regardés de haut par les « professionnels ». On les tient un peu à l'écart, on les considère comme des amuseurs bien plutôt que comme des artistes; — ils n'ont pas eu à vaincre un ennemi dont la défaite est tout l'orgueil de l'équilibriste : le vertige.

Faut-il dire que l'équilibriste triomphe vraiment du vertige? J'ai observé ces phénomènes de près, je crois qu'il serait plus exact d'écrire que *c'est le vertige qui conquiert l'équilibriste.*

Tout le monde connaît l'expérience suivante. On prend un objet brillant, on le tient à quelques centimètres des yeux d'une personne qu'on veut endormir, un peu au-dessus de son front. Pour peu que le sujet concentre son attention sur cet objet brillant, on a de grandes chances de le faire passer dans le sommeil hypnotique.

Cette série de phénomènes se produit alors : le larmoiement causé par la fixité du regard, des contractions et des dilatations successives de la pupille, l'extension et la rigidité quasi cataleptique des membres...

Remettez-vous maintenant en mémoire la succession des actes que l'équilibriste accomplit dans son travail. Lui aussi il attache son regard obstinément, fixement, sur un point unique, la mire. De l'aveu de tous ceux qui sont montés sur le trapèze ou sur la corde, ces phénomènes particuliers se produisent au bout de quelques secondes de contemplation : d'abord le larmoiement, puis l'équilibriste éprouve la sensation de l'*isolement absolu* en même temps qu'une singulière *attirance* vers la mire et qu'un bien-être indéfinissable qui va jusqu'à l'*extase*. Dans cet état nerveux les muscles prennent une espèce de rigidité qui sert l'acrobate dans son travail.

Faudrait-il conclure que l'on se trouve ici en face de phénomènes voisins de l'hypnotisme? C'est une question délicate. Je sais qu'elle sera prochainement portée devant l'Académie de médecine par deux professeurs de la Faculté de Montpellier. Je leur envoie ces remarques qui, peut-être, auront pour eux quelque intérêt à cause de la difficulté où l'on est d'observer des artistes nomades, dont la confiance est malaisée à gagner.

Ceux qui étudieraient ce point doivent dans tous les cas remarquer qu'ils se trouveront presque toujours en face de *sujets féminins;* secondement, les plus habiles d'entre les équilibristes nous viennent du pays des *fakirs, de l'Inde, de l'Orient;* enfin parmi les acro-

bates européens qu'ils auront l'occasion d'observer, ils s'apercevront que les virtuoses sont au moins des *névropathes*. Erminia Chelli, pour ne citer qu'un nom, la reine de l'équilibre sur le trapèze, est une *somnambule naturelle*.

Paris a possédé de mai à juillet 1887, au cirque d'Été, cette jeune fille incomparable dont le départ nous a laissés sans consolation.

Comment oublier l'émotion que nous causa sa première vue? Tout de suite je me fis présenter par M. Franconi. M. Chelli et moi-même, nous échangeâmes nos cartes. Je tiens à faire figurer ici ce document comme un monument extraordinaire de l'orgueil acrobatique et paternel.

EMILIO CHELLI

EX-ARTISTE GYMNASTE ET CLOWN

PERE

De la célèbre équilibriste aérienne

SIGNORINA ERMINIA CHELLI

Écoutez donc! L'*autre* disait bien « Madame Mère ».

Erminia Chelli a tout au plus dix-neuf ans; c'est une Napolitaine à qui le trapèze a allongé les jambes et par là donné cette grâce suprême de la démarche, cette élégance de proportion qui d'ordinaire fait un peu défaut aux Italiennes. Le buste, encore jeune, est charmant, le cou a de la finesse; la tête, très brune, est fièrement portée sur des épaules que le trapèze a assoupli sans développer les omoplates. Depuis l'apparition d'Océana on n'a pas vu dans les cirques et dans les hippodromes une personne de proportions si parfaites. La beauté d'Océana était peut-être un peu plus individuelle et originale. Erminia a plus de race, plus de type.

Un mois de suite je me suis cassé la nuque à suivre dans les frises du cirque ses exercices extraordinaires. Sans le secours des mains, dont elle se sert comme contrepoids, elle se baisse assez bas pour ramasser avec ses dents un mouchoir posé sur le trapèze. Elle monte à une échelle dont la base repose sur ce morceau de bois rond et oscillant; enfin, toujours sur ce frêle appui, elle fait tenir en équilibre une boule énorme; puis, sans s'appuyer à rien, elle y monte. Et ainsi perdue dans le vide, ce globe sous ses pieds, elle semble une déité roulant à travers l'espace avec la terre pour mobile piédestal.

Erminia est en passe de s'amasser une très grosse dot. — Savez-vous bien que l'on gagne dans les *trois mille francs par mois* à marcher la tête en bas sur les plafonds de cirque. Dans quatre ou cinq ans d'ici Erminia prendra un mari.

— Mais cela n'est pas pressé, m'écrivait-elle l'autre jour de Vienne.

Erminia a raison. La vue de son jeune corps volant dans les frises des cirques est un ravissement pour les païens que les pures curvilignités extasient, — et c'est aussi un sujet de méditation pour les philosophes, auxquels la petite acrobate donne sans y songer un enseignement symbolique.

Quand elle a épuisé dans une ascension de difficultés croissantes les combinaisons les plus imprévues de l'équilibre, debout sur sa boule que soutient le trapèze, elle s'arrête, et, sur cette limite de la perfection infranchissable, sentant bien qu'il n'y a rien de possible au delà, elle sourit, envoie du haut des doigts un baiser à ceux qui l'admirent; — puis, brusquement, comme foudroyée, elle tombe dans le filet.

HUGUES LE ROUX.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

MM. Casimir Stryenski et François de Nyon ont trouvé dans la bibliothèque de la ville de Grenoble un journal inédit de Stendhal, de 1801 à 1814 (1). Ils le publient intégralement, sauf quelques crudités de langage qu'ils ont cru devoir atténuer ou même supprimer; il en reste encore assez, qu'on se rassure. La correspondance éditée en 1855 avait déjà fait pénétrer dans la vie intime de Stendhal, mais pas bien avant; car dans ses lettres Stendhal ne disait que ce qu'il voulait et ne se livrait qu'à moitié, et on sait qu'il aimait le mystère. Ce journal, écrit pour lui seul, nous le livre en déshabillé. C'est une bonne fortune pour nous; quant à lui, je ne sais si sa mémoire y gagnera beaucoup. Il n'était qu'à demi sympathique; il ne le sera même plus à demi. Ce que nous pressentions de l'homme, de sa sécheresse, de son égoïsme, de son manque de franchise et de spontanéité, de sa préoccupation constante de jouer un rôle, de son art habile de metteur en scène, de la comédie perpétuellement jouée dans les plus petits détails de la vie, tout cela se trouve pleinement confirmé. Ses fanatiques et ses dévots — car il a encore une petite église — n'en conviendront pas; mais pour tout esprit impartial et sans parti pris la lumière est faite. A ce visage maquillé, peint, émaillé, le demi-jour était favorable : ce rayon de soleil qui tout à coup l'éclaire en plein permet de compter toutes les rides et les craquelures de l'émail

(1) *Journal de Stendhal* (Henri Beyle), 1801-1814. Œuvre posthume publiée par MM. Casimir Stryenski et François de Nyon. — 1 vol. Paris, 1888. G. Charpentier et Cie.

qui s'est écaillé. Le spectacle n'est pas beau, mais je suis content.

Oui, je suis content, parce que j'ai horreur de tout ce qui ne respire pas la sincérité et la franchise, de ce qui est fard, comédie, artifice, rôle, apprêt, maquillage. D'instinct je sentais dans Stendhal un comédien, et surtout ce qui me mettait en défiance de sa sincérité, c'est que lui-même n'a jamais voulu croire à la bonne foi de personne. Toujours un sourire ironique quand on lui parlait de la vertu. La vertu, cela n'existe pas; mais des charlatans et des comédiens de vertu. De même pour les grands principes de la morale : il y a des hypocrites et des tartufes de principes. Quand on rencontre un homme ainsi acharné à voir partout des comédiens et des charlatans, il est bien à craindre que ce sceptique déterminé n'ait pris lui-même l'habitude de jouer un rôle et de s'attacher un masque sur le visage. Pour nier ainsi toute sincérité il faut s'être déshabitué pour son propre compte de la sincérité. On voit autrui à travers soi-même.

Qu'à un certain moment de la vie et dans de certaines situations qui demandent de la diplomatie on se croie obligé de prendre un rôle, cela se conçoit et s'excuse à la rigueur; mais, dès la première jeunesse, à l'âge des généreuses imprudences et des emportements fougueux, c'est bien tôt. Voilà pourtant à quoi se condamne tout d'abord Stendhal et cela pour de petits intérêts, pour des satisfactions de vanité. Ce journal nous le montre à chaque instant s'étudiant à n'être jamais lui. Il est aujourd'hui ce qu'il lui importe de paraître en ce milieu; demain il sera ce que demande un milieu différent. Et le voici devant sa glace étudiant son geste, surveillant son attitude. Il répète avant la représentation. Être original, telle est sa grande préoccupation. Chaque mot est calculé, médité. A-t-il quelque compliment intéressé à faire à telle personne qu'il doit rencontrer dans tel salon, il l'écrit et l'apprend par cœur, se défiant de son improvisation. Que dites-vous de ce trait et combien de choses il nous révèle à lui seul sur ce jeune homme trop habile! Si fin qu'il soit, cependant, il lui arrive d'être dupe dans le monde et de ne pas voir ce qu'il y a sous les apparences. Pourquoi? Parce que, tout entier à l'idée de faire sensation, il s'occupe trop à se regarder pour voir les autres. Cet aveu, il se le fait à lui-même sur son journal; mais il ne se corrige pas, tant est grande la force de l'habitude. Il est d'autres défauts dont il se guérit cependant; ainsi d'une certaine tendance à disserter. Il a reconnu qu'il blessait ainsi certains amours-propres. Il prend donc deux partis: avec les hommes, ménager leur vanité; avec les femmes, faire rire. « Me rapprocher le plus possible de ce genre léger et quitter cet *esprit substantiel* que j'ai et qui fatigue. » Toujours ce travail sur soi-même pour n'être pas soi-même. Que de traits du même genre on pourrait relever! En voici un du moins et qui vous semblera assez significatif. Il est vivement épris d'une certaine *Louiason*, petit nom qu'il lui donne dans l'intimité. Au sortir d'une entrevue où il lui a déclaré sa flamme, il se rappelle la scène et s'avoue que tous ses propos d'amour ont été joués; qu'il n'y en avait pas un de naturel. Et il ajoute : « Tout ce que je lui disais était du Fleury tout pur; j'aurais presque pu indiquer la pièce où je prenais chaque geste. » *Comediante! Comediante!* même en amour!

Croyez-vous qu'il ne doive pas l'être quand il prendra la plume? Alors encore et surtout des dessous et des doubles-fonds. Mais ce ne sont pas seulement des présomptions. Voyez ses notes intimes. Dès l'année 1805 il est question pour lui d'écrire dans un journal, et il dit : « Les sots, prenant mes plaisanteries pour des assertions présentées de sang-froid, ne pourront saisir mon âme par aucun endroit. » Aveu précieux à recueillir. Nous avions donc raison de nous défier de sa sincérité. Et le mal ne serait pas grand s'il s'agissait de boutades à effet, de paradoxes à sensation sur des sujets littéraires sur des questions artistiques ; mais quand il s'agit des grands principes de morale, avouez que le jeu n'est plus permis. Ce qu'on peut dire à la décharge de Stendhal, c'est qu'il s'est fait pire qu'il n'était et que le visage était moins laid que le masque.

II.

Voici un ouvrage bien curieux, éminemment suggestif, débordant d'idées neuves et originales, fécond en aperçus ingénieux ou profonds, en même temps ne craignant pas le paradoxe. C'est *Chez nos ancêtres* (1), de M. Jean Revel. Suivez M. Revel, il vous emmènera à Jérusalem, en Égypte, au Liban, en Turquie, en Grèce. Il voyage en compagnie d'un vieux philosophe saint-simonien et d'un Hindou, deux grands discuteurs devant l'Éternel, et, comme lui-même discute volontiers, on disserte sur toutes les questions possibles et pas mal d'autres encore. Problèmes ethnologiques, influence de race, de milieu, de climat, religions comparées, loi du progrès, parallèle entre la femme forte de l'Écriture et la Parisienne de nos jours, entre Cléopâtre et Manon Lescaut, marche ascendante de l'humanité, déplacement des forces vitales sur le globe, mérites comparés du jeune Yankee et du Français un peu vieilli, mais plus aimable, de quoi n'est-il pas question entre les trois voyageurs? Et quand les compagnons de route se taisent, M. Revel, dont l'esprit est toujours en éveil, se livre à d'interminables monologues, abordant tous les sujets sans lien et à l'aventure ; mais avec quelle verve et quel éclat! Il passe du langage philosophique le plus abstrait au ton de la conversation familière ; après avoir

(1 *Chez nos ancêtres*, par M. Jean Revel. — 1 vol. Paris, 1888. G. Charpentier et Cie.

disserté gravement, il a tout à coup de vives échappées de gaieté. C'est un charme de l'entendre, alors même qu'on ne partage pas absolument ses idées et qu'on proteste intérieurement contre telle assertion hasardée ou telle vue chimérique. Ainsi, par exemple, quand il rêve pour l'avenir l'établissement d'une religion, la seule vraie, la seule digne de l'humanité arrivant au progrès définitif, la religion *de l'espèce*. Quelle est cette espèce? C'est la nôtre, l'espèce humaine. Je ne vois pas clairement cette religion de nous-mêmes.

Si tant de problèmes agités vous effrayent, lisez alors ce grand voyage pour les tableaux, les descriptions, les paysages et le pittoresque. M. Revel a le don de peindre et il nous donne la sensation de ce qu'il a vu. En quelques coups de crayon, il fait vivre les lieux, les hommes et les choses, et non seulement dans le présent, mais dans le passé. C'est même le charme principal de ses croquis, qu'à côté de l'image d'aujourd'hui ils nous présentent l'image d'autrefois. En même temps que la Jérusalem actuelle nous apparaît sous son triste aspect, avec ses guinguettes et le *Café du Jourdain, Billard*, l'antique Jérusalem ressuscite brillante de clarté, comme dit le poète. Voici l'Athènes moderne, sous-préfecture de seconde classe; voici, en même temps, l'Athènes de Périclès. Cette évocation ne va pas sans quelque tristesse. C'est bien le chagrin de M. Revel de n'avoir trouvé dans tout l'Orient que désenchantements et mécomptes; mais de ce que les petits-fils ont dégénéré des ancêtres, ce n'est pas un motif pour ne pas respecter ces ancêtres mêmes. Ce n'est même pas un motif pour nier le progrès, et, constatant que l'axe du mouvement s'est déplacé, il constate en même temps que l'humanité est en somme dans des conditions meilleures qu'il y a deux mille ans. *Go ahead!* En avant! en avant! Dans quelques siècles, c'en sera fait des superstitions : ici on ne léchera plus des colonnes sacrées jusqu'à s'écorcher la langue; là on ne boira plus de l'urine. Place alors à la religion de *l'espèce!*

III.

Le capitaine Jean (1), que nous présente M. Paul Duplan, n'a pas de théories sur l'amour, mais beaucoup de pratique. Pas de préjugés, pas d'inquiétudes de conscience. Les femmes sont ici-bas pour nos menus plaisirs; donc, à l'assaut, et rondement! Il vous semblera peut-être que les amours du capitaine Jean sont des amours de caserne, à la Clavaroche; c'est bien un peu mon sentiment. Enfin, prenons-le comme il est, cet entreprenant capitaine. Il nous raconte avec entrain sa dernière aventure. Il s'est rencontré avec une belle et charmante dame, vous ne devineriez pas où, dans un clocher. Dès le premier moment, leurs yeux se sont dit une foule de choses, et une double passion ou un double caprice est né instantanément. C'était la fille du préfet, cette belle brune, elle a fait inviter le capitaine à la préfecture. Précisément le mari, un certain M. de Sésame, était absent, en mission quelque part. Donc, liberté complète, dont on a amplement profité. Tout à coup le mari revient, et dans ce M. de Sésame, qui reconnaît le capitaine? Son vieil ami Panier. Ce nom de Sésame est un nom de terre dont l'orgueilleux préfet, qui s'appelle cependant Michaud tout court, avait exigé l'adjonction. La prétendue mission n'était pas plus vraie que le nom précédé de la particule : Mme Panier avait une invincible répugnance pour l'infortuné Panier, et les beaux parents avaient engagé leur gendre à faire un petit voyage; pendant ce temps ils devaient raisonner leur fille et lui faire comprendre qu'il y a des devoirs auxquels une femme ne peut se soustraire! Quoi! c'est mon vieil ami Panier! Et le capitaine est pris de scrupules, car l'amitié, c'est sacré. Et il fait ses adieux à Mme Panier, qui se désespère. Restez, capitaine, il m'est odieux, ce Panier, avec ses airs et ses pudeurs de séminariste. Si vous croyez qu'il est agréable d'être aimée ainsi cléricalement! A la bonne heure, vous, vous aimez militairement, mon hardi capitaine! Mais le capitaine Jean a pris une résolution irrévocable; pour lui, c'est sacré, l'amitié. A la bonne heure, voilà d'honorables scrupules, et la morale, qui gémissait jusqu'ici, se console un peu. Mais, de nouveau, elle va gémir, car le capitaine — trop tard, heureusement; il a déjà un successeur, et le pauvre Panier n'y gagne rien — regrette de s'être honnêtement conduit, d'avoir été, comme il le dit, un héros. Son héroïsme lui semble du don quichottisme. Ainsi le seul scrupule de conscience qu'il ait eu lui paraît ridicule. Quand je vous le disais qu'il était par trop dégagé de préjugés, le capitaine Jean. Lisez donc son aventure, qui est lestement racontée, mais tenez-vous en garde contre ses exemples et sa morale.

IV.

Autrement morale, mais un peu monotone, est l'histoire de Reinette (1), que nous conte M. Sainte-Marie Binsce. Reinette est d'abord victime de son père, qui, ruiné et perdu de dettes, la marie à un gentilhomme riche qu'elle n'aime pas. Elle est ensuite victime de ce gentilhomme qui se ruine à son tour dans le monde où l'on s'amuse et autour des tapis verts. Pour le sauver de l'abîme, elle a l'étrange idée de demander de l'argent à un médecin mélancolique qui l'aime et qu'elle aime, en tout bien tout honneur, s'entend. Quand le gentil-

(1) *Le capitaine Jean*, par M. Paul Duplan. — 1 vol. Paris, 1888. Calmann Lévy.

(1) *Reinette*, par M. Sainte-Marie Binsce. — 1 vol. Paris, 1888. Calmann Lévy.

homme voit arriver l'argent du docteur, il s'étonne assez naturellement, fait des suppositions et parle de venger son honneur. Il saisit même un revolver et ajuste le docteur ; puis, par un brusque mouvement très inattendu, retourne l'arme contre lui-même et se fait sauter la cervelle. Reinette épousera donc le docteur qui est veuf? Mais non, il y a un cadavre qui les sépare. Un jour, devant le lit de sa femme malade et qu'il croyait endormie, le docteur a serré tendrement la main de Reinette, et Reinette a laissé tomber sa tête languissante sur l'épaule du docteur. La malade a tout vu, s'est redressée et est morte aussitôt en poussant un grand cri. Voilà le cadavre. Il se peut, après tout, que le docteur et Reinette sautent à pieds joints par-dessus pour tomber dans les bras l'un de l'autre ; mais cela ne serait pas gentil du tout. — Si M. Sainte-Marie Binsce nous raconte d'autres histoires, que ce soit d'un style plus naturel, avec moins d'efforts pour être élégant et noble.

V.

Et nous sommes toujours en retard avec les poètes ! — Voici d'abord *Vibrations* (1), par M. Jean Bertheroy, qui n'est ni Jean, ni Bertheroy, nous apprend la préface, mais une grande dame inconnue qui cache son nom et son titre... Quoi ! c'est une femme qui aborde ainsi les plus hauts problèmes de la philosophie, qui a étudié tous les systèmes et parle de la « trine hypostase » ? Eh bien, oui, on le reconnaît à ce qu'elle résout le plus souvent ces problèmes avec le cœur et devant certaines difficultés insolubles s'échappe par une tangente, comme disent les mathématiciens, la tangente du sentiment. De ces cimes de la pensée où elle monte sans qu'on sente l'effort, elle descendra tout à l'heure à mi-côte pour chanter quelque gracieuse chanson ou bien conter quelque conte, gaulois sans l'être trop, ou bien pour nous faire entendre quelque ballade en style des temps passés, ou bien encore pour faire vibrer les cordes du luth d'amour. Pour ces différentes tentatives, elle a à son service tous les styles. La forme en est toujours pure et élégante, et, dans certains sujets, noble et grave. Le vers a de l'allure, de l'harmonie et il en aurait plus encore si le poète avait plus de souci de la rime riche. Je voudrais donner une idée de cette belle langue poétique ; mais l'espace me manque pour de longues citations. Prenons du moins ce court passage :

Un désir tout puissant jusqu'à Dieu te soulève,
Femme? Quel sera-t-il, le réveil de ce rêve?
Crois-tu dès le frisson de ton premier désir
Trouver cet infini que tu voudrais saisir?
Hélas! bien loin est-il, enfant, et pour l'atteindre
Plus d'un pas est à faire et plus d'un risque à craindre.
Va, poursuis cependant ton voyage étoilé,
Que si ton idéal à tes yeux s'est voilé,
Que si ton faible pied aux cahots de la route
Se heurte et te fait choir, ne pleure pas. Écoute...

Telle est la note, grave, sonore et, jusqu'à un certain point, vibrante.

VI.

Voici à côté, un jeune poète, tout enfiévré de la vingtième année, qui nous chante des sonnets amoureux (1). C'est M. Pracy. Quelle joie de vivre, quel débordement de sève faisant craquer l'écorce, quel pétillement comme d'un vin mousseux qui s'échappe ! C'est tout ensemble Fortunio et Chérubin, mais Fortunio après Jacqueline et Chérubin sortant du pavillon de la comtesse. Heureux privilège de la jeunesse de rajeunir tout ce à quoi elle touche, car remarquez que M. Pracy nous redit sur tous les tons la vieille et gauloise chanson :

Ah! que l'amour est agréable,
Il est de toutes les saisons.

Mais comme il le redit joliment et avec quelle ardente conviction !

M. Auguste Jehan est amoureux, lui aussi, mais à sa façon. Ce qu'il aime, ce qui le passionne, c'est, comme l'indique le titre de son petit volume : *Voluptés et parfums* (2), les émanations du corps féminin. Quand il valse et que sa valseuse a chaud, il dilate ses narines. Il ne la respire pas simplement, il l'aspire, il la hume. Faisant une déclaration d'amour à une jeune beauté, il lui annonce que lorsqu'elle sera morte il ira ouvrir son cercueil,

Me soulant pour jamais sur ta chair corrompue,
D'effluves empestée et d'helmintes repue.

Horrible ! horrible ! M. Auguste Jehan n'en est pas moins un artiste maniant habilement le vers et le ciselant de façon délicate. Oui, il est vrai ; mais, là, décidément, il aime trop du nez.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

Nous touchons au moment de l'année où les gens studieux, experts en l'art de faire parler les chiffres, s'amusent à dresser des états, calculent, prouvent que cinq et trois font dix, réclament ou promettent des

(1) *Vibrations*, poésies, par Jean Bertheroy. — 1 vol. Paris, 1888. Paul Ollendorff.

(1) *Sonnets amoureux*, par M. Pracy. — 1 vol. Paris, 1888. A. Lemerre.

(2) *Voluptés et parfums*, par M. Auguste Jehan. — 1 vol. Paris, 1888. Albert Savine.

économies et votent à la fin quelques dépenses nouvelles.

En langage parlementaire, ce divertissement s'appelle la discussion du budget. Mais on n'y prend plus plaisir, tant il manque d'imprévu. C'est, en effet, toujours la même chose. Les pharmaciens et les vétérinaires qui ne sont pas ministres protestent avec indignation contre le gaspillage des deniers publics et donnent à entendre qu'aussitôt pourvus d'un portefeuille ils sauront simultanément augmenter les dépenses et diminuer les recettes. On fait semblant de les croire, et les voilà Excellences. Alors, les vétérinaires et les droguistes sont contents. Ils prennent à leur compte le budget de leur prédécesseur, l'ornent de quelques gaspillages nouveaux et paraissent tout étonnés si les herboristes et les rebouteurs auxquels on n'a point offert un sous-secrétariat d'État manifestent à leur tour une vive surprise et un grand mécontentement. Après quoi, nous autres, moins heureux que les contribuables du temps de Mazarin, nous payons sans avoir ri ni chanté.

L'importance du rôle attribué aux herboristes, dans le parlement, nous autorise à croire qu'il y a des affinités décisives entre l'étude des simples et la pratique du corps électoral. On peut aussi expliquer la part faite aux pharmaciens dans la gestion de nos finances par la juste réputation qu'ils ont su mériter en établissant leurs comptes d'apothicaire. Ils excellent, on le sait, à donner une plus-value énorme à des objets d'un coût modeste et à vendre, au poids de l'argent, l'eau épurée des ruisseaux (*aqua fontis*). Je crains bien, cependant, que le règne des Fleurant ne touche à sa fin. M. Peytral, député de Marseille, protecteur de Félix Pyat, ministre des finances et droguiste de son état, a entendu, cette semaine, des paroles fâcheuses. On lui a dit : « Ce n'est pas tout que d'être civil, il faut être aussi raisonnable. » Ce n'est pas assez d'être radical et de mettre sa main dans la main des membres les plus distingués de la Commune, il faut aussi ne pas dépenser trop d'argent et ne point obliger les députés à confesser des déficits, surtout à la veille d'élections générales. M. Peytral a balbutié quelques excuses. Il est convenu que son projet de budget n'était qu'une drogue; mais il a promis, si l'on consentait à ne pas l'arracher de son officine, de dorer convenablement les pilules prochaines destinées aux contribuables. On croit cependant sa situation compromise.

***

Mais qui n'est pas un peu compromis, au temps où nous sommes? Nous étions tous convaincus, par exemple, que le mariage actuel constituait le dernier terme, l'évolution définitive de l'union de l'homme et de la femme. Après avoir passé par la polygamie et même en certains lieux par la polyandrie légales, l'humanité paraissait désormais s'en tenir à la monogamie réglée. On en avait apprécié les avantages, on en avait canalisé les inconvénients. Quand M. Naquet s'était mis en tête d'obtenir le rétablissement du divorce, un ancien et célèbre révolutionnaire assagi, M. Cernuschi, désormais respectueux des institutions, s'était écrié : « Pour quoi faire? L'adultère me suffit! » Il craignait sans doute de troubler, par des libertés imprudentes, des habitudes séculaires. Au surplus, disait-on, les femmes s'opposeront au vote d'une loi qui leur enlève toutes garanties contre des retours à la grossièreté atavique des goûts masculins.

Hélas! il vient de paraître un document officiel établissant que le mariage, comme le reste, est dans le train qui nous emporte vers des destinées sinon meilleures, du moins nouvelles. Ce document est un rapport sur l'administration de la justice civile en France et en Algérie, en l'an 1886; on y trouve des renseignements curieux et troublants. En deux ans, le chiffre des instances en divorce s'est élevé de 124 à 4581! Si cette progression effroyable se maintient, on peut prévoir qu'à la fin du siècle l'exception deviendra la règle et que nous nous acheminerons vers le nouvel état social entrevu par Herbert Spencer et formellement annoncé par M. Letourneau, professeur d'anthropologie.

Je n'insiste pas, de peur de causer quelque effarement aux esprits timorés qui attachent une importance extrême aux faits qui s'accompliront dans un millier d'années. Il leur serait trop cruel de penser que, dans une dizaine de siècles, le mariage monogamique actuel aura fait place à des unions librement contractées et, au besoin, librement dissoutes, par simple consentement mutuel. Bien qu'il en soit déjà ainsi en Belgique, en Roumanie et autres lieux, on a peine à se faire à l'idée que la moralité de l'avenir ressemble à ce point à l'immoralité du présent. Peut-être encore l'humanité, comme le serpent symbolique qui se mord la queue, évolue-t-elle par voie de régression, refaisant lentement les étapes parcourues. En ce cas, nos petits-fils et nos arrière-neveux auront quelque chance de voir la polygamie cesser d'être un cas pendable, hypothèse qui n'est point, il faut bien l'avouer, sans présenter quelques agréables horizons.

Mais, que ce soit en avant ou en arrière, il est certain que le monde marche et que, particulièrement au point de vue du divorce, il a fait bien du chemin en deux ans.

***

En serrant de plus près le document officiel publié par le ministre de la justice, le philosophe y fait d'étranges découvertes. C'est après cinq ans de mariage que les conjoints ont le plus fréquemment recours au divorce pour mettre fin à une existence commune devenue insupportable. Il s'est trouvé cependant vingt-quatre couples qui, après quarante ans d'union, ont invoqué la loi libératrice de M. Naquet. Par contre,

109 hommes et autant de femmes ont rompu, sans attendre une année, des liens qui avaient été tissés pour durer une vie entière.

Dans près de six mille cas, le divorce ou la séparation ont été prononcés pour excès, sévices ou injures graves. On est effrayé, en supputant la quantité considérable de gifles, torgnoles, frictions au manche à balai et autres extraordinaires caresses contenues dans ce chiffre de six mille. En tenant compte des pardons octroyés à des vivacités accidentelles, des récidives, on arrive à un total terrifiant. Le pis, c'est que, vraisemblablement, les femmes ont dû, pour la plus large part, recueillir cette pluie, ce déluge de coups, et qu'un certain nombre d'entre elles, au XIXe siècle, ne sont pas plus privilégiées que l'épouse d'un Canaque.

Si l'on tenait ledit document officiel pour parole d'Évangile, on reconnaîtrait, d'autre part, que les filles d'Ève ne sont pas sans reproches, car tandis que l'infraction aux engagements de fidélité conjugale a été onze cent onze fois chez les dames la cause du divorce demandé par les maris, les hommes ne figurent qu'au nombre de trois cents parmi les infidèles. Mais il y a là un trompe-l'œil auquel il y aurait une grande injustice à se laisser prendre. La statistique est pleine de chausse-trapes où tombent les innocents. Le rédacteur de cet acte d'accusation dressé contre la plus gracieuse moitié du genre humain a oublié de faire remarquer que les escapades de l'homme ne sont délictueuses que si elles ont lieu dans le domicile conjugal. Cette observation a sa valeur et nous la faisons par amour pour la vérité. Sous le bénéfice de cette réserve, les sociologistes de l'avenir n'eussent pas manqué d'extraire de ces chiffres fantaisistes des conclusions erronées et en tout cas désobligeantes pour les femmes.

Soit dit en passant, il faut toujours se défier des fabricants de statistiques. Ces gens-là ont d'étranges façons de tirer la moralité de leurs additions. Grâce « aux moyennes », ils obtiennent des résultats imprévus. Ainsi Paul a mangé tous les jours, pendant un an, deux biftecks ; Pierre, au contraire, ne s'est pas mis sous la dent le plus petit morceau de viande, pendant le même laps de temps ; le statisticien arrive, il multiplie les jours de l'année par le nombre des biftecks consommés quotidiennement. Il partage le quotient entre Pierre et Paul, et décide, en vertu des moyennes, que Pierre a mangé tous les jours un bifteck, ce qui est, en somme, fort honnête et rend injustifiables les plaintes de Pierre qui s'obstine, malgré la statistique, à crier la faim.

***

J'ai pu constater une fois de plus, cette semaine, les grands avantages que procurent aux hommes politiques non pas le caractère, mais simplement le mauvais caractère. Il a suffi, en effet, à M. Floquet, président du conseil, de montrer les dents et de cravacher, de son provocant dédain, la cohue parlementaire qui s'agite au palais Bourbon, pour la voir se coucher docile à ses pieds. Les députés s'étaient proposé de renverser un cabinet couvrant de sa responsabilité ce maire de Carcassonne qui prend les urnes électorales pour des gobelets d'escamoteur et y fait passer, à pleines mains, toutes les muscades radicales. Le cas était vraiment pendable et de nature à révolter les consciences les moins timorées.

Le maire de Carcassonne manquait par trop de mesure et d'hypocrisie. Ses opérations étaient grossières. On peut s'entendre, à la rigueur, quand il s'agit de tromper les électeurs ; mais de là à fausser cyniquement les résultats du vote, il y a encore une petite distance que les représentants du peuple ne sont point disposés à franchir.

Donc, on s'apprêtait à donner l'assaut au ministère, quand M. Floquet s'est souvenu à temps des préceptes de M. de Cormenin, en son livre fameux *des Orateurs*. « Les ministres, disait le vieux pamphlétaire sous Louis-Philippe, doivent employer plusieurs sortes de tactique avec ces majorités ondoyantes que la fortune dépose entre leurs mains. En vérité, je vous le dis : quand vous aurez épuisé tous vos autres moyens sur la majorité, et que vous la trouverez sourde, inerte et même murmurante, faites-lui peur, bien peur, et elle est à vous ! »

HECTOR PESSARD.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élections législatives. — Dans la Charente, M. Gellibert des Séguins, conservateur, a été élu député par 37 636 voix, contre 27 506 voix données à M. Lazare Weiller, opportuniste.

Dans le Loiret, où il s'agissait de remplacer M. Devade, républicain, décédé, il y a ballottage entre M. Julien Dumas, conservateur, qui a obtenu 24 010 voix, M. d'Eichthal, opportuniste, qui en a obtenu 20 526 et M. Lacroix, radical, qui en a obtenu 20 868.

Sénat. — Le 29, interpellation adressée par M. Marcou, au garde des sceaux, à propos du déplacement du substitut, du procureur qui a provoqué l'emprisonnement du maire de Carcassonne, condamné pour fraude électorale. M. Léon Renault défend également le substitut, et le Sénat vote un ordre du jour motivé par lequel il regrette que l'on ait frappé un magistrat qui a fait exécuter les décisions de la justice. Suite de la discussion de la loi militaire. Le général Campenon demande la suppression de toutes les dispenses sans exception. Son amendement, combattu par MM. Berthelot et Jules Simon, est repoussé.

Le 2 juillet, suite de la précédente discussion. Un amendement de M. Paris, tendant à dispenser du service actif, après un an de présence sous les drapeaux, les membres des associations religieuses vouées à l'instruction et le personnel de l'enseignement libre, est repoussé par 186 voix contre 86.

Le 3 et le 5, suite de la précédente discussion. Vote d'un

amendement de M. Bardoux relatif aux professeurs français des écoles d'Orient. Adoption des articles 32 et 33.

Chambre des députés. — Le 30, vote de crédits extraordinaires et supplémentaires. Suite de la discussion du projet de loi relatif aux accidents des ouvriers dans leur travail.

Le 2 juillet, vote d'un projet relatif à la création d'un grand établissement maritime à la Rochelle, et d'un projet portant dérogation aux lois sur les brevets et les marques de fabrique, pour les produits admis à l'exposition universelle. Suite de la discussion de la loi sur les accidents du travail.

Le 3, interpellation de M. Flourens, appuyée par M. Waldeck-Rousseau, relativement à l'affaire du maire de Carcassonne. Réponse de M. Floquet, qui refuse l'ordre du jour pur et simple; un ordre du jour de confiance, présenté par MM. Rivet et Bovier-Lapierre, est voté par 270 voix contre 158.

Le 5, suite de la discussion du projet de loi relatif aux accidents du travail. Interpellation de M. Félix Pyat au sujet de la mort par accident d'un artilleur dans les dernières fêtes de Marseille. Réponse de M. de Freycinet, ministre de la guerre, et vote de l'ordre du jour pur et simple.

Les bureaux ont élu la nouvelle commission du budget qui compte parmi ses membres 19 opportunistes, 9 radicaux et 4 indépendants. M. Rouvier a été nommé président, par 21 voix sur 30 votants; MM. Casimir Perier et Yves Guyot, secrétaires.

Institut. — M. Roty a été élu membre de l'Académie des beaux-arts (section de gravure), par 21 voix sur 35 en remplacement de M. Bertinot, décédé.

Angleterre. — M. Lowter, conservateur, a été élu député de l'île de Thanet, par 3517 voix, contre 2889 données à M. Huguenen, candidat gladstonien.

Allemagne. — M. de Herrfurth, sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, a été nommé secrétaire d'État au même département en remplacement de M. de Puttkamer.

Faits divers. — Distribution des récompenses du Salon, sous la présidence de M. Lockroy, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. — M. le comte Foucher, ancien maire du IXe arrondissement, a légué à la Société centrale des naufragés une somme de 50 000 francs.

Nécrologie. — Mort de M. Demachy, banquier, régent de la Banque de France; — de M. Armand, architecte distingué; — du général de brigade Bonnet; — de M. Laurentie, ancien directeur de l'*Union;* — de M. Henri Bertin, vice-président de la Société nationale d'agriculture; — du docteur de Segrener, chef du parti ultramontain suisse; — de M. de l'Ébraly, ancien député; — de M. Gratiot, président de la chambre syndicale des papiers en gros; — de M. de Sorétisch, consul général d'Autriche, à Tunis.

Revue bibliographique

HISTOIRE.

Un érudit allemand de la plus haute valeur, M. le docteur Louis Pastor, de l'Université d'Innsbrück, a publié récemment une *Histoire des papes* depuis la fin du moyen âge, qui peut être considérée comme une œuvre définitive en son genre. Il a mis à contribution les archives de l'Europe entière, surtout de l'Italie et du Vatican, et grâce aux documents puisés à ces sources inexplorées jusqu'ici, grâce aux innombrables études faites sur ce sujet depuis une vingtaine d'années et dont il a fondu les résultats dans son travail, il a pu jeter une lumière nouvelle sur l'action encore mal connue de la papauté moderne dans l'histoire de la civilisation et établir aussi, d'après des témoignages indiscutables, le rôle important joué par cette série de grands hommes qui ont occupé, aux derniers siècles, le siège de saint Pierre. M. Furcy-Raynaud a traduit en français ce long et savant travail (Plon-Nourrit) qui sera certainement accueilli et apprécié chez nous avec autant de faveur qu'il l'a été en Allemagne.

GÉOGRAPHIE. — VOYAGES.

M. Ch. Rabot vient de traduire en français la relation de *la Seconde expédition suédoise au Grönland*, par M. Nordenskiold (Hachette). Entrepris comme le précédent aux frais de M. Dickson, ce voyage mérite une place d'honneur à côté de l'exploration à jamais célèbre de la *Véga*. Poursuivant ses hardies tentatives, Nordenskiold a réussi à pénétrer dans les déserts du Grönland et à parcourir une partie de l'immense glacier que l'on suppose occuper tout l'intérieur du pays. Puis il a forcé la banquise qui bloque la partie de la côte en face de l'Islande, et il a pu, après un assaut terrible livré aux glaces, entrer dans une baie de ce littoral où depuis trois siècles aucun navire n'avait mouillé. Au cours de son expédition le savant explorateur s'est livré à des études très originales sur les formations glaciaires, la flore subtropicale, la chute des poussières cosmiques, les fossiles datant d'une époque où la contrée aujourd'hui glacée était un véritable paradis terrestre, et les peuplades indigènes, si curieuses par leurs mœurs et leur naïve bonhomie. A ce titre la relation de Nordenskiold mérite d'intéresser les historiens, les naturalistes et les ethnographes, tout autant que les amateurs de découvertes géographiques.

L'excursion à laquelle nous convie le docteur Labonne n'est ni moins intéressante ni moins originale. C'est dans l'*Islande* (Hachette) qu'il nous entraîne à sa suite, au milieu d'une population robuste et vigoureuse, où tout le monde, depuis le plus misérable pêcheur, sait lire et écrire, qui vit d'une existence calme et patriarcale, et accueille les étrangers avec une hospitalité large et cordiale; toutes choses que l'on trouverait difficilement aujourd'hui chez des nations qui se piquent d'être autrement civilisées. Là, d'ailleurs, la nature réserve de véritables surprises et des sensations nouvelles aux touristes fatigués de l'admiration monotone et obligatoire des paysages de la Suisse et des curiosités artistiques de l'Italie. Dans cette terre classique des volcans où la glace et le feu sont en lutte perpétuelle, on voit surgir à chaque pas des volcans fumants ou éteints et des geysers; on découvre des crevasses immenses et des solfatares à perte de vue dont le cratère étrange et pittoresque impressionne vivement. Le docteur Labonne nous raconte avec un soin minutieux ses voyages accidentés à travers ce pays qu'il aura le mérite de nous avoir fait connaître le premier d'une façon très complète.

La maison Quantin inaugure une collection de *Guides-albums du touriste,* par Constant de Tours, comprenant un choix de dessins et de croquis d'artistes, accompagnés de récits d'excursions, de renseignements pratiques et de petites cartes. Le premier volume, *Vingt jours sur les côtes de Normandie et de Bretagne et à l'île de Jersey,* vient de paraître. Il sera suivi très prochainement des *Vingt jours sur les côtes de Normandie (le Havre à Cherbourg) ; — Vingt jours sur les côtes de Bretagne, — Vingt jours sur les plages du Nord,* etc.

Emile Raunié.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11137)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 2. (25e ANNÉE.) — 14 JUILLET 1888.

INAUGURATION DU MONUMENT DE GAMBETTA

Discours de M. E. Spuller

Député, président du comité de souscription (1).

Monsieur le Président de la république,
Messieurs,

La première et la plus intime pensée des amis de Gambetta, dans ce jour de triomphe, au pied de ce monument de piété reconnaissante et de gloire immortelle, est une pensée de deuil, une émotion de profonde et inconsolable douleur. Nos cœurs saignent encore de la blessure inguérissable que nous portons, depuis la mort foudroyante et prématurée de celui qui était notre force et notre joie, notre orgueil et notre espérance. Oh! oui, nous le savons bien, et nous en sommes heureux, il est là, maintenant et pour toujours, debout, frémissant, éloquent, dans toute l'activité de son ardent patriotisme, obéissant aux inspirations du génie de la France dont il a été tant de fois la voix vibrante, le regard tourné vers l'avenir rayonnant de cette jeune démocratie républicaine qui avait en lui l'un de ses plus dévoués, de ses plus sages, de ses plus grands serviteurs. Mais nous sommes de ceux pour qui, même en une solennité comme celle qui nous rassemble et qui est le suprême hommage rendu par ses contemporains aux talents, aux services, à la vie désormais légendaire, quoique sitôt tranchée, de l'homme qui a été notre chef et notre ami, il ne peut plus y avoir de fêtes. Nous célébrons sa gloire avec une noble et juste fierté; mais nos larmes coulent toujours au fond de nos cœurs, surtout au moment où nous le revoyons tel que nous l'a rendu le ciseau fidèle d'un grand artiste, tel que nous l'avons connu et aimé, dans les plus beaux jours de sa trop courte carrière; et nous pleurons en silence, quand nous pensons à ce qu'il serait, à ce qu'il ferait pour la république et pour la France, s'il était encore là, vivant, parlant, agissant au milieu de nous.

S'il était encore là!

Ah! messieurs, que cette parole qui nous échappe si souvent dans la mêlée confuse des événements et des hommes me soit permise, à l'heure où j'élève la voix, avec tant d'honneur pour moi, devant le premier magistrat de la république et les membres du gouvernement de mon pays, devant cette imposante assemblée où je reconnais les visages de ceux que Gambetta avait appelés à l'aide dans son œuvre de relèvement de la patrie par l'affermissement des institutions libres de la démocratie, devant cette foule immense, accourue de toutes parts pour saluer le tribun et pour acclamer le patriote. Oui, je sens, pour l'avoir souvent éprouvé, que l'amer et persistant sentiment de la grande perte que nous avons faite, le jour où Gambetta a brusquement disparu, domine ici tous les cœurs, et que ce sentiment se traduit sur toutes les lèvres par la parole que j'ai prononcée et que je répète : s'il était encore là!

C'est ce que l'on dit partout aujourd'hui, comme pour faire écho, à plus d'un lustre de distance et à

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Spuller la communication à l'avance de cet important discours, qui paraîtra ainsi dans nos colonnes au moment même où il aura été prononcé.

travers bien des vicissitudes, à ces autres paroles qui, au jour de la mort de Gambetta, remplirent la France, l'Europe, le monde entier : quelle perte! quel vide! quel malheur pour son parti! quel deuil pour son pays! Tous les Français, républicains et patriotes, répandus sur tous les points du globe, se confondirent alors dans une commune effusion de regrets et d'appréhensions, excités, entretenus, portés à leur comble par les souvenirs de la carrière si courte et si remplie de Gambetta, par les exemples de civisme et les enseignements de sagesse politique qu'il laissait après lui, et enfin par cette indéfectible espérance en un meilleur avenir, par cette foi passionnée dans les hautes destinées de la France que, par une sorte de privilège, il avait le don supérieur d'allumer dans les âmes.

Messieurs, c'est tout cet ensemble d'émotions, de pensées et de rêves; c'est la magnifique communion dans le malheur et dans l'espoir qui réunit, autour du cercueil de Gambetta, plus d'un million d'hommes avec des larmes dans les yeux et des fleurs dans les mains dans ce cortège inoubliable, de la Chambre des députés au Père-Lachaise; c'est cette mort qui fut considérée par tout un peuple comme une catastrophe; c'est ce triomphe vengeur de tant de soupçons injustes, de tant d'attaques déloyales, de tant d'indignes outrages; c'est ce jour rayonnant du 6 janvier 1883, qui suivit de si près, sans pouvoir, hélas! réparer les ruines qu'elle avait faites, la sinistre nuit du 31 décembre 1882 dans l'humble et triste maison de Ville-d'Avray; c'est ce moment à la fois si cruel et si grandiose, unique dans notre vie à tous et qui marquera dans l'histoire de Paris et de la France, c'est tout cela que le monument, dont le voile vient de tomber, a pour objet de représenter et de perpétuer, jusque dans la postérité la plus reculée.

Ce monument a été conçu, voulu, édifié par toute la France républicaine, non seulement par la France du dedans, mais par celle du dehors, sur laquelle Gambetta de son vivant avait les yeux incessamment fixés et qu'il voulait rendre aussi prospère qu'influente. Un comité s'est formé dans lequel ont demandé à prendre place à l'envi tous ceux qui, de près ou de loin, avaient connu Gambetta, pour l'avoir secondé dans la tâche qu'il s'était donnée. Ce comité, composé en majorité des membres de la représentation nationale répartis dans les deux Chambres, a trouvé partout des adhérents et des auxiliaires, aussi bien parmi les simples citoyens que dans les conseils électifs du pays à tous les degrés. Grâce à l'activité que tout le monde a déployée, nous avons recueilli des offrandes de toutes les provenances et de toutes les valeurs, l'obole touchante des pauvres et les splendides présents des riches. Plus de deux cent cinquante mille souscripteurs nous ont apporté plus de trois cent soixante mille francs. Dans tous les pays du monde, la presse a voulu coopérer, avec la presse française, dont le concours énergique, puissant et désintéressé nous a été d'une si grande utilité, à l'œuvre que nous avions entreprise.

Des sommes considérables nous sont parvenues des contrées les plus éloignées, des grands centres de population jusqu'aux confins du désert. Partout où des Français se sont rencontrés et réunis, des collectes ont été faites, et les étrangers même, ceux du moins qui ne méconnaissent pas les bienfaits de la France et sa glorieuse part dans la civilisation générale, s'y sont associés, pour témoigner de la sympathique admiration que leur avait inspirée par son courage et son éloquence, par son habileté politique et son dévouement à toutes les nobles causes, le généreux fils de notre généreuse démocratie. D'autres souscriptions, destinées à des œuvres de bienfaisance collective et pour soulager les victimes de quelque grand désastre, ont pu monter plus haut que la nôtre : rien de plus naturel, nous n'en sommes point jaloux, et nous sommes loin de nous en plaindre. Mais rien de pareil ne s'est encore vu, pour consacrer la pierre et le bronze à la mémoire d'un homme brusquement enlevé à l'affection de ses concitoyens: c'est sans doute, messieurs, que pour nos donateurs partout disséminés il n'y avait pas seulement à rendre hommage à une existence pleine de travail, d'honneur et de vertu, si brusquement, si cruellement brisée, mais à s'unir et à se retremper, sous le coup même de ce malheur, dans une commune pensée d'activité réparatrice et de confiance inébranlable dans l'avenir.

Sous l'empire de ces idées, notre comité a fait appel à tous les artistes français pour l'exécution d'un monument d'un caractère historique et vraiment national comme la souscription qui nous a été confiée. Au concours qui a été ouvert, il y a maintenant cinq années révolues, 89 projets ont été envoyés. Un jury, composé des maîtres de l'art français, nous a guidés par ses lumières et son expérience dans le choix définitif du meilleur projet. Nous n'avions donné d'autre programme que celui qui est tracé par l'inscription que vous pouvez lire au bas de ce monument :

A Gambetta, la Patrie et la République,

voulant dire, par cette expression à la fois simple et grande de nos sentiments intimes, que nous ne séparons pas en Gambetta le républicain du patriote, et que nous entendions glorifier aussi bien les rares qualités d'homme d'État qu'il a déployées au service de la république et son action décisive sur la démocratie française que la foi patriotique, la constance au-dessus de toutes les épreuves et l'indomptable vaillance qui lui ont permis de soutenir la France désarmée, trahie et vaincue durant les cinq mois héroïques de la Défense nationale. Il nous a paru que ce programme avait été compris par les deux artistes éminents à qui le jury a donné ses suffrages. Associés dans la conception de leur œuvre commune, ils sont restés unis

de cœur et de pensée pour l'exécuter, avec la collaboration des praticiens et des industriels les plus renommés de notre pays. Cette œuvre, après cinq ans de labeur, est maintenant sous les yeux du public, qui est le juge des juges : c'est à lui de prononcer l'arrêt suprême.

Tel qu'il se présente à vous, messieurs, le monument dédié à la mémoire de Gambetta vous apparaîtra, sans doute, avec le caractère original et supérieur qui nous l'a fait préférer à tant d'autres: c'est un monument de deuil, d'enseignement et d'espérance. Tout cela se lit clairement dans sa forme générale, dans ses lignes architectoniques tout ensemble sévères et nobles, dans ses ornements distribués avec tant de goût, de simplicité et d'élévation. Nos artistes ont tenu à honneur de s'effacer devant le grand homme qu'ils avaient à célébrer. Ils ont poussé si loin ce scrupule qu'ils se sont appliqués à laisser la parole à cet orateur du premier rang parmi les orateurs de tous les temps et de tous les pays, au lieu d'appeler le marbre à parler pour lui et à sa place. Ils ont voulu que les principaux discours qu'il a prononcés en tant de villes et devant tant d'auditoires différents, mais également conquis et subjugués, fussent rappelés comme on rappelle les victoires d'un homme de guerre. C'est la voix puissante de Gambetta, c'est sa haute raison, c'est son grand esprit de justice et de fraternité sociales, c'est son admirable instinct de l'avenir politique de la démocratie française, devenue libre, éclairée, maîtresse d'elle-même, de ses préjugés et de ses passions que reconnaîtront au fond de leur cœur tous ceux qui, passant ici, voudront s'arrêter pour lire les paroles profondes et saisissantes inscrites sur ces pierres. C'est bien là le monument élevé à la gloire d'un homme dont l'éloquence a été l'unique moyen d'action sur ses concitoyens : du fond des abîmes infinis, il leur parle encore, comme au temps où il les éclairait et les entraînait par sa présence. Aussi, messieurs, c'est avec une vive satisfaction que je remercie le conseil municipal de Paris d'avoir associé à cette solennité les enfants de cette population de Paris que Gambetta a aimée d'un amour si fidèle, dont il avait porté l'esprit de résolution et de sacrifice en province, quand il partit à travers l'espace, pour aller défendre le sol envahi et l'honneur en péril de la France en détresse. S'il est des Français à qui ce monument doit être plus cher qu'à d'autres, c'est à ceux qui font leur entrée dans la carrière. Gambetta ne se comprend et ne s'explique que par l'enthousiasme si enviable des jeunes années. Tout jeune, il a connu les austères devoirs et il les a remplis; de bonne heure, il a goûté les jouissances de la gloire mêlée d'amertume que donne la vie publique; la destinée ne lui a pas laissé le temps de vieillir et de se consumer dans les regrets, les mécomptes et les rancunes que laisse après lui le passé, et c'est ainsi qu'il a porté dans sa vie, si courte et pourtant si pleine de pensées et d'efforts, cette allure entraînante et vive, cette charmante humeur, cette gaieté saine et forte, cette exquise bonté : heureux apanage de ceux d'entre les hommes qui ont devant eux l'avenir pour croire, pour aimer et pour agir.

Messieurs, la France surprise, désemparée, défaillante dès les premières attaques, toute prête à s'abandonner aux mains d'un vainqueur qui semblait abuser du nombre de ses soldats et de ses moyens matériels, justement parce que notre chère et malheureuse nation se montrait hostile à une guerre dont on ne prévoyait pas la fin cruelle, alors qu'elle avait été commencée dans l'intérêt d'une dynastie fondée sur le parjure et le crime pour nous ravir nos libertés et le gouvernement de nous-mêmes, et la France tout à coup ranimée, relevée dans sa force et dans sa fierté par un de ses fils, obscur plébéien sorti des derniers rangs de la foule et connu seulement par un cri de révolte poussé au nom du droit devant la justice du pays, mais qui, dans le désarroi général, ne voulut pas désespérer de la patrie, de la Révolution et de ses destinées parmi les peuples modernes, tout cet épisode à jamais mémorable de la Défense nationale en 1870, encore aujourd'hui si peu connu des Français, mais qui a, dès les premiers jours, fixé l'attention et mérité le respect de nos ennemis, demeurera, dans la conscience populaire, le vrai titre de Gambetta à la glorification de la postérité.

C'est l'appel sublime de Gambetta à la France qui a inspiré notre sculpteur dans ce groupe principal, où l'on retrouve comme un reflet du grand bas-relief qui décore l'arc de l'Étoile. Honneur incomparable, mais à coup sûr mérité, rendu par l'artiste au patriote! Rien de plus vrai, rien de plus juste, messieurs. Gambetta, pendant toute la durée de ce qu'on désignait, en un temps de mépris et de réaction, sous le nom de la dictature de Tours et de Bordeaux, sentit et garda, en son âme orageuse et profonde, pour le répandre sur la France, le souffle des grands jours de la Révolution. Moins heureux que ses devanciers et ses modèles, il ne put délivrer le territoire. On dit qu'il a sauvé l'honneur: ce serait une grande gloire, et qui suffirait à l'immortaliser. Mais l'honneur était sauf, j'en atteste les glorieux soldats qui ont combattu à Wissembourg, à Reischoffen, à Saint-Privat, à Gravelotte. Qu'a donc fait Gambetta? Il a cru à la victoire définitive ; il a espéré, d'un cœur invincible, rejeter l'ennemi hors de nos frontières et reprendre ainsi, avec autant de fierté nationale que de prévoyance politique, notre bien sacré, nos chères et toujours aimées provinces d'Alsace et de Lorraine qui lui ont gardé depuis lors un véritable culte de reconnaissance et de fidélité. Il a cru, il a espéré, quand personne, excepté lui, ne croyait et n'espérait plus. Il a été seul, et c'est ce que l'on a osé, dans un moment d'erreur, appeler sa folie furieuse! Ah! l'amour sans bornes de la France, voilà quelle a

été sa folie. Qui ne la comprend aujourd'hui? Qui ne l'admire? qui ne voudrait la partager? qui ne l'excuse out au moins? Mais ce n'est pas d'excuse qu'il convient de parler devant ce monument de la gratitude des Français. C'est cette folie sublime qui est représentée là; c'est elle qui l'exalte dans cette attitude imposante où vous le voyez maintenant, où le verra toute notre postérité. Il parle, mais ne s'appartient pas; il est tout à son démon intérieur, et il prononce ces paroles qui ont retenti au cœur de la France pour la rappeler à elle-même et qui, comme les strophes d'une Marseillaise nouvelle, restent sacrées désormais pour tous les vengeurs du droit primé par la force. Messieurs, ce monument n'appartient pas à un homme, si grand qu'il soit : c'est un des autels de la religion de la patrie.

Mais, messieurs, voici le prodige dans la destinée prodigieuse de Gambetta. La guerre finie, la République restait à défendre et à fonder. Pour cette double tâche, le fou furieux du patriotisme devint sans effort le plus habile des politiques et le plus sage des hommes d'État. C'est alors qu'il déploya, en prodiguant sa vie, toutes les qualités intellectuelles et morales de sa riche nature, et que son génie prit tout son essor. Parmi ceux qui l'ont connu et suivi dans ses luttes quotidiennes, vous, messieurs les sénateurs, qui l'avez si fidèlement aidé à faire sortir la République et ses institutions des délibérations d'une assemblée en majorité monarchique, où, dans les premiers jours, il pouvait à peine se faire entendre et qu'il avait fini par dominer de tout l'ascendant de son bon sens merveilleux et de sa passion communicative, n'êtes-vous pas unanimes aujourd'hui comme alors à reconnaître la grandeur de ses services égale aux ressources infinies de son esprit? C'est dans cette période que s'établit, du libre consentement de tous les républicains à qui Gambetta inspirait autant de confiance que d'amitié, cette sorte d'autorité toute morale, dont certains esprits trop ombrageux ont voulu faire comme une usurpation coupable et qui ne pouvait être mieux désignée que par le nom si heureusement trouvé de dictature de la persuasion. Pendant dix ans, Gambetta s'est maintenu, par la seule et toute-puissante force de la vérité, à la tête de son parti, de ce parti républicain au sein duquel il était né et dont il était si fier, de ce noble et imprudent parti qui jusqu'à lui, par ses vertus comme par ses fautes, et par une sorte de fatalité qui semblait dériver du cours même de notre histoire depuis un siècle, s'était montré incapable de gouvernement, de ce parti que non seulement il sut porter pour la première fois et définitivement au pouvoir, mais qu'il travailla, du premier au dernier jour de son apostolat civique, à rendre patient et prudent, tolérant et juste, large et compréhensif au point d'attirer et de retenir toutes les forces vives de la France, afin que la République, couronnement nécessaire de la Révolution commencée il y a cent ans, devînt le rempart inexpugnable de la nationalité française, et que notre démocratie, initiatrice des peuples de l'Occident, fût la première à poursuivre, selon la belle expression dont il se servit un jour, « le but commun aux penseurs et aux politiques, aux artistes et aux travailleurs, la haute civilisation parmi les hommes au sein de l'ordre et du progrès ».

La force de la vérité! Gambetta n'eut jamais d'autres armes que celle-là. Il avait au service de ses grands desseins une force d'âme, une éloquence vraiment hors de pair. Sa force d'âme le mettait au-dessus de toutes les épreuves; nul péril ne l'a ému; toute menace l'a fait sourire : sa conscience était intrépide. Son éloquence si abondante, si variée, si souple, qui prenait tous les accents et qui s'élevait et descendait à tous les tons, depuis l'imprécation terrible et qui roulait avec le grondement de la foudre, jusqu'à la prière que l'on entendait à peine comme le murmure d'une caresse, avait quelque chose de magnétique, et il en usait avec une simplicité, un naturel, un abandon de soi-même qui lui gagnaient tout d'abord son auditoire. Jamais il n'a parlé pour parler. Le verbe était pour lui le moyen d'action, et agir, pour lui, c'était gouverner son parti en l'éclairant, soit qu'il le soulevât par l'ardeur et l'entraînement de sa parole souveraine, soit qu'il s'appliquât à le calmer par des réflexions tempérées et sages où la raison unie à l'expérience se montrait, dans une lumineuse évidence, pour assagir et dompter tous les esprits.

Son intrépidité morale et son éloquence si émouvante avaient leur source dans son tendre et profond amour du peuple. Gambetta, suivant le précepte qu'il a donné lui-même, a aimé la république et la France jusqu'à donner sa vie pour elles. Mais, dans la république et dans la France, il a aimé par-dessus tout les foules, les masses profondes, ces nouvelles couches sociales dont il a salué et préparé l'avènement au pouvoir, et qui ont eu en lui leur premier représentant. Il s'attachait de préférence à ceux de son parti qui avaient le plus grand besoin de sa direction et de ses conseils. Il portait la démocratie jusque dans les replis les plus intimes de son être. Né du peuple, il tenait à rester du peuple. Voilà pourquoi il s'attachait aux populations ardentes des grandes cités, tout en s'appuyant sur le fond résistant et solide de la France, sur le peuple des campagnes, qui nourrit et défend la patrie. Il a aimé Marseille, où il eut comme la révélation des grandes affaires extérieures et prit la haute idée de l'expansion nécessaire de la France au dehors, si nous ne voulons pas manquer à notre mission historique; il a aimé par-dessus tout ce Belleville, qui lui a fait une si cruelle blessure, mais où il se sentait comme au foyer de sa propre flamme, ce Belleville qu'il ne voulut, par une autre sorte de folie qui lui a été reprochée comme la folie de son patriotisme, jamais abandonner, parce que, disait-il,

c'est le rôle de l'homme d'État républicain, dans nos temps modernes, d'aller aux foules qui vivent encore dans l'agitation et le trouble des passions engendrées par l'ignorance, pour les appeler à la lumière et pour les élever vers les régions calmes de la pleine possession de soi-même. Oh! le peuple, le vrai peuple, le connaissait bien et lui rendait son affection! Nulle part, depuis la fatale séparation, je n'ai prononcé le nom de Gambetta sans l'entendre acclamer et sans voir des larmes couler de tous les yeux, et tout à l'heure nous allons revoir et saluer ce comité de Belleville, qui l'a tant de fois désigné aux suffrages de ses concitoyens en offrant sous son inspiration de si bons conseils à toute la démocratie. Ils sont venus ici, comme ils viennent tous les ans à la pauvre maison mortuaire, pour attester leur fidélité et protester contre une ingratitude dont Gambetta ne se serait pas souvenu. Car où sont les passions d'alors? Qui les a gardées? Qui ne les oublierait pas en un tel jour?

Tel a été ce grand homme. Messieurs, ne vous semble-t-il pas que ce monument qui consacre sa gloire lui était bien dû par la reconnaissance et l'affection de ses concitoyens. Gambetta, nous pouvons le dire, par son génie, par ses services, par la direction qu'il a imprimée à la France de son temps, par les indications qu'il a laissées à la France de l'avenir, doit être considéré comme un des plus grands Français qui aient vécu. Il a inscrit son nom à la suite des noms à jamais immortels des fondateurs et des défenseurs de la patrie, de la nationalité française; il continue, comme inspiration politique, la lignée glorieuse de Louis XI, de Henri IV, avec lequel il a tant de traits de ressemblance sous le rapport de l'esprit à la fois vif et profond de Richelieu, de Danton; il est de la grande race, et son nom comme son rôle historique peuvent être mis à côté des plus illustres. Si vous ajoutez que ce fils du peuple a tracé la voie où, nous et nos enfants, nous devons nous engager si nous voulons fonder le gouvernement libre de notre démocratie sur l'ordre et le progrès, vous comprendrez comment il relie, avec ses devanciers de la Révolution, la nouvelle à l'ancienne France. Au milieu des splendeurs architecturales de la monarchie, la pierre élevée à la gloire de ce plébéien est à sa vraie place, au centre de notre histoire et de notre cité.

Monsieur le président du conseil, j'ai l'honneur de vous faire remise, en votre qualité de chef du cabinet qui dirige nos affaires, et je vous prie d'accepter, au nom de l'État, ce monument élevé par la patrie et la république à la mémoire de Gambetta, au moyen d'une souscription nationale et par les soins du comité d'amis qui m'ont placé à leur tête. C'est un grand honneur pour moi d'opérer cette remise et de faire ce don, en présence et sous les auspices du premier magistrat de notre république, qui porte si dignement un nom cher à tous les Français et qui, à l'exemple de son illustre aïeul, défenseur de la patrie en danger en 1792 et organisateur de la victoire en 1793, a voulu prendre part à la défense nationale de 1870, sous les ordres et la direction de Gambetta; mais il m'est particulièrement doux d'en confier la garde à un ami attaché comme nous à Gambetta, dès le temps de notre jeunesse, et qui certainement partage les sentiments que nous inspirent sa vie et sa mort, sa grandeur et sa gloire.

Messieurs, ma tâche est terminée; mais, au nom de cette amitié qui vous est bien connue et qui me fut si douce et si chère, ne me permettrez-vous pas de me tourner vers cet homme à qui je me suis donné tout entier et que, tout mort qu'il est, je porte encore vivant dans mon âme, pour lui dire : Ami, te voilà tel que je t'ai si souvent vu dans mes rêves, debout dans ta force et dans ton immortalité; te voilà tel que je t'ai aimé et désiré; tu es donné en exemple à notre jeunesse comme un patriote digne des beaux temps de l'antiquité, comme un républicain pur et sans tache, comme un homme généreux et grand, qui fait honneur à notre humanité! Un noble sentiment d'orgueil remplit mon cœur, et ce jour est le plus grand de ma vie. Tu as su, dès le premier jour, que je te resterais à jamais fidèle; ce sera ma gloire à moi de conserver pieusement ton esprit, tes leçons et tes exemples. Dans l'émotion où je suis, je me possède à peine; mais avant de fermer la bouche, que ne puis-je, en ce moment, parler comme toi, pour dire à cette foule : Français, républicains qui m'écoutez, oubliez vos discordes et vos haines d'un jour, la France est immortelle et vous veut tout entiers. Réconciliez-vous dans la paix républicaine; unissez-vous pour la patrie et l'humanité. Là est le devoir, l'honneur; là est aussi la suprême récompense.

Vive la république!

E. Spuller.

LA DOUÉE DE PLOUBANEUC

Conte breton

Ploubaneuc était un petit village de la presqu'île bretonne perdu entre deux plis de lande, en plein désert, bien peu connu des hommes, mais chéri du soleil, des abeilles, des sources, de tout ce qui chante et vibre dans la lumière du jour ou le silence des nuits.

Il était si petit, si petit, ce village, que cent enjambées de gars eussent été suffisantes pour le mesurer en long, et trois rondes de filles pour le mesurer en travers; et avec cela il était si encaissé au fond de sa gorge verte que le vent du large ne l'avait jamais visité, ni les nouvelles du monde.

Tel il avait été bâti au lointain des âges, tel il était demeuré : humble, tranquille, ignorant. Sur ses maisons basses aux larges bonnets de chaume, dont l'ensemble faisait rêver à un rucher, la grande lande inculte, étendue à la ronde, secouait comme au premier jour les draps d'or de ses ajoncs, dans le calme bonheur des solitudes introublées.

Tout s'y passait à la bonne droiture bretonne, c'est-à-dire qu'on y prenait la vie en résignation, sans autre souci que de gagner le pain de chaque jour. Les âmes étaient droites et simples, les corps robustes et bien bâtis. La presque totalité des hommes s'occupaient à la pêche, laissant aux femmes le soin de cultiver le maigre fond du vallon. Les enfants étaient nombreux, et les aïeules savaient des histoires merveilleuses qui se racontaient au coin des cheminées pendant les veillées d'hiver.

Durant la semaine, quand les maris étaient partis à la mer et ponctuaient de leurs voiles blanches la ligne bleue gonflée à l'horizon, il ne restait au village que de vagues silhouettes de fileuses entrevues aux intérieurs obscurs des maisons, des formes alertes de sarcleuses penchées sur les carrés de légumes des jardinets, et des files d'enfants en maraude éparpillés derrière toutes les haies. Mais, le dimanche, la population disséminée se rassemblait en ses plus beaux ajustements pour se rendre à l'église, une petite église de granit tapissée de lichen gris, posée au bord du vallon, comme un goéland fatigué, toute naïve et toute candide, avec son ogive incertaine, ses vitraux étroits. Elle tournait son porche vers la mer, sous l'enfantine protection d'une madone de faïence décolorée ; et c'était merveille de voir comment s'y disait la messe, et comment on la suivait.

Il y avait des matelots fervents qui appuyaient les répons d'une voix rude, habituée à dominer le fracas des vagues ; d'autres qui marquaient le rythme du plain-chant en dodelinant de la tête. Les jeunes femmes, se détournant un peu, allaitaient leurs nourrissons, tandis que les vieilles, renfoncées dans l'ombre de leur béguin de laine à trois plis, égrenaient un chapelet moins brun que leurs doigts. Le long des bas côtés, on voyait les enfants se poursuivre autour des chaises boiteuses, les amoureux chercher l'abri des piliers pour se glisser leurs confidences, et d'adorables têtes de vierges, nimbées de tulle blanc, s'incliner suavement sur les prie-Dieu de chêne, dans la coulée de lumière oblique du portail grand ouvert.

Au maître-autel, le recteur officiait lentement, savourant à longs traits la divine bonhomie de ces offices primitifs. Quelquefois même, l'été, lorsqu'il faisait très chaud, que la mer endormie au loin semblait un grand lac d'huile bleue, et que de la lande silencieuse montaient d'âpres parfums, le recteur, gagné par l'infinie quiétude des choses, se laissait peu à peu glisser sur sa chaise dans la béatitude d'un demi-somme; et alors la messe ne se disait plus du tout, si ce n'est par l'enfant de chœur en train de psalmodier quelque vieil orémus, et les abeilles fourvoyées au fond du chœur, qui cherchaient en bourdonnant leur chemin aux rayons des vitraux.

Après les offices, c'était dans le village une grande animation de marins attablés à l'auberge, de commères installées sur la travée de chêne des seuils, de couples passant et repassant le long des haies de sureau jusqu'à l'extrémité du sentier de la lande. Sitôt que le soleil cessait de darder ses rayons sur les toits de chaume, on organisait des danses autour de la fontaine, et les jeunes gens sautaient à l'envi au son du biniou ; puis, lorsque l'ombre descendue des versants du vallon avait ramené les danseurs chez eux et fermé sur chaque famille les lourds battants des portes, lorsque les feux éteints, les paupières closes, il ne restait plus d'éveillé aux intérieurs bretons que le taquet mystérieux qui compte les heures de la nuit, le peuple des lutins se levait à la ronde et commençait ses ébats. Car ils étaient nombreux, les lutins aux environs de Ploubaneuc, plus nombreux qu'en aucun lieu de Bretagne. Cela tenait à l'étendue immense des ajoncières, qui sont, comme on sait, le domaine naturel des fées, et à la bienveillance des habitants du village pour tout ce qui appartenait au monde des esprits.

Éloignés comme ils l'étaient de toute fréquentation humaine, ils avaient gardé intactes leurs vieilles croyances, leurs vieilles superstitions, tout en pratiquant dévotement la religion nouvelle; et le culte des farfadets, des lutins, des « douées » comme ils appelaient les hôtes mystérieux de la solitude, était une des plus enracinées. Ainsi, dans chaque chaumière on trouvait, auprès du buis bénit qui écarte les démons, la branche de fougère qui appelle les esprits. Les filles cultivaient avec leurs giroflées la bruyère des landes, chère aux douées; et pas une n'aurait puisé de l'eau à la fontaine sans y jeter au préalable un caillou pour avertir la fée dont la robe glauque ondoyait dans la profondeur de la source. Tant que durait la belle saison, on songeait moins aux douées qui menaient leurs rondes à loisir sur la lande infinie ; on avait soin seulement de ne pas les aller troubler dans leurs jeux par quelque promenade aventurée au clair de lune, car, toutes débonnaires qu'elles fussent, elles eussent certainement puni l'imprudent; mais l'hiver, quand la bise de mer faisait craquer les herbes desséchées sur la falaise, on réservait une place sous le manteau des cheminées aux farfadets frileux. Ils s'y pouvaient blottir à l'aise, côte à côte avec les grillons, dans les interstices des pierres de l'âtre, sans crainte d'en être expulsés. Au contraire, l'aïeule, qui avait la charge d'entretenir le feu, n'était jamais si contente que lorsque le pétillement de sa brassée de varech ou les étincelles rougeâtres de la flamme lui faisaient savoir qu'un farfadet était installé à son foyer.

Elle pouvait dès lors dormir tranquille, sûre de retrouver le lendemain, vive et allumée, la braise qu'elle enfouissait sous la cendre. Le lutin qui élisait domicile dans une maison la préservait de l'incendie et des accidents; il entretenait net et brillant le chemin velouté de suie de la fumée, chassait les insectes nuisibles, veillait sur le repos des habitants et, lorsque la ménagère était jolie et douce, lui rendait mille furtifs services.

*
* *

Ainsi la brune Yvonne, la femme du charpentier, trouvait souvent à son réveil, toute prête à filer, la quenouille embrouillée qu'avaient laissé échapper, la veille, ses mains lasses. Sa maison, aux poutres noircies, aux petits yeux verdis, était toujours la plus propre, la plus soignée du village; et comme, enceinte et alourdie, elle s'en occupait à peine, elle était bien obligée de croire que quelqu'un le faisait pour elle pendant son sommeil. Elle aurait voulu connaître l'ami mystérieux qui l'obligeait ainsi : elle essayait de le distinguer dans la flambée du soir, où l'on dit que les lutins aiment particulièrement à se chauffer; elle sondait d'un œil avide les retraites des grillons, et la nuit, si quelque bruit léger l'éveillait, elle pensait aussitôt à lui et le cherchait du regard à la faible clarté d'étoile éparse dans l'obscurité de la chambre, au reflet mourant du brasier, mais sans jamais rien découvrir; si bien qu'une étrange langueur s'empara d'elle, avec cette curiosité non satisfaite. Son mari avait été enlevé par un coup de mer trois mois après son mariage; elle n'avait personne avec elle que sa mère, une vieille Bretonne dure et revêche, et la vie à elles deux était difficile. Au lieu de lutter vigoureusement, elle se laissait aller. Elle passait ses journées devant l'âtre, fixant quelque point invisible au milieu du feu, sans parler et sans remuer autrement que pour tourner languissamment son fuseau.

Les voisines avaient beau la venir visiter et causer autour d'elle, elle ne leur répondait pas plus que si son esprit eût été ailleurs; aussi croyait-on généralement qu'elle songeait aux douées; et lorsqu'à la fin de sa grossesse elle mourut en mettant au monde un petit garçon, comme elle avait encore les apparences extérieures de la force et de la santé, le bruit se répandit que la cause de sa mort n'était autre chose qu'une passion insensée pour l'invisible lutin de sa demeure.

Le petit Paoulec fut élevé par sa grand'mère et non doucement, cela va sans dire. C'était pourtant un joli enfant qui croissait à plaisir et ne pleurait jamais; mais, à l'âge où l'intelligence des enfants s'éveille, on s'aperçut qu'il était « innocent », et cela n'était pas pour amadouer la vieille femme. Tant qu'il fut petit, elle le garda dans la maison et Paoulec passa son temps à regarder, comme sa mère, le feu monter en pétillant dans la cheminée; mais, dès qu'il fut en âge de se bien tenir sur ses jambes, l'aïeule lui mit entre les mains une branche de coudrier et l'envoya paître sa chèvre et celles des voisines.

Paoulec obéit et s'en alla le long des sentiers qui grimpent au bord du vallon, menant ses chèvres. Comme c'était au printemps, il rencontra force fleurettes, force insectes diligents, force oiseaux affairés, et il lia aussitôt conversation avec eux. Du moins, ceux qui le regardaient le crurent, à le voir absorbé dans une contemplation muette devant toutes ces choses; on eût dit qu'il était ravi en extase et que tout son être se fondait dans la vie ambiante qui l'environnait; cependant ses chèvres broutaient aussi tranquillement autour de lui que s'il les eût étroitement surveillées, on ne pouvait lui faire un reproche. Quand on le tira par la manche pour le renvoyer chez lui, il reprit docilement le chemin du village et recommença le lendemain. Les premiers jours, on le guetta, le long de la route, on chercha à lui faire dire ce qui l'occupait si fort dans les haies vives, dans les buissons qu'il côtoyait; il secoua la tête sans répondre et on finit par le laisser à ses contemplations, avec cette pitié mêlée d'un vague respect qu'inspirent les innocents aux paysans bretons.

Aussi longtemps que sa grand'mère vécut, il s'occupa ainsi, partant dès le matin avec ses bêtes, un morceau de pain dans la poche, et ne rentrant que le soir; mais un jour vint où cet appui lui manqua, tout épineux qu'il fût. Il n'avait alors que dix ans, et c'était conscience de le laisser seul dans la maison où il ne savait que se chauffer en rêvant. On l'eût volontiers assisté, car il n'était personne dans Ploubaneuc que n'eussent touché la douceur de l'innocent, sa figure de chérubin et ses grands yeux bleus pleins de mélancolie; mais cette année-là, les mariages avaient été si féconds et la récolte de sarrasin si maigre, dans les maisons du village, qu'on taillait à grand'peine la portion de galette de chacun. Sans le recteur qui se chargea de lui, on ne sait ce qu'il serait devenu.

C'était un brave homme, ce recteur; non pas savant, sans doute, ni actif, ni leste d'esprit, mais plein de tolérance et de bonté. Il ne laissait jamais son prochain dans l'embarras, quelque peine qu'il lui coûtât pour l'en tirer et, pour rien au monde, n'eût voulu désobliger personne, fût-ce un farfadet.

Il vivait fort heureux en son presbytère à moitié croulant de vieillesse, sans autre souci que de tailler en temps les arbres fruitiers de son beau jardin, sa seule vanité, et de lire son bréviaire à l'ombre ou au soleil, selon la saison.

Paoulec n'eut pas de peine à s'accoutumer à sa compagnie: il lui fut bientôt aussi cher qu'un fils, et il mit tant de docilité, tant d'empressement à satisfaire les exigences d'Annec, sa servante, une vieille Bretonne quinteuse et difficile, qu'elle le prit en amitié pareillement. Maître et gouvernante s'ingénièrent à le tirer de

la rêverie perpétuelle où il vivait plongé. A force de soins et d'efforts, ils l'intéressèrent au jardin, aux soins de l'église; puis, l'ambition venant au recteur, il voulut lui apprendre à servir la messe. Ce fut chose non aisée. Paoulec était la bonne volonté en personne, mais sur son intelligence paresseuse les leçons glissaient, comme les souffles de mai sur son front blanc. Que ce fût latin ou français, il n'importait guère : tout restait à la porte. Pourtant, à longueur de temps, la routine des rites et des répons pénétra l'innocent, et le bon recteur eut la satisfaction de lui mettre un jour le surplis blanc sur les épaules.

Paoulec n'en fut pas plus fier pour cela : c'était un bon et doux enfant qui n'avait cherché qu'à faire plaisir au recteur. La messe finie, il se rendait au jardin et se délassait de son application du matin en entrant en communion d'idées avec les gros bourdons noirs, tout de velours vêtus, qui faisaient visite aux marjolaines.

***

Les mois se passaient, et Paoulec vivait, dans le vieux presbytère, la vie des habitants du paradis terrestre, lorsque le recteur s'en alla, rappelé par cette autorité épiscopale à laquelle on ne résiste pas. Ce fut un grand chagrin dans le pays. Annec et Paoulec, qui n'avaient pu le suivre, en étaient désolés. Pour comble de misère, on le remplaça par un monsieur prêtre, habitué de séminaire, ferré sur la discipline et savant en théologie, qui dès son arrivée à Ploubaneuc montra bien que ni la tolérance ni la bonté de son prédécesseur n'étaient dans ses bagages.

En quelques jours, la physionomie du pays changea: plus de bonhomie nonchalante dans l'office de la messe, plus de promenades de promis, l'après-midi, ni de danses autour de la fontaine.

Le monsieur prêtre avait mission de tout remettre sur un bon pied à Ploubaneuc ; en conséquence, il fit la police dans son église, chargea ses sermons de sévérités terribles, ouvrit une classe de catéchisme et déclara la guerre aux superstitions.

Le petit Paoulec, qui ne faisait œuvre vive de ses doigts la messe dite, fut appréhendé par M. le recteur, traité de paresseux, et consigné sur un banc de sa classe, avec ordre d'apprendre ce qu'apprenaient les autres enfants de son âge. En vain Annec intercéda, disant qu'il était « innocent » et par ce fait exempt de contrainte; le monsieur prêtre tint bon et exigea qu'en dehors de cela il fît besogne de domestique au presbytère. L'enfant se soumit sans plainte ; mais, arraché à ses muettes contemplations, il devint si triste, si abattu, que la vieille Annec, le voyant changer chaque jour sous son auréole de cheveux blonds, se décida à avertir le recteur des bruits mystérieux qui avaient couru sur sa mère. Elle croyait, en montrant qu'il était victime d'une sorte d'enchantement, attendrir le monsieur prêtre sur son compte. Cependant, aux premiers mots qu'elle hasarda, il fronça terriblement les sourcils.

— Quoi? dit-il; il y a encore des douées à Ploubaneuc?

Annec fut obligée d'en convenir, et que tout le monde les y choyait fort; puis, voyant une colère indignée enflammer le visage du prêtre, elle s'empressa d'ajouter que cela ne nuisait en rien à la bonne dévotion des gens.

— Les douées et le bon Dieu ont toujours fait bon ménage ici, dit-elle avec chaleur, et la preuve, c'est que M. le recteur précédent les endurait à son foyer.

— Oui da, fît-il, je ne les endurerai pas, moi, ni personne ici désormais. Je vais aviser à cela.

Et sans perdre de temps, il descendit dans le village, jetant au feu branches de fougères, graines suspectes, et tout ce qui lui parut sentir le farfadet, au grand désespoir des vieilles, immobiles de stupéfaction. En quelques heures, il ne resta plus rien dans les demeures de ce qui annonce aux douées qu'on les attend et qu'on les révère. Les ménagères consternées s'entre-regardaient sur les portes, et les enfants suivaient d'un œil mauvais la grande taille du monsieur prêtre; quant à Annec, elle se reprochait amèrement d'avoir parlé des douées. Et voilà que, non content de les avoir chassées du village, le fanatique recteur les voulut encore chasser de tout le pays. Il s'en prit à la lande elle-même; oui, vraiment, à la lande qui de tout temps leur a appartenu, et un beau matin, il se mit en route, le goupillon à la main, suivi de Paoulec qui portait l'eau bénite. Personne ne les vit traverser le village: les hommes étaient à la mer, les femmes jardinaient derrière les haies, et les portes grandes ouvertes, à la bonne confiance bretonne, montraient les intérieurs vides, luisants et bruns comme des coques de châtaignes. Ils montèrent le sentier en grimpet qui escalade la pente du vallon, et la lande apparut, déserte, dans sa splendeur d'été, avec son immensité d'un vert sombre, moirée de jeux de lumière, bruissante d'insectes et parfumée de sauge. Paoulec lui sourit comme à une amie d'enfance et voulut s'étendre sur son épais tapis, mais le recteur ne lui en laissa pas le loisir.

— Allons, allons, Paoulec; dépêche-toi de marcher sur mes talons.

Et il s'en alla grand erre, la tête haute et le surplis gonflé par le vent du matin. A son approche, les grillons, les cigales, les roitelets d'ajoncs, tout ce qui chante le soleil et la brise parmi les herbes, se taisaient brusquement. Les martinets de falaise, suspendus bien haut dans l'azur, fondaient sur lui comme autant de petites flèches noires et l'enveloppaient de circuits inquiets; les papillons, distraits de leurs amours, venaient tourbillonner autour de lui, se demandant les uns aux autres :

— Qui est celui-ci? Que vient-il faire céans?

Et tous avaient l'air de dire :

— Allez-vous-en! allez-vous-en!

Mais lui n'écoutait rien et poursuivait son chemin, aspergeant à droite, aspergeant à gauche, avec un grand geste de son bras levé qui envoyait au loin l'eau bénite. Paoulec le regardait, aussi navré que surpris, comprenant tout à coup ce qu'ils étaient venus faire. Il lui semblait voir l'herbe se hérisser sous cette rosée d'un nouveau genre, les fleurs détourner leur calice, et, dans la masse verte du gazon, les corolles roses des bruyères pâlir ainsi que des lèvres défaillantes.

Pendant toute la matinée, ils arpentèrent la lande du ponant à l'orient, du nord au sud, sans épargner un chemin creux, ni une roche, ni un roncier; puis ils revinrent à Ploubaneuc. Le recteur épuisa son goupillon sur les jardinets, les haies de sureau, les toits moussus, et rentra au presbytère en se frottant les mains.

— Les douées sont exilées sans retour, dit-il à la vieille Annec; dispensez-vous à l'avenir de les servir ou de les craindre, il n'y en a plus aux environs.

Le soir, quand chacun fut endormi au village et que la lune se leva au bord de l'horizon, éveillant le peuple des esprits, ce furent d'un bout de la lande à l'autre des plaintes et des gémissements.

— Au secours, mes frères! disait une toute petite voix, je suis confinée dans une affreuse taupinière où j'étouffe.

— Et moi sous un chardon bleu qui me pique!

— Moi, disait l'un, j'ai voulu marcher sur le gazon et je me suis brûlé les pieds.

— Moi, disait un autre, j'ai voulu grimper à une branche et je me suis roussi les ailes.

Et le chœur reprenait:

— Nous ne pouvons plus demeurer ici, qu'allons-nous devenir?

Un petit farfadet qui se balançait à la fine pointe d'un ajonc prit la parole.

— Mes frères, dit-il, je propose d'aller explorer les environs du presbytère. Si j'en crois mes pressentiments, ce sont justement les abords de sa maison que le recteur doit avoir le moins aspergés; nous pourrions nous y établir, pour peu qu'ils soient agréables, en attendant l'occasion d'une revanche, et ce serait dès l'abord un bon tour à lui faire.

— Oui, au presbytère! répondit une légion de petites voix qui grésillèrent sur la lande en rires malicieux; et, comme au même moment le vent du large passait en bouffées humides, il se fit dans la rafale un bruit d'envolement.

***

Justement, ce soir-là, Paoulec ne pouvait pas dormir. Il avait beau fourrer ses poings dans ses yeux pour y faire entrer le sommeil, il revoyait tout le temps le grand bras du recteur levé sur la lande, avec un geste de malédiction. A la fin, fatigué de se tourner et de se retourner sur sa couche, il se leva, se rhabilla sans bruit et, gagnant l'escalier, sortit du presbytère. La lune luisait en plein, enlevant de leur aspect singulier aux choses de la nuit; Paoulec, qui dans l'obscurité n'eût point osé faire un pas, traversa la petite cour du logis et pénétra dans le grand jardin.

Ce jardin était l'œuvre du précédent recteur; il l'avait dessiné lui-même et planté en arrivant à Ploubaneuc, quelque trente ans auparavant, non pas comme un jardin de village, mais comme un jardin de château, réservant aux légumes un enclos plus petit, voisin du cimetière; et Paoulec l'avait longtemps aidé à travailler, à ratisser, à sarcler les mauvaises herbes. Malheureusement le recteur nouveau, ne se souciant pas de fleurs, n'avait pas songé à l'entretenir davantage. On n'y allait plus que pour ramasser les fruits tombés, et Paoulec, qui n'avait plus le temps de se promener, fut frappé en y entrant de l'état d'abandon des plates-bandes et des massifs. Les branches allongées traînaient à terre ou barraient les allées, l'herbe était haute ainsi que dans un pré. Paoulec essaya de porter remède à ce désordre, puis, voyant que c'était au-dessus de ses forces, il gagna un petit banc de gazon voisin d'une ruche, où il avait coutume d'aller rêver, au bourdonnement des abeilles, quand la rêverie était toute son occupation. Là, tout était resté plus soigné et paraissait heureux dans la solennité de la nuit: les massifs un peu écartés allongeaient leurs ombres sur les bordures bleuies de lavande; les prunes mûres, sur les pruniers, chatoyaient à la lune dans leur robe glacée d'arc-en-ciel; les pavots, les lis, s'inclinaient sur leur tige. Paoulec s'assit, pénétré par le recueillement de ce coin d'enclos paisible, et, comme il resongeait aux événements du matin, se demandant tristement ce qu'allaient devenir les fées exilées, il aperçut une touffe de bruyère rouge, échappée à l'inquisition du recteur, qui redressait à ses pieds ses fleurs écarlates. C'était une de ces bruyères qui ne poussent qu'en pleine lande, et dont les corolles énormes d'un rouge vif tranchent au loin sur le vert sombre des ajoncs; mais Paoulec n'en avait jamais vu de si grande ni de si pourprée. Dans la lumière de lune qui pâlissait les roses, les corolles en brillaient comme si elles eussent été faites de pierres précieuses. C'était de vrais grelots de rubis qui jetaient des feux autour d'eux, et bientôt il sembla à Paoulec qu'à travers leurs parois transparentes il voyait luire un frêle battant d'or.

Il les considérait depuis un instant lorsque tout à coup, sans qu'un souffle eût passé dans l'air, la bruyère frissonna; les battants d'or tintèrent, et en tintant rendirent un son mystérieux, prolongé et fin, qui fit taire les cigales. En même temps, quelque chose descendit de l'espace; Paoulec se trouva environné de petits êtres diaphanes, sautillants et légers comme un

essaim de phalènes, et si vifs, si brillants, si malicieux, qu'encore qu'il ne les eût jamais vus il les reconnut pour les douées de la lande.

— Ah! mon Dieu, pensa-t-il, elles viennent se venger de nous!

Il se leva et voulut s'enfuir, mais les forces lui manquèrent, et, comme toutes les douées l'entouraient, fixant sur lui leurs yeux scintillants comme des escarboucles, il crut sa dernière heure arrivée. Il roula par terre évanoui de frayeur.

Un éclat de rire général, qui ressemblait au tintement des grelots de rubis, accueillit sa chute, et les farfadets s'approchèrent de lui en gambadant; mais, lorsqu'ils le virent inanimé, immobile et si beau dans la lumière nacrée qui baignait sa pâleur, ils s'arrêtèrent interdits, puis s'éloignèrent à petits pas, et une seule d'entre eux demeura près de lui.

C'était une aérienne petite créature, faite au tour dans sa petitesse, avec des yeux changeants, un teint de rayon de lune et des draperies transparentes qui l'enveloppaient d'un bruissement d'ailes de libellule. Elle regarda longuement le bel enfant étendu sur le gazon, puis se mit à toucher ses vêtements, sa peau fraîche, ses boucles éparses, même, du bout de ses doigts de fée, la frange soyeuse de ses paupières fermées, comme si c'étaient pour elle choses inconnues et charmantes. Elle semblait tout à la fois vouloir le ranimer et craindre de le voir revenir à lui. Enfin, il rouvrit les yeux, et elle se recula aussitôt, cherchant l'abri de la bruyère rouge pour s'y dissimuler; mais le froissement léger de ses ailes la trahit, et elle fut justement la première chose que Paoulec aperçut.

— Ah! madame la douée, dit-il, repris de terreur et joignant les mains, ne me faites pas de mal!

— Oh! ne crains rien, petit Paoulec, répliqua-t-elle, ni de moi ni de mes frères; nous ne t'en ferons jamais. Et comme elle le voyait encore tout saisi, elle se mit à le raisonner d'une voix fragile et mélodieuse d'une voix de fleur, si bien qu'il oublia entièrement sa frayeur première et ne pensa plus qu'à regarder la douée.

— Ainsi, vous allez demeurer en ce jardin, lui dit-il; j'en suis bien content et je n'aurai garde de le laisser deviner à mon maître, car vous êtes bien la plus jolie douée qui puisse exister. Dites-moi donc, madame la douée, de quoi est faite votre belle tunique rouge? on croirait une fleur de bruyère.

— C'en est une aussi, mon petit Paoulec, et quoiqu'elle m'habille un peu court, je la préfère à toutes les autres.

— Et les joyaux de votre corsage, d'où viennent-ils?

— D'une feuille de plantain où je les ai choisis parmi plusieurs gouttes de rosée.

Ainsi questionnait le petit Breton et répondait la fée, jusqu'au moment où les autres douées, inquiètes de l'absence de leur sœur, revinrent au banc de gazon. A leur approche Paoulec se serait remis à trembler, s'il n'avait eu près de lui la figure souriante et nacrée de la douée; mais déjà il s'était familiarisé avec elle et ne craignait plus ce qui lui ressemblait. Il regarda donc cette fois les douées en face, avec ses grands yeux limpides d'innocent, et s'enhardit même jusqu'à leur demander la permission de demeurer dans le jardin. Ce que voyant, et bien sûres de la sympathie de l'enfant, elles reprirent sur le gazon leurs ébats de la lande, entrelacèrent leurs rondes et firent leurs entrechats; tandis que les farfadets, qui dans la croyance des gens de Ploubaneuc sont comme les maris des douées, se poursuivaient à travers le jardin, de la base des bordures de buis au faîte des plus grands arbres, avec des bonds, des sauts, des voltes si extraordinaires, si imprévus, que Paoulec en oubliait de respirer. Tant qu'ils jouèrent ainsi, l'enfant resta à sa place, ne remuant pas, ne vivant plus que par les yeux. Aux premières heures de l'aube, la tribu légère se dispersa et disparut, laissant dans l'air silencieux comme un sillage de papillons, et Paoulec, qui croyait n'être là que depuis quelques instants, se dépêcha de regagner en sourdine son lit du presbytère, où il dormit tout d'un somme jusqu'à l'appel du recteur.

***

A partir de ce jour commença pour l'enfant une vie en partie double, qui n'eût pas manqué d'altérer sa santé, s'il n'avait été visiblement prédestiné aux aventures fantastiques.

Du matin au soir, il appartenait à son maître et remplissait de son mieux ses triples fonctions d'enfant de chœur, d'écolier et de domestique; mais, du soir au matin, il était le commensal des fées et le spectateur assidu de leurs jeux. Un moment vint même, où il cessa de s'occuper des douées en général, pour jouer et causer exclusivement avec celle qui portait une robe en fleurs de bruyère, et où il eut sans cesse l'esprit occupé de sa gentillesse et de sa bonté. Dès que le recteur et sa servante étaient endormis, il s'esquivait de la maison et gagnait le jardin. Il était bien changé, en quelques jours, ce jardin, et un coup d'œil du recteur, s'il lui avait pris fantaisie d'y entrer, lui eût fait pressentir qu'il s'y passait des choses d'enchantement. L'aspect général s'en trouvait épaissi et ensauvagé, encore que les plates-bandes fussent mieux tenues qu'auparavant et qu'on n'y pût trouver une feuille morte, ni une herbe vénéneuse. Les plus jolies fleurs de la lande s'étaient mises à foisonner au hasard partout où il y avait un peu de place, en même temps que celles des parterres croissaient en vigueur et en beauté; de sorte qu'il n'y avait plus trace de dessin symétrique, ni d'allées bien alignées. Le rond-point entourant le banc de Paoulec était le seul endroit qui fût resté dégagé de végétation : il n'y avait à ras de terre qu'une herbe fine, veloutée et drue, où les petits

pas des douées ne se voyaient point. Sitôt que l'enfant y apparaissait, sa douée courait à lui, s'élançait à son cou, se roulait dans ses cheveux, frôlait la pourpre humide de ses lèvres, avec un mélange de tendresse et d'espièglerie qui le ravissait.

— Oh! ma belle douée, disait-il en la caressant, comme vous êtes bonne de venir à moi! J'ai toujours tant désiré des compagnons de jeu et si peu réussi à en trouver. Que de fois j'ai prié les liserons de tourner vers moi leurs coupes roses, et les mouches voyageuses de se divertir avec moi; mais personne ne cédait à ma prière! Vous seule voulez bien jouer et me faire rire; jouez donc, jolie douée.

Et la douée jouait avec lui: tantôt se suspendant sans en augmenter le poids aux boucles dorées qui couvraient ses épaules; tantôt s'allant poser sur le chaperon du mur où ses cheveux à elle brillaient comme une écharpe en travers d'un rayon de lune; tantôt dardant au loin ainsi qu'une abeille, et lorsque Paoulec désespérait de l'atteindre, revenant se blottir dans ses bras. Quand ils étaient las de toutes ces joueries, ils s'asseyaient ensemble sur le banc de gazon, et la douée causait avec lui, dans le langage des innocents, de manière à prendre son cœur après avoir pris ses yeux.

— Ma belle douée, lui disait alors Paoulec, qu'est-ce qui fait que vous vous occupez ainsi de moi, qui ne suis qu'un pauvre enfant?

— Ah! petit Paoulec, sans que tu t'en doutes, nous sommes de vieux amis. J'ai passé autrefois plusieurs hivers dans la cheminée de ta grand'mère. Tu étais tout petit, ton plus grand plaisir était de contempler le feu du coin obscur où tu te tenais immobile et muet; et moi, pour t'amuser je faisais ronfler la flamme et jaillir des milliers d'étincelles des vieilles souches enfouies dans les cendres.

— Vous faisiez cela pour moi, ma douée?

— Oui. Et durant les nuits froides et noires, lorsque tu t'éveillais en pleurant dans ton berceau, et que ton aïeule alourdie de fatigue ne te répondait pas, j'allais doucement chanter auprès de toi, berçant ta couche pour te rendormir.

— Ma chère douée!

— Je ne me doutais guère alors que je te rencontrerais un jour au clair de la lune et pourrais me montrer à toi. Je t'ai à peine reconnu au premier moment dans ce jardin, tant tu avais grandi et embelli; mais j'ai vu tout de suite que tu avais gardé ton cœur simple et pur de petit enfant, et c'est cela qui m'a attiré vers toi.

— Et moi, ma douée, je vous aime de toute mon âme; je ne pourrais pas vivre éloigné de vous. Quand vous êtes là, je n'ai pas assez de regards pour vous admirer, et lorsque vous avez disparu, vos yeux changeants, votre voix, votre danse me sont toujours présents: je les vois à travers tout ce que je fais, je ne puis penser à autre chose. Cela me fait punir, mais cela m'est égal puisque vous me souriez tous les soirs.

Hélas! oui, cela le faisait punir, le petit Paoulec, de ne songer qu'à sa douée. Le recteur qui, croyant seulement cette intelligence engourdie, s'était flatté de la réveiller, y perdait son latin. L'enfant, au lieu de s'efforcer d'apprendre, se plongeait en des rêveries sans fin, d'où on ne pouvait l'arracher qu'en lui tirant les oreilles. Certes, ce n'était pas sa faute; mais, en dépit de ses corrections, de ses efforts et de ses menaces, il ne parvenait pas à introduire un iota de science dans sa cervelle.

— En vérité, disait le recteur en colère, à quinze ans bientôt, c'est trop fort: cet enfant est idiot.

— Oh! que non, répondait Annec indignée.

— Eh bien, pourquoi ne travaille-t-il pas?

— Parce qu'il est innocent et qu'il ne faut pas lui demander autre chose que d'être beau, docile et inoffensif. On avait bien dit autrefois qu'il pourrait peut-être redevenir comme tout le monde, mais il fallait pour cela qu'il fût aimé d'une douée au point d'en être épousé, et ce n'est pas maintenant que vous avez excommunié tous les esprits...

— Taisez-vous, vieille folle! interrompit le prêtre. Je ne crois pas à vos sornettes. Votre Paoulec n'est pas si innocent qu'il en a l'air: voici deux nuits qu'il me semble l'entendre remuer dans sa chambre comme quelqu'un qui est debout, et je le vais surveiller de très près, afin qu'à défaut de ses pensées je connaisse au moins ses actions.

***

Le soir même, qui était un soir de lune bien claire, au lieu de se coucher, M. le recteur se mit aux écoutes. Il entendit Paoulec descendre de sa chambrette, sortir du presbytère et il le suivit; mais, arrivé dans la cour, il ne vit personne et il n'eût su où le chercher s'il n'eût aussitôt pensé au jardin. Il ouvrit la porte, qui était refermée, se glissa de massif en massif, tout préoccupé de cette disparition, sans s'apercevoir qu'une main invisible brouillait les allées derrière lui, et au tournant d'une pelouse, il aperçut non pas Paoulec, mais la troupe des farfadets. Mon Dieu, oui, la troupe des farfadets, qu'il croyait exilée bien loin. Dans l'excès de sa stupeur, il demeura sans voix, ce qui permit aux farfadets d'exécuter leur plan. Tous se jetèrent sur lui: en un clin d'œil il fut bâillonné, garrotté dans toutes les règles, bien que les ligatures fussent plus ténues que des cheveux, et le farfadet qui avait commandé la manœuvre lui tint à peu près ce petit discours:

— Vous ne vous attendiez pas, monsieur le recteur, à nous revoir de sitôt; la faute en est à votre goupillon qui a oublié d'asperger ce jardin comme le reste. Ainsi que vous pouvez le constater, nous y avons transporté nos pénates, et nous nous y trouvons fort bien. Comme

cependant, il n'est rien de tel que de vivre chacun chez soi, nous ne demandons pas mieux que de vous rendre cet enclos qui vous appartient, mais c'est à la condition que vous nous remettrez en possession de nos terres à nous. Restituez-nous notre domaine, nous vous remettrons en liberté et sortirons d'ici. Nous pourrions exiger davantage, car vous êtes à notre merci, et après la manière dont vous nous avez traités, il ne tiendrait qu'à nous d'expérimenter sur vous quelque bonne torture farfadette ; mais nous tenons à vous prouver que nous sommes moins méchants que certaines gens se plaisent à le dire. Or ça, sommes-nous d'accord?

Le monsieur prêtre était blême de dépit, il fit un violent geste de refus.

— Ah! dit le farfadet, vous ne voulez pas? c'est autre chose. Alors, nous allons vous condamner sans pitié, et vous danserez avec nous jusqu'à ce que mort s'ensuive. C'est notre manière de nous débarrasser de nos ennemis: nous vous laisserons sur l'herbe, au milieu du cercle tracé par nos pas, et demain, le village, qui vous croit l'exterminateur des farfadets, apprendra de quelle façon vous êtes trépassé.

Le recteur fit un haut-le-corps et ses yeux lancèrent des flammes, mais l'orateur ne s'en émut point.

— C'est à prendre ou à laisser, dit-il ; la restitution ou la mort. Choisissez, vous avez deux heures pour cela.

Et, tournant le dos au monsieur prêtre, le farfadet rejoignit ses compagnons en gambadant.

Le recteur, laissé à lui-même, pensa d'abord à sortir du jardin ; mais, quand il chercha l'allée par laquelle il était venu, il ne put la distinguer dans le fouillis des arbustes et des plantes. Il essaya de traverser les massifs: plantes traînantes, grimpantes et retombantes s'accrochèrent à sa soutane, tant et si bien qu'il ne put faire un pas. Force lui fut de demeurer où il était, c'est-à-dire en face des farfadets. Justement, ils avaient commencé une ronde, répétition de celle qu'ils allaient lui offrir, et ils tournaient avec une telle vitesse, des mouvements si désordonnés et des yeux si étincelants, qu'il en pensa perdre l'esprit. Il se mit à réfléchir sérieusement à la proposition qu'on lui avait faite et la trouva, après examen, bien préférable à la danse à outrance; de sorte que lorsque, les deux heures expirées, le farfadet vint chercher sa réponse, elle était satisfaisante de tous points.

Aussitôt on lui remit un parchemin rédigé en bonne et due forme, car les farfadets sont gens avisés qui prennent leurs sûretés, et ils ne voulaient point que leur rentrée en possession du pays fût sujette à contestation.

Le monsieur prêtre lut l'acte en rageant intérieurement, puis il écrivit quelques mots avant de le signer.

— Mes petits amis, dit-il en levant sa plume en l'air, vous aviez oublié quelque chose : c'est que l'Église s'arrange toujours pour avoir le dernier mot. Je vous rends la lande, soit ; mais je garde Ploubaneuc. Défense à vous tous désormais de franchir votre frontière d'ajoncs: l'entrée d'un farfadet au village annulerait le présent acte. Chacun chez soi, mesdames les douées, c'est vous qui l'avez dit tout à l'heure.

Et il traça son paraphe d'un seul trait.

Les farfadets étaient joués ; mais ils ne répliquèrent rien, trop heureux encore de rentrer en possession de leur royaume d'été.

Paoulec seul se désola lorsqu'il apprit qu'il allait être séparé pour toujours de sa douée.

Le recteur était rentré au presbytère sans plus songer à son enfant de chœur, le jardin avait repris sa tranquillité, les douées s'y ébattaient pour la dernière fois, et Paoulec pressait la sienne sur son sein dans un élan désespéré de tendresse et de douleur.

— Oh! ma douée, ma petite douée, je vous en prie, ne me quittez pas, murmurait-il en baisant le bout de ses ailes frémissantes; que vais-je devenir quand vous ne serez plus là, quand je n'aurai plus votre compagnie, chaque nuit, pour me consoler des peines de la journée, quand je n'entendrai plus votre petite voix de rubis, quand je ne verrai plus vos yeux tendres, tantôt bleus, tantôt verts, qui brillent si doucement en s'attachant sur les miens? Je ne pourrai plus vivre, j'en suis sûr, je mourrai de chagrin.

La douée ne sonnait mot; elle soupirait, frissonnait, répondait à l'étreinte de l'enfant par une étreinte de tout son être et semblait livrée à un violent combat intérieur.

— Je t'en prie, je t'en prie, reprenait Paoulec, vois comme je pleure! Je ne suis qu'un innocent, moi, je n'ai pas d'idées; je sais seulement que tu es ma chère douée et que je ne veux pas me séparer de toi. Mais, toi qui es fée, cherche, trouve un moyen de demeurer avec moi...

Quand la lune commença à décliner à l'horizon, qu'une faible blancheur d'aube éclaircit l'Orient, les fées se rassemblèrent sur la pelouse pour partir et appelèrent leur sœur.

— Oh! non, pas encore, pas encore! s'écria-t-il avec effroi en l'appuyant contre sa joue, dans la tiédeur de ses cheveux épars, comme pour la soustraire à ses compagnes. Cependant, un coq chanta dans le village, c'était le dernier délai : au son de sa fanfare la troupe ailée des douées disparut, emportée vers la lande par la dernière haleine de la nuit. Leur sœur, demeurée sur l'épaule de Paoulec ainsi qu'un oiseau éploré, glissa alors entre ses doigts, effleura son cou blanc dans une caresse suprême, palpita un instant au bord de sa chemise entr'ouverte, prit l'essor et s'évanouit.

L'enfant la chercha des yeux : elle était partie. Il poussa un gémissement et s'affaissa sur le gazon, terrassé par son chagrin.

***

— Hé bien, Paoulec, tu t'es fait assez chercher, grommela la vieille Annec en le secouant un peu rudement. Qu'est-ce que tu fais donc là, à genoux devant cette bruyère défleurie? Tu pleures? Eh! c'est bien choisi de pleurer, juste au moment où il m'arrive une petite nièce que je ne me connaissais pas et que je ne croirais jamais ma nièce si elle ne portait mon nom. Imagine-toi que, tout en arrivant, elle m'a demandé de tes nouvelles. Elle est même venue avec moi te chercher. Allons, essuie tes yeux, et fais connaissance avec cette enfant. Elle a l'air gentil, quoiqu'elle soit bien petite pour son âge.

La fillette qui s'avançait était bien petite, en effet: sa taille ne dépassait guère celle d'un enfant de huit ans, quoique son visage en indiquât treize au moins. Malgré cela elle était si harmonieusement proportionnée, ses traits étaient si délicats, ses pieds et ses mains si finement modelés qu'on ne songeait pas à souhaiter qu'elle fût plus grande. Lorsqu'elle fut arrivée devant Paoulec, elle lui fit une jolie révérence; mais il était trop absorbé dans son chagrin pour la regarder: il ne bougea point.

— Ne faites pas attention à lui, dit Annec mécontente : il est mal disposé aujourd'hui.

— Oh! que non, répondit la petite Annec en souriant, je suis bien sûre qu'il va me dire bonjour.

Et de fait il n'eut pas plus tôt entendu cette voix qu'il bondit sur ses pieds, examina la fillette qui souriait toujours, poussa un cri de joie et la prit dans ses bras.

— A la bonne heure, dit la vieille servante, te voilà redevenu aimable. Seulement, après n'avoir pas voulu regarder ma nièce, tu l'embrasses trop fort.

— Ah! si vous saviez !... commença Paoulec; mais il s'arrêta aussitôt.

Ce que la vieille servante ne savait pas, c'est que dans les yeux de la fillette, changeants comme une vague au soleil, il venait de retrouver le regard de sa douée.

Sa joie en fut si grande que tout le jour il déraisonna plus qu'il n'avait jamais déraisonné : il fit cent extravagances; mais dès le lendemain on s'aperçut que ses idées se débrouillaient et qu'il apprenait ses leçons comme un autre. Il les apprit même si bien qu'en peu de temps il eut rattrapé le temps perdu et retenu ce qui était nécessaire à un gars de son village. En même temps que son intelligence s'éveillait, il grandissait à vue d'œil, perdait ses joues rondes et poussait de jolies moustaches, tant et si vite que l'année révolue il fallut le considérer comme un beau grand gars, bon à marier. La petite Annec, de son côté, avait merveilleusement employé son temps. Accueillie avec froideur d'abord par une tante qui n'était pas bien sûre de sa parenté, elle s'était mise à l'aider dans le ménage avec tant de diligence, de goût et d'entendement qu'elle était devenue bientôt indispensable au presbytère. Le recteur lui-même n'avait pas tardé à reconnaître ses qualités, et au bout d'un an elle passait avec raison pour la fille la plus accorte et la plus fine ménagère de Ploubaneuc. Comme entre temps elle avait beaucoup grandi aussi, il se trouva que quand, un beau matin, Paoulec la demanda en mariage à sa tante, ils étaient juste de taille à aller ensemble. La vieille servante ne fut pas surprise, il y avait déjà quelque temps qu'elle prévoyait la demande de Paoulec. Elle se fit un peu prier, et le recteur aussi, à cause de la grande jeunesse des amoureux et de leur peu de bien; mais à Ploubaneuc l'amour et la droiture ont toujours passé avant tout; et ceux-là étaient si honnêtes, si pleins de bonne volonté, et ils s'aimaient si visiblement de toute leur âme qu'on ne les fit pas languir longtemps. On les maria, graves comme de grandes personnes et beaux comme des enfants; tout le village était à leur noce. Annec fit la conquête de chacun par sa grâce décente et modeste; elle sut s'occuper de tous les convives sans négliger son mari, et le soir, après le branle qu'elle mena avec lui, elle dansa seule des pas inconnus, mais si originaux, si merveilleux, si aériens, que l'on se crut transporté en pleine lande, devant un ballet de douées. Pendant trois jours on ne parla d'autre chose dans Ploubaneuc, après quoi l'on n'y songea plus. Annec s'était installée dans la maison à petits yeux de Paoulec; c'est là qu'elle vécut fort retirée, occupée seulement de son mari et de ses enfants. Cependant le récit de sa danse de noce surnageait aux veillées d'hiver comme une chose fabuleuse, à laquelle vint bientôt s'ajouter la métamorphose de Paoulec, évoquée par un esprit judicieux. La conjecture une fois en train, on ne s'en tint pas là : la vivacité d'Annec, la beauté qu'elle conserva dans un âge avancé, l'amour immuable de son mari parurent autant de preuves d'un pouvoir surnaturel; et jusqu'à sa mort, suivie presque immédiatement de celle de Paoulec, on l'appela la douée de Ploubaneuc.

PAUL DYS.

LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

Les droits d'entrée sur les vins

Un incident récent a failli apporter quelque trouble dans les relations commerciales entre la France et l'Angleterre. Comme il est permis d'espérer maintenant que cet incident se videra sans compromettre réellement ces relations, si importantes à tous les points

de vue, nous voudrions en rendre compte, en suivre les diverses phases, montrer comment il se différencie nettement des difficultés sérieuses que la politique de l'Italie a soulevées dans ses rapports commerciaux avec la France.

De tout temps, les classes riches anglaises ont consommé des vins français, particulièrement les vins de Bordeaux, connus sous le nom de *claret*. La longue occupation de la Guyenne par les Anglais, les rapports naturels de commerce et de navigation entre Bordeaux et les ports anglais, plus tard les progrès de l'hygiène, les conseils des médecins, partout favorables aux vins de Bordeaux, expliquent cette préférence, qui, dans ce siècle, s'est étendue aux champagnes et aux excellents vins mousseux de l'Anjou. La demande des mousseux pour l'Angleterre est incessante.

De tout temps aussi le gouvernement anglais a considéré les vins, français ou autres, comme matière douanière de prédilection. Certaines villes, notamment les ports, Londres en particulier, ont été autorisées à lever des taxes spéciales sur les vins. Et ces taxes retombaient principalement sur les vins français parce qu'ils étaient les plus recherchés. Il suffit de parcourir la série des arrangements commerciaux intervenus sous Louis XIV entre la France et l'Angleterre pour remarquer quelle place importante y occupaient les vins. Les producteurs et les marchands français tenaient beaucoup à conserver le marché anglais où ils plaçaient les vins les plus chers. Quant aux Anglais, ils considéraient toujours le vin comme une consommation de luxe, taillable et corvéable à merci. Néanmoins, pendant le XVIIIe siècle, le commerce des vins de Bordeaux fit d'assez notables progrès en Angleterre pour qu'il s'établît à Bordeaux plusieurs maisons, spécialement chargées de procurer ces vins aux consommateurs riches. La plupart de ces maisons ont prospéré et subsistent encore.

Dans sa remarquable histoire de la taxation et des impôts en Angleterre (Londres, 1884), M. Stephen Dowell a donné l'énumération des diverses taxes dont le parlement a frappé les vins depuis 1302. La première ne s'éleva qu'à 2 schellings par demi-pièce de 238 litres. A partir de cette époque les rois d'Angleterre considérèrent l'octroi des taxes sur les vins comme un don de joyeux avènement. Ils accordèrent une nouvelle taxe de 3 schellings par tonne. Vers le milieu du XVIIe siècle, elle fut portée jusqu'à 4 livres. En outre Londres, Bristol et Southampton obtinrent des droits d'entrée spécieux sur tous vins de France, de Gascogne, du Levant, Malaga, Alicante, Muscat, Madère. En 1685, Jacques II fit voter une taxe de 8 livres par tonne sur les vins français et de 10 livres sur les autres. En 1696, cette taxe fut élevée à 25 livres pendant 24 ans, et en 1703 l'entrée des vins français fut prohibée. Le vin devint un objet de contrebande. Après diverses tarifications, les vins français furent taxés en 1787 à 5 schellings 6 deniers le gallon, et les vins d'Espagne à 2 schellings 11 deniers. Le gallon équivalant à 4 litres 54, le droit représentait 96 fr. 14 par hectolitre Les guerres de la Révolution et de l'Empire eurent pour résultat d'accroître les tarifs sur les vins français; on les éleva jusqu'à 11 schellings 6 deniers par gallon ou 342 fr. 20 par hectolitre En 1859, ils étaient encore de 5 schellings 6 deniers par gallon, soit 140 fr. 70 par hecto ou 316 francs la barrique de 225 litres.

L'abaissement de ces droits, par suite le développement de la consommation des vins français en Angleterre figurèrent parmi les grands arguments et les grands changements de MM. Gladstone, Cobden, Rouher et Michel Chevalier en 1859. Ils ont été l'un des principaux éléments, l'un des plus brillants résultats des traités de commerce de 1860. Sans doute, ces traités, pour des causes que nous n'avons pas à apprécier, ont perdu en partie leur popularité; la plupart ont été dénoncés et n'existent plus qu'à titre de souvenirs historiques; néanmoins la période de quinze ans (1860-1875) pendant laquelle ils ont été maintenus demeurera l'une des plus prospères, au point de vue économique, de la France comme de l'Angleterre. Ces traités ramenèrent en Angleterre les droits d'entrée sur les vins quelconques à 1 schelling par gallon, au lieu de 5 schellings 6 pence.

L'effet de cet abaissement de taxation fut immédiat. En 1859, l'exportation des vins en Angleterre avait été de 37 297 hectolitres; elle s'élevait en 1869 à 217 695 hectolitres et en 1886 à 330 172 hectolitres. L'exportation avait décuplé.

Quant à l'ensemble des relations commerciales entre la France et l'Angleterre, sans croître dans une proportion aussi extraordinaire, il avait donné des résultats très remarquables.

1° Importations d'Angleterre en France
en millions francs

	1860	1869	1886
Matières premières	219,2	299,0	210,9
Produits alimentaires	8,1	29,7	25,2
Produits manufacturés	63,2	205,6	280,5
Divers	17,9	17,0	20,8
Totaux	308,4	551,3	537,4

2° Importations de France en Angleterre

Matières premières	40,6	95,5	73,4
Produits alimentaires	213,2	302,8	296,9
Produits manufacturés	330,3	498,1	444,7
Divers	14,7	13,2	17,2
Totaux	598,8	909,6	832,2

Pour se rendre compte de l'importance respective de ces résultats, il faut se rappeler qu'en 1886 le total des

exportations de l'Angleterre s'est élevé, au commerce spécial, à 5 325 000 000 de francs et celui des exportations de la France à 3 248 800 000 francs. Ainsi l'Angleterre absorbe plus du quart des exportations de la France. La France, au contraire, ne représente que le dixième des exportations anglaises. La Belgique, qui est le second marché, par son importance relative, où la France place ses produits, ne lui prend que la moitié de ceux demandés par l'Angleterre. Par suite, l'Angleterre est pour la France un marché hors de pair.

Depuis les traités de 1860, dénoncés par la France et non renouvelés, l'Angleterre n'a pas modifié ses tarifs douaniers. Tels ces tarifs avaient été alors établis, tels elle les a maintenus; tels ils sont encore appliqués. Il n'en a pas été de même du côté de la France; sous l'empire de diverses causes, dont les deux principales ont été les charges fiscales de la guerre de 1870 et la crise agricole, la France a substitué à la politique et aux tarifs de 1860 le régime protecteur et le tarif général de 1881. Aucun rapport ne peut être établi entre les droits que la France lève à leur entrée chez elle sur les produits anglais et les droits que l'Angleterre lève sur les produits français. Pour être juste, il faut ajouter qu'il en est à peu près de même pour tous les peuples. Tous les peuples, l'Angleterre exceptée, ont été conduits à surélever leurs tarifs douaniers, les uns afin d'accorder une protection plus ou moins grande à leurs produits, les autres afin de trouver une ressource fiscale dans le rendement des douanes.

Il en est résulté une sorte d'opposition flagrante entre le traitement douanier des marchandises en Angleterre et chez la plupart des autres peuples. Cette opposition ne pourra toujours durer; déjà bien des Anglais demandent la modification des tarifs douaniers de leur pays; ils font valoir, avec évidence, que l'Angleterre trouverait des ressources énormes dans le remaniement de ses taxes de douane. Ce mouvement de l'opinion, avec lequel il faudra bientôt sérieusement compter, explique comment le ministère Salisbury s'est décidé tout à coup à changer de fond en comble les droits d'entrée sur les vins en Angleterre; comment ses propositions ont été votées sans trop de résistance.

Les élections de 1885 ont été précédées en Angleterre d'une grande agitation, pendant laquelle se sont manifestés divers courants en faveur d'importantes réformes dans le gouvernement intérieur de l'Angleterre. Bien que la plupart de ces réformes soient momentanément ajournées à raison de la question de l'Irlande, il n'a pas été possible au marquis de Salisbury, qui a remplacé M. Gladstone au pouvoir, de les mettre toutes de côté. Le ministère tory s'est décidé à accomplir sans hésiter l'une des réformes demandées avec le plus d'insistance, celle de l'administration intérieure de l'Angleterre et du pays de Galles. Cette réforme consiste avant tout à confier l'administration locale et provinciale à des conseils indépendants. Il a fallu constituer les budgets de ces conseils. Des ressources nouvelles sont devenues indispensables. Le chancelier de l'Échiquier, M. Goschen, a immédiatement pensé à relever les droits d'entrée sur les vins. Il a limité toutefois ce relèvement aux vins en bouteilles. Ces vins, actuellement taxés à 1 schelling par gallon ou 2 schellings la douzaine, devaient être taxés à 7 schellings la douzaine. Avant 1860 ils acquittaient 11 schellings la douzaine. La surtaxe est très considérable, presque prohibitive pour les vins de faible valeur.

Ce seul fait indique de quelle force l'Angleterre dispose avec ses tarifs, qu'elle peut varier à sa guise; j'en citerai un autre, plus remarquable encore, à la fin de cet article.

Les vins en bouteilles qui entrent en Angleterre sont presque exclusivement des vins français. Les autres vins y sont introduits la plupart en fûts. La nouvelle taxation atteignait donc surtout les produits français. Ces produits sont de deux sortes : les champagnes de toute qualité et de toute provenance ainsi que les vins mousseux d'Anjou et autres territoires et les vins de Bordeaux.

Les champagnes français jouissent en Angleterre d'une telle vogue, ils sont consommés dans les cercles, les clubs, les mess, les grandes maisons en telle abondance et acceptés à de tels prix, leur fabrication appartient si exclusivement à la France, que la taxe de 7 schellings la douzaine, quoique excessive, n'est pas intolérable.

Mais il n'en saurait être de même pour les vins de Bordeaux. Le prix de ces vins est loin, en général, d'égaler celui des champagnes, parce que les champagnes ne redoutent aucune concurrence et que leur prix est à peu près arbitraire. Il n'en est pas de même, sauf pour les crus tout à fait supérieurs, d'une consommation très limitée, pour les vins de Bordeaux. En outre, l'industrie si importante de la mise en bouteilles ne saurait être exercée, quant aux champagnes, ailleurs qu'en France; autre est la condition des vins de Bordeaux. On peut les mettre partout en bouteilles, avec plus ou moins d'habileté, plus ou moins de réussite, il est vrai ; mais la mise en bouteilles n'est pas, comme pour les champagnes, la fabrication même du produit.

Grande a donc été l'émotion à Bordeaux, quand on a connu les projets de l'Angleterre. La Chambre de commerce a publié divers mémoires; l'attention du gouvernement a été appelée sur cet incident; plusieurs députés ont manifesté l'intention de l'interpeller; on a même parlé d'exercer des représailles.

D'autre part, les partisans de la liberté commerciale en Angleterre (ils y sont encore nombreux et puissants) ne restaient pas inactifs. L'illustre M. Gladstone prenait plusieurs fois la parole soit dans la Chambre des communes, soit dans d'immenses meetings pour protester contre le surélèvement exagéré des droits sur les vins. Il soutenait que ce surélèvement était

une sorte de rupture définitive avec la politique libérale qui avait triomphé depuis 1846 avec Robert Peel et Cobden, un retour au régime prohibitif, une menace pour l'avenir. Il affirmait que, contrairement aux assertions de M. Goschen devant la Chambre des communes, les vins rouges à bon marché commençaient à être consommés dans toutes les classes de la nation.

Devant cette opposition, opposition de la part de la France, opposition de la part du parti libéral anglais, le ministère britannique, qui avait, à ce qu'il paraît, bâclé son projet de budget quelque peu à la hâte, se décida à examiner les choses de plus près. M. Goschen expédia à Bordeaux son secrétaire, M. Milner. M. Milner, mis en rapport avec la Chambre de commerce, put bientôt reconnaître qu'il y aurait moyen de s'entendre. C'est ce qu'expliqua l'honorable M. Lalande, député de Bordeaux, chef d'une des plus importantes maisons de commerce de cette place, dans une note substantielle.

Que demandait le chancelier de l'Échiquier? Un concours de 125 000 livres sterling, soit 3 125 000 francs, aux vins en bouteilles. M. Lalande évalue à 16 200 000 le nombre des bouteilles de vin importées chaque année en Angleterre, savoir : 9 000 000 champagne, 5 700 000 bordeaux, 1 500 000 divers, soit 1 355 000 douzaines, qui produiraient, à raison de 7 schellings, 11 812 500 francs. Ces chiffres ont fait la lumière à Londres. Il a été décidé que la nouvelle taxe ne serait appliquée qu'aux vins mousseux, et qu'elle serait réduite à 2 schellings sur les vins mousseux d'un prix inférieur à 30 schellings la douzaine. Même ainsi réduite, la taxe fournira au delà de ce qu'on en attend.

Il est incontestable qu'après avoir agi avec une certaine précipitation l'honorable M. Goschen a fait preuve d'une modération réelle, et ses résolutions prouvent que l'Angleterre ne renonce pas à la politique de la liberté commerciale.

Cet incident demeure toutefois un grand et utile avertissement. Pour tous les peuples le marché anglais est un marché des plus avantageux. Si donc tous les peuples continuent à accabler de taxes douanières les marchandises anglaises, il est à prévoir que, un jour ou l'autre, sur un article ou sur un autre, les Anglais chercheront à se rattraper. Rien ne leur est plus facile. Pourquoi cet incident des vins en bouteilles s'est-il dénoué avec tant de rapidité? C'est que le gouvernement anglais s'est rendu aux bons avis de la Chambre de commerce de Bordeaux, dont il connaît et apprécie les traditions et les travaux. Il sait que le commerce de Bordeaux ne saurait abandonner la cause de la liberté commerciale.

L'influence économique de l'Angleterre s'est manifestée tout dernièrement par un autre fait d'une toute autre portée. Nos lecteurs savent que la plupart des peuples de l'Europe du Nord et du Centre produisent plus de sucre qu'ils n'en peuvent consommer, qu'ils accordent des primes énormes aux fabricants de sucre, et que ces derniers ont surtout pour débouché le marché anglais, sur lequel les sucres primés se livrent une guerre implacable. Le gouvernement anglais s'est fatigué de la situation qui lui était ainsi faite. Il a prévenu les divers gouvernements qu'il se préparait à interdire ses marchés aux sucres primés. L'Angleterre se donne ainsi la mission de faire la police de la production. Cette mission est la récompense, pour l'Angleterre, de sa politique économique. Elle n'a pas surélevé ses tarifs; par suite, elle régente tous les autres peuples, car elle peut leur fermer ses marchés. On a cru qu'en renonçant aux traités de commerce on enserrait l'Angleterre dans un cercle de fer; c'est elle qui est restée la maîtresse du champ de bataille. Tout le monde s'en aperçoit aujourd'hui.

Aussi le gouvernement français s'est-il gardé, dans l'incident des vins en bouteilles, d'imiter, même de loin, l'attitude de l'Italie vis-à-vis de la France. Il a gardé le silence, sauf à appuyer les réclamations des intérêts lésés. Les choses se sont alors arrangées d'elles-mêmes. Pour la France, l'Angleterre est exactement ce que la France est pour l'Italie : le grand marché. D'après les relevés de M. Majolier, président de la chambre de commerce française de Londres, la quantité de vin vendue chaque année par la France à l'Angleterre représente 48 millions de bouteilles, dont bordeaux 30 millions, champagne et bourgogne 18 millions. Certes, voilà un client! Aussi est-il à ménager. Eh bien, la France prenait chaque année à l'Italie pour plus de 80 millions de francs de vin, et l'Italie est partie en guerre!

Le contraste est si frappant que je n'insiste pas. Mais c'est un devoir, dans des temps relativement difficiles, de répéter qu'on ne doit pas compromettre à la légère une clientèle telle que celle de l'Angleterre pour la France, ou telle que celle de la France pour l'Italie.

E. Fournier de Flaix.

LE SURMENAGE DES ÉCOLIERS

Il paraît que notre jeunesse est « surmenée ». On l'accable de travail; on lui demande plus que les forces humaines ne peuvent faire. Disons le vrai mot, on la tue; et, s'il est des jeunes gens qui résistent au régime meurtrier auquel ils sont soumis, c'est quasi un miracle.

Le surmenage est à la mode. On s'en est occupé dans les revues; on s'en est occupé dans les journaux; on s'en est occupé à la tribune; on s'en est occupé jusque dans les Revues de théâtre. Aux Folies-Drama-

tiques, dans *Paris-Cancans*, on a pu voir, l'hiver dernier, bien des soirs de suite, le jeune Zidore venant raconter ses infortunes; c'était même la scène la mieux venue de l'ouvrage. Son papa lui avait dit un beau jour qu'il faudrait qu'il passât son « bachot », et Zidore s'était mis avec conviction à « potasser » son programme. Il était arrivé plein de confiance devant l'examinateur; il avait trouvé là « un monsieur très aimable », qui l'avait reçu « d'une façon charmante »; mais le latin n'allait pas et Zidore avait été invité à « repasser dans six mois ». Il ne s'était pas découragé, il avait « repotassé », il était revenu devant l'examinateur; il avait retrouvé « un monsieur très aimable », qui l'avait reçu d'une façon charmante; mais, cette fois, c'était le grec qui n'allait pas; on l'avait invité à « repasser dans six mois ». Et une autre fois c'était la physique qui n'allait pas, et une autre fois l'histoire, et une autre fois la grammaire. Tant et si bien que Zidore, totalement ahuri et abruti, se révoltait à la fin et jurait que, si on l'y reprenait, « il ferait chaud » !

Le ministère de l'instruction publique ne pouvait manquer, par le temps qui court, de suivre ce mouvement de l'opinion. Une commission a donc été nommée, il y quelque dix mois, pour s'occuper de la question du surmenage; une de ces grandes et vastes commissions comme on les aime aujourd'hui. C'est M. Jules Simon qui la présidait. Elle n'a pas plaint sa peine. Elle a tenu, je crois bien, vingt-cinq séances plénières, et des séances de quatre heures d'horloge, sans parler des séances des sous-commissions. Elle a entendu des discours sans nombre, rédigé d'énormes procès-verbaux. Encore n'avait-elle à s'occuper que du surmenage à l'école primaire. La fameuse Commission des Trente, au temps de l'Assemblée nationale, n'a pas eu une carrière plus laborieuse. On a pu croire que celle-ci ne finirait jamais. Elle a pourtant, enfin, terminé ses travaux, et le directeur de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, M. Jacoulet, a publié en son nom un rapport aussi substantiel que précis et élégant.

D'autre part, une enquête a été ouverte dans l'enseignement secondaire sur la question du surmenage. Une circulaire de M. Gréard a invité le conseil de professeurs des lycées et collèges à donner leur avis sur la matière. La semaine prochaine, le conseil supérieur de l'instruction publique doit se réunir, et le grand débat va lui être soumis.

Parlons donc, nous aussi, du surmenage avant que la session du conseil soit ouverte, avant qu'aucun parti définitif ait été pris. J'en serai plus à l'aise pour dire ce que j'ai sur le cœur depuis longtemps sur cette fameuse question du surmenage de nos écoliers.

*
* *

Je ne le cacherai pas, je suis sceptique, pour ma part, fortement sceptique. Ce fameux surmenage, je n'y crois guère.

Ce sont messieurs les médecins qui ont levé le lièvre Je respecte beaucoup messieurs les médecins; j'ai même dans leur art la confiance limitée qu'ils y ont eux-mêmes. Nous ne nous moquons d'eux que tant que nous nous portons bien; au moindre mal, nous nous hâtons de les appeler, et en cela nous sommes sages. Ils nous remettent sur pied, jusqu'au jour où ils ont le regret de nous enterrer. Ce qui les préoccupe, ce qui est leur métier, c'est la santé du corps, et l'expérience leur a montré que les excès de travail ne sont pas moins dangereux que les autres excès. Ils sont donc à peu près tous et toujours disposés à trouver que l'on fait trop travailler les jeunes gens et les enfants. S'il fallait les en croire, on ne s'occuperait guère, dans l'éducation, que du corps; après la nuit, longuement employée à dormir, la journée à peu près entière se passerait à jouer longuement en plein air. Ainsi grandissent les jeunes animaux; et ce régime pourrait bien être, en effet, le plus sain aussi pour le jeune animal humain. Si admirable que puisse être cet idéal, il n'est pourtant pas possible de le réaliser entièrement. Étant donnée une autre société que celle des sauvages, il faut bien, bon gré mal gré, que l'enfant s'instruise. Il faut même, au temps où nous vivons, que l'enfant apprenne beaucoup de choses. Il ne reste plus qu'à chercher à concilier, dans la mesure du possible, les nécessités de l'instruction et les exigences de l'éducation physique. Après tout, si l'on compare le présent au passé, il semble que l'hygiène soit aujourd'hui meilleure dans nos lycées et nos collèges qu'elle ne l'était au temps où le surmenage n'était pas encore inventé.

Les médecins ont trouvé dans les familles, dans les mamans surtout, de précieux alliés. Je veux bien admettre que jadis on élevait un peu trop durement les enfants; on a, suivant l'habitude, passé d'une extrémité à l'autre. On les gâte à l'excès, on les élève dans du coton. Bébé commence par être le tyran de la maison, et, quand il a grandi, la tyrannie à laquelle il s'est accoutumé ne fait que croître et embellir. L'enfant est pâle, c'est qu'il est malade! Il tousse, c'est que sa poitrine est attaquée! Au moindre accroc, au moindre bobo, on s'inquiète pour lui; il s'écoute et on l'écoute. Au lieu d'accuser de sa pâleur et de ses rhumes la façon douillette dont on l'a élevé, on aime mieux accuser l'école. L'enfant aime modérément l'étude, le travail, les leçons et les devoirs; la chose est toute naturelle. Quand il se plaint qu'on lui donne trop à faire, la sollicitude de la famille ne demande qu'à l'en croire. On le plaint, on gémit sur son sort. Ce pauvre chéri, on l'accable, on va le tuer! Et quand les médecins viennent dire alors, avec leur gravité et l'autorité de la science, que l'on fait trop travailler les enfants, l'écho répond dans toutes les maisons : « Ah! oui, cela est bien vrai; on fait trop travailler nos enfants! »

Je crains que les médecins n'aient trouvé une autre

catégorie encore d'alliés que les pères tendres et les tendres mamans ; catégorie un peu suspecte celle-ci, et qui n'est pas la moins zélée, qui n'a pas été la moins empressée à se jeter dans le débat du surmenage et à prendre violemment parti. Je veux dire tous les adversaires des réformes de l'enseignement à ses différents degrés. A leur grand déplaisir, on a modifié les programmes, introduit des matières nouvelles, essayé de mettre l'instruction mieux en harmonie avec les besoins de la société nouvelle; on a porté sur l'arche sainte une main sacrilège. Les uns — et ceux-là sont sincères — regrettent le passé parce qu'ils l'admiraient, le trouvaient excellent; rien ne leur paraît supérieur aux méthodes qui les ont formés eux-mêmes. D'autres, moins enthousiastes du passé pour lui-même, n'y tiennent cependant pas moins que les premiers; la vieille éducation faisait mieux leur affaire, au point de vue politique et social, que la nouvelle. Les uns comme les autres sont d'accord pour démolir, s'il en est encore temps, l'œuvre maudite des novateurs. Mais, ils le sentent bien, on ne les écoute qu'à demi quand ils se bornent à exprimer leurs doléances ou à formuler leurs critiques; les médecins sont venus à point pour leur fournir l'argument triomphant dont ils avaient grand besoin.

Il faut les entendre désormais. Ils ont pris un petit air dolent et compatissant. « Eh! oui, disent-ils, nous ne demanderions pas mieux que de voir apprendre à nos enfants tant de belles et bonnes choses, dont on ne s'avisait pas autrefois : l'histoire naturelle, l'histoire de France, la géométrie et l'algèbre, les langues vivantes, la physique et la chimie, toutes ces connaissances leur seraient utiles, précieuses même. Mais hélas! il y a la santé des enfants qui ne le permet pas. On les abîme, on les éreinte, on les tue, ces pauvres enfants qui sont l'espérance de la France, l'avenir de la patrie! Voyez les rapports des médecins; ils sont tous d'accord à déclarer qu'on fait trop travailler les enfants, qu'on les épuise, qu'on les surmène. » — Conclusion : revenons aux programmes et aux méthodes d'autrefois.

*
* *

Laissons de côté ces discours intéressés et ces doléances touchantes. Regardons la réalité. Nos écoliers sont-ils réellement surmenés? Voilà la vraie question.

Oui, il y a des élèves que l'on surmène et qui se surmènent, et je vais dire tout de suite quels ils sont. Ce sont les élèves des hautes classes de l'enseignement secondaire, ceux des classes de rhétorique, de philosophie et de mathématiques spéciales, ceux qui se préparent à nos grandes écoles. La somme de travail imposé à un certain nombre de nos candidats au baccalauréat, aux candidats à l'École polytechnique, à l'École normale, à l'École centrale dépasse réellement les forces de la jeunesse. Là, les victimes du surmenage sont nombreuses, les unes tombent à la veille de l'examen, les autres le lendemain du succès. Et, ce qui est triste à dire, c'est toujours parmi les plus laborieux, parmi les plus courageux, parmi les meilleurs de la génération nouvelle, que se trouvent ces victimes : ce sont les plus vaillants qui abusent le plus de leurs forces.

Si l'on veut réunir une commission pour étudier ce surmenage à la fin de l'enseignement secondaire, et si elle trouve les moyens d'y remédier, on aura fait une bonne œuvre. Pour le baccalauréat, le remède est facile; il suffit d'établir entre les différentes classes des lycées des examens de passage sérieux; il suffit de faire porter l'examen du baccalauréat uniquement sur les matières de la rhétorique et de la philosophie. Ainsi, l'élève sera toujours en état de suivre la classe à laquelle il appartient; et, s'il a été, en rhétorique et en philosophie, je ne dis pas un brillant élève, mais un élève passable, son diplôme lui viendra tout seul. Pour les écoles spéciales, le remède est malheureusement plus difficile à trouver. Il y a la limite d'âge; et comment la supprimer dans un pays où le service militaire obligatoire est une nécessité? Il y a surtout l'effroyable concurrence, le nombre toujours grossissant des candidats qui se pressent à la porte des grandes écoles. Et, ici encore, comment faire pour ralentir cet élan et diminuer cette concurrence? On peut bien, en donnant dans les examens moins de part à la mémoire et au savoir, plus de part à l'initiative de l'intelligence, décourager, dans une certaine mesure, ceux qui ont plus de bonne volonté et d'application que de dons naturels; mais il faudra toujours que la majorité travaille beaucoup, qu'elle travaille trop.

En dehors de ce labeur excessif au terme de l'enseignement secondaire, y a-t-il, dans nos écoles, dans nos lycées abus de travail? Demande-t-on au cerveau des enfants et des adolescents plus qu'il ne peut donner? Les faits sont là pour répondre.

*
* *

Dites que nos programmes sont trop chargés et trop compliqués; dites qu'ils dispersent l'attention en l'attirant sur trop de matières; que mieux vaudrait apprendre moins de choses et apprendre à fond celles que l'on apprend : c'est là une question que l'on peut discuter, que je ne demande pas mieux, pour ma part, de discuter quelque jour; mais elle n'a rien à voir ici. Ce n'est pas la variété des études qui, par elle-même, peut créer la fatigue; elle contribuerait plutôt, ce semble, à la diminuer en reposant d'un effort par un autre effort différent. Le tout est de savoir si la somme totale de l'effort demandé dépasse les forces humaines.

Eh bien, consultez là-dessus, non pas les théoriciens, non pas les hommes de cabinet, mais les hommes qui connaissent bien la réalité pour vivre constamment au milieu d'elle, les instituteurs, les professeurs, et voici

ce qu'ils seront unanimes à vous répondre : c'est que ce surmenage des écoliers dont on parle tant n'existe pas, c'est qu'on a rarement inventé une plaisanterie plus réjouissante. Ce seul mot de « surmenage » les met en gaieté et leur fait lever les épaules.

Un jour que le cardinal Fesch disait à Napoléon : « Nous sommes tout prêts à être des martyrs pour la cause de l'Église », on assure que Napoléon lui répondit : « Mon oncle, pour faire des martyrs il faut deux choses, les martyrs et les bourreaux ; or, si vous êtes disposé à être martyr, je ne suis nullement disposé à être bourreau. » Et, de même, en renversant les termes, pour faire des élèves surmenés, il faut deux choses : des maîtres d'humeur à surmener les élèves et des élèves d'humeur à se laisser surmener.

J'admets pour un moment que l'on trouve les bourreaux en matière d'enseignement, des professeurs disposés à demander à la jeunesse plus qu'elle ne peut donner. Resterait, cette fois, à trouver les martyrs, c'est-à-dire des élèves disposés à donner plus qu'ils ne peuvent.

J'en demande pardon à messieurs de la Faculté et aux âmes sensibles, mais c'est là ce qui ne s'est jamais trouvé, et ce qui ne se trouvera jamais. Tel élève en particulier, bonne pâte d'enfant, pourra se résigner à être victime ; mais que la majorité s'y prête jamais, oh ! que nenni ! Ce serait bien mal connaître l'humanité. La bonne nature ne se laisse pas comme cela faire violence ; et ce n'est pas l'excès d'ardeur pour le travail qui a jamais été la maladie générale de la jeunesse. Vous ne ferez jamais entrer dans un vase plus de liquide qu'il n'en peut contenir ; si vous continuez à verser, une fois qu'il est plein, le surplus s'écoulera. Et, de même, chargez les programmes autant qu'il vous plaira ; le cerveau de l'enfant ne retiendra jamais plus qu'il ne peut retenir. Quand son attention aura fait ce qu'elle peut faire, vous essayerez en vain de la stimuler : à vos exhortations, à vos punitions même, elle opposera cette force d'inertie qui est la plus invincible de toutes les résistances.

Voilà ce que vous diront tous nos maîtres instruits par l'expérience : on n'a jamais surmené une majorité d'élèves. Et, pour ce qui est des élèves actuels, de la jeunesse de l'an de grâce 1888, voici ce qu'ajouteront unanimement ces maîtres qui la connaissent bien.

Ils vous diront qu'elle est charmante, cette jeunesse, douce, facile à mener, peu raisonneuse et point du tout révoltée, soumise à la discipline, acceptant l'autorité sans résistance, une jeunesse charmante et qu'on aime, sans avoir à l'aimer le moindre mérite. Mais est-il vrai qu'elle soit débordante d'ardeur, emportée par un zèle immodéré, qu'elle se prodigue outre mesure, qu'elle ait sans cesse besoin d'être retenue plus que d'être excitée ? Oh ! non pas. Son défaut précisément, c'est la mollesse, c'est de ne se passionner pour rien, c'est de faire son devoir correctement et docilement comme une besogne dont il faut s'acquitter, mais san y apporter d'enthousiasme, encore moins la belle fièvre d'autrefois. Beaucoup préféreraient à cette aimable-docilité un peu d'activité désordonnée et de passion, moins de petites vertus et plus de vertus vraiment viriles. On l'attend encore, dans l'Université, le maître féroce et extraordinaire qui viendra à bout de surmener cette jeunesse-là !

Il se peut que l'on travaille mal dans nos écoles et nos lycées ; mais prétendre que l'on y travaille trop, c'est un joli paradoxe, et rien de plus. La vérité, c'est qu'au point de vue intellectuel il n'y a jamais eu moins de surmenage dans notre instruction publique qu'aujourd'hui ; c'est que jamais on n'y a fait usage de méthodes qui exigent moins de l'enfant ; c'est qu'à moins de n'y plus rien faire du tout on ne voit pas quel progrès nouveau pourrait être introduit.

* * *

Je vais dire maintenant ce qu'il y a de fondé dans les critiques des médecins et dans les émotions des familles. Oui, il y a une question et une question grave de la santé de nos enfants dans les écoles et dans les collèges ; mais cette question n'est pas où on la place, où on en cherche vainement la solution ; elle est à côté. Le mal n'est pas qu'on abuse de l'instruction, le mal est qu'on ne s'occupe pas assez de l'éducation physique. Le mal n'est pas qu'on fait trop travailler le cerveau de la jeunesse, le mal est que l'on ne fait pas assez travailler ses muscles, et se fortifier par le travail.

Voilà le vrai débat, messieurs les médecins, le vrai vice de notre Université ; attaquez-le résolument et nous serons tous d'accord avec vous.

La jeunesse actuelle, trop délicatement élevée, fille de parents d'un sang déjà pauvre, entre souvent chétive au collège ; au lieu de s'y fortifier, elle s'y débilite encore. Et de là vient que le coup de collier final, au terme des études, fait chez elle tant de victimes ; de là vient que l'on trouve chez les jeunes hommes tant de corps malingres et tant de caractères sans énergie.

A l'âge où le corps grandit et a besoin aussi bien que l'esprit de se préparer en vue des luttes de la vie, que fait-on pour l'éducation du corps ? Rien, ou à peu près rien.

Nos enfants restent trop d'heures assis. Prennent-ils au moins dans les récréations l'exercice nécessaire ? Ils n'en ont jamais pris moins. Autrefois les récréations du collège se passaient en exercices physiques, en jeux bruyants et violents ; il y avait la balle, il y avait la paume, il y avait les barres. Aujourd'hui, dans les récréations, les enfants ne jouent plus guère et les adolescents plus du tout. Ils se promènent autour de la cour d'un pas régulier, dissertant gravement entre eux à la façon des philosophes péripatéticiens. Deux fois la semaine, le jeudi et le dimanche, on les mène prendre

l'air, et là encore ils se promènent deux par deux du même pas calme et régulier. A force de ne pas prendre d'exercice, ils en viennent à avoir l'horreur de l'exercice physique; leur santé s'affaiblit, leur corps s'étiole de plus en plus.

Voilà ce qui est à changer, à changer absolument. Il faut que le jeu devienne obligatoire pendant les heures de récréation; obligatoire pour tous, dût-il être d'abord imposé et surveillé. On y prendra goût peu à peu, car, en matière d'éducation, étant donnée la nature humaine, tout est affaire d'habitude et d'entraînement.

Mais ce n'est pas assez d'introduire dans les récréations le mouvement et l'activité : il faut donner à l'éducation physique plus de place chaque jour qu'elle n'en a actuellement. Que l'on supprime bon nombre de ces leçons inutiles apprises par cœur; que l'on cesse d'abuser des devoirs écrits, dans les basses classes surtout; et, sans le moindre préjudice pour l'étude, on trouvera ici tout le temps nécessaire. Les intelligences n'en vaudront même que mieux pour loger dans des corps bien portants et sains. Telle était l'éducation antique; telle est celle que l'on pratique en Allemagne, en Angleterre, en Amérique; on ne s'en trouverait pas moins bien en France.

On est très fier de ce qui a été fait chez nous en faveur de la gymnastique. Parlons un peu de cette fameuse gymnastique. Combien de fois en fait-on par semaine? Combien de fois, durant la leçon de trois quarts d'heure ou d'une heure, revient le tour de chaque élève de s'exercer au trapèze, de tenir la barre en main, ou de grimper le long de la corde à nœuds? Si, en trois quarts d'heure chaque élève a pour sa part quatre minutes d'activité, c'est le bout du monde : le reste du temps, il demeure les bras croisés et regarde, immobile, les camarades.

Non, ce n'est pas là le véritable exercice physique. L'exercice sain et fortifiant, c'est celui qui, pendant un temps suffisant, fait travailler tous les membres, emploie tous les muscles, leur fait, avec la force, acquérir aussi la souplesse. Marcher, se promener, ce n'est rien; il faut faire marcher les enfants et les adolescents au pas accéléré, il faut les faire courir, sauter, il faut les habituer à porter des fardeaux; on les exercerait comme le faisait l'antiquité à lancer le disque, à lutter entre eux, que je n'y verrais aucun mal. C'est chose excellente que l'exercice militaire; et l'équitation serait chose excellente aussi si elle ne coûtait assez cher. Mais, pourquoi, du moins, ne pas rendre l'escrime obligatoire?

***

Que l'on me permette, en finissant, de citer un fait qui me paraît tout à fait concluant. Ce que je viens de dire n'est pas une utopie. Lorsque j'ai été nommé professeur de littérature à Saint-Cyr, j'ai été d'abord épouvanté de la vie que mènent les jeunes gens, à l'âge même où la croissance n'est pas terminée, dans notre école spéciale militaire. Si le surmenage existe quelque part, c'est bien là. Rien ne peut donner l'idée du travail intellectuel imposé à ces jeunes gens; il faudrait trois bonnes années pour apprendre ce qu'on leur fait apprendre en deux ans. De cinq heures et demie du matin à midi, ils n'ont pas une demi-heure entière de repos; topographie, géographie, art militaire, fortification, sans parler de l'histoire, de l'allemand, du dessin, de la littérature; ils sont, à la lettre, accablés de cours, et ces cours sont suivis d'interrogations. Et quand cette première journée de travail est terminée à midi, c'est une autre journée de travail non moins fatigante qui lui succède : c'est l'exercice militaire, le fusil à la main, sur le champ de manœuvre, avec toutes les variétés de cet exercice; c'est la gymnastique, et quelle gymnastique! bien autre que celle de nos lycées; c'est le manège et l'équitation; c'est l'escrime. Quand à neuf heures du soir les Saint-Cyriens se couchent, j'imagine qu'à peine la tête sur l'oreiller ils ne doivent guère songer à mal.

Et je me demandais comment ces jeunes gens faisaient pour résister à la fois à ce double et énorme labeur intellectuel et physique dont il semble qu'un seul suffirait. Si les cours étaient placés dans l'après-midi, ils y tomberaient de sommeil.

Ils résistent cependant, et non seulement ils résistent, mais ils se fortifient. Beaucoup de santés, entrées à l'école chétives, en sortent raffermies.

Ce que m'a montré ce spectacle, c'est que précisément la grande activité donnée au corps, loin de diminuer l'activité intellectuelle, ne fait qu'y ajouter: c'est que plus on fera travailler les muscles de la jeunesse, plus l'esprit, à son tour, sera vigoureux et dispos. Le contrepoids salutaire à l'étude, celui qui rétablit l'équilibre, c'est la fatigue physique. Si l'on veut s'obstiner à parler de surmenage, le remède est là : il n'est pas ailleurs.

Au reste, l'élan est donné. Un livre, venu précisément à la date opportune, *l'Éducation en Angleterre*, de M. Pierre de Coubertin, qui a paru ce printemps, est venu rappeler quelle part importante nos voisins font aux exercices du corps dans l'éducation de la jeunesse, et quels bénéfices ils en ont retirés. Une société, dont M. Jules Simon est le président et M. de Coubertin l'actif secrétaire, s'est constituée pour mettre chez nous en honneur l'équitation, l'escrime, le canotage et ces jeux violents et sains, le cricket, le lawn-tennis. Je voudrais qu'elle n'oubliât pas les vieux jeux si français : la paume et les barres. L'École Monge est la première engagée dans cette voie. Tous les jours, elle transporte ses élèves, pendant trois heures, au bois de Boulogne, et les y exerce. Espérons que l'Université ne tardera pas à suivre ce bon exemple.

CHARLES BIGOT.

LES ARMÉES ÉTRANGÈRES (1)

Serbie

LE ROI MILAN. — SA POLITIQUE. — SON ARMÉE.

Il suffit de venir à Belgrade pour acquérir la conviction que le roi de Serbie, quel qu'il soit, est obligé de subir l'influence de l'Autriche. La situation géographique de sa capitale lui impose de suivre cette ligne de conduite.

Belgrade est coquettement située, s'étageant sur un promontoire à la pointe duquel se trouve le confluent de la Save et du Danube. La promenade publique se trouve au sommet du promontoire et domine la vieille forteresse, résidence actuelle des forçats, lesquels circulent continuellement dans la ville sous la conduite de quelques soldats. Les ambitieux les saluent. Avec les brusques revirements politiques, on ne sait pas ce qui peut arriver.

En plein milieu de la Save se trouve le poteau-frontière qui sépare la Serbie de l'Autriche-Hongrie. Sur la rive opposée, il y a la demeure des douaniers autrichiens, et à portée de canon, à deux kilomètres au plus, en ligne droite, se trouve la ville de Sembien.

Il suffirait donc que l'Autriche ait un mouvement de mauvaise humeur. De ses forteresses, sans même déplacer un canon, elle pourrait bombarder la capitale de la Serbie, et si elle ne voulait pas la détruire, avec deux corps d'armée il lui serait facile de l'occuper sans que l'armée serbe puisse un jour entier résister à cet envahissement.

Voilà ce qui explique pourquoi la politique autrichienne est pour la Serbie et pour son roi une question vitale, et pourquoi le descendant des Obrenowitch compte avec raison sur sa puissante voisine pour le protéger en cas de péril, ainsi qu'elle l'a déjà fait récemment en arrêtant la marche victorieuse des Bulgares déjà maîtres de Pirot.

Depuis cette guerre si malheureuse pour elle, l'armée serbe est découragée, et l'état fâcheux de son moral influe sur sa tenue. Si l'on ajoute à cela que la situation financière est très précaire en Serbie, on peut se faire une idée des défectuosités nombreuses qui actuellement rendent l'armée du roi Milan une quantité difficilement appréciable.

En 1885, l'armée serbe comprenait : l'armée active ou 1er ban, la territoriale ou 2e ban, la réserve territoriale ou 3e ban.

Le pays était partagé en cinq divisions territoriales (Mirowa, Drina, Danube, Schumadia et Timok), partagées en trois districts de régiments, subdivisés à leur tour en quatre circonscriptions de bataillons.

L'armée active et la territoriale présentaient aussi chacune quinze régiments d'infanterie. La réserve de l'armée territoriale se constituait sensiblement à douze bataillons par division.

Chaque division active comprenait, outre l'infanterie, un escadron devant former à la mobilisation quatre escadrons actifs et un de dépôt; quatre batteries d'artillerie de campagne se dédoublant à la mobilisation; une compagnie du génie et les services auxiliaires; enfin, un escadron de la garde.

On se rend aisément compte combien la mobilisation d'une armée, formée pour ainsi dire uniquement sur le papier, devait être grevée de difficultés et chargée de lenteurs.

Passer d'un effectif à peine entretenu de 12 000 hommes à l'effectif nominal de 22 000 hommes et 16 000 chevaux était une opération matériellement impossible. La mobilisation ordonnée le 24 septembre 1885 en a fourni la triste démonstration, alors même que l'armée serbe se trouvait dans des conditions heureuses par suite de la convocation *accidentelle* de 10 000 réservistes.

L'effectif de l'armée de campagne, fixé à 90 000 hommes, n'a pu être atteint. Le manque d'officiers pour remplir les cadres subalternes, l'insuffisance des chevaux de selle et surtout des chevaux de trait n'ont permis que d'utiliser incomplètement les ressources disponibles.

On ne demanda, sur 15 régiments d'infanterie, que trois bataillons au lieu de quatre. La cavalerie ne fournit que trois escadrons, l'artillerie n'eut que quatre batteries. Dix classes seulement furent appelées.

L'appel du 2e ban, c'est-à-dire les sept classes allant de 30 à 37 ans, devait donner 60 bataillons et 20 batteries, soit 50 000 hommes. Il ne lui a été réclamé que sept régiments et deux escadrons.

La mobilisation n'a donc produit que 44 pour 100 de son rendement fictif. En tout : 64 000 hommes, 1600 chevaux, 132 pièces et 4000 voitures; mais, pour être encore plus utilement véridique, il faut indiquer 48 000 combattants et 1700 chevaux. Ces chiffres, établis d'après mes renseignements particuliers, ne diffèrent pas essentiellement de la donnée officielle qui indique 45 290 hommes.

J'ai encore très présente à l'esprit certaine soirée des premiers jours de novembre où j'exprimais, en présence de quelques amis et confrères en journalisme, la conviction presque certaine chez moi que l'armée du roi Milan courait au-devant d'un désastre. Personne ne fut de mon avis, tellement était général et profondément accrédité le mépris pour la misérable bande que le prince Alexandre de Battenberg osait appeler son armée.

Ne connaissant pas les ressources militaires de la Bulgarie, je n'insistai pas; mais je dis ce que je savais pour l'avoir vu : l'état piteux de l'armée serbe, son

(1) Suite. — Voy. la *Revue* des 28 avril et 26 mai 1888.

peu d'instruction, l'insuffisance de ses officiers et le manque absolu d'organisation, laissant les arsenaux à sec et les magasins vides.

Depuis 1886, le général Horvatowitch, qui est un militaire de distinction et un organisateur de talent, a voulu beaucoup améliorer l'armée ; mais il n'a pas dépendu de lui que ses excellents projets se fussent réalisés. Les fatales considérations budgétaires et le principe économique qu'il a fallu faire prévaloir ont été les obstacles insurmontables auxquels il s'est heurté.

Son successeur le général Grouiech, qui présidait le conseil des ministres lorsque je suis retourné en Serbie au mois de février dernier, n'a malheureusement pas réussi davantage, et cela pour les mêmes raisons d'économie. Il désirait surtout s'attacher à l'amélioration des conditions de mobilisation de l'artillerie et de la cavalerie.

Le ministre de la guerre, quel qu'il soit, ne peut donc que se consacrer à des détails d'organisation, n'entraînant aucune charge nouvelle pour le budget. Si d'un côté il augmente un crédit, il lui faut le supprimer sur un autre point.

La nouvelle organisation, datant du commencement de 1887, ne modifie pas sensiblement les conditions fondamentales de l'armée serbe.

Le 1er ban, ou armée active, avec sa réserve, comprend les hommes de 20 à 28 ans. La durée du service sous les drapeaux n'est que de deux ans et ce temps est encore notablement réduit par les renvois anticipés commandés par le budget.

Le 2e ban incorpore les hommes de 28 à 37 ans. C'est l'armée territoriale quelque peu réformée sur le modèle de la landwehr autrichienne, avec des cadres permanents.

Le 3e ban englobe tous les hommes de 37 ans à 50 ans.

Les deux premières armées mettent chacune sur pied : 15 régiments d'infanterie à 3 bataillons, 5 régiments de cavalerie à 5 escadrons, 5 régiments d'artillerie à 4 batteries, 1 batterie d'artillerie de montagne, 1 bataillon du génie, 1 bataillon de pontonniers, 1 bataillon d'artillerie de siège et 1 bataillon des régiments de chemins de fer.

Quoique le budget de la guerre, qui se chiffre par 14 millions de francs, absorbe une très grosse part du budget total, se montant à 44 millions, les ressources financières sont absolument insuffisantes pour doter les magasins et les arsenaux de ce qui est indispensable en cas de guerre.

Il faut donc dire que, malgré tous les efforts des ministres de la guerre et la bonne volonté du souverain qui se rend très exactement compte de l'état de son armée, la force militaire du royaume de Serbie ne s'est pas améliorée depuis 1886. Je dois même ajouter, comme je le disais au commencement — et cela, je le tiens de plusieurs officiers généraux, — qu'elle ne s'est aucunement relevée de sa désastreuse campagne.

De même que dans tous les pays, la Serbie possède une commission de l'armée qui sans cesse recherche les améliorations applicables à l'armée serbe. Elle est présidée par le général Leschianine.

Cette commission avait projeté de former l'armée en trois corps ayant chacun 5 bataillons en temps de paix, qui à la mobilisation se transformeraient en autant de régiments à quatre bataillons. Les trente batteries d'artillerie devaient être groupées en six régiments de 5 batteries, soit une brigade par corps. Quant à la cavalerie, les 6 escadrons devaient être portés à 9. Il y en avait ainsi trois par corps d'armée. A la mobilisation, chacun de ces escadrons se dédoublait, et douze d'entre eux auraient constitué une brigade indépendante.

Ce projet, présenté à la skouptchina, a été adopté le 23 avril dernier malgré le vote contraire de 20 radicaux et de l'opposition libérale; mais le roi ne l'a pas sanctionné. Plusieurs amendements avaient changé la loi. Le roi a trouvé que le projet remanié dans ces conditions non seulement ne répondait plus au désir de la commission militaire, mais que, par suite de ces amendements, la milice pouvait devenir une arme redoutable, susceptible d'être employée comme en 1883 pour ébranler le trône.

Au milieu de toutes les critiques, l'armement est en Serbie la chose la moins défectueuse.

L'infanterie est pourvue d'un fusil, type Mauser de 10 millimètres, modifié et perfectionné par un officier de l'armée serbe, M. Milanowitch.

L'artillerie attelle le matériel français du colonel de Bange. On se rappelle au moment de Sliwnitza la sinistre fumisterie émise par les journaux allemands, imputant la victoire bulgare à l'excellence des pièces Krupp et la défaite serbe aux défectuosités du matériel de Bange. Un des correspondants parisiens de *la Gazette de Cologne*, grand ami du lieutenant-colonel de Vieilliaume trempant avec lui dans les mêmes manigances, a été le promoteur de ce grotesque mensonge.

La vérité est que le gouvernement allemand n'a jamais pardonné aux Serbes de ne pas s'être laissés attendrir par les offres avantageuses de la maison Krupp et de s'être obstinément refusés à accepter les rossignols qu'on voulait leur écouler.

Je sais qu'à la dernière heure le représentant de Krupp avait l'autorisation de soumissionner à un prix si dérisoire que les batteries n'étaient plus vendues, mais données. N'ayant pu réussir à corrompre les officiers vérificateurs, membres de la commission d'achat, le journalisme allemand s'attache aujourd'hui à discréditer nos canons. C'est une vengeance aussi mesquine qu'inutile.

L'industrie allemande ne peut prétendre avoir la main toujours aussi heureuse qu'en Roumanie.

C'est un mystère seulement pour ceux qui veulent l'ignorer que le matériel de Prusse, mis en concurrence avec notre matériel de Saint-Chamond, n'a été accepté que par ordre et que de gros pots-de-vin ont fait taire certaines consciences.

Après avoir étudié l'armée serbe, sommairement il est vrai et dans ses grandes lignes, j'ai voulu profiter de mon séjour à Belgrade pour approfondir quelques détails et visiter les casernes.

Le ministre de la guerre, général Smiesh, accueillit ma demande avec toute l'amabilité possible et voulut bien me faire accompagner dans ma visite aux casernes et à l'École des cadets ainsi que dans la forteresse par l'un de ses officiers d'ordonnance, M. Miloïslov Kourtovich, capitaine de cavalerie, et par le commandant de place, le colonel d'artillerie Paul Horstig.

Grâce à l'extrême courtoisie de ces messieurs, qui tous les deux parlent fort correctement le français, j'ai été à même de voir tout ce qui pouvait m'intéresser. Je pourrai presque dire que j'ai passé une rapide inspection, car j'ai parcouru toutes les chambres; j'ai visité les bureaux, les magasins, les cuisines, les écuries. Des pelotons ont manœuvré devant moi, exprès pour moi, et le commandant de place a eu la bonne grâce de faire mettre en grande tenue plusieurs hommes de chaque arme afin de me montrer tous les uniformes.

Les casernes de Belgrade sont de vieilles constructions turques situées sur la route allant de la gare au palais. Mal tenues, malpropres, elles montrent la misère par toutes leurs fissures.

L'intérieur répond au dehors. L'aspect des chambres est peu séduisant. Sur les lits en fer, boiteux, les couvertures de laine blanche absolument sales sont pliées. Les draps — les soldats se roulent dans leurs couvertures pour se coucher et ne se servent que d'un seul drap, celui de dessous — sont de véritables loques étendues sur tout le lit, pendant de chaque côté pour l'orner durant le jour.

Les sabres sont accrochés à des clous enfoncés dans le mur au-dessus de chaque lit. Ce sont des armes légèrement recourbées; la lame est épaisse et très large. La garde est énorme. Les fourreaux sont boueux, troués. J'ai eu la malencontreuse idée de vouloir sortir plusieurs sabres hors du fourreau, les lames étaient absolument rouges de rouille. Seuls, les fusils m'ont semblé propres.

Sur les planches il n'y a aucun vêtement. Les hommes serrent leurs effets dans de petites caisses placées sous leur lit.

Ils portent la culotte hongroise et une longue capote. En campagne, ils se hâtent de jeter leurs bottes pour chausser des espèces de semelles en cuir se fixant aux pieds au moyen de lanières nouées aux jambes.

En entrant dans les chambres qui servaient d'infirmerie, j'ai failli tomber à la renverse, tant la puanteur était forte. Les hommes étaient couchés sur un soupçon de matelas placé sur un sommier en treillage. Ils étaient roulés dans des couvertures de laine et n'avaient pas de draps.

Que dirait-on en France si nos soldats étaient traités de la sorte?

Malgré cela, peut-être même à cause de cela, la discipline est excellente dans l'armée serbe. Chaque fois qu'un officier entre soit dans une chambre, soit dans une écurie, le gradé qui s'y trouve, ou un simple soldat s'il n'y a pas de gradé, s'avance et vient rendre compte des absents et des présents. Son regard ne quitte pas les yeux de l'officier. Il lui parle en enflant la voix, comme s'il voulait se mettre en colère; puis il conserve l'attitude militaire jusqu'au moment où l'officier lui rend son repos.

En ville, lorsqu'une troupe rencontre un officier, au commandement de celui qui la conduit, chaque soldat tourne la tête du côté de son supérieur et marche d'un pas saccadé.

Cette marche, de même que les mouvements brusques dans le maniement d'armes et l'école du soldat à pied, est absolument ridicule. Elle ne peut se soutenir tant elle est fatigante.

Ainsi le roi, dont le goût n'est pas très prononcé pour les choses militaires, ne se met en uniforme qu'une fois par an, le jour anniversaire où son aïeul Miloch a chassé les Turcs.

Ce jour-là, il y a la bénédiction des drapeaux et défilé des troupes devant Sa Majesté. Eh bien! les officiers et les hommes ne marchent pas. Ils stoppent, placent à chaque pas leurs cuisses aussi horizontalement que possible. Après avoir parcouru ainsi cent mètres, ils sont absolument éreintés.

A l'exercice, les hommes manœuvrent avec une raideur atroce. A chaque mouvement ils frappent très fortement du pied, et, lorsqu'ils exécutent un à droite ou un à gauche, ils se donnent un vigoureux coup de pied sur le tibia.

Les cadres supérieurs se négligent. Les officiers subalternes, jusqu'au grade de capitaine, ont un aspect beaucoup plus militaire. Ils le doivent aux bienfaits de la nouvelle école militaire. Toujours en sabre, ils ont en petite tenue une veste semblable à celle de nos officiers d'infanterie. En grande tenue ils portent la tunique, les épaulettes et la casquette allemande.

Si l'infanterie serbe a quelques bonnes notes à son actif, on ne peut en dire autant de la cavalerie. Les écuries sont rudimentaires. Les chevaux, presque tous hongrois, sont petits, assez propres, mais presque décharnés. Comme il n'y a pas de magasin à fourrages, les malheureuses bêtes mangent du foin qui, mis en petits tas, se pourrit au dehors pendant les longs mois d'hiver ou se dessèche sous le soleil ardent de l'été.

Les officiers ont d'ailleurs peu d'enthousiasme pour

l'équitation. Ils se contentent, pour dégourdir les jambes de leurs chevaux, de les lâcher en liberté dans le seul manège qui existe.

Quand je l'ai vu, le sol était défoncé, les murs à moitié démolis, et une demi-douzaine de chevaux, lâchés depuis plusieurs heures, cherchaient pour passer à casser la barrière placée devant l'ouverture servant de porte.

Quant à l'artillerie, les canons de Bange qui se trouvaient sous un hangar, dans la cour, avaient leur mécanisme tellement rouillé que, pour ouvrir devant moi la culasse mobile de l'un d'eux, il a fallu que deux artilleurs y missent toute leur force.

Ainsi que je l'ai dit au début de cette étude, le roi Milan est par force inféodé à la politique autrichienne; mais, si je tire une conclusion de tout ce que j'ai vu et appris, je ne crois pas que les sentiments officiels soient très partagés dans l'armée.

En majeure partie les officiers sont russophiles ou plus exactement antiautrichiens, avec une légère teinte de panslavisme.

Par contre, les officiers animés de sentiments antidynastiques ne sont qu'en très infime minorité, et, s'il y a dans l'armée des partisans des Karageorgewitch, ils n'avouent pas leurs sentiments.

Le roi Milan peut donc compter sur son armée en toutes circonstances, au moins à l'intérieur.

Reste l'hypothèse d'une guerre avec la Russie.

Dans ce cas il pourrait y avoir quelques défections à redouter. Cependant voici quels sont les plans des états-majors austro-serbes.

Si, à l'heure d'une guerre avec la Russie, l'Autriche n'avait pas — ce qui serait surprenant — à intervenir en Serbie pour y maintenir l'ordre, selon ses idées, l'armée serbe, appuyée de quelques troupes autrichiennes et gratifiée de tout ce qui lui manque pour faire campagne, serait employée à tenir en respect les Monténégrins, les anciens Begs, et les agitateurs Vieux Serbes, Macédoniens ou autres, qui ne manqueraient pas de provoquer l'insurrection dans les provinces occupées, le sandjak de Novi-Bazar et les anciens districts de la vieille Serbie.

Dans ces conditions et dans cette modeste mesure, la Serbie peut rendre quelques services à sa puissante protectrice; mais elle ne saurait en faire davantage, cette tâche étant déjà excessive pour elle.

D'ailleurs le roi ne croit pas à la guerre dans son pays ni même dans les Balkans, et, pour terminer cette étude sommaire sur l'armée serbe, il me semble intéressant de mentionner une conversation que j'ai eue avec Sa Majesté, dont les goûts et l'esprit sont très parisiens et dont les souvenirs lui rappellent Paris où il a été élevé.

D'après l'opinion du roi Milan, toutes les provinces balkaniques doivent s'unir dans un intérêt commun : la défense de Constantinople contre l'extension russe et contre l'exécution du prétendu testament de Pierre le Grand, car les Russes à Constantinople, dit-il, ce serait la fin de l'indépendance des royaumes et des principautés qui se sont créés au prix de tant d'efforts et de sang depuis le commencement de ce siècle aux dépens de la Turquie.

Seulement pour parvenir à cette confédération conclue dans un but purement défensif, il faudrait, ainsi que le croit fort justement le roi, deux choses difficiles à obtenir, improbables à espérer : la stabilité en Bulgarie et la compréhension plus intelligente de ses intérêts en Europe par la Turquie.

Or la Russie ne veut pas permettre en Bulgarie la stabilité d'un prince ne subissant pas exclusivement l'influence russe, et c'est précisément cette influence que le roi Milan veut combattre dans l'intérêt de son royaume, de même que l'Autriche s'y oppose pour sauvegarder ses intérêts.

Quant à la Turquie, dont la prépondérance dans les Balkans a existé pendant des siècles, elle doit la garder pour sauver sa capitale, Constantinople, de la convoitise des Russes. Il lui suffirait pour cela, m'a dit le roi, de partager la Macédoine entre la Roumanie, la Serbie et la Bulgarie, sous la condition absolue d'une ligue défensive formée par ces trois pays, qui se constitueraient avec l'aide des Turcs les défenseurs de Constantinople.

Je n'apprécie pas. Je me suis borné à reproduire très exactement les paroles du roi Milan.

LE PAGANISME EN ITALIE

La procession de Saint-Ubold à Gubbio

Il y aurait un livre curieux à écrire sur l'Italie inconnue, sur cette Italie à côté de laquelle passent tous les voyageurs sans s'écarter jamais de la grande route banale et traditionnelle. On ferait aussi un intéressant ouvrage en recherchant tout ce qui reste dans la péninsule de paganisme latent, mal caché sous une couche transparente de pseudo-christianisme, en recueillant les épaves des cultes ataviques dont le clergé catholique s'accommode avec une philosophie tout italienne. Les mystères de la mort d'Adonis et de la bonne déesse ne sont pas tombés en désuétude, comme pourrait le croire un observateur superficiel. On les célèbre sous le ciel bleu du Latium, de la Sicile et de la Grande Grèce, avec des rites presque identiques à ceux d'il y a deux mille ans. On n'a fait que leur donner d'autres noms. Les mêmes prêtres spéculent sur les mêmes enthousiasmes pieux, encaissant les mêmes bénéfices de l'autel, répétant toujours le professionnel

« trop de fleurs! » de Calchas. Leur robe a noirci, voilà tout.

La ville de Gubbio offre tous les ans le curieux spectacle d'une de ces cérémonies persistant à travers les siècles, et que le catholicisme a dû adopter sans pouvoir en modifier le caractère tout païen. Gubbio, une des plus antiques cités de l'Ombrie, dans la haute vallée du Tibre, est l'*Iguvium* des Romains, l'*Eugubium* du moyen âge, détruite par les Goths, assiégée ensuite par les empereurs d'Allemagne. Elle ne compte plus que cinq mille âmes; mais, si on rouvrait ses maisons abandonnées, si on relevait ses pans de mur effondrés, on y logerait sans peine cent mille habitants. La vieille cité s'étend au pied et sur le versant du mont Calvo; elle a un caractère de pur moyen âge, avec ses antiques maisons aux arceaux en ogives, avec sa place de la Seigneurie établie contre la montagne sous d'énormes voûtes, et un palais des consuls, grande construction carrée à créneaux, surmontée d'une tour datant du commencement du XIVe siècle. Les ruines romaines s'avancent vers la plaine, où l'on remarque les restes d'un immense théâtre près duquel furent découvertes en 1440 les fameuses tables eugubiennes, qui sont, plus encore que les majoliques de *maestro Giorgio*, la gloire de Gubbio. Ces sept tables de bronze, placées aujourd'hui dans le palais des Consuls, portent des inscriptions de la plus haute antiquité, en caractères ombriens et latins.

La population de Gubbio est restée fidèle aux vieilles mœurs de l'Ombrie. Naguère encore, les habitants des quatre quartiers se donnaient rendez-vous en champ clos pour des pugilats rappelant les anciens combats du cirque. Cette coutume sanglante a disparu; mais chaque année la fête des cierges (*ceri*) à l'occasion de l'anniversaire de saint Ubold, protecteur de la ville, fournit aux Eugubiens le prétexte de revivre pendant un jour la vie brutale et grossière de leurs aïeux. Cette fête, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, offre un singulier mélange de rites chrétiens et païens. Des étymologistes hardis ont voulu faire remonter la solennité des *ceri* à l'époque romaine, et la rattacher au culte de Cérès. D'autres savants y ont vu la commémoration d'une victoire jadis remportée par les Eugubiens sur leurs ennemis. En tout cas, sous sa forme actuelle, la fête date au moins du XIIIe siècle.

Le 15 mai, jour de la Saint-Ubold, les trois corporations des maçons, des artisans et des laboureurs, après un banquet pantagruélique d'où les plus sobres sortent dans un état d'ivresse dangereux, vont se saisir des cierges. Ce sont, en réalité, des chandeliers de trois à quatre mètres de haut, gros à proportion, portant, en guise de flamme, la statuette du saint de la corporation, saint Ubold, pour les maçons, saint Georges, pour les artisans, et saint Antoine, pour les laboureurs. Il faut trente ou quarante vigoureux porteurs pour chaque *cero*, qui, avec son brancard (*barella*), a cinq mètres de hauteur totale et pèse environ deux mille kilogrammes.

Avant de soulever ces appareils encombrants pour la procession, il est d'usage de les arroser avec de l'eau lustrale, suivant la coutume païenne. Les cruches de terre vidées sont jetées en l'air et éclatent en retombant sur le pavé ou sur la tête des fidèles. On attache les *ceri* à leur *barella* avec de grosses cordes, précaution fort utile, étant donnée l'ébriété croissante des porteurs et la déclivité de la route. L'évêque, environné de son clergé, vient en grande pompe bénir les trois cierges et s'empresse de se retirer, peu rassuré sur les suites trop connues de cette étrange cérémonie religieuse.

Des cris de joie, ou plutôt des vociférations de Peaux-Rouges se font immédiatement entendre. Les chefs de bande, brandissant des épées nues et des haches, pleins d'enthousiasme, s'écrient : « Vivent les cierges! » Les porteurs habillés de blanc, avec une écharpe et un bonnet rouges, chargent les plates-formes sacrées sur leurs épaules et commencent à descendre en courant le corso Garibaldi. Une longue complainte dans le genre de celle de Fualdès, écrite en l'honneur de saint Ubold par un chanoine, indique comment se met en marche la procession : « L'un pousse son compagnon et tombe sur lui; celui-ci pleure, l'autre rit; l'un tire, l'autre lâche; on crie, on hurle, et dans tout ce vacarme on entend chanter : vive Ubold, pasteur de Gubbio, vive le cierge, bannière d'honneur! » A chaque cabaret, et Dieu sait s'ils sont nombreux sur la route, les porteurs de cierge, ou *cerajoli*, vont se rafraîchir, puis reprennent leur course en vociférant, avec des gestes d'épileptiques ou d'Aisgonas. Arrivés à la place de la Seigneurie, ils en font deux ou trois fois le tour, sans oublier la station obligatoire à toutes les *cantine*, *osterie*, *piaschetterie*, et se décident enfin à prendre la route de la montagne pour accomplir leur pèlerinage au couvent où reposent les restes de saint Ubold, au haut du mont Calvo, suants, éreintés, ivres-morts, hurlant à pleine voix : *Evviva sant'Ubo!do! Evviva i ceri!* cris pieux auxquels se joignent les acclamations moins orthodoxes de *Dio cane! Porca madonna!* et de *Viva la republica universale!* Car il paraît que le socialisme anarchiste a atteint ce paradis terrestre.

Comme il n'y a plus de cabarets sur les flancs déserts du mont Calvo, les *cerajoli*, gens pratiques et prévoyants, ont pris la précaution de faire échelonner des tonneaux de vin sur le sentier rocailleux et aride. Ce sont les stations d'un chemin de la croix d'un nouveau genre. A chacune d'elles, les pèlerins posent brusquement les trois plates-formes des cierges et boivent jusqu'à ce que la futaille soit vide. On devine dans quel état ces malheureux, déjà ivres au départ de Gubbio, buvant à chaque pas, s'époumonant, épuisés par le soleil et par la fatigue, doivent arriver vers le soir à la chapelle avec leurs pesants fardeaux. Près du tombeau de saint Ubold, nouvelles libations, et ceux

qui peuvent encore se tenir debout, excités par le vin jusqu'à la frénésie, ne tardent pas à tirer leurs couteaux, ce qui est l'épilogue habituel de toute bonne fête de paysans dans l'Italie centrale et méridionale. Cette année, au départ de la procession, la statue de saint Antoine a perdu son anneau d'or, qui naturellement ne s'est pas retrouvé, un des pèlerins tenant sans doute à conserver un souvenir du saint. L'anneau valait cent écus. Les *cerajoli*, ne le trouvant pas dans la poussière, irrités et se soupçonnant les uns les autres, en vinrent au couteau, et deux d'entre eux, éventrés, durent abandonner le cortège en retenant leurs entrailles à pleines mains.

Le clergé tolère ces excès auxquels il est même obligé de participer en bénissant les ivrognes, comme nous l'avons dit plus haut. Sa présence seule au départ rattache la bacchanale de saint Ubold au culte catholique. Le gouvernement, de son côté, malgré ses efforts, ne peut les empêcher. Il a beau envoyer à Gubbio, le 15 mai, des renforts de carabiniers et des compagnies de troupes de ligne : tout ce déploiement de forces est impuissant à tenir en respect une population affolée de superstition et d'alcool.

Cette année pourtant, l'affluence étant moindre que d'habitude, les choses se sont relativement bien passées. Il n'y a eu que sept blessés et deux morts. Les autorités locales étaient très satisfaites.

Si la procession des *ceri* de Gubbio est la continuation des fêtes de Cérès, il faut avouer que depuis deux mille ans les mœurs des agriculteurs ne se sont pas sensiblement adoucies en Ombrie. Le divin Bacchus et le bienheureux saint Ubold, avec leurs fidèles, y jouent tous les ans un bien mauvais tour à la déesse des moissons et troublent d'une étrange façon ses sereines théories.

MARCELLIN PELLET.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Là-bas, tout là-bas, tout en bas, au royaume sombre, dans un recoin ombreux des Champs Élyséens, des cris de colère et des lamentations. C'est Richelieu, le père de l'Académie française, qui rugit : « Il n'y a donc plus de potences ! A moi, Laffemas ! » C'est Conrart, le grand-père de l'Académie, qui, sortant de son silence, gémit : *Per deos immortales!* Le bon Conrart se lamente en langue morte. Traduction pour les dames : « Dieux immortels, laisserez-vous impuni cet audacieux mortel qui se raille si cruellement des quarante immortels dans son volume impie, *l'Immortel* (1)? » S'il y a des colères de l'autre côté de l'Achéron, il n'y en a pas moins sur la rive gauche de la Seine, au bout du pont des Arts. M. Alphonse Daudet ne prête à ces cris qu'une oreille indifférente : il s'y attendait et s'est cuirassé d'avance d'un triple airain. Il sourit même, en homme qui n'a pas de remords, mais tout au contraire la conscience d'un devoir accompli. Était-ce absolument un devoir? L'Académie est-elle un danger public ou un ridicule national? Voilà ce qui ne semble pas absolument démontré. En tout cas, M. Daudet a usé d'un droit très incontestable. Pourquoi nos académiciens échapperaient-ils, par un privilège unique, à la critique et à la satire? Poètes comiques et romanciers ont ri à gorge déployée des médecins, des avocats, des professeurs. Et du notariat, grand Dieu! et de l'épicerie! Les Quarante seraient donc seuls inviolables?

Vous vous rappelez ce roi de Perse qui avait chargé un de ses esclaves de venir, chaque matin, au réveil, lui dire d'une voix caverneuse : « Souviens-toi que tu es homme ! » Eh bien, M. Alphonse Daudet vient dire, sans en avoir été chargé, aux quarante immortels : « Souvenez-vous que vous êtes mortels! » Et ce n'est pas à tous de la même intonation. C'est selon les oreilles. Or il y a pour lui trois catégories d'oreilles à l'Académie : celle de la *gentry*, celle des *cabotins*, comme ils se désignent eux-mêmes plaisamment, c'est-à-dire poètes dramatiques, romanciers, hommes d'imagination, — ceux qu'il aime. — enfin celle des *Petdeloup*, les pédants, les compilateurs, les érudits laborieux, ceux qui élucubrent de gros volumes très indigestes que personne ne lit. Pour les premières, très fines, le « souviens-toi que tu es mortel », avec accompagnement de petite flûte; pour les secondes, accompagnement de mirliton, et les *cabotins* se retournent en clignant de l'œil, avec l'air de dire : « Mais nous le savons bien, mon cher, que nous ne sommes pas immortels. » Pour les troisièmes, accompagnement d'ophicléides. Ah ! c'est qu'elles sont dures, celles-là, et il faut souffler ferme pour être entendu.

Avec les *cabotins* M. Alphonse Daudet a donc des façons agréables. Tout au plus nous demande-t-il avec étonnement : Mais pourquoi vous être pendu au flanc gauche une épée avec rigole pour l'écoulement du sang! Avec la *gentry* il ne serait pas loin de s'entendre et son unique grief, ce me semble, c'est qu'elle tient absolument à ce que l'Académie soit un salon du faubourg Saint Germain et qu'elle fait des titres nobiliaires des titres littéraires. Outre cet esprit de caste, peut-être encore une tendance trop marquée à faire mouvoir de hautes et puissantes machines à la veille des élections. Non, tout cela n'est pas bien grave et les dissentiments ne sont pas profonds. Mais c'est contre les *Petdeloup*, inédits, pédants, compilateurs, réfractaires à l'art, ennemis de toute originalité que la haine de M. Alphonse Daudet est violente, acharnée, implacable. C'est à cause d'eux qu'il est parti en guerre

(1) *L'Immortel*, par M. Alphonse Daudet. — 1 vol. Paris, 1888. Alphonse Lemerre.

contre l'Académie. Et combien sont-ils cependant, sous la coupole, ces pauvres *Petdeloup* si malmenés qu'on a envie de les plaindre? Comptez bien, le nombre n'en est pas grand. Mais voilà! Il suffit dans une réunion d'un ou deux personnages antipathiques pour que nous nous y déplaisions et filions à l'anglaise. Et nous disons : « Voilà une maison où on ne me reverra pas souvent! il est odieux, ce salon! » De même fait M. Daudet. Son indignation contre les *Petdeloup* rejaillit sur l'Académie et, parce qu'ils lui sont un voisinage exécrable, elle lui devient une réunion insupportable. Et Dieu sait tout ce qu'il lance de cruel à la face de cette pauvre Académie!

Cependant la vénérable fille de Richelieu s'étonne : pourquoi donc ces attaques, pourquoi donc tant de haine? Que lui ai-je fait à cet enfant chéri des Muses, qu'il entre contre moi en de si violentes colères? Il n'a jamais eu de moi que sourires engageants et œillades incendiaires. Combien de fois lui ai-je fait psst! psst! au risque de me compromettre! Combien de nos racoleurs lui ai-je dépêchés pour l'avertir que ma porte, mon bras et mon cœur lui étaient tout grands ouverts! Toujours il a repoussé mes avances, et qui plus est, devant témoins, choisissant même de préférence l'instant où il y avait des témoins. Ça été pour moi le comble de l'humiliation. Cependant qu'il dédaignât mes avances, soit! mais, pour s'élancer ainsi contre moi et me faire des blessures au visage, au sein, un peu partout, il faut qu'il ait des griefs! Lesquels? Lesquels? — Non, respectable fille de Richelieu, aucun grief personnel. Remarquez-le bien et que vos amis le remarquent de même, aucun. Mais, s'il en avait un seul, et qu'il poursuivît ainsi cette vénérable dame en la frappant d'un gros paquet d'orties et de chardons pour satisfaire ses rancunes et exercer une vengeance, il y aurait là quelque chose d'odieux. Mais non, il n'a rien à venger : c'est uniquement pour cause d'utilité publique. Il croit rendre service à la société. Je ne prétends pas, par exemple, qu'il ne s'exagère point le service rendu; nous n'avons pas tant que cela besoin d'être sauvés.

En quoi donc, à son sens, l'Académie est-elle un danger? D'abord parce que ceux qu'elle reçoit dans son sein y perdent leur originalité et leur vigueur. Ce sein est réfrigérant, on s'y morfond. Leur sang se fige, tant l'air qu'on respire sous la coupole est glacé. Finies, les belles inventions; finis, les beaux coups d'audace. On s'immobilise, de peur de faire quelque accroc à l'habit vert. Et ce n'est pas seulement du jour où on l'a endossé, c'est dès l'instant où l'on aspire à s'en endimancher. Tout aussitôt on se condamne à l'allure correcte et guindée. On hante les salons spéciaux où se cuisinent les élections, où l'on fait d'avance les pointages, où les candidats, comme les chevaux de course, se prennent à dix contre un. Dans le monde où l'on s'ennuie, on s'habitue à ne parler qu'à demi-voix, à ne faire que des gestes compassés. On y subit des lectures qui sont de véritables douches pour l'esprit, et il est difficile ensuite de le réchauffer. Tel poète, habitué au grand air des champs, s'étiole à respirer cet air renfermé. Ses vers, qui avaient une bonne et saine odeur de muguet et de menthe sauvage, ne sentent plus bientôt que le laurier académique. Tel fantaisiste, qui versait à pleins flots un vin pétillant et mousseux, débite de l'orgeat, mieux goûté dans ces salons. En quelques semaines on est devenu un jeune vieillard. Est-ce tout? Non, il y a encore à craindre, outre l'affaissement de l'esprit, l'affaissement du caractère. Ce n'est pas impunément qu'on subit la triste obligation des trente-neuf visites à faire, qu'on se résigne aux mauvais compliments, aux rebuffades des immortels grincheux, rebuffades auxquelles il faut répondre par un lâche sourire, ce qu'on appelle au collège le rire au professeur. Est-ce tout? non; il est encore à craindre qu'on ne soit envahi par de mauvais sentiments. Ainsi on éprouvera une vive satisfaction en apprenant qu'un des Quarante est malade, mais, là, sérieusement malade; puis on poussera un soupir douloureux quand on lira dans un journal que le moribond de la veille est complètement rétabli. Ajoutez à cela qu'on en vient à ne plus compter sur son mérite, mais sur les protections, les influences, les intrigues, les circonstances favorables. Et, en effet, si vous avez mis le pied dans les salons qui sont comme l'antichambre de l'Académie, une chose a dû vous frapper : c'est le genre de calculs auxquels on s'y livre. Les considérations déterminantes sont la nécessité de renforcer tel groupe où se sont faits des vides, le désir de faire une concession à tel immortel influent qui vous en a fait une à l'élection dernière. C'est encore le plaisir d'être désagréable au gouvernement et de se donner des airs d'opposition. Voilà les raisons invoquées, et d'autres encore du même genre, mais toujours raisons en dehors de la littérature, qui est étrangère à l'événement. Et si, tout surpris, vous marquez votre étonnement, on vous regarde avec un sourire narquois, qui clairement vous dit : Êtes-vous assez naïf!

Tel est, en substance, le réquisitoire de M. Alphonse Daudet et le résumé de ses griefs contre l'Académie, griefs nullement personnels, comme vous voyez, ce qui enlève à ces violences tout caractère odieux. Remarquez, de grâce, que je joue ici le rôle de rapporteur, ne prenant nullement à mon compte ces accusations, dont quelques-unes excitent en moi une sorte d'effarement douloureux. Pour un homme nourri dans le respect de l'Académie, il y a là des choses qu'on n'entend pas sans frissonner. Tout au moins M. Daudet a-t-il la main cruelle. Il la pose sur des petits boutons à peine visibles; puis ces boutons, il les frotte, il les râcle, jusqu'à ce qu'ils deviennent écorchure, et même large plaie. Enfin, si c'est pour cause d'utilité publique! De même, je m'explique mal

sa haine particulièrement exaspérée contre les *Petdeloup* de l'Académie, en d'autres termes les universitaires. Je passe en revue, aux jours de séances solennelles, les quarante fauteuils; je compte ceux d'entre les immortels qui ont échangé leur toque contre le claque emplumé et leur robe contre le frac verdoyant. Eh bien, je ne vois guère parmi eux que des esprits très libres, très vivants, de très libre allure, très dans le mouvement, pas du tout en *us*. Évidemment, M. Daudet a conservé un mauvais souvenir du collège. Il se persuade qu'il y a trouvé des maîtres à l'esprit lourd ou timoré qui ont voulu étouffer son imagination et couper les ailes à sa fantaisie. Ce qui est certain, c'est qu'ils n'y ont pas réussi, et peut-être M. Daudet exagère-t-il leurs coupables desseins. Ils auraient fait vainement effort d'ailleurs; on n'éteint pas plus la flamme intérieure du poète qu'on n'éteint une étoile au ciel.

Peut-être M. Alphonse Daudet a-t-il senti que sa haine contre les *Petdeloup* l'entraînait hors des limites équitables. Il me semble, en effet, qu'il a voulu réparer cette injustice en donnant à son héros principal, l'académicien Astier-Réhu, incarnation du *Petdeloup* exaspéré, un rôle particulièrement honorable. Il commande l'estime, presque le respect; seul il représente la droiture, le désintéressement parmi les vilains personnages qui s'agitent dans les trois récits bien distincts dont se compose le roman. Oui, trois actions qui se touchent sans se confondre. Chacune d'elles s'interrompt pour faire place à la suivante à intervalles réguliers, puis reparaît quand revient son tour. Il y a là une marche parallélique, une symétrie rectiligne vraiment étonnante. Aucune de ces intrigues différentes ne prend le pas sur les voisines; c'est comme pour les poules qui vont aux champs, la première s'en va par devant.

De cette première le héros est l'universitaire-académicien Astier-Réhu. Il est ridicule sans doute avec ses allures de pédant, ses airs importants, ses joues enflées, son orgueil épanoui, sa façon de dire : Mon *histoâre*. Il est ridicule, presque grotesque, puisqu'il a pris pour des lettres authentiques de Charles-Quint des billevesées écrites par un vulgaire mystificateur sur un papier au travers duquel on peut lire : Angoulême 1836. Oui, ridicule, grotesque si vous voulez; mais quelle force de volonté en lui, quelle droiture, quelle honnêteté! Un avenir brillant s'ouvrait devant lui et il pouvait faire un riche mariage; il a épousé une fille pauvre qui, par les relations de sa famille, pouvait lui frayer la voie vers l'Académie. Eh bien! Mais je l'aime déjà, moi, cet énergique Auvergnat qui met ainsi l'honneur au-dessus de l'argent. Puis, quelle force de volonté déployée, quelle somme de travail dépensée pour tirer de documents menteurs cette *histoâre* qui a fait illusion aux juges les plus clairvoyants! Pour se procurer les faux autographes aucun sacrifice ne lui coûte et il se condamne à vivre pauvrement : toujours même souci de la gloire, même dédain de l'argent. Il triomphe lourdement avec des airs de pachyderme vainqueur, mais enfin quoi de plus respectable que cette joie d'amour-propre? Tout à coup un coup de tonnerre sous ce ciel longtemps radieux. Le fils de l'académicien se déshonore par un mariage scandaleux où le pousse une cupidité insatiable. Il faut voir alors le désespoir du vieillard, il faut l'entendre adjurer, ce misérable de ne pas couvrir de honte un nom jusqu'ici sans tache. Douleur touchante et qui me rend plus sympathique encore l'honnête *Petdeloup*. Puis c'est l'effondrement de la gloire académique et littéraire, la supercherie des faux manuscrits dévoilée en séance publique. — M. Daudet veut absolument que l'erreur d'un seul académicien soit un soufflet appliqué sur la joue de l'Académie tout entière: n'est-ce pas une conclusion allant au-delà des prémisses? — Et dès lors l'infortuné Astier-Réhu, édifié d'ailleurs par sa femme, une mégère, sur les manœuvres qui l'ont amené au fauteuil convoité, et qu'il n'avait jamais soupçonnées, sent que la vie sans honneur lui sera un insupportable fardeau. Il se jette dans la Seine, à deux pas du pont des Arts, afin que son dernier regard soit pour l'Institut qui a fait son bonheur et son malheur. En vérité, je vous le dis, il m'inspire de la sympathie et du respect, cet honnête homme, quels que soient ses travers et ses ridicules.

Le héros du second roman, alternant avec le premier et le troisième, est un poète de province victime d'une ambition démesurée des palmes vertes. Il ne songeait pas à mal, ce poète deux fois lauréat de l'Académie; mais un jour Astier-Réhu lui a dit : Vous n'êtes plus de ceux qui reçoivent des couronnes, mais de ceux qui en décernent. Votre place est parmi nous; vous devez être des nôtres. Prédiction fatale comme celle des sorcières à Macbeth : Tu seras roi! Ce mot, on le repousse d'abord avec incrédulité. Moi, de l'Académie, quelle apparence? Mais il s'est incrusté dans le cerveau et fait peu à peu son chemin. Quelques jours après, ce n'est plus : Quelle apparence? mais : Et pourquoi non, en somme? Puis bientôt : Mais ce sera justice! Alors les démarches, les intrigues, les faux espoirs et les promesses décevantes qu'on accueille, puis les déceptions et les déboires. On s'acharne cependant, et c'est une course effrénée, sans trêve ni relâche, vers l'insaisissable. Telle est l'histoire du second héros, moins sympathique que le premier, surtout lorsqu'il néglige de pleurer sa sœur, morte l'avant-veille, pour faire une fois de plus les trente-neuf visites.

Le héros du troisième roman alternant avec le premier et le second est le propre fils d'Astier-Réhu. Un misérable, ce jeune architecte, qui spécule sur sa beauté pour amener au mariage une jeune veuve vingt fois millionnaire. Repoussé de façon humiliante, il cherche une autre proie. Une quinquagénaire, non moins mil-

lionnaire, récemment abandonnée par un prince famélique avec lequel elle vivait publiquement depuis dix ans, se rencontre : A moi le veau d'or! à lui, en effet, en justes noces ces millions et cette ruine, épaves d'un prince : l'art de s'accommoder des restes. Il est nauséabond, ce jeune architecte, non moins répugnant, le prince, et vous voyez que toute notre estime va au vieil Astier-Réhu, au ridicule mais honnête et presque chevaleresque *Petdeloup*. Telle est la réparation que lui offre M. Alfred Daudet pour ses sévérités outrées et la violence de ses attaques. Es-tu consolé Astier-Réhu?

Je doute qu'il le soit et ceux qui, comme moi, ont de la sympathie pour ce parfait honnête homme, victime d'ambitions démesurées mais tout à fait avouables, ne trouveront pas la compensation suffisante. Et là-bas, dans le royaume des ombres, Richelieu et Conrart n'en continueront pas moins l'un de menacer, l'autre de gémir.

J'ai suffisamment marqué ce qu'il y a d'outré et d'excessif dans cette œuvre violente. N'oublions toujours pas que l'auteur n'avait aucun grief personnel, aucune vengeance à exercer, ce qui est une circonstance très atténuante. Il faut voir là surtout une fantaisie d'artiste. Ils ont l'imagination vive, ces artistes, et dès qu'une idée se présente à eux, les voilà qui se passionnent. L'idée chauffe dans leur cerveau fumant, elle y fermente, elle y grandit et a pris bientôt des proportions démesurées. C'est ainsi qu'après avoir songé au début à signaler quelques inconvénients, à railler quelques légers ridicules, ils s'arment d'une massue pour réduire en poudre ce que leur imagination a transformé en un danger social. Quand le cerveau de M. Daudet se sera refroidi, il se dira lui-même qu'il n'y avait pas lieu de prendre cette massue, qui, en somme, n'aura rien détruit. L'Académie reste et restera debout, et le nombre des candidats n'est pas près de diminuer. A considérer la question d'art, il faut reprocher à *l'Immortel* ses trois actions juxtaposées sans se souder jamais. Les deux premières rentrent du moins dans la donnée fondamentale; mais la troisième, celle qui nous montre l'architecte courant après les veuves millionnaires, ne s'y rattache ni de près ni de loin. Si quelqu'un découvrait à quel titre l'Académie y est intéressée, je lui serais reconnaissant de me le dire. Pour ma part, j'ai vainement cherché. Ne nous plaignons pas trop cependant, car, des trois récits, c'est peut-être le plus joli. Il y a là de charmantes scènes de comédie et des détails ravissants. Dans les trois, des portraits dessinés de main de maître, des situations vigoureusement traitées, et, par-dessus tout, une verve et un éclat de style incomparables. C'est enlevé.

MAXIME GAUCHER.

ESSAIS ET NOTICES

Une nouvelle édition du pamphlet de Sieyès : « Qu'est-ce que le Tiers État? »

La Société de l'histoire de la Révolution française, récemment fondée sous les auspices du regretté Hippolyte Carnot et qui a pour président d'honneur M. le Président de la République, se propose, entre autres objets, de publier les textes rares ou inédits qui peuvent être utiles à l'histoire de la Révolution. Elle vient de commencer la série de ses publications en donnant une édition critique de la brochure de Sieyès : *Qu'est-ce que le Tiers État* (1)? Elle ne pouvait faire un meilleur choix. L'écrit de Sieyès, quoiqu'il ait eu plusieurs éditions, était devenu si difficile à rencontrer qu'il faisait défaut dans mainte bibliothèque où il aurait dû occuper une des premières places. Lacune d'autant plus fâcheuse que cet écrit, qui rendit, il y a cent ans, un si éclatant service à la France, est de nature à lui en rendre encore aujourd'hui.

Parmi les diverses questions qui se posent au sujet de la Révolution française, il en est deux qui dominent toutes les autres. D'une part, quels motifs les Français ont-ils eus pour faire leur Révolution, de quels abus avaient-ils à se débarrasser, quels étaient les maux à guérir, quels obstacles s'opposaient à l'établissement d'un meilleur ordre de choses? D'autre part, de quel esprit étaient animés les hommes qui ont commencé la Révolution, sous l'influence de quelles idées se sont-ils mis à leur œuvre, que se proposaient-ils, que voulaient-ils, qu'espéraient-ils? A ces deux ordres de questions les adversaires de la Révolution ne manquent pas de répondre que les hommes de 89, égarés par des chimères, par une philosophie ambitieuse et malsaine, par des systèmes absurdes, par des doctrines fausses et inapplicables, ont jeté la France dans une voie funeste, engagé des luttes inutiles et déplorables.

Cette thèse, soutenue avec un grand appareil d'érudition et quelquefois aussi avec beaucoup de talent, a malheureusement rencontré, en ces derniers temps, un crédit tel qu'il n'y a peut-être rien de plus urgent pour nous que de la combattre. Pour la réfuter, Sieyès sera un de nos plus précieux auxiliaires.

Non seulement avec une singulière éloquence, avec une logique accablante et un succès sans égal, il a montré la gravité de quelques-uns des abus dont la France gémissait à la veille de la Révolution et expliqué comment ces mêmes abus empêchaient les moindres réformes; mais il a aussi, par la critique à laquelle il a soumis les demandes du Tiers État, fait voir de la manière la plus évidente la prudence, la modération, le bon sens, la sagesse de ces hommes que l'on accuse d'impatience et d'étourderie, que l'on va jusqu'à

(1) *Qu'est-ce que le Tiers État?* précédé de *l'Essai sur les privilèges*, édition critique avec une introduction par M. Edme Champion. — Paris, Charavay, 1888, in-8°.

traiter de fous ou de fanatiques. Ces prétendus fous, ces fanatiques, Sieyès eut beau leur dire que leurs réclamations étaient insuffisantes, qu'elles se ressentaient beaucoup trop de la timidité des anciens temps, qu'il fallait exiger davantage et recourir à des mesures bien autrement énergiques, ils ne se départirent pas de leur humeur conciliante; aussi longtemps qu'ils le purent ils s'en tinrent à leurs premières demandes. Ils ne songèrent pas un instant à suivre les conseils trop hardis que leur donnait l'homme réputé le plus profond politique du temps. Les résolutions adoptées par eux au mois de mai 1789 furent précisément celles que Sieyès avait condamnées comme illogiques et pas assez efficaces. Sieyès lui-même ne leur avait-il pas enseigné que l'homme d'État ne doit adopter les déductions du philosophe qu'en y apportant toute sortes de réserves? Personne n'a mieux que ce grand théoricien distingué le domaine de la spéculation pure du domaine de la politique pratique.

Nous n'avons pas besoin d'en dire davantage pour faire sentir l'intérêt que conserve encore pour nous, après un siècle, la brochure célèbre, mais trop peu connue, de Sieyès, et le parti que nous pouvons en tirer pour désigner les erreurs qu'on se plaît à entretenir sur les origines de notre Révolution. Ajoutons seulement qu'en la réimprimant la Société de l'histoire de la Révolution l'a fait précéder d'un autre écrit important du même auteur, *l'Essai sur les privilèges,* et qu'au texte de la première édition de ces deux ouvrages elle a joint les variantes fournies par la seconde et qui ont été établies par M. Aulard. Dans une remarquable introduction rapide, l'auteur du beau livre *l'Esprit de la Révolution française,* dont il a été rendu compte ici même l'an passé, M. Edme Champion, a exposé à grands traits l'action de Sieyès sur ses contemporains et en a indiqué la nature, les véritables caractères et les principaux effets.

GEORGES GROSJEAN.

***

Une peinture de la vie hindoue dans les zenanas (1)

La frappante peinture que l'on va lire de la vie dans les zenanas, a paru dans les colonnes du journal d'Allahabad, et le « Pioneer » affirme que la personne qui l'a tracée possède une connaissance exceptionnelle des habitudes et des mœurs des habitants du Bengale.

Il y a seulement trois castes, le Bhramine, le Chuttri et le Baisja, dont le mariage est pleinement reconnu et considéré comme un lien légal et religieux que rien ne peut rompre, si ce n'est l'inconduite de la femme ou une maladie incurable du mari. Et ce sont les veuves de ces castes qui sont murées dans les zenanas dont la moralité est attaquée et avec raison par l'écrivain, qui commente leurs *liaisons* et ajoute que bien des personnes seraient probablement étrangement surprises si elles connaissaient le nombre de veuves de haute caste qui vivent en fait, comme des femmes mariées. Cela sert à prouver d'autant plus que dont l'auteur doute) les profondeurs inconnues de misère et de crime, dans lesquelles une femme hindoue est plongée lorsqu'elle devient veuve, si elle n'a pas d'enfant mâle. Si elle a un fils adulte, quoique obligée cependant de pratiquer certaines austérités religieuses qui, même dans tous les cas, font de sa vie un fardeau, ce fils la protégera contre elle-même et contre d'autres qui la tromperaient, la fourvoieraient, ou s'imposeraient à elle. Si cet enfant est en bas âge, l'amour maternel est si fort chez la femme hindoue que, dans la plupart des cas, elle mènera la vie d'une femme vertueuse, pour l'amour d'une créature qui est sa sauvegarde, craignant que l'inconduite de sa part ne donne à ses parents, dont la volonté fait loi, le pouvoir de la séparer de ce fils qui lui est plus cher que la vie. Mais pour la veuve hindoue sans enfant, la vie n'est que le vide. D'avenir, elle n'en a aucun; la conscience n'est pas éveillée chez elle; la vertu pour elle n'est qu'un nom, la vérité qu'un mot vide de sens; éducation, elle n'en possède point. Par conséquent, si elle est riche, elle est dans la dépendance, pour la conduite de ses affaires, de personnes intéressées entre les mains desquelles elle devient un simple jouet, comme un os que chacun se dispute. Si elle est pauvre, elle n'est qu'une charge inutile, et elle passe sa vie dans la complète dépendance des parents dans la maison desquels elle est forcée de vivre, d'après la loi hindoue, et de laquelle elle n'a aucun moyen de s'échapper. Mais, avec ou sans enfant, riche ou pauvre, la veuve hindoue est obligée par la religion et par l'habitude du pays de mener une vie de renoncement et de se soumettre aux plus cruelles austérités. Son existence est considérée comme un crime, comme un signe de la colère divine, comme une punition de péchés commis dans une existence antérieure. Elle est injuriée comme étant la cause de la mort de son mari. Ses mains porteraient malheur à un enfant nouveau-né si elle le touchait. Elle ne prend aucune part dans les occupations journalières de la maison, ni dans aucune cérémonie religieuse. Ses prières en état de mariage n'avaient pour objet que des bénédictions temporelles, jamais de spirituelles; et comme veuve sans enfant, elle n'en a aucune à demander, ni aucune à attendre.

Quoi d'étonnant, dès lors, si la tentation s'offre à elle, qui n'a rien à considérer dans la vie, rien à espérer en dehors de la tombe, et si la veuve s'égare dans le péché, qui est pour elle la chose la plus difficile à éviter, car le tentateur est toujours un des habitués de la maison, un parent, un employé, un prêtre ou un domestique. Quand son rêve de plaisir coupable est découvert, elle s'éveille à la fin pour se trouver abandonnée et déshonorée, ou bien pour entendre le pas étouffé du *vengeur*, qui, dans la cellule secrète de la zenana, empêche toute indiscrétion, si cela est jugé nécessaire, en la mettant à mort.

Quelle est grande la part que joue le poison dans la routine journalière d'une zenana mal administrée! Nul ne le saura jamais, jusqu'à ce que la tombe rende ses morts : enfants nouveau-nés mis à mort par des moyens qui ne laissent pas de trace, que nul chimiste ne peut analyser,

(1) *Zenana*, l'appartement des femmes.

qu'aucun docteur ne peut découvrir, moyens si sûrs et si faciles, que je ne les mentionnerai même pas, pour ne pas « tenir la chandelle au diable », enfants un peu plus âgés, tués au moyen d'une solution d'opium appliquée aux seins de la pauvre mère, qui, suffoquée par les pleurs et le cœur brisé, baigne de ses larmes la face de sa pauvre victime, tandis qu'elle prend son dernier repas avant de s'endormir dans le dernier sommeil. Pour les mères tombées, victimes de la loi hors nature qui défend à une veuve de se remarier, on trouve dans l'infime bazar, sans l'ombre d'une difficulté, toute espèce de poison connu : sublimé corrosif, arsenic, strychnine, datura et tant d'autres, sans parler de cette étonnante invention de l'esprit du mal, le crayon d'aconit, dont la plus légère ponction donne la mort. Choléra et morsure de serpents portent le poids d'une quantité inouïe de morts, dans l'Inde, causées par le poison.

(Traduit de l'anglais.)

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élection législative. — Dans le Rhône où il s'agissait de remplacer M. Rochet, député républicain décédé, il y a ballottage entre M. Chepié, opportuniste, qui a obtenu 37 133 voix; M. Monteillet, radical, qui en a obtenu 10 747, et M. Vaillant, socialiste révolutionnaire qui en a obtenu 17 011.

Sénat. — Le 26, suite de la discussion de la loi organique militaire; vote d'un amendement de M. Trarieux en faveur des missionnaires français d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie.

Le 7, suite de la précédente discussion; conformément aux observations du même député, le Sénat décide que la loi ne sera pas applicable à ceux qui se trouvent exonérés par la loi de 1872.

Le 9, le siège de sénateur inamovible vacant par le décès de M. de Lorgeril est attribué par tirage au sort au département de la Haute-Marne. — Le Sénat repousse des amendements de M. Vallée tendant à maintenir le service de cinq ans, et du général Billot tendant à laisser les soldats un an dans la disponibilité après les trois années de service actif.

Le 10 et le 11, adoption des projets de loi portant organisation de l'artillerie, du génie et des troupes de montagne. Suite de la discussion de la loi militaire. Un amendement du général Campenon, tendant à rétablir le recrutement régional, est combattu par le général Billot et repoussé à une grande majorité.

Chambre des députés. — Le 7, M. Deschanel signale à l'attention du gouvernement l'état d'abandon dans lequel se trouve le cimetière français de Sébastopol. — Suite de la discussion du projet de loi relatif aux accidents du travail. Un amendement de Mgr Freppel limitant la responsabilité des patrons est adopté. — M. Thomson adresse une question au gouvernement au sujet des sauterelles qui ont ravagé l'Algérie; M. Bourgeois, sous-secrétaire d'État à l'intérieur, répond que le gouvernement a entamé des négociations avec le Crédit foncier pour se procurer les ressources nécessitées par ce fléau.

Le 9, discussion du projet de loi relatif aux contributions directes et taxes y assimilées pour l'exercice 1889, qui est adopté. En réponse à une question de M. Blatin, M. Peytral déclare que la transformation de l'impôt foncier des propriétés bâties en impôt de quotité n'est pas possible pour le moment. Interpellation de M. le baron Dufour sur les actes de l'administration dans le Lot qui se termine par le vote de l'ordre du jour pur et simple.

Le 10, M. de Mahy donne lecture de son rapport sur les travaux à exécuter dans nos ports militaires. La Chambre décide d'attendre l'avis de la commission du budget pour se prononcer sur l'urgence. Fin de la discussion du projet de loi sur les accidents du travail, qui est voté en première lecture par 351 voix contre 78.

Intérieur. — Le président du conseil a donné l'ordre de saisir une lettre-circulaire que M. le comte de Paris avait adressée aux maires de France.

Pendant le mois de juin, les impôts et revenus indirects ont donné une plus-value de 6 393 900 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et de 7 341 600 francs par rapport aux recouvrements de juin 1887. — Le produit de l'octroi de Paris, pour le mois de juin, a dépassé de 170 543 fr. les évaluations budgétaires; mais il est resté inférieur de 54 615 francs aux produits de juin 1887.

Inaugurations. — A l'occasion de la fête nationale on a inauguré à Paris, sur la place du Carrousel, le monument élevé par souscription à la mémoire de Gambetta; — sur le quai de l'Hôtel-de-Ville, la statue d'Étienne Marcel; — et sur le boulevard Richard-Lenoir, la statue du sergent Bobillot.

Nécrologie. — Mort du général de brigade comte de Lucé; — de M. de Lorgeril, sénateur inamovible; — de M. François, graveur, membre de l'Académie des beaux-arts; — de M. Belot, professeur à l'École d'agriculture de Grand-Jouan; — de M. Chauffour, conseiller honoraire à la Cour de cassation.

Revue bibliographique

HISTOIRE. — BIOGRAPHIE

La renommée des grands écrivains du siècle de Louis XIV a souvent fait oublier jusqu'ici, non sans injustice, qu'il y eut, dans cette brillante période de notre histoire littéraire, à côté des auteurs devenus classiques, une élite de modestes érudits dont l'Europe entière suivait les travaux avec le plus vif intérêt. C'est ce monde peu connu que le prince E. de Broglie a remis en lumière dans une remarquable étude sur *Mabillon et la société de Saint-Germain-des-Prés à la fin du* XVIIe *siècle* (Plon-Nourrit). Mabillon, qui fut présenté à Louis XIV comme l'homme le plus savant de son royaume, personnifie bien, en effet, ces laborieux savants qui passaient leur vie à étudier les vieux manuscrits, à interpréter les textes, à publier des collections de documents originaux; qui vivaient en relations constantes d'un bout à l'autre de la France, entretenaient une correspondance assidue, se tenaient au courant de leurs découvertes et se prêtaient un mutuel concours, avec un rare désintéressement. L'auteur nous fait connaître en détail les multiples travaux de cet infatigable pionnier de la science, qui fut le véritable fondateur de l'érudition en France; il le suit dans ses pérégrinations en Allemagne et en Italie à la recherche des manuscrits, et dans ses rapports avec les lettrés et les savants de l'Europe entière, apportant partout une ardeur et une persévérance inébranlables au service de la défense des idées morales et de la vérité historique. A côté de ce maître incontesté, il nous a montré les religieux bénédictins travaillant dans l'uniformité d'une vie monacale dont rien ne venait troubler la quiétude à ces grands ouvrages d'érudition qui sont restés depuis des modèles inimitables.

La traduction des *Lettres de Mozart* (Hachette), par M. Henri de Curzon, est la plus méthodique et la plus complète qui ait paru depuis la mort du célèbre artiste. En mettant à contribution les travaux analogues de Jahn et de Wohl et les récentes publications faites en Allemagne, le traducteur a pu former un recueil d'environ trois cents lettres qu'il a accompagnées de notes nombreuses et de savants commentaires destinés soit à éclaircir les allusions du texte, soit à compléter les curieux renseignements qu'il fournit. Cette correspondance, en effet, est extrêmement intéressante à divers points de vue. Elle nous fait connaître sous un aspect nouveau la vie si accidentée du grand musicien, ses pérégrinations à travers l'Europe et sa lutte incessante contre le besoin, lutte qui devait le briser à moins de trente-neuf ans, dans la pleine maturité de son talent; elle nous fournit aussi de précieux détails sur ses œuvres et sur celles de ses contemporains ainsi que des appréciations techniques sur la musique. D'autre part, comme toutes ces lettres furent adressées par Mozart à son père, sa mère et sa sœur dans l'abandon de la plus stricte intimité, elles révèlent, avec une entière franchise, la nature ouverte et affectueuse, mais ardente et impressionnable de l'artiste qui subissait avec une trop grande facilité l'influence des choses et des gens. M. de Curzon a joint à sa traduction deux tables très utiles consacrées, l'une aux œuvres de Mozart, l'autre aux noms de personnes et de lieux; un beau portrait du maître d'après le tableau peint par Tischbein en 1790 est placé en tête du volume.

LITTÉRATURE.

M. Gaston Pâris, professeur au Collège de France, commence la publication d'un *Manuel d'ancien français* (Hachette), destiné à vulgariser et à faciliter l'étude des origines de notre histoire littéraire. Cet utile travail comprendra quatre volumes : un résumé de la littérature française du moyen âge, une grammaire sommaire, un choix de textes, et un glossaire. Le premier volume qui vient de paraître présente d'une façon méthodique et complète, bien que très succincte, le tableau de l'évolution générale du génie littéraire de l'ancienne France, dans ses diverses manifestations du XIe au XIVe siècles, accompagné de notions historiques et de vues générales sur l'art et la société de cette époque; il est suivi d'une bibliographie des travaux et documents les plus utiles à consulter pour cette période. Tandis que l'étude de la philologie romane était depuis près d'un siècle déjà en honneur dans les Universités d'outre-Rhin, elle n'a obtenu droit de cité dans notre enseignement supérieur que depuis quelques années seulement, et c'est surtout à M. Gaston Pâris, secondé en cela par son ami, M. Paul Meyer, qu'est dû ce résultat. Le savant professeur, encouragé par ce premier succès veut initier aujourd'hui le public lettré à la connaissance de notre vieille littérature. C'est dans ce but qu'il a rédigé son manuel d'ancien français qui doit être considéré à bon droit comme l'introduction nécessaire de tous les traités d'histoire littéraire publiés jusqu'à ce jour.

Avec le quatrième volume de son *Histoire de la littérature française*, M. Ch. Gidel aborde la première moitié du XIXe siècle, et l'étude de nos écrivains les plus distingués depuis Chateaubriand jusqu'à Ponsard. Il trace de chacun d'eux des portraits fidèles et animés; il analyse et critique leurs ouvrages avec une rare sûreté de goût et de jugement. On ne manquera pas de remarquer combien il a su rendre intéressant le mouvement intellectuel si fécond et si original qui marque la période de la Restauration, et avec quelle précision il a résumé les luttes étranges et passionnées des classiques et des romantiques, à jamais célèbres dans l'histoire littéraire de notre temps.

CLASSIQUES.

Le traité d'*Instruction morale et civique*, de MM. P. Laloi et F. Picavet (Armand Colin), a pour objet de rendre accessible aux jeunes gens l'ensemble de connaissances que tout homme doit posséder pour devenir un bon citoyen, un bon travailleur et un bon soldat; de compléter l'éducation qu'ils ont reçue à l'école en leur inculquant les principes nécessaires pour continuer par eux-mêmes leur développement intellectuel et moral et contribuer utilement à la grandeur et à la prospérité de la France. Cet ouvrage contient des notions de psychologie destinées à faire connaître l'homme, des notions de logique qui enseignent le moyen de cultiver l'intelligence et la raison, des notions théoriques et pratiques de morale et d'économie politique expliquant comment chacun de nous doit agir dans toutes les circonstances de la vie, et comment il faut entendre l'intérêt des individus et celui des peuples, et enfin un cours d'enseignement civique très complet qui présente, sous une forme succincte, l'organisation communale, départementale et nationale de la France. Chaque chapitre est accompagné d'une intéressante bibliographie indiquant les ouvrages utiles à consulter ou nécessaires pour la formation d'une bibliothèque, d'un résumé des leçons, de sujets de devoirs, de questions posées et de conseils pédagogiques. Cet ouvrage de vulgarisation, dont le plan a été très judicieusement établi et très savamment traité, mérite d'être particulièrement recommandé aux jeunes gens qu'il ne peut manquer d'intéresser et il devra être mis à profit par les pères de famille et les instituteurs pour diriger d'une façon raisonnée et efficace l'éducation de leurs propres enfants ou de ceux qui leur sont confiés.

Le conseil supérieur de l'instruction publique a récemment introduit dans les programmes universitaires les poètes lyriques français du XIXe siècle. Pour répondre à cette prescription M. G. Robertet a fait paraître un recueil d'extraits de ces écrivains comprenant les fleurs les plus remarquables d'un genre qui a été la gloire de notre époque, celles que l'admiration unanime a depuis longtemps consacrées et qui conviennent le mieux à l'enseignement classique. Les morceaux choisis sont accompagnés de notices biographiques et d'un essai historique qui forment un véritable cours d'histoire littéraire. Ce recueil fort bien conçu s'adresse non seulement à la jeunesse des écoles, mais encore aux hommes du monde et aux lecteurs des classes populaires désireux de cultiver leur esprit et leur goût par l'étude des plus belles œuvres poétiques du siècle présent.

Emile Raunié.

Comme l'année passée, la Société française d'hygiène organise, pour les vacances de 1888, une caravane hydrologique qui visitera les stations climatériques et thermo-minérales de la Suisse et des Vosges.

L'excursion qui aura lieu du 15 au 31 août comporte l'itinéraire suivant : Lucerne, Zurich, Pfœffers, Baden, Schinznach, Rheinfelden, Luxeuil, Plombières, Gerardmer, Bussang, Vittel, Contrexeville, Martigny, Bourbonne et Sermaize. Dans ces diverses stations, des fêtes sont préparées par les municipalités pour recevoir la caravane; des conférences scientifiques seront faites par les médecins les plus compétents.

La compagnie des chemins de fer de l'Est a consenti à accorder aux excursionnistes une réduction de 50 pour 100 sur son tarif ordinaire. — Les adhésions seront reçues jusqu'au 31 juillet, par M. Joltrain, secrétaire de la Société française d'hygiène, 49, avenue de Wagram, à Paris.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11137)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 3. (25e ANNÉE.) — 21 JUILLET 1888.

LES ORIGINES DU DUALISME EN AUTRICHE

Dans un précédent article (1) nous nous sommes proposé d'expliquer à nos lecteurs français les paroles prononcées récemment à la tribune du parlement de Pesth par M. Tisza, premier ministre du royaume de Hongrie; pour atteindre ce but, nous avons esquissé sommairement la carrière de cet homme d'État, en y ajoutant quelques indications sur l'histoire contemporaine ainsi que sur la situation complexe et généralement peu connue de l'empire d'Autriche.

Pour compléter ces notions, il nous semble utile de donner aujourd'hui un aperçu rétrospectif sur l'embryogénie, sur la formation et sur les conséquences du régime dualiste, qui morcelle les forces de cette monarchie au profit des Allemands et des Magyars, constitués en races dominantes, et qui, retirant au gouvernement autrichien toute liberté d'action, le rend vassal de la politique prussienne.

On sait comment s'est formée la puissance de la monarchie des Hapsbourg, agglomération d'États et de nationalités hétérogènes, qui, jusqu'au commencement de notre siècle, fut confondue dans l'Europe féodale avec l'empire d'Allemagne, et qui, se prévalant de réminiscences romaines, empruntant surtout à Byzance, dont elle était à bien des titres l'héritière pour les populations du Danube, fut assez forte pour aspirer et prétendre, pendant un siècle ou deux, à la suprématie sur toute l'Europe. Austerlitz brisa cet assemblage et réduisit les Hapsbourg à leurs États héréditaires. Mais ces États forment un groupe assez compact, au point de vue du territoire et des populations, pour constituer une des plus puissantes monarchies du monde.

Les deux plus beaux fleurons de cette couronne étaient les royaumes de Bohême et de Hongrie, que des mariages habilement conclus avaient réunis au domaine patrimonial des Hapsbourg. Mais la fortune de ces deux États depuis leur incorporation à l'Autriche a été bien différente.

La Bohême, patrie de Jean Huss, de Ziska, de Georges Podiebrad, se jeta au commencement du XVIIe siècle dans la tourmente des guerres religieuses. Elle y perdit son autonomie et, depuis les désastres qu'elle subit à cette époque, elle a toujours été traitée en province conquise. Les biens de la noblesse nationale avaient été confisqués et donnés à des reîtres ou à des courtisans du pouvoir victorieux; l'administration était devenue allemande; enfin la langue nationale, proscrite comme complice de l'insurrection, était descendue au rang d'un vulgaire patois. C'est seulement depuis un demi-siècle environ qu'elle s'est relevée de cet abaissement, grâce aux efforts de littérateurs, d'artistes et d'hommes d'État éminemment patriotes, sur l'œuvre desquels nous aurons à revenir.

Tout autre et bien plus heureuse a été la destinée du royaume hongrois. Conquis, anéanti par les musulmans au commencement du XVIe siècle, ce royaume est resté pendant cent cinquante ans sous le joug ottoman. En 1682 Buda Pesth était encore une ville turque. La Hongrie a été récupérée pied à pied par les armées impériales. Son affranchissement définitif ne date que de la bataille de Peterwardein, c'est-à-dire de 1716.

De tels antécédents devraient, ce semble, rendre les

(1) Voy. la *Revue* du 16 juin 1888.

Magyars modestes dans leurs ambitions; on s'étonne même que l'idée de leur autonomie n'ait pas entièrement sombré dans de pareils naufrages. Mais, par une bizarrerie assez fréquente dans l'histoire, la conquête étrangère servit de préservatif à la nationalité hongroise contre les empiétements et parfois même contre les prétentions les plus légitimes du pouvoir central. Chaque fois que ses privilèges étaient menacés, la Hongrie autrichienne pratiquait des intelligences avec la Hongrie musulmane. Tœkœli, Rakoczy, tous les héros légendaires de la Hongrie, ont conquis leur réputation tantôt en conspirant, tantôt en se liguant ouvertement avec les Turcs contre les Autrichiens, leurs libérateurs. Grâce à cette attitude équivoque, la Hongrie sut intimider presque constamment le cabinet de Vienne et se soustraire aux velléités absolutistes de Léopold, de Joseph Ier et de Charles VI.

Sous Marie-Thérèse, on sait dans quelles circonstances les Hongrois obtinrent la confirmation de tous leurs anciens privilèges et se firent payer d'avance, en 1741, leur dévouement à la couronne par de nouvelles concessions. Cette grande princesse dut, sous la pression des circonstances, subir les exigences de ses derniers défenseurs et sanctionner la prépondérance qu'ils s'arrogeaient sur les Slovaques, les Croates, les Serbes de Sirmie, constituant ainsi les Magyars en oligarchie dominante et préparant de graves difficultés à ses successeurs. C'est depuis l'octroi de cette charte, appelée Pragmatique sanction, que les Hongrois ont formé un véritable État indépendant au sein de la monarchie, soumettant à leur tyrannie plusieurs millions de sujets autrichiens de races différentes, leur imposant leurs lois, leur langue, et rêvant toujours une puissance, une grandeur et une autonomie inconciliables avec l'existence de l'empire.

Plus tard, Marie-Thérèse vit le danger et voulut le restreindre. Elle refusa aux Hongrois la Transylvanie et les Confins militaires; mais ces tardives restrictions ne suffirent pas à arrêter l'orgueil magyar dans son expansion. Sous l'empire des mêmes préoccupation, son fils Joseph II fit dans le même sens une tentative plus sérieuse. Il espéra même couper le mal à sa racine, en attaquant les Magyars dans leurs préjugés les plus chers, dans leurs usages, leurs traditions, leurs prérogatives, et en les assimilant aux autres nationalités de la monarchie. Son dessein était de grouper les éléments disparates de son empire en une masse homogène, qui eût reproduit, à l'est de l'Europe, l'image de la monarchie française. La conception était séduisante; la grande faute de Joseph II fut d'en poursuivre l'accomplissement en imposant à tous ses sujets l'usage officiel de la langue allemande et de chercher, en un mot, l'unité dans la germanisation de l'Autriche. Or il n'y a d'allemand dans cet empire que les deux provinces de haute et de basse Autriche, le Tyrol, et une lisière de territoire en Bohême: en tout 6 millions d'habitants à la fin du siècle dernier, et aujourd'hui de 8 à 9 millions tout au plus. Comment cette minorité aurait-elle pu absorber et s'assimiler vingt ou trente millions de sujets parlant des langues étrangères? La tentative de Joseph II échoua donc complètement.

A sa mort, les Magyars profitèrent de la réaction qui se produisit contre le *Joséphisme* pour reprendre leurs anciennes prétentions et réclamer la reconstitution intégrale de leur royaume primitif, c'est-à-dire la suzeraineté, puis l'incorporation de la Croatie, de la Transylvanie, du Banat de Temesvar et des Confins militaires.

Dès cette époque a commencé, entre la Diète hongroise et le gouvernement impérial, une lutte qui remplit toute la première moitié du XIXe siècle, et qui, vers 1840, prit chez les Hongrois un caractère franchement révolutionnaire, pour aboutir, en 1848, à l'insurrection armée.

Il est à remarquer que, dans tout le cours de ce long conflit, le principal grief des Magyars contre le cabinet de Vienne a toujours été le refus du gouvernement autrichien de leur prêter son concours pour écraser, pour broyer les races slaves et roumaines, sur lesquelles ils s'arrogeaient la proéminence. C'est cette résistance qui a valu à l'administration autrichienne d'être stigmatisée par les orateurs magyars, par les Deak, les Kossuth, les Eœtvös, les Teleki et consorts, et d'être traitée par eux de tyrannique, d'oppressive et d'ennemie de la liberté!

Or il suffit de parcourir l'histoire des Croates, des Slovaques, des Roumains de Transylvanie, qui forment, comme population et comme territoire, les deux tiers du royaume hongrois, et auxquels les Magyars refusent le droit à l'existence, au mépris des principes les plus élémentaires du droit moderne, il suffit de relire tous les documents constitutionnels de ces nationalités, pour se convaincre que la prétention des Magyars à les réduire en l'état de servage, ne trouve même pas de fondements dans les archives féodales et dans la jurisprudence du passé. Ainsi, l'ethnographie et l'histoire de la Hongrie permettent de constater ce fait caractéristique que la plus grande partie de ce royaume est habitée par des nationalités non hongroises (au nord, les Slovaques; au sud, les Croates, les Serbes; à l'est, les Roumains), et que tout l'effort des Hongrois, depuis plusieurs siècles, tend à comprimer l'essor de ces populations, à confisquer leur vie nationale, afin de les absorber dans le magyarisme. Les Slovaques sont une population de 3 500 000 âmes; les Croates et les Serbes de 2 300 000; les Roumains de 3 400 000; total, près de 10 millions d'âmes.

Les Hongrois, au contraire, malgré les supercheries de leurs statistiques, n'atteignent pas le chiffre de 5 400 000 âmes. On le voit, leur prétention est contraire à tous les précédents, à toutes les lois posées par l'histoire.

Qu'une nation nombreuse, supérieure en civilisation, ayant le prestige de la puissance et l'éclat de la culture littéraire, veuille s'assimiler une province, qu'elle lui impose ses lois et sa langue, c'est une œuvre déjà fort épineuse, et qui réussit rarement. Comment les Hongrois pourraient-ils réussir dans leur tentative, eux qui forment quelques îlots clairsemés au milieu de populations plus nombreuses, plus prolifiques, ayant conscience de leur force et pleines de foi dans leur avenir? Les vexations, la tyrannie administrative n'ont pas de prises sur la vie sociale, et l'on ne peut compter sur le prestige de la civilisation magyare pour séduire et pour entraîner les esprits, surtout étant donné que la langue hongroise n'a aucune affinité avec les langues parlées autour d'elle. Le dialecte turco-finnois des descendants d'Arpad est un anachronisme dans l'Europe actuelle et place la Hongrie dans un véritable isolement à l'égard du monde intellectuel. Il n'en est pas de même des langues croate, tchèque, slovène et des différents idiomes slaves parlés en Autriche. Tous, par leur structure, leurs racines, leur grammaire, attestent une même origine, et leurs liens de parenté sont au moins aussi étroits que ceux du français, de l'italien et de l'espagnol.

Dans de pareilles conditions, on ne voit guère les bienfaits que la domination hongroise pourrait réserver aux populations slaves et roumaines, en les magyarisant à outrance et en leur imposant l'usage d'une langue asiatique. Mais on s'explique fort bien les ressentiments que provoque et qu'entretient parmi les nationalités dissidentes cette fièvre de domination. La preuve la plus frappante de cette animosité ressort de l'ensemble avec lequel tous ces peuples s'armèrent contre les Magyars dès le début de la guerre insurrectionnelle de 1848. Au moment même où le parlement de Pesth organisait le gouvernement national sous la direction de Kossuth, une diète croate proclamait sa séparation d'avec la Hongrie; elle fournissait à l'empereur une armée vaillante et disciplinée sous le commandement du fameux Jellachich, qui fut le principal héros de la guerre et qui, quelques semaines plus tard, participa à la prise de Pesth. Les Serbes et les Confins militaires se levèrent en masse commandés par un général improvisé, Stratimirovich, qui montra des talents fort remarquables : « Nous combattrons, disait-il à ses soldats, contre ceux qui violent la constitution, qui ne veulent la liberté que pour eux-mêmes, qui prétendent n'employer qu'au profit de la minorité magyare un trésor rempli par la sueur des Slaves, des Allemands, des Roumains. » Les Slovaques, au nord, suivirent cet exemple, et la monarchie autrichienne se trouva ainsi défendue par toutes les populations que depuis deux siècles elle avait abandonnées à l'orgueilleuse suprématie des Magyars. Pour tous ces peuples déshérités, la défaite des Magyars était la fin d'un régime oppressif et d'une tyrannie séculaire. C'était l'émancipation.

Ainsi, dans cette crise intestine, la dynastie des Hapsbourg, que notre presse libérale stigmatisait à cette époque comme le champion de l'absolutisme, luttait, au contraire, avec une constance admirable, contre une oligarchie, contre des privilégiés, insurgés pour le maintien de leurs injustes prérogatives. Les Magyars, eux, étaient si peu les champions de la liberté, de l'égalité des peuples, qu'ils attendirent jusqu'à la dernière extrémité, jusqu'au dernier désastre, pour se résigner, l'épée sur la gorge, à *reconnaître l'égalité des races!* (Diète de Debreczen, 28 juillet 1849.) Ce trait caractéristique renferme toute la moralité de l'insurrection hongroise.

Si la presse libérale française s'est méprise au point de célébrer dans les Hongrois les défenseurs les plus obstinés et les plus endurcis du droit de conquête et de l'oppression féodale, des amis de la liberté, les Allemands sont loin de commettre une pareille erreur. Leurs sympathies pour les Hongrois ont été plus réfléchies et plus judicieuses que les nôtres. De très bonne heure, ils ont compris l'étroite solidarité, non pas de sentiments et d'aspirations humanitaires, mais de convoitises et d'intérêts matériels, qui liait les races germanique et magyare. Ce que les Magyars poursuivent en Croatie, en Serbie, en Transylvanie, c'est l'asservissement d'abord, puis l'annihilation des races slaves et roumaines. Eh bien, les Allemands poursuivent le même but en Bohême, en Carinthie, en Carniole, en Dalmatie, partout, en un mot, où leur race est gênée dans sa tendance irrésistible à jouer des coudes. Et, partout, le pangermanisme trouve des populations slaves installées depuis des siècles, voulant rester maîtresses chez elles, conserver leur autonomie, leurs traditions, leur langue, et récalcitrantes à la culture germanique.

Au siècle dernier, cet antagonisme n'existait pas encore. Les Tchèques étaient depuis cent ans dans un état de prostration qui faisait penser que leur nationalité ne se relèverait pas de l'écrasement qu'elle avait subi en 1620 ; la Bohême semblait germanisée. La langue slave, dédaignée par l'aristocratie et les classes moyennes, était reléguée dans les villages comme le plus vulgaire des patois. Ce pays était considéré par toute l'Europe et classé dans toutes les géographies comme une province allemande; et c'est à ce titre qu'il fut, en 1815, englobé dans la Confédération germanique.

Par une coïncidence singulière, c'est justement à cette époque que la nationalité slave est sortie de sa léthargie et qu'après deux siècles, ignorant comme Épiménide ce qui s'était passé pendant son sommeil, elle a émis la singulière prétention d'être chez elle en Bohême et de reconstituer moralement le royaume de saint Wenceslas, c'est-à-dire de grouper autour d'elle

la Moravie et la Silésie autrichienne sous l'influence de sa langue et de sa culture intellectuelle. Et cette prétention, secondée par une magnifique renaissance des arts et des lettres, n'a fait que croître et se développer, devenant un des traits les plus étonnants et les plus caractéristiques de l'histoire du XIXe siècle. Les Tchèques ont reconquis leurs écoles, leurs collèges, se sont donné une université, un art national, une littérature. Prague, échappant à la tutelle allemande, a repris son antique physionomie slave et rayonne aujourd'hui, comme foyer intellectuel, sur toutes les contrées slaves, y compris la Pologne et même la Russie.

Par contre-coup se sont réveillées la Styrie, la Carinthie, la Carniole, la Dalmatie, où l'élément slave languissait depuis des siècles dans un état d'inconscience et de passivité. Elles ont voulu à leur tour se dérober à la germanisation et redevenir les boulevards avancés du monde slave. Elles ont mis à l'ordre du jour l'étude du slovène, leur idiome national; des écoles slovènes se sont élevées à Gratz, à Laybach, à Goritz, centres que les fils d'Arminius considéraient depuis longtemps comme des acquisitions germaniques. Ces écoles ont fait une concurrence très heureuse à la pédagogie tudesque et ont refoulé la culture allemande.

On comprend le dépit et l'inquiétude qui s'emparèrent des Allemands. Partout, au nord et au sud, les Slaves sortaient de leur docilité séculaire et prenaient l'offensive pour reconquérir le sol de l'Autriche si péniblement conquis pied à pied par l'Allemagne féodale.

C'est alors que, pour sauver leur domination menacée, les Allemands autrichiens ont fait alliance avec les Magyars, afin de comprimer en commun l'essor et le développement des races slaves.

Cet accord de deux minorités oppressives pour perpétuer leur prépondérance et leur despotisme s'est établi spontanément dès la première moitié de notre siècle, et tel était le véritable but du *mouvement libéral* qui trouvait dans notre presse de si chaleureuses sympathies. Cette union se manifesta très visiblement entre l'insurrection viennoise et le gouvernement rebelle de Hongrie. Chaque succès des Hongrois était acclamé à Vienne avec enthousiasme. Des négociations furent entamées entre les deux comités pour une action commune. Mais le corps d'armée envoyé par Kossuth pour concourir à la défense de Vienne fut devancé par les troupes impériales et dut rétrogader sur Presbourg.

Ainsi, dès 1848, le libéralisme allemand et l'oligarchie hongroise avaient proclamé leur solidarité contre la monarchie unitaire et contre l'émancipation des races slaves.

Pendant ce temps, le parlement de Francfort revendiquant l'héritage d'Othon le Grand, de Frédéric Barberousse, et proposait la couronne impériale au roi de Prusse. C'était une entreprise dirigée à la fois contre l'Autriche et contre la France. On le voit, le dualisme et l'unité allemande ont fait leur apparition le même jour. Ils ont subi les mêmes vicissitudes et n'ont cessé de former une même raison sociale dont les opérations, il faut l'avouer, ont donné depuis vingt-deux ans de beaux bénéfices.

En 1848, l'entreprise était prématurée, l'idée encore confuse et mal dégagée. On sait comment l'unité allemande avorta; le roi de Prusse était timide et ne se sentit pas assez fort pour jouer une si grosse partie. Puis l'association avec le principe révolutionnaire répugnait à ses instincts monarchiques. Une autre main plus ferme et moins scrupuleuse devait, dix-huit ans plus tard, rassembler et pétrir ces matériaux disparates et les cimenter avec la politique de fer et de sang pour en former l'empire germanique.

Était-il possible de prévenir ce triomphe écrasant de la diplomatie prussienne? Sans doute, si ses adversaires n'avaient constamment fait son jeu. François-Joseph, qui n'avait considéré le régime de 1850 que comme une sorte de dictature provisoire, avait soigneusement élaboré avec les chefs du grand parti slave, notamment avec le vénérable Palacki, l'illustre historien tchèque, une constitution fédéraliste. Cette constitution, qu'il considérait comme son ouvrage personnel, et qu'il tenait en réserve, il l'offrit à ses sujets avec persistance en 1860, 1861 et 1863. L'égoïsme et l'entêtement des Magyars firent échouer cette belle conception qui, satisfaisant dans une juste mesure toutes les nationalités, mettait fin à toutes les difficultés intérieures de l'Autriche.

Or les conséquences de ce rétablissement de l'unité dans l'empire d'Autriche eussent été considérables au dehors. Il lui assurait la prépondérance dans la Confédération germanique; et cette hégémonie était essentiellement pacifique, car elle protégeait les États secondaires de l'Allemagne et neutralisait l'ambition effrénée de la Prusse. Cette influence autrichienne s'exerçait donc au profit de la paix européenne et au profit de la France.

Comment notre diplomatie a-t-elle pu méconnaître l'utilité que présentait cet élément pondérateur pour nos intérêts? Ce qui confond la raison, ce qui ressemble à l'accomplissement d'une fatalité mystérieuse, c'est l'aveuglement, c'est l'obstination avec lesquels nous avons attaqué d'abord, puis aidé à détruire une puissance qui, par sa nature, sa position, sa pesanteur, était le contrefort et l'arc-boutant de la nôtre, et qui, pour la protection de nos frontières, valait plusieurs rangées de places fortes.

SLAVA-ROMA.

L'IMMORTALITÉ

Conte philosophique

Je fus médiocrement effrayé d'apprendre que mon heure suprême allait sonner et qu'il fallait mourir.

J'avais largement usé de la vie, connu les joies et les souffrances qu'elle permet au frêle organisme de notre corps et de notre âme; j'avais possédé tout ce qu'on possède ici-bas, puisque mon imagination, suppléant aux insuffisances de la fortune, m'avait donné tour à tour, en moi, la jouissance intime de ce que m'eût refusé le monde réel. A mon gré, j'avais été puissant, riche, aimé. Quel empereur imposa jamais une plus souveraine autocratie que celle qu'il me plaisait d'évoquer en des royaumes miraculeux? Quel roi ou quel sultan brassa plus d'or ou de pierreries en de plus vastes coffres, ou bâtit pour sa demeure de plus somptueux palais? Quel don Juan étreignit de plus superbes amantes au milieu de drames plus terribles ou plus doux? Je n'avais eu qu'à fermer les yeux pour tout voir, ce qui signifie tout mériter et tenir tout. L'univers avait été soumis à mon vouloir, et, à la différence de ceux qui détiennent la matière des choses, je ne m'étais lassé d'aucune, parce que je les créais au caprice de mes besoins changeants, et dans chacune j'avais chéri mon œuvre, c'est-à-dire moi : tendresse qui ne trompe jamais.

Je me disais : « Il n'y a dans la vie que deux biens qui vaillent la vie, l'amour de l'art et l'art de l'amour.» Entre eux j'avais partagé ma durée humaine ; j'avais eu la sagesse d'être un fou ; je pouvais mourir.

Pourtant, quel trésor j'allais rendre avec la conscience de mon être pensant! D'un coup, j'allais tout perdre : non pas seulement tout ce qui subsiste, mais tout ce qui peut être conçu, non plus l'essence d'un homme, mais celle des dieux!

Du moins, comme Horace, je songeais à ne pas mourir tout entier.

Franchement, j'avais jusque-là recueilli peu de gloire. Je venais de traverser un demi-siècle sans y soulever de bien véritable enthousiasme, et je ne laissais de trouver cela fort légitime; non certes par un doute sur mon vaste mérite, mais en raison de ce fait que les esprits curieux sont les derniers à solliciter la curiosité de la foule : cette foule que tous les prodiges attirent, excepté ceux de la pensée, qui court pour un arbre fossile, pour une guillotine, pour une acrobate, pour une bête, qui les comprend, et qu'un esprit ennuie.

Mais j'augurais des justices futures: à travers l'avenir je voyais mon âme perpétuée dans la mémoire des âmes fraternelles; j'entendais, avec une pointe de jalousie et de rancune, quelque belle amoureuse lisant de moi quelque sonnet d'amour, et prêtant ma parole aux lèvres d'un absent.

— Et puis? Que, dans vingt ans, celle qui se fût donnée à toi contemple seulement ton buste au foyer d'un théâtre, qu'en sauras-tu? C'est elle qui, la première, s'effarerait de dégoût si tu revenais de ton immortalité pour lui demander une caresse... Prochain cadavre, à quoi bon la gloire, si l'amour n'est au bout? But avoué, but inavoué, conscient ou inconscient, l'amour est le terme de tout, l'unique espérance valable, et ce que l'amour ne récompense pas n'est pas récompensé. Tu as raillé la femme, et pour elle seule tu entassais le labeur sur les songes, pour son sourire, pour son baiser, et ce que tu feignais de poursuivre au delà n'était qu'un mensonge de ta vanité. Toute gloire est un leurre, s'il ne vient pour nous la prouver, quand la nuit s'endort sur la ville, une bouche aux belles dents blanches...

Ces réflexions étaient trop véridiques pour complaire à mon agonie, et je tournai la tête vers ceux qui pleuraient autour de ma couche. Leurs visages témoignaient d'une profonde tendresse et d'une douleur sincère; j'en fus en même temps satisfait et chagrin. La désolation de ces êtres bons me peinait pour eux et me plaisait pour moi; j'éprouvais un mélange de pitié et d'orgueil à me voir si regretté, et la pitié m'était douce, puisque je la rendais en mesure des regrets voués à ma personne.

Mon amie sanglotait, le front appuyé sur le lit, et par instant levait vers moi ses prunelles en larmes; elle était ainsi d'une rare beauté, si belle et si jeune que j'en fus inquiet : je compris qu'elle devait périr de désespoir dans le trimestre, ou, trop privée d'amour, me remplacer au bout de l'an ; l'égoïsme et l'affection luttaient en moi, et je n'osais souhaiter ni l'un ni l'autre de ces malheurs.

— Chère, lui dis-je, quand je ne serai plus là, aimeras-tu quelqu'un?

Elle se leva, les bras tendus, sublime d'épouvante, de prière et de foi, et je fus bien puni de ma sotte et cruelle parole, car elle s'évanouit, des gens l'emportèrent, et je passai sans la revoir.

Doucement, sans effort, sans douleur, je m'éteignis, et si doucement qu'il me fut impossible de discerner le moment précis où la vie était, puis n'était plus; je crois même que ce moment n'existe pas : car je persévérais dans l'attente d'une fin, quand la fin, paraît-il, était venue. On murmurait : « Le cœur ne bat plus. » Je sentais que cela était vrai, mais je le sentais encore; je gardais une confuse perception du bruit qui remuait autour de moi, presque des causes du bruit; et lorsqu'on s'approcha pour me clore les paupières, j'eus une notion infiniment subtile de ce toucher d'un doigt qui tremblait sur mes yeux.

Cependant, de plus en plus, je me détachais de l'intérêt des choses et de la vie, et les sensations éphé-

mères, inachevées, n'éveillaient en moi aucun besoin d'analyse ou de compréhension ; depuis ma mort, je vivais d'une vie spéciale, diminuante par degrés, qui paraîtrait incomplète aux animaux, mais qui pourtant était une vie : celle des plantes qu'on vient de couper et qui s'étiolent dans les vases. A cette persistance végétative, une autre succéda, moindre encore, et créée sans doute par le travail chimique des éléments divers unis en ma dépouille, qui peu à peu se transformaient en se désagrégeant. Tel, je déclinais vers un état plus imparfait de minute en minute, qui, par une série de transitions insaisissables, par un lent progrès, à travers les métamorphoses organiques, m'allait conduire plus bas : et pendant ce jeu des bases et des sels, des acides et des métaux, pendant cette chaleur d'alambic, des parties de moi s'enfuyaient vers d'autres corps, disséminées à l'infini, et je les oubliais : tandis que des êtres nouveaux se les appropriaient, pour jouir, avec les débris de moi, d'une chose qu'ils appelaient leur moi. Ainsi vint, dans le refroidissement graduel, le sommeil du minéral inerte.

Ces évolutions logiques, et l'aperception si minime qui en restait permise à mon être défunt, ne portaient rien en elles qui pût outrager nos conventions sur les lois de l'éternelle matière. Mais, à côté de cela, en dehors de cela, se produisit un phénomène si étrange que je ne parviens pas à m'en convaincre moi-même, bien qu'il ait duré quelques milliers d'années; et je n'oserais le relater ici, sans l'espérance où je suis d'amener sur les lèvres des hommes le méprisant sourire dont ils accueillent chaque mystère ou simple rêve, ce sourire qui fait la joie du plus grand nombre, et fait l'honneur de ses victimes.

* * *

A peine fus-je mort, je m'aperçus que mon âme était immortelle : non plus à la façon diffuse de mon corps qui commençait à s'émietter, mais immortelle en toute sa force, avec la possession nette, totale, de son essence.

J'eus peine à le comprendre d'abord, tant cette révélation stupéfiait ma raison, qui toujours avait affirmé l'impossibilité d'un résultat sans travail et d'un effet sans cause. Je fus humilié de ma longue erreur, et d'autant plus vexé que ma dialectique continuait à se révolter contre l'admission d'une telle hypothèse, et devant le fait accompli, récusait la possibilité du fait.

En cet état d'esprit je me trouvai au seuil d'un vaste domaine clos de grilles et planté d'arbres magnifiques. La porte s'ouvrit devant moi, et un vieillard vêtu à la mode antique, m'abordant avec une gravité hospitalière, me pria d'avouer mon nom. Je ne fis difficulté de répondre, car nous autres sommes toujours fiers d'entendre ou de prononcer ce nom qui est le nôtre, comme si toute une synthèse de génie et de gloire tenait magiquement en ces quelques syllabes.

— Poète, sans doute? Il n'est que les poètes pour se nommer avec cette simple emphase. Veuillez m'attendre.

Il s'éloigna et revint presque aussitôt avec un paquet rectangulaire qu'il eut la bonté de m'offrir.

— Voici votre paradis, me dit-il, et votre enfer. S'il vous plaît maintenant de me suivre...

Mon âme immortelle prit le ballot qu'on lui tendait et se mit à marcher à côté de son hôte. Certes, j'échafaudais en moi mille questions sur la nature de cet énigmatique cadeau, mais je n'osais en poser une seule par crainte de paraître trop mal renseigné. Le vieillard, habitué sans doute à cette noble attitude, souriait dans sa barbe blanche; et, soit qu'il eût compassion de mon humanité, soit que simplement il désirât échanger quelques menus propos, il me demanda si je ne désirais point savoir ce que contenait mon fardeau.

— C'est l'ombre de vos livres, ajouta-t-il.

Je ne comprenais guère mieux, mais je prétendais n'en rien laisser connaître.

— Ils vous serviront dans le pays qui vous attend, au Jardin des Lettres, où séjournent ceux qui mirent leur âme dans des mots. Là vous trouverez vos précurseurs, ceux que vous aimez, et d'autres, aussi grands, ignorés à jamais chez vous, et que vous révérerez pour leur majesté méconnue. Là vous habiterez ensemble, dans le commun exil que vous avez su mériter, loin des gens...

A ces mots, je ressentis une joie profonde, et j'appréciai toute la sérénité d'un bonheur défendu chez les nations. L'exil, n'est ce pas la vraie patrie? O Paradis, terre plus que promise, puisque rien ne la promettait dans l'esclavage! J'allais pénétrer dans un monde où le passant n'entre pas, où l'on parle devant ses pairs, où l'impuissance n'est plus là pour juger en souveraine maîtresse, où l'on est délivré de l'antagoniste qui nous fait respecter nos défaillances, et du complimenteur qui nous fait rougir de nos mérites!

— Pardon, aimable vieillard, un mot encore : y a-t-il au moins des femmes?

— Riche aubaine, dans un bois où elles ne garderaient que leur esprit!

— Ainsi, vraiment, nous serons seuls?...

— Comme au cours de la vie! Car vous n'ignorez pas que le perpétuel labeur de la pensée est le plus calme des égoïsmes, et qu'en lui s'engouffre le souvenir furtif des émotions : à quoi vous servent-elles, toutes profondes qu'elles soient, sinon à rentrer dans le rêve, à redescendre en vous? Seuls, et ce sera, disais-je, votre récompense et votre punition ; seuls, les monstres rares qui, s'éprenant des infinis problèmes, et cherchant, et fouillant, pétrirent des erreurs mêlées de vérités, ceux qui daignèrent penser...

— Existe-t-il des hommes qui n'ont jamais pensé?

— Ils sont en petit nombre ; mais moins nombreux

encore sont ceux qui lient quelques jugements et dressent une entité. La foule presque universelle, n'ayant atteint qu'à des embryons de velléités purement contingentes, ne survit à sa mort que d'une façon aussi incomplète, aussi stérile que sa vie: malingreux de l'idée, ils usèrent une apparence d'âme qui leur procure aujourd'hui une apparence de prolongement, et flottent dans des nimbes, comme disait le christianisme, parmi les âmes des enfants et des bêtes.

— Voilà qui flatte infiniment les songe-creux, et qui les venge.

— Oh ! tous n'entrent pas ici.

— J'y méditais, répondis-je.

— Je le sais bien. Les artistes méprisent ceux qui ne le sont pas, et de préférence ceux qui le sont.

Je n'en étais plus à remarquer que ce vieillard professait, vis-à-vis de l'espèce humaine et de nos faiblesses, un dédain quelque peu choquant pour un fils de la femme; aussi, par un besoin de révolte, qui nous est parfois plus cher que nos idées, je me crus obligé d'honneur à prendre la défense des artistes douteux que j'avais honnis sur la terre.

— Tous n'entrent pas ici, dites-vous? Et comment discernez-vous les mauvais des bons? Avez-vous un tribunal esthétique, et ce tribunal a-t-il le droit de juger? La nature peut être éternelle, mais non le Beau: il est l'appropriation de la nature au tempérament d'un homme, ou d'une race, ou d'une époque. Citerez-vous donc quelque part une formule absolue d'un Beau éternel? De grands artistes ont voué leur vie à l'étreindre, et vous n'en nommeriez pas deux qui s'accordent sur sa définition; des sages ont poursuivi le Vrai, et tous en des voies différentes, et nous les avons tous vénérés comme des sages; des religions ont enseigné le Bien, des héros l'ont professé jusqu'au martyre, et nous avons bâti des temples, sanctifié des prophètes, tandis que tour à tour les religions contraires se chargeaient d'anathèmes et que les apôtres d'un culte damnaient les saints de l'autre!

— Vous niez l'absolu! Sachez-le donc, maintenant qu'il est trop tard pour le répéter à vos frères! Il existe entre les lois des corps et celles des âmes une corrélation que l'homme ne soupçonne point et que la science lui révélera peut-être un jour. Le domaine de la pensée et celui de la matière relèvent d'un principe unique, et toutes choses se dirigent suivant une méthode unique : une même harmonie préside à tout, règle tout, ordonne aux volontés comme aux astres et comme aux plantes, et, dans l'abstrait, demeure une loi première dont toutes les autres, physiques et morales, ne sont que les corollaires.

— Dieu?...

— Comme il vous plaira... Un de ces corollaires est la loi du Beau. Mais qu'importe? Votre mérite n'est point de connaître, hommes, la chose divine; il est de la chercher, de la vouloir, de la chérir et de donner à son amour le sang de votre chair et l'effort de votre âme. Votre grandeur est dans le culte et dans la volonté.

« Cela seul, mon ami, se juge au tribunal esthétique qu'il vous plaisait d'imaginer tantôt et que nous n'avons point, mais qui réside en la sincérité de vos propres consciences.

— De nos consciences?...

— Voici : comme des bêtes, il est des artistes à sang chaud et des artistes à sang froid. Comme chez les bêtes, les premiers ont leur température personnelle, les seconds participent de la température ambiante. Ceux-là sont des âmes, ceux-ci des reflets. Ceux-là créent, ceux-ci assimilent. Les uns, au prix de la fortune ou du bonheur sacrifiés, poursuivent l'adorable idéal, et, le plus souvent, répudiés par l'indifférence sceptique ou haineuse de leurs contemporains, rêvent, les yeux au ciel, sans rien voir autour d'eux, et, dans le ciel même qu'ils regardent, ne voyant encore que leur âme. Les autres n'ont souci de leur Beau ni de leur Vrai, mais de l'affirmation qu'il faut présenter au peuple pour lui plaire ou pour le choquer, ce qui revient au même, puisque le but à poursuivre est pour eux l'attention du peuple. A la foule ils immolent leur moi, — sans doute méprisable, puisqu'il ne sait point triompher, — et sur ce compromis bâtard érigent leur renommée et leur richesse. Ils ne produisent pas, ils se produisent; ils sont pleins, non pas de talent, mais de leur talent; leur suffisance est faite d'insuffisance; furtifs et passagers comme l'heure et la mode, ils naissent pour mourir, et devant l'art vivent comme s'ils n'étaient pas nés; mais ils sont les grands de la terre, tandis que les valeureux se font les grands du ciel.

— C'est donc ces élus du vulgaire à qui vous fermez votre porte?

— Eux-mêmes n'ont pas voulu l'ouvrir, eux-mêmes ont été leurs juges : s'ils furent conscients, ils ont opté pour le succès contre l'art pur; inconscients, leur nom est impuissance, et quel droit auraient-ils?

Craignant que le vieillard disert n'échafaudât encore de plus absconses théories, je me permis de l'interrompre, et j'allais l'entretenir de la beauté du site, lorsqu'il m'apprit que notre voyage se terminait.

Je m'en consolai sans effort, en songeant aux amis futurs, aux belles causeries avec les demi-dieux, aux poètes géants et aux vastes penseurs devant qui je me faisais orgueil de m'humilier, à qui je dirais mon admiration en termes émus, et qui peut-être me rendraient quelque sympathie en échange...

— Adieu, me dit le vieillard, et bon ennui!

* * *

Tandis que d'un bras étendu il m'indiquait le reste du chemin, je continuai ma route.

C'étaient tour à tour des sentiers sous bois, au milieu de verdures épaisses et de fleurs inconnues; des

allées d'un sable opalin qui jouait sous la lumière, pareil à des perles écrasées; de brusques clairières invitant aux repos du rêve, et des coins d'ombre au bord des sources, par-dessus lesquelles pendaient de longs hamacs que l'on eût dit tressés avec des chevelures blondes. Parfois un arome mélodieux passait dans la brise comme un air de chanson, et parfois des musiques inouïes sortaient des troncs magiques ou bien pleuvaient du haut des branches.

Au-dessus des feuilles, un ciel changeant s'irradiait, et, vers le lointain des horizons, dormait, rose et violette, une ligne de montagnes mystérieuses.

Mais personne n'habitait là, je marchai longtemps.

Soudain, j'aperçus, accroupi au pied d'un arbre, un homme vêtu de peaux, qui, pareil à l'avare auprès de son trésor, gardait sous la protection de sa main un large monceau de choses grises, qui ressemblaient à des ossements. Il se précipita vers moi en brandissant une sorte de massue; il me criait d'incompréhensibles syllabes, et toujours les mêmes sonorités revenaient dans sa bouche. Lorsqu'il m'eut joint, il mit devant ma face l'objet que j'avais pris pour une arme, omoplate de brebis où des signes étaient gravés; alternativement il frappait du doigt cet os et sa poitrine, en me regardant d'un air anxieux, et les syllabes qu'il me jetait comme un fou, avec une voix de prière, étaient toujours les mêmes. Puis, par minutes, il tournait un œil défiant vers l'arbre qu'il venait de quitter, comme s'il eût craint qu'on lui dérobât ses richesses.

Cet homme souffrait profondément de mon silence, et je me chagrinais de ne pouvoir lui répondre; je levai les épaules et je hochai la tête dans un geste d'impuissance, et ce geste était sans doute bien terrible pour lui, car il tendit ses deux bras avec désespoir et s'enfuit vers son arbre.

Alors, d'autres vinrent, qui répétaient aussi des syllabes uniques, avec la même intonation inquiète et suppliante; ils me cernaient, ils me pressaient, se bousculant pour me parler; certains me présentaient des cylindres hiéroglyphiques ou des planches couvertes de traits en couleurs, d'autres me tendaient la grossière figurine d'une divinité déchue, l'un tenait du feu dans sa main. Puis, il en survint qui me montraient des tablettes de cire ou me déroulaient de longs papyrus, et leur foule grossissait toujours, avec ses cris monotones, et plus j'avançais pour leur échapper, plus grand se faisait leur nombre, et tous ceux qui m'apercevaient se hâtaient d'accourir à ma rencontre.

Enfin, dans cette clameur douloureuse, je discernai le langage d'un Grec; le prenant à part, je compris qu'il me disait son nom, et qu'il me demandait si ce nom était encore glorieux sur la terre...

Misère! La misère humaine jusque-là!

Tous me criaient leur nom et me demandaient si l'homme avait perdu leur œuvre et leur mémoire!

Devant mon regard d'ignorance, ils s'écartaient, ceux-ci avec colère, ceux-là pleins de résignation; d'autres, aussitôt, venaient prendre leurs places, et ma pitié pleurait sur eux.

J'en vis qui ne daignaient même point se déranger sur mon passage, car, depuis un siècle de siècles, ils avaient fini d'espérer.

Enfin, je me trouvai parmi ceux qui parlaient notre langue : les plus anciens (s'étant peu à peu, par l'amoncellement des jours, détachés de nos hypocrisies), sans feintes, sollicitaient un souvenir terrestre; les plus récents m'abordaient avec une bienveillance exagérée et me questionnaient sur l'état des lettres actuelles, sans m'interroger sur eux-mêmes. Je leur répondais des phrases agréables. Plus homme encore qu'ils n'étaient demeurés, je savais mentir mieux et dissimuler ma pensée : me blâmera-t-on d'avoir cru remplir un devoir en célant à quelqu'un d'eux l'injuste mépris où sa grandeur était tombée, et d'avoir hésité à torturer ces ombres avec l'ignorance ou la sottise de mes contemporains?

Mais, à force de multiplier la bonne parole, les formules venaient à me manquer; et, pour chauds que me parussent mes éloges, je constatai bientôt qu'ils restaient insuffisants pour ceux en faveur de qui j'inventais tant de gloire. Ces morts en étaient insatiables: ils n'avaient faim que d'elle. Eux qui, vivants, avaient su entre tous conserver le courage de préférer la sincérité de leur rêve au vain bruit de la renommée, ne songeaient plus maintenant qu'à en cueillir les fruits posthumes, comme s'ils n'eussent, jadis, travaillé que pour elle, comme si le renoncement à la faveur présente ne leur eût été possible, jadis, que par la foi dans les faveurs à venir.

J'avais été présenté à de grands hommes, dont la conversation ne m'apprit rien au delà de leurs livres et faillit même m'en diminuer la grandeur. Dans leur fréquentation, je pus me convaincre plus exactement d'un aphorisme que j'avais essayé d'établir autrefois : les esprits les plus vastes ne possèdent en réalité qu'une seule idée, laquelle les hante et les domine, constitue leur personnalité tout entière et se reproduit perpétuellement en manifestations diverses qu'ils prennent pour diverses idées. Un événement qui les effleure, une sensation qui les touche, un sentiment qui les émeut, vont exciter au fond de leur âme cette unique source des pensées et la font jaillir; chaque cri de leur cœur, chaque énoncé de leur cerveau en est une formule, dont l'analyse montre les parentés; à cette idée ils ramènent tout, et d'elle tout émane : elle est un tronc aux mille branches, qui donnent des fleurs et des fruits grâce au tronc fort qui les rassemble et qui les pousse.

En constatant cette unité d'origines dans un organisme intellectuel, je me rappelai les doctrines du vieillard touchant l'unité d'une loi primordiale qui règle les univers : chaque être moral m'apparut comme

un petit monde construit à la ressemblance du grand. Et, me disais-je, si les forces cosmiques se nomment Dieu, n'est-ce point cette sentence qu'ont signifiée les livres saints en déclarant que l'homme est fait à l'image de Dieu?

Cette psychologie d'outre-tombe occupa les premiers temps de mon séjour, et bientôt l'égoïsme réclama ses droits.

Quelques immortels, pour me parler de leurs œuvres, daignaient mettre d'abord l'entretien sur les miennes, et je leur exprimai discrètement le désir de connaître leur opinion sur moi. Je me pris donc à jouer pour eux le rôle qu'ils me jouaient : mais je m'excusais sans contrainte : ceux-là, pensais-je, ne se préoccupent que des banales impressions de la plèbe, tandis que je m'enquiers d'une estime choisie; et mon cas me semblait honorable auprès du leur. Ainsi, je me fis arracher par plusieurs la promesse de leur confier l'unique exemplaire de mes ouvrages, et la liste de mes promesses fut si longue aussitôt qu'il m'en fallut tenir une exacte comptabilité.

L'attention de ce monde me devint dès lors plus sympathique, et maintenant j'accueillais avec une vraie joie les visiteurs dont la parole m'apportait un jugement sur moi, à côté d'une question sur eux. Le livre à peine rendu passait en d'autres mains et se détériorait un peu; mais j'entendais avec un bon sourire les aimables phrases d'excuses mêlées aux justes éloges : était-ce payer trop cher, d'une déchirure, le compliment d'un ancêtre si auguste? Et je ne songeais pas encore que cet exemplaire fût le seul auquel eût droit mon immortalité.

On causait de moi; les officieux me citaient des propos favorables tenus sur ma personne, et je m'accommodais si bien de cette pompe que je n'envisageai plus sans une certaine inquiétude l'hypothèse d'un survenant qui me ravirait mon importance.

A cette crainte, pourtant, se mêla le désir inavoué de savoir ce que l'éloquence avait déclamé à mon cercueil. « Adieu, cher et noble ami... » Ah! le beau discours que j'eusse improvisé sur le bord de ma tombe!

Un jour, j'appris qu'il était là... Le dernier mort venait de naître.

Courir vers lui, entendre, interroger?... Qu'aurais-je besoin, d'ailleurs, de lui poser des questions? Il devait être plein de moi... Mais tous ces vieux mânes me barraient le chemin et témoignaient, vraiment, d'une avidité indécente. Je leur enseignerais au moins comment se comporte une ombre digne de ce nom! Je les instruirais par mon exemple à ne pas se jeter goulûment à la tête des pauvres défunts! J'attendis sans bouger, avec une parfaite impassibilité, que chacun d'ailleurs connaissait pour l'avoir autrefois simulée.

Il parut... Ce n'était qu'un barde noir, misérable griot que son peuple et son roi avaient, selon la coutume en vigueur pour les poètes, emmuré dans le tronc creux d'un baobab : et la nation avait dressé de longs festins en signe de réjouissance.

Ce sorcier ne pouvait intéresser nulle âme civilisée, et vite on le laissa en paix; insoucieux, il alla s'asseoir sous un tilleul odorant, et, seul, se remit à chanter, en berçant ses mélopées au rythme d'un tambour. On passait devant lui; il ne voyait personne, et plusieurs l'enviaient.

Mais un homme? Un homme est-il donc chose si rare? Enfin, quelqu'un mourut sur le vieux continent, et celui-là revenait des cités de France.

— Ah! me dit-il, quel triomphe, cher ami! Tu es le dieu des sots... Après tes piteuses funérailles et la nécrologie obligatoire, un brave plumitif protesta dans une longue analyse et te décerna du génie (tu sais que nous donnons volontiers du génie aux trépassés qui n'eurent, comme toi, que du talent); des éphèbes s'exaltèrent et firent des conférences où l'humanité entière s'honorait de ton esprit; ta pièce fut jouée! Lorsque des gens sensés voulurent élever quelques réserves, le vieux critique, qui avait si fort conspué tes poèmes et fait rire tant de bourgeois avec tes vers, décréta la honte contre ceux qui insultaient un héros dans son sépulcre et la Patrie dans une de ses gloires. C'est lui qui sut marcher à la tête des Jeunes, organiser l'enthousiasme et l'enrégimenter.

« Les plus niais de tes détracteurs devinrent avec lui tes plus respectueux adeptes; et, comme ils t'avaient bafoué à force de ne pas te comprendre, logiquement, ils te prônèrent pour la même raison; l'éloge qu'on te voue est aujourd'hui brevet de délicatesse intellectuelle et de sens esthétique : au fond, ils t'affirment pour être estimés, et non pour que tu le sois; on ne te lit pas plus qu'hier, mais on t'achète. Ta gloire est à l'entreprise et ta statue à l'enchère. On a blâmé ta veuve d'avoir épousé son amant! L'apothéose, mon cher, ou bien la mode, ce qui revient au même... Veux-tu un secret?... Ça passera.

Augure de malheur! Il prophétisait vrai. Quelques mois, et je fus détrôné : par l'auteur d'un crime affriolant, ou d'une émeute, l'inventeur d'une machine, ou d'un microbe, ou d'une étoile... Ma patrie de France avait pour devise ceci : posséder toujours un grand homme et le changer à chaque printemps; elle établissait de la sorte un roulement de gloire conforme à ses aspirations démocratiques, et qui permettait à chaque citoyen d'espérer son heure d'histoire.

Je me consolais d'un si rapide échec en escomptant un retour à venir. Je songeais : « La vérité enseignée par l'art n'agit point directement sur les masses; elle impressionne quelques esprits distingués, que pillent à leur tour, pour leur usage et par métier, les bateleurs criards, vagues montreurs d'ours, qui assemblent la foule et savent seuls lui plaire, à cause de leur médiocrité : ils ne comprennent qu'à demi et expliquent au quart, mais nul autre qu'eux n'a la voix pour être en-

tendu, et les respects du vain peuple ne remontent que plus tard jusqu'à l'origine première. »

Nous avions formé dans l'autre monde un groupe de mécontents où la terre était malmenée; lorsqu'un de nous redevenait célèbre, il rendait son estime aux vivants et nous quittait; mais, en revanche, le groupe se grossissait perpétuellement de toutes les illustrations tombées en désuétude, des génies en retrait d'emploi, qui venaient s'indigner parmi nous et rendaient mépris pour dédain. Ah! comme ils légiféraient en adages vengeurs!

— A quoi bon l'effort, criaient-ils, et pour qui? Les êtres supérieurs, au cours de l'existence, se soumettent aux règles suivies par les sots; ils subissent, étant en trop petit nombre pour résister, mais ils déposent le germe de leur sagesse, et meurent; lentement alors, leur pensée solitaire devient vérité pour les foules; mais les foules, en la touchant, en font une sottise afin de se la mieux assimiler; d'autres sages en souffrent à leur tour, rêvent, meurent, réforment, sont réformés, et toujours ainsi... »

Lorsque la bande des fiers passait en nous saluant de la main, nos bannis ajoutaient :

— Patience... Savez-vous ce qui persiste le mieux des plus superbes créations? C'est la banalité poncive. Dans le total de votre âme, ceux de la postérité, guidés par leur instinct, sauront bien découvrir un pauvre coin de misérable phrase qui formule en une synthèse la noble sottise des peuples : c'est cela qu'ils choisiront de vous, parce que cela leur ressemble; c'est cela qu'on mettra sous votre nom dans les anthologies, que les gens du monde citeront à propos, par érudition, et qui vous suivra dans l'estime des électeurs, jusqu'à ce que vous disparaissiez à votre tour sous un déluge d'inepties plus modernes.

J'ignore si ces insolences méritent crédit; mais le fait est, en ce qui me concerne, que la troisième génération étala de moi quelques vers plagiés à Boileau, et quelques aphorismes de parlement; la suivante m'envoya dans les collèges, et le questionnaire du baccalauréat devint mon seul espoir.

Pour montrer que je méritais mieux, je mettais avec douceur ma bibliothèque à la disposition de tous. Mais les pauvres livres déjà revenaient en lambeaux; quand ils étaient rentrés auprès de moi, je les réparais et les caressais avec un soin d'amour.

Tous, d'ailleurs, en agissaient ainsi, et nous devisions entre temps sur l'art, sa nature et son but: chacun en présentait d'autoritaires définitions conformes à son tempérament propre, et presque toujours cueillies en un chapitre de son œuvre : suprême hommage!

L'un disait : « L'art est une maladie interprétée. »

L'autre : « Le talent est de la volonté accumulée. »

Un troisième : « Le génie est un entêtement. » Et tous : « Le joli en art est la forme agréable du laid. »

Comme il sied à des gens placés hors de la lutte et qui regardent saper les fondements de leur travail, nous tombions aisément d'accord pour récriminer contre la tendance des lettres.

— Que reste-t-il aujourd'hui sur le globe des éditeurs? déclamait un poète épique. Deux classes : les bourreaux des livres et les orfèvres de syllabes. Clans ennemis, et tous deux ont raison de se couvrir d'injures. Ceux-là ne savent écrire et ceux-ci ne daignent penser! S'il est défendu de citer les premiers, que direz-vous des seconds?... Le souci exclusif de la forme amène fatalement un auteur, de progrès en progrès, à des raffinements si compliqués qu'ils confinent à l'aberration; il n'est plus guère qu'un monomane et porte deux fois sa mort en lui : absence d'idée, folie de la forme...

En cela, il divaguait, ne prenant pas garde qu'une telle littérature est celle qui convient à l'époque où l'art n'est plus qu'un délassement.

Hélas! bientôt il serait moins encore...

Les chroniques de la terre se faisaient de plus en plus rares. La poésie ne savait plus fleurir. La vie pratique et positive avait unifié l'âme des races. L'art cédait la place aux affaires : la réclame s'appelait gloire, le bien-être bonheur, et le désir passion; les joies étant devenues jouissances, l'or était la seule origine de tout, et les habiles entassaient. La renommée n'était plus une faveur qu'on dérobe par l'intrigue, mais, comme l'amour, une marchandise que les plus riches pouvaient seuls acheter; certains faisaient composer des livres, peindre des toiles, sculpter des marbres, et signaient; puis la presse ouvrait pour eux les tarifs qui vendent à taux variable le talent, le génie et la publicité. L'ambition usait le vouloir, et le besoin opprimait l'idée; nul ne dépensait plus sa vie, tous la gagnaient; le gain était loi, les cultes étaient misère, et rien n'existait au delà.

Parfois, néanmoins, le monde, avec dandysme, s'offrait le luxe d'un mauvais poète à choyer; parfois, aussi, quelque rêveur, mort de faim, venait narrer chez nous la somptueuse détresse de nos fils.

L'humanité cheminait ainsi.

Encore, de brusques réactions ramenaient l'un de nous à la lumière, et je constatai que chaque époque recueillait, dans le passé des races, le poète qui en son temps avait eu l'âme analogue à celle des jours nouveaux; chaque civilisation sympathisait avec ses frères d'un autre âge, et quand elle s'éteignait pour une transformation de l'espèce, les poètes élus s'en retournaient dans un second oubli, et d'autres en sortaient pour un laps éphémère, jusqu'à ce que l'humanité changeante leur donnât à leur tour des successeurs plus appropriés aux tendances de sa pensée. De tous, alternativement, on disait : « Comme il est bien mo-

derne! » Je compris alors que l'immortalité n'est qu'une intermittence.

Guettant les siècles, je supputais ma résurrection. Un jour, des hommes de mince importance me prisèrent de bonne foi, et j'en fus ému sans vanité.

— Oui, disais-je, faire son œuvre est un devoir, non pour la masse, dont il est permis de se soucier aussi peu qu'elle se soucie de nous, mais pour quelques-uns, qui trouveront là une joie et les consolations d'une amitié sans tache, pour les frères inconnus que nous aurions chéris et qui nous chériront, et dont l'âme se baignera dans cette communion d'une heure, dans la douce confidence du livre qui écoute. — Dire son âme, devoir d'amitié.

Mais voilà que bientôt, enfoui dans la poussière lointaine des livres accumulés, je n'y fus plus touché que par ceux qui plagient, dévorateurs des morts, vampires de lettres, qui savent déterrer les tombes et s'y nourrir du cadavre des gloires.

Vers ce temps, les plus fortunés d'entre nous se voyaient niés en leur existence même, et l'on publiait des gloses pour démontrer qu'ils n'avaient point vécu.

Puis, de plus en plus, l'homme se détachait de ces choses et, tandis que la lenteur des âges se prolongeait avec ennui, nous n'apprenions le chiffre des années que par le récit des derniers arrivants.

Notre ancienne planète s'appauvrissait sous son luxe factice, et le sol, épuisé de trop vite produire, comme le cœur de l'homme, se desséchait.

*
* *

Un silence fut alors, et dura si longtemps que le ciel croyait la terre éteinte; si longtemps il dura, que nous vîmes avec stupeur d'autres êtres venir : et ceux-ci étaient hirsutes et trapus, avec l'œil sombre, le torse nu et les bras menaçants. Sur des rythmes sauvages, en mots courts et âpres, ils chantaient violemment des hymnes de combat. La terre avait donc, en oscillant sur l'orbe de sa course, renversé ses deux pôles, pour que des continents surgissent du creux des mers, pour que les océans ruassent sur les empires leurs flots et leur écume, avec la forêt des algues poissonneuses?

Rien n'était plus, de notre passage antique; la mort définitive avait tout effacé et, des grands aux petits, confondu les orgueils; notre temps fuyait si loin de nous que nous-mêmes en perdions la mémoire, et Dante était contemporain d'Orphée. Sous l'immensité de l'ennui, d'aucuns s'accroupissaient en contemplant leurs livres, pour y trouver quelque vestige évocateur de leur existence abolie; dans le cercle restreint de leur idée unique, ces esprits tournaient et retournaient sur eux-mêmes, infiniment, et la petitesse de leur visée humaine apparaissait alors à leur jugement éclairé par une lueur d'infini. Au seuil d'un néant, ils savaient à cette heure en concevoir un autre, qui se nommait néant de la pensée. Et le dégoût d'avoir été survécut seul à tant d'orgueil.

Mais la vie s'était rénovée sur le globe, et cette autre humanité, dont nous avions vu tantôt les premiers nés, reprenait son même voyage à travers la série recommençante des siècles. Alors, las de voir, avides de mourir une seconde fois, laissant croupir parmi les bois le monceau de nos songeries illusoires, tous, nous prîmes notre route loin des races qui nous succédaient, vers les monts mystérieux de l'horizon.

Ainsi notre exil s'en allait, volontaire et cherchant la nuit; mais quand, par delà les frontières de neige, nous abordâmes la terre grise qui gît sous un ciel sans couleur, nous rencontrâmes un grand peuple endormi sur les sables : faces de cendre, avec des yeux sans lumière, ombres d'ombres, qui, comme nous, avaient connu les misères et la vaine splendeur de la vie et du rêve, jadis, bien loin jadis, avant le premier déluge...

Ceux dont nous n'avions pas soupçonné l'être antérieur se soulevaient de leur hébétude pour nous voir défiler, et, sans demander qui troublait leur repos, se recouchaient ensuite dans la totale indifférence.

Au delà! Pour dormir comme les aînés, notre renoncement voulait des ténèbres plus mornes. Enfin, dans l'obscur silence d'un désert inviolé, nous reconnûmes la vraie demeure : chacun s'étendit sur la terre, envieux, puisque tout l'oubliait, de s'oublier lui même, d'engloutir l'inanité de ses rêves et de son orgueil dans la profondeur d'un sommeil qui serait sans terme.

EDMOND HARAUCOURT.

L'AFFAIRE DU TONKIN (1)

Voici certainement, à tous égards, le travail le mieux fait qu'on ait publié sur la question du Tonkin. Ainsi que le porte le sous-titre, le volume qui vient de paraître traite plus particulièrement de « l'histoire diplomatique de l'établissement de notre protectorat sur l'Annam ». Par là se trouve soulevée une question nouvelle et plus spécialement digne d'attention. Sur le récit très exact et très précis des faits, l'auteur, qui semble avoir été par sa situation à même d'être admirablement renseigné, a établi, avec des documents puisés aux meilleures sources et avec des informations qui paraissent défier toute rectification, l'histoire de notre action politique et diplomatique en Indo-Chine.

(1) L'AFFAIRE DU TONKIN; *Histoire diplomatique de l'établissement de notre protectorat sur l'Annam et de notre conflit avec la Chine* (1882-1885), par un diplomate. — 1 vol. Hetzel et Cie.

C'est la caractéristique de l'affaire du Tonkin — qui se confond d'ailleurs avec ce qu'on a appelé la politique coloniale — qu'elle a intéressé toute la politique extérieure de la France. C'est pour cela qu'elle a soulevé tant de colères et tant de passions. Je ne discuterai pas maintenant de cette question, qui exigerait à elle seule de longs développements, et je me bornerai à constater que l'expédition du Tonkin a constitué chez nous — avec la conquête de la Tunisie — la première manifestation de la République dans les affaires étrangères et qu'elle a initié la démocratie française à l'étude difficile et compliquée du problème extérieur. On sait comment l'opinion publique, dans son ignorance de cette haute question, a mal secondé les efforts des hommes de gouvernement qui avaient entrepris de faire son éducation sur ce point capital, et comment M. Jules Ferry et ses collègues ont été victimes de leur dévouement à la chose publique. Il est constant que l'éducation d'un peuple ne peut se faire qu'au prix des plus cruelles injustices ; mais il n'en reste pas moins qu'un progrès nouveau a été réalisé et que la démocratie a été saisie d'un ordre de choses qui jusqu'alors lui avait complètement échappé. Pour la première fois le peuple, qui avait été jusqu'ici ignorant de ces questions, délaissé par les pouvoirs supérieurs, sans initiative, d'instrument passif est devenu agent directeur. Assurément son intervention, qu'il a manifestée par l'intermédiaire de ses mandataires, a été malheureuse; on peut le déplorer, on ne saurait lui en vouloir; le pays, en effet, ne s'est pas prononcé en connaissance de cause. Trompée par des politiciens aveugles ou de mauvaise foi, qui exploitaient les espoirs des uns et les terreurs des autres, séduite par les sophismes de quelques rhéteurs, qui demandaient qu'on appliquât aujourd'hui les principes de l'épopée révolutionnaire, — comme si durant le siècle qui vient de s'écouler le monde extérieur était resté inertement figé, — notre démocratie a paru condamner la politique dont on lui laissait voir les grands horizons. Cependant, quelques efforts qu'une opposition acharnée ait pu faire pour dicter au pays son jugement, son bon sens et sa saine raison lui eussent certainement évité l'erreur dans laquelle il est tombé si des résistances qu'on ne pouvait prévoir n'avaient pas complètement modifié la marche des opérations et le caractère de l'entreprise.

*
* *

Il faut le dire, car c'est la vérité, la force des Chinois a été faite surtout de l'appui que leur a prêté — inconsciemment sans doute — une opposition diplomatique et politique malavisée. Une chose qui se dégage nettement du remarquable travail que nous analysons, c'est que le gouvernement a dû toujours, avant d'atteindre l'ennemi sur le champ de bataille, triompher d'une première série de résistances que lui opposaient ses adversaires sur le terrain diplomatique et parlementaire. Si l'on entre résolument dans l'étude des faits, on voit que toute l'affaire est dominée par l'action de deux facteurs imprévus : l'intervention malencontreuse de M. Bourée et les manifestations dissolvantes de l'opposition à la Chambre.

Comment se présentait l'opération en 1882? L'auteur de *l'Affaire du Tonkin* l'établit d'une manière irréfutable : l'expédition était fatale. Jusqu'en 1879, « nous n'avions manifesté par aucun acte la volonté de retenir et d'exercer le protectorat »; mais, après cette époque, sous peine de voir échapper complètement une autorité sans cesse battue en brèche, nos intentions avaient dû s'affirmer hautement. A ce moment, par malheur, le malentendu était complet : l'Annam ne pouvait plus être ramené à notre manière de voir par de simples pourparlers. Depuis lors, pas un des ministres qui se succèdent aux départements des affaires étrangères et de la marine ne méconnaît la nécessité d'affirmer les droits de la France et de les mettre à l'abri des contestations soit par un nouveau traité avec la cour de Hué, soit par d'autres mesures.

En 1880, on pense à une expédition pour occuper solidement le bassin du fleuve Rouge jusqu'à sa partie supérieure; mais ce projet est écarté. On laisse cependant au gouverneur de la Cochinchine « le soin de relever le prestige de l'autorité française ». M. Le Myre de Vilers envoie alors le commandant Rivière à Hanoï. Il lui recommande d'être très modéré et de n'avoir recours aux armes qu'en cas d'absolue nécessité. Cette nécessité devait fatalement se produire, et elle se produisit. Un choc eut lieu, et le commandant Rivière planta glorieusement le drapeau français sur la citadelle d'Hanoï. Dès ce moment l'expédition était engagée.

Et vraiment elle se présentait fort bien. Comme le fait remarquer l'auteur, il apparaissait alors « que la France ne pouvait sans grave dommage se retirer du Tonkin; qu'elle avait, au contraire, intérêt à y poursuivre la fondation d'un établissement définitif; qu'elle n'aurait besoin, pour réussir, d'aucun effort excessif, si elle joignait à une prudente fermeté l'esprit de suite qui est, en extrême Orient plus qu'ailleurs, la condition essentielle du succès ». Pourquoi ces heureuses prémisses ne se confirmèrent-elles pas? Nous l'avons dit : alors que tout semblait présager une issue favorable des difficultés surgirent qu'on ne pouvait pas prévoir. C'est, en effet, à ce moment, que M. Bourée entrait en scène.

*
* *

Le 5 décembre 1882, notre représentant en Chine parle pour la première fois d'un projet d'arrangement avec le Tsong-ly-Yamen, projet qu'il justifie par la gravité de la situation, la guerre lui ayant apparu subitement comme inévitable. C'était un coup de théâtre.

Jusqu'alors, en effet, le Céleste Empire avait semblé à M. Bourée animé des intentions les plus conciliantes. Ce brusque revirement dans les appréciations de notre ministre à Pékin eut pour résultat d'amener en France un premier incident. Le conseil des ministres eut à envisager cette éventualité. L'amiral Jauréguiberry, ministre de la marine, développa un projet dont les conclusions aboutissaient à demander à la Chambre un crédit de 10 millions pour organiser une flotte de quelques bâtiments et un corps de plusieurs milliers d'hommes. C'était la meilleure solution. Le conseil, après une discussion orageuse, — à laquelle le Président de la république avait pris part avec beaucoup de vivacité, — refusait cependant de l'accepter et se séparait sans prendre de décision. La situation était grave, il fallait aboutir; mais que convenait-il de faire?

Dans ce pas difficile il apparaît que c'est au tact, à l'habileté et à la science du directeur politique aux affaires étrangères qu'on dut d'en sortir à notre honneur. Le projet de l'amiral Jauréguiberry rejeté, il fallait trouver un moyen terme entre l'évacuation et l'expédition. On s'arrêta à une mesure conservatoire, de nature à prévenir tout danger immédiat pour le petit corps expéditionnaire du commandant Rivière. Il fut décidé qu'on utiliserait les ressources en argent, en hommes et en matériel dont disposait le ministère de la marine, et qu'on pouvait constitutionnellement employer pour organiser les renforts. M. Billot se rendit à l'Élysée et auprès du ministre de la marine : il fut assez heureux pour faire accepter ce sage projet. Le principe de notre intervention était dès lors affirmé. L'honneur d'un semblable résultat revient entièrement à M. Billot.

***

A ce moment, malgré qu'on était passé à côté de la solution et qu'on avait eu recours à un expédient, la situation était encore excellente. « Aucune probabilité sérieuse de conflit armé n'existait », et tout permettait de croire qu'il suffirait pour triompher des difficultés de l'opération « d'une attitude ferme et d'une observation assidue ». Mais M. Bourée devait dérouter toutes les prévisions. Alors, en effet, surgit avec de nouveaux développements le fameux projet « de la zone neutre ». M. Bourée, après un instant de quiétude, était devenu plus que jamais pessimiste. La Chine lui apparaît comme une puissance formidable, qui nourrit les plus ténébreux desseins et qui va avoir recours aux plus extrêmes résolutions. L'effarement de notre ministre ne connaît plus de bornes; la catastrophe lui paraît imminente, fatale; et, pour l'éviter, il traite « à tout prix ». Était-ce bien ainsi que se présentaient les choses? On ne le pensa pas à Paris.

Comment s'est-il fait qu'une pareille terreur se soit si subitement emparée de l'esprit de notre représentant en Chine? Comment s'expliquer que celui-ci n'ait pas soupçonné, depuis qu'il suivait l'affaire du Tonkin, les dangers qu'elle présentait? Il y a là, évidemment, un problème de psychologie intime dont l'explication échappe à l'examen, si pénétrant qu'il soit. Un fait parut alors certain : c'est que, sous l'empire de sentiments qui ne lui laissaient pas en entier son libre arbitre, M. Bourée avait été induit en des concessions que rien dans la réalité des choses ne pouvait justifier. C'était une lourde faute. Diplomatiquement, notre représentant en Chine venait de permettre au Céleste Empire de porter d'un seul coup ses revendications théoriques encore plus loin que ses manifestations militaires. Ce que demandait le Tsong-ly-Yamen, et ce que M. Bourée acceptait, c'était qu'on attribuât le Tonkin en toute propriété à la Chine en échange d'une façon de protectorat incertain et mal défini sur l'Annam. C'était, à proprement parler, l'évacuation par nos troupes des pays du Song-Koi et le démembrement de l'empire de Tu-Duc. Ces propositions étaient doublement inacceptables, elles furent repoussées. Mais ce n'était pas assez. M. Bourée avait porté, de sa propre initiative, notre action sur un terrain où on ne pouvait pas la maintenir; il fallait nous dégager. M. Bourée était impossible, on mit fin à sa mission. Cette mesure fut prise par le ministère Ferry, qui venait de succéder au cabinet Duclerc.

***

A cette époque, on le voit, la question n'était plus entière; une inconcevable erreur diplomatique l'avait dévoyée et orientée de telle façon qu'on devait marcher de difficultés en difficultés. Encore si les efforts du gouvernement avaient pu se produire en toute liberté; mais, par une incroyable fatalité, et sans qu'on puisse s'expliquer comment, les dispositions les meilleures, celles dont on pouvait attendre les plus sûrs effets, restaient sans action à Pékin.

M. Bourée, qui, après qu'on eut mis fin à sa mission, était resté en Chine, ne cessait d'entretenir le gouvernement de ses craintes et de ses terreurs. Ainsi que le fait remarquer l'auteur de l'*Affaire du Tonkin*, notre ministre plaidait pour sa cause; il tenait à démontrer qu'il avait eu raison de traiter au début et que, si l'on ne revenait pas à son idée, la Chine ferait la guerre. Sans doute M. Bourée soutenait la politique que le gouvernement lui avait indiquée; « mais on sentait qu'il appliquait surtout les efforts de sa dialectique à ses vues propres ; on ne suspectait pas sa bonne foi, mais on ne pouvait avoir une entière confiance dans son jugement ». L'effarement persistant de notre représentant favorisait donc l'attitude agressive du gouvernement de Pékin. Dans ces conditions, le ministre des affaires étrangères avait le devoir de le remplacer sans plus de retard par un autre agent « qu'il pût considérer comme un observateur impartial et un interprète fidèle ».

Le 15 mai, par le télégraphe, notre ministre au Japon, M. Tricou, était invité à se rendre immédiatement à Pékin, comme envoyé extraordinaire, en attendant le successeur de M. Bourée. Deux jours après, il s'embarquait pour Hong-Kong. Il arrivait le 6 juin à Shanghaï, où il se rencontrait avec le vice-roi du Tcheli, Li-Hong-Chang, qui allait, croyait-on, prendre à Canton le commandement des provinces du Sud.

Le 16 mai, M. Bourée était invité à remettre ses lettres de rappel et à revenir en France, après avoir accrédité comme chargé d'affaires provisoire le premier secrétaire de la légation. Mais il avait retardé son départ, de telle sorte qu'il se trouvait aussi à Shanghaï le 6 juin; il devait y séjourner jusqu'aux premiers jours du mois suivant.

Les négociations s'ouvrirent aussitôt. Les premières impressions étaient favorables; M. Tricou entrevoyait la possibilité d'un arrangement. Subitement les choses changèrent d'aspect. « De regrettables manœuvres sont venues traverser mon action, écrivait M. Tricou, à la date du 22 juin, et au bout de deux jours un revirement complet s'opérait dans les dispositions de Li. » Plus tard, dans un exposé de la situation fait au début de l'automne 1883, exposé qui se trouve dans un *Livre jaune*, on lit sur cette même période les déclarations suivantes :

« La situation n'avait pas tardé à se modifier. Sous des influences qu'il serait inutile de déterminer actuellement, un revirement manifeste s'était opéré dans les dispositions du vice-roi et de son entourage. »

Quelles étaient ces « regrettables manœuvres » qui avaient traversé l'action diplomatique de M. Tricou? Quelles étaient ces « influences » dont parle le *Livre jaune?* La lumière n'a pas été faite sur l'événement.

« Il reste donc là une énigme, dit l'auteur de l'*Affaire du Tonkin*. L'historien qui en découvrira le mot plus tard trouvera en même temps l'explication du changement survenu, au mois de juin 1883, dans l'attitude du gouvernement chinois, changement qui nous a coûté peut-être vingt et un mois d'une lutte sanglante et onéreuse. »

Tel est l'incident Bourée. On voit quelle importance il a eue et quelle « influence » il a exercée sur le développement de l'entreprise.

* * *

En juin, l'erreur diplomatique est un fait accompli; en juillet, la campagne de l'opposition commence. Il y avait alors moins de quatre mois que ce cabinet Jules Ferry était aux affaires, moins de huit mois que la question du Tonkin était engagée diplomatiquement, et on était à la veille des opérations militaires.

Dès le 10 juillet, le gouvernement était interpellé; il sortait vainqueur de la discussion; mais, à partir de ce moment, la droite et l'extrême gauche coalisées ne devaient plus désarmer. Sans que rien ne justifie son inconcevable attitude, l'opposition grossit les éléments d'inquiétude et s'efforce, par tous les moyens, de tourner l'opinion contre l'entreprise; elle accuse le gouvernement de violer la Constitution, en faisant la guerre sans y être autorisé par les Chambres; elle lui reproche de compromettre la fortune et la sécurité même du pays en se lançant dans une aventure périlleuse; elle annonce sans cesse des interpellations; en un mot, elle commence cette campagne déplorable dans laquelle la Chine a trouvé son principal motif de résistance.

Il faut lire, dans le volume, l'influence néfaste qu'exerça cette opposition parlementaire sur les diverses phases de l'opération. Il faut rapprocher des interpellations et des votes les insuccès militaires, les échecs diplomatiques, pour voir comment ceux-là furent la conséquence de ceux-ci. Le gouvernement chinois, qui n'ignorait rien de notre situation intérieure, qui savait comment l'opinion publique, mal instruite de la question, était travaillée par les adversaires du ministère, escomptait toujours la chute du cabinet. Si bien qu'on connaisse les épisodes de cette lutte parlementaire qui s'était greffée sur le conflit avec le Céleste Empire, on reste cependant confondu, lorsqu'on voit exposée en détail l'inqualifiable conduite de l'opposition. C'est que toutes les phases de l'affaire sont rapportées par l'auteur avec une précision et une sûreté qui donnent au travail un relief extraordinaire. Tout est dit avec mesure et un tact parfait. L'auteur, qui a vu certainement les choses de près, les raconte sans parti pris, et son jugement emprunte à sa discrétion et à sa sincérité une autorité particulière. Il ne distribue ni l'éloge ni le blâme. Il expose les faits; ce sont eux qui parlent. Rien n'a été omis dans cette remarquable étude, et les « dessous » de l'entreprise ont été très habilement mis au jour.

On comprend alors comment s'est compliquée une affaire qui ne demandait à l'origine pour être résolue « qu'une attitude ferme et une observation assidue », et comment M. Jules Ferry dut employer la plus grande partie de ses moyens, sinon tous, à redresser et à ramener sur son véritable terrain une entreprise que dévoyaient sans cesse des « influences », des « manœuvres » et des « résistances » qui n'eussent jamais dû figurer dans le contingent des obstacles.

Aussi l'impression qui résulte de la lecture attentive de l'ouvrage est-elle toute de tristesse. Quand on voit à quoi il a tenu que cette affaire n'ait pas présenté les difficultés qu'elle a offertes; quand on sait comment les résistances naturelles, et qui étaient prévues, se sont modifiées sous l'influence d'actions latérales qui n'étaient pas, qui ne pouvaient pas être soupçonnées; quand on compare l'effort qui a été fait à celui qui était à faire; quand on considère les pertes que nous avons éprouvées et les sacrifices que nous

avons consentis et quand on pense à ceux que l'opération eût dû légitimement nous coûter, on s'indigne à la pensée que les véritables auteurs des dommages que nous avons subis aient échappé à toute répression. Quelles ont été les conséquences, en effet, de cette double campagne du Tonkin? Le ministère, battu sur le terrain parlementaire, est resté victorieux en extrême Orient. Chassé de ses positions en France, il a été assez heureux en Chine pour imposer à l'ennemi un traité de paix avantageux. D'une part, une campagne militaire féconde en résultats; de l'autre, une guerre politique désastreuse. Mais qui a porté le poids de la défaite parlementaire? Est-ce le ministère? Non, c'est la République.

Car il faut aller au fond des choses. L'opposition qui s'est formée contre le cabinet Jules Ferry, sur la question du Tonkin, n'a pas seulement coûté à la France du sang qui n'eût jamais dû être versé et de l'argent qui n'eût jamais dû être dépensé; mais, en Europe, elle a rejeté brusquement le pays dans une politique qu'il pouvait être utile d'abandonner momentanément, et, à l'intérieur, elle a mis en cause l'existence même de la République. Sur le premier point, je ferai seulement observer incidemment que, de tous les arguments invoqués par l'opposition contre l'affaire du Tonkin, celui qu'elle tirait de ce fait qu'on pouvait compromettre la sécurité du pays en le lançant dans une aventure périlleuse, — argument d'un caractère particulièrement impressionnant, — ne s'est pas vérifié. Et, en réalité, cela devait être ainsi : c'était même la conséquence naturelle et immédiate de la politique alors suivie par nous que rien ne vînt nous troubler en Europe. Mais ceci me ramène encore à la question extérieure, et, quelque tentation que j'éprouve à la traiter, je ne peux pas, je ne veux pas l'envisager encore. J'aime mieux ne parler aujourd'hui que du second point.

L'opposition parlementaire a créé, en dehors de la question du Tonkin proprement dite, une seconde et nouvelle question. Celle-ci, en se développant parallèlement à l'autre, a posé devant le cabinet Ferry un problème imprévu. On connaît les conséquences différentes de cette double action. Pourquoi M. Bourée prit-il l'attitude que nous avons rapportée? On l'ignore. En revanche, on sait pourquoi l'opposition a agi ainsi qu'elle l'a fait. Les partis extrêmes voulaient renverser du pouvoir les républicains de gouvernement. Pour cela, ils avaient choisi comme plate-forme, en vue des élections de 1885, l'affaire du Tonkin. Et, comme il apparaissait que les critiques politiques n'exerçaient pas sur l'opinion une action suffisante, l'opposition exploita les passions les plus viles, les sentiments les plus bas; elle commença la « campagne de la peur » et dit au pays : « Le gouvernement de M. Ferry, c'est la guerre. »

*
* *

Dans la discussion qui s'était ouverte à la fin de juillet 1885, à propos des crédits pour le Tonkin demandés par le cabinet Brisson, M. Jules Ferry avait dit dans un discours : « Les nations, au temps où nous sommes, ne sont grandes que par l'activité qu'elles développent; ce n'est pas seulement par le rayonnement pacifique des institutions qu'elles sont grandes à l'heure qu'il est. Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure, toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer, et, dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire, c'est descendre du premier rang au troisième et au quatrième. »

Comment M. Clémenceau interprète-t-il, pour les besoins de sa cause, ce langage si sensé?

« C'est la première fois, dit-il, qu'un homme qui a été à la tête du gouvernement vient rétrospectivement faire la théorie de sa politique et dire : ma politique, c'est la théorie non pas du rayonnement pacifique, mais du rayonnement par la guerre; ma politique, c'est une succession d'expéditions guerrières! Non pas la guerre en Europe — je ne veux pas donner aux paroles de M. Jules Ferry un sens et une portée qu'elles n'ont pas; — mais enfin la politique qu'il nous a exposée, c'est une série d'expéditions guerrières, en vertu desquelles on fera plus tard des actes commerciaux profitables à la nation conquérante. Voilà la théorie qui a été apportée à cette tribune. »

Et M. de Cassagnac appuie l'argumentation de M. Clémenceau de cette interruption caractéristique:

« — Oui, M. Jules Ferry a fait la théorie de la guerre. »

Ainsi prenait corps cette légende, créée au cours des débats et des interpellations, que le Tonkin était « une guerre ».

Diminuant systématiquement les victoires, enflant hors de proportion les insuccès, l'opposition montrait à l'opinion publique affolée l'expédition du Tonkin comme une entreprise immense. Assimilant, en conséquence, l'affaire qui se poursuivait aux seules questions de cette nature qu'il connût alors, c'est-à-dire aux conflits européens, le pays s'alarmait et envisageait l'avenir avec une vive inquiétude. Les campagnes surtout, qui croyaient que le « poids de cette guerre » allait porter sur l'armée issue du service obligatoire, montraient la frayeur la plus irraisonnée. L'opposition, qui connaissait bien ces sentiments, les exploitait sans vergogne. Les fables les plus invraisemblables étaient imaginées, et les nouvelles les plus effrayantes étaient répandues et colportées, semant partout la terreur et la désolation. Qu'est-il résulté de cette « cam-

pagne de la peur »? Grâce à M. Clémenceau, grâce à ses attaques insensées, on est arrivé à cette chose incroyable, fantastique, que l'affaire du Tonkin a semblé, un moment, devoir effacer le souvenir de la guerre de 1870, et que l'insuccès de Lang-Son, « le désastre de Lang-Son », comme on a dit, a paru devoir faire oublier Sedan !

On sait les fruits qu'a portés cette déplorable politique : M. Clémenceau visait un parti; c'est la République qu'il a atteinte. Il ne faut pas chercher autre part la cause des échecs subis par les républicains aux élections de 1885.

C'est par là, aussi, qu'il faut expliquer en partie le réveil dans notre pays de l'esprit plébiscitaire. M. de Cassagnac savait bien ce qu'il faisait lorsqu'il appuyait M. Clémenceau, en lui disant : « Oui, M. Jules Ferry a fait la théorie de la guerre. » Il n'ignorait pas alors quel profit « l'idée impériale », responsable de nos désastres et de nos malheurs, retirerait de ce tour de passe-passe. La guerre? mais c'est celle du Tonkin, ont dit les bonapartistes, nous n'en connaissons pas d'autre. Et des républicains se sont trouvés qui l'ont répété. Et le général Boulanger, qui n'a que des tendresses pour ceux qui nous ont conduits à Sedan, dans une allocution prononcée à Boulogne-sur-Mer aux dames du port, « a flétri l'expédition du Tonkin ».

Depuis quelque temps, Dieu merci, une réaction très vive s'est opérée, un revirement s'est produit dans l'opinion publique, et l'affaire apparaît enfin sous son véritable jour. Grâce aux faits qui ont parlé si haut, grâce aussi aux travaux d'hommes de bonne foi, la lumière s'est faite, les responsabilités ont été fixées, les erreurs dissipées, les équivoques détruites. *L'Affaire du Tonkin* tiendra dans cette œuvre de réparation politique une large place.

Après cela, il est à espérer que la démocratie mieux instruite, comprenant ses véritables intérêts, rendra justice à ceux qui n'ont voulu que sa grandeur et qui se sont refusés à lui interdire ce qui fait seul une nation grande et forte : « les longs espoirs et les vastes pensées ».

A. Gervais.

LA MORALE ÉCONOMIQUE (1)

La plus grosse et la plus pressante question qu'ait à résoudre en notre temps la science politique est évidemment la question des rapports de l'Individu et de l'État. Elle sollicite au plus haut point l'attention des publicistes et il en est peu qui ne l'aient abordée à leur tour, directement ou indirectement. Et il ne s'agit pas seulement de l'individu *dans* l'État, mais aussi de l'individu *vis-à-vis* de l'État, quelques-uns disent *contre* l'État. L'ancien régime accordait trop à l'État, la Révolution a beaucoup donné à l'Individu. Parmi les doctrines contemporaines, le socialisme marquerait à cet égard un mouvement de réaction. L'école économique, au contraire, revendique une émancipation de plus en plus complète et une indépendance, du moins une autonomie, une faculté de *self-government*, de plus en plus franche et de plus en plus large.

Justement, il vient de paraître un livre, le plus hardi, le plus original de tous ceux qui ont paru en France depuis longtemps, dans l'ordre des études à la fois économiques et philosophiques ou morales, œuvre d'un fécond et brillant esprit, resté jeune après quarante ans d'un travail obstiné. Écrire le nom de M. G. de Molinari, c'est dire, pour les hommes que ces études intéressent : orthodoxie inflexible sur les principes, profond renouvellement des méthodes, audace ingénieuse et heureuse de la pensée, vie et mouvement du style. Ce volume est le quatrième d'une série qui s'est ouverte avec l'*Évolution économique*, pour se continuer par l'*Évolution politique et la Révolution* et par les *Lois naturelles de l'économie politique*. Les titres mêmes de ces trois ouvrages indiquent déjà quel est celui-ci, comment ils sont liés entre eux et comment il leur est lié par une unité essentielle. Dans l'*Évolution économique* et dans l'*Évolution politique*, M. de Molinari analysait les phénomènes purement économiques ou les phénomènes politiques qui leur sont connexes, il les exposait historiquement ; dans les *Lois naturelles*, il les expliquait théoriquement ; il essaye à présent d'en constituer la morale.

La première partie de la *Morale économique* n'est guère qu'une définition ; la dernière est l'esquisse de tout un système. Comme il s'agit ici de la morale basée sur les faits économiques eux-mêmes et non des rapports de l'économie politique avec telle ou telle école de morale ou avec ce qu'on appelle assez vaguement la morale, la définition qu'en donne M. de Molinari est celle d'un économiste. C'est à peu près celle de Bentham. Un acte est moral ou immoral, selon qu'il est conforme ou non « au bien général et permanent de l'espèce ». On le voit, M. de Molinari formule explicitement ce que Bentham ne faisait que sous-entendre. Le criterium de la moralité, c'est donc l'utilité, pourvu qu'on prenne le mot dans son acception la plus haute et la plus large. Ces mots : « conforme au bien général et permanent de l'espèce » disent beaucoup plus que ne dit *utile*. Ils excluent et rendent impossible toute accusation d'égoïsme. Ils affirment qu'il y a des actes utiles et moraux, autres que ceux qui produisent ou conservent de la richesse. L'économie politique sur

(1) *La Morale économique*, par M. G. de Molinari, correspondant de l'Institut, rédacteur en chef du *Journal des économistes*. — Paris, Guillaumin, 1 vol. in-8°.

laquelle se fonde cette morale embrasse les biens immatériels, le bon exemple, la vertu, qu'il est éminemment utile pour l'humanité d'acheter même au prix du sacrifice d'une portion de capital.

Supposons le cas, tant de fois supposé, d'un vieillard infirme, tombé à la charge des siens ou de la société. Que dit la stricte économie politique? Ce vieillard consomme et ne produit pas; il est inutile, par conséquent nuisible; il détourne, au détriment de l'espèce, des ressources en argent ou en nature qui pourraient être mieux employées; qu'on le laisse mourir de faim, s'éteindre faute d'aliment; devenu faible, qu'il subisse la loi des faibles.

Que dit au contraire la morale, même la morale économique? La morale chrétienne parlera de charité, la morale stoïcienne de devoir; la morale économique se contente de dire simplement : « Oui, ce vieillard consomme et il ne produit pas; oui, il est inutile et par cela même nuisible dans une certaine mesure, car il prive l'espèce d'une quantité déterminée de ressources; mais il serait beaucoup plus nuisible au bien général et permanent de tous, il serait antisocial au premier chef, il serait absolument antihumain qu'on le laissât mourir. Considérons une première hypothèse.

Ce vieillard a une famille, des enfants qu'il a amenés à l'âge d'homme, en pourvoyant à leurs dépenses tant qu'ils ont été personnellement incapables d'y pourvoir, et qui ne lui ont rien rendu pendant le temps de sa maturité. Et alors, quand l'âge l'a fait incapable à son tour de subvenir à ses besoins, il exerce sur eux le recouvrement d'une créance qu'aucune prescription n'a abolie; ils lui doivent au moins l'intérêt des sommes avancées pour leurs frais d'élève; ce n'est pas une affaire de cœur et de sentiment. Ils sont ses débiteurs, il est leur créancier, réellement, en droit positif, et la preuve, c'est que la loi positive, qui ne régit pas le cœur et qui ignore le sentiment, fait une obligation aux enfants de nourrir leurs parents misérables et impuissants à se tirer de la misère. La loi positive est, en cela, parfaitement d'accord avec la morale économique. En effet, il y a plus d'utilité « pour le bien général et permanent de l'espèce » à ce que les dettes soient reconnues et acquittées, à ce que les intérêts des capitaux soient fidèlement servis (et dans la proportion de ces capitaux mêmes) qu'à ce qu'une parcelle minime de la fortune publique ne soit pas détournée et n'aille pas se perdre dans une consommation non reproductive.

Passons maintenant à la seconde hypothèse. Le vieillard n'a pas de famille qui soit directement son obligée et dont il soit, à un titre suffisant, le créancier. Dès lors, il n'y a plus que deux termes en présence : ce vieillard infirme et la société. Le sentiment intervient moins encore dans ce cas que dans l'autre. La société n'a pas une raison d'être émue de l'infortune de ce membre inutile, puisqu'elle ne peut que gagner à sa disparition. Mais que doit-elle faire? Hâter sa fin, en ne lui venant pas à l'aide? Serait-ce bien, même en « morale économique »? Et les êtres complètement inutiles, ceux qui n'ont point de maturité, qui sont les débiteurs de tout le monde et ne peuvent être les créanciers de personne?

Ceux-là, la société aurait peut-être le devoir de s'en débarrasser, parce qu'ils l'encombrent et la gênent dans sa perpétuelle élaboration de richesse. Qui oserait pousser pourtant jusqu'à ces extrêmes conséquences, et ne vaut-il pas mieux que la machine sociale traîne ce poids parasite, même s'il ralentit un peu sa marche, que de broyer aveuglément de pauvres créatures dont le seul crime a été de naître? D'autant plus que le progrès n'en est pas reculé sensiblement et que, malgré les efforts de l'assistance publique et les admirables élans de la charité privée, les lois naturelles agissent dans un délai à peine appréciable et opèrent, « pour le bien général et permanent de l'espèce », la sélection nécessaire. Il est rare, en définitive, que la charité, publique ou privée, ait pu vraiment sauver de la mort et faire autre chose que de la différer ou d'en aplanir les approches. Le pain qu'elle procure n'équivaut pas du tout au pain gagné par le travail, car le travail est une fonction (1) et l'aumône reçue n'est qu'une chance. Dans le travail, la vie se renouvelle et s'entretient; dans l'état passif qu'impose la débilité, elle se mine, s'use; ce n'est qu'une question de vitesse. Tout homme, qui est incapable de travail, va fatalement au cimetière; seulement ceux qui rencontrent en route la charité y vont par le plus long chemin.

Cet ensemble de devoirs et de droits, qui touche à la production, à la distribution et à la consommation des richesses, qui comprend la liberté et la propriété, les diverses catégories du droit, le droit naturel, le droit positif et le droit des gens, et aussi les diverses catégories du devoir, les devoirs de l'individu envers lui-même, les devoirs de famille (paternité, mariage), les devoirs réciproques du gouvernement et des membres de la société politique, les devoirs envers l'espèce (obligations naturelles et conventionnelles), les devoirs envers les espèces inférieures ou l'animalité, enfin les devoirs envers la divinité, cet ensemble forme la matière de la morale, considérée par M. de Molinari du point de vue économique. Nous passons rapidement sur le livre IV, *Application de la morale*, où l'auteur étudie le gouvernement intérieur et le gouvernement extérieur, les formes décroissantes de la tutelle auxquelles l'homme peut être soumis : à l'origine, l'esclavage; puis la sujétion; enfin la tutelle libre, et même la liberté, environnée encore de quelques servitudes, mais seule-

(1) Nous avons à peine besoin de dire que nous ne prétendons nullement le [illegible] fonction [illegible] dans le sens où le professeur Karl Marx, ses disciples et, en général, les socialistes. Nous voulons seulement marquer par là la dignité morale et la nécessité physique du travail.

ment comme limites et comme garanties, telles que la répression pénale, l'action tutélaire et répressive de la religion, l'action de l'opinion, l'influence de la presse, etc. Ces formes décroissantes de la tutelle correspondent aux différentes formes de la concurrence, animale à l'origine, puis politique, puis industrielle.

Dans cette évolution de la morale, M. de Molinari marque le point où nous sommes, par « la décadence de la concurrence politique » et « l'augmentation de la capacité du *self-government* individuel ». De là, notre crise. Tandis que la concurrence industrielle nous a façonnés (du moins les meilleurs d'entre nous) pour le régime de la liberté, nous sommes maintenus par contrainte sous le régime de la sujétion qui, lui, date de l'ère de la concurrence politique. Tandis qu'on nous débarrassait de la tutelle économique, on ne relâchait pas le lien de la tutelle politique. Autrement dit, nos institutions et nos mœurs sont en plein désaccord; ces choses ne sont pas faites pour nos personnes.

« L'État, dit M. de Molinari, n'est plus aujourd'hui qu'un simple instrument d'exploitation. Soit qu'il demeure entre les mains de la classe supérieure qui le possédait jadis exclusivement, soit que cette classe ait été obligée d'en partager la possession avec la bourgeoisie, en attendant qu'il tombe entre les mains du peuple, il est employé à grossir artificiellement les revenus de ceux qui en disposent aux dépens du reste de la communauté. Et non seulement de la communauté présente, mais encore de la communauté à venir, car lorsque les ressources de la génération actuelle ne suffisent pas aux appétits des exploitants de l'État, ils endettent sans scrupule les générations futures...

« Deux sociétés se trouvent ainsi en présence au sein de chaque nation civilisée. L'une, en possession de l'État et investie du pouvoir de contraindre la généralité des « sujets » à lui livrer une portion de leur revenu, se case dans les commodes alvéoles des fonctions publiques où elle trouve, en échange d'un travail léger, une subsistance assurée, ou bien encore elle élève artificiellement le taux de ses profits en se servant de la servitude politique pour multiplier et aggraver les servitudes économiques. L'autre société, composée de la poussière désagrégée des « sujets », paye les frais d'entretien de la première, avec adjonction des charges supplémentaires, résultant des entraves et des gênes que la fiscalité et la protection lui imposent. Telle a été la conséquence du maintien de la servitude politique, depuis qu'elle a cessé d'avoir sa raison d'être. »

La raison d'être de la servitude politique, c'était la nécessité de faire face aux continuelles agressions du dehors, quand les États juxtaposés, rivaux et ennemis l'un de l'autre, ne connaissaient qu'une forme de la concurrence, la guerre, et qu'une forme du profit, la conquête. Mais les conditions du monde ont changé et l'excès même du mal nous guérira du mal. Quand l'exagération des dépenses publiques aura porté les impôts au taux qu'ils ne peuvent dépasser, à la limite fiscale, la réaction ne se fera point attendre.

Nous disons que les conditions du monde ont changé. Il s'est produit deux faits nouveaux, d'une importance capitale dans l'histoire : l'invention et l'application de la vapeur et de l'électricité, et, parallèlement à ce fait, l essai du libre-échange. Les relations se sont multipliées d'un bout à l'autre de la terre, les communications, en devenant plus rapides et plus faciles, sont devenues plus fréquentes et plus actives. Il est certain que d'un planteur de Saint-Domingue, par exemple, à un marchand de café du Havre, il y a aujourd'hui moins loin que d'un boucher de Marseille à ce même marchand et qu'il existe entre les deux une communauté indéniable, la communauté des intérêts. Est-ce assez toutefois pour en conclure avec M. de Molinari qu'il s'est constitué un véritable État, fait de citoyens appartenant à tous les États politiques, et qu'on peut appeler l'État économique?

Quant à présent, nous ne le croyons pas. Mais il demeure vrai que les États, quels qu'ils soient, sont toujours fondés sur des intérêts et que si, dans le passé, ces intérêts ont été plus spécialement politiques, rien n'empêche de prévoir un temps où un État se fondera sur des intérêts économiques. Ce temps, nous ne voulons pas essayer d'en fixer l'avènement. Nous nous bornons à constater qu'il n'est pas encore arrivé et qu'il n'est pas besoin de supposer l'existence d'un État économique organisé, supra-politique ou supra-national, pour expliquer le mouvement de sympathie qui de plus en plus porte les peuples sains à secourir les peuples éprouvés. Dieu merci, le sentiment de la solidarité humaine suffit à cette explication et, s'il faut tout dire, les généreuses manifestations de « la bienfaisance internationale » nous paraissent tout le contraire d'une opération de commerce. Ce sont des hommes et non point des correspondants dont nous avons voulu, à Szegedin et à Murcie, soulager la grande misère.

Mais, ces réserves faites, il ne nous coûte pas de reconnaître que le développement prodigieux des échanges au cours de siècle a servi puissamment la cause du droit, de la justice, de la paix internationale. Si la guerre est partout plus odieuse, plus impopulaire, si, par conséquent, elle doit être plus rare qu'elle ne l'ait jamais été, c'est parce que les incidences s'en sont considérablement étendues et parce qu'il n'est pas de neutralité qui puisse garantir de ses contre-coups économiques. En matière donc de politique extérieure comme en matière de politique intérieure, les sociétés tendent à se modeler dorénavant sur le type industriel, dont le caractère primordial est la liberté. Il y a bien en ce moment une tentative de réaction contre la liberté économique, mais ce n'est qu'une convulsion du régime décrépit qui se meurt. C'est de cette

convulsion que nous souffrons. Nous souffrons de ce que, libres économiquement et parvenus en cela à la troisième phase de l'évolution, membres affranchis d'une société industrielle, nous sommes politiquement maintenus en tutelle, arrêtés au deuxième degré de l'évolution sociale, emprisonnés dans un appareil du type militaire.

Le jeu automatique des lois naturelles amène lentement la fin de la crise, mais n'est-il pas en notre pouvoir de l'accélérer? Sans doute il faut compter avec les « nuisances » et confesser que les masses, nourries de vieux préjugés, habituées à être régies, ne sont pas mûres pour le *self-government* et qu'il y aurait péril à les abandonner, ou plutôt à les restituer à elles-mêmes. Du trop brusque passage de la servitude à la pleine possession de soi, résulteraient des ruines irréparables. Tout l'équilibre en serait rompu; l'expérience du suffrage universel l'a suffisamment démontré.

Mais, dit M. de Molinari, nous avons le moyen terme de la tutelle volontaire. Opposons seulement à une fausse et funeste application du principe de l'égalité une large et sincère application du principe de la liberté. Ne craignons pas de dispenser de la tutelle, restée jusqu'ici obligatoire pour tous, ceux qui estimeront pouvoir s'en passer et fions-nous, pour punir les présomptueux ou les malintentionnés, d'abord aux répressions pénales qui, bien que modifiées, subsisteront, au contrôle vigilant et même scrupuleux, à la force corrective de l'opinion, à ces lois naturelles enfin auxquelles il faut toujours revenir, et qui, s'exerçant « pour le bien général et permanent de l'espèce », sont les agents éternellement fidèles de la morale économique. Quant aux autres, à ceux qui ne s'estimeront pas assez préparés, assez armés pour affronter la vie, rien ne les empêchera de se choisir un tuteur, un peu comme, aux âges barbares, on voyait des individus trop faibles se donner volontairement en esclavage à des seigneurs, à des chefs qui les protégeraient. Mais ici le don de la personne ne sera pas irrévocable et, de même que la tutelle aura commencé volontairement, elle cessera volontairement.

Le gouvernement ne sera plus un privilège, un monopole, mais une industrie ouverte, rétribuée, non plus indifféremment par ceux qu'elle lèse ou à qui elle est inutile et par ceux à qui elle est nécessaire, mais par ceux-là seuls à qui elle doit profiter et qui réclameront ses services. Alors, la société se trouvera réédifiée, politiquement et économiquement, d'après le type unique qui lui convient. Débarrassée du bagage d'absurdités et de contradictions dont elle s'est chargée à travers les siècles, démaillotée de ces langes d'institutions puériles qui l'entravent et la compriment, elle s'acheminera vers la suite de ses destinées.

Nous avons tâché, dans tout ce qui précède, d'exposer, sans les trahir, les idées de M. de Molinari. On voit si nous avions raison de dire qu'elles sont hardies et originales. Si l'on nous demandait de les juger, nous nous récuserions, persuadé que ce livre est plutôt un livre de demain qu'un livre d'aujourd'hui, et convaincu que son auteur même ne lui attribue qu'une valeur spéculative et ne se fait pas d'illusions sur son influence pratique immédiate. Mais nous nous reprocherions de ne pas déclarer que cette valeur spéculative, nous la tenons pour très haute et que, à notre avis, chaque année écoulée dans le malaise présent l'accroîtra et la transformera peu à peu en valeur pratique. Il y a là, quoi qu'il en advienne, deux cents pages des plus suggestives et des plus curieuses qu'on puisse lire, et qui font invinciblement songer aux pages les mieux frappées d'Herbert Spencer. Aussi bien, c'est une remarque par où nous voulons terminer : on ne saurait concevoir deux intelligences plus dissemblables, deux méthodes plus opposées que ces deux intelligences et ces deux méthodes. M. de Molinari procède par voie de logique ou, si l'on veut, d'imagination reconstructive; Spencer accumule les analyses et ne risque pas une hypothèse qui ne s'étaye sur de nombreuses et minutieuses observations. Or il se trouve que tous deux s'accordent non seulement sur les divisions historiques de notre passé social, mais encore sur les causes de la crise actuelle, et que leur conclusion est la même. C'est une rencontre que nous savons fortuite, mais qui n'en a peut-être que plus de signification.

CHARLES BENOIST.

UNE FÊTE POPULAIRE EN SERBIE

La Slava

Il existe en Serbie une coutume spéciale aux habitants de ce royaume et que nous ne retrouvons pas chez les autres peuples les plus voisins, tels que les Croates et les Bulgares, de même race et dont la parenté avec les Serbes est si proche. Cette coutume est la *Slava*, ou fête patronale.

Les recherches les plus récentes des investigateurs serbes établissent que ses origines remontent à la plus haute antiquité. Ce qu'il y a de certain, c'est que déjà au temps du paganisme on célébrait la *Slava* en pays serbe.

Alors, chaque maison, c'est-à-dire chaque famille serbe, avait ses dieux lares sous la protection desquels elle se plaçait et dont elle s'assurait les faveurs à l'aide d'offrandes et de sacrifices.

Les villages entiers, comme les familles séparément, avaient leur dieu lare; il n'était d'ailleurs pas rare qu'un village fût alors totalement habité par une seule famille.

Après leur conversion au christianisme, les Serbes conservèrent encore pendant des siècles ce culte des dieux domestiques, qui s'était enraciné chez eux à tel point que le clergé chrétien, reconnaissant son impuissance à combattre ce dernier vestige du paganisme, s'avisa de laisser subsister intactes les formes de la cérémonie consacrée à ces dieux lares, mais en donnant à ces protecteurs du foyer les noms des saints chrétiens.

Il est allé jusqu'à attribuer à ces derniers la même puissance protectrice que celle des dieux lares.

Quant au choix du saint, la légende fait croire aux Serbes que leurs aïeux adoptaient pour patron celui des saints dont l'Église célébrait la fête le jour de leur conversion au christianisme. Bien que de nombreuses générations se soient succédé depuis l'origine de cette coutume, le jour de la fête patronale est resté le même et sa célébration n'a rien de commun avec celle du jour anniversaire du saint dont le chef de famille a pris le nom à son baptême, cérémonie que nous retrouvons également dans d'autres pays slaves.

La *Slava* a conservé à travers les âges son caractère antique, et les pratiques du rite chrétien s'y entremêlent d'usages païens : ainsi, après les prières à Dieu pour les membres de la famille, suivent les offrandes au patron ainsi que la réception des parents et amis, que chacun régale de son mieux. Ces réceptions annuelles revêtent une grande solennité que chaque famille est tenue d'observer dans certaines contrées. Les fêtes durent souvent trois jours.

Les offrandes se composent d'un cierge, d'un gâteau, de blé bouilli, d'encens, d'huile d'olive et de vin. Le cierge est allumé lorsqu'on porte le toast en l'honneur de la fête. Au même instant on apporte l'encens, dont tour à tour on encense le cierge, le gâteau et les hôtes. Puis le vin est servi dans une coupe, où boivent alternativement quelques gorgées les membres de la famille et les assistants. Ceux-ci, durant cette cérémonie, sont tous groupés autour de la table sur laquelle sont placés le cierge et les autres objets composant l'offrande. Ensuite chacun prend et mange quelques grains du blé bouilli, que le prêtre de la paroisse a déjà béni, soit à l'église, soit dans la maison même. Enfin, le prêtre et le chef de la famille (parfois un des invités à la place de ce dernier) prennent le gâteau, en le tenant chacun d'un côté, et le brisent avec cérémonie, après l'avoir légèrement arrosé de vin. Plus tard on distribue les morceaux de ce gâteau entre les assistants. Le restant de l'encens et l'huile sont remis au prêtre pour être employés à l'église pendant le saint office.

Tout village serbe, étant placé sous le patronage d'un saint, a, comme les familles, son jour de fête pendant lequel un service est célébré à l'intention du saint aussi bien que de Dieu, afin d'implorer la protection céleste contre la grêle, la sécheresse, les grandes pluies et en général contre tout ce qui peut nuire aux récoltes.

Ces jours de fête tombent entre Pâques et la Pentecôte. Comme tous les villages ne possèdent pas une église, on affecte pour sanctuaire de la cérémonie un bel arbre sur le tronc duquel on grave une croix. Cet arbre est dès lors considéré comme un objet de piété. Il est interdit d'y monter et d'en cueillir les fruits, si c'est un arbre fruitier, et l'on croirait commettre un sacrilège en le coupant.

Donc, le jour de la fête, tout le village se rassemble autour de cet arbre, et, après que le prêtre a béni l'eau et récité quelques prières, les paysans le suivent en procession, tête nue, en portant de saintes images, des croix, des cierges et d'autres emblèmes sacrés et en chantant des prières pour la prospérité des récoltes et pour le bonheur des habitants. Ils parcourent ainsi les prairies, les champs ensemencés, et reviennent par le côté opposé rejoindre l'arbre sacré après avoir fait le tour du village. Alors le prêtre reprend ses oraisons; puis on grave une nouvelle croix sur l'arbre et la foule se met à manger. Le repas est généralement offert par les villageois aisés, chaque année à tour de rôle; d'autres fois les assistants apportent chacun leur nourriture.

Cette rapide esquisse permettra de se représenter suffisamment le caractère général de cette coutume nationale qui existe toujours chez les Serbes et s'y conservera probablement encore pendant de longs siècles.

La célébration de la *Slava*, où se reflètent à la fois la croyance au surnaturel et la vénération des phénomènes de la nature — traits caractéristiques de la race slave — a trouvé de nombreux écrivains serbes pour la décrire.

Les esprits les plus positifs se sont laissé tenter par le charme naturel d'une coutume nationale et en ont tracé des tableaux pleins de vie.

Nous avons sous les yeux la description d'une *Slava*, par M. G. Militchevitz, ethnographe serbe bien connu.

L'auteur nous introduit dans une maison « hospitalière et qui aimait bien les fêtes ». Après toute une suite de cérémonies faites autour de la table, l'amphitryon, retournant à sa place d'honneur, prit son verre en main, et dit :

— Frères, veuillez prendre vos verres.

— Bonne chance! répondirent tous les hôtes.

— Buvons chacun un verre de vin, pour la fête de ce jour et pour la foi. Que le saint patron accorde sa protection partout où l'on célèbre sa fête, partout où l'on se réjouit en son honneur et pour sa gloire. Car, là où il accordera son aide, il y aura des fruits et des bonnes récoltes, de la vie et de la santé, de l'harmonie et de la justice.

Après ce toast, l'amphitryon en porta un autre au vieil Arsène qui était assis près du président de la

table. Et pendant que les verres s'emplissaient de vin en l'honneur de la fête et de la foi, tous les hôtes chantaient deux à deux :

« Dieu l'aide,
« Dieu l'aide,
« Le saint patron l'aide,
« Et même Dieu, le Seigneur,
« Et même Dieu, le Seigneur! »

Et après ce couplet chanté par les hommes, les dames répétaient de leur table, comme un refrain :

« Le saint patron l'aide,
« Et même Dieu le Seigneur,
« Et même Dieu le Seigneur. »

Lorsque les chants se furent tus, l'amphitryon emplit un verre de vin et le plaça devant le président de la table. Celui-ci prit alors devant lui le gâteau et un couteau, puis il dit, s'adressant aux invités :

— Pardonnez et bénissez! Coupons ce gâteau pour Dieu et pour saint Thomas.

— Pour Dieu et pour Jésus-Christ! répliquèrent les convives.

Le président de la table fit alors le signe de la croix et commença à couper le gâteau en disant encore :

— Pour la gloire et en l'honneur de saint Thomas!

Mais subitement il arrêta le couteau au milieu du gâteau en s'écriant :

— Maître de la maison, il faut que tu donnes quelque chose, car un tronc d'arbre est venu arrêter la charrue.

— Je donne une barrique de vin et un porc rôti, répondit l'amphitryon en souriant.

Et le président, croisant le couteau, trancha le gâteau en quatre parts, sans cependant les détacher; ensuite il répandit du vin sur ces quatre morceaux en disant :

— Au nom du Père, amen! Au nom du Fils, amen! Au nom du Saint-Esprit, amen!

Et il reversa dans le verre les quelques gouttes de vin qui étaient restées sur la croûte du gâteau.

En ce moment, Joachim, le maître de la maison, s'approcha du président.

Alors, à eux deux ils tinrent le gâteau chacun de ses deux mains; quant aux hôtes ils vinrent y poser au moins une main. Puis tout ce monde se mit à tourner le gâteau dans la même direction, celle vers laquelle on jette la semence dans les champs, et ils dirent :

— Dieu, sauvez-nous! Dieu, sauvez-nous! Dieu, sauvez-nous!

Ils tournèrent le gâteau une autre fois et l'élevèrent en l'air sur leurs mains en disant trois fois de suite :

— Mon Dieu, faites prospérer cette maison et son maître!

Les hôtes ayant retiré leurs mains du gâteau, le président et l'amphitryon le brisèrent en deux, posèrent les morceaux les uns sur les autres, les baisèrent; puis ils s'embrassèrent sur la joue en disant :

— Que Jésus-Christ soit avec nous!

Après cela chacun d'eux brisa sa moitié de gâteau en deux parts, de sa main gauche, mais en formant une croix avec ses deux bras, et il posa un de ses quarts sur la table. Le président déposa ensuite, de sa main droite, un autre quart sur une étagère.

Dans l'intervalle, la maîtresse de la maison avait apporté à l'amphitryon un tamis dans lequel celui-ci mit, de sa main droite, le quart de gâteau qui lui était resté, pour que (selon les superstitions populaires) l'année fût prospère. Puis il sortit de sa poche une vieille monnaie qu'il jeta également dans le tamis, la superstition prétendant encore que cela amène la prospérité.

. . . . . .

Il est évident qu'une coutume aussi pittoresque a dû pousser l'esprit rêveur des Slaves à aimer les légendes, d'une poésie suave, particulière à la Slavie du Sud. Elles ont été créées par le peuple, et ce n'est qu'ensuite qu'on les mit en vers.

Un des contes les plus populaires représente l'empereur serbe Étienne célébrant la fête patronale. D'après la coutume, il voulut servir lui-même du vin frappé à ses hôtes et pendant tout le temps que l'empereur resta debout, le saint archange se tenait sur son épaule droite et de son aile lui caressait la joue.

Mais les courtisans surent persuader à l'empereur qu'il ne lui appartenait pas de faire le service à ses propres sujets et l'engagèrent à prendre place à table avec eux.

Dès que l'empereur s'assit, l'archange se fâcha et s'envola du palais impérial après avoir souffleté le souverain de son aile.

Parmi tous les convives un vieux moine avait seul été témoin de ce fait miraculeux; il se prit à pleurer.

Interrogé sur le sujet de ses larmes, le moine raconta ce qu'il avait vu. Aussitôt l'empereur se leva de table et fit lever ses hôtes. Tous entonnèrent de grandes prières, commencèrent de longs jeûnes et prièrent tant Dieu et le saint archange que ce dernier, quoique « à grand'peine », prit enfin pitié d'eux :

« Et il gracia Étienne pour ses péchés,
« Malgré que l'empereur se fût assis à table
« Avant de porter un toast à son patron,
« Avant de se prosterner en son honneur. »

NOVAKOVITCH.

Ministre de Serbie à Constantinople.

LA FEMME DE LUDOVIC LE MORE

Je la connaissais comme l'on peut connaître une personne dont on a beaucoup entendu parler sans la voir. On me l'avait dépeinte comme une femme hautaine, ambitieuse, dévorée de la manie des grandeurs. Je savais que c'était elle qui avait fait assassiner le neveu de son mari, le beau Jean Galéas, trop aimé du peuple. Je savais que c'était elle qui avait appelé l'invasion française en Italie. Je la connaissais, cette jeune et belle lady Macbeth de la Lombardie, qui acceptait en souriant l'hommage de tant de crimes pourvu qu'ils aboutissent à poser la couronne de Milan sur ce front charmant. Je reconnaissais avec terreur le type de l'Hérodiade de Luini, exquis et sinistre. Je voyais pourtant qu'elle avait été bien aimée de son vivant et longtemps pleurée dans sa tombe. Il est de ces sirènes sans cœur qui pourtant s'emparent de l'amour loyal des mêmes mains qui recueillent un trésor ensanglanté, et je ne m'étonnais plus en lisant la belle page où le vieux Marin Sanuto perd un peu de son impassibilité de diplomate pour écrire la nouvelle de sa mort.

NOUVELLES DU MOIS DE JANVIER 1496

Comme à Milan, au château, le troisième jour du mois, la duchesse Béatrice, femme de Ludovic, le duc régnant, et fille du duc de Ferrare, donna le jour à un enfant mort. Elle mourait elle-même cinq heures après. Et lorsque le duc sçut son trépas, moult merveilleusement plaignit et plora la mort de sa femme. Et mena grant deuil dans une chambre, les fenêtres closes, à la lumière des chandelles. Et c'est à savoir comme j'ai vu dans une lettre que ladite duchesse mourut le deuxième jour du mois de janvier, à six heures de nuit, et que le même jour s'en était allée par la ville de Milan en carrosse moult gayement et avait fait danser au château jusques à deux heures après midi. Et mourant laissa deux enfants, Maximilien, lequel est comte de Pavie, et Sforza, âgé de trois ans. Et le duc Ludovic ne cuida pas tolérer icelle mort, par le grant amour qu'il avait de sa femme; car moult chièrement l'aimait, et disait que ne lui challait plus d'enfants, ni d'État, ni d'aucune chose d'icibas. Et à peu que cœur et vie ne luy partait. Et se tenait pour greigeur (1) tristesse dans une chambre tendue toute en draps noirs, et ainsi se tint pour l'espace de quinze jours. Et dans cette nuit de la mort de la duchesse les murs de son jardin s'abattirent tous en ruines, sans vent ni tremblement de terre, et en avaient qui en prédirent grant malheur.

Les murs du jardin ducal cimentés de sang ne se rebâtissaient pas, et quelques années après la mort de Béatrice son mari s'en alla à tout jamais de ce beau Milan où elle avait tant dansé : peut-être dans sa cage de Loches est-ce le tombeau de Béatrice qu'il regretta le plus. J'allais le visiter, ce tombeau célèbre, ornement de la Chartreuse de Pavie, et, pendant que la misérable voiture se traînait dans la boue de la campagne lombarde, j'oubliais, autant que je pouvais, l'ennui de la route et le temps neigeux à penser à tous ces Sforza et à tous ces Visconti, qui exerçaient sur moi une attraction d'outre-tombe. Et, parmi ce défilé d'ombres tragiques la moins sympathique, la moins pardonnée, c'était toujours la duchesse Béatrice.

De la fenêtre mal close de la voiture, blanchie par le froid, on apercevait à peine le paysage monotone. Ce n'étaient que de bruns marécages, des rizières humides dont le vert éclatant est éclaboussé d'eau, et par-dessus cette campagne désolée s'étend la chaussée sans fin, un canal de chaque côté. Tout à coup la voiture s'arrêta en pleins champs : à droite se dressait un énorme bâtiment demi-mauresque, des coupoles, des flèches, des minarets en briques d'un rose exquis, en terre cuite, en marbre jauni. C'est la Cortosa (1).

Par un autre temps et moins malade j'aurais apprécié la grande cour du monastère et la façade étrange, fantastique comme un rêve d'une nuit d'été. Rien d'inattendu comme ce décor animé d'empereurs romains, de paladins chevaleresques, d'aigles portant des anges agenouillés sur leurs ailes immenses, de jeunes sirènes allaitant leurs enfants surnaturels, d'hippogriffes et de prophètes d'Israël. Mais j'étais triste et j'étais seule. Je m'en allais assez maussade à travers ces salles énormes et froides de la Cortosa, gâtées autant que possible par ce fatal XVIIe siècle qui a tant gâté... Décidément tout cela ne valait guère la peine... Et voici que je me trouvai devant le tombeau que le duc Ludovic fit sculpter pour sa jeune femme morte.

Dire qu'elle est morte et dire qu'elle est femme? — Non! C'est une délicieuse enfant qui, même endormie, est pleine d'une vivacité contenue. Ses longs cheveux tombent en boucles, éparses en désordre sur l'oreiller et sur ses jolies épaules; de toutes petites boucles frisottées, cachant un front enfantin et rond. Elle a une admirable expression de candeur, on dirait une candeur d'enfant. Elle est gracieuse, de cette grâce irrésistible qui défie les règles. Ses sourcils sont à peine marqués; mais ses paupières closes, bombées comme les pétales d'une fleur épaisse et blanche, sont richement frangées. Elle a un petit nez d'enfant, ce qui lui donne un air touchant et admirablement naïf. Ses joues, aussi, sont plus arrondies que ne le sont les joues d'une femme faite. L'Hérodiade de Luini trouverait qu'elles manquaient tout à fait de distinction; je les trouve charmantes. Mais il n'y a pas de doute sur

(1) Plus grande.

(1) La Chartreuse de Pavie.

ce petit menton enchanteur, non plus que sur cette bouche, si fraîche encore, bouche d'enfant espiègle qui feint le sommeil et dont les douces lèvres à peine closes et qui sourient malgré elles semblent vous dire : « Je ne dors pas vraiment; tu sais, je vais te sauter au cou sans mot dire, et c'est toi qui seras effrayé. »

Mais le visage n'est rien : c'est la pose, c'est toute cette taille de petite fille, si petite et si pleine de vie, si molle, si délicatement souple et arrondie sous le somptueux costume de cour, tout de soie et de broderie, la longue traîne artistement arrangée pour ne pas cacher ni embarrasser ces petits pieds, qui ne se sont arrêtés de danser que quatre heures avant la mort et qui semblent encore si prêts pour le réveil.

C'est là cette fameuse Béatrice! A présent je la comprends et Ludovic aussi. « Tu veux donc absolument une couronne, mon enfant... Eh bien! Qu'est-ce que c'est que le meurtre, le déshonneur, la ruine de la patrie? Tu ne comprendras jamais rien à ces tristes choses-là, c'est moi qui les payerai... Ah! grand Dieu, que je te remercie de m'avoir accordé une âme immortelle, puisque je puis la perdre pour cette enfant! »

Et il la perdit.

MARY ROBINSON.

STATUES DU 14 JUILLET

Étienne Marcel devant l'histoire

On pourrait ajouter : et devant le conseil municipal, car celui-ci est en contradiction avec la grande voix du passé. Son président, M. Darlot, dans le discours qu'il a, en présence d'un certain nombre des maires de canton et des délégués du gouvernement, prononcé à l'Hôtel de Ville, le 15 juillet, pour l'inauguration de la statue équestre du fameux prévôt, nous présente Marcel comme « un homme extraordinaire, illustre entre tous ». — « Il n'a pas tenu à lui, a dit ensuite M. Poubelle, que l'anniversaire de notre rénovation ne datât de 1357. »

Plus sévère, l'histoire le condamne presque unanimement; Michelet est impitoyable pour lui. En nous plaçant à un certain point de vue, il est permis de dire, de celui qu'on a appelé le premier maire de Paris, que ses défauts, au moins autant que ses qualités, l'ont élevé sur le pavois dressé par nos édiles.

Quoi qu'il en soit, sa statue, érigée à l'occasion du 14 juillet, appelle l'attention, par les controverses auxquelles a donné lieu le rôle de celui dont on a reproduit les traits. Œuvre du regretté sculpteur Idrac, terminée par M. Marqueste, elle figure dans le jardin privé de l'Hôtel de Ville, en bordure du quai, et porte comme inscription sur le piédestal : *La Ville de Paris à Étienne Marcel, prévôt des marchands. — Inauguration le 15 juillet 1888, en présence des maires de province venus à Paris pour le banquet du Champ de Mars.*

Quoi qu'on dise et qu'on fasse, son souvenir évoquera toujours dans l'esprit l'idée d'une espèce de trahison, et beaucoup s'étonneront de cette décision de citoyens qui, voulant rendre hommage à un Parisien illustre, « parmi tant de héros ont choisi celui-là ».

On a, d'ailleurs, cherché plus d'une fois à réhabiliter la mémoire de Marcel. Tout dernièrement encore, un historien, M. Jules Tessier, professeur à la Faculté des lettres de Caen, l'a tenté, après Sismondi et M. Perrens, dans un livre paru chez les éditeurs Picard et Kaan. Après avoir consulté des manuscrits, compulsé des textes, il a établi que le prévôt n'aurait pas trahi les Parisiens; malheureusement, l'opinion contraire est tellement enracinée, elle a été soutenue avec tant de conviction par d'éminents auteurs, qu'elle a chance de prévaloir encore durant de longues années. Nous reportant aux ouvrages classiques, pour ainsi dire, nous allons entreprendre de rappeler, le plus brièvement possible, ce que fut Étienne Marcel et l'importance de son œuvre.

*
* *

Étienne Marcel, d'après les miniatures du manuscrit des *Chroniques de Saint-Denis*, est de haute taille; son regard profond et perçant ajoute à la rudesse de sa physionomie dont l'ensemble énergique et maussade, presque farouche, est à peine corrigé par la bouche grande dont la lèvre inférieure, assez épaisse, indice, semblerait-il, d'une bonhomie que l'on cherche en vain chez cet homme ambitieux. Des cheveux abondants, qui tombent longs et droits, cachent une partie du front, contribuant ainsi à rendre plus dure l'expression du visage.

Issu d'une ancienne famille de bourgeois parisiens appartenant, pour la plupart, à la puissante corporation des drapiers, son père, Garnier Marcel, avait été appelé à la charge d'échevin. Marie la Marcelle, tante d'Étienne, avait épousé Geoffroy Cocatrix dont la famille avait donné son nom à une des rues de Paris. Au moment où il fut élevé à la dignité de prévôt, le premier maire de notre capitale comptait dans sa parenté trois échevins sur quatre; il tenait par des liens d'alliance à Jean Poillevillain, maître des comptes du roi et grand falsificateur de monnaies.

Le prévôt de Paris était un grand personnage dont les attributions comprenaient la police des ports et la présidence d'un siège de justice dit le *parloir aux bourgeois;* il ne reconnaissait d'autre chef que le roi et son conseil.

Nommé en 1354, Étienne Marcel fut le principal organe de la bourgeoisie, dont il était la vivante in-

carnation, aux États généraux convoqués l'année suivante pour obtenir des subsides afin de continuer la guerre contre les Anglais. Avec lui, c'était la commune de Paris qui présidait les États, et, en le plaçant à leur tête, les 400 députés des villes avaient en quelque sorte couronné dans le représentant parisien le pouvoir municipal.

Il obtint que l'on nommât une commission de neuf membres chargés de surveiller l'emploi de l'impôt voté, emploi laissé jusqu'alors à la discrétion du roi.

Après la bataille de Poitiers, Marcel exerça les Parisiens au maniement des armes, entreprit d'immenses travaux de fortification et répara l'ancienne muraille de Philippe-Auguste; enfin, pendant la nuit les rues de la ville et le cours de la Seine furent fermés par des chaînes de fer.

Son influence toujours croissant, il réclama, d'accord avec Robert Lecoq, évêque de Laon, aux États généraux de 1356, de nouvelles garanties pour l'emploi des impôts et subsides, et demanda que le grand conseil du roi, où siégeaient des hommes d'une incapacité et d'une mauvaise volonté notoires, fût peuplé de membres élus par les États : c'était toute une révolution. Ce conseil, formé d'abord de quatre prélats, douze nobles et douze bourgeois, se composa plus tard de onze prélats, six nobles, et dix-sept bourgeois; son action s'étendait à toutes les branches du gouvernement et de l'administration.

Sous sa vigoureuse impulsion, les États généraux, s'érigeant en Constituante, décrétèrent successivement l'universalisation de l'impôt, l'armement des citoyens en masse, la permanence des assemblées nationales et une réforme absolue de la justice et de l'administration royales.

Sollicité par son entourage, le dauphin voulut résister à ces mesures libérales dont il prévoyait et redoutait les conséquences; les députés des États se séparèrent alors sans avoir voté les subsides qu'il leur demandait, et, dans sa détresse, il fut contraint de demander à la municipalité de Paris la levée d'une *aide*. Marcel lui répondit fort adroitement que la municipalité ne pouvait se substituer aux États et qu'il devait les réunir de nouveau. Mais, plutôt que d'y consentir, le duc de Normandie préféra avoir recours à une altération des monnaies.

Le royaume tombait dans l'anarchie, dit M. Guizot; des bandes de pillards erraient çà et là, menaçant les personnes et ravageant les terres, sans qu'on fît aucune tentative pour les repousser. En présence de cette inertie du dauphin, Marcel et ses partisans, quelque peu désavoués et délaissés, sentirent vivement la nécessité et aussi la facilité de devenir tout à fait les maîtres. Le prévôt des marchands, démontrant aux Parisiens qu'ils ne pouvaient compter que sur eux-mêmes pour se défendre, leur fit prendre comme signe de ralliement le chaperon aux couleurs de la ville, mi-parti rouge et bleu, avec un fermoir de métal émaillé aux mêmes couleurs « en signe d'alliance de vivre et mourir avec lui »; puis il réunit ses adhérents les plus dévoués dans la grande confrérie parisienne existant depuis plusieurs siècles sous le titre de « Confrérie Notre-Dame aux seigneurs, prêtres, bourgeois et bourgeoises de Paris ».

Enfin, poussé à bout par la mauvaise foi du duc de Normandie et l'arrogance de son entourage, Marcel se rendit chez lui et, se tournant vers des hommes encapuchonnés qui l'avaient accompagné : « Très chers, leur dit-il, faites ce pour quoi vous êtes venus. » Cet ordre eut pour conséquence le massacre du seigneur de Conflans, maréchal de Champagne, et celui de Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et cela après l'assassinat de l'avocat général Regnault d'Aci, dans la boutique d'un pâtissier. On sait que le dauphin, effrayé, prit le propre chaperon rouge et bleu de Marcel et passa le sien, fait d'étoffe noire à frange d'or, à ce dernier en lui promettant satisfaction. Ceci se passait le 22 février 1358.

La maison d'où Marcel annonça la nouvelle au peuple lui appartenait depuis 1357 et s'appelait l'*Hôtel du Dauphin* ou *Maison aux Piliers*.

Il y avait fait le lieu des séances du bureau de la ville ; c'est sur son emplacement que s'éleva, au XVIe siècle, l'Hôtel de Ville de Paris.

Plus puissant que jamais, il tenta de réconcilier le duc de Normandie et le roi de Navarre, Charles le Mauvais, dont les dissentiments nuisaient au royaume, mais n'y réussit point. Peu de temps après, le dauphin s'enfuyait de Paris et s'efforçait de soulever la noblesse et les provinces contre la bourgeoisie, c'est-à-dire contre Marcel ; ayant pris le titre de régent, il leva des troupes: ce qui eut pour résultat de faire mettre, par les soins de la municipalité, Paris en état de défense.

La *Jacquerie* éclata sur ces entrefaites. Quoique blâmant les excès des paysans révoltés, Étienne Marcel s'empressa de profiter de cette diversion et envoya un corps de trois cents hommes à l'appui des paysans qui assiégeaient le château d'Ermenonville. Les *Jacques* ayant été finalement écrasés, le prévôt invoqua le secours du roi de Navarre qui avait toujours protesté de son dévouement à la cause populaire ; il espérait faire de ce monarque l'homme d'épée du parti, et, pour commencer, le fit nommer capitaine de Paris.

Cependant le Dauphin, ayant mis la ville en état de blocus, parvint à s'y créer des intelligences et fit insinuer adroitement par ses partisans que Marcel sacrifiait le peuple à son ambition. Quelques sorties malheureuses et la conduite équivoque du roi de Navarre aigrirent les esprits et hâtèrent le dénouement. Marcel se sentit perdu : d'autant mieux que, les auxiliaires étrangers amenés par Charles le Mauvais ayant été signalés comme des traîtres par les émissaires du régent, il devint tout à fait suspect en continuant de défendre

son allié, qui dut quitter Paris. La disette acheva d'exaspérer les Parisiens.

Marcel ouvrit alors de nouvelles négociations avec le régent, pour le prier de rentrer pacifiquement dans la ville assiégée ; mais celui-ci répondit aux envoyés qu'il ne rentrerait point tant que le meurtrier de ses conseillers serait en vie. Dans cette extrémité, le prévôt perdit la tête ; au lieu de sacrifier ses intérêts à la paix publique et de se retirer, fût-ce momentanément, il prit la fatale résolution de livrer Paris et la couronne de France au roi de Navarre, qui s'empressa d'accepter et prit ses dispositions en conséquence. Marcel, pour sauver sa tête et conserver sa situation prépondérante, abdiquait entre ses mains.

L'histoire nous apprend que dans la journée du 31 juillet 1358, — le matin, assure M. Tessier, — Marcel voulut changer les gardiens de la porte Saint-Denis (1) qu'il allait ouvrir au roi de Navarre. Jean Maillard, l'un des quatre capitaines quarteniers de la ville, partisan secret du dauphin, s'y opposa ; accusant Marcel de trahison, il souleva contre lui une partie de la population, courut à l'Hôtel de Ville, y prit la bannière de France, monta à cheval et se promena dans la ville, en criant : « Montjoie Saint-Denis, au roi et au duc ! » Puis il alla droit au prévôt, qui attendait la venue des hommes du roi de Navarre, et lui dit : « Étienne, Étienne, que faites-vous ici ? — Jean, de quoi vous mêlez-vous ? je suis ici pour prendre garde de la ville dont j'ai le gouvernement. — Pardieu, repartit Maillard, il n'en va pas ainsi ; vous n'êtes ici pour rien de bon, et je vous le montre, dit-il en s'adressant à ses compagnons. Voyez, il tient les clefs des portes en ses mains pour trahir la ville. — Vous mentez, Jean, dit Marcel. — Pardieu, traître, c'est vous qui mentez, reprit Maillart ; à mort, à mort, tout homme de son côté ! » Et il leva sa hache d'armes sur Marcel (2). Un ami du prévôt, Philippe Giffart, se jeta au-devant de lui et le couvrit un moment de son corps ; mais la lutte définitive était engagée, Maillart frappa Marcel de sa hache ; il tomba percé de plusieurs coups ; six de ses compagnons eurent le même sort ; l'évêque de Laon, Robert Lecoq, se sauva sous l'habit d'un cordelier.

Le cadavre de Marcel fut traîné par les rues et étalé devant cette même église de Sainte-Catherine du Val des Écoliers où avaient été transportés les corps des maréchaux de Champagne et de Normandie : « dont plusieurs, dit la *Chronique de Saint-Denis*, tenaient que c'était ordonnance de Dieu : car ils étaient morts comme ils avaient fait mourir lesdits maréchaux ».

« Pourquoi voulez-vous me tuer ? aurait dit Marcel, d'après la *Chronique des quatre premiers Valois ;* ce que j'ai fait, je l'ai fait pour le bien de tous, pour maintenir l'œuvre des États, que vous-mêmes me fîtes jurer de maintenir de tout mon pouvoir. »

Telle fut la fin de cet homme audacieux et intelligent qui, devançant son époque, songea, dès le XIVe siècle, à établir le régime parlementaire et tenta de transformer les États généraux en représentation nationale sous l'influence de la bourgeoisie. Précurseur des grands révolutionnaires, il a été trop vite et trop loin, en désarmant la royauté, sans la remplacer, au moment où le salut de l'État dépendait de la plus énergique concentration des pouvoirs.

« Sa courte et courageuse carrière, dit Augustin Thierry, fut comme un essai prématuré des grands desseins de la Providence et comme le miroir des sanglantes péripéties à travers lesquelles, sous l'enchaînement des passions humaines, ces desseins devaient marcher à leur accomplissement. Marcel vécut et mourut pour une idée, celle de l'œuvre de nivellement graduel commencée par les rois. A une fougue de tribun qui ne recula pas devant le meurtre, il joignait un instinct organisateur. »

VICTORIEN MAUBRY.

(1) D'aucuns disent la porte Saint-Antoine.

(2) Chantrel désigne Jean de Charmy, un des chefs du parti du dauphin, comme étant le meurtrier du Prévot.

UN HONGROIS A PARIS

Fantaisie politique

On nous communique un curieux document qui semble inspiré par un incident parlementaire étranger ayant eu quelque retentissement en France. Nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré de le leur faire connaître.

RAPPORT

A monseigneur le comte X..., président du comité hongrois de résistance à l'Exposition universelle de Paris.

Monseigneur,

Je viens de m'acquitter de la haute mission dont le comité que vous présidez m'a fait l'honneur de me charger. Cette mission — ai-je besoin de vous le rappeler ? — consistait à juger du degré de sécurité dont on peut être assuré dans ce malheureux pays de France, livré à tous les désordres et aux passions les plus destructives de tout état social.

Vous l'avouerai-je, monseigneur ? Si mon cœur, en quittant Buda-Pesth, était légitimement gonflé de fierté en raison de la confiance que le comité avait bien voulu me témoigner, il ne laissait pas que d'être agité par quelque crainte. Les plus nobles fils des Magyars me comprendront : n'allais-je pas pénétrer seul au

milieu de ces populations qui campent à l'occident de l'Europe comme une horde de brigands?

Je dois convenir, d'ailleurs, que ces Français cachent bien leur jeu. En passant la frontière, — les poches pleines de revolvers, comme vous pensez, — je m'attendais à être frappé du spectacle de ce désordre moral et matériel qui caractérise, depuis 1789, l'état de la France. Je fus surpris, au contraire, de l'aspect de tranquillité, je dirai presque de quiétude, qui frappait mes yeux. Je remarquai même, de tout côté, des hommes et des femmes, déguisés en paysans, qui se donnaient l'air de cultiver les champs. Ils faisaient cela si naturellement que je les aurais pris volontiers pour des villageois de chez nous, n'était qu'ils travaillaient, ou semblaient travailler, avec plus d'ardeur qu'on ne le fait en Hongrie, soit dans la petite, soit dans la grande plaine.

De la frontière à Paris, je dois le dire, même aspect de tranquillité morale et d'activité physique; partout, ce même spectacle, évidemment trompeur, d'un peuple laborieux et tout entier à ses occupations de commerce, d'industrie et de culture. On se fût cru chez de braves gens, ne demandant qu'au travail moralisateur leur bien-être et leur gagne-pain.

Cependant, plus j'approchais de Paris, ce repaire, plus je sentais l'inquiétude me serrer le cœur. Comme la nuit venait, je finis par m'endormir dans le wagon. Je rêvais massacre, incendie, pillage, et j'en étais arrivé à un moment où il n'y avait plus une seule maison debout dans Paris, quand je fus réveillé par un grand bruit, comme si notre train s'était engouffré sous une voûte aux parois retentissantes; et je vis un homme, dont la physionomie me parut sinistre et les yeux hagards, ouvrir brusquement la portière de mon compartiment, en criant d'une voix qui me parut terrible:

— Tout le monde descend! tout le monde descend!

— Pourquoi descendre? m'écriai-je fort troublé, et regardant mon voisin. Voudrait-on nous arrêter et nous traiter en otages?

— Non, me répondit le voyageur, avec un sourire, que je compris quand je connus ma méprise. Cet homme vous dit que nous sommes arrivés, et que tout le monde descend du train.

Je respirai. Ce n'était pas encore cette fois que je devais avoir à connaître de près les dangers continuels qu'on court dans cette capitale de la révolution.

Je me fis conduire à l'hôtel que vous m'avez fait l'honneur de m'indiquer, choisissant, pour mon cocher de fiacre, celui de ces hommes dont la physionomie me parut la moins rebarbative; et je dois reconnaître que j'arrivai à destination sans encombre.

Enfin, me voici installé à Paris; et tous les jours je parcours les rues de la ville, naturellement avec force précautions, et généralement sans oser aller bien loin. Je m'attendais à trouver tous les habitants coiffés du bonnet phrygien, comme monseigneur le comte de Z... me l'avait affirmé avec serment. Il faut croire que ce peuple, changeant comme la lune, aura déjà modifié cet usage; je n'ai pas aperçu le moindre bonnet phrygien dans mes promenades, et les Parisiens ne sont pas habillés d'une façon sensiblement différente de celle qu'on peut remarquer chez nos bons citadins de Buda-Pesth. J'ai bien vu, çà et là, quelques dames costumées et coiffées de rouge; mais ce sont des personnes aux allures légères, dont les pensées ne me semblent pas exclusivement tournées du côté des visées politiques.

Il y aurait exagération à dire que les rues de Paris sont à feu et à sang; on y circule assez paisiblement. Vous allez voir cependant à quels dangers on peut y être exposé.

Hier, je m'étais aventuré assez loin, quand, au coin d'une rue, je vis venir à moi un homme armé de pied en cap, et qui portait le costume militaire du XVIe siècle : coiffé d'un casque, protégé, à la poitrine, par un hausse-col d'acier, botté jusqu'au dessus du genou, c'était, évidemment, un de ces forbans auxquels la ville est livrée et qui se raillent d'un gouvernement impuissant. Comme il s'avançait, l'œil fixé sur moi, je serrai, dans mes poches, mes revolvers entre mes doigts crispés; et, je ne vous le cacherai pas, j'eus un instant de réelle terreur. Mais — voyez un peu l'astuce et la rouerie de ce coquin, prêt évidemment à toutes les éventualités! — quand il me vit entouré d'une foule nombreuse de passants, qui peut-être, malgré la démoralisation de ce pauvre peuple, se seraient opposés à une violence par trop caractérisée, devinez un peu ce qu'il fit! Il me remit un papier inoffensif, au moins en apparence, et qui m'invitait à me rendre à un magasin de nouveautés, dit *à la Porte-Montmartre*, je crois.

Vous pensez bien que je ne m'y rendis pas, trop heureux d'en être quitte à si bon marché, et ne mettant pas en doute que, si l'affluence eût été moindre, ce misérable m'aurait attaqué, dévalisé, tué peut-être.

Voilà où en est la sécurité dans les rues de Paris!

Et ceci n'est rien encore! Il paraît qu'il y a, de l'autre côté de l'eau, — mais je me suis bien gardé d'y aller voir, — une partie de la ville qu'on appelle le quartier latin, probablement pour affirmer cette union des races latines dont ces Occidentaux font tant de bruit. Là, à certains jours de la semaine et à certaines heures de la nuit, des hommes, aux allures sombres et taciturnes, s'y assemblent avec de vieilles mégères, m'a-t-on dit, de ces femmes qu'on appelait autrefois les tricoteuses de la république. Le lieu de leur réunion est un jardin perdu, qu'on désigne, par antiphrase, de je ne sais plus quel nom gracieux et printanier.

Dans ce jardin, ils complotent, complotent, complotent, non pas à voix haute et franchement, si j'ose, monseigneur, unir ces mots de complot et de franchise; mais ils s'en vont par groupes, souvent même

par couples, recherchant les coins sombres et les bosquets mystérieux. Pour quelle œuvre antisociale? C'est ce qu'on n'a pu me dire. Mais ce qui est certain, c'est la peur qu'inspirent aux habitants du quartier ces fanatiques des deux sexes. Lorsque, arrivés au comble de l'exaltation, ils se répandent dans les rues avoisinantes, c'est en poussant des cris féroces, qui font fuir tous les gens raisonnables, si l'on peut, toutefois, parler de gens raisonnables en France. Alors, chacun s'enferme et se barricade chez lui, et la voie publique appartient à ces forcenés, contre lesquels la police est désarmée.

Mais que parlé-je de police? Vous comprenez bien qu'il n'y en a ici que pour la forme et en vue de tromper les étrangers naïfs, qui ne sont pas, comme nous, pleinement édifiés sur l'état social de ce pays abandonné de Dieu, des hommes et du prince de Bismarck. Les agents de police ont l'air de braves gens, qui, comprenant leur impuissance, gagnent leur traitement en se promenant, tout le jour, de long en large, et sans exercer leur bonne volonté, sinon contre les chiens enragés et les chevaux qui s'emportent. Ne leur demandez pas cette *poigne*, — oserai-je dire cette heureuse brutalité? — qui distingue, chez nous, ces utiles auxiliaires de la loi.

Il faut que je vous rapporte quelques mots d'entretien que j'eus avec un de ces représentants de l'autorité. Comme je lui parlais des nombreux voleurs qui exploitent, à Paris, les devantures des boutiquiers, ou n'ont d'autres revenus que les poches des passants.

— Oui, me dit-il flegmatiquement, ce sont des Anglais.

— Et que de rixes! disais-je. Que de donneurs de coups de couteau!

— C'est vrai : ce sont des Italiens.

— Mais enfin, dis-je impatienté, les Français commettent des délits, des crimes?

— Sans doute, me répondit-il en souriant, il s'en commet ici comme ailleurs, ni plus ni moins.

Tel est l'orgueil de ces Français, qui ne reconnaîtront jamais le degré d'abaissement moral où ils sont tombés!

Je ne vous ai pas parlé d'une grande machine qu'ils sont en train d'élever pour leur exposition de 1889, et qu'ils nomment la tour Eiffel, du nom de son constructeur, un de ces obstinés Alsaciens qui, après dix-huit ans, se refusent encore à reconnaître les bienfaits de la protection allemande. Cet édifice doit atteindre à une hauteur considérable et dépasser de cent quarante mètres les tours de la cathédrale de Cologne, qui représente en ce moment le plus haut monument du globe.

A entendre les Français, il n'y aurait là qu'un jeu, un essai de construction hardie, destiné à étonner le monde, enfin un simple tribut payé à la curiosité.

Mais ce n'est pas à nous qu'il faut conter de ces *balivernes*. Excusez, monseigneur, l'expression familière que m'arrache l'indignation! J'ai donc tenu à me renseigner sur l'objet de cette tour colossale. Pour cela, j'ai fait causer un jeune homme, qui m'a paru relativement honnête. C'est un Gascon : vous savez qu'on ne saurait se fier à tous ces Français du Nord. Pressé de questions, mon interlocuteur a fini par m'avouer que ce bâtiment n'est autre chose qu'une énorme machine de guerre. On la croit destinée à lancer des projectiles qui pourraient atteindre au delà de la frontière.

Et voilà dans quel esprit de paix et de concorde ce peuple nous convie à célébrer avec lui les fêtes du commerce et de l'industrie! Voilà la *gallica fides*, si vous me permettez, monseigneur, cette allusion à une parole historique! Voilà ceux qui osent parler de la perfide Albion!

Ce qui, d'ailleurs, ne confirme que trop les aveux de mon honnête Gascon, c'est l'intérêt que tous les Parisiens attachent à cette tour Eiffel. Vous avez souvent, monseigneur, daigné me reconnaître quelque pénétration. Il suffirait, je vous assure, d'avoir la moitié du flair que vous voulez bien me prêter pour lire, dans les émotions de la population parisienne, l'importance qui s'attache à ce formidable engin militaire. Deux Parisiens ne s'abordent plus sans se dire : « — Où en est la tour? — A cent dix mètres. — Bon! — Et dans deux mois, elle en sera à cent cinquante. — Parfait! » Et l'on se quitte avec des serrements de main et des airs mystérieux, qui, déjà, avant toute révélation, m'avaient donné grandement à réfléchir.

Vous ne sauriez croire, au reste, jusqu'où va le chauvinisme de ces Français; et, quant à leur rancune, elle passe toute imagination. Ils pardonnent encore à ceux de leurs ennemis qui ont été battus par eux, mais à ceux par qui ils l'ont été eux-mêmes, jamais! C'est exactement le contraire de ce qui a lieu chez nous. Vous souvenez-vous, hélas! de l'effondrement de Sadowa, monseigneur? L'Autriche-Hongrie, en ces jours malheureux, était-elle assez écrasée! Loin de faire, pourtant, comme ces enragés Parisiens, qui, cinq mois durant, ont résisté aux privations et aux obus prussiens, la sage municipalité de Vienne est venue elle-même prier l'empereur de ne pas tenter la défense de la ville. Là où parle la force, le droit n'a qu'à se taire. Nous nous sommes donc tus, dignement, et maintenant nous sommes les amis les plus fidèles, les serviteurs les plus humblement dévoués de ceux qui nous ont ainsi foulés sous le lourd talon de leurs bottes poméraniennes. Voilà la vraie grandeur d'âme, voilà aussi la vraie politique. Mais faites donc comprendre cela à ces Gaulois indisciplinables!

Je reviens à l'objet de ce rapport. Ce qui me choque et me renverse en même temps, c'est de voir un bon nombre de nos compatriotes, et non toujours des premiers venus, se fier à de trompeuses apparences et

accourir toujours dans un pays où, suivant l'expression d'un orateur inspiré, le char de l'État navigue sur un volcan.

Je ne parle pas des Tziganes, ces nomades, qui sont des étrangers pour nous-mêmes, et qui vont partout faire applaudir notre *Marche de Rakoczy;* mais n'entend-on pas actuellement ici un orchestre de dames hongroises venues, au risque des plus grands périls, solliciter les bravos de ces barbares, que ceux-ci leur accordent du reste avec une décevante courtoisie! Et encore, Tziganes et dames artistes sont-ils des oiseaux de passage. Que dire de ceux qui se fixent en France? Vous n'ignorez pas, monseigneur, qu'il y à Paris une nombreuse colonie hongroise, qui, sans écouter les sages avis venus de la mère patrie, continue à vivre, insouciante, sur la bouche même du cratère.

Dernièrement, j'étais dans les salons d'un illustre artiste qui en fait partie, et croiriez-vous que chacun raillait mes appréhensions et les pronostics terribles, et trop fondés, que tant d'observations me suggèrent!

— Il y a bientôt dix-sept ans que j'habite Paris, s'est écrié le comte Josef Matreskyi, et je n'ai pas vu une seule émeute troubler l'ordre dans les rues. La misère est grande pourtant en Europe: la Belgique a connu les pillages et les incendies; Londres a vu, cet hiver, la populace affamée briser et dévaliser les boutiques, et rester, plusieurs jours durant, maîtresse de Trafalgar-square. Et, ajouta-t-il, emporté par un vrai souffle de folie, que parlez-vous de la sagesse et de la dignité des autres nations! Quand l'Allemagne a perdu son vieil empereur, ce grand ennemi de la France, le peuple de Paris n'a eu que respect pour ce mort, à l'heure où la populace de Berlin insultait presque à son convoi.

Oui, monseigneur, voilà ce qu'un Hongrois a osé dire devant moi! J'étais indigné.

— Mais, monsieur le comte, répliquai-je, si tout cela était vrai, cela rentrerait dans l'ordre des vérités qui ne sont pas bonnes à dire. Et quant à la sécurité des rues de Paris, que direz-vous de cet homme armé et casqué, que j'ai vu de mes propres yeux; de ce quartier latin en continuelle effervescence; de cette tour Eiffel?...

Ils m'interrompirent pour partir tous d'un éclat de rire, et mon interlocuteur essaya de me démontrer que le Gascon s'était égayé à mes dépens.

Suspecter ma perspicacité! Cela, vous en conviendrez, c'était trop fort. Je ne pus que me retirer, en criant à ces compatriotes aveugles et égarés: « Puissiez-vous être éclairés à temps et n'avoir pas à lire un jour, sur les murs de votre nouvelle Babylone, les mots que David expliqua à Balthazar: « Mané-tekel-pharès! »

. . . . . .

C'est à Meaux, monseigneur, que je continue ce *Rapport*. Je viens de quitter la ville infernale, et vous allez voir qu'il était temps!

L'autre soir, mon brave Gascon, qui demeure dans mon hôtel, arrive tout consterné!

— Voici du nouveau! dit-il.

— Qu'est-ce! répondis-je, tremblant de tous mes membres.

— Le quartier latin est en révolution.

— Maudit quartier! Maudites races latines!

— Ils ont une réunion organisée pour ce qu'ils appellent *la Taupe* (sans doute, pensai-je, parce qu'ils sapent tous les fondements de la société), et ils manifestent bruyamment, formant une longue file et marchant l'un derrière l'autre, pour occuper plus de place et interrompre plus sûrement toute circulation dans la ville.

— Ils manifestent! dis-je. Mais que manifestent-ils?

— Ce verbe est neutre en français, réplique mon Gascon. On manifeste ici pour manifester, pour le plaisir de troubler l'ordre et d'encombrer la voie publique. Sur dix mille manifestants, il n'y en a souvent pas dix qui pourraient dire l'objet de la manifestation.

— Pauvre pays!

D'autres personnes survinrent, qui confirmaient toutes le récit de mon interlocuteur. On ajoutait des détails terribles. Chacun des *taupins* (c'est le nom que se donnent ces misérables) tenait à la main une lanterne rouge; et celui qui marchait en tête portait un écriteau où l'on pouvait lire, en lettres couleur de sang, ces mots sinistres: « Vive la Rouge (1)! » Enfin, ils s'en allaient, criant ou plutôt hurlant des paroles de nature à doubler la terreur: « Conspuez! » d'après les uns, ou: « Faut se tuer! » selon les autres. Cette dernière interprétation est évidemment la vraie. Que signifierait l'autre?

— Et la police? demandai-je. Que fait-elle en cette circonstance?

— La police! me répondit-on, avec ce calme des Français habitués à tous les désordres... Mais elle marche en tête des *Taupins* et fait arrêter voitures et tramways pour livrer passage à la manifestation.

Je levai les bras au ciel.

Mais que devins-je, monseigneur, lorsque j'appris que ces forcenés, déjà maîtres de la rive gauche, venaient de passer les ponts et s'avançaient sur le reste de Paris, poussant toujours leur cri farouche: « Faut se tuer! faut se tuer! »

Alors, avec cet esprit résolu que vous me connaissez, et dont vous avez souvent daigné me complimenter, je pris immédiatement mon parti. Ce fut de boucler ma valise et de me jeter dans une voiture, qui me conduisit, sans incident, jusqu'à la gare de l'Est.

Sans incident, mais non sans faire une rencontre

(1) Les promotions de l'École polytechnique portent alternativement les noms de *rouge* ou de *jaune*.

significative, et que je ne saurais omettre dans ce *Rapport* fidèle.

Comme je traversais — la nuit avancée — une rue assez étroite, je la trouvai encombrée de lourds chariots en forme de tonnes, autour desquels des hommes travaillaient silencieux, à peine éclairés par de rares et sombres lanternes. A l'aide de pompes aspirantes et refoulantes, ils faisaient passer, de je ne sais quels bas-fonds, dans les voitures formant récipients, une sorte de liquide nauséabond, dont je ne devinai pas d'abord la nature. Je pénétrai là, toutefois, quelque drame épouvantable.

Quant à mon cocher, il poussa son cheval, disant :

— Oh! oh! vilaine rencontre! Hâtons-nous!

Puis, je l'entendis murmurer quelques mots, parmi lesquels celui de « sent » ou de « sang » parvint seul à mes oreilles.

C'en était assez pour confirmer mes vagues soupçons et voir que mon flair ordinaire ne m'avait pas trompé.

Je vous le déclare, monseigneur, un seul grand écrivain a dit la vérité sur Paris : c'est M. Ponson du Terrail.

. . . . . .

Je viens de commettre, monseigneur, une imprudence que je vous laisse le soin de qualifier d'héroïque.

Je suis rentré dans Paris!

Ayant appris que l'insurrection de la *Taupe* n'avait pas causé dans la ville autant de perturbation que j'avais dû le croire d'abord, et me souvenant que vous m'aviez recommandé d'assister à la fête nationale, j'ai cru devoir ce dernier sacrifice à la cause que nous servons.

Quelle ironie! Fête nationale, cet anniversaire du jour où le peuple français a détruit la Bastille, un des plus beaux ornements de sa capitale! Aussi par quelles saturnales horribles ce souvenir n'est-il pas célébré!

Imaginez-vous toute une populace en délire jetée sur le pavé. Un million et demi de Parisiens! Un million et demi... plus du quart de la population hongroise tout entière! Et tout cela chantant, vociférant, dansant! car, partout où la place le permet, on danse : la carmagnole ou le quadrille? je ne saurais le dire, tant je me sentais ému en face de cette foule frénétique, qui me reportait un siècle en arrière et me faisait repasser sous les yeux les sinistres scènes de la première révolution.

Ai-je vu fouler aux pieds des drapeaux étrangers? Non, monseigneur, je n'en ai pas vu. Et pourtant il y en avait beaucoup, drapeaux suisses, anglais, italiens, américains, même des drapeaux hongrois. Pas de drapeaux allemands ; vous retrouvez ici le même manque de savoir-vivre. J'ai vu des drapeaux précipités de très haut, du haut des mâts de cocagne, par des prolétaires aux jambes nues et saignantes ; mais il m'a bien paru que c'étaient des drapeaux aux couleurs françaises. Jugez en cela la perfidie et la malignité de ce peuple, qui veut tout se permettre et s'arrange pour n'avoir jamais tort.

Une chose horrible, c'est de voir tous ces énergumènes se jeter dans la bagarre avec de jeunes enfants, qu'ils tiennent par la main, qu'ils portent dans leurs bras, que parfois même ils juchent sur leurs épaules, et auxquels ils parlent avec une tendresse affectée en leur disant : « Vois-tu les jolies p'tites illuminations? » Malheureux petits êtres, qu'il faut former de bonne heure au fracas et au tumulte, l'élément où ils doivent vivre : *tumultus gallicus!* Un peuple qui a perdu tout sentiment de famille peut-il avoir gardé le respect de l'enfance?

A quoi n'expose-t-on pas ces jeunes enfants! Pouvez-vous douter qu'il y ait, dans ces foules, des rencontres, des rixes sanglantes, et qui vont, je n'hésite pas à l'écrire, jusqu'aux plus affreuses boucheries? Ces boucheries, les ai-je vues? Non ; mais, en dépit du soin de ce peuple à cacher tout ce qui le déshonore et à déclarer bien haut que tout, dans ces fêtes, se passe en rire et en joie, il y a des témoins accusateurs, et qui parlent plus haut encore.

Frémissez, monseigneur! J'ai vu, pendant cette journée, dont les feuilles publiques célébreront le caractère fraternel, j'ai vu, avec mon Gascon, qui en a pâli comme moi, les égouts verser des ruisseaux de sang.

Qu'on ne conteste pas ce fait, qui doit demeurer acquis à l'histoire : JE L'AI VU!

Je sais bien que notre comte Matreskyi, que j'ai rencontré alors et qui se promenait témérairement au milieu de cette populace déchaînée, a voulu me soutenir que ce rouge liquide était du vin de mauvaise qualité, que l'autorité fait jeter à l'égout par mesure de police. Mais il est évidemment la dupe de ces Parisiens hypocrites. Vit-on jamais, dans ce pays désorganisé, l'administration prendre un tel souci de l'hygiène publique? Pour moi, je ne m'y trompe pas, on ne m'y trompe pas, et j'ai bien reconnu ce sang que déjà, l'autre soir!...

Un dernier renseignement, et puisé à bonne source! Vous savez qu'un immense banquet a, dans ce jour de fête, réuni deux mille chefs des municipalités de France. Les journaux vous auront parlé de l'esprit cordial et inoffensif qui a présidé à cette réunion : j'ai lieu de croire, — que dis-je! — d'affirmer qu'il n'y a pas un mot de vrai dans ces comptes rendus, et que la réalité est grosse de menaces pour l'ordre européen. Cette soi-disant fête de la fraternité n'aurait été qu'un congrès des ennemis de toute société, et on y aurait débattu les moyens de terroriser les nations paisibles et de bouleverser l'ordre de choses établi sur notre continent. Pour tout dire d'un mot, c'est la révolution prête à se déchaîner.

Que l'Europe se tienne pour avertie!

Maintenant, ai-je besoin de conclure? Après les faits

que je viens de mettre sous vos yeux, la conclusion se tire d'elle-même. Pour moi, il est bien évident que la soi-disant exposition universelle qui s'organise ici n'est qu'un immense guet-apens destiné à attirer le plus de victimes possible. Et, si ce guet-apens n'est pas aujourd'hui dans les intentions mêmes de ceux qui doivent le commettre, tenez pour assuré qu'il est dans la logique des faits à venir et dans la force des choses. Quand le lion voit une proie, il se jette sur elle et la dévore. Lorsque tant d'hommes venus du dehors se trouveront assemblés dans les murs de Paris, nul doute qu'il ne se produise un de ces soulèvements féroces où les Français massacreront en masse les étrangers imprudents, comme ils massacrèrent six mille Italiens dans la journée tristement célèbre des *Vêpres siciliennes*.

De Votre Excellence, monseigneur,

Le serviteur dévoué et très humble,

MICHEL DE KLAPSZKA.

Je remarque que je viens de commettre une légère erreur. Ce ne sont pas les Italiens, mais les Français, qui, dans la journée des *Vêpres siciliennes*, furent tués par surprise, au nombre de six mille. Il n'importe. Si les Français n'avaient été devancés par leurs ennemis, il est visible, pour tout esprit impartial, qu'ils n'auraient pas manqué de commettre ce crime.

M. DE K.

Pour copie conforme :

JULES GUILLEMOT.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élection législative. — Dans le Loiret, M. Lacroix, radical, a été élu député, en remplacement de M. Devade, républicain décédé, par 37 353 voix, contre 29 600 données à M. Dumas, conservateur.

Sénat. — Le 12, suite et fin de la discussion de la loi organique militaire. L'ensemble du projet est adopté par 188 voix contre 88. Sur le rapport de M. Ernest Boulanger, la majorité vote un projet de loi qui règle les conditions auxquels les communes pourront emprunter.

Le 16, première délibération du projet relatif au régime des sucres, précédemment voté par la Chambre. La loi est combattue par MM. Foucher de Careil et Dauphin.

Le 18, vote de projets de loi concernant l'achèvement des travaux du port de la Pallice et l'amélioration de la Garonne maritime. M. de Freycinet, ministre de la guerre, donne lecture du décret qui prononce la clôture de la session parlementaire.

Chambre des députés. — Le 12, dépôt par M. René Lafon d'une proposition de loi portant la suppression immédiate des congrégations religieuses et la séquestration de leurs biens. L'urgence est votée par 264 voix contre 219. Le général Boulanger donne lecture d'une proposition de loi tendant à la dissolution immédiate de la Chambre des députés, contre laquelle il prononce un véritable réquisitoire. Riposte de M. Floquet, président du Conseil; une vive agitation se produit dans la Chambre, pendant que le général Boulanger réplique à son tour. Le président demande la censure contre le général, qui est prononcée; et aussitôt après il donne lecture d'une lettre par laquelle le général Boulanger donne sa démission de député. M. de Mahy réclame la discussion du projet relatif à la défense des ports que la Chambre refuse de commencer.

Le 16, Mgr Freppel dépose une proposition de loi tendant à la répression du duel pour laquelle l'urgence est refusée. Une proposition de M. Bourgeois relative à la revision des lois constitutionnelles est renvoyée à la commission spéciale. Vote de divers crédits supplémentaires. Discussion du projet de loi concernant la défense des ports de Brest, Cherbourg et Toulon, qui est appuyé par l'amiral Krantz, ministre de la marine; malgré l'insistance du rapporteur, M. de Mahy, l'urgence, combattue par MM. Ribot et Rouvier, est repoussée par 341 voix contre 142.

Le 17, question adressée par M. de la Ferrière au ministre des finances à propos de l'admission à la cote officielle des valeurs à lots de l'État du Congo. Vote du projet de loi relatif à la défense des ports; la Chambre décide de passer à une seconde lecture. Vote d'un projet ayant pour but la réorganisation de l'école de service de santé militaire. M. Constans adresse une question au gouvernement à propos de la défense qui a été faite au Cambodge de pratiquer le jeu des Trente-six bêtes. M. Ternisien demande à transformer cette question en interpellation.

Le 18, sur la demande de M. Floquet, l'interpellation de M. Ternisien est renvoyée à la rentrée. Suite de la discussion de la question de M. Constans; M. de la Porte, sous-secrétaire d'État à la marine, justifie la décision qu'il a prise. M. Félix Pyat adresse une question au gouvernement à propos de la saisie de la lettre du comte de Paris, pour demander que les biens des princes soient déclarés biens nationaux. Le président du conseil déclare que le gouvernement saura user du droit d'interdire toute action à l'intérieur à ceux qui sont expulsés du territoire français, et expulser du territoire ceux qui voudraient porter le trouble dans le pays. Clôture de la session

Intérieur. — A l'occasion de la fête nationale, les maires de province qui avaient répondu à l'appel du gouvernement ont été invités à un grand banquet au Champ de Mars, où le Président de la République a prononcé un discours. Ils ont été reçus à l'Hôtel de Ville par le conseil municipal de Paris et le conseil général de la Seine.

Le Président de la République a quitté Paris, pour se rendre à Chambéry et dans le Dauphiné. Il sera accompagné dans son voyage par MM. Floquet, président du Conseil; Lockroy, ministre de l'instruction publique, et Deluns-Montaud, ministre des travaux publics.

Extérieur. — Pendant les six premiers mois de 1888, le commerce extérieur de la France a donné les résultats suivants: importations, 1 996 750 000 francs; exportations 2 516 101 000 fr. Ces chiffres présentent sur ceux de la période correspondante de 1887 une augmentation de 852 000 fr. pour les importations et une diminution de 28 053 000 fr. pour les exportations.

Allemagne. — L'empereur Guillaume II est allé rendre visite au tzar Alexandre. L'entrevue des deux souverains a eu lieu au château de Peterhof.

Faits divers. — A la suite des incidents parlementaires qui ont marqué la séance de la Chambre du 12 juillet, une rencontre à l'épée a eu lieu entre le général Boulanger et M. Floquet, président du Conseil. Le général, qui a été assez grièvement blessé, est actuellement en voie de guérison.

Nécrologie. — Mort de M. Allou, sénateur inamovible, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats; — de M. Bos, inspecteur de l'Académie de Paris; — du sculpteur Antoine Etex; — de M. Dreux, sénateur d'Eure-et-Loir, agronome distingué; — de M. Le Verdier, arbitre au tribunal de commerce de la Seine; — de M. Émile Hennequin, rédacteur au *Temps*; — de M. Zœpfel, ancien conseiller maître à la Cour des comptes; — du général Lecca, président de la Chambre roumaine; — de M. Brand, président de l'État libre d'Orange.

Revue bibliographique

BEAUX-ARTS.

Dans son importante étude sur *Daumier* (Laurens), M. Arsène Alexandre s'est surtout attaché à nous faire connaître l'œuvre véritablement prodigieux de ce maître qui forme un monument exceptionnel dans la production artistique de notre siècle, et comprend environ quatre à cinq mille dessins. Daumier avait débuté par la caricature politique; il avait engagé contre la monarchie de Juillet une guerre à coups d'épingle et d'éclats de rire qu'il poursuivit jusqu'à la révolution de 1848. Mais son esprit fécond et varié avait besoin d'un vaste champ d'action; aussi abordait-il tout à la fois les questions d'actualité, les études de mœurs, les descriptions pittoresques de la vie bourgeoise et de la vie parisienne avec leurs mille incidents drôlatiques. Dans ces genres divers il fut toujours un dessinateur hors ligne, un observateur pénétrant, un satirique mordant et souvent sans pitié. Plus tard il se livra à la peinture, à la sculpture et à l'aquarelle; et là encore il sut être puissant et original. Les dernières années de sa vie furent attristées par la cécité et la pauvreté, et l'infatigable travailleur qui avait toujours pris l'indépendance pour principe et l'honnêteté pour guide, qui avait allié au plus haut degré les qualités d'un grand caricaturiste et d'un artiste sincère, eut la douleur de voir son œuvre entière presque oubliée. Le livre de M. Arsène Alexandre, très méthodiquement conçu et rempli de détails intéressants, est du moins un hommage sincère rendu au talent de ce maître injustement méconnu.

M. Champfleury, poursuivant ses intéressantes recherches sur l'histoire et les manifestations de l'art populaire, nous donne aujourd'hui un *Musée secret de la caricature* (Dentu). Le titre un peu trop général de son travail pourrait induire à penser qu'il a voulu étudier dans son ensemble ce sujet original; il est donc utile de faire remarquer que tel n'est pas le cas. La question pour être utilement traitée exigerait plusieurs volumes; aussi M. Champfleury a-t-il borné ses études à deux pays encore peu connus, la Turquie et le Japon. On est généralement porté à se représenter les Turcs comme un peuple fort grave, et l'on ne se doute guère qu'ils ont le sens du haut comique et de la bouffonnerie; les deux types bouffons que nous présente M. Champfleury donnent un singulier démenti à l'opinion commune. L'un, Nasr-Eddin, est un railleur ingénieux et narquois, tout plein de malice et de bonhomie; l'autre, le mordant Caragueuz, est une sorte de Polichinelle éhonté dont le théâtre lubrique eût peut-être fait rougir Gargantua lui-même. Au Japon, la caricature légère est représentée par Hokou-Saï et Kio-Saï, deux humoristes de talent qui ont su peindre avec une rare originalité les sottises et les ridicules de leur pays. Sans entrer plus avant dans l'analyse d'un livre dont le principal intérêt consiste surtout dans la nouveauté et la variété des détails, nous devons observer que l'auteur a pris soin d'exposer avec une sage réserve les hardiesses satiriques de l'esprit oriental qui souvent choquent plus encore la morale que le bon goût.

DIVERS.

Dans son livre sur *l'Éducation en Angleterre* (Hachette) qui vient fort à propos au moment où la question du surmenage intellectuel est à l'ordre du jour, M. Pierre de Coubertin a résumé ses impressions de voyage à travers les collèges anglais et note la différence qui existe entre notre façon de comprendre les soins à donner à la jeunesse et celle de nos voisins. En France, l'instruction est tout, l'éducation presque rien; on se préoccupe surtout d'instruire les enfants et nullement de les élever : tout paraît sacrifié au développement de l'intelligence. En Angleterre, on obéit à des principes radicalement opposés; on cherche avant tout à former des hommes et des citoyens. Dans les collèges et les universités célèbres que l'auteur a visités, Eton, Harrow, Rugby, Oxford, Cambridge, etc., il a trouvé parfois un enseignement quelque peu gothique, comme les maisons d'école elles-mêmes, mais une éducation parfaitement rationnelle et toute moderne. Aussi est-ce avec juste raison qu'il propose de s'inspirer sur divers points de l'exemple des Anglais pour améliorer notre système d'éducation. Comme tous les hygiénistes, il réclame surtout dans l'intérêt physique et moral de la jeunesse que l'on fasse désormais une large place aux exercices du corps, si fort en honneur dans les écoles anglaises, et si peu cultivés chez nous.

Sous ce titre : l'*Hygiène de l'estomac*, le docteur Monin a fait paraître un guide pratique de l'alimentation que les gens soucieux de leur santé feront bien de lire attentivement, en ce temps de falsifications à outrance et de mixtures équivoques décorées des titres les plus pompeux. Comme le dit Banville, dans la spirituelle préface qu'il a écrite pour ce volume, l'hygiène de l'estomac, c'est aussi l'hygiène de l'esprit et celle de l'âme; elle donne tout à la fois le calme de l'esprit, la clarté de la pensée, le courage et peut être même la vertu. La question traitée par le docteur Monin vaut donc la peine d'être sérieusement étudiée. Il faut bien reconnaître avec lui, que de nos jours l'on mange trop et surtout que l'on mange mal. De là toute une série de sages principes sur le régime nutritif qu'il convient d'adopter, et d'utiles renseignements sur les aliments et les boissons de la vie usuelle, sur leurs propriétés, leur rôle dans l'économie animale et les sophistications dont ils sont l'objet. Les observations et les conseils de l'auteur, présentés sous une forme méthodique et intéressante, constituent un utile travail de vulgarisation qui sera particulièrement apprécié par les gens du monde désireux d'éviter la dyspepsie, affection fort désagréable, bien que l'on assure généralement, en guise de consolation, qu'elle est surtout spéciale aux gens d'esprit.

L'ouvrage que M. Daubrée, de l'Institut, a consacré aux *Régions invisibles du globe et des espaces célestes* (Alcan) a pour objet de mettre à la portée du grand public l'étude du régime des eaux souterraines, de la formation des roches sédimentaires ou cristallisées et des grandes secousses qui modifient fréquemment la structure interne du globe et de prouver l'unité de constitution de l'univers par la comparaison des roches météoriques avec celles de notre terre. Le savant auteur a traité avec précision ces divers problèmes qui se rattachent à la géologie et à la cosmologie; il les a éclaircis tout à la fois à l'aide des notions historiques et des observations scientifiques, et il a réussi à donner une vue d'ensemble très nette et très satisfaisante de ces phénomènes si intéressants et si curieux, sans entrer dans des détails trop techniques qui ne sauraient convenir à un livre de vulgarisation.

Mouvement de la librairie

La librairie Hachette met en vente un nouveau roman de M. Victor Cherbuliez, de l'Académie française, *la Vocation du comte Ghislain,* — et un recueil de nouvelles fort remarquables de notre collaborateur M. George Duruy, intitulé : *Victoire d'âme.*

Elle publie en même temps le tome VI des *Mémoires de Saint-Simon,* nouvelle édition, par M. de Boislisle (collection des *Grands écrivains de la France*); — une étude sur *l'Enseignement secondaire à Troyes, du Moyen âge à la Révolution,* par M. Gustave Carré; — et une traduction d'un roman italien de Salvatore Farina, *l'Écume de la mer,* par S. Blandy (*Bibliothèque des romans étrangers*).

Elle commence la publication en livraisons d'un *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies,* par M. Paul Joanne, avec la collaboration de nombreux savants. Cet ouvrage, qui formera plusieurs volumes de format in-4°, illustrés de nombreuses gravures et plans, sera certainement le monument le plus précis et le plus complet qui ait jamais été élevé à un pays par la science géographique.

La maison Quantin fait paraître un recueil des *Discours politiques et judiciaires, rapports et messages de Jules Grévy,* publiés avec des notices historiques et une introduction, par M. Lucien Delabrousse, — et les *Lettres adressées au baron François Gérard,* par les artistes et les personnages célèbres de son temps, avec quatorze portraits à l'eau-forte, et une notice sur la vie et l'œuvre du célèbre peintre, par le baron Gérard, son neveu.

L'éditeur Armand Colin commence la publication d'une *Histoire de l'enseignement supérieur en France* (1789-1889), par M. Louis Liard, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'instruction publique. Le premier volume comprend *les Universités en 1789,* — et *la Révolution.* Le même éditeur va publier un nouvel ouvrage historique de notre collaborateur M. Ernest Lavisse, intitulé : *Trois empereurs d'Allemagne* (*Guillaume Ier, Frédéric III, Guillaume II*). On retrouvera là les remarquables études sur Frédéric III qui ont paru ici même.

L'éditeur Reinwald a publié une étude sur *l'Agriculture et la science agronomique,* par M. Larbalétrier, qui forme le tome XV de la *Bibliothèque des sciences contemporaines.*

La collection de *l'Inventaire analytique des archives du ministère des Affaires étrangères* (Alcan) s'est accrue de la *Correspondance d'Odet de Selve, ambassadeur en Angleterre* (1546-1549), publiée par M. Germain-Lefèvre Pontalis.

Autres nouveautés du mois :

Histoire. — Biographie. — *La Jeunesse de Calvin,* par Abel Lefranc (Fischbacher); — *Grétry, sa vie et ses œuvres,* par Michel Brenet; — *Journal d'un volontaire de 1791,* par Bonneville de Marsangy (Librairie académique); — *le Prince de Talleyrand et le duc d'Enghien,* par le duc de Broglie (Plon-Nourrit); — *Journal de bord du bailli de Suffren dans l'Inde,* publié par H. Moris, avec préface de l'amiral Jurien de la Gravière; — *1871. Souvenirs révolutionnaires,* par Jean Larocque; — *Vienne sous François-Joseph Ier,* par Kohn-Abrest; — *Madame de Custine,* par A. Bardoux; — *la France et Paris sous le Directoire,* par Albert Babeau; — *la Cour de France et la société au XVIe siècle,* par F. Decrue (Firmin-Didot); — *Procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc,* par Joseph Fabre (Delagrave); — *François-Joseph Ier et son règne,* par A. de Bertha; — *Manuel d'histoire nationale et de géographie,* par Romuald Brunet; — *Histoire de Florence* (de 1434 à 1531), par M. Perrens, de l'Institut; — *le Parlement de Bretagne après la Ligue* (1598-1610), par H. Carré (maison Quantin); — *les Relations de la France et de l'Angleterre après l'attentat d'Orsini,* par E. Weill (Marpon-Flammarion).

Littérature. — *Histoire de la littérature hindoue,* par Jean Lahor (Charpentier); — *les Mille et une nuits du théâtre* (6e série), par Auguste Vitu (Ollendorff); — *l'Art et la poésie chez l'enfant,* par Bernard Perez (Alcan); — *Histoire de la littérature française depuis 1815 jusqu'à nos jours,* par Ch. Gidel; — *Mes souvenirs littéraires,* par Charles Monselet (Librairie illustrée); — *le Théâtre à Paris* (2e série), par Camille Le Senne; — *le Poète Louis Bouilhet,* par H. de la Ville de Mirmont; — *les Vieux auteurs castillans,* par le comte de Puymaigre; — *Fables et contes,* par le comte Léon Tolstoï, traduction Halpérine-Kaminski (Plon-Nourrit); — *Giacomo Leopardi,* par Édouard Rod (Librairie académique).

Poésies. — *Au bord du désert,* par Jean Aicard; — *Du grave au doux, du plaisant au sévère,* par Paul Vulpian (Ollendorff); — *Poèmes lyriques,* par Tola Dorian (Marpon-Flammarion); — *l'Apollonide,* par Leconte de Lisle; — *l'Illusion,* par Jean Lahor; — *Fiction et réalité,* par F. Golschmidt; — *Barbondias,* par le vicomte de Lorgeril (Perrin).

Romans. — *Nadejha Nikolaevna,* de Garchine, traduction Halpérine-Kaminski (Plon-Nourrit); — *les Gâcheurs d'encre,* par Abel Hamel; — *la Part du hasard,* par A. Robida; — *Monsieur le maire,* par A. Germain et A. Maurel; — *Un mariage d'inclination,* par F. du Boisgobey; — *Haines de femmes,* par Henri Conti; — *Contes à la lune,* par Léon Gandillot; — *Folle province,* par François Sauvi (Librairie illustrée); — *l'Amour et la Mort,* par Adolphe Ribaux; — *Ame en peine,* par Jules Case; — *Nu,* par Jacques le Lorrain; — *Ma cousine Pot-au-feu,* par Léon de Tinseau; — *Après le crime,* par Paul Perret; — *Clair de lune,* par Guy de Maupassant (Ollendorff); — *Yeux de velours,* par Alexis Bouvier (Marpon-Flammarion).

Divers. — *L'Allemagne chez elle et au dehors,* par Paul Melan; — *la Grande bleue,* par René Maizeroy (Plon-Nourrit); — *Bob au Salon,* par Gyp; — *Récits américains,* par Th. Bentzon; — *la Brune et la Blonde,* par Richard O'Monroy; — *Mémoires de M***, juge d'instruction;* — *la Mère nom de Dieu,* par Eugène Murer; — *Causes célèbres d'Angleterre,* par Léonce Grasilier; — *l'Agiotage sous la troisième République,* par A. Chirac; — *la Suisse inconnue,* par Victor Tissot; — *Propos d'un boulevardier,* par Pierre Véron (Dentu); — *Sommes-nous en république?* par Louis de Belleval; — *la Vie galante,* par Pierre Véron, illustrations de Draner (Librairie moderne); — *Plaies d'Égypte,* par Eugène Chesnel (Marpon-Flammarion); — *les Manuscrits de Léonard de Vinci* (3e volume), par M. Charles Ravaisson-Mollien (maison Quantin); — *la Critique scientifique,* par Émile Hennequin; — *le Livre de la vieillesse,* par Antonin Rondelet (Librairie académique Perrin); — *la Correctionnelle pour rire,* par Ch. d'Arcis; — *l'Amour et les femmes,* par Jean Malic; — *Joyeux devis,* par Armand Sylvestre; — *le Monde des courses,* par F. Laffon; — *le Monde des pêcheurs,* par le même (Librairie illustrée); — *Comédies de paravent,* par Henry Gréville (Plon-Nourrit).

Emile Raunié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11209)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 4. (25e ANNÉE.) — 28 JUILLET 1888.

LA SÉCULARISATION DE L'ÉTAT

Dans la république des États-Unis de l'Amérique du Nord

Les États-Unis de l'Amérique ont célébré, l'année dernière, le centenaire de leur constitution ; ils l'ont fait dans la paix publique la plus parfaite, en constatant que toutes les aspirations des pères de leur république ont été réalisées et même dépassées, et qu'après les terribles épisodes de la guerre de sécession elle a repris le cours de ses incessants progrès dans l'ordre matériel comme dans l'ordre social. Notre jubilé de 1789 ne nous donnera pas une satisfaction aussi complète, même après que nous aurons échappé — ce dont nous ne doutons pas — à la banqueroute frauduleuse dont nous aura menacé un moment un césarisme en sous-ordre. C'est qu'aussi nos difficultés sur notre vieux continent ont été autrement grandes. Une glorieuse histoire ne lègue pas seulement ses grands souvenirs, mais encore des partis hostiles qui ne savent pas renoncer aux traditions du passé. En outre, la France de la Révolution a eu devant elle une Europe coalisée qui a surexcité ses colères en accroissant ses périls. Enfin, comme le disait Tocqueville, elle a fait de cette Révolution même une sorte de religion des droits de l'homme, dans laquelle elle a porté non seulement les ardeurs d'un apostolat politique, mais encore l'absolu d'un principe incapable de transiger. C'est ce qui l'a amené à ne pas tenir compte des précédents, des faits préexistants dans leur complexité, et de procéder, dès le début, par ce qu'on peut appeler la politique de table rase, qui cherche à refaire un pays sur un type abstrait. C'est bien là qu'est la principale différence entre la Révolution française et celle des États-Unis, qui a su assurer le triomphe du principe et du droit nouveau en en tempérant l'application de façon à ménager le passé dans ses légitimes survivances au sein d'une société donnée. Elle n'a pas construit dans les airs la république de Platon pour l'apporter toute faite à une nation qui, ne datant pas d'hier, a ses traditions de toute nature. Elle l'a implantée, peu à peu, dans son sol formé d'alluvions successives, et l'y a ainsi acclimatée. Cela était, j'en conviens, infiniment plus facile quand on avait l'Atlantique entre soi et le vieux continent européen. Mais c'est à cette condition seulement que la rénovation sociale a été capable de s'y maintenir sans difficulté et, après avoir consolidé ses assises, de prendre un développement plus large que celui qu'avaient improvisé les fils de la philosophie du XVIIIe siècle. Là est la supériorité de l'œuvre politique des États-Unis, et non pas dans leur constitution spéciale, qui ne convient qu'à eux, précisément parce qu'elle est adaptée à leur situation. Pour la réaliser avec quelque chance de succès, il faut les conditions sociales d'un pays fractionné, comme les États-Unis et la Suisse, en États ou cantons multiples possédant une indépendance relative. L'importation telle quelle de cette constitution, qu'on nous conseille parfois, ne serait qu'une misérable parodie en France et se réduirait, en définitive, à un césarisme plébiscitaire.

Nous sommes de plus en plus convaincu que le parlementarisme peut seul nous conserver les libertés publiques, précisément parce qu'il n'est pas une création préconçue, purement logique, de l'esprit et qu'il

apporte des freins salutaires à l'impatience de la souveraineté nationale. De ce qu'il est momentanément détraqué en fait, on ne peut rien conclure contre lui. Le régime de la Chambre unique n'aboutit à d'autre résultat que le despotisme collectif ou personnel. Bien loin de l'introniser dans l'organisation du gouvernement, il faut tendre à faire disparaître tout ce qui pourrait ressembler à une telle politique dans son fonctionnement journalier. Il faut savoir proportionner l'application des principes de notre constitution politique et sociale à l'état vrai du pays, de telle sorte que, tout en les maintenant, on ne les rende pas intolérables, — ce qui ne manque pas d'arriver quand on les réalise sans aucun tempérament.

Cela est surtout vrai quand ces principes touchent à la religion, qui, pour l'honneur de la nature humaine, soulève et passionne l'opinion plus qu'aucune autre force morale.

Certes, les ménagements ne doivent pas aller jusqu'à affaiblir en quoi que ce soit le principe essentiel de la société moderne, qui est la sécularisation de l'État, seule garantie de la liberté de conscience; mais l'exemple des États-Unis nous montrera qu'ils ont su le sauvegarder jusque dans ses applications les plus hardies, sans froisser aucune croyance.

Une publication remarquable sur cet important sujet, due à M. Schaff, professeur éminent au séminaire théologique de New-York et écrivain très distingué, nous permet, grâce à une documentation fort riche, de nous rendre un compte exact de la manière dont la sécularisation de l'État est pratiquée dans l'Amérique du Nord (1). Ce beau travail avait été demandé à l'auteur précisément à l'occasion de la célébration du jubilé de la fondation de la république des États-Unis, pour mettre en pleine lumière ce grand côté de leur révolution de 1787. Il y a, croyons-nous, un réel intérêt à présenter un rapide aperçu de la politique religieuse des États-Unis. Le contraste avec celle qui fut trop souvent la nôtre contient à lui seul un salutaire enseignement.

I.

On sait que la séparation de l'Église et de l'État, impliquant l'abolition de tout budget des cultes, est le régime universellement adopté par tous les États de la république de l'Amérique du Nord. Elle n'a pas été décrétée en une seule fois par les constituants de 1787, mais progressivement par les divers États, chacun à sa date et à sa convenance. Le premier État qui l'ait acceptée est celui de la Virginie sous l'inspiration de Jefferson et avec ce considérant admirable répondant à toutes les craintes qu'un changement de régime pouvait inspirer sur le maintien de la religion elle-même : *Attendu que la vérité est grande et forte et qu'elle doit prévaloir.* C'est en 1785, deux ans avant l'élaboration de la constitution fédérale des États-Unis, que la Virginie prit cette détermination si hardie. Les autres États suivirent son exemple à l'exception de ceux de la Nouvelle-Angleterre, car ce ne fut qu'en 1833 que le Massachusetts abolit toute taxe obligatoire et laissa à chaque Église le soin de pourvoir comme elle l'entendait à ses propres besoins. Cette lenteur dans la réalisation d'une si grande réforme prouve à elle seule à quel point les États-Unis se sont gardés des précipitations d'un radicalisme abstrait et autoritaire dans cet ordre de questions comme dans les autres. Nous n'insistons pas sur cette réforme qui n'a jamais cessé de nous apparaître, ainsi qu'à Tocqueville et à Laboulaye, comme la conséquence logique et la seule consécration suffisante de la sécularisation de l'État. Nous avons deux raisons pour n'y pas insister. Tout d'abord, rien ne nous paraîtrait plus inopportun que de la précipiter dans la crise que traverse actuellement la république. Il y a une véritable insanité à la réclamer sans transition, sans compensation équitable, par un simple vote de suppression du budget des cultes, comme l'extrême gauche ose chaque année le demander à la Chambre des députés. En outre, et par ce seul fait, l'esprit dans lequel elle est réclamée est ce qu'on peut imaginer de plus contraire à la vraie sécularisation de l'État, puisque ses promoteurs les plus ardents déclarent ouvertement qu'ils en veulent faire une arme de guerre contre la religion elle-même et expriment sans détour l'intention d'ôter d'avance à celle-ci le recours au droit commun en limitant abusivement la liberté d'association. La séparation de l'Église et de l'État n'est qu'un leurre et une duperie quand les pouvoirs politiques cherchent à satisfaire par ce moyen leurs passions antireligieuses, elle n'est un bien que quand la législation y voit avant tout la consécration d'une grande liberté et une marque de respect envers la religion. C'est dans cet esprit qu'elle a été décrétée aux États-Unis, et voilà pourquoi elle y a donné la paix religieuse.

Ce que nous désirons surtout relever dans la législation des États de l'Amérique du Nord dans les questions religieuses, c'est tout ensemble son libéralisme absolu et ses ménagements pour les sentiments d'un peuple en immense majorité chrétien. La grande charte constitutionnelle des États-Unis élaborée à Philadelphie, du mois de mai au mois de septembre 1787, par les représentants des treize premiers États fédérés où siégeaient des hommes comme Hamilton, Morris, Franklin, a fait une place d'honneur aux articles qui concernent la liberté de conscience. Le premier de ces articles (article VI) porte « qu'aucun serment religieux ne sera demandé pour l'admission à quelque office public que ce soit ». Les

(1) *Church and State in the United States or the American idea of religious liberty and its practical effects with official documents.* New-York, 1888.

États-Unis devançaient ainsi de près d'un demi-siècle l'Angleterre.

Le premier amendement fait un peu plus tard à la Constitution avait une bien autre importance. Il était ainsi conçu : « Le congrès s'interdit de voter aucune loi concernant l'établissement d'une religion ou son libre exercice. » Plût aux cieux que notre grande Constituante eût pris une résolution pareille! Elle eût évité la faute capitale qui amena après elle les plus dangereuses complications et les plus fatales luttes au dedans et au dehors, elle n'eût jamais sanctionné cette malheureuse et absurde constitution civile du clergé qu'elle crut compléter par le serment imposé aux prêtres; elle n'aurait pas inauguré une guerre à outrance entre la France nouvelle et l'ancienne, soutenue cette fois par l'Europe monarchique, dont les calculs intéressés ont été si admirablement mis en lumière par le beau livre de M. Sorel sur *l'Europe et la Révolution*.

Certes, il n'était pas possible de mettre plus de précision dans la proclamation et la consécration de la pleine liberté de conscience que par ce premier amendement de la Constitution américaine; il dépassait beaucoup en netteté et en largeur l'article de notre Déclaration des droits sur le même sujet, dans la Constitution de 1791.

Ce qu'on ne saurait trop admirer dans les fondateurs de la république de l'Amérique du Nord, c'est qu'en maintenant scrupuleusement ce grand principe de la pleine liberté religieuse, ils n'en montrèrent pas moins le plus grand respect pour les croyances religieuses de leur nation, et ils surent, en leur refusant tout privilège, reconnaître leur influence et y chercher un point d'appui sans opposer jamais le moindre obstacle à la libre manifestation et à la libre pratique des opinions les plus diverses. Il faut reconnaître que la forme qu'avait revêtue la religion aux États-Unis facilitait singulièrement cet accord. Les fondateurs du nouveau régime ne rencontraient pas devant eux une puissante hiérarchie avec laquelle il avait fallu lutter sans trêve pour lui arracher la simple tolérance. Il n'y avait pas une révocation de l'édit de Nantes entre eux et une Église dominante, grande par tout un passé de gloire, mais habituée à imposer au pays le joug de ses doctrines.

Les États-Unis n'avaient connu la religion que sous la forme de l'individualisme protestant, fractionné en dénominations diverses obligées de se tolérer et de se respecter mutuellement. Ils ne pouvaient oublier que les pères de la république étaient en définitive ces pèlerins embarqués le 22 juillet 1620 sur le petit navire *May Flower*, parce qu'il leur semblait, comme l'avait dit Milton, « que rien ne pouvait les défendre de la fureur des évêques que le vaste Océan et les solitudes sauvages de l'Amérique ». Ils y avaient apporté la liberté religieuse qui s'y était promptement développée avec toutes ses conséquences, si bien que l'État, au lieu de se trouver en lutte avec une Église unique et oppressive, armée en guerre contre lui, se voyait en face d'Églises diverses et nombreuses, qui l'appuyaient moralement, au lieu de lui résister. Cette diversité, qui ne portait que sur les parties secondaires de la religion, n'empêchait point l'unité fondamentale de la foi chrétienne de se dégager et de s'affirmer. Cette foi avait même trouvé un stimulant efficace dans la coexistence de ces diverses Églises qui ne possédaient d'autre vitalité que celle qu'elles tiraient d'elles-mêmes et que le régime de la pleine séparation du spirituel et du temporel allait porter au plus degré. Voilà comment il se fait qu'en 1787 le peuple le plus tolérant et le plus libre fut aussi le plus chrétien et que ses législateurs, tout en consacrant la liberté de conscience la plus absolue, se crurent obligés pour l'instant de tenir le plus grand compte de cette foi religieuse.

Rien n'est plus remarquable que la manière dont les fondateurs de la république de l'Amérique du Nord reconnaissaient hautement que la foi chrétienne, prise dans sa plus large acception en dehors de tout particularisme confessionnel, était à la base même de cette république, et agissaient en conséquence.

L'un des hommes d'État les plus éminents des États-Unis, Daniel Webster, a mis en pleine lumière, avec une haute éloquence, le lien tout moral qui existe entre la république américaine et la foi chrétienne. « Rien n'apparaît avec plus de certitude, disait-il en février 1844, devant la cour suprême de Washington, que le principe général du christianisme fait partie de la loi du pays. C'était le cas des puritains de la nouvelle Angleterre, des épiscopaux du sud, des quakers de la Pensylvanie, des baptistes, des disciples de Whitefield et de Wesley, comme des presbytériens. Ce fut leur conviction à tous. Partout où le sentiment religieux domine l'âme de l'homme, il inspire la loi. Tout le proclame dans ce pays. La monumentale cathédrale des catholiques, l'église des épiscopaux avec ses flèches élancées, la maison de prières dénudée des quakers, la chapelle faite de bambous des pionniers du désert, chaque pierre de nos cimetières avec son épitaphe, la mort comme la vie, attestent cette vérité; elle se lève de la tombe des générations qui nous ont précédés. Tout proclame sur cette terre que le christianisme, le christianisme général, tolérant, indépendant des sectes et des partis, qui n'a connu ni bûcher ni prison, est la loi du pays. »

Partant de la reconnaissance d'un fait si incontestable, la plus haute magistrature du pays n'éprouve aucun scrupule dans les grandes crises de la vie nationale à faire appel à ce christianisme tout général et tolérant, selon l'expression de Webster. Dans la proclamation par laquelle il inaugurait sa présidence qui coïncidait avec la mise en œuvre de la constitution de la république, Washington s'exprimait ainsi : « Je regarderais comme une suprême inconvenance, dans ce

premier acte officiel de la république, de ne pas faire monter une fervente prière vers le Dieu tout-puissant qui gouverne l'univers, préside au gouvernement des nations et qui supplée seul à la faiblesse humaine. Je lui demande de consacrer par sa bénédiction la liberté et le bonheur de ce peuple des États-Unis. En parlant ainsi, je crois exprimer aussi bien vos sentiments que les miens. Nul peuple ne peut mieux que le nôtre reconnaître la main invisible qui dirige les choses humaines, car elle nous a conduits pas à pas à notre indépendance nationale. Souvenons-nous que la bénédiction du ciel ne saurait reposer sur une nation qui viole les règles éternelles des droits qui nous viennent de lui. » De telles déclarations n'étonnaient pas un pays qui avait vu Franklin, ce libre esprit, invoquer le nom divin en pleine réunion du congrès constituant.

Plus de soixante ans après Washington, un autre président de la grande république exprimait des sentiments analogues dans un de ses derniers discours au moment le plus critique de la guerre de sécession. « Le Tout-Puissant, disait-il, a ses desseins à lui, dans cette terrible guerre. Toute offense à la justice amène le malheur. L'esclavage a été une de ces offenses que notre patrie doit payer. Cette formidable guerre est l'expiation de ce crime national. Supplions Dieu qu'elle prenne fin. Mais s'il veut qu'elle dure jusqu'à ce que chaque goutte de sang des noirs soit payée par une goutte de sang des blancs, inclinons-nous devant le jugement du Seigneur, car il est juste! Écartons toute haine, usons de charité envers tous, et confiants dans le droit tel que Dieu nous l'a révélé, achevons l'œuvre que nous avons commencée pour bander ensuite les plaies de la nation, pour recueillir les veuves et les orphelins de ses défenseurs et assurer la paix au dedans et au dehors. » Quelques jours après, Livingstone mourait assassiné; mais la grande pensée qu'il venait d'exprimer lui survivait, car elle demeurait l'inspiration première de la vie nationale. On ne saurait mieux caractériser cette action puissante de la religion sur cette vie nationale aux États-Unis que ne l'a fait Tocqueville dans son beau livre sur la *Démocratie en Amérique* : « La religion, dit-il, n'y prend pas une part directe au gouvernement social ; mais elle peut être néanmoins considérée comme la plus importante des institutions politiques, car si elle ne demande aucun sacrifice à la liberté, elle facilite l'usage des institutions libres. Je suis certain que les Américains regardent la religion comme indispensable au maintien des institutions républicaines. Cette opinion n'appartient pas à une classe particulière de citoyens et d'un parti, mais à la nation tout entière et à toutes les classes de la société. »

Nous ne voulons point faire le roman de la société américaine. Nous savons très bien que le mal comme le bien y prend des proportions extraordinaires, ainsi qu'on peut l'attendre d'une race jeune, ardente, en pleine évolution, en pleine conquête de tout un continent. Il n'en demeure pas moins que le grand frein pour elle dans le domaine moral est la prédominance de ce christianisme si large et tolérant. Ses libertés n'ont pas de meilleures garanties, ses institutions n'ont pas de base plus solide, si bien que la religion n'est nulle part plus nationale que dans la démocratie où elle a complètement renoncé aux subsides et à l'appui de l'État.

II.

Après avoir constaté cette union toute morale, dans la liberté, non pas des églises particulières, mais de la foi chrétienne dans sa plus grande généralité avec l'État ou plutôt avec la démocratie de l'Amérique du Nord, il faudrait en suivre l'influence dans le détail sur l'organisation politique et la législation. Nous convenons que sur plus d'un point spécial nous ne saurions proposer l'exemple des États-Unis. Ce qui est possible sans péril pour la liberté de conscience au sein d'une nation qui a rompu tout lien officiel entre l'Église et l'État et dont l'on peut dire que la liberté de conscience coule avec le sang de ses veines, présenterait de graves inconvénients dans un pays où l'intolérance religieuse est d'hier et n'est que trop souvent remplacée par l'intolérance irréligieuse. C'est ainsi que nous ne saurions admettre à aucun degré les lois contre le blasphème rendues dans certains États en se fondant sur ce que l'offense directe et injurieuse envers la foi religieuse prise en soi est une atteinte portée à la conscience nationale. Décidément c'est trop : ailleurs la liberté même de la pensée, de la discussion philosophique se trouverait atteinte par une telle législation. Il n'est pas permis d'être moins libéral que M. de Serres qui ne voulait pas faire un délit de presse de l'offense à la morale religieuse. Nous n'en approuvons pas moins l'interdiction de la polygamie votée par le congrès de 1882 contre les Mormons. Ceux-ci ne pouvaient jouir de l'immunité qu'on ne saurait raisonnablement refuser aux Orientaux et aux Musulmans. La monogamie appartient au droit commun d'un État moderne.

Considérons maintenant de quelle façon précise sont organisées les relations de l'État avec la foi religieuse. Tout d'abord le serment est maintenu devant la justice du pays, il est prêté sur la Bible sous la réserve que ceux à qui leurs convictions ne permettent pas de se conformer à cette pratique peuvent se contenter d'une simple affirmation. Le président des États-Unis n'hésite jamais à invoquer le nom de Dieu dans ses proclamations, mais il le fait en termes généraux qui ne sauraient heurter aucune conviction. Il décrète des jours de prières publiques ou de jeûne dans les grandes circonstances de la vie nationale, mais leur célébration est absolument laissée à la liberté de chacun; nul fonctionnaire n'y est astreint. C'est la conséquence natu-

relle de l'absence de toute Église officielle. Chacune des deux Chambres du Congrès a son chapelain choisi indifféremment dans les diverses Églises, chaque séance s'ouvre par la prière, y assiste qui veut. Des chapelains sont désignés pour les écoles militaires ou maritimes et pour chaque corps d'armée. Des mesures sont prises pour que la célébration du culte n'y soit jamais entravée. Les mêmes institutions se retrouvent dans les États particuliers. Le Congrès a favorisé par des votes formels la publication de nouvelles versions des Saintes Écritures. Les propriétés des Églises jouissent d'une immunité complète en ce qui concerne les taxes. Cette exemption soulève de légitimes protestations et est destinée à disparaître. Le gouvernement des États-Unis témoigne de toutes les manières son respect pour le repos du dimanche. La vie publique est suspendue d'office ce jour-là; il ne compte pas dans les délais réglementaires pour la promulgation des lois. Le président n'est jamais installé dans sa charge un dimanche. Si la grande fête nationale du 4 juillet coïncide avec le jour férié, elle est ajournée au lundi. Dans plusieurs États le repos dominical est protégé par des lois formelles, sans que jamais l'observance en soit commandée à un degré quelconque; ce qui est seulement interdit, c'est la violation publique, flagrante de ce jour du dimanche. La cour suprême de l'État de New-York a déclaré, dans un arrêt du 4 février 1816, que le dimanche est une institution civile et politique dont la violation serait fâcheuse à tous les points de vue. Le code pénal de New-York interdit tout travail le dimanche, sauf les services de nécessité ou de charité, tout négoce comme aussi tous les divertissements publics. Cette législation draconienne soulève des objections qui en feront fléchir sans doute la rigueur excessive, mais on ne peut méconnaître qu'elle ne soit au profit des classes laborieuses.

Nulle part la sécularisation n'est plus difficile à réaliser que dans les écoles publiques. La république des États-Unis impose avec raison une taxe générale pour les soutenir et les multiplier, ne se résignant pas à les abandonner comme les églises aux dons individuels. On peut résumer la situation des écoles publiques de l'Amérique du Nord en constatant qu'elles ne sont à aucun degré confessionnelles, tout en faisant une part à la foi religieuse dans ce qu'elle a de plus universel. Ici l'État ne donne aucune prescription formelle, il permet la lecture de la Bible, le chant d'un hymne et la récitation de la prière dominicale. Les quatre cinquièmes des écoles américaines usent de cette autorisation; quelques écoles seulement excluent la lecture de la Bible. Toutes les difficultés que peuvent soulever les différences confessionnelles seraient levées si le local de l'école était accordé à certaine heure déterminée aux pasteurs ou curés des églises auxquelles appartiennent les enfants. Cette innovation si raisonnable est réclamée de certains côtés et ne paraît pas devoir déplaire aux catholiques modérés. Quant à la question de la participation du clergé au service militaire, elle ne se pose pas aux États-Unis, sauf pour les aumôniers qui se recrutent largement par le dévouement individuel.

III.

Nous l'avons dit déjà, il ne peut entrer dans l'esprit d'aucun homme politique sensé de vouloir introduire sans modification dans la démocratie française une pareille organisation des relations de l'Église et de l'État. La condition indispensable pour qu'elle ne portât aucune atteinte réelle à la neutralité du pouvoir civil serait que la séparation du temporel et du spirituel eût été effectuée comme dans l'Amérique du Nord. C'est surtout quand il s'agit des institutions publiques d'un pays étranger qu'une traduction littérale serait absurde et funeste. Ce serait bien le cas de dire : *Traduttore traditore*. Mais sous la lettre il y a l'esprit de tolérance réelle, tenant compte de l'état des esprits. Nous sommes convaincu que nos laïcisations précipitées ont été trop souvent à cet égard des imprudences périlleuses, qu'il était possible de sauvegarder la laïcité de l'État sans heurter à ce point le sentiment religieux dans les services hospitaliers comme dans l'instruction primaire. Autant il était juste et équitable de faire disparaître tout règlement injurieux pour les enterrements civils, autant il était absurde et malséant d'abattre la croix sur la porte de nos cimetières. Nous citons cet exemple parce qu'il est caractéristique de la politique municipale dans plusieurs de nos grandes villes. Ces exécutions sont certainement pour beaucoup dans le résultat, déplorable à tant d égards, des dernières élections générales. Il est inutile d'insister sur le danger que pourrait nous faire courir la persévérance dans de tels errements. Voilà pourquoi nous croyons utile de mettre sous les yeux de la démocratie française la politique religieuse de la grande démocratie des États-Unis, si respectueuse de la liberté des consciences, sans se croire obligée de froisser inutilement les croyances et les sentiments d'une portion considérable de la nation.

E. de Pressensé.

L'OISEAU BLEU

Conte

Il était une fois au fond d'un bois merveilleux un pauvre petit oiseau, un oiseau bleu, que, tout enfantelet, son plumage bizarre rendit le désespoir de sa famille et la risée de ses camarades plus heureux.

Bleu! bleu! un oiseau bleu! Dans le monde aérien avait-on jamais vu monstruosité pareille! Pouvait-on se permettre de venir au monde tout habillé de bleu! Rouge! bien. Un plumage rouge était bien porté. C'était signe de joie et de prospérités sans nombre. Le rouge dans l'ardeur des chaudes journées reluisait au soleil avec un éclat triomphant et semblait crier à tout venant l'extraordinaire mérite de l'oiseau qui en était paré. Le gris encore était une belle couleur. Le gris est en faveur. Le gris a des chatoiements délicats et prête à celui qui en est habillé un relief enviable. Le noir, comme tout le monde sait, est par excellence la couleur distinguée. C'est une teinte chère à tous les oiseaux sérieux. Le blanc prouve une belle âme. Le vert même n'a rien de choquant à l'œil et peut s'harmoniser agréablement avec l'épanouissement des feuilles au printemps, avec la fête verdoyante des bois. Il n'est pas jusqu'au jaune qui ne puisse passer pour une couleur louable. Mais bleu! Oh! mon Dieu!... Si encore ce bleu était semé de taches blanches ou noires, ombré de reflets variés qui en adouciraient la sottise et la crudité; si ce bleu était moucheté, bruni, argenté, doré, irisé! Mais tout bleu! bêtement, salement bleu! Le bleu! la couleur du temps, du ciel, de l'azur infini!... Pouah! avait-on jamais vu pareille abomination! Avec un plumage bleu, évidemment, on ne pouvait pas être un honnête oiseau comme les autres. Et tandis que sous un rayon de soleil les autres oisillons du même âge s'en allaient gaiement par le bois courir et voleter, se houspillant à coups de bec et s'ébattant à grand bruit d'ailes, le pauvre oiseau bleu, dédaigné, repoussé, restait mélancoliquement dans un coin de son arbre à gémir sur sa destinée.

Et resté seul, rêveur et désolé, il écoutait autour de lui, doucement, sous la brise qui les frôlait, les branches, les ruisseaux, les fleurs se parler et se murmurer d'étranges et douces histoires dans un langage mystérieux. Et les ruisseaux, les branches et les fleurs, en le berçant de leurs murmures, sans dédain pour le pauvre oiseau, n'eurent bientôt pour lui plus de secrets. Le voyant seul et délaissé, ils en eurent pitié; et, l'adoptant pour frère, ils lui apprirent les ineffables chansons d'amour, les modulations étranges et vagues, tous ces secrets mélodieux qu'aux journées de printemps ils envoyaient de tous côtés flotter dans l'air et qui, enlaçant les âmes de tendresses infinies, répandent par toute la terre un amoureux enchantement.

A pareille école, le pauvre oiseau ne tarda pas à devenir habile; et, déjà sûr de ses forces, il s'essayait à trouver de lui-même des mélodies suaves et pleines de charme, qu'applaudissaient à l'envi les papillons du voisinage.

Mais quand, sortant de son isolement, il voulut redire parmi les ébats des autres oiseaux ces belles chansons applaudies, en entendant ces airs bizarres qui détonnaient dans le concert des nids, ses parents ennuyés le firent taire; les vieilles gens hochèrent la tête, et les plus jeunes, riant à bec déployé, l'accablèrent de railleries.

Quand l'âge vint et que ses ailes furent suffisamment poussées, sa mère, l'invitant à sortir du nid paternel, lui demanda ce qu'il voulait faire. Car, disait-elle, il était temps pour lui de songer à s'établir, à se bâtir une demeure; il lui fallait enfin s'employer à quelque chose de sérieux qui le fît vivre décemment et lui permît d'avoir un nid comme les autres. Faire comme les autres, tout est là en cette vie. Parmi ses frères les oiseaux, les uns avaient appris à saisir au vol insectes et moucherons, les autres attrapaient les poissons à fleur d'eau; ceux-ci avec leur queue et leurs pattes gâchaient l'argile à merveille et savaient préparer de solides abris; ceux-là excellaient à se battre et, intrépides sous les coups de bec, ravissaient aux espèces plus faibles la proie laborieusement conquise ou le nid patiemment confectionné. Tous enfin dans leur monde arrivaient à une position honorable, s'occupaient à quelque métier utile ou considéré. Mais lui, que savait-il? Que pouvait-il?

— Je sais chanter, répondit le petit oiseau bleu; je veux chanter.

La pauvre mère, un peu effrayée par un métier dont elle ne voyait pas bien clairement les ressources positives, alla en sautillant de branche en branche trouver de nid en nid ses belles amies et ses voisines. Et en gazouillant elle leur racontait la conversation qu'elle venait d'avoir avec son enfant, l'oiseau bleu, et elle leur demandait ce qu'on pouvait bien espérer gagner à chanter.

Mais elle n'avait pas achevé de parler, que les bonnes commères à l'envi, en se tenant les côtes, faisaient de grands éclats de rire.

— Chanter! Ah! mon Dieu! le pauvre sire! Mais le malheureux enfant n'arrivera jamais à pouvoir seulement se bâtir un nid. Encore s'il chantait comme tout le monde! Mais ce qu'il chante est si drôle! Ah! notre sœur, comment vous, une personne si sage, pouvez-vous venir nous conter sérieusement de pareilles sornettes? Chanter! Autant vaudrait dépenser son temps à pourchasser les nuages qui passent!

Et la pauvre mère, déconcertée par leurs railleries, rentra penaude dans son nid, indignée contre son fils de la confusion que lui avaient value ses projets saugrenus et tout enragée contre ce sot métier qui déconsidérait son enfant.

Cependant le petit oiseau bleu, abandonnant le nid paternel comme il sied à un certain âge, essaya tant bien que mal de s'en préparer un dans le voisinage, et, selon l'usage reçu dans le monde des oiseaux, il voulut se chercher une compagne.

Il avisa une oiselle gentille et mignonnette, que, sur

le bord d'un ruisselet, au loin, dans une touffe d'aubépines en fleurs, il voyait se lustrer les plumes au soleil en se souriant agréablement. Qu'elle était charmante ainsi, la mignonnette! Qu'elle était belle! Le petit cœur de notre pauvre oiseau du coup s'enflamma.

En l'honneur de la gentille oiselle, notre oiseau bleu déploya toutes les magnificences de son chant et fit cascader dans les airs des roulades de notes avec ardeur. Il vit l'oiselle au loin qui semblait l'approuver reconnaissante; et s'enhardissant, dans son langage harmonieux, il lui fit comprendre le doux espoir dont se flattait son petit cœur d'oiseau. Puis, minaudant du bec et des pattes, comme il l'avait vu faire à d'autres, il s'approcha en voletant de la bien-aimée. Mais elle n'eut pas plus tôt aperçu distinctement le bleu plumage de son amoureux, que la donzelle, prise d'un fou rire, prestement s'envola, et à tire d'aile alla plus loin, dans un groupe d'oiseaux plus décemment vêtus, rire, rire, et railler, et huer l'audace de cet oiseau inconvenant.

Le pauvre petit oiseau bleu se retira, plaintif, navré, le cœur brisé. Longtemps, sur l'arbre qui lui servait d'asile, désespéré il se lamenta; et il entendait au loin, dans le groupe d'oiseaux en gaieté, sa demoiselle bien-aimée qui se gaussait de lui aimablement et les faisait tous rire aux éclats du comique récit de ses malheureuses amours.

Lui, tristement se plaignait pendant ce temps, sans pouvoir vaincre sa douleur, et pleurait, et se désolait. Mais un vieux chêne que respectaient les autres arbres, un arbre d'expérience, qui l'entendit, se prit de compassion pour le pauvre oiseau, et l'endormant au murmure de ses branches, lui montra en rêve dans le bleu du ciel, tout là-haut, au fond des profondeurs infinies, les joies sereines et inconnues du vulgaire qui devaient être le partage, un jour, des infortunés oiseaux bleus.

Et l'oiseau bleu, se réveillant, renonça dès lors à toutes ces ivresses banales où se ruait la foule des oiseaux; et, les yeux fixés sur le ciel, il se promit de n'aimer plus à l'avenir que le bleu idéal, le bleu céleste, le bleu profond et immaculé de l'infini azur.

Il se percha, loin des siens, à l'écart, dans les branches touffues du vieux chêne, qui lui prêta complaisamment ses ombrages. Et là, sans se laisser distraire ni décourager, s'enivrant de la musique et des senteurs printanières, de jour et de nuit il chantait.

Et au bruit mélodieux de ses chansons, le ruisseau égayé, en glissant sur son lit de sable argenté et de mousses verdoyantes, faisait tinter plus clair son eau plus limpide; la verdure s'animait de plus vives couleurs; les fleurs plus vermeilles, en balançant vers lui leurs calices odorants, exhalaient dans les airs embaumés des soupirs plus ardents, des senteurs plus enivrantes; les papillons, par milliers, en radieux essaims, venaient tourbillonner sous l'arbre où il s'était posé; les libellules aux vols diaphanes, aux corsages de moire ou d'azur, allumaient dans les rayons de soleil leurs teintes dorées, leurs prismes merveilleux, leurs diamants aux mille facettes; et toute la nature autour de lui, ne sachant comment lui témoigner sa reconnaissance, se répandait en amoureux remerciements.

En vain, de leurs méchantes railleries, quelques oiseaux le poursuivaient encore jusqu'au fond de sa solitude. Il oubliait leurs rires et leur méchanceté dans l'ivresse de ses chansons.

D'ailleurs la nature empressée pourvoyait à ses besoins. Pour lui, au cœur des épis, plus savoureuses mûrissaient les graines; les ronces et les épines, s'adoucissant au bruit de ses chants, d'elles-mêmes tendaient vers sa faim leurs rouges cenelles et leurs baies succulentes; et, pour parfumer ses banquets, les fleurs en secret au fond de leurs calices réservaient toujours à l'oiseau chéri quelques gouttes sucrées du plus pur de leur sang.

Bienheureuses encore celles qu'il visitait, et où il venait s'abreuver. Elles en avaient du bonheur et de l'orgueil pour toute leur journée! Elles faisaient envie à la forêt tout entière!

Ainsi pour notre solitaire passa l'été, plus court qu'une journée d'automne, dans un perpétuel enchantement.

Mais bientôt les feuilles jaunirent, les fleurs s'étiolèrent tour à tour et dépérirent, les arbres se dépouillèrent, les papillons disparurent, le soleil se voila sous les nuages; et, l'orage troublant leurs eaux, les ruisseaux, en roulant leurs ondes entrecoupées de sanglots, exhalaient des bruits sourds comme une interminable plainte.

Seul sur son arbre défeuillé, le pauvre oiseau, égrenant au vent ses chansons attristées, grelottait sous la pluie.

En vain les ronces attentives prenaient pour lui des flocons aux brebis qui passaient. En vain les épines et les arbustes lui donnèrent le duvet et la laine pour réchauffer pendant les nuits plus froides ses membres endoloris. Sans soleil, sans abri, le pauvre oiseau, pleurant le printemps éteint et son bonheur évanoui, jetait au ciel brumeux et sourd ses notes de plus en plus tristes, et, languissant en vain dans un long désespoir, abandonné par tous les siens, il se laissa mourir.

Quand l'oiseau bleu mourut, ce fut dans toute la forêt un grand deuil. Les arbres, en agitant leurs branches, poussèrent vers le ciel de longs gémissements; les ruisseaux sanglotaient en pressant leurs

ondes plaintives; un tressaillement de douleur courut dans toute la nature, des chênes au brin d'herbe; et la forêt se lamentait, disant : « Nous avons perdu notre enfant! »

Mais les oiseaux, indifférents et égoïstes, bien chaudement tapis dans leurs nids de duvet, continuèrent à gazouiller et à s'éjouir, aussi railleurs quand il mourut qu'aux jours où ils le poursuivaient de leurs rires méchants.

Voilà pourtant qu'au renouveau, quand la forêt se revêtit de pousses verdoyantes, sortant de leur douloureux engourdissement, les arbres aux caresses des brises printanières livraient leurs rameaux murmurants. Et les rameaux, en s'agitant, secouaient l'air enchanté des sons étranges et continus, des notes pénétrantes, des chansons dont la tristesse harmonieuse ravissait le bois en extase.

C'étaient les chères mélodies que le pauvre petit oiseau avait semées dans les feuillages, qui, ayant pénétré les arbres, y avaient dormi engourdies comme eux durant l'hiver, et comme eux se réveillaient maintenant et prenaient vie avec le printemps en amour.

Et c'était une grande admiration, parmi les passants, d'entendre ainsi voltiger sur leurs têtes, sans comprendre d'où ils sortaient, ces sons si doux et si bizarres, ces mélodies mystérieuses, plus vivantes et plus délicieuses au cœur que les chansons aimées des rossignols et des fauvettes.

Le bruit s'en répandit bientôt dans la contrée, aux environs. Et de tous côtés, vers le bois aux mélodieux feuillages, jeunes et vieux, avec ravissement s'empressaient pour écouter les chansons aériennes; jouvencelles et jouvenceaux y venaient rêver et s'asseoir, croyant que leurs amours en seraient plus heureuses et qu'un dieu plus clément leur sourirait; et, dans cette merveille pour eux inexplicable, les peuples à l'envi se plaisaient à adorer une puissance inconnue, bienfaisante et invisible.

Et tous bénissaient le bois enchanté; et les arbres, qui autrefois avaient prêté asile au pauvre oiseau abandonné, fleurissaient maintenant à l'abri de la hache, chargés d'années et d'offrandes, au milieu des respects et de la vénération des peuples.

Et les oiseaux alors, se souvenant du petit oiseau bleu qu'ils avaient renié de son vivant et méchamment persécuté, certains qu'il ne pouvait ressusciter, s'enorgueillirent de sa mémoire.

GUY-VALVOR.

LES RUSSES EN ASIE CENTRALE

Le chemin de fer de Samarkand. — Les Turcomans.

I.

Nous assistons en ce moment à un fait considérable dans l'histoire de la civilisation moderne. Nous pouvons aller de Paris à Samarkand, sans quitter, pour ainsi dire, la voie ferrée. Le département de la Seine est relié au Turkestan au fond de l'Asie centrale.

Autrefois, dans le monde chrétien aussi bien que dans l'Islam, parler de Samarkand, c'était parler d'une ville mystérieuse, inaccessible aux simples mortels, comme certaines villes dans le Soudan africain. N'est-ce pas de Samarkand, en effet, n'est-ce pas des bords de l'Oxus, n'est-ce pas de ce plateau immense et désolé de l'Asie centrale que les Turcs, ancêtres des Turcomans d'aujourd'hui, se sont répandus en hordes innombrables sur l'Europe?

Eh bien, c'est là, c'est au seuil même de la Chine, à la limite extrême des possessions asiatiques de la Russie qu'elle a si patiemment développées, c'est là que se trouve aujourd'hui le terminus du réseau russe, pénétrant ainsi au cœur de l'Asie.

L'allongement progressif du magique ruban d'acier fera plus pour la paix universelle que toutes les entreprises guerrières du monde entier.

La lutte sanglante et acharnée que la Russie a soutenue, dans le centre de l'Asie, contre les Turcomans, rend utile de résumer ce que l'on peut savoir de ces tribus à demi sauvages. En dehors des renseignements que nous possédons nous-même par un voyage dans ces contrées, plusieurs années avant la domination russe, il en existe de fort intéressants fournis par un des officiers les plus distingués de l'armée russe, le colonel Kouropatkine, qui a pris part à l'expédition contre les Turcomans-Tekkes, ainsi que par les rapports du major anglais Butler, qui a résidé, à deux reprises, chez les Tekkes, en 1874 et 1878, et a pu nouer ainsi des relations avec les chefs qui se sont battus contre le général Skobeleff.

II.

Les Turcomans habitent un vaste espace situé entre la mer Caspienne à l'ouest, l'Oxus et les Khanats de Khiva et de Bokhara au nord, le Turkestan afghan à l'est, et la Perse au midi.

Cette région, en grande partie désolée, n'est un peu habitable que dans les parties où les cours d'eau, comme l'Attrek et le Mourgh-Ab, entretiennent quelque fertilité.

Mises en contact avec l'empire russe, à la suite de la

campagne contre Khiva, les tribus turcomanes, pillardes et farouches, n'ont pas tardé à entrer en lutte avec une puissance civilisée, qui ne pouvait tolérer sur son territoire, pas plus que sur celui de ses tributaires, leurs incursions et leurs déprédations. Les tribus du nord et de l'ouest, comme les Salors, les Saryks et les Yomouds, ont dû les premiers subir l'autorité des Russes; mais celles qui sont établies plus loin, sur les confins de la Perse et de l'Afghanistan, les Tekkes, ont gardé plus longtemps leur indépendance et ont même été de force à faire subir au général Lomakine, devant Geok-Tepé (la colline du Ciel), un échec très sensible aux aigles de l'empereur Alexandre.

Les Tekkes, comme tous les Turcomans, sont musulmans sunnites. Ils forment une masse assez compacte d'environ 300 000 âmes, divisée en deux groupes, les Tekkes d'Arkhal et les Tekkes de Merv, et constituent la tribu turcomane la plus puissante par le nombre et par la vaillance. Ils ne reconnaissent aucun pouvoir et se considèrent comme complètement indépendants. Ils n'ont point de gouvernement organisé. Les personnalités les plus influentes par leurs richesses ou par leur vaillance sont considérées comme *aksakals* et prennent quelquefois le titre de khan. L'influence des *aksakals* est d'ailleurs complètement insignifiante. Ils sont tolérés tant qu'ils ne se mêlent point de commander et de diriger les affaires et tant qu'ils encouragent les habitudes de rapine et de brigandage de leurs administrés. Au-dessus du pouvoir des khans et des aksakals, il y a la « coutume » *déba*, et ensuite, mais à un degré inférieur, le pouvoir du clergé.

III.

Bien qu'adonnés à la vie pastorale et au brigandage comme les autres Turcomans, les Tekkes s'en distinguent cependant par des habitudes plus sédentaires, par un certain goût pour les travaux agricoles et pour quelques industries, l'orfèvrerie et la fabrication des armes, par exemple. Ils ont des villages fixes, composés de huttes rassemblées autour d'une forteresse qui sert d'habitation à un chef et de refuge aux gens de la tribu et à leurs troupeaux en cas de danger.

Les Akhal-Tekkes, ou Tekkes de la plaine d'Akhal, sont ceux avec qui les Russes ont été d'abord plus particulièrement aux prises : leur résidence est une assez vaste étendue de terrain dont le sol relativement fertile est arrosé par trente-deux torrents qui descendent des monts Kopet-Dagh, dans le Khorassan persan, au sud, et vont se perdre au nord, dans les sables du grand désert de Karakoum. Vingt-huit châteaux et trente-cinq villages s'élèvent sur les bords de ces cours d'eau. C'est là que les Akhal-Tekkes élèvent leurs troupeaux, font leur récolte; c'est de là qu'ils partaient en expédition (*chapour*) sur le territoire persan ou russe, d'où ils rapportaient du butin, à moins qu'ils ne fussent faits eux-mêmes prisonniers.

Le chef qui soutenait la lutte contre les Russes était un certain Nour-Verdikhan, du groupe des Akhal-Tekkes. C'était, au dire du major Butler, un homme de cinquante-cinq à soixante ans, d'une prestance majestueuse, d'une taille au-dessus de la moyenne et d'une figure régulière, ornée d'une belle barbe encore noire.

Quand, en 1878, les Russes démasquèrent leurs visées sur la vallée de l'Attrek et sur Merv, il devint l'âme de la coalition turcomane. Par ses soins, les positions stratégiques furent fortifiées. Son fils, Verdi-Mourad, commandait à Geok-Tepé, où il fut tué lors de l'échec du général Lomakine, et Nour-Verdikhan lui-même était à la tête du gros corps de cavalerie qui força la colonne russe à la retraite.

IV.

Pour assurer les derrières de l'armée du général Skobeleff, commandant en chef de la seconde expédition, le gouvernement russe avait chargé le général Annenkoff du commandement des voies de communication, avec mission de construire un chemin de fer à travers les steppes de l'Asie centrale, en partant de Mikhaïloff sur les bords de la mer Caspienne.

Ce chemin de fer fut bientôt établi sur une longueur d'environ 100 kilomètres. La voie se dirigeait de Mikaïloff sur Mallokava, traversant l'Amou-Daria et, descendant vers le sud, passait par Bala-Ichem, Aidin, Kazandjik. De là, elle devait être continuée vers Ouchak, Kizil-Arvat et Bami, pour ne s'arrêter qu'à Ashkabad-Merv et de là être prolongée sur Hérat.

Toute cette ligne traverse une immense plaine, où l'on ne rencontre que des sables à travers lesquels poussent quelques herbes entremêlées parfois de *saksaoul*. Souvent on passe l'ancien lit de quelque rivière qui devait aller déverser ses eaux, soit dans l'Amou-Daria, soit encore dans ce qui fut le fameux Oxus. Tout le long de cette voie sont disposés des camps; ils sont formés de sotnias de cosaques, de compagnies de bataillons de chemins de fer et de batteries d'artillerie, selon le point où le camp se trouve établi.

Les compagnies de chemins de fer marchaient toujours avec les travaux de la ligne et formaient ainsi une sorte d'avant-garde aux autres camps. Tous ces camps sont rattachés entre eux par le télégraphe et une ligne d'éclaireurs.

V.

C'est fort en avant dans les steppes que le général Skobeleff s'est heurté à la grande masse des Tekkes, appuyés à Geok-Tepé, qui était une des forteresses les

mieux défendues de la tribu. Le général russe a dû l'attaquer dans toutes les règles, c'est-à-dire en ouvrant et en traçant successivement les trois parallèles classiques.

Le général Skobeleff avait sous ses ordres, au départ de sa colonne expéditionnaire, 35 compagnies d'infanterie (8000 hommes), 11 escadrons et sotnias de cosaques (1600 hommes) et 52 bouches à feu de campagne. A la suite des maladies et des combats successifs livrés en route, la colonne ne comptait plus que 5000 hommes en arrivant devant Geok-Tepé.

Les Tekkes, de leur côté, disposaient de 35 000 hommes, dont 5000 venus de Merv. Les murs de la forteresse avaient de six à sept mètres de hauteur et une épaisseur de deux mètres et demi; la place était en outre entourée d'un fossé de deux à trois mètres de profondeur, ce fossé était creusé à une distance de dix-sept à vingt-deux mètres du mur d'enceinte. Derrière celui-ci se trouvait un second mur, moins fort que le premier, et entre les deux enceintes étaient dressées les *kibitkas* ou tentes en feutre des guerriers venus de Merv et d'ailleurs au secours des Akhal-Tekkes.

Ces tentes étaient enfouies dans la terre et couvertes de sable et de gazon pour les mettre à l'abri des projectiles des assiégeants. Les Tekkes étaient armés de bons fusils anglais à tir rapide.

Malgré son infériorité numérique et quoiqu'il n'eût pas d'artillerie de gros calibre, le général Skobeleff a forcé Geok-Tepé à se rendre.

Cette intéressante expédition a été d'une importance incalculable pour l'avenir des relations de l'Europe avec l'Asie centrale.

VI.

Avant la conquête des Russes, le pays des Turcomans-Tekkes était presque inabordable pour les Européens. Seul le voyageur anglais était à peu près admis dans ces parages.

Pendant un voyage que nous fîmes au Caucase et dans le nord de la Perse plusieurs années avant la pénétration des Russes, nous poussâmes notre excursion jusque chez les Turcomans-Tekkes.

Parlant avec facilité la langue anglaise, nous avions adopté cette nationalité pour l'aventureuse expédition que nous allions entreprendre dans des conditions assez particulières.

Nous étions partis de Constantinople pour le Caucase par la mer Noire en touchant à Trébizonde. Nous débarquâmes à Redoute-kale. Après un séjour de quelques semaines à Tiflis, nous nous dirigeâmes par terre vers la Perse, passâmes quelque temps à Téhéran et nous rendîmes ensuite à Ispahan pour y faire les préparatifs de notre excursion chez les Turcomans-Tekkes.

Il s'agissait surtout de prendre des arrangements pour cacher notre nationalité. S'il était utile de se faire passer chez les Turcomans pour un Anglais venant de l'Inde, cette mystification n'avait pas les mêmes avantages auprès des Persans.

En voyageant à titre d'Anglais, comme l'avaient fait le colonel Baker et le capitaine Gill, nous ne pouvions recueillir aucune information, car dans ce cas nous eussions été constamment observés par les Persans, qui nous auraient donné une garde, en apparence pour nous défendre, mais en réalité pour nous empêcher de communiquer avec les Turcomans de Daraghez.

VII.

Une fois nos préparatifs achevés, nous partîmes d'Ispahan dans la direction de l'Inde, et après quelques heures de route nous changeâmes de chemin et nous dirigeâmes sur Naïn, ville persane connue pour la fabrication des faïences.

Après avoir traversé plusieurs autres villes, nous commencions enfin à nous rapprocher de la frontière des territoires turcomans.

Dans cette zone nous pûmes nous convaincre de la terreur que les hardis brigands tekkes inspiraient aux populations persanes. Nous constatâmes l'existence de ce sentiment dans des localités encore fort éloignées de la frontière. Nous étions stupéfaits de l'audace des pillards, qui venaient ravager des villages persans à plus de cent milles de leurs propres campements.

Nous arrivâmes enfin en plein pays turcoman et y recueillîmes des informations qui, à cette époque surtout, étaient fort intéressantes.

La première et la plus importante, qui a d'ailleurs été confirmée en 1880 par le colonel Stewart, de l'armée indo-britannique, fut celle de la non-existence de cette cité de Merv, dont les journaux anglais de nuance russophobe avaient tant parlé depuis la campagne de Khiva. Voici ce que nous apprîmes des Persans et des chefs tekkes qui parlaient assez bien l'anglais pour pouvoir s'entretenir avec nous.

Les Arabes prirent la ville de Merv au VIIe siècle de l'ère chrétienne. C'était alors une cité très prospère, habitée par les tribus turcomanes de Salor et de Saruk. Les lieutenants du khalife au Khorassan avaient fait de Merv leur capitale.

Au XIIIe siècle Merv fut assiégée par une armée mongole sous les ordres de Talmi, fils de Tchinghiz-Khan. La place fut prise et sa population massacrée à de rares exceptions près. Ibn-ul-Ether prétend que le nombre des cadavres fut de 700 000. Il y a là probablement de l'exagération, mais le chiffre donné par l'historien arabe prouve qu'à cette époque Merv était une cité très populeuse.

Vers la fin du XVIIIe siècle Merv fut attaquée et enle-

vée aux Persans par l'émir de Boukhara, Begge-Djan. Depuis lors le pays de Merv existe encore, mais de l'ancienne ville de ce nom il ne reste presque plus rien.

L'émir Begge-Djan fit rompre la grande digue du Murgh-Ab, qui alimentait une quantité de canaux d'irrigation et assurait la fertilité du pays. En 1840 Merv n'était plus qu'une petite bourgade de cent chaumières. Elle fut détruite par les Turcomans-Tekkes vers 1855. En 1857, l'emplacement de cette bourgade fut occupé par les Persans. Les Turcomans-Tekkes construisirent plus tard un vaste retranchement sur la rive orientale du Murgh-Ab et lui donnèrent le nom de Kala-Kaushid-Khan.

Quand les Persans parlent de *Mour* ou de *Merv*, c'est ce fort qu'ils veulent désigner. Les Turcomans, eux, ne parlent jamais de Merv comme d'une ville; ils se servent de ce nom pour désigner la contrée où la ville de Merv était située autrefois.

VIII.

On ne se fait pas une idée de l'extension effrayante qu'avait prise la traite des esclaves dans le pays des Turcomans et des souffrances atroces infligées à ces malheureux.

La Russie a porté un coup terrible à ce commerce inhumain. La noble action accomplie par cette puissance a accru dans des proportions incommensurables son prestige dans cette partie de la Perse. Presque dans chaque village, on rencontre des esclaves libérés qui ne tarissent pas d'éloges sur la générosité des Russes.

La présence des Russes sur l'Atvek a rendu parfaitement sûre la route de Téhéran à Nedjed.

Les Turcomans massacrent presque toujours les prisonniers qu'ils ne peuvent emmener avec eux. S'ils sont pourchassés de trop près, ils coupent les bras et les jambes à leurs captifs et les abandonnent dans cet état.

Il résulte de tout ceci que l'influence russe, dans cette partie de l'Asie centrale que nous venons d'étudier, est hautement bienfaisante. Il faut noter, avec un sentiment de satisfaction véritable, que cette manière de voir est aussi celle des Anglais éminents qui, en toute connaissance de cause, rendent un juste hommage à la nation qui partage avec eux la rude tâche de civiliser le continent asiatique.

M. le capitaine Gill, qui a visité le pays des Turcomans, a déclaré ouvertement qu'il est hors de doute que les Russes ont fait un bien immense aux Persans en les sauvant du fléau des invasions turcomanes, car personne ne conteste que les Turcomans ont exercé des cruautés atroces sur les Persans.

Il faut que les mœurs de ces nomades s'améliorent; sinon il faut, pour le bien de l'humanité, que les Turcomans disparaissent de la terre.

IX.

Mais, comme nous le faisions remarquer au début de cet article, le chemin de fer que les Russes viennent d'établir jusqu'à Samarkand, et à l'inauguration duquel ils ont convié toutes les nations civilisées du monde, complétera cette œuvre d'une manière pacifique.

On sait que le Caucase est depuis quelque temps déjà relié à la Russie par un chemin de fer qui aboutit à Bakou sur les bords de la mer Caspienne. Il est aujourd'hui aussi simple d'aller de Paris à Bakou sur la mer Caspienne, que d'aller de Paris à Marseille sur la Méditerranée. On change plusieurs fois de train, voilà toute la différence.

Mais jusqu'à présent, lorsqu'on traversait ensuite la mer Caspienne de Bakou à Krasnovodsk, on débarquait sur la rive orientale dans un district où l'on ne trouvait pour moyen de locomotion que ses jambes ou les chevaux étiques des Turcomans, et soit à pied, soit à cheval, il fallait aller jusqu'à Pékin pour sortir de là, à moins de revenir en arrière.

C'est la réflexion que se firent les Russes lorsqu'ils eurent pris Khiva en 1873. S'avancer vers l'Inde, c'était bien; mais se ravitailler dans ces solitudes immenses où il n'y a pas un arbre, c'était chose impossible sans un chemin de fer.

Le général Lomakine battu en 1877 par les Turcomans, c'en fut assez pour décider le czar à faire jeter un chemin de fer sur les derrières de ses armées.

X.

On commença par poser à partir de Krasnovodsk, une voie Decauville qui rendit déjà de surprenants services. Un matériel complet de 80 kilomètres de voie portative fut expédiée de Petit-Bourg au Turkestan russe.

Mais, au bout d'un certain temps, on se dit à Saint-Pétersbourg qu'il serait encore mieux de faire là un chemin de fer à voie normale qui s'en irait, verste par verste, à la suite des Cosaques vers l'Orient, vers ce plateau de Pamir que MM. Bonvalot, Pepin et Capus visitaient l'an dernier, se souder un jour aux lignes anglaises de l'Inde au pied de l'Himalaya et qui réunirait, par une voie à jamais historique, l'Europe à Calcutta sur le golfe du Bengale.

C'est alors que le général Skobeleff désigna au gouvernement russe le général Annenkoff qui dirigeait à ce moment les chemins de fer stratégiques russes sur les frontières allemandes. Très Russe, très enthousiaste, très tenace, Skobeleff dit de lui un jour au gouverneur du Caucase : « L'homme qu'il nous faut pour construire le chemin de fer de l'Asie centrale, c'est le général Annenkoff.

Le czar confirma l'opinion de Skobeleff en choisissant, comme nous l'avons dit, le général Annenkoff, et dès les premiers jours de 1885, le général-ingénieur quittait la Russie avec un bataillon d'ouvriers de chemins de fer qui attaquèrent les travaux sur le rivage transcaspien à Michaïlowsk, en juillet 1885.

XI.

On avança d'abord très lentement, car il fallait apporter de Russie, dans ces solitudes effroyables par leur nudité, le bois, le fer, jusqu'à l'eau, qui venait dans des tonneaux.

Le chemin de fer du Caucase alimentait les travailleurs par la mer Caspienne et l'entreprise gigantesque du général Annenkoff atteignait bientôt le désert de Karakoum (*désert noir*) au-dessous de Khiva.

Comme il n'y avait dans ces plaines ni villes ni habitants sédentaires d'aucune sorte, on avait imaginé *un train de service* qui contenait à la fois des wagons blindés, des wagons dortoirs, des wagons cuisines, des wagons bureaux, en un mot tout ce qui peut être nécessaire à la vie, au repos, à la protection d'un millier d'hommes d'élite qui construisaient 2500 kilomètres de chemins de fer au milieu des déserts.

Autour du noyau des travailleurs exercés se groupaient une foule de manouvriers qui se trouvaient sous la tente et dont le nombre fut un beau jour de 15 000.

La voie a 1m,60 d'écartement, comme toutes les voies russes, et tous les matériaux qui ont été employés pour la construire et pour l'exploiter sont d'origine russe.

Les principales stations de cet étonnant chemin de fer sont : Kisharvat, Geok-Tepé, Ashabad, Merv, Douchak, Boukhara et Samarkand, point terminus.

Le général Annenkoff était à Kisharvat à la fin de 1885, et en juillet 1887, ses ouvriers et son train de service établissaient la gare de Merv, ce qui, pour les rares voyageurs qui ont pu traverser ces parages, constituait déjà un résultat extraordinaire.

En effet, Merv, occupé par les Russes en 1884, était encore, comme nous l'avons dit plus haut, une localité mystérieuse quelques années avant. C'était jusqu'alors le Tombouctou de l'Asie. Les caravanes du sud y touchaient; les Persans aussi, les Tartares de même.

La possession de l'oasis de Merv assurait aux Russes la conquête de l'Asie centrale. Les locomotives du général Annenkoff achevèrent l'œuvre commencée par les soldats russes.

Remontant vers le nord, la ligne atteint ensuite un petit pays nommé Douchak. Un village, un amas de tentes, un point imperceptible sur la carte de l'Asie, mais qui, dans un avenir très rapproché, aura la célébrité géographique de Calais, de Bâle, de Brindisi, de tous les points qui marquent le passage des voyageurs en masse vers une destination caractéristique, car il sera le lieu d'embranchement de la ligne future, qui se dirigera dans le sud vers l'oasis de Penoch et l'Afghanistan. C'est à Douchak que bifurqueront les voyageurs pour l'Europe, pour les Indes et pour l'Asie centrale.

Un peu après Douchak, la ligne traverse le vénérable Oxus, le fleuve sacré qui a changé de lit depuis les temps anciens et qui s'appelle aujourd'hui l'Amou-Daria.

La traversée du fleuve se fait sur un pont construit à l'aide de quelques milliers de madriers sur une longueur de deux kilomètres. Et il n'y a pas un arbre à cinq cents lieues à la ronde!

Enfin, la ligne passe à Boukhara et atteint Samarkand.

Il est plus que certain que la Russie n'en restera pas là; elle continuera cette voie ferrée jusqu'à Tashkent, elle ira jusqu'à la fameuse muraille de Chine.

HENRY M. D'ESTREY.

LA PUISSANCE DE LA FOI

Garibaldi

Il faut convenir que le ciel s'est vengé bien spirituellement de Garibaldi. Voilà un homme qui a passé sa vie à manger du prêtre, et cet homme se trouve être une des plus éclatantes incarnations de la Foi, un des exemples les plus mémorables de sa puissance, que le monde ait jamais vus. A la vérité, ce n'était pas la foi à l'Église ni à ce qu'elle enseigne; mais je m'imagine qu'on se soucie très peu de la théologie dans les conseils de là-haut: on la considère comme un joujou, que l'on change avec bonté quand les hommes l'ont cassé. L'important est de croire. A quoi? Cela est secondaire.

Personne ne peut refuser à Garibaldi d'avoir cru de tout son cœur, avec une confiance absolue et une ardeur mystique. L'objet de son fétichisme n'était ni plus mauvais ni meilleur que beaucoup d'autres. Il était d'ailleurs loin d'être neuf. Garibaldi avait foi au peuple. Ne me demandez pas en quoi consiste au juste la foi au peuple, quels jugements elle suppose et quelles espérances elle autorise. Garibaldi lui-même eût été en peine de vous l'expliquer. Croire au peuple, c'est croire au peuple, et quiconque en demande plus long a été corrompu par les jésuites. Telle est la leçon qui ressort des *Mémoires* (1) du héros, la doctrine pour laquelle sa ferveur n'a cessé de croître jusqu'à son dernier soupir. Il est mort sans avoir connu l'amertume du doute. Aucun événement ne l'a jamais ébranlé, car il les inter-

(1) *Memorie autobiografiche*. — 1 volume.

prétait tous en faveur de sa marotte. C'est, du reste, le signe de la vraie foi.

Ayant la foi, il a soulevé les montagnes, avec la même facilité que des fétus de paille. C'est un spectacle qu'il n'est pas inutile de placer sous les yeux de notre jeunesse. Il l'instruira. Il a d'ailleurs une certaine grandeur.

I.

Garibadi est né à Nice, en 1807, d'un marin fils de marin, qui lui fit donner de l'éducation. Il en profita médiocrement, mais c'est la faute aux curés : « — Mes premiers maîtres, dit-il, furent deux prêtres, et je crois que l'infériorité physique et morale de la race italienne provient de cet usage pernicieux. » Il faut que le lecteur en prenne son parti. Il n'arrive pas un désagrément à Garibaldi qui n'ait une soutane pour cause première. Il ne se commet pas un larcin dans l'univers qu'il n'attribue à l'influence des clergés. Cette pensée lui est même d'une grande consolation, car le peuple, le cher peuple, se montre quelquefois stupide ou canaille. Il est doux alors de pouvoir se dire qu'au fond il n'y est pour rien, pour moins que rien, et que les seuls coupables sont les hommes noirs. Garibaldi en est sûr. Il sait à n'en pouvoir douter, apparemment par une révélation directe, que Dieu a créé le prêtre dans la même série que le moustique, la vipère et l'assassin, et il s'écrie avec l'accent d'une sincérité profonde : « — Le prêtre! Ah! voilà le vrai fléau de Dieu! » Avec la candeur qui est un de ses grands charmes, il se représente Dieu mangeant du curé comme lui ou se servant de cet être malfaisant pour tourmenter l'humanité.

Ses premières années n'offrirent rien d'extraordinaire. Il eut la bonne chance de ne pas être un enfant prodige, entra jeune dans la marine marchande et débuta dans la politique à Gênes, en 1834. — « Le 5 février, je sortis par la Porte de la Lanterne à sept heures du soir, déguisé en paysan, et proscrit. Ici commence ma vie publique. Quelques jours après, je lisais pour la première fois mon nom dans un journal. C'était une condamnation à mort à mon adresse. » Rêvant depuis le berceau d'une Italie régénérée, il avait saisi la première occasion de conspirer contre le tyran, et ses débuts avaient été malheureux, en apparence au moins.

En réalité, l'incident de Gênes fut un grand bonheur pour Garibaldi, qui lui a dû ses talents de chef de partisans. Il n'est pas facile aujourd'hui, en Europe, de faire son apprentissage de ce métier démodé. Contraint de s'expatrier, Garibaldi trouva une école admirable dans l'Amérique du Sud, où les petites républiques qui avoisinent le Rio de la Plata avaient en ce temps-là un grand besoin de s'agiter. Elles se battaient entre elles, avec le Brésil; à défaut d'autre adversaire, elles se battaient avec elles-mêmes. C'était fait exprès pour Garibaldi. Il fut corsaire, il fut chef de bande, il commanda une escadre; il apprit à se bâtir une cabane de ses mains, à subsister avec sa troupe sans paye ni vivres, à ne dormir que d'un œil, à n'être jamais étonné de rien, effrayé de rien, arrêté par rien. Il eut toutes les aventures qu'on peut avoir sur terre et sur mer; il fit naufrage, fut laissé pour mort, vit les siens tomber de besoin, de froid et de fatigue, et toujours il s'en tira. Après douze années de cette existence, il savait tout ce qu'on peut savoir du métier de partisan. Il était mûr pour l'expédition des Mille.

Il apprit surtout à agir avec une simplicité qui n'est plus de mise en Europe, et qui est une grande force pour l'homme d'action. Dans notre vieux monde routinier, l'être de premier mouvement, tel qu'était Garibaldi, est continuellement gêné et entravé par des préjugés surannés et des usages puérils. On exige de lui qu'il discipline ses impulsions et qu'il raisonne ses actes. Là-bas, dans les pampas, c'était le triomphe du premier mouvement. Aussitôt pensé, aussitôt fait, sans qu'âme au monde songeât à se scandaliser. J'en donnerai pour exemple la manière dont Garibaldi prit femme. Depuis Agamemnon, roi des rois, conduisant la jeune Briséis sous sa tente, on n'avait pas procédé avec une insouciance aussi superbe du cérémonial. A cet égard, l'épisode d'Anita est une idylle antique.

Garibaldi était alors corsaire. Un jour, son bâtiment étant arrêté près de la terre, il se mit à se promener sur la dunette et fut pris d'une grande tristesse. Il venait de perdre tous ses compagnons italiens dans un naufrage et restait très isolé, sans un ami à qui parler. Il sentit tout à coup qu'il lui était impossible de continuer à exister ainsi, fût-ce un jour, fût-ce une heure. « — Enfin, dit-il, j'avais besoin d'un être humain qui m'aimât *subito!* » Il sentit aussi tout à coup que cet être humain devait être une femme, et se mit à l'instant même à sa recherche. Ce ne fut pas long. Nous lui laissons la parole :

« Je regardai par hasard du côté de la Barre. On appelait ainsi une colline assez haute, située à l'entrée de la Lagune et sur laquelle on découvrait quelques habitations simples et pittoresques. Là, avec l'aide d'une lunette d'approche que je tenais habituellement à la main quand j'étais sur un bateau, j'aperçus une jeune femme. Je commandai de me transporter à terre dans sa direction. Je débarquai et m'acheminai vers les maisons où devait se trouver l'objet de mon voyage, mais je ne parvenais pas à le retrouver, lorsque je rencontrai un individu du pays dont j'avais fait la connaissance. Il m'invita à prendre le café chez lui. Nous entrons, et la première personne que j'aperçois, c'est la femme dont la vue m'avait fait débarquer! C'est Anita, la mère de mes enfants! La compagne de ma vie, dans la bonne et la mauvaise fortune! La femme dont j'ai envié tant de fois le courage! Nous demeurâmes tous deux dans l'extase et silencieux, nous regardant comme deux personnes qui ne se voient pas pour la première

fois et qui cherchent dans les traits l'une de l'autre quelque indice pouvant aider leur mémoire.

« A la fin, je la saluai, et je lui dis : « — Tu dois être mienne. » Je savais peu le portugais, et ce fut en italien que je prononçai cette parole impudente. Quoi qu'il en soit, je fus magnétique dans mon insolence. J'avais noué un nœud, prononcé un arrêt, que la mort seule pouvait briser! J'avais rencontré un trésor défendu, mais un trésor de grand prix!! »

Et le mari, que fit-il? Fut-il aussi magnétisé? Les *Mémoires* se taisent sur ce point. Ils se bornent à nous apprendre que la vie du pauvre homme fut brisée. Quant à Anita, on ne peut pas être sévère pour elle. Il y a des vocations impérieuses devant lesquelles il ne reste qu'à s'incliner comme devant le *fatum* des anciens. La sienne n'était d'ailleurs pas d'un exemple dangereux. Elle avait la même que Garibaldi: la vocation de la guerre de partisans. Comment s'étonner qu'étant en son genre la femme unique, et ayant eu la chance inouïe de rencontrer l'homme unique, elle l'ait aimé *subito*, comme il voulait l'être, et suivi sur un signe?

Elle prit place à ses côtés, dans le rang, pointa le canon, entraîna les soldats, porta les ordres sous le feu, fut de toutes les expéditions, par eau ou par terre, de toutes les marches, à pied ou à cheval, endura comme un homme les fatigues et les privations, et avec doublé mérite, car, pour être soldat, elle ne se dispensait pas d'être femme. Menotti Garibaldi naquit entre deux combats, ayant déjà une cicatrice à la tête, attrapée dans une chute de cheval de sa mère. Sa naissance ne fut pas plus une affaire que le mariage de ses parents. — « Je n'avais même pas un mouchoir à lui donner », raconte Garibaldi, qui crut cependant devoir se mettre en selle pour aller chercher une layette à plusieurs jours de là, à travers une campagne inondée où son cheval avait de l'eau jusqu'au poitrail. Quand il revint, il vit que, malgré toute son admiration, il avait encore méconnu Anita. L'ennemi s'étant subitement rapproché, la nouvelle accouchée s'était jetée à cheval, son petit en travers de sa selle, sans s'inquiéter d'attendre les langes. Elle avait gagné avec une poignée d'hommes une forêt, où elle campa dans la boue par un temps épouvantable et où Garibaldi finit par la retrouver. Il avait décidément la femme de ses rêves. Aussi ne l'appelle-t-il que « mon incomparable Anita..., ma jeune héroïne..., ma sublime compagne... » et ce n'est que justice. Elle l'éclipsait lui-même.

Quelques semaines plus tard, il fallut battre en retraite sous une pluie torrentielle, en plein hiver et à travers la montagne. Ni routes, ni vivres, ni abris ; un froid glacial et des torrents débordés; tous les bagages perdus par l'épuisement des bêtes de somme, qui tombaient en route. Et l'on avait Menotti! Au passage des torrents, Anita le plaçait dans une serviette suspendue en bandoulière au cou de Garibaldi, et vogue la galère! Cela dura une semaine, au bout de laquelle le nourrisson paraissait à peu près mort. Anita prit l'avance avec son enfant dans ses bras et tomba sur un groupe de soldats qui avaient réussi à allumer du feu. Je n'ai pas besoin de dire qu'elle était prodigieusement populaire parmi la troupe. Les soldats s'emparèrent du bambin, le réchauffèrent, le séchèrent, l'emmaillotèrent, firent manger la mère pour qu'elle eût du lait et sauvèrent Menotti.

Quand Garibaldi, vieux et rhumatisant, se reportait aux années de sa jeunesse, dont les folles équipées n'avaient même pas pour excuse, comme plus tard en Italie, la grandeur du but, il songeait avec orgueil qu'il avait connu la seule vraie vie, et sa plume traçait une de ces effusions lyriques, en prose poétique, grâce auxquelles ses *Mémoires* lui ressemblent : « J'avais un sabre et une carabine, que je portais en travers du pommeau de ma selle. Mon Anita était mon trésor, non moins ardente que moi pour la cause sacrée des peuples et la vie aventureuse. Pour elle, les batailles étaient des fêtes, les misères de la vie des camps étaient des passe-temps; aussi, que cela allât bien ou mal, l'avenir nous souriait gaiement, et plus les vastes déserts américains étaient sauvages, plus ils nous paraissaient beaux et délectables. » Vienne un autre souvenir héroïque, et Garibaldi reprend sa lyre. Il la pose pour prêcher en faveur de son idole, le peuple, et retourne après le sermon au récit de ses campagnes. C'est un mélange de l'apôtre, du barde et du paladin.

Un être moins imaginatif aurait rapporté des pampas et des courses de corsaires une grande connaissance du cœur humain. Les occasions de s'instruire ne lui avaient pas manqué. Il avait été plus d'une fois entouré de forbans et réduit à confesser que les causes sacrées n'enfantent pas toujours des armées de saints. Un soir, après une descente qui avait abouti au sac d'une petite ville et à mille horreurs, Garibaldi se promenait sur le pont de son bâtiment. Avant de se rembarquer, il avait donné l'ordre d'enterrer un sergent allemand tué dans la bagarre; mais il n'avait pas été obéi. L'entrepont était éclairé, et voici ce qu'il vit : « — Le sergent allemand, qui était grand et corpulent, était étendu par terre, au milieu d'une foule dont les figures avinées étaient tout autres que gracieuses. Sur ces mufles tombait la flamme de plusieurs chandelles, enfoncées dans des bouteilles qu'on avait posées sur la panse du cadavre. C'était tout à fait les tableaux où l'on voit des démons jouant des âmes. Je me rappellerai toujours ces brigands qui, après avoir pillé les pauvres habitants d'Imiriù, jouaient le produit de leurs vols sur le ventre du cadavre d'un de leurs compagnons. » Les « mufles » lui en firent voir bien d'autres, sans troubler sa sainte confiance dans l'humanité guérie de la lèpre ecclésiastique.

Il quitta l'Amérique au printemps de 1848, sur le bruit que l'Italie se soulevait. Il rapportait du nouveau

monde la précieuse habitude de vouloir nettement et de décider vite. Les petits souverains italiens ne furent pas longs à s'en apercevoir.

II.

Il trouva son pays en feu et la guerre engagée avec l'Autriche. Il courut « offrir sans rancune son bras et le bras de ses compagnons à celui qui l'avait condamné à mort en 1834 » et eut le désappointement d'être accueilli par le roi Charles-Albert avec froideur et méfiance. La même déception l'attendait désormais à chacune de ses entreprises, lui causant toujours le même étonnement. Il apportait des royaumes dans un pli de sa chemise rouge, et on le regardait de travers en les prenant! Garibaldi ne put jamais comprendre que les gouvernements se défient des gens si habiles à renverser le voisin, même à leur profit; la froideur de M. de Cavour, à qui il avait jeté tant de chats dans les jambes, le froissait comme une injustice et une marque d'ingratitude.

Au fond, il n'en voulait pourtant pas trop aux princes et à leurs ministres d'avoir des vues étroites et des âmes sèches. Les malheureux faisaient leur métier, et Garibaldi, qui est très bonhomme, les plaignait plutôt. Celui auquel il garde rancune, dont il a peine à parler de sang-froid, c'est Mazzini, qui ne le ménageait guère de son côté. Il y a quelque chose de comique dans l'attitude des deux révolutionnaires italiens l'un vis-à-vis de l'autre. On dirait deux concurrents, ayant la même marchandise à placer et essayant de s'enlever les clients : « — Prenez mon ours. Le sien est empaillé. » Garibaldi et Mazzini étaient également convaincus que l'ours de l'autre était empaillé et ne ferait rien qui vaille. Mazzini accusait son confrère en révolutions d'être un faux libérateur, qui chassait un tyran pour en mettre un autre à la place au lieu de proclamer la république. Garibaldi reprochait à Mazzini d'être un politique en chambre et de fabriquer des théories et des utopies dans son cabinet pendant que les autres se battaient. Il a écrit sur lui des lignes très dures. L'antagonisme se dessina dès 1848.

Garibaldi guerroyait contre les Autrichiens à la tête d'une légion de volontaires.

« — Entre Monza et Côme, raconte-t-il, je vis apparaître Mazzini avec sa bannière : « Dieu et le peuple. » Il se joignit à nous et nous suivit jusqu'à Côme. De Côme il passa en Suisse, tandis que je me disposais à tenir la campagne dans la montagne. Beaucoup de ses adhérents, vrais ou supposés, l'accompagnèrent et passèrent à l'étranger. Leur exemple servit naturellement de stimulant à d'autres pour nous abandonner, et nos rangs s'éclaircirent. »

« J'avais commis à Milan l'erreur d'insinuer à Mazzini, qui ne me l'a jamais pardonné, qu'il n'était pas bien d'amuser une quantité de jeunes gens avec la promesse de pouvoir proclamer la république, pendant que l'armée et les volontaires combattaient les Autrichiens. »

Entre Mazzini et lui, Garibaldi avait la prétention d'être l'homme pratique, et il n'avait pas tort. Tandis que Mazzini conspirait pédantesquement dans les règles, il procédait envers les peuples avec la même simplicité qui lui avait réussi pour Anita. Il venait chez eux, leur disait : — « Tu dois être mien », et les peuples le suivaient, comme Anita l'avait suivi et par la même raison: l'influence magnétique de la foi. Quand ils lui résistaient, ou qu'ils l'abandonnaient, les manies de Garibaldi l'empêchaient de leur en vouloir, ce qui est extrêmement habile avec le populaire, mais ce qui n'est pas à la portée de tout le monde. Non seulement Garibaldi ne leur en voulait pas, mais il n'y avait aucune peine. Son idée fixe le servait et il s'en prenait au clergé, qui travaillait depuis des siècles à efféminer la nation italienne. En 1849, lorsque les Romains, « ces fils dégénérés du grand peuple », se montrèrent « incapables de tenir la campagne un mois sans leurs trois repas par jour, comme à la ville », et que leur chef dut fuir presque seul, emportant Anita mourante, il rendit les prêtres responsables de la catastrophe, et ils l'étaient en effet, quoique pour des motifs que Garibaldi ne soupçonna jamais.

Aux yeux des apôtres, il n'existe qu'une religion : celle qu'ils prêchent; plus un certain nombre de superstitions. Garibaldi ne voyait qu'un tissu de superstitions grossières dans les dogmes catholiques. On l'eût fort scandalisé en lui faisant remarquer que les prêtres lui opposaient foi contre foi, la croyance à l'Église contre la croyance au peuple, et que de là venaient leur force, leur influence et le grand nombre de dévouements qu'ils inspiraient. La croyance au peuple a fini par l'emporter en Italie comme elle l'emporte peu à peu partout, pour le bien ou pour le mal du monde, et elle n'y a même pas mis longtemps; mais Garibaldi, qui n'imaginait pas qu'il pût exister d'autres motifs de se défier du peuple que des intérêts particuliers et égoïstes, s'irritait des lenteurs et des antagonismes. En son âme et conscience, il jugeait criminel quiconque n'était pas de son avis.

L'expédition de 1849 ne lui laissa à tous égards que des souvenirs cruels. Ce fut là qu'il perdit Anita. Elle s'était opiniâtrée à ne pas le quitter, malgré une grossesse avancée et un état maladif, et s'était montrée jusqu'au bout l'amazone intrépide des déserts d'Amérique. Lors de la panique qui termina honteusement l'expédition, on la vit se jeter en travers des fuyards et faire des efforts désespérés pour les ramener. Il lui fallut fuir aussi, atteinte du mal qui l'emporta et souffrant horriblement. Le récit de ses derniers jours respire une émotion poignante. Déjà mourante et ne pouvant plus se soutenir, Garibaldi et deux amis fidèles la portaient de cachette en cachette, traqués par l'ennemi, obligés de

coucher cette moribonde sur la terre nue, sans secours, sans un verre d'eau. On leur procura enfin un matelas et une charrette, et ils se dirigèrent vers un lieu où ils savaient trouver un médecin. Ils arrivent. Le médecin survenait au même moment. « — Je lui dis : « Sauvez « cette femme. » Il me répondit : « — Tâchons de la « porter dans un lit. » A nous quatre, nous prîmes le matelas par les coins, et nous la transportâmes dans une chambre située en haut d'un petit escalier. En posant ma femme sur le lit, il me sembla voir sur son visage l'expression de la mort. Je lui pris le pouls... Il ne battait plus ! J'avais devant moi la mère de mes enfants, celle que j'aimais tant, morte ! »

Il fallut continuer sa fuite sans même ensevelir Anita. Garibaldi songea alors, pour la première fois, au mari demeuré seul tout là-bas, au bord de la Lagune : — « Je connus, dit-il, le grand mal que j'avais fait, le jour où, espérant encore la conserver, je tâtai le pouls d'un cadavre et pleurai les larmes du désespoir ! » C'était un peu tard pour y penser.

Il réussit à s'échapper et repartit pour l'exil. Nous ne le connaissions jusqu'ici, en Europe, que dans son rôle de redresseur de torts, vêtu de sa chemise rouge et marchant d'un air inspiré sous les balles. C'était la pièce, mais il y avait les entr'actes, pendant lesquels il fallait manger. Les *Mémoires* nous apprennent ce que faisait Garibaldi quand il n'était ni général, ni dictateur, ni corsaire, et qu'il portait une redingote. Je crains de le dépoétiser aux yeux de quelques lectrices en dévoilant les secrets des coulisses et, pourtant, le tableau de cette curieuse existence serait incomplet si l'on ne montrait l'acteur rentré dans sa loge et dépouillé de ses oripeaux. Garibaldi, simple particulier, faisait ce qu'il pouvait : il était fabricant de chandelles, précepteur, conducteur de bœufs, commis-voyageur, et il faisait tout mal. Il est le premier à reconnaître son incapacité dans les arts de la paix et à raconter ses insuccès ; sur un troupeau de neuf cents bêtes, il n'amena au but que quelques peaux ; tout avait disparu en route, noyé, volé, égaré. Aussi conseille-t-il aux jeunes gens nés conspirateurs d'apprendre un métier manuel, afin de n'être jamais embarrassés de gagner leur pain. J'aime, pour moi, les parenthèses de prose révélées par son autobiographie. Sans elles, le personnage aurait l'air trop fabuleux. Garibaldi moulant des chandelles prend un air de réalité qui profite au destructeur de monstres couronnés.

Le point culminant de sa carrière fut l'expédition des Mille. Dans vingt siècles, si l'humanité, devenue un vaste corps d'ingénieurs, n'a pas oublié comment on fait les vers, on composera des poèmes épiques sur l'expédition des Mille. Quelle jolie aventure, amusante et crâne ! C'était la première fois qu'on ouvrait une souscription publique pour la démolition d'un roi. D'autre part, il y avait longtemps qu'on n'avait vu de croisade, et l'apparition d'un nouveau Pierre l'Ermite sur les rivages de Sicile avait de quoi frapper les imaginations.

Le nouveau Pierre l'Ermite entraînait la foule, comme l'ancien, par l'ardeur de ses convictions. Il avait de plus que l'ancien la conscience de vivre un poème héroïque. Il sème son récit d'apostrophes dans le goût romantique, aux Mille qui l'ont suivi en Sicile, aux bateaux qui les ont portés, à la mer qui a porté les bateaux, à l'étoile mystique qui les a guidés au port.

Il en adresse même aux bourgerons de ses ouvriers-soldats. Je n'exagère pas.

Il vient de célébrer ses deux bateaux, le *Piémont* et le *Lombard*, qu'il aurait voulu voir conserver comme des reliques et que le gouvernement italien a détruits par « jalousie et lâcheté ». Il poursuit en ces termes : « — Voguez ! Voguez ! Vous portez les Mille, auxquels se joindra le million... Qu'ils étaient beaux, tes Mille, ô Italie ! chassant devant eux, comme un troupeau de moutons, les bravaches couverts de plumes et de dorures. Beaux ! Beaux ! et habillés au hasard, comme ils l'étaient dans leur boutique quand la trompette du devoir les avait appelés. Beaux ! qu'ils étaient beaux ! avec l'habit et le chapeau de l'étudiant, avec la veste plus modeste du maçon, du charpentier, du forgeron. »

Garibaldi a été le véritable chef de l'école romantique. Il a mis en action ce que les autres se contentaient d'écrire. Le vieil Alexandre Dumas ne s'y était pas trompé, lui qui accourut d'Espagne à la première nouvelle du débarquement des Mille en Sicile. C'était une révolution comme il se les était figurées. Il s'y sentit dans son élément et s'y démena à cœur joie, courant parler à Cavour, se précipitant chez le ministre du roi de Naples, entrant à Salerne au son des cloches. Il dut se demander pendant cette étonnante féerie s'il ne s'était pas abusé en croyant que les *Trois Mousquetaires* étaient un roman. Les aventures de d'Artagnan étaient pâles à côté de celles dont il prenait sa part.

Garibaldi et Alexandre Dumas ! Ces deux noms attachés à un événement historique, fût-il aussi grave que la destruction du royaume de Naples en 1860, lui prêtent, pour ainsi dire, une coloration de feux de Bengale.

C'est peut-être pour cela que Garibaldi, très attentif d'ordinaire à nommer ses collaborateurs grands et petits, n'a pas nommé Alexandre Dumas. Il a eu peur que cela ne fît par trop de romantisme.

On a reproché aigrement à Garibaldi de ne pas être mort après l'expédition des Mille, dans l'intérêt de sa gloire.

Il est certain qu'un héros, un héros romantique surtout, ne devrait pas plus vieillir qu'une jolie femme. Les rhumatismes et le rabâchage vont mal aux Hernani et aux Garibaldi. Mais qu'y faire ? Ce n'est pas leur faute s'ils ne meurent pas. Nous sommes particulièrement

mal venus, nous autres Français, à blâmer Garibaldi de ne pas avoir été tué à Capoue ou à Caserte. Il n'aurait pas pu venir se battre pour nous en 1870, et c'eût été dommage, d'abord parce qu'il se battit très bien, et puis parce qu'on éprouve une vraie jouissance à voir un homme faire ce qu'il avait à faire, sans y être contraint et comme une chose allant de soi. Cela devrait n'être rien ; mais aujourd'hui que les mots de dévouement et d'abnégation font sourire, c'est une satisfaction et une sorte de soulagement que de voir le vieux Garibaldi, inconsolable pourtant de la cession de Nice, sa patrie, quitter sa retraite sans hésitation pour accomplir ce qu'il estimait un devoir.

Je le répète, cela devrait n'être rien et, en présence de ce qui se passe, on est tenté de le trouver sublime.

Quiconque doute encore que ce ne soit une cause profonde d'affaiblissement et un immense malheur, pour une génération, de ne plus admettre que les intérêts positifs et les forces brutales, que celui-là contemple la vie racontée sans art dans les *Memorie*. Il y apercevra bien des sottises à côté des actions brillantes. Il sera plus d'une fois en peine de décider s'il a sous les yeux un héros doublé d'un aventurier, ou un aventurier doublé d'un héros. Il trouvera absurde ce mélange d'oubli de soi et de mise en scène, d'énergie surhumaine et d'enfantillage, de bon sens et d'extravagance. Il aura beaucoup de peine, lui, l'être raisonnable et pratique, à prendre au sérieux ce bohème qui est à ses heures un généreux dictateur, ôtant leurs États aux mauvais souverains pour les donner aux bons. Quand il aura fini de hausser les épaules, qu'il prenne la carte de l'Italie il y a quarante ans et qu'il calcule la part de chacun dans le bouleversement qu'elle a subi. Il lira sur cette carte, écrit en gros caractères, qu'avec ses erreurs, ses faiblesses et ses ridicules, Garibaldi reste un témoignage mémorable de ce qu'un homme obscur et sans génie peut accomplir par la seule force d'une idée désintéressée. Puisse chacun de nous en faire son profit!

ARVÈDE BARINE.

LES ÉGLISES ORIENTALES

DANS

L'EMPIRE OTTOMAN ET L'AUTRICHE-HONGRIE

Toute question politique en Orient se complique d'une question religieuse; comme on l'a dit souvent des populations du Levant, c'est la communauté de foi qui commande leurs sympathies. C'est la forme religieuse qu'ont prise les revendications nationales des Slaves et des Roumains de l'Autriche-Hongrie, aussi bien que celles des chrétiens de la péninsule des Balkans; c'est dans le sentiment religieux des Bulgares orthodoxes que la politique de Saint-Pétersbourg trouve son plus puissant auxiliaire; c'est en maintenant la suprématie du clergé phanariote en Macédoine que les Grecs préparent l'annexion de cette province au royaume du roi Georges; c'est en favorisant le mouvement qui pousse une partie des chrétiens de Turquie à constituer de nouveaux groupes catholiques ayant une organisation nationale distincte et gardant le privilège de leurs usages séculaires que l'Autriche combattrait l'influence russe si elle n'avait à redouter chez elle les conséquences que peut avoir l'exemple de la constitution de ces églises catholiques du rite oriental; c'est par une entente avec le pape, qui est peut-être à la veille d'être conclue, que le tsar cherche à résoudre des questions confessionnelles qui rendent plus ardentes les revendications nationales des Polonais; c'est le protectorat assuré à la France dans l'empire ottoman sur les missionnaires catholiques qui contribue le plus efficacement au maintien de son influence et à la propagation de sa langue, et c'est aussi en invoquant la communauté de foi que les Anglais, les Allemands, les Autrichiens, les Italiens surtout travaillent à développer leur autorité sur les nationalités chrétiennes du Levant.

Le sentiment religieux est dans l'Europe orientale et dans tout le Levant la plus grande force dont les hommes d'État puissent se servir. Rien ne mérite donc plus d'être connu que la constitution des Églises orientales, leur hiérarchie et leurs relations avec Rome: il est impossible, sans cette étude préliminaire, de comprendre les questions politiques et religieuses qui sont agitées dans l'empire ottoman, en Bulgarie, en Serbie, dans l'Autriche-Hongrie et en Pologne.

I.

Le Saint-Siège compte parmi les chrétiens de l'Europe orientale et de la Turquie d'Asie des catholiques de différents « rites » qu'il distingue, au même titre, des « hérétiques » et des « schismatiques »; ceux-là étant séparés du Saint-Siège par une différence de dogmes, ceux-ci constituant des Églises qui ne reconnaissent point la suprématie du pape, mais partagent la foi des catholiques. Les schismatiques et les hérétiques d'Orient ont des usages particuliers auxquels ils sont très attachés, mais que les catholiques ne considèrent pas comme étant tous condamnables.

Les catholiques d'Orient professent tous les mêmes dogmes et reconnaissent le pape comme chef suprême. On donne, en Orient, le nom de *latins* à ceux qui suivent les usages adoptés par l'Église en Occident, célèbrent les offices en latin, observent le célibat des pré-

tres, etc. Tels sont les catholiques de presque toute la Pologne, de la Bohême, du Tyrol, de l'Autriche proprement dite, de la Croatie, et d'une grande partie de la Galicie, de la Hongrie, de la Transylvanie et de la Dalmatie, aussi bien que ceux de France, d'Italie, d'Espagne.

Les Mirdites de la haute Albanie et quelques milliers de Bulgares sont, dans l'empire ottoman, les seuls indigènes de rite latin.

On sait que, d'après les capitulations ottomanes et en vertu du traité de Berlin, les missionnaires catholiques de toute nationalité et leurs Églises sont sous la protection de la France, sauf dans la basse Albanie où l'Autriche jouit de ce même privilège en vertu du traité de Carlowitz (1699). Les puissances étrangères ne cessent d'ailleurs, sinon de contester nos droits séculaires, du moins d'essayer indirectement en toute occasion d'y porter atteinte. Les latins sont placés sous la juridiction spirituelle d'archevêques, d'évêques, et, dans les provinces où la hiérarchie n'est pas établie, appelées généralement pays de missions, de vicaires et de délégués apostoliques, revêtus d'habitude d'un titre épiscopal ; le titre d'évêque *in partibus infidelium* qu'on donnait autrefois aux prélats qui n'ont pas de diocèses constitués, a été remplacé récemment, à la chancellerie pontificale, par celui d'évêque honoraire. Le délégué apostolique, à Constantinople, n'a aucune supériorité sur ceux de Mésopotamie et de Syrie, ni sur l'archevêque de Smyrne; il n'a pas non plus les pouvoirs ni les fonctions d'un nonce du pape près du sultan; il est reçu seulement en audience à titre privé par ce souverain auquel il est présenté par le second drogman de l'ambassade de France; il peut servir d'intermédiaire officieux entre la curie romaine et la Sublime Porte; sa juridiction spirituelle s'étend sur les latins des provinces d'Andrinople, Monastir, Salonique, et d'une partie de l'Asie Mineure.

Les Bulgares qui suivent le rite latin, et que leurs adversaires appellent « pauliciens », sont peu nombreux (7 à 8000 environ); ils résident aux environs de Sistova et de Philippopoli ; on discute sur leur origine; ils sont sous la juridiction des prélats catholiques du rite latin, Mgr Agosto, évêque de Nicopolis (en résidence à Routschouk), et Mgr Menini, archevêque de Sofia et vicaire apostolique de Philippopoli. Il ne faut pas confondre ces Bulgares catholiques du rite latin que rien ne distingue des catholiques français ou italiens, avec les Bulgares catholiques du *rite oriental*.

Beaucoup de catholiques ont, en effet, même dans la monarchie austro-hongroise et en Pologne, et surtout en Bulgarie, en Roumanie, en Turquie, des rites spéciaux. Ces *Orientaux-unis* sont *en communion* les uns avec les autres et avec les latins, parce qu'ils ont une foi commune et admettent la suprématie du souverain pontife; mais ils se divisent en Églises formant des groupes distincts au sein du catholicisme et ayant des usages fort différents dont la variété correspond à la diversité des nationalités.

Ces usages se rapportent à la fois aux rites, à la discipline et aux langues liturgiques. On désigne sous le nom de rite, d'après la définition donnée par M. d'Avril, dans ses *Documents sur les Églises d'Orient*, « l'ensemble des cérémonies, des prières, des formules prescrites par l'autorité compétente ou consacrées par la coutume pour l'administration des sacrements et pour la célébration des offices ». — La *discipline* est l'ensemble des règles relatives au célibat des prêtres et des moines, aux jeûnes, aux vêtements du clergé, etc.; plusieurs Églises catholiques d'Orient, que le pape admet dans sa communion et chez lesquelles il n'a rien trouvé à réprouver, admettent, avec son consentement, le mariage des prêtres. — Les *langues* employées par les catholiques orientaux dans les offices sont le grec, le syriaque, l'arabe, le slavon ; la langue est d'ailleurs indépendante du rite : la messe du rite grec est célébrée en cinq langues différentes; la messe du rite latin a été célébrée en grec (elle l'était encore il y a peu de temps en Sicile); les Slaves catholiques d'Autriche réclament le droit de célébrer en slavon la messe latine; et c'est tout récemment que l'archevêque de Prague a interdit de chanter des cantiques tchèques à la messe célébrée en latin par ses prêtres.

La plupart des Eglises orientales unies ont une hiérarchie propre, c'est-à-dire des prélats dépendant les uns des autres et reconnaissant l'autorité d'un chef unique, un patriarche assisté ordinairement d'un conseil.

Les papes n'ont pas considéré comme essentielles les différences qui séparent des latins les catholiques d'Orient; s'ils leur avaient prescrit l'abandon de leurs usages propres, ils auraient dû renoncer à faire reconnaître leur suprématie ; ils ont trouvé utile qu'à chaque Église orientale ou schismatique correspondît une Église orientale-unie. Les schismatiques et les hérétiques convertis même par les missionnaires latins ne passent pas au rite latin ; ils ne sont pas appelés à constituer une paroisse latine; ils vont grossir le troupeau de l'évêque-uni du rite correspondant. Les principes du Saint-Siège en cette matière ont été exposés dans l'encyclopédie *Allatæ sunt* promulguée le 2 juillet 1755 par le pape Benoît XIV.

« En cherchant à ramener à la religion catholique les Grecs et les autres Orientaux non-unis, les pontifes romains ont eu seulement à cœur d'extirper de leurs esprits les erreurs d'Arius, de Macédonius, de Nestorius, etc., mais en leur laissant intacts et les rites et la discipline qu'ils observaient et professaient avant la séparation et qui s'appuient sur leurs antiques et vénérables rituels et liturgies..., désirant vivement que leurs diverses nations soient conservées et non détruites, et, pour comprendre beaucoup de choses en peu de mots, qu'ils soient tous catholiques, mais non pas qu'ils soient tous latins. »

Dans son encyclique : *In supremâ Petri*, Pie IX disait aux Orientaux en 1848 :

« Vos liturgies ont été honorées par nos prédécesseurs comme étant recommandables par la vénérable antiquité de leur origine et écrites dans les langues parlées par les apôtres ou par les Pères, et comme comprenant des cérémonies d'un éclat et d'une magnificence imposante, propre à exciter la piété et la vénération des fidèles pour les saints mystères. »

Des décrets de la propagande, des bulles et des constitutions des papes ont même défendu aux Orientaux de quitter leur rite pour le rite latin. Au XVIIIe siècle, le dominicain Jacques Goar écrivait :

« L'Église est une ; elle contemple et vénère un seul Dieu. L'une diffère seulement de l'autre par les formes extérieures de l'adoration. Suivant les diverses manières dont elle est exposée au soleil, la colombe fait briller sur son cou des couleurs qui varient. L'unité jointe à la variété augmente cette splendeur que le royal prophète a chantée et exprimée plus heureusement que tout autre par cette parole : *La reine s'est tenue à ta droite en un vêtement doré, bordé d'ornements variés* (Ps. XLIV, 10). »

L'habile politique des papes a porté ses fruits ; ils ont réussi à constituer dans chaque rite une Église orientale-unie, se rapprochant par ses cérémonies de l'une des Églises schismatiques et hérétiques et tâchant d'en convertir les membres au catholicisme, sans leur demander le sacrifice de leurs usages, dont la diversité correspond à l'aspiration qu'a en Orient toute nationalité de former un groupe religieux distinct

II.

Nous allons passer sommairement en revue les différentes Églises d'Orient, en ayant soin de faire suivre l'étude de chaque Église hérétique ou schismatique de l'examen de l'organisation de l'Église orientale-unie correspondante.

On sait que dans l'empire ottoman, le chef religieux de chaque Église ou « communauté » est en même temps, pour la Porte, son chef civil. En 1830, le général Guilleminot, ambassadeur de France, a obtenu de la Porte que les catholiques d'Orient soient affranchis de la domination civile de leurs corituaires non unis.

Commençons d'abord par les Églises *hérétiques* et les Églises *unies* qui leur correspondent :

1° Les *Chaldéens* ou *Nestoriens*.

La doctrine de l'hérésiarque Nestorius, qui professait au Ve siècle qu'il y a « deux personnes » en Jésus-Christ, est suivie par les Chaldéens de la Mésopotamie et du Kurdistan qui se donnent le nom de « Nazaréens », et par ceux de la Perse et des Indes. Ils n'admettent ni la confession ni le purgatoire ; leurs prêtres peuvent se marier même après le sacerdoce ; mais les moines, les évêques et le patriarche sont astreints au célibat ; les évêques sont élus, mais généralement choisis parmi les membres de quelques familles privilégiées ; lorsqu'une femme de ces familles est enceinte, si on désire que, dans le cas où un fils lui naîtrait, cet enfant soit apte un jour à l'épiscopat, on prend soin que, durant toute la grossesse, elle ne mange pas de viande ; si elle accouche d'un garçon, elle doit continuer à suivre ce régime pendant toute la période de l'allaitement sous peine de faire perdre à son fils la faculté de devenir évêque ; le futur prélat, devenu plus grand, doit, s'il conserve l'ambition de l'épiscopat, s'astreindre à la même privation. Le « patriarche de Babylone », chef suprême ou *catholicos* de l'Église chaldéenne, réside à Kochannès. Il est élu parmi les évêques, mais choisi traditionnellement parmi les neveux du patriarche précédent ; celui-ci a soin de faire élever très jeunes à la dignité épiscopale quelques-uns de ses neveux et de faire, de son vivant, nommer l'un d'eux son coadjuteur.

La langue des offices est le chaldéen, dialecte sémitique ; les jeûnes sont très fréquents.

Les *Chaldéens-unis* ont abandonné l'hérésie de Nestorius et reconnu la suprématie du pape tout en conservant la même langue et les mêmes rites que les Nestoriens ; leurs prêtres peuvent se marier, mais non leurs évêques. « Le Nestorien, ayant la même liturgie et la même langue, se laisse convaincre davantage par ce qu'il voit, et il n'éprouve pas de répugnance à se laisser convertir », écrivait en 1883 le P. Bedjan, Lazariste, qui a imprimé les livres religieux chaldéens. Le patriarche chaldéen-uni réside à Mossoul ; le 21 octobre 1844, il a conclu avec le patriarche arménien-catholique une convention faisant de celui-ci le représentant à Constantinople des intérêts civils de l'Église chaldéenne-unie.

2° Les *Syriens* ou *Jacobites*.

Les *Jacobites* qui sont en Syrie et en Mésopotamie au nombre de 50 000 à 70 000 ont pris leur nom du moine Jacob qui les convertit au VIe siècle à la doctrine d'Eutychès ; ils croient, comme les catholiques, qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'un seule personne ; mais ils professent qu'il n'y a en lui « qu'une seule nature », tandis que l'Église catholique enseigne qu'il y a « deux natures en une personne ». Ils ont pour langue liturgique le syriaque ; leurs prêtres peuvent se marier ; leur patriarche réside à Mardin.

Plusieurs milliers de *Syriens-unis* vivent en Mésopotamie et en Syrie ; ils ont les mêmes rites que les Jacobites, la même langue liturgique : ils administrent, comme eux, la communion sous les deux espèces et se servent, pour la donner, de pain fermenté au lieu d'employer, comme les Latins, le pain azyme. Leurs prêtres peuvent être mariés, mais les évêques cherchent

à accroître le nombre des prêtres qui observent le célibat. Le patriarche, qui réside à Mardin, a chargé en 1845 le patriarche arménien-catholique de représenter à Constantinople, près de la Porte, les intérêts civils de la communauté syrienne-unie.

3° Les Coptes.

Les Coptes qui peuplent l'Égypte et ont quelques représentants à Jérusalem, partagent l'hérésie de Dioscore, analogue à celle d'Eutychès; il en est de même des Abyssins qui ont conservé en outre quelques restes de croyances judaïques et qui ont un évêque nommé par le patriarche copte.

Il y a une Église *copte-unie*, peu nombreuse, ayant un visiteur apostolique; il y a aussi à Jérusalem quelques Abyssins catholiques; les uns et les autres ont comme langue liturgique leur idiome national.

Les Maronites, à la différence des autres chrétiens d'Orient que nous venons de mentionner, sont tous catholiques, mais forment une Église nationale ayant un patriarche; ils ont le syriaque pour langue liturgique; ils imposent le célibat aux évêques et aux moines; ils permettent d'ordonner prêtres des hommes mariés, mais interdisent aux prêtres devenus veufs de se remarier. Il y a quelques Maronites dans l'île de Chypre, reconnaissant l'autorité d'un archevêque qui réside à Beyrouth, et qui est lui-même l'un des suffragants du patriarche.

Les hérétiques que nous avons énumérés, Nestoriens, Jacobites, Coptes, Abyssins, croient à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, comme le font les catholiques, qu'ils soient Latins, Chaldéens-unis, Syriens, Maronites ou Coptes-unis.

Quant aux communautés protestantes d'Orient, leurs dogmes, leurs cérémonies sont trop différents de ceux des Églises orientales pour qu'elles aient beaucoup de prosélytes; elles entretiennent quelques rapports avec les Chaldéens, les Jacobites, etc., mais elles obtiennent peu de conversions. Elles exercent cependant sur les populations une action qu'il ne faudrait pas passer sous silence : dirigées en général par des Anglais et des Américains, parfois par des Allemands, elles ont fondé d'innombrables écoles, répandant l'usage de la langue anglaise et faisant une redoutable concurrence aux établissements placés sous le protectorat de la France. Une secte protestante allemande, les Templiers, a établi aussi quelques milliers de colons en Palestine et en Syrie. Il y a à Jérusalem une communauté allemande et un évêque anglican; un autre évêque anglican réside à Alep.

Les Anglais ont noué aussi quelques relations avec les Arméniens schismatiques.

III.

Les deux grandes églises schismatiques sont l'*arménienne* et la *grecque*; ce qui les distingue essentiellement du catholicisme, c'est qu'elles refusent de reconnaître la suprématie du pape. L'une et l'autre administrent (comme certains orientaux-unis d'ailleurs) le baptême par *immersion*, tandis que les catholiques latins le donnent par *affusion*.

Les *Arméniens schismatiques* sont connus sous le nom de *grégoriens*. Bien qu'ils aient condamné l'hérésie d'Eutychès, ils sont accusés de n'en pas répudier complètement les doctrines parce qu'ils ont décliné l'autorité du concile de Chalcédoine qui condamna cet hérésiarque. Une discussion sur un mot grec mal traduit en arménien les a séparés de l'Église grecque.

Ils ont une liturgie spéciale, revisée par saint Grégoire, puis, en 430, par le patriarche Jean. Leur langue des offices est l'arménien; ils voilent l'autel pendant une partie de la messe; ils emploient du pain sans levain pour administrer la communion, qu'ils donnent sous les deux espèces; ils ne versent pas d'eau dans le calice, mais du vin pur. Ils administrent aux enfants, immédiatement après le baptême, la communion par les lèvres et la confirmation. L'extrême-onction est réservée aux prêtres. Leurs jeûnes sont très rigoureux et il y a vingt-sept semaines de jeûnes par an. Ils ont conservé le calendrier julien, mais il y a quelques différences entre les dates de leurs fêtes et celles des fêtes grecques. Ils distinguent le clergé noir et le clergé blanc : le premier, composé des moines, des archimandrites et des évêques, garde le célibat; les prêtres, qui avec les diacres forment le clergé blanc, doivent au contraire avoir été mariés avant d'être consacrés; s'ils perdent leurs femmes, ils peuvent garder leur paroisse, mais ne peuvent recevoir d'avancement; ils ne peuvent en avoir qu'en se faisant moines. Les prêtres portent la barbe et les cheveux longs; ils ont à peu près les mêmes vêtements sacerdotaux que les Grecs.

Le chef religieux suprême des arméniens grégoriens est le *catholicos* qui réside à Echmiadzin (Arménie russe), élu par les prélats, mais confirmé par l'empereur de Russie; il peut seul consacrer les évêques; il est assisté d'un synode; au-dessous de lui se trouvent les patriarches de Sis (en Cilicie), de Jérusalem et de Constantinople; ce dernier est le chef civil des Arméniens de Turquie; il a près de lui l'assemblée générale de la nation. Le patriarche de Sis a permis, en 1886, aux protestants anglais l'accès des églises relevant de sa juridiction. Les missionnaires protestants ont converti en outre au protestantisme deux ou trois mille Arméniens.

Les Arméniens sont très nombreux non seulement dans l'empire ottoman et dans l'Arménie russe, mais dans toute l'Asie Mineure, en Perse, en Chine, dans l'Inde, dans la Russie méridionale et en Pologne. Il y en a aussi en Galicie, en Bukovine, en Transylvanie, à Vienne même. Ils sont plus de 10 000 en Autriche-Hongrie; moins de deux mille appartiennent à l'Église

grégorienne, les autres à l'Église arménienne-unie.

Les *Arméniens-unis* sont très nombreux en Turquie, il y en a beaucoup aussi en Russie et en Perse et quelques-uns en Italie. Ils admettent le célibat des prêtres, célèbrent la messe en arménien et ont conservé la plupart des rites des Arméniens schismatiques. Ils ont été divisés pendant de longues années en partisans et adversaires du cardinal Hassoun, leur patriarche; les antihassounistes ont vu leur nombre diminuer considérablement et ils viennent de se réunir aux autres Arméniens catholiques. Le patriarche des Arméniens-unis, qui réside à Constantinople, Sa Béatitude Mgr Pierre X Azarian, est ce prélat intelligent et actif qui a été chargé à deux reprises par le sultan de porter ses vœux à Léon XIII; il est près de la Porte le représentant des intérêts civils des patriarches catholiques d'Orient qui ne résident pas à Constantinople, ainsi que des Églises-unies qui n'ont pas de patriarche en même temps qu'il est le chef religieux et civil de son Église. Une congrégation arménienne de moines que, du nom du fondateur de leur ordre, on appelle les pères Mekhitaristes a deux abbés généraux, l'un à Venise, l'autre à Vienne. Les Arméniens catholiques de la Galicie et de la Bukovine ont un archevêque à Lwow (Léopol ou Lemberg); leurs prêtres se conforment à leur rite propre et célèbrent les offices en arménien; les Arméniens de Transylvanie n'ont pas d'évêque.

IV.

Les coutumes des Arméniens-Grégoriens se rapprochent beaucoup de celles des Grecs qui se décernent le titre d'*orthodoxes*, et que les catholiques regardent comme *schismatiques*. On sait que les Grecs orthodoxes administrent le baptême par immersion, communient sous les deux espèces et font « procéder » le Saint-Esprit du Père seul, tandis que l'Église catholique le fait procéder du Père et du Fils, *Patre filioque*. Nous ne nous proposons pas d'examiner en détail ici l'organisation de l'Église grecque, ses cérémonies, ses coutumes relatives au mariage des prêtres, etc. Sans parler des innombrables sectes religieuses de la Russie dont quelques-unes ont des coutumes si bizarres et qui sont condamnées par les autorités religieuses des Grecs orthodoxes, on doit noter la division de l'Église grecque en plusieurs Églises nationales; un grand nombre de Grecs se sont rattachés au Saint Siège, mais ils se divisent, eux aussi, en plusieurs Églises *grecques-unies* rapprochées les unes des autres par la communauté de foi, l'obéissance au pape et par l'identité de leur rite, mais distinctes par leur langue et ayant des hiérarchies indépendantes.

Il y a dans l'empire ottoman quatre patriarches orthodoxes, ceux de Constantinople, d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie. Celui de Constantinople a une primauté d'honneur; il est le chef civil de tous les orthodoxes et est assisté du saint-synode et du conseil général de la nation. La langue liturgique est le grec. Le clergé est divisé en hiéromonaque, prêtres voués au célibat, tirés de la classe des *caloyers* ou religieux cloîtrés et comprenant les patriarches, exarques, métropolitains, évêques, archimandrites; et le clergé blanc, comprenant les popes et diacres qui doivent être mariés avant leur ordination.

Les Grecs-unis de Syrie ont un patriarche à Damas; ils célèbrent la messe en arabe; ils administrent le baptême par immersion, ils communient sous les deux espèces et admettent le mariage des prêtres; on leur donne souvent le nom de *Melkites*.

Il y a à Constantinople d'autres Grecs catholiques dont le grec est la langue liturgique. Il y en a même en Italie et en Corse, qui relèvent des ordinaires latins. Il y a aussi des catholiques dans le royaume même de Grèce, ayant des archevêques et évêques.

Quant aux Grecs orthodoxes du royaume, ils forment une Église autonome placée sous l'autorité du roi et du saint-synode; en 1833, elle s'est déclarée libre et indépendante de tout autre pouvoir, mais rien ne la distingue, au point de vue du dogme, des autres Églises orthodoxes.

Les Bulgares orthodoxes formaient aussi, avant 1767, une Église autonome; depuis cette époque, ils étaient tombés sous le joug du clergé grec, qui avait entrepris d'helléniser l'Orient; la liturgie slavone, usitée jusque-là, fut abolie; les études bulgares furent proscrites; les monuments écrits de l'ancienne littérature bulgare furent détruits. Pendant plus de trente ans, les Bulgares, à partir du jour de leur renaissance littéraire, réclamèrent en vain des chefs nationaux et un synode national. En 1851, le métropolitain grec consentit à sacrer un Bulgare évêque *in partibus;* il se forma un comité à Odessa pour fournir aux Bulgares des livres et des objets sacrés; en 1869, un firman reconnaissait l'autonomie de l'Église bulgare; le 28 février 1870, les Bulgares orthodoxes avaient un *exarque*. Ce dignitaire réside à Constantinople; il étend son autorité sur tous les orthodoxes de nationalité bulgare, qui résident en Bulgarie et en Roumélie; mais la Macédoine est encore administrée par des évêques grecs. La communauté bulgare a été excommuniée en 1872 par le patriarche grec de Constantinople, mais elle est en communion avec l'Église russe et avec le patriarche de Jérusalem. L'autorité de l'exarque, on le sait, a été discutée l'an dernier, parce qu'il n'a pas voulu se prêter aux menées politiques des hommes qui gouvernent actuellement la Bulgarie. On a prétendu même que le prince Ferdinand de Cobourg et peut-être d'autres personnages influents favorisaient le mouvement de conversion, qui pousse beaucoup de Bulgares vers le catholicisme.

Il y a, en effet, en Bulgarie, à côté des Bulgares catholiques du rite latin dont nous avons parlé, des *Bul-*

gares-unis du rite oriental qui célèbrent la messe en slavon. Dès 1860, la Bulgarie, lasse alors du despotisme du clergé grec, accueillit avec joie les missionnaires catholiques, qui leur accordaient le maintien des usages que proscrivaient les Grecs du Phanar.

M. Bourée, ambassadeur de France à Constantinople, désireux d'établir en Bulgarie le catholicisme pour y combattre l'influence russe, protégea l'établissement des prêtres de la Résurrection, missionnaires d'origine polonaise ou tchèque. En 1861, il y avait déjà 15 000 conversions; la Porte reconnut la communauté bulgare-unie; mais les Bulgares, en se convertissant, avaient voulu surtout échapper au despotisme grec; quand on constitua l'Église bulgare-orthodoxe autonome et qu'on créa l'exarchat, la plupart des Bulgares-unis abandonnèrent le catholicisme; le nombre des Bulgares-unis tomba à 2000. Le mouvement de conversion a recommencé depuis deux ans en Macédoine, où les Bulgares veulent se soustraire à la domination du clergé grec, et même en Bulgarie, où il constitue une protestation contre la politique russe.

Les Églises orthodoxes roumaine, monténégrine, géorgienne et russe sont, comme l'Église bulgare-orthodoxe, indépendantes du patriarcat de Constantinople. L'Église serbe l'est aussi, mais le patriarche serbe réside à Karlovitz, en Sirmie (Croatie), et cette situation est loin d'être conforme aux vœux des Serbes du royaume; en fait, le métropolitain de Belgrade est indépendant du patriarche serbe. Le patriarche de Karlovitz avait autrefois sous sa juridiction non seulement les Serbes de Serbie et de la monarchie austro-hongroise, mais tous les sujets grecs orthodoxes de l'empereur François-Joseph. En 1864, on créa un archevêché roumain-orthodoxe à Hermanstadt (Transylvanie), dont dépendent les évêchés d'Arad et de Caransebes (Banat de Temesvar); en 1873, les Dalmates orthodoxes de Zara et de Cattaro — peu nombreux d'ailleurs, qui, bien qu'ils soient de même race que les Croates et les Serbes, dépendent du gouvernement de Vienne tandis que les autres dépendent de celui de Pesth — ont vu leurs deux évêchés rattachés à l'archevêché de Czernowitz, en Bukovine, dont dépendent tous les orthodoxes de Cisleithanie, aussi bien les Roumains et les Ruthènes de la Bukovine et de la Galicie que les Dalmates. Le patriarche de Carlovitz garde sous sa juridiction les Slaves orthodoxes de la Hongrie; il y a six évêques suffragants à Pesth, Bacska, Temesvar, Verscz, Pakrac et Karlstadt. Il y a en Autriche-Hongrie plus de trois millions d'orthodoxes, dont plus de la moitié est Serbe et un tiers Roumain.

V.

Les Grecs-unis de la monarchie austro-hongroise sont un peu plus nombreux; ils sont presque tous Ruthènes en Cisleithanie et Roumains en Transleithanie. Ils ont deux archevêques, un à Liwon (Leopol ou Lemberg), qui est Ruthène et a un évêque suffragant à Przemysl, et un dont dépendent les Roumains de Hongrie et qui porte le titre d'Alba Julia, mais réside à Blas ou Balasfalva : ce dernier a deux suffragants à Lugos et à Szamos-Ujvar.

Les Grecs-unis d'origine slave qui habitent la Hongrie ont à Eperjes et à Munkacs deux évêques, suffragants de l'archevêque catholique-latin de Gran, primat de Hongrie; un évêque à Gross-Wardein, relevant de l'archevêque latin de Kalocsa; et un évêque à Kreutz, relevant de l'archevêque latin d'Agram.

Tandis que les Ruthènes, les Roumains et les Serbes sont grecs-orthodoxes ou grecs unis, et emploient l'alphabet connu sous le nom de « cyrillique » ou « glagolitique », les autres catholiques de la monarchie austro-hongroise, au nombre de 24 millions, appartiennent au rite latin; mais les populations slaves, les Slovaques, les Slovènes, les Tchèques, les Croates surtout, qui forment la moitié des Latins, regrettent de ne pouvoir célébrer la messe slavonne comme les Ruthènes et les Serbes du rite grec-uni. Nous n'avons pas à raconter ici l'histoire du mouvement national religieux des Slaves du Sud qui mériterait une étude spéciale; Mgr Strossmayer, l'illustre évêque de Diakovar, dont le jubilé vient d'être célébré avec tant d'enthousiasme par tous les Slaves de l'Autriche-Hongrie, en voulant ramener l'Église croate et peut-être l'Église tchèque à la liturgie slavonne, pensait préparer l'union au Saint-Siège des Slaves orthodoxes. Mais il n'a pu obtenir de faire célébrer la messe slavonne, même une seule fois, à l'occasion du millénaire des saints Cyrille et Méthode. L'emploi de la vieille langue religieuse dans les offices semblerait à tous les Slaves de l'Autriche-Hongrie une affirmation de leur foi dans l'avenir de leur race.

Le développement qu'ont pris en Turquie les Églises catholiques-unies ayant des rites nationaux est pour eux un encouragement; c'est ce qui empêche l'Autriche de favoriser en Orient la propagande catholique autant qu'elle le ferait si elle ne craignait pas de donner à ses sujets slaves l'exemple de catholiques jouissant de la liturgie slavonne; elle espère et redoute à la fois le progrès des Églises-unies qui enlève des clients à la Russie, mais flatte les espérances nationales des Slaves de la monarchie.

Un événement récent avait donné aux Slaves d'Autriche une confiance qui ne s'est pas trouvée justifiée; le Saint-Siège a passé l'an dernier avec le prince de Montenegro un concordat réglant la situation des catholiques que le traité de Berlin a réunis au Montenegro; l'usage de la liturgie slavonne leur a été accordé. Le gouvernement serbe a demandé au saint-père la conclusion d'un concordat réglant dans les mêmes conditions la situation de ses sujets catholiques. Les Slaves de l'Autriche-Hongrie ont vu dans la concession

faite au Montenegro un encouragement pour leurs prétentions; l'agitation en faveur de la liturgie slave a recommencé; en vain le nonce Mgr Galimberti a-t-il adressé aux évêques, pour leur recommander la neutralité, une circulaire qui a surexcité contre lui les passions nationales des Slaves au lieu de les faire reculer devant l'opposition du représentant du pape; une réunion d'évêques s'est prononcée contre la liturgie slave, mais la diète de Croatie s'est associée au mouvement national; le nonce a dû démentir par la voie des journaux le projet qu'on lui prêtait, bien invraisemblable d'ailleurs, de proposer la création d'un patriarcat allemand comprenant les territoires ayant fait partie de la confédération germanique, et qui, embrassant les provinces slaves de Cisleithanie, eût travaillé à leur germanisation. Le Saint-Siège ne peut cependant permettre aux Croates et aux Tchèques l'usage du slavon dans les offices; cette concession serait un encouragement pour les Slaves qui travaillent à se faire une situation particulière dans la monarchie; Léon XIII ne peut prendre une mesure qui, en satisfaisant leurs vœux, créerait au gouvernement de nouvelles difficultés.

En Pologne aussi, il est placé dans cette situation difficile de devoir mécontenter les fidèles s'il veut satisfaire le gouvernement. La situation des catholiques de Pologne appelle son attention; mais, pour la régler, il doit se rapprocher du gouvernement russe et lui faire des concessions; si difficile que soit la conclusion d'un accord avec la Russie, ce ne serait rien que de le négocier si le souverain pontife n'avait à tenir compte des susceptibilités que soulève chez les Polonais la seule pensée des pourparlers engagés entre le prince Lobanov et Mgr Galimberti; c'est avec indignation qu'ils ont appris que le pape consentirait à laisser employer la langue russe pour le catéchisme et le sermon dans les paroisses où les fidèles le demanderaient.

Ainsi, en Pologne comme en Autriche-Hongrie et comme en Irlande, la puissance la plus absolue qui soit au monde, celle du pape, est forcée de tenir compte du sentiment national. Chez ces peuples, l'amour de leur nationalité et l'amour de leur religion se prêtent mutuellement leur force et sont indissolubles; l'autorité du pape est d'autant plus grande sur eux qu'ils le croient favorable à leurs aspirations nationales; mais, d'autre part, ils ne comprendraient pas un mouvement national qui n'eût pas à sa tête leur clergé; les peuples orientaux non catholiques ne séparent pas non plus l'idée nationale de l'idée religieuse; l'histoire des religions des nations d'Orient est inséparable de celle de leurs souffrances et de leurs triomphes, de leurs revers et de leurs espérances.

***.

LES DISTRIBUTIONS DES PRIX D'AUTREFOIS

Le théâtre de collège

Voici revenue l'époque des distributions de prix. Dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, décoré des tentures rouges et provisoires de la maison Belloir, les statues de Fénelon et de Bossuet contemplent, avec un muet étonnement, les trophées tricolores accrochés à leur socle, aux accords de la *Marseillaise*, que soufflent au nez de Richelieu les trombones de la garde républicaine. Derrière, s'égrène la file multicolore et dorée des beaux livres qui vont récompenser la studieuse jeunesse. Mais avant, il faut que le solennel professeur, en toge et en épitoge, prononce son grand ou son petit discours, mettant comme une digue à votre impatience, un rempart devant vos lauriers, pauvres élèves! Aussi, que n'êtes-vous pas venus cent ans plus tôt? C'était le bon temps alors! Pas de discours d'apparat! Avant la lecture du palmarès, on jouait la comédie. O félicité passée!

Et pourquoi ne la retrouverions-nous pas? Revenons, s'il vous plaît, cent ans en arrière; faisons, pour un instant, cette excursion rétrospective. Tout nous y invite, l'occasion, la mode et ce moment même de l'année, tout consacré aux réjouissances universitaires.

***

Nous voici en plein XVIIIe siècle, à la distribution des prix du collège de Clermont ou de Mazarin. La cour a été transformée en un vaste amphithéâtre soutenu par des poutres, que recouvrent d'amples bâches. Il arrive bien quelquefois que le plein air a ses inconvénients et que la pluie vient hors de propos arroser les lauriers des lauréats. Gare alors à ceux qui n'ont pas eu la précaution que prenait le gazetier Loret :

> Le poème n'étant pas fini,
> Voyant quelque brouillamini
> En l'air, qui menaçait la pluie,
> Je dis soudain : Faut que je fuie
> De peur de gâter mon castor
> Qui m'a coûté sept écus d'or.

On en était quitte pour remettre au samedi suivant la fin de la cérémonie et pour lancer contre la pluie une apostrophe de circonstance, où l'on disait, entre autres gentillesses, que le nuage

> Eut honte de l'outrage
> Et versa des pleurs avec nous (1).

Au son des violons de l'Harmonie du collège, le défilé des autorités fait son entrée : le corps universitaire

(1) *Mercure de France*, août 1727.

tout couvert d'hermine, M. le recteur suivi des quatre Facultés, M. le premier président,

Aussi, monsieur le gouverneur,
Dont l'âme généreuse et franche
Plus que sa barbe encore est blanche.
Pour des abbés venus exprès,
Tant effectifs qu'*ad honores*,
Tant maigrets que gens à bedaines.
On en compta quatre douzaines.
Pour ces autres petits messieurs
Qu'on appelle des gens de ville,
Ils étaient environ trois mille,
Y compris cent jeunes museaux
Qui faisaient fort les damoiseaux,
Et plus de quarante femelles,
Dont vingt seulement étaient belles.

Nous en mettrons, nous, plus de vingt : une aimable et sémillante corbeille de dames dans tous leurs atours, encombrant chaises et banquettes sous les volumineux paniers de leurs robes claires. Au fond, au-dessus des tables et des tapis verts chargés de prix, le rideau masque la scène. Mais silence! Les trois coups sont frappés, la toile se lève, la pièce commence.

Elles sont bien curieuses, les pièces du répertoire collégiaque (1). Il y en a de toutes formes, tragédies, comédies, des grecques, des latines, des françaises, les inepties du P. Le Jay et la *Mort de César*, de Voltaire.

Ce n'est pas s'imposer une bien cruelle privation que d'abandonner à la poussière des rayons les grecques et les latines, pastiches plus ou moins laborieux, traductions d'œuvres connues et démarquées. Voici *Polyeucte* dans l'*Agapitus* du P. Porée. Voici *le Joueur* dans le *Philedonus*. Reconnaissez Valère et son ami Hector dans Paezophilus, conversant avec son esclave Parmeno, qui répond, quand on lui demande l'heure : *Manuale horologium inspice!* Mais laissons là ces merveilles. Nous pouvons nous fier au témoignage d'un patient érudit qui les a lues et qui de sa lecture a rapporté l'enthousiasme modéré dont je transcris l'expression éloquente: « Elles m'ont écœuré; je n'ai pas voulu les infliger au lecteur (2). »

*
* *

Les pièces françaises sont plus abordables. Tous les genres y sont, y compris le genre ennuyeux. Les tragédies produisent souvent un effet sur lequel l'auteur n'avait pas compté : elles sont désopilantes. C'est déjà la famille de ces drames qui égayaient Musset,

Où l'intrigue enlacée et roulée en feston
Tourne comme un rébus autour d'un mirliton.

Des vers de mirlitons, en voici à la douzaine. Écoutez cette méditation profonde :

Par mille maux,
Mille travaux.
Dans la paix, dans la guerre,
Sur la mer, sur la terre,
On cherche le repos.
Pour le trouver l'effort est inutile,
On perd ses pas,
Quand on le cherche on ne le trouve pas.

Et cette piécette pastorale et simplette :

Tendre musette,
Douce interprète
De nos transports,
Au son de la trompette
Mêle tes plus charmants accords.
Exprime la tendresse,
Exprime l'allégresse
Que nous inspire en ce beau jour
Le respect et l'amour.

C'est du lyrisme à la Malebranche :

Il nous fait aujourd'hui le plus beau temps du monde
Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde.

Dans *Joseph vendu*, Ruben endormi récite quarante-deux vers qui ne le réveillent pas, au risque, l'imprudent! d'endormir tout le monde avec lui.

Il était des sujets plus classiques, par exemple, *la Défaite du solécisme*, où l'*Infinitif* terrasse le *Que retranché*. Quels costumes avaient-ils? Qu'est-ce que s'habiller en *Subjonctif* ou se costumer en *Gérondif?* Mystère! Mais il n'était pas besoin d'aller au collège pour trouver de ces allégories savantes. On n'avait pas encore oublié *l'Amour logicien ou Logique des amants*, imaginée, en 1668, par François de Callière, où l'auteur annonce que son but a été « de rendre l'étude de la logique plus agréable », où les catégories d'Aristote s'appellent Beauté, Jeunesse, Galanterie, etc.; où l'on distingue les *Antécédents*, tels que Bals, Spectacles, Soupirs; les *Concomitants*, Soupirs, Plaintes, Langueurs; les *Subséquents* Satisfaction ou Satiété, et où l'on trouve des syllogismes dont la conclusion est :

Donc Tyrcis de Climène adore les appas.

Et qu'était ce jeu mi-mondain et mi-scolastique, sinon un souvenir de le *Grammaire* faite cinquante ans auparavant pour Gaston d'Orléans. On avait eu raison de son aversion pour la syntaxe, en imaginant un rudiment par figures coloriées sur vélin : la particule *On* est un régiment; le *Que retranché*, une citadelle; le *Nom*, une brigade; le capitaine *Volo* commande les verbes irréguliers.

Hâtons-nous de nous évader de ce milieu somnifère, et frappons à la porte de la comédie, qui sera peut-être plus affable.

Il faut bien comprendre que les régents du temps

(1) Le répertoire des Jésuites est très riche et varié. Il y a une contradiction étrange entre la haine du clergé contre les comédiens et sa passion pour la comédie. Il excommunie les uns, il pratique l'autre. Le théâtre prend sa revanche du clergé en sévissant chez lui. On jouait des pièces même dans les couvents de femmes. Dans *Orithye*, pièce par les sœurs de Saint-François, une sœur travestie fait le rôle d'Hercule!

(2) *Pierron*, Voltaire et ses maîtres, p. 106.

jadis faisaient de la comédie dans des conditions toutes spéciales. D'abord, ce n'était pas leur métier. De ce qu'on a traduit *les Guêpes*, il ne s'ensuit pas qu'on soit en état d'écrire *les Plaideurs*. Et puis, combien de sources d'excellent comique leur étaient fermées! Si l'on serre sous une triple clef les sujets où la galanterie, l'amour, la jalousie, les infortunes conjugales font les frais de la comédie, on ne laisse plus guère le choix à qui voudrait choisir. Il en résulte que tout le comique de ces pièces tient entre deux ou trois travers amplement exploités, surtout la gourmandise et l'ivrognerie. Je ne sais même pas jusqu'à quel point il est moral et bienfaisant de faire jouer et de faire voir à des jeunes gens, encore admis au précieux privilège d'user sous leurs culottes les bancs du collège, des types d'ivrognes et de débauchés, comme le Néophile ou l'Acaste de *l'École des Pères*, petits jeunes gens batailleurs, la terreur du bourgeois, qui vont la veste ouverte et débraillée, qui sont l'effroi des patrons de cafés, cassent tasses et verres, rossent la patronne et les garçons, dégainent devant le guet qui accourt et s'évadent par une porte de derrière

En laissant leur chapeau sur le champ de bataille.

Ne voilà-il pas de jolis messieurs? Mais toutes les pièces ne sont pas aussi bachiques.

L'une des plus pardonnables est assurément celle du P. Du Cerceau, *les Incommodités de la grandeur ou le Faux duc de Bourgogne*. C'est, à part l'amour de Néméa et la jalousie de Cadour, le livret que MM. d'Ennery et Brésil ont écrit, en 1852, pour la musique d'Adam, sous le titre : *Si j'étais roi*.

L'auteur, le P. du Cerceau, est un digne et brave homme qui se distingue par le choix de sujets simples auxquels n'est pas indispensable l'enthousiasme pindarique. Dans ses œuvres on trouve, outre des vers sur les dégâts causés par un chat ou les stances de la bienheureuse chienne Popette, une épître à l'abbesse de Préaux sur un plancher dont on lui avait fait présent le jour de sa fête. On y entend un chêne qui malmène et humilie les bouquets de fleurs :

Canailles, taisez-vous, leur dit-il en colère ;
C'est bien à vous de vous offrir ici!
Votre beauté fragile est courte et passagère;
Un gratecu sur pied vaut mieux, sans vous déplaire,
Que tout autant que vous voici.

Puis, il s'immole galamment à l'abbesse :

Qu'elle me foule aux pieds dans son appartement!

Elle est de lui, la fameuse *Épître* au duc de Bouillon *Sur la Ravigote*,

Sur cette sauce verte avec de l'échalote
Dont l'acide bénin picote.

Sa muse est une cuisinière qui tient, en guise de lyre, une casserole qu'elle essuie du coin de son tablier.

Sa petite comédie *les Incommodités de la grandeur* est assez gaie. Grégoire a été rencontré par des racoleurs. Il a signé son engagement : c'est donc qu'il avait bien bu. Il est tombé ivre-mort sur le pavé. On l'y laisse cuver son vin. Le duc de Bourgogne vient à passer. Il voit le dormeur : il lui prend une fantaisie. Qu'on l'emporte tout endormi au palais, qu'on lui mette les plus beaux habits de la garde-robe ducale et qu'à son réveil Grégoire soit traité en duc de Bourgogne. On devine la suite. Les courtisans s'amusent des balourdises de ce nigaud. Il reçoit les ministres, les officiers, son « chambrelan », comme il l'appelle. Un ambassadeur de la Chine vient lui déclarer la guerre; il le bourre à coups de poing et le met dehors. Le conseil s'assemble. Mais Grégoire commence à avoir faim. Il aperçoit la table du conseil; il veut qu'on mette la nappe dessus. On a toutes les peines du monde à lui faire comprendre que

Ce n'est pas pour dîner que cette table est mise.

Les délibérations lui paraissent bien sèches. Cela manque de rafraîchissements. Pour apaiser son estomac qui chante, on lui donne une fête en musique. Puis commencent les embarras du pouvoir : c'est une invasion — bien inopinée — des Chinois en Bourgogne; c'est un astrologue qui prédit au duc toutes sortes d'infortunes, des émeutes, la prison, la corde. Enfin, le voilà à table. Mais le médecin de la cour y est aussi, qui, par intérêt pour la santé ducale, fait enlever tous les plats avant que Sa Grandeur affamée y ait touché.

GRÉGOIRE.

Çà, çà! donnons d'abord dessus cette salade!

LE MÉDECIN *la fait enlever*.

Les herbes, monseigneur, causent des crudités.

GRÉGOIRE.

Ces canards que je vois ont assez bonne mine,
Et me feront grand bien, gîtés dans ma poitrine.

Enlevés, les canards! Mais le ragoût? Non pas! Mais les fruits? Oh! que non! C'est un suc flatueux, fluxionnaire! Le supplice de Tantale continue. Grégoire est dégoûté des grandeurs. Le duc enfin, jugeant l'épreuve suffisante, le fait reporter endormi sur le trottoir où on l'a pris et où il se réveille Grégoire comme devant. Tout cela se déroule en vers faciles et prosaïques, dans un milieu un peu bien embourgeoisé, où les ministres ont des allures de marchands de pommes; mais l'on riait, et le public ne regrettait pas ses quinze sols.

Malheureusement, pour une comédie passable, que d'insanités! Dans le *Damoclès* du P. Le Jay, Denys le tyran condamne le philosophe non au banal supplice de l'épée suspendue, mais à avoir la barbe coupée. On le barbifie sur la scène. Ailleurs le P. Gilles de la Santé fait dire par un fils à son père aveugle :

O mon père, prenez, prenez l'un de mes yeux!
Borgne, je verrai moins lorsque vous verrez mieux;

plate parodie de l'épigramme sur deux beaux enfants, frère et sœur, tous deux borgnes, où l'on dit au garçon : « Aimable enfant, cédez à votre sœur l'œil que vous avez, vous serez aveugle comme l'Amour, elle sera belle comme Vénus :

Bellè puer, lumen quod habes concede sorori;
Sic tu cæcus Amor, sic erit illa Venus.

Ces pauvretés faisaient bondir Geoffroy : « Les jésuites dans leurs comédies aimaient la plaisanterie et n'étaient pas toujours scrupuleux sur le choix... Je me rappelle y avoir entendu dire à un ivrogne qu'à force de descendre à la cave son nez était devenu betterave. Forcés de s'interdire toutes les plaisanteries, toutes les équivoques libres et galantes, ils étaient réduits à quelques lazzis bachiques, à tout ce qu'il y avait de plus commun et de plus grossier dans les calembours (1). » Un suprême exemple de ces jeux d'esprit. Je le trouve dans sa comédie des *Cousins*, en 1725 ; c'est une énigme de cousin à cousin :

Sans que je sois ni roi ni roc,
Partout où je veux je me plaque;
Avant que de donner le choc,
Je fais sonner un fouet qui claque.

J'attire avec un petit croc
De quoi pouvoir garnir ma caque,
Et quand j'ai bien sucé le broc,
Je m'époufle et ma place vaque.

J'attaque l'oiseau de saint Luc *le bœuf*
Et sans craindre prince ni duc
De les faire fuir je me pique,

Je ne crains qu'un maudit coup sec.
Tel, hélas ! qui me fait la nique
Périt comme moi par le bec.

Ce casse-tête iroquois, pour dire un cousin, « insecte volatile », eût fait plaisir aux Grands Rhétoriqueurs et réjouirait M. de Banville : mais quel passe-temps pour de vénérables régents de collège !

On leur en faisait faire bien d'autres.

*
* *

Des tragédies, des comédies, c'était bien ; mais c'était trop peu. Il fallait corser le spectacle par le ragoût de quelque cantate de M. Campra, et surtout d'un ballet. Le ballet est la grande attraction. Il était souvent splendide. On demeure confondu quand on songe aux frais et aux embarras d'installation qu'il fallait à ces théâtres éphémères, décors multiples, costumes, machines. Ici, c'est la vérité qui sort de son puits tout comme dans le *Puits qui parle;* Loret l'a vue :

Et vrai comme rimeur je suis
La Vérité sortant du puits
Par ses pas et ses pirouettes
Ravit et prudes et coquettes.

Là, c'est le char de la Folie entraînant toutes les nations, tandis que les nuages s'entr'ouvrent et que Minerve s'élance des cieux pour mettre en fuite la Folie et ses pâles adorateurs : exhibition anticipée du truc ingénieux qui, il y a quelques années, faisait voler à travers la scène du Châtelet miss Oceana ou la Fille de l'Air. Ailleurs, Ulysse offre aux dieux un sacrifice qui est une restauration archéologique et minutieuse du rite antique. Le reporter du *Mercure* fait un compte rendu enthousiaste de la mise en scène : « Le spectacle de ce sacrifice a fait plaisir, et nous remarquerons à ce sujet qu'il serait à souhaiter que nos tragédies françaises employassent plus souvent ce moyen des grands spectacles pour faire des impressions vives et durables. Le Théâtre-Français est trop timide ou trop réservé en ce genre. » Le fait seul de cette comparaison n'est pas un mince éloge. Quant à la Comédie française, elle s'est rattrapée depuis. On commence même à lui faire le reproche inverse.

Le ballet est toujours digne du décor, moins luxueux peut-être qu'*Excelsior* ou *Messalina*, mais pas moins savant.

Le P. Menestrier avait su justifier ces goûts chorégraphiques au collège. Quand Virgile dans l'*Énéide* décrit le bonheur des Champs Élysées, ne nous dit-il pas

Pars plaudunt choreas?

Et qu'est-ce à dire, sinon qu'Achille, Anchise et tous les bienheureux, pour passer le temps, organisaient des ballets? Comment récuser de pareils précédents? Élèves et régents pouvaient danser la conscience tranquille.

Ce n'était pas une mince affaire que d'inventer, combiner, monter ces ballets avec leurs entrées, parties et subdivisions qui les font ressembler à quelque démonstration algébrique. Le *Ballet de l'Ambition*, par exemple, est envisagé, dit le programme, sous quatre rapports différents qui renferment ce qu'il y a d'essentiel en cette passion : 1° ses déguisements; 2° ses attentats; 3° ses succès; 4° ses désastres. Voilà le sommaire. D'abord la Fortune paraît sur un globe terrestre prodiguant ses faveurs. Le Globe s'ouvre. On en voit sortir les quatre parties du monde, qui se prosternent devant l'ambition. Puis, c'est le cortège des ambitieux heureux ou malheureux : Mahomet exécute un entrechat, la figure masquée, signe d'hypocrisie; Antonin Caracalla « feint, dit le livret, d'épouser la fille du roi des Parthes »; la Politique enseigne aux jeunes gens à « prendre deux visages ». Et ce n'est là qu'un extrait de la première entrée de la première partie, et il y a

(1) *Journal de l'Empire*, 11 janvier 1814. Le piquant de l'affaire est qu'il avait [illegible] une tragédie de collège où il eut pu entendre cette parole :

[illegible]

quatre parties avec quatre entrées chacune pour les ambitieux heureux, Sylla, Alexandre, un tyran de l'Inde qui faisait piler dans un mortier ses prisonniers; — le rôle des prisonniers pilés devait manquer de charmes; — sans compter les ambitieux déçus ou criminels, Égisthe, César, Capanée, Bajazet, etc., jusqu'au ballet final où les ambitieux louables dansent le quadrille de la Gloire devant le palais de l'Honneur. Ailleurs, c'est l'*Art militaire*, les racoleurs, les préparatifs, dangers et horreurs de la guerre, l'exercice de la pique et du mousquet : aujourd'hui, on n'aurait à nous offrir que la manœuvre en tirailleurs ou le maniement du fusil Lebel. Tout se dépoétise. Dans un ballet du P. Porée, les plaisirs conduisent l'Amour aveugle vers la Mer infidèle, escortés par Momus, le Carnaval et d'improbables personnages dénommés par le livret : les Songes agréables. Que de grâces, d'agréments on exigeait de ces grands dégingandés de collégiens! Faut-il croire à la lettre le témoignage de Loret, qui rentre chez lui ravi d'une de ces princesses mâles :

> Cyané, fort jeune princesse,
> Par son esprit et son adresse,
> Bonne grâce et naïveté,
> Charma des cœurs en quantité.

Nous le voulons bien, mais nous continuons de penser avec Rollin que ces travestissements « ne sont pas fort honnêtes ».

*
* *

Ce bon Rollin, que les comédies de collège le tracassaient donc! Avec quelle conviction candide il classe et numérote ses griefs contre cette coutume perverse, ce cabotinage universitaire : le fardeau qu'on impose au régent de composer des pièces, la médiocrité fatalement dévolue à ces productions; la fatigue d'exercer à la déclamation huit ou dix écoliers;

> *... declamare doces, o ferrea pectora !*

le temps perdu pour les études; la dépense; les habitudes d'emphase ampoulée contractées par les élèves; le goût du théâtre trop tôt développé, etc. Il ne tarit pas.

Et de fait se représente-t-on ce que devaient être les classes des deux derniers mois de l'année scolaire? Le régent aux prises avec la tragédie qu'on attend pour la répéter; les élèves émancipés jetant aux quatre coins de l'étude bouquins et dictionnaires; le collège transformé en foyer de théâtre, et le vestiaire des professeurs en « salle du comité », où l'on discute s'il serait plus dramatique que Syrbophile tuât Eurythanès, ou que Cariathès fût exilé par le roi des Parthes? Il nous semble surprendre à distance des colloques étranges au cours des classes entre le régent, dont tout le temps a été pris par la « scène à faire » de son *Jonathas Maccabée*, et l'écolier, qui n'a pas fait son thème parce qu'il a dû apprendre son rôle de Rhombopoulos, mais qui n'apprendra pas son rôle si on le force à faire son thème.

Voilà le malheureux régent à la merci de ses interprètes, aux prises avec les pénibles angoisses d'un directeur obligé de ménager son premier rôle.

Les longs corridors sombres du collège s'égayent et prennent de vagues aspects de coulisses. On y sent la poudre de riz, et les pots de fard roulent dans les coins. A la porte du réfectoire, au-dessous du menu de la semaine, est affiché le tableau des amendes avec le nom des délinquants : *un tel*, pour n'être pas venu à la répétition; *un tel*, pour avoir fait une tache à son maillot rose de Folie; *un tel*, pour avoir manqué sa rentrée à la *troisième du second; un tel*, pour avoir dérobé le casque à plumes de Pyrrhus; *un tel*, pour avoir fait un trou avec son coude dans le globe terrestre du ballet; *un tel*, pour s'être fait promener par les corridors sur le char de la Fortune sans permission. Et l'Avis final : ce soir, à huit heures, on répète généralement le ballet. En vérité, sommes-nous au collège ou dans les coulisses de la Renaissance?

Pour les élèves, quel profit? Aucun. Il leur faut vite oublier les inepties sonores qu'ils ont apprises. Et cependant, les voici à l'examen, où, à moins de miracle, ils se verront dans la nécessité de répondre à l'examinateur : « Monsieur, je ne sais pas, à vrai dire, ce que vous appelez la Guerre des deux Roses; mais, en revanche, je puis, pour peu que vous y teniez, vous exécuter le pas du Sauvage Mourant, ou vous réciter la grande scène de Théopompe, l'ivrogne. »

On a renoncé à ces sornettes. Et que l'on a bien fait! Le P. Porée, l'un des apôtres de la dramaturgie scolaire, défend sa manie par des arguments de ce genre : « Il faut habituer à jouer un rôle sur la scène des jeunes gens destinés à jouer, plus tard, un rôle dans le monde. » Que voilà bien la condamnation de ces divertissements d'ancien régime! Ils convenaient merveilleusement à la jeunesse studieuse d'alors, jeunesse dorée, « les fils des héros et des dieux », comme Gresset appelait ses élèves, dont la grande affaire sera de faire figure dans le monde, de mirer leurs talons rouges dans les parquets cirés de Fontainebleau ou de Bagatelle. Les temps sont changés. L'éducation s'est répandue, démocratisée. Il ne s'agit plus de former des comédiens de cour dont se moquera Saint-Simon. C'est l'honneur de notre époque et de la pédagogie moderne que maintenant, au collège, on ait autre chose à faire que jouer *Philedonus* ou danser le ballet de l'Infinitif.

LÉO CLARETIE.

LE ROI MILAN ET SON DIVORCE

Il me paraît juste, après la charge à fond de train que l'on fait en ce moment contre ce pauvre roi de Serbie, de prendre un peu sa défense et de plaider en sa faveur au moins les circonstances atténuantes. Je sais bien que je vais avoir toutes les femmes contre moi, ce qui est grave dans notre galant pays de France, et que de plus prendre la parole après mon distingué confrère Albert Delpit, c'est vouloir rompre des lances contre les moulins à vent.

Malgré cela je dois à la vérité de dire ce que je sais, et j'aurai du moins l'avantage non pas de faire connaître mon opinion personnelle, mais simplement de transcrire les paroles du roi Milan et les notes recueillies par moi au milieu du monde politique, militaire et diplomatique de Belgrade, où j'ai reçu au mois de février dernier un accueil dont le souvenir m'oblige à la reconnaissance.

Je m'empresse d'ajouter que, si je prends ainsi la parole dans ce débat plus conjugal que royal, ce n'est pas avec l'intention de piquer la curiosité du public, d'autant plus friand des sous-entendus dans une question de divorce que ce scandale vient de plus haut. Je serais absolument désolé de causer le moindre chagrin à une femme doublement respectable comme épouse et comme mère, et deux fois reine, par sa couronne et par sa beauté. Je crois simplement qu'il importe de ne pas juger un procès sans entendre les deux parties et que l'on ne doit pas condamner un homme, fût-il roi, sans connaître un peu sa défense.

Donc, au mois de février dernier, j'étais dans les Balkans et, de passage à Belgrade, je sollicitai l'honneur d'être reçu par le roi.

Je fus reçu dès le lendemain et je passai deux heures avec le roi, fumant des cigarettes, mangeant des confitures et buvant du café turc, selon la mode en ces pays d'Orient. Et nous causâmes un peu de tout : de Paris où le roi a été élevé jusqu'à quatorze ans et dont il garde le meilleur souvenir ; de la politique, des craintes de guerre, des partis qui se disputent le pouvoir en Serbie; enfin du désaccord qui se traduit aujourd'hui par une demande de divorce.

Je n'ai pas caché au roi qu'en France, où le sentiment chevaleresque est très développé, on est toujours plutôt disposé à donner raison à la femme, alors même que l'on ne sait nullement qui a tort ou rai on des deux époux.

Alors, ce roi auquel mon confrère Delpit refuse tout cœur et toute dignité, auquel il prête des accès de *delirium tremens*, cet homme qui bat sa femme, me parla de la reine non pas seulement avec une correction parfaite, mais avec une réelle émotion. Il déplora ces dissentiments qu'il aurait voulu tenir cachés et me dit que, pour rendre pleinement justice à une femme qu'il respectait profondément malgré la désunion des cœurs, il lui avait confié la garde du prince héritier jusqu'au jour où les lois serbes l'obligeraient à venir habiter en Serbie.

Que s'est-il passé depuis ? quelles causes ont précipité une demande de divorce qui ne se traduisait pas alors? Je l'ignore absolument.

« Oui, me dit le roi, j'ai eu certains démêlés avec la reine, c'est malheureusement connu ; elle est très Russe et a voulu implanter la politique russe, ce qui est absolument contraire à la prospérité, à la vie même de mon pays, et elle a employé pour cela des moyens de femme contre lesquels un roi peut difficilement lutter et contre lesquels un mari surtout est impuissant.

« Actuellement, elle est à Florence ; elle reviendra en mai et je lui ai confié la garde de mon fils, dont l'éducation se fera en Allemagne, peut-être, je l'avoue, contre le gré de sa mère ; mais je ne pouvais céder davantage.

« La reine voulait le faire élever en Russie, j'ai dû refuser et j'avais proposé Paris, comme terrain neutre; elle ne l'a pas voulu, craignant de ne pas trouver dans une république toutes les prérogatives, tous les honneurs auxquels sa couronne royale lui donne droit et qu'elle est certaine de rencontrer dans une cour du Nord. Je ne redoute pas d'ailleurs que mon fils soit élevé par sa mère dans des sentiments russes. Lorsqu'il reviendra définitivement à Belgrade, il aura dix-sept ans et, comme moi, il deviendra Serbe, ne voyant que son pays, ne songeant qu'à lui. »

Volontairement j'omets certains détails plus intimes qui ne seraient pas à leur place ici, et je me borne à présenter le roi Milan comme un bon garçon, ainsi que vous le dites, mon cher confrère, mais pas si bébête que ça, avec lequel il ne doit pas être très difficile de s'entendre et qui, loin de s'étendre sur les torts plus ou moins réels ou imaginaires de sa femme, m'a semblé vouloir adoucir les angles en homme désireux de céder sur tout, excepté sur la question politique.

THÉODORE CAHU.

NOTES ET IMPRESSIONS

Que d'événements dans cette quinzaine écoulée : le duel Boulanger-Floquet, l'inauguration de statues nombreuses, le banquet des maires, la revue du 14 juillet, le feu d'artifice sur la tour Eiffel, la séparation des Chambres, les élections de la Dordogne, de l'Ardèche, du Rhône !

Le grand rôle, dans toute cette période, semble appartenir à M. Floquet. Il a frappé de l'épée et de la

langue. Il ne s'est pas contenté de « trouer » en paroles le manteau de la dictature : il a troué la peau du dictateur.

Le ciel même lui sourit quand il parle. Désormais il n'a plus uniquement de commun avec Napoléon le Grand de posséder un chapeau fameux : il dispose du soleil d'Austerlitz. Dans cette continuité de pluies, dans la baisse obstinée du baromètre, il suffit qu'il ait à prononcer un discours au pied d'un monument quelconque pour que le ciel devienne aussitôt radieux. Si nous avions seulement à inaugurer une statue par jour, son éloquence nous remettrait au beau fixe.

La docilité que met l'astre du jour à répondre au *psst* de M. Floquet me paraît donner quelque autorité à la thèse que me développait dernièrement un de mes amis, un bon toqué, mais un grand érudit.

Ce savant, qui a la cervelle un peu brouillée par une étude assidue des mythes solaires, nie l'existence de la plupart des grands hommes, passés ou présents. Il nie celle de Napoléon Ier, et aussi celle de M. Floquet. Il prétend que tous ces gens-là ne sont que des personnifications, des dérivations, des hypostases de Phœbus-Apollon, vainqueur de la nuit, de la nuée, des dragons et autres puissances des ténèbres.

Comme il vit sans sortir de son cabinet, entouré d'inscriptions hiéroglyphiques et cunéiformes, comme il ne lit jamais un journal, sauf quelques numéros de rencontre, qu'il découpe alors par petits morceaux et dont il classe les fragments avec des fragments de Sanchoniathon et d'Osymandias, il a les idées les plus étranges sur les choses du jour. Il me rit au nez quand je lui affirme qu'il existe un M. Floquet qui a été président de la Chambre des députés et qui est actuellement président du Conseil des ministres.

— A d'autres! me dit-il. Je le connais depuis longtemps, votre Floquet : *Floquet*, c'est simplement la forme française, normande, du grec *Flox*, génitif *Flogos*, qui veut dire flamme, et, par extension, astre du jour.

« C'est un personnage solaire, tout comme l'Indra des Hindous, l'Apollon des Grecs, le Sigurd ou le Thor des Scandinaves, le saint Georges des légendes chrétiennes.

« La prétendue Chambre des députés, dont certains textes le font président, c'est simplement une conception dégénérée, défigurée par l'ignorance, du conciliabule des divinités sur l'Olympe, le Parnasse, le mont Mérou, etc. Il en est de même de votre prétendu conseil des ministres. Vos ministres, ce sont simplement les signes du Zodiaque qui se meuvent autour de l'astre principal. Ai-je besoin de vous ramener à l'A B C de la science mythique et de vous montrer que votre prétendu ministre de la guerre n'est autre chose que le Sagittaire, que ceux de la marine, de l'agriculture, de la justice ne sont autres que les Poissons, le Taureau, la Balance? Le Verseau représente les finances, par allusion au vase percé, au tonneau des Danaïdes, qu'est censé tenir le demi-dieu Peytral.

« J'appelle votre attention sur ce point que l'Apollon des Grecs était le médecin céleste; il n'est pas étonnant qu'on ait donné à Flox-Flogos, pour fils ou pour ministre, le héros éponyme de la pharmacie, Peytral; c'est pour la même raison que certains fragments de Sanchoniathon ou du *Petit Parisien* nous représentent la Chambre des députés comme pleine de médecins, pharmaciens, vétérinaires et sous-vétérinaires.

« D'autres auteurs (voyez Pausanias, *la Lanterne*, Denys d'Halicarnasse, *la Cocarde*, etc.) ont prétendu que votre Floquet avait été un avocat ou un politicien; tout cela parce que le soleil fait éclore les fleurs sous ses rayons, et notamment les fleurs de rhétorique, et aussi parce qu'Homère donne à Jupiter, un dieu solaire également, l'épithète d'*assembleur de nuages!*

« Pourquoi les poètes du XIXe siècle donnent-ils à Floquet un chapeau extraordinaire? c'est par allusion à cette auréole, à cette perruque de rayons, dont les poètes du XVIIe siècle coiffaient Apollon. A quel moment dit-on qu'il est dans toute sa gloire? c'est aux environs du 14 juillet, c'est-à-dire à l'époque de la canicule; et l'on conte qu'alors les maires des chefs-lieux de canton — lisez les étoiles de sixième grandeur — se réunissent autour de lui. Quels emblèmes lui place-t-on dans les mains? tantôt la sonnette, symbole du tonnerre, tantôt les foudres du rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal, tantôt une épée fulgurante, image de l'éclair.

« Ne dit-on pas, quand il va se produire un orage, que le soleil se couvre? Eh bien! quand Floquet était censé présider la Chambre, il se couvrait aussi quand il y avait des orages parlementaires. Plus tard, quand on le figure comme président du conseil, il soulève des tempêtes d'applaudissements, et alors il se couvre de popularité.

« Ne dit-on pas de lui qu'il est magnifique, imposant, beau comme Apollon, beau « comme un saint Georges »? Vous avez le Président-Soleil comme vous avez eu le Roi-Soleil. Les révolutions d'une prétendue France ne sont que les révolutions de cet astre.

« Le soleil, suivant Diodore de Sicile, fait parler ou chanter la statue de Memnon : Floquet-Soleil, dans sa course de l'est à l'ouest, fait parler bien d'autres statues; expression poétique qui veut dire qu'il parle pour elles, sur elles ou à propos d'elles.

« La fonction principale des dieux solaires, c'est de percer la nuée, de faire couler son sang, laquelle n'est autre que la pluie fécondante. Qu'a fait autre chose Flox-Flogos, dans ce duel légendaire contre un prétendu général Boulanger?

« Les noms mythiques des adversaires de Floquet, les attributs et les fonctions que leur attribuent les poètes sont assez significatifs! *Boulanger*, c'est un des génies de l'obscurité, des ténèbres, celui des besognes noc-

turnes, pétrin, dîners avec toasts séditieux, coups d'État, etc. C'est encore la personnification de la nuée changeante, qui prend toutes les formes, où chacun distingue, suivant son goût personnel, la figure d'un aigle, d'un coq, d'une autre bête héraldique quelconque, du tricorne napoléonien, du bonnet phrygien. Elle crève volontiers sur les hauteurs : rappelez-vous le joli conte mythique des Élections dans les montagnes ardéchoises.

« Votre général Boulanger, mais c'est un simple dragon : c'est le dragon Ahi des Védas, le dragon Fafnir des Eddas, le serpent Python des légendes grecques, — éternellement percé et pourfendu par Indra, par Sigurd, par Apollon, — par Flox-Flogos.

« Examinons les noms des prétendus complices du prétendu général. Remarquez que le nom de l'un d'eux est étroitement associé à celui de Sombreuil (du mot sombre, obscur). Toujours des personnifications de la nuit, de l'obscurité, des ténèbres!

« Soyez donc sûr que tout cela, Chambre des députés ou Conseil des ministres, séances orageuses, duel Floquet-Boulanger, est uniquement dans votre imagination. Floquet n'a jamais existé, Floquet n'existe pas.

***

Le manteau troué de la dictature nous servira de transition naturelle à la « veste » que les électeurs de la Dordogne et de l'Ardèche ont confectionnée, dimanche dernier, pour la victime de M. Floquet.

Les journaux amis n'ont pas été à court de bonnes raisons pour expliquer ce double échec de leur candidat. Il est vrai que l'un d'eux en a trouvé pour filer à l'anglaise et mettre la main sur la rampe de l'escalier.

La meilleure raison qu'on ait inventée est tirée de l'hypsométrie ; si la candidature de l'ami de Paulus n'a pas réussi dans l'Ardèche, cela tient à la nature montagneuse de ce département.

Il en résulterait que le boulangisme serait une fleur délicate qui ne s'épanouirait qu'à de certaines altitudes. Elle prospérerait dans les pays de houblon, de betteraves, et de tabac — surtout s'il est du Petit Caporal; elle commencerait à souffrir entre la zone du châtaignier et celle du mélèze ; elle s'étiolerait tout à fait là où finit la culture du seigle et de la carotte ; elle disparaîtrait dans la région des glaces, — à moins que ce ne soit celles du Café Riche.

Nous engageons vivement M. Thiébaud et les autres organisateurs de ladite candidature à ne s'aventurer sur le terrain électoral qu'un baromètre à la main; dès que la colonne de mercure indique une dépression de dix millimètres, évidemment c'est trop haut; il est alors inutile de prodiguer les professions de foi, les chansons patriotiques, les bulletins et les photographies du général. Tout au plus pourrait-on y lancer un poète, M. Déroulède par exemple, ces sortes de gens possédant ou se vantant de posséder le don de respirer dans un air extrêmement raréfié qu'ils appellent l'éther.

D'autre part, le gouvernement fera bien de nommer une commission de botanistes et de météorologistes qui déterminera exactement à quelle altitude est susceptible de se développer la fleur dite *boulangisme*. En dressant, sur ces données, une carte hypsométrique de la France, on saura exactement quels départements, même quels cantons, peuvent ou ne peuvent pas nourrir ce végétal. Les préfets des départements à terrain d'alluvion devront continuer d'avoir l'œil anxieusement ouvert sur les faits et gestes de ce phylloxera politique; ceux au contraire qui habitent des préfectures haut perchées, comme dans les Pyrénées, les Cévennes, le Jura ou les Vosges, pourront poser leurs pouces dans les entournures de leur gilet et contempler paisiblement les spirales de fumée de leurs cigarettes.

Mais est-il bien sûr que le succès du boulangisme soit vraiment une question d'altitude? ne serait-ce pas plutôt une question de saison? L'œillet rouge a eu ses beaux jours, maintenant il a les pâles couleurs.

Et puis si le boulangisme est usé, ne serait-ce pas parce qu'il a beaucoup abusé?

Chez nous, il faut savoir ne pas pousser un succès jusqu'à en assommer les gens. Le Français, est un être nerveux : il se laisse volontiers intéresser, mais il n'aime pas qu'on l'ennuie. Il s'est lassé successivement des Fuégiens, des Cingalais et des bipèdes les plus exotiques. Si Merlatti avait jeûné plus de quarante jours, nous en aurions eu une indigestion. M. Géraudel, un ami du général, semble abuser impunément de notre patience ; mais j'ai des raisons de croire que ce calme est trompeur, et je ne réponds pas, tant il a soulevé d'exaspérations, qu'il finisse dans son lit. M. Boulanger a un peu oublié le précepte du sage : « Glissez, mortels ; n'appuyez pas. » Il a beaucoup glissé, mais il a trop appuyé, et les cors et durillons du suffrage universel commencent à trouver son talon de botte un peu lourd.

Cette activité d'écureuil porte sur les nerfs de l'électeur ; il se lasse de voir le général promener et déballer de département en département son matériel de candidat nomade, voiture ambulante de banquiste, grosse caisse et cymbales, casque de Mangin tendu en casque de Bélisaire, roue de tourniquet qui ne peut plus s'appeler *à tout coup l'on gagne* : le tout en promettant au pauvre monde plus de pain d'épice que de pain. Il n'aime pas, l'électeur, qu'on vienne solliciter ses suffrages pour jeter ensuite son mandat par-dessus les moulins; il s'étonne de cette transformation bizarre de l'arme que le général portait au flanc gauche, et, s'il nourrissait quelque indulgence pour le sabreur, il n'en ressent plus aucune pour le raseur.

*
* *

M. Lockroy, depuis qu'il est ministre de l'instruction publique, a inventé une punition originale pour les élèves récalcitrants et les sénateurs trop disposés à interpeller.

Les vieux professeurs avaient trop souvent à la bouche : « Élève Marcou, vous me copierez cinq cents vers. » Le nouveau successeur de Fontanes a trouvé mieux : « Élève Marcou, vous ne me ferez pas le discours que je vous avais demandé. » — Celui-là vous expédiait au séquestre; celui-ci envoie tout simplement à l'infirmerie.

Et le plus fort, c'est que l'élève Marcou est furieux d'être dispensé de ce pensum parlé qu'on appelle un discours de distribution de prix; il préférerait copier cinq cents fois : « Jeunes élèves! » Après la première lettre du ministre, il a bien pu dire, comme nous disons tous en pareil cas : « Quelle tuile ! »; après la seconde, il s'écrie : « Quel toupet! » et il a fait part de la petite correspondance ministérielle à la presse entière.

Nous ne doutons pas que ce procédé nouveau de discipline scolaire et parlementaire n'amène, à la rentrée prochaine, de profonds changements dans les mœurs de nos lycées et collèges. Tout élève turbulent ou négligent entendra tomber de la chaire magistrale ces paroles terribles : « Privation de discours latin pour toute la semaine » ou : « Retenue de *Conciones.* » Et les lycéens de mauvais caractère iront se plaindre au proviseur de l'injustice du maître, et les potaches intrigants feront agir leurs mamans et leurs tantes afin d'obtenir l'autorisation de haranguer Coriolan campé devant Rome ou l'armée d'Annibal au passage des Alpes.

C'est toute une révolution dans la pédagogie.

Z***.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élections législatives. — Dans l'Ardèche, M. Beaussier, républicain, a été élu député en remplacement de M. Deguilhem, républicain, par 43607 voix contre 27 311 données au général Boulanger.

Dans la Dordogne, M. Taillefer, conservateur, a été élu, en remplacement du général Boulanger, démissionnaire, par 49 427 voix contre 43 099 données à M. Clerjounie, républicain.

Dans le Rhône, au scrutin de ballottage, M. Chepié, républicain, a été élu en remplacement de M. Rochet, par 33 028 voix.

Intérieur. — Le Président de la République est rentré à Paris, de retour de son voyage en Dauphiné.

M. Deluns-Montaud, ministre des travaux publics, a présidé à l'inauguration du chemin de fer de Saint-Georges à la Mure.

Commission du budget. — La commission a examiné et adopté les budgets de l'Algérie avec diverses réductions, de la Tunisie et de Madagascar sans modifications; elle a également adopté les budgets des cultes et du commerce. Le budget des finances a donné lieu à une importante discussion; il a été adopté avec une diminution de 350 000 francs; les questions des pensions et du compte courant des trésoriers généraux ont été réservées. L'examen des budgets des travaux publics et de la marine a été ajourné et la commission a interrompu ses séances jusqu'au 12 septembre.

Instruction publique. — Le conseil supérieur de l'instruction publique a tenu sa première session. Il a adopté divers projets de règlements relatifs aux examens du certificat d'aptitude et de l'agrégation pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, aux écoles manuelles d'apprentissage et aux fournitures de matériel scolaire; il a jugé en dernier ressort plusieurs affaires contentieuses.

M. Lockroy, ministre de l'instruction publique, a fait signer un décret aux termes duquel le lycée de Cahors portera le nom de Gambetta, et celui d'Auxerre le nom de Paul Bert.

M. Néel a été élu membre du conseil supérieur de l'instruction publique.

Angleterre. — M. O'Kelly, député parnelliste de Roscommon, a été arrêté à Londres sous l'inculpation d'excitation au boycottage en Irlande, et aussitôt transféré à Dublin.

Russie. — On a inauguré à Varna le monument funéraire élevé à la mémoire des soldats français morts dans les ambulances pendant la guerre de Crimée. M. le comte de Montebello, ambassadeur de France à Constantinople, a fait restaurer le cimetière où reposent les 3000 Français morts dans cette guerre.

Faits divers. — Inauguration à Sorèze de la statue du P. Lacordaire, œuvre du sculpteur lyonnais Girard. — Exposition à l'École des beaux-arts des tableaux des peintres qui ont concouru pour le prix de Rome. — La direction des Beaux-Arts a livré à l'Institut de France le buste de feu M. Perrin, œuvre de M. Cavelier. — La ville de Mons a célébré la fête du chansonnier populaire belge Antoine Clesse. — Concours de fin d'année au Conservatoire national de musique et de déclamation. — Le Président de la République a inauguré l'Exposition d'hygiène et de sauvetage au palais de l'Industrie.

Nécrologie. — Mort de M. Duclerc, ancien président du Conseil des ministres, sénateur inamovible; — de M. Piégu, directeur du *Petit Parisien;* — du général de brigade en retraite Nitot; — de M. le docteur Bacquias, ancien député républicain; — de M. Henri Debray, membre de l'Académie des sciences, professeur à la Sorbonne; — du vicomte de Tauzia, conservateur des collections de la chalcographie au musée du Louvre; — de M. le baron Vast-Vimeux, député de la Charente-Inférieure; — de l'écrivain américain Edward Payson Roë; — de M. Michaux, sénateur de la Martinique; — du sculpteur Prouha.

Mort de notre collaborateur Maxime Gaucher, professeur de rhétorique au lycée Condorcet, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique.

MAXIME GAUCHER

Le monde des lettres et l'Université de France viennent de faire une perte cruelle en la personne de Maxime Gaucher.

Il était entré à l'École normale supérieure avec la promotion de 1849, qui lui donna pour condisciples Prévost-Paradol, Reynald, doyen de la Faculté des lettres d'Aix; Belot, le savant historien; MM. Levasseur, membre de l'Institut; Gréard, membre de l'Académie française et vice-recteur de Paris; Duvaux, député et ancien ministre de l'instruction publique; Guiffrey, sénateur; Dumas, Dupré, etc.

En 1854, il fut reçu à l'agrégation des lettres en même temps que M. Gréard. A eux deux ils occupaient la tête de la liste.

Il fut successivement professeur de rhétorique à Lesneven, Brest, Angers. En novembre 1860, il fut nommé professeur de seconde au lycée Condorcet, et, en 1865, professeur de rhétorique au même lycée.

Il a publié en 1868 une traduction de Tite-Live en quatre volumes et, en 1874, une édition classique de l'*Aululaire* de Plaute.

Il a été chargé pendant quelques années de la critique théâtrale au journal *le Télégraphe*.

Son œuvre principale, ce sont ces *Causeries littéraires* que publie hebdomadairement, depuis seize ans, la *Revue bleue*, et qui ont valu à Maxime Gaucher une légitime autorité dans la critique contemporaine. C'est dans le numéro du 26 octobre 1872 qu'il fit ses débuts, sous les auspices du regretté Eugène Yung, qui avait pour lui autant d'estime que d'amitié : il se présenta à son nouveau public avec cette grâce souriante et cette bonhomie narquoise qui sont un des charmes de son talent.

Le premier volume dont il ait rendu compte, *les Français au* XVII*e siècle*, de M. Gidel, lui donna même l'occasion de s'expliquer sur notre grand siècle classique, dont il admirait la splendeur intellectuelle, mais dont les côtés sombres ne pouvaient lui échapper. Remarquons qu'il écrivait en 1872, c'est-à-dire à une époque où la majorité de l'Assemblée nationale professait un culte exagéré pour le passé :

« Nous avons tous, hommes de lecture et d'étude, assez vécu dans ce XVII*e* siècle pour être tout consolés de vivre en réalité dans le XIX*e*. Nous avons entendu les gémissements de la Bastille; nous avons vu passer les dragons qui allaient porter dans les provinces le baptême de sang; nous avons vu les prélats qui, se joignant à eux, partaient avec enthousiasme pour ces missions à main armée; nous avons vu les enfants arrachés à leurs mères; et, quand le cri des mères est monté au ciel, comme dit Michelet, ce cri, nous l'avons entendu. Nous avons vu, en compagnie de M*me* de Sévigné, les pauvres Bretons pendus aux arbres, et nous n'en avons pas plaisanté comme elle.... On comprend mieux ce que vaut la liberté de conscience quand on vient d'assister avec Saint-Simon aux derniers moments du duc de La Force..... Et de même pour la liberté politique, pour la liberté individuelle, enfin tous ces principes sacrés, qui ne pourraient maintenant sombrer sans que chacun de nous fût atteint aux points les plus sensibles de son cœur et de sa vie. »

Depuis ce premier article, que d'autres sont sortis de sa plume! Parmi les milliers de volumes qu'a produits la littérature de ces seize dernières années, quelle est l'œuvre de quelque valeur qu'il n'ait présentée à notre public? Combien de romanciers, de poètes, lui doivent une partie de leur réputation ou de leur célébrité! Quel est l'écrivain de talent qu'il n'ait encouragé dans des débuts parfois difficiles, réconforté dans les épreuves, soutenu de ses conseils! La réunion de ses articles formerait le tableau le plus complet, le plus exact, le plus vivant, du mouvement littéraire sous la troisième république.

Quoiqu'il fût avant tout un classique, il avait l'esprit ouvert à toutes les formes du beau, n'excluait aucun genre, aucune école, pourvu que les choses respectables y fussent respectées. Son talent souple et varié le mettait à l'aise avec les talents les plus divers; il s'intéressait aux minutieuses analyses des romanciers contemporains, aux recherches parfois excessives des poètes nouveaux. Il ne les jugeait pas au nom de l'esthétique d'une école déterminée, mais au nom des règles éternelles du bon sens et du goût. C'était une critique très libre, et c'est ce qui fait son originalité. Ses articles alertes, humoristiques, parfois railleurs, toujours bienveillants, attiraient tout d'abord le lecteur de sa chère *Revue bleue*, et il n'a pas peu contribué à donner à celle-ci cet esprit et ce caractère qui l'ont rendue sympathique au public.

Il a fallu les premiers prodromes de la cruelle maladie qui nous l'enlève pour rendre intermittente sa collaboration; il y a quinze jours, il nous donnait encore sa remarquable étude, si impartiale et si pénétrante, sur l'*Immortel* de M. Daudet.

Il s'est éteint le 25 juillet, à Bessancourt (Seine-et-Oise), à l'âge de soixante ans.

Nous ressentons profondément la perte de cet écrivain charmant, de ce galant homme et de cet excellent ami.

Puisse le témoignage de notre douleur apporter quelque adoucissement à celle de sa famille!

LA RÉDACTION.

La famille de Maxime Gaucher nous prie d'inviter ceux de ses amis qui n'auraient pas reçu d'autre avis, d'assister au convoi, service et enterrement qui se feront à Paris, le samedi 28 courant, à *midi très précis*, en l'église Saint-Augustin, sa paroisse. On se réunira à Paris, rue du Général-Foy, n° 39. L'inhumation aura lieu au cimetière de Neuilly.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11287)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 5. (25e ANNÉE.) — 4 AOUT 1888.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que notre collaborateur M. Jules Lemaître a bien voulu se charger de la *Causerie littéraire* dans la Revue.

LES PARLEMENTS DU MONDE

Nous commençons aujourd'hui une série d'études politiques intitulées *les Parlements du monde*. C'est une sorte d'enquête sur les institutions et mœurs parlementaires et électorales dans les monarchies ou les républiques des deux mondes. Le canevas que nous avons proposé à nos collaborateurs est ainsi conçu :

Idée sommaire de la Constitution. — Comment chaque Chambre se recrute : loi électorale.

La vie électorale : influences qui s'y manifestent; partis politiques, personnes, intérêts qui agissent sur le vote; intervention du gouvernement ou des clergés; comment se fait la vérification des pouvoirs.

Caractères généraux du public électoral : quelles parties de ce public s'intéressent le plus vivement à la lutte, proportion des abstentions, villes et campagnes; scènes de la vie électorale; réunions publiques.

La Chambre actuelle : nombre de députés, groupement des partis, chefs de partis, orateurs. Professions diverses des députés : comment elles se répartissent entre les divers partis.

La vie parlementaire : physionomie complète d'une séance, description de la salle, place du président et du bureau, du gouvernement; tribune, cérémonial, costume, tenue; ton et durée des discours. — Tribunes ouvertes au public, son attitude. — Donner une esquisse de la séance la plus remarquable de la législature présente ou de la dernière législature.

Les relations de la Chambre des députés avec l'autre Chambre. — Relations avec le gouvernement. Part réelle de la Chambre dans la conduite de l'État. Quelle est exactement la place qu'elle occupe dans le pays.

Après le *Reichstag de l'empire allemand*, nous publierons prochainement des études sur l'Autriche-Hongrie, les Iles-Britanniques, les États danubiens, le Portugal, la République argentine.

Pour des motifs faciles à comprendre, la plupart des articles paraîtront sans signature.

LE REICHSTAG DE L'EMPIRE ALLEMAND

La crise politique que traverse en ce moment l'Allemagne peut exercer sur les destinées de l'Europe une grande influence, et il n'est pas permis aux Français de s'en désintéresser. Dès son avènement, l'empereur Guillaume II a cru devoir assurer l'armée de sa sympathie; il a attendu au contraire quinze jours avant de convoquer son parlement. Cette conduite eût paru choquante dans toute autre monarchie parlementaire; elle n'a étonné personne en Allemagne. Elle était, en effet, conforme aux traditions de l'empire allemand et à l'esprit de la Constitution.

Sans doute, en s'adressant tout d'abord à son armée, le nouvel empereur a satisfait une préférence personnelle. Mais encore fallait-il que quelque chose l'autorisât à la manifester ainsi; il fallait que le régime parlementaire fût en Allemagne d'une espèce particulière. Qu'est-ce donc que ce parlement? Quelle place

occupe-t-il exactement dans le pays? quel est son rôle dans l'État? quel est son crédit auprès du peuple allemand?

Ces questions, on le voit, sont d'une importance capitale, et nous avons pensé qu'il y aurait peut-être intérêt à les traiter ici. Nous apporterons dans cette étude l'impartialité indispensable à toute recherche sur l'histoire contemporaine. Nous essayerons de retracer la physionomie du parlement allemand. Après avoir dit quelques mots sur la Constitution, nous donnerons un aperçu de la vie électorale; nous indiquerons les idées et les intérêts qui dirigent les votes; les différents partis politiques, leurs idées, leurs aspirations, leurs programmes, leurs forces et leurs ressources; nous esquisserons les portraits des principaux orateurs; nous retrouverons ensuite les députés au Reichstag même; nous les verrons agir et nous essayerons de reconstituer la vie parlementaire.

I.

L'empire allemand est une réunion d'États confédérés dont le chef est l'empereur allemand, *deutscher Kaiser*, roi de Prusse. Mais tous les États n'ont pas dans l'empire la même importance politique. La Prusse n'entendait pas partager l'hégémonie avec une des grandes puissances de l'Allemagne. Il ne suffisait pas de mettre l'Autriche en dehors de la confédération, il fallait encore se substituer à l'État dépossédé. Il a donc fallu déterminer ce qui appartiendrait aux États confédérés et ce qui appartiendrait à l'empire. L'empereur a entre les mains l'armée et la marine; il fixe avec le parlement les impôts; il veille à l'entretien des moyens de communication; il a la direction des postes et des télégraphes. Chaque État a son ou ses ministères; l'empire allemand n'en a pas; il a un chancelier choisi par l'empereur et responsable devant lui seul.

« Le pouvoir législatif, dit expressément la Constitution, appartient au Conseil fédéral, *Bundesrath*, et à la Diète ou parlement d'empire, *Reichstag*. Le Conseil fédéral est une institution aristocratique et conservatrice. Il est composé de délégués nommés par les États. Les membres du Bundesrath sont chargés de représenter les princes et de défendre leurs droits. En effet, bien qu'ils ne soient pas députés, ils ont leur place au parlement; ils peuvent y être entendus, dès qu'ils le demandent, et énoncer les griefs de leur gouvernement; ce sont de véritables ministres plénipotentiaires accrédités auprès de l'empereur d'Allemagne. En même temps, ils préparent des lois, les présentent au Reichstag, et ils en assurent l'exécution, lorsqu'elles sont votées. Remarquons que la présidence du Conseil fédéral appartient au chancelier, qui réunit entre ses mains le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.

Le législateur s'est préoccupé de la revision de la Constitution, et voici comment il en écarte l'éventualité : « Les modifications à la Constitution ont lieu par la voie législative. Elles sont considérées comme rejetées, — si elles ont quatorze voix contre elles dans le Conseil fédéral. » Or, sur quarante-huit sièges du Conseil, la Prusse en possède dix-sept; à elle seule, elle peut donc, en tout temps, empêcher que l'on ne modifie la Constitution. Ajoutons une autre disposition très importante. Lorsqu'il s'agit de l'armée, de la marine ou des impôts d'empire, le président peut faire échec au Conseil tout entier. Supposons, par exemple, qu'il se forme au sein du Bundesrath ou dans le parlement une majorité qui veuille supprimer un crédit ou réduire l'effectif militaire : le président du Conseil peut maintenir le crédit ou l'effectif actuel. S'il se prononce pour le maintien du *statu quo*, toute proposition nouvelle doit être retirée. Or, nous l'avons dit, le président du Conseil fédéral est le chancelier : toutes les précautions sont donc prises contre les États; ils ne toucheront à la Constitution qu'avec l'assentiment de la Prusse et dans le sens qu'elle indiquera. On n'est pas moins garanti contre les tentatives du parlement; car toute proposition qui pourrait compromettre les privilèges de la couronne sera systématiquement écartée par le chancelier président.

A côté des représentants des monarchies sont les représentants du peuple, les membres du Reichstag. On ne voit pas très bien quelles attributions la Constitution a données au parlement. Lié par les articles que nous venons d'analyser, soumis au Conseil fédéral et au chancelier, le Reichstag n'est guère qu'une assemblée consultative, et il ne possède que deux droits : il fixe le contingent, chaque année, et il peut empêcher la création d'impôts nouveaux. Encore le premier de ces droits est-il tout à fait illusoire. Le parlement allemand, comme le tiers état sous l'ancienne monarchie, « n'est rien, et il voudrait être quelque chose ». Mais M. de Bismarck ne lui en laisse pas l'espérance, et il lui rappelle cruellement que ses prétentions sont vaines. Nous avions donc raison de dire que l'Allemagne possède un régime parlementaire d'ordre particulier, et que le Reichstag n'est une assemblée politique que de nom.

Les députés sont nommés par le suffrage universel, et les élections ont lieu au scrutin secret.

On est électeur à vingt-cinq ans seulement, pourvu que l'on jouisse de ses droits civils et que l'on n'ait point reçu de secours de l'État ou d'une commune, l'année du vote ou dans l'année qui précède le vote. Les élections ont lieu à la majorité absolue, dans les formes usitées en France. Cependant un second tour n'est permis que pour les deux candidats qui sont venus en tête de la liste. C'est pourquoi le scrutin de ballottage s'appelle, en Allemagne, vote restreint, *engere Wahl*. — Le Reichstag compte 397 députés, qui ne sont point rétribués (ils n'ont droit qu'au parcours

gratuit sur les chemins de fer). — Enfin la période législative est de trois ans.

Les élections au Reichstag, disions-nous, ont lieu au scrutin secret. Cette dernière disposition est importante à noter, car elle n'est pas générale en Allemagne; en effet, pour la Chambre prussienne, les élections ont lieu au *scrutin public*: ce qui est une singulière façon d'entendre la liberté électorale et, en tout cas, un excellent moyen pour réduire le nombre des opposants. Il paraît que le chancelier a regretté d'avoir, dans un moment de faiblesse, accordé le suffrage universel et secret au peuple allemand. M. de Puttkamer, le ministre que Frédéric III écarta du pouvoir parce qu'il avait trop bien servi le gouvernement dans les élections, faisait, en 1883, une déclaration bien caractéristique : « D'après l'expérience que le gouvernement a faite, on peut douter que le suffrage universel et secret soit une institution utile; nous estimons que la moralité politique n'a point fait de progrès depuis l'introduction de ce mode d'élection. Bien au contraire, nous sommes depuis ce moment sur une pente dangereuse, et le gouvernement aura à se demander s'il ne devra pas appuyer des propositions tendant à supprimer le scrutin secret. « Quoi qu'il en soit, le gouvernement n'a pas osé prendre l'initiative des mesures qu'il annonçait, et il a maintenu les élections au scrutin secret, persuadé qu'il lui serait possible de *canaliser* le suffrage universel et d'en corriger les incertitudes.

L'Allemagne est par excellence le pays de la candidature officielle. Les fonctionnaires interviennent sans cesse pour soutenir le candidat du gouvernement. Il faut croire que le chapitre des incompatibilités parlementaires est bien court en Allemagne. En effet, nous voyons siéger au Reichstag un grand nombre de présidents de districts, de préfets (*Landräthe*), de hauts fonctionnaires, sans nous expliquer comment ils peuvent représenter en même temps les intérêts de l'administration et ceux de leurs mandataires. Les préfets signent des manifestes, font distribuer des proclamations, mêlent sans cesse la personne de l'empereur à la polémique électorale. « Votez pour X..., et Sa Majesté vous en saura gré. » M. de Bismarck a souvent répété que le gouvernement était sans armes contre l'agitation des partis. C'est là une coquetterie oratoire dont personne n'a été dupe.

Dans la séance du 15 décembre 1881, le député Rickert signalait un certain nombre de faits qui méritent d'être rapportés. A Dortmund, on a distribué aux ouvriers d'une fabrique des bulletins portant le nom du candidat officiel, et on les a obligés de passer entre deux haies d'agents électoraux, qui ne les ont pas perdus de vue jusqu'à la salle de vote. — Ailleurs, des policiers en uniforme prennent part à la discussion pour soutenir une candidature. On leur fait observer qu'ils dépassent leurs instructions et on les menace de les dénoncer : « Nous ne demandons pas mieux, répond l'un d'eux; vous travaillerez ainsi pour notre avancement. » — A Lauenbourg, c'est un pasteur qui se signale par son zèle en faveur d'un candidat officiel. Le clergé protestant n'est pas moins fougueux en Allemagne que le clergé catholique ne l'est quelquefois chez nous; il est plus conservateur qu'un hobereau prussien et plus gallophobe qu'un lieutenant récemment promu.

Quant aux réunions publiques, les électeurs ont le droit d'y tenir le langage qu'ils veulent, pourvu que, comme dirait Figaro, ils n'y parlent ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni des gens en place, ni de personne qui tienne à quelque chose. A chaque réunion, assiste un commissaire de police muni de ses insignes. Il a le droit de questionner le président, de l'interroger sur les orateurs, sur leur état civil, sur leurs moyens d'existence, enfin de dissoudre l'assemblée, et au besoin de faire évacuer la salle au moyen de la force armée. Quiconque s'obstine à demeurer dans la salle de réunion, malgré l'ordre du commissaire de police, est passible d'une amende de 15 à 150 marcs, ou d'un emprisonnement de huit jours à trois mois. On voit s'il peut être question de liberté de parole avec un tel règlement : les orateurs de l'opposition sont suspects et beaucoup d'électeurs n'osent brûler leurs vaisseaux ; ils craignent d'entrer en conflit ouvert avec le candidat officiel et ils renoncent à soutenir une cause qu'il est périlleux de défendre. Ajoutons que la besogne policière est souvent faite d'une façon maladroite. Si le commissaire est empêché, il peut déléguer deux agents subalternes et les charger de la surveillance. Les choix sont souvent malheureux : les agents, trop zélés, avinés quelquefois, mécontentent tout le monde et provoquent eux-mêmes le scandale. Aussi n'est-ce pas une tâche facile que la présidence d'une réunion électorale en Allemagne. Ce n'est pas que les électeurs manquent de sérieux. Ils apportent dans les réunions la même docilité passive que les étudiants apportent à l'Université. Ce sont des réunions de partis, plutôt que des réunions de quartiers. Les contradicteurs y sont peu nombreux ; les assistants se connaissent entre eux, pour s'être rencontrés souvent. Il n'est, en général, pas question de programmes. Les chefs de partis présentent leur candidat; on se concerte, on discute l'organisation de la campagne électorale. En somme, les réunions sont calmes et elles feraient le plus souvent de bonne politique, si elles n'avaient à souffrir de la surveillance tracassière de la police.

La conduite du gouvernement dans les élections a été maintes fois attaquée par les députés de l'opposition. Dans les premiers temps, le Reichstag s'était montré très sévère, et, de 1871 à 1880, dix-huit élections ont été cassées. Depuis quelques années, les commissions sont plus indulgentes et souvent les élections

ne sont même pas toutes validées dans la session qui les suit. En 1881, M. de Bismarck faisait à la tribune la déclaration suivante : « Je me suis toujours élevé contre l'intervention des fonctionnaires dans les élections : je n'ai pas toujours réussi. Je suis d'avis qu'il n'est pas digne d'un fonctionnaire de se mêler d'affaires électorales, ni surtout de prononcer des discours en public. » Au commencement de 1882, à la suite d'un message adressé aux fonctionnaires par l'empereur Guillaume, le chancelier disait : « Des employés qui n'ont point de fonctions politiques, Sa Majesté n'exige rien. Le message impérial ne prescrit rien, n'ordonne rien, ne menace personne ; il explique seulement quelle valeur Sa Majesté attribue au serment des fonctionnaires ; il leur rappelle qu'ils sont assermentés et laisse à chacun d'eux le soin de régler sa conduite d'après son tact et sa conscience. » On recommande donc aux fonctionnaires d'agir discrètement ; on ne leur interdit point d'appuyer le candidat du gouvernement. Ils peuvent même signer des proclamations. (Circulaire adressée le 18 juin 1881 aux instituteurs de la Hesse-Cassel.) Les déclarations du chancelier sont, au fond, assez vagues ; voici un texte plus explicite : « Aucun employé, disait M. de Puttkamer, le 6 décembre 1883, ne doit se faire illusion, ni croire qu'en luttant contre le gouvernement il méritera les faveurs dont celui-ci dispose. » Ainsi Sa Majesté aimera ses fonctionnaires comme ils l'aimeront ; et, comme on connaît le prix de l'amitié royale, on aura à cœur de la mériter.

A côté des fonctionnaires, le gouvernement dispose d'une foule de journaux, qui sont comme les petits des reptiles célèbres et qui, moyennant un prix dérisoire, répandent leur venin dans les campagnes. La rédaction se compose, en général, d'un personnage unique, moitié policier, moitié homme d'affaires, qui recueille les menus faits de la localité et les encadre dans des extraits de la *Gazette de Cologne*. Ces journaux sont très nombreux : chaque village de deux mille habitants possède son *Moniteur* ou son *Messager* de Z..., qui est chargé de lui énumérer, deux fois par semaine, les bienfaits de l'administration, la sollicitude du gouvernement, l'ardeur guerrière de la France et les méfaits de M. Windthorst.

Enfin, nous savons que M. de Bismarck a des ressources particulières : il dédaigne les petits moyens et la pression occulte. Il s'agit bien d'enlever péniblement quelques voix aux députés de l'opposition ! Le chancelier monte à la tribune ; il sonne le tocsin, il montre la France prête à envahir l'Allemagne ; pour une fois il nous rend justice et il déclare que la république est grande et forte ; il jette l'alarme dans son pays et dans toute l'Europe ; il va jusqu'à solliciter l'appui du pape. Toute cette tragi-comédie n'était qu'une manœuvre destinée à déplacer une majorité que le gouvernement perdra peut-être demain.

II.

Les Allemands n'apportent pas dans les élections les mêmes sentiments que les Français. Sans doute ils sont très fiers du rôle qui leur appartient au jour du vote ; ils éprouvent une grande satisfaction à la pensée qu'ils travaillent pour une heure aux destinées de leur pays. Mais ils ne sont pas dupes des mots sonores, du vocabulaire qui est à la disposition de nos orateurs de réunions publiques. Au delà du Rhin, les hommes sont filialement dévoués à leur souverain et à la maison impériale. L'empereur est le représentant de Dieu sur la terre ; il est l'Allemand par excellence ; on sent qu'à lui est attachée la destinée de la nation entière, et il est au-dessus de toute contestation. Il ne s'agit point de créer une forme de gouvernement ; l'Allemagne en possède une, qu'elle trouve bonne, et elle la garde. Il s'agit uniquement de créer un *modus vivendi* où chacun trouve son compte ; de donner au pays, non pas la plus grande somme de liberté possible (l'Allemand n'y tient pas), mais simplement la plus grande somme de force et de bien-être. Être fort en face d'un ennemi que l'on sait redoutable ; tirer d'un pays relativement pauvre les ressources nécessaires pour assurer le bien-être de la population : tel est l'objectif de la politique allemande, tels sont les principes qui la dirigent. Ces questions sont naturellement assez graves et assez complexes pour provoquer de longs débats.

Le peuple se rend bien compte que la paix armée lui coûte cher ; il n'accomplit pas volontiers les sacrifices que lui demande le gouvernement : de là tous les débats relatifs à la question militaire. La nation est profondément religieuse et chaque religion amène avec elle ses doctrines politiques et sociales. Or la monarchie protestante prussienne ne saurait s'accommoder de la religion catholique. Dès la formation de l'empire allemand, M. de Bismarck avait senti qu'il allait rencontrer en elle un élément d'opposition. Lorsque l'hégémonie passa de l'Autriche à la Prusse, il s'agit pour les catholiques de sauvegarder leurs droits, d'assurer non seulement la liberté de leur culte, mais encore le recrutement de leur clergé et la surveillance de leurs écoles. Le dissentiment religieux se compliquait de difficultés politiques : le chancelier voyait avec dépit qu'au centre catholique venaient se joindre toutes les oppositions représentées au Reichstag : les Polonais, les Danois, les Alsaciens-Lorrains. On usa de tous les moyens pour venir à bout des résistances catholiques. M. de Bismarck eut recours à des mesures de rigueur, puis il fit des concessions, sauf à les retirer ensuite. Dans le *Culturkampf*, il a agi selon les besoins de l'heure présente, il a pratiqué la politique du *do ut des* ; et, à l'heure actuelle, il semble battre en retraite. Mais la lutte pour la *Culture* n'est pas encore terminée ; quelques concessions réciproques ne supprimeront

as les difficultés; le conflit est trop grave pour qu'il uisse être résolu dès à présent. Les catholiques forneront-ils un État dans l'État, ou bien abdiqueront-ils evant la toute-puissance prussienne? « L'idée même e l'État prussien, dit M. Édouard Simon, tel qu'il a té créé par ses princes-électeurs et par ses rois, se eurte à celle de la papauté, en tant qu'elle attribue à et État une sorte d'omnipotence législative, qui prénd embrasser tous les domaines et tous les éléments e la vie publique et sociale. »

Les élections de 1887 ont créé dans le parlement un tat de choses anormal : le parti du centre réconcilié vec M. de Bismarck. Mais le chancelier avait su trouver n terrain sur lequel la réconciliation était possible et écessaire; il avait suivi une fois de plus la tactique ui lui a toujours porté bonheur : il a accusé ses adersaires politiques de manquer de patriotisme, et l'on ouvait voir, exposée dans les rues de Berlin, une mauaise gravure, sortie de quelque imprimerie officieuse, ù le général Boulanger était représenté entre M. Windtorst, le chef du parti catholique, et M. Eugène Richter, chef des progressistes, avec cette devise : *Trois ennetis de l'Empire.* On savait à Berlin ce qu'il fallait penser u crédit dont jouissait le général Boulanger, comme es sentiments gallophiles de M. Windthorst ou de I. Richter; mais on espérait, en constituant cette trité des ennemis héréditaires, porter un coup décisif l'opposition. On n'y a réussi qu'à moitié. Le chancer n'a pu désarmer le centre qu'en ménageant l'inervention du pape. C'est en effet un trait particulier e son génie qu'il cherche avant tout le succès du oment, sans se demander s'il n'achète pas bien cher victoire par les engagements et les dettes de reconaissance qu'il contracte pour l'avenir; il compte du este qu'il sera toujours maître de tenir sa promesse ou e la violer.

Le parti du gouvernement a été très fier de la camagne électorale de 1887. Il a été satisfait à peu de ais. Le scrutin du 21 février prouve que la papauté st en Allemagne plus puissante que jamais. Les éputés ne s'étaient point laissé intimider par les enaces du chancelier, et ils ont sacrifié leurs préfénces personnelles à la volonté pontificale. Ils ont oulé pour quelque temps leur drapeau; mais ils sairont avec empressement la première occasion de parr en guerre. M. de Bismarck compte-t-il s'adresser de ouveau au pape et solliciter son appui dans tous les onflits qui pourraient se produire? Cette attitude, il ut l'avouer, serait singulière de la part d'un homme ui prétend ne reconnaître d'autre volonté que celle de ieu et de son empereur, d'un ministre qui a pour vise : être maître chez soi.

Le parti catholique est d'ailleurs admirablement ornisé pour la lutte. Tout d'abord il est riche. Les pays atholiques sont les plus florissants de l'Allemagne : est la vallée du Rhin, avec ses grands centres industriels et ses fameux vignobles; c'est la Bavière, c'est la Westphalie. Les ouvriers y travaillent dans de bonnes conditions, et l'habitant des villes y est à l'aise. L'argent est moins rare, la vie est plus *confortable* que dans l'Allemagne du Nord. L'homme qui vient faire remplir son verre à la brasserie munichoise est moins pâle, moins déguenillé que le Berlinois, qui descend dans un sous-sol pour y prendre une chope de bière blanche; il est plus bruyant, il a plus de saine gaieté que le paysan de la Prusse orientale, qui s'enivre d'une mauvaise eau-de-vie de grains. Le bien-être physique est meilleur conseiller que la misère; il met l'esprit de l'homme en garde contre les idées révolutionnaires; il favorise la causerie et la réflexion à loisir; il donne l'indépendance et la fermeté dans les convictions.

De plus, les moyens de propagande du parti catholique sont nombreux et efficaces. Il n'a point d'agent plus sûr que le clergé : celui-ci est en effet le premier intéressé dans la lutte contre la politique prussienne, et il dispose d'un crédit considérable. En Allemagne, le curé catholique est en contact perpétuel avec les électeurs; à la différence des ecclésiastiques français, il se mêle volontiers aux laïques. En chaire il se garde bien d'encourager la résistance aux ordres comme aux candidats venus de Berlin; il réserve son action pour les entretiens plus familiers. Il y est plus libre, car il sait qu'aucun partisan zélé du gouvernement ne rapportera ses paroles. Dans les petites villes où les catholiques sont en minorité, ils se réunissent une fois par semaine dans une auberge; le curé assiste à ces réunions; il vient boire et fumer avec ses fidèles; on prépare la messe du dimanche suivant. Jeunes filles et jeunes gens se groupent autour de l'harmonium, et l'on répète l'*Ave Maria* ou l'*Agnus Dei*. Cependant le curé cause avec les gens plus âgés des affaires de chacun, du prochain mariage, des intérêts de la commune. Discrètement il aborde le terrain politique; il commente l'événement qui préoccupe les esprits; il indique l'attitude qu'il faudra prendre lors des prochaines élections; il a ses commissaires bénévoles qui récoltent ses paroles, en font leur profit pour eux-mêmes et les transmettent aux autres. Ces conversations ont lieu à voix basse; elles sont couvertes par les sons de l'harmonium, ou par les éclats de rire des jeunes gens qui, lorsque leur pieuse besogne leur laisse un moment de répit, *flirtent* comme on ne flirte qu'en Allemagne. — Toute la scène se passe d'ailleurs sous les auspices du pape, dont le portrait est suspendu à la muraille. — Vers minuit l'assistance se retire édifiée et éclairée.

M. de Bismarck n'ignore pas le rôle que le clergé catholique joue dans les élections. Aussi lui a-t-il fait à maintes reprises, sentir le poids de sa rancune; il a suspendu le traitement des évêques, il a frappé les congrégations religieuses : il n'a pu désarmer le clergé. D'ailleurs, il n'aime point l'opposition sourde, il s'ac-

commode mieux d'un conflit aigu, et il est mal à l'aise dans les luttes à armes courtoises.

Ajoutons que M. Windthorst, le chef de l'opposition catholique, connaît la manière d'exaspérer le chancelier. Certes, M. Windthorst ne réalise point le type de l'orateur parlementaire, tel que nous le concevons en France. Les Allemands l'ont surnommé la « perle de Meppen ». Ce joyau est, il faut le reconnaître, enchâssé dans un métal peu brillant. Le député hanovrien est petit, son visage disparaît derrière d'énormes lunettes, qui s'illuminent lorsque M. de Bismarck est à la tribune; à ce moment, l'orateur prépare sa réponse; il découvre habilement le point faible dans l'argumentation de son adversaire, et il éprouve un malin plaisir à le pousser à bout. Il a sa place au bas et au centre de l'hémicycle, en face de la tribune; il se promène dans la salle des séances, ou bien il entame un colloque fiévreux avec son voisin, M. de Frankenstein. Souvent, il est pris à partie par un membre du parti national libéral. A voix basse, il accable son collègue de sarcasmes et il clôt la discussion par une plaisanterie qui confond et désoriente. M. Windthorst aime à parler de sa place; il s'y trouve plus à l'aise qu'à la tribune. La voix est désagréable, mais forte; le discours est mordant et incisif, plein de saillies et de bons mots; l'argumentation est serrée et subtile.

M. Windthorst paraît bien connaître la littérature française; il lui emprunte des citations souvent amusantes. Récemment encore, il terminait un discours par ces mots qu'il adressait en français au parti national libéral : « Tu l'as voulu, George Dandin. » Avec cela, il est fervent catholique, et il a des pudeurs de vierge. L'hiver dernier, on jouait *Francillon* sur un théâtre de Berlin, et M. Windthorst s'indignait que le gouvernement eût autorisé la représentation d'une pièce aussi immorale. Il paraît que l'interpellation eut pour effet de doubler les recettes du théâtre.

Chose singulière, M. de Bismarck semble éprouver une secrète amitié pour cet adversaire qu'il retrouve à chaque débat important. Il n'a jamais pu s'accoutumer à recevoir sans frémir les coups d'ongle de M. Windthorst; mais il s'en amuse, et, dans ses moments de bonne humeur, il en fait volontiers son jouet. Il aime à rappeler au député de Meppen les incidents de la longue carrière parlementaire qu'ils ont parcourue ensemble, et il lui parle quelquefois avec familiarité; l'année dernière, il terminait son grand discours sur le Septennat par des paroles de réconciliation, pleines d'une bonhomie mélancolique.

Tout autre est l'attitude du chancelier vis-à-vis du parti *progressiste*; tout autres aussi sont les aspirations de cette fraction politique. Les progressistes réclament pour l'Allemagne une véritable monarchie parlementaire. Voici les chapitres principaux de leur programme, tels qu'ils ont été formulés dans la manifestation du 5 mars 1884 : organisation d'un ministère responsable; souveraineté du peuple représenté par ses députés; discussion annuelle du budget; liberté du vote; liberté de la presse, des réunions et des associations; liberté de conscience et égalité civile des diverses confessions; législation sur les rapports de l'Église et de l'État; abandon du socialisme d'État; service militaire égal pour tous. Ce programme est une importation étrangère, et il semble avoir été élaboré à Paris, bien plus que dans les cercles politiques de Berlin; il est l'œuvre d'esprits cultivés et sincèrement libéraux. En effet, on trouve dans les rangs du parti progressiste des industriels, des avocats, des médecins, des journalistes, des hommes qui connaissent l'histoire et qui veulent faire de la monarchie allemande un État véritablement moderne. Or le chancelier représente la tradition autocratique; il est le serviteur de son roi, et il ne veut point être à la merci des politiciens du Reichstag. « Si depuis 1860, dit-il aux progressistes, on avait gouverné d'après vos clichés parlementaires, où en serions-nous aujourd'hui?... Si le roi voulait me congédier, je prendrais avec plaisir congé de vous, sans désirer vous revoir. Le principe monarchique est ce que la Prusse a de plus précieux; il n'existe pas de majorité dans votre parlement, et vous devriez vous estimer heureux d'avoir, comme lest du navire, un gouvernement royal, une volonté royale : sans elle, ce serait le chaos. » Ainsi, tant que M. de Bismarck tiendra le pouvoir, ces « républicains sans le savoir » n'obtiendront aucune concession, et leur programme ne sera qu'un brillant morceau littéraire. Au fond, la lutte qu'ils engagent avec le chancelier, c'est la lutte que nous retrouvons dans l'histoire de tous les peuples, entre la monarchie absolue et le droit populaire.

Le parti progressiste a du moins le mérite de suivre une politique ferme et bien arrêtée. Comme il est condamné à l'opposition perpétuelle, il peut demeurer fidèle à son programme. Aux essais de socialisme d'État, il oppose son principe de la liberté du travail. Qu'il s'agisse d'établir un monopole, d'augmenter les droits sur les céréales, de subventionner une ligne de paquebots, le chancelier a toujours trouvé les progressistes sur la brèche, prêts à combattre sa politique.

Le député progressiste allemand a foi dans sa mission, et il la considère volontiers comme un sacerdoce. Il est sincèrement épris des idées de liberté, en même temps que de la tradition monarchique. Il parle avec respect de ses coreligionnaires politiques, avec respect aussi de son empereur et de M. de Bismarck. Sa modestie n'est point exempte de dignité; il n'a point cette morgue des députés conservateurs, qui passe à Berlin pour de la distinction; il se tient loin de la cour et fréquente plus volontiers la bourgeoisie. On le rencontre dans la *Leipzigerstrasse*, vêtu de noir et coiffé d'un chapeau mou; quelquefois aussi, on le voit à la table d'un Berlinois; alors il est, avec la maîtresse

de maison, galant d'une galanterie un peu surannée; si on l'en prie, il chantera un refrain de son jeune temps, et il ira, pour terminer la soirée, boire du champagne au *Kaiserhof* (1). Il est très hospitalier, et il reçoit les étrangers avec bonne grâce; il aime ardemment son pays; mais il est patriote avec discrétion et sans bruit. Il ne méprise point les autres nations et n'est point encore persuadé que les Allemands soient d'essence supérieure au reste de l'humanité. Il est curieux, il s'informe et il aime à s'instruire. De tous les membres du Reichstag, les progressistes sont les esprits les plus clairs, les plus exempts de préjugés.

Mais cette supériorité intellectuelle, loin de servir les intérêts du parti, est plutôt faite pour les contrarier. En effet, nous l'indiquions au commencement, le peuple allemand prend peu d'intérêt à la vie politique de son pays; il aime à recevoir un mot d'ordre, qui le dispense de réfléchir. On a dit souvent que le peuple allemand, peuple moderne entre tous, obéit à un régime qui nous reporte au moyen âge, et que cette anomalie entre la vie d'un peuple et son gouvernement ne pouvait subsister longtemps. On oublie que la Révolution française a seulement effleuré l'Allemagne et qu'elle n'y a point laissé de traces profondes. Sans doute le peuple allemand est un peuple moderne, en ce sens qu'il est très pratique, et qu'il entend trouver dans le gouvernement un auxiliaire efficace pour ses intérêts de chaque jour. Mais on lui donne une bonne administration, une machine bien graissée qui marche sans lenteur ni frottement. Les impôts sont bien répartis, la dette est nulle : le public n'en demande pas davantage. Il se préoccupe peu du Reichstag; cette réunion de députés n'est qu'une abstraction, et il n'a de sens que pour les réalités vivantes. La patrie même ne lui apparaît guère que sous la forme de l'empereur allemand. La liberté que lui promettent les progressistes, il ne voit pas bien ce qu'elle est, et il ne la désire point, car il ne saurait qu'en faire. Le parti progressiste a eu le sort des groupes modérés sous tous les régimes parlementaires: il a mécontenté tout le monde. On a répété aux Allemands que les progressistes étaient les ennemis de l'empire: ils ont fini par le croire, et beaucoup d'entre eux sont revenus au chancelier. D'autre part, le groupe socialiste s'est formé; il a pris rang au Reichstag et il a enlevé des sièges au parti progressiste.

D'ailleurs, il est incontestable que ce dernier a commis de grandes fautes. Il aurait pu défendre les droits du Reichstag, tels qu'ils avaient été fixés par la Constitution; il aurait pu créer en Allemagne un véritable régime parlementaire. Il s'est perdu par des querelles de détail avec le chancelier; au lieu de réserver ses forces pour les conflits sérieux, il les a dépensés dans d'insignifiantes escarmouches. Il revendiquait une part active dans la direction des affaires, et en même temps il négligeait les questions essentielles. Nous avons entendu bien des fois les députés progressistes dire : « La politique étrangère ne nous regarde pas; nous en laissons le soin à Bismarck. » Une telle abdication était un hommage rendu au chancelier; elle était aussi une faute, un aveu d'impuissance.

Enfin le chef du parti, M. Richter, est (que l'on nous passe le mot) un excellent éplucheur de budgets. Son activité est prodigieuse, sa compétence en matière de finances est hors de conteste; il ne redoute ni les chiffres ni la statistique. Ses discours sont longs, nourris de faits et d'idées; ils ne sont point ennuyeux, et ils amusent, même quand on les relit à distance. M. Richter sait présenter ses critiques sous une forme piquante; il manie avec infiniment d'esprit la *reductio ad absurdum*, et il a embarrassé plus d'un ministre de la guerre. A chaque instant, ses discours sont interrompus par cette parenthèse, usuelle dans les journaux allemands : *Heiterkeit*, rires (1). M. Richter a la réplique vive; il excelle à reprendre l'interruption de son adversaire, pour le couvrir de ridicule. Sa verve ne tarit point, et sa raillerie est impitoyable. Il ne connaît pas cette grande éloquence, que les Allemands traitent dédaigneusement de *pathos*, mais qui décide du sort d'une loi, et, au jour de la bataille, enlève une majorité.

Nous ne dirons que quelques mots sur le parti *socialiste :* il est d'ailleurs assez connu en France. Dans son beau livre sur *l'Allemagne impériale*, M. Lavisse a étudié les doctrines socialistes allemandes, et il a montré les éléments d'importation étrangère qu'elles renferment. D'autre part, le député alsacien Charles Grad a écrit sur l'organisation du parti une série d'articles fort instructifs. Ce qui nous intéresse particulièrement ici, c'est le socialisme au parlement, ce sont les députés, leur rôle dans les affaires politiques, leur attitude dans les débats.

Les lois de 1878 sont des mesures d'exception contre des citoyens que l'on considère comme dangereux pour la paix publique. Après les attentats de Hödel et de Nobiling, le gouvernement s'émut, et il fit voter par le Reichstag une loi qui interdisait les associations, les réunions et les publications socialistes. En outre, grâce au petit état de siège, il défendit aux démocrates le séjour de certaines villes. La loi est applicable aux députés comme aux autres, et elle a certains effets curieux. Les députés socialistes siègent au Reichstag: mais ils n'ont pas droit d'habiter Berlin pendant les vacances parlementaires, et ils doivent avoir leur domicile légal en dehors de la capitale.

Comme il était facile de le prévoir, les mesures de rigueur n'ont point mis un terme aux menées du parti; si les socialistes ont perdu quelques sièges aux élec-

(1) L'*Hôtel Continental* de Berlin.

(1) Littéralement : *gaieté*.

tions de 1887, si leurs candidats ont été écrasés par la coalition des conservateurs et des nationaux-libéraux, en revanche le nombre des électeurs a considérablement augmenté. En 1881, le parti socialiste comptait douze députés, vingt-quatre en 1884, et onze seulement en 1887. Mais cette diminution n'est pas un triomphe pour le gouvernement, car le nombre des électeurs socialistes, qui était en 1881 de 311 961, s'est élevé en 1884 à 549 990, et en 1887 à 753 174.

M. de Bismarck a songé à un remède qui aurait pu être plus efficace que la répression tyrannique. Il a tenté, suivant une idée chère à l'empereur Guillaume Ier, de donner dans une certaine mesure satisfaction aux mécontents; il a eu recours au socialisme d'État; il a fait voter l'assurance obligatoire pour les ouvriers et l'établissement de caisses de retraite. Récemment encore l'empereur Guillaume II annonçait, dans le Discours du Trône, qu'il continuerait sur ce point la politique de son grand-père. « Je continuerai de faire en sorte que la législation impériale s'efforce d'accorder aux faibles et à ceux qui souffrent l'appui qu'elle peut leur donner dans la lutte pour l'existence, conformément aux principes de la morale chrétienne. J'espère qu'on réussira, de la sorte, à rendre plus praticable la conciliation des contrastes sociaux malsains. » Il est peu probable que le succès réponde à l'espoir du jeune empereur; les socialistes entendent faire leurs affaires eux-mêmes, et ils aiment peu les caresses du chancelier qui les flatte d'une main et les frappe de l'autre. M. de Bismarck ne se fait lui-même pas illusion sur l'efficacité du remède, et, dans un jour de franchise il disait : « La maladie ne peut pas être complètement guérie; mais, en réprimant les symptômes extérieurs du mal par des lois coercitives, nous le contenons et le refoulons au dedans. » Cet aveu est à retenir. Certes, le mal est dangereux pour l'Allemagne; cependant on l'exagère peut-être en France; nous croyons volontiers que la monarchie allemande est à la veille de succomber sous les coups du socialisme. Sans doute, le parti socialiste est bien organisé; il a des comités et des sous-comités très actifs; il peut faire répandre rapidement des brochures révolutionnaires dans les campagnes, dans les villes, dans les casernes même; il peut trouver des hommes pour exécuter un coup de main, et, par des manifestations isolées, effrayer la monarchie et le peuple. Mais il n'est point capable de soulever un mouvement général, parce que la masse des Allemands est essentiellement conservatrice, qu'elle hait et redoute les idées révolutionnaires.

Au Reichstag, les députés socialistes combattent sur tous les points la politique du chancelier, par principe d'abord, par haine ensuite. Ils l'attaquent avec une violence qu'on ne supposerait pas dans un État qui ne passe point pour libéral. Ils connaissent à fond le socialisme et son histoire; ils écrivent beaucoup; ils sont intelligents, particulièrement tenaces dans leurs revendications, cyniques comme M. de Bismarck lui-même. Ce sont des ouvriers que leurs comités subventionnent, des journalistes, des industriels. Tous ils sont vétérans de la politique révolutionnaire. Tous ils ont connu la détention dans les forteresses. On les surveille, on les persécute, on entretient contre eux une police spéciale en Allemagne et à l'étranger; on leur attribue des complots dont ils sont innocents. Rien ne les arrête. Aujourd'hui ils forment au Reichstag un tout petit groupe, et la médication de M. de Bismarck semble avoir produit son effet. En somme, le socialisme est un mal qui peut passer subitement à l'état aigu; mais, selon nous, il n'emportera point de sitôt le principe monarchique.

Avant d'énumérer les partis attachés au gouvernement, il nous reste à dire un mot de l'opposition étrangère. En effet, par suite de la composition bizarre de l'empire, le Reichstag a dû ouvrir ses portes à des députés étrangers. C'est tout d'abord la vaillante petite troupe de nos frères alsaciens, ceux que M. de Bismarck appelle *les gens d'Alsace*, et qui représentent la patrie française au milieu du germanisme vainqueur. Nous apercevons le courageux député Antoine (1), qui, bien qu'exilé de Metz, siège au parlement et prend part aux discussions par interprète. M. Antoine est banni de sa patrie, et tout contact avec ses électeurs lui est interdit. Les menaces, les procès, les proscriptions ne l'ont point désarmé. Aux dernières élections, malgré toute la pression officielle, il a retrouvé ses fidèles : tant il est vrai qu'une bonne cause se défend d'elle-même. Citons encore M. Charles Grad, et l'abbé Winterer, l'ardent apôtre de la patrie française. L'Alsace et la Lorraine envoient au Reichstag des députés qui leur font honneur, et nous aussi, nous avons le droit d'être fiers d'eux, car ils font honneur à la France.

De l'autre côté nous trouvons les députés polonais, qui, germanisés de force comme les Alsaciens, défendent leur nationalité, en même temps que le catholicisme, contre le protestantisme prussien. « Notre pays, disaient-ils dans leur dernier manifeste, notre pays, bien qu'incorporé depuis plus de cent ans à la monarchie prussienne, est polonais depuis des siècles..... Chaque victoire remportée aux élections par un candidat polonais augmentera le nombre des défenseurs de nos droits, viendra renforcer les rangs des députés qui luttent pour les droits du parlement, combattre l'omnipotence de l'État, mettre en lumière les atteintes portées à notre religion et à notre nationalité. Chaque député nommé sera un défenseur pour nos malheu-

(1) Voici la liste complète des députés d'Alsace-Lorraine : MM. Antoine, de Dietrich, Germain, Goldenberg, Guerber, Grad, Jaunez, Lalance, Lang, Muhleisen, Sœffermann, Simonis, de Wendel, Winterer. — Le quinzième député, M. Petri, n'est pas regardé comme protestataire.

reux compatriotes expulsés; il sauvegardera notre langue dans les écoles, dans les tribunaux, dans l'administration, et il élèvera sa voix contre les mesures d'exception. » Cet éloquent appel se terminait par des conseils pratiques, qui jettent un jour singulier sur la liberté des élections dans la Pologne annexée. « Les élections sont libres, et personne ne peut menacer un citoyen de la prison, pour le forcer à voter contre son sentiment. On vote au moyen de bulletins, que personne n'a le droit de contrôler; les élections sont secrètes. Aussi, que chaque Polonais marche courageusement aux urnes, même si son maître est un Allemand. N'ayez pas peur, et ne vous laissez point tromper. »

Ainsi nous avons compté cinq partis d'opposition, dont quelques-uns sont considérables par leur nombre. Pour chaque période législative, le bureau du Reichstag fait dresser un plan dela salle des séances, où est indiquée la place de chaque député. Que de couleurs sur ce plan! Ce qui frappe l'œil tout d'abord, c'est la travée du centre, du *Centre noir* comme on dit à Berlin, entièrement remplie par les catholiques, qui débordent encore sur les travées voisines, et qui occupent en tout 101 sièges. A l'extrême gauche, nous trouvons le groupe des progressistes, qui comptaient 64 députés au parlement de 1884 et qui, depuis les dernières élections, se trouvent réduits à 32 membres; puis, à gauche encore et en haut de l'hémicycle, 11 socialistes et 15 Alsaciens-Lorrains; enfin, à droite, sur la travée symétrique, 13 députés polonais. Ajoutons 8 députés, 8 sauvages (*Wilde*), qui ne font partie d'aucun groupe. Ainsi sur 397 députés, l'opposition en compte environ 180. Cette minorité suffit à rendre la vie dure à M. de Bismarck, comme il le dit lui-même.

(*La fin prochainement.*)

MA VOCATION

DEUXIÈME PARTIE (1)

Pendant le grand séminaire.

XXVI.

Montpellier, ce 31 janvier 1848.

Je reprends.

Martinage n'en pouvait plus et j'avais eu besoin de toute la finesse de mon ouïe pour démêler ses derniers mots. Assurément cette bénédiction dans la buvette du Cours des Casernes ne me trouvait pas insensible; mais, beaucoup moins préoccupé de ce *Benedicat vos* peut-être peu séant, dans tous les cas peu régulier, que du baiser de cette Claudine Vignier, naïve, rustique, savoureuse comme la Césarine Lambard de Privat, je me disposais à pousser à mon chambrier certaines questions embarrassantes, quand, notre porte s'étalant toute grande, est entré dom Cisneros. Un véritable coup de vent.

— Vite! vite! s'écrie-t-il, courant à sa casserole. Eh quoi! presque plus de feu! Jetez des brindilles sèches!

J'allume un sarment.

— C'est cela, mon jeune ami.

Et, tout en débitant en miettes menues le fameux « chocolat de la guerre », l'incomparable chocolat du capitaine-général Torreblanco, il babille comme une pie de la rivière d'Espaze, à Camplong.

— Je suis un peu en retard; Monseigneur a été souffrant cette nuit et j'étais persuadé qu'il renoncerait aujourd'hui à son petit déjeuner. Pas le moins du monde! Sa Grandeur réclame sa becquée de chaque matin. Pauvre Monseigneur! quel estomac il a plu à Dieu de lui octroyer!.... Mais, au fait, vous demeurez bouches cousues, et vous avez l'air de vous amuser, vous deux, comme s'amuseraient deux moines à qui on aurait retiré l'écuelle pleine, au réfectoire. Que vous est-il arrivé de fâcheux? Vous, monsieur Martinage, qui avez reçu une figure de pleine lune pour rire parmi nous à gorge déployée, ainsi qu'elle s'en acquitte, elle, à gorge déployée parmi les étoiles, je ne vous reconnais pas.

Puis, ayant posé sa casserole sur mes fines braises très vives :

— Quelque coup d'œil, plus effilé qu'une lame, vous aurait-il troué la peau dans la ville, aux fêtes du jour de l'An?

— Pas à moi, mon Révérend Père, mais à lui, dit le diacre en me montrant.

— Oh! oh! vous avez été atteint, monsieur l'abbé? m'a demandé l'Espagnol.

— Très grièvement, je le crains, a répondu pour moi Martinage.

— Vous me faites rire, en vérité, vous, avec votre « très grièvement », s'est récrié dom Cisneros pouffant sans vergogne. Admettons que M. l'abbé, sur les lèvres de qui nous trouverions les gouttes de lait de sa nourrice, se soit montré trop sensible à la vue de quelque femme rencontrée chez Mlle de Fouzilhon ou ailleurs; est-ce une raison de croire qu'il a été blessé à fond? Il s'en faut bien! La jeunesse, — c'est là son privilège — a du sang partout, jusqu'au bout des ongles et des cheveux, et la moindre piqûre d'épingle, venant d'un certain côté, la fait bondir comme un cabri. Le cabri, quand il appartient à l'humanité ordinaire du monde, peut se laisser glisser sur la pente de la femme et devenir à la longue le bouc puant de l'Écriture; mais quand il appartient à l'humanité extraordinaire de

(1) Pour la première partie (*Avant le grand séminaire*), voy. la *Revue* des 17, 21, 31 juillet et 7 août 1886; pour la deuxième partie (*Pendant le grand séminaire*), voy. la *Revue* des 4, 11, 18, 25 juin, 2 juillet 1887; 5, 19 mai et 23 juin 1888.

l'Église, il résiste, se défend, bataille, et demeure cabri, toujours jeune, toujours chaste, toujours beau!

— C'est magnifique, ce cabri, mon Révérend Père! a interrompu le diacre, transporté d'admiration.

— Nous autres, en Espagne, nous aimons à faire figurer les bêtes dans nos comparaisons...

— Ces comparaisons donnent du naturel au discours, a ajouté mon chambrier.

— Justement... Du reste, quand il s'agit de la femme, vous savez, monsieur Martinage, si les saints Livres sont avares d'appellations qui la rapprochent de la bête : « Perfide comme le *serpent*, capricieuse comme la *chèvre*, dévorante comme le *ver* de l'habit... »

— Parfait, mon Révérend Père.

Chaque parole de dom Cisneros m'était un coup cruel. Si j'avais pu m'en aller! Malheureusement, tandis que le religieux bénédictin, la cuiller de buis aux doigts, remuait le « chocolat de la guerre », décrivant d'un geste circonspect des cercles réguliers dans la casserole, moi j'étais tenu de glisser un, deux, trois brins de sarment sous le trépied pour favoriser la cuisson sans la précipiter.

— Doucement! doucement! a hurlé l'Espagnol, un gros bouillon ayant fait déborder quatre gouttes de chocolat.

Puis, arrêtant sur moi des yeux clairs et durs, sans décesser de promener la cuiller :

— Vous ne savez donc plus ce que vous faites, vous, depuis que Mme de Sauviac vous a regardé?...

— Mme de Sauviac?... ai-je gémi.

— Je l'ai vue hier, et elle m'a demandé de vos nouvelles, s'est informée de vous avec un empressement, des détails qui m'ont donné à réfléchir. Aussi, quand M. Martinage m'a dit un mot de votre état, ai-je deviné que tout le mal venait des beaux yeux de la comtesse. .

— Mon Révérend Père, je vous en supplie...

Il a déposé la casserole sur la tablette de la cheminée, et brusquement, m'ayant soulevé de ma chaise, m'a serré dans ses bras par une étreinte violente dont je me sens encore réchauffé.

— Vous êtes bien naïf, mon jeune ami, de vous chagriner à ce point parce que cette femme vous a peut-être regardé d'une certaine façon, vous a parlé d'une certaine façon peut-être. Est-ce que ces bagatelles tirent à conséquence avec des êtres toujours sans cervelle, souvent sans cœur! Outre que l'inquiétude où je vous vois pourrait à la longue devenir fatale à votre vocation, soyez-en persuadé, si Mme de Sauviac venait à la connaître, cette inquiétude, elle se moquerait de vous, comme savent se moquer ces êtres inférieurs qu'on appelle « femmes », méchamment, cruellement, impitoyablement. Voulez-vous un texte de l'*Ecclésiaste?* « Toute malice est petite comparée à la malice de la femme, *Brevis omnis malitia super malitiam mulieris.* » Vous connaissez mon dévouement à notre œuvre royale du « chocolat de la guerre ». Encore que de source païenne, la fête du jour de l'An ayant dilaté les cœurs, c'est au commencement de janvier que d'ordinaire je réalise mes plus grosses affaires avec les dames pieuses du quartier de la Cathédrale. J'ai visité hier Mlles de Fouzilhon et de l'Hospitalet, très attachées à notre cause, poussant le scrupule jusqu'à ne pas laisser entrer chez elles une miette de chocolat qui ne sortirait pas de la fabrique du capitaine-général Torreblanco. Elles m'ont fait une commande de cinquante kilogrammes, dont trente-cinq pour les vieilles infirmes de l'hôpital de la Maternité et quinze pour le monastère des Clarisses, de Béziers, très pauvres, paraît-il...

— Quelle rafle, mon Révérend Père! s'est écrié Martinage.

— Je ne m'adresse pas à vous, monsieur l'abbé, a dit dom Cisneros, fâché.

Et revenant à moi :

— Vous devinez si j'ai remercié ces bonnes demoiselles! Cependant, tandis que mes lèvres laissaient couler, abondante, entière, la reconnaissance de mon cœur, mes yeux, sans en avoir l'air, épiaient certains petits manèges entre Mme de Sauviac et un jeune officier qui m'avait été présenté dès mon entrée : M. Edmond de Louvières. La comtesse et l'officier allaient, venaient, riaient, jasaient, folâtraient à travers le salon, celle-ci tirant à celui-là sa dragonne, lui lançant son épée entre les jambes pour provoquer quelque chute ridicule, celui-ci osant, de ses gants qu'il tenait en paquet à la main, cingler assez rudement le bout des doigts à celle-là. Par intervalles, on entendait un cri aigu assez semblable à un cri d'oiseau. Alors, Mlle de Fouzilhon allongeait un coup d'œil de leur côté et les réprimandait affectueusement. — « Zoé!.., Edmond!... » Puis, attendrie : « — Quels enfants! Quels enfants! » me répétait-elle. Sans doute pareils jeux, devant Mlle de Fouzilhon, devant Mlle de l'Hospitalet, devant moi, ressemblaient beaucoup aux jeux innocents; mais encore aurais-je autant aimé que le comte, en ce moment à Saint-Pierre, où il va faire ses dévotions l'après-midi, se trouvât à la maison. Je ne voudrais pas suspecter leur hardiesse, y découvrir quoi que ce soit de répréhensible, de douteux; j'estime néanmoins que ni la comtesse ni l'officier n'auraient été si hardis en présence de M. de Sauviac... J'ai prêché des carêmes, des avents, des retraites dans mon pays, et je n'ai jamais conseillé à mes pénitents d'abandonner leur femme même pour aller prier. On lit au *Livre des Proverbes :* « La femme n'est pas maîtresse « de son corps, *Mulier sui corporis potestatem non habet.* » Or qui le gardera, ce corps fragile, sinon l'homme qui l'a choisi dans la plénitude de son amour pour en faire la première demeure de ses enfants, le sanctuaire aussi sacré qu'un tabernacle d'où sortira toute une famille, toute une lignée?

— Beau, très beau, Révérend Père Cisneros.

— Monsieur l'abbé Martinage, je vous ai prié de vous taire...

Et, s'adressant à moi seul :

— Oui, mon jeune ami, c'est beau, c'est très beau. Malheureusement la femme n'est pas toujours « la « couronne de l'homme, *corona viro suo* ». Il arrive d'aventure que, par cette fragilité dont je parlais, elle tombe à tous les désordres, se souille à toutes les fanges. Si encore la force qui lui a été refusée au physique, lui avait été dévolue au moral! Hélas! non. Les mêmes misères qui ont précipité son corps, duquel elle n'est pas maîtresse, précipitent son âme, qu'elle ne saurait gouverner. Son irrémédiable faiblesse la fait tout ensemble avilie et lâche, vicieuse et dissimulée. Ayant perdu la pudeur, cette honnêteté qui les comprend toutes, comment conserverait-elle la loyauté, cette vertu qui ne peut aller sans honnêteté?... Voilà pourquoi l'Église, dans sa sagesse prévoyante, n'a pas voulu associer la femme au prêtre. Le prêtre devant siéger au sommet de l'humanité, tout en haut, il ne convenait pas de lui river au flanc un être qui l'entraînerait aux abîmes, tout en bas. Le péril était immense et l'Église y a paré. Cela ne veut pas dire, certes, que le prêtre n'essuiera pas les attaques de la femme. Comme les autres hommes, il est né de la femme, il a sucé son lait, et la femme essayera de le troubler, de le connaître. Elle ne le troublera point et elle ne le connaîtra point, s'il marche couvert de sa vocation comme d'un bouclier. « Beaucoup des nôtres périrent par la « femme, *Propter mulierem multi perierunt* »; mais un plus grand nombre, en la fuyant, fut sauvé, est sauvé chaque jour, pour la plus grande gloire de Dieu.

— Oui, oui, ai-je balbutié, touché jusqu'au fond des entrailles.

— Surtout ne vous conduisez pas comme Privat, ne vous laissez pas envelopper par le serpent. Il prit d'abord le cœur chez lui, puis le cerveau, puis les bras, finalement tout l'homme. M. l'abbé Martinage, vous, moi, nous avons assisté au spectacle tragique d'un lévite égorgé par la femme aux pieds du pontife qui allait achever sa consécration.

— Comment se conduire, mon Révérend Père? comment se conduire? ai-je demandé, les mains jointes.

— Au lieu d'écouter le monstre, de vous endormir au miel de ses paroles, écrasez-lui la tête dès son premier sifflement. Mme de Sauviac, je vous le jure, ne s'occupe de vous en nulle façon. Si cette grande dame médite de jouer un méchant tour à son mari, elle a sous la main, pour risquer l'aventure, quelqu'un qui la mènera à bout hardiment...

— Mais, mon Révérend Père, je n'ai jamais pensé...

— Vous n'avez jamais pensé à tout ce que je vous suggère, j'en suis sûr; mais vous y penseriez à la longue, vous y repenseriez, et dès lors vous seriez perdu. Comblez vos oreilles de cire, comme le veut Isaïe, et n'écoutez plus, car vous avez trop écouté. L'Ennemi des hommes vous guette; il s'agit pour vous de la vie ou de la mort.

— Un remède! un remède!

— L'abstention... Vous ne reparaîtrez pas à la rue des Carmes...

— Je n'y reparaîtrai pas.

— Si, à travers la ville, un jour de sortie, vous rencontrez ou Mme de Sauviac, ou Mlle de Fouzilhon, ou Mlle de l'Hospitalet, vous les éviterez pour n'avoir pas à fournir sur votre réserve des explications qui seraient autant d'embûches de Satan...

— Je les éviterai.

— Bon! bon! est intervenu Martinage... Mais, mon Révérend Père, a-t-il ajouté, il peut arriver, il arrivera certainement que, si notre jeune abbé s'abstient longtemps de rendre ses devoirs à la rue des Carmes, la rue des Carmes en corps viendra ici.

— La rue des Carmes, ici! s'est écrié dom Cisneros, les sourcils froncés, l'œil farouche.

— Autrement, dit Mlle de Fouzilhon, Mlle de l'Hospitalet, Mme de Sauviac...

— Eh bien! on recommandera au concierge d'éconduire ces femmes.

— Diantre! comme vous y allez!

— Diantre! nous n'y allons pas de main morte, nous autres, en Espagne.

— Nous autres, en France, nous y mettons plus de ménagements.

— Convenez aussi que le clergé français n'a rien de commun avec le clergé espagnol.

— Si cela peut vous être agréable..., a dit mon chambrier, riant selon son habitude.

— Avec vos douceurs de caractère, vos souplesses d'échine, vos atermoiements d'esprit, les perpétuelles entorses que vous donnez aux textes, les fausses interprétations dont vous déshonorez l'Écriture, les familiarités que vos évêques tolèrent de la part des prêtres dans leurs rapports avec les femmes, tout cela et mille autres choses fort blâmables que je néglige, créent chez vous un clergé sans vigueur, sans puissance, sans réelle autorité.

— Grand merci, Révérend Père Cisneros.

— L'éducation dans nos séminaires est forte, rude, un peu sauvage. Mais aussi quels prêtres déterminés nous sommes! Tenez, un fait qui me vient en mémoire... J'avais reçu la prêtrise dans la cathédrale d'Urgel et je passais quelque temps dans ma famille, à Mentella, avant d'entrer chez les bénédictins de San-Julia-de-Lora. Chaque jour, sur la vesprée, j'allais réciter mon bréviaire le long du Sergito, ruisselet qui coule à peu de distance de mon village. L'endroit est solitaire, aride, dévasté; à peine si deux doigts de prairie verdoient par places aux bords de cette eau perdue... Un après-midi de chaleur accablante, le

signe de la croix fait sur mon office, il m'arriva de m'endormir. Jugez de ma surprise quand je me réveillai : le Sergito, s'encourant devant moi plus brillant qu'une glace, charriait des étoiles par milliers. La nuit était donc venue durant mon somme? Elle était venue. Comme je relevais ma soutane pour galoper de meilleur train vers la maison, des mains, dans l'ombre, s'accrochèrent à mes mains.

« — Qui va là? m'écriai-je avec une colère mêlée d'épouvante.

« — Señor abate! señor abate!... me répondit une voix calme, — la voix de miel dont je parlais tout à l'heure.

« — Laissez-moi!...

« — O señor abate!... répéta la voix.

« Et, sans que je puisse dire comment la chose se fit, deux bras nus se trouvèrent noués autour de mon cou.

« — Serpent! hurlai-je, me débarrassant des liens immondes où je venais d'être pris.

« Je voulus voir Satan. Je le retins de toute l'âpreté de mes griffes et l'amenai, loin des branchages des arbres qui nous recouvraient, en pleine clarté de la lune. D'un coup rude je lui relevai le menton. J'avisai sa face. Sa face était une figure blanche et douce, avec un grand air d'innocence et de candeur. Je reconnus Thérèse Arrenas, une jeune fille de dix-huit à vingt ans, qui journellement gardait une poignée de chèvres parmi les pierrailles et les gazons du Sergito. En plus d'une rencontre, défilant avec son troupeau, elle m'avait adressé un salut, jeté un mot, et j'avais commis l'imprudence de lui rendre son salut, son mot, la sachant d'ailleurs fort sage, bien notée à l'église, où elle assistait assidûment aux offices, s'approchait régulièrement des sacrements... Et c'était de cette enfant que l'Enfer se servait pour me perdre!

« — Va-t'en, malheureuse, va-t'en! lui dis-je.

« — O señor José! soupira t-elle, essayant de nouveau avec la magie de sa voix, l'habileté de son filet, car l'*Ecclésiaste* nous a prévenus, « les bras de la femme sont semblables au filet du chasseur, *laqueus venatorum* », essayant de me capturer.

« Déjà j'étais hors de son atteinte et courais vers le village d'un élan désespéré Mais pour avoir au flanc des ailes de chauve-souris, Satan n'en vole pas moins et assez vite. Lorsque, ayant laissé derrière moi la grève caillouteuse du ruisseau, il me le fallut traverser sur deux poutres assemblées qui servent de pont, je trouvai Thérèse Arrenas pour me barrer le passage.

« — Tire-toi de là! lui dis-je.

« — Non! fit-elle, ses yeux embrasés fixés sur moi.

« — Prends garde!

« — Señor abate! recommença t-elle.

« — Que veux-tu?

« — O señor José....

« — Que veux-tu?

« — Un baiser.

« C'est moi qui la saisis cette fois, et d'une si rude poigne que, par l'excitation de toute ma machine vibrante et forte, elle se trouva lancée violemment contre les poutres. Ce fut sur le bois un coup sourd, prolongé. J'avais triomphé de la tentation, j'étais libre. »

— Eh bien, vous n'y allez pas, en effet, de main morte, les prêtres espagnols, quand il s'agit de protéger votre chasteté, dit Martinage avec un claquement des doigts.

— Devais-je embrasser Thérèse Arrenas?

— Ma foi, après tout...

— C'est ce que vous eussiez fait sans doute, monsieur Martinage, vous qui êtes Français?

— Moi, qui ne suis pas Espagnol, je me serais gardé de précipiter contre la poutre de votre Sergito cette Thérèse Arrenas, en qui je n'aurais pas vu Satan, mais une pauvre fille égarée...

— Et vous l'eussiez embrassée?

— J'aurais mieux aimé l'embrasser que de m'exposer à la tuer.

— Monsieur Martinage, comment ferez-vous, je vous prie, pour vous conserver chaste? demanda dom Cisneros d'un ton demeuré solennel.

— Mon Révérend Père, je ferai comme ont fait les saints, je ferai comme je pourrai.

— Vous avez eu tort, peut-être, à Noël, de hasarder un pas de plus dans la cléricature.

— Ceci me regarde, mon Révérend Père, et, avant moi, regarde Dieu qui a daigné me choisir, Dieu que j'aime, Dieu de qui me viendra le secours.

Et lui, qui n'abusait pas des citations, trouva celle-ci :

Auxilium a Domino qui fecit cœlum et terram.

Tandis que mon chambrier, très ému, articulait ce texte, le bénédictin a enlevé sa casserole de dessus les braises mortes où je l'avais installée à son insu, et, maugréant, s'est retiré.

XXVII.

Montpellier, ce 14 février 1848.

Moi qui attendais un allègement de la solitude! Elle m'a écrasé.

Le premier jour, j'ai rangé mes menues affaires : mes papiers, mes livres, mon linge, mes habits, fort négligés depuis mon installation chez Martinage, et cette besogne m'a diverti à ce point de mes inquiétudes intimes que je ne me reconnaissais plus. J'allais gaiement à travers ma chambrette, m'arrêtant à ceci, m'arrêtant à cela, comme un joyeux chardonneret des monts d'Orb sautelant dans sa cage à ce barreau, puis à cet autre, tantôt une grenaille au bec, tantôt une chan-

son. Une fois, dans mon tournoiement vertigineux, j'ai pensé à saint Bernard, qui, s'il faut en croire Mabillon, que le pieux abbé Soulage nous lisait la semaine dernière au réfectoire, en dépit d'une correspondance accablante avec les cent maisons de son obédience, avec Rome plus particulièrement, de grands ouvrages toujours sur le métier, d'énormes entreprises religieuses et politiques à mener à bonne fin, en dépit de la bataille des tentations fort acharnée chez ce tempérament de feu, trouvait le temps de balayer lui-même sa cellule, de mettre de l'ordre et de la propreté partout...

Mais, après cette joie de l'arrivée dans mon humble réduit, cette distraction délicieuse du nettoyage, de l'époussetage, de l'arrangement, il a fallu se rasseoir, rouvrir ma « Philosophie de Monseigneur Bouvier » au chapitre de « l'Existence de Dieu », reprendre la monotone vie de chaque jour. Alors, j'ai éprouvé une lassitude immense, comme une paralysie de toutes mes facultés.

Ce matin, je parcourais les pages où sont déduites, syllogisme par syllogisme, logiquement, rigoureusement, inflexiblement, les preuves de l'Existence de Dieu; mes yeux lisaient un mot, une phrase, un paragraphe; mais, mon esprit, occupé ailleurs, — où? — n'entendait rien, ne retenait rien. Soudain, incapable de travailler, j'ai pensé, par une aberration inexplicable, à ma soutane neuve, mise avec continuité durant mes trois jours de sortie au jour de l'An et qui, depuis plus d'un mois, attendait un coup de brosse. J'ai eu un bond de sauvage. J'ai palpé la poche de lustrine. Quelque chose a remué, a fait du bruit. J'ai glissé la main, et mes doigts, en cette poche profonde et large comme une besace, ont touché un objet. Ils l'ont amené violemment. Oh! la jolie boîte ronde, dorée, éblouissante comme un ostensoir! Une folie s'est emparée de moi, et, ne songeant pas au sacrilège effroyable, je suis tombé à genoux; puis j'ai collé mes lèvres sur le couvercle de ce chef-d'œuvre de Caizergues, don de Mme de Sauviac. Comme je me disposais à quitter l'hôtel Fouzilhon, le 4 janvier de fort bonne heure, elle se trouva dans le salon et me dit : — « Vous mangerez « ces fondants » en pensant à Maurice qui vous les offre. »

Convaincu que je ne penserais nullement à Maurice si j'approchais ces bonbons de ma bouche, je les avais abandonnés là, ne touchant pas à ma soutane maculée de plus d'une tache de boue de peur d'être tenté. Maintenant, c'en est fait de mes résolutions. Le mignon coffret est sur ma table, et tout ouvert je ne sais comment. — Faut-il me perdre, me perdre sans retour? — Si je lançais ces sucreries par la fenêtre, car enfin je n'y toucherai jamais? J'allongeais un bras vers l'espagnolette, déterminé à me débarrasser d'un présent qui me brûlait, ravalait mon âme aux soucis les plus honteux, la salissait aux plus détestables images, quand l'abbé Martinage est entré chez moi brusquement.

— Eh bien! tu oublies la promenade? C'est mercredi aujourd'hui, grand effaré. Vite, ton chapeau; tu n'as qu'une minute.

— Je ne savais pas...

— Tiens! des bonbons de Caizergues! s'est-il écrié avisant la boîte.

Sans scrupule, il a enlevé deux fondants d'une seule pincée.

— Les voulez-vous, ces bonbons? lui ai-je demandé.

— Tu ne les aimes donc pas, toi?

— Les voulez-vous?

— Adjugé!

Prestement, il a refermé la boîte, l'a enfouie dans la fausse poche de sa soutane, m'a pris la main, m'a entraîné.

En descendant le grand escalier, en traversant les longs corridors vers la porte de sortie que tout le grand séminaire venait de franchir, mon chambrier, le palais insatiable, est revenu plus d'une fois à la provision. Sa bouche riait, ses yeux riaient, ses joues riaient. Je l'admirais, et j'avais envie de pleurer.

XXVIII.

Montpellier, ce 20 février 1848.

Un pieux auteur de la *Vie de sainte Thérèse* que nous possédons dans notre bibliothèque du séminaire, Bourgain de Villeforce, rapporte que, lorsque la prieure du monastère d'Avila voyait une de ses religieuses battre de l'aile ou prête à se révolter sous le joug de la règle, elle avait les mêmes paroles pour relever la première du découragement et pour amener la seconde à la résignation: « — Prenez garde, vous allez casser le fil! » leur disait-elle. — Pour la réformatrice de l'Ordre du Carmel, toute créature en ce monde se trouvait reliée au ciel par un fil dont la main de Dieu, là-haut, retenait le bout. A chacun de nous de préserver ce fil ténu du péché, qui le trancherait comme un glaive. Si, par notre faute, il était un jour rompu, nous tomberions dans l'abîme où furent précipités les anges rebelles et ne partagerions jamais la gloire des élus.

J'ignore si, à l'assaut terrible de mes tentations, le fil qui me relie à cette maison, sorte de paradis, antichambre de l'autre, allait être brisé, s'il était brisé déjà: le fait est que hier encore je flottais sans direction, douloureusement ballotté d'une parole insoucieuse de Martinage à une parole féroce de dom Cisneros. Un cerf-volant désemparé de ses oreilles et de sa queue, dont la force du vent a arraché la ficelle des mains de l'enfant qui la retenaient, n'offre pas dans les airs de plus ridicule, de plus piteux spectacle aux

badauds assemblés que je ne devais en offrir à mes condisciples. Aujourd'hui, quelle différence! je pique droit devant moi; un courage surhumain m'emplit les ailes; je me sens comme soulevé de terre. Que m'est-il arrivé? Oh! rien que de bien simple. Le P. Laplagne, de ses doigts, pénétrés pour moi d'une tendresse divine, a renoué mon fil avec le ciel.

Parmi ces bâtiments du grand séminaire, plus vastes qu'un village de la montagne cévenole, il existe un réduit, un coin solitaire où filtre goutte à goutte l'eau pure, l'eau rafraîchissante de la grâce, cette eau merveilleuse, enivrante, que le voyageur altéré puise au creux de la main dans la fente du rocher. Cet endroit béni, où la lumière et l'ombre se mêlent en des proportions qui charment tout ensemble l'âme et les yeux, c'est la cellule du P. Laplagne. Je ne pénètre jamais là sans me trouver subitement enveloppé par la vocation reconquise. Dès la porte de cet asile, haut et sacré, où je devrais aller m'abriter plus souvent, je me sens fortifié.

Quels bras il m'a tendus en m'apercevant, ce Père bien-aimé, et de quelle étreinte il m'a serré contre son cœur! Je suis demeuré un long moment planté, le regardant, le regardant encore, ne me lassant pas de le regarder. Il m'a fait un signe accompagné du plus ineffable sourire, et je suis tombé à genoux. Mes trois jours fameux de janvier, ces trois jours lamentables qui pèsent si lourdement à mes épaules, je les ai déposés à ses pieds, ouverts comme un livre. Il a lu et il a compris. Il m'a dit:

— Cette rencontre avec une jeune femme, que le hasard seul a amenée, ne vaut pas la peine que vous y insistiez avec larmes. Cette jeune femme a touché vos lèvres de son doigt, et vous êtes demeuré tout ébranlé de ce contact. Il sera peut-être pour vous le charbon d'Isaïe, le charbon purificateur. D'ailleurs, il n'y a pas là motif suffisant à s'alarmer. Certains mouvements de notre âme, laquelle, par la raison que Dieu l'anime, commande aux diverses parties de notre être, sont irrésistibles, échappent par leur spontanéité même à notre volonté; il ne faudrait donc pas s'en émouvoir, car il ne saurait y avoir péché là où il n'y a pas eu intention. Et puis qui oserait se vanter d'avoir échappé complètement à la femme, de n'avoir pas, une fois au moins, été touché par elle? Qu'il le veuille ou non, pour une fin où se cache le mystère de la perpétuité de la vie ici-bas, l'homme conçu, porté, nourri dans les entrailles de la femme, lui demeure toujours attaché par un point. Ce point-là, le point de la marque humaine, qui est très chatouilleux, très sensible dans la jeunesse, perdra de son irritabilité, de sa douleur au courant des années, et un jour vous vous trouverez soulagé du fardeau qui vous accable en ce moment.

— O mon Père!...

— Les prêtres, à qui Dieu propose, pour la splendeur de son Église, le calice de la chasteté, connaissent les grâces que ce Dieu, plein de miséricorde, mit en réserve tout exprès pour eux. Ces grâces particulièrement efficaces contre « la soif et la faim de la femme, « *sitis et fames mulieris*, » pour rappeler quatre mots de l'Apôtre, vous les recevrez à votre tour toujours plus abondantes au fur et à mesure que vous gravirez un nouvel échelon dans la hiérarchie sacrée, et elles vous soutiendront, vous porteront, finalement vous obtiendront le triomphe... Rentrez dans la solitude de votre cellule, mon enfant, et priez. Je vous donne une pénitence légère : vous répéterez, au commencement et à la fin de vos heures de travail, ce verset de l'Évangile de saint Jean :

« — Je ne suis pas seul dans ma solitude, car le Père céleste est avec moi, *Non sum solus quia Pater mecum est.* »

FERDINAND FABRE.

(*La suite prochainement.*)

UN LETTRÉ ITALIEN DE LA RENAISSANCE A LA COUR D'ESPAGNE

Pierre Martyr d'Anghera.

I.

Quand on voit un lettré, d'esprit délicat et de mœurs douces, fermer tout à coup ses livres afin de dévouer sa vie à la politique, on est parfois tenté de le prendre en pitié et de lui reprocher comme une folie sa vocation nouvelle. Qu'allez-vous faire dans cette galère, lui crient les sages, et à quoi bon changer la paix de vos études contre les soucis, l'agitation et les périls des affaires publiques? Pourquoi ne point demeurer en votre *librairie*, mon ami, tout occupé de lire de beaux vers ou d'écrire de la prose passable, n'apercevant la tragédie des choses humaines que dans le lointain rassurant de l'histoire, et satisfait de ne prendre des événements de votre temps que des leçons de philosophie morale un peu timide peut-être, mais fort pratique? Et l'on pense à Cicéron, qui n'aurait point eu la tête et les mains coupées si, au lieu d'être consul, orateur politique et chef de parti, il s'était contenté de commenter Platon et Épicure sous les frais ombrages de ses villas. Et l'on songe à Dante, qui n'eût point été proscrit ni condamné à gravir toute sa vie, seul et désespéré, l'escalier d'autrui, s'il ne s'était jeté dans le guêpier des affaires florentines et n'était allé naïvement à Rome pour y contrarier les projets du Saint-Père sur la Toscane. Certes, le sentiment des sages part d'un bon naturel. Il est certain que les lettrés goûteraient

un bonheur pur en se résignant à la vie contemplative, en s'affiliant à ce monachisme laïque et aimable dont le bon Horace a placé jadis la maison mère sur les riantes collines de Tibur et dont Rabelais et Montaigne ont été, à l'époque la plus orageuse de la Renaissance, les abbés très vénérables. Mais il ne faut pas oublier que les lettres portent tout autant à l'action qu'à la rêverie, et que les hommes qui ont interrogé, par l'histoire, les secrets du passé, ou analysé, par le commerce des grands écrivains moralistes, les mystères du cœur humain, ont souvent, et en particulier dans les temps de crises violentes, une irrésistible tentation qui les pousse à descendre comme acteurs sur la scène du drame politique; ils y jouent leur rôle avec une sincérité parfaite, tantôt applaudis, tantôt sifflés, selon qu'ils réussissent à diriger le cours des événements ou qu'ils échouent en quelque lamentable naufrage. Même vaincus, outragés, flétris par l'ingratitude de leurs contemporains, ne les plaignez point trop; car ils ont connu, ne fût-ce que quelques jours, la félicité du royaume de Dieu; ils ont eu la joie très noble de mettre la main dans le jeu des choses humaines, avec la claire conscience de leur valeur intellectuelle, de la grandeur des intérêts historiques auxquels ils ont touché et des passions publiques, misérables ou superbes, qu'ils ont tenté de conduire par leur énergie et d'éclairer par leur raison. Ils ont témoigné de l'ascendant de l'esprit sur la trivialité des faits, et cela suffit pour l'orgueil d'une destinée.

Mais tous, Dieu merci, ne finissent point d'une façon navrante comme Cicéron, Dante ou Machiavel. On en a vu beaucoup qui, très avisés, ne sortaient de leur tour d'ivoire qu'avec de grandes précautions, en laissaient derrière eux la porte entr'ouverte, s'engageaient sur le champ de bataille de leur siècle à l'endroit de la mêlée qu'ils jugeaient le plus propice pour leur gloire unie à leur sécurité, puis, dès que l'affaire se gâtait, se repliaient avec dignité, et rentraient dans leur tour, dont, cette fois, ils refermaient la porte. Alors, de leur poste d'observation, ils regardaient la suite du combat, donnaient de bons conseils aux partis occupés à la lutte, écrivaient, pour la postérité tout autant que pour les contemporains, les réflexions les plus raisonnables sur les vicissitudes de l'histoire, les retours de la fortune et la folie des peuples qui s'entêtent à ne point remettre aux seuls philosophes le règlement de leurs intérêts et de leurs querelles. La plus grande figure de ce monde de lettrés, dont l'action est intermittente parce qu'elle est prudente, fut, au moyen âge, Pétrarque. Il écrivit un jour : « Des choses de cette Italie, je suis rassasié jusqu'au gosier. » Mais il passa sa vie à se mêler de ces choses, d'une manière bien originale, c'est-à-dire de fort loin, le plus souvent d'Avignon, qu'il détestait et où il se faisait combler d'honneurs et de canonicats. Dans cette Italie du XIVe siècle, délaissée par les papes et les empereurs, ravagée par la peste, les brigands et les grandes compagnies, il ne mettait le pied que pour y remplir quelque mission diplomatique, recevoir l'hospitalité magnifique du roi Robert de Naples, du tribun Rienzi, des tyrans de Lombardie, de la république de Venise. S'il entrait dans Rome bouleversée par les factions, c'était pour y monter au Capitole et y recevoir le laurier poétique; mais il quittait sans retard la Ville Éternelle et reprenait sa vie errante d'ambassadeur perpétuel, allant d'Avignon à Prague, et de l'empereur au pape, agitant, sous le couvert de l'immunité diplomatique, l'épineuse question des *deux luminaires*, essayant de réconcilier Charles IV avec l'Italie, l'Italie avec le Saint-Siège, et, dans l'intervalle de chaque négociation, revenant à la solitude de Vaucluse et chantant en vers exquis ses jeunes amours trop idéales à son gré. A son insu, par sa propagande littéraire et la culture morale qu'il tirait des écrivains anciens, il faisait épanouir entre ses mains la fleur première de la Renaissance, et sa pensée avait sur la civilisation de l'Occident une influence presque comparable à celle de Voltaire, au XVIIIe siècle. Il eut le dernier bonheur de fonder une tradition que l'Italie a longtemps observée. Il est le maître de tous ces humanistes de la péninsule qui, au temps des tyrannies provinciales, dans toutes les cours, profitant du patronage des princes et des Mécènes, ont cherché dans le maniement des affaires et la direction de l'opinion publique un éclat plus vif de leur renom et l'achèvement de leur fortune. Le plus singulier de ces disciples lointains de Pétrarque vient de nous être rendu par le livre distingué d'un jeune maître de l'Université, M. Mariéjol (1). Pierre Martyr a fait toute sa carrière par la littérature; mais la réserve délicate des lettrés qui n'aiment point à pénétrer à fond dans la mêlée des événements a limité cette carrière plus étroitement que son ambition ne le souhaitait. Il a traversé de grandes scènes historiques dont le cadre semble rehausser un instant la taille un peu menue dont la nature l'avait gratifié; mais il s'est approché de fort près de quelques hauts personnages historiques dont le voisinage le rapetisse d'une façon intéressante. Il doit, en effet, aux proportions discrètes auxquelles il est juste de le ramener, d'être facile à observer dans le détail charmant de son caractère, de son esprit et de sa vie.

En pleine Espagne d'Isabelle et de Charles-Quint, dans la compagnie du cardinal Ximénès, de Christophe Colomb, de Jeanne la Folle et d'Adrien VI, ce chanoine italien, qui joue avec une grâce réelle deux ou trois rôles importants et soupire après le chapeau rouge tout en arrosant les fleurs de ses plates-bandes, se détache comme une figure bien séduisante sur le fond austère d'un siècle héroïque.

---

1. *Un lettré italien à la cour d'Espagne* (1488-1526), *Pierre Martyr d'Anghera, sa vie et ses œuvres*. Paris, Hachette, 1888.

II.

Il était né sur le lac Majeur, à Aroua, vers 1457, d'une bonne famille noble du Milanais, aux trois quarts ruinée. Sa première éducation fut assez superficielle. Il ne fut jamais, dans la suite, ni un savant, bien qu'il ait été longtemps professeur, ni même, et il faut l'en féliciter, un cicéronien. Il écrivit toujours un latin fort libre, personnel et vivant, dégagé des longues et solennelles formules oratoires qui sonnent si fort le creux chez la plupart des humanistes de la Renaissance. S'il a besoin d'un mot concret, il le crée allègrement à l'aide du terme italien ou espagnol et évite ainsi l'ennui insupportable de la périphrase pédantesque. Il entendit peut-être, à Milan, le vieux Philelphe commenter Aristote; mais il eut la sagesse de ne point mettre, pour son propre compte, le pied dans les landes arides du péripatétisme. Il était de ces hommes qui demandent surtout aux lettres la pure et tiède atmosphère où s'épanouissent librement les âmes distinguées. « Te souviens-tu, écrivait-il à un ami de sa jeunesse, comme à l'envi et de tout cœur nous consacrions presque toutes nos journées à faire des vers? Alors j'ai senti de quelle importance était la fréquentation des doctes, et combien l'âme d'un jeune homme s'élève dans l'aimable compagnie de personnes graves. Alors, pour la première fois, j'ai osé croire que j'étais un homme, j'ai osé espérer que je deviendrais *quelqu'un*. » Dante, qui voyait les choses plus noblement encore, remerciait son maître Latini de lui avoir appris « comment l'homme devient éternel par [illegible] Au fond, le sentiment de Martyr est de même nature. Il a voulu, par le commerce des beaux livres, monter plus haut dans la hiérarchie morale de l'humanité. Je crois qu'il y a réussi. Il fut écrivain épistolaire et s'est attaché au genre qui permet le plus aux esprits et aux cœurs de révéler tout ce qu'ils renferment d'excellent. Quand il écrit à ses amis, on sent l'homme à qui la méditation du petit livre de Cicéron a donné une conscience plus claire de ce que vaut la vraie amitié. Quand il décrit quelque paysage, il s'y complaît comme un artiste à l'oreille duquel murmurent des réminiscences de Virgile ou d'Horace. S'il rencontre, en Espagne, un coin de fraîcheur, égayé par des eaux vives, des prairies embaumées de violettes, des bouquets de chênes-verts, on entend chanter sous la plume de cet Italien le *Flumina amem silvasque inglorius*. Mais il y a une corde ironique sur cette lyre montée pour célébrer les plus délicates affections. Il écrit de Rome même à son ami Jean Borromée : « Ne sais-tu pas qu'on fabrique à Rome des houes, des racloirs, et bien d'autres outils pour adoucir, aplanir le chemin rocailleux du ciel, embarrassé d'épines et de ronces? » L'humanisme de Pierre Martyr rappelle singulièrement celui de Pétrarque, avec moins d'archaïsme dans l'allure générale de la pensée et sans la tristesse continue du poète dont tous les rêves s'étaient envolés. Mais Martyr est tout à fait de la famille intellectuelle d'Æneas Silvius, le pape Pie II. S'il était né trente ans plus tôt, il eût cherché sans doute à Rome sa fortune ecclésiastique et le salut de son âme, et fût devenu l'un des coadjuteurs de Bessarion dans le gouvernement de la Renaissance pontificale.

L'Italie, telle qu'elle se présenta aux yeux du jeune lettré, vers 1480, avait un aspect inquiétant qui dut déconcerter cette nature fine où les belles-lettres avaient favorisé l'éclosion d'un germe d'épicurisme. Deux théâtres s'offraient à l'activité de Martyr, Milan et Rome. La cour des Sforza s'ouvrit d'abord à lui et il entra parmi les pages du duc. Mais le régicide avait touché presque dans le même temps à Milan et à Florence la tyrannie italienne; un Sforza et un Médicis tombaient poignardés sur le pavé d'une église, au milieu de la foule des fidèles. A Milan, le sinistre Ludovic le More tramait la dépossession de son jeune neveu. Martyr ne prit que le temps de se lier avec Ascanio, le frère du régent. Le cardinal Ascanio fut, jusqu'à l'entrée de Charles VIII, l'un des plus puissants seigneurs de l'Église; deux fois, après Sixte IV et Innocent VIII, il faillit mettre la main sur la tiare. Muni des lettres de son auguste patron, Martyr prit le chemin de Rome. Il y passa dix ans. Il profita de la faveur que Sixte IV témoignait aux érudits, se lia avec Pomponius Laetus et les académiciens que Paul II avait persécutés. Après l'élection d'Innocent VIII, il devint le secrétaire du gouverneur, c'est-à-dire du préfet de police de Rome, le Milanais Francesco Negro. Certes, le sort le gâtait. Il se trouvait au poste le plus commode et le plus sûr pour contenter sa curiosité et assister à l'étonnante tragédie de ce pontificat. Il vit donc un spectacle extraordinaire, caché dans l'ombre du palais de Negro. Ce règne fut, pour l'avilissement du Saint-Siège et la ruine des choses de Dieu, plus déplorable peut-être que celui d'Alexandre VI. « Vous allez dans la sentine de tous les vices, disait alors Laurent de Médicis à son fils le cardinal Jean, le futur Léon X, et vous aurez de la peine à vous y tenir décemment. » Le trait singulier du gouvernement d'Innocent VIII, de son fils Franceschetto et de ses neveux, fut dans l'organisation méthodique et lucrative du brigandage à Rome. Le pape, afin de recruter des soldats, donna asile à tous les spadassins, à tous les bandits sans emploi de la péninsule; Franceschetto inventa un tarif et un système d'abonnements qui régularisaient dans Rome la pratique de l'assassinat; un bourgeois tué la nuit au coin d'une rue ou sur un pont rapportait cent cinquante ducats au trésor des Cibo; l'assurance payée, l'assassin demeurait en paix. De leur côté, les cardinaux se mettaient sur la défensive, organisaient dans leurs maisons des bandes d'aventuriers et de laquais armés, se munissaient d'artillerie, sortaient à cheval, cuirassés,

l'épée au flanc, s'emparaient de la haute police de leurs quartiers, pendaient à leurs potences ou démolissaient les potences du saint-père, entretenaient par la guerre civile le prestige de leur nom et leurs droits à la tiare. Pierre Martyr dut recevoir alors, de son ami le gouverneur, des confidences inouïes. Il marchait vers sa trentième année et ne pouvait se décider à entrer dans l'Église, où la protection du cardinal Sforza et de Negro aurait aidé à sa carrière. Il fût devenu sans peine l'un des clercs lettrés du palais apostolique, avec espoir d'une prochaine prélature, tel que ce Giovanni Lorenzi, humaniste vénitien, qui fut bibliothécaire d'Innocent VIII, mais dont la destinée tourna court, car Alexandre VI le fit empoisonner. Mais le prudent jeune homme jugeait que l'air de Rome était plus malsain encore à respirer que celui de Milan. Il aspirait à aller plus loin, même à quitter l'Italie, patrie des Muses. L'ambassadeur des rois catholiques près du pape, le comte de Tendilla, un homme d'esprit cultivé, de la famille des Mendoza, n'eut aucune peine à le décider à l'exil. Le 29 août 1497, il quittait, en compagnie de son nouveau patron, Rome et l'Italie pour l'Espagne. Il écrivit, en partant, à son frère, en souvenir peut-être du mot de Socrate : « Pour moi, tout pays sera une patrie », et il ajoutait, ce que n'eût point fait Socrate : « Je m'en vais en terre étrangère, pour tenter la fortune. » Et la première avance qu'il fit à la déesse fut de prendre l'habit ecclésiastique que le voisinage du Saint-Siège ne l'avait pas encouragé à revêtir.

III.

Le champ d'expérience qui s'offrait à lui était le plus heureux du monde. Il entrait en Espagne au moment de l'agonie de Grenade et commençait son éducation en présidant aux études des pages et des jeunes nobles. Pendant trente années, il put vivre dans la familiarité de plusieurs des grands virtuoses de l'histoire du XVIe siècle. Il était là quand le dernier roi maure s'agenouilla dans la poussière aux pieds de Ferdinand le Catholique. Il vit sceller la tombe de la grande Isabelle. Il assista à l'une des entrevues douloureuses de Ferdinand et de son gendre Philippe le Beau, duc de Bourgogne; il vit le geste insolent du jeune prince déclarant au vieux roi qu'il devait quitter la Castille comme un aventurier des services duquel le maître ne veut plus. Il fut admis dans cette cour en deuil qui faisait cortège à la reine Jeanne la Folle, la veuve de Philippe; à côté d'elle, il suivit les lentes et lugubres funérailles de Philippe, à travers les plaines désolées de la Castille, jusqu'à Grenade. On ne marchait que la nuit, à la lueur des torches qui illuminaient de touches sanglantes la chevauchée mortuaire des évêques et des moines. La jalousie, une souffrance désespérée, causée par la froideur de son mari, avaient égaré la raison de Jeanne. Un soir, on aperçut un couvent où l'on résolut de porter le mort pour quelques heures. Mais c'était un couvent de femmes, et la reine qui, à Bruxelles, dans un accès de fureur, avait abattu à coups de ciseaux la chevelure blonde d'une maîtresse de Philippe, ordonna que l'on s'enfuît loin de la sainte maison; les évêques et les moines tournèrent bride, et quand on fut perdu dans la campagne, en pleine nuit, en pleine tempête, il fallut ouvrir le double cercueil, et Jeanne, éclairée par les torches, se pencha sur Philippe et s'assura que le bien-aimé était toujours près de son cœur. Pierre Martyr suivit de près le règne espagnol de Charles-Quint; il vit les Flamands ronger l'Espagne comme une proie, vendre impudemment les charges publiques et les évêchés, piller, avec une âpreté de corsaires, l'or et l'argent vierges, et les perles du nouveau monde. Dès le lendemain du départ de Charles devenu empereur, il se trouva mêlé au soulèvement des communes espagnoles contre le gouvernement légal. Durant cette crise, autrement longue et terrible que les émeutes populaires des cités italiennes, il se fixa à Valladolid, dans la maison d'un commandeur, refusant de suivre à travers les provinces en armes les pérégrinations hasardeuses du régent, le cardinal Adrien, l'ancien précepteur du roi. La populace brûlait les palais et les couvents et pendait çà et là les personnes qui parlaient de soumission. Les orateurs de carrefour prenaient en mains le timon de l'État, ce qui inspirait à Martyr de mélancoliques réflexions : « Je vois peu à peu la direction tomber aux mains des incapables, qui n'ont souci de rien; je vois sur cette mer orageuse des porchers tenir le gouvernail, après qu'on a jeté à la mer les pilotes habiles. » Sous les fenêtres mêmes de Martyr, dans la cour du commandeur, se tint une assemblée insurrectionnelle; notre humaniste y reconnut, à travers ses jalousies, le généralissime des communeros, un de ses anciens élèves, et l'évêque de Zamora. Il les fit monter dans sa chambre, leur dépeignit les inconvénients des révolutions et s'offrit pour négocier un arrangement avec le roi par l'intermédiaire du nonce et du pape Léon X. La diplomatie de Martyr faillit aboutir, mais la brutalité des passions espagnoles gâta finalement l'entreprise généreuse de Pierre. Il avait mis le pied sur le navire et se vit à plusieurs reprises assez rudement secoué par la tempête; il ne perdit pas un seul instant la tête. La junte lui enjoignit de sortir de Valladolid avant le coucher du soleil; il alla droit au conseil de l'émeute pour demander la cause de son bannissement; la junte alors lui interdit de partir. Il revint tranquillement à la maison du commandeur et écrivit au cardinal régent que tout était au mieux pour lui, Martyr, car son jardin était plein d'oiseaux à qui il donnait à manger, et de légumes qu'il cultivait au grondement du tonnerre révolutionnaire. Il ne quitta cet innocent jardinage qu'au rétablissement de la paix publique.

Cependant, à travers les crises de l'histoire intérieure de l'Espagne, Pierre Martyr suivait constamment des yeux le plus grand objet de la curiosité de sa vie, la découverte et la conquête du nouveau monde. Il avait vu pour la première fois Christophe Colomb au camp d'Isabelle, sous les murs de l'Alhambra. Il le vit encore à son retour et assista à l'entrée triomphale de l'amiral dans Barcelone. Colomb et Pierre s'entendirent sans peine : le Génois prêta au Lombard les relations écrites de sa main, et celui-ci fut dès lors l'historiographe consciencieux et enthousiaste de l'entreprise. Le *de Orbe novo*, découpé en *Décades*, occupa Pierre pendant trente-deux ans. Il eut la joie d'apprendre que le pape Léon X, à qui étaient dédiées la seconde et la troisième *Décade*, lisait lui-même l'ouvrage à haute voix, après son dîner, à son cercle de cardinaux. Puis ce fut le tour d Adrien VI et celui de Clément VII de patronner de leur nom les chapitres successifs de l'historien. Il racontait la découverte du Yucatan, la conquête du Mexique, le périple de Magellan. Quiconque revenait du nouveau monde s'empressait de se rendre chez Martyr, afin de déposer des choses qu'il avait vues et de faire inscrire son nom dans une *Décade*. Il devint membre du conseil des Indes et tint entre ses mains les rapports des navigateurs et des agents royaux. De tous ces documents, dont beaucoup n'étaient que des journaux de bord, il sut tirer une œuvre de lettré, où le poète et l'artiste arrangent pour le plaisir des yeux les notes fournies par les naturalistes et les géographes, où les faits les plus humbles prennent parfois, aux circonstances et au lointain où ils se sont produits, une valeur touchante : « Pendant qu'ils longeaient les rivages, ils entendirent en novembre le chant d'une hirondelle. » Le moraliste se montre à chaque ligne du *de Orbe novo;* à la candeur de ces bons Indiens, qui vont nus et n'ont pas plus de lois, de juges, de poids et de mesures que de vêtements, il ne craint pas d'opposer les instincts atroces des conquérants qui, par le massacre et le vol, cherchent à faire fortune en ce monde et à s'assurer par surcroît le royaume des cieux. « Depuis la date où j'ai arrêté mon récit, il ne s'est pas fait autre chose que tuer, être tué; égorger, être égorgé. » Enfin le savant ne laisse passer aucun problème sans l'étudier avec une remarquable sagacité d'esprit. Il s'intéresse aux mouvements de l'étoile polaire, à la marche du courant équatorial. Il fut l'un des premiers à deviner que Colomb avait trouvé un continent nouveau. L'amiral était en effet parti pour atteindre par l'Atlantique l'extrémité orientale de l'Asie, l'empire mystérieux du Cathay, l'étape extrême de Marco Polo. Martyr déclara que la grandeur de la sphère terrestre lui paraissait contraire à cette opinion. Le premier aussi il expliqua par les pluies régulières de la région équatoriale l'énorme volume d'eau que roulent à l'Océan les fleuves de l'Amérique. Le déluge des bouches de l'Orénoque vient, selon lui, tout droit du ciel, et non point des ruisseaux descendus des montagnes.

IV.

Pierre Martyr n'a pas été seulement un témoin attentif et parfois un comparse très avisé des événements variés dont l'Espagne était le théâtre. Il eut, lui aussi, son heure d'action personnelle et joua le premier rôle dans un incident politique assez grave. Vers la fin de 1501, le roi Ferdinand le chargea d'une ambassade près du soudan d'Égypte, qui semblait prêt à conclure avec les États barbaresques une ligue fort inquiétante pour la sécurité des chrétiens d'Afrique. Le roi méditait alors de nouvelles proscriptions contre les Maures demeurés en Espagne après la prise de Grenade; il jugeait nécessaire de conclure un arrangement avec le plus puissant prince de l'islamisme sur la Méditerranée. Martyr passa par Venise dont il décrivit l'aspect et le gouvernement avec le détail d'un véritable étranger; cet Italien, qui écrit pour des Espagnols, semble éprouver les surprises ressenties quelques années plus tôt par notre Philippe de Commines. Il eut ensuite le contentement de naviguer à travers les mers homériques et de demander, en touchant aux côtes de Crète, des nouvelles de Minos, de Pasiphaé et de Saturne; mais il fut très surpris de n'obtenir sur ces poétiques personnages que des réponses vagues. Il entrait à Alexandrie à la fin de décembre et quelques jours plus tard à Babylone, c'est-à-dire au Caire. Ce n'était pas tout à fait un voyage d'agrément. Martyr n'ignorait point que le soudan Qansou Ghoury était mal disposé à son égard et que les imans, les derviches, les mamelucks et la populace se faisaient d'avance une fête de l'assassinat d'un ambassadeur espagnol. Heureusement pour lui, le grand drogman, un rénégat originaire du royaume de Valence, Tangriberdy, patron des chrétiens et des juifs d'Égypte, lui donna l'hospitalité dans son palais où il avait un harem de très belles femmes; il lui prodigua en outre les plus sages conseils sur l'attitude qu'il devait prendre vis-à-vis du soudan et de ses conseillers, afin de sortir à son honneur, et avec sa tête sur les épaules, de cette passe difficile.

Martyr comprit sur-le-champ de quelles qualités il convenait de se prémunir, la souplesse, les paroles douces, le sang-froid, l'intrépidité et l'entêtement; il fut sans tarder au niveau de son rôle. Il gagna les bonnes grâces de Qansou dès la première audience. Un jour que l'émeute semblait s'allumer autour de la citadelle, le soudan lui fit dire de partir au plus vite en secret. L'ambassadeur de Ferdinand hésita quelques minutes; puis il se releva bravement, déclara à l'envoyé de Qansou que son maître, qui tremblait devant une populace fanatique, était un méprisable prince, et que

lui, Martyr, il ne partirait point. Il resta, renoua les négociations et obtint tout ce qu'il voulut pour la paix religieuse, la protection des chrétiens, le respect des saints lieux, les privilèges des villes évangéliques. Tandis qu'on rédigeait le texte du traité, notre diplomate visitait, avec une escorte d'honneur, les pyramides de Ghiseh et fit, dans l'intérieur ténébreux de la plus grande, le voyage à genoux, à tâtons, éclairé par de petits cierges, qui est aujourd'hui encore aussi laborieux qu'au XVIe siècle. A l'audience de congé, le soudan le fit revêtir d'une robe de soie brodée d'or, et il sortit du Caire, le 27 février 1502, en triomphateur. Ce jour-là, il vit certainement, dans la brume blonde de la vallée du Nil, planer, avec de larges ailes de pourpre, le chapeau rouge.

Il eût bien fait de s'en tenir à cette heureuse mission et de revenir directement à Barcelone ou à Cadix. Mais le succès l'avait étourdi; il se croyait un profond politique; il voulut, sans plus attendre, mettre la main dans les grandes affaires de la chrétienté et s'en vint à Venise. Les rois catholiques n'avaient pas alors d'ambassadeur près de la République. Martyr s'improvisa plénipotentiaire d'Espagne et proposa de son chef au Sénat de la sérénissime une alliance avec Ferdinand contre la France. A ce moment même les Espagnols et les Français, à qui Alexandre VI avait livré par parts égales le royaume de Naples, se faisaient au midi de la péninsule une guerre furieuse, que le pape avait bien espérée et dont il comptait profiter; Gonzalve de Cordoue, bloqué dans Barletta, venait d'évacuer la Capitanate et la Basilicate. A ce moment aussi, la France, l'Espagne et le Saint-Siège assiégeaient le Sénat vénitien de leurs propositions d'alliance. Mais Venise observait alors la question italienne sous un angle très particulier. Elle ne se préoccupait que du royaume que César Borgia était en train de constituer tout près des frontières de ses États; elle ne répondait donc ni aux ouvertures du pape, qui dévorait l'Italie ville par ville, ni à celles de Louis XII, qui était le cousin et le patron de César, ni à celles de l'Espagne, entre les bras de laquelle le Saint-Siège était prêt à se jeter à la première défaite des capitaines français. Venise, avec l'admirable égoïsme qui lui permit de durer malgré l'Italie, son ennemie mortelle, attendait que le pape rendît son âme à Dieu et que les belligérants fussent bien épuisés; elle se réservait et, à aucun prix, n'eût prêté même une gondole à l'une des trois puissances. Martyr, qui avait perdu de vue depuis quinze ans les choses d'Italie et s'était brouillé avec le cardinal Sforza, s'occupa donc un peu légèrement d'affaires qui ne le regardaient point et sur lesquelles il n'avait que de vagues informations. Il parla aux Vénitiens et écrivit à Ferdinand du ton dégagé qu'il avait pu prendre avec le soudan, tout en laissant percer un désir extraordinaire d'être nommé ambassadeur d'Espagne à Venise. Il n'obtint rien, ni l'alliance, ni l'ambassade, mais peut-être, dans le cabinet du cardinal Ximénès et les offices de la chancellerie pontificale, quelques petites notes personnelles qui demeurèrent à son dossier et entravèrent sa fortune. Son chapeau rouge était tombé dans les lagunes.

Il est, en effet, singulier que Martyr n'ait reçu de l'Église que quelques bonnes prébendes, l'*aurea mediocritas* des chanoines. Il a payé la rançon de son esprit, de sa curiosité et de sa franchise souvent indiscrète, de l'impatience qu'il a plus d'une fois témoignée contre les lenteurs de la destinée. Convenons, en outre, que sa vie, dont l'ensemble a si heureusement tourné, a rencontré quelques veines mauvaises. Qu'il ait quitté l'Italie dans les jours sombres d'Innocent VIII, qu'il ait prolongé son exil sous le règne effroyable d'Alexandre VI, ou même sous Jules II, le calcul était assez sage pour un homme d'Église ennemi des orages et qui jouait volontiers de l'ironie et de la satire. Mais pourquoi n'a-t-il pas apporté lui-même, richement reliés, les premiers livres du *de Orbe novo* et la *Legatio Babylonica* à l'aimable Léon X? Il eût raconté de vive voix au pape les merveilles du nouveau monde, il eût fait sa cour en applaudissant, sous les yeux du pontife, les comédies un peu vives de Bibbiena; certainement il était fait cardinal. Ce fut pour lui une malchance de professer, dans l'austère Espagne, le joli christianisme d'un prélat du temps de Pie II. S'il n'a jamais aimé le cardinal Ximénès, celui-ci le lui a bien rendu; ce moine terrible, cet inquisiteur d'une si rude vertu, dut prendre en pitié profonde la religion élégante de Martyr et le peu de goût qu'il avait pour les ronces et les rocailles de la vallée de larmes. Autre mésaventure: le cardinal Adrien d'Utrecht aimait sincèrement Pierre, surtout pour sa littérature. C'était aussi un humaniste et un professeur, mais à la façon flamande, de l'école sevère d'Érasme. Il ne sut jamais l'italien, même étant pape, et ne tarda pas à mourir de chagrin dès qu'il eût vu de trop près l'Église italienne que lui avait léguée Léon X. Sa simplicité de mœurs était admirable. Il avait amené de Louvain en Espagne et d'Espagne à Rome sa vieille gouvernante, qui faisait sa cuisine et sa chambre au Vatican. Chaque soir, il tirait de sa poche le ducat de la dépense et le donnait à son valet, en disant : « C'est pour demain. » Il se relevait la nuit pour prier; le jour, il priait, lisait, écrivait. Il chassa tous les parasites du palais apostolique, écarta ses propres neveux, voulut tout reformer à la fois, la simonie et le reste; il ne pouvait souffrir les peintures italiennes et n'aimait que les tableaux des Van Eyck. Les progrès de l'hérésie et ceux des Turcs le tourmentaient. Le jour où l'on apprit à Rome la chute de Rhodes, il s'assit à terre, dans quelque grande salle du Vatican, et pleura. Martyr n'était point de l'Église d'Adrien, plus qu'il n'avait été de celle de Ximénès. Un ami écrivait à Pierre : « Toutes les fois qu'il est question de toi, notre cardinal de Tortose, qui t'aime, rit

et se réjouit. » Et voilà la raison qui fit que le cardinal laissa volontiers en Espagne Martyr qui avait fort envie de suivre le nouveau pape à Rome. Adrien ne prenait point au sérieux le prêtre italien, lui, qui, sur le Saint-Siège, n'aura pour conseiller que le dur Caraffa, le futur Paul IV; mais il eût emmené Pierre en Italie. Celui-ci, malheureusement, dans leur dernière entrevue, essaya peut-être de faire acheter son dévouement; il parla de ses infirmités, feignit d'hésiter. Il avait soixante-cinq ans et ne voulait abandonner sa vie paisible en Espagne que pour une vie d'honneur à l'ombre du tombeau des apôtres. Le pape, afin de ne point s'engager, ne promit rien et congédia Martyr avec le reste de l'assistance. « Il s'éloigna, tout le monde tourné vers lui, le bénissant en face... Pour moi, je tournai le dos sans le saluer de nouveau, ne bénissant que lui et le plaignant de derrière la tête. » Mais le pape avait vu cet impertinent jeu de scène, et il ne l'oublia point.

Que le lecteur sensible ne plaigne point trop vivement Martyr; il avait l'âme tempérée, l'habitude de la philosophie, une fortune très ronde, et put jouir jusqu'à son dernier jour de toutes les douceurs permises de la vie. Nous savons, par un contemporain, son ami, que son appartement était orné des meubles les plus riches de la Renaissance espagnole, et que son lit était recouvert d'étoffes de soie et de velours, sous lesquelles il dormait en paix jusqu'au matin. Il était gourmand, et nous n'osons l'en blâmer; on dînait chez lui avec félicité : paons, cailles, grives nourries de figues andalouses, faisans, gâteaux d'amandes ou de noix bien sucrés, confitures légères et fines, toute la liturgie succulente des personnes qui ont la dévotion de leur estomac apparaissait sur sa table. Après dîner, il cheminait au pas sûr de sa mule *Pardilla*, la *Linotte*. Nous rappelions plus haut l'image de Pétrarque; jusque dans les faiblesses gracieuses de Martyr, le souvenir du poète revient encore à l'esprit. Pierre réchauffait sa vieillesse au soleil de Grenade, comme avait fait Pétrarque dans sa villa d'Arqua, relisant quelques belles pages des grands écrivains anciens, songeant avec sérénité à la mort prochaine, assez rassuré sur le salut de son âme. Son testament est plein de témoignages de sa bonté : il n'oubliait ni ses neveux, ni ses amis, ni ses domestiques, ni les pauvres, ni le chapitre de la cathédrale, à qui il léguait trois mille maravédis pour qu'il priât plus pieusement autour de sa dépouille mortelle. Puis, dans le même acte, il se confessa de ses plus gros péchés. « Quelquefois, comme il arrive en voyage, j'envoyais ou je laissais mes serviteurs prendre pour se restaurer quelques grappes de raisin, ou quelque fruit ou d'autres petites choses. Quelquefois aussi j'ai fait prendre dans le champ d'autrui des épis de blé et des plantes quelles qu'elles fussent. » Pour acquitter cette dette, il donnait vingt ducats à l'hôpital de Loja. Il expira à la fin d'octobre 1526.

On attribue au pape Adrien VI, son ami, cette parole mélancolique qui est gravée sur le marbre de sa tombe : « Ce qui importe le plus à chaque homme, c'est le temps même dans lequel il lui a été donné de vivre. » Adrien, dans l'impuissance où il se trouvait de guérir les maux de l'Église, regrettait sans doute de n'avoir point vécu à l'âge des grands ascètes et des papes monastiques. Pierre Martyr, à la place secondaire que lui assigna la destinée, n'eut à se plaindre ni de son siècle ni de son pays d'adoption; il a pu mourir avec l'illusion d'une renommée que la postérité a faite assez modeste, mais que le livre, à l'aide duquel ces quelques pages ont été écrites, ranimera de la façon la plus favorable près des lecteurs français.

ÉMILE GEBHART.

LA TOUR-D'AUVERGNE CELTOLOGUE

Il y a dans les mots une sonorité propre, dont la perception est indispensable pour déterminer leur exacte signification. Nul écrivain n'a possédé, comme Victor Hugo, ce sens des vocables. Entre les noms qui ont retenti depuis un siècle, il semble que celui de La Tour-d'Auvergne soit le synonyme de « bravoure et honneur ».

Rien n'est venu encore jeter sur cette pure gloire militaire une ombre de discrédit. Ce fut un héros, dans une époque fertile en grandes actions. Pas un témoin qui ne lui rende hommage. « Il est rare qu'un homme très vertueux et parfaitement désintéressé soit célèbre; c'est pourtant le cas de La Tour-d'Auvergne. » M. Taine écrivait ces lignes, à propos d'un document retrouvé dans les archives des Affaires étrangères (1), une lettre de Darbault, « agent vers les Pyrénées, sur le citoyen-soldat La Tour-d'Auvergne »; c'est un éloge sans restriction, par un contemporain.

Tout a été dit sur le capitaine qui commandait les huit mille grenadiers de la *colonne infernale;* un livre récent fait même les honneurs de l'illustration au « premier grenadier de France ». Mais ce nom de La Tour-d'Auvergne, porté haut par la faveur populaire, n'a pas échappé au décri des savants. Le celtologue ne valait pas sans doute le soldat. Nous nous demandons pourtant s'il méritait, à tout prendre, cet excès de dépréciation.

N'est-il pas curieux d'observer, d'abord, comment l'illustre *grenadier* est en même temps l'auteur des « Origines gauloises »? L'érudit soldat gouverna sa vie entière sur ce double penchant, le goût des armes et la passion de l'étude.

(1) Publié dans la *Revue historique* (mai-juin 1885), par M. Taine.

Capitaine à l'époque de la Révolution, il était, depuis des années déjà, lié de l'amitié la plus étroite avec le *pan-celtiste* Le Brigant, dont il suivait l'école.

En 1792, pendant la campagne des Pyrénées, il mettait la dernière main à l'édition des *Origines*, parue à Bayonne, sous ce titre : « Nouvelles recherches sur la langue des Bretons ».

Fait prisonnier par les Anglais, en 1796, et interné dans le comté de Cornouaille, il passait son temps de captivité à reconnaître les affinités de langue, de mœurs et de monuments entre les Bretons de la grande île et ceux de l'Armorique.

Il rentrait à Paris, par suite d'un échange, en 1797, et sans retard il préparait la deuxième édition des *Origines*. Alors il apprit que la conscription venait de prendre le cinquième fils de Le Brigant (1); l'ami de La Tour-d'Auvergne était octogénaire : le capitaine reprit du service, à la place du conscrit, et il partit à cinquante-cinq ans, pour sa brillante et funèbre campagne de Zurich, emportant deux ouvrages sur le breton, une grammaire et un dictionnaire, ses constants livres de chevet.

Voilà un rare phénomène de dualité. Peut-être une même cause a-t-elle engendré cet entraînement à la linguistique et cet enthousiasme pour la guerre. Fils naturel du prince de Bouillon et petit-fils de Turenne, Malo Corret-Kerbauffret tenait la vertu militaire comme un héritage de famille. Et autre chose digne de remarque : ceux qu'une origine illégitime condamne à un rang douteux, s'ils ne se rebutent devant aucun mécompte et à aucune répugnance, se rendent capables des plus hautes actions : il y a dans le sang méconnu de mystérieuses ardeurs de revanche, comme un feu qui ne s'éteint jamais. La Tour-d'Auvergne était fait pour l'enthousiasme et la générosité; il avait l'âme brûlante. Avec sa nature honnête et dévouée, il éprouva toute la séduction du pays natal. Sur cette terre bretonne, si fidèle au passé que rien ne s'efface de ce qui fut déposé sur son sein ou commis à sa garde, il crut avoir retrouvé la tradition des âges disparus. Son compatriote Le Brigant l'entretenait dans ces illusions. Et ils partirent ensemble à la découverte d'un monde ancien, certains d'avance que c'était l'univers celtique.

*
* *

Au XVIIIe siècle, la langue bretonne se relevait du mépris dont elle était accablée depuis la duchesse Anne.

Un idiome ne meurt pas avant la foi du peuple qui l'a enfanté. Trois siècles de réelle persécution n'avaient pas étouffé le breton-armoricain. Cette survivance souleva la curiosité des hommes instruits, et les recherches de l'érudition produisirent un revirement d'opinion en faveur de ce pauvre dialecte néo-celtique; les travaux du P. Grégoire de Rostrenen et de dom Le Pelletier achevèrent de le réhabiliter. C'était la revendication contre la sujétion de toute une race : qu'on juge de l'effet exercé sur des celtologues plus initiés à la croyance aveugle, comme Le Brigant, que dressés à quelque méthode scientifique.

La manie de Le Brigant était de « ramener toutes les langues au celtique ». La formule de La Tour-d'Auvergne devient moins catégorique : « C'est aux Gaulois que les Grecs et les Romains avaient emprunté leur culte et la plupart de leurs usages. »

Pour soutenir cette doctrine, les arguments ne faisaient pas défaut. Alors, comme depuis, les *druides* et les *bardes* se rencontrent en tête de toute investigation. Viennent ensuite les rapports entre les Bretons, les Gaulois et les Scythes : communauté de langue et de coutumes. Et puis, la théogonie et la cosmogonie des Celtes, retrouvés chez les Grecs et les Romains. Enfin, dans toutes les nations scythiques — scythiques, au lieu de celtiques : les Scythes seraient les ancêtres des Gaulois, — les noms des éléments, des montagnes, des fleuves, des villes, « rappelés par la langue des Bretons à leur véritable signification ». Tout cela se voit, non sans une certaine incohérence, accumulé dans le livre des *Origines*, et suivi d'une « dissertation historique sur le cheval ». Et avant de finir, un « glossaire polyglotte », qui s'arrête à la lettre *b* et au mot *breur* exprimé en douze langues.

D'après ce seul glossaire, on avouera que La Tour-d'Auvergne était, à la lettre, féru d'érudition. César et Tacite, Strabon et l'Edda lui sont familiers. Souvent il argumente en latin : aussi met-on quelque malice à lui reprocher qu'il ne se soit pas servi, dans ses démonstrations, de l'idiome originel, le celtique. S'il confond les Gaulois avec les Scythes, il omet de dire où il a découvert que les Celtes sont les descendants, et les Scythes les aïeux.

On serait tenté de prendre les *Origines gauloises* pour un ouvrage surtout de vulgarisation. On y découvre le sens, admis désormais, du verbe français *baragouiner*, qui dérive des substantifs bretons *bara* (pain) et *gwin* (vin) : ces deux vocables ne semblent-ils pas constituer la conversation la plus élémentaire pour un étranger qui n'entend rien à la langue d'un pays? La signification de *Breiz* (Bretagne), acquise déjà, ne fait plus l'objet d'aucun doute : *Breiz* équivaudrait à l'acception de tacheté ou tatoué. Dans les auteurs latins, une foule de mots sont soulignés, qui ont été pris dans le gaulois et dont la trace subsiste dans le breton : *braccata* (*bragou*), *petorritum*. Rudiments et matériaux pour les celtistes à venir : aussi bien ni M. d'Arbois de Jubainville ni M. Gaidoz n'ont commis

(1) M. Renan a connu ce dernier fils du celtologue, à Tréguier : c'était une intelligence médiocre. Sa sœur aînée, Moricette, était une amie de la mère de M. Renan. L'éminent directeur du Collège de France a recueilli quelques manuscrits de son compatriote Le Brigant : ils n'ont malheureusement aucune valeur.

l'injustice de méconnaître en La Tour-d'Auvergne un ouvrier de la première heure.

Mais son œuvre manquait de bases. Avec cette idée préconçue que le latin et le grec, postérieurs au celtique, en sont nécessairement dérivés, il regarde comme gaulois tous les termes dont il croit apercevoir les équivalences dans le breton. Et il n'a garde de distinguer le dialecte moderne de l'ancien armoricain. C'est ainsi qu'il retrouve *Galli* (les Gaulois) dans *galloud* (puissance); et cela, sans conteste.

On ne s'arrête pas en pareil chemin. Il n'y a plus de place aux hésitations; les à peu près se transforment en certitudes. *Ambrones* (les Ambrons), ce sont des congénères des Celtes; mais savez-vous pourquoi? Parce que leur nom fournit cette locution bretonne, *om-bro-ni* (gens de notre pays à nous). Ce procédé d'étymologie mène à des erreurs inconcevables. Et à quelles synthèses ne doit-il pas aboutir?

Cette paronomasie des langues nous vaudra une manière nouvelle d'écrire l'histoire. Dans « les éphémérides de César, conservées par Servius », on lit le mot gaulois *cecos*, dans l'acception du latin *dimitte*. Ce serait un contresens, auquel César, prisonnier des Gaulois, dut son salut; un chef ennemi, reconnaissant le proconsul, s'écria : « Cecos! » de telle manière que l'on comprit : « Laisse, abandonne... » Mais *cecos*, *ceco*, suivant La Tour-d'Auvergne, ce serait *sko* (frappe!) du breton.

Qui ne connaît le nom de cette légion *alauda*, levée par César dans la Gaule transalpine? On a cru que *alouette* traduirait bien *alauda*, et que cette dénomination était due à l'oiseau emblématique que ces légionnaires portaient sur le cimier du casque. La Tour-d'Auvergne rectifie cette opinion : *alauda* ne serait autre chose qu'un terme celtique, qu'on revoit dans « *malaud* ou *malod* (mihi proprium); c'est, en français: *allode*, *allodial*, *biens allodiaux*, biens libres et en propre. » On sait, d'autre part, que la légion *alauda* était à la solde particulière de César : il avait donc le droit d'en disposer, comme d'un bien à lui.

« In finibus Carnutum. » Que de fois n'avons-nous pas lu que les assemblées générales des druides se tenaient « sur le territoire des Carnutes »! Mais en quel lieu du pays chartrain, à Chartres, à Dreux? Selon La Tour-d'Auvergne, une faute de copiste aurait amené ce doute; il propose, au lieu de « in finibus Carnutum », cette autre lecture : « ...Carnatum »; c'est-à-dire : « dans le pays de Carnat », ou à Carnac. Et c'est alors une tradition qui se commente sans effort, perpétuée avec ces druides entre les fameux alignements.

Le grec subit les mêmes interprétations que le latin. Dans Pausanias, on lit le mot *trimarkisiam*. La Tour-d'Auvergne traduit par « char à trois chevaux », et il en donne, à l'aide du breton, l'explication : *tri* (trois), *marc'h* (cheval) et le pluriel *kesek* (chevaux). Nous admettons que cette tautologie ne soit pas un fait rare en linguistique; nous ajouterons même que ce nom, composé d'un singulier suivi de son pluriel, n'est pas sans exemple dans le breton. Quant à la *trimarkisia*, elle fut fameuse, à l'instar d'une institution chevaleresque, et la légende celtique a consacré le renom de la charmante Kiomara.

Sur les usages, les mœurs ou les dictons, ce sont des observations du même genre. Dans le style familier, le breton *petra* (quoi)? ou *penos* (comment)? servent à désigner les pauvres d'esprit, en français; les Latins aussi appelaient un rustre *petro*. Autre exemple : en breton, *paour* (pauvre); *pauros*, en grec; et en latin, *parvus*... Mais l'on se rend bien compte que de semblables opinions sont loin d'offrir un caractère général.

Nul n'ignore la phrase : « Quam terribiles sunt Britones... — Combien sont terribles les Bretons, lorsqu'ils disent : *tore-e-ben* (casse-lui la tête)! » Survient une digression, à l'occasion du *penn-baz*, ce redoutable bâton qui est encore l'arme des Cornouaillais. Les Gaulois avaient le crâne d'une épaisseur et d'une dureté singulières; les Scythes présentaient la même solidité : cela, sans doute, parce que les Scythes et les Gaulois habituaient au froid leurs enfants tout jeunes. On raconte qu'après le combat des Thermopyles les trois cents Spartiates furent reconnus à leur crâne : Sparte avait fait son éducation chez les Scythes et les Thraces, affirme La Tour-d'Auvergne.

Dans le domaine religieux, les rapprochements ne présentent pas une moindre précision. La danse des prêtres de Mars s'appelait *red-an-druo* : n'est-ce pas la même chose que *red-an-dro*, cette « course en rond » qui se pratique encore de nos jours, autour des feux de joie, la veille d'un *pardon*?

Les anciens croyaient à deux génies, l'un blanc, l'autre noir. Du breton *du oll* (tout noir), quoi de plus facile que de dériver *diol*, *diaoul* (*diabolus*)?...

Et voilà tout un système de découvertes; car elles s'enchaînent et se suivent avec une certaine logique, celle de l'empirisme. Il y a même, dans une pareille doctrine, une part de vérité qu'on n'est pas en droit de nier. Mais l'antiquité n'a pas encore livré le secret de ses usages et de ses croyances. M. Alexandre Bertrand fait un peu plus de lumière sur ce chaos, chaque fois qu'il explique à son auditoire de l'École du Louvre les traditions de l'ancien monde celtique.

*
* *

Dans les *Origines*, le sens critique n'existe guère qu'à l'état latent. C'est là une œuvre d'enthousiaste. La Tour-d'Auvergne procède *à priori*. Comme Le Brigant, il témoigne, plutôt qu'il ne conclu, que le gaulois a été la langue primordiale de l'humanité. *Adam*, *Eva*, vocables purement celtiques. « Ce sont les premières expressions qui sortent de la bouche des enfants des Bretons pour solliciter les besoins les plus pressants de la nature : par le mot *eva*, nos enfants demandent à boire, et par *adam*, ils demandent à manger. »

Hérodote fait mention d'une expérience linguistique tentée sur un enfant nouveau-né, par les ordres d'un roi d'Égypte. Confié à une muette et allaité par une chèvre, quand cet enfant put articuler un mot, le premier qu'il prononça fut *beccos*, — le cri de la chèvre; — c'est le nom du pain, paraît-il, chez les Égyptiens : d'où ceux-ci prétendirent que leur idiome fut celui des premiers âges du monde.

Le Brigant leur eût ravi cette conviction. Il veut que les animaux de la création, au Paradis terrestre, aient défilé devant Adam et Ève; et Dieu permit que chacune de ces bêtes reçût de nos premiers parents, les mâles, d'Adam, et les femelles, d'Ève, son appellation particulière en celtique.

Les assertions de Le Brigant avaient donc une autre assurance que celle de La Tour-d'Auvergne. Il se disait en état de comprendre, au moyen des racines bretonnes, n'importe quelle langue. Un jour on lui amena un soi-disant Huron, qui se prit à lui débiter d'étranges paroles. « Oui, répliqua Le Brigant, c'est cela. Cet homme me déclare, en son langage, combien il est joyeux de rencontrer ici quelqu'un qui l'entende. » Les témoins de ce pari d'éclater de rire, et tout le premier le Huron de Paris. Le malheur fut que Le Brigant y perdit une petite place, qui l'aidait à vivre. Quelque temps après, il eut le plaisir de prendre sa revanche de cette mésaventure, au couvent de Guénézan, en Bretagne; le prieur, qui le raillait sur sa science universelle, demanda s'il ne pourrait pas trouver l'origine étymologique du monastère : « Parfaitement, fait Le Brigant. *Guénézan?* Deux mots bretons : *gwenn* (blanc), *azen* (âne) et au pluriel *ezen*. C'était autrefois un couvent de moines blancs; vous portez aujourd'hui un froc noir; mais c'est que vous avez simplement changé de couleur. »

La Tour-d'Auvergne aurait subi moins gaiement un aussi grave échec. Il n'allait pas si loin dans ses affirmations; qu'on relise pourtant sa profession de foi, sur la fin de son livre : « Le primitif celtique *Breuder* (les frères), ce mot si caractérique, et commun à tant de langues, semble attester leur parenté... Ces différents idiomes ne sont que les formes variées d'une même langue. » Et il proclame l'antériorité de « l'idiome le plus monosyllabique », qui est le breton, naturellement. Vraiment, les inventeurs du *Volapuk* sont en retard : il y a un siècle que La Tour-d'Auvergne a découvert la langue universelle.

Il attribue à Carhaix, sa ville natale, une genèse romaine : *Ker-Aetius* (la ville d'Aétius), et non pas *Ker-Ahez* (la ville d'Ahès), comme on pense généralement. Frémonville l'accuse, à ce propos, de « céder à cette manie déplorable, trop commune dans le dernier siècle, de voir du romain partout... Carhaix n'a pu être fondé par Aétius, puisque ce général romain ne vint jamais dans la Bretagne, et qu'il est démontré qu'en s'avançant à l'Occident dans les Gaules il ne fut (*sic*) pas au delà de Tours. »

Est-ce aux Romains aussi, ou à ses contemporains de la grande époque révolutionnaire, que Malo Corret est redevable de cette enflure de style et de ce lyrisme? Il met quelque déclamation à constater que « le flambeau de l'histoire ne répand qu'une faible clarté sur les âges reculés d'une nation... » Et plus loin : « La même incertitude semble régner sur l'enfance des grandes nations, comme sur la naissance des grands hommes; la nature couvre de ses ombres l'instant qui pourrait manifester celle-ci; l'antique nuit enveloppe l'autre pour nous d'un voile presque impénétrable. » Peut-être espère-t-on qu'il aura percé les ténèbres et qu'il prononcera lui-même la parole de vérité. Il n'a pas cette prétention; sa modestie n'est pas en cause, malgré l'aveu qui suit, et auquel on aurait tort de n'accorder qu'une importance secondaire : « Il est difficile de rien écrire de complètement satisfaisant concernant les origines celtiques, quand on ne connaît pas parfaitement la langue gauloise. » — Le *gaulois*, nul ne le saura désormais; il aura voulu dire : le *breton*.

La Tour-d'Auvergne était un bretonnant de mérite. Voici des vers inédits, composés par le « premier grenadier de la République » ; j'en dois la communication à l'obligeance de M. Louis Hémon, qui les a lus au *dîner celtique* de Paris :

Kanaouen newez.

Eur plac'h iaouank ha dispripus
Plac'h a ugent vloas ho spen,
A c'hoari gant mabic Venus
Heb e nom roet d'he lezen;
Hirio m'ar eo avanturus,
Varc'hoas a vo paket souden.

Klevet hi o goul dioum-ni
Dre he comziou innocant,
Penaos a teu c'hoant dimizi
D'ann dre lern eus merc'het iaouanc.
N'er c'hompreuan ket, enez hi!
Credit-ze, neb a n'eus c'hoant...

(*Chanson nouvelle.*)

(Une fille jeune et méprisante — fille de vingt ans et au delà — s'amuse avec le jeune fils de Vénus — sans se soumettre à sa loi; — aujourd'hui si elle est aventureuse, — demain elle sera surprise (emballée) soudain.

Écoutez-la nous demander — par ses paroles innocentes — comment vient l'envie de se marier — au tiers des jeunes filles : — « Je ne les comprends pas, dit-elle. » — Croyez cela, celui qui voudra...)

Dans l'intérêt de La Tour-d'Auvergne, nous n'allongerons pas cette citation. Ce serait le montrer sous un mauvais jour à bien des yeux. Il paraît entendre qu'on n'est pas à la fois érudit et poète. Malheureusement, l'auteur des *Origines*, qui était soldat, savant et barde,

n'aura pas prévu que la critique en arriverait à ces exclusions, et il n'aura pas songé à faire son choix.

*
* *

Le 20 brumaire an IX, à une séance publique de la *Société philotechnique*, fut prononcé l'éloge funèbre de La Tour-d'Auvergne. « On regarda longtemps, dit l'orateur, les veilles de ce respectable citoyen comme des rêveries. » Mais ces doctrines ne furent pas une semence perdue; des disciples surgirent, encore plus ardents que les maîtres. Une *Académie celtique* fut fondée à Paris, sur l'autorisation du Premier Consul. Elle vécut peu d'années; les amis de Le Brigant et de La Tour-d'Auvergne y montrèrent un zèle si intempérant que Le Gonidec lui-même ne parvint pas à ramener ces visionnaires : leur œuvre fut ruinée de leurs propres mains.

Toutefois, la pensée en était bonne. Et nous croyons que La Tour-d'Auvergne n'a pas mérité toute la défaveur où il est tombé. Certes, il prenait à tort des conclusions sur les données les plus vagues; il s'imagina qu'il lisait à livre ouvert, lorsqu'il épelait à peine. Mais dans la voie qu'il a ouverte, il s'est égaré de bonne foi. Est-ce une excuse suffisante? Du moins, l'honnêteté de son caractère protégera son nom, et le soldat sauvera du ridicule le celtologue.

On lui a élevé une statue de bronze, sur la promenade plantée de Carhaix, dans sa cité. Le piédestal est orné de maximes tirées de Carnot : c'est tout à fait convenable au *premier grenadier de la République;* mais par quel oubli n'a-t-on pas dédié même un ternaire breton à ce celtisant? Le fier Corret est tourné vers l'Occident, qui fut le suprême refuge de ses ancêtres; son regard se porte sur le prolongement des Montagnes-Noires, plus loin que la forêt du Laz, dont le paysage sombre se déploie au-dessous de la ligne de l'horizon. Le 27 juin, on célèbre par de grandes fêtes l'anniversaire de sa mort glorieuse à Oberhausen. Si les âmes au delà sont accessibles à la joie des réparations même tardives, comme La Tour-d'Auvergne doit être heureux, debout au milieu des siens, d'accomplir son rêve éternel du monde celtique!

N. Quellien.

LITTÉRATURE HOLLANDAISE

Retour sur l'histoire de la littérature hollandaise. — Un prosateur hollandais au XIXe siècle : Nikolaas Beets dit Hildebrand. — Sa *Camera obscura* : types nationaux.

Depuis une quinzaine d'années, nombre d'esprits distingués se sont tournés avec curiosité vers les littératures étrangères et ont fait une étude spéciale (étude jusque-là un peu négligée en France) des œuvres littéraires célèbres à juste titre chez les autres nations de l'Europe. Un homme illustre entre tous nous a fait pénétrer fort avant dans la littérature russe et nous a fait connaître les ouvrages de Tolstoï et de Tourguéneff; il y a quelques semaines à peine, la *Revue bleue* elle-même publiait des études approfondies sur les littératures slaves. La Hollande seule a été traitée avec ostracisme, et cependant ce pays, si petit sur la carte, a eu et a encore des écrivains qui méritent un meilleur sort.

Il est fort difficile de donner en quelques colonnes une idée complète d'une littérature, et tout ce que nous pourrons faire ici, c'est de choisir un ou deux écrivains d'un caractère vraiment batave et de faire connaître leurs œuvres principales. Cependant nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt pour le lecteur de donner un rapide aperçu de la littérature hollandaise avant le XIXe siècle, et pour cela, nous nous bornerons à citer quelques noms.

Tous ceux qui ont voyagé en Hollande ont vu, dans plusieurs villes néerlandaises, des statues élevées à Vondel, et peut-être quelques-uns de mes lecteurs se souviennent-ils même d'avoir appris par la voie des journaux, il y a quatre ou cinq ans, que de grandes fêtes allaient être célébrées, en Hollande, en son honneur.

Qu'est-ce que Vondel? Que dirait un Français, si on lui demandait : « Qu'est-ce que Corneille ou Racine?» Vondel est, en effet, le représentant le plus glorieux de la littérature hollandaise du XVIIe siècle et, s'il est si peu connu à l'étranger, c'est parce que ses œuvres n'ont pour ainsi dire pas été traduites; c'est dans le peu d'intérêt pratique qu'un non-Hollandais peut avoir à apprendre la langue batave qu'il faut chercher la cause de l'ignorance presque complète de cette littérature du Nord.

Joost van den Vondel, quoique né à Cologne, passa toute sa vie en Hollande; malgré le peu d'éducation que purent lui faire donner ses parents, il cultiva, tout en exerçant la modeste profession de bonnetier, le commerce des lettres avec une supériorité telle qu'il est resté le plus grand poète dont la Hollande puisse se glorifier. Il laissa trente-deux tragédies (la principale porte le titre de *Lucifer*) et de nombreuses satires, qui ne sont certes pas inférieures aux satires de l'antiquité. C'est grâce à Vondel que la langue hollandaise devint vraiment une langue spéciale, car c'est à lui qu'elle doit son perfectionnement. Il eut le bonheur rare de se voir admiré par ses contemporains : il devint un des membres les plus estimés d'une réunion de savants et de littérateurs, qui se donnaient rendez-vous au château de Muiden (près d'Amsterdam), réunion qui a laissé dans l'histoire de la littérature hollandaise le nom de Muiderkring (cercle de Muiden).

Le chef du Muiderkring était Cornelsz Hooft, *dros-*

sart (magistrat civil) à Muiden, ami du célèbre Grotius, auteur de la *Vie d'Henri le Grand, roi de France et de Navarre*, ainsi que de la belle tragédie *Gerard van Velzen* (1628).

A côté de Vondel et de Hooft, il faut encore citer Constantyn Huyghens, le secrétaire des princes d'Orange. — Ce sont là les trois principaux représentants du Muiderkring, de ce cénacle littéraire qui donna une langue et une littérature à son pays.

Mais ce n'est pas à Muiden seulement que l'on cultivait les belles-lettres : à Dordrecht, Jacob Catz « le La Fontaine hollandais », avait formé une école de fabulistes et de moralistes agréables qui méritent de n'être point oubliés.

C'est donc au XVIIe siècle que les lettres hollandaises brillèrent d'un véritable éclat, et, si le XVIIIe siècle ne nous offre pas des noms aussi célèbres que ceux de Vondel, Hooft et Huyghens, il s'enorgueillit cependant à juste titre d'hommes tels que Heinsius père et fils, Onnozwier van Haren et Rynvis Feith. Ce dernier, auteur d'un éloge de l'amiral Ruyter, qui touche au sublime, et d'une dizaine de tragédies fort belles, marque la transition du XVIIIe au XIXe siècle. Il fut l'ami de Bilderdyk, le plus grand poète du siècle où nous vivons, et fixa définitivement avec lui les règles de la langue telle qu'on l'écrit et la parle de nos jours.

Si donc la littérature hollandaise a brillé d'un vif éclat dans les siècles qui nous précèdent, elle n'atteignit cependant jamais l'apogée auquel elle est parvenue aujourd'hui. Les noms et les œuvres abondent; dans le domaine de la poésie, nous ne citerons que Van Alphen, Helmers, Tollens Staring, Geysbeek, da Costa et ten Kate; dans le domaine de la prose, Suringar, Cremer (qui écrivit des scènes champêtres en patois de la province de Gueldre), Keller, Multatuli (de son vrai nom Douwes Dekker), Nikolaas Beets, le ministre Thorbecke et le grand van Lennep, l'Alexandre Dumas père hollandais, qui raconta l'histoire de son pays en romans et vit plusieurs de ses ouvrages (*la Rose de Dekema, Ferdinand Huyck*) traduits en français.

Nous venons de citer Nikolaas Beets, qui signa tous ses livres du pseudonyme Hildebrand; c'est sur lui que nous insisterons spécialement. Peu d'auteurs ont été et sont encore aussi populaires, peu d'ouvrages ont eu autant de succès que les œuvres de Hildebrand.

Nikolaas Beets naquit, en 1814, à Haarlem; il étudia la théologie à Leyde, où il obtint le titre de docteur; l'Université d'Utrecht le nomma professeur honoraire ès lettres en 1865. D'abord pasteur à Heemstede, puis à Utrecht, il succéda à ter Haar dans la chaire de théologie d'Utrecht en 1875. Il est membre de l'Académie royale des sciences.

Beets est prosateur et poète; nous ne le considérerons toutefois que sous le premier aspect. Ses œuvres, excessivement nombreuses, roulent surtout sur des sujets théologiques; mais son ouvrage le plus connu, c'est la *Camera obscura*, où l'auteur esquisse des scènes détachées, purement hollandaises, qui défilent aux yeux du lecteur, comme sur le tambour d'une chambre obscure.

Peu de livres ont eu un succès pareil à celui que remporta, dès son apparition, la *Camera obscura* de Hildebrand. Et aujourd'hui, cinquante ans après cette apparition (1836-1886), l'auteur, déjà septuagénaire, a dû reprendre la plume en main pour répondre aux nombreuses personnes qui venaient lui demander des explications sur des expressions démodées, devenues à peu près incompréhensibles pour nous, sur des questions qui ont passionné nos ancêtres, mais qui ont perdu tout intérêt d'actualité. C'est qu'il n'y a pas un Hollandais qui n'ait lu la *Camera obscura*; presque tous en connaissent de grands passages par cœur. Pourquoi ce succès immense? Pourquoi cet engouement? C'est que le Néerlandais se reconnaît lui-même dans les pages de Hildebrand, c'est qu'il y reconnaît son pays natal. Et c'est pourquoi, nous aussi, nous avons fait choix de cette œuvre, pensant que nulle autre n'était plus appropriée à faire connaître la littérature vraiment batave à nos lecteurs français.

Quel est le sujet de la *Camera obscura?* Dans une première partie, l'auteur, invité à venir passer une huitaine dans une famille Stastok, qui habite en province, nous fait, avec une exactitude scrupuleuse, la description de la vie de petite ville hollandaise. « Après s'être éveillé le matin, il descendit en robe de chambre dans la salle du déjeuner, où le vieux Stastok (qui n'est jamais sorti des portes de sa ville natale) lui fait des observations sur sa toilette, trop élégante pour un jeune homme. Puis il ouvrit la Bible et fit la lecture à haute voix. Singulière coutume! Pourquoi n'existe-t-elle que dans les maisons des petits bourgeois, et pourquoi tombe-t-elle là aussi en désuétude? — Après le déjeuner, Hildebrand sortit avec le jeune Stastok, qui lui fit voir les quais, la bourse aux grains, deux églises avec des monuments funéraires et des sacristains qui demandaient des pourboires, ainsi qu'un orgue qui, à l'exception de celui de Haarlem, était le plus beau du monde, d'après ce que l'on disait. « Mais « on m'avait déjà dit la même chose à Gouda, à Leyde, « à Alkmaar, à Zwolle. »

N'en est-il pas de même dans tous les pays? Que ce trait est naturel! Pour les Hollandais, rien de supérieur à l'orgue de Haarlem; mais, après Haarlem, chaque ville voudrait occuper le premier rang.

Comme l'ouvrage a été écrit en 1836, il ne faut pas nous étonner d'y trouver une longue dissertation sur les chemins de fer; jusque-là, on se servait en Hollande (pays coupé de part en part de canaux) de bateaux qu'un malheureux cheval étique, marchant sur les bords, tirait lentement au moyen d'une corde. Ce mode de locomotion peu rapide n'a nulle part été aussi employé que dans le royaume des Provinces-Unies.

Dans la cabine du coche, on rencontrait « de braves gens qui allaient toucher un héritage, des porteuses de pain, des messieurs avec des tabatières à musique, des apprentis pâtissiers, qui, pour ne pas avoir l'air d'être ce qu'ils étaient, avaient de gros boutons de chemise en cuivre ouvragé et des épingles de cravate brillantes, avec des pierres jaunes taillées en facettes; de petits rentiers de cinquante à soixante ans, qui avaient des couvre-pipes en argent, dans des boîtes en bois de palmier; d'honnêtes caissiers, qui avaient passé vingt-cinq ans dans le même bureau et qui, comme témoignage de satisfaction de leurs patrons, avaient reçu des tabatières en argent avec des inscriptions commémoratives; des mères avec des enfants, mais qui avaient laissé à la maison un mioche de huit ans, parlant déjà le français; des ménagères en train de tricoter des bas; des femmes de chambre voulant passer pour leurs dames, qui parlaient de leurs campagnes et demandaient au conducteur à être déposées à tel ou tel pont, qui rougissaient quand elles voyaient qu'un garçon jardinier venait les embrasser au débarcadère; des malades imaginaires allant consulter une lumière du corps médical; des farceurs parlant toujours des dangers du voyage en coche; des infortunés obligés de coucher en route, s'ils ne trouvaient la correspondance au coche suivant; des verts, race maudite que l'on rencontre au mois de septembre sur tous les canaux traversant des villes universitaires. »

On appelle « verts » en Hollande ce que l'on appelle « bleus » en France : seulement l'expression néerlandaise s'applique aux étudiants, tandis que l'expression française s'applique surtout aux militaires. A la rentrée des cours (au mois de septembre, comme nous le dit Hildebrand), les étudiants nouveaux de l'année doivent pendant six semaines obéir en tous points à leurs anciens, et même entreprendre de petits voyages en coche, si leurs aînés le leur commandent.

Comme ce public est bien décrit! Comme l'auteur sait faire défiler devant nos yeux toutes les catégories de gens que l'on peut rencontrer en voyage! Et avec quel talent il ajoute les quelques mots qui donneront à chaque compagnon de route son caractère spécial!

Dans la deuxième partie de son ouvrage, Hildebrand a pénétré dans la vie des campagnes néerlandaises et nous a donné une série de portraits de paysans, de paysannes et de pêcheurs. C'est là que nous trouverons vraiment ce que nous cherchons: c'est-à-dire la vie batave, telle qu'elle est, en dehors des grandes villes, qui comme partout ont perdu leur caractère spécial par l'influence des modes étrangères.

Voici d'abord le pêcheur de Marken, cette petite île, qui ne compte pas deux cents habitants, et qui est absolument isolée dans le Zuiderzee. « Chaque année, au mois de janvier, les habitants de Haarlem voient apparaître cinq ou six solides gaillards, de vrais géants, qui, conduits par un vieux géant, traversent les rues, et sont suivis par un tas de gamins, avec autant de curiosité que si c'était quelque juif polonais à longue barbe ou à bonnet pointu, ou quelque Arménien de Paris, aux vêtements parfumés et au turban à fleurs. Le personnel des jeunes gens varie chaque année, car, pour faire la promenade annuelle, il faut avoir dépassé dix-huit ans et ne pas en avoir dix-neuf. Tous ces jeunes géants sont habillés de même : des pantalons excessivement larges et courts avec des poches profondes, où les mains sont toujours enfouies, des vestons très serrés à la taille, et un gilet boutonné, en damas ou en coton bleu, d'après la fortune du propriétaire. Pantalons et vestons sont en grosse étoffe brune. Leurs grands pieds sont chaussés de bottes; sur la tête, un chapeau à bords très larges; et enfin des bas gris complètent cet accoutrement bizarre.

« Cette petite troupe forme le contingent annuel de l'île de Marken, pour la milice nationale; le vieux géant, c'est M. le bourgmestre de l'île.

« Marken est un amas de boue dans le Zuyderzée, couvert par endroits d'un peu d'herbe, juste de quoi nourrir un cheval. Pas l'ombre d'un arbre, pas l'apparence d'une récolte quelconque. Pas même de boulanger dans l'île; le pain vient de Monnikendam, et quand le bateau ne peut pas entrer au port par suite d'un gros temps, nos géants souffrent de la faim. Et cependant, c'est dans ce petit coin de terre que s'est vraiment conservé le type de nos ancêtres : hommes de six pieds, avec des épaules d'Atlas et des boucles d'oreilles. Et le voyageur qui vient rendre visite à l'île y retrouve les maisons, les mœurs, les idées d'il y a deux siècles. J'y suis allé une fois avec un vieillard de soixante-dix ans, qui croyait à l'existence des sorciers et des revenants, autant qu'à l'existence de la sainte Trinité. J'y ai séché mes vêtements dans la demeure du bourgmestre, devant un feu, dont la fumée n'avait d'autre issue que le toit. Quant aux lits des habitants, ils sont perchés à une telle hauteur, qu'il faut y monter par plusieurs échelles. Les femmes de l'île de Marken ont tellement horreur des étrangers qu'elles s'enfuient à leur approche. Elles sont ordinairement laides et plus petites que leurs maris. Elles portent des capuchons blancs et font tomber leurs cheveux sur les deux côtés de la face en boucles épaisses et disgracieuses. Les corsages sont en autre étoffe par derrière que sur le devant; la poitrine est ordinairement rouge et le dos vert. Les enfants n'ont d'autre jouet qu'une mouette apprivoisée. Le curé, le maître d'école et le chirurgien font une drôle de figure dans cette île du XVIIe siècle; ils semblent des nains à côté des autres habitants; leurs vêtements jurent à côté de ceux des autochtones, qui sont tous orthodoxes, peu ouverts à l'instruction, et en parfaite santé. »

Voilà bien une description purement néerlandaise; il n'y a pas deux îles de Marken au monde, et par ce que l'auteur nous en dit, il arrive très bien à nous

donner une idée de ce village singulier, resté en retard de deux siècles sur notre civilisation.

Après le pêcheur de Marken, voici maintenant la paysanne et le paysan de la Hollande septentrionale, c'est-à-dire les habitants de cette province, qui est comme le miroir du pays. « Gees Riek est une forte femme, bien faite. Son visage resplendit de fraîches couleurs roses, mélangées d'un blanc brillant, que le collier de corail du dimanche fait ressortir encore. Je vous assure qu'elle n'est pas anémique; son bonnet lui va bien; son petit nez est droit, sa joue colorée, les yeux bleus, le menton rond, sa gorge blanche, le front droit et brillant. La dentition seule fait tache, elle est abîmée par l'abus des gâteaux et du café. Quelle couleur de cheveux a Gees? Personne ne le sait. Sa chevelure est rasée jusqu'à la racine; pas une boucle ne paraît. Elle porte sur la tête un capuchon en or (sous le bonnet blanc à jour), une grosse épingle d'or sur le front, des plaques d'or sur les tempes. Quelques faux cheveux passent sous les plaques, et toutes les paysannes portent ces faux cheveux toujours noirs, pour montrer qu'elles savent comment il faut faire pour se friser.

« Voilà la femme que Dries Riek, le mari, met au-dessus de tout, abstraction faite toutefois de ses vaches. Quant à Gees, elle s'occupe seulement de traire, de faire du beurre et du fromage, et l'on se demande comment elle trouve le temps nécessaire pour avoir des enfants. Cependant elle en a, et beaucoup : seulement elle ne garde jamais la chambre plus de trois jours après l'accouchement.

« Si vous voulez juger de la propreté hollandaise, entrez dans la ferme des Riek! Ce n'est point cette propreté méticuleuse du pays de Zaan et de Broek in Waterland, propreté poussée jusqu'au ridicule, puisqu'on ose à peine s'y servir de ses meubles. Non, chez le vrai paysan hollandais, tout brille et tout reluit, et cependant l'on fait usage de tout. Le bois est durci et le cuivre poli à force d'avoir été frotté!

« Gees a eu dans sa jeunesse beaucoup d'adorateurs, et elle a été autrefois avec chacun d'eux, à tour de rôle, à la kermesse. Maintenant elle estime son mari, et voilà tout! Mais ne vous étonnez pas si, un an après la mort de Dries, elle épouse son garçon de ferme, jeune homme presque aussi âgé que son fils aîné, non parce qu'il lui faut absolument un homme, mais parce que la ferme a absolument besoin d'un fermier. »

Quant au mari, Dries Riek, il va une fois par semaine à Alkmaar vendre ses fromages. « Le vendredi, sur le Waagplein, les fromages s'étalent par milliers sur des toiles vertes. C'est là la force vitale de la Hollande septentrionale. C'est ce fromage qui la défend contre les fureurs de la mer, qui fait fumer toutes les cheminées du pays. Voulez-vous savoir si les affaires du paysan vont bien? Demandez-lui le prix de son fromage. Voulez-vous savoir si la quête pour les pauvres le dimanche à l'église a été fructueuse? Demandez ce qu'a valu le fromage le vendredi. — Aller au marché, c'est la principale occupation du paysan hollandais; il est marchand et administrateur de ses biens. Son idéal est d'avoir sa propre ferme, dans quelque endroit conquis sur la mer (polder), et de ne pas avoir d'autres serviteurs que ses enfants. Ses idoles sont de belles vaches noires tachetées, un jeune cheval, et une petite charrette avec des roues dorées. Son plus grand bonheur sur terre, c'est d'atteler cette voiture légère et élégante, et de conduire sa femme, parée de ses plus beaux atours, à la kermesse. S'il arrive à dépasser ses voisins, en tirant fortement sur la bouche de son cheval (car il ne se sert jamais de son fouet), il se croit au paradis. »

Voilà quelques extraits de Beets : ils suffiront à confirmer ce que nous disions au commencement de cette courte étude. La *Camera obscura* a plu et plaît toujours, parce que le Hollandais s'y reconnaît lui-même, parce qu'il est impossible de mieux décrire le sol natal!

Pour nous, Beets méritait d'être choisi entre tous, parce que lui seul donne une idée exacte du pays, des habitants, de leurs mœurs, de leur vie! Et c'est là ce que nous cherchions avant tout pour nos lecteurs français.

S. A. VAN RAALTE.

BALLADE EN FAVEUR DES RATÉS

Tristes vaincus, à l'œil terne, au teint rance,
Anciens chanteurs ayant perdu la voix,
On n'a pour vous pitié ni déférence;
Mais je prétends vous venger, je le dois,
Des coups de pied de l'âne et du bourgeois.
Car le destin fut vraiment trop sévère
Et d'amertume a rempli votre verre,
Artistes fous et poètes crottés,
Je saluerai votre navrant calvaire.
Soyons cléments pour les pauvres ratés.

Tous, ils voulaient saisir une espérance;
Mais la couleuvre a glissé dans leurs doigts.
Jeunes et forts, pleins d'audace et d'outrance,
Ils aimaient l'art, ils s'écriaient : « J'y crois! »
Puis sont tombés, écrasés sous le poids.
Leur bref avril donna sa primevère.
Peut-être, éclos dans une autre atmosphère,
Auraient-ils eu de très féconds étés?
Tel soit fleuri, parce qu'il persévère.
Soyons cléments pour les pauvres ratés.

Blessés de l'art, je plains votre souffrance,
Soldats partis pour la gloire autrefois,

Votre bâton de maréchal de France
Ne fut, hélas! qu'une jambe de bois;
Et, sur vos cœurs, ni médailles ni croix.
Mais à beaucoup d'heureux je vous préfère;
Car vous rêviez, dès la première affaire,
De fiers drapeaux sur la brèche plantés,
Et vous avez combattu sans forfaire.
Soyons cléments pour les pauvres ratés.

ENVOI.

Maîtres fameux, artistes qu'on révère,
Sous le laurier que la foule confère,
Songez-vous pas parfois, tout attristés,
Aux embryons étouffés dans l'ovaire?
Soyons cléments pour les pauvres ratés.

FRANÇOIS COPPÉE.

ESSAIS ET NOTICES

M. Bogisic et le code monténégrin.

Pour un observateur des événements contemporains, rien n'est à négliger lorsqu'il s'agit de ces populations slaves du Sud que leurs mœurs et leur esprit nous ont rendues sympathiques à tant d'égards.

Le fait que nous signalons aujourd'hui n'est pas un événement d'un tel éclat qu'il doive avoir un grand retentissement dans le monde. Il est cependant assez considérable pour que la Russie puisse s'en féliciter. C'est en effet grâce à son aide et à son influence que le Montenegro vient d'être doté d'un code.

Promulgué le 25 mars, publié le 8 mai, le Code des biens du Montenegro a dû entrer en vigueur le 1er juillet de cette année. C'est une ère nouvelle dans la vie d'un petit peuple intéressant par bien des côtés originaux. Avant toute chose, le Code promulgué par le prince Nicolas a un mérite : il est le premier recueil de lois de la Péninsule édifié sur une base scientifique, tout en tenant compte des traditions et des coutumes indigènes.

Jusqu'à ce jour le Montenegro vivait sous le régime du droit coutumier et sa codification n'était rien moins que facile. Le Montenegro est stérile; il était pauvre avant la dernière guerre et le traité de Berlin; sa constitution sociale, comme celle de tous les pays slaves du Sud, est assez compliquée; la famille y est très différente de l'idée qu'on peut s'en faire chez nous. A côté de la famille à un seul ménage, urbaine ou rurale, semblable à la nôtre, on y rencontre la famille collective, la *Zadruga* réunie sous un chef électif et vivant en communauté. Et tandis que dans la famille urbaine et dans l'*inokosna*, le père est en même temps le chef et l'administrateur, dans la *zadruga* au contraire, il est choisi parmi les membres associés.

Il y a peu d'années, la *vendetta* subsistait encore au Montenegro, les instincts y sont toujours violents; les passions le plus souvent déterminent les actes.

On peut s'imaginer que le codificateur devait avoir fort à faire pour régler les rapports de pareils sujets entre eux et avec le monde extérieur.

Le prince de Montenegro, pour remplir cette tâche, a jeté les yeux sur un savant bien connu des juristes, M. Bogisic.

M. Bogisic, conseiller d'État actuel au service de la Russie, originaire de Raguse, était professeur à l'Université d'Odessa. Des travaux considérables et très remarqués sur le droit coutumier des Slaves l'avaient déjà fait connaître.

Un décret du tsar, rendu sur la proposition du prince Nicolas, lui confia la mission de codifier le Montenegro.

Le savant professeur accepta sans hésiter, mais non sans se rendre compte des difficultés d'une telle entreprise qu'il devait conduire sans l'aide de personne, tandis que les opérations du même genre nécessitent la collaboration de plusieurs praticiens éclairés. Il partit pour le Montenegro afin d'y étudier la question sur le vif.

Les débuts ne furent pas encourageants : des périls de tout genre, la difficulté de circuler dans un pays montagneux où les routes étaient alors rares et mauvaises, le peu d'abondance et l'irrégularité des moyens pécuniaires mis à la disposition de M. Bogisic rendaient sa position singulièrement pénible.

D'inévitables lenteurs venues de tous ces obstacles paralysèrent trop souvent son action.

Cependant il poursuivit son enquête avec un soin minutieux.

Un questionnaire qu'il avait dressé, au préalable, servait de base à cette partie de son travail. Il allait de village en village, interrogeant sur les mœurs, scrutant les coutumes, recueillant de la bouche des Monténégrins mêmes les solutions habituelles des tribunaux indigènes pour chaque cas particulier, classant soigneusement et cataloguant les réponses.

Cette partie de son travail qui n'était pas la moins délicate lui prit un an. Interrompu par la guerre qui l'obligea de laisser là ses livres et ses nombreux documents à grand'peine recueillis, nous le trouvons en 1876 sous les murs de Plevna.

La paix faite, il reprend sa besogne et compose son livre laborieusement.

Enfantement troublé par mille obstacles extérieurs, difficultés administratives, voyages à Saint-Pétersbourg qui n'en finissaient plus et qui minaient le codificateur impatient d'accomplir son œuvre.

Le Code est né d'hier.

Imprimé à Paris en langue serbe, c'est un gros volume irréprochable; c'est, au point de vue qui nous intéresse, une œuvre très personnelle.

Le grand souci de M. Bogisic était de faire un Code à la fois « systématique et populaire », ainsi qu'il l'a dit dans son exposé de principes.

Avant tout il s'est gardé d'imiter tels procédés qu'il a critiqués en 1884 dans son Traité « de la forme *inokosna* de la famille rurale », procédés qui consistent « à faire entrer les institutions dans des moules préparés d'avance sur le papier d'après des modèles empruntés ».

Les coutumes, les habitudes pour le savant codificateur sont des manifestations de l'être avec lesquelles il faut compter; aussi les traite-t-il avec mille précautions et toutes sortes d'égards, comme des « organismes » (c'est son mot), persuadé qu'on ne peut les modifier ou les transformer au gré de la volonté seule.

M. Bogisic nous semble imbu de ce principe que le peuple est inapte à changer brusquement de régime, sans transition, et à subir des lois imposées qui ne seraient pas le fruit de la sagesse et de l'expérience, le résumé de la tradition des siècles mis en accord avec les aspirations du présent vers l'avenir et vers le progrès.

C'est en cela, à cause de ce souci de la puissance de l'esprit public, pour le respect qu'il garde en même temps des traditions, que le livre de M. Bogisic nous paraît mériter une attention toute particulière.

Ce Code civil du Montenegro est bien original, — la nature même du pays le voulait, — mais la marque personnelle de l'auteur lui donne un cachet de plus.

Les spécialistes y remarqueront bien des choses, notamment en ce qui touche à la famille, où le législateur introduit la notion de la responsabilité de l'individu, qui n'était pas reconnue dans des cas déterminés; en ce qui regarde le droit de préemption, auquel est consacré tout un long chapitre, etc.

Nous leur laissons la surprise des découvertes à faire.

Il y là matière à réflexions pour tous les penseurs et pour les savants, philosophes et sociologues compris.

LÉON DEQUILLEBECQ.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Le Président de la république a quitté Paris pour s'installer au palais de Fontainebleau, où il achèvera de passer la saison d'été.

M. Floquet, président du Conseil, est allé, à Tours, présider à l'inauguration de la statue du général Meusnier.

M. Viette, ministre de l'agriculture, s'est rendu dans le Midi pour étudier la question du phylloxera et des divers traitements qui ont été essayés jusqu'ici.

Allemagne. — L'empereur Guillaume II, après son départ de Péterhof, est allé rendre visite au roi Oscar à Stockholm, et au roi Christian à Copenhague. — On a célébré à Munich le centenaire du roi Louis 1er.

Angleterre. — La Chambre des communes a discuté le bill relatif à la commission d'enquête chargée de se prononcer sur l'attitude du député Parnell. M. Parnell a déclaré qu'il était prêt à se défendre contre les accusations qui seraient nettement définies, et qu'il demandait à savoir quels étaient les griefs portés contre lui. Au cours de la discussion M Gladstone a constaté que la lettre attribuée l'année dernière à M. Parnell, et qui doit faire le fond de l'enquête, était une falsification.

Les évictions ont recommencé en Irlande; mais les tenanciers ont adopté une nouvelle tactique qui consiste à laisser les maisons entièrement vides.

Italie. — Le gouvernement, conformément aux stipulations du traité de Berlin, a fait notifier aux puissances la prise de possession définitive du territoire de Massouah.

Portugal. — Le duc de Bragance a annoncé par une proclamation qu'il prenait la régence, pendant l'absence du roi son père. Il conserve le cabinet actuel.

Instruction publique. — Le 30, a eu lieu la distribution des prix du concours général des lycées de Paris. Le discours d'usage a été prononcé par M. Blanchet, professeur d'histoire au lycée Charlemagne qui avait pris pour sujet l'*Enseignement secondaire et la société moderne.* Le ministre de l'instruction publique, M. Lockroy, a insisté dans sa réponse sur la nécessité de réformer l'enseignement classique.

Beaux-arts. — L'Académie des beaux-arts a décidé qu'il n'y avait pas lieu cette année de décerner de grand prix de Rome, ni de premier second grand prix; elle a attribué le deuxième second grand prix à M. Éliot. — Pour la sculpture, le grand prix a été attribué à M. Couvers; pour la gravure en taille-douce, il a été attribué à M. Leriche.

Faits divers. — Un congrès a été tenu à Paris par les médecins pour l'étude de la tuberculose. — Une grève importante des ouvriers terrassiers a éclaté et a occasionné divers incidents tumultueux. — Les orages de ces derniers temps ont provoqué dans l'Isère l'inondation de plusieurs communes et la destruction des récoltes.

Nécrologie. — Mort du docteur Fieuzal, médecin en chef de l'hospice des Quinze-Vingts; — du docteur Jourjon, secrétaire du service médical de la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée; — du peintre belge Henri de Brackeller; — du comte de Buat, agriculteur distingué de la Mayenne; — de M. Houzeau, ancien directeur de l'observatoire de Bruxelles; — du général Lucas, commandant la division de Perpignan; — de M. Marpon, ancien professeur au lycée Condorcet; — de l'historien américain Sydney Howard Gay.

Revue bibliographique

HISTOIRE.

L'approche du centenaire de la Révolution française provoque depuis quelque temps un mouvement historique qui paraît devoir être fécond en résultats. Parmi les travaux qu'il a suscités, il convient de mentionner en première ligne le savant travail de M. Célestin Port, de l'Institut, sur *la Vendée angevine* (Hachette). Cet ouvrage est un exemple frappant de l'utilité et de l'intérêt que présentent nos archives provinciales pour la connaissance approfondie du passé, lorsqu'on sait les dépouiller avec persévérance et mettre en œuvre avec talent les matériaux qu'elles ont fournis. C'est là notamment que l'auteur a puisé les renseignements qui lui ont permis de retracer d'une façon saisissante le tableau du pays des Mauges sous l'ancien régime, région perdue, déserte, sans commerce, sans travail, presque sans culture et en proie à d'étranges misères. Lorsque survient le renouveau de 1789, les cahiers des paroisses témoignent tout à la fois des plaintes des populations et de leurs espérances naïves. Mais à l'enthousiasme de la première heure succède bientôt une pénible désillusion; les maladresses du pouvoir central, la crise religieuse amenée

par la constitution civile du clergé, la déportation des prêtres réfractaires, les lois militaires sèment l'irritation dans les campagnes et préparent la guerre civile. On avait cru jusqu'ici que l'émeute avait été soulevée par le clergé; tel n'est pas l'avis de M. Port qui établit d'après des preuves irréfutables que si le clergé a fanatisé l'esprit des simples, l'insurrection elle-même, la levée d'armes et l'entrée en bataille furent surtout le résultat de la conjuration incessante des gentilshommes et des émigrés dont les menées sourdes ou publiques avaient provoqué et organisé le mouvement populaire.

L'*Histoire de Florence* depuis la domination des Médicis, jusqu'à la chute de la République (1434-1531), dont M. Perrens, de l'Institut, commence la publication, forme la suite de l'ouvrage en six volumes qu'il a déjà fait paraître sous le même titre. La période qu'il aborde commence au moment où Cosimo de Médicis est rappelé dans sa patrie par ses concitoyens fatigués de la tyrannie oligarchique des Albizzi, pour finir à la suppression de la République par les armées de Charles-Quint. Elle est particulièrement fertile en menées ambitieuses et en tragiques péripéties, et nous fait assister à une lutte sans trêve ni merci entre les deux principes d'autorité et de liberté. Tandis que les Médicis implantent effrontément leur domination despotique, les Florentins, lassés du joug, veulent essayer sous la conduite du moine Savonarole de la monarchie théocratique; mais la protection des armes impériales assure en fin de compte le triomphe des usurpateurs. M. Perrens, mettant à contribution les curieuses dépêches des ambassadeurs milanais qui vivaient à Florence dans la familiarité des Médicis, a jugé avec une sévère franchise ces princes tant vantés, et les a singulièrement dépouillés de ce prestige éclatant que l'histoire trop complaisante leur avait si libéralement attribué jusqu'ici.

Pour faire suite au *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, M. Joseph Fabre a publié en deux volumes le *Procès de réhabilitation* (Delagrave). Cette œuvre de justice réclamée dès 1452 par la mère de Jeanne, et autorisée par un rescrit du pape Calixte III, provoqua une longue et minutieuse enquête, et ce fut seulement le 7 juillet 1456 qu'un tribunal ecclésiastique vraiment français annula la sentence prononcée en 1431 par un tribunal qui avait jugé selon le désir du roi anglais Henri VI. En traduisant pour la première fois en français les résultats de l'enquête. M. Fabre a eu soin de grouper les pièces dans l'ordre le plus naturel, de dégager les documents du fouillis des textes latins et de mettre en relief les pièces capitales. Son travail est complété par d'intéressants appendices relatifs à la fête de Jeanne d'Arc, à la maison de Domrémy et aux lettres de l'héroïne qui manifestent admirablement la confiance que le peuple avait dans sa mission.

Dans une intéressante brochure sur *les Relations de l'Angleterre et de la France à la suite de l'attentat d'Orsini* (Marpon-Flammarion), M. Weill, juge-suppléant au tribunal de la Seine, a raconté comment ce crime faillit mettre aux prises les deux pays. La guerre fut conjurée, mais le différend diplomatique qui était survenu eut pour résultat d'abattre le ministère de lord Palmerston qui semblait inébranlable et de ramener pour un temps aux affaires le parti conservateur.

DIVERS.

Sommes-nous en République? Telle est la question singulière au premier abord, que se posait dans ces derniers temps M. de Belleval, auditeur au Conseil d'État; question plus obscure et plus complexe, paraît-il, qu'on ne pourrait le croire puisqu'il a cru devoir consacrer deux longs volumes à la discuter et à la résoudre d'une façon négative. Pour lui, la république ne peut réellement exister que si les pouvoirs publics exécutent rigoureusement toutes les volontés du pays, et il s'attache à prouver par une étude raisonnée de notre situation politique actuelle que tel n'est pas actuellement le cas. Il estime que le régime parlementaire est complètement faussé, puisque la Chambre des députés s'est peu à peu emparée du pouvoir exécutif en reléguant au second plan son rôle législatif. Quant aux volontés du peuple, elle n'en a cure et cela par une bonne raison, parce quelle ne les connaît pas exactement; par contre, le peuple n'a pas de moyen pratique pour les faire connaître. Cette situation est moins imputable aux hommes qu'aux institutions; il faut donc reviser la constitution et y introduire le *referendum*, tel qu'il est actuellement pratiqué en Suisse, puisqu'il découle logiquement et nécessairement du principe de la souveraineté nationale et qu'il est la conséquence forcée du suffrage universel. Revision et appel au peuple, tels sont les seuls remèdes à la situation présente que nous offre M. de Belleval. Mais le général Boulanger, si je ne me trompe, n'a pas d'autre programme. D'ailleurs, la communauté d'idées s'arrête là, car d'une part M. de Belleval pense que le peuple français est mûr pour la réforme projetée; d'autre part, il se propose, peut-être sans grandes chances de succès, de réconcilier avec le suffrage universel les conservateurs timorés qui gardent encore à son endroit quelque injuste prévention.

Au moment de l'entrevue des deux empereurs d'Allemagne et de Russie, on lira avec un vif intérêt l'ouvrage que notre collaborateur M. Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut, vient de publier sous ce titre : *la France, la Russie et l'Europe*. Bien qu'il soit personnellement très sympathique à l'empire des tsars, l'auteur estime qu'il ne faut pas attacher une importance trop grande au mouvement d'opinion qui depuis une dizaine d'années a rapproché la France et la Russie, ni surtout en conclure qu'il sera facile d'opposer une alliance effective des deux pays à la triple alliance formée par le prince de Bismarck. Pour que cette union fût possible et pratique, il faudrait une communauté de sentiments et de projets qui ne semblent guère exister. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple décisif, la France a un intérêt capital à ce que l'Autriche, dont elle ne peut attendre cependant un appui effectif, reste une des grandes puissances de l'Europe centrale; or personne n'ignore que telles ne sont pas les vues de la diplomatie moscovite, et que l'antagonisme de Pétersbourg et de Vienne est précisément le nœud de la politique européenne. Il ne faut pas oublier d'ailleurs, et en ce moment moins que jamais, qu'un rapprochement peut toujours survenir entre le tzar et l'empereur d'Allemagne. Il convient donc, au lieu de poursuivre une alliance incertaine et problématique, de se borner à une entente cordiale, qui suffira sans doute, en face de la triple alliance dont le but est purement défensif, à maintenir quelque temps encore la paix en Europe. Dans la seconde partie de son travail, M. Leroy-Beaulieu a étudié, dans les mêmes conditions, la situation respective de la Russie et de l'Angleterre, et la rivalité du grand empire continental et du grand empire maritime que leur extension rapide et simultanée expose sans cesse à des rencontres gênantes dont le contre-coup influera notablement un jour ou l'autre sur la politique générale de l'Europe.

M. Bontoux vient d'éprouver un peu tardivement peut-être le besoin de se disculper des attaques violentes déchaînées contre lui par la chute de l'*Union générale*. Il a voulu montrer que la société de crédit qu'il avait fondée n'était pas une œuvre de pure spéculation, comme on l'a prétendu; qu'elle avait pour programme d'ouvrir aux capitaux et à l'industrie française une vaste sphère d'action et que la confiance unanime qu'elle avait obtenue devait assurer son

succès. Ce qui le prouve, c'est que les créations qu'elle avait eu le loisir d'organiser lui ont survécu; celles-là seules ont sombré qui auraient eu plus longtemps besoin de son concours. Si donc l'Union générale a péri, c'est que la coalition financière liguée contre elle a trouvé dans la magistrature un appui aussi décisif qu'anormal. Si probant que puisse paraître le plaidoyer de M. Bontoux, il ne peut donner aux victimes du krach qu'une satisfaction purement platonique, à moins qu'il ne soit l'avant-coureur de quelque nouvelle entreprise inspirée par le désir très légitime assurément, mais peut-être aussi très hasardeux, de les dédommager de leurs pertes.

Un très intéressant poème de M. Frédéric Fontenelle, *la Reine Anne,* paraît chez l'éditeur Sauvaitre. L'auteur nous transporte au moment où les Anglais menacent d'une descente la côte bretonne. La reine Anne part pour le pays de basse Bretagne, et partout elle soulève ses fidèles sujets contre les *Saozon,* l'ennemi héréditaire.

Ce voyage triomphal de la « bonne duchesse » forme le sujet du poème, essentiellement breton, que vient de publier M. Fontenelle. Le *localisme* en est même un des caractères manifestes; la rivalité traditionnelle entre le Léon et la Cornouaille éclate dès « le premier pas » de la reine Anne. Regardez plutôt :

> ... Sous l'horizon noir, ce Léon triste et seul
> Tout recouvert de neige ainsi que d'un linceul...

Et, de l'autre côté, s'écrie le barde cornouaillais :

> Le pays le plus beau de l'univers, le nôtre!
> Le pays des pommiers et des fruits savoureux,
> Paradis des buveurs, éden des amoureux...

Rien n'est vivace comme ces jalousies de clocher.

Quelques épisodes offrent un intérêt particulier : l' « entrée nocturne à Quimper », la légende de *Trégonmab*... Dans « le combat de la Pointe Saint-Mathieu », il y a plus que de la couleur locale; c'est un chant épique, à la mémoire de Portzmoguer et de ses marins bretons.

M. Frédéric Fontenelle fait preuve d'un réel talent dans *la Reine Anne.* Qu'il ne chante pas pour ses seuls compatriotes. Son dernier poème donne au public le droit d'exiger qu'il ne s'en tienne pas à ce succès, un succès de bon aloi

Emile Raunié.

A propos de l'étude de M. Eugène Rendu

SUR L'ALLIANCE ALLEMANDE ET L'OPINION EN ITALIE (1)

On lit dans le *Journal des Débats* du 2 août :

On n'a pas oublié le curieux entretien entre M. Crispi, président du conseil des ministres en Italie, et M. Eugène Rendu, entretien que nous avons rapporté. M. Crispi, cherchant à expliquer pourquoi l'Italie s'était éloignée de la France et s'était jetée dans les bras de l'Allemagne, a dit qu'en 1877 le chef du gouvernement français avait voulu préparer une expédition militaire dans le but de relever le pouvoir temporel du Pape. M. Crispi a par deux fois prononcé ces mêmes paroles à la tribune de la Chambre des députés, dans les séances des 17 mars et 9 mai 1888. M. Rendu déclara à M. Crispi qu'il se trompait ou qu'il avait été trompé. M. Rendu ne s'en est pas tenu là : il s'est livré à une sorte d'enquête dont il a rendu compte dans la *Revue bleue* du 7 juillet, et il s'est adressé au duc de Broglie, dont le gouvernement était évidemment visé par les discours de M. Crispi; il nous prie de publier la réponse qu'il a reçue :

« Broglie, le 25 juillet.

« Je trouvais, vous le savez, l'assertion de M. Crispi tellement dénuée de toute vraisemblance qu'il ne me paraissait pas nécessaire d'y opposer une dénégation positive et publique. Vous avez bien voulu le faire en mon nom et c'est un service dont je vous remercie.

« BROGLIE. »

L'incident est donc vidé, et, si le ministre italien n'a pas de plus puissant motif pour s'éloigner de la France, il doit saisir la première occasion pour s'en rapprocher.

(1) Voy. la *Revue* du 7 juillet 1888.

Obsèques de Maxime Gaucher.

Les obsèques de notre regretté collaborateur Maxime Gaucher ont eu lieu, samedi dernier, 28 juillet, à l'église Saint-Augustin et au cimetière de Neuilly. Deux discours ont été prononcés sur sa tombe : l'un, par M. Victor Cucheval, professeur du lycée Condorcet, au nom de l'Université; l'autre, par M. Alfred Rambaud, au nom de la *Revue bleue.*

DISCOURS DE M. VICTOR CUCHEVAL.

Des voix plus autorisées que la mienne devaient se faire entendre auprès de cette tombe pour adresser un dernier adieu au collègue que nous pleurons. Le vice-recteur de l'Académie de Paris vous aurait parlé de son camarade d'École normale. Le proviseur du lycée Condorcet vous aurait entretenus de son ancien élève devenu son collaborateur. Retenus l'un et l'autre à la Sorbonne, en ce moment même, par des devoirs professionnels, MM. Gréard et Girard m'ont chargé de transmettre, en leur nom, aux enfants de M. Maxime Gaucher, l'expression douloureuse de leurs regrets.

Vous connaissez, messieurs, la carrière universitaire de notre collègue. Élève brillant du collège Charlemagne, lauréat du concours général, il sut conquérir un des premiers rangs dans une promotion d'École normale, remarquable entre toutes, où l'on comptait les Gréard, les Levasseur, les Belot, les Prevost-Paradol, les Dupré, les Duvaux, les Dumas. Déjà l'on admirait la variété de son savoir, l'éclat de son esprit vif et primesautier, la finesse et la délicatesse de son goût. Déjà, dans le normalien, on pressentait les qualités du professeur appelé à faire apprécier de ses élèves les chefs-d'œuvre de notre littérature. Ces qualités, Maxime Gaucher les porta dans les différents lycées de province par lesquels il a passé avant d'être appelé au lycée Bonaparte, aujourd'hui lycée Condorcet.

Il y vint comme professeur de seconde, en 1860, et c'est parmi vous, messieurs, sous vos yeux qu'il a professé pendant vingt-huit ans, sans jamais interrompre ni suspendre ses fonctions, sans cesser un instant de charmer et de ravir les générations appelées à profiter de son enseignement.

Quelle vivacité dans sa parole, quelle variété dans ses aperçus! Que de saillies inattendues, que de traits d'esprit, boutades, mots heureux, animaient ses leçons et en faisaient une fête continuelle pour ses auditeurs! C'est avec joie que ceux-ci revenaient chaque jour auprès de leur cher professeur, avec docilité qu'ils se soumettaient à ses critiques, avec orgueil qu'ils recevaient ses félicitations.

Vous parlerai-je maintenant, messieurs, du sympathique collègue que nous chérissions tous, et avec lequel nous avons tous entretenu les rapports les plus affectueux? Quelle sûreté dans ses relations, quelle amabilité dans son caractère, quelle bonté dans son cœur! Ce maître de tant d'intelligence, cet esprit toujours alerte et toujours nouveau était en même temps essentiellement bon. Plus que tout autre j'ai le droit et le devoir de lui rendre ce témoignage. Associé avec lui, depuis de longues années à la direction de la même division de rhétorique, j'ai pu apprécier la générosité de ses sentiments. Que de fois je l'ai vu se livrer à une enquête délicate pour rechercher ceux de ses élèves qui avaient plus de mérite que de fortune, et pour leur faire attribuer les récompenses pécuniaires dont vous disposez! Avec quelle verve, avec quelle chaleur, vous vous en souvenez, il soutenait leur cause dans nos réunions, avec quelle joie il saluait leur triomphe, avec quel empressement juvénile il courait annoncer lui-même aux élus l'heureux résultat de ses efforts!

Est-il nécessaire, messieurs, de vous rappeler le talent d'écrivain que Maxime Gaucher a su montrer en dehors de l'enseignement? Qui ne connaît la *Revue bleue* et ses brillantes *Causeries littéraires*, où, presque toutes les semaines, notre collègue appréciait les œuvres de la littérature contemporaine, et critiquait avec tant de légèreté et de finesse, avec tant d'esprit et tant d'indépendance, les livres de nos romanciers et de nos poètes? Un autre orateur vous parlera tout à l'heure, avec plus de compétence, du critique délicat dont les jugements étaient à la fois si recherchés et si redoutés.

Tant de mérites différents, tant de talents variés dont Maxime Gaucher présentait l'heureux assemblage rendent encore plus affreux le coup imprévu qui a enlevé notre ami à la tendresse des siens et à l'affection de sa seconde famille, la famille universitaire. Oui, chers enfants de mon regretté collègue, nous comprenons, nous ressentons la douleur que vous cause une perte irréparable; nous prenons notre part de l'épreuve que le ciel vous a prématurément envoyée; nous pleurons avec vous. Que cette unanimité de nos regrets serve de léger adoucissement à votre deuil! Et toi, mon cher Gaucher, compagnon et associé de mes travaux, reçois, avec les miens, les derniers adieux de ceux qui ont été tes collègues, c'est-à-dire tes amis!

DISCOURS DE M. ALFRED RAMBAUD.

Je viens, au nom de la *Revue bleue* et de ses nombreux collaborateurs, dire à Maxime Gaucher le suprême adieu.

On vient de faire revivre devant vous le professeur éloquent, séduisant et dévoué; au moment où nous nous efforçons d'arracher à la mort avare tout ce que nous pouvons garder de notre ami, tout ce qui peut subsister de lui parmi nous, je tiens à rappeler, parmi ses œuvres littéraires, celle que je considère comme son œuvre capitale, ces *Causeries littéraires* qu'il publiait depuis seize ans dans la *Revue bleue*.

On ne saisit pas du premier coup d'œil l'importance de cette œuvre, parce qu'elle est dispersée sur de nombreuses années et dans de nombreux volumes, parce que ce sont des feuilles volantes, des pages éparses, comme celles que produit la presse périodique; elle est considérable, cependant, par l'influence qu'elle a exercée sur la littérature contemporaine; considérable aussi par son étendue, qui permet de la comparer à celle de Sainte-Beuve, car Maxime Gaucher, en seize ans, n'a pas écrit moins de sept cents *Causeries*. C'est toute une phase du développement intellectuel de la France, tout le mouvement littéraire de la troisième république, qui s'y trouvent reflétés.

Il n'est pas une publication de quelque valeur, en cette longue période, histoire, roman, poésie, qu'il ait négligée.

Et quelle critique originale, toute personnelle, indépendante; classique par certaines tendances, mais indulgente à toutes les écoles, à tous les systèmes esthétiques; d'une langue souple et variée, alerte et claire comme la langue de Voltaire, colorée comme la langue du XIXe siècle!

Ici, devant cette tombe, ce n'est pas sur des mérites littéraires que je voudrais insister; mais ne suffit-il pas de lire au hasard quelques pages de Maxime Gaucher pour l'y retrouver tout entier, pour se prendre de sympathie à cette nature foncièrement bonne, bienveillante, heureuse de sa bienveillance? Vous savez ce qu'était sa critique : la plume à la main ou dans sa chaire, c'était le même homme, ami de la jeunesse, souriant aux talents naissants... Combien lui doivent leur première réputation, leur premier succès sur l'indifférence d'un public rebelle aux réputations nouvelles!

Ce charmant esprit fut aussi un bon et courageux citoyen. Ses premières *Causeries* eurent un caractère plus militant que les dernières. Et pourquoi militant? Parce qu'en ces années 1872 à 1874, qui virent ses débuts dans la *Revue*, beaucoup des choses qu'il aimait semblaient menacées par une réaction; et quoique, en l'état de la législation universitaire à cette époque, il ne fût sans danger de braver la rancune du pouvoir, il se jeta hardiment dans la mêlée, mettant en avant sa poitrine et sa signature, combattant le bon combat pour la liberté de pensée, pour la liberté de conscience, pour la liberté politique, « pour tous ces principes sacrés qui, suivant son expression, ne pourraient sombrer sans que chacun de nous fût atteint aux points les plus sensibles de sa vie et de son cœur ».

Maxime Gaucher, au nom de tes collaborateurs, au nom de tes lecteurs, qui tous furent tes amis, au nom de ces poètes, de ces romanciers, de ces littérateurs que tu as aimés, conseillés, soutenus dans les épreuves des premiers débuts, adieu, — adieu et merci!

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11288)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 6. (25e ANNÉE.) — 11 AOUT 1888.

LES PARLEMENTS DU MONDE

Le Reichstag de l'empire allemand (1)

III.

En revanche, le chancelier a ses fidèles, dont le nombre a singulièrement grossi aux dernières élections. Il faut nommer tout d'abord le parti *national-libéral*. Celui-ci est *national*, parce qu'il a, dès le début, applaudi à la constitution de l'unité allemande et qu'il s'est mis à la remorque de la politique prussienne. Il a été *libéral* comme M. de Bismarck, par nécessité, par coquetterie, le fut souvent lui-même. Mais les traces de libéralisme ont bien vite disparu, et les nationaux-libéraux inclinent de plus en plus vers la droite, comme le chancelier lui-même. Leur manifeste, connu sous le nom de Déclaration d'Heidelberg (23 mars 1884), est un long témoignage de satisfaction décerné au chancelier pour sa politique extérieure et intérieure.

Il n'est pas une seule fois question de l'empereur dans ce document. Sur les principes libéraux, le manifeste se borne à de vagues déclarations : « Le parti national-libéral, dit-il, maintiendra les droits du Reichstag et le suffrage universel au scrutin secret. » En réalité, ce groupe politique, tel qu'il est constitué aujourd'hui, est avant tout *Bismarckien*. Les nationaux-libéraux sont prêts à suivre le chancelier partout où il voudra bien les mener. Ils le servent, non pas toujours par crainte ou par intérêt, mais en vertu d'une conviction très sincère; ils ont pour lui un véritable culte. M. de Bismarck leur apparaît comme l'Allemand par excellence : lui seul, il travaille à la grandeur de l'empire; lui seul, il a la notion de la patrie allemande. Ils se mettent à l'ombre de ce colosse; ils éprouvent à le servir une joie enfantine; leur soumission les rend à leurs propres yeux plus grands et plus forts. Ce qui est vrai des députés l'est à plus forte raison des électeurs. Les partisans de la politique prussienne sont fort nombreux, même dans les pays annexés. Les idées particularistes perdent peu à peu du terrain dans les petits États; elles ne sont plus guère entretenues qu'au sein de l'aristocratie qui avait rang à la cour de telle ou telle Altesse. Les Hessois, les Badois n'aiment point le Prussien, qui les a toujours traités de haut; mais ils acceptent l'hégémonie prussienne, parce qu'elle a su leur laisser un semblant d'indépendance et qu'elle a l'autorité du fait accompli. Ce n'est pas dans les provinces prussiennes qu'on trouve le plus de nationaux-libéraux, mais bien chez les vaincus de 1866 : dans le Hanovre, dans le royaume de Saxe, en Bavière, dans le Wurtemberg, la Hesse et le duché de Bade.

La fortune du parti national-libéral a beaucoup varié depuis l'origine. En 1875, il comptait 155 membres; en 1880, après la sécession qui détacha de lui les progressistes, il fut réduit à 47 membres. Enfin il est revenu au parlement de 1887 avec 98 sièges. Ces variations s'expliquent aisément. Le parti national-libéral a manqué jusqu'à présent de fixité politique, et il renfermait des éléments dont il devait se débarrasser avant de pouvoir vivre. C'est seulement aux dernières élections qu'il a été constitué définitivement et qu'il est devenu

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

le véritable parti bismarckien dont nous parlions. Il compte quelques bons orateurs, un peu effacés parce qu'ils soutiennent la même cause que M. de Bismarck. Parmi eux, il faut citer M. de Bennigsen, un des plus zélés défenseurs de l'unité allemande. Dès 1859, M. de Bennigsen expliquait dans un manifeste la nécessité pour l'Allemagne d'avoir un parlement et de se soustraire à la domination autrichienne. Au mois de décembre 1870, il est à Versailles, où il travaille à la Constitution de l'Allemagne. En 1877, le chancelier l'appelle à Varzin et lui offre de faire partie du ministère prussien. Il refuse, préférant garder son indépendance. Il a eu de singuliers découragements dans sa carrière politique. En 1883, il donna subitement sa démission de député, alléguant que les débats au Reichstag devenaient de plus en plus aigus. L'attitude du parlement manquait de dignité; les discussions s'éternisaient, et il n'y avait de place que pour des questions de personne. De plus, le parti national-libéral était très affaibli à ce moment; le centre était le maître des votes, en portant l'appoint de ses voix tantôt à gauche, tantôt à droite. M. de Bennigsen se retira donc. Les dernières élections lui ont rendu son siège au parlement. Il prend aux débats publics comme aux travaux des commissions une part active. C'est un orateur qui possède les qualités moyennes, le calme, le goût, la dignité. Il a su se ménager l'estime de tous les partis en sauvegardant son indépendance, et il ne s'est jamais laissé accaparer par le chancelier.

Lorsqu'on mentionne les orateurs du parti national libéral, on ne saurait passer sous silence M. de Bismarck. Mais celui-ci n'est pas seulement membre d'un parti politique; il est tout le Reichstag, comme il est tout l'empire allemand. Il a été question de lui à toutes les pages de cette étude, et nous le retrouverons à chaque instant. D'ailleurs M. de Bismarck est-il national-libéral, est-il conservateur? Il est lui-même et il n'est rien d'autre : il faut donc lui réserver une place à part.

A l'extrême droite, nous trouvons les deux partis conservateurs. De quels éléments se composent-ils? Pourquoi le Reichstag comprend-il deux partis conservateurs? Un coup d'œil jeté sur le plan nous renseignera bien vite. Parmi les 79 députés inscrits sur la rubrique Conservateurs allemands, *die Deutsch Conservativen*, nous trouvons à peine une douzaine de roturiers. La plupart des noms sont précédés du petit *v* qui indique la particule : nous y relevons des noms célèbres dans l'histoire d'Allemagne, puis d'autres illustrations particulièrement prussiennes. La présidence d'honneur du groupe appartient au comte de Moltke. Le maréchal, un vieillard long et sec, porte vigoureusement ses quatre-vingt-huit ans, persuadé qu'il a consacré sa longue vie au triomphe de la justice et de l'humanité. M. de Moltke intervient peu dans les débats parlementaires; il s'est fait la réputation de parler rarement, et on l'a surnommé le grand taciturne, *der grosse Schweiger*. Les écrivains allemands prétendent que, lorsqu'il parle, toute l'Europe a les yeux tournés vers lui. Il nous semble que c'est le flatter un peu. M. de Moltke se borne, dans ses discours, à vanter les qualités de l'armée allemande et à développer le thème : *si vis pacem, para bellum;* à moins qu'il ne rappelle son passé, ce qu'il fait avec complaisance.

A côté et derrière M. de Moltke, prend place ce qu'à Berlin on appelle la « haute volée » parlementaire : le comte de Stolberg-Wernigerode, le comte de Holstein, le baron de Hammerstein, directeur de l'ennuyeuse *Gazette de la Croix*, etc. Puis viennent quelques roturiers, fiers de se trouver en si noble compagnie; parmi eux le prédicateur de cour Stöcker, un gallophobe antisémite, un pantin en soutane qui s'est compromis dans des affaires peu honorables.

Quant au programme du parti conservateur allemand, on conçoit qu'il ne saurait être plus libéral que la société féodale qui l'a rédigé. Les députés conservateurs sont de grands propriétaires du Brandebourg, de la Poméranie et de la Prusse orientale. Dans ces contrées, la propriété est peu divisée, les villes sont rares, le paysan est une sorte de serf qui a le droit d'élire un député, à la condition que ce député soit son maître et seigneur. Le parti conservateur demande que l'on restreigne les droits du parlement; il a protesté contre le suffrage universel et même contre la liberté de parole à la tribune. Quelques députés du parti ont critiqué la politique du *Culturkampf*. Enfin — et ce point du programme a provoqué plus d'un conflit avec M. de Bismarck — ils veulent laisser une certaine autonomie aux États, aux provinces, et aux races diverses dont se compose l'empire allemand.

Les conservateurs ont été souvent en lutte avec le chancelier; ils lui reprochaient d'aller trop vers la gauche et de sacrifier le programme de son parti à une politique opportuniste. Aussi vit-on se former de bonne heure un second parti, plus modéré dans son esprit réactionnaire, et décidé à accorder à la nation allemande des droits qu'il n'était plus possible de lui refuser. Nous voulons parler des conservateurs-libéraux, *die Frei-Conservativen*, qui formaient au début le véritable parti du gouvernement, *Reichspartei*. Les conservateurs-libéraux, peu nombreux à l'origine, ont vu leurs rangs grossir à chaque élection; en 1884, ils possédaient 28 sièges au parlement; ils en possèdent 41 aujourd'hui. Comme tout parti bien organisé, le parti de l'empire possède un journal pour répandre ses opinions. Cette feuille est la *Post*. M. de Bismarck y fait souvent insérer ce qu'il n'oserait dire dans la Gazette générale de l'Allemagne du Nord, parce que cette dernière a le caractère d'un journal officiel, et qu'elle pourrait le compromettre. C'est la *Post* qui publiait au mois de février 1887 le factum intitulé : *Sur le tranchant du couteau*.

Il faut le dire, les différences qui séparaient autre

fois les éléments conservateurs ont disparu aujourd'hui; les anciennes querelles sont oubliées, et, pour les questions de politique générale, les conservateurs sont acquis au gouvernement. Leur caractère distinctif était le loyalisme, mais ce loyalisme n'est pas inébranlable; car ils ont cru pouvoir s'en départir à l'égard du malheureux Frédéric III. Cette conduite ne leur a point fait honneur. Cependant le nouvel empereur leur est sympathique, ils espèrent trouver en lui un véritable Hohenzollern; et il est peu probable qu'ils résistent à un désir nettement exprimé par leur souverain.

Ainsi 110 conservateurs de toutes nuances, 90 nationaux-liberaux, en tout 208 députés: telle est la majorité dont le gouvernement dispose au Reichstag. Le parlement compte en tout 397 membres : l'opposition dispose donc de 189 voix; et, si le régime parlementaire était pris au sérieux, le gouvernement pourrait s'inquiéter. Mais le chancelier ne s'effraye point: il sait bien que dans les conflits il aura toujours le dernier mot.

IV.

Nous avons énuméré les différents groupes parlementaires; nous avons signalé au passage la bannière de chacun d'eux; nous avons indiqué la cause que défend chaque parti, ses ressources, ses moyens d'attaque et de défense, ses généraux et ses lieutenants. Il nous reste maintenant à jeter un coup d'œil sur le champ clos où se livrent les batailles parlementaires. Pénétrons dans le Reichstag; cette visite pourra être instructive.

Les députés ont succédé aux ouvriers de la manufacture de porcelaine, qui a été transférée à Charlottenbourg. Ils sont actuellement assez mal installés. En revanche, on leur promet un palais somptueux, qui s'élèvera dans le plus beau quartier de Berlin, au nord-est du Thiergarten, à l'extrémité de l'avenue des Tilleuls, entre la porte de Brandebourg et la colonne de la Victoire. Pendant leurs moments de loisir, les députés pourront contempler la Sprée, qui répand péniblement ses eaux peu claires entre des quais mal bâtis. La perspective sera fermée par la gare centrale, une lourde halle aux murs de briques. En attendant, le Reichstag tient ses séances au numéro 4 de la *Leipzigerstrasse*, à quelque distance de la gare de Potsdam.

Aucun signe distinctif n'annonce, à l'extérieur, la destination du monument. Seul, un portier, revêtu d'un uniforme à collet rouge, moitié soldat, moitié civil, se promène avec majesté sur le trottoir et renseigne les badauds. Lorsque la séance doit être intéressante, une foule considérable stationne devant le Reichstag, et il faut toute l'habileté de la police berlinoise pour la maintenir à distance respectueuse. Le public peut facilement assister aux séances ordinaires : elles ne sont pas très suivies. Il suffit alors de demander une carte d'entrée à un guichet établi spécialement. Le jour où M. de Bismarck doit parler, l'accès des tribunes devient très difficile. On ne sait jamais exactement si le chancelier prendra la parole; mais le public berlinois prévoit d'instinct les grandes séances. Lorsque M. de Puttkamer a été battu par M. Windthorst, lorsque le général Bronsart de Schellendorf n'a pu avoir raison de M. Richter, alors l'intervention du chancelier est indispensable. On devine un tournoi parlementaire et chacun veut le contempler. Le bureau du Reichstag est envahi; des milliers de lettres sont adressées au président. On a beau coller sur le guichet une affiche portant ces mots : *Billets vergriffen* (les billets sont épuisés). Une foule de personnages force la porte en montrant patte blanche, c'est-à-dire une carte de docteur ou de lieutenant de réserve, et vient implorer le Directeur du bureau, qui l'éconduit poliment. De guerre lasse, les mécontents se postent le lendemain aux abords du Reichstag; ils saluent au passage les voitures de la cour, même si elles sont vides; ils se groupent autour d'un politicien de quartier qui leur montre du doigt les divers députés. Enfin paraît la voiture du chancelier : à ce moment, l'enthousiasme est à son comble et la police est quelquefois débordée par la foule envahissante.

La séance d'ouverture n'a pas lieu dans la *Leipzigerstrasse*, mais dans le salon blanc du Château royal. La séance d'ouverture du Reichstag est une cérémonie de cour en même temps qu'une manifestation parlementaire; et elle est à peu près l'unique occasion qui soit donnée aux députés de figurer dans une fête aulique. D'après la Constitution, l'empereur a seule qualité pour ouvrir le parlement. Dans les derniers temps de sa vie, le vieil empereur se faisait suppléer par le chancelier ou par un ministre. La cérémonie d'ouverture manquait alors d'intérêt et un très petit nombre de députés y assistait. Cette année, les choses ont changé et c'est devant une salle comble que l'empereur Guillaume II, entouré de tous les princes allemands, a lu le discours du trône. Il était ému, paraît-il, et les auditeurs l'étaient aussi. Il avait conscience que la tâche qui lui incombait était lourde. On sentait, d'autre part, que le discours allait préciser une situation mal définie, révéler un prince que l'on connaissait peu. Le prince Guillaume s'était donné, du vivant de son grand-père, des airs d'autocrate; il était réactionnaire, comme d'autres héritiers présomptifs sont libéraux. Il fréquentait de préférence le monde militaire, recevait le pasteur Stöcker, raillait ouvertement « Messieurs du parlement ». On se demandait si l'empereur oublierait les rancunes et les sympathies du prince Guillaume. Il convoque le Reichstag; il lit son discours; il s'y montre modeste, dévoué à son pays. Il ne dit plus : *mon* armée; il dit *notre* armée; il promet la justice à tous et la paix à l'Europe. Par ses seules

ressources, ou M. de Bismarck aidant, il est transfiguré. La séance du 25 juin comptera dans l'histoire du parlement.

Revenons, maintenant, au lieu ordinaire des séances. Dans le vestibule, nous remarquons le portrait d'Uhland, avec ces vers, que plus d'un député n'a pu lire sans un serrement de cœur (1) :

Uneingedenk gemeinen Lohnes,
Seid ihr beharrlich, emsig, treu,
Des Volkes Wurde wie des Thrones
Betrachtet ihr mit heiliger Scheu.

« Dédaigneux d'un vil salaire, vous êtes persévérants, zélés et fidèles ; vous contemplez avec une sainte vénération la majesté du peuple et du trône. » Nous traversons la salle des pas perdus, encombrée de députés et de solliciteurs. Nous remarquons au passage le portrait de Humboldt, avec cette devise : « A mon sens, l'énergie est la première vertu de l'homme » ; celui de Fichte, celui de Stein, avec ces mots : « Je n'ai qu'une patrie, l'Allemagne ; c'est à elle tout entière, et non à telle partie de l'Allemagne, que j'appartiens de tout mon cœur. » Enfin, nous entrons dans la salle des séances.

Celle-ci est vaste, quadrangulaire et éclairée d'en haut. Parmi les nombreuses portes, deux ont déjà attiré particulièrement notre attention. Sur l'une d'elles est écrit le mot JA (oui), et sur l'autre NEIN (non). On a, en effet, conservé en Allemagne un mode de scrutin qui avait généralement disparu des usages parlementaires. Dans les circonstances graves, lorsque le résultat du vote donne lieu à des contestations, le président invite les députés à quitter la salle. Quand celle-ci est évacuée, on ferme toutes les issues, à l'exception des deux portes. Un secrétaire se place au seuil de chacune d'elles et compte à haute voix les députés qui rentrent. Lorsqu'ils ont tous regagné leur place, le président déclare le scrutin clos et fait rouvrir les portes ; puis il vote lui-même, ainsi que les deux secrétaires, et le résultat est proclamé. Ce scrutin, le *saut-de-mouton*, n'est pas encore le véritable scrutin public et le vote des députés n'est point transmis à la presse. Le Reichstag possède aussi les modes de scrutin usités ailleurs. — A gauche et à droite du président sont les quarante-huit sièges du *Bundesrath* au-dessus de la tribune, sur une espèce de balcon. Le Conseil fédéral et M. de Bismarck dominent ainsi la salle. La tribune, placée en contre-bas, manque de prestige ; et, comme le remarque M. Lavisse, « il faut avoir de l'héroïsme pour critiquer la politique du chancelier, en lui tendant l'échine ». C'est pourquoi les députés parlent généralement de leur place, au grand désespoir des spectateurs, qui perdent ainsi la moitié des discours.

(1) Le mandat parlementaire n'est pas rétribué en Allemagne.

Le public qui assiste aux séances est d'ordinaire peu nombreux : bien souvent la loge impériale, la loge du corps diplomatique, la tribune des députés sont entièrement vides. Dans la tribune publique, quelques étudiants, quelques étrangers, des Anglais surtout, étalent sur leurs genoux le plan dont nous avons parlé, le *Bædecker* du parlement. Ils sont sous la surveillance d'huissiers impitoyables, qui font évacuer les tribunes publiques au moindre bruit.

Ce désintéressement que nous signalons dans le public tient à deux causes : tout d'abord, il est un trait caractéristique du peuple allemand, qui n'a point de goût pour les « finasseries (1) » parlementaires. Ensuite, il faut bien le dire, les débats du Reichstag sont fort ennuyeux. L'orateur politique allemand est monotone et froid : il lui manque d'avoir fait sa rhétorique. Il ne suffit pas d'apporter d'excellentes raisons à la tribune ; il faut encore savoir bâtir un discours, il faut surtout savoir sacrifier l'inutile et s'interdire les digressions. Les Allemands craignent toujours de n'être pas compris ; l'idée ne leur apparaît jamais clairement. Les restrictions, les correctifs abondent ; les phrases sont bourrées d'incidentes et de parenthèses, qui les rendent lourdes et pénibles. Les orateurs manquent de tenue ; ils sont d'une familiarité excessive ; ils parlent, les mains appuyées sur leur pupitre, la tête baissée ; ils se balancent comme des écoliers qui récitent leur leçon. Aussi ne leur prête-t-on qu'une attention distraite ; et pendant qu'un député parle, ses collègues entament des conversations bruyantes qui couvrent la voix de l'orateur ; car, en Allemagne, on ne sait ni parler ni rire doucement.

On est frappé du petit nombre des orateurs parlementaires. En France, nous raillons les députés qui siègent toute une année sans prendre une fois la parole et qui viennent à la Chambre pour expédier leur correspondance et pour jouer avec leur coupe-papier. A Berlin, le nombre des députés qui

. . . Gardent de Conrart le silence prudent,

est encore plus considérable qu'à Paris. Seuls, les progressistes font exception ; seuls, ils comprennent les devoirs du député, et les documents parlementaires contiennent d'excellents discours de M. Bamberger ou de M. Rickert, non moins que de M. Richter ou de M. Virchow. Dans les partis du gouvernement, le mutisme paraît être une tradition ; M. de Bismarck ne s'en plaint pas, car il aime à mener ses affaires lui-même. En revanche, les chefs de groupe sont continuellement sur la brèche, et ils interviennent dans les débats les plus insignifiants : il n'est pas de semaine où M. Windthorst ne prenne la parole. Ajoutons que bien des députés au Reichstag font en même temps partie de la Chambre prussienne, que les deux assemblées

(1) Le mot a été employé par M. de Bismarck.

siègent à la même époque; si bien que, pour les chefs de parti, le mandat législatif n'est point une sinécure.

Tous ces députés rappellent ceux des anciennes diètes de l'empire allemand. Ils sont (qu'on nous pardonne cette expression) de très braves gens, animés d'excellentes intentions et sincèrement désireux de se rendre utiles à leur pays. Mais ils ne voient les questions que par leur petit côté; ce sont des esprits théoriques et étroits, inaccessibles aux grandes idées. Aussi les débats manquent-ils souvent de dignité. A chaque instant ils dégénèrent en attaques personnelles. Ce sont des chroniques locales, des allusions à la vie privée des députés, qui n'offrent aucun intérêt et qui font perdre le temps de tout le monde. De plus, nous l'avons dit, le mandat législatif n'est pas rétribué. Aussi les députés, qui ont ailleurs leurs intérêts, leur famille, leur habitation, restent-ils à Berlin le moins possible. Beaucoup d'entre eux y sont comme étrangers et demeurent à l'hôtel.

Le gouvernement lui-même semble rabaisser à plaisir les assemblées parlementaires en les occupant de discussions indignes d'elles. Qu'on nous permette de rapporter à ce sujet une anecdote bien caractéristique. Le médecin du chancelier, le docteur Schweninger, avait été nommé professeur extraordinaire à l'université de Berlin, et le budget de la Chambre de Prusse portait l'article suivant :

Institution d'une chaire de dermatologie. Traitement et indemnité de logement, 3900 marks.

Or on venait d'apprendre que le docteur Schweninger avait, en 1879, subi une condamnation à quatre mois de prison pour outrage à la pudeur dans un lieu public. Les professeurs berlinois s'émurent, et M. Virchow porta leurs doléances à la tribune. Le ministre de l'instruction publique prit en main la défense du médecin.

« Sans doute, dit M. de Gossler, un professeur qui s'est rendu coupable d'un outrage aux mœurs doit être, pour ce fait même, exclu de toute Université. Mais le docteur Schweninger a rendu de grands services au chancelier. Il a su conserver la santé de l'illustre homme d'État. Seul de tous les médecins, il a su faire écouter ses conseils par le plus récalcitrant de tous les malades. Ce prodige ne vaut-il pas qu'on oublie le passé du docteur Schweninger? »

Naturellement, le crédit fut voté. Grâce au médecin croquemitaine, le chancelier pourra vivre encore, pour la gloire de son Reichstag. Il pourra venir de temps en temps au parlement, pour y prononcer de ces discours qui alarment l'Europe, et les députés allemands les premiers.

En effet, lorsqu'il paraît, le Reichstag est comme terrifié. Les sièges se garnissent; les colloques cessent. Tous les regards sont fixés sur lui; on se sent mal à l'aise, et l'atmosphère est lourde comme aux jours d'orage. On devine qu'on est en face d'une force particulière; on repasse la liste des hommes d'État; on cherche dans l'histoire des figures analogues : on ne trouve rien. C'est bien le chancelier de fer. Jamais nous n'avions compris la portée de ces mots, avant d'avoir vu M. de Bismarck au parlement. Nous les prenions pour une métaphore brillante; ils sont l'expression de l'exacte vérité. Une petite porte s'ouvre, le chancelier paraît, raide et serré dans son uniforme de cuirassier. Il salue brièvement le président, promène sur l'assemblée un regard hautain et va prendre place auprès des membres du Bundesrath. Sur ce visage, on ne distingue tout d'abord que la légendaire broussaille des sourcils. Il est cependant extrêmement mobile et trahit tour à tour la haine, la colère, le mépris. De sa grosse écriture, M. de Bismarck jette quelques notes sur le papier; il mordille sa plume, se tourne sur son siège; parfois il interrompt l'orateur d'un éclat de rire insolent qui glace l'auditoire. Il s'exaspère peu à peu, et, au moment où il prend la parole, il est comme hors de lui.

Cependant il s'apaise et il redevient maître de lui. Un excellent portrait de Werner le représente à la tribune, le regard provocant, la tête haute, le front plissé, une main derrière le dos; il semble braver un ennemi que l'on ne voit pas. La voix manque de force et ne porte pas toujours jusqu'aux tribunes. Le geste est lourd, enfantin quelquefois. On dirait d'un débutant. M. de Bismarck joue avec son crayon; il prend, quitte et reprend ses papiers. Il n'a aucun souci de l'art oratoire, et il ne compose point ses discours. Il emploie des transitions trop faciles, des tournures comme celles-ci : *l'orateur précédent a dit, — il m'a reproché que*, etc. Les idées sont juxtaposées au hasard de l'impression. La phrase est longue, et M. de Bismarck s'y perd quelquefois. Alors il reprend tout son développement, il tourne et retourne sa pensée, jusqu'à ce qu'il ait rencontré l'expression définitive. Il fait à la tribune le travail que les autres orateurs font dans le silence du cabinet. Il cherche longtemps le mot propre, mais il finit toujours par le trouver. Tantôt c'est une boutade, un mot trivial à dessein, une plaisanterie énorme qui tombe comme une douche sur les épaules de son adversaire. C'est M. de Bismarck qui, pour railler M. Windthorst, et l'audace grande qu'avait ce petit homme de s'occuper des questions militaires, lui lança au visage l'épithète de « Moltke civil », *Civilmoltke*. — Tantôt c'est une comparaison familière, qui devient une excellente définition. « On peut comparer, disait-il, la politique de deux grandes puissances à la situation de deux voyageurs, de deux inconnus qui se rencontrent dans une forêt déserte. Tous deux sont sur leurs gardes : quand l'un met la main dans sa poche, l'autre tire la baguette de son revolver, et, lorsqu'il entend grincer

l'arme de son adversaire, il fait déjà feu. » — Tantôt c'est une formule concise comme une phrase de Montesquieu. Il jongle avec les faits de l'histoire, les documents diplomatiques et les textes constitutionnels. En vingt lignes, il retrace trois siècles de la vie politique d'un peuple et toute la philosophie de son histoire.

M. de Bismarck a été obligé de donner un parlement à l'Allemagne; mais il comptait trouver une assemblée servile, entièrement dévouée à sa politique. Or il est arrivé que le Reichstag s'est pris au sérieux; il réclame une autre besogne que le vote d'un budget; il veut faire partie de l'État et y jouer son rôle. Il a oublié que la Constitution le tient étranglé; il n'a pas songé que le gouvernement est libre d'accepter ou de refuser ses décisions. L'année dernière, M. Hasenclever, député socialiste, s'écriait : « Aucun parlement du monde ne serait aussi patient que le Reichstag, si on l'attaquait comme nous l'avons été hier par le chancelier, et il ne souffrirait pas qu'un homme qui traite de la sorte le parlement demeurât plus longtemps au pouvoir. » M. Hasenclever fut rappelé à l'ordre pour cette sortie « inconvenante ». En effet, s'il avait connu la Constitution de son pays, il aurait su que le Reichstag n'a point qualité pour réclamer la démission de M. de Bismarck et qu'il n'a de remontrances à faire à personne.

M. de Bismarck se plaint sans cesse que les députés lui manquent de respect, et cependant jamais orateur ne fut plus insolent que lui. Dans ses discours, c'est généralement à froid et de propos délibéré qu'il maltraite les parlementaires; à la fin des séances, les rectifications et les observations personnelles le mettent hors de lui, et il ne connaît plus ni mesure ni convenance. Parmi ces sorties du prince, quelques-unes ne sont que grossières. Un jour, c'est un jeu de mots très innocent qu'il relève en ces termes : « J'admets volontiers les plaisanteries, pourvu qu'elles aient un sens, et j'en ris avec les autres; mais celle-ci me fait réellement de la peine. » Il est plus heureux quand la colère ne l'aveugle point. Alors la raillerie devient plus mordante, les épigrammes portent plus sûrement. Il disait récemment à M. Richter : « Tout ce qui a fait l'Allemagne grande, riche et unie, a toujours été combattu par le parti progressiste, — et tout cela ne s'en est pas moins fait. » Une autre fois, reprochant aux députés leur mauvaise volonté, il s'écriait : « Mes adversaires n'ont pas d'autre occupation que de me rendre la vie amère dans la presse, ou ici au Reichstag. C'est là toute leur occupation; et, quand ils s'en sont acquittés et qu'ils ont remonté leur montre, ils se croient au bout de leur travail. »

L'oisiveté du parlement, son impuissance à rien faire, tel est le thème favori du chancelier.

En effet, dit-il sans cesse, quels services le parlement a-t-il rendus au pays? Pourquoi étendrait-on les droits de cette majorité changeante? Pourquoi lui donnerait-on les moyens de desservir la patrie sans qu'elle fût responsable de ses fautes. « On a beaucoup parlé des responsabilités ministérielles; mais je ne sache pas — peut-être l'avenir nous réserve-t-il une législation sur ce sujet — que les députés qui, par leur vote, ont fait le malheur de leur pays, aient eu à répondre de ce vote devant le juge. » Le parlement n'est qu'un serviteur du trône, et, s'il n'est point fidèle, on le congédiera. « La dissolution est un moyen tout à fait constitutionnel. Il ne faut pas en avoir peur. En Angleterre, on dissout un parlement tous les jeudis. »

Cette assemblée, que M. de Bismarck traite si cavalièrement, lui a pourtant été utile. Le premier parlement comme le parlement actuel ont contribué pour une large part à l'unification de l'Allemagne. Supposez le nouvel empire sans le Reichstag : l'union eût été plus difficile. Après la victoire, la cour de Berlin aurait réglé ses rapports avec la cour de Wurtemberg ou la cour de Darmstadt; le gouvernement aurait imposé une administration aux provinces annexées. La masse du peuple serait demeurée divisée, et elle aurait gardé ses aspirations particulières. C'est à Berlin, c'est au Reichstag que le Hanovrien et le Brandebourgeois, que le Bavarois et le Prussien se sont retrouvés après la lutte. Ils se sont mieux connus; ils se sont rapprochés et ils se sont tendu la main. Le souvenir des humiliations s'efface. Il fait place au sentiment de la nationalité commune, et tous les efforts s'unissent vers un même but, qui est la constitution de la patrie allemande. M. de Bismarck méconnaît donc les services qui lui ont été rendus par le Reichstag; mais M. de Bismarck est inaccessible à la gratitude.

Il ne connaît qu'une seule doctrine, la raison d'État; il n'a jamais eu qu'une seule boussole, la *salus publica*. Les considérations qui pourraient déterminer un autre homme n'ont pour lui aucune valeur. « Toutes les fois, dit-il, que j'ai eu le temps de la réflexion, j'ai tout subordonné, tant que j'ai été Prussien, à cette question : qu'est-ce qui vaut le mieux pour mon pays natal? Qu'est-ce qui sera le plus utile à ma dynastie? Et aujourd'hui j'ajoute : Qu'est-ce qui convient le mieux à la patrie allemande? Je n'ai jamais été un doctrinaire; tous les systèmes par lesquels les partis se considèrent comme liés ou désunis ne sont pour moi que des considérations secondaires. Avant tout, il y a la nation, son rang à l'extérieur, son indépendance, son organisation à l'intérieur, afin qu'elle puisse respirer à l'aise comme un grand peuple... Parfois il est nécessaire de gouverner d'après les principes libéraux; d'autres fois une dictature est nécessaire : tout change, rien n'est éternel ici-bas. » Il faut reconnaître que cette immoralité politique, qui s'étale si franchement, ne manque pas de grandeur; et l'on est tenté de se demander si elle n'est point la sagesse suprême. Sans doute il est beau de faire de son peuple un grand peuple; mais encore faut-il s'entendre sur le sens du mot *grandeur*.

M. de Bismarck a pris les Allemands au collet; il leur a dit : Je vous enlève votre liberté, qui fait votre faiblesse. Laissez-moi le soin de vos intérêts, et vous vous en trouverez bien; je penserai pour vous, j'agirai pour vous. Cet homme était sincère en proposant ce marché à l'Allemagne. Il concevait l'idéal d'un grand peuple, comme on le conçoit en Prusse : une armée considérable, prête à se répandre sur toute l'Europe; une autre armée de fonctionnaires, mise au service des soldats; tout le monde dans le pays travaillant plus ou moins pour augmenter les ressources militaires. Grandeur et force sont pour M. de Bismarck deux mots synonymes. Il n'est point, dit-il, un doctrinaire. — Il a la doctrine du succès, et il veut l'obtenir à tout prix. Il ne connaît point la religion qui inscrit en tête de ses dogmes la charité et la justice; il a créé une religion d'État prussienne, qu'il accommode à ses besoins. Quant à la loi morale, il la méprise. Mais la morale outragée se venge : l'Allemagne est comme frappée de stérilité par cette grandeur qui l'épuise et dont elle est l'esclave.

Quel sera dans l'avenir le rôle du parlement allemand? Verra-t-il ses privilèges s'accroître? sera-t-il toujours un « parlement fainéant »? Il est bien difficile de le dire. — Le Reichstag est une assemblée législative, qui ne fait point de lois. A côté de l'empereur, il représente la nation allemande; mais il ne peut la défendre contre l'arbitraire monarchique. C'est donc une assemblée représentative qui ne représente rien. En réalité, M. de Bismarck a donné à l'empire allemand une Constitution, qu'il est seul capable de lui appliquer. Il a jusqu'à présent triomphé de toutes les difficultés. Mais les luttes ont été vives, et on sait les dépits, les haines, les affronts qu'elles lui ont valus. Ce parlement déjà si récalcitrant, déjà rompu aux discussions, aux compromis, aux marchandages, sera-t-il plus docile sous un monarque jeune, sous un prince qui n'aura point le prestige de son aïeul? Acceptera-t-il, sans les discuter, les ordres d'un nouveau chancelier, qui n'aura ni l'audace ni le génie de M. de Bismarck ? Il est permis d'en douter, et l'ère des grandes batailles parlementaires n'est pas encore close pour l'Allemagne.

FIN.

L'AMOUR D'UNE ONDINE

Légende

Quand la nuit s'étendait, pâle sous le grand ciel profond, empli d'une lueur d'étoiles, la mer demeurait paisible et calme dans une douceur de rêve...

Alors, à la surface des flots, l'ondine émergeait. Longtemps elle se jouait parmi la masse liquide où courait un reflet argenté, et dans ses ébats elle la faisait jaillir en gerbe étincelante. Son corps souple disparaissait par moments sous l'onde, pour reparaître au loin, brusquement. Et lorsqu'elle avait parcouru ainsi de longs cercles se croisant et s'entre-croisant, elle gagnait, pour se reposer, le rivage.

C'était une grève solitaire, petite et s'arrondissant; — de chaque côté, comme des sentinelles, de gros blocs de rochers noirs entassés les uns sur les autres s'étageaient. Le sable fin semblait fait de parcelles d'or, s'émaillant par endroits de coquilles roses. Et cette baie tranquille et retirée était le domaine de l'ondine. Jamais la tempête n'y déferlait dans le fracas hurlant des hautes vagues échevelées d'écume. Mais la mer, toujours sereine, montait ou se retirait doucement, dans une éternelle caresse sans cesse renouvelée.

L'ondine, près du bord, s'étendait sur le sable, toute blanche, avec ses pieds d'albâtre, sa chevelure blonde et ses yeux glauques adorablement transparents. Elle laissait couler de son corps les dernières gouttelettes ruisselantes avec un éclat de diamants. Puis, nonchalamment, elle se laissait bercer en un songe vague et délicieux, fait de l'immensité du ciel et du rayonnement des astres. Et quand la nuit faiblissait, qu'une blancheur incertaine doutait à l'horizon, alors seulement elle regagnait le flot, et lentement elle partait vers la haute mer, où elle plongeait, disparaissait à la première rougeur d'aurore...

Ainsi longtemps l'ondine avait fait, vivant une vie lumineuse et calme. Ne connaissant que sa retraite, insoucieuse du reste du monde, dans un plaisir enfantin elle tordait ses longs cheveux blonds, plus dorés que le sable de la grève. Et ses jours semblables, et ses nuits pareilles s'écoulaient à l'infini, radieusement, entre l'océan bleu et le ciel d'azur...

Or, maintenant, à la tombée grise du crépuscule, rapide elle fendait l'onde, laissant après elle un long sillage blanchissant. A peine arrivée, craintive, elle se cachait derrière un rocher, se faisant invisible, et d'un œil inquiet épiant le sentier qui descend de la falaise.

Et celui qu'elle attendait paraissait.

Yvon, le beau pêcheur, aimé des filles de Guérande, jalousé de ses compagnons dans une admiration d'envie, s'en venait seul chaque soir. Il gravissait de son pas agile et fort une haute cime de granit en forme de plateau. Là il s'asseyait, appuyant ses coudes sur ses genoux, le menton dans la main. Et loin de la terre, devant l'immensité des flots et la profondeur du ciel, il songeait... A quoi songeait-il donc? Il ne le savait point. Quand les brunes pêcheuses au frais visage rougissaient sur son passage, lui lançant un regard ardent et troublé, impassible et froid il passait sa route, sans que son cœur eût tressailli. Tout droit, sans dé-

tourner la tête, il s'en allait d'un pas nonchalant, dans son large vêtement de marin, une ceinture rouge serrant sa taille, avec son teint hâlé et ses cheveux d'or bruni. Que voulait-il donc? Il ne le savait point... Mais de ses longues courses en mer, bercé par la brise murmurante dans sa voile, les yeux perdus aux formes brillantes et insaisissables des nuages, il avait rapporté un désir vague, immense et mystérieux. Vaincre ses camarades dans la lutte ou serrer de son bras la taille souple d'une danseuse, ce qui faisait un paradis pour les autres, lui laissait un sourire de pitié. Il voulait plus. Et dans cette attente pleine d'angoisse d'un inconnu infini, lui, le fier et beau pêcheur, sentait parfois des larmes brûlantes l'étouffer à la gorge et lui jaillir des yeux.

C'est pourquoi Yvon venait seul, chaque nuit, rêver sur la haute cime de granit...

Or la première fois où l'ondine l'avait vu, elle avait senti en elle un grand tressaillement. C'était comme une révélation. Une joie délicieuse et inconnue l'emplissait. Le trouble qu'elle éprouvait par moments était empreint d'une ineffable douceur. Yvon était beau comme elle était belle. Elle ne pouvait se détacher de le contempler. Et quand il était parti, un vide immense s'était fait en elle. Alors elle avait regagné lentement sa retraite profonde sous l'océan : rentrée dans sa grotte marine aux stalactites semblables à du cristal, parmi des buissons de corail, elle jadis insoucieuse et gaie, elle était demeurée triste jusqu'au soir, dans une impatience de tout son être.

Et, chaque nuit, elle aussi était revenue...

L'image qui avait rempli son cœur s'y gravait plus profondément. Elle avait, en attendant Yvon, des angoisses indicibles qui la torturaient. Puis un ravissement infini la tenait immobile comme dans une extase de rêve pendant qu'il était là. Elle le regardait de loin, connaissant à son moindre geste les mouvements de l'âme qui l'agitaient, joyeuse de le voir moins sombre parfois dans un rayon d'espoir, ou désespérée de sa mélancolie aux heures d'abattement. Elle ne lui avait point parlé, l'ondine gracieuse, et pourtant elle l'aimait du plus profond de son être; dans cette contemplation muette de chaque nuit, elle se donnait à lui tout entière, irrémissiblement. Lorsque Yvon était là, le grand ciel lui paraissait plus immense, l'azur argenté de la mer semblait une moire plus douce. Et cependant jamais elle ne s'était même montrée à son bien-aimé; cachée derrière un rocher, elle retenait son souffle haletant, comme si ce murmure léger perdu dans la brise eût pu déceler sa présence.

C'est que la destinée de l'ondine, hélas! était amère. Une fatalité pesait sur elle dont elle n'avait point encore compris jusque-là toute la rigueur. Immortelle, elle était condamnée à causer la mort de ceux qui s'abandonnaient à son étreinte. Il y avait dans son baiser une force néfaste et invincible qui tuait au premier effleurement des lèvres. Et c'était pour elle un horrible martyre. L'ardeur même de son amour en contenait l'expansion. Elle savait que les sirènes, ses sœurs, dans leur cruauté égoïste, appelaient par des chants divins les amants qu'elles avaient choisis, les enlaçaient de leurs bras meurtriers, puis rejetaient leurs corps aux flots sourds, ayant humé leur vie d'une caresse. Mais elle, la douce ondine, dans l'ineffable pureté de sa tendresse, contemplait silencieusement le bien-aimé, se dérobant sans cesse à son regard...

Or voici qu'une nuit les étoiles, très hautes à l'horizon, brillaient d'un vif éclat. Leur course avançait et Yvon ne venait pas. Longtemps l'ondine attendit, et des pensées douloureuses la hantaient. Peut-être Yvon s'en était-il allé suspendu aux lèvres de quelque belle fille de Guérande. Dans un sentier couvert de la falaise, tendrement enlacés, ils échangeaient tout bas de longs serments... Une jalousie sourde mordait au cœur la pauvre ondine devant cette image soudainement évoquée. Puis elle se disait que cela valait mieux ainsi, que celui qu'elle aimait trouverait dans cette affection paisible le bonheur. Et, dans la souffrance de l'attente, ses paupières lourdes de pleurs s'étant fermées lentement, elle s'endormit...

Quand l'ondine s'éveilla, Yvon était penché sur elle. Il était à genoux, les mains jointes, la regardant dans une muette extase. Et lorsqu'il la vit sortir de son rêve, d'une voix presque insaisissable il lui murmura :

— O toi que j'attendais, toi que la mer m'avait promise dans le bruit de ses flots et le souffle de ses brises, te voici donc venue. Ton corps a la blancheur nacrée des brumes d'argent au matin, tes cheveux blonds sont des rayons de soleil, et dans la profondeur de tes yeux limpides se mêlent les turquoises du ciel et les émeraudes de l'Océan. O mon amour, mon désir, ma vie...

Elle l'écoutait enivrée. Les paroles résonnaient à son oreille comme une musique très lointaine et très douce. Un grand frisson l'avait saisie, en proie à une langueur envahissante; de nouveau elle avait refermé les yeux, se croyant encore dans le rêve et craignant de le faire s'envoler... Mais soudain l'haleine tiède d'Yvon l'effleura au visage. Alors, brusquement, elle se souvint, et, rapide comme la pensée, s'échappant de ses bras, elle disparut dans le sein profond de la mer...

Maintenant, elle n'osait plus revenir. Elle sentait que tout son courage s'en était allé, qu'elle ne pourrait plus résister. Si Yvon la prenait encore une fois dans ses bras, elle cèderait invinciblement; dans un élan de tout son être, elle recevrait et rendrait le fatal baiser.

Elle n'osait plus revenir; mais, chaque soir, se rapprochant de la grève, à travers l'eau transparente d'où elle ne voulait plus sortir, elle contemplait Yvon. Il se tenait debout sur la haute roche, immobile, son regard désespérément attaché sur la mer. Par moments, il se

tordait les bras, poussant de grandes clameurs. Et chaque nuit le revoyait plus pâle, les traits creusés et l'air hagard...

Or l'ondine anxieuse se hasarda, frissonnante, une fois encore; elle se cacha parmi les rochers, épiant son bien-aimé. Elle l'entendit, d'un accent navrant, se plaindre. Doucement, comme un enfant, avec des inflexions de larmes dans la voix, il disait :

— O toi que j'ai appelée, tu n'as point répondu. Hélas! mon esprit fut le jouet d'un rêve, et ce que j'ai pris pour la réalité n'était qu'une impalpable vapeur disparue au matin... Mais, non, ce n'était point un mirage : je t'ai pressée dans mes bras, j'ai contemplé ta beauté radieuse. O fille froide des flots, plus amère à mon cœur que leur écume à mes lèvres, Yvon sans toi ne peut vivre. Écoute ici mon serment suprême. Une nuit encore je reviendrai, et, si ta voix ne répond point à mon appel, par cette lueur des astres qui m'éclaire, je jure de me précipiter sur ces rocs noirs où de mon crâne fracassé jaillira ma cervelle !

Et, s'en allant vers la falaise, il remonta l'étroit sentier à pic avec de grands gestes fous.

Sur la grève, l'ondine, restée seule, sanglotait sous l'immensité sereine du ciel...

Or, le jour s'étant levé rayonnant sur la mer, dans sa grotte obscure où elle s'était retirée, elle souffrit une agonie de douleur. La fatalité la terrassait. Yvon l'avait surprise malgré elle dans son sommeil. Elle avait voulu, par sa fuite, le garantir du baiser fatal, et voici qu'il allait mourir pour ne l'avoir point reçu. Une révolte emplissait son esprit contre la divinité sourde et puissante, régulatrice des immuables et dures destinées. Puis une immense et irrésistible tristesse l'envahit. Sans Yvon, elle traînerait son immortalité désespérée avec la blessure à jamais inguérissable de son amour. Mais Yvon... Yvon! Avec elle il devait mourir, sans elle il voulait mourir. Alors une résolution terrible lui vint. Ce qu'il aimait en elle, c'était sa beauté : cette beauté funeste, elle la détruirait, elle en ferait une chose si hideuse à contempler qu'il reculerait de dégoût. Et de l'horreur de celui dont elle eût voulu être adorée elle ferait un infranchissable rempart.

Alors, avec le tranchant de coquilles, elle lacéra son corps d'albâtre, le sillonnant d'atroces blessures qui la rendaient méconnaissable. Dans la soie fine de ses cheveux d'or, elle emmêla des goémons et des varechs affreux. Ainsi martyrisée, dans ce sacrifice entier qu'elle faisait d'elle-même, une dernière et délicieuse joie lui restait. Elle pourrait voir le bien-aimé, lui parler encore une fois sans éprouver l'indicible angoisse de le voir tomber livide sous le baiser de ses lèvres.

Et lorsque Yvon fut venu sur son roc, elle apparut debout, baignant ses pieds dans l'écume du flot qui mourait sur la grève. Il la voyait distinctement, sous la clarté de la lune... Alors elle lui dit :

— Ma beauté s'en est allée, ô le plus beau des hommes. Regarde, je suis laide à faire horreur. De hideuses blessures sillonnent mon corps et défigurent mon visage, la fange souille mes blonds cheveux. Regarde... ou plutôt détourne toi de moi; fuis, car tu ne pourrais soutenir ma vue sans défaillir...

Mais lui était tombé à genoux; un transport inouï l'emplissait, et dans une extase il disait :

— Tes yeux profonds sont deux étoiles inaltérablement lumineuses. Que m'importent les ténèbres! Dans le reflet de tes yeux, de tes yeux profonds comme une mer sans fin, je resterai éternellement baigné...

Et il joignit les deux mains vers elle.

Alors, dans l'abîme de son désespoir, l'ondine trouva une force sauvage. D'un geste terrible, plus prompt que la pensée, avec ses ongles elle fit jaillir ses yeux et les jeta palpitants sur le sol, criant :

— Regarde, regarde! et dis encore si tu m'aimes!

Alors elle entendit la voix d'Yvon, haute et vibrante, clamant dans l'immensité :

— Quand la mer t'aurait roulée sur le roc de ses abîmes, déchirant ta chair et brisant tes membres, quand tu ne serais plus parmi les noirs varechs qu'un débris informe meurtri par la vague, je t'aimerais encore, ô toi seule aimée de mon cœur!...

Et la force de son amour fut telle qu'il se fit un grand prodige.

L'ondine avait recouvré sa beauté resplendissante; son corps était blanc comme un marbre immaculé, ses cheveux d'or luisaient, un rayonnement s'échappait de ses purs yeux glauques. Alors elle vit Yvon, qui s'avançait vers elle les bras ouverts.

Elle s'élança, dans un affolement désespéré, vers l'océan et rapide plongea au sein des flots. Mais après elle Yvon s'était mis à la nage. Et ce fut une course inouïe sur la mer, où les vagues fendues s'entr'ouvraient parmi l'immensité, sous la lueur claire de la lune. L'ondine sentait dans ses bras une lassitude sourde, ses membres battaient brusquement l'écume, sa poitrine était gonflée, ses yeux se voilaient. Un désir fou la prenait de se retourner, de tomber sur la poitrine d'Yvon; mais elle fuyait toujours. Tout à coup une haleine tiède effleura son épaule, un bruit de souffle sonna à son oreille. Elle jeta un cri suprême et s'enfonça dans l'abîme. Mais lui s'était laissé couler avec elle. Il l'enlaça dans ses bras, la serrant ardemment... La mer cristalline les enveloppait de ses ondes, un bourdonnement tinta — et leurs lèvres désespérément s'unirent dans le baiser ineffable et mortel.

. . . . . .

Au fond de sa grotte silencieuse, l'ondine reste près du corps de son bien-aimé, consumant, dans sa muette contemplation, les siècles sans cesse renaissants de son immortalité. L'âme d'Yvon s'est envolée là-haut, bien loin par delà le ciel, où les ondines ne vont point.

ANDRÉ MELLERIO.

LE CHEMIN DE FER TRANSASIEN

ET

LE PÉRIL CHINOIS (1)

La fin du XIXe siècle nous fait assister à un prodigieux mouvement de conquête. L'Europe sort de ses frontières pour se répandre sur les autres continents. Pendant que le pavillon français flotte en Afrique, en Océanie, dans l'extrême Orient, — l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie luttent de vitesse pour occuper les régions vacantes. Mais la Russie tient une place à part : les autres nations étaient contraintes, par leur situation géographique, à gagner par mer les ports extrêmes de l'Orient; elle a entrepris pas à pas et sans bruit la conquête de l'Asie. L'année dernière, nous n'ajournions pas à plus de dix ans la construction du chemin de fer qui devra la relier à la Chine.

Les événements ont marché plus vite encore. Pendant que, vers le sud, s'ouvrait le chemin de fer de la Caspienne à Samarcande, la Russie terminait au nord les deux sections qui, de Samara sur le Volga à Oufa, et d'Oufa à Zlatoust au point le plus bas de la chaîne de l'Oural, doivent former l'amorce de la grande ligne transasienne. Enfin, le 4 novembre 1887, le gouvernement russe a décrété la construction pendant l'année 1888 des deux lignes de Tomsk à Krasnoïarsk et de Grafskaïa sur l'Oussouri à Vladivostok.

L'itinéraire est nettement tracé par des documents officiels. C'est une ligne continue, empruntant tour à tour la voie fluviale et la voie ferrée. La batellerie joint facilement Tomsk aux frontières de la Russie, et de Tomsk, dès l'année prochaine, la locomotive ira à Krasnoïarsk. De là il ne restera plus à construire que le grand tronçon qui doit relier ce point à Irkoutsk, à Tschita et au fleuve Amour. Le fleuve et son affluent l'Oussouri sont navigables jusqu'à Grafskaïa, d'où partira, dans quelques mois, la ligne aboutissant au Pacifique. Une voie ininterrompue, ouverte aux voyageurs et aux marchandises, unira ainsi la Russie à l'Océan et Moscou à Vladivostok.

Il faut cependant, en dehors de la question militaire, voir là autre chose que l'abaissement d'une barrière naturelle dans les relations commerciales de deux continents.

Certes le chemin de fer transasien ouvrira une voie nouvelle à la civilisation et au commerce : nous ne serons pas des derniers à nous en féliciter. Mais c'est aussi la Chine à nos portes. Il ne faut pas l'oublier. Nous avons rappelé ici, il y a un an, l'envahissement de l'Australie et de l'Amérique par le travailleur chinois : nous persistons à croire que l'Europe n'échappera pas à cette infiltration lente de la race jaune. Qu'on se rappelle l'expatriation en masse des populations du Céleste Empire, l'invasion de la foule qui s'est ruée en Amérique depuis 1852, l'armée des immigrants que l'Australie voit depuis 1854 arriver en flots pressés. On sait la concurrence triomphante que fait l'ouvrier chinois au travailleur indigène, les misères qu'un tel antagonisme amène, les émeutes et les troubles sanglants qu'il a causés dans plusieurs États américains.

Nous assisterons bientôt à une lutte qui nous touchera de plus près, à une véritable lutte pour la vie. Notre ouvrier est habile, laborieux, mais habitué aux rémunérations élevées; l'ouvrier chinois se contente d'un moindre salaire. Ce pays, que l'Europe a cru conquérir, se vengera en exploitant son vainqueur,

*
* *

Notre temps aime les solutions simples. Lorsque c'est l'opinion publique qui règle la vie d'un État, il ne faut plus s'attendre à ce qu'on a appelé l'application raisonnée d'une politique scientifique. Le paysan, qui voit les produits de sa terre en concurrence avec l'importation, va droit au but qui lui paraît le moins compliqué; sa première pensée est de fermer sa porte; il est protectionniste d'instinct. Ce n'est pas à dire qu'il faille croire à une union douanière prohibant l'importation des produits; quelque aveuglé qu'il puisse être par ce qui lui semble son intérêt immédiat, le producteur s'arrêtera devant la cruauté du renchérissement des objets qu'il consomme.

Mais que fera l'Europe contre l'invasion de ces concurrents? Que fera-t-elle quand le chemin de fer vomira les foules pressées de ces travailleurs affamés, âpres aux petits gains, satisfaits des moindres salaires. Mûre comme elle l'est pour la protection à outrance, son premier mouvement ne sera-t-il pas de leur opposer des obstacles, tels que, pour beaucoup d'entre eux, ils équivaudront à une prohibition.

Il ne faut pas remonter bien loin pour nous trouver en présence d'un mouvement analogue. Naguère certaines classes d'ouvriers étaient cruellement frappées par la substitution des machines à la main-d'œuvre; n'avons-nous pas vu alors un parti se former contre l'emploi de tous les appareils qui augmentent la force productrice de l'homme? Le procès des machines est aujourd'hui gagné; mais, quelque pénibles qu'aient été les souffrances accumulées au début de cette crise oubliée, nous ne croyons pas qu'elles puissent se comparer aux complications futures. Quand l'introduction des machines dans l'atelier amenait le renvoi d'un ouvrier sur deux, les hommes obligés de chercher d'autres occupations pouvaient encore réussir à faire un nouvel apprentissage. La baisse des prix amenait bien vite le producteur à doubler le nombre de ses machines, et dès lors à employer presque autant de bras qu'au-

(1) Voir le n° du 19 mai 1887.

paravant. Mais, au fort de l'invasion qui nous menace, la lutte pour le travail se produira à tous les degrés, sur tous les chantiers, dans toutes les classes, et l'ouvrier congédié n'aura plus l'espoir de retrouver sa place.

L'Europe sera donc en proie à toutes les conséquences d'un excès de population qui ne sera pas son œuvre.

Devant ce péril, pouvons-nous espérer une solution économique? Faut-il croire à la restriction des prétentions de nos travailleurs? Le véritable remède, le seul mode efficace de résistance serait le rapprochement des patrons et des ouvriers. Pourquoi n'arriverait-on pas à les convaincre que leurs intérêts sont les mêmes, que leurs devoirs sont réciproques, et à les unir pour lutter la main dans la main?... Mais ne serait-il pas déjà trop tard pour faire un si beau rêve et croire à l'avènement de l'âge d'or?

Nous craignons plutôt une solution barbare. C'est la seule qu'aient pu trouver les États-Unis et l'Australie. Les États-Unis ont pris les devants. Dès 1881, des troubles sanglants menaçaient d'être le début d'une guerre d'extermination entre les ouvriers américains et les travailleurs chinois. Un traité, conclu alors avec la Chine et dont le préambule portait que « le gouvernement chinois désirait empêcher l'émigration de ses travailleurs aux États-Unis », prévoit le cas où leur présence pourrait compromettre l'ordre public ou les intérêts du pays; il conférait à l'Union le droit de « régler, limiter ou suspendre » leur arrivée ou leur résidence. Seuls étaient exceptés les professeurs, étudiants, négociants, voyageurs, et les travailleurs chinois déjà établis. Bientôt une loi prononçait la suspension pour dix ans de l'immigration des Célestes. Tout capitaine contrevenant à la prohibition était passible d'un an de prison et d'une amende de 500 dollars par Chinois débarqué.

Ces dispositions sévères n'ont pas suffi. On réussissait à passer entre les mailles de la loi. Des certificats de complaisance étaient délivrés par les fonctionnaires chinois, chargés de certifier au départ l'identité des émigrants qui appartenaient aux professions non comprises dans la prohibition. Il a fallu de nouveau l'intervention du législateur. La loi du 5 juillet 1884 a exigé le visa des certificats d'identité par l'agent diplomatique ou consulaire des États-Unis.

Mais l'invasion a continué. Un nouveau traité a été conclu en 1887 : pendant une période de vingt ans, nul travailleur chinois ne pourra pénétrer sur le territoire de l'Union, s'il n'y a une famille légale et des biens valant au moins 1000 dollars. Actuellement, à l'occasion de l'élection présidentielle, c'est à celui des candidats qui émettra les opinions les plus radicales dans le sens des restrictions à l'immigration.

Le mouvement ne s'est pas confiné aux États-Unis. Le Canada soume tout Chinois qui pénètre sur le territoire du Dominion au payement d'un droit de 50 piastres; aucun navire transportant des immigrants de cette nationalité ne doit prendre à son bord plus d'un Chinois par 50 tonneaux; une amende de 50 piastres est édictée par chaque individu importé en trop.

Enfin l'Australie elle-même croit voir aujourd'hui dans la résistance une question de salut public. L'immigrant chinois y est frappé d'une taxe d'entrée variant de 10 à 30 livres sterling. Toutes les colonies australiennes ont arrêté de concert des dispositions restrictives. Sauf dans une partie de l'Australie du Sud, où le caractère de la culture réclame la main-d'œuvre asiatique, tous les Chinois vont se trouver astreints au payement d'un impôt élevé de capitation. Dernièrement encore, les autorités ont refusé d'autoriser le débarquement de plusieurs navires d'immigrants. La résistance de l'Angleterre, balancée entre le désir de ménager ses grands intérêts en Chine et celui d'éviter une brouille irréparable avec ses colonies, a failli déterminer un conflit. Les délégués des colonies se sont réunis en juin dernier à Sydney, pour délibérer sur l'attitude à prendre en face de l'invasion chinoise et de l'opposition faite par l'Angleterre à des mesures trop sévères. Ils ont fini par demander au cabinet de Londres de négocier un traité d'interdiction avec le Céleste Empire. Mais, un moment, la question a paru s'aigrir, et il s'en est fallu de peu que la lutte contre l'invasion chinoise ne devînt un épisode de la campagne séparatiste. Le conflit n'est probablement qu'ajourné. En attendant, ce seront les immigrants chinois qui payeront les frais de la guerre.

De son côté, le gouvernement du Céleste Empire a fini par s'émouvoir. Des protestations lui sont arrivées des milliers de Chinois établis à Singapour, à Rangoon, dans les Philippines, en Australie; une commission de trois hauts fonctionnaires a été chargée de parcourir les pays occupés par leurs nationaux; ils sont revenus avec un rapport détaillé, qui concluait à l'urgence d'établir des consulats dans tous les pays habités par les émigrants. Ce rapport devait dépeindre sous les couleurs les plus sombres les persécutions auxquelles sont en butte leurs colonies : contrairement à ses habitudes passives, le gouvernement chinois a pris une initiative et entamé d'actives négociations. Mais jusqu'à présent ses demandes paraissent avoir rencontré un accueil des moins favorables.

*
* *

On voit quelles restrictions des pays neufs, des nations libres et hospitalières, ont déjà opposées au courant chinois. Il faut cependant ajouter une considération. Le désir de protéger la main-d'œuvre nationale n'entrait pas seul en balance. Il s'agissait là de pays contenant d'immenses régions incomplètement habitées, et il est probable qu'ils se sont défiés non seulement de la concurrence du travailleur chinois, mais encore de la rapidité avec laquelle il se multiplie. La

crainte de voir la race jaune, extraordinairement persistante malgré tous les mélanges et tous les croisements, s'implanter dans des régions peuplées jusqu'à présent d'émigrants facilement assimilables, a dû peser dans une large mesure sur le vote des lois restrictives.

Il est bien certain, en effet, que l'immigration chinoise n'est comparable à aucune autre. Nulle part on ne trouvera cette persistance de race, cette facilité à accepter les tâches les moins rémunératrices, jointe à cette aptitude innée au grand et au petit commerce. La crainte d'un adversaire est le commencement de la sagesse, la première condition de la victoire. Il faut donc reconnaître, en même temps que les remarquables qualités naturelles avec lesquelles il engage la lutte, l'honnêteté avec laquelle il la soutient.

Quelle force immense une pareille immigration n'apporterait-elle pas à un pays, si la race jaune était assimilable! Mais le Chinois ne se naturalise pas; en dépit de tous les croisements, ses enfants restent chinois : installé dans le pays depuis de longues années, il garde sa nationalité, et son dernier désir est de faire ramener ses cendres au pays natal.

La résistance à l'invasion chinoise est donc une lutte particulière et ne suppose pas l'exclusion implicite de tous les étrangers

Mais que dire si nous voyons déjà, et avant même la naissance du péril chinois, la guerre se préparer contre toutes les immigrations étrangères? Nous touchons à un point douloureux pour l'amour-propre; notre pays, qui pouvait s'honorer de la large hospitalité qu'il exerçait, paraît se repentir de son accueil. Allons-nous même devancer, pour fermer nos portes, le moment du danger?

Il existe évidemment une tendance de l'opinion dans le sens prohibitif. Après avoir protégé nos produits, on considère comme une conséquence nécessaire la protection de la main-d'œuvre. « N'est-ce point une marchandise comme une autre, soumise aux conditions du marché de l'offre et de la demande, exposée aux dépréciations de la concurrence étrangère (1)? » Sous l'empire de cette préoccupation, ces dernières années ont vu naître des propositions qui ne sont qu'un acheminement vers des mesures encore plus restrictives.

Qu'on lise l'intéressant rapport présenté à la Chambre par M. Pradon. Après avoir constaté que le nombre des étrangers résidant en France, et qui était de 635 000 en 1866, a été porté en 1886 à 1 115 000, soit environ 3 pour 100 de notre population totale, il analyse les diverses propositions de loi dirigées contre la concurrence du travail étranger. Leur nombre est déjà considérable. C'est la proposition de M. Thiessé tendant à soumettre à une taxe de séjour les employés et ouvriers de nationalité étrangère exerçant leurs professions en France; celle de M. Steenackers, qui demande l'établissement d'une taxe sur ceux qui emploient des étrangers; la proposition de M. Pally, ayant pour objet d'introduire dans les marchés de travaux publics passés par l'État, les départements et les communes, une clause stipulant que les entrepreneurs ne pourront employer que des employés français; enfin celle de M. Pradon lui-même, qui réclame une taxe de séjour.

On peut croire que le parlement s'arrêtera devant les inconvénients économiques et les difficultés diplomatiques qu'entraînerait l'adoption de ces mesures. Celle qui consisterait à soumettre les étrangers à la taxe militaire, proposée à l'égard de nos nationaux dispensés du service, a seule les chances les plus sérieuses de succès; elle est d'ailleurs équitable et aurait pour effet un nivellement justifié des conditions de l'existence et du travail.

L'importance de ces propositions est donc considérable par les tendances qu'elles révèlent. On voit que l'arsenal commence à se garnir. S'il est tel devant un péril que nous croyons imaginaire, que sera-t-il, dans quelques années, devant le véritable danger?

Le monde est-il donc destiné à piétiner sur place? Il faut bien l'avouer avec humilité : c'est dans notre siècle, le siècle du progrès et des grandes inventions que la destinée nous ramène aux idées de l'ancien temps. Le même mot, chez les Romains, désignait l'étranger et l'ennemi. Mais peut-être le remède aux querelles intestines qui désolent l'Europe sera-t-il un danger venu du dehors. Ce jour-là on peut croire qu'elle se coalisera devant l'ennemi commun. Il faut regretter d'avance les mesures de restriction qu'une fatalité inéluctable lui fera prendre; mais peut-être sera-ce une consolation de se dire que, pour éloigner les menaces du péril extérieur, elle présentera le spectacle inusité de ses peuples réunis pour un instant dans une pensée commune.

ERNEST MEYER.

(1) Discours de M. [illegible] sur la proposition de loi, [illegible] de la [illegible] de Cass., [illegible] 17 octobre 1887.

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE

COURS DE THÉORIE DE L'ARCHITECTURE

LEÇON D'OUVERTURE DE M. ÉMILE TRÉLAT

Le Vallon

Messieurs

L'enseignement de l'école vous a déjà fourni beaucoup de choses. Autour de vos chaires, vous vous êtes instruits de connaissances qui vous étaient indispensables. Dans vos ateliers, vous vous êtes adaptés à votre art. Vous y avez dessiné, relevé et étudié de

beaux monuments; vous y avez commenté des programmes et fait des *projets*. Par là vous vous êtes simultanément exercés à la *distribution*, c'est-à-dire à des agencements de locaux appropriés à des services définis; à la *construction*, c'est-à-dire à des agencement d'organes constructifs : murs, planchers, voûtes, combles, etc. Vous possédez ainsi déjà un certain bagage technique et certains entraînements artistiques. Cela ne suffit pas. Je vous vois encore singulièrement empruntés devant les exigences si souvent contradictoires de la distribution et de la construction. La distribution vous sollicite, en effet, à combiner des locaux utilisables, c'est-à-dire des vides; tandis que la construction vous force à combiner des organes massifs qui encombrent les premiers. Vous êtes gênés, incertains, troublés dans cette œuvre complexe. Vous restez malhabiles à y appliquer vos connaissances. Vous ne savez pas les ordonner. Il vous manque une stratégie, je veux dire une méthode. C'est que tout ce que vous avez fait jusqu'à ce jour ne vous a guère fourni que des aperçus sur l'architecture. Jamais vous n'avez vu se développer devant vous la perspective totale de son champ d'action. Jamais on ne vous a menés jusqu'à la compréhension de son but supérieur. C'est le rôle de la *théorie de l'architecture* de vous y élever. Abordons-en l'étude.

Je commence par une définition :

L'architecture est un Art.

Mais qu'est-ce qu'un Art? Je ne puis vous l'expliquer sans interroger la Nature. Car, pour définir l'Art, il faut remonter à ses sources; et celles-ci sont dans la Nature même.

Écoutez-moi bien.

L'homme est fait pour se civiliser, c'est-à-dire pour se constituer en société. Mais, si de l'isolement et de la sauvagerie il a passé à l'état social, s'il a pu créer des cités et des nations, c'est qu'il a été poussé par une force impérieuse : la *curiosité*, et assujetti à une faculté essentielle : la *sensibilité*.

L'homme est *curieux*, c'est-à-dire impatient de connaître et de comprendre. Le monde qui l'entoure est rempli de phénomènes qui sollicitent sa raison et lui donnent l'appétit de découvrir les causes. — Il voit le soleil paraître et disparaître, le jour succéder à la nuit, l'été succéder à l'hiver. Il a froid, il a chaud. Sur sa tête, un monde d'étoiles scintille. Il distingue les continents et les mers, les montagnes et les plaines. Le ciel est lumineux ou sombre, l'air calme ou bouleversé. Il subit les gelées, les neiges et les pluies; et les tempêtes accumulent leurs ruines à ses côtés. Le sol se couvre de verdure ou se dépouille de tout vêtement. Ici les corps sont lourds, là légers. Ceux-ci s'attirent, ceux-là se repoussent. Il se demande comment ces phénomènes se produisent, quelle symétrie les enchaîne et quel ordre les contient. Il en compare les circonstances et en constate la permanence. Il en découvre les liens et il reconnaît des Lois. C'est la Science qui se fait ainsi jour à jour dans l'immensité du temps; la Science qui marque du sceau de l'éternité le travail universel, et qui distingue une à une les imposantes et formidables énergies consommées dans l'atelier de la nature; la Science bienfaisante qui répond au perpétuel Pourquoi de l'homme et qui, pour alléger ses labeurs, lui fournit le secours des inépuisables forces de la terre.

Mais l'homme est *sensible*, c'est-à-dire avide d'émotions. Les spectacles du monde lui en ménagent de toutes sortes. Ils l'effrayent ou l'attirent, l'étonnent ou le touchent. Au milieu de l'éblouissante nature qu'ont chantée tant de poètes, les scènes qui l'arrêtent, le charment et le ravissent, sont innombrables. Devant elles son esprit s'interrompt et son cœur éclate. Un immense bien-être l'envahit. Il lui semble qu'une atmosphère plus limpide enveloppe soudainement son âme et que la vie s'ouvre plus grande devant lui. Tous ceux qui ont pratiqué l'existence de plein air connaissent ces extases. Les peuples primitifs ne s'en sont pas lassés. Les peintres s'en nourrissent. Les Orientaux, restés contemplatifs, s'y adonnent tout entiers et jusqu'à perdre leurs activités les plus urgentes. Tous les excès sont mauvais, et je ne cite celui-ci que pour montrer la puissance de l'attrait qu'exerce sur nous le voisinage des harmonies naturelles. Elles excitent et développent notre soif d'émotions, sans jamais l'apaiser. Et bientôt elles ne nous suffisent plus. Il faut que nous y ajoutions des harmonies nouvelles. Nous nous faisons les concurrents de la Nature : l'Art est né.

D'ailleurs, plus nous nous écartons de la vie d'isolement, plus nous nous enfermons dans les villes, plus nous nous sevrons des spectacles faciles et accoutumés du monde terrestre, plus nous éprouvons le besoin de substituer nos harmonies propres, celles que nous pouvons refaire ou créer, à celles qui nous manquent, plus nous enfantons d'œuvres d'art.

L'homme était d'abord l'esclave inconscient et le patient misérable du monde incompris qui l'enveloppait. La lente raison a percé ses secrets et fait la science. Le cœur avide de sensations a perpétué dans les œuvres d'art les réconforts des harmonies naturelles. Ainsi, la civilisation est la résultante de deux puissances, aussi nécessaires, et légitimes l'une que l'autre : la Science et l'Art. Il n'y a point d'amour ou de respect dû à l'un qui ne soit dû à l'autre dans la société. Vous entendez souvent, messieurs, dénigrer l'Art par les demi-savants, et dénigrer la Science par les demi-artistes. Vous vous rappellerez toujours qu'une société dans laquelle la Science ou l'Art périclite est une société décadente ou boiteuse. L'histoire vous a enseigné qu'au contraire, les sociétés florissantes ont simultanément chez elles fait grandir la Science et fait monter l'Art.

Cette idée principale, acquise de la nécessité et de la légitimité de l'Art, allons plus loin.

J'ai dit : les spectacles de la Nature éveillent notre attention ; mais ils ne sont pas tous émouvants. Il faut distinguer. Voici un site. C'est un de ces bouleversements géologiques comme on en trouve au voisinage des récents soulèvements de montagnes. On a devant soi des roches relevées et brisées, des assises démantelées, des anfractuosités bizarres, des corniches aiguës, des surfaces heurtées, des plans confondus, des végétations éparses, échevelées, hérissées, des couleurs violentes, des lèpres ternes. C'est un chaos! L'œil est sollicité durement, également, simultanément dans tous les sens. Il n'a pas le temps de prendre assiette. Il est toujours en quête et jamais apaisé. Cette multiplicité de tentatives éparses ne transmet au cerveau que des touches inachevées, et si nombreuses que les vibrations s'y éteignent dans un entre-choquement incessant. Au milieu de la confusion et du désordre qui l'excitent, aucune sensation ne se dégage.

Il y a bien là, il est vrai, une mine fort riche ouverte à des observations minutieuses, à des constatations multiples. Tout y éveille la curiosité et met l'esprit en travail. Les questions se pressent sur les lèvres : *Quand toutes ces choses ont-elles été placées là? — Quelles sont les forces qui les y ont mises? — Comment ces saillies de pierres ne se détachent-elles pas? — Pourquoi ces strates debout à côté de ces assises couchées?...* Il n'est pas un coin du site qui ne vous interroge. Votre pensée s'éparpille à l'appel des sollicitations diverses qui révèlent votre ignorance, et vous souffrez de la constater. Avec du temps et de la patience vous rassemblerez vos idées sur un point déterminé, et votre raison triomphante apaisera peut-être l'un de vos soucis. Encore cette lente victoire restera-t-elle partielle. Ah! messieurs, devant cette scène la sensibilité sommeille et le cœur se tait. Elle n'est pas faite pour servir nos études. Quittons-la.

Je vous transporte au bord de l'Océan. Voici la mer, la mer immense, calme, sereine. — Qu'y a-t-il donc? — Ah! vous exclamez : *Que c'est grand! Que c'est beau!* J'entends bien. Mais vous ne questionnez pas! Vous semblez tout savoir, tout comprendre. Et vous ne bougez pas, et toujours dites la même, l'unique chose : *Que c'est beau!* — Je le vois : vous êtes conquis et ravis, et vous ne demandez rien d'autre à ce spectacle que de ne pas disparaître. Ici, donc, pas d'interrogation : tout ce qui surgit en vous est spontané et s'exprime en un mot. Et vous êtes dans la joie d'une sensation supérieure qui vous tient et ne vous lâche pas. Vous vivez dans le *Beau*.

Eh bien, messieurs, réfléchissons un peu. Qu'avez-vous sous les yeux? — Une seule chose : un monde d'eau, coiffé d'un ciel, bordé d'un rivage. Tout ce qui est vu est *Un*. L'*Unité* serait-elle un procédé de la nature pour nous émouvoir dans ses spectacles? Celui-ci me porte à vous demander de le croire. Je voudrais pourtant vous convaincre. Transportons-nous devant une autre scène naturelle.

Ici les éléments s'accumulent en nombre. C'est le printemps, trois heures du matin, l'aube! Nous entrons dans un vallon par une gorge étroite, et devant nous s'étale une grande prairie plate enceinte de collines. A gauche, la crête s'allonge en courbe et revient apparemment fermer le fond. A droite, un ruisseau borde le bois, qui monte à pic au sommet. Tout autour les crêtes de collines forment comme une sertissure du vallon dans le ciel déjà blanchi. Quelques bœufs couchés beuglent lentement au réveil. La scène est touchante. La fraîcheur matinale, l'excitation discrète du regard, la grise pureté de l'air, la buée légère sur le sol, l'herbe humide, les senteurs végétales, le murmure du ruisseau, le concert intime des oiseaux; tout cela, simultanément, vous possède et vous ramasse dans un charme imprévu. D'un coup la douce retraite vous a pris, subjugué. Vous ne partirez pas. Comme à la mer, tout vous retient en ce paisible lieu; et, comme à la mer, c'est la beauté que vous avez sous les yeux.

Réfléchissons encore. Qu'y a-t-il ici? — Beaucoup de choses : une prairie, des rampes et des crêtes de collines, un ruisseau, un bois, des bestiaux, des oiseaux, etc., etc. Ce n'est plus un objet, c'est un concours d'objets divers qui sollicite votre attention.

Mais est-ce que je puis dire que l'Unité que vous offrait le spectacle de la mer, vous l'avez retrouvée dans ce vallon? — *Arithmétiquement : Non;* puisque dans le premier cas il n'y avait qu'un objet sur la scène, tandis que vous en comptez beaucoup ici. Mais *sensiblement : Oui;* parce que toutes les parties de la scène pâlissent et s'éteignent dans leur totalité même, qui est le vallon; et que ce qui vous touche, vous émeut, vous captive, c'est l'Unité-vallon.

Je prévois l'objection que vous allez me faire : comment tant d'objets vus en même temps produisent-ils ici Unité et Soumission, tandis que dans la scène du chaos offerte à votre observation première, tout était Dispersion et Indépendance? — Rappelez-vous, je vous en prie, messieurs, que dans le chaos tous les éléments étaient pourvus d'une égale puissance attractive pour l'œil. Ici, au contraire, la scène est harmonique et captivante, parce que toutes les parties sont précieusement subordonnées les unes aux autres. Les rampes des collines entourent la prairie d'une ceinture qui la rehausse sans contrebattre son importance, car l'une et l'autre sont moins spacieuses qu'elle. La rampe de gauche est dénudée et sacrifiée à celle de droite qui est enrichie d'un bois. Le ruisseau est un incident de troisième ordre. Puis viennent le chant des oiseaux, le bétail, les odeurs du pré et des arbres. Aucun de ces éléments ne s'impose isolément à nos sens; ils s'assemblent et se résolvent en

un tout, avant que le spectateur en ait cueilli la résultante, qui est le vallon. Aucun d'eux ne déborde son rôle; mais chacun s'adapte à sa place comme la note dans la mesure d'un chant. Aussi voyez comme la prairie l'emporte sur le tout par ses dimensions, par sa continuité, par sa suave *verdoyance*, par sa large perspective. Elle touche à vos pieds et s'étend jusqu'aux fins de la scène. Elle en est le *Motif*. Tous les objets que j'ai décrits n'y sont qu'accompagnement. Ils se voient, mais après coup, secondairement, successivement. C'est comme une caresse continuée de la vue totale et de l'impression qui s'en est dégagée. Rien de cela ne trouble la place dominante qu'a prise dans votre esprit et qu'y entretient la prairie. — On dit que cela est *composé;* et, parce que cela est composé, il y a *unité*, et parce qu'il y a unité, il y a scène harmonique; et parce qu'il y a scène harmonique, c'est *beau;* et parce que c'est beau vous êtes émus. Mais j'ajoute, pour que déjà vous le notiez avec soin, que cette scène qui contient des éléments variés est *unitaire*, parce qu'elle comporte un élément dominant ou *motif*, qui est la *prairie*, et des éléments auxiliaires *subordonnés*, *mesurés* ou *proportionnés*.

Doutez-vous donc?

Grandissez, par la pensée, le mince ruisseau qui coule à la droite du vallon. C'est maintenant une rivière. Elle a emprunté la moitié de la largeur de la prairie. Qu'y a-t-il maintenant? Toutes les mesures relatives sont changées. Vous avez sous les yeux une masse d'eau importante, une rive verte importante, des talus de collines importants. Tout cela se fait concurrence et sollicite également votre œil. Rien ne domine plus; il n'y a plus de *motif;* l'éloquence de la scène est perdue et votre émotion s'est tue. Il ne reste plus qu'un lieu qui sollicite votre curiosité et pousse votre esprit à l'analyse. Plus d'exclamation! Mais une suite d'interrogations auxquelles il faut lentement répondre?... Allons! prenez votre mètre et mesurez-moi tout cela. Vous saurez bientôt combien d'hectares sont occupés par l'eau; combien par l'herbage; combien par le bois. Parcourez les lieux et notez le nombre et les essences des arbres, le nombre et les espèces des bœufs, etc. Hâtez-vous; vous n'avez que cela à faire!!!

Ne voyez-vous pas clairement maintenant que, lorsque les éléments d'une scène sont complexes, la présence d'un motif ainsi que la subordination des parties sont les conditions fondamentales de *l'unité?* Disons donc que la Nature produit des harmonies dans la variété en groupant autour d'un motif des éléments subordonnés et proportionnés.

Cette Nature, messieurs, nous fournit d'innombrables témoignages de l'efficacité de ses procédés. On ne les rencontre pas seulement dans les paysages. Ils se trouvent dans tous les règnes. Dans le règne animal, ils sont admirables : un beau cheval, un beau bœuf, un beau lion. Dans l'humanité, ils sont merveilleux. Partout on y reconnaît la subordination et la proportion des parties. Si elles défaillent, l'unité et l'harmonie sont perdues, la laideur apparaît, l'aversion naît.

Mais retournons à notre vallon. Il doit nous dévoiler encore des particularités, qui ne sont pas étrangères à l'émotion nouvelle qu'il nous ménage. L'aurore point. Le disque solaire se dégage légèrement à la crête de gauche. Le talus de ce côté reste gris avec la prairie, tandis que les hauteurs du bois brillent sous la lumière. La forte sertissure du vallon, qui coupait le ciel partout, a disparu à droite. Une longue bande d'éclatante feuillée y a surgi. Il y a là tout d'un coup un effet qui saisit et qui ne dure qu'un moment; la scène est modifiée. Le vallon s'est partagé en deux localités. En noyant dans ses rayons les sommets boisés, le soleil a réduit l'espace du calme primitif, qui n'occupe plus que le bas du bois, la prairie et les pentes de gauche. Mais, chose singulière, toute diminuée qu'elle soit en espace, la douce retraite a pris plus de franchise dans son caractère. La solitude y paraît plus sentie, le silence plus marqué, la scène plus éloquente. C'est le voisinage du bois lumineux qui veut cela. La tranquillité locale s'est accrue en apparence, parce qu'à côté une feuillée tourmentée de lumière y fait contraste. — C'est un nouveau procédé, qui exalte la sensation première. On le nomme *Opposition*.

Mais le soleil monte toujours, et la scène, d'abord noyée dans les demi-teintes de l'aube, puis fortifiée par une amorce solaire, est maintenant en pleine lumière. L'impression change. On dirait qu'aux pâleurs d'un rêve ont succédé les gaietés d'une fête superbe. Partout les rayons solaires attaquent les objets. Sur chacun d'eux une touche brillante éclate; puis, à côté, une localité noire se répand, si bien qu'ils sont tous comme doublés. Il y a partout un être clair et un être noir; un arbre clair et son ombre noire; un bœuf clair et une ombre de bœuf noire; mille doubles petits tableaux se dégagent ainsi dans le tableau d'ensemble; le *Relief* a paru et, avec lui, la gaieté, la richesse, l'infinie variété qui vibrent partout. C'était le doux repos tout à l'heure; c'est maintenant un ruissellement général de vie palpitante. C'était le calme et la tranquillité. C'est maintenant l'éclatante agression des formes sur les yeux. Remarquez que tout cela est causé par l'innombrable doublement des objets. La matière de la scène est restée la même. Mais la lumière est tout autre. Elle se posait d'abord doucement par reflet du ciel sur les choses. Elle agit maintenant de plein fouet sur tout ce qu'elle rencontre. Ce nouveau procédé prend le nom de *Répétition*.

Cette répétition résulte de l'action seule de la lumière sur les objets. Mais j'en découvre une autre qui prend naissance dans la disposition même de ceux-ci. Je vois, à droite du ruisseau, une longue rangée de peupliers qui pointent régulièrement leurs feuillages dans l'air. Sur le tronc de chacun d'eux, le soleil marque

un long rejaillissement vertical de lumière blanche. Entre les arbres, les profondeurs noires rehaussent l'éclat des troncs. Et cette riche alternance court d'un bout à l'autre du vallon. Ce genre de *répétition* fournit à la scène une ligne d'attache qui fortifie singulièrement sa tenue au milieu des éparpillements un peu désordonnés de la pleine lumière solaire.

Laissons passer les jours et les mois. Voici l'automne venu. Pendant l'été, le soleil a répandu sur le vallon les faisceaux de sa riche lumière. Tous les rayons qui ont rebondi dans les airs ont soutenu la fête des yeux que j'ai décrite. Tous ceux qui se sont dispersés dans la matière végétale y ont déposé l'indescriptible diversité de jaunes, de rouges, de bleus, de verts, de gris, de violets, qui s'avoisinent partout maintenant en petites touches infiniment variées. C'est un fouillis de tonalités indéfinissables, de valeurs surprenantes. Les éléments des premières scènes observées sont restés sous nos yeux; mais ils se sont couverts d'un voile, qui, sans les laisser oublier, occupe notre vue d'un nouveau spectacle. C'est la *couleur* qui règne ici. Elle remet en nous les apaisantes sensations que nous avions éprouvées aux heures matinales du printemps; le calme de la solitude nous envahit à nouveau. Mais ce n'est plus le même calme. Il était attrayant et doux à l'aube du mois de mai Il est touchant et grave sous son opulent manteau de couleurs. Et, si nous réfléchissons, nous constatons que, maintenant comme devant, la scène est *composée, unitaire* et captivante, parce que les parties s'y proportionnent et s'y subordonnent partout.

Vous penserez, messieurs, que mon vallon radote un peu. Qu'on le surprenne à l'aube, à midi, au printemps, à l'automne, il dit toujours les mêmes choses. Eh, mais! C'est pour cela que je vous ai conduits à lui, pour vous apprendre et vous faire répéter les mots : *unité, mesure, subordination, opposition, répétition, relief, couleur*. Ces mots, on ne les a dits jamais assez souvent, quand on entend s'occuper d'art; et on ne les comprend jamais assez bien. Prenez-les et gardez-les. Ils couvrent des idées qui sont fondamentales dans les études que nous poursuivrons ensemble et ils sont le fond du dictionnaire que nous utiliserons.

CAUSERIE HISTORIQUE

I.

Casimir Waliszewski, *les Potocki et les Czartoryski, lutte des partis et des programmes polonais avant la chute de la république*. — 1 vol. in 8° en polonais. Cracovie, 1887.

M. Casimir Waliszewski vient d'entreprendre l'histoire de la lutte des partis en Pologne de 1734 à 1763, en étudiant surtout les programmes et les actes des deux illustres familles qui y exercèrent, pendant cette période, une influence prépondérante. Leur rivalité nous est aujourd'hui connue dans ses moindres détails. Ces années dernières, plusieurs publications françaises importantes ont paru qui ont jeté beaucoup de lumière sur l'époque à laquelle s'est consacré M. Waliszewski; mais il a l'avantage considérable de pouvoir contrôler les documents français en puisant aux sources polonaises.

Le symptôme le plus grave pour un pays, c'est quand il n'attend plus son relèvement de ses propres efforts et ne voit de salut que dans l'appui de l'étranger. Il lui faut alors subordonner son action à cette amitié mendiée et douteuse. Que cette amitié vienne à faire défaut et la déception est si forte qu'elle paralyse entièrement l'imprudent, qui n'aura qu'une seule excuse, c'est qu'on croit trop aisément à la réalisation de ce qu'on désire.

Au XVIIIe siècle, la Pologne cherche des yeux en Europe qui la sauvera. Un grand parti se jette dans les bras de la France, une famille princière tâche d'arriver à ses fins au moyen de la Russie. Qui des Potocki et des Czartoryski eut tort ou raison ?

M. Waliszewski loue les Potocki de n'avoir point poursuivi l'intérêt d'une famille. Mais ils soutenaient celui d'une caste, respectant des rouages qui ne fonctionnaient plus. Les Czartoryski sentirent la nécessité de réformer l'État. Ils pensèrent y parvenir sous l'égide de la cour de Russie, ce qui, dit M. Waliszewski, était aussi illogique que si la maison de Savoie, pour unifier l'Italie, eût compté sur l'aide de l'Autriche. Aujourd'hui chacun de nous sait ce que, à telle heure de la journée, Napoléon Ier eût dû ordonner pour gagner plus complètement la bataille de la Moskowa. Il nous est de même facile de signaler les errements des Czartoryski, mais leurs rivaux intriguaient à Vienne ou à Berlin au lieu de Saint-Pétersbourg. Devant l'histoire, la différence est nulle. Toute cette aristocratie fit fausse route. En dehors des magnats, voués aux capitulations de conscience, il y eut des partisans du « fais ce que dois, advienne ce que pourra ». L'auteur n'aperçoit l'auréole du martyre sur la tête d'aucun confédéré.

Par cette optique, il se rattache à une nouvelle école historique polonaise qui, à force de redouter de paraître professer pour le passé de la Pologne une admiration servile, s'est vouée à la réhabilitation des individualités les plus honnies. Selon cette école, les gens qui ont été persécutés étaient des brouillons et de pauvres cervelles et le roi Stanislas Poniatowski et les gros bonnets pensionnés par les cours étrangères auraient droit, en qualité de génies méconnus, aux plus grandes sympathies.

Cependant M. Waliszewski ne va pas aussi loin que les maîtres dont il procède. Il ambitionne de tenir un

juste milieu entre l'optimisme ancien et le pessimisme actuel. Évidemment il prise peu les héros de l'épopée si poétiquement racontée par Rulhières. Il se refuse énergiquement à gravir, à la suite de certains historiens et poètes de son pays, « un Golgotha de carton ». Carton, certes, singulièrement résistant pour avoir supporté, sans fléchir, tant d'échafauds! Il refuse aussi de ne voir dans le passé qu'une flaque de boue et de sang au milieu de laquelle figure un gentilhomme en haillons. Il voudrait ne regarder ni trop haut ni trop bas. Je ne crois pas que ce soit en se plaçant ainsi à mi-côte de l'histoire qu'on embrasse le plus vaste horizon, mais je ne conteste pas les services que rendent les pessimistes polonais complets ou mitigés. Les appréciations passent, les documents restent.

M. Waliszewski est un travailleur consciencieux. Il se donne un malin plaisir d'érudit à prendre en faute le duc de Broglie. Il lui reproche de dédaigner l'exactitude historique et de traiter les faits avec un sans-façon de grand seigneur. Le duc de Broglie, par exemple, pour les besoins de la cause, prolonge de deux années entières l'existence de l'agent français Castera. Il confond ce Castera avec son successeur M. de la Fayardie. Il porte à 800 000 livres les subsides fournis par le gouvernement français et qui ne furent que de 80 000 livres, brouille certaines dates, grandit son héros.

Eh oui, M. Waliszewski est plus précis que le duc de Broglie; il a compulsé lui-même les documents que le duc de Broglie aura fait lire par un secrétaire, quitte à endosser les erreurs de ce dernier. Toutefois, à bien des égards, je préfère les jugements de l'auteur du *Secret du roi* à ceux de son continuateur polonais. A l'heure où nous sommes, on est enclin en France à envisager la Pologne d'un autre œil qu'autrefois. Il n'est pas surprenant que des Polonais à leur tour s'irritent rétrospectivement de l'ancien fétichisme de leur pays pour la France. M. Waliszewski semble faire un crime au comte de Broglie de ce qu'on l'accusait à Versailles de polonomanie. On avait fini par y sourire dès qu'il ouvrait la bouche en faveur de ses amis les Polonais. Est-ce à eux de lui reprocher de n'avoir servi qu'à distraire un roi tombé en enfance et s'amusant à mystifier ses ministres? En « attelant la Pologne au char français », le comte de Broglie ne manquait à aucun de ses devoirs. Ce n'est pas à lui, c'est à Louis XV qu'incombe la responsabilité d'un abandon funeste. Fleury fut cauteleux et mesquin, Louis XV versatile et égoïste. Le pauvre comte de Broglie ne fut jamais payé régulièrement. Il fallut que le prince de Conti, qui rêvait de devenir roi de Pologne, puisât dans sa propre bourse les sommes destinées à lui concilier certains grands seigneurs. Ainsi l'agent de Louis XV fut la première victime des tergiversations de son maître, et un diplomate soutenu de la sorte devait fatalement échouer dans sa mission.

M. Waliszewski se moque spirituellement d'une foule de lieux communs débités contre son pays. Il se demande si au XVIIIe siècle la Pologne fut vraiment aussi coupable qu'on le dit de ne pas avoir considéré l'absolutisme royal comme une panacée universelle, alors que l'Angleterre fortifiait son *self government* et que le bon plaisir monarchique conduisait la France à une révolution? La Pologne eut alors des rois corrompus; mais, sans parler des turpitudes de Louis XV, n'eut-on pas en Angleterre le spectacle d'un souverain recevant devant sa maîtresse 750 000 francs des mains d'un ambassadeur de France pour acheter la conscience des membres de son parlement?

Dans sa préface, M. Waliszewski fait très justement remarquer que les deux tendances opposées que personnifiaient au XVIIIe siècle les Potocki et les Czartoryski l'ont été de nos jours par le comte André Zamoyski et le marquis Wielopolski.

Les personnages de 1863 n'avaient plus la grandeur des chefs de parti de 1763. Le comte André Zamoyski savait conseiller à chacun les abstentions nécessaires, mais manquait de l'initiative propre à conjurer d'imminentes catastrophes. Le marquis Wielopolski était l'homme des concessions à outrance et ne voyait de salut que dans la franche résignation de ses compatriotes au rôle que remplirent à Constantinople les Grecs du Phanar.

L'ouvrage de M. Waliszewski dénote un labeur obstiné. L'auteur possède une des qualités maîtresses de l'historien : la bonne foi. Il rectifie plus d'une erreur, signale bien des omissions et élucide des incidents jusqu'ici ignorés. S'il broie trop de noir, il a une circonstance atténuante dans ce fait qu'il est presque impossible d'aborder avec un sang-froid absolu un problème aussi douloureux que celui de la chute d'une nation.

LADISLAS MICKIEWICZ.

II.

Paul de Raynal : *le Mariage d'un roi*, 1721-1725, avec un portrait de Louis XV et de Marie Leczinska, d'après Vanloo. — 1 vol. in-12, 352 pages. — Paris, Calmann Lévy.

Le livre de M. de Raynal doit son intérêt d'abord à l'emploi de curieux documents inédits : entre autres les *Papiers* de du Bourg, maréchal de France et gouverneur de la province d'Alsace, qui fut en correspondance intime avec Stanislas Leczinski, le roi déchu de Pologne, alors retiré à Wissembourg, — et qui contribua beaucoup à la conclusion du mariage polonais.

Mais ce n'est point là le seul intérêt du livre : il nous fait assister aux négociations, très compliquées, auxquelles donna lieu le mariage de Louis XV.

Ces négociations présentent deux périodes : l'une sous la régence et le ministère du duc d'Orléans; l'autre sous le ministère du duc de Bourbon.

Sous l'un, il fut question du mariage avec l'infante d'Espagne; sous l'autre, se conclut le mariage avec la fille du roi de Pologne.

C'est à propos de ce double projet d'union que M. de Raynal nous fait pénétrer dans les coulisses de la politique de l'époque.

Pourquoi le duc d'Orléans recherche-t-il pour son souverain, alors âgé de douze ans, la main d'une infante qui n'a que trois ans? C'est que le régent a un intérêt direct à ce que le mariage du roi n'ait lieu effectivement que le plus tard possible: dans le cas où Louis XV viendrait à mourir, — supposition fort admissible avec sa santé si délicate, — au moins il ne laisserait pas après lui un dauphin qui écarterait du trône celui qui en était le plus proche héritier, le duc d'Orléans lui-même, ou son fils, le duc de Chartres.

Pourquoi, au contraire, le duc de Bourbon, chef de maison de Condé, s'empresse-t il de réexpédier au delà des Pyrénées la royale bambine et cherche-t-il pour son maître une princesse en âge de se marier immédiatement? C'est qu'il a intérêt, lui, que le mariage ait lieu tout de suite, qu'il en naisse le plus tôt possible un dauphin, précisément afin que les d'Orléans perdent toute chance d'occuper le trône et que le duc de Bourbon ne soit pas exposé à devenir le sujet d'une maison rivale.

Pourquoi, parmi tant de princesses qui, dans toutes les cours de l'Europe, pouvaient remplir ces conditions, le choix du duc de Bourbon tombe-t il précisément sur une princesse de condition médiocre, plus âgée que Louis XV, qui ne lui apporte ni richesse ni alliances, et pour laquelle cette fortune éblouissante est absolument inattendue?... Pour répondre à ce troisième *pourquoi*, il sera nécessaire de présenter au lecteur, à côté du duc qui gouverne la France, la personne qui gouverne le duc. « Cherchez la femme », a dit un magistrat philosophe. Nous la chercherons tout à l'heure.

Revenons au système matrimonial du duc d'Orléans.

Celui-ci avait, en effet, tout un système : non seulement il voulait marier le roi à l'infante, mais il entendait marier une de ses filles, Mlle de Montpensier, au prince des Asturies, et une autre, Mlle de Beaujolais, à don Carlos. C'était toute une affaire des *Mariages espagnols*, comme celle qui, cent vingt ans plus tard, émut si fort l'opinion et les Chambres de la monarchie de Juillet.

On avait dépêché à Philippe V, pour lui demander la main de sa fille, un ambassadeur extraordinaire, le fameux duc de Saint-Simon.

Ce qui devait rendre, un jour, plus sanglant l'affront qu'on fit à ce prince en lui renvoyant sa fille, ce fut la solennité même de la démarche par laquelle on la lui demanda; ce fut l'attendrissement du roi et de la reine d'Espagne, qui, en prenant congé de leur fille, s'évanouirent; ce fut enfin la pompe extraordinaire de la remise de la fiancée, lorsqu'on fut arrivé à la frontière de France, et tout l'éclat donné à son voyage dans les provinces de son futur royaume.

La présentation de la princesse au roi ne manqua pas d'originalité. Il avait été fort difficile d'arracher à Louis XV son consentement à cet étrange mariage; le régent avait dû déployer toutes les ressources de sa diplomatie pour gagner les membres du conseil du roi. Louis s'était présenté au conseil, les yeux rouges d'avoir pleuré, et il n'avait répondu que par « un *oui* fort sec et en basse note ». La vue de cette gamine de trois ans, très petite et chétive pour son âge, plus singulière encore dans sa toilette de gala, étranglée dans son corset à pointe et perdue dans ses énormes paniers, n'était pas pour faire revenir le roi sur cette première impression : « Il rougit, en la voyant, comme un enfant honteux et contrarié, et se borna à dire : « Ma« dame, je suis charmé que vous soyez arrivée ici en « bonne santé. » Le lendemain, il lui fit présent d'une poupée de vingt mille livres et se tint ensuite fort à l'écart.

Quant à la princesse d'Orléans que nous envoyions, en échange de l'infante, au delà des Pyrénées pour régner un jour sur l'Espagne, elle avait été élevée dans toute la liberté du Palais-Royal de la régence : elle allait retrouver là-bas une cour morfondue dans la bigoterie la plus étroite et le formalisme le plus minutieux, un cérémonial d'une complication byzantine, où les princes étaient comme d'imposantes marionnettes dont les confesseurs et les maîtres de cérémonies faisaient mouvoir les fils, où le passe-temps le plus divertissant consistait à voir brûler des juifs et des hérétiques. Elle scandalisa tout ce monde de duègnes et de majordomes par la fantaisie de ses allures et de son langage, et la *camerera mayor* aurait assurément cent fois mieux aimé lui voir jeter sa couronne par-dessus les moulins, — ce qu'elle ne fit d'ailleurs pas, — que de la voir prendre de telles familiarités avec le code de la sacro-sainte étiquette.

Sur ces entrefaites, le duc d'Orléans mourut et le duc de Bourbon lui succéda.

Bourbon tremblait que la mort du roi, toujours fort délicat de santé, ne frayât le chemin du trône à une famille détestée. Or comment espérer un dauphin d'une infante-reine qui apprenait les conjugaisons françaises et qui jouait à la poupée?

En vue d'un nouveau projet d'union, il avait demandé un mémoire au comte de la Marck. Celui-ci insista sur la nécessité d'un prompt mariage du roi pour le bien de l'État et aussi dans l'intérêt du premier ministre. « Il conseillait, nous dit M. Paul de Raynal, de gagner le père Bermudez, confesseur du roi d'Espagne, pour qu'il fît naître dans l'esprit du *timide* et *dévot* Philippe V des scrupules sur les dangers pour Louis XV d'un célibat prolongé et sur la nécessité de mettre promptement les mœurs du jeune souverain

à l'abri du mariage. » On espérait que Philippe V proposerait spontanément qu'on lui renvoyât sa fille.

Un jour, à un bal masqué de la cour, le duc de Bourbon avait rencontré la jolie marquise de Prie, qui n'avait alors que vingt-deux ans, et que son costume de fantaisie rendait encore plus piquante. Il en fut féru, et dès lors resta sous le charme. On vit, c'était pour la première fois, la maîtresse d'un premier ministre gouverner souverainement la France, tout comme celle d'un roi. Or la marquise était mariée, et cet excellent, ce complaisant M. de Prie méritait bien une compensation. La favorite eut l'idée de lui faire obtenir du roi très catholique un brevet de grand d'Espagne.

Le maréchal de Tessé fut envoyé en Espagne pour négocier cette affaire délicate, si délicate qu'il l'appelle lui-même *l'affaire des charbons* et que, pour la traiter, il prie Dieu de lui accorder « la force des serpents et la prudence des lions » (*sic*).

Philippe V, plus rigoriste que jamais, lui enleva toute illusion. Tessé, avec la franchise d'un courtisan grand seigneur, écrivit au duc de Bourbon : « Le roi d'Espagne croit savoir que Mme de Prie peut faire avec vous *au delà de dire son chapelet :* tout ce qui s'appelle attachement de corps ou d'esprit est pour lui un crime qui exclut d'une grâce. »

Dès lors, ni le duc ni la marquise ne se crurent plus obligés à garder aucun ménagement envers la cour de Madrid.

On réunit le Conseil du roi et l'un des membres, M. de Morville, s'écria, dit-on : « Sans doute il faut renvoyer l'infante, et par le coche, pour que cela soit plus tôt fini. »

Avant de faire ce dernier pas, il était urgent de trouver pour Louis XV une autre femme. M. de Morville fut chargé d'une véritable enquête matrimoniale s'étendant à toutes les cours de l'Europe. Il dut, nous dit M. de Raynal, « rassembler, dans le plus court délai possible, des renseignements sur les princesses en âge de se marier ». Avec le concours de quelques personnes de bon jugement et de goût sûr, il dressa une liste qui ne comprenait pas moins de *cent noms*. Sur ces cent, le duc de Bourbon en retrancha tout d'abord quatre-vingt-trois, parce que les princesses paraissaient ou trop jeunes, ou trop âgées, ou de famille trop peu considérable.

Parmi celles qui furent ainsi éliminées, nous trouvons Marie Leczinska, la fille de Stanislas. Il en restait encore dix-sept, savoir : une fille du roi de Portugal ; deux filles du prince de Galles; une princesse de Danemark; la fille aînée du duc de Lorraine; Élisabeth, fille de Pierre le Grand; une Italienne; trois Prussiennes; quatre Allemandes; et enfin les propres sœurs du premier ministre, Mlles de Sens et de Vermandois.

Soumises à un nouveau tri, les dix-sept se trouvèrent réduites à quatre : les deux Anglaises et les deux Françaises.

On ne comptait pas trop sur les Anglaises, à cause de la différence de religion. Restaient donc les deux princesses de la maison de Condé. Le duc de Bourbon pouvait déjà se croire beau-frère du roi, oncle d'un futur dauphin, ayant un pied sur les marches du trône. Le principal obstacle qui paraît s'être opposé à la réalisation de ce rêve, ce fut l'opposition de l'évêque de Fréjus, l'ex-précepteur du roi, le vieux Fleury, qu'appuyaient secrètement plusieurs des membres du Conseil.

C'était, d'autre part, une lourde responsabilité à assumer pour le duc que de paraître avoir, uniquement pour les intérêts particuliers de la maison de Condé, infligé aux Bourbons d'Espagne un cruel affront et peut-être déchaîné une guerre fratricide entre les deux dynasties et les deux pays.

Il y avait donc à hésiter, et l'on hésitait. Tout à coup le roi tomba malade. Bourbon le vit déjà mort et les Orléans sur le trône. On l'entendit s'écrier : « Si le roi meurt, que deviendrai-je? S'il en revient, il faut le marier. » Louis XV en revint. Restait à le marier. Mais à qui?

Le duc de Bourbon agita de nouveau la candidature de Mlle de Vermandois. Fleury opposa la même résistance onctueuse et invincible. On raconte aussi — et M. de Raynal, quoiqu'il n'en trouve aucune confirmation dans les papiers officiels, incline à en croire le témoignage de Duclos et de Voltaire — que Mme de Prie alla voir incognito Mlle de Vermandois dans le couvent où elle s'était retirée; qu'elle mit adroitement la conversation sur le chapitre du duc et de sa maîtresse; que la jeune recluse « exprima le plus profond mépris pour la marquise et déplora en termes éloquents la honte du joug que supportait son frère » ; que la visiteuse ne jugea pas à propos de décliner son nom et qu'elle s'empressa de mettre fin à la conversation; enfin, qu'elle devint dès lors une adversaire décidée de ce projet de mariage.

Il fallut revenir aux dossiers de l'enquête matrimoniale. On songea même à envoyer un ambassadeur en mission circulaire dans les cours où il y avait des fiancées possibles, avec ordre notamment de « se lier avec le médecin et quelques autres personnes instruites de la santé des princesses, des agréments, et des défauts dans le caractère, de leur manière de vivre, etc. »

Cependant cette mission n'eut pas lieu, d'abord parce qu'on était pressé, et puis le dossier était assez complet pour répondre à toutes les exigences.

C'est alors que commence à se lever à l'horizon l'étoile de Marie Leczinska. Nous devons presque entièrement à M. de Raynal l'histoire des circonstances qui l'avaient déjà mise en relation avec la cour de Versailles, et c'est même là une des parties les plus neuves de son livre.

Mme de Prie, qui avait forcé Bourbon à refuser pour lui-même la main d'Élisabeth de Russie, avait songé à le marier à la fille de Stanislas. La raison qui lui dictait ce choix pour le duc est la même qui prévalut ensuite quand il s'agit du roi : dans les deux cas, la marquise pensa qu'une princesse qui pouvait si peu s'attendre à une telle fortune lui resterait attachée par une éternelle reconnaissance.

Le nom de la princesse exilée et déchue était donc loin d'être inconnu à Versailles.

Le gouverneur de Strasbourg, le maréchal du Bourg, était en relations suivies avec Stanislas, réfugié alors, avec sa femme et sa fille, à Wissembourg. Un échange affectueux de lettres s'était établi entre Marie et Stanislas, d'une part, et le maréchal d'autre part. Cette correspondance nous apprend que, en février 1725, le peintre Gobert fut envoyé de Paris pour faire le portrait de la princesse — il s'agissait alors du mariage entre elle et le duc de Bourbon. C'est le maréchal qui fut chargé, en mars, de faire parvenir à Paris l'œuvre de l'artiste.

Les dates ont ici une grande importance.

En effet, le 9 mars 1725, notre envoyé à Madrid avait dû notifier à leurs Majestés catholiques la décision du roi de France; le 19, notre ambassadeur et nos consuls avaient reçu l'ordre de sortir du territoire espagnol; la légation d'Espagne à Paris avait été rappelée, les princesses d'Orléans avaient dû se préparer au départ. Le portrait de Marie Leczinska par Gobert, parti le 13 mars de Wissembourg, dut donc arriver à Paris précisément au moment le plus critique de cet imbroglio, c'est-à-dire vers la fin du mois.

Le portrait peint par Gobert fut comme un trait de lumière pour le duc et la marquise. Immédiatement, subitement, ils se décidèrent à faire épouser au roi celle que Mme de Prie voulait faire épouser à son amant.

Il y avait beaucoup à dire sur ce mariage; c'était une bien petite alliance pour Louis XV qu'un roi *élu* par ses sujets, un roi détrôné, un simple gentilhomme polonais élevé au trône par le caprice de Charles XII. D'autre part, Marie Leczinska avait huit ans de plus que Louis XV; mais Bourbon, à propos de sa sœur qui était dans le même cas, n'avait-il pas déjà fait valoir à ce prince « que les mœurs d'une personne de cette âge promettent bien davantage que celles d'une personne plus jeune, et que cet âge-là rend plus propre à donner des héritiers bien constitués »?

On passa donc sur tout cela. Fleury lui-même, sur la politique duquel devaient peser un jour les conséquences de ce mariage, ne fit pas d'objections; l'évêque de Fréjus s'inspirait d'arrière-pensées analogues à celles de la marquise, et non moins égoïstes; « il était heureux de penser que Marie Leczinska apporterait un poids léger dans la rivalité possible entre une jeune épouse et un vieux précepteur ».

Le jour même où le duc fit prendre à Louis XV cette décision, c'est-à-dire le 31 mars, un courrier extraordinaire se rendit en Alsace, porteur de lettres pour le roi Stanislas et pour le maréchal du Bourg.

M. de Raynal déclare ne pouvoir rien ajouter aux récits plus ou moins légendaires qui nous sont parvenus sur l'accueil que les exilés de Wissembourg firent à l'annonce d'une si haute fortune. Faute de documents positifs, il laisse à des historiens moins méticuleux le soin de peindre ce tableau de famille.

Il est probable que Stanislas et sa fille se consolèrent aisément d'avoir à épouser, au lieu du duc premier ministre, le roi très chrétien.

Le message arrivait d'autant plus à propos que le roi de Pologne était fort mal dans ses affaires. Ses ressource étaient épuisées : il en était réduit à engager ses pierreries pour se procurer une somme de 15 000 livres; quand la cour de France demanda les indications nécessaires pour faire confectionner le trousseau de la future reine, l'agent du duc de Bourbon, en envoyant une jupe et un gant de la princesse, s'excusa de ne pouvoir y joindre un soulier, « attendu, écrivait-il, qu'elle ne s'en sert que pour danser et que ceux qu'elle a ne pourront faire qu'un très mauvais modèle ».

Tout à coup un obstacle imprévu parut se dresser. De fâcheux bruits avaient couru sur la santé de Marie Leczinska : on prétendait qu'elle était sujette à des accès d'épilepsie. Il fallut surseoir et procéder à une nouvelle enquête du caractère le plus intime, sur les détails de laquelle M. de Raynal paraît fort au courant.

L'enquête fut de tous points favorable à la princesse, et il ne resta plus qu'à procéder au mariage par procuration, qui se fit à Strasbourg, et au départ de la reine pour sa nouvelle cour.

Il y a de fort jolies lettres de Stanislas et de sa fille. Celle-ci, entre les harangues officielles et les salves d'artillerie, raconte « qu'elle voyage dans le royaume des fées, qu'elle est véritablement sous leur empire magique ». Grâce aux fleurs d'éloquence des orateurs, « tantôt je suis plus belle que les Grâces, tantôt je suis de la famille des Neuf sœurs.... Hier, j'étais la merveille du monde; aujourd'hui, je suis l'astre aux bénignes influences. Pour faire cesser le prestige, je me mets les mains sur la tête et aussitôt je retrouve celle que vous aimez et qui vous aime bien tendrement. » Elle eut un mot spirituel et touchant lorsqu'elle distribua aux dames de sa nouvelle cour les bijoux que lui avait envoyés son mari : « Voilà la première fois de ma vie que j'aie pu faire des présents. »

Le roi accueillit fort bien la nouvelle épouse. Le public, d'abord un peu froid pour une alliance de si peu de prestige, finit par s'émouvoir : dans les faubourgs de Paris, le peuple se précipitait vers le carrosse de la reine, et « versait des larmes de joie ».

Le duc et la marquise eurent le sort qui attend ordinairement ceux qui se mêlent indiscrètement de ma-

rier les autres. Mme de Prie, qui faisait la mouche du coche, et qui aurait voulu s'imposer à la reine, fut d'abord, par l'influence de Fleury, éloignée de Versailles. On sait l'éclatante disgrâce qui, à quelque temps de là, atteignit le premier ministre.

L'important était que la reine répondît aux espérances qu'on avait conçues de son excellente constitution. Dès le 15 mai 1727, Stanislas, annonçant au maréchal du Bourg la grossesse de sa fille, écrivait : « Voilà bientôt quinze jours que notre petit dauphin fait des petites cabrioles. » En août, ces espérances aboutirent à une demi-déception.

Rappelez-vous la jolie pochade de *la Boule* et ce juge de paix qui sur son tribunal attend anxieusement des nouvelles de sa femme en couches. Louis XV eut la même surprise que ce magistrat ; ce que sa femme lui donna, ce ne fut ni un garçon ni une fille : ce fut deux filles.

Stanislas s'en consola. Après tout, la reine avait donné une preuve, même surabondante et surérogatoire, de fécondité. Le dauphin attendu ne pouvait manquer d'arriver quelque jour. Il arriva, en effet, et beaucoup de petites sœurs à sa suite.

Mais les joies sont toujours mélangées de tristesse. Dès 1732, Stanislas est forcé de constater que son gendre se *dérange*. Ce qui fut le plus sensible à la reine, c'est que le choix du monarque porta précisément sur les dames de Mailly, qu'elle avait comblées de ses faveurs.

Mais laissons le duc et la marquise à leur exil, Stanislas à ses espérances et à ses mécomptes, le roi à ses amours volages, la reine à ses fonctions de royale mère Gigogne, qu'elle accomplit d'ailleurs avec une régularité et une ponctualité digne d'éloge. Le récit de M. de Raynal nous a conduits au seuil d'un sujet plus grave : la guerre de la succession de Pologne.

Le mariage de Louis XV avec Marie Leczinska est, en effet, la cause première de cette guerre. Un secrétaire d'État, Chauvelin, indiquait, d'un mot vif et juste, la corrélation des deux faits : « Le roi se trouvait n'avoir épousé qu'une simple demoiselle, et il fallait que la reine fût fille de roi. »

De là ces épisodes dramatiques qui se succèdent de 1733 à 1735 : Stanislas traversant l'Allemagne déguisé en commis-voyageur, tandis qu'au faux Stanislas, M. de Thianges, s'embarque avec éclat, au bruit des salves d'artillerie, dans le port de Brest; l'élection de Leczinski par quarante mille nobles Polonais, à cheval dans la plaine de Wola ; l'invasion de la Pologne par les armées russes, qui intronisent son concurrent, Auguste de Saxe ; le siège fameux de Dantzig, illustré par le dévouement de Plélo; la guerre éclatant à l'autre extrémité de l'Europe, sur le Rhin et en Italie; les Autrichiens chassés de Milan et de Naples; la Lorraine cédée à Stanislas et acquise par cela même à la France; deux dynasties bourboniennes établies dans la péninsule; enfin, à quelques années de là, la guerre éclatant en Orient, ravageant la Crimée et les rives du Danube, féconde en échecs pour les deux puissances naguère coalisées contre Stanislas; les Autrichiens battus par les Turcs et les Russes par la diplomatie française.

Ainsi le portrait exécuté à Wissembourg par le peintre Gobert a été cause qu'on s'est battu un peu partout, et ses coups de pinceau ont eu pour épilogue des milliers de coups de canon.

Si le mariage de Louis XV et de Marie Leczinska, la seule alliance entre les maisons de France et de Pologne dans toute notre histoire, tient moins du roman que de l'intrigue, s'il fut le résultat des calculs égoïstes d'un ministre ambitieux et non d'un élan du cœur chez le jeune roi, cependant, les résultats en ont été considérables dans l'histoire de France et de Pologne. Les deux nations, quelle que fût l'amitié qui les unissaient, étaient bien éloignées l'une de l'autre; elles se perdaient un peu de vue : le mariage de 1725 renoua un moment les fils divergents de leurs destinées ; leur histoire fut mêlée d'une façon plus intime, et, en 1733, la Pologne put espérer que la France pourrait la sauver.

Cette espérance une fois conçue ne s'effaça plus.

A supposer que le duc de Bourbon n'eût pas fait ce mariage, où ce politique à courte vue ne vit d'ailleurs qu'un expédient, qui sait si les aventuriers de France, les Viomesnil, les Choisy, les Dumouriez, se seraient portés avec tant d'empressement, en 1770, au secours de la Pologne; si la Pologne et la France se seraient aussi vivement préoccupées l'une de l'autre pendant la grande crise révolutionnaire; si des légions polonaises auraient avec Dombrowski combattu dans les armées du Directoire; si Zaiontchek et Sulkowski auraient paru en Égypte, Jablonowski à Saint-Domingue, Kniaszewicz au capitole de Rome, pour y proclamer la république et y arborer le drapeau tricolore; si la Pologne se serait un moment relevée sous les auspices de l'Empereur, si des régiments polonais auraient combattu sous les aigles napoléoniennes, à Iéna, à Friedland, à Somo-Sierra, à Wagram, à la Moskowa, à Leipzig? Il a fallu de terribles désastres pour que la confraternité militaire entre les deux peuples, inaugurée au lendemain du mariage de Marie Leczinska, immortalisée par tant d'exploits sur tous les champs de bataille de l'Europe et du monde, ait été enfin violemment brisée et pour que leurs destinées, mais non leurs sympathies, soient de nouveau devenues divergentes.

I. DE KW.

III.

Georges Grosjean, *la Révolution française* 1789-1799, d'après les témoignages contemporains et les historiens modernes. Préface de M. Charles Bigot. — Paris. Picard-Bernheim et Cie, 1887.

Une [illegible] de la Révolution française. L'idée est ingénieuse, mais difficile à exécuter. Ces livres tout

en extraits ne donnent satisfaction complète à personne. Telle page qu'on y trouve rappelle au lecteur telle autre page qui lui a plu et dont l'absence lui paraît regrettable. Le choix des auteurs est délicat; le choix des passages d'un même auteur ne l'est pas moins. L'ensemble est toujours, plus ou moins, l'habit d'Arlequin.

M. Grosjean s'est tiré de ces difficultés, dans la mesure du possible, avec une intelligence et un tact qui lui font honneur. Il a eu le bon goût, assez rare, de ne faire qu'un avant-propos de huit lignes. La préface a été confiée à la plume alerte et sage de M. Charles Bigot. Un tel patronage exclut d'avance les opinions excessives et les doctrines intransigeantes.

Partisan déclaré de la Révolution, M. Grosjean n'est pourtant pas de ceux qui s'en font une idole et l'adorent sous toutes ses faces. Ce culte béat ne permet ni la réflexion ni le jugement : et l'auteur a voulu faire œuvre d'historien. Le choix des extraits et le commentaire personnel qu'il y a joint attestent son impartialité. Thiers et Mignet se rencontrent ici à côté de Louis Blanc et de Quinet. Danton n'éclipse point Vergniaud.

En matière de chrestomathie, l'incohérence est presque la règle. Mais qu'importe? La variété même de ces lectures est un attrait. Récits de contemporains, comptes rendus *in extenso* des séances législatives, discours des héros de la Révolution, proclamations officielles, narrations et jugements des historiens modernes, tout s'y trouve un peu pêle-mêle; mais tout se lit avec intérêt. M. Grosjean, d'ailleurs, est de son époque, et il ose admirer (ce courage n'est pas si vulgaire) les écrits de ses contemporains, de ceux qu'on coudoie dans la rue et avec qui on cause dans les salons. Il cite des historiens qui ne sont ni morts ni académiciens ! Dans cette tribune improvisée, Michelet, Quinet, M. Taine cèdent la parole à MM. Chassin et Edme Champion ; après Thiers et Mignet, on entend MM. Aulard et Rambaud. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons, et la *Revue bleue*, à coup sûr, n'en rougira pas.

Une légère critique en passant: M. Grosjean prend à son compte une citation de M. Edme Champion où il est dit que la formation de notre unité nationale ne fut pas, à parler rigoureusement, un bienfait de l'ancienne monarchie : « En réunissant sous un même pouvoir les différentes parties du territoire, les rois n'avaient pas établi entre elles ces rapports intimes d'où résulte la véritable unité. Nos provinces ne formaient pas un corps homogène, et le fil qui les attachait semblait toujours prêt à se rompre. Les habitants de France n'étaient pas un peuple, mais une collection de peuples. » Et M. Champion invoque les tendances particularistes des Bretons, de la noblesse des Dombes et du pays de Navarre.

Ceci nous paraît excessif. Qui veut trop prouver ne prouve rien. Il est clair que la Révolution a très heureusement achevé l'œuvre d'unification entreprise par l'ancien régime. Mais nous croyons qu'à cet égard le plus fort était déjà fait. La France de Voltaire, « une collection de peuples » ! Qu'aurait-on dit alors de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie? C'est là surtout que les individualités provinciales étaient restées vivaces et que l'unité nationale pouvait passer pour un être de raison. L'exemple de la Bretagne et de la Navarre est un argument des plus faibles, car ce sont les deux seuls coins de France où le paysan parle des langues absolument étrangères au français. Aujourd'hui encore, les Basques disent eux-mêmes qu'ils ne sont ni Français, ni Espagnols, mais Basques. Ces exceptions ne prouvent pas plus contre l'unité française sous l'ancien régime que les velléités séparatistes de quelques Niçois ou de quelques Savoisiens d'aujourd'hui contre la cohésion de la France contemporaine. Rendons justice à ceux qui nous ont précédés et n'ayons pas la prétention de nous être créés de toutes pièces en 1789.

Nous aurons tout dit en ajoutant que l'entreprise de M. Grosjean est une œuvre utile; que son livre, pris dans l'ensemble, est agréable à lire et même à voir, car il contient de nombreuses gravures et des portraits; qu'il est bien fait, somme toute, pour donner à la jeunesse une idée juste et claire de l'époque révolutionnaire et des grands hommes qu'elle a produits.

ACHILLE LUCHAIRE.

LITTÉRATURE ESPAGNOLE

M. Alarcon : « le Tricorne » (1)

D. Pedro Antonio de Alarcon, un nom déjà illustré au XVII siècle dans la littérature espagnole, est né en 1833.

Il fut d'abord journaliste et professa des idées quelque peu révolutionnaires.

Il s'engagea ensuite comme soldat, prit part à l'expédition contre le Maroc (1859), sous le maréchal O'Donnell, et s'y distingua par des actions d'éclat, semblable à ce fameux Cervantes qui illustra l'Espagne par ses exploits avant de la glorifier par ses écrits.

Il fit alors paraître son *Journal d'un témoin de la guerre d'Afrique*, récit exact et pittoresque, le vivant tableau de cette guerre où la vaillante infanterie espagnole se montra digne de celle qu'a célébrée Bossuet.

Il voyagea en Italie et écrivit *De Madrid à Naples*.

Ses *Poésies sérieuses et humoristiques*, d'une note si ori-

(1) *El sombrero de tres picos*, par D. Pedro Antonio de Alarcon, de l'Académie royale d'Espagne.

ginale et si personnelle, ont fait de lui le Henri Heine de l'Espagne.

La littérature nationale lui doit encore un roman, le *Final de Norma*, et un récit du soulèvement des Maures sous Philippe II, intitulé *la Alpujarra*.

Parmi ses contes, romans, nouvelles, nous avons choisi, en vue d'en faire une adaptation, *El sombrero de tres picos*, pour la vivacité de la couleur locale et ses jolies scènes de la vie rurale espagnole.

Alarcon, revenu des ardeurs de sa prime jeunesse, réconcilié avec la monarchie libérale, est devenu membre de la Chambre des députés et conseiller d'État, sans cesser d'être un écrivain fécond.

***

Vers 1805, il y avait en Andalousie, près de la ville de ***, un important moulin. Ce moulin, qui n'existe plus, était situé à un quart d'heure de la ville, au pied d'une ravissante colline plantée d'arbres fruitiers. Un grand jardin potager l'entourait.

Depuis longtemps ce moulin était un but de promenade pour les principaux personnages de la ville : *primo*, parce qu'on y arrivait par une route relativement belle; *secundo*, parce que devant le moulin même se trouvait une petite terrasse propre, bien pavée, recouverte d'une vaste tonnelle, où l'été on pouvait prendre le frais à l'ombre de pampres magnifiques et où l'hiver on pouvait se réchauffer au moindre rayon de soleil; *tertio*, parce que le meunier était un brave homme très accort, gracieux, prévenant, poli, offrant avec une générosité irrésistible les fruits de son verger et les légumes de son jardin. Il ne faudrait pourtant pas supposer que cette générosité le ruinât. Grâce à ce petit système, l'oncle Lucas (c'est ainsi qu'on nommait le meunier) gagnait beaucoup d'argent. A l'un, il demandait la diminution d'un impôt; à l'autre, une coupe de bois; à celui-ci, des feuilles pour ses vers à soie; à celui-là, son chariot; à cet autre, ses mules. S'il avait un procès, il demandait qu'on le jugeât en sa faveur; s'il avait donné des soufflets à quelqu'un, il demandait que ce quelqu'un fût puni pour l'avoir provoqué. Et tous lui accordaient ce qu'il avait demandé. Que pouvait-on refuser à un homme aussi hospitalier?

Comme quatrième et principale attraction, le meunier possédait en son moulin la plus belle meunière qu'on pût voir.

La señora Frasquita, épouse légitime de l'oncle Lucas, était une Navarraise. C'était une belle créature de trente ans, grande et grasse à point. On l'eût dite taillée dans le marbre, tant ses formes étaient belles et fermes! Son teint bruni et coloré faisait valoir ses grands yeux, malicieux et rieurs; ses lèvres étaient bien rouges et ses dents bien blanches. Elle était alerte, spirituelle, d'une gaieté radieuse et d'une coquetterie, moitié française et moitié espagnole, tout à fait provocante.

Avec cela, c'était une fort honnête femme que les plus hardis se contentaient de désirer dans le fond de leur cœur.

L'oncle Lucas était de Murcie. Il avait été pris en affection par l'évêque de cette ville, qui l'avait fait instruire en vue d'en faire un prêtre. En mourant, cet évêque lui légua le moulin que nous savons, afin qu'il en tirât les fonds nécessaires pour achever ses études. — A ce moment, Lucas n'avait reçu que les ordres mineurs; il s'empressa de quitter la soutane et se fit soldat, plus désireux de voir le monde et de courir les aventures que de dire la messe ou de moudre le blé. En 1793, il fit la campagne des Pyrénées, assista à l'assaut de Castillo Piñon et resta longtemps dans les provinces du nord où il prit la retraite. A Estella, il connut la belle Frasquita, l'aima, s'en fit aimer, malgré sa laideur et ses fortes épaules (d'aucuns diraient sa bosse), l'épousa, et finalement l'emmena en Andalousie à la recherche du moulin qu'il avait si longtemps abandonné.

Si l'oncle Lucas était laid, c'était en revanche un fort honnête homme et Frasquita l'aimait de tout son cœur; quant à lui, il adorait sa femme. Il n'y avait nulle part au monde un meunier plus soigné, plus choyé, plus élégant que l'oncle Lucas; nulle part non plus, il n'y avait de meunière, plus alerte et plus ravissante que la señora Frasquita.

Elle n'avait qu'un seul défaut, tout petit d'ailleurs, car il n'avait jamais eu de raison pour se développer: elle était jalouse. L'oncle Lucas ne l'était nullement; il voyait même avec un certain plaisir que tous lui enviaient sa femme, non qu'il fût homme à ne pas s'inquiéter de l'honneur conjugal, mais il avait en la vertu de Frasquita la plus entière confiance. Son caractère entier n'admettait pas le doute, il aimait et croyait; s'il eût douté, il eût tué, ou il eût méprisé assez pour ne pas souffrir. C'était un Othello en espadrilles et en bonnet de coton.

***

On était au mois d'octobre; deux heures venaient de sonner. Les chanoines se dirigeaient vers la cathédrale, dont la cloche sonnait les vêpres, tandis que la plupart des habitants faisaient la sieste ou se disposaient à la faire. Seul ou presque seul, suivi d'un unique alguazil, l'illustre corregidor de la province traversait la ville, coiffé de son immense tricorne et recouvert de son éclatant manteau rouge.

Don Eugenio de Zuniga y Ponce de Leon était né à Madrid, de famille illustre; il avait cinquante-cinq ans et était depuis quatre ans corregidor de la ville de ***. Il était d'une taille au-dessous de la moyenne, avait les jambes arquées et le dos encore plus rond que celui de l'oncle Lucas. Il avait une manière de marcher en se dandinant absolument grotesque. Son visage était brun olivâtre, comme celui des Castillans en général; ses grands yeux noirs, tour à tour brillants ou ternes, dénotaient la colère, le despotisme et la luxure. Sa bouche aux lèvres molles était absolument dépourvue de dents. Son être était un mélange de laideur difforme, de suffisance et d'aristocratie qui n'avait pas laissé de faire de nombreuses victimes, mais dans un temps déjà lointain.

Il allait donc, suivi de son alguazil, par les rues désertes de la ville, provoquant la curiosité et la malignité des citadins, qui le craignaient plus qu'ils ne l'estimaient. Sous sa cape écarlate, il portait un élégant costume brodé, des

culottes de soie noire, des bas blancs, des souliers à boucles d'or et, au cou, une longue cravate de batiste. Il tenait dans sa main gauche des gants de peau qu'il n'avait encore jamais mis et, de sa main droite, une superbe canne à pomme d'or, tout enguirlandée.

L'alguazil, qui le suivait à une distance respectueuse de vingt pas, se nommait Garduña (la fouine). Ce nom lui seyait à ravir. Grand, mince, flasque, le cou long, le visage petit et laid, les mains énormes, agile comme un chat, regardant de tous côtés à la fois, il avait toujours l'air de chercher quelqu'un ou d'avoir perdu quelque chose. Il avait quarante-huit ans et portait tricorne; mais un tricorne diminué, amoindri, un enfant de tricorne; son manteau était noir, noirs ses bas et son habit, noire la canne sans aucun ornement. Une sorte de tournebroche lui tenait lieu d'épée.

***

La señora Frasquita arrosait et balayait la petite place pavée qui servait de vestibule au moulin, et plaçait quelques chaises à l'ombre des treilles, dans lesquelles l'oncle Lucas était monté pour couper quelques belles grappes mûres qu'il disposait artistement dans une corbeille. Et, tout en coupant ses raisins, le meunier disait à sa femme :

— Tu sais que le corregidor est amoureux de toi.

— Il y a longtemps que je te l'ai dit, répondait Frasquita, à quoi bon s'en occuper? Fais attention, tu vas tomber.

— N'aie pas peur; d'ailleurs je tomberais sur ma bosse...

— Pourquoi railler, elle me plaît...

— Alors celle du corregidor, qui est plus grosse que la mienne, te plaira davantage.

— Allons! allons, monsieur Lucas, ne soyez pas jaloux.

— Moi, jaloux de ce vieux coquin? Au contraire, je suis enchanté qu'il t'aime.

— Pourquoi?

— Parce que son péché entraîne sa pénitence. Je suis sûr que tu ne l'aimeras jamais et je n'en suis pas moins le vrai corregidor de la province.

— Vaniteux! Et si j'allais l'aimer?

— Je ne m'en occuperais pas davantage.

— Pourquoi?

— Parce que tu ne serais plus toi et que je ne t'aimerais plus... Mais quelle diable d'idée avons-nous de nous mettre la tête à l'envers? Que nous importent tous les corregidors du monde? N'es-tu pas ma Frasquita?

— Oui, vilain monstre. Je suis ta Frasquita, et toi tu es le Lucas de mon âme, le plus vilain, comme le meilleur et plus aimé de tous les hommes. Mais... chut! Dieu me pardonne! C'est le corregidor que j'aperçois. Il est seul, et comment vient-il d'aussi bonne heure? il y a quelque chose là-dessous.

— Ne le dis pas, parce que je [illegible] la treille, répondit l'oncle Lucas. S'il vient à cette heure, c'est parce qu'il pense que je fais la sieste, et que, te trouvant seule, il pourra risquer sa déclaration. Je veux entendre ce qu'il te dira.

Disant cela, l'oncle Lucas tendit à sa femme la corbeille qu'il venait de remplir de raisins.

— Ce n'est pas mal pensé, répondit-elle en riant. Cache-toi bien dans les pampres; nous allons rire un peu.

Elle se mit à chanter le *fandango*, tout en finissant de mettre de l'ordre sur la terrasse.

***

— Dieu te garde! Frasquita, dit le corregidor qui apparut bientôt en marchant sur la pointe des pieds.

— Et vous aussi, Votre Excellence, répondit Frasquita, en lui faisant mille révérences. Votre Seigneurie, ici, à cette heure! par la chaleur qu'il fait! Asseyez-vous, il fait frais ici. Monseigneur doit venir aujourd'hui, en personne, goûter les premiers raisins de notre vigne. Comment va Votre Seigneurie? La santé de la señora corregidora est-elle bonne?

Ce déluge de paroles et de politesse troubla le corregidor, et, ce qui le troublait plus encore, c'était le tête-à-tête, tant désiré, avec la meunière.

— Il est bientôt trois heures et demie, répondit-il pour dire quelque chose.

Au même moment, le quart de deux heures sonna.

— Votre Seigneurie avance d'une heure et quart, répondit Frasquita avec un sourire malin.

Le corregidor baissa la tête :

— Lucas dort? demanda-t-il au bout d'un instant.

— Assurément, répondit la meunière; lorsque l'heure de la sieste arrive, il s'endormirait au bord d'un précipice.

— Eh bien! laisse-le dormir, ajouta vivement le vieux corregidor, de plus en plus troublé, et toi, ma chère Frasquita, viens, assieds-toi à côté de moi; j'ai beaucoup de choses à te dire.

— A vos ordres, Votre Seigneurie, répondit la meunière. Et, prenant une chaise basse, elle s'y assit à deux pas et en face du corregidor. Les jambes croisées, la poitrine en avant, la tête légèrement appuyée sur sa main droite, l'air provocant, le sourire aux lèvres, on aurait pu la comparer à un splendide point d'interrogation.

Le pauvre corregidor voulut parler et resta bouche bée devant cette splendide carnation, ces lèvres sensuelles et rieuses, ces yeux provocants et profonds.

— Frasquita!... murmura-t-il enfin.

— Quoi donc? répondit doucement la fille des Pyrénées.

— Que désires-tu?

— Ce que je désire? Votre Seigneurie le sait bien. Je désire que vous nommiez mon neveu d'Estella secrétaire du conseil de la province.

— Je t'ai dit, Frasquita, que cela est impossible. Le secrétaire actuel...

— Est un voleur, un ivrogne, un imbécile...

— Je le sais, mais il a de hautes protections, et si je nommais un autre secrétaire à sa place, je m'exposerais...

— Vous vous exposeriez, vous vous exposeriez..., mais ici, nous nous exposerions tous pour Votre Seigneurie, jusqu'aux chats de la maison.

— M'aimerais-tu, si je faisais cela?

— Je ne saurais aimer Votre Seigneurie pour un service...

— Femme! laisse là ces formules respectueuses. Elles n'ont que faire de toi à moi. M'aimerais-tu?

— Ne vous ai-je pas déjà dit que je vous aime?

— Mais...

— Il n'y a pas de mais. Vous verrez quel beau garçon est mon neveu.

— C'est toi qui es belle, Frasquita!

— Je vous plais?

— Si tu me plais!... Il n'y a pas de femme comme toi. Aussi, de jour, de nuit, en tout lieu, à toute heure, je pense à toi.

— Et cette pauvre madame la corregidora, vous ne l'aimez donc pas? Lucas, qui a eu l'honneur de la voir, m'a dit qu'elle est bonne et belle et gracieuse!

— Hum!...

— Par contre, d'autres m'ont dit, continua la meunière, que cette dame a un très mauvais caractère, qu'elle est très jalouse et que vous tremblez devant elle comme devant une gaule verte.

— On exagère, femme. Je suis le corregidor, et je ne tremble pas comme cela.

— Enfin, l'aimez-vous ou ne l'aimez-vous pas?

— Je l'aime... ou plutôt, je l'aimais avant de te connaître; mais, depuis que je t'ai vue, elle ne m'inspire plus que de l'éloignement, tandis que, pour baiser ta main, ton bras, ton visage, pour prendre ta taille et de presser contre moi, je donnerais... ce que je n'ai pas...

En disant cela, le corregidor essaya de s'emparer du bras de la meunière pour l'attirer à lui; mais celle-ci, sans s'émouvoir, la repoussa de la main, avec une telle vigueur qu'il tomba à la renverse avec sa chaise.

— *Ave, Maria Purissima!* s'écria la meunière en faisant de vains efforts pour ne pas éclater de rire. La chaise était cassée.

— Qu'y a-t-il donc? demanda l'oncle Lucas, dont le visage apparut tout à coup dans la vigne.

Au son de cette voix, le corregidor, qui était toujours par terre, éprouva une terreur indicible.

— Ce qui se passe, répondit vivement la meunière, c'est que Sa Seigneurie M. le corregidor s'est assis sur une chaise cassée et qu'en voulant se balancer il est tombé.

— Jésus, Marie, Joseph! s'écria à son tour le meunier. Et Sa Seigneurie s'est fait du mal?

— Non, non, Lucas, ce n'est rien, répondit le corregidor, en se relevant non sans peine.

Et il ajouta à voix basse, de façon à n'être entendu que de Frasquita :

— Tu me le payeras!...

— Sa Seigneurie m'a sauvé la vie, reprit Lucas; je m'étais endormi sur les sarments et je n'aurais certainement pas tardé à tomber sur le sol, si la chute de Sa Seigneurie ne m'eût réveillé.

— Alors, mon bon Lucas, je suis très heureux d'être tombé. — Tu me le payeras! répéta-t-il encore à voix basse, en s'approchant de la meunière.

— Descends donc, dit Frasquita à Lucas, et aide-moi à brosser Sa Seigneurie.

Tandis que Lucas descendait, elle époussetait avec son tablier les habits et la perruque du corregidor.

— Il n'a rien entendu, lui dit-elle furtivement dans l'oreille.

Ces quelques mots, dits à voix basse, avec un certain accent de complicité, firent sur le corregidor un effet merveilleux. Cependant il balbutia encore :

— Mauvaise! Insolente!...

— Vous m'en voulez? lui dit-elle avec tristesse.

Il tourna vers elle un visage qui voulait être sévère, mais il rencontra un sourire si tentateur et des yeux si caressants qu'il répondit avec une tendresse infinie :

— Cela dépend de toi, mon amour.

Lucas s'approcha d'eux.

— Je vais vous faire goûter nos raisins, dit Frasquita à l'infortuné corregidor.

Elle s'éloigna de quelques pas, puis revint se planter devant lui, sa corbeille sur la tête et une grappe dans la main :

— Monseigneur l'évêque ne les a pas encore goûtés, lui dit-elle de sa plus douce voix, en lui présentant la grappe.

Elle ressemblait à Pomone offrant des fruits à un satyre. L'évêque, qui arrivait en ce moment, en fit la réflexion aux chanoines et aux intimes de sa suite.

— Monseigneur! s'écria le meunier en courant au-devant du prélat pour baiser son anneau.

— Dieu bénisse Votre Grandeur pour l'honneur qu'elle nous fait en venant dans notre humble demeure, dit à son tour Frasquita en s'agenouillant devant lui.

— C'est toi qui bénis à ma place, dit en souriant le vénérable évêque; et, étendant deux doigts sur la tête de la meunière, il la bénit ainsi que l'assistance.

— Voici les prémices, dit le corregidor en présentant à l'évêque le raisin que Frasquita lui avait offert.

— Ils ne sont pas verts comme ceux de la fable, dit un avocat bel esprit.

— Ceux de la fable n'étaient pas verts, rectifia l'évêque; ils étaient seulement hors de la portée du renard.

Don Eugenio de Zuniga pâlit de colère en entendant ces paroles, qui semblaient une allusion à sa situation présente, et murmura, en baisant l'anneau du prélat :

— Monseigneur me prend-il pour le renard?

— Votre Seigneurie ne saurait le supposer, répondit l'évêque.

La grappe de raisin goûtée par l'évêque passa de mains en mains, et l'après-midi s'acheva sans incident.

*
* *

Il était un peu plus de neuf heures du soir. L'oncle Lucas et la señora Frasquita avaient fini de dîner et se disposaient

à gagner leur chambre, lorsque deux coups fortement appliqués contre la porte du moulin résonnèrent dans le silence de la nuit.

C'était la première fois qu'on frappait à pareille heure chez le meunier.

— Je vais voir ce que c'est, dit la señora Frasquita.

— C'est moi que cela regarde, dit le meunier, reste ici.

Il s'achemina vers la porte.

— Qui est là? cria-t-il sans ouvrir.

— La justice, répondit une voix de l'autre côté du portail.

— Quelle justice?

— Celle du roi. Ouvrez!

L'oncle Lucas avait appliqué un œil contre le bois disjoint de la porte et avait pu reconnaître, en effet, le sbire du village voisin. Il ouvrit.

— Bonne nuit, oncle Lucas, dit l'homme qui se hâta d'entrer.

— Dieu te garde! Toñuelo, répondit le meunier. Et maintenant, dis-moi ce que veut la justice du roi.

— Le señor Juan Lopez, qui la représente, vous ordonne de me suivre, répondit le sbire en tendant un papier au meunier, qui resta un instant ahuri.

— Te suivre, à cette heure?

— Lis donc, dit la meunière qui s'avançait, un chandelier d'une main et une espingole de l'autre.

— Brave femme! murmura l'oncle Lucas, en la regardant avec tendresse, tu penses à tout.

— Lis donc, répéta-t-elle simplement.

L'oncle Lucas déplia le papier et lut :

« Pour le plus grand service de Sa Majesté le roi, que Dieu garde, Lucas Fernandez, meunier, est sommé de se présenter sans retard devant nous. Le sbire chargé de lui notifier cet ordre l'accompagnera. Les peines les plus sévères suivraient immédiatement la moindre infraction à ladite ordonnance.

« L'alcade : JUAN LOPEZ. »

— Que signifie cela? demanda le meunier, de plus en plus surpris.

— Je ne sais, répliqua le sbire, l'alcade vous l'expliquera.

— C'est bien, j'irai demain matin.

— Oh! pour cela, non; il faut me suivre, et tout de suite, car nous avons perdu déjà pas mal de temps

L'oncle Lucas réfléchit un instant.

— C'est bien, dit-il, je vais bâter mon ânesse.

— J'y vais avec vous.

— Eh bien, Toñuelo, puisque vous allez à l'écurie, bâtez donc l'autre ânesse pour moi. Je vais partir aussi, dit la meunière.

— Cela ne se peut, répondit le sbire. J'ai au contraire l'ordre formel d'emmener votre mari et de vous empêcher de le suivre.

— Tout cela est bien étrange, murmura le meunier.

— Très étrange, répéta la señora Frasquita.

Quelques instants plus tard, le meunier, sur son ânesse et suivi du sbire, quittait le moulin.

***

Ils avaient marché un quart de lieue sans mot dire et sans rencontrer âme qui vive, lorsqu'une ombre suspecte se détacha soudain sur le haut d'une pente de terrain.

— On dirait Garduña, dit le meunier.

Toñuelo ne répondit pas et l'ombre disparut. L'oncle Lucas sentit grandir en lui un soupçon qui, déjà à la ferme, lui avait étreint le cœur.

Arrivé chez l'alcade, l'accueil qu'il y reçut ne correspondait nullement à l'ordre sévère qui l'avait arraché de son moulin à une heure aussi indue.

L'alcade, qui buvait force vin d'Alicante, en compagnie de son greffier et du sacristain de la paroisse, lui offrit poliment de s'asseoir et de trinquer.

— L'heure est trop avancée, lui dit-il, pour nous occuper de votre affaire ce soir. Vous allez coucher ici, et demain je vous interrogerai.

— Je suis à vos ordres, répondit respectueusement l'oncle Lucas, et, si telle est votre volonté que je couche ici, que ce soit le plus tôt possible, car je suis mort de fatigue, ayant fait marcher le moulin toute la nuit dernière.

— Lucas, répondit majestueusement l'alcade, vous pouvez vous retirer. Je vais vous faire dresser un lit...

— Je dormirai dans le fenil, répondit l'oncle Lucas.

— Comme il vous plaira.

Le meunier se retira et bientôt après lui le sacristain. Resté seul avec l'alcade, le greffier murmura :

— Il ne soupçonne rien, nous pouvons aller dormir sans crainte, en souhaitant bonne chance à Sa Seigneurie le corregidor.

Il n'y avait pas un quart d'heure que ces deux derniers s'étaient séparés, lorsqu'un homme s'échappa par la fenêtre du fenil, se dirigea sans bruit vers l'écurie et reparut un instant après tenant une ânesse par la bride. Arrivé au portail, qu'il connaissait sans doute, cet homme l'ouvrit sans le moindre bruit, fit passer sa bête et refermant la porte enfourcha sa monture qui, grâce à un coup de talon vigoureux, partit comme une flèche dans la direction de la ville. Cet homme, on l'a deviné, n'était autre que l'oncle Lucas qui retournait à son moulin.

— Demain, j'avertirai Monseigneur, pensait-il tout en chevauchant sur la route déserte; car il n'est pas possible d'en douter, ils ont ourdi contre moi une trame odieuse. Qui sait ce qui se passe chez moi, en ce moment? Il est vrai que Frasquita, c'est Frasquita; c'est l'offenser que douter d'elle. Et cependant, y a-t-il rien d'impossible au monde? Ne s'est-elle pas mariée, elle si belle, avec moi qui suis si laid?...

Un sanglot le saisit à la gorge et le vieux soldat se mit à pleurer.

Un bruit insolite vint arrêter ses larmes et faire diversion à ses tristes pensées.

— Il ne faut pas que je me montre, pensa-t-il, et il arrêta son ânesse.

Mais, avant qu'il eût pu rien prévoir, celle-ci se mit à

braire à plein gosier, et presque aussitôt un braiment non moins sonore y répondit.

— Le plus grand de tous les maux, pensa le pauvre meunier, c'est bien de traiter avec les bêtes.

Il remit l'ânesse au trot.

Il était plus de onze heures lorsqu'il arriva vers son moulin. La porte était grande ouverte!

***

Saisi d'une angoisse indicible, l'oncle Lucas pénétra dans la cour, sauta de dessus son ânesse, qui retourna seule à l'écurie, et se précipita dans sa maison.

Un grand feu brûlait dans la cheminée de la grande salle qu'une chandelle éclairait. Sur deux ou trois chaises, placées devant le feu, étaient accrochés divers vêtements; ces vêtements étaient ceux du corregidor.

Le meunier poussa un rugissement. D'instinct, il porta ses mains à sa gorge comme pour en arracher le sanglot qui l'étouffait. Les yeux hors de la tête, il contemplait ce spectacle avec des regards d'insensé.

Dans un coin de la salle brillait l'espingole dont la Navarraise s'était armée quelques heures auparavant; il s'en saisit; il en sonda le canon avec la baguette et vit qu'il était chargé; il regarda le silex et vit qu'il était à sa place. D'un bond, il se trouva sur l'escalier qui conduisait à sa chambre. Mais alors, son regard tomba sur un large pli qui était sur un coin de la table à manger. Il redescendit, s'empara du papier et le lut. C'était la nomination du neveu de la señora Frasquita signée : Don Eugenio de Zuñiga y Ponce de Leon.

— Le prix de la vente! murmura le malheureux.

Et il remonta l'escalier, étouffant le bruit de ses pas.

La porte de sa chambre était fermée, quelques rayons de lumière filtraient par les interstices des planches.

La toux asthmatique du corregidor se fit entendre.

Le doute n'était plus permis.

Le meunier eut un sourire sinistre, en même temps qu'un calme terrible se produisait en lui; cependant il voulut s'assurer encore. Ce pouvait être Frasquita qui avait toussé. Il regarda par le trou de la serrure, il ne put apercevoir qu'un coin du lit, du côté du chevet : sur l'oreiller reposait la tête du corregidor.

— Réfléchissons, pensa le malheureux Lucas, et il redescendit à la cuisine. Là, il s'assit et la tête dans ses mains se prit à méditer.

— Je ne le tuerai pas, murmura-t-il après un long silence; on me pendrait. Cherchons autre chose.

Soudain, il eut un accès de gaieté silencieuse et convulsive: le rire de Méphisto. Puis il se déshabilla hâtivement et endossa un à un les vêtements du corregidor; cela fait, il prit sa canne et ses gants, sortit du moulin et se dirigea vers la ville, en se dandinant de la même façon que Don Eugenio de Zuñiga. Entre temps il murmurait :

— La corregidora est belle aussi!...

***

Laissons-le aller, et reportons-nous à ce qui avait eu lieu au moulin, peu après que le sbire était venu arrêter le meunier. Frasquita, trop inquiète pour se coucher et espérer de s'endormir, s'était mise à tricoter dans sa chambre après avoir soigneusement verrouillé les portes. Il y avait un moment qu'elle s'occupait ainsi machinalement, absorbée dans ses pensées, lorsqu'elle entendit des plaintes.

— Au secours, je me noie, Frasquita! gémissait une voix que le désespoir rendait méconnaissable.

— Serait-ce Lucas? murmura la Navarraise, pâlissant de terreur, et, d'un élan affolé, elle s'élança vers une petite porte qui de sa chambre donnait sur la partie haute du canal. Elle ouvrit. Presque aussitôt, surgissant de la nuit, et ruisselant d'eau, le corregidor lui apparut et se précipita dans sa chambre.

— J'ai bien cru que c'en était fait de moi, dit-il en se laissant tomber sur un siège.

— Vous ici, à cette heure, dans cet état! Que veniez-vous faire?

— Je vais t'expliquer!...

— C'est inutile, je comprends. Ah! c'est pour cela qu'on a arrêté mon mari! Misérable!

— Écoute, Frasquita !...

— Je n'écoute rien. Sortez d'ici. Partez immédiatement ou je ne réponds pas de votre vie.

— Écoute-moi donc. On s'est trompé pour ton mari, on va lui rendre la liberté. D'autre part, voici la nomination de ton neveu. Mais je ne peux rester mouillé comme cela : laisse-moi me mettre dans ce lit, pendant que tu vas sécher mes vêtements. C'est bien le moins que tu me rendes ce service, à moi qui ai failli me noyer pour toi.

— Je vous laisse le champ libre, dit Frasquita, et, jetant à la hâte une mantille sur sa tête, elle voulut s'en aller.

— Où cours-tu comme cela? lui demanda le corregidor inquiet, en lui barrant le passage.

— Chez votre femme, dit-elle en se dégageant et en gagnant l'escalier.

— Tu ne feras pas cela, rugit le corregidor en la poursuivant. Arrête-toi, Frasquita, ou je te tue.

— J'ai de quoi me défendre, murmura la meunière en courant décrocher l'espingole de l'oncle Lucas. En garde! chevalier.

Le corregidor était devenu livide, un frisson de fièvre agitait tout son corps sous ses habits mouillés qui le glaçaient.

— Tu ne vois donc pas que je me meurs, murmura-t-il en tombant à terre, pris d'une horrible convulsion. Appelle Garduña, qui est là-bas sur la *remblilla* (petite promenade).

Frasquita, le voyant tomber, s'était enfuie vers l'écurie, avait sauté sur une ânesse, et s'était élancée dehors vers la *remblilla* en criant :

— Garduña, Garduña!

— Présent! dit une voix.

— Va au moulin. Ton maître se meurt, le lâche!

— Que dites-vous?

— La vérité.

Et, piquant des deux, la meunière s'éloigna dans la direction de la ville.

***

Lorsque Garduña arriva au moulin, le corregidor commençait à reprendre connaissance

— Ah! Garduña, je me meurs, gémit-il, en voyant entrer l'alguazil. Je suis tombé dans le canal.

— Si ce n'est que cela, je vais vous guérir. Appuyez-vous sur mon bras. Je vais vous coucher et vous vous réchaufferez pendant que vos habits sècheront.

— Demain, je te fais pendre, Garduña, murmura don Zuñiga, en prenant le bras de son alguazil.

— Et pourquoi?

— Parce que, grâce à ton plan, j'ai failli me noyer d'abord et me faire assassiner ensuite.

— Ah! la señora Frasquita?...

— S'est défendue comme un régiment tout entier; elle s'est sauvée ensuite, elle va faire quelque affreux scandale.

— Nous réparerons cela. Couchez-vous d'abord.

— Il ne faudrait pas que cette terrible femme pénétrât chez moi.

— Si je l'en empêche, me pendrez-vous?

— Ah! mon cher Garduña, non seulement je ne te pendrai pas, mais encore je te ferai cadeau d'une bonne paire de souliers qui me sont un peu grands.

— Votre Seigneurie est trop bonne, répondit Garduña en aidant Sa Seigneurie à se mettre au lit. Réchauffez-vous, je vais mettre sécher vos vêtements et courir tout arranger.

L'alcade dormait profondément lorsque Toñuelo frappa vigoureusement à la porte de sa chambre.

— Qui va là? demanda Lopez d'une voix furibonde.

— C'est la señora Frasquita, la meunière, qui veut absolument vous parler.

Inquiet, Jean Lopez descendit en hâte.

— Que me voulez-vous? demanda-t-il durement à la meunière. Ne vous ai-je pas fait dire de rester au moulin?

— Je veux voir Lucas, répondit courageusement la Navarraise.

— Je veux! Vous oubliez que vous parlez à un représentant du roi!

— Il s'agit bien de représentant du roi! Il y a que vous vous êtes tous entendus pour me perdre. Mais cela ne se passera pas ainsi. Vous allez me rendre mon mari, ou, dès la pointe du jour, je pars à Madrid demander justice. Quant à vous, si bon vous semble, vous pouvez envoyer au moulin assister le corregidor qui se meurt.

— Le corregidor qui se meurt?

— Dieu l'a puni. Il est tombé dans le canal, et maintenant il agonise dans mon moulin où il a encore eu le triste courage de se traîner pour essayer d'accomplir son infamie.

— Toñuelo! cria l'alcade, va seller ma mule et dire à l'oncle Lucas de venir ici de suite.

— L'oncle Lucas a disparu, vint dire Toñuelo au bout d'un instant de recherches infructueuses.

— C'est lui que j'aurai rencontré! s'écria Frasquita. Les ânesses se sont reconnues. Ne perdons pas une minute, monsieur l'alcade; si Lucas trouve le corregidor au moulin, il le tuera, car il comprendra tout.

— En route! conclut l'alcade inquiet.

Lorsqu'ils arrivèrent au moulin, Juan Lopez passa le premier. Au moment où il s'engageait dans la cour, il aperçut au clair de lune un homme, vêtu avec les habits du meunier qui se disposait à sortir.

— A moi, Toñuelo! Rendez-vous, Lucas! cria-t-il.

Toñuelo s'élança vers l'homme qui essaya de fuir.

— Rends-toi donc! lui cria-t-il. Et, le saisissant au collet, il lui donna une telle secousse qu'il le jeta par terre.

Au même instant, Frasquita se jeta sur Toñuelo, le prit à la ceinture, et l'ayant renversé, lui appliqua quelques paires de gifles, en lui disant :

— Coquin! Veux-tu laisser mon Lucas.

Garduña qui arrivait s'interposa entre eux, et dans l'obscurité, prenant le sbire pour le corregidor, bouscula la meunière en lui criant :

— Femme! respecte mon maître.

— Tiens! Voilà pour toi, lui répondit la meunière en lui envoyant en pleine poitrine une bourrée qui le culbuta les quatre fers en l'air.

Jean Lopez, accouru dans la bagarre, appuya son fusil sur les reins du prétendu meunier pour l'empêcher de se relever.

— Au secours, j'étouffe, je suis le corregidor, s'écria une voix faible.

— Le corregidor! répéta l'alcade épouvanté.

— Moi-même!

En un instant l'alcade et les deux sbires eurent mis don Eugenio de Zuñiga sur ses pieds.

— Tout le monde en prison! maugréa le corregidor que ses déconvenues faisaient écumer de rage.

— Mais! objecta l'alcade, qui pouvait se douter que Votre Seigneurie était dans les habits du meunier?

— J'ai bien dû prendre ce que j'ai trouvé, on m'a volé, dépouillé...

— Vous mentez! cria la Navarraise.

— Toi! ton affaire est bonne. Allons! en avant, tous.

— J'ai rencontré l'oncle Lucas qui se dirigeait vers votre maison, dit doucement Garduña à l'oreille du corregidor.

— Vers ma maison! Et qu'allait-il y faire?

— Rien de bon, à ce que je crois, car je l'ai entendu très distinctement murmurer : « La corregidora est belle aussi! »

— Allons chez moi, d'abord! s'écria le corregidor fou de jalousie.

Quelques instants après, la troupe arrivait en ville.

La maison du corregidor était absolument calme, on n'y voyait aucune lumière.

— Frappez fort! commanda don Eugenio à ses sbires.

De grands coups retentirent dans la porte. Plusieurs minutes s'écoulèrent sans que personne répondît.

Enfin, une fenêtre du deuxième étage s'ouvrit et une voix de femme demanda :

— Qui va là?

— Moi! répondit le corregidor.

— Qui vous?

— Le corregidor, donc!

— Menteur! ivrogne! Mon maître est rentré depuis une heure.

Sur ce, la fenêtre se referma. La meunière éclata en sanglots. Furieux, le corregidor se mit à envoyer lui-même de grands coups de poing dans sa porte, en criant :

— Ouvrez, ouvrez donc!

La porte s'ouvrit enfin, et, au milieu de ses domestiques qui faisaient la haie sur les deux côtés, la señora corregidora apparut.

— Venez vous expliquer, dit-elle à la petite troupe interdite, et cessez ce tapage.

Ils s'avancèrent silencieux et, précédés d'un domestique, montèrent dans la salle d'audience.

Mercedès Carrillo de Albornoz y Espinosa de los Monteros était d'une illustre famille. C'était une femme grande, jeune, d'une austère beauté, vêtue avec la richesse et la gravité qu'autorisait sa fortune et que commandait sa situation de femme de corregidor.

Lorsque tout le monde fut réuni dans la grande salle, elle y pénétra lentement, à son tour, et referma les portes derrière elle.

— Mercedès, lui dit le corregidor, j'ai besoin de savoir...

— Oncle Lucas, répondit-elle, vous oubliez à qui vous parlez.

— Je n'ai pas le temps de rire; je veux savoir ce qu'on a fait de mon honneur?

— A qui l'aviez-vous laissé en dépôt?

— A vous, madame!

La señora Mercedès haussa dédaigneusement les épaules.

— Puisque vous êtes l'oncle Lucas, répondit-elle avec ironie, adressez vos questions à la señora Frasquita.

— Ne m'exaspère pas. Réponds. Où est cet homme?

— Mon mari se lève et ne peut tarder à venir.

— Il se lève! vociféra le corregidor.

— Oui, oncle Lucas, il se lève.

— Assez! Pas un mot de plus, ou je te tue. Tu sais bien que c'est moi ton mari, moi le corregidor, moi...

— Eh bien! monsieur, en supposant que vous soyez le véritable Don Eugenio de Zuñiga y Ponce de Leon...

— Je le suis.

— Quoi d'étonnant que je me sois trompée et que j'aie pris pour vous l'homme qui, sous les habits du corregidor, a pénétré dans mon alcôve?...

— L'infâme!

— Avez-vous bien le droit de vous plaindre et pouvez-vous m'expliquer d'où vous venez avec cette dame et où vous avez passé la moitié de la nuit?...

— Madame! interrompit la señora Frasquita.

— Je ne vous demande pas d'explication, reprit vivement la señora Mercedès; voici quelqu'un à qui vous pourrez tout dire.

Au même instant, une porte s'ouvrit et l'oncle Lucas apparut dans le costume du corregidor. Il s'avança, en affectant de se dandiner comme le faisait Don Eugenio, et la ressemblance était si frappante que tout le monde, sauf Don Eugenio, eut envie de rire. En voyant son mari, la señora Frasquita voulut s'élancer au-devant de lui, mais il la cloua sur place par un regard chargé de haine et de mépris, tant dis qu'il lui disait, en imitant la voix du corregidor :

— Dieu te garde, Frasquita! As-tu envoyé la nomination de ton neveu?

— Tu as douté de moi! s'écria la Navarraise avec un accent si superbe et si désespéré que tout le monde en tressaillit.

— Tu es donc encore ma Frasquita! s'écria l'oncle Lucas, pénétré soudain d'une joie indicible. Puis, succombant sous le poids de son bonheur retrouvé, il se laissa tomber sur un siège et fondit en larmes.

— Je l'avais deviné, dit la corregidora en ouvrant ses bras à la pauvre meunière, qui s'y précipita en pleurant.

— Cependant, j'ai vu, objectait faiblement l'oncle Lucas en se séchant les yeux.

— Votre femme est une sainte, oncle Lucas; ce serait l'outrager que de douter encore.

— Mais toi, toi, Mercedès! hurla le corregidor, je veux savoir...

— Moi? Nous reparlerons de cela à un autre moment.

— Comment me prouveras-tu que tu n'étais pas au moulin? murmurait le meunier, entêté dans son doute.

— En te rappelant, homme méfiant, que nos deux ânesses se sont saluées sur la route. Or, si j'étais sur la route, et si je me rendais chez l'alcade au moment où tu t'évadais du fenil, c'est que je n'étais pas au moulin.

— Ma Frasquita! pardonne-moi...

— Pas avant que tu ne te sois expliqué toi-même.

— Oh! moi, j'ai fait un grand scandale, que la señora Mercedès ne me pardonnera peut-être jamais. Je suis entré ici comme un larron d'honneur et, si la señora n'avait pas été levée et ne m'eût pas reconnu...

— Malheureux!

— Mais madame m'a reconnu, elle a voulu d'abord me faire jeter à la porte; je l'ai suppliée avec tant d'instance de n'en rien faire avant de m'avoir entendu qu'elle a fini par m'écouter. Lorsque je lui ai dit ce que je savais, ce que j'avais vu et ce que je soupçonnais, elle me dit : « Quoique vos intentions, en pénétrant ici, aient été de commettre une infamie, il est nécessaire que vous restiez quelques heures, afin de laisser croire à mon mari et à votre femme qu'ils se sont pris à leurs propres filets. »

Pleurant de joie, Frasquita se rejeta dans les bras de la corregidora.

— Et maintenant, femme, prenons congé de la señora corregidora, conclut le meunier.

— Allez d'abord changer d'habits, ordonna Mercedès, en s'adressant aussi bien à son mari qu'au meunier.

Quelques minutes plus tard, chacun ayant reconquis sa personnalité, le meunier et sa meunière regagnèrent leur moulin.

— Me diras-tu, enfin, ce que tu as fait? insista de nouveau le corregidor, lorsqu'il se retrouva seul avec sa femme.

— Jamais! répondit doña Mercedès. Qu'il vous suffise de savoir que l'accès de ma chambre vous est à jamais interdit.

Puis elle passa dans sa chambre, qu'elle verrouilla.

Le corregidor, abasourdi, resta un instant planté au milieu du salon; puis, au bout d'un instant, il murmura, avec le cynisme qui lui était particulier :

— Cela finit mieux que je ne le pensais.

ALARCON.

Adapté par A. LEVINCK.

ESSAIS ET NOTICES

La géographie en Allemagne (1)

Le fameux mot de Gœthe : « Les Français ne savent pas la géographie », bien qu'il fût, même déjà de son temps, fort exagéré, rencontre parfois chez nous un semblant de confirmation. Nous disons un *semblant*, car, quoi qu'on en ait dit et écrit, nous sommes convaincu que nos compatriotes possèdent les connaissances géographiques qu'on peut raisonnablement exiger de la classe lettrée. Nous avons, en outre, des spécialistes capables de se mesurer avec les célébrités géographiques des deux mondes.

Nous sommes cependant obligé de convenir que, dans notre presse, les choses géographiques sont souvent ornées de lapsus, dus sans doute à une rédaction trop précipitée. Toutefois nous avons constaté *de visu* que le journalisme n'est pas plus impeccable de l'autre côté du Rhin et que les Allemands ne sont pas plus que les Français à l'abri d'un écart de plume ou de mémoire dans leur presse populaire. Témoin le maréchal de France Étienne Marcel, récemment inventé par la *Gazette de Cologne*.

Là où ces erreurs cessent d'être pardonnables, c'est quand il s'agit de publications spéciales scientifiques, car alors la circonstance atténuante de la rédaction *forcément* précipitée ne saurait plus être admise.

Nous avons sous nos yeux une publication de cette nature: *a Forét*, revue très lue en Allemagne.

L'honorable directeur de cette publication nous permettra de relever, avec toute la courtoisie possible, les erreurs géographiques échappées sans doute au correcteur des épreuves de sa Revue.

Un article intitulé : *la Forét à l'Exposition universelle de Barcelone*, paru dans le n° 7, du 6 juillet courant, indique, à la page 358 sous la rubrique : *Bassins du Gualdalaviar* (sic) *et du Jucar*, les provinces de *Cadix*, de *Séville*, de *Cordoue* et de *Jaen*. Même page, plus bas, la province de *Grenade* figure dans le bassin du *Guadiana*, alors que les cinq provinces ainsi nommées appartiennent au bassin célèbre du *Guadalquivir*, lequel se jette dans l'océan Atlantique, tandis que le *Guadalaviar* débouche, à 800 kilomètres plus à l'est, dans la Méditerranée. C'est à peu près comme si l'on mettait dans le bassin de la Garonne les départements français formés avec la Normandie, ou bien encore comme si l'on attribuait au bassin de la Seine le département du Puy-de-Dôme.

Quant au *Bassin du Guadalquivir* (page 359), on indique, comme lui appartenant, la seule province de *Huelva*, laquelle, à la rigueur, a son bassin côtier particulier, le bassin de la rivière du même nom, formée par le confluent du *Tinto* et de l'*Odiel*.

Pages 358 et 359, sous le titre : *Bande littorale Est*, nous lisons : *Teruel* et *Cuença* (sic)... mais ces deux provinces sont bel et bien de l'intérieur, la première à cent soixante, la seconde à cent soixante-quinze kilomètres de la côte. Nous devons ajouter que *Valence* et *Teruel* appartiennent au bassin du *Guadalaviar*, et *Cuenca* (et non Cuença) à celui du *Jucar* dans lesquels plus haut nous voyons figurer, chose inexplicable, *quatre provinces andalouses!!!*

Page 359, nous voyons, sous la rubrique : *Bassin de la Segura*, la province d'*Albacète*, laquelle cependant appartient très réellement au bassin du *Jucar*, rive droite.

Page 356, la mention : « l'Espagne est *actuellement* divisée en quarante-huit provinces », peut faire supposer au lecteur une division récente, alors qu'elle existe depuis plus d'un demi-siècle (1833).

De plus, il est regrettable que l'exposé géographique de l'article en question manque absolument d'ordre méthodique, d'où résulte une incohérence frappante. Pourquoi, par exemple, ne pas énoncer *toutes* les provinces d'après leur situation physique par bassins?... Ou bien encore pourquoi ne pas les citer dans l'ordre de leur origine historique, si chère aux Espagnols?... Pourquoi, entre *Gérone* et *Lérida*, ne pas mentionner *Barcelone*, province également contiguë à notre frontière, où précisément se trouvent les meilleurs peuplements?... etc., etc.

Nous souhaitons que, sous le rapport forestier (qui n'est pas de notre compétence), l'article soit plus correct qu'il ne l'est sous le rapport géographique.

L. DU P.

(1) A propos d'un article de la *Revue* « la Forêt », livraison n° 7, du 6 juillet 1888.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Intérieur. — M. Carnot, président de la République, est venu à Paris présider le conseil des ministres.

M. Viette, ministre de l'agriculture, est allé visiter les vignobles du Bordelais.

Le ministre de l'intérieur a prescrit la fermeture provisoire de la Bourse du travail où se tenaient les réunions générales des grévistes.

Pendant le mois de juillet, le rendement des impôts et revenus indirects a présenté une moins-value de 2 692 700 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 9 582 100 fr. sur les produits du mois de juillet 1887.

Extérieur. — M. Goblet, ministre des affaires étrangères, a communiqué aux cabinets européens la réponse aux notes de M. Crispi relatives à l'occupation de Massouah. Il proteste contre les théories du gouvernement italien qui considère les Capitulations comme n'ayant jamais existé à Massouah et ne tient aucun compte de nos droits antérieurs dans ce pays.

Le traité de commerce et de navigation et le traité consulaire conclus entre la France et l'Équateur ont été adoptés par le Sénat de cette république.

Angleterre. — La Chambre des communes a voté par 180 voix contre 64, en troisième lecture, le bill d'enquête; avant le vote, tous les députés parnellistes avaient quitté la séance. — La Chambre des lords a voté le même bill en première lecture et adopté le bill sur le gouvernement local.

Turquie. — La Porte a répondu aux notes de M. Crispi en protestant contre les atteintes portées par l'Italie, dans la question de Massouah, à l'intégrité de l'empire. Elle espère que l'Europe ne sanctionnera pas cette violation flagrante des traités internationaux.

Beaux-arts. — Le grand prix de Rome, dans la section d'architecture, a été attribué à M. Tournaire.

Faits divers. — Une éruption volcanique s'est produite dans l'île Volcano, du groupe des Lipari. Inauguration du service téléphonique entre Paris, Lyon et Marseille. — Distribution annuelle des prix au Conservatoire national de musique et de déclamation. — La continuation de la grève des terrassiers, qui s'est compliquée de manifestations des garçons limonadiers contre les bureaux de placement, a suscité à diverses reprises des désordres dans la rue; des incidents tumultueux ont marqué les obsèques de l'ex-général Eudes; une grève d'ouvriers tisseurs qui a éclaté à Amiens a donné lieu également à des scènes de violence. — Un congrès universel des instituteurs d'aveugles s'est réuni à Cologne.

Nécrologie. — Mort du baron Barlatier de Mas, sous-chef de l'exploitation de la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée; — du sculpteur Prouha; — du baron Walkenaër, agronome distingué; — du socialiste Émile Eudes, ancien général de la Commune; — de M. Piaget, conseiller de la cour d'appel de Grenoble; — du docteur Decaisne, ancien rédacteur scientifique de divers journaux quotidiens; — du général américain Shéridan; — du compositeur Okolovicz; — de Mgr Thouvier, évêque de Massaouah; — de M. Théodore Berrier, conservateur de la bibliothèque Mazarine; — de l'écrivain humoristique Charles Cros; — de Mgr Hasley, évêque de Cambrai; — de M. Bergaigne, professeur de sanscrit à la Sorbonne, membre de l'Institut.

Revue bibliographique

HISTOIRE.

De toutes les biographies de Carnot publiées dans ces dernières années, il n'en est certainement aucune de plus complète et de plus intéressante que celle de M. Bonnat (Dentu), où sont résumés dix ans de recherches persévérantes dans les archives du dépôt de la guerre et dans les actes de la Convention. Ce travail, d'ailleurs, n'a rien du panégyrique; c'est une œuvre consciencieuse et impartiale dont l'auteur, préoccupé surtout de la vérité historique, a simplement rendu justice à l'organisateur de la victoire en faisant connaître les services glorieux qu'il avait rendus à son pays en présence d'une coalition sans exemple en Europe. Carnot prit une part prépondérante au salut de la France menacée par l'invasion étrangère. Lorsqu'il fut appelé au Comité de salut public en 1793, tout paraissait perdu. Grâce aux généraux devinés par son intuition, au parti qu'il tira des volontaires et des levées en masse de la Convention, aux instructions qu'il rédigea pour les commandants des armées, il eut trois fois la gloire de sauver le pays. Les plans d'opération qu'il avait dressés furent couronnés par le succès et excitèrent l'admiration même des ennemis, et le génie militaire dont il fit preuve dans son œuvre stratégique a rivalisé dignement avec celui de Frédéric II et de Napoléon.

Le *Journal d'un volontaire de 1791* que publie M. Bonneville de Marsangy (Librairie académique) présente un récit des premières luttes de la Révolution, fait avec autant d'entrain que de sincérité par un jeune patriote de l'armée de la Moselle. L'auteur de ce document, Denis Belot, issu d'une modeste famille d'artisans de la Brie, avait pris les armes, à peine âgé de vingt ans, pour défendre la patrie en danger, et dans les lettres véridiques et émouvantes qu'il écrivait à son père, au cours de ses campagnes, il nous fait assister à ces guerres mémorables, mêlées de revers et de victoires, soutenues de 1791 à 1793 par les armées de la première République que commandaient La Fayette, Kellermann, Houchard, Custine, Hoche et Moreau. En dehors de leur intérêt historique et militaire, ce curieux journal contribuera à éclaircir le problème si vivement controversé jusqu'ici des volontaires de la Révolution.

Dans son étude sur le *Parlement de Bretagne après la Ligue* (Quantin), M. Henri Carré, après avoir brièvement retracé les débuts de cette compagnie depuis sa création en mars 1553, les modifications qu'elle subit dans son organisation primitive et le rôle qu'elle joua pendant les guerres civiles qui marquèrent les règnes des derniers Valois, nous donne un tableau complet de sa vie intérieure sous Henri IV. Il nous fait connaître en détail, d'après les documents les plus variés, la composition de son personnel, les usages et les règlements des magistrats, leurs devoirs, leurs relations entre eux, leur rôle important en matière politique et dans la police générale de la province. Si l'on tient compte de ce fait que les parlementaires investis du droit de surveiller l'application des ordonnances et règlements royaux exerçaient un perpétuel contrôle sur le pouvoir central par leurs remontrances et leurs refus d'enregistrement des édits, on comprendra combien l'ouvrage de M. Carré est intéressant pour l'histoire des origines des libertés modernes.

PAYS ÉTRANGERS. — VOYAGES.

Les Européens qui ont étudié la Russie ne connaissent guère que la Russie officielle, celle qui a subi l'influence de l'Europe; par contre, celle qui n'a pas encore été effleurée par la civilisation occidentale a échappé à leur attention. C'est cependant la plus importante, la plus originale et l'on peut même ajouter la plus intéressante. *La Russie sectaire,* que M. Tsakni nous présente aujourd'hui, celle des paysans, forme en effet les neuf dixièmes de la population; elle a sa vie à part, ses tendances religieuses et sociales propres, ses mœurs et ses principes qui se manifestent parfois sous des formes étranges et inexplicables. C'est ainsi que le paysan russe a gardé les éléments de la vie patriarcale, avec la prépondérance de la famille, de la commune et de l'État sur l'individu. Il n'a qu'une médiocre confiance dans les tribunaux et le Code pénal, et n'hésite pas à se faire justice par lui-même. D'autre part, il fonde le droit de propriété non sur l'héritage, mais sur le travail; pour lui, la terre n'appartient qu'à Dieu, et sa possession doit être réservée à tous ceux qui sont capables de la cultiver.

Bien que l'Italie soit le pays le plus civilisé et le plus souvent décrit par les touristes, elle n'est pas non plus bien connue; on nous dépeint généralement une Italie de convention et de mélodrame qui n'a que fort peu de rapports avec la réalité. Pour réagir contre cet usage, M. Narjoux a voulu, dans *l'Italie des Italiens,* nous renseigner exactement sur le pays, ses habitants, ses mœurs et sa vie intérieure. Il nous a montré le véritable Italien chez lui, fin matois et rusé compère, aimant la vie facile et le gain obtenu sans peine, sachant faire de l'exploitation de l'étranger une industrie fructueuse; il nous a expliqué ses tendances religieuses et politiques, ce qu'il veut et ce qu'il peut, ce que nous avons à attendre ou à craindre de lui. — Dans son étude sur *l'Italie contemporaine*, M. Henri Mereu a traité à peu près la même question, mais à un point de vue spécial. Il s'est surtout occupé des transformations que la nation a subies durant ces vingt dernières années, et il a résumé très exactement les progrès accomplis dans son organisation politique et administrative et dans la constitution de ses ressources financières et de ses forces militaires.

Dans son livre sur *l'Allemagne chez elle et au dehors*, (Plon-Nourrit), M. Paul Melon a réuni des considérations fort instructives sur les pays d'outre-Rhin qu'il a parcourus en observateur consciencieux. C'est ainsi qu'il nous expose les transformations de Berlin depuis la dernière guerre et les résultats produits par nos milliards dans cette capitale. Il s'étend longuement sur le rôle vraiment national des universités, grands laboratoires d'idées qui servent de rendez-vous à une jeunesse ardente, qui sont tout à la fois des foyers de science et de patriotisme; c'est de là, en effet, qu'est partie la direction imprimée aux aspirations du pays vers l'unité allemande. L'auteur ajoute, d'ailleurs, que tout n'est pas pour le mieux dans l'empire germanique; si la façade est brillante, les fondements sont quelque peu ébranlés et l'avenir reste incertain. Malgré d'incontestables progrès économiques, la situation industrielle est toujours grave, et l'organisation redoutable du parti socialiste, excité par les levées d'hommes et le poids des impôts, constitue une menace perpétuelle pour l'œuvre encore imparfaitement assise du chancelier de fer.

M. Victor Tissot vient de faire paraître un volume annoncé depuis longtemps : *la Suisse inconnue,* qui, par le choix du sujet, se recommande tout naturellement à l'attention des touristes. Il n'est pas question ici de la Suisse des voyages circulaires, des guides Cook's et de Tartarin, de cette terre classique de la convention et de la spéculation qui n'a plus ni saveur, ni intimité, ni originalité, ni poésie, ni imprévu. C'est dans la Suisse agreste des *Voyages en zigzag* de Toppfer, que l'auteur nous entraîne à sa suite, dans les sentiers ombragés et fleuris, les routes escarpées, les auberges modestes perdues au milieu des montagnes. Ici le chemin de fer n'a pas encore remplacé l'antique diligence, et si l'excursion est parfois difficile, elle n'en est que plus pittoresque. M. Tissot nous fait parcourir le Gothard, les lacs de Zug et de Lugano, la verte Engadine, les glaciers du Rhône, le Valais, la Gruyère; et, chemin faisant, il accompagne ses descriptions de détails anecdotiques et de traits de mœurs qui ne sont pas les moindres agréments de son récit.

M. Chesnel n'est pas un admirateur des Anglais, tant s'en faut; il ne leur ménage ni les railleries ni les critiques, et pour donner plus de force à ses attaques, il emprunte ses arguments aux livres bibliques. Il affirme sans hésitation que les calamités provoquées par l'occupation anglaise dans la vallée du Nil ont été prophétisées autrefois par Moïse et décrites tout au long dans l'Ancien Testament, et c'est à justifier cette thèse originale qu'il a consacré son récent ouvrage intitulé : *Plaies d'Egypte* (Marpon Flammarion). Il affirme que depuis cinq ans l'occupation étrangère a tout désorganisé, tout entravé et tout saccagé dans l'antique terre des Pharaons. Après des années de servitude et de dégradation, l'Égypte commençait à renaître lorsque les Anglais sont venus précipiter sa décadence; l'administration, l'armée, le service des irrigations ont été bouleversés, le commerce détruit, les ressources financières gaspillées et les populations agricoles réduites à la dernière misère. Mais qu'importe aux envahisseurs? Leur diplomatie voulait mettre la main sur le canal de Suez : elle a réussi; toutes les clauses de neutralisation resteront vaines désormais tant que les troupes anglaises occuperont le Caire et Alexandrie.

DIVERS.

Un savant disciple d'Auguste Comte et d'Herbert Spencer, M. Léopold Bresson, a entrepris de résumer et de coordonner dans un volume intitulé *les Trois évolutions* (Reinwald) les doctrines sociologiques de ces maîtres illustres. Dans cette œuvre de vulgarisation qui mérite d'intéresser tous les esprits cultivés, parce qu'elle présente l'exposé des principales spéculations philosophiques qui ont surgi dans notre siècle, l'auteur nous fait connaître comment l'évolution sociale a été préparée et dirigée par l'évolution intellectuelle et complétée par l'évolution morale. — Signalons, dans le même ordre d'idées, l'*Évolution des mondes et des sociétés*, par M. F. Camille Dreyfus (Alcan), député et secrétaire général de *la Grande Encyclopédie*. M. Dreyfus s'est plus spécialement proposé de descendre de la nature à l'histoire et d'essayer une synthèse générale des phénomènes naturels. Il a recueilli dans le champ des phénomènes scientifiques tous ceux qui lui paraissaient utiles pour donner une idée générale de l'origine des mondes, de leur formation et de leur fin, et montrer la terre à ses diverses époques, l'apparition de l'homme et la constitution des sociétés. Pour lui, la doctrine de l'évolution, que les progrès des sciences naturelles ont établie sur une base inébranlable, a renouvelé la conception générale de l'univers physique et social; elle a mis en lumière le trait d'union entre le présent et le passé, et en joignant le point de vue dogmatique au point de vue historique, elle a démontré l'enchaînement des époques successives que l'on considérait jusqu'ici comme n'ayant entre elles aucun rapport immédiat

Sous une forme succincte qui n'exclut ni l'intérêt ni la précision, l'*Encyclopédie de l'art dramatique*, de M. Béquet, présente, outre l'histoire du théâtre chez tous les peuples anciens et modernes, le détail des connaissances indispensables pour étudier et apprécier les productions dramatiques appartenant aux genres les plus divers. Cet utile travail ne peut manquer d'être accueilli favorablement dans un temps où tout ce qui touche au monde de la scène a le don de passionner le public.

L'*Ère nouvelle française*, moniteur spécial des Sociétés humanitaires, fondée et dirigée par M. Honoré Arnoul, et la *Revue exotique illustrée*, journal de l'étranger et des colonies, viennent de se réunir sous la direction de notre confrère Edgar La Selve.

Le numéro du 1er août, le premier de la combinaison nouvelle, que nous venons de recevoir, est enrichi d'un magnifique portrait de M. Leconte de Lisle.

Il contient, outre une remarquable étude sur l'académicien, auteur des *Poèmes barbares*, une série d'articles, prose et vers, qui intéresseront tous les lettrés.

Emile Raunié.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11373)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 7. (25e ANNÉE.) — 18 AOUT 1888.

LA QUESTION D'ORIENT DANS LA MER ROUGE

Adulis (Zullah) et Cheik-Saïd

Le samedi 11 juin 1887, M. Dépretis étant président du cabinet de Rome, la Chambre italienne discutait le budget des affaires étrangères du jeune royaume.

Un député, M. Bonghi, se leva et posa trois questions au gouvernement. Il demanda :

1° Si toute la côte de la mer Rouge, de Massaouah à Arafali, était soumise au protectorat de l'Italie ;

2° Si, notamment, on avait pris possession du littoral entre Buri et Adil ;

3° Si enfin la France s'était désistée des droits qu'elle *avançait* sur Zoullah (Adulis) et sur l'île de Disseh.

La réponse de M. Dépretis fut affirmative sur tous les points. Le plus sérieusement du monde, il expliqua comment il avait pris la peine de démontrer au gouvernement français le mal fondé de ses prétentions et comment celui-ci s'était aussitôt déclaré convaincu, sinon satisfait.

« En conséquence, et ce fut sa conclusion, la souveraineté de l'Italie dans ces régions ne saurait plus donner lieu à la moindre contestation. »

M. Bonghi, naturellement, se déclara « enchanté » et l'incident fut clos au bruit des applaudissements.

En France, ces déclarations si graves furent accueillies avec la plus superbe indifférence. La presse les enregistra sans commentaires; le quai d'Orsay se borna à faire présenter à Rome quelques timides observations demeurées secrètes, auxquelles M. Dépretis répondit par une fin de non-recevoir qui, elle du moins, fut rendue publique; quant au parlement français, il ne s'y trouva point un Bonghi pour prier notre ministre des affaires étrangères de vouloir bien, du haut de la tribune, infliger à son collègue d'Italie le démenti qu'il méritait, démenti que nous aurions voulu aussi courtois dans la forme que ferme quant au fond.

Les résultats de cette attitude ne devaient pas se faire attendre. Feignant de prendre notre silence pour un acquiescement, M. Crispi, qui a succédé à M. Dépretis, s'est empressé de passer de la parole aux actes. Des télégrammes reçus dans les premiers jours de ce mois nous ont apporté la nouvelle de l'occupation de Zoullah par les troupes italiennes.

Pour risquer un pareil acte, M. Crispi s'appuie évidemment sur les affirmations de son prédécesseur, affirmations que, pour notre part, nous considérons comme mensongères.

Il est impossible, en effet, que M. Dépretis ait dit vrai. Il est impossible qu'un ministre français ait consenti, de gaieté de cœur, la cession, l'abandon d'une partie quelconque du patrimoine national dont il a la garde, à plus forte raison d'un territoire dont la possession est, pour nous, d'une importance capitale.

Je vais m'efforcer de le démontrer.

I.

Depuis que le génie d'un Français, en réalisant l'œuvre gigantesque du canal de Suez, a mis la Méditerranée en communication directe avec l'océan Indien,

l'étroit couloir de quatre cents lieues de long, formé par la mer Rouge, est devenu la plus grande route maritime et commerciale du monde. Son importance politique s'est accrue dans les mêmes proportions, et nous ne craignons pas d'affirmer que cette importance dépasse aujourd'hui celle même du Bosphore et des Dardanelles.

L'Europe entière a les yeux fixés sur ce passage.

Fidèle à sa politique, l'Angleterre avait pris ses précautions bien avant le percement de l'isthme; elle avait occupé le groupe des îles Karaman, l'îlot de Perim, Aden : en sorte qu'elle se trouva maîtresse de la route dès qu'elle fut ouverte.

De notre côté, lorsqu'il devint évident qu'en dépit des obstacles de toute nature accumulés par notre « alliée », le canal serait ouvert, le gouvernement impérial se préoccupa d'acquérir une position qui lui permît de faire tourner à son avantage la révolution maritime et commerciale qui allait s'accomplir grâce à l'énergique persévérance de notre diplomatie et de nos capitaux.

« S'il en était autrement, écrivait le futur chef de la mission dont nous allons parler, à quoi bon percer Suez? *Ce ne serait plus que le conduit d'une souricière anglaise.* La France aurait, encore une fois, travaillé pour les autres; encore une fois, elle se serait laissé duper par sa générosité naturelle; le *sic vos non vobis*, qui semble être l'éternelle devise de sa politique, aurait, encore une fois, trouvé une déplorable application (1). »

Vers la fin de l'année 1859, le cabinet des Tuileries décida l'envoi d'une mission chargée d'explorer la mer Rouge et de nouer des relations avec l'Abyssinie. La direction en fut confiée à un officier de la plus rare valeur, M. le capitaine de frégate comte Russell.

Le comte Stanislas Russell appartenait à une famille d'origine écossaise, rameau catholique et jacobite de l'illustre maison des Russell, ducs de Bedford, et descendait en droite ligne d'un cadet de cette maison, de la branche de Waltham, passé en France après la dispersion des partisans de Charles Ier et après la confiscation de tous ses biens.

Un siècle après l'émigration, les descendants de ce cadet étaient devenus tout à fait français et servaient avec honneur dans l'armée et sur les vaisseaux du roi. Le grand-père du comte Stanislas, d'abord cadet au Royal-Écossais, avait servi vaillamment aux Indes contre les Anglais; son père commandait, en 1830, une division navale devant Alger.

Le chef de la mission française avait donc de qui tenir, et nul ne s'étonnera de l'ardent et si clairvoyant patriotisme dont il donna tant de preuves au cours de sa difficile expédition. Sa grave figure restera comme l'une des plus belles et des plus pures entre toutes celles des grands serviteurs du pays.

Le 13 octobre 1859, M. de Chasseloup-Laubat, ministre de l'Algérie et des colonies, remettait au commandant Russell les instructions suivantes :

Paris, 13 octobre 1859.

« Commandant,

« M. le ministre de la marine vous a mis à ma disposition pour accomplir une mission dans la mer Rouge.

« Cette mission doit avoir pour objet d'explorer le littoral africain de cette mer, surtout la partie qui se prolonge depuis Massaouah jusqu'au Goobut-Khora, en dehors du détroit de Bab-el-Mandeb, et de recueillir des renseignements précis sur les avantages politiques, maritimes et commerciaux que peuvent présenter les divers points placés sur ce littoral, soit pour un établissement commercial, soit pour assurer nos relations avec l'Abyssinie. Plusieurs points ont été signalés ou offerts au gouvernement de l'empereur.

« Le roi de Tigré, l'un des principaux chefs de l'Abyssinie a réclamé, par l'intermédiaire de Mgr de Jacobis, vicaire apostolique dans ces contrées, le protectorat de la France. D'un autre côté, et toujours en Abyssinie, la province d'Edd, acquise par MM. Pastré frères, de Marseille, a été gratuitement offerte à la France par ces négociants. Enfin le chef Abou-Baker-Ibrahim offre de céder à la France les territoires de Ras-Ali et Aouana, situés sur le littoral est, en dehors de la mer Rouge et en regard d'Aden.

« Ainsi, trois parties du littoral de la mer Rouge ou de la côte qui fait suite au détroit de Bab-el-Mandeb ont attiré l'attention du gouvernement. Je n'entends pas limiter à ces points l'exploration qui vous est confiée, je désire, au contraire, que vous vous considériez comme parfaitement autorisé à l'étendre en dehors de ce cercle. *Une des conditions les plus intéressantes à rechercher, c'est que le territoire dont l'acquisition nous serait proposée ne se trouve ni sous l'autorité du sultan ni sous celle du pacha d'Égypte.* . . .

. . . . . .

« Vous vous mettrez en rapport avec nos agents consulaires, auprès desquels M. le ministre des affaires étrangères vous accrédite à ma demande; vous examinerez les diverses localités qui vous seront signalées par leurs informations, par celles que je vous remets, et par celles que vous recueillerez vous-même. Vous étudierez les avantages ou les difficultés de chacune de ces propositions, sous le rapport des conditions d'accès, d'eau, d'importance commerciale, maritime et militaire, du caractère des naturels, des ressources pour l'émigration de travailleurs libres.

« Mais vous éviterez avec soin tout acte et toute démarche de nature à engager, à quelque degré que ce soit, le gouvernement qui doit rester entièrement maître de ses déterminations.

« Pour assurer le succès de votre exploration, il est indispensable qu'elle conserve le caractère d'un voyage entre-

(1) *Une mission en Abyssinie et dans la mer Rouge*, par le comte Stanislas Russell, capitaine de frégate. — Plon-Nourrit, éditeurs.

pris en dehors de toute action officielle. Ceux de nos agents consulaires avec lesquels vous aurez à vous trouver en relations, pourront seuls, en cas d'absolue nécessité, être informés du but que vous vous proposez et de la qualité dont vous êtes investi.

« La mission dont vous êtes chargé ne saurait avoir le caractère d'une mission hydrographique, les travaux de cette nature sont réservés au département de la marine. Vous n'aurez donc à rapporter sur les points que vous visiterez, que des croquis sommaires, et, en général, dans toutes vos opérations, vous aurez à procéder avec la rapidité la plus grande, pour laisser le moins de prise possible aux soupçons que vos travaux pourront faire naître.

« Cette considération m'a conduit à traiter avec MM. Pastré frères, de Marseille, pour l'affrétement de leur navire *l'Yémen*, pendant toute la durée de votre séjour dans la mer Rouge. Ce navire sera mis à votre disposition, à Suez, au moment où vous arriverez dans ce port.

« Vous serez accompagné de deux enseignes de vaisseau, d'un chirurgien de deuxième classe, d'un interprète, d'un second maître de timonerie et de six matelots ou timoniers. Les armes et munitions que vous avez demandées (dix carabines et cinq revolvers) seront mises à votre disposition par l'administration de la marine à Marseille. Vous êtes autorisé à passer par Rome en vous rendant de Marseille à Alexandrie.

« Je n'étendrai pas davantage ces instructions. Je n'ai plus qu'à vous recommander de me tenir au courant de tous vos mouvements, de m'indiquer toujours les points où vous pourrez recevoir ma correspondance, et d'employer les plus grandes précautions pour me faire parvenir vos rapports.

« J'ai la certitude que vous accomplirez cette mission de manière à justifier ma confiance et la bienveillance de l'empereur.

« Le ministre secrétaire d'État de l'Algérie
et des colonies,
« Comte de Chasseloup-Laubat. »

Conformément à ces instructions, le commandant se rendit d'abord à Rome, où il s'assura l'appui des missions catholiques, qui, sous la direction d'un évêque patriote, Mgr de Jacobis, exerçaient en Abyssinie une très grande et très légitime influence. Il fut reçu en audience par Pie IX, qui l'accueillit avec la plus grande faveur et lui facilita toutes choses.

« Sa Sainteté, à propos de l'Abyssinie, m'a fait l'honneur de m'entretenir, avec lucidité et vivacité, des intérêts catholiques dans les différentes contrées de l'Orient, non sans exprimer en quelques mots, dont la douceur couvrait l'amertume, la douleur d'apprendre la recrudescence des persécutions en Cochinchine.

« Ces réflexions, que j'écoutais respectueusement en me tenant dans la plus entière réserve, n'ôtaient rien d'ailleurs à l'intérêt si bienveillant que le saint-père avait tout d'abord manifesté pour ma mission.

« Le fait seul de porter un témoignage d'intérêt de l'empereur à un souverain de l'Afrique orientale à peu près ignoré à Rome, et dont le christianisme paraît douteux même au saint-père, ce fait ne peut être que particulièrement agréable au Saint-Siège et doit servir la cause catholique dans le présent et dans l'avenir, en Orient. Avant de me congédier, le pape a daigné bénir en ma présence mes compagnons de voyage, mon navire et ma mission (1). »

Le 6 novembre, la mission débarquait à Alexandrie, d'où elle gagnait Suez en passant par le Caire.

Le 1er décembre à minuit, l'*Yémen* levait l'ancre, et, longeant la côte d'Égypte et de Nubie à petite distance, de façon à étudier la navigation de cette partie de la mer Rouge, il arrivait à Massaouah après onze jours de traversée.

A Massaouah se trouvaient réunis M. Gilbert, consul de France, Mgr de Jacobis, préfet apostolique en Abyssinie, et, au grand étonnement du commandant, l'abbé Emnato, confident du roi Négoussié, informé de la prochaine arrivée d'un envoyé de l'empereur et l'attendant par ordre de son maître.

Encouragée par l'accueil chaleureux qui lui était fait, la mission hâta son départ. Le 29 décembre, le commandant écrit :

« A mesure que j'approche du terrain de mon exploration, que je sens l'agitation qui travaille tous les esprits dans ce pays et lui présage un avenir encore inconnu mais certain, je vois plus clairement la grandeur du but vers lequel je vais faire un premier pas. Ce ne sera pas moi qui l'atteindrai, la vie des hommes est trop courte pour rien finir jamais, surtout le bien; mais si je pose un jalon seulement sur cette route qu'il m'est donné d'ouvrir, ce jalon gardera mon nom de l'oubli, *car le monde entier passera un jour sur cette route*..... Les Abyssiniens ne s'y trompent pas; ils comprennent que le seul fait de la présence d'un envoyé de l'empereur en Abyssinie est un grand événement dans l'histoire de leur pays. Pour nous, c'est de la bonne politique française et catholique. *C'est la question d'Orient dans la mer Rouge*, passant par-dessus l'isthme de Suez avant de passer au travers. »

II.

La mission s'enfonça en Abyssinie dans les premiers jours de janvier 1860. Elle tomba en pleine guerre civile.

Deux influences, deux intérêts étaient en présence. Le commandant nous les montre.

L'un, l'intérêt anglais, mercantile et protestant, était représenté par Théodoros, usurpateur fanatique et sauvage, ayant auprès de lui pour conseiller politique

(1) Rapport au ministre, du 29 octobre 1860.

un agent anglais, M. Plowden, et pour conseiller militaire un Écossais du nom de Bell, soi-disant général.

L'autre intérêt, l'influence française et catholique, représenté et ouvertement protégé par Négoussié, qui prend le titre de roi d'Éthiopie. Neveu d'Oubié, qui régna vingt-six ans, Négoussié, appelé au trône de Tigré après la défaite et l'emprisonnement de son oncle par Théodoros, se vit acclamé par tous les chefs réunis, sur la renonciation des fils d'Oubié. Agé seulement de vingt-huit ans, ce jeune chef s'était déclaré, à ses risques et périls, dès le début de son règne, le protecteur des Européens et particulièrement des catholiques, synonymes de Français en Orient.

Toutefois, les deux adversaires ne paraissaient pas très pressés de se rencontrer les armes à la main. Ils se contentaient de piller et dévaster à qui mieux mieux les provinces l'un de l'autre, Théodoros dans le Tigré, Négoussié dans l'Ambra.

Des mouvements hostiles, dans lesquels il était aisé de reconnaître l'action soupçonneuse et jalouse de l'Angleterre, ne tardèrent pas à s'organiser contre la mission française. Le gouverneur anglais d'Aden, le brigadier Coglan, arrivé en toute hâte à Massaouah sur un navire de guerre, les dirigeait lui-même.

« J'avais trop prévu cette inquisition pour m'en émouvoir, écrit le commandant (1). Quitter l'Abyssinie devant une tentative d'intimidation n'est venu ni à ma pensée ni à celle de personne autour de moi. Reculer, c'était compromettre à la fois l'influence française et peut-être la vie des missionnaires reconnus dans la mer Rouge aussi bien que dans tout l'Orient comme protégés français.

« Agir avec prudence, sans provocation, mais sans crainte, faire bonne garde et être prêt à tout événement, telle a été ma résolution arrêtée et suivie jusqu'à présent avec plein succès. »

Le commandant entre ici dans des détails circonstanciés sur les conspirations et les attaques dont il fut l'objet, puis il conclut ainsi :

« Vues de l'Europe, monsieur le ministre, ces agitations d'un pays à peine connu de l'Afrique sont bien peu de chose. Elles ont pourtant leur place marquée dans la politique générale du monde, une grande place dans les intérêts de la France.

« C'est sous cette impression que je crois devoir en entretenir Votre Excellence; c'est avec cette conviction profonde que je ne perds pas de vue un seul instant le but de ma mission, dans les distractions inévitables et pour moi pleines de charmes de notre croisade aventureuse. »

L'expédition échappa aux embûches multipliées sous ses pas et revint à la côte, dans les premiers jours de février, sans avoir perdu un seul homme. Elle rapportait des hauts plateaux de l'Abyssinie ce qu'elle était allée y chercher : deux traités en règle obtenus sans violence, par le libre consentement de l'héritier des droits imprescriptibles de la couronne d'Éthiopie.

Le premier était une autorisation de recruter des travailleurs pour nos colonies de la mer des Indes, au prix maximum de 5 thalaris par mois (26 fr. 50), pour cinq ans, à la seule condition du double transport sans frais.

Négoussié avait voulu que l'on exprimât dans ce traité son désir de voir un consul accrédité auprès de lui.

Le second traité, véritable but de l'expédition, *abandonnait à la France, en pleine et absolue propriété*, la baie de Zoullah ou Adulis et l'île de Disseh qui la commande.

« Les points choisis, dit le rapport à M. de Chasseloup-Laubat, constituent dans leur ensemble un tout qui ne peut être scindé sans rendre l'une ou l'autre partie insuffisante pour le but qu'on se propose. Il y a, dans la concession prise en bloc, une baie et une île. En y réfléchissant un instant, les yeux fixés sur la carte, on comprend qu'elles sont inséparables. La baie, qui offre les meilleurs mouillages de toute la côte, y joint toutes les ressources de la terre ferme : l'eau, les bestiaux, les fourrages, les prairies, les légumes et les éléments du commerce, soit à l'importation, soit à l'exportation. L'île commande les passes de la baie, est indispensable à sa défense, à l'éclairage de ses approches. Les puits d'eau douce sont à dix minutes de la plage, l'eau est très bonne et ne tarit jamais; les routes de l'Éthiopie, anciennes et nouvelles, viennent y converger (1) ».

Tels étaient les résultats politiques de la mission, résultats dus à l'énergie, au sang-froid admirables de son chef, comme aussi à l'appui que les missions catholiques n'avaient cessé de lui prêter. Ce dernier fait est à retenir; il montre le rôle prépondérant que l'influence religieuse est appelée à jouer dans la régénération de l'Éthiopie.

« Depuis vingt ans, écrivait le comte Russell, les missions catholiques ont offert en Abyssinie le contraste le plus frappant avec tout ce qui a essayé de les combattre et de les discuter. Les Coptes, soutenus par les Anglais, ont employé toutes les armes, la discussion, la persécution, le martyre; rien n'y a fait. La propagande a marché, prêtant à tous, amis et ennemis, l'assistance de sa charité, la force de la vérité contre l'erreur, l'exemple du courage jusqu'à la mort. La Société biblique de Londres, la Compagnie des Indes anglaises, le patriarche copte d'Alexandrie, n'y peuvent rien; le catholicisme fait de rapides progrès, sans argent, jusqu'ici sans appui ostensible.

(1) Lettre au ministre du 31 janvier 1860.

(1) Rapport au ministre.

« Que l'empereur dise un mot en faveur des chrétiens d'Afrique, qu'un pavillon tricolore vienne à flotter sur une maison consulaire au centre du Tigré, à Adaoua ou dans la belle province d'Amhra, à Gondar, et l'Europe ne tardera pas à voir une fois de plus l'influence française ouvrir au monde, sans armes, sans combats, une contrée nouvelle, historique, fertile et riche, toute prête à recevoir et à rendre le bien pour le bien.

« L'Abyssinie me semble mûre pour ce résultat; la France me semble destinée à le produire dans un avenir prochain. Les missionnaires l'ont préparé. Je suis heureux d'avoir mission de le dire et le devoir de le prouver. »

La mission revint à Paris au mois de juin 1860, après avoir visité entièrement la mer Rouge et s'être assurée qu'aucun autre point n'était supérieur à Adulis. Elle rapportait les originaux des traités qu'elle avait passés, avec les traductions authentiques.

Pendant le court séjour qu'il fit en France avant de s'embarquer pour le golfe du Mexique, d'où il ne devait pas revenir (1), le commandant Russell ne cessa d'insister auprès du ministre pour l'occupation immédiate d'Adulis et de Disseh. Mais le gouvernement impérial, qui venait d'annexer Nice et la Savoie, craignit d'augmenter encore la mauvaise humeur de l'Angleterre et ne fit rien.

Toutefois, pendant la campagne de 1867, le Cabinet des Tuileries protesta officiellement contre le débarquement des troupes anglaises à Adulis, que le gouvernement de la reine, preuve éclatante de la justesse des vues du commandant Russell, avait choisie comme base de toutes ses opérations.

L'Angleterre reconnut le bien fondé de nos réclamations et, Théodoros châtié, s'empressa d'évacuer Adulis.

Depuis, et jusqu'à l'occupation italienne de ces derniers jours, la baie était restée déserte. Mais dans tous les ouvrages géographiques, sur toutes les cartes publiées en France comme à l'étranger, Adulis et Disseh figurent comme possessions françaises. Nous citerons, notamment, le grand atlas allemand de Stieler, et, chez nous, les *Notices coloniales*, publiées en vue de l'exposition d'Anvers, par la Direction des colonies au ministère de la marine.

PAUL FONTIN.

(*La fin prochainement.*)

(1) Le commandant Russell fut emporté par la fièvre jaune, à la Vera-Cruz où il commandait la frégate cuirassée la *Normandie*, le 15 décembre 1862.

MISS MARTIN

Nouvelle.

Le jeune peintre André de Nyeuse n'était point connu. Cependant il n'avait point passé tout à fait inaperçu de la partie du public, fraction peu importante, que l'on appelle les *curieux* d'art. Des gens, rares, au milieu de la grande foire annuelle des Champs-Élysées, distinguaient les toiles de ce commençant, disaient : « Celui-ci fera peut-être quelque chose de spécial, d'intéressant. » C'est que de Nyeuse, outre qu'il professait pour son art un respect fervent, outre qu'il travaillait passionnément à se rendre maître de son métier, avait, derrière et devant sa peinture, quelque chose : des idées. Il avait une foi, il était poète, et considérait l'art de la peinture comme un moyen d'expression de la poésie.

Le jeune de Nyeuse se vouait austèrement, exclusivement à son art. Il faisait d'ores et déjà le sacrifice de toutes les joies qui eussent pu le distraire de peindre, et, notamment, le mariage avait été écarté des visions d'avenir. Ce n'était point sans des tristesses, sans des serrements de cœur, que le peintre avait renoncé à la famille, car en lui vivait un être profondément aimant, il était rempli de tendresses simples, de bêtise dévouée. Il s'était douloureusement éprouvé lors des inévitables histoires d'amour de la vingtième année. Ces *histoires*, au moins, lui avaient laissé quelque expérience, l'avaient aguerri, renseigné, rendu observateur.

Vers sa vingt-neuvième année, André de Nyeuse fut en butte à une passion, ce qui lui causa quelque ennui. Au nombre de ses très éloignés parents, un M. Martin (il y a au moins un Martin dans toutes les familles comme en toutes les foires) avait épousé une assez riche Anglo-Américaine, prise pour lui d'une fantaisie. De ces épousailles était née une fille, l'unique héritière, que son père appelait Catherine. Sa mère persistait à la nommer *Kète*. Les gens sérieux disaient très gros : mademoiselle Martin. André l'avait baptisée miss Martin ; elle était si anglaise !

Les Martin menaient grand train ; le peintre était reçu chez eux ; à une certaine époque, il y avait même beaucoup fréquenté.

Blonde, naturellement, miss Martin avait de grands yeux, avec une petite âme, une *âmette ;* une toute petite bouche et aussi une très petite volonté, des velléités. Sur André elle avait beaucoup varié d'opinion. Au début, petite fille encore et se voulant dame, elle le trouva trop jeune. Plus tard il lui déplut. Ce jeune homme ne ressemblait point aux autres, non pas qu'il fût extérieurement dissemblable, car André avait dans le monde une tenue, vêtement et parler, simple-

ment correcte, mais il échappait au peintre des phrases que les autres gentlemen de son âge ne disaient point. Ceci choqua miss Martin. Deux ans après elle avait appris que les artistes étaient une espèce un peu à part, qu'on pouvait ne pas les mépriser quand ils gagnaient beaucoup d'argent, ce qui arrivait à quelques-uns. Kate avait eu à accomplir un jour le devoir d'assister aux obsèques d'un peintre connu. Elle avait pénétré dans une maison mortuaire en somme *respectable* et rencontré là des gens vraiment convenables. André n'avait, ni dans les traits du visage, ni dans le reste de sa personne, le genre d'élégance qui eût réalisé certains rêves de miss Martin; mais il était grand et d'apparence robuste, ce qui représentait beaucoup aux yeux de miss Martin. Enfin il était gai toujours et souvent amusant. Elle se dit qu'il serait gentil de jouer avec le peintre à la Providence, et aussi à l'amour, et, peut-être, au mariage.

Ces réflexions se traduisirent par une commande en règle d'un portrait de Kate, en une lettre précise de Mme Martin, née Alice Ephelston, lettre signée, comme les invitations, « A. M. Ephelston ». Le nom de Martin avait en effet sombré dans les mers anglaises. La plupart des commensaux et habitués de la maison Martin disaient : madame Ephelston, et, communément, sans y songer, *monsieur* Ephelston. Cela semblait tout naturel et donnait lieu parfois à des recherches : « M. Martin?... Qui ça?... ah, oui, monsieur Ephelston, oui, oui », ou simplement à des affirmations : « Monsieur Ephelston vous voulez dire? »

Or Mme A. M. Ephelston, en un billet d'une écriture montée sur pur-sang, commandait le portrait de Mlle Kate M. Ephelston à M. de Nyeuse. Cette proposition, cet ordre eurent le don de déplaire particulièrement à André. Il avait sans peine suivi les tergiversations d'opinion de miss Martin et, si vraiment, si réellement ce cœur venait à lui être offert, les joujoux ayant depuis longtemps cessé de lui présenter aucun attrait, il n'aurait voulu accepter ce cœur à aucun prix. Pourtant le portrait requis semblait signifier des avances. De plus cette commande « argentifère » avait, très probablement, pour cause unique, non pas le désir d'acquérir un portrait de Kate, moins encore l'ambition de posséder un tableau de lui de Nyeuse, mais simplement les flatteuses prétentions de la jeune fille sur l'homme qu'il était. Pour André, ce fait eût constitué une tentative de protection féminine, chose dont, même en l'état de simple apparence, il avait horreur. En cette circonstance, il n'aurait, sous aucun prétexte, accepté d'être payé; d'autre part, il ne pouvait guère décliner l'honneur qu'on lui faisait, opposer une excuse — laquelle présentable? — à si naturelle demande. Peindre Kate sans rémunération, écrire à « sa cousine », Mme Ephelston, qu'il *se ferait un plaisir de lui offrir* le portrait? Impossible : c'eût été, à la fois, avoir l'air de répondre aux avances par d'autres avances et manquer de tact. André était fort embarrassé. Tout malhabile qu'il fût à *se pousser* dans le monde et si peu empressé d'y répandre ses toiles, il n'était point au demeurant fâché d'accrocher un portrait signé de lui dans le salon « Ephelston », où passaient, au milieu d'une foule, des gens intelligents. Il trouverait bien, quand même, moyen de tirer quelque chose d'artistique de la jolie gravure de modes qu'était miss Martin.

Il décida de réserver provisoirement la question d'argent et d'accepter la tâche, pour refuser plus tard tout le reste le moins mal possible. Il parut donc au suivant mercredi de Mme A. M. Ephelston, la remercia simplement et lui demanda quand et comment il lui plaisait qu'il commençât le portrait.

— Entendez-vous avec Kate, répondit la noble dame, comme si cela ne la regardait en aucune manière.

Il alla « s'entendre ».

— J'irai donc chez vous trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis, à deux heures, dit sans hésitation et tout d'une traite la jeune personne qui avait tout arrêté d'avance, à cent lieues d'imaginer qu'une consultation préalable avec le peintre pût avoir la moindre utilité.

— C'est au mieux, dit tout haut André. Et tout bas : allons, voilà une chose que je n'avais pas prévue! chez quel pharmacien vais-je trouver du *paraflirt!* Il va m'en falloir à haute dose, — sans compter que je vais être obligé de changer mes heures de modèle.

Et, songeant ainsi, avec des sourires approbatifs, il écoutait Kate lui développer complaisamment ses plans : on commencerait tout de suite, samedi; elle viendrait, les jours et heure dits, à l'atelier d'André, avec la gouvernante, mettrait tel costume de ville et serait peinte en pied, vue de trois quart. Sur ces deux derniers points encore, André n'était point, paraissait-il, à consulter. Véhémentement il fut tenté de lui répondre : « Vous viendrez les lundis, vendredis et dimanches; je vous peindrai en toilette de soirée, le buste seulement, et vue de face. » En toute autre circonstance, il n'eût point failli au *devoir* de faire une réponse telle; mais, ici, un pareil coup d'État eût paru « poser la question de gouvernement » et il ne voulait « aucun vote de confiance » ou autre. Il se montra donc le plus soumis, le plus accommodant des hommes, acquiesça à toutes choses de la meilleure grâce et laissa Kate enchantée.

Ah non, il n'avait pas prévu qu'elle viendrait chez lui! Il n'ignorait pas cependant que Mlle Ephelston avait joui et jouissait de la plus américaine, de la plus libre des éducations! Mais son atelier envahi, son temps pris, ses études interrompues, ses habitudes bouleversées et, au milieu de ses modèles, de ses cigares, de ses poussières, des études retournées contre le mur, des chères toiles-souvenirs, une jeune fille du monde tombant, un siège à soutenir, le juste milieu à

garder constamment entre la galanterie et les galanteries, entre les devoirs de l'hospitalité et le droit de défense, entre le flirt et le mariage, non il n'avait pas prévu ce débordement d'inconvénients. Son atelier sans luxe, il le montrerait; cela lui importait peu. Encore des restaurations, des déplacements s'imposaient-ils. Des fleurs et des bonbons, il en fallait, non offerts sans doute, mais se trouvant là, dans l'atelier... Nous devons à la vérité de déclarer que de Nyeuse ponctua ses méditations d'abominables jurons, dignes d'un marchand de bestiaux.

— C'est très joli, votre atelier, dit sincèrement Kate en entrant.

Il n'y avait rien dans le petit hall, rien que de pauvre, et pourtant miss Martin avait raison : il était plaisant à voir, tout simplement parce que André n'y avait admis et disposé les objets qu'en harmonie de tons, en accords de couleurs. L'œil de la jeune fille, habitué à des décors riches, n'en avait pas moins été séduit par les intelligents voisinages de nuances qu'admettaient entre eux tous les composants de cet intérieur. Kate *sentait* cela. Comment se pouvait-il? C'est que les Parisiennes, même les plus nulles intellectuellement, reçoivent et développent en elles-mêmes un peu d'art par le culte de *la Toilette*, arche sacro-sainte de leur déluge, monde véritablement artistique, où elles se meuvent, s'affinent, se grandissent, se haussent jusqu'à des instincts de beauté, jusqu'à des trouvailles de génie. Elles comprennent merveilleusement l'harmonie des couleurs dans le vêtement et aussi dans l'ameublement et la décoration, qui, formant le cadre dans lequel elles veulent être vues, font encore partie de *la Toilette*.

Aussi André n'avait-il rien risqué en laissant Kate choisir elle-même son costume de pose. Par suite d'un ensemble médité de combinaisons très nombreuses, très minutieuses, très profondes et invisibles, la toilette mi-claire de Kate mettait miraculeusement en valeur tout le joli, le frais, le tendre de son être délicatement chimérique et charmant. Elle représentait « une fleur des fleurs », comme écrivait récemment un amoureux d'art à propos de l'œuvre de Chaplin. Tout à l'instant, avant que Kate ne parût, André se disait : « Qu'est-ce que je vais faire de *cela?* » et, dès qu'il la vit, il s'écria : « J'ai trouvé! » Ce qu'il allait faire? L'exagération de ce joli, l'outrance de ce futile, l'idéalisation du rien féminin. S'il réussissait, il obtiendrait une ressemblance exagérée, il satisferait certainement le modèle, tout le monde et son père, Mme A. M. Ephelston elle-même, et il pourrait sans rougir signer la toile.

C'était là, d'une façon générale, un plan de tableau; quant au plan de conduite, de conversation, de réception, à former et surtout à exécuter, autre œuvre d'art au moins aussi difficile, si les soupçons d'André étaient fondés, quelle attitude prendre dès les premiers mots, ces premiers mots, les plus importants? Il s'agissait d'un choix de tons, d'une détermination de nuances. Il ne devait se montrer ni paternel, ni galant, ni grave, ni léger, ni amical, ni cérémonieux, ni familier, ni guindé, ni....., quelle kyrielle de *ni!* La grandeur de la tâche n'effrayait pas André; elle l'eût agacé ou effrayé s'il eût été un homme désireux de se réserver des avenirs. Pour de Nyeuse, le problème se simplifiait. Il prépara sa palette : pour la peinture, toute la gamme des tons clairs; pour la tenue, les tons neutres. Comme *fond*, il admit un ton gris et terne : l'indifférence.

Les préliminaires brusqués, la première séance eut lieu, la gouvernante, muette, restant plantée en un coin, comme un parapluie. De même, les séances subséquentes, où André ne déploya aucune galanterie, où il montra moins de galanterie encore que chez Mme Ephelston. Lui, peignait. Elle, disait de temps à autre de petits mots doux, comme des chants d'oiseau, mots qu'elle songeait très fins. André répondait quelquefois de travers, et ses réponses tombaient toujours juste, et miss Martin trouvait que *tout* allait très bien. D'autres fois, de Nyeuse s'intéressait à la conversation :

— Si vous deveniez à la mode, comme j'espère, toutes ces peintures-là vaudraient beaucoup d'argent, n'est-ce pas?

— Beaucoup, non ; mais il est certain qu'alors elles commenceraient à avoir de la valeur, répondait André en souriant.

— Je serais sincèrement heureuse de vous voir devenir à la mode, et cela arrivera, vous verrez ; vous gagnerez beaucoup.

— Vous êtes bien bonne, dit de Nyeuse, pénétré.

Autre séance :

— Si j'étais peintre, je ne peindrais que des femmes.

— Pourquoi ?

— Il n'y a que les peintures où il y a des femmes qui intéressent réellement les acheteurs.

Elle a de l'esprit, pensa André. Et le portrait avançant, le portrait s'acheva. Sans attacher d'importance à cette toile, de Nyeuse n'en était pas mécontent et ne redoutait point de signer *cette fleur*. Kate applaudissait, trouvait cela joli, joli (sans le dire), et bien ressemblant (elle le disait). Aussi heureuse que le comportaient les dimensions de son petit cœur, elle se tourna vers le peintre et lui sourit. Jamais une velléité d'elle n'avait duré aussi longtemps! La pauvre éprouva, à la fin, la plus grande surprise de sa vie.

— Alors, vous avez fini, fini? demanda-t-elle.

— Oui.

— Quand m'apporterez-vous mon portrait?

— Je vous l'enverrai sans faute demain.

— Pas ce soir?

— Ce soir, si vous voulez, dit André en souriant.

— Et... vous n'accompagnerez pas le portrait? appuya-t-elle avec un regard significatif.

La voix était si douce, si insinuante, l'intention si montrée, que de Nyeuse devait lui-même, dans sa réponse, commencer l'œuvre pénible de désabusement. C'était la fin. Il la regarda très intentionnellement aussi, très dans les yeux, mettant dans ses yeux à lui et dans sa voix tout ce qu'il pouvait de douceur atténuante, de regrets, hélas! feints, d'excuses, hélas! faussement douloureuses; mais il y mit aussi une fermeté excluant tout doute, une résolution dénonçant sa propre souveraineté, une décision sans esprit possible de retour.

— Non, mademoiselle.

Pour ce « non, mademoiselle », André s'était fait acteur. Il y avait *tout* dans ce mot. Mais, comme les artistes sont condamnés éternellement à ne pas être compris du public, André, artiste-acteur, ne fut pas compris. Kate, public, ne pénétra pas les intentions mises dans la réplique et, bien pis, elle imagina d'autres intentions; elle fit fausse route. Comment eût-elle supposé un instant qu'une créature délicieuse, exquise comme elle, une si parfaite, si complète sélection de toutes les grâces, de toutes les joliesses, de toutes les élégances virginales, un cœur d'un or si pur, accompagné de tant d'or pur aussi, comment eût-elle admis qu'elle, enfin, Kate M. Ephelston, enviée, adulée, courtisée, visée par tant de gens considérables, pût, — offerte à un jeune homme infiniment au-dessous d'elle, pauvre, obscur, inconnu, quelconque, — être dédaignée, refusée? Mais quels rêves plus ambitieux eût-il pu faire? Si ce jeune homme n'avait pas compris jusqu'ici qu'elle s'offrait ou si, le pressentant, il avait douté de son bonheur et, par une délicatesse dont elle lui savait gré, s'il s'était montré plein de réserve, de prudence brusque, si, maintenant même qu'elle venait de lui avouer implicitement, mais d'une manière claire, des projets, des sympathies, un attachement commencé d'être, il feignait de se dérober, de se remettre lui-même modestement à sa place, il n'y avait point de doute que, Kate lui disant, cette fois par mots exprès : « je veux être à vous, je veux vous épouser », il ne tombât à genoux avec un cri d'adoration, de joie, de reconnaissance.

Et en cette circonstance, elle le sentait, c'était à elle de s'avancer la première, c'était à elle d'aller au-devant du jeune homme, sans fausse pudeur, c'était à elle de parler clairement. Elle montra, là, tout le tact, toute la délicatesse, toute la noblesse même que peut donner *le Monde* à ceux des mondains qui sont l'expression la plus élevée de Lui, tout en restant parfois des êtres voués, par manque ou par inemploi de facultés, à une existence seulement mondaine, c'est-à-dire mesquine. Certes l'acte auquel elle fut amenée eût été désapprouvé, mal vu et mal commenté par toute personne du Monde qui eût été témoin ou informée; mais ce n'en était pas moins le Monde qui avait rendu cette jeune fille capable et intelligente de l'acte qu'elle commit, de la grâce qu'elle eut. La jeune fille monta, en ce moment, à toute l'élévation dont est capable le sens mondain des nuances, sens confinant, vers son sommet, aux clairvoyances du cœur et de l'esprit. Elle se montra délicatement bonne et clairvoyante, elle, Kate Ephelston, qui n'avait ni un grand cœur ni trop d'esprit. Elle se montra la plus raffinée grande dame, et, par un tact devin, sentant qu'aucun mot n'était pour exprimer en ses nuances, et sans péril, ce qu'il restait à dire, elle éleva gracieusement les mains aux épaules d'André et, avec un doux et calme sourire, lui mit comme un souffle chaste les lèvres sur la joue.

André fut violemment ému, remué au cœur. Il n'attendait d'elle rien de semblable et, si sûr qu'il fût dès longtemps du peu de valeur de la ravissante petite mondaine, le sens infiniment respectable, honorable et touchant de cet acte le pénétra, l'attendrit, le contrista aux larmes. Il lui fallut un puissant ravalement de son émotion, une contraction pénible de la gorge pour arrêter la montée soudaine des larmes.

Il lui fallait maintenant feindre de n'être pas aussi ému qu'il l'était. Il n'aimait pas, il ne pouvait aimer cette enfant, et l'absolu devoir s'imposait à lui de ne pas s'abandonner à un entraînement occasionnel, artificiel, malgré tout, de ne pas céder à des faiblesses passagères, de ne pas répondre par de l'abandon à l'abandon si simple, si sincère que cette gracieuse forme lui faisait du peu qu'elle était, mais de tout ce qu'elle était, se croyant beaucoup, se croyant généreuse.

Arrivé à se maîtriser, il la regarda gravement et lui dit, sans trop d'émotion, sans songer toutefois au double sens de la première partie de cette phrase trop correctement bâtie :

— Vous êtes la *femme du monde* que j'estime le plus, mademoiselle, et forcé d'une manière absolue de m'éloigner de vous, sans retour possible, je garderai de la minute que vous venez de me donner le souvenir le plus sincèrement ému, pendant toute ma carrière d'homme et d'artiste.

Et s'inclinant, elle interdite, il lui baisa la main avec le plus grand respect.

Après cette réponse à ce coup de surprise, la jeune fille subit une détente de nerfs : des pleurs jaillirent. André, jusque-là demeuré intact, fut pris par un sentiment tout-puissant en lui : la pitié. Il perdit, comme on dit, la tête, et, oublieux un instant des graves conditions qu'il eût imposées au mariage, s'il avait renoncé à ses résolutions de célibat et d'art seul, peut-être se fût-il laissé aller à des paroles dangereuses ou inutiles — car quelle vie commune se pouvait établir sur l'union de ces deux êtres? — si les deux femmes en hâte n'étaient sorties.

André, les yeux humides, cette fois, se fit mille reproches contradictoires. Il se rendait compte, cependant, de tout ce qu'il y avait d'extérieur à lui, d'im-

personnel, dans son émotion et il se répétait : « C'est Kate, pourtant, Kate, c'est-à-dire un être léger infiniment. Serait-il possible, vraiment (je me suis trompé sur le compte d'autres femmes) que je me fusse trompé même sur Mlle Ephelston, qu'elle fût capable d'un sentiment profond, de quelque chose de consistant, d'existant, de durable? » Il se souvint alors que, pendant la dernière partie de la pose, Kate avait dit en anglais, à la gouvernante: « Nous passerons, en nous en allant, par la pâtisserie. »

« Il serait curieux, pensa André, qu'après ce désespoir elle eût donné suite..... »

Un instant après, de Nyeuse hélait un fiacre et se faisait conduire à la plus proche des deux boutiques de pâtisserie où une femme du monde de Kate pouvait se permettre de paraître vers cinq heures. André connaissait très bien ces deux temples : il y était entré plusieurs fois pour y savourer... des toilettes, l'un des ravissements de ses yeux.

Il y avait beaucoup de monde dans le premier temple; André entr'ouvrit la porte sans être remarqué.

Kate, assise, l'air un peu triste, mangeait des crèmes encloses de pâtes plus légères que les crèmes. La gouvernante mastiquait, automatique et grave.

De Nyeuse, dans une gaieté paisible, se fit reconduire chez lui.

Et, ainsi rassuré, le peintre ne se trompait-il pas quelque peu? Signifiait-il autant qu'il le crut, ce *five o clock* habituel, prémédité et accompli? Consolable assurément, la jeune fille aux crèmes n'était-elle point capable d'un sentiment plus profond, d'un chagrin plus durable que ne le pensa de Nyeuse?

P. DE BRANCHERAULT.

LES TRAVAUX DES CONSEILS GÉNÉRAUX

C'est le 20 août, cette année, que les conseils généraux vont ouvrir leur grande session. La session où s'établit le budget, où tous les services départementaux sont passés en revue, où se règlent en général les questions étudiées dans le courant de l'année et notamment à la session d'avril. Il s'accomplit dans ces assemblées, pendant les huit ou quinze jours que dure leur réunion, un travail considérable, dont ceux mêmes qui y participent ne se font pas une idée exacte, isolés qu'ils sont les uns des autres, comme ces ouvriers qui, fabriquant séparément les pièces d'un ouvrage, n'en sauraient saisir l'ensemble ni les proportions imposantes.

Chaque conseil général cherche en effet à améliorer les services dont l'utilité le frappe davantage ou qui lui paraissent plus défectueux. Ici c'est telle branche de l'assistance; là ce sont les routes, ailleurs des chemins de fer attendus depuis des années par les populations; partout c'est l'agriculture qui souffre. Il semble que chacun travaille pour soi, sans s'inquiéter de ce que fait le voisin, avec des vues différentes, opposées parfois, et pourtant, si l'on embrasse tous ces travaux dans leur ensemble, on constate qu'ils marchent, avec de longs et laborieux tâtonnements, vers des solutions tendant à se rapprocher de plus en plus et finissant toujours par se rencontrer.

Le fait m'avait frappé depuis longtemps, et je cherchais le moyen de le mettre en lumière, de donner la synthèse, la vue d'ensemble de tous ces travaux dirigés, dans chaque région, vers la satisfaction des besoins et des intérêts de la vie locale; travaux bien autrement féconds, à mon sens, que ceux qui s'accomplissent dans le domaine de la politique. Les conseils généraux publient après chaque session un volume contenant leurs délibérations et le compte rendu de leurs débats. J'ai dépouillé ces documents, extrait tout ce qui présentait un intérêt général, résumé les discussions et j'en ai fait, pour l'année 1887, deux volumes se rapportant : le premier à la session d'avril, l'autre à la session d'août.

Ce n'est pas là seulement une œuvre spéculative; elle a surtout pour objet d'éclairer et de grouper les efforts. Jusqu'ici les assemblées et les administrations départementales ont vécu dans l'isolement, dans l'ignorance de ce qui se passe à leur porte, cherchant péniblement des solutions trouvées et appliquées parfois depuis des années à côté d'elles; cette publication les tiendra au courant des travaux et des faits, et, si je ne me trompe, elle peut, bien dirigée, devenir le centre et le foyer de la vie départementale.

Aujourd'hui, je voudrais, en passant rapidement en revue ces deux volumes, donner un aperçu de l'œuvre dont ils sont les pionniers. Ils contiennent précisément l'exposé, qui ne saurait venir plus à propos, des questions à l'ordre du jour des conseils généraux, et dont ces assemblées poursuivront l'étude dans la session qui va s'ouvrir. Ces questions se rapportent principalement à l'agriculture, à l'assistance et aux voies de communication, ou du moins je me bornerai à parler de celles-là, afin de ne pas étendre outre mesure ce résumé.

AGRICULTURE.

L'agriculture est actuellement la principale préoccupation des assemblées départementales. Composées en majeure partie de cultivateurs, elles ont le sentiment profond que le progrès agricole s'impose comme une nécessité absolue, comme une question de vie ou de mort; aussi ne reculent-elles devant aucun travail, devant aucun sacrifice: partout on se met à l'œuvre pour découvrir des méthodes nouvelles, de nouveaux élé-

ments de production et pour combattre les vieilles routines.

Les champs d'expériences et de démonstration. — L'agent le plus énergique de cette transformation des procédés de culture est l'institution des champs d'expériences et de démonstration. Quelques conseils généraux, des sociétés d'agriculture en avaient eu déjà l'idée, lorsqu'en 1885 le ministre de l'agriculture en recommanda la création et donna ainsi une vive impulsion au mouvement qui avait déjà commencé à se produire.

Les champs d'expériences sont destinés à l'étude des procédés de culture, des semences, des engrais qui conviennent le mieux à chaque pays; il y en a généralement un par département, placé sous la direction du professeur d'agriculture. Les champs de démonstration servent à vulgariser dans chaque canton les résultats des essais poursuivis dans les champs d'expériences. L'organisation en est très simple : la terre est donnée par les cultivateurs qui se chargent de la préparer et de la cultiver en y appliquant les semences et les engrais chimiques à expérimenter et que l'administration leur fournit gratuitement. Ils bénéficient de la récolte après le prélèvement des échantillons destinés à la culture.

L'étendue des champs de démonstration est ordinairement de cinquante ares, exeptionnellement d'un hectare, mais dans quelques départements, notamment dans le Finistère et dans Meurthe-et-Moselle, une superficie de vingt ares a paru suffisante. En Belgique où les champs de culture expérimentale sont très nombreux, il suffit de dix ares pour obtenir le patronage et les subventions de l'État.

Le plus souvent la direction des champs de démonstration est confiée aux comices agricoles qui sont tenus d'y affecter le cinquième des subventions allouées par l'État. La dépense des semences et des engrais varie pour chaque champ entre 100 et 250 francs dont l'État fournit la moitié; un crédit de 250 000 francs est inscrit au budget à cet effet.

Les champs de démonstration établis de préférence près des stations de chemins de fer et le long des routes les plus fréquentées sont divisés en carrés. L'un de ces carrés reçoit les engrais, les semences, les cultures en usage dans le pays et sert de terme de comparaison; les autres reçoivent les éléments à expérimenter, de sorte que les résultats sautent aux yeux; ils sont ensuite constatés avec précision par le pesage des produits récoltés, et les résultats reçoivent dans le pays une grande publicité.

Les cultivateurs se défient beaucoup de tout ce qui est écrit dans les livres; ils veulent voir, et ce n'est que quand ils ont vu et plusieurs fois vu qu'ils se décident à essayer à leur tour; c'est pourquoi les champs de démonstration sont le seul enseignement qui les touche.

Un certain nombre de conseils généraux ont constaté que l'institution des champs d'expérience et de démonstration avait déjà produit des résultats appréciables, tant au point de vue des procédés de culture que des dispositions des cultivateurs. Il paraît impossible que de ces recherches incessantes poursuivies à la fois sur tous les points du sol par les hommes les plus compétents, il ne sorte pas bientôt une rénovation de notre agriculture qui la mette en état de lutter avec avantage contre l'invasion des produits étrangers.

L'enseignement agricole. — Un autre élément de cette rénovation est l'enseignement agricole.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il existe en France, mais on ne peut nier que depuis une quinzaine d'années, il n'ait fait de très grands progrès. Il a en même temps changé de caractère : au lieu de demeurer comme jadis le privilège d'un petit nombre, il est en voie de descendre de degré en degré jusqu'aux plus humbles cultivateurs et jusqu'à leurs enfants sur les bancs de l'école. Les conseils généraux avaient pris déjà une grande part aux progrès de ce qu'on pourrait appeler l'enseignement supérieur et secondaire de l'agriculture. Ils ont créé des bourses dans les grandes écoles de Grignon, de Montpellier et de Grand-Jouan, ils ont concouru largement à la création des écoles pratiques d'agriculture — on en compte vingt actuellement et le nombre s'en augmente chaque année; — ils ont aidé et encouragé de tout leur pouvoir, dans l'accomplissement de leur mission, les professeurs d'agriculture institués par la loi du 16 juin 1879. Maintenant beaucoup de conseils généraux réclament l'organisation sérieuse et pratique de l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires.

J'avais déjà vu, en 1873, dans le Soissonnais, une application très intéressante de cette idée. La société d'horticulture fondée peu d'années auparavant par M. Salleron, maire de Soissons, avait admis gratuitement dans ses rangs tous les instituteurs de l'arrondissement et les avait invités à assister à des cours d'arboriculture et de culture maraîchère organisés dans chaque canton. Les instituteurs répétaient ensuite à leurs élèves la leçon qu'ils avaient reçue, et leur en faisaient l'application dans les jardins scolaires que le conseil général de l'Aisne aidait les communes à créer. Cet enseignement avait produit de remarquables résultats, constatés à la fin de chaque année par un concours auquel prenaient part maîtres et élèves. On avait remarqué que les instituteurs les plus zélés pour les leçons d'horticulture, ceux dont les jardins étaient les mieux tenus, étaient aussi les meilleurs à tous les points de vue, et que la fréquentation était beaucoup plus régulière dans les classes dotées de l'enseignement horticole.

Il s'agit aujourd'hui de généraliser ce qui se passait

alors dans le Soissonnais, en appliquant le système non plus seulement à l'horticulture, mais à l'agriculture, et en l'enseignant à l'école comme on y enseigne à lire et à compter. On espère ainsi ouvrir de bonne heure l'esprit des enfants aux idées de progrès et surtout les détourner des métiers qui les attirent dans les villes, en les attachant aux champs dès leur enfance.

La première chose, la chose essentielle à faire pour réaliser cette idée, c'est assurément de donner aux instituteurs le goût de l'enseignement agricole et de les y préparer fortement. On voudrait à cet effet compléter l'instruction très insuffisante donnée sur ces matières dans les écoles normales, au moyen d'un stage dans une école spéciale.

C'est le conseil général de la Haute-Saône qui a pris l'initiative de cette mesure. En 1884, il a envoyé toute la promotion sortant de l'école normale passer un an dans une ferme école, et l'année dernière, ce système d'instruction a été définitivement organisé pour les élèves maîtres et les jeunes instituteurs les plus aptes à en profiter.

Le Doubs, le Finistère, la Haute-Marne viennent, à la session d'août 1887, d'entrer à leur tour dans cette voie et la Marne se propose d'en faire autant dès que le recrutement, un peu difficile actuellement, de son école normale, le lui permettra. Sans aller aussi loin, le conseil général de la Corrèze alloue des primes aux instituteurs de chaque canton qui se distinguent le plus dans l'enseignement agricole.

Signalons encore dans cet ordre d'idées, l'institution, dans la Haute-Saône, de bourses de voyage d'enseignement agricole pour les jeunes instituteurs. Vingt-huit d'entre eux, fils de cultivateurs pour la plupart, ont pris part à un premier voyage effectué en 1887 dans le nord de la France. Ils sont revenus pleins de zèle et ont rédigé des rapports qu'une commission d'agriculteurs a trouvés excellents; les meilleurs de ces rapports ont eu les honneurs de l'impression.

Le phylloxera. — La lutte contre le phylloxera se poursuit sans défaillances, et ce sont encore les conseils généraux qui en sont l'âme. Leur action s'exerce à la fois par les expériences qu'ils font directement ou qu'ils encouragent, par les études qu'ils provoquent, par les pépinières qu'ils créent et plus encore par les efforts individuels de leurs membres pour relever les courages, exciter et organiser la résistance.

On en est encore à trouver le remède infaillible, d'un effet assuré toujours et partout : le succès des insecticides dépend de conditions multiples et variables qui doivent être étudiées avec grand soin, et leur action n'est que temporaire ; la submersion ne saurait être employée partout ; l'adaptation des vignes américaines aux sols et aux climats exige de longues recherches, et la résistance de beaucoup d'espèces au phylloxera n'est elle-même que temporaire.

On sait parfaitement tout cela dans les départements envahis depuis longtemps, tels que la Drôme, le Rhône, l'Ardèche, l'Hérault; on sait aussi qu'au prix de patientes recherches, de travail, de sacrifices, on arrive à conserver ou à reconstituer les vignobles. Mais avant d'acquérir cette consciente et robuste assurance dans le succès final, les régions envahies ont à passer par une période plus ou moins longue d'incertitudes et de mécomptes, et le rôle des conseils généraux est précisément d'aider l'administration à abréger ce temps d'épreuves inévitables.

C'est ainsi que dans la Corse où le fléau a fait récemment son apparition, on est fort incertain sur le parti à prendre. Le conseil paraît effrayé d'une part de l'insuffisance et parfois des dangers des traitements au sulfure de carbone : ici, il faut recommencer tous les ans; là, des vignes ont été complètement détruites par l'insecticide employé sans doute à des doses excessives. D'autre part, il ne paraît pas démontré qu'en Corse les cépages américains puissent vivre longtemps avec le phylloxera, et l'on craint que les vins provenant des vignes américaines ne soient pas de bonne qualité.

Dans la Loire-Inférieure, où le phylloxera a apparu en 1884, les propriétaires sont encore dans la période d'inertie et de découragement dont nous parlions tout à l'heure, au point qu'ils refusent souvent de laisser les agents du service pénétrer dans leurs vignes, et que les fonds de subvention restent sans emploi.

Le département des Basses-Pyrénées est envahi et le fléau se propage rapidement. Le conseil général signale aux populations effarées l'exemple des régions voisines frappées dès le début, et où les viticulteurs, désespérés au début, ont repris courage et travaillent, confiants dans un avenir qui n'est plus désormais incertain; il veut que les syndicats s'organisent pour aider l'action officielle, et que l'on prépare la reconstitution des vignobles que le sulfure de carbone n'aura pas réussi à faire vivre.

Le département de la Vendée a créé une pépinière de plants américains à Fontenay-le-Comte, mais le greffage qu'on y a pratiqué n'a pas réussi ou coûterait trop cher, eu égard à la valeur des produits; et des trois producteurs directs essayés, l'un est trop tardif et sujet aux maladies cryptogamiques, un autre n'offre pas au phylloxera une résistance suffisante; le troisième n'a pas encore fait ses preuves.

Aucun cépage américain n'a pu s'adapter jusqu'ici aux sols calcaires et marneux, analogues à ceux que l'on rencontre dans les Charentes.

Malgré ces difficultés locales, ces incertitudes sur bien des points, le dernier rapport du directeur de l'agriculture constate que, dans l'ensemble, l'œuvre de défense et de reconstitution est en bonne voie. Sur 690 000 hectares de vignes envahis par le phylloxera, 268 000 hectares, soit 39 pour 100 sont défendus ou re-

constitués. Les traitements par le sulfure de carbone et substances analogues ont été appliqués en 1887 à 75 000 hectares, en augmentation de 22 000 hectares sur l'année précédente; et sur ces 75 000 hectares, un tiers seulement reçoit des subventions de l'État, ce qui témoigne du développement des efforts particuliers.

La progression est aussi très marquée pour les traitements par submersions, et d'importants travaux sont poursuivis par l'État pour en accroître les facilités. Mais il ne suffit pas d'avoir de l'eau, il faut encore pouvoir s'en servir, ce que, dans l'état actuel de la législation, ne peuvent pas faire les propriétaires qui ne sont pas riverains des eaux publiques. Le Conseil général de la Gironde s'est préoccupé de cette importante question et, après l'avoir étudiée sous ses différents aspects, a émis le vœu que les pouvoirs publics y pourvoient par une modification de la loi dans les conditions qu'il a indiquées.

L'industrie fromagère. — Cette industrie constitue dans un certain nombre de départements la seule ressource de l'agriculture et plusieurs conseils généraux s'imposent de sérieux sacrifices pour la perfectionner et l'organiser là où elle fait défaut. Le moyen consiste dans l'association des habitants pour la création de *fruitières*, où ils apportent leur lait pour y être converti en fromages.

Encourager ces associations, leur donner de bons règlements propres à assurer une équitable répartition des produits, améliorer la fabrication en formant des fruitiers habiles, de manière à pouvoir soutenir la concurrence des fromages étrangers, telle est la tâche à accomplir. Cette tâche ne laisse pas que de rencontrer des grands obstacles dans les habitudes prises et dans la répugnance des montagnards pour le mécanisme un peu compliqué des associations et des comptabilités qu'elles nécessitent.

Dans certains pays le régime pastoral lui-même s'oppose au perfectionnement de la fabrication. Dans le Cantal par exemple, dont la production annuelle représente de quatre à cinq millions, toutes les tentatives d'amélioration des produits ont échoué jusqu'ici parce que les vachers, fromagers responsables pendant l'été et gardes d'écurie du troupeau pendant l'hiver, ne peuvent jamais s'absenter, ni trouver le temps de s'instruire, de sorte que la fromagerie modèle créée par la société d'agriculture reste sans élèves. En outre les fermiers ayant, d'après les usages locaux, la faculté de se libérer en nature ont intérêt à produire beaucoup plutôt qu'à fournir des produits améliorés. Pour arriver à un résultat, il faudrait, on le voit, modifier avant tout un état de choses profondément entré dans les habitudes du pays. Le conseil général ne se décourage pas cependant : les débats en font foi, et les volumes qui les relatent contiennent sur cette question des documents du plus grand intérêt.

Le département de l'Ain a organisé, il y a quelques années, des fruitières-écoles qui paraissent en pleine prospérité. La Haute-Savoie vient aussi à son exemple de décider la création, avec le concours de l'État, de quatre établissements semblables, un dans chaque arrondissement. Dans le Jura, le conseil a entrepris de réformer complètement l'organisation très défectueuse des fruitières et de créer une école de fromagerie. Cette école sera probablement établie à frais communs avec le département du Doubs.

Caisses départementales d'assurances contre la grêle, la mortalité du bétail ou l'incendie. — On sait combien la grêle déjoue les meilleures combinaisons d'assurances, sévissant toujours dans les mêmes régions qui seules fournissent des clients aux compagnies. Les primes sont donc forcément très élevées et, dans les années de grands sinistres, il arrive malgré cela que les assureurs ruinés se trouvent hors d'état de payer. Les mutualités fondées par l'initiative privée et entièrement livrées à elles-même ne parviennent que difficilement à s'organiser et à se soutenir. Convaincus cependant qu'elles seules peuvent donner la solution du problème, plusieurs conseils généraux ont entrepris d'en encourager la création et d'en aider le fonctionnement. A cet effet, et sans les aider financièrement, ils leur accordent leur patronage, élaborent les statuts et règlements, obtiennent les services des agents de l'administration, groupent les bonnes volontés et les concours qui feraient défaut à des particuliers, entraînent enfin bien des habitants par leur seul prestige et par l'influence personnelle de leurs membres.

Il existe aussi un certain nombre de caisses départementales contre l'incendie et contre la mortalité du bétail, quelques-unes sont fort anciennes.

Le conseil général de la Meuse a mis à l'étude, en 1882, la création d'une caisse départementale d'assurances contre la grêle analogue à la caisse existant déjà pour l'incendie; à cette occasion, il a fait une enquête sur les institutions de cette nature existantes dans d'autres départements et il en a signalé quatre : l'une dans les Ardennes fondée en 1805, une autre dans Seine-et-Marne fondée en 1829, la troisième dans la Somme fondée en 1860, la quatrième dans la Marne fondée en 1876. Celles de la Marne et de Seine-et-Marne surtout ont très bien réussi. Conformément aux conclusions du rapport qui lui a été présenté, le conseil général de la Meuse a décidé la création de la caisse sur la grêle. La même question est à l'étude dans la Dordogne et dans l'Aube.

Il y a dans cet ordre d'idées de réels services à rendre à l'agriculture; la plupart des conseils généraux n'ont sans doute pas connaissance de ce qui s'est fait ailleurs et il y a lieu de croire qu'ils se mettront à l'œuvre dès qu'ils en seront instruits.

L'ASSISTANCE.

En 1851 les départements dépensaient 12 millions pour les services d'assistance, ils ont dépensé 45 millions en 1885, et ce n'est pas le dernier mot, car il reste beaucoup à faire. Ces chiffres permettent de mesurer le chemin parcouru depuis trente-six ans et l'importance de la tâche qui incombe aux conseils généraux. Les départements sont en effet chargés directement de tous les services de l'enfance ainsi que du traitement des aliénés; et ils ont souvent à intervenir en outre dans le fonctionnement des institutions locales de bienfaisance consacrées aux indigents, aux malades et aux vieillards.

Les services de l'enfance absorbent à eux seuls la moitié de la dépense.

Les enfants sont les plus exposés et ne peuvent se défendre. A mesure que l'on s'occupe d'eux davantage, que l'on recherche le sort qui leur est fait dans les milieux où ils sont plus souvent une cause de gêne et d'embarras, le mal apparaît plus étendu, plus profond, plus effrayant, on ne veut pas y croire tout d'abord; on se dit que les faits sont exagérés. « Ces philanthropes ne sont-ils pas tous les mêmes, rêvant d'un âge d'or, de bien-être et de sécurité qu'ils prétendent réaliser à tout prix, sans avoir égard aux conditions d'imperfection et de misère qui pèsent fatalement sur l'humanité? Et à côté, ne manque jamais de se glisser le fonctionnarisme, cherchant à profiter de toutes les occasions pour se développer, multiplier et fortifier ses rameaux en créant de nouveaux rouages administratifs. »

Tels sont les arguments que font valoir entre autres les adversaires de la loi Roussel, qui a établi la surveillance des enfants du premier âge élevés en dehors de la famille. Cette loi qui date de 1874, n'a été mise en vigueur qu'en 1877, et les conseils généraux ne se sont décidés que difficilement à voter les fonds nécessaires à son application; on en compte encore seize qui refusent toute allocation ou n'accordent que des crédits insuffisants; ce refus de concours s'appuie généralement sur des considérations telles que celles-ci : « Rien ne démontre que les enfants placés en nourrice meurent plus que ceux élevés dans leur famille. » — — « La plupart des nourrices, mères de famille, aiment les enfants qui leur sont confiés et savent les élever. » — « L'affection des parents constitue une garantie autrement efficace qu'une inspection quelque sérieuse qu'elle soit. »

Je tairai les noms des auteurs de ces maximes et des conseils généraux qui les ont approuvées. En lisant la dernière, je songeais à ce législateur de l'antiquité qui, saisi d'horreur à la pensée du parricide, s'était refusé à édicter une peine contre un tel crime, de peur que la loi ne parût en reconnaître la possibilité. Il en était résulté que dans ce pays fortuné, les citoyens qui avaient tué père et mère pouvaient se promener en toute sécurité sur les places publiques. Les faiseuses d'anges, elles aussi, doivent applaudir aux touchantes affirmations de leur amour maternel, que l'on vient de lire.

Je n'ai pas voulu en nommer les auteurs; par contre, je citerai les conseils généraux tels que l'Orne, l'Ille-et-Vilaine, l'Eure, qui, après avoir contesté, eux aussi, pendant des années l'utilité de la loi Roussel, ont consenti enfin à l'appliquer et aujourd'hui en reconnaissent en toute franchise les services.

Dans l'Orne où l'industrie nourricière est très developpée, la mortalité frappait le tiers des enfants placés en nourrice et les faits les plus révoltants ont été dénoncés par les maires. Dans l'Ille-et-Vilaine, l'inspecteur a fait interdire une nourrice chez laquelle étaient morts, en dix-huit mois, sept nourrissons âgés de onze à cinquante jours, et qui continuerait encore son honnête commerce, si le conseil général n'y avait mis bon ordre.

La vérité indéniable, c'est qu'un grand nombre de mères habitant les villes sont obligées de se séparer de leurs nouveau-nés et de les placer à la campagne, assez loin d'elles pour ne pouvoir les surveiller efficacement, alors même qu'elles y mettraient tout leur cœur, ce qui malheureusement n'est pas toujours le cas; ces enfants sont confiés à des nourrices, à des gardeuses, trop souvent indifférentes, négligentes, absolument ignorantes des soins à donner. Il se rencontre enfin des nourrices et des gardeuses qui tuent sciemment et volontairement les enfants par ce seul motif que l'enfant qui meurt promptement leur gagne dix fois autant que l'enfant vivant. On s'émeut beaucoup en ce moment et à juste titre du sort des malheureux Africains que les marchands d'esclaves exploitent comme des bêtes de somme, les faisant travailler sous les coups jusqu'à extinction de la vie et tuant ceux qui sont hors d'état de payer leur nourriture par leur travail. Bon nombre de petits enfants subissent pourtant un sort semblable dans le noble pays de France, sans parler de ceux qui meurent victimes de la négligence ou de l'ignorance. Cela, encore une fois, est avéré, certain; on entreprend de les protéger, de les sauver et il se trouve des gens pour s'y opposer dans la crainte de ce que cela pourrait coûter. Or, en 1886, la dépense n'a pas atteint un million et demi pour toute la France. 150 000 enfants sont inscrits aujourd'hui sur les registres de la protection; lorsque la loi sera appliquée partout on estime qu'il y en aura 200 000, sur lesquels on en sauvera 20 000 tous les ans au bas mot, sans compter les malingres dont des soins plus intelligents auront fortifié la santé; cela coûtera deux millions, cent francs par chaque enfant, et l'on trouve que c'est trop cher!

La loi Roussel s'occupe seulement des enfants du premier âge placés par leurs parents; les orphelins indigents et les enfants abandonnés sont recueillis à titre de pupilles par les départements qui leur doivent protection et assistance jusqu'à leur majorité, et c'est là une bien lourde charge pour les budgets, en même temps qu'un grand embarras pour les administrations et les assemblées départementales. Les enfants abandonnés sont ceux des filles-mères désireuses de cacher leur faute ou de se soustraire aux charges de la maternité, ou bien encore n'ayant pas les moyens d'élever leur enfant. Autrefois elles le faisaient porter au tour, aujourd'hui elles le font porter au bureau d'admission: c'est de beaucoup préférable à tous égards. Mais comme rien ne saurait remplacer la mère lorsqu'elle n'est pas dénaturée et qu'elle aime son enfant, comme d'autre part, l'entretien d'un pupille jusqu'à l'âge de treize ans, et jusqu'à l'âge de vingt-et-un ans s'il devient infirme, coûte très cher, on cherche à décider les filles-mères à garder leur enfant moyennant l'allocation de secours mensuels pendant quelques années, trois ans en général. Ce système tend à se substituer à celui des pupilles, mais il demande beaucoup de soin dans la fixation des tarifs et, de la part de l'administration, une grande vigilance pour que ces secours ne deviennent pas des encouragements à l'inconduite et au vice. On se trouve placé ainsi entre ces deux écueils également dangereux : la restriction trop grande des secours temporaires qui produit un accroissement dans le nombre des abandons et conséquemment dans le nombre des enfants qui tombent entièrement à la charge du département. — Ce fait se produit notamment dans la Loire-Inférieure où depuis quelques années le conseil général a exigé rigoureusement que le crédit affecté à ces secours ne soit pas dépassé, — ou la concession trop facile des secours qui finit par exercer sur la moralité publique le plus fâcheux effet.

Il n'y a pas de session où quelque débat important ne s'élève sur cette question, et il se produit un mouvement très marqué dans le sens d'un fonctionnement beaucoup plus large et en même temps mieux surveillé des secours temporaires. Le Conseil général de la Seine-Inférieure est, je le crois, entré le premier dans cette voie, il y a trois ou quatre ans, en portant les secours à des chiffres qui permissent réellement aux filles-mères de pourvoir à l'entretien de leurs enfants tout en reprenant leur travail.

Un autre embarras de ce service consiste dans l'affluence des enfants assistés dans les villes importantes.

Les filles-mères y viennent de préférence des départements voisins pour y faire leurs couches, et les départements où se trouvent les grands centres de population se voient chargés d'un grand nombre d'enfants qui ne leur appartiennent pas. Les conseils généraux de la Gironde et des Bouches-du-Rhône ont demandé à la session d'août 1887 qu'on cherche un remède à un état de choses si préjudiciable pour eux. Ils ont proposé de centraliser les dépenses pour toute la France, les départements étant appelés à y contribuer proportionnellement à leur population, ainsi qu'à d'autres éléments à déterminer. Il y a évidemment quelque chose à faire dans cet ordre d'idées.

Il est encore une classe de pauvres enfants dont les conseils généraux commencent à s'occuper : ce sont les enfants scrofuleux que les villes surtout renferment en grand nombre, et qui sont voués à une mort prématurée après une existence maladive traînée d'hôpital en hôpital. On a trouvé, pour cette affection, un remède efficace et prompt, le bord de la mer. C'est l'Assistance publique de Paris qui a fondé, en 1865, à Berck, le premier hôpital marin pour les enfants; ces établissements commencent à se multiplier. Une dame charitable a laissé sa fortune au département des Landes pour en créer un à Port-Breton. Un autre s'est ouvert il y a quelques mois à Pen-Bron près du Croisic. Le Conseil général des Pyrénées-Orientales en construit un à Banyuls-sur-Mer. Enfin une institution vient de se fonder à Paris pour encourager la création d'établissements semblables et y concourir par des subventions. C'est une bonne œuvre en même temps qu'une bonne affaire pour la société qui verra se transformer ainsi une foule de non-valeurs en de bons travailleurs et de vaillants soldats.

J'aurais encore beaucoup à dire sur ce qu'ont à faire les conseils généraux dans le domaine de l'assistance, sur les asiles d'aliénés et d'incurables, les orphelinats, l'assistance médicale dans les campagnes, etc. La création récente de la direction de l'assistance publique au ministère de l'intérieur va d'ailleurs donner à leurs travaux une impulsion toute nouvelle; le directeur, un administrateur convaincu, actif, infatigable, comprenant toute l'étendue de sa tâche et ne reculant pas devant les difficultés, a déjà fait des enquêtes et des travaux considérables. Il vient de créer un conseil supérieur de l'assistance publique auquel il a apporté, dès sa première séance, de quoi l'occuper pendant une année entière; tout cela fournira, avant qu'il soit longtemps, beaucoup de besogne aux conseils généraux; ils peuvent y compter.

LES CHEMINS DE FER.

Il y a quelque trente ans, on n'avait pas encore pensé que d'autres que l'État ou ses concessionnaires pussent construire des chemins de fer, lorsqu'un préfet, un ingénieur et un conseil général ayant besoin de moyens de transports que l'État ne pouvait leur donner se mirent en tête de les établir eux-mêmes ; ils ne trou-

vèrent d'autre moyen, pour réaliser leur idée, que de construire le chemin de fer projeté sous la forme et l'apparence d'un simple chemin vicinal. Quant à l'apparence, il fallait y mettre beaucoup de bonne volonté pour s'y tromper: jamais sans doute on n'avait vu de chemin vicinal avec des pentes si douces et des courbes si allongées, cependant aucun règlement ne défendait de les faire ainsi. La chaussée une fois établie, la compagnie de l'Est se chargea d'y poser des rails, sur lesquels on vit bientôt circuler ses locomotives. Telle fut l'origine de la loi de 1865 sur les chemins de fer d'intérêt local autrement dit départementaux. Il s'en est fait très peu jusqu'en 1871 : à partir de cette époque au contraire ces entreprises ont pris une grande activité. C'était le temps où Philippart quêtait partout des concessions, acceptant les conditions les plus invraisemblables, pour arriver à créer de grandes lignes avec des tronçons de lignes départementales, faire concurrence aux grandes compagnies et se faire racheter par elles. D'autres concessionnaires, des sociétés locales se sont présentés aussi; on a concédé et construit beaucoup sans se rendre toujours compte des conséquences possibles de ces entreprises, et les déceptions ont été nombreuses : on en sait quelque chose dans la Charente, l'Eure, l'Orne, la Gironde, l'Hérault.

Aujourd'hui, la construction est devenue moins coûteuse; on a adopté presque partout la voie étroite, qui avait été repoussée pendant si longtemps, et que l'État lui-même accepte dans certaines régions pour les chemins de fer d'intérêt général. Là où les circonstances s'y prêtent, on se contente de tramways à vapeur établis sur les accotements des routes. Enfin, la loi du 11 juin 1880, qui a remplacé la loi de 1865, a créé un système de garanties d'intérêts qui facilite beaucoup aux départements les opérations de ce genre. Puis, à force d'étudier les combinaisons, de les mettre en pratique, d'en subir les conséquences, bonnes ou mauvaises, l'expérience s'acquiert; trop souvent, malheureusement, elle ne s'acquiert que pour les départements qui n'en ont plus besoin et ne profite pas aux autres, par la raison qu'ils ignorent ce qui s'est passé chez leurs voisins. C'est pour la question des chemins de fer peut-être que ce compte rendu des débats et des travaux des conseils généraux rendrait le plus de services. Car il s'agit toujours d'opérations considérables, de longue haleine, qui absorbent les ressources du département ou tout au moins engagent ses finances pour de longues années, au point de rendre impossible toute amélioration, toute entreprise nouvelle, quelle qu'en soit l'utilité. Ce sont donc de grosses responsabilités pour les conseils généraux.

Une fois la décision prise sur le principe de la création d'un réseau, ce qui ne se fait pas sans de grandes difficultés, — il y a tels départements où depuis dix ans le conseil général ajourne sa décision de session en session, faute de pouvoir se mettre d'accord sur l'ordre de construction des lignes, — on n'est encore qu'au commencement des embarras; il en surgit sur chaque détail : fera-t-on le chemin de fer à travers champs ou sur les routes? Les avis sont très partagés sur la manière dont fonctionnent les chemins de fer sur les routes. Adoptera-t-on, à l'égard des concessionnaires, le régime de la garantie d'intérêts ou celui de la subvention à forfait pour la construction, et, dans cette dernière hypothèse, le département construira-t-il lui-même ou fournira-t-il aux concessionnaires les fonds sous forme de titres d'emprunt? Le régime de la garantie d'intérêts a le défaut de désintéresser les concessionnaires du développement du trafic, lorsqu'ils ne peuvent espérer le voir dépasser une certaine limite; c'est ce qui paraît s'être produit pour les chemins de fer des Landes et du Blayais, qui auront coûté 22 millions lorsqu'ils seront achevés. Le département de la Gironde a à payer de ce fait, à la Société des chemins de fer économiques, 400 000 francs par an pour couvrir le déficit de l'exploitation, et, à partir de 1890, le déficit annuel dépassera 700 000 francs!

Construire directement est, par contre, pour un conseil général, une grosse entreprise et une grande responsabilité; et fournir les fonds à un concessionnaire sous la forme de titres d'emprunt, c'est livrer, en quelque sorte, à sa discrétion le crédit du département.

On peut juger, par ces indications, de l'importance des questions qui se débattent actuellement au sein des conseils généraux relativement à la création des lignes de chemins de fer. Jamais ces questions n'ont été plus généralement à l'ordre du jour; jamais on n'a eu un plus grand besoin de lumière sur les diverses solutions qui se présentent.

LES ROUTES ET CHEMINS.

Tout se trouve mis en question, en ce moment, en ce qui concerne le régime des routes et chemins, dont les conseils généraux sont les arbitres et les régulateurs. Les chemins sont par excellence l'élément de la vie, de la vie intellectuelle, économique et sociale. Faute de moyens de communication, l'homme n'apprend rien et les enfants ne vont pas à l'école; le sol, dont les produits n'ont pas de débouchés, ne donne que juste le nécessaire à ses habitants; le citoyen reste indifférent aux choses qui devraient le plus l'intéresser : c'est la misère sous toutes ses formes.

Depuis 1823, la France a créé 32 000 kilomètres de chemins de fer; elle a construit, pendant le même espace de temps, 400 000 kilomètres de chemins vicinaux, sans compter l'achèvement du réseau des routes départementales, — c'est dix fois le tour de la terre, — et elle a dépensé 7 milliards; c'est là peut-être la marque et la mesure la plus saisissante des progrès qu'a faits le pays dans l'espace d'un demi-siècle. Aujourd'hui, il faut surtout songer à assurer la conser-

servation de cet énorme capital, qui dépérirait rapidement si l'on n'y veillait, d'autant plus que tout d'abord aucun indice ne viendrait révéler le mal. Or, à mesure que les réseaux se sont achevés, l'insuffisance des ressources locales s'est fait sentir, et l'on a dû songer à réaliser des économies. Tel est le problème dont on cherche la solution. Ce sont les départements du Calvados, du Cher, de l'Orne et des Vosges qui ont ouvert la marche, en 1873, en déclassant leurs routes départementales, afin d'obtenir un meilleur emploi des ressources et une réduction du personnel. Depuis, quarante départements ont suivi leur exemple et vingt-huit autres ont accompli la moitié de la réforme en unifiant le personnel; dans les autres, la question est encore en suspens. Arrêtée surtout par le respect de situations acquises ou par l'attente d'une loi organique annoncée depuis longtemps, elle revient périodiquement à l'ordre du jour, donnant lieu chaque fois à de longs débats et à des enquêtes que les préfets sont chargés de faire auprès de leurs collègues sur les résultats qu'a produits tel ou tel système. Le gouvernement a fait, lui aussi, deux enquêtes, en 1877 et en 1882, pour avoir l'avis des conseils généraux sur des projets de loi dus à l'initiative privée ou à sa propre initiative, et, cette année encore, il va les consulter sur une modification proposée dans l'assiette de la prestation qui forme la principale ressource de la vicinalité.

M. Léon Say et trois de ses collègues, MM. Émile Labiche, Lenoël et de Marcère, s'inspirant des résultats des enquêtes de 1877 et de 1882, viennent de déposer sur le bureau du Sénat un projet de loi sur les chemins départementaux et communaux, qui, s'il est adopté, assurera, une fois pour toutes, à ces chemins les ressources nécessaires à leur conservation. Il apportera en outre de grandes simplifications dans la comptabilité très compliquée de ces services, mettra de l'ordre dans les budgets départementaux et donnera aux communes, avec l'entière disposition de leurs fonds vicinaux, une liberté d'action plus grande en ce qui concerne leurs chemins. De leur côté, les départements verront s'accroître notablement leurs services de voirie, qui constituent déjà de grandes administrations, et il appartiendra aux conseils généraux de prendre des mesures pour maintenir ces derniers à la hauteur de leur nouvelle tâche en leur donnant une large et stable organisation.

L'agriculture, l'assistance publique, les chemins de fer, la voirie ne sont pas les seules questions traitées dans les sessions des conseils généraux; mais les autres sont surtout d'ordre intérieur : les finances, par exemple : impositions, emprunts, équilibre des budgets, caisses de retraites du personnel, entretien des propriétés et des mobiliers, exécution des travaux à l'entreprise, mal surveillés souvent, et qui donnent lieu à de gros mécomptes. Les questions relatives au cadastre, telles que le projet de conservation présenté dans la Haute-Savoie; celles concernant l'instruction publique, comme l'essai d'établissement de l'externat à l'École normale de Mâcon. Ces objets sont très variés, car on trouverait difficilement un fait d'administration qui ne rentrât pas par quelque côté dans le domaine des conseils généraux et dont quelqu'une de ces 87 assemblées ne soit pas amenée à s'occuper dans le cours de l'année.

Les annales de ces assemblées sont donc, à vrai dire, les annales de l'administration tout entière, et j'ai la conviction que si la publication peut en être poursuivie régulièrement, on s'étonnera un jour que l'on ait attendu près d'un siècle pour s'apercevoir de l'utilité d'un tel recueil et pour en réaliser la pensée.

J. DE CRISENOY.

LITTÉRATURE ANGLAISE

Vernon Lee

« FRAGMENTS DU JOURNAL DU PROFESSEUR SPIRIDION TREPKA »

Amour Pure = Pure Amour.

Nouvelle.

L'originalité vraie, sans parti pris ni affectation est un des dons les plus rares en littérature, et c'est à notre avis la qualité maîtresse de l'auteur que nous présentons aujourd'hui au public.

Vernon Lee ou, pour lui donner son véritable nom, miss Paget est née en Angleterre; mais elle habite le plus souvent l'Italie, Florence, où elle vit au milieu d'une colonie d'artistes auxquels les brouillards du pays natal ont paru bien froids, le joug des conventions bien lourd et qui sont venus chercher sous ce ciel plus clément un air plus doux, le soleil, la liberté et la contemplation des chefs-d'œuvre !

Vernon Lee a publié, en 1884, sous le titre d'*Euphorion* (1), des essais sur la Renaissance qui l'ont placée dès ses débuts au premier rang; petits bijoux soignés comme les ivoires jaunis, les panneaux sculptés, les vieilles tapisseries qui les ont en quelque sorte inspirés.

Puis, comme pour prouver que son esprit n'était pas épris seulement de *curiosités* et d'archaïsme et que l'idéal, l'inconnu, la séduisait aussi, elle faisait paraître en 1887 des *Dialogues* (2) philosophiques, où une critique subtile des maladies morales de notre temps se mêle aux pensées les plus élevées, aux théories les plus généreuses.

Ce souci de l'idée morale, du devoir, ce besoin de subor-

(1) *Euphorion : Studies of the antique and mediæval in the Renaissance*, 1 vol. London, 1884, Fisher Unwin.

(2) Baldwin : *A Book of Dialogues*, 1 vol., London, 1886.

donner tout, même l'art, à un but utile, humain, se retrouve partout chez elle; et c'est ce mélange de l'idéal le plus pur et des vérités les plus audacieuses qui font de son roman de *Miss Brown* (1) un livre si curieux, si plein de contrastes et si attachant. Dans cette forte étude psychologique, Vernon Lee arrache hardiment le voile hypocrite dont ses compatriotes se couvrent pudiquement la face, dénonce avec une énergie que quelques-uns ont taxée d'exagération cette école de morphinomanes, de malades, de vicieux élèves et imitateurs de Baudelaire, qui ont fait de l'art une divinité implacable, sanguinaire et avide.

On aurait cependant une idée incomplète du talent de miss Paget si on insistait trop sur les qualités d'énergie et de virilité de son œuvre, sans dire que cette puissance s'unit chez elle, par une grâce spéciale, à la fantaisie la plus brillante, à l'imagination et au souci de la forme!

Nous considérons comme une véritable bonne fortune d'avoir eu entre les mains ce riche écrin, et d'avoir pu en détacher, pour les lecteurs de la *Revue*, une des perles les plus fines et les plus délicates. La petite nouvelle semi-fantastique qui va suivre, qui a pour titre : *Amour dure* (journal du professeur Spiridion) et qui semble échappée à la plume de Mérimée, fera mieux comprendre que tout ce que nous pourrions dire la nature élevée de ce talent si personnel et trop peu connu encore.

Robert de Cerisy.

Urbania, 20 *août* 1885. — Vivre en Italie! Regarder le passé face à face, c'était là, depuis des années, mon rêve! Mais cette Italie de mon rêve, je ne la reconnaissais pas. J'aurais pleuré, oui pleuré de désappointement, lorsque je me suis trouvé errant pour la première fois dans les rues de Rome, avec une invitation à dîner de l'ambassadeur d'Allemagne dans ma poche et quelques Vandales de Munich ou de Berlin sur mes talons, préoccupés seulement de m'indiquer les endroits où se vendaient la meilleure bière et la meilleure choucroute, et ne me parlant que du dernier article de Grimm ou de Mommsen.

Tout est-il donc folie ou mensonge? Ne suis-je pas moi-même un produit de cette civilisation du Nord qui m'exaspère? N'est-ce pas à ce vandalisme moderne et scientifique que je dois d'être venu en Italie, que je dois cette bourse de voyage, qui a été la récompense d'un de ces livres qui ressemblent à tous les autres, livre odieux, d'érudition et de critique? Bien plus, ne suis-je pas ici, à Urbania, sous la condition expresse que, dans un certain nombre de mois, je produirai un livre analogue. T'imagines-tu, toi, misérable Spiridion, pauvre Polonais déguisé en pédant allemand, agrégé de philosophie, professeur même, auteur d'un essai couronné sur les tyrans du xve siècle, t'imagines-tu que toi, avec tes lettres ministérielles et les épreuves encore humides de ton livre dans la poche de ton long vêtement universitaire, t'imagines-tu que tu vas pouvoir faire revivre le Passé?...

21 *août*. — Ceci, par contre, est bien du présent : quatre lettres d'introduction à remettre. Supporté une heure de conversation polie avec le sous-préfet, le syndic, le directeur des Archives et le brave homme auquel mon ami Max m'a recommandé et chez lequel je dois loger.

22 *août*, 27 *août*. — Passé la plus grande partie de la journée aux archives, et la plus grande partie de mon temps à y être assommé par le directeur qui, pendant plus de trois quarts d'heure, a déclamé les Commentaires d'Æneas Sylvius sans reprendre haleine. Pour échapper à ce martyre (si vous pouvez vous imaginer les sensations d'un pur-sang attelé à un fiacre, vous vous rendrez compte de celles d'un Polonais transformé en professeur prussien), je m'en vais errer solitairement à travers la ville.

Cette ville se compose d'une poignée de hautes maisons noires, pressées les unes contre les autres sur le sommet d'un pic; de petites ruelles étroites et longues descendent en serpentant le long de ses flancs, semblables à ces glissades que nous installions sur les collines dans notre enfance; au milieu, le palais du duc d'Ottobuono, magnifique construction de briques rouges, crénelée, flanquée de tours, dont les fenêtres dominent une véritable mer chaotique de montagnes grises et désolées...

J'ai oublié d'inscrire que je suis logé dans la maison d'un marchand d'antiquités, le signor Notaro Porri; mes fenêtres donnent sur la principale rue; au bout, j'aperçois la petite colonne d'où Mercure domine les auvents et les échoppes de la place du marché. En me penchant au-dessus des aiguières ébréchées, des vases remplis de basilique, de giroflées et de chrysanthèmes, je puis voir encore le coin d'une des tourelles du palais et les collines de l'horizon noyées dans une vague teinte d'outre-mer.

La maison, une vieille construction originale et toute noire, est, d'un côté, bâtie à pic sur le ravin; les murs des chambres, blanchis à la chaux, sont couverts de Raphaëls, de Francias, de Pérugins, les mêmes que mon hôte transporte régulièrement à la principale auberge de la ville, chaque fois qu'on lui signale l'arrivée d'un étranger. Partout, ce ne sont que vieilles chaises de bois sculpté, canapés Empire, coffres de mariages dorés et repoussés. De grandes armoires remplies de morceaux d'étoffes anciennes, de damas, de velours de Gênes, de nappes d'autel brodées, répandent dans toute la maison comme une odeur de renfermé et d'encens. C'est le royaume des trois sœurs non mariées du signor Porri : Sora Serafina, Sora Lodovica et Sora Adalgisa, les trois Parques en personne, auxquelles il ne manque rien, pas même les quenouilles et les chats noirs.

---

(1) *Miss Brown*, London, Tisher Unwin.

Sor Asdrubale, comme on appelle mon hôte, est aussi notaire. Il regrette le gouvernement pontifical, ayant eu un cousin qui était porte-queue d'un cardinal. Il croit volontiers qu'en mettant le couvert pour deux, en allumant quatre chandelles faites avec de la graisse d'homme mort et en accomplissant certains rites, sur lesquels, il est vrai, il n'est pas très explicite, on peut, à certaines nuits, la veille de Noël par exemple, invoquer San Pasquale Baylon; le saint apparaît et, pour peu que vous ayez le temps de lui donner un soufflet sur chaque joue et de réciter trois *Ave Maria*, il inscrira, sur le dos noirci à la fumée d'une assiette, le numéro gagnant de la loterie. La grande difficulté, c'est de se procurer de la graisse d'homme mort pour faire les chandelles et aussi de souffleter le saint avant qu'il ait eu le temps de s'évanouir.

« Sans cela, ajoute Sor Asdrubale, il y a beau temps que le gouvernement aurait supprimé la loterie! »

9 *septembre*. — Cette histoire d'Urbania n'est pas sans avoir son côté romanesque, sa légende, quoique cette légende, comme toujours, ait été dépoétisée par nos historiens modernes. Même avant d'arriver ici, je m'étais senti attiré par une étrange figure de femme, une figure vivante qui s'était dégagée pour moi d'une façon exceptionnelle de tout le fatras qui encombre souvent l'histoire d'Urbania par Gualterio et Padre de Sanctis. Cette femme est Medea, fille de Galeazzo IV Malatesta, seigneur de Carpi, épouse en premières noces de Pierluigi Orsini, duc de Stimigliano, et, en secondes noces, de Guidalfonso II, duc d'Urbania et prédécesseur du grand duc Robert II.

L'histoire de cette femme et son caractère font songer à Bianca Capello et, en même temps, à Lucrèce Borgia. Née en 1556, elle fut fiancée à l'âge de douze ans à un cousin, un Malatesta de la branche des Rimini. Cette famille ayant perdu beaucoup de son importance, l'engagement fut rompu et Medea promise, une année plus tard, à un membre de la famille des Pico. Elle l'épousa par procuration à l'âge de quatorze ans. Mais cette union ne satisfaisant pas l'ambition de son père, ou la sienne propre, le mariage par procuration fut, sous un prétexte quelconque, déclaré nul, et le duc de Stimigliano, grand feudataire de l'Ombrie, et membre de la puissante famille des Orsini, fut admis à faire sa cour. Mais le marié, marié par procuration il est vrai, Giovanfrancesco Pico, refusa de se soumettre, plaida sa cause devant le pape et tenta d'enlever de force sa fiancée dont il était éperdument amoureux; la dame étant, dit une chronique ancienne et anonyme, de la plus exquise beauté et d'un naturel aimable et charmant. Pico, un jour qu'elle se rendait au château de son père, enleva sa litière et courut s'enfermer avec elle dans son château, près de Mirandole. Là, il lui fit sa cour, insistant sur le droit qu'il avait de la considérer comme sa femme. Mais la dame parvint à s'échapper un jour, en se laissant glisser dans les fossés à l'aide d'une corde faite avec des draps et Giovanfrancesco fut trouvé mort, poignardé de la main de Medea da Carpi. C'était un beau jeune homme de dix-huit ans.

Deux années plus tard, Pierluigi Orsini fut poignardé par un de ses valets dans son château de Stimigliano, près d'Orvieto. Sa veuve fut soupçonnée, d'autant plus qu'immédiatement après l'événement elle fit mettre à mort sous ses yeux, dans sa propre chambre, le meurtrier. Pourtant celui-ci, avant de mourir, avait eu le temps de déclarer que c'était elle qui l'avait engagé à assassiner son maître en lui promettant son amour.

La situation devenant intenable pour Médéa, elle s'enfuit à Urbania et alla se jeter aux pieds du duc Guidalfonso II, déclarant qu'elle n'avait fait tuer le valet que pour venger son honneur auquel il voulait porter atteinte, jurant qu'elle était absolument innocente de la mort de son mari.

La beauté merveilleuse de la duchesse de Stimigliano, qui n'avait alors que dix-neuf ans, tourna complètement la tête du duc d'Urbania. Il affecta d'être convaincu de son innocence, refusa de la livrer aux Orsini et l'installa dans l'aile gauche du palais, dans de magnifiques appartements et, entre autres, dans la pièce qui contient la fameuse cheminée ornée d'amours en marbre sur un fond bleu. Guidalfonso fut bientôt amoureux fou de sa belle protégée. Jusque-là, il avait montré un caractère timide, le goût de la retraite et du foyer; désormais, il commença à négliger publiquement sa femme, Maddalena Varano de Camerino, avec laquelle, quoiqu'ils n'eussent pas d'enfants, il avait toujours vécu en d'excellents termes. Non seulement il méprisa les avertissements de ses conseillers et de son suzerain, le pape, mais il alla jusqu'à prendre des mesures pour répudier sa femme, lui prêtant, dans ce but, une mauvaise conduite, qui était purement imaginaire. La duchesse Maddalena, incapable de supporter plus longtemps un pareil traitement, s'enfuit au couvent des Clarisses déchaussées de Pesaro, où elle languit et dépérit, tandis que Medea da Carpi régnait à sa place à Urbania, entraînant le duc Guidalfonso dans des querelles, à la fois contre les puissants Orsini, qui continuaient à l'accuser du meurtre de Stimigliano, et contre les Varano, les parents de la malheureuse duchesse Maddalena. Enfin, en l'année 1576, le duc d'Urbania étant devenu veuf au moment où on s'y attendait le moins, et au milieu de circonstances assez mystérieuses, il épousa publiquement Medea da Carpi, deux jours après la mort de sa malheureuse femme. Il ne naquit pas d'enfant de ce mariage; mais l'infatuation du duc Guidalfonso était telle que la nouvelle duchesse obtint qu'il adopterait pour successeur et héritier au duché (après avoir obtenu avec les plus grandes difficultés l'autorisation du pape) son fils Bartolommeo, fils de Stimigliano, mais que les Orsini

refusaient de reconnaître comme tel, déclarant que c'était l'enfant de Giovanfrancesco Pico, auquel Medea avait été mariée par procuration, et qu'elle avait poignardé pour défendre son honneur, disait-elle. Cette transmission du duché d'Urbania à un étranger et à un bâtard frustrait de ses droits légitimes le cardinal Robert, le plus jeune frère de Guidalfonso.

En mai 1579, le duc Guidalfonso mourut subitement et mystérieusement. Medea, dans la crainte qu'à son heure dernière il n'eût quelques remords et ne voulût réinstaller son frère dans ses droits, avait interdit à tous l'accès de la chambre du mourant. La duchesse fit immédiatement proclamer duc d'Urbania son fils, Bartolommeo Orsini, prit la régence et, avec l'aide de deux ou trois jeunes gens déterminés et peu scrupuleux, entre autres un certain capitaine Oliverotto de Narni, qu'on disait être son amant, elle saisit les rênes du gouvernement avec une vigueur extraordinaire. Elle leva une armée contre les Varano et les Orsini, qui furent battus à Sigillo, et extermina sans pitié tout individu qui osait contester la légalité de la succession.

Pendant ce temps, le cardinal Robert, qui avait jeté le froc aux orties et renoncé à ses vœux, parcourait Rome, la Toscane, Venise, allant même implorer le secours de l'empereur et du roi d'Espagne contre l'usurpation. En quelques mois, il avait retourné l'opinion : le pape déclarait solennellement l'investiture de Bartolommeo Orsini nulle et proclamait Robert II duc d'Urbania et comte de Montemurlo; le grand-duc de Toscane et les Vénitiens promettaient secrètement leur assistance, mais seulement dans le cas où Robert pourrait faire valoir ses droits à main armée. Peu à peu, l'une après l'autre, toutes les villes du duché passèrent à Robert. Medea da Carpi se trouva bloquée dans la citadelle d'Urbania comme un scorpion que les flammes entourent; mais, ne ressemblant pas en cela au scorpion, Medea refusa de se suicider. C'est une histoire absolument merveilleuse que celle de cette lutte; on se demande comment, sans argent, sans armée, elle a pu tenir si longtemps ses ennemis en échec. Gualterio, historiographe de Robert II, attribue ce miracle au charme fatal qui avait déjà causé la mort de Pico et de Stimigliano, fait de l'honnête Guidalfonso un misérable, et qui était tel que, parmi ses amants, il n'y en avait pas un seul qui ne fût mort joyeusement pour elle, même après avoir été trahi et abandonné; puissance, que messir Raffaelo Gualterio n'explique que par une intervention satanique.

Enfin, l'ex-cardinal Robert l'emporta et entra triomphalement à Urbania en novembre 1579. Son avènement ne fut signalé que par des actes de modération et de clémence. Pas un homme ne fut mis à mort, sauf Oliverotto da Narni qui se jeta sur le nouveau duc et essaya de le poignarder comme il descendait de voiture, à la porte du palais, et qui fut tué par les hommes de garde.

Il mourut en criant : « Medea! Medea! Vive le duc Bartolommeo! » On dit pourtant que la duchesse l'avait mal traité.

Le petit Bartolommeo fut envoyé aux Orsini et la duchesse respectueusement gardée à vue dans l'aile gauche du château.

On raconte qu'elle réclama avec hauteur une entrevue avec le nouveau duc, mais que celui-ci secoua la tête et, d'un ton qui sentait encore le prêtre, cita un vers sur Ulysse et les Sirènes. Il persista toujours dans ce refus et quitta même brusquement sa chambre, un jour qu'elle y était entrée par surprise. Au bout de quelques mois, on découvrit une conspiration dont le but était d'assassiner le duc Robert, et qui bien certainement avait été ourdie par Medea.

Cependant, l'accusé, un jeune homme, un Marcantonio Frangipani de Rome, nia, même dans les plus horribles tortures, toute complicité avec elle : si bien que le duc Robert, qui haïssait les moyens violents, se contenta de la transférer de sa villa de Sant-Elmo au couvent des Clarisses, dans l'intérieur de la ville, où elle devait être maintenue sous la plus stricte surveillance.

Il semblait vraiment impossible que Medea pût de là poursuivre ses intrigues, car elle ne pouvait voir personne, ni être vue de personne. Pourtant, elle parvint à envoyer une lettre et son portrait à un jeune homme de dix-neuf ans, Prinzivalle degli Ordelaffi, de la noble famille des Romagnole, et qui était fiancé à une des plus belles filles d'Urbania. Il rompit immédiatement son mariage et, peu après, tenta de tuer le duc Robert d'un coup de pistolet, tandis qu'il était agenouillé à la messe le jour de Pâques. Cette fois, le duc Robert résolut d'avoir des preuves contre Medea. On garda Prinzivalle sans manger pendant plusieurs jours, puis on le soumit aux plus horribles tortures. Au moment où on s'apprêtait à l'écorcher vif à l'aide de pinces rougies au feu, et à le faire écarteler par des chevaux, on lui dit qu'il obtiendrait la grâce d'une mort immédiate en avouant la complicité de la duchesse; d'un autre côté, le confesseur et les religieuses du couvent, qui donnait sur la place de l'exécution, suppliaient Medea de sauver le malheureux enfant, dont les cris venaient jusqu'à elle, en confessant son crime. Medea demanda la permission de s'avancer sur un balcon d'où elle pourrait voir Prinzivalle et être vue de lui. Elle regarda froidement ce spectacle d'horreur, puis jeta son mouchoir brodé à la pauvre créature mutilée. Il pria le bourreau de lui essuyer la tête avec, le baisa et s'écria que Medea était innocente! Ce ne fut qu'au bout de plusieurs heures de torture qu'il mourut. C'en était trop, même pour la patience du duc Robert. Sentant qu'aussi longtemps que Medea vivrait sa vie serait en danger, mais désireux de ne pas causer de scandale, il fit étrangler Medea dans le couvent et, ce qui est curieux, c'est qu'il exigea que ce fussent des femmes (deux

infanticides auxquelles il avait fait grâce) qui fussent chargées de l'exécution.

« On ne peut reprocher à ce prince clément », écrit don Arcangelo Zappi, dans la *Vie* qu'il en a publiée en 1725, qu'un seul acte de cruauté, mais particulièrement odieux de la part d'un homme qui avait été dans les saints ordres. « On raconte que, lorsqu'il fit mettre à mort l'infâme Medea da Carpi, la crainte qu'il avait de lui voir exercer ses charmes irrésistibles fut telle, que non seulement il ne voulut employer que des femmes pour l'exécution, mais qu'il lui refusa le secours d'un prêtre ou d'un moine, la forçant ainsi à mourir dans l'impénitence, lui refusant le bénéfice du repentir, en admettant que son cœur de diamant y pût être accessible. »

Telle est l'histoire de Medea da Carpi, duchesse de Stimigliano Orsini, puis femme du duc Guidalfonso II d'Urbania. Elle fut mise à mort il y a juste deux cent quatre-vingt-dix-sept ans, en décembre 1582. Elle n'avait que vingt-sept ans. Et, pendant cette vie si courte, elle avait causé la mort violente de cinq de ses amants.

13 *octobre.* — Je n'ai littéralement pas eu le temps d'écrire un mot dans mon journal. Toutes mes matinées se sont passées aux archives et mes après-midi dans de longues courses... Entre temps, il faut que je note un détail curieux que j'ai trouvé mentionné dans un manuscrit anonyme, une *Vie* du duc Robert qui m'est tombée sous la main aujourd'hui. Quand ce prince fit ériger, sur la place de la Corte, sa statue équestre, due au ciseau d'Antonio Tassi, un élève de Gian Bologna, il fit faire secrètement, dit mon manuscrit anonyme, une petite statuette d'argent, représentant son génie familier, son patron — *familiaris ejus angelus seu genius, quod a vulgo dicitur* IDOLINO — laquelle statuette ou idole, après avoir été consacrée par des astrologues, — *ab astrologis quibusdam ritibus sacrato* — fut placée à l'intérieur de la poitrine de la statue de Tassi; « afin que, dit le manuscrit, son âme demeurât en paix jusqu'à la résurrection générale ». Ce passage me paraît particulièrement curieux et quelque peu embarrassant à expliquer. Comment l'âme du duc Robert pouvait-elle attendre le jour de la résurrection, quand, en sa qualité de catholique, il aurait dû croire qu'aussitôt séparée du corps elle devait aller au purgatoire? Y a-t-il là quelque superstition de la Renaissance, semi-païenne encore, étrange à rencontrer assurément chez un homme qui a été cardinal, superstition qui associe l'âme à un gardien, lequel peut être forcé par certains rites magiques (*ab astrologis sacrato*, c'est ainsi que le manuscrit désigne la petite idole) à demeurer sur la terre, afin que l'âme puisse dormir en paix dans le corps jusqu'au jour du Jugement? J'avoue que cette histoire me paraît invraisemblable. Je me demande si une telle idole a jamais existé, si elle existe encore maintenant dans le corps de bronze de la statue de Tassi?

20 *octobre.* — J'ai vu beaucoup tous ces temps-ci le fils du sous-préfet: un aimable jeune homme perpétuellement amoureux qui, à ses moments perdus, se pique d'un certain intérêt pour l'histoire d'Urbania et l'archéologie, choses dont il est d'ailleurs profondément ignorant.

Ce jeune homme, qui a vécu à Sienne et à Lucques avant que son père ait été nommé ici, porte des pantalons si longs et si étroits qu'il lui est presque impossible de plier les genoux, un col haut et raide, un monocle et des gants de chevreau clair toujours fourrés dans l'ouverture de sa redingote; il parle d'Urbania comme Ovide aurait pu parler du Pont et se plaint de la grossièreté des jeunes gens.

Il n'a pas tort, si j'en juge par les employés du gouvernement qui dînent à la table d'hôte de mon auberge et qui crient, qui chantent comme des fous. Les gens comme il faut ne sont pas moins ridicules: on les voit se promener en voiture presque aussi décolletés que des femmes au bal. Mon jeune ami aime beaucoup à me mettre au courant de ses amourettes passées, présentes et futures; évidemment il trouve très étrange que je n'aie pas de confidences analogues à lui faire; il me fait remarquer toutes les petites servantes jolies ou laides, toutes les petites ouvrières que nous croisons dans les rues...

Bien que mon ami ne veuille pas le croire, il est pourtant bien vrai que je n'ai pas la moindre amourette en train. Lors de mon premier séjour en Italie, je m'étais mis de bonne foi en quête d'une aventure romanesque : je soupirais comme Gœthe à Rome. J'espérais voir quelque fenêtre s'ouvrir et quelque merveilleuse créature apparaître, *welch mich versengend erquickt.*

Est-ce parce que Gœthe était Allemand et habitué aux jeunes filles allemandes et que, moi, je suis Polonais et habitué à bien autre chose, toujours est-il que, malgré tous mes efforts, ni à Rome, ni à Florence, ni à Sienne, je n'ai pu découvrir une femme dont je sois réellement amoureux. Je suis donc absolument dégagé de toute influence féminine italienne; ma fiancée, c'est l'histoire, c'est le passé, ce sont des femmes comme Lucrèce Borgia, Vittoria Accoramboni; pour le moment c'est cette Medea da Carpi. Je n'ai pas encore rencontré la femme qui doit éveiller en moi cette grande passion, pour laquelle je jouerai les Don Quichotte, en vrai Polonais que je suis. Ah! cette femme-là! Comme je mourrais joyeusement pour son bon plaisir! Mais où la rencontrerai-je? Assurément, ce ne sera pas ici. Peu de choses m'ont frappé aussi vivement que cette dégénérescence de la femme en Italie. Qu'est donc devenue la race des Faustine, des Marozia, des Bianca Capello? Où trouver de nos jours (j'avoue qu'elle me hante) une autre Medea da Carpi? S'il était seulement possible de rencontrer une femme de cette extrême perfection de beauté, une femme avec cette nature terrible! si c'était

possible, je crois bien que je pourrais l'aimer jusqu'au jour du Jugement, tout comme un Oliverotto da Narni, un Frangipani, un Prinzivalle.

27 *octobre.* — Voilà de beaux sentiments pour un professeur, pour un savant. Je traite de fous les jeunes artistes de Rome, à cause de leurs cris, de leur tapage, de leurs plaisanteries lorsqu'ils quittent le soir le café Grec ou les caves de la Via Polombello; mais ne suis-je pas moi-même mille fois plus fou! moi, pauvre mélancolique, que les camarades d'université avaient surnommé Hamlet, ou encore le chevalier de la Triste Figure?

5 *novembre.* — La pensée de cette Medea da Carpi m'obsède. Pendant mes promenades, mes matinées passées aux archives, mes soirées solitaires, je me surprends à ne penser qu'à cette femme. — Est-ce que j'abandonnerais l'histoire pour le roman?

Et pourtant, il me semble que je la comprends si bien, tellement mieux que ma nature ne pourrait le faire supposer! Premièrement, pour la juger, il faut mettre de côté toute idée moderne et pédante du bien et du mal. Le bien et le mal, dans un siècle de violence, n'existent pour personne, à plus forte raison pour des créatures comme Medea. — Allez donc prêcher le bien et le mal à une tigresse, mon cher monsieur! et cependant, y a-t-il au monde quelque chose de plus noble que cette superbe créature, d'acier quand elle bondit, de velours quand elle rampe, quand elle allonge son corps souple, lisse sa belle fourrure, ou qu'elle enfonce ses griffes puissantes dans le corps de sa victime?

Il me semble que je comprends si bien Medea! Imaginez-vous une femme d'une suprême beauté, du plus grand courage, toujours maîtresse d'elle-même, une femme de ressource, une femme de génie, élevée par un père médiocre, quelque petit prince subalterne, à l'école des Tacite et des Salluste; ne lisant que les histoires du grand Malatesta, de César Borgia ou de leurs pareils! une femme, dont l'unique passion est la conquête et le pouvoir!

Imaginez-la, à la veille d'épouser un homme tout puissant comme le duc de Stimigliano, enlevée par ce piètre personnage de Pico, enfermée dans son donjon héréditaire, et ayant à subir comme une nécessité les déclarations brûlantes, l'aveu de l'amour passionné de ce jeune fou!

La pensée seule de quelque violence exercée sur une semblable nature est un abominable sacrilège et, s'il plaît à Pico d'embrasser cette femme au risque de rencontrer entre ses bras la pointe effilée d'un stylet, ma foi, il n'a que ce qu'il mérite. Pauvre imbécile, ou si vous l'aimez mieux, pauvre fou qui peut songer à traiter une pareille femme comme il traiterait une fille de ferme!

Medea épouse son Orsini. C'est le mariage, remarquez-le bien, d'un vieux soldat de cinquante ans et d'une enfant de seize ans! Réfléchissez bien à ce que cela veut dire: cela veut dire que cette femme hautaine devient la chose, la propriété de cet homme. On lui fait comprendre grossièrement que ce qu'elle a à faire, c'est de donner un héritier au duc. On ne la consulte en rien, elle ne peut même pas demander une explication, elle doit s'incliner devant les conseillers du duc, ses capitaines, ses maîtresses; à la moindre velléité de révolte, elle est exposée à ses propos grossiers et à ses coups; au moindre soupçon d'infidélité, elle sera étranglée, on la fera mourir de faim ou on la jettera dans une oubliette. Supposons qu'elle sache que son mari s'est imaginé qu'elle honorait de ses faveurs tel ou tel; que l'un de ses lieutenants ou une de ses femmes a laissé entendre au duc que l'enfant, Bartolommeo, a tout autant de raisons pour être un Pico qu'un Orsini. Supposons qu'elle sache qu'il faut frapper ou être frappée. Alors, elle frappe, ou elle trouve quelqu'un qui frappe pour elle. A quel prix? Une promesse d'amour! De l'amour pour un valet? Le fils d'un esclave? Allons donc! il faut que l'animal soit fou ou ivre pour croire une telle chose possible. S'il a pu croire à quelque chose d'aussi monstrueux, il mérite la mort. Et encore il parle! C'est bien pire que Pico. Medea, pour la seconde fois, est forcée de défendre son honneur; si elle a pu poignarder Pico, elle pourra certainement poignarder cet individu ou le faire poignarder.

Traquée par les parents de son mari, elle se réfugie à Urbania. Le duc, subissant le sort commun, devient follement amoureux de Medea et néglige sa femme. Allons même plus loin: il lui brise le cœur. Est-ce la faute de Medea? Est-ce sa faute si les roues de son char écrasent les pierres qui se trouvent sur son chemin? Certainement non. Est-ce que vous vous imaginez, par hasard, qu'une femme comme Medea peut éprouver le moindre mauvais vouloir pour une pauvre misérable créature comme la duchesse Maddelena? Mais elle ignore même son existence!

Supposer que Medea soit une femme cruelle, c'est aussi absurde que de dire que c'est une femme immorale. Sa destinée est tôt ou tard de triompher de ses ennemis ou, du moins, de rendre leur victoire presque semblable à une défaite; elle a le pouvoir magique de captiver tous les hommes. Quiconque la voit, l'aime et devient son esclave. Et la destinée de ses esclaves, c'est de mourir. Tous ses amants, à l'exception du duc Guidalfonso, meurent prématurément. Où est l'injustice? Posséder une femme comme Medea, c'est un bonheur trop grand pour un faible mortel; nul homme ne peut survivre à cette pensée qu'il a des droits sur elle, car c'est comme une sorte de sacrilège. La volonté de payer un tel bonheur de son sang peut seul rendre un homme digne d'être son amant. Il faut qu'il soit prêt à aimer, à souffrir et à mourir. C'est bien le sens de sa devise:

Amour Dure = Dure Amour.

L'amour de Medea da Carpi ne peut passer, mais l'amant peut mourir : c'est un amour constant et cruel.

11 *novembre*. — J'étais dans le vrai, absolument dans le vrai. J'ai découvert. Quelle joie! Dans mon bonheur, j'en ai offert un dîner en cinq services, à la trattoria *la Stella d'Italia*, au fils du sous-préfet. J'ai découvert dans les archives, et naturellement le directeur ne s'en doute pas, un paquet de lettres du duc Robert sur Medea da Carpi et des lettres de Medea elle-même!

Oui, de l'écriture de Medea! une écriture ronde, une écriture d'écolier pleine d'abréviations, de signes, de lettres quasi-grecques, comme il convient à une noble princesse capable de lire Platon aussi bien que Pétrarque.

En somme, ces papiers ont peu d'importance; ce sont seulement quelques brouillons de lettres d'affaires, de l'époque où elle gouvernait à sa guise Guidalfonso, alors malade et faible.

Mais ce n'en sont pas moins ses lettres à elle, et il me semble qu'il s'exhale de leurs plis jaunis comme un vague parfum de cheveux de femme.

Les quelques lettres du duc Robert le montrent sous un nouveau jour, comme un prêtre rusé, lâche et dur. Il tremble à la seule pensée de Medea, « la pessima Medea », mille fois pire que son homonyme de Colchide, dit-il. Sa longue clémence n'est que le résultat de sa terreur; il redoute de mettre la main sur elle ; il en a peur comme de quelque chose de surnaturel. Avec quelle joie il l'eût fait brûler vive comme sorcière! Dans les lettres qu'il écrit à son confident, le cardinal Sanseverino à Rome, il parle de toutes les précautions dont il s'est entouré tant qu'il a vécu; il raconte comment il portait une cotte de mailles sous son pourpoint, comment il ne buvait que du lait, qu'il faisait traire devant ses yeux, comment il ne mangeait que ce qui avait d'abord été essayé par son chien. Il vivait dans cette crainte perpétuelle : le poison. Il a peur de tout : peur des bougies de cire si elles ont une odeur particulière, peur de monter à cheval... Et cela ne suffit pas encore : Medea est morte et enterrée depuis deux ans, qu'il parle encore à son correspondant de sa crainte de rencontrer l'âme de Medea après sa mort. Aussi il saisit avec joie le moyen ingénieux (moyen dont son astrologue, un capucin, un certain Fra Gaudenzio, était l'inventeur) qui doit assurer à son âme le repos absolu jusqu'à ce que celle de l'infâme Medea soit définitivement « enchaînée en enfer au milieu des lacs de poix bouillante et des glaces de Caïn dont parle le chantre immortel». Vieux pédant, va! Voilà donc l'explication de cette statuette d'argent, *quod vulgo dicitur* IDOLINO, qu'il a fait introduire dans la statue de Tassi. Tant que l'image de son âme demeure liée à celle de son corps, il peut dormir en paix en attendant le jour du Jugement. Il est convaincu qu'alors l'âme de Medea sera envoyée en enfer, tandis que la sienne, brave et honnête homme! ira tout droit en paradis! Quand je pense qu'il n'y a pas deux semaines je me figurais que cet homme était un héros! Ah! Ah! mon bon duc Robert, nous allons vous remettre à votre place, attendez mon histoire, et il n'y aura pas de petite idole d'argent qui tienne et qui empêche qu'on ne vous rende justice.

15 *novembre*. — Étrange! Cet idiot de fils de sous-préfet, qui m'a entendu parler des centaines de fois de Medea Carpi, s'est souvenu tout à coup que, quand il était enfant, sa nourrice le menaçait d'une visite de Madonna Medea qui chevauchait dans le ciel, disait-on, sur un bélier noir. Ma duchesse Medea transformée en croquemitaine, en épouvantail pour les enfants méchants!...

30 *novembre*. — Je ne suis pas encore remis de l'émotion que je viens d'éprouver. Je commence à craindre que ce vieux n'ait eu raison : vivre ainsi seul, dans un pays étranger, ne vaut rien pour mon esprit et développe je ne sais quelles dispositions morbides. N'est-ce pas ridicule que la découverte du portrait d'une femme, morte il y a près de trois cents ans, me mette dans un tel état?

Avec le précédent de mon oncle Ladislas et certains cas d'aliénation mentale dans ma famille, je devrais me tenir en garde contre ces sottes surexcitations.

Mais réellement, l'incident était dramatique et inattendu. J'aurais pu jurer hier que je connaissais absolument tous les portraits du palais, et surtout ses portraits à *elle !*

Quoi qu'il en soit, ce matin, comme je quittais les archives, je suis passé par une de ces innombrables petites pièces, cabinets de formes irrégulières, qui remplissent les coins et les recoins de ce palais bizarre, flanqué d'autant de tourelles qu'un château français. J'avais dû passer déjà par ce cabinet, car la vue des fenêtres m'en était familière : ce petit coin particulier de la grosse tour du devant, les cyprès de l'autre côté du ravin, au delà le clocher et un morceau du mont Sant'Agatha et du Leonessa couvert de neige, et qui se confondait avec le ciel.

Je suppose qu'il doit y avoir deux pièces toutes pareilles, et que j'ai dû entrer dans la mauvaise; peut-être avait-on seulement ouvert quelque persienne, tiré quelque rideau. En passant, mes yeux furent attiré par un cadre de glace, un cadre ancien de toute beauté. Je m'approchai et, tout en examinant le cadre, je regardai machinalement dans la glace. Je fis un grand bond en arrière! je crois même que je criai... Derrière ma propre image, j'en voyais une autre, une apparition, une fée, là, tout contre mon épaule; sa tête touchait presque la mienne. C'était elle, c'était son visage! le visage de Medea da Carpi. Je me retournai vivement, aussi pâle que le spectre que je m'attendais à voir. Sur le mur, en face du miroir,

juste à deux pas de l'endroit où je me tenais, était accroché un portrait! Bronzino n'a jamais rien peint de plus beau. Sur un fond sombre, d'un bleu profond, se détache la silhouette de la duchesse (car c'est Medea, la vraie Medea, et mille fois plus réelle, plus personnelle, plus vivante que dans ses autres portraits), de la duchesse assise, la taille raide, sur une chaise à haut dossier; l'impression de raideur est augmentée encore par la rigidité, le cassant des plis des lourds brocards de la jupe, par le plastron du corsage brodé de grandes fleurs d'argent et semé de perles.

La robe, lamée d'argent et couverte de perles, est d'un rouge éteint, un peu ponceau, jus de pavot si vous voulez, une couleur diabolique qui fait ressortir les chairs des mains, longues et étroites, celles du cou mince et du visage, dont le front est découvert, blanches et dures comme de l'albâtre. Le visage est le même que dans les autres portraits : c'est le même front bombé, encadré de boucles légères d'un blond ardent, les mêmes sourcils fins admirablement dessinés, les mêmes paupières légèrement bridées, les mêmes lèvres un peu serrées; mais tout cela, avec une pureté de lignes, un éclat éblouissant, une intensité d'expression bien supérieurs à tous les autres portraits. Elle regarde droit devant elle, loin au delà du cadre, d'un air indifférent et froid, et cependant la lèvre sourit. Une des mains tient une rose rouge; l'autre, longue, étroite et fuselée, joue avec une cordelière de soie et d'or et des bijoux accrochés à sa ceinture; autour du cou, blanc comme le marbre et sortant à demi de l'étroite échancrure du corsage, pend un collier d'or, qui porte cette devise alternée sur des médaillons d'émail :

Amour Dure = Dure Amour.

En y réfléchissant, il me semble impossible que je sois jamais entre dans cette pièce auparavant; j'ai dû me tromper de porte.

Malgré cette explication bien simple, au bout de plusieurs heures je me sens encore tout ébranlé. Si je deviens nerveux à ce point, il faudra que je prenne quelques jours de repos à Noël et que j'aille à Rome.

J'ai l'impression que je suis sous le coup de quelque danger (la fièvre peut-être), et pourtant, pourtant, je ne crois pas que jamais je puisse m'arracher d'ici...

14 *décembre.* — Je ne crois pas qu'aucun travail m'ait jamais rendu plus heureux. Tout cela se présente si bien, c'est si clair! Ce duc Robert, rusé et lâche, la duchesse Maddalena, sacrifiée et mélancolique, le duc Guidalfonso, faible, fastueux et, au-dessus de tous, l'admirable figure de Medea! J'ai, par instant, le sentiment d'être le plus grand historien de l'époque et, en même temps, il me semble que j'ai douze ans.

Il a neigé hier pendant deux bonnes heures. Quand la neige a cessé, je suis descendu sur la place et j'ai aidé les gamins à faire un homme de neige; non, une femme, que j'ai eu la fantaisie d'appeler Medea : « La pessima Medea », a crié un des marmots. « Non, non, ai-je repris, c'était une très belle dame, la duchesse d'Urbania, la plus belle femme qui ait jamais vécu. » Je lui ai fait une couronne de clinquant et j'ai appris aux enfants à crier : « Vive Medea! » Mais l'un d'entre eux ayant dit : « C'est une sorcière, il faut la brûler! » tous se sont précipités et ont rapporté fagots et étoupes; en une minute, ces démons de l'enfer l'avaient fait fondre.

15 *décembre.* — Quel stupide animal je suis! et quand je pense que j'ai vingt-quatre ans et un nom connu dans la littérature! Pendant mes longues promenades, j'ai composé sur un air que je ne connais pas, mais que tout le monde siffle ou chante ici, un poème dans un italien épouvantable, qui commence ainsi : « Medea, mia dea... », dans lequel je l'interpelle au nom de tous ses adorateurs.

Je vais et viens, en chantonnant entre haut et bas : « Que ne suis-je Marcantonio ou Prinzivalle? ou Narni, ou le bon duc Alfonso? afin d'être aimé par toi, Medea mia dea, etc., etc. » Quelle folie!

Je soupçonne mon hôte de croire que Medea est quelque dame rencontrée pendant mon séjour au bord de la mer. Je suis sûre que Sora Lodovica, Sora Serafina et Sora Adalgisa partagent cette opinion. Cette après-midi, à la tombée du jour, tout en rangeant ma chambre, Sora Lodovica m'a dit : « Comme le signorino a pris goût à la musique, comme il chante bien! » Je ne m'étais même pas aperçu que je criais à tue-tête : « Viens, Medea, mia dea », tandis que la vieille dame allait et venait en préparant mon feu. Je m'arrêtai.

Je vais me faire une jolie réputation! car, d'une façon ou d'une autre, cela se saura à Rome et à Berlin. Sora Lodovica était penchée en dehors de la fenêtre, elle remontait à l'aide d'une poulie la petite lampe suspendue qui indique la maison de Sor Asdrubale. Comme elle rajustait la lampe avant de lui laisser reprendre sa place, elle dit, sur un ton à la fois réservé et bon enfant qui lui est habituel : « Vous avez tort de vous arrêter de chanter, mon fils. » — Elle m'appelle tantôt cérémonieusement « M. le professeur », tantôt affectueusement « Nino » ou « Viscere mi ».— « Vous avez tort de ne plus chanter, car voilà justement une jeune dame dans la rue, qui s'est arrêtée pour vous écouter. »

Je courus à la fenêtre. Une femme, enveloppée dans une mante noire, se tenait sous le porche de la maison en face et regardait la fenêtre.

« Ah! ah! le signor professor a des admirateurs »! reprit Sora Lodovica.

« Medea, mia dea! » criai-je d'une voix de stentor, avec tout le plaisir qu'éprouve un gamin à déconcerter un passant indiscret. La jeune femme se retourna tout à coup, comme pour se retirer, et me fit signe de la main. Au même moment, Sora Lodovica, laissant retom-

ber la petite lampe, un rayon de lumière traversa la rue. Je sentis mon sang se glacer dans mes veines: le visage de cette femme, là, dehors, c'était celui de Medea da Carpi!

Ma parole, je suis fou!

VERNON LEE.

Traduit de l'anglais par Robert de Cerisy.

(*La fin prochainement.*)

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Amis lecteurs,

Au moment de commencer ces causeries, je sens mieux encore tout le mérite de l'homme excellent et de l'écrivain distingué dont vous avez pu goûter ici, pendant quinze années, l'esprit agile et clair et la bienveillance railleuse. Des innombrables livres qu'il parcourait à votre intention, M. Maxime Gaucher savait faire des résumés souvent plus agréables que ces livres mêmes, qui en contenaient tout l'essentiel, et parfois quelque chose de plus. Il avait l'art d'animer ces brèves expositions, de donner aux idées vie et couleur; et sa critique ressemblait presque toujours à une libre et alerte comédie. Il était immuablement gai dans l'exercice d'une fonction qui ne porte cependant pas beaucoup à la gaieté. Il pensait sans doute que le seul moyen de n'être pas trop dur pour la plupart des productions qu'il avait à juger, c'était de ne pas les prendre trop au sérieux; et ainsi sa bonne humeur était une des formes de sa charité. Avec cela, très sincère, très libéral et, en même temps, très attaché aux traditions de l'esprit classique, il amusait et il inspirait confiance. Sa causerie substantielle et légère manquera à nombre d'honnêtes gens.

Je ne me charge pas de vous la rendre. Ce que je vous offrirai à la place sera, j'en ai peur, quelque chose de beaucoup moins aisé et d'un peu maussade. Car déjà la seule idée de mes tâches futures me remplit d'inquiétude et de tristesse.

Oh! ne plus jamais, jamais ouvrir un livre pour son plaisir! Et, quand on l'a fermé, ne pas avoir le droit de n'en rien penser du tout! Ne plus lire une ligne sans être condamné à l'apprécier! Juger, toujours juger, quelle horreur! Si encore cette préoccupation n'était que douloureuse! Mais je crains qu'elle ne soit aussi funeste à l'esprit. Tandis qu'on parcourt un livre nouveau avec le souci de le définir et de le classer, on n'en reçoit plus l'impression directe et toute naïve, on ne le voit plus tel qu'il est, et le devoir de juger fausse le jugement. — Alors pourquoi faites-vous de la critique? — Eh! on ne veut pas, on n'admet pas que je fasse autre chose au monde. Il faut bien que je me résigne.

Deuxième angoisse. Cette forme de la revue bibliographique, de la causerie rapide et qui glisse, je n'en ai point l'habitude. On est obligé d'aller vite; il est défendu de s'attarder; car les livres sont là qui attendent, et chacun veut sa page ou son paragraphe. Or j'ai pris ailleurs de fâcheuses habitudes. Quand par hasard j'ai quelque chose à dire, il me faut de la place, — ne fût-ce que pour dire ensuite le contraire, ce qui nécessite des explications. Jamais, en si peu de lignes, je ne ferai rien qui vaille.

Troisième tourment. Je songe à tous ceux de mes semblables que je contristerai sans le vouloir. Maxime Gaucher, le plus doux des hommes, fuyait les compagnies, craignant toujours d'y rencontrer quelqu'un de ceux qu'il n'avait pas assez loués. Or je suis sûr d'avance qu'il y a une très grande quantité d'écrivains que je ne louerai pas assez moi non plus. Et, parmi eux, il s'en trouvera dont j'estimerai et dont j'aimerai la personne et qui m'en voudront justement de préférer leur personne à leurs livres. Ils auront tort; mais cette pensée ne me consolera point. « Pourtant, me dirai-je, je devrais être insensible à leur rancune; car le sentiment qui les inspire est abominable. Il signifie, au fond, qu'ils aimeraient mieux que je les tinsse pour des coquins ou des pieds plats et que j'admirasse sans restriction les fruits de leurs veilles. Cette bassesse de cœur est-elle supportable? Et qu'importe, du reste, que la vanité de beaucoup de livres m'apparaisse, si je suis en même temps persuadé de la vanité de mes jugements? »

Commençons dans un esprit de candeur et de douceur.

I.

Voici *Victoire d'âme*, de M. George Duruy (1). O le beau titre! L'auteur nous prévient, dans une préface où beaucoup de choses ne nous regardent pas, que ce petit roman est « la mise en œuvre de cette note, qu'il copie telle quelle sur le bout de papier où il l'avait jetée » :

« L'amour, chez une femme plus âgée que son mari ou que son amant, — chez une femme qui aime avec ses sens, tout autant qu'avec son cœur, — peut arriver à se spiritualiser, à se *sublimer*, à prendre quelque chose de si tendre, de si *maternel*, qu'il n'y a plus place en lui pour rien de ce qui est seulement suggestion de la chair. C'est le dernier terme de l'amour, le plus haut; l'amour alors dépouille tout égoïsme et devient une chose admirable, participant de la beauté des sacrifices surhumains et du martyre. — Bâtir sur cette donnée un caractère de femme, amoureuse et jalouse d'abord, puis arrivant peu à peu, non sans révolte, non sans lutte ni souffrance, à dompter cette jalousie même. »

Voyons la « mise en œuvre ». Une honnête femme,

(1) Chez Hachette.

veuve, mère d'une fille déjà grande, épouse son amant, de cinq ans plus jeune qu'elle. Elle ne tarde pas à être, sans le savoir, jalouse de sa fille. Elle l'éloigne. Sans cesse, de menues circonstances lui rappellent cruellement son âge. Mais elle va être mère, et la joie lui revient. Pour peu de temps : car son mari la néglige; elle le soupçonne, l'épie, surprend une lettre, — une lettre de femme galante. Le coup est si rude qu'elle en fait une fausse couche qui la met pendant quarante-huit heures entre la vie et la mort. Puis elle pardonne, elle prie, elle devient pieuse. Puis l'abandon recommence, et les soupçons. Heureusement son mari tombe malade : elle le veille vingt-sept jours et vingt-sept nuits; elle croit l'avoir reconquis. Hélas! le voilà maintenant qui fait la cour à une voisine, une petite blonde. Notre martyre se résigne : elle ne sera plus qu'une mère pour son trop jeune époux. Mais l'auteur nous laisse clairement prévoir qu'elle en mourra.

Le tout nous est conté sous la forme d'un « journal de femme ». Cela a servi M. George Duruy. Il a certes, dans son roman, autant d'esprit que dans *Andrée* ou l'*Unisson :* il a moins l'air de le savoir. Beaucoup de délicatesse, une émotion vraie. Cette femme souffre *pour de bon*. Nous sentons que son histoire est la plus douloureuse des histoires d'amour : car ce qui la torture, c'est l'inévitable et c'est l'irréparable; et elle le pressent, et pourtant elle ne veut pas le voir; au reste, qu'elle le voie ou qu'elle ne le voie pas, elle en souffrira tout autant, soit par les féroces avertissements que lui donnent les choses et qui, repoussés, reviennent plus clairs, soit par le sentiment d'un malheur définitif et contre lequel il n'y a point à lutter.

J'aurais seulement voulu que, pendant qu'il y était, M. George Duruy nous peignît ce supplice tout entier. En réalité, il ménage son héroïne et, de plus, il lui prête une résignation prématurée. Elle souffrirait davantage si son mari la trompait, non pas avec une fille, mais avec une femme de son monde. C'est ce qui est tout près d'arriver vers la fin; mais, à ce moment-là, la victime est déjà une sainte, en sorte que son supplice finit juste au moment où il devrait être le plus cruel. Elle souffrirait davantage si l'auteur, par l'artifice commode de la maladie du mari, ne l'avait préparée à l'aimer comme un enfant. Elle souffrirait davantage si ce mari était moins nul, moins insouciant, moins ingénûment égoïste, s'il avait pitié d'elle, tout en la martyrisant, et si elle le sentait, si elle connaissait « le hideux tourment », comme dit Baudelaire,

De lire la secrète horreur du dévouement
Dans des yeux où longtemps burent nos yeux avides...

J'ai peur qu'il ne m'arrive de refaire ainsi les livres des autres. C'est plus facile que de les faire, et, quand ils sont beaux, cela nous dédommage de ne les avoir point faits. Mais d'ailleurs, je veux bien l'avouer, ce que le roman de M. Duruy gagnerait en force, il le perdrait peut-être en grâce. C'est une esquisse aisée et charmante. Je veux vous citer une page qui vous donnera quelque idée de la manière de l'auteur. Mme d'Orcelles raconte la cérémonie de son mariage (qui est, vous vous le rappelez, une réparation) et ce qu'elle a souffert de la curiosité des assistants :

« ... N'auraient-ils pu me saluer, passer vite et me laisser en paix?... Parmi ces gens-là, il n'y en avait peut-être pas un qui ne soupçonnât ce que Jacques a été pour moi : si j'en avais pu douter, je n'en douterais plus, depuis que j'ai vu avec quelle avidité ils me dévisageaient. Pas un n'a voulu deviner combien d'angoisses, de souffrances muettes empoisonnaient ma joie et tout ce qu'il y avait de cruel pour la coupable dans cette mise en scène de sa réhabilitation. Dieu, que les hommes sont lâches, quelquefois, et qu'ils savent dire durement à une malheureuse femme, rien que par la façon dont ils la regardent : « Toi, tu as failli !... » Et les félicitations qu'on adressait à Jacques, combien humiliantes pour moi! Elles signifiaient, toutes ces mains tendues qui secouaient la sienne plus longtemps et plus fort qu'il n'était nécessaire : « Bravo! voilà qui est agir en galant homme!...» Comme ils m'ont blessée, les bourreaux! comme ils m'ont brutalement rappelé que ce mariage n'est point semblable à tous les autres et que ce titre d'épouse, je le dois autant à la pitié, peut-être, qu'à l'amour! Ce serait si simple de comprendre qu'il n'est pas généreux, dans certains cas, de féliciter trop... »

Les pages de cette qualité ne sont point rares dans *Victoire d'âme*. Puis-je en faire un meilleur éloge?

II.

C'est aussi une « victoire d'âme », un long martyre intime, suivi d'apaisement dans le sacrifice, que nous raconte M. Jules Case (1).

Ame en peine est un roman ecclésiastique. On en fait beaucoup, depuis quelques années. C'est toujours, sauf des variantes insignifiantes, l'histoire d'un défroqué qui s'abandonne à de frénétiques débauches tout en continuant à craindre l'enfer. De bons jeunes gens, qui ne savent d'ailleurs pas un mot des mœurs cléricales ni des choses de l'Église, mélangent avec un art facile, dans ces prétendues « études », le mysticisme et l'obscénité, — « ces deux sœurs », dirait Homais. Je vous prie de ne point confondre le roman de M. Jules Case avec ces impures plaisanteries. Je lui sais un gré infini de nous avoir montré un prêtre à peu près chaste.

L'abbé Frankel, vicaire dans une petite ville d'Auvergne, âme tendre et bonne, esprit inquiet, a perdu la foi en lisant des livres de science. En même temps,

1) *Ame en peine*, chez Havard.

la douleur que lui fait éprouver le mariage d'une jeune fille, sa voisine, lui révèle qu'il aimait cette enfant. Il souffre, il désespère, il blasphème et se confesse enfin à son vieux curé. « J'ai passé par là, lui dit le vieillard. Rassurez-vous; la foi vous reviendra. Vous n'avez qu'à le vouloir de toutes vos forces. » L'abbé Frankel se fait missionnaire. La souffrance lui a élargi le cœur : s'il ne croit plus au dogme catholique, il croit toujours au devoir et il aime les hommes... Solution par le « tolstoïsme », qui est, comme vous savez, le nom qu'on donne en ce moment-ci à la charité.

Le livre vaut la peine d'être lu. Pourtant il m'a semblé que la psychologie en était un peu courte; que M. Jules Case était, ici, moins maître de son sujet que dans *Une bourgeoise* ou *Bonnet rouge*. Nous voudrions savoir comment, par quelles voies, par quelle série de tentations intellectuelles un prêtre peut perdre la foi. Or l'abbé Frankel l'a déjà perdue quand s'ouvre le roman. Plus tard, il est vrai, M. Case nous dit que, si son abbé a cessé de croire, c'est, au fond, parce qu'il était amoureux : « J'ai renié Dieu, non à cause des livres qui ne disent rien, mais parce que j'aime depuis deux ans. Marie a chassé Dieu, puisqu'ils sont inconciliables ».

Je vous avoue que cela me paraît assez faiblement observé. L'amour d'une femme peut faire manquer un prêtre aux devoirs de son état : lui ôter la foi, c'est une autre affaire. Je sais bien que sa passion pourra lui rendre importunes les croyances qui la condamnent; mais j'oserais presque affirmer qu'un prêtre n'essayera de s'affranchir de la foi qu'*après* avoir commis le péché, non avant. Dès lors, comment voulez-vous qu'un amour qu'il ignorait lui-même ait pu déterminer l'incrédulité de l'abbé Frankel? En tout cas, ce sentiment si caché n'a dû influer sur sa vie intellectuelle que d'une manière fort détournée : et c'est cela qu'il fallait nous montrer et que M. Case ne nous montre point. La meilleure preuve que la « concupiscence » ne tue pas directement la foi, c'est l'histoire de l'abbé Pagnel dans ce même roman (*pages* 256 *et suivantes*). Alors?...

Je me plains aussi que l'abbé Frankel devienne athée à la façon d'un pauvre laïque. La première fois que ce vicaire reconnaît qu'il ne croit plus à rien, c'est en contemplant, du haut d'une terrasse, un vaste paysage sous le soleil. Il se demande : Qu'y avait-il là avant? et avant? et avant?... Il remonte ainsi jusqu'à l'époque cosmique, et c'est le sentiment de l'infini du temps et de l'espace qui lui fait nier Dieu. Mais, étant donnée son éducation, ce même sentiment pourrait tout aussi bien lui faire affirmer le Dieu créateur... Bref, je voudrais que cette évolution de l'intelligence d'un prêtre gardât mieux le caractère ecclésiastique.

J'ai également des doutes sur le cas du vieux curé. J'admets et j'aime son esprit vraiment évangélique, ses dédains et ses méfiances à l'endroit de la noblesse et de la bourgeoisie conservatrice. Mais, quand il raconte qu'il a, lui aussi, « renié l'Église et Dieu » et qu'il ajoute : « Et après toutes les négations, je suis revenu à toutes les croyances, les grandes comme les petites, les *absurdes* et les sublimes...», je ne comprends plus et je me dis : — Jamais un bon prêtre n'a parlé ainsi. Comment peut-on avoir la foi et déclarer soi-même « absurdes » (et non plus au sens de saint Paul) une partie de ses croyances? Mon impression, c'est que M. Jules Case n'a pas dû pratiquer beaucoup les prêtres. A moins que, tout simplement, il n'ait pas fréquenté les mêmes que moi.

Je remarque enfin que, dans cette histoire de prêtres, il y en a un jeune qui est athée et un vieux qui l'a été; plus, un défroqué qui vit avec une femme, mais qui se croit damné (Pagnel), et un autre (Chantal) qui rédige un journal démagogique et impie, mais qui n'a pu tuer la foi dans son cœur; c'est-à-dire, en récapitulant, deux bons prêtres qui n'ont pas la foi et deux mauvais prêtres qui l'ont. Cela fait tout justement, sur quatre prêtres, quatre exceptions. On voudrait, parmi tout cela, un cas normal, ne serait-ce que pour mieux mesurer et comprendre les autres.

Il y a, cependant, de très bonnes pages, comme lorsque l'abbé Frankel, qui ne croit plus à Dieu, se retrouve intolérant et agressif en face du petit professeur qui est aimé de Mlle Marie. Surtout, il y a un épisode fort remarquable et qui tient, d'ailleurs, une bonne moitié du livre. Ce sont les amours de ce jeune Henri Trèves et de Marie Héquet, dans la petite boutique de librairie. Les rendez-vous et les conversations de cet universitaire freluquet, poseur, ironique, — point méchant au fond, — et de la belle fille honnête et douce; les raisons pour lesquelles elle se met à l'aimer, bien qu'il la déconcerte à chaque instant; ses habiletés involontaires; la quantité de petits incidents accumulés qui, l'ennui de la province aidant, engagent Henri Trèves, sans qu'il le veuille ni qu'il s'en soit aperçu, et font de ce séducteur indécis un mari fort satisfait, — tout cela forme une idylle bourgeoise, charmante dans ses tons gris, d'une observation minutieuse et vraie.

Et le style? Il est excellent quand M. Jules Case a réellement quelque chose à dire. Ailleurs... Je prends tout à fait au hasard : « ... Des flux d'ambitions vagues, des appétences de tendresses, d'ardentes ferveurs, la suspendaient dans d'irréelles atmosphères, d'où elle revenait meurtrie et honteuse. » Trop de métaphores inutiles, de faciles recherches de mots rares, ou qui l'ont été; trop de la mauvaise rhétorique d'à présent. Cela me fâche d'autant plus que M. Jules Case est certainement un des dix ou douze jeunes romanciers dont il y a toujours intérêt à feuilleter les livres, même quand on n'y est pas obligé.

JULES LEMAÎTRE.

CAUSERIE MILITAIRE

Bien des années déjà se sont écoulées depuis que, « pékin de bahut », j'ai secoué au seuil de l'avenue Maintenon la poussière de mes bottes d'ordonnance, et je ne puis écrire le nom de Saint-Cyr sans que les souvenirs de l'école ne me saisissent et m'étreignent tout entier. C'est qu'en réalité Saint-Cyr est une existence dans l'existence; c'est un tout bien distinct, qui n'est comparable à rien et qu'on ne retrouve nulle part. Aussi ne peut-on éveiller ce passé sans avoir la douloureuse impression que donne la certitude qu'on a éprouvé des sensations qu'on ne ressentira jamais plus. De là l'intensité du souvenir. Le temps d'école apparaît isolé dans la vie et, au fur et à mesure qu'on s'en éloigne, les infinis détails qui l'environnaient comme des brumes disparaissent, et il se détache à l'horizon des ans avec une netteté incomparable.

Où retrouver, en effet, cette cohésion, cette intimité qui est le produit d'une camaraderie militaire de tous les instants portée à son maximum d'expression par un dur et sévère apprentissage technique et un puissant esprit de corps? Où rencontrer cette communauté d'intérêts, d'espoirs et d'ambitions? A Saint-Cyr, tous visent au même but avec les mêmes moyens. Il y a identité de tout. Pendant deux ans, trois cent cinquante intelligences — je prends une promotion — vivent mathématiquement la même vie. Il n'y a qu'à Saint-Cyr que cela existe. Le régiment, c'est la vie banale, la lutte ordinaire pour l'existence; c'est le conflit commun des intérêts particuliers, des espoirs spéciaux, des ambitions contradictoires. Le contact n'existe presque plus. Je le vois bien et ce n'est pas sans amertume que je constate chaque jour combien se relâchent les liens qui m'attachaient jadis à des amis bien chers. Partis du même point, nous suivons tous des routes divergentes et, à chaque pas de plus que nous faisons sur le chemin de la vie, la distance augmente. Pour se retrouver, il faut faire un retour en arrière, se reporter au point d'origine et revivre ses années d'école.

*
* *

Que d'occasions, heureusement, d'évoquer ce temps si bien rempli! Il n'est presque pas d'action de l'existence normale qui n'intéresse une autre action de l'existence saint-cyrienne. Et quel plaisir toujours nouveau! Ce plaisir, je viens de le goûter, grâce à l'ouvrage que le général Hanrion a publié récemment sous ce titre : *Saint-Cyr, neuf années de commandement* (1).

J'ai été à l'école sous les ordres du général Hanrion. J'avais gardé de mon ancien chef le meilleur souvenir. Il m'apparaissait comme le type accompli du soldat loyal, brave, modeste et probe; je me rappelais avec quelle rigueur il tenait la main à ce que les règlements fussent impartialement appliqués; comment, sévère pour ses subordonnés, il était dur pour lui-même; je savais quelle valeur personnelle il avait montrée sur les champs de bataille; de quel courage civique il avait ait preuve lorsque, après avoir perdu son fils unique, mortellement frappé à ses côtés en 1870, sous les murs de Paris — le lieutenant Hanrion était officier d'ordonnance de son père, — il avait continué à rester au service pour le bien du pays; je savais tout cela et j'avais pour le caractère du général un respect profond; mais ce que j'ignorais, je l'avoue, et ce dont je me suis rendu compte très nettement à la lecture du livre, c'est la haute aptitude que possédait mon ancien chef pour le commandement de l'École spéciale militaire.

Le général Hanrion a placé, en tête de son premier chapitre, cette déclaration du général Trochu : « Tout chef militaire qui ne sera pas à la fois *éducateur, directeur* et *tuteur* sera au-dessous de son mandat. » Évidemment, cette phrase résume le système de commandement que, pendant neuf années, le général Hanrion a pu appliquer à Saint-Cyr. Le général était surtout « éducateur ». Je me rappelle très bien qu'à l'école on blâmait cette méthode; on trouvait que l'éducation tenait trop de place dans les préoccupations du commandement et l'instruction pas assez; nous nous plaignions qu'on ne nous traitât pas suffisamment en « militaires », et nous demandions que Saint-Cyr ressemblât moins à un collège et plus à une caserne. Depuis, on a modifié l'institution dans le sens de ces tendances. Je crois qu'il faut le regretter. Sans doute, le général Trammond, qui commande aujourd'hui l'école, est un officier de grand mérite, en qui on doit avoir pleine confiance; mais, qui peut répondre de l'avenir? Actuellement, on a un commandant qui tient la balance égale entre l'instruction et l'éducation; malheureusement, demain il peut s'en trouver un autre qui sacrifiera la seconde à la première. Et, ce jour-là, la force de l'armée aura reçu une atteinte profonde.

*
* *

Avec nos exigences démocratiques, ce qu'il importe de constituer ce sont des cadres puissants. Ces cadres doivent être comme les arêtes des plaques de cuivre sur lesquelles on verse l'émail; ils doivent former les nervures du lacis qui doit fixer les « coulées » du service universel et obligatoire. Ce relief, qui caractérise l'autorité et qui la caractérisera encore plus dans l'avenir, c'est l'éducation militaire presque exclusivement qui permettra de l'obtenir; si on supprime cette éducation, ou même seulement si on la réduit par trop, les divisions nécessaires et les classifications indispen-

(1) 1 vol. — Librairie Baudoin.

sables disparaîtront; les diverses fractions de l'armée se pénétreront sans ordre, les services se confondront sans méthode et la confusion la plus inexprimable règnera. L'armée apparaîtra alors comme une immense foule d'hommes en armes, en uniforme, foule disparate et flottante, sans cohésion et sans solidité. Or, cette éducation, c'est Saint-Cyr surtout qui peut la donner. Ceux-là l'avaient bien compris qui, rêvant de faire prévaloir partout, au mépris des intérêts les plus considérables et les plus indiscutés, nous ne savons quel système d'égalité absolue et mathématique, demandaient la suppression de l'École spéciale militaire. Si l'on veut une armée, au sens réel du mot, c'est-à-dire une force active, puissante et scientifiquement organisée, et non des gardes nationales, c'est-à-dire une agglomération inerte et incohérente, il faut développer l'éducation; il faut que celle-ci reste, en présence de l'instruction, un facteur distinct et d'essence supérieure; il faut que Saint-Cyr soit surtout une école d'éducation militaire et le général-commandant un « éducateur ». Ce sera l'honneur de la carrière du général Hanrion d'avoir compris cette nécessité et d'avoir travaillé à former surtout des caractères.

***

Je voudrais pouvoir dire tout le bien que je pense de cette méthode d'éducation du général Hanrion, si féconde en résultats; comment il m'apparaît que certains usages, certaines coutumes bien réglementées comme elles l'étaient alors, constituaient un puissant moyen d'éducation; comment les brimades, par exemple, ces fameuses brimades dont on a tant parlé, et qui ont, paraît-il, radicalement disparu, étaient en réalité — du moins telles qu'elles existaient de mon temps — un excellent exercice d'assouplissement moral pour les anciens et pour les recrues. Pour les premiers, c'était l'apprentissage du commandement et de la responsabilité, et c'était un apprentissage sérieux, car il s'exerçait sur un instrument délicat et sensible, qui « rendait » merveilleusement. Pour les seconds, c'était l'initiation à l'obéissance dans cette partie particulièrement délicate que j'appellerai la partie humaine.

Les ordres, en effet, qui se donnent au nom du règlement, empruntent aux divers tempéraments des chefs des formes qui varient à l'infini. Celles-ci sont presque toujours rigoureusement correctes, cependant — les cas sont rares, mais encore ils se présentent — il arrive qu'elles ne le sont pas. De là, si le caractère du subordonné n'est pas bien assagi, des froissements, des écarts, quelquefois même des conflits, qu'une bonne éducation militaire aurait permis d'éviter. En assujettissant les élèves à des exigences extra-réglementaires, on les rompait donc par avance à certaines nécessités de l'emploi d'officier.

Assurément ces brimades, qui étaient absolument inoffensives, n'étaient pas toujours spirituelles. Mais qui peut se flatter de ne rencontrer dans sa carrière que des chefs d'un caractère égal et spirituels? Et puis il faut savoir ce qu'étaient les brimades il y a dix ans! Celle qu'on pouvait alors considérer comme la plus cruelle s'appelait « faire du vert », et voici en quoi elle consistait : un élève s'enduisait le bout du nez de jaune, un autre de bleu, et les deux camarades frottaient ensemble leurs nez jusqu'à ce qu'il se produisît une façon de vert. C'était incontestablement puéril, mais ce n'était pas bien méchant. Ce qui est vrai, c'est que depuis la « promotion du firmament (1) » les choses avaient bien changé, et jamais sous le commandement du général Hanrion — qui était particulièrement sévère sur ce chapitre — on n'a eu à enregistrer de ce chef une action réellement répréhensible.

Je voudrais pouvoir dire et expliquer tout cela; mais il faudrait écrire un livre sur le livre du général Hanrion, et j'aime mieux laisser à ceux qui liront son travail, si suggestif, le soin d'en tirer les nombreuses leçons qu'il comporte. Dans sa très remarquable étude, le général Hanrion a exposé très clairement et avec toutes les pièces à l'appui les actes de son commandement et de son administration. Il y a là, pour ceux qui ont la charge des destinées de l'armée, comme pour ceux qui s'intéressent à l'avenir et au développement de l'École, d'utiles enseignements à retirer. Quant aux anciens élèves de Saint-Cyr, ils y trouveront l'occasion de faire un mélancolique retour en arrière, et ils pourront méditer à nouveau ce dernier conseil de leur ancien général qui leur recommande « de rester toujours fidèle à la camaraderie, à la solidarité saint-cyrienne et aux traditions de travail, de patriotisme et d'honneur, qui font l'orgueil de notre belle École ».

***

Après tout le bien qui en a été dit partout, je suis très embarrassé pour faire du livre de M. George Bastard l'éloge qu'il mérite. Sous ce titre, *Un jour de bataille* (2), l'auteur raconte les combats qui se sont livrés sous Sedan. J'ai lu bien des récits déjà de ces désastreuses journées; et vraiment, je n'en ai pas encore trouvé qui fussent aussi bien documentés au point de vue du personnel. C'est la caractéristique de l'œuvre de M. George Bastard qu'elle renseigne très exactement le lecteur sur les actions individuelles des chefs et des hommes qui ont participé à ces affaires. Le soin que l'auteur a pris de désigner nominativement ceux qui méritaient de l'être donne à son travail une physionomie toute particulière. C'est l'histoire des

(1) Les promotions de Saint-Cyr ont toutes reçu depuis 1832 un nom particulier. Celle-ci, la plus ancienne en date, s'est appelée promotion du firmament parce que c'est cette promotion qui, la première, porta à la tunique le collet bleu de ciel et, sur le pantalon garance, la bande de même couleur.

(2) 1 vol. chez Paul Ollendorff.

combats par l'histoire des combattants. C'est très intéressant comme effet, et d'un procédé qui n'est pas vulgaire.

On conçoit quel intérêt cette forme d'exposition donne au livre et combien cela le rend vivant. Il semble, en effet, qu'on assiste à la bataille; on triomphe avec les vainqueurs, on souffre avec les blessés, et l'on passe par tous les sentiments d'espoir, de colère, de honte et de désespérance que ces glorieux vaincus éprouvèrent alors.

Et combien de hauts faits qu'on ignorait! Ici, c'est l'histoire du cavalier Crépy, mauvaise tête, mais brave soldat, qui crée *la légende du lancier*. Ailleurs, c'est la charge effrénée du turco qui conduit une chevauchée suprême de cuirassiers, convulsion dernière d'une résistance qui s'éteint. Partout, artilleurs, cavaliers et fantassins, généraux, officiers et soldats, montrent la même vaillance dans le combat et la même force d'âme dans les souffrances.

Le capitaine Fuchey avait reçu déjà une balle dans le bras droit à Frœschwiller, lorsque à Sedan il en reçut une autre dans le bras gauche. Cette seconde blessure ne lui inspire que cette réflexion qu'il fait à un camarade :

— Tenez, les deux font la paire!

Un vieux spahi, médaillé, le maréchal des logis Dethorey, voit son officier démonté; il lui offre immédiatement son cheval. Mais le lieutenant Théribout, se sentant mourir, lui dit simplement :

— J'ai mon compte, tâche de t'en tirer.

Le sous-lieutenant Gilly est transporté au milieu du parc de la Brosse, où l'on a élevé des baraquements; il se meurt.

— Je donne ma vie pour la France! dit-il au sous-lieutenant de Villars, de son régiment. Ce sont ses dernières paroles.

Et c'est ainsi partout. Partout des noms, partout des traits : traits de colère, de désespoir ou de philosophie résignée. Ces derniers sont les plus nombreux. Cela m'a frappé. Évidemment on sait mourir en France, et c'est là une grande force à la guerre. En mettant en scène tant de héros inconnus et en montrant leur courage et leur dévouement, M. George Bastard a fait une bonne œuvre et un bon livre.

*
* *

Avec M. Pierre Boyer il s'agit aussi de la guerre de 1870 (1). Comme l'auteur le déclare lui-même, ce qu'il publie n'est pas une tardive compilation; ce qu'il écrit, il l'a vu, il l'a vécu. Et ce sont de tristes scènes que celles auxquelles il a assisté en qualité de chirurgien volontaire. A côté d'observations générales très intéressantes et d'un caractère très personnel, M. Pierre Boyer nous montre surtout le rôle des ambulances à la guerre et les effroyables conséquences des combats. Le spectacle est assurément terrifiant : ces morts qui agonisent privés de soins, ces blessés qu'on opère, ce sang, ces fractures, tout cela inspire incontestablement l'horreur de la guerre. D'autant mieux que l'auteur, qui était chirurgien aux avant-postes, a rapporté du champ de bataille des impressions très fraîches et très sûres. Et cependant, à la lecture même de son livre — qui apprend, comme le volume de M. George Bastard, quel courage le Français sait montrer devant la mort — on ne peut s'empêcher de remarquer que cette épouvantable chose qui s'appelle la guerre est encore le mobile le plus sûr des grandes actions, celui qui met au cœur les sentiments les plus fiers et les passions les plus nobles.

*
* *

La librairie Baudoin vient de publier une carte très bien dressée de la frontière sud-est de la France, Jura et Alpes. L'auteur, qui est un officier d'état-major, l'a complétée d'une notice descriptive. On sait quel intérêt cette frontière, du moins dans sa partie méridionale, présente aujourd'hui, et comment, à la suite de l'évolution politique de l'Italie, l'autorité militaire a dû se préoccuper de ce nouveau théâtre de guerre. L'opinion publique a été tenue au courant des transformations profondes qu'on était obligé d'apporter dans l'organisation de la défense par les voyages que le général Ferron, lorsqu'il était ministre, exécuta dans ces régions et par les projets de loi qu'il fit voter, projets relatifs à l'organisation des bataillons alpins et à l'artillerie de montagne. Aujourd'hui les transformations continuent. La carte frontière du sud-est permet de suivre les modifications apportées et d'en apprécier l'importance.

A. Gervais.

(1) *Les Aventures d'un étudiant.* — 1 vol. chez Sauvaitre.

LES FÊTES FÉLIBRÉENNES DU MIDI

Avignon, 14 août 1888.

Mon cher directeur,

Vous avez bien voulu me demander quelques notes sur les fêtes félibréennes et cigalières du Midi, auxquelles je devais assister. Je vais donc vous faire part de mes impressions et de mes sentiments.

Parti de Paris le jeudi 9 par le train rapide de 7 heures 15 minutes, notre train était tellement chargé que nous avons éprouvé un retard forcé jusqu'à Valence. A partir de ce moment, nous sommes tout à l'admiration. De Valence à Livron nous voyons, à droite, les montagnes de l'Ardèche, tandis que, derrière la brume du matin, nous découvrons, à gauche,

les Alpes dauphinoises; puis, nous entrons dans un pays pittoresque au milieu duquel je distingue la tour de Crest, reste du XIIe siècle, admirablement restaurée par son propriétaire actuel et qui servit, en 1851, de prison à des centaines d'hommes qui refusaient de se soumettre à l'Empire naissant.

La réception des Cigaliers et des Félibres, à Die, a été aussi cordiale que chaleureuse.

C'est le maire de Die, M. Ferrier, qui est venu recevoir les Cigaliers à la descente du train. Dans une courte allocution adressée au président de la Cigale, il a remercié les visiteurs de l'honneur qu'ils faisaient à la ville de Die, et notre spirituel confrère Henri Fouquier lui a répondu avec son éloquence ordinaire.

Un vin d'honneur a été offert par le sous-préfet, chez lequel Félibres et Cigaliers avaient été conduits par les pompiers et la musique de la ville.

A trois heures, sur la place de l'Évêché, a eu lieu l'inauguration du buste de la comtesse de Die, l'amante passionnée du troubadour Rambaud d'Orange, la femme poète dont on connaît trois ou quatre pièces conservées dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Après son mariage avec le comte de Poitiers, elle avait conservé, selon l'usage du temps, le titre du comté qu'elle avait apporté à son noble époux.

Vous dirai-je que les plaintes poétiques de cette femme offrent tout à la fois une chaleur de sentiment, une expreseion de sensibilité et une vivacité d'abandon qui font de ces poésies délicieuses des modèles qu'on n'a pas surpassés depuis? Vous en serez convaincu en lisant ce témoignage de Raynouard. « Je ne crois pas, dit-il, que jamais l'élégie amoureuse ait mis autant de grâce et d'abandon à exprimer une affection aussi passionnée. L'amante de Phaon cède à l'entraînement de l'amour, mais de l'amour tel qu'une femme l'éprouvait dans ces temps où la sensibilité était toute matérielle. L'amante de Rambaud d'Orange parle un autre langage. C'est le cœur seul qui s'abandonne et, femme aussi tendre que passionnée, elle ne demande à l'amour que l'amour même. »

Henri Fouquier, le charmeur dont la parole est toujours élégante et fine, a fait, à propos de la comtesse de Die, une étude très habile et très spirituelle sur le cœur de cette femme qui eut toutes les joies, toutes les passions et toutes les douleurs de l'amour; puis Maurice Faure, le député de la Drôme, a su trouver, avec sa chaleur habituelle, des mots charmants sur la femme cultivant les arts et la poésie au moyen âge.

Les applaudissements de la foule ont prouvé à ces deux orateurs qu'ils avaient compris la nature de la femme dont ils parlaient; mais l'artiste a-t-il bien rendu, dans un simple buste, la physionomie de cette amante délaissée? Je ne le pense pas.

La figure est belle, mais elle reste sans expression; la coiffure est bien celle du XIIe siècle, mais elle est surmontée d'une couronne qui n'est nullement celle que la comtesse dut jeter souvent par-dessus les moulins. En somme, le buste de la comtesse de Die ne parle ni au cœur ni à l'âme. En revanche, les Cigaliers et les Félibres n'ont qu'à se féliciter de l'accueil qui leur a été fait dans la pittoresque ville de Die. Partout des fleurs, des bouquets, des arcs de triomphe avec des devises telles que celle-ci : « *Quant canton m'encanto* : quand on chante on m'enchante, » et Dieu sait si les méridionaux se plaisent à chanter.

Il a fallu pourtant quitter cette cité hospitalière, si enthousiaste et si sympathique, pour aller assister aux fêtes d'Orange, où l'on devait arriver à neuf heures et demie du soir.

Ici la scène change absolument. Au chemin de fer, pas un commissaire pour nous recevoir, pas une voiture pour conduire les Cigaliers en ville; les logements n'ont pas été préparés. Le maire n'a pas été, dit-il, informé de l'arrivée des organisateurs de la fête; le comité, de son côté, croyait ne les recevoir que le lendemain.

Je ne saurais vous dire les imprécations qui ont été lancées contre les Orangeais. Tout a une fin pourtant. Chacun s'est casé comme il a pu, chez un charbonnier ou chez un boulanger, et le lendemain toutes les mésaventures étaient oubliées, quand M. Deluns-Montaud est arrivé à cinq heures du soir.

Un autre jour, si vous le permettez, je vous dirai ce qu'a été le théâtre romain d'Orange et ce qu'il est encore. Je vous raconterai comment, en 1869, un homme d'esprit et de talent, M. Antony Réal, eut l'audace de faire représenter une tragédie lyrique sur ce théâtre abandonné. Le samedi 11 août 1888, j'y ai vu représenter *Œdipe-Roi* par les artistes de la Comédie-Française, venus exprès à Orange, et je puis affirmer que jamais on n'a vu de nos jours spectacle pareil. Mounet-Sully a été admirable; son frère Paul Mounet a donné à la physionomie de Tirésias un cachet tout particulier, et Caristie-Martel a été le coryphée le plus remarquable qu'on puisse voir.

Le temps me manque pour donner à MM. Albert Lambert, père et fils, les éloges qu'ils méritent; je dois constater que MM^mes Hadamard et Laisné ont été très goûtées dans leurs rôles de jeunes Thébaines; Mme Lloyd a justement retrouvé à Orange les applaudissements qu'elle reçoit au Théâtre-Français.

La journée du dimanche 12 août a été plus remplie encore que la précédente. On a inauguré à l'hôtel de ville le buste de Caristie, l'historiographe et le restaurateur des monuments romains d'Orange.

M. Deluns-Montaud, qui présidait la séance, a donné la parole à notre cher confrère et ami Henri Fouquier, dont la parole, toujours aussi fine que spirituelle et habile, a charmé les auditeurs; puis le ministre a exprimé le regret que M. Lockroy ne fût pas présent pour prendre sa part de cette fête des arts et de la littérature et, au nom de son collègue de l'instruction

publique, il a décerné les palmes d'or à M. Laurent Léon, chef d'orchestre du Théâtre-Français, et celles d'argent à MM. Villain, artiste de la Comédie française, et Alexis Mouzin, auteur d'*Hyménée*.

Avant cette séance, des récompenses avaient été distribuées aux lauréats des concours académiques. Enfin le soir, la foule, je dis la foule, s'est rendue au théâtre où devait être exécuté *Moïse*, le fameux opéra, de Rossini.

Jamais, non jamais, spectacle plus grandiose ne se représentera peut-être. Sous un ciel pur, par une nuit pleine d'étoiles, dix mille spectateurs pressés ont écouté dans un recueillement profond l'œuvre du maître. Boudouresque, l'artiste aimé, dont nous regrettons l'absence à l'Opéra, nous a fait entendre sa merveilleuse voix; et Vergnet, ainsi que Mme Hélène Leroux ont été également couverts d'applaudissements. Je ne saurais pourtant oublier Mme Jodici qui, dans le rôle de Sinaïde, a su trouver des accents pleins de cœur.

Après une représentation aussi admirable on pouvait croire que notre enthousiasme serait calmé. Il n'en a rien été, et il n'en pouvait rien être sous le ciel du Midi. Le lundi 13, Frédéric Mistral célébrait, en Avignon, la Sainte-Estelle au restaurant Horard, à l'île de la Barthelasse, et Félibres et Cigaliers, dans ce joyeux banquet, ont encore lutté d'esprit et d'entrain.

Il faut connaître le Midi, notre Provence surtout, pour comprendre l'enthousiasme qui déborde de toutes parts. En Avignon, comme à Orange, la ville tout entière est sens dessus dessous. Les trains de plaisir se succèdent sans relâche, et les cris, les chants se font entendre partout, tandis que le château des papes, illuminé, éclaire la place de l'Horloge. C'est là que la musique se fait entendre, que les Barbantanais dansent la farandole au son du tambourin, et que la foule acclame les Cigaliers.

Je ne saurais terminer cette rapide esquisse des fêtes qui se poursuivent encore sans dire combien le maire d'Avignon s'est montré charmant et plein de cordialité dans le vin d'honneur qu'il a offert hier soir aux Félibres et aux Cigaliers, parmi lesquels j'ai remarqué Francisque Sarcey et Guillaume Guizot, à côté de nos excellents artistes Mouney-Sully, Paul Mounet et Caristie Martel.

Aujourd'hui nous partons pour la fontaine de Vaucluse, où le souvenir de Laure et de Pétrarque fera certainement chanter nos Félibres; puis nous poursuivrons notre route jusqu'à Nîmes, où l'on doit inaugurer le buste du regretté voyageur Soleillet, exécuté par notre confrère l'habile sculpteur Amy.

EUGÈNE D'AURIAC.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élection sénatoriale. — Dans les Ardennes, M. Neveux, député républicain, a été élu sénateur, en remplacement de M. Kolb-Bernard, sénateur inamovible, par 463 voix, contre 203 données à M. Lamiable, conservateur.

Intérieur. — M. de Freycinet, ministre de la guerre, est allé visiter les défenses militaires des Alpes. — M. Deluns-Montaud, ministre des travaux publics, est allé assister aux fêtes des Félibres.

Extérieur. — Pendant les sept premiers mois de 1888, le commerce extérieur de la France s'est élevé à 2 345 040 000 fr. pour les importations et à 1 776 552 000 fr. pour les exportations. Ces chiffres présentent, sur les résultats de la période correspondante de 1882, une augmentation de 58 751 000 fr. pour les importations et une diminution de 5 180 000 fr. pour les exportations.

Angleterre. — La Chambre des lords a adopté définitivement et sans amendement le bill relatif à la commission d'enquête. — Le parlement s'est ajourné jusqu'au 6 novembre. — M. H. Cross, conservateur, a été élu député à Liverpool, sans concurrent.

Allemagne. — Le feld-maréchal de Moltke a été relevé sur sa demande de ses fonctions de chef de l'état-major général allemand; il est maintenu dans le service actif et nommé président de la commission de défense du pays. C'est le général comte de Waldersée qui le remplace comme chef d'état-major.

Amérique. — Le congrès de Costa-Rica a ratifié le contrat pour la construction du canal de Nicaragua.

Italie. — Dans un banquet organisé à Turin, le ministre de l'instruction publique a fait l'éloge du patriotisme de M. Crispi, dont la politique a pour but, a-t-il dit, de maintenir intacte la dignité nationale, tout en contribuant au maintien de la paix en Europe.

Beaux-arts. — Le ministre du commerce a ouvert un concours pour le dessin du diplôme des récompenses de l'Exposition universelle de 1889. Un prix de 10 000 francs sera attribué au projet classé au premier rang. — Une réunion d'artistes et d'industriels a été tenue à l'Hôtel continental pour constituer la Ligue de la protection de la production artistique, littéraire et industrielle aux États-Unis.

Faits divers. — Les félibres et les cigaliers ont organisé des fêtes brillantes à Orange et à Nîmes. — Inauguration à Corbeil du monument élevé aux frères Galignani, œuvre du sculpteur Chapu. — M. le docteur Stanislas Buisson a légué à l'Académie de médecine une somme d'environ 200 000 fr. pour la fondation d'un prix quinquennal qui sera attribué aux découvertes permettant de guérir des maladies actuellement réputées incurables. — Les grèves parisiennes paraissent terminées, un grand nombre d'ouvriers ont repris le travail.

Nécrologie. — Mort de M. Georges Robertet, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal; — du musicien Isaac Strauss; — de M. Adeline, chansonnier et trésorier de la Société des compositeurs de musique; — de M. Carcenac, ancien maire du IIe arrondissement; — de M. Pougin de la Maisonneuve, ancien receveur des finances; — du prince de Salm Reiflerscheidt-Dyck, grand maréchal de la cour de Prusse; — de M. Alexandre Postelnikoff, conseiller privé de l'empereur de Russie.

Mouvement de la librairie

La librairie Hachette a publié le tome VIII des *Mémoires du marquis de Sourches* (janvier 1703 à juin 1704), édités par le comte de Cosnac et Édouard Pontal; — la 6e livraison de la *Paléographie des classiques latins*, par Émile Chatelain, consacrée à *Horace*; — la *Bibliographie de l'histoire de France, depuis les origines jusqu'en* 1789, par Gabriel Monod, maître de conférences à l'École normale supérieure; — *la Philosophie de Platon*, par Alfred Fouillée (t. Ier); — la *Géographie physique comparée*, par Arnold Guyot; — *les Formes du terrain*, par G. de la Noë et E. de Margerie, — et les *Amours anglais*, recueil de nouvelles de notre collaborateur Augustin Filon.

Dans la collection des *Guides Joanne* il y a lieu de signaler deux nouvelles publications : les *États du Danube et des Balkans* (t. Ier), — et la *Franche-Comté et Jura*, — ainsi que la réimpression en cinq volumes du *Guide du voyageur en France*, par Richard.

Il a paru, dans la *Bibliothèque scientifique universelle*, une étude sur la *Réforme de l'instruction nationale et le surmenage intellectuel*, par E. Raunié, avec avant-propos de M. Jules Simon. Les principales questions traitées dans ce volume sont : *l'Internat*, — *l'Hygiène scolaire et le surmenage*, — *le Baccalauréat*, — *les Réformes universitaires de* 1852 *à* 1886, — et *la Réforme des études*.

Dans *la Bibliothèque des mères de famille*, publiée par la librairie Firmin-Didot, il convient de signaler quatre nouveaux romans : *Huberte*, par miss Maryan; — *la Tache de Sœurette*, par Pierre Ficy; — *Sans foyer*, par A. de Valtine; — et *Mon oncle et ma femme*, par E. Floenan.

L'imprimeur Chamerot a mis en vente la xie série (livraisons 101 à 110) du *Dictionnaire français illustré des mots et des choses*, par MM. Larive et Fleury, qui va du mot *Mélitose* au mot *Nid*.

La sixième série des *Auteurs populaires* à 60 centimes, publiée par les éditeurs Marpon et Flammarion, est actuellement complète. Elle comprend les ouvrages suivants : *Rêves étoilés*, par C. Flammarion; — *Mémoires d'une enfant*, par M. J. Michelet; — *Avatar*, par Théophile Gautier; — *Atala*, *René*, par Chateaubriand; — *Récits d'un chasseur*, par I. Tourgueneff; — *le Crime du moulin d'Usor*, par L. Jacolliot; — *Mathurins et marsouins*, par P. Bonnetain; — *Mémoires d'une honnête fille*, par A. Delvau; — *Vavaknoff*, par René Maizeroy; — *la Fange*, par Guérin-Ginistry.

Autres nouveautés du mois :

Histoire. — *La Cour de Georges IV et de Guillaume IV*, extraits du journal de Gréville, par Mlle de Bovet (Firmin-Didot); — *Fresche*, par René de Pont-Jest (Dentu); — *les Commencements de l'École de Bologne*, par Hermann Fitting; — *Un régiment de cavalerie légère de 1793 à 1815*, par le lieutenant Aubier; — *la Guerre de 1870 à 1871*, résumé historique traduit de l'allemand; — *Historique du 9e régiment de cuirassiers*, par A. de Martimprey (Berger-Levrault); — *Marguerite d'Autriche et Jean Lemaire de Belges*, par Francisque Thibaut; — *Étude sur les temps préhistoriques*, par le colonel Carrette (Alcan); — *Un conventionnel en mission, Bernard de Saintes* (Fischbacher).

Philosophie. — *Cours élémentaire de philosophie*, par E. Boirac; — *L'Âme et la vie*, par Émile Ferrière; — *la Philosophie de la mécanique*, par Édouard Pellis (Alcan); — *L'Univers a-t-il été créé?* par L. Guillaume (Dentu); — *Psychologie*, par Antonio Serbati (Librairie académique).

Littérature. — Poésies. — *Poésies populaires de Nékrassow*, traduction Halpérine-Kaminsky, avec une étude par M. de Vogué (Librairie académique); — *Ernest Chevalier et Gustave Flaubert*, par A. Mignot (Dentu); — *Au pays des épées*, par Ch. de Guerbois; — *Chants et croquis*, par Georges Graterolle; — *Poèmes vécus*, par Jean-Marie Mestrallet.

Voyages. — *Voyage en Sénégambie*, par le docteur Bayol; — *Du Danube à la Baltique*, par Gabriel Thomas; — *le Jura*, par Charles Clerc; — *les Alpes françaises*, par le même (Berger-Levrault); — *la Nouvelle Grenade*, par C. Étienne (Fischbacher); — *De Corfou à Dresde*, par Joseph Tardy.

Romans. — *Rodolphe et Cynthia*, par Arsène Houssaye (Charpentier); — *Criminelle*, par Berthe Bralley (Marpon-Flammarion); — *l'Amant des danseuses*, par F. Champsaur; — *l'Œuvre du mal*, par Maurice Montégut; — *Précoce*, par George Bois; — *le Supplice de l'Amant*, par L. Gagneur; — *Sydney Réal*, par Charles d'Amblant (Dentu); — *Mariage manqué*, par Pierre Salles; — *Un monstre*, par Léon Barracand; — *Mort d'amour*, par C. Cassot; — *Au port*, par L. Germina; — *l'Oiseau de la mort*, par A. Bonsergent; — *le Trottoir*, par Jean Basque; — *Mal d'aimer*, par Robert Godet; — *l'Argent et l'amour*, par Olivier Chantal; — *Surmenage sentimental*, par Abel Hermant; — *le Docteur Fabrice*, par J. Rengade; — *Jours d'épreuves*, par Paul Margueritte; — *la Belle ténébreuse*, par Jules Mary (Librairie illustrée); — *Disparu*, par Albert Delpit (Ollendorff).

Divers. — *Les Trois tombeaux de Géricault*, par Antoine Étex (Librairie académique); — *le Pays d'Arles*, par Fernand Beissier; — *la Baie de Cancale*, par Léon Trébuchet (Hennuyer); — *Contes et romans de l'Égypte chrétienne*, par E. Amélineau; — *Primordialité de l'écriture*, par Louis Alotte; — *Pirouettes*, par Coquelin cadet; — *Du plus grand crime au plus petit délit*, par G. Vibert; — *les Bureaux de bienfaisance en France*, par Louis Salva, — *Souvenirs de la vie parisienne*, par Marcelin; — *Chez les filles*, par Hugues Le Roux; — *Un rêve sur le divan*, par Mme Adam; — *Drame impérial, ce que l'on ne peut pas dire à Berlin*, par J. de Bonnefon; — *les Logements à bon marché*, par Leprince; — *les Originaux à Vichy*, par L. Petibon; — *Cantharinades*, par Théo-Critt (Dentu); — *le Pape et l'Irlande*, avant-propos de M. Yves Guyot (Marpon et Flammarion); — *les Farces du lieutenant Bernard*, par Charles Leroy; — *A la bonne franquette*, par Charles Biqual; — *les Gâcheurs d'encre*, par Abel Hamel; — *la Corruption à Paris*, par A. Coffignon; — *Stanley, sa vie et ses voyages*, par A. Burdo (Librairie illustrée).

L'éditeur Ollendorff nous annonce comme devant paraître prochainement, parmi les romans : *les Vieux-jeunes*, par Guy de Maupassant; — *le Docteur Rameau*, par Georges Ohnet; — *la Belle*, par René Maizeroy; — *Demi-crimes*, par Henry de Pène; — parmi les variétés historiques et littéraires : *le Général Yusuf*, par le colonel Trumelet; — *les Poésies complètes* d'Albert Delpit; — *le Théâtre complet* d'Ernest Legouvé (t. III); — *le Livre d'or de la comtesse Diane*; — *Autour d'une révolution*, par le comte d'Hérisson.

Notre collaborateur Gyp prépare un nouvel ouvrage humoristique qui aura pour titre : *Loulou*.

Le nouveau roman d'Émile Zola, *le Rêve*, paraîtra au mois de novembre dans la Bibliothèque Charpentier.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11374)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 8. (25e ANNÉE.) — 25 AOUT 1888.

LA VÉRITÉ SUR LA MARINE

L'état des forces navales

Le cri d'alarme jeté par quelques-uns des orateurs qui ont pris part à la dernière discussion du budget de la marine a eu pour résultat d'attirer l'attention sur notre flotte de guerre. Depuis lors, il n'est pas de journal qui ne se soit occupé de nos forces navales pour en établir le bilan et pour les comparer à celles que possède l'étranger.

Les appréciations formulées dans la presse sur l'état de notre marine ne sont pas faites pour nous donner pleine confiance dans nos moyens d'action sur mer. Renchérissant encore sur les opinions pessimistes exprimées presque partout, la *Nouvelle Revue* a publié, dans son numéro du 15 juin dernier, un article intitulé *Péril maritime* dont les sombres prophéties sont de nature à nous causer le plus grand émoi, la plus grande défiance de l'avenir. L'article est signé commandant Z. On assure que cette signature anonyme dissimule le nom d'un marin d'un grade fort élevé, d'un chef dont il a été beaucoup question en ces dernières années. Vrai ou faux, ce bruit nous importe peu. Ce qui est hors de doute, c'est la compétence absolue du pseudo-commandant Z; ce qui est manifeste, c'est le ton de conviction répandu dans toute son œuvre. Il n'en faut pas davantage pour captiver un lecteur qui serait vraiment tenté de prendre à la lettre toutes les critiques, de partager toutes les craintes contenues dans des pages si éloquentes.

Au contraire, un ancien officier de marine, M. Ch. Rope, dans un livre plein de science et de talent qui a pour titre *Rome et Berlin*, racontant une guerre imaginaire, mais réalisable, nous fait entendre des paroles rassurantes, et entrevoir des succès possibles. Avec lui, soit que nous combattions au nord, soit que nous luttions au midi, partout nous sommes vainqueurs. Nos flottes poursuivent elles en haute mer une escadre ennemie, la victoire est pour elles; veulent-elles opérer un débarquement en pleine côte étrangère, leur audacieuse tentative est couronnée de succès. S'il n'était souvent dangereux de croire trop facilement ce que l'on désire, la lecture de ce livre nous inspirerait une complète sécurité.

Notre marine est-elle assez puissante pour escompter d'avance les brillants faits d'armes prédits par l'un? Est-elle assez faible pour redouter les cruels revers annoncés par l'autre? Elle est sans doute entre ces deux extrêmes : trop peu forte pour « dormir tranquille » comme on le lui a dit, assez vigoureuse cependant pour ne pas courir à un péril certain, à quelque Sedan maritime dont on l'a menacée. C'est ce qui ressortira, croyons-nous, de cette étude.

Avant de l'aborder, nous tenons à faire une réserve générale. Elle nous est inspirée par l'erreur où tombent presque tous ceux qui comparent la flotte de leur pays, dont ils savent le fort et le faible, avec celles des puissances rivales dont ils ne connaissent guère que les qualités. Par un sentiment facile à expliquer, on n'avoue pas, *urbi et orbi*, ses mécomptes et ses déconvenues, tandis qu'on se laisse aller volontiers à proclamer très haut ses succès. Dans ces conditions, les comparaisons sont souvent inexactes. A vrai dire, toutes les marines traversent depuis vingt ans une

période de transition qui les voue fatalement, en l'absence d'un enseignement décisif résultant de faits certains et observés, à des tâtonnements, des essais et des hésitations qui ont causé bien des mécomptes. L'auteur du *Péril maritime* le reconnaît lui-même. « Depuis les progrès effrayants de la science appliquée à la marine de guerre, il n'y a plus eu de grande lutte maritime et le résultat logique, inévitable de cet état de choses est l'incertitude des règles de la tactique navale. » Mais il est permis de croire que si nous souffrons de cette incertitude, d'autres que nous en souffrent également. Est-ce que M. Nicotera n'a pas naguère exprimé des craintes à la tribune italienne? Est-ce que depuis deux mois une inquiétude singulière n'agite pas l'Angleterre au sujet de ses défenses maritimes? Journaux, parlement, réunions publiques ne s'y occupent que du danger auquel est exposé le Royaume-Uni! Nous ne sommes pas les seuls, on le voit, à concevoir des alarmes.

Cette réserve était nécessaire pour affirmer notre esprit d'impartialité, notre désir de vérité.

I.

Bien qu'il s'en défende, l'auteur du *Péril maritime* appartient à une école, et il apporte dans sa discussion le parti pris inhérent à toute école, l'absolutisme propre au fidèle de toute église. Il est l'ennemi des cuirassés; il les juge impuissants contre les torpilles, et, se mettant sous la haute autorité de sir William Armstrong, il déclare que « l'invulnérabilité tant cherchée n'est qu'une chimère et que, depuis l'apparition de la vitesse dans la guerre navale, une escadre cuirassée n'est plus la véritable expression de la puissance maritime ». Trois mots résument sa théorie : la vitesse a détrôné le cuirassé.

Cette conception n'est pas nouvelle ; elle a vu le jour en 1884, exposée alors par de brillants écrivains dont le plus ardent et le plus convaincu était Gabriel Charmes. En la présentant une fois de plus au public, le commandant Z l'accompagne des assertions obligatoires qui soutiennent que l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie (sans oublier les États-Unis), profitant des leçons de l'expérience, se sont empressées de modifier le programme de leurs constructions navales. L'Angleterre, en particulier, ne prévoit, assure-t-il, pour 1888-89 la mise en chantier d'aucun cuirassé.

Il est à peine besoin de réfuter cette affirmation en ce qui concerne l'Italie. La récente réunion de toutes les escadres dans le port de Barcelone a servi de thème à de nombreux comptes rendus. La flotte italienne a été le point de mire des journalistes ou voyageurs français, et il n'est personne en France qui ne sache maintenant que l'Italie possède une flotte cuirassée imposante. Outre les cinq cuirassés qu'elle montrait à Barcelone, elle en a sur les chantiers ou en achèvement six autres de même force que sa célèbre *Italia*.

Pour ce qui regarde l'Angleterre, la même affirmation n'est possible qu'à la condition de jouer sur les mots. Si l'on entend par cuirassé un bâtiment dont les murailles extérieures sont revêtues, en totalité ou en partie, d'une armature de fer ou d'acier, il est réel que l'Angleterre ne prévoit cette année la construction d'aucun navire de ce type. Mais si l'on admet que le mot cuirassé convient à tout navire que protège une muraille de métal, disposée d'une façon quelconque, il est inexact de dire que les chantiers de l'Angleterre ne construiront pas de cuirassés en 1888.

Voici comment s'exprime le mémorandum du premier lord de l'Amirauté pour le budget de cette année au sujet des deux navires de 9000 tonnes, le *Blake* et le *Blenheim* : « Ils devront surpasser en vitesse, en approvisionnement de charbon, protection et armement, tout ce qui a été tenté jusqu'à ce jour. Un pont protecteur d'acier, ayant la forme d'un dos de tortue, s'étendra sur toute la longueur et sur les machines, chaudières, etc. Il aura un maximum d'épaisseur de 15 centimètres et un minimun de 7 cent. 5. Le maximum d'épaisseur procurera la même protection contre les coups directs des projectiles que celle qui serait donnée par une cuirasse verticale de 30 centimètres d'épaisseur. » Qu'une ingénieuse idée de constructeur ait permis de diminuer de moitié l'épaisseur de la cuirasse, en la disposant autrement, et de la ramener de 30 centimètres à 15, sans rien changer à son efficacité, ce seul fait n'empêchera pas de classer ces navires de 9000 tonneaux parmi les navires cuirassés. Cette disposition de la cuirasse est à peu de chose près celle de l'*Italia* et du *Lepanto*, qui ont, outre une vaste tourelle blindée, un pont protecteur remplaçant la cuirasse des murailles extérieures. Qui donc a jamais refusé aux deux grands vaisseaux italiens la qualification de navires cuirassés?

Revenant encore à l'Angleterre, rappellerons-nous que sept croiseurs, blindés à la flottaison sur toute la longueur, y ont été mis en service l'an dernier, et que quatre navires de combat, cuirassés sur les flancs de 45 centimètres d'acier, y seront mis cette année ou l'année prochaine?

Il est aussi fort erroné de représenter les États-Unis comme dépourvus de flotte cuirassée. Ils ont, en effet, six cuirassés à tourelles de 4000 tonnes chacun, deux autres de 6000, deux enfin de 6700 tonneaux. Tous ces navires, dont les plus anciens datent de 1883, ont leurs murailles extérieures défendues par des plaques de fer ou d'acier variant de 17 à 30 centimètres d'épaisseur. A ces navires blindés, ajoutons cinq croiseurs de 4000 tonneaux ayant un pont protecteur d'acier analogue à celui des deux navires anglais cités tout à l'heure, et nous aurons ainsi le bilan des constructions

cuirassées de l'Amérique du Nord, bilan très respectable, si l'on songe que la création de cette flotte a été décidée il y a deux ans, après de longues études sur les nécessités de la guerre moderne.

Cette énumération, un peu aride, était cependant utile pour réduire à néant les affirmations si souvent renouvelées de l'abandon des cuirassés par toutes les puissances, à l'exception de la France. La question du décuirassement a eu déjà ses partisans : l'amiral Touchard s'est fait jadis le promoteur de cette innovation. Qui a suivi ses conseils, qui a écouté ses raisons éloquemment et savamment exposées? Personne! En pareille occurrence, aucune nation ne consent à prêcher d'exemple. Seule l'Angleterre, assurée de la paix, géographiquement isolée, et politiquement séparée des compétitions européennes, pourrait tenter l'expérience: elle n'y songe pas. Ce n'est point au moment où de nouveaux explosifs d'une puissance encore inconnue font leur apparition, qu'un pays, soucieux de son avenir maritime, essayerait d'abandonner la protection par la cuirasse. Aussi longtemps que nos voisins auront des flottes cuirassées, il ne saurait être question pour nous de n'en point avoir.

Les adversaires de la cuirasse ne se contentent pas de puiser leurs arguments dans le seul domaine des principes et de la théorie; ils veulent aussi en trouver dans les événements, et en particulier dans un fait récent que l'auteur du *Péril maritime* réédite après Gabriel Charmes : il s'agit de la prétendue capitulation de l'Angleterre devant la Russie en 1878. Pendant les préliminaires du traité de Berlin, au moment où tout pouvait faire craindre que la guerre n'éclatât entre ces deux puissances, la Russie fit acheter aux États-Unis trois paquebots propres à être transformés en croiseurs : l'*Asia*, l'*Africa* et l'*Europa*. En même temps la nation russe, dans le désir de venir en aide à son gouvernement, forma le 5 mai 1878, sous la présidence du grand-duc héritier, une société destinée à recevoir des souscriptions pour la constitution d'une flotte auxiliaire dite flotte volontaire ou patriotique. Avec les fonds recueillis par des comités locaux on acheta à une compagnie faisant le service de Hambourg à New-York, pour le prix de 1 million 600 mille roubles (soit 6 millions de francs), trois paquebots *Russia*, *Moscou* et *Pétersbourg*.

Au dire des fanatiques ennemis de la guerre d'escadre, il a suffi de l'adjonction de ces croiseurs à la marine russe, pour intimider l'Angleterre et sa flotte aux murailles d'acier. Étaient-ils donc si puissants et si terribles, ces six paquebots américains transformés en croiseurs de rencontre? Les trois premiers, *Asia*, *Africa*, *Europa*, ne filaient pas plus de treize nœuds, n'avaient pour armement que six canons de 10 ou de 12 centimètres et ne déplaçaient que 2000 ou 2400 tonneaux. Les trois autres, d'un déplacement de 3100 tonneaux, marchaient quatorze nœuds au plus et portaient sept canons de faible calibre et quelques mitrailleuses. Comment peut-on, de bonne foi, essayer de nous convaincre que la plus redoutable marine du monde, forte de quarante cuirassés et de trente croiseurs rapides, ait capitulé devant ces six paquebots presque inoffensifs qui constituaient la flotte volontaire de Russie? N'est-il pas permis de croire que le refus de la Turquie d'autoriser l'escadre anglaise à remonter les Dardanelles a eu aussi quelque influence sur l'attitude de l'Angleterre en cette circonstance? Nous en demeurons convaincus, n'en déplaise à nos contradicteurs. L'enseignement qu'ils veulent tirer des événements de 1878 ne nous persuade pas et nous maintenons la nécessité de notre escadre cuirassée, déplorant même qu'elle ne soit pas plus forte.

Dans un livre paru récemment, l'amiral Bourgois établit le compte des marines cuirassées européennes en adoptant, selon l'usage, comme terme de comparaison, le chiffre du déplacement des navires, c'est-à-dire le poids total de la coque, du blindage, de la machine, de l'armement et des approvisionnements. D'après lui, l'Allemagne possède actuellement quarante et un cuirassés d'un déplacement de 102 225 tonneaux, l'Italie vingt et un cuirassés et 167 755 tonneaux, l'Autriche douze cuirassés et 65 000 tonneaux, au total soixante-quatorze cuirassés et 334 900 tonneaux. Tel est le chiffre qu'il nous faudrait atteindre pour être sur un pied d'égalité avec les escadres de la triple alliance. Or nous avons, au dire de l'amiral Bourgois, trente et un navires cuirassés déplaçant ensemble 209 000 tonneaux.

C'est cette statistique qui sert de base aux appréciations généralement en cours dans la presse. Elle n'est pas tout à fait exacte, ou du moins elle ne doit être acceptée que sous bénéfice d'inventaire.

En ce qui nous concerne, nous devons retrancher cinq bâtiments déplaçant 24 700 tonneaux et qui, bien que maintenus sur la liste de la flotte, n'ont plus assez de valeur militaire pour être employés autrement que comme appoint à la défense des côtes. Mais nous devons, par contre, ajouter quatre cuirassés dont trois seront achevés dans le courant de cette année et dont le dernier sera si avancé le 1er janvier prochain qu'il pourra figurer dans l'effectif de nos escadres de haute mer dès les premiers mois de 1889. Leur déplacement total est de 37 000 tonneaux. Enfin nous aurons encore au même moment cinq canonnières cuirassées d'un tonnage restreint et propres à la défensive.

L'Italie ne possédera dans les premiers mois de l'année prochaine que sept cuirassés récents déplaçant ensemble 80 000 tonnes environ et sept cuirassés anciens d'un déplacement de 30 000 tonneaux, plus quatre autres blindés de moindre grandeur et de plus ancienne construction, à peine capables d'appuyer la défense mobile des ports.

A la même époque, l'Autriche pourra mobiliser huit

cuirassés, dont deux nouveaux, déplaçant ensemble 12 000 tonnes et six autres, un peu plus anciens, mais satisfaisants encore, de 31 000 tonneaux de déplacement. Quatre autres navires blindés, vieux et démodés, pourraient à la rigueur être employés en temps de guerre, mais uniquement pour la défensive.

L'Allemagne sera en mesure de mettre en ligne, d'ici à quelques mois, dans sa flotte de haute mer, douze cuirassés dont le déplacement atteint 84 000 tonneaux et dont la valeur est sérieuse. Elle disposera, en outre, pour un rôle purement défensif, d'un ancien navire blindé et de douze ou treize canonnières cuirassées, d'un petit tonnage, destinées à la protection des côtes basses et sablonneuses de la mer du Nord et de la Baltique.

Dans la liste des flottes classées suivant leur mportance numérique, l'Angleterre tient naturellement la tête. En 1889, elle ne comptera pas moins de soixante-neuf navires cuirassés dont trente et un de types nouveaux et perfectionnés et trente-huit de construction moins récente, déplaçant ensemble près de 500 000 tonneaux. Vingt-deux de ces navires n'auront probablement d'autre mission que la défense des côtes, ce qui réduira à quarante-sept le nombre des cuirassés anglais pouvant figurer dans les escadres de haute mer, au printemps de 1889.

Laissant de côté toute comparaison avec la flotte britannique, dont les progrès, sans laisser d'être intéressants, ne nous causent pas la même anxiété que ceux des pays entrés dans le courant de la politique allemande, nous voyons clairement que la flotte cuirassée française n'est pas aussi faiblement constituée qu'on se plaît à nous le dire. Les escadres de la triple alliance comptent trente-quatre navires blindés et 237 000 tonneaux, nous pouvons leur opposer trente navires français déplaçant 221 000 tonnes.

Notre infériorité se traduit donc par quatre navires et 16 000 tonneaux. Chose triste à dire, cette infériorité n'est pas due à un concours fortuit de circonstances, à une série d'événements indépendants de notre volonté: elle est le résultat d'une grave erreur qui a été commise, il y a deux ans, par ce ministère que le commandant Z appelle avec complaisance le ministère d'expériences, que d'autres, plus complaisants ou plus ironiques, appellent le grand ministère. Pénétré de l'idée que les cuirassés avaient vécu par suite de l'apparition de la torpille et des torpilleurs, le ministre d'alors fit ralentir ou même arrêter les constructions cuirassées. — Le microbe devait tuer le géant. — Et c'est ainsi que nous n'avons encore en service ni l'*Amiral Baudin*, ni le *Formidable*, ni le *Requin*, ni le *Marceau*, soit quatre cuirassés de 10 000 tonnes chacun. Et c'est ainsi que nous ne disposerons que dans un avenir éloigné du *Brennus*, du *Hoche*, du *Magenta*, du *Neptune*, quatre autres grands cuirassés.

La très louable pensée de vouloir attirer, sur une situation qu'il juge alarmante, l'attention du parlement ou du pays a seule, nous n'en doutons pas, dicté à l'écrivain de la *Nouvelle Revue* l'article dont nous avons déjà parlé. Nous ne pouvons que le féliciter de sa patriotique sollicitude, mais nous devons regretter que, pour atteindre son but, il ait assombri de parti pris le tableau qu'il a tracé, en taisant toutes les appréciations qui pouvaient être à l'avantage de la marine française. Il n'a tenu nul compte d'un élément primordial dans l'éventualité d'une brusque rupture, nous voulons parler de la prompte disponibilité des navires. « Il raisonne comme si la flotte italienne était en mesure d'entrer tout entière en action vingt-quatre heures après la déclaration de guerre. Or telle n'est pas la situation. Nous savons par les plaintes véhémentes de l'un des principaux journaux italiens, l'*Opinione*, à quels expédients il a fallu recourir pour compléter, avec des contingents de matelots ignorants du service de guerre, les équipages des cinq ou six cuirassés qui sont allés parader aux fêtes de Barcelone (1). » Il a omis aussi de nous dire bien des choses, qu'il n'ignore pas, sur la valeur de nos cuirassés par rapport à celle des types les plus perfectionnés de la marine italienne. Quand les escadres européennes se sont trouvées côte à côte dans les eaux de Barcelone, on a pu faire la comparaison des diverses unités de combat. Il n'est pas hors de propos de rappeler que nos différents cuirassés nous y ont fait honneur. Ceux du genre de l'*Indomptable*, peu élevés au-dessus de l'eau, donnant ainsi peu de prise aux coups de l'artillerie, avec un déplacement restreint qui les rend maniables, ont mérité une mention particulière. Pour notre part, nous voudrions que ce type se généralisât, mais en demandant que ses pièces de tourelles fussent plus efficacement protégées. On prétend, et le commandant Z ne manque pas de le répéter, que ces navires ont de mauvaises qualités nautiques. On cite l'exemple de l'*Indomptable* obligé de quitter l'escadre par un gros temps, au mois de juin 1887, et de se réfugier aux îles d'Hyères. La vérité est que ce cuirassé, confiant dans la bénignité ordinaire des coups de vent de l'été, n'avait pas pris avant son départ toutes les précautions voulues contre la grosse mer du large : il n'y a pas là matière à condamnation.

Comme armement, comme défense, comme moyens auxiliaires, nous sommes au niveau des autres marines, si nous ne leur sommes pas supérieurs. Notre artillerie est la première sans conteste et elle progresse tous les jours. Chaque pas qu'elle fait en avant marque un nouveau succès à son actif déjà brillant. Grâce à elle, nous sommes à l'abri d'embarras cruels comme ceux où se trouve l'Angleterre à qui il manque, en ce moment, 78 canons nécessaires à l'armement de ses navires de combat les plus récents et les plus puissants, si bien que les quarante-sept navires cuirassés qu'elle est sup-

(1) Eugène Ténot, article de la *République française*.

posée pouvoir mettre en ligne en 1889 se réduiront à quarante et un, peut-être même à quarante. Sait-on que dans cette flotte imposante, mobilisée de l'autre côté du détroit pour les grandes manœuvres de cette année, il y a treize navires ayant encore des canons se chargeant par la bouche? Sait-on que sur le *Rodney* deux des canons de 68 tonneaux des tourelles ont leur tube intérieur d'acier fendu, que sur le *Warspite* un accident pareil est arrivé à l'une des pièces de 22 tonneaux, et que le nouvel armement du *Collingwood*, destiné à remplacer les deux pièces précédentes qui avaient éclaté en mai 1886, n'est pas absolument satisfaisant? Sait-on que les canons de 15 centimètres ne peuvent pas tirer à la charge qui avait été primitivement fixée? Nous n'avons jamais eu à subir de pareils déboires, nous ne rencontrons pas de semblables difficultés. La chose vaut bien la peine que nous en tirions vanité (1).

Le seul reproche vraiment grave que mérite notre flotte de combat — et, en général, toute notre flotte militaire — est son défaut de vitesse. Les critiques de l'écrivain de la *Nouvelle Revue* à ce sujet sont justes, bien qu'empreintes d'une légère exagération à notre détriment. Ainsi, la *Dévastation* et le *Redoutable* qui n'ont donné, selon lui, qu'une vitesse de 14 nœuds, en ont réalisé 15 à leurs essais; le *Courbet*, à qui il attribue 14 nœuds, en a réellement filé 16... et ainsi des autres. Mais quelle que soit la part de cette exagération, il est malheureusement vrai que deux des derniers venus de la marine cuirassée italienne ont atteint 17 nœuds et 17 nœuds et demi et que nos navires ne sont pas assez rapides. D'où vient cette infériorité? Il suffirait pour répondre de parodier le vers du poète :

Ils sont venus trop tard dans un monde trop vieux.

C'est, en effet, la lenteur de nos constructions qui est cause du mal. C'est elle qui retarde l'heure de la mise en service de nos navires, si bien que le jour où l'un d'eux fait son apparition, il se trouve inférieur à ses similaires étrangers, construits plus vite, et dotés des derniers perfectionnements de la science qui, dans ce siècle, marche à pas de géant.

Plusieurs journaux, même des plus graves, ont dit à ce sujet, en manière de compensation, que nos équipages avaient plus de valeur que ceux des autres pays, et que par la discipline de nos marins, par leur solidité, par leur instruction et leur entraînement, trois de nos cuirassés en valaient quatre de telle ou telle autre marine.

Minime compensation que celle-là. La valeur du personnel dépend de tant de choses complexes qu'il est bien difficile d'en connaître l'exacte mesure en temps de paix, à plus forte raison pendant la guerre Ne nous fions pas trop à une appréciation qui pourrait n'être qu'une parole de politesse. Soyons convaincus que nos marins, comme ils l'ont toujours prouvé, sont à la hauteur des événements; mais ne croyons pas que cela suffise. L'outil de guerre dans des mains inhabiles peut ne pas servir beaucoup : des marins fort habiles sans outil de guerre serviraient encore moins.

1 Depuis deux mois les interpellations se sont succédé au parlement britannique au sujet des défauts constatés dans l'artillerie navale anglaise. Chambre des lords, 9 et 21 juillet.

II.

« Toutes les marines de premier rang et celles qui aspirent à y parvenir ont jugé indispensable de constituer une flotte spéciale pour protéger le commerce national, comme on le dit dans le langage officiel, pour détruire le commerce ennemi, en employant une forme de langage plus rude, mais plus exacte. » Cette flotte spéciale, dont M. Dislère (1) définit ainsi le rôle, comprend les navires rapides ou croiseurs destinés à la guerre de croisière. En France, nous la connaissons de vieille date, cette guerre qu'on appelait jadis la guerre de course ou simplement la course; on la connaît surtout à Dunkerque et à Saint-Malo, ces légendaires patries des corsaires. Sitôt la paix rompue avec quelque voisin, souvent même avant la rupture, tant l'ardeur batailleuse était grande, on équipait pour la course tous les bateaux de commerce disponibles. Les préparatifs guerriers étaient simples : on mettait sur le brick ou la goélette quelques canons et quelques barils de poudre, on renforçait l'équipage d'hommes résolus et on courait sus à l'Anglais, à l'Espagnol, au Hollandais avec plus de hardiesse que de science navale : il n'en fallait pas davantage à nos corsaires pour accomplir de brillants exploits. Ce sont les souvenirs de combats acharnés, de luttes à l'abordage, de navires marchands capturés à l'ennemi et ramenés triomphalement au port, qui donnent aux noms de Jean-Bart et de Surcouf une renommée qui nous est chère! Mais le brick et la goélette du petit armateur malouin ou dunkerquois n'étaient pas seuls à se livrer à la course, les navires du roi la faisaient également. A côté des vaisseaux de haut bord destinés à combattre en batailles rangées les escadres adverses, il y eut de tout temps des bâtiments plus légers, propres à chasser les convois ou les galions de l'ennemi : les frégates et surtout les corvettes qui n'avaient pas d'autre mission étaient déjà des croiseurs. Leurs capitaines ne dédaignaient pas ces expéditions d'aventures où ils trouvaient souvent l'occasion de s'illustrer. Les noms de Kersaint et de Lamotte-Piquet, de Bouvet et de Lhermitte sont placés dans nos annales maritimes près de ceux des Forbin et des Duguay-Trouin.

La célèbre phrase de la déclaration du traité de Paris de 1856 : « La course est et demeure abolie », ne veut

(1 *Les Croiseurs et les navires de croisière.* — 1 vol. 1887.

pas dire, comme on le croit souvent, que la poursuite ou la destruction du commerce ennemi est prohibée; elle ne vise que la capture des navires marchands par des bateaux n'appartenant pas aux marines de guerre. Elle ne reconnaît plus aux armateurs le droit d'armer en course leurs propres navires, mais elle maintient la légitimité des entreprises des bâtiments de guerre contre la flotte de commerce de l'ennemi.

La guerre de course n'a donc jamais été discutée chez nous ni dans son principe ni dans son utilité. Aussitôt après la création de la marine à vapeur et l'invention de l'hélice, les ministres se mirent en mesure de faire élaborer les plans des bâtiments destinés à tenir la mer le plus longtemps possible, à croiser sur les routes les plus fréquentées par les navires marchands de l'ennemi et à courir sur ces navires. « Ces frégates, disait un programme de 1857, devaient de toute nécessité porter de larges approvisionnements et avoir une marche supérieure à la vapeur. » Depuis lors, d'année en année, on peut suivre dans notre marine la trace des constantes préoccupations du ministre ou de ses Conseils, pour la formation d'une flotte de croiseurs : « navires doués d'une très grande vitesse avec puissance offensive suffisante pour les rendre maîtres de la situation, soit en protégeant notre commerce, soit en essayant de détruire celui de l'ennemi; navires qui doivent, à tous les points de vue, surpasser les navires similaires des autres nations maritimes ».

Comment se fait-il que ces sages recommandations soient restées lettre morte? Comment se fait-il que nous n'ayons pas une flotte nombreuse propre à la guerre de croisière? Comment se fait-il surtout que nous nous soyons laissés devancer par les nations étrangères? C'est ce qu'il est difficile d'expliquer et ce qu'il est pénible de constater. Est-ce que par hasard la guerre de croisière aurait été jugée moins efficace que par le passé? Est-ce que tel ou tel ministre, appelé à diriger la marine, aurait tenu cette guerre en médiocre estime? Rien ne nous le fait croire; mais cette hypothèse, fût-elle admise, ne justifierait pas la pénurie de nos croiseurs à grande vitesse et à puissance offensive suffisante, car ils ont maintenant un rôle dans la guerre d'escadre proprement dite. Ce rôle nouveau consiste à escorter les flottes de combat et à y servir comme bâtiments de chasse, éclaireurs ou contre-torpilleurs. « Le croiseur, dit M. É. Weyl, est au cuirassé ce que la cavalerie est à l'infanterie. C'est à lui à veiller à la sûreté du corps de bataille. C'est lui qui doit protéger contre les surprises de l'ennemi, éclairer la route et rechercher les traces de l'adversaire... C'est pourquoi dans la constitution des flottes modernes le croiseur a une importance capitale. » Convaincu de cette importance, le conseil d'Amirauté décide qu'« il faut à une escadre des croiseurs pour refouler les éclaireurs adverses et remplir toute mission détachée exigeant une certaine puissance militaire ».

Les croiseurs modernes, c'est-à-dire ceux qui ont été construits dans ces cinq ou six dernières années pour satisfaire à ces conditions multiples, répondent à un type admis par tous les pays, qu'on appelle *croiseur protégé*. La dimension seule varie selon le rôle particulier auquel le croiseur est destiné, depuis celui de petit aviso-torpilleur jusqu'à celui de grand navire à batterie. Il est construit en acier, afin d'allier la légèreté de la coque à la solidité nécessaire. Il a un double fond, au moins sous la machine et les chaudières. Celles-ci sont entourées de soutes à charbon, disposées pour les défendre des coups de l'ennemi. De nombreuses cloisons étanches divisent la carène en une série de petits compartiments si indépendants les uns des autres que la voie d'eau faite dans l'un d'entre eux n'intéresse pas le compartiment voisin. A hauteur de la flottaison, sur toute la longueur du navire, il existe une deuxième série de compartiments ou caissons protecteurs remplis d'une matière encombrante, liège ou cellulose. Un pont d'acier épais, affectant la forme d'une carapace de tortue, recouvre les parties vitales, machines, chaudières, appareils à gouverner, ventilateurs. Ce pont courbé vient rejoindre la muraille extérieure au-dessous du niveau de l'eau, tandis que sa partie médiane, sa crête pour ainsi dire, est au-dessus de ce niveau. L'armement est composé de pièces moyennes ou légères et d'un grand nombre de canons-revolvers ou mitrailleuses; il est complété par des tubes lance-torpilles en nombre variable. On exige du croiseur moderne une vitesse supérieure à 18 ou même 20 nœuds; il a toujours deux et même trois hélices, mais il n'a plus de voilure. Les mâts sont en tôle et ne servent que pour les signaux, et s'ils ont des hunes, c'est pour porter un ou deux canons rapides ou un projecteur de lumière électrique. Enfin, détail à noter, bien qu'il n'ait rien de militaire, ce navire très guerrier est peu confortable, les trépidations dues aux hélices y sont fatigantes, les logements y sont exigus, le surchauffage des chaudières y occasionne une énorme chaleur, et, s'il promet au marin, pour le jour du combat, un poste d'honneur, il lui offre, en temps de paix, le plus inhospitalier des abris.

Le minimum des croiseurs jugé indispensable par notre conseil d'amirauté était celui-ci : seize croiseurs de haute mer, vingt éclaireurs. Avons-nous ce minimum aujourd'hui? Non. L'aurons-nous dans un avenir prochain? Non. Nous avons actuellement sept croiseurs à batterie, parmi lesquels deux marchent onze ou douze nœuds et sont démodés; deux autres sont sans protection suffisante et sans grande vitesse; deux autres, *Duquesne* et *Tourville*, dont l'apparition fit quelque bruit dans le monde, ont de la vitesse, mais pas assez de protection et consomment beaucoup de charbon; un seul, le *Sfax*, est un excellent croiseur, le croiseur moderne dans toute l'acception du mot.

Nous possédons, en outre, un bon croiseur de pre-

mière classe, en fer, le *Duguay-Trouin;* mais les huit autres navires de cette classe sont loin de remplir les conditions voulues. Bien qu'ils soient de construction récente, bien qu'ils aient une belle artillerie, forte de quinze canons, leur protection est presque nulle et leur vitesse insuffisante. C'est l'un d'eux, le *Nielly*, qui, donnant la chasse, avec l'amiral Courbet, à cinq croiseurs chinois, la veille de l'affaire de Sheipoo, fut devancé dans sa course par le *Bayard*, un modeste cuirassé de croisière. Dans la guerre fictive que son imagination a décrite, l'optimiste auteur de *Rome et Berlin* utilise ces navires; l'un d'eux, au combat de Savone, prend part à l'action, à côté de nos cuirassés. Nous ne nous refusons pas à les reconnaître utilisables, mais nous ne les croyons propres à servir que dans des circonstances particulières, en seconde ligne par exemple, ou bien dans la guerre de course proprement dite, pour la chasse des navires marchands, qu'ils peuvent essayer de réduire avec leur nombreuse artillerie. Ils doivent figurer évidemment dans le décompte de nos forces; mais si nous avions à leur assigner un rang, nous les placerions auprès des grands paquebots de nos lignes postales, qui doivent recevoir un armement pour le temps de guerre et servir à titre de croiseurs auxiliaires. Ces huit croiseurs valent à peine ces paquebots neufs, car s'ils ont plus de canons, ils ont moins de vitesse.

Quant aux croiseurs des deuxième et troisième classes ou aux avisos, sauf un éclaireur rapide en acier, le *Milan*, et onze navires qui sont dans des conditions d'utilisation restreinte, aucun ne mérite d'être mentionné dans la flotte militaire. Ce ne sont que des navires de station navale pour le temps de paix.

Donc notre bilan de croiseurs *modernes* des différentes classes se chiffre par cinq. Joignons-y trois croiseurs-torpilleurs, trois avisos-torpilleurs, et nous arrivons au total de onze navires déplaçant ensemble 27 000 tonneaux. A la fin de l'année, nous aurons, en plus, deux croiseurs, *Tage* et *Forbin*, et, il faut du moins l'espérer, trois avisos-torpilleurs, dont les essais de recette ont fait voir des défauts auxquels on remédie actuellement. Peut-être aurons-nous, au printemps de 1889, un troisième et un quatrième croiseur, *Cécille* et *Troude;* mais c'est une simple hypothèse. Il est probable que leur disponibilité réelle exigera de plus longs mois, et de plus longs mois encore s'écouleront avant que nous soyons en possession des dix autres croiseurs mis en chantier en 1886 et 1887. Six seront prêts seulement à la fin de l'année prochaine, deux autres en 1890, les deux derniers en 1891 et 1892! Et qui peut répondre qu'à des échéances si lointaines ils ne seront pas démodés, avant même d'avoir servi? Les nouveaux explosifs, bellite, roburite, ou mélinite, semblent, en effet, commander le retour à la cuirasse totale protégeant, comme sur notre *Dupuy-de-Lôme*, les œuvres mortes des navires, celles qui, dans le combat, abritent les servants des pièces contre les terribles obus d'invention récente.

Nous construisons avec trop de lenteur. *Festina lente* est une devise chère à nos ingénieurs maritimes. Que ne peuvent-ils imiter les Anglais qui commencent la construction du croiseur de 2800 tonneaux *Medea*, le 5 avril 1887, et qui procèdent à son lancement le 9 juin de l'année suivante!

Veut-on savoir maintenant ce que la flotte italienne comptera de croiseurs modernes en service dans les premiers mois de 1889, qu'on lise cette simple énumération : six béliers-torpilleurs, cinq croiseurs-torpilleurs, deux avisos-torpilleurs, six avisos-rapides, et un grand transport porte-torpilleurs. L'Allemagne possèdera, à cette époque, onze croiseurs, six avisos rapides, tous de construction récente, et cinq torpilleurs divisionnaires qui correspondent à nos avisos-torpilleurs. L'Autriche, au même moment, pourra joindre à son escadre trois croiseurs et trois avisos de types nouveaux.

Quant à l'Angleterre, la supériorité numérique de ses croiseurs modernes est incontestable. Elle en compte trente-cinq en service, tout à fait conformes aux derniers perfectionnements de la science, et trente et un en construction ou en achèvement à flot. Comme elle construit rapidement, aussi bien dans les ateliers de l'État que dans les ateliers de l'industrie privée, il n'est pas téméraire de supposer qu'au printemps prochain, un tiers au moins de ces navires sera en mesure d'entrer en service, ce qui portera à quarante-six le nombre des croiseurs modernes anglais.

Nous n'avons mentionné cette richesse de la flotte britannique que pour mémoire : la France n'a pas et ne doit pas avoir la prétention d'égaler une puissance essentiellement maritime dont les besoins, les ressources et les intérêts diffèrent absolument des siens. Mais ce qui a le droit de nous surprendre et ce que nous avons le droit de déplorer, c'est que la France n'ait pas, au moins, le même nombre de bâtiments légers que l'Italie.

L'auteur du *Péril maritime*, parlant de notre disette de croiseurs, prononce le mot « d'imprévoyance terrible ». Le reproche est-il absolument immérité?

III.

Les torpilleurs qui forment, après les cuirassés et les croiseurs, le troisième élément des flottes militaires, nous donnent-ils la satisfaction de constater que, par leur nombre et leur valeur, ils répondent aux besoins de la défense nationale?

Le programme du Conseil d'amirauté exigeait 24 torpilleurs de haute mer, 18 contre-torpilleurs, 2 bâtiments-pourvoyeurs, sans compter un nombre indéterminé de torpilleurs garde-côtes. C'était là le minimum

de ce qu'on jugeait nécessaire pour faire face aux obligations multiples attribuées aux torpilleurs des différentes classes en temps de guerre, obligations que nous allons résumer rapidement. Les uns, munis de torpilles automobiles, doivent suivre les escadres en haute mer et ont, dans ce but, un approvisionnement sérieux de charbon et d'eau douce ; les autres, armés de canons revolvers ou de canons légers, à tir rapide, ont pour mission de chasser les torpilleurs des escadres ennemies ; les derniers enfin, d'un plus petit modèle et d'un moindre rayon d'action, sont destinés à la défense du littoral. Ces derniers sont des torpilleurs garde-côtes. Adjoints par groupe de trois ou six à un cuirassé garde-côtes, ils occupent une baie, une anse ou une crique d'où ils rayonnent vers le large ; le cuirassé leur sert de centre de ravitaillement et leur prête au besoin l'appui de ses canons en cas d'attaque. Quelquefois, ils appartiennent à une station dite de refuge, établie sur le rivage en un point bien abrité où se trouve un ponton-atelier qui les ravitaille, les approvisionne et les répare s'il y a lieu. Quant aux bâtiments-pourvoyeurs, que l'on dénomme familièrement mères nourrices ou mères-gigognes, ils font partie des escadres avec les torpilleurs qu'ils suivent, qu'ils accompagnent, qu'ils aident à vivre. Tous ces navires, quels qu'ils soient, doivent avoir une grande vitesse, et l'on peut dire qu'ils n'ont de valeur que par leur vitesse.

Or nous comptons, dans la liste de la flotte, 10 torpilleurs de haute mer, 1 contre-torpilleur, et 77 torpilleurs de dimensions diverses, dont 19 appartenant à la première classe pourraient à la rigueur être considérés comme torpilleurs de haute mer. Il n'existe aucun bâtiment pourvoyeur. Le programme, pour ce qui concerne les torpilleurs de haute mer, n'est donc pas rempli ; quant aux torpilleurs ordinaires, on verra combien leur nombre de 77 est insuffisant quand on saura que, pour la seule défense de la côte de Provence et de l'île de Corse, le préfet maritime de Toulon n'en demandait pas moins de 53. Que deviendraient nos côtes de l'Océan, de la Manche et de l'Algérie avec les 24 torpilleurs restant disponibles?

Les torpilleurs ordinaires et ceux de haute mer actuellement en service sont, avec des qualités variables et particulières à chaque type, jugés satisfaisants. C'est donc en définitive par le nombre que pèche notre flottille de torpilleurs. Dès l'année 1885 on s'était préoccupé de cette pénurie et on avait commandé à nos divers constructeurs de l'industrie, Forges et Chantiers de la Méditerranée, de la Loire, usines du Creusot, Cail, etc, 54 torpilleurs de 35 mètres. Un peu plus tard on acceptait de la Société de la Loire le plan du torpilleur de haute mer l'*Ouragan*, qui devait réaliser la vitesse considérable de 26 nœuds, avec un déplacement beaucoup plus grand que celui des navires de la même classe construits jusqu'alors. Ces commandes faites à nos chantiers privés devaient contribuer à un sérieux accroissement de nos moyens d'action. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, du projet à sa réalisation. L'*Ouragan* a causé de graves mécomptes, il n'a jamais pu atteindre 20 nœuds, et il a été refusé comme ne remplissant pas les clauses du contrat. Pareille aventure est arrivée aux « *35 mètres* »; eux aussi ont été refusés, sauf un ou deux peut-être, leurs chaudières n'étant pas jugées acceptables parce qu'elles ne pouvaient suffire à la vitesse de 21 nœuds; et, chose pénible à croire, nous n'avons pas réussi depuis deux ans à trouver la chaudière capable de donner la pression nécessaire à ces 21 nœuds.

Il faut dire, pour notre décharge, que nous ne sommes pas seuls à avoir des déceptions à cet égard. Le croiseur torpilleur anglais *Fearless* (1) ne peut marcher plus de 10 nœuds sans que ses chaudières laissent fuir la vapeur par les joints du métal et pendant les récentes manœuvres navales exécutées en Angleterre ou en Italie, les bâtiments torpilleurs de tous rangs ont montré combien était précaire le fonctionnement de leurs appareils évaporatoires. Il est évident que la chaudière est le point délicat du torpilleur comme de tout navire marchant à une très haute pression. Des essais comparatifs vont être entrepris dans nos ports sur trois nouveaux modèles de chaudières qui donneront sans doute de bons résultats, mais on est confondu à la pensée qu'il aura fallu près de deux ans pour se livrer à l'étude décisive d'une question de cette importance.

Si le problème d'une bonne chaudière est ardu, il n'est pas insoluble. Ainsi les torpilleurs de 38 mètres de l'usine allemande de Schichau, à Elbing, construits pour l'Italie, pour l'Allemagne, — même pour la Chine, — ont réalisé des vitesses de 22 nœuds passés. Le constructeur anglais Thornycroft nous a livré ces jours-ci un torpilleur appelé *Coureur*, frère de l'*Ariete* construit l'an dernier pour l'Espagne, et qui donne 24 nœuds. Enfin, sans sortir de France, certains torpilleurs construits pour un gouvernement étranger par la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée en 1885 ont été réussis sous tous les rapports : vitesse, stabilité, appareil militaire. Ces quelques exemples brièvement rappelés rendent encore plus incompréhensible la difficulté de pourvoir nos 54 torpilleurs de chaudières satisfaisantes. Mais il faut dire que si le gouvernement étranger dont nous parlons a été plus

(1) Le *Fearless*, bâtiment presque neuf, va changer ses chaudières à Malte, et un journal écrivait à ce sujet que l'état dans lequel était ce navire, par suite de ses chaudières défectueuses, ne pouvait être qualifié que de scandaleux : « Scandalous is not too strong an adjective to apply to the ship's condition. » — Dans les manœuvres navales dernières les amiraux anglais ont eu à se plaindre de leurs bâtiments légers qui ne pouvaient marcher à toute vitesse sans faire des avaries et dont plusieurs, en service courant, ne pouvaient pas atteindre plus de 12 nœuds. (*Times* du 10 août et jours suivants.)

heureux que le gouvernement français, c'est qu'il avait donné carte blanche à l'éminent ingénieur en chef des Forges et Chantiers, tandis que pour les fameux *35 mètres*, qui dorment inactifs dans les coins perdus de nos ports, le ministère de la marine avait imposé des plans à lui, plans merveilleux, grâce auxquels les torpilleurs nouveaux devaient laisser loin derrière eux tous leurs devanciers. L'événement a déjoué cette attente : ces incomparables spécimens de la science officielle ont dû être refusés.

Après revision, on est pourtant sur le point d'accepter l'*Ouragan*. Malgré son défaut de vitesse, il a des qualités nautiques supérieures, la disposition sur le pont de ses tubes lance-torpilles est des plus heureuse, et l'on pense que même avec sa vitesse réduite il pourrait rendre de réels services. Il en serait sans doute de même de nos 54 torpilleurs garde-côtes en litige : terminés complètement, ils pourraient être employés tels qu'ils sont, si une nécessité impérieuse s'en faisait sentir. Mais quelle situation précaire, et comme elle donne le droit au commandant Z de conclure ainsi : « A l'heure actuelle on ne sait même pas le nombre des torpilleurs qui pourraient être utilisés pour la défense de nos ports et de nos côtes de Dunkerque à Bayonne, de Port-Vendres à Nice, d'Oran à Tunis. »

Si cette critique du commandant Z est fondée, bien d'autres sont singulièrement exagérées. La sagesse des nations, si féconde en préceptes, dit qu'en voulant trop prouver on ne prouve rien; n'est-ce pas le cas de l'article du *Péril maritime?* La partialité de son auteur dépasse le but qu'il se propose. A quoi bon appuyer, comme il le fait, ses appréciations sur des affirmations inexactes? S'il croit que son blâme en aura plus de poids, il se trompe étrangement. Pour prouver que nous avons besoin de torpilleurs et que quatre-vingts ou cent de plus trouveraient aisément leur emploi sur l'immense étendue de nos côtes ou à la suite de nos escadres, il n'était pas besoin de grossir à plaisir les flottilles des torpilleurs étrangers et d'essayer de nous faire croire que nous sommes seuls à n'avoir pas le nécessaire. Les Italiens n'ont pas, comme il le dit, 200 torpilleurs, mais seulement 90; les Allemands n'en ont pas 150, mais 77; enfin, sur 143, les Anglais n'en ont pas la moitié, soit 74, à Gibraltar, Malte ou Chypre, mais seulement 15 ou 18. Si l'on ajoute à ces chiffres les torpilleurs en construction dans les divers pays, on trouve que vers le printemps de 1889 les Italiens pourront en avoir 135, les Allemands 100, les Autrichiens 60, les Anglais 159. Mais, à cette époque, nous n'aurons plus uniquement les 88 torpilleurs des différentes classes dont nous avons parlé : il est permis de supposer que les fameux 54 torpilleurs, en souffrance depuis dix-huit mois, seront alors en état de servir, ce qui nous donnera 142 de ces petits navires, sans compter les trois éclaireurs-torpilleurs de 125 tonneaux et le bateau sous-marin que nous faisons construire.

La vérité suffisait, certes, pour nous donner conscience de ce qui peut nous manquer. Point n'était besoin de recourir à des statistiques de fantaisie.

IV.

Le degré auquel doit s'élever la puissance militaire ou maritime d'un État n'a rien d'absolu. Il dépend surtout de la puissance des nations voisines qui pourraient, un jour ou l'autre, devenir ses adversaires. Or la coalition qui menace la France n'est un mystère pour personne; le pacte qui réunit trois États contre elle a été rendu public et c'est un faisceau de trois marines que la marine française rencontrera dans la prochaine lutte.

Vouloir donner à notre flotte de combat une importance égale à celle des flottes coalisées n'est donc de notre part qu'une très légitime et très naturelle prétention. C'est pourquoi nous venons de comparer nos effectifs à ceux des États de la triple alliance. Nous avons ainsi montré que pour les cuirassés nous étions en arrière, quoique d'un très faible écart, que pour les torpilleurs nous serions peut-être en bonne situation au printemps de 1889, mais que pour les croiseurs nous nous trouvions très inférieurs, avec le seul espoir de nous remonter dans un avenir bien lointain. Leur petit nombre rend notre puissance maritime moins bonne qu'elle pourrait, qu'elle devrait être. On ne peut le nier. Mais de ce qu'une classe de navires n'est pas représentée par les types les plus perfectionnés, doit-on en conclure que tout soit perdu? Nous ne le pensons pas, et nous répudions cette conclusion décourageante. Tout au plus cette infériorité exposera-t-elle à un surcroît d'efforts, de fatigues et de dangers, ce qui n'est pas une perspective de nature à effrayer notre vaillante marine. L'histoire enregistre plus d'une lutte à armes inégales où le moins favorisé des adversaires a cependant remporté la victoire.

Pour remédier à une pénurie évidente et pour y remédier promptement, car les circonstances nécessitent quelque hâte, on a prôné avec une ardeur entraînante, dans cet article du *Péril maritime*, la mise en état de défense de deux points de la Méditerranée : la Corse et Bizerte. Ce n'est pas sans surprise que nous avons vu développer cette théorie. Pour nous, l'insuffisance de la flotte ne peut se corriger que par l'accroissement de la flotte : l'érection de quelques forts et de quelques digues sur des points stratégiques ne saurait compenser l'infériorité numérique de nos unités de combat.

Dans la guerre maritime un point fortifié ne vaut que comme base d'opérations, parce qu'il abrite les escadres qui se concentrent, se forment ou se réparent, parce qu'il défend contre les entreprises de l'ennemi les approvisionnements, les munitions et le matériel

de réserve, parce qu'il est un centre de ravitaillement pour les escadres qui croisent dans ses parages. La possession de positions semblables est donc, en cas de guerre, utile, voire même indispensable à des flottes de haute mer ou à des flottilles de torpilleurs pour appuyer et soutenir leurs mouvements et pour élargir leur rayon d'action. Mais les places fortes maritimes ne sont que les soutiens des flottes.

En définitive, si le commandant Z voulait seulement prétendre que Bizerte d'une part, et Bonifacio ou Ajaccio d'autre part, sont les deux meilleures bases d'opérations à donner à nos escadres de la Méditerranée, nous ne pourrions qu'applaudir. Mais sa thèse va plus loin; elle prétend qu'en dépit de la pénurie des navires nous nous trouverions dans une situation rassurante si Bizerte et la Corse étaient défendues convenablement. Une telle théorie, si elle avait gain de cause, aboutirait à cette conséquence que, pour acquérir rapidement et sûrement un gage de succès, il faudrait s'occuper de ces deux positions à l'exclusion de tout autre souci. Tel n'est pas notre avis. Il faut songer beaucoup à la défense des points stratégiques que nous avons l'heureuse fortune de posséder sur nos côtes, mais il faut aussi songer beaucoup, sinon plus, à l'augmentation de notre flotte de guerre.

Cette nécessité a déjà reçu un commencement de satisfaction. Dès son arrivée au pouvoir, le ministre actuel de la marine s'est imposé pour première règle la mise en état de tout ce que nous avions à flot. Aucune mesure n'était plus nécessaire. Naguère encore les navires désarmés dans nos arsenaux semblaient presque oubliés. Leur dénomination de navires en réserve, qui pouvait faire croire à un entretien sérieux, nous endormait dans une trompeuse sécurité. Combien de mécomptes eussent-ils causés si on avait dû les armer à l'improviste! Aujourd'hui, on peut le dire à l'honneur du ministre, il n'y a pas un bâtiment d'une valeur militaire quelconque qui ne soit en mesure d'armer immédiatement et de remplir demain telle mission que les circonstances obligeraient à lui confier. Des essais ont été faits, des armements inopinés ont été prescrits : ils ont prouvé que, sur ce point, de sérieux progrès avaient été accomplis.

Obtenir la meilleure utilisation de ce que nous possédons était, certes, désirable. Mais la tâche à remplir ne s'arrête pas là. Il est nécessaire, en outre, de donner à nos forces navales le nombre et, avec le nombre, la puissance indispensable. Dans ce but, qui doit être poursuivi sans relâche, il faut construire ce qui manque, terminer ce qui est en chantier ; en un mot, activer la constitution de la flotte nouvelle. Il ne faut, surtout, plus qu'un directeur du matériel puisse dire que « les constructions neuves sont toujours sacrifiées ».

Pour arriver à ce résultat, l'argent et la bonne volonté suffisent. L'argent, c'est ce lourd budget annuel qui le fournira, à moins que l'administration de la marine, si coûteuse et si compliquée, n'oblige à recourir à des crédits supplémentaires que le parlement ne refuserait pas.

Quant à la bonne volonté, elle ne fait défaut nulle part; mais elle a besoin d'être stimulée, elle est souvent paralysée par des habitudes de lenteur, de temporisation qui semblent être l'apanage de tout ce qui touche aux constructions navales. Lenteur des études d'un projet, multiplicité des examens d'une question, mollesse des ouvriers, abus des modifications, tout concourt à amener dans les travaux de la marine des retards qui se traduisent par une diminution de la puissance des navires créés. « Ce que la sagesse impose au contraire, c'est de procéder par constructions successives et rapides; dès qu'un bâtiment est commencé, de concentrer sur lui tous les moyens d'action; de réduire sans cesse l'intervalle qui s'écoule entre le moment où un bâtiment est conçu et le moment où il est achevé, car la victoire est à celui qui aura le plus tôt enfermé dans les flancs d'un navire les dernières leçons du progrès. »

Ce conseil n'est pas d'hier. Il date de 1878, du clairvoyant rapport de M. Lamy sur le budget de la marine. Il suffisait de l'écouter et de le suivre pour maintenir à son rang notre puissance maritime. Mais ceux qui ont spécialement charge du matériel naval n'y ont pas pris garde. Loin d'étonner la marine par leur activité, ils laissent de plus en plus supposer qu'ils habitent quelque palais de la Belle au Bois dormant.

***

LE JOUR DE LA GLORIFICATION

Fantaisie hellénique

> Les esprits n'ont la touche du Beau que pour produire le Beau.
>
> (SHAKESPEARE : *Mesure pour mesure.*)

La cité s'éveillait dans l'aurore printanière.

Sortie du repos nocturne pour s'abandonner à l'imprévu de la journée nouvelle, la vie bégayait ses premières rumeurs matinales : un bourdonnement léger s'élevait des maisons blanches vers la sèche clarté du ciel.

Déjà des silhouettes d'habitants se croisaient sur la place publique. Ce serait une journée douce à vivre, en cette ville calme. La place, un hémicycle dont le diamètre s'approchait du rivage, était ceinte de petits palais cubiques, flanqués de fins pilastres corinthiens supportant l'entablement des terrasses. Au fond du demi-cercle, un temple monoptère de proportions heureuses avec un fronton sculpté d'un chœur de Muses.

De la place, on aperçoit tout le golfe au creux duquel s'étage la ville. La mer, d'un bleu violent, roulait ses lames assoupies dans le port où l'on découvre les pointes des mâtures. Au long des bordures du golfe, qui s'élancent en deux cornes aiguës, des collines apparaissaient, violettes encore sous la rosée vaporisée par le soleil. A l'occident, un mont couvert de myrtes sur les flancs, tandis qu'autour de sa base s'espacent des tamaris et des lauriers-roses en fleurs.

Dans la campagne, le sol doré alterne avec les masses trapues des mûriers, des orangers, des cyprès et des vignes.

Les maisons basses se groupent autour des temples dominateurs comme des moutons se pressent contre leurs pasteurs. Ces demeures négligées sont bien d'hommes à qui la clémence du climat permet une libre vie sous le ciel, une vie de loisirs et de sensations, exempte d'efforts et de convoitises. On ne pénètre au delà des seuils que pour le sommeil.

Les magnificences d'une architecture hiératique encore sont réservées aux dieux. Les temples, d'un caractère homogène, mais d'une ordonnance variée selon leur consécration, renferment les merveilles d'un art conscient du grand symbolisme qu'il exalte : au dedans, des fresques mythiques d'un coloris audacieux et assuré; au dehors, des sculptures d'une grâce héroïque. La ville entière est parsemée de statues d'une souveraine beauté.

Aucun vestige de barbarie, et pourtant aucun indice de mollesse. La cité est demeurée à mi-chemin entre ces deux étapes. On dirait d'une Corinthe ignorant la veulerie des décadences.

Sur la place publique, le peuple est arrivé.

C'est jour de fête solennelle. Sur une plate-forme, à laquelle on accède par des degrés de marbre, les magistrats et les prêtres viendront siéger sur des stalles de porphyre rose dont les montants sont taillés en sphinx.

Cette population appartient à une race insolitement belle. Où ces êtres ont-ils appris cette noblesse des attitudes, ce rythme des gestes, cette élégance de la démarche? Certes, une multiple hérédité de beauté, corroborée par une éducation esthétique, a façonné ces corps si souples sous les ondulations harmonieuses des draperies qui les revêtent.

Des hommes aux regards d'une sérénité constante circulent en causant. Leurs bras, émergeant nus des tuniques rouges ou blanches, ont des musculatures robustes qu'aucune lourdeur ne déshonore. Les femmes passent avec une eurythmie de port comme aux Panathénées : courtisanes dont les formes transparaissent sous la subtile gaze de Céos; leurs cheveux flottants caressent leurs seins dévoilés, et des chèvres familières les suivent comme des chiens; jeunes filles au masque délicieusement carné, dont le sourire se pare de gravité pour avoir aperçu les jeunes hommes qui les implorèrent d'amour.

A gauche, à la fontaine où des chimères pleurent l'eau dans une vasque blanche, des groupes de servantes jasent en emplissant des urnes; et des enfants nus les agacent, excitant contre elles de grands chiens sveltes.

Un mouvement parcourut l'assemblée. Sur la plate-forme qui fait face à la mer, des théories d'hommes et de jeunes femmes se rangeaient symétriquement. C'étaient les personnages les plus honorés de la cité : les prêtres, les poètes, les sculpteurs, les peintres, les musiciens et les gymnasiarques. Ces jeunes femmes en peplos de laine blanche, aux admirables chevelures ceintes de bandelettes tramées d'or, c'étaient les prêtresses d'Aphrodité qui entouraient la statue de leur divinité essorant, d'un frémissement de ses puissantes ailes, au-dessus d'une sphère qu'elle effleurait du pied.

Le vieux sculpteur Karités s'était assis sur un trépied dominant la foule. A lui appartenait le devoir de présider la solennelle fête. Après avoir peuplé sa patrie de chefs-d'œuvre, Karités, sentant que l'âge refrénait son essor de créateur, s'était refusé à déchoir. Avec une sérénité d'ouvrier satisfait de la tâche achevée, il avait jeté à la mer son ciseau et ses limes et renoncé à tailler le marbre d'une main alourdie par les années. Maintenant, Karités, nommé agonothète, avait mission, avec des poètes, des artistes et des prêtres, de veiller au normal développement de la beauté humaine dans la cité. Il était le grand conservateur de la vénusté de la race.

On fit silence, quand le vieillard se leva :

— Ainsi que chaque année, nous voici réunis, selon le rite des aïeux, pour offrir la consécration de nos hommages aux deux plus hautes apparitions de la gloire humaine, au Génie et à la Beauté. Patrie esthète, race frissonnante devant le mystère auguste des couleurs et des formes, collectivité exceptionnellement libérée de barbarie, foule d'élection apte à deviner, dans la splendeur mythique des choses et des êtres, l'âme éparse des dieux, salut! Salut! Aujourd'hui nous t'énoncerons ce que nous avons décidé, en l'introublée sérénité de nos âmes, nous qu'investit de l'unique puissance la conscience de notre supérieure intellectualité.

« Voici le jour où, fidèles à notre loi, nous devons désigner l'homme et la femme dont nous voulons immortaliser les apparences. Nous devons nommer cette jeune fille et ce jeune homme dignes, l'une par sa beauté, l'autre par son génie, que notre grand sculpteur Lysidias fasse émerger du marbre leurs effigies. Quels sont donc ces deux êtres à qui nous élèverons des statues?

« Toute l'année, d'un zèle constant, nous, ministres du culte du Beau, nous avons visité les gymnases, contemplé des œuvres d'art, ouï des hymnes et lu des poèmes. Nous nous sommes réjouis de voir des éphèbes

élancés et des vierges gracieuses, de pénétrer de nobles œuvres, fleurs d'âmes suprêmes. Enfin nous avons jugé. Voici :

« Afin que sa forme éphémère laisse son impérissable et tangible souvenir à la terre qu'elle orna, afin que ne soient effacées du monde sensible sa jeunesse et sa grâce comme un charmant rêve fugace, afin que sa gloire soit à jamais sacrée même aux yeux des postérités barbares, la jeune fille qui, cette année, nous sembla la plus belle sera sculptée par Lysidias. Cette jeune fille, c'est Anthéis, et la voici ! »

Sur un geste de Karitès, deux jeunes femmes élevèrent sur un socle triangulaire, en vue du peuple, une radieuse créature. L'une dénoua la bandelette serpentant sur la tête de la vierge, l'autre fit sauter les deux agrafes légères qui maintenaient sa robe lâche. Les voiles s'abattirent à ses pieds, en même temps qu'une chevelure dorée flua jusqu'à ses reins. Confuse, les bras s'entrelaçant, près de la gorge palpitante, en gestes d'une fierté pleine de grâce, Anthéis apparut dans le rayonnement de sa beauté. Vers elle les prêtresses jetaient à pleines mains des roses et des fleurs de troène, des enfants thuriféraires chassaient une vapeur bleue d'aromates calcinés; et la foule, charmée, cria.

Répercutée par le firmament et la mer, une lumière argentée caressait le jeune corps, comme si les forces naturelles, les dieux inconnus avaient voulu envelopper de leur mystérieuse tendresse cette œuvre parfaite de la Vie, cette créature définitive, dont l'aspect consolait de tant d'ébauches avortées; et ce fut une minute triomphale.

Lysidias, le maître sculpteur, contemplait son modèle futur avec des yeux d'extase.

— Voilà, proclama Karitès, cette Anthéis dont nous souhaitons vouer la forme à l'immortalité. Avons-nous bien jugé?

Et, promenant ses regards interrogateurs sur le peuple, il ajouta :

— Quelqu'un s'oppose-t-il?

— Moi ! répondit une voix.

Un jeune homme bondit sur la plate-forme et se planta devant Karitès.

Au son de cette voix, Anthéis, tressaillante, avait sauté à bas du socle et s'était voilée.

— Qui es-tu, jeune homme, demanda Karitès au nouveau venu, et sur quelle autorité appuies-tu ta prétention?

— Je suis le fiancé d'Anthéis. Mon droit, c'est celui de l'amour. Elle est à moi, la beauté de cette enfant, par la force des serments expirés entre les baisers. Ce corps où palpite son âme promise, je ne veux pas qu'il soit perpétué pour les délices d'hommes inconnus. Vous tous qui l'avez un instant contemplé, vous n'en possédez plus déjà qu'un brumeux souvenir. Vaine illusion, vision évanouie ! A moi seul, à moi dont la vie est suspendue à ses lèvres, Anthéis a juré d'être le vivant rêve dans le mystère des soirs nuptiaux. Quoi, tandis qu'elle et moi, couple rapide, nous aurions disparu de ce monde où nous passâmes, tandis que moi, son bien-aimé, son maître, je ne a verrais plus, je ne l'aurais plus, alors des hommes des autres siècles, contemplant l'image radieuse de celle qui fut mon Anthéis, enivreraient leur rêverie de la beauté dont je serais séparé ! Ils la verraient, ceux-là; peut-être ils lui voueraient la foi de leur amour halluciné ! Non, je ne veux pas ! Je veux qu'Anthéis, dédaigneuse de laisser ce reflet immortel d'elle-même, descende entière, au jour fatal, dans l'une des urnes jumelles qui recevront nos cendres.

Un murmure monta de la foule où l'on discuta les paroles du jeune homme. Sur leurs sièges, les vieillards avaient écouté d'un air indulgent. Karitès échangea d'une voix basse quelques phrases avec son voisin en souriant :

— Enfant, déclara-t-il, la naïveté de ta jalousie n'est pas pour nous déplaire, à nous qui connûmes la fièvre des passions. Ce droit absolu dont tu te vantes, sur la beauté d'une créature, la foi d'Anthéis t'en investit, mais non les dieux. Certes elle a le droit, cette enfant privilégiée, d'enfouir la notion de son charme dans le sein de l'homme entre tous préféré. Certes, elle peut attribuer à un unique vivant ce don sublime : le souvenir même de sa jeune splendeur. Mais son devoir ineffaçable, c'est de faire, à ceux qui rêvent, cette aumône: une vision de sa beauté. Les dieux, en créant Anthéis telle, n'ont-ils songé qu'à elle, qu'à toi? Quand nous allumons des lampes, est-ce donc pour elles-mêmes? Que dirais-tu, jeune homme, du musicien qui, créateur d'une œuvre consolatrice aux nobles âmes meurtries, brûlerait aux pieds d'une femme sa musique irrévélée, — sacrilège hommage? Nous n'écouterons pas ta prière, enfant jaloux ! Écoute, un homme va paraître dont la parole enchante les poitrines. Écoute-le, puis tu diras si tu persistes dans l'égoïsme de ta résolution.

Karitès se tourna vers le peuple approbateur :

— Il nous reste à nommer l'homme dont nous désirons glorifier le génie. Car, pour ériger une statue à quelque sublime personnage, nous n'attendons pas que la mort ait aboli sa forme, nous n'attendons pas que les années aient flétri son visage et déshonoré ses membres. La vie est courte : nous laissons aux barbares l'attente des hypothétiques lendemains. Fidèles aux conseils de la nature, nous nous efforçons à cueillir, comme un fruit mûr, l'instant rapide. Et c'est l'apparence de la jeunesse puissante et féconde que nous voulons fixer dans la matière lente à disparaître. C'est à l'heure où nous la voyons triomphant du développement harmonique de ses forces que nous payons à un homme le tribut de nos admirations.

« Un poète s'est révélé parmi nous, grand et noble.

Pour cette éclosion chère, que soit fête dans la cité entière comme dans l'intimité de nos esprits. Nous qui abandonnons à de misérables hordes sauvages, agrégats de brutes humaines osant s'intituler des patries, l'exécrable coutume de célébrer des victoires d'armées, comme nous dédaignons le dérisoire et vil orgueil de nos bouchers esclaves, fiers d'un plus grand nombre de bœufs saignés, nous nous inclinons, non devant le grossier stratège, destructeur de la vie, mais devant le poète, devant celui qui honore la vie et qui l'exalte.

« Et c'est pourquoi nous avons décidé que le ciseau de Lysidias exécuterait l'image du poète Mylittès pour que les postérités aient tout connu de l'homme dont les poèmes lui auront donné de belles heures.

« Mylittès nous est inconnu : ses vers nous furent chantés par des lèvres amies. S'il est ici, qu'il vienne à nous! Nos vierges poseront des couronnes à son front où nos sages appelleront le baiser des étoiles. »

Un jeune homme surgit de la foule et se présenta :

— Je suis celui dont vous avez aimé les vers.

Les vieillards se levèrent de leurs sièges et s'inclinèrent respectueux. Une mélancolie calme planait sur son front. Et pieusement les jeunes filles lui portèrent des fleurs, douces aux âmes tristes.

— Vous m'avez élu, poète solitaire à qui vous voulez élever une statue. Maintenant vous m'avez vu. Cet honneur que m'attribuait votre intention, ce serait pour moi une honte : je suis laid.

Il pleura. Une anxiété passait sur le peuple silencieux. Une femme baisa le bas de son manteau.

— Maître, dit Karitès, redresse-toi : tu n'as pas droit à la défaillance, génie!

— Hélas! l'urne est disgracieuse qui renferme le parfum! La beauté dont je m'extasie, je n'en fus pas doué. J'ai médité, rêveur triste, près des flots sonores, tandis que les autres jeunes hommes, dans les palestres et les gymnases, poursuivaient en souriant l'eurythmique épanouissement de leurs fiers organismes. J'oubliais mon corps alors que s'envolait ma pensée vers l'infini. Et maintenant me voici, homme inharmonique, âme géante dans une forme avortée. Les jeunes femmes qui me frôlent accourent vers d'autres bras plus beaux, sans voir la flamme plus puissante de mes yeux. Et si je leur chante mes poèmes d'amour, l'émotion qui s'éveille en leurs cœurs palpite sur le souvenir de fiancés étrangers. Cependant, je n'eus jamais de haine ni d'envie.

— Que te lamentes-tu? interrompit Karitès; ta part est la meilleure. Tu es celui qui dans des existences jette des heures heureuses. O consolateur, le bonheur, c'est de vivre des intensités d'émotions. Et tu donnes ces intensités. Laisse-nous t'offrir le témoignage de notre gratitude.

— Eh bien! qu'un de vous m'accorde une grâce! Assez longtemps, la durée d'une vie, j'aurais subi le déshonneur de n'être pas beau! Que du moins la mort me fasse renaître de mes cendres immortellement splendide! Il est des mensonges nécessaires et sublimes : vous le savez, mes pairs, initiés qui déguisez la synthèse des lois occultes sous le charme cajoleur des mythes. Eh bien, je demande à mentir aux hommes futurs. Écoutez-moi : s'il est un éphèbe dont les yeux ont pleuré sous l'ivresse de mes vers, si celui-là m'aime, qu'il vienne! Il sera le modèle de Lysidias; et sous la statue créée d'après sa forme, on inscrira mon nom.

Un jeune homme enthousiaste devança tous les autres : il était souverainement beau.

— Maître, demanda-t-il en frémissant à Mylittès, me juges-tu digne d'être le modèle souhaité?

— Frère, merci! Tu me fais le plus grand des sacrifices; tu te dépouilles de la gloire de ta beauté pour m'en parer. Grâce à ton dévouement, les générations successives auront un souvenir resplendissant de mon apparence mortelle.

Une voix inconnue s'éleva de la foule :

— Nul n'a droit de mentir; nul n'a droit d'usurper ce que lui refusa la nature! Tu cèdes à ta vanité, Mylittès!

— Qui dit cela? Je pardonne à l'ignorant. Mon devoir, c'est d'enchanter les âmes. Cette duperie lancée aux postérités, je la dois. Je plains celui qui n'en comprit pas la grandeur. Et il ne peut y avoir en cause ici de vanité, — petitesse qu'ignorent ceux qui possèdent l'orgueil sacré. Missionnaire du Verbe, je dois tous mes efforts pour qu'en moi, humble, soient respectés les dieux parlant par mes lèvres!

Anthéis, la vierge de beauté, s'approcha; elle appuya son poignet léger sur l'épaule du poète. Une larme roulait sur la joue de Mylittès : Anthéis la but dans un baiser.

— Couple saint, s'écria Karitès, toi, la Beauté, toi, le Génie, vous incarnez les deux entités les plus proches des dieux. Nous vous décrétons d'immortalité à l'heure de votre jeune énergie. Allez dans légitime fierté de votre gloire! On admirera votre grâce, exprimée par le marbre, la tienne, Anthéis, selon la vérité; la tienne, Mylittès, en vertu d'un mensonge nécessaire et correcteur d'une erreur de la nature. Et devant ta statue d'homme radieux, poète, les jeunes femmes rêveront du rêveur dont la forme fut si belle, aussi belle que l'âme. Nous qui créons des idéalités, nous avons le droit et le devoir de recréer les êtres tels qu'ils devraient apparaître. La nature oublia de te donner la beauté passagère. Nous te la donnons immortelle. Notre mensonge est divin.

Il se tut. Au loin les flots chantaient sous la brise aromale, et les cieux avaient un immense sourire de mystère. La nature continuait son mouvement, indifférente peut-être aux deux chefs-d'œuvre qu'elle avait enfantés, et que glorifiaient des hommes. Et Mylittès

songea, en une minute aiguë, qu'elle jetait, d'une force constante, des germes insoupçonnés dans la matrice de ses formes... Anthéis sentait une mélancolie voltiger sur son sourire...

Ils se regardèrent, inquiets... Ils avaient CONSCIENCE DE VIVRE.

ÉMILE MICHELET.

LA QUESTION D'ORIENT DANS LA MER ROUGE

Adulis (Zullah) et Cheik-Saïd (1)

III.

Les événements dont le Soudan égyptien a été le théâtre, pendant ces dernières années, ont donné aux questions qui s'agitent dans la mer Rouge une nouvelle gravité.

Campée en Égypte, où elle n'a réussi qu'à se faire cordialement détester, l'Angleterre, à son éternelle honte, a laissé se refermer, devant la barbarie, ce Soudan égyptien que la civilisation avait mis cinquante années à conquérir. Froidement, sûrement, en pleine connaissance de cause, elle a laissé succomber l'héroïque Gordon. Ce fut, en un jour, un recul d'un demi-siècle.

Que lui importait, en effet, Khartoum? Que lui importait la route du Nil? Plus les hordes du Mahdi s'établiront fortement sur le haut Nil, de manière à couper définitivement les relations de ces contrées avec l'Égypte, plus il en surgira, pour la politique anglaise, d'avantages éclatants. Toute la vie commerciale de l'Afrique orientale, qu'une légion d'incomparables voyageurs avait su attirer vers le Caire, refluera forcément vers les ports de la mer Rouge. « Osman-Digna, a dit M. Denys de Rivoyre, a servi à propos de prétexte aux Anglais pour débarquer à Souakim. L'Europe peut être assurée qu'à moins de pression unanime ils n'en sortiront plus. »

Pour ce qui est de l'Italie, nous n'en dirons qu'un mot. Ses entreprises dans la mer Rouge, qui devaient, dans la pensée de ses hommes d'État, la conduire en Égypte, paraissent destinées à un avortement complet.

Depuis la chute de Khartoum, le Soudan égyptien s'est donc refermé. Mais si la civilisation ne peut plus remonter le cours du Nil, elle peut, elle doit le redescendre. Et c'est ici que commence le rôle de l'Abyssinie et aussi celui de la France.

Depuis l'occupation de la Tunisie, la France est, après la Turquie, la première puissance arabe du monde. Ses plus vieilles traditions, la politique qu'elle a constamment suivie dans le Levant et particulièrement en Syrie, semblent la destiner à prendre un jour la direction de cette race, en lui imposant la civilisation européenne.

« Mais gardons-nous d'illusions! écrivait, il y a quelques années déjà, M. Gabriel Charmes. L'occupation de la Tunisie a donné au mouvement arabe une nouvelle énergie. Nous le retrouverons en Égypte, en Syrie, en Algérie, partout où nous avons des territoires ou une influence à garantir. *Il faut donc nous préparer à prendre une série de mesures préventives pour conjurer les menaces de l'avenir*, à adopter partout une conduite ferme, avisée, prudente, à faire face à toutes les éventualités qui peuvent se produire contre nous, à profiter de toutes celles qui nous seraient favorables. Avoir les yeux ouverts à la fois sur Constantinople, sur Beyrouth, sur le Caire, sur Tunis et sur Alger est une tâche difficile sans doute, mais qui n'est pas au-dessus de nos forces; *une résolution heureuse prise sur un point se fera sentir d'ailleurs sur tous les autres, en vertu de l'homogénéité du monde arabe.*

Eh bien, la première de ces mesures préventives, de ces résolutions heureuses, nous la trouvons dans l'occupation d'Adulis.

Le plateau abyssin, aux pieds duquel s'enfonce la baie d'Adulis, se dresse, véritable forteresse chrétienne, en plein cœur de l'Islam, sur le bord de la mer Rouge, de la mer arabe par excellence, porte de communication toujours ouverte entre l'Asie et l'Afrique musulmanes, par laquelle passent, chaque année, les milliers de pèlerins accourus, des points les plus reculés du continent noir, pour réchauffer leur fanatisme au foyer de la Mecque.

Quel merveilleux poste d'observation aura la France, quand, par le seul fait de l'occupation d'Adulis, elle possédera en Abyssinie une influence légitime, prépondérante! Comme il lui sera facile de surveiller, de suivre tous les mouvements de ce monde arabe dont partout on signale le réveil!

De là, nous dominerons à la fois le Soudan, la vallée du Nil et la mer Rouge; de là, nous tiendrons l'Islam en arrêt; de là nous refoulerons aisément les hordes sauvages que la mort du Mahdi a laissées sans cohésion et sans chef; de là nous rayonnerons dans ce Soudan égyptien abandonné par l'Angleterre, et nous irons jusqu'au confluent des deux Nils planter à nouveau sur les murs de Khartoum le drapeau de la civilisation.

Grâce à la France, on ne dira pas que, sur la fin du XIXe siècle, la civilisation a reculé devant la barbarie; grâce à la France, la justice et l'humanité régneront un jour des sources du Nil bleu aux confins du désert lybique, des grands lacs équatoriaux aux premières cataractes; grâce à la France, la mort de Gordon sera enfin vengée.

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

Tel est le rôle que nous entrevoyons pour notre pays dans l'Afrique orientale, rôle que ses plus nobles traditions lui réservent, que ses intérêts les plus évidents lui commandent, que l'héroïque commandant Russell a si bien préparé.

Nous n'avons qu'à vouloir. L'Abyssinie chrétienne qui a toujours su résister aux intrigues anglaises, qui résiste aujourd'hui avec tant de vaillance aux agressions de l'Italie, n'a jamais cessé de réclamer l'appui de la France, protectrice séculaire des chrétiens d'Orient. « Dans l'esprit des Abyssins, a écrit le commandant Russell, l'alliance de la religion chrétienne et de la civilisation répond à une idée claire et nette représentée par les Francs en Orient. On nous appelle encore ici *Frandji*, comme au temps des croisades; nous sommes toujours les champions de la Croix. On est disposé à nous aimer comme des coreligionnaires, à nous respecter comme des guerriers éprouvés. On aime à rencontrer dans ce siècle de doute ou d'indifférence cette foi chaleureuse et naïve qui a conservé l'espérance, qui fait la force de ce peuple *oublié* qui se réveille et nous tend les bras : peut-être lui rendra-t-elle la vie (1). »

On le voit, il ne s'agit point là de conquête à entreprendre, de vies précieuses à sacrifier, de millions à engloutir; il s'agit uniquement, simplement, d'affirmer et d'affermir, sans violence, par des moyens pacifiques, l'influence déjà existante de la France, dans un pays à demi civilisé, à qui il n'a manqué qu'un appui éclairé et désintéressé pour devenir une puissance redoutable.

« Quoique la France n'ait pas occupé Zoulla et Disseh, écrivait, il y a cinq ans, M. Gabriel Charmes, dans la préface qu'il a mise aux mémoires du commandant Russell, elle n'a jamais renoncé aux droits qu'elle possède sur des territoires qui lui ont été concédés. Les titres acquis par le commandant Russell sont toujours valables (2), ils font partie de notre patrimoine national; le jour où il nous conviendra d'en user, ils serviront à réparer les fautes commises, à nous rendre la situation que nous avons perdue par pusillanimité. Or ce jour-là ne saurait tarder. Volontairement ou non, nous serons de plus en plus entraînés vers la mer Rouge, où les progrès du commerce et de la navigation nous portent d'un mouvement irrésistible. *A moins d'abdiquer d'une manière définitive, à moins de renoncer à toutes les espérances qui depuis quelques années nous ont consolés de nos désastres,* il faudra bien songer à reprendre l'œuvre préparée par le commandant Russell, et que la brutalité de la Fortune ou la sévérité de la Providence ne lui a pas permis d'accomplir. »

(1) Rapport au ministre.

(2) Prévoyant les tergiversations et les inconséquences de notre politique, le commandant Russell n'a voulu consentir aucun délai déterminé pour l'acceptation ou le rejet des traités qu'il avait obtenus. Il en résulte que ces actes ont pu attendre, *sans être perimes*, l'heure et le bon plaisir du gouvernement français.

Ces paroles sont plus vraies que jamais. Plus que jamais l'occupation d'Adulis s'impose à notre pays. Rien ne peut nous arrêter, car nous avons montré qu'ici plus que partout ailleurs, nos droits et nos intérêts sont intimement confondus avec ceux de la civilisation et de l'humanité.

L'occupation italienne ne doit, ne peut être qu'un accident passager. Nos droits sont trop légitimes, trop manifestes. Quant aux prescriptions de la Conférence africaine de Berlin, elles n'ont absolument rien à voir ici. Qu'on en juge.

L'article 34 de l'Acte général de la Conférence, que M. Crispi voudrait invoquer, est ainsi conçu :

« La puissance qui *dorénavant* prendra possession d'un territoire sur les côtes du continent africain *situé en dehors de ses possessions actuelles*, ou qui, n'en ayant pas eu jusque-là, viendrait à en acquérir, et de même, la puissance qui y assumera un protectorat, accompagnera l'acte respectif d'une notification adressée aux autres puissances représentées dans la Conférence, afin de les mettre à même de faire valoir, s'il y a lieu, leurs réclamations. »

Voilà qui est clair. L'article 34 ne vaut qu'au *futur*. Il ne saurait avoir d'effet rétroactif. La discussion à laquelle la rédaction de l'article a donné lieu le prouve jusqu'à l'évidence. Elle est rapportée entièrement dans l'annexe au protocole n° 8.

L'ambassadeur d'Angleterre avait demandé la suppression des mots : *situés en dehors de ses possessions actuelles*. On la lui refusa, sur l'observation du plénipotentiaire espagnol : *Qu'il n'était pas indifférent de bien marquer que les dispositions arrêtées par la Conférence ne s'appliqueraient pas aux possessions actuelles.*

Un débat assez vif s'engagea ensuite entre l'ambassadeur d'Angleterre, M. le sous-secrétaire d'État Busch, et le baron Lambermont, sur la question de savoir si la notification devait entraîner la reconnaissance *immédiate* du caractère effectif de l'occupation. Il en est résulté que l'occupation ne saurait être vraiment effective au moment même de la prise de possession, car la notification a pour but principal de permettre aux tiers, dûment avertis, de faire valoir *leurs propres titres* ou leurs réclamations.

L'ambassadeur d'Italie — déjà le bout de l'oreille — demanda alors : quelles sont les réclamations qui pourraient être opposées à la puissance qui notifie une occupation ou un protectorat? A quoi l'un des plénipotentiaires portugais répondit en proposant de substituer aux termes de *réclamations* ceux de *droits antérieurs*. Mais la Conférence décida que cette rédaction paraîtrait *trop restrictive*, attendu qu'à côté des *droits*, il pouvait se présenter de simples *considérations* ou des *situations* dont il serait équitable de tenir compte.

L'ambassadeur d'Italie — se découvrant de plus

en plus — revint à la rescousse et posa la seconde question suivante :

Les formalités et conditions mentionnées dans les paragraphes du projet de déclaration pour la validité d'occupations futures sur les côtes d'Afrique *s'appliquent-elles également à des occupations antérieures et momentanées ayant eu lieu par l'œuvre de simples particuliers et ensuite abandonnées, à l'égard desquelles les gouvernements respectifs n'auraient jamais fait acte de prise réelle de possession?*

La Conférence fut d'avis qu'il n'y avait pas lieu de prendre une décision formelle à cet égard, la déclaration *ne visant que l'avenir.*

Enfin, — détail à retenir — l'ambassadeur de Turquie, sentant venir le coup que l'Italie voulait lui porter, exprima la conviction qu'un échange de vues sur une pareille question sortirait des attributions de la Conférence et Son Excellence déclara *ne pas admettre que cette discussion puisse en aucun cas se rapporter à des possessions de Sa Majesté le sultan en Afrique.*

L'ambassadeur d'Italie n'insista pas et se borna à exprimer l'espoir que, le cas échéant (!), il ne se produirait aucun des malentendus, aucune des contestations « qu'il avait précisément en vue de prévenir en provoquant un simple échange de vues (1) ».

Dans ces conditions, M. Crispi ne peut hésiter une minute à évacuer le Zoullah. Nous n'avons qu'à lui mettre sous les yeux les procès-verbaux de la Conférence africaine; il abondera dans notre sens. Ses sentiments de loyauté, de justice et d'équité sont trop connus pour que nous en doutions.

IV.

Je crois avoir montré l'intérêt de la France à prendre pied dans la mer Rouge, en qualité de puissance arabe; je vais essayer d'établir que cet intérêt n'est pas moindre pour elle, comme grande puissance maritime et coloniale.

Après les premières années qui ont suivi les terribles événements de 1870-71, années employées tout entières à la reconstitution de nos forces militaires, la politique extérieure de la France a été dominée par une préoccupation à peu près exclusive: la préoccupation coloniale. Nous avons compris que notre politique continentale devant être purement expectante et défensive, il fallait reporter au dehors notre activité et nos capitaux surabondants.

Malgré les fautes inouïes accumulées comme à plaisir dans l'exécution de ce programme, malgré l'impardonnable abandon de l'Égypte, de cette Égypte moderne que nous avions créée, qui avait grandi et prospéré entre nos mains, malgré les obstacles de la politique intérieure, nous avons réussi à tripler notre empire colonial. Notre domination s'est étendue sur le haut Niger, au Congo, à Madagascar et jusqu'aux extrémités de l'Asie, dans la presqu'île indo-chinoise, qui pourra devenir, entre nos mains, une des plus belles colonies d'exploitation du monde, si nous nous décidons enfin à procéder avec méthode et fermeté.

Cette large expansion coloniale nous impose l'obligation *absolue* d'assurer, en tout temps, la liberté de nos communications avec nos nouvelles possessions.

Un bâtiment à vapeur ne peut tenir la mer plus d'une douzaine de jours sans épuiser son combustible, surtout s'il est obligé de marcher à une grande allure; la prévoyance la plus élémentaire doit donc lui ménager, sur les grandes routes maritimes, un certain nombre de stations, échelonnées de telle sorte que, parti de l'un quelconque des ports de la métropole, il puisse atteindre sa destination extrême sans toucher un port étranger, car ce port étranger, même s'il n'est pas ennemi, lui sera fermé en temps de guerre. Ces stations une fois choisies, il faut les tenir constamment en état de remplir leur rôle qui est de permettre à une flotte de s'abriter et de se refaire, après une tempête aussi bien qu'après un engagement de guerre. Citons, comme exemple, l'Angleterre qui est reliée à sa colonie de Hong-Kong par une chaîne ininterrompue d'escales dont Gibraltar, Malte, Chypre, Périm, Aden, Colombo, Singapour, forment les anneaux Je ne parle pas de l'Égypte.

Si nous examinons quelle est, à ce point de vue, la situation de la France, quelles mesures elle a prises, quels points elle a occupés, pour assurer ses communications avec Madagascar, Bourbon, l'Indo-Chine, nous demeurerons confondus en face de son imprévoyance.

Sur la plus importante route maritime du globe, nous ne possédons pas une seule station navale. Nous sommes entièrement à la merci de l'Angleterre qui peut nous couper le passage instantanément, *quand bien même une victoire navale nous aurait rendus maîtres de la Méditerranée, quand bien même le canal de Suez serait neutralisé.* J'insiste sur ce dernier point.

Que vaut le libre passage du canal, que vaut même la possession de la Méditerranée, si l'Angleterre garde Périm? Que nous importe de pénétrer dans cette fournaise qui est la mer Rouge, si nous ne pouvons en sortir? La neutralité du canal de Suez sans la neutralité des passes du Bab-el-Mandeb n'est qu'un grossier trompe-l'œil.

Qui ne voit que, débarrassée du souci d'avoir à défendre le canal, l'Angleterre qui, d'ailleurs, reste en Égypte et à Chypre, pourra désormais concentrer tous ses moyens d'action à l'entrée de la mer des Indes, à Périm et à Aden!

1. Voir le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de déclaration relative aux occupations nouvelles sur les côtes d'Afrique. Annexe au protocole n° 8 de la conférence, page 213 du Livre jaune français.)

Mais, dira-t-on, nous avons Obock. Car c'est une croyance enracinée chez nous que la rade d'Obock est dans la mer Rouge, et qu'elle a, par suite, une importance considérable.

On ne saurait trop répéter que c'est là une erreur absolue. Obock n'est pas dans la mer Rouge. Obock n'a aucune valeur stratégique. Située en dehors des passes du Bab-el-Mandeb, sur la rive africaine du golfe d'Aden, la rade d'Obock n'a d'importance que comme point de pénétration dans le Harrar et au Choa. Qu'aujourd'hui pour demain, nous entrions en conflit avec l'Angleterre, Obock ne nous serait d'aucune utilité. Pas un de nos bâtiments ne pourrait arriver jusque-là. Le village et la rade, sans autre défense que quatre petits canons, bons tout au plus pour les saluts d'usage, seraient d'ailleurs détruits vingt-quatre heures après qu'un télégramme aurait fait connaître l'ouverture des hostilités au gouverneur d'Aden qui dispose d'une division navale complète et de troupes de débarquement tirées de l'armée des Indes.

Telle est, dans sa triste réalité, notre situation. Il n'en est pas de plus critique, et l'on ne saurait trop s'élever contre l'insouciance coupable de ceux qui la tolèrent un seul instant, alors surtout qu'il ne tient qu'à eux de la faire cesser par l'occupation du territoire dont je vais parler.

V.

La mer Rouge s'ouvre sur l'océan Indien par le détroit de Bab-el-Mandeb, dont la largeur totale n'est que de quatorze milles marins et que l'île de Périm coupe en deux passes inégales.

La grande passe, longeant la rive africaine, a onze milles; mais les fonds se relevant près de la côte, elle n'est navigable que sur sept milles.

La petite passe, entre Périm et la côte arabique, n'a *qu'un mille et demi*. C'est la plus sûre et la seule utilisée en toute saison par l'immense mouvement maritime qui emprunte la voie du canal de Suez.

La formidable place de guerre que les Anglais ont su créer à Périm commande donc absolument l'entrée et la sortie de la mer des Indes.

Dans ces conditions, la valeur stratégique des rives *continentales* du détroit saute aux yeux. Or toutes deux appartiennent à la France, et nous allons montrer le parti qu'elle pourrait en tirer.

La rive asiatique est formée par le massif montagneux du cap Bab-el-Mandeb, ou territoire de Cheik-Saïd, qui surplombe d'une centaine de mètres la position de Périm.

Un des géographes explorateurs qui connaissent le mieux la mer Rouge, M. Romanet du Caillaud, nous a donné une excellente description de ce territoire :

« Cheik-Saïd, dit-il, est situé à l'entrée méridionale de la mer Rouge, sur la rive arabique, en face de l'île de Périm qui n'est qu'un rocher absolument aride en forme de croissant. Le port de cette île ouvert du côté du Sud offre, il est vrai, des profondeurs de 8 à 15 mètres, mais n'est protégé que par une colline dont le point culminant a 65 mètres d'altitude, alors que le point culminant du massif de Bab-el-Mandeb a 270 mètres.

« A trois kilomètres au nord du cap Cheik-Saïd, s'ouvre le goulet d'une lagune intérieure dont la superficie n'est pas moindre de 3000 hectares, encaissée entre le massif du Bab-el-Mandeb, au sud-ouest, et celui du mont Eika, au nord-est. Son extrémité n'est qu'à 1800 mètres de la rive de l'océan Indien. Il y a en cet endroit une plage sablonneuse formée par des atterrissements successifs; les sables rejetés par la mousson du sud ont comblé peu à peu ce détroit, qui faisait autrefois une île du massif de Bab-el-Mandeb.

« Un établissement de marine militaire, unique au monde, pourrait être créé dans cette lagune, dont le fond sablonneux serait facilement approfondi; on pourrait y creuser un vaste bassin intérieur de 1500 hectares et au delà, avec accès sur la mer Rouge et sur l'océan Indien.

« Mais, sans entreprendre la construction d'un port militaire d'une telle importance, on peut utiliser à peu de frais la belle rade de Cheik-Saïd sur la mer Rouge. Elle est protégée par le cap Bab-el-Mandeb contre les vents du sud, et une jetée d'un kilomètre de long, pour laquelle les matériaux sont à pied d'œuvre, la défendrait contre les vents du nord et engloberait des fonds de 8 à 9 mètres. La construction de cette jetée serait aussi économique que la construction de la jetée qui a créé le port de Dakar, au Sénégal.

« Enfin, tandis qu'Aden n'a que de l'eau de citerne ou de distillation, l'eau abonde dans les environs de Cheik-Saïd. Du cap Kurray à Bab-el-Mandeb, sur la route des caravanes d'Aden à Moka, on rencontre jusqu'à Sakeya quinze puits d'eau potable. »

On voit quelle admirable station navale nous pourrions créer à Cheik-Saïd. Des hauteurs du massif du Bab-el-Mandeb, nous tiendrions sous notre canon et le détroit et l'île de Périm, incapable de tenir quarante-huit heures sous un feu plongeant qui atteindrait *jusqu'aux bâtiments réfugiés dans son port.*

Du reste, la position de Bab-el-Mandeb était célèbre dès la plus haute antiquité. La ville ancienne, dont on retrouve de nombreuses ruines, portait le nom d'Okélis; elle était bâtie sur la rive de l'océan Indien, aux bords de la baie qui porte encore son nom. D'après Arrien, Okélis était moins un *emporium* qu'un port de transit où les navires qui commerçaient de la mer Rouge dans l'océan Indien trouvaient un bon refuge et de bonne eau; c'est ce qui fit donner le nom de *Palindromos* au cap que nous appelons aujourd'hui Bab-el-Mandeb.

La chute de la puissance romaine en Égypte et dans la mer Rouge amena celle d'Okélis, car, sous les ca-

lifes, le commerce avec l'Inde se fit plutôt par le golfe Persique que par la mer Rouge.

Depuis la disparition du califat, le pays de Bab-el-Mandeb n'a relevé que de lui-même. L'indépendance de la tribu arabe qui l'habite, les Akémi-el-Douréïn, a été indirectement reconnue par l'Angleterre et par la Turquie elle-même. M. Romanet du Caillaud en donne pour preuve les faits suivants :

C'est au cheik des Akémi-el-Douréïn que le gouvernement anglais d'Aden a demandé l'autorisation de creuser des puits sur le territoire de Bab-el-Mandeb, afin d'approvisionner d'eau la garnison de Périm;

C'est à ce même cheik que le grand chérif de la Mecque s'adressa pour le sauvetage d'un bâtiment lui appartenant, naufragé au sud de Moka;

Un navire anglais ayant été pillé, après naufrage, sur cette même côte, en 1863, le caïmacan turc de Moka repoussa les réclamations du gouvernement britannique en disant que ce territoire ne dépendait pas de l'empire ottoman.

C'est le 1er octobre 1868 qu'une compagnie française, la maison Rabaud et Bazin, de Marseille, acquit du cheik des Akémi-el-Douréïn, Ali-Tabatt, la plus grande partie du territoire de Bab-el-Mandeb (165 000 hectares).

La compagnie occupa le pays d'une manière effective pendant trois années, et, au mois d'août 1870, l'État français *fit acte de souveraineté* en créant à Cheik-Saïd un dépôt de charbon qui subsista pendant toute la durée de la guerre franco-allemande (1).

Nos droits sur les territoires du cap Bab-el-Mandeb sont donc incontestables.

Quant à la rive africaine du détroit, elle est comprise dans les limites de notre établissement d'Obock qui renferment les caps Dumeirah et Sejarn, ainsi que le groupe des îles Subah, *clefs de la grande passe*.

Organisons sur les deux rives du détroit, à Cheik-Saïd et dans les parages du cap Dumeirah, un système complet de défenses sous-marines, fixes et mobiles, combinées avec de puissantes batteries balayant les passes, et nous sommes les maîtres incontestés et incontestables de la route de l'extrême Orient. Pas un bâtiment ne pourra pénétrer dans l'océan Indien sans notre permission. Instantanément, la situation actuelle est retournée à notre avantage. Ce n'est plus nous qui, du jour au lendemain, pouvons être coupés de nos possessions des mers des Indes et de Chine, c'est l'Angleterre (2).

Quelle certitude de victoire, en cas de conflit! mais aussi quel gage plus assuré pour le maintien de la paix!

Il y a aujourd'hui vingt-huit ans que le commandant Russell écrivait au ministre de l'Algérie et des colonies :

« En voyant les immenses travaux exécutés et les plus immenses travaux entrepris par l'Angleterre sur ce rocher d'Aden, sans eau, sans végétation, sans production d'aucune sorte, dévoré par un soleil brûlant, isolé après vingt-deux ans comme aux premiers jours de la conquête et bloqué par d'intraitables et fanatiques voisins, il est impossible de ne pas être frappé de cette idée, qu'il faut que l'Angleterre attende et espère de bien grands résultats pour les préparer par de tels moyens et de tels sacrifices. L'Angleterre avait dû prévoir le percement de l'isthme de Suez et songer dès longtemps à se trouver prête pour ce grand événement politique et commercial. Un coup d'œil sur la carte permet de croire qu'elle ne s'y opposera plus que pour la forme et qu'elle est prête ou peu s'en faut.

« Aden est le centre et le pivot d'un système aussi simple que complet et habile..... C'est d'Aden qu'une division de bâtiments à vapeur rapides, pouvant embarquer des troupes, sera toujours prête à obéir à un ordre télégraphique.

. . . . . .

« Pour me résumer, monsieur le ministre, Aden me semble un avertissement et un exemple. L'Angleterre a voulu établir des paquebots à vapeur entre Suez et l'Inde, elle s'est assuré des dépôts de charbon. Elle a voulu établir une ligne télégraphique, elle s'est assuré des stations fortifiées ou protégées. Ce qu'elle n'a pu acheter, elle l'a pris.

« Dans la mesure des intérêts français, sans hostilité comme sans étroite et inopportune rivalité, ne pouvons-nous rechercher, dans les mêmes mers où nous nous trouvons aujourd'hui même unis à l'Angleterre dans une grande entreprise, une position profitable à notre pays sans doute, mais profitable aussi et plus encore à la civilisation et à l'humanité? » (2 mars 1860.)

Ce sera notre conclusion. Imiter l'Angleterre, c'est, en matière coloniale, toute la sagesse. Rien n'est plus facile, et cela peut se résumer en un seul mot : *oser*. Et si l'on nous objecte l'égoïsme de cette politique, nous répondrons qu'elle a fait la grandeur de ceux qui l'ont pratiquée avec persévérance et fermeté.

PAUL FONTIN.

FIN.

(1) Ce charbon fut apporté par trois navires affrétés par le ministère de la marine, le vapeur le *Byzantin* et les voiliers la *Clorinde* et la *Justice* remorqués par l'avisé de l'Etat le *d'Assas*.

(2) L'occupation des rives continentales du détroit de Bab-el-Mandeb devra être complétée par la création à Saïgon d'un port de guerre capable de mobiliser sur place une flotte puissante. Pourquoi n'établirions-nous pas en Indo-Chine une sorte d'inscription maritime? Les Annamites se sont montrés bons soldats, pourquoi ne seraient-ils pas bons marins?

LITTÉRATURE ANGLAISE

Vernon Lee

« FRAGMENTS DU JOURNAL DU PROFESSEUR SPIRIDION TREPKA »

Amour Dure = Dure Amour.

Nouvelle (1)

17 *décembre.* — J'ai peur que ma passion pour Medea da Carpi ne se répande, grâce à mes bavardages et à mes sottes chansons, et que cela n'ait donné l'idée au fils du sous-préfet ou au commis des archives d'inventer toute une conspiration pour me mystifier.

Mais, prenez-y garde, mes bons messieurs, je vous rendrai la monnaie de votre pièce!

Figurez-vous mon émotion en trouvant ce matin, sur mon bureau, une lettre pliée qui m'était adressée et dont l'écriture bizarre m'était cependant familière: à l'instant même je reconnus l'écriture des lettres de Medea que j'avais vues aux archives.

J'en fus bouleversé. La première idée qui me vint, c'est que ce devait être un cadeau de quelque ami connaissant l'intérêt que m'inspire Medea, — une lettre originale, sur laquelle un idiot avait écrit mon adresse au lieu de la mettre sous enveloppe. Mais non seulement elle m'était adressée, elle avait même été écrite pour moi. Elle ne contenait que les quatre lignes suivantes :

« *A Spiridion.* — Une personne qui sait l'intérêt que vous lui portez se trouvera dans l'église de San Giovanni Decollato, ce soir, à neuf heures.

« Cherchez dans l'aile gauche une dame enveloppée d'une mante noire et tenant à la main une rose. »

Quelle était cette plaisanterie? Je tournai et retournai la lettre. Elle était écrite sur du papier comme celui dont on se servait au XVIe siècle, et l'écriture de Medea da Carpi était imitée d'une façon extraordinaire. Qui donc avait écrit cette lettre? Je passais en revue tous les gens de mon entourage. Ça ne pouvait être que le fils du sous-préfet, aidé peut-être de la comtesse. Ils avaient sans doute déchiré la page blanche d'une vieille lettre; certes, je ne les aurais jamais crus capables d'inventer cette histoire. Ces gens-là valent mieux que je n'aurais cru!

Mais comment déjouer leur complot? En ne prenant pas garde à la lettre? C'est digne, mais c'est bête. Non, j'irai. Peut-être trouverai-je quelqu'un que je pourrai berner à mon tour; si je ne trouve personne, comme je ferai des gorges chaudes de leur conspiration avortée! Peut-être est-ce une invention du cavalier Muzio pour me mettre en présence de la beauté qui doit ravir mon cœur.

C'est assez vraisemblable, moins pourtant que de refuser une pareille invitation. La femme qui peut imiter dans cette perfection des lettres du XVIe siècle est digne qu'on la connaisse.

J'irai. Par le ciel! Mais qu'ils prennent garde à eux! Il est maintenant cinq heures. Comme ces jours sont longs!

18 décembre. — Suis-je fou? Ou y a-t-il réellement des fantômes? Cette aventure d'hier au soir m'a remué jusqu'au plus profond de l'âme.

Je suis sorti à neuf heures pour me rendre au rendez-vous que me donnait la lettre mystérieuse. Le froid était vif et l'air rempli de brouillard et de grésil; pas une créature vivante dans les rues, toutes les boutiques et toutes les fenêtres closes; de loin en loin, une petite lampe, suspendue devant une madone, jetait une faible clarté, faisant paraître d'autant plus sombres les petites rues étroites et noires qui montaient ou descendaient à pic entre les hautes maisons. San Giovanni Decollato est une petite église ou plutôt un oratoire que j'avais toujours vu fermé jusqu'ici (comme bien des églises dans les petites villes d'Italie, que l'on n'ouvre que pour les grandes fêtes) et qui est situé derrière le palais ducal, sur une éminence escarpée, à la bifurcation de deux ruelles pavées, en pente rapide.

J'ai passé là des centaines de fois, et c'est à peine si j'avais remarqué la petite église, qui n'a rien d'intéressant, sauf le bas-relief de marbre qui est au-dessus de la porte et qui représente la tête de Jean-Baptiste dans un plat, et, à côté, la cage de fer dans laquelle autrefois on exposait la tête des criminels, Jean-Baptiste le décapité ou le décollé, comme on l'appelle ici, étant évidemment le patron de la hache et du billot.

En quelques pas, j'eus gagné San Giovanni Decollato. J'avoue que j'étais très surexcité. On n'a pas vingt-quatre ans et on n'est pas Polonais pour rien.

En arrivant sur la plate-forme, à la jonction des deux petites rues à pic, je m'aperçus, à ma grande surprise, que les fenêtres de l'église n'étaient pas éclairées et que la porte était fermée à clef! Voilà donc le bon tour qu'on avait voulu me jouer : m'envoyer, par une nuit bien froide et bien glissante, me casser le nez contre une porte, et une porte close depuis des années sans doute. J'étais dans une colère telle que j'eus envie d'enfoncer la porte de l'église ou de courir chez le fils du sous-préfet et de le tirer à bas du lit, car j'étais sûr maintenant que c'était lui l'auteur de cette plaisanterie. J'allais adopter ce dernier parti et je prenais, dans cette intention, une petite ruelle sombre qui longe l'aile gauche de l'église, lorsque des sons d'orgue vinrent frapper mon oreille. Oui, c'était bien un orgue, et les voix du chœur et le bourdonnement des litanies. L'église n'était donc pas fermée, après tout?

Je retournai sur mes pas. Tout était noir, et aucun

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

bruit ne troublait plus le silence. Puis, tout à coup, une légère brise m'apporta encore quelques faibles accents. J'écoutai : cela venait sûrement de l'autre ruelle, celle du côté droit. Y avait-il une autre porte, de ce côté-là? Je passai sous le porche et fis quelques pas dans la direction d'où les pas semblaient venir. Mais rien, pas de porte, pas de lumières; seulement les murs noirs, les pavés noirs et mouillés renvoyant les pâles reflets des petites veilleuses vacillantes; en dehors de cela, un silence de mort.

Je m'arrêtai une minute : le chant s'éleva de nouveau, mais, cette fois, il me sembla que les sons venaient de la ruelle que je venais de quitter. — Je retournai. — Rien! Plusieurs fois je revins sur mes pas, sans cesse attiré d'un côté, puis d'un autre, et toujours trompé.

Je sentais la patience m'échapper, une sorte de terreur m'envahir, et je résolus, pour dissiper cette impression, d'agir énergiquement. Si les sons mystérieux ne venaient ni de la rue à droite ni de la rue à gauche, ils ne pouvaient venir que de l'église. Exaspéré, je m'élançai et gravis les deux ou trois marches avec l'intention d'enfoncer la porte. A ma grande surprise, elle s'ouvrit presque toute seule. J'entrai, et, comme je m'arrêtais un instant entre la partie extérieure et le lourd rideau de cuir, les sons de la litanie arrivèrent plus distinctement à mon oreille. Je soulevai le rideau et je me faufilai.

L'autel étincelait, tout brillant de lumières; c'était évidemment un service du soir, en l'honneur des fêtes de Noël, qui approchaient. La nef et les bas côtés de l'église se trouvaient dans une demi-obscurité et n'étaient qu'à moitié pleins. Je me frayai un passage et je gagnai l'autel par l'aile droite. Lorsque mes yeux commencèrent à s'habituer aux lumières, je regardai autour de moi; mon cœur battait follement dans ma poitrine. L'idée que tout cela ne pouvait être qu'une plaisanterie de mes amis m'avait, je ne sais pourquoi, abandonné. Tous les gens qui m'entouraient étaient enveloppés de grands manteaux, les femmes encapuchonnées et la tête couverte de voiles de laine. L'église, en somme, était fort peu éclairée, et je ne distinguais rien très clairement; cependant, il me semblait que, sous ces manteaux et sous ces voiles, tous ces gens étaient habillés d'une façon extraordinaire. Un homme, devant moi, avait de grands bas jaunes; une femme portait un corsage rouge lacé derrière avec des glands d'or.

Est-ce que ce pouvait être des paysans de quelque province lointaine, venus pour les fêtes de Noël? ou bien était-ce un usage à Urbania de revêtir ces costumes des anciens temps en l'honneur de Noël?

Comme je cherchais à m'expliquer ces bizarreries, mes yeux furent attirés par ceux d'une femme qui se tenait dans l'aile opposée, tout contre l'autel dans la pleine lumière. Elle était vêtue de noir et tenait à la main une rose rouge, grande rareté à cette époque de l'année, dans une ville comme Urbania. Elle me vit évidemment, et, se tournant encore afin que la lumière des cierges l'éclairât tout entière, elle écarta son lourd manteau. J'aperçus une robe d'un rouge foncé, des chatoiements d'or et d'argent, et son visage inondé de lumière. Le visage de Medea da Carpi! Je m'élançai à travers la nef, repoussant brusquement les gens, ou plutôt, à ce qu'il me semblait, passant à travers des corps impalpables. Mais la dame, ayant ramené sa mante sur ses épaules, descendit le bas côté de l'église et gagna rapidement la porte. Je la suivais à quelques pas, mais sans pouvoir la gagner de vitesse. Une fois encore, près du rideau, elle se retourna. C'était bien Medea, Medea elle-même! Pourrais-je ne pas reconnaître ce visage ovale, ces lèvres un peu serrées, ces yeux légèrement bridés, ce teint plus pur que l'albâtre le plus pur! Elle souleva le rideau et disparut. Je la suivis : je n'étais plus séparée d'elle que par le rideau. Je vis la porte de chêne se refermer sur elle! elle est là, à un pas de moi. Je tire violemment la porte, je vais la retrouver, la prendre dans mes bras!

Je m'arrêtai au dehors de l'église. Rien, rien que le pavé mouillé, que la lueur vacillante des lumières dans les flaques d'eau. J'avais froid jusqu'au fond du cœur, et je ne pouvais pas avancer. J'essayai de rentrer dans l'église, elle était fermée. Je courus chez moi, le cœur tremblant, et je demeurai là, plus d'une heure, comme un insensé. Tout cela peut-il n'être qu'un rêve? Est-ce la folie? Oh! Dieu! Oh! Dieu! Est-ce que je deviendrais fou?....

19 *décembre.* — Je viens d'apprendre par mon hôte que cette petite église de San Giovanni Decollato est fermée depuis des années et des années. Est-ce que tout cela pourrait n'être qu'une hallucination, un rêve? Un rêve rêvé cette nuit-là même? Je suis ressorti pour aller examiner cette église. La voilà bien, à la bifurcation des deux petites ruelles à pic, avec le relief de saint Jean-Baptiste au-dessus de la porte. La porte a l'air en effet de n'avoir pas été ouverte depuis des années; les fenêtres sont remplies de toiles d'araignées, et, comme le dit Sor Asdrubale, cette église abandonnée ne peut servir de lieu de réunion qu'à des rats et à des araignées. Et cependant, cependant! J'ai un souvenir si clair, une impression si vive de tout ce qui s'est passé! Je vois encore au-dessus de l'autel le tableau représentant Hérodiade dansant devant Hérode. J'ai encore devant les yeux le turban blanc d'Hérodiade avec son aigrette de plumes écarlates et le caftan bleu d'Hérode; je me souviens même de la forme du candélabre du milieu : il branlait légèrement, et le courant d'air et la chaleur avaient tordu presque entièrement l'une de ses bougies de cire.

Serait-il possible que tous ces faits, je les aie observés autre part? que ma mémoire les ait emmagasinés,

et qu'ils en aient surgi, je ne sais comment, pendant un rêve? J'ai entendu des physiologistes parler de phénomènes analogues. J'y retournerai : si l'église est fermée, eh bien, c'est que c'était un rêve, une vision, le résultat d'une trop grande surexcitation. Il faudra alors que je parte tout de suite pour Rome, que je consulte des médecins, car j'ai peur de devenir fou.

Si, d'autre part... bah! il ne peut pas y avoir d'*autre part* dans un cas comme celui-là. Et pourtant, mais alors, j'aurais réellement vu Medea! Je pourrais la revoir, lui parler! Cette pensée seule me bouleverse, non pas d'horreur, mais..... je ne sais comment dire. Je suis épouvanté de ce que j'éprouve, et cependant, c'est délicieux. Imbécile! Il doit y avoir quelque chose de détraqué dans ton cerveau; quelque molécule grosse comme la vingtième partie d'un cheveu, légèrement déplacée, voilà tout.

20 *décembre*. — J'y suis retourné, j'ai entendu la musique, je suis entré dans l'église, je l'ai vue. Elle! Je ne saurais révoquer le témoignage de mes sens. Pourquoi douterais-je? Ces pédants disent que les morts sont morts, que le passé est passé : pour eux peut-être, mais pour moi? pour un homme qui aime, qui se meurt d'amour pour une femme, une femme qui.....Oui, j'irai jusqu'au bout de ma pensée. Pourquoi n'y aurait-il pas de fantômes, pour ceux qui peuvent les voir? Pourquoi ne reviendrait-elle pas sur cette terre, si elle sait que sur cette terre, un homme est là, qui ne pense qu'à elle, ne désire qu'elle ?

Une hallucination! Allons donc! Je l'ai vue comme je vois ce papier qui est là sous mes yeux; elle était debout, noyée dans la lumière de l'autel ; j'ai entendu le froufrou de sa robe, senti le parfum de ses cheveux, j'ai soulevé le rideau qu'elle venait d'agiter en passant. Cette fois encore, je n'ai pu l'atteindre. Seulement, m'élançant après elle dans la rue déserte, doucement éclairée par le clair de lune, j'ai trouvé sur les marches de l'église une rose, la rose qu'elle tenait à la main quelques instants auparavant.

Je m'en suis emparé, je l'ai sentie, je l'ai respirée; une rose, une vraie rose, d'un rouge foncé et toute fraîchement cueillie. Je l'ai mise dans l'eau en rentrant, après l'avoir baisée, Dieu sait combien de fois! Je l'ai posée sur le haut de mon armoire, décidé à ne pas la regarder avant vingt-quatre heures. J'avais si peur que ce ne fût une illusion! Maintenant, il faut que je la revoie, il le faut...

Grand Dieu! c'est horrible, horrible! La découverte d'un squelette ne m'aurait pas fait un effet plus épouvantable. Cette rose, qui, hier au soir, me semblait fraîchement cueillie, pleine de couleur et de parfum, est décolorée, séchée, comme une pauvre fleur gardée depuis des siècles entre les feuillets d'un livre. C'est horrible, horrible! Qu'y a-t-il là, qui doive me surprendre? Ne savais-je pas que j'étais amoureux d'un antôme, d'une femme morte depuis près de trois cents ans? Si j'avais aimé les roses fraîches, fleuries d'hier, la comtesse Fiametta ou la première petite ouvrière venue d'Urbania auraient pu me les donner. Qu'importe que la rose soit tombée en poussière? Si seulement je pouvais tenir Medea dans mes bras, comme j'ai tenu cette fleur entre mes doigts, baiser ses lèvres comme j'ai baisé ses pétales, ne serais-je pas satisfait, dût-elle s'évanouir l'instant d'après, tomber en poussière, dussé-je moi-même tomber en poussière!

22 *décembre, onze heures du soir*. — Je l'ai vue encore une fois! je lui ai presque parlé. Elle m'a promis son amour! Ah! Spiridion! tu avais raison quand tu sentais que tu n'étais pas fait pour un amour vulgaire. A l'heure habituelle, je me suis rendu ce soir à l'église de San Giovanni Decollato. La nuit était splendide, une belle nuit d'hiver toute lumineuse; les hautes maisons, les clochetons se découpaient sur un ciel d'un bleu fané presque d'acier, et constellé de myriades d'étoiles; la lune n'était pas encore levée. Aucune lumière aux fenêtres; j'ouvris la porte sans difficulté et j'entrai dans l'église : l'autel était comme toujours, brillamment illuminé. Tout à coup, j'eus le sentiment que cette foule d'hommes et de femmes debout tout autour, que ces prêtres qui chantaient et officiaient à l'autel, étaient morts, qu'ils n'existaient pour personne que pour moi! Je touchai comme par mégarde la main de mon voisin, que je trouvai froide comme de l'argile mouillée. Il se retourna sans avoir l'air de me voir ; sa figure était pâle comme la cendre, et ses yeux fixes comme ceux d'un aveugle ou d'un cadavre. J'eus envie de me sauver. Mais au même instant mes yeux l'aperçurent, elle! Elle était debout comme toujours sur les marches de l'autel drapée dans sa mante noire, et comme enveloppée dans un grand rayon de lumière. La lueur des cierges et des candélabres tombait d'aplomb sur son visage, ce visage aux traits délicats, aux yeux un peu fermés, aux lèvres minces, au teint d'albâtre légèrement coloré de rose pâle. Nos yeux se rencontrèrent.

Je me frayai un chemin vers elle à travers la nef; mais comme toujours, fuyant devant moi, elle descendit vivement par le bas côté. Une ou deux fois, elle s'arrêta et je crus que j'allais la rejoindre; mais, lorsque j'arrivai dans la rue, au moment où la porte se refermait sur elle, elle avait déjà disparu. Sur les marches de l'église, j'aperçus quelque chose de blanc. Ce n'était pas une fleur cette fois, c'était une lettre. Je voulus rentrer dans l'église pour la lire, mais la porte était fermée comme si elle ne s'était jamais ouverte. La rue était obscure, je courus chez moi, j'allumai ma lampe, et, tremblant d'émotion et d'impatience, je tirai la lettre de ma poitrine. Je l'ai là devant moi. C'est bien son écriture, celle de sa première lettre.

« A Spiridion. — Que ton courage égale ton amour, et ton amour sera récompensé. La veille de Noël, à la nuit, prends une hache et une scie, frappe hardiment la statue de bronze

du duc Robert. Ouvre-lui la poitrine avec ta scie, prends-y la statuelle du génie ailé, brise-la en mille pièces, sème-la aux quatre vents! Cette nuit même, celle que tu aimes viendra, et tu seras récompensé de ta fidélité. »

Le cachet de cire portait la devise :

Amour Dure = Dure Amour.

... Je viens de tirer mon horoscope à l'aide d'un vieux livre appartenant à Sor Asdrubale, et que je l'ai en tout trouvé conforme à celui de Medea da Carpi que nous a laissé une vieille chronique. Faudrait-il voir là une explication de mon étrange aventure? Mais pourquoi chercher une explication quand le fait est si clair? Oui, j'ai aimé cette femme dès le premier moment, dès l'instant que j'ai connu son histoire, que j'ai vu son portrait! Je l'ai aimée toujours, bien que j'aie cherché à me tromper moi-même, à mettre l'intérêt passionné que je lui portais sur le compte de la curiosité historique. La curiosité historique, ah! bien, oui!

J'ai la hache et la scie. J'ai acheté la scie chez un pauvre menuisier dans un village à quelques lieues d'ici; il ne comprenait pas d'abord ce que je voulais, et je crois qu'il a pensé que j'étais fou. Peut-être le suis-je. Mais si la folie, c'est le bonheur de la vie, qu'importe? La hache, je l'ai trouvée dans la cour d'un chantier où l'on prépare les troncs des grands arbres verts qui croissent sur les cimes du Sant Elmo. Il n'y avait personne dans la cour : j'ai manié l'objet, j'en ai essayé le coupant et je l'ai volé. C'est la première fois de ma vie que j'agis comme un voleur; pourquoi ne suis-je pas entré dans une boutique pour acheter une hache? Je ne sais; il m'a été impossible de résister à la vue de ce tranchant d'acier.

L'acte que je vais accomplir est bien certainement un acte de vandalisme; je n'ai nullement le droit de détruire ce qui appartient à la ville d'Urbania; je regrette d'être obligé de mutiler la statue; certes, si je pouvais réparer le dommage, je le ferais volontiers. Mais il faut que je lui obéisse, il faut que je la venge! Il faut que je m'empare de cette image d'argent que Robert de Montemurlo avait fait faire et consacrée, afin que son âme de lâche put dormir en paix et ne risquât pas de rencontrer l'âme de celle qu'il redoutait pardessus tout. Ah! ah! duc Robert, vous l'avez obligée à mourir dans l'impénitence, et vous avez scellé dans l'image de votre corps celle de votre âme, pensant assurer ainsi votre repos jusqu'au jour du Jugement, tandis qu'elle souffrirait les tortures de l'enfer! Vous aviez peur d'elle! peur que son âme ne troublât la vôtre quand vous seriez morts tous deux, et vous avez cru dans votre sagesse pourvoir à toutes les éventualités! Vous aviez compté sans moi, monseigneur! Vous saurez aussi ce que c'est que d'errer après la mort, et de rencontrer les âmes des malheureux auxquels on a fait tort.

Ce jour n'en finira donc jamais! Mais je la verrai encore cette nuit.

11 *heures.* — Non, l'église était fermée, le charme est rompu. — Ne pas la voir avant demain! — Ah! oui, mais demain! Tes autres amants, Medea, t'aimaient-ils comme je t'aime?

Vingt-quatre heures me séparent encore de cet instant suprême, — cet instant pour lequel il semble que j'ai vécu. Et après, qu'arrivera-t-il? Oui, chaque minute me le démontre plus clairement: après cela, rien. Tous ceux qui ont aimé Medea da Carpi, qui l'ont aimée et qui l'ont servie, sont morts : Giovanfrancesco Pico, son premier mari, poignardé dans ce château d'où elle s'est enfuie, Stimigliano mort empoisonné, le valet mis à mort par ses ordres, Oliverotto da Narni, Marcantonio Frangipani, et ce pauvre enfant, cet Ordelaffi, qui n'avait même jamais entrevu son visage, et dont toute la récompense a été ce mouchoir avec lequel le bourreau a essuyé sur son front la sueur de l'agonie! Tous devaient mourir, et je mourrai aussi.

L'amour de cette femme est tout, mais c'est un amour fatal : Amour Dure = Dure Amour, comme dit sa devise.

Je mourrai aussi. Et pourquoi pas? Serait-il possible de vivre pour aimer une autre femme? Serait-il possible de traîner une misérable vie comme celle-ci, après un bonheur comme celui de demain? Impossible! Les autres sont morts, et je dois mourir. Quand j'étais enfant, une Bohémienne, en Pologne, a prédit que je mourrais jeune et de mort violente. J'aurais pu être tué en duel, ou dans un accident de chemin de fer. Non, non, ma mort ne sera pas une mort vulgaire! Mourir! mais n'est-elle pas morte aussi? Quelles étranges visions font surgir une telle pensée? Et les autres? Pico, le valet, Stimigliano, Oliverotto, Frangipani, Prinzivalle degli Ordelaffi, — seront-ils *là?* Mais c'est moi qu'elle aimera le mieux, moi qui l'aurai aimée quand, depuis près de trois cents ans, elle était couchée dans son tombeau.

24 *décembre.* — Toutes mes mesures sont prises. Ce soir, à onze heures, je me glisserai dehors. Sor Asdrubale et ses trois sœurs seront profondément endormis. Je les ai interrogés: la crainte des rhumatismes les empêche d'assister à la messe de minuit.

Heureusement, il n'y a sur ma route, d'ici à la place de la Corte, aucune église; le va-et-vient que peut causer cette nuit de Noël ne me troublera donc pas. Les appartements du sous-préfet donnent de l'autre côté du palais; sur la place, il n'y a que les appartements de réception, les archives, les écuries et les remises qui ne sont pas occupés; d'ailleurs, j'aurai vite fait.

J'ai essayé ma scie sur un vase de bronze massif que j'ai acheté à Sor Asdrubale; et le bronze de la statue est creux, usé de rouille, j'ai même remarqué des fentes; il ne pourra pas résister beaucoup, surtout après

le coup donné avec la hache tranchante. J'ai mis mes papiers en ordre, dans l'intérêt du gouvernement qui m'a envoyé ici. Je regrette beaucoup de le frustrer de son « Histoire d'Urbania ». Pour occuper ce dernier jour qui me semble interminable et pour calmer la fièvre de l'impatience, j'ai été faire une longue promenade. C'est un des jours les plus froids que nous ayons eus; le soleil, quoique très brillant, ne réchauffe pas l'atmosphère; il semble au contraire, ajouter à cette impression de froid; les montagnes couvertes de neige ont des reflets métalliques et l'air bleu étincelle comme l'acier. Les rares passants sont emmitouflés jusqu'aux yeux et portent sous leurs manteaux de petits braseros de faïence; le Mercure de la fontaine est revêtu d'un manteau de glace orné de longues stalactites; c'est un vrai paysage du Nord: on pourrait presque s'attendre à voir des troupes de loups affamés traverser ces campagnes arides et venir assiéger la ville. Je ne sais pourquoi, mais ce froid me donne une grande impression de calme, me reporte aux jours de mon enfance.

Tout en parcourant les petites ruelles escarpées, dont la gelée a rendu le pavé glissant, en passant devant les églises dont les marches sont semées de buis et de laurier, et d'où s'échappe une vague odeur d'encens, il me revient, je ne sais pourquoi, le souvenir, presque la sensation, de ces nuits de Noël d'autrefois à Posen et à Breslau, quand tout enfant je parcourais les larges rues de la ville, et qu'à travers les fenêtres je cherchais à apercevoir les apprêts des fêtes, et que je me demandais si en rentrant, moi aussi, je pénétrerais dans une pièce merveilleuse, resplendissante de clarté, où l'arbre de Noël tout brillant de lumière étendrait ses branches chargées de noix dorées et de fleurs de métal. Là-bas dans le Nord, à la maison, on suspend les derniers chapelets de perles de couleur, on accroche les dernières noix d'argent ou d'or sur les arbres, on allume les petites bougies bleues et rouges : voilà la cire qui commence à couler sur les beaux feuillages verts; les enfants attendent derrière la porte, le cœur battant d'émotion, qu'on leur dise que le Christ enfant est né. — Et moi, qu'est-ce que j'attends? Je n'en sais rien. Tout me semble un rêve, tout ce qui m'entoure est vague, irréel, comme si le temps avait cessé — comme si rien ne devait plus arriver — comme si tout en moi était mort, désirs, espérances, comme si je m'anéantissais, comme si je me perdais dans le vague. Est-ce que je soupire après cette nuit? Est-ce que je la redoute? Cette heure viendra-t-elle jamais? Je ne puis plus discerner ce que j'éprouve, je ne vois rien autour de moi que cette grande rue de Posen, les fenêtres éclairées par les lumières de Noël et les longues branches des arbres verts frôlant les vitres.

Nuit de Noël, minuit. — C'en est fait. Je me suis glissé dehors sans bruit. Sor Asdrubale et ses sœurs dormaient. J'ai craint un instant de les avoir réveillés, car ma hache m'est échappée des mains en passant dans la grande pièce du milieu, le magasin de bric-à-brac; en tombant elle a heurté une vieille armure. J'ai entendu mon hôte pousser une exclamation dans un demi-sommeil; j'ai éteint ma lumière, et je me suis caché dans l'escalier; il est sorti en robe de chambre, puis, ne voyant personne, il est retourné se coucher en murmurant: « Quelque chat, sans doute! » J'ai refermé doucement la porte derrière moi. Le ciel, si pur dans l'après-midi, s'était chargé de gros nuages lourds; des vapeurs fauves couraient sur la lune alors dans tout son plein, produisant des alternatives de clarté intense et d'obscurité. Par instants, la lune disparaissait entièrement. Pas une créature vivante dehors; seulement les hautes maisons grêles, baignées dans le clair de lune!

Je ne sais pourquoi, mais je fis un détour pour gagner la Corte; je passai devant une ou deux églises; le murmure des chants sacrés, un vague parfum arriva jusqu'à moi comme dans un souffle; un instant, je fus tenté d'entrer, mais un quelque chose que je ne puis m'expliquer m'en empêcha. Des lambeaux de Noëls venaient jusqu'à mon oreille. Je sentais ma résolution s'affaiblir et je me dirigeai en hâte vers la place. Comme je passais sous le porche de San Francesco, j'entendis des pas derrière moi, quelqu'un me suivait. Je m'arrêtai. Une ombre passa près de moi en murmurant : « N'y va pas. Je suis Giovanfrancesco Pico. » Je me retournai, l'ombre avait disparu. Je sentais un grand froid m'envahir, mais je continuai ma route.

Derrière l'abside de la cathédrale, dans une petite rue étroite, j'aperçus un homme adossé à la muraille. Un grand rayon de lune l'enveloppait et il me sembla voir que son visage et sa fine barbe en pointe étaient inondés de sang. Je pressai le pas; mais comme je le frôlais, il dit à voix basse: « Ne lui obéis pas, retourne chez toi. Je suis Marcantonio Frangipani. » Mes dents claquaient; je gagnai avec peine l'autre bout de la rue; la lumière bleue du clair de lune drapait comme d'un manteau d'argent les murs blancs des maisons.

Enfin, j'ai aperçu la Corte devant moi : la place inondée de clair de lune, les fenêtres du palais étincelantes et comme illuminées, et la statue du duc Robert, qui se détachait si vigoureusement qu'il me semblait voir le cheval s'avancer vers moi. Je rentrai dans l'ombre pour passer sous la colonnade. Une figure, qui me sembla sortir du mur, me barra tout à coup le passage en étendant son bras drapé dans son grand manteau. J'essayai d'avancer quand même. Il me saisit par le bras et son étreinte me fit l'effet d'un bloc de glace. « Vous ne passerez pas », me cria-t-il; et, comme la lune reparaissait entre des nuages, j'aperçus son visage pâle comme la mort et entouré d'un mouchoir brodé. C'était presque un enfant. « Vous ne passerez pas, criait-il, vous ne l'aurez pas! Elle est à moi, à moi seul! Je suis Prinzivalle degli Ordelaffi. » Je sentais ses griffes de glace s'enfoncer dans

ma chair. De mon autre main je fis tournoyer la hache que je portais sous mon manteau. Elle alla frapper le mur qui résonna sous le coup. Lui, avait disparu.

Je m'élançai. J'ai accompli mon dessein. J'ai fendu le bronze, j'ai élargi l'ouverture avec ma scie. J'ai arraché la statuette d'argent et je l'ai mise en pièces. Comme j'en jetais au vent les derniers fragments, la lune s'est soudainement voilée, un grand vent s'est élevé et a passé sur la place en mugissant; j'ai senti la terre qui tremblait. J'ai jeté là ma hache et ma scie et je me suis enfui à la maison. Il me semblait entendre à mes talons le galop de milliers de cavaliers invisibles.

Maintenant, je suis calme. Il est minuit, encore un moment et elle sera ici! Patience, mon cœur! Il bat à me rompre la poitrine. J'espère que l'on n'accusera pas le pauvre Sor Asdrubale. Je vais écrire une lettre aux autorités pour affirmer son innocence, dans le cas où il m'arriverait quelque chose... Ding!... C'est l'horloge du palais qui sonne.

« Je certifie, par la présente, que quoi qu'il m'arrive cette nuit, à moi, Spiridion Trepka, personne que moi-même n'en doit être tenu... »

Un pas dans l'escalier! C'est elle! c'est elle! Enfin! Medea, Medea! Ah!

Amour Dure = Dure Amour.

Note. — Ici se terminent les notes de feu Spiridion Trepka. Les principaux journaux de la province d'Ombrie ont fait savoir au public que, le matin de Noël de l'année 1885, la statue de bronze de Robert II avait été trouvée gravement mutilée. En même temps, ils annonçaient la mort du professeur Spiridion Trepka, de Posen, — empire d'Allemagne; — mort mystérieuse : une main inconnue l'avait frappé d'un coup de poignard dans la région du cœur.

VERNON LEE.

Traduit de l'anglais par Robert de Cerisy.

FIN

CHOSES VÉCUES (1)

VII.

LE CONGRÈS PANSLAVISTE A PRAGUE.

Le grand mouvement de 1848 revêtit d'abord un caractère politique pur; mais bientôt, les contrastes nationaux se dessinèrent et se firent remarquer de plus en plus, jusqu'à rejeter dans l'ombre tout autre intérêt. Quoique la population slave fût en majorité, l'élément allemand avait régné jusqu'alors et Prague surtout était devenue une ville allemande.

La première dissonance se fit entendre, lorsqu'on alla convoquer le parlement allemand, et que le journaliste Suselka adressa à la population slave de la Bohême une lettre où il s'efforçait de décider cette dernière à envoyer des députés à l'assemblée constituante de Francfort.

Le poète tchèque Lambl s'empressa d'interpréter la disposition des Tchèques à l'égard de l'invitation de Suselka en répondant par une chanson énergique.

Cette chanson triviale, étant accommodée à une mélodie populaire bien connue, fut tout de suite très goûtée, et elle obtint un si grand succès que tous les gamins la chantaient à Prague :

Suselka nam pise
Ste niemiecke rize...

(Suselka nous écrit
De l'empire allemand.
Nous devrions aider les Allemands,
Parce qu'ils ont mal au ventre.

Vous autres Allemands, vous êtes des fripons,
Nous ne jouons pas avec vous.
Le plat que vous vous êtes préparé à votre façon,
Mangez-le maintenant vous seuls.)

Pour comprendre la haine des Tchèques contre la nationalité allemande, il faut savoir comment ils étaient traités jusqu'à 1848. Les poètes allemands de la Bohême choisissaient des sujets nationaux, tels qu'Egon Ebert dans « Vlasta », la guerre des amazones bohémiennes, et Meissner dans « Ziska », le héros des Hussites; mais le gouvernement autrichien regardait toute aspiration nationale comme une tentative révolutionnaire et combattait chaque essai que faisaient les Tchèques pour donner l'essor à leur littérature.

La police ne permettait pas même des cartes de visite et d'invitation tchèques, et il fallait imprimer les livres de cette nationalité en caractères allemands, outre que la censure opposait toutes les difficultés possibles à leur publication.

Si les Allemands avaient commis la faute de traiter avec tant de dédain un peuple qui avait livré les grandes batailles des Hussites, qui avait donné l'origine à des hommes tels que Huss et Podiebrad, à des poètes comme Kolar et Celakowski, on commettait de pareils excès du côté tchèque lorsqu'on s'efforçait d'exterminer la nationalité allemande en Bohême.

Ce mouvement slave en Bohême se développait de plus en plus et forçait le parti allemand, à Prague, à ne jouer qu'un rôle secondaire.

Mais ce soulèvement, si grave en lui-même et si dangereux pour l'Autriche, présentait alors plutôt un caractère ridicule

(1) Suite. — Voy. les numéros des 4 février, 31 mars et 21 avril 1888.

Quand j'arrivai à Prague, au mois de mai 1848, un spectacle vraiment fantastique et bizarre s'offrit à mes yeux. Il me sembla qu'on était en plein carnaval et que toute la ville était un grand bal masqué. La haine contre les mœurs et les institutions allemandes, à cette époque, n'était pas moins vive contre la mode européenne, proprement dite mode française, qui passait alors pour allemande. Chaque nationalité autrichienne se mit à rechercher son ancien costume et à le revêtir. Les Hongrois et les Polonais n'avaient pas besoin d'en inventer un; ils en possédaient un très beau historique; au contraire, l'invention de costumes nationaux de la part des Tchèques produisait les combinaisons les plus comiques.

Chacun lâchait la bride à sa fantaisie. Les dames, tout particulièrement, rivalisaient quant à la splendeur des étoffes et à la vivacité des couleurs, et profitèrent de l'occasion pour faire concurrence aux actrices dans tous les lieux publics. Mais si le port du costume national était un sujet de plaisir, il était aussi une cause de fatigue, car les costumes slaves ne vont pas sans les fourrures, et toute cette mascarade politique avait lieu dans les chauds mois d'été.

Le corps slave *Swornost* (concorde), par exemple, armé de hallebardes, portait des pantalons gris, une casaque polonaise de même couleur, avec brandebourgs rouges, et, sur la tête, un kalpak de peau d'agneau grise.

La légion des étudiants tchèques, qui s'appelait la *Slavia*, portait des pantalons collants, à la hongroise, des brodequins, une casaque bleue polonaise, aux galons d'argent, une casquette rouge, carrée, à la polonaise, garnie de fourrure blanche. Ces jeunes héros se servaient d'un sabre courbé de cavalerie.

Le tribun tchèque, Faster, se promenait dans le costume de Podiebrad, roi de Bohême. Un certain nombre de jeunes filles avaient adopté le costume du moyen âge, de la reine Elischka. A côté du sarafan et du kokoschnik russes, on voyait la courte jaquette et le fez brodé d'or de la Serbie, les bottes en couleur et la pelisse de peau d'agneau des Petits-Russiens. La kazabaïka fut beaucoup applaudie. Souvent on voyait une toilette de dame qui représentait la tricolore slave: une robe à queue de satin blanc, un corsage collant de soie bleue garnie de fourrure blanche et une petite casquette de velours rouge.

Deux messieurs, un professeur tchèque et un peintre, qui était en même temps capitaine de la Swornost, habitaient, comme nous, une maison dans la Krakauergasse, à Prague. Un grand jardin, qui était à la disposition de tous les locataires, nous amena promptement à faire connaissance.

Un jour, mon père, se moquant de la casquette en peau d'agneau du capitaine de la Swornost et des jaquettes fourrées des filles du professeur et du capitaine, rappela fort à propos cette sentence de Heine : « Il est doux, non seulement de mourir, mais encore de suer pour la patrie. »

Cette plaisanterie fut assez bien accueillie, quoique toutes ces belles filles aux yeux noirs étincelants eussent des dispositions fort belliqueuses et qu'elles portassent, sous leur kazabaïka des ceintures supportant non seulement un poignard et des pistolets mais aussi une forte corde rouge « pour lier les prisonniers », selon l'expression de Miroslawa, la fille aînée du professeur.

La baronne de Neipperg, que j'allais quelquefois voir avec mon père, portait chez elle une kazabaïka de damas rouge garnie d'hermine. Assise sur un siège composé de coussins et de peaux d'ours, elle ressemblait à une belle boyarine de Moscou, au temps d'Ivan le Terrible.

En vraie femme slave qu'elle était, elle avait accroché près d'elle, au mur, un fouet de Cosaque, à manche court.

Mais, à côté de ce jeu quelque peu fantastique, il se préparait des choses graves.

La réponse à *l'unité allemande*, c'était *le panslavisme*. Aussi, au lieu de se rendre à la convocation électorale pour le parlement de Francfort, les chefs des Tchèques réunirent un congrès général des Slaves à Prague, « la ville d'or », là, où l'on était entouré, de tous côtés, des témoins muets de l'ancienne grandeur et splendeur des Slaves : c'étaient le Wishihrad avec la tour de Libussa, le mont Ziska, le Divin écroulé, où les amazones bohémiennes avaient résidé sous le commandement de la belle et cruelle Wlasta, la Tainkirche (église Tain), où jadis avait prêché Huss, le martyr de Constance, l'hôtel de ville d'Altstadt, par la porte duquel George Podiebrad se rendit à son couronnement.

La convocation tchèque fut acclamée par toutes les nations slaves, bien qu'elles ne participassent pas en proportion égale à ce congrès.

Ainsi, par exemple, la Russie, l'empire universel slave, où régnait alors le tzar Nicolas, ami de l'Autriche et de la Prusse, n'était représentée que par quelques bannis. En grand nombre, au contraire, accouraient les Polonais, les Petits-Russiens galiciens, les Slovaques, les Slovènes, les Serbes, les Croates, les Dalmates, les Bulgares et les Monténégrins.

Par un effet du hasard, notre maison devint le foyer principal de la propagande slave et, plus tard, de la révolution. Il y avait, dans cette maison, plusieurs grands appartements inoccupés, où le comité installa de nombreux invités slaves, plusieurs émigrés polonais, un prêtre serbe et le personnage principal du comité, Bakounine, l'agitateur russe.

Presque tous les soirs, ces députés slaves qui, par l'intermédiaire des deux familles tchèques, avaient noué des relations avec nous, se rassemblaient au pied de l'escalier conduisant de notre appartement au jardin. Mon

père y avait fait placer une grande table qui servait de centre à ces réunions. Une partie de ces messieurs était assise sur des bancs et des chaises, tandis que les jeunes gens se promenaient avec les jeunes filles qui se pavanaient dans leurs jaquettes garnies de fourrures.

C'est ainsi que nous nous trouvâmes tout de suite engagés au milieu de ce mouvement. Mon père avait, d'ailleurs, beaucoup de sympathies pour les Tchèques et fut vite gagné aux idées slaves développées devant nous pour la première fois.

En ce qui me concernait, Miroslawa, la belle fille du professeur, se livrait à un genre de propagande à laquelle un enfant romanesque et exalté comme moi eût pu difficilement résister. Elle me traitait en enfant afin de pouvoir me donner les droits d'un amant platonique. Son éloquence était irrésistible. Tandis que son bras potelé reposait sur le mien, ses regards ardents, son sourire, son haleine et ses baisers m'enivraient.

Un soir, dans un coin obscur du jardin, au mystérieux clair de la lune, ma tête reposant sur sa poitrine, à moitié perdue dans les fourrures vaporeuses, elle me consacra son chevalier, en attachant un nœud de rubans, aux couleurs slaves, à la boutonnière de ma casaque. Je lui jurai de combattre à ses côtés dès qu'on donnerait le signal du soulèvement.

Cependant, la première conférence préliminaire avait eu lieu au musée national, et l'on avait fait cette découverte ridicule que les députés des différentes nations étaient incapables de se comprendre entre eux. On proposa alors la langue française, mais les Russes et les Polonais étaient les seuls qui la possédaient parfaitement. Il ne restait plus, pour toute ressource, qu'à parler l'*odieuse langue* allemande.

On vit aussitôt les tendances des différents peuples diverger sensiblement. Les Polonais donnaient la main aux agitateurs de Vienne et aux Magyares, tandis que les Tchèques, les Slovènes et les Slaves du Midi prenaient parti pour les Slaves hongrois contre les Magyares, et que les Petits-Russiens et les paysans polonais soutenaient le gouvernement à la diète autrichienne.

Le congrès slave fut ouvert et consacré par une messe solennelle dite par le prêtre serbe, d'après le rite grec, en plein air, au pied du monument de saint Wenzel. Cette solennité offrit à la fois l'admirable spectacle de la concorde et de l'harmonie qui existent entre tous les peuples slaves, et un magnifique tableau plein de couleurs variées.

Après la messe, la procession parcourut les principales rues pour se rendre au musée national. Dans ce pêle-mêle de types et de costumes, qui rappelait vivement l'opéra, je constatai un fait, c'est qu'aucune race ne possède d'aussi belles femmes que la race slave. Les superbes « Aphrodites de la Vistule », comme Heine appelle les Polonaises, avaient là des rivales redoutables dans les femmes serbes, sveltes et élancées, aux yeux de gazelle, dans les fières Russes à la chevelure de fées, dans les Tchèques aux formes pleines et harmonieusement arrondies, et dans les sauvages Dalmates.

Chaque genre de beauté féminine était représentée dans cette foule immense : la beauté impérieuse et douce, la beauté voluptueuse, grisante, aussi bien que celle qui vous inspire un enthousiasme idéal.

Au-dessus de cette multitude exaltée, planait la tricolore slave, et pour la première fois, on entendait, chantée par des milliers de voix, la fière chanson : « Hej Slovane! » (En avant, Slaves!), la *Marseillaise* du panslavisme. Dans la cour du musée, on tira les épées pour les entre-choquer. Du haut des galeries ouvertes, les dames lançaient des fleurs et des cocardes que la jeunesse, enthousiasmée, attachait à ses casquettes.

Les conférences qui suivirent ne répondirent nullement à ce brillant début.

Dans des débats interminables on vit se manifester et s'accentuer avec une netteté toujours croissante la divergence des idées et des intérêts des différents peuples slaves et de leurs chefs, de sorte qu'on ne parvint pas même à esquisser un projet d'action générale et commune.

Tout cela n'est qu'une sotte comédie, disaient les Polonais; nous nous séparerons sans avoir obtenu le moindre résultat pratique.

Il me semblait pourtant que ces messieurs avaient tort et qu'une chose très importante venait d'être obtenue. Jusqu'alors, en effet, quelques fantaisistes seulement, des poètes, des savants, avaient rêvé l'union de tous les Slaves dans un grand État commun.

Or c'était la première fois que toutes les nations slaves se rencontraient dans un congrès à Prague. Pour cela on avait renié toutes les vieilles haines, oublié toutes les anciennes discordes, et l'on s'était tendu fraternellement les mains.

Ce premier pas avait bien son importance. La semence a donc été répandue par le congrès de Prague; quand un jour elle poussera, quand, pareil au mouvement allemand et au mouvement italien, le mouvement slave sera terminé, il faudra dater le commencement de ce mouvement du congrès panslaviste de Prague, en 1848, malgré la comédie enfantine et comique qui le précéda et en fut comme le prologue.

VIII.

BAKOUNINE.

Le seul qui m'imposât, parmi les agitateurs et les chefs des Slaves, au congrès panslaviste de Prague, était Michaël Bakounine. Comme tous les Russes no-

tables de cette époque, il était de bonne famille, gentilhomme, officier, très instruit, riche, et par conséquent absolument indépendant, comme l'étaient Pouchkine, Lermontoff, Tourguéneff. Il n'était gêné par aucune question matérielle et n'était obligé de compter avec personne. Il pouvait être l'idéaliste enthousiaste qu'il resta jusqu'à la fin de ses jours.

A Prague, Bakounine était un beau jeune homme, plein de vigueur, d'ardeur, d'énergie, une personnalité imposante autant par la puissance organique de sa nature que par la lucidité de son esprit et la netteté de ses projets.

Tout bien examiné, il était le seul parmi tous les représentants enthousiastes d'une jeune race énergique et pleine de talent qui sût parfaitement ce qu'il voulait et par quels moyens il arriverait à la réalisation de son rêve, de son idéal politique et social.

Selon lui, la révolution générale européenne ne pouvait avoir pour conséquence que la fin du règne du tzar de Russie; mais il ne croyait possible une union sérieuse et définitive de tous les Slaves que le jour où un État puissant, pourvu d'une armée nombreuse, fortement organisée et bien disciplinée, se placerait hardiment à la tête du mouvement; et, d'après lui, cet État ne pouvait être que la Russie.

Depuis, les événements lui ont donné raison, quand deux petits États ambitieux, le Piémont et la Prusse, avec des armées excellentes, se sont mis à la tête du mouvement qui a eu pour résultat l'unité de l'Italie et celle de l'Allemagne.

Je me souviens surtout d'une conversation très intéressante avec Bakounine occasionnée par une plaisanterie de mon père, qui s'était imaginé de taquiner les Tchèques en leur rappelant que, malgré leur haine pour les Allemands, ils avaient au bout du compte été obligés de se servir de la langue allemande pour leurs débats du congrès slave.

Bakounine défendait les Allemands et les Magyares et condamnait la haine des races aussi sévèrement que la haine religieuse.

— Les Allemands se moquent de nous, dit un étudiant tchèque; ils traitent notre congrès de tour de Babel et le panslavisme de chimère.

— En disant cela les Allemands ont tort, répondit Bakounine, de même que les Tchèques ont tort de haïr les Allemands et les Slaves hongrois de faire la guerre aux Magyares. Il n'est que trop vrai que les langues littéraires slaves se sont développées séparément, qu'elles se sont ainsi éloignées de la racine commune, et que par suite les Slaves les plus distingués et les plus instruits ne peuvent s'entendre que difficilement; mais ce n'en est pas moins une erreur de prétendre que le panslavisme soit une chimère. Cet inconvénient disparaît aussitôt qu'on se met à envisager l'immense avantage qui en résulte précisément pour les classes inférieures des peuples slaves, qui, elles, peuvent s'entendre avec assez de facilité.

Tandis qu'en Allemagne le Poméranien ne comprend que difficilement le Saxon, et le Hanovrien le Bavarois; qu'en Italie le Napolitain a de la peine à s'entendre avec le Toscan, et le Piémontais avec le Vénitien, le paysan serbe ou tchèque peut assez bien converser avec le cosaque du Don et avec le Masure sur les bords de la Vistule.

Les différences de langue dans la race slave ne séparent que les personnes de condition élevée, et cet inconvénient disparaîtra le jour où celles-ci ne se contenteront plus de la connaissance de leur langue maternelle et se décideront à apprendre en même temps le russe comme langue commune politique.

Si on considère les légères différences qui existent entre les diverses langues populaires slaves et le petit nombre des dialectes (le russe n'a que deux dialectes sur cinquante millions d'hommes), il paraît incontestable que Bakounine avait raison et que l'unité panslaviste a beaucoup plus de chances de triompher que n'en avaient l'unité allemande et l'unité italienne.

Aujourd'hui, en un mot, que l'Italie et l'Allemagne ont effectué leur unité malgré leurs nombreux dialectes, malgré les intérêts divergents des différentes nations, personne n'aurait plus aucune raison de considérer le panslavisme comme une chimère. Il est incontestable pour tout le monde que la Russie, État visiblement destiné par la nature à jouer le principal rôle dans le monde slave, peut disposer de moyens beaucoup plus actifs et puissants que n'en ont jamais possédé le Piémont et la Prusse.

Une autre fois encore j'entendis Bakounine parler sur le même sujet. C'était chez la belle baronne de Neipperg. Comme lui, elle attendait tout de la Russie, mais à la condition que le tzar se mettrait à la tête du mouvement.

— Jamais, dit Bakounine, un souverain ne se mettra à la tête d'une révolution. La fin à laquelle nous devons aspirer, c'est une fédération slave sous l'hégémonie russe; mais cette œuvre d'union doit être précédée par une grande révolution en Russie. Tant que la Russie aura un gouvernement absolu, que l'esclavage y existera, et que le fonctionnaire russe sera un instrument corruptible, ce grand État ne pourra remplir sa mission historique universelle.

La baronne niait qu'on atteignît le but par la révolution.

— Ce n'est pas la république, s'écria-t-elle, qui a fait triompher les idées de 1789, c'est Napoléon. Il nous faut un homme qui soit lui-même une puissance, et cet homme ne peut être que le tzar.

Tandis qu'elle parlait ainsi avec vivacité, selon son habitude, et que brillaient ses grands yeux clairs, elle ressemblait, avec son sarafan et sa kazabaïka de brocart d'or garnie de zibeline, à une de ces tzarines intelligentes et énergiques de la vieille Russie, habituées

à faire de la nuque de tout homme qui les approchait l'escabeau pour leurs pieds.

Cette femme spirituelle développait ses idées avec beaucoup de sagacité et d'une façon très brillante.

— Avant qu'il soit longtemps, dit-elle entre autres choses, l'idéal politique sera définitivement relégué au second plan. Toutes les nations n'auront plus qu'une préoccupation : *parvenir à l'unité*. Il en résultera la formation de *grands États très puissants*. Cette aspiration, la plus forte parce qu'elle est la plus naturelle, rejettera dans l'ombre pour longtemps tous les autres intérêts.

Les luttes de notre temps, presque toutes *livrées au nom de la liberté*, ont peu d'importance; dans un avenir très prochain ces luttes deviendront purement des *luttes nationales*.

Les Slaves, comme les autres nations, doivent aspirer à l'unité et y parvenir; mais il faut reconnaître qu'ils y sont moins préparés que ne l'étaient les Italiens et les Allemands. Il s'est formé au sein de la race slave quantité de petites nations indépendantes, qui ne renonceront pas facilement à leur indépendance.

— C'est parfaitement juste, dit Bakounine : « une union des fleuves slaves se perdant dans la mer russe », au sens de Pouchkine, ne paraîtrait désirable ni aux Tchèques, ni aux Serbes, ni aux Croates, et elle serait énergiquement refusée par les Polonais. C'est précisément pour cela que le gouvernement autocratique du tzar doit tomber. La seule forme de gouvernement capable de satisfaire toutes les parties, c'est une grande et libre fédération slave, sur le modèle des États-Unis de l'Amérique du Nord, et qui comprendrait les Hongrois et les Roumains.

— Non! Bakounine, s'écria la superbe baronne, vous avez tort. Nous n'obtiendrons rien tant que nous ne saurons pas subordonner notre idéal politique à notre idéal national.

Tout par le tzar! rien sans le tzar!

— Vous défendez la monarchie des tzars, parce que vous êtes vous-même un grand despote, dit Bakounine en souriant et en portant avec feu à ses lèvres la petite main de son adversaire. Ce serait une idée que de vous faire souveraine de notre État panslaviste. Moi, je serais le premier à me jeter à vos pieds et à me faire votre humble esclave.

— Ah! si j'étais maîtresse de toutes ces folles têtes désunies, s'écria-t-elle, je vous unirais tous avec le knout; car il vous faut le knout, à tous, sans exception!

L'avenir lui donna raison. Les rêves de Bakounine se sont évanouis comme des bulles de savon, uniquement parce qu'il voulait en même temps l'unité slave et la liberté absolue.

SACHER-MASOCH.

(*La suite prochainement*.)

L'ALLEMAGNE JUGÉE PAR UN PROFESSEUR RUSSE

L'Allemagne et la Russie sont également à la mode chez nous aujourd'hui, mais pour des motifs d'ordre bien différents. Il faut faire un vigoureux effort sur soi-même pour être juste envers l'une ou l'autre de ces deux nations. Quand un Français entreprend d'étudier l'Allemagne ou la Russie, on peut deviner tout d'abord quelle sera la marche de son raisonnement et sous quelle forme se produiront ses conclusions. On ne peut porter le même diagnostic si l'on se trouve en présence d'un Allemand appréciant la Russie, ou d'un Russe étudiant l'Allemagne.

Voici, par exemple, un livre qui nous arrive de Pétersbourg sous ce titre : *l'Allemagne, sciences, écoles, parlements, hommes et tendances* (1). Quelle en est l'allure générale? Quelles en sont les idées dominantes? Il serait bien difficile de le dire à priori. Si l'auteur appartient au monde gouvernemental, il est évident qu'il devra se montrer excessivement réservé dans ses appréciations et qu'il aura en somme pour l'Allemagne officielle une déférence tout au moins diplomatique. Si c'est un contempteur de l'Occident pourri, un adversaire convaincu du Teuton pervers, nous aurions tort de compter sur la sérénité de ses vues et l'impartialité de son jugement. A la vérité, l'auteur du présent volume n'appartient ni à l'un ni à l'autre parti. C'est un libéral et, qui plus est, un savant. M. Modestov, ancien professeur aux universités de Kiev, d'Odessa et de Kazan, est actuellement professeur à l'université et à l'académie théologique de Saint-Pétersbourg. C'est un érudit de profession et non pas un journaliste. S'il connaît l'Allemagne, c'est qu'il y a tour à tour étudié la philosophie classique aux universités de Bonn, de Berlin et de Heidelberg. Il a même, si je ne me trompe, publié à Berlin, en allemand, une savante dissertation sur *l'Écriture chez les anciens Romains* (2). Il a enrichi la littérature russe d'une foule de publications excellentes sur le monde classique. Il a traduit Tacite et, peu de temps avant ses études sur l'Allemagne, il donnait, en un copieux et solide volume, le résumé de ses leçons sur la littérature romaine; il a publié des mémoires sur Plaute, sur Sénèque, sur Horace, sur la question des écoles en Russie. Mais M. Modestov ne se contente pas d'être un érudit. Il ne se croit pas tenu de rester enfermé uniquement dans le domaine des études classiques; il se délasse de ses graves travaux par une collaboration assidue aux principaux organes de la presse russe. Il a jadis appartenu à la rédaction du

(1) *O Germanii... stat.i, professora V.-J. Modestova.*

(2) *Der Gebrauch der Schrift unter den Römischen Kaisern.* — Berlin, Calvary, 1871.

Golos, aujourd'hui disparu; il est attaché à celle des *Novosti*, qui représentait également les idées libérales. Les articles sur l'Allemagne qu'il a publiés dans ce journal et ailleurs méritaient assurément d'être réunis en volume et méritent également d'être signalés à l'attention de notre public. Ils sont relatifs aux sujets les plus divers. L'auteur ne saurait oublier qu'il est aujourd'hui professeur et qu'il fut jadis étudiant; il raconte avec complaisance ses années d'université à Bonn, à Berlin, à Heidelberg ; il étudie l'organisation de ces établissements et la question des écoles en Allemagne. Puis il esquisse le portrait de quelques *leaders* du monde germanique, de Bluntschli, du prince de Bismarck, sur lequel il revient, à plusieurs reprises. Il examine divers épisodes de l'histoire contemporaine: l'invasion en France, les expulsions des Polonais et des Juifs de Prusse en 1886, les débuts du règne de ce Frédéric III qui devait si peu durer, les principaux caractères de l'éloquence parlementaire en Allemagne. Le sujet de ces essais est fourni parfois par des écrivains français: M. Lavisse, dont M. Modestov analyse le livre sur *l'Allemagne impériale ;* M. Jules Lermina, qui s'est fait l'historiographe de *la France martyre;* Mlle Dronsart, qui a esquissé la vie de M. de Bismarck. L'auteur a gardé de l'Allemagne savante les meilleurs souvenirs. Il fait tout ce qu'il peut pour être sympathique aux Allemands : l'un de ses chapitres est même intitulé *Soyons justes*. « Il faut l'être même envers les Allemands... Il y a deux Allemagnes: l'une, celle de M. de Bismarck, ambitieuse, arrogante, avide de butin, désireuse du bien d'autrui, toujours en armes, le poing menaçant... mais il y a aussi une Allemagne paisible, pacifique, laborieuse, croyant au bien, répugnant à la violence, cordiale et sympathique. Elle est incomparablement plus nombreuse que l'autre, mais actuellement elle ne joue qu'un rôle effacé.

« Il faut nous défendre de la première; nous aurons peut-être à combattre contre elle; en tout cas, nous nous heurterons sans cesse à elle, tant que son orgueil et son arrogance n'auront pas été ramenés à d'étroites limites; c'est avec l'autre que nous ferons la paix quand la première aura été vaincue... L'Allemagne de Sedan et du traité de Francfort est une apparition transitoire; l'Allemagne de Lessing et de Kant, de Gœthe et de Schiller, des universités, des écoles, passionnée pour la patrie, mais aussi accessible aux idées cosmopolites, survivra à vingt Bismarcks. »

Que le ciel entende M. Modestov, mais vingt Bismarcks à trente ans l'un en moyenne, cela fait six siècles, et d'ici là la force aura tout le temps de primer le droit. Il est vrai que la force aura passé du côté de la Russie puisqu'elle aura vaincu cette Allemagne arrogante et qu'elle aura fait la paix avec la Germanie pacifique des universités. Autant notre auteur est dur pour l'une, autant il est bienveillant pour l'autre; il ne se rappelle pas sans attendrissement les heures de doctes loisirs sur les bords du Rhin ou du Neckar. Heidelberg l'a surtout charmé et il en a emporté comme un souvenir embaumé. Il a vécu à Bonn en 1862 à une époque où l'unité allemande n'était pas encore ébauchée. A ce moment, le militarisme prussien était aussi antipathique aux habitants des provinces rhénanes qu'il leur est cher aujourd'hui; les étudiants seuls commençaient à professer le dogme de l'unité allemande: « Plus d'une fois, raconte M. Modestov, il m'est arrivé de poser aux bons bourgeois de Bonn cette question : « Que diriez-vous si les Français vous prennent la rive gauche du Rhin et vous annexent à leur pays? » La réponse était presque toujours dans ce genre: « On ne s'en trouvera pas plus mal » (*Khoujé niè boudet*). Mais lorsqu'on posait la question à quelque étudiant, il repoussait avec indignation la possibilité d'une annexion des provinces rhénanes et de la ville sainte de Cologne.

Cette annexion ne semblait pas impossible aux Allemands eux-mêmes lors du début de la guerre de 1870. M. Modestov était alors à Heidelberg. Les indigènes et la colonie étrangère s'attendaient à voir le grand-duché de Bade envahi par les Français. Ce fut un sauve-qui-peut général. Les Russes, les Anglais, les Américains n'avaient aucune confiance dans la bravoure des troupes badoises, wurtembergeoises ou bavaroises et les croyaient incapables, même avec l'aide des Prussiens, de résister à la *furia francese*. L'écrivain russe fut cruellement déçu, par nos désastres, dans ses espérances et dans ses sympathies. Depuis cette époque l'Allemagne a perdu beaucoup de l'attrait qu'elle exerçait sur lui auparavant. « Ce qui m'est surtout devenu insupportable, dit M. Modestov, c'est ce ton arrogant, dédaigneux, et parfois même menaçant que prennent des gens jadis raisonnables et modérés pour vous parler des relations extérieures. Aujourd'hui ce n'est plus de la science, de la philosophie, du travail, ce n'est plus des côtés pacifiques et sympathiques de leur culture et de leur caractère que s'enorgueillissent les Allemands, mais de leurs millions de baïonnettes, de la situation redoutable qu'ils ont prise en Europe. Comment entretenir des relations amicales avec des gens qui, en exaltant leur peuple et leur pays au-dessus de tout (*Uber alles in der Welt*), en exigeant qu'on respecte leur patriotisme, ne veulent pas comprendre que les autres aussi aiment une patrie et qu'il faut leur laisser le droit de l'aimer et de la défendre? »

Ainsi s'exprimait M. Modestov dans un article écrit en 1883. Trois ans plus tard, à propos des brutales expulsions ordonnées sur l'initiative du gouvernement prussien, il écrivait ceci :

« Il n'y a pas une vertu qui puisse avoir sa valeur complète sans humanité. La Prusse, au nom de Dieu sait quel intérêt politique, expulse brusquement et ruine des milliers de familles. Nous voyons par cet exemple que le patriotisme, quand il cesse de respecter les sentiments d'humanité, cesse aussi d'être une vertu. Il y a

des gens durs et grossiers par nature; ils ne comprennent pas que la douceur et la bonté sont l'ornement des actions humaines, pas plus que les gens qui n'ont point d'oreille ne comprennent l'harmonie. Le gouvernement prussien n'a point vu quel mauvais service il rendait au pays en faisant ainsi des milliers de malheureux. Le ciel nous préserve d'imiter un patriotisme aussi peu intelligent! »

Ces citations suffisent à donner une idée du livre. M. Modestov a passé sa vie à enseigner les *humaniores litteræ*. Il était digne de cet honneur. Puissent ses essais avoir beaucoup de lecteurs en Russie!

LOUIS LEGER.

ESSAIS ET NOTICES

Histoire des États généraux (1)

En 1866, l'Académie des sciences morales mit au concours une étude sur *les États généraux de France, au point de vue de leur influence positive sur le gouvernement*. Le mémoire, présenté par M. Picot en 1869, fut couronné. L'auteur revisa son travail, le développa et le publia en 1872, en quatre volumes, sous ce titre : *Histoire des États généraux*. Cet ouvrage plaça, du coup, M. Picot au premier rang de nos historiens politiques. L'Académie française lui décerna, à deux reprises, le prix Gobert, et l'Académie des sciences morales l'élut pour occuper le fauteuil de M. Thiers. Si je me plais à rappeler ainsi les titres de l'auteur et ceux du livre, c'est que rien ne fait mieux ressortir la constance très méritoire qu'a eue M. Picot de nous donner, après seize ans d'études, de recherches, de réflexions, la seconde édition que nous annonçons aujourd'hui. Travail très méritoire, car il a été fort ingrat et très épineux. La réputation de l'auteur, son propre succès et le sentiment de la légitime autorité de son livre en auraient détourné un historien moins soucieux de l'exactitude et moins animé du désir de donner le bon exemple.

M. Picot n'avait pas à remanier son plan. Ce plan procède du premier dessein de l'ouvrage et de la question posée en 1866 par l'Académie. Cette question, conçue par un maître comme Guizot et rédigée par un maître comme Mignet, renfermait, pour qui savait s'en pénétrer, le plan excellent d'un livre parfaitement neuf.

L'Académie invitait les concurrents à rechercher les vœux exprimés par la nation, à dégager l'influence de ces vœux et des délibérations des États sur les ordonnances des rois, à caractériser les effets de ces délibérations sur la législation et sur l'organisation de la France. Après une introduction qui résume, en quelques traits précis et fermes, les origines des États généraux et rassemble les parties essentielles des premiers États, de 1302 à 1351, M. Picot entre dans le détail des grandes sessions de ces assises nationales. Il commence par les États de 1355. Les divisions qu'il adopte, pour cette première étude, resteront le cadre de toutes les autres. C'est d'abord un récit historique des circonstances qui amenèrent, accompagnèrent, suivirent immédiatement la réunion des États, un tableau des délibérations, la physionomie générale de l'assemblée, celle des principaux personnages qui y figurent : récit sobre, vivant, rapide, intéressant, après lequel on est dans la pleine familiarité du sujet. Cela fait, M. Picot traite de l'influence des États. Il la recherche dans les ordonnances. Il présente un tableau où les articles des remontrances des États sont mis en corrélation avec ceux des ordonnances royales qui ont été rendues après les États.

Vient ensuite l'étude approfondie de la *Réformation générale du royaume*, telle que les États l'ont conçue et telle qu'après eux et sous leur impulsion, la royauté l'a plus ou moins accomplie. Cette étude embrasse les prérogatives des États, l'organisation judiciaire, la législation, l'organisation financière, l'organisation militaire. Le chapitre se termine par un résumé qui dégage l'esprit de l'histoire politique et législative qui vient d'être exposée. On ne peut être plus méthodique et plus précis.

Depuis que M. Picot a publié son livre, des travaux considérables ont paru. M. Picot lui-même a entrepris une œuvre énorme, une œuvre à décourager tout autre que lui, la publication des documents relatifs aux États généraux. Il s'est associé très activement à la grande publication des ordonnances commencée par l'Académie des sciences morales. Les collections formées pour l'une et pour l'autre de ces publications ont ouvert de vastes champs à ses investigations. Il a repris en quelque sorte, en sous-œuvre, mur par mur, refend par refend, son propre ouvrage : il a tout sondé, et partout où il a trouvé quelque pierre, quelque pièce de boiserie ou de ferrure à ajouter ou quelqu'une à consolider, il l'a fait patiemment, minutieusement. L'aspect extérieur et la distribution intérieure de l'édifice n'ont pas changé : et cependant il est comme renouvelé et rajeuni.

C'est l'intérêt et le prix de cette édition, avec ses remaniements de texte, ses remaniements de notes, ses nombreux appendices.

Ce sont des perfectionnements, mais non des corrections. Le livre était trop profondément étudié et trop fortement pensé pour que l'expérience et le temps fissent autre chose que d'en confirmer les données. On y voit, à chaque page, comment les Français ont, dès

1 *Histoire des États généraux*, par M. Georges Picot, membre de l'Institut. 2e édition. — Paris, 1888. Hachette, 5 vol. in-12.

qu'ils ont eu la parole, revendiqué leurs libertés et rompu la prescription du despotisme. Les titres de la nation française à se gouverner elle-même n'ont été nulle part plus soigneusement classés et placés en plus éclatante lumière. Ce sont de vraies archives des libertés publiques. Ce sont en même temps de continuels enseignements à la démocratie. Elle trouve ici ses origines très anciennes, sa raison d'être toute nationale, ses traditions, ses erreurs aussi et la cause de ses échecs successifs dans le passé. Pour avoir triomphé définitivement, elle n'a pas changé de caractère, et c'est une culture profitable pour tous ceux qui s'intéressent à ses progrès et à sa santé que cette étude pénétrante de son tempérament, cette critique virile de ses passions et de ses illusions. Personne n'a montré mieux que M. Picot comment les grandes revendications et les grandes conquêtes de 1789 procèdent de tout le passé de la nation; comment, d'autre part, la nation a si souvent défailli dans ses tentatives pour se gouverner elle-même. C'est que les premiers États, comme les derniers, n'étaient convoqués que dans les moments de péril, lorsque la royauté se sentait incapabled e soutenir la tâche, que les désordres étaient trop grands et que les hommes manquaient. Ceux que la nation envoyait aux États n'avaient pas d'expérience. Ils ne pouvaient que manifester des vœux. Ces vœux, la royauté se les identifiait en partie; elle en écartait tout ce qui tendait à assurer les libertés publiques, elle en retenait tout ce qui fortifiait le gouvernement royal. Comme les États n'avaient délibéré que dans le trouble, le peuple, avide de paix, de travail et d'ordre, se contentait des réformes pratiques qu'ils avaient provoquées et se décourageait des libertés qu'ils n'avaient su ni exercer ni garantir. Rien de plus instructif pour toute la philosophie de notre histoire que de suivre, à travers le livre de M. Picot, cette œuvre d'assimilation et d'absorption de la royauté. L'histoire des réformes de Charles V et de Louis XII, celle des ordonnances de L'Hôpital, de Sully, de Henri IV, de Richelieu, de Colbert même, après les grands troubles qui se succédèrent, de la guerre de Cent ans à la Fronde, cette histoire renferme déjà toutes les causes qui conduisirent, il y a cent ans, le peuple français des États généraux de Louis XVI au consulat de Bonaparte.

M. Picot n'a rien changé aux larges, libérales et réconfortantes conclusions de la première édition. Il les a soutenues au contraire et déclarées, s'il est possible, avec plus de force encore dans son avant-propos. « Ce qui a manqué à nos pères, dit-il, ce n'est ni l'intelligence, ni la vue claire des abus, ni le discernement des remèdes, c'est uniquement l'esprit politique, c'est-à-dire la patience et la suite dans l'effort. » Leurs revers « ne doivent pas être imputés aux défauts de notre race... Il faut des mois pour apprendre à l'enfant l'équilibre; il faut de longues années pour enseigner aux citoyens à se gouverner... Le gouvernement parlementaire n'est pas responsable des fautes qui se commettent en son nom. Il vaut ce que valent les hommes qui le pratiquent... » Mais il « demeure, en dépit de ses détracteurs, la seule forme que les hommes aient encore imaginée pour permettre à une nation de réfléchir avant d'agir ».

ALBERT SOREL.

***

Les hautes études d'architecture

M. César Daly, directeur de la *Revue d'architecture*, l'auteur bien connu de tant d'ouvrages estimés sur l'art et la technique de la construction, vient de publier, sous le titre *Des Hautes Études d'architecture*, une brochure destinée à faire sensation dans le monde des architectes, et intéressante même à plus d'un titre pour les historiens et pour tous ceux qui s'occupent d'esthétique. Il constate simplement que si la France possède une Académie des beaux-arts, une École des beaux-arts, des sociétés d'architecture, elle n'a oublié qu'une chose: un enseignement supérieur, une école des hautes études architecturales. Jusqu'ici ni les corps et écoles de caractère officiel ni les associations privées ne se sont préoccupés d'une aussi grave lacune. Il n'existe aucun centre d'études où l'on traite ces questions vitales pour l'art : le symbolisme, les styles historiques, les esthétiques historiques, l'esthétique scientifique moderne, l'architecture comparée, le progrès des sciences considérées au point de vue de leur influence sur l'architecture, etc. A cet égard, la France est en retard sur plusieurs pays étrangers. M. Daly demande que les Hautes Études architecturales soient inaugurées au centenaire de 89.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élections législatives. — Dans le Nord le général Boulanger et M. Krœnlin ont été élus députés par 130 152 et 126 507 voix contre 97 409 données à M. Desmoutiers, républicain. Il s'agissait de remplacer le général Boulanger démissionnaire et M. Plichon, député conservateur, décédé.

Dans la Somme, le général Boulanger a été élu député en remplacement de M. Deberly, conservateur, décédé, par 76 904 voix, contre 41 371 données à M. Bernot, républicain.

Dans la Charente Inférieure, le général Boulanger a été élu député, en remplacement de M. Vast-Vimeux, conservateur, décédé, par 57 256 voix, contre 42 416 données à M. Lair, républicain.

Intérieur. — Ouverture de la session des conseils généraux. — M. Deluns-Montaud, ministre des travaux publics, est allé présider à l'inauguration de la voie ferrée de Laon à Saint-Richaumont.

Extérieur. — M. Goblet, ministre des affaires étrangères, a répondu au gouvernement italien que ses dernières pro-

positions relatives au traité de commerce ne paraissaient pas acceptables au gouvernement français.

L'ambassadeur de Turquie a remis à notre ministre des affaires étrangères la protestation de la Porte contre les prétentions de l'Italie sur Massouah, au mépris de la souveraineté du sultan.

Italie. — M. Crispi a adressé une nouvelle note en réponse à celle de M. Goblet. Il maintient toutes ses prétentions antérieures et déclare qu'il considère l'incident comme clos et qu'il est résolu à défendre jusqu'au bout dans la mer Rouge les intérêts qu'il a pris sous sa garde. — Le ministre s'est rendu à Friedrichsruhe, auprès du prince de Bismarck.

Grèce. — Le cabinet a protesté par une note contre les allégations de M. Crispi, tendant à établir que le gouvernement grec avait accepté le point de vue italien relativement à Massouah. Il a déclaré de nouveau qu'il attendait les décisions des grandes puissances avant de se prononcer.

Russie. — Dans sa réponse à la note de M. Crispi, le gouvernement subordonne ses conclusions à celles de la Porte et ne reconnaît la validité des prétentions de l'Italie que si elle est également reconnue par le sultan.

Amérique. — Le sénat des États-Unis a refusé de ratifier le traité des pêcheries avec l'Angleterre. La Chambre des représentants a approuvé le bill prohibitif de l'immigration chinoise voté par le sénat.

Une révolution a éclaté à Haïti; le président Salomon a dû quitter le pays après avoir donné sa démission; il a été remplacé par le général Légitime.

Faits divers. — La ville de Paris a mis au concours l'érection d'un monument à Danton; une somme de 60 000 fr. sera attribuée à l'artiste primé pour l'exécution définitive.

Le troisième congrès de la navigation fluviale s'est tenu à Francfort-sur-le-Mein. — On va ouvrir à Paris un nouveau lycée de jeunes filles, construit par M. Vaudremer, dans le quartier de Passy, qui s'appellera lycée Molière.

M. Pasteur a communiqué à l'Académie de médecine et à l'Académie des sciences une note du docteur Gamaleïa, chef du laboratoire antirabique d'Odessa, établissant la découverte de la vaccine du choléra asiatique, à la suite d'expériences fondées sur la méthode vulgarisée par l'Institut Pasteur.

Nécrologie. — Mort de M. Massiet du Biest, ancien sénateur du Nord; — de M. Louveau, doyen des avoués de Paris; — de M. Busson-Billault, ancien ministre, président du conseil d'État; — de M. Victor Lefranc, conseiller à la Cour d'appel; — de l'acteur Landrol, du Gymnase; — du chansonnier Charles Vincent; — de M. Ruy-Gomez, ancien ministre des finances d'Espagne; — de M. de Tréfort, ministre de l'instruction publique et des cultes de Hongrie.

Revue bibliographique

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Le *Traité d'économie politique rurale* (Guillaumin), par M. G. Roscher, de l'université de Leipzig, que M. Ch. Vogel vient de traduire en français, est un des manuels les plus appréciés dans les établissements d'enseignement supérieur d'outre-Rhin et digne, à tous égards, de la réputation qu'il a obtenue. L'auteur, qui a rédigé son travail pour les cultivateurs et les praticiens soucieux du progrès agricole, a compris tout à la fois dans le cadre de ses études l'économie politique, l'agronomie et les sciences chimiques et naturelles. Après avoir étudié la propriété, au point de vue historique, dans ses origines et ses transformations, M. Roscher expose sa condition actuelle, les rapports des propriétaires avec les cultivateurs, la substitution de la classe des salariés agricoles à celle des corvéables, et la situation présente des personnes attachées à la terre. Puis il aborde l'examen rationnel des divers systèmes de culture, de l'organisation du crédit foncier, du commerce des grains et des divers modes d'exploitation forestière. Il n'est pas inutile de remarquer que le savant économiste réclame également l'affranchissement du domaine forestier et du domaine agricole, qu'il se montre nettement partisan du commerce des grains et qu'il admet l'intervention de l'État dans les questions rurales seulement à un point de vue très restreint. Pour lui, le rôle des pouvoirs publics et de l'administration doit se borner à contribuer par des institutions sagement combinées à encourager les efforts et les essais des populations agricoles et à assurer leur bien-être.

DIVERS.

Sous ce titre : *l'Histoire et les historiens* (Alcan), M. Louis Bourdeau nous donne une étude critique sur l'histoire considérée comme science positive. Il estime, non sans quelque apparence de raison, que ses vrais fondements sont encore à établir. Dans son état actuel, elle ne satisfait nullement aux exigences de la science, puisque son objet est toujours vague et mal défini, que ses problèmes sont pleins de confusion, que sa méthode est impuissante à constater les faits avec certitude et à présenter sous forme de loi les connaissances acquises. Aussi M. Bourdeau conclut-il à une rénovation complète de l'histoire dont il expose les grandes lignes en expliquant comment et dans quelle mesure elle doit utiliser tous les matériaux qui lui ont été légués par le passé, comment elle doit comprendre son objet et arrêter son programme.

Dans l'ouvrage intitulé *France et Russie* (Librairie illustrée) qui nous présente une étude détaillée de la situation respective des puissances européennes vis-à-vis de l'Allemagne à l'avènement de l'empereur Guillaume II, M. A. Dovérine s'est attaché à montrer la nécessité d'une alliance franco-russe. Il estime qu'elle peut seule servir de contrepoids à la ligue de paix qui n'est au fond qu'une menace déguisée contre les États mécontents de l'Allemagne. Cette alliance est facile puisqu'il n'y a entre la France et la Russie aucun intérêt en conflit; elle est nécessaire, parce que l'empire moscovite serait exposé aux plus graves dangers s'il permettait aux Teutons une nouvelle agression en Occident, sous le prétexte spécieux d'obtenir d'eux une entière liberté d'action en Orient.

M. le comte de Chaudordy, ancien ambassadeur, a voulu, lui aussi, dire son mot à propos *de l'État politique de la nation française* (Plon-Nourrit). Il est certainement animé des meilleures intentions, lorsqu'il demande que l'on revienne à la république conservatrice, que l'on fasse disparaître l'esprit de coterie et que l'on relève les sentiments d'unité nationale. Mais il comprend dans son programme de réformes des propositions d'un à-propos douteux, celle notamment par laquelle il soutient la nécessité de placer à la tête de la nation un général qui puisse avoir de l'autorité sur l'armée et sur la nation et inspirer aux masses le respect de l'ordre et de la discipline.

Emile Raunié.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11439)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 9 (25e ANNÉE.) — 1er SEPTEMBRE 1888.

L'ÉTABLISSEMENT DU DUALISME AUTRICHIEN

Ses conséquences pour la politique générale de l'Europe

I.

Dans un précédent article (1), nous avons essayé de montrer dans quelles conditions, et par quels procédés, la Hongrie a usurpé, dans l'empire d'Autriche, une situation privilégiée, en s'arrogeant, sur les races slaves et roumaines qu'elle s'efforce d'absorber, une domination absolue. Nous avons rappelé qu'elle avait perdu ces avantages à la suite de l'insurrection de 1848, et que le régime politique institué par l'empereur François-Joseph, après la répression de cette insurrection, devait, dans la pensée du souverain, servir de prélude à une constitution fédéraliste. Nous avons enfin appelé l'attention du lecteur sur les services que l'Autriche unie et puissante rendait à l'Europe, et particulièrement à la France, en servant de frein aux ambitions de la Prusse.

Aujourd'hui, nous allons assister au réveil et à la reconstitution des forces dissolvantes que l'insuccès des tentatives de 1849 avait désorganisées. Nous allons voir les Magyars conspirer avec les ennemis de l'Autriche et, finalement, imposer à la monarchie un fractionnement qui lui retire ses forces, sa liberté d'action, et la rend subalterne de sa rivale séculaire, la Prusse. En d'autres termes, nous allons assister à la naissance et au développement du dualisme.

Les événements de 1859 réveillèrent les ambitions magyares. La guerre d'Italie fut considérée par les Hongrois comme l'aurore de leur émancipation. C'était assurément pour eux une bonne fortune inespérée de rencontrer en France, alors la première puissance du continent, un souverain qui favorisait, qui encourageait les déclassés de la politique, et qui méritait le surnom de *premier conspirateur de l'Europe*. Il y avait alors, à Paris, une colonie hongroise composée en grande partie d'hommes politiques et de militaires qui s'étaient soustraits par la fuite aux cours prévôtales autrichiennes. A la tête de ce groupe, était le comte Andrassy qui, pendant la guerre insurrectionnelle, avait été ambassadeur de Kossuth à Constantinople. Condamné à mort par contumace, il brilla pendant plusieurs années dans les salons fashionables, avec ses poses théâtrales et sa luxuriante chevelure qu'encadrait admirablement l'auréole de la proscription. Le noble exilé et ses amis surent tout de suite se ménager leurs entrées dans la diplomatie occulte que Napoléon III dirigeait en personne. Plusieurs d'entre eux avaient d'importantes relations dans la presse française. D'éminents publicistes trouvèrent original de mettre le magyarisme à la mode. Les plus aventureux des exilés hongrois s'enrôlèrent même dans la légion garibaldienne, et prirent part à la prise de Messine, à la bataille de Vulturne et à la prise de Gaëte.

Toutes ces entreprises n'étaient que des préludes. Sans doute, la France avait un grand ascendant, sans doute, la révolution italienne était un auxiliaire efficace

(1) Voy. la *Revue* du 21 juillet 1888.

cace : mais c'est au nord, c'est à Berlin, que se trouvait pour la Hongrie l'allié décisif.

A Paris, à Naples, escarmouchaient les batteurs d'estrade; mais les politiques sérieux s'engageaient avec la Prusse dont il était facile, dès 1860, de démêler les projets contre l'Autriche affaiblie. Les intelligences se resserrèrent pendant la guerre des duchés, en 1863. Elles étaient complètement établies quand éclata la lutte entre la Prusse et l'Autriche, en 1866.

Il se passa alors un fait des plus étranges, et qui mérite une mention à part, bien qu'il soit resté à peu près inaperçu parmi les bouleversements de cette époque. Dès le début des hostilités, le célèbre révolutionnaire magyar Klapka se rendit à Berlin, et là, sous les auspices du ministère prussien, prépara la formation d'une légion hongroise qui devait envahir l'Autriche derrière les monts Sudètes, pénétrer en Hongrie, et soulever les populations de ce pays contre la domination impériale.

La victoire de Sadowa devait rendre cette coopération inutile. Mais, au début de la guerre, le succès était incertain, et la diplomatie prussienne, dans sa prévoyance, embrassait toutes les éventualités. Il résulte, d'ailleurs, de documents authentiques qu'avant d'engager la guerre le cabinet de Berlin, si conservateur, si foncièrement hostile, à l'intérieur, aux *existences catilinaires* (c'est l'expression de M. de Bismarck), avait noué des rapports très étroits avec les révolutionnaires italiens et hongrois, et qu'il conspirait bel et bien avec Kossuth et les mazzinistes, à l'aide desquels il espérait fomenter des soulèvements simultanés en Hongrie, en Vénétie, en Istrie, et même en Dalmatie, où l'élément italien domine dans les villes maritimes et se trouve en conflit perpétuel avec les Croates et les Slaves, sujets dévoués de l'empereur d'Autriche. Les émissaires envoyés dans ces contrées annoncèrent que les populations étaient prêtes à se soulever dès la première victoire soit de l'armée prussienne en Bohême, soit des Italiens sur la frontière de Vénétie. La journée de Custozza (24 juin) coupa court à toutes les illusions quant à une action armée des Italiotes en Dalmatie. Lorsque cette nouvelle parvint au quartier général du roi Guillaume, alors sur le point d'envahir la frontière, M. de Bismarck soutint énergiquement qu'il fallait de toute façon employer pour la Hongrie des mesures plus efficaces que l'envoi de quelques émissaires. On résolut donc d'offrir au soulèvement hongrois une sorte de noyau, en formant une légion magyare sous des chefs connus de tout le pays depuis les événements de 1848.

Le rapport officiel de l'état-major général autrichien sur la guerre de 1866, tout en montrant d'ailleurs une singulière indulgence pour les fauteurs et les complices de cette équipée, s'exprime en ces termes sur la formation de la légion Klapka :

« Dès qu'on eut décidé de jeter une légion révolutionnaire en Hongrie, le commandement de l'armée prussienne appela d'Italie et de France des émigrés hongrois, leur conféra des grades d'officiers, et leur donna mission d'embaucher les prisonniers de guerre de nationalité hongroise, en les engageant à violer la foi jurée. Les prisonniers hongrois avaient été d'avance séparés des autres. On leur fit de brillantes promesses; on ne recula, pour les gagner, devant aucune séduction, devant aucune menace. Ces efforts furent malheureusement couronnés de succès. Trois ou quatre mille prisonniers s'enrôlèrent dans la légion. Beaucoup d'entre eux soutinrent, dans la suite, qu'ils n'avaient obéi qu'au désir de se soustraire à une captivité systématiquement rigoureuse, de rentrer dans leur patrie, et même de reprendre du service sous les drapeaux. »

Plusieurs bataillons furent formés dans les forteresses de Neisse, Glogau et Glatz, de même que quelques escadrons de cavalerie et une batterie. Klapka fut improvisé général et fut placé à la tête de cette légion dont le cadre était exclusivement composé de gentilshommes magyars émigrés. Pas un seul officier autrichien ne s'était associé à ces faits de haute trahison.

L'équipement et l'organisation de la légion ayant traîné en longueur, elle ne fut prête à marcher qu'au moment même où l'on signait à Nikolsbourg les préliminaires de la paix. Mais ce traité parut sans doute trop récent à M. de Bismarck pour qu'on en tînt compte; et probablement n'était-il pas fâché d'envoyer les légionnaires magyars, devenus inutiles, « se faire pendre ailleurs ». Toujours est-il que, malgré l'armistice et malgré les préliminaires de paix, la légion fut lancée en avant, et parut, le 27 juillet, sur la frontière, à Oderberg. Après avoir campé une nuit sur le sol autrichien, dans une forêt, la légion Klapka repassa la frontière. Puis un conseil de guerre tenu par les officiers sur le territoire prussien mit fin à toutes les hésitations ; on décida de marcher directement sur la Hongrie, en traversant la Silésie autrichienne, alors occupée par les troupes prussiennes.

Le 4 août, la légion Klapka, forte de plus de 2 000 hommes, parut sur le sol hongrois. Mais elle n'y séjourna que quelques heures et dut s'enfuir devant deux bataillons et un escadron détachés de la forteresse de Cracovie, qui lui donnèrent la chasse jusqu'à ce qu'elle eût disparu derrière les troupes prussiennes. Il s'en fallut de six heures que les Magyars ne fussent pris. Seul, l'aide de camp de Klapka, le comte Scherr Thoss, envoyé avec des dépêches vers le général prussied de Stolberg, fut capturé par les Autrichiens. Une cour martiale, à Cracovie, le condamna à mort. Mais un ordre de Vienne réforma cet arrêt et réduisit la peine à dix ans de détention. Les démarches de M. de Bismarck amenèrent bientôt la mise en liberté du comte Scherr Thoss.

Telle fut l'attitude des Hongrois pendant la guerre de 1866. Ils n'avaient acquis, on le voit, que des titres

médiocres à la confiance et à la gratitude du souverain. Cependant, la première, on pourrait même dire la seule préoccupation du gouvernement impérial, après la paix de Nikolsbourg, fut de satisfaire les Hongrois. François-Joseph, découragé par ses échecs successifs, abandonna son projet de constitution unitaire ou fédéraliste. Alors fut institué le fameux système qui régit aujourd'hui l'Autriche, et dont l'auteur fut M. de Beust.

Le comte de Beust avait été, pendant seize ans, premier ministre du royaume de Saxe, et, dans cette position, s'était, par son ambition remuante et ses visées grandioses, attiré le surnom de *petit géant*. Il avait imaginé un système intitulé la Triade, qui devait diviser l'Allemagne en trois groupes, l'Autriche, la Prusse et les royaumes secondaires, se balançant et se faisant contrepoids, dans un savant équilibre. M. de Bismarck souffla sur ces beaux projets, et la Triade sombra, avant d'être éclose, dans le naufrage de la confédération germanique. M. de Beust eut au moins le mérite de prévoir la catastrophe et de ne pas se laisser surprendre. Au moment où les colonnes prussiennes fondaient sur la Saxe, il fit monter sa petite armée saxonne dans des trains spéciaux, et la mit en sûreté derrière les montagnes de Bohême, où se massaient les forces autrichiennes. Lui-même quitta Dresde avec son souverain et se rendit à Vienne. Là, par certaine séduction de parole, par l'à-propos de certains conseils, sa finesse, sa pénétration et l'originalité de ses vues, il gagna la confiance de François-Joseph, qui le chargea de réorganiser son empire, après Sadowa. M. de Beust qui joua alors, pendant quelques années, un rôle prépondérant en Autriche, déploya, dans l'entreprise qui lui était confiée, des facultés remarquables. Mais sa nature, ses habitudes d'esprit le portaient plutôt aux expédients qu'aux solutions rationnelles et de longue portée.

M. de Beust considéra la question hongroise comme le nœud de toutes les difficultés, ou plutôt comme le seul problème qu'il importât de résoudre. Il s'entendit donc avec MM. Deak, Eœtvos, Tréfort, chefs du parlement de Pesth.

De cet accord sortit le système appelé *dualisme*, qui partage l'empire en deux fractions à peu près égales, comme territoire et comme population, la *Cisleithanie* (Autriche) et la *Transleithanie* (Hongrie). Chacune a son parlement, composé de deux Chambres et son ministère responsable. Au-dessus de cet organisme est la Chancellerie impériale, composée seulement de trois départements, qui sont la guerre, la diplomatie et les finances. Le grand-chancelier et ses collègues ne rendent pas compte de leurs actes aux parlements hongrois ou cisleithanien, mais à un corps spécial, élu dans leur sein, qu'on nomme les *délégations*, et dont le siège est alternativement à Pesth et à Vienne. Cette assemblée suprême ne délibère pas en commun; les Hongrois, intraitables sur leur principe, ont maintenu la dualité. Chaque délégation, hongroise ou cisleithanienne, discute et vote dans une Chambre à part; toutefois, si le résultat des deux votes est contradictoire, les deux groupes se réunissent en *Plenum*, et la majorité numérique emporte la décision. Cet arrangement est tout à l'avantage des Hongrois, qui, par leur masse homogène, triomphent presque toujours de leurs adversaires divisés. Ce système fractionnait la monarchie en deux groupes, deux familles distinctes, de tendances et d'intérêts différents. On espérait qu'il n'en faudrait pas davantage pour mettre fin à la paralysie où languissait l'empire d'Autriche depuis la guerre d'Italie.

La combinaison enfantée par M. de Beust fut acclamée par tous les amis de l'Autriche comme l'éclosion d'une politique transcendante. Dans cette œuvre hâtive, d'une solidité fort douteuse, on voulut voir la solution définitive de toutes les difficultés, un gage de renaissance, de prospérité sans nuage pour la monarchie. M. de Beust apparaissait comme le sauveur et le père du peuple. On l'accablait d'ovations; les couronnes pleuvaient sur sa tête. Toutefois il ne se laissa nullement griser par sa popularité et sut recevoir avec modestie les hommages qu'on lui prodiguait.

Le *dualisme* constituait dans l'empire d'Autriche deux races prépondérantes : les Allemands et les Hongrois, ayant Vienne et Pesth pour centres d'action : sortes de foyers elliptiques, astres immobiles, autour desquels les autres nationalités gravitaient. Chacun de ces astres avait ses satellites particuliers : l'Autriche proprement dite s'appuyait sur les Tchèques et les Polonais, au nord et au nord-est, les Slovènes et les Dalmates au sud, avec les Italiens du Tyrol; la Hongrie rayonnait sur les Croates, les Serbes, les Illyriens, les Esclavoniens, les Slovaques et les Transylvaniens. La combinaison, on le voit, est très harmonieuse, et d'une précision géométrique à satisfaire l'astronome le plus exigeant.

Le malheur, c'est que les lois de la mécanique céleste ne sont pas précisément celles de la politique, et que, dans notre monde terrestre, on ne trouve pas facilement des nationalités pour accepter les fonctions obscures et subalternes de planètes. Chacune veut être une étoile fixe, un soleil; chacune veut tirer sa lumière et sa chaleur d'elle-même, rayonner au dehors, se mirer dans ses satellites. Et ce sentiment, en Autriche, est d'autant plus vif que, dans cet empire, la masse des populations sujettes est numériquement bien supérieure à celle des races dominantes. Sur 21 millions d'habitants, la Cisleithanie ne contient que 8 millions d'Allemands contre 13 millions de Slaves; et les Magyars, qui sont à peine 6 millions, exercent leur domination sur 10 millions de Slaves et de Roumains, professant tous une sainte aversion pour le magyarisme et répudiant sa suprématie. Soit 14 millions de

privilégiés, d'une part, et, de l'autre, 23 millions d'opposants, en révolte plus ou moins ouverte contre le régime actuel et le traitant d'odieuse tyrannie. Comment réduire au silence une ligue d'intérêts et de prétentions aussi formidable, lançant de toutes parts ses protestations et ses doléances, à la tribune et dans la presse?

M. de Beust, qui avait le désir très vif et très sincère de ramener tous les dissidents, usa de tous les artifices d'une diplomatie souple et affable et réussit à calmer beaucoup d'esprits remuants et à désarmer plusieurs de ses adversaires. Malgré les louanges de ses admirateurs, il ne pouvait se dissimuler que le dualisme était antipathique à toutes les populations slaves, et que, pour l'empereur, pour la dynastie des Habsbourg, c'était une affaire grave que l'hostilité de 23 millions de sujets sur 37.

Comme compensation, pouvait-on du moins compter sur les Allemands et sur les Hongrois, constitués en races prépondérantes? Non, car les Allemands étaient humiliés de ne plus être partout les maîtres; et, quant aux Hongrois, ils devenaient chaque jour plus ambitieux, plus hautains et plus exigeants, affectant de constituer un royaume à part et d'y dominer, comme d'une citadelle, tout le reste de la monarchie. Un jour, c'était l'annexion de Fiume qu'ils réclamaient, pour avoir un port hongrois sur l'Adriatique. Le lendemain, un réseau de chemins de fer pour magyariser les transports et le commerce du Danube. Puis la réorganisation des milices hongroises ou *honweds*, afin d'avoir une armée toute prête, en cas de conflit avec le gouvernement central de l'empire. C'était une ambition dévorante, insatiable, qui semblait grandir à chaque concession nouvelle, à chaque sacrifice de la royauté. Maintenant que le souverain, dépouillé par eux, n'avait plus rien à leur accorder, on disait qu'ils se laissaient tenter par la Prusse et qu'ils négociaient secrètement avec elle pour un partage définitif de l'Autriche.

A mille symptômes très significatifs, le chancelier de l'empire comprit que sa lune de miel avec les Hongrois était passée et qu'il devenait urgent de mettre un frein à leurs empiètements, de se protéger contre leur infatuation, leurs rêves orgueilleux et même contre leur ingratitude. La conséquence de cette découverte fut une évolution très sensible et très accentuée vers les Slaves. M. de Beust eut plusieurs entretiens avec les chefs du parti national tchèque. Bientôt plusieurs brochures publiées, avec un mystère transparent, sous son patronage, traitèrent le dualisme d'expédient, de forme transitoire, et déclarèrent que la constitution définitive, nécessaire, de la monarchie autrichienne serait une fédération où toutes les races seraient à la fois autonomes et souveraines, au prorata de leur importance. Cette situation provisoire s'est prolongée jusqu'à nos jours dans des conditions et à travers des circonstances suffisamment connues du lecteur.

II.

Telles étaient les complications intérieures de l'empire d'Autriche, quand la France, au commencement de juillet 1870, déclara la guerre à la Prusse. Tout aussitôt le bouillonnement s'arrêta, et les effets du dualisme se manifestèrent avec une logique inexorable pour l'empire, pour le souverain et pour l'auteur désabusé de cette constitution.

Aux yeux de l'empereur François-Joseph et de M. de Beust, l'intérêt de l'Autriche était d'appuyer la France. L'un et l'autre sentaient parfaitement que toutes les réformes, toutes les combinaisons de races et de systèmes ne vaudraient pas pour l'empire une revanche de Sadowa, une bonne victoire sur la Prusse. Bien que pris à l'improviste par la brusque ouverture des hostilités, M. de Beust se montra très sympathique à notre cause et demanda la concentration immédiate d'une armée autrichienne en Bohême. Mais son bon vouloir et celui de l'empereur d'Autriche furent paralysés par l'opposition des Allemands et des Hongrois, qui dominaient dans les conseils législatifs de Vienne et de Pesth, et qui voyaient dans le succès de la Prusse leur propre triomphe.

Les provinces austro-allemandes étaient fanatisées par le teutonisme, et l'orgueil, l'ivresse de leur race étaient devenus chez elles une monomanie. Cette passion fut portée à son paroxysme par le spectacle d'un guerre de l'Allemagne avec la France, *l'ennemie héréditaire*. Les victoires de la Prusse furent saluées dans toute l'Autriche allemande par des hourrahs d'allégresse, célébrées par des banquets et des fêtes publiques. La presse, se mettant spontanément aux ordres de M. de Bismarck, n'avait que des louanges pour les armées allemandes et n'affichait à l'égard des nôtres que de l'antipathie et du dédain. Toute perspective d'intervention autrichienne en notre faveur était rejetée par elle comme un sacrilège. Aider les Français contre la patrie allemande, ce serait, de la part de l'Autriche, une trahison monstrueuse! C'était déjà beaucoup qu'elle restât neutre : sa place véritable eût été en Lorraine, en Champagne, aux côtés de la Prusse. Là, dans une fraternité glorieuse, elle eût repris sa revanche de Sadowa et de Nikolsbourg; là, elle eût reconquis dans la patrie germanique son droit de cité! Tel était le langage des journaux allemands de l'Autriche.

A Pesth, on ne montra pas la même gallophobie. Au contraire, pendant toute la durée du conflit, l'amitié pour la France y fut chaleureuse et démonstrative. La nouvelle de nos désastres y fut accueillie avec un sentiment d'inquiétude : un instinct secret avertissait les Hongrois que leur propre puissance était menacée par le cataclysme. Ces appréhensions augmentèrent quand la Russie, découvrant son jeu et se dégageant elle-même du traité de Paris, déclara que la mer Noire

cessait d'être interdite à sa flotte. Les Hongrois étaient atterrés. Ils sentaient que cette déclaration n'était qu'un prélude, que la question d'Orient allait se rouvrir, et leur rêve d'un empire danubien s'évanouir en fumée. Des voix patriotiques s'élevèrent pour secouer cette inaction, cette passivité, plus fatales aux peuples que les batailles perdues et les villes prises.

Mais l'esprit public restait indécis; une influence mystérieuse et présente partout, à la tribune, dans la presse et dans les cercles politiques, neutralisait, étouffait à leur naissance toutes les viriles suggestions. Quand cette question si brûlante était agitée dans les Chambres, le comte Andrassy faisait une homélie sur la paix, sur le mouvement industriel, l'état florissant du commerce, et réclamait l'urgence pour l'ouverture d'un nouveau chemin de fer. Et les journaux officieux, les vétérans du magyarisme se plaignaient des brouillons, des agitateurs qui voulaient lancer la Hongrie dans les aventures, et la mettre aux prises avec les Allemands, ses protecteurs naturels. Cette polémique, ces assertions contradictoires déroutaient l'opinion publique ou la maintenaient dans son inertie. *Le Parlement de Pesth n'émit aucun vote;* et les Hongrois restèrent, comme leurs voisins de Cisleithanie, dans une béatitude contemplative jusqu'à la consommation de la lutte.

Ainsi, le fameux dualisme, qui devait vivifier et régénérer la monarchie autrichienne en vue d'une revanche sur la Prusse, empêchait cet empire de puiser en lui-même sa force motrice, sa puissance d'action. Au lieu d'avoir deux foyers de gravitation, il était entraîné lui-même, comme une nébuleuse, dans l'orbite d'un astre étranger. L'étoile fixe, pour lui, n'était ni Vienne, ni Pesth, c'était le cabinet de Berlin. Sadowa et Nikolsbourg avaient enlevé la Vénétie à l'Autriche et l'avaient exclue de toute participation aux affaires d'Allemagne. Le dualisme inféodait maintenant la dynastie des Hapsbourg à celle des Hohenzollern.

Un détail curieux, c'est que l'éclosion du système dualiste avait été favorisée, en 1866, par la diplomatie française, en prévision d'une alliance avec l'empire autrichien. Notre ambassadeur à Vienne, M. le duc de Grammont, se faisait gloire d'avoir patronné les revendications des Hongrois, et fondait le plus grand espoir sur leur gratitude. Son illusion durait encore, en juillet 1870, quand, du haut de la tribune française, il lançait son défi à la Prusse.

Quant à M. de Beust, sa puissance et son prestige sombrèrent dans notre naufrage. Spectateur attristé et muet de catastrophes qu'il n'avait pu conjurer et qui déjouaient tous ses plans, surveillé jusque dans sa vie intime par une police invisible et omnipotente, il restait encore au gouvernail que d'autres mains dirigeaient. Mais, quel que fût son effacement, la Prusse avait contre lui des griefs anciens et inexorables; adversaire de M. de Bismarck, il s'était flatté de le tenir en échec, de l'arrêter dans sa course; il avait, pendant quatre ans, inspiré de l'espoir à ses ennemis. Sa chute était pour l'autocrate de Berlin un décor indispensable, la consécration publique et définitive du triomphe. Ce sacrifice fut demandé à François-Joseph, et, comme ce souverain hésitait, l'empereur Guillaume vint lui-même à Gastein, vers l'automne de 1871, pour lui démontrer amicalement, « en bon frère », la convenance de ce changement. Le lendemain, M. de Beust donnait sa démission et partait pour Londres, comme ambassadeur de l'empire. Son successeur était désigné à l'avance. Ce ne pouvait être que le comte Andrassy, l'allié, le confident, l'*alter ego* du prince de Bismarck.

Tel fut le dénouement de ce grand drame, dont le prologue avait été l'imbroglio du Danemark, dont trois guerres avaient marqué les phases successives, dont les batailles, les incendies, les bombardements, les réquisitions avaient fourni les détails, la décoration et la mise en scène.

Pendant que les Hongrois, ces amis traditionnels et chevaleresques, collaboraient si efficacement à l'écrasement et au démembrement de la France, une autre nation, au sein de l'Autriche, une nation dont nous connaissions à peine l'existence, et qui n'avait jamais reçu de nous le moindre témoignage d'intérêt, élevait la voix pour notre cause et faisait une démarche auprès de l'empereur pour obtenir une action diplomatique en notre faveur. Nous voulons parler de la nation bohême. Il est intéressant de citer ici les paroles que le célèbre historien Palacki, adressa, en 1871, dans une réunion composée des notabilités les plus considérables du groupe national tchèque, à un diplomate français, M. Lefaivre, qui se trouvait alors à Prague et qui assistait à la réunion.

« Vous avez raison, monsieur, de dire que, seules en Europe, la nation française et la nôtre ont versé leur sang pour une idée. Si, en effet, je cherche dans l'histoire, je rencontre trois guerres entreprises pour le triomphe d'un principe : la guerre des Hussites, la guerre de Trente ans, les campagnes de la République française. La Bohême est sortie victorieuse des deux premières de ces luttes; la France de la troisième : ce qui montre bien la force que l'on puise dans la défense d'une idée. Ce sort commun aurait dû éveiller des sympathies entre les deux pays. La Bohême a fait tous ses efforts pour nouer avec la France des relations intimes. Mais, jusqu'ici, elle a échoué, par suite du parti pris des diplomates français (1). Elle est donc doublement heureuse qu'on lui demande son concours.....

« Malheureusement, nous ne sommes que cinq millions d'âmes; nous sommes nous-mêmes opprimés et persécutés; nous ne pouvons jeter un poids décisif dans la balance de la guerre. Ne vous bornez donc pas à nous, adressez-vous à

(1) Allusion à la froideur témoignée aux Tchèques par le duc de Grammont lors des démarches tentées auprès de ce diplomate en 1867.

toutes les nations slaves; toutes vous sont dévouées, parce que toutes ont une constitution sociale démocratique et égalitaire.

« Tandis que les Allemands et les Magyars veulent seulement dominer sur des races assujetties, et qu'ils nous contestent pour ainsi dire le droit d'exister, les Slaves réclament l'égalité pour tous; ils ne veulent ni opprimer, ni exploiter. C'est pour cela qu'ils sont de cœur avec vous. Allez en Russie, vous y trouverez ce sentiment encore plus développé que partout ailleurs. Peut-être réussirez-vous à y susciter un grand mouvement qui forcera le gouvernement russe à se prononcer. — En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à vous suivre où vous nous appelez; mais n'oubliez pas que nous n'avons aucune force entre les mains. »

Quelques jours après les paroles si nobles prononcées par le vénérable Palacki, une adresse signée par la majorité de la Diète de Prague fut envoyée à M. de Beust, pour le prier d'intervenir dans le conflit franco-allemand, et de protester contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine et contre « la restauration du droit de conquête en Europe ».

D'autres manifestations caractéristiques attestèrent, à cette époque, les bienveillantes dispositions des Slaves autrichiens à l'égard de la France. Les douloureuses épreuves que notre pays traversait provoquèrent parmi toutes ces populations les témoignagnes les plus touchants d'une ardente sympathie. Il faut citer particulièrement l'attitude de Mgr Strossmayer, évêque de Diakovo, en Croatie, l'homme le plus populaire de l'Autriche méridionale, par ses talents, son caractère et sa libéralité. Mgr Strossmayer, qui avait été précepteur de l'empereur François-Joseph, et qui avait de hautes relations à la cour de Russie, mit tout en œuvre pour obtenir une intervention diplomatique en faveur de la France. Cette bonne volonté, ces efforts, tout fut paralysé par l'entente, on peut dire par l'alliance occulte de la Hongrie avec l'Allemagne. Le comte Andrassy avait promis à la Prusse la neutralité absolue de l'Autriche. Il tint parole; et la dynastie des Hapsbourg resta spectatrice impassible de nos désastres, sans paraître soupçonner que l'amoindrissement de la France complétait pour elle l'humiliation de Nikolsbourg et lui imposait la suzeraineté des Hohenzollern.

Le comte Andrassy fut fidèle à son origine. Aux affaires étrangères, sa principale, son unique préoccupation fut de resserrer les liens de la monarchie autrichienne avec l'Allemagne, c'est-à-dire de faire perdre à l'Autriche tout ce qu'elle avait pu conserver d'indépendance après 1870 et de confirmer, d'aggraver en toute circonstance l'état de vassalité où l'a réduite le régime dualiste. Ce fut lui qui conclut, en 1879, cette fameuse alliance qui, demeurée secrète pendant plusieurs années, fut divulguée l'hiver dernier, et valut à son auteur les félicitations dithyrambiques de la presse reptilienne et les remerciements officiels des Délégations.

On comprend la reconnaissance des Hongrois pour une transaction qui correspond à leurs ambitions égoïstes et qui consacre leur prépondérance dans les affaires de l'empire; mais quelle est la valeur de ce pacte au point de vue autrichien, quel appui, quel surcroît de force y gagne l'empereur François-Joseph pour les guerres futures? Le seul engagement contracté par l'Allemagne envers l'Autriche, dans ce traité, c'est la promesse d'un secours contre la Russie. Mais pourquoi cette précaution de la part de l'Autriche? Dans le passé, la Russie lui a rendu des services éminents, notamment en 1849, tandis que la Prusse conspirait avec ses plus implacables ennemis. Dans le présent, voit-on de ces conflits d'intérêts, de ces chocs de passions contraires, de ces questions irritantes qui doivent fatalement se dénouer par la guerre? Il suffit de jeter un regard sur la carte pour s'assurer que les deux États ont chacun leur sphère d'action bien distincte. Au nord, pour des raisons parfaitement connues, aucun ne rêve d'extension sur le territoire de l'ancienne Pologne. A l'est, les deux monarchies sont séparées par la Roumanie, nationalité réfractaire à toute absorption. Ni la Russie ni l'Autriche ne peuvent empiéter l'une sur l'autre. On peut ajouter que tout agrandissement en Orient serait une source de complications et de difficultés intérieures pour l'Autriche. Dans la situation actuelle, elle domine, par la navigation et par son commerce, le cours entier du Danube; elle tire des principautés, de la Turquie même, d'immenses profits que personne ne songe à lui disputer. De quelle utilité peut donc être le concours de l'Allemagne dans les Carpathes ou dans la péninsule des Balkans contre la Russie, surtout si l'on considère que cette amitié protectrice, parfaitement inutile, est une pure conception intellectuelle, un vain mirage? car, si quelque enseignement ressort du langage et des actes de M. de Bismarck, c'est qu'à l'alliance autrichienne il préfère l'amitié et même la simple neutralité du cabinet de Saint-Pétersbourg.

Pour les Hongrois, c'est différent. La Russie est la protectrice naturelle des nationalités slaves qu'ils veulent étouffer. Bien plus, la Russie a été en 1849, elle peut être encore la sauvegarde de l'Autriche elle-même contre les insurrections magyares. Il y a donc, pour les Magyars, un intérêt suprême à refouler les Russes vers l'Orient. Telle a été évidemment la préoccupation du comte Andrassy, et l'on peut conclure de l'adhésion donnée à sa politique par le souverain que l'empereur François-Joseph, en signant le traité, s'est montré assez mauvais Autrichien, mais très bon Hongrois.

On peut se demander pourquoi les Allemands, qui sont maîtres en Cisleithanie et qui n'avaient, eux, aucun grief contre la Russie, ont fait cause commune

avec les Magyars en acclamant un traité principalement dirigé contre le cabinet de Saint-Pétersbourg. C'est que, plus perspicaces que les Hongrois, ils n'ont jamais envisagé sérieusement la perspective d'une guerre avec la Russie. Ils n'ont vu dans le traité austro-allemand que la solidarité, peut-être même le concours effectif de l'Autriche avec l'Allemagne dans une guerre contre la France. Cette fois, espéraient-ils, l'Autriche ne serait plus simple spectatrice; elle serait associée à la gloire de la patrie allemande contre l'ennemi héréditaire. Ce serait le renouvellement de 1813, et, qui sait? on aurait probablement la Russie par surcroît.

Tel est le rêve des Autrichiens allemands. Et l'on doit avouer que dans ce rêve il y a une intuition bien plus sûre, bien plus judicieuse de la politique bismarckienne que dans les profondes combinaisons des Hongrois. Les événements l'ont assez prouvé depuis six mois. Loin de les seconder, l'Allemagne, sourde aux objurgations des Hongrois qui s'efforcent de l'entraîner dans une action contre la Russie, comble de prévenances et de flatteries l'empereur Alexandre. Au lieu de les aider à rejeter la Russie en Asie, elle fait aujourd'hui la sourde oreille à toutes leurs récriminations et s'assure sinon l'amitié, tout au moins la neutralité du tsar, plus précieuse à ses yeux que la neutralité même de l'Autriche.

En désespoir de cause, après avoir inutilement accusé la diplomatie allemande de faiblesse, d'inintelligence et de déloyauté parce qu'elle ne veut pas « assurer la paix du monde en écrasant la Russie », les Magyars ont mis toutes leurs espérances dans l'imminence apparente d'un conflit entre l'Allemagne et la France. Leur presse est pessimiste. La guerre leur paraît inévitable; « elle éclatera l'année prochaine », disait M. Tisza dans un récent et trop fameux discours. Les Hongrois sont à l'affût de tous les incidents qui peuvent amener un conflit, toujours empressés de les grossir, de les envenimer, pour en tirer, s'il est possible, un *casus belli*, d'où naîtrait la conflagration générale qu'ils appellent de tous leurs vœux. C'est ainsi qu'ils en sont venus à prendre vis-à-vis de la France l'attitude hostile qui a tant surpris dans ces derniers temps ceux de nos compatriotes qui ignorent la situation des esprits dans l'Orient européen. Certes, ce n'est pas que leurs sentiments à notre égard soient devenus offensifs : ils ne demandent pas mieux que de maintenir chez nous le mythe « des sympathies hongroises pour la France ». Cette réputation, qui leur donne des airs d'indépendance vis-à-vis de l'Allemagne, sert à cacher leur jeu, et, pour l'entretenir, les démonstrations théâtrales leur coûtent peu. Tout journaliste français qui voyage en Hongrie et séjourne à Pesth est sûr d'être fêté. Mais la vérité, pour tous les patriotes que laissent froids ces fallacieux hommages, c'est que les Hongrois ne sont et ne peuvent être que les clients, les créatures de l'Allemagne, et les auxiliaires les plus actifs, les plus efficaces de sa domination en Europe.

Néanmoins la légende des sympathies hongroises s'était si bien implantée en France, le préjugé était si fort, si populaire, qu'il a été longtemps pour ainsi dire impossible de l'attaquer dans la presse française. Les efforts entrepris dans ces derniers temps en vue de dissiper l'erreur commune se sont heurtés à des convictions obstinées. Pour faire évanouir cette illusion, pour mettre un terme à cette mystification si humiliante pour notre pays, il a fallu que les Hongrois fissent eux-mêmes l'office de révélateurs et qu'ils prissent la peine de se dénoncer. Il a fallu que M. Tisza, premier ministre de Hongrie, vînt à la tribune de Pesth étaler, avec une sorte d'ostentation, les sentiments d'hostilité, de défiance, ou plutôt d'aversion, qu'il professe ouvertement pour la France.

Ceux de nos compatriotes qui ont pris la peine de lire les deux articles que nous avons consacrés ici aux affaires de l'Autriche doivent être maintenant suffisamment édifiés sur les mobiles qui ont inspiré le langage agressif de M. Tisza. Ils savent, s'ils ne le savaient déjà, que cette manifestation n'a pas été, comme beaucoup l'ont cru et comme certains ont feint de le croire, le résultat d'une excitation passagère. De tous les faits et de toutes les considérations que nous avons exposés il ressort que cette provocation est la conséquence naturelle d'un état d'esprit et d'un ensemble de conceptions politiques dont on n'avait pas rendu compte à la nation française, et qu'elle n'a pu surprendre que ceux qui avaient négligé de s'informer de ce qui se passe dans la vallée du Danube.

SLAVA-ROMA.

LES MACLOU

Histoire normande

C'était par une après-midi d'août 1884. Les hasards de ma promenade m'avaient amené à l'entrée du petit hameau de Brucheville, lorsque j'entendis sonner la cloche de l'église et reconnus, à quelque distance, par delà plusieurs haies d'épines, un enterrement qui se dirigeait vers l'église, par le petit chemin des bas pays. Enterrement de pauvre, à quatre heures de relevée.

Le convoi était déjà entré, lorsque j'arrivai moi-même. Il n'y avait pas beaucoup de monde à l'enterrement, et c'était naturel, parce que, dans la première semaine d'août, tous les journaliers sont au foin ou au blé; mais la petite église n'était pas vide non plus. Une dizaine de vieux paysans écoutaient respectueusement ou même suivaient dans leurs livres les prières que le curé récitait devant la bière. Une trentaine de femmes de tout âge, plus de vieilles que de jeunes, priaient avec

ferveur, comme elles pouvaient, sans s'occuper du prêtre; elles adressaient des supplications au bon Dieu, avec des chuchotements rapides coupés de profonds soupirs ou dévidaient leurs chapelets entre leurs doigts. Malgré la pensée de la mort, cela faisait, dans la nef fraîche et sombre, au sortir de la lumière aveuglante et de la chaleur, une scène douce et calme qui m'attendrissait sur ce brave et simple peuple recueilli.

Au premier rang derrière la bière, était agenouillé un petit vieux, entouré de sa famille. Il y avait quatre filles, qui priaient en pleurant, et quatre garçons, qui s'appuyaient des genoux et des coudes sur le dos de leurs chaises inclinées, avec les attitudes gauches et les mines hébétées que la douleur donne aux paysans.

Le cimetière étant autour de l'église, ce fut bientôt fini. La plupart des assistants se dispersèrent à travers l'herbe des tombes, par-dessous les pommiers, vers les diverses issues du cimetière. Plusieurs vinrent silencieusement serrer la main au petit vieillard. Puis, celui-ci resta seul avec les siens.

Il était bien touchant à voir, avec toute sa grande famille. La plus petite de ses filles était aussi haute que lui, et, parmi ses autres enfants, trois ou quatre le dépassaient démesurément. Il était tout petit, légèrement voûté. Je l'avais vu marcher sur les dalles de l'église d'un pas court et raide, levant beaucoup les pieds. Et quelle douce et honnête figure il avait! De respectables boucles grises s'échappaient de son chapeau de cuir bouilli. Comme il était mal rasé, ses joues encore fraîches et roses prenaient une teinte plus molle à travers leur duvet cendré. Les larmes lui avaient rougi les yeux, et pourtant ils étaient si vifs, si vifs que la peine même ne les avait pas troublés et qu'ils semblaient presque sourire.

Mon indiscrétion ne paraissait gêner personne; j'écoutais et je regardais, en suivant la famille, qui sortait du cimetière. Je compris que les enfants du petit vieux n'avaient pas le temps de rester avec leur père : ils étaient valets ou servantes dans les fermes de la région, et, dans un mois comme le mois d'août, on ne peut pas flâner.

— Je sais bien, mes jeunes quenailles (enfants), je sais bien, répondait le petit vieux à toutes les explications. Il ne faut pas avoir de reproches.

Assurément, il avait du chagrin, à cause de la bourgeoise, que l'on venait de mettre en terre, et il soupirait; mais, au milieu de tous ses enfants, il avait du mal, me semblait-il, à éteindre le rayonnement de sa fierté paternelle. Il les embrassait l'un après l'autre, appelant ses filles « fillette » et ses garçons « ficet ». Il finit même par sourire franchement, lorsqu'il embrassa l'aîné qui se présentait le dernier.

— Ah mais!... ah mais!... demanda-t-il par plaisanterie, combien que vous êtes donc? Quel âge que tu as, toi, Juste? Je ne sais plus, moi.

— Trente-cinq ans, papa.

— Trente-cinq ans!... Oui, c'est vrai... Allons, soyez toujours de bons enfants... Viens-tu, toi, Prudence?

J'avais remarqué que le petit vieux n'embrassait pas tout son monde. La plus jeune de ses filles restait avec lui. Quand ils passèrent tous les deux près de moi, qui avais pris de quelques pas les devants, j'entendis le père dire à sa fille, d'une voix affectueuse :

— As-tu promis au bon Dieu, ma petite Prudence, et à ta pauvre mère d'être ma consolation? Oui, n'est-ce pas? tu l'as promis.

Il me sembla bien que le bonhomme avait parlé un peu haut à cause de moi; mais cela ne m'empêcha pas d'être touché. Quant à la fillette, je ne distinguai pas sa réponse, et je ne sais même pas si elle répondit; elle avait l'air triste et maussade.

Tandis qu'ils s'éloignaient lentement, j'évoquais, pour compléter le tableau que j'avais eu sous les yeux, la figure inconnue de la mère que ses huit enfants venaient d'accompagner au cimetière. Humble et vaillante paysanne, sans doute, la vie, avec de si lourds devoirs si bien remplis, avait dû être dure pour elle, et à ces pauvres femmes, dont l'âme est trop fruste et ne peut pas trouver de récompense sur terre, ce qui vaut le mieux, quand arrive la vieillesse, c'est le paradis du bon Dieu.

Je rencontrai sur la route un petit gamin effronté, qui fumait sa pipe comme un homme. Je lui montrai le petit vieux et sa fille, qui disparaissaient à un tournant du chemin, et je lui demandai leur nom.

— Pardi! répondit le gamin, en faisant un vain effort pour cracher d'une façon digne d'un homme, c'est-y pas Jean La Foudre et sa rosse de Prudence?

*
* *

Jean La Foudre, je le connaissais bien. Il y a quinze ans, lorsque j'étais gamin, il me faisait d'assez belles peurs, s'il venait à passer par la bourgade de Sainte-Marie-du-Mont. Dans mes souvenirs, je le voyais déjà bien vieillot de tournure, sous la boîte recouverte de toile goudronnée qu'il portait sur son dos. Quand nous n'étions pas sages à la maison, on nous menaçait de nous donner à emporter au père La Foudre, dans une boîte mystérieuse. Beaucoup de gens dans le pays l'appelaient familièrement de ce nom, à cause de la légende que les mères et les nourrices avaient créée sur cette boîte, où était cachée la foudre. Comme le bonhomme passait le plus souvent devant nos fenêtres à des heures tardives, mon imagination l'avait d'autant plus aisément pris pour un personnage étrange et surnaturel.

Puis, j'avais quitté Sainte-Marie-du-Mont, pour n'y plus revenir que pendant de courtes vacances, et j'avais oublié le père Maclou, dit La Foudre. D'ailleurs, avant mon départ, j'avais appris qu'il colportait dans sa boîte, non le tonnerre, mais des épingles et des sangsues. J'avais entendu dire aussi qu'il augmentait d'une

manière illicite les revenus minimes de son métier, et qu'il était, comme on dit chez nous, entreprenant sur le bien d'autrui.

Étant devenu plus curieux avec l'âge, je voulus mieux connaître le marchand d'épingles et de sangsues. Je causai souvent de lui avec les paysans, je causai souvent avec lui, et j'étais même devenu son ami.

Mais, c'était bien vrai, le père Maclou était un voleur. Les yeux en vrilles, que j'avais vus sourire dans le cimetière de Brucheville, ne laissaient rien échapper, sans paraître rien regarder, et sitôt qu'ils avaient découvert quelque objet mal rangé, deux mains frétillantes le ramassaient avec une incroyable dextérité.

Jamais de grands vols. J'avais d'abord attribué cette sorte de petitesse dans le vol à une certaine lâcheté; mais je me trompais, car le père Maclou, sans être brave, était timide et non lâche. Surtout il était trop honnête et trop sensible pour être un voleur impudent. Ainsi il ne dérobait jamais rien à personne qu'il n'assurât à sa victime quelque compensation. S'il volait des poules à M. Frémy, il était aussi très attentif aux intérêts de son voisin, et il le prévenait quand ses bêtes n'avaient plus d'eau dans leurs abreuvoirs, ou qu'une de ses vaches était en chaleur. S'il entrait dans une maison déserte dont la porte était restée ouverte sur un petit endormi dans son berceau, il commençait par s'indigner de cette négligence et par la réparer avec une tendresse empressée, avant de rechercher les objets à sa convenance.

Et ce n'était pas fausse sensibilité. Le père Maclou avait eu huit enfants et, avec l'aide de la bourgeoise qu'il venait de perdre, il les avait tous bien élevés. Le petit marchand de sangsues avait le tempérament d'un despote domestique, et il avait, paraît-il, initié sa femme, avec un rare succès, aux dispositions complexes et bizarres de sa morale. Il était très propret, très méthodique, très méticuleux. De plus, très dur pour les gamins qui grandissaient, il avait pour les marmots des caresses d'une douceur ineffable, et, quand il les prenait dans ses bras et les câlinait, les pleurs lui en venaient aux yeux.

D'ailleurs, comme s'il eût senti la bizarrerie de sa nature et voulu la combattre chez ses enfants, il les avait tous affublés de noms pacifiques, Juste, Félicité, Aimable, Placide, Benoît, Bienaimé, Divine, Prudence. Les exemples qu'il leur avait donnés avaient sans doute contrarié malheureusement l'influence de noms si bien choisis, et on n'aimait guère à prendre les enfants du père Maclou comme domestiques dans les fermes du pays. Néanmoins il était parvenu à les faire rentrer dans la vie régulière dont il était presque sorti lui-même, et il s'en félicitait chrétiennement.

— Oh! Seigneur Jésus! me disait-il un jour, si mes filles avaient été des coureuses et mes garçons des propres à rien, j'aurais mieux aimé les étrangler. Oh! vraiment oui.

***

Aussi le père Maclou ne voulait-il pas m'avouer qu'il était mécontent de sa fille Prudence. Comme elle était presque toujours à travers champs, il m'arrivait rarement de la rencontrer avec son père; mais, quand je les surprenais ensemble, le père Maclou parlait à sa fille avec une extrême douceur, et il me chantait ses louanges. Une si bonne fille! si dévouée à son vieux père! une bénédiction, enfin!

Je savais ce qu'il fallait penser de cette bénédiction. Prudence Maclou avait seize ans. Elle était chétive et maigre, et ses effets en guenilles pendaient misérablement le long de son corps. Elle était rousse de cheveux, et presque rousse de figure. Nulle tenue et nul soin de sa personne: son bras droit saillait au coude par une large déchirure de la manche. Deux longues mèches s'échappaient par derrière d'une loque qui lui servait de bonnet, et d'autres retombaient sur ses yeux. Je la voyais souvent qui gardait les quatre brebis du père Maclou dans les chemins de Brucheville. Elle avait, quand on passait près d'elle, un air à la fois peureux et menaçant. Elle tenait à la main une petite épine noire, arrachée au bord d'un des fossés du chemin, tige mince et dépouillée de ses feuilles, mais non de ses piquants, où la laine s'accrochait. Prudence ressemblait assez à cette pauvre épine mal venue, âpre et rude, et pitoyable pourtant sous la toile d'araignée qu'y avait tendue la laine des brebis.

Le père Maclou et sa femme avaient en vain mangé leurs sangs autour de cette dernière venue, sans jamais rien gagner sur sa nature rebelle. Prudence n'avait pas été enrôlée, étant née assez longtemps après les autres, dans les rangs dociles et craintifs du reste de la famille. Pour l'avoir trop gâtée, le père Maclou n'avait pas su ressaisir sur elle, comme sur ses frères et sœurs, son autorité; la mère Maclou, qui terrorisait Prudence à la maison, était devenue infirme et ne sortait point: Prudence avait vagabondé à son aise. On dit aussi que les enfants nés de parents trop âgés ont souvent des natures bizarres, et le marchand de sangsues avait eu Prudence à cinquante-cinq ans. Avec ses allures de chèvre, et avec ses robes déchirées à toutes les ronces des chemins, elle faisait le désespoir du père Maclou. Imaginez une chatte vieillie, qui a civilisé et domestiqué ses instincts vicieux, et qui se sent impuissante à les empêcher de refleurir, avec toute leur indépendance et leur sauvagerie, dans sa dernière portée.

Vicieuse, elle l'était, la petite Prudence. Elle était chipeuse, menteuse, cynique. Je l'ai vue parfois se disputer avec les ouvriers qui travaillent dans les champs en bandes nombreuses, au blé ou au sarrazin. Elle savait, à seize ans, tout ce que savaient les vieux paysans, les gars ou les femmes, qui la gouaillaient ou l'invectivaient. Elle était mal vue, cela va sans dire, de

tout ce monde tranquille et régulier, qu'elle narguait dans ses haillons. Les vieux, de temps en temps, lui lançaient quelque grosse plaisanterie à double sens, les jeunes gars des invitations inconvenantes; les femmes, avec acrimonie, priaient les hommes de ne pas s'ocuper de cette ordure-là. Elle ripostait à tous avec une imperturbable canaillerie. Tout en craignant ces grands gars et ces grandes filles de toute la peur physique de son petit corps grêle et maladif, elle les méprisait.

Comme Prudence était plutôt laide que jolie, de tous les garçons du voisinage, deux seulement rôdaient autour d'elle, le vilain petit Surcouf, dit Taupette, et le non moins vilain Sylvain Sigouville; elle ne faisait attention qu'à Sylvain.

Celui-ci, que les filles ne se disputaient pas, tant il était laid, avait subjugué Prudence Maclou par ses airs de vaurien indiscipliné. Il était roux, lui aussi, d'un roux clair hideux. Il avait une figure plate et des yeux d'un bleu terne. Je connaissais très bien Sylvain, qui maintenant habitait Brucheville, mais qui jadis avait habité Sainte-Marie et était allé à l'école primaire avec moi.

Depuis cette époque éloignée, je l'avais souvent rencontré à la chasse, quand il braconnait. Il lui arrivait quelquefois, à la chasse, d'être magnifiquement laid, lorsqu'il poursuivait un lièvre blessé! Le lièvre atteint d'un coup de feu fuyait devant son chien, pauvre bête toujours surmenée. Sylvain jetait son fusil dans l'herbe, faisait sauter par-dessus sa tête son lourd carnier, et, la chemise ouverte, les lèvres serrées et sifflantes, les yeux hagards, la face ruisselante de sueur, il se précipitait sur les pas de son chien et, sous son nez, ramassait le lièvre palpitant.

Prudence avait dû voir Sylvain courir de la sorte, et elle s'était éprise de ce lévrier hargneux. Moi, je me rappelais très nettement que les airs farouches de Sylvain cachaient, au temps où il venait à l'école, beaucoup de lâcheté. C'est sans doute aussi pour cela que ses camarades, si peu empressés qu'ils fussent auprès de Prudence, paraissaient agacés de l'admiration ardente dont il était l'objet.

Sigouville n'était pas l'amant de Prudence Maclou; mais, comme la gamine lui résistait beaucoup, moins par pudeur que par caprice, il ne devait pas manquer de le devenir quelque jour.

Le père Maclou savait assurément ce qui se passait, bien qu'il voulût avoir l'air de ne rien savoir. Une fois il laissa échapper devant moi que sa fille le ferait mourir de chagrin.

*
* *

On battait le sarrazin chez M. Frémy, par une belle journée de septembre. Il y avait là, dans le champ, à collationner, sous une haie d'épines, une quinzaine d'ouvriers, hommes et femmes, et la petite Prudence, perchée sur une autre haie couverte d'ajoncs et d'herbes folles, causait de loin avec Sylvain Sigouville. Taupette, qui était là aussi, jetait des yeux méchants sur le braconnier et sur la gardeuse de brebis.

Prudence parlait à Sylvain d'un lièvre, qui fréquentait, toutes les nuits, le grand pré de maître Bienaimé Larose.

— Il y est allé la nuit dernière? Tu en es sûre? demandait Sylvain.

— J'en suis sûre. C'est moi qui ai passé la première, ce matin, par la brèche du coin du clos, et son pas était bien marqué dans la terre glaise.

Le braconnier affectait, en causant avec la fille du père Maclou, de ne pas entendre les sarcasmes qu'on leur jetait de toutes parts. Il entendit pourtant le grand François Maine, qui lui disait :

— Tu verras, Sylvain, que tu te feras pincer.

— Mille tonnerres! grommela Sylvain, en soulevant lentement son long corps. Il sera malin, celui qui m'arrêtera. Mille tonnerres!

Redressé de toute sa hauteur, il s'étirait avec une indifférence qui voulait être pleine de menaces.

— Allons, allons! Sylvain, ne te fais pas plus brave que tu n'es, dit tranquillement François Maine.

— Qui est-ce qui fait le brave? C'est-y moi? Dis-leur donc à tes gendarmes de venir me quérir dans le clos de maître Bienaimé, ce soir, à dix heures. J'y serai.

François Maine, qui se levait à son tour, son repas fini, ne redressa pas une masse moins imposante que Sylvain, et, regardant celui-ci bien en face, il dit, sans s'émouvoir :

— Je ne prétends pas que tu sois un lâche, tu m'entends bien? Non, je ne prétends pas ça. Mais tout de même (et pourtant je ne suis pas riche), je donnerais bien quarante sous pour être là quand ils te pinceront. Tu m'entends! Je donnerais bien quarante sous pour voir comme tu seras laid.

Pendant que Sylvain hurlait sa fanfaronnade, j'avais instinctivement regardé le vilain Taupette, et sa mauvaise figure m'avait inquiété. Je crus prudent de répéter au braconnier le conseil de François Maine :

— Prends garde, Sylvain; tu verras que tu te feras pincer.

Lui cependant regardait Prudence avec un hideux sourire de fatuité incrédule et, sans se retourner vers nous, il grommelait :

— Il sera malin, celui qui m'arrêtera!

Dix heures du soir. Tout le monde dort depuis longtemps à Brucheville, sauf Sylvain Sigouville, qui a pris son fusil, sifflé sa chienne Léda et s'est mis en route à travers les prés éclairés par la lune.

O les heureux braconniers, qui vont se promener au clair de lune, sans crainte de s'enrhumer! Sylvain d'abord très prudent, sa chienne sur les talons, commença par longer, dans l'ombre, les grandes haies

plantées de peupliers dont le feuillage bruissait sans fin. Les prés ne formaient plus, au loin, du côté de la mer, qu'un marais de lumière blanche, où, sur les talus qui émergeaient, certains arbres et certains buissons brillaient d'un éclat métallique. Les grosses vaches étaient des blocs pâles et vagues dans une légère buée, et Sylvain, les frôlant, entendait leur souffle et traversait la vapeur de leur haleine. Puis les haies qu'il suivit s'éclairèrent aussi; des perles étincelantes tremblaient sur les feuilles et sur les tiges des ronces courbées en capricieux arceaux d'argent au-dessus des fossés. Et comme il est bon, l'air qui vous pique et qui vous cingle! Avec leurs bonnes bottes et surtout leurs pieds aguerris à la rosée, heureux les braconniers qui se promènent dans les prés au clair de lune!

Alerte au hameau! Il n'y a aucune foire le lendemain à dix lieues à la ronde; quels cavaliers peuvent traverser si tard le village? La petite Maclou, qui rêve de gendarmes, les entend passer sur la route, de l'autre côté du pignon en terre de la masure du père Maclou, et, réveillée en sursaut, elle se précipite à la petite fenêtre de son réduit. Elle peut apercevoir encore deux gendarmes qui se dirigent du côté du bas pays. Et c'est par là que doit être Sylvain Sigouville à cette heure! Si on l'avait dénoncé! Ou bien s'il allait, tandis que des gendarmes sont dans le quartier, se trahir par un coup de fusil!

Sans hésitation, elle revêtit rapidement ses loques. Il fallait traverser la cuisine, où dormait le père Maclou, et le vieillard avait le sommeil si léger qu'il ne manquerait pas de se réveiller : déjà, il se retournait dans son lit. Prudence était dehors avant que le père Maclou eût rien compris à ce qui se passait. Alors, tout en renouant ses cheveux, qu'elle enfonçait hâtivement sous son bonnet, tout en agrafant son pauvre caraco sur sa poitrine, que mordait le froid du soir, elle courut comme une folle jusqu'à la maison des Sigouville, car Sylvain demeurait chez ses parents. Là, elle cogna à la porte à coups redoublés.

— Qu'est-ce qu'il y a? demanda une voix endormie.

— Sylvain est-il sorti, ce soir?

— C'est-y toi, Prudence?

— Oui, Sylvain est-il sorti? Les gendarmes sont dans le village.

— Les gendarmes sont là? demanda une vieille, qui vint ouvrir le battant supérieur de la porte. Mais dame! qu'est-ce que tu veux que j'y fasse, ma pauvre fille? Ainsi, comme ça, tu dis que les gendarmes sont là?

Elle indigna Prudence, cette vieille, qui ne savait pas se réveiller, et qui, s'appuyant des deux mains sur sa porte, allait demander des explications, tandis que les gendarmes venaient arrêter son garçon. Prudence, au reste, savait ce qu'elle voulait savoir, et, tournant le dos sans répondre, elle partit à travers les prés, par le chemin qu'avait dû prendre Sylvain lui-même, s'il était allé guetter ce maudit lièvre, chez maître Bienaimé Larose.

Elle courut près d'un quart d'heure sans s'arrêter, s'enivrant de tout : de la liberté de cette escapade nocturne, du danger de Sylvain, des peurs qui la faisaient parfois tressaillir au tournant des haies. Elle courait, sans réfléchir, sans penser, vers Sylvain qui était, cette nuit-là, le braconnier aventureux et traqué, qu'elle voulait craindre et pour qui elle voulait trembler, dont elle voulait être la chienne, comme sa fidèle Léda.

Tout à coup elle aperçut deux chevaux attachés à la barrière d'un clos, et elle s'arrêta interdite. Il était sûr maintenant que les gendarmes étaient dans les environs, tapis sans doute à quelque brèche, pour saisir au collet Sylvain, lorsqu'il viendrait à y passer. Elle grimpa dans une haie, pour tâcher de découvrir le braconnier, s'il n'était pas à l'affût, ou Léda, si le chien battait les prés. Elle ne vit rien. Après avoir songé quelques instants, elle reprit sa marche en avant, dans l'espoir de débusquer les gendarmes pour son propre compte, de se faire arrêter par eux, et de donner à Sylvain le temps de rentrer chez lui, car il était probable que cette chasse nocturne ne serait pas longue. Puis elle se demanda pourquoi on l'arrêterait; tout au plus l'interrogerait-on sur sa présence dans ces prés éloignés à une heure aussi tardive, et, si elle n'avait pas de bonnes raisons à fournir, elle n'en avait pas non plus de mauvaises. Alors elle se rappela que des ouvriers travaillaient à un fossé tout près de là, chez M. Toussaint, et qu'ils cachaient le soir leurs instruments au coin du clos; elle y courut, vola une pelle, puis, anxieuse, elle se remit en quête de Sylvain et des gendarmes.

En franchissant une brèche, elle en rencontra un enfin, qui se cachait au fond d'un fossé; mais le brave gendarme ne se montra pas curieux, et il se borna à lui intimer brusquement l'ordre de rebrousser chemin. Si vaillante qu'elle fût cette nuit-là, Prudence avait été tellement saisie par cette soudaine apparition d'un homme, dans le noir du fossé, qu'elle s'éloigna, sans savoir ce qu'elle faisait : elle avait peur et froid, et elle se mit à pleurer en grelottant.

Pourtant elle ne renonça ni à la lutte, ni à son plan, et, comme l'oiseau qui, pour sauver son nid, appelle le gamin à droite, puis à gauche, elle recommença à tourner autour de l'immense pré que surveillaient les gendarmes, vaste quadrilatère qui va en pente jusqu'à une petite rivière.

L'idée vint alors à la petite Maclou de pousser des cris, qui éveilleraient l'attention de Sylvain; mais ce pouvait être une imprudence. Elle essaya un nouveau stratagème. Ramassant des pierres sur la route, elle courut pendant deux cents mètres, jusqu'à la barrière où étaient attachés les chevaux. Elle détacha fiévreu-

sement les bêtes, les mena par la bride au milieu du chemin, et, les poursuivant de ses cris et de ses pierres, elle les chassa du côté des gendarmes. Au milieu de la nuit, leur galop fit pendant quelques instants un vacarme d'escadron ; mais le tintamarre ne dura pas longtemps. Prudence, qui prêtait l'oreille, les entendit s'arrêter quelques centaines de mètres plus loin, sans doute à la barrière de la cour de maître Bienaimé Larose, chez qui les gendarmes s'arrêtent souvent. Prudence s'était cependant rapidement glissée le long des haies, afin de s'assurer de sa victoire; elle constata avec rage que le grand pré conservait sa tranquillité inquiétante.

Prudence était maintenant à peu près sûre que Sylvain était à l'affût au bas du pré. De là, il était facile au braconnier de se sauver du côté de Vierville, avec une belle avance sur les gendarmes, qui renonceraient à le poursuivre. Pour le rejoindre sans être vue, Prudence opéra un long mouvement tournant.

Pan ! Un coup de fusil retentit, puis un chien se mit à aboyer. Prudence arrivait au même instant au bas du pré, juste à temps pour voir Sylvain et Léda qui, comme deux fous, poursuivaient un lièvre, en remontant du côté du danger. Elle essaya de crier ; mais sa voix était faible, la distance était grande, et Sylvain, trop emporté, ne pouvait rien entendre. Comme elle était encore sur la haie de clôture, elle sauta vivement dans le pré, longea la petite rivière qui le borde, alla se camper, dans l'ombre d'un peuplier, auprès d'une planche jetée sur la rivière, et elle attendit.

Elle n'attendit pas longtemps. Sylvain et Léda eurent bientôt rattrapé leur lièvre, et le braconnier sans défiance marcha droit à la brèche, où Prudence avait découvert son gendarme. Là, il eut un brusque mouvement de recul, lâcha son lièvre et s'enfuit vers une autre brèche ; mais déjà un second gendarme était sorti de sa cachette et lui barrait le passage. Sylvain lâcha cette fois son carnier et, tête baissée, il descendit par le bas du pré. Un seul gendarme le poursuivait.

La planche que surveillait Prudence formait pont sur la rivière, à quelque hauteur au-dessus de l'eau. Le passage était obscur, entre des peupliers, des saules et d'épais buissons. La petite Maclou s'enfonça dans l'eau jusqu'à mi-corps et s'adossa contre la berge. La course enragée qui avait lieu dans le pré s'approchait rapidement. Léda passa comme une flèche au-dessus de la tête de Prudence. Sylvain suivit de près, tâtonnant du pied sur la planche. Alors Prudence se courba sous la planche, s'arc-bouta pour la soulever avec ses épaules. Mais le gendarme était sur les talons de Sylvain, et il avait déjà mis le pied sur la planche. Quand il fut au milieu du pont, elle ramassa toutes ses forces et, se redressant brusquement, elle parvint à remuer sensiblement la planche. Il n'en fallut pas davantage, et le gendarme s'abîma lourdement dans l'eau.

La rivière n'était guère profonde, et le gendarme, après avoir barboté quelques instants, remonta sans difficulté sur la rive opposée. Il croyait évidemment à un accident et il reprit sa course à toutes jambes et disparut dans la nuit.

— Sylvain, pensait Prudence, va se sauver chez son beau-frère Lerouge, et ce n'est pas encore cette nuit qu'il sera pincé.

Elle travaillait à se dépêtrer de la vase, dans laquelle elle avait pénétré profondément, quand elle entendit des pas dans le pré derrière elle. Le second gendarme sans doute! Elle se rejeta vivement dans l'ombre noire du buisson et retint son souffle.

Le nouveau venu arrivait assez lentement, et il put se rendre compte que le pont était enlevé. Il s'appuya au tronc du peuplier et se pencha pour regarder, juste au-dessus de la tête de la gamine, puis se recula de quelques pas et d'un bond sauta le fossé. Ce n'était pas un gendarme assurément, et il sembla bien à Prudence que c'était le vilain Taupette, Taupette qu'elle n'avait pas reconnu dans son fossé, tant elle avait été saisie, Taupette qui aurait dénoncé le braconnier et qui aurait machiné un guet-apens aussi habile qu'infâme. Sylvain allait être pris à la maison de Lerouge, comme dans une souricière, et Taupette se dépêchait pour jouir de son triomphe, abrité derrière quelque haie.

Prudence, se pendant aux buissons fiévreusement, se hissa sur la berge; elle avait laissé ses deux sabots dans la vase. Elle connaissait un endroit, à quelque distance de là, où la rivière était moins large ; elle y courut et sauta à son tour.

— Pourvu, se disait-elle, pourvu que Sylvain ne tire pas dessus ! Il a encore un coup dans son fusil.

Crainte qui ressemblait à un désir. Prudence courait comme une folle, et elle s'arrêtait à chaque instant pour écouter.

— Il n'a qu'un coup dans son fusil. Si seulement j'avais un fusil aussi !

Mais non, Sylvain s'était laissé arrêter sans résistance. De loin, elle le reconnut, dans un carrefour éclairé par la lune, aux mains de deux gendarmes. Alors elle se coula derrière les haies pour voir de plus près et pour entendre.

Qu'elle avait tort d'avoir peur, et comme elle s'était trompée sur le compte de Sylvain, la pauvre petite transie qui, depuis plus d'une demi-heure, harcelait ses adversaires avec tant d'obstination ! François Maine, qui était désireux de voir le braconnier à ce quart d'heure critique, en aurait eu pour ses quarante sous.

Devant Sylvain haletant, un gendarme avait surgi de l'ombre d'un pilier de barrière, et lui avait dit d'une voix bourrue :

— Bien, mon garçon.

Cela avait suffi pour l'arrêter net et le paralyser.

Oh ! qu'il était laid à voir, au clair de lune, dans le chemin de Vierville ! Il était là devant les deux gendarmes, tenant piteusement sa casquette entre ses

mains, et ses longues jambes fléchissaient sous lui, pendant qu'ils procédaient à un interrogatoire sommaire. Il ne répondait pas, il bredouillait, bégayait, grelottait. C'était bien la bête traquée et pantelante ; mais rien en elle ne résistait plus, et Sylvain se précipitait dans la lâcheté humble et suppliante, et il scandait chaque question du gendarme qui l'avait arrêté à son camarade, par un lamentable :

— Messieurs!... Oh! Messieurs!

Messieurs furent inexorables. Le procès-verbal du délit serait envoyé le lendemain au tribunal de Valognes.

Sylvain tenait encore son fusil par le canon, en même temps que sa casquette. Quand un gendarme mit la main dessus, il regarda son arme en grinçant des dents; mais il se laissa désarmer.

— Voilà, mon ami, dit solennellement le digne gendarme.

— Messieurs! supplia une dernière fois Sylvain qui s'essuyait les yeux.

— Tout est inutile, mon garçon. Allez.

Le braconnier obéit et s'éloigna piteusement.

Prudence laissa les gendarmes s'éloigner à leur tour, puis elle sortit de sa cachette.

— Oh! tout de même, est-il lâche! est-il lâche! disait-elle.

Elle resta quelques minutes hésitante, se consulta, et partit en courant dans la direction qu'avait déjà prise Sylvain.

*
* *

Quand Prudence, vers onze heures et demie, rentra chez le père Maclou, elle trouva le marchand de sangsues en train de faire chauffer un peu de cidre dans une soupière de terre, près d'un bon feu de fagots.

Il s'était levé, le père Maclou, sans rien comprendre à ce qui se passait. Il s'était levé doucement, n'étant pas homme à commettre une imprudence, et il s'était convenablement vêtu, avant d'essayer de rien reconnaître. Il avait ensuite ouvert sa porte, et dehors il n'avait rien vu, la petite Prudence étant plus vive que son père. Alors il était entré dans le réduit de Prudence et avait constaté que sa fille, en se sauvant, avait causé tout ce vacarme.

Il remit quelques instants le nez à la porte, écouta et n'entendit rien. Comme, malgré l'indocilité de Prudence, il avait gardé le droit et l'habitude d'administrer de temps à autre des coups et des taloches à sa fille, il attendit qu'elle rentrât. Il s'assit dans un fauteuil grossier, les mains croisées, l'œil endormi, un bonnet de coton sur la tête. Prudence ne revenait pas, et le petit vieux dormait mal, parce que le froid le gagnait. Il se leva, se remua, se fâcha contre sa fille, et sortit enfin pour tâcher de la retrouver.

Il ne la retrouva point; mais il n'avait pas absolument perdu son temps, quand il rentra : il rapportait une bouteille de cidre, qu'il avait rencontrée par hasard, en compagnie de plusieurs autres, au fond d'un fossé, dans le pré de M. Médard. Comme ces bouteilles étaient très mal cachées sous un tas d'herbe, il les avait cachées avec beaucoup plus de soin, et il avait prélevé une bouteille pour sa peine.

Le cidre était bon; mais les nuits de septembre sont fraîches, et le père Maclou n'avait pas bien soif. Prudence ne rentrait toujours pas! L'inquiétude le reprit, et il sortit de nouveau. Il revint encore sans Prudence; mais, en rôdant, il avait passé près du hangar de Mme Leforestier : il avait rangé sous le hangar la hache que les domestiques avaient laissée sottement dehors, à l'humidité, et il avait emporté une bonne brassée de fagot.

De retour chez lui, pour continuer à attendre Prudence, il avait allumé un bon feu pétillant.

— Oh! la petite drôlesse! murmurait-il, mais de qui tient-elle? Seigneur Jésus!

Ce disant, il installait devant le feu une soupière de cidre, et il grillait du pain pour le tremper dans son cidre. Du pain grillé, et bien grillé, doré et appétissant! Le père Maclou excellait à préparer une rôtie au cidre, la chose la plus onctueuse qu'il connût au monde. Et l'homme est si faible qu'en regardant mijoter sa rôtie de cidre, qui commençait à chanter dans la soupière, le père Maclou en aspirait le parfum, sans songer à Prudence. Il achevait de la déguster lentement quand sa fille heurta à la porte.

A tâtons, tout en maugréant, il alla ouvrir. Il envoya une maîtresse giffle dans la direction qu'il crut être celle de la figure de Prudence, puis un maître coup de pied dans ses guenilles, lorsqu'elle eut franchi le seuil.

C'était l'habitude de Prudence de tendre son bras devant son front avec un geste lâche, et, si les coups pleuvaient, de hurler comme une damnée, puis de s'essuyer les yeux avec rage, de menacer du regard et du geste et de s'enfoncer dans un intraitable mutisme. Cette nuit-là, elle ne prit garde ni à la giffle ni au coup de pied, et se dirigea vers son réduit, sans paraître avoir rien senti.

Le père Maclou s'en fût peut-être étonné davantage, s'il eût été moins pressé de se coucher; comme il aimait à couver chaudement sous les couvertures d'un lit le plaisir de digérer une excellente rôtie, il remit au lendemain l'interrogatoire et un surplus de sévérité, s'il y avait lieu.

— Papa, demanda tout à coup une voix peureuse et lamentable, tandis que le père Maclou commençait à s'assoupir, voulez-vous bien me permettre que je m'approche une minute du feu?

— Ah! vous avez froid, mademoiselle?... Allons! venez.

Si elle avait pris froid, la pauvre Prudence! Elle était transie, anéantie. Elle vint s'accroupir auprès du

foyer, et étendit ses maigres doigts devant les dernières flammes d'un feu mourant. Elle avait commencé à se déshabiller, et, son caraco ouvert, elle offrait à la chaleur sa frêle poitrine.

Le père Maclou cependant s'endormait; il marmotta quelque temps de vagues menaces, puis il poussa de profonds soupirs, qui s'affaiblirent et devinrent plus rares; enfin il ronfla.

Mais de qui donc tenait-elle, la petite rôdeuse de clair de lune, qui troublait la nuit du pacifique buveur de rôties au cidre? Mais de qui donc tenait-elle? Seigneur Jésus! comme disait le père Maclou.

Le lendemain tout le voisinage connaissait la funeste issue de la chasse nocturne de Sylvain ; mais tout le monde ignorait que le braconnier avait été victime d'une trahison, et celui-ci, pour esquiver le ridicule d'une arrestation qui suivait de si près ses belles fanfaronnades, dramatisait à son avantage le récit de l'affaire, et se vantait, en termes non équivoques, d'avoir mis à mal Prudence Maclou.

— Je n'ai pas tout perdu, racontait le mauvais gars, en faisant claquer sa langue.

Sylvain ne mentait pas, et la nuit avait été plus funeste encore à Prudence qu'à lui-même. Après avoir assisté à la scène du chemin de Vierville, elle avait traversé à la hâte deux ou trois herbages, avait dépassé le braconnier, et était allée imprudemment se mettre sur le chemin de la brute furieuse et honteuse que les gendarmes relâchaient. Comme il était trop anéanti pour s'étonner de rien, elle ne lui donna pas un mot d'explication; mais parce que, en marchant près d'elle, il s'était pourtant aperçu qu'elle était mouillée, elle lui dit que, par mégarde, elle était tombée dans un abreuvoir. Mais elle lui faisait bien comprendre qu'elle venait d'être témoin de sa lâcheté, puisqu'elle n'avait pas couru après lui pour autre chose. Elle marchait derrière lui, dans les grands prés déserts, hargneuse et méprisante. Sylvain, d'abord décontenancé et gêné par la honte, filait tout droit, ne soufflant mot. Puis, cinglé par les sarcasmes sourds que Prudence mâchonnait sur ses talons, il avait été pris d'une mauvaise rage, et Prudence s'était en vain débattue contre le grand gars lâche qui, dans le silence de la nuit, riait, en lui serrant les poignets, d'un rire sonore et hideux.

J'avais fini par m'intéresser vivement à ce bizarre petit vieux, qui ne voulait pas et ne croyait pas être un voleur, et à cette gamine perverse et indisciplinée, qui voulait et croyait aimer un bandit, et il me sembla que Sylvain devait épouser Prudence. L'histoire ne m'avait pas surpris, et je m'attendais bien que ces amours finiraient comme ils avaient fini, ou à peu près. Et le temps me parut venu de faire le bonheur de la vaillante petite coureuse de nuit, en lui donnant pour seigneur et maître un gars qu'elle méprisait! Et cela en l'honneur de je ne sais quelle morale supérieure, qui sans doute trouvait à peine son compte dans mes combinaisons.

Sylvain n'hésita pas à m'écouter, dès que je lui eus promis de payer son amende et de lui rendre un fusil. D'ailleurs ce n'est pas un mauvais cœur, et il ne demandait pas mieux que d'épouser Prudence.

Mais la fille du père Maclou fut intraitable. Le soir même, Sylvain vint me dire qu'il l'avait vue, et qu'elle avait d'abord voulu lui sauter à la figure; quand il avait parlé de mariage, elle avait déclaré que, plutôt que de l'épouser, elle se jetterait au fond du puits du village.

Je la rencontrai moi-même quelques jours plus tard et je voulus lui parler. Elle me reçut de la plus malhonnête façon. Avec des injures et des gros mots, que je rougirais de rapporter, elle me dit que Sylvain était un menteur, qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans ses vantardises, qu'elle se f..... pas mal de Sylvain, et de moi par-dessus le marché, etc. Elle était à ce moment-là trop laide, la pauvre petite, avec sa face rousse et bouleversée et avec le langage ignoble de sa fureur, pour pouvoir paraître avoir raison. Et pourtant ce n'était pas un sentiment vulgaire qui soulevait la frêle poitrine de la petite Maclou, sous son caraco déchiré.

Le père Maclou n'hésita pas, lui non plus, allez! Il maudit sa fille, dès qu'il apprit la chose.

Chacun sait que, chez les paysans, les parents ne sont pas bien sévères pour les fautes des filles; comme on n'a pas le temps de les surveiller, on n'est pas étonné des accidents. Mais, j'en étais bien sûr, le père Maclou n'était pas homme à transiger avec l'honneur de sa maison.

Il connut l'aventure de sa fille assez tard, seulement quand on commença à plaisanter fréquemment dans le quartier sur la grossesse de Prudence, car c'est là, dans notre contrée, un sujet inépuisable de plaisanteries. Comme le père Maclou ne laissait plus rien perdre pour moi de tout ce qu'il faisait ou disait au nom de la morale, il me parla longuement de la peine et de l'indignation qu'il avait ressenties.

— Je te maudis, que je lui ai dit d'abord... je te maudis.

Et ce verbe était tragique dans la bouche du marchand de sangsues.

Prudence, impudente menteuse, ne manqua pas de pleurnicher, comme les filles qui vont s'assurer de leur malheur auprès d'un médecin, et de prétendre qu'elle n'y comprenait rien.

Alors le père Maclou avait entamé une interminable énumération de toutes les femmes sans tache que comptait sa famille, arrière-grand'mères et grand'mères de Prudence, sa mère, plusieurs tantes, ses trois sœurs aînées, qui devaient pleurer de honte à cette heure. Il recommençait pour moi cette énumération, et plus il allait, plus il bredouillait de colère et de douleur.

— Toutes, monsieur, me disait-il, toutes sans exception la maudissent, cette petite gale, cette petite peste-là !

Moi, je lui représentais que Prudence était autant à plaindre qu'à blâmer, que les accidents sont fréquents, et que beaucoup de parents en prennent aisément leur parti.

— Parbleu ! oui, il y a beaucoup de monde comme cela, mon pauvre monsieur, je le sais bien. Ils font très bien, ces gens-là, très bien. Mais moi, je ne sais pas ce que je serais, je ne sais pas quel nom je me donnerais, si je pardonnais jamais des choses pareilles. Quant à Prudence, elle verra que la malédiction d'un père ne porte pas bonheur.

N'ayant pu fléchir le père Maclou, j'eus au moins le plaisir de constater que cette malédiction était assez platonique. Chaque fois que je rencontrais le vieux marchand de sangsues, il eût volontiers repris le récit de sa malédiction; mais je remarquais que rien n'était changé dans sa maison, et que Prudence continuait à tremper tous les soirs la soupe de son père.

Le père Maclou était l'homme de Pascal, mélange de grandeur et de faiblesse. Il avait une conscience et un appétit également inexorables. Il obéissait à une exigence impérieuse de sa conscience, quand il maudissait sa fille; il obéissait au besoin non moins impérieux de trouver chez lui une soupe bien trempée et un lit bien fait, quand il la gardait malgré sa faute. Par un bonheur rare, il semblait que la conscience, tout éveillée et scrupuleuse qu'elle était, se renfermait strictement dans son domaine moral, et n'intervenait pas dans l'existence matérielle, ce qui permettait au digne vieillard d'être infiniment plus délicat que ses compatriotes, en n'agissant pas autrement qu'eux.

Bien que j'en fusse venu à m'étonner moins aisément des surprises d'un monde aussi singulier, je n'appris pas sans étonnement, au bout d'une absence de trois mois, que Prudence Maclou avait épousé Sylvain Sigouville, et que le père Maclou rayonnait de fierté et de joie d'être grand-père.

La fille, qui voulait sauter à la figure de Sylvain avait été reprise plus violemment de sa passion pour le grand gars; elle s'était remise à le suivre comme son ombre. Sylvain avait assommé de coups de poing Taupette, qu'elle accusait de l'avoir dénoncé; et cette récidive d'amour avait fini par un mariage.

Le père Maclou avait laissé faire avec indifférence, puisque sa fille était maudite; mais, pour avoir toujours sa soupe chaude le soir, et aussi un peu parce que le jeune ménage, dans son dénuement, aurait passé la nuit de noces à la belle étoile, il avait offert à Sylvain de loger chez lui. Provisoirement, bien entendu ! Car il restait plutôt maussade, et parlait souvent de mettre tout le monde à la porte quelque beau matin, parce qu'il ne voulait pas avoir les quenailles d'une drôlesse à crier dans sa maison.

Puis, quand le petiot de la drôlesse avait poussé son premier cri, c'est le père Maclou qui l'avait reçu dans ses bras, et qui l'avait emmailloté, et avec quel soin !

*
* *

Assurément le père Maclou eut là, pendant près d'un an et demi, des jours de vieillesse bénie.

Donc il n'avait jeté personne à la porte. Hélas ! que fût devenu le petiot, sans son vieux grand-père ! Sylvain travaille, braconne ou flâne, et n'est pas souvent chez lui. Prudence ressemble à Léda, la chienne de Sylvain, qui abandonne ses petits pour suivre son maître à la chasse. Prudence court la campagne, ramassant et parfois, dit-on, volant du bois mort et du bois vert, dont elle rapporte de lourdes charges, et elle connaît le gibier de toutes les haies et de tous les prés du pays; pendant ce temps-là, le petiot, ficelé dans son berceau, peut hurler à la maison.

Quand le père Maclou rentrait de ses tournées (il continuait ses tournées, car il était intuable, ce vieux bonhomme), et qu'il entendait le marmot pleurant, vite il débouclait les attaches de la boîte à la foudre, se débarrassait, et il endormait son petit-fils en lui fredonnant des airs d'une voix vieillotte et chevrotante, ou bien il le calmait avec des risettes et un doux jargon de nourrice. Et comme il s'entendait à lui arranger son biberon ! Et comme il savait bien l'installer gentiment dans son berceau !

Le nouveau fermier de la ferme des Hameaux, âpre et intolérant paysan, est venu méchamment troubler les vieux jours du père Maclou, et aujourd'hui, lorsque le petit Sigouville pleure dans la masure des bas pays de Brucheville, le grand-père n'est plus là pour l'apaiser.

Le ficet avait un an et demi. Il se portait à merveille, ma foi ! et il était gourmand comme un petit chat. Le père Maclou, qui s'ingéniait pour satisfaire sa gourmandise, revenait tous les jours avec une boîte garnie de bonnes choses pour lui. Il déballait ses larcins en se frottant les mains, et il jargonnait avec son petit-fils. Il y avait surtout une chose qui faisait son bavardage intarissable : c'était le riz au lait, quand il avait pu, sans être vu, emplir sa bouteille à la mamelle d'une vache, dans ses tournées à travers les herbages, et qu'il avait eu l'occasion d'acheter un peu de riz au bourg de Sainte-Marie.

— Du riz au lait ! mon ficet. Du riz au lait ! avec du bon lolo, du bon susucre et du bon ririz. Du riz au lait bien chaud ! Est-ce que ce sera bon ? Hé !

Pendant qu'il allumait le feu pour préparer son riz, pendant qu'il en surveillait la cuisson, pendant qu'il le mangeait, en le faisant manger au marmot, sa

langue jacassait ou papillotait, et ses petits yeux vifs pétillaient. O les bonnes et joyeuses dînettes!

Mais le fermier des Hameaux entendait ne pas fournir le lait. Il n'était pas commode, savez-vous? ce voisin-là! Un soir que le père Maclou trayait une de ses vaches, il se vit tout à coup cerné par trois personnes qui venaient de trois points différents du pré. C'étaient le fermier et deux témoins amenés par lui pour constater le délit.

Oh! le père Maclou devint plus blanc que le lait de sa bouteille, lorsqu'il fut ainsi arrêté comme un voleur. Ce n'était pas le premier mauvais quart d'heure qu'il passait dans sa vie; mais le doux et félin petit vieux avait une peur instinctive du jeune et rude paysan. Et il avait raison, car celui-ci lui déclara brièment et sèchement qu'il allait porter plainte.

— Seigneur Jésus! dit le père Maclou effaré, pourvu que le bon Dieu ne vous entende pas, maître François! Oh! Seigneur! s'il vous entendait!

Le bon Dieu ne foudroya pas le fermier des Hameaux, comme le père Maclou le craignait si chrétiennement. Il laissa même l'affaire suivre son cours naturel, et le père Maclou fut condamné par le tribunal de Valognes à six jours de prison.

Je le revis une fois, moins d'un mois après cette lamentable aventure, et je fus effrayé du changement qui s'était produit dans la personne du marchand de sangsues. Il avait remplacé son chapeau de cuir jeunet et guilleret par un bonnet de coton rayé, qui lui donnait l'air d'un malade. Il était pâle d'ailleurs. Il ne sortait plus guère de chez lui, il se traînait toute la journée dans sa maison et dans son jardinet. Il ne riait plus. Quand il essayait encore de câliner le petiot, il s'arrêtait bientôt, hochant la tête, avec une grimace de la bouche, comme pris de dégoût.

Aussi ne fus-je pas surpris quand, peu de temps après cette dernière visite au père Maclou, Sylvain Sigouville vint, un matin, me prier d'assister à l'enterrement de son beau-père, qui devait avoir lieu le lendemain.

Lorsque je me retrouvai sous les pommiers du cimetière de Brucheville, à l'enterrement du père Maclou dit la Foudre, je ne pus pas m'empêcher de sourire un peu de l'impression que j'avais remportée de ce cimetière deux ou trois ans plus tôt, et je composai au défunt l'épitaphe suivante : « Ici repose le père Maclou, mort de chagrin, parce que les magistrats de Valognes, représentants officiels de la justice et de la morale, l'ont pris pour un voleur. Priez pour lui. »

MARC LE GOFFIC.

LE THÉATRE FORAIN

Bien qu'on soit dans l'usage d'appeler « secret de Polichinelle » un secret mal gardé, il est sûr que le théâtre des marionnettes et la danse des pantins sont, à leur façon, des spectacles tout à fait mystérieux. Fort peu de gens ont pénétré dans les coulisses de ces théâtres, beaucoup mieux défendues que celles de l'Opéra, et je n'ai pas une médiocre fierté d'avoir été admis, l'autre jour, à la fête de Montmartre, derrière la toile du théâtre Brémont, pendant la représentation d'un grand drame en un acte, *les Brigands espagnols*.

Nous étions entrés une centaine de mioches, de grand'mères et de nourrices, les yeux d'avance écarquillés.

Un petit musicien italien, les dents blanches d'avoir croqué du pain dur, composait tout l'orchestre. Il jouait de l'accordéon sur le premier banc. Son air fini, on frappa trois coups. Le spectacle commençait.

Ce fut d'abord une entrée de deux palikares qui dansaient un pas militaire en frappant la mesure avec leurs talons. Puis un couple de danseurs espagnols exécuta des jetés battus et des ailes de pigeon. Puis parut l'homme caoutchouc, qui s'allonge, s'allonge, finit par approcher de son nez le fond de ses culottes et éternuer, ce qui fait pâmer l'assistance. Il est chassé par un avocat en robe noire, qui se dédouble, devient triple, quadruple, — symbole naïf de la rouerie des gens de loi, — joue aux quatre coins avec ses doublures et s'envole brusquement dans les frises.

Le rideau tombe.

De tous les bancs, avec angoisse, on crie :

— Est-ce que c'est fini?

Non, c'est la seconde partie qui commence.

Pan! pan! pan! La toile se lève sur une autre toile, qui représente une forêt. Un chef, deux brigands, trois acolytes. C'est une bande.

LE CAPITAINE. — Mes amis, j'ai appris par l'ancien postillon qu'une chaise de poste devait passer par ce chemin creux. Arrêtez-la.

LA BANDE. — Oui, capitaine.

LE CAPITAINE. — Toi, Pedro, tu garderas ce défilé. Nous, mes amis, courons aux montagnes.

(La bande disparaît, côté cour. Pedro reste seul un instant. Un moine entre, côté jardin.)

PEDRO. — Halte-là! La bourse ou la vie!

LE MOINE. — Mais, mon frère, je suis aussi pauvre que toi. Les capucins n'ont pas le sou.

PEDRO. — Et ces vingt-cinq louis d'or que je vois dans cette bourse? Et cette montre à répétition que je vois sur ton cœur?

(Pedro fait mine de détrousser le moine. Le capucin tombe à genoux.)

LE MOINE. — Grâce! Si je rentre sans cet argent, le

supérieur me fera enfermer dans un cul de basse-fosse.

Pedro. — Ça m'est égal.

Le moine. — Tire au moins un coup de feu, sans me blesser, dans les plis de ma robe, que je puisse dire que j'ai été attaqué.

Pedro. — Soit! Pan!

(Comme nous sommes au temps des fusils à un coup, Pedro s'est désarmé. Traîtreusement, le bon père saute sur le bandit et le frappe d'un poignard.)

Le moine. — Imbécile! Tu m'as manqué, je ne te manquerai pas!

(Il disparaît, côté cour. Le capitaine et sa bande rentrent, côté jardin. On s'arrête devant le corps gisant de Pedro.)

Un brigand. — Il dort, le lâche!

Le capitaine. — Non, il baigne dedans son sang! Le moine l'a tué. Allons piller le monastère.

Le rideau tombe, définitivement cette fois.

J'ai passé dans la coulisse pour demander à l'impresario Brémont quel était l'auteur de ce beau drame historique.

Il m'a répondu modestement :

— C'est moi. J'ai un livre de pièces. Je les écris le soir, quand ça vient : des souvenirs, des idées, quoi! Nous jouons, avec nos marionnettes, la *Passion*, la *Tentation de saint Antoine*, *Geneviève de Brabant*. C'est bien vieux, ça n'a jamais été imprimé. On se repasse ça. L'an dernier, j'ai monté un drame du boulevard, *Camille au souterrain ou la Forêt périlleuse*. Pour cette fois-là, le droit d'auteur a trouvé moyen de venir; mais il s'en est allé bredouille. Il n'a rien reconnu; j'avais tout changé.

Si vous avez jamais l'occasion d'ouvrir les gros livres des frères Parfaict, de des Boulmiers, de Monnet et de quelques autres qui ont scientifiquement disserté sur les origines du Théâtre de la Foire, vous verrez qu'il a toujours lutté contre cet ennemi héréditaire que l'impresario Brémont appelle aujourd'hui le « droit d'auteur » et qui, selon le temps, a porté des noms divers.

A l'époque où le Théâtre de la Foire commence à faire parler de soi, c'est-à-dire vers 1595, on aurait pu justement le nommer le « droit des Comédiens ». Les Confrères de la Passion et les Acteurs de l'Hôtel de Bourgogne ne voulaient pas souffrir à côté d'eux l'accroissement de la comédie foraine. Comme ils tenaient le bon bout, ils obtinrent aisément qu'on la réduisît aux acteurs de bois, aux marionnettes de Brioché, aux animaux savants, aux acrobaties et aux tours de gobelet.

Mais la gent *banquiste* est tenace. Vers 1678, à la barbe des comédiens, le Théâtre de la Foire commença de monter quelques farces au sel de cuisine, avec des acteurs de chair et d'os.

Quand le lieutenant de police faisait la grosse voix, on feignait de rentrer dans les édits, on recourait à quelque ingénieuse désobéissance qui provoquait le rire et donnait tort aux comédiens; — tel, par exemple, l'artifice de La Grille, qui ouvrit, en pleine foire Saint-Germain, un *Opéra de Bamboches*, dont l'unique acteur était une grande marionnette qui gesticulait, sur les modulations d'un musicien caché dans le trou du souffleur.

Et pendant ce temps-là les « compagnies » d'Allard, de Maurice et Bertrand, de Selle, de Dominique et d'Octave continuaient de faire les beaux jours de Paris et de la province.

Les tours de passe-passe et les exercices d'agilité formaient toujours le fond de ces spectacles; on y adjoignait des scènes dialoguées, ces *comédies de chansons* d'où est sorti notre opéra-comique.

Le Théâtre forain a gardé ce triple caractère acrobatique, musical et charlatanesque, dont il apparaît revêtu dès les premiers jours de son existence. Mais comme le siècle, en son raffinement, prise la distinction des genres, la grande *banque* a versé dans les spécialités. Il y a trois catégories de théâtres forains :

Les théâtres de chant;

Les théâtres à grand spectacle;

Les théâtres de physique amusante.

Les théâtres d'opérette sont les moins curieux de tous. Il ne s'y produit plus depuis longtemps d'œuvres originales, pas même de chansons. A cette heure c'est du café-concert que s'envole la ritournelle qui fait le tour de France. L'Opéra forain vit de contrefaçons et de grossiers démarquages. Tout son art ne va qu'à faire impunément la nique au susdit « droit d'auteur ». Il y réussit suffisamment en affichant les

CLOCHES DE GORNEVILLE

(par un grand G). A cette substitution de majuscules se borne son invention.

Aussi bien les sujets qui montent sur les tréteaux forains pour chanter le « trial » d'opérette sont-ils le rebut des agences lyriques. Ils ne peuvent imposer leurs restes ou leur insuffisance qu'à des auditeurs tout à fait novices. C'est pourquoi vous ne verrez plus guère l'Opéra forain dans les fêtes de la banlieue de Paris et des grandes villes. Il fait la tournée des foires campagnardes et des assemblées provinciales.

Mais il en va tout autrement des « théâtres à grand spectacle ». Les plus florissants sont à cette heure les loges de Marquetti et d'Émile Cocherie, qui s'intitule sur ses programmes le « maître des fêtes de Paris ».

Au commencement de chaque campagne, c'est-à-dire avant la Foire du Trône, Émile Cocherie donne audience, dans la villa qu'il possède à la porte de Montrouge, aux artistes qui prétendent à l'honneur d'entrer dans sa troupe. En sa présence ces postulants *jouent le canevas*, c'est-à-dire qu'ils brodent sur un sujet imposé une scène dialoguée. Ce sont les vieux motifs

de parade qui servent depuis l'origine des tréteaux, tout le bagage de la comédie italienne et des farces gauloises dont on s'amusait déjà au temps des « escholiers ». Il n'est pas défendu d'oser du neuf, mais ils sont aujourd'hui peu nombreux les « bonnisseurs » capables de « parler à l'extérieur ainsi qu'à l'intérieur », comme le porte la formule des engagements.

On offre pourtant aux malins qui voudraient relever l'emploi un traitement d'agrégé. L'illustre Clam, Clam dit le « dernier des pitres », a gagné jusqu'à cinq cents francs par mois sur les tréteaux des théâtres forains.

J'ai demandé à M. Cocherie, que le départ de ce bonnisseur fantasque avait laissé sans consolation, pourquoi il ne cherchait point à le remplacer par quelque jeune sujet de comédie honorablement sorti du Conservatoire.

— Il ne ferait pas mon affaire, m'a répondu ce directeur expérimenté. J'ai eu des lauréats du Conservatoire, j'en ai encore à ma parade. Jamais ils n'ont accroché le succès. La voix de ces garçons-là ne porte pas. Ils manquent de gaieté, surtout ils n'ont pas le don d'improvisation. Un commis-voyageur de brillant bagout, un camelot de rue barrée ferait beaucoup mieux mon compte que M. Coquelin aîné.

Et, de fait, ce Clam est un bon rieur. Je ne vous conseille pas de faire sa connaissance dans le *Clamiana*, un recueil de plaisanteries qui semblent lourdes quand on les lit pesamment imprimées sur papier de chandelle avec des têtes de clous. C'est à sa parade qu'il faut entendre Clam, dans le tourbillon de gifles et de coups de pieds avec chausses, dans ses dialogues avec le *contrepitre*.

J'ai prié cet important personnage de rédiger pour moi quelques notes sur sa vie. Les voici telles quelles. Elles ne me semblent pas déplacées dans ce recueil : le dernier des queues-rouges appartient à l'histoire littéraire.

« Le 5 juin 1837, à midi, une voix de mirliton se fit entendre : le fils du comédien Chanet venait au monde dans la patrie de Casimir Delavigne! Élevé plus que pauvrement et ayant une nature maladive, ma plus belle jeunesse se passa à l'hospice du Havre. Plus tard, je vendis des contremarques à la porte du théâtre et je m'estimais heureux, de temps en temps, de gober un acte. Ma seule récréation était de lire des pièces et de les jouer dans une chaufferette à l'aide de petites poupées. J'étais le plus ignare de la classe des frères. Je fus malgré cela saute-ruisseau et lithographe. Je débutais en 1853 comme chanteur comique au Théâtre des familles, situé dans une ancienne prison. Puis, las de briller dans les fêtes carnavalesques, je rentrai choriste dans mon pays natal. Je chantais les chœurs et faisais les flots. Plus tard, Paris m'a vu pieds nus, malade, sans logement; ma pension était sous les parapluies de la fontaine des Innocents. Comme ma mère ne pouvait m'aider, je n'osais lui apprendre ma misère, afin de lui épargner des larmes. D'ailleurs, cela ne dura pas. J'ai du ressort comme un cierge à boudin. Je lâchai la musique pour la comédie. Nancy, Limoges, Bordeaux, Toulouse, Le Havre, Rouen, Genève, Nantes, Paris, virent mes triomphes.

« J'ai joué et chanté avec Henry Monnier, mon maître, avec Scrivaneck, Vieuxtemps, Hoffman, Darcier, Renard. Des circonstances m'ont forcé de donner concert dans toutes espèces de villes et de bourgades ; j'ai joué la comédie dans les écuries et dans les théâtres, dans les granges et dans les salons de Rothschild. J'ai voyagé à pied, en chemin de fer et en tombereau...

« Puis j'ai parcouru une partie de la France avec des acrobates qui m'en ont fait voir de toutes les couleurs. Et, chemin faisant, j'ai recueilli des notes instructives, inédites, dont je suis seul possesseur. Mes albums de voyage sont toute ma fortune.

« Plus tard j'ai pris le café-concert avec mon restant de voix, et je fus engagé successivement dans beaucoup de grandes villes. Je connais une partie de la Hollande et de l'Allemagne, un peu de la Suisse et de la Prusse, de l'Italie et de l'Espagne, énormément de la Belgique. Ce que je connais le mieux c'est la franche Bohême.

« Comme feu Bilboquet j'ai pratiqué toutes les *banques* excepté la Banque de France, ce qui ne m'empêche pas de continuer mon petit train. Mon seul désir est de n'être contrarié par personne (c'est bien difficile!), de vivre longtemps, et de mourir sans souffrir.

« J'ajoute pour l'édification du lecteur que mes fils portent mon nom — chose que mon père a oublié de me donner.

« Il était si distrait! »

Clam, qui — vous pouvez en juger par ce morceau — a des droits de figurer dans une anthologie complète des prosateurs français, « taquine la muse » à ses heures. Il a bien alors la note de son temps : macabre et mélancolique. Jugez-en par ces trois strophes sur la mort d'une camarade de parade. Clam me les a dédiées.

Elle est morte la cabotine,
Sans avoir essuyé son blanc,
A la bouche une cavatine,
Son bouquet de fleurs sur le flanc.

Dans sa « caravane » on la garde
Entre un cierge et des litres bus:
Sa mère l'habille et la farde
Comme elle a fait pour ses débuts.

Elle attend qu'on lève la trappe
Et qu'on frappe au rideau trois coups.
Elle attend... Hélas! on les frappe:
Mais c'est sur des têtes de clous.

Un homme qui a tant de cordes à son arc n'est pas inquiet de l'avenir. Un jour que je faisais paraître de-

vant Clam la crainte que la vieillesse ne le surprît sans sou ni maille, il m'a répondu :

— Quand je ne serai plus bon à rien, mes amis feront de moi un homme politique; mais j'ai encore du coffre et je traînerai longtemps l'agonie de la parade.

Les perfectionnements mécaniques, les trucs de toute couleur, qui ont tué la « comédie extérieure » au profit des « récréations » dont « on jouit au dedans », ont transformé avec le plus de succès les spectacles de physique amusante dans le genre des représentations d'Adrien Delille et de Pietro Gallici.

Depuis qu'il a acheté le théâtre et les trucs de Laroche, Delille est le roi des « physiciens banquistes ». Il est le troisième du nom. Le premier des Adriens, le grand-père, était physicien du roi Charles X et, depuis ces temps reculés, à toutes les foires de Paris et des grandes villes, on a vu un magicien du nom de Delille faisant des omelettes dans des castors, escamotant des muscades, sans chapeau pointu, sans grandes manches, sans baguette, sans mots cabalistiques, un sorcier moderne en habit noir et en gants mauves.

Ce sont les Delille qui ont les premiers exploité en France le « truc du décapité parlant ». Ils en avaient acheté la propriété quatre mille francs et n'épargnèrent point à leurs imitateurs des procès qu'ils gagnèrent tous.

La science de la magie blanche a fait des progrès depuis ce temps-là. Il y a toujours moyen de perfectionner un vieux truc et Adrien Delille passe chaque année ses six mois de chômage à préparer la saison d'été. Comme les camarades, au mois de novembre, il licencie sa troupe, il vient prendre ses quartiers d'hiver à Paris, où il a un cabinet d'expériences. Il s'agit d'être prêt pour la rentrée en campagne de Pâques, d'étonner les Parisiens à la Foire du Trône.

Aux jours de sa jeunesse, le physicien opérait presque seul.

Il se chargeait pendant des heures de tenir son public en haleine. Il faut ici avoir la parole facile, l'esprit toujours en éveil, l'habileté d'attirer les yeux où l'on veut, ailleurs que sur les manipulations secrètes. C'est une lutte constante avec la curiosité malicieuse du public.

— Je n'ai plus assez d'estomac, m'a dit Delille, pour soutenir ce manège-là pendant une suite d'escamotages. J'ai dû couper mon spectacle; d'ailleurs le public aime cela, aujourd'hui.

La troupe est composée de quarante personnes. On ne se fait pas une idée exacte de l'importance d'exploitation d'un de ces grands théâtres forains.

Dans une loge comme celle d'Adrien Delille douze cents personnes peuvent s'asseoir. Il y a toujours salle comble aux représentations du dimanche. Cela fait une moyenne de quatre cents francs de frais chaque jour. Car les premiers sujets sont payés fort cher. Clowns, acrobates, bonnisseurs, équilibristes, tous ces artistes — les mêmes qui s'exhibent dans les cirques — sont engagés par l'entremise des agences. Les traités sont conclus pour un mois et résiliables au bout de huit jours à la volonté du directeur.

Un bon clown, un gymnasiarque habile peut gagner dans un théâtre forain comme celui de Delille autant qu'au cirque, jusqu'à 2000 francs par mois. Quant aux danseuses que l'on emploie dans les poses plastiques des tableaux vivants, elles sont rétribuées selon leur beauté et leur habileté, 180, 240, voire 500 francs par mois. Delille a donné davantage encore aux deux jolies filles qui dernièrement lui posaient les petites bretteuses du tableau d'Émile Bayard, l'*Affaire d'honneur*.

Il ne faut pas plus demander à un physicien de dévoiler ses trucs qu'à une jolie femme de vous nommer le parfum dont elle use à sa toilette. Je n'ai donc jamais posé là-dessus d'interrogations indiscrètes. La propriété exclusive d'un tour de physique est difficile à défendre en justice : aussi les prestidigitateurs sont-ils toujours en garde contre les indiscrétions de leurs employés. Ils ont été cent fois trahis pour une bouteille de vin et quelques billets de banque. Et, instruits par le malheur, ils entourent leurs recherches d'autant de mystère que défunts les prêtres égyptiens, adorateurs de l'Isis voilée.

Et c'est seulement dans ce mystère que gît notre plaisir. « Ces fantasmagories », a dit excellemment un de nos contemporains que le goût de l'acrobatie philosophique a conduit à l'estime de l'acrobatie en maillot, « ces fantasmagories nous plaisent comme tous les phénomènes qui semblent aller contre l'ordre immuable des choses. L'univers étant ce qu'il est, nous n'avons guère d'autre consolation que de rêver qu'il est autrement et c'est proprement la poésie. La physique amusante, c'est de la poésie lyrique et de la fable en action. »

Le temps est passé où l'on faisait monter les prestidigitateurs sur les bûchers et où les honnêtes gens tenaient à honneur d'apporter un fagot pour les rôtir. Chacun sait qu'il n'y a rien de surnaturel dans les illusions qu'ils font naître. L'explication en est la plus simple du monde, mais on la cherche en vain et pendant ce temps on est distrait, ce qui est la grande affaire.

Il y a un physicien plus moderne que Delille, plus ingénieux que Robert Houdin, plus extraordinaire encore que miss O'Kita — la jolie Anglaise déguisée dans des soieries du Japon. — Cet illusionniste, qui a porté à un degré jusqu'ici inconnu la perfection de la magie blanche, est M. de Kolta.

Il prend une feuille de papier, la roule en cornet à tabac et aussitôt de cette corne d'abondance des nivetos neigent dans une coupe de cristal.

Il ôte son habit noir, on lui passe une cage où sautille un oiseau :

— Une, deux, trois!

Plus de cage, plus d'oiseau, plus rien; rien que le sourire mystificateur de M. de Kolta et l'ébaubissement de la foule.

Et ce n'est pas une explication de venir dire :

— La cage est articulée. Elle se resserre, elle s'allonge en fuseau. Elle emprisonne l'oiseau sans blessure et disparaît dans la doublure du gilet.

Le magicien exécute son tour sous les yeux du public. On guette ses mouvements. On n'aperçoit pas un geste suspect.

Et puis, si un oiseau peut entrer, à la rigueur, dans le jabot d'un illusionniste, on ne peut admettre que M. de Kolta loge sa femme dans la même cachette, encore qu'il l'ait choisie si frêle, si menue, si cousine des Elfes qu'elle pourrait, il semble, courir sur la surface d'une prairie sans incliner les tiges des fleurs.

M. de Kolta, qui est plus malin que vous et moi, déploie un journal sur le plancher. Il pose une chaise sur ce journal. Mme de Kolta s'asseoit sur cette chaise et M. de Kolta couvre d'un voile rouge et noir ce petit paquet de dentelle. Puis, rapidement, il enlève le voile.

Plus de femme!

Sans doute, c'est une trappe qui a englouti Mme de Kolta; mais, tandis qu'elle s'enfonçait, le voile n'a point remué, le journal non plus. On est humilié d'avoir été la victime prévenue de ce trompe-l'œil et l'on se demande quels faibles instruments de connaissance ils sont donc, ces sens, en qui nous mettons une confiance si aveugle.

Par ce trouble, par cette défiance de nos jugements où elle nous laisse, la physique amusante devient une excellente école de sagesse. Croyez-en M. Jules Lemaître qui a tiré le premier la morale philosophique de ces spectacles :

« M. de Kolta, dit-il, doit être un homme heureux. Sorcier, il l'est réellement. Il nous force à voir de nos yeux ce que nous ne voyons pas et à ne pas voir ce que nous voyons, et cela par la seule vertu de ses doigts agiles... Mais une réflexion douloureuse vient tempérer la joie que me donne ce spectacle. Les prodiges de M. de Kolta sont, au fond, malfaisants. Puisque nous ne croyons pas aux faux miracles de M. de Kolta, quoique rien ne les distingue des vrais, que ferions-nous donc si de vrais miracles s'accomplissaient devant nous? Nous dirions : « Connu! c'est de la physique amusante! » Et c'est ainsi que l'on tue malignement ce qui peut nous rester de foi au surnaturel (1). »

HUGUES LE ROUX.

(1) Jules Lemaître : *Impressions de théâtre*, 2e série.

A PROPOS DU « JOURNAL DES GONCOURT » (1)

On imagine difficilement aujourd'hui à quel point la brusque apparition du suffrage universel troubla le système nerveux des délicats. En engendrant sans crier gare son enfant aux dix millions de têtes, Ledru-Rollin déconcerta le monde des rêveurs. Il y eut, dans les cénacles littéraires, un sentiment de surprise assez naturel : dès les premiers vagissements du nouveau-né, cet étonnement fit place à l'effroi. Voilà, se dit-on, un enfant terrible : il va nous empêcher de travailler! — Nous qui assistons, depuis notre naissance, aux ébats de l'aimable espiègle, nous sommes faits à son gazouillement. Nous savons qu'il ressemble au jeune dieu Kriçhna de la fable hindoue : sa nourrice s'avise-t-elle de lui prendre la branche de vimba qu'il convoite, il change ses cheveux en serpents de flammes, ouvre ses dix millions de bouches, toutes pourvues des quatre-vingt-dix dents symboliques, et l'épouvantable vision des trois mondes apparaît au fond de chacun de ses gosiers. Quand on a vu cela une fois, on se tient pour averti. Je reconnais qu'il faut une certaine philosophie et toute la force de l'habitude pour loger dans la maison que ce petit tapageur remplit de sa gaîté. Les sages affirment que cette mutinerie printanière disparaîtra vers la première communion. L'heure de la première communion ne vient guère. On se dit chaque soir que ce sera pour le lendemain et cet espoir entretient la patience. Si pourtant l'enfant ne grandissait point! Que voulez-vous? Il faudrait bien alors s'habituer à vivre dans son vacarme. On ne peut pourtant pas le tuer, cet innocent. Qui sait d'ailleurs si son bruit ne nous manquerait pas? On s'ennuie tant dans les maisons vides.

A tort ou à raison — à raison selon notre humble avis — les hommes qui comptent aujourd'hui de trente à quarante ans sont décidés, ou résignés si l'on préfère, à s'accommoder de la démocratie. Les quelques lettrés qui la boudent encore ne sont ni bien habiles ni vraiment sincères. Les paysans qui lancent des pierres au train qui passe restent les vengeurs d'une doctrine économique injustement condamnée, mais c'est là une joie toute intime et fort platonique. Cela ne les empêche pas, du reste, quand ils envoient leurs légumes au marché, de pactiser avec le chemin de fer et d'accepter ses services. Car elle rend des services, l'odieuse machine! C'est affreux à penser, mais c'est ainsi. La théorie de l'homme de lettres, sorte de mandarin sacré par l'encre, solitaire au milieu de la foule et glissant sur un tapis de crânes prosternés, c'était, je l'avoue, une maîtresse réponse aux inventions de Ledru-Rollin,

(1) Trois volumes. Charpentier. — Paris. Voy. la *Revue* du 19 mai 1888.

Néanmoins, on est content tout de même de pouvoir écrire « 32e mille » en tête d'un volume. Ne faudrait-il pas renoncer à cette satisfaction frivole, si le suffrage universel ne se mêlait pas des choses de la librairie? Il a parfois du bon, l'Enfant Kriçhna.

Nous sommes donc beaucoup aujourd'hui qui avons pris le parti de partager ses jeux. Mais nos devanciers, c'est un fait d'histoire, accueillirent froidement sa venue et s'abstinrent aux fêtes de son baptême. Au lendemain de 1848, tous les parfaits écrivains qui furent nos maîtres, les Théophile Gautier, les Charles Baudelaire, les Gustave Flaubert — pour ne nommer que les plus illustres — protestèrent contre le régime nouveau en organisant une sorte d'émigration à l'intérieur, qui devait avoir la destinée ordinaire des émigrations. Jugeant leur temps trop brutal et trop infatué pour les comprendre, ils refusèrent de le comprendre à leur tour. Ils passèrent vingt années, la période décisive du siècle, à se glorifier mutuellement de l'incompatibilité d'humeur qu'ils croyaient constater entre eux et leur époque. Ils se bouchèrent les oreilles avec de la cire et mirent sur leurs yeux des verres d'une couleur spéciale : cela pour prouver qu'ils étaient les seuls ayant mission de voir et d'entendre. A force de s'exciter sans relâche à l'inintelligence du présent, ils parvinrent à composer de leurs fiertés blessées, de leurs rancunes, de leurs regrets et de leurs chimères une manière de philosophie ésotérique qui eût paru étroite aux solitaires d'un couvent bouddhiste. Soit dit sans manquer d'égards à leur mémoire, ils ont vécu et pensé dans une boîte. Cette boîte, la publication du *Journal des Goncourt* l'entrouvre aujourd'hui. Il en sort, avec des feuilles séchées et des fleurs mortes, bien des parfums impérissables, mais aussi plus d'une amulette d'un goût démodé. Contemplons avec une piété respectueuse ces choses du passé. Les collectionneurs exquis qui nous les montrent ont mis un soin d'antiquaires à les épousseter et à les polir; ils ont catalogué en trois volumes ces mille et mille bibelots d'autrefois. Les inventaires après décès ont rarement pour greffiers des écrivains aussi exceptionnels que MM. Edmond et Jules de Goncourt.

*
* *

« Ce journal est notre confession de chaque soir », disent, au début de leur préface, les auteurs de ces précieux *Mémoires de la vie littéraire*.

C'est surtout la confession des autres.

« Nous les avons portraiturés, ces hommes, ces femmes, dans leur ressemblance du jour et de l'heure... Notre effort a été de chercher à faire revivre auprès de la postérité nos contemporains dans leur ressemblance animée, à les faire revivre par la sténographie ardente d'une conversation, par la surprise physiologique d'un geste, par ces riens de la passion où se révèle une personnalité, par ce je ne sais quoi qui donne l'intensité de la vie, — par la notation enfin d'un peu de cette fièvre qui est le propre de l'existence capiteuse de Paris. »

MM. de Goncourt résument dans ces lignes leur doctrine et leur méthode d'historiens. Ils les préciseront davantage en écrivant ceci : « Un temps dont on n'a pas un échantillon de robe et un menu de dîner, l'histoire ne le voit pas vivre. » Voilà certes une déclaration caractéristique. Il ne s'agit pas pour eux d'analyser les grandes crises d'idées ou les violents conflits d'intérêts qui constituent le drame de l'histoire. Représenter « l'ondoyante humanité *dans sa vérité momentanée* », et choisir particulièrement dans cette humanité quelques hommes de plume, des créatures d'élection, des types très spéciaux et très rares, pour noter leurs comportements et sténographier leurs propos, telle est la tâche que se sont prescrite les auteurs de ce *journal*. Leur livre restera comme un riche magasin de renseignements sur la vie et l'humeur des gens de lettres, pendant les vingt années du second empire ; il ira grossir ce trésor, sans cesse accru, de documents qui rendra l'histoire synthétique du siècle aussi douteuse, pour la raison contraire, que l'histoire des temps fabuleux. La difficulté d'imaginer le passé, ce malaise aigu jusqu'à la souffrance que connaissent tous ceux qui s'efforcent de représenter les hommes d'autrefois, ne fera que changer de caractère. L'excès des renseignements produira les mêmes déceptions que leur absence. Qui sait si la vérité ne sera pas voilée plus sûrement par la multitude des témoignages que par le mystère des hiéroglyphes? En dépouillant le dossier formidable du XIXe siècle, nos arrière-neveux acquerront autant d'idées fausses que les archéologues qui déchiffrent des stèles brisées. Et le récit du 16 Mai, écrit au XXIIe siècle par le mieux informé des chartistes, ne sera pas moins chimérique que la dernière histoire de Sésostris publiée à l'usage des classes. Au fond du problème demeurera la même inconnue.

Ceci pour dire en passant que MM. de Goncourt disposent un peu témérairement de l'avenir lorsqu'ils déclarent avoir rédigé leur journal dans l'intérêt de la postérité. Ils auront plutôt apporté leur pierre à cette Babel documentaire que nos fils s'épuiseront à gravir. Qu'il suffise à ces deux mémorialistes de distraire et d'instruire les hommes de leur âge. Déjà la « vérité momentanée », qu'ils s'enorgueillissent d'avoir fixée sur le papier, n'est plus comprise que d'un petit nombre. Les types qui ont posé devant eux paraîtront demain légendaires. Dépêchons-nous de les regarder avant qu'ils ne se changent en fantômes.

Les auteurs de *Charles Demailly* disent quelque part de leur héros : « Charles n'avait qu'un amour, qu'un dévouement, qu'une foi : les lettres étaient sa vie; elles étaient son cœur. » Cet amour exclusif de la Littéra-

ture, cette dévotion du papier noirci, nous les retrouvons à l'état de passion dominante chez MM. Edmond et Jules de Goncourt et chez les amis qu'ils fréquentaient. « Ah! la littérature! s'écriait Veuillot. Vous savez, mon Dieu, si j'ai aimé cette femme-là! » Le rude chrétien ne parlait de son métier d'arrangeur de mots qu'avec terreur et dégoût, comme un moine possédé parlerait de son vice. Il devinait là quelque piège de la concupiscence et tremblait de bonne foi pour son salut. A ce compte, MM. de Goncourt seront damnés immanquablement. Eux aussi ont aimé jusqu'au péché la littérature, et surtout la leur; mais, à la différence de Louis Veuillot, ils n'en éprouvent aucun remords. « Nous n'avons, se plaisent-ils à dire, aucune des passions qui sortent l'homme d'une bibliothèque, d'un musée. » Aussi commenceront-ils leur journal en 1851, pour le fermer (on sait pourquoi, hélas!) en 1870, sans s'être émus une seule fois des événements qui nous firent, en cette période, une Europe nouvelle. S'ils nomment, en passant, M. de Bismarck, ce sera pour noter qu'il a lu *l'Hôtel Carnavalet*, de Paul Féval. Ils prennent la plume le 2 décembre 1851. « Mais qu'est-ce qu'un coup d'État, qu'est-ce qu'un changement de gouvernement pour des gens qui, le même jour, doivent publier leur premier roman! » Cet aveu dépouillé d'artifice s'étale à la première page : le lecteur est loyalement averti. Il est question, dans ces trois volumes, des romans de MM. de Goncourt, de ceux qu'ils méditent et même de ceux qu'ils ne feront jamais; ils parlent quelquefois des livres des autres, mais, artistes et littérateurs avant tout, ils ne traitent que de leur art et ne s'adressent qu'aux initiés. Cela se passe entre confrères; il faut être du bâtiment pour comprendre. Livre de gens de lettres, écrit pour les gens de lettres. Livre rare, curieux, important, mais d'une importance toute professionnelle. Le reste de l'humanité n'a rien à y voir.

Ah! le reste de l'humanité! il s'agissait bien de ce vil troupeau dans les préoccupations de tous ces grands littérateurs, irréparablement brouillés avec le monde! consultez sur ce point leurs propos de table :

« 15 janvier 1866. — Dîner Magny. — Taine proclame que tous les hommes de talent sont des produits de leurs milieux. Nous soutenons le contraire... Gautier vient à notre appui et soutient pour son compte que la cervelle d'un artiste est la même du temps des Pharaons que maintenant. Quant aux bourgeois, qu'il appelle des *néants fluides*, il se peut que leur cervelle se soit modifiée, mais ça n'a pas d'importance. »

Comme ces niaiseries superbes sont loin de nous! Dire qu'elles ont passé, en leur temps, pour des oracles! « La vanité de l'auteur dramatique, avouent eux-mêmes MM. de Goncourt, a quelque chose de la démence de ce fou de Corinthe, convaincu que le soleil était uniquement fait pour l'éclairer, lui seul. » Cela, nous n'aurions pas osé le dire : voilà de la belle et bonne sincérité. Mais pourquoi cette « note d'après nature » ne vise-t-elle que les auteurs dramatiques? N'est-elle pas aussi juste à l'égard des romanciers et des poètes, et aussi, hélas! à l'égard des militaires, des rentiers, des bureaucrates et des ingénieurs? N'est-elle pas applicable à l'espèce entière? Ne nous étonnons point de la trouver, cette vanité, chez ceux qui écrivent des chefs-d'œuvre. Demandons-leur seulement la permission de ne pas y voir la marque de leur noblesse native. En méprisant les autres hommes, ceux qui n'écrivent pas, ils s'acquittent d'une fonction naturelle. Ils font comme leur bottier, voilà tout.

Il sied de tolérer aux hommes de génie une certaine candeur. Acceptons cette vanité démente chez les auteurs des *Fleurs du Mal*, de *Salammbô*, de *Mademoiselle de Maupin*, de *Manette Salomon;* elle a en eux une saveur spéciale. En revanche, nous la supporterons malaisément chez leurs caudataires. L'infatuation littéraire, avec les médiocres, prend un aspect pénible. Paul de Saint-Victor fut, à ce point de vue, inoubliable. A force de vivre dans la société des grands dédaigneux, l'excellent homme avait fini par s'imaginer qu'un mortel tel que lui était dispensé de dire bonjour aux autres hommes et de saluer les dames. Quand j'étais encore à l'âge heureux où l'on admire *les Deux masques*, je fus présenté, certain soir, à ce pontife du feuilleton. J'étais bien ému. Le maître parvint à me rassurer à force d'impolitesse. Auprès de lui, Gœthe était cordial. En m'éloignant à reculons pour rentrer dans le néant dont j'avais eu l'audace de sortir, je pensais, non sans tristesse, ce que Talleyrand disait de Bonaparte : « Quel dommage qu'un si grand homme soit si mal élevé! » Aujourd'hui, j'ai relu *les Deux masques*, avec des yeux plus exercés. Est-ce vanité blessée, est-ce clairvoyance? mais cela me paraît beaucoup moins beau. Il me semble que pas une ligne de ce brillant grimoire n'importait à l'esprit humain. L'homme mal élevé me cache le grand homme. D'où venait donc cette morgue que l'*Iliade* n'aurait pu justifier? Simple tradition. Quand on fait de la copie, on doit être ainsi, — pensait Saint-Victor. Les canons de l'Église littéraire exigeaient cette attitude. Les hiérophantes avaient donné le ton; les bedeaux suivaient.

S'il est vrai que la formule « aimer et comprendre » résume toute philosophie de l'existence, ils auront peu compris et peu aimé, ces illustres, et, partant, ils auront peu vécu. Ils s'ennuyaient désespérément : non pas de ce magnifique ennui, à la René, une comédie de grand jouisseur dont nul ne fut dupe, et Chateaubriand moins que personne, mais d'un ennui gris et aigre, d'un spleen d'atelier ou de cabinet, qui sentait l'encre. « Jour de tristesse et de découragement, où l'on se couche dans la journée, pour la vivre moins longue. » L'art, au moins, leur restait, dira-t-on. Qui

sait? Cette littérature, dont ils affichaient le culte, l'aimaient-ils autant qu'ils le criaient? Toute sa vie, Gautier s'est traîné en gémissant à sa table de travail; il caressait un rêve secret, cesser d'écrire. Cette ardeur patiente, cette furie laborieuse qui firent les Balzac, les Michelet, les Proudhon, les Littré, — la vertu, disons le mot, — resta ignorée de ces virtuoses. Ils travaillèrent sans plaisir de leur métier qu'ils prisaient si haut. La gloire elle-même leur donna peu de joies. « Créatures passionnées, nerveuses, maladivement impressionnables », ils souffraient d'une critique plus qu'ils ne jouissaient d'un hommage, l'hommage fût-il venu d'un maître, la critique d'un sot. Leur amour-propre occupait, comme une cible, le centre des choses. Les petites misères de la vie leur paraissaient inventées pour eux. Cités en police correctionnelle pour avoir, dans le journal *Paris*, « présenté à l'esprit des lecteurs des images évidemment licencieuses et dès lors blâmables », MM. de Goncourt furent acquittés, comme le voulait le bon sens. La stupeur d'être atteints dans leur sacerdoce dépassa encore chez eux la colère. Ils se croient bonnement les premiers à qui soit arrivée semblable aventure.

« Il n'y a pas d'exemple, déclarent-ils, d'une pareille poursuite en aucun temps et en aucun pays. »

Oh que si! les morts en ont vu d'autres! Il est même heureux que les cervelles des *néants fluides* se soient assez modifiées au cour des âges, pour que la liberté de penser et d'écrire (une œuvre de bourgeois stupides) ait été fondée à jamais. Pour ces natures délicates qu'écorchait un pli de rose, tout devenait miracle ou cataclysme. Les auteurs d'*Henriette Maréchal* parlent de l'inepte cabale dont ils furent victimes comme d'un fait jusqu'alors introuvable dans les fastes de l'humanité. « Quelle chute! Dans la rue, les gens qui se rencontrent; dans les restaurants, les gens qui causent; tout Paris parle de nous dans nos oreilles. » A se voir en butte à tant de haines, ils se consoleraient presque; mais les sifflets, fussent-ils innombrables, font une laide musique et les chutes les plus retentissantes ne valent pas le plus vil des bravos. Conciliez cela, si vous pouvez, avec le mépris de *néants fluides* qui grouillent sur la planète! *Madame Gervaisais* parut le 2 février 1869; le 22 du même mois, on attendait encore les complimenteurs. *Inde iræ*. « Depuis que notre livre est paru, pas une lettre, pas un mot, pas un compliment, même banal d'un quelconque... Une profonde tristesse de cette ligue du silence. » Retenons l'aveu : *même banal d'un quelconque!* Le moindre grain de mil aurait suffi. Ce jour-là, l'éloge du premier venu eût paru acceptable; les bourgeois, par mesure exceptionnelle, étaient autorisés à se mêler de littérature. S'ils l'avaient su!

« Quelle ironie! Les gens d'esprit, de génie, se tuant toute leur vie pour cette grosse bête de public, tout en méprisant, au fond de leur cœur, chaque imbécile qui le compose! »

Est-ce toujours bien vrai, ce mépris-là?

*
* *

Qu'on n'aille pas croire, au moins, que nous reprochons à MM. de Goncourt de n'avoir pas été républicains. Comment d'ailleurs eussent-ils fait pour l'être? Pour eux et leurs pareils, la république, « ce mensonge de la fraternité universelle des hommes était la plus antinaturelle des utopies », une hérésie détestable, une grossière religion de barbares. Soit! Il n'est cependant point prouvé que les lettrés aient perdu à la chute de l'empire. J'ai toujours mal compris ce qu'entendait Flaubert, quand il s'écriait : « Depuis le 4 septembre, nous sommes de trop! » Il se trouve justement que c'est depuis ce 4 septembre abhorré que les écrivains vivent de leur plume et disent ce qu'ils veulent. Voici le passé, jugé par eux :

« — 20 janvier 1857. — Comme on causait, aux bureaux de l'*Artiste*, de Flaubert, traîné à notre instar sur les bancs de la police correctionnelle, et que j'expliquais qu'on voulait en haut la mort du romantisme, devenu un crime d'État, Théophile Gautier s'est mis à dire : « Vraiment, je rougis « du métier que je fais! Pour des sommes très modiques qu'il « faut que gagne, parce que sans cela je mourrais de faim, « je ne dis que la moitié du quart de ce que je pense... et « encore je risque, à chaque phrase, d'être traîné derrière « les tribunaux! »

Ce temps est-il si regrettable? Je sais bien qu'il est de bon goût aujourd'hui, dans certaines chapelles, de célébrer les beautés du sabre. Sous prétexte qu'on décore trop de peintres, plusieurs de nos jeunes confrères se sont pris de passion pour le caporalisme. Nostalgie de la cantate, assez innocente. Cela distrait ces messieurs, sans nuire à personne. L'essentiel, c'est que la condition de l'homme de lettres se soit améliorée, que sa dignité soit assurée et son indépendance hors de cause. Pour les gens qui réclament des réformes, il me semble qu'en voilà au moins une. Il est fâcheux, je le reconnais, que la littérature ne dîne plus à Compiègne; mais on ne peut pourtant pas tout avoir.

Que MM. de Goncourt aient été légitimistes, césariens, oligarques, il importe peu. Nous ne commettrons pas la sottise de leur chercher une si pauvre querelle. Notre grief est autrement grave.

Que manquait-il à ces artistes achevés? Il leur manqua, nous le répétons, d'aimer les hommes. Dans leur œuvre, si variée, si complexe, dans cette vaste enquête à laquelle ils consacrèrent dix-neuf années de labeur commun, on chercherait en vain un élan d'amour. Ils n'eurent pas cette large bonhomie, cette pitié ironique qui permirent à Dickens, par exem-

ple, de si bien voir l'humanité sans la haïr. Chercheurs consciencieux, mais raides et malveillants, ils perdirent, à trop regarder, la vertu de voir. On ne voit bien que ce que l'on aime. Aussi la Vérité, qu'ils cherchaient loyalement, leur échappa-t-elle. Ils n'eurent d'elle que son fantôme : l'exactitude.

Ah! l'exactitude! en voilà une femme qu'ils ont aimée! Ils vécurent, le calepin à la main, à l'affût de la note exacte et de l'épithète rare. Ils s'imposèrent cette corvée odieuse de prendre sur la vie des notes quotidiennes. Jamais de repos. L'un d'eux profite d'un galant tête-à-tête pour *observer* sa partenaire et pour fixer «... la lumineuse réflexion de son visage, perdant un peu de sa réalité matérielle dans son éclairement glaceux». Une autre fois, ils tireront précipitamment leur crayon pour noter ceci : « L'œil de la femme... quel mystère!... Il faut décidément un jour écrire deux ou trois pages d'observation là-dessus. ». Ils finissent par ne plus apercevoir dans leur loupe que ce qu'ils y mettent: ainsi, ils croiront remarquer « que les gens de bourse, en s'enrichissant, deviennent olivâtres » ou « que la couleur raisin de Corinthe est affectée aux redingotes des vieux acteurs ».

Certaines de leurs *notes* ressembleront à des gageures. Qu'on en juge :

« — Portrait d'un vieux monsieur en omnibus. Face massive et mafflue. Des taches blanchâtres au lieu de sourcils. Yeux en verroterie bleue à fleur de tête. Poches jaunâtres et bleuissantes sous les yeux. Petit nez très relevé au bout couleur de nèfle. Oreilles couleur de vieille cire, avec dessus un duvet blanc comme sur des orties. »

Hideux, n'est-ce pas, ce vieux monsieur! Moi, je serais descendu de l'omnibus. Mais un esclave de l'observation a tous les courages : après ce vieux monsieur, en vient un autre, non moins répugnant, dont je vous fais grâce.

Autre remarque, qui revenait de droit à Commerson :

« Se figure-t-on Dieu, au Jugement dernier, Dieu prenant l'arc-en-ciel et se le serrant autour des reins comme l'écharpe d'un commissaire?... »

Et celles-ci :

« Il y aurait à faire une belle chose intitulée : *La bouteille*, — et faire cela sans moralité aucune. »

« Il y a encore dans les cafés des gens qui s'intéressent aux naufragés de la *Méduse* ! »

« A-t-on jamais songé à l'être moral que doit faire le fils d'un restaurant, conçu aussitôt après que son père a donné l'ordre aux garçons d'ajouter le numéro du cabinet à l'addition des soupers de la nuit? »

« Un livre qui n'est ni d'un artiste, ni d'un penseur, n'est rien. »

« Tout être, homme ou femme, qui aime le poisson a des goûts délicats. »

Voilà pourtant ce qu'on attrape, à chasser quand même la trouvaille! Ce qui rend ces drôleries insupportables, c'est leur manque absolu de bonne humeur. On y sent l'homme qui s'amuse tout seul et se cache des autres pour se divertir. MM. de Goncourt s'étaient fait du comique une conception quasi monacale Il y paraît dans ce premier acte d'*Henriette Maréchal*, si riche en plaisanteries qui ne font pas rire.

Passons. Nous n'avons pas à faire ici le procès de la philosophie générale de MM. de Goncourt. De quelque façon qu'ils aient goûté la vie, ils ont eu des choses et des êtres une vision très subtile et très personnelle. Cette vision, ils l'ont exprimée et imposée. S'ils ne furent pas, comme ils l'affirment, « les premiers écrivains des nerfs », nous voulons dire les premiers en date, ils demeurent incontestablement les maîtres d'un genre. La plupart des romanciers contemporains, qu'ils l'avouent ou non, sont leurs tributaires et parlent leur langue. Heureuse ou néfaste, — il est permis de réserver la question en toute déférence, — leur action aura été supérieure; elle marquera une date des Lettres françaises. C'est plus qu'il n'en faut pour commander l'estime et le respect. La sympathie, on le sait, ne se commande point. S'il est encore des gens pour se plaire aux livres où l'on raconte quelque chose, ils me comprendront à demi-mot. J'ai toujours éprouvé, pour ma part, après un roman de MM. de Goncourt, je ne sais quel besoin absurde et maladif de relire un des contes bleus de Dumas père. Est-ce un cas d'aliénation mentale, ou simplement un caprice pervers? Il m'est arrivé plus d'une fois de me ressaisir, au moment où j'allais découvrir dans l'auteur des *Trois Mousquetaires* des qualités de psychologue? Je soigne ces accès-là, lorsqu'ils me prennent, en revenant à *Charles Demailly*.

Pourquoi aussi ne le dirais-je point? Je ne suis pas fou de « l'écriture artiste ». MM. de Goncourt ont reproché à la langue de Flaubert de « manquer de ces virevoltes nerveuses dans lesquelles vibre la modernité du style contemporain ». J'entends bien, mais je ne tiens pas outre mesure aux virevoltes nerveuses. Il y a presque du courage à l'avouer. Le goncourtisme est fort à la mode. Il en est de lui, en littérature, comme du wagnérisme en musique. Nous étions une centaine en 1872 qu'on traitait d'espions prussiens, aux concerts Pasdeloup, quand nous demandions à écouter jusqu'au bout l'*Ouverture de Rienzi*. Aujourd'hui, si nous déclarons qu'il nous faut quelques semaines de recueillement pour entrer dans *Parsifal*, nous excitons le dédain des reporters. Certains effets de l'écriture artiste nous laissent-ils un tantinet « éplafourdis », les goncour-

tisans de la dernière heure nous prodiguent leur pitié. On est toujours l'imbécile de quelqu'un : je suis le leur. Je m'en console, parce que le beau rôle me reste encore. Tandis qu'ils me tiendront pour un pauvre diable, je persisterai, en dépit de toutes les virevoltes du monde, à vénérer en MM. de Goncourt deux prestigieux ouvriers d'art, deux types accomplis, très fiers et très purs, de notre ancienne noblesse littéraire. Quant à l'immortalité, nul n'en dispose; moi moins que personne. « Un livre n'est jamais un chef-d'œuvre, il le devient. Le génie est le talent d'un homme mort », dit le *Journal des Goncourt*, qui abonde en ces fines remarques. On ne sait ni qui vit ni qui meurt. Après avoir tant médité sur la fragile destinée des livres, ces deux maîtres ont-ils voulu, en écrivant leurs *Mémoires*, prendre des arrhes sur leur gloire future? Les historiens du XIXe siècle devront désormais recourir à leur témoignage; ils trouveront des témoins plus impartiaux, ils n'en auront pas de plus sincères. C'est sur ce mot que je veux finir. Sincérité, voilà la qualité maîtresse de ce livre. Je ne crois pas que MM. de Goncourt aient jamais menti.

HENRY LAUJOL.

LES DESTINÉES D'UN ÉDIFICE

L'ancien lycée d'Alger.

L'ancien lycée d'Alger, aujourd'hui démoli, était une immense construction mauresque, déjà vieille à l'époque de la conquête, et que l'administration, aux prises avec les difficultés de la première heure, entreprit de transformer, tant bien que mal, en un établissement universitaire. Cette très grosse bâtisse affectait, dans sa partie principale, la forme d'un carré long. Sur ses flancs, et en raison des nécessités de jour en jour plus impérieuses, à mesure que le nombre des élèves augmentait, il avait fallu souder des bâtiments annexes, et cet assemblage de pièces et de morceaux, ravaudage de maçonnerie, ne révélait que trop la hâte avec laquelle on avait procédé.

S'il exista jamais un édifice moins approprié à sa destination nouvelle, ce fut assurément cette construction élevée par des musulmans et désignée plus tard, lorsque la fortune amena les Français en Afrique, pour être la maison studieuse où les fils des vainqueurs d'abord, et plus tard les fils des vaincus eux-mêmes, devaient s'instruire. Sa fondation remontait à trois siècles. On racontait que le fameux Baba-Aroudj (Barberousse) l'avait bâtie pour loger l'*Odjack*, cette puissante milice turque qui, à son gré, nommait les deys et, à son gré encore, les étranglait.

Les classes et les salles d'étude, situées au rez-de-chaussée et qui donnaient sur la cour centrale, étaient généralement insuffisantes comme espace et à peine aérées. Pas une ne se ressemblait. Celle-ci n'était qu'un boyau, celle-là qu'un réduit. Partout des murs froids et des recoins sombres, antithèse inexplicable dans ce pays d'azur et de soleil.

Une seule était vraiment privilégiée. C'était celle où se faisait le cours de troisième. A la différence de toutes les autres, elle était disposée en gradins. Deux fenêtres, garnies de barreaux de fer et percées à travers l'épaisseur d'un mur énorme, donnaient sur la mer. On avait de là une vue admirable : devant soi, le port et les navires; à gauche, le phare, profilant sa blanche tour dans le bleu du ciel; à droite, les verdoyantes collines d'Hussein-Dey où s'étageaient de nombreuses villas; plus loin, l'embouchure de l'Arrach, la Maison-Carrée, et à l'extrémité du cercle formé par la splendide baie d'Alger, le cap Matifou.

Ce que la contemplation de ce panorama, sur lequel nos yeux se portaient trop souvent, nous valut de réprimandes et de pensums, est inimaginable.

Lorsqu'un bâtiment de guerre étranger entrait dans le port et qu'il saluait de son artillerie la ville et le pavillon national, toute la classe, malgré la défense du professeur, était aux fenêtres. La *Ménagère*, un brick stationnaire de la marine militaire, rendait d'abord au nouveau venu sa politesse, puis, sur une nouvelle salve de l'étranger, les batteries de terre répondaient à leur tour. Ce vacarme nous était cher. Il réveillait en nous toutes sortes de pensées mâles et guerrières, et, comme il fallait bien manifester à notre façon, nous trouvions, ne pouvant faire davantage, que les pièces françaises tonnaient autrement fort que les canons du navire dont l'arrivée avait mis en l'air nos petites têtes.

Telle était la classe de troisième, avec ses échappées sur la mer et la côte voisine. Elle ne ressemblait en rien aux autres locaux obscurs assignés aux différents cours. La philosophie était particulièrement mal logée. L'éminent M. Caro, que le lycée d'Alger eut la bonne fortune de posséder, à ses débuts dans l'Université, et qui avait rêvé, dans l'enthousiasme de ses illusions, des salles resplendissantes de lumière blonde et, au dehors, des lauriers avec des abeilles virgiliennes plein les branches, se plaignait amèrement de tant d'étroitesse et de mesquinerie, du cadre indigne donné aux belles choses qu'il avait pour mission d'enseigner.

Il y avait cependant, çà et là, de jolis détails dans l'ancien palais de l'*Odjack*. Pour les trouver, il fallait monter au premier étage. Dans la chapelle, par exemple, on remarquait des colonnes de marbre qui n'étaient pas sans valeur. Mais ce qui passait à bon droit pour une petite merveille, c'était le cabinet du proviseur, véritable bijou de décoration artistique que l'on eût dit arraché à l'écrin de l'Alhambra et transporté en Afrique.

Sur les murs, à hauteur d'homme, étaient plaqués de minces carreaux vernissés, de toutes couleurs, dont l'assemblage formait un harmonieux dessin. Des colonnes torses coupaient la pièce à intervalles égaux et soutenaient un plafond d'une originalité étrange. L'artiste avait sculpté sur bois, peint et doré ensuite, tout un monde de poissons et d'oiseaux jetés là, au hasard de la fantaisie, parmi de capricieuses arabesques. L'ogive mauresque, infléchie gracieusement et dentelée encore par un raffinement de goût, courait légère, sautant de chapiteaux en chapiteaux.

Revenons aux grandes lignes de notre description. Sur les deux ailes du bâtiment principal, à droite et à gauche, s'elevaient les dortoirs. De ceux-là, il ne faut pas médire : ils étaient convenablement installés. Dans les parties annexes, les cuisines et les réfectoires avaient été établis sous des voûtes basses, très sonores, répercutant l'assourdissant tapage des cuillères sur les assiettes. On y accédait par la cour dite des grands, de beaucoup la plus petite des trois que comptait l'établissement. Nos aînés pâtissaient du privilège accordé aux plus jeunes qui avaient la jouissance exclusive de la cour d'honneur.

Cette cour, à arcades, était fort belle. Des galeries superposées l'entouraient. Sur chacun de ses côtés s'élevait une rangée de piliers de briques, supportant les bois d'un treillage sur lequel reposaient les rameaux de deux vignes géantes que les compagnons de Barberousse avaient plantées.

C'était le théâtre de toutes les solennités, de la distribution des prix, à la veille des vacances; et, au cours de l'année scolaire, se succédaient, à des intervalles assez fréquents, les réceptions, en grand apparat, des personnages en relief qui nous faisaient l'honneur de venir nous voir. Ces visites étaient une fête pour nous. On escaladait les dortoirs comme si l'on eût monté à l'assaut. On s'habillait avec un entrain que doublait la perspective agréable d'un jour de congé, faveur que quelque rhétoricien fleuri avait pour mission de solliciter en vers latins.

Un jour, on annonça la venue du maréchal Pélissier, à cette époque gouverneur général de l'Algérie. Nous étions rangés sur deux lignes. Le vainqueur de Sébastopol parut devant nous en grande tenue. Soldat solide, trapu, ramassé sur lui-même, quelque chose de calme et de fort se dégageait de ses allures. L'œil avait un éclat juvénile qui contrastait avec ses cheveux déjà blancs et coupés ras. Il écouta sans sourciller une soixantaine de vers où il était célébré avec tout l'enthousiasme qu'il nous inspirait. Après les belles choses à son adresse, vint la requête finale. L'homme de guerre avait retenu assez de latin pour la comprendre. Il y répondit selon nos vœux, en français bien entendu, regrettant de ne pouvoir le faire en la langue qui lui rappelait ses années de collège, hélas, bien loin de lui!

Du vestibule qui donnait accès dans la cour d'honneur, on montait, par un escalier quelque peu raide, comme les construisaient les Arabes, aux galeries supérieures. Ces galeries conduisaient à la salle de dessin, à l'infirmerie, à la lingerie, aux dortoirs et aux divers logements du personnel dirigeant. C'était aussi le chemin de la chapelle.

Nous nous rappelons qu'aux jours saints, à cette époque de l'année où il est d'usage de visiter les différentes églises, les portes du lycée s'ouvraient aux fidèles qui venaient faire leurs dévotions à la chapelle. La décoration en était très originale. Un amoncellement de feuillage et de fleurs, piqué de bougies étincelantes, cachait l'autel. Au pied de ce calvaire, odorant comme un bouquet, lumineux comme un soleil, étaient disposés, dans une heureuse confusion, les attributs du culte, depuis la croix voilée de noir jusqu'à la patène, l'ostensoir, le calice, etc. Couchés à terre, les encensoirs éteints attendaient les triomphes et les allégresses du jour pascal pour fumer à nouveau. D'en bas, des cours, au moment des récréations, nous apercevions les nombreux visiteurs qui se dirigeaient vers la pieuse enceinte. Parmi eux, beaucoup de femmes du peuple, presque toutes espagnoles. Encore sous l'impression du spectacle religieux qu'elles venaient de voir, elles descendaient doucement, leurs prières terminées, les marches de la chapelle, en se signant avec ferveur et en baisant ensuite leur pouce, selon la coutume de leur pays.

Près de la chapelle, se trouvait le cabinet de physique, prenant jour, à l'extérieur, sur la rue Bab-Azoun.

Cette rue débouchait sur une place assez étroite qui en précédait une beaucoup plus vaste, la place Bresson. C'était le lieu de stationnement des *corricolos* qui, de ce point, s'ébranlaient au trot de leurs petits chevaux, dans toutes les directions. L'animation était considérable aux abords de cette partie de la ville. Lorsque notre professeur nous expliquait la théorie de la chambre noire, et que de la parole il passait à la démonstration pratique, c'était une attrayante scène, vivante et prodigieusement colorée, que celle qui, de la rue ensoleillée, se réfléchissait sur le mur intérieur de la classe plongée dans l'obscurité. Les *corricolos* peints en jaune couraient en tout sens; les passants de toute taille, de toute nationalité, costumés de différentes sortes, passaient et repassaient, isolés ou par groupes, petites images pleines de mouvement, s'agitant dans leurs formes réduites, mais proportionnelles, harmonieuses et rayonnantes.

Les vastes locaux manquant à Alger, la cour d'honneur du lycée, avec ses galeries, servit longtemps, pendant la période des vacances, alors que l'établissement était provisoirement évacué, aux expositions annuelles des produits agricoles des trois provinces. Devant ces exhibitions qui provoquaient la curiosité générale, les moins disposés à l'admiration étaient forcés de reconnaître les ressources de cette terre de promission.

En dehors des splendides céréales qui légitimaient, à vingt siècles de distance, le surnom de grenier de Rome, donné jadis au pays nouvellement conquis, les colons envoyaient leurs premières récoltes de coton, leurs premiers vins. A côté des dattes du Souf, des raisins secs de Dellys, des régimes de bananes suspendus, comme des lustres rustiques, au plafond des galeries; à côté des pastèques monstres, des oranges de toutes qualités, les fruits des régions tempérées, les fruits de France, la pêche, la pomme, la poire, la prune et bien d'autres, étaient représentés par leurs similaires mûris au soleil d'Afrique. Aux produits agricoles les organisateurs avaient ajouté, afin que les écrins de la riche contrée parussent sous leurs aspects les plus divers, des échantillons de marbre et de minerai. En plus des récoltes que donnait cette terre féconde, on pouvait donc, en déchirant plus avant son sein, en extraire l'onyx translucide, le jaspe, la serpentine, l'argent, le plomb, le cuivre, le fer.

Ce fut également dans la grande cour de l'ancien lycée que la ville d'Alger offrit une fête de nuit à l'empereur Napoléon III et à l'impératrice Eugénie, à leur premier voyage en Afrique. Mille lumières resplendirent du faîte à la base de l'édifice, décoré somptueusement et où se pressait l'élite de la population. Et cependant ce fut une fête manquée. L'empereur s'y montra maussade. Peut-être les soucis du trône le poursuivaient-ils jusque-là? L'impératrice n'y parut pas; elle avait reçu, dans la journée, la nouvelle de la mort de sa sœur, la duchesse d'Albe, et avait manifesté le désir d'être tout entière à sa douleur.

Les chefs arabes qui étaient venus pour la voir entourée de l'éclat de la pompe impériale s'en retournèrent déçus. A cette éblouissante soirée manquait l'étoile de leurs rêves. On dansa à peine. Quelque chose d'indéfini et comme un vague émoi, fait de désillusion et de contrainte, pesait sur tous les cœurs. Le lendemain, un violent *siroco* qui dura trois jours s'abattit sur la ville. L'atmosphère se mettait de la partie et complotait contre les Algériens.

Aujourd'hui, rien ne reste plus de l'ancien lycée. Le pic a tout jeté bas et, sur l'emplacement des constructions mauresques, des maisons françaises se sont élevées. Le vieil édifice n'est plus que poussière. C'est la destinée des choses d'ici-bas de disparaître; les hommes le savent et ne se font pas faute d'y aider.

CHARLES DAUBIGE.

LA POÉSIE CRÉOLE

Dans les Indes occidentales, la langue aborigène disparut en même temps que les tribus qui la parlaient. Les Africains, importés par la traite pour les remplacer, introduisirent les idées, les coutumes et le langage qu'ils apportaient de leurs côtes natales. Celui-ci eut le sort de l'autre. Il vint dans les Antilles pour y mourir. L'influence d'un sol nouveau ne fut pas favorable à son acclimatement. Il ne put y prendre racine; il s'y est affaibli au point qu'on doute qu'il existe encore, qu'il soit même jamais venu. Les recherches, sur ce point, ne m'ont conduit à aucun résultat méritant d'être noté. Les refrains, alternativement fredonnés par les chanterelles qui marquent la mesure de la *maduca*, de la *guiouba*, de la *cosaque*, de la *biguine;* les chœurs sinistres, dont le souvenir se perpétue au fond des mornes, et qui s'élancent, au sein de la nuit, des mystérieuses ténèbres du *humfort*, où le *papa-loi* immole le *cabri sans cornes* au Vaudoux, plus terrible que Moloch, tout cela sont des débris sans importance.

Il n'est donc pas étonnant que les créoles, ainsi nommés du verbe espagnol *criar*, élever, ou du substantif *criado*, élève, domestique, parce qu'ils étaient, en effet, élevés par les Européens qui les avaient eus des femmes indigènes, se soient fait un langage particulier en combinant les restes plus ou moins altérés de l'idiome de leur mère avec les termes usuels de la langue de leur père.

A quelle époque naquit ce singulier patois, *patrius sermo*, adorable sur les lèvres d'une jeune femme, enfantin dans toutes les bouches, le triomphe à la fois de l'élision et du langage télégraphique? A quelle époque en commença l'usage? C'est ce qu'il est difficile de déterminer avec précision. Les langues, selon l'expression d'un philologue, ne viennent pas au monde à un jour donné; elles ne naissent point, elles se transforment. Le premier morceau écrit et authentique que nous ayons du créole est une chanson composée en 1759 par Duvivier de la Mahautière, mort membre du conseil de Port-au-Prince. Elle se chante sur l'air : *Que ne suis-je la fougère?* Voici un fragment du texte avec la traduction du morceau entier :

Lisette q'itac la plame,
Moë perdi bonhé à mouë;
Gnc à mouë sembie fontaine
Dep mouë pa mère lone.
Le jour, quand moë coupé canne,
Moë songé zamour à mouë.
La nuit, quan moë dan cabane,
Dan dormi moë quicombe lone.

Lisette tu fus la plume, — mon bonheur s'est envolé; — mes pleurs, en double fontaine, — sur tous tes pas ont coulé. — Le jour, moissonnant la canne, — je rêve à tes doux appas; — un songe, dans ma cabane, — la nuit te met dans mes bras.

Tu trouveras à la ville — plus d'un jeune freluquet; — leur bouche avec art distille — un miel doux mais plein d'apprêt. — Tu croiras leur cœur sincère, — leur cœur ne veut que tromper : — le serpent sait contrefaire — le rat qu'il veut dévorer,

Mes pas, loin de ma Lisette — s'éloignent du calinda, — et ma ceinture à sonnette — languit sur mon bamboula. Mon œil de toute autre belle — n'aperçoit pas le souris; — le travail en vain m'appelle, — mes sens sont anéantis.

Je péris comme la souche; — ma jambe n'est qu'un roseau; — nul mets ne plaît à ma bouche; le tafia s'y change en eau. — Quand je songe à toi, Lisette, — mes yeux s'inondent de pleurs; — ma raison, lente et distraite, — cède en tout à mes douleurs.

Mais est-il bien vrai, ma belle, — dans peu tu dois revenir? — Ah! reviens toujours fidèle! — Croire est plus doux que sentir. — Ne tarde pas davantage, — c'est pour moi trop de chagrin : — viens retirer de la cage — l'oiseau consumé de faim.

Pour l'étude du langage nouveau, le texte de cette élégie anacréontique est précieux. On y surprend sur le fait, en quelque sorte, le travail de transformation. Forcément les créoles apprirent la langue de leurs pères; mais, s'ils l'adoptèrent, ce fut en la modifiant, selon les besoins et la délicatesse de leurs organes. Les syllabes dures s'adoucirent. Comme dans le chicassais, racine du natchez, la lettre *r* disparut, principalement à la fin des mots Par exemple, le vieux verbe français *bailler* est devenu *ba* dans le créole; *bien tenir* a formé le verbe composé *quiembè; amarrer* est devenu *marré*, par syncope; allonger, *longé*, etc.

Ces changements ont donné aux dialectes des Antilles des physionomies distinctes.

Pour certains linguistes, le créole n'est que du français corrompu, un *sabir* informe et barbare. Moreau de Saint-Méry cite quelque part un ouvrage intitulé *Voyage d'un Suisse dans les différentes colonies de l'Amérique*, lequel renferme une appréciation très sévère à son égard.

Pour d'autres, au contraire, c'est presque une langue savante. Ils croient que le créole, aussi bien que les patois dont parle Charles Nodier, fournirait au chercheur habile plus de curiosités et de richesses que cinquante de nos glossaires.

Quoi qu'il en soit de tant d'opinions contradictoires, il faut dès l'enfance parler cet idiome, parfois inintelligible dans la bouche d'un vieil Africain, pour apprendre les formes, les tournures souvent gracieuses qui lui sont propres. Les inflexions de voix en font tout le charme. Quelque habitude qu'il en ait, quelque long qu'ait été son séjour dans les colonies, un métropolitain n'en possède jamais toutes les finesses. Il n'est point entré dans notre pensée de le réhabiliter. L'usage que font les séduisantes créoles de ce patois expressif pour exprimer leurs sentiments et leurs tendresses, lui sert de défense. Ces sirènes le rendent en harmonieux langage, dont on peut dire avec le poète et non moins justement :

> L'homme de l'amour si doux qu'il le parler
> Les femmes sur la lèvre en gardent un sourire...

Les formes de langage dont se servent les sangs-mêlés sont également simples et enfantines dans tous les idiomes que leur ont appris leurs éducateurs. Mais quelle différence entre le grasseyement léger des mélodieux créoles de nos colonies, tout plein de voyelles, et le nasillement insupportable des créoles de langue anglaise; l'espagnol même, avec son accentuation puissante et ses magnifiques terminaisons sonores, n'a pas autant de charme que le créole français.

Il y a, entre autres, une romance, œuvre, paroles et musique, d'Oxyde Jeanty, instructeur de la musique de la garde du président d'Haïti, que j'ai souvent entendue. Elle semble appuyer si fortement l'opinion émise plus haut que je ne puis résister à l'envie de l'insérer ici :

> *Maman mètè m'dehor;*
> *Maman poussé, m'alle.*
> *Maman touyé m'gnon foi;*
> *Quan m'olé ou va songé moé.*
>
> *Ou ouais m'a pé causé;*
> *Ou ouais amouré moé là;*
> *Ou ouais m'a pé brodé;*
> *Ou di moin calé banane.*
> *Maman, etc.*

Maman, mettez-moi dehors; — poussez-moi, je partirai. — Pour en finir, tuez-moi, maman. — Quand je ne serai plus, vous songerez à moi. — Maman, mettez-moi dehors, etc.

Vous me voyez en conversation, — Vous voyez là mon amoureux. — Vous voyez que je brode — et vous me dites d'éplucher les bananes! — Maman, etc.

Vous voyez ici Louloute — lui dont les sourcils se rejoignent, — vous voyez près de moi mon petit brun, — et vous me dites de laver la marmite. — Maman, etc.

Maman, vous n'avez pas de conscience; — maman, ce n'est pas ce que vous m'aviez dit; — maman, quand vous étiez jeune fille, — est-ce que ma grand'mère vous traitait comme ça? — Maman, etc.

Oh! malgré tout, maman, — ne vous trouvez-vous pas malhonnête lorsque mon petit Tata est à mes pieds, — de me dire d'aller allumer le feu? — Maman, etc.

C'est bien! c'est bien! maman. — Un jour, s'il plaît à Dieu, — Arthur fera mon bonheur. — Ce jour-là vous serez contente. — Maman, etc.

Un jour, chère mienne mère, — pour moi ce sera un plaisir — de vous recevoir avec toute satisfaction. — Maman, etc.

Maman, faites ce que vous voulez. — Maman, j'aime Zouzoute. — Maman, mettez-moi dehors, — c'est lui que j'aime et que j'épouserai. — Maman, etc.

Pourrez-vous jamais, à la froide lecture, avoir une idée de l'effet produit par cette chanson, pourtant bien simple, fredonnée par une voix câline, qui fait qu'on s'arrête, émerveillé, devant la case d'où elle sort, et qu'on écoute longtemps, longtemps?

Mille images voluptueuses qu'on ne saurait peindre, mille riens qu'on ne saurait dire en français, sont exprimés par le créole avec une grâce infinie.

Écoutez, si vous avez besoin d'être convaincu, ces *Questions d'une jeune à sa marraine*, qui se chantent sur l'air *de la Croisée*, et sont attribués au poète haïtien Lhérisson :

Depis moun gagner quatorze ans,
Tout corps a moin c'é tant commi braise;
Cœur à moin sauté temps en temps,
Moun senti moun mal à mon aise.
Bagaye cila-la li trop fort,
Moun vas mourir a forc' la peine.
E qu' moun c'é petit mounde encor ?
Pâlez ac moin, chè Nene (ter.)

Depuis que j'ai mes quatorze ans, — tout mon corps est chaud comme braise; — mon cœur saute de temps en temps, — je ne suis pas du tout à l'aise, — cela me paraît par trop fort. — Je vais mourir tant j'ai de peine. — Suis-je donc une enfant encore? — Éclairez-moi, chère marraine (*ter*).

Quand je regarde un muscadin, — c'est, ma foi, des pieds à la tête. — Ses lèvres ne me disent rien. — Je reste aussi toute muette. — Il se sent près de moi souffrir, — et moi, suis-je pas dans la gêne? — Dois-je faire aux garçons plaisir? — Dites-moi donc, chère marraine? (*ter*).

Jean-Pierre est mon cousin germain. — Celui-là, c'est un camarade! — Toujours il m'attire en un coin — quand nous allons en promenade. — Certes, il a bonne intention — pour moi, sa cousine germaine. — Faut-il prendre précaution? — Parlez-moi clair, chère marraine (*ter*).

Je lui trouve grand changement — depuis que ma sœur est *placée*. — Qui ne se rappelle comment — elle semblait embarrassée? — C'est plaisir de la voir marcher! — Elle a bien plus belle dégaine. — Quelque chose elle a dû toucher... — Qu'est-ce que c'est, chère marraine? (*ter*).

Vous, lumière de mon cerveau, — c'est à vous de choisir mon homme. — Ce n'est qu'un mari qu'il me faut, — et vous pouvez garder la somme; — pourvu qu'il soit vaillant garçon, — je suis contente plus que reine. — Je ne ferai pas de façon. — Je suis votre, chère marraine (*ter*).

A l'inverse des langues synthétiques, qui ont la ressource des mots composés, le créole n'en dit jamais autant que lorsqu'il emploie les sons presque inarticulés par lesquels il traduit à la fois une foule de pensées. Connaîtriez-vous, par hasard, interjections de dédain renfermant plus de sens que le *chia!...* le *bichi!...* qu'on a voulu proscrire comme triviales et basses?

Dans ce langage enfantin, caressant l'oreille, et qui, on le sait, comporte la rime et la mesure, les citadins aiment à s'entretenir à l'occasion. Les gens du peuple, les « nègres-mornes », n'en parlent pas d'autre. Il est plein de mots sentencieux, de traits saillants de vérité pittoresque, pris sur nature. Un publiciste haïtien, M. J.-J. Audain, les a réunis en un livre. Nous en extrayons les quelques proverbes suivants pour donner une idée du recueil aussi curieux que devenu rare :

Toute gazette palé enpile, mais cè pas toute qui dit la vérité pou ca.

Tous les journaux parlent beaucoup, mais tous ne disent pas la vérité.

Flatteie pédi ou, véité sauvé ou.

La flatterie perd et la vérité sauve.

Position mieor pissé l'esprit.

Il vaut mieux avoir une bonne position que de l'esprit.

Cè lors zafaire gâtée ou dit : si moin tè connai.

C'est quand les choses vont mal que vous dites : si j'avais su.

Bon conseiller indépendant pas bon, cè flatté qui bon.

Le bon conseiller indépendant n'est pas écouté : on préfère le flatteur.

Il faut encore citer les compositions en créole guadeloupéen de Baudot dit Fondoc, parmi lesquelles se distinguent *Z'animaux nobes*, les animaux nobles, et *l'âme de feu Bouliqui*, mais, surtout *les Bambous*, fables de la Fontaine travesties en patois créole par un vieux commandeur, qui les a galamment dédiées « à celles de ses jolies compatriotes qui n'ont pas oublié le doux parler de leur enfance ».

Cette traduction avait été faite pour un petit cercle d'amis. L'auteur n'avait d'autre ambition que celle de les divertir, comme il le dit dans une pièce inédite :

C'est pas pou l'intérêt! Khé moin va bien content
Si ça moin va pé dit fé zot montré dent blanc (1).

Les auditeurs privilégiés ne voulurent pas jouir en égoïstes de leur plaisir. Avec l'insistance à laquelle une étroite amitié donne droit, ils demandèrent que les compositions dont ils avaient eu la primeur fussent livrées au public. L'auteur céda et le succès des *Bambous*, imprimés pour la première fois à la Martinique, en 1846, fut d'autant plus grand qu'il y avait moins prétendu. L'édition épuisée vite, on en demanda une seconde. L'auteur songeait à revoir son œuvre. Les hautes fonctions administratives qu'il remplit, pendant les dernières années de sa vie, à la Guadeloupe, puis à la Réunion, où il mourut en novembre 1866, ne lui laissèrent pas le temps de réaliser ce projet. Son exécuteur testamentaire l'accomplit pour lui en faisant réimprimer à Nevers, chez Paulin Fay, *les Bambous*, que l'opinion publique a déclarés dignes, pour me servir de ses paroles, de survivre à leur auteur. Celui-ci avait, en effet, entrepris cette traduction dans le but de moraliser les nègres en leur rendant compréhensible les principales fables du « Bonhomme blanc ».

Voilà tout ce qu'a fourni à l'impression l'idiome issu de l'accouplement hasardeux de toutes les langues européennes, et dans lequel le français du XVIe siècle et le vocabulaire de la marine entrent pour une large part. Nous n'avons retrouvé aucune autre production de cette littérature bégayante, qui reste stationnaire, où les fruits ne succèdent pas aux fleurs, les œuvres de plume aux œuvres de lyre. Aussi les amateurs de couleur locale craignent-ils que les muses créoles, vierges aux appas exubérants, ne tombent, elles aussi, à la suite des muses indiennes, inspiratrices des sambas,

1 « Je ne suis pas guidé par l'intérêt! Mon cœur sera content si ce que je vous conte vous fait montrer vos dents blanches. »

dans ce puits de l'oubli dont parle d'Aubigné, à moins que ne surgisse un écrivain local capable de faire ressortir les beautés de sa langue et qui la fixe dans des œuvres magistrales, comme Jasmin et Mistral, en France, ont fixé les patois de la Provence et du Languedoc.

EDGAR LA SELVE.

LES FÊTES FÉLIBRÉENNES DU MIDI

Le Théâtre antique d'Orange

Mon cher directeur,

Les fêtes cigalières et félibréennes sont terminées, mais la Provence ne les a point oubliées, et il n'est personne qui ne désire en revoir de semblables, à Orange surtout. Comme il n'est pas impossible que des représentations nouvelles soient données sur le théâtre antique d'Orange, je vous demande la permission de vous dire quelques mots de ce monument. Nous parlerons aussi, si vous le voulez-bien, des pièces qui ont été jouées tout récemment sur cette scène.

Tous les historiens qui se sont occupés des antiquités de la France sont généralement d'accord pour faire remonter la construction du théâtre d'Orange au IIe siècle de notre ère. C'est un des rares monuments romains de ce genre dont les vestiges aient échappé à la ruine des siècles, et, par cela même qu'il est le seul en France, il offre incontestablement un très grand intérêt par son importance et par sa construction.

Bâti d'après le système des Grecs, et admirablement adossé à une colline, il mesure 103m,15 de longueur et a 77m,60 de profondeur. Si l'on considère le mur de façade qui s'étend sur la place, on est moins étonné de sa longueur que de sa hauteur laquelle atteint près de 57m.

En 1840, un jeune homme que des circonstances particulières avaient conduit et retenu à Orange ne cessait d'admirer le monument antique dont la restauration était confiée à Auguste Caristie. Ce jeune homme, nous pouvons le nommer, n'était autre que M. Fernand Michel qui depuis s'est fait connaître dans la littérature sous le pseudonyme d'Antony Réal. Tout en causant avec le gardien du monument, il eut l'occasion de remarquer combien l'acoustique était favorable à la voix qui se faisait facilement entendre au plus haut des gradins.

Dès lors il n'eut plus qu'une pensée : s'assurer qu'une représentation théâtrale était possible sur cette scène. Il communiqua cette idée à diverses personnes qui la traitèrent de chimère. On rit de la pensée, on se moqua de celui qui l'avait émise.

Cependant M. Fernand Michel parvint, sinon à convaincre, du moins à rattacher à son idée une autre personne, M. Félix Ripert, qui a été ces jours derniers président de la commission des fêtes. Moins enthousiaste, moins passionné pour l'art antique que M. Fernand Michel, M. Ripert commençait pourtant à croire qu'une représentation serait possible sur le théâtre romain d'Orange et dès ce moment on les vit commencer les démarches pour arriver à la réussite de leur projet.

Nous ne pouvons dire ici les obstacles que ces messieurs rencontrèrent de toutes parts, les railleries dont ils furent l'objet. Ils n'en poursuivirent pas moins leurs tentatives et ne reculèrent aucune dépense pour atteindre leur but. Enfin, après de longues années consacrées à la réalisation de ce que l'on appelait un rêve, des affiches placardées sur les murs annoncèrent qu'une représentation extraordinaire aurait lieu, le 24 août 1869, sur le théâtre antique d'Orange, éclairé par la lumière électrique.

Le programme de cette mémorable soirée comprenait *Joseph* de Méhul et le dernier acte de *Roméo et Juliette*. Les acteurs principaux étaient MM. Génevois, de l'Opéra, et Bataille de l'Opéra-Comique ; Mmes Werthemberg du Théâtre-Lyrique, et Dorici, du théâtre de Strasbourg. La représentation devait se terminer et se termina par le chœur des *Triomphateurs*, composé pour la circonstance par M. Fernand Michel.

Le succès fut d'autant plus grand que la résistance et l'incrédulité avaient été poussées à l'excès. Les premiers organisateurs de cette belle représentation peuvent dire aujourd'hui les difficultés qu'ils ont eues à surmonter pour faire passer leur enthousiaste ardeur dans l'esprit des autres.

Ainsi l'expérience était faite : elle avait réussi complètement devant un auditoire charmé.

Cinq ans plus tard, le 23 août 1874, une foule nombreuse se portait au théâtre d'Orange pour y entendre *Norma*, et la belle œuvre de Bellini y était applaudie par plus de huit mille spectateurs. Le lendemain, 24 août, on représentait avec le même succès le *Châlet* et *Galathée*. Tout le monde a encore présent à la mémoire le souvenir d'une représentation exceptionnelle donnée il y a deux ans sur le même théâtre. M. Alexis Mouzin, l'auteur de charmantes poésies, y obtenait un véritable succès avec son beau drame *l'Empereur d'Arles*.

Que vous dirai-je maintenant, quand tout a été dit par des voix plus autorisées sur les dernières représentations des 11 et 12 août 1888? Après l'ouverture de *Sigurd*, magistralement exécutée par des artistes de talent, sous la conduite de M. Luigini, après l'audition de *l'Hymne à Minerve*, de MM. Mouzin et de Bricqueville, on a joué *Œdipe roi*. Depuis le moment où Mounet-Sully a descendu les marches de son palais, drapé dans son peplum, jusqu'au dernier acte, où il apparaît

aveugle et le visage ensanglanté, le public a été dans l'admiration devant le grand artiste. Mounet-Sully a été réellement merveilleux, et jamais, sur la scène du Théâtre-Français, il ne m'a ému comme je l'ai été de son jeu sur le théâtre d'Orange.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que Mounet-Sully a été admirablement secondé par ses camarades de la Comédie-Française, MM. Laroche, Caristie Martel, Albert Lambert père et fils, et par son frère Paul Mounet. Mlle Lloyd a été remarquable dans le rôle de Jocaste et MMmes Hadamard et Lainé complétaient un ensemble parfait.

Le lendemain, 12 août, dès six heures du soir, l'accès du théâtre était inabordable. On se pressait, on se bousculait, je dirai plus, on se disputait. Il ne faut pas s'étonner de cette foule. C'était un dimanche et le public était venu de Nîmes, de Tarascon, d'Avignon, de Marseille, même de Lyon. A huit heures, l'immense enceinte de l'hémicycle était pleine et formait une grappe humaine de dix à douze mille spectateurs. Chacun voulait entendre *Moïse*, et l'on félicitait les organisateurs de cette solennité artistique d'avoir choisi le drame biblique qui, dans sa simplicité grandiose, convient à merveille au théâtre antique.

L'interprétation de l'œuvre de Rossini n'a pas été moins remarquable que celle de la journée précédente. Le rôle de Moïse convenait bien à la voix grave et pénétrante de Boudouresque, qui s'en est acquitté avec le talent qu'on lui connaît. MM. Vergnet et Chauveau l'ont parfaitement secondé, et Mlle Hélène Leroux, que l'on a, je crois, déjà applaudie à l'Opéra, nous a montré qu'elle pouvait affronter victorieusement les plus grandes difficultés.

Donc, depuis la première tentative de 1869, tous les essais tentés sur le théâtre antique d'Orange ont brillamment réussi. M. Fernand Michel doit être fier du chemin parcouru depuis son initiative éminemment artistique. Il voulait voir une tragédie antique jouée dans cette enceinte. Son vœu est réalisé. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que le théâtre soit toujours bien entretenu, afin que nous puissions souvent encore y entendre des œuvres de nos maîtres, dans la belle Provence, au milieu de tous ces charmeurs grisés de soleil, de poésie et d'éloquence.

EUGÈNE D'AUBIAC.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Une expérience de mobilisation de la flotte a eu lieu dans la division navale de Toulon, concurremment avec les manœuvres navales; ces deux opérations, auxquelles a présidé l'amiral Krantz, ministre de la marine, ont pleinement réussi. — Clôture de la session des conseils généraux.

Extérieur. — M. Goblet, ministre des affaires étrangères, a répondu à la seconde note de M. Crispi, relative à l'affaire de Massouah; cet acte diplomatique doit clore l'incident.

Russie. — Le général Prjévalsky entreprend une cinquième expédition en Asie centrale pour explorer les contrées inconnues du Thibet. — On signale la découverte à Saint-Pétersbourg d'un complot nihiliste contre le tsar, qui, a provoqué de nombreuses arrestations.

Belgique. — M. le chevalier de Moreau, ministre de l'agriculture et des travaux publics, démissionnaire, est remplacé par M. de Bruyn, député de Termonde.

Faits divers. — M. Chevreul a atteint sa cent deuxième année. — Un meeting des employés des postes de Paris a eu lieu pour protester contre le tableau d'avancement inauguré par le directeur, M. Coulon.

Nécrologie. — Mort de M. Mollard, directeur du protocole au ministère des affaires étrangères et introducteur des ambassadeurs; — de M. Dailly, administrateur des chemins de fer de l'Ouest; — de M. Sauvan, directeur de l'enregistrement des domaines et du timbre; — de M. Michel Haber, un des vétérans de la grande armée; — de M. Clausius, professeur à l'Université de Bonn, et correspondant de l'Académie des sciences; — de M. Greppo, ancien député de la Seine; — de M. l'abbé Dassy, fondateur des Instituts d'aveugles dans la région du Midi; — de M. Ziégler, ancien président des gymnastes alsaciens; — de M. des Guetz, rédacteur à la *Patrie*.

Revue bibliographique

CATALOGUE DES MANUSCRITS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

A la fin du siècle dernier lors de la suppression des congrégations religieuses, les bibliothèques publiques des départements s'enrichirent des nombreux manuscrits que possédaient les abbayes et les couvents. Ces documents fort précieux au point de vue historique et littéraire furent longtemps inconnus et peu utilisés parce qu'aucun répertoire n'en signalait l'existence. Le catalogue sommaire publié par Hœnel, en 1829, donna l'éveil aux érudits : mais il était trop incomplet et trop insuffisant pour leur rendre de réels services. C'est au gouvernement qu'incombait le devoir de mettre en lumière les richesses enfouies dans nos bibliothèques. Un ministre de l'instruction publique, M. Villemain, eut le premier le mérite de le comprendre, et c'est dans ce but qu'une ordonnance royale du 31 août 1841, rendue sur son rapport, prescrivit la rédaction d'un *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques*, qui devait être rédigé sur un vaste plan, avec de nombreuses citations et que l'on comptait achever « en peu d'années ». Ce travail, commencé peu après, ne comprenait, en 1885, que sept volumes et une dizaine de bibliothèques. Dans ces conditions, il n'est pas téméraire de supposer que deux ou trois siècles et quelques centaines de volumes auraient été nécessaires pour son entier achèvement. Heureusement, dans ces dernières années l'attention de la Chambre avait été à diverses reprises appelée sur cette question. Une proposition de loi de MM. Plessier et Lockroy en prépara la solution, et la commission du budget de 1883 n'hésita pas à proposer pour l'exécution du catalogue un crédit spécial de 30 000 fr. qui fut voté sans difficulté. Avec ces ressources le travail put être repris sur des bases nouvelles; on renonça au format in-quarto, archaïque et incommode, pour adopter un format in-octavo plus facilement maniable, et l'impression du répertoire fut commencée sous les auspices du ministère de

l'instruction publique, par les éditeurs Plon-Nourrit. De plus le cadre primitif fut élargi, et l'on y fit entrer les diverses bibliothèques de Paris, sauf la Bibliothèque nationale.

La publication comprend actuellement douze volumes ainsi répartis : *Bibliothèque de l'Arsenal* (t. I, II et III ; — *Bibliothèque Mazarine* t. I et II) ; — *Bibliothèques des départements* (t. I à IV, VI et IX), plus un *Catalogue des manuscrits grecs* de ces mêmes bibliothèques.

D'autre part, on a publié en un volume le *Catalogue des manuscrits conservés dans les dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières,* analogues à ceux des bibliothèques. Un travail du même genre vient d'être fait pour les Archives nationales et mis sous presse.

Douze volumes, en quatre années, c'est quelque chose assurément; mais la Chambre a trouvé que ce n'était pas assez, en raison de l'importance de la publication; elle a demandé plusieurs fois que l'on activât l'impression. Pour l'obtenir, elle n'a pas craint d'augmenter, en ce temps de réductions à outrance, le crédit annuel qui n'était plus que de 20 000 francs et de le porter à 30 000, avec cette condition que le *Catalogue,* évalué à une trentaine de volumes, serait terminé en 1891; mais dans cette évaluation on n'a pas suffisamment tenu compte ni de la table générale des matières qui en absorbera deux ou trois, ni des catalogues des trois bibliothèques de Paris (Arsenal, Mazarine, Sainte-Geneviève) qui en exigeront environ une quinzaine, soit au minimum 45 volumes. Aussi est-il évident que le crédit actuellement fixé sera insuffisant et que le terme assigné à la publication sera notablement dépassé. Nous pourrons, certes, nous estimer heureux si nous en voyons l'achèvement à la fin du siècle.

Il est juste de remarquer, d'ailleurs, que cet utile travail est exécuté dans des conditions très satisfaisantes. Les inventaires sont rédigés d'après un plan détaillé, qui est, croyons-nous, l'œuvre de M. Léopold Delisle, le savant administrateur de la Bibliothèque nationale, et dans lequel on s'est attaché à indiquer les mentions les plus intéressantes, les plus utiles à relever dans chaque catégorie d'ouvrages, en laissant de côté les détails accessoires qui auraient pu surcharger sans profit les notices bibliographiques. La rédaction des catalogues a été confiée à des érudits locaux, archivistes ou bibliothécaires, connaissant à fond les dépôts qu'ils sont chargés d'inventorier, et qui, autant que l'on peut en juger par les volumes déjà parus, se conforment avec une louable exactitude au plan qui leur a été tracé. Quant à l'exécution typographique de la publication elle fait le plus grand honneur aux imprimeurs Plon-Nourrit; rien n'a été négligé pour qu'elle prît rang parmi les ouvrages d'érudition les plus soignés au point de vue matériel, et cela sans grever trop lourdement le budget.

Si le catalogue des manuscrits, envisagé dans ses détails ne mérite que des éloges, envisagé dans son ensemble il provoque au contraire de graves critiques. Ce qui frappe, au premier abord, lorsque l'on examine les volumes parus, c'est l'absence de toute direction intelligente et pratique. Il semble que ceux qui ont présidé à la mise en œuvre de ce travail n'aient eu qu'une seule préoccupation, celle de livrer le plus promptement possible la copie à l'impression. De là d'étranges rapprochements dans la formation des volumes : la bibliothèque de *Corbeil* précède celle de *Gap,* celle de *Privas* fait suite à celle de *Roubaix*, etc. D'où il résulte que si l'on veut avoir des renseignements sur un manuscrit que l'on sait être dans telle ou telle bibliothèque, il faut préalablement dresser, pour se guider dans ses recherches, une table de la composition des volumes. Avec un peu d'expérience et de réflexion, on eût trouvé certainement un ordre logique, la division régionale d'après les anciennes provinces s'imposait ici comme la plus naturelle en raison des analogies de sujets et de dialectes que peuvent présenter les manuscrits. Au pis aller l'ordre alphabétique rigoureux eût été cent fois préférable au désordre actuel.

Il y a plus : chacun des volumes parus est accompagné d'une table alphabétique. Avec les trente volumes on aura donc trente tables à consulter successivement : rien de plus pénible et de plus fastidieux. D'où la nécessité de dresser une table générale qui rendra les autres superflues. Autant valait alors ne pas les rédiger. Et cela d'autant mieux que le *Catalogue* ne pourra être mis à profit d'une façon vraiment utile que lorsqu'il sera complètement achevé; les tables partielles ne présentent donc pour le moment qu'un intérêt très restreint. En les sacrifiant on eût réalisé sans peine une double économie qui n'était pas à dédaigner dans une œuvre d'aussi longue haleine : économie de temps et économie d'argent.

Ces réserves faites, nous devons constater que la publication du *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques* est, à tous égards, une entreprise vraiment nationale, qui rendra les plus grands services aux érudits, mettra en lumière des documents fort importants dont un bon nombre étaient restés inconnus et sera justement apprécié non seulement en France, mais dans toute l'Europe savante.

DIVERS.

M. Ernest Gillon, l'auteur de *la Lutte pour le bien-être,* ouvrage que l'Académie de Belgique a couronné au concours Guinard, a étudié avec une rare pénétration les manifestations de l'hostilité qui divise actuellement les deux grandes classes de la société et les remèdes qu'elles nécessitent. Il constate que la masse des travailleurs se plaint, non sans raison, de la stérilité de son labeur quotidien et demande à être considérée comme un auxiliaire qui a droit à une rémunération proportionnelle au service rendu, non comme une machine que l'on exploite. Ces doléances, vaines jusqu'ici, ont suscité une effervescence générale, qui risque, si l'on n'y prend garde, de provoquer chez les nations modernes les plus terribles dissensions. Aussi importe-t-il de trouver une solution pacifique pour apaiser des revendications, légitimes à coup sûr, mais inquiétantes, et d'opérer un rapprochement entre les riches et les prolétaires. L'auteur estime donc qu'il faut faire appel aux sentiments de justice et d'humanité des classes fortunées et leur persuader qu'il est de leur devoir d'améliorer la situation du prolétaire, d'éclairer son intelligence et d'affermir son caractère, en s'occupant à la fois de son instruction et de son éducation. Pour lui, et sur ce point nous partageons entièrement son opinion, l'œuvre de l'éducation est la condition première de la pacification sociale et de la diffusion du bien-être.

La révolution qui vient d'éclater à Haïti et d'expulser le président Salomon, donne un réel intérêt d'actualité au récent ouvrage de M. Edgard La Selve, *le Général Cocoyo* (Dentu). Dans ce roman de mœurs, l'auteur a pris pour cadre les aventures extraordinaires d'un Haïtien qui est venu à Paris pour y mener joyeuse vie, et chemin faisant il nous a donné une étude des plus originales et des plus curieuses sur l'île d'Haïti, sa population, ses mœurs, sa littérature, etc. Après avoir appris comment on devient général dans ce pays, où même président, le lecteur ne sera plus surpris de la facilité avec laquelle les Haïtiens se débarrassent des chefs qui ont cessé de leur plaire.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11440)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 10. (25e ANNÉE.) — 8 SEPTEMBRE 1888.

LES PARLEMENTS DU MONDE (1)

La Skouptchina du royaume de Serbie

Il y a plus d'un inconvénient à vouloir peindre pour des étrangers les mœurs politiques de son propre pays. Je ne parle pas seulement du reproche de partialité, auquel il est malaisé de se soustraire, parce qu'il est presque impossible de ne le pas mériter. Je pense aussi à l'embarras de se faire entendre. Nous comprenons parfois assez mal ce qui se passe dans les grands parlements d'Europe. Leurs divisions, leurs débats ont pour nous des mystères. Et pourtant les mille voix de la presse nous en apportent l'écho : le moyen d'intéresser le public français aux faits et gestes d'une pauvre assemblée de paysans?

Nous formons peut-être la nation la plus démocratique qui soit au monde, j'entends celle où l'égalité des conditions est le plus complète, et la forme de notre gouvernement est une monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire le régime qui, ainsi que nous l'ont enseigné Montesquieu et M. de Tocqueville, convient le moins, en général, aux sociétés égalitaires : premier malentendu à dissiper. Il ne faudrait pas croire que le peuple serbe, affranchi depuis soixante ans à peine de la domination turque, ait atteint du premier coup à un idéal de gouvernement qui suppose chez les hommes une longue pratique de la liberté, en même temps qu'une grande sagesse politique. La Serbie, en empruntant la plupart de ses institutions à l'Europe moderne a dû les transformer à son usage; ou plutôt, mettant en œuvre les matériaux qu'ils trouvaient dans le pays lui-même, nos législateurs se sont appliqués à les revêtir de formes et de noms tirés du répertoire politique des autres nations : entreprise difficile et dont on peut considérer les résultats avec quelque intérêt, si l'on songe que toutes les nationalités orientales, écloses comme une couvée tardive en ce siècle de liberté, ont dû tenter la même métamorphose pour suivre l'essor de leurs aînées.

I.

Parmi les éléments d'organisation politique et sociale que présentait la Serbie au lendemain de la guerre d'indépendance, il y en avait de solides et de durables ; il y en avait aussi d'éphémères. Un esprit patriotique très puissant, réveillé au bruit des combats, entretenu par les récits des poètes et des historiens, des libertés municipales fort anciennes, un pouvoir princier accepté comme symbole de l'unité et de l'indépendance nationale reconquises, des assemblées populaires où nous nous plaisions à retrouver l'image d'une institution aussi vieille que notre race : à coup sûr, il y avait là de quoi faire une nation, et tout cela devait subsister.

Cependant, à côté du prince, au-dessus du peuple, qu'il ne s'agissait pas encore d'associer sérieusement au gouvernement, une sorte d'aristocratie s'était formée, celle des Voïvodes, chefs heureux des insurrections de 1804 et de 1816. Ces rudes compagnons de Milosch Obrenovitch demeurèrent ses rivaux : maîtres,

(1) Voy., dans la *Revue* des 4 et 11 août 1888, le *Reichstag allemand*.

eux et leurs descendants, d'un Sénat (*Soviet*) qui disposait des places et du budget, ils lui disputèrent longtemps le pouvoir et finirent par le renverser. Ils dominèrent sous le gouvernement de Karageorgevitch (1843-1858). Mais une oligarchie qui n'avait pour se soutenir ni la naissance, ni la fortune territoriale, seulement le souvenir de services anciens, ne devait pas réussir à fonder en Serbie une classe privilégiée. La domination turque, en réduisant tous les Serbes à la condition commune de *rayas*, sans laisser subsister parmi eux aucune autorité indigène semblable à celle des hospodars valaques ou des begs de Bosnie, les avait mal préparés à subir la prépondérance de quelques familles. Karageorgevitch tomba, et avec lui l'influence du sénat, sous les efforts du parti des Obrenovitch, devenu le parti populaire. La politique intérieure de cette dynastie tendit constamment dès lors à écarter tous les intermédiaires entre le prince et le peuple, et c'est par là qu'elle est bien la dynastie nationale. Sauf l'héritier direct du trône, les membres de la famille régnante sont toujours demeurés dans la situation de simples particuliers; ils reçoivent leur éducation à l'étranger et s'y marient le plus souvent. La Serbie est le seul pays monarchique de l'Europe où il n'y ait pas de maison royale.

Le Sénat étant aboli, ou du moins remplacé par un conseil d'État sans attributions politiques et même sans action sérieuse sur la marche des affaires, une tâche délicate restait à accomplir : celle de déterminer la part du peuple dans l'administration de la principauté. Michel Ier entreprit cette tâche, qu'il ne devait pas avoir le temps de mener à terme, et décréta que la Skouptchina, convoquée jusque-là à de rares intervalles, se réunirait désormais tous les trois ans. On sait que ce prince mourut assassiné en 1867.

Comme le prince Milan, héritier légitime du trône, n'avait alors que quatorze ans, une régence fut instituée, sorte de triumvirat où dominaient l'influence et le talent de M. Ristitch. La Constitution du 29 juin (11 juillet) 1867 est l'œuvre de ce gouvernement. Nous trouvons, en général, qu'elle se ressent de ses origines. Nous nous demandons si M. Ristitch, dont le patriotisme est hors de cause, n'a pas cédé, à son insu, à des préoccupations de parti qui ne répondent plus aux nécessités actuelles, si le régent n'a pas fait tort chez lui au législateur, et enfin si notre Constitution, au lieu de fournir un abri durable aux destinées du pays, ne ressemble pas à une bâtisse provisoire élevée pour des circonstances qui n'existent plus. En voici d'ailleurs les traits principaux :

Traitant des droits et des devoirs des citoyens en général, la Constitution assure à chacun d'eux la liberté individuelle, l'inviolabilité du domicile, le droit de manifester son opinion par la parole, par écrit et par la presse, le droit enfin de n'être cité devant un tribunal autre que celui dont il relève légalement. Mais l'article 38 permet au gouvernement, dans le cas de péril imminent pour la sûreté publique, de suspendre temporairement toutes ces garanties.

En ce qui regarde la représentation nationale, ou du moins la forme de cette représentation, les auteurs de la Constitution ont dû compter avec les idées bien arrêtées du peuple serbe. Ils avaient leurs préférences plus ou moins déclarées pour le système des deux Chambres; mais le souvenir de l'ancien Sénat et la crainte de le voir renaître suscitèrent contre l'institution d'une Chambre haute un mouvement d'opinion assez énergique pour le faire abandonner. Deux pouvoirs restèrent donc en présence : celui du prince et celui de l'Assemblée, d'ailleurs avec des prérogatives très inégales.

Il y a, d'après la Constitution, deux espèces de Skouptchina : la *grande* et l'*ordinaire*. La première, élue tout entière par le peuple, est quatre fois plus nombreuse que l'autre. On ne la convoque que dans certains cas déterminés, lorsqu'il s'agit de changer la Constitution, d'élire le roi, si le prince régnant vient à mourir sans laisser de successeur, de former un conseil de régence ou de modifier le territoire de l'État.

L'Assemblée ordinaire, qui se réunit annuellement, est élue tous les trois ans, à moins qu'elle ne soit dissoute avant le terme de son mandat. Elle vote les lois, sans en avoir l'initiative, et ne peut modifier d'elle-même les projets qui lui sont soumis. Les ministres sont responsables devant elle. Mais on ne voit pas où réside cette responsabilité, en dehors de la mise en accusation ; car l'Assemblée « ne peut subordonner l'adoption du budget à des propositions qui n'ont pas de connexité avec lui » ; et, au cas où elle prétendrait y apporter des changements repoussés par le gouvernement, celui-ci a la faculté de proroger le budget de l'année précédente. Bien plus : aucun texte formel ne l'oblige à soumettre le budget à la Chambre, si ce n'est pour obtenir le vote de nouveaux impôts ou l'ouverture de nouveaux crédits. Voilà, on en conviendra, un parlement qui n'est guère gênant. — L'État ne doit, en principe, être chargé d'aucune dette sans le consentement de l'Assemblée nationale. Cependant, en cas d'urgence, il est permis au roi de contracter des emprunts inférieurs à 2 400 000 francs, sauf à les faire ratifier plus tard. Un autre article l'autorise, sous la même réserve, à prendre en toute matière des mesures ayant force de loi.

Enfin on a réservé à la couronne le droit de désigner directement le quart des membres de la Chambre. Cette disposition, imaginée pour remédier aux inconvénients d'une Chambre unique et pour assurer, dans l'Assemblée, une place à l'influence gouvernementale, offre encore, il faut le reconnaître, un autre genre d'utilité. La Constitution range parmi les citoyens inéligibles tous les fonctionnaires en activité de service ou en retraite, ceux qui font des versements à la

« caisse des veuves » et les avocats. L'exclusion des fonctionnaires et des pensionnés de l'État avait été proposée par la régence, on devine aisément dans quel but. Tout employé public qui est relevé de ses fonctions a droit, en Serbie, à une pension ou peut l'acquérir en continuant ses versements à la caisse des retraites. Or tous les fonctionnaires sont remplacés, du haut en bas de l'échelle administrative, à chaque changement de ministère. Il en résulte que les hommes marquants de tous les partis, les anciens ministres eux-mêmes, ne peuvent entrer à la Skouptchina que comme députés de la couronne. Le gouvernement se débarrassait ainsi de ses plus dangereux adversaires. Il n'admettait à la Chambre, en fait de lumières, que celles de ses amis. Cela valait mieux que rien. Quant aux avocats, l'ostracisme dont on les a frappés caractérise assez bien les jalousies et les préjugés de notre démocratie. Les divers partis politiques qui, depuis vingt ans, se sont succédé dans l'opposition sentent aujourd'hui l'absurdité de pareilles exclusions. Mais, en attendant une réforme de la Constitution, tous les anciens fonctionnaires, c'est-à-dire la plupart des gens instruits, se trouveraient écartés des affaires, si la prérogative royale ne permettait de les y rappeler comme députés de la couronne. Le gouvernement peut ainsi se procurer, sinon l'immense bienfait d'une opposition intelligente, du moins le concours de quelques hommes éclairés autour desquels se groupe la masse des ruraux.

Nos législateurs, ayant ainsi fortifié le pouvoir exécutif et restreint les droits de l'Assemblée, pouvaient se montrer plus larges dans le chapitre de la Constitution qui contient la loi électorale. Les villes et les campagnes ont des représentations distinctes. Chaque chef-lieu de département, comme chaque arrondissement, élit un député pour trois mille *contribuables*. L'élection est directe dans les villes, à deux degrés dans les campagnes (à raison de deux délégués par cinquante électeurs primaires), avec un cens uniforme de quinze francs. Est éligible tout sujet serbe âgé de trente ans et payant trente francs de contributions, sauf les incapacités légales indiquées plus haut et celles qui peuvent résulter de condamnations judiciaires. Ce sont là des dispositions assez libérales, pour un pays de petite propriété, où presque tout le monde paye l'impôt. Dans les campagnes, c'est en réalité le suffrage universel des pères de famille, et les campagnes représentent les neuf dixièmes de la population du royaume.

Telle est notre constitution. Je crois qu'on aurait pu témoigner à la nation serbe un peu plus de confiance, et je ne suis pas seul de mon avis. Tout le monde sait que, chez nous, le sentiment public est revisionniste, et réclame un régime plus libéral. Toutefois ces aspirations se heurtent à une objection très grave, qui touche au fond même du caractère national, et que je dois exposer en toute sincérité, dans les termes où elle m'a été souvent formulée.

Les étrangers qui nous font l'honneur de nous étudier disent : « On remarque chez vous, à côté d'un sentiment patriotique très développé, un attachement non moins enraciné à des traditions et à des privilèges locaux presque incompatibles avec l'existence d'un gouvernement national, une répugnance instinctive pour toute espèce de centralisation. Cette contradiction apparente, qui se rencontre aussi bien dans l'histoire de la Pologne et de la Bohême, cesse d'étonner si on réfléchit que la notion de la patrie est, pour les Slaves en général, mais pour les Serbes surtout, assez différente de ce qu'elle est pour les autres peuples. Ce mot n'éveille point dans votre esprit l'image précise d'une société organisée, être collectif qui vit, qui agit, qui souffre, et dont chaque membre vit, agit, souffre avec lui. Il paraît répondre plutôt à certaine idée de fraternité de race, de communauté de langue, de souvenirs et de légendes. Ainsi compris, le sentiment national s'accorde parfaitement avec les tendances les plus dissolvantes, les plus anarchiques. Cette tournure de l'esprit public s'est opposée jusqu'ici à l'établissement d'une administration régulière en Serbie. Le pouvoir central n'a pu soumettre qu'à un contrôle imparfait les services les plus importants de l'État : il n'a point cherché, par exemple, à soustraire aux municipalités la répartition et la perception de la plupart des impôts. Ainsi privé d'une partie de ses attributions essentielles, comment n'eût-il pas au moins gardé d'autres moyens d'action que les mœurs du pays lui permettraient de retenir? Il s'est réservé la ressource de l'état de siège et des mesures d'exception. L'expérience montre que l'emploi extra-légal de la force vous blesse souvent moins que l'application régulière et continue des lois. L'année dernière, le ministre des finances a rencontré des résistances invincibles lorsqu'il a tenté de faire rentrer, dans quelques districts, des impôts arriérés. Personne n'a osé ou voulu se porter acquéreur des immeubles mis en vente par le fisc. Au contraire, mainte arrestation ordonnée par les autorités en vertu d'un pouvoir presque discrétionnaire et sans aucune forme de procès soulève à peine quelques protestations isolées. Récemment encore, un officier de gendarmerie, de connivence avec le sous-préfet d'un arrondissement limitrophe du territoire bulgare, n'a-t-il pas pu, pendant des mois entiers, arrêter comme réfugiés bulgares, dévaliser et faire disparaître des marchands inoffensifs qui trafiquaient ordinairement entre les deux pays? Cela se passait au su et au vu de la population, qui n'était pas autrement indignée : elle n'osa dénoncer les coupables qu'après la chute du ministère, s'imaginant bien à tort que le gouvernement soutiendrait par politique des fonctionnaires transformés en vulgaires assassins. Le cas est exceptionnel, soit : mais il révèle d'étranges

notions sur le rôle de l'autorité. Allez donc établir chez un tel peuple le règne des lois et les principes du gouvernement représentatif. »

J'ai exposé l'objection dans toute sa force. Voici maintenant ce que l'on peut répondre : Si nous avons fait jusqu'ici trop bon marché des garanties de la liberté individuelle, du droit de réunion et d'association, si nous n'avons pas encore appris à distinguer très clairement l'arbitraire de l'autorité, cela tient peut-être à ce que nous avons toujours vu les deux choses confondues dans la pratique. Quant aux tendances particularistes qu'on nous reproche, elles perdraient sans doute beaucoup de leur danger le jour où la représentation nationale, dotée enfin de ses attributions légitimes, sentirait vivre en elle la volonté et l'âme même de la nation. On veut bien nous reconnaître l'amour de notre race et de notre patrie. Est-ce notre faute si l'histoire n'a pas circonscrit nos destinées dans les limites séculaires d'un territoire bien défini, si elle ne nous a pas fourni le roc immuable sur lequel d'autres peuples plus favorisés ont édifié l'État moderne, si nos aspirations nationales, débordant nos étroites frontières, prennent la forme d'une fraternité un peu vague qui s'adresse à tous les peuples congénères, si, en un mot, chez nous le sentiment patriotique perd en concentration ce qu'il gagne en étendue.

II.

Pour apprécier l'usage que le peuple a su faire de ses droits politiques, on doit considérer qu'il n'a pour se guider presque aucune des influences qui ailleurs éclairent ou dirigent le corps électoral. L'antique égalité des conditions s'est maintenue. La propriété est restée divisée à l'infini, et les lois qui la régissent s'opposent à la constitution de grands domaines. L'industrie naissante se trouve presque uniquement entre les mains des étrangers. Quelques négociants se sont enrichis : mais aucun d'eux n'a l'ambition ou le talent de tirer de sa fortune une puissance politique. Donc, point d'aristocratie de fortune.

Appellera-t-on aristocratie intellectuelle la petite élite de professeurs, d'avocats et de lettrés qui dissertent dans d'innombrables brochures sur « la mission du peuple serbe »? L'expression serait tout à la fois ambitieuse et inexacte. L'homme de lettres et le paysan sont de même origine, ils appartiennent souvent à la même famille. L'élève du Gymnase et de l'Université a passé par l'école primaire de son village. Quand il est venu à la ville pour suivre les cours supérieurs, il a dû gagner sa vie, un peu comme vos étudiants du moyen âge, par les travaux les plus grossiers, portant l'eau et le bois chez les habitants, lavant la vaisselle des petits ménages. Comment, durant une pareille existence, se serait-il affranchi des instincts et des passions du peuple lui-même?

Voyez nos journaux. Le ton aussi bien que les sujets ordinaires des discussions sont faits pour plaire au grand nombre. Malgré la différence d'étiquette, toutes les feuilles serbes se ressemblent. Chacune d'elles représente un ou plusieurs hommes plutôt qu'une opinion. De là le caractère généralement agressif des polémiques. Quand la menace des amendes ou de l'exil force les journalistes de l'opposition à sortir des personnalités, ils tombent trop souvent dans les généralités vagues qui hantent l'imagination populaire. Ne leur demandez pas une étude approfondie sur les finances de l'État, sur son administration, sur son armée. Les questions constitutionnelles, celles qui touchent aux affaires extérieures les attirent davantage. Nous n'avons guère, dans toute la Serbie, que sept ou huit journaux politiques, dont le tirage moyen n'atteint pas mille exemplaires. Mais on les lit dans les derniers hameaux, et, aux jours de crise, leur action n'est point méprisable. L'établissement momentané de la liberté de la presse, en 1882, a failli bouleverser le royaume.

Donc, point d'autre influence sociale que celle de la plume, c'est-à-dire de cette partie peu nombreuse de la nation qui s'est frottée à la culture européenne, et qui, le plus souvent, ne fait que reproduire en les exagérant les idées et les passions de la foule. Politique verbeuse et vide, agitation de surface au-dessous de laquelle il faut plonger pour rencontrer dans la classe rurale le fond solide de la nation.

Malgré les progrès de l'instruction, le paysan serbe a peu changé depuis soixante ans. Aujourd'hui, ainsi qu'alors, il vit dans sa maison de bois et de pisé, protégé par un enclos de hautes palissades contre des dangers qui ne sont pas toujours imaginaires, s'il faut en juger par les derniers attentats commis contre les propriétés, abritant souvent sous son toit plusieurs familles dont il est le chef, et qui lui demandent seulement, pour prix de leur travail, le boire et le manger. Peu soucieux lui-même de s'enrichir, il cultive chaque année un morceau de son champ, tout juste ce qui est nécessaire pour assurer sa subsistance et celle des siens : fût-il plus avide de bien-être, ses bras seraient encore insuffisants pour l'étendue du sol, et la division de chaque héritage en parcelles isolées rendrait ses efforts presque infructueux.

L'homme d'occident, qui ne connaît ces mœurs que par ouï-dire, ou qui n'a vu de la Serbie que les hameaux assez sordides épars aux environs de la capitale, crie d'abord à la barbarie. Mais qu'il pénètre dans les vallées merveilleuses que recèle l'intérieur du pays; qu'il parcoure ces pâturages ombragés d'arbres géants, qui ne sont précisément ni la prairie ni la forêt; qu'il visite ces villages enfouis dans la verdure, aux maisons blanches et clairsemées, aux toitures vermeilles, où tout respire la propreté et l'aisance, où les fontaines turques distillent depuis des siècles une eau

pure et abondante, où le méandji (aubergiste) verse pour un sou au voyageur un verre d'excellente eau-de-vie de prunes, pour trois sous un litre de vin clairet : il pardonnera au paysan serbe de laisser en jachère les trois quarts de son domaine, de couper à même les troncs des plus beaux arbres, de labourer des prés pour y semer du maïs, de négliger les collines et de jeter le fumier à la rivière. Peut-être même il lui saura gré de ménager des clairières dans ses bois, des bouquets d'arbres dans ses champs, et de vivre content au sein d'une nature parée pour le plaisir des yeux. Je sais un grave économiste qui s'y est laissé prendre et qui nous a vanté, avec d'agréables variations sur le *fortunatos nimium* du poète, les beautés de cette existence patriarcale. Je ne prétends point du reste qu'il nous ait rendu service.

Le paysan serbe, qui travaille peu, est naturellement demeuré réfractaire à l'impôt. Il se soumet difficilement au service militaire organisé à l'européenne. Avec tous ces défauts, il est aussi bien doué que son voisin le Croate ; plus aisé, plus indépendant et, par suite, plus respectable que le Roumain. La défiance de toute nouveauté n'exclut chez lui ni l'intelligence de ses intérêts immédiats, ni surtout une remarquable facilité à en discourir. Ses idées politiques sont nécessairement plus confuses, faites de réminiscences et d'images plutôt que de raisonnement. On y démêle pourtant le culte du nom serbe, le souvenir de la grande famille slave, un attachement profond à l'Église nationale et aux privilèges locaux, et la méfiance de l'étranger.

Les partis politiques qui peuvent naître dans un pareil état de société sont assez difficiles à définir. Pour le moment, on en compte trois : les progressistes, les libéraux, les radicaux. C'est beaucoup pour 2 millions d'habitants, soit 200 000 ou 300 000 citoyens actifs.

Le parti progressiste, groupé naguère autour de M. Pirotchanatz et dirigé maintenant par M. Garachanine, ressemble un peu à un état-major sans soldats. Il ne s'est soutenu au pouvoir, pendant plusieurs années, que grâce à l'appui personnel du souverain. Il a doté la Serbie du chemin de fer qui la relie, depuis plusieurs années, à l'Europe centrale et, depuis quelques mois, à la mer Égée. C'est lui qui a donné à l'armée ses cadres et son organisation actuelle, changé la division du pays et posé quelques principes en matière d'impôt. Mais, sous cette administration, la dette du royaume s'est élevée, en huit ans, de 25 à 250 millions. Pour faire face à cette charge fort lourde, les progressistes ont emprunté au jour le jour. Le budget s'élève à quarante et quelques millions, en recettes et en dépenses. Mais les rentrées effectives ne dépassent pas 35 millions, tant les moyens de recouvrement sont imparfaits ! On assure que, si les impôts fonctionnaient régulièrement, la seule ville de Belgrade payerait 5 millions de francs. Or elle n'en fournit que 600 000. Il ne faut pas trop s'étonner que M. Garachanine et ses amis n'aient pas songé à réformer le service des contributions. C'est, de toutes les réformes, celle que le pays accepterait le plus difficilement. Un proverbe national dit qu' « en Serbie, on ne sait ni qui boit, ni qui paye ».

Les progressistes ont établi, en 1882, la liberté de la presse, mais ils ont été forcés de l'abolir en 1883. Partisans résolus d'un État centralisé, ils se sont toujours attachés à maintenir les municipalités dans la dépendance étroite du gouvernement. Ils ont ainsi attaqué de front l'une des libertés les plus chères au cœur des peuples slaves.

En politique extérieure, les progressistes représentent l'alliance autrichienne. Aucun d'eux, je crois, ne considère le traité de Berlin comme un chef-d'œuvre. Mais ils estiment qu'il convient d'accepter les faits accomplis, et de ne pas se casser la tête contre un mur. Ils se sont donc résignés à tourner le dos aux frères de Bosnie : ils espèrent que la fortune, toujours mobile dans les Balkans, leur ouvrira d'autres chemins. On sait comment cette espérance fut trompée en 1885.

Le parti le plus anciennement formé en Serbie est le parti libéral, qui a pour chef M. Ristitch. Les libéraux doivent leur beau titre à cette circonstance qu'ils ont introduit dans le pays les formes, sinon la réalité, de la liberté parlementaire. Il est vrai que les nécessités du gouvernement les ont fait dévier plus d'une fois de leur idéal politique. Un respect presque exagéré pour les traditions nationales leur a valu le reproche, quelquefois mérité, d'inaction et d'immobilité. A l'extérieur, ils inclinent vers la Russie. Mais il ne faut pas perdre de vue que les plus slavophiles d'entre nous sont Serbes en premier lieu, et qu'ils ne sacrifieront jamais les intérêts du royaume à un rêve de fraternité chimérique. Au ministère, M. Ristitch s'est montré homme d'État en ménageant l'Autriche, avec laquelle nous avons des relations continuelles. Tout ministre éclairé en eût fait autant. L'erreur capitale des libéraux, qui se recrutent en grande majorité dans les rangs du haut clergé, parmi les professeurs, les fonctionnaires et les commerçants aisés, c'est d'avoir voulu perpétuer le pouvoir entre les mains d'une petite oligarchie bourgeoise. La nation, qui a repoussé l'oligarchie des Voïvodes, est encore moins disposée à subir le gouvernement d'une coterie.

Les radicaux n'ont point de chef, ou plutôt ils en ont plusieurs. Ils promettent aux électeurs infiniment plus qu'ils ne peuvent tenir : réduction des impôts, du service militaire, etc... A la différence des radicaux français, ils prétendent réaliser ces réformes par l'amoindrissement de l'autorité et des attributions de l'État, par le développement des franchises municipales, par le sacrifice des progrès matériels qui ne profitent pas immédiatement au plus grand nombre, par

le retour au bon temps de la vie primitive. Vos radicaux parlent toujours de « la France nouvelle », les nôtres disent « la vieille Serbie ».

Panslavistes plutôt qu'inféodés à la politique russe, ils font passer leurs vues sur l'administration intérieure du royaume avant leurs sympathies extérieures. Ainsi l'on a pu voir, cette année même, un cabinet radical accepter de la main du roi un ministre des affaires étrangères dont le nom seul annonçait le maintien d'une entente cordiale avec l'Autriche.

Les agents les plus zélés du parti radical sont les prêtres des campagnes et les maîtres d'école : alliance qui vous paraîtra bizarre, mais qui représente à merveille ce mélange de routine séculaire et d'idées occidentales mal comprises qu'on appelle chez nous le programme radical. Les popes, d'ailleurs, sont naturellement portés à faire cause commune avec le peuple, qui fournit directement leur subsistance. Le pouvoir central les a mécontentés en frappant d'un impôt assez lourd leurs pauvres bénéfices. Enfin, la communauté des croyances les rattache étroitement aux intérêts du grand empire orthodoxe.

Par leur instruction supérieure à la moyenne, par leur condition assez humble pour ne pas exciter de jalousies, les popes sont ici les conseillers naturels des paysans. Non qu'ils mettent leur parole et leur autorité spirituelle au service d'une cause politique : on ne prêche pas dans les églises d'Orient; comment y parlerait-on politique? Notre religion dédaigne de descendre dans le détail infini des affaires humaines et ne saurait prétendre à diriger un acte aussi indifférent à la morale divine que l'exercice du droit de suffrage. Il n'y a point de parti anticlérical en Serbie, la religion étant essentiellement nationale. A la différence de votre clergé, le nôtre ne se croit pas tenu de sortir de son domaine pour en défendre l'accès. L'influence du pope est donc toute personnelle. Marié comme les autres citoyens, comme eux cultivant la terre, partageant leurs délassements ainsi que leurs travaux, vous le verrez, aux jours de fête, assis parmi ses paroissiens devant l'auberge du village. C'est là qu'on devise de politique, qu'on entend la lecture des journaux : et qui peut les lire aussi bien que le pope, les commenter avec autant d'autorité?

C'est là, aussi, que les agents des divers partis viennent, en temps d'élection, récolter des voix. Cette propagande ne se fait pas à coup de bouteilles et d'écus. Notre paysan veut être persuadé : il tient tête à qui le prêche; et, pour le gagner, il faut lui parler son langage.

Telle est, à peu près, l'organisation des partis, leur composition et leur force. Si, maintenant, vous planez au-dessus des combattants et des circonstances accidentelles qui ont diversement coloré leurs drapeaux, quel est le sens de la bataille? Vous apercevrez d'abord, comme partout, la lutte éternelle du pouvoir et de la liberté, de l'individu contre l'État; puis quelque chose de particulier aux pays slaves, un conflit perpétuel entre nos vieilles traditions d'anarchie patriarcale et cette concentration indispensable aux États qui mènent une existence contestée, ces nécessités administratives, militaires, financières que la masse comprend difficilement. Ce sera l'honneur du parti progressiste, malgré quelques erreurs, d'avoir fait prévaloir ces nécessités sur l'indolence naturelle et sur les répugnances du peuple serbe.

III.

Il est clair qu'on n'obtient pas de pareils résultats par la simple persuasion. Le gouvernement n'assiste pas aux élections les bras croisés. D'abord le secret du vote, qui vous paraît, en France, la condition première de toute liberté, est inconnu ici et personne ne le réclame. Le suffrage est verbal. Chaque électeur déclare publiquement son nom et celui du candidat pour lequel il entend voter. L'un et l'autre sont inscrits en regard sur un registre, ce qui permet au gouvernement de contrôler la fidélité de ses amis. Quant aux fonctionnaires, leur intérêt répond de leur zèle : ils savent qu'un changement de cabinet peut les rendre tous à la vie privée.

Dans les villes, on trouve des électeurs dociles parmi les petits débitants qui sont à la merci de la police. Dans les campagnes, les préfets, encore moins contrôlés, n'hésitent pas à enfermer, sous le plus léger prétexte, une personnalité gênante pendant le temps de la période électorale. Un autre procédé consiste à convoquer les électeurs influents au chef-lieu du district, la veille même du jour où les élections au premier degré doivent avoir lieu dans les municipalités. Négligent-ils de se rendre à cet appel, que l'administration se dispense souvent de motiver? on les emprisonne pour résistance à l'autorité. Ailleurs, ce sont des popes récalcitrants que le métropolite, désireux de plaire au gouvernement, réunit à jour fixe et retient chez lui pendant qu'on vote dans leurs villages.

Inutile d'insister sur les combinaisons variées que suggère la candidature officielle. En tous pays, l'imagination des fonctionnaires est, sur ce point, inépuisable. Quand, cependant, ils ne réussissent pas tout à fait à créer une assemblée à l'image du gouvernement, il reste à celui-ci, pour reconquérir la majorité, la fournée des députés de la couronne et la vérification des pouvoirs. Cette dernière opération est confiée à un comité spécial élu par acclamation avant l'ouverture officielle de la session. Il s'agit, avant tout, d'obtenir la majorité des voix dans ce comité, et ce n'est pas très difficile. Les députés, avant de pénétrer dans l'enceinte législative, doivent produire les mandats qui leur ont été délivrés par les autorités locales, et il appartient au gouvernement de vérifier l'authenticité et la régularité

de ces mandats. Quelques expulsions suffisent à former une majorité provisoire. La minorité supposée peut alors être épurée à loisir, et, quand le comité présente son rapport à la Chambre, un bruyant *dobro! dobro!* (très bien! très bien!) étouffe les murmures de l'opposition vaincue. Une trentaine de députés ont été ainsi renvoyés devant leurs électeurs en 1886.

A cette époque 33 libéraux, 40 radicaux, en tout 73 opposants, furent élus, contre 45 progressistes seulement; ce qui n'empêcha pas le ministère présidé par M. Garachanine de s'assurer en fin de compte une majorité suffisante.

Les élections n'agitent pas le pays autant qu'on pourrait le croire. Les manifestations tapageuses ne sont point dans les habitudes du peuple serbe, et, s'il tient du contact avec les peuples méridionaux l'amour de la parole et le goût des phrases sonores, il doit peut-être au tempérament particulier de sa race des manières calmes et une certaine lenteur à s'émouvoir. Au reste, le public est loin de prendre partout le même intérêt aux opérations électorales, et l'on sera peut-être surpris d'apprendre que la population des villes est, à cet égard, la plus indifférente. A Belgrade résident les chefs de parti et la plupart des politiciens de profession, à Belgrade paraissent presque tous les journaux politiques; là est le foyer de ce que nous appelons « les lumières »; mais, sous ces dehors remuants, se révèle, au jour du scrutin, la parfaite quiétude de la masse. Un peu avant les élections législatives du mois de mars dernier, les libéraux et les radicaux, entre lesquels la lutte était circonscrite, ont voulu pour la première fois compter leurs partisans dans des meetings publics, et ils ont choisi la capitale pour cette expérience. Le succès a été médiocre. Sur 6000 électeurs inscrits, les libéraux en ont réuni environ 500, les radicaux 800. Quand il s'est agi d'aller voter, ces chiffres se sont réduits à 200 d'une part, à 700 de l'autre. Les avocats eux-mêmes, si prompts à s'enflammer ailleurs pour la politique, y sont ici fort indifférents. Sans doute, la Constitution les écarte de l'Assemblée. Mais ils n'usent même pas des moyens très simples et peu coûteux qui leur permettraient de tourner cette disposition législative en simulant une retraite temporaire. Les médecins ne montrent pas plus d'empressement. En général, dans les villes, on préfère au mandat électoral les professions tant soit peu lucratives ou même les plus infimes emplois de l'administration. Le « tchinovnisme » est encore une espèce d'aristocratie dans les pays qui n'en ont pas d'autre. D'ailleurs une loi très paternelle, mais fort onéreuse pour le Trésor, assure le sort des fonctionnaires pendant toute leur vie et les dédommage amplement des chances de révocation.

Il en est autrement des campagnes. Le paysan est moins absorbé que le citadin par le souci de ses intérêts matériels, moins dépendant du pouvoir. L'exercice séculaire des franchises municipales lui a donné le sentiment de ses droits de citoyen et le goût d'en faire usage. Il lui plaît de contrôler un pouvoir auquel sa condition et son éducation ne lui permettent pas d'espérer avoir jamais une part, et ce contrôle, il ne remet pas au premier venu le soin de l'exercer en son nom.

Il ne manque d'ailleurs pas de gens, dans les villages, pour briguer le mandat de député. Tel qui dédaigne les fonctions de kmet (maire) de sa commune, aujourd'hui trop surchargées de détails et de paperasses, trop soumises aussi à l'ingérence gouvernementale, saisit avec empressement l'occasion de jouer un rôle politique éphémère et de dire, en vrai paysan du Danube, son fait au ministère.

L'élément rural domine donc à la Skouptchina. Dans l'Assemblée actuelle, sur 152 députés élus, on ne compte pas moins de 79 paysans proprement dits, dont 75 radicaux et 4 libéraux seulement, et 10 cultivateurs plus aisés, radicaux sans exception. Les popes sont au nombre de 19 et appartiennent tous au parti radical. Il y a 35 marchands, parmi lesquels 8 libéraux et 27 radicaux. 3 avocats, 1 médecin, 1 libraire, 1 menuisier (ce dernier représentant la ville de Belgrade), tous radicaux, enfin 1 journaliste libéral, complètent la liste des députés de la nation.

IV.

Il faut à présent vous les montrer à l'œuvre et vous introduire dans l'enceinte de leurs délibérations, dût mon amour-propre national souffrir des comparaisons qui ne manqueront pas de vous venir à l'esprit. La Skouptchina n'a pas de domicile légal. Le gouvernement la convoque où il lui plaît : à Kragoujevatz, à Nisch, à Belgrade. Comment aurait-elle un palais? A Belgrade, où elle s'est réunie la dernière fois, elle se contente d'un édifice des plus modestes. Mais, au fait, les dehors importent peu. Vous ne regarderez pas, pour juger notre Assemblée, si les cloisons de la salle sont ornées de tapisseries ou légèrement blanchies à la chaux, si les écussons qui en décorent le pourtour sont neufs ou fanés. Vous excuserez même le président de n'être point en cravate blanche; et, s'il vous paraît manier la sonnette avec une certaine gaucherie, vous voudrez bien considérer qu'il a rarement l'occasion de s'en servir, nos orateurs étant toujours écoutés, presque jamais interrompus. Aussi ne connaissons-nous pas ces discussions brillantes, ces discours préparés et attendus, ces joutes oratoires, qui sont l'honneur de vos grands parlements et qui attirent la foule élégante. Nous n'avons pas de tribune aux harangues. Chacun parle de son banc, simplement, sinon toujours brièvement. Point de belles dames dans l'assistance : un public respectueux, attentif, mais peu séduisant.

L'aspect de l'Assemblée elle-même offre peut-être plus d'intérêt. L'artiste ou le philosophe ne verra pas sans quelque curiosité cette réunion d'hommes appliqués, évidemment très assidus à leur besogne et pénétrés de l'importance de leur mission. Il n'y a pas jusqu'au veston du président, jusqu'aux costumes nationaux des députés paysans qui ne contribuent à faire ressortir la gravité des figures, la correction des attitudes. Ces vêtements pittoresques, ces traits rudes, alternant avec les visages plus pâles et les habits bourgeois des citadins, avec les soutanes râpées et les chevelures abondantes des popes, semblent présenter l'image toujours respectable d'un peuple libre qui tient conseil. Voyez cet homme à la tunique soutachée, à l'ample culotte de bure, à la ceinture exubérante, chaussé de semelles molles et de lanières, qui traverse sans bruit l'hémicycle, un dossier sous le bras, c'est le rapporteur du budget ou de la loi municipale.

J'ai parlé de la facilité d'élocution du paysan serbe, et, de fait, les meilleurs orateurs de la Skouptchina sont des paysans. Dans leurs discours, l'expression, l'intonation sont ordinairement justes, le geste approprié. Pour les idées, c'est différent, et le lecteur trouvera que nos débats sont souvent bien puérils, qu'ils accusent un pauvre esprit politique. Car chacun sait que dans les Chambres d'Europe on ne parle jamais pour ne rien dire, qu'on n'y discute que des réformes sérieuses, utiles, étudiées.

Voici, au surplus, l'emploi d'une séance, prise au hasard parmi celles de la dernière session. On commence par la lecture des pétitions. Dans le nombre, je relève la réclamation d'un contribuable qui se plaint d'avoir payé, pendant la guerre serbo-bulgare, une taxe irrégulière de cinq francs. Puis c'est un économiste ingénieux qui, pour remédier à l'insuffisance des ressources du budget, propose certaines taxes somptuaires, entre autres un impôt sur les *tournures* que portent les dames vêtues à l'européenne. C'est à peine si quelques *sourires*, comme dit chez vous l'*Officiel*, se sont dessinés sur les visages impassibles des représentants. Les pétitions arrivent en foule, les citoyens aimant mieux s'adresser à la Skouptchina qu'au gouvernement, et l'Assemblée n'a garde de décourager cette confiance.

Vient ensuite le dépôt des propositions émanant de l'initiative parlementaire. Ce ne sont — je l'ai dit — que de simples vœux. En veut-on quelques échantillons? Un membre demande que l'armée permanente soit abolie et remplacée par des milices. Un autre voudrait que l'on fixât à 3500 francs le traitement maximum des fonctionnaires de tout ordre.

Mais voici une discussion plus grave. Il s'agit de la loi municipale. Le gouvernement (je parle du ministère radical qui a précédé l'administration actuelle), désireux d'accorder quelques satisfactions à son parti, propose d'étendre sur plusieurs points l'autonomie des communes. Les maires de Belgrade et de Nisch, jusqu'ici nommés par le roi, seraient désormais élus comme les autres. Le nombre minimum des contribuables exigé pour former une agglomération communale et que le gouvernement progressiste, dans un but de centralisation facile à comprendre, avait fixé à 500, serait abaissé à 350. Le cens électoral serait réduit de 30 à 15 francs, c'est-à-dire au chiffre du cens politique. La Chambre trouve ces réformes insuffisantes. Quelqu'un propose de fixer à 10 francs le cens municipal, et le chiffre de 10 francs est adopté presque sans débat. Un second député, invoquant les vieilles franchises locales, prétend qu'on facilite encore davantage le fractionnement des municipalités, et l'Assemblée, avec la permission hésitante du ministre de l'intérieur, abaisse à 200 contribuables la population minima de chaque commune. Personne ne fait observer que, le kmet et ses adjoints étant salariés, il résultera de cette innovation un surcroît de dépense et, par suite, une augmentation de l'impôt, ni que les services publics confiés à des municipalités déjà ignorantes et indisciplinées pourront souffrir d'une nouvelle dispersion de l'autorité.

Avec des procédés aussi enfantins de discussion, que ne tempère pas la présence d'une seconde Chambre, il faut bien reconnaître que le veto royal est nécessaire pour empêcher que des lois incohérentes ne désorganisent rapidement tous les services publics. C'est précisément ce qui est arrivé à la loi municipale, et personne n'a paru surpris qu'elle n'ait pu franchir le seuil du cabinet du roi.

En définitive, pour emprunter une auguste parole, les prérogatives de la couronne sont en Serbie, vis-à-vis de celles du parlement, dans la proportion de 3 à 1. La Skouptchina n'exerce pas, en réalité, d'action immédiate sur la conduite des affaires publiques. Si ses dispositions influent, à la longue, sur le gouvernement, c'est comme symptômes de l'état de l'opinion. Aussi bien le peuple a, pour manifester ses sentiments, un moyen dangereux, mais plus sûr que le droit de suffrage. Quand on est mécontent, l'argent se cache. Le refus de l'impôt, non sous la forme d'une résistance ouverte, mais par la force d'inertie, telle est l'*ultima ratio* devant laquelle il faut bien capituler. Telle est l'arme défensive que quatre siècles d'oppression, les agitations récentes des partis, le défaut d'organisation administrative, une haine de toute contrainte inhérente à la race, et aussi peut-être l'établissement prématuré d'un semblant de régime parlementaire ont rendue familière au peuple serbe.

En résumé, nous sommes entrés tard dans la famille européenne, et nous avons adapté tant bien que mal des institutions modernes à un fond de mœurs locales qui ne s'est pas sensiblement modifié depuis le XVe siècle. Il nous a manqué les trois ou quatre grands siècles de lente initiation, de progrès agricoles, économiques,

civils, administratifs, qui ont préparé de loin les peuples européens à l'exercice de la liberté. Ceux qui nous jugent et qui critiquent les procédés de notre gouvernement ne doivent jamais perdre de vue cette immense lacune.

La destinée a été moins sévère pour les nations occidentales. Les jeux sanglants de leur enfance n'ont point empêché le temps d'accomplir chez elles son œuvre de maturité. Les hommes de la génération présente n'ont eu que la peine de naître. Pendant ces siècles de lutte et de hardi développement, nous étions, nous autres, les prisonniers des Turcs. Nous fera-t-on aujourd'hui l'aumône de trois cents ans de loisir pour regagner le temps perdu? C'est peu vraisemblable. Qu'on nous laisse donc achever notre éducation à notre guise. Nous prétendons d'abord réformer notre constitution, qui proclame toutes les libertés et n'en accorde guère. Quant à l'amélioration des services publics, quant aux saines doctrines financières et économiques, nous y viendrons peu à peu, et nous saurons peut-être justifier un jour, si la politique européenne nous prête vie, ce que nous nommons, avec une conviction qui est de bon augure, les droits de notre race. « *Tempus et meum jus* », dit la devise de notre dynastie. C'est aussi celle de la nation.

ANTON IOVANOVITCH.

PABLO DOMENICH

Histoire militaire

(D'APRÈS LE RÉCIT D'UN TÉMOIN OCULAIRE)

Le général Don Fernando de Ybarreta, étant arrivé par la chaussée de Santander pour débloquer Bilbao qu'assiégeaient les carlistes, se trouvait arrêté dans la vallée boisée de Somorostro, car les collines de San Pedro Abanto étaient fortement retranchées et formaient une série d'insurmontables obstacles.

Or, ce jour-là, il s'agissait d'enlever ces positions, d'où cent bouches de canon vomissaient la mort.

Don Fernando s'était installé avec son état-major dans une maison de ferme, dont les fenêtres, murées de briques, étaient percées d'étroites meurtrières. Les balles grésillaient ferme sur la façade qu'elles criblaient de trous.

Les troupes montaient courageusement à l'assaut, mais elles étaient reçues si vivement qu'elles s'arrêtaient, hésitantes.

— Señores! fit le général, cela ne marche pas; les enfants donnent tant qu'ils peuvent; mais il en tombe trop par terre, ils finiront par perdre courage; il faut leur rendre du cœur au ventre; je vais avec eux un moment là-haut, et, s'il vous plaît, vous pouvez m'accompagner.

Puis, s'approchant d'un jeune Français qui avait suivi l'état-major :

— Vous, lui dit-il tout bas en français, restez ici.

La rougeur monta au visage du jeune homme jusque sous la racine des cheveux.

— Bon, bon, c'est compris, reprit le général en souriant. Vous êtes Français au milieu d'Espagnols! deux peuples vaniteux. Venez avec nous, enfant, puisque vous n'êtes pas raisonnable!

Il s'élança sur son cheval, donna de l'éperon et galopa jusqu'au bout d'un petit tertre gazonné qui dominait le tournant de la route.

C'était un homme de bonne mine, très humain, aux yeux bruns très doux, moustache blanche à pointes tombantes, barbiche à la française, les joues couperosées, d'un embonpoint sérieux, d'une bravoure élégante à force de simplicité.

Les compagnies des *cazadores* (chasseurs) allaient intrépidement jusqu'à un certain ravin où la mort tombait en grêle; là, comme affolés, les hommes se retournaient en courant, cherchant des rochers, des arbres, n'importe quel abri; et s'étant reformés derrière les mamelons, ils revenaient à la charge.

A chaque fois qu'un nouveau détachement passait, le général se dressait sur ses étriers, ôtait son képi :

— Ah! criait-il, voici Cordoba, vive Cordoba! Voici Mendigorria, vive Mendigorria! Nous allons voir si les gars de Cordoba ont de quoi plaire aux filles! En avant Cordoba! En avant Mendigorria!

Et les pauvres diables de crier : « Vive le général! »

— Vive l'Espagne! répondait le général.

Deux mille hommes étaient déjà tombés. Don Fernando cependant fumait tranquillement un énorme cigare, très cher et délicieux, qu'il n'ôtait de ses lèvres que pour en secouer délicatement la cendre du bout de son doigt ganté de blanc ou pour pousser un cri de guerre.

Les autres fumaient, eux aussi, mais nerveusement, par bouffées à saccades; un cigare ne durait guère que cinq minutes; car sur le mamelon les balles pleuvaient.

A côté du général se tenait son petit trompette, qui, une main sur la botte droite de Don Fernando, dans l'autre son clairon d'argent, interrogeait sans cesse le chef du regard, prêt à sonner une fanfare quelconque. Une balle le toucha au front. Sans pousser un soupir, il roula dans l'herbe.

— *Pobrcito!* Pauvre petit!) fit le général. Rappelez-moi ce soir, messieurs, que je veux moi-même écrire à ses parents; ce sont de braves gens d'à côté de chez moi!

A ce moment arrivaient les chasseurs du régiment « Havannah », commandés par le lieutenant-colonel Don Vicente de la Cueva. Sitôt que le général l'eut

aperçu, se dressant plus haut encore sur ses étriers, il poussa un formidable « hourrah » qui les électrisa.

*
* *

Don Vicente passait pour un lion de bravoure.

Il y avait peu de temps, Don Vicente étant encore capitaine, que dans l'armée de Don Fernando une compagnie après l'autre s'était « prononcée ».

Après une chaude journée, le capitaine avait cru pouvoir enfin s'endormir et, s'étant déshabillé à moitié, s'était laissé choir sur un lit.

Tout à coup, il lui sembla entendre du bruit au-dessous de lui. Nu-pieds, en chemise et en caleçon, la tête entourée d'un foulard rouge, il descend et voit ses hommes en train de rassembler leurs effets et de boucler leurs ceinturons aux fumeuses lueurs de torches de résine.

L'entrée subite du capitaine les stupéfie: un seul, plus effronté, s'avance vers lui et d'un air menaçant: « Eh bien, Don Vicente! » Mais lui se saisit d'un escabeau, en assène un coup sur la tête du mutin qui s'abat à terre, puis d'une voix de tonnerre, il commande: « *A las armas!* » (Aux armes!)

Après s'être consultés d'un regard peureux et en dessous, ils obéissent et prennent leurs fusils.

— Attention! présentez armes! commande le capitaine, et il passe lentement devant eux, les perçant de son regard de flamme, si bien que le sol se dérobait sous leurs pieds.

— Je devrais tous, dit-il, vous livrer à la justice; mais je tiens compte de votre retour à l'ordre, et je n'en ferai punir que quelques-uns, au hasard Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, sortez! Numéro dix, onze, douze..., sortez! Numéro vingt...

Les hommes obéissaient, pâles, à demi morts de frayeur. Mais un sourire se glissa sur son fin visage.

— Allons, dit-il, garçons (*muchados*), je vois que vous êtes au fond aussi bons que braves; je vous pardonne à tous; couchez-vous et dormez bien!

A partir de ce jour, il fut l'idole de ses hommes. Le lendemain matin, ils montaient à l'assaut d'une redoute, y compris l'assommé, qu'il avait guéri lui-même.

Petit, maigre, Don Vicente s'abstenait de toute boisson alcoolique, mangeait à peine, avait de petits pieds, des bagues à tous les doigts, une petite moustache teinte de noir, une forte mâchoire, signe d'une grande puissance de volonté.

*
* *

C'est donc à bon escient que le général avait si joyeusement acclamé les chasseurs « Havannah ». Néanmoins, eux aussi, en dépit de leur bravoure, hésitaient à franchir le redoutable fossé. La plupart des officiers étaient tombés; les hommes, indécis, regardaient ce chemin de mort qu'il fallait gravir.

— Garçons! qu'est-ce qui vous prend? s'écrie un jeune homme agile et bien pris, aux yeux bruns étincelants, et dont la barbe rare en deux pointes frisotte le menton.

C'est lui, Pablo, Pablo Domenich, dont l'indomptable courage est passé en proverbe dans le camp tout entier.

— Avez-vous peur qu'il ne fasse chaud là-haut? Allons donc! c'est un jeu d'enfants!

Et ce disant, il avance délibérément, mais sans hâte, tire sa blague à tabac, roule une cigarette qu'il fiche derrière l'oreille, en roule une autre, l'allume et se met à fumer.

Puis il regarde autour de lui. Les autres hésitent toujours. Alors il jette son fusil sur l'épaule et, les mains dans les poches, marche en fumant, aussi tranquillement que s'il s'agissait d'une simple promenade et que l'on tirât à petits pois, par plaisanterie.

Un frisson passe dans les rangs; ils s'ébranlent et poussent un vibrant « hourrah! » Tous s'élancent à sa suite.

Du haut du tertre le général observe à travers sa lorgnette les phases de la lutte; son visage s'empourpre.

— Quel est celui-ci qui monte tout seul à l'assaut? s'écrie-t-il. En vérité, il fume! Voilà que les autres se ravisent; ils prennent leur élan; ils le suivent au pas de charge. Bon nombre reste encore debout. Hourrah! La redoute est prise! La journée est à nous! Qu'on m'amène l'individu qui les a entraînés!

L'aide de camp pique des deux et revient avec Pablo Domenich, encore noir de poudre.

— Voici la croix d'honneur pour toi, mon garçon!

Pablo salue avec une grâce et une dignité tout espagnoles, aussi imperturbable dans la joie que sous la grêle de balles.

— Tu es fée, sans doute, pour aller ainsi tout seul à l'assaut des redoutes?

— Oui, mon général.

Légère hilarité dans l'état-major.

— Comment, tu serais réellement invulnérable?

La bonne figure du général a pris une expression malicieuse.

Mais, d'un air très sérieux, Pablo sort de dessous sa chemise une petite image de saint.

— C'est ma *novia* (fiancée) qui me l'a donnée; les balles ne peuvent rien contre moi!

Pablo a la voix douce et agréable, l'air un peu gouailleur, les lèvres minces et mobiles sous sa fine moustache, petits pieds et petites mains; tous regardaient avec plaisir ce gars de svelte et robuste allure.

— Présente-toi pour la grande-croix, la croix laurée de San Fernando, mon garçon! dit le général.

Cette fois-ci une rougeur a passé sur le teint mat de Pablo, ses prunelles étincellent, ses narines se gonflent un peu, à en paraître presque transparentes, et sa

poitrine s'élargit tandis que ses lèvres se serrent légèrement.

La croix de San Fernando! Il faut la postuler soi-même et prouver qu'on en est digne. Puis on désigne un avocat qui conteste votre droit à la posséder, jusqu'à ce que les chefs eux-mêmes viennent témoigner de votre action d'éclat. Cette croix n'est pas attachée en évidence, mais cousue sous la tunique pour être portée toujours.

***

Quelques jours plus tard Domenich se tenait debout à côté d'un compagnon à lui, lequel avait placé une feuille de papier sur un tambour entre ses jambes et écrivait sous sa dictée, la tête penchée, la main pesante et maladroite. C'était un grand chagrin pour lui et pour tous, cette ignorance d'écrire qui l'empêchait de passer sous-officier.

La lettre était rédigée comme suit :

« Ma chère Paquita! J'espère que tu es en bonne santé et que tout va comme tu veux. Moi, je vais bien. On m'a donné la croix de San Fernando. Pourquoi? je ne sais pas. Le général m'a demandé si j'étais à l'épreuve des balles. Alors, je lui ai montré l'image sainte que tu m'as donnée. J'espère qu'on me renverra dans quatre semaines, et, si tu ne m'as pas oublié jusque-là, nous ferons notre noce. Je te salue. Ton

« PABLO DOMENICH. »

Il y avait longtemps encore jusqu'au terme fixé par Pablo, quand le commandant, Don Vicente, l'appela chez lui.

— Le médecin du régiment veut t'avoir pour brosseur, mon garçon, parce que tu es adroit et consciencieux.

— Mon commandant, épargnez-moi cela, je vous en prie! Je ne peux pas servir. Nous sommes d'une bonne famille et, de père en fils, maîtres dans nos propres terres. Je ne peux pas être serviteur.

— Comment, Domenich! toi, le soldat le plus rangé, le plus obéissant de l'armée, aujourd'hui pour la première fois tu te rebelles? Mais songe que c'est toujours encore le service du roi!

Les lèvres de Pablo se contractèrent et il devint très pâle.

— Soit, j'obéirai, mon commandant, puisque c'est vous qui le voulez! dit-il à mi-voix et avec un regard singulièrement triste.

Le soir, il se présentait chez le médecin du régiment, et, tout en tortillant son bonnet dans la main :

— Je vous promets, dit-il, d'être un fidèle serviteur; mais je voudrais vous adresser une prière.

— Eh bien, parle, mon garçon.

Le médecin du régiment, Don Ramon Etchebaster, un excellent chirurgien, était Basque. Il était grand, replet, fortement sanglé dans sa tunique; il avait le visage coloré, la moustache blanche et hérissée, des yeux gris-clairs ; agaçait volontiers les jolies servantes d'auberge; il était irascible, mais bon.

— J'aime à travailler et ne me plaindrai jamais de trop de travail, reprit Pablo lentement et avec une certaine hésitation dans la voix. Vous me gronderez si vous voulez, vous me direz même des gros mots. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne jamais lever la main sur moi, ne pas me toucher! Sinon, je ne sais ce que je ferais!

— Comment me viendrait-il à l'idée de te battre? Je compte sur toi et te traiterai toujours bien.

— Je voulais simplement vous avertir. On ne sait jamais ce qui peut arriver, et c'est une chose que je ne saurais supporter. Vous y songerez, n'est-ce pas?

— Sans doute, mon garçon. Mais je suis sans appréhension. Je sais qu'on peut avoir confiance en toi; aie donc aussi confiance en moi.

Pablo sortit, le visage très sérieux, et commença à faire son service avec zèle et en conscience. Mais l'expression gaie de son visage s'était envolée; les joyeux discours se taisaient sur ses lèvres. Sa démarche élastique avait perdu de sa fierté et de son aisance.

— Que fait Domenich? avait demandé le commandant.

— Oh! il me porte sur les mains! répondit le chirurgien. Je n'ai plus à penser à rien. Domenich pense pour moi; il me soigne comme une mère, me laisse le bougonner, sans s'émouvoir; il est éveillé, ne bavarde pas; bref, c'est une perle.

— Un héros! répliqua le commandant.

Pablo s'ingéniait à procurer à son maître toute espèce de petits agréments quand celui-ci revenait harassé, navré, des salles d'ambulance, où maint vigoureux jeune homme exhalait son dernier souffle, d'où maint père de famille sortait estropié à jamais, et l'ennui de Don Ramon se traduisait fréquemment en impatience et en violence.

Mais jamais Pablo ne se départait ni de sa douceur ni de son calme.

— Ce soir, Domenich, je serai de retour à sept heures, fais en sorte que mon souper soit prêt à mon arrivée; j'ai à faire une opération difficile et rentrerai fatigué.

Et, ce disant, Don Ramon endossa son uniforme, le boutonna et sortit en hâte.

Pablo, lui, de préparer avec soin le repas du soir; il fait griller un bifteck aux pommes; au coup de sept heures tout est prêt et un arome engageant se répand dans la chambre. Le docteur ne venait toujours pas. Contristé de ce retard, Pablo couvre les mets pour les empêcher de se refroidir. Il songe bien à tout jeter et à cuire de nouveau; mais d'instant en instant son maître pouvait rentrer, affamé, impatient. Mieux valait-il qu'il trouvât un mauvais repas que rien du tout après un long jour de fatigant labeur.

Tantôt il s'asseyait sur le seuil de la porte, tantôt il rentrait dans la chambre. Huit heures sonnèrent, puis huit heures et demie. Le ciel s'était couvert de lourdes nuées, grosses d'orage, l'obscurité tombait rapidement. Enfin, dans le crépuscule et se détachant sur les noirs nuages accumulés, parut la silhouette de Don Ramon, et, du pas fiévreux qui lui était habituel dans ses moments d'irritation, celui-ci entra brusquement, jeta son képi dans un coin, se laissa tomber sur l'unique chaise du logis, éloigna les lumières, rapprocha les aliments.

Pablo fit remarquer qu'ils seraient mauvais, qu'ils étaient prêts depuis longtemps déjà. Don Ramon, lui, semblait ne rien entendre du tout, mais se versait rasade après rasade, tempêtait contre les aides, des ânes; contre les soldats du train, des chenapans; contre cette stupide Croix-Rouge et contre les bandages, qui étaient détestables. Puis il se tut et commença de manger.

Mais le repas, si appétissant, si soigneusement préparé, était perdu, la viande coriace, les pommes de terre froides.

— Sale manger! bon pour les chiens! .. fit le docteur à plusieurs reprises.

Puis il cracha ce qu'il avait dans la bouche, jeta les plats à terre avec fureur et frappa Pablo au visage.

* * *

Celui-ci se précipita hors de la chambre, dans la nuit et l'orage. Le docteur restait là, immobile et comme subitement dégrisé. Il se rappelait la prière de Pablo, et, pris de honte, regardait les débris épars sur le plancher. Il alla à la fenêtre, que fouettait l'averse. Il sortit sa montre, vit qu'il était en retard d'une heure et demie; un sentiment de malaise et d'angoisse l'envahit, car son cœur se gonflait dans sa poitrine.

Il attendait, épiant le retour de Domenich. Les chandelles coulaient et les flammes vacillaient au courant d'air que laissaient passer les fenêtres disjointes.

Don Ramon arpenta pendant longtemps l'étroit réduit.

— Mauvaise journée! pensait-il. Plusieurs opérations manquées, et, pour comble, une pareille humiliation!

Il se rappelait ses fréquents emportements envers Pablo, qui, lui, n'avait jamais murmuré. Chaque petite scène de ce genre repassait devant ses yeux, mais accentuée, exagérée. Par exemple, il réparerait certainement ses injustices. Il achèterait une bague pour la *novia;* il aiderait à monter le jeune ménage.

Il avait beau s'arrêter, prêter l'oreille au moindre bruit: aucun pas ne se faisait entendre et, seule, la pluie ruisselait le long des carreaux.

Lassé enfin, il se jeta sur son lit et éteignit les lumières. Longtemps le sommeil le fuit, car, près de s'assoupir, il lui semblait entendre le pas de Domenich, et il se réveillait en sursaut, jusqu'à ce qu'enfin la fatigue ayant vaincu l'oppression de son cœur et son désir de réparer sa faute, il se fût endormi d'un lourd sommeil.

Cependant, Pablo errait dans la campagne comme un insensé. Parfois, à la lueur d'un éclair, voyant émerger une croix, il s'agenouillait, essayait de prier. Mais la prière ne montait pas jusqu'à ses lèvres. Un seul mot y revenait sans cesse : Vengeance! vengeance de l'homme qui l'avait frappé en plein visage, lui, l'orgueilleux Pablo, le libre, l'innocent Pablo!

— Puis il réfléchissait que la religion chrétienne exige qu'on soit patient, et que, s'il se vengeait, lui-même il mourrait.

— Et ma belle petite *novia,* ma bien-aimée! gémissait-il. Ils me la prendront. On me fusillera comme un chien, et, comme aux criminels, on ne me donnera même pas une tombe chrétienne en terre sainte!

Il se disait cela; mais le souffle brûlait sa joue, et les ruisseaux de pluie ne la lavaient pas. Il se jeta par terre et mordit l'herbe; il se cogna la tête contre le pied de la croix, mais on eût dit que de l'airain en fusion coulait dans ses veines. Il lui semblait que sa poitrine et sa tête allaient éclater. Parfois il ouvrait toute grande la bouche, se sentant étouffer, et se frappait la poitrine à poings fermés pour pouvoir respirer.

— Et je l'avais averti, pourtant! Et il n'en a pas tenu compte! et pourquoi? parce que peut-être un blessé était mort entre ses mains? Comme si ça ne revenait pas au même, un de plus, un de moins, qu'on tombe sur le champ de bataille ou sous le couteau, ou...

Il n'acheva pas, car, à ces dernières paroles, son cœur avait cessé de battre.

Puis il songea qu'il avait toujours été honnête, sans reproches et bon, et que dans peu d'heures il ne serait plus le même...

Mais ce coup au visage ne l'avait-il pas déjà dégradé? Pouvait-il tomber plus bas? Il se secoua. Une telle haine l'emplissait contre Don Ramon qu'il eût voulu se précipiter sur lui, l'étrangler dans son lit. Mais non, pas ainsi, pas ainsi...

Il s'assit sur une pierre, laissant l'eau couler à travers ses vêtements, et se mit à tirer nerveusement les pointes de sa barbe, comme s'il eût voulu les défaire. Il avait la croix des braves, il était désigné pour la distinction la plus insigne, et il allait commettre l'action d'un lâche! Mais l'action de Don Ramon était encore plus lâche; car Pablo était sans défense, et il l'avait déshonoré!

Il enfonça la paume de ses mains dans ses yeux, car il sentait y monter comme des gouttes de sang. A cette heure, il haïssait aussi le commandant, qui l'avait humilié, lui si orgueilleux, en le forçant à servir. Et pourtant il l'aimait passionnément, son commandant. C'est pour lui qu'il avait accompli son haut fait d'armes et maints autres actions héroïques, pour lui qu'il avait

accepté cette humble position; il eût passé par le feu, pour lui!

— Ah! Don Vicente, Don Vicente!... disait-il tout haut. Et je t'aime pourtant, car tu es un héros. Ah! Don Vicente, pourquoi as-tu trop demandé de moi? Et si je fais *cela*, Don Vicente, tu me feras fusiller, et ensuite tu seras très triste!

Et une chaleur lui montait de la gorge aux yeux, et des sanglots secouaient violemment sa poitrine. Il frappa le sol du pied, grinça des dents, se leva et s'enfuit plus loin. Dans une gorge sauvage, il s'appuya contre un rocher suintant la pluie; il eût voulu mettre des espaces entre Don Ramon et lui, pour ne pas faire ce qu'il était forcé de faire. Rien ne pourrait laver sa honte que le sang. Et tuer, c'était jouer sa propre vie. Sa vie? que lui importait! Vivre flétri, déshonoré!...

Et alors l'image de sa petite fiancée lui revenait. Comme elle pleurerait, quand elle apprendrait sa mort! Oui, mais comment oserait-il encore l'embrasser? Il passa à plusieurs reprises sa manche trempée d'eau sur son visage, comme pour en éloigner ce qui y était attaché.

Mais l'eau du ciel ne lave pas du déshonneur!

La pluie tombait avec un bruissement sinistre dans la gorge; des torrents s'étaient formés qui dévalaient en bas des rochers et se réunissaient au fond en un fleuve écumant. Pablo entendait le bruit et sentait l'eau dégoutter sur sa nuque. L'obscurité était encore si opaque qu'il n'eût pu distinguer sa main devant ses yeux. Il frappa du poing le rocher contre lequel il s'appuyait et réfléchit que la destinée était non moins dure et froide envers lui que ce rocher, mais que lui aussi saurait se montrer dur et froid.

La douleur ou la souffrance existait-elle encore pour lui? Il ne savait plus qu'une chose : vengeance! Et la gorge sonore répondait en accords menaçants, comme si elle eût gardé l'écho des batteries retentissantes qui avaient rugi au-dessus d'elle, et qu'elles aussi entonnassent un chant de vengeance.

Enfin, l'aube froide, blafarde, commença à poindre. Pablo leva les yeux vers le ciel. Sa bouche était amère, ses yeux empreints d'une tristesse farouche; telle Némésis, lorsqu'elle effleure la terre chargée de crimes et va écraser ceux qui se croyaient en sûreté...

Il chercha la croix devant laquelle il était resté si longtemps agenouillé; et, ne la trouvant point, s'agenouilla devant une autre où était suspendue une couronne flétrie et dégouttant l'eau, et dit :

— Doux Jésus! Pardonne au pauvre pécheur qui m'a frappé et à l'autre pauvre pécheur qui n'a pu supporter l'infamie!...

En ce moment, les nuages s'entr'ouvraient et très haut s'empourpraient comme des montagnes qui flamboyent.

Le soleil se levait.

* * *

La parade du dimanche. Les troupes sont alignées. Le général Don Fernando et son brillant état-major arrivent au galop de leurs chevaux. Le thym encore humide de pluie embaume sous les sabots des chevaux qui l'écrasent. Dans le ciel d'un gris de cendre, les nuages, charriés avec lenteur, montent comme une fumée de canons. Les arbres secouent la pluie et le sol détrempé cède sous les pieds des chevaux.

Radieux, le général passe au pas en revue ses troupes, salue, et leur crie : « Bonjour, mes enfants! » A quoi on lui répond par un cri retentissant de : « Vive le général! »

Il les examine complaisamment, aperçoit aussi Pablo et s'étonne de le voir si sombre, mais l'oublie l'instant d'après. Puis suivent les commandants, les aides de camp, les médecins... Pablo est dans son rang et présente les armes. Personne ne remarque de quels regards affamés il dévore Don Vicente; celui-ci, par contre, s'aperçoit qu'il ne porte pas sa croix, — mais il ne voit pas qu'à la place où elle avait été accrochée jusqu'ici, son cœur bat violemment...

Maintenant Don Ramon arrive... Alors, Pablo devient pâle comme la mort, fait trois pas en avant, épaule, tire, et Don Ramon, frappé au cœur, tourne le regard vers lui, entr'ouvre les lèvres, puis tombe de son cheval sans proférer une parole...

Pablo jette alors son fusil à terre, croise les bras, laisse retomber sa tête sur sa poitrine et attend tranquillement qu'on l'arrête.

On se demandait si Domenich avait perdu la tête, et l'on attendait avec anxiété le dénouement.

L'après-midi même, il passait en conseil de guerre.

— Est-ce volontairement que tu as tué Don Ramon?

— Volontairement.

— Que t'avait-il fait?

— Il m'avait frappé au visage!

Tous se regardèrent.

— Et qu'avais-tu fait pour qu'il te frappât?

— Rien.

— Il t'a frappé pour rien?

— Pour rien, je le jure!

— Mais comment cela se peut-il?

Il racontait les choses tranquillement, simplement. On cherchait des circonstances atténuantes.

— Savais-tu que ton fusil était chargé?

— Je l'avais chargé moi-même.

— Et tu es venu avec l'intention de le tuer?

— J'y étais fermement résolu.

— Et tu n'as pas réfléchi que tu mourrais?

— Je le savais.

Un imperceptible tremblement des lèvres dénotait seul son émotion. Les officiers se consultèrent; mais la loi était implacable.

— Demain, au lever du soleil, toi, Pablo Domenich, tu seras fusillé.

Les muscles de son visage ne bougèrent pas ; les yeux grands ouverts, il écouta la lecture de son arrêt de mort.

La dernière nuit, il la passa presque tout entière avec le prêtre auquel il remit sa croix et son image sainte pour les donner à sa *novia*.

— Elle ne m'a servi, dit-il avec un triste sourire, que contre les balles, non contre les coups!

Dans le camp, on s'était réuni par groupes autour des feux, et l'on commentait l'affaire, tantôt avec violence, tantôt à voix basse, les uns louant, les autres blâmant, selon la nature de chacun; et, quand vint l'aube, tous avaient le cœur gros.

***

C'est dans un ciel bleu, sans nuages, que le soleil se levait.

Au-dessus de Pomorastro, sur un plateau, est situé un petit cimetière à moitié en ruines, d'où l'on aperçoit entre deux coteaux boisés le golfe de Biscaye. Encadrée de chênes et de hêtres, la nappe de la mer bleuit au loin. Le sol est rouge, là où les fleurs ne le tapissent pas.

Le vieux mur du cimetière, que recouvrait une luxuriante végétation de mousses et de fleurs, se teintait de rose. Les arbres séculaires avaient des chuchotements en s'inclinant sous la légère brise de mer. Et un oiseau se prit à jeter sa claire chanson dans l'air du matin.

Alors, le sol retentit de pas fermes et cadencés, tandis que le son voilé des tambours se faisait entendre, et, se déployant sur une vaste étendue, les troupes avancèrent; en tête, le superbe régiment de hussards « Pavia y Princessa », les lanciers de la « Lucana » ; puis l'artillerie, composée d'Aragonais, beaux hommes, braves, aux muscles de fer, aux yeux de braise. Suivaient les chasseurs de la « Havannah » ; neuf sapeurs en furent détachés qui se placèrent dans le voisinage du cimetière.

Ils étaient là, tous en ligne; sauf quelques brefs commandements, profond silence. Si profond qu'on eût cru entendre le bruit des lames sur la plage — ou les battements de son propre cœur...

C'est presque à voix basse que Don Vicente avait donné l'ordre de détacher les sapeurs. Ses traits étaient si tirés que la peau semblait adhérer aux os. Un frisson traversa les rangs, et tous regardèrent le prêtre qui, vêtu des insignes sacerdotaux, montait à pas lents les degrés du petit autel, hâtivement, grossièrement équarri.

L'image du Sauveur se détachait, austère, sur sa croix et semblait contempler la scène... et deux cierges brûlaient sans lumière au grand rayonnement du soleil.

Puis on amena Pablo dont les mains étaient liées. Mais sa démarche était franche, sa tenue fière, son œil vif. Agenouillé devant l'autel, il entendit dire la messe et reçut la communion avec dévotion et recueillement. Puis, s'étant relevé, son regard embrassa en un adieu suprême les hauteurs boisées, et loin, loin, l'Océan...

Un officier s'approcha de lui et lui demanda s'il avait encore un vœu quelconque à émettre.

— Oui, dit-il. Le commandant Don Vicente me tendrait-il la main?

— Sans doute, et avec joie!

On le conduisit devant le commandant; mais alors il agita ses mains pour montrer qu'elles étaient liées. Sur un signe de Don Vicente, les cordelettes furent dénouées. Puis solennellement leurs mains s'étreignirent pour la dernière fois. Le commandant avait les joues sillonnées de larmes; Pablo avait le visage presque serein.

Sans une hésitation, Domenich regarda le mur et se tournant encore une fois vers Don Vicente : « *Ahora?* » (Maintenant?) demanda-t-il d'une voix ferme.

Celui-ci inclina la tête. Alors Pablo s'avança vers les sapeurs, leur fit à chacun un signe de la main et leur dit adieu. Ils pleuraient, eux.

Puis, se plaçant tranquillement contre le mur, il contempla encore une fois le soleil, et commanda lui-même, d'une voix forte :

— *Fuego!*

Au même moment, la décharge retentit, et il s'affaissa à terre...

Ils étaient en petit nombre, ceux dont les yeux étaient restés secs et, durant plusieurs minutes, tous ces braves rassemblés sur la colline de Somorostro cherchèrent vainement à reprendre leur sang-froid. Enfin, le général, élevant la voix, commanda de faire défiler les troupes devant le cadavre.

— Hélas! est-ce donc bien nécessaire? demanda timidement le Français.

— Oui, mon enfant, cela doit être, pour la discipline. Mais là-bas, dans la chapelle, est étendu le cadavre de Don Ramon. Et tous mes officiers vont défiler devant lui, pour qu'ils n'oublient jamais qu'on n'offense pas celui auquel on ne peut donner satisfaction...

CARMEN SYLVA (1).

(1) Cette Nouvelle *inédite* de S. M. la Reine de Roumanie (Carmen Sylva) a été traduite de l'allemand par M. Robert Scheffer.

MA VOCATION

DEUXIÈME PARTIE (1)

Pendant le grand séminaire.

XXIX.

Montpellier, ce 4 mars 1848.

Que se passe-t-il depuis trois jours? Personne n'en sait rien. On n'en peut douter pourtant, il se passe quelque chose d'extraordinaire. Jamais nous n'avions vu nos directeurs à ce point retirés de nous, sévères, inabordables. Jusqu'au P. Laplagne, le plus accueillant des hommes, ouvert à tous pour ainsi parler, qui fuit si on tente de l'approcher. Encore une fois, que se passait-il?

Ici, en l'intérieur du grand séminaire, sauf cette réserve excessive de nos directeurs, tout marche à l'habitude : classes, prières, exercices de toute sorte, et on ne pourrait saisir le moindre sujet d'alarme. Serait-il survenu quelque événement imprévu au dehors? Le siècle, soudainement révolté, menacerait-il la religion? L'excellent abbé Bonafous, dont la fenêtre donne sur la route de Castelnau, nous contait que, l'autre nuit, s'étant attardé à relire un chapitre de la *Perfection chrétienne* par le R. P. Rodriguez, il avait tout à coup perçu un grand bruit, comme un énorme tumulte de voix à travers le faubourg Boutonnet, puis ce cri s'était dégagé nettement de vociférations lointaines : « *Aux armes, citoyens!* »

— Mais c'est *la Marseillaise*, ça, est intervenu Martinage.

— *La Marseillaise?* avons-nous demandé, frissonnants, ébahis.

— Une chanson magnifique. Il y a un couplet très joli qui commence par ce vers : « *Amour sacré de la patrie!...* »

— Eh quoi! monsieur Martinage, vous savez *la Marseillaise* par cœur? a interrogé vivement l'abbé Soulage, peiné.

— Sur le bout du doigt. Mon père, qui l'entendit chanter à Paris, en 1830, quand il servait dans les cuirassiers, en a toujours quelque bribe aux lèvres. A l'époque où nous demeurions dans le clocher de Saint-Pierre, c'était très amusant, le dimanche, au moment où le sonneur du chapitre mettait les cloches en train, de nous entendre, mon père et moi, hurler à pleine gorge : « *Aux armes, citoyens! Formez vos bataillons!* »

— Comment, vous osiez!...

— Personne ne pouvait nous entendre, d'ailleurs, dans le fracas des sonneries... Combien croiriez-vous que pèse la maîtresse cloche de la cathédrale?

— Vous ignorez donc que c'est au chant de cette infâme *Marseillaise* que le roi-martyr fut conduit à l'échafaud? a poursuivi l'abbé Soulage sans se déprendre de son idée.

— Ma foi, oui, je l'ignore...

— Alors, vous n'avez pas lu l'*Histoire de la Révolution française* par Amédée Gabourd, que nous possédons dans notre bibliothèque?

— Je l'ai commencée, mais elle m'a si fort ennuyé, si fort ennuyé!...

— Que vous n'êtes pas allé jusqu'à la fin?

— Vingt-cinq pages, et j'en avais assez.

— Si vous aviez poursuivi...

— Le P. Peyrac! le P. Peyrac! nous a soufflé le diacre Bonafous.

Le petit groupe s'est évanoui en fumée. Sans que je puisse dire comment s'est faite la chose, je me suis trouvé accroché au bras de Martinage. Toujours en souci de moi, redoutant pour moi quelque réprimande du P. Peyrac, encore qu'il n'y eût nulle raison de me réprimander, mon chambrier, mon ami, m'avait passé le bras à la taille très affectueusement et m'avait entraîné.

— Vois-tu, mon cher Ferdinand, m'a-t-il dit une fois sous les arbres au fond de la cour, il est prudent de se tenir coi, de faire le mort, si tu aimes mieux, en ce moment-ci. Les PP. Lazaristes qui nous dirigent ont-ils de mauvaises nouvelles de leur maison-mère de la rue de Sèvres, à Paris? Les mandarins chinois ont-ils écorché vif quelqu'un des leurs? J'ai beau chercher dans ma caboche, je ne trouve rien. Le fait est qu'ils sont tous comme des crins. Demeurons tranquilles et defions-nous. Hier, dans le grand corridor du réfectoire, j'ai rencontré le P. Husson, et le P. Husson, comme je le saluais humblement, m'a lancé le regard féroce que, dans les châtaigneraies de Riols, près Lignières, un endroit sauvage, doit lancer le loup au mouton qu'il va dévorer. Tu devines si j'ai filé!... La chose la plus grave, c'est la fermeture du parloir où pas un de nos parents, de nos amis, n'est admis à pénétrer. Ça me gêne, moi, qui recevais de temps à autre de menues victuailles de la buvette...

— Et moi qui, le jeudi généralement, avais une lettre des miens. On ne m'a rien remis jeudi passé.

— Les lettres arrivent comme de coutume chaque matin; seulement, le concierge, à qui j'ai tiré les vers du nez, les porte chez M. le supérieur Baudrez, où elles restent...

— Pourquoi?...

— Chut! Le P. Peyrac vient à nous.

Nous nous sommes séparés.

(1) Pour la première partie (*Avant le grand séminaire*), voy. la *Revue* des 17, 21, 31 juillet et 7 août 1886; pour la deuxième partie (*Pendant le grand séminaire*), voy. la *Revue* des 4, 11, 18, 25 juin, 2 juillet 1887; 5, 19 mai, 23 juin et 4 août 1888.

XXX.

Montpellier, ce 9 mars 1848.

Avant-hier, à la méditation du matin, nous fûmes bien surpris de voir paraître M. le supérieur Baudrez au lieu du P. Husson qui était de semaine. Le P. Baudrez prit place dans la haute stalle entre les deux fenêtres, tomba à genoux, se recueillit. Son visage creusé, dont le menton pointu entrait dans ses mains jointes, mal éclairé par une aube brouillée, avait des reflets de vieux bois très poli et très dur. On eût dit quelqu'une de ces figures d'ascètes, comme on en peut admirer dans le chœur de la cathédrale, sculptées en des médaillons de chêne. Le P. Baudrez gardait toujours son immobilité de pierre, et nous tous nous avions peur. — Pourquoi était-il venu? Qu'allait-il nous annoncer? Aurions-nous le mot de l'énigme si longtemps cherché en vain? — M. le supérieur se remit debout et d'une voix sèche, brève :

— Messieurs, des faits d'une gravité exceptionnelle se sont accomplis à Paris. Le 24 février dernier, le roi a été chassé des Tuileries et la République a été proclamée. Après un premier saisissement, qui, avec tout le clergé de France a ébranlé nos directeurs « jusqu'aux os, *usque ad ossa* », il ne nous reste qu'à tendre nos bras vers Dieu et à implorer sa miséricorde. — *Misericordia, Domine, super nos!* — Les exercices ordinaires de la maison sont suspendus. Nous commençons, dès ce moment, un *Triduum* pour apaiser le ciel irrité. Durant ces trois jours de retraite et de deuil, vous prierez pour que soient épargnés à notre malheureux pays les maux qui l'accablèrent en d'autres temps. En ces temps cruels, que je ne crains pas de vous rappeler, la République également fut proclamée, le roi également fut arraché de son palais. Mais, vous le savez, là ne se bornèrent pas les attentats d'une populace maîtresse de tout et de tous: Louis XVI périt sur l'échafaud... Devons-nous revoir l'époque la plus funeste de notre histoire, celle qui par delà la royauté, porta à l'Église, « cette force, ce sang des nations, *robur et sanguis* », des coups dont, après tant d'années, elle demeure encore meurtrie? Dieu seul connaît de quelle main nous méritons d'être châtiés. Abandonnons-nous à lui, et qu'il fasse de nous selon sa justice et selon sa gloire. Si l'heure de la guillotine est encore une fois sonnée, raffermissons nos cœurs au pied des autels et rendons-nous dignes d'être choisis pour proclamer notre vocation jusqu'à la mort.

Des sanglots partis de plusieurs bancs interrompirent le P. Baudrez.

Se trouverait-il parmi vous des âmes pusillanimes, des âmes lâches? s'est écrié M. le supérieur.

Et, d'un ton un peu rauque, où perça quelque colère :

— Que ceux qui tremblent quand je leur montre la perspective radieuse du martyre, l'apprennent de ma bouche : ils sont indignes du sacerdoce. Pourquoi sont-ils venus au grand séminaire? Ici, s'ouvre la voie douloureuse qui mène au calvaire, où le gibet demeure éternellement dressé. J'invite donc les ecclésiastiques qui, le cas échéant, ne se sentiraient pas le cœur de mourir, à quelque échelon d'ailleurs de la hiérarchie que leur imprudence les ait guindés, à se lever et à sortir.

Personne ne bougea.

Le P. Baudrez, toujours planté, la mine sévère, presque tragique, fouillait d'un œil aigu le long des bancs, « cherchant quelqu'un à dévorer, comme il est écrit à l'office des vêpres, *quærens quem devoret* ». Nulle face ne se tourne vers lui pour essuyer son feu. Nous avions tous la tête baissée, chacun le nez fourré dans la soutane de l'autre, aussi serrés qu'un troupeau surpris dans la montagne cévenole par une tourmente de neige ou le voisinage du loup.

Enfin le P. Baudrez, las d'attendre, retomba à genoux et entonna :

Veni, Creator spiritus!...

Le *Triduum* commençait.

XXXI.

Montpellier, ce 14 mars 1848.

Les têtes se sont redressées, la paix est reconquise, le grand séminaire va comme devant. Tout de même nous l'avons échappé belle, paraît-il. Le dernier exercice du *Triduum* n'avait pas pris fin, que les lettres accumulées chez M. le Supérieur étaient distribuées, les portes du parloir, fermées à double tour, rouvertes. Les renseignements ont afflué. Une lettre désolée de ma tante Angèle m'a appris qu'une bande de portefaix, — de gens sans aveu — avait planté « un arbre de la Liberté » sur la promenade de la Mairie et qu'elle avait beaucoup pleuré... « Un arbre de la Liberté! » Qu'est-ce à dire?... Mais M. de Sauviac, dont j'ai reçu la visite, m'a raconté des choses effrayantes.

— Les étudiants en médecine, fort nombreux ici, m'a-t-il dit, ivres de joie à la proclamation de la République, se sont rués vers le chemin de fer et ont exigé du chef de gare un train spécial pour aller chercher, à Nîmes, Armand Barbès, conspirateur fameux détenu dans une prison de cette ville. Ils ont ramené Armand Barbès, en effet, et alors, à travers Montpellier, de l'Esplanade au Peyrou et de la Canourgue à la place de la Comédie, le flot des révolutionnaires a roulé en grondant la *Marseillaise*. La saturnale, débraillée, abjecte, hurlante, s'est terminée au théâtre par un banquet où tout ce que nous respectons, tout ce que nous aimons, a été hué, où notre sainte religion, particulièrement, a subi les derniers outrages, a été vilipendée, bafouée...

— Est-ce possible, cela, monsieur le comte?

— Avant-hier matin, comme le respectable chanoine Pommerol sortait de chez Mme Vigouroux, où il venait de prendre son café au lait, à l'extrémité de la rue de l'Aiguillerie, un cordonnier, — le sien, chose inouïe! — s'est planté devant lui et lui a corné aux oreilles : « A bas le calotin! à bas! »

— C'est épouvantable... Et que pensent de ces bouleversements Mme de Sauviac, Mlle de Fouzilhon, Mlle de l'Hospitalet?

— Ma femme n'a pu supporter le spectacle de tant d'horreurs, et elle est partie avec Maurice pour notre château de la Roquette, au pic Saint-Loup. Quant à Mlles de Fouzilhon et de l'Hospitalet, depuis le 24 février, elles n'ont pas mis le pied dehors. M. le chanoine Pommerol leur dit la messe le matin; puis elles passent le reste de la journée en prières dans leur chapelle de la confrérie du Saint-Rosaire. Connaissant l'affection tendre que vous gardent l'une et l'autre de ces dames, je les avais décidées à venir vous voir avec moi aujourd'hui. Malheureusement, comme elles se disposaient tout à l'heure à monter en voiture, un cri perçant de « *Vive la République!* » a été poussé par un homme de mauvaise mine qui traversait la rue des Carmes, et elles se sont rejetées dans l'intérieur de l'hôtel, d'où mes supplications les plus pressantes n'ont pu les décider à sortir. Voilà dans quel joli pétrin on nous a mis. C'est égal, si je tenais M. de Lamartine!...

— M. Alphonse de Lamartine, l'auteur des *Méditations poétiques?*

— Je le rends responsable de tout. Dans notre pays, où elle accumula tant de ruines, tant de crimes, on avait conservé la haine de la République; on se souvenait de la guillotine en permanence sur nos places, et on exécrait un régime souillé de boue et de sang. Or il s'est trouvé un écrivain pour idéaliser une époque plus noire que l'enfer, pour amnistier le bourreau, pour découvrir je ne sais quelle poésie au couperet. En faussant par son livre, *les Girondins*, l'idée que tout honnête homme doit se faire de la Révolution française, M. de Lamartine, à mes yeux, a commis un véritable attentat social. Il va sans dire que, l'armée ayant reçu l'ordre de laisser passer « la justice du peuple », j'ai envoyé ma démission de capitaine du génie au gouvernement provisoire...

— Et M. Edmond de Louvières a-t-il également envoyé la sienne? ai-je demandé coup sur coup, cédant à une curiosité irrésistible.

— Edmond de Louvières, qui a permuté, qui se trouve on ne peut mieux à Montpellier, près de sa famille, qui d'ailleurs jouit comme un enfant de son épaulette neuve, persiste à servir. Mais ni M. le chanoine Pommerol ni moi, nous n'avons renoncé à l'espoir de le détacher prochainement de l'armée, laquelle va devenir une cohue de sans-culottes. Nous comptons un peu sur Mme de Sauviac pour nous aider dans cette besogne patriotique. Aussi partirons-nous dans quelques jours pour la Roquette, M. le chanoine Pommerol, Edmond et moi.

J'ai éprouvé une inquiétude indicible. Je me suis passé une main sur le front; puis, ne trouvant pas mieux à dire, j'ai balbutié :

— Alors, monsieur le comte, vous venez me faire vos adieux?

— Justement, mon ami, et vous apporter en même temps des nouvelles de votre cousine Clotilde, de la Visitation. Ce matin, Florien est allé s'informer d'elle de la part de ma tante de Fouzilhon. Elle est en parfait état. Grâce au ciel, la tempête a passé sans l'atteindre.

Cette dernière phrase articulée, M. de Sauviac m'a serré très affectueusement la main et m'a quitté.

XXXII.

Montpellier, ce 18 mars 1848.

N'ayant jamais ouï parler des choses de la politique, il est tout simple que je n'y comprenne rien. Je n'en demeure pas moins fort abasourdi de ce qu'il m'a fallu entendre dès la proclamation de la République et de ce qu'il me faut entendre encore chaque jour. Nos directeurs, dont aucun n'a été appelé à la guillotine, comme tous avaient l'air de le craindre, ne soufflent plus un mot des événements du dehors; mais, en retour, la plupart de mes condisciples, informés, excités par leurs parents, ne tarissent pas. L'un d'eux se montre particulièrement acharné, et, j'ai le regret de l'avouer, c'est l'abbé Bonafous, que le P. Laplagne m'a souvent proposé pour exemple. La discussion sur les bancs de la cour reste, bien entendu, en des termes doux, polis, ainsi qu'il sied entre ecclésiastiques devisant d'intérêts humains, d'intérêts passagers; toutefois, Martinage étant intervenu ce matin avec sa brusquerie ordinaire, — non sans quelque gros bon sens, à mon avis, — Bonafous l'a pris de si haut avec lui que tout à coup le ton s'est élevé de part et d'autre, est devenu âpre, aigu, tranchant.

— La Républiqne, que vous vantez, que vous paraissez aimer, ne vous a rien fait perdre à vous, monsieur l'abbé! s'est écrié Bonafous, furieux.

— D'abord, monsieur l'abbé, a riposté Martinage, je n'ai pas vanté la République, puis vous n'avez pu descendre dans mon cœur pour savoir si j'aime la République ou si je ne l'aime point. Je disais seulement que nos récréations, depuis plus d'un mois, avaient perdu leur ancien caractère d'intimité... sacerdotale, et qu'il nous serait infiniment plus profitable de les passer, comme jadis, à nous entretenir des choses de notre vocation que de la maigreur de M. de Lamartine, des longs cheveux de M. Garnier-Pagès, de la petite taille

de M. Louis Blanc, de la laideur de M. Crémieux...

— Votre père vend toujours le même nombre de portions dans sa gargote du Cours des Casernes, tandis que le mien, harcelé par la canaille, a dû quitter sa préfecture...

— Si, encore une fois, vous vous permettez de mêler mon père à un débat qui ne le regarde en aucune façon, je vous allonge le plus beau soufflet!...

La main levée, il avait fait un pas vers Bonafous.

— Mon ami, mon cher ami! lui ai-je murmuré, m'accrochant à sa soutane.

Ce taureau, car il est fort comme un taureau des bas-fonds de l'Espinouze, s'est fait docile à l'égal d'un mouton et m'a suivi à l'autre extrémité de la cour, où nous avons récité le psaume commençant par ce verset :

« *Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripias me.* »

FERDINAND FABRE.

(*La suite prochainement.*)

HOCHE ET L'EXPÉDITION D'IRLANDE

En 1796, le Directoire tenta, sans y réussir, de jeter une armée en Irlande, sous les ordres de Hoche, afin de soulever ce pays contre l'Angleterre. L'histoire peu connue de cette tentative vient d'être l'objet de deux livres intéressants et qui, par une coïncidence fortuite, ont paru presque le même jour. C'est *Hoche en Irlande* par M. G. Escande, député (1), et *la France et l'Irlande sous le Directoire* par M. E. Guillon, professeur d'histoire (2). M. Escande a vivement conté l'entreprise de Hoche à l'aide des documents conservés aux Archives nationales. M. Guillon, qui faisait une thèse de doctorat pour la Sorbonne, a exploré en outre d'autres sources d'un abord plus difficile, les Archives de la marine, celles de la guerre, les *Irish State papers* du château de Dublin, et il en a tiré une leçon d'histoire où les plus érudits trouveront des renseignements nouveaux et à laquelle il n'y aurait presque rien à reprendre si l'auteur avait consulté les archives du ministère des affaires étrangères. Signalons ces nouveautés et tâchons en quelques mots de combler ces lacunes.

I.

M. Guillon a voulu « rattacher des faits qui paraissaient isolés à l'ensemble des faits militaires et politiques de la Révolution » et les replacer dans la trame de l'histoire de France. Attaquer l'Angleterre dans l'Irlande, faire une descente chez ces vaincus asservis, mais non assimilés, et donner aux Irlandais le point d'appui dont ils avaient besoin pour que leur mécontentement devînt une révolte formidable, ç'avait été le rêve patriotique, non seulement du Directoire, mais de la Convention, non seulement de la Révolution, mais de l'ancien régime. Et M. Guillon a énuméré tous les projets analogues qui furent formés ou même commencés au XVIIe et au XVIIIe siècle, avec une persistance et une similitude de forme, qui venaient de la persistance et de la similitude des circonstances.

Le 1er février 1793 la France déclare la guerre à l'Angleterre. Depuis longtemps nos progrès en Belgique, la crainte de l'ouverture de l'Escaut, les conquêtes de la Révolution sur le Rhin et sur les Alpes, l'agitation des républicains de Londres qui s'autorisaient de notre exemple, avaient décidé le cabinet anglais à cette guerre. Quand Louis XVI fut exécuté, Pitt saisit ce prétexte pour expulser injurieusement notre ambassadeur et nous forcer ainsi à commencer la lutte. Aussitôt les Français songèrent à faire une descente en Angleterre ou en Irlande : les registres inédits du Conseil exécutif provisoire et du Comité de salut public gardent de nombreuses traces de ces projets.

Dès le 1er octobre 1793, Hoche écrit au Comité :

« Depuis le commencement de la campagne, je n'ai cessé de croire que c'était chez eux qu'il fallait aller combattre les Anglais. Cinquante vieux bataillons, joints à cinquante de nouvelle levée, douze à quinze escadrons, trois compagnies d'artillerie légère, quarante pièces de position ou de siège peuvent suffire. Il ne faut que de l'intrépidité et de l'amour de la liberté pour renverser Pitt. Six mois de réflexion m'ont confirmé dans la persuasion que la descente en Angleterre ne peut être considérée comme une chimère. Un brave homme à la tête de quarante mille autres ferait bien des ravages dans ce pays et forcerait bientôt les tyrans coalisés à nous demander la paix. » (*Vie de Hoche*, par Alexandre Rousselin.)

Cependant, est-il exact de dire avec M. Guillon que le Comité de salut public, dans sa pensée intime, considérât une expédition en Irlande comme l'unique ou le principal moyen de réduire l'Angleterre?

On sait que le registre de ses délibérations ne reproduit, parmi ses résolutions d'ordre militaire et diplomatique, que celles qu'il ne voulait pas tenir cachées. Il faut, pour retrouver quelque indice sur les mesures secrètes, compulser avec soin les notes anonymes, brouillons et esquisses, qui sont mêlés à ses papiers. J'y ai trouvé deux textes qui ont échappé à M. Guillon. C'est d'abord une note anonyme de l'an II, où est examinée, en quelques mots saisissants, la situation de la France vis-à-vis de l'Europe. On y recommande de fomenter des révolutions en Irlande, dans l'Inde et

(1) Librairie Alcan, in-12.

(2) Librairie Colin, in 8°.

peut-être dans l'Amérique espagnole. On ajoute : *Ne pas perdre de vue l'Égypte.* L'idée de Bonaparte, d'atteindre l'Angleterre en Égypte, avait donc surgi, longtemps avant lui, dans les délibérations du Comité. Voici une seconde note, anonyme, mais officielle, et intitulée : *Diplomatie de la République française conformément au plan tracé par le Comité de salut public.* On y passe en revue les puissances ennemies et les puissances neutres. Parmi celles-là, il en est qu'il suffira de vaincre pour les amener à la paix, comme la Prusse et l'Espagne. Il en est deux qu'il faudra, pour atteindre à ce but, exterminer : c'est l'Autriche et l'Angleterre. Citons textuellement le paragraphe relatif à l'Angleterre, pour faire voir par quelle diversité de moyens le Comité songeait à la combattre :

« ANGLETERRE.— *But :* A exterminer. — *Moyens à employer :* Faire proposer au parlement une déclaration des droits de l'homme. Négocier à la fois en Irlande et en Écosse, en offrant notre alliance dans le cas d'un soulèvement contre le gouvernement.

« Envoyer une ambassade à Tippo-Saïb.

« Engager les Américains libres à rompre avec l'Angleterre.

« Faire une descente bien combinée.

« Attaquer Sainte-Hélène. (*Observation* : Cette expédition aurait le plus grand succès si, après avoir pris l'île de Sainte-Hélène, on laissait flotter le pavillon anglais. Tous les vaisseaux de l'Inde tomberaient successivement entre nos mains.)

« Négocier en Allemagne la séparation de la dignité électorale de Hanovre de la couronne d'Angleterre.

« Attaquer directement le commerce de l'Angleterre dans l'Inde. Encourager le commerce de toutes les puissances neutres qui se trouvent en concurrence avec l'Angleterre. »

II.

On le voit, la « descente bien combinée » ne tient pas plus de place dans les préoccupations du Comité de salut public que le projet contre l'île de Sainte-Hélène.

Après les traités de Bâle, en l'an III, l'Angleterre reste seule notre irréconciliable ennemie, traînant contre nous l'Autriche à sa suite.

Les projets de descente en Irlande reparaissent de plus belle : mais les plans d'expédition dans les Indes n'ont pas moins de faveur.

En 1796, le Directoire se décide à préparer une expédition, dont Hoche, après plusieurs vicissitudes, obtient le commandement.

Les préparatifs de cette expédition sont infinis. La marine entrave tout. Ce sont des difficultés, des objections sans cesse renaissantes : les canons manquent, puis ce sont les cordages, puis les voiles. « Ils me diront bientôt, s'écrie Hoche impatienté, qu'il n'y a plus d'eau dans la mer ! » — Il se consume à Brest dans des luttes quotidiennes avec l'amiral Villaret-Joyeuse, dont il ne peut vaincre les hésitations — royalistes — qu'en le faisant destituer. L'histoire de ces péripéties occupe toute l'année 1796 et une grande partie du volume de M. Guillon. A la soutenance où l'auteur a conquis (malgré sa thèse latine) le grade de docteur, on lui a reproché comme autant de longueurs tous ces détails sur les commencements et les recommencements de ces éternels et fastidieux préparatifs, — et le candidat n'a rien répondu à ce reproche.

C'est ici que je place ma critique la plus grave. M. Guillon est impardonnable de n'avoir pas expliqué pourquoi, au vrai, ces préparatifs s'éternisaient. M. Escande voit dans ces retards une manœuvre royaliste, l'inertie des bureaux « aristocratisés », l'hésitation de l'opinion publique devenue à demi hostile à la Révolution et qui regarde d'un mauvais œil une expédition si importante confiée au « terroriste » Hoche. D'autre part, l'Angleterre avait fait croire aux badauds qu'elle voulait la paix et que le Directoire ne la voulait pas afin de se perpétuer au pouvoir. Voilà pourquoi l'expédition de Hoche, d'après M. Escande, se préparait sans cesse et ne partait jamais.

Si MM. Escande et Guillon avaient consulté, au ministère des affaires étrangères, la correspondance d'Angleterre pour les années 1795 et 1796, ils y auraient peut-être trouvé l'explication des retards qui faisaient frémir de rage l'impétueux Hoche.

Le secret de l'énigme, c'est, à mon avis, que le Directoire ne préparait l'expédition d'Irlande que comme une menace pour contraindre l'Angleterre à la paix.

Remarquez d'abord qu'il la prépare au grand jour et qu'il laisse toutes les communications indiscrètes passer librement de France en Angleterre.

Sans doute, il arrête, le 26 novembre 1793, que toutes communications entre les deux pays, même par paquebots, sont interrompues. Mais le brick américain *les Deux Amis*, capitaine Gilbert, fait des voyages presque quotidiens en Angleterre. La municipalité de Calais s'en émeut : elle fait des observations au capitaine Gilbert qui sourit et se dit secrètement autorisé par le Directoire. Elle écrit au Directoire qui ne répond rien, et les communications continuent.

Il est alors public en Angleterre qu'une expédition se prépare à Brest. Conséquence : Barthélemy, notre ambassadeur en Suisse, est tâté sur les conditions possibles de la paix (8 mars 1796). Dès le 26, le Directoire répond et propose une base sérieuse de négociation : les Anglais se dérobent. Pitt n'a voulu que donner satisfaction à l'opinion anglaise.

Cependant, à Brest, les préparatifs continuent bruyamment ; bruyamment aussi se nouent des rapports et se projettent des alliances avec les Irlandais. Wolfe Tone, arrivé d'Amérique, s'agite à Paris et rem-

plit les cartons du Directoire de ses mémoires sur l'Irlande. Un agent secret, Richard O'Shée, est envoyé en Irlande (4 juin 1796), avec un plan d'organisation militaire pour les *Defenders*. A Hambourg, notre ministre, Reinhard, reçoit la visite et les offres de l'Irlandais Fitz-Gérald, mari de la charmante Paméla. Les Anglais s'inquiètent : ils envoient à Hambourg un espion qui s'impose à Fitz-Gérald, de la plus comique façon. C'est Ducrest, frère de Mme de Genlis et par conséquent, si l'on en croit les mauvaises langues, oncle de Paméla (1). Un autre espion, le baron de Batz, ex-complice de Chabot, se place aux aguets près du cabinet de Reinhard. Celui-ci offre au Directoire de mettre l'Angleterre sur une fausse piste et de lui faire croire à un autre projet que celui de débarquer en Irlande : le Directoire fait la sourde oreille. Il veut que l'Angleterre sache que nous songeons à cette expédition, que nous avons un parti puissant en Irlande; il veut que l'opinion anglaise s'émeuve et pousse le ministère à la paix.

Cette émotion est constatée et annoncée par Nettement, notre agent secret à Londres. Il écrit, le 9 novembre 1796, dans un grand rapport :

« *Invasion des Français.* — Les Anglais paraissent avoir des avis certains que nous avons formé ce projet. On fait divers rassemblements de troupes sur la côte, depuis Yarmouth jusqu'à Douvres, et dans tous les ports de mer, principalement à Portsmouth et à Plymouth. Les Américains, qui vont et viennent sans cesse, sont des espions qui servent bien le gouvernement anglais. »

Résultat : le 6 septembre, lord Grenville, par l'intermédiaire du Danemark, demande des passeports « pour une personne de confiance que Sa Majesté enverrait à Paris, chargée de discuter avec le gouvernement les moyens les plus propres à amener la paix ». Et, en même temps, des ouvertures indirectes sont faites à Noël, notre ministre à La Haye.

Les passeports sont accordés et, le 22 octobre 1796, lord Malmesbury arrive à Paris : les négociations s'engagent.

Pendant ce temps, les préparatifs de descente en Angleterre continuent plus ostensiblement que jamais. On se garde autant de les faire aboutir que de les arrêter : il s'agit d'appuyer les négociations par une menace constante.

Mais Pitt ne veut pas traiter et lord Malmesbury n'a que des pouvoirs insuffisants. Pitt n'a voulu encore une fois, que duper l'opinion anglaise. Les négociations sont rompues. Le ministère anglais et les royalistes français en rejettent la faute sur le Directoire, à qui on n'a même pas offert une base de négociation sérieuse.

Alors, en décembre 1796, le Directoire songe à se servir de l'armée préparée avec tant de zèle et de foi par le bon Hoche. Il donne l'ordre du départ et l'expédition met enfin à la voile. Qui sait? Commandée par un tel chef elle réussira peut-être.

III.

Il n'en fut rien. Toutes les mauvaises chances se réunirent contre nous. La tempête dispersa les bâtiments français. La partie de l'escadre qui arriva à la baie de Bantry, séparée du navire qui portait Hoche, n'osa pas débarquer. Soit négligence, soit défaillance grave de l'amiral Bouvet, les vaisseaux français s'enfuirent devant le mauvais temps et rentrèrent à Brest. Hoche arriva trop tard. Il eut grand'peine à échapper aux croisières ennemies et à revenir en France.

Cette expédition, attendue et désirée par les Irlandais, conduite par un homme de génie, aurait parfaitement pu aboutir, semble-t-il à M. Guillon, et porter un coup terrible à la puissance de l'Angleterre, que, seul, le hasard préserva.

En 1798, une seconde expédition fut tentée avec de faibles moyens, sous la direction du général Humbert. Un millier de Français abordèrent dans la baie de Killala et envahirent le comté de Mayo, c'est-à-dire une partie de l'Irlande qui avait toujours été fidèle à l'Angleterre. On ne pouvait plus mal choisir le point du débarquement. Le pays ne bougea pas. La petite armée française marcha intrépidement en avant : elle fut faite prisonnière de guerre.

« Avertie par ces tentatives répétées, dit M. Guillon, l'Angleterre songea à nous fermer l'Irlande, et négocia avec elle l'union de 1800 qui la fit entrer dans le parlement britannique. C'est vainement, sous le Consulat, que la France entreprit contre l'Angleterre de nouveaux et redoutables armements. L'occasion perdue ne se retrouva plus. Ce qui était praticable en 1796 et en 1798 avait cessé de l'être en 1803 et 1805. »

Tels sont les principaux faits mis en lumière par M. Guillon. Il faut lire tout son récit de l'expédition de Hoche et surtout celui de l'expédition d'Humbert, si mal connue en France jusqu'ici.

Le tableau qu'il fait de l'Irlande à la fin du XVIIIe siècle ne sera pas moins nouveau pour les lecteurs français, et je suis sûr que plus d'un Irlandais verra avec plaisir cette ingénieuse restauration, par une plume française, d'un passé douloureux qui se renouvelle aujourd'hui et pourrait, le cas échéant, créer entre les deux

1. Paméla était, dit-on, fille de Philippe Egalité et de Mme de Genlis. Elle avait épousé Fitz-Gérald en 1792. Veuve en 1798, elle épousa, quelques années après, M. Pitcairn, consul d'Angleterre à Hambourg. Divorcée, elle reprit le nom de son premier mari, revint en France en 1808, fut repoussée par sa mère, et mena une existence obscure. Elle mourut à Paris, en 1831 (Nettement, *Le Cadeau*, I, 33-37).

peuples d'Irlande et de France un nouveau rapprochement.

La figure du patriote Irlandais Wolfe Tone est agréablement tracée par M. Guillon, d'après les mémoires de ce patriote héroïque et gai, bien fait pour s'entendre avec les Français de la Révolution. Ces mémoires n'étaient guère connus en France. Parmi les extraits qu'en a donnés M. Guillon citons ce récit de la première entrevue de Wolfe Tone avec le directeur Carnot :

« Mon guide m'introduisit dans une antichambre qui était pleine d'officiers en grande tenue... Au bout de deux minutes on me fit répondre que j'obtiendrais audience.

« Les portes à double battant étaient à peine ouvertes qu'une sonnette vint avertir le public et le citoyen Carnot apparut dans un petit costume de satin blanc avec une robe rouge richement brodée. C'était très élégant et cela ressemblait beaucoup à des costumes de Van Dyck. Il fit le tour de la salle, recevant les suppliques et répondant à ceux qui lui parlaient. »

Il obtint un entretien particulier et put exposer à Carnot ses rêves. Une armée française pour *point d'appui*, et toute l'Irlande se soulevait contre l'Angleterre, et l'Angleterre était perdue. Au fond du cœur il craint de voir les choses trop en beau : « Mais après tout, si tout allait bien et si mes visions allaient se réaliser! Hurrah! Vive la République! » Carnot écouta gravement, et sans engager le Directoire, les confidences si sympathiques et les plans si beaux du brillant Irlandais.

Bientôt on le mande au Luxembourg et on le laisse seul dans une salle : « La porte s'ouvrit, et un grand et beau gaillard, très bien mis, en habit brun et pantalon de nankin, entra et me dit : « Vous êtes le citoyen Smith? » — Je crus que c'était un chef de bureau et je répondis : « Oui, citoyen, je m'appelle Smith. » Il reprit : « Vous vous appelez aussi, je crois, Wolfe Tone? » — Je répondis encore : « Oui, citoyen, c'est mon véri- « table nom. — Eh bien, dit l'autre, je suis le général « Hoche. »

Hoche écouta avec moins de flegme que Carnot. Il s'enthousiasma pour les conceptions de Wolfe Tone, et son génie, moins contrarié par le hasard, eût peut-être été capable de les réaliser.

MM. Guillon et Escande donnent plusieurs lettres inédites de Hoche, adressées au gouvernement à propos des préparatifs de l'expédition. Sa figure y apparaît, comme dans tout ce qu'il a écrit, aussi humaine que noble. Il a, dans cette correspondance officielle, des mots partis du cœur, des traits de génie, la fièvre d'imagination d'un homme qui se sent atteint aux sources de la vie. Déjà célèbre et tant de fois victorieux, il est modeste. En rade de Brest, à bord de la *Fraternité*, quand enfin l'expédition va partir, il écrit aux directeurs pour s'excuser auprès d'eux des lettres vives que lui a dictées son patriotisme impatient : « Si j'ai commis quelques erreurs, leur dit-il, n'en veuillez qu'à mon inexpérience: mon cœur n'y a aucune part. » La mémoire de ce grand citoyen gagne encore à la publication de ces textes nouveaux (1).

De même, la politique de la Révolution française ne perd pas à être étudiée à la lumière des faits produits par M. Guillon. Il y eut alors un bel élan de sympathie pour les Irlandais, un noble élan fraternel de la France. Mais qu'on ne s'y trompe pas. La politique étrangère de la Révolution française ne fut pas, au fond, une politique sentimentale. Tant de beaux manifestes sur la fraternité des peuples partaient, sans doute, de l'âme même d'une nation neuve à la vie politique et instruite par des philosophes humains : ils étaient aussi inspirés par le sentiment de nécessités vitales et c'est surtout pour se défendre que la France porta chez les peuples voisins sa propagande et ses armes. Oui, c'est une nécessité de défense nationale qui nous fit prendre en main la cause des opprimés belges contre l'Autriche, la cause des Niçois contre le Piémont, la cause des Irlandais contre l'Angleterre. Le Comité de salut public, le Directoire n'eurent d'autre mobile que l'intérêt même de la France luttant pour la vie. Il ne faut pas tant nous applaudir après coup sur notre propre générosité vis-à-vis des peuples que nous secourions : c'était nous secourir nous-mêmes et porter les coups les plus terribles aux rois coalisés contre nous. Mais il faut dire que, dans cette politique, la Révolution ne montra ni hypocrisie ni rigueur outrée.

Concluons en recommandant à nos lecteurs les livres de MM. Guillon et Escande. Ce n'est pas seulement aux historiens qu'ils seront profitables. Si des militaires les lisent, ils en tireront peut-être cette conclusion qu'en cas de guerre c'est en Angleterre qu'il faudrait frapper l'Angleterre. Quant aux Anglais, la lecture de ces pages pacifiques réveillera, je le crains, toutes leurs inquiétudes, même puériles, même jouées, — et ne contribuera pas à faire construire le tunnel sous la Manche.

F.-A. AULARD.

(1) Pourquoi M. Guillon marque-t-il d'un *sic* les rares fautes d'orthographe de Hoche? Personne, à la fin du XVIIIe siècle, ne figurait les mots selon des règles fixes. Ces *sic* irritent et impatientent, sans rien nous apprendre. M. Guillon nous dit, en note, qu'on prépare une édition de la correspondance de Hoche. Supposez que l'éditeur de ces lettres ait l'idée, lui aussi, de reproduire tels quels tous les lapsus de plume de son auteur : quel mauvais service il nous rendrait, à nous et à Hoche! Cette prétendue exactitude défigure les textes qu'elle prétend mieux faire connaître.

UNE ASSOCIATION D'ARTISTES

Trimolet, Meissonier, Steinheil, Daubigny, Geoffroy-Dechaume.

Le percement du boulevard Voltaire, de l'avenue Parmentier et de leurs annexes, a entièrement bouleversé le quartier Popincourt, autrefois si pittoresque avec ses petites maisons Louis XV et ses jardins verdoyants. Par suite de ces travaux, la rue des Amandiers, qui avait abrité au siècle dernier tant de galants rendez-vous et où Mme de Genlis possédait un vaste et charmant hôtel, a, en partie, disparu et a été englobée dans la rue du Chemin-Vert.

Or, précisément dans une des dépendances de l'hôtel de Genlis, presque en face de la maison où mourut, en 1813, un savant, un des bienfaiteurs de l'humanité, Parmentier, dont la statue orne maintenant la place de la mairie de Neuilly, cinq jeunes gens vinrent, vers 1837-1838, y poser leur tente et fonder une association artistique.

Ils s'appelaient *Trimolet, Steinheil, Meissonier, Daubigny, Geoffroy-Dechaume*; ce dernier sculpteur.

Trimolet était seul marié, — plus vieux que ses camarades, il avait vingt-cinq ans, le plus jeune avait à peine dix-huit ans — il avait épousé la sœur aînée de Daubigny. Mme Trimolet, femme excellente, pleine de dévouement, malgré le mauvais état de sa santé, dirigeait la maison : chose facile et difficile tout à la fois.

Quelques années plus tard, cette femme si douce, artiste aussi de talent, succombait sous les atteintes de la phtisie.

Cet intérieur, — composé de jeunes gens d'une nature d'élite, ayant le feu sacré, un grand amour du travail, pleins de verve, d'entrain, de passion et de « naturel », était vraiment charmant et, quoique le luxe et le bien-être y fissent complètement défaut, cet asile de la pauvreté insouciante, de la bonne humeur, cette réunion de travailleurs, tous animés de l'amour du beau, cherchant leur voie, inconnus alors, mais ayant confiance dans l'avenir et ne voulant devoir cette célébrité artistique qu'ils entrevoyaient, qu'à des labeurs incessants, qu'à leurs propres mérites, — était un centre très instructif, très agréable, très moralisateur.

Dans la suite, dans les réunions charmantes que présidait Théophile Gautier, à l'hôtel Pimodan, plus d'un de ces chers et grands artistes se rappelait avec bonheur les bonnes soirées de la rue des Amandiers, dans lesquelles on agitait aussi toutes les questions artistiques, littéraires, politiques et religieuses, qui passionnaient, à cette époque d'enthousiasme, le monde intellectuel.

Disons de suite que nos cinq artistes et les amis qu'ils recevaient étaient tous républicains, démocrates consciencieux, dévoués, sincères — ils l'ont prouvé depuis — en plein mouvement, hommes de progrès et de cœur.

Ces vaillants et braves jeunes gens mettaient en commun tous les fruits de leur travail. Et quelle émulation pour apporter la quote-part la plus forte au service de tous!

Avait-on réalisé quelques économies? C'était une joie indicible! et ces économies, si péniblement réalisées, servaient à permettre à l'un d'eux — à tour de rôle — de préparer une œuvre pour l'exposition.

***

Meissonier ne fit que toucher « barre » à la rue des Amandiers. Il appartenait à une famille très riche; son père était un des plus grands fabricants de produits chimiques de France. Très jeune, il s'était échappé du collège et de la maison paternelle pour se livrer tout entier à sa passion pour le dessin. Le père avait fini par prendre son parti de cette vocation énergique, indomptable; mais il avait coupé « les vivres », et le jeune homme, presque un enfant, eut à passer des moments bien difficiles qu'il supportait gaillardement.

Steinheil était le fils d'un ancien négociant qui avait occupé une grande situation à Strasbourg; chimiste à ses heures, original toujours et possédant une grande instruction; la mère était une sainte femme. Steinheil, qui avait quelque droit au titre de baron, était un démocrate imbu d'idées religieuses et un fervent disciple du docteur Buchez; c'était l'âme de l'association.

Geoffroy-Dechaume, le sculpteur, était le fils unique d'un comptable émérite, qui occupait place du Carrousel, impasse du Doyenné, un appartement au-dessous de celui d'Arsène Houssaye et de Gérard de Nerval, alors en pleine fleur de romantisme. Geoffroy était grand, fort, superbe, son père et sa mère l'adoraient et gémissaient de le voir parfois souffrir et se débattre ainsi. Mais ces jeunes gens n'avaient-ils pas juré de ne rien devoir à leur famille?

Quant à Daubigny, il appartenait à une famille d'artistes; son père était peintre et professait la peinture et le dessin; sa mère, miniaturiste distinguée, avait obtenu plusieurs médailles au salon; son oncle, peintre aussi, passait pour un excentrique. Au printemps, il grimpait sur les hauteurs de Ménilmontant, s'installait au milieu de la verdure sous des bouquets d'amandiers qui, alors, existaient encore, et là, comme Michel, il brossait des toiles étonnantes, mais qui ne se vendaient pas.

Tous, ils avaient passé par les ateliers les plus célèbres de l'époque pour apprendre le métier; mais passionnés pour l'indépendance, ils n'avaient fait que les traverser.

***

Meissonier épousa très jeune, à vingt-deux ans, la sœur de Steinheil, une femme d'une grande bonté, estimée de tous, répandant autour d'elle un charme indéfinissable par sa simplicité, son grand cœur et ses vertus.

A partir de cette époque, Meissonier commença à percer et il obtint de suite, successivement, plusieurs médailles au salon. Aussi, depuis cinquante ans qu'il est question de ses mérites, de son originalité, de son immense talent, beaucoup s'imaginent qu'il est vieux, très vieux. Ce grand artiste — d'une jeunesse éternelle — très vert, très alerte, rempli d'ardeur, n'a que soixante et onze ans et nous espérons que nous aurons encore longtemps le bonheur de le posséder pour l'honneur de l'art et la gloire de la France.

Nous n'avons pas le loisir ici de parler amplement et comme il le mérite, du peintre de la *Rixe*, des *Joueurs de boule*, de la *Barricade*, des *Cuirassiers* et de tant d'autres chefs-d'œuvre; il est, sans conteste, le plus grand dessinateur du siècle et le plus illustre des peintres qui nous restent.

Sa nature ardente, passionnée, voire même excentrique, indomptable, se prêtait peu à « l'association », malgré sa grande amitié pour ses compagnons. Il les aimait de tout son cœur et les avait tous en très haute estime, — ils sont toujours restés amis, — mais ils ne s'entendaient guère.

Il y avait entre eux une divergence d'idées, de buts artistiques, les autres voulaient « faire grand »; ils s'inspiraient de Michel-Ange, des grands peintres de la renaissance, des précurseurs du moyen âge, de Le Sueur; ils étaient romantiques, tandis que Meissonier « faisait petit » et prétendait qu'en faisant ainsi, il ferait « grand »; c'était un positiviste, un naturaliste affiné.

Si les uns avaient raison, Meissonier n'avait pas tort; son œuvre le prouve. Chacun doit suivre son inspiration.

Dévoré par une activité parfois fébrile, Meisson ier a eu plusieurs passions dans sa vie, par suite de son besoin de mouvement : le canotage qui absorba, au grand regret de ses amis, plusieurs années de son ardente jeunesse, le billard et le cheval. Cet artiste, si concentré devant son modèle, est un nerveux placide, parfois un turbulent; mais, placide ou emporté, il est toujours animé d'une résolution extraordinaire.

Il a tous les courages. Très respectueux de son talent, il effacera tranquillement avec un rasoir un tableau qui lui aura coûté plusieurs mois d'étude comme il essuiera flegmatiquement le feu le plus meurtrier. Tel a été le destin de son tableau des *Deux Fumeurs*, qui a été recommencé deux fois, et de bien d'autres; tel a été son sang-froid, alors que capitaine d'artillerie de la garde nationale, dans le régiment que commandait Guinard, l'ami de Barbès, il vit tomber à ses côtés, aux affaires de Juin, sur la place de la Bastille, quatorze sous-officiers et servants de sa batterie. Il était le premier à déplorer cette lutte fratricide; mais il faisait son devoir. C'est un homme, — un homme consciencieux et de devoir.

En citant ces exemples, n'est-ce pas le plus bel éloge qu'on puisse faire de son talent et de son caractère?

Quant à Daubigny, c'était déjà l'amant de la nature; il ne connaissait que deux maîtres : Claude le Lorrain et la campagne.

Notre cadre est trop restreint pour pouvoir dire ce que nous pensons de cette grande, généreuse et bonne nature, de cet aimable et charmant caractère, de ce grand artiste; notre admiration pour Daubigny est voilée de larmes.

Il avait à peine soixante ans lorsqu'il a été enlevé par une maladie de cœur à l'amour de tous, à l'art qui porte encore son deuil. Le peintre des vergers fleuris, des moissons dorées, des éclats de lumière, excellait à rendre la transparence des eaux, la fraîcheur de la verdure. Ses tableaux « nageaient en plein air ». Il ensoleillait et vous charmait par la douceur ou la vigueur de sa magistrale interprétation de la nature.

Grand dessinateur, très correct, maître de son art, il pouvait fixer *immédiatement* son impression.

Il est mort en pleine force, alors que son talent allait prendre un essor prodigieux; on eût appelé ses nouveaux chefs-d'œuvre : « sa quatrième manière ».

Il rêvait les grands horizons et la nature tranquille dans sa sublimité; la nuit avec ses effets étranges de lumière. Certaines ébauches qu'il a laissées témoignent de la grandeur de ses projets et de la facilité qu'il eût apportée à les mettre à exécution.

Daubigny était, dans sa jeunesse, d'un naturel très distrait. Il y a à ce sujet des histoires légendaires. La plus étonnante est peut-être celle-ci : à vingt ans, il avait été admis à concourir, un des premiers, pour le prix de Rome (paysage); mais, le jour de l'entrée en loge, il faisait un temps superbe, il partit le matin, de très bonne heure, sans rien dire à ses amis et le voici gambadant à travers les bois et sur les bords de la Marne, ne songeant qu'à admirer la nature et à prendre des croquis. Ses camarades de l'association, inquiets, le cherchèrent partout et le trouvèrent enfin dans le bois de Vincennes, dessinant un grand chêne; mais depuis longtemps l'heure réglementaire de l'entrée en loge était passée. Ses amis étaient désespérés pendant que lui restait insouciant de sa mésaventure.

C'est ainsi que Daubigny n'eut pas le prix de Rome. Plus tard, il ne voulut jamais concourir. A cette époque, il faisait noir, très vigoureux; il détaillait, avec des effets de lumière sous bois qui dénotaient qu'il prendrait son envolée.

Il y aurait une foule d'histoires à raconter sur Daubigny : comment il fit, par exemple, le voyage d'Italie,

le sac au dos, avec son ami Mignan, ses veillées — dans les jours sombres — passées à faire, à la lueur de la lampe, des dessins sur bois, de purs chefs-d'œuvre disséminés dans une foule de recueils illustrés, ses aventures de chasses et sa vie à bord du *Bottin* — dans les jours de grandeur — mais nous n'écrivons pas ici des biographies, nous esquissons des caractères.

Il avait beaucoup souffert, mais il était resté bon et se plaisait, comme Corot, à obliger d'anciens amis. Esprit fin, devenu un peu sceptique, joyeux et bon vivant, il aimait, de temps à autre, à déjeuner ou dîner au cabaret avec quelques vieux camarades.

La dernière fois que nous le rencontrâmes, quoiqu'il eût encore l'apparence d'un homme solide, il était déjà touché par l'aile de la Mort, et il le sentait. Il venait d'avoir plusieurs attaques successives de goutte et il ne se dissimulait pas que le mal montait au cœur. « Je viens, dit-il, de faire mes adieux à mon atelier, de le ranger..., c'est fini ! » Et comme je cherchais, non pas à ranimer son courage, — c'était inutile, car le cher et grand artiste paraissait tranquille et résigné, — mais à réveiller en lui l'espérance en lui parlant de ses grands projets : « Non, non, c'est bien fini, ajouta-t-il, c'est l'adieu suprême, embrassons-nous, mon cher ami ! » Cette explosion soudaine de tendresse m'avait profondément ému, je cherchais à dissimuler l'angoisse qui m'oppressait, et c'est les larmes dans les yeux que je le vis disparaître au détour de la rue de Laval. Je ne devais plus le revoir,

*
* *

Trimolet est mort à l'âge de trente-deux ans ; il venait d'avoir un très grand succès en exposant un tableau représentant des *Sœurs de charité distribuant des secours*. Ce tableau, de très grande dimension, Daubigny le conservait pieusement; il refusa plusieurs fois les offres que lui fit le musée du Louvre pour s'en rendre acquéreur. Son enfance avait été très douloureuse; orphelin à sept ans, abandonné, il fut recueilli d'abord par un bonnetier, puis par un coiffeur et ensuite par un « graveur d'étiquettes »; c'est chez ce dernier qu'il apprit à dessiner. Elève des Beaux-Arts, malheureux, grelottant, il fut distingué par le comte de Laborde qui le chargea d'illustrer *Versailles moderne et ancien*. Il illustra aussi le *Voyage en Orient* de Lamartine, *les Mystères de Paris* d'Eugène Sue et les *Chansons nationales*, en collaboration avec Daubigny et Steinheil, et toutes ces belles éditions que publiait alors l'éditeur Curmer.

Trimolet ne fut pas seulement un dessinateur prodigieux, — on lui doit entre autres le type du *Chourineur*, — il fut aussi un caricaturiste plein d'entrain et de verve.

Il a jeté, à poignées, avec son ami Daumier, des chefs-d'œuvre d'observation et de malice dans les publications Philippon.

Le malheureux qui servit de modèle à Trimolet pour le type du *Chourineur* était un débardeur qu'il rencontrait quelquefois sur les bords de la Seine. C'était un homme d'une force herculéenne, ayant des muscles d'acier, à la figure ignoblement énergique et bonasse à la fois, un ivrogne endurci, mais l'œil lançait parfois des éclairs singuliers d'intelligence; on aurait dit une âme qui se réveillait. Ce fut dans un des tapis francs de la place Maubert qu'il emmena Trimolet pour poser. En quelques coups de crayon, l'artiste saisit le type en plusieurs poses et lui remit quinze francs. Depuis longtemps le pauvre diable n'avait été sans doute à pareille aubaine; aussi se grisa-t-il tellement que le soir, en voulant regagner la hutte dans laquelle il nichait sur un bateau de charbon, il tomba dans la Seine et se noya. Trimolet fut vivement impressionné par cette mort.

Les privations subies par Trimolet, pendant son enfance et sa jeunesse, avaient été trop douloureuses et trop accablantes pour qu'il pût soutenir longtemps la lutte de la vie. Maladif, nerveux, mais résigné, il ne se tenait debout qu'à force d'énergie et de volonté. Le travail, quoiqu'il fût bien maître de son talent, le surexcitait et il s'y complaisait.

Phtisique, il voyait venir philosophiquement la mort et ne se plaignait point. Il cherchait à consoler ses amis affectés de son état et à les préparer à la séparation; mais, à certains mouvements des lèvres, on devinait l'amertume qui dévorait son cœur en songeant qu'il allait s'éteindre au moment où il atteignait le but si longtemps désiré.

Il laissa un fils qui fut adopté par ses amis, plus particulièrement par Geoffroy-Dechaume; il est aqua-fortiste à ses heures et s'est consacré presque exclusivement à la reproduction des œuvres de Daubigny, son oncle.

*
* *

Quant à Steinheil, après avoir remporté, dans différents genres, des succès mérités aux expositions, il devint notre premier peintre-verrier, et se consacra à la restauration de nos monuments gothiques. Les vitraux qu'il a exécutés pour Notre-Dame de Paris, la Sainte-Chapelle, pour les cathédrales de Strasbourg, de Chartres, de Bourges, et d'un grand nombre d'édifices publics attestent son immense talent.

Steinheil est mort il y a quatre ans, laissant à son fils et à son gendre, artistes de grand mérite, le soin de continuer son œuvre.

Inspirateur de l'association, Steinheil était un méditatif, presque mystique, ayant toujours été très épris de l'art gothique. Il eut aussi sa part de souffrance : il perdit sa fiancée, — une jeune institutrice distinguée, d'une douceur angélique — six semaines avant le jour fixé pour leur mariage. Sa douleur fut immense, muette, il était anéanti ! Allait-il devenir fou ? Tous ses amis, ses parents s'alarmèrent, Comme c'était un homme

de devoir, un croyant, il surmonta ce chagrin, mais il en conserva toute sa vie une mélancolie qui donnait à sa physionomie et à son caractère une teinte de sainteté étrange. Une femme charmante et mignonne, qu'il épousa quelques années plus tard et qui l'adorait, respectait ce souvenir; c'était peut-être comme un charme de plus dans cette union, par la délicatesse de sentiments de ces deux nobles cœurs.

Steinheil, au fond, était un passionné, comme tous les mystiques. Sous l'apparence d'une quiétude parfaite, ses convictions étaient énergiques. Il aimait ardemment ses amis et concevait des engouements et des préventions dont il ne se départissait plus. Ses amis professaient pour lui une sorte de culte, il était pour eux la sagesse et la raison; ils le béatifiaient sans qu'il s'en aperçût. C'était le conciliateur, — sans appel, sans récriminations — lorsque quelques nuages s'élevaient entre eux. Leur confiance en lui était si grande, ils l'avaient en si haute estime, qu'ils embrassaient même toutes ses préventions, tous ses engouements.

Voilà, certes, des types d'un autre âge.

***

Geoffroy-Dechaume, fort heureusement, vit encore. Nous nous contenterons de dire que c'est une riche et chevaleresque nature, un courageux compagnon, très expansif et un noble cœur. Travailleur infatigable, se surmenant; il était né, constitué, pour enfanter de « grandes machines », comme il disait dans sa jeunesse; mais la fatalité, les nécessités de la vie, les devoirs de famille, lui imposèrent les plus rudes labeurs en dehors des vastes conceptions que son talent lui eût permis de réaliser. La sculpture, le premier des arts, est le plus ingrat pour ceux qui le pratiquent.

Sous l'inspiration de Lassus, architecte, enlevé trop tôt à l'art, d'après les conseils de Toussaint, sculpteur de mérite qui mourut jeune et était l'ami de Viollet-Leduc, et suivant l'exemple de Steinheil, il se consacra à la restauration de nos monuments nationaux du moyen âge. Il était déjà préparé à l'exécution de ses travaux par de fortes études, et en ressuscitant l'ingénuité, la candeur, la naïveté, le naturalisme, l'énergie des grands imagiers-tailleurs de pierre, lui aussi, il fit « grand ». Telle était l'opinion de Mérimée, de Victor Hugo.

Tout naturellement, Geoffroy-Dechaume a été — pour la sculpture — le collaborateur de son ami, le maître verrier Steinheil. Ils ont restauré ensemble sous la direction de M. Viollet-Leduc et des inspecteurs généraux diocésains, la plupart de nos grands monuments gothiques. Nous citerons plus particulièrement le portail de Notre-Dame, de la cathédrale d'Amiens, de Chartres, la Sainte-Chapelle, etc., et la Vierge de Verdun, qui est un pur chef-d'œuvre.

Les artistes de talent qui se vouent à ces immenses et difficiles travaux sont, malheureusement, peu connus du « vulgaire », tout en laissant des œuvres qui seront un objet d'admiration dans l'avenir.

Mais Geoffroy-Dechaume n'excelle pas seulement dans « l'art gothique, l'art national »; il est, sans conteste, le *Benvenuto Cellini* de notre époque. *La Corbeille de mariage de la duchesse de Parme*, exécutée sous la direction de Froment-Meurice, les vases de *Bacchus* et d'*Ondine*, sous la direction du duc de Luynes et de Wagner, celui des *Sept pêchés capitaux*, sous la direction de l'orfèvre Rudolphi, une foule d'aiguières, de buires, de bijoux délicieux de la maison Marcel frères, témoignent du talent de ce sculpteur, dont les œuvres remarquables ont obtenu un succès hors ligne à toutes les expositions universelles. Aucun artiste, en ce genre n'a pu rivaliser avec lui.

Ami de Corot, on doit à Geoffroy-Dechaume l'admirable médaillon et le sujet symbolique qui ornent, à Ville-d'Avray, la sépulture de ce grand paysagiste — et la statue de Ponsard, érigée sur une des places de Vienne.

***

Comme on le voit, cette association, qui dura quelques années, fut féconde. Elle se rompit naturellement à la suite de mariages; l'amour n'en fait jamais d'autres; mais toutes ces alliances ont été inspirées par les plus purs et les plus nobles sentiments.

Toutefois, la séparation ne fut qu'apparente; tous nos artistes se rapprochèrent bientôt et vinrent se grouper sur le quai Bourbon et sur le quai d'Anjou, où ils formèrent avec d'autres camarades, une véritable colonie des Beaux-Arts.

L'association, en stimulant l'ardeur de ces jeunes gens, animés tous de l'amour du beau, et nous ajouterons du bien, en fit tout d'abord de grands travailleurs, puis de grands artistes.

L'exemple de pareils devanciers serait bon à suivre.

GILBERT COOPMAN-HURST.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

1° Que la plupart des hommes sont des imbéciles; que ceux qui ne sont pas des imbéciles sont malheureux; que nous ne savons rien; que l'art est vanité; que le progrès est un mot et que l'humanité est immobile;

(A propos d'une conversation de table d'hôte entendue à Cannes);

2° Que la guerre est abominable et absurde; que c'est nous, civilisés, qui sommes les vrais anthropophages, etc.;

(A propos d'un régiment qui fait l'exercice, à Antibes);

3° Que la lune est mélancolique et conseille l'amour, et qu'à cause de cela beaucoup de poètes l'ont chantée;

(A propos d'un clair de lune, à Agay);

4° Que tout est vain, que tout nous trompe, et qu'il se passe d'horribles choses sur la terre;

5° Du malheureux sort de l'homme de lettres qui a la manie de s'observer, de se dédoubler, partout, toujours, et qui, par suite, n'est jamais tranquille;

(A propos d'une plainte mystérieuse, grincement de cordage ou cri d'oiseau de mer, entendue la nuit, en bateau);

6° De la laideur de nos contemporains, et comme quoi les hommes primitifs devaient être bien mieux que nous;

7° Que la foule est un être spécial, doué d'une âme propre, — stupide, naturellement; et que l'homme qui veut garder l'intégrité de sa pensée doit vivre seul;

(A propos d'une noce rencontrée à Saint-Raphaël);

8° De la misère et de l'abrutissement des plumitifs et autres ronds de cuir;

(A propos de deux vieux commis aperçus à Saint-Tropez);

9° De l'égoïsme et du despotisme de toutes les affections; de l'impossibilité où nous sommes de sortir de nous-mêmes, etc., etc...

Tels sont les lieux communs développés par M. Guy de Maupassant dans son dernier volume (1). Je ne vous les donne pas comme très neufs, — ni lui non plus, je pense. J'aurais aussi préféré qu'il nous offrît tout bonnement l'une à la suite de l'autre ces moroses méditations, telles qu'elles ont paru dans le *Gil Blas* sous forme de chroniques, au lieu de les raccrocher, très artificiellement, à de menus incidents de voyage. Enfin, c'est beaucoup de tristesse et de férocité en une fois. Il est extraordinaire qu'on ne soit pas plus gai sur un yacht qui porte le joyeux nom de *Bel-Ami;* et M. de Maupassant, schopenhauerisant sur son bateau, nous en monte un, dirait quelque mauvais plaisant. J'ai l'esprit si mal fait que le pessimisme trop étalé m'offense presque autant que l'optimisme béat. Il me semble que lorsqu'on est, en somme, parmi les privilégiés de ce monde, lorsqu'on ne souffre ni continuellement ni très violemment dans son corps, et qu'on est préservé des extrêmes douleurs morales par la littérature et l'analyse (lesquelles, soyez-en sûrs, nous sauvent de plus de maux qu'elles ne nous interdisent de joies), une sorte de pudeur devrait vous empêcher de répéter trop longuement des plaintes déjà développées par d'autres. Un écrivain célèbre qui souffre de la grande misère humaine en souffre surtout par procuration, songez-y. Dès lors, je crains un peu de rhétorique. Voilà toutes mes chicanes.

(J'ai l'intention, et vous le verrez de plus en plus, d'être très franc dans ces notes, quelles que puissent être pour moi les conséquences de ma franchise; car c'est encore le plus commode.)

Mais d'autre part, il va sans dire que M. de Maupassant, étant un écrivain très personnel, a mis dans ces noires dissertations sa marque, quelque chose de net, de fort, de direct et à la fois de paisible et de tranchant. Puis, elles ont pour nous cet avantage, que l'auteur y formule clairement la philosophie secrète de ses romans et de ses nouvelles, de *Boule de suif* et de *Bel ami*, d'*Une fille de ferme* et de *Pierre et Jean*. Voilà donc la source amère et profonde d'où venait aux pages les plus fortement comiques de M. de Maupassant, l'âcreté de leur arrière-goût. Ces soliloques nihilistes vous feront comprendre que ç'a été une grande erreur de parler de Paul de Kock à propos de l'auteur de la *Maison Tellier*. Cette erreur, je l'ai moi-même commise une fois, mais c'était par docilité, parce que des gens que je respecte l'avaient commise avant moi. Et je m'en suis bien repenti.

Enfin, dans ce livre intitulé *Sur l'eau*, il y a de l'eau en effet et, mieux encore, la sensation de l'eau. M. de Maupassant nous raconte une petite croisière qu'il a faite, au printemps dernier, sur les côtes de la Méditerranée. Quelques-uns de ces paysages maritimes sont d'un maître peintre, colorés et précis, avec la plus expressive sobriété.

Mais surtout, cette partie du volume lève mes doutes sur l'autre partie. Les impressions du marin contresignent les dissertations du pessimiste. Elles me font croire à une sincérité moins momentanée que celle qu'on trouve d'ordinaire dans ces schopenhaueraillerie. Car l'auteur prouve son mépris du monde en le fuyant. Je crois que, de tous nos écrivains, M. Guy de Maupassant est, avec Pierre Loti, le plus épris de solitude. Il sait se passer entièrement, pendant des semaines, de la compagnie de ses affreux semblables. Cela est une force. Du fond de cet isolement où il lui plaît souvent de vivre, il voit mieux la mêlée humaine, il la voit plus clairement et plus froidement. Il a une façon d'aimer la nature qui explique la sûreté de son regard quand il le reporte sur les hommes. Écoutez cette confidence :

« Certes, en certains jours, j'éprouve l'horreur de ce qui est jusqu'à désirer la mort. Je sens jusqu'à la souffrance suraiguë la monotonie invariable des paysages, des figures et des pensées...

« En certains autres, au contraire, je jouis de tout à la façon d'un animal. Si mon esprit inquiet, tourmenté, hypertrophié par le travail, s'élance à des espérances qui ne sont point de notre race, et puis retombe dans le mépris de tout après en avoir constaté le néant, mon corps de bête se

(1) *Sur l'eau*, par Guy de Maupassant. — Marpon et Flammarion.

grise de toutes les ivresses de la vie. J'aime le ciel comme un oiseau, les forêts comme un loup rôdeur, les rochers comme un chamois, l'herbe profonde pour m'y rouler, pour y courir comme un cheval, et l'eau limpide pour y nager comme un poisson. Je sens frémir en moi quelque chose de toutes les espèces d'animaux, de tous les instincts, de tous les désirs confus des créatures inférieures. J'aime la terre comme elles et non comme vous, les hommes ; je l'aime sans l'admirer, sans la poétiser, sans m'exalter. J'aime d'un amour bestial et profond, méprisable et sacré, tout ce qui vit, tout ce qui pousse, tout ce qu'on voit ..

« La caresse de l'eau sur le sable des rives ou sur le granit des rochers m'émeut et m'attendrit, et la joie qui m'envahit quand je me sens poussé par le vent et porté par la vague, naît de ce que je me livre aux forces brutales et naturelles du monde, de ce que je retourne à la vie primitive. »

C'est bien cela ; et ainsi l'on comprend à la fois ce qu'il y a de spontané, de sain, de presque innocent, de *non inquiet* dans sa sensualité (par opposition avec celle de M. Émile Zola), et l'impartialité absolue de ses visions de la société humaine. Il la considère comme le ferait un faune un peu triste, qui se trouverait avoir une exacte connaissance du monde, étant revenu, comme il dit, « à la vie primitive » par le plus long... Vous voyez maintenant quel intérêt présente ce livre d'impressions, et que M. de Maupassant a bien fait de l'écrire par délassement, entre deux besognes plus considérables.

II.

M. Victor Cherbuliez excelle à décrire deux sortes d'âmes : les âmes doubles et les âmes incertaines. Le comte Ghislain est une de ces dernières (1).

Le comte Ghislain est un fort beau jeune homme tout plein de mélancolie et de générosité et qui n'a que deux défauts : c'est de « prendre ses sentiments pour des raisons » et de manquer de volonté. Nous avons donc tout juste deux chances de nous reconnaître en lui. Il ne peut s'empêcher, ni de faire les plus nobles rêves, ni de les démentir à tout bout de champ. Sa « vocation » est déjà quelque chose d'assez particulier. Il éprouve le besoin de se dévouer à une grande cause ; pour cela, il veut être prêtre, — et prêtre catholique, « parce que, dit-il, il n'existe aucune association laïque et humanitaire où l'on puisse s'engager ou prononcer des vœux » et que d'ailleurs « l'homme qui veut se lier lui-même et s'ôter tout moyen de renoncer à ses renoncements doit recourir aux vieilles institutions, verser son jeune vin dans de vieux vaisseaux ». Mais, avec tout son zèle, il n'a point la foi. Seulement il est sûr qu'elle lui viendra : « Je vous le répète, c'est la soutane qui fait le prêtre. Je croirai ce qu'on m'ordonnera de croire, je croirai par obéissance, l'habitude fera le reste. Et quand je ne croirais pas, qu'importe? » C'est bien, il me semble, une des rares élégances de notre siècle que cette façon de se dévouer sans croire (ce qui, après tout, vaut pour le moins autant que de croire sans se dévouer). Nous avons inventé cela, d'être les fidèles incroyants de toutes les vieilles religions, d'être des impies d'une extraordinaire piété.

Mais cette paradoxale vocation du comte Ghislain, qu'elle est intermittente et inquiète!

Après une enfance mystique, il se jette dans la débauche et rencontre l'amour. Première oscillation.

Trahi par sa maîtresse (qui est, comme bien vous pensez, une princesse russe), il se rejette dans la solitude ; ayant, par hasard, entendu prêcher un missionnaire très saint et très distingué, il est repris de la fantaisie d'entrer dans les ordres. Deuxième oscillation.

Mais il trouve un jour sur son chemin une fort jolie voisine de campagne, Mlle Léa de Trélazé ; il se met à l'aimer et demande sa main. Troisième oscillation.

Sur ces entrefaites, sa mère, la marquise de Coulouvres, meurt affreusement, brûlée vive dans sa robe de soirée ; il voit dans cette mort un avertissement du ciel ; sa vocation renaît ; son directeur, pour l'éprouver, l'envoie passer une année en Tunisie. Quatrième oscillation.

Là il tombe un beau soir dans les bras d'une aventurière que le marquis de Coulouvres, furieux de voir son fils s'enfroquer, a jetée sur sa piste. Cinquième oscillation.

Il se relève furieux, désespéré, dévoré de remords et dégoûté de lui-même. Il revient en France, et trouve Léa de Trélazé fiancée avec le vieux marquis. Adieu la vocation! Il se remet à aimer Léa, le lui dit un soir, et est surpris par son père qui, du coup, tombe frappé d'apoplexie. Sixième oscillation. L'auteur ne nous dit point que ce soit la dernière...

Parmi tout cela, de l'esprit, beaucoup d'esprit, — trop d'esprit ; de l'érudition, de l'éloquence, des anecdotes, des souvenirs d'immenses lectures, des échos de méditations personnelles, des dissertations sur une foule de sujets, de l'histoire, de la poésie, des personnages secondaires dessinés d'un trait amusant ; et, à chaque page, l'ironie la plus philosophique.

Il ne faut pas oublier que M. Victor Cherbuliez s'appelle aussi Valbert, et que l'auteur du *Comte Kostia* et de *Miss Rovel* est aussi l'auteur du *Carnet de Pirdiez* et du *Grand Œuvre*. Or celui-ci explique celui-là.

Tout n'est qu'heur et malheur. Je n'ai pas encore eu l'occasion d'écrire une étude d'ensemble sur M. Cherbuliez, ni de dire que je l'estime fort et qu'il me semble original. Si l'on voulait tenter cette étude, on partirait de ce point, que M. Cherbuliez est peut-

(1) *La Vocation du comte Ghislain*, par Victor Cherbuliez. — Hachette.

être moins un romancier qu'un philosophe et un critique qui écrit des romans; et l'on déduirait de là toutes ses qualités, — et aussi ses quelques défauts. On dirait : parmi tant de romanciers qui ne savent rien de rien, mais qui sont vivement émus par les choses concrètes, celui-là est très savant et très réfléchi. Là est son mérite et aussi, si vous y tenez, son infériorité.

On ajouterait : — un romancier de cette sorte pourra sans doute peindre des personnages agissants; mais, plus souvent encore, il lui arrivera de les définir, de les démonter et de les démontrer, de disserter autour d'eux, de se moquer d'eux, et de leur prêter son style. (Voyez l'œuvre entière de M. Victor Cherbuliez. Il reste ironique dans les moments les plus tragiques de ses histoires. Cf., dans le *Comte Ghislain*, les pages 368-369.)

En second lieu, ce romancier philosophe sera un romancier romanesque. Il racontera des histoires extraordinaires telles que *Miss Rovel* ou la *Revanche de Joseph Noirel*. Pourquoi? Peut-être simplement parce qu'il les aime, mais aussi parce qu'un philosophe doit avoir remarqué que le vrai n'est presque jamais vraisemblable et parce que, très préoccupé d'idées morales, les événements extérieurs ne sont pour lui que les signes de ces idées. Dès lors, il inventera, il façonnera ces événements sans ombre de scrupule. Il lui suffit de pouvoir mettre à la fin de chacun de ses récits : *c. q. f. d.*

Troisièmement, ce philosophe saura quelle machine complexe est l'homme, à quel point il s'ignore lui-même, et ce qu'il y a d'inconscience et de duplicité presque involontaire dans certaines âmes. Il sera donc attiré par les *cas* psychologiques, par les déviations de la moralité. Ce qu'il peindra le plus volontiers, ce sont des âmes où il y a du « je ne sais quoi », celles qui font le mal sans être mauvaises, ou celles qui ne savent même plus au juste si elles font le mal : âmes faibles ou doubles, comme j'ai dit : Ladislas et Ghislain, — ou Samuel Brohl et Meta Holdenis. Il sera un peintre excellent des Slaves.

Enfin (et ce que je vais confesser est une concession à ceux qui, ne comprenant pas M. Cherbuliez, ne l'aiment point), cet esprit éminemment sérieux, travaillant dans un genre qui a pour but de plaire, voudra plaire, avec excès. Il aura, dans ses récits, une affectation d'ironie et de détachement. Non seulement il sera spirituel (ce qui est bien et ce qui n'est pas à la portée de tout le monde), mais quelquefois il le sera avec trop de complaisance. Même il sera *pimpant;* et cela est horrible, et cela le fera traiter, très niaisement, de Suisse par les romanciers naturalistes et par les esprits superficiels.

Tels sont les points principaux qu'il faudrait développer, et dont chacun pourrait être appuyé par des exemples tirés du *Comte Ghislain* et de tous les romans antérieurs de M. Victor Cherbuliez. Je n'en ai pas le temps aujourd'hui. Il me suffira de dire que j'ai toujours aimé ce conteur qui a tant d'idées, et que je l'ai admiré, au moins une fois, dans *Meta Holdenis*, ce chef-d'œuvre.

III.

Le *Surmenage sentimental* (1) procède visiblement d'un *Cœur simple* et *Inconsolable*, de l'*Éducation sentimentale*. C'est, ici, le même procédé d'analyse, et, là, le même comique. C'est du Flaubert intense et exaspéré. Je le dis comme je le pense, je ne puis voir dans ces jolies plaquettes que de très littéraires plaisanteries. Il est vrai que c'est quelque chose. *Materiem superabat opus*, cela pourrait servir de devise à un grand nombre de jeunes écrivains. Ils racontent ou décrivent d'une façon fort intéressante des choses qui le sont fort peu. Ils semblent se moquer immensément de leurs personnages, mais tenir infiniment à la manière dont ils s'en moquent. Au demeurant, cela est curieux.

Le *Surmenage sentimental*, c'est l'histoire d'une bonne et d'un militaire. Ils s'aiment tellement qu'ils n'osent pas se le prouver. Alors ils croient qu'ils ne s'aiment pas, et ils s'en vont chacun de son côté. Bref, ils cessent de s'aimer parce qu'ils s'aiment trop.

Il y a dans cette petite étude une contradiction secrète dont je ne puis me dépêtrer.

D'une part, le soldat Doremus et la servante Catherine sont des brutes. Ce sont « des cerveaux où les images rares ont leurs aises et n'entrent pas en concurrence ».

Là-dessus je dis : — En quoi cette psychologie, nulle de votre propre aveu, peut-elle m'intéresser?

D'autre part, feuilletant à l'aventure, je lis : « Cet effet de crépuscule... troubla obscurément l'âme sensitive du soldat ». « ... Doremus rougissait du couchage pêle-mêle... » « Comme il ne remarquait en elle aucune provocation et en lui-même aucun désir, il lui sembla qu'il y avait là une sorte d'anomalie dont il se jugeait un peu humilié. » « Ils écoutaient le froissement des herbes. Cela les écœurait comme des friandises trop douces. » Etc....

Là-dessus je dis : — Comment M. Hermant sait-il ces choses? Voilà des brutes étrangement subtiles!

Le livre commence ainsi : « Au milieu de la plaine, modelée d'ondulations pareilles à des muscles sous une peau vivante, le sentier se marquait comme le sinus d'un dos énorme; un dos de géant vautré, dont ce bouquet d'arbres, à l'horizon, représentait la tête et la chevelure, » etc... Cela est très bien fait. Mais que d'embarras! Et notez que cette violente description du paysage ne sert absolument à rien

Au reste, c'est très distingué. M. Hermant, vous le savez, a fait d'avance, et fort bien, le roman que doit

(1) *Surmenage sentimental*, par Abel Hermant. — 1 vol. in-18. Librairie illustrée.

écrire M. Zola sur la vie militaire (*le Cavalier Miserey*). Ce petit homme ciré, sec, fin, — et pourtant abondant, — est un normalien prodigieux.

Le premier et le second mari de Mme Lemarchand, — deux imbéciles — se rencontrent à son enterrement et tombent dans les bras l'un de l'autre. Ils unissent leur deuil, ils l'étalent, ils s'en nourrissent. Puis tout à coup (car M. Lavedan n'a pas daigné marquer la transition), ils se consolent et se mettent à suivre, un soir, deux petites femmes.

Tel est le sujet d'*Inconsolables* (1) ou les *Deux veufs d'Ephèse*. C'est une très féroce fumisterie. M. Henri Lavedan y déploie une remarquable virtuosité de style pittoresque. Il a une vision amusante des choses. Je note au hasard : « ... L'inconnu, au masque circonspect, portait la moustache ainsi que la barbe et, — telle qu'une ronde améthyste, — une rosette d'officier d'instruction publique avantageait le revers de soie de son importante redingote. » « ... Et tout ce monde semblait jouir à pores ouverts de la vie, jusqu'aux mecklembourgeois à la croupe lustrée, harnachés avec érudition, qui arrondissaient dans une cadence emphatique et perfectionnée leurs beaux genoux mouchetés d'écume. »

M. Henri Lavedan est un humoriste de beaucoup de talent. Quand lui plaira-t-il d'écrire un livre sincère ?

Voici quelques « pensées » de Jean Malic (2), un des plus fins conteurs et des moralistes les plus avertis de la *Vie parisienne* :

Amour : égoïsme à trois.

ARCHIMÈDE.

La vengeance la plus douce à celui qui a beaucoup aimé une femme est de voir cette femme en aimer beaucoup un autre.

LA BRUYÈRE.

Dans une liaison, il y en a toujours un — au moins — qui n'aime pas ; le tout est d'être celui-là.

PHILÉMON ET BAUCIS.

Il en est de la résistance d'une femme galante comme du courage d'un poltron révolté. Lutter serait folie.

NINON DE LENCLOS.

Amour! amour! quand tu nous tiens,
On peut bien dire : adieu finances!

LA FONTAINE.

Quand on éprouve un violent chagrin d'amour, il faut se dépêcher d'en pleurer, de peur d'être obligé d'en rire.

FIGARO.

Si ces pensées vous ont mis en goût, lisez les autres dans le volume. C'est de la quintessence de sagesse parisienne.

JULES LEMAITRE.

(1) *Inconsolables*, par Henri Lavedan. — 1 vol. in-18. Librairie illustrée.

(2) *L'Amour et les femmes*, par Jean Malic. — 1 vol. in-18. Même librairie.

POUR NE PAS VIEILLIR

Sais-tu que voilà huit ans, ma sincère,
Que nous nous aimons si fort et si bien?
Et c'est, pour ma route, un poids nécessaire,
Ton bras confiant posé sur le mien.

Le charme profond par qui tu m'attires,
Pour jamais, ma douce, a su me fixer,
Depuis le moment où nos deux sourires
Se sont confondus en un seul baiser.

Je m'offrais alors pour que tu me prisses;
Mais cela pouvait ne durer qu'un jour.
L'aveugle désir sème les caprices;
A peine un sur cent fleurit en amour.

Nous les connaissions, ces adieux vulgaires,
Comme il s'en fait tant sur le grand chemin.
Le mot : « Pour toujours », je n'y croyais guères;
Tu songeais : « Cela va finir demain. »

Mais nos cœurs, brisés en mainte aventure,
Furent recueillis morceau par morceau.
Notre amour fragile et qui pourtant dure
Est fait de débris comme un nid d'oiseau.

Nous veillons sur lui tous deux, ma jolie!
Mais, les jours brumeux, je me dis à part,
Avec un soupir de mélancolie,
Que tout ce bonheur est venu bien tard.

Je vieillis, hélas! je descends la rampe,
Et la lassitude alourdit mes pas.
Regarde. L'hiver a mis sur ma tempe
Son premier flocon qui ne fondra pas.

Et toi, dont le cœur dans les yeux se montre,
Tu n'es déjà plus l'enfant d'autrefois;
Et, depuis le jour de notre rencontre,
Huit ans sont passés. Compte sur tes doigts.

Mais quand un amour est tel que le nôtre,
Qu'importe, après tout, qu'on se fasse vieux.
Nous pouvons rester jeunes l'un pour l'autre,
En nous aimant plus, en nous aimant mieux.

Vois ces deux époux dont la tête tremble
Marcher côte à côte, heureux, sans parler.

A force de vivre à toute heure ensemble,
Vois, ils ont fini par se ressembler.

Descendons comme eux la pente insensible,
Laissons naître et fuir les brèves saisons.
En ne nous quittant que le moins possible,
Nous ne verrons pas que nous vieillissons.

C'est la récompense; on peut la prédire.
Les amants constants gardent, et très tard,
Sur leur lèvre pâle un jeune sourire,
Dans leurs yeux fanés un jeune regard.

Au fond du foyer, braise encore vivante,
Toujours la tendresse en eux brûle un peu.
L'habitude, honnête et bonne servante,
Ne laisse jamais s'éteindre le feu.

Leurs derniers printemps ont pour hirondelles
Les souvenirs chers de l'ancien bonheur.
Pour ne pas vieillir, soyons-nous fidèles,
Tendre et simple amie, ô cœur de mon cœur!

FRANÇOIS COPPÉE.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — M. Floquet, président du conseil, qui était allé visiter l'escadre de la Méditerranée et assister aux manœuvres navales, et l'amiral Krantz, ministre de la marine, sont rentrés à Paris. — M. Viette, ministre de l'agriculture, est allé assister au concours départemental agricole de Pontarlier. — M. de Freycinet, ministre de la guerre, s'est rendu à Fontainebleau pour assister à des expériences de tir d'artillerie d'après un système inventé par le lieutenant-colonel Prigne.

Le produit de l'octroi de Paris, pendant le mois d'août, a été inférieur de 394 038 francs aux évaluations budgétaires, et, supérieur de 29 040 francs à celui d'août 1887. Les recettes totales des huit premiers mois de 1888 présentent un excédent de 764 426 francs sur les évaluations budgétaires et de 2 327 559 francs sur celles de la période correspondante de 1887.

Extérieur. — La convention franco-suisse relative à la pêche dans les eaux frontières est entrée en vigueur le 1er septembre.

Angleterre. — La conférence des sucres qui se tenait à Londres a terminé ses travaux. Une convention a été signée par les délégués de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de l'Espagne, de l'Italie et des Pays-Bas, en vue d'avoir les primes à l'exportation des sucres. La France, le Danemark, la Suède et le Brésil ont réservé leur adhésion.

Allemagne. — On a célébré au palais de Potsdam les fiançailles du duc de Sparte, prince héritier de Grèce, avec la princesse Sophie, fille de l'empereur Frédéric et troisième sœur de Guillaume II.

Autriche. — Des fêtes de tir ont été organisées à Vienne, à l'occasion du jubilé de l'empereur François-Joseph. Aucun tireur d'une nationalité autre que les Allemands n'a voulu y participer, parce que les invitations avaient été adressées en allemand et non en tchèque ou en polonais.

Serbie. — Sur la demande du roi, le consistoire a ajourné à trois mois l'examen du procès du divorce royal.

Faits divers. — Inauguration, à Clamart, de l'hospice fondé par Mme la duchesse de Galliera. — Inauguration, à Castillon, du monument construit sur les plans de M. Henri Mollo, en mémoire de la victoire remportée sur les Anglais en 1453. — Un vol important de médailles a été commis au musée Saint-Louis de Carthage. — Exécution, à Sartène, du bandit corse Rocchini. — M. Chaillou a découvert à Haute-Goulaine, près de Nantes, les vestiges d'une station gallo-romaine. — Une terrible catastrophe s'est produite sur la ligne du chemin de fer de Paris à Lyon, près Dijon, par suite d'un déraillement accidentel qui a provoqué la collision de deux trains.

Nécrologie. — Mort de notre collaborateur M. Colani, rédacteur à la *République française;* — de M. Fortier-Maire, ancien magistrat; — de M. Léon Dumesnil, préfet de l'Aveyron; — de M. Bordier, ancien archiviste aux Archives nationales, membre du Consistoire de Paris.

Revue bibliographique

PHILOSOPHIE.

Les traductions de Jules Barni et Tissot ont facilité jusqu'à nos jours, dans l'enseignement, l'étude des ouvrages de Kant; mais, depuis quelques années, on se plaignait que le volume de la *Critique de la raison pratique* fût épuisé et à peu près introuvable. C'est ce qui a décidé M. Picavet, bibliothécaire des conférences de philosophie à la Sorbonne, à reprendre le travail de Barni et à donner une traduction nouvelle de cet écrit. Il a soigneusement compulsé les divers textes allemands et les traductions étrangères, et il a pu réussir ainsi à donner une interprétation rigoureusement exacte et des plus satisfaisantes pour les passages obscurs. De nombreuses notes rapprochent les divers textes qui s'éclairent mutuellement et expliquent les rapports établis par Kant entre ses deux *Critiques* et ses autres ouvrages de morale. Un intéressant avant-propos, dans lequel l'auteur a utilisé des documents inédits, montre que, contrairement à l'opinion commune, la philosophie de Kant était connue, discutée et appréciée en France durant la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Aujourd'hui que tout concourt à protéger les criminels contre la société, et que l'indulgence des magistrats et des jurys, justifiée en apparence par les circonstances atténuantes, soustrait le plus souvent les coupables à un châtiment mérité, les efforts des criminalistes doivent tendre à transformer le caractère de la pénalité, s'ils veulent l'empêcher de devenir illusoire. Cette nécessité a été très vivement mise en lumière par M. Garofalo, magistrat et jurisconsulte italien des plus distingués, dans son importante étude sur *la Criminologie* (Alcan). Après avoir constaté le désaccord frappant qui existe entre la logique judiciaire et l'intérêt social, l'auteur démontre, au point de vue de la science pénale, l'impossibilité de se servir du principe du libre arbitre et le besoin d'asseoir cette science sur une base différente et plus solide. Il estime que dans l'intérêt de la moralité et de la sécurité publique il faut déplacer le critérium de la pénalité et abandonner celui de la responsabilité morale de l'individu pour se retirer uniquement à celui de la protection sociale.

Cette importante question vient d'être également étudiée par deux médecins français, M. le docteur Féré, de Bicêtre, et M. le docteur Riant. Dans le livre intitulé *Dégénérescence et criminalité* (Alcan), l'un se demande si l'on doit voir dans l'homme criminel un malade ou un coupable, et présente des observations très sagaces sur l'influence de l'hérédité ainsi que sur les caractères anatomiques et physiologiques des criminels. Dans son ouvrage sur *les Irresponsables devant la justice* l'autre constate, comme M. Garofalo, que dans les affaires criminelles les exceptions admises au principe de la responsabilité morale ont affaibli la répression et encouragé le crime. Ces exceptions sont-elles toujours justifiées? Il ne le pense pas. Aussi, pour enrayer le danger qu'elles suscitent, réclame-t-il que dans tous les cas où la responsabilité du criminel peut paraître douteuse, la justice ne se prononce qu'après un examen médical préalable.

HISTOIRE ET CRITIQUE RELIGIEUSE.

Notre collaborateur, M. de Pressensé, a terminé la publication des tomes I et II de la nouvelle édition de son *Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne,* qui comprennent les religions anciennes et la période primitive du siècle apostolique (Fischbacher). On sait combien ce sujet a été renouvelé par de savants travaux, en France et en Allemagne. Aussi l'auteur a-t-il mis à profit toute cette élaboration scientifique pour remanier sa rédaction antérieure. Nul n'a mieux réussi que lui à tracer un tableau vivant et fidèle de cette grande époque des origines de la religion qui a exercé une influence si considérable sur le monde moderne, et à lui donner une physionomie vraiment humaine, sans lui rien enlever, d'ailleurs, de son caractère divin.

Les tomes III et IV de la traduction nouvelle de *la Bible* par notre collaborateur M. Ledrain, qui s'est fait une place des plus distinguées parmi les hébraïsants contemporains, sont précédés d'une étude substantielle et originale sur la formation de l'Hexateuque. L'auteur n'admet pas que l'on puisse attribuer uniquement à Moïse cette partie des Livres saints, où tant de traits marquent une époque très postérieure au règne des Hébreux dans le désert, et où les répétitions fréquentes, les contradictions et les difficultés chronologiques ne sauraient s'accorder avec l'hypothèse d'une seule et même rédaction. Il conclut donc que Moïse n'a pas écrit les œuvres qui lui ont été attribuées comme au plus ancien guide de la nation et à l'ancêtre le plus autorisé, et il se livre à un travail critique très approfondi pour reconnaître les sources dont l'Hexateuque s'est formé durant plusieurs siècles.

HISTOIRE. — BIOGRAPHIE.

Les biographes de Calvin se sont surtout occupés de son apostolat à Genève, et ils ont presque toujours négligé ses débuts. Aussi les commencements du réformateur français sont-ils restés assez obscurs, et l'on n'a pu expliquer que par des influences fortuites et passagères le changement qui s'était produit dans ses idées. A l'encontre de ses devanciers, M. Abel Lefranc s'est au contraire proposé d'étudier en détail *la Jeunesse de Calvin* (Fischbacher), et le travail qu'il vient de publier sur ce sujet est rempli de faits nouveaux et d'observations fort instructives. L'auteur nous fait connaître les premières années du réformateur, son séjour aux universités de Paris, d'Orléans et de Bourges, son caractère, ses habitudes de vie, et la société à laquelle il se trouva mêlé tout d'abord. Il a pu retrouver ainsi le secret de l'évolution de ses idées et montrer que, lorsqu'il quitta sa ville natale, il était déjà protestant; mais ce ne fut toutefois qu'après de longues hésitations qu'il adhéra à la foi nouvelle. Sa conversion définitive fut une question de logique et de réflexion, provoquée surtout par l'influence trop peu appréciée jusqu'ici d'Olivetan. Dans la dernière partie de son étude, M. Lefranc rappelle la séduction toute puissante que Calvin exerça pendant trente ans sur ses concitoyens; la moitié de la ville se déclara pour lui, et ses principaux adhérents n'hésitèrent pas à le suivre dans son exil de Genève, tandis que Noyon devenait le quartier général des réfugiés de Picardie. Mais après sa mort, les catholiques reprirent le dessus et leur triomphe fut si complet qu'il anéantit jusqu'au souvenir de ce mouvement religieux et des dissensions qu'il avait provoquées.

Signalons, du même auteur, une *Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIe siècle*, œuvre d'érudition tout à fait remarquable. Cette monographie d'une ville du moyen âge mérite surtout l'attention par suite de ce fait que Noyon, étant une ville essentiellement ecclésiastique, peuplée de clercs et de moines, se distinguait totalement des autres communes du Nord, et que les divers pouvoirs religieux vivant d'ordinaire en assez mauvaise intelligence, ne s'entendaient guère que pour lutter contre les bourgeois. Les recherches de M. Lefranc sur l'origine, le développement et la décadence des diverses juridictions de la cité forment une utile contribution à l'étude des institutions communales et seigneuriales de l'ancienne France.

PAYS ÉTRANGERS. — VOYAGES.

Le mouvement qui entraîne depuis quelque temps les voyageurs français vers les rives de l'Adriatique et du Danube a nécessité la publication, dans la collection des *Guides Joanne*, d'un ouvrage sur *les États du Danube et des Balkans*. Le premier volume qui vient de paraître est relatif à la Hongrie méridionale, l'Adriatique, la Dalmatie, le Montenegro, la Bosnie et l'Herzegovine. L'auteur, M. Léon Rousset, qui a longuement séjourné dans les pays qu'il nous fait connaître, s'est surtout attaché à condenser dans son travail tous les renseignements pratiques indispensables aux voyageurs, et à détruire le préjugé trop généralement répandu en France, d'après lequel ces contrées lointaines sont d'un accès difficile et parfois même peu sûr. Comme il a parcouru lui-même toutes les régions dont il parle, on peut l'en croire sur parole et s'en rapporter à ses indications qui sont d'une précision et d'une exactitude absolues. La partie technique du guide, celle qui s'adresse surtout aux touristes comprend une série d'itinéraires généraux et spéciaux, un tableau des monnaies courantes, un vocabulaire en cinq langues des mots usuels, une nomenclature détaillée de bateaux à vapeur qui sillonnent l'Adriatique, un aperçu des frais de transport et de nombreuses cartes ou plans, dressés d'après les plus récents documents. La partie historique et descriptive mérite d'intéresser particulièrement les géographes et les ethnographes qui trouveront là des données généralement ignorées sur l'histoire, la religion, l'état politique et social, les mœurs, les voies de communication, les richesses artistiques, les curiosités pittoresques et naturelles des États des Balkans et du Danube. M. Rousset a pris soin, en effet, de corroborer ses observations personnelles par une étude minutieuse des ouvrages les plus instructifs publiés sur ces contrées, et l'on peut dire que son travail donne à tous les points de vue une impression très exacte et très complète des divers pays à travers lesquels il guide ses lecteurs.

Le guide d'*Athènes* que M. Haussoullier a publié aussi dans la collection Joanne mérite autant d'attention que le précédent. Le côté pratique n'a pas non plus fait négliger à l'auteur les questions historiques et archéologiques qui ont ici une importance capitale. Ancien élève de l'école d'Athènes, M. Haussoullier a mis à profit les fouilles récentes qui ont permis d'établir avec plus de certitude la topographie de la

ville ancienne, et il a soigneusement relevé les monuments de toute sorte dont les musées se sont enrichis dans ces dernières années. Sa description détaillée d'Athènes est accompagnée d'un tableau des principales excursions aux environs et de diverses cartes et plans qui facilitent la lecture du texte. Si ce volume est indispensable aux touristes, il ne sera pas non plus inutile, croyons-nous, aux amateurs de l'antiquité classique; ceux-ci trouveront dans les renseignements fournis par l'auteur un commentaire qui, sur bien des points, peut faciliter singulièrement l'intelligence des écrivains grecs.

Avec ces deux volumes qui conduisent les voyageurs jusqu'à Corfou, et le guide de *Paris à Constantinople* publié l'an passé par M. Rousset, il est facile de combiner un voyage des plus intéressants dans le sud-est de l'Europe.

La librairie Dentu a inauguré, dans ces derniers temps, une collection nouvelle de *Guides* rédigés par MM. Bardet et Macquarie, dont le dernier volume paru est consacré aux *Plages de la Manche*. On y trouve tout le littoral, de Dunkerque à Roscoff, décrit avec les plus minutieux détails au point de vue du pittoresque naturel; l'historique des villes et des stations maritimes, et les questions géologiques, climatologiques et hygiéniques y sont traitées avec une extrême compétence. Les renseignements pratiques sont consignés dans de nombreuses notes et complétés par des cartes et des gravures. Cet ouvrage sera certainement très apprécié des baigneurs et des touristes.

ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE.

Dans son étude sur *l'Alcool, la santé publique et le budget*, M. Grandeau, après avoir déploré les progrès chaque jour croissants de l'alcoolisme et démontré la nécessité d'arrêter la marche de ce fléau, de sauvegarder la santé des consommateurs et de faire rentrer dans les caisses du Trésor les sommes énormes dont s'enrichissent les fraudeurs, expose les remèdes que réclame la situation actuelle. Pour lui, deux mesures s'imposent : la suppression du privilège des bouilleurs de cru et l'interdiction absolue de la circulation des alcools vénéneux dont la vente devrait être sévèrement réprimée. Il ne se montre pas partisan du monopole qui, à son avis, entraînerait de lourdes charges et des difficultés de tout genre.

Sur ce point, M. Étienne Martin exprime un avis absolument différent dans son livre sur le *Monopole de l'alcool et les réformes fiscales* (Guillaumin). Il constate que tous les États tirent des revenus considérables de la taxation de cette substance et il trouverait tout naturel qu'on lui appliquât un régime identique à celui du tabac, puisqu'elle est encore plus pernicieuse. Il établit, d'ailleurs, que l'organisation du monopole de la fabrication et de la vente attribuées à l'État serait relativement facile et procurerait, en tenant compte de la consommation actuelle, un bénéfice d'environ huit cents millions. Cette ressource inattendue du budget pourrait être utilement mise à profit pour opérer des reformes financières urgentes et notamment le remaniement de notre système d'impôts.

Cette même question de *l'Alcoolisme* vient d'être traitée à fond par le docteur Monin, dans une étude à laquelle la Société française de tempérance a très justement décerné la plus haute récompense. L'auteur, persuadé que le moyen le plus efficace de combattre ce redoutable fléau consiste à mettre en lumière ses désastreux effets, nous présente, dans un exposé clair et lumineux, les ravages de tout genre que l'abus des boissons fortes produit sur l'organisme humain et en particulier sur le système nerveux et l'intelligence. On n'hésitera pas à reconnaître avec lui qu'il n'est pas de pire instrument de dégénérescence; que l'alcool tue à la fois le corps et l'esprit et que l'homme qui s'adonne à l'ivresse ne peut être ni un père de famille prévoyant, ni un bon citoyen, ni un brave soldat. Malheureusement l'alcoolisme est devenu de nos jours une maladie pandémique; on le retrouve chez tous les peuples et les causes les plus diverses favorisent son développement. Il convient donc, dans l'intérêt de la santé publique, de prendre des mesures de prophylaxie sociale, sans négliger, d'autre part, le traitement curatif des maladies alcooliques, d'après la méthode formulée par le savant hygiéniste, auquel son expérience personnelle donne, en cette matière, une compétence spéciale.

En rappelant dans un savant travail l'historique de *la Mobilisation du sol*, M. Georges Rondel a signalé l'importance économique de cette question. Dans notre époque de transactions incessantes, le propriétaire foncier doit pouvoir utiliser selon ses besoins aussi aisément ses immeubles que sa fortune mobilière et trouver dans son patrimoine les éléments du crédit nécessaire à son administration et à sa mise en valeur.

ALBUMS ILLUSTRÉS.

Pour faire suite à l'album publié l'année dernière, *Aux bains de mer d'Ostende*, le dessinateur Mars vient de nous donner *les Plages de Bretagne et de Jersey* (Plon-Nourrit). Ce nouvel album en couleurs, d'un genre plus familial et plus intime que le précédent, est tout aussi amusant. L'habile artiste a rendu avec une scrupuleuse exactitude les ports, les falaises, les rochers et les villes de la côte bretonne, ainsi que l'aspect original des stations balnéaires. Il a peuplé ses dessins de types pittoresques et de physionomies amusantes, depuis le vieux loup de mer à la tête hâlée, jusqu'aux délicieux bébés roses qui prennent joyeusement leurs ébats sur le sable ou dans l'eau, sous l'œil de leurs mamans. Le monde des baigneurs se plaira à feuilleter ces pages d'une élégance exquise, d'une grâce légère et charmante, où il est croqué dans les attitudes les plus variées.

Le guide-album du touriste que fait paraître Constant de Tours sous ce titre : *Vingt jours sur les côtes de Normandie et de Bretagne et à l'île de Jersey* (Maison Quantin), d'un format plus modeste que le volume de Mars, n'est pas moins intéressant; mais il se distingue surtout par son caractère pratique. C'est à la fois un guide qui permet à l'excursionniste de visiter avec profit un des plus jolis coins de la France, et un souvenir de voyage où l'on est heureux de retrouver les curiosités artistiques et pittoresques des pays parcourus. Cent dix dessins signés de nos meilleurs artistes servent d'illustrations à un texte des plus instructifs.

Signalons, dans un autre ordre d'idées, *la Tentation de saint Antoine*, par le dessinateur Henri Rivière, avec musique d'Albert Tinchant et Georges Fragerolle. Cette féerie en deux actes et quarante tableaux, d'une conception fort originale, a fait pendant longtemps les délices des habitués du *Chat noir*, où elle était représentée avec des ombres chinoises colossales. Les éditeurs Plon-Nourrit ont eu l'heureuse idée de réunir en album les scènes fantaisistes et parfois d'une légèreté un peu risquée de ce drame extraordinaire. Ce poème en musique et en couleurs qui nous emporte dans le domaine du rêve, à travers un monde d'êtres fabuleux, au milieu d'éblouissants et bizarres décors, est un des spécimens les plus curieux et les mieux réussis de la fantasmagorie moderne.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11515)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 11. (25e ANNÉE.) — 15 SEPTEMBRE 1888.

L'ÉGLISE ROMAINE ET L'ÉTAT ITALIEN

Leurs relations d'après le nouveau code pénal.

Depuis que le garde des sceaux italien, M. Zanardelli, a déposé son projet de code pénal, le conflit entre la royauté et le saint-siège est entré dans une phase aiguë. Au premier abord on inclinerait sans doute à croire que le saint-siège n'est que peu intéressé à ce que le parlement et le ministère refassent ou ne refassent pas le code pénal italien. Il semble qu'une si haute puissance spirituelle n'ait rien à redouter de la loi répressive, rien à démêler avec elle. Mais il ne faut pas oublier dans quelles conditions sont vis-à-vis l'un de l'autre le Vatican et le Quirinal. La dynastie de Savoie est, à Rome, en terre conquise. Elle y est en vertu d'une dépossession brutale, opérée par la force, subie, mais non pas acceptée. La loi dite des garanties n'est, de la part du souverain pontife et peut-être des deux parts, regardée que comme un *modus vivendi* provisoire. Depuis quinze ans elle recouvre des formes de la paix un véritable état de guerre.

En aucun pays la lutte n'est plus ardente entre l'État et l'Église, et la raison en est bien simple : en aucun pays, à un égal degré du moins, elle ne se complique et ne s'envenime de si nombreux dissentiments. Outre que le contact est quotidien à Rome et se fait sur la chair vive, il ne s'y agit pas seulement, comme en France, de la vieille querelle de l'esprit clérical et de l'esprit laïque. Ce ne sont pas seulement, là-bas, deux tendances, deux régimes, un dogme et un système qui se battent : ce sont deux Italies, car il y a encore deux Italies, et à chaque fois que l'État proclame son unité, l'Église répond par son éternité.

La rédaction du nouveau code pénal est un acte de cette longue lutte. L'Italie laïque et royale, en fondant en un même corps les trois législations pénales qui l'avaient régie jusqu'ici, a voulu inscrire dans le code unifié la subordination de l'Italie pontificale et, pour ainsi dire, l'unité de la patrie italienne. Elle eût pu le faire par une loi particulière, mais l'insertion dans un code pénal, qui est un monument juridique, a quelque chose de solennel et de définitif.

Aux certitudes d'éternité de l'Église, M. Zanardelli oppose les espérances d'éternité, les hypothèses d'éternité ordinaires aux constitutions. Mais qui sait s'il n'eût pas été plus habile d'être patient et prudent, de ne pas donner à la résistance même les apparences d'une persécution, de ne pas accroître, étant une force physique, la force morale de l'adversaire, de toute la violence qu'on déploie et de toute la faiblesse qu'il simule, de ne pas appeler à son aide, contre la propagande par la parole ou les écrits, les amendes et la prison ? Quoi qu'il en soit, voici le pacte déchiré : voici l'état de guerre déclaré, visible, non plus déguisé sous les formes de la paix.

*
* *

Les articles qui visent le plus directement le clergé dans le projet de M. Zanardelli forment un chapitre spécial qui a pour titre : *Abus commis par les ministres des cultes*. Il y en a quatre, dont le premier punit de la détention ou de l'amende et, selon les cas, de l'interdiction perpétuelle ou temporaire des fonctions ecclésiastiques, le ministre du culte qui, dans l'exercice de ses

fonctions, censure ou blâme publiquement les institutions et les lois de l'État, ou bien excite à méconnaître ces institutions et ces lois. Le second punit de peines semblables celui qui pousse les citoyens à transgresser leurs devoirs envers la patrie ou les obligations inhérentes à un office public et aussi celui qui se sert de son influence pour attenter aux légitimes intérêts patrimoniaux et troubler la paix des familles. Le troisième est relatif à l'exercice, considéré comme illicite, d'un culte non reconnu par l'État. Le quatrième, enfin, porte une aggravation de peine contre le ministre du culte qui, dans l'exercice de son ministère, se rend coupable d'un délit quelconque.

Tous ces articles, moins le troisième, s'adressent en réalité, on le voit, malgré le vague de la formule : *Abus des ministres des cultes*, aux ministres de la religion catholique et ne s'adressent guère qu'à eux. Ils peuvent certainement prêter à de nombreuses observations. Comment ne pas remarquer, par exemple, la place qu'ils occupent dans le nouveau code entre les abus de pouvoir commis par les agents de l'autorité ou par les officiers publics en général, et l'usurpation de fonctions, titres ou honneurs publics? N'est-il pas évident qu'on a tenu à donner au prêtre catholique le caractère nettement marqué de fonctionnaire italien? Et quel autre ministre d'un culte que le ministre du culte catholique pourrait, en Italie, exciter à « méconnaître les institutions et les lois de l'État », à « transgresser les devoirs envers la patrie », ces devoirs dont le premier est d'accepter et de vouloir Rome capitale, Rome à l'Italie, Rome au roi?

Sur la pénalité même édictée par ces quatre articles, il y aurait à dire qu'elle est fort élevée et presque exagérée, puisque l'amende va depuis cinq cents jusqu'à trois mille lires et la détention depuis plusieurs mois jusqu'à plusieurs années, sans parler de la récidive. Sur les circonstances du délit, qu'est-ce au juste que l'exercice des fonctions ecclésiastiques? Où commence-t-il? Où finit-il? Qu'est-ce qui constitue la publicité? Faudra-t-il, pour qu'il y ait censure publique des institutions ou des lois, que le prêtre les attaque de sa chaire, vêtu de ses habits sacerdotaux, devant sa paroisse assemblée, ou suffira-t-il, au contraire, que dans la rue, devant quelques témoins, il lui échappe un peu trop haut une expression un peu trop vive ou seulement pas assez aimable? Mais alors, à quoi distinguer en sa personne le prêtre obligé à la réserve par cette qualité de fonctionnaire qui lui est attribuée, du citoyen parfaitement libre en qualité de citoyen?

Et sur la définition du délit, qu'est-ce que « pousser quelqu'un à transgresser ses devoirs envers la patrie »? ou à « négliger les obligations inhérentes à un office public »? Ne peut-on faire entrer là-dedans tout ce qu'on veut et n'est-ce pas l'arbitraire à peu près complet, un arbitraire qui est à peine dépassé par celui que suppose l'appréciation des cas où le prêtre aura ou n'aura pas porté préjudice à de « légitimes intérêts patrimoniaux », aura ou n'aura pas « troublé la paix des familles »?

Le texte du garde des sceaux, très légèrement amendé par la commission, a été l'objet, à la Chambre, d'une discussion minutieuse et sévère, mais qui d'ailleurs n'a rien produit de positif. Les orateurs les plus justement estimés sont intervenus dans le débat, et, pour ou contre le projet, ont développé avec une complaisance prolixe des arguments ou sérieux ou plaisants. « Supposez donc, s'est écrié l'un d'eux, que votre femme rencontre son curé. S'il lui dit, peut-être sans y croire : « Ah! l'honorable un tel a voté le code pénal. « Eh bien! sachez qu'il est damné! » et si votre femme, sur ces mots, rentre à la maison et vous fait une scène, ce curé n'aura-t-il pas « troublé la paix des familles », ne sera-t-il pas passible de la prison et de l'amende? » C'est là, dans une forme qui manque de gravité, une critique très juste et très fine de la rédaction de M. Zanardelli. Il lui en a été fait d'autres d'une plus haute portée, notamment par le célèbre publiciste Ruggero Bonghi.

M. Bonghi est, de l'avis de tout le monde, le premier écrivain politique de l'Italie contemporaine. C'est une intelligence pondérée, maîtresse d'elle-même, parfaitement en équilibre. Il est le chef de cette fraction de droite qui, dans le parlement italien, correspond assez bien à notre centre gauche sénatorial, ou mieux encore au groupe mixte que Raoul Duval avait rêvé de fonder et qui se fût appelé la *droite républicaine*. Il a, avec moins de roideur, quelque chose du libéralisme philosophique de nos anciens doctrinaires, et se tient également éloigné de l'intolérance cléricale et de l'intolérance radicale. Sa parole, dans les questions religieuses, devrait peser et pèse en effet d'un grand poids.

M. Bonghi n'a pas, en cette circonstance, épargné le projet du garde des sceaux. M. Zanardelli n'avait du reste, il faut le reconnaître, donné dans son exposé des motifs que des raisons un peu trop générales : « La force morale dont le prêtre, dans l'exercice de ses fonctions, peut disposer sur les consciences oblige le législateur à réprimer tout spécialement les actes coupables que le prêtre peut commettre en faisant tourner au préjudice des légitimes intérêts publics ou privés l'accomplissement de son ministère. » Et, plus loin : « La société civile ne peut pas et ne doit pas se laisser dépouiller de son autorité par le prêtre qui, au gré de ses passions et de ses colères de parti, couvert par ses habits sacerdotaux, pourrait tranquillement combattre la constitution de l'État, troubler la paix publique et domestique, jeter la dissension entre la conscience du croyant et les devoirs du citoyen. »

M. Zanardelli fait ensuite la distinction théorique accoutumée, opposant ce qui ne peut être défendu aux ministres des cultes et ce qui ne peut leur être

permis : « Ce n'est pas à dire que les ministres du culte ne soient pas libres d'exercer leur propre ministère. Non seulement l'État leur garantit l'exercice de ce droit, non seulement il s'abstient de les inquiéter quand ils maintiennent leur action dans les limites de l'ordre religieux et moral, mais il rend à ces mêmes ministres un hommage de respect et de reconnaissance quand il les voit remplir leur divine mission de paix, de consolation, de charité. Mais quand, au contraire, le ministre du culte, sortant de son domaine et abusant de la force morale que lui prête son ministère, substitue aux enseignements de la religion et de la morale *les ambitions terrestres, l'effort mondain de réactions politiques fanatiques;* quand *il invoque le ciel pour agiter la terre,* oublieux des lois divines qui commandent la fidélité à l'autorité constituée; quand, *de la chaire et de l'autel,* il fait *une tribune de révolte et de haine contre la patrie, contre les lois, contre la conscience publique, contre la paix des familles;* quand *il menace l'État dans ses fondements mêmes,* alors ce ministre ne se renferme plus dans le cercle inviolable de l'office sacré; il se fait *l'instrument d'un parti antinational qui lutte sur le terrain politique et pour une fin politique avec des armes spirituelles;* sur ce terrain, prétendre à l'impunité serait admettre et consacrer comme un droit la sédition, l'insurrection. »

Théoriquement, il n'y a rien à reprendre à cette thèse de M. Zanardelli. Il est certain que le gouvernement, que la société civile a le droit, qu'elle a le devoir, qu'elle doit avoir les moyens de se défendre contre tous les empiètements, contre les attaques d'où qu'elles viennent. Mais, encore une fois, qu'est-ce, en pratique, que « substituer aux enseignements de la religion les ambitions terrestres, l'effort mondain de réactions politiques fanatiques »? Qu'est-ce que « faire de la chaire et de l'autel une tribune de révolte contre la patrie »? Qu'est-ce que « se faire l'instrument d'un parti antinational » et comment se convaincra-t-on que le prêtre lutte, en prêchant, « sur le terrain politique et pour une fin politique »? Comment, en un mot, séparer la terre du ciel à cette ligne d'horizon où ils se confondent et entrent, pour ainsi dire, l'un dans l'autre? Pour appliquer une telle loi il faudrait des juges qui n'eussent eux-mêmes ni préjugés, ni passions, ni intérêts; pas de passé, pas d'avenir; qui fussent arrivés au scepticisme religieux absolu, au scepticisme politique absolu. Ces juges-là, où les trouver? Et, si l'on ne les trouve pas, cette loi, avec l'extrême sévérité de ses peines, avec l'élasticité de ses formules, avec le vide et le vague oratoire de son exposé de motifs, contient assez d'arbitraire pour être, trop d'arbitraire pour ne pas devenir une loi de persécution.

*
* *

Vainement M. Zanardelli se réclame de l'exemple des législations étrangères et cite au bas de ses pages les chapitres analogues du code pénal français, du code belge, des codes espagnol et portugais, du code allemand et même du code de la république de Saint-Marin. Vainement il remarque que les pénalités édictées sont aussi rigoureuses, plus rigoureuses même que celles qu'il édicte. Toute la question est de savoir combien d'occasions, dans chacun des pays cités, se présentent d'y recourir. Si nous en jugeons par la France, ces occasions sont assez rares. On n'y voit pas bien fréquemment (pour notre part, nous n'en avons jamais vu) de prêtres condamnés à cinq ans de prison, à la déportation ou aux travaux forcés, en vertu des articles 199 à 208 de notre code pénal. En Italie, ni les occasions ne manqueront, ni les tentations.

M. Zanardelli observe que ce serait une anomalie de laisser l'État désarmé, « lorsqu'une partie notable du clergé a pris une attitude d'hostilité permanente contre l'existence même de l'État, sous le téméraire prétexte de revendications territoriales ». Eh bien! la vérité est peut-être dans cette maxime d'apparence paradoxale, que justement parce qu'une notable partie du clergé a pris une attitude d'hostilité permanente, justement parce qu'elle peut invoquer, parce qu'on lui a donné « le prétexte », téméraire ou non, « de revendications territoriales », justement pour cela, il ne fallait pas avoir l'air de craindre le clergé en le plaçant sous le coup d'une loi d'exception. Évidemment, avec le code pénal de M. Zanardelli, l'État italien ne demeure pas sans armes, mais il eût été sage peut-être d'imiter ces individus qui, se défiant de l'ardeur de leur sang, ne portent point sur eux d'armes meurtrières, de peur, même en cas de légitime défense, d'être trop prompts à s'en servir.

Le garde des sceaux du royaume d'Italie retrace brièvement, dans toutes leurs vicissitudes, les relations de l'Église romaine et de l'État italien durant les quinze dernières années. La loi du 5 juin 1871, conséquence de celle du 13 mai précédent sur les prérogatives du souverain pontife, abrogea les dispositions contre les ministres du culte contenues dans le code de 1859; elle ne retint à la charge des prêtres que les faits de « censure publique ou d'outrage aux institutions et aux lois de l'État, à un décret royal ou à tout autre acte de l'autorité », et les faits de « provocation publique au mépris des lois de l'État ». Cette loi qui s'inspirait, selon M. Zanardelli, « de l'espérance qu'une large liberté accordée à l'Église inaugurerait une période de conciliation et de paix, fut cause que la fraction du clergé qui se montrait hostile au nouvel ordre de choses ne connut plus de mesure dans sa lutte contre la société civile et contre l'unité de la patrie ». Alors se succédèrent, au cours de la longue élaboration du nouveau code pénal, les projets de M. Vigliani, de M. Mancini, de M. Zanardelli (premier projet de 1883), de M. Savelli, de M. Pessina, lesquels en la rétrécissant plus ou moins tournent, comme autour d'un pivot, au-

tour de la loi du 5 juin 1871. Ainsi, d'après les déclarations officielles, cette loi de 1871 fut cause de l'attitude hostile du clergé, et l'attitude hostile du clergé est cause à son tour des projets de loi plus récents. Mais ce n'en est point, à coup sûr, l'unique cause, et il en est une autre que M. Zanardelli n'avoue pas. L'hostilité de l'Église, jusqu'à un certain point, sert l'Etat italien en détournant vers le saint-siège ce courant de *l'Irredenta*, qui menace d'emporter le trône : on endigue la démocratie, on lâche l'anticléricalisme.

Ce dont on se soucie le moins, au fond, c'est de la paix religieuse, quoiqu'il y ait à s'en soucier peu le plus grave danger. Voilà le code de M. Zanardelli approuvé par la Chambre; à la rentrée le Sénat l'approuvera. Ce code va désormais régir en Italie les rapports de l'État et de l'Église; instrument de combat, il est probable qu'il ne fera que des blessures (1). Le mieux qui puisse lui arriver, c'est qu'il reste en ce point impuissant et inefficace. Nous pensons, quant à nous, qu'il doit l'être par son exagération même et aussi par quelques lacunes. Ce n'est pas tout de faire un filet en mailles de fer, il faut encore que ces mailles soient assez serrées, assez étroites, et qu'il n'en manque pas une; or, il manque plus d'une maille au nouveau code pénal italien. Ce n'est pas l'éternité de la constitution que M. Zanardelli a inscrite dans ce monument juridique, si remarquable d'ailleurs à tant d'égards : c'est l'éternité du conflit.

CHARLES BENOIST.

(1) M. Crispi est, s'il faut en croire le *Moniteur de Rome*, organe personnel de Léon XIII, l'entourage pontifical comptent beaucoup, chacun de leur côté, sur le voyage de l'empereur d'Allemagne. Il est possible que le congrès catholique qui vient de se tenir à Fribourg en Brisgau, et qui a affecté un caractère si nettement allemand, se soit surtout donné pour but de faire pencher vers le Saint-Siège les dispositions de l'Allemagne. Il Mattino paraît que ce sera en pure perte, que Léon XIII ne l'aimera pas plus que M. Crispi, que la question restera entière et que, l'empereur d'Allemagne parti, les deux adversaires se retrouveront face à face, l'un avec ses bulles d'excommunication, l'autre avec les articles de son nouveau code pénal.

LE TIROIR SECRET

Nouvelle

Tout le village est en rumeur. On attend, de Paris, le « fils à monsieur Trannois », qui vient de remporter là-bas un grand succès. « Il a passé un examen, vous savez bien! Le gouvernement l'a comme qui dirait nommé quelque chose, et le premier, encore, le premier avant tous les autres! » On ne sait pas au juste ce que c'est, mais il paraît que c'est très beau. Ce grand triomphe à Paris, ça étonne un peu les garçons et surtout les filles du village, quand elles se rappellent le petit Trannois, un gamin chétif et criard, qui déchirait son pantalon en grimpant aux peupliers du bord de l'eau, et qui entrait dans la rivière jusqu'aux cuisses pour attraper des écrevisses. Mais, comme dit le père Martenot, « on change dans la vie de ce monde ».

Tout de même, ça fait plaisir, à cause du maire, M. Trannois, qui est aimé dans le pays. Un peu rude, en apparence, M. Trannois, mais bonhomme au fond; d'ailleurs, il faut bien le dire, la probité même.

L'histoire de M. Trannois est bien simple. C'est le septième enfant d'un fermier des environs de Pont-Saint-Maxence. A vingt ans, il était engagé volontaire; à vingt-six, il quittait le service avec le galon de sergent-major et deux blessures reçues devant Sébastopol. Comme capital, il possédait une belle écriture, un caractère sans reproche et la résolution, bien arrêtée, de faire fortune, honnêtement. Il entra, comme chef d'atelier, dans une de ces grandes tanneries qui couvraient, il y a trente ans, les bords de la Bièvre, dans le sud-ouest de Paris. Deux ans après, il était gérant, et, huit ans plus tard, il était seul propriétaire de la fabrique. « Encore dix ans, disait-il à son camarade Achille Verneuil, et j'arrive au demi-million. »

Il n'y arriva jamais, et voici pourquoi.

A trente ans, il s'était marié. Il lui eût été facile, alors déjà, d'épouser une vraie demoiselle, dont la dot l'eût aidé à gagner quelques étapes dans ce rude chemin de la fortune à conquérir. Mais Trannois était un naïf. Il épousa sa maîtresse, une couturière qui « en avait eu un » avant lui. Rien qu'un, mais c'était déjà beaucoup. « Tu ne l'as pas séduite, disait Achille Verneuil, tu ne lui dois rien. Et puis, une femme qui a eu des amants avant, peut en avoir après. S'il t'arrive quelque chose, tant pis pour toi! » Trannois n'écouta rien, et se maria.

Mme Trannois démentit les prédictions d'Achille : elle fut une petite bourgeoise irréprochable. Seulement, au bout de quelques années, elle se mit à languir, sans qu'on pût savoir pourquoi. « Paris ne vous vaut rien, dit brusquement le grand médecin qu'on avait consulté. Si vous voulez vivre quelques années, allez à la campagne! » Sur ce mot, Trannois changea toute son existence. La tannerie, réalisée, se transforma en obligations au porteur et en une bonne et substantielle maison, bâtie en pierres de taille et en moellons, sise au bourg de Firmont, dans la Côte-d'Or. Plus, six hectares de jardin, un demi-hectare de potager, deux hectares de prairies et un bout de vigne; une basse-cour bien garnie, deux vaches, un cheval et une petite voiture légère, pour courir le pays. Quelle joie le jour où l'on pendit la crémaillère! « Ma petite femme va revivre ici », criait le bon Trannois. Hélas! loin d'y revivre, elle s'y étiola rapidement. Au bout de trois ans, elle était morte.

Ce fut un grand et durable chagrin. Avant,

M. Trannois était encore un jeune homme; après, ce fut presque un vieillard, comme si, d'un bond, il avait sauté par-dessus les pleines et fortes années de la maturité, qui durent si longtemps chez quelques-uns. A Firmont, on crut d'abord qu'il se remarierait. Les années s'écoulèrent, et la chambre de la défunte Mme Trannois demeurait close comme un sanctuaire. Ceux qui aiment à salir le prochain d'une vilaine pensée, ricanaient en parlant de Marguerite, la bonne de l'enfant, élevée par la mort de sa maîtresse à la dignité de gouvernante. On les surveilla, on les épia; on ne vit rien, parce qu'il n'y avait rien à voir. Les joues roses de Marguerite se séchèrent et jaunirent; la jolie fille devint une vieille fille, sans avoir cessé de respecter son maître, sans que son maître eût cessé de lui parler avec sa rude bonté, avec sa voix commandante et brève d'ancien sergent.

Quand il eut quatorze ans, il fallut mettre le « moucheron » au collège. Encore un « fichu moment » à passer! M. Trannois resta seul à Firmont, où il venait d'être élu maire : mariant les filles, bousculant son conseil municipal, échenillant ses rosiers, taillant ses arbres à fruits, lâchant à l'occasion un gros juron après son jardinier, mais faisant, le soir, un cent de piquet avec le curé, son meilleur ami, et ne craignant pas de dire tout haut : « Tant que je serai maire, on n'embêtera pas les prêtres dans ma commune. »

*
* *

Enfin, le grand jour est venu, le jour du retour triomphal d'André. M. Trannois a invité à dîner, avec le curé, le notaire, l'adjoint, le percepteur, le médecin.

— Et le vétérinaire, vous ne l'invitez pas? a demandé Marguerite.

— Le vétérinaire! crie M. Trannois, soudainement furieux. Le vétérinaire! une canaille de radical qui a essayé de me faire sauter aux dernières élections!

Puis, se calmant aussi vite qu'il s'est excité :

— Bah! invitons-le tout de même!

Dès le matin, il est descendu à la cave, et il en a rapporté six bouteilles de clos-vougeot, qui étaient à part, dans le coin à gauche. Il apostrophe Pierre qui se tient sur la porte de l'écurie :

— Tu attèleras à cinq heures, pour aller au chemin de fer.

— Monsieur me l'a déjà dit trois fois.

— C'est pour que tu n'oublies pas, grand feignant!

Il lui envoie dans le dos une énorme tape, que Pierre reçoit avec une grimace affectueuse.

Vingt fois, il est allé dans la chambre d'André, pour voir si tout est en place.

— A-t-on seulement mis sur la table le tapis neuf que j'ai acheté à la foire de Semur?... Des fleurs sur la cheminée! Quelle bêtise! André se fiche pas mal de vos fleurs, pourvu qu'il ait des draps secs à son lit... Ils sont secs, vous dites?... Voyons... Oui, ils sont secs..., si on veut!

Il va et vient, monte et descend, s'essuie le front, s'asseoit dans tous les fauteuils, puis rebondit, poussé par une autre idée, vers un autre coin de la maison.

Autour de M. Trannois, rien ne répond à son agitation intérieure. Dans le jardin, dans la maison, tout est calme, tout se repose. Les portes ouvertes laissent entrer la chaleur d'une après-midi de septembre. Les mouches bourdonnent contre les carreaux étincelants de soleil. De temps à autre éclate, adouci par la distance, le hoquet d'une poule ou l'aboiement d'un chien. Les gens ont fini de dîner dans la cuisine d'en bas; ils dorment çà et là sur le foin, dans des coins à l'ombre. Et, dans cette grande quiétude, à travers les couloirs silencieux, on n'entend que les pas lourds de M. Trannois, qui s'éteignent ou se rapprochent, parcourent tous les étages et font craquer les escaliers.

Il s'est arrêté devant une porte fermée à clef : celle de feu Mme Trannois.

— Pauvre Adèle! comme elle serait heureuse aujourd'hui!... Il faut que j'entre causer avec elle.

Causer avec Adèle!... Cet homme de cinquante ans, à moustache grise, à face sanguine, épais d'allures et brusque de langage, a, comme les autres, ses superstitions et ses fantômes. A certaines heures, il sent la présence de l'invisible, la touche et l'entend.

Dans un trousseau de vieilles clefs rouillées, il a choisi celle qui est étiquetée : « chambre d'Adèle ». Il entre chez la défunte.

*
* *

Ici le silence est plus profond que dans le reste de la maison, ou plutôt, c'est un autre silence : non plus celui de la vie momentanément assoupie, mais celui de la tombe endormie à jamais.

Lentement, avec respect, étouffant la résonance de ses pas, M. Trannois marche vers la fenêtre, écarte les rideaux, ouvre les volets, fait pénétrer l'air et la lumière. Pour la centième fois, il regarde le grand lit à deux oreillers, la courtepointe d'un bleu passé, presque incolore, la glace tachée d'humidité, la couronne et le bouquet de fleurs d'oranger sous leurs globes symétriques, la pendule d'albâtre, style Louis-Philippe, arrêtée à l'heure où elle est morte, les deux vases couleur café, à sujets moyen âge, d'où émergent deux paquets de fleurs jaunes artificielles; l'armoire à glace achetée avec les premières économies du jeune ménage; la table à ouvrage, avec ses bobines et ses écheveaux à demi déroulés, et la pelote où une main, sèche aujourd'hui, a piqué ces épingles; enfin, dans l'alcôve, un portrait de Mme Trannois, en robe de soie, avec une chaîne d'or au cou. Elle tient négligemment une rose; l'autre main, dont les doigts sont prétentieusement étalés, vient effleurer son menton. M. Trannois essaie de trouver ressemblante cette toile, qu'il a payée cher à

un « bon » peintre de Dijon, mais ne réussit pas à retrouver dans cette face bêtement épanouie l'air dolent et navré que gardait la pauvre femme, même sous ses caresses, pendant les cinq ou six dernières années de sa vie.

Aujourd'hui, il s'agit d'autre chose. M. Trannois veut donner à André un souvenir de sa mère. C'est pourquoi il ouvre un petit « bonheur du jour » en marqueterie, à incrustations de cuivre. Un à un, il fait sortir du tiroir les objets qui s'y trouvent entassés, les examine, les manie avec précaution, de ses bons doigts noueux. Un bracelet en cheveux... un cachet de nacre... une petite montre de femme, au cadran émaillé de bleu... une bonbonnière d'ivoire, encore poissée par des bonbons mangés depuis vingt ans... un vase gagné à la fête des Loges... il s'en souvient, comme si c'était hier, de cette partie-là! Verneuil était avec eux, pauvre diable de Verneuil qui a fait la bêtise de se laisser mourir au Mexique !... Une petite croix d'argent: d'où ça vient-il? Il l'a oublié... Ah! le médaillon qu'il lui a donné, tout au commencement, le lendemain du jour où pour la première fois... Bon sang! Comme c'est loin, tout de même!... Et voici la bague de mariage. Il l'ouvre, avec difficulté : car ses gros ongles de campagnard ont peine à s'incruster dans la fine rainure... Il lit les noms, les dates, avec attendrissement, puis referme l'alliance, l'enveloppe pieusement dans le papier de soie qui l'avait contenue.

Dans tout ça, rien pour le petit!... Et les doigts de M. Trannois fouillent, fouillent au fond du tiroir, fouillent si bien qu'ils viennent à toucher un ressort secret, et un second tiroir s'ouvre derrière le premier. M. Trannois y plonge la main et en retire un paquet de vieilles lettres, noué d'un ruban vert.

Un paquet de lettres dans un tiroir secret! Une écriture d'homme! Serait-ce... de l'autre, du premier? Adèle lui avait bien juré qu'elle avait tout détruit. N'importe, il faut brûler sans lire. Les morts ont leurs secrets : qu'ils les gardent!

Et, malgré tout, M. Trannois est toujours immobile, les lettres à la main. Il connaît cette écriture, mais il ne peut se rappeler... Ses yeux tombent sur le timbre de la poste. Comment! la date est postérieure de cinq ans à leur mariage.

Il fait sauter le ruban, ouvre et lit.

*
* *

La grande maison est toujours endormie dans une heureuse somnolence. Les poules continuent à glousser, les mouches à bourdonner... Mais quelle scène terrible, quel drame muet dans cette chambre close, où tout est mort, figé, où l'on respire l'âcre odeur de la poussière refroidie!

M. Trannois s'est affaissé sur une bergère, près de ce « bonheur du jour » d'où vient de sortir le malheur de sa vie. Il a avalé machinalement une gorgée de cette eau jaune, qui croupit depuis quinze ans dans la carafe. Sa face, d'abord pourpre, est maintenant livide; ses mains tremblent, un grondement sourd sort de sa poitrine comme un râle... Les lettres sont semées sur le tapis: il les ramasse, une à une, et les lit, sans les bien comprendre, car l'ordre des temps est brouillé, et d'ailleurs, son intelligence a reçu un choc effrayant... mais il sait deux choses : que sa femme a été la maîtresse d'Achille Verneuil, et qu'André n'est pas son fils.

Ses yeux rencontrent le portrait, cette face blanche, molle, passive, éclairée d'un vague sourire. Une colère le prend : il veut anéantir ce sourire irritant. Il saisit un chandelier d'argent, le lance... l'objet n'atteint pas le but et tombe lourdement sur le plancher.

— La gueuse! l'infâme! murmure M. Trannois... Une fille de rien dont j'avais fait une dame!... Et dire que depuis quinze ans, je sarcle sa tombe, j'arrose ses géraniums!... Ah! pauvre crétin, vieille brute!

Ces mots vulgaires s'échappent avec un accent si profond, si amer, si poignant qu'ils sembleraient, — si quelqu'un les avait entendus, — l'expression la plus tragique des douleurs humaines. Ils contiennent tout le désespoir de ce robuste et exclusif amour, gaspillé aux pieds d'une idole indigne, de cette immense duperie qui a rendu ridicule et stérile toute une vie d'honnête homme!

Maintenant, il faut boire le calice jusqu'à la lie... M. Trannois a mis en ordre les misérables feuillets, et les relit une seconde fois. Il tient là les lettres de Verneuil et celles de Mme Trannois, qui lui ont été remises, sans doute par un tiers, après la mort d'Achille.

La malheureuse! Pourquoi n'a-t-elle pas jeté au feu toute cette correspondance? Elle a donc aimé sa faute jusqu'au bout? Oui, elle les trouvait éloquentes et spirituelles, ces lettres de commis-voyageur, où il était dit « qu'on l'adorerait jusqu'au trépas », et que « nulle femme n'avait fait ou ne ferait palpiter son cœur à l'égal d'Adèle », et où, cependant, quelques lignes plus bas, il était question d'une chanteuse de café-concert de Tampico, « qui voyait Achille d'un œil assez doux ». Oui, elle les avait relues cent fois ces lettres jaunies, tachées de larmes, usées aux plis!

A chaque page, M. Trannois était désigné sous le nom du « bourgeois », et Achille ne lui épargnait pas les railleries grossières. L'accent était différent dans les lettres de Mme Trannois. Elle parlait de son mari sans ironie, mais avec une sorte d'horreur. On voyait en plein ce cœur médiocre et lâche, cette pauvre cervelle pleine de romans. Çà et là, des remords timides, rachetés aussitôt par de folles protestations d'amour. Trannois dut tout subir, les mille petits noms tendres, les « mignon chéri », les « bichette », et autres familiarités plus intimes, toutes les chaudes et excitantes réminiscences de l'adultère, exprimées par l'homme avec une crudité indécente, par la femme avec une

langoureuse niaiserie, et qui lui faisaient voir, toucher, respirer sa honte. Une phrase revenait sans cesse : « Tu verras notre petit, comme il est beau ! Il te ressemble tant!... Tellement que, quelquefois, j'ai peur. Mais il ne voit rien, il est si bête!... » Et quand il lisait cette phrase, les ongles de M. Trannois s'enfonçaient dans sa chair sans qu'il les sentît.

Certes, c'est une chose horrible de découvrir la trahison d'un être aimé, mais c'est une chose deux fois horrible de la découvrir lorsque les coupables ont cessé de vivre. Lui, d'abord ! Il est à l'abri dans la mort. Impossible de se ruer sur cette canaille, de lui écraser la figure à coups de talons de botte, de le faire mourir à petit feu. Et elle! ne serait-ce pas quelque chose de pouvoir lui jeter à la face ces paroles qui cinglent, ces mots qui brûlent, ces opprobres qui traversent, de la tenir là, dans un coin, frémissante, épouvantée... et peut-être repentante !

On a vu des femmes qui se reprennent tout à coup à aimer leur mari lorsqu'elles le voient venir sur elles, l'œil farouche, la main haute, en vengeur et en justicier... Du moins, — ici c'est notre lâcheté, à nous autres hommes, qui va se montrer ! — la coupable peut essayer de se justifier. Peut-être a-t-elle quelque chose à dire : il faut l'entendre. Elle est là, qui se traîne, à demi nue, pleurante, se collant à vous, pressant contre vous son corps encore brûlant de plaisir en même temps qu'enfiévré de terreur. Une fois la première rage passée, le cœur a si envie de croire, de se faire tromper !

Mais ici, dans cette chambre glacée, rien de tel. La tombe est muette et sourde ; elle ne sent pas les coups, n'entend pas les injures ; elle ne sait ni répondre, ni prier, ni se repentir, ni demander pardon !

Ah ! mais il y a quelqu'un qui payera pour tous : cet étranger, ce monsieur qui a volé le nom de Trannois. Qu'il arrive donc, le fils à Verneuil ! on lui en ménage une réception ! « Hors d'ici, bâtard ! Va-t-en avec ton bagage, intrus, va-nu-pieds ! Emporte aussi les nippes de ta mère, son portrait, ses bibelots, tous les objets qu'elle a souillés. Ta mère ! Sais-tu ce que c'était que ta mère ? Une... Allons, bâtard, hors d'ici, et plus vite que ça ! »

Mais la loi le protège, elle garantit ses droits... Ah ! oui, une belle saleté que leur loi ! Elle couvre toutes les infamies, celles de la femme comme celles du mari... Est-ce que tout le monde ne sait pas que la société est bâtie sur la boue?...

Hé bien, soit ! Il ne peut pas lui arracher son nom comme on arrache un habit volé de dessus les épaules du voleur. Mais, après tout, rien ne l'oblige à le recevoir à sa table, à le garder sous son toit, à respirer le même air que lui. Et pour commencer, dès ce soir, il couchera à l'auberge. Quant à son bien... Pardieu ! on verra bientôt si le vieux Trannois a une volonté !

Tout le monde s'agite dans la maison depuis une demi-heure, et M. Trannois ne s'en est pas aperçu. Enfin, un coup timide retentit à la porte.

— Est-ce que monsieur est là ? demandent des voix essoufflées, celles de Pierre et de Marguerite.

— Oui. Et puis?

— Monsieur, il est cinq heures passées... Il y a plus d'un quart d'heure que Dragon est attelé. Si monsieur ne part pas tout de suite, monsieur sera en retard.

— Détèle !

— Monsieur a dit?

— Détèle : la voiture n'ira pas à la gare.

Un moment de stupeur, d'effarement.

— Mais, monsieur, comment M. André viendra-t-il, avec sa malle, si on ne va pas le chercher.

— Il viendra comme il voudra... Détèle, fais ce que je te dis... Si tu n'obéis pas sur-le-champ, je te donne ton compte.

Comme l'éclair, le bruit se répand dans le bourg que M. Trannois est devenu fou, par l'excès de la joie.

*
* *

Il est sept heures. Les ombres des grands ormes de la route s'allongent, gigantesques ; le soleil couchant rougit la terre ; la délicieuse paix du soir commence à descendre sur la campagne.

Un jeune homme s'avance, en sifflant joyeusement, bien qu'il semble un peu las. Outre son manteau roulé en bandoulière, il porte une petite malle qui s'est successivement balancée au bout de son bras droit, puis au bout de son bras gauche, et que, finalement, il a chargée sur son épaule. La côte est rude : à mi-chemin, il jette sa malle à terre, et s'asseoit dessus, avec un soupir de soulagement. En même temps, il ôte son feutre, essuie son visage où brillent des gouttes de sueur. Des yeux vifs, un front bombé, des cheveux courts et bouclés, une moustache naissante, une brave et loyale figure de jeune homme, qui respire la santé, la franchise et l'intelligence : juste le fils de vingt ans que tout père souhaite d'avoir quand il en a cinquante.

— Mâtin ! c'est lourd... A quoi ont-ils pensé de ne pas m'envoyer la voiture?... Un accident arrivé au cheval?... Ou peut-être bien que Pierre s'est grisé en route... Ah ! bah ! on n'en meurt pas, de faire trois quarts de lieue avec vingt kilos sur l'épaule !

Du lieu où il s'est assis, il aperçoit les prés, les bois, le moulin silencieux à cette heure, les longues rangées de peupliers immobiles, les eaux calmes de la rivière qui reflètent le ciel décoloré, les nuances verdâtres et rosées du jour mourant. Toute son enfance lui revient à l'esprit, avec la conscience de son importance nouvelle. C'est si doux de revenir au pays avec un petit commencement de gloire !... Mais, à vingt ans, on ne s'attendrit pas longtemps. Le voici debout : « Allons,

houp! » La valise est rechargée sur l'autre épaule, et en avant!

Au haut de la montée, il distingue une ombre à quelques pas.

— Père!

En effet, c'est M. Trannois. Il ne marche pas de son pas ordinaire, mais comme mû par une sorte d'instinct et comme incertain de ce qu'il va faire. A cette parole jetée d'une voix mâle et sonore, à cet appel qui traverse les ombres grandissantes, il lève la tête et se hâte, pendant que le jeune homme jette son fardeau et court. « Père! » Voilà le mot qui chasse les idées sombres comme le chant du coq chasse les fantômes. Les deux hommes sont dans les bras l'un de l'autre : ils s'étreignent longuement.

— Oui, je suis ton père, n'est-ce pas? Je suis ton père, tu as raison.

André répond par un éclat de rire :

— Et un fameux père, encore! crie-t-il joyeusement.

M. Trannois le regarde fixement, passionnément. Est-ce vrai qu'il ressemble à l'autre? Non, Dieu ne l'a pas permis. De l'aventurier errant qui a eu dix professions et vingt maîtresses, du parasite social qui faisait son gîte dans le nid des autres, exploitant l'amour de la femme après l'amitié du mari, pas un atome n'a passé dans ce jeune homme. Achille Verneuil l'a fait dans une minute de caprice; M. Trannois l'a couvé quinze ans, lui a soufflé son grand courage et sa vigoureuse honnêteté. Donc, il est le fils de M. Trannois.

— Donne-moi l'autre poignée de ta malle, dit brusquement le vieil homme. Nous allons la porter à deux jusqu'à la maison.

— Tu m'avais donc oublié, papa?

— Non, mais...

— Tiens, je devine, tu t'étais endormi.

— Justement!... Et j'ai eu un cauchemar... oh! un cauchemar atroce, vois-tu?... J'ai rêvé que je te perdais... que je n'avais plus de fils. Ça m'a fait un mal!... Mais je suis réveillé, te voilà, c'est fini.

Les deux hommes entrèrent dans le bourg, tenant la malle entre eux.

Les convives, déjà réunis au salon, se précipitèrent à leur rencontre, et M. Trannois cria à Marguerite d'une voix de tonnerre :

— Sers-nous vite, fichue clampine! L'enfant crève de faim.

AUGUSTIN FILON.

L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS

La participation de la France.

I.

Le gouvernement français a décidé, en 1884, qu'à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, l'Imprimerie nationale exécuterait une œuvre typographique « justifiant de nouveau le rang que cet établissement s'est acquis dans les mêmes solennités antérieures ». Le 8 juin de la même année, le garde des sceaux approuva les propositions que lui faisait à cet égard M. Henri Doniol, directeur de l'Imprimerie nationale. Il s'agissait de la publication des pièces diplomatiques et des documents relatifs à l'intervention de la France en Amérique sous le premier ministère de Louis XVI.

Le travail sera fort étendu, bien qu'il ne porte pas sur une longue période de temps. Les deux premiers volumes ont paru et ils ne conduisent l'exposé des faits relatifs à la « participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique », que jusqu'à la signature des traités d'amitié, de commerce et d'alliance entre Sa Majesté très Chrétienne le roi Louis XVI et les États-Unis de l'Amérique septentrionale (6 février 1778) et à la rupture entre la France et l'Angleterre (rappel des ambassadeurs et expulsion du commissaire anglais de Dunkerque, 19 mars 1778).

C'est donc, à proprement parler, l'histoire des préliminaires de la participation de la France à l'établissement de l'indépendance des États-Unis que nous présentent ces deux gros in-quarto de 700 à 800 pages chacun. Elle ne nous apparaît pas seulement sous la forme d'une série de documents offrant une riche matière au travail d'historiens futurs. M. Doniol a fort heureusement adopté le plan autrefois suivi par M. Mignet dans la publication des *Négociations relatives à la succession d'Espagne*. Après avoir fait un choix judicieux dans la masse innombrable des documents que lui offraient les archives du ministère des affaires étrangères, il ne s'est pas contenté de les transcrire simplement dans leur succession chronologique. Il les a groupés en élaguant ce qui offrait le moins d'intérêt, mettant en relief les pièces les plus importantes, les éclairant par d'autres documents puisés aux sources les plus diverses, déjà publiés ou encore inédits, et rattachant ces matériaux les uns aux autres par un récit qui les explique et les commente, marque leurs rapports entre eux et constitue par lui-même une histoire complète et définitive du sujet.

L'auteur ne pouvait, en entreprenant un tel travail, faire abstraction de ce qui avait paru jusqu'à ce jour sur les incidents qui ont amené le gouvernement de la France à donner son concours aux colonies amér-

caines révoltées contre l'Angleterre. Bien qu'il affirme avec raison que « l'œuvre accomplie par le cabinet Maurepas, d'abaisser la Grande-Bretagne en assurant le triomphe de l'insurrection des États-Unis, n'a pas encore eu d'historien », et qu'il le prouve en établissant lui-même l'histoire de cette œuvre, il est clair cependant que la plupart des faits dont celle-ci se compose étaient déjà connus, et que bon nombre de pièces importantes ont été portées à la connaissance du public.

M. Cornélis de Witt, dans son *Jefferson*, a reproduit les parties essentielles de la correspondance de Choiseul sur les affaires d'Amérique de 1766 à 1769, et les lettres échangées en 1775 entre Vergennes et le comte de Guines, ambassadeur à Londres, au sujet de la mission confiée à l'agent Bonvouloir. George Bancroft, dans le dixième volume de son *History of the United-States*, a tiré de nombreux textes des archives anglaises et allemandes. M. de Loménie, dans *Beaumarchais et son temps* a raconté en grand détail les efforts personnels de son héros pour engager la politique du gouvernement français en faveur des Américains, et son rôle si actif dans l'envoi des secours en armes, munitions et officiers aux insurgents. Un Allemand, F. Kapp, dans une biographie du général de Kalb, a pu se servir de pièces et notes qui lui furent remises par la vicomtesse d'Abzac, petite fille de Kalb, pour compléter ce que nous apprenaient déjà les *Mémoires* de La Fayette touchant le départ du jeune marquis et de ses compagnons sur la *Victoire* en avril 1777. C'est encore F. Kapp qui a révélé l'incident si curieux de la mission secrète confiée au baron de Kalb par le comte de Broglie, qui rêvait de se faire conférer par le congrès des États-Unis le commandement en chef des forces américaines et une autorité qui aurait fait de lui le stathouder de la nouvelle république.

Beaucoup d'autres ouvrages seraient encore à citer, sans parler des écrits et de la correspondance de Franklin. M. Doniol a reproduit tout ce qui, dans ces publications différentes, se rattachait directement à son sujet et avait déjà permis d'entrevoir qu'il y eut, dans l'entreprise du gouvernement de Louis XVI, des éléments différents de ceux que l'histoire avait acceptés jusqu'alors comme prépondérants et décisifs.

Mais ces emprunts de documents déjà publiés ne font qu'ajouter à l'intérêt de ceux que M. Doniol est allé chercher à leur véritable source et qui donnent aux premiers leur juste valeur en les mettant en quelque sorte au point, et en déterminant leur importance relative : « C'est principalement dans les archives du ministère des affaires étrangères qu'il y avait à puiser. La plus grande partie des pièces et la correspondance s'y trouvent. Tout est sorti de ce ministère, et tout y est concentré. M. de Vergennes fut le véritable artisan de l'œuvre. A elles seules, ses dépêches, avec les mémoires et les pièces de son secrétariat, suffiraient à l'historien. »

Ce qui n'a pas empêché l'auteur, qui ne voulait rien négliger, d'aller grossir son butin aux archives du ministère de la marine et aux archives nationales. Il croit qu'il serait curieux de demander encore aux papiers d'État de Madrid des indications empruntées à la correspondance des ambassadeurs d'Espagne à Londres et à Versailles, prince de Masserano et comte d'Aranda, avec leur gouvernement, mais il doute que l'on y puisse rien trouver qui modifie les notions fournies par nos registres des affaires étrangères. Enfin il est une dernière catégorie de documents qui paraît loin d'être encore épuisée, celle des mémoires et correspondances privées. M. Doniol a consulté tout ce qui dans ce genre était accessible. « En voyant les faits se dérouler, on pensera peut-être, dit-il, que le portefeuille du comte de Broglie, celui du ministre de la guerre comte de Saint-Germain et celui de M. de Sartines, s'ils en ont laissé un, celui de M. de Maurepas (je parle du vrai, car il en a été publié un sans valeur) et plus encore celui du comte de Vergennes, préciseraient avec avantage ce qui est relatif aux premières menées en 1775, aux enrôlements d'officiers pour l'Amérique, et aux envois de matériel de guerre en 1776, aux projets propres du comte de Broglie et au départ de La Fayette... Il faut souhaiter que l'histoire ait un jour à sa disposition ces sources accessoires, mais on peut prédire qu'il n'en sortira rien de nature à infirmer, sur aucun point de fond, les faits dont on va voir se dérouler le tableau. »

De cet immense travail de dépouillement, de classement, de coordination et d'interprétation des documents, il ressort que, malgré tout ce qui avait été publié jusqu'à ce jour, une légende subsistait : la France subissant un entraînement irrésistible, s'engouant de Franklin, des principes nouveaux et des idées libérales dont il était la personnification, les salons, la ville et le peuple transportés d'enthousiasme pour la liberté américaine, le coup de tête de La Fayette donnant l'élan à la jeune noblesse, l'opinion publique forçant la main à un gouvernement hésitant et à un souverain pusillanime pour les engager, malgré leur répugnance, dans une aventure d'où devaient sortir la libération des États-Unis et la Révolution française.

Avec la publication des deux premiers volumes de l'*Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique*, on passe de la légende à la réalité : dès l'avènement du jeune roi Louis XVI, formation d'un ministère résolu à relever le pays de l'état d'abaissement où l'avait jeté le traité de 1763, voyant dans la révolte des colonies d'Amérique une occasion unique de secouer les humiliations de ce traité et de porter un coup décisif à la suprématie arrogante de l'Angleterre, préparant sans visées d'éclat, mais par un labeur patient, avec un patriotisme contenu, les moyens de saisir l'occasion à l'heure précise où elle

se présentera avec le plus d'avantages, parfaitement décidé dès le début à traiter avec l'Amérique, non par sympathie pour le principe abstrait de la liberté politique, mais afin de dégager la France d'une sorte de vassalité à l'égard de la Grande-Bretagne, non moins résolu d'ailleurs à ne s'engager que lorsque les préparatifs matériels et politiques auraient atteint un degré suffisant d'avancement. Pendant ces trois années, de 1775 à 1778, l'âme du ministère, le principal agent de ce travail de préparation à la guerre, c'est Vergennes. L'alliance avec l'Amérique est le fond même de sa politique, et il trouve chez M. de Maurepas et ses autres collègues, et chez le roi lui-même, le concours le plus ferme et le plus constant.

Dans la volumineuse correspondance de Vergennes avec les ambassadeurs de France à Londres et à Madrid, se révèlent la véritable origine et la complication des événements, ainsi que les mobiles, le caractère, l'influence des hommes qui y ont été mêlés. Le départ de La Fayette n'y apparaît plus que comme un épisode, répondant à l'impression publique et l'accentuant, mais n'intervenant à aucun degré comme cause déterminante de décisions depuis longtemps arrêtées en haut lieu. De même les menées de Beaumarchais, si empressées, si compliquées, et qui forment un canevas d'intrigues si étrangement embrouillées que parfois l'auteur s'y perdait lui-même, malgré son prodigieux génie pour les combinaisons mystérieuses. A aucun moment on ne voit le ministre des affaires étrangères reculer devant des préoccupations d'ordre intérieur ou céder devant un mouvement d'opinion publique. Il s'avance au contraire pas à pas, posant jalon après jalon, ralentissant ou pressant le progrès qui le porte vers la solution finale, selon qu'il croit les intérêts de la France plus ou moins vivement engagés, puis, l'heure venue, agissant avec une fermeté calme, en ministre qui a laissé passer trois ans pour attendre des circonstances propices et s'assurer des moyens d'exécution égaux à l'énergie de sa volonté.

II.

Lorsque Charles Gravier, comte de Vergennes, ancien ambassadeur à Constantinople, appelé de Stockolm par le jeune roi Louis XVI, arriva à la fin de juillet 1774 pour prendre la direction des affaires étrangères du royaume, il n'avait sans doute pas un plan de conduite bien arrêté, et les colonies d'Amérique avaient peu occupé jusque-là son attention; mais il était dans le courant général de l'opinion, c'est-à-dire sourdement hostile à l'Angleterre. M. Doniol fait remarquer que c'est la diplomatie secrète, organisée par Louis XV, qui arrivait au pouvoir, dans la personne de ses principaux auxiliaires, à l'avènement de Louis XVI. Celui-ci, cependant, ordonna de brûler toutes les pièces de la correspondance secrète du comte de Broglie, mais on voit, en janvier 1775, M. de Vergennes, qui avait été chargé du dépouillement de ces pièces, demander au roi la conservation d'un mémoire; ce document qu'il tenait pour si précieux était le plan préparé par le comte de Broglie pour une invasion de la Grande-Bretagne.

Vergennes n'apportait au ministère ni la fougue ni le brillant de Choiseul, mais une grande expérience des affaires, une ambition tenace du relèvement de la France et une étonnante capacité de travail. Le comte de Maurepas était également l'homme d'une politique anti-anglaise. M. Doniol proteste contre le préjugé qui ne veut voir dans cet homme d'État de soixante-treize ans, choisi comme premier ministre par un roi de vingt-deux ans, qu'un vieillard frivole, un pantin amusé par Beaumarchais, un automate dont Vergennes aurait dirigé les mouvements. Maurepas était encore le ministre qui jadis avait travaillé à la reconstitution de la marine française en vue d'une lutte contre l'Angleterre. Il est vrai que l'âge l'avait rendu quelque peu sceptique et surtout prudent. Mais la circonspection était, dans ces premières années du ministère, une forme presque obligée de patriotisme. Les conséquences de la dernière guerre et les hontes du traité qui l'avait terminée pesaient encore sur les esprits. On redoutait toute hardiesse, et ce n'est que par des voies détournées que l'on pensait pouvoir donner satisfaction aux rancunes accumulées contre l'Angleterre.

La pensée d'un ministre des affaires étrangères devait donc fatalement s'attacher à cette occasion si propice qu'offrait l'insurrection des colonies anglaises d'Amérique contre leur métropole. La révolte était en pleine explosion. Les Bostoniens avaient donné le signal en jetant à la mer une cargaison de thé anglais et en repoussant à coups de fusil l'année suivante un détachement envoyé en reconnaissance dans l'intérieur de la colonie. Les troupes de Georges III étaient bloquées dans Boston, et les délégués de toutes les colonies réunis en congrès à New-York.

Vergennes n'eut qu'à feuilleter les cartons de son ministère pour y trouver de précieux éléments d'information sur l'état des colonies, leurs ressources, les moyens de les aider en secret. Choiseul avait été, en effet, un des premiers en Europe à prévoir qu'une des conséquences du traité de Paris et de la perte du Canada par la France serait l'affranchissement des colonies britanniques. Dans un mémoire adressé à Louis XV en 1765, il annonçait comme très prochaine l'insurrection, déclarait que la France devait se préparer à donner son concours aux insurgés, que le seul champ de bataille propice contre l'Angleterre dans une nouvelle lutte serait la mer, et qu'il fallait être assuré pour ce cas de l'alliance de l'Espagne. Pendant trois années, de 1766 à 1769, Choiseul avait suivi attentivement les progrès de la querelle entre l'Angleterre et

ses établissements d'Amérique, s'en entretenant sans cesse dans sa correspondance avec le comte de Guerchy, ambassadeur à Londres, le comte du Châtelet, son successeur, et MM. Durand et Francis, leurs secrétaires. Puis Choiseul s'aperçut que le moment n'était pas venu. A partir de 1769, son attention se porta d'un autre côté. Bientôt il quitta le ministère, sans avoir eu le temps de relever, autant qu'il l'a dit, les forces navales du royaume.

En tout cas, dans les quatre années qui suivirent, tout ce qui avait pu être fait dans ce sens fut perdu et les ministres de Louis XVI trouvèrent « le militaire et la marine » du royaume dans un état pitoyable. Il fallait dissimuler tout projet d'agression contre l'impérieuse et arrogante puissance que l'on haïssait, au moins jusqu'à ce qu'on eût reconstitué les forces maritimes. Mais Vergennes ne trouva pas seulement dans les papiers de son illustre prédécesseur la pensée première de l'intervention en faveur de l'insurrection américaine, il y trouvait encore le pacte de famille, l'alliance étroite avec l'Espagne, alliance dont il allait faire le pivot de toute sa campagne de négociations et de préparatifs contre l'Angleterre.

La cour d'Espagne était bien disposée, mais peu portée à l'activité. Cependant le roi Charles III, oncle de Louis XVI, et le marquis de Grimaldi, son ministre des affaires étrangères, paraissent entrer d'abord volontiers dans les vues de M. de Vergennes, qui recommande de suivre avec soin les événements d'Amérique et de concerter une action commune. Vergennes est mollement secondé, il est vrai, par notre ambassadeur, le marquis d'Ossun, excellent homme, mais que M. Doniol représente *espagnolisé* à ce point par un séjour de plus de vingt ans à la cour de Madrid qu'il en avait presque oublié le point de vue et les intérêts français.

En revanche le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne à Paris, personnage hautain et dur, que Charles III n'aimait guère, l'ayant eu déjà pour premier ministre, était très chaleureux pour une entente des deux cours avec les insurgents d'Amérique.

A Londres, Vergennes a un agent en qui il a une grande confiance, le chargé d'affaires Garnier, qui le tient au courant des dispositions du gouvernement et des nuances successives de l'opinion dans la majorité ministérielle, dans l'opposition et dans le public. Le gouvernement français redoutait beaucoup que le roi Georges III ne se décidât à faire des concessions aux Américains pour n'avoir pas à reprendre milord Chatham comme premier ministre, et, plus encore, que Chatham ne revînt au pouvoir. Car la conciliation avec les colonies serait faite et d'autres projets se présenteraient au génie de cet homme d'État pour faire diversion aux querelles intestines. M. Garnier fait une description saisissante des forces dont l'Angleterre aurait pu disposer sur terre et sur mer, si Chatham était revenu au pouvoir avec des idées ambitieuses. « Une épée nue, dit-il, entre les mains d'un furieux. » Aussi Vergennes assure-t-il à lord Stormont, ambassadeur d'Angleterre à Paris, qui s'en allait en mars 1775, prendre quelques mois de congé, que le roi de France a « l'intention constante de maintenir la paix, l'amitié, et les relations de bon voisinage avec Sa Majesté Britannique et de ne point profiter de ses embarras pour l'inquiéter ». Il compte seulement sur la réciprocité de ces sentiments, et sur le bon vouloir et la déférence du cabinet de Londres dans les négociations courantes. Ces protestations pacifiques vont se continuer, incessantes, formelles, même alors que la guerre est préparée presque ostensiblement et jusqu'à la rupture finale; mais on verra les réserves s'accentuer, se préciser de plus en plus, le langage s'affermir, le ton devenir plus fier, à mesure que l'on est plus décidé et en même temps plus prêt à l'action.

M. Doniol ne se contente pas, avons-nous dit, de citer ou d'analyser des documents. Il fait revivre sous nos yeux ces diplomates qui tenaient en leurs mains le fil des destinées de la France, et ces portraits sont fort plaisants et réussis. Voici qu'entre en scène le comte de Guines, ambassadeur de Louis XVI à Londres, qui avait été placé à ce poste par le duc d'Aiguillon et qui reprend ses fonctions après deux années d'interruption occupées à poursuivre un procès où s'agitaient des questions d'agiotage et d'abus de secrets diplomatiques. Gentilhomme de cour, surtout d'une cour légère, un peu décrié dans le monde par ses galanteries, mais d'autant plus recherché, il avait été choisi, paraît-il, pour une facilité de manières, une amabilité élégante, que les souvenirs de la défaite ne devaient pas trop altérer. M. de Vergennes ne le goûtait point, et se défiait de lui. Le comte de Guines n'était cependant pas le premier venu. On le voit d'abord suivre avec un certain éclat la politique de son ministre. Comme lui il croit qu'il faut redouter le retour de « milord Chatham » et ses conséquences. « Cette nation d'enthousiastes, dans des moments de troubles comme ceux qui se préparent, peut à la voix d'un seul homme, changer du soir au matin de système et d'opinion. » A quoi Vergennes répond : « Des ministres comptables au tribunal de la nation de leurs erreurs politiques (le ministère de lord North), menacés d'être accusés et condamnés, peuvent vouloir échapper à la faveur d'une diversion, et il n'en est pas qui soit plus au gré du peuple anglais qu'une guerre contre la France, n'importe qu'elle soit juste ou injuste. »

Le 28 juillet 1775, Guines qui avait vu lord Rochford la veille écrit : « Ce ministre m'a confié hier que nombre de personnes des deux partis (majorité et opposition) étaient intimement persuadées que le moyen de faire cesser cette guerre d'Amérique était de la déclarer à la France et qu'il voyait avec peine cette opinion s'accréditer... Ils disent que l'Angleterre a bien combattu avec succès l'Espagne et la France réunies

à la fin de la dernière guerre... » Le 7 août Vergennes répond en recommandant à M. de Guines de faire sentir, comme de lui-même, à lord Rochford, la différence des temps et des situations respectives, « qui est tout à l'avantage de la France et de l'Espagne si l'on considère l'étroite union et intelligence qui règnent entre elles, l'abondance de leurs moyens et même le fruit qu'elles doivent avoir tiré de leurs disgrâces passées ».

C'est encore le comte de Guines qui a l'idée d'envoyer un agent en Amérique pour s'informer de l'état des colonies et prévenir secrètement celles-ci des dispositions de la France et de l'Espagne. Cet agent est Achard Bonvouloir, lieutenant à la suite du régiment du Cap. Il s'embarque en septembre avec son salaire d'une année touché à l'avance, deux cents guinées, arrive à Philadelphie, et entre en relations avec le comité *of secret correspondance* formé par le congrès le 29 novembre 1775. Il y a tout lieu de croire que c'est sur les informations apportées par cet agent (le rapport de Bonvouloir du 28 décembre 1775 a été publié par M. Cornélis de Witt, dans son *Jefferson*) que le congrès envoya en France, l'année suivante, Silas Deane. Bonvouloir suivit l'expédition des Américains au Canada et fut pris par les Anglais. Depuis ce moment on perd sa trace.

Le comte de Guines ne sut pas longtemps se maintenir dans la situation correcte où les lettres si fréquentes de Vergennes l'avaient engagé. Il voulut avoir sa politique personnelle, et rêva une alliance de l'Angleterre et de la France par-dessus la tête de l'Espagne, alors que M. de Vergennes se donnait tant de peine pour attacher de plus en plus étroitement cette puissance au pacte de famille. Des intrigues ayant suivi le rêve, Vergennes obtint du roi en janvier 1776 le rappel de l'ambassadeur infidèle. Mais celui-ci était bien en cour, il avait l'appui des amis de Choiseul et de Choiseul lui-même, unis contre le ministère aux gens que mécontentaient les réformes de Turgot et de Saint-Germain. Vergennes se défend, mais le roi, circonvenu par le parti de la reine, est prêt à céder; il répond favorablement à la demande de Guines de s'expliquer devant MM. de Vergennes et de Maurepas. Vergennes écrit alors au roi : « Je n'entends rien aux tracasseries; je ne sais ni les faire ni les soutenir, je n'ai que le courage des affaires. Insuffisant pour ce genre de combat qui m'est nouveau, je supplie Votre Majesté de me permettre de le refuser, et d'offrir le sacrifice de la place dont elle m'a honoré au respect dû à son autorité et à mon attachement inviolable pour sa gloire. » Le roi eut quelque hésitation, mais finalement donna raison à son ministre et retira à M. de Guines la concession qu'il lui avait faite. L'ex-ambassadeur fut consolé par le titre de duc et l'entrée à la cour; la position de Vergennes au ministère ne fut plus attaquée pendant de longues années.

III.

M. de Vergennes n'était pas entièrement satisfait du résultat de sa campagne diplomatique près la cour de Madrid. Sans doute il trouvait chez le marquis de Grimaldi beaucoup de bonne volonté, mais toute la politique de l'Espagne manquait de fermeté et d'esprit de suite. Tandis que Charles III se montrait fort empressé à seconder les projets encore vagues du gouvernement de Louis XVI et recommandait à son neveu de presser les armements afin d'assurer la paix contre les velléités éventuelles d'agression qui pourraient agiter l'Angleterre, il s'engageait lui-même dans une série de conflits avec le Maroc, Alger, et bientôt après avec le Portugal. On proposait au cabinet français des plans d'action commune, la réunion d'escadres au Ferrol et à Brest, l'envoi de troupes françaises à Saint-Domingue, mais tout cela décousu, sans préparation suffisante. Vergennes reçut un jour une note proposant que le gouvernement de Louis XVI fournît 20 000 à 30 000 hommes pour aider l'Espagne à conquérir le Portugal et qu'il s'indemnisât en s'emparant du Brésil. Il répondit naturellement par un refus, dissuadant la cour de Madrid de gaspiller ses forces dans de petites entreprises, lui conseillant au contraire de les réserver toutes pour hâter l'armement de ses escadres. Il ne cesse d'écrire à Ossun et à Grimaldi et toutes ses lettres se ramènent à ceci : Tenons-nous prêts à agir lorsqu'il en sera temps, mais n'agissons pas avant le temps. Laissons l'Angleterre s'enferrer. L'heure n'est pas encore venue.

Les résolutions étaient déjà prises, en tout cas, au moins à la cour de France. En mars 1776, M. de Vergennes adressait au roi ce mémoire, intitulé *Considérations*, que M. Cornélis de Witt a publié et où se trouve exposée toute la politique qui finira par prévaloir. Le ministre insiste sur les dangers qui peuvent menacer la France, soit que les colonies succombent, soit qu'elles conquièrent l'indépendance. « Si les moyens militaires et pécuniaires de la France et de l'Espagne étaient au point de développement et d'énergie convenable et proportionnée à leur puissance effective, il faudrait faire la guerre de suite. Mais les deux rois veulent borner leur rôle, dans la conjoncture actuelle, à une prévoyance à la fois circonspecte et active. *Il faut gagner une année pour des mesures de vigueur et de prévoyance.* Pour cela entretenir le ministère anglais dans la persuasion que les intentions de la France et de l'Espagne sont pacifiques, en même temps soutenir le courage des Américains par quelques faveurs secrètes (secours en munitions et en argent) et par des espérances vagues, et ne pas pactiser avec les insurgents avant qu'ils se soient déclarés indépendants.»

Le 12 mars, des expéditions de ce mémoire sont adressées au comte de Maurepas, à Turgot, à M. de

Sartines, au comte de Saint-Germain. « Le roi désire, écrit à chacun d'eux M. de Vergennes, que vous lui en donniez le plus tôt possible votre avis par écrit. Vous sentirez, monsieur, l'importance de la célérité comme celle du secret. »

Tous approuvèrent, sauf Turgot, dont le mémoire a été publié depuis longtemps. Cet homme d'État répondait en secrétaire d'État des finances, inquiet de son budget, et en philosophe politique, qui redoutait qu'une guerre ne vînt rendre impossible toute réforme économique ou sociale. En réalité, Turgot lui-même donnait au programme de Vergennes une adhésion restreinte, car il proposait le plan suivant : préparer sans éclat une escadre à Brest, une autre à Toulon, une espagnole au Ferrol ; les armer en cas de besoin positif seulement, sans les faire sortir. Si la guerre devenait inévitable, tout disposer pour une expédition en Angleterre. On pourrait d'ailleur fournir aux colons, par la voie du commerce (système Beaumarchais), des munitions et même l'argent dont ils ont besoin.

Le programme avait été envoyé également à la cour d'Espagne, où il reçut une approbation complète. M. d'Aranda assista, le 22 avril 1776, à un comité tenu chez M. de Maurepas, entre les ministres. Une note du gouvernement espagnol y servit de base à des résolutions positives, que Vergennes rédigea et au bas desquelles le roi écrivit : *approuvé*. Elles comportaient l'entretien de quatre frégates et de trois corvettes dans les parages de l'Amérique, et la mise en état d'être armés de douze vaisseaux à Brest et de huit à Toulon, avec le nombre proportionné de frégates. L'Espagne s'engageait de son côté, à faire des préparatifs analogues au Ferrol et à Cadix.

On convenait en outre de donner de l'argent aux insurgents. M. de Grimaldi était avisé en mai qu'on allait leur faire passer un million de livres et la cour d'Espagne était invitée à fournir également un million. On suivait ainsi le conseil que donnait Beaumarchais dans une lettre à Vergennes avant les *Considérations :* « Quelques millions qu'on donnerait aujourd'hui aux colonies pour occuper l'Angleterre en économiseraient trois cents que coûterait seulement une première campagne. » Garnier, de son côté, écrivait de Londres : « Ce qui manque aux insurgés, c'est des bombes, de bonnes platines de fusifs, du soufre, des vêtements, des couvertures de laine, surtout des ingénieurs. »

On allait leur envoyer tout cela, avec des canons, des armes et des munitions de toute nature, même des ingénieurs et des officiers, sous le couvert d'opérations commerciales d'une prétendue maison Hortalès. Beaumarchais, « négociant fidèle et discret », tenait tous les fils de ces négociations occultes ; ce génie de l'intrigue était dans son élément. Mais comment le secret pouvait-il être bien gardé avec tant d'intermédiaires nécessaires, alors qu'un agent attaché au service du matériel de la guerre, Tronson du Coudray, que l'on songeait à envoyer aux colonies avec le grade de général d'artillerie et du génie, courait les arsenaux pour y faire le triage de l'armement et diriger sur les ports ce que l'on projetait d'expédier en Amérique?

Le cabinet anglais ne tarda pas à comprendre ce qui se préparait et adressa des représentations au gouvernement français. Vergennes y répondit par de nouvelles protestations pacifiques que l'on pouvait accepter à Londres pour ce qu'elles valaient. Désormais, l'action était engagée et le ministère prenait déjà moins de précautions. L'escadre d'évolution eut l'ordre de se tenir entre les caps La Hogue et Finistère pour surveiller les croisières que mettait l'Angleterre dans la Manche et sur l'Océan contre les bâtiments américains se dirigeant vers nos ports ou ceux de l'Espagne. Lorsqu'on apprend à Versailles que les colonies ont proclamé leur indépendance sous le nom d'États-Unis d'Amérique, un *comité* des ministres se réunit. MM. de Maurepas, de Sartines, de Saint-Germain, de Clugny, et de Vergennes délibèrent sur la situation. Vergennes lit un nouveau mémoire, véritable point de départ de l'action commune des deux cours d'Espagne et de France, comme les *Considérations* de mars avaient été celui de l'entente pour la « commune assistance financière » de l'Amérique et des pourparlers avec son représentant, Silas Deane. Ce mémoire, daté du 31 août 1776, déclare que la guerre est inévitable, qu'il faut s'y résoudre et la préparer sans retard. Pas une objection n'est soulevée et le mémoire est envoyé à Madrid.

IV.

Il ne nous est pas possible de suivre plus longtemps M. Doniol dans les infinies péripéties de cette longue élaboration, par M. de Vergennes, de l'entreprise qui doit délivrer les deux couronnes amies et alliées de la suprématie hautaine de l'Angleterre. Nous devons nous contenter d'en signaler en quelques mots plusieurs points saillants.

C'est d'abord le brusque temps d'arrêt qui se produit dans l'énergie de la préparation, lorsque parvient en Europe la nouvelle de la défaite de Washington à Long-Island. Un moment tout paraît perdu. A Versailles on est surpris et troublé ; les colonies vont sans doute se soumettre ; l'occasion est manquée ; il n'y a plus à songer à une guerre immédiate. Les protestations pacifiques au représentant de l'Angleterre redoublent, et quand Vergennes reçoit la pleine adhésion de la cour d'Espagne au programme du 31 août, à son tour il cherche des atermoiements.

C'est alors que l'influence de l'opinion publique commence à se faire sentir. Franklin arrive en France et se rend rapidement populaire. Avant même son arrivée, le baron de Kalb, le marquis de La Fayette, le vicomte de Noailles, beau-frère de celui-ci, et le

comte de Ségur leur cousin, étaient venus se présenter à Silas Deane pour être engagés au service des colonies. Vergennes qui n'a nullement renoncé à ses projets et qui en entretient constamment la cour d'Espagne, veut seulement gagner du temps. Il donne ostensiblement des ordres pour arrêter dans les ports des navires prêts à prendre la mer pour l'Amérique. Il enjoint en décembre 1776 à M. Lenoir, chef de la police, de faire arrêter « les particuliers, se disant officiers qui répandent dans les cafés, aux spectacles et autres lieux publics, qu'ils sont envoyés par le gouvernement aux insurgents ». Mais en même temps il encourage Beaumarchais, qui parfois craint d'être abandonné; il est constamment en correspondance avec lui et fait payer ses traites.

Lord Stormont reste méfiant et écrit à Londres qu'il lui faut « les succès de Howe en Amérique que l'on sait apprécier ici (à Paris), l'infériorité de la flotte française, le langage des ministres, plus pacifique que jamais, pour espérer que la France se retiendra d'entreprendre *une guerre si peu nécessaire* ».

Vergennes reçoit en secret les trois délégués américains, promet d'étudier leur proposition de conclure un traité de commerce et d'amitié, repousse provisoirement leur demande d'un secours de huit vaisseaux de ligne et d'une petité armée, mais s'engage à leur donner deux millions de livres. Nous passons sur l'incident connu du départ de La Fayette sur lequel le livre de M. Doniol contient cependant un grand nombre de détails intéressants, en partie nouveaux, incident dont M. de Vergennes s'émeut fort peu et dont il parle sur un ton de familiarité paternelle, regrettant dans ses lettres au comte de Noailles, successeur du comte de Guines à l'ambassade d'Angleterre, « l'équipée » de son jeune parent. « Le lord Stormont, dit-il, en paraît de très mauvaise humeur; il a le talent de donner beaucoup de valeur à de très petites choses. »

Enfin vers le milieu de 1777, Vergennes qui n'avait cédé qu'à regret à la nécessité d'ajourner la réalisation de ses desseins, croit l'heure venue de prendre une décision formelle. L'opinion commençait à s'irriter contre les tergiversations plus apparentes que réelles des ministres. Le 8 septembre les délégués américains écrivaient en Amérique : « Vis-à-vis de l'Angleterre, cette cour professe la résolution d'observer les traités. A notre égard elle professe secrètement une réelle amitié, souhaite le succès à notre cause, ferme les yeux sur les secours que nous obtenons ici, pourvu qu'elle le puisse sans donner des sujets trop déclarés de plainte à l'Angleterre, nous fournit en secret une aide très efficace et *continue à se préparer à la guerre*. Combien de temps ces deux rôles pourront-ils être joués à la fois et lequel prédominera à la fin, c'est ce qu'on peut se demander. »

Le double jeu ne pouvait en effet durer longtemps; il ne trompait plus à coup sûr l'Angleterre. Vergennes presse le gouvernement espagnol qui commence à se dérober après avoir été plus ardent que la cour de France : « Il s'agit de savoir définitivement ce qu'on veut; ou préparer des échecs à la Grande-Bretagne pour abattre sa prééminence, par conséquent s'allier avec les États-Unis et l'avouer; ou se replier dans l'état présent, accepter l'effacement, l'espèce de subordination dont ensemble on a si patiemment cherché les moyens de sortir. »

On est décidé, à Versailles, à entrer en accord avec les États-Unis, mais en Espagne on n'y est plus disposé. Pendant de longs mois, M. de Vergennes, selon l'expression spirituelle de M. Doniol, va faire le siège du Pardo, et bombarder la cour espagnole de notes, lettres, propositions de plus en plus pressantes pour l'amener à capitulation et la décider à entamer cette action commune à laquelle l'année précédente elle était résolue. Mais la situation est changée à Madrid. Le marquis de Grimaldi n'est plus ministre. Il est remplacé par le comte de Florida-Blanca (que Vergennes appelle M. de Floride-Blanche), et qui détourne peu à peu son souverain de la politique d'action contre l'Angleterre.

Afin d'enlever la position, Vergennes remplace le marquis d'Ossun par le comte de Montmorin, plus jeune et dont il espère des efforts plus énergiques. Un sceptique, ce Montmorin. Il ne croit guère à l'utilité de l'alliance de l'Espagne dans la guerre que l'on va entreprendre. Un peu plus tard, quand tout sera arrangé, il écrira à Vergennes : « Cette puissance offre tant de prise à l'ennemi que je crains bien que nous n'ayons plus de difficultés à la défendre que de secours à en tirer. D'ailleurs j'avoue que j'ai bien peu de confiance dans ses moyens. Il y a, à la vérité, soit à Cadix, soit dans les différents parages d'Amérique, quarante vaisseaux de ligne armés, mais comment le sont-ils? et par qui sont-ils commandés? »

Vergennes hésitait cependant à renoncer au concours de l'Espagne. En juillet, il envoie à Madrid un mémoire approuvé par le roi. « Janvier ou février 1778, écrit-il, est l'époque passé laquelle les deux couronnes n'auront plus qu'à regretter l'occasion qu'elles auront négligée. » Florida-Blanca répond par l'apologie de la conduite actuelle : sympathie secrète pour les insurgés, secours indirects, de l'argent, mais pas d'alliance positive. « Donner peu aux Américains, en nourrissant leurs espérances », voilà la politique que l'on préconise à Madrid.

Ce n'est plus la politique de Versailles. Le ministère est fatigué de dissimulation; il a soif de franchise. D'ailleurs on a beaucoup travaillé dans les arsenaux depuis un an et on est presque prêt. « Si l'on veut servir l'Amérique et s'en servir, écrit encore Vergennes, nous voici au moment de l'avertir, au moment, en tout cas, si l'on ne veut rien faire, où l'honnêteté et l'humanité prescrivent qu'on le lui dise. »

Puisqu'il faut abandonner enfin tout espoir d'obtenir le concours de l'Espagne, on passera outre. Un événement important vient dissiper les dernières incertitudes. Le 4 décembre arrive la nouvelle de la capitulation d'une armée anglaise à Saratoga. Le surlendemain 6, une note écrite par Vergennes, sous la dictée du roi, informe les commissaires américains à Paris, Franklin, Deane et Lee, que le gouvernement est disposé à accéder aux ouvertures qui pourraient lui être faites. Les négociations commencent entre Vergennes et les délégués. Le 17, ceux-ci sont avisés que Sa Majesté a décidé de reconnaître l'indépendance des États-Unis et de signer avec eux un traité d'amitié et de commerce, et qu'une frégate en va porter la nouvelle au Congrès. Le 7 janvier 1778, M. de Maurepas étant retenu par la goutte, le roi se rend chez lui avec les ministres et approuve un dernier mémoire pour Madrid. Le roi informe, en outre, lui-même, par lettre privée, son oncle Charles III qu'il est résolu à conclure d'urgence un accord avec les États-Unis et le prie avec instance de s'y associer. La réponse de la cour d'Espagne arrive le 4 février. C'est un refus. Le surlendemain 6, Vergennes écrit à Montmorin que le traité sera signé le soir même.

Tels sont, résumés en quelques lignes, les incidents, exposés en grand détail dans le second volume de M. Doniol, qui amenèrent la signature, le 6 février 1778, des traités de commerce et d'amitié et d'alliance éventuelle entre le roi Louis XVI et les États-Unis. On s'était efforcé de garder le secret à l'égard de l'Angleterre, mais le secret éclatait. En mars, l'entente commerciale avec l'Amérique fut notifiée officiellement au cabinet de Londres. Le roi Georges III rappela immédiatement son ambassadeur lord Stormont. A son tour, le gouvernement de Louis XVI rappela le comte de Noailles et ordonna l'expulsion du commissaire anglais que le traité de 1763 avait installé à Dunkerque. Le ministre des affaires étrangères passait la parole aux canons de la flotte de Brest.

AUGUSTE MOIREAU.

LA DETTE PUBLIQUE EN RUSSIE

Ses origines et son développement.

Un chiffre prodigieux de dettes et le règne illimité d'un effrayant déficit passé à l'état chronique, voilà quelle est la situation déplorable et à peu près sans issue du plus vaste et du plus riche pays de l'Europe.

Les plus grands efforts des financiers russes et vraisemblablement les mesures palliatives entreprises par M. Vyschnegradski, ministre actuel des finances, ne pourront faire sortir la Russie de cette crise financière sans précédent.

En effet, le cours du rouble papier est tombé à 2 f. 02, c'est à-dire qu'il perd 50 pour 100 environ de sa valeur effective ; sur les bourses de Berlin et de Londres la campagne la plus acharnée est menée contre les valeurs russes ; en ce moment le gouvernement, paraît-il, cherche à contracter à l'étranger un emprunt de 300 millions de roubles.

Les grands et les petits propriétaires sont ruinés par la crise commerciale qui sévit si pernicieusement sur toutes les branches de l'industrie ; les paysans cultivateurs, malgré les mesures énergiques des receveurs des contributions, ne peuvent absolument pas payer les impôts.

Au 1er janvier 1887, la somme totale des dettes envers le Trésor s'élevait à 1 206 647 357 roubles.

Aux termes du manifeste de l'an 1861, les lots de terre concédés devaient suffire pour assurer l'existence des paysans et pour qu'ils pussent remplir leurs obligations envers le gouvernement, mais après le fait, les choses n'allèrent pas de même, rarement on peut rencontrer un département où non seulement ces lots de terre concédés, mais aussi toutes les terres cultivées puissent suffire ensemble aux besoins journaliers d'un paysan russe, cependant peu exigeant.

La majeure partie du revenu de l'État se compose des payements faits par les paysans, mais comme l'existence de ces derniers n'est point assurée, il ne peut être question d'un revenu net qui fait seul l'objet des opérations financières équitables. Actuellement les impôts énormes pèsent avec toutes leurs charges non pas sur l'avoir et sur le revenu net, mais sur le travail individuel et sur le revenu brut. Il y a des départements, par exemple, celui de Nijnye-Novgorod, où les impôts représentent 565 pour 100 du produit de la terre (1).

Il va de soi que, vu cet état de choses si défavorable, et les dépenses énormes que nécessitent l'entretien de l'armée, la construction des chemins de fer, la fondation des écoles, etc., etc. ; la seule issue, si issue il y a, qui puisse se présenter est l'emprunt.

*
* *

La première tentative pour contracter un emprunt a été faite par Pierre le Grand.

Au temps des splendeurs de John Law, à Paris, au nombre des voyageurs russes se trouvait le jeune prince Ivan Chtcherbatov, très épris de la personne et des opérations que faisait Law. Pour faire connaître à Pierre et à la société russe le système de Law, Chtcherbatov traduisit en langue russe l'ouvrage très connu, intitulé : *Considération sur les numéraires* et lui donna

(1) Yanson, *Statistique comparée*.

le titre de : *l'Argent et le commerce. Le traité et le projet de répandre l'argent* dans la nation.

Ces projets plurent évidemment beaucoup à Pierre, et peu de temps après la chute de Law, à Paris (ceci arriva en décembre 1720), 1/13 mars 1721, l'empereur aimant beaucoup les innovations, donna ordre à Gabriel de Pressy, de proposer à Law « le titre de prince, le rang du conseiller privé, celui du grand maréchal de la cour, l'ordre de Saint-André, deux mille âmes, le droit de construire des villes fortes et de les peupler avec des manufacturiers étrangers ». Pour tout ceci « Sa Majesté Impériale exige de Law, une somme de un million de roubles pour le Trésor impérial ». Dans le cas où Law, pour des raisons quelconques, n'accepterait pas ces propositions, l'ordre a été donné de les proposer soit « à ses fils ou à ses gendres, s'ils se montrent aptes aux affaires desquelles s'occupe Law ». Mais si eux aussi ne se déterminaient pas à accepter les conditions proposées par Pierre, alors l'empereur « prie Law, de lui indiquer dans quels rapports il désirerait entrer avec l'État russe et de quelle façon Sa Majesté Impériale peut exprimer, à lui Law, ses sympathies et ses hommages (1) ».

Pierre ne réussit à entrer d'aucune façon en relations avec Law, et les premiers essais, tentés sous les règnes d'Anna Johanovna et d'Élisabeth, pour acclimater en Russie les moyens extraordinaires employés à l'étranger par la fondation des banques, n'eurent pas non plus de succès. Seulement, sous Catherine II, la situation des finances russes commença à prendre pour ainsi dire une forme civilisée. Pendant son règne les dépenses de l'État s'étant fortement accrues, ne pouvaient être couvertes par des recettes insignifiantes, et les financiers d'alors étaient obligés de chercher dans le crédit un moyen pour sortir de cette situation embarrassante.

En ce qui regarde la forme de ce crédit, à cette époque-là, vu les besoins inéluctables d'argent, elle ne pouvait être l'objet d'un choix indépendant.

Sous le coup d'une absolue nécessité on avait émis des assignats : en même temps on contracta des emprunts à l'étranger et on disposa, à titre d'emprunt, des sommes qui se trouvaient en dépôt.

Dès le premier jour, la forme de la dette de l'État la plus importante était l'assignat, parce que à l'aide de ces assignats on pouvait atteindre deux buts à la fois : d'abord créer au Trésor une nouvelle source de moyens et ensuite procurer en même temps au pays de l'argent en abondance. Grâce au tact et au savoir des financiers de cette époque, parmi lesquels incontestablement la place la plus considérable doit appartenir au prince Viasemsky, les assignats eurent beaucoup de succès. Le gouvernement, agissant très prudemment, augmentait successivement leur nombre. En six années, jusqu'en 1774, on émit pour une somme de 20 millions de roubles environ. Mais, malgré cette somme relativement peu considérable en assignats, la possibilité de les échanger contre le numéraire devenait de plus en plus difficile, de sorte qu'en 1774 parut l'ukase interdisant l'émission de ces assignats pour une somme supérieure à 20 millions de roubles. Bien entendu cette promesse ne pouvait être et n'a pas été tenue.

Dans les six années qui suivirent (1775-1780), on avait émis de nouveau des assignats pour une somme de 5 millions de roubles, et dès les années 1781 à 1786, époque où les influences de Viasemski commencèrent fortement à s'affaiblir et les dépenses provenant de nombreuses conquêtes à s'augmenter considérablement, la circulation des assignats s'éleva à 50 millions de roubles. La forte baisse du change put convaincre jusqu'à l'évidence de l'approche du danger; pour le relever, le gouvernement commença à exporter à l'étranger du chanvre, du fer et d'autres produits appartenant à l'État, et l'argent, provenant de la réalisation de ces marchandises, fut destiné à couvrir les dettes.

A la fin du règne de Catherine II on avait émis pour une somme de 150 millions de roubles en assignats.

L'emprunt à l'étranger fut également introduit par Catherine II. A cette époque on comprenait l'emprunt à l'étranger comme une sorte d'arrangement conclu entre l'État et les banquiers hollandais, suisses et italiens, auxquels le gouvernement ne s'adressait qu'en cas de force majeure, lorsque le crédit intérieur était complètement épuisé. Le premier comptoir de ce genre fut fondé par des banquiers italiens, à l'époque du moyen âge, lorsque parmi leurs principaux clients ils pouvaient compter, entre autres, les rois de France et d'Angleterre.

Au temps du cardinal de Richelieu le taux d'intérêt s'élevait jusqu'à 25 pour 100.

Le premier emprunt à l'étranger a été fait en 1769, à des conditions relativement très dures pour la Russie. Les emprunts ont été principalement contractés chez les banquiers hollandais : d'abord, à Amsterdam, chez de Smith, et ensuite, et le plus souvent chez Hoppe et Cie.

Le total de tous les emprunts à l'étranger s'élevait à la fin du règne de Catherine II à 41 404 681 roubles. Ils ont été faits aux taux de 5, 4 1/2 et 4 pour cent.

La troisième forme sous laquelle apparut le crédit d'État à l'époque de Catherine II n'est pas assez définie. Les institutions de crédit fondées en 1773 et 1786 n'ont pas encore eu le temps de se développer, mais elles contenaient en elles le germe d'une forme originale de dettes, qui devait jouer après un rôle important dans le système financier russe.

(1) Pekarski, *La Science et les Arts à l'époque de Pierre le Grand*, p. 243-247.

Kaufmann, *Les Dettes publiques*, page 185.

Les comptes rendus exacts qui ont trait à ce genre d'emprunt ne sont pas publiés. Il est cependant avéré qu'en 1798 une somme ne dépassant pas 7 millions de roubles a été due par le Trésor à la Banque d'emprunts. Et si nous ajoutons aux dettes de l'État les sommes que le Trésor devait aux soumissionnaires (17 570 000 roubles) et en additionnant toutes les données dont nous pouvons disposer et qui sont puisées dans des sources officielles, on peut évaluer le total de la dette de l'État à la fin du règne de Catherine II, à un chiffre supérieur à 215 000 000 de roubles.

***

Il serait très intéressant de poursuivre la seconde phase du développement du crédit de l'État russe, car cette phase coïncide avec les circonstances particulières dans lesquelles les États de l'Europe se trouvaient lors des grandes guerres de Napoléon Ier.

Nous regrettons de ne pouvoir, à cause de l'espace qui nous est limité, entrer cette fois-ci dans des détails et de ne donner que des aperçus généraux.

Sous le règne de Paul Ier, les changements qui eurent lieu dans la situation financière de la Russie étaient relativement peu considérables. Pendant tout son règne on avait émis pour moins de 51 millions d'assignats, de sorte que le total de la circulation ne dépassait pas 200 600 000 roubles, mais leur valeur a sensiblement diminué; l'agio sur argent atteignait déjà 50 pour 100 environ et les assignats perdaient 1/3 de leur valeur.

Conformément à l'ukase de 1798, les dettes extérieures de la Pologne ont été réunies à celles de la Russie et de cette façon ont augmenté la dette propre de l'État russe (62 000 000 de florins environ) de 31 000 000 de florins; ou bien, en décomptant au cours du jour les florins d'alors (0,75 kop.), toute la dette extérieure de la Russie s'élevait approximativement à 70 000 000 de roubles. Ces dettes, conformément à l'ukase de la même année (1798), devaient être amorties dans l'espace de douze ans, c'est-à-dire en 1810.

Les campagnes de Napoléon ne permirent point de contracter des emprunts à l'étranger, de sorte que la Russie se vit obligée de profiter des subsides de l'Angleterre qui, entre 1792 et 1816, avait mis à la disposition des États de l'Europe plus de 57 000 000 de livres sterling (356 250 000 roubles métalliques). De cette somme il revenait à la Russie 9 533 329 livres sterling (59 583 306 roubles métalliques) ou, au cours de ce temps, environ 210 000 000 de roubles assignats.

D'après les renseignements fournis au département d'économie du Conseil de l'Empire vers 1810, toute la dette de l'État russe, tant intérieure qu'extérieure, s'élevait déjà à un chiffre de 816 941 894 roubles.

Le rouble assignat, qui conservait encore en 1807 les 2/3 de sa valeur, valait, en 1808, 54 kop. métal.; en 1809, 44 kop. métal.; en 1810, bien qu'on n'eût presque pas fait de nouvelles émissions, il continua à baisser et ne valut plus que 25 kop. métalliques.

C'est à cette époque que la vraie campagne de Napoléon contre la Russie commença et les dépenses à prévoir étaient considérables. A partir de 1812 jusqu'à la fin de la guerre on avait émis de nouveaux assignats pour une somme de 250 000 000 de roubles environ. Vers 1816, la dette intérieure de l'État s'élevait à 1 095 066 707 roubles, et en y ajoutant la dette extérieure, on arrive à un chiffre prodigieux de 1 202 376 707 roubles. Telle était la situation financière de la Russie après la grande campagne de 1812. Plusieurs économistes russes estiment, non sans fondement, que la campagne de Napoléon coûta à la Russie 1 000 000 000 de roubles.

Pour comparer la situation financière de la Russie avec celle des autres pays civilisés nous donnons plus loin le tableau comparatif des dettes des divers États que nous empruntons à M. Leroy-Beaulieu (1):

« En 1820, époque où était complètement terminée la liquidation des grandes guerres du commencement de ce siècle et de la fin du précédent, le capital des dettes nationales s'élevait, d'après M. Dublay-Bakter, à 38 milliards de francs environ, répartis ainsi qu'il suit, entre les différents pays :

Grande Bretagne et Irlande	22 550 000 000 fr.
Hollande	3 600 000 000 »
France	3 500 000 000 »
Autriche	2 477 500 000 »
Prusse et Allemagne	1 325 000 000 »
Espagne	1 300 000 000 »
Russie	1 250 000 000 »
Naples	500 000 000 »
Portugal	200 000 000 »
Danemark	107 500 000 »
États-Unis	680 000 000 »
Amérique latine	75 000 000 »
Inde anglaise	725 000 000 »
Total pour les nations civilisées	38 250 000 000 »

Comme on voit, la Russie, en 1820, occupe déjà le septième rang parmi les puissances de premier ordre pour ce qui regarde le chiffre des dettes.

Jusqu'à la fin des grandes guerres, toutes les puissances européennes ont émis pour un chiffre prodigieux de papier monnaie. Quand l'époque critique de la nécessité de faire des émissions fut passée, une crainte générale s'empara de la société rien qu'à l'idée de voir en circulation du papier monnaie. Les assignats avaient entièrement perdu leur crédit dans toute l'Europe et, entre 1816 et 1854, pendant trente-huit ans, les gouvernements évitaient de faire de nouvelles émissions. Pendant ce temps tous les hommes d'État russes concentraient leurs efforts en vue d'amortir les dettes énormes de l'empire.

(1) *Traité de la science des finances*, tome II, page 593.

*
* *

Nous ne commencerons pas à critiquer les mesures qui ont été prises par les financiers russes, parce que cette analyse demanderait un exposé bien plus détaillé de leur système. Nous nous bornerons à dire que le comte Gouriev, ministre des finances d'alors (jusqu'en 1822), n'a pu retirer que 240 223 960 roubles d'assignats de la circulation, et rehausser le cours du rouble assignat seulement de 2 kop., c'est-à-dire de 25 kop. à 27 kop. Lorsque le comte Gouriev céda la gestion du département des finances au général Kankrin, dont la réputation a été surfaite, la dette de l'État s'élevait à 1 345 000 000 de roubles (1).

Le plus grand mérite du comte Gouriev est d'avoir diminué la dette non consolidée.

Grâce à lui, la moitié de la dette de l'empire, soit 672 000 000 de roubles contre 1 345 000 000 a été consolidée, tandis que, à la fin des grandes guerres, les trois quarts des dettes de l'État ne l'étaient pas.

Les dépenses extraordinaires motivées en 1827 par la guerre contre la Perse, la campagne de Turquie en 1828-1829 et enfin la répression de l'insurrection polonaise en 1831, ont sensiblement empiré la situation financière de la Russie. Déjà en 1828, l'État était obligé d'avoir recours à l'emprunt et, à cette fin, il s'adressa à Amsterdam. Cet emprunt fut contracté aux conditions antérieures, exceptionnelles et qui n'étaient plus en usage. Vers 1832, après que l'insurrection polonaise eut été réprimée, le total général des dettes de l'État s'élevait à la somme de 1 600 000 000 de roubles approximativement (2). Pendant les onze années suivantes (1832-1842), le total général du déficit du budget de l'État était de 547 321 669 roubles assignats. La source principale pour couvrir ce déficit était les banques des États auxquelles on s'était adressé pour contracter des emprunts (321 104 153 roubles). Le second moyen employé n'était pas plus ingénieux que l'autre et jette un mauvais reflet sur le génie financier de M. Kankrin. Il consistait à emprunter aux capitaux de roulement que la commission de dettes de l'État avait entre ses mains (186 716 148 roubles).

Au moment où le général Kankrin quitta le ministère la situation financière s'était fortement empirée; en 1843 le total des dettes de l'empire s'élevait à 2 milliards 049 458 868 roubles.

(Les dettes consolidées 862 148 146 roubles.)

(Les dettes non consolidées 1 187 310 722 roubles.)

On peut juger d'après ce chiffre énorme, de la capacité de ce ministre, dont la perspicacité et le talent financier ont été fortement exagérés, et dont le seul mérite, en effet, consistait dans l'art de dissimuler habilement les déficits et de présenter la situation financière sous les apparences les plus trompeuses.

Entre les années 1843 et 1870 les finances russes étaient encore plus embrouillées. Pendant ces vingt-huit ans la moyenne du déficit de chaque année était de 53 644 735 roubles.

Les causes principales en sont d'abord les grandes dépenses extraordinaires provoquées par les campagnes de Hongrie et de Crimée et la répression de l'insurrection polonaise de 1863. Et ensuite, parce que les successeurs de Kankrin, MM. Vorontschenko et Brock, n'étaient pas à la hauteur de leur tâche et se trouvaient, au point de vue des connaissances économiques et de la largeur des conceptions, très au-dessous de leurs célèbres prédécesseurs : le prince Viasemski, le comte Gouriev et même le général Kankrin.

Malheureusement il n'existe pas de données officielles des dépenses extraordinaires faites pour ces trois dernières campagnes. Nous sommes, par conséquent, obligés d'appliquer un moyen indirect pour établir un calcul approximatif, en employant une des méthodes dont on se sert en de pareils cas, dans la science et dans l'administration. Il nous paraît que la meilleure est celle qui a été appliquée en Angleterre, par Gladstone, et dont plusieurs écrivains russes se sont servis, précisément pour établir le calcul des dépenses extraordinaires provoquées par la campagne de Crimée.

Trois ans avant la campagne de Hongrie les dépenses du ministère de la guerre s'élevaient à 220 808 345 roubles, et de trois ans en trois ans elles se sont accrues à raison de 7 pour 100. Suivant cette progression, les dépenses entre 1848 et 1850 devaient être de 237 363 596 roubles, mais en réalité elles étaient de 302 691 720 roubles, soit une différence de 65 328 124 roubles en plus.

---

(1) Elle se décomposait comme suit :

La dette consolidée de l'État de 1816 à la fin de 1823 :

Emprunt fait en Hollande....	107 000 000 R.	95 000 000 R.
Emprunt 6 pour 100.....	189 000 000 »	279 000 000 »
Emprunt 5 pour 100.....	—	298 000 000 »
Total.....	296 000 000 R.	672 000 000 R.

Dette non consolidée :

Assignats.....	826 000 000 R.	595 000 000 R.
Emprunts aux Banques.....	70 000 000 »	78 000 000 »
Total.....	906 000 000 R.	674 000 000 R.
Total général de la dette de l'État.....	1 202 000 000 »	1 345 000 000 »

(2) Il se décomposait comme suit :

	R. M.	R. Assignats.
Les deux emprunts hollandais...	44 384 025	165 220 892
Les emprunts 6 pour 100.....	72 744 718	269 155 458
Les emprunts 5 pour 100.....	80 140 500	296 482 850
Total des dettes consolidées.	197 259 243	730 859 200

La dette non consolidée se décomposait comme suit :

Assignats.....	595 170 210 Roubles.
Les emprunts en banques.....	177 107 140 »
Dons du trésor émis pour la première fois en 1831.....	13 000 000
Total des dettes non consolidées.....	785 284 350 Roubles.

A défaut de renseignements directs en ce qui concerne le coût des campagnes de Hongrie, de Crimée et la répression de l'insurrection polonaise, nous sommes obligés de recourir au moyen indiqué plus haut. D'après ce calcul nous arrivons à constater que la campagne de Hongrie coûta 65 328 124 roubles, celle de Crimée 528 225 010 roubles, et les dépenses provoquées par l'insurrection de 1863, 71 701 457 roubles.

Entre 1843 et 1870, pendant ces vingt-huit ans, la somme générale des dépenses s'éleva à 9 356 382 131 roubles; les recettes ordinaires ne dépassaient pas 7 854 275 543 roubles.

Au nombre des époques les plus pénibles que les finances russes aient traversées au XIXe siècle on peut comprendre l'intervalle de cinq années, entre 1862 et 1866. L'accroissement progressif du déficit était frappant : en 1862, il s'était élevé à 34 854 444 roubles; en 1863, à 40 181 441 roubles; en 1864, à 90 344 144 roubles (1). La Russie se trouvait alors dans des conditions excessivement défavorables. La crise sociale, commerciale et financière sévissait partout et portait au pays un coup tellement sensible que, même maintenant, il en ressent des suites.

En 1848, lorsque la somme générale des dettes publiques de tous les pays civilisés s'élevait à 43 276 000 000 de francs, la Russie n'occupait encore que la cinquième place. Au commencement de 1870, toutes les dettes publiques s'élevant à 97 774 000 000 de francs, il revenait pour la part de la Russie, qui passait déjà au troisième rang, 7 500 000 000 de francs.

A cette époque, la charge d'intérêts par tête d'habitant se présente comme suit (2) :

1. Australasie, 26 fr. 90.
2. Royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, 19 fr. 65.
3. États-Unis (avec les dettes des États), 17 fr. 95.
4. Italie, 17 fr. 50.
5. Hollande, 15 fr. 10.
6. France, 12 fr. 15.
16. Empire germanique, 4 fr. 65.
17. Russie, 4 fr. 55.
18. Suisse, 2 fr. 90.

*
* *

Afin de pouvoir présenter dans cet article un exposé plus détaillé du budget de 1886, et indiquer les sources principales des recettes et les dépenses de l'État, nous nous bornerons seulement à signaler la somme globale des dettes de la Russie jusqu'au 1er janvier 1886 et à passer au compte rendu du contrôle de l'État pour ce qui concerne l'exécution du dernier budget définitivement arrêté (1886).

Au 1er janvier 1886 la dette générale de l'État s'élevait à 5 186 194 196 francs (1).

Le budget des prévisions pour l'année 1886 (2) a été élaboré et arrêté avec un déficit très considérable.

Les revenus figurent pour 790 752 000 roubles et les dépenses prévues pour 816 000 000 de roubles; en réalité les recettes ordinaires n'étaient que de 780 680 000 roubles et les dépenses ordinaires de 832 390 000 roubles. D'où il suit que les arrérages, comparés aux dépenses, présenteraient une excédent de 52 000 000 de roubles environ.

Et en y ajoutant 2 244 000 roubles, soit le solde de 1882, la différence entre les dépenses ordinaires et les recettes s'éleverait à 49 467 936 roubles, chiffre qui représente le déficit de 1886.

Un surplus considérable des dépenses non prévues, c'est le phénomène qui apparaît ordinairement tous les ans dans le budget des prévisions.

Auparavant, les impôts personnels, territoriaux et forestiers procuraient au Trésor plus de 120 000 000 de roubles (en 1878, 122 000 000 R.), mais après et même avant la suppression des impôts personnels ces revenus commençaient sensiblement à diminuer, c'est ce qui a démontré clairement qu'il y avait nécessité d'alléger les charges qui pesaient si lourdement sur la classe inférieure. Conformément à l'ukase impérial du 1er janvier 1881, les impôts personnels (impôt par tête) devaient être supprimés graduellement, cependant ils n'ont été définitivement abolis qu'en 1887. Dans l'exercice 1886, cet impôt est évalué à 91 500 000 roubles, mais en réalité il n'a rapporté que 86 500 000 roubles environ.

Le plus important revenu sur les boissons est l'accise sur l'alcool. Lorsqu'on introduisit en Russie (1er janvier 1863) le système des accises, le distillateur était frappé de 4 kopecks par degré d'alcool, et en Pologne (dès 1866) de 2 kopecks 1/2; vers 1882, cet impôt progressant successivement a atteint 8 kopecks par degré et a été également élevé dans toutes les parties de l'empire, rapportant annuellement au Trésor (1882-1883) 253 000 000 de roubles. En 1885, on l'a de nouveau augmenté jusqu'à 9 kopecks par degré, et dans le budget des prévisions de 1886 tous les revenus sur les boissons additionnés figurent pour 250 500 000 roubles, tandis qu'en réalité ils n'ont rapporté au Trésor que 237 000 000 de roubles seulement. Si de cette somme globale nous soustrayions les impôts sur les boissons (tels que patentes, impôt sur la bière, etc.)

(1) *Compte rendu* de la Banque d'État. Kauffmann, *Les Dettes d'État*, t. II, page 589.

(2) Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances*, tome II, p. 600.

(1) *Messager du Gouvernement*, janvier 1888.

(2) Quant au budget des prévisions pour l'année 1888, il a été présenté dans l'*Économiste français* du 21 janvier 1888, par M. Batalovich.

nous arriverions à ce résultat que ce n'est que sur 24 000 000 de vedros (1) d'alcool pur (100 pour 100) que les droits ont été perçus, tandis qu'en 1880-1883 la quantité d'alcool pur payant les droits d'accise était de 29 000 000 de vedros environ.

Peut-on en conclure que dans un laps de temps très rapproché, malgré l'accroissement de la population, la consommation de l'alcool diminuera de 16 pour 100? Malheureusement une pareille conclusion serait parfaitement inexacte : la quantité d'alcool consommée par le peuple, loin d'aller en diminuant, augmente au contraire, mais si cette augmentation ne rapporte rien au Trésor, c'est parce qu'elle se dérobe à l'impôt.

Dans le compte rendu officiel, concernant la perception des impôts de 1883, il se trouve que presque toute la population de la frontière Ouest s'occupe de contrebande, qui lui sert de métier principal si ce n'est exclusif. Elle fait particulièrement la contrebande des eaux-de-vie.

Un grand nombre de très curieux arrêts des tribunaux confirment l'opinion émise par les percepteurs. Quelle influence cela peut avoir sur le Trésor de l'État, on peut en juger d'après les chiffres suivants :

Lorsque, il y a vingt ans, on prélevait un impôt de 2 kop. 1/2 par degré dans le royaume de Pologne, le revenu de cette accise était calculé sur 3 500 000 vedros d'alcool pur; mais, par contre, en 1886, quand il atteignait 9 kop. par degré, le revenu total de cet impôt ne présentait plus que 15 500 000 roubles environ pour le royaume de Pologne, c'est-à-dire qu'en défalquant les patentes d'accise sur la bière, etc., on n'avait perçu des impôts que sur 1 500 000 vedros d'alcool pur. Ainsi, dans l'espace de vingt ans, la consommation de l'alcool a diminué presque de 2 fois 1/2, malgré que la population à cette époque s'accrût de 22 pour 100.

La même diminution de revenu sur la boisson est à signaler dans les autres départements limitrophes. Ainsi, en 1882, dans le gouvernement de la Bessarabie, l'impôt sur la boisson donna au Trésor plus de 4 millions de roubles, mais ensuite ce revenu allait toujours en diminuant, au fur et à mesure que l'impôt progressait; en 1886, il ne rapportait plus que 2 700 000 roubles. Les enquêtes judiciaires ont prouvé que les contrebandiers s'ingéniaient à transporter de l'alcool dans des voitures et des traîneaux à doubles fonds, dans le bois, etc., etc. (2).

La classe inférieure, sous forme d'impôts indirects, paye autant qu'elle peut, et, si on continue à augmenter ces impôts, alors non seulement ils ne rapporteront plus rien au Trésor, mais pour longtemps, si ce n'est définitivement, ils seront cause de l'affaiblissement des forces productives de la population et augmenteront dans des proportions plus grandes le nombre de ceux qui ne s'occupent exclusivement que de la contrebande. Comme actuellement *il domine en Russie une certaine tendance* à faire disparaître les déficits dans le budget au moyen de nouveaux impôts indirects, et à augmenter certains autres existants déjà, il nous semble qu'il est très nécessaire qu'on s'arrête un instant sur ce qui précède et qu'on réfléchisse aux conséquences graves qui peuvent en résulter.

Les entrées des douanes ont rapporté, en 1886, 102 millions de roubles environ, c'est-à-dire presque 5 millions de roubles en plus qu'en 1885. Cet excédent s'explique en partie, d'abord parce que les droits de douane perçus sur les métaux ont rapporté un peu plus que les autres années, et ensuite principalement parce que les droits prélevés sur le thé étaient plus considérables (25 000 000 R.). Mais, quoique pour le moment cette augmentation des droits d'entrée sur le thé soit très profitable au Trésor, il est cependant difficile de prévoir s'il bénéficiera longtemps encore de cette majoration. Les contrebandiers qui, jusqu'en ces derniers temps, ne s'adonnaient principalement qu'à la contrebande d'alcool, s'efforcent maintenant d'appliquer leur industrie au thé.

En effet, on commence à importer dans des vaisseaux à double fond non seulement du thé, mais même des ballots entiers d'enveloppes et d'étiquettes portant les noms des grandes maisons et devant servir à l'empaqueter.

L'impôt sur les billets de chemins de fer et sur les colis expédiés en grande vitesse a rapporté 7 905 000 roubles, soit un peu moins qu'en 1885. Cette diminution provient de ce que le nombre des voyageurs de la 1re et de la 2e classe était moindre, bien que le mouvement général (34 330 000 voyageurs environ) fût plus considérable que l'année précédente.

Avec l'augmentation des dettes de l'État s'accroissent parallèlement les dettes et les arrérages dus au Trésor. Vers 1886, ces sommes dues s'élevaient à 1 milliard 161 443 815 roubles; dans le courant de cette même année, on a exclu des comptes pour 12 millions

(1) Un *vedro*, égal à 1 229 décalitre ou 12 290 litres.

(2) A Kamenets, chef-lieu du gouvernement de Podolie, où j'ai habité pendant très longtemps, un très curieux procès a été jugé.

En 1883, un nommé Ichel Cohen et ses complices ont été traduits devant les tribunaux pour s'être livrés à la contrebande.

Ichel Cohen, propriétaire d'une grande distillerie au bord du fleuve Zbrouitch, très près de la frontière autrichienne, surpassa tous ses confrères en audace, en important clandestinement les eaux-de-vie de l'autre côté du fleuve.

L'enquête a prouvé que cet industriel employait les moyens suivants :

1° Il remplissait d'eau-de-vie, fabriquée en Autriche, des petits barils et les faisait transporter par des ouvriers : en été à gué, en hiver par la glace;

2° Les deux distilleries situées l'une en face de l'autre, la première en Russie et la seconde en Autriche, et séparées par le fleuve, soutiraient les eaux-de-vie au moyen des tuyaux de conduites plongés dans l'eau et à l'aide d'une pompe;

3° Entre les deux distilleries ils suspendaient un câble par lequel ils faisaient glisser des tonnelets remplis d'alcool fabriqué en Autriche.

de roubles environ de créances litigieuses (non remboursables); néanmoins, au commencement de 1887, le total de toutes les créances s'élevait à 1 206 647 357 roubles, soit 57 203 542 roubles en plus.

Comme les années précédentes, de toutes ces créances, la plus importante est celle des compagnies de chemins de fer; elle s'élevait, vers 1886, à 981 313 847 roubles; la même année, le Trésor a exclu pour 1 million 800 000 roubles environ de sommes non recouvrables, et cependant, vers 1887, les dettes des compagnies de chemins de fer montaient à 1 019 150 000 roubles environ.

Le total de toutes les dettes de l'empire russe tant intérieures qu'extérieures s'élevait, au 1er janvier 1887, à la somme de 5 263 952 532 roubles.

On dira peut-être que la somme générale des dettes de la Russie n'est pas très considérable, vu sa grandeur et ses immenses richesses et enfin sa population qui, d'après le dernier recensement fait en 1885, atteint 109 000 000 d'habitants environ. En effet, la part de la dette par chaque tête d'habitant ressort en moyenne à 48 R. 29 1/3 kop. et chaque Russe ne paye que 8 roubles d'impôt en moyenne, tandis que chaque Français paie un impôt de 27 roubles et la part de la dette revient par chaque tête d'habitant à 250 roubles.

Mais il ne faut pas perdre de vue qu'en réalité le nombre de vrais Russes remplissant leurs obligations envers l'État s'éloigne fort du chiffre de 109 000 000, vu qu'en moyenne le nombre des étrangers entrant en Russie dépasse aujourd'hui 800 000 par an, tandis que celui des départs s'élève à peine à 750 000 que dans certains gouvernements de l'Ouest, notamment en Pologne, les Allemands seuls forment 40 pour 100 de la population générale (1) et enfin que la moyenne des recettes annuelles du peuple russe, malgré les immenses richesses du sol et l'étendue du territoire, s'élève à peine à 6 milliards et demi de roubles; c'est-à-dire qu'il revient au Trésor par chaque tête d'habitant seulement 59 R. 63 5/16 de kop., tandis que la moyenne des recettes par habitant en France s'élève à 260 roubles.

C'est en nous en tenant strictement aux documents officiels et principalement aux comptes rendus du contrôle de l'État, que nous avons exposé les origines et les développements successifs des dettes de l'empire russe depuis le règne de Catherine jusqu'au 1er janvier 1887.

Nous avons voulu faire ressortir la situation difficile, pénible et embrouillée dans laquelle se trouvent les finances russes, mais cette triste situation ne provient pas de l'affaiblissement de la richesse et des forces productives de la Russie : elle est la conséquence directe et tout à fait naturelle d'une politique financière improductive qui règne malheureusement depuis bien longtemps.

La cause principale des dépenses infructueuses et de ce déficit chronique, prodigieux et effrayant, qui oblige le gouvernement russe à chercher à contracter un nouvel emprunt à l'étranger et augmenter les impôts indirects est sans aucun doute le militarisme allemand, le traité conclu entre la Prusse et l'Autriche, le 7 octobre 1879, et enfin ce « million de bons soldats sur chacune de nos frontières » que M. de Bismarck, dans un de ses discours au Reichstag, vantait si chaleureusement.

THÉOPHILE LATY

(1) *Messager juridique*, février 1887.
Yanjul, *la Production industrielle en Pologne.*

LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINE

W.-H. Bishop : « Muriel ».

(NOUVELLE INÉDITE)

L'auteur de cette nouvelle, M. William-Henry Bishop, est né, en 1847, à Hartford, Connecticut, États-Unis d'Amérique. Il a très activement collaboré jusqu'ici aux meilleures revues de New-York, et ses principaux romans, *The House of a Merchant Prince, Choy-Suson, The golden Justice,* ont obtenu, en Europe, un succès mérité.

*
* *

« Il n'y a pas d'homme de nos jours, dit en substance don Quichotte, qui, au sortir d'une forêt, trouvant sur la plage un petit esquif sans rames, ni voiles, ni mâture, se jette bravement dans cette coquille, et qui, arrivé à trois mille lieues de l'endroit où il s'est embarqué, s'élance sur le rivage inconnu pour y rencontrer tels accidents dignes d'être inscrits sur des tables de bronze. »

J'avais lu peu de temps auparavant ces paroles du valeureux hidalgo et il est possible qu'elles aient eu quelque influence sur ma conduite. Du reste, je n'ai aucune prétention à l'immortalité du bronze et il est trop certain que pour moi les trois mille lieues se réduisirent à trois lieues tout au plus. N'importe, j'ai couru l'aventure.

C'était au printemps : j'éprouvais je ne sais quel malaise, quel mécontentement insupportable. Un bateau m'apparut échoué sur le rivage ; j'y montai et je m'abandonnai au courant, ou plutôt à la marée. Ceci se passait sur notre curieuse petite rivière de Shrewsbury, dont la branche principale court vers Sandy-Hook-Bay, tout près de la mer, séparée d'elle seulement par cette étroite langue de sable que couvrent les hôtels et les villas d'été des potentats de New-York. La marée se précipite parfois, rapide comme la prise d'eau d'un moulin. Evidemment elle avait emporté le bateau; elle le ramènerait avec moi.

Tout ce que je risquais c'était une culbute, et de cela

je ne me souciais guère, étant bon nageur. Il me serait facile de gagner le bord et chez les gens qui m'inviteraient à venir me sécher, je ferais de nouvelles connaissances. Ce serait de l'imprévu. Un bout de promenade ensuite sur le sable et je regagnerais mon gîte, un gîte où je n'étais jamais pressé de rentrer, tant il était peu agréable.

Mais je ne fus pas emporté jusqu'au pont-levis de Sea-Bright, comme je m'y attendais. Tout au contraire; le bateau suivit rapidement une courbe inconnue et se trouva engagé dans un autre bras de la rivière, du côté de l'ouest. Le phare qui dresse ses tours jumelles de pierre rouge sur le cap des hautes terres de Navesink disparut derrière moi, je passai la maison blanche qui abrite le club des pêcheurs placé sous l'invocation de Neptune, puis continuai ma course entre les collines basses et boisées avec leur très rare semis d'habitations.

Près du bord, je fus pris dans une manière de tourbillon où je pirouettai sans faire aucun progrès en avant ni en arrière. Cette embarrassante situation se trouva même singulièrement aggravée par la présence d'une jeune femme qui m'apparut sur ces entrefaites. Elle me regardait de la pente herbue où elle était assise, sur un banc de jardin, avec des papiers devant elle. Quand j'eus tourné assez longtemps pour qu'il devînt évident que je ne me tirerais pas d'affaire tout seul, cette jeune femme — elle était d'un extérieur fort agréable — se leva, descendit et, de la façon la plus libre, la plus naturelle, poussa vers moi une planche qui pouvait à la rigueur me servir de rame; ensuite avec beaucoup d'adresse elle m'aida en silence à débarquer sans perdre le bateau. Chacun de ses mouvements était empreint de grâce, et son attitude penchée faisait valoir admirablement les lignes harmonieuses d'un corps souple. La distinction de sa personne n'empruntait rien d'ailleurs à la toilette très simple qu'elle portait. Sur sa robe sombre, une petite ceinture emprisonnait d'une étroite caresse la plus jolie taille du monde, et quand sa main satinée toucha la mienne il me sembla que cette étreinte était une délicieuse réponse à toutes les aspirations romanesques de mon voyage.

Cependant la contraction apparemment chronique de ses noirs sourcils n'indiquait chez elle aucune velléité sentimentale; à première vue, j'aurais juré que cette personne obligeante et sévère tout à la fois devait avoir un passé exceptionnel.

— Vous voyagez en léger équipage, dit-elle enfin d'un ton ironique et sec, tout à fait d'accord avec sa physionomie.

Sous quel jour aurais-je présenté mon escapade à un œil aussi froidement critique? Ma réponse, quelle qu'elle fût, manqua de clarté. Elle dut me croire timide et gauche. Les vêtements semi-rustiques que je portais au moment où une soudaine impulsion m'avait fait quitter la ferme, mon âge — j'étais plus jeune qu'elle — tout l'autorisait à me traiter de haut en bas. Il se trouva que le bateau lui appartenait, ou appartenait du moins à la maison qu'elle habitait. On l'avait fait remonter pour le repeindre et la marée haute, étant très forte, l'avait entraîné en dérive.

— Votre nom, votre adresse, me dit-elle brièvement. Vous avez droit à une récompense, elle vous sera envoyée. Je n'ai pas d'argent sur moi.

C'était là un joli début d'aventure! Je me défendis avec énergie contre les intentions mercenaires qu'elle semblait me prêter, mais elle insista d'un ton qui était celui du commandement plutôt que de la prière pour que je lui donnasse mon nom par écrit. Je lui parlai incidemment de mes relations de famille dans le voisinage, afin de lui inspirer quelque estime; mes parents, si maussades qu'ils fussent — ils l'étaient au plus haut degré — pouvaient assurément passer pour respectables; mais à son air d'indifférence, je compris qu'elle ne les connaissait pas.

Sur un coin du carton à dessin qu'elle portait, j'entrevis son nom, un nom de baptême qui me parut être Muriel. Je vis aussi une autre chose qui augmenta mon désir d'entrer en rapport avec elle. L'occupation assez singulière à laquelle se livrait cette belle personne consistait à déterminer la méridienne d'un cadran solaire. Je n'avais aucune raison pour demeurer davantage, mais il me semblait si dur de m'éloigner! Saisissant ce léger prétexte, je lui fis observer en rougissant dans un effort désespéré d'effronterie qu'elle prenait une méthode bien compliquée.

— Ah! vous en connaissez une meilleure?

La ligne de ses sourcils était devenue soudain moins impérieuse, moins sévère, comme sous l'effet d'une surprise agréable.

— Les cadrans solaires ont été autrefois une de mes marottes. J'ai souvent regretté qu'une façon si poétique de savoir l'heure fût passée de mode.

— Compliquée ou non, j'ai trouvé ma méthode dans un vieux livre de la bibliothèque et je me suis dit que je l'appliquerais... pour me désennuyer. Mon cadran solaire, si je l'achève jamais, sera placé sur le mur du pavillon, là-bas, au sud.

Le pavillon qu'elle indiquait était une petite construction octogone en moellon brut dont la porte ouverte me parut lourdement garnie de clous de fer. Jadis il avait sans doute servi de laiterie; une source s'y abritait; on l'entendait bruire dans le bassin où elle jaillissait en filet d'eau limpide.

Muriel me présenta son carton à dessin : je lui montrai que le diagramme pouvait être fait sans autant de calculs, beaucoup plus simplement; et tout en lui donnant cette leçon, mon regard glissait avec une admiration furtive, de son petit col blanc empesé jusqu'à la pointe de sa bottine mignonne; rien ne m'échappait, ni la délicate symétrie des formes, ni la fraîcheur

du teint, ni cette mèche de cheveux noirs égarée sur le front. Elle pouvait avoir vingt-cinq ans ; je n'en comptais que vingt-deux. Qui était-elle?

Un sentier montait de l'endroit où je l'avais vue jusqu'aux cèdres éparpillés parmi lesquels il s'enfonçait, puis disparaissait peu à peu sous des massifs plus épais. Nous étions évidemment sur la lisière d'une grande propriété. Sans doute Muriel avait été tentée par la chaleur d'une de ces rares journées qui ne sont pas encore des journées de printemps, mais qui, dès l'aube du mois d'avril, laissent pressentir sa venue ; elle avait été travailler au grand air... Mes suppositions s'arrêtaient là.

On m'a souvent dit qu'à cette époque j'avais un air franc et ingénu qui prévenait en ma faveur; certains vieux portraits de ma première jeunesse en donnent encore l'idée ; ce fut apparemment cet air-là qui rendit peu à peu ma nouvelle amie plus affable. L'entretien se noua si bien que je ne tardai pas pour ma part à lui raconter, sans savoir pourquoi ni comment, toute mon histoire. Peut-être me fit-elle beaucoup de questions, mais je crus m'épancher de moi-même. Je lui avouai que j'étais pauvre et que, si près d'être un homme, je me sentais sous plus d'un rapport presque aussi incapable qu'un enfant. Il me fallait faire mon chemin tout seul. Je n'avais pas de relations influentes.

Mes goûts?... Mon Dieu, j'avais toujours eu le goût d'écrire... en vers plutôt qu'en prose... et j'étais venu dans l'espoir d'obtenir une place de rédacteur dans le journal de la ville voisine, mais cette perspective, si modeste qu'elle parût, menaçait de ne se point réaliser. En attendant je vivais chez des parents éloignés, cultivateurs assez riches qui n'avaient de respect que pour le gain, pour l'épargne, pour l'argent, en un mot, et je tâchais de reconnaître une hospitalité accordée à contre-cœur en travaillant de mes bras. C'était peut-être d'ailleurs le moyen le plus efficace de chasser l'inquiétude et le chagrin. Dans de telles dispositions j'avais fait mon singulier voyage sans voiles et sans rames. Quand j'arrivai à ce point du récit, mon interlocutrice sourit avec une sincère bienveillance.

A son tour, elle me mit en garde contre les découragements faciles de la première jeunesse, elle me défendit de voir l'avenir sous des couleurs trop sombres, elle posa sur mes blessures le baume de la sympathie. Plus tard, quand je connus sa propre situation, je me rappelai ses conseils avec une reconnaissance inexprimable.

— Vous êtes si jeune, répétait-elle, vous avez beaucoup de temps devant vous pour acquérir tout ce que vous souhaitez.

Bref, elle me réconforta. Je parlai bien encore un peu de suicide, mais d'un ton assez léger, en ajoutant :

— Tout le monde y a songé, au moins une fois dans sa vie, je suppose. Oui, j'ai pu avoir la pensée du suicide, mais je ne m'y arrêterai jamais. Il faut être prédestiné à ce genre particulier de désespoir comme on l'est à la musique, aux inventions d'une espèce ou d'une autre. C'est une vocation de naissance. Combien on se trouverait bête si les choses allaient tourner au mieux dès le lendemain du jour où l'on s'est supprimé volontairement! Non, je ne me tuerais sous aucun prétexte... à moins qu'une maladie intolérable ou le déshonneur...

Je m'interrompis, il m'avait semblé qu'elle pâlissait, que sa physionomie exprimait tout à coup une souffrance aiguë.

M'étais-je trompé? Oui, sans doute, car elle passa aussitôt à des sujets moins lugubres, continuant à me faire parler comme si je n'avais pas été de ces gens qui ont peu de choses à dire. C'est une véritable infirmité : il m'arrive d'être presque plus honteux de mon instruction, dans certains cercles où le savoir n'est pas apprécié, que de me sentir ignorant au milieu de ceux qui savent. La famille qui m'avait reçu sous son toit à cette époque, me considérait probablement comme un muet faisant fort peu d'honneur aux écoles qu'il avait traversées, parce que je restais silencieux pendant des conversations qui n'étaient que du bavardage, bavardage à la fois puéril et malicieux d'une mesquinerie sans égale.

Je dis à Muriel mon dédain pour cette manière misérable de causer.

— Vous avez tort d'agir comme vous le faites, répondit-elle, vous devriez tenir le dé ; rien ne flatte autant les ignorants et les sots que lorsqu'on leur parle comme s'ils étaient instruits et spirituels.

Mais je lui fis observer que ce qui me plaisait, c'était de parler de mes lectures, d'apprécier les caractères, les personnages d'un roman, par exemple, en discutant ce qu'ils faisaient et ce qu'ils auraient pu faire. Souvent ces créatures imaginaires me paraissaient plus vraies que des personnalités réelles. Quiconque me provoquait sur le terrain de l'observation et de l'étude, voyait tout à coup ma langue se délier plus qu'il ne l'eût souhaité peut-être. Mais nul ne réussit jamais comme cette étrange Muriel à produire pareil résultat. Je parlai avec abondance, avec une sorte d'enthousiasme involontaire, et il me sembla que tout ce que je disais me recommandait à elle davantage.

Sa manière d'être révélait l'aisance et le naturel d'une femme bien née, mais elle avait aussi beaucoup de culture. Elle saisissait au vol la moindre allusion, rectifiait sans pédantisme, quand j'avais cité de travers, et parfois abordait d'elle-même certains domaines abstraits où je n'aurais pas osé m'aventurer le premier.

— Quelle connaissance approfondie de tous les livres! m'écriai-je malgré moi, et quel discernement pour choisir les meilleurs!

— Sont-ce les meilleurs? répliqua-t-elle avec l'accent du doute. J'ai lu à tort et à travers; si je suis

tombée sur de bonnes choses, c'est par hasard. Les livres m'ont tenu principalement compagnie en ce monde, et je n'ai pas eu souvent l'occasion de comparer les idées que je leur dois à celles d'autrui.

Cet aveu fut fait peut-être inconsidérément, mais j'en profitai aussitôt. Il me parut révélateur d'une destinée assez dure. Quelque contrainte avait dû peser sur elle. Déjà je m'étais aperçu que, toute instruite qu'elle fût de ce qu'enseignent les livres, elle semblait ignorer les incidents contemporains les plus simples, et d'abord l'existence même de presque toutes les personnes du voisinage.

— Il n'y a pas longtemps que vous habitez le pays? lui demandai-je.

— Au contraire. Je ne suis pas sortie d'ici depuis près de sept ans.

— Vous plaisantez!

— C'est la vérité même. Je n'ai pas mis le pied hors de la propriété où nous sommes depuis sept ans. Le village le plus proche est devenu, dans cet intervalle, une ville, mais je ne l'ai jamais vu. Puisque vous m'avez admis dans votre confidence, je vous laisserai pénétrer quelque peu dans la mienne. Je lis, je rame, je cultive un bout de jardin, j'ai fait le plan du petit pavillon qui est là, sur le bassin, et maintenant, comme vous voyez, je m'adonne à la fabrication des cadrans solaires; voilà ma vie.

Il devait y avoir des raisons à cette retraite extraordinaire. Je craignis de me montrer indiscret en hasardant la moindre question. Peut-être ne lui convenait-il pas de m'en apprendre davantage.

Après une minute de respectueux silence.

— Mais, dis-je, vous fréquentez bien quelquefois les eaux qui attirent tant de monde sur cette côte que vous pouvez presque toucher de la main?

— Je vois éclater les feux d'artifice la nuit, comme de nouvelles constellations dans notre ciel, mais je ne vais jamais aux endroits d'où ils partent.

— Et, repris-je sans trop hésiter, car ces réticences paraissaient presque provoquer des questions, vous vivez ainsi de votre plein gré, sans contrainte? Vous vous en trouvez bien?...

— Je m'en trouve très bien, et je préfère rester.

— Vous n'êtes pas toute seule?

— Quelquefois il y a près de moi des gouvernantes, des dames de compagnie. En ce moment, je traverse un intermède de solitude, pour ainsi dire, mais il ne sera pas long. Nous attendons une matrone envoyée de je ne sais quelle institution. Si elle était arrivée plus tôt, je n'aurais peut-être pas eu le plaisir de vous voir.

— Je devinais donc juste?... Il y a contrainte de quelque sorte?...

— Surveillance plutôt. Qui donc n'est pas surveillé? Mais j'ai choisi ce genre de vie.

— N'avez-vous pas tort, étant ce que vous êtes, de vous enfermer dans ces limites étroites?

— Etant ce que je suis? Dites-moi donc ce que je suis. Il y a si longtemps que je ne l'ai entendu...

— Vous le savez bien... Vous êtes adorable... Ne vous fâchez pas, vous avez voulu que je le dise... Vous êtes née pour briller dans le monde, pour y jouer le rôle d'une étoile. L'admiration d'un pauvre garçon tel que moi ne compte pas... Mais je donnerais beaucoup, beaucoup pour pouvoir vous servir. N'y a-t-il rien que je puisse faire?

— Votre langage est bien le jargon romanesque d'un jeune homme qui entreprend de voyager dans un bateau inconnu sans voiles et sans rames.

Ce fut avec toute la ferveur de l'extrême jeunesse, en effet, que je protestai contre l'ironie souriante qui me blessait au vif.

— Dites-moi, savez-vous le moins du monde qui je suis? demanda-t-elle.

— Je ne sais rien, sauf que vous êtes la plus séduisante des femmes et que vous vous nommez d'un nom rare et charmant, Muriel.

— Je le pensais, reprit-elle songeuse. Eh bien! je vous prierai en effet de me rendre un service. Ne parlez de moi à personne; ne cherchez pas à découvrir ce qui me touche..., pour un temps du moins.... jusqu'à ce que je vous en aie donné la permission. C'est une fantaisie que j'ai. Trouvez-vous que je demande trop?

Je promis, en regrettant seulement qu'elle n'eût pas de plus grandes exigences. De fait, pour un garçon de mon humeur, l'assaisonnement du mystère ajoutait à ce que cette aventure avait de délicieux. Oh! quelle journée dans mon expérience encore si étroite de la vie!

Nous avions ri, nous avions causé comme de vieux amis; cette Muriel inconnue m'avait sermonné, s'était moquée de moi doucement, avec grâce, elle avait essayé sur moi l'effet de ses beaux yeux, de son ensorcelant sourire, de mille coquetteries féminines; elle s'était accordée en somme une heure de répit, un retour passager à cette légèreté de cœur si naturelle dans la jeunesse et que depuis longtemps elle ne connaissait plus.

— Si vous désirez me faire plaisir, apportez-moi le livre où vous avez trouvé votre méthode simplifiée pour la construction du cadran solaire, me dit Muriel.

Nous fixâmes un jour, une heure. Le soleil commençait à baisser et l'air devenait frais. Une ombre humaine volumineuse fut soudain projetée parmi celles que les cèdres élancés allongeaient du côté de l'est, un homme d'un certain âge descendit le sentier.

— Mon oncle, prononça Muriel.

Il avait un air d'autorité qui me choqua, quelque chose de dur comme du fer dans la physionomie. Nous enveloppant, sa nièce et moi, d'un regard malicieux, il sourit; mais Muriel, bien loin de répondre à ce sourire, demeura impassible.

— Ce jeune homme a ramené notre bateau. Je n'ai

pas d'argent sur moi. Voudriez-vous le payer? dit-elle froidement.

Je refusai de fixer mon prix comme le demandait le maître du bateau, mais, obéissant à l'ordre tacite que semblait me donner Muriel, j'acceptai la maigre récompense qu'il m'offrit d'un air pompeux. Après quoi je pris congé. En m'en allant je passai devant l'habitation très importante, décorée d'un blanc portique et entourée d'allées à l'ancienne mode avec bordure de buis taillé. Ayant retrouvé ma route, je fus bientôt de retour à la ferme.

*
* *

Désormais j'avais de quoi nourrir mes rêves de dormeur éveillé; l'inspiration m'était venue. Quel tumulte dans ma tête, quelles conjectures, quels projets! Une figure unique y revenait toujours. Je cherchais à deviner les motifs de cet isolement inexplicable si l'on tenait compte de son âge et de sa beauté. Était-ce chagrin, perversité, ou bien la force des circonstances? La nature de ses relations avec le gardien qui nous avait dérangés m'intriguait fort. Fallait-il supposer qu'elle fût une de ces malheureuses que la démence a touchées et qui, raisonnant fort bien sur tous les sujets, divaguent sur un seul? Mais je le répète, le mystère qui s'attachait à sa personne contribuait à me fasciner. Je ne me serais informé pour rien au monde; cependant je désirais fiévreusement apprendre par hasard qui elle était.

La lumière se fit assez vite.

Dès le lendemain, s'arrêta chez nous un passant fort original, comique même, M. Scrope, entrepreneur de portraits à l'huile de premier ordre et à bas prix.

— Je travaille, expliqua-t-il, pour une compagnie. L'avantage d'avoir affaire à une compagnie, c'est qu'on fait toujours où trouver son monde. Si quelque chose dans le portrait ne va pas, si l'ouvrage a besoin d'être terni ou nettoyé, ou... enfin si vous n'êtes pas satisfait, la compagnie vous envoie un homme et en un rien de temps tout est réparé. Nous garantissons nos portraits pour un an. L'artiste qui me suit exécute mes ordres, et cet artiste-là est un artiste, je ne vous en dis pas davantage. Notre compagnie a des traités avec les peintres les plus célèbres qui s'engagent à travailler exclusivement pour elle.

Ce singulier commis-voyageur fut prié de rester à dîner, chacun supposant bien qu'il était bourré jusqu'à la gorge de toutes les histoires des environs, sur celui-ci, sur celle-là... une véritable boîte à cancans!

— Nous ne tenons ni chromo ni aquarelle, aucune de ces saletés-là, rien que le vrai portrait à l'huile, poursuivit-il. Et il est pour rien,... non, ce n'est pas assez dire! Tenez nous avons mis un de nos portraits dans une galerie à côté de plusieurs autres de ces portraits à mille dollars, signés par les gros bonnets des grandes villes, et puis les plus fins connaisseurs ont été admis à comparer... Ils n'ont pu découvrir aucune différence. Tout ce qu'ils ont dit c'est que le nôtre était le meilleur.

Scrope ne reçut pas chez nous la moindre commande, mais on lui témoigna un vif intérêt et on lui prodigua force conseils, lui nommant toutes les personnes du pays auprès desquelles il aurait chance de réussir. Ma cousine Honora lui recommanda entre autres comme futur client, un certain M. Oglegramp.

— C'est un homme fier et qui fait beaucoup d'embarras, ajouta-t-elle, mais si vous lui persuadez qu'il peut avoir quelque chose pour un prix au-dessous de sa valeur, il achètera, ou je me trompe fort. Il demeure à cinq milles d'ici, un peu à l'écart de la route. Vous reconnaîtrez vite la maison: très grande, toute blanche avec un portique et beaucoup d'allées garnies de buis...

La maison de mon amie! Distrait jusque-là, j'écoutais maintenant de toutes mes oreilles.

— M. Jacob Oglegramp se plaint si fort du mauvais rendement de la terre que je ne crois pas qu'il y ait grand chose à faire avec lui, dit mon cousin. Il s'est mis sur les bras une propriété considérable, mais avec le projet d'attendre qu'elle prenne plus de valeur afin de pouvoir gagner en la revendant.

— Pourquoi tiendrait-il à en avoir un si beau prix? répliqua un autre des convives. Tout lui est bénéfice. On dit qu'il l'a eue de sa sœur pour un morceau de pain. C'était une veuve qui s'est mise en ses derniers jours à prendre de la morphine, de sorte que tout allait mal chez elle et qu'il a profité de ses affaires embrouillées.

— Bah! dit l'agent des beaux-arts, d'un ton singulier, je retomberais encore sur Jacob Oglegramp? Ce n'est pas la première fois, non, que j'entends parler de lui. Voyez-vous, je suis de New-Jersey... J'ai filé dans l'Ouest et c'est tout dernièrement que j'en suis revenu pour répandre par ici les bonnes idées de là-bas.

— Ils prenaient vos portraits dans l'Ouest? demanda mon oncle.

— Ils en étaient fous... Pour revenir à Oglegramp, il s'occupe beaucoup, n'est-ce pas, d'un tas d'établissements: asiles d'aveugles, écoles industrielles, etc.?

— Il en administre et il en dirige plusieurs en effet.

— Oui, oui, c'est bien ce que j'ai entendu dire, poursuivit sèchement M. Scrope. Ayant du temps à lui il se mêle de faire le tyran dans différentes institutions publiques. Cela ne lui vaut pas de salaire régulier mais il se rattrape, bien sûr, en se faisant graisser la patte par ceux qu'il charge de fournir des approvisionnements. Il pressure les pauvres instituteurs, les malheureux employés, il impose aux enfants double besogne et les met à la diète. Vieux sacripant! Son métier c'est de rendre à tout le monde la vie plus dure qu'elle ne le serait sans lui, tout cela par crasse! Le

fait est que je suis entré en affaires moi-même avec votre Oglegramp et qu'il m'a floué. Certainement, certainement j'irai le voir; qui sait? Il commandera peut-être un portrait pour me dédommager.

— Est-ce qu'il n'y a que son museau à peindre dans la maison? demanda M. Scrope au bout d'une minute.

— Il y a sa nièce qu'on aperçoit quelquefois. Les uns disent qu'elle est en ce moment avec lui, les autres qu'elle n'y est pas, répondit miss Honora.

Mon cœur battait à coups redoublés.

— Il voudra peut-être avoir son portrait, dit M. Scrope.

— Peut-être bien aussi qu'il n'y tiendra pas, répliqua le chef de la famille d'un ton sarcastique.

— Pourquoi ça?

— Parce qu'elle s'est fait du tort, il y a quelques années. Elle est partie avec un garçon qui travaillait chez eux,... un charpentier, un maçon, je ne sais plus, quelque chose comme ça. On l'a ramenée avant qu'ils n'aient pu se marier ensemble et on m'a dit à moi que depuis elle n'avait jamais quitté la maison de son oncle.

— Le maçon l'a échappé belle! s'écria cyniquement notre commis-voyageur en portraits.

Je l'aurais étranglé avec joie.

— Sans doute il valait mieux que cette dévergondée, dit à son tour ma cousine.

Personne n'essaya de la défendre; les femmes surtout rougissaient de honte à la seule pensée d'une pareille conduite et se répandirent en commentaires plus rigoureux que tous les autres.

— Voilà comment c'est arrivé, reprit miss Honora. M. Oglegramp est un peu serré quant à l'argent, et la petite ne pouvait pas avoir tout ce qu'elle voulait pour faire la belle et aller dans le monde; elle en prit de la tristesse. Il paraît que le vieux comptait les timbres-poste dans son portefeuille, pour s'assurer qu'elle n'avait écrit à personne. Je n'y vois pas grand mal. Pourtant, c'était un de ses gros griefs. Sans doute, en pension, sa vie avait été plus libre et plus gaie; elle n'était revenue que depuis un an ou deux, et, dame, il y avait du changement! Son oncle la tenait ferme, comme il faut tenir les jeunes gens, à mon avis. Il y a trop d'éducation, *au jour d'aujourd'hui,* tout le mal vient de là, voyez-vous, ajouta-t-elle en lançant cette dernière flèche à mon adresse.

— Pour mon compte, je ne blâme pas Oglegramp d'être serré pour l'argent, dit mon cousin. Cet argent, il est à lui, n'est-ce pas? Il lui appartient.

Et effet, rien n'eût été plus curieux que d'entendre critiquer l'avarice de cette maison.

Le récit de ma cousine m'avait mis en possession du secret que je brûlais de connaître. J'avais pénétré la cause de l'amertume, de l'accablante tristesse qui condamnait Muriel à une séquestration volontaire; mais combien je payais cher la satisfaction de ma curiosité! La version vulgaire de l'événement dont une mauvaise langue venait de se faire l'écho me semblait d'ailleurs inacceptable; mon cœur, mon intelligence se soulevaient contre elle, je n'y voulais pas croire. Non, Muriel n'était pas femme à s'engager dans une intrigue aussi basse. Je l'aurais juré, sans autre preuve que le souvenir de notre brève entrevue. Il y avait trop de noblesse dans son attitude, trop de droiture évidente dans ce qu'elle m'avait montré de son caractère. La conduite qu'on lui reprochait devait avoir mieux que des excuses. J'imaginais un mystère quelconque qui pourrait la justifier, l'ennoblir.

A l'âge que j'avais alors, la foi est ardente et solide, Dieu merci. J'avais foi dans son charme, dans sa beauté, dans son air de franchise; il ne suffisait pas d'un méchant propos répété à la légère pour entamer ma confiance enthousiaste.

W.-H. Bishop.

(La fin au prochain numéro.)

NOTES ET IMPRESSIONS

Voici ce qui m'est arrivé. Je cherchais des impressions. J'ai visité l'exposition d'hygiène et de sauvetag au Palais de l'Industrie. A l'entrée, un café, où beau coup de consommateurs buvaient des bocks assuré ment hygiéniques. Puis, sous l'immense verrière, u superbe bassin sur lequel des sauveteurs promenaient dans des nacelles, des gens qui paraissaient prendr un vif plaisir à cette navigation. Tout autour, d'autre personnes, assises sur des sièges confortables, regar daient passer et repasser les embarcations, toujour les mêmes. Ces spectateurs, hypnotisés par la vue d tant d'eau emmagasinée en des digues de béton, sem blaient attendre quelque chose. Quoi? Personne n' pu me renseigner. Alors, moi aussi j'ai pris place su une chaise, espérant un spectacle nouveau. Rie d'extraordinaire ne s'est produit. Vers le soir, nou nous sommes tous retirés sans bruit, pas trop méco tents. Ce divertissement coûte seulement un franc. est hygiénique, philosophique et suggestif.

Il est hygiénique, car aussi longtemps qu'on regard voguer les petits bateaux, on ne songe pas à boire l absinthes reconstituantes, les bitters dépuratifs, l vermouth anti-gastralgiques à l'aide desquels les exp sants sollicitent la gourmandise des visiteurs. Il e philosophique, car il démontre avec quelle facilité l faibles humains se laissent piper par les grands mo puisque sous prétexte de sauvetage et d'hygiène, i ont la bonté de donner un franc pour admirer des b bèches en verre incassable, des mobiliers, des moul pour faire mécaniquement des cigarettes, des orgu de Barbarie et des pianos à queue. Il est suggestif, c

il fait penser aux millions d'hommes et de femmes dont la vie se passe à « regarder le bassin » où évoluent de prétendus sauveteurs, à attendre les résultats d'une expérience qu'on ne réussit jamais parce que jamais on ne la tente et à gagner l'heure de la fermeture de l'existence, sans avoir assisté à autre chose qu'au sauvetage de la recette.

*
* *

Pourtant, pourquoi ne pas le dire? J'étais en quête d'impressions; je n'ai trouvé au Palais de l'Industrie qu'une désillusion. Je m'étais mis en tête que M. Peytral, ministre des finances, nous aurait montré dans une vitrine spéciale de l'exposition le personnage, inconnu hier, célèbre aujourd'hui, qui doit, au dire des journaux officieux, sauver les finances françaises. Ce sauveteur est, entre ses repas, procureur général à Riom. Il provoque des arrêts et cherche à rendre des services au Trésor public. Il est l'inventeur d'un système de répression contre la fraude. Avec son procédé, on extrait la dernière piécette que le contribuable essayait de défendre par la ruse contre la rapacité du fisc. Comme sous une presse hydraulique, les citoyens sur lesquels ce financier-procureur a placé sa rude main sont contraints à rendre leur dernière goutte de sang. On estime, en haut lieu, que le rendement, produit de cet écrasement, ne sera pas inférieur à huit millions.

N'est-ce point là un résultat merveilleux, justifiant les clameurs enthousiastes et joyeuses du ministre des finances et de la presse gouvernementale? Huit millions ne sont pas à dédaigner. Cela bouche un trou, et personne n'ignore que les trous à boucher sont nombreux. Sans compter qu'avec huit millions intelligemment employés, on peut procéder au sauvetage de bien des ministères, à l'étayage de bien des gouvernements en voie d'écroulement. On a pas idée de la quantité d'essieux pour chars de l'État qu'on peut tirer d'un lingot de huit millions. Pour huit millions, César et sa fortune trouvent plus de barques qu'il n'est nécessaire pour les transporter à la rive prochaine. Avec la moitié de cette somme, on aurait des scaphandres admirables, pour plonger au fond des consciences humaines et en explorer les abîmes.

*
* *

Et tenez, le bruit s'est à peine répandu que M. Peytral allait disposer de nouvelles ressources, et déjà le flot de mécontentement qui semblait devoir l'engloutir, s'apaise de lui-même. Ces huit millions trouvés par le procureur général de Riom font l'effet de la nappe d'huile que l'on jette, paraît-il, autour des navires menacés par la vague. Quiconque dispose d'une influence et le sentiment qu'il ne serait pas habile de se brouiller avec un homme en situation de distribuer une si grosse somme sous forme de sinécures. Après, on verra. Mais incontestablement, cette colossale motte de beurre, faite pour graisser tant d'assiettes, a mis l'eau à la bouche de bien des gens et a lubrifié une foule de gorges et de lèvres, desséchées à force d'expectorer des injures contre le gouvernement.

Pour ces raisons, M. Berr, procureur général de Riom, avait sa place marquée dans l'exposition d'hygiène et de sauvetage, et c'est un vrai chagrin pour nous de constater que la vitrine qu'on lui devait est occupée par une exhibition de biberons et d'irrigateurs hygiéniques; mais le bonheur parfait n'est pas de ce monde.

*
* *

Je conviens, au surplus, que cette mise sous verre d'un magistrat exposé aux inconvenantes curiosités du public, eût constitué une innovation peut-être trop hardie pour le temps présent. Mais son extravagance même m'eût séduit, si j'avais été à la place de M. Peytral. Ce pharmacien aurait dû comprendre, en sa qualité de radical, qu'il faut de toute nécessité frapper l'imagination populaire par quelque spectacle nouveau et qu'on la décourage en lui montrant toujours les mêmes limaces, argentant de leur même bave, les anfractuosités des mêmes ornières. Un peu d'originalité et même d'excentricité sied fort à nos esprits un peu blasés, et ce n'est pas par l'imitation servile de procédés démodés qu'on parviendra à nous donner une haute idée des joies que le radicalisme nous tient en réserve.

A quoi bon, en effet, s'appeler Ferrouillat et faire partie d'un cabinet avancé, si c'est pour défendre le traitement des évêques comme un simple Spuller! Un instant j'avais espéré en Floquet. Hardiment il n'avait pas craint d'expliquer aux terrassiers comment, sans encourir les sévérités de la loi, un bon gréviste peut briser les outils des ouvriers qui persistent à vouloir travailler. A la bonne heure, cela était nouveau et regaillardissant! On n'avait pas encore vu un président du conseil indiquant les moyens légaux de troubler l'ordre qu'il a mission de faire respecter. Mais ce beau mouvement a été unique, et tout de suite, M. Floquet, comme ses prédécesseurs, a chargé la police et les gendarmes de ses conclusions dans l'affaire des grèves. Cette défaillance si prompte est désolante. Elle établit qu'il n'y a rien à attendre de hardi et de génial de la part des moutons affublés de la peau du lion populaire et qu'il faut dépasser de beaucoup et Ferrouillat, et Clémenceau, et même le compagnon Joffrin, pour atteindre un résultat un peu original et marquant un régime nouveau.

Et cependant le public ne demande qu'à marcher en avant. Ceux qui le tiennent par l'oreille, les journalistes par exemple, ont montré cette année, qu'ils ne s'attardaient pas volontiers aux vieux préjugés. Ils ont

fort approuvé les fils naturels de M. Chevallereau allant tuer leur père pour lui témoigner de leur respect filial. Ugolin, lui, mangeait ses enfants pour leur conserver un père. On voit d'ici la différence. Et moi-même, émoustillé, je n'ai pas craint de faire part au public de mes impressions sur la stupidité de la justice humaine, se bornant à enfermer entre quatre murs des malfaiteurs d'une rare distinction, dont les talents eussent pu être d'un si grand secours à l'État.

Quand j'ai appris que le grand escroc Allmayer avait cessé d'être libre, tout de suite j'ai eu l'idée de faire appel à son patriotisme et d'obtenir de lui, que dans l'ombre, sinon à l'ombre, il consentît à servir d'Egérie aux gens honnêtes, sans doute, mais par trop incapables, qui radicalisent sous la présidence de M. Floquet. Si M. Peytral avait réussi à inspirer confiance à cet incomparable filou, ce dernier lui eût sans doute suggéré un moyen plus neuf et en tout cas plus original que le procédé de M. le procureur général de Riom, pour retourner le porte-monnaie de nos concitoyens. Le divin Allmayer, traqué par la police, repris de justice, avait réussi à faire ouvrir des bureaux de douane en Algérie à l'entrée des moutons, et à échafauder sur la signature bénévole du gouverneur général, une belle spéculation qui n'est devenue une escroquerie que parce qu'elle a été troublée par l'administration. Honoré de la sympathie gouvernementale, n'ayant plus rien à craindre de M. Goron chef de la Sûreté, touchant de loyales et larges remises, Allmayer eût fait merveille. C'est lui, vous dis-je, qui eût conquis à force d'ingéniosité la médaille de sauvetage financier dont on pare, faute de mieux, la robe de M. le procureur général de Riom.

Déjà, je le voyais discret, élégant, sympathique, exposant ses idées nouvelles devant la commission du budget et s'effaçant modestement derrière M. Peytral. Tandis que l'application des procédés de M. Berr va faire hurler de rage et de douleur des milliers et des milliers de pauvres petits débitants, d'obscurs fabricants d'allumettes, de pauvres rouleuses de cigarettes, lui, Allmayer aurait rappelé non sans orgueil qu'il savait plumer ses victimes sans les faire crier et que la plupart d'entre elles s'abstenaient de se plaindre de lui à la justice!

Mais l'insuffisance intellectuelle de nos gouvernants ne leur a pas permis de comprendre l'originalité de mon idée. Allmayer s'étiole à cette heure dans une cellule double, et Peytral, ahuri, refait les additions de son budget, sans espoir d'en joindre jamais les deux bouts. On continue à se traîner piteusement dans les ornières du passé, et quatre-vingt-dix-neuf ans après la prise de la Bastille, on persiste à être persuadé qu'on a trouvé la pie au nid, parce qu'un magistrat a eu l'idée, non pas d'alléger les impôts, mais d'en rendre le payement plus insupportable par une implacable perception.

***

Je serais désolé — et je tiens à le dire en terminant — que ces impressions un peu aigres, provoquées par ma visite à l'exposition d'hygiène et de sauvetage, détournassent du Palais de l'Industrie un seul visiteur : je suis, au contraire, d'avis qu'à l'occasion du centenaire, on conserve la curieuse organisation aquatique faite par M. Nicole. Je vais même jusqu'à souhaiter qu'on lui garde son titre, tout en cherchant à le mieux justifier. Le bassin, notamment, doit être respecté et même agrandi.

En ses eaux profondes, on pourrait immerger les trois quarts des lois, les sept huitièmes des règlements en vigueur, presque tous les députés et la plupart des sénateurs, sans oublier les politiciens de profession. On couvrirait le tout en bon ciment indestructible. Cette opération terminée, un grand progrès dans l'hygiène publique et un grand sauvetage seraient accomplis, et ceux qui payeraient un franc pour contempler la place où seraient noyés ces choses et ces êtres nuisibles ne regretteraient pas leur argent.

HECTOR PESSARD.

CHRONIQUE RIMÉE

X...-les-Bains, septembre 1888.

A LA BUVETTE

Chevelure noire et drue
Robe écrue
Bonnet blanc et col propret,
Telle, près de la buvette,
Mariette
Chaque matin apparaît.

Grande et solide Auvergnate
Taille plate,
Mains brunes et teint cuivré,
D'un mouvement monotone
Elle donne
Le verre d'eau mesuré.

Aux pieds de la rude fille
Tourne et brille
Papillotant au soleil,
La foule des baigneurs hâves
Et peu braves,
Les yeux tout gros de sommeil.

A cette heure matinale
On n'étale

Aucun costume galant;
La plus fringante mondaine
Montre à peine
Son nez sous le voile blanc;

Le vieux beau, qui croit encore
Qu'on l'adore,
Passe, le col retroussé,
Et les minces misses blondes
Pudibondes
S'esquivent d'un pas pressé.

D'autres, moins coquets, s'attardent
Et bavardent...
Plus d'un risible potin
Sorti d'une bouche folle
Monte et vole
Dans l'air léger du matin.

Puis ce sont des causeries
Attendries
Sur le mal dont on pâtit :
Migraines et névralgies,
Gastralgies,
Manque ou perte d'appétit...

Cependant, robuste et fière,
Régulière
En son geste répété,
Mariette, souriante,
Attrayante,
Verse à longs flots la santé.

Et dans la lumière rose
Qui l'arrose
Elle évoque à mon esprit
La naïade poétique
Et rustique
De la source qui guérit!

LECTURE A L'OMBRE

Après de trop longs jours de tempête et de pluie,
La nature s'apaise enfin, le ciel s'essuie,
Et le soleil, dans l'air diaphane et subtil,
Sourit, comme un joyeux ami, retour d'exil.
A ce pressant appel, de leurs malles mi-closes
Les femmes ont sorti les robes blanches, roses;
Les chapeaux délicats — paille, plumes ou jais —
Si légers à nos mains, si lourds à nos budgets;
Les ombrelles d'azur et les bottines frêles.
Et les voilà, causant et caquetant entre elles,
Sous les arbres du parc, près du kiosque vert
Où, quatre fois pas jour, flotte un vague concert.
Moi, je m'assieds, un livre à la main, sous l'ombrage.

Mais pour lire, d'honneur, il faut un vrai courage,
Car un far-niente doux et délicieux
Vous berce lentement, ferme à demi vos yeux...
Le sang dort, plus tranquille, et la *bête* est contente.

Et ce rêve vous prend, vous saisit et vous tente :
Ne plus rien demander au cerveau surmené
Par le fiévreux travail d'un siècle condamné
A progresser toujours, à produire sans cesse;
Acquérir la vigueur des membres, la souplesse;
Sacrifier l'esprit et ses troublants efforts
A la virilité plus pratique du corps;
S'exercer dans les camps, fréquenter les gymnases;
Jongler avec des poids et non avec des phrases;
Galoper tout le jour sur quelque ardent coursier;
Se faire un cœur de bronze et des poumons d'acier;
Ne craindre ni soleil, ni vent, ni froid, ni givre :
Agir en homme, enfin, vivre, et se sentir vivre!

Et comment, s'il vous plaît?... Bien simple est le moyen
Le sport, rien que le sport! — Ne s'occuper à rien
Qu'à devenir solide et léger et robuste;
Assouplir ses jarrets, développer son buste;
Travail, ambitions, soucis et songes d'art
Comme poids encombrants, mettre tout au rancart...
Lutter contre le rêve... et pour prix de la lutte
L'épanouissement bienheureux de la brute...
. . . . . .
. . . . . .
Cependant le temps passe et la chaleur décroît.
La musique a cessé. Assis au même endroit
Je regarde le parc qui lentement se vide
Et le soleil tout rouge à l'horizon splendide...
O songeur obstiné! Pauvre esprit de travers!
Tu rêves gymnastique et tu fais quoi? — Des vers!

SORTIE DE TABLE D'HÔTE

Dans un brouhaha de chaises traînées
Chacun s'est levé, l'estomac content;
Et par le salon aux teintes fanées
Avant de sortir, on passe un instant.

On ne se connaît que d'hier à peine :
Mais qu'importe?... aux eaux le temps ne fait rien.
L'ennui vous rapproche, et rive une chaîne
Qui dure fort peu, mais qui tient fort bien.

On parle tout haut, on crie, on s'appelle...
On se prend la main, on se dit bonjour...
« — Comment donc, mon cher! — Oui, ma toute belle!... »
C'est de l'amitié, presque de l'amour.

On fait maint projet de folles parties
En breacks, en landaus, à pied, à cheval...
Compliments sucrés... douceurs assorties...
Tout est beau, charmant... C'est un vrai régal.

Entre gens d'esprit et « du même monde »
— (Car cela se voit dès le premier mot) —

Pourquoi s'éviter? Entrons dans la ronde!
S'ennuyer tout seul serait par trop sot!

Et l'on se recherche, on cause, on se livre...
Dans le parc, aux jours les plus étouffants,
On se prête ombrelle, éventail ou livre...
Puis on laisse entre eux jouer les enfants.

Et plus tard, après la dernière douche,
Quand vient le départ, ce sont mille cris,
Mille beaux serments remplissant la bouche :
« A Paris, alors?... — Sans doute, à Paris! »

*
* *

L'hiver a passé sans qu'on se revoie;
Le printemps venu, dans le monde, un soir
Cri d'étonnement plutôt que de joie :
« — Vous! c'est vous! Ah! quel plaisir de vous voir! »

Trois ou quatre mots, et puis on se quitte.
Et si quelque ami demande tout bas
Quelle est la « personne », on répond bien vite :
« Connaissance d'eaux... Je ne connais pas! »

JACQUES NORMAND.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — M. Carnot, Président de la république, accompagné de M. Floquet, président du conseil, est allé faire un voyage officiel en Normandie; il s'est arrêté à Caen, à Saint-Lô, à Cherbourg, au Havre et à Rouen.

La commission du budget a repris ses séances. M. Gerville-Réache a donné lecture d'un volumineux rapport sur le budget de la marine. Le gouvernement a communiqué à la commission une note indiquant les nouvelles réductions opérées sur les budgets des divers départements ministériels qui s'élèvent au total à 3 016 336 francs.

Pendant le mois d'août le rendement des impôts et revenus indirects a présenté une plus-value de 2 218 700 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et de 10 911 400 fr. par rapport aux recouvrements d'août 1887. Pour l'ensemble des huit premiers mois, les résultats dépassent de 29 447 800 fr. les prévisions budgétaires et de 56 027 100 fr. les recouvrements effectués pendant la période correspondante de 1887.

M. le comte d'Ormesson, conseiller d'ambassade à Saint-Pétersbourg, a été nommé introducteur des ambassadeurs et directeur du protocole au ministère des affaires étrangères, en remplacement de M. Mollard, décédé.

Extérieur. — M. Richaud, résident général en Annam et au Tonkin, a été nommé gouverneur général de l'Indo-Chine à la place de M. Constans dont la mission a pris fin; — M. Reinhart, colonel d'infanterie de marine, en retraite, est nommé résident général.

Missions scientifiques. — M. Homolle, professeur suppléant au collège de France, est chargé d'une mission en Grèce, pour terminer ses études sur les ruines de Délos.

M. de Morgan, ingénieur civil des mines, est chargé d recherches ethnographiques et archéologiques dans la Trans caucasie.

Hollande. — Les États généraux réunis en séance plénièr ont adopté à l'unanimité le projet de loi relatif à la tutell de la princesse royale. Un article additionnel porte que par exception, cette loi sera exécutoire immédiatemen après sa promulgation.

Italie. — Le mariage du duc d'Aoste avec sa nièce, l princesse Lætitia Bonaparte, a été célébré à Turin.

Faits divers. — Le cardinal Lavigerie a présidé à Paris la première réunion de la société anti-esclavagiste fondé par lui. — Inauguration à Pontivy de la statue du docteu Guépin, œuvre du sculpteur Leofanti, sous la présidence d M. Jules Simon; — à Lorient, de la statue de Brizeux MM. Jules Simon et Renan ont prononcé des discours MM. François Coppée, Bonnery et Paté ont lu des pièces d vers; — à Arcachon, du sanitorium organisé par le docteu Armingaud. — Un cyclone terrible a ravagé la Havane et un partie de l'Amérique du Nord. — En Espagne des pluies tor rentielles ont détruit des récoltes dans les provinces d Murcie et d'Andalousie et de Grenade. — La haute Italie es inondée par le débordement de l'Adige. — Un violent trem blement de terre s'est produit à Mexico. — Exécution cap tale de Schumacher, l'assassin de la rue Descartes.

Nécrologie. — Mort de M. Delebecque, ingénieur en che du matériel et de la traction à la compagnie des chemins d fer du Nord; — de Jacob Myers, un vétéran de Waterloo — du grand caïd algérien Bengana; — de M. Brault, ingé nieur, ancien maire de Chartres; — de M. Morel, grand in dustriel de Roubaix, inventeur d'une peigneuse mécanique — du général baron d'Azémar; — de l'astronome américai Richard Proctor.

Deux nouvelles grammaires

Il est difficile de trouver un pays où l'on ait, depuis 187 publié plus de traités de grammaire que dans le nôtre. l concurrence commerciale s'est exercée, sur ce point, ave une activité peu ordinaire, comme si le vainqueur da l'année terrible avait été le grammairien allemand. Tous l libraires se sont mis à l'œuvre. Les uns se sont adressés des savants qui avaient appris à bonne école les princip de la grammaire historique. Les autres ont fait appel au co cours de professeurs que recommandait une longue exp rience de l'enseignement. Beaucoup se sont contentés donner l'aspect de la jeunesse à d'anciens rudiments, restaurant la couverture de leurs livres de fonds ou en m difiant le caractère de l'impression. D'autres enfin, rendai hommage à la science d'outre-Rhin, ont fait traduire que ques-unes des grammaires qui sont en usage dans les gym nases allemands. Cette tentative a réussi, quand elle a é confiée à des maîtres éminents. Mais quelquefois l'éruditio germanique s'est noyée dans un style lourd, obscur et en nuyeux. Du reste à quoi bon s'adresser à l'étranger? La Fran n'a-t-elle pas ses Curtius, ses Kuhner, même ses Madvig C'est ce que MM. Hachette viennent de comprendre. L traités de grammaire ne manquaient pas dans leur fonds d librairie. Animés d'un louable désir de progrès, ils se so adressés à M. Bréal et à MM. Bracher et Dussouchet, do

le nom seul est un programme. Est-il bien nécessaire de les présenter aux lecteurs de la *Revue bleue?*

Qui parmi eux ignore la réputation du vulgarisateur de la grammaire comparée en France? Qui n'a pas lu les écrits de M. Bréal, où tout est dit avec clarté, simplicité et naturel? Pour moi, je me rappelle surtout avec bonheur le temps où, mes camarades et moi, nous écoutions ses leçons au Collège de France et à l'École des hautes-études. Il est resté pour nous le type du meilleur des professeurs, car il savait nous faire comprendre les problèmes les plus obscurs de la linguistique, et en sortant du cours, on se disait qu'on venait d'entendre un maître sachant faire aimer la grammaire. Faire aimer la grammaire! Tel est aussi le but qu'il semble s'être proposé dans la *Grammaire latine élémentaire* qu'il vient de publier avec l'aide du regretté M. Person. Et pourtant que d'écueils ne rencontre-t-il pas sur sa route le savant qui veut faire une grammaire! Fénelon déjà disait qu'il n'aimerait pas une grammaire faite par un savant: elle risquerait d'être trop *curieuse*. Eh bien, ce n'est pas une grammaire *curieuse* que nous donne M. Bréal. Il n'a pas voulu innover. Il a compris qu'à force de reviser la grammaire, on finirait par la dissoudre. Il s'est contenté de rédiger un travail clair, comme est l'esprit de son auteur. Il sépare avec soin ce qui est difficile de ce qui ne l'est pas. Ce qui est facile vient en tête, ce qui est difficile, est rejeté dans un supplément. Ce qui est obscur dans la syntaxe passe à la syntaxe particulière. Le reste figure dans la syntaxe générale. Il semble dire aux maîtres: Que vos élèves apprennent d'abord ce qu'ils n'ont pas de peine à comprendre. Le reste ne viendra que plus tard. C'est l'application du principe formulé par lui-même: « L'enfant qui commence le latin a besoin avant tout d'apprendre la déclinaison et la conjugaison. Il faut que les formes latines lui deviennent aussi familières que les propres mots et les propres formes de la langue maternelle. La mémoire, aidée par de fréquents exercices, aura ici une part nécessaire. L'analyse et la comparaison viendront un peu plus tard: l'intérêt des rapprochements et le plaisir des découvertes seront d'autant plus grands que l'élève sera déjà maître des mots et des flexions dont il apprendra la parenté et l'origine. Débuter par ces explications, ce serait couper le fruit dans sa fleur. » Voilà ce que disait M. Bréal un jour dans une leçon au Collège de France. Il n'a pas fait autre chose dans sa grammaire. Les deux première années de latin n'appartiennent pas à l'étude de la grammaire comparative.

C'est ce que M. Brachet a compris pour la grammaire française. Avec le concours d'un professeur très distingué de l'Université, M. Dussouchet, M. Brachet qui, le premier, en 1886, avait réclamé l'introduction de la méthode historique dans l'enseignement du français, et avait montré l'application de cette réforme dans sa *Nouvelle grammaire*, a publié un *Cours complet*, où il a procédé en graduant les difficultés. Voici sa méthode: l'enfant qui commence n'a qu'à apprendre des définitions claires, faciles à retenir; la connaissance des particularités de la syntaxe ne lui est pas nécessaire. Il n'a pas à étudier les principes de la grammaire historique. Ce qu'il faut, c'est ménager son cerveau. Plus tard seulement, lorsqu'il saura déjà un peu de latin, on pourra lui montrer l'étroite parenté qui rattache notre langue à celle des Romains. Mais ici encore, avec quelle sage mesure il faut procéder! Rien de trop, telle est la maxime de MM. Brachet et Dussouchet. Ils réservent l'étude approfondie de la grammaire historique pour les élèves des classes supérieures. Mais ils bannissent tout ce qui est abstrait, tout ce qui est trop difficile à comprendre. On les suit dans leur route avec plaisir et avec intérêt. Ce sont des compagnons qui ne vous imposent aucune fatigue, car ils recherchent tout ce qui est concret et vivant. Un des chapitres les plus curieux de leur ouvrage est, par exemple, celui où ils traitent de la dérivation des mots français. Ils complètent le dictionnaire. Ouvrez, en effet, un dictionnaire. Vous y trouvez tous les sens d'un mot. Mais quel rapport y a-t-il entre ces différents sens? On ne le voit pas. On le saisit d'autant moins que souvent il ne règne aucun ordre dans l'article. En lisant l'ouvrage de MM. Brachet et Dussouchet, on voit comment les sens des mots sont détournés parfois de leur origine, comment ils s'étendent, se restreignent; quel rôle jouent dans ces variations la comparaison et la métaphore. « Un assemblage de branches, de rameaux, s'appela d'abord un *ramage;* puis le nom s'étendit au chant des oiseaux perchés sur la ramée, et de là au babil des enfants; le sens primitif a subsisté dans une étoffe à ramages. » Vous parlerai-je maintenant du chapitre de l'étymologie, de ces étymologies intéressantes et vraiment scientifiques? J'ai peur de me laisser entraîner trop loin. Je veux cependant signaler aussi à l'attention des écoliers les exercices qui accompagnent ces grammaires. MM. Brachet et Dussouchet ont eu l'excellente idée de choisir comme sujets de leurs exercices des morceaux tirés de nos prosateurs et de nos poètes les plus aimés. Nos maîtres possèdent ainsi le meilleur des instruments pour former à la fois l'orthographe et le goût de leurs élèves, pour tenir en éveil leur intelligence qui n'éprouvera aucune peine à chercher la solution de quelques petits problèmes philologiques.

Isaac Uri.

Revue bibliographique

HISTOIRE.

La Maison du Temple de Paris formait autrefois un vaste et curieux enclos qui occupait tout un quartier de la capitale. Dans cette enceinte se pressaient des monuments et des constructions de toute sorte, église, donjon, cloître, bâtimens conventuels, hôtels, boutiques de marchands, dont il ne reste plus aujourd'hui qu'un souvenir. Encore les renseignements que nous fournissent sur ce sujet les historiens du vieux Paris sont-ils généralement vagues ou insuffisants.

C'est pour combler leurs lacunes et réparer leurs omissions que M. de Curzon a entrepris une restitution archéologique de cet établissement religieux et seigneurial. Grâce aux détails précis qu'il a puisés dans les documents inédits des archives nationales, il a réussi à faire connaître d'une façon très détaillée l'ancien domaine du Temple en insistant particulièrement sur les édifices les plus dignes d'attention. D'autre part, pour donner à cette étude technique plus d'intérêt et de mouvement, il l'a complétée par un tableau de

la vie intérieure du couvent sous les deux ordres du Temple et de l'Hôpital qui l'ont occupé tour à tour, de ses rapports avec le monde, de son organisation religieuse, administrative et financière et de ses relations avec les pays étrangers. Il a pris soin de rappeler également les divers séjours des rois et des princes au couvent, et de passer en revue la population de l'enclos, composée surtout des commerçants qui y avaient organisé des foires et marchés fort importants. Une histoire générale de l'ordre du Temple, de sa fusion avec celui de l'Hôpital et des origines de la Maison de Paris forme l'introduction de cette savante monographie.

M. A. de Bertha vient de publier une courte étude sur *François-Joseph Ier et son règne*, à l'occasion du quarantième anniversaire de son avènement au trône. On remarquera dans cette biographie écrite avec une entière indépendance que si l'empereur d'Autriche a mérité le respect de ses sujets en se montrant le gardien fidèle des constitutions autrichienne et hongroise, il s'est fait universellement estimer par sa philanthropie, son équité et sa droiture. — L'ouvrage de M. Kohn-Abrest, intitulé *Vienne sous François-Joseph*, présente également un récit complet et impartial du règne de ce souverain, l'un des plus dramatiques et des plus mouvementés de l'histoire contemporaine.

GÉOGRAPHIE.

Le traité de *Géographie physique comparée* de M. Arnold Guyot (Hachette) qui jouit aux États-Unis, où il a été publié tout d'abord, d'une réputation universelle, est une des plus remarquables applications du système d'enseignement du professeur allemand Carl Ritter. Pour Ritter, la géographie ne devait pas se borner à une aride nomenclature de détails topographiques, mais embrasser dans son cadre la terre et l'homme, et ne pas séparer l'étude du pays de celle des populations qui l'habitent. Elle devenait ainsi la science du globe terrestre et vivant, et reprenait tout son intérêt et toute sa signification. C'est d'après ces principes que M. Guyot avait rédigé le savant ouvrage dans lequel il expose l'influence de la configuration des terres sur l'histoire de l'homme et les liens qui unissent le sol à ses habitants. En rattachant à la géographie la marche progressive de la civilisation, l'auteur nous donne l'explication de ses origines et de ses progrès par la nature des contrées de l'Europe et de l'Asie dans lesquelles elle a fleuri tout d'abord, et il montre comment l'Amérique est appelée, par suite de son unité géographique, à achever l'œuvre de l'éducation sociale commencée par l'ancien monde.

Notre collaborateur, M. Marcel Dubois, vient de faire paraître une *Géographie économique de la France* (Masson), qui est tout à la fois un ouvrage de lecture et d'enseignement et qui mérite une attention particulière en raison de la façon dont l'auteur a compris et traité cet intéressant sujet. Il s'est surtout proposé de maintenir la géographie physique en étroite communauté avec la géographie économique, et de mettre en lumière les rapports qui existent entre les richesses de notre pays et le parti plus ou moins intelligent que les habitants ont su en tirer. Dans ces conditions son traité nous donne une idée très exacte des avantages ou des inconvénients, des besoins et des ressources dont chacune des contrées de la France est redevable à sa condition orographique, hydrographique, climatérique, etc. L'ensemble de renseignements qu'il nous fournit sur les productions agricoles, les industries minérales et métallurgiques, le commerce, les chemins de fer, et les échanges en général, est très complet et très instructif. Les colonies dont l'auteur fait ressortir l'importance pour la métropole au point de vue économique ont été également l'objet d'une étude très détaillée.

Signalons la publication du *Texte-Atlas* de M. Dubail (Masson), qui comprend les cinq parties du monde et forme une méthode pratique d'enseignement de la géographie. Les 55 cartes en couleurs et les 33 croquis en noir et en couleurs dont il se compose sont accompagnés d'un texte explicatif présenté sous la triple forme de leçons, de résumés et de questionnaires. Conformément à une innovation récente et qui paraît donner les meilleurs résultats, l'auteur substitue à l'ancienne description des pays par bassins la description par régions, beaucoup plus rationnelle, puisqu'elle laisse dans l'esprit des idées plus nettes et plus justes.

DIVERS.

L'ouvrage de M. l'abbé Augustin Sicard, *les Deux Maîtres de l'enfance, le prêtre et l'instituteur*, est, comme il fallait s'y attendre, une protestation énergique et formelle contre les théories modernes de l'éducation. L'auteur n'admet pas que l'on ferme l'école à toute influence religieuse, et que l'État se charge seul de l'éducation de la jeunesse sans le concours de l'Église. Après avoir fait ressortir l'amoindrissement moral qu'un tel divorce doit causer, à son avis, aux écoles publiques, il s'attache à prouver que ce système n'est justifié ni par les enseignements de l'histoire, ni par l'opinion des hommes d'État, ni par la pratique actuelle des autres peuples. Il est bon de ne pas oublier, cependant, que les États-Unis, pour prévenir les influences de l'esprit de prosélytisme, ont précisément établi la neutralité de l'école et décidé que l'enseignement religieux proprement dit ne pourrait être donné que dans les temples et les églises.

L'auteur anonyme de la brochure intitulée *Dissolution et Revision* (Dentu), n'accepte nullement le double programme inventé, dit-il, par les pires ennemis de nos institutions qui veulent supprimer tout à la fois la constitution et le régime parlementaire. Il reconnaît sans difficulté que la Chambre actuelle n'a pas su réaliser tout le bien qu'on attendait d'elle, mais c'est au suffrage universel qu'il impute la responsabilité de cette impuissance. Quant à l'organisation d'une assemblée unique, de l'appel au peuple et du plébiscite, il estime que l'expérience du passé doit les faire envisager avec une légitime défiance. Aussi conclut-il que le moment n'est nullement opportun pour une revision constitutionnelle et que la Chambre doit laisser de côté cette œuvre dangereuse et songer seulement à exécuter les réformes sociales qui intéressent le pays.

Dans une brochure du même genre, *la Réaction par la République* (Librairie illustrée), le docteur Desprès, étudiant notre situation politique, constate que les fautes intérieures de l'administration, l'embarras des finances et les mesures vexatoires de certains ministères ont provoqué dans le pays un mécontentement évident. Il en résulte que le pays veut maintenant une réaction : d'après l'auteur, les dernières élections en ont fourni une preuve décisive. La République ne doit pas oublier que tous nos gouvernements jusqu'ici sont tombés pour n'avoir pas su réparer leurs fautes, et elle doit donner satisfaction à l'opinion. M. Desprès estime que les élections parlementaires de 1889 seront le signal d'une réaction salutaire et mesurée, soit que le pouvoir passe aux conservateurs qui, impuissants à reconstituer la monarchie, sauront se borner à remettre toutes choses en ordre, soit que la majorité reste aux républicains de gouvernement qui poursuivront le même but.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11515)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 12. (25e ANNÉE.) — 22 SEPTEMBRE 1888.

LA VÉRITÉ SUR LA MARINE (1)

Les forces navales dans les eaux territoriales.

Dans une précédente étude, nous avons fait le compte de nos forces navales en les comparant à celles des puissances étrangères. Nous voudrions maintenant exposer la répartition de ces forces et examiner comment, disséminées sur tel ou tel point, ou groupées en escadres et en divisions, elles peuvent satisfaire aux obligations que le pays impose à sa marine de guerre.

Ces obligations sont multiples : défense des frontières maritimes contre les attaques des navires ou des escadres de haute mer de l'ennemi, destruction de son commerce, incursions dans ses ports, débarquements de troupes sur son littoral, voilà le rôle d'une marine militaire en temps de guerre ; protection du commerce national dans les mers lointaines, sécurité aux colonies d'outre-mer, appui aux nationaux établis loin de la mère-patrie, extension de l'influence morale de la nation, voilà son rôle en temps de paix. Notre organisation maritime répond-elle à ces diverses exigences? Celles-ci sont-elles toutes justifiées et également indispensables? N'en est-il pas dont on pourrait s'affranchir? C'est ce que nous allons rechercher.

Certain aveu tombé de la bouche du ministre de la marine dans la séance de la Chambre des députés du 6 février dernier, lors de la discussion du budget, semble autoriser cette recherche. « Nous sommes, disait l'amiral Krantz, dans de mauvaises conditions, d'abord parce que nous avons une grande étendue de côtes, ensuite parce que notre pavillon flotte sur tous les points du globe. Il en résulte que ce qui reste de nos forces navales dans les eaux territoriales, surtout avec les ressources budgétaires dont nous disposons, n'est pas une représentation suffisante de la puissance maritime de la France ; ce n'est pas une part proportionnelle assez considérable de l'effort total que nous produisons. »

I.

En vue de la guerre et de la défense de nos frontières maritimes, nous entretenons dans nos eaux territoriales deux forces navales constituées et permanentes. L'une est l'escadre de la Méditerranée dont l'origine remonte à 1839 et qui, depuis lors, a été maintenue sans interruption comme principal élément de notre puissance maritime ; la seconde est la division cuirassée de la Manche dont l'existence semble vouée à une continuelle intermittence et qui, organisée, dissoute et réorganisée sans cesse depuis vingt-trois ans, a reçu, en dernier lieu, ses lettres patentes le 1er janvier 1888. Outre ces deux escadres, nous avons dans nos cinq ports militaires, sous le nom de défense mobile, une flottille de torpilleurs armés en tout temps et dont le nombre, différent dans chaque port suivant son importance, atteint le total de quarante. Tous les autres navires qui stationnent sur les côtes de France ne sont que garde-pêches, stationnaires, navires-écoles, etc...., éléments sans valeur

(1) Voy. la *Revue* du 25 août.

qu'on a pittoresquement désignés du nom de « poussière navale ».

Il serait superflu de s'étendre sur la nécessité de notre escadre de la Méditerranée. Son utilité n'a jamais été contestée, et les bénéfices que nous avons recueillis de cette féconde institution sont présents à la mémoire de tous. Excellente école de commandement pour les chefs, elle est pour les équipages une remarquable école d'application. Mais elle n'a pas le seul mérite de façonner nos marins à leur rude et complexe métier : organisée en permanence, toujours libre de ses mouvements, prête à prendre le large à toute époque de l'année, elle est notre première sauvegarde dans cette mer dont l'empire est si contesté, mer exceptionnelle, qui a vu fleurir sur ses bords toutes les civilisations et qui semble désignée par le dieu des batailles pour liquider sur ses flots toutes les querelles de la vieille Europe.

L'effectif de l'escadre sera porté l'année prochaine de six à neuf cuirassés, auxquels seront adjoints sept croiseurs, ce qui élèvera la dépense totale à 13 millions 250 000 francs. Cette augmentation de forces ne sera pas jugée inutile si l'on veut bien se souvenir qu'à Barcelone les marines de la triple alliance étaient représentées par onze cuirassés. Notre escadre ainsi constituée aura sur chacun de ses navires des équipages, en *effectifs de paix*, représentant environ les quatre cinquièmes de l'effectif de guerre. Un essai pratiqué pendant plusieurs mois a permis de fixer cette proportion qui laisse à un bâtiment le personnel strictement indispensable. L'économie trouvera évidemment son compte à ce système et puisque, d'autre part, on assure que la disponibilité des navires n'en souffrira pas, nous ne pouvons qu'applaudir à une innovation qui concilie des intérêts divers. Nous ferons toutefois quelques réserves au sujet du nombre des croiseurs affectés à cette escadre, qui sera pauvre en bâtiments légers, très pauvre même. Malheureusement ce n'est pas par une erreur d'appréciation que ce nombre a été fixé si bas. Notre pénurie de croiseurs est la seule cause d'un mal qui est sans remède pour cette année ; il faudra attendre la fin de 1889 pour voir entrer en service huit nouveaux croiseurs actuellement en chantiers.

La division cuirassée de la Manche n'a point, comme nous l'avons dit, le passé ininterrompu de son aînée. Elle a subi toutes sortes de vicissitudes. Sa raison d'être a été discutée, son importance mise en doute. Et cependant, si l'on veut songer à l'état politique de l'Europe, à la situation qui nous y est faite, à la configuration de notre territoire, on reste confondu à la pensée que nous avons vécu, pendant les cinq ou six dernières années, avec la constante menace d'un conflit effroyable sans avoir, dans l'Océan, une division navale propre à riposter, le jour même de la déclaration de guerre, à la soudaine attaque d'un ennemi audacieux. Si une telle éventualité s'était produite, de quelle confusion elle nous eût couverts ! Une escadre ou même un simple croiseur parti de Wilhemshaven dès l'ouverture des hostilités aurait pu franchir à toute vitesse les 460 milles qui le séparent du Havre et venir canonner notre grand port de commerce, incendier ses navires, sans qu'un bâtiment français se fût trouvé sur sa route pour lui barrer le passage ou lui imposer le combat. Quel soufflet à la marine, quelle injure au pavillon !

Sans doute, nos arsenaux militaires n'étaient pas tout à fait dégarnis ; nous avions à Cherbourg et à Brest des navires prêts à armer et disponibles en quelques jours, mais n'est-il pas certain que ces bâtiments eussent été devancés par ceux de l'ennemi complètement armés dès le temps de paix et n'attendant qu'un signal pour prendre contre nous une rapide offensive ?

La prudence la plus élémentaire semble donc nous commander d'avoir sur nos côtes de la Manche une force navale permanente, prête en tous temps. On a peine à croire qu'une nécessité si évidente n'ait pas toujours été admise et qu'on ait attendu jusqu'à ces derniers mois pour revenir à une plus saine appréciation des choses et pour réorganiser la division cuirassée de la Manche avec trois cuirassés et un croiseur.

Mais avec quelle timidité on s'est résolu à cette résurrection ! On a composé notre seconde escadre de trois cuirassés, et non des plus modernes, ainsi qu'on avait fait en 1865, à une époque où le royaume de Prusse se livrait à ses premiers essais de puissance maritime. Comment ! En 1870, quand nous n'avions sur mer nulle offensive à redouter de notre ennemi, nous avons jugé insuffisante une division de trois navires, nous avons dû la renforcer de trois autres, et aujourd'hui que les choses ont tant changé, que l'offensive est à craindre de la part de forces instruites et supérieures en nombre, nous persistons à ne pas dépasser ce chiffre de trois cuirassés.

Question d'argent, nous répondra-t-on. Entretenir dans la Manche une division de trois navires et d'un éclaireur, dépensant annuellement 3 850 000 francs, c'est tout ce qu'il a été permis de faire. Hélas ! nous savons que la raison d'économie oblige à des réductions et contraint parfois à se priver du nécessaire. Mais cette raison n'étonne-t-elle pas, à vrai dire, quand on songe au chiffre respectable de millions que le Parlement alloue chaque année à notre marine. Cette année, elle a reçu 193 millions, tandis que celle de l'Italie en recevait 97, celle de l'Allemagne 59 et celle de l'opulente Angleterre 329. Avec de telles ressources, est-il vraiment impossible de satisfaire à l'urgente nécessité de l'accroissement des forces navales dans les eaux territoriales ? N'est-il pas possible de rompre avec certains usages, de sacrifier certaines institutions, coûteuses sans grand profit, et d'utiliser les fonds qu'elles absorbent à une meilleure défense des frontières maritimes, cette défense étant,

à tout prendre, le premier devoir et la raison d'être d'une marine de guerre?

II.

Une orce navale permanente n'a pas seulement pour unique avantage de pouvoir entrer en ligne dès la première heure du conflit. Elle en possède un autre très important aussi : elle constitue un noyau solide et aguerri autour duquel viennent se grouper les navires en réserve, mobilisés hâtivement à l'approche d'une rupture. Ceux-ci trouvent ainsi, à peine sortis de l'arsenal qui les a armés, des usages établis, des doctrines faites, des ordres précis, élaborés depuis longtemps, qu'ils n'ont qu'à suivre à la lettre pour être assurés de faire bonne figure. Tout autre serait leur situation s'ils étaient livrés à eux-mêmes avec un chef nouvellement désigné, obligé de tout innover et qui ne saurait, même en déployant des prodiges de savoir et de bonne volonté, donner aux éléments placés sous son autorité la cohésion qui ne peut être que l'œuvre du temps.

Les nations maritimes semblent toutes avoir compris l'utilité capitale des forces permanentes. L'Angleterre entretient trois escadres cuirassées dans les mers d'Europe : une escadre dans la Méditerranée forte de six cuirassés, de cinq ou six croiseurs et d'une dizaine de torpilleurs ; une escadre dans la Manche, « *channel squadron* », forte de cinq cuirassés et d'un croiseur; une escadre de première réserve, qui compte neuf cuirassés stationnés, dans les principaux ports de commerce de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Ainsi en toutes circonstances, l'Angleterre peut, du jour au lendemain, opposer à une nation adverse vingt cuirassés : six dans la Méditerranée, quatorze dans l'Atlantique, sans compter un certain nombre de croiseurs et de torpilleurs.

L'Italie entretient dans ses eaux territoriales une escadre permanente dont le nombre et la composition ont varié suivant les époques. En novembre 1885, celle-ci comptait cinq cuirassés, trois croiseurs ou éclaireurs et deux torpilleurs de haute mer. L'année suivante, en août 1886, elle avait quatre cuirassés et trois croiseurs, auxquels venaient s'adjoindre six torpilleurs. En février 1887, elle ne comportait plus que quatre cuirassés. Elle se trouvait réduite le 16 janvier dernier à trois cuirassés, un grand croiseur et un éclaireur. Mais le 20 mai elle se reconstituait avec un effectif plus important et venait figurer aux fêtes de Barcelone, où elle montrait cinq cuirassés, quatre croiseurs-torpilleurs, deux éclaireurs, deux avisos-torpilleurs et douze torpilleurs de haute mer. On assure que désormais elle restera constituée ainsi. Ce ne sera pas sans de lourdes dépenses que l'Italie parviendra à maintenir sur le pied d'armement cette imposante force navale. Mais on sait que ni l'amour-propre ni le désir de paraître ne manquent à nos voisins et l'on peut en conclure qu'ils ne négligeront rien pour que leur jeune flotte conserve cette réputation de puissance qu'elle a su conquérir autant par le savoir de ses ingénieurs que par le savoir-faire de ses journalistes.

L'Allemagne arme tous les ans, au printemps, une escadre cuirassée qui compte en général cinq bâtiments, soit quatre navires blindés et un croiseur, sans préjudice d'une autre escadre dite d'instruction, armée en tout temps, forte de quatre grands croiseurs qui ne quittent guère les mers d'Europe, allant jusqu'à Madère pendant les mois d'hiver, revenant évoluer dans la Baltique et la mer du Nord pendant la belle saison. Ce ne sont pas là les seules forces permanentes entretenues par l'Allemagne dans ses eaux territoriales — dans ses eaux natales, comme dit pittoresquement la langue allemande. — Chacun des ports de Kiel et de Wilhemshaven possède un cuirassé armé en permanence, dénommé bâtiment de garde, plus neuf torpilleurs de première classe, toujours maintenus sur le pied de guerre.

En Europe, la Russie n'a de forces navales constituées que pendant les mois d'été et d'automne. Dès que la Baltique s'est dépouillée de son manteau de glace, vers le mois d'avril, à cette époque que l'on appelle l'ouverture de la navigation, une escadre d'été, dite escadre d'évolutions ou escadre baltique, est organisée à Cronstadt; elle comprend généralement quatre ou cinq cuirassés et un ou deux croiseurs. A la fin d'octobre, ces bâtiments vont reprendre leurs quartiers d'hiver à Cronstadt pour réarmer dès que la saison deviendra plus clémente.

Ainsi, dans l'Océan, l'Angleterre peut, durant toute l'année, nous opposer *immédiatement* quatorze cuirassés et, pendant six mois sur douze, l'Allemagne peut, avec la même promptitude, nous en opposer quatre, tout en conservant dans les ports de Kiel ou de Wilhemshaven ses cuirassés de garde et ses deux autres éléments de défensive, canonnières blindées ou torpilleurs. Que la guerre éclate avec l'Angleterre ou qu'elle éclate avec l'Allemagne, nos cuirassés de la Méditerranée ne seront pour nous d'aucun secours sur nos côtes de l'Atlantique... Immobilisés dans le midi soit par l'escadre anglaise, soit par l'escadre italienne, ils laisseront à notre division du Nord le soin de protéger Cherbourg, Brest, Lorient et les autres villes du littoral depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne.

Un tel rôle serait certes au-dessus de ses propres moyens et de ses propres forces si elle ne devait, dès l'ouverture des hostilités, se trouver accrue d'un certain nombre de navires maintenus en réserve dans les arsenaux. Il nous reste donc à examiner comment est organisée cette réserve navale et à dire quelles sont les assurances de sécurité et de disponibilité qu'elle peut nous donner, en venant s'adjoindre à nos forces permanentes.

III.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de préciser exactement ce qu'on désigne par réserve navale. L'analogie de ce mot avec celui de réserve d'une armée active peut prêter à une confusion qu'il importe d'éviter. Sous le nom de réserve navale, il ne faut pas entendre seulement les navires destinés, soit à combattre en seconde ligne, soit à servir de renforts à une escadre diminuée par suite d'un premier échec. Un tel rôle pourrait sans doute être attribué aux bâtiments de la réserve constitués en escadre dès le début des hostilités, tandis que l'escadre permanente se trouverait déjà engagée avec l'ennemi; mais ce ne serait là qu'un rôle accidentel, et il faut donner au mot réserve navale un sens plus large : elle comprend tous les navires que des raisons d'économie empêchent de tenir armés en temps ordinaire. Dans le nombre, il peut donc s'en trouver de très forts, de très puissants et de très modernes, qui rendent tout à fait absolue la nécessité de donner à la réserve dont ils font partie une organisation très complète.

Ces bâtiments en réserve sont placés actuellement sous les ordres directs du major de la flotte, autorité qui réside à terre, et qui dépend du préfet maritime, lequel réside aussi à terre. Selon leur degré de disponibilité pour un service actif, ils sont classés en trois catégories. Ceux de la première doivent être prêts à partir en quarante-huit heures, après avoir embarqué leur personnel réglementaire; ceux de la deuxième ont un délai de dix jours pour compléter leur armement; ceux de la troisième, vingt jours. Toutefois pour éviter les dépenses assez lourdes de la première catégorie et pour avoir cependant des forces sous la main, on a placé certains bâtiments de combat dans une catégorie spéciale qui les rapproche de la première et qui leur permet d'être disponibles en deux ou trois jours : ils ont un commandant, un second, un officier; leur équipage est réduit au cinquième, les hommes de la machine à la moitié.

Quelles sont les garanties que nous offrent ces catégories de réserve? Les expériences récentes d'armement rapide qu'on a faites à Cherbourg et à Toulon, — auxquelles, soit dit en passant, on a faussement donné le nom de mobilisation, — ont pleinement réussi, les rapports officiels en font foi. A Toulon les navires qui y ont pris part étaient dans la catégorie spéciale dont nous avons parlé; dans un délai de deux jours et quelques heures, ils ont été mis hors du port avec leurs vivres, leur matériel, leurs munitions et leur équipage. Les règlements ont été ponctuellement exécutés, les prescriptions suivies à la lettre. On a fait preuve d'une ardeur sans pareille. On s'est admirablement débrouillé, comme disent les marins. Tout est bien qui finit bien.

Au risque de passer pour un esprit chagrin, pour un pessimiste, suivant l'expression du jour, nous avouons ne pas être tout à fait enthousiasmé des surprenants résultats annoncés par les organes officieux. A la date prescrite, les navires ont appareillé avec leur *matériel* au complet; nous n'en disconvenons pas. Mais ce jour là se trouvaient-ils en mesure de combattre? A peine sortis de la jetée de Toulon étaient-ils capables de lutter avec un ennemi aux aguets dans les passes des îles d'Hyères? Le *personnel* nouvellement embarqué pouvait-il manœuvrer sans défaillance? Chaque homme, même chaque officier, était-il à la hauteur de la tâche qui lui incombait depuis la veille, *the right man in the right place?* Nous nous permettons d'en douter. Le navire moderne est si compliqué qu'il faut de longs mois pour se familiariser avec lui. Les types diffèrent tant les uns des autres qu'il est nécessaire de faire de chacun d'eux une étude spéciale et que les années passées précédemment sur tel bâtiment ne préparent que d'une manière imparfaite à la connaissance de tel autre. Nous ne croyons pas que 400 hommes jetés à bord au dernier moment puissent se trouver, non pas en quelques jours, mais en quelques heures, assez initiés aux installations, à la manœuvre des canons, au service de leurs munitions et de leurs engins hydrauliques, pour mettre ce navire en situation avantageuse en face d'un ennemi.

Si un pareil tour de force est impossible à demander aux canonniers, aux servants des pièces, aux hommes chargés du passage des poudres et des projectiles, combien sera plus grande encore pour les mécaniciens la difficulté de se mettre au courant. La diversité des machines motrices, la multiplicité des appareils auxiliaires qui atteignent le chiffre de cinquante sur certains navires, la profusion des prises d'eau et robinets, la complication du tuyautage, distribuant la vapeur partout, rendent le personnel de la machine impropre à un service sûr avant plusieurs jours d'étude et de fonctionnement.

C'est une grave erreur de supposer que les 130 hommes, en moyenne, qui forment tout l'équipage d'un cuirassé de 1er rang en réserve, réussiront à encadrer convenablement au jour de l'armement définitif les 450 ou 500 nouveaux venus. Pour nous, un noyau fort de la moitié de l'équipage serait juste suffisant, et nous estimons que, tant qu'une pareille proportion n'aura pas été établie, toute réserve navale ne sera qu'un leurre, une tromperie capable d'amener de cruelles déceptions ou d'irréparables malheurs.

D'autres conditions très nécessaires à un bon fonctionnement font défaut à notre réserve. Les navires qui la composent manquent de la cohésion indispensable à toute force militaire; ils n'ont ni homogénéité, ni autonomie; ils ne connaissent d'autre lien entre eux que leur appellation générique et n'ont d'autre communauté de direction que la tutelle éloi-

gnée du major de la flotte et celle plus éloignée encore du préfet maritime. Leurs commandants, leurs officiers, leurs sous-officiers ne sont pas considérés comme embarqués ; ils appartiennent au service *à terre*, forcément moins apprécié le jour où les récompenses se distribuent : le résultat de cette organisation est que ces fonctions très importantes sont toujours sacrifiées. On s'attarde sur ce point à des errements vieux de cinquante ans, on persiste à demeurer « vieille marine » en dépit des transformations, des révolutions de l'art naval. C'est trop respecter les traditions que de ne pas se soumettre à ce qu'impose le progrès. Tous ces vestiges du passé doivent disparaître.

Il devient nécessaire de constituer la réserve dans chaque port en groupes de deux ou trois navires de haut bord, d'un ou deux bâtiments plus légers et de quelques torpilleurs, chaque groupe ayant son autonomie et étant commandé par un contre-amiral qui en dirigerait les exercices, les manœuvres, les évolutions et qui continuerait à en exercer le commandement en cas de guerre. Bien que les navires fussent armés avec des effectifs réduits à la moitié de l'effectif complet, ils stationneraient toujours en rade, ce qui est le seul moyen d'obtenir d'eux un véritable service de navire de guerre, et de leurs hommes un sérieux apprentissage. Rien n'empêcherait plus alors la jurisprudence administrative d'admettre que le temps passé par le personnel sur les bâtiments de la réserve fût un service de mer, donnant droit aux avantages ordinaires de l'embarquement. Les officiers, les commandants, l'amiral lui-même trouveraient, en occupant de tels postes, l'occasion de montrer ce qu'ils valent tout aussi bien que si les hasards de leur carrière les eussent envoyés à la station de Cochinchine. Est-il un devoir plus haut, une œuvre plus utile, un rôle plus digne d'un marin que d'amener son navire à un degré de force offensive et défensive qui lui permette d'affronter « sans peur et sans reproche » l'adversaire destiné à ses coups? Le général chef d'une brigade, le colonel et les officiers d'un régiment font-ils autre chose pendant la paix que de se préparer à la lutte suprême? Eux aussi commandent à des compagnies réduites en nombre qui doivent encadrer les renforts que fournirait la mobilisation. On trouve pourtant leurs services dignes d'être appréciés. Pourquoi ne tiendrait-on pas en égale estime les services des officiers embarqués sur ces groupes de la réserve qui ne seraient, à proprement parler, que des *brigades navales?* Pourquoi dans celles-ci nos officiers de marine ne recueilleraient-ils pas le fruit de leurs efforts comme le font leurs assimilés de l'armée de terre dans des situations analogues.

La réserve navale doit devenir une organisation effective et cesser d'être un pis-aller. Elle doit naviguer et non plus seulement stationner inactive dans les bassins d'un port. Elle doit faire des sorties à la mer, des exercices, des branle-bas de combat, des tirs, manœuvrer en escadre quelques jours par trimestre. Elle doit enfin avoir ses chefs à elle et son autonomie propre : c'est une question de sécurité nationale.

D'après le budget de 1889, nous aurons, l'an prochain, en réserve : à Cherbourg, 2 cuirassés de croisière, 4 garde-côte cuirassés, 2 croiseurs de 1re classe, 23 torpilleurs; à Brest, 1 cuirassé d'escadre, 2 cuirassés de croisière, 2 garde-côtes cuirassés, 1 croiseur à batterie, 1 croiseur de deuxième classe et 16 torpilleurs; à Toulon, 2 cuirassés d'escadre, 1 croiseur de deuxième classe, 2 avisos torpilleurs et 24 torpilleurs.

Avec ces éléments nous constituerions ces brigades navales de la façon suivante : à Cherbourg, deux brigades, chacune d'elles comprenant un cuirassé de croisière, 2 garde-côtes cuirassés et 1 croiseur ; à Brest, deux brigades, la première formée de 1 cuirassé d'escadre, 1 cuirassé de croisière, 1 garde-côtes, 1 croiseur ; la seconde composée de même, mais ayant en moins le cuirassé d'escadre; à Toulon, une seule brigade comprenant les cinq navires que nous avons cités. Quant aux torpilleurs, ils seraient adjoints suivant leur nombre à chacune de ces brigades.

Pour donner à ces vingt navires l'effectif dit d'essais, qui correspond à la moitié environ de l'effectif complet, il faudrait disposer de 3 718 officiers et matelots. Comme ils en comptent actuellement 1 576, c'est donc en réalité une augmentation de 2 142 hommes que nécessiterait l'armement réduit de notre nouvelle réserve. La dépense qu'elle occasionnerait serait sensiblement accrue ; l'obligation de faire faire à ces brigades des sorties trimestrielles pour exercer les mécaniciens et les chauffeurs, ou pour exécuter les tirs de canon, les lancements de torpilles et cent autres exercices, entraînerait à des consommations de combustible et de munitions. Le budget ordinaire devrait faire face à ces dépenses reconnues indispensables. Mais si pourtant elles étaient au-dessus de ses ressources, il faudrait rechercher quel est celui des services de la marine qui pourrait être amoindri au profit de nos bâtiments de combat. Selon nous, il serait facile de réaliser de suite une économie notable en modifiant la composition de nos forces navales extérieures. Nous montrerons dans une prochaine étude combien sont surannées les divisions navales que nous entretenons au loin, et nous ferons voir que leur réduction s'opèrerait sans occasionner le moindre détriment à la marine ou au pays.

IV.

Ce que la sagesse enseigne donc, c'est la nécessité d'avoir une réserve de navires constituée solidement dès le temps de paix, dont le noyau d'équipage soit assez important pour mettre en œuvre en quelques heures les rouages multiples et délicats de la machine compliquée qui est le navire de guerre moderne.

Aussi ne faudrait-il pas s'exagérer la portée de l'expérience qui vient d'avoir lieu à Toulon, ni vouloir lui faire dire plus qu'elle ne signifie. De ce que huit cuirassés, cinq croiseurs et vingt et un torpilleurs ont pu être équipés dans un délai d'une durée assurément inférieure à celle de la période de tension politique et d'attente qui précède toute déclaration de guerre, on pourrait s'imaginer que l'organisation actuelle de la réserve est sans défaut. Ce serait une illusion. Ce serait oublier que le personnel de ces navires était presque entièrement nouveau et par là même inexpérimenté. Au reste l'exercice ordonné par le ministre n'avait pour but que de rechercher si les ressources de Toulon étaient capables de pourvoir aux besoins d'un certain nombre de cuirassés, de croiseurs et de torpilleurs. C'est le seul problème qui ait été posé, c'est le seul qu'on ait résolu. Les Anglais qui ont poussé l'expérience plus à fond ont fait la preuve qu'une flotte mobilisée hâtivement a besoin ensuite d'un temps assez long pour devenir une véritable flotte de combat capable d'inspirer confiance à son chef. C'est le 2 juillet dernier que les ports d'Angleterre ont reçu l'ordre de préparer 19 cuirassés, 21 croiseurs et 25 torpilleurs. De ces navires, les uns partiellement armés devaient être prêts en vingt-quatre heures, les autres placés en réserve dans les arsenaux devaient l'être en quarante-huit heures. On peut dire, en général, qu'aucun d'entre eux n'a dépassé les limites prescrites; tous se sont trouvés le 7 juillet aux deux ports choisis comme lieu de rendez-vous. Mais il ne faudrait pas en conclure que dès le 5 juillet tous ces navires étaient prêts réellement, c'est-à-dire capables en cas de guerre d'affronter le combat. Ce n'est en effet que neuf jours plus tard, soit le 16 juillet, que les amiraux anglais ont fait prendre la mer à leurs escadres. Et même à cette date, après un séjour en rade d'une semaine employée à des exercices nombreux, tout n'a pas marché à souhait.

La flotte française réunie aux îles d'Hyères dans les derniers jours du mois d'août n'offrait pas plus de solidité. Satisfaisante pour l'œil d'un simple curieux ou d'un visiteur, elle n'aurait pu, quoi qu'on en ait dit, répondre aux exigences immédiates d'un service de temps de guerre. Elle était peut-être prête à prendre la mer, mais non point prête à se battre. A ce sujet l'opinion des marins est unanime.

Au moment où nous écrivions ces pages, paraissait dans le *Journal des Débats* un remarquable article qui, tout en abordant un sujet différent du nôtre, aboutissait aux mêmes conclusions.

« C'est une marine permanente qu'il nous faut, et il n'est que temps de songer à l'organisation de la réserve en rade avec un effectif de paix qui sera à peu près la moitié de l'effectif complet. Cette vérité s'impose aux yeux des plus prévenus ; elle prévaudra certainement bientôt dans l'hôtel de la rue Royale contre une recherche, louable assurément, mais excessive à certains égards, des économies budgétaires. La guerre moderne a d'autres exigences que l'ancienne : elle procède par coups rapides frappés au début des opérations. Elle veut des navires de combat tout prêts. C'est là le cri de la marine, un cri que rien n'étouffera. »

Ce cri n'est pas seulement le cri de la marine, il est celui de tous les Français qui ont à cœur la défense du pays. Il ne doit pas rester sans écho.

***.

MYRRHA, VIERGE ET MARTYRE

Légende romaine

— Veillez et priez, car les temps sont proches. Les signes se multiplient, et malheur à ceux qui ont des yeux pour ne pas voir ! Des pierres calcinées sont tombées du ciel. Il a plu du sang sur Pouzzoles et sur Cumes. Le ciel est resté rouge pendant toute une nuit, et la fumée va toujours s'épaississant sur les champs Phlégréens. Rappelez-vous l'inondation du Tibre, et les tourbillons de vent qui ont ravagé la Campanie, et la peste qui, l'automne dernier, a emporté trente mille habitants de Rome, et la famine qui a suivi, les arrivages d'Alexandrie ayant été insuffisants, et le tremblement de terre qui a renversé la moitié des maisons de Pompéï, ville de mollesse et de débauche. Et voilà que, récemment, une femme de la Suburre a mis au monde un pourceau à tête d'épervier.

Et le prêtre Timothée déployait, dans de grands gestes, le manteau rouge jeté sur sa tunique de laine blanche. Les chrétiens l'écoutaient, fixant sur lui des yeux ardents, ou baissant les paupières pour mieux recueillir sa parole. C'étaient des esclaves, de petits marchands, des ouvriers et des hommes de peine. L'assemblée se tenait dans un de ces grands tombeaux où des associations de pauvres gens s'assuraient une sépulture moyennant une légère cotisation annuelle. Des pierres funéraires, où étaient gravées, parmi les inscriptions, des palmes, des agneaux, des poissons et des colombes, recouvraient presque entièrement les larges parois du souterrain. Des lampes de cuivre, suspendues par des chaînettes à la voûte de pierre, éclairaient faiblement les têtes nues des hommes et les fronts voilés des femmes.

Le prêtre continua :

– Je vais vous dire une vision que Dieu m'a envoyée. J'ai vu sortir des eaux une femme assise sur une bête. La femme, vêtue de pourpre, couverte d'or, de perles et de pierres précieuses, tenait à la main une coupe pleine du vin de ses impuretés, car elle avait fornique avec tous les rois de la terre. La bête était

écarlate ; elle avait le corps d'un léopard, les pieds d'un ours et la gueule d'un lion. Et cette gueule vomissait des blasphèmes contre Dieu, contre son nom, contre son tabernacle et contre ceux qui demeurent dans le ciel. Et les hommes disaient : « Qui est semblable à la bête ? et qui peut combattre contre elle ? » Et tous l'adoraient, excepté ceux dont le nom est écrit depuis le commencement du monde dans le livre de vie de l'Agneau qui a été égorgé... Mais le Seigneur viendra. La séductrice infâme sera rejetée dans la mer, et la bête précipitée dans l'étang sulfureux qui brûle éternellement. Et le Seigneur bâtira sur la terre, pour ses élus, la Jérusalem nouvelle.

A ce moment une jeune fille, presque un enfant, assise au dernier rang des fidèles et qui écoutait avec une attention haletante, demanda à voix basse à sa voisine, une femme âgée, toute jaune sous son voile de lin :

— Bonne Mammæa, dites-moi, si vous le savez, quelle est la séductrice qui porte une coupe et quelle est la bête écarlate.

— C'est bien facile à comprendre, petite Myrrha. La femme, c'est Rome ; et la bête, c'est l'empereur Néron. Mais il ne faut pas le dire tout haut.

Myrrha parut réfléchir ; un pli se creusa entre ses sourcils et une grande tristesse assombrit ses yeux et son front.

*
* *

La messe commença. Timothée, les mains étendues sur l'autel de pierre où étaient le pain et le vin, récita les prières liturgiques. Puis les fidèles vinrent rompre le pain et boire à la coupe. Mais Timothée repoussa deux hommes et deux femmes qui s'approchaient à leur tour de la table sainte.

— Nos frères et nos sœurs que voici, dit-il en les désignant du doigt, ont péché publiquement, et leur pénitence doit être publique. Corvinus a été vu dans un cabaret avec une femme de mauvaise vie. Vultéius a assisté à un sacrifice dans le temple d'Esculape. Materna est allée aux jeux du cirque, et Accia a commis le péché d'adultère. Tous quatre, durant un mois, jeûneront au pain et à l'eau et, pendant le même temps, seront exclus de la communion. J'ai honte et douleur à révéler de si grands péchés et à promulguer ces pénitences. A mesure que les temps approchent, la sainteté des fidèles doit être plus parfaite et les fautes sont plus indignes de pardon. La chair est abominable aux yeux de Dieu ; les spectacles et les jeux sont l'œuvre du démon ; et le chrétien qui assiste, ne fût-ce que de corps, au culte des idoles, renouvelle la trahison de Judas. Malheur à ceux qui, ayant reçu la lumière, se comportent comme des gentils ! Le monde est condamné : qu'il ne soit rien de commun entre le monde et nous ! Mais attendons avec tremblement le juge qui va venir.

Corvinus, Vultéius et Materna baissaient la tête. Accia sanglotait.

Un vieillard, l'évêque Calliste, qui était assis près de l'autel, se leva. Et, quoiqu'il eût des rides profondes et une barbe de neige, ses yeux bleus étaient doux et clairs comme ceux d'un enfant.

Il dit à Timothée :

— Laissez-moi leur parler.

Et à Corvinus :

— Qu'avez-vous à dire au sujet du scandale que vous avez donné à vos frères ?

Corvinus, jeune, très brun, le cou puissant, répondit :

— J'ai péché, je le sais. Mais il y a des jours où le ciel est si doux et le soleil si beau que j'oublie le mystère de la chute et de la rédemption et que je suis repris, malgré moi, par le plaisir de vivre et de jouir de mon corps. Une femme qui passait m'a fait signe, et je l'ai suivie, ne sachant presque plus si j'avais une âme. Mais, après la faute, je me suis senti triste à en mourir. Alors j'ai parlé à cette femme de la révélation du Seigneur Jésus. A mesure que je lui parlais, elle détachait ses bras de mon cou, et elle m'a même supplié de la conduire un jour à l'une de nos assemblées.

— Et vous ? demanda le vieillard à l'autre pénitent.

Vultéïus, un homme entre deux âges, l'air simple et débonnaire, répondit :

— Mon beau-frère, qui est idolâtre, voulait offrir un sacrifice à Esculape pour obtenir la guérison de sa femme. Il m'a prié de venir avec lui au temple, et j'ai cédé, n'osant pas me dire chrétien, et aussi par crainte d'être un mauvais parent. Et certes je crois qu'Esculape n'est qu'un démon. Mais je dois dire que la malade guérit quelques jours après le sacrifice.

— Et vous, Materna ? Dites-nous votre péché.

Materna, encore jeune, blonde et grasse, avec des yeux vifs dont son air de contrition ne pouvait entièrement dissimuler la gaieté naturelle, répondit :

— Mon mari, que je n'ai pu convertir encore, m'a suppliée de l'accompagner au cirque. J'ai refusé d'abord, mais il s'est fâché. Alors j'ai fait ce qu'il voulait, par lâcheté, pour avoir la paix à la maison, et aussi, je l'avoue, par curiosité : car l'empereur lui-même devait ce jour-là conduire un char à six chevaux.

A ces mots, Myrrha redressa la tête. Elle espérait un peu que Calliste allait demander à Materna comment était Néron et ce qu'elle avait éprouvé en le voyant. Mais le vieillard se tourna vers Accia :

— Et vous, ma fille, comment avez-vous pu ?...

Accia, grande et souple, ses deux mains sur son visage, continuait à pleurer. Elle répondit, secouée par des sanglots qui faisaient trembler les longs plis de ses voiles :

— Je l'aimais.

Calliste se recueillit un instant :

— Avez-vous au cœur l'amertume, vous, Vultéïus et

Materna, de votre lâcheté et de votre curiosité vaine ; vous, Corvinus et Accia, de votre impureté?

Les quatre pénitents firent « oui » d'un mouvement de tête ; mais Accia, soit parce que les larmes l'étouffaient, soit qu'elle fût troublée par quelque souvenir, ne répondit qu'un peu de temps après les autres.

— Donc, reprit Calliste, je vous ordonne de prier, pendant une semaine, deux fois plus que vous n'avez coutume, et de chercher toutes les occasions de secourir les pauvres et les malades. Allez en paix et ne péchez plus.

Puis, comme à lui-même :

— Oui, voilà ce qu'*il* eût dit. Je le sais, car je *l'*ai vu.

***

A mesure que Calliste parlait et montrait sa grande charité, Myrrha avait senti diminuer la peine mystérieuse qui lui gonflait le cœur. Cependant elle avait encore dans les yeux un reste de préoccupation et d'inquiétude quand, après la cérémonie, Calliste s'approcha d'elle.

— Que le Seigneur te garde, Myrrha, dit le vieillard. Mais tu me parais un peu triste. Qu'as-tu donc?

— Père, j'ai quelque chose à vous demander. Vous ne me gronderez pas?

— Ce serait la première fois, petite Myrrha.

— Eh bien, je voudrais savoir si l'empereur Néron est aussi méchant que le croit le prêtre Timothée.

— Hélas, mon enfant, j'en ai peur.

— Je suis donc obligée de le haïr?

— Il ne faut haïr aucun homme, Myrrha. Il faut seulement haïr le péché.

— Alors, puisqu'un jour l'empereur a été bon pour mon père, il ne m'est pas défendu de lui en être reconnaissante?

— Au contraire, dit Calliste.

— Mais, reprit Myrrha après avoir hésité un moment, serait-ce un péché que de chercher à voir l'empereur?

Le calme visage du vieux prêtre devint subitement sévère et dur, et il répondit d'un ton de colère et de menace.

— Ce serait un très grand péché, du moins à partir de ce jour, car, au nom de Dieu et par l'autorité qu'il m'a donnée sur toi, je te défends, entends-tu bien, Myrrha? de chercher à voir celui que tu as nommé.

— J'obéirai, dit Myrrha. Mais vous ne m'aviez jamais parlé si durement.

— Je n'ai point voulu te faire de chagrin, dit le vieillard en caressant les cheveux de l'enfant. Je t'ai parlé ainsi parce que je t'aime.

— Alors, dit Myrrha, appuyez-vous bien sur moi, et n'ayez pas peur de trop peser. Je suis forte.

Et le vieillard et la jeune fille, pareils à un Œdipe et à une Antigone, sortirent lentement derrière la foule des fidèles.

***

Myrrha avait quinze ans. Fille d'une Gauloise qui était morte en la mettant au monde, et d'un esclave nommé Styrax, employé dans les cuisines de l'empereur, elle avait grandi dans le coin des jardins de César où se serraient les maisonnettes des esclaves et dans les salles souterraines du palais.

Elle était comme une fleur humble et délicate poussée sous les pieds de granit d'un colosse.

Elle n'avait jamais vu Néron. Elle ne le connaissait que par les conversations des autres esclaves. Elle entendait parler de sa puissance, de ses talents, des banquets et des fêtes qu'il donnait, jamais de ses crimes : car les murs avaient des oreilles et le moindre mot imprudent eût été recueilli et rapporté à l'empereur. Elle se le représentait comme un être extraordinaire, unique, mystérieux, terrible et beau, qui menait là-haut, bien loin au-dessus d'elle, une vie triomphale et quasi-divine. Et il y avait, dans les sentiments qu'il lui inspirait, de l'émerveillement, de l'effroi, une sorte de curiosité immobile et qui n'osait se contenter.

Un jour, un plat composé par Styrax plut tellement à l'empereur qu'il voulut savoir le nom du cuisinier, fit appeler le pauvre homme et l'affranchit tout aussitôt à condition qu'il resterait à son service.

Ainsi, ce tout-puissant prenait la peine d'être bon! Myrrha en fut pénétrée d'une profonde et tremblante gratitude.

Mais Styrax, qui était un homme simple et droit, resta triste et comme effrayé de son aventure. C'est qu'il avait vu de près la gloire de Néron et, dans le flamboiement de la fête, l'empereur vautré, demi-nu, avec un visage de fou, et autour de lui, sur les tapis et au milieu des roses effeuillées, une jonchée de corps terrassés par l'orgie... Et il avait peur de sa liberté, parce que c'était l'ivresse de Néron qui la lui avait donnée.

Peu de temps après, Styrax mourut, soit qu'il eût contracté à la chaleur de ses fourneaux quelque lente maladie qui tout à coup se déclara; soit que le chef des cuisines (ce fut le bruit qui courut) l'eût empoisonné par jalousie.

La vieille Mammæa recueillit Myrrha chez elle, dans sa petite chambre de la Suburre. Elle lui apprit à faire des broderies pour les robes des dames romaines. Et c'est de ce métier qu'elles vivaient toutes deux.

***

Calliste habitait la même maison. Il était âgé de plus de quatre-vingts ans. Jadis, en Palestine, il avait été préposé au péage d'un pont sur le Jourdain. Là, il avait vu plusieurs fois Jésus et ses premiers compagnons. Comme ils étaient pauvres et qu'ils lui plaisaient par

leur simplicité et leur bonté, il les laissait passer pour rien. Néanmoins il n'avait osé croire d'abord à la « bonne nouvelle », et c'est seulement après le supplice de Jésus qu'il s'était donné à lui.

Venu à Rome avec l'apôtre Pierre, il l'avait aidé à y annoncer l'évangile. Et, depuis que Pierre et Paul étaient retournés en Asie pour visiter les églises, il avait acquis une grande autorité sur les fidèles parce qu'il était très saint, et aussi parce qu'il était désormais le seul, parmi eux, qui eût vu le Christ.

Et, tandis que d'autres prêtres, tels que Timothée, gouvernaient un peu rudement leur troupeau et songeaient à fixer les dogmes de la religion nouvelle afin de rendre l'Église plus forte, Calliste était indulgent aux pécheurs pourvu qu'il n'y eût point chez eux de malice ni de dureté, et il ne prêchait guère que l'amour de Dieu et des hommes. Et, dans toutes les circonstances où il avait à se prononcer, il répétait :

— Oui, voilà ce qu'*il* eût fait, voilà ce qu'*il* eût dit. Je le sais, car je *l*'ai vu.

La première fois qu'il rencontra, dans l'escalier de la maison de Suburre, sa petite voisine Myrrha, il fut frappé de sa grâce et de son innocence. Il lui parla et n'eut pas besoin d'en dire beaucoup : d'elle-même, l'âme de Myrrha allait au Christ. Le vieillard et la jeune fille se comprirent sans peine et s'aimèrent, étant tous deux charitables et purs.

Et c'était Myrrha qui, chaque semaine, conduisait Calliste à l'assemblée des fidèles et qui le ramenait.

*
* *

Calliste et Myrrha suivaient la voie Appienne, dallée de larges blocs et bordée de tombeaux dont la blancheur éclatait çà et là parmi les chênes verts, les ifs et les lauriers-roses. Le soir tombait et, devant eux, la ville profilait ses dômes, ses arcs et ses frontons sur le ciel violet. Et ils marchaient vers l'énorme cité, portant sous leur front, eux si humbles, la pensée nouvelle qui devait conquérir cette maîtresse du monde.

Myrrha songeait, retombée dans sa tristesse.

— Mais, dit-elle enfin, qu'a donc fait l'empereur Néron?

— Des choses telles, Myrrha, que je n'oserais te les dire toutes et que tu ne saurais même les concevoir.

— Mais encore?

— Je ne te parlerai pas de ses plaisirs ni des profanations affreuses et publiques auxquelles il livre son corps. Et il ne lui suffit pas d'être impur : il voudrait que tout le genre humain le fût avec lui. Sa joie est de flétrir tout ce qu'il peut atteindre. Je ne puis t'en dire davantage. Par lui, Rome entière est devenue un cirque, une taverne, un mauvais lieu.

— Mais, dit Myrrha, si l'empereur est ainsi, n'est-ce point parce qu'il peut tout ce qu'il veut, et parce que la vérité ne lui a pas encore été annoncée? Qui sait? Il peut être tout ce que vous dites sans avoir le cœur tout à fait mauvais, et sans être méchant ni cruel.

— Celui-là est toujours méchant, dont l'unique pensée est d'assouvir son corps; et ta douceur, Myrrha, te vient de ton innocence. Mais, au reste, Néron a empoisonné son frère; il a fait mourir sa femme, qui était une princesse bonne et vertueuse. Il a tué Sénèque et Burrhus, ses anciens précepteurs. Or, c'étaient de fort honnêtes gens; même, l'apôtre Paul faisait le plus grand cas de Sénèque : il avait eu plusieurs entretiens avec lui et espérait l'amener à la foi. Néron en a tué beaucoup d'autres, par jalousie, haine de la vertu ou cupidité. Enfin, il a voulu noyer sa mère et, n'ayant pu y réussir, il l'a fait tuer par un centurion. Il n'est pas seulement le plus infâme des histrions; il est le plus cruel des meurtriers et des bourreaux... Mais qu'as-tu, Myrrha? et à quoi songes-tu?

De ses yeux élargis, la jeune fille semblait regarder quelque chose d'horrible, qu'elle faisait effort pour se figurer quoiqu'elle en eût peur... Elle murmura d'une voix lente :

— Je songe qu'aucun homme n'est plus à plaindre que l'empereur Néron.

*
* *

Myrrha avait vécu jusque-là fort retirée, entre le vieux Calliste et la vieille Mammæa. Et, dans la rue, elle avait toujours évité de se mêler aux conversations des badauds et des commères devant les échoppes des marchands. Mais maintenant, chaque fois qu'elle sortait pour porter son ouvrage ou faire des emplettes, elle s'attardait dans la foule, écoutait ce qui s'y disait, et, quand elle rencontrait des gens de sa connaissance, les interrogeait sur l'empereur.

C'était le barbier Scévola qui lui répondait le plus abondamment. Sa boutique s'ouvrait au coin de la maison qu'habitait Myrrha. Son métier lui permettait d'être renseigné sur beaucoup de choses, et ses propos résumaient assez exactement l'opinion du peuple sur ce qui intéressait si fort la jeune fille :

— Oui, c'est vrai, on en dit de toutes sortes au sujet de l'empereur Néron... Il y a d'abord la mort du prince Britannicus. L'affaire a paru louche : ce n'est pas moi qui vous en dirai le fin mot, attendu que je ne le sais pas. Mais ce que je sais bien, c'est que lorsque deux princes se disputent le gouvernement, cela va toujours mal. Comme cela, du moins, nous sommes tranquilles... Il y a aussi la mort de sa mère; mais je n'en sais pas plus sur cette histoire-là que sur l'autre. Ce qu'il y a de certain, c'est que la mère était une fière coquine et qui ne s'était pas gênée, dans le temps, pour faire manger à son mari, l'empereur Claude, de mauvais champignons. Sans compter qu'elle voulait régner à côté de son fils et qu'elle se mêlait de choses qui ne la regardaient pas. Ce n'était pas amusant pour lui, il faut être juste... Quant à sa première femme, l'impératrice Octavie, ce qui lui est arrivé est bien malheureux pour

elle : mais on ne la connaissait seulement pas; elle était fière et ne se montrait jamais en public. Aussi, quand on a su qu'elle était morte, cela n'a pas produit grand effet... Enfin, tout cela ne nous regarde point. C'est de la politique. Il faut bien que quelqu'un soit le maître, n'est-ce pas? Il y en a encore pas mal d'autres dont l'empereur s'est débarrassé : mais c'étaient des riches et des aristocrates, de ceux qui voudraient qu'on ne fasse jamais rien pour le peuple. Lui, l'empereur, il s'occupe de nos intérêts. Il a fait des lois pour empêcher les avocats de se faire payer si cher. Il aurait voulu supprimer les impôts indirects. Le Sénat s'y est opposé. Alors, le prince nous venge en frappant les nobles... Ce n'est pas un mauvais empereur pour nous...

— Je lui dois d'être libre, ne put s'empêcher de dire Myrrha. C'est lui qui a affranchi mon père.

— Vous voyez bien! reprit le barbier. Et puis, on n'a jamais donné tant de fêtes, ni de si belles. Même, il paye de sa personne pour nous distraire. L'autre jour encore, aux courses des fêtes de la Jeunesse, il a conduit un char... Il a été vainqueur. C'était peut-être arrangé d'avance, mais on lui doit bien cela!

— Vous l'avez vu?

— Comme je vous vois.

— Et comment est-il?

— Ah! ce n'est pas parce qu'il est l'empereur, mais c'est un bel homme! Et un air!... On sent qu'il ne faudrait pas lui manquer. On a beau dire, ce n'est pas un homme comme nous autres... Enfin, il fait ce qui lui plaît, et ceux qui y trouvent à reprendre..., eh bien, qu'ils s'en aillent causer ailleurs que chez moi... Je ne dis pas cela pour vous, Myrrha.

*
* *

Myrrha était de plus en plus inquiète. Certes elle ne doutait point de la parole de Calliste, et même, les propos du barbier confirmaient sur bien des points ce que lui avait dit le vieux prêtre. Quand elle essayait de se représenter dans leur réalité les crimes de Néron, elle en frissonnait d'épouvante; et elle avait grande pitié des victimes. Mais en même temps cela lui faisait presque plaisir de savoir que Néron n'était pas haï du peuple.

A force de penser à l'empereur, un désir secret grandissait en elle. Oh! si elle pouvait le voir! Rien qu'une fois! Il lui semblait qu'en le voyant elle devinerait s'il était vraiment un méchant, ou s'il n'était qu'un malade et un fou. Après elle serait plus tranquille. Non pas qu'elle oubliât sa promesse : elle était résolue à ne rien faire pour le rencontrer; et, du reste, elle avait à peine conscience de son propre désir, tant il s'y mêlait de terreur.

Elle ne croyait donc pas mal agir le matin où elle alla faire visite au vieux Ménalque, un ancien ami de son père. Ménalque était un des jardiniers de Néron. Il demeurait au coin d'une grande terrasse, dans une maisonnette cachée par des arbres, et l'on pouvait entrer chez lui sans passer par le jardin impérial. Myrrha apporta à la petite fille du bonhomme une poupée d'argile qu'elle avait habillée comme une patricienne : mais la vérité, c'est qu'elle venait pour parler de Néron.

Aussi ne tarda-t-elle pas à raconter à Ménalque tout ce que Calliste lui avait dit, et elle ajouta :

— Tout cela est-il vrai? vous devez le savoir, vous qui êtes ici depuis si longtemps et à qui les esclaves du palais ont coutume de faire leurs confidences.

D'un geste brusque, Ménalque entraîna Myrrha au fond de la chambre, regarda tout autour de lui, et se penchant à son oreille, murmura très bas :

— Oui, tout ce qu'on a dit est vrai, et je sais des choses plus terribles encore.

Puis, sans remarquer la pâleur subite de la jeune fille :

— Je n'en parle jamais, désirant mourir en repos.

Et, détournant brusquement l'entretien :

— Mais, puisque vous voilà, vous plairait-il de vous promener un peu aux alentours? C'est la partie du jardin la plus éloignée du palais, et l'empereur n'y vient jamais, du moins à cette heure de la journée.

— Je veux bien, dit Myrrha.

Ménalque sortit avec elle, puis la quitta pour aller à son travail.

*
* *

Une vaste avenue bordée d'arbres géants se déroulait du palais jusqu'à la terrasse et se terminait par un haut portique, d'où l'on dominait toute la ville. Vers le milieu de l'avenue s'étendait un large bassin circulaire, où des tritons de bronze aux croupes écailleuses vomissaient l'eau en vibrantes fusées. De chaque côté, à des intervalles réguliers, des dieux, des déesses, des satyres et des nymphes dressaient leurs corps blancs.

Myrrha n'osait les regarder, redoutant leur immodestie, ou de peur de trouver de la beauté dans ces représentations d'idoles. Et d'ailleurs, bien qu'elle fût seule, elle était toute timide à cause de la pompe et de la majesté du lieu.

Tout à coup elle entendit un bruit de voix et vit déboucher dans l'allée une bande de promeneurs magnifiquement vêtus.

Vite elle se jeta derrière un massif de feuillage.

Bientôt ces hommes passèrent devant elle. D'abord l'empereur, appuyé sur un bel adolescent au teint de cuivre, aux longs yeux et à la bouche écarlate; puis, à une distance de quelques pas, ses compagnons habituels, Othon, Sénécion, Tigellin, avec des visages pâles et fins, la démarche molle et balancée.

Myrrha ne voyait que Néron. Elle le reconnut à sa ressemblance avec les effigies des monnaies, et surtout à l'air et à l'expression de son visage.

D'étroites frisures noires dentelaient son front bas, dur et lisse. La voûte nette et profonde des sourcils faisaient une ombre à ses yeux verts, tout alanguis de rêve. La mâchoire était large, le menton saillant, la lèvre lourde. Il y avait en lui du dieu et de la bête.

Des broderies d'or brillaient doucement dans les plis de sa toge de soie blanche; un collier de rubis faisait rouler sur sa poitrine des gouttes de sang et de feu; et la main grasse qu'il appuyait sur l'épaule du bel enfant brun jetait des étincelles à chaque pas, tant elle était chargée de joyaux.

Myrrha, quoiqu'elle ne fût qu'une ignorante petite fille, eut l'impression que cet homme était infiniment éloigné d'elle, non seulement par sa condition terrestre, — lui maître du monde, elle si obscure et si pauvre, — mais par le fond même de sa pensée et de son âme. Et en même temps elle fut frappée de l'immense tristesse de ce tout-puissant. Ce qui se passait en elle était étrange. C'était comme si elle eût eu pitié de lui, de très bas, en tremblant, et comme si sa pitié eût eu à traverser l'infini d'un monde.

Au moment où il longea le massif derrière lequel elle était blottie, Néron parlait. Il parlait pour lui seul, sans se retourner vers ses compagnons. Et voici ce que Myrrha entendit :

— ... Je m'ennuie... Ma puissance est trop limitée. Les plaisirs que je puis me procurer, j'en suis rassasié; et ceux que je rêve sont irréalisables, même pour moi... Je suis plus riche que les anciens rois de Perse, mais, quoi que je fasse, je ne tiendrai jamais entre mes mains tous les trésors de l'univers... Il y a dans les voluptés des sens un degré suprême où j'atteins quelquefois à force d'artifice, mais où je ne puis me maintenir... J'ai fait mourir beaucoup d'hommes, mais je ne puis tuer tous mes ennemis, car je ne les connais pas tous... Je suis le plus grand des poètes : mais je suis obligé, pour composer des vers, de choisir les mots avec effort, et de compter et de mesurer les syllabes... Je suis le plus harmonieux des chanteurs : mais je suis obligé, pour conserver mon admirable voix, d'user sobrement de vin et de me priver de nourritures que j'aime... Tout cela est absurde et irritant... Je suis bien malheureux... J'insulterais les dieux, si les dieux existaient... Être le plus grand des hommes, — et n'être que cela, ô rage!... Que ce jardin est mesquin! et qu'il est monotone! Je voudrais des jardins si vastes qu'on y verrait des forêts, des fleuves, des montagnes et des lacs, et que tous les plus nobles aspects que peut prendre la face de la terre s'y trouveraient réunis, d'autant plus beaux qu'ils seraient l'œuvre, non de la nature, mais de l'art, et qu'on y sentirait la puissance et la volonté d'un homme.

Il était arrivé au bout de la terrasse, sous le portique de marbre. Il se pencha sur la balustrade et regarda à ses pieds la houle immobile des toits se déroulant jusqu'à l'horizon :

— Que cette ville est laide! dit-il.

Et il ajouta :

— Je la brûlerai.

* * *

Le lendemain, Myrrha alla trouver Calliste dans sa pauvre chambre et lui dit :

— Père, j'ai gravement péché.

— Oh! dit le bon Calliste, je ne te crois pas.

— Il n'est pourtant que trop vrai. J'ai manqué à la promesse que je vous avais faite. J'ai vu Néron.

Le vieux prêtre eut un sursaut d'étonnement et d'effroi :

— Et lui, t'a-t-il vue?

— Non; car j'étais bien cachée.

Le visage de Calliste se rasséréna :

— Remercie Dieu, dit-il.

Il demanda à la jeune fille où et comment elle avait fait cette rencontre, et elle le lui expliqua de point en point.

— Mais, reprit-il, quand tu es allée chez le jardinier Ménalque, désirais-tu voir l'empereur?

— Je crois que oui; mais je désirais le rencontrer par hasard.

— Pourquoi?

— Je ne saurais le dire.

— Et lorsque tu t'es promenée dans le jardin, savais-tu que tu le verrais?

— Comment l'aurais-je su?

— Mais au moins tu l'espérais?

— Je n'en sais rien.

— Alors, pourquoi dis-tu que tu as gravement péché?

— C'est que j'ai perdu la paix et que je suis troublée comme si j'avais commis une grande faute.

— O Myrrha, il est donc vrai que nous portons en nous des sentiments et des pensées ignorés de nous-mêmes, et que l'âme la plus limpide et la plus pure a ses ténèbres... Prions Dieu qu'il nous accorde de nous connaître tout entiers et de ne rien souffrir en nous qui lui déplaise... Mais, dis-moi, qu'as-tu éprouvé en voyant le plus grand ennemi de Dieu?

— L'avouerai-je, ô père? J'ai d'abord été éblouie par sa beauté et par la magnificence de ses habits. Puis, il s'est mis à parler, et, bien que le sens de quelques-unes de ses paroles m'ait échappé, j'ai compris qu'il devait être réellement coupable des impuretés et des cruautés dont on l'accuse... Mais aussi je compris qu'il souffrait.

— Si cela est vrai, ce n'est que justice.

— Je n'oserai donc pas vous dire une pensée qui m'est venue.

— Parle, Myrrha, je le veux.

— Eh bien, peut-être que, s'il a commis tant de crimes, c'est parce qu'il est l'empereur et qu'il voit le monde entier au-dessous de lui. Et alors il ne serait

pas plus méchant, même en commettant ces crimes, que ne le sont les autres hommes en se laissant aller à des fautes ordinaires.

— A ce compte, Myrrha, si Dieu t'avait fait naître impératrice, tu serais devenue la plus méchante des femmes?

— Oh! père, que dites-vous là?

— Tu vois bien!

— Mais l'empereur, lui, ne connaît pas la bonne nouvelle. Peut-être l'écouterait-il, si elle lui était annoncée. Ne le croyez-vous pas?

— Non, Myrrha, je ne le crois point. Il a mis dans toutes ses actions une si profonde et si noire malice, qu'il a d'avance repoussé la grâce de Dieu.

— Cependant, il a dit une chose qui ne vous aurait pas déplu. Il a dit qu'il ne croyait point aux idoles.

— Hélas! il serait moins éloigné du vrai Dieu, s'il croyait seulement aux autres.

— Mais on dit qu'il a voulu supprimer les impôts, par pitié pour les pauvres.

— Dis par orgueil et pour être applaudi de la populace du cirque. Il feignait la pitié par une comédie sacrilège; et, d'ailleurs, il n'aurait pu soulager les pauvres de Rome qu'en pressurant davantage ceux des provinces.

Myrrha réfléchit; elle se souvint du mot de Néron : « Je brûlerai Rome »; mais elle ne le dit point à Calliste. Elle reprit :

— Je vois bien qu'il est le plus criminel des hommes, le seul peut-être dont la damnation soit assurée. Mais cela n'est-il pas effroyable à penser? S'il est, comme vous le dites, irrémédiablement méchant, s'il l'est avec application et sans remords, quoi de plus triste que d'être ainsi? Et puisque Dieu savait qu'il serait méchant à ce point, pourquoi donc l'a-t-il mis au monde?

— Ceci, Myrrha, est un grand mystère. Dieu a voulu sans doute éprouver par là la vertu de ses serviteurs. Je ne sais rien de plus.

— Mais, dit la jeune fille à mi-voix et comme hésitant devant sa pensée, peut-être bien que l'empereur Néron n'a point d'âme et que, lorsqu'il sera mort, il retombera dans le néant? Il ne serait alors qu'un fléau, comme la tempête ou les tremblements de terre. Dieu ne peut-il envoyer aux hommes l'épreuve qui les fortifie, sans que l'ouvrier de cette douleur d'un jour soit lui-même condamné à la souffrance éternelle?

Calliste était si surpris qu'il ne trouva rien à répondre.

— Enfin, poursuivit Myrrha, ce sont des choses où je ne comprends rien. Pourtant... il y a des hommes et des femmes qui l'aiment... Il a, de lui-même, donné la liberté à mon père... Il est beau, et on dit qu'il a beaucoup d'esprit... Si l'on pouvait... Est-ce un péché de croire que tout homme, quoi qu'il ait fait, peut encore être sauvé?

— Non, certes, dit Calliste.

— Et serait-ce un péché de prier pour Néron et de s'imposer des pénitences dont on lui appliquerait le fruit?

— Pas davantage; mais ce serait, je crois, fort inutile.

— Et si quelqu'un offrait sa vie à Dieu avec l'espoir que Dieu voudra bien, en échange, accorder à l'empereur une chance de salut, ferait-il quelque chose de répréhensible?

— Laisse ces pensées, Myrrha, je t'en conjure. Prends garde qu'il n'y entre un peu d'orgueil et beaucoup de vaine curiosité. Contente-toi d'être une enfant modeste, pieuse et attachée aux devoirs de ton état, comme tu l'as été jusqu'ici. Et promets-moi de nouveau, et plus sérieusement que la première fois, de ne plus jamais chercher à revoir l'empereur Néron. Ce n'est qu'à cette condition que je puis t'absoudre.

— Je ferai, père, ce que vous voudrez; mais, ce n'est pas ma faute, depuis que je l'ai vu je pense toujours à lui.

*
* *

Un jour Myrrha était allée porter des broderies à une dame, dans une maison de campagne des environs de Rome.

Comme elle s'en revenait le soir, elle vit dans le ciel une grande lueur rouge. A mesure que Myrrha approchait de la ville, cette lueur allait s'élargissant. Bientôt elle remplit le ciel tout entier. Les arbres du chemin que suivait la jeune fille en furent violemment éclairés, et son ombre marchait à son côté, aussi nettement découpée qu'en plein soleil.

A un détour du chemin, elle vit devant elle Rome qui brûlait.

La flamme avait jailli dans la partie du grand cirque contiguë au mont Palatin et au mont Cœlius. Elle avait dévoré ce quartier aux ruelles tortueuses, dont les maisons se joignaient presque par leur faîte, s'y engouffrant et s'y allongeant comme dans les tuyaux d'une cheminée de cyclopes. Maintenant, elle enveloppait le Palatin, pareil à une île dans une mer de feu, et, tandis qu'elle en léchait les flancs, elle envahissait, tout autour, le Vélabre, le Forum et les Carines. Enfin elle escalada la colline impériale et là, d'un élan furieux, sembla jaillir jusqu'aux étoiles. Puis, en vastes coulées, elle redescendit vers la Suburre. Et Rome était comme une prodigieuse fournaise dont les charbons auraient eu la forme de dômes, de frontons, de portiques et de murailles percées de trous...

*
* *

Comme elle passait sous le mur d'une haute terrasse où s'élevait une tour carrée, Myrrha entendit quelqu'un chanter au sommet de cette tour en s'accompagnant de la lyre.

C'était un chant triste et lent, dans une langue qu'elle ne connaissait pas, une élégie de Simonide sur l'incendie de Troie. La voix, harmonieuse quoique un peu voilée, se traînait et gémissait. Myrrha s'arrêta pour l'écouter. Mais elle sentit bientôt que cette douleur était feinte et que le chanteur admirait lui-même la beauté de sa voix. Et alors ce chant lui fit mal.

***

Lorsqu'elle arriva à la porte Capène, elle y trouva une foule désespérée de gens du peuple campés parmi les pauvres meubles et les paquets de hardes qu'ils avaient pu arracher à l'incendie.

Beaucoup pleuraient en racontant que quelqu'un des leurs, une vieille mère, une femme, un petit enfant, n'ayant pu s'échapper, avaient péri dans les flammes.

Un homme disait :

— Je suis sûr qu'il en est bien resté trois cents, rien que dans le quartier des Esquilies.

— Mais, disait un autre, il faut tâcher d'éteindre le feu, ou du moins lui faire sa part en démolissant les maisons qu'il menace, afin de sauver le reste de la ville.

On lui répondit :

— Nous avons essayé. Mais il y a des hommes qui empêchent d'approcher ceux qui voudraient porter secours. Ils disent qu'ils ont des ordres.

Et Myrrha se rappelait la parole de l'empereur. Il avait donc fait ainsi qu'il avait dit! Assurément ce crime dépassait tous les autres. Et ce crime, elle le voyait, elle le touchait; il s'étalait, là, sous ses yeux.

Alors, le cœur serré de compassion pour les victimes, elle songea :

— N'est-ce pas, Seigneur, que vous ouvrirez à tous ces malheureux votre saint paradis, et que leur souffrance aura passé comme un mauvais rêve?... Mais, lui! lui! S'il en est temps encore, je vous offre ma vie pour qu'il vous plaise de lui envoyer un rayon de votre grâce.

***

Elle regagna la Suburre par un long détour, très en peine de Calliste et de Mammæa. Ils étaient tous deux sains et saufs, mais la maison qu'ils habitaient avait été brûlée. Un grand nombre d'autres chrétiens étaient sur le pavé. Calliste les consolait et les encourageait :

— Bénissons Dieu, disait-il, de nous avoir enlevé le peu que nous avions de ces biens terrestres auxquels on tient toujours trop. Puis la détresse commune nous est une occasion de nous aider les uns les autres et de montrer que nous nous aimons.

L'empereur permit aux incendiés de s'installer dans les temples qui étaient encore debout et dans les marchés. Il leur ouvrit aussi une partie de ses jardins. Il fit construire pour eux des baraques en bois sur le forum et leur fit distribuer des vivres.

Mais cela n'empêchait point le peuple de dire que c'était Néron qui avait mis le feu à la ville, et que même il avait chanté en regardant l'incendie du haut d'une tour.

Ces propos rappelèrent à Myrrha le chant d'histrion qu'elle avait entendu sur son chemin. Mais, à ceux qui accusaient l'empereur, elle répondait, essayant de se tromper elle-même :

— S'il avait allumé l'incendie, mettrait-il tant de zèle à secourir les victimes?

Et elle ne s'apercevait pas de la faiblesse de ce raisonnement.

***

Les chrétiens, ne voulant point se retirer dans les temples des faux dieux ni s'abriter sous les baraques en haine des mains impies qui leur offraient ce secours, se réfugièrent dans leurs tombeaux.

Myrrha et Mammæa continuèrent à faire des broderies pour les dames romaines, ce qui leur permit de vivre et même de soulager leurs frères indigents.

Or, malgré leur grande misère, beaucoup de chrétiens se réjouissaient de l'incendie, tant ils détestaient Rome, la ville impure.

Surtout le prêtre Timothée exultait d'une joie sombre. Il dit un jour aux frères assemblés :

— La main qui a allumé ce feu peut être abominable. Mais elle n'a rien fait que par la volonté de Dieu. Car, voyez : les plus anciens temples des idoles, ceux que la malice ou l'ignorance des infidèles vénérait le plus, ont été détruits de fond en comble. Brûlé, le temple de la Lune, bâti par Servius Tullius! Brûlé, le temple consacré à Hercule par le roi Évandre! Brûlé, le temple de Jupiter Stator, élevé par Romulus! Brûlés, le palais de Numa Pompilius et le temple de Vesta! Ceci, plus clairement que tout le reste, nous annonce la fin du monde, laquelle doit arriver par le feu. Et cette fin sera le commencement de notre victoire et de notre joie.

— Mon frère, dit Calliste, vous avez peut-être raison. Mais comment se réjouir d'un événement qui a apporté tant de souffrance aux humbles, à ceux que Jésus aimait?

A ce moment des soldats, conduits par un centurion, envahirent le lieu de l'assemblée.

— Nous vous arrêtons par ordre de l'empereur, dit le centurion.

— Pourquoi? demanda Calliste.

— Parce que c'est vous, les chrétiens, qui avez mis le feu à la ville.

Et, désignant Timothée :

— Les discours de ce misérable ne le prouvent-ils pas?

*
* *

Myrrha avait cru que le dernier crime de Néron était le plus grand qu'on pût concevoir. Or il venait de faire quelque chose de plus effroyable encore en accusant de ce crime des innocents. Et c'est pourquoi elle dit à Dieu :

— Pour lui, pour son salut, non seulement ma vie, Seigneur, mais toutes les tortures qu'il vous plaira!

*
* *

Les soldats emmenèrent donc les chrétiens et les jetèrent pêle-mêle dans les souterrains de la prison Mamertine.

Et Myrrha éprouvait un obscur plaisir à songer qu'elle était prisonnière par le commandement de Néron; car c'était la première fois que la volonté du tout-puissant césar agissait directement sur son humble destinée. Toujours elle revoyait, plus belle dans son souvenir, la tête terrible et triste de l'empereur, et elle espérait comparaître devant lui pour être interrogée.

Souvent, dans la prison, le prêtre Timothée, entre deux prières, s'emportait en imprécations contre Néron et repassait ses crimes; et jamais il ne l'appelait autrement que « la Bête ».

Et, bien qu'elle sût que Timothée avait raison, Myrrha souffrait cruellement.

Mais, une fois, un des prisonniers émit cet avis que c'était l'impératrice Poppée qui avait persuadé à Néron d'accuser les chrétiens, parce que, ayant été initiée à la religion juive, elle haïssait les disciples de Jésus. Il raconta que l'empereur aimait éperdument Poppée, que pour elle il avait tué sa première femme, qu'il ne lui refusait jamais rien, et que récemment il lui avait donné trois cents ânesses pour prendre des bains de lait.

Et, bien que l'intervention de Poppée diminuât un peu le crime de Néron, Myrrha, ce jour-là, souffrit encore davantage.

— Oh! cette juive! dit-elle.

*
* *

Les prisonniers comparurent devant un proconsul, ce qui fut une grande déception pour Myrrha. Il se contenta de leur demander s'ils étaient chrétiens et les condamna à être exposés aux lions dans le grand cirque.

L'empereur y sera-t-il? demanda Myrrha à l'un des geôliers.

— L'empereur ne manque pas une de ces fêtes, répondit l'homme.

Une grande joie illumina le visage de la jeune fille, ce pâle et diaphane visage où il n'y avait plus de place que pour les grands yeux ardents aux paupières violettes et pour la petite bouche toujours entr'ouverte par le léger halètement d'un angélique désir... Elle ne voyait plus clair dans ses pensées. Il lui était doux de mourir pour un si grand coupable et d'accomplir ainsi son vœu. Mais mourir par lui, n'était-ce pas horrible? Non, car sans doute son supplice était aggravé par là, mais il serait plus méritoire et plus efficace, et, à cause de cela, il ne serait donc plus douloureux... Enfin, elle ne savait plus... Parfois, elle était prise d'épouvante : elle ne comprenait pas que Néron ne lui fît pas horreur. Elle n'entendait, ne voyait plus rien, vivait dans une fièvre et dans un rêve.

Le vieux Calliste la considérait avec inquiétude. Depuis longtemps elle ne lui avait point reparlé de l'empereur Néron. Mais il sentait bien qu'elle n'avait pas d'autre pensée. Il se demandait s'il ne fallait voir dans cette étrange préoccupation qu'un miracle de la charité. Et il n'osait l'interroger, craignant d'être inhabile à scruter cette âme et de la troubler rien qu'en y touchant.

*
* *

La veille du supplice, après la prière du soir, que les condamnés faisaient en commun, Myrrha dit à haute voix :

— Prions pour l'empereur Néron.

Les chrétiens hésitèrent un instant. Mais le prêtre Calliste songea en lui-même :

— J'avais tort d'être inquiet : Myrrha est plus sainte que nous tous.

Et il commença la prière pour l'empereur, et les autres chrétiens la récitèrent avec lui.

Or, en entendant cela, un geôlier qui se tenait près de la porte (c'était un Gaulois, très grand et très blond) se mit à pleurer et pria Myrrha de lui expliquer la religion du Christ.

*
* *

Le lendemain, on conduisit les chrétiens dans une prison basse, située sous l'amphithéâtre du grand cirque.

A travers les barreaux, Myrrha voyait l'arène éclatante de lumière et, sur les gradins qui s'élargissaient en cercles, tout un peuple assis, sénateurs, chevaliers, soldats, plébéiens, vestales et courtisanes, en capuchons de laine, en tuniques fauves, en manipules de soie; une foule grouillante et bourdonnante que des voiles, tendus dans l'air et soutenus par des cordages, baignaient de mobiles reflets rouges.

Elle aperçut, en face, le bas des lourds tapis retombant de l'estrade impériale, et, un peu sur le côté, derrière d'autres barreaux, dans les demi-ténèbres, des lions qui passaient et repassaient.

Les autres condamnés priaient, prosternés par groupes, ou s'embrassaient avant de mourir. Et, dans ce voisinage de la mort, bien que leur volonté demeurât ferme, plusieurs pleuraient, sanglotaient, étaient

secoués de grands frissons. Timothée et Calliste les exhortaient. Timothée leur disait :

— C'est une joie de signer sa foi de son sang, en bravant la colère impuissante de l'impie. Ce sang criera contre lui. Encore une fois, les temps sont proches... Et qu'est-ce qu'un moment de souffrance pour une vie éternellement bienheureuse ? Imbécile et lâche qui refuserait le marché !

Et Calliste :

— O mes frères, Dieu vous ménage. La mort qui vous attend, qu'est-ce, après tout, que la mort d'un chasseur surpris dans un bois? Nous marcherons tous ensemble, si fortement unis dans une même pensée d'amour que nous ne sentirons point la griffe ni la dent des bêtes. Et Dieu, avec votre sang, fera de si grandes choses! Vous fonderez, en mourant, le bonheur et la paix de l'humanité future.

Mais Myrrha restait à l'écart, debout près de la grille, étrangère à ce qui se passait autour d'elle.

***

Des belluaires ouvrirent, en même temps, la porte de la prison et celle de la cage aux lions ; et, tout à coup, il se fit un grand silence.

Myrrha, la première, entra dans l'arène. Elle vit l'empereur sur l'estrade; et, tout droit, d'un pas égal et léger, elle marcha vers lui. Elle pensait :

— Il faudra bien qu'il me voie, et ce sera près de lui que mon âme s'exhalera pour sauver la sienne.

Calliste la suivait, aussi vite que le lui permettait la faiblesse de son âge.

Les lions étaient sortis de la cage; et, d'abord aveuglés par la lumière subite, les uns s'étaient arrêtés, les autres tournaient au hasard, le mufle bas.

Myrrha marchait toujours, les yeux attachés sur Néron. L'empereur, à demi penché vers l'un de ses compagnons, sentit ce regard et se détourna. Il crut que la jeune fille venait lui demander grâce et eut un méchant sourire.

Mais elle arriva, sans dire un mot ni relever ses mains unies, jusqu'au pied de l'estrade ; et là, immobile, elle continuait à le regarder.

Ses cheveux dénoués pendaient sur son dos, et une déchirure de sa robe découvrait son épaule délicate...

L'empereur avança un peu sa tête de dieu bestial. Une courte flamme s'alluma sous ses paupières lourdes. Il se leva et, appelant par son nom le chef des belluaires, fit un geste de grâce...

Un des lions, ayant aperçu Myrrha, s'approchait à grands pas obliques...

Alors le vieux Calliste, qui avait compris le geste de l'empereur, saisit Myrrha dans ses bras maigres et, de toutes ses forces, il la poussa vers le lion.

JULES LEMAÎTRE.

SOUVENIRS LITTÉRAIRES

M. Henry Maret avant la politique

Il n'est assurément pas extraordinaire de voir un littérateur devenir un homme politique, et même un homme politique distingué. Malgré ses habitudes un peu étroites, l'esprit français a fini par s'accoutumer à ces changements de carrière. Il s'est résigné — non sans peine — à reconnaître que l'homme a des aptitudes multiples, des facultés variées, et qu'on ne saurait circonscrire son activité dans un cercle infranchissable. Mais ne lui demandez pas de pousser l'attention ou la complaisance jusqu'à embrasser d'un même coup d'œil la double carrière fournie par un écrivain de mérite. Chez le littérateur transformé en politique, c'est de ce dernier surtout que le public se préoccupera, négligeant la première partie d'une vie heureusement complétée.

Cependant il peut arriver — et c'est précisément le cas en ce qui touche Henry Maret — que les liens se soient relâchés sans se briser et qu'auprès du politique le lettré ait persisté. Un intérêt particulier s'attache alors à la période des débuts, des expériences tantôt infructueuses, tantôt brillantes, et si le littérateur n'explique pas toujours le politique, on comprend mieux, en l'étudiant de près, comment le politique est resté fidèle à la littérature, et comment le chroniqueur Aramis est demeuré en bons termes avec le député Maret.

I.

C'est justement ce courant littéraire, parfois interrompu ou suspendu, jamais tari, que je voudrais saisir non pas à ses origines qui me sont inconnues, mais assez haut encore pour qu'il y ait intérêt à le suivre. La tâche me sera sans doute plus facile qu'à bien d'autres, car j'ai connu Maret, peu de temps après la publication de son premier ouvrage, *le Tour du monde parisien*, dans *l'Illustration*, vers 1862, et, depuis cette époque, je n'ai jamais perdu de vue les évolutions de ce talent délicat et fort qui tout d'abord m'avait séduit.

La littérature *humoristique* réclame impérieusement, à ce qu'il me semble, la forme du livre. La grosse publicité du journal, même hebdomadaire, ne convient à ce genre en aucune façon. Quoique la coupure capricieuse, la suspension inattendue soit l'un de ses procédés favoris, il n'attend rien de la suite au prochain numéro. Si l'auteur cherche à éveiller la curiosité, c'est une curiosité en quelque sorte toute spirituelle qui s'inquiète du vol de la pensée et sait en apprécier la hardiesse. C'est pourquoi le livre de l'*humoriste* ne s'accommode guère de ce frémissement d'impatience avec

lequel nous parcourons et feuilletons un journal. Sorti de la fantaisie méditative et de la rêveuse observation, il s'adresse à la réflexion tout autant qu'au sentiment. Or, la réflexion est une personne grave qui prend son temps avant de s'ébattre et de se déclarer satisfaite. La feuille quotidienne sitôt envolée ne lui en laisse pas le loisir.

Telle est, à mon sens, la raison qui a empêché ce genre littéraire de s'acclimater dans la presse française et qui a eu pour conséquence fâcheuse d'enlever à tant d'ouvrages distingués un grand nombre de lecteurs. *Jacques le Fataliste, les Sept châteaux du roi de Bohême, la Bohême galante*, à ne citer que des productions d'un mérite tout à fait à part, ont conquis lentement les esprits, grâce à une première élite qui avait su les goûter. Il en arrivera de même, je crois, pour *le Tour du monde parisien*, s'il se rencontre un éditeur intelligent, capable de le mettre à nouveau dans la circulation et de l'y maintenir. Ce livre, dans lequel Henry Maret s'affirme déjà et se révèle aux yeux des connaisseurs, n'a point vieilli, bien que le décor ait singulièrement changé, que les modes se soient renouvelées à l'infini et que le temps ait élevé à la dignité de documents historiques plus d'une des actualités d'alors.

C'est que l'observateur est supérieur à l'observation, en ce sens que celle-ci lui fournit seulement un point de départ, un thème, un prétexte à moraliser. S'amuser de ce qu'il voit, nous en amuser ensuite et en tirer une leçon, tout au moins une remarque s'il y a lieu, voilà au vrai et réduit à sa plus simple expression le procédé de Maret. Encore ai-je tort de me servir du mot « procédé »; telle est, devrais-je dire, sa nature, son involontaire façon d'être, son accoutumance intellectuelle.

Un livre comme *le Tour du monde parisien* ne s'analyse pas, puisqu'il est fait avant tout de détours, d'imprévu, de surprises. Il me déplairait pourtant de rester dans le vague et je veux essayer d'en détacher une page. Elle est d'une moquerie spirituelle, mais non satirique, et ce trait vaut la peine qu'on le signale. Henry Maret s'entend à railler « autant qu'homme de France », mais il ne dépasse jamais la mesure. C'est ce qui rend sa polémique agréable à lire, même pour ses adversaires. Dans les lignes que je vais citer, il ne s'agit que d'une simple malice littéraire.

Le touriste (car tout homme qui fait un *tour*, fût-ce celui de Paris, mérite ce nom) se trouve, au cours de sa pérégrination, amené à parler de la colonnade du Louvre qu'il aperçoit de l'autre côté de la Seine, de cette colonnade où se défendit si longtemps, en 1830, la garde suisse. Ce souvenir en éveille un autre dans sa mémoire, une charmante anecdote sur Dumas :

« Dumas, comme vous savez, ayant fait toutes les révolutions, y compris celle de 89, n'a pas dû manquer aux trois journées. Dumas est un héros de juillet, héros inconnu, mais d'autant plus sublime.

« Le grand écrivain a vaincu, je vous donnerais en cent à dire où et comment, si je ne vous l'expliquais.

« Devant le palais de l'Institut, ancien collège des Quatre-Nations, et qui, bien qu'on en dise, n'est toujours qu'un collège, sont quatre lions couchés, et mangeant leurs pattes avec un religieux appétit. Le romancier, son fusil à la main, se tint durant trente-six heures derrière un de ces lions. Y put-il boire et manger? question oiseuse que ne s'adressait pas d'Artagnan. Là il prit le Louvre; là il triompha.

« Il explique lui-même comment, la mitraille balayant le pont, il fut contraint de s'abriter dans cette cachette; j'en eusse fait tout autant. Où je le comprends moins, c'est lorsqu'il affirme avoir soutenu le feu avec vigueur, et fait reculer la troupe sous une pluie de balles. N'osant accuser de mensonge le plus vénéré de nos amis, il nous parut bon d'occuper à notre tour la position indiquée, et nous reconnûmes douloureusement l'impossibilité matérielle d'y tirer sur quelque chose, si ce n'est dans l'oreille de son voisin.

« Mais l'artillerie aura sans doute aperçu la crinière du grand Dumas au-dessus de la crinière du lion, et l'illustre poète attribue à son fusil une victoire qu'il ne dut qu'à lui-même. »

Cela est malin sans être méchant. Peut-être s'il y avait eu dans *le Tour du monde parisien* plus de méchancetés que de malices, le livre aurait-il davantage fait sensation. Mais l'auteur n'a jamais eu l'humeur très batailleuse, et il est incapable de ces sortes de calculs. Sa santé d'ailleurs, toujours délicate et déplorable à cette époque, ne le rendait point agressif.

Fiévreux, pâle, toussant, d'une minceur surprenante, Maret, quand il vint à Sèvres où je demeurais, m'apporter pour le feuilleton de l'*Opinion nationale* plusieurs de ses *Anecdotes anglaises*, semblait à peine en droit de compter sur quelques mois d'existence. Des personnes qui se trouvaient en visite furent effrayées de cet état maladif. Le regard cependant était bien vif et l'esprit bien allègre. On pouvait pressentir qu'il y avait là, selon le mot de Mme du Deffand, « une faiblesse d'Hercule », et la suite l'a victorieusement prouvé.

II.

Étudier Londres après avoir décrit Paris, reproduire et opposer l'un à l'autre, en ce qu'ils ont de plus caractéristique, ces deux centres de civilisation, était assurément une entreprise de nature à tenter un chercheur épris de la nouveauté, pourvu qu'elle fût vraie, et de la vérité, à condition de lui donner une physionomie nouvelle. Maret fit donc, vers 1863, un voyage en Angleterre, et il rapporta de cette excursion, avec le

joli roman de *Marjolaine*, ces esquisses originales auxquelles il a donné le titre d'*Anecdotes anglaises*, mais qui, très réellement, sont des nouvelles d'une invention charmante, françaises d'accent, d'allure et de touche. Les personnages sont plus étranges qu'étrangers; ils le sont toutefois assez pour que la pointe exotique se fasse sentir et ajoute au ragoût de la forme une saveur plus relevée. Évidemment, quand on a écrit *le Tour du monde parisien*, il est impossible que l'on ne soit pas attiré vers l'auteur de *Tristram Shandy* et du *Voyage sentimental* par un goût très décidé, mais la différence des temps, des milieux, des caractères, est trop grande pour que, dans un esprit judicieux et fin, une pensée d'imitation puisse s'éveiller. Sans doute, les célèbres humoristes dont s'enorgueillit la littérature anglaise, Sterne et Swift, l'un et l'autre d'origine irlandaise, n'ont rien, dans leur talent, qui affecte ou rappelle la tournure britannique, et si l'on était en veine de contradiction, il ne serait pas difficile de soutenir que ces écrivains, par la communauté des affinités celtiques, se rapprochent beaucoup plus de la France que de l'Angleterre (1). Mais laissons ces subtilités, et disons tout simplement que Maret, dans *Marjolaine* comme dans les *Anecdotes*, en dessinant quelques types anglais, en utilisant quelques cadres locaux, n'a cherché en aucune manière à se dépayser. Il a suivi la même voie que dans le *Tour du monde parisien*, mais avec plus de décision et de maîtrise.

C'est ce qui me faisait écrire en rendant compte de son livre dans l'*Opinion nationale :*

« ... Si M. Henry Maret commence ses nouvelles en observateur, c'est en rêveur qu'il les termine.

« Patient, fin et pénétrant, il excelle à saisir et à reproduire les tics, les manies, les ridicules que le mouvement et le jeu de la société font passer sous ses yeux. Il *croque* les gens à ravir. Du premier coup de plume, il indique nettement le contour et le geste. Mais là s'arrête le rôle de l'observation. Ce personnage fidèlement et exactement dessiné, Henry Maret va l'enlever du milieu du monde réel; il va le transporter dans une région fantastique, lui prêter et lui imposer des actions plus que bizarres et le jeter dans des complications inextricables où le burlesque touche au terrible et le lugubre au drôlatique. Ceci est la part de la rêverie.

« Un semblable procédé demande, chez celui qui ne craint pas d'y recourir, beaucoup de verve et d'esprit. M. Henry Maret en a infiniment.

« A vrai dire, je crois que l'emploi de sa méthode serait très périlleux pour tout autre que lui. Ses productions sont surtout l'expression de son tempérament, de sa manière de concevoir et de *refaire* l'ensemble des choses, de sa personnalité physique et morale... Nous nous sentons en contact avec un esprit extrêmement indépendant, chez lequel la culture n'a point étouffé la spontanéité, et nous nous livrons, sans arrière-pensée, au vif plaisir que procure un si attrayant commerce. »

A ce jugement, ou pour mieux parler à cette impression, que me faudrait-il ajouter aujourd'hui? Presque rien. Le littérateur chez Maret a très vite atteint au point de maturité de son développement. Il était facile — et je ne m'en faisais pas faute — de lui prédire le succès. Mais ce succès, je le voyais uniquement dans le prolongement d'une même ligne littéraire, dans l'exploitation de cette veine humoristique, à peine fouillée encore chez nous et si riche. C'est par la voie du journalisme qu'il devait lui venir.

Ma conviction est que si l'auteur de *Marjolaine* avait eu quelque peu de savoir-faire, de ce qu'on appelle l'entregent, il eût à ce moment conquis sans difficulté sa place dans le monde des lettres, et une belle place, rien que par les livres. Accepté du public il se fût imposé aux éditeurs. A ce sujet, je ne puis me défendre d'un rapprochement qui n'est pas une comparaison.

Dans ce même article de *l'Opinion nationale* où je parlais de *Marjolaine* avec tant de sympathie, j'annonçais également avec éloges, mais non sans quelques restrictions, la première production d'un écrivain qui ne devait pas rester longtemps obscur, les *Contes à Ninon*, de M. Émile Zola.

« Ces pages brillantes et distinguées, disais-je, sont dépourvues de souplesse et de variété. Cette belle prose est roide, tendue, presque cassante. Il est bon de travailler son style, mais je crains que M. Zola ne travaille le sien jusqu'à le tourmenter, jusqu'à le fatiguer. Assurément, l'auteur des *Contes à Ninon* possède un remarquable talent d'écrivain; il n'a qu'à s'abandonner au cours naturel de ce talent, un peu plus de laisser-aller, de simplicité, de bonhomie.... »

Je demandais de la bonhomie à M. Zola, ce qui prouve que je n'en manquais pas moi-même. Le seul point que je veuille indiquer, c'est que le débutant ne s'endormit point sur ses lauriers et que, bien au contraire de Maret, il sut faire rendre à son succès tout ce qu'on en pouvait tirer.

La mauvaise santé de Maret lui doit être comptée à titre de circonstance très atténuante. L'état où les froids brouillards d'automne avaient mis sa poitrine le con-

(1) A propos de ces questions d'origines, je rappellerai que Maret est un Gaulois de pure race. Il est né à Saucerre, mais d'ascendants bourguignons. Les Maret sont une fort ancienne famille dijonnaise. Le docteur Maret, très pénétré de l'esprit du XVIIIe siècle, était lié intimement avec Aimé et Alexis Piron. Il faisait partie de l'académie de Dijon, lorsqu'elle décerna le prix au fameux *Discours* de J.-J. Rousseau *sur les sciences et les arts;* et il partagea le sort de tous les membres qui avaient voté en faveur du philosophe, c'est-à-dire qu'il fut discrètement éliminé. On ne connaît généralement pas ce détail que je trouve dans *l'Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, par Musset-Pathay, le père d'Alfred de Musset.

traignit de passer dans le Midi l'hiver de 1864. Le 2 décembre, il m'écrivait d'Arcachon pour m'annoncer l'envoi d'un journal, *le Courrier d'Arcachon*, et d'une comédie, *le Baiser de la reine*, que l'on venait de représenter à Bordeaux. Ce séjour dans le voisinage de la mer lui faisait grand bien, et il se proposait d'en jouir aussi longtemps que possible. Il travaillait à une comédie en trois actes et en vers, qui devait s'appeler plus tard *la Reine-Vierge*. Hélas! cette comédie était vouée à la mauvaise chance. Revenue entre mes mains, après avoir couru le monde des théâtres, elle disparut dans l'incendie allumé, en 1871, par les Prussiens à Montretout et qui consuma en grande partie mes papiers, mes gravures et mes livres. Il y avait de fort beaux vers dans cette *Reine-Vierge*, où le poète avait mis en scène Leicester, le favori d'Élisabeth d'Angleterre. La perte s'est trouvée irréparable, l'auteur ne possédant aucune copie de cette pièce.

Le théâtre et la poésie, deux attractions qui se sont exercées plus souvent, plus impérieusement qu'on ne le croit sur Henry Maret. Outre *le Baiser de la reine*, *la Reine-Vierge* et quelques projets de saynètes, de vaudevilles que nous avons ébauchés ensemble, il a fait, en 1868 ou 1869, un drame en cinq actes, *la Guerre d'Amérique*, dans lequel il avait enchâssé, en les rattachant les uns aux autres, les principaux ou du moins les plus émouvants épisodes de la guerre de Sécession. Reçue avec enthousiasme et même mise en répétition sur l'un des théâtres du boulevard, la pièce fut interdite par la censure, pour cause de politique. Plus tard, quand les prohibitions tombèrent, l'actualité s'était dissipée, et le drame était descendu dans la rue.

Quant à la poésie de Maret, je n'en connais, en dehors de *la Reine-Vierge*, que de rares échantillons. Les curieux en pourront découvrir dans la collection du *Charivari* de 1865 à 1870. Je signale particulièrement à leur attention, vers le mois d'août ou le mois de septembre 1866, une charmante pièce, *l'Enfant prodigue*, finement touchée et d'une très aimable allure.

Les *Anecdotes anglaises*, publiées, comme je l'ai dit, à *l'Opinion nationale*, avaient reçu du public le meilleur accueil. L'auteur était un peu de la maison, où nous aurions été heureux de le voir installé définitivement. L'occasion sembla se présenter favorable en avril-mai 1866. Le courriériste attitré — Villetard ou About — venait de se permettre une fugue dans quelque autre journal. Maret se présenta ou fut présenté. Qu'on l'acceptât, cela ne paraissait pas douteux. Mais Adolphe Guéroult, rédacteur en chef du journal, eut l'idée ingénieuse d'établir une sorte de concours. Avec Maret, on engagea un autre chroniqueur, et ils durent alterner devant la galerie pour mériter les suffrages. Cette manière de procéder, renouvelée des bergers de Virgile, n'inspira que médiocrement Maret, qui laissa la place à son rival, mièvre écrivain, chéri des dames, et dont on ne se souvient guère aujourd'hui. J'ai de Maret une lettre écrite à ce propos (25 mai 1866), et d'autant plus curieuse qu'elle se termine par ces mots : « Vous pouvez conserver cette lettre pour la postérité. » Si la postérité la lisait, elle y verrait une mauvaise humeur légitime, très massacrante, mais qui ne devait pas tarder à se dissiper.

En effet, pour apaiser le chroniqueur irrité, *l'Opinion nationale*, à titre de compensation, publia de lui un fort agréable roman, *Lequel vaut mieux?* C'est l'antithèse de la vie sauvage et de la civilisation personnifiées dans deux figures féminines. Quelques coupures maladroites furent pratiquées dans ce roman. Il serait intéressant de le relire en volume et dans l'intégrité de son texte.

III.

Quand on n'a pas de quoi payer son terme
Il faut avoir une maison à soi.

Ainsi chantait M. Vautour en un vaudeville très applaudi au temps de la Restauration ou de Louis-Philippe. Quand on ne trouve à écrire dans les journaux d'autrui qu'à des conditions déplaisantes, pourquoi n'aurait-on pas à soi un journal? Ainsi raisonnait Henry Maret en son intime sagesse, et comme, à ce qu'assure un philosophe allemand, les choses fortement voulues finissent toujours par arriver, l'ex-chroniqueur de *l'Opinion nationale* se trouva, par un beau jour de décembre 1867, rédacteur en chef d'une revue hebdomadaire, *l'Ami des arts*.

Dans notre petit cercle familier de littérateurs, d'artistes, nous fûmes promptement avisés d'un événement si heureux, si peu attendu, invités à collaborer à la nouvelle feuille et à venir contempler le nouveau rédacteur dans l'exercice de ses hautes fonctions.

Les bureaux de *l'Ami des arts* étaient situés à l'*Agence des concerts pour sociétés philharmoniques, orphéons, etc., rue d'Aboukir, 71*. Le directeur de cette agence, un Polonais, nommé Bronislas W....., avait pensé que la publicité offrirait pour son entreprise un infaillible élément de succès, et, comme il pouvait disposer d'un local assez considérable, il avait établi les bureaux de *l'Ami des arts* à l'extrémité des salles destinées à contenir toutes les sortes d'instruments à corde, à vent, etc., ou bien à servir aux auditions dramatiques ou musicales. Quand je dis « les bureaux », c'est pour me conformer à la rubrique reçue, car je n'en ai jamais connu qu'un seul, la pièce assez modeste où se tenait le rédacteur en chef. S'il y avait une administration, je n'ai pas été assez favorisé pour la voir. Et cependant j'ai souvent parcouru cette longue enfilade de salles aboutissant, à travers une haie de pianos et de harpes, à une estrade sur laquelle Claretie, qui m'accompagnait un jour, voulait à toute force monter pour réciter une tirade ou improviser une conférence. Quant au directeur Bronislas, absolument invisible, il n'aimait à se manifester

— ainsi que j'ai pu m'en convaincre — que sous la forme épistolaire.

Il n'eut que trop l'occasion d'y recourir, car ses rapports avec la rédaction de *l'Ami des arts* ne tardèrent pas à devenir extrêmement tendus. Tout avait d'abord marché à merveille. Les amis de Maret s'étaient très volontiers rendus à son appel. Sarcey, Arthur Arnould, Claretie, André Lemoyne avaient donné ou promis des articles. Très jeune encore, le futur auteur de *Jeunesse* et des *Amours d'un provincial*, Albert Cim, aspirait à débuter sous l'œil de ses « anciens », qui sont restés ses amis. Pour ma part de collaboration, j'avais envoyé une étude sur les nouvelles *Lettres* de Victor Jacquemart, que venait d'éditer Michel Lévy. Le premier numéro avait une excellente tournure, et il parut sous les meilleurs auspices.

Bronislas exultait, il m'écrivait le 5 janvier 1868, pour m'annoncer le succès de *l'Ami des arts*, me demander de continuer ma collaboration, et venant ensuite à ce qu'il appelait « ses services d'administration » il me faisait connaître quelles seraient « les habitudes du journal ». La caisse devait « fonctionner » le 6 de chaque mois, mais par une gracieuse sollicitude, le directeur m'autorisait « exceptionnellement » à toucher dès que je le voudrais, le montant de mes articles, il terminait sa lettre en m'exprimant « l'espérance que nos relations seraient aussi durables que notre vie ».

Je suis persuadé que ce brave garçon était de bonne foi, et que, comme plus d'un de ses compatriotes, il croyait volontiers ce que lui suggéraient son désir et son imagination. Maret, avec lequel j'ai eu depuis bien souvent l'occasion d'en parler, m'a toujours paru incliner vers la même opinion. Je dois dire qu'au milieu des difficultés qui surgirent bientôt, des tracas et des ennuis d'une situation embarrassée, dans laquelle il n'était pour rien et dont il avait à souffrir, Henry Maret conserva une rare égalité d'humeur, beaucoup de mansuétude et de sérénité. A voir la royale tranquillité avec laquelle il siégeait dans le cabinet de rédaction de *l'Ami des arts*, on aurait juré qu'il présidait aux destinées du *Journal des Débats* ou du *Temps*. Aux moments les plus troublés de notre histoire contemporaine et de sa propre vie, il ne s'est pas départi de ce calme; optimiste au fond et convaincu que tout s'arrange en ce monde pourvu qu'on sache attendre et ne se point émouvoir.

De cet optimisme il en fallait une forte dose, car dès le deuxième numéro les cartes se brouillèrent à *l'Ami des arts*. Le compatriote qui devait fournir les fonds à Bronislas s'estompa dans les brumeuses vapeurs de la Vistule, ce qui ne permit pas au journal de prendre les bonnes « habitudes » annoncées. La caisse ne « fonctionna » ni le 6, ni aucun autre jour du mois, et les facilités exceptionnelles se trouvèrent exceptionnellement dérisoires.

Rendons justice au pauvre directeur, il ne négligeait rien de ce qui était en son pouvoir pour adoucir les mécontentements, désarmer les colères. Tantôt il annonçait à ses collaborateurs que leurs portraits-charge, groupés autour de celui d'Henry Maret, allaient paraître dans *le Diogène*, tantôt il invitait la rédaction en masse à venir chez lui entendre de la musique, attendu que l'harmonie « accoise et lénifie les humeurs », ainsi que l'a remarqué Molière. Il multipliait les lettres explicatives, apologétiques, attendrissantes, et cela continua longtemps, même après qu'il eut quitté Paris, courant la France et l'Europe pour chercher des actionnaires à un journal nouveau qui devait s'appeler *le Clairon*, fidèle à Maret quand même et se promettant toujours d'écrire sur lui « une grande étude ».

Après cette aventure, supportée philosophiquement, Henry Maret collabora plus activement qu'il ne le faisait auparavant au *Charivari* sous le pseudonyme de Scaramouche. Il y commença vers 1869 un petit dictionnaire de la littérature et des littérateurs du temps, intitulé le *Panthéon de poche*, rempli de fines esquisses et de croquis lestement enlevés. Il faudrait ajouter bien peu de pages pour compléter cette publication interrompue par les événements de 1870, et qui, au double point de vue de l'histoire et de la critique, offrirait encore beaucoup d'intérêt. En même temps par ses chroniques de théâtre insérées au *Rappel*, Maret se créait une place à part et au premier rang parmi nos critiques dramatiques.

Comment se trouva-t-il engagé dans la politique de manière à ne pouvoir plus s'en dégager ensuite? Cela n'est pas de mon sujet, et d'ailleurs je serais assez embarrassé de le dire. Pourtant à cette époque (1868-1870) nous étions en rapports très fréquents, mais, dans ces gaies soirées de Montretout dont plus d'un a rappelé aimablement le souvenir, je ne parlais guère de politique avec Maret, d'abord parce que je pensais à peu près comme lui, et aussi parce que nous trouvions plus divertissant d'évoquer l'ombre de Richelieu dans une charade demeurée célèbre ou d'élaborer des œuvres telles qu'*Un Père en location* et *la Dernière Fugue de Cléopâtre*, joyeuses, intimes et inédites saynètes que *les Deux Vénus* devaient plus tard aller rejoindre dans nos archives. C'était une distraction et un repos dont on sentait d'autant mieux le prix que les circonstances se faisaient plus menaçantes et que s'avançaient vers nous les heures sombres dont nul ne pouvait entrevoir l'issue ni percer l'obscurité.

Il y aurait du pédantisme à tirer de ces souvenirs familiers une conclusion dogmatique; et pourtant je veux marquer nettement les deux pensées qui pour moi s'en dégagent. La première c'est que Henry Maret, comme littérateur, est très imparfaitement connu et qu'il y aurait lieu de remettre sous les yeux du public, maintenant informé, les productions dispersées un peu partout qui sont antérieures à 1870. Aramis pourrait en écrire la préface, et il y aurait une injustice de réparée.

L'autre pensée qui s'est imposée à moi, tandis que je repassais sur d'anciennes traces, est celle-ci : le trait d'union que l'on pourrait chercher entre Maret littérateur et Maret politique, il est aisé de le trouver dans cette disposition morale que j'ai indiquée à plus d'une reprise : une parfaite indépendance. La critique perdrait son temps à le classer dans une école, et l'historien ne serait guère sagace qui voudrait l'enfermer dans une secte : indépendance littéraire, morale et politique, telle est la caractéristique véritable de Henry Maret, aujourd'hui comme il y a vingt ans, dans la pensée comme dans l'action.

JULES LEVALLOIS.

CHOSES ET LIVRES DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

M. Louis Vignon, déjà connu par un travail intéressant sur les colonies françaises, vient d'aborder, non sans succès, le sujet toujours nouveau de *la France dans l'Afrique du nord* (1).

L'ouvrage est d'une lecture aisée, claire, agréable : on devine qu'il a été facilement écrit, d'une plume un peu rapide peut-être, comme on rédige un article pour un journal. Des puristes pourraient y relever des inadvertances comme celles-ci : « Les progrès et les *problèmes* dont il faut poursuivre la *réalisation* (p. v), — des oasis *sauvés* de la ruine (p. 78), — *dégager* des conclusions (p. 127), — les anomalies qui *découlent* de cet état de choses, — les chiffres desquels il *ressort*, — *puis ensuite*, — *dans* ce but... », etc. Mais ce sont là des misères.

Le ton est excellent, simple, sincère, sans âpreté ni déclamation, sérieux et persuasif.

Le plan ingénieux, bien qu'un peu arbitraire. L'Algérie d'abord. La Tunisie ensuite. Puis, sous ce titre *la France en pays musulman*, une troisième partie embrassant pour les deux pays la double question de la religion et des indigènes. Il semblait plus logique, ou de s'occuper à part de chacun de ces pays, comme l'a fait M. Leroy-Beaulieu, ou, ce qui eût été vraiment neuf, de les étudier parallèlement par une série de comparaisons.

De l'ordre adopté résultent quelques redites et quelques longueurs, d'ailleurs sans importance.

Pour en finir avec les chicanes, je relèverai quelques lacunes aussi dans cet ouvrage d'ailleurs substantiel et bien informé. J'aurais aimé que l'auteur insistât davantage au début sur les étapes historiques, sur les grandes lignes de la géographie physique et sur le climat.

Ce qui était en tout cas une partie essentielle du sujet, c'est l'administration algérienne. M. Vignon l'a analysée sans commentaire en trois petites pages. C'est peu. A-t-il craint, en y touchant, de s'y brûler les doigts? Mais il y a manière de tout dire, même à un gouverneur général et à ses bureaux. L'auteur a d'ailleurs son franc parler, et il n'hésite en rien à nous faire connaître clairement ses opinions personnelles, comme nous le verrons tout à l'heure.

Auparavant, je voudrais le louer d'un mérite rare : il ne s'est pas borné à décrire, comme tant d'autres, une Algérie, une Tunisie isolées, encadrées à part, et comme détachées du reste du monde. Soucieux de montrer leur importance, non seulement absolue, mais relative, et d'apprécier leurs progrès en toute connaissance de cause, il les a comparées aux colonies qui leur ressemblent le plus, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, à l'Afrique australe anglaise. Il a cherché des analogies entre nos établissements de l'Afrique du nord et l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche-Hongrie. Il s'est demandé si la méthode d'annexion adoptée par les Russes dans le Turkestan n'avait pas quelque enseignement profitable à nous fournir. Rien de plus instructif, de plus suggestif que ces études comparatives.

J'arrive à ce qu'il y a d'essentiel et de plus intéressant dans le livre, aux conclusions de l'auteur, disséminées dans chaque chapitre et qui auraient peut-être gagné à être groupées d'un seul tenant à la fin. Je résume.

L'Algérie est une colonie mixte, d'exploitation comme les Antilles et de peuplement comme le Canada : or l'immigration française y est trop lente : on pourrait l'activer en instituant partout en France des agences d'émigration et des bureaux de renseignements; il faudrait aussi faciliter la naturalisation des étrangers. — Le système des concessions gratuites de terres doit être abandonné : il coûte fort cher et n'attire que des colons de médiocre qualité. Il vaut mieux allotir et mettre en vente les terres domaniales. Pour rendre possibles et sûrs les achats de propriétés particulières, il est urgent d'appliquer dans la colonie le système de l' « act Torrens ». — L'agriculture est en progrès, mais les procédés indigènes sont encore fort arriérés; il serait utile de créer, surtout chez les Kabyles, des écoles d'agriculture et des fermes-écoles. — Les routes, les chemins de fer, l'eau, manquent sur bien des points : il importe de hâter l'achèvement des travaux publics; on pourrait les confier à des compagnies, avec garantie d'intérêts. — L'argent est trop cher; il serait à meilleur marché si la Banque d'Algérie était réunie à la Banque de France. — L'impôt est mal réparti : les indigènes payent trop et ils ne payent pas proportionnellement à leurs ressources; les colons ne payent pas assez et, en dernière analyse, ce sont les contribuables de France qui payent pour eux. Le moment

(1) Un vol. in 8°, 306 pages, 2e édition, 1887. Guillaumin.

paraît venu d'appliquer à l'Algérie la taxe personnelle et l'impôt foncier sur les propriétés non bâties. — Le fanatisme musulman menace plus que jamais notre sécurité en Afrique. La conquête matérielle est terminée; il reste à entreprendre une œuvre plus difficile, la conquête morale, en rapprochant de nous les indigènes par « une politique de pénétration ». Il serait possible de constituer au profit de notre influence une sorte de clergé « séculier » musulman, d'entretenir des relations plus étroites avec celles des associations religieuses de Khouan qui ne nous sont pas absolument hostiles, de fermer presque complètement les frontières du sud aux émissaires des ordres ennemis et en particulier des Senoûsîya. Il serait urgent surtout d'enseigner notre langue aux indigènes (1), de multiplier les écoles, dont le nombre est encore dérisoire. Enfin il ne serait que juste d'adjoindre dans le jury des « assesseurs » indigènes aux jurés français, d'astreindre graduellement les Arabes et les Kabyles au service militaire, d'appeler une partie d'entre eux à la vie politique sans les obliger à renoncer à leur *statut personnel*.

M. Vignon parle d'or, et je signerais des deux mains son programme. Il oublie toutefois de nous dire comment il parviendra à le faire adopter. Je crains pour ma part qu'il ne se heurte à deux obstacles principaux : l'opposition des colons et celle des bureaux. Ce n'est pas que M. Vignon ignore ces obstacles : il paraît bien les avoir aperçus, mais il ne les met pas assez clairement en lumière. A propos des écoles, il fait sienne en la soulignant une phrase d'un rapport officiel qui parle de la *prévention instinctive du colon contre l'indigène* (p. 275). Ailleurs, il s'étonne à bon droit que le gouvernement général, après avoir condamné officiellement le système barbare du refoulement et de l'expropriation des indigènes, le maintienne toujours en vigueur, sous prétexte de colonisation (p. 249). Mais ce sont là des allusions discrètes plutôt que de fermes déclarations. Eh bien! il faut avoir le courage de le constater et de le dire : ce qui a vicié jusqu'à ce jour toute la politique algérienne, c'est d'une part un *préjugé de race* analogue au préjugé de couleur qui règne encore aux États-Unis entre les blancs et les noirs; d'autre part, la *routine de l'administration*. Or, pour détruire un préjugé, il faut agir par la persuasion; les colons sont assez sensés, assez attachés aux principes d'humanité, de liberté, de fraternité proclamés par la Révolution française pour qu'on puisse espérer leur conversion. Quant aux bureaux, il n'y a qu'un moyen de vaincre leur hostilité, c'est de les supprimer et de supprimer avec eux (je le regrette pour M. Tirman, qui est un habile homme et un administrateur distingué), oui, de supprimer le gouvernement général. L'administration préfectorale peut être rattachée directement, sans dommage, à l'administration centrale française, pour tout ce qui concerne les Européens. Quant aux indigènes, il suffirait pour les surveiller, de remplacer le gouverneur général par une sorte de préfet de police, connaissant à fond les menées des Khouan, car c'est là qu'est le véritable danger. En temps ordinaire, ce magistrat se contenterait de fournir des renseignements aux autorités compétentes; en cas d'insurrection, il pourrait être investi d'une autorité dictatoriale temporaire de manière à concentrer momentanément tous les pouvoirs entre ses mains. Les affaires de l'Algérie seraient traitées par chaque ministère en particulier, ce qui a déjà lieu pour l'armée, la justice, l'instruction publique, etc., et discutées par le Parlement. On ne ferait plus ainsi de l'assimilation sur le papier. On s'efforcerait d'appliquer progressivement les lois françaises à cette France d'outre-mer, trop longtemps soumise à un régime d'exception. Telle est la conclusion que je me réserve de développer quelque jour à loisir; elle manque au livre de M. Vignon; elle en est pourtant la conséquence logique.

Passons à la Tunisie. — Elle est, dit l'auteur, une dépendance naturelle de l'Algérie; la colonisation s'y développe dans des conditions exceptionnellement favorables, de grands progrès y ont déjà été accomplis. Cependant nous avons beaucoup à y faire encore. — La loi immobilière, empruntée à l'act Torrens, n'est pas assez simple; l'introduction de petits colons français est tout à fait désirable; le régime fiscal est odieux et appelle des réformes radicales; le régime douanier est absurde, les produits tunisiens devraient être assimilés aux produits algériens à leur entrée en France; les moyens de communication sont absolument dérisoires; il faut faire une part sérieuse dans le budget aux travaux publics, commencer au plus tôt le port de Tunis, aménager, fortifier celui de Bizerte. Les établissements de crédit sont insuffisants, la création d'une banque d'émission est indispensable. — Quant au régime politique et administratif actuel, il a de grands avantages. Inutile de poursuivre une annexion administrative; il suffit de se borner à une annexion morale qui est en bonne voie, grâce à l'Église qui fait entendre aux Italiens et aux Maltais une parole française, grâce à l'école qui propage notre langue chez les indigènes.

M. Vignon, qui est très renseigné et très ferme sur les réformes économiques, m'a paru faiblir dans ce dernier chapitre de l'annexion morale. Cette annexion morale, tout le monde la désire. Un homme surtout y travaille et son nom méritait d'être cité, c'est M. Machuel, le directeur de l'enseignement public, qui silencieusement et pacifiquement conquiert peu à peu à notre influence tout le monde musulman de la Ré-

(1) Une littérature scolaire appropriée au pays se développe en Algérie. Parmi les livres récents de cet ordre, un des meilleurs est celui que M. Scheer, inspecteur des écoles indigènes, vient de publier, en collaboration avec M. Mailhes. Il a pour titre : *Exercices de langage et de dessin à main levée*. — Blida. Imprimerie Mauguin, 1888.

gence. Quelques mots sur son œuvre, sur les écoles qu'il a fondées n'étaient peut-être pas superflus. Quant à l'annexion administrative, M. Vignon la confond à tort avec l'annexion politique. Il n'est nullement nécessaire de détrôner le Bey (personne n'y songe sérieusement) pour rattacher progressivement la Tunisie à l'administration française.

L'auteur ne s'aperçoit pas que la plupart des réformes qu'il souhaite, qu'il réclame énergiquement, sont irréalisables sans ce rattachement. Qui donc réformera l'impôt sinon des financiers français? Qui donc créera des routes, des chemins de fer, des ports, sinon des ingénieurs français? Qui donc dirige les écoles de M. Machuel, sinon des instituteurs français? A qui le cardinal Lavigerie a-t-il demandé des professeurs pour son collège de Saint-Charles, sinon à l'Université de France? Qu'on utilise les Tunisiens le plus possible, soit, mais la réorganisation de leur pays ne peut se faire que d'après des idées françaises et avec des agents français. Vouloir conserver une Tunisie purement tunisienne est un projet d'autant plus dangereux qu'il est plus séduisant: on ne comprend que trop qu'un résident général soit entraîné peu à peu, par une impulsion inconsciente, au désir de ressusciter sur les bords de la Medjerdah une sorte de royaume arabe civil dont il serait le vizir, auprès d'un bey qui en serait le khalife. Notre ministre actuel, M. Massicault, a été un publiciste alerte et un administrateur peu chimérique; il semble pourtant quelque peu fasciné par ce mirage de la Tunisie tunisienne, et l'on dirait que, bercé par quelque rêve, il se laisse aller peu à peu à une douce quiétude. On conçoit à la rigueur que pendant les orages terribles de 1793 un conventionnel ait pu borner son talent à la préservation de ses jours et qu'à ceux qui lui demandaient : « Qu'avez-vous fait pendant la Terreur? » il ait répondu : « J'ai vécu. » Mais à Tunis, aucun jacobin ne menace la tête de M. Massicault; sa tâche est même facile; son prédécesseur, M. Cambon, n'a-t-il pas créé tous les organes essentiels du protectorat? Le mécanisme existe, il suffit de s'en servir au profit de l'influence et des intérêts français et aussi de le perfectionner, en accomplissant les réformes urgentes réclamées par M. Vignon.

*
* *

A ce propos, M. Massicault a pris une mesure qui a inquiété et scandalisé les quelques journaux (trop rares) qui s'occupent sérieusement de notre politique coloniale : il a supprimé la poste française en Tunisie et l'a remplacée par un office tunisien. Pourquoi? Est-ce uniquement pour ajouter une nouvelle sorte de timbres-poste aux collections des jeunes collégiens? Il paraît qu'il y a une autre raison. L'office tunisien, récemment créé, comptera pour une voix dans la conférence postale internationale, et cette voix de plus acquise à la France lui sera fort utile pour contrebalancer les voix nombreuses que s'adjuge l'Angleterre, grâce à la multiplicité de ses offices coloniaux. Soit! Voilà une raison. Si M. le résident général profite en outre de la circonstance pour supprimer aussi la poste italienne, tout sera pour le mieux dans l'administration postale et télégraphique de la régence. Ainsi soit-il.

PIERRE FONCIN.

LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINE

W.-H. Bishop : « Muriel » (1).

(NOUVELLE INÉDITE)

Le moment de notre seconde rencontre approchait.

Le temps changea, comme pour me faire pressentir quelque chose de lugubre, de tragique. La veille, j'entendis toute la nuit hurler le vent, et, au matin, l'hiver semblait revenu. Ce fut un bateau tout blanc de neige qui me conduisit vers le point du rivage que je me rappelais si bien.

Je craignais fort qu'*elle* ne fût pas venue; cette reprise violente des frimas ne permettait guère de sortir à une femme délicate, et, si ce rendez-vous manquait, quand pourrait-il être retrouvé? Mon inquiétude ne dura pas longtemps. Tandis que j'avançais sur la rivière houleuse, je l'aperçus de loin qui m'attendait.

Elle me regarda fixement, droit dans les yeux, et, d'une voix altérée :

— Vous avez, dit-elle, appris quelque chose; vous avez manqué à votre promesse. En ce cas, pourquoi êtes-vous venu?

Je m'étais bien promis de ne trahir ni par un acte ni par un mot la connaissance que j'avais du secret; mais il faut croire que ma physionomie ne savait pas mentir, car elle y lut aussitôt comme dans un livre ouvert.

— Ce n'est pas ma faute, répondis-je simplement. On a parlé devant moi. Je n'ai pu m'empêcher d'entendre.

— Il ne fallait donc plus reparaître ici. Croyez-vous que je consente à supporter le mépris? L'opinion de tous ces inconnus qui m'entourent m'est fort indifférente; on peut penser de moi ce qu'on veut dans le pays. Je ne vois personne. En me laissant aller au plaisir de causer avec un être humain, en vous attirant de nouveau, j'ai commis une imprudence dont je me repens.

L'amertume de ces paroles me navra. Il me semblait y surprendre la plainte déchirante d'un cœur brisé.

(1 Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

— Vous vous faites tort... vous nous faites tort à tous deux, m'écriai-je. Croyez-vous que le vent du scandale et de la calomnie puisse suffire à éteindre la sympathie, le dévouement qui se sont offerts une fois? Ce dévouement spontané, vous aviez paru l'accepter d'abord, et j'en reste fier... Pourquoi n'en voulez-vous plus maintenant?

— Mais, malheureux, tout est vrai... J'ai été folle!... folle!... Ah! grand Dieu! personne ne le fut jamais autant que moi.

Elle parlait avec un emportement désespéré, en se tordant les mains, qui retombèrent soudain inertes à ses côtés, comme si elle eût renoncé à s'aider en quoi que ce fût. Combien elle était loin de cette vivacité quelque peu impérieuse, de cet air d'autorité aimable qui m'avaient frappé à notre dernière rencontre!

— Vous êtes malheureuse, lui dis-je doucement; permettez à un autre malheureux de vous servir. Ce qu'on a dit devant moi ne m'a nullement influencé. Je ne croirai jamais sur vous que vous-même, et, si vous ne me dites rien, je resterai persuadé, tout en ignorant la vérité, que cette vérité vous est favorable.

Elle parut touchée.

— Je vous aimerais coupable, ajoutai-je.

Mais à ce mot elle secoua son attitude accablée.

— Ce serait pousser trop loin l'indulgence, dit-elle fièrement, et je n'en ai pas besoin. Tout mon crime a été de n'avoir pu supporter des humiliations, des mauvais traitements, qui me paraissaient d'autant plus durs que ma pauvre mère m'avait tendrement aimée, gâtée même. J'ai profité du premier moyen de délivrance qui s'offrait, voilà tout.

Elle attendait peut-être une question, que la déférence et la timidité, une crainte profonde de l'offenser surtout, retenaient sur mes lèvres.

— Un brave garçon, un ouvrier, travaillait chez nous, reprit-elle. Comme tous les gens de la maison, il assistait à des scènes pénibles, il me voyait souvent pleurer; le despotisme qui pesait sur moi lui fit pitié sans doute. Il osa un jour m'adresser la parole; il se mit à mes ordres, lui et le peu qu'il possédait, me suggérant une idée qui ne m'était pas encore venue, celle d'échapper à la tutelle si pénible de mon oncle et d'aller gagner ma vie n'importe où. « Avec vos talents, me dit-il, ce sera chose facile, sans doute, et quand vous devriez souffrir de bien des privations, tout vaut mieux que traîner une pareille existence. » Son langage rude et hardi, mais sincère, me frappa; il me revint souvent à la pensée, avec la force d'une obsession, et ce fut ainsi qu'un jour, dans un moment de désespoir, je lui demandai de protéger ma fuite.

— Je suis sûr, dis-je avec élan, que si jamais cet homme vous eût laissé soupçonner autre chose que de la compassion respectueuse, vous n'auriez pas eu recours à lui...

Un beau sourire revint sur ses lèvres :

— Vous me connaissez, décidément, et je puis vous parler comme à un ami, m'accuser même devant vous. Mon prétendu ravisseur était un homme aventureux, vindicatif et résolu, honnête, d'ailleurs, et même naïf. Il avait à se venger de mon oncle, qui agissait mal envers lui comme envers tous les gens placés, à quelque titre que ce fût, dans sa dépendance. En me prêtant secours, il savait lui jouer pièce; je crois, d'ailleurs, qu'il ne me voulait que du bien, à moi personnellement. Jamais, dans tous les cas, il ne me donna lieu de suspecter ses motifs. Les miens, en le suivant, furent absurdes. Je voulais me suicider socialement, rompre à tout jamais avec le monde... L'injustice m'y avait poussée. Rien ne me semblait plus affreux que mon sort actuel, et, je vous l'ai dit, je n'avais pas le courage de me tuer. J'ai donc voulu mourir d'une autre manière. Si longtemps, hélas, j'avais erré autour du tourbillon où, l'autre jour, votre barque s'est prise, en me répétant : « Pourquoi pas?... Pourquoi ne pas m'y jeter et en finir tout de suite..., tout de suite?... » Eh bien, non! J'étais lâche... Je suis partie... Au moins aurais-je dû me réfugier chez des amis, chez des gens de mon monde; mais, au lieu de cela,... l'orgueil m'a poussée... une audace que je ne réussis plus très bien à m'expliquer. J'éprouvais le besoin de braver avec éclat mes oppresseurs... Oh! ce qu'on a dû dire, je le sais trop... Peut-être vous-même, à votre insu, le croyez-vous à demi... Toutes les apparences sont contre moi, et je n'ai pas de preuve, non, aucune preuve à donner...

Abattue de nouveau, elle ensevelit son visage entre ses deux mains.

— Toutes les preuves, répondis-je, ne me convaincraient pas autant que votre parole.

— Ce que vous ne pouvez concevoir, reprit-elle en relevant lentement la tête, c'est avec quelle force j'ai compris soudain, à peine sortie d'ici, les irréparables conséquences de ce que je venais de faire. D'un coup d'œil j'ai mesuré la profondeur de l'abîme... La vie m'est apparue telle que je la soupçonnais pas, avec tant d'écueils et de fanges... Oh! ciel, combien je bénis l'heure où l'on me rattrapa! Mon libérateur, qui semblait fort embarrassé, tandis que j'étais, moi, au désespoir, venait de me conduire dans une auberge, notre première étape, quand soudain ceux qui me poursuivaient frappèrent à la porte. Il s'esquiva... Je lui en donnai l'ordre, afin qu'on ne pût dire au moins que nous avions été trouvés ensemble. Jamais plus je n'ai entendu parler de lui, qu'une fois, par un mot qui me demandait pardon,... pardon de la démarche où il m'avait inconsidérément entraînée. Il m'annonçait son départ pour des défrichements lointains, où il allait mener la carrière d'un pionnier, avec le regret profond de m'avoir perdue en voulant me servir. Je ne lui en voulais pas... Je n'en voulais à personne, je n'accusais que moi. Depuis l'heure où l'on m'a rame-

née ici, je suis restée captive, de mon plein gré, trop heureuse de pouvoir cacher ma honte dans ce tombeau, loin de tous les regards compatissants ou malicieux. Je me considère comme morte. Vous ne saviez rien... Voilà pourquoi j'ai pu prendre plaisir à revivre un instant et à causer avec vous de tout, sauf de moi-même...

Elle se tut. Que n'aurais-je pas donné pour pouvoir éloigner d'elle ce chagrin, cette humiliation! Comme je comparais tristement son sort à celui de tant d'autres femmes, moins belles, moins bien douées à qui la fortune sourit!

— Pour la première fois, reprit Muriel, je livre à quelqu'un le récit de mon passé. Nous disions l'autre jour que j'avais lu beaucoup de livres bons et mauvais. J'ai lu *Monte-Cristo* avec un genre d'intérêt que ne lui accordent pas ses lecteurs ordinaires, je me retrouvais en lui. Moi aussi j'ai commencé à battre les murs de ma tête en feu, moi aussi j'ai connu la rage, puis j'ai imploré le ciel, puis je me suis sentie folle, puis toute cette exaltation s'est éteinte en une sorte d'apathie... Je suis devenue à la longue résignée, presque satisfaite. Comme je ne compte jamais quitter ce lieu, je me suis créé des occupations,... des occupations de prisonnière...

Ce n'était pas un homme de mon âge, un homme à qui elle-même avait entrepris si récemment de faire croire que tout était possible, qui pouvait laisser passer sans les discuter de pareilles conclusions.

— Et votre oncle, demandai-je, comment se conduit-il, ce tuteur dénaturé?

Il me sembla qu'une flamme haineuse jaillissait de ses yeux, sur lesquels aussitôt retombèrent les longues paupières brunes.

— Ne parlons pas de mon oncle, répondit-elle. Je souffre moins de vivre auprès de lui que s'il avait l'âme plus haute. Je ne tiens pas à son estime, et ce qu'il appelle mon escapade l'a plutôt adouci. Sans doute il a eu peur de moi. Depuis il se contient. Je vous le répète, c'est de mon plein gré que je reste chez lui. Mes propres souffrances me sont devenues en somme presque indifférentes; je plains les autres davantage, tant de misérables solliciteurs que je vois recourir à cet homme riche et influent, qui les chasse sans une parole de pitié.

— Ah! pourquoi suis-je sans ressources? murmurai-je, le sentiment impétueux qui m'attirait vers elle l'emportant sur la crainte de l'offenser. Je mettrais à vos pieds ma fortune, vous iriez à l'étranger recommencer la vie, et tôt ou tard, dans votre pays même, on vous rendrait justice, car la calomnie ne prévaut pas toujours,... contre les personnes surtout qui n'ont qu'à se montrer pour qu'on les aime et qu'on les honore.

Elle sourit tristement :

— Au moins votre blâme ne s'ajoute pas à toutes les accusations qui m'ont frappée. Merci.

Un pas lourd fit crier le sol gelé, derrière les taillis poudrés de neige.

— On vient vous chercher, dis-je tout bas.

— C'est sans doute la nouvelle femme de charge, miss Lathwick, une pauvre créature morne, apparemment découragée, accablée, et qui n'a aucune envie de m'être désagréable. Elle en voudrait plutôt à son maître. J'ai compris qu'elle avait perdu sa place de surveillante dans je ne sais quel hospice qu'il inspecte et qu'elle était venue le trouver pour rentrer dans cet emploi. Mais au lieu de lui faire rendre justice il l'a, tout en la bernant, prise chez lui avec des gages dérisoires. Mon oncle s'entend à faire de ces marchés avantageux.

Muriel se trompait. Le pas lourd qui se rapprochait de plus en plus était celui d'un homme, et l'homme n'était autre que M. Scrope, l'agent d'affaires pour portraits à l'huile au rabais.

Il nous dit, en saluant d'un air goguenard et familier, qu'il faisait un tour pour se dégourdir les jambes :

— Je n'ai pas encore pu le décider (M. Oglegramp sans doute) à me commander un portrait, mais je l'ai mis à cheval sur une autre idée, ajouta-t-il en s'adressant à moi, comme si j'eusse été intéressé à son succès.

Puis il passa, en jetant un regard significatif sur le pavillon.

J'expliquai à Muriel que c'était là l'original dont la visite inattendue m'avait amené par hasard à connaître son histoire.

— Déjà il est revenu plusieurs fois sous différents prétextes, me dit-elle. Je crois qu'il exploite la vanité de M. Oglegramp; ne lui a-t-il pas proposé d'insérer sa biographie dans une espèce de dictionnaire... un livre de réclame quelconque, mais mon oncle ne regarde pas à la qualité. Ce Scrope est un personnage insinuant. Il s'est déjà glissé dans les bonnes grâces de la nouvelle femme de charge. Ils ont l'air d'être amis intimes. Peut-être obtiendra-t-il qu'elle lui commande un *vrai* portrait à l'huile.

J'aurais voulu obtenir que Muriel m'indiquât quelque prochain rendez-vous. Elle s'y refusa doucement, mais avec fermeté :

— Adieu. Le hasard nous réunira peut-être de nouveau.

— Le hasard?... Est-ce à lui que vous remettrez votre sort? Ne me permettrez-vous pas de former quelque projet pour l'amélioration de ce sort déplorable?

— Non... J'attendrai l'événement qui nous délivrera, moi de lui, ou lui de moi, répondit-elle. Qui sait?... un accident, une maladie... Puis-je prévoir?

Ces paroles évasives, auxquelles je pris à peine garde quand elle les prononça, devaient me revenir plus tard, Dieu me pardonne! comme l'aveu de quelque projet noir et mystérieux.

*
* *

Je la revis plusieurs fois, en invoquant ce hasard sur lequel Muriel paraissait compter et que, pour ma part, j'aidais sans scrupule. Tout l'intérêt de ma vie était attaché au rivage où elle se promenait volontiers. Il en fut ainsi jusqu'à l'instant où j'entrai en possession de l'emploi que j'avais naguère sollicité sans relâche, mais auquel je ne pensais plus. Ce fut même avec plus de regret que de joie que j'appris le succès des démarches tentées en ma faveur. Le bureau du petit journal de province dont je devenais rédacteur n'était qu'à vingt milles de là, mais je devais être trop occupé pour pouvoir franchir souvent cette distance. Il me semblait que je n'allais plus entendre jamais parler de Muriel.

Notre divinité protectrice, le hasard, me servit cependant une fois encore. A huit jours de là, M. Oglegramp en personne vint à ma recherche. Il avait demandé à la direction du journal si on ne pourrait lui procurer un secrétaire, quelque jeune homme de bonne volonté, sans grandes prétentions, qui fût capable de recoudre ensemble certaines notes desquelles il n'avait pas le temps de tirer parti lui-même. On désigna naturellement le plus jeune et le dernier venu.

La tâche qui me fut donnée ainsi n'était autre que la biographie ridicule suggérée par l'entrepreneur de portraits, de réclames et de mille autres choses. Les documents qu'on me remit prouvaient que cet Oglegramp, malgré ses airs pompeux et l'habitude qu'il avait de parler en public, était incapable d'écrire proprement deux lignes d'anglais. D'ailleurs il me fournissait avec complaisance la matière de son propre panégyrique. Quelques esprits avisés du moment avaient conçu le plan assez habile de faire de l'argent en flattant d'une façon nouvelle la vanité humaine. Pour cela ils s'adressaient à des nullités riches, à des gens qui autrement n'auraient jamais eu la moindre chance de voir leurs noms passer à la postérité; ils offraient de retracer chacune de ces obscures carrières en un volume qui figurerait à l'Exposition de Philadelphie, déposé parmi les produits de l'art et de l'industrie de chaque district. Ces chroniques insignifiantes d'une plate bourgeoisie devaient-elles être feuilletées au milieu du tumulte d'une Exposition nationale? Seraient-elles jamais admises seulement à y figurer? Nul n'aurait pu le dire, mais le prétexte suffisait aux ambitieux qui souhaitent de voir leur nom imprimé. Des agents, au nombre desquels brillait Scrope, durant la morte-saison artistique, relançaient les non-valeurs friandes d'immortalité, leur persuadant qu'il était du devoir d'un père de famille de laisser à ses enfants des annales que ceux-ci, restés orphelins, reliraient avec profit et avec respect.

Oglegramp n'avait d'autres enfants qu'une nièce, qui le connaissait trop, mais il croyait devoir une biographie détaillée à ses concitoyens.

Je fus donc initié aux divers incidents de la carrière du faux philanthrope, de l'exploiteur hypocrite. Quels commentaires insultants la vérité m'eût obligé à tracer entre les lignes! Je rougissais d'avoir à pallier ceci, à exalter cela, quand tout indistinctement était d'une vilenie révoltante. Mais le privilège que me donnait mon ingrate besogne, de vivre sous le même toit que Muriel, me l'eût fait bénir et adorer quand même.

Chaque jour je m'asseyais à la table de M. Oglegramp, en face de sa nièce qui se tenait droite, indifférente, hautaine, parlant peu — à moi aussi peu qu'à tous les autres, — et j'avais peine à dissimuler l'intérêt profond qu'elle m'inspirait, à éteindre la curiosité passionnée de mon regard qui la suivait partout. Ses aventures ne lui donnaient que plus d'empire sur mon imagination. Je rêvais de la délivrer, de lui consacrer ma vie, d'effacer à force de respect le stigmate imprimé sur ce noble front. Hélas, il fallait revenir à la réalité lamentable! Ni mon âge, ni ma pauvreté ne me permettait d'aborder ce rôle de sauveur. Secrétaire de M. Oglegramp, j'étais tenu par une chaîne trop courte pour pouvoir même me rassasier de la vue de Muriel et pénétrer dans l'intimité de sa vie. Ce séjour ne m'apprit pas grand'chose sur ses habitudes, quoiqu'il se prolongeât plus que je n'avais osé l'espérer.

Une fois j'étais sorti dans le parc, toujours du même côté, le côté du pavillon; mes yeux rencontrèrent le cadran solaire fixé à la place qui lui avait été assignée d'avance. Le carré de plâtre uni, sur lequel l'ombre du style marquait silencieusement les heures, couvrait l'une des petites fenêtres,... au-dessous de laquelle Muriel m'apparut, en train de causer avec Scrope. Que pouvait-il y avoir de commun entre ces deux êtres? Sans doute elle s'amusait de son jargon extravagant; n'importe, cette rencontre m'envoya une sorte d'angoisse au cœur. N'existait-il pas chez cette jeune fille trop d'empressement à être amusée ou même à exercer son charme sur tous ceux qui traversaient le cercle monotone de sa vie? Causer avec Scrope n'était-ce pas me placer sur le même rang que ce personnage grossier?

La nuit je rêvai que je tournais avec une rapidité vertigineuse dans le tourbillon qui finissait par m'engloutir, mais seulement pour me faire entrer dans un ordre de vie nouveau et plus large. Et je me vis aux genoux de Muriel qui me répondait : — Non, vous n'êtes qu'un enfant. Je ne vous aime pas. Contentez-vous de rester mon ami.

Sur ces entrefaites ma situation s'améliora quelque peu. On me proposa une place aussi pénible que modeste dans un des grands journaux quotidiens de New-York : il s'agissait de passer les nuits pour éditer les dernières dépêches télégraphiques parvenues au bureau tout juste avant de mettre sous presse. J'acceptai, ayant terminé mon travail chez M. Oglegramp.

Ce métier fatigant et l'agitation habituelle de mon esprit troublé m'eurent bientôt fait acquérir la pâleur livide des travailleurs nocturnes. Je devins nerveux, maladivement impressionnable. Dans tous les intervalles de ma besogne et non pas seulement dans les intervalles, beaucoup trop souvent, — toujours, — ma pensée se reportait vers Muriel. Je brûlais de savoir ce qu'elle faisait, quels changements les jours, en s'écoulant, pouvaient produire chez elle. Je n'avais eu qu'une émotion, qu'une surprise, qu'un plaisir délicieux dans ma vie et je le lui devais. Je commençais à gagner de l'argent, je faisais des économies. Je concevais des espérances folles : l'épouser, l'emmener loin... Peut-être préférerait-elle encore le peu que je pouvais lui offrir à sa captivité lugubre. Si je parvenais seulement à obtenir un encouragement, une bonne parole! Bref, je ne pus y résister. Je résolus de la voir et de m'assurer au moins de ce qu'elle faisait.

*
* *

Un jour de juin je pris le bateau à vapeur qui trace gaiement son sillon sur toute la longueur azurée de la baie de New-York

Il partait chaque fois à une heure différente, tenant compte pour cela de la hauteur des eaux à la barre d'embouchure de la Shrewsbury.

Je revis les tours jumelles du phare crénelé des collines de Navesink, et l'endroit où mon bateau était échoué le jour de l'aventure, et la grande courbe de la rivière. A cinq heures j'atteignis les terres d'Oglegramp; je n'osai tout d'abord me diriger vers la maison pour demander Muriel; j'imaginai de l'attendre sur le point habituel de nos rendez-vous.

Mais le malheur voulut que ce fut M. Oglegramp lui-même qui descendit le sentier ; il était accompagné d'un autre homme, Scrope, le prôneur de nouveautés économiques, qui décidément semblait devenu un bien fidèle habitué de la maison ! Ma première pensée fut d'échapper à leurs yeux et pour cela, d'un mouvement instinctif, je me glissai dans le pavillon en tirant derrière moi la lourde porte, d'ordinaire entr'ouverte. Au moment où j'entrais, une jupe noire émergea d'un massif. C'était probablement Muriel et je me félicitai de ma divination, bien persuadé qu'elle resterait là toute seule après que les importuns se seraient éloignés.

En attendant elle les avait rejoints; le trio approchait et j'entendis les voix masculines s'élever comme dans une querelle. Les paroles qu'elles prononçaient arrivaient jusqu'à moi, quand soudain un coup de vent ferma la porte du pavillon, avec un bruit sec tout particulier. Je craignis que ce bruit n'attirât leur attention sur ma cachette, mais il n'en fut rien; sans doute ils étaient trop occupés de leurs propres affaires.

Par l'une des petites fenêtres qui n'était pas autant que les autres bouchée par les plâtras ou les toiles d'araignées, je voyais les deux hommes debout, face à face, agressifs, irrités, gesticulant avec fureur. Quelle dispute pouvait les retenir si longtemps? Muriel semblait y prendre part. Elle me tournait le dos, je ne distinguais que fort mal un pli mouvant de sa robe noire brodée de jais et son bras étendu vers Oglegramp d'un geste accusateur, comme pour le désigner à Scrope qui, en ce moment, n'avait rien de l'agent d'affaires insinuant et jovial, mais plutôt une mine d'assassin. Oui d'assassin... Tout à coup, il me sembla qu'Oglegramp levait la main sur lui et qu'une lutte corps à corps, fort inégale, s'engageait entre eux, puis j'entendis une double détonation. En ce moment tout souci de ma sécurité personnelle m'abandonna, je m'élançai pour intervenir, s'il en était temps encore. Horreur! La porte close résista à mes efforts ; en la tirant trop brusquement j'avais fait jouer sans doute un ressort placé là autrefois pour la protection du beurre et de la crème dans l'ancienne laiterie. J'étais prisonnier. En vain je m'élançais contre cette porte maudite, cherchant à l'enfoncer de l'épaule et des genoux.Je ne réussissais qu'à me meurtrir contre l'épaisseur du chêne. J'appelai, je criai... Personne ne répondit; un grand silence avait succédé aux deux coups de feu, et je passai ainsi plus d'une heure, acharné à découvrir quelque issue, cherchant à m'expliquer ce que j'avais surpris, me croyant le jouet d'un hideux cauchemar. J'ébranlais de mes mains le grillage des fenêtres sans parvenir à l'arracher.

Enfin je finis par découvrir un outil de jardinage tout rouillé qui trempait dans la source et avec son aide je fis sauter l'un des barreaux, puis un autre. L'ouverture était maintenant assez large pour me permettre de sortir. Je sautai par la fenêtre... Muriel, Scrope, avaient disparu, mais, près du banc, Oglegramp gisait immobile, ensanglanté. Je passai la main sur mes yeux, n'en pouvant croire leur témoignage, et au même instant les récentes paroles de Muriel me sonnèrent à l'oreille :

— Un accident peut arriver... un secours peut me venir...

C'était cela!... L'accident n'était autre qu'un meurtre, un meurtre dont elle avait été le témoin, peut-être l'instigatrice!

Je courus vers la victime qui ne respirait plus. Les deux balles s'étaient logées, l'une dans la tête, l'autre au cœur.

En plein jour, j'avais vu commettre un assassinat! Et ce qui me semblait plus horrible que tout le reste c'était la complicité de Muriel qui n'avait rien fait pour arrêter Scrope, qui semblait l'avoir amené au contraire, tout au moins excité, qui disparaissait ensuite avec lui, le crime une fois accompli.

Je m'affaissai sur le sol, auprès du cadavre, accablé par l'atroce soupçon qui m'étreignait de plus en plus: cette funeste créature avait dû se servir de l'ascendant que ses charmes lui donnaient sur un être brutal pour

exiger de lui ce que d'aventure elle aurait bien pu exiger de moi...

Que me restait-il à faire?... Fuir... Je n'avais plus d'autre pensée. Mettre le plus d'espace possible entre moi et l'abominable attentat. Pouvais-je en dénoncer les auteurs? Hélas! mon témoignage était bien inutile! Le crime était trop flagrant, trop audacieux pour échapper à la justice. Muriel complice de Scrope!... Muriel souillée du sang de son oncle!... Muriel irrémédiablement perdue!...

Je pris ma course, je sortis du parc, je retournai chez moi en toute hâte. Non, ce ne pouvait être elle. Une fois de plus je protestais contre les apparences, de toute la force de ma tendresse. J'avais bien reconnu sa robe de laine noire brodée de jais! Je me persuadais, cependant, que ce n'était pas sa tournure, sa démarche; mais, dans cet épouvantable instant, l'élégante et gracieuse Muriel pouvait bien ne pas ressembler à elle-même.

Cette nuit-là, je supprimai dans mon journal, par une précaution puérile, la dépêche qui me fut apportée concernant la fin tragique de M. Oglegramp, — comme si cette nouvelle ne devait pas être répétée par des milliers de feuilles à travers l'Amérique! Il n'y avait dans la dépêche que le nom de la victime. Les assassins n'étaient donc pas encore pris.

Plus j'y pensais, plus la préméditation et la complicité me semblaient évidentes. Pourquoi Scrope aurait-il eu des armes sur lui?... Comment Muriel, si elle n'avait été que spectatrice involontaire du crime, n'aurait-elle rien fait pour l'empêcher d'abord, pour le dénoncer ensuite?

Je revoyais son bras étendu, montrant la place où il fallait frapper. Certes, elle avait dû tendre le piège, provoquer la querelle et ensuite laisser à un instrument docile entre ses mains le soin d'achever ce qu'elle n'avait pas la force d'accomplir elle-même.

N'ayant pu ni dormir ni manger, je partis de grand matin pour la petite ville qui avoisinait le théâtre du crime; avant même que je ne me fusse informé de ce qui s'était passé, j'appris par les propos de la rue que plusieurs arrestations avaient été faites.

— Mais c'est la femme qui est coupable, personne n'en doute, répétaient les passants.

La femme! Malheureuse Muriel! Je me la représentais pendue au gibet infâme. La corde autour de ce cou de cygne!... Je n'osai me rendre au tribunal, j'entrai dans un cabaret où l'on s'entretenait bruyamment de l'affaire. Le nom de miss Lathwick revenait toujours et je me rappelai que Lathwick était le nom de la femme de charge.

— Y a-t-il donc des soupçons contre cette femme? demandai-je avec un affreux mélange de soulagement et de crainte.

Muriel laisserait-elle condamner une innocente? Serais-je, en ce cas, assez lâche pour me taire?

— Des soupçons?... répéta l'aubergiste en haussant les épaules. Il ne s'agit pas de soupçonner, quand on est sûr. C'est la femme de charge qui a tout fait. La police ne tient pas encore ceux qui lui ont prêté main-forte, mais miss Lathwick est sous clef... et son affaire est bonne!

— Mon Dieu! balbutiai-je, qu'est-ce qui prouve?...

L'aubergiste, qui était plein de son sujet, me regarda d'un air de pitié. J'avais décidément la tête dure.

— On n'a pas besoin de chercher des preuves, puisqu'elle a tout avoué. Elle ne veut pas nommer ses complices, mais pour ce qui la regarde, elle ne se cache de rien..., elle en est plutôt fière..., elle dit qu'elle se venge. Jacob Oglegramp lui avait fait perdre une bonne place dans un asile où elle était employée; il l'avait dupée, à l'en croire, de toutes les façons; elle et les siens avaient à se plaindre de lui. Qui donc n'a pas eu à se plaindre de ce grigou d'Oglegramp?... Enfin, que Dieu ait son âme! — Elle gardait donc, cette Lathwick, une terrible rancune contre lui. Aurait-on cru, à la voir, qu'elle était aussi enragée? Elle avait toujours l'air de porter le diable en terre. Eh bien! ça ne l'empêchait pas de ruminer ses projets. Oh! elle a longtemps attendu! La nièce, miss Muriel, était en ville cette après-midi-là, pour la première fois depuis des années, à ce qu'on dit. La maison était vide... Voilà ce que c'est que d'être trop avare pour pouvoir s'attacher des domestiques Rien ne l'a donc gênée.

Muriel innocente! Muriel libre! Muriel saine et sauve! La réaction fut trop forte. La joie m'étouffait et, en même temps, le remords...

J'avais douté d'elle, j'avais cru mes yeux, quand mon cœur aurait dû l'excuser. Cette robe noire garnie de jais?... Eh bien! Muriel en avait fait cadeau à miss Lathwick dans la bonté de son cœur. Et c'était là-dessus que j'avais pu fonder une pareille accusation! Comment oser, dorénavant, lever les yeux sur elle?...

Je figurai au procès comme témoin, je contribuai à l'arrestation de Scrope. Il se trouva que ce misérable, qui avait du reste d'affreux antécédents, était lié à la femme de charge par une assez étroite parenté. Ils avaient confondu leurs intérêts et, après avoir usé de tous les moyens pour amener Oglegramp à s'acquitter envers eux, ils s'étaient arrêtés aux résolutions les plus violentes. L'affaire Oglegramp compte parmi nos causes célèbres. Les deux assassins purent ajouter à leurs anciens griefs contre la société celui d'une condamnation rigoureuse. Ils furent exécutés le même jour.

*
* *

Une honte facile à concevoir, le sentiment de mes torts envers elle, m'empêcha quelque temps de me rapprocher de Muriel. Je me décidai cependant, à la fin, — en toute humilité, confus d'être pour elle un si mauvais parti, mais résolu de travailler sans relâche au bonheur de sa vie, — je me décidai à lui demander

d'accepter le dévouement d'un honnête homme et un nom sans tache.

Elle me répondit presque dans les termes de mon rêve :

— Je ne vous aime pas d'amour. Ne prononçons jamais ce mot. Je serai toujours reconnaissante de l'affection que vous m'avez témoignée. Le premier, vous êtes venu m'arracher à une noire tristesse. Vous resterez, de près ou de loin, mon meilleur ami.

De loin... Elle voulait voyager, voir le monde, oublier et se faire oublier.

Je fus stupide peut-être de me soumettre si humblement, de céder si vite... Moins obscur, moins pauvre, j'aurais eu plus de courage. Les choses étant ce qu'elles étaient, je crus devoir me retrancher dans une complète abnégation. Si mon cœur saigna bien fort, nul ne le sut, pas même Muriel.

L'héroïne de mon aventure du bateau en dérive eut, à l'étranger, la carrière brillante que j'avais pressentie pour elle. Je fus instruit de son mariage. Elle épousait un général, dont le nom illustre et le caractère digne méritaient assurément de fixer le choix de la femme la plus ambitieuse. Elle lui avait, m'écrivit-elle, confié tout le passé.

J'eus, après cela, des preuves qu'elle ne m'oubliait pas; elle favorisa ma carrière littéraire, elle m'assura ces protections si nécessaires au début, et toujours d'une manière indirecte qui ne me permettait pas de refuser.

Maintenant elle est libre, elle est veuve... Souvent, depuis que j'ai reçu cette nouvelle, mon cœur s'est élancé par delà l'océan. Je suis devenu quelqu'un..., grâce à elle... Les distances entre nous se sont effacées... Si j'osais?...

W.-H. Bishop.

FIN.

CHRONIQUE THÉATRALE

Odéon : « Crime et Châtiment » (1)

Huit jours se sont déjà écoulés depuis la première représentation, à l'Odéon, du drame intitulé *Crime et Châtiment*. Les auteurs, MM. Hugues Le Roux et Paul Ginisty, ont été loués par toute la critique. On a cordialement accueilli leur tentative littéraire, heureuse et honorable. Avec une sympathie bien faite pour les payer de leur travail obstiné et consciencieux, on a dit à ces écrivains combien on s'intéressait à leur jeunesse laborieuse, tout entière vouée au culte des lettres. Et puis on a ajouté qu'ils étaient doués de qualités dramatiques peu communes, que deux ou trois tableaux de leur pièce étaient esquissés et même peints de main de maître. On a dit encore qu'ils possédaient l'art si difficile des dialogues, et que, tout en usant des libertés, même des hardiesses, autorisées par le goût moderne, ils se gardaient contre toute exagération et savaient rester dans les limites qui séparent encore le théâtre du Théâtre libre.

Tous ces compliments sont mérités, et je me bornerai à les enregistrer, en les contresignant si j'étais certain que l'adaptation du roman célèbre de Dostoiewski n'est qu'une simple excursion de deux jeunes explorateurs français dans les steppes du pessimisme et du naturalisme russes, et que leur curiosité, une fois satisfaite, ils reprendront leur place dans la légion de l'alouette, l'oiseau gaulois, si hardi, qui vole très haut, très haut, sans pour cela cesser de chanter gaiement.

Malgré mon admiration pour le talent et même pour le génie des écrivains étrangers, je redoute fort, en effet, l'influence qu'ils exercent sur la jeune génération. J'ai peur que ces désespérés si désespérants, ces romantiques aux pédantes allures scientifiques, ces philosophes sans sagesse, ces naturalistes qui marivaudent avec la boue, ne réussissent petit à petit à infiltrer notre génie national, comme la bière germanique, où se noient maintenant les Parisiens, submerge déjà très visiblement notre bonne humeur et notre enjouement proverbial.

Avec cela qu'ils trichent comme des grecs de cercle, ces Russes de l'école moderne, habiles à encadrer, dans les fines découpures d'une orfèvrerie byzantine, leurs tableaux soi-disant peints d'après nature. Ils excellent à mêler subrepticement au fumier qu'ils étalent quelques flacons d'opoponax, altérant ainsi la sincérité de l'impression donnée et ressentie. En grattant ces faux Cosaques, on met à nu des raffinés de civilisation, malins et vicieux comme des singes, sachant faire toutes les grimaces, connaissant tous les tours du métier. A les imiter, à les suivre dans le labyrinthe de leur métaphysique perverse, nos jeunes écrivains courent le risque de laisser au Minotaure leurs os, j'entends leurs qualités nationales de clarté, de bon sens, de droiture intellectuelle, de grâce et de charme.

***

Le sujet de *Crime et Châtiment* peut être raconté en quelques mots. Un étudiant, Rodion Raskolnikoff, pauvre et vaniteux, a médité longuement, le ventre vide, sur les inégalités sociales. Le jeûne et la métaphysique aidant, il se promène, en vrai somnambule, sur des sophismes tendus comme une corde raide, vacillant à chaque minute et prêt à choir dans la folie. Rêvant à son tour les sombres rêveries d'un Torquemada, il se demande, à bonne intention, si la vie de quelques êtres

(1) Drame tiré de Dostoiewski par MM. Hugues Le Roux et Paul Ginisty.

nuisibles ou simplement inutiles ne peut pas être sacrifiée au bonheur de tous ou simplement au sien propre, en sa qualité d'homme supérieur. Il se persuade que son génie, pour prendre son essor, ne saurait être enchaîné par les misérables réalités de l'existence. Il sait bien que les roubles ne font pas la félicité, mais ils contribuent à se la procurer. Toute la question pour lui est donc d'avoir des roubles en les prenant à ceux qui les possèdent.

Voici, par exemple, cette vieille canaille d'Aléna. Cette méchante guenon empile de l'or dans son taudis de prêteuse sur gages. Est-ce que vraiment ce ne serait pas œuvre pie de tordre le cou à cette ancienne femelle? Avec son argent Rodion sauverait sa mère et sa sœur, angéliques créatures qui s'épuisent pour venir en aide à l'étudiant. Il pourrait, l'esprit calme, songer à réparer les grandes injustices sociales. S'il était riche, Sonia ne serait plus contrainte à user à la nuit tombante les trottoirs de Saint-Pétersbourg, sollicitant les tendresses payantes des moujicks et échangeant sa chair contre le pain qui manque à ses petites sœurs.

Théoriquement, Rodion n'a déjà plus aucun doute sur la légitimité de l'acte auquel il a songé comme dans un cauchemar. Dans un bel article, publié par une revue, il a exposé la théorie du meurtre légitime, et cette publication lui a mérité les suffrages des connaisseurs et l'attention du policier Porphyre. Entre deux tasses de thé, on cause; Rodion soutenant qu'un assassin distingué peut échapper à la vindicte publique en ne commettant aucune des imprudences dont sont coutumiers les meurtriers vulgaires; le policier Porphyre, au contraire, affirmant que les plus malins finissent toujours par tomber entre les mains de la justice.

Et Rodion, hanté, glissant sans pouvoir se retenir au fond du gouffre dont il a si bien exploré les bords et le fond, finit par tuer Aléna d'un coup de hachette. Il a bien pris ses précautions. Nul ne l'a vu se glisser dans l'ombre, les mains rougies du sang de l'usurière dont il emporte les économies. Bien plus, un ouvrier maçon, devenu fou de terreur en apprenant que ses outils ont servi à accomplir le meurtre, s'accuse obstinément et se déclare l'auteur de la mort d'Aléna. Rodion est sauvé. Il a franchi d'un bond la toile patiemment ourdie dans laquelle l'enserrait déjà l'araignée policière. Mais Rodion porte en lui le témoin, l'accusateur, le juge et le bourreau qui vengeront Aléna. Sa conscience et aussi la peur achèvent de l'affoler. Il refait, une à une, toutes les étapes de son crime. Il revient au logis de sa victime et là, pantelant, prêt à tout avouer, il s'enfuit, cherchant à qui raconter ses angoisses, ses terreurs et aussi ses remords. Il marche, marche encore, marche sans cesse, la bouche toujours prête à s'ouvrir pour laisser échapper l'aveu, les ongles enfoncés dans les lèvres pour les contraindre à ne pas parler. Épuisé, éperdu, il arrive chez Sonia dont il est aimé à son insu. A cette tendresse inavouée encore, mais pressentie, il se cramponne, offrant à la malheureuse, qui se défend, dans la pudeur de son indignité, de partager sa vie. Et comme elle résiste, redoutant les regrets tardifs, il lui dit ce qu'il a fait, la réhabilitant de sa honte par son crime à lui. Dans son immense pitié qu'agrandit son amour, Sonia comprend que le misérable dont la raison agonise à ses pieds ne retrouvera jamais l'apaisement de son cœur : « Moi, lui crie-t-elle, je n'ai pas le droit de t'absoudre. Je t'aime. Quoi qu'il arrive, je te soutiendrai, je porterai la moitié de ta douleur; mais, au nom du ciel, n'étouffe pas la voix de ta conscience qui parle, qui t'ordonne de t'accuser ». Et Rodion obéit. Il se confesse au policier Porphyre et on l'arrête.

*
* *

Maintenant que MM. Paul Ginisty et Hugues Le Roux apaisés, guéris de cette fièvre que donnent les dernières répétitions d'une œuvre conçue et exécutée avec passion, peuvent, de sang-froid, en spectateurs, voir jusqu'où ils se sont laissés entraîner, à la remorque de Dostoiewsky, ils doivent être un peu étonnés. Ces braves gens ont pris peur, déconcertés par la scélératesse morale du héros de *Crime et Châtiment*, troublés par la force des sophismes de ce maniaque formulant une déclaration des droits de l'homme et de l'assassin, expliquant, justifiant par des arguments redoutables les Lebiez, les Barré et les Lacenaire. Ils ont reculé, à leur insu peut-être, devant la responsabilité de cette apothéose d'un meurtrier.

Dans cette cervelle de tueur, responsable de ses actions, ils ont mis en toute hâte l'idée fixe, la folie, bien caractérisée. Par eux, ce malfaisant n'est plus qu'un malade. Ses accès sont le résultat d'une sensibilité poussée à l'excès. C'est par tendresse infinie, surhumaine, qu'il égorge les vieilles usurières, et, s'il leur prend leur argent, c'est pour le partager avec sa mère, si dévouée, avec sa sœur si tendre, avec la prostituée Sonia, plus touchante que Madeleine, qui livre son corps aux passants pour payer les petits verres indispensables au bonheur de son immonde père. Grâce à la complicité d'un admirable acteur, M. Paul Mounet, qui du même coup sue la vertu et grelotte la fièvre délirante, ils ont fini par rendre sympathique le monstre raisonneur créé par Dostoiewsky. Avec sa figure de Christ, golgothant une hachette à la main, ce Rodion en est presque à s'étonner — et nous avec lui — que la société et ses victimes ne lui présentent pas leurs excuses. Ce n'est plus un bandit tapis dans l'ombre, c'est un justicier, un peu vif, blessé même dans ses croyances en constatant qu'on ne lui sait pas un gré suffisant de ses efforts pour assurer le règne de la justice. Si bien qu'il en arrive à être amer quand Sonia lui affirme que, dans la joie de l'expiation, « il attendra sans révolte l'heure de la délivrance commune ». Dans

sa douloureuse ironie, l'égorgeur demande à Sonia « Qu'attends-tu donc, Sonia, aux sommets de notre calvaire ? » — « La Rédemption » réplique la jeune personne, illuminée.

Il était temps que le rideau s'abattît. Encore une scène et il se trouvait quelqu'un pour demander une statue à l'honneur de l'apôtre Rodion ou tout au moins les palmes académiques. Et M. Lockroy eût bien été embarrassé pour les refuser.

Je me soucie peu de la moralité et de l'utilité dans l'art et je n'exige pas absolument qu'on corrige les mœurs, soit par le rire soit par les pleurs. Cependant je ne vais pas jusqu'à croire qu'il est indifférent de donner à des idées malsaines l'appui de son talent et et de maquiller, d'une vertueuse poudre de riz, des sophismes laids à faire peur.

Qui sait où tombe le grain que le poète sème au hasard dans sa hautaine insouciance? Est-on bien sûr que parmi les vingt, les trente mille spectateurs qui assisteront successivement aux représentations de *Crime et Châtiment*, aucun d'eux n'aura dans la cervelle le sillon prêt à recevoir les semences funestes? Est-ce que ce Rodion n'est point capable d'engendrer un Lebiez ? A ces questions troublantes personne ne peut répondre, et ce silence plein de doute marque, à mon sens, la limite en deçà de laquelle l'écrivain doit se maintenir.

* *

L'adaptation au théâtre, pourtant très habilement faite, de l'œuvre de Dostoiewski fournit de nouveaux arguments à ceux qui ne croient pas à la possibilité de faire vivre sur la scène les personnages des romans de l'école naturaliste. Par son dédain pour l'action proprement dite, par sa recherche minutieuse des détails, par son parti pris de regarder les hommes et les choses et de nous les montrer sans recourir aux artifices de l'optique, cette école semble s'être condamnée à rester enfermée dans les trois cents feuillets du livre. Elle vaut surtout par ses descriptions impitoyables, par sa résolution de mettre toute chose au même plan, comme dans les images chinoises, et de donner une importance égale à des individus de valeur très différente. Elle étonne par la hardiesse de l'expression allant jusqu'à la brutalité. Elle excelle dans la peinture d'actes, accomplis par des êtres de chair et d'os, dont la représentation vivante blesserait les yeux les moins modestes. Ces qualités, ces puissances sont, sur la scène, autant de faiblesses et de défauts. Un drame est un spectacle. On le voit au moins autant qu'on l'écoute. Or on est presque toujours obligé de cacher au théâtre ce que les romanciers naturalistes s'appliquent à montrer dans leurs livres.

Rappelons-nous ce qu'il est advenu sur la scène de l'œuvre si puissante de Zola ! *L'Assommoir* et *Nana* ont été transformés en mélodrames vulgaires. De *Germinal*, de cette épopée, comme l'a qualifiée M. Jules Lemaître, on n'a réussi à extraire que des décors ennuyeux à regarder. Un acte — son nom l'indique — est une action qui s'accomplit dans un espace de temps déterminé, et une pièce est une succession d'actions concourant à une action finale qui est le dénouement.

Dans l'école naturaliste on s'applique le plus souvent à ne rien dénouer, à ne point conclure. Ce que le public aimerait à connaître, par exemple, c'est le sort réservé à Rodion, l'assassin puni de la Sibérie, et à Sonia, la prostituée, qui a uni sa destinée à celle du meurtrier. Nous voudrions être renseignés, savoir s'ils ont eu beaucoup d'enfants et si, vers la cinquantaine, ils ont engraissé, la conscience tranquille, ou bien si Rodion a succombé à ses remords, entraînant dans sa perte l'infortunée Sonia. Les auteurs ont gardé là-dessus un silence peu scénique. Ils nous montrent bien au fond, dans un nuage, « une rédemption ». Mais ici, nous ne comprenons plus.

*
* *

Les auteurs du drame joué à l'Odéon me pardonneront ce petit discours où, je le sens bien, le bourgeois ami de M. Prudhomme qui s'agite en moi s'est donné un peu librement carrière. Ils m'excuseront de croire que leur jeune talent est capable d'exercer une certaine influence sur les esprits, et ils voudront bien admettre que mon pédantisme est doublé d'une sincère sympathie pour leurs personnes et leurs travaux.

Et, si j'ai tort, si j'ai mal vu, mal compris, mal jugé, ils devront me pardonner tout de même et garder au critique, peut-être mal inspiré, mais bien intentionné, un peu de l'indulgence qu'ils n'ont point su refuser à Rodion, l'humanitaire assassin.

HECTOR PESSARD.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Le Président de la République, après avoir terminé son voyage en Normandie par Rouen et Elbœuf, est rentré à Fontainebleau.

M. Peytral, ministre des finances, a communiqué au conseil des ministres les projets de réformes fiscales dont il saisira la Chambre, et qui portent sur l'impôt des boissons, l'impôt sur le revenu et les droits de succession.

Extérieur. — Le commerce extérieur de la France, pendant le mois d'août 1888, s'est élevé à 336 954 000 francs pour les importations et à 246 468 000 francs pour les exportations. Ces chiffres présentent sur ceux du mois d'août 1887 une augmentation de 32 528 000 francs pour les importations et une diminution de 16 573 000 francs pour les exportations. Les résultats des huit premiers mois de 1888 comparés à ceux de 1887 sont supérieurs de 91 279 000 francs pour les importations et inférieurs de 21 258 000 francs pour les exportations.

Commission du budget. — M. Gerville-Réache a terminé son rapport sur le budget de la marine. La commission a voté des réductions s'élevant ensemble à 12 millions environ qui sont repoussées par l'amiral Krantz, ministre de la marine. Le budget de l'intérieur a été adopté avec des diminutions de crédit peu importantes. M. Compayré a donné lecture de son rapport sur le budget de l'instruction publique qui comporte 600 000 francs de réduction. Il a déclaré que le ministre avait refusé de lui communiquer l'état complet du personnel de l'administration centrale; la commission, en conséquence, a décidé qu'elle ne statuerait pas sur le chapitre Ier avant d'avoir reçu les renseignements réclamés par le rapporteur. Elle a rétabli le traitement de quatre inspecteurs généraux de l'enseignement supérieur, supprimé l'année dernière, et elle a notablement réduit les crédits affectés aux bibliothèques publiques, aux bourses de licence et d'agrégation, et à la publication des documents inédits.

Angleterre. — M. William Bedmond, député irlandais, a été condamné à trois mois de prison pour avoir encouragé les tenanciers à résister aux évictions. — De nouveaux désordres agraires se sont produits en Irlande. — Dans un important meeting tenu à Québec, les Canadiens ont voté une résolution de blâme contre le gouvernement fédéral qui paraît maltraiter surtout la province de Québec, parce qu'elle est plus particulièrement catholique et française.

Hollande. — Ouverture de la session des États généraux. L'un des ministres, M. de Machay, chargé de représenter le roi, a constaté que l'état des relations avec les puissances étrangères et la situation financière étaient satisfaisants; il a annoncé la présentation de projets de loi relatifs à l'exécution de la loi sur l'enseignement primaire, au travail des enfants dans les manufactures, à l'organisation des districts électoraux et à l'impôt sur les sucres.

Allemagne. — M. Jacobi, secrétaire d'État à la Trésorerie de l'empire, est remplacé par le baron de Maltzah-Gultz. — Une entrevue a eu lieu à Friedrichsruhe entre le prince de Bismarck et le comte Kalnoky, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

Serbie. — Le ministère Christitsch a donné sa démission qui a été acceptée par le roi Milan.

Sciences et Lettres. — Le congrès organisé à Venise par l'Association littéraire internationale, a décidé d'introduire des modifications dans la convention de Berne, et de réclamer l'adhésion de nouveaux États à cette convention.

Faits-divers. — Ouverture à Paris du congrès national de meunerie; — à Bordeaux du congrès pomologique. — La ville de Montbard a célébré le centenaire de Buffon. — Le comité organisé pour secourir les incendiés de la Guyane va organiser deux grandes fêtes, l'une aux Tuileries, l'autre à la Nouvelle-Bastille. — On a commencé au chevet du temple de l'Oratoire dans la rue de Rivoli, l'installation du monument de l'amiral de Coligny, œuvre du sculpteur Crauck et de l'architecte Sellier. — La Société littéraire du Lot a résolu d'élever une statue à Clément Marot — Inauguration à la mairie d'Ajou du buste du chimiste Bréant.

Nécrologie. — Mort de M. Margue, ancien sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, conseiller à la cour de Paris; — du major Barttlot et du major Festing, explorateurs de l'Afrique centrale; — de M. Isidor, grand rabbin de France; — de M. Cammartin, premier président de la cour d'Alger; — du conseiller d'État russe Nicolas Sergejevitsch; — de M. Louis Loire, homme de lettres; — du général Parlier, commandant la brigade de Saint-Étienne; — de M. de Soultrait, ancien trésorier payeur général, président de la Société nivernaise des lettres et arts; — de M. Vuillaume, contrôleur de première classe de l'armée.

Revue bibliographique

DIVERS.

Sous ce titre : *Les lois du progrès* (Alcan), M. Federici, ancien député au parlement italien, présente un essai d'histoire universelle sur les causes de la grandeur et de la décadence des nations. En ce qui concerne son pays, l'auteur, qui est un ami de la France, et qui, au lendemain de Sedan, considérait sa cause comme celle de tous les peuples, ne croit pas que l'Italie doive trouver sa fortune dans l'imitation des institutions allemandes. Bien que partisan de l'unité italienne, il aurait préféré la forme fédérative à la concentration des pouvoirs, car il estime que les sociétés humaines sont réfractaires aux grandes agglomérations et que la fragilité des empires, ainsi que le prouve l'histoire, est toujours la conséquence de leur étendue.

Le Livre de la Vieillesse, par M. Antonin Rondelet (Librairie académique), est l'œuvre d'un philosophe, on pourrait même dire d'un sage, — les deux mots n'étant pas toujours synonymes, — mais d'un sage qui nous paraît plaider avec trop d'insistance et d'exagération une cause essentiellement personnelle. Que la vieillesse soit le plus beau temps de la vie, ainsi que le prétend l'auteur, d'après sa propre expérience, on l'admettra difficilement; mais que la jeunesse et l'âge mûr, ce temps de l'action et de la vitalité par excellence, ne doivent être considérés que comme la préparation même de la vieillesse, voilà, certes, qui paraîtra à la majorité des lecteurs un simple paradoxe. Il convient d'ajouter, d'ailleurs, que M. Rondelet, chrétien fervent et spiritualiste convaincu, estime que dans les derniers jours de son existence terrestre l'âme étant plus maîtresse d'elle-même et plus absorbée dans la contemplation de l'avenir, la vieillesse devient en quelque sorte la préface de la vie future, et pour lui c'est là surtout son mérite et son attrait.

Signalons, dans un ordre d'idées analogue, l'étude de M. Victor Girard sur *la Transmigration des âmes et l'évolution de la vie au sein de l'univers* (Librairie académique). L'auteur s'est attaché à présenter sous une forme accessible à tous la théorie philosophique d'après laquelle l'âme restant indestructible et immortelle, change dans un monde futur de condition extérieure, d'après sa propre valeur qui résulte de sa conduite ici-bas.

Mouvement de la librairie

Il a paru, dans la collection des *Mémoires et documents scolaires publiés par le Musée pédagogique,* un nouveau fascicule intitulé : *les Auteurs du brevet supérieur,* par Mlle S. R. Cet utile recueil qui sera très apprécié des candidats dont il facilitera singulièremunt la préparation littéraire, présente un ensemble de jugements et d'observations critiques extraits des publications les plus récentes des écrivains contemporains, choisis avec un discernement intelligent et un goût éclairé, et habilement groupés de façon à former, pour chaque auteur, une étude complète.

La Grande encyclopédie va terminer très prochainement la publication de son sixième volume. On remarquera, dans les dernières livraisons parues, des articles intéressants et très détaillés sur la *Bibliographie,* par D. Grand; — les *Bibliothèques,* par A. Molinier; — la *Bibliothèque nationale,* par C. Couderc; — *Bicêtre,* par MM. Bourneville et Rousselet; — les *Bicycles,* par L. Knab; — le *Bien,* par MM. Fonsegrive et Pasquier; — la *Bienfaisance,* par E. Glasson; — la *Bière,* par M. Trescaze; — la *Bijouterie,* par L. Knab; — le *Bill,* par E. Glasson; — le *Billard,* par F. Pharaon; — la *Biographie,* par D. Grand; — *Bismarck,* par D. Berthelot; — le *Blason,* par M. Gourdon de Genouillac; — le *Blé,* par E. Binet.

La septième série de la bibliothèque des *Auteurs célèbres*, qui vient d'être achevée, comprend les ouvrages suivants : *Madame Trois-Étoiles*, par Arsène Houssaye ; — *la Belle Luciole*, par Charles Aubert ; — *l'Écluse des cadavres*, par Mlle d'Aghonne ; — *l'Héritage*, par Guy de Maupassant ; — *Monstres parisiens*, par Catulle Mendès ; — *Moi et l'autre*, par Ch. Diguet ; — *l'vengeance de forçats*, par Louis Jacolliot ; — *Mémoires du chevalier de Gramont*, par Hamilton ; — *Nella*, par Martial Moulin ; — *l'Abîme*, par Charles Deslys. Cette bibliothèque, par le choix des volumes qui la composent, la modicité du prix et les soins apportés à l'exécution matérielle a rapidement conquis la faveur du grand public.

Chez l'éditeur Masson a paru la *Grammaire pratique de la langue française* de M. Frédéric Bataille (*Cours élémentaire*). Cet ouvrage où l'exposé des règles est accompagné d'exercices méthodiques et gradués qui en forment l'application, a reçu la haute approbation de M. Michel Bréal et a été honoré d'une récompense par la Société pour l'instruction élémentaire.

On a réuni dans un volume de la *Bibliothèque Charpentier*, sous le titre de *Nouvelles algériennes*, les œuvres posthumes de Marcel Frescaly (lieutenant Palat) l'écrivain distingué, auteur de *Fleur d'alfa*, qui périt l'année dernière au cours d'une excursion hardie dans l'Afrique intérieure.

La librairie Hachette a publié les *Études agronomiques*, de M. Grandeau (3e série) ; — les *Leçons de choses faites au concours général agricole de Paris, en 1888*, par M. Menault ; — *les Machines agricoles*, par M. Ringelmann ; — et les *Contes et apologues*, par M. Léon Riffard, illustrés de nombreux dessins.

M. André Laurie a terminé par *les Naufragés de l'espace*, la publication de *Selené-Company* (Hetzel). Disciple de Jules Verne, il a su renouveler un sujet que l'on pouvait croire épuisé par la plume infatigable de son prédécesseur, et présenter dans le cadre d'une action étrangement dramatique les problèmes les plus récents et les découvertes les plus surprenantes de la science moderne.

A la collection des *Classiques populaires*, créée par les éditeurs Lecène et Oudin, sont venus s'ajouter *les Chroniqueurs* (1re série), *Villehardouin et Joinville*, par M. Debidour ; — et *Florian*, par M. Léo Claretie.

Signalons également dans la collection des *Voyages dans tous les mondes*, dirigée par M. Eugène Muller, trois nouveaux volumes : *les Aventures de Robinson Crusoé ;* — *le Voyage à l'île d'Utopie*, par Thomas Morus ; — et les deux voyages en Asie de *Guillaume de Rubruquis* et *Marco-Polo ;* — et, dans la *Petite Bibliothèque économique française et étrangère*, l'œuvre économique de *Hume*, avec une introduction de M. Léon Say, — et *J.-B. Say*, avec introduction de M. H. Baudrillart.

Autres publications du mois :

Romans. — *Les Événements de Poulaw*, par Gaston Bergeret ; — *Prok Pudor !* par de Valleneuse (Librairie illustrée) ; — *Lina*, par Ch. Vincent ; — *l'Écailleur*, par Georges Pradel ; — *les Rostang*, par Georges Regnal ; — *le Roman d'un poète*, par Odysse Barrot ; — *le Crime du juge d'instruction*, par Raoul Postel et G. Ridler ; — *la Banque juive* et *le Colporteur juif*, par Louis Noir ; — *les Femmes de Monsieur*, par J. de Gastyne ; — *le Secret du diamant*, par E. de Berthet ; — *Abandonnée*, par Charles Mérouvel ; — *Flambarge*, par Paul Saunière ; — *le Souper des pleureuses*, par Catulle Mendès ; — *le Mariage de Robinson*, par E. Laillet ; — *le Testament rouge*, par X. de Montépin (Dentu) ; — *la Seconde Mère*, par Henry Gréville (Plon-Nourrit) ; — *le Chemin de la gloire*, par Ouida (Librairie académique).

Divers. — *Boute-Charge, esquisses militaires*, par M. Michel Zevaco (Librairie illustrée) ; — *Gaités de science*, par Victor Meunier ; — *la Vie rustique*, par Charles Diguet ; — *la Russie galante*, par Serge Nossof (Dentu) ; — *la Maladie de l'empereur Frédéric III*, traduction de l'allemand, par le Dr Luc ; — *Traité de critique et de statistique comparée*, par E. Fournier de Flaix ; — *Études d'histoire de droit*, par Rodolphe Dareste ; — *l'Espionnage*, par Numa de Chilly ; — *les Dieux en voyage*, par Zacharie Astruc ; — *De l'esprit philosophique et de la liberté d'esprit*, par C. Charaux ; — *Poèmes bretons*, par G. Boisson, avec préface de M. Jules Simon ; — *l'Armée allemande*, par J. Mottié ; — *le Phénomène, esquisse de philosophie générale*, par J. Gourd ; — *la Marine en danger*, par J. Pène-Siefert ; — *Code général des droits d'auteur*, par Charles Constant ; — *Précis de droit usuel*, par Régis Coste et Charles Boullay ; — *Mœurs parlementaires anglaises*, par G. Denis Weill ; — *Histoire de la téléphonie*, par Julien Brault (Masson) ; — *l'Approvisionnement de Paris en temps de guerre*, par H. Morillon (Librairie académique) ; — *l'Apôtre Jean et le IVe évangile*, par G. Chastand (Fischbacher) ; — *les Petits Cahiers de madame Brunet*, par Mme Marie Delorme (Colin).

L'éditeur Ollendorff doit publier incessamment *la Dernière maladie de l'empereur Frédéric le noble*, par le Dr Morell Mackensie.

La Librairie illustrée va commencer prochainement la mise en vente par livraisons hebdomadaires de la *Nouvelle encyclopédie des connaissances pratiques*, par H. de Graffigny ; — et de *la France pittoresque*, qui comprendra la description géographique des 86 départements avec cartes, vues et costumes en couleur.

M. Louis Figuier, le vulgarisateur bien connu, nous annonce la publication d'un *Supplément aux merveilles de la science*, illustré d'environ huit cents gravures, et contenant la description de toutes les inventions et découvertes scientifiques faites depuis 1870.

Les éditeurs Marpon et Flammarion préparent pour leur *Petite Collection artistique* les *Souvenirs d'un homme de lettres*, par Alphonse Daudet, illustrés de nombreuses gravures.

La maison Quantin publiera au mois d'octobre les *Contes juifs*, de notre collaborateur Sacher-Masoch. Cet ouvrage comprenant vingt-six contes qui représentent le peuple juif dans les divers pays d'Europe avec ses mœurs, ses croyances, ses coutumes, ses fêtes, etc., sera luxueusement illustré de 110 dessins et de 27 grandes compositions hors texte.

Dans une huitaine, les éditeurs Plon-Nourrit doivent mettre en vente leur collection d'*Almanachs pour 1888*. Parmi les plus connus et les plus appréciés viennent en première ligne les *Almanachs* et *Annuaire de Mathieu de la Drôme*, et le vieux *Mathieu Laensberg*, ou *Almanach Liégeois*, si populaire dans les campagnes. Dans le genre sérieux, il convient de signaler, en outre, l'*Almanach prophétique ;* — le *Petit almanach ;* — l'*Almanach scientifique ;* — *de la Mère Gigogne ;* — *des Dames et des demoiselles ;* — *du Parfait vigneron ;* — *du Cultivateur* et *du Jardinier*. — Dans le genre humoristique et folâtre, les amis de la vieille gaieté gauloise n'auront que l'embarras du choix entre l'*Almanach du Charivari*, — *Comique*, — *Lunatique*, et *Pour rire*, sans oublier le spirituel et amusant *Almanach des Parisiennes*, de Grévin.

Emile Raunié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11515)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 13. (25e ANNÉE.) — 29 SEPTEMBRE 1888.

LES PARLEMENTS DU MONDE (1)

Les Cortès de Portugal

I.

Le voyageur qui passe à Lisbonne visite rarement le palais des Cortès. De la place du Commerce, où se dresse la colossale statue de José Ier, il va saluer le bronze de dom Pedro sur la colonne du Rocio. Il parcourt les allées de l'*Avenida*, qui cherche à rivaliser avec nos Champs-Élysées. Longtemps il erre sur les bords du Tage, en face de la rade encadrée par des falaises pittoresques, comme un autre Bosphore, où dorment les vapeurs transatlantiques, pendant que les chalands et les barques de pêche entrecroisent leurs voiles blanches. On lui montre les mosaïques et les lapis-lazuli de Saint-Roque ; les tombeaux de Saint-Vincent et les marbres d'Estrella ; la statue de Camoëns ; les monuments de l'indépendance et de la liberté. Il va contempler la masse imposante du palais d'Ajuda, et ces bijoux d'architecture manoélique qu'on appelle l'église, le cloître et la tour de Belem. Personne ne pense à le conduire à San-Bento, où siègent les représentants du royaume. Cet oubli vient peut-être de ce que les Chambres portugaises sont sages, et, comme les honnêtes personnes, ne font guère parler d'elles.

Une visite à San-Bento n'est pourtant pas dépourvue d'intérêt.

Comme son nom l'indique, c'est un ancien couvent de Bénédictins. Depuis bien des années, les congrégations sont supprimées en Portugal, où elles avaient pullulé. On avait, sans doute, à leur reprocher de gros abus. Comment expliquer autrement la rigoureuse décision maintenue dans un pays où le catholicisme est encore religion d'État, où le roi prête serment d'être fidèle à la religion catholique, apostolique et romaine? Devenues vacantes, les maisons religieuses ont été affectées à des services publics. Académies, écoles, casernes, hôpitaux, sont tous installés en d'anciens couvents. C'est ainsi que le Parlement se trouve logé à San-Bento.

C'est un grand bâtiment, dont le lourd parallélépipède se dresse à mi côte d'Estrella, au cœur même de la cité. La façade, percée de deux rangs de petites fenêtres, ne présente aucun caractère architectural. Elle se développe sur une place décorée d'une statue qui porte cette inscription sur le piédestal :

AU GRAND ORATEUR
JOSÉ ESTEVAO COELHO DE MAGALHÃES
LA NATION PORTUGAISE.

Debout et serré dans une redingote, l'illustre parlementaire fait face au palais, un bras demi-tendu, dans l'action du débit. C'est une œuvre sobre et forte, où l'on trouve, une fois de plus, la preuve que nos habits modernes se prêtent mal à la statuaire.

On accède au palais par cinq portails cintrés qui s'ouvrent en haut d'un perron de quelques marches. Un large vestibule rectangulaire débouche, à gauche, sur une cour intérieure par où l'on monte à la Chambre

(1) Voy., dans la *Revue : le Reichstag d'Allemagne*, numéros des 5 et 11 août, et *la Skouptchina de Serbie*, numéro du 8 septembre 1888.

des pairs, à droite, sur un cloître, d'où l'on gagne la Chambre des députés. Les anciennes cellules, dûment appropriées, suffisent aux bureaux du Parlement.

Au premier étage de l'escalier qui conduit à la Chambre des députés, on remarque deux portes fermées par des barres massives et cadenassées. C'est l'entrée de la *Torre do Tombo* ou tour du chartrier.

Là sont réunies les archives du royaume. Il s'y trouve, paraît-il, une rare collection de chartes, de documents officiels, d'autographes, qui remontent aux origines de la monarchie. Chaque année s'y ajoute un exemplaire authentique des lois nouvelles. C'est une mine encore inexploitée, d'où les historiens pourraient exhumer des trésors.

D'ordinaire, les abords du palais sont déserts.

Il en est autrement le 2 janvier, date fixée par la Constitution pour l'ouverture des Cortès. Ce jour-là, la population se presse alentour, tranquille, pacifique, comme elle est toujours à Lisbonne. Chacun est en tenue de fête. Les marchandes de poissons, les *varinas*, vont pieds nus, balançant avec désinvolture dix jupons superposés, faisant sonner leurs boucles d'oreille et leurs colliers d'or. Les *gallegos* (portefaix venus de la Galice) ont arboré leur bonnet de laine le plus neuf, bleu, vert ou noir. Les campagnards de l'Alemtejo se cambrent dans leur veste moutonnée aux agrafes d'argent, avec la ceinture de laine rouge, les pantalons aux pieds d'éléphant et le *sombreiro* à larges bords. Les jupes d'indienne jaune, rose ou blanche des Lisbonnaises piquent des notes claires au milieu de la foule sombre. Les troupes font la haie. Et le soleil brillant dans le ciel bleu éclaire le tableau d'une vive lumière, et fait étinceler de reflets joyeux les faïences des maisons.

Tout à coup les musiques militaires attaquent l'hymne de la Charte. Un peloton de lanciers débouche sur la place. Suivent plusieurs carrosses de gala, amenant la famille royale.

Il est de tradition que le souverain ouvre personnellement la session. Durant ses vingt-six ans de règne, le roi dom Luiz n'y a manqué qu'une seule fois, cette année même : une maladie le retenait alors.

Le roi est reçu par les bureaux des deux Chambres, les ministres, les officiers supérieurs de l'armée et les hauts fonctionnaires. Tous ces personnages, vêtus de brillants uniformes et couverts de croix, prennent leur rang. Et le cortège se rend dans l'enceinte où les députés tiennent leurs séances publiques.

C'est une salle rectangulaire et nue, sans décoration ni style, où des rangées de fauteuils et de pupitres s'alignent sur des gradins. Un jour cru tombe des vitraux qui terminent les parois au-dessus des galeries publiques. Pour la séance d'ouverture, la tribune réservée au bureau a fait place à une estrade tapissée, où sont disposés deux fauteuils dorés sous un dais de damas bleu.

Le roi monte vers le trône et reste debout. Il a l'uniforme de général, avec le grand cordon de ses ordres réunis et tient, sous le bras gauche, le casque à pointe, dont ses régiments sont munis depuis quelques années. A sa gauche, se place la reine Marie Pie en robe de satin bleu brodée de perles et de brillants, portant avec une souveraine élégance le manteau de cour en velours bleu semé de diamants et retenu aux épaules par de merveilleuses agrafes, dont les feux scintillent. Un peu plus bas, le jeune prince Alphonse lève l'épée nue de connétable. Sur les degrés s'étagent les grands dignitaires de la cour, les ducs de Loulé, d'Albuquerque, de Palmella, le marquis de Pombal, et *tutti quanti*, chacun tenant un des attributs de la souveraineté du Portugal, celui-ci l'étendard royal, celui-là la massue de Cabinda et Molembo, etc... La marquise de Funchal, grande maîtresse de la maison de la reine, dona Eugenia Telles de Gama, descendante du grand Vasco de Gama, et d'autres dames de service complètent harmonieusement le groupe par leur toilette bleue et blanche, qui est d'uniforme pour les dames d'honneur.

Pour cette séance royale, les Cortès ont à leur tête le président de la Chambre haute. Les pairs sont en uniforme, les députés en habit.

Le président du conseil remet le discours de la couronne au roi. Au milieu d'un religieux silence, dom Luiz en donne posément lecture. Sa voix a des sonorités gutturales qui ne sont pas sans charme, et c'est d'un fier accent qu'il parle de la *nobre nação portugueza*.

Le discours se termine par la phrase de style : *esta aberta a sessão* (la session est ouverte). La séance est alors levée et la famille royale reconduite, avec la même étiquette, jusqu'à ses voitures. Les deux Chambres se séparent; elles ne se réuniront plus ensemble que dans trois mois, pour la séance de clôture.

Avant de les voir fonctionner isolément, disons quelques mots de l'organisation des Cortès et de la part qu'elles prennent au jeu des pouvoirs publics.

II.

D'après la constitution de 1826, le pouvoir législatif appartient aux Cortès, sous réserve de la sanction du roi. Elles se composent de deux Chambres, la Chambre des pairs et la Chambre des députés.

Au roi seul appartient, sans contrôle et sous sa responsabilité, la faculté de déclarer la guerre et de faire la paix, de dissoudre la Chambre des députés et la partie élective de la Chambre des Pairs.

Sous réserve de ces prérogatives royales, le parlement portugais jouit à peu près des mêmes droits que nos Chambres républicaines. Il fait les lois, veille au maintien de la constitution, fixe annuellement les dépenses publiques, vote les impôts et répartit les contri-

butions directes, autorise les emprunts, etc. Les membres des deux Chambres sont inviolables durant les sessions. Les ministres contresignent tous les actes du pouvoir exécutif; ils sont responsables et ne peuvent être affranchis de cette responsabilité par un ordre du roi.

Le Portugal vit donc sous un régime constitutionnel et parlementaire. Les lois organiques, qui déterminent les rapports et les attributions des divers pouvoirs, ont un caractère libéral et démocratique. Les pouvoirs du monarque sont limités par des prescriptions rigoureuses, et le Parlement a, dans la responsabilité des ministres et dans le droit de voter le budget, les moyens d'en surveiller l'exercice. Contre les empiètements éventuels du parlement, le roi est armé à son tour de ce qu'on appelle en Portugal « le pouvoir modérateur », qui lui permet de dissoudre les Chambres et de faire appel au pays, de nommer et de révoquer les ministres, de refuser même sa sanction aux lois nouvelles. Quant aux ministres, ils relèvent à la fois du roi qui les nomme et des Chambres auxquelles ils doivent compte de leur gestion. Toutes les conditions paraissent réunies pour assurer l'équilibre des pouvoirs et le fonctionnement régulier du régime parlementaire.

Telles sont les conclusions qui ressortent de la seule étude des lois constitutionnelles du royaume. Ce seraient aussi celles d'un observateur pressé, qui viendrait y passer huit jours en temps normal : il verrait le roi se tenir scrupuleusement au-dessus des luttes de parti; les Chambres légiférer librement et contrôler l'administration; les ministres exposés aux continuelles attaques de l'opposition. Il se porterait garant qu'en Portugal, comme en Angleterre, la machine parlementaire fonctionne sans secousse, grâce à l'accord parfait des institutions et des mœurs.

Notre homme serait — on doit le dire — dupe des apparences et d'une fiction. Quelle distance entre les textes et l'application, entre la théorie et la pratique! Qu'on en juge par un exemple récent.

Au commencement de 1886, les *régénérateurs* occupaient le pouvoir; ils y étaient depuis cinq ans, sous la direction d'un chef habile, *M. Fontes Pereira de Mello*, — *Régénérateurs et progressistes* : ce sont les dénominations des deux partis monarchistes qui se succèdent aux affaires. Nos journaux français les traduisent souvent par les mots de *conservateurs* et *libéraux*. C'est une erreur. Il n'y a plus en Portugal ni *torys* ni *wighs*. A l'origine, les régénérateurs ont apparu comme des réformateurs libéraux. En face d'eux les *historiques* et les *réformistes* se sont fusionnés plus tard, sous le nom de *progressistes*. Mais, depuis, régénérateurs et progressistes se sont disputé l'honneur des initiatives libérales. Il est impossible aujourd'hui de distinguer les deux groupes par leurs programmes respectifs : ils ne sont plus séparés que par des questions de personnes. Mais ils coexistent et se disputent le pouvoir : cela suffit pour assurer le fonctionnement du régime et donner le moyen de résoudre les crises ministérielles.

Donc, en 1886, les régénérateurs avaient le gouvernement et une forte majorité aux Cortès. Mais le pays se montrait fatigué de leur administration. Ils se voyaient à bout de ressources financières, acculés à l'obligation d'émettre de nouveaux impôts qui auraient accru leur impopularité. De plus ils avaient à demander aux Cortès une dotation pour le prince royal, qui allait épouser la princesse Amélie d'Orléans : ils craignaient que l'opposition ne saisît cette occasion pour engager des débats qui risquaient de leur aliéner la faveur royale. Dans ces conjonctures, M. Fontes crut faire un coup de maître en se démettant et en conseillant au roi d'appeler les progressistes aux affaires. Il assurait ainsi le règlement de la dotation princière qui devait être votée sans difficulté par les deux partis. Son désintéressement apparaissait comme un acte de dévouement dynastique. Au surplus, que risquait-il? Les dernières élections adroitement dirigées avaient rempli les Cortès de ses clients. Avec une majorité hostile dans les deux Chambres, les progressistes ne pourraient tenir. Ils endosseraient la responsabilité des nouveaux impôts, dont la création était nécessaire. Bientôt ils se verraient obligés de céder la place, en ménageant aux régénérateurs une rentrée triomphale.

Ce calcul eût été juste, si les règles parlementaires avaient dû être strictement observées. Mais M. Fontes lui-même, dans sa longue carrière ministérielle, avait enseigné qu'il y a plus d'un moyen de les tourner. Ses adversaires n'y devaient pas mettre plus de scrupules.

A peine au pouvoir, les progressistes profitaient de la trêve des premiers jours pour faire voter à l'unanimité la dotation du prince. Puis ils prorogeaient les Cortès jusqu'à l'année suivante, s'assurant ainsi le bénéfice de neuf mois d'administration sans contrôle. Ils faisaient alors observer qu'ils étaient dans l'impossibilité de gouverner avec une majorité contraire dans les Chambres, avec une administration regorgeant de fonctionnaires hostiles, avec des lois combinées en vue d'assurer la perpétuité de ces fonctionnaires et de cette majorité d'opposition. Il n'y avait que deux façons de remédier au mal : ou modifier la Constitution, ou procéder à la réforme administrative par voie de dictature. C'est à ce dernier moyen, comme moins empirique, que la préférence devait être donnée.

En effet, au mois de juillet 1886, pendant les vacances des Chambres, le journal officiel du royaume publiait, sous le nom de code administratif, un nouveau règlement qui réformait toute l'administration. Ce document, qui devait avoir force de loi, était signé par le roi et contresigné par tous les ministres. La réforme était présentée comme un moyen de rétablir, au

profit du pays, l'ordre faussé par le précédent cabinet. En fait, elle avait pour but immédiat de permettre le remplacement des fonctionnaires hostiles et de préparer des élections favorables. Dans l'exposé des motifs, le ministère ne dissimulait pas l'irrégularité du procédé : il en acceptait la responsabilité, se soumettant par avance au verdict des Cortès. Il se gardait seulement de dire qu'au moment où les Cortès seraient appelées à se prononcer, des élections faites à la faveur du nouveau code administratif lui auraient amené dans les deux Chambres une majorité formidable.

Les choses se sont passées sans bruit, conformément au programme ministériel. Durant l'été de 1886, une série d'ordonnances dictatoriales ont complété les réformes commencées par le code administratif; les fonctionnaires régénérateurs ont cédé la place à des fonctionnaires progressistes; tous les conseils administratifs ont été renouvelés par des élections bien dirigées. Au mois de janvier 1887, le ministère était maître de toutes les positions stratégiques. A peine ouvertes, les Cortès étaient dissoutes à la première manifestation d'hostilité.

Bientôt des élections générales constituaient dans les deux Chambres une majorité dévouée au gouvernement. L'opposition se trouvait réduite à 40 membres contre 120 ministériels, à la Chambre des députés; la proportion était renversée dans le même sens à la Chambre des pairs.

C'est d'ailleurs la règle en Portugal. Depuis 1826, on ne cite qu'un seul cas où les élections générales aient tourné contre le parti au pouvoir. Durant la période électorale, les candidats se classent d'eux-mêmes en opposants et ministériels. Les premiers ne peuvent enlever de haute lutte que les sièges réservés aux *votes par accumulation*, qui échappent à l'action administrative et sont précisément réservés à la représentation des minorités. Des arrangements interviennent d'ailleurs entre les intéressés pour ménager un certain nombre d'autres sièges à l'opposition. Ne faut-il pas dans les Chambres une majorité et une minorité, ne fût-ce que pour l'intérêt des débats parlementaires ?

De pareils résultats ne devraient, semble-t-il, se produire qu'avec la complicité d'un corps électoral restreint, choisi, et, par suite, facilement malléable. Il n'en est rien. Le cens existe encore en Portugal; mais il est réduit de telle sorte qu'il n'exclut presque personne. Il suffit de payer un impôt direct de 5 fr. 55 (1 000 reis) pour être électeur. De plus, tous les chefs de famille, sachant lire et écrire, sont admis à voter sans condition de cens. Autant dire que le suffrage universel fonctionne. Le fait est que le corps électoral montre une docilité parfaite. Soit par indifférence, soit par respect pour le pouvoir établi, les électeurs cèdent, en masse, à l'impulsion administrative. C'est seulement dans les grandes villes, comme Lisbonne ou Porto, qu'ils manifestent une certaine indépendance, et donnent parfois leurs votes à des candidats monarchistes opposants, ou même à des républicains. — Voilà des observations dont il faut tenir compte, pour apprécier le rôle du Parlement en Portugal.

Dans la majorité aux Cortès, il est difficile de voir autre chose qu'une émanation du pouvoir. Ailleurs, c'est le ministère qui procède de la majorité parlementaire, qui est institué pour en appliquer les idées politiques ; en Portugal, les termes sont renversés : c'est le gouvernement qui précède la majorité et la constitue à son image. Le sort de cette majorité est lié au sien : aussi lui est-elle fidèle jusqu'à la mort. Le jour où elle paraît hésitante, le président du conseil la convoque en une réunion extra-parlementaire, et la met en demeure de le suivre, si elle ne préfère s'abîmer avec lui dans un désastre commun; il fait comprendre qu'une défection entraînera, non pas un simple remaniement ministériel et un changement de personnes, mais la chute du cabinet et du parti tout entier, la transmission du pouvoir aux adversaires, et de nouvelles élections présidées par eux. Il agit avec sa majorité comme un capitaine de vaisseau qui prévient l'insubordination de son équipage en menaçant de mettre le feu aux poudres. Le moyen est héroïque et réussit toujours.

Il en résulte que le gouvernement conserve jusqu'au bout une majorité nombreuse et sûre. Jamais un cabinet ne tombe sous un vote de l'opposition. Comment donc se produisent les crises ministérielles? Quels motifs déterminent la succession des partis au pouvoir? C'est une question à laquelle il est difficile de faire une réponse précise. En principe, c'est au roi seul qu'il appartient d'apprécier le moment psychologique où l'évolution doit se produire. C'est à lui de juger si le ministère n'est plus d'accord avec l'opinion, si la faveur de la nation s'est reportée sur les adversaires. C'est à lui de décider de l'opportunité du changement, d'en prendre la responsabilité, d'exercer le « pouvoir modérateur », en demandant aux ministres leur démission et en confiant au chef de l'autre parti le soin de former un nouveau cabinet. Aussi les efforts de l'opposition sont-ils constamment appliqués à établir dans l'esprit du souverain la conviction que le ministère a perdu, avec les sympathies du pays, toute autorité morale, et que son maintien aux affaires risque de compromettre la couronne. Interpellations aux Cortès, critiques acerbes de tous les actes d'administration, polémiques de presse, réunions publiques, tous les moyens sont bons pour exciter des manifestations populaires, contrebattre l'action du gouvernement et prouver son discrédit. Cette campagne aboutit d'ordinaire en quelques années. Des symptômes de lassitude et de désaffection apparaissent. Le ministère cède la place. Les adversaires changent de camp et la lutte recommence par les mêmes procédés, comme au jeu de paume. Cependant le roi reste juge de la partie

et proclame le vainqueur : ce n'est pas la moins délicate de ses hautes prérogatives. Le plus souvent, la tâche lui est facilitée par ses ministres eux-mêmes. Bien placés pour être renseignés, pour tâter le pouls du pays, ils comprennent eux-mêmes que l'heure de la retraite a sonné, que les obstacles s'accumulent sous leurs pas, que l'opinion désire un changement de cabinet; spontanément, avec un désintéressement que le patriotisme explique, ils font part au roi de leur appréciation, et lui remettent leur démission. C'est ce que M. Fontes a fait en 1886. Il n'était pas le premier, et il ne sera pas le dernier, à donner l'exemple d'une aussi sage abnégation.

Ces indications suffisent pour marquer les différences qui distinguent le parlement portugais du parlement français, et la mesure de son action dans le gouvernement du royaume.

Dans son beau livre sur les *Principes de la politique*, M. de Holtzendorff pose en règle que « l'influence toute naturelle des assemblées législatives dans les États soumis au régime parlementaire ne devrait jamais tendre à gouverner elles-mêmes ou à exiger que le pouvoir exécutif soit absolument subordonné à leur bon plaisir et dépendant d'elles, mais se borner à stimuler le gouvernement en cas de lenteurs ou d'omissions préjudiciables, à réclamer de lui des renseignements sur des événements dont il méconnaîtrait l'importance, à contrôler après coup sa conduite et à lui demander compte de ses fautes et de ses maladresses. » — On reproche souvent aux Chambres françaises les empiètements que le professeur de Munich interdit aux assemblées parlementaires. Pareille critique ne saurait atteindre les Chambres portugaises. Mais sont-elles en mesure d'exercer sur le gouvernement, avec efficacité, le contrôle qui forme la seconde partie de leur mission? C'est une question douteuse, en raison même de leur origine qui ne garantit pas leur indépendance.

Du reste, ce mode particulier du parlementarisme ne soulève pas, en Portugal, les objections qu'il provoquerait chez nous. Le régime paraît en rapport avec le degré d'éducation politique du corps électoral, qui s'en accommode. Il a pour correctif les mœurs de la nation, qui ne souffrirait pas une atteinte à ses libertés conquises, et la vigilance du souverain, qui en est le défenseur intéressé. Quelle qu'en soit d'ailleurs la procédure, les élections envoient au parlement les hommes les plus marquants du pays. Les intérêts spéciaux y ont des représentants diserts et compétents. L'éloquence, ce don naturel des peuples du Midi, y relève tous les débats. Enfin tous les cœurs y sont animés d'un beau zèle pour les glorieuses traditions du pays. Si le parlement n'a pas, à l'intérieur, toute l'action désirable, son ardent patriotisme en ferait, en cas de crise extérieure, le plus sûr rempart de l'indépendance nationale.

III.

Les dignes pairs du royaume occupent l'aile gauche de San-Bento. Un escalier de pierre à double révolution, de larges couloirs aux parquets cirés (luxe rare à Lisbonne) conduisent à la salle des séances. C'est un vaste hémicycle, éclairé d'un jour insuffisant. Un plafond lumineux y donne, le soir, une clarté plus gaie. Deux étages de tribunes sont réservés au public entre les colonnes du pourtour. Au centre, le portrait du roi, sous un dais de velours, surmonte un monumental bureau au bois sculpté. Les ministres ont leur place, entre les gradins des pairs et le bureau. L'ensemble est d'une solennité froide et triste.

Il n'y a pas de tribune aux harangues, chacun parle de sa place. L'orateur ne s'adresse pas à ses collègues, mais au président. Le classique « *Messieurs* », qui tient si grande place en nos discours parlementaires, est remplacé par « monsieur le président ». Cette interpellation à l'impassible *senhor presidente* produit parfois des effets singuliers, quand elle coupe une période vibrante, directement applicable à l'assemblée.

Sans compter le prince royal, les infants majeurs et les évêques, qui en font partie de droit, la Chambre haute comprend cent cinquante membres. D'après la Constitution de 1826, elle se composait de membres héréditaires ou à vie nommés par le roi, sans limitation de nombre. Depuis la réforme de 1885, elle comprend cent pairs à vie nommés par le roi et cinquante pairs électifs. Ce nombre est fixé d'une manière rigoureuse. La couronne n'a plus la faculté de changer la majorité par des fournées de pairs. Réforme assurément libérale. Aussi les ultra-conservateurs l'ont-ils qualifiée, en disant qu'un sénat démocrate est maintenant substitué à la Chambre des pairs.

Nommée pour six ans, la partie élective de la Chambre des pairs peut être dissoute avant l'expiration de ce délai, soit avec la Chambre des députés, soit séparément.

Ne peuvent devenir pairs que les personnes comprises dans des catégories déterminées : conseillers d'État, ministres, députés, généraux, ministres plénipotentiaires, gouverneurs de colonies, conseillers du tribunal suprême, procureurs de la couronne, juges de seconde instance, propriétaires justifiant d'un revenu d'environ 45 000 francs, industriels et commerçants payant environ 8000 francs de contributions,... etc...

Chaque district ou département, sauf Lisbonne et Porto, a deux pairs à élire. Le collège électoral est formé des députés du district, de délégués des conseils généraux et des collèges municipaux et des plus fort imposés.

Ces dispositions sont combinées pour assurer la prédominance des éléments conservateurs. Le système a

subi déjà deux épreuves, qui n'ont pas déçu les vues des constituants. Le ministère a d'ailleurs réussi sans peine à faire arriver ses partisans. Le résultat immédiat de la réforme est d'assurer au gouvernement, dans la partie élective de la Chambre, une clientèle dévouée, et d'affaiblir ainsi l'influence des pairs à vie. Plus tard, quand les électeurs auront complété leur éducation politique, ils trouveront, dans l'institution des pairs électifs, un nouveau moyen d'exercer une action personnelle sur les affaires publiques.

La nomination du président appartient au roi. Pour la dernière session, ces hautes fonctions étaient confiées à M. Chrysostôme de Abreu e Sousa, membre du Conseil d'État et ancien ministre, dont l'autorité est consacrée par une longue expérience de la vie publique.

Bien que les têtes grises ou chauves soient de beaucoup les plus nombreuses à la Chambre des pairs, les débats n'y manquent souvent ni de chaleur ni de mouvement. L'opposition y compte ses principaux directeurs.

Voici d'abord M. de Serpa Pimentel, chef des régénérateurs depuis la mort de M. Fontes. C'est un petit homme à la démarche vieillote; il semble n'avoir qu'un souffle, mais son œil brille derrière son binocle. Dans sa longue carrière, il a géré plusieurs ministères. On le connaît à Berlin, où il a pris part à la conférence du Congo; à Paris, où il a négocié le traité de commerce franco-portugais et réglé le contrat de mariage du prince royal avec la princesse Amélie. Tous les mystères de la stratégie parlementaire lui sont familiers. Sa spécialité est l'étude des questions financières. Sans cesse il dénonce l'augmentation continue des dépenses budgétaires. Le mal est grand, à l'entendre. Que fera-t-il pour y remédier, quand il reprendra la direction des affaires? C'est son secret, qu'il ne révèle pas. Il est, si l'on peut dire, la bête noire du ministre des finances, qu'il harcèle sans cesse. Ses talents et sa probité lui ont acquis la considération générale. Dans les relations privées, c'est le plus aimable homme du monde. Nos compatriotes de Lisbonne regrettent toutefois que ses journaux reproduisent complaisamment des racontars peu flatteurs pour notre pays. Il a pourtant épousé une Française. C'est peut-être à notre régime constitutionnel qu'il en a.

Autour de lui se serre une phalange d'anciens ministres : MM. d'Andrade Corvo, qui représentait le Portugal à Paris il y a peu d'années; Hintze Ribeiro, dont l'éloquence s'adapte à tous les sujets; du Bocage, qui a négocié avec nous, comme ministre des affaires étrangères, les arrangements du Congo et de la Guinée, et qui contrôle avec sévérité tous les actes de la politique extérieure.

Voici, plus loin, la calotte violette de dom João Chrisostomo d'Amorim Pessoa, archevêque résignataire de Braga; ancien primat de Goa, il n'a pas hésité à combattre le concordat de 1886, qui règle à nouveau le patronat royal aux Indes. Y aurait-il en France un prélat pour élever la voix contre une décision du saint-père?

M. Barjona de Freitas, ministre de l'intérieur dans le cabinet Fontes, s'est séparé du parti depuis que la direction en a été attribuée à M. de Serpa : comme M. Romero Robledo, à Madrid, il a constitué, sous le nom de *gauche dynastique*, un groupe libéral dissident. C'est un général auquel il ne manque que des soldats.

M. Thomas Ribeiro, qui faisait aussi partie du ministère Fontes, s'est également isolé pour suivre une guerre de partisan contre le cabinet progressiste. On dit qu'il va fonder, avec M. Vaz Preto, le groupe des *unionistes*.

Tous ces pairs — j'en passe et des plus « dignes » — forment l'état-major d'une opposition, qui ne fait grâce au gouvernement ni d'une question ni d'une censure.

Mais les ministres sont hommes à repousser les assauts. Plusieurs d'entre eux appartiennent à la Chambre haute : d'abord le président du conseil, M. Luciano de Castro, lieutenant, puis successeur de l'illustre Braamcamp, habile *debater*, maître de toutes les traditions du parti progressiste; ensuite M. de Barros Gomes, financier d'élite, aujourd'hui ministre des affaires étrangères, qui s'est acquis par la courtoisie de ses manières et la sûreté de son commerce autant d'autorité dans le parlement que de crédit dans le monde diplomatique; M. Henrique de Macedo, aujourd'hui démissionnaire, mais qui a dirigé, jusqu'au mois de juillet dernier, avec compétence, la marine et la politique coloniale; M. le vicomte de San-Januario, qui applique à la réorganisation de l'armée portugaise les facultés dont il a fait preuve au cours de nombreuses missions en extrême Orient et dans l'Amérique du Sud.

Les ministres comptent de vaillants seconds : MM. Fernando Palha, l'actif président de la Chambre municipale de Lisbonne; le marquis de Rio-Maïor, qui sait concilier dans ses généreuses convictions le dévouement à la patrie, au roi et au pape; Melicio, président de l'Association industrielle et directeur du *Commercio de Portugal*, la meilleure feuille consacrée aux intérêts économiques du pays; d'Ornellas, directeur politique au ministère des affaires étrangères et représentant de l'île de Madère; les comtes de Cabral et de Castro, de Restello, Costa Lobo, Jayme Moniz, Pereira Dias, Osorio Cabral, etc., etc.

Ce ne sont pas, comme on voit, les combattants qui font défaut dans les tournois oratoires de la Chambre des pairs. Aussi ne leur déplaît-il pas d'en prolonger la durée. La discussion de l'Adresse, qui permet tous les genres d'escrime, n'a pas duré cette année moins de sept semaines. La moitié de la session a donc été employée en discours.

IV.

En passant de la Chambre des pairs chez MM. les députés de la nation portugaise (*senhores deputados da nação portugueza*), on change de jour et de milieu. Ici, plus de cette demi-obscurité chère aux yeux fatigués des pères conscrits : de la lumière à pleines fenêtres; plus de têtes chenues : de noires chevelures et des moustaches brillantes; plus de recueillement silencieux : du mouvement, du bruit et de la vie. La Chambre des députés est en majorité composée de jeunes. L'élégance y règne comme en un salon. On y porte des gants clairs. Personne ne quitte sa place sans tenir à la main un chapeau soigneusement lustré.

Ce bon ton n'empêche qu'il n'y éclate parfois, comme au palais Bourbon, des incidents orageux où le naturel revient au galop. Le 25 février dernier, par exemple, les députés ministériels voulaient profiter de leur nombre pour enlever certaine loi financière à laquelle le gouvernement attachait du prix. Aussitôt la minorité de faire un tel tapage que la séance était suspendue. A la reprise, même algarade; la majorité s'obstinait; de son côté, l'opposition entrait en pleine rébellion. Les pupitres étaient de la partie et volaient en éclats; les *pateadas* ou trépignements de pieds faisaient une basse d'enfer; la sonnette du président était dominée par les objurgations, les cris et les menaces. Il s'agissait bien de salon, de tenue et de gants clairs : c'était une séance de club faubourien. Obligé de se couvrir, le président levait la séance. L'opposition restait maîtresse du champ de bataille.

On voit que la vie parlementaire n'est pas toujours facile, même dans les pays où la majorité ministérielle est de plus des trois quarts.

Inutile de revenir sur la loi qui préside aux élections législatives. On en a dit assez pour établir que le régime en vigueur diffère peu du suffrage universel. Ne sont guère privés du droit de vote que les ouvriers célibataires, qui mènent une existence nomade, vivant au jour le jour du produit de leur travail.

Depuis 1884 les élections se font par listes plurinominales, combinées de manière à laisser dans chaque district une représentation aux minorités. De plus, six places sont réservées aux candidats qui ont obtenu dans tout le royaume le plus de voix: ce sont les élus « par accumulation de votes ».

Faut-il juger de la valeur du système par les résultats? Aux dernières élections générales les candidats monarchistes ont obtenu 162 sièges et les républicains 2 seulement. Sur les 162 monarchistes, les trois quarts sont progressistes, comme le ministère; le dernier quart est régénérateur. A n'envisager que cette statistique, on devrait croire que les républicains constituent une quantité négligeable, et que le parti progressiste est absolument prépondérant.

Sans doute, le système monarchique a pour lui l'opinion dominante, la grande majorité. C'est l'effet d'anciennes traditions, de gloires et de revers communs, de concessions sagement consenties et de réelles sympathies entretenues par la dynastie de Bragance. Le Portugais s'accommode de son régime, qui lui garantit la paisible jouissance des droits civils et des libertés conquises sur l'absolutisme. Il ne sent pas le désir d'exercer une action plus grande sur la direction de ses propres affaires. Il a peu de besoins sous son doux climat; le tourment de l'activité ne le pousse pas vers la politique; il ne demande à ses gouvernants que de lui maintenir les faciles conditions de son existence modeste et de veiller à l'honneur de la patrie. Moyennant quoi, il accepte leur direction avec docilité et confiance.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas des penseurs et des politiciens, dont les aspirations tendent à un régime où l'action individuelle ait une plus large part. Ceux-ci sont plus nombreux qu'ils ne paraissent au premier examen. Ils occupent des positions en vue dans la presse, dans l'enseignement, dans l'administration même. Ils travaillent ouvertement à la propagande de l'idée républicaine, et ils n'éprouvent aucune persécution du fait de l'autorité, tant les mœurs sont faites à la liberté. Ils ont une clientèle étendue, mais disséminée, noyée dans la masse, sans organisation, sans mot d'ordre, sans chefs. Parmi les hommes qui occupent aujourd'hui de hautes situations dans l'État, plusieurs ont débuté dans la vie publique comme républicains déclarés; mais ils ont compris qu'ils s'engageaient dans une voie sans issue, et ils n'ont pas tardé à se rattacher à l'un des partis monarchistes, pour y chercher le moyen d'assurer, sous une autre forme, l'application de leurs idées libérales. Quant à ceux qui déploient encore le drapeau républicain, ils ne parviennent pas, faute de concentration, à exercer une action sensible sur la politique intérieure. Ils ont pourtant des journaux et des lecteurs ; ils préparent les esprits pour des éventualités qui pourraient survenir à la suite d'une commotion inattendue, d'une révolution espagnole qui aurait un contre-coup en Portugal, d'une grande guerre, que sais-je? Mais ils n'attendent aucun résultat prochain du jeu normal des institutions. Aux élections, ils ne visent que les collèges des grandes villes, comme Lisbonne et Porto, où leurs adhérents sont en nombre. En 1886, ils ont réussi à faire passer deux candidats à Lisbonne; mais ils ont perdu le siège où les Facultés du royaume avaient porté précédemment l'un des hommes les plus considérés du parti, l'illustre professeur Latino Coelho. Au mois de février dernier, ils ont échoué, à Lisbonne même, devant le candidat ministériel.

Mais l'élément principal, dont il faut tenir compte pour apprécier la portée des élections législatives, c'est l'indifférence du corps électoral. Les abstentions

se chiffrent à chaque épreuve par un nombre énorme. Dans les villes même, une action énergique des comités, des chefs d'industrie est nécessaire pour amener les votants aux urnes. Dans les campagnes, les autorités administratives, secondées par les grands propriétaires, y conduisent une clientèle restreinte, qui accepte leur mot d'ordre. De là vient que les scrutins sont toujours favorables au ministère, quelle qu'en soit la couleur. Les électeurs apprécient insuffisamment la valeur de leur droit. Comment en serait-il autrement, dans un royaume où la population compte encore les quatre cinquièmes d'illettrés?

De ces observations il ne faudrait pas conclure que la valeur intrinsèque de la Chambre des députés fût insuffisante. Une élite s'y trouve réunie. Le talent y abonde. Le commerce, l'industrie, les lettres, les sciences, les arts, l'administration y comptent des représentants éminents. Les questions politiques et les affaires y sont traitées souvent avec une ampleur, une compétence et un éclat qui ne sont pas surpassés ailleurs.

La présidence est actuellement exercée par M. Rodrigues de Carvalho, qui a rapporté de la magistrature des qualités fort appréciées de tenue et de dignité. D'après les règles constitutionnelles, il a été désigné par le roi sur une liste de cinq membres proposés par la Chambre.

Sur les bancs ministériels, nous rencontrons les trois membres du cabinet que nous n'avons pas vus tout à l'heure à la Chambre des pairs. Ce sont d'abord MM. Marianno de Carvalho et Emygdio Navarro, chargés, le premier, des finances, le second, des travaux publics. Tous deux hommes d'esprit, d'initiative, de parole et de plume; tous deux partis de bas, pour atteindre, à la force du poignet, le sommet de l'échelle; tous deux produits du journalisme. Leur plume s'est exercée longtemps sur les institutions et sur les hommes, ne ménageant rien et n'épargnant personne. Ils se sont fait connaître et craindre. Leur notoriété les a portés à la Chambre, et leur influence s'y est affermie si bien qu'à l'avènement de leur parti, une place a dû leur être faite dans le cabinet. Leur seule présence a le don d'exciter l'opposition. Mais ils ne redoutent pas la lutte.

Au milieu des tempêtes parlementaires, M. Marianno de Carvalho paraît dans son élément; un sourire ironique éclaire son type quelque peu tartare; il ne s'émeut jamais; lorsque ses adversaires lui reprochent ce qu'ils appellent ses « opérations bien combinées », il répond qu'il en a tiré le moyen de faire monter les fonds portugais de 43 à 65, ce qui est vrai. Son collègue, M. Navarro, est plus nerveux; longtemps il oppose aux attaques une impassibilité voulue; mais tout à coup son front s'empourpre, et il bondit : gare aux éclats de sa parole saccadée! Son chalet de Luso, qu'il embellit avec amour; l'entreprise du port de Lisbonne, adjugée sous son ministère, voilà les sujets dont les régénérateurs ont fait à son égard deux *scies* perpétuellement grinçantes.

Près d'eux siège M. Francisco Beirão, ministre de la justice, travailleur infatigable, avocat, jurisconsulte. Son pays lui devra le meilleur code de commerce de l'Europe. Il jouit de la considération générale. Les petits journaux de l'opposition ne trouvent à lui reprocher que les dimensions de son nez; mais il prend philosophiquement leurs plaisanteries, sachant que jamais long nez n'a déparé beau visage.

La majorité a pour *leader* M. Antonio Candido, qui réunit tous les dons de l'orateur, l'action, la voix, l'imagination; quand il ne convainc pas, il charme. C'est toujours un plaisir de l'entendre, un régal d'artiste. A côté se groupe une cohorte de spécialistes : M. Carrilho, secrétaire général des finances; Antonio Ennes, directeur de la bibliothèque royale; Laranjo, professeur à l'université de Coïmbre; Firmino Lopes, juge au tribunal de première instance, à Lisbonne; Vincente Monteiro, substitut du procureur général; Alfredo Pereira, inspecteur des postes et télégraphes; Elvino de Brito, secrétaire général du ministère des travaux publics; Oliveira Martins, savant économiste et historien, qui, dans son journal la *Provincia*, ne ménage point à ses amis les vérités; Carlos Lobo d'Avila, un orateur d'avenir, le fils du comte de Valbom, ministre plénipotentiaire à Paris, etc.

La plupart de ces députés remplissent de hauts emplois dans l'administration. Il n'y a point ici de ces incompatibilités qui limitent chez nous les choix du suffrage universel. La compétence de l'assemblée gagne certainement au concours de ces administrateurs distingués; mais son indépendance y perd : le mal est d'ailleurs moins appréciable en un pays où fleurit la candidature officielle. Cependant il en résulte parfois des inconvénients qui vont jusqu'à compromettre l'inviolabilité parlementaire. Ainsi, l'année dernière, on a vu s'élever un débat violent entre le ministre de la marine et un capitaine de frégate, député de l'opposition, M. Ferreira d'Almeida. L'explication s'est terminée dans la salle même des séances, par une scène de pugilat. Le soir même, le député était arrêté, sous la prévention de violences commises par un militaire contre son chef hiérarchique, et condamné à quelques mois de prison. L'incident n'a fait, il est vrai, couler que des flots d'encre; du moins a-t-il prouvé que, pour la discipline de l'armée et la considération du parlement, il n'est pas bon que les officiers en activité de service soient investis d'un mandat législatif.

Sur les bancs de la gauche se concentre la petite armée de l'opposition régénératrice. A sa tête est M. Pinheiro Chagas, ancien ministre de la marine et des colonies. Historien, poète, journaliste, orateur, politique, il réunit le talent aux vertus privées qui commandent le respect. Il aime la France et fait connaître

la littérature française par des traductions élégantes. Nos compatriotes de Lisbonne se redisent qu'il a versé des larmes en apprenant le désastre de Sedan. C'est cet homme sympathique qui est tombé, il y a quelques mois, victime d'un assassin que poussaient la folie ou les passions politiques. Heureusement, sa vigoureuse constitution l'a rendu à la vie publique et à ses amis de tous pays!

Dans le même état-major on remarque MM. Julio de Vilhena, ancien ministre de la justice, de petite taille, mais de grand talent; Marçal Pacheco et Lopo Vaz, *debaters* sérieux et redoutables; Arouca, Franco de Castello Branco et José de Azevedo Castello Branco, francs tireurs dont les coups portent souvent; Joao Arroyo, le jeune et populaire député de Porto, au verbe crépitant, à l'éloquence de tribun; Serpa Pinto, le célèbre explorateur, dont la parole s'est formée dans les palabres d'Afrique, etc., etc.

Entre les deux groupes monarchistes prennent position quelques indépendants: M. Dias Ferreira, l'un des premiers avocats du pays, dont la parole fleurie se donne carrière sur de graves sujets, comme le concordat de 1886; M. Fuschini, membre du conseil municipal de Lisbonne; c'est à ce dernier que les députés doivent l'installation d'une tribune; il est d'ailleurs seul à s'en servir, pour y décocher plus à l'aise les traits de son esprit original.

Les deux places de l'extrême gauche, au sommet de la montagne, sont occupées par les deux républicains. M. Elias Garcia est le Nestor du parti. Parfois il s'absorbe dans la lecture de *l'Intransigeant:* jugerait-il de nous par la feuille de M. Rochefort, comme certains de nos parlementaires jugent des républicains portugais par le *Seculo?* M. Consiglieri Pedroso prend un rôle plus actif dans les débats, et il ne laisse point passer un incident, un abus administratif, sans adresser au gouvernement une question parfois gênante. L'honorabilité personnelle de ces deux hommes politiques, leur parole pondérée leur assurent l'oreille de la Chambre.

Ces indications suffisent, ce semble, pour donner une idée exacte de l'état des Chambres portugaises. Les hommes et le talent sont loin d'y faire défaut. L'organisation légale en est établie d'après les plus parfaits modèles. Si le parlement ne tient pas encore dans la vie publique du Portugal la place qu'il occupe ailleurs, cela tient à l'indifférence de la nation, pour l'instant satisfaite d'une liberté garantie par les mœurs. Son rôle ira se développant avec l'éducation politique des électeurs. C'est affaire de temps.

L'ENFANT

Nouvelle

Un jour, M. Alexis Perrigris, professeur de mathématiques élémentaires dans un des grands lycées de Paris, reçut un mot d'un de ses amis, également professeur de mathématiques, lui demandant un service. Il s'agissait de remplacer l'ami, atteint d'un accès de goutte, dans un pensionnat de jeunes filles, où il préparait les élèves des hautes classes à leurs examens. Or, le printemps avançait; les élèves n'étaient pas de première force; il n'y avait pas de temps à perdre. Du reste, un accès de goutte n'est pas chose éternelle; Perrigris n'aurait, selon toute probabilité, que trois ou quatre leçons à donner.

On ne se refuse pas, entre collègues, un service pareil. Néanmoins, lorsqu'il prit l'omnibus de la Bourse à Passy, qui devait le transporter à cinq minutes du pensionnat de Mlles Lechat, Alexis Perrigris se sentait mal à l'aise. Se trouver en face d'une classe de jeunes filles, et de grandes jeunes filles, l'intimidait fort. Il se méfiait des jeunes filles, ne savait jamais que leur dire, les croyait fort incapables de rien comprendre à la noble science des chiffres, et de plus les soupçonnait d'être rieuses et moqueuses de leur nature. Il savait parfaitement comment on tient en respect une bande de gamins; mais une bande de fillettes, — c'est autre chose!

M. Alexis Perrigris était fort bien noté dans l'Université. Il portait à sa boutonnière un ruban violet, et le ruban violet, un jour, sans doute serait remplacé par un ruban rouge. L'Université, en quoi elle ne fait que son devoir, s'inquiète de savoir comment un professeur tient sa classe, des élèves brillants qu'il forme, et ne s'embarrasse nullement de la forme du nez ou de la coupe de barbe de ce professeur, ni de l'élégance de ses vêtements ou du brillant de son chapeau; mais les petites filles n'ont jamais jugé les hommes d'après les mêmes règles que l'Université. Cela, aussi, Alexis Perrigris le savait vaguement; et cela aussi le tourmentait, sans qu'il voulût en convenir, même tout bas.

L'état civil de Perrigris lui donnait trente-six ans, mais, en réalité, il n'avait pas d'âge; le teint un peu brouillé, la barbe rare et inégale, toujours mal taillée, un peu chauve déjà, il n'avait pour lui que ses yeux, très beaux, très bons aussi; seulement, comme il était fort myope, des lunettes les cachaient à demi. Ses vêtements, aux poches toujours bourrées de livres ou de « copies », pendaient, disgracieux, et le chapeau neuf de la veille se trouvait, le lendemain, un vieux chapeau.

Lorsqu'il y songeait, Perrigris se sentait tout étonné de n'être plus jeune, sans jamais avoir eu de jeunesse.

Fils d'une famille pauvre, il avait toujours eu des charges. Dès qu'il fut en situation de le faire, il vint en aide à ses parents; il était bon fils, sans être un fils très tendre, car l'éducation l'avait un peu séparé des siens. Puis une sœur aînée épousa un professeur de petite ville, ce qui parut un fort beau mariage. Le professeur mourut, et, comme il n'avait pas le nombre voulu d'années de service, sa veuve et ses enfants se trouvèrent sans le sou. Le ministère fit pourtant bien les choses : il donna une aumône, qu'il voulut bien appeler un secours; puis, après dix-huit mois de démarches — faites par Alexis naturellement — d'attentes dans les antichambres, de visites au député, on obtint un bureau de tabac pour la veuve. Le fils aîné retomba complètement à la charge de son oncle, qui paya ses notes de lycée, espérant que lui aussi se consacrerait à l'enseignement. Perrigris, malgré la misère noire que laisse derrière lui un professeur qui a le tort de mourir avant l'âge de la retraite, ne pouvait concevoir une plus belle carrière. Son neveu manqua son baccalauréat et, le lendemain, s'engagea.

Et voilà comment Perrigris avait toujours eu les charges d'une famille sans avoir connu les douceurs d'un intérieur. Maintenant, il aurait pu songer à lui; son traitement lui appartenait à peu près; parfois même il se disait, avec une curieuse sensation de bien-être, qu'il devrait se marier. Mais, comment? Il connaissait fort peu de monde; on le considérait comme vieux déjà, car on lui donnait souvent dix ans de plus que son âge véritable. Or il savait bien, lui, qu'il n'était pas vieux, qu'il était capable de sentiments fort tendres, que son cœur battait parfois, qu'il pourrait à l'occasion se montrer chevaleresque, jouer même un peu le rôle de Don Quichotte, si la vie voulait bien se charger de le placer dans des situations romanesques.

En attendant, le professeur de mathématiques élémentaires, vêtu d'une redingote déjà âgée, coiffé d'un chapeau peu brossé, ne ressemblait nullement à un héros de roman, tandis qu'il cherchait à se composer un maintien universitaire qui imposât aux élèves de Mlles Lechat.

L'établissement de ces vénérables demoiselles se trouvait à demi caché au beau milieu d'un grand jardin. La rue ressemblait presque à une route de campagne; les maisons, fort espacées dans ce coin reculé de Passy, entourées d'arbres, étaient silencieuses; peu de passants, moins de voitures encore, dérangeaient le calme de cette retraite.

Mlle Lechat aînée reçut M. le professeur et le conduisit de suite à la salle de classe. Une douzaine de jeunes filles se levèrent à leur entrée. Le professeur salua gauchement, buta contre une marche de l'estrade, entendit des petits rires, vite étouffés, finit par s'asseoir, et, furieux contre sa propre maladresse prit, à force de timidité, un air tellement sévère et rébarbatif que le petit auditoire ne songea plus à rire du tout. Mlle Lechat expliqua où en était la classe, puis, à petits pas, sortit, laissant le maître avec ses élèves.

Pendant que l'une d'elles se préparait à aller au tableau, — Perrigris choisit exprès une démonstration un peu longue pour se donner le temps de se remettre, — le nouveau professeur examina les douze jeunes filles. Dès qu'il fut question d'équations il se sentit plus à l'aise, et il eut assez de présence d'esprit pour remarquer qu'en général ses élèves étaient passablement laides. Quoi qu'en disent les poètes, seize ans est rarement pour une jeune fille un joli âge; les coudes sont pointus, le teint fort sujet aux boutons, la taille peu formée. Puis le costume de pension, avec le grand tablier noir tombant du cou presque au bas de la robe, n'a rien de bien seyant. Donc, toutes étaient plus ou moins disgracieuses; toutes, — excepté une. Mais celle-là... Oh! celle-là!

*
* *

Jamais Alexis Perrigris n'avait imaginé des yeux bleus plus candides, plus rieurs, plus largement ouverts. Tandis que ses compagnes, en général, avaient la peau un peu jaune et grise, cette jeune fille possédait un teint rose et blanc, éternellement changeant, car elle rougissait à propos de tout et à propos de rien; avec cela des cheveux ensoleillés, un peu roux par endroits, dorés partout, une bouche très rouge et des dents très blanches, deux petites fossettes malicieuses, et une taille svelte, gracieuse, formée délicieusement... Est-il étonnant qu'un professeur de mathématiques élémentaires qui, en fait de femmes, a vu surtout sa concierge, chargée de soigner son modeste appartement de garçon, eût été un peu ébloui?

Sous prétexte d'apprendre les noms de ses élèves, il fit écrire à la blonde le sien sur un cahier. D'une écriture hardie, très grande, la fillette écrivit : Juliette Dareims. Il s'en voulait de ne pas avoir deviné qu'elle s'appelait Juliette.

Lorsque Mlle Dareims alla au tableau, Alexis Perrigris eut le regret de constater que la noble science des mathématiques semblait avoir pour elle des mystères insondables. Il mit une patience angélique à lui expliquer ces mystères. Lorsque Juliette eut enfin compris, elle se retourna vivement; tout riait en son charmant visage, c'était un éblouissement, et Perrigris fit semblant de chercher quelque chose dans un livre, pour cacher une émotion inconnue, qui le faisait rougir jusqu'à ses lunettes. « Ça y est, cette fois! » s'écria la jeune fille, et, triomphante, elle montra au professeur le résultat.

Les élèves de MMlles Lechat constatèrent après la leçon que « le vieux », qui avait semblé si terrible en commençant, s'était singulièrement radouci, et qu'il n'était pas méchant pour un sou!

En quittant le jardin, Perrigris cueillit un brin de lilas et respira la jolie fleur du printemps, si fragile,

si vite passée, si exquise dans sa jeune fraîcheur. Il sembla au professeur de mathématiques élémentaires que son léger parfum évoquait une figure de seize ans, des cheveux frisottants où se cachaient des rayons de soleil, des yeux rieurs, un teint merveilleux et deux fossettes irrésistibles.

L'accès de goutte, qui avait valu à Alexis Perrigris l'entrée de ce paradis où se trouvaient des lilas en fleur et des fillettes de seize ans, dura quinze jours. Alexis prit quatre fois l'omnibus de la Bourse à Passy. Il trouva moyen, sous prétexte de notes à donner, de faire causer Mlle Lechat aînée. Il apprit que Mlle Dareims, à qui, sans vergogne, le professeur donnait le maximum, n'avait jamais été considérée comme une élève fort brillante, qu'elle avait bien tort de ne pas travailler plus sérieusement, car il lui faudrait gagner sa vie. Elle était orpheline, recueillie par une vieille cousine qui n'aimait pas le bruit, qui avait horreur de la jeunesse, et qui, dès que Juliette aurait son brevet supérieur, comptait bien que la petite entrerait comme sous-maîtresse dans leur établissement. Mais elle était bien étourdie... Enfin, on verrait. Pour le moment, il s'agissait d'obtenir le brevet simple; et il n'était pas dit qu'elle y parvînt...

Alexis regarda la figure austère de Mlle Lechat; il sentait qu'elle n'aimait pas Juliette. Il avait, dans le temps où il travaillait pour obtenir sa licence, été pion dans un lycée; être pionne..., cette enfant ravissante, si gaie, si heureuse de vivre, chantant comme un gentil oiseau dans sa vilaine cage aux durs barreaux!... Alexis en eut le frisson. Des idées absurdes, invraisemblables, hantèrent le professeur de mathématiques élémentaires, et, par distraction, il s'embrouilla au lycée dans une démonstration. C'était la première fois que cela lui arrivait; ses élèves se regardèrent inquiets; le « père Perrigris », comme ils l'appelaient irrévérencieusement, devait être malade; il bredouillait, parlait de multiplier des lilas en fleur par des kilomètres...

Et, de fait, Perrigris avait la fièvre. Il songeait qu'il ne devait plus aller qu'une fois au pensionnat de Passy. Il n'était pas méchant, il savait que la goutte est une maladie cruelle et qui fait horriblement souffrir; mais il lui sembla que, pour une attaque de goutte, deux semaines sont un espace bien court!

Pendant cette dernière leçon, M. Perrigris interrogea surtout Mlle Juliette Dareims; il voulait entendre le son de cette jolie voix; il y prenait un plaisir tel que les autres élèves échangeaient des regards malicieux. Le professeur finit par s'en apercevoir, et vite passa à sa voisine. Mais les problèmes lui semblèrent tout d'un d'un coup idiots, et il vit à une pendule que l'heure approchait de sa fin. Tout à coup il remarqua que Juliette semblait fort absorbée, le regardait de temps à autre et tenait à la main un crayon. Sa voisine de pupitre étouffait avec peine un fou rire.

— Mademoiselle Dareims, veuillez m'apporter votre livre... Non, pas celui-là, celui que vous tenez à la main. Puisqu'il intéresse votre compagne, il m'intéressera aussi, peut-être bien.

La jeune fille rougit jusqu'aux cheveux; elle était bien penaude, la pauvrette! Il fallut pourtant obéir. Enfin, relevant fièrement la tête, se disant probablement que, puisque la dernière leçon touchait à sa fin, il ne lui arriverait rien de bien terrible, comprenant aussi peut-être que le « vieux » était sous le charme, Juliette porta son livre au professeur. Perrigris avait deviné d'avance ce qu'il y verrait. Sur la page blanche du livre s'étalait une belle caricature de son propre visage; c'était bien lui, malicieusement enlaidi, ridicule, tout à fait grotesque. Il se passa quelque chose de bien douloureux au fond de ce cœur de vieux garçon: il se disait qu'il avait eu la fièvre, que la fièvre apporte des rêves absurdes, biscornus; il se disait que le doux parfum des lilas est un parfum menteur; que la jeunesse est parfois bien cruelle. Mais il regarda fixement le dessin et sa main ne trembla pas. Il rendit le livre à la jeune fille et la regarda à travers ses lunettes; son regard n'était pas courroucé, mais il était triste, et en ce moment Juliette maudit sa légèreté.

— Mademoiselle, lui dit-il, vous avez un joli talent pour le dessin. Je vous engage à le cultiver : vous réussirez dans les arts plus facilement que dans les sciences, pour lesquelles vous n'avez guère d'aptitude.

Puis il continua paisiblement la leçon, jusqu'au moment où l'heure sonna et où son supplice prit fin. Il était fort pâle.

En sortant du jardin, où il ne devait plus rentrer, il vit que les lilas étaient fanés, que ces fleurs exquises étaient devenues des choses informes, laides, tristes au possible, et que le jardinier aurait bien dû en débarrasser les arbustes.

Ici-bas, tous les lilas meurent...

*
* *

Au mois de juillet, Alexis Perrigris traversait par hasard les Tuileries, devant les baraquements où se faisaient les examens des jeunes filles. Cela lui rappela les leçons données au printemps, en remplacement de son ami. Il sourit un peu tristement, mais sans amertume; le printemps était déjà loin. Cependant, après un moment d'hésitation, il questionna un gardien, puis alla consulter un placard où se trouvaient les noms des jeunes filles ayant obtenu le brevet.

Il y lut le nom de Juliette Dareims. Il s'étonna vaguement que, pour ce joli nom, on ne se fût pas servi d'une écriture spéciale.

Elle avait donc réussi. Il se demanda si, parmi ses examinateurs, certains n'avaient pas, en regardant les fossettes de ses joues fraîches, en quelques distractions

et mis un chiffre pour un autre. A leur place, il eût certes été tenté de le faire.

Plusieurs années se passèrent, et Alexis Perrigris, qui était un homme très raisonnable, un homme aussi ayant une haute idée de sa dignité personnelle, avait à peu près oublié qu'une fièvre printanière avait fait de lui le jouet de sa propre imagination; que, pendant quelques jours, il avait été amoureux fou d'une petite moqueuse aux yeux candides et rieurs, qui le tournait en ridicule. Sans doute, elle et ses compagnes avaient deviné son beau secret, en avaient fait un sujet de railleries, s'étaient amusées de ce joujou d'un nouveau genre, l'avaient jeté en l'air, comme une balle qu'on se renvoie... Alexis comprit tout cela, en souffrit — et oublia, ou à peu près.

Pendant ces années, le professeur de mathématiques, beaucoup plus à son aise au point de vue matériel, menait une vie conforme à sa nouvelle fortune. Il prit un petit appartement convenable, s'amusa à le meubler, se permit quelques manies de vieux garçon, puisque vieux garçon il devait rester, selon toute probabilité. Il se fit admettre à quelques dîners de camarades, adopta des habitudes de café. On se rencontrait là entre collègues, on discutait les nouvelles méthodes et les réformes universitaires, on critiquait le ministre et on songeait aux élections du conseil supérieur; on potinait même un peu sur l'avancement trop rapide d'un professeur bien recommandé, sur la faveur dont jouissent les jeunes, surtout ceux tout frais éclos de l'École normale; il y avait des passe-droits... Puis, Alexis se mettait à sourire en surprenant, chez lui comme chez ses amis, les mêmes récriminations qui, vingt ans plus tôt, l'avaient si bien irrité chez les vieux. C'est qu'il passait « vieux » à son tour; il avait quarante-deux ans, pas mal de poils blancs dans sa barbe et vingt-deux ans de services.

Il n'était pas malheureux; au contraire. Il aimait son métier, en était moins fatigué que beaucoup, engraissait un peu et ne dépensait pas ce qu'il gagnait. Il ne thésaurisait pas; mais les habitudes d'économie ne se perdent pas facilement quand on a les goûts très simples, peu de besoins et l'amour de l'ordre.

La maison occupée par Alexis Perrigris, une grande maison de la rue de Seine, assez laide, possédait un avantage inestimable : les fenêtres du fond donnaient sur des jardins; au printemps, on y voyait des lilas en fleurs, et Perrigris avait gardé un faible pour cette jolie fleur, qui se fane si vite. La maison, divisée en beaucoup d'appartements, était fort peuplée. Mais le professeur ne connaissait aucun de ses voisins; timide, réservé, très fier à sa façon, il ne cherchait à faire aucune nouvelle connaissance : ses collègues lui suffisaient.

Il fut donc très surpris un matin, en rentrant du lycée, lorsque la concierge lui dit que quelqu'un de la maison désirait lui parler.

— Oh! monsieur, c'est une pas grand' chose, sans doute; mais, après tout, on se laisse attendrir par les mourants, et je crois bien que la pauvre fille n'en a pas pour longtemps, et avec ça, c'est si jeune, si joli aussi... J'ai prononcé par hasard votre nom, et elle en est devenue toute rouge. Alors elle m'a dit que, dans le temps, vous aviez donné des leçons à un pensionnat où elle se trouvait, — car elle a de l'éducation, quoiqu'elle soit tombée bien bas. — « Priez M. Perrigris de m'accorder quelques minutes, oh! pas longtemps, qu'elle fait; mais il me semble que je serais comme soulagée si je pouvais le voir, et peut-être bien qu'il n'a pas tout à fait oublié Juliette Dareims... »

Comment Alexis Perrigris se trouva auprès de la porte d'une mansarde, au sixième, il n'en sut jamais rien. Arrivé là, il dut s'arrêter un moment, tant le cœur lui battait. Juliette, cette enfant qui semblait faite pour le bonheur, pour être éternellement choyée, admirée, adorée, en était là, mourante, et la concierge avait parlé d'elle comme d'une « pas grand' chose ».

Enfin, il frappa et entra. Juliette n'était pas couchée. Dans un fauteuil de paille, soutenue par des oreillers, elle tirait l'aiguille.

La mansarde était horriblement nue et pauvre, mais propre, et, par la lucarne ouverte, arrivait un air pur de printemps; sur la table de bois blanc, dans un verre, trempait un brin de lilas. Tout cela, Alexis le vit en un coup d'œil; ce qu'il vit aussi, c'est que la jolie, la rieuse Juliette Dareims paraissait, en effet, mourante; et il lui fallut tout son empire sur lui-même pour demeurer calme; l'effort fut tel qu'il resta silencieux et sembla froid. La pauvrette, en le regardant, se mit à trembler.

— Pardon, monsieur, j'ai eu tort;... je croyais,... je pensais...

Puis, n'arrivant pas à dire ce qu'elle croyait, ce qu'elle pensait, elle se mit à pleurer en se cachant le visage.

— Vous n'avez pas eu tort de m'appeler, mademoiselle, et je ne vous ai pas oubliée,... nullement oubliée.

Puis, approchant l'unique chaise de la table de travail, il lui prit la main, une pauvre main si blanche, si mince, qu'elle faisait pitié; et, ne sachant comment lui dire ce qu'il avait sur le cœur, il caressa cette petite main tout doucement, ce qui peut-être en disait aussi long que beaucoup de paroles. Enfin, il prit courage et dit :

— Ma pauvre enfant, comment en êtes-vous arrivée là?... Vous, vous...

— Ah! voilà... J'aurais dû, n'est-ce pas, rester au pensionnat, où l'on voulait bien me garder comme sous-maîtresse; j'y étais au moins en sûreté. Mais j'étais si malheureuse, monsieur, si malheureuse!... et à dix-huit ans on croit qu'un peu de bonheur est un droit! J'ai tant pleuré que ma cousine, qui espérait pourtant être débarrassée de moi, m'a reprise. J'ai

trouvé quelques leçons à donner, surtout à des étrangères; je les accompagnais partout pour leur apprendre le français; souvent elles étaient très gentilles, et une surtout me prit en amitié. Ce n'est pas bien sain, quand on est pauvre, de se frotter à la richesse, et mon élève était très riche, voyait beaucoup de monde et s'amusait à m'habiller gentiment, afin de me mettre en état de recevoir ses amis avec elle; on me prenait pour sa demoiselle de compagnie, et...

— Et on vous trouvait jolie, on vous faisait la cour! Et personne ne vous mettait en garde, ne vous disait...

— Ah! monsieur, je n'accuse personne que moi-même; je n'avais pas couru le cachet pendant un an sans savoir que j'aurais dû me garder, ne rien écouter. Je n'ai pas su me garder — et j'en meurs; c'est juste, après tout... Alors, tout s'est effondré autour de moi; ma cousine m'a chassée; j'ai perdu toutes mes leçons; ma jeune élève, qui allait se marier, n'a plus voulu me revoir, mais elle m'a envoyé de l'argent, beaucoup d'argent, mille francs, — car elle était bonne, si elle était étourdie; peut être aussi s'accusait-elle un peu des tentations que j'avais trouvées sur mon chemin. Son argent m'a permis d'aller me cacher à la campagne, d'y laisser mon enfant — ma pauvre petite fille — chez de braves gens qui l'élèvent, qui l'aiment; je leur ai donné tout ce qui me restait, pas grand'chose, et je crois, j'espère, que lorsque je serai morte ils ne l'abandonneront pas. Seulement, moi, je ne la vois pas, ma fille; j'en rêve la nuit: — elle est si jolie, si vous saviez...

— Écoutez-moi, Juliette, regardez-moi et ne pleurez pas, car, voyez-vous, ça se gagne, les larmes... Vous êtes malade, mais les malades guérissent, et pour vous, ma pauvre enfant, la meilleure médecine serait encore, je pense, du bon vin, du bouillon et un peu d'espoir. Si je vous donnais cela, feriez-vous de votre côté ce qu'il faut? Feriez-vous effort pour vivre encore, pour élever votre enfant?

— Ah! oui.

— Eh bien! voilà qui est entendu. Je vais appeler un médecin, nous vous soignerons, nous vous sauverons, et je saurai bien vous trouver du travail moins dur et plus lucratif que vos travaux de couture.

— Ah! monsieur, pourquoi?... Je ne mérite pas... Et, voyez, je ne vous ai pas encore dit pourquoi j'ai osé vous faire appeler. C'est que, depuis six ans, j'ai un remords; j'ai fait une vilaine action, et il me semble qu'elle m'a porté malheur. Mais j'étais plus folle que vraiment mauvaise. Quand j'ai vu qu'avec mon méchant dessin je vous avais fait de la peine, à vous qui étiez bon pour moi, j'en aurais pleuré. Et, depuis ce jour, je n'ai eu qu'une idée, vous retrouver et vous dire : « Pardonnez-moi. »

Alexis rougit, comme s'il avait eu vingt ans. La fièvre de ce printemps lointain lui fit de nouveau battre le cœur. Il revit, comme dans un éblouissement, le visage si frais, si merveilleusement joli de la fillette moqueuse; puis il regarda ce même visage tiré, blanc, d'une blancheur de cire, bien joli pourtant, avec ses yeux bleus agrandis encore et cerclés par la fièvre. Cela lui fit grand' pitié, et il dit simplement :

— Il y a beau temps que j'ai pardonné, ma pauvre Juliette!

Le médecin vint, examina avec soin la malade, trouva la poitrine faible, mais non pas sérieusement attaquée, ordonna un régime réconfortant et promit, ou à peu près, une guérison prompte.

Une semaine plus tard, il y eut un mieux tellement sensible que le médecin recommanda l'air de la campagne. On transporta Juliette près de Saint-Cloud, dans la ferme où était élevée sa fille. Sa joie fit un peu de mal à Perrigris. Lorsqu'elle fut partie, il se sentit horriblement seul et triste.

Il se disait que cela passerait; cela ne passait pourtant pas. Sa vie, de nouveau, se trouvait remplie de rêves, de fantaisies insensées qui n'ont rien à voir avec les fractions décimales. Seulement le sentiment qui, chez ce vieux garçon très sage, très rangé, évoquait les fantaisies et les rêves absurdes, n'était pas tout à fait le même qu'autrefois. Il s'y trouvait, à la place d'une adoration un peu timorée, beaucoup de pitié et un peu de sourde colère aussi; colère surtout à l'adresse du misérable qui n'avait pas su respecter cette jeunesse en fleur, colère aussi contre la jeune fille elle-même qui — elle le disait humblement, simplement, — n'avait pas su se garder. Et maintenant, elle était perdue; une faute en amènerait sûrement une autre, puisque sans doute elle guérirait, et guérirait grâce à lui.

Ne se trouvait-il pas moralement engagé à protéger ce qu'il avait arraché à la mort? Ah! il ne l'abandonnerait pas; elle lui appartenait un peu maintenant; il n'avait pas su se créer une famille, Juliette serait sa fille. Il avait promis, un peu imprudemment peut-être, de lui trouver du travail; il lui en chercherait en effet. Il avait des économies — bien inutiles jusqu'à présent. Il pourrait donc ajouter, sans qu'elle s'en doutât, au prix de son travail; il en ferait ainsi un gagne-pain sérieux. Et sa vie désormais serait honnête; elle rachèterait sa faute en élevant bien son enfant. On voit cela souvent, une femme sauvée de l'infamie par son amour maternel... Subitement la colère qui grondait au fond de toute sa pitié se réveilla terrible, et se réveilla surtout à l'idée de l'enfant, de cette preuve matérielle d'une chute irremédiable. Lorsque les enfants adorés de familles régulières meurent, leur mort est un malheur atroce. Mais ces enfants-là, ces petits bâtards voués si souvent à la misère, puis au crime ou au vice, pourquoi persistent-ils à vivre? Si l'enfant de Juliette était mort en naissant, les choses eussent été bien simplifiées!

A mesure que passaient les longues journées, les

nuits presque sans repos. Alexis Perrigris s'avoua enfin la vérité. Non, ce n'était pas comme sa fille qu'il voulait aimer Juliette. Il l'aimait d'amour, de cet amour impétueux, qui ne raisonne pas, de cet amour tardif qui vient parfois aux hommes de quarante ans passés, qui ont mené une vie austère et très chaste.

Alors, une fois qu'il se trouva devant ce problème, d'un nouveau genre, il l'examina comme un problème, en chercha la solution, et la trouva.

Il était seul au monde; car il avait largement payé sa dette à la famille qui désormais n'avait plus besoin de lui, et dont l'éloignement avait beaucoup desserré les liens d'affection. Il se trouvait dans une situation de fortune honorable, si modeste qu'elle fût. Il avait renoncé à l'idée de se marier, comme l'on se marie d'ordinaire; il en avait passé l'âge. Et pourtant, sous une enveloppe qui n'avait rien de poétique ou de romanesque, se trouvait un cœur avide d'affection, capable de dévouement, d'un amour très tendre. Pourquoi ne saisirait-il pas sa part de bonheur, un bonheur si longtemps attendu, si ardemment souhaité?

Par moments il s'arrachait violemment à ces rêves. Perrigris, un très honnête homme, avait des idées bien arrêtées sur ce qu'est l'honneur chez l'un et l'autre sexe. Toute sa vie, il s'était senti ému devant une candeur de jeune fille, plein de respect devant une femme irréprochable, entourée de ses enfants, adorée de son mari; très sévère, impitoyable même, pour les femmes qui trahissent leurs devoirs. Et celle dont il était amoureux était une fille-mère. Il n'y avait pas à sortir de là.

Alors le combat recommençait. Le malheureux plaidait sa cause avec désespoir. A côté de l'innocence, se trouve aussi le repentir. Puis, toutes les belles thèses à la mode des philosophes, des poètes, des dramaturges aussi, lui revenaient en foule. Il était en son pouvoir de sauver une âme, de faire, d'une vie souillée, une vie sans tache et respectée. Était-il lui-même sans péché qu'il s'avisait de jeter la pierre à une pauvre enfant qui, seule, toute jeunette, sans affections de famille, sans bons conseils, n'avait pas su résister lorsqu'on lui disait qu'elle était belle et qu'elle était adorée?... Après tout, si le sort l'avait fait naître dans une famille aisée, si, bien dotée, elle se fût mariée, elle serait maintenant une très honnête femme. Lorsqu'on a dans les yeux une si douce candeur on pourrait être pervers! Et, même maintenant, que de candeur encore dans ces beaux yeux bleus, si rieurs autrefois, si tristes et navrés aujourd'hui! Puis, elle au moins ne cherchait pas à s'excuser, à rejeter la faute sur d'autres. Ne lui avait-elle pas dit, de cette voix exquise faite pour remuer les cœurs les plus endurcis: « J'en meurs... et c'est juste, après tout! »

Le combat dura près de deux semaines. Alors, profitant d'un jour de congé, Alexis Perrigris s'en alla trouver Juliette.

En passant devant la cour de la ferme, il la vit nutête, et qui jetait des graines aux poules gloutonnes. Elle riait de leur voracité, d'un bon rire joyeux et enfantin; les couleurs lui étaient revenues, c'était presque la Juliette du pensionnat. En apercevant Perrigris, elle jeta tout ce que contenait son tablier, et accourut vers lui, les deux mains tendues. Elle était ainsi bien jolie, de nouveau, et Perrigris sentit son cœur battre presque douloureusement. S'il avait hésité encore dix minutes plus tôt, il n'hésitait plus.

— J'ai à vous parler, Juliette, venez avec moi; il y a là-bas un bouquet d'arbres où nous serons très bien.

Elle le suivit, un peu saisie de l'air grave de son protecteur. Elle s'assit auprès de lui, sur un tronc d'arbre tombé, d'un air de petite fille qui attend une réprimande; elle n'osa parler la première. Enfin il dit, non sans effort:

— Juliette, j'ai beaucoup réfléchi depuis votre départ, et je suis venu vous dire à quoi mes réflexions ont abouti. J'ai découvert une chose que, dans le temps, je n'osais m'avouer tout à fait : c'est que je vous aimais il y a six ans. Je vous aime encore, et je viens vous demander d'être ma femme.

Juliette se leva d'un bond, et se tint droite devant lui, pâle, épouvantée.

— Cela vous fait peur, très peur?

Juliette ne répondit pas de suite, mais son regard alla du professeur à la ferme où était cachée sa fille. Perrigris suivit le regard, le comprenant fort bien.

— Ne faites pas cela, monsieur. En ce moment, vous êtes bien généreux, et vous voulez me sauver. Mais, après, vous ne me pardonneriez jamais le sacrifice que vous rêvez de faire.

Alexis, avec violence, la prit dans ses bras.

— Tu ne comprends donc pas que je t'adore!

Il n'avait que vingt ans alors, et il était amoureux fou. Juliette se laissa tomber de nouveau sur le tronc d'arbre et pleura silencieusement. Alexis, après un temps, finit par lui dire :

— Je comprends bien; vous ne m'aimez pas, vous.

Mais Juliette ne répondit pas, elle se contenta de dire très bas :

— Et mon enfant?

— J'irai, à l'instant, le reconnaître. Quand je serai son père légal, il faudra bien que vous soyez ma femme, n'est-ce pas?

— Vous êtes bon; je serai votre femme puisque vous le voulez. Je vous jure que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que vous ne vous repentiez jamais de votre folie. Car, vous savez, monsieur, c'est une folie.

JEANNE MAIRET.

(La fin au prochain numéro.)

L'EMPEREUR GUILLAUME Ier

Peint par lui-même.

M. le conseiller intime Schneider, ancien acteur, ancien auteur dramatique, ancien lecteur du roi de Prusse, a été le collaborateur très humble, très dévoué et très utile de l'empereur Guillaume Ier dans la grande œuvre de sa vie : la réorganisation de l'armée prussienne. Schneider avait la plume facile et la passion des choses militaires. Bien avant d'être sur le trône, le prince de Prusse l'employa à défendre dans les journaux ses idées sur l'armée. Devenu souverain, il continua à lui indiquer des sujets et à revoir ses articles. Il l'emmenait dans ses voyages et ses campagnes. Lorsque Schneider, après Sadowa, publia une biographie populaire de son maître, celui-ci la corrigea. Il en fut de même pour le *Manuel du fantassin* et pour d'autres ouvrages spéciaux.

Il en fut encore de même pour un livre que son auteur destinait à fournir des matériaux aux biographes futurs et qui vient d'être traduit en français sous ce titre : *L'empereur Guillaume, Souvenirs intimes* (1). Ces trois volumes ne contiennent en effet que des matériaux. Schneider y a entassé, tantôt un peu pêle-mêle, tantôt sous forme de journal, des détails et des anecdotes dont il devait la connaissance à ses relations avec le palais. Son style est plat et ses observations superficielles. Le livre n'en est pas moins très curieux. On est sûr de l'exactitude des faits, puisque le manuscrit a passé sous les yeux d'un prince qui était l'exactitude même. De plus, on sait que les appréciations de Schneider ont paru justes à son maître, qui s'est reconnu dans ce portrait grave et triste. Ces circonstances donnent un grand prix à l'ouvrage, dont l'auteur n'est par lui-même qu'un personnage médiocre et incolore. Schneider ne nous intéresse pas, et ce n'est pas lui que nous allons chercher dans ses *Souvenirs;* c'est uniquement Guillaume Ier, le réorganisateur de l'armée prussienne et le fondateur du nouvel empire.

I.

Guillaume Ier n'a jamais eu ni favori, ni confident. Soit inclination naturelle, soit parti pris, il a vécu sa longue vie dans une réserve qu'il s'imposait strictement et qu'il exigeait des autres. Cette persistance à s'isoler étonnait Schneider, qui se hasarda un jour, en 1865, à lui demander s'il « n'avait jamais eu d'ami ». La question était indiscrète. Le roi le regarda longtemps fixement. Cependant il répondit : « — Oh ! oui, j'ai eu des amis dans ma vie; c'était tout au début de ma carrière et quand j'étais un tout jeune homme : le colonel de Brause, que mon père m'avait donné comme gouverneur militaire dès 1815 ; ensuite Rœder, qui servait dans le même corps que moi. » Le roi ajouta : — « Mais ni l'un ni l'autre ne m'a jamais rien demandé. »

Ce n'était pas qu'il marchandât sa confiance aux hommes qui le servaient, mais il enfermait chacun d'eux dans sa spécialité, avec une rigueur qui ne souffrait point d'exceptions. Il ne parlait à chacun que de ce qui rentrait dans ses attributions. A plus forte raison, il ne permettait à personne d'empiéter sur le domaine du voisin. C'était une règle inflexible. Schneider s'y était heurté trop de fois, en dépit de sa souplesse, pour pouvoir l'ignorer. Il avait peine cependant à admettre qu'elle fût tout à fait sans exception. Il voulut en avoir le cœur net. Le succès de sa question sur les amis l'avait enhardi, et il demanda, au cours du même entretien : — « Est-il vrai, sire, que vous n'ayez jamais parlé d'affaires politiques avec le général de Manteuffel ? Tout le monde est persuadé du contraire, mais lui-même et Mme de Manteuffel m'ont dit un jour que c'est seulement avec M. de Bismarck que vous traitez ce genre d'affaires, et qu'avec M. de Manteuffel vous ne vous entretenez que de questions militaires. »

« C'est parfaitement vrai, répliqua le roi, excepté dans les cas où j'ai employé Manteuffel à des missions spéciales. Les deux hommes dont je prends aujourd'hui les avis avec le plus de confiance, Bismarck et Manteuffel, peuvent affirmer que je n'ai jamais traité avec eux de questions qui ne fussent pas directement de leur ressort et dont ils ne fussent pas responsables. Je ne parle jamais de l'armée avec Bismarck, ni de politique avec Manteuffel. »

On avait beau savoir dans l'entourage du souverain qu'il ne fallait pas se mêler de ce qui ne vous regardait pas, il ne manquait pas de gens qui succombaient à la tentation de glisser un avis qu'on ne leur demandait point. Le roi écoutait tranquillement et parlait d'autre chose, ou bien il n'avait pas l'air d'avoir entendu. Le ciel sait si Schneider était prudent! Ses humbles conseils ne portaient jamais que sur le danger des courants d'air, ou sur d'autres sujets aussi innocents. Le roi lui faisait néanmoins sentir, pour le principe, que ce n'étaient point là ses affaires :

« Je me permis de dire : — « Mais Votre Majesté va « se refroidir! »

« Le roi répondit, en se levant aussitôt de son siège : — « Si vous ne pouvez supporter un peu d'air « frais, je vais fermer la fenêtre. »

« Comme bien on pense, je me tins tranquille. »

Il ne restait en effet qu'à se « tenir tranquille » et à ne pas recommencer. Le roi écoutait au contraire avec une patience remarquable, lorsque les gens parlaient de choses de leur compétence. On pouvait alors émettre

(1) Traduit de l'allemand par C. Rabany. — 3 vol. in-8°. Paris, Berger-Levrault.

les idées les plus contraires aux siennes, sans craindre de l'offenser. Quant à l'influencer, c'était une autre question. Schneider affirme que Guillaume Ier n'a jamais suivi les conseils de personne. « J'ai acquis, dit-il, par une longue observation, la conviction qu'il restait inaccessible à toutes les influences. Il écoutait volontiers les conseils des gens compétents, mais, sa conviction une fois formée, il ne s'en laissait détourner par rien, ni par personne... J'ai des preuves nombreuses et frappantes de ce fait que le roi, dans les moments les plus importants de sa vie, a toujours agi par lui-même, en ne suivant que ses propres inspirations. »

L'assertion de Schneider est de celles qui échappent au contrôle, mais c'est ici le lieu de rappeler que le manuscrit des *Souvenirs* a été revu par Guillaume. Le passage qu'on vient de lire a donc eu son approbation. A tort ou à raison, le roi croyait être « inaccessible à toutes les influences », et avoir « toujours agi par lui-même ».

Le public ne le croyait pas, même en Prusse, et le roi le savait. Le public croyait voir la main de M. de Bismarck, ou celle de M. de Moltke, dans un grand nombre d'événements, et le souverain ne pouvait s'empêcher d'être parfois impatienté de ce qu'on leur faisait la part si belle à ses dépens. Il dit un jour, à propos d'un discours officiel : « J'ai parlé ainsi pour qu'on ne rapporte pas tout à Bismarck. » Schneider se hâta de noter cette parole, en l'accompagnant des commentaires suivants, que son royal censeur laissa passer sans objection :

« L'époque actuelle se plaît à exalter les services assurément incontestables rendus par des hommes tels que le comte de Bismarck, les généraux de Moltke et de Roon, à ne voir qu'eux seuls et à leur attribuer une influence décisive. On croirait en vérité qu'ils ont tout fait, que leurs conseils étaient infaillibles, et qu'on ne doit qu'à eux tous les succès. C'est une exagération et une injustice.

« Quand on a pu observer de près les événements, on sait que tous ces conseils et toute cette habileté ont dû être d'abord concentrés dans les mains du roi pour le résultat décisif.

« Le monarque n'a pas manqué d'excellents avis de toute sorte... Mais qui donc a appelé le comte de Bismarck à son poste? Qui a choisi, entre tous les plans différents du général de Moltke, le meilleur?... Qui a projeté, qui a discuté jusqu'au bout toutes les mesures que le général de Roon a exécutées avec une énergie si méritoire? » etc., etc.

Une autre anecdote est encore plus significative. L'empereur Guillaume faisait collectionner les livres, brochures, dessins et caricatures se rapportant à la guerre franco-allemande. Il en avait chargé Schneider, qui lui apportait à mesure ce qu'il avait trouvé : « Chaque fois, écrit-il, que je lui montrais un dessin représentant le comte de Moltke qui, soit après Gravelotte, soit après une autre bataille, accourait dire à l'empereur : « La bataille est gagnée », Sa Majesté secouait la tête. « C'est étrange, disait-elle. Qu'est-ce qu'on s'imagine donc? Après une bataille que j'avais dirigée en personne, je devais bien savoir, à la fin de la journée, en descendant de cheval, si c'était une victoire ou une défaite. On n'avait pas besoin de me l'annoncer. »

Ces légers mouvements de dépit sont d'autant plus caractéristiques que l'empereur était très modeste. Mais les dénis de justice le froissaient. Ils choquaient de plus son instinct d'ordre. Toute inexactitude était du désordre à ses yeux, c'est-à-dire la chose insupportable et irritante entre toutes.

II.

On ne sait pas ce que c'est que l'ordre quand on n'a pas vu Guillaume Ier à l'œuvre. Il était homme à se lever pour essuyer la plume de son secrétaire, s'il arrivait à celui-ci de la poser sans l'avoir essuyée, ou à reporter lui-même à la place réglementaire le plateau dérangé par un maladroit. Les objets à son usage personnel avaient tous une place réglementaire, immuable quels que fussent les événements. Sa minutie s'étendait aux mille riens dont se compose la tenue d'une maison. Chez lui, on ne faisait pas relier un livre ou entoiler une carte au hasard, d'une manière quelconque; on le faisait méthodiquement, en choisissan les procédés les plus simples et les moins coûteux. On ne s'habillait pas non plus au hasard. L'empereur se piquait d'avoir toujours le costume approprié à la circonstance. Schneider le vit se déshabiller sept fois en moins de deux heures pour l'amour de la correction.

Aussi sa surprise fut-elle extrême en l'apercevant un jour à une cérémonie officielle vêtu d'un uniforme qui n'était nullement de circonstance. C'était en 1865, pendant un voyage. Schneider se creusait vainement la tête pour deviner les raisons d'État qui avaient nécessité une irrégularité sans précédent. Il se risqua à interroger l'empereur, qui répliqua : « Quand nous sommes partis ce matin de Berlin, le temps était très menaçant, et, comme je savais que j'aurais à recevoir une députation en plein air, j'ai mis la plus vieille de mes capotes pour en épargner une meilleure. » Il était encore plus soigneux que correct, et ce n'était pas peu dire.

Jamais il ne se serait montré aux troupes, à sa fameuse fenêtre, sans avoir boutonné jusqu'au dernier bouton de son uniforme. A certaines époques de l'année, les passages de troupes sous cette fenêtre étaient continuels. « Toutes les fois que j'étais chez le roi, raconte Schneider, je le voyais, au moment où la musique s'approchait, boutonner son uniforme au milieu de la chambre tout en parlant et placer l'ordre *Pour*

le mérite sous son collet, conformément à l'ordonnance. Il faisait cela d'une manière absolument mécanique. Alors seulement il allait à la fenêtre pour se montrer aux troupes. »

Il pensait qu'il n'y a pas de petit désordre, parce que tout se tient et s'enchaîne. Un colonel racontait l'avoir entendu dire à ses officiers en leur montrant un soldat, du temps où il n'était encore que prince de Prusse : « Regardez bien; voilà le seul bouton qui ne soit pas boutonné. » Au même instant, on lui avait parlé de désordres survenus dans un corps. « Voyez-vous, avait continué le prince, les suites de l'unique bouton qui n'est pas boutonné! » Monté sur le trône, Guillaume Ier passa son temps à pourchasser le bouton déboutonné, et il fit si bien qu'il n'y en eut plus. Un général russe avait été tellement frappé des résultats obtenus parmi les troupes prussiennes, qu'il écrivait à Schneider : « Dans leur armée, chacun sait ce qu'il a à faire et où il doit aller; le bœuf destiné à l'abattoir semble même savoir à l'avance dans quelle marmite il sera cuit. » Le mot fut rapporté à l'empereur, qui se mit à rire et dit : « C'est un peu arrangé pour l'effet, mais au fond votre ami a raison. L'ordre existe vraiment dans mon armée; aussi cela marche bien. »

Il est connu que les gens ordonnés ont du temps pour tout. C'était le cas de l'empereur Guillaume, qui ne se pressait jamais et ne pressait pas les autres. Son calme se répandait autour de lui. Schneider raconte que ce qu'il vit de plus étonnant pendant la campagne de Sadowa « fut le calme singulier, presque claustral, qui régnait dans l'entourage immédiat du souverain. Les moindres objets servant à son usage personnel étaient rapidement déballés et mis en place dès l'arrivée; tout suivait son cours habituel, comme s'il s'agissait de simples manœuvres ou d'un voyage d'inspection. Même les nouvelles les plus extraordinaires ne changeaient rien au calme extérieur de cette existence. Quand il survenait quelque événement spécial, on appelait les personnes que l'affaire concernait; elles recevaient des ordres et partaient pour les exécuter aussi tranquillement qu'elles étaient venues. »

Ce grand sang-froid était associé à une grande puissance de travail et à une mémoire excellente. Si l'empereur ne se pressait pas, il ne s'arrêtait pas non plus. La quantité de besogne exécutée chaque année par lui, ou sous sa direction, est énorme pour un homme aussi méticuleux, qui descendait dans les derniers détails. Les registres de son cabinet prouvent qu'en 1870, pour les affaires civiles seulement, le roi expédia en moyenne quatre-vingts rapports et vingt-sept ordres par jour. Le cabinet civil fonctionnait en campagne comme à Berlin en pleine paix.

L'économie légendaire des Hohenzollern trouvait son compte à ces habitudes méthodiques. Il n'y avait pas de coulage au palais. Schneider en savait quelque chose. Quand il venait travailler dans la bibliothèque en l'absence du maître, il n'avait presque jamais de feu. M. le conseiller intime soufflait dans ses doigts. De plus, M. le conseiller intime sortait de la bibliothèque tout bleu. Les planches et casiers avaient été badigeonnés en bleu de Prusse, couleur économique entre toutes, mais qui a l'inconvénient de déteindre au moindre attouchement. Les livres étaient bleus, les mains et les habits de Schneider « se trouvaient entièrement teints en bleu clair ». La bibliothèque n'avait pas été repeinte au moment où il a corrigé ses *Souvenirs*.

Il passa la moitié de sa vie à être teint en bleu de Prusse pour une gratification de 500 thalers par an (1775 francs), plus un cadeau de Noël : un petit buste en plâtre de son maître, un presse-papier, un petit portefeuille, une photographie; dans les grandes occasions, un bronze, mais c'était rare. D'appointements, il n'en était pas question; ni de lui rembourser ses frais de route lorsque l'empereur l'emmenait en voyage ou en campagne, en qualité d'historiographe et de rédacteur militaire. Bien heureux quand on lui donnait son passage gratuit en chemin de fer! Il ne l'avait pas toujours. A l'occasion d'une cérémonie officielle à Pétersbourg, l'empereur Guillaume lui avait dit : « Allez, mais à vos frais! » et le principe subsista pendant toute sa carrière. En revanche, on lui donnait libéralement des billets de logement pendant les campagnes; cela ne coûtait rien.

Schneider fait volontiers parade de son désintéressement et de la gêne où il vivait. Il nous confie qu'il renonça à se rendre à telle cérémonie, dont il était chargé de rendre compte, parce qu'il lui en aurait coûté 2 fr. 62 c. de chemin de fer, plus un dîner au restaurant. Il explique qu'il dut arrêter les éditions de la biographie populaire de son souverain, parce que chaque exemplaire vendu représentait une perte d'un sou et demi, qu'il devait tirer de sa propre poche. Le monarque lisait tout cela dans le manuscrit des *Souvenirs*, ne disait mot et ne donnait rien. C'était la vérité, et c'était tout naturel! Les choses ne peuvent se passer autrement dans une cour bien ordonnée. Il est probable que ces sortes d'anecdotes ne frappaient même pas l'empereur, de même qu'il racontait l'histoire du hussard du régiment de Ziethen sans se douter qu'elle pouvait scandaliser ses auditeurs.

Ce hussard avait été tué à Mars-la-Tour. La légende en avait fait un cuirassier, dont le casque percé de sept coups de sabre avait attiré l'attention du roi de Prusse en visitant le champ de bataille. Un poète allemand avait fait des vers sur l'émotion du souverain à la vue de ce casque, et Schneider avait lu les vers à l'empereur.

« Il écouta attentivement cette pièce d'une si noble inspiration, et dit ensuite : — « C'est très bien, mais il « n'y a pas un mot de vrai dans tout cela. »

Étonnement de Schneider. — « J'ai gardé, lui dit

alors l'empereur, le souvenir d'une scène qui se rapproche de celle-ci, mais il s'agissait d'un hussard, — du régiment de Ziethen. — Je fus surpris de lui voir un uniforme tout neuf, de même que la schabraque... Il ne faisait sans doute que rejoindre son corps quand il avait été frappé. Je dis à Lauer de s'assurer s'il était bien mort ou s'il avait seulement perdu connaissance. Lauer descendit de cheval et, après son examen, en apprenant que ce cavalier n'était plus en vie, je lui fis retirer son uniforme, pour le renvoyer au régiment avec la schabraque. »

Schneider ayant fait observer que, si les gendarmes de la prévôté avaient surpris ceux qui dépouillaient le cadavre, ils les auraient probablement arrêtés comme « hyènes de champ de bataille », Guillaume Ier reprit : — « Mais le dolman était tout neuf et pouvait encore rendre de bons services au régiment. Quelle étrange idée vous avez là ! »

A en croire Schneider, rien n'étonnait plus de la part de l'empereur, en fait d'économie, quand on avait vu sa table de nuit. — « La pauvreté de ce meuble, dit-il, dépassait tout ce qu'on peut imaginer. Quand il était neuf, il avait dû coûter tout au plus 16 groschen (40 sols), et, à une vente, on n'en aurait pas donné 3 (7 sols 1/2). Lorsqu'on se récrie, à Wusterhausen et au rendez-vous de chasse de Stern, sur la simplicité du mobilier de Frédéric-Guillaume Ier, il faut n'avoir jamais vu la table de nuit du roi Guillaume ! »

III

Il y avait pourtant un budget, on le sait, sur lequel Guillaume Ier n'admettait pas qu'on lésinât. Ce qu'était l'armée pour lui, aucune histoire officielle ne l'exprimera jamais avec la vivacité de ces mémoires familiers. C'était la chair de sa chair, l'âme de son âme, l'objet constant de sa sollicitude. Sans cesse il y pensait, sans cesse il travaillait pour elle. Il voulait que tout fût parfait en elle, et il ajoutait perfectionnement à perfectionnement, avec la patience laborieuse et tenace qui est un de ses traits essentiels. Quelque pressé qu'il fût d'atteindre le but, il n'oubliait jamais que les réformes ont, pour ainsi dire, besoin de se tasser, et qu'il y a des perfectionnements « que l'on ne peut introduire par décret. — Il faut, disait-il, laisser les choses se faire peu à peu. »

Il n'était pas un seul rouage de cette immense machine qu'il n'examinât lui-même avec une vigilance infatigable. Il n'y avait pas un règlement, pas un détail d'équipement ou d'administration, qu'il n'eût parfaitement présent à la mémoire. Il en aurait également remontré, sur les choses du métier, à un sous-officier ou à un général. Sur certains points, son érudition était unique. Seul dans l'armée prussienne, il savait l'histoire des drapeaux ; lorsqu'on voulut réparer la collection de drapeaux conservée à Berlin, il fallut les lui soumettre un à un ; il n'y avait que lui qui sût la couleur et la forme des emblèmes d'autrefois. Seul dans le royaume, il savait l'histoire des diverses décorations qui existent en Prusse ; quand Schneider avait consulté tous les ouvrages spéciaux, fouillé toutes les archives, pour écrire un livre ou un article sur des insignes militaires ou sur une décoration, et qu'il apportait son travail à l'empereur, celui-ci le corrigeait et complétait séance tenante, de souvenir, et il ne se trompait jamais.

Cette mémoire rare n'était pas spéciale, chez lui, à l'armée prussienne. Dès qu'il s'agissait de choses militaires, on peut dire qu'il voyait tout et n'oubliait jamais rien. Schneider avait fait exécuter un album représentant les principaux événements de la vie de son maître. Chaque projet de dessin était soumis au monarque, qui précisait les circonstances de la scène et désignait les personnages présents. Il eut à remonter jusqu'aux années de son adolescence. Non seulement il se rappelait quels avaient été les témoins de chaque événement, mais il décrivait leurs uniformes et leurs décorations. Des uniformes du temps de Napoléon Ier !

Il traitait son armée avec respect. Un manquement envers elle lui aurait paru une sorte de blasphème, et il faisait rentrer dans les manquements toute infraction à la tenue militaire. On l'a vu plus haut boutonner machinalement son uniforme lorsqu'il entendait la musique d'un régiment. On juge de ce qu'il éprouva en lisant un jour dans la *Gazette de l'armée* (c'était avant son avènement) que lui, Guillaume de Prusse, le soldat modèle et infaillible, il avait passé une revue en civil ! Il attribua cette insanité à Schneider et lui écrivit une lettre qu'il faut citer tout entière.

« Le n° 323 (24 novembre) de la *Gazette de l'armée* contient une correspondance de Francfort-sur-le-Mein qui raconte ce fait incroyable qu'à la revue passée par moi le 13, dans cette ville, j'aurais été vêtu en civil. Je ne puis m'expliquer cette communication, car j'étais en grand uniforme et suivi de mon aide de camp. Il est plus incompréhensible encore que, sans autre information, vous ayez laissé passer cette incroyable correspondance. Connaissant mes sentiments et mon tact en matière militaire, vous auriez dû vous dire que, pour paraître en habits civils devant mes propres troupes, ou bien j'avais dû avoir une raison particulière qui restait à trouver, ou bien cela s'était produit d'une manière qui laissait assurément supposer chez moi le désir de voir plonger dans l'oubli ce *factum horrendum*. Ainsi, même dans ce cas, votre tact aurait dû vous dire de ne pas laisser imprimer ce *factum*.

« J'attends un démenti formel !

« Mais comme un tel mensonge n'a pu vous être rapporté que par un officier du 29e régiment d'infanterie, j'exige de connaître son nom pour découvrir le mobile qui a pu faire inventer une calomnie aussi grossière. Je serai le 29 à Weimar, où j'attends votre réponse. »

La correspondance « calomnieuse » avait paru pendant une absence de Schneider. Heureusement pour lui, il put établir son innocence, sans quoi il n'aurait plus jamais reçu de petits bustes en plâtre ni de presse-papier. Guillaume considérait comme une injure personnelle la seule supposition qu'en une circonstance quelconque il pût s'habiller en civil. En 1867, un journal illustré de Stuttgart publia une gravure intitulée : *Le roi Guillaume dans sa famille.* On l'avait représenté en civil! Schneider se demandait avec inquiétude ce qui arriverait, quand le roi apercevrait la gravure. Il prit son grand courage et apporta lui-même le journal. Par bonheur, le roi traita le dessinateur par le mépris : « Il sourit de voir qu'à Stuttgart on se faisait une semblable idée du costume *qui convient à un roi de Prusse,* mais il ne revint plus jamais sur ce sujet. » Le seul costume qui convienne à un roi de Prusse, c'est l'uniforme.

C'est aussi manquer à ce qu'on doit à l'armée, que de commettre des erreurs ou des fautes de tact dans les publications qui lui sont destinées. De là les heures passées sur les épreuves de *l'Ami du soldat* ou du *Manuel du fantassin.* « Je conserve, dit Schneider, de nombreuses corrections qui attestent le soin et l'exactitude avec lesquels il modifiait toute expression militaire impropre, rectifiait la terminologie, savait trouver et redresser la moindre faute contre les règlements. »

Cette science à peu près infaillible avait été acquise par un travail opiniâtre. Une lettre du général de Manteuffel constatait en 1865 que le roi Guillaume n'avait pas manqué une commission militaire « depuis quarante ans ». A l'exception de dictionnaires, d'almanachs et du *Bulletin des lois,* on ne voyait dans son cabinet que des ouvrages militaires : annuaires, collections de règlements, livrets d'emplacement des troupes, etc. Il en était arrivé à connaître personnellement tous les officiers de son armée. Pendant la dernière guerre, Schneider le vit parcourir attentivement les listes de morts et de blessés en accompagnant le nom de chaque officier d'une observation : « Ainsi le roi se souvenait d'avoir assisté à la confirmation de ce jeune officier dans l'église de la garnison à Potsdam, lorsqu'il était encore cadet; pour un autre, il disait : « Celui-ci venait de se marier. » Au nom d'un troisième, il se rappelait l'avoir changé de garnison pour le rapprocher de ses beaux-parents. »

La preuve la plus mémorable qu'ait donnée Guillaume de son culte pour l'armée est sans contredit de s'être improvisé maître de ballet pour l'amour d'elle. En 1872, un théâtre de Berlin préparait un ballet intitulé *Militaria,* qui « devait être une glorification chorégraphique de la campagne contre la France ». L'empereur assista aux répétitions, indiquant les changements à faire et prenant même la peine d'en écrire à l'intendant général des spectacles. Voici quelques fragments de cette correspondance, probablement unique en son genre :

B., 23/4 72

« En outre du *Cancan,* qu'il faut modifier, je ferai les remarques suivantes sur les points qu'il me paraît convenable de changer :

« 1° L'officier ne doit pas tirer un coup de revolver contre le chef des francs-tireurs, car il ne faut en venir là qu'en cas de mêlée corps à corps. On fera approcher un soldat, auquel l'officier indiquera sur qui tirer. C'est alors seulement que le coup de fusil doit partir.

« 2° Je n'ai pas bien vu si ce chef de francs-tireurs est tué sur le coup ou seulement blessé. Dans tous les cas, je trouverais peu convenable qu'il fût tué. Il ne faut pas mêler la tragédie à un ballet de caractère burlesque...

« 3° Gasperini devra changer quelque peu la scène d'ivresse et ne pas finir par tomber au milieu du théâtre, » etc., etc.

« Je suis fâché de n'avoir pu voir ni le prologue, ni l'épilogue... La première représentation ne pourrait-elle être différée de quelques jours? On donnerait jeudi, pour moi, une répétition extra du prologue et de l'épilogue; la dernière répétition aurait lieu également quelques jours plus tard.

« GUILLAUME ».

Dans une autre lettre, l'empereur examine une question qui avait éveillé chez lui quelques scrupules. Les figurants ordinaires avaient été remplacés dans *Militaria* par de vrais soldats en vrais uniformes. Y avait-il des précédents à cette exhibition de l'armée prussienne?

B., 27/4 72.

« En rappelant tous mes souvenirs, écrit l'empereur, je ne puis trouver un seul cas où de *vrais* soldats aient représenté sur la scène un *vrai* corps de troupes. Cela a pu arriver dans le ballet de l'*Heureux retour*, en 1814 ou 1815, mais je crois que les soldats étaient représentés par des comparses.

« Ainsi, pour lever tout scrupule dans le ballet de demain, je décide que les uhlans et les soldats du régiment d'Alexandre garderont leur uniforme, mais avec le collet recouvert en drap rouge. »

Suivent d'autres indications destinées à brouiller les insignes, de façon qu'aucun homme du métier ne pût s'y tromper et vît sur-le-champ qu'il avait sous les yeux des soldats de fantaisie.

La dernière lettre paraît avoir été écrite après la répétition générale, ou la première représentation.

« J'ai fait remarquer, hier notamment, que la Kitzing doit modifier sérieusement son pas; il est désirable aussi qu'on supprime sur la petite boîte l'inscription : « Dons patriotiques ». On a pu voir que cela déplaisait avec raison au

public. Je crois aussi qu'il vaudrait mieux ne pas donner le casque prussien à la Guillemin, même en le mettant à rebours.

« GUILLAUME. »

Le grave empereur Guillaume s'en allant à soixante-quinze ans, parce qu'il s'agit d'un ballet en l'honneur de son armée, faire manœuvrer des comparses et surveiller le pas du *Cancan*, voilà de ces menus faits qui éclairent un caractère et jettent du jour sur tout un règne. « Il semblait toujours que le roi fût de service », a dit Schneider. En effet, il a été de service pendant près d'un siècle. Son intelligence, sa volonté, ses qualités d'ordre et d'activité, il a tout consacré à l'armée. Il a su dès le premier jour ce qu'il voulait et il n'a pas cessé un seul jour de le vouloir. Dans ces trois volumes de *Souvenirs intimes*, on ne le surprend pas une seule fois à se relâcher ou à se détendre. Au moral comme au physique, il est toujours boutonné dans son uniforme, toujours occupé à guetter, chez lui comme chez les autres, le bouton déboutonné où son œil de soldat voit le symbole de la défaillance et de l'indiscipline. Il a au plus haut degré le sentiment du devoir professionnel. Il en est l'incarnation, comme roi et comme chef d'armée. Et, telle est la puissance admirable du dévouement au devoir, que Guillaume Ier, sans qualités brillantes, sans facultés exceptionnelles, a fait l'empire d'Allemagne et a été un grand roi.

ARVÈDE BARINE.

LA MONARCHIE FRANQUE

Les rapports de l'Église et de l'État (1)

I.

La propriété foncière, constituée comme elle l'était alors, ne donnait pas seulement la terre et ses fruits; elle donnait aussi des hommes. Chaque domaine contenait une population qui ne pouvait pas s'en détacher; serfs ou colons, tous les cultivateurs, à peu d'exceptions près, faisaient partie intégrante de la propriété. Posséder trente domaines, c'était posséder la population de trente villages, c'était avoir quinze ou vingt mille sujets. Tous ces hommes obéissaient au propriétaire, non à l'État. Par eux, l'évêque était déjà un petit souverain, le chef d'un petit peuple.

Beaucoup d'autres catégories d'hommes venaient d'elles-mêmes se placer sous son autorité.

C'était d'abord la foule de ceux que l'on appelait les *clerici*. Au-dessous des prêtres, des diacres, des sous-diacres, il y avait dans chaque cité épiscopale un nombre indéterminé d'hommes qui étaient rattachés à l'église et qui avaient quelque chose du caractère sacré. Pourtant la plupart d'entre eux continuaient à vivre dans la société civile. Plutôt serviteurs de l'église qu'ecclésiastiques, ils se mariaient, ils avaient une famille. Beaucoup parmi eux faisaient le commerce et tenaient boutique, tout en servant l'église à certains jours. L'empire leur avait accordé plusieurs immunités pécuniaires qui en faisaient des marchands privilégiés; il les avait surtout exemptés des charges municipales. On ne peut douter que de telles faveurs n'eussent fait rechercher cette situation, et que le nombre de ces clercs ne fût très grand. C'étaient en général de petites gens. L'empire avait eu soin que les curiales, au moins ceux qui avaient quelque fortune, ne pussent entrer dans ce corps; autrement les curies se seraient vidées et tout l'organisme municipal aurait disparu. Les rois francs paraissent avoir pris, autant qu'ils purent, la même précaution. Ces clercs formaient donc une petite plèbe inférieure, qui se rattachait à l'église. Ils étaient soumis à la juridiction de l'évêque. Les canons de l'Église et les lois de l'État voulaient qu'ils ne fussent jugés que par lui. Il avait sur eux un droit de coercition et de punition. Il exerçait ce droit même sur leurs enfants. Ces hommes ne pouvaient renoncer d'eux-mêmes à la cléricature; mais l'évêque pouvait les en dépouiller en punition d'une faute, et ils perdaient alors tous leurs privilèges. Tous ces hommes étaient réellement les sujets de l'évêque, et comme ils avaient un pied dans l'église et un pied dans la société laïque, l'évêque pouvait tirer d'eux un grand parti.

Après la corporation des *clerici* venait la multitude des pauvres. Les évêques avaient l'obligation stricte de les nourrir et de les vêtir. Or ces pauvres, qui vivaient de l'église, se groupaient naturellement autour d'elle. Il y avait habituellement à côté de chaque église une sorte de corporation de pauvres. Ils étaient inscrits sur le registre de l'église; ce registre s'appelait *matricula*; le même mot s'appliqua à cette réunion de pauvres, on l'appela aussi *matricula* et ses membres *matricularii*. Le Saint du lieu les nourrissait, c'est-à-dire que l'église leur donnait des secours réguliers; en outre, les offrandes des fidèles étaient mises en commun et partagées entre eux; enfin il arrivait quelquefois qu'un donateur affectât spécialement une terre à leur usage et ils se trouvaient ainsi avoir des fondations en immeubles. Ces *matricularii* formaient corps entre eux et avec l'église. L'évêque avait tout pouvoir sur eux. Ils étaient ses hommes. Au besoin ils formaient une petite armée pour le défendre. Cela n'est pas sans exemple. Grégoire de Tours raconte que la basilique de Saint-Martin ayant été violée par un envoyé du roi, les *matricularii* et les pauvres, armés de pierres et de bâtons,

(1) Cette étude fait partie d'un volume qui paraîtra prochainement à la librairie Hachette : *Histoire des Institutions de l'ancienne France : la Monarchie franque*. — 1 vol. in 8°, par M. Fustel de Coulanges, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut.

se ruèrent sur les soldats et vengèrent l'injure faite à l'église.

Venait ensuite la classe des affranchis. Ici quelques explications sont nécessaires. L'Église chrétienne n'avait pas d'opinion au sujet des institutions sociales. Jamais par conséquent elle ne combattit l'esclavage. Elle releva l'âme de l'esclave ; elle recommanda au maître d'adoucir sa situation matérielle. Mais jamais elle ne se posa en adversaire de l'institution d'esclavage. Elle reconnut formellement le droit acquis des maîtres. Si un esclave fuyant son maître se réfugiait dans une église, l'Église ne se croyait pas le droit de le garder ; elle le rendait, en intercédant seulement auprès du maître pour qu'il pardonnât. Elle avait elle-même des esclaves, et si elle en affranchit un certain nombre individuellement, elle se garda bien de les affranchir en masse, car elle eût rendu ses terres désertes. Mais si elle n'affranchit pas ses serfs, elle fit deux choses qui furent bonnes pour l'humanité. D'abord elle racheta de ses deniers un grand nombre d'esclaves d'autrui. Nous voyons, par exemple, les évêques du concile de 511 s'engager à employer une partie de leurs revenus au rachat des captifs, et les récits du temps nous montrent, en effet, de nombreux achats d'esclaves accomplis par les évêques ou les prêtres. Or ils ne les rachetaient pas pour les transporter sur leurs propres terres et les employer à leur usage, mais pour les rendre libres. De beaucoup d'entre eux ils firent des moines, de quelques-uns des prêtres. La seconde chose fut que l'Église encouragea les laïques à affranchir leurs esclaves. Elle présenta l'affranchissement comme une œuvre agréable à Dieu et qui rachetait le péché. Il résulta de là que beaucoup de maîtres affranchirent l'esclave « pour le salut de leur âme ». Ce fut autant de gagné pour la liberté.

Mais cela eut encore une autre conséquence. Dès que l'affranchissement devenait une œuvre pie, il était naturel qu'il eût lieu dans l'église. Dès 321, l'empereur Constantin avait autorisé le maître à affranchir son esclave « par esprit religieux, dans le sein de l'église », et il avait attaché à ce mode de manumission les mêmes effets légaux qu'aux anciens modes « solennels ». Le maître conduisait donc son esclave devant l'autel, et, en présence de l'évêque ou de son représentant, il le faisait libre. Tantôt il rédigeait lui-même la lettre d'affranchissement, tantôt il laissait à l'évêque ou à l'archidiacre le soin de l'écrire. Mais dans cet affranchissement pieux il ne devait y avoir ni arrière-pensée ni réserve. Affranchir son esclave en gardant sur lui l'autorité de patron n'eût été qu'à moitié agréable à Dieu. Aussi arriva-t-il par une pente naturelle que, dans cette sorte d'affranchissement, le maître renonça à ses droits de patronage. Ce fut l'église qui les prit. Le maître écrivit dans la charte d'affranchissement que son ancien esclave n'aurait plus aucun devoir envers lui ni envers ses héritiers, et qu'il ne devrait obéir « qu'à Dieu et à la basilique du saint ». Le mettre sous le patronage de cette église, c'était confier à l'église, c'est-à-dire à l'évêque, le soin de défendre le nouvel homme libre en justice contre toute réclamation ; mais c'était en même temps le soumettre à l'autorité de cette église ; c'était transporter à l'évêque tous les pouvoirs dont l'ancien droit armait le patron. Nous n'avons pas la formule qui était employée lorsque c'était l'archidiacre qui écrivait la charte d'affranchissement au nom de l'évêque. Mais on ne peut douter qu'en ce cas le futur patronage de l'évêque à l'égard du nouvel affranchi ne fût très nettement marqué. En effet, la loi franque elle-même reconnaît que cet affranchi « sera désormais sous la protection de cette église, qu'il lui devra la redevance annuelle et les services que lui doivent ses affranchis, que ses enfants seront à tout jamais dans la même situation vis-à-vis de la même église ; qu'ils lui devront la même redevance annuelle ; et que tous enfin n'auront d'autre juge que cette même église où ils ont été affranchis. » Il est assez visible que tous les affranchis de cette catégorie, et ce fut certainement la plus nombreuse, devenaient les sujets de l'évêque, à perpétuité, de père en fils.

Il faut encore ajouter à tout cela plusieurs séries de personnes libres, qui d'elles-mêmes se donnaient à une église. C'étaient les veuves, qui prenaient le voile et vivaient sous la protection et l'autorité de l'évêque; c'étaient les malades que le saint de la basilique avait guéris et qui, par reconnaissance, se donnaient corps et biens à ce saint, c'est-à-dire à l'évêque, et devenaient, eux et leur postérité, ses serviteurs et ses tributaires. C'étaient les malades de l'âme, qui, ayant commis un crime, étaient sauvés de la mort par l'intercession de l'évêque ou par un miracle du saint, et qui dès lors appartenaient à l'église, soit comme pénitents, soit comme serviteurs. C'était enfin la foule des petites gens, des faibles, des timides, qui, dans cette époque troublée, avaient plus de confiance dans la protection d'un évêque que dans celle des lois.

Pour toutes ces raisons, les hommes se mettaient sous l'autorité d'un évêque. Chef des clercs, propriétaire de milliers de colons, soutien des pauvres, patron des affranchis, appui des faibles, il groupait autour de lui des populations. Les hommes échappaient en foule aux autorités publiques pour se soumettre à l'évêque. Il devenait, qu'il le voulût ou non, le chef d'innombrables sujets. Je ne parle pas seulement d'une sujétion spirituelle, qui s'étendait sur tous, mais d'une sujétion matérielle, vers laquelle beaucoup venaient d'eux-mêmes. L'évêque était un souverain temporel, non pas encore sur un territoire entier, mais sur une foule d'hommes de chaque territoire. Nous n'avons pas de chiffres qui puissent servir de fondement à une statistique ; mais on en est à se demander si, dans une cité, il y avait plus d'hommes qui fussent sujets du roi

et de son fonctionnaire, ou s'il y avait plus d'hommes qui fussent sujets de l'évêque.

II.

Revenons maintenant à la nomination des évêques par le roi, et voyons si elle porta préjudice à l'épiscopat. Un premier point à noter, c'est que les documents ne marquent pas que ces évêques nommés par le roi fussent de mauvais évêques. Grégoire de Tours fait, à peu d'exceptions près, leur éloge. Beaucoup d'entre eux sont devenus des saints. Les récits des hagiographes, qui sont ordinairement le reflet des impressions populaires, montrent que la population ne s'étonnait pas de recevoir des évêques de la main des rois. C'était un temps où la foi était la même chez les laïques et chez les clercs, chez les Francs et chez les Romains, et où il n'y avait pas une très grande distance entre les pratiques de l'Église et les pratiques du Palais. Il arriva donc que les évêques sortis du Palais ne furent ni plus ni moins vertueux, ni plus ni moins instruits que ceux que le clergé et le peuple auraient pu choisir

Dès que le nouvel évêque était consacré, le caractère sacerdotal était complet en lui, et l'on n'avait égard ni à son passé ni à la manière dont il avait acquis son siège. Qu'il y eût élection populaire ou nomination royale, l'évêque ne fut jamais considéré ni comme un délégué du peuple ni comme un agent du roi. Ce qu'on voyait en lui, c'était un homme sacré, un successeur des apôtres. Ce caractère primait tout, et faisait bien vite oublier à tous et à lui-même à qui il devait sa nomination.

Aussi cet évêque ne manquait-il ni d'indépendance ni de fierté vis-à-vis du roi. Il est vrai qu'il usait avec lui des formules reçues; il l'appelait « mon seigneur », il disait « Votre Gloire »; mais en retour le roi l'appelait « Votre Sainteté », et ne lui écrivait jamais sans lui demander « ses prières ». Il reconnaissait le roi comme souverain sans conteste et sans limites; mais il régnait sur la conscience de ce même roi. Il lui reprochait hautement ses fautes et le suspendait de la communion. Il n'attendait du roi ni son avancement à venir, ni son traitement annuel. Il avait pu être nommé par le roi, mais il ne pouvait pas être révoqué par lui. Supposez même que l'évêque eût commis une faute, un crime, tel qu'un complot ou une trahison, ce n'était ni le roi ni le tribunal du roi qui le jugeait. Il ne pouvait être jugé que par les évêques.

Ainsi, la nomination royale n'amoindrit en rien l'épiscopat. J'incline plutôt à penser que cette nomination, en un temps où l'autorité royale est universellement redoutée et respectée, fut plutôt un élément de force. Car, d'une part, dans ses conflits incessants avec le comte, l'évêque pouvait montrer son diplôme de nomination qui émanait d'une source aussi haute que celui du comte. D'autre part, il est vraisemblable que le clergé et le peuple auraient été moins dociles à l'évêque si l'élection avait toujours dépendu d'eux; apparemment chaque élection aurait laissé deux partis en présence, et, dans ces divisions, l'autorité de l'évêque eût été compromise ou diminuée. La nomination par un pouvoir étranger et éloigné assurait l'empire de l'évêque sur son clergé et sa cité.

Beaucoup d'évêques, avons-nous dit, sortaient du Palais. Ils avaient passé une partie de leur vie dans les fonctions de référendaire ou de comte. Ce n'était pas un mal, car ils avaient acquis au service du roi ces qualités pratiques qu'ils allaient mettre au service de leur église. Ils connaissaient l'administration, ils avaient l'habitude des affaires, la science du commandement. Ils étaient des hommes de gouvernement et ils allaient le prouver dans leur diocèse. Ajoutez que, sortis du Palais, ils y conservaient des amis, des relations, une influence. Ils pouvaient obtenir aisément pour leur église des faveurs, des immunités, des dons de terre. Il y avait grand avantage pour un diocèse à ce que son évêque lui vînt du Palais. L'hagiographe ne nous trompe peut-être pas quand il nous dit que « toute une cité demandait à avoir pour évêque un *domestique* et conseiller du roi ». L'évêque, issu de la cour et qui y revenait, qui siégeait dans les plaids royaux, qui était parfois consulté sur les affaires publiques, se trouvait joindre à sa puissance d'évêque celle de « grand du roi ».

Tout concourait ainsi à fortifier l'épiscopat. En sorte que, dans le même temps où les rois pensaient se l'assujettir, son pouvoir sur les âmes et même sur les existences temporelles grandissait. Il ne luttait pas contre l'État. Il ne protestait pas contre son ingérence. Mais, sans conflit et sans bruit, par un travail intérieur et latent, chaque évêque enracinait et affermissait son autorité au point d'être un petit souverain.

Aussi voyons-nous sans cesse, durant cette époque, les évêques faire acte de souverains temporels. Ils rendent la justice, et la population les voit siéger sur un tribunal aussi souvent pour le moins que les comtes royaux. Les textes les représentent volontiers comme de grands justiciers. Nous avons vu qu'ils construisaient beaucoup d'églises. Ils réparaient même et, au besoin, relevaient les fortifications des villes. S'il y avait des routes à tracer, des digues à construire contre les inondations, c'était l'évêque qui dirigeait le travail et en faisait les frais. Aucun des intérêts matériels de la cité ne leur était étranger. S'il y avait une réclamation à faire sur l'excès des contributions, c'était l'évêque qui, en son nom propre, la portait au roi. La ville de Verdun, ruinée par les guerres, a besoin d'un emprunt; ce n'est pas la curie, c'est l'évêque qui le négocie et c'est lui qui ramène la richesse dans la ville. Au VIe siècle, les évêques usent avec quelque ménagement de leur pouvoir et se contentent de surveiller et de contre-

carrer le pouvoir des comtes, surtout en prenant contre eux la défense des faibles. Au VIIIe siècle, ils apparaissent comme de véritables chefs politiques, sans concurrents dans leur cité. Il est visible dans la *Vie de saint Léger d'Autun* que toute la ville lui obéit. Si elle est assiégée, c'est l'évêque qui dirige la défense. A Metz, au VIIIe siècle, il n'y a pas d'autre chef politique ni d'autre administrateur que l'évêque. Partout les évêques ont réduit à l'impuissance les anciennes magistratures municipales, dont on ne parle même plus. Les rois francs ne les ont ni supprimées, ni affaiblies; mais tout ce qu'elles avaient d'attributions et de force s'en est allé du côté de l'évêque. Partout aussi les évêques se sont fait une place à côté des comtes; ils ont réduit le nombre de leurs justiciables et le terrain de leur action. Ils partagent l'autorité publique avec les fonctionnaires du roi.

FUSTEL DE COULANGES.

A PROPOS DE LA STATUE DE BRIZEUX

Le poète et son œuvre.

L'inauguration du monument Brizeux, le 9 septembre, a eu lieu avec toute la solennité due au grand poète breton, dans sa ville natale. La municipalité lorientaise, à cette occasion, mérite tous les compliments.

M. Eugène Manuel représentait le gouvernement; son discours a été vivement applaudi. MM. Renan et Jules Simon ont fait, à leur tour, l'éloge le plus délicat du barde qui aura été de notre temps la plus complète personnification du génie celtique. Les strophes de M. Coppée ont été acclamées. Plus de cent mille Bretons étaient accourus à cette manifestation vraiment nationale : leur enthousiasme était sincère et profond devant la belle œuvre de Pierre Ogé.

***

N'y a-t-il pas vraiment entre certains hommes et leur destinée d'indéniables concordances ? C'est ainsi que les œuvres d'un poète sont le plus souvent un reflet de sa propre vie, un rayonnement de ses rares joies, un écho des douleurs qui ont sonné sous sa poitrine.

Orphelin de bonne heure, Brizeux quitta la Bretagne, à peine adolescent; il revint, mais quand tout était déjà brisé de ce qui fut le temps passé; et puis, il s'en allait mourir (pourquoi ce sort de réprouvé?) loin de tout cela qu'il avait uniquement aimé. Le malheur l'avait touché encore trop jeune. Comment ces deux noms, *Marie* et *la Bretagne*, n'eussent-ils pas sans cesse retenti dans les chants qui s'échappaient de son cœur troué, comme des sanglots, sur les grandes routes de l'exil ? La nature avait marqué Brizeux : lui ne chercha pas même à rompre le cercle magique ; ainsi qu'une amante une fois déçue, mais souvenante à jamais, il se complut à interpréter tous les événements dans le sens de sa double prédilection.

Brizeux fut envoyé par sa mère, vers l'âge de six ou sept ans, chez un oncle de Quimperlé. Il y resta quelques années. Déjà s'éveillait son excessive sensibilité, non à la vue des bords riants de l'Ellé ou de l'Isôle, mais à cette pensée de timide orphelin que lui n'était qu'un hôte dans cette maison où il n'était pas né. Et dès lors se dressèrent au-dessus de sa vie comme de vagues appréhensions, qu'il a précisées depuis dans ce vers :

> Et moi, je n'ai pas même un réduit assuré.

Un autre parent le recueillit, à douze ans, l'abbé Lenir, *recteur* d'Arzano. Cet excellent prêtre sortait d'une autre époque ; il avait traversé la grande Révolution, comme un orage, en courbant la tête : ainsi, ces croyants qui se signent à chaque coup de la foudre. Dans son école de presbytère, l'abbé Lenir instruisait des *kloarek* pour la prêtrise, même en leur traduisant Virgile : presque tous entraient dans les ordres sacrés.

Ce temps-là fut le plus doux à Brizeux. Son âme s'entr'ouvrait à l'au-delà des choses; il croyait, comme tous ceux de sa race d'idéalistes, ouïr les voix discrètes de la nature, qui ne parlent qu'aux prédestinés. Et une suave image de jeune fille traversa les paysages du Scorf, illuminant ces jours inoubliables :

> Et mes jeunes amours, mes amours les plus belles,
> Dans l'ombre de mon cœur mes plus fraiches amours,
> Mes amours de quinze ans refleuriront toujours.

Et ce fut tout le secret de sa vie. Les Celtes, l'a bien dit M. Renan, ont certaines qualités du sexe féminin; les Bretons, comme les femmes, n'aiment qu'une seule fois. Oui, les souvenirs de jeunesse sont les plus vivaces; c'est loin du pays surtout qu'ils nous reviennent; ils sont les derniers à disparaître, et, fidèles confidents, les derniers à se taire.

> Je vis de souvenirs, de souvenirs anciens,
> Hélas! mais tous les jours et partout j'y reviens.

Après avoir terminé ses études d'*humanités* auprès d'un oncle, principal au collège d'Arras, Brizeux débarquait dans Paris. C'est à peine si ses pensées d'homme fait étaient écloses. Rien ne l'avait porté encore à fixer l'avenir; le pauvre et simple *kloarek* eut peur de la réalité. Les races auxquelles a été confié le culte de l'idéal, sont vouées à une vitalité singulière; mais elles ne sont pas armées pour la lutte de chaque jour; elles ne sombreront que dans la vie active et matérielle. Dès son départ de Bretagne, Brizeux avait eu conscience que la menace était sur sa tête. Et il connut bientôt le

mal du regret, le regret de sa jeunesse honnête et heureuse. Il se retourna vers ces jours perdus, comme vers un refuge :

... Et les landes que j'aime,
Mes iles, mes vallons, mes étangs et mes bois
S'éveillent, et toujours et partout je les vois.

L'esprit du pays natal revint à jamais auprès du barde; et Marie du Moustoir apparaissait avec le bon messager, sous la forme si gracieuse et si pure d'une première souvenance.

Qui ne connaît tous ces épisodes charmants de *Marie*(1) ? Par exemple : la dernière promenade avec sa mère « autour des verts remparts », les catéchismes à l'église du bourg, le *Pont Kerlô*, la *Nuit de Noël*... Rien de plus de plus frais ni de plus gracieux que ces églogues; aucune littérature ne fournit l'exemple d'un amour plus simple et plus chaste; on ne retrouve que dans le cycle arthurien une telle adoration de la femme; il faut remonter aux légendes celtiques pour reconnaître ce dévouement et cette discrétion de l'amour. Relisez cet adieu :

Un jour d'avril, ainsi, sous le porche de pierre,
Tandis que dans l'église on faisait la prière,
Je parlais à Marie en secret, et tout bas;
Mais elle m'écoutait et ne répondait pas...
Enfin, me regardant avec un doux sourire,
Comme une sœur aînée un frère qui l'admire,
Grave et tendre à la fois, elle me dit adieu;
Puis, entrant dans l'église, elle alla prier Dieu.
Avec ces mots d'adieu tout finit!...
Quand la noce passait, femmes et jeunes filles,
Remplissant le chemin du bruit des deux familles,
Celui qui resta seul, celui-là dut souffrir!
Il mit tout son bonheur depuis à s'enquérir
De celle qu'il aima, de chaque métairie
Qu'elle habitait... Du moins, le savez-vous, Marie?

Lorsqu'on écoute un passage détaché de *Marie*, n'est-ce pas qu'on se prend à songer à quelque veillée bretonne? Ces rimes plates, ces longs vers qui défilent accouplés deux par deux, dans une simplicité exquise et avec certaine douceur de monotonie, donnent à l'esprit une idée de ces naïves légendes, quelque *Vie de Saint* breton-armoricain, que le recteur d'Arzano lisait à ses écoliers, sur la lande ou dans l'enclos du presbytère.

* *

Après l'idylle, l'épopée. *Marie* est d'Arzano; *les Bretons* sont sortis de Scaer, le célèbre pays des lutteurs.

On a dit que Brizeux n'est pas un grand artiste. Le mot est impropre déjà pour *Marie;* il devient tout à fait injuste pour *les Bretons*. Du reste, on aura voulu désigner par là un homme du métier, un versificateur plié à tous les tours et rompu à toutes les habiletés. Les Parnassiens ne reconnaissent pas Brizeux évidemment pour un de leurs ascendants. Après tout, on a bien accusé de négligences Lamartine et Musset. Mais il est admirable, au contraire, que Brizeux ne se soit pas dévêtu de sa personnalité pour s'enrôler sous les couleurs d'alors. Entre *Marie* et *les Bretons*, le romantisme battit son plein. Quel autre poète témoigna d'une aussi belle fidélité à ses origines? et quel romantique eut ce sentiment de la mesure, ce goût de la forme irréprochable?

Brizeux rêva de reconstituer une Bretagne une et indissoluble. Il imagina des héros qui fussent la personnification de leur race; leur voyage symbolique établit comme un pacte d'union entre ces quatre *contrées* (Vannes, Cornouailles, Léon et Tréguier) qui ne sont que dialectalement divisées. S'ils trouvent que les usages ne sont pas les mêmes partout, ils reconnaissent du moins que nulle part on n'abandonne les traditions. Et voilà le principal attrait de ce poème des *Bretons:* chacun y relit les légendes de son canton. Aux Trécorrois, par exemple, on rappelle les sortilèges à la chapelle de Saint-Yves-de-la-Vérité; un peu plus loin, ils entendent la chanson de Dall-ar-Gwenn :

Ma maison est bâtie au bord de la rivière;
Si mon toit est en paille, elle a des murs en pierre;
Comme cet ancien barde, harmonieux maçon,
Chanteur, avec mes chants j'ai construit ma maison...,

Comme l'aveugle Le Gwenn, le barde-mendiant fameux, les deux *coureurs-de-pays*, voyageurs imaginaires, ont tout appris de la Bretagne. De plus, ils portent la marque de leur temps : ils sont réfractaires.

Et pourtant ce charmant recueil de traditions et de croyances ne sera pas l'épopée des Bretons. Quand Brizeux s'écrie :

Si ton jour est venu, comme tes vieux héros,
Dans leur auge de pierre étendus sur le dos,
Bretagne, dors en paix! J'ai répandu l'arome,
Le miel de poésie, ô mère! qui t'embaume...

Brizeux n'écrit là que son propre *exegi monumentum ;* le testament de la Bretagne est encore à faire. Que manque-t-il donc au poème des *Bretons?* Ce n'est pas le merveilleux, certainement, ni même une certaine unité. Peut-être le pur dialecte local eût-il mieux convenu que le français moderne; peut-être encore *Marie* a-t-elle fait tort aux *Bretons*, et peut-être aussi *la Fleur d'Or*. Il y a un peu de tout cela; mais, par-dessus tout, c'est un motif qui fait défaut à ce funèbre pronostic. Une odyssée n'est pas la fin d'un peuple ; l'âge héroïque des Celtes est passé : mais celui qui chantera l'*excidium Britanniæ* aura certes assisté à de tragiques évenements... Rassurons-nous : les jours prédits sont encore loin; le poète naît à son heure, et la voix de Brizeux résonne encore trop haut, pour qu'une autre soit entendue de notre temps.

(1) La première édition de *Marie* parut en 1836, sans nom d'auteur, chez Mercier. Je tiens ce détail, et bien d'autres, sur Brizeux, de M. Clairet, imprimeur à Quimperlé.

L'erreur de Brizeux fut encore plus grande lorsqu'il tenta de rattacher les Celtes aux Latins. Son voyage en Italie fut sans doute provoqué par celui de Lamartine; vers la même époque, eut lieu celui de Barbier. La mode était à l'Italie : après les poètes, ce fut le tour de nos soldats... Du moins, Brizeux allait là-bas requérir un bien de ses ancêtres : car le titre primitif de son livre nouveau, *les Ternaires*, est d'origine celtique. On sait ce qu'empruntèrent aux Celtes les poètes italiens du moyen âge.

Dans *la Fleur d'or*, comme dans les *Histoires poétiques*, on dirait que l'inspiration se relire du barde d'Arzano, toutes les fois qu'il oublie la Bretagne. Il est là, dans ce lointain, comme ces oiseaux de passage qui volent sans un cri, mais qui s'abattent à la lisière d'un bois rappelant la forêt natale et se prennent à chanter. Qui n'a lu l'épisode du sonneur de *Piva*,

Un pauvre italien, de figure romaine...?

Si la mélodie qu'il jouait sur la cornemuse n'avait pas quelque parenté avec les vieilles chansons bretonnes, elle était cependant issue de l'âme populaire, puisqu'elle notait de la sorte les réminiscences et les tristesses dans le cœur de Brizeux :

Ami, prends cet argent et sonne encore un air.
Vous, mes yeux, fermez-vous à ce ciel pur et clair!
Ah! le *corn-b'out* résonne au loin, l'Océan fume,
Et la fille d'Arvor a passé dans la brume!

En vain cherchait-il sous un ciel plus bleu un soleil fortifiant et un peu de joie humaine. Rien ne saurait arracher les Celtes à leur éternelle volupté de mélancolie. Ils sont si vieux sur cette terre : et c'est dans leur destinée de mener le deuil des mondes anciens et disparus....

Le contact de Paris et de l'étranger devait en plus d'un endroit blesser l'être sensible et farouche que les aïeux celtiques avaient transmis en Brizeux. Mais la civilisation l'atteignit, comme le flot amer envahit le rivage qu'il recouvre d'écume et de larves, sans en atteindre le fond. Une dernière fois, Brizeux revit la Bretagne ; il était triste, découragé, vieilli : mais la vie ne l'avait pas guéri du mal d'aimer. Un jour qu'il traversait le bourg d'Arzano, il rencontra le *recteur*, qui allait à sa messe. Le prêtre et le barde se saluèrent avec un égal respect du passé : mais ce n'était plus le *recteur* ancien, et Marie n'était plus...

*
* *

A mesure qu'il se sentait avancer vers sa fin, le chantre de *Marie* et des *Bretons* était pris d'un amour plus tendre et d'un patriotisme plus ardent. Écoutez cet appel « aux prêtres de Bretagne » :

Est-il vrai? Dans les bourgs et les plus humbles trèves
Les écoles d'enfants surgissent par milliers...
Mais, prêtres, est-il vrai? Dans ces classes sans nombre
Notre langage à nous ne résonne jamais;
Nos vieux saints ont pleuré dans leur chapelle sombre :
« Las! dit Hoël, les fils des guerriers que j'aimais! »

Donc, à notre retour, du milieu de la lande
Le joyeux *ali-lé* ne s'élèvera plus;
Les pâtres traineront quelque chanson normande,
Et nous serons pour eux comme des inconnus.

Oh! l'ardent rossignol, le linot, la mésange,
Pour louer le Seigneur n'ont pas la même voix :
Dans la création tout s'unit, mais tout change
Et la variété c'est une de ses lois...

Devant vous les lutteurs se sauvent de Cornouailles,
Vous coupez les cheveux des jeunes gens de Scaer...
Niveleurs imprudents !...

Brizeux était doué de tous les instincts de sa race. « Pour apprécier les peuples simples, a-t-il lui-même écrit, il faut avoir été élevé parmi eux, de bonne heure avoir parlé leur langue, s'être assis à leur table... » Aussi les Bretons lui savent-ils un tel gré d'avoir « découvert leur poésie intime », et exprimé « la grâce naïve de leurs mœurs », en ces douze chansons de *Telen Arvor*, composées dans le dialecte natal.

Plus d'une est devenue populaire. Chacun a entendu :

Ni' zo bepred
Bretoned...

— Nous sommes toujours Bretons, les Bretons, race forte. —

Et au début de cette *Harpe d'Armorique*, quelle délicieuse élégie!

« Elle se taisait, la harpe d'or... Je trouvai en mon cœur une fibre, et je l'attachai à la harpe, une petite corde d'amour... Pour tout âge et pour tout état, à présent chante la bonne chanteuse. Chante, ô harpe! Les Bretons, hélas! ont bien peu de consolations. »

Ce *sonn* est d'un *kloarek* savant dans l'art d'écrire et d'aimer ; c'est presque dans une tonalité moderne. Mais « les Conscrits de Plô-Meur », ce serait sur un air très ancien ; un barde des temps barbares n'eût pas désavoué ce *gwerz :*

« Ceux de Plô-Meur furent appelés pour cette grande tuerie... Napoléon fut le chef, le vrai loup de guerre, qui, sans pitié pour les pauvres mères, enlevait leurs enfants : on dit qu'en l'autre monde il est dans un étang, il est jusqu'à la bouche dans un marais plein de sang... Lorsque ceux de Plô-Meur furent appelés pour cette tuerie, ils dirent au charpentier : — Faites pour nous une bière... — Sur la lande de Goz-Ker, à la limite de la paroisse, furent jetés dans la bière leurs cheveux et leurs ceintures, et tout le convoi des parents chanta : *De profundis !...* Avec Dieu ils sont, hélas! et sous la terre leurs os sont plus blancs que la cire... »

Et quoi de plus touchant que ces derniers ternaires à Marie!

« Quand je passe si triste par votre village, ne vous effrayez pas, gens du Monstoir : je cherche ma belle, je ne suis pas un voleur.

« Avec sa coiffe ouverte au vent, elle était comme une tourterelle, lorsque se déploient ses deux ailes.

« Je pleure ma douce, je ne suis pas un voleur...! »

Mais un *sort* menait ce Breton errant, comme le *boudedeo* de la légende juive. Il dut, pour garder un reste de chaleur vitale, se réfugier une fois encore dans le Midi. Peut-être tout ciel n'est-il pas fait indifféremment pour toutes les races. Cette fois, l'ardent soleil fut sans clémence, et en quelques jours il dévora le débile nostalgique, qui portait la peine de sa propre faute :

Oh! ne quittez jamais le seuil de votre porte :
Mourez dans la maison où votre mère est morte!...

***

Trente ans après sa mort, le *kloarek* d'Arzano vient de recevoir le solennel hommage que sollicita de ses compatriotes un illustre ami de Brizeux (1), au bout de la vallée de Scorf. Les Bretons sont accourus, des quatre coins du pays, dans leurs habits de fête : ceux du Vannetais avec le *chupen* blanc, les Cornouaillais en *bragoubraz*, les Léonards sous le noir costume des naufrageurs; c'était une résurrection de la vieille Bretagne, levée tout entière, ce jour-là, pour acclamer son barde national.

Quand les celtisants sont allés, pour accomplir un vœu, faire leur pèlerinage sur la tombe du poète, ils n'ont pas vu sans émotion les trois mille « volontaires de Brizeux » qui les suivaient, s'agenouiller dans les allées funéraires du Carnel. Un homme d'Arzano et un autre de Scaer apportaient une immense couronne de roses blanches, de fleurs de bruyère et de genêt, envoyée par une Bretonne de Paris. Un bardit a été lu devant la chapelle votive où repose le doux chanteur, et les noces mystiques de Brizeux avec Marie ont été célébrées :

« Et alors ont pris leur vol vers le ciel les deux âmes : et tous les oiseaux de Bretagne se mirent à chanter.

« Et par delà la lune, par delà les étoiles, tous les deux sont unis à jamais dans le paradis des Bretons... »

A ce moment, les vieux Bretons prosternés pleuraient dans ce cimetière; et chacun de nous a éprouvé, autour de cette tombe du Carnel, que l'âme d'un peuple passait là-haut.

V. QUELLIEN.

1. Voy. la préface de M. Saint-René Taillandier aux *Œuvres de Brizeux*. Lemerre, éditeur.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Je ne vous présenterai aujourd'hui que des poètes : c'est ce doux ciel de septembre qui me l'a conseillé.

Si j'avais le temps, je ferais un préambule et j'essayerais de combattre deux ou trois préjugés assez répandus au sujet des poètes.

On dit quelquefois :

— Il faut les plaindre. Personne ne les lit, personne ne se soucie d'eux. Le journal, le roman et le théâtre accaparent l'attention du public. Mais les gens qui écrivent des lignes inégales et harmonieuses (et ceux-là ont presque toujours de plus belles âmes que les journalistes, les dramaturges et les romanciers) en sont à peu près réduits à se lire, à s'admirer — et à se mépriser — entre eux. Cela n'est-il pas injuste et fort triste?

Eh bien! non : car, sachez-le, rien au monde n'est plus amusant que d'enchaîner des rimes, et ceux qui se livrent à cet exercice ont déjà reçu leur récompense. Rien n'égale la joie pure et pleine que donne la conscience ou l'illusion d'avoir fait de beaux vers. (Au reste, des beaux vers, on est toujours sûr d'en faire un par ci par-là : c'est très facile. Ce qui est difficile, c'est de n'en pas faire d'autres.)

Vous entendrez dire aussi :

— Si on ne lit plus les poètes, c'est qu'il n'y en a plus. Et comment y en aurait-il encore? Les chemins de fer, l'électricité, le téléphone, la démocratie, le déchaînement des appétits, une civilisation tout industrielle... comment voulez-vous qu'au milieu de tout cela on ait le temps et l'on garde le goût de chanter et de rêver?

Eh bien! voilà qui est très mal raisonné. Les brutalités du milieu social peuvent, au contraire, rejeter certaines âmes, par la douleur des froissements ou par le plaisir de la contradiction, dans plus de rêve encore. Ou même on dirait assez justement que les progrès de la civilisation matérielle ont souvent pour effet de renouveler, d'enrichir et d'affiner la sensibilité, dont la poésie n'est peut-être que la fleur. Et, de fait, nous n'avons jamais vu plus de poètes — ni plus éperdus, ni plus obscurs, ni plus parfaitement déraisonnables — que depuis que notre vie extérieure s'américanise si fort.

Et ici nous rencontrons un troisième préjugé, que l'on accorde comme on peut avec les deux premiers.

— Oui, c'est vrai, nous ne manquons pas de poètes, et il faut être juste : si la sincérité, si l'inspiration leur fait souvent défaut, jamais à aucune époque les poètes n'ont mieux su leur métier; jamais l'habileté technique n'a été plus répandue, ni plus sûre d'elle-même et plus triomphante. Tous ces jeunes gens sont des versificateurs étourdissants, des virtuoses de la rime, etc.

Cela est devenu un lieu commun. Mais ici encore je suis obligé de répondre :

— Eh bien, non, ce n'est pas vrai, pas vrai du tout. On continue à faire énormément de mauvais vers, des vers pleins d'impropriétés, d'à peu-près et de poncifs. Seulement les poncifs ont changé. Au lieu qu'au dernier siècle on employait beaucoup certains mots : « charmes, appas, chaînes, champêtre, touchant, sensible », on écrit aujourd'hui : « plastique, idéal, troublant, alliciant, splendeur des lignes, enlinceulement, désespérance ». Tandis qu'autrefois on coupait toujours l'alexandrin au milieu, on le coupe à présent un peu partout (souvent sans trop savoir pourquoi), et tandis qu'on rimait à la grâce de Dieu, on rime aujourd'hui richement (ce qui n'est guère plus malaisé); mais, croyez-moi, la vraie poésie et même le talent d'écrire sont à peine un peu moins rares qu'autrefois, et la médiocrité est plus abondante encore.

Si je vous parle avec cette maussaderie, c'est que j'adore les vers. Mais il y faut quelques conditions. Le poète lyrique est presque toujours à lui-même sa propre matière. Ce qu'il nous livre, ce sont uniquement ses impressions, ses sentiments. Et alors, s'ils sont médiocres, je lui dis : « Pardon, monsieur, j'ai les miens, qui valent les vôtres. » Il faut donc ou que ses impressions soient originales et rares ou que, si j'y retrouve les miennes, ce soit sous une forme dont j'aurais été incapable de les revêtir. Je n'admets les insuffisances de l'expression que si le sentiment me paraît neuf par quelque endroit. Je veux ou la virtuosité impeccable d'un Heredia ou la distinction de cœur et d'esprit d'un Charles de Pomairols. Quand je ne rencontre ni l'un ni l'autre, je suis malheureux et je deviens méchant.

N'allez pas croire, au moins, que ces réflexions moroses m'aient été suggérées par les douze ou quinze mille vers que j'ai lus cette semaine à votre intention. Car ceux de M. Jean Lahor, je veux tout de suite vous le dire, m'ont donné une des joies les meilleures que j'aie depuis longtemps éprouvées. Et quant aux autres, ils m'ont fait du moins un plaisir intermittent.

I.

Bouquet de pensées (1), cela est plein de jolis vers de femme. J'entends d'abord par là des vers très facilement écrits. J'ouvre à la page 64, je lis la pièce intitulée *Feu d'artifice*, et je vois que, dans les trois premiers quatrains, *sil ncieuses* rime avec *lumineuses*, *mystérieux* avec *radieux*, *éblouissante* avec *resplendissante*. J'entends aussi que ces vers ont souvent beaucoup de grâce. Voulez-vous un exemple? Mme d'Ottenfels pleure une de ses amies morte après de longues souffrances. Après avoir dépeint la sérénité et la douceur courageuse de la malade, elle ajoute :

> Et là-haut, en voyant ta palme,
> Les martyrs se sont demandé :
> D'où nous vient la sœur au front calme
> Que la douleur n'a pas ridé ?

Cela n'est-il pas exquis? Il y a, dans ce livre, d'aimables paysages, des attendrissements sur des fleurs, des rêveries d'automne, des déclarations d'amour à la poésie et d'amitié aux poètes, à Coppée, à Bourget, à Sully Prudhomme, des badinages souriants, des effusions tristes ou gaies sur des événements de famille, des « vers à chanter » et des imitations de Henri Heine. Lisez surtout la *Triste Maison*, *Notre Sapho*, *Lettre de condoléances*, *Alma mater*, *Pastel*... Vous y sentirez une âme douce, tour à tour enjouée et mélancolique, bienveillante, résignée, très féminine.

II.

Une âme tourmentée, bruyante, orageuse, rebelle, enthousiaste; du panthéisme, de l'hellénisme, du pessimisme et même du nihilisme; toute l'inquiétude, tout l'emportement, tout l'orgueil, tout le rêve, toute la détresse d'un grand cœur cosmopolite hanté de désirs indéterminés et vastes, qui tantôt voudrait étreindre l'univers et tantôt s'en détourne avec ennui — un ennui slave — et, parmi les impropriétés et les singularités du style, parmi l'incohérence des images et le vague de la pensée et de l'expression, quelque chose d'inspiré, de superbe, d'impétueux et, çà et là, de beaux éclairs d'imagination et de passion..., voilà ce que j'ai vu dans les *Poèmes lyriques* (1), de Mme Tola Dorian.

> O crépuscule immense! O funèbre chlamyde!
> Éteins ce cœur brûlant, rebelle et dévasté,
> Détruis cette pensée où s'élargit le vide,
> Calme ces nerfs tordus sous un joug détesté !

Cela vous donne le ton. Et sans doute je souffre quand l'auteur nous parle de

> Ces globes s'enfuyant *sous l'éther qui s'élève*,

ou qu'il nous dit de la Joconde :

> D'un sanctuaire altier elle est le *très pur hôte*,

etc., etc... (car, malgré mes manies d'éplucheur de mots, croyez bien que je ne relèverais pas les fautes d'un livre où il n'y en aurait que deux ou trois, et je ne cite celles-ci que comme *spécimens*), ces bizarreries, dis-je, me font sans doute beaucoup de chagrin, mais

(1) *Bouquet de pensées*, par la baronne d'Ottenfels. — Lemerre.

(1) *Poèmes lyriques*, par Tola Dorian (princesse Mestchersky). — Marpon et Flammarion.

que ne pardonnerait-on pas à un poète capable de trouver des vers comme celui-ci :

Écumes, blanches fleurs de sillons toujours bleus!

et qui, lorsqu'il consent à être court, écrit ces trois strophes, si belles en dépit de quelques à-peu-près :

Répands sur moi les ardentes tendresses
De ton amour sans mesure, sans frein ;
Vide ton cœur, épuise les ivresses.
Qui peut savoir?... Serai-je là demain ?

Répète encor tes chants dont l'harmonie
Charme pour moi l'ombre du jour humain.

(Quel dommage que ce vers ne soit pas meilleur!)

J'entends toujours leur douceur infinie :
Pourrai-je encor les écouter demain ?

Regarde aux cieux les étoiles sans nombre ;
Vois-tu les flots des océans sans fin ;
Prodigue ainsi ton âme! Tout est sombre,
Mais dans tes bras que m'importe demain?...

III.

Heureux qui, conservant son âme extasiée...
Regarde encor la vie avec des yeux d'enfant!

C'est encore avec ces yeux-là, très souvent, que M. Henri Fauvel regarde la vie (1). D'où le charme de ses vers. Il y a là une sincérité parfaite, une candeur inaltérée, et, à mesure qu'on avance dans le livre, une sorte de gravité stoïcienne.

Ce livre raconte ou laisse deviner une histoire toute simple et de bon exemple. L'auteur est médecin en province. Peut-être est-ce un peu malgré lui, d'abord, qu'il a fait ses études médicales; car il se sentait poète, était épris de littérature, — et de gloire, comme il l'avoue maintes fois avec une noble ingénuité. Mais peu à peu, la beauté de sa profession lui est apparue; il l'a aimée, il a compris que l'accomplissement même du devoir et l'humble et rude pratique de la vie pouvaient tourner chez un poète au profit de son art :

L'obscur devoir et les communes voies
Me donneront aussi leurs fortes joies:
L'orgueil d'être homme et de faire le bien,

Et pour l'art même et la beauté du livre
L'esprit plus grave et qui sera plus mien,
Et la bonté que l'on acquiert à vivre.

Autre drame intime, parallèle au premier : un amour longtemps contrarié ; la tristesse de la séparation, la patience courageuse, l'espoir tenace (qui est une vertu), enfin l'union avec la compagne attendue, union plus douce et plus forte après l'épreuve. Et alors, dans l'âme du poète, la réconciliation définitive de l'artiste tourmenté par son rêve et de l'homme tenu par son métier, le roman de sa vie communiquant au praticien, dans l'exercice de sa profession bienfaisante, la tendresse du cœur et la noblesse de la pensée. C'est ce qu'exprime M. Henri Fauvel à la fin d'une de ses meilleures pièces, les *Années d'étudiant :*

. . . . . .
Après l'amphithéâtre, est venu l'examen
Des malades; qu'a donc la douleur de sinistre?
La maladie est un symptôme; on enregistre
La respiration et le pouls jour par jour;
On frappe sur le dos comme sur un tambour;
Quand un homme agonise, on nous dit de lui mettre,
Pour noter la chaleur du corps, le thermomètre.
. . . . . .
Ce n'est pas tout : quand l'homme est mort, on nous confie
Ses pauvres membres las du combat de la vie;
Pourvu qu'ils puissent être assez bien recousus,
On nous permet encor de « travailler dessus ».
. . . . . .
On démonte pour nous, au cours, à la clinique,
Les rouages du corps comme une mécanique.
Depuis quatre ans, on m'a bien guidé pas à pas,
Le corps, le corps...? mais l'âme, on ne m'en parle pas.
. . . . . .
Pourtant notre âme souffre, elle existe, on la trouve,
Il faut qu'elle survive à la mort. Ah! j'éprouve
Comme un besoin du cœur, après ces quatre hivers,
De reprendre et rouvrir mes vieux cahiers de vers,
De m'échapper de cette atmosphère glacée,
D'interroger l'esprit et l'âme et la pensée,
Et, répandant la foi qui couve dans mon sein,
D'être poète encor pour être médecin.

Et la forme? Nette et saine, comme vous voyez. Des gaucheries, sans doute; trop de vers comme ceux-ci :

Cette candeur *que nul vil chemin n'éclabousse,*

ou :

Car il dit qu'en ceux-là *qu'un ciel très noir surplombe...*

mais, le plus souvent, beaucoup de pureté et d'harmonie, un souci visible de la simplicité et même de la nudité de l'expression. Il y a comme un effort de probité dans cette manière d'écrire. De toutes façons, ce petit livre a une saveur morale qui fait aimer l'auteur.

(Lire surtout le *Sonnet* de la page 32 ; *les Années d'étudiant, à Hélène, Stances, l'Ame des enfants, un Rêve,* la pièce *LXXIV, Souvenirs, Sonnet apologétique.*)

IV.

M. Germain-Lacour (1) va à l'église le dimanche pour voir prier les jeunes filles, car ce n'est que là qu'on les voit bien. Il leur a donné rendez-vous :

Rendez-vous à toutes ensemble :
C'est pour moi seul qu'elles viendront ;

(1) *L'Art et la Vie*, par Henri Fauvel. — Lemerre.

(1) *Les Claustrées*, par J. Germain-Lacour. — Lemerre.

S'il en manquait une, il me semble
Que toutes me feraient affront.
. . . . . .
Et lorsque leur âme s'allège
Devant Dieu, leur maître et leur roi,
Je fais ce rêve sacrilège
Qu'elles s'agenouillent pour moi !

Oh ! c'est mal ! Et pourtant je pense
Que le pardon m'est accordé ;
L'expiation vaut l'offense :
Pas une ne m'a regardé !

Ailleurs, le poète, tout près d'être heureux, conseille à son amie (l'imprudent !) de retarder un peu son bonheur :

Car il faut que tout fruit mûrisse
Et ne soit cueilli qu'à son jour.
Ne déflorons pas ce caprice ;
Attendons qu'il soit de l'amour.
. . . . . .
Puisque la route nous enchante,
Nous multiplierons les relais.
Écoutons : c'est l'oiseau qui chante?
Voici des roses : cueillons-les !

Un couple amoureux nous dépasse
Et, vers le but pressant le pas,
Maudit le retard et l'espace...
Plaignons-le. Ne l'envions pas.

Tous ses plaisirs seront les nôtres ;
Il se hâte au but sans raison...
Nous aurons tout ce qu'ont les autres ;
En plus : la fleur et la chanson.

Vous avez reconnu, n'est-ce pas? quelque chose de la subtilité de sentiment, de la délicatesse aimante et réfléchie du cher maître Sully Prudhomme.

Plus loin, le poète fait ce rêve, de voir son amie malade, rien qu'un peu, pour avoir le plaisir de la soigner :

Tu te serais couchée et je te veillerais...
Je retiendrais mon souffle et guetterais tes rêves ;
Et de te voir, cela me ferait trouver brèves
Les heures succédant aux heures dans la nuit.
Et puis, quand le matin ramènerait le bruit.
Tu te réveillerais avec ton cher sourire...

Ne reconnaissez-vous pas la nièvrerie caressante des *Intimités* de François Coppée?

D'une forme très habile et déjà presque irréprochable, ce livre est plein de fines impressions. J'y note une adorable comparaison entre l'Athénienne des bas-reliefs et la Parisienne d'aujourd'hui, saisies dans un même mouvement et levant toutes deux les bras, l'une pour soutenir l'amphore, l'autre pour nouer sa voilette. Surtout je relève une pièce d'un sentiment hardi, tendre et profond, *Sapho*, où le poète développe cette pensée que, si les pères de famille ont raison de craindre pour leurs fils, plus encore que la débauche, l'amour de la courtisane, il est cependant vrai que, pour les pauvres enfants malades, pour ceux que la mort a marqués, la meilleure compagne c'est encore Sapho : car, puisqu'ils doivent mourir et qu'ils n'auront jamais de fiancée, ni d'épouse, Sapho leur donnera du moins l'illusion de l'amour...

(Et me voilà obligé de remettre à ma prochaine causerie, n'ayant pas le droit de l'expédier en quelques lignes, le beau livre de Jean Lahor : l'*Illusion !* Lisez-le, je vous prie, en attendant.)

JULES LEMAITRE.

NOTES ET IMPRESSIONS

Au grand tapage que menaient des messieurs distingués, échangeant des gros mots et s'appelant voleurs, calomniateurs et prévaricateurs, le public, cette semaine, a cru un instant que les députés avaient repris leurs travaux. Le public se trompait. Une simple commission — la commission du budget — venait d'entrer en séance.

C'est un nommé Gilly, député et maire de Nîmes auquel revient l'honneur de l'esclandre. Tonnelier et socialiste, il a dit publiquement que ses collègues étaient tous des filous. Voilà quel risque on court à fréquenter chez un assembleur de douves! Gilly n'est point un délicat connaissant la valeur des mots. Il est, de plus, naïf et obtus, comme il convient à un honnête démagogue. La suspicion révolutionnaire habite son étroite cervelle. Il suspecte, juge et condamne, par provision. En passant, il a recueilli deux ou trois médisances de couloir. C'est assez. Voilà ses collègues exécutés. Il a dit « filous ». Il ne s'en dédit pas, bien qu'il ait prononcé ce mot un peu au hasard, comme il aurait dit autre chose, « Dieu vous bénisse », par exemple, si ses opinions lui permettaient d'invoquer le nom de l'architecte de la nature. Mais Gilly a du caractère. Il n'est point homme à transiger. Quand il a dit une sottise, il la répète. Bien plus, il finit par la tenir pour une vérité.

Que celui des députés, des journalistes ou des politiciens qui n'a point bêtement ou sciemment calomnié un adversaire jette à M. Gilly la première pierre! Pour moi, je regarde cet homme avec intérêt et curiosité, car il symbolise à mes yeux l'esprit du mal dans nos sociétés modernes. Proudhon disait : « La démocratie, c'est l'envie. » C'est aussi la passion du dénigrement, le prompt recours à l'injure, la niaise attention prêtée à toute rumeur s'élevant du ruisseau. Quand Aristophane cinglait Cléon de cette phrase fameuse : « Le gouvernement populaire n'appartient pas « aux hommes instruits ni aux honnêtes gens, mais aux « ignorants et aux gredins », il n'exprimait pas, sans doute, une vérité absolue. Le satirique voulait dire que

les ignorants et aussi les gredins gouvernent par la pression qu'ils exercent sur les honnêtes gens et les hommes instruits. En quoi le Grec ne se trompait guère.

Et encore, au temps d'Aristophane, on ne connaissait pas les journaux, ces irrésistibles agents de propagande. Le petit meeting d'indignation dans lequel deux ou trois cents imbéciles se racontent, pour se faire peur à eux-mêmes, des histoires d'ogres et de revenants n'avait point été encore inventé. On ignorait l'industrie du nouvelliste, contraint à fournir de la besogne au télégraphe et confiant au fil innocent les moindres bruits qu'il a pu recueillir dans ses recherches enragées.

On s'étonne du discrédit évident dans lequel sont tombés depuis quelques années l'institution républicaine et les hommes qui la dirigent; mais c'est merveille, au contraire, que le mal ne soit pas plus grand. Voilà dix-huit ans que nous crachons en l'air, dans l'intention de salir quiconque n'est point de notre avis sur tous les points. A la fin, tout le monde est souillé par cette pluie répugnante, et le suffrage universel nous regarde avec dégoût. Il ne nous a pas crus du premier coup, mais à force de nous entendre répéter que nous étions tous des scélérats, des traîtres, des prévaricateurs, il s'est inquiété. Il s'est dit qu'il n'y avait pas de fumée sans feu et que, même en faisant la part de l'exagération, il y avait lieu de ramoner les cheminées du haut en bas. La fortune du fumiste de Clermont-Ferrand, du général Boulanger, n'a pas d'autre origine que le désir des masses de se débarrasser de la suie accumulée par nos soins et dont l'âcre poussière les prend à la gorge.

*
* *

Sans doute, la badauderie est de tous les temps et, même dans l'Éden, je crois bien que le soir venu Ève devait raconter à Adam les « potins » que le serpent lui avait sifflés dans l'oreille; mais ce commérage farouche, niais, touchant à tout, ne respectant rien, transformant en vérités démontrées les suppositions les moins fondées, est bien un produit de notre époque. C'est notre microbe, à nous, hommes de cette fin de siècle, et nul terrain ne pouvait être plus favorable à sa culture et à son développement que notre société égalitaire et pourtant vaniteuse où chacun s'étonne de n'être pas à la place de son voisin et mesure ses ambitions, non point à sa capacité, mais à ses appétits.

Et puis, nous avons assisté à des événements si surprenants, si imprévus, si contradictoires et si bien faits pour dérouter toutes les prévisions, que rien ne nous paraît impossible ni même invraisemblable. La crédulité excessive est une des formes du scepticisme. Précisément parce qu'on nous a appris expérimentalement à ne plus croire ni à la logique des faits, ni à la probité des hommes, nous trouvons naturel tout ce qui devrait nous paraître extraordinaire, et on nous annoncerait que c'est le vertueux Montyon lui-même qui a assassiné trois femmes rue Montaigne sous le pseudonyme de Pranzini que nous n'en serions pas surpris outre mesure. Nous ne nous donnerions pas même la peine de contrôler la nouvelle. Nous la tiendrions pour exacte. Car, tout étant arrivé, tout peut arriver, et tout arrive.

La garde qui veille aux barrières des palais impériaux ne protège pas même les souverains contre cette maladie des commérages, véritable peste intellectuelle. Dans les notes prises au jour le jour par Frédéric III et récemment publiées, je lis, par exemple, qu'en 1870, il a été question d'offrir le trône de France au roi des Belges, et on raconte que M. Thiers, pressenti, a paru disposé à se prêter à cette étrange combinaison. En relatant ce « potin », le pauvre empereur d'Allemagne était de bonne foi. Il répétait ce qu'il avait entendu dire et ne doutait pas un seul instant que la chose ne fût certaine. Il n'était même pas étonné. Pourquoi? Il en avait vu bien d'autres. En fait, Frédéric III, à son insu, a fourni des calomnies à l'histoire, tout comme M. Gilly, de Nîmes, alimente les journaux de ses diffamations. Les intentions de cet empereur et de ce maire sont pures. Ils ont « potiné », voilà tout!

*
* *

On dit, il est vrai, que l'excès du mal porte avec lui le remède et que la médisance et la calomnie n'épargnant personne, l'opinion publique, blasée, attache peu d'importance à des accusations qui, plus rares, plus justifiées, la troubleraient vivement. On ajoute que le bon sens national estime à leur valeur des réquisitoires sans portée et qu'il se soucie peu des épithètes accolées aux noms de tous les hommes qui ne sont pas confondus dans la foule.

Je ne méconnais pas, en effet, l'indifférence découragée de certaines classes éclairées de la société pour les accusations dirigées contre les hommes politiques. On dit couramment aujourd'hui d'un individu qu'il importe peu que sa probité soit au-dessous de tout soupçon, si son intelligence et ses capacités le rendent propre à servir utilement l'État ou son parti. Mais combien cette dédaigneuse indulgence porte une atteinte funeste à la moralité nationale! N'est-ce point un signe inquiétant de décadence qu'on puisse, sans rougir, établir une balance entre les facultés d'un homme et sa moralité, et se consoler de l'absence de l'une par la présence des autres? Est-ce que le jour où le général Boulanger, alors ministre de la guerre, a été pris en flagrant délit de mensonge, à la tribune, quand on lui a mis sous le nez des lettres qu'il niait formellement avoir écrites, est-ce que sa carrière n'aurait pas dû être moralement terminée? Même de bonne foi, est-ce que les partisans de ce soldat « évadé de son honneur », selon la belle expression du général de Ségur, n'au-

raient pas dû répudier un concours hypothétique que devait payer une telle défaillance de la probité publique? Et ne voit-on pas que, si les excès des diffamateurs ont fini par émousser notre sensibilité, ce résultat n'a été obtenu qu'au détriment de notre délicatesse morale?

***

Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que le peuple, c'est-à-dire le suffrage universel, partage cette dédaigneuse indifférence des esprits cultivés. Le peuple est un être de passion. Il croit ce qu'il désire et il lui plaît d'admettre que quiconque est signalé à ses colères mérite le châtiment qu'il lui réserve. C'est triste à dire, mais, à cette heure, le calomniateur Gilly est en possession de la faveur populaire. On n'est pas éloigné de considérer comme un héros le tonnelier révélateur. On ne lui demande ni raisons, ni preuves justifiant ses accusations. Ce n'est point un député, M. Gilly, c'est l'expression personnifiée de la haine ressentie par la foule pour le régime de libre discussion, pour le régime parlementaire. Il ne s'appelle pas Gilly : il se nomme l'injure crachée à la face d'hommes soupçonnés de ne point partager les utopies radicales. Il est la balle tirée sur M. Jules Ferry, le couteau dont le sculpteur Baffier s'efforça de trouer la poitrine de M. Germain Casse. Il est la hotte aux ordures sous lesquelles la populace aime à étouffer ceux qu'elle soupçonne.

Et le plus triste, c'est que l'esprit de parti songe déjà à utiliser, à son profit, ce projectile nimois. Il y a des politiciens pour se réjouir des insultes adressées à leurs adversaires et pour rêver de se grandir en grimpant sur les immondices entassées par M. Gilly! Pour eux, la grosse affaire à la rentrée ne sera pas le vote du budget, mais cette lessive où les laveuses salissent le linge qu'elles prétendent blanchir. Comme dans l'*Assommoir*, Gilly jouera du battoir et de l'eau sale. Quel bonheur!

***

A cet écœurant spectacle, quelques bons esprits regrettent de n'être point nés citoyens du Dahomey. Ils font remarquer que l'excellent nègre qui règne sur ce royaume ne connaît ni les Gilly, ni les partis toujours prêts à s'entre-dévorer, ni les commérages ineptes, ni les calomnies odieuses. Ce monarque au jus de réglisse a toujours sous la main un énorme sabre qui tient lieu à la fois de code et de constitution. Il met ses décrets et ses arrêts sur le tranchant de son formidable coutelas. Il est très tranquille.

Mon Dieu, à la rigueur, je consentirais peut-être à être roi de Dahomey, mais il faut bien songer qu'il n'y a de vacantes à cet empire que des places de sujets dont la tête ne tient guère sur les épaules. Eh alors, j'aime encore mieux vivre avec mes Gilly! Après tout, on arriverait à se débarrasser de ces moustiques, si leurs victimes étaient résolues à les traiter comme ils le méritent, au lieu de leur ouvrir toutes grandes les fenêtres et les portes de la maison. Oui, mais alors que dirait M. Ranc, l'apôtre de la concentration, l'artisan obstiné de la fusion des radicaux avec les modérés, le partisan de l'union entre les moustiques et les peaux des patients? Il se fâcherait certainement et nous qualifierait de libertaires et de centre-gauchers!

HECTOR PESSARD.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — M. Goblet, ministre des affaires étrangères, est allé présider à l'inauguration de la statue du capitaine Vogel, tué en 1870 en défendant la citadelle d'Amiens.

M. Lockroy, ministre de l'instruction publique, est allé assister à l'inauguration du monument de Danton.

M. Deluns-Montaud, ministre des travaux publics, est allé présider, à Nantua, à l'inauguration de la statue du député Baudin, tué sur les barricades au 2 décembre 1852.

M. Gay, inspecteur hors cadre du corps des ponts et chaussées, est nommé directeur des chemins de fer au ministère des travaux publics, en remplacement de M. Lax.

Commission du budget. — La commission a terminé l'examen du budget du ministère de l'instruction publique. Elle a voté, sur la demande de M. Gomot, un crédit de 50,000 fr. à titre de subvention pour les sociétés de tir. On a discuté le rapport de M. Henry Maret sur le budget des beaux-arts; diverses réductions sur les crédits de l'administration centrale et de la censure ont été votées, et l'on a décidé d'émettre un vœu relatif à la réduction du prix des places ordinaires de l'Opéra.

L'amiral Krantz, ministre de la marine, a demandé à la commission de rétablir les crédits qu'elle avait supprimés dans son budget.

Allemagne. — La *Deutsche Rundschau* a publié divers extraits du journal de l'empereur Frédéric III. — Au conseil municipal de Berlin, le socialiste Kuenert s'est opposé à la proposition tendant à placer le buste de l'empereur dans la salle des séances.

Turquie. — Le sultan a décidé que l'enseignement du français serait désormais obligatoire dans toutes les écoles qui dépendent du ministère de la guerre.

Faits divers. — Inauguration, à Raon-les-Lau, du monument de Vexaincourt, en mémoire de l'attentat commis sur deux officiers français par le soldat allemand Kauffmann. — Lancement à Toulon du bateau électrique sous-marin *le Gymnote*. — Le supérieur général des franciscains a demandé au Saint-Siège la canonisation de Jeanne d'Arc. — Le congrès international géologique a tenu ses séances à l'université de Londres.

Nécrologie. — Mort du peintre Gustave Boulanger; de l'ex-maréchal Bazaine; du vicomte de Bélizal, député des Côtes-du-Nord.

Revue bibliographique

LITTÉRATURE.

L'étude de M. Bougot sur *Ulfade* (Hachette) a été spécialement conçue au point de vue littéraire, que l'auteur

considère comme le plus intéressant et le plus fécond, et auquel il subordonne les questions historiques et philologiques, sans toutefois les négliger entièrement. Ce qu'il se propose, avant tout, c'est d'entrer dans la connaissance du génie homérique, et de noter les impressions produites par la lecture du poème, en les rapprochant des opinions formulées par les critiques étrangers contemporains. M. Bougot a divisé son travail en trois parties: l'invention de *l'Iliade*, sa composition et son exécution. Il a montré que chacune d'elles est empreinte d'un même esprit; que l'écrivain y paraît partout semblable à lui-même, autant qu'un homme peut l'être, et que jusque dans ses défauts on retrouve ses habitudes et la nature de son génie. Il en arrive, par suite, à conclure que ce merveilleux poème n'est pas, comme on a voulu le prétendre, la réunion d'une collection de rhapsodies de provenances diverses, mais bien le produit d'une intelligence d'élite qui a mis à profit les chants qui passaient de bouche en bouche, recueilli les traditions populaires, observé la vie de ses contemporains et la nature sous tous ses aspects, pour former de ces multiples éléments un poème en quelque sorte universel, mais portant la marque indiscutable d'une imagination unique. Les adversaires de cette théorie ne désarmeront sans doute pas, même devant les arguments péremptoires de M. Bougot; ils ne pourront néanmoins s'empêcher de reconnaître que son étude est la plus complète et la plus originale qui ait paru en France depuis longtemps, et qu'elle mérite d'appeler l'attention non seulement du personnel enseignant, mais de tous les lettrés en général.

L'Art poétique, de Boileau, commence à partager le sort de tous les ouvrages classiques : on ne le déchiffre qu'avec peine. Cette œuvre, en effet, n'est vraiment intelligible dans son ensemble et dans ses détails que si l'on connaît bien l'histoire littéraire du XVIIe siècle, et si l'on est en mesure de replacer l'auteur et son poème au milieu de cette société de beaux esprits dont l'un et l'autre furent à la fois l'écho et l'oracle. Mais cette érudition spéciale n'est pas à la portée de tout le monde. Aussi le P. Delaporte a-t-il voulu faciliter l'étude de *l'Art poétique*, en rédigeant un commentaire des plus instructifs qui explique chaque vers par des citations, des faits, des anecdotes et des rapprochements empruntés soit à l'antiquité classique, soit au siècle de Louis XIV. On ne peut guère reprocher à ce savant travail que son excessive étendue; trois volumes de commentaires pour quelques centaines de vers, c'est assurément beaucoup trop.

PHILOSOPHIE.

Dans son livre sur *la Philosophie religieuse en Angleterre* (Alcan), M. Ludovic Carrau a continué et terminé le savant ouvrage de M. de Rémusat, en exposant les principales doctrines qui ont vu le jour, au delà de la Manche, depuis Locke, jusqu'au temps présent. Berkley, Butler, David Hume, Hamilton, Stuart-Mill, Herber Spencer et Abbot, tels sont les théoriciens qu'il a passés en revue. Il s'est livré à une étude minutieuse de leurs systèmes; il a examiné leurs thèses, discuté leurs arguments et réfuté leurs objections, sans s'interdire de donner son opinion motivée sur les problèmes qu'ils ont agités. C'est ainsi qu'il combat le scepticisme religieux de Hume, l'évolutionisme et la théorie de l'inconnaissable de Spencer, et qu'il se trouve amené, en guise de conclusions, à formuler les raisons que nous avons de croire à l'existence d'un Dieu créateur et personnel.

Le même philosophe a fait paraître à la Librairie académique six études sur *la Conscience psychologique et morale dans l'individu et dans l'histoire*, où il tente de résoudre quelques-uns des problèmes qui préoccupent le plus vivement la pensée contemporaine. Il y recherche la nature du *moi*, les modifications des facultés mentales dans la folie, le degré de responsabilité des criminels, l'état intellectuel de l'humanité primitive, les lois et les conditions du progrès, les principes et les sentiments moraux des races sauvages.

L'*Esquisse d'une philosophie de l'Être* (Alcan), par M. Alaux, comprend une suite de propositions métaphysiques savamment enchaînées, qui ont pour objet de concilier des systèmes divers et en apparence contradictoires, et de renouveler la théodicée, restée stationnaire depuis Leibnitz.

DIVERS.

Sous ce titre *le Pouvoir civil devant l'enseignement catholique* (Librairie académique), M. l'abbé Féret, ancien chapelain de Sainte-Geneviève, a fait paraître un ouvrage très digne d'attention, au double point de vue historique et doctrinal. Il soutient en effet diverses thèses qui sont en contradiction formelle avec certaines idées généralement admises et il les appuie sur des arguments fort probants. Pour lui, le pouvoir politique a été communiqué par Dieu à la nation qui a le droit d'en disposer pour établir telle forme de gouvernement, monarchie absolue ou parlementaire, république oligarchique ou démocratique, qu'elle juge la plus conforme à ses intérêts, la mieux adaptée à ses besoins. D'autre part, il démontre que le prétendu droit divin a, quoi qu'on ait prétendu, des origines fort peu catholiques, qu'il a été combattu par la plupart des théologiens et qu'il a dû surtout son développement à l'appui des légistes et des parlementaires.

Au moment où l'incertitude plane sur le sort de *Stanley*, M. Adolphe Burdo a jugé opportun de nous donner une biographie complète de ce hardi pionnier (Librairie illustrée). Si les récentes entreprises de l'audacieux explorateur fréquemment signalées et commentées par la presse sont généralement connues du public, il n'en est pas de même de sa jeunesse et de ses débuts. Rien de plus étrange et de plus aventureux, cependant, que les premières années de Stanley : orphelin, il s'embarque de bonne heure comme mousse; puis il prend part à la guerre de la Sécession, s'engage dans la marine fédérale et devient officier. Au cours d'un voyage en Europe, il fait la connaissance du directeur du *New-York Herald*, Gordon Bennet, qui l'envoie à la recherche de Livingstone. Cette mission improvisée, qui se termine heureusement après les plus pénibles épreuves, décide enfin de la carrière de Stanley, qui, à son tour, devint explorateur et organisa l'État indépendant du Congo. Les amateurs de lectures émouvantes et d'aventures extraordinaires seront vivement intéressés par l'ouvrage, très instructif d'ailleurs, de M. Burdo.

Emile Raunié.

Samedi, 6 octobre, à la salle des Capucines, 39, boulevard des Capucines, conférence par M. Eugène Godin, de la Bibliothèque nationale : *le Général Boulanger et la littérature*, littérateurs boulangistes et antiboulangistes ; — *les Écrivains et le pouvoir*, Zola, Sardou ; — *les Jeunes*, M. Barrès; — *Grands et petits journalistes;* — *les Poètes*, Clovis Hugues, Deroulède, Alb. Milhaud, J. Jouy, etc.; — *Lectures inédites;* — *les Décadents*.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris — Maison Quentin, 7, rue Saint-Benoît. (11698)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 14. (25e ANNÉE.) — 6 OCTOBRE 1888.

L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE A ROME

I.

Il était peu admissible qu'après avoir rendu visite à l'empereur de Russie, au roi de Danemarck, au roi de Suède, au régent de Bavière, au roi de Wurtemberg, le nouvel empereur d'Allemagne s'abstînt de donner un témoignage de courtoisie bienveillante au troisième membre de la triple alliance, au roi d'Italie. Ce qui est extraordinaire, ce n'est certes pas le voyage de Guillaume II à Rome (l'empereur d'Allemagne n'a pas à se heurter à certains obstacles d'ordre catholique), c'est le délire d'orgueil qu'un incident si naturel fait éclater dans les sphères gouvernementales italiennes; c'est le degré auquel, sur l'étiage officiel, monte, de jour en jour, l'enthousiasme de la presse officieuse, au delà des Alpes.

On doit se dire, il est vrai, qu'une sorte d'exubérance volcanique est le fond du tempérament de M. Crispi. Lorsque, descendant pour la première fois, l'année dernière, du Sinaï de Friedrichsruhe, le Moïse sicilien, au milieu des éclairs d'une solennité retentissante, présenta aux adorateurs de « la Fortune » (1) les tables de la loi nouvelle, il ne put se tenir de déclarer qu'il fallait « qu'à l'avenir les nations étrangères fussent éblouies des rayons de sa puissance », — *che la luce della nostra potenza li abbagli*, — et que les « lions italiens » en Abyssinie, s'habituassent « à se faire craindre autant qu'aimer »; et quelques jours plus tard, l'incandescent ministre plaçait sur les lèvres du roi d'Italie l'expression, inusitée de la part d'un chef d'État, d'une « exultation » qui ne se justifie d'ordinaire que par la conquête définitive de grands résultats politiques.

Ce serait donc méconnaître les précédents que de s'étonner outre mesure, dans la présente occurrence, des explosions de vanité naïve où se répandent les interprètes des impressions tumultueuses de M. Crispi. M. Crispi a bien le droit de considérer comme exceptionnel, et peut-être comme inespéré pour lui, un fait que des hommes d'État, plus experts en perspective et plus rompus au discernement des nuances, auraient simplement classé dans la catégorie des événements agréables sans doute, mais non imprévus.

Acceptons, sans esprit de critique intempestive, les manifestations d'un contentement qui semble sans mélange. Les grandes choses accomplies ou à accomplir par le premier ministre italien vont être exposées aux regards de Guillaume II, et la *Riforma* ainsi que les confidents du Palais Braschi, au sein du conseil municipal de Rome (1), ne nous laissent pas ignorer que la présence du souverain allemand dans la ville éternelle doit être la « consécration » des œuvres éclatantes qui recommanderont le nom de M. Crispi devant l'histoire. Ces œuvres peuvent se résumer facilement : immixtion tapageuse dans les affaires de Bulgarie; — refroidissement très sensible dans les rapports de l'Italie avec la Russie, la Grèce, la Turquie; — relations avec la France dont il est superflu de définir le caractère; — obstacles

1 Banquet de Turin, octobre 1887.

1 Discours de M. Giovagnoli à la cérémonie officielle de l'anniversaire du 20 septembre.

systématiquement opposés à la réussite des négociations relatives au traité de commerce, négociations ingénieusement entamées à Paris le jour même où l'on y apprenait la visite à Friedrichsruhe; interrompues par le congé opportunément donné au négociateur français, M. Teisserenc de Bort; confiées d'ailleurs, nul ne l'ignore, à l'adversaire déclaré du traité à conclure (1); — désastres économiques, conséquence forcée de la crise voulue où se débattent les producteurs italiens; — dépenses militaires écrasantes « dont il n'y a pas à retrancher un centime » (2) et qui resteront sans compensation possible comme sans but, si la *Ligue de la paix* n'aboutit pas à une guerre désirée contre la France; — expédition de la mer Rouge ayant répondu comme on sait aux prédictions triomphales et aux engagements solennels du banquet de Turin; — par-dessus tout, exaspération du conflit entre le Quirinal et le Vatican, et, par suite, guerre acharnée, sur toute la ligne, aux éléments conservateurs du pays coupé en deux : — voilà, après un an et demi de dictature, les résultats qui ont pris rang, on doit le penser, parmi les services hors ligne rendus à la patrie unifiée. Tout autre jugement serait erroné, il faut le croire. La remise du cordon de l'Annonciade au premier ministre ne permet pas à l'opinion de s'égarer. L'arrivée de Guillaume II était l'occasion attendue par Humbert Ier pour affirmer solennellement que nul plus que M. Crispi n'était digne d'entrer dans la famille héraldique du chef respecté de la maison de Savoie.

Des esprits chagrins se sont bien demandé, de l'autre côté des Alpes, si c'est un privilège des chevaliers de l'Annonciade d'être admis à infliger, sans qu'on s'en formalise, un démenti direct et public au souverain qui vient de conférer ce titre. Lors des fêtes récentes de Turin, des Français présents à des noces princières ayant reçu de S. M. Humbert la déclaration amicale que « des malentendus survenus entre les deux nations doivent disparaître; que l'Italie ne peut être en hostilité avec la France, ni jamais oublier 1859 », M. Crispi a fait immédiatement savoir *urbi et orbi* (3) « qu'il n'était pas à sa connaissance que le roi ait eu, ces jours-ci, à parler de la France », et qu'il n'y avait pas à s'occuper de « paroles auxquelles, à Paris, on paraît avoir donné de l'importance ». Ainsi, il faut que les compatriotes timorés de M. Crispi en prennent leur parti : c'est un usage courant que le « cousin du roi » supprime les discours du roi. Il est entendu qu'un mot conciliant du souverain à l'égard de la France n'est pas accepté par le nouveau chevalier. Le roi Humbert se le tiendra pour dit. Qu'il profite d'une leçon méritée : on peut espérer qu'il pèsera ses paroles dans les conversations qui vont lui être permises par son cousin Crispi avec son frère l'empereur d'Allemagne.

1. Je lis dans la *Perseveranza*, l'un des quelques journaux indépendants au delà des Alpes : « Il fallait ne rien faire avec la résolution de conclure; il fallait, quand on avait en mains une affaire de si haute importance, s'abstenir de certains actes dont le caractère tapageur était périlleux; il fallait être plus homme d'État qu'on ne l'a été. M. Crispi aurait pu suivre les traditions des anciens chefs de notre politique qui n'ont jamais laissé à acrifier les satisfactions de la vanité à l'intérêt du pays, comprenant que l'estime ne se achète quelqu'à ce prix. Voir l'accord avec la France se serait fait. » 21 septembre 1888.

2. M. Crispi à la Chambre italienne.

3. Dans la *Riforma*.

II.

Il est toute une partie du programme de M. Crispi que Guillaume II, en entrant à Rome, n'acceptera, on peut en être certain, que sous bénéfice d'inventaire. Nous en parlerons tout à l'heure.

Mais l'esprit général de ce programme ne peut être qu'agréé avec empressement par l'héritier de l'empire germanique ressuscité. Cet esprit général, c'est la glorification des actes qui consomment l'inféodation de l'Italie à l'Allemagne.

Le prince de Bismarck, en poussant contre Rome, en 1870, l'armée piémontaise en mesure de porter secours à la France envahie, avait, par le fait même, imposé son alliance, et mis son gant de fer à la gorge de l'Italie (1). Dès cette époque, les traités italo-tudesques existaient virtuellement. Ce n'était plus qu'une question de rédaction et de signature, selon l'occasion. Aujourd'hui, il ne s'agit que de river la chaîne.

Il faut reconnaître que l'opération sera facile. Le patient volontaire offre son col à la servitude. Sous nos yeux, le passé se ressoude au présent et aveugle, une fois de plus, le pays des grands Gibelins. La maladie rhétorico-classique, comme écrivait d'Azeglio, qui sévit depuis la prise de possession du Capitole, est aggravée par la vieille illusion de l'Empire « protecteur ». Quand l'interprète de la pensée officielle, le pro-syndic de Rome, s'écrie, à la fête solennelle de l'anniversaire du 20 septembre : « La cité des consuls et des Césars se prépare triomphante (*esultante*) à ouvrir ses portes au jeune empereur qui descend des Alpes (2), » n'est-on pas ramené à ces siècles qu'on croyait morts, où les chefs de la féodalité germanique, princes de la maison de Souabe, héros de la noble race des Hohenstaufen, chevaliers de la famille de Luxembourg, se faisaient proclamer « les vengeurs de la Rome d'Auguste », et se donnaient pour les « avoués (*advocati*) de la ville et des provinces romaines », on sait avec quel profit pour la nationalité italique! Ne saisit-on pas l'écho de cette invocation que le « Sénat et le peuple (S. P. Q. R.) », après l'expulsion du pape Adrien IV et des cardinaux, adres-

1. Voy. notre article sur l'*Alliance allemande et l'opinion en Italie*, dans la *Revue bleue* du 7 juillet dernier.

2. Discours du m^is Guiccioli.

saient au César qui se préparait à visiter « le jardin de l'Empire (1)? » — « Viens, ô César, relever la gloire de tes magnanimes prédécesseurs Justinien, Valentin, Charles et Louis. Que la majesté impériale se révèle aux fils des Romains! *Tout obstacle opposé par les clercs étant écarté*, viens, cédant à nos vœux, siéger librement dans cette ville qui est la tête du monde (2). » Que dire encore? Quand le roi d'Italie lui-même associe l'entrée de Guillaume dans Rome à la commémoration du 20 septembre 1870, quand il cherche, dans la faveur de l'ancien *Barbare*, dans un sourire du chef de l'empire germanique restauré, la force où s'appuieront « la civilisation nouvelle et la vertu de Rome (3) », il reprend, dans les vieilles annales, à son insu peut-être, une tradition archaïque dont M. Crispi pouvait sembler moins soucieux. Qu'il en soit selon son plaisir! Mais ne craint-il pas que le jour où, fatigué de servir,

Servir sempre e vincitrice e vinta,

il poussera l'audace jusqu'à cesser de prendre le mot d'ordre à Berlin, et où l'Italie essaiera de redevenir l'Italie, il n'entende retentir cette autre parole d'un prédécesseur du César berlinois : « La gloire antique de votre Rome, son sénat, l'ordre équestre, tout cela est à moi; j'ai reçu tout cela avec l'Empire. Arrache qui pourra la massue de la main d'Hercule (4)! »

En attendant, et quoi qu'il en soit, la Rome nouvelle, *Roma nuova*, se précipite au-devant du souverain que n'arrête plus

... dell' Alpi lo schermo.

Redoutant que le « cri d'alarme » poussé, il y a deux ans, par les savants d'Allemagne réunis dans une protestation indignée contre les « destructeurs » de la Rome antique (*Zur Vertheidigung Roms gegen seine heutige Zerstörung*) (5) ne retentisse encore dans la mémoire des protecteurs de l'Italie, et que « l'ordre équestre » qui siège au Capitole, n'ait à rougir, devant les descendants d'Ulrich de Hutten et des reîtres de Frondsberg, du vandalisme auquel la ville éternelle est en proie, elle se dispose à captiver l'attention du visiteur tudesque en faisant resplendir, dans une illumination colossale, quoi? quelque monument de la « civilisation de 1870 »? Non; Rome nouvelle n'a, pour attirer les regards, que les lamentables bâtisses vouées à l'admiration des commis-voyageurs, et ces ruches bourgeoises à six étages où, en face de l'arc de Titus, commencent à grouiller, à leur aise, les émules des héros de *Pot-Bouille*. Ce qu'on va présenter aux excursionnistes impériaux, ce sont le vieux Forum et le Colysée premièrement, puis, sous le feu de l'électricité, le dôme de Michel-Ange, les eaux majestueuses de la fontaine Trevi et les cascades de l'Acqua Marcia; c'est-à-dire la Rome des Césars et la Rome pontificale, — deux Romes qui, du moins, détourneront peut-être de la Rome « italienne » les regards ironiques des compatriotes de Mommsen et de Gregorovius.

Quoi encore? à défaut d'une architecture éclose au souffle nouveau (*soffio nazionale*, dit M. Crispi) que prépare-t-on? L'apparition instantanée des restes de palais complaisants, qui, en des fouilles improvisées, feront revivre, aux yeux de César, les splendeurs du Palatin, défendues contre le temps, écrivait Grégorovius, par « le génie vraiment romain (1) » de ce pouvoir odieux « dont le repaire est au Vatican (2) ». Ces ruines nouvelles seront présentées à l'empereur tudesque, disent les interprètes du premier ministre, « comme un hommage dû à ce souverain et au peuple allemand » (3). Cette résurrection doit être shakespearienne : ce sera le *coup de la statue*.

Ainsi, tout est prêt : que l'impérial élève du prince de Bismarck vienne donc passer la revue de cette armée que le fils de l'allié de Magenta met à la discrétion du fils du triomphateur de Sedan; c'est bien. Que Guillaume II vérifie de près si les drapeaux qui s'entrelaçaient avec ceux de France sur les champs de bataille de Lombardie sont en mesure de se retourner demain, s'il y a lieu, contre la nation libératrice; c'est dans l'ordre. Le grand état-major allemand va inspecter les forces de terre et de mer dont il s'agit de supputer la valeur technique. Des conclusions qui seront tirées de cette visite dépendra peut-être la paix ou la guerre pour le printemps prochain.

En tout cas, l'inféodation politique et militaire de la patrie italienne va être, à nouveau, consommée. Guillaume II vient chez son hôte bien moins en allié qu'en suzerain. Et le chef de la maison de Savoie entre définitivement dans le rôle que lui destinait le prince

(1) *Ch' l giardin dell' Imperio sia deserto... Purg.*, c. VI.

(2) « Appropinquet nobis imperialis celeriter vigor... potenter in urbe quæ caput mundi est, ut optamus, liberius habitare, *omni clericorum remoto obstaculo.* » (Othon de Freysingen, *de Gestis Friderici primi*, lib. I, cap. XXVIII.

(3) « *Testimonio della virtù e della nuova civiltà* di Roma, sarà fra poco ospite desiderato la maestà di Guglielmo II, Imperatore di Germania... » Telegramme du roi au syndic de Rome; 20 septembre.

(4) Voy. ce discours si curieux par les rapprochements qu'il provoque dans Othon de Freysingen, lib. II, cap. XXI.

(5) Gregorovius et Hermann Grimm, dans la *Deutsche Rundschau* (octobre 1885) et mars 1886; — voy. aussi la déclaration de 22 peintres et architectes allemands. (*Allgemeine Zeitung*, avril 1886.)

(1) Lettre au président de l'Académie de Saint-Luc (17 mars 1886).

(2) Aurelio Saffi, agent de M. Crispi dans les Romagnes, ancien triumvir du gouvernement issu de l'assassinat de Rossi.

(3) « Come un omaggio fatto a lui ed al suo popolo... » (*La Tribuna*, du 27 septembre 1888.)

Ce journal ajoute modestement : « Sans doute, l'empereur Guillaume n'aura pas le spectacle dont jouissaient les empereurs romains; au lieu du grand Cirque, il contemplera à ses pieds la fabrique de gaz... Mais une visite à ces ruines et un *lunch* aux thermes de Caracalla occuperont dignement et agréablement tout ensemble *degnamente e piacevolmente insieme*, une matinée des jours qu'il passera à Rome. »

de Bismarck, celui de préfet d'une province impériale sous le nom de roi d'Italie.

M. Crispi peut se déclarer satisfait; il a mérité le grand cordon de la Couronne de Prusse bien plus que celui de l'Annonciade.

Du voyage de Berlin, en 1877, à l'excursion de Friedrichsruhe, en 1887, « l'ami » du chancelier a fidèlement rempli son rôle.

III.

Il est une partie du programme de M. Crispi que l'empereur d'Allemagne, avons-nous dit, ne saurait accepter que sous bénéfice d'inventaire. Je veux parler de la politique ecclésiastique de la *Consulta*.

Cette politique se résume en ceci : écrasement de la papauté (l'intime ami du grand maître des loges italiennes, Lemmi, ne distingue pas entre le spirituel et le temporel); exploitation, dans ce but, de la triple alliance.

Transformer en engin d'agression et, si l'on peut dire, en bélier contre le Vatican, l'énorme faisceau de forces représentées par l'Allemagne et l'Autriche, détourner « contre ce prêtre qu'il faut réduire à la situation de citoyen comme un autre (1) » le courant des influences associées dans un but purement politique sous le nom de ligue pour la paix; isoler le Saint-Siège en lui enlevant le bénéfice du mouvement stratégique exécuté, depuis dix ans, contre l'ordre de choses établi à Rome par le coup d'État européen du 20 septembre; retourner ainsi contre la papauté la situation que la tactique de Léon XIII avait conquise en Europe, tel a été, tel est, plus que jamais, le plan du premier ministre italien.

Si l'on pouvait réunir dans Rome capitale les monarques alliés; montrer au monde, dans les trois souverains groupés au pied du Capitole, l'imposante et vivante image de cette triple alliance qui dispose, prétend-elle, des destinées de l'Europe; infirmer, par là même, toute revendication d'indépendance territoriale de la part du pape, et consacrer en fait, à la face de l'Europe diplomatique, la solennelle et définitive dépossession du Saint-Siège, quel coup de maître! et quel merveilleux démenti donné, dans la personne de M. Crispi, à l'indiscrète affirmation de Machiavel que la Fortune, en tant que femme, réserve pour les jeunes gens les faveurs qu'elle refuse aux vieillards!

Mais en cette affaire, M. Crispi s'est trompé lourdement sur le but qu'il pouvait lui être permis de poursuivre, en commun, avec les deux alliés.

En ce qui est de l'Autriche, jamais l'empereur, sous peine d'humiliation mortelle pour sa dynastie, ne heurtera, en rendant une visite toujours refusée, le senti-

1 La *Riforma*.

ment le plus vif peut-être des po[illegible]s autrichiennes. Il a plu au bouillant Sicilien d'alle[illegible] aussi, au-devant de l'échec qu'avait subi M. Depretis; et l'archiduc Rodolphe à qui, en désespoir de cause, il avait adressé ses supplications, a répondu, comme l'empereur lui-même : « à Florence ou à Monza, oui; à Rome, non ! » — Et aujourd'hui, annonçant que la flotte autrichienne, sur laquelle on comptait pour la grande revue du golfe de Naples, ne se trouve même pas au rendez-vous, la presse officieuse ajoute mélancoliquement : « Ainsi, l'Autriche ne prend parti ni directement ni indirectement à la reconnaissance de Rome-Capitale (1). »

En ce qui est de l'Allemagne, M. Crispi a totalement manqué de finesse. Il n'a pas vu que jamais le chancelier de l'empire ne renoncerait au système de bascule qui est toute la politique de Berlin dans ses rapports contradictoires, mais simultanés, avec le Saint-Siège et le gouvernement italien; système qui maintient un savant équilibre entre le spolié et le spoliateur; et qui, flattant l'un sans blesser l'autre, encourageant le premier sans menacer le second, se sert de l'un contre l'autre, de l'autre contre l'un, et les exploite tour à tour, en les abusant tous deux.

Certes, c'est bien M. de Bismarck qui a poussé l'Italie contre Rome, en 1870, et favorisé la « sécularisation » du pape; mais c'est M. de Bismarck aussi qui, pour effacer l'erreur du *Culturkampf* et conquérir un appui contre le Centre allemand, a suscité une médiation au profit de Léon XIII, et lui a solennellement décerné le titre de *Sire*. C'est bien M. de Bismarck qui, en octobre 1887, a lancé, sous main, son compère d'au delà des Alpes dans une guerre contre le Vatican, qu'il jugeait bon d'abandonner en Allemagne (engager une telle partie sans l'ordre ou sans la permission de Berlin eût été une de ces audaces que ne se permet pas le ministre bismarckien de Rome); mais le chancelier se réservait le mérite de serrer le frein à son heure et, selon l'occurrence, d'arrêter le sectaire italien d'un coup de collier de force. C'est ce que n'a pas pressenti M. Crispi. Pensant avoir dans le chancelier un complice, M. Crispi n'a pas deviné qu'il était simplement sa dupe; et la seconde entrevue de Friedrichsruhe l'a éclairé sur la véritable pensée de la première. Pour M. de Bismarck, c'était la même politique, mais en sens inverse.

Avoir cru que le chancelier d'Allemagne ferait de compte à demi, en Italie, la campagne anticléricale de 1873 et qu'il se lancerait à fond contre le Saint-Siège pour les beaux yeux de M. Crispi, voilà, de la part d'un ancien conspirateur (le ministre ne renie pas ce titre), une impardonnable naïveté! Ne faut-il pas que, vis-à-vis du centre et des catholiques d'Autriche, M. de Bismarck puisse toujours, au moment psychologique, se déclarer le protecteur du pape?

Donc, il ne déplaisait pas à M. de Bismarck d'en-

1 La *Tribuna*, 28 septembre 1888.

tendre M. Crispi, l'année dernière, insulter Léon XIII au banquet de Turin et déclarer allègrement que le *pape n'était pas chrétien:* il ne lui a pas déplu, cette année encore, de voir le ministre italien faire célébrer le 20 septembre, date de l'événement qui a mis l'Italie sous le talon de l'Allemagne, par les *meetings* anticléricaux de M. Salvagnoli, — revers et revanche du jubilé; et, sous la signature de Menotti Garibaldi, répondre aux encycliques pontificales par une Épître aux Romains où les patriotes sont adjurés « d'assaillir le pape dans son dernier refuge ». Il ne trouvait pas mauvais non plus que la presse reptilienne d'au delà des Alpes et l'orateur du conseil municipal de Rome glorifiassent le poignet de fer, *ferreo pugno,* de Crispi contre « le vieillard décrépit du Vatican ». N'était-ce pas se ménager l'occasion de jeter opportunément le *quos ego ?* M. de Bismarck n'est-il donc pas, au besoin, l'avoué du Saint-Siège, *advocatus sanctæ sedis?* — Ainsi fait un spéculateur expérimenté. Il jette à l'eau le client dont le sauvetage lui rapportera la prime : c'est le bénéfice de « l'honnête courtier ».

C'est pourquoi, M. Crispi, dans ses dernières entrevues avec le prince de Bismarck et le comte Kalnoky, s'est vu signifier que l'Allemagne et l'Autriche restaient, en ce qui est de Rome-Capitale, sur le terrain où s'était placé le congrès de Berlin, lors de la fin de non-recevoir opposée par les grandes puissances à la demande qu'introduisit l'ambassadeur d'Italie de *ratifier l'ordre de choses inauguré à Rome par l'installation du gouvernement italien.* M. Crispi s'est entendu dire que le voyage de l'empereur en Italie ne changeait rien à la situation diplomatique des puissances centrales vis-à-vis du Saint-Siège. Il a reçu l'invitation de faire en sorte que ses journaux cessassent de prêter à l'événement qui se préparait une signification qu'elle ne pouvait avoir. Il a été convenu que Guillaume II, entrant à Rome, allait rendre visite *à deux souverains.* Qui pourrait songer à se plaindre? M. Crispi, sans doute. Mais la « politique personnelle » dont aime à se vanter M. Crispi est la politique personnelle d'un autre. Cette politique a deux visages, l'un toujours prêt à remplacer l'autre. Au retour du récent voyage de Friedrichsruhe, le ministre ne disait-il pas, d'un ton radieux, à qui voulait l'entendre que, de concert avec le chancelier, il venait d'assurer la paix de l'Europe?

Quoi qu'il en soit, le sens du voyage de l'empereur d'Allemagne à Rome est aujourd'hui fixé. La tactique de bascule est maintenue. Elle va trouver son expression dans les modalités, pour employer le terme en usage, déterminant les moyens matériels du parcours que fera l'empereur, du palais de l'ambassade allemande au Vatican. D'après cette combinaison, l'empereur sort de chez lui pour aller chez le pape, dans les voitures du pape. Les voitures du pape! ce dernier expédient indigne fort le monde *blanc* romain. C'est ce que, depuis la visite du *Kronprinz* au Vatican, un très fin diplomate, mort, cette année, sous la pourpre cardinalice, appelait assez plaisamment « la politique des chevaux ».

Cette sorte de politique semble-t-elle pouvoir être, longtemps encore, acceptée par Léon XIII, comme répondant au sentiment si élevé qu'a l'illustre pontife de la dignité du chef de l'Église? Croira-t-il pouvoir, en subissant, sur plus d'un point, des fictions ingénieuses, maintenir, dans tout son éclat, pour un avenir prochain, l'indiscutable prestige dont, à travers tant de luttes périlleuses, il a su entourer le Saint-Siège? On affirme que, dans une partie de l'entourage du Saint-Père, une pensée tout autre avait été mise en avant: le pape eût déclaré, du haut de la majesté de son siège, que l'empereur d'Allemagne se rendrait directement, dès son arrivée à Rome, et sans passer par le Quirinal, au palais du pape, — ou que les portes du Vatican ne s'ouvriraient pas devant lui. Que Léon XIII, disait-on, sente sa force, et qu'il en use! Plus de ces compromis qui énervent, de ces ménagements qui tuent! Le pape est assez puissant en Allemagne et dans les provinces allemandes de l'Autriche ; le centre du Reichstag vient de puiser, dans les protestations épiscopales de Fulda et dans les déclarations de M. Windthorst au Congrès de Fribourg, une autorité qui lui permet de peser suffisamment sur l'empereur pour que le chef de l'Église ne craigne point, par une attitude digne des temps apostoliques, de frapper un grand coup sur l'opinion.

Le pape a envisagé les avantages et les périls de l'une et l'autre des deux attitudes possibles. Les résultats de l'entrevue qui se prépare diront si la prudence, en une circonstance si grave, était préférable à l'audace.

L'avertissement que M. Crispi s'est vu infliger au sujet de l'exploitation qu'il comptait pouvoir faire de la triple alliance au profit de sa guerre contre le Vatican, il l'a reçu également, les faits le prouvent, au point de vue des relations que les puissances centrales entendent, pour le moment, entretenir avec la France. L'empereur, et, assure-t-on, le prince de Bismarck avaient été personnellement froissés de l'attitude provocatrice que le ministre italien s'est récemment permise à l'égard de la France. L'air de bravoure que l'on connaît n'eût pu, cela va sans dire, être exécuté au-delà des Alpes, sans la conviction que deux puissants partners allaient se mettre de la partie. Le *trio* venant à manquer, le *solo* italien était tout à fait insuffisant. Pourquoi aussi le chef du cabinet de Rome n'avait-il pas attendu l'entrevue de Peterhof pour tenter de compromettre l'association dans laquelle il a été admis? Comment s'était-il risqué à lancer dans la circulation diplomatique une lettre de change qui n'avait pas d'endosseur? Les bourgeois de Berlin eux-mêmes, comme ceux de Londres, ont crié à l'impertinence, et ils ont fait sentir assez vivement à l'irascible ministre ce que sa perspicacité avait été insuffisante à lui ré-

véler. Une caricature grotesquement malséante pour la France ayant, entre autres, circulé dans les étalages italiens, une contre-caricature berlinoise a représenté un roquet à face crispinienne qui, abrité entre les pattes d'un énorme dogue, aboie furieusement et essaye de mordre une lionne blessée.

Tout permet donc de croire — l'entrevue de Peterhof ayant porté ses fruits — que l'attitude de l'empereur d'Allemagne à Rome ne sera pas agressive à l'égard de la France. Les excitations pourtant ne lui manqueront pas.

Certes, ce n'est pas la nation elle-même, ce n'est pas la presse indépendante qui, en Italie, chercheront à entraîner Guillaume II dans une voie conduisant à la guerre. Lisez la *Perseveranza* et la *Nazione*, lisez le *Secolo*, lisez même la *Tribuna*, vous y trouverez des malédictions contre la triple alliance, pour le cas où elle ne poursuivrait pas, avec une sincérité absolue, un but essentiellement et pratiquement pacifique. C'est la revue si autorisée de Florence la *Rassegna nazionale*, c'est la *Revue internationale* de Rome (1) qui jettent l'anathème à tout ce qui pourrait, de près ou de loin, provoquer « la lutte fratricide où l'Italie, victorieuse ou vaincue, ne pourrait rencontrer que la ruine ». Ce n'est pas du côté de la véritable opinion italienne que peut s'accentuer le péril. Mais, il ne faut pas se le dissimuler, la politique intérieure et extérieure de M. Crispi a fait d'une crise générale l'issue presque nécessaire des difficultés politiques, religieuses et économiques auxquelles le successeur du prudent Depretis a témérairement acculé l'Italie. L'Allemagne et l'Autriche trouveront-elles que le ministre Crispi vaille une guerre européenne?

Léon XIII disait, il y a un an, à un Français admis à son audience : « Tant que la France n'a pas repris dans le monde la place qui lui appartient, l'Europe est déséquilibrée ». A la différence de Léon XIII, M. Crispi pense qu'en Europe la France est de trop; et, avec cette visée, il s'est placé, dans ses agitations intempérantes, entre la faillite et la guerre. Pour la France comme pour l'Italie, pour lui-même, nous lui souhaitons sincèrement la faillite. En tout cas, nous oublierons difficilement que lorsqu'une parole de paix a été prononcée par le roi Humbert M. Crispi l'a raturée.

EUGÈNE RENDU,

Ancien député.

1 Voy. dans cette revue, qui fait de louables efforts pour garder une certaine impartialité, les lettres échangées récemment entre l'éminent sénateur F. Lampertico et l'auteur de cet article.

L'ENFANT (1)

Nouvelle

Perrigris quitta non seulement la maison où il demeurait, mais le quartier. Il avait toujours habité la rive gauche; il trouva, sur la rive droite, très loin même, près du Trocadéro, un petit appartement ensoleillé, d'où l'on pouvait apercevoir la Seine.

Cela l'éloignait beaucoup de son lycée, mais bah! il devenait paresseux, ne prenait pas d'exercice, il serait maintenant forcé de marcher. Puis, pour le mauvais temps, il y a les omnibus; il n'en manque pas dans ce quartier! De plus, l'air y est très sain. Juliette s'y trouverait bien.

Toutes ces raisons-là qu'il se donnait à lui-même, avec un luxe bien inutile de développements, ne parvenaient pas à lui cacher la véritable raison pour laquelle il quittait son quartier et abandonnait ses habitudes. Il ne voulait pas qu'on sût où il allait, ce qu'il faisait. Donc, il se cachait; donc il avait honte de ce qu'il faisait.

Il lui fallut deux témoins pour se marier. Il les choisit parmi les amis du fermier, chez qui Juliette demeura jusqu'à son mariage, qui eut lieu au commencement des grandes vacances, le plus simplement du monde. De suite, il enleva sa femme, s'en alla avec elle au fond d'une campagne perdue, où il était bien sûr de ne rencontrer aucun de ses très rares amis. Puis, à la rentrée, il dit à ses intimes, pour expliquer le changement survenu dans ses habitudes, qu'il était marié; comme il avait fort peu de relations et que sa femme, une orpheline, n'en avait guère, on n'avait pas envoyé de lettres de faire part. On en jasa un peu. Puis, un professeur ayant rencontré Alexis dans la rue, accompagné d'une fort jolie personne, bien mise, l'air tout à fait convenable, on en jasa encore, en riant de la jalousie évidente du collègue qui tenait son bonheur secret. Puis, on n'en jasa plus. Perrigris était marié, il ne venait plus causer avec les camarades; il désirait être oublié : on l'oublia facilement.

Pendant les premiers mois Perrigris fut tout bonnement heureux, parfaitement heureux. Juliette reprenait sa belle mine, sa gaieté même; elle était très douce, n'avait jamais de volonté que la sienne; restait auprès de lui, heureuse de le voir heureux, mais un peu craintive. Il la tutoyait; jamais elle ne lui disait que « vous ». Au commencement, elle l'avait plus d'une fois appelé « monsieur ». Enfin, elle était arrivée au « mon ami » conjugal. Le nom d'Alexis ne sortait que bien difficilement. Elle lui était profondément reconnaissante, très attachée aussi; mais, à l'amour pas-

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

sionné qu'il lui avait voué, aucun amour ne répondait.

Alexis fut quelque temps avant de bien comprendre que sa femme ne l'aimait pas comme il aurait voulu être aimé, et ne l'aimerait jamais. Alors il souffrit cruellement.

Ce qu'il s'était efforcé d'oublier, elle ne l'oubliait pas. Une fois, elle avait aimé. Certes, pour se donner, pour braver l'opinion, pour fouler aux pieds sa pudeur, elle avait dû aimer, et aimer passionnément. Et il ne savait rien de ce passé, rien de cet homme, de l'amant. Une fois, n'y tenant plus, torturé par sa jalousie du passé, il l'avait interrogée, presque brutalement. Juliette, d'abord, le regarda de ses grands yeux effarouchés, suppliants aussi. Elle balbutia que c'était un étranger, qu'il avait quitté la France, qu'on ne risquait pas de le rencontrer. Puis, avec un peu de reproche dans sa douce voix, elle dit :

— Vous aviez promis de pardonner, d'oublier...

Et elle avait pleuré, sangloté pendant longtemps, toute désespérée de nouveau. Alexis ne pouvait la voir pleurer; tout son bon cœur se fondait en lui. Il chercha à la consoler, s'accusa, jura de ne plus jamais la tourmenter, il l'aimait trop pour cela! Ah! si elle savait combien il l'aimait, elle se mettrait à l'aimer aussi... Alors, au milieu de ses sanglots, elle dit :

— Mais, je vous aime, mon ami, je vous aime beaucoup. Seulement... seulement, vous ne me ferez plus de la peine, n'est-ce pas? Il est si loin, ce temps-là, il n'en reste rien...

Ah! que si, il en restait quelque chose... Il restait l'enfant.

Jamais il n'avait consenti à voir la fille de Juliette. Lorsqu'il visitait sa fiancée, on cachait la petite. Depuis le mariage, les mois étaient très régulièrement payés, et la mère était autorisée à voir son enfant un jour par semaine; c'était un jour où le professeur était pris jusqu'au soir par des interrogations. Lorsque, après les vacances, les nouveaux mariés s'étaient installés dans leur joli petit appartement, Juliette, qui n'avait encore vu en son mari qu'un amoureux follement épris, causait joyeusement, et, avisant une toute petite pièce, elle lui dit :

— Ce sera la chambrette de la petite Juliette — car, n'est-ce pas, mon ami, nous allons la prendre avec nous?...

Elle était restée saisie par l'expression de dureté de son mari. Il attendit un moment, avant de répondre, puis dit, d'un ton qui n'admettait pas de réplique :

— Non. Elle restera où elle est. L'air de la campagne est sain pour les enfants.

C'avait été le commencement de l'espèce de gêne que Juliette éprouvait auprès de son mari. Elle avait cru que, grâce à sa tendresse pour elle, Perrigris aurait peu à peu adopté l'enfant, par l'affection, comme il l'avait reconnue légalement.

Elle était maintenant obligée de se surveiller afin de ne jamais, dans ses conversations, parler de la petite. Pour subvenir à ses besoins, sans faire directement appel à la bourse de son mari, elle faisait des prodiges d'économie. Perrigris, homme très méthodique, un peu maniaque aussi et très économe, avait, dès les débuts, subdivisé très savamment ses appointements. Il payait, lui-même, toutes les grosses dépenses : le loyer, le vin, le chauffage; puis, il donnait à sa femme telle somme pour la nourriture, telle autre pour sa toilette, etc., etc. Il exigeait d'elle des livres bien tenus. Le professeur se retrouvait dans le mari, et comme Juliette avait peu de dispositions — il le savait depuis longtemps — pour les sciences exactes, il se faisait montrer les livres tous les mois, et se sentait moins disposé qu'il ne l'avait été dans le temps à lui accorder une bonne note. Il fallait pourtant, en économisant sur ses frais de toilette, très modestes, trouver de quoi vêtir aussi l'enfant. Elle n'osait pas en parler, dire franchement que la petite grandissait, que ce n'était pas tout de payer sa nourriture. Plus tard, les frais augmenteraient encore. Que faire, si, quand elle serait assez grande pour recevoir un peu d'éducation, l'antipathie de son mari ne diminuait pas? Et cette antipathie croissait au contraire; car jamais il ne faisait la moindre allusion à l'enfant. Dans les frais du mois, seulement, se trouvait marqué : tant pour la nourrice. Il feignait de croire que l'enfant n'était qu'un bébé.

* * *

De cette façon, trois grandes années se passèrent. La santé de Juliette, raffermie un moment par un bonheur inespéré, redevint très frêle, car son bonheur se changeait petit à petit en une amertume sans nom. Entre le mari et la femme se dressait perpétuellement le spectre du passé, dont on ne parlait jamais, toujours présent à l'esprit cependant. Parfois la jeune femme tressaillait, sentant sur elle le regard de Perrigris, un regard scrutateur, qui semblait fouiller jusqu'au fond de ses pensées les plus intimes, un regard qu'elle avait appris à connaître et à craindre. Ce regard disait : « Tu sais à quoi je pense, et je sais que tu le sais... » Alors, elle cherchait à causer, à bavarder, puis s'arrêtait au milieu d'une phrase, toute interdite du silence glacial de son mari.

Il n'en était pas toujours ainsi. Parfois, Perrigris, redevenu l'amoureux des premiers temps, la suppliait presque en sanglotant, de l'aimer, de l'aimer tout à fait, avec abandon. Elle avait beau lui jurer qu'elle l'aimait, qu'elle lui était infiniment reconnaissante, — ce n'était pas cela qu'il voulait; il n'avait que faire de sa reconnaissance! Et, au milieu de ses reproches, elle devinait ce qu'il ne disait pas : « Ce n'est pas ainsi que tu aimais l'autre! » La pauvrette se désespérait, ne savait plus que faire, que dire.

Si elle avait pu lui donner un enfant, il lui aurait peut-être tout pardonné! Il en rêvait, de ce bébé qui

ne venait pas, et qu'il eût adoré; c'était un grief cruel contre Juliette. Le désir de la paternité qui avait toujours existé chez lui, qui le faisait, vieux garçon, s'arrêter aux Champs-Élysées pour voir jouer les marmots endimanchés, s'exaspérait maintenant qu'il était marié et que sa femme ne lui donnait pas un enfant, à lui; elle, qui avait pourtant été mère...

A mesure que le temps passait, sans amener le moindre espoir de maternité, Perrigris se détacha un peu de sa femme. Il l'aimait encore, mais d'une autre façon; et lui, qui pourtant n'était pas méchant, la torturait cruellement. Il ne se gênait plus du tout avec elle, reprenait peu à peu ses habitudes de vieux garçon, passait la plupart de ses soirées au cercle, un cercle modeste, fréquenté par ses nouveaux collègues, — il avait changé de lycée, — et dont il s'était fait recevoir, surtout pour y lire des journaux et des revues pédagogiques. Maintenant, il y faisait d'interminables parties de dominos. Juliette, sans jamais se plaindre, l'attendait en travaillant ou en lisant. Elle lui devait bien cela, à lui qui l'avait sauvée du bourbier, qui l'avait épousée! Il acceptait tous les menus services qu'elle lui rendait, comme si tout lui était dû; il s'étonnait même d'un oubli involontaire, s'irritait lorsque la pauvre enfant n'arrivait pas à cacher complètement qu'elle s'ennuyait d'être ainsi toujours seule, sans amie, sans autre occupation que le train-train d'un tout petit ménage qu'un enfant bruyant et choyé aurait pu égayer...

Ah! s'il avait pu se douter combien son cœur criait après son enfant, sa petite fille, si jolie, et qu'elle ne pouvait voir qu'une fois la semaine, honteusement, presque en cachette! Comme si la petite Juliette n'était pas un enfant dont on pût être fier... Mais oui, il devinait cette angoisse de la mère; il en jouissait même. Elle était punie par où elle avait péché. Et il se trouvait grand dans son rôle de justicier impeccable!

Une ou deux fois, des professeurs mariés avaient invité Perrigris et sa femme à venir dîner sans cérémonie, comme cela se fait beaucoup dans notre Université, simple et cordiale. Cela eût donné à Juliette un petit cercle d'amies dont elle avait grand besoin. Mais Perrigris alla dîner seul, en faisant comprendre que la santé de sa femme lui interdisait, ou de faire, ou de recevoir des visites. On se le tint pour dit. Juliette se révolta à la fin.

— Vous n'avez pas le droit de m'enfermer comme une prisonnière!

— Pas le droit?

Et il la regarda dans le blanc des yeux. Son regard cruel disait assez : « As-tu oublié?... Es-tu une femme comme les autres, que je puisse, sans remords, introduire dans des familles honnêtes? »

Juliette faillit se trouver mal sous ce regard. Pâle et tremblante, elle s'écria :

— Votre générosité n'est que de la cruauté. Vous auriez mieux fait de me laisser mourir tout de suite que de me tuer à coups d'épingle...

Il dut la secourir et la porter sur son lit. Agenouillé auprès d'elle, lui baisant les mains, implorant son pardon, il lui dit :

— Ma pauvre Juliette, je souffre autant que toi, va! Nous nous torturons mutuellement et il n'y a pas de remède.

Le voyant si malheureux, elle chercha à le consoler, lui faisant des petites caresses timides.

— J'ai lu hier dans un livre, dit-elle enfin, que l'héroïsme est une belle chose, mais que pour oser être héroïque il faut être sûr de l'être jusqu'au bout. Et tout le monde n'a pas cette force-là. Ce n'est pas votre faute, mon ami, si vous vous êtes arrêté à mi-chemin.

Il y eut alors quelques semaines de répit. Perrigris abandonna sa partie de dominos et se consacra à sa femme dont la santé commençait à donner de graves inquiétudes. Il lui lisait à haute voix des livres peu récréatifs, car il n'avait de goût que pour les traités de science, qui endormaient sa femme, d'autant plus qu'il lisait abominablement mal.

Juliette, à mesure que venait le beau temps, se fortifia de nouveau, et son mari reprit à peu près ses habitudes de vieux garçon. Il trouva alors que, parfois, la jeune femme avait des accès de gaieté inexplicables, et que ses yeux brillaient. Subitement, Perrigris, qui jusqu'alors n'avait été jaloux que du passé, le devint du présent aussi. En se regardant attentivement dans la glace, il se jugea vieux pour son âge et très laid. Juliette, à vingt-cinq ans, un peu trop frêle peut-être, était plus jolie qu'elle ne l'avait jamais été. D'autres que lui, sans doute, admiraient cette beauté exquise. Perrigris se mit à surveiller sa femme, la suivait dans la rue, à distance, honteux de son rôle, ne sachant plus l'abandonner, mettant à cette surveillance la patience et la ruse du chasseur.

*
* *

Un jour il annonça à sa femme qu'il ne rentrerait pas déjeuner; il crut voir un éclair de joie briller dans ses yeux. En réalité, c'était un jour de congé; mais Juliette, très peu au courant des choses de la vie, ne lisant guère de journaux, n'en savait rien. Perrigris partit à l'heure ordinaire. Avec des précautions infinies il revint bientôt sur ses pas et s'installa dans un petit café, d'où il voyait leur maison. Peu de temps après, Juliette en sortit et se mit à marcher très vite, sans regarder à droite ou à gauche. Son mari la suivit jusqu'à la gare Saint-Lazare, où elle prit un billet pour Saint-Cloud. Perrigris savait maintenant où elle allait. Il prit à son tour un billet. Ce qui le frappa, en ce moment, ce fut cette longue course à pied; Juliette en était à compter les sous. Il eut un remords. Si elle était ainsi réduite à se fatiguer outre mesure, c'était sa faute à lui;

et maintenant il s'avoua que, s'il paraissait avare, c'était bien qu'il voulait l'empêcher d'aller voir son enfant en dehors de la visite réglementaire, autorisée par lui. Il comprit aussi que, depuis qu'elle se sentait plus forte, elle courait à Saind-Cloud dès qu'elle avait quelques heures de liberté. C'était de ces voyages qu'elle revenait rose de bonheur.

La ferme se trouvant à deux kilomètres de Saint-Cloud, Juliette quitta rapidement la station et s'engagea sur la route, en plein soleil. Ici, Perrigris lui laissa prendre un peu d'avance, puisqu'il ne doutait plus du but de sa promenade, et qu'il ne voulait, à aucun prix, être vu. Certes, comme mari, il était bien soulagé de ses indignes soupçons. Mais il en voulait mortellement à ce petit être qui ne lui était rien, et qui avait le don de faire briller de joie des yeux qu'il ne savait que remplir de larmes, et donner des couleurs à des joues qui, près de lui, pâlissaient.

Aussi, ce fut en maudissant l'enfant, l'ennemi, qu'il approcha de la ferme, avec mille précautions. De joyeux éclats de rire l'avertirent bientôt que c'était dans le petit bois adossé à la ferme qu'il lui fallait aller ; dans ce même petit bois où, plus de trois ans auparavant, il avait fait à Juliette la grande grâce de lui demander sa main. Ici, la mousse amortissait les pas, les arbres offraient autant de cachettes qu'il en pouvait désirer. Il put approcher assez près pour bien voir et bien entendre. Ce qu'il vit était tellement adorable qu'il en resta comme saisi.

Juliette, à demi renversée contre un arbre, jouait avec une petite fille de quatre à cinq ans, qui riait aux éclats en attrapant des cerises que sa mère élevait au-dessus de sa tête. Jamais Perrigris n'avait rien imaginé d'aussi ravissant que cette enfant. C'était Juliette en miniature, mais une Juliette au regard hardi, assuré, où tout était comme accentué : les yeux, d'un bleu foncé, les joues presque rouges et très fermes, les cheveux en petites boucles folles, faisant une auréole d'or bruni à la jolie figure. Le rire de l'enfant était sonore et vibrant; et ce rire exquis de la première enfance remuait étrangement l'homme sans enfants, qui écoutait.

Enfin, la petite Juliette, assise auprès de sa mère, se mit à manger les cerises, en ôtant gravement les noyaux. Elle bavardait sans cesse, de ce babil à demi intelligible et presque incessant des petits enfants, que sa mère écoutait avec délices, y répondant par un mot, par-ci par-là ; la petite n'en demandait pas plus. Perrigris, d'abord, ne débrouilla pas tout ce qu'elle disait. Mais, alors, de la ferme voisine on entendit une voix d'enfant appeler : « Papa ! Papa ! » La petite fille leva la tête et dit à sa mère :

— Ça, c'est Margot qui appelle son papa ; on va manger la soupe. Lili a pas faim, Lili veut rester.

Puis, comme si une autre idée traversait subitement son petit cerveau, elle ajouta :

— Où qu'il est le papa à Lili?

Perrigris avait bien entendu cette fois, et il se pencha avidement pour entendre la réponse de sa femme. Juliette hésita un instant, jouant avec les boucles de sa fille. Mais Lili répéta sa question ; les enfants sont parfois tenaces.

— Il travaille, ton papa; il donne beaucoup de leçons à des petits garçons afin que Lili ne manque de rien, ait de la bonne soupe et des souliers pour ses petits pieds. Mais un jour il verra Lili, et il l'aimera bien.

— Ah ! fit l'enfant satisfaite. Puis, bientôt, suivant une nouvelle idée, elle dit :

— Lili l'appellera pas comme Margot, papa.

— Comment diras-tu, ma mignonne?

— Moi dirai comme Jeanne de la grande maison là-bas : petit père chéri... Maman, Lili voudrait encore des cerises...

Juliette dévorait l'enfant de caresses, et Perrigris vit qu'elle pleurait. Mais Lili, impérieusement, réclamait les cerises qui restaient au fond du panier.

Perrigris, comme s'il se reprochait un sacrilège, se retira tout doucement, reprit un train et rentra à Paris bien avant sa femme.

Le lendemain, un peu embarrassé, il mit de l'argent dans la main de Juliette, une assez grosse somme même.

— J'ai pensé que tu devais avoir des petits faux frais que je n'avais pas prévus. Les femmes, ce n'est pas comme les hommes, ça a toujours des faux frais. Et je te demande pardon de n'y avoir pas songé plus tôt.

— Mais je n'ai pas besoin de tant d'argent que cela ! dit Juliette ne comprenant rien à une générosité aussi inattendue.

— C'est que... ta fille grandit aussi.

Juliette rougit, puis voyant que son mari n'avait plus son air cruel des autres fois, elle alla à lui, l'embrassa, et lui dit simplement :

— Merci, mon ami.

Perrigris avait remarqué que la petite était vêtue d'une robe faite de la même étoffe que la robe de sa mère. Il s'expliquait pourquoi Juliette, qui faisait elle-même tout ce qu'elle portait, mettait moins de garnitures à ses costumes que n'en portaient la plupart des femmes.

***

La paix semblait être rentrée dans le petit logis. Juliette ne sentait plus peser sur elle le regard dur de l'homme qui se souvient et qui juge.

Maintenant, c'était surtout le mari qui était un peu gêné, qui se rappelait ses cruautés passées. Ce genre de cruautés est moins rare qu'on ne pourrait le croire envers une femme, aimée pourtant, et aimée avec passion. Perrigris avait honte de son rôle de bourreau.

Mais, ce qui surtout le rendait un peu silencieux,

comme absorbé, c'était une vision qui maintenant ne le quittait plus, une vision d'enfant joyeux et fort, une petite tête bouclée, ensoleillée, aux yeux rieurs et mutins, une voix fraîche et vibrante. C'était là l'ennemi redouté, l'enfant maudit? Pauvre petit être sans défense, qui réclamait la tendresse, et à qui on jetait la haine! La haine? En était-il bien sûr? Cette vision qui le hantait était-elle donc importune? Cette petite fille, miniature vivante de Juliette, où il avait cherché avec angoisse des traits qui ne fussent pas les traits de sa mère, sans les trouver, grâce à Dieu! cette petite fille à qui il n'avait qu'à ouvrir les bras pour trouver enfin cette paternité si ardemment désirée, la détestait-il réellement? Est-ce qu'on peut haïr ce qui n'est qu'adorable?

Un reste de mauvaise honte lui fermait pourtant la bouche. Pendant une absence de sa femme, il prit les mesures de la chambrette qui semblait toute désignée comme chambre d'enfant, puis il alla choisir une cretonne charmante dont il songeait à faire tapisser les murs, couvrir le petit lit, deux mignonnes chaises, la toilette aussi. Perrigris qui, pour sa femme et pour lui, n'avait jamais songé qu'au nécessaire, rêva de luxe pour la petite étrangère, pour l'enfant maudit. Cependant il ne donna pas d'ordres aux marchands; ce serait pour un peu plus tard.

Un soir, Juliette rentra ayant pris froid. Très délicate, depuis longtemps déjà, avec des intervalles de santé et de rechutes subites, ne voulant pourtant jamais se dire malade, le premier chaud et froid un peu grave pouvait lui être fatal. Le lendemain, le médecin appelé à la hâte prononça le mot de fluxion de poitrine. Pendant qu'il auscultait sa malade, des ouvriers venus de bonne heure travaillaient dans la chambre à côté. Perrigris, comme tous les hommes irrésolus, s'était enfin décidé brusquement. Juliette, entendant le bruit, interrogea des yeux son mari, qui rougit comme un jeune homme.

— Ce sont les tapissiers, ils n'en ont pas pour bien longtemps. Vois-tu, ma Juliette, tu n'es pas forte, les voyages à Saint-Cloud te fatiguent. Alors j'ai pensé que cela te ferait plaisir de sentir ta fille près de toi... En ouvrant la porte, comme ça, tu pourrais la voir... Mais si le bruit te gêne, je vais renvoyer les ouvriers.

A travers la porte ouverte, Juliette vit un mur déjà tendu d'étoffe gaie et fraîche, semée de petits bouquets de roses, un lit d'enfant tout capitonné de la même jolie cretonne. Il lui sembla rêver :

— Vous avez fait cela, vous... vous? Ah! Lili, Lili...

— Je vais aller te la chercher tout de suite. Veux-tu?

— Si je le veux!

Mais le docteur coupa court aux extases de la jeune femme, qui ne tenait plus en place, qui avait la fièvre. Elle promit d'être sage; mais ses yeux brillants, agrandis encore, suivaient les mouvements de son mari, mouvements qui lui semblaient bien lents. Dès qu'une garde fut installée auprès de la malade, Perrigris partit. Il n'avait pas de classe ce matin-là; il en aurait eu, du reste, qu'il l'aurait abandonnée sans un instant de remords. Il envoya seulement une dépêche au lycée priant qu'on voulût bien le faire remplacer pendant quelques jours, sa femme étant gravement malade. Il ne savait pas combien gravement! Habitué à voir les rhumes de Juliette prendre tout de suite un caractère assez violent, il croyait à un rhume un peu plus fort que les précédents, et n'était pas réellement inquiet. Puis, ne devait-il pas ramener le bonheur avec lui? Et le bonheur est le meilleur de tous les médecins!

***

Lili jouait avec les enfants de la fermière lorsque Perrigris arriva. Il expliqua brièvement à celle-ci que sa femme était malade et que, maintenant que sa fille était grande déjà, il comptait l'emmener et la garder auprès d'eux. La fermière, qui ne savait pas déguiser ses sentiments, lui dit :

— Eh bien! là, vrai, monsieur, je suis fâchée de voir partir Lili, qui est un bijou, mais il y a beau temps que vous auriez dû l'emmener. Ou on ne reconnaît pas un enfant devant la loi, ou l'on prend son rôle de père un peu au sérieux. Vous n'allez pas la rendre malheureuse, au moins? J'aimerais mieux la garder toujours, et sans un sou encore, quoique nous ne soyons pas riches...

— Elle sera heureuse.

Ce fut dit très simplement, mais la brave femme comprit que c'était un engagement, et un engagement sérieux. Perrigris régla le compte de la fermière pendant qu'on habillait la petite et qu'on faisait son paquet. Enfin Lili, à qui on avait fait comprendre qu'elle allait à Paris voir sa mère, entra en courant. Elle s'arrêta net et examina le monsieur à lunettes, moitié curieuse, moitié méfiante. Perrigris sentit son cœur battre étrangement. Si elle allait le prendre en grippe!

— Tu n'as pas peur de moi, Lili?

Lili, qui de sa vie, n'avait connu la peur, se mit à rire, de son beau rire, rire subit et sonore. Elle leva vers lui sa jolie figure habituée aux baisers. Ce fut avec une tendresse un peu grave qu'il la souleva et l'embrassa. Les enfants ne se trompent guère, et Lili fut de suite à son aise. Elle était heureuse de partir, d'abord parce qu'une voiture avec un « dada » attendait à la porte, puis parce qu'elle allait voir sa maman. La fermière ne put s'empêcher de dire en voyant l'impatience de la petite :

— Dieu! que les enfants sont donc ingrats!

— Non, ce n'est pas de l'ingratitude ; c'est l'impossibilité de comprendre ce que c'est que l'absence. Je promets à Lili de la ramener; et l'idée que ce retour pourrait ne pas être immédiat ne saurait entrer dans un tout petit cerveau.

Perrigris ne put s'empêcher de sourire un peu en s'apercevant qu'il défendait Lili, qu'il faisait à son intention de la psychologie enfantine, comme eût fait un père véritable.

Pendant tout le commencement du trajet, Lili, très absorbée par les faits et gestes du « dada », puis par le va-et-vient des voyageurs à la gare, un peu effarouchée aussi du bruit que faisait la locomotive qu'elle voyait pour la première fois de sa petite vie, par la vapeur blanche qui sifflait, par le fracas de ce monstre extraordinaire qui sortait du grand trou noir du tunnel, ne disait pas grand'chose. Elle tenait dans sa menotte un doigt du professeur et le serrait de toute sa force; lorsque le train entra en gare, elle se rejeta contre lui. Il la prit dans ses bras et elle se cacha le visage sur son épaule, avec un petit geste d'abandon si câlin, de confiance si absolue, que Perrigris se sentit tout attendri; on aime surtout ce que l'on protège. Était-il possible qu'il eût détesté cet enfant-là? Il n'était pourtant pas mauvais au fond; cependant il faut être méchant, n'avoir pas de cœur pour haïr un enfant, une créature toute de grâce et de faiblesse, faite pour être protégée et adorée!

Une fois dans le compartiment, Lili n'eut plus peur du tout. Agenouillée tout contre la vitre, elle regardait fuir maisons, arbres, champs, et ces poteaux avec les fils de fer qui semblaient, grâce au mouvement rapide du train, bondir, se soulever et retomber perpétuellement, et qui intriguaient beaucoup la petite.

— Pourquoi qu'ils dansent comme ça?

Et les « pourquoi » se succédaient; la petite langue marchait, marchait... Quand elle trouvait que Perrigris, qui ne la comprenait pas toujours, ne répondait pas assez vite, elle se retournait, grimpait sur ses genoux, le prenait sans façon par la barbe, et l'appelait « papa » ou « petit père » selon l'inspiration du moment. Lili, par sa vivacité, amusait beaucoup les voyageurs qui se trouvaient dans le wagon; ils la regardaient avec une admiration si évidente que le professeur de mathématiques élémentaires ne se sentait plus d'aise. Une jeune femme, assise juste en face de Lili, ne put s'empêcher de dire :

— Vous avez là, monsieur, une bien belle petite fille!

Perrigris l'eût volontiers embrassée. Avant d'arriver à la gare Saint-Lazare, Lili avait fait connaissance avec tout le monde ; elle n'était nullement timide, et volontiers prenait les devants, très sûre que le fait qu'elle avait quatre ans et qu'elle se nommait Lili devait intéresser les grandes personnes. Cela avait du reste l'air d'intéresser beaucoup ces inconnus. Un bel enfant, bien sain et bien gai, semble un peu appartenir à tous.

Perrigris en rentrant eut quelques remords ; pendant tout ce temps, il avait un peu oublié sa femme. Sa nouvelle passion lui remplissait le cœur; il se sentait père, même plus que mari.

Juliette était bien malade; la fièvre augmentait d'une façon inquiétante. Mais lorsqu'elle vit son mari rentrer, tenant par la main sa fille, l'enfant dont pendant des années elle n'avait pas osé prononcer le nom devant lui, elle eut un cri de joie folle. Lili eut un peu peur ; elle n'avait jamais vu sa mère au lit, et cela ne lui semblait pas naturel. Elle se laissa embrasser, caresser; mais bientôt elle grimpa sur les genoux de Perrigris, qui s'était assis auprès de sa femme, et s'installa bien à son aise. Lili était fatiguée, elle passa doucement sa petite main sur le visage de son père adoptif et murmura :

— Mon petit père chéri...

C'est ainsi, en effet, qu'elle avait annoncé qu'elle l'appellerait, comme son amie Jeanne de la grande maison. Puis, laissant tomber sa tête aux cheveux d'or, dont les mèches se mêlaient aux poils de la barbe grisonnante, elle s'endormit profondément.

Pendant une heure, Perrigris resta ainsi, sans bouger, dans la crainte d'éveiller la petite. Il cherchait à entendre la respiration de la bouche rose, lui essuyait parfois le front, bien doucement, car il faisait très chaud, ou relevait une boucle folle qui retombait toujours. L'abandon de ce petit corps contre sa poitrine, la douce confiance de l'enfance, la beauté aussi de Lili endormie étaient des armes plus puissantes que tous les arguments du monde, que toutes les prières aussi.

Juliette, agitée, brûlante, avait des moments de délire; lorsqu'elle revenait à elle, elle voyait tout près de son lit son mari qui ne bougeait pas de peur de réveiller l'enfant. Au milieu de sa fièvre, Juliette sentait un bien-être infini : sa fille ne serait jamais abandonnée. Elle pourrait donc mourir en paix ; car elle savait — ce dont son mari n'avait pas l'air de se douter — que la fin était proche. Une fois elle prit la main de Perrigris, celle qui ne soutenait pas Lili, et la porta à ses lèvres; elle la baisa longuement, et ses beaux yeux brillants de fièvre disaient toute sa reconnaissance. Perrigris en fut profondément touché.

— Je t'ai fait souffrir, ma pauvre Juliette. Mais tout cela est loin, nous allons être bien heureux, tous les trois...

Juliette secoua la tête.

— Tous les trois?.. Hélas! ce serait un trop beau rêve; trop beau pour moi. Je crois que j'ai mérité le pardon, — mais non pas le bonheur. C'est fini. Ne croyez pas que je sois malheureuse, mon ami. Lili est dans vos bras; je n'en demande pas plus. Je vous suis reconnaissante, plus que vous ne saurez jamais ; et je vous aime bien...

La fièvre redevenait très forte, et bientôt Juliette divaguait. Perrigris alla déposer l'enfant sur son petit lit, sans qu'elle se réveillât. Puis il revint auprès de sa femme, qu'il ne quitta plus.

Il avait enfin compris qu'il allait la perdre, et jamais il ne l'aima plus passionnément que pendant les quel-

ques jours de maladie. Juliette ne souffrait pas beaucoup, le reconnaissait presque toujours, et lui souriait doucement.

Morte, un sourire semblait lui être resté aux lèvres.

Lorsqu'on rencontre Perrigris maintenant, allant ou venant du lycée, et qu'on veut lui faire plaisir, on lui demande des nouvelles de sa fille et on lui parle de sa beauté. Alors le professeur rayonne. Ses collègues prétendent que, depuis que Juliette se fait grandelette, il soigne ses vêtements et achète un chapeau neuf de temps à autre. Certains prétendent même qu'il fait des connaissances en songeant au temps où il faudra conduire sa fille dans le monde. Car, comme il le dit lui-même, il est père et mère tout ensemble. Si Juliette n'est pas abominablement gâtée, c'est que la nature l'a si bien douée de qualités charmantes, et solides aussi, qu'il est impossible de la gâter.

JEANNE MAIRET.

FIN.

LES MANUSCRITS DE VICTOR HUGO

La Fin de Satan

On a souvent parlé des manuscrits de Hugo. Tout récemment encore, le public était admis à les visiter à la salle Petit. A vrai dire, on les lui montrait bien peu ; et pouvait-on faire autrement? Ils étaient sous vitrine fermée, ouverts à une page quelconque. On ne voyait que celle-là. Combien ont senti s'irriter leur curiosité devant cette page unique! Combien ont souhaité de voir aussi les autres! Combien ont songé à tout ce que ces pages devaient recéler de variantes, de fragments inédits, d'indications précieuses sur la genèse de la pensée dans l'esprit de leur auteur, et sur sa méthode de travail!

Il faut y prendre garde, cependant. Les manuscrits de Hugo ne sont point précisément des « brouillons », et nous n'y saisissons guère le travail initial de sa pensée. Hugo composait le plus souvent de tête, et surtout dans ses promenades. A son retour, il jetait ce qui lui était venu, ébauches de prose ou de vers, sans suite encore et sans lien, sur les premiers chiffons de papier qu'il rencontrait (1). Puis, quand un « morceau » lui paraissait propre à revêtir sa forme définitive, il le transcrivait « au propre » sur une feuille volante. La réunion de celles de ces feuilles qu'il gardait forme les manuscrits que nous possédons. Pour les chiffons de papier primitifs, ils étaient jetés au rebut. M. Paul Meurice me dit qu'il y en a à Guernesey de pleines caisses qui doivent contenir, en particulier, les premiers brouillons des *Misérables*. Il est à souhaiter que ces « brouillons » ne soient point égarés. C'est par eux seuls que nous pourrons pénétrer tout à fait dans l'intimité de Hugo, et le surprendre au moment de la création.

Ce n'est point à dire que les manuscrits que nous avons soient dépourvus d'intérêt. S'ils ne sont pas des brouillons précisément, ils ne sont pas non plus, à proprement parler, des copies. Quand le poète prenait la feuille où il devait écrire sa rédaction définitive, le texte était loin d'être absolument arrêté. Des sutures, des liaisons, des rimes manquaient. Souvent le poète, mécontent de ce qu'il a composé de tête, se ravise au moment de l'écrire, tâtonne, cherche à sa pensée une forme nouvelle, et c'est alors pendant quelques lignes un véritable brouillon que nous avons sous les yeux. Partout, les additions, les corrections, les suppressions sont nombreuses. Le travail que, d'après tels érudits d'à présent, le rapsode Homère aurait fait sur des cantilènes éparses d'aèdes antérieurs, pour relier les uns aux autres ces fragments magnifiques et en former une *Iliade*, — Hugo le faisait sur les produits bruts, si l'on osait dire, de sa propre inspiration. Il était à la fois aède et rapsode. Il y avait en lui deux hommes : un voyant d'abord et un inspiré, et puis un arrangeur de génie qui raccordait, reliait, fondait ce qui lui était fourni par l'autre. Si les manuscrits ne nous livrent point le secret de la germination de la pensée dans le cerveau du premier, ils nous font assister du moins au labeur patient du second. Et c'est assez pour que l'étude n'en soit point sans intérêt, ni sans profit.

Cette étude, je remercie de tout mon cœur MM. Paul Meurice et Auguste Vacquerie de me l'avoir rendue possible, en mettant à ma disposition, avec une si libérale obligeance, tous les manuscrits de celui qui fut leur ami et leur maître ; et je pense que vous me saurez gré, à votre tour, de vous communiquer quelques-uns de ses résultats. Nous parcourrons ensemble, si vous le voulez bien, les manuscrits des livres posthumes. Et nous prendrons d'abord la *Fin de Satan*, qui reste, — quel que soit l'intérêt du *Théâtre en liberté* ou de *Toute la lyre*, — l'œuvre poétique la plus considérable que nous aient donnée jusqu'ici les héritiers de Victor Hugo.

I.

Pas de plus mémorable période dans la vie littéraire de Hugo que les dix premières années de son exil, et pas de plus laborieuse aussi. On reste confondu quand on songe à tout ce qu'il a écrit de vers pendant ces années-là. Peut-être que l'histoire littéraire n'offre point d'autre exemple d'une telle activité poétique chez un

(1) Ceci est plus vrai cependant pour la prose que pour les vers. M. Paul Meurice pense que beaucoup de vers ont dû être écrits dès l'abord sur les feuilles que nous avons.

homme arrivé presque à la vieillesse. M. Paul Meurice avait bien raison quand il disait en riant au poète que nul homme ne lui avait fait plus de bien que Napoléon III. Veut-on se rendre compte, d'une façon toute matérielle, et si l'on peut dire brutale, de l'impulsion qu'imprimèrent l'exil et la solitude à l'imagination de Victor Hugo, du regain de vie et de force qu'il leur dut, alors qu'il semblait se reposer et s'assoupir un peu? Qu'on se rappelle d'abord que de 1841 à 1851 il n'avait pas publié un seul recueil, et qu'il avait fait très peu de vers. Et qu'on songe ensuite à ce que fut l'œuvre des dix années suivantes. *Les Châtiments* sont de 1853, *les Contemplations* de 1856, la première *Légende des Siècles* de 1859. *La Vision de Dante*, le plus long poème et le plus important de la troisième *Légende*, est de 1853. *La Forêt mouillée* (*Théâtre en liberté*) est de 1854. L'admirable poème de *la Révolution*, qui forme le livre épique des *Quatre vents de l'esprit*, est de décembre 1857. Les plus belles pièces des *Quatre vents de l'esprit* et de *Toute la lyre* sont de 1854 et de 1855. Chaque année, pour ainsi dire, nous révèle quelque chef-d'œuvre inconnu qui date de ce temps. Et nous ne connaissons pas tout encore. Le grand poème inédit intitulé *Dieu* est contemporain des *Contemplations* et de la première *Légende*.

Mais cette période si remplie et si bien remplie n'offre rien qui soit plus digne d'intérêt que cette grande épopée de *la Fin de Satan*, que le poète commença en 1854, au lendemain des *Châtiments*, qu'il reprit et continua, en 1859-1860, au lendemain de *la Légende*, et que malheureusement il n'acheva jamais.

II.

Le manuscrit de *la Fin de Satan* est composé de feuilles volantes. Il se divise en deux parties bien distinctes : les feuilles de 1854 et celles de 1859-1860.

Les feuilles de 1854 sont des feuilles de papier blanc, de format grand in-octavo. L'écriture est fine. Ces feuilles contiennent l'exposition du poème (chute de Satan, déluge), puis le livre I, consacré à Nemrod (*le Glaive*). — Vers la fin de la Chute de Satan (1) (*Et nox facta est*), Victor Hugo a écrit : « 25 mars 1854 ». — *La Première Page* (récit du déluge) est datée au commencement : « 1er avril 1854 », et à la fin : « 12 avril 1854 ». A la fin du livre sur Nemrod on lit cette note : « Fini le 8 mai 1854 ». De ce livre, deux pages avaient été rédigées d'avance. Victor Hugo ne les a point transcrites : il s'est contenté de les coller sur son manuscrit définitif. Ce sont : la page du discours d'Orphée (2), datée du 16 février, et la page du discours de Melchisédech (3), datée du 14 février 1854. C'est donc, selon toute probabilité, en février 1854 que Hugo avait commencé *la Fin de Satan*. Le 8 mai, il en avait achevé la première partie. Je note pourtant que le court chapitre :

> Antres noirs du passé, porches de la durée (1)...

a dû être ajouté en 1860. Car, ici, le papier et l'écriture sont ceux des feuilles qui portent cette date.

Les feuilles de 1859-1860 sont des feuilles de papier bleu, de format grand in-quarto. L'écriture, haute et magistrale, est celle des dernières années du poète, que tout le monde connaît. Ces feuilles contiennent *Hors de la Terre*, II, III, IV, et tout le livre consacré à Jésus. Cependant la longue lamentation intitulée *Satan dans la nuit* (*Hors de la Terre*, III) est écrite sur papier blanc in-octavo, d'une écriture assez ressemblante à celle de 1854. Le livre sur Jésus (*le Gibet*) porte au-dessous du titre cette date : « Décembre 1859. — Avril 1860. » — Une note nous apprend que *Satan dans la Nuit* a été terminé le 7 avril 1860. — A la fin de *l'Ange-Liberté* (*Hors de la Terre*, III), on lit : « 22 mars 1860 ». — Une page de cette dernière partie, simplement collée sur le manuscrit, est datée du 4 mars 1854 (2). Il est donc vraisemblable que dès 1854 Victor Hugo avait conçu, en partie du moins, le plan qu'il ne devait exécuter que six ans plus tard.

Pour les rares feuilles qui se rapportent au livre III (*la Prison*), où Hugo devait conter la prise de la Bastille, et qu'il avait à peine commencé, elles sont du même papier et de la même écriture que celles de 1859-1860, et elles doivent être à peu près du même temps.

Le manuscrit contient quelques notes en prose, dont je citerai tout à l'heure la plus importante. On n'y trouve pas un seul dessin.

Dans les observations d'ordre littéraire que j'ai à faire maintenant, il n'y a plus lieu de distinguer les deux parties. Ce ne sont point des procédés différents ni une différente méthode de travail que l'on observe dans les feuilles de 1854 et dans celles de 1860.

III.

Il est bien entendu que le manuscrit de *la Fin de Satan* n'est pas un premier brouillon. Il résulte de là que les variantes y sont surtout de détail et qu'il est bien rare qu'on y saisisse la trace de quelque conception rejetée ensuite par le poète. En voici un exemple, pourtant, qu'on jugera curieux.

L'un des plus beaux chapitres du livre a pour titre : *les Paroles du docteur de la loi* (3). Un prêtre juif parle au peuple dans le temple, et le long discours que le

(1) Au-dessous des vers qui terminent la page 13 de l'édition in-8°. Je renverrai toujours à cette édition.

(2) Page 61.

(3) Pages 63-64.

(1) Pages 15-16.

(2) C'est la belle description de l'Ange-Hiver. Pages 293-294.

(3) Page 115.

poète lui prête n'est point dénué de grandeur; mais il est plein de prescriptions toutes formelles et littérales, comme sont celles des religions desséchées et vieillies :

Un homme en ce moment, de douze hommes suivi,
Blond, jeune, et regardé fixement par le prêtre,
L'interrompit, et dit avec l'accent d'un maître :
— Toute la loi d'en haut est dans un mot : aimer.

— Peuple, cria le prêtre, on vient de blasphémer.

Pas de contraste plus significatif ni de symbole plus clair. Mais cette conception si simple et si forte ne s'était point présentée d'abord au poète. Dans une ébauche antérieure le mot de Jésus était placé tout autrement :

UNE MOABITE.

Chantez, femmes. Le temple est blanc sur la montagne.
Le nid d'oiseau, la fleur des champs, l'épi de blé,
Sont les trois dons que veut le temple aux cieux mêlé,
Toute la loi d'en haut, qu'il faut comprendre et suivre,
Étant dans ces trois mots : planer, embaumer, vivre...

JÉSUS.

Toute la loi d'en haut est dans un mot : aimer.

... Un prêtre passe, et dit : il vient de blasphémer.

On voit comme ici la portée du mot est plus faible, le symbole plus obscur et de moindre intérêt. Et l'on sera d'avis, je pense, que l'homme qui a rejeté cette leçon pour celle du livre ne travaillait point si inconsciemment. « Bête comme l'Himalaya » est bientôt dit. S'il ressemble à l'Himalaya, ce poète, c'est tout au contraire à un Himalaya qui serait très malin. M. Jules Lemaître aura beau nous jurer « qu'il put avoir du génie, mais qu'il n'eut que cela », il paraît bien qu'il avait à ses heures tout autant de bon sens que s'il n'avait point été de ceux qui peuvent s'en passer.

IV.

Quand on étudie en détail le manuscrit de *la Fin de Satan*, la première chose qui frappe, c'est le nombre et l'importance des passages ajoutés en marge. Visiblement, le poète procède bien plus par surcharge que par élimination. Il développe beaucoup et sacrifie peu. Voici comme il représentait d'abord Barabbas s'approchant dans la nuit de la croix où pend le cadavre de Jésus :

Puis, muet, lentement, n'ayant plus même un râle,
Béant, il s'avança vers le cadavre pâle.
Il allait, chancelant comme au souffle du vent,
Et prêt à fuir après chaque pas en avant.
Le front du mort semblait s'éclairer à mesure
Que cet homme approchait d'une marche mal sûre...

Dans le texte définitif, ces six vers sont étendus de façon à en former dix-huit (1).

(1) Pages 224-225.

Et voici comme il indiquait l'entrée chez Caïphe du prêtre Rosmophim qui vient lui proposer d'acheter Judas :

Un matin, Rosmophim entre chez le pontife.
— Hannasci, dit le prêtre en saluant Caïphe,
Je sais ta volonté secrète, et je la suis.
Il s'agit de sauver le temple. Je me suis
Informé de celui des douze auquel tu penses...

Dans le texte définitif, ces cinq vers sont étendus de manière à en former vingt-six (1).

Et c'est ainsi partout. La chute de Satan, les développements sur Nemrod, le discours du lépreux étaient primitivement bien moins longs que nous ne les avons. Les deux livres sur Jésus (*La Judée*, — *Jésus-Christ*) n'en faisaient qu'un d'abord. Beaucoup de chapitres accessoires n'existaient pas : le long chapitre de la *Sibylle* (2), par exemple, dont l'utilité n'apparaît pas de façon très claire. Sûrement, Hugo avait le goût de compliquer. L'auteur du *Petit roi de Galice* et d'*Eviradnus* aimait à ménager dans un poème des effets de surprise, des péripéties, des coups de théâtre, à le machiner comme un roman ou comme un drame...

Mais n'allons point regretter qu'il se soit ainsi donné carrière, et gardons-nous de croire que ce ne soient que d'inutiles développements qu'il ajoute. Chez Hugo, l'action de la volonté est considérable, même sur l'imagination. C'est à force de s'astreindre à tenir les yeux fixés sur un objet, qu'il finit par le *voir* vraiment et qu'il le peut peindre enfin avec une intensité et un relief uniques. Lui-même semble s'être rendu compte de ce phénomène, et il l'a décrit en des vers qu'on trouvera tout à fait significatifs, à condition seulement qu'on n'en retienne que l'essentiel :

Il n'est pas de brouillards, comme il n'est point d'algèbres,
Qui *resistent*, au fond des nombres ou des cieux,
A la fixité calme et profonde des yeux.
Je regardais ce mur *d'abord confus et vague*...
Et sous mon œil pensif *l'étrange vision*
Devenait moins brumeuse et plus claire, à mesure
Que ma prunelle était moins troublée et plus sûre (3).

C'est bien cela. Les formes qu'il voyait d'abord de façon vague, il semble qu'il les forçait en les considérant à s'animer pour lui, à se mouvoir et à vivre. Ce qu'il rencontre en s'acharnant, il arrive sans doute que ce soient des choses dont on se fût passé à la rigueur; mais ce sont souvent aussi des beautés de premier ordre. Le portrait de Caïphe (4), l'admirable chapitre sur la Judée,

La Judée est dorée et verte sous l'azur... (5).

(1) Pages 225-226.
(2) Page 128.
(3) La *Vision d'où est sorti ce livre* (*Légende des Siècles*, II).
(4) Pages 101-102.
(5) Page 113.

la page sur les Guèbres (1) sont des morceaux surajoutés.

V.

Au reste, si le poète de la *Fin de Satan* développe et ajoute communément, il n'est point sans exemple pourtant qu'il condense et supprime. Voici trois strophes que devait dire primitivement le « jeune homme » du *Cantique de Bethphagé* et que le poète a réduites en une :

Elle m'aime. Je suis vainqueur!
Venez voir quelqu'un de superbe.
Tous les rayons sont dans mon cœur
Comme toutes les fleurs dans l'herbe.

Je ne sais ce que je ferai
Pour mériter cette conquête.
Venez tous voir le préféré,
Celui dont l'âme est une fête,

L'archange qui sort du limon,
Le Memnon vainqueur des colosses!
Venez voir le roi Salomon,
Avec sa couronne de noces (2)!

Voici des strophes, évidemment destinées au même cantique, qui ont été supprimées tout à fait. Ni vous ni moi ne les eussions sacrifiées, si par miracle elles nous étaient venues. Ce n'est qu'un Hugo qui peu raturer paisiblement de tels vers :

J'ai vu cette fille de Seth :
Elle chantait dans le bois sombre
Une chanson qui suffisait
A la joie obscure de l'ombre.

Pour l'écouter, dans les roseaux
Tout se taisait, êtres et choses,
Et des roses sortaient des eaux,
Et des esprits sortaient des roses...

Voici le lit de Sésostris,
Environné de soixante hommes :
J'aime mieux les gazons fleuris
Et l'ombre où tout bas tu me nommes.

Viens, ô miracle de beauté!
Blanche comme l'aube éternelle!
Les petits oiseaux de l'été
S'éblouissent de ta prunelle...

Je t'aime; ton chant est joyeux,
Et j'attends que tu te dévoiles.
La nuit, je te cherche des yeux
Dans le prodige des étoiles!

Le soleil luit. Je t'aime. Viens!
Les fleurs veulent que tu paraisses.
O femme, il n'est pas d'autres biens
Que les rayons et les caresses...

Ces choses charmantes, je suis sûr que tous ceux qui admirent Victor Hugo me sauront gré de les leur révéler. Je n'ai malheureusement point à leur offrir d'autres passages inédits de cette importance et de cet intérêt. Je veux pourtant citer encore une magnifique image que le poète a fini par ne pas employer :

Alors comme un flot noir que des torches éclairent,
Nemrod devint sinistre...

et, dans le discours du lépreux, six vers dont je ne sais trop pourquoi ils ont été sacrifiés, car ils sont gracieux et beaux, et les deux derniers seuls pourraient éveiller des scrupules :

Vous avez, en semant le germe à l'aventure,
Donné sa part de grâce à chaque créature;
Vous avez embaumé les pois et les jasmins,
Seigneur! Vous avez peint les bêtes de vos mains,
Et des ânes rayés vous avez fait les zèbres;
Mais pour moi, rien! Je suis la tache des ténèbres...

VI.

Il est assez rare qu'un développement de quelque longueur arrête le poète, qu'il soit obligé de s'y reprendre à plusieurs fois et de le refaire. Pourtant, dans la description de la chute de Satan, un passage a été refait trois fois. C'est une de ces pages où Victor Hugo fait un prodigieux effort pour enfermer en des mots le vide, le noir, l'informe, l'illimité, pour les rendre visibles, si l'on peut dire, et palpables. Mais ici, les mots résistent, et il semble qu'on le voie qui s'obstine et s'irrite. La Bruyère parle quelque part de certaines erreurs des beaux génies, qui sont « comme une faute de Praxitèle ». C'est ici comme une défaillance d'Hercule. Le poète écrit d'abord :

... Le révolté
Plia son aile onglée aux membranes funèbres,
Et, fauve, il regarda fixement les ténèbres,
Debout, et l'on eût dit dans cette ombre une tour.
Dans l'espace sans bords, sans forme et sans contour,
Où le vide muet roulait ses ondes noires,
Le chaos prolongeait ses mornes promontoires,
Caps de l'obscurité, ruines du néant.
L'opaque obscurité fermait le ciel béant...

Arrivé là, le poète s'arrête, rature et recommence. Voici la seconde leçon :

La nuit dans ce lieu triste et que la brume encombre
Montait. Il était là debout comme une tour.
Le gouffre offrait à l'œil un farouche contour.
A la voûte pendaient de pâles stalactites.
De loin, elles semblaient confuses et petites...

Et, de près, je ne sais ce qu'elles auraient semblé.

(1) Pages 145-147.
(2) Page 159. — La strophe définitive est celle-ci :

Venez voir quelqu'un de superbe,
Venez voir l'amant, ner comme un palmier dans l'herbe,
Beau comme l'aloès en fleur au mois d'août!
Venez voir l'amoureux qui vaincrait les colosses!
Venez voir le grand roi Saül
Avec sa couronne de noces!

Car le poète s'aperçoit qu'il fait de nouveau fausse route, et il recommence encore. On peut voir dans le livre la leçon définitive, bien supérieure aux deux autres (1).

VII.

Les corrections de détail sont nombreuses. Une, au moins, semble inspirée par un scrupule de goût à la manière classique. Le poète a écrit :

Dans un champ où, pareil au ver dans les fruits mûrs,
Le chacal glisse, entrant le soir dans les charognes,
Lieu traversé parfois par des soldats ivrognes...

Puis il se ravise. Il supprime « ivrognes »; il esquive « charognes » à demi, en le reléguant à l'intérieur du vers :

Dans un champ où, pareil au ver dans les fruits mûrs,
Le chacal entre au flanc des charognes farouches,
Plaine où des os épars font bourdonner les mouches (2)...

Et cela prouve que « le goût », à ne l'entendre point de façon étroite, n'est pas chose si futile et si peu nécessaire au poète.

Beaucoup d'autres substitutions sont tout à fait heureuses et curieuses. J'en donnerai des exemples.

Nemrod a attaché quatre aigles aux quatre angles de la cage qui le doit porter aux cieux. Au-dessus d'eux, au haut de quatre piques où ils ne peuvent atteindre, il a suspendu la chair de quatre lions. Les aigles s'élancent vers la chair et emportent ainsi la cage. Et, plus ils se précipitent, plus « leur but reculant monte au-dessus d'eux ». Victor Hugo disait d'abord en cet endroit :

Et les sombres oiseaux, dans la nuée épaisse,
Sans l'atteindre jamais le poursuivaient sans cesse...

Il corrige ainsi :

Et, criant comme un bœuf qui réclame l'étable,
Les grands oiseaux, traînant la cage redoutable,
Le poursuivaient toujours sans l'atteindre jamais (3)...

La « jeune fille » du cantique de Bethphagé parle à celui qu'elle aime. Le poète écrit :

Vous êtes beau dans l'aube et charmant dans la nuit;
Votre front parmi tous brille et s'épanouit
Comme un bluet parmi les seigles...

Puis il rature et substitue :

Dans l'obscurité, grand, dans la clarté, divin,
Vous régnez; votre front brille en ce monde vain
Comme un bluet parmi les seigles (4).

(1) Page 6.
(2) Page 143.
(3) Page 172.
(4) Page 161.

Les prêtres qui vont juger le Christ entrent au tribunal. Première leçon :

Le grand prêtre en souliers, les juges en sandales,
Marchent tous à la file et traversent les dalles;
Ils montent à pas lents à leur siège élevé.

Leçon définitive :

Les juges, dont l'orgueil est d'aller lentement,
Montent au tribunal d'un air calme et dormant (1).

Et voilà comme une ligne insignifiante se transforme et devient tout un tableau.

Je m'arrête. De ces retouches de génie, de ce bonheur dans le labeur, les exemples seraient en nombre presque infini.

VII.

On sera curieux, je pense, de savoir quelle est, dans ces corrections, la part de la rime. Cette part est peu considérable. Il est rare qu'une rime soit changée. Visiblement, Victor Hugo ne cherche point la rime. Elle lui vient d'elle-même, et en même temps que ce qu'il a à exprimer. Elle semble faire corps avec la vision et la pensée. Elle en est à peine séparable. Est-ce parce qu'elle s'y accommode avec une docilité merveilleuse? ou serait-ce, au contraire, qu'elle les suggère? Elle exécute avec tant de rapidité qu'on se prend à soupçonner qu'elle ordonne. Elle est la mieux dressée des esclaves, si elle n'est la plus fantasque des maîtresses. Qu'on la suppose animée, elle-même ne s'y reconnaîtra guère. Elle pensera comme le poète alors que l'inspiration l'emporte :

Est-ce que j'obéis? est-ce que je commande?
... Je ne sais par moments si je suis
Le cavalier superbe ou le cheval farouche.
J'ai le sceptre à la main et le mors dans la bouche (2)...

Et n'est-ce pas à la rime que Hugo eût pu dire, aussi bien qu'à Pégase :

Je veux de telles unions
Avec toi, cheval météore,
Que, nous mêlant, nous parvenions,
A ne plus être qu'un centaure (3).

Il y est parvenu, en effet, le plus souvent. Cette union du rimeur et de la rime n'est point pourtant si absolue ni si continue qu'on ne sente çà et là que c'est la rime qui commande, et que même le rimeur a quelque peine à obéir. Mais il s'en tire cependant et avec quelle habileté souveraine!

A un endroit du discours du lépreux, il laisse

(1) Page 192.
(2) *Toute la Lyre*, V, 21.
(3) *Au Cheval* (Épilogue des *Chansons des rues et des bois*).

d'abord en blanc la place de deux vers dont les rimes ne lui viennent point. Il s'agit de relier ces vers :

Le tesson du bourbier, dont j'ai râclé ma plaie,
Va s'en plaindre à la fange, et dit : Il m'a sali...

à celui-ci :

Des enfants en riant m'ont cassé mon écuelle (1)...

Et voici comme il remplit l'intervalle.

Tout est votre pensée, et je suis votre oubli,
Seigneur! Le mal me tient dans sa griffe cruelle...

Un peu plus loin, il ne lui vient point de rime au dernier de ces trois vers :

Je n'ai plus que ma main lépreuse pour puiser
L'eau dans le creux du roc où l'air vient la verser,
De sorte qu'à présent je bois dans mon ulcère (2).

Il poursuit en laissant un blanc. Ce blanc, il le remplit après coup, par ce vers d'abord :

L'espace, autour de moi, décroît et se resserre...

Et, décidément, par celui-ci :

Hélas! hélas! Je suis dans le cachot misère!

Et s'il arrive parfois que la rime se fasse attendre ainsi, il arrive aussi qu'il ne soit point satisfait de celle qui s'est présentée à lui. Parfois il s'aperçoit qu'il a négligé de mettre à la rime le mot le plus sonore et le plus frappant, et il renverse son vers à cet effet. Au lieu de :

Et récitez — c'est là tout ce qu'il faut savoir —
Le sharrith le matin, le néhila le soir...

il écrit :

Et récitez, avant que l'archange soit là,
Le sharrith le matin, le soir le néhila (3)...

Parfois aussi, il lui vient quelque scrupule à l'endroit de la consonne d'appui. Il a écrit :

Le condamné d'en bas a soufflé dans la nuit
Le mal au cœur de l'homme à travers la nature;
Et voilà ce qu'a fait, du fond de l'ombre obscure,
Satan qui vit sous terre à Dieu qui vit au ciel.

La rime « nature » et « obscure » lui paraît insuffisante. Il n'hésite point à ajouter en marge quatre vers à seule fin de la corriger. Et voici le texte définitif :

Le condamné d'en bas a soufflé dans la nuit
Le mal au cœur de l'homme à travers la nature.
L'homme, ouvert à l'erreur, au piège, à l'imposture,
Jusqu'au crime de vice en vice descendu,
Est devenu vipère et sa bouche a mordu.
Le talon du Seigneur a senti la piqûre.
Et voilà ce qu'a fait, du fond de l'ombre obscure,
Satan qui vit sous terre à Dieu qui vit au ciel (1).

Mais, s'il a le culte de la consonne d'appui, il n'en a point la superstition. Il n'écrirait certes pas, comme M. de Banville, que « le poète aimerait mieux perdre une de ses jambes en chemin » que de marcher sans cette précieuse consonne. Bien au contraire, il aime mieux s'en passer, dès qu'elle lui semble embarrasser sa marche. Il a dit d'abord d'Hérode :

Des paons rôdaient parmi ses jardins toujours verts;
Au fond brillait un lac, dit le Bain-du-Tétrarque.
On y voyait rôder les pêcheurs dont la barque
Vogue à coups d'aviron lents et bien maniés.
Il aimait les rhéteurs, l'un par l'autre niés,
Les philosophes grecs, les athlètes, les mimes...

Mais le vers sur les rhéteurs lui semble gauche. Il préfère une expression plus forte, même au prix d'une rime plus faible. Il écrit :

Comme un autre a des chiens, il avait sous ses pieds
Des philosophes grecs, des athlètes, des mimes (2)...

Comme j'ai dit, au reste, et pour la raison que j'ai dite, les variantes de ce genre sont exceptionnelles; et presque jamais l'hésitation du poète ne porte sur la rime.

VIII.

Le 7 avril 1860, ayant à peu près achevé *la Fin de Satan*, à l'exception du livre III, qu'il devait consacrer à la Bastille, Victor Hugo écrivait sur son manuscrit ces lignes curieuses, inédites aujourd'hui encore :

« J'ai mis à ceci la dernière main. Relire dans un an. Peut-être interrompre ce cri de Satan en trois endroits par les trois voix de l'air, de l'infini, du paradis (chanson des oiseaux, — chant des astres, — hymne des anges). Autre conseil que j'aurai à me donner et à examiner. Peut-être réserver la fin du monologue à partir de

Ici la tombe, là le chaos...

pour le dénouement, après le chant de la Bastille. Mettre d'abord deux lignes de points, puis ce vers :

Le sanglot de Satan dans l'ombre continue...

Puis deux lignes de points. Et enfin relier : « L'amour me haït! » — « Non, je ne te hais point (3)! » *Dieu parle dans l'infini* vient aussi bien, par-dessus le chant de la Bastille, en réponse à Satan, si je garde le monologue en un seul morceau. »

Le poète fut-il fidèle au singulier rendez-vous qu'il

(1) Page 52.
(2) Page 53.
(3) Page 128.

(1) Page 25.
(2) Page 100.
(3) Page 341.

s'assignait ce jour-là? Relut-il *la Fin de Satan* le 7 avril 1861? Cela est douteux. Il était alors absorbé par l'énorme travail de la rédaction définitive des *Misérables*. Puis les années passèrent. Les œuvres se succédèrent, et les événements. Hugo rentra en France. Vers 1874, après *Quatrevingt-treize*, il hésita un moment entre deux projets. Allait-il terminer *la Fin de Satan* ou continuer *la Légende des Siècles*, et en donner une nouvelle série? Il consulta M. Paul Meurice qui, avec grande raison, je crois, lui conseilla le premier parti. Ce fut pourtant au second qu'il s'arrêta. La deuxième partie de *la Légende* parut en février 1877. Finir *la Fin de Satan* n'en resta pas moins son rêve. Chose curieuse : vers 1882, le poète octogénaire témoigna encore l'intention de se remettre à l'œuvre commencée trente ans avant. Il demanda à M. Paul Meurice de lui acheter des livres sur la Bastille. Les livres furent achetés. Il les lut, mais ne donna point de suite à son projet. Le travail lui devenait difficile. Les médecins le lui défendaient. La journée du prodigieux ouvrier était finie. Il dut se résigner à ne pas mener à bout l'œuvre qui lui était chère entre toutes, et dont il sentait bien qu'elle était son œuvre capitale.

JULES TELLIER.

A PROPOS DU JOURNAL DE FRÉDÉRIC III

« Je suis plus Prussien qu'Allemand » est un mot que M. de Bismarck a dû dire souvent. Il en a beaucoup voulu au général La Marmora (si je me souviens bien) pour avoir publié la confidence qu'il lui avait faite de cet état de son esprit vers l'année 1866; mais le journal de Frédéric III démontre que l'état d'esprit persistait en 1871.

Le journal a-t-il été remanié par retouches et par additions, comme le pense le chancelier? Peu importe. Quel parti faut-il prendre entre les affirmations, contradictoires sur tel ou tel détail, de l'empereur et de M. de Bismarck? Peu importe encore.

Même si l'on donne raison au dernier sur tous les points, un fait est acquis d'une importance considérable. En 1871, le roi de Prusse et son ministre étaient beaucoup plus Prussiens qu'Allemands. Le *Kronprinz*, « le représentant de l'avenir », comme il se nomme, était plus Allemand que Prussien.

C'est une belle matière à philosopher.

***

Deux fois, au cours de son histoire, qui n'est pas longue, la Prusse a détruit la constitution de l'Allemagne; la seconde fois, de notre temps et sous nos yeux, par des actes précis, par une guerre suivie d'un traité; la première fois, par le seul fait de son existence, de son développement et de sa façon d'être. Car c'est bien le jeune royaume de Prusse, qui, au siècle dernier, a tué l'ancienne Allemagne.

Sans doute, cette vieille Allemagne était en plein désordre, lorsque la Prusse a commencé à prendre figure. Elle n'avait pas eu, comme la plupart des États de l'Europe, sa révolution monarchique. Les quelques institutions générales dont elle avait été dotée au XVe siècle avaient été rudement éprouvées par les guerres politiques et religieuses qui eurent leur conclusion dans la paix de Westphalie. Au-dessus du chaos des États allemands de toute sorte, l'empire et ses institutions semblaient des formes vides; pourtant la dignité impériale, la justice d'empire, l'assemblée d'empire étaient les seuls organes qui demeurassent d'une vie nationale allemande.

C'était beaucoup qu'ils eussent survécu à la Réforme, et que les protestants fussent entrés légalement dans l'empire. Ils ne s'y trouvaient point si mal. En fin de compte, le dualisme religieux n'avait point créé de dualisme politique. Les intérêts de l'Autriche n'étaient pas tellement liés à ceux du catholicisme que cette maison dût avoir pour alliés constants les princes catholiques, et, pour ennemis nécessaires, les protestants. La preuve, c'est que des protestants sont demeurés les alliés sincères de l'empereur, et que la France a longtemps employé les archevêques électeurs et la catholique Bavière contre l'Autriche et contre l'Allemagne.

L'Allemagne, même divisée par la religion, pouvait donc encore, à ce qu'il semble, améliorer sa constitution politique; elle n'avait pour cela d'autre moyen que de ranimer ses vieilles institutions.

Le grand patriote allemand du XVIIe siècle, Leibniz, respectait ces reliques du passé; il y trouvait des espérances d'avenir. Il savait mieux que personne les défauts et les ridicules de la constitution allemande. Il n'était pourtant pas un ennemi de l'Autriche : « L'Allemagne sans l'Autriche, disait-il, est un corps sans tête. » Il ne jetait pas l'anathème sur les formes vieillies : « La nation allemande, dit-il, a, par-dessus toutes les nations chrétiennes, l'avantage de posséder le saint empire romain, dont elle a, pour elle et pour son chef, acquis les droits et dignités... De là lui vient l'honneur de la préséance, qui lui est reconnu par les autres grandes puissances. C'est pourquoi les Allemands doivent se montrer dignes de cet honneur et s'efforcer de l'emporter sur les autres par l'intelligence et par le courage, comme ils l'emportent par la grandeur et la dignité de leur chef. »

Ainsi parle Leibniz, qui est mieux qu'un rêveur, car il avait l'instinct de la grande politique. Il estimait donc, à la fin du XVIIe siècle, qu'il était possible encore d'organiser l'Allemagne avec l'empire et par l'empire. Et, de fait, l'impossibilité n'est devenue évidente que lorsqu'un État s'est trouvé assez fort en Allemagne pour créer, ce que n'avait point fait la

Reforme, un dualisme politique irréconciliable et mortel.

*
* *

Cet État, on put croire au temps de Gustave-Adolphe que ce serait la Suède.

La Suède se proposait, d'accord avec la France, de conquérir des provinces allemandes, et de mettre l'Autriche hors de l'Allemagne. Cette politique a été exprimée par un publiciste au service de Richelieu et du Suédois Oxenstiern, dans un livre que les panégyristes de la fortune prussienne aiment à citer comme la preuve du désordre irrémédiable où l'Allemagne était tombée : « Le moyen de relever l'Allemagne et de la fortifier, dit Hippolithus à Lapide, dans son *De ratione status in imperio nostro*, c'est d'extirper la maison d'Autriche ». Mais la maison d'Autriche avait survécu à Richelieu et à Oxenstiern; à la fin du XVIIe siècle, elle était une grande puissance, et la Suède, profondément déchue, attendait la ruine.

Aux lieu et place de la Suède, apparaît la Prusse.

Déjà Leibniz entrevoyait cette étrange succession d'un État allemand à l'État scandinave, dans l'œuvre de la destruction de l'Allemagne. Il n'était pas l'ennemi de la Prusse. Il aimait Berlin; il était l'hôte du roi Frédéric, le président de l'Académie prussienne des sciences, le confident, le conseiller, le maître, ou plutôt le collègue en philosophie de la reine Sophie Charlotte. Pourtant il écrivait à l'empereur : « Il faut prendre garde que le Danemark, la Prusse ou un autre État ne devienne trop puissant, car la France, l'attirant à elle, ferait avec son aide ce qu'elle a fait ou voulu faire avec l'aide de la Suède. »

Cette lettre est de l'année 1713, qui vit naître le grand Frédéric. Vingt-sept ans plus tard, cet enfant devenu roi, se jetait sur l'Autriche, après avoir fait dire à Louis XV que si la France s'y prenait bien avec lui, il rendrait plus de services à notre pays que n'avaient jamais fait les Suédois.

Ainsi la Prusse entre en scène pour continuer la politique franco-suédoise. Du moins, c'est son roi qui le dit. Il est vrai que ce prince est l'homme du monde qui a le plus et le mieux menti à un plus grand nombre de personnes à la fois. Mais il mentait seulement en ceci qu'il parlait de rendre des services à la France, car il entendait bien ne servir que lui-même. A cela près, il allait faire, comme les Français et les Suédois, une guerre acharnée à l'Autriche, sans plus se soucier des intérêts de l'Allemagne qu'au siècle précédent Oxenstiern et Richelieu.

*
* *

Déjà la Prusse avait commencé à ne vivre que pour elle-même.

Le grand électeur, arrière-grand-père de Frédéric II, a eu ses moments de fidélité envers l'empire, et il s'est conduit plus d'une fois en prince allemand; mais, lorsque son intérêt privé s'est trouvé en contradiction avec ses devoirs de prince de l'empire, il n'a fait le sacrifice que de ses devoirs. D'ennemi hardi de Louis XIV, il est devenu son allié au moment où la France se faisait un jeu de provoquer l'Allemagne. C'est grâce à lui peut-être que nous avons conservé Strasbourg. Lorsque les princes de l'empire furent requis par l'empereur de l'aider à reprendre la ville, l'électeur leur conseilla de n'en rien faire : « Les hommes pour sauver leur vie se font bien, dit-il, couper un doigt, un pied, une main, et ils ont raison. » Il avait, lui, ses raisons palpables et sonnantes de parler ainsi. Un bon traité de subsides le liait à Louis XIV.

Ses sujets étaient très allemands, très dévots serviteurs de l'empereur, dont ils parlaient, tout protestants qu'ils fussent, humblement, comme il convenait envers un si haut seigneur, le plus grand qui fût sur terre. Mais il s'interposa entre ses sujets et l'empire. A sa personne il voulut arrêter leur obéissance et leurs regards à son horizon.

Ses successeurs eurent la partie plus aisée, après que l'électeur Frédéric III, de l'aveu de l'empereur, se fut proclamé roi dans une de ses provinces, la Prusse. Ce pays n'avait jamais eu avec l'empire qu'un lien idéal, depuis longtemps oublié. Il semblait donc qu'il n'y eût pas d'inconvénient pour l'Allemagne à ce qu'un de ses princes devînt roi sur une terre étrangère. Il était formellement entendu, stipulé, écrit, publié que la condition nouvelle de ce roi ne modifierait en rien sa qualité de prince allemand. Frédéric le confessa en termes clairs dans une proclamation qu'il fit à ses sujets avant d'aller à Kœnigsberg chercher la couronne royale : « S. A. Électorale, y est-il dit, ne revendique en rien la dignité royale pour son électorat, ni pour les autres pays qu'elle tient du saint empire. » Mais c'étaient de vains propos.

Frédéric-Guillaume Ier, le second roi de Prusse, a des airs de patriote. Il est si bon Allemand qu'il « crache lorsqu'il voit un Français ». Mais il a voulu être roi en Brandebourg, tout comme en Prusse. Sur les bords de l'Elbe et du Rhin, aussi bien qu'aux rives de la Vistule, il a établi la « *souveraineté* comme un rocher de bronze, *die Souveränetät wie einen Rocher von Bronce* ».

Il supporte avec une extrême impatience que ses vassaux allemands, les nobles du pays de Magdebourg, auxquels il veut imposer des coutumes nouvelles, en appellent à la justice impériale, comme c'était leur droit, et que la cour d'empire accueille leur requête, comme c'était son devoir. Il ordonne à ses officiers de persécuter par tous les moyens qu'ils avaient à leur disposition ces insolents sujets, et, dans un moment de colère, il se laisse entraîner à une alliance avec des étrangers contre l'empereur. Il ne s'agissait pourtant en cette affaire que de quelques centaines d'écus.

Il est vrai qu'il a donné une fois à l'empire son contingent, mais chichement, avec toutes sortes de recommandations de ne point abîmer ses soldats « mes

enfants bleus », comme il disait. Il a créé l'armée et la finance qui la faisait vivre. Il l'a créée pour lui seul, le roi de Prusse, et non pour l'Allemagne. Tout est calculé pour que cette Prusse se suffise, qu'elle se passe du monde entier, et ne tire du dehors que de l'argent et des recrues.

Que Frédéric le Grand ait jamais cherché dans sa politique en Allemagne un autre intérêt que le sien propre; qu'il se soit jamais proposé sincèrement de reconstituer ce grand pays à l'abandon, un historien honnête ne l'oserait soutenir. Ce grand Prussien n'était allemand, ni de cœur, ni d'esprit. De l'Allemagne, il a tout raillé; les sentiments allemands, il les a tous blasphémés. Il a coupé les derniers liens qui rattachaient ses sujets à l'empire. Il leur a défendu tout recours à la justice impériale. Il a fait cesser dans les églises de ses pays la prière pour l'empereur, qui était récitée tous les dimanches, dans toute l'Allemagne, et qui était en Prusse le dernier souvenir de la plus haute institution allemande. Il est l'éditeur de la nouveauté à laquelle il a donné le titre de « Nation prussienne ».

Nation allemande, nation prussienne, voilà bien le dualisme.

Le jour où la nation prussienne a été mise au monde, armée de pied en cap, où il a été avéré qu'elle n'entrerait jamais dans la condition d'un État allemand, soumis à l'empereur allemand en sa double qualité de chef de justice et de chef de guerre, l'arrêt de mort a été prononcé sur l'Allemagne historique, tuée par la Prusse, sans que cette puissance, contente d'être, se souciât de chercher pour la grande patrie qu'elle désertait les moyens d'une vie nouvelle.

***

Un mot qualifie exactement l'histoire des rapports de la Prusse avec l'Allemagne, avant la période révolutionnaire qui allait refondre l'Allemagne et l'Europe: la Prusse a suivi une politique de *sécession*.

Les paroles de Leibniz à l'empereur en 1713, méritent toute l'attention des historiens.

Supposez que la Suède ait réussi à fonder un État suédo-allemand. Elle aurait eu, comme royaume de Suède, une politique d'agrandissement et de conquêtes; comme membre de l'empire, elle aurait exploité l'Allemagne au mieux de ses intérêts privés.

L'État prusso-allemand n'a pas fait autre chose. La Prusse, royaume étranger à l'Allemagne, a eu sa politique de conquêtes qui s'est exercée, par exemple, en Pologne, un des terrains favoris de l'ambition suédoise; membre éminent de l'empire, pour l'électorat de Brandebourg et ses autres possessions allemandes, elle a exploité l'empire au profit du roi de Prusse.

***

Était-il inutile de placer sous un titre contemporain, et à propos de l'événement du jour, cette page d'histoire? Non. Ce qu'il y a de plus dans le présent, c'est du passé, et cette quantité de passé pèse sur la volonté des politiques, même de ceux dont l'esprit est plus libre. Puis ce passé prussien est si proche! Le père de M. Chevreul a pu voir, sans être centenaire, tout le règne de Frédéric II.

La grandeur des événements qui ont rempli notre siècle n'a pourtant point allongé sa durée. Nous sommes en réalité très voisins du temps de la politique de sécession prussienne.

Il est vrai que les événements ont retrempé la Prusse dans l'Allemagne; que l'État prussien et la nation allemande ont souffert les mêmes maux, pour se relever ensemble, et que, peu à peu, par la force des choses, la Prusse est devenue le représentant de l'idée nationale allemande. Cette idée, les princes l'ont accueillie plus ou moins sincèrement, chacun suivant son tempérament. Dans cette adhésion, il y avait, à parts inégales, du patriotisme allemand et de l'ambition prussienne, mais toujours ce dernier élément était le plus considérable dans le mélange.

L'idée allemande n'est point née de l'État prussien, qui en était, au siècle dernier, la négation absolue. Elle lui est venue de l'Allemagne. Une opinion s'est formée peu à peu. Elle a constitué un parti pourvu de moyens puissants de propagande. Les historiens et les publicistes ont inventé, accrédité ce grand mensonge d'une « mission allemande » de la Prusse. La Prusse a fini par y croire. Mais elle n'a jamais oublié qu'elle est la Prusse, chose distincte et qui ne se doit point perdre dans l'Allemagne.

Elle n'était plus libre, en ce siècle, après la guerre d'indépendance, après le congrès de Vienne, après les mouvements de 1848, et lorsque la question de la réforme constitutionnelle était devenue un de ses moyens contre l'Autriche, de se désintéresser de l'Allemagne.

La grande différence entre Frédéric II, destructeur de l'antique constitution germanique, et Guillaume Ier destructeur de la confédération germanique, c'est que celui-ci a été obligé de prendre la charge de l'Allemagne. Mais il a commencé par agrandir sa Prusse; s'il n'a point annexé la Saxe en 1866, à son grand chagrin, il a saisi le Hanovre et le reste. Il a fait ce que voulaient (point dans l'intérêt de l'Allemagne, assurément) Richelieu et Oxenstiern : il a extirpé l'Autriche. Dans l'Allemagne rapetissée, la Prusse agrandie est trop évidemment la chose principale : le reste est une annexe, un appentis, une *Nebensache*.

Après la politique de la sécession, est venue celle de la subordination de l'Allemagne à la Prusse.

***

Donc l'héritier de l'empire et le chancelier devisaient, après les victoires, des conséquences qu'il en fallait tirer pour l'Allemagne.

Chevauchaient-ils dans les Ardennes, ou bien étaient-ils assis dans un cabinet, à Versailles? Encore une fois, peu importe le temps et le lieu. La critique du document qui vient d'être révélé au monde n'est pas encore faite, et le moment n'est pas venu de l'essayer. A première vue, je crois, pour mon compte, que, dans le jugement porté par le chancelier sur le journal, il y a beaucoup de vrai. Mais M. de Bismarck a dû, dès la première attaque, user de toutes ses armes. Ce qu'il n'a point nié demeure. Le *Kronprinz* voulait donc une large et complète et sincère organisation de l'empire. Il prétendait qu'avec les États allemands, Prusse comprise, et la Prusse n'étant point privilégiée, l'Allemagne fût constituée et qu'elle fût libre.

Ce qu'il souhaitait était-il possible? Le roi son père et M. de Bismarck connaissaient beaucoup mieux que lui l'état vrai des choses. Depuis de longues années, ils étudiaient leur Allemagne. Puis tous les deux, le chancelier surtout, étaient très prudents, car la prudence extrême combinée avec l'extrême hardiesse, est un des traits du génie politique de M. de Bismarck. Excepté dans sa lutte avec les Chambres prussiennes, au temps du conflit, et avec les partis parlementaires depuis 1866, il n'a forcé aucune note. Il est toujours resté en deçà du possible.

En 1866, il a contenu son maître, avec de grands efforts Il s'est même, pendant quelques jours, brouillé avec lui. L'empereur Frédéric a raconté à quelqu'un qu'après Sadowa, au moment où l'on discutait les conditions de la paix, le roi Guillaume et M. de Bismarck, enfermés chacun chez soi, ne se voyaient plus et qu'il les a réconciliés. Or la cause de la brouille était que le roi voulait trop prendre. En 1871, nous le savons par lui-même, le chancelier était disposé à laisser Metz à la France. Par un autre effet de cette prudence, il n'a point voulu trop exiger des princes allemands dans la nouvelle constitution.

Certes il avait sujet de se croire plus politique, plus homme d'État que le prince héritier. Dans ces conversations désormais fameuses, il devait regarder de très haut l'inexpérience de son interlocuteur. Il dédaignait (il vient de le dire dans le rapport sur la publication du journal) la compagnie habituelle du *Kronprinz*, ces idéologues, ces politiciens en chambre, ces professeurs.

Soit! Mais il est des moments solennels où l'idéologie doit donner de l'enthousiasme à la politique.

Un jour peut-être on dira que de ces deux hommes qui se querellaient au sujet de l'avenir à donner à l'Allemagne, le moins clairvoyant n'était pas celui qui, moins au courant des affaires, l'esprit moins occupé d'objections, la mémoire moins encombrée des souvenirs de la vie politique telle qu'on la menait dans la diète de Francfort, plus libre par conséquent, plus dégagé des attaches anciennes, plus ouvert à l'avenir, voulait que l'Allemagne unie dans la lutte fût unie véritablement après la victoire et qu'une charte lui fût donnée, différente de cette constitution froide de 1871, sorte d'acte de société militaire et commerciale, où le gérant a fait passer toute sa défiance envers les actionnaires.

***

La publication du Journal de Frédéric III est chose grave, parce que le témoignage de l'empereur défunt sera désormais invoqué par les partis contre le régime de 1871.

Voici le passage capital du Journal :

« Comme je rappelais, écrit le *Kronprinz* sous la date du 17 janvier 1871, l'histoire de ma famille et le chemin qu'elle a fait en élevant ses membres du rang de comtes au rang d'électeurs, puis au rang de rois, et en donnant à cette monarchie une puissance telle qu'on lui décernait maintenant le titre impérial, le roi répondit : « Mon fils accepte de tout cœur *le nouvel état de* « *choses*, tandis que moi je ne m'en soucie pas plus que « de rien; *je ne tiens qu'à la Prusse.* » Je répliquai : « Le « roi et ses descendants sont tenus de faire de l'empire « rétabli une vérité. »

Faire de l'empire une vérité! Cette formule est entrée, pour n'en plus sortir, dans la vie politique de l'Allemagne, avec ce commentaire : « Je serai le premier prince qui se présentera devant son peuple comme sincèrement dévoué, sans restriction aucune, aux institutions constitutionnelles. »

***

Singulière destinée que celle de cet empereur! Il était de l'opposition du vivant de son père, de l'opposition sur le trône : il est de l'opposition dans cette vie d'outre-tombe, qu'il a voulu s'assurer en ordonnant de publier ses mémoires. Et voici que l'empereur « qui voulait faire de l'empire une vérité » va comparaître à Leipzig devant la cour d'empire! Car c'est bien lui (puisque l'accusé Geffken n'a fait qu'exécuter sa volonté) qui a encouru la peine édictée par le code pénal contre les révélateurs de secrets d'État.

Il sera condamné, sans doute, mais les condamnés politiques ont des fortunes étranges.

Celui-ci deviendra, entre les mains des partis, le juge du gouvernement de son fils.

ERNEST LAVISSE.

L'IDÉAL SOCIAL DE RABELAIS

L'Abbaye de Thélème et les Thélémites

I.

Gargantua, récompensant après la bataille ceux qui l'avaient aidé, lui et son frère, à vaincre Picrochole, offrit au vaillant moine, frère Jean, l'abbaye de

Seuillé, qu'il refusa, puis celles de Bourgueil et de Saint-Florent, dont il ne voulut pas davantage. Comment pourrais-je, disait-il, gouverner des moines, moi qui me sens incapable de me gouverner moi-même? Si vous avez pris à gré mes services, permettez-moi de fonder une abbaye à mon idée. La demande plut à Gargantua, qui offrit pour cette fondation son pays de Thélème, près de la Loire. Frère Jean sollicita et obtint l'autorisation d'« instituer sa religion au contraire de toutes autres ». Nous allons donc assister à l'établissement d'une petite société civile et religieuse, selon le cœur de frère Jean, c'est-à-dire que nous allons connaître l'idéal social de Rabelais.

Dans cet institut de Thélème, où plusieurs choses sont surprenantes, il y a deux paradoxes principaux : l'un est la parfaite élégance morale et intellectuelle que nous allons y voir régner et qu'on n'aurait pas attendue de la grossièreté du fondateur ni de celle de l'historiographe; l'autre est son identité profonde avec les monastères, dont celui du moine insoumis prétend être la contradiction éclatante et qu'il contredit en effet très manifestement sur quelques points extérieurs, frappant de prime abord la vue. Mais, tout en étant une abbaye renversée, la société idéale de Rabelais demeure au fond une abbaye véritable, soit que l'auteur ait simplement subi la nécessité logique qui oblige l'esprit humain à composer ses rêves avec les éléments de la réalité et à se figurer le ciel d'après les données de la terre, soit plutôt qu'il ait gardé, en dépit de tout, pour l'institution monastique une secrète affection, née d'une ancienne et longue habitude.

Parmi les règles que frère Jean impose à son nouveau monastère, au rebours de tous les autres établissements du même genre, une ou deux sont quelque peu fantasques ou puériles; mais la plupart ont le sérieux d'une pensée révolutionnaire qui va fort loin et prétend de bonne foi être radicale. Il n'y a sans doute qu'une malicieuse riposte dans l'ordre de nettoyer la place où auraient passé des religieuses venues d'autres couvents, vu que dans certains monastères on nettoie soigneusement la place où ont passé de prudes et honnêtes femmes. Il n'y a guère qu'une plaisante boutade dans la suppression des cloches et même des horloges sous prétexte que la plus grande perte de temps est de compter les heures, et qu'il n'est, comme le dit ailleurs Pantagruel, « horloge plus juste que le ventre ». Cependant, la protestation que cette plaisanterie contient contre la mécanique régularité de la vie monastique où « tout est compassé, limité et réglé par heures », n'est déjà pas insignifiante, et tout le reste a une grande portée : l'absence du mur d'enceinte qui fait ressembler les autres abbayes à des prisons et qui fournit à frère Jean l'occasion d'un mauvais calembour rappelant le jeu de mots connu :

Le mur murant Paris rend Paris murmurant;

— le mélange autorisé et même prescrit des sexes; — l'abolition des engagements perpétuels et le droit laissé à chacun de sortir quand il lui plaira; — le remplacement des vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance par cette règle foncièrement destructive de tout l'ancien ordre de choses, qu'à Thélème « honorablement on pût être marié, que chacun fût riche et vécût en liberté »; — enfin, les conditions de l'entrée dans la communauté nouvelle.

Les femmes y étaient reçues de dix à quinze ans, les hommes, de douze à dix-huit, et ces jeunes gens de l'un et de l'autre sexe devaient être de belles créatures, « bien formées et bien naturées », nobles représentants de la race humaine. Au fond de cette prescription très importante, il n'y a rien de moins que la réhabilitation païenne du corps contre la part excessive que le mysticisme accorde à l'esprit et qui ruine l'équilibre de notre nature. Pantagruel fait allusion, au cinquième livre, à ce côté antique et païen de l'idée, lorsqu'il remarque que les anciens défendaient d'élire à la dignité de vestale « fille qui eust vice aucun en l'âme, ou en ses sens diminution, ou en son corps tache quelconque », et que c'était une loi exactement contraire à la coutume de l'île Sonnante, où la plupart des enfants voués à la profession religieuse étaient « bossus, borgnes, boiteux, manchots, podagres, contrefaits et maléficiés ». Les mêmes épithètes avaient qualifié les religieux ordinaires, au premier livre, et elles se retrouvent chez les précurseurs de Rabelais, d'abord dans les sermons satiriques de la fin du moyen âge : « Vous, messieurs les bourgeois, vous donnez au Seigneur vos avortons, ce que vous avez de plus mauvais. Se trouve-t-il parmi vos fils ou vos filles un enfant boiteux, bossu, borgne, mal bâti, estropié, que vous voudriez voir dans les régions lointaines où croît le poivre, celui-là, dites-vous, fera un bon prêtre, un moine, une nonne, car il serait méprisé dans le siècle et impropre à la guerre, *vilis esset in seculo et inaptus ad militiam*, et vous l'offrez à Dieu, comme on offre un cochon ladre à saint Antoine ou une poule malade à saint Valentin (1) ». Dans la vingt et unième *Macaronnée* de Folengo, Pasquin raconte qu'espérant faire fortune il avait établi à l'entrée du Paradis une hôtellerie pour y recevoir les élus. « Or vous saurez, dit la vieille traduction française, que nous avons tenu nostre hostelerie par l'espace de quarante ans devant la porte du Paradis, avec fort peu de gaing, car les portes estoient toujours cadenacées et tourrillées et toutes moisies, pour n'estre souvent remuées; les aragnes y avoient tendu leurs toiles. Si toutes fois aucun y venoit, c'estoit quelque boiteux, quelque bossu, quelque borgne ou bicle. »

Une « inscription mise sur la grande porte de Thé-

(1) Guillaume Pepin, Olivier Maillard, Geiler, cités par A. Méray, *la Vie au temps des libres prêcheurs*, t. II.

lème » en sept strophes de quatorze vers à rimes *batelées*, tour de force bizarre dont Rabelais était probablement plus fier que de sa prose, explique au long et en détail quels gens sont exclus du séjour de Thélème et quels gens invités. La première interdiction concerne les hypocrites et les bigots, l'ennemi capital, constamment honni, sur lequel le poète verse un déluge d'épithètes flétrissantes où l'allitération des lettres *l* et *f* et toutes les rimes riches qu'on peut trouver au mot *mitouflé* donnent à l'oreille la sensation de la fourberie pateline des tartufes. Sont ensuite écartés les gens de justice, « mangeurs du populaire »; il n'y a point de pâture pour eux dans une société idéale qui ne connaît ni procès ni contestations d'aucune sorte. Arrière les usuriers et les avares; arrière les jaloux, les vieux chagrins, les fauteurs de désordre et de sédition; arrière enfin les infirmes et les malades dont le sang est vicié ou le corps déformé. Ceux qu'on invite à venir, ce sont les « nobles chevaliers », les « dames de haut parage, fleurs de beauté » et en même temps de sagesse et de modestie; il faut que les familiers de Thélème soient avant tout « gentils compagnons », qu'ils aient la joyeuse bonne santé du corps et de l'esprit. Mais entrez aussi et soyez les bien venus, vous qui annoncez le saint Évangile et voulez fonder la vraie foi, « la foy profonde », contre l'erreur des ennemis de la vérité, « par leur faux style empoisonnant le monde ».

Rabelais s'amuse à construire sous nos yeux pierre à pierre son abbaye de Thélème, et cette construction est si exacte qu'un érudit a pu en tracer graphiquement le plan et le dessin (1). Cela ne veut pas dire qu'un lecteur de *Gargantua*, qui n'y cherche que son plaisir, en trouvera beaucoup dans ces pages, non plus que dans les autres parties purement pittoresques de l'œuvre. Notre auteur, qui voyait les objets extérieurs avec la netteté la plus minutieuse et qui se divertissait infiniment à en décrire le détail, n'a jamais parfaitement réussi à les montrer à notre imagination. Grand écrivain, mais ailleurs que dans le genre descriptif, Rabelais n'appartient pas à la petite élite de peintres littéraires dont le succès en cet art difficile, qui n'est pas le meilleur emploi du talent, excite parmi la foule des gâcheurs d'encre et de papier une si malheureuse émulation. Le critique philosophique, que les idées seules intéressent et que les choses de nulle signification ennuient, se contentera de signaler dans l'architecture de Thélème ce qui parle peu ou prou à l'intelligence.

Il faut noter d'abord que ce bâtiment était magnifique, « cent fois plus magnifique que n'est Chambord ni Chantilly ». Cette façon de peindre négativement, au moyen d'un terme de comparaison connu et admiré qu'on déclare *cent fois* inférieur, est un procédé primitif qui n'est peut-être pas plus mauvais que bien des descriptions laborieuses. On peut remarquer aussi, à titre de curiosité, que l'architecte de Thélème fait grand usage du nombre *six*. L'édifice était hexagone, ayant à chaque angle une grosse tour ronde de soixante pas de diamètre; il avait six étages en comptant l'escalier qui conduisait aux caves, et neuf mille trois cent trente-deux appartements, comprenant chambre, arrière-chambre, cabinet, garde-robe et chapelle, avec un corridor ou issue dans une grande salle commune. De grandes et belles bibliothèques, réparties d'étage en étage, se composaient des livres écrits dans les six langues littéraires que notre XVIe siècle connaissait : le grec, le latin, l'hébreu, le français, l'italien et l'espagnol.

M. Lenormant observe avec finesse que Rabelais se distingue à son époque comme architecte par la satisfaction toute moderne qu'il accorde non pas seulement au luxe, mais au *confort*. Si les six grosses tours rondes dont l'édifice est flanqué sont un dernier vestige des temps féodaux, la suppression des gargouilles, remplacées par des gouttières, le peu d'élévation des marches dont « l'espesseur estoit de trois doigts », et les repos ménagés à petites distances dans les escaliers, annoncent un important progrès dans la science pratique et bourgeoise du bien-être. Mais une chose encore plus remarquable, que M. Lenormant avait oublié de relever et qu'un autre érudit a signalée (1), c'est que, dans la description si détaillée et si complaisante que Rabelais a faite de sa chère abbaye, il y a une importante omission, celle qu'on aurait le moins attendue de sa part : les cuisines et les salles à manger!

Ainsi Rabelais, qui n'a garde de passer sous silence la nourriture de l'esprit et qui parle avec amour des « belles grandes librairies » de Thélème, a été distrait par les préoccupations intellectuelles au point de négliger la première nécessité du corps! Certes les critiques qui sont tentés de prendre pour une attitude et pour une feinte les fréquentes invocations de l'auteur à la bouteille et la grande place que son ouvrage fait au ventre, n'ont pas tort d'insister sur cette omission significative. Il est superflu d'ajouter après cela qu'il n'y a pas trace d'orgie à Thélème, puisqu'il n'y est point fait mention même des simples repas en commun et que les Thélémites sont presque traités comme des corps glorieux. Toutefois, par une autre singularité de nature à surprendre ceux qui prêtent à Rabelais des goûts de négligence et de malpropreté personnelle, compagnons ordinaires de la goinfrerie, l'auteur accorde une curieuse attention aux soins de la toilette: « En chascune arrière chambre estoit un miroir de cristallin enchassé en or fin, autour garny de perles; et estoit de telle grandeur qu'il pouvoit véritablement

(1) Charles Lenormant, *Rabelais et l'architecture de la renaissance.*

(1) M. C. Daly, *Revue de l'architecture*, t. II.

représenter toute la personne. A l'issue des salles du logis des dames estoient les parfumeurs et testonneurs: par les mains desquels passoient les hommes, quand ils visitoient les dames. Iceux fournissoient par chacun matin les chambres des dames d'eau rose, d'eau de naphe et d'eau d'ange, et à chascune la précieuse cassolette vaporante de toutes drogues aromatiques. »

Il y a à Thélème un bassin de natation, une fontaine d'albâtre surmontée des statues des trois Grâces, un hippodrome, des cirques, un théâtre, des jeux de paume et de balle, des tirs d'arc, d'arquebuse et d'arbalète, une galerie d'histoire naturelle et une galerie de tableaux, dont un, représentant la tragique aventure de Philomèle, était une peinture nullement brutale, mais « galante et intelligible », rappelée au deuxième chapitre du livre IV. Tout est décent à Thélème, et les neuf mille trois cent trente-deux chapelles, pièces intégrantes de tous les appartements, nous avertissent que si les cloches sont supprimées et l'église absente, chaque Thélémite, homme ou femme, peut néanmoins avoir sa religion particulière, prier Dieu à ses heures et lui offrir le culte de son choix.

Un chapitre entier explique longuement et minutieusement « comment estoient vestus les religieux et religieuses de Thélème ». Ils étaient vêtus très richement: les étoffes les plus belles, le velours, le satin, la soie, les tissus d'argent et d'or; les fourrures les plus chères, genettes noires, martres de Calabre, loups-cerviers, zibelines; les pierres les plus précieuses, escarboucles, rubis, diamants, saphirs, émeraudes, turquoises, grenats, agates, perles, composaient leur parure. Rabelais se délecte dans cette opulente et chatoyante description, dont les détails ont un intérêt un peu trop technique pour la généralité des lecteurs, assez mal informés de l'histoire du costume en France; mais la pensée de révolte et de protestation qu'elle renferme contre le sombre froc monastique est pleine d'un philosophique intérêt. Cette gaie insurrection de toutes les couleurs claires et brillantes dépasse la portée d'une simple antithèse avec la robe du moine, « noire, grise ou cendrée »; elle monte vaillamment à l'assaut du pessimisme comme du mysticisme, et condamne, avec le froc du moyen âge, la redingote noire du siècle de M. Thiers et de Schopenhauer. Car, comme le noir signifie deuil, le blanc signifie joie et plaisir, et le bleu choses célestes. « La nuyt n'est-elle funeste, triste et melancholieuse? La clarté n'esjouit-elle toute nature?... Le témoignage évangélique nous apprend qu'à la transfiguration de Notre Seigneur, ses vêtements furent faits blancs comme la lumière... Les historiens antiques nous enseignent que les triomphateurs entroient à Rome sur un char tiré par chevaux blancs... Les Français volontiers portent plumes blanches sur leurs bonnets. Car, par nature, ils sont joyeux (1). » Un philosophe charmant qui cache, comme Rabelais, un sens profond sous d'apparents badinages, a dit avec autant de finesse que de grâce : « Comment pourrions-nous être gais sous des vêtements mornes? Nos pères, qui portaient des dentelles, des plumes, des habits rouges, bleus, gorge de pigeon, vert pomme et lilas tendre, devaient se sentir plus enclins à la joie en se voyant fleuris comme des parterres. Le jour où la mode nous forcerait de nous promener dans les rues en habit zinzolin, nous serions sauvés du doute et de la désespérance (1). »

(1) Liv. Ier, ch. x.

II.

La liberté et la variété qui règnent à Thélème ne vont pas sans une certaine réglementation. Ainsi la coiffure des dames était réglée: « L'accoustrement de la tête estoit selon le temps. En hyver, à la mode française. Au printemps, à l'espagnole. En esté, à la tusque (toscane). Excepté les festes et dimanches, esquelz portoient accoutrement françois; parce qu'il est plus honorable, et mieulx sent la pudicité matronale. » La manière de s'habiller était réglée aussi, puisque « les dames, qui, au commencement de la fondation, s'habilloient à leur plaisir et arbitre, furent reformées depuis par leur franc vouloir en la façon » que décrit Rabelais. Quant aux hommes « chaque jour ils estoient vestus de semblable parure ». Qui en décidait? les dames. Chaque matin elle signifiaient aux hommes, par l'intermédiaire de certains gentilshommes dont c'était la fonction, quel costume elles porteraient ce jour-là et quel costume assorti au leur ils devaient en conséquence porter. « Car le tout étoit fait selon l'arbitre des dames. »

Cette petite phrase est la seule galanterie qu'on puisse citer dans toute l'œuvre de Rabelais, le seul hommage que ce moine cynique, un instant chevalier courtois, ait rendu à l'omnipotence de la *dame*. Elle est, d'ailleurs, singulière. Le bon Rabelais se faisait une étrange illusion s'il s'est imaginé que le *libre arbitre* de quatre mille six cent soixante et une dames (je suppose la population de Thélème au complet et je la partage entre les deux sexes) pût arriver, et cela chaque matin, à une commune entente sur la question qui les passionne le plus! Sans pousser l'amour de l'uniforme aussi loin que Thomas Morus, qui avait habillé tous ses Utopiens une fois pour toutes de la même manière, Rabelais va trop loin cependant, et il réussit mal à concilier l'unité avec la variété, la règle avec l'indépendance. Il y a bien de la chimère encore dans cette autre idée : « Si quelqu'un ou quelqu'une disoit : beuvons, tous beuvoient. S'il disoit : jouons, tous jouoient. S'il disoit : Allons à l'esbat ès champs, tous y alloient. »

(1) Jules Lemaître, *Impressions de théâtre*.

Mais j'ai tort de parler de *réglementation*. Rabelais suppose que l'harmonie de toute la communauté résulte le plus heureusement du monde et le plus facilement du libre et bon vouloir de chaque membre.

L'homme est bon par nature. De parfaits représentants de l'espèce humaine, tels que les Thélémites, chez lesquels la santé d'un beau corps est le signe extérieur d'une âme saine et d'un esprit sain, ne peuvent vouloir que le bien. Aucun mauvais désir ne viendra donc troubler la pureté et la félicité de Thélème. Dans cette république idéale et vraiment céleste, tout le monde s'entendra parce que tout le monde aura les mêmes goûts nobles et honnêtes, et les femmes elles-mêmes ne se querelleront pas sur la mode. « Toute leur vie estoit employée, non par loix, statuts ou reigles, mais selon leur vouloir et franc arbitre... Ainsi l'avoit establi Gargantua. En leur reigle n'estoit que cette clause : FAIS CE QUE VOUDRAS. »

Ces quatre petits mots traduisent simplement le nom grec de *Thélème*, et il est clair que l'abbaye de la libre volonté s'oppose par la plus formelle antithèse à tous les monastères, puisque l'obéissance à autrui, l'abdication de la volonté propre, est le premier fondement de la société monastique. Cependant, quelle grossière erreur on commettrait si on allait croire que, dans la pensée de Rabelais, *Fais ce que voudras* est une invitation à l'abandonnement licencieux d'une vie sans contrôle et sans frein ! L'auteur, qui ne veut pas que nous nous y trompions, a eu bien soin de faire de cette devise fameuse, trop légèrement acclamée par l'aveugle troupeau d'Épicure, le commentaire le plus rassurant pour la morale.

Les gens libres, dit-il, « bien nés, bien instruits, conversans en compagnies honnestes, ont par nature un instinct et aiguillon qui toujours les pousse à faits vertueux, et retire du vice : lequel ils nomment honneur ». L'affection naturelle de l'homme pour la vertu se change, quand on use à son égard de « contrainte et de vile subjection », en un instinct de révolte contre « ce joug de servitude ». Car « nous entreprenons tousjours choses défendues, et convoitons ce qui nous est dénié ». On n'est pas tenté d'enfreindre une règle qui ne vient pas défier, en s'imposant à la vue ou à l'ouïe, l'esprit d'indiscipline ; on ne songe pas à s'enfuir d'une maison d'éducation ou de correction dont l'enceinte, librement ouverte, permet de s'évader sans ruse et sans effort ; le rapprochement familier des sexes empêche la formation des convoitises infinies qu'engendre une séparation inquiète et soupçonneuse, ou les réduit à une mesure raisonnable. Des colonies pénitentiaires, des écoles ont été fondées sur ce principe, et la morale s'en est bien trouvée. « Les bonnes mœurs sont en sûreté chez les Utopiens, écrit Thomas Morus ; ils sont dans une heureuse impossibilité de se corrompre ; chez eux, rien de caché, jamais d'assemblée secrète et furtive. Ces insulaires agissant toujours ensemble et ne se perdant point de vue, c'est comme une nécessité qu'ils passent leur vie selon les lois. »

Les Utopiens de Rabelais, je veux dire les Thélémites, sont d'une irréprochable moralité : « Jamais ne furent veus chevaliers tant preux, tant gallans... Jamais ne furent veues dames tant mignonnes, moins fascheuses, plus doctes à tout acte muliebre (tout travail de femme) que là estoient. Par cette raison, quand le temps venu estoit que aucun d'icelle abbaye, ou à la requeste de ses parens, ou pour aultre cause, voulust issir hors, avec soy il emmenoit une des dames, celle laquelle l'auroit prins pour son devot, et estoient ensemble mariés. Et, si bien avoient vescu à Thélème en dévotion et amitié, encore mieulx la continuoient-ilz en mariaige ; d'autant s'entreaimoient-ilz à la fin de leurs jours comme le premier de leurs nopces. »

Le mariage est la fin honorable de la jeune société établie à Thélème. La vie en commun des deux sexes a pour but de faire naître les affinités électives qui déterminent les unions bien assorties et constamment heureuses. Quand le choix est fait de part et d'autre, l'époux et l'épouse sortent de l'abbaye et vont fonder ailleurs la famille.

III.

Certes, il n'y a rien dans une pareille institution que d'idéalement pur et chaste ; mais la république morale de Rabelais, avec le beau principe qu'elle a pour base, est en somme une simple utopie, un rêve du ciel ou de l'âge d'or, conception *à priori* d'un poète philosophe fermant volontairement les yeux sur la réalité des choses. Au lieu de prendre l'homme et la femme tels qu'ils sont, tels qu'un passé de plus de sept mille ans les a faits, notre auteur les suppose innocents et tels qu'ils sont sortis des mains du Créateur. Ce que son commentaire du *Fais ce que voudras* peut contenir de noble, et de pratiquement juste, n'empêche pas cette doctrine morale d'être fort périlleuse et absolument chimérique au fond. L'erreur de Rabelais est généreuse d'ailleurs, pleine de ces nouveautés hardies et fécondes qui rendent les erreurs du génie plus riches en semences utiles que les vérités sages des penseurs médiocres. Par sa négation implicite du péché originel, le théoricien de Thélème donne la main aux philosophes du XVIIIe siècle et rompt avec toute la tradition chrétienne, avec le dogme sombre et la morale austère de Calvin, plus radicalement encore, si possible, qu'avec l'Église catholique et son système indulgent de pénitences tenant lieu de régénération.

Un auteur qui se montre aussi païen dans l'âme et qui semble vouloir emprunter à la Grèce, pour en peupler son abbaye, les beaux corps des contemporains d'Alcibiade, étant le contraire d'un chrétien, est, à plus forte raison, le contraire d'un moine. Mais, à d'autres points de vue essentiels, Rabelais reste moine, « vray

moine si onques en fut, depuis que le monde moinant moina de moinerie ». Et d'abord, de quoi la communauté vit-elle? De l'aumône ou dotation que Gargantua lui a faite : « vingt et sept cent mille huit cent trente-et-un moutons à la grande laine, seize cent soixante et neuf mille escus au soleil, et autant à l'estoille poussinière..., vingt trois cent soixante neuf mille cinq cent quatorze nobles à la rose, de rente fonciere. » Voilà des sommes; il y faut ajouter la dot individuelle de chaque membre, condition de son entrée, puisque Rabelais nous dit expressément qu'il fallait que « chascun fust riche ».

Un denier comme celui de Gargantua, encore accru de toutes les fortunes particulières, n'était pas de trop pour l'entretien d'une société oisive, adonnée tout entière à des divertissements, élégants sans doute, mais de luxe pur, et où il n'y a pas trace du moindre travail utile et lucratif. Les seuls ouvriers de Thélème sont des « orfèvres, lapidaires, brodeurs, tailleurs, tireurs d'or, veloutiers et tapissiers », qui, du reste, comme les « parfumeurs et testonneurs », ne font point partie de la société et sont de simples mercenaires gagnant leur pain dans un corps de logis à part, à fabriquer l'opulente toilette des « religieux et religieuses ». Ils parent et soignent ces beaux *lys* qui « ne travaillent ni ne filent ». Les Thélémites vont à la chasse, au théâtre, aux piscines, à l'hippodrome ; ont chevaux, chiens et faucons; tirent de l'arc, jouent de la musique, chantent, savent cinq ou six langues, composent enfin « tant en carme qu'en oraison solue », c'est-à-dire en vers aussi bien qu'en prose, pour parler bon français au lieu du latin pédantesque que Rabelais n'abandonne pas assez à l'écolier limousin ; mais on chercherait en vain parmi eux un acte, une pensée ayant un autre objet que leur propre bien-être et leur culture égoïste.

S'occuper uniquement de sa culture, c'est la même chose au point de vue social que s'occuper uniquement de son salut : c'est vivre en moine, non en homme. S'il y avait eu à Thélème des ménages et des enfants, les préoccupations exclusivement personnelles auraient pu recevoir un correctif et un complément heureux; mais les couples vont faire ailleurs l'expérience des réalités de la vie, auxquelles rien ne les a préparés dans leur paradis avant l'épreuve. En somme, Rabelais s'amuse et se moque un peu, même ici, des naïfs qui le prennent trop au sérieux. Sa révélation des « très hauts sacrements et horrifiques mystères, tant en ce qui concerne notre religion que aussi l'estat politique et vie œconomique (1) » ne consiste, dans les endroits les plus sages et les plus graves, qu'en échappées de philosophie et n'a jamais la substantielle importance des choses que la raison est seule à concevoir et que l'imagination se borne à traduire. La folle du logis, loin de se prêter au rôle qu'on lui attribue de servante de la raison chez Rabelais, entend bien garder la haute main et ne s'éclipser par moments que pour mieux faire, sous le manteau, un pied de nez au lecteur.

Malgré plusieurs pensées excellentes, dont la morale peut faire son profit, notre auteur n'a jeté ni sur la cité ni sur la famille un regard sérieux de philosophe politique. Sa république de Thélème n'est qu'un joli et poétique joujou. Son idéal social reste réduit à la mesure de cette conception enfantine : un géant tout bon et tout puissant sous l'égide duquel les hommes vivent en « paix, joie, délices et plaisirs honnêtes ».

Cependant, si la main de Dieu donne elle-même la pâture aux petits des oiseaux, la providence du roi ne peut sans doute aller jusqu'à nourrir et faire vivre ses sujets : il y aura donc dans la société une classe subalterne de producteurs et d'artisans dont le travail sera destiné à l'entretien matériel de l'élite. Esclaves ou mercenaires, peu importe; l'essentiel est que par eux l'aristocratie puisse mener une existence libre et heureuse sans autre souci que celui de cultiver son âme, son intelligence et son corps.

Oisif et gourmand comme un moine, mais studieusement oisif, et gourmand d'encyclopédique savoir plus que de bonne chère, Rabelais ne demande qu'une chose au gouvernement de son pays : le libre et tranquille usage des « librairies en grec, latin, hébreu, français, toscan et espagnol ». Aux yeux de ce grand curieux d'écriture, d'imprimerie et de science « livresque », il semble que le monde soit fait pour les livres et non les livres pour le monde : marque profonde et distinctive de tout esprit monacal par essence, incurablement tourné vers la contemplation et l'étude, inhabile à l'action, étranger à la vie pratique. Quand on adore la littérature pour elle-même, on devient assez indifférent à la réalité dont elle est la copie, et le spectacle des affaires humaines, quel qu'il soit, paraît toujours divertissant, à titre de représentation.

C'est pourquoi Rabelais trouve « fort magnifique la librairie de Saint-Victor » et savoure longuement le catalogue de toutes ces billevesées scolastiques, au lieu de les détruire par la main de Pantagruel, comme plus tard les romans de chevalerie seront brûlés par « le vaillant curé de *Don Quichotte* (1) », indigné contre le mal qu'ils font. Et c'est pourquoi encore, dans un passage curieux et significatif du livre V, Rabelais en personne oppose, sous prétexte d'obéissance au souverain, l'esprit de paresse et de passivité aux héroïques fureurs de son moine exceptionnel, le Don Quichotte échappé du cloître, le chevalier des Entomeures. Ce brave et entreprenant compagnon qui a toutes les sortes d'activité, qui terrasse l'ennemi, lutte contre la tempête, « travaille, laboure, *défend les opprimés*, fait des cordes d'arbalète, des filets et des poches à prendre

(1) Prologue du liv. Ier.

1 Gebhart, *Rabelais, la Réforme et la Renaissance.*

les lapins », voudrait porter le feu et la flamme dans le repaire des Chats fourrés, à l'imitation d'Hercule qui mettait à mort les brigands et les monstres pour délivrer les peuples de la tyrannie. « Allons! » dit-il; et frère Jean levait son bras, quand *frère François* l'arrête doucement par la manche : « Nous les déferions peut-être, *dis-je*, comme Hercules; mais il nous manque le commandement d'Eurysthée. »

Eurysthée, c'est Pantagruel, qui contemple tout, avec tristesse quelquefois, plus souvent avec un sourire, et *ne fait rien*. La morale de Thélème, plus élégante, plus distinguée dans ses formules que le *pantagruelisme*, ne ne lui est pas, au fond, aussi supérieure qu'elle en a l'air. Une liberté qui a le respect d'elle-même et se pique d'honneur : voilà tout le ressort moral de la *volonté* selon Rabelais; assurément, c'est quelque chose; mais cela peut-il remplacer l'énergie, la passion du bien, le dévouement à autrui et la conscience du devoir?

IV.

Le célèbre paradoxe de Panurge sur la beauté du système des dettes et des créances (1), un peu long et diffus dans son développement, mais si copieux et si riche qu'on peut y apercevoir une vague ébauche de la cosmologie newtonnienne et le pressentiment des découvertes de Harvey sur la circulation du sang, contient aussi une théorie sociale, à moitié bouffonne, à moitié sérieuse, où se trouvent des paroles d'un grand sens et je ne sais quelles visions d'avenir, quelles poétiques bouffées d'un lyrisme prophétique qui porte haut et loin :

« De cestuy monde rien ne prestant ne sera qu'une chiennerie, qu'une brigue anomale, qu'une diablerie confuse. Entre les humains, l'un ne sauvera l'autre : il aura beau crier à l'aide, au feu, à l'eau, au meurtre. Personne ne ira au secours. Pourquoi? Il n'avait rien presté, on ne lui debvoit rien. Personne n'a intérêt en (personne ne peut souffrir de) sa conflagration, en son naufrage, en sa ruine, en sa mort... Brief, de cestuy monde seront bannies Foy, Espérance, Charité. Car les hommes sont nés pour l'aide et secours des hommes... »

S'exaltant de plus en plus dans son dithyrambe, Panurge finit par prophétiser un avenir de félicité parfaite où toute la nature, toute l'humanité étant débitrices et créancières également, l'harmonie régnera dans les cieux et sur la terre :

« Je me perds en cette contemplation. Entre les humains paix, amour, dilection, fidélité, repos, banquets, festins, joye, liesse, or, argent, menue monnaie, chaînes, bagues, marchandises, trotteront de main en main. Nul procès, nulle guerre, nul débat; nul n'y sera usurier, nul leschart, nul chichart, nul refusant. Vray Dieu, ne sera-ce l'âge d'or?... Charité seule régnera... Tous seront bons, tous seront beaux, tous seront justes... Vertus guoy! je me noye, je me perds, je m'esgarre, quand j'entre au profond abisme de ce monde, ainsi prestant, ainsi debvant. »

Panurge développe ici avec éloquence la belle formule évangélique : « Paix sur la terre, bonne volonté entre les hommes », et s'élève presque à la hauteur de la vision sublime de Victor Hugo dans le magnifique poème de *Lux* qui termine et couronne *les Châtiments* :

> Nous vous verrons sortir de ce gouffre où nous sommes,
> Mêlant vos deux rayons, fraternité des hommes,
> Paternité de Dieu!

PAUL STAPFER.

(1) Livre III, 2, 3, 4.

LES ARTISTES MYSTÉRIEUX

M. Maurice Rollinat

Le décor est fort simple : un petit salon, tendu de papier gris très foncé; des rideaux et des portières en reps bleu, presque noir; sur la cheminée, une pendule supportée par un sphynx égyptien, entre deux immenses vases japonais; quelques bons tableaux; entre les deux fenêtres, une glace hollandaise, au-dessus d'une grande belle armoire en laque aventurine.

C'est tout au fond de l'aristocratique faubourg Saint-Germain, près des Invalides. Beaucoup de gens de la littérature ont passé dans ce salon, si modeste. Paul Bourget y a paru longtemps avant les fanfares de *Crime d'amour* et de *Mensonges*. On y a vu tour à tour Théodore de Banville et Paul Féval, François Coppée et Léon Cladel, Ernest Hello; très souvent Barbey d'Aurevilly.

Jean Rameau, Haraucourt, Fernand Icres, Laurent Tailhade, Jean Lorrain, Louis Tiercelin, Léon Duvauchel, Jean Moréas, les décadents, les symbolistes, les parnassiens, tous les « Jeunes » y ont dit leurs vers. Taillade, Albert Lambert, Paul Mounet, le joyeux Gobin, l'étincelant Coquelin cadet, Rosélia Rousseil, Adeline Dudlay, toujours belles, y ont dit les vers des autres.

Des Mages y venaient, les seuls disciples de la sainte Kabbale, Joséphin Peladan et Stanislas de Guaita. On y vit des savants, comme Antoine Cros; des sculpteurs, comme Injalbert et Savine; des peintres, des voyageurs, des prêtres, et même quelques marquis ou vicomtes! L'assemblée, trop nombreuse pour un si étroit espace, débordait dans un cabinet de travail encombré de bibelots, voire dans l'antichambre exiguë de ce logis bourgeois. Et c'est, je m'en souviens, ce qui arriva le soir où la première fois Maurice Rollinat y vint, amené par le jeune poète Georges Gourdon.

Il y a déjà des années!... Et rien ne faisait pressentir que ce nom, Maurice Rollinat, serait quelque jour claironné par la Renommée. Quelques invités le connaissaient : il avait des fanatiques, mais, si les musiciens l'appelaient un poète de génie, les poètes le déclaraient musicien incomparable. On parlait, au quartier Latin, d'un recueil de vers publié à ses frais, *Dans les brandes*, et la joyeuse académie des Hydropathes n'avait aucun barde ou rapsode plus applaudi. Il se montra un peu gêné, dans un milieu qu'il croyait très bourgeois, où il ne connaissait personne, où l'on affectait de parler un peu bas, avec les façons discrètes de la bonne compagnie. Mais il vit bientôt que des artistes l'entouraient, artistes de cœur et de sentiment, dont plusieurs encore inconnus, un peu troublés eux-mêmes par cet homme singulier, que précédait une renommée singulière de poète macabre, de disciple de Baudelaire et d'Edgar Poë. Pour si troublé qu'on fût, on n'en était pas moins sceptique, à la parisienne.

François Coppée, qui n'était pas encore de l'Académie, venait de dire en fumant une cigarette : « Quelle drôle d'idée ont vos poètes de chanter si gaiement la mort et s'occuper toujours de la vieille Faucheuse! La Poésie, n'est-ce pas la vie? Et ne vaut-il pas mieux chanter les roses, l'amour, les yeux bleus et les boucles blondes, que la fosse avec ses putréfactions, les douleurs et les repentirs? »

Barbey d'Aurevilly, qui était là aussi, ne disait rien, mais lissait d'une main constellée de diamants, sa mérovingienne moustache de Neustrien du temps du duc Rollon. Il gardait son sourire narquois et son air hautain, son attitude d'impassible pyrrhonien qui, déjà, vit tant de choses, et en entendit, qu'il se croit désormais incapable de s'étonner ou d'admirer.

Au surplus, Maurice Rollinat apparaissait, non tel que Baudelaire en dandy démagogue, portant blouse bleue et gants jaunes, ou en Poë stupéfié par l'alcool, hirsute et sombre, avec l'égarement du génie dans les yeux, ou le rictus d'un sourire féroce sur des lèvres crispées. Non. L'on voyait en lui plutôt un personnage de cléricature, basochien de notaire, tout de noir habillé à l'instar du page de Marlborough. Une figure souffreteuse, assez pâle, éclairée d'yeux perçants et vifs: une bouche ironique, sous une courte moustache; de longs cheveux, enroulés en serpentines torsades autour d'un très grand front. Au demeurant l'aspect correct, froid, un peu triste, d'un véritable gentleman, — affligé toutefois de la double habitude de prendre du tabac et de fumer à outrance.

Il se mit au piano. Il voulait tout d'abord étonner son auditoire, et, de fait, il le surprit avec la sombre et plaintive mélopée du *Fantôme d'Ursule*. Puis il chanta, à la défilée, interrompu à chaque strophe par des applaudissements d'abord discrets, plus vifs ensuite, et finalement enthousiastes, la *Causerie*, l'*Idéal* et la *Mort des pauvres*, de Baudelaire ; sa mélodie des *Corbeaux*, le *Cimetière aux violettes*, et, pour bouquet, la prestigieuse ballade de *l'Arc en ciel d'automne*. A ce moment je regardai M. d'Aurevilly : le fier gentilhomme pleurait. Et qui pourra dire l'effet des larmes qu'on vit couler sur les joues de cet athlète! En revanche, Coppée s'ennuyait de n'avoir pas le courage de l'avouer. Que de cigarettes il roulait, pour les jeter dans le foyer, après la première bouffée!

Après trois heures de cette musique infernale, nous étions tous ivres, mais de la plus douce et de la plus bizarre ivresse. Victor Hugo, qui félicitait Baudelaire d'avoir créé « un frisson nouveau », aurait pu féliciter Rollinat d'inventer une ivresse nouvelle de l'intelligence. Il est vrai qu'il se contenta de dire, peu de jours plus tard : « C'est d'une beauté horrible! » M. d'Aurevilly, songeur, murmurait : « C'est une Euménide! » Les jeunes, tous, oublieux des jalousies généreuses que provoque l'éclatante supériorité d'un camarade qui ne peut pas être un grand homme pour ses familiers, battaient des mains, exaltés par cette poésie étrange, par cette musique sans règle, ni lois, ni grammaire, ni science, et si puissante! et si vibrante!... échauffés par cette voix qui parcourait toutes les notes de la gamme, allant du soprano aigu au bourdonnement de la basse. Mais comment expliquer et décrire des impressions si multipliées? On ne dissèque point la musique géniale de Rollinat, pas plus qu'on ne décompose la couleur et le procédé des peintres florentins. Ce n'est pas du Chopin, ni du Schumann, ni du Schubert, ni du Wagner, ni de l'allemand, ou de l'italien, ou de l'iroquois.

C'est une phrase musicale, une mélodie si vous voulez, qui s'adapte exactement aux paroles qu'elle doit transmettre, et que toute autre musique ne porterait pas. Un exemple est un fait. Quiconque a entendu Rollinat ne peut plus lire Baudelaire sans adapter, de mémoire et mentalement, la musique palpitante de Rollinat, à la *Causerie*, à la *Mort des amants*, au *Jet d'eau*, au *Serpent qui danse*. Les paroles deviennent inséparables de cette mélodie, et celle-ci, qu'on entendrait frémir sur le violon d'un Sivori, donnerait l'impression parfaite et suggérerait les vers mêmes qu'elle soutient!

Le charmeur, pourtant, n'avait point parachevé son œuvre. Nous avions eu le lyrique psalmodiant les douloureuses lamentations, le poète célébrant l'idéal, ou l'amour, ou la passion, nous eûmes le paysan, trouvère du peuple des paysans, et chantant ces populaires complaintes qui viennent on ne sait d'où et qui ont la sauvage éloquence des rapsodies sans père. Entre autres, la chanson du roulier, qui se dit aux veillées du pays berrichon :

Mes pauv' z'enfants, plaignez vot' pauv' sort,
Plaignez vot' pauv' sort d'avoir un pareil père!
Je l'ai trouvé couché avec un' autre mère!
Il a bien fait, répondirent les enfants,
Il a bien fait d' coucher avec la femme qu'il aime!
Et quand nous serons grands, nous ferons tous de même!

Avec quel diabolique entrain Rollinat chantait cette perverse complainte, avec quelle verve comique et quelle ironie âpre, violente et véhémente, il dit ensuite quelques stupides refrains de café-concert, nul ne s'en ferait une idée, l'ayant vu tantôt macabre et plaintif, emporté dans les majestueuses splendeurs d'un rêve mystique. Était-ce donc un comédien? Ou possédait-il cette faculté de s'élancer de l'extrême tristesse à la joie délirante, de transformer en serinette l'orgue solennel, de « racler le jambon » avec le propre archet du diable Paganini? Quoi qu'il en soit, l'incomparable Paulus, devenu si célèbre depuis ce temps-là, eût envié à Rollinat sa mimique et sa folle « rigolade ». Ainsi donc, en une seule nuit, cet homme complexe s'était montré sous les aspects les plus divers à un auditoire d'abord indifférent, si ce n'est moqueur, peu à peu gagné par le véritable sens poétique du rapsode, enfin conquis définitivement et désormais plein d'enthousiasme. Le poète, le mélodiste, le virtuose, le diseur avait obtenu le triomphe, et, dans ce petit cénacle, à partir de cette nuit-là et pendant de longues années, Maurice Rollinat fut sacré poète d'élite et grand artiste.

Poète, il l'était et il l'est encore, et poète sans épithète, ce qui est la meilleure, sinon l'unique manière de l'être. Qu'il récitât ses vers, *l'Horoscope, la Dame en cire, le Fantôme du crime,* ou cette *Vache au taureau,* d'un rude naturalisme, que M. Émile Zola et J.-K. Huysmans ont si maladroitement plagiée, l'un dans *la Terre,* l'autre dans *En rade;* ou qu'il déclamât ses traductions de certains poèmes d'Edgar Poë, *le Ver conquérant, le Corbeau, le Palais hanté;* il était à donner le vertige, avec sa voix stridente et métallique, son visage allumé d'une flamme perverse de sarcasme et de méchanceté, son geste unique, le geste en spirale constamment répété, et d'un si étrange caractère. Il effrayait — au moins pour un moment — les plus incrédules; il éteignait la « blague »; il donnait ce délicieux petit frisson, à fleur de peau, — sensation si agréablement horrible que connaissent ceux qui ont lu, dans la solitude de leur lit, par une nuit de vent et de tempête, *le Cas de M. Waldemar.*

Infatigable laborieux, Maurice Rollinat entassait l'une sur l'autre les pages de ses *Névroses,* et sans savoir quand et comment ce livre, qu'il pensait être son œuvre définitive, serait publié. Il vivait, d'ailleurs, hors du cercle bruyant et tapageur du Paris qui donne la célébrité : fort bourgeois d'éducation, d'allures et d'habitudes, confiné en son logis de la rive gauche et ne se délectant qu'aux amitiés littéraires, car il faisait fi des sentiments et se divertissait à « poser » pour le cœur fermé.

Mais il aimait, entre cinq ou six camarades capables de le comprendre et de l'aimer, au sens intelligentiel du mot, il aimait à produire ses œuvres nouvelles, passant de la grandiose et fulgurante *Marche des lions* à la gémissante *Valse des plaintes,* à la robuste chanson du *Bûcheron,* que parfois interprétait Boudouresque (de l'Opéra), ou à l'inexplicable ballade du *Chevalier de l'Eldorado,* qui arrachait des sanglots à Crollalanza, nom retentissant d'un inconnu, que les lettrés de Paris connaîtront un jour pour le nom d'un rare psychologue conteur, — quand il sera trop tard.

Maurice Rollinat n'en subissait pas moins l'âpre dédain du bourgeoisisme moderne, un peu moins ridicule en apparence que celui d'Henri Monnier, expiré avec Prud'homme, mais éternel comme tout ce qui est bête, laid et malsain. Il avait la triste chance d'être vivant, de ne se point presser de mourir, d'arborer la hautaine indifférence des solitaires. Il fallut, pour le tirer de son obscurité, le caprice d'une grande artiste, et l'étonnant et subit engouement d'un journaliste. Il est vrai que l'artiste s'appelait Sarah Bernhardt et le journaliste, Albert Wolff.

Un soir donc, Rollinat laissa au logis, non sans regrets, son chien Pluton et son chat Tigroteau et s'en vint avenue de Villiers, où l'attendait la si belle reine de *Ruy Blas,* en robe de brocart bleu pâle et rose brodée d'argent. Dans l'atelier où défila naguère tout ce qui, en Europe, appartient à l'aristocratie du talent ou à l'aristocratie de la naissance, il y avait réunion d'élite. Je me rappelle trois figures : Albert Wolff, Hector Crémieux et, très silencieux, Jean Richepin, le poète des *Blasphèmes,* en ce temps-là moins notoire. Que l'on ait bien compris mon Rollinat, je n'en jurerais pas!... Ceux que j'ai nommés, pourtant, et surtout Sarah, l'incomparable interprète de poètes incomparables, — et qui savait et voulait tout comprendre, elle! — firent à Rollinat l'accueil qu'il fallait. Il fut applaudi dans la juste mesure.

Le lendemain, un article paraissait dans le *Gaulois,* écrit à la volée sur un coin de table, et le surlendemain Albert Wolff, qui a cousu la gloire de tant de peintres, faufilait celle de Rollinat.

Les *Névroses* parurent. Ce fut un grand succès. Toute la presse parla du nouveau poète, sacré par une *Muse* et lancé par le barbier de Séville. Puis ce fut comme c'est toujours à Paris : quinze jours de trompette, — et le silence. Depuis lors le poète a donné l'*Abîme,* — que je n'ai pas lu, ayant été oublié parmi les amis de la première œuvre, — et cet *Abîme* est tombé dans l'abîme de l'indifférence des multitudes, M. Barbey d'Aurevilly n'ayant plus de feuilleton, Sarah Bernhardt ayant à passionner toutes les Amériques, — Albert Wolff et le *Gaulois* ne se mettant plus en peine d'une renommée aussitôt perdue que conquise.

Pour inutile qu'il soit de signaler une fois de plus l'injustice des hommes, ne convient-il pas, tout au moins, de fixer, en un simple fusain, l'inimitable, l'expressive et l'extraordinaire figure d'un poète qui marquera sa place, dans le siècle où nous sommes, parmi tant de poètes rivaux, de plus de réputation, si l'on veut, mais non d'aussi puissante envergure? On a fait de Maurice Rollinat le disciple, sinon l'émule de Charles

Baudelaire. On assure qu'il procède, en pensée, d'Edgar Poë ; en musique, de Chopin. Trop souvent on a rappelé qu'il est le fils d'un ami intime de Georges Sand, et que cette illustre femme de lettres lui enseigna la littérature, comme si elle eût été capable d'enseigner autre chose que l'amour!

Rien de tout ce qu'on a dit n'est absolument exact. Maurice Rollinat est, pour moi, un solitaire et un paysan. Nature très affinée, mais rustique. Esprit très inquiet, mais grand et calmé par la nature et ses mille tableaux. Pervers très naïf, et sentimental très positif, connaissant le prix du temps et de l'argent. Laborieux par tempérament, paresseux par fatigue, contemplatif et rêveur, à la condition que son activité n'en soit pas entravée. L'homme de la chasse et de la pêche, des courses à cheval sous bois, des escalades de rochers, des festins champêtres et des bals sur l'herbe, et pour qui les conventions mondaines sont odieuses, tout ainsi que les tyrannies de la mode et les délassements ennuyeux des civilisés.

Mais cet agreste est un souffrant. L'idée de la mort le hante et le guette. Il n'a pas le désespoir *schopenhauerien*, il n'a pas l'angoisse croyante et mystique de Baudelaire clamant à Dieu :

> Ah! Seigneur, donnez-moi la force et le courage
> De contempler mon corps et mon cœur sans dégoût!

Est-il même croyant? J'en doute, encore que l'idée religieuse le domine, qu'il crie « du profond de l'abîme », et qu'il dramatise le *Memento quia pulvis es*. Il analyse les affres de l'agonie, il se démène sur le tombeau, il se préoccupe du ver auquel il servira de nourriture. Il se plaît au bord des marbres du cimetière, des fosses fraîchement creusées. Il voudrait entrevoir « l'au-delà » du dernier soupir, se familiariser avec la Camarde, secouer enfin cette peur lancinante qu'elle lui inspire. Et il est sincère dans ses effrois, comme dans ses bravades.

La peur l'écrase, du monde surnaturel qui s'agite autour de la créature humaine et qu'il nie, comme ce philosophe du siècle passé, qui niait Dieu et croyait aux revenants. Il parle volontiers des fantômes et s'imagine causer avec eux. Il a entendu des voix glapissantes, s'exhalant d'on ne sait quelles géhennes, vociférer son nom à ses oreilles. Et s'il n'a pas eu de ces visions qui blanchissent les cheveux et font l'œil cave, c'est qu'il a fermé les yeux, car il a senti des suaires effleurer son front, et des ossements de squelettes cliqueter à ses côtés.

Il a du moins le courage de ne pas nier la peur, et le dandysme de l'exagérer. Il ne voit la lune que comme une colossale tête de mort se mirant dans l'eau glauque d'un étang, et les couchers du soleil, de pourpre et d'or, ne sont faits que pour incendier d'une manière éclatante le Monsieur en chapeau haut de forme qui l'aborde en un chemin creux pour lui dire :

> Prenez garde! Car vous avez la maladie
> Dont je suis mort!

Cette atroce et persistante sensation de la peur, il l'a disséquée en des vers courts, pressés, admirables, où il évoque toutes les images susceptibles de monter l'épouvante à son paroxysme. Il a rêvé les plus étranges tableaux, et Goya, Zurbaran ou Ribeira n'ont inventé que des bergeries. Qu'il peigne le démoniaque buveur d'absinthe, ou qu'il burine *l'amante macabre*, ou qu'il montre le grand meneur de loups « sifflant dans la nuit verte », la terreur lui fait partout cortège : il trouve le mot, le simple mot qu'il faut pour l'exprimer, pour la graver en un frisson glacial et ardent, tout à la fois, sur la peau. Il a ce don surhumain d'épouvanter, et par le simple procédé des poètes d'Orient qui ne se perdent pas en longues et minutieuses analyses à la Poë.

Rappelez-vous le souffle qui passe sur le visage de Job et qui le renverse, écrasé de terreur. La Bible dit cela en deux phrases, et celui qui les lit tremble.

Ce goût des choses funèbres, ces aperceptions de l'au-delà du dernier soupir, ces évocations de spectres et de larves, ces étrangetés qu'on a voulu croire cherchées, ont fait porter sur Maurice Rollinat bien des jugements absurdes. Si Ernest Hello a dit de lui « c'est un beau talent, mais avec un fond de perversité », Armand de Pontmartin, dans un feuilleton où il nous prenait tous à partie, s'écriait : « Rollinat? C'est de la morphine littéraire ». Il pardonnait plus volontiers à la pauvre duchesse de Chaulnes la morphine qui l'enrageait.

Cette préoccupation du surnaturel divin ou diabolique, cette constante hantise de l'agonie et de la mort, cette prédilection du cadavre, des choses putréfiées, des rêves hallucinants, des lugubres mélopées, des terreurs irraisonnées, on les imputait naguère à Rollinat, comme plaisanteries sournoises de mystificateur, et pour tout dire en un mot, on prononçait le mot de comédie. Erreur outrageante, et dont le poète, un seul moment, ne supporte pas l'idée. Si jamais il y eut un homme sincère, ce fut celui-là. Nerveux, sans doute, et soumis à un double courant physiologique et psychologique, d'où sa volonté ou sa volition (aurait dit le professeur Bellac) ne sortait pas indemne d'influences morbides. Mais ce qu'il disait, de sa bouche, ce qu'il traduisait en son vers âpre, rugueux, contorsionné, avec des mots forgés sans peine, il l'avait éprouvé, ressenti ou vu. Il ne se mentait pas à lui-même, ce qui est la plus suave façon de mentir. Et ses cheveux se hérissaient, quand il révélait une de ces visions d'apocalypse d'où il sortait combattu, dompté, terrifié... et railleur. Sa raillerie le trahissait, ou mieux trompait ses auditeurs qui ne s'accoutumaient point facilement à ses ironies shakespeariennes, à ses éclats de rire énormes. Ceux qui pleuraient à l'entendre, pourtant, comme ce grand et noble Barbey d'Aurevilly, comme le pauvre et cher Michel Ménard, — un poète qui sera quelque jour révélé, — concevaient bien cette

singularité d'un poète enfoncé dans le deuil éternel de toute chose humaine, et riant de la moindre facétie, tout ainsi qu'un petit enfant des culbutes de son pantin.

Mais où nul poète contemporain ne saurait, sinon égaler, du moins dépasser Maurice Rollinat, c'est dans l'étude, l'amour, l'admiration, la compréhension de la nature. Les arbres et les forêts, les rocs et les montagnes, les ruisseaux et les torrents n'ont aucun secret pour lui, pas plus que les brins d'herbe ou les brindilles de la mousse. Il a fait *la Mort des Fougères*, et *le Fil de la Vierge*, et *la Chanson d'Automne*, et des milliers d'autres poèmes où il célèbre les infiniments petits de l'univers. Et dans son analyse minutieuse et si pleine de grâces de ces vétilles par nous dédaignées, il est incomparable. Au surplus, ne m'écrivait-il pas : « Paris m'attire comme l'aspic attire l'oiseau, mais je ne me sens guère de véritable affection que pour les mornes pays où l'on peut vivre en sauvage et soliloquer tout à son aise, et puis la nature végétale, animale et minérale m'intéresse plus que l'espèce humaine, dont la bêtise ne peut faire oublier la perfidie, grossière sans doute, mais assurément si multiforme qu'il faut toujours s'en défier... Combien je préfère aux bruits de la cohue parisienne le silence aimable ou inquiétant de la vraie campagne. Du reste, il n'y a pas que du silence; les murmures, les chuchotements, les soupirs, les souffles m'y sont confidentiels, familiers et suggestifs. Pour qui sait les comprendre, ils racontent la nature dont ils sont les innombrables voix éparses dans l'atmosphère mélancolique. Herbes et cailloux, insectes et reptiles, l'énorme et l'infiniment petit du paysage, tout réalise pour mon œil une sorte de vision rêvée, tour à tour inerte et mourante, et je vis un peu comme un sorcier des grands chemins qui épierait le secret des arbres. Je m'installe dans ces trous pleins de fraîcheur et de mystérieuse pénombre. Je m'assieds sur les rocs, plats au-dessus, embaumés par les menthes et frôlés par les mignons lézards qui mouvementent les pierres vaguement ensoleillées, et qui sont comme l'éclair furtif des endroits rocailleux. Là, surtout, je me sens chez moi, dans une solitude sympathique à mon for intérieur. Tout cela est si fatal, si abandonné, si revêtu de tristesse et de résignation! Et le soir je remonte la côte escarpée, mais délicieuse, et je refais le lendemain la pérégrination de la veille, au milieu de cette monotone vallée verte, accidentée seulement par les variations du bruit et du silence, et qui s'embrume ou s'éclaire selon le caprice des nuages. »

Maurice Rollinat a pu habiter quelque temps Paris pour ce que le « grouillement des foules et le rampement de l'individu à travers les cent mille artères de la ville monstre offrent à l'œil de l'artiste un pittoresque infernal » et pour complaire à son goût du drame et de l'horreur. Mais il apportait aux habitudes de la vie parisienne les étonnements et l'ennui du provincial accoutumé à se lever tôt, à vivre au large, à ne subir aucune gêne. Sa gloire même l'obsédait.

Il revint donc aux brandes et aux landes du Berry, à ces paysages que Georges Sand a si merveilleusement décrits dans ses romans champêtres, et qu'il repeint, lui, en touches si vigoureuses dans ses vers et — qu'il me pardonne! — dans ses lettres splendides de verve et d'abandon, où transperce une si amère mélancolie sous la poétique véhémence d'un style toujours personnel. Il était, d'ailleurs, un blessé de la vie; il avait connu ces douleurs qu'on ne veut pas consoler. Il emportait dans la chair vive le dard aigu que rien jamais plus ne peut extirper. Et il s'en fut dans son petit manoir berrichon, moitié ferme et moitié gentilhommière, vivre enfin dans la paix inaltérable de celui qui s'est résigné au sacrifice. Et c'est de là qu'il datait cette page éloquente, qu'il faut citer pour achever la psychologie de ce souffrant : « Mon désert ne me pèse pas; je m'y comporte à mon aise selon mes libres instincts, et mon expérience, qui s'y repose, ne demande plus à en sortir. Les curiosités, les enthousiasmes, l'art public et la luxure mondaine, bref! le goût du fla-fla humain, si toujours le même en dépit de sa prétention d'être toujours neuf, tout cela s'en va de moi comme ma jeunesse elle-même; avec l'âge mûr, qui arrive, je me désillusionne tranquillement, et ayant fini d'exister pour les autres, je commence à vivre pour moi seul. Plus d'enfièvrement! plus de luttes, plus d'écoles à faire, plus de masques à soupçonner. Je travaille tant que je peux, mais avec la parfaite clairvoyance du mirage vital et de la vérité mortuaire. En somme, je mène la vie d'un atome pensant, tout à fait conscient de son inanité, et qui veut s'occuper quand même pendant la durée de son apparence. »

Rien ne peut mieux donner l'impression du caractère de Maurice Rollinat que cette dernière lettre, qui semble être d'un désabusé. « Qui semble », ai-je dit. Sans doute, car il y a ici l'exagération d'un pessimisme produit par les circonstances de la vie, soumise à tant de fantaisie et de caprices. Tout au fond de ce désabusé il y a peut-être un croyant, qui revient à Dieu par la terreur, ou plutôt qui n'a jamais quitté Dieu. Tout homme qui comprend et voit l'œuvre divine comme la voit et la comprend Maurice Rollinat ne saurait être un désespéré. Celui qui compte les plumes de l'aile d'un papillon, plumes dont la plus cambrée et la plus gigantesque n'a pas la tangibilité d'un millième d'atome, ne peut pas nier le Créateur de toutes choses, — et ne pas le nier, c'est l'adorer. Qu'est-ce donc, au surplus, que dénombrer les grains de poussière d'une aile de papillon, quand on a sondé les replis tortueux de l'abîme humain? « Tu ne sais pas tirer un son de ce morceau de bois, dit Hamlet, et tu voudrais jouer de cet instrument, de cette âme que recèle mon corps mortel! »

Et c'est de l'âme que le poète a joué toute son existence, de son âme à lui et de celle des autres. Il les a tenues à la pointe de son bistouri, comme Broussais

montrait à ses élèves « le petit bouton de la pensée », et si, comme Dante, il est allé aux enfers, il en est revenu. Maurice Rollinat s'imagine avoir donné toute son œuvre, et il veut se reposer dans son désert. Son œuvre commence, et s'il veut l'achever dans une vraie thébaïde, n'est-ce pas à Paris qu'il doit venir?

CHARLES BUET.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élection sénatoriale. — Dans la Haute-Marne, M. Darbot, maire de Langres, républicain, a été élu sénateur, en remplacement de M. de Lorgeril, sénateur inamovible, décédé, par 426 voix contre 170, données à M. Perrin, conservateur.

Intérieur. — Le Président de la République a quitté sa résidence de Fontainebleau pour rentrer à Paris.

M. de Freycinet, ministre de la guerre, s'est rendu à Bourges pour visiter l'école de pyrotechnie.

M. Goblet, ministre des affaires étrangères, et M. Lockroy, ministre de l'instruction publique, sont allés présider à l'inauguration de l'école de serrurerie de Fréville-Escarbotin.

M. Pierre Legrand, ministre du commerce, est allé assister, à Landrecies, à l'inauguration du monument de Dupleix, œuvre du sculpteur Fagel.

M. Viette, ministre de l'agriculture, est allé inaugurer le chemin de fer de Bourges à Dun-sur-Auron.

Il résulte des renseignements communiqués au ministère de l'agriculture qu'en France la récolte du blé, pour l'année courante, s'élève à 96 millions d'hectolitres.

Une grève générale a éclaté dans les mines de Firminy, en réponse à la déclaration de la compagnie refusant toute augmentation de salaires.

Le conseil d'État ayant rapporté le décret d'autorisation de la congrégation de Saint-Joseph, les colonies pénitentiaires que cet ordre possède dans le Rhône, la Côte-d'Or et l'Aisne, ont été fermées.

Commission du budget. — La commission, après avoir entendu le rapport de M. Leygues sur l'administration pénitentiaire, a réclamé une réforme radicale du travail dans ces maisons, en vue d'arrêter la concurrence faite par les détenus aux ouvriers libres. Elle a examiné le budget des colonies sur le rapport de M. Leroy.

M. Krantz, ministre de la marine, a fait connaître à la commission qu'il ne pouvait accepter d'autres réductions de crédit que celles qu'il avait lui-même consenties. — M. Deluns-Montaud, ministre des travaux publics, lui a fourni des explications sur les diminutions qu'il avait opérées par rapport au précédent exercice. Son projet de budget réduit d'environ cinq millions a été adopté.

M. Merillon, rapporteur du budget de la guerre, s'étant mis d'accord avec M. de Freycinet, qui accepte six millions de réductions nouvelles, a donné lecture de son rapport. Le ministre a exposé ses projets relativement à l'unification des soldes.

Angleterre. — L'aldermann Whitehead, libéral avancé, a été élu lord-maire de Londres.

Allemagne. — L'empereur Guillaume II est allé rendre visite au roi de Wurtemberg et au prince-régent de Bavière. — Le prince de Bismarck a adresssé à l'empereur un rapport relatif au Journal de Frédéric III, dans lequel il conteste l'authencité de ce document et réclame des poursuites judiciaires contre les personnes qui l'ont publié. A la suite de ce rapport, le conseiller intime Geffken, soupçonné d'être l'auteur de la publication, a été arrêté.

Luxembourg. — M. Thilges, ministre d'État et président du gouvernement, a donné sa démission; il est remplacé par M. Eyssechem.

Danemark. — Le Rigsdag a rouvert ses séances. Il n'y a pas eu de discours du trône; les deux Chambres ont réélu leur ancien bureau.

Autriche-Hongrie. — La Diète de la Basse-Autriche a décidé à l'unanimité moins trois voix de ne pas assister en corps aux fêtes qui auront lieu en l'honneur de l'empereur Guillaume II, et elle a refusé de charger le sénéchal de saluer le souverain au nom de la province.

Russie. — La famille impériale est partie pour le Caucase.

Faits divers. — Le ministre du commerce a ouvert un concours pour le dessin du diplôme des récompenses de l'exposition universelle de 1889. — Une terrible explosion de dynamite a eu lieu à Carthagène. — M. Delmas, ancien magistrat, ancien rédacteur au *Gil Blas*, a prononcé ses vœux dans l'ordre des Prémontrés, au monastère de Frigolet. — Le congrès géodésique international de Salzbourg a terminé ses travaux. — On a découvert à Alexandrie un sarcophage en marbre blanc que l'on croit être celui d'Alexandre le Grand. — Une grève a éclaté parmi les cigariers de la Havane.

Nécrologie. — Mort du comte de Greffulhe, ancien pair de France; — de l'acteur comique Berthelier; — du général espagnol Fajardo; — de M. Éret, un des derniers survivants de la défense de Mazagran; — de M. Mariette, grand industriel du Mans; — de M. Damil, ancien inspecteur des ponts et chaussées; — du vicomte de Bélizal, député des Côtes-du-Nord; — de M. Vavin, ancien conseiller référendaire à la Cour des Comptes; — de M. Systermans, député conservateur de Bruxelles; — de M. de La Baume, président de Chambre à la cour d'appel de Montpellier; — de M. l'abbé Gaduel, vicaire général d'Orléans; — du chanoine Peretti, grand pénitencier de Notre-Dame de Paris; — du général de division en retraite Guichard de Montguers; — de M. Eugène Raspail, ancien représentant du peuple.

M. le docteur Fournier, maire de Tours, nous adresse la communication suivante :

STATUE DE BALZAC A TOURS. — Dans sa dernière séance, le conseil municipal de la ville de Tours a confié à M. Paul Fournier, statuaire à Paris, l'exécution de la statue de Balzac, dont l'inauguration aura lieu, à Tours, dans le courant du mois d'avril 1889.

Jusqu'à cette époque, la souscription en cours restera ouverte au secrétariat de la mairie, et on continuera à délivrer des listes aux personnes qui voudront bien s'en charger.

Un livre d'or a été destiné à recevoir les noms des souscripteurs et à les conserver dans les archives municipales

---

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11692)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 15. (25e ANNÉE.) — 13 OCTOBRE 1888.

LA FRANCE AU SOUDAN

Réponse au livre de M. le colonel Frey (1)

I.

Un livre vient de paraître qui est appelé à avoir un certain retentissement (2) et dont nous entendrons certainement parler lors des prochaines discussions sur le budget. Il emprunte, en effet, au nom de son auteur, le colonel Frey, qui pendant quelques mois a été commandant supérieur de notre nouvelle colonie du haut Sénégal, une réelle importance. Nous l'avons lu avec l'intérêt qui s'attache à tout ce qui regarde notre armée, et en particulier à nos troupes de la marine, dont le dur métier, la bravoure, le dévouement et la discipline sont universellement reconnus.

Le colonel Frey écrit avec élégance et facilité; son livre, rempli de faits anecdotiques, de récits de combats, des faits et gestes des grands personnages noirs auxquels il a eu affaire, des coutumes, des superstitions et des croyances de leurs sujets, se lit avec la curiosité que l'on met à arriver à la fin de l'œuvre d'un de nos bons romanciers.

Peu à peu, cependant, à la lecture d'*une Campagne dans le haut Sénégal et le haut Niger*, on se sent troublé et comme envahi par de pénibles pensées. Les descriptions lugubres abondent, les images de souffrance et de mort se succèdent; les paysages au milieu desquels on nous promène ne nous montrent que végétation rabougrie, sol brûlé par le soleil, miasmes pestilentiels, odeurs fétides, animaux dangereux. La note triste est celle qui domine : c'est presque même l'unique note du colonel Frey.

Aussi, laissant de côté la valeur littéraire de l'ouvrage, un lecteur consciencieux, avant même d'arriver aux conclusions, se demande s'il n'y a pas quelque exagération dans tout ce qu'on lui raconte, si l'auteur a toujours vu bien juste, si les conditions dans lesquelles il s'est trouvé le lui ont permis, ou s'il n'a pas, cédant à quelque idée préconçue, vu et raconté surtout le mauvais côté des choses. Pour quiconque est soucieux des intérêts de son pays, la lecture de ce livre crée donc un devoir; il faut se faire une opinion, voir si les deniers de l'État se dirigent en pure perte vers notre colonie du Sénégal et si c'est à tort que la France entretient un corps d'occupation dans un pays qui, s'il faut en croire le colonel Frey, serait « si dénué de ressources que ce n'est que par le moyen de la réquisition que l'on parvient chaque année à imposer aux habitants la fourniture de quelques têtes de bétail et d'un peu de mil ou de riz et dont les principaux produits sont sans valeur ».

Aussi bien, depuis bientôt huit années que notre œuvre de pénétration dans le Soudan a été commencée d'une façon effective par le général Borgnis-Desbordes, les récits et les appréciations de témoins bien placés pour tout voir n'ont pas manqué. Les conclusions du colonel Frey sont trop importantes et trop en contradiction avec ce que nous nous étions habitués à croire pour que nous ne les discutions pas une à une et ne

(1) *Campagne dans le haut Sénégal et le haut Niger* (1885-1886). — 1 vol. in-8°. — Paris, Plon.

(2) Voir notamment le *Journal des Débats* des 24 septembre et 11 octobre et le *Figaro* du 8 octobre.

les comparions pas avec les opinions d'autres chefs de service, d'autres commandants supérieurs du haut Sénégal.

Ces conclusions se trouvent dans les dernières pages du livre. C'est à les discuter que nous devons de préférence nous attacher. Nous passerons donc rapidement sur le reste de l'ouvrage consacré au récit détaillé des nombreux faits d'armes qui ont rempli la campagne de 1885-86.

II.

Même dans ce récit, il nous serait facile de trouver des preuves de l'esprit chagrin avec lequel l'auteur juge toutes choses.

S'agit-il, par exemple, du grand mouvement qui a porté dans ces dernières années toutes les nations à la recherche de colonies nouvelles? il n'est pas éloigné de le signaler comme un état maladif spécial à notre pays et d'en accuser comme d'une faute grave qui leur serait imputable les sociétés de géographie, les chambres de commerce, les associations économiques, philanthropiques, sociales et autres, coupables d'avoir poussé la France dans la voie imprudente de l'expansion coloniale.

S'agit-il de la marche du colonel Borgnis-Desbordes, se portant rapidement de Kita à Keneria, sur la rive droite du Niger, pour secourir une population assiégée par Samory? cette pointe, l'une des plus hardies qu'on puisse imaginer, n'est, à ses yeux, qu'un acte généreux, en quelque sorte instinctif, dont il ne paraît pas voir la portée politique.

S'il parle de l'infanterie de marine, ce corps d'élite que tous les Français admirent, qui est devenu légendaire depuis Bazeilles, que tous ont suivi avec amour dans ses luttes, en Algérie, en Tunisie, au Tonkin, à Madagascar, c'est pour se plaindre, on ne sait sur quels indices, que l'opinion publique, faute de le connaître, « ne lui ait pas toujours témoigné la faveur dont son dévouement et la nature de ses services le rendent pourtant particulièrement digne ».

De même, oubliant parmi nos colonies celles qui semblent si belles à nos officiers que souvent ils s'y marient et y vont vivre après leur retraite, jetant le voile sur les beaux côtés de cette vie de voyages et d'aventures qui est celle de l'infanterie de marine, il trace de l'existence réservée aux officiers un tableau qui, dans tout autre pays que la France, ferait craindre de ne pouvoir plus recruter de volontaires pour ce corps.

« C'est, dit-il, pour l'officier qui a épuisé ses forces, ruiné sa santé, l'impossibilité de permuter avec l'un de ses camarades des régiments de l'armée de terre, parce que le colonel de ce régiment ne voudra pas s'embarrasser d'un officier épuisé, sans vigueur, incapable de servir. C'est encore le cas malheureusement très fréquent de bon nombre d'officiers, qui viennent d'accomplir un séjour colonial de plusieurs années et qui doivent affronter les fatigues d'une nouvelle campagne avant d'avoir pu jouir en France quelquefois d'une année entière de repos. »

Comment s'étonner dès lors de la sévérité et de l'exagération manifeste de ses jugements sur le Sénégal en général, et sur le Soudan français en particulier?

Tous les pays qu'il a parcourus lui semblent inhabités, sauf quand il s'agit cependant d'en combattre les habitants qui forment aussitôt des masses de plusieurs milliers d'hommes (1); on n'y trouve aucune ressource, sauf encore à compter par milliers, quand il s'agit du résultat d'un combat, les bœufs pris à l'ennemi (2).

Inutile d'ajouter que les horreurs de la soif sont dépeintes avec la même vraisemblance. Comment, dans la marche de Toubokané à Sénoudébou, une troupe campée au bord d'un fleuve et qui se met en route à cinq heures du soir peut-elle avant minuit subir les souffrances de la soif au point de semer la route de cadavres? Il est vrai que le colonel nous dit « qu'une poussière *ténue* et intense qui s'élève sous le pas des hommes et des chevaux retombe sur eux et que l'on respire cette poussière qui dessèche la gorge » et qu'il ajoute :

« Si les souffrances de la soif sont terribles, le martyre n'est pas de longue durée; la bouche se dessèche, la langue s'épaissit, l'homme devient haletant, il tombe et râle. »

Mais d'un autre côté c'était la nuit : le soleil dans ces pays disparaît à six heures et le colonel, sachant qu'il

(1) Les renseignements fournis par les espions envoyés dans le Gadougou confirment l'occupation de cette province par une armée ennemie forte d'environ 8000 hommes (page 137).

Les forces de Mamadou Lamine étaient évaluées de 10 à 12 000 hommes. Jamais, au Sénégal, un homme, pas même El Hadj Omar, le grand prêcheur de guerre sainte, n'avait réuni une pareille armée (pages 315 et 316). Il est vrai que, d'après l'auteur, cette armée provenait de la partie la plus peuplée du pays.

Nous lisons dans les *Annales sénégalaises* (réimpression des annuaires du Sénégal, de 1866 à 1885) qu'on estimait l'armée d'El Hadj à 15 000 hommes sans compter une nouvelle colonne de Touconleurs qui traversait le Bondou pour aller la renforcer.

(2) Ce sont des milliers de bœufs qui, sans guide, errent en mugissant autour du camp (p. 338).

Dans la précipitation de sa fuite, l'ennemi a laissé 40 chevaux, 200 ânes et plusieurs milliers de têtes de bétail (page 340), combat de Bothoro.

On dirait l'exode d'un peuple... En vain cherchent-ils à, entraîner avec eux plusieurs milliers de têtes de bétail (page 403), combat de Manahel.

ne trouverait pas d'eau en route, avait pris ses précautions et, il nous le dit :

« Huit mulets de cacolets sont affectés au transport de barils pleins d'eau. Les tirailleurs qui avaient été munis d'outres formées de peaux de boucs et pouvant contenir de six à huit litres d'eau, ainsi que les auxiliaires, furent prévenus avant le départ d'avoir à faire une ample provision de ce liquide pour la route. »

Mêmes exagérations quand il parle de la chaleur du pays et quand il prétend qu'en mai et juin les Européens sont obligés, même dans les habitations, de maintenir sur leur tête un mouchoir constamment humide; qu'à cette époque, l'estomac ne peut supporter que le lait; qu'après le combat de Toubabokané des cadavres d'hommes tués dans la matinée, déjà décomposés, avaient empesté l'air avant le soir. Nous avons demandé quelques explications à un officier qui s'est plusieurs fois trouvé dans le haut Sénégal, à cette époque de l'année; il nous a affirmé qu'il ne s'était jamais servi, pas plus que ses camarades, de ce turban humide dont parle le colonel, sauf peut-être quand il avait eu mal à la tête, comme il aurait pu le faire en France; que lui et ses compagnons, s'ils aimaient boire un bol de lait à l'occasion, n'avaient jamais boudé devant un bifteck et un verre de bon vin; qu'il avait toujours vu prendre son temps pour les enterrements, qui étaient célébrés le lendemain ou le surlendemain du décès, avec un petit cérémonial aussi convenable qu'on le pouvait.

Voici encore une affirmation de l'auteur :

« Il n'est possible à l'Européen de résister pendant quelques années au climat du haut Sénégal qu'à la condition de n'y arriver que vers le milieu de novembre et d'en partir dès les premiers jours de mai pour venir se reposer en France. C'est ce qu'ont fait les commandants supérieurs qui ont effectué plusieurs campagnes successives dans le haut Sénégal. »

Ils sont pourtant bien nombreux, les officiers qui maintenant ont passé plusieurs années de suite dans le haut Sénégal, sans revenir en France pendant la saison des pluies; car il est à peu près de règle que les officiers qui vont dans le haut Sénégal y restent en garnison dans un de nos postes, pendant une saison des pluies, et prennent part à la campagne qui précède cette saison et à celle qui la suit, et, si les commandants supérieurs reviennent après chaque campagne, c'est que jusqu'à présent leur présence en France a été nécessaire pour préparer la campagne suivante.

Mais laissons tous ces détails et faisons simplement remarquer que l'auteur ne s'est pas trouvé dans les meilleures conditions possibles pour émettre un jugement équitable et éclairé.

Uniquement occupé, pendant le peu de temps qu'il a passé dans la région du haut fleuve, d'opérations militaires, il y a séjourné quelques mois seulement, pendant la saison sèche, qui correspond pour ce pays, au point de vue de la végétation, à notre hiver en France. Il ne s'est donc pas fait une idée exacte des contrées qu'il traversait; c'est un fait dont il faut tenir compte, quand nous voyons ses appréciations en contradiction avec celles de ses prédécesseurs et de ses successeurs (1). Il faut dire d'ailleurs aussi que la campagne commandée par le colonel Frey, et qui a été surtout belliqueuse, suivait immédiatement une autre campagne pendant laquelle on n'avait non plus cessé de batailler, et qu'enfin, quand il parle du Soudan français, l'auteur semble ne pas songer qu'il s'étend aujourd'hui jusqu'aux rivières du Sud et que ce sont ses produits dont on trafique dans nos comptoirs de la côte.

Une explication se présente encore, il est vrai, à l'esprit : c'est qu'au moment du départ du lieutenant-colonel Frey, l'opinion de tous ceux qui pensent que toute extension coloniale est mauvaise, que, pour sa grandeur militaire et maritime, il suffit à la France d'avoir quelques points sur les côtes, les seuls directement utiles à la marine militaire, avait acquis quelque faveur non seulement dans le pays, mais au ministère de la marine, et que le colonel Frey allait dans le haut Sénégal pour en préparer l'évacuation. C'est, en effet, la seule campagne pendant laquelle on n'ait rien fait pour asseoir plus solidement notre occupation (2), et

(1) Le colonel Frey, qui n'a pas servi dans d'autre colonie que le Sénégal, l'a quitté en 1874 pour y retourner en 1884, mais ce n'est qu'en 1885 qu'il a eu l'occasion de parcourir les pays compris entre le haut Sénégal et le haut Niger, et la campagne, qui n'a duré que sept ou huit mois, ne lui a pas permis de voir une saison de pluies.

(2) Pendant les trois premières campagnes du haut Sénégal, le colonel Borgnis-Desbordes fonde les postes de Kayes, du nouveau Bafoulabé, de Badumbé, de Kita, de Bamako; pendant la campagne suivante 1883-84, le colonel Boilève fonde le poste de Kénieba. Pendant ces quatre années, la plate-forme du chemin de fer est établie sur une longueur de 112 kilomètres, mais les rails ne sont posés, les ponts ne sont construits et les trains ne peuvent circuler que sur une longueur de 56 kilomètres. Une ligne télégraphique est établie, qui relie tous les postes à la base d'opérations. Pendant la campagne 1884-85, le nouveau lieutenant-colonel Combes, tout en tenant tête à Samori et en lui livrant bon nombre de combats, fonde le poste de Niagassola et le relie par une ligne télégraphique au poste de Kita. Pendant la campagne 1885-86, aucun nouveau poste n'est construit; on s'occupe peu du chemin de fer, on n'établit pas de ligne télégraphique.

En 1886, 1887, 1888, le colonel Frey, dont une nouvelle impulsion à notre œuvre de colonisation : le poste de Siguiri est construit, complétant ainsi la ligne de postes qui, dès le début, avait été reconnue nécessaire par le colonel Borgnis-Desbordes; une ligne télégraphique de la Sénégal à Niagassola; avec le personnel et les crédits affectés à l'entretien du chemin de fer, on arrive, à force de persévérance, à utiliser le matériel acheté au début de l'entreprise et le chemin de fer [illegible] de Kayes à Bafoulabé, le Decauville qui avait servi à l'établissement de la voie et [illegible] divers travaux [illegible] à partir de Bafoulabé vers Kita, sur une longueur de près de 30 kilomètres et prolonge ainsi notre voie ferrée.

c'est à ce moment que l'ordre avait été donné de démonter la canonnière montée précédemment à grands frais sur le Niger.

On peut donc croire que l'auteur a voulu surtout justifier l'opinion qui l'avait poussé à accepter la mission de préparer l'abandon du haut fleuve. C'était chez lui une opinion toute faite, avant même qu'il ait jamais vu les contrées qui s'étendent du haut Sénégal au haut Niger.

Et si jamais, à aucune époque, autant de combattants n'avaient été mis à la disposition d'un commandant supérieur du haut Sénégal, même quand il s'est agi de la première occupation, c'est qu'on pensait qu'avant de reculer, pour pouvoir le faire ensuite avec sécurité, il fallait d'abord intimider les populations qui auraient pu nous rendre la retraite difficile.

III.

Quoi qu'il en soit, voyons quelles sont les conclusions que l'auteur tire de sa campagne, et examinons-les chapitre par chapitre.

Nous retrouvons d'abord (1) avec peine cette vieille et injuste accusation que la construction des 11 premiers kilomètres du chemin de fer de Kayes à Bafoulabé avait coûté plus de 12 millions. L'auteur, il est vrai, reconnaît qu'il fallait comprendre dans cette somme l'achat d'un certain matériel qu'on avait accumulé à Kayes.

Il a déjà été bien souvent répété et démontré que dans cette somme il fallait comprendre, non seulement la dépense afférente à la construction des 11 premiers kilomètres, mais celle de l'achat presque total de toute la ligne Kayes-Bafoulabé, qui aujourd'hui se trouve terminée sans que d'autres dépenses importantes en matériel aient été faites. Il fallait y comprendre encore la dépense faite pour l'établissement de la plate-forme, sur une longueur de 110 kilomètres, et surtout les frais des premières campagnes et l'établissement de nos premiers postes, des routes et de la ligne télégraphique.

Nous pensons inutile de donner de nouveau le détail de ces dépenses : il suffit de se reporter aux documents officiels et aux débats de la Chambre. On peut être partisan de notre expansion au Sénégal ou ne pas l'être, mais on ne peut se servir comme argument contre le chemin de fer du Sénégal au Niger du chiffre élevé d'une dépense qui n'a pas été faite pour lui.

Rappelons cependant ce passage d'un ouvrage publié par le ministère de la marine en 1883 : « Quoi qu'il en soit, en faisant le calcul sur les 17 premiers kilomètres, on arrive à 156.500 francs pour le prix du kilomètre. On n'a qu'à comparer ce prix avec celui de divers chemins de fer... et on sera convaincu que le chemin de fer du haut Sénégal ne méritait pas les vives attaques dont il a été l'objet. »

L'ouvrage, il est vrai, ne porte pas le nom de son auteur, mais les citations sont signées et l'avertissement que nous lisons au début : — « Ce livre est un exposé de la question du haut Sénégal, fait d'après les rapports, lettres, notes et cartes de ceux qui ont vu ce dont ils parlent » — ne laisse pas de doute sur le nom des auteurs, le général Desbordes et les officiers qui furent ses chefs de service. Avant de s'inscrire en faux contre de pareilles autorités, au moins devrait-on donner quelques documents à l'appui de son opinion et ne pas se borner à une simple affirmation (1).

A la fin de sa campagne, alors que les ordres reçus ne peuvent plus laisser songer à une prompte évacuation, le colonel Frey propose, pour organiser une ligne de ravitaillement de Kayes jusqu'à Toukolo, c'est-à-dire pour un parcours de 260 kilomètres, l'utilisation de la voie ferrée à partir de Kayes sur une longueur de 90 kilomètres, puis, pour les 170 autres kilomètres, la suppression des transports par petites voitures (2) et leur remplacement en utilisant, partout où cela est possible, la voie fluviale et, à son défaut, le Decauville. Il ajoute :

« Cette modification est imposée par la nature du sol, uniquement composé de roches ferrugineuses ou de sable friable rendant impossible un aménagement suffisant des routes et par les résultats désavantageux obtenus jusqu'à ce jour avec les petites voitures, au point de vue de la régularité des convois et de la conservation du matériel et des animaux.

« Quant au mouvement commercial de Bafoulabé même, il est loin d'exiger le prolongement de la voie ferrée jusqu'à ce point. Le chemin de fer ne pourrait donc trouver une application avantageuse que dans les opérations du ravitaillement. »

Pour ce qui est de la dépense probable annuelle d'exploitation de la ligne Kayes-Bafoulabé (135 à 140 kilomètres), l'auteur l'estime à 2 500 000 francs, et il fait remarquer que les traverses en bois ne dureront

1. Examen du chapitre Ier.

(1) Ce prix de 156.500 francs par kilomètre n'est pas, d'ailleurs, le prix donné dans le *Journal officiel* du 31 décembre 1883 (Rapport du ministre de la marine). D'après des données certaines alors, ce rapport donnait comme prix kilométrique probable, pour les 133 kilomètres qui restaient à faire, 107.300 francs; chiffre qui n'a pas été atteint. Le colonel Frey a emprunté à ce rapport, mais en ne lui laissant pas sa vraie signification, le prix de transport d'une tonne de Bordeaux à Bamako, dont il sera parlé un peu plus loin.

(2) Il s'agit de petites voitures tout en fer, système Lefebvre, munies ou non d'un couvercle fermant à clé et pouvant contenir 3 ou 500 kilos de grains, mil, riz ou maïs.

pas plus de cinq ans et nécessiteront des réfections fréquentes de la voie.

En réponse à ces diverses allégations nous demandons à mettre sous les yeux du lecteur quelques citations des rapports spéciaux, établis après la campagne qui a suivi celle de 1885-1886, par les divers officiers et chefs de service du haut Sénégal.

M. Korper, chef du service vétérinaire dans le haut Sénégal, déjà depuis plus de six ans, écrit dans son rapport de fin de campagne en 1887 :

« Il y aura donc lieu de modifier les voitures de façon à ce qu'elles puissent porter facilement au moins 500 kilogrammes; on pourra se servir de ce mode de transport pour les colonnes, comme, du reste, l'expérience faite cette année à la colonne du Niger le prouve; les voitures conduites par des indigènes intelligents ont passé par tous les chemins. » Et plus loin : « L'alimentation n'a jamais fait défaut comme les années précédentes sur la ligne de ravitaillement. Les animaux ont toujours eu leur ration complète en grains; des abris ont été construits pour mettre les animaux à l'abri des rayons solaires. En somme, les animaux ont été soumis à des prescriptions hygiéniques rigoureuses pendant toute la durée du ravitaillement. Aussi n'avons-nous pas eu à constater une mortalité aussi élevée que l'an dernier. La mortalité en 1885-1886 a été de 48 0/0. En 1886-1887, elle est de 15 0/0. Cela tient sans aucun doute à ce que les animaux n'ont pas été comparés à des machines qui marchent toujours sans s'arrêter et qu'ils n'ont subi aucune privation. » Et encore : « L'an dernier (85-86), la maréchalerie a été entièrement oubliée, à ce point qu'il n'y avait pas un outil au début de la campagne et qu'on a dû en fabriquer sur place. Ces outils n'étaient pas très maniables... or rien n'use plus les pieds que le gravier ferrugineux. » Et parmi les conclusions : « L'état sanitaire des animaux pendant la campagne 86-87 a été excellent. Toutes les mesures prises par l'autorité supérieure concernant l'hygiène, l'alimentation, le travail, etc., ont produit les meilleurs résultats. En réalité, il y a eu de bien grands progrès effectués; cependant il y a encore certaines améliorations qui s'imposent. »

Comme le dit M. Korper, « les animaux fournissent dans le Soudan un travail gigantesque que certes on ne leur demande pas en France pendant aussi longtemps. Pendant la campagne 1886-1887, du 12 décembre au 5 mai, ils ont fait plus de 2000 kilomètres et, après une telle course, ils vont encore rendre des services sur la ligne de ravitaillement jusque fin juin ». Faut-il s'étonner que, « avec ce travail inouï, par une température excessive », leur mortalité soit élevée s'ils ne sont ni suffisamment soignés, ni suffisamment nourris.

Dans un rapport fait à la même date par le lieutenant-colonel Gallieni, nous trouvons la proportion des décès des mulets dans chaque campagne depuis 1883. Elle est de 32 pour 100 en 1883-1884, 39 pour 100 en 1884-1885, 48 pour 100 en 1885-1886, 14 pour 100 en 1886-1887.

« Encore, ajoute le lieutenant-colonel Gallieni, la majorité des décès en 86-87 provient des animaux anémiés par les campagnes précédentes à la suite de privations et de travail continu ». Et, pour l'emploi des voitures dans le Soudan, le lieutenant-colonel dit : « Sur ce point, l'expérience a été à peu près complète cette année. L'attelage des mulets aux petites voitures a donné des résultats excellents. Pour la première fois, le convoi de la colonne a compris une douzaine de petites voitures, qui se sont parfaitement comportées pendant toutes les opérations. Elles ont suivi la colonne partout, à la place indiquée par l'ordre de marche. »

De son côté, le chef de bataillon Vallière termine l'un de ses nombreux et intéressants rapports en disant des petites voitures :

« Ces véhicules ont circulé partout et supporté victorieusement l'épreuve. Désormais, les longs convois des colonnes expéditionnaires pourront être beaucoup diminués Une voiture exige un mulet et un conducteur, et remplace trois mulets bâtés et trois conducteurs, c'est donc la réalisation d'une économie des 2/3 des mulets et des conducteurs employés dans les convois. Cette importante économie couvrirait vite le prix d'achat des voitures. D'autre part, les mulets attelés seront toujours plus vigoureux et vivront plus longtemps que les mulets bâtés, autre économie plus difficile à déterminer, mais qui n'en est pas moins réelle. »

Si maintenant nous consultons le rapport de l'aide-commissaire de la marine chargé du service administratif de la colonne pendant la campagne qui a suivi celle de 1885-1886, nous apprenons que les postes de Bafoulabé, Badombé, Kita et Kondou ont pu non seulement s'approvisionner eux-mêmes sur place, mais approvisionner la colonne à son passage; il s'agit ici du mil qui est l'élément principal du ravitaillement, puisque la ration des indigènes est de 1 kilogramme par jour et celle des animaux de 5 kilogrammes. Ce fonctionnaire ajoute :

« Quant au poste de Bamako, que sa situation privilégiée sur les bords du Niger met de beaucoup au-dessus des autres postes du Soudan, il n'a eu besoin d'être ravitaillé, soit pour son propre compte, soit pour celui de la colonne, ni en riz, ni en sel, ni en mil. Je ne parle pas de ses troupeaux qui sont de la plus belle venue et de la meilleure qualité. Avec ces éléments, le ravitaillement de la colonne devenait très simple jusqu'à Bamako, d'autant plus que les petits postes momentanés de la ligne venaient augmenter le nombre des magasins et faciliter une tâche qui aurait pu être très pénible.

« ... Le troupeau qui suivait la colonne, constitué à Diamou, était de vingt bœufs; en route, et sans compter les moutons, le poste de Bafoulabé a fourni à la colonne vingt-

huit bœufs, Badombé trente, Kita trente et Bamako trente... Enfin les voitures ont joué un rôle considérable : elles ont marché constamment avec la colonne, aucun obstacle n'a été assez sérieux pour les arrêter... Plus d'une fois, elles se sont portées en avant pour prendre des vivres sur la route et les transporter à l'étape. L'expérience tentée pour la première fois a été concluante, les voitures peuvent parfaitement suivre la marche d'une colonne... La conclusion à tirer de cette rapide étude sur le fonctionnement du service des vivres pendant la dernière campagne, c'est qu'il n'est pas impossible de donner aux hommes et aux animaux la bonne alimentation nécessaire pour résister à l'influence pernicieuse du climat et supporter les fatigues résultant des longues marches; et, pour arriver à ce résultat, il suffit de beaucoup d'ordre, de méthode et d'activité. »

Pour ce qui est des transports par eau, nous trouvons dans un rapport du lieutenant-colonel Gallieni (6 décembre 1886) :

« J'ai été étonné quand il m'a été prouvé qu'en outre des nombreux employés militaires le service du ravitaillement de Diamou à Badombé (130 kilomètres) employait plus de 400 *laptots* payés, recevant la ration de vivres et, qui plus est, voiant le plus qu'ils peuvent, malgré la surveillance étroite dont ils sont l'objet. Comme, de plus, beaucoup de ces laptots sont des Toucouleurs venus de la rive droite pour gagner quelque argent, il s'ensuit que le ravitaillement de nos postes se trouve à la merci de gens ayant des relations étroites avec les chefs des États soumis à Ahmadou et prêts, à la moindre observation de ce dernier, à laisser notre ravitaillement en détresse et nos convois abandonnés. Un projet de mon prédécesseur proposait de pousser le ravitaillement par eau jusqu'à Toukolo. J'ai essayé de me rendre compte du supplément de personnel qui serait alors nécessaire. Les indications du capitaine qui a déjà organisé le ravitaillement l'année dernière, les renseignements que j'ai pu prendre moi-même m'ont démontré qu'en raison du grand nombre de barrages que présentait le cours du Bakoy, de Badombé à Toukolo, il fallait sinon doubler le nombre de laptots, du moins l'augmenter d'un bon tiers, et le porter à six cents. J'ai immédiatement prescrit d'arrêter le ravitaillement par eau à Badombé en le faisant continuer jusqu'au gué de Toukolo par la voie de terre au moyen de nos mulets et de nos petites voitures. »

Nous avons, du reste, au sujet de l'emploi du fleuve comme moyen de transport, l'avis d'un homme éminemment compétent, le lieutenant de vaisseau Caron, qui a dû s'en servir pour transporter les pièces de rechange d'une des canonnières qui naviguent sur le Niger.

« De cet extrait de mes notes, dit-il, je conclus qu'on ne peut transporter de Diamou à Bafoulabé aucun objet craignant l'eau, même en boîte en zinc hermétiquement fermée; les soudures ne sauraient résister à des transbordements continuels et le zinc peut être crevé par des chocs. De plus, il y a toujours à craindre que les pirogues ne chavirent et que les colis, quels qu'ils soient, ne soient perdus : à moins de s'astreindre à décharger à tous les passages difficiles sans exception, ce qui triplerait la durée du transport déjà suffisamment longue (huit jours pour 100 kilomètres environ)... Ce mode de transport est aussi mauvais que coûteux. »

Et il ajoute :

« Je ne crois pas la navigation pratique jusqu'à Fangalla, et encore moins jusqu'à Toukolo, à cause des nombreux petits barrages et particulièrement des chutes de Billy qui sont infranchissables. »

Toutes ces conclusions d'ailleurs ne sont pas neuves, et les nombreux officiers qui avaient, par ordre du général Desbordes, alors lieutenant-colonel, étudié, de 1880 à 1883, le fleuve dans tout son parcours, avaient émis des opinions absolument semblables. L'absence de routes qui étaient alors à créer, le manque de voitures, leur nombre insuffisant ensuite, le peu de bêtes de somme avaient seuls obligé à se servir de moyens de transport reconnus défectueux.

Mais que les transports se fassent par terre ou par eau, peu nous importe en définitive : le meilleur mode sera le plus sûr et le plus économique, et nous pensons qu'on finira par s'arrêter à celui-là. Si nous nous sommes autant étendus sur ce point, c'est que, plus que pour toute autre question, puisqu'il s'agit là de choses existantes, de faits indéniables, de l'état des routes et de la possibilité d'y faire circuler des voitures, il nous était facile de faire ressortir, comme nous l'avons déjà fait au début de cette critique, combien l'auteur d'*une Campagne dans le haut Sénégal et le haut Niger* se laisse dominer par des appréciations qui ne sont pas toujours chez lui produites par l'expérience qu'il pourrait avoir du pays (1).

(1) N'est-ce pas ainsi, par exemple, pour parler d'un fait d'ordre tout à fait différent, que nous lisons dans son livre (page 59) : « Pour toutes ces raisons, le commandant supérieur emporta un fort approvisionnement de cartouches de dynamite, destiné à suivre en toute circonstance les troupes et principalement les colonnes volantes qui sont, d'ordinaire, dépourvues d'artillerie. Ces dernières, comme aussi, à défaut d'approvisionnement suffisant de projectiles, le corps principal, se trouveraient toujours en état, par ce moyen, de pratiquer une brèche dans les fortifications des villages indigènes.

« Dans un essai qui a été fait par M. le capitaine d'artillerie Ridde, l'explosion de quelques cartouches et de quelques sacs de poudre portés au pied d'un tata par des hommes protégés par une sorte de bouclier, de paraballe mobile improvisé, a produit une brèche qu'aurait pu être obtenue que par le tir d'un grand nombre de projectiles. »

Nous lisons, au contraire, dans le rapport de M. Ridde que « les résultats obtenus avec la dynamite pendant la campagne (1885-1886) du haut Sénégal ont été à peu près négatifs ». On s'en est servi dans les cas suivants : aux environs de Nafadie, pour faire une rampe d'accès dans un marigot dont les bords étaient difficiles à fouiller à la pioche. C'était-là une utilisation toute pacifique : « les dix cartouches employées n'ont donné qu'un résultat insignifiant ». L'autre essai

Quant au mouvement commercial de Bafoulabé, il serait trop long de citer les rapports que nous avons lus et qui nous ont convaincu de l'avenir de ce comptoir.

Nous citerons cependant encore le lieutenant-colonel Gallieni (juillet 1887) :

« La première étape que le commerce français doit atteindre est Bafoulabé ; là, comme nous allons le démontrer, peut s'établir un comptoir des plus prospères qui ne diminuera en rien le transit de l'escale de Médine, car les traitants s'adresseront à une autre clientèle...

« La terre est fertile, l'eau abondante, toutes les ressources agricoles s'y trouvent réunies. Les indigènes l'ont si bien compris qu'ils nous ont suivis en grand nombre. Il y a cinq ans la plaine n'était qu'une vaste forêt habitée par les fauves; aujourd'hui la forêt est abattue ; partout où le regard peut se porter on découvre de plantureuses cultures. Autrefois un petit village de deux cents habitants (Mahina) peuplait seul cette solitude. Aujourd'hui Mahina a doublé ; une ville de mille cinq cents habitants, augmentant chaque jour, est venue s'abriter sous nos murailles; en face, sur la pointe, trois ou quatre cents habitants défrichent les rives du Bakoy. Enfin, un peu partout, dans un rayon assez étendu, se créent de nouveaux villages. Des gens sont venus même du Ouassoulou s'établir dans ce fertile territoire. Au point de vue commercial, la situation est encore meilleure. Le désert qui règne entre le Natiaga et notre poste ne se continue pas. Au nord, le Douroukénié, le Fansani, le Tamora, le Kantella, le Sorma, sont des États riches, populeux, peu dévastés par les guerres d'El Hadj Omar. Ils entretiennent avec Médine des relations peu actives, car cette escale est trop éloignée. Le jour où Bafoulabé sera un comptoir, une population de plus de soixante mille habitants dont les plus éloignés ne sont pas à plus de 120 à 150 kilomètres viendra y faire des échanges. Au sud, le Bambouk, le Bafing, le Bambougou, le Konkadougou, le Koï, le Kolou, le Dinguiray, le Menien, le Bouré, pour ne citer que les États principaux, se tourneront vers Bafoulabé et y apporteront leurs produits. De ce côté plus de cent mille Malinkés, visités jusqu'à présent par des caravanes des traitants noirs anglais, sont acquis aux transactions françaises. Déjà les demandes de concession affluent; le commandant supérieur en a réuni une cinquantaine. C'est dire que les efforts tentés par l'administration ne restent pas stériles. Mais l'effort principal, duquel tout l'avenir dépend, consiste dans l'établissement de communications faciles et rapides entre Bafoulabé et Kayes. »

Aujourd'hui le chemin de fer existe de Kayes à Bafoulabé, et non seulement ce n'est pas 2 500 000 francs (1) qui ont été nécessaires pour l'entretenir et l'exploiter, mais, depuis deux ans, on n'a pas dépensé 400 000 fr. pour entretenir la voie, pour la terminer du kilomètre 92 au kilomètre 130 (Bafoulabé) et pour transporter, outre le matériel nécessaire à l'achèvement du chemin de fer, les 1500 ou 2000 tonnes représentant les ravitaillements de deux ans, divers matériaux de construction et les pièces d'une canonnière de vingt mètres de longueur.

Les traitants ont déjà demandé à pouvoir transporter l'année prochaine un millier de tonnes.

Sans doute, le chemin de fer, bien que terminé, devra être perfectionné : le ballast fait défaut en maints endroits, des courbes trop raides devront être rectifiées, quelques pentes trop fortes devront être rendues plus faibles, quelques ponts seront à réparer ou à refaire dans de meilleures conditions. Peut-être le chemin de fer, obligé de transporter d'abord tout ce qui intéresse l'existence même de nos garnisons, ne prêtera-t-il pas encore l'année prochaine un grand concours au commerce ; mais peu à peu les traverses en bois créosotées, qui, en effet, ne résistent pas aux termites comme on l'avait cru, seront remplacées par des traverses métalliques, et tout porte à croire qu'on pourra continuer d'assurer ce service sans excéder de beaucoup le crédit de 170 000 francs environ qui était affecté à l'entretien des quarante premiers kilomètres.

X*** (2)

(La fin au prochain numéro.)

---

qui a été fait était également tout pacifique et a eu lieu, à titre d'expérience, sur les murailles d'un village ami, Goubanko; nous citons textuellement : « A Goubanko, j'ai voulu me rendre compte s'il serait possible d'ouvrir une brèche dans un *tata*. On fit un paquet de cartouches qui fut placé dans un trou creusé au pied du mur. Après le départ du coup, on a pu constater que le mur épais de 0m,80 avait été percé et présentait une ouverture tronconique de 0m,50 à 0m,60 du côté extérieur et de 0m,20 à l'intérieur. L'expérience n'avait pas donné de résultat satisfaisant. Le même jour, en faisant connaître le résultat au colonel Frey, je l'engageais à renoncer à cet explosif qui pouvait nous être plus nuisible qu'utile. 200 cartouches furent conservées, mais quinze jours plus tard, à Niagassola, j'en fis une visite et je remarquais que la dynamite exsudait et qu'il fallait la détruire immédiatement. Puisqu'il est admis que la dynamite ne peut supporter une température prolongée de 40 degrés, j'estime que cette substance ne peut être employée dans le haut Sénégal. » Et c'est tout; la dynamite était détruite. Le trou produit l'aurait été par le plus modeste de nos projectiles, l'obus de 4 de montagne, éclatant dans le mur. Le paraballe mobile improvisé, dont ne parle pas M. Ridde, n'était plus nécessaire.

1 Ces exagérations se retrouvent, d'ailleurs, dans les appréciations du colonel, aussi bien quand il parle d'effectifs de troupes que quand il parle de prix de revient. C'est ainsi que, dans ses rapports de fin de campagne, il déclarait nécessaire dans le Soudan la présence de 2 400 hommes, dont 1 000 tirailleurs algériens, et que, depuis deux ans, on a pu arriver à la pacification complète et au maintien de la paix avec des effectifs de 1 000 à 1 200 hommes, tout compris.

(2) Notre collaborateur a cru devoir garder l'anonyme; nous garantissons à nos lecteurs, qui ont déjà pu les constater, sa haute compétence et sa parfaite connaissance du pays.

MA VOCATION

DEUXIÈME PARTIE (1)

Pendant le grand séminaire.

XXXIII.

Montpellier, ce 20 mars 1848.

Le grand séminaire possède une fort jolie maison de campagne sur la route de Gignac. Nous y allons en bande de temps à autre, le mercredi particulièrement. Hier, lundi, fête de saint Joachim, patron de notre Supérieur, nous y avons passé la journée. Il tombait des gouttes d'eau quand nous défilions à travers le faubourg Boutonnet; mais il n'est venu à l'idée de personne, pas même du timide P. Perboyre qui nous conduisait, de rentrer au bercail.

Nous cheminions sous cette tiède ondée de printemps, joyeux de notre liberté, caquetant, rajeunis. La moisissure de l'hiver nous avait peu à peu gagné et la langue et l'habit, et maintenant cela nous amusait de secouer nos champignons. Un moment nous avons dû nous mettre à l'abri sous les arches du long aqueduc du Peyrou, et, plus l'averse épaississait, frappait dru, plus nous riions. Soudain le P. Perboyre, qui pour mieux nous observer, se tenait consciencieusement en dehors des arcades, a vu son tricorne transformé en gouttière. Ça été du délire parmi nous. J'entends encore les éclats tambourinants d'Albert Martinage. En vérité, nous sommes de grands enfants...

Afin de ne pas perdre notre temps durant cette halte forcée, nous avons récité le chapelet. C'était toujours autant d'expédié pour le soir. Miracle! dès la deuxième dizaine, les nuages se sont éclaircis, et nous achevions à peine le dernier : « *Je vous salue, Marie,* » que la pluie cessait tout à fait. Un arc-en-ciel magnifique, appuyant ses deux piles, à gauche dans la mer vers Cette, à droite sur le pic Saint-Loup vers la Roquette sans doute, a envahi le firmament, l'a couronné splendidement jusqu'au zénith. Nous avons déserté les arches de l'aqueduc et nous sommes précipités sous cette arche unique, démesurée, capable de contenir la création sous son arceau. Le P. Perboyre, ébahi, a levé un doigt, puis a murmuré assez haut pour être entendu :

— « Les cieux racontent la gloire de Dieu, *cœli enarrant gloriam Dei...*

« — ... Et le firmament annonce l'œuvre de ses mains, *et opera manuum Ejus annunciat firmamentum* », a ajouté l'abbé Bonafous.

Le reste du chemin, dans la fraîcheur, a été délicieux.

Les oliviers, lavés de leur poussière, lustrés, neufs, nous regardaient passer tout heureux, tout fiers; puis, par intervalles, les amandiers, fleuris comme de gros bouquets, lançaient à l'envi leurs pétales blancs sur nos chapeaux mouillés, nous en essuyaient les ailes en les parfumant. Enfin, nous avons abordé à notre « campagne », enveloppée d'une ceinture épaisse de lauriers-roses arborescents, coupée à intervalles égaux par la colonne immobile d'un cyprès très haut et très pointu.

— Qu'on est bien ici! ai-je dit à Martinage.

— Oui, petiot, on sera bien, quand on aura déjeuné, m'a-t-il soufflé très bas.

M. le Supérieur, arrivé avant nous avec le P. Lamolinerie, économe du séminaire, nous a traités aussi magnifiquement que l'a permis le carême, que nous pratiquons dans sa rigueur.

— Ah! ce carême! ce carême, qui me tient la tripe vide! ne cesse de maugréer Martinage.

Pour moi, je l'avoue, le maigre ne m'incommode nullement. Je ne fais jamais attention à ce que je mange.

Le P. Baudrez a présidé la table et s'est déridé à plusieurs reprises durant le repas, ce dont nous étions fort aises.

Mon chambrier s'est arrogé sur moi des droits énormes, des droits régaliens ; il a pris d'abord ceux, bien légitimes certes, que lui confère son affection pour le « petiot », comme il lui prend envie de m'appeler maintenant; puis ceux de Privat, hélas! si loin de nous désormais, peut-être aux portes de la mort. Tout de même, je regrettais de m'être assis à côté de mon ami. Il mangeait avec un appétit qui soulevait chez moi je ne sais quelle honte, quel dégoût, — un appétit qui m'offensait. Trois fois il m'a demandé de lui passer le plat des *outettes*, petit gâteau délicat au fond duquel ont fait mijoter un hachis de viande, où avait mijoté pour aujourd'hui un hachis de poisson, et trois fois j'ai condescendu à sa prière. A la fin je me suis révolté. J'ai refusé net.

— Prenez le plat vous-même, je n'ose pas, moi, lui ai-je répondu.

Il s'est levé, et, sans vergogne, s'est emparé des deux outettes qui restaient.

— Vraiment, c'est trop de gourmandise, lui ai-je dit.

— Et quand on a faim, voyons...

La sonnette a tinté.

M. le Supérieur a récité les grâces lentement, très ému en ce jour exceptionnel pour lui, puis nous a donné *campo*. J'ai tenu à marquer mon déplaisir à Martinage : une partie de barres s'organisant au sortir de

(1) Pour la première partie (*Avant le grand séminaire*), voy. la *Revue* des 17, 24, 31 juillet et 7 août 1886; pour la deuxième partie (*Pendant le grand séminaire*), voy. la *Revue* des 4, 11, 18, 25 juin, 2 juillet 1887; 5, 19 mai, 23 juin, 4 août et 8 septembre 1888.

table, j'ai planté là mon chambrier et me suis mis à courir.

Parmi les diacres, les sous-diacres, c'est à qui, durant nos promenades, récitera son office avec le directeur de semaine. Vers les trois heures — l'heure des Vêpres — le P. Perboyre, très entouré, a choisi l'abbé Albert Martinage. Mon chambrier a laissé tomber sur nous un regard de triomphe, puis s'est éloigné avec le professeur d'*Ecriture sainte*. Là-bas, à travers une allée de tilleuls d'un vert clair et tendre, j'ai suivi des yeux le couple allant, venant, murmurant les psaumes, le nez dans le bréviaire. Martinage marchait d'un pas relevé et « faisait sonner sa sonnette », autrement dit sa voix, plus ronflante que l'ophicléide du lutrin. Il était enlevé par un honneur inattendu, car il ne s'était pas offert le moins du monde. Il doit peut-être sa noblesse à Privat; mais, c'est incontestable, Martinage a sa noblesse.

— Eh bien! m'a-t-il demandé, me rejoignant au bout de vingt minutes, eh bien! trouves-tu que je m'en sois tiré à mon avantage?

— A merveille.

— On m'accuse, au grand séminaire, de bredouiller mon office au lieu de l'articuler mot à mot, distinctement, ainsi que le veut la Rubrique. On ne m'accusera plus après cette épreuve en plein air, j'espère... M'entendais-tu d'ici, petiot?

— Je n'ai pas perdu une syllabe.

— Je suis bien content aujourd'hui, m'a-t-il soupiré en se frottant les mains.

— Pourquoi êtes-vous si content?

Il m'a regardé du coin de l'œil; puis, ses lèvres collées à mon oreille, d'une voix sourde mais prolongée, il m'a rempli la tête de cette exclamation inattendue :

— Vive la République!

— Monsieur l'abbé Martinage!... me suis-je récrié, me rejetant en arrière.

— Alors, toi aussi, avec Bonafous, avec Soulage, tu penses?...

— Moi, je pense, avec M. le supérieur Baudrez, que la République a porté à l'Église des coups dont elle demeure meurtrie... Vous êtes donc du parti de cet Armand Barbès, vous?

— Armand Barbès?

— Ce fameux conspirateur que les étudiants ont extrait des prisons de Nîmes et qu'ils ont promené à travers la ville, pour la terrifier.

— Ah! oui, je sais... Mon père m'a conté ça, l'autre jour.

— Et qu'en dit-il de ça, votre père?

— Il a vu passer Armand Barbès au Cours des Casernes, où il allait visiter le quartier de cavalerie, et lui a trouvé figure humaine. Il est bien planté d'ailleurs, avec une barbe magnifique. Il tenait une cravache à la main pour monter à cheval. Il levait de temps en temps cette cravache sur la foule qui le suivait, immense, pressée, et dont les cris semblaient l'importuner beaucoup. — « Enfin, a conclu mon « père, c'est un brave et bel homme, l'air un peu « triste et très doux. Il est de Carcassonne, et on n'est « pas méchant dans le Carcassès. »

— Pourquoi ne serait-on pas méchant dans le Carcassès, comme ailleurs?

— Est-ce qu'on est méchant dans le Midi?... Suis-je méchant, moi? Es-tu méchant, toi?

— Je le vois, monsieur l'abbé, vous marchez avec les révolutionnaires.

— Tu me connais bien!

— Si notre malheureux Privat était ici, à ma place, c'est lui qui vous dirait tout ce que je ne puis pas vous dire.

— Si Privat était ici, il rirait sous cape avec moi du bon tour que la République joue à nos directeurs...

— La République joue un bon tour?...

— L'Histoire ecclésiastique me donne assez de mal pour que je ne m'occupe en nulle façon des autres Histoires. Je n'ai pas la mémoire de Pic de la Mirandole, moi. C'est te dire que, sur l'Histoire de la vallée d'Andorre, dont la capitale est Urgel, je suis aussi ignorant qu'une carpe du Lez, s'il y a des carpes dans le Lez, ce que je ne sais pas. Tout ce que je puis te dire, c'est qu'après les guerres carlistes, où dom Cisneros lâcha plus d'un coup de fusil, il s'éleva entre l'Espagne et la France des difficultés à la suite desquelles Mgr Simon de Guardiola dut quiter son diocèse. Depuis des années, Monseigneur n'a cessé de revendiquer son siège épiscopal, et c'est incalculable le nombre de lettres, de dépêches parties de Montpellier, tant pour Madrid que pour Paris. Jamais un mot de réponse de la reine ou du roi. La République arrive. Sa Grandeur dicte une nouvelle épître à son vicaire général Miguel Garcia, et le gouvernement provisoire s'occupe immédiatement de la vallée d'Andorre, et M. de Lamartine, ministre des affaires étrangères, écrit à Mgr Simon de Guardiola, prince de la Vallée d'Andorre, évêque d'Urgel, qu'il est autorisé à faire ses paquets et à rentrer chez lui... Ah! le bon tour! le bon tour!...

— Je ne vois pas, moi...

— Tu ne vois rien, toi, pauvre innocent! Écoute l'abbé Martinage, qui n'est pas la moitié d'un imbécile, et tu verras...

Et d'une voix à peine perceptible :

— Nos directeurs exècrent à ce point la République qu'ils ont été furibonds en apprenant de la bouche du vicaire général Garcia la fin de l'exil de Monseigneur. — Comment, ce régime épouvantable de la République, duquel on ne devait attendre que du mal, se permettait de faire du bien! — Ils se sont rués chez l'évêque d'Urgel et l'ont pressé de ne pas quitter le grand sémi-

naire, de repousser une faveur dont l'acceptation de la part d'un prince de l'Église enorgueillirait trop la République, et qui d'ailleurs pouvait ne pas être sans danger pour lui. Mais Sa Grandeur, toute à cette idée fixe: revoir son pays, revoir ses prêtres, officier encore une fois dans sa cathédrale avant de mourir, n'a pas articulé un mot à tant d'empressement, à tant de sollicitude. Elle s'est contentée de montrer dom Cisneros cordant des malles en un coin, puis, le plus poliment du monde, a adressé à ses messieurs un geste de congé...

— De qui tenez-vous ces sornettes?

— Et Cisneros donc!... Seulement nos directeurs se sont vengés de l'entêtement du vieil évêque à vouloir regagner son pays, son diocèse, en obtenant de lui, sous prétexte que nos exercices s'en trouveraient troublés, le secret le plus absolu sur son départ. Depuis huit jours, on cloue des caisses, et, sauf moi, personne au séminaire ne sait à quoi riment tant de coups de marteaux chez Mgr de Guardiola. — « A-t-on craint, si « Sa Grandeur bénissait les élèves au moment de s'en « aller, que ceux-ci, au lieu de répondre *Amen* à son « *Benedicat vos*, ne répondissent : *Vive la République?* » me disait ce matin le vicaire général Miguel Garcia, blessé, fumant d'indignation, prêt à éclater comme une bombe de l'armée royale.

— Mais pourquoi, dans cette situation, Mgr de Guardiola ne s'est-il pas adressé à Mgr Thibault?...

— Mgr d'Urgel est allé faire ses adieux à Mgr de Montpellier, et le vicaire général Garcia, ne voulant pas voir la dignité de son évêque compromise par une demande quelconque, a insinué qu'il serait infiniment doux à Mgr de Guardiola, dans une cérémonie qui pourrait avoir lieu la veille de son départ, de bénir le grand et le petit séminaire assemblés...

— Eh bien?

— Eh bien, Mgr Thibault, prévenu par nos PP. Lazaristes, n'a pas eu l'air de comprendre et a accompagné Sa Grandeur andorrane jusqu'à son fiacre avec force félicitations, compliments, bons souhaits... C'est une abomination! la politique brouillerait des montagnes.

— Et quand part-il, Mgr d'Urgel?

— Après-demain matin, au petit jour, avant notre lever sans doute.

— Que j'aurais été heureux de le revoir encore une fois!

— Justement, j'ai arrangé tout pour que tu le revoies encore une fois...

— O monsieur l'abbé! ô mon ami! me suis-je écrié.

— Chut! chut!... Demain au soir, couche-toi tout habillé. Vers minuit, dom Cisneros, qui t'aime, grattera doucement à ta porte. Tu le suivras. A cette heure où tout dort, directeurs et séminaristes, vous ne rencontrerez personne dans les corridors. Oh! puis... à la guerre comme à la guerre...

— Vous avez raison : à la guerre comme à la guerre...

— On part! on part! a piaulé non loin de nous, derrière les lauriers-roses, la voix aigre, glapissante de Bonafous, chargé de rabattre le séminaire épars vers la grande route.

Nous nous sommes élancés hors de notre cachette. Le P. Perboyre était à deux pas. Nous avons pris place dans la colonne. Elle s'est mise en marche.

XXXIV.

Montpellier, ce 23 mars 1848.

Minuit n'était pas sonné depuis cinq minutes, qu'une main discrète entrebaillait ma porte et qu'une voix me soufflait :

— Venez! venez vite!

J'ai reconnu dom Cisneros et l'ai suivi.

L'un et l'autre, pareils à des chats en maraude, nous allions à pas de velours le long du grand corridor des cellules. Mais cela ne nous a servi à rien. Au dernier détour, comme nous arrivions devant la haute fenêtre sans rideau de l'escalier, claire sous la lune, une silhouette noire, de taille indéfinie, nous a barré le passage. Nous étions face à face avec le P. Joachim Baudrez.

— Où courez-vous donc, mon révérend père? a-t-il demandé d'un ton tout ensemble sec et narquois.

— Je cours à des choses très pressées, monsieur le Supérieur, a répondu le Bénédictin.

Et, me retenant au bras droit, il a essayé de tourner l'obstacle. Le Lazariste m'a saisi au bras gauche; puis, d'un accent où vibrait une colère contenue non sans peine :

— Rentrez dans votre chambre, monsieur l'abbé, et couchez-vous.

— Rentrez et couchez-vous, monsieur l'abbé, a ajouté le moine espagnol, dont les doigts crispés m'ont laissé libre à l'instant.

J'ai refait trois pas vers ma cellule, ivre de douleur, titubant.

— Adieu, mon cher enfant! a murmuré tout à coup dom Cisneros.

Je me suis arrêté, incapable de pousser plus avant, le cœur percé d'outre en outre.

— Adieu, mon enfant! a répété dom Cisneros.

Je me suis précipité vers lui. Il m'a embrassé étroitement, tendrement, longuement.

— Mais enfin?... a interrogé le P. Baudrez, blême sous la lune, peut-être bien un peu embarrassé de son personnage.

— Monsieur le Supérieur, a dit respectueusement le Bénédictin, vous êtes le maître dans cette maison, et je sais, moi qui passe ma vie sous une règle, quelle obéissance vous est due. Je vous supplie, par le sou-

venir de vos bontés quotidiennes aux pauvres prêtres attachés au service de monseigneur l'évêque d'Urgel, je vous supplie de ne tenir nulle rigueur à l'abbé Ferdinand Fabre de son escapade de cette nuit. Cette escapade est mon ouvrage, mon ouvrage exclusif. J'avais cru remarquer que Monseigneur, très affectionné à tous les ecclésiastiques du séminaire, nourrissait pourtant quelque préférence pour l'abbé Fabre, et comme, soit fatigue au moment du départ, soit préoccupation de mille affaires, soit énervement du grand âge, Monseigneur n'a pu encore fermer l'œil, j'étais venu chercher le jeune abbé pour causer avec Sa Grandeur, la distraire, tandis que, le vicaire général Garcia et moi, nous nous occuperions des derniers préparatifs.

— Vous auriez dû, avant de frapper à la porte de M. l'abbé, frapper d'abord à la mienne.

— Je le reconnais, monsieur le Supérieur, et vous offre mes humbles excuses.

— Je vous autorise à emmener M. l'abbé.

Il a tourné sur ses talons, tout d'une pièce, et s'est effacé dans l'ombre d'un couloir.

En entrant dans l'antichambre où couche dom Cisneros, j'ai été heureux de trouver Martinage. Après la rencontre du P. Baudrez, j'avais besoin de trouver quelqu'un, — un ami. Le Bénédictin a raconté notre aventure. Une indignation refoulée faisait trembler sa voix.

— Cette surveillance odieuse est exercée contre Monseigneur, a-t-il conclu.

— Quelle gifle mériterait Bonafous! a dit mon chambrier s'enflammant à son tour.

— Bonafous? a demandé dom Cisneros.

— Hier, à la campagne, caché derrière un paquet de lauriers-roses, ce fils de préfet révoqué nous a entendus, le petiot et moi, quand nous complotions cette visite nocturne, et il nous aura dénoncés...

— Avez-vous fini l'emballage des registres? a interrompu le moine.

— Voilà! a répondu Martinage, montrant une caisse soigneusement ficelée.

Dom Cisneros a touché le loquet d'une porte et nous avons pénétré dans la pièce exiguë servant d'oratoire et de salon à Sa Grandeur. Dom Miguel Garcia était là à genoux, penché sur un nécessaire de proportions colossales, capitonné de soie comme un écrin. Autour du grand vicaire, quantité de paquets enveloppés de papier de soie s'éparpillaient sur le tapis. J'ai deviné la mitre à sa forme pointue, dont un des lanons du reste avait crevé le papier de soie; puis j'ai reconnu la crosse, dévissée, réduite à quatre bâtonnets d'inégale longueur. La vue de ces objets sacrés, servant à la pratique du ministère le plus haut, qui traînaient sur le sol comme des choses misérables, m'a serré le cœur. En remarquant combien les mains rudes du vicaire général étaient inhabiles à plier, à caser en leur endroit douillet tant de joyaux précieux, je ne pouvais m'empêcher de songer à la pauvreté de monseigneur d'Urgel, qui n'avait pas, lui, comme monseigneur de Montpellier, un *Monsieur* Félix, un caudataire intelligent, aux doigts souples, dressé à toute espèce de menues besognes, de menus soins. Enfin, chacun de nous s'y étant mis, et de bonne volonté, le nécessaire, aussi grand, aussi lourd qu'une malle, ma foi, a été fermé, bouclé, cadenassé.

— Et Monseigneur, révérendissime vicaire général? s'est informé dom Cisneros.

— Parlez plus bas, a soupiré dom Garcia. Monseigneur a fini par s'assoupir... En attendant que Sa Grandeur se réveille, nous allons recueillir les papiers déchirés un peu partout et les brûler. Il est inutile de laisser dans cette maison la moindre trace de notre passage.

— Absolument inutile, a appuyé Cisneros.

Au risque de mettre le feu au séminaire, nous avons bourré la cheminée. La flambée a été énorme. On y voyait dans le salon comme en plein jour. Nous nous étions assis au milieu de la pièce, dom Miguel Garcia, grave et morne; dom Cisneros, la face rayonnante, comme imbibée d'idées heureuses : revoir son pays, peut-être sa mère... Martinage, silencieux, ému; moi, tout saisi, ayant froid et ayant chaud à la même seconde, content de savoir monseigneur de Guardiola rétabli sur son siège, et pourtant triste jusqu'à la mort.

Combien de temps sommes-nous demeurés sur nos chaises, immobiles, les yeux aux rideaux de la fenêtre très lumineuse sous le ciel criblé d'étoiles, chacun de nous cherchant un mot à dire et ne le découvrant pas? Je ne sais.

Trois heures ont sonné. Le grand vicaire s'est mis debout, et s'adressant à Cisneros :

— Peut-être conviendrait-il de réveiller Monseigneur?

— S'il vous faut mon avis, révérendissime père, a répondu le Bénédictin, nous ne troublerons pas le sommeil de Monseigneur...

— Mais la chaise de poste sera à la porte du séminaire à quatre heures justes.

— Eh bien, la chaise de poste fera comme nous, elle attendra.

Le grand vicaire, persuadé, venait de reprendre son siège, quand une petite voix grêle a appelé :

— Garcia!... Cisneros!...

— Monseigneur?... ont répondu à la fois les deux Espagnols, courant à leur évêque.

Martinage s'est rapproché de moi, et, retrouvant sa langue morte :

— Veux-tu connaître mon désir à moi, petiot? Mon désir serait que Monseigneur fît un nouveau somme de plusieurs heures et qu'il descendît seulement quand

le séminaire sortira de la méditation du matin. Est-ce qu'on se débarrasse d'un évêque comme cela! C'est une impiété. Ah! si j'étais en lieu et place de Monseigneur!... D'abord moi, que quelqu'un me donne une tape, j'en rends dix. Je tiens ce caractère de mon père...

— Monseigneur est fier, et il s'en va sans proférer une plainte. Il est plus grand que son malheur.

— Il a tort d'être si grand. S'il criait un peu...

— Messieurs, Sa Grandeur vous permet d'entrer, nous a annoncé dom Cisneros.

Nous nous sommes insinués sur la pointe des pieds, courbés, balbutiant...

— Mes chers enfants!... mes chers enfants!... a répété Monseigneur debout près de son lit, recevant les services de son vicaire général, qui lui boutonnait la soutane, et Dieu sait avec quelles précautions pour ne pas endommager l'étoffe un peu vieille, quelle tendresse pour lui faire paraître plus court ce moment fort ennuyeux!

L'évêque, son rabat au col, sa ceinture aux reins, s'est appuyé sur le bras de Miguel Garcia, transformé en valet de chambre, et a marché jusqu'à un fauteuil, près du feu allumé. Martinage et moi, nous nous sommes précipités à ses pieds. Il a levé les deux mains et les a appuyées sur nos têtes. Malgré mes cheveux épais, à certains moments je sentais contre mon crâne le contact d'un corps dur et froid. J'ai deviné que Monseigneur m'imposait sa main droite, chargée de l'anneau pastoral, et des larmes d'orgueil, de joie, de béatitude, des larmes comme seuls en pleurent les anges s'ils peuvent pleurer, ont empli mes yeux, ont débordé mes paupières, se sont répandues en ruisseaux le long de mes joues.

Sa Grandeur, d'une voix chevrotante, nous a dit:

— Mes chers enfants français, je vous bénis de toute l'abondance des grâces que je reçus du ciel, le jour où il lui plut de m'accorder le sacerdoce dans sa plénitude. Je regrette que l'abbé Privat ne soit pas ici en ce moment; je l'aurais béni comme vous, et du plus profond de mon âme. Privat avait toutes les inquiétudes divines, ce qui est une grandeur; mais Dieu ne veut pas être recherché, il veut être craint. « Ne scrutez pas « en haut, contentez-vous de craindre. *Noli altum « sapere, sed time* ». Vous, vous suivrez la voie simple, qui est la véritable voie, car, ainsi que le disait saint Ambroise à saint Augustin, très troublé avant sa conversion : « Le Seigneur n'a pas semé des problèmes à « travers le monde, il y a semé des vérités plus éclatantes que le soleil, *veritates sole candidiores* ». Portez droite votre tête, et marchez sans préoccupations d'aucune sorte, car le Père céleste, qui nourrit les oiseaux de l'air, aura toujours une miette pour alimenter votre corps et un rayon pour éclairer votre esprit. Voyez ce que sa bonté infinie vient de réaliser pour moi: j'avais été abattu « comme le cèdre du Liban, *sicut cedrus Libani* », car les évêques, d'après saint Cyprien, sont, dans l'Église de Dieu, les « cèdres » qui soutiennent l'édifice, et me revoilà debout. Après des gouvernements monarchiques, tout à fait indignes d'exercer le pouvoir, surgit un gouvernement populaire qui l'exerce dans la justice et dans la dignité, car rien de plus juste et de plus digne que les négociations ouvertes et si heureusement conclues pour mettre fin à mon exil. Que Dieu daigne reconnaître ce que la République a fait pour le plus humble de ses serviteurs, pour le pauvre Simon de Guardiola, évêque très indigne d'Urgel!

Ces derniers mots, délayés, fondus pour ainsi parler dans les larmes qui subitement se sont échappées de ses yeux, nous sont arrivés à peine. Miguel Garcia, debout contre le fauteuil de Monseigneur, a articulé nettement :

— *Domine, salvam fac Rempublicam!...*

La porte de la chambre s'est ouverte. Dom Cisneros, en faction dans le salonet, est entré.

— Monseigneur, a dit le Bénédictin, le P. Lafon, envoyé par le supérieur Baudrez, demande si les directeurs du grand séminaire peuvent monter pour vous faire agréer leurs adieux.

Le vieil évêque s'est dressé d'un mouvement très vif, et sa voix, malgré des pleurs mal essuyés, retrouvant son énergie ancienne :

— Je ne recevrai pas ces messieurs dans cet appartement. Je les supplie de ne pas se déranger à cause de moi. Du reste, je vais descendre pour dire ma dernière messe dans la chapelle, et ceux des PP. Lazaristes qui tiendraient à me rendre leurs devoirs me rencontreront à la sacristie.

Dom Cisneros n'était pas sorti, que Sa Grandeur s'adressant au vicaire général :

— Allons, mon ami, le temps presse.

Miguel Garcia l'a aidé à se mettre sur pied. Ils se sont acheminés vers le salon. Là, dom Cisneros a soutenu le vieillard au bras gauche, tandis que le vicaire général le soutenait au bras droit. Martinage et moi, ahuris, pantelants, écrasés, muets, nous suivions. Tous les deux pas, Monseigneur tournait la tête vers nous, et sa figure, d'une blancheur d'hostie, nous souriait. Au moment de descendre l'escalier, il s'est arrêté au bord de la première marche; après cette halte, nous souriant encore :

— Rentrez dans vos cellules, mes enfants...

Puis d'un ton ineffable :

— Je prierai pour vous à Urgel... Adieu!...

Penchés sur la rampe de fer, nous l'avons suivi dans les tournants de l'escalier éclairé par de faibles lumignons. Tout à coup nos yeux, trop chargés, ne l'ont plus vu.

C'est égal, nos directeurs n'ont pas eu le dernier

mot. La chaise de poste, attendue pour quatre heures, n'est arrivée qu'à six, au moment juste où le séminaire au grand complet sortait de la méditation. Monseigneur, qu'on n'a pu cacher, emprisonner dans l'une de ses malles, a été acclamé jusqu'à extinction de nos voix. Oh! la mine du supérieur Baudrez! Sa Grandeur s'est contentée de lever la main et de passer.

FERDINAND FABRE.

(La suite prochainement.)

DE PARIS A BAYREUTH

Souvenirs de voyage

Ouf! — Je n'ai pu retenir ce cri de délivrance en remettant le pied sur la terre française, et, si le bonheur de voir fouiller mon linge par des douaniers français y est certainement pour beaucoup, Richard Wagner et sa musique en ont bien aussi leur part Oui, la musique : empoignante, irrésistible, suggestive comme pas une autre ; mais tyrannique, oppressive, écrasante. Ce maudit sorcier vous enlève de terre, il vous emporte à des hauteurs vertigineuses, il vous fait voir à vol d'oiseau d'étonnants paysages..., mais c'est par les cheveux qu'il vous tient, effaré, haletant et douloureusement ravi.

I.

Essayons pourtant de renouer le fil de nos impressions. C'est à Zurich que j'ai revu pour la première fois son image. Au tournant du quai de la Limmath, il m'est soudainement apparu, fort ressemblant ma foi, derrière la vitrine du magasin de musique des frères Hüg. Je m'attendais à la rencontre; mais pas si tôt. J'ai passé sur l'autre trottoir : il a surgi droit devant moi, de la devanture d'un kiosque à journaux illustrés. J'ai regagné précipitamment mon hôtel : il trônait en médaillon, sur le piano, dans le salon de « Bellevue ». Au fait, c'est ici qu'il a passé les premières années d'exil ; *Tristan* et la *Walkyrie* ont grandi sur les bords du lac ; les Zuricois ont donc quelque droit de prétendre à rayonner dans sa gloire. Bronze, simili-marbre, terre cuite, photographie, gravure, — de face, de trois quarts ou de profil, — il faut nous résigner, désormais, à le retrouver à chaque pas.

Hélas! sa vue a ravivé les antipathies dont je m'étais si bien juré de me défendre. Elle a ressuscité dans ma pensée l'homme orgueilleux et rampant, haineux et haïssable qu'il s'agissait d'oublier, — avec ses souplesses d'échine, ses brusques redressements, ses palinodies, toute sa gesticulation sautillante, son petit ricanement sec de crécelle, — hé! hé! — quand il blaguait l'empereur allemand et la grande patrie allemande, — hé! hé! — devant « ses chers amis français » pour rentrer en grâce après ses plates injures de 1871 : « une mauvaise plaisanterie, sans conséquence, — hé! hé! — dont nous avions tort de lui garder rancune. Allons! n'y pensons plus! » Et, là-dessus, souriant d'un air bonhomme. Oh! la caresse froide de ce sourire! l'atroce dissonance de l'œil perçant et de la lèvre câline! Peintres et sculpteurs ont fait de leur mieux pour l'amender. Ils ont redressé la cassure sinistre du nez, lauré la tête; mais, tout aussitôt, — la belle ligne géniale du front rompue par le milieu, — la saillie aiguë, violente, presque agressive du menton en pointe s'est accusée sans correctif, et, avec elle, la ténacité rusée. On a cherché à réconcilier l'œil et la bouche ; en pure perte. Quand l'œil s'est adouci, d'elle-même, pour ainsi dire, la bouche s'est affilée avec un pli méchant, tant la note discordante est ici physionomique et irréductible !

*
* *

Je m'aperçois que, si je continue sur cette piste, je ne retrouverai jamais le sang-froid nécessaire pour m'acquitter de ma tâche. Quoi donc, alors? Rebrousser chemin? Revenir au régime des réductions de piano, des exécutions mécaniques de M. Lamoureux ou des à peu près de M. Colonne? Plutôt renoncer à la musique de l'avenir et à ses œuvres! Pauvres chefs d'orchestre! que de mal ils se sont donné pour nous présenter Yseult et Brunehilde, la tête en bas. Au clan wagnérien français, on commence à s'en apercevoir et à le dire, après avoir protesté avec indignation quand nous l'avons dit. Le drame musical ne vaut que dans sa source, et Bayreuth chez soi n'est qu'une chimère. En route, donc, pour le pays où fleurit *Parsifal!* Redisons avec notre maître, M. Taine, que la critique doit compter pour rien ses préférences personnelles, que son premier devoir est de se mettre en état de sympathie..., et puissent les fidèles de la petite église ne pas nous rendre ce devoir trop difficile!

Mais de passer l'eau seulement, nous acheminera déjà vers l'état voulu de détachement de soi-même. S'expatrier, c'est dépouiller le vieil homme, laisser derrière soi ses plus chères habitudes, ses manies, ses routines, ses pantoufles et son esthétique casanière : distinction des genrés, unité d'action, etc. S'abandonner à ces lourds wagons bavarois qui partent avec un retard réglementaire de trois quarts d'heure pour arriver Dieu sait quand, c'est faire profession de patience à toute épreuve et d'absolue soumission ; c'est désapprendre la notion du temps, la hâte d'aboutir de la muse latine. Rien que la dure nécessité de converser en allemand va faire entrer en nous quelque chose de l'âme germanique, par-dessus tout ce que pourront nous en montrer, chemin faisant, les horizons et les clochers. Ces rudes et vibrantes syllabes chargées d'in-

tentions et de consonnes, ces mots qui font la boule de neige, s'enchevêtrent, se soudent et se disloquent, — ce mécanisme savant toujours en travail ne semble-t-il pas fait pour façonner l'esprit et l'oreille aux dissonances, aux enlacements, aux modulations infinies du style chromatique, au perpétuel devenir de la mélodie continue? Le rapport intime, l'affinité psychologique de la musique et de la langue, c'est, ramenée à son vrai principe, la fameuse théorie de Jean-Jacques; une théorie qui n'est point étrangère au style et aux procédés du théâtre de Bayreuth.

*
* *

Voici le moment, je pense, de relire *Parsifal* : le poème, du moins, car, pour la partition, il sera temps de la travailler au retour; c'est déjà trop de l'avoir parcourue au piano il y a quelques années. Cette étude préliminaire, — ne nous lassons pas de le redire, — ne donnera jamais la connaissance ni même l'avant-goût d'une œuvre d'art; elle n'est bonne qu'à faire naître des préjugés qui en masquent la vue directe. Il faut l'aborder de front, se mettre bien en face, puis, suivant la méthode de Gœthe, « laisser agir paisiblement les choses sur soi ». Quant à ceux de nos lecteurs qui, faute d'y aller voir, veulent bien nous croire sur parole, on a tant philosophé sur Wagner pour et contre, on leur a si péremptoirement prouvé la grandeur ou le néant du système wagnérien, l'excellence et l'inanité de la dramaturgie wagnérienne, qu'ils préféreront sans doute les impressions toutes fraîches d'un naïf aux plus belles dissertations des doctrinaires.

*
* *

Parsifal est le libérateur promis à l'ordre religieux et militaire des chevaliers du saint Graal. Par le péché du roi Amfortas, la douleur et la honte ont pénétré dans le sanctuaire; l'autel est déserté; la coupe miraculeuse où fut recueilli, par Joseph d'Arimathie, le sang divin du Christ, a perdu sa vertu; elle protège encore ses défenseurs contre la mort, mais non plus contre les tentations du malin esprit. La lance sacrée qui les rendait invincibles dans les combats pour le droit et la justice est aux mains d'un mécréant, et le roi coupable en a senti les premiers coups. Sa blessure ne peut guérir; la mort, il l'appelle en vain, car les chevaliers du Graal sont immortels; sa souffrance, ses remords mêmes sont impuissants à racheter sa faute, car Dieu s'est retiré de lui. Prêtre indigne, il faut pourtant, pour le salut de ses frères, qu'aux jours dits il remplisse le saint office interdit à tout autre, et qu'il se rende ainsi coupable de nouveaux sacrilèges. Un seul homme a le pouvoir de le relever de son sacerdoce et de fermer sa plaie; l'innocent qui, après avoir arraché la lance aux infidèles, la rapportera dans le temple du Montsalvat. Mais Amfortas ignore Parsifal, et Parsifal lui-même s'ignore. Le jour qu'un secret pressentiment l'amène parmi les chevaliers, il demeure témoin, interdit et stupide, de la célébration des mystères. C'est une femme, en lui révélant le secret de sa naissance, qui va l'instruire de sa vocation surnaturelle et éveiller la pitié dans son cœur. Cependant, faute d'avoir répondu au premier appel de la grâce, il est condamné à errer longtemps, avant de retrouver le chemin du sanctuaire inaccessible aux profanes. Sa victoire sur les séductions de l'amour a fait rentrer en sa possession l'arme sainte, mais il ne peut s'en servir pour sa défense; l'innocent doit souffrir et expier pour le coupable, jusqu'à ce que la providence mette sur son chemin un pieux chevalier qui le sacre roi du Graal et le ramène au Montsalvat.

Je ne dis pas qu'un tel sujet soit précisément dans les habitudes de la scène française; convenons du moins qu'il n'a rien de particulièrement tudesque. Ce Parsifal n'est point un étranger pour nous; il nous serait même familier si nous avions mieux entretenu le culte de nos traditions nationales; nous le retrouverions parmi les héros de la Table ronde, dans *La Quête du saint Graal* de Robert de Bourron, dans le *Perceval le Gallois* de Chrestien de Troyes. Mais pourquoi « Parsifal » au lieu de « Perceval »? Wolfram d'Eschenbach, en reprenant la légende celtique pour le compte de l'Allemagne, avait conservé au nom du héros quelque chose de sa physionomie française : « Parcival »; et Richard Wagner aurait pu faire de même, sans encourir le reproche de Welcherie. Peut-être s'y serait-il décidé s'il n'avait découvert qu'en arabe les deux mots : *fal* et *Parsi*, correspondant aux mots allemands *reine Thor*, — l'insensé pur, ou le pur insensé, *ad libitum*, — expriment le double caractère d'inconscience et d'innocence de son personnage. Le jour où le Maître fit cette trouvaille, j'imagine que la maison retentit de ses cris et de ses joyeuses gambades, tant il dut être fier d'avoir mis dans son jeu les philologues!

Philologie à part, il a franchement accepté la donnée religieuse de nos vieux poètes; et non seulement il l'a traitée, nous verrons avec quelle rigoureuse orthodoxie, mais il a voulu faire de son drame une œuvre d'édification et de piété : *ein Buhnenweihfestspiel*. Traduisez si vous pouvez : festival dramatique et consécratoire — cérémonie théâtrale, solennelle et sanctifiante, — ou quelque chose d'approchant; le mot importe peu. Mais n'est-ce pas un phénomène étrange, en ce siècle réputé sceptique, que la fascination qu'exerce l'idée chrétienne sur les cerveaux d'artistes, même les moins enclins à croire?

II.

Il m'est tombé du ciel un ami. Alexandre Guilman, le maître organiste, vient d'arriver. Il a passé, comme moi, par la Suisse, pour échapper au passeport prussien. La providence me veut certainement du bien

puisqu'elle m'envoie pour compagnon de route un musicien pur sang, — ni littérateur, ni philosophe, ni dramaturge, — mais nourri de la substantificque moelle des anciens, qu'il possède et interprète comme bien peu. Nous faisons nos plans; nous nous distribuons les rôles: je tiendrai la caisse et règlerai les notes tout le long de la route; lui, les jours de repos, me jouera les préludes d'orgue de Bach; Bach n'est-il pas de moitié dans les plus belles pages de Richard Wagner?

*
* *

On nous a persuadés qu'un petit séjour à Munich rentrerait dans les dispositions requises pour « buhnenweihfestspieler » avec fruit : une messe de Palestrina à Saint-Michel, une représentation du *Vaisseau fantôme* au *Hof-Theater* ne sont pas à dédaigner. Malheureusement l'Opéra fait relâche, et Palestrina ne se montre que le dimanche; or, le dimanche est l'un des grands jours de Bayreuth. Il ne nous reste qu'à visiter la ville, — bien prétentieuse et banale. La curieuse manie de faire fusionner l'art allemand avec l'esthétique grecque — le rêve de Lessing et de Gœthe — s'étale ici dans toute sa candeur. Engouement de pédants si l'on veut, mais engouement pratique, sous lequel on sent couver les convoitises de l'homme du nord, l'œil fixé sur les pays du soleil. Pendant qu'entre les deux races, si dissemblables de types, d'instincts d'appétits, l'ethnographie cherche à reconstituer une ancienne communauté d'origine, l'art et la poésie tâchent de nouer des alliances plus intimes : l'hymen de Faust et de la Belle Hélène. L'architecture munichoise est le fruit de ces mariages d'érudition. Semblable préoccupation a hanté l'opéra au temps de Gluck, et Wagner, arrière-neveu de Gluck, se devait à lui-même de mettre son drame musical sous l'invocation de Sophocle. Quant à ressusciter la tragédie antique, la musique grecque, soyez sûr qu'il n'y a nullement songé. Un théâtre élevé au rang d'institution nationale, consacré par le concours solennel de tous les arts, un peuple enthousiaste associant la religion à ses plaisirs (*buhnenweihfestspiel*) et honorant le génie à l'égal des dieux, son hellénisme n'a jamais eu d'autre ambition.

Eh quoi! la musique a le privilège inestimable d'avoir échappé à la gérontocratie d'Aristote, et l'on voudrait aujourd'hui l'y asservir! De grâce, laissons la beauté grecque au ciel de la Grèce

Où la blancheur luit dans l'azur:

un jour de pluie à Munich nous apprendra ce que valent les contrefaçons artistiques. Il faut les voir sous l'averse, leurs Propylées, leurs Parthénons de pacotille! Les célèbres collections elles-mêmes m'ont paru surfaites : peu de tableaux de premier ordre et pas un qui vous cloue sur place. Puis, encore et toujours le classique à contre-sens; Rubens, Memling, Rembrandt ont des airs empruntés dans ces musées qui sont des pinacothèques. Allez les voir chez eux, à Anvers, à Amsterdam, à Bruges, et vous comprendrez ce que nous allons faire à Bayreuth.

III.

Nuremberg! la ville joujou, la boîte à surprises! Devant ma fenêtre, des toits immenses tombent du ciel jusqu'à vingt pieds du sol; sur leurs vastes flancs de tuiles brunes, quatre rangées de lucarnes en abat-jour s'étagent et baillent comme des ouïes de poisson. A gauche, le portail latéral et les minces flèches de Saint-Laurent; plus loin, la toiture carrée à échauguettes de la « Maison de Nassau »; dans le fond, la vieille muraille crénelée, flanquée de ses grandes barbacanes; au sommet de la ville haute, le Burg féodal, son enceinte, ses poivrières, ses chambres de torture. A chaque pas, larges pignons à redents, clochetons ajourés, logettes surplombant curieusement au-dessus de nos têtes, nous souhaitent la bienvenue. Tout un petit monde de pierre grouille, ricane, s'étire au soleil le long des voussures, mène des rondes autour des corniches, s'accroupit en cariatides dans l'encorbellement des tourelles, nous guette et nous accroche au passage. Les amusantes flâneries! mais combien plus charmante encore doit être la perspective d'ensemble depuis le château! Nous y courons : désillusion complète! D'en haut, l'effet est nul. Plus d'accidents de terrain; toutes les maisons sont ravalées au même niveau; rien que des toits à perte de vue; les clochers fraternisent avec les cheminées d'usines. Seul, dominant le quartier neuf, le dôme ridicule de la synagogue s'épanouit dans sa dorure neuve!

Mais aussi, quel si grand besoin d'aller nous poster sur cette terrasse, quand en bas nous avions tant de choses à découvrir. Incorrigibles Français que nous sommes! on nous promène parmi les grands arbres et nous nous plaignons de ne pas voir la forêt; nous fuyons la voûte mystérieuse, nous grimpons la côte en plein soleil, pour le plaisir d'apercevoir à nos pieds une immense nappe de frondaisons monotones, plutôt que de nous égarer délicieusement dans les petits sentiers touffus où tressaille et murmure la vie des choses. Il nous faut des vues générales, des plans arrêtés, de grandes lignes bien nettes; il faut qu'on nous dise où l'on nous mène, même quand celui qui nous a pris par la main s'appelle Gœthe, Shakespeare, Dante ou l'Arioste. Fouillis, le portail flamboyant; fouillis, la verrière gothique; fouillis, la fugue de Jean-Sébastien; fouillis, le quatuor de Beethoven; fouillis, l'orchestre de Wagner. Soit; c'est qu'alors le fouillis sera l'imprévu, la sève montante, l'allure libre, le mouvement, la vie... Cocher, à Saint-Laurent! Mon cher Guilmant, pour nous remettre au point, je ne sais

rien de tel qu'un peu de Bach. Je corromprai le souffleur et le sacristain; nous monterons à l'orgue, et vous me jouerez la Fantaisie en *sol* mineur. C'est ici que j'ai toujours fait le rêve de l'entendre, sous de sombres arceaux gothiques, et non dans nos églises modernes de Paris : la Trinité, Saint-Augustin, Saint-Sulpice, toutes plus ou moins du style « pinacothèque ». L'instrument est rétif, mais l'âme du Maître et les doigts du disciple en auront bien raison. Vous montrerez à vos confrères d'outre-Rhin qu'ils peuvent venir chez nous à l'école, que le style d'orgue n'est pas, comme ils semblent le croire, de laisser trainer les mains sur les claviers. Ils sauront que Sébastien Bach est nôtre maintenant, et que les clartés françaises ne gâtent rien dans son merveilleux dédale!

*
* *

Le concert improvisé a fait beaucoup d'effet ; les confrères allemands n'en revenaient pas ; ils nous ont fait presque des excuses. Remontés en wagon, nous en rions encore en repassant nos souvenirs. Qu'elle est pathétique cette grandiose Fantaisie, parmi tant d'autres pages du même ordre ! Quel drame intérieur, plein de brusques péripéties, de coups de théâtre ! Et comme la langue est belle, combien riche et concise, ramassée sur elle-même dans son énergie toute cornélienne, pour rebondir, se déployer, lancer la foudre. L'homme de génie qui saurait s'en rendre maître et la transporter à la scène... Eh bien ! est-il donc si loin cet homme? Et voici tout à coup qu'une idée, longtemps confuse, se fait jour dans mon esprit.

On a dit,— M. Schuré, je crois,— que le drame musical de Richard Wagner, c'est l'avènement au théâtre de la symphonie de Beethoven (1) : de l'instrumentation de Beethoven, je l'accorde, encore qu'il serait injuste d'oublier la part de Berlioz, — mais, de la symphonie elle-même, c'est faire par trop bon marché des conditions du genre ; tout autre serait, à mon sens, la justification de la théorie wagnérienne.

Chez les Italiens, l'unité de l'opéra ne consiste que dans la facture pareille des airs échelonnés sur la route. Dans la tragédie de Rameau et de Gluck, le discours musical plus coupé, moins lyrique, a transformé le récitatif en facteur essentiel du drame. Mais à mesure que le récitatif empiète sur l'air, l'architecture musicale déjà chancelante, se désagrège, s'effrite. Chez nos contemporains français, où l'air et le récitatif ont presque entièrement fusionné, où la mélodie indépendante va droit devant elle, préoccupée uniquement de trouver l'expression juste, la composition ne se maintient plus que par le support tout extérieur de la conformité de la musique avec les paroles et du personnage avec lui-même; elle prend son point d'appui par le dehors, sur le terrain littéraire et psychologique.

Wagner, le critique, a de bonne heure découvert ces points faibles; Wagner, l'esthéticien, a senti la nécessité de la symétrie dans l'œuvre d'art ; Wagner, le grand artiste, a voulu la rétablir, non plus par l'uniformité des airs, mais par la persistance d'un certain nombre de thèmes, ramenés et développés tour à tour. Il a substitué ainsi à l'ancienne unité tout artificielle, une cohésion plastique et sensible. Voilà le trait de génie. Mais, ni ses thèmes ne pouvaient être des thèmes de symphonies, ni leur développement ne pouvait être le développement symphonique : le thème de symphonie forme une phrase complète, un air en raccourci, trop équilibré, trop arrondi pour s'adapter aux mouvements du dialogue, trop développé pour se glisser entre deux répliques. Il a son évolution astreinte à des phases régulières, sa course décrite comme celle d'une planète : autant d'empêchements à ajuster sa marche sur celle du drame.

Ce que demandait Wagner, c'était une forme plus maniable, un instrument plus incisif, un procédé plus alerte : une prose musicale, rehaussée par le relief de l'harmonie et par le coloris de l'orchestre. Tout cela, c'est encore de la symphonie si l'on veut, mais la symphonie primitive, celle que l'esprit classique de l'Allemagne du Sud n'a pas mise en coupe réglée : j'entends la polyphonie de Bach ; et, si ce n'est peut-être ses fugues, où la rigueur de la donnée apporte toujours quelque chose de méthodique, du moins ses grandes pièces d'orgue : fantaisies, toccates et préludes. Mettez les en regard des œuvres orchestrales de Mozart et de Beethoven : si l'exécution chez Bach est plus minutieuse, combien la composition est autrement dégagée et indépendante! La modulation est brusquée, la phrase rompue; le thème se présente à l'état fragmentaire : — trois ou quatre notes qu'on croirait prises au hasard; — il peut indifféremment vivre sur lui-même, se développer de sa propre substance ou faire alliance avec des éléments étrangers, ralentir ou précipiter son mouvement, exprimer ou sous-entendre : l'essence même du caractère dramatique. Avec cela, rien de décousu dans son allure. La plus libre fantaisie préside à ses allées et venues ; mais cette fantaisie n'est pas pur caprice. Elle obéit à un enchaînement de rapports aussi complexes que délicats : — associations latentes, mystérieuses affinités tonales. Voulez-vous, pourtant, que ces attaches soient trop ténues pour être perçues au théâtre, et craint-on que les motifs ramenés sans cause apparente n'y produisent qu'une impression de monotonie ? Alors, faisons un dernier pas. A ces rapports secrets substituons des liens plus sensibles. Rattachons, par une volonté réfléchie, chacun des thèmes à l'une des passions dominantes qui mènent la pièce : qu'ils expriment, celui-ci la volupté, celui-là l'amour mystique, cet autre la valeur chevaleresque, d'autres encore

1. Wagner l'a dit [illegible], mais les confidences de Wagner sont suspectes. Il s'entend merveilleusement à dépayser les gens.

la jalousie, la haine. Réglez maintenant leur jeu sur celui des forces psychiques qu'ils manifestent. Pour le coup, leur évolution, — déterminée par les péripéties du drame, — gouvernée par le sentiment musical, — mise en œuvre par les prestigieux procédés de la polyphonie, — réalisera dans la musique de théâtre la triple condition de plasticité, de cohésion, de logique, constitutive de l'œuvre d'art. Par ainsi, la conception wagnérienne, lors même qu'elle ne produirait pas, au point de vue psychologique, les merveilleux résultats qu'on lui prête, n'en aurait pas moins, au point de vue purement artistique, l'action bienfaisante de toute orientation, même arbitraire, de toute discipline, même de convention... Ce qui n'empêchera pas des gens d'esprit et de talent de répéter que le système des *leit-motiv* est la négation de la musique.

*
* *

Pendant que je rumine ces choses, le train se hâte avec lenteur; la steppe franconienne fuit doucement; la ville sainte se rapproche. Devant moi, deux longues misses, armées de lunettes bleues, achèvent fiévreusement leur stock de brochures multicolores, à titres saugrenus : *Lexique Wagnérien*; — *le Fil conducteur thématique*; — *les Créations de Wagner, à l'usage du monde des femmes*; — *la Stylistique de Richard Wagner*. Et pas moyen de s'esclaffer; ils diraient que les Français ne sont jamais sérieux. — La machine siffle, les essieux bondissent sur les plaques tournantes, les freins grincent, le train ralentit en cahotant... une dernière secousse — le coup du lapin — nous sommes à Bayreuth!

René de Récy.

(*La fin prochainement.*)

LES ARMÉES ÉTRANGÈRES (1)

Bulgarie

Lorsque l'on parle de l'armée bulgare, on a une tendance à la considérer comme une quantité à peu près négligeable. C'est une erreur qu'il importe de rectifier. Assurément si l'on compare cette petite armée à l'une des quatre ou cinq formidables agglomérations d'hommes, aptes à combattre et instruits dans ce but, que les grandes puissances de l'Europe peuvent jeter sur les champs de bataille, l'armée bulgare ne vaut pas la peine d'être comptée. Elle est inférieure de beaucoup à deux de nos corps d'armée sur le pied de guerre.

Mais si l'on veut étudier l'armée bulgare seulement comme l'un des facteurs appelés à jouer un rôle dans la question d'Orient, et c'est à ce titre qu'elle offre de l'intérêt, elle mérite l'attention par son importance numérique et plus encore par les perfectionnements très remarquables apportés dans la construction de ses casernes, ainsi que dans le bien-être très appréciable dont jouit le soldat. Ni en France ni en Allemagne on ne trouve dans certains détails de la vie militaire les progrès réalisés à Sophia.

Au jour de la déclaration de guerre de la Serbie, l'armée dont disposait le prince Alexandre avait un double danger à redouter. Elle faisait face à la fois à l'ouest et au sud, ce qui pouvait lui donner la crainte d'être violentée et par la Serbie et par la Turquie.

A l'ouest, autour de Sliwnitza, misérable hameau qui du sommet des Balkans commande la route de Pirot à Sophia, le major Goudjeff avait pour chef d'état-major le capitaine Paprikoff. Plus au nord, contre Widdin, se trouvait le petit corps du capitaine Benderoff. Au sud, sur la frontière de Macédoine, les troupes bulgares avaient à leur tête le major Grouieff, et vers l'est, autour de Yamboli, de Tirnovo-Semenli, les milices rouméliotes étaient commandées par les lieutenants-colonels Phyloff et Moutkouroff. Ce dernier, actuellement ministre de la guerre est beau-frère, depuis le commencement de l'année, de M. Stambouloff, président du conseil.

La Bulgarie disposait à cette époque de huit régiments d'infanterie, portés de trois à quatre bataillons et d'un nombre égal de régiments de réserve. Elle avait huit escadrons de cavalerie et soixante-dix pièces de canon. Soit en chiffres ronds un effectif de 70 000 hommes.

Grâce à la tutelle russe qui n'avait cessé qu'au mois de septembre, cette armée bulgare était beaucoup plus sérieusement organisée qu'on ne le croyait, et elle était apte à une résistance énergique malgré l'insuffisance matérielle et morale des grades subalternes.

Dans les grades plus élevés, les conditions étaient meilleures. L'armée se trouvait encore entre les mains d'une pléiade d'officiers capables, ayant presque tous fait leur éducation militaire dans les écoles russes, quelques-uns même sur les champs de bataille.

Le ministre de la guerre, capitaine Nikoforoff, était un ancien élève de l'école d'artillerie. Officier de 1875, il s'était distingué en 1877-1878. Le chef d'état-major, capitaine Petroff et son adjoint le capitaine Paprikoff avaient suivi les cours de l'académie militaire de Saint-Pétersbourg. Le major Grouieff avait fait ses études à l'académie Michel et avait pris part à la campagne de 1877-1878. Il s'était distingué à Schipka et à Eski-Saghra. Enfin, presque tous les commandants de régiments avaient participé à la dernière guerre; quelques-uns parmi eux, comme les capitaines Dukoff et Bleskoff des 3e et 5e régiments, étaient décorés de l'ordre de Saint-Georges.

(1) Voy. la *Revue* des 28 avril, 26 mai et 14 juillet 1888.

L'armée rouméliote, qui avait été aux mains de quelques aventuriers cosmopolites chargés de son organisation, était pratiquement bien moins conditionnée. De fait, il n'existait que le noyau de douze bataillons (*droujinas*), dans lesquels vinrent se confondre pêle-mêle, sans aucune distinction, tous les volontaires des environs.

Ces *droujinas* ainsi transformés en véritables régiments présentaient l'effectif le plus varié et l'assemblage le plus disparate. Le fusil Kruka prédominait; le Berdan n'était que l'exception. Tous les volontaires portaient le costume national. Ces bandes ne comptaient qu'un nombre extrêmement restreint d'officiers; les popes et les maîtres d'école qui les accompagnaient en grand nombre en tenaient lieu tant bien que mal.

Ce sont ces troupes bulgares et rouméliotes qui battirent les Serbes et ne s'arrêtèrent à Pirot que devant le veto formel de l'Autriche.

Après la victoire, le prince Alexandre estima avec juste raison qu'il lui fallait se préparer à de prochaines éventualités et constituer fortement cette armée hétérogène à laquelle il devait la consolidation de sa couronne. Guidé par cette conviction, il eut le très grand honneur de se consacrer principalement à la réorganisation de son armée en commençant d'abord par celle qui le nécessitait le plus, et poursuivant, tant au point de vue politique qu'au point de vue militaire, l'union intime entre les deux provinces, l'un contribuant d'ailleurs puissamment à favoriser l'autre.

Rien ne put l'arrêter dans cette œuvre, pas même la conférence de Constantinople du 6 avril 1886.

Les milices rouméliotes furent remplacées par des corps organisés, savoir :

4 régiments à 4 bataillons; — 1 régiment de cavalerie à 4 escadrons; — 1 régiment d'artillerie à 6 batteries; — 2 compagnies du génie.

Et le commandement de cette brigade fut confié au lieutenant-colonel Montkouroff.

A la suite de cette organisation, c'est-à-dire vers la fin de juillet 1886, l'armée bulgare-rouméliote se présentait à la composition de :

12 régiments d'infanterie : 1er prince Alexandre; 2e Strumski; 3e Wdinski; 4e Plewna; 5e Danube; 6e Tirnova; 7e Preslaw; 8e Primorski (tous Bulgares et à 3 bataillons); 9e Plowsdioski; 10e Rhodopski; 11e Slurminski, et 12e Balkanski. Ces quatre derniers, Rouméliotes à 4 bataillons.

3 régiments de cavalerie et 1 escadron de gardes du corps.

3 régiments d'artillerie à 6 batteries attelant 8 pièces.

L'infanterie était armée du fusil Berdan. L'artillerie était pourvue de la pièce Krupp de 8cm,7.

Le budget de la guerre, très considérable en proportion des modestes ressources du pays, se chiffrait à 17 227 000 francs, auxquels il convient encore d'ajouter une somme de 36 170 000 francs, accordée en séance secrète pour parfaire la réorganisation de l'armée par des achats de matériel effectués à l'étranger.

La révolution du 21 août a sinon compromis, tout au moins considérablement retardé le développement progressiste de la puissance militaire de la principauté. J'ajoute toutefois qu'au point de vue matériel, l'inconvénient quoique sensible, n'est que minime et facilement réparable avec le temps et l'argent... lorsque l'argent sera moins rare dans les caisses de l'État.

Le co-régent Moutkouroff, assisté du colonel Nicolajeff, qui avait remplacé Nikoforoff compromis dans les derniers événements, a fait son possible pendant la régence pour maintenir et même pour améliorer l'organisation de l'armée. Aussi, sur ce point, mais seulement sur celui-là, la tâche du prince Ferdinand est relativement facile.

Les 8 régiments du Nord ont été portés au mois de janvier 1887, de 3 à 4 bataillons, afin de rendre leur effectif semblable à celui des 4 régiments de la province du Sud. Et de plus, ils doivent en cas de mobilisation constituer chacun 2 bataillons de réserve. On a formé 1 bataillon d'artillerie de forteresse et la création d'une compagnie du génie fait déjà prévoir la constitution d'un régiment de pionniers à Roustchouk.

Les 12 régiments d'infanterie ont été accolés en brigades permanentes dont les sièges sont à Sophia, Widdin, Roustchouk, Choumla, Philippopoli et Slivna.

L'artillerie est en permanence à Sophia, Choumla et Philippopoli.

Enfin, on propose la formation de 24 cadres de compagnie, correspondant à chacun des districts territoriaux pour encadrer les formations de la milice ou *Opoltchénié* qui peut, en cas de guerre, fournir de 50 000 à 60 000 hommes.

L'armée active présente sur le pied de paix un effectif de 992 officiers et de 28 000 hommes, s'élevant à la mobilisation à 1 225 officiers, 60 000 hommes, 1 500 chevaux et 168 pièces.

Ainsi que je l'ai dit au début de cette étude, cette armée vaut mieux que sa réputation, et, contrairement à une appréciation erronée, accréditée à l'étranger, elle sera sous peu, elle commence même déjà à être fort bien outillée et approvisionnée du nécessaire.

J'ai pu me convaincre sur place que les commandes de toutes natures faites à l'étranger étaient en partie rentrées dans les magasins de l'État (effets d'habillement, effets d'équipement et de chaussures, draps, etc., etc.) et que d'autres étaient en cours d'exécution chez Gruson et Krupp, à Carlsruhe et à Rottweil. Au moment même de mon séjour à Sophia, en février dernier, le gouvernement cherchait à se procurer des fusils à magasin et venait d'entrer en négociations avec quelques industriels belges pour la livraison d'un million de cartouches.

Et ce qui est certain, c'est que le prince Ferdinand,

pas plus que la régence, pas moins que le prince Alexandre, ne peut reculer devant aucun sacrifice, afin de bien pourvoir l'armée nationale de tout ce qui lui est nécessaire. Il y a même là pour lui bien plus une question de patriotisme qu'une affaire personnelle, car il s'agit de l'indépendance de la Bulgarie, non de la conservation d'une couronne si fragile et si onéreuse pour son budget particulier.

*
* *

Si j'ai vanté en certains points la petite armée bulgare, on a pu remarquer les réticences avec lesquelles j'ai fait l'éloge de son organisation, laissant volontairement toujours à l'écart un des côtés de la question. Il est temps d'y arriver.

Je veux parler du côté moral, de l'esprit qui règne dans cette armée.

Le coup d'État du 21 août a porté au moral et à la force disciplinaire de l'armée une atteinte qui a failli être mortelle et qui reste encore redoutable pour les luttes à venir.

Les événements politiques qui ont suivi les déchirements intérieurs atténués aujourd'hui, mais non terminés, ne pouvant plus aggraver le mal, l'ont au moins entretenu, et la guérison ne me paraît ni proche ni même certaine dans un temps quelconque.

Il suffit, pour motiver cette opinion, de rappeler simplement que les événements du mois d'août ont motivé le licenciement du 2e régiment d'infanterie, dont le drapeau a été brûlé, et que ce régiment a été reconstitué sous le n° 13. De même le 3e régiment d'artillerie a dû être reformé en prenant le n° 4. Et enfin, un grand nombre d'officiers ont dû quitter l'armée d'une manière définitive, ou sont encore maintenant relégués dans une humiliante inactivité.

Ces mesures de rigueur, commandées par la politique des partis, n'ont pas modifié le sentiment de l'armée, et je crois pouvoir affirmer que la très grande partie du corps des officiers a conservé un fidèle souvenir et une assez grande sympathie pour le prince de Battenberg.

La régence n'a jamais eu de sérieux partisans dans l'armée, et le prince Ferdinand ne commence que très lentement et très difficilement à se créer des affections. Il y a peut-être un peu de sa faute. Alors même que l'on écarterait de son front la modeste auréole de Slevnitza, le prince de Battenberg plaisait mieux parce qu'il était plus soldat et qu'il s'occupait plus intimement des besoins et des intérêts des officiers.

J'ajoute que le prince Ferdinand bénéficie cependant de la situation faite aux officiers bulgares depuis le départ des Russes. Du jour au lendemain de simples lieutenants sont devenus majors et des capitaines ont aujourd'hui l'épaulette de colonel. Cet avancement rapide et inespéré fait d'eux des partisans d'autant plus sincères du prince Ferdinand que leur intérêt est en jeu.

Ils craignent le retour des officiers russes qui prendraient leurs grades, leur solde et leurs prérogatives. Mais je crois que, si la Russie annonçait en cas de retour son respect pour les situations acquises, les officiers supérieurs bulgares n'ayant plus rien à craindre pour eux, ne craindraient plus rien pour leur prince.

Quant à l'armée, elle est comme le peuple, complètement indifférente à la forme du gouvernement. Le nom du souverain lui importe peu et ses humbles sympathies sont plutôt acquises à la Russie. Les officiers subalternes eux-mêmes ont presque tous de semblables sentiments, mais, comme leurs chefs, ils redoutent la venue d'un ministre de la guerre envoyé de Russie et accompagné d'une suite nombreuse d'officiers russes.

Que deviendraient-ils alors? Leur avancement ne serait-il pas compromis et ne resteraient-ils pas toujours dans les grades les plus inférieurs?

Voilà, simplement dite, la vraie et seule raison qui oblige les officiers de l'armée bulgare à différer de sentiments avec leurs concitoyens et à affecter des opinions qui, au fond du cœur, ne peuvent être les leurs. Il y a donc un simple malentendu qu'il serait facile de dissiper, s'il était nécessaire.

Je sais fort bien qu'il est toujours délicat de lever les masques. Il pourra se produire de bruyantes protestations et des officiers viendront affirmer leurs sentiments de profond dévouement, soit pour le colonel Moutkouroff, soit pour S. A. le prince Ferdinand.

Une petite enquête sur le passé des protestataires donnerait facilement raison de leur indignation. Ce n'est que dans quelque temps, lorsque le prince Ferdinand aura su se faire apprécier et aimer comme il le doit, que l'on pourra croire au dévouement des intéressés, pour sa personne.

*
* *

J'ai cherché à me rendre compte, mais sans grand succès, j'en conviens, des mesures que le gouvernement de Sophia avait pu prévoir pour résister à une entrée éventuelle des troupes russes en Bulgarie.

J'ai cru constater qu'il n'y avait à ce sujet aucun plan arrêté d'avance, comme si le gouvernement se rendait parfaitement compte de l'inutilité d'une résistance quelconque et de la certitude d'un soulèvement général motivé par des causes très différentes, lors de l'apparition des troupes russes en Bulgarie.

Je ne parle naturellement que pour mémoire du projet sans créance, mis en circulation, d'organiser les défenses des ports de Varna et de Bourgas. Ces travaux ne pourraient être que de très médiocre importance; de plus, toute organisation défensive de ces ports est formellement interdite par l'article 11 du traité de Berlin, ce fameux traité auquel chacun fait mine de tenir avec tant de scrupule. On peut donc supposer

avec quelque raison que, dans le cas où les troupes russes entreraient en Bulgarie, le gouvernement donnerait à nouveau l'ordre qui fut donné au commencement de 1887, lors de l'effroyable et monstrueuse exécution de Roustchouk.

Je transcris fidèlement ce que j'ai copié aux archives du ministère de la guerre, à Sophia.

« Si les troupes russes débarquent à Varna, les troupes bulgares se retireront d'abord à Schoumla, puis à Roustchouk et, si besoin est, à Sophia. — Si les Russes continuent leur marche en avant, les Bulgares abandonneront Sophia sans tirer un coup de fusil et se retireront dans la Macédoine, où, par le pillage et l'incendie, ils provoqueront une intervention européenne. »

Il est bon, en lisant cela, de se rappeler que six des ministres actuels étaient alors au pouvoir.

La seule lutte réellement nationale serait une guerre avec les Turcs, car alors il est probable que la résistance de la principauté ne se limiterait pas à la seule défense des Balkans. Les Bulgares profiteraient certainement des embarras de leurs adversaires, dans leur propre province de Roumélie et surtout en Macédoine, où, selon l'opinion exprimée récemment par la *Trnovska constitutia*, organe de M. Karaweloff, la Bulgarie pourra trouver un jour le gage de l'amitié russe, tandis que l'Autriche-Hongrie, au contraire, voudra s'y créer son chemin à la mer.

*
* *

Il me reste à parler de ma visite aux différentes casernes de Sophia, et il m'est agréable, en la mentionnant, de faire très sincèrement l'éloge de l'installation des soldats d'infanterie. La cavalerie et l'artillerie sont moins bien partagées, parce que, depuis le départ des Russes, l'argent ayant fait défaut, les projets de construction n'ont pu être réalisés; mais le jour où ces quartiers seront construits sur le modèle de la caserne Alexandrowna, nous pourrons hardiment envoyer à Sophia une commission du génie pour étudier les progrès à réaliser dans l'installation de nos troupes

J'avais demandé au ministre de la guerre, colonel Moutkouroff, l'autorisation de visiter les casernes. Non seulement le ministre m'accorda de bonne grâce la permission demandée, mais il me fit accompagner par l'un de ses officiers d'ordonnance, et les commandants des régiments, prévenus de ma visite, me firent eux-mêmes les honneurs de leur régiment. C'était un dimanche matin. Nous partîmes de mon hôtel par une vraie tourmente de neige, et nos pauvres chevaux avaient peine à traîner la voiture dans laquelle le capitaine Perownoff et moi nous grelottions, malgré nos fourrures.

La caserne Alexandrowna, où nous allâmes d'abord, est à quelque distance en dehors de la ville, presque en face de l'emplacement du camp où se font les manœuvres d'été. C'est la caserne d'infanterie. Les bâtiments sont neufs, superbes et très vastes; ils forment un énorme quadrilatère, au centre duquel se trouvent, sans point de jonction avec les casernes proprement dites et séparés eux-mêmes entre eux, les bâtiments occupés par tous les bureaux du régiment et le lazaret, qui remplace à la fois notre infirmerie régimentaire et l'hôpital.

A cette époque, les jeunes recrues n'avaient que deux mois de service : ils montraient cependant déjà, par leur attitude, par leur tenue sous les armes, l'apparence de soldats beaucoup plus expérimentés que ne le sont d'habitude les nouveaux conscrits. Lorsqu'un officier entre dans les chambres, le cri qui l'accueille est effrayant. Tous les hommes présents lui rendent les honneurs en criant un commandement semblable à celui du gradé français qui ordonne : « A vos rangs! fixe! » C'est une véritable cacophonie.

De même que le soldat serbe, jamais le soldat bulgare ne détourne les yeux de ceux de l'officier qui lui parle. On le croirait hypnotisé, et cela produit une singulière impression au visiteur. Le soldat est appelé pour deux ans, mais ne passe que dix-huit mois sous les drapeaux, et le recrutement n'est pas régional, afin de ne pas laisser ensemble les hommes d'une même contrée. De cette façon, on augmente chez eux l'idée de patrie et ils acquièrent une instruction supérieure.

Dans toutes les chambres — j'en ai visité dans chaque compagnie — les armes étaient admirablement propres, soigneusement enveloppées à la culasse mobile, graissées à l'huile de naphte et placées au ratelier. Sur tous les lits, les couvertures ont des raies aux couleurs de la Bulgarie. Tous les vêtements des soldats sont enfermés dans des caisses scellées au mur, chaque homme ayant un compartiment pour lui.

Les compagnies sont de 120 hommes. Elles ont toutes un petit magasin parfaitement en ordre et amplement garni de ce qui est nécessaire pour une mobilisation. La cuisine est d'une propreté rare en ce pays d'Orient et le menu varie matin et soir pendant la semaine entière. Les soldats ne retrouvent que la semaine suivante les mêmes plats et la même soupe. Chose singulière, le soldat bulgare préfère le pain à la viande, et il en reçoit un kilogramme par jour.

La grande salle de bains m'a fort intéressé. Chaque homme y passe une fois par semaine pour prendre un bain de vapeur. L'installation est aussi complète que possible. La salle a la forme d'un grand rectangle au milieu duquel se trouvent des gradins en bois pour les soldats qui peuvent supporter une température plus élevée. Tout à l'entour, des robinets d'eau froide pour les douches, et, dans chaque coin, un four rempli de grosses pierres que l'on chauffe à blanc du dehors. On jette de l'eau sur ces pierres et la salle se remplit instantanément d'une épaisse vapeur que l'on augmente à volonté.

Au mois de février, on approchait du carnaval. Les soldats construisaient un théâtre, fabriquaient les décors et les costumes, et, deux fois par semaine, jusqu'à Pâques, ils s'amusent à jouer la comédie. C'est un plaisir qui éviterait de nombreuses séances au cabaret s'il était autorisé dans nos casernes en France. Mais voilà : il y a la routine.

Je fus encore beaucoup plus surpris en visitant le cabinet de service et le lazaret.

Dans le cabinet, où se tient nuit et jour l'officier de service, il y a le téléphone qui relie la caserne au commandant du régiment, au ministère de la guerre, au palais du prince, à la préfecture de police et aux autres régiments.

Voilà qui supprime d'un coup le système des plantons et la perte de temps. A Paris, nous en sommes encore au vieux système de nos pères pour donner ou recevoir des ordres.

Au lazaret, les chambres sont spacieuses, très propres, très aérées et ne contiennent chacune que quelques malades. A la tête de chaque lit, il y a un bouton électrique pour appeler l'infirmier. N'y a-t-il pas dans cet excès de bien-être de quoi stupéfier un Français qui a vu nos infirmeries et même nos hôpitaux, où le confortable des malades est souvent ce qui manque le plus?

Le quartier de cavalerie est plus rudimentaire. Il n'est pas achevé. Quatre escadrons logent, là où deux escadrons tiendraient à peine. On a placé des lits les uns au-dessus des autres comme dans un navire. Les chevaux, hongrois ou macédoniens pour la plupart, sont petits et maigres. Tout le jour ils sont sur la terre humide, et n'ont de la litière que pour la nuit. Comme il n'y a pas de sellerie, chaque cheval a son harnachement derrière lui sur un pilier.

De même qu'en Serbie, les officiers de cavalerie sont peu nombreux et généralement peu brillants.

Quant à l'artillerie, je n'ai rien à en dire à l'exception de son parfait état d'entretien. Et, pour terminer cette étude sur l'armée bulgare, je n'ai plus qu'à citer ce fait très caractéristique.

Les soldats, loin d'être exercés suivant la méthode allemande, ont au contraire toute l'aisance et toute la liberté possible dans leurs mouvements. S'ils avaient la capote bleue et le pantalon rouge, on les prendrait très facilement pour des soldats français. C'est probablement pourquoi j'ai conservé d'eux une bonne impression que j'ai plaisir à faire connaître.

THÉODORE CAHU (1).

(1) Dans l'article sur l'armée serbe, publié dans le n° du 14 juillet, l'auteur n'ayant pu corriger ses épreuves, plusieurs noms propres devraient être rectifiés; mais la correction vraiment importante serait, page 53, colonne 1, de lire : « l'effectif nominal *de 220 000 hommes* » au lieu de : *22 000 hommes*.

LITTÉRATURE ANGLAISE

Miss Mary Robinson

POÉSIES NOUVELLES

La librairie Fisher Unwin, de Londres, vient de publier un recueil de poésies nouvelles, de miss Mary Robinson (Mme James Darmesteter). Nos lecteurs connaissent déjà l'auteur par les traductions et l'étude publiées dans cette revue (1).

Ce recueil, intitulé *Songs, Ballads and a Garden Play*, comprend trois séries de poèmes : *Chansons de la vie intérieure* (Songs of the inner Life), *Chansons du printemps* (Springs Songs), *Ballades romantiques* (Romantic Ballads) et une pastorale en un acte : *Notre-Dame du cœur brisé* (Our Lady of the broken Heart).

Les extraits que nous donnons sont tirés des trois premières séries.

LA BELLE AU BOIS DORMANT

Le long de la forêt grise enchantée, écoutez! court une note rêveuse. C'est le son d'un cor qui sonne au lointain. Branches de chêne et branches d'épine s'agitent et se balancent.

Pourtant le bois est hanté, muet depuis mainte année; ici ne demeurent que rêveurs depuis longtemps enchantés.

C'est une forêt épaisse, obscure, une forêt touffue et chenue; tapissée de lichen, étouffée de mauvaises herbes jusqu'au bord. Le chevalier dort, et sous lui dort le coursier.

Ici les pâles princesses, couchées sur la verdure, font un oreiller de leurs tresses pour leur reine enchantée.

Sous les branches stériles qui se joignent elles dorment toujours, et nul ne voit les robes de brocart or fané, les pieds en sandales, les bras languissants et, douces et pâles, les lèvres froides.

Ici le vent est sans bruit, ici la source s'arrête, et laisse pendre, mornes et sans voix, ses gouttelettes enchantées.

Écoutez! sur la brise inaccoutumée retentir le son du cor; à travers tout un monde mort retentit le joyeux réveil; les boutons de fleur percent le buisson, dru comme grêle.

Écoutez les grives réveillées! Voyez! le daim se réveille et il bondit des roseaux à travers la bruyère venteuse.

Et, sous l'arbre en fleurs, éveillée de cette musique nouvelle, l'Endormie d'un millier d'années, la voici! Sonne ton clairon, ô printemps; elle entend, elle est libre!

Brise-toi, berceau qui la couvre! Ouvrez-vous, bruyère et buisson! Écoutez! l'éternel amant appelle la fiancée enchantée.

*
* *

PRINTEMPS

Le printemps, tendre vierge, tel qu'une jeune fille qui salue son amant, vient le tablier chargé des feuilles et des fleurs que nous avons aimées jadis. Il n'oublie pas un seul

(1) Voy. le numéro de la *Revue* du 21 janvier 1888. — *Poésies de Mary Robinson*, traduites de l'anglais par M. James Darmesteter. 1 vol. Paris, Lemerre.

des brins que nous lui demandions alors; il ne change ni ne déplace le frison ni le pli le plus mince.

Voyez, la feuille de tremble, encore jetée de travers, pendille et vacille; les feuilles du muguet dressent toujours leur fourreau long et délicat. Plus sage que les sages, le printemps n'oserait jamais rien changer de ce que tant d'âges ont trouvé bon dans la fleur et la guirlande.

Ah! si le printemps pouvait se rappeler tous les frissons et toutes les fantaisies qui ont péri dans le décembre de l'âme, perdus à jamais, fanés de vérité; choses sacrées et tendres, tant aimées et mortes hélas! Souffle, ô printemps, et rends-nous le rayonnement oublié de la jeunesse!

***

MARIE D'HARCOURT (BALLADE)

Gueldre, 1405

La reine et toutes ses demoiselles sont à jouer à la balle. Marie d'Harcourt, la cousine du roi, est la plus belle de toutes.

La reine et toutes ses demoiselles sont au Pré de Paris. Marie d'Harcourt, la cousine du roi, est plus belle que la reine.

Le roi siège en sa salle du conseil, les seigneurs en cheveux gris à ses côtés, et, par la vitre ouverte de la fenêtre, il voit les jeunes filles jouer au dehors.

Le roi siège en sa salle du conseil, les jeunes seigneurs à ses pieds, et par la vitre il voit la balle et les jeunes et agiles demoiselles.

« Oh! la belle Marie d'Harcourt a dix-sept ans aujourd'hui: il est temps qu'un amant vienne lui faire la cour et nous l'enlève.

« Où donnerai-je en mariage ma cousine? A qui donnerai-je mon sang? Et quel est le pair de France qui gagnera sa main de lis? »

Alors se leva un vieux seigneur gris, et perçants étaient ses yeux : « Vous avez déjà vos amis, sire; il vous reste à acheter vos ennemis. »

Alors se leva un vieux seigneur gris, et perçant était son regard : « Mariez la jeune fille au duc de Gueldre, sire, et gagnez un ami à la France!

— Comment donnerai-je ma cousine à un petit seigneur flamand?

— Mais non! Gueldre est un vaillant duc, avec mainte épée autour de lui.

— Mais que dira le duc de Limbourg, si pareille chose se fait?

— La nuit dernière vous aviez deux ennemis, sire; aujourd'hui vous n'en aurez plus qu'un!

— Mais Limbourg est un homme jaloux et Gueldre emporté et colère.

— Demain ils s'entrecouperont la gorge et vous serez quitte de l'un et l'autre ».

Oh! joyeuse était Marie d'Harcourt, la plus joyeuse de toutes, quand le vieux seigneur gris s'en vint, sortant de la salle du conseil.

Oh! triste était Marie d'Harcourt, et affligé son visage, quand s'en revint le vieux seigneur gris, la laissant où elle était.

— « Faudra-t-il quitter mon pays? Faudra-t-il quitter les miens? Étranges seront les villes flamandes où mes pieds vont errer.

« Apprendrai-je à attacher l'épée et à polir la lance? Je n'ai appris qu'à cueillir des roses tout le jour, et toute la nuit à danser.

« Faut-il épouser un chevalier flamand et apprendre la langue flamande? Que ne suis-je morte il y a une heure, quand j'étais encore joyeuse et jeune? »

Deux fois la lune, trois fois la lune a eu son plein et son déclin, et toutes les rues de Gueldre brillent gaiement de satin et de soie.

De chaque fenêtre pendent des carrés cramoisis de soie; le clairet court dans les fontaines et le lait coule dans les ruisseaux.

Les dames et les chevaliers de France, comme galamment ils chevauchent! Mais tout en soie et en roses rouges la plus belle est la fiancée.

« Oh! bienvenue, Marie d'Harcourt, trois fois bienvenue, ma dame! Il n'est chevalier dans l'univers qui sera si fidèle que le tien.

« Voici de la venaison dans le buffet, Marie; il y a du clairet au tonneau; viens et déjeune dans le hall où jadis s'est assise ma mère ».

Oh rouge, rouge est le vin qui coule, et doucement jouent les ménestrels; mais blanche est Marie d'Harcourt, son jour de noce.

Joyeux sont les hôtes de la noce qui siègent à droite et à gauche, mais pâle sous les fleurs cramoisies, et malade du pays, est la fiancée.

Ils avaient rempli et vidé la coupe trois fois à peine, que vint le héraut du duc de Limbourg, chevauchant furieusement.

Ils avaient rempli et vidé la coupe quatre fois à peine, que le héraut du duc de Limbourg s'en vint chevauchant à la porte.

— « Où est le duc du pays de Gueldre? Où est le fiancé si gai? Mon maître envoie un gant de noce pour faire honneur à ton jour de noce.

« Où est le duc du pays de Gueldre? Où est la fiancée si douce? Que je lève ce gant de fer et le jette à leurs pieds!

« Aujourd'hui tu bois le vin, Gueldre, ta bien-aimée à ton côté : vous serez couchés demain, toi dans la tombe et Limbourg avec ta fiancée! »

Gueldre est un galant chevalier. Il est galant et bel à voir, quand vite il se baisse pour ramasser le gant, le soulevant courtoisement.

Son vêtement est de velours blanc et sa toque est de velours noir; un manteau ouvré d'argent et d'or pend et ruisselle à son dos.

Il a ôté son manteau de ses épaules, aussi galant qu'on peut être :

— « Prends ceci, prends, Sire messager : tu as chevauché de loin pour moi.

« Et bienvenu, bienvenu est votre gant, bienvenue votre parole. Brillants sont les yeux de ma fiancée et plus brillante est l'épée.

« Maintenant cours vite à Limbourg, si vite que tu pourras. Je joindrai ton maître demain matin; aujourd'hui c'est mon jour de noce. »

C'est le matin : Marie d'Harcourt est debout à la porte :

« Je l'ai laissé partir avec un mot de colère et je ne le reverrai plus.

« J'ai bien pleuré de quitter les miens; j'ai bien pleuré de rester, seule dans la Gueldre étrangère, quand mes femmes à cheval m'ont quittée.

« J'ai baigné de larmes mes draps de noces, qui tant étaient fins et blancs: — mais pour un éclair de vos yeux, ô Gueldre, je donnerais mon âme ce soir! »

Oh! longtemps attend Marie d'Harcourt, jusqu'à ce que le soleil soit couché : la brume rampe le long des rues et obscurcit toute la ville.

Longtemps attend Marie d'Harcourt jusqu'à ce que monte l'aurore grise : mais qui est-ce qui chevauche si vite, que tout le pavé en retentit?

« Est-ce vous en personne, dans l'aurore, ô Gueldre? ou bien est-ce votre spectre si blême?

— Paix, paix, ma belle fiancée, c'est moi, et je suis homme vivant.

« Il y a du sang sur mes mains, Marie; il y a du sang sur ma lance. Va et laisse un chevalier plus rude que jamais tu n'en vis en France.

— Qu'est-ce que le sang d'un ennemi, ô Gueldre, que je doive me tenir à l'écart? Je ne vous aimais pas, hier matin; aujourd'hui, je mourrais pour vous.

« Je tiendrai votre cheval ruisselant, ô Gueldre; je tiendrai votre lourde lance. J'aimerais mieux mourir votre servante que vivre reine de France. »

Il la saisit dans ses bras heureux, il l'étreint contre son sein. Dieu donne à tout vaillant chevalier si joyeuse et belle fiancée!

*
* *

SIRE HUGHES ET LES CYGNES (BALLADE)

(Bruges, 1488)

Les nuits d'hiver de Flandres pèsent en couche épaisse sur l'herbe : nous nous sommes glissés entre les sentinelles, elles ne nous ont pas vus passer.

La brume était bleue sur champs et marais : elle blanchissait la ligne des fossés; les feux de bivouac des soldats faisaient des trouées dans la nuit.

Ils ne nous voyaient pas dans le noir, nous les voyions dans le reflet. Nos têtes étaient à prix à tous deux et nous allions à la dérobée.

Nous rampâmes le long des rives intérieures tout près des eaux grises; nous atteignîmes le château à l'aube, le château où Max (1) était en prison.

Nous avions tous, de joie, sonné les trompettes d'or, il y a un an. « Longtemps vive le roi des Romains! » criait tout le peuple comme un seul homme.

Et maintenant pour le roi en prison, il y a deux hommes prêts à mourir : c'est Hughes de la Rose, le bouffon, Hughes de la Rose, et moi.

Nous vînmes sur le fossé du château comme l'aurore était faible et grise : « Encore une heure, dit Hughes de la Rose, une heure jusqu'au point du jour.

« Donne-moi les limes, les limes sourdes; donne-moi la corde, que je la lance; je nagerai jusqu'à la fenêtre et je les remettrai au roi.

« Je nagerai jusqu'au château et reviendrai, messire Jean, avant que le jour soit clair; nous nous cacherons ici dans les roseaux, et prendrons le bateau ce soir. »

Nous avons attaché les limes, attaché la corde dans un petit sac de cuir. Sire Hughes s'est élancé de la rive obscure, le sachet sur le dos.

Je l'ai vu fendre les eaux blêmes, c'était un hardi nageur. Mon cœur battait fort dans mon sein, car je voyais le roi libre.

Je l'ai vu fendre le milieu du courant et atteindre à l'autre rive. — « Lance la corde, messire Hughes de la Rose! » C'était le roi qui criait.

Mais quel est cet oiseau qui jette ce cri aigu? Qu'est-ce que cette envolée et ces cris? L'air s'agite de vagues ailes blanches, telles que des anges dans un rêve.

Le soleil se leva au-delà du fossé, rouge dans l'air spectral : — Bah! ce n'étaient que les cygnes du château, qui criaient et se battaient là!

Mais je les vis allonger le cou et siffler comme des traîtres; je les vis arquer leurs ailes mauvaises et frapper et étourdir sire Hughes.

Le roi regardait aux barreaux de la fenêtre et il était triste, sans doute; mais je ne pouvais voir le roi, mon maître, à cause de cette face de noyé dans le fossé.

Les gardiens endormis s'éveillent et vont voir : « Ces cygnes sont fous dans le fossé! » Je relevai sir Hughes de la Rose et le mis dans le bateau.

Je lui fis un linceul de roseau, avec des pierres aux pieds et à la tête. Dans le plus profond fossé de Flandres gît mort sire Hughes de la Rose.

*
* *

TUBÉREUSES (SONNETS)

La tubéreuse que vous m'avez laissée hier jaunit et penche dans le verre où nous l'avons mise : elle ne pouvait vivre puisque vous étiez parti, pauvre tige de douceur flétrie qui change et s'étiole.

Et tout le parfum de la fleur mourante est devenu trouble et s'est empoisonné à la source, comme la passion qui survit à une heure d'égarement pour trouver sa douceur chargée de remords.

Que ferons-nous, mon bien-aimé, des roses qui meurent? Les enfermerons-nous dans les lourds volumes où nul ne regarde, pour qu'on se demande, lorsque s'ouvrira la page peu lue, qui a bien pu enfermer dans ce livre ces fleurs flétries?

Que ferons-nous, mon bien-aimé, des choses qui périssent, souvenirs, roses, et l'amour que nourrit notre cœur?

*
* *

Blanche et vivante, nous admirions la tubéreuse; d'une si douce haleine elle emplissait le jardin; tige de cire fleurie qui pousse, qui pousse, jusqu'à ce qu'enfin elle s'épanouisse et meure.

Toute chose meurt qui a vie, toute chose meurt. Que faire donc pour garder la fleur que nous avons aimée si longtemps? — Oh! presser jusqu'à la mort la chose fugitive que nous aimons, l'écraser et enfermer l'élixir dans une chanson.

Une chanson n'a point de vie, elle n'est ni blanche ni douce, elle n'a point de floraison céleste, haute et pure; elle n'a point de parfum à exhaler pour nous charmer; elle ne pousse pas, elle ne vit pas, mais elle peut durer.

Douce tubéreuse, adieu! Vous vous fanez trop vite! Seul le rêve, seule la pensée peut durer!

*
* *

Qui s'arrêterait à songer, si la mort ne flétrissait jamais à rêver des rêves si la passion ne passait pas? Mais une fois déçus, pauvres mortels, accourez vite ici, venez regarder le monde dans le miroir magique de la fantaisie.

Vraiment, votre cité, ô hommes, n'a point de durée. Bâtie sur le sable, elle doit crouler et elle croule; et, tandis que vous bâtissez — que vous admiriez ou blâmiez — les colonnes tombent et vous écrasent en poussière.

Mais jetée dans la forme d'un mirage et d'un rêve, n'ayant ni vie, ni sens, simple bulle de néant, la cité enchantée des choses qui *semblent* garde jusqu'à la fin des temps la pensée éternelle.

Renonce à aujourd'hui, renonce à joie et douleur! Renonce à aujourd'hui, ô homme, et prends demain.

* *

L'HISTOIRE (SONNET)

Pour que ma vie serve à quelque chose, je l'ai consacrée, il y a longtemps, aux morts qui ne peuvent plus aimer, bien

(1) L'empereur d'Allemagne, Maximilien.

qu'ils ne doivent jamais savoir comme je les sers; aux morts dont le monde est évanoui et dont nul ne redit le nom.

Car nul à présent ne se rappelle le bien ni le mal qu'ils ont fait, ni les actions qu'ils croyaient durer à tout jamais: mais dans le petit espace que ma voix peut remplir ils ne seront pas oubliés tant que je vivrai.

Ainsi dans un cimetière solitaire, près du rivage, les vents de la mer poussent le sable à travers les tumulus; on ne retrouve plus ces tombes oubliées et nul ne connaît les bornes sacrées du cimetière.

Et quelqu'un vient et se penche avec des mains révérentes, pour dégager les tombes du sable qui les encombre.

***

L'ALAMBIC (SONNET)

Dans cet alambic j'ai jeté ma jeunesse; car c'est ici, je crois, si jamais, ici, où le feu de la mort brûle et met à nu toute chose, que je pourrai distiller l'or éternel de la Vérité.

Aussi l'avenir n'est pour moi qu'un mot vide et la vie un rêve qui ne durera pas, et toute mon âme est pour le Passé que ne voile plus nulle pitié ou nulle honte humaine.

O mort qui possèdes le secret que la vie retient, je suis ta servante douce et patiente, et je ne me lasserai point de ton alchimie, jusqu'à ce que je trouve parmi tes essences, écrite dans un petit résidu de sable d'or, aux nuances variées, la réponse à l'éternel Pourquoi et à l'éternel Comment.

***

ADAM ET ÈVE (SONNET)

Quand Adam s'endormit au paradis, il rêva et se fit dans son rêve une compagne : ses yeux s'ouvrirent, elle était là; elle et son rêve étaient une seule et même femme.

Elle s'agenouilla devant lui, timide et attendrie de trouver en lui la source vivante de son âme; et dans les yeux l'un de l'autre ils virent la lumière qui leur manquait au ciel et ils comprirent le but de leur être.

Trois fois heureux Adam, époux de ton Ève! — Elle t'a apporté en douaire la mort et la honte; elle t'a appris que l'on peut adorer et tromper. Et pourtant ton rêve et elle étaient toujours la même, et jamais dans le désert tes yeux ne se sont retournés vers Lilith, restée aux ruisseaux du paradis.

***

À LA NUIT

O nuit, éternelle et bleue, nuit sainte et douce au-dessus de moi! vous semblez poser sur mon front la main d'un amour infini,

La main d'un amour qui jamais ne me comprendra tout à fait. Pourquoi me toucher et m'aimer, ô nuit délicate et tendre?

O nuit, regardez avec vos étoiles la face glacée du désespoir, et vos étoiles vont tourbillonner et se flétrir, comme les feuilles dans le coup de vent de l'orage.

***

ÉTOILES D'ESPAGNE

Ces étoiles qui scintillent si blanches et si pâles, à travers plis sur plis de cieux tragiques, sont comme les yeux d'Argus d'un serpent, venimeux et pleins de mal.

Elles palpitent et battent dans toute la nuit, comme la vie qui bat dans une plaie, jusqu'à ce que la terre douloureuse s'évanouisse hors de vue dans sa langueur souffrante.

O vie cruelle! Couleuvre scintillante! qui tiens la terre sous ta prise malade, je te connais, serpent de l'âme, je connais bien tout ton poison, moi qui ne puis aimer la chose que j'étreins, ni jamais étreindre la chose que j'aime.

***

AU SAINT-ESPRIT (1)

Hommes

O toi qui mets tout en mouvement, puissance qui apportes la vie partout où tu es! Souffle de Dieu dans l'étoile et la fleur, but mystérieux du cœur et de l'âme! Au fond de la pensée qui ne peut te saisir dans sa prise insondable, nous t'adorons, nous qui ne pouvons t'étreindre, ô Dieu inconcevable et indicible!

Femmes

O source et mer d'amour, esprit qui rends toute âme sœur de l'âme; consolateur qui es notre héritage, nous nous tournons vers toi et t'adorons intérieurement De nous donner par delà tout ce qu'on peut rêver, de nous perdre comme tu te perds en nous, nous brûlons; car c'est ainsi que toi, ô source de vie, tu te perds dans ta création.

Hommes

La masse de la matière avant de naître te connut, et voici que le splendide et silencieux soleil bondit pour témoigner de toi, de toi qui es le Tout et qui es l'Un. Les plantes aériennes invisibles qui tendent leurs fibres flottantes d'un rose vague, trop petites pour l'œil, se font nourrir par toi, car tu es tout ce qui souffle et tout ce qui pousse.

Femmes

Tu es la pousse du champ en jachère, le gonflement des bourgeons dans la pluie. Tu es la joie de la naissance qui sanctifie l'angoisse de la chair qui se déchire.

O vie, ô amour, comme tu couves, en t'y fondant, ce monde de toi! ce monde obscur et étrange, mais sûrement guidé vers une fin lointaine et divine.

Hommes

Nous te connaissons dans le doute et la terreur, dans leur vertige devant ce monde visible : nous te connaissons dans la foi de l'erreur; nous te connaissons le mieux, plus libres nous sommes.

Ce fantôme du monde qui t'enveloppe est vaste et divin, mais n'est pas le tout. Nous t'adorons et nous t'avons trouvé dans tout ce qui satisfait l'âme.

Hommes et femmes.

Comment te servir, comment te posséder, ô souffle d'amour, de vie et de pensée? Comment te louer, toi qui ne t'es pas montré? Comment te servir, nous qui sommes un néant?

Ah! que tes mondes gardent sans le briser le silence de leur ronde effrayante! une voix dans nos âmes a parlé, et nous qui te cherchons t'avons plus que trouvé.

---

(1) M. Renan, dans l'église de Quimper, imagine un chœur des hommes et des femmes de toute la terre chantant une antienne sans fin au Dieu inconnu.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Le bouddhisme est la plus vieille des philosophies — et la plus nouvelle. La conception du monde et de la vie que se sont formée, il y a trois ou quatre mille ans, les solitaires du bord du Gange, voilà que beaucoup d'entre nous y sont revenus et qu'elle convient parfaitement à l'état de nos âmes. Car, voyez-vous, c'est encore ce que l'humanité a trouvé de mieux. Rien n'en est démontrable, mais chacune de nos dispositions d'esprit y trouve son compte. Cette idée que nous sommes des parcelles de Dieu, — qui est le monde, — et qui n'est qu'un rêve, — on en tire tout ce qu'on veut. Elle produit et justifie à la fois l'inertie voluptueuse, la charité, le détachement, — même l'héroïsme par la conscience de notre solidarité profonde avec l'univers, et par la soumission volontaire aux fins du Dieu insaisissable et immense dont nous sommes la pensée. Tout cela, je ne sais comment.

D'autres poètes contemporains ont été bouddhistes à leurs heures, notamment M. Leconte de Lisle. L'originalité de M. Jean Lahor, c'est qu'il est bouddhiste avec une sincérité évidente, aussi naturellement qu'il respire. Outre les beautés de forme et de détail, son livre (1) a donc une beauté d'ensemble, qui provient de la continuité d'une même inspiration. C'est un livre harmonieux, d'une irréprochable unité. On y voit clairement de quelles façons la philosophie du divin Çakia-Mouni peut modifier et enrichir les divers sentiments d'un homme de nos jours : sentiment de la nature, amour de la femme, sentiment moral.

Si l'imagination poétique consiste essentiellement à découvrir et à exprimer les rapports et les correspondances secrètes entre les choses, on peut dire que le panthéisme est la poésie même, puisqu'il établit l'universelle parenté des êtres. Et ainsi, toutes les impressions particulières que nous donnent les objets du monde physique, il les approfondit et les agrandit aussitôt par l'idée toujours présente que tout s'enchaîne et se tient dans le rêve ininterrompu de Maïa... Les frontières deviennent indistinctes entre les différentes formes de la vie — vie végétale, animale et humaine. Les fleurs sont des femmes, puisque femmes et fleurs sont l'épanouissement inégalement complet, à la surface du monde, de la même âme divine. Chaque image qui nous arrive en éveille d'autres, indéfiniment, suscite même la vision confuse de l'Être total. La poésie panthéistique met, si je puis dire, dans chacune de nos sensations, le ressouvenir de l'univers...

(1) *L'Illusion*, par Jean Lahor. — Lemerre.

Des exemples? Je vous en donnerais volontiers. Mais quel ennui de choisir!

Les soirs d'été les fleurs ont des langueurs de femmes,
Les fleurs semblent trembler d'amour, comme des âmes;
Palpitantes aussi d'extase et de désir,
Les fleurs ont des regards qui nous font souvenir
De grands yeux féminins attendris par les larmes,
Et les beaux yeux des fleurs ont d'aussi tendres charmes.
Les fleurs rêvent, les fleurs frissonnent sous la nuit;
Et, blanches, comme un sein adorable qui luit
Dans la sombre splendeur d'une robe entr'ouverte,
Les roses, du milieu de l'obscurité verte,
Tandis qu'un rossignol par la lune exalté
Pour elles chante et meurt sous cette nuit d'été,
Les roses au corps pâle, en écartant leurs voiles,
Folles, semblent s'offrir aux baisers des étoiles.

Voilà des vers sur les fleurs. En voici sur les mondes. C'est Brahma qui parle :

Le soleil est ma chair, le soleil est mon cœur,
Le cœur du ciel, mon cœur saignant qui vous fait vivre.
. . . . . .
Je suis le dieu sans nom aux visages divers;
Mon âme illimitée est le palais des êtres;
Je suis le grand aïeul qui n'a pas eu d'ancêtres.
Dans mon rêve éternel flottent sans fin les cieux;
Je vois naître en mon sein et mourir tous les dieux.
C'est mon sang qui coula dans la première aurore...

De même, l'idée de l'univers sera toujours présente au poète bouddhiste quand il lui arrivera d'aimer une femme. Il aimera magnifiquement : car la nature entière lui fournira des images pour exprimer son amour. Il aimera avec sensualité et langueur : car il ne voudra goûter l'amour qu'aux lieux et aux heures qui le conseillent et l'insinuent, dans les parfums, dans les musiques, dans la douceur et la mélancolie des soirs tièdes. Il aimera avec tendresse et reconnaissance : car il n'ignore point que c'est la rencontre d'une femme qui a embelli pour lui le rêve des choses. Il aimera avec résignation: car il sait bien que ce n'est en effet qu'un rêve, et qui passera. Il sait aussi que l'amour est inséparable de la mort, parce que la mort est inséparable de la vie...

Et maintenant lisez les *Chants de l'Amour et de la Mort :*

Je voudrais te parer de fleurs rares, de fleurs
Souffrantes, qui mourraient pâles sur ton corps pâle.
. . . . . .
Tu fermes les yeux, en penchant
Ta tête sur mon sein qui tremble :
Oh! les doux abîmes du chant
Où nos deux cœurs roulent ensemble!
. . . . . .
Notre rêve avait fait la beauté de ces choses...
Tout ce qui ce soir-là nous fit ivres et fous
Était créé par nous et n'existait qu'en nous...
. . . . . .
Enlacée au corps d'une femme,
Comme l'amant de Rimini,
Tournoie un instant, ô mon âme,
Dans le tourbillon infini!

Le bouddhisme, enfin, est le meilleur baume à la pensée souffrante... Quel bonheur, quand on y songe, que tout ne soit que rêve et vanité! Si tout n'était pas vanité, c'est alors que nous serions vraiment à plaindre. Ne pas être beau, ne pas avoir de génie, ne pas être tout-puissant, ne pas être dieu... rien ne serait plus triste que cette mesquine et misérable condition si elle devait durer toujours! Il n'y a que le Tout qui soit parfait et qui n'ait rien au-dessus de lui: il n'y a donc que le Tout qui puisse avoir plaisir à être éternel. Mais nous, les accidents, félicitons-nous d'être éphémères et, par suite, de ne pas être bien sérieusement réels. Ah! le sentiment de la vanité de toutes choses, quel opium pour l'orgueil, l'ambition, l'amour, la jalousie, pour toutes les vipères qui grouillent dans notre cœur quand nous n'y prenons pas garde! Quelle joie de passer et de n'être rien, puisque les autres êtres ne sont rien et passent!... Oh! comme cela fait accepter la vie, ce court voyage à travers les apparences! et comme cela fait accepter la mort!

..... Plonge sans peur dans le gouffre béant,
Ainsi que l'épervier plongeant dans la tempête :
Car tout ce rêve une heure a passé dans ta tête;
Tu fus la goutte d'eau qui reflète les cieux,
Et l'univers entier est entré dans tes yeux :
Et bénis donc Allah, qui t'a pendant cette heure
Laissé comme un oiseau traverser sa demeure.

Et encore :

Père, engloutis-moi donc, sois donc bien mon tombeau;
Et, si je participe à ta vie éternelle,
Que ce soit sans penser, tel que la goutte d'eau
Que la mer porte et berce inconsciente en elle.

Mais ce n'est pas tout : car les idées générales ont ceci de précieux, d'enfanter les sentiments les plus contradictoires. Le bouddhisme, qui nous incline au plus suave nihilisme, mène aussi au stoïcisme moral. C'est qu'il se rencontre avec le darwinisme dans ce principe commun que la force, quelle qu'elle soit, par où l'univers se développe, lui est intérieure et immanente. L'homme d'aujourd'hui est le produit suprême de ce développement; or, comme l'explique Sully Prudhomme dans son poème de la *Justice*, ce long effort d'où nous sommes sortis constitue notre dignité. La conserver et l'accroître et affirmer que nous le devons — l'affirmer par un acte de foi (car vous vous rappelez que tout est vain) — c'est là proprement la vertu... Ici il faudrait tout citer. Lisez l'admirable poème intitulé *Réminiscence* :

Certains soirs, en errant dans les forêts natales,
Je ressens dans ma chair les frissons d'autrefois,
Quand, la nuit grandissant les formes végétales,
Sauvage, halluciné, je rampais sous les bois.
. . . . . .
Quand mon esprit aspire à la pleine lumière,
Je sens tout un passé qui le tient enchaîné;
Je sens rouler en moi l'obscurité première :
La terre était si sombre, aux temps où je suis né!
. . . . . .
Et je voudrais pourtant t'affranchir, ô mon âme,
Des liens d'un passé qui ne veut pas mourir...
. . . . . .
Mais c'est en vain; toujours en moi vivra ce monde
De rêves, de pensers, de souvenirs confus,
Me rappelant ainsi ma naissance profonde,
Et l'ombre d'où je sors, et le peu que je fus.

Et ce cri vers Dieu :

Tout affamé d'amour, de justice et de bien,
Je m'étonne parfois qu'un idéal se lève
Plus grand dans ma pensée et plus pur que le tien!
— Oh! pourquoi m'as-tu fait le juge de ton rêve?

Et cette exhortation à l'homme :

Que les pouvoirs obscurs d'un monde élémentaire
Connaissent grâce à toi le rythme harmonieux;
Et si, tous les Dieux morts, tu restes solitaire,
Garde au moins les vertus que tu prêtas aux Dieux!

Et toute la dernière pièce, *Vers dorés* :

. . . . . .
Sois pur, le reste est vain, et la beauté suprême,
Tu le sais maintenant, n'est pas celle des corps :
La statue idéale, elle dort en toi-même;
L'œuvre d'art la plus haute est la vertu des forts.
. . . . . .
De ton âme l'ennui mortel faisait sa proie,
Étant le châtiment de l'incessant désir;
Du fier renoncement de ton âme à la joie
Goûte la joie austère et le sombre plaisir...

Je n'ai voulu que dégager, tant bien que mal, le fond et la substance même des vers de M. Jean Lahor. Ce fond est d'une qualité rare. L'*Illusion* est un fort beau livre, plein de tristesse et de sérénité. Il charme, il apaise, il fortifie. Après l'avoir relu, je le mets décidément à l'un des meilleurs endroits de ma bibliothèque, non loin de l'*Imitation*, des *Pensées* de Marc-Aurèle, de la *Vie intérieure* et des *Épreuves* de Sully Prudhomme, — dans le coin des sages et des consolateurs (1).

II.

M. Stéphane Mallarmé a mis en tête de sa traduction des poèmes d'Edgar Poe (2) ce sonnet préliminaire :

LE TOMBEAU D'EDGAR POE

Tel qu'en Lui-même enfin l'éternité le change
Le Poète suscite avec un glaive nu
Son siècle épouvanté de n'avoir pas connu
Que la Mort triomphait dans cette voix étrange

Eux comme un vil sursaut d'hydre oyant jadis l'ange
Donner un sens plus pur aux mots de la tribu

(1) Lire sur Jean Lahor (H. Cazalis) une page remarquable de M. Jules Tellier dans son excellent livre : *Nos poètes*.

(2) *Les Poèmes d'Edgar Poe*, traduction de Stephan Mallarmé. — Deman, à Bruxelles.

Proclamèrent très haut le sortilège bu
Dans le flot sans honneur de quelque noir mélange

Du sol et de la nue hostiles ô grief
Si notre idée avec ne sculpte un bas-relief
Dont la tombe de Poe éblouissante s'orne

Calme bloc ici-bas chu d'un désastre obscur
Que ce granit du moins montre à jamais sa borne
Aux noirs vols du Blasphème épars dans le futur

— Qu'est-ce que cela veut dire? me demanderez-vous.

Je répondrai :

— M. Stéphane Mallarmé est un homme original et doux. Il a de l'esprit. Sa conversation se distingue par un tour imprévu et charmant; il y emploie du reste les mêmes mots que tout le monde, et dans le même sens, ou à peu près. Dès qu'il écrit, c'est autre chose... Pourtant il a commencé par faire des vers très beaux et, malgré quelques singularités, très intelligibles (sans quoi, je n'aurais pas osé dire « très beaux », car je ne me moque jamais des gens). Ces vers, vous les trouverez dans le *Parnasse contemporain*, dans les *Poètes maudits* de Paul Verlaine (la *Fenêtre, Placet, Automne*, etc., surtout le *Guignon*, qui est à fort peu de chose près un chef-d'œuvre.) Depuis, M. Stéphane Mallarmé est devenu décidément ce que M. Catulle Mendès appelle par une exquise litote un « auteur difficile ». Pourtant il a des amis, Mendès tout le premier, Henri Roujon, Wyzewa, qui continuent à l'expliquer couramment. Et alors, me souvenant d'avoir été charmé par ses premiers vers, ce m'est un vrai chagrin de ne pas entendre parfaitement les derniers, et j'ai envie de lui en demander pardon. Au moins voudrais-je savoir au juste pourquoi je ne les comprends pas. — C'est peut-être, direz-vous, que c'est inintelligible. — Mais non, puisqu'ils sont trois qui comprennent, et probablement quatre, en comptant l'auteur. Si donc vous êtes patient et capable d'attention, et si vous avez l'âme assez bien située pour vous soucier parfois de choses réputées inutiles, reprenons le sonnet que je citais tout à l'heure, et tâchons de le traduire comme nous ferions d'un texte de Lycophron.

Je vous ai donné ce sonnet tel qu'il est dans le livre, sans aucune espèce de ponctuation. Il ne serait peut-être pas mauvais de la rétablir d'abord. Il faut, je pense, une virgule après *change*, un point après *étrange*, une virgule après *eux*, une après *tribu*, un point après *mélange*, un point d'exclamation après *grief*, une virgule après *s'orne*, une après *obscur*, — et, j'imagine, un point final.

Et maintenant voici la traduction que je vous propose :

« Redevenu vraiment lui-même, tel qu'enfin l'éternité nous le montre, le poète, de l'éclair de son glaive nu, réveille et avertit son siècle, épouvanté de ne s'être pas aperçu que sa voix étrange était la grande voix de la Mort (*ou* que nul n'a dit mieux que lui les choses de la Mort).

« La foule, qui d'abord avait sursauté comme une hydre en entendant cet ange donner un sens nouveau et plus pur aux mots du langage vulgaire, proclama très haut que le sortilège qu'il nous jetait, il l'avait puisé dans l'ignoble ivresse des alcools ou des absinthes.

« O crime de la terre et du ciel! Si, avec les images qu'il nous a suggérées, nous ne pouvons sculpter un bas-relief dont se pare sa tombe éblouissante,

« Que du moins ce granit, calme bloc pareil à l'aérolithe qu'a jeté sur terre quelque désastre mystérieux, marque la borne où les blasphèmes futurs des ennemis du poète viendront briser leur vol noir. »

C'est fort mal traduit, et pourtant j'ai fait de mon mieux. Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris le 4e vers, ni le 5e et le 6e, ni le 9e, ni le 12e, ni le 14e. Le rapport de ces images avec les faits ou les pensées qu'elles expriment étant (je l'espère du moins) absolument clair pour M. Stéphane Mallarmé, il s'imagine qu'il en est de même pour nous, que nous rétablissons sans peine ce lien, et que nous remontons sans hésitation des signes aux choses signifiées. Apparemment il croit à une sorte d'universelle harmonie préétablie en vertu de laquelle les mêmes idées abstraites doivent susciter, dans les cerveaux bien faits, les mêmes symboles. C'est un Leibnizien plein d'assurance. Ou, si vous voulez, il croit que les justes correspondances entre le monde de la pensée et l'univers physique ont été fixées de toute éternité, que l'intelligence divine porte en elle le tableau synoptique de tous ces parallélismes immuables et que, lorsque le poète les découvre, ils éclatent à son esprit avec tant d'évidence qu'il n'a point à nous les démontrer. M. Stéphane Mallarmé est un platonicien éperdu. Il croit à des séries de rapports nécessaires et uniques entre le visible et l'invisible. Il oublie que nous ne sommes pas, nous, dans le secret des dieux; voilà tout.

La preuve que son sonnet est limpide, c'est que deux Américaines l'ont traduit : Mrs Sarah Helen Whitman et Mrs Louise Chandler Moulton. Au fait, peut-être les étrangers sont-ils plus aptes que nous à entendre cette poésie. Les bizarreries qui nous déconcertent leur échappent. Ils ne sont pas gênés comme nous par une tradition, par le souvenir d'une langue plus exacte et plus précise. Ils n'ont rien à oublier avant de lire.

Sur les poèmes de Poe (la traduction est d'une belle et audacieuse littéralité), je me récuse. Je ne suis capable de goûter pleinement que le *Corbeau*, où le symbole est si clair, si triste, si saisissant, où le *never more* revient si douloureusement, comme un tintement de glas. Quant au reste, ce sont de vagues, harmonieuses et mystiques rêveries sur l'amour et la mort. C'est de la poésie lunaire et nocturne :

« Les cieux étaient de cendre... C'était nuit en le solitaire octobre de ma plus immémoriale année... A travers une allée titanique de cyprès, j'errais avec mon âme; — une allée de cyprès avec Psyché, mon âme... »

Ou bien :

« A minuit, au mois de juin, je suis sous la lune mystique : une vapeur opiacée, obscure, humide, s'exhale hors de son contour d'or et, doucement se distillant goutte à goutte sur le tranquille sommet de la montagne, glisse avec assoupissement et musique, parmi l'universelle vallée. Le romarin salue la tombe, le lis flotte sur la vague... »

La poésie de Poe est pareille à ce paysage. C'est de la vapeur opiacée.

J'ai aimé certains passages qui me rappelaient des vers — plus arrêtés et plus nets — de nos poètes à nous, de Baudelaire très souvent, quelquefois de Sully Prudhomme.

« ... Et toi, fantôme, parmi le sépulcre des arbres, tu glissas au loin. Tes yeux seulement demeurèrent. Ils ne *voulurent pas* partir ; — ils ne sont jamais partis encore. »

Ainsi le poète de la *Vie intérieure :*

> O morte mal ensevelie,
> Ils ne t'ont pas fermé les yeux.

De même encore le poème intitulé *Pour Annie* exprime à peu près le même état d'âme crépusculaire et délicieux que l'adorable pièce du *Rendez-vous* dans les *Vaines tendresses*. Et alors j'ai relu le *Rendez-vous*, et je l'ai préféré. Je suis beaucoup trop de mon pays ; mais qu'y faire ?

JULES LEMAÎTRE.

P.-S. — Je signale aux curieux d'art et d'antiquité le beau livre posthume d'Olivier Rayet : *Etudes d'archéologie et d'art* (Firmin-Didot). Ces études ont été réunies par M. Salomon Reinach, qui les a fait précéder d'une intéressante notice biographique sur l'auteur.

NOTES ET IMPRESSIONS

En l'espace de quinze jours, on aura repris à la fois le *Courrier de Lyon* au théâtre de la Porte-Saint-Martin et la revision de la Constitution au Palais Bourbon. La moitié de cela suffirait, je crois, et pour moi je me serais contenté de voir Paulin Menier, inimitable en Choppart dit l'aimable, détrousseur de malles-poste. Mais on nous comble et on multiplie les jeux du cirque pour nous faire oublier notre pauvreté. Qui s'amuse, dîne.

Pendant que nous serons occupés à voir piller la Constitution, nous oublierons les angoisses de notre porte-monnaie national, les déficits budgétaires, les misères hivernales, les menaces de l'avenir. Nous nous attendrirons sur les Lesurques du centre gauche, protestant de leur innocence et condamnés justement à cause de leurs relations antérieures avec les Courriol et les Fouinard de l'intransigeance. Nous entendrons M. Daubenton, magistrat intègre, représentant l'opinion publique, déclarer avec autorité que rien ne ressemble davantage à un Dubosq qu'un Lesurques, quand ce dernier a été vu aux mêmes lieux et à la même heure, faisant la même besogne. Peut-être même serons nous frappés d'admiration en écoutant M. Floquet triompher avec le concours des radicaux et des royalistes et s'écrier avec la voix et l'accent de Paulin Menier : « Enlevez, c'est pesé ! »

Peut-être aussi nous ennuierons-nous tout simplement, car on se fatigue des meilleures choses et tout le monde n'est pas d'humeur à revoir pour la centième fois le *Courrier de Lyon* et à entendre pour la millième des discours sur la Constitution. Je ne connais guère en effet que le « féminin » qui ait le droit d'être éternel, sans cesser de plaire. Pour le reste, tout lasse et tout passe. Le mal, il est vrai, ne serait pas grand si, en même temps que l'opinion éprouve une indicible lassitude, elle se sentait repue. Mais la coquine a des goûts et des appétits pervers et pervertis. Elle a assez du pâté d'anguilles ou plutôt de couleuvres qu'on lui sert depuis quelques années. Elle est dyspeptique et cependant atteinte de boulimie. Fatiguée mais non rassasiée, cette Messaline aspire à des plats d'un ragoût extraordinaire. Elle voudrait goûter de la cuisine du général Boulanger, sauf à en cracher avec dégoût la première bouchée. C'est pourquoi je crains fort que les brioches et les boulettes constitutionnelles fabriquées par les soins de M. Floquet et de ses collègues ne la trouvent fort indifférente et ne suffisent ni à lui rendre l'appétit ni à l'assouvir.

On dirait, Dieu me pardonne, que la France souffre de ce mal innomé et indéfini qui attend les femmes en passe de maternité. Dans le détraquement qui précède la grande et féconde crise, la patiente ne sait plus ce qu'elle veut ni ce qu'elle ne veut pas. Elle a de folles envies et d'inexplicables répugnances. En proie à une douloureuse anxiété, elle va, indécise, troublée, espérant et redoutant à la fois l'heure de la délivrance. Elle ne sait plus comment reposer son corps alourdi et pourtant ne peut se résigner à rester en place.

N'est-ce point le spectacle que nous donne notre chère patrie en ce moment ? Et n'est-il pas permis de supposer qu'après cent ans elle se dispose à enfanter vers 1889 un monde nouveau ?

***

Supposons-le et espérons-le, car, en vérité, le monde qui est né il y a un siècle, à la date du 14 juillet, ne

fait pas beaucoup d'honneur à ses parents. Ce garçon-là a mal tourné tout de suite et trompé toutes les espérances que sa belle apparence permettait de concevoir. Il n'avait pas deux ans qu'il fréquentait déjà chez les démagogues. Il eut de très mauvaises connaissances et il sortit de ses relations infiniment trop prolongées avec un lieutenant d'artillerie, ruiné d'argent et de santé. Exsangue à la suite de cette catastrophe, la cervelle un peu troublée, il se fit cagot. Il mit des feuilles de vigne aux statues et vendit des billets de confession.

Depuis, on l'a vu, à travers de rares éclairs de bon sens, à la recherche d'une position sociale, d'un mariage riche, d'une martingale, devenir la proie de toutes les aventures et de tous les aventuriers. Déséquilibré, crédule et défiant, bayant aux corneilles, musant et s'amusant aux tréteaux de tous les charlatans, ne distinguant plus clairement le juste de l'injuste, fatigué, ce pauvre monde dont l'univers avait salué la naissance par des hymnes d'allégresse, traîne une existence misérable. Il a touché à tout, posé tous les problèmes sans en résoudre un seul, pris des ornières pour des sillons, des vessies pour des lanternes, l'ombre pour la réalité, les mots pour les choses, les radicaux pour des hommes de progrès. Et maintenant, ex-sacripant, ex-mystique, ex-libéral, ex-césarien, ex-bourgeois, ex-démocrate, lassé de tout, ayant le vague sentiment de sa sottise et de son impuissance, il s'ennuie comme les vieux débris humains qui s'agitent pour finir dans une Sainte-Périne. Il se rend compte qu'il a manqué à sa mission et que des dons dont on avait comblé son berceau il a fait une litière. De là sa profonde tristesse et son cruel ennui.

*
* *

Est-ce l'effet d'un rhume automnal? Je trouve qu'il y a dans l'air un parfum de pourriture ou un relent de décomposition, pour parler la langue du jour. On avait déjà senti cette odeur-là vingt-cinq ans avant la fin du siècle dernier. A cette époque, les imprimeries clandestines publiaient sans relâche des petites brochures licencieuses et même pornographiques, dans lesquelles les maximes de la plus rude philosophie se mêlaient aux descriptions érotiques les plus audacieuses. Vénus servait d'entremetteuse à Marat et les droits de l'homme faisaient vis-à-vis aux droits du citoyen dans des costumes réprouvés par la morale la plus sommaire. Quand l'animal gras et rosé que Monselet célébra et qui fit la célébrité de saint Antoine agite à ce point ses jambons dans nos cœurs et nos esprits, c'est mauvais signe. C'est, en général, le signal d'une glissade dans le saindoux. Eh bien, il me semble que nous glissons terriblement.

Essayez de feuilleter les romans qui s'étalent sur les trottoirs, à la devanture des libraires! Passez une soirée ou deux dans les cafés-concerts où la foule se presse! Vous resterez atterré de l'obscénité maladive des sujets traités et du sadisme de l'expression. Il se commet par jour, en cent lieux publics, d'innombrables outrages à la pudeur des yeux et des oreilles, sans que personne cependant en paraisse offensé. On vit dans une atmosphère viciée et on y respire librement. Cette corruption ambiante vous enveloppe à votre insu, et vous empêche d'en bien sentir l'ignominie. On est tout surpris, quand d'aventure on y songe, de n'être point révolté. Ce retour à la bestialité s'effectue sans secousse, au petit pas. Il est l'inévitable conséquence des déceptions morales éprouvées par les foules depuis un demi-siècle.

Quand on a vu en quel répugnant cloaque ont échoué les plus généreux mouvements, les opérations les plus élevées, les conceptions les plus vastes de l'âme humaine, lorsqu'on a constaté que les plus grands sacrifices ont été inutiles et que les plus étonnants efforts sont restés stériles, on laisse tomber ses bras découragés.

Partir de la Bastille, rester cent ans en voyage, pour aboutir chez le général Boulanger, c'est vraiment la fin de tout. Et alors, comme ce n'est plus la mode, on ne se couronne plus de fleurs, on ne s'ouvre plus les veines dans un bain, à l'instar des stoïques de la Rome impériale, mais on cherche à s'étourdir, à remplacer par des satisfactions matérielles les nobles jouissances de l'esprit, on finit par se convaincre que saint Antoine est un imbécile et que son compagnon était seul en possession de la sagesse et de la vérité.

*
* *

C'est ainsi que se recrutent les adeptes d'une philosophie un peu attristée, mais non morose, qui s'appelle aujourd'hui le *Çamétégalisme*. Jadis, on était sévère pour ceux qu'on désignait alors sous le nom d'indifférents et qui, las d'entendre les saints des diverses religions se maudire réciproquement, avaient fini par laisser ces personnages se colleter, sans prendre le moindre intérêt à leur pugilat. Lamennais faisait sur ce sujet un livre fort éloquent. Le grand écrivain lui-même ne résisterait pas maintenant au courant qui nous entraîne tous. Désormais, convaincu que Floquet vaut Clémenceau, qui vaut Joffrin qui n'est pas inférieur à Goblet, et que le progrès consiste uniquement à faire succéder Joffrin à Goblet ou à asseoir Clémenceau à la place de Floquet, il estimerait sans doute que ce résultat ne vaut point qu'on y sacrifie tant de temps et parfois tant d'existences. Il serrerait sa haire avec sa discipline, dînerait bien, boirait frais, se tiendrait les pieds chauds, et rirait avec sa mie de la sottise humaine qui, depuis que le monde existe, se laisse prendre aux mêmes piperies, tend l'oreille à ce que lui dit Cléon ou Floquet, prend parti pour Catilina ou Boulanger, assiste sans se fâcher à la millième reprise du *Courrier de Lyon* et croit qu'il est salutaire de reviser les constitutions.

*
* *

Je sens bien, en me relisant, que le rhume fait des siennes et me montre les choses en noir. Qu'on m'excuse. A la rentrée des Chambres, toute ma gaîté s'envole. Il me faut faire effort pour reprendre mon sang-froid et m'habituer à cette idée que, pour le divertissement d'un certain nombre de mauvais plaisants, on va derechef troubler dans leur vie et dans leur commerce une foule de braves gens qui voudraient seulement vivre en paix. C'est un moment à passer, je le sais, et, avant quinze jours, je trouverai certainement le moyen de rire à un spectacle dont l'annonce aujourd'hui m'ennuie à pleurer. Mais tous ceux qui ont conservé au fond du cœur le culte de la patrie et des idées libérales ont compris ma mélancolie, parce qu'ils la partagent.

HECTOR PESSARD.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Le *Journal officiel* a publié le décret qui convoque le Parlement en session extraordinaire pour le 16 octobre courant.

Le Président de la république a quitté Paris pour se rendre successivement à Lyon, à Annecy et à Dijon.

Le ministre de l'intérieur a fait signer au Président de la république un décret aux termes duquel les étrangers actuellement établis en France ou ayant l'intention de s'y fixer sont tenus à déclarer à l'autorité de leur résidence leur identité et leur nationalité, avec production de pièces justificatives à l'appui. Cette obligation n'est pas imposée aux étrangers qui ne font qu'un séjour momentané. L'application de ce décret, qui est aussitôt entré en vigueur, ne semble avoir soulevé jusqu'ici aucune difficulté.

Le gouvernement a autorisé la réouverture des salles de réunion de la Bourse du travail.

Le rendement des impôts et revenus pendant le mois de septembre 1888 a donné une plus-value de 1 750 700 francs par rapport aux prévisions budgétaires, et une augmentation de 6 327 000 francs sur les produits du mois de septembre 1887.

Pendant le mois de septembre 1888, le produit de l'octroi de Paris a dépassé de 919 160 francs les évaluations budgétaires, et de 592 775 francs le produit de septembre 1887. Les résultats des neufs premiers mois de 1888 sont supérieurs de 1 683 586 francs aux évaluations budgétaires et de 2 920 334 francs à ceux de la période correspondante de 1887.

Extérieur. — M. de Montholon, ministre de France à Athènes, a signé avec M. Dragoumis une convention qui proroge de deux années le service de la mission française des ponts et chaussées.

Commission du budget. — La commission, après avoir entendu l'exposé des projets du ministre de la guerre relativement à l'unification de la solde des officiers, a décidé que cette opération qui nécessite un crédit spécial de trois millions, serait opérée en trois annuités : celle de 1889 est fixée à 1 500 000 francs. Elle vote un crédit de 800 000 francs pour commencer l'unification de la solde des troupes que le ministre proposait d'ajourner à l'année prochaine. Sur les observations de M. Lockroy, ministre de l'instruction publique, on a rétabli les crédits relatifs au personnel de la censure; mais on a diminué de 10 000 francs les crédits du personnel de l'administration centrale de l'instruction publique; et celui du matériel d'une somme égale ; les réductions opérées sur les autres chapitres ont été maintenues.

Le ministre de la justice a obtenu le rétablissement du crédit relatif au séminaire israélite de Paris, mais la restitution d'une somme de 10 000 francs sur le chapitre des évêques lui a été refusée.

M. Peytral, ministre des finances, a exposé à la commission ses projets de réformes fiscales.

Après avoir examiné le budget des postes et télégraphes, la commission a discuté le budget général des recettes et les moyens d'établir l'équilibre dans les finances publiques.

A la requête de M. Andrieux, député, le garde des sceaux a décidé que des poursuites seraient dirigées contre M. Numa Gilly, député et maire de Nîmes, pour diffamation envers les membres de la commission du budget.

Angleterre. — Le protectorat anglais vient d'être établi sur l'île de Karalonga et sur le groupe des îles Hervey. — Le prince de Galles est allé à Bucharest, pour rendre visite au roi de Roumanie.

Danemark. — Le gouvernement a soumis au Folkething un projet de loi relatif à l'introduction dans le pays du système métrique et décimal.

Allemagne. — L'empereur Guillaume II est allé à Vienne rendre visite à l'empereur François-Joseph. Après les réceptions et fêtes officielles, les deux souverains se sont rendus au parc de Murz où ils ont pris part à de grandes chasses.

Russie. — L'empereur et l'impératrice sont arrivés à Batoum, où ils ont posé la première pierre de la capitale orthodoxe.

Italie. — Par une note adressée à la Porte, M. Crispi a engagé le sultan à réclamer dans l'Afrique du Nord, en Algérie et en Tunisie notamment, les mêmes droits qu'il a naguère fait valoir sur les côtes de la mer Rouge.

Rome. — Le Saint-Siège appelé à se prononcer sur la question de la crémation a interdit comme un abus condamnable de brûler les corps, en déclarant que le mode d'inhumation des chrétiens est seul consacré par les rites liturgiques de l'Église.

Amérique. — Le président Cleveland a approuvé le projet de loi excluant les Chinois du territoire des États-Unis; mais il propose d'autoriser exceptionnellement le débarquement de ceux qui sont actuellement en route.

Une nouvelle émeute a éclaté à Haïti; le général Télémaque, qui a voulu s'emparer du pouvoir par un coup de force, a été tué avec un grand nombre d'officiers de son armée.

Instruction publique. — Inauguration à Paris du lycée Molière, destiné aux jeunes filles, sous la présidence de M. Lockroy, ministre de l'instruction publique, et d'un nouveau lycée à Brives.

Faits divers. — Inauguration à Lyon de la statue du physicien André-Marie Ampère; — à Orléans, dans la cathédrale, du monument de Mgr Dupanloup, œuvre du sculpteur Chapu, et pose de la première pierre d'une église élevée en mémoire de la délivrance de la ville par Jeanne d'Arc. — Inauguration du sanatorium de Banyuls-sur-Mer. — Fêtes populaires organisées à la nouvelle Bastille et au Carrousel, au profit des inondés de la Guyane. — Le congrès des américanistes réuni à Berlin a décidé que sa réunion de l'année prochaine

aurait lieu à Paris. — De violents orages ont éclaté en Suisse; les lignes de l'intérieur ainsi que les communications avec l'Italie ont été coupées; les environs de Genève sont complètement dévastés; les départements de la Haute-Savoie et de l'Ain ont été également très éprouvés. — Des secousses de tremblements de terre se sont produites à Murcie. — Les Pères Dominicains de Jérusalem ont découvert les ruines de la basilique élevée par l'impératrice Eudoxie sur l'emplacement du martyre de saint Étienne. — Les habitants du village de Chaudin (Hautes-Alpes) ont décidé la cession de leurs domaines à l'État, en échange d'un territoire équivalent en Algérie.

Nécrologie. — Mort du docteur Decaisne, ancien chef de clinique à la Faculté de médecine; — de M. Halphen, grand industriel parisien; — de l'intendant militaire Boulanger; — de M. Mazourine, ex-trésorier de l'église russe à Paris; — de M. Fontaine, ancien professeur de mathématiques au lycée Saint-Louis; — de M. Cesare Correnti, ancien ministre de l'instruction publique d'Italie; — de M. Génin, ancien trésorier-payeur général; — de Mgr Pieranelli, archevêque de Sienne; — du vicomte Daru, ancien caissier général de la Caisse des dépôts et consignations; — du curé de Constance, M. Schleyer, l'inventeur du volapuck; — du baron d'Anchtorn, ancien président du Sénat belge; — de M. de Saint-Michel, ancien résident de France en Annam; — du comte Alderberg, ancien conseiller de l'empereur Alexandre II; — de M. Guillet, inspecteur du matériel à la Préfecture de la Seine.

Mouvement de la librairie

HISTOIRE.

Dans son *Histoire d'Alger sous la domination turque* 1515-1830), M. H. de Grammont a retracé le singulier spectacle de cette cité barbaresque qui fut pendant près de trois siècles le fléau et la terreur de la Chrétienté, et dont les hardis marins, vivant uniquement de la course, n'épargnaient aucun État européen. Elle résistait avec une incroyable vitalité aux attaques incessantes dirigées contre elle, en dépit de ses désordres intérieurs et des révolutions quotidiennes qui semblaient indispensables à son existence. Pendant trois cents ans, elle vit ruisseler sur ses marchés toutes les richesses du monde; elle offrait l'attrait d'une fête perpétuelle et des plaisirs les plus variés, et elle était devenue par son luxe autant que par ses triomphes une des gloires de l'Islam. Mais ce qui avait assuré son impunité et son existence, c'était plus encore les dissensions des peuples chrétiens que la bravoure de ses corsaires. Aussi lorsque après les traités de 1815 les nations s'entendirent pour secouer son joug, sa chute devint inévitable.

L'étude de M. A. Waddington sur l'*Acquisition de la couronne royale de Prusse par les Hohenzollern,* remet en lumière un souverain trop oublié, l'électeur Frédéric III qui fut le premier roi de Prusse. La politique de ce prince avait eu dès le principe pour unique objectif cette royauté pour laquelle il était prêt à briser tous les obstacles et qui devait lui être fort profitable, malgré les redoutables périls auxquels elle l'exposait. Lorsqu'il eut atteint le but de ses efforts et ceint la couronne royale, il sut encore s'élever au niveau des autres souverains allemands, presque de l'empereur, et jouer dans l'empire un rôle exceptionnel. C'est lui qui pour la première fois fit vraiment un État des divers territoires isolés sous sa domination, et en assurant l'indivisibilité territoriale de ses possessions, leur donna une force et une indépendance qu'elles n'avaient jamais connues. Le malheur de ce prince a été de se trouver placé entre un père et un fils dont les talents supérieurs l'ont totalement éclipsé; mais il serait injuste de méconnaître aujourd'hui que par son initiative hardie et sa tenacité il a réalisé une étape gigantesque dans l'histoire de sa maison et exercé une influence considérable sur l'avenir de l'Europe.

HISTOIRE ET CRITIQUE RELIGIEUSE.

Dans un savant ouvrage intitulé *la Nature des dieux*, où les plus récents travaux de l'érudition contemporaine ont été mis à profit d'une façon très méthodique, M. Ch. Ploix, s'est proposé, non de résoudre, mais tout au moins d'éclaircir la question obscure et complexe de l'origine des croyances polythéiques de nos ancêtres. Sans remonter jusqu'aux traditions védiques et à des textes dont la traduction ne lui paraît pas encore définitive, l'auteur a jugé que l'étude de l'antiquité classique devait lui permettre de rechercher avec quelques chances de succès la solution du problème. Il a donc fait défiler sous nos yeux les divinités de l'Olympe grec et du Panthéon romain, en s'attachant à déterminer quel était pour chacune d'elles l'être ou l'objet tout d'abord adoré sous son nom. Il a complété cette étude originale de leur nature primitive, par un exposé raisonné de tous les caractères qui les ont successivement distingués. Son livre forme une utile contribution à l'histoire générale des religions et des civilisations antiques.

Le travail de M. le pasteur G. Chastand sur l'*Apôtre Jean et le IVe évangile* (Fischbacher), présente un résumé complet des opinions des principaux théologiens sur la valeur et l'authencité de l'un des documents les plus intéressants pour les origines de l'Église chrétienne. Ces opinions sont si diverses que l'auteur ne peut s'empêcher de constater que tout a été dit sur la question, bien que l'on ne soit pas encore arrivé à une solution définitive. Pour lui, il estime après une étude attentive du IVe évangile que si cet écrit n'est pas l'Évangile lui-même, c'est du moins l'œuvre incontestable de l'apôtre et du disciple qui a le mieux connu son maître, qu'il offre un intérêt incomparable pour la vie de Jésus, et permet d'apprécier très exactement la beauté, la grandeur et l'étendue de sa divine mission.

ÉCONOMIE POLITIQUE ET LÉGISLATIVE.

Avec le second volume de son travail sur *les Populations agricoles de la France* (Guillaumin), M. Baudrillart vient de terminer la partie relative au nord et à l'ouest du pays, par l'étude du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, du Poitou, de la Flandre, de l'Artois, de la Picardie et de l'Ile de France. Dans sa laborieuse enquête, poursuivie depuis dix ans sous les auspices de l'Académie des sciences morales et politiques, le savant économiste procédant à la façon du voyageur anglais Young, a consigné le résultat d'observations faites sur les lieux mêmes, et réuni une foule de renseignements du plus haut intérêt sur la condition des classes rurales, leur instruction, leur moralité et leurs coutumes, sur l'état des familles et des propriétés, la valeur des terres, les fermages, l'habitation, la nourriture et la vie quotidienne des ouvriers agricoles. Il ne se borne pas d'ailleurs à exposer le présent; il le compare avec le passé et avec les commencements du siècle. Ce rapprochement lui fournit l'occasion de constater, d'une part, que la population a sensiblement diminué, au grand détriment des travaux agricoles, et, d'autre part, que le progrès moral dans les campagnes ne paraît pas avoir marché de pair avec le progrès matériel. Il regrette surtout l'esprit d'isolement et d'individualisme excessif dans lequel le paysan s'était trop longtemps confiné, et que la formation de syndicats tend heureusement à faire disparaître.

Sous ce titre un peu vague *Des ouvriers des usines et des manufactures au point de vue économique et juridique*, M. Le Saulnier, nous présente un exposé complet de la situation matérielle et morale de la classe ouvrière, qui mérite

d'intéresser également l'économiste, le jurisconsulte, le philanthrope et l'homme d'État. Dans la partie historique nous constatons que depuis les origines de la vieille France la condition des ouvriers n'a cessé de s'améliorer. Dans la partie technique où sont discutées toutes les questions soulevées de nos jours par le contrat de louage, le salariat, la protection des ouvriers, la responsabilité des patrons, etc., il est difficile de ne pas reconnaître, avec l'auteur, que si certaines revendications des prolétaires paraissent excessives ou déraisonnables, il en est d'autres qui sont absolument fondées et méritent d'appeler l'attention des pouvoirs publics.

DIVERS.

M. É. Labbé, professeur honoraire au lycée Saint-Louis, publie chez Léopold Cerf, rue de Médicis, 7, l'*Éducation de l'esprit par le latin*.

L'auteur n'aborde cette question qu'après une vie entière consacrée à l'enseignement, dont trente et un ans de Sixième consécutifs, et avec une plume qui s'est exercée depuis 1865 à l'étude des réformes classiques, et à des travaux ininterrompus de méthode grammaticale. Une table des matières précise indique exactement l'objet qu'il poursuit.

Comparant d'abord l'éducation par le latin à celle qui pourrait se faire exclusivement par les langues vivantes ou par les sciences, il démontre aisément qu'aucun système ne peut valoir, pour le développement de la pensée, l'étude approfondie d'une langue ancienne, mère de la nôtre, et qu'une élite lettrée ne saurait l'abandonner ou la négliger sans déchoir.

L'auteur indique les causes véritables de la décadence des études classiques. Cette décadence est trop réelle; mais il suffit de quelques mesures favorables, soit en haut, soit en bas des études, pour les faire refleurir au profit de l'élite.

C'est au début qu'est le principal joint de la difficulté. M. Labbé, qui connaît à fond ce moment décisif, s'y arrête pour le décrire. Il n'a pour cela qu'à dresser un mémoire vivant et raisonné de sa longue expérience. Il compare la Sixième ancienne avec celle qui a suivi la réforme de 1880. Il conclut que, si l'on peut se passer de la Huitième, le rétablissement de la Septième latine est une mesure de salut qui s'impose avec urgence.

M. Clairet, éditeur, Quimperlé, publie le *Bleuniou Breiz*. Cette *Anthologie* bretonne en est aujourd'hui à sa seconde édition; la première, parue il y a vingt cinq ans, était depuis longtemps épuisée. On trouvera dans le moindre journal de Bretagne, l'histoire de ce charmant livre et l'éloge de l'éditeur.

Après le plaisir de lire, prenons la peine de relire. Nous constaterons que ces « Fleurs de Bretagne » ne sont pas d'une provenance commune; ce bouquet est composé de fleurs des champs et de fleurs de serre. Le recueil contient des chansons populaires et des poésies personnelles : il manque d'unité; et le sous-titre « poésies anciennes et modernes », si c'est une explication, n'est pas du moins une excuse suffisante. La faute nous paraît plus grave encore, quand nous rencontrons des poésies populaires, arrangées (ou mieux dérangées) un peu et présentées au public sous une signature. Nous nous empressons de mettre hors de cause l'éditeur. Mais il nous a semblé utile, par cette époque d'*anthologies*, de signaler ces faits de contrebande littéraire (vieille métaphore) aux gendarmes de la critique.

M. de La Sangnière fait paraître aujourd'hui chez Ollendorff un fort curieux volume intitulé : *A Paris pendant le siège*. C'est la traduction d'une étude psychologique de Paris à cette époque, faite par un Anglais pendant qu'il était enfermé avec les Parisiens dans la capitale, et qui fut publiée à Londres en 1871.

On trouve dans ce travail des tableaux saisissants de vérité sur l'état moral de la ville au milieu des différents événements importants du siège et des portraits fort remarquables.

L'ouvrage se termine par une statistique de toutes les troupes qui firent la défense de Paris. Cette partie technique de l'ouvrage lui donne la portée d'un document historique du plus grand intérêt.

En plein air, tel est le titre de la Revue hebdomadaire dont nous recevons le premier numéro. Notre nouveau confrère consacre à la chasse, à la pêche, aux voyages et à tous les sports à la mode, — en seize pages joliment enveloppées d'une couverture en couleur, — des articles d'une forme spirituelle, signés des noms les plus autorisés, et illustrés par nos meilleurs artistes. Son but est de rendre aux exercices physiques la place qu'ils doivent occuper dans la vie moderne : nous sommes heureux de lui souhaiter bon succès.

L'auteur de la brochure qui fut tant remarquée l'an dernier et qui portait le titre de : *les Causes occultes de la question bulgare*, publie aujourd'hui chez Ollendorff une nouvelle plaquette intitulée : *la Révolution de Philippopoli*.

La librairie Hinrichsen, Paris, publie *la Maladie de l'empereur Frédéric III*, d'après le compte rendu officiel des médecins allemands. Traduction française autorisée, par le docteur Luc. — 1 vol. in-18.

On sait combien l'histoire de la maladie de l'empereur Frédéric a été rendue confuse par les informations souvent contradictoires publiées par la presse au cours de l'affection et émanant de journalistes plus ou moins bien renseignés et, dans tous les cas, généralement incompétents à traiter une question aussi technique. L'autorité toute spéciale du docteur Luc dans la matière lui a permis de reproduire fidèlement le document en question. A côté de certaines pages qui, en raison des détails techniques dont elles sont remplies, s'adressent plus particulièrement au public médical, il en est d'autres, reproduisant certaines phases vraiment dramatiques de la maladie de l'empereur, qui sont de nature à exciter l'intérêt général.

M. Morillon, ancien chef du bureau de l'approvisionnement à la Préfecture de la Seine a réuni en volume ses souvenirs sur l'*Approvisionnement de Paris* pendant la guerre de 1870-1871 (Librairie académique). Comme il était admirablement placé pour bien voir, par suite de ses fonctions, il a pu retracer avec des détails anecdotiques, curieux et précis, divers épisodes peu connus de l'histoire du siège, tels que les achats de vivres, les mesures de concentration, les distributions de rations, l'histoire du pain et de la viande, le rôle de Thiers, Clément Duvernois, Jules Simon, Jules Ferry, Floquet, Trochu, Brisson, etc. Ces récits rétrospectifs sont surtout intéressants en ce sens qu'ils doivent servir d'exemple pour l'avenir et permettre d'éviter des erreurs et des fautes inséparables d'une première expérience. D'ailleurs, M. Morillon a pris soin de dégager lui-même dans la seconde partie de son travail intitulée *Prévisions*, la leçon qui ressort de ses observations et d'expliquer comment, d'après l'avis des notabilités administratives et commerciales les plus autorisées, l'approvisionnement de la capitale devra être réglé dans l'éventualité d'une guerre prochaine.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Masson (Quantin), 7, rue Saint-Benoît. (11693)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 16. (25e ANNÉE.) — 20 OCTOBRE 1888.

L'INCIDENT STROSSMEYER

I.

L'opinion commence à s'émouvoir en France pour les questions autrichiennes. Il est vrai que l'Autriche, dans ces derniers temps, s'est imposée à notre attention et qu'elle prend soin tous les jours de dissiper, par ses révélations spontanées, les erreurs, les préjugés, et les mystifications, accréditées chez nous, sur son compte. Il y a quatre mois, c'était M. Tisza, premier ministre hongrois, qui, dans un discours gallophobe, déchirait et jetait au vent la légende *des sympathies hongroises pour la France*. Tout récemment, c'est l'empereur François-Joseph en personne qui, pour notre édification, s'est fait le divulgateur inconscient des machinations bismarckiennes, et qui, par un zèle incompréhensible pour la triple alliance, nous a désigné les adversaires les plus sérieux, les plus agissants de la conspiration ourdie contre la France et contre la liberté de l'Europe.

Rappelons sommairement l'incident auquel nous faisons allusion : un corps d'armée autrichien avait été réuni dans la Croatie militaire pour procéder à de grandes manœuvres, et l'empereur s'était rendu à Belovar, pour y présider. Suivant l'usage, les autorités locales vinrent offrir au souverain leurs hommages. L'évêque du diocèse, Mgr Strossmeyer parut, pour lui présenter son clergé. Ce prélat avait été, dans le temps, instituteur du monarque et, pendant plus de quarante ans, avait reçu de lui les marques d'une sérieuse affection. Mais cette fois, François-Joseph, démentant son affabilité ordinaire, l'apostropha, à haute voix, par ces dures paroles : « Monsieur l'évêque, vous avez été imprudent en écrivant, comme vous l'avez fait, au comité slave de Kieff. Par cet acte, vous avez manqué à la monarchie, à la religion et au pape. — Sire, répondit l'évêque en s'inclinant, ma conscience est pure.» Après une telle entrevue, Mgr Strossmeyer ne jugea pas convenable d'assister au banquet impérial auquel il était convié pour le soir. Dans l'après-midi même, il quitta Belovar, accompagné de deux autres évêques croates, MMgrs Posilovich et Hanilovich, qui spontanément voulurent partager sa disgrâce.

Il nous paraît nécessaire de mentionner ici la cause déterminante de cette mercuriale. Au mois de juin dernier, un comité slave était constitué à Kiew pour célébrer, après neuf cents ans, la conversion de la Russie au christianisme, sous Saint-Vladimir. Mgr Strossmeyer avait envoyé le télégramme suivant au président de ce comité :

« J'ai l'honneur et la joie de participer, en esprit, à votre fête d'aujourd'hui.

« L'héritage de saint Vladimir, la loi sainte, c'est la résurrection, la vie, la lumière et la gloire pour le grand peuple russe.

« Que Dieu bénisse la Russie et l'aide, en gardant la foi, et avec son puissant secours, à remplir, à côté des autres devoirs, cette grande mission qui lui a été remise par Dieu lui-même.

« C'est ce que je désire du fond de mon cœur. »

Signé : STROSSMEYER.

Tel est le texte du message que S. M. François-Joseph a cru devoir condamner publiquement comme atten-

tatoire à la monarchie autrichienne, à la religion catholique et au pape. Ces griefs, on l'avouera, sont complexes, et nous pourrons examiner tout à l'heure si certaines parties du verdict n'excèdent pas la compétence d'un souverain temporel. Mais pour en distinguer les éléments et pour en faire saisir la portée, nous donnerons d'abord à nos lecteurs une courte notice sur Mgr Strossmeyer et sur la puissance que cet homme remarquable exerce, par ses talents, sa générosité, par l'élévation de son caractère, parmi les Slaves de l'Autriche.

Mgr Strossmeyer, évêque de Diakovar, est, depuis cinquante ans, la personnalité la plus éminente de tout le clergé autrichien. D'origine croate, comme les Radetski, les Jellachich, il fut promu à l'épiscopat, à l'âge de trente-deux ans, à l'époque où les Slaves, sauveurs de la monarchie autrichienne, possédaient toute la confiance et la faveur de leur souverain. L'évêché de Diakovar avait alors sous sa juridiction toute la Croatie militaire, qui venait de rendre à la cause impériale d'importants services. Son action s'étendait sur la Bosnie, l'Herzégovine, en un mot sur toutes les populations Iougo-Slaves au nord et au sud de la Save, étroitement unie par la communauté d'origine, par la langue et par le sentiment religieux. Dans cette partie de l'Europe, la délimitation entre le catholicisme et le culte grec manque de fixité. Par son tact, sa prévenance, par d'habiles concessions, accordées avec l'assentiment du Saint-Siège, Mgr Strossmeyer concilia bien des dissidences et fit renaître l'union dans bien des communautés. Autour de cette œuvre spirituelle se groupèrent les aspirations patriotiques, et c'est ainsi que l'évêque de Diakovar est devenu, par son ascendant personnel, le créateur d'une nation. Possesseur d'immenses revenus, il n'en a rien gardé pour lui-même, les dépensant avec une munificence royale, pour favoriser l'essor intellectuel du pays. Nombre d'écoles, de collèges croates ont été dotés par ses largesses. Mais sa plus belle fondation est l'Académie des beaux-arts à Agram : véritable Mécène, l'évêque patriote a dépensé plus de 700 000 francs pour doter d'une galerie de tableaux et de sculptures la capitale de la Croatie. La collection est vraiment fort belle; on y trouve des originaux de tous les grands maîtres italiens, allemands, hollandais et français. Devant cette belle création, le pays entier a tressailli de joie et d'orgueil, et Mgr Strossmeyer est aujourd'hui pour tous les Croates, Serbes, Illyriens, etc., l'objet d'une vénération enthousiaste. Son portrait se trouve dans toutes les habitations, dans les châteaux comme dans les chaumières, à côté des images de saint Cyrille et de saint Méthod, ces deux patrons de la grande famille slave.

Avec une auréole si brillante, on conçoit que, sans jamais avoir exercé le pouvoir, l'évêque de Diakovar soit traité en égal par les hommes d'État les plus éminents. Des souverains le consultent : les Gladstone, les Castelar s'estiment heureux de correspondre avec lui. C'est que ce prélat représente pour les vrais, les grands politiques, non pas l'amour du pouvoir et la poursuite vulgaire du succès, mais le culte du droit, la sympathie active pour les faibles et les opprimés. Son nom symbolise la foi dans la justice, dans les droits imprescriptibles de la liberté.

Sur une nature aussi généreuse, la France devait exercer une grande attraction. Mgr Strossmeyer connaît à fond notre histoire, notre littérature. Il croit à la destinée providentielle de notre nation. En 1870, il fut sympathique à notre infortune et fit d'ardents efforts pour obtenir une intervention diplomatique en notre faveur. Aujourd'hui, son cœur est encore français. C'est ce que peuvent attester les nombreux voyageurs, nos compatriotes, qui reçoivent, tous les jours, dans son palais épiscopal, la plus aimable hospitalité. Il réprouve hautement la politique néfaste dont s'enorgueillit la légèreté outrecuidante du comte Andrassy. Nul ne voit plus clairement et ne démontre avec plus d'autorité que Mgr Strossmeyer l'absurdité et les dangers de la triple alliance pour l'empire d'Autriche.

Il est difficile, on le voit, de réunir, dans une seule personne, plus de titres à la rancune des Hongrois. A vrai dire, Mgr Strossmeyer est leur épouvantail, et chaque jour, le Pesti-Naplo, le Nemzet et le Pesther Lloyd honorent d'une nouvelle diatribe ce valeureux champion des nationalités slaves.

Pour neutraliser cette grande influence, la diplomatie germano-magyare a senti la nécessité d'avoir à Vienne un nonce à sa dévotion. C'est dans ce but, qu'elle a demandé et obtenu du Saint-Siège l'envoi de Mgr Galimberti. Ce légat est en tout l'opposé de Mgr Strossmeyer. Il aime le succès matériel et les jouissances du pouvoir; il se donne de cœur aux victorieux; le prestige et l'appareil de la domination militaire exercent sur cette nature dénuée d'idéal une véritable fascination. Admirateur fanatique de M. de Bismarck, il attendait avec impatience l'occasion de coopérer à sa politique. A quelle obsession le souverain pontife a-t-il cédé en choisissant un pareil homme pour son représentant en Autriche? A cette époque, les artifices de l'Allemagne avaient circonvenu Léon XIII, en faisant miroiter à ses yeux l'espoir d'une entente avec le gouvernement italien pour le rétablissement de son pouvoir temporel. Plus tard, le pape a dû reconnaître l'inanité fallacieuse de ces perspectives. Mais Mgr Galimberti est resté à Vienne. Fidèle à son origine, il est, à l'heure actuelle, l'émule de M. Crispi dans la docilité aux inspirations de Friederichsruhe. Il est plus Allemand que le prince Reuss; plus Magyare, s'il est possible, que M. Tisza. Les Slaves n'ont pas d'ennemi plus acharné. C'est lui qui leur a fait retirer la liturgie nationale que Léon XIII, sur les instances de Mgr Strossmeyer, leur avait précédemment accordée. Il agit, intervient partout dans les luttes de partis, de nationalité, dans les

débats parlementaires, renforçant tantôt la presse reptilienne, tantôt la police magyare, par ses sentences ou ses censures canoniques.

On conçoit le trouble porté dans les consciences par un tel abus de l'autorité religieuse. Déjà l'épiscopat s'est ému. Des réclamations très vives ont été adressées de Bohême et du Tyrol au Saint-Siège. Le clergé autrichien refuse en masse de se laisser enrégimenter dans une croisade pangermaniste, à la remorque du Kulturkampf. Espérons que le Vatican sentira la nécessité de couper court à cette aventure et de désavouer, à bref délai, le nonce indiscret (1).

II.

Dans des études antérieures (2), nous avons montré comment le pouvoir, dans la monarchie autrichienne, est accaparé par deux minorités dominantes, les Allemands et les Hongrois, au détriment de 23 millions de Slaves et Roumains, exclus, par cette usurpation, de toute influence sérieuse dans les affaires du gouvernement. Nous avons également fait voir que ces deux factions s'appuyaient ouvertement sur l'Allemagne, qu'elles recevaient de Berlin leurs inspirations : commandite internationale qui met l'empire des Hapsbourg entièrement dans la dépendance des Hohenzollern.

Nous n'imputons nullement à l'empereur François-Joseph la paternité du système qui l'a réduit à cette position subalterne. Nous sommes même persuadé que, s'il pouvait régner suivant ses inclinations, le petit-fils de Marie-Thérèse aurait bientôt mis à la raison le magyarisme et M. Tisza. Enfermé, depuis vingt-deux ans, dans le dualisme, nous concevons qu'il lui paraisse difficile de briser la chaîne qui le paralyse; qu'il fasse bon visage à ses geôliers, qu'il comble de faveurs les rebelles de 1848, les amis ou les élèves de Kossuth, devenus les conseillers intimes de leur souverain, ses chambellans, ses grands dignitaires. Mais que, pour leur complaire, il épouse leurs haines, leurs rancunes, qu'il s'en fasse l'organe et le portevoix pour offenser ses amis, les défenseurs de son trône, qu'il incrimine la loyauté de ses serviteurs les plus éprouvés, c'est ce qui nous semble incompréhensible; et voilà pourtant ce que l'incident de Belovar nous présente!

« Monsieur l'évêque, a dit le monarque, vous avez manqué de prudence; en d'autres termes, j'attribue à l'irréflexion un acte que je pourrais envisager comme une forfaiture. » Et, pour préciser cette imputation, pour la rendre plus claire et plus accablante, l'impérial visiteur accuse le prélat d'avoir oublié ses devoirs envers l'État, la religion catholique et le chef de la chrétienté.

Certes, Mgr Strossmeyer aurait encouru ces reproches si, prenant les Hongrois de 1866 pour modèles, il avait préparé des soulèvements, semé l'esprit de révolte et de défection dans l'armée, conspiré avec les ennemis de son maître, spéculé sur les revers et sur l'abaissement de la monarchie, pour élever sa puissance. Également blâmable si, comme font M. de Plener et les Allemands de Bohême, il avait menacé ses compatriotes autrichiens de l'intervention étrangère, ou bien encore s'il encourageait en Croatie des menées analogues à l'agitation irrédentiste de Trente, de Trieste et du littoral de l'Adriatique. Mais le message de Mgr Strossmeyer n'avait rien de commun avec ces procédés factieux. En elles-mêmes, les fêtes de Kiew et l'évocation, après neuf cents ans, de saint Wladimir n'avaient rien d'agressif pour la monarchie autrichienne, et célébrer avec les Slaves de l'Ukraine la conversion des Russes au christianisme n'impliquait aucune connivence avec la politique de Saint-Pétersbourg. Quant à la teneur du télégramme épiscopal, l'analyse la plus subtile ou la plus captieuse ne saurait y découvrir aucune intention contraire aux intérêts de l'Autriche.

On ne peut s'empêcher ici de déplorer la fatalité qui pèse sur la maison de Hapsbourg et qui l'oblige, pour ainsi dire, de coopérer à sa propre ruine. C'est peu d'avoir, par le dualisme, livré la moitié de ses États aux rebelles (non pénitents) de 1848 : l'empereur, cinq ans après, leur a confié la direction de sa politique extérieure. Depuis cette époque, leur contrôle s'exerce sur la monarchie entière. A tout instant, on les voit intervenir dans les affaires de la Cisleithanie, pour réprimer les prétendus empiétements des Slaves et pour maintenir les Allemands dans leur situation usurpée de caste dominante. Ainsi l'intérêt hongrois est aujourd'hui, au dedans et au dehors, la loi suprême de l'empire. Et cependant, leur but avéré est l'établissement d'un royaume indépendant, exclusivement magyar, sur le moyen et le bas Danube. Leurs journaux, leurs orateurs, leur gouvernement même, réclament une diplomatie, une armée hongroise; déjà même ils affirment avec audace, au parlement et dans des actes officiels, *leur existence internationale*, c'est-à-dire le démembrement de l'Autriche. Et, devant cette attitude factieuse, que fait l'empereur François-Joseph? Il approuve, sanctionne la tyrannie de cette peuplade arrogante sur les Croates, sur les Roumains, fidèles défenseurs de son trône; en Transylvanie, il autorise des poursuites judiciaires contre le général Doda, coupable d'antimagyarisme; à Belovar, il censure, il offense publiquement un prélat adoré par les populations iougo-slaves, comme si les adversaires des Magyars étaient ses ennemis personnels, ou comme si la loyauté, le patriotisme et tous les mérites possibles, en dehors du dévouement à la cause hongroise, devenaient, à ses yeux, crimes de haute trahison!

Et comment circonscrire les effets désastreux de pareils exemples? Émules des Hongrois, les Allemands-

(1) Depuis cet article est sous presse, les journaux annoncent que le Saint-Père aurait rappelé de Vienne Mgr Galimberti.

(2) Voy. la *Revue bleue* des 16 juin, 21 juillet et 25 août.

Autrichiens se considèrent comme maîtres absolus en Cisleithanie, et, pour y affermir leur domination, en adjugent dès à présent la souveraineté aux Hohenzollern. De là cette prussomanie, ce culte pour Bismarck, de Moltke et les deux Guillaume qui s'affiche avec ostentation à Vienne, Gratz, Linz et surtout en Bohême allemande. La presse, la littérature, le théâtre en sont les organes; les administrations en sont infestées. Les universités en sont les foyers actifs. Partout des associations militantes, la *Teutonia*, l'*Allemania*, *Saxonia*, etc. propagent, avivent par des conférences, des chants, des bals, des pic-nics le fanatisme de l'idée allemande et l'inféodation de l'Autriche à « la grande patrie ».

Au Reichsrath, un groupe de députés ont réclamé, l'hiver dernier, la conclusion d'un traité militaire avec l'Allemagne. Un d'eux, M. Knox, voulait que l'alliance allemande fût transformée en loi constitutionnelle. C'était une fièvre, un délire de pangermanisme. Tout récemment, la présence du jeune empereur Guillaume II surexcitait encore ces ardeurs, et la police aurichienne s'efforçait vainement d'en contenir l'exubérance et l'exaltation. A la diète de Linz, on a vu un député, M. Vergani, réclamer pour l'empereur d'Allemagne des ovations officielles, des élans publics de tendresse! En présence de ces manifestations insolentes qui le *médiatisent* dans ses propres États, dans sa capitale, que fait l'empereur François-Joseph? Il comble de gracieusetés la coterie allemande et réserve ses sévérités pour les Tchèques. Deux fois par semaine, les *Narodni Listy*, organes de la nationalité slave en Bohême, sont confisqués pour attaques à la suprématie hongroise ou pour manque de respect à M. de Bismarck.

Comme complément à ce tableau, n'oublions pas de mettre en relief l'audace croissante de la faction italiote dans les provinces du Midi. Cette nationalité contient à peine trois ou quatre cent mille âmes disséminées dans le Tyrol et les villes maritimes de la Dalmatie. Et cependant sa prétention ouvertement affichée est d'enlever ces différents territoires à l'Autriche et d'en gratifier le roi d'Italie. Pour préparer ce changement, elle conspire au grand jour, organise des processions, arbore des bannières, chante les hymnes italiens sur les places publiques, insulte l'uniforme et les couleurs autrichiennes, sous les yeux mêmes de la police impériale, qui sourit complaisamment à toutes ces prouesses. Et quand les Slaves indignés veulent châtier ces provocations, lorsqu'ils essayent d'affirmer à leur tour, par des contre-démonstrations, leur fidélité à l'empire, on les saisit, on les incarcère comme séditieux et perturbateurs de l'ordre public; la presse magyare crie au panslavisme; le cabinet de Pesth proclame la patrie hongroise en danger, et, pour flechir la grande colère de M. Tisza, le gouvernement de Vienne fait pleuvoir une grêle de sévérités arbitraires sur les compatriotes de Jellachich.

III.

Les souverains, comme les particuliers, sont juges, à leurs risques, de leurs convenances. En censurant un évêque autrichien pour un acte dont il désapprouvait le caractère politique, François-Joseph commettait, suivant nous, une erreur infiniment regrettable. On ne peut néanmoins contester que, comme empereur, il n'ait été dans son droit. Mais on peut se demander à quel titre et dans quel intérêt il a déclaré l'acte de Mgr Strossmeyer attentatoire à la religion. Il semble qu'en pareille matière le Vatican est le seul juge des erreurs commises par un dignitaire ecclésiastique et qu'un souverain temporel n'a pas bonne grâce à devancer les arrêts du sacré collège. Tout au plus, pourrait-on concevoir cet empressement si des excitations scandaleuses avaient mis en péril la morale évangélique ou la pureté de la foi. Mais rien de pareil en cette circonstance. Le message au comité de Kiew respire la paix, la mansuétude, l'amour fraternel, toutes vertus enseignées et recommandées par le christianisme, et l'on ne voit pas que ces sentiments perdent de leur élévation parce qu'un évêque croate les adresse à des sujets russes. Un vrai chrétien doit prier même pour ses ennemis; à plus forte raison, a-t-il le droit de faire des vœux pour ses parents et ses congénères. Car si l'Église proscrit ce qui divise les hommes, elle favorise au contraire et cultive avec une sollicitude maternelle tout ce qui tend à les rapprocher, et notamment les liens de famille, les affinités d'origine, de langue et de mœurs. Cette sympathie cesse-t-elle d'être orthodoxe, lorsqu'elle s'applique à des schismatiques? La charité, la fraternité chrétiennes ne se laissent pas arrêter par les dissidences confessionnelles. A moins que Mgr Galimberti, nonce du pape, en vertu de pouvoirs spéciaux, n'ait exclu les catholiques grecs des bénédictions qu'il appelle si libéralement sur les coréligionnaires de l'empereur Guillaume et de M. Tisza!

Sans être initiés aux mystères de la politique pontificale, il nous paraît facile d'en dégager deux pensées parfaitement distinctes. L'une, traditionnelle et routinière, poursuit obstinément la chimère d'une restauration temporelle et, pour gagner le concours des cabinets, élabore, sans profit, toutes sortes de combinaisons et de trames subtiles. Mgr Galimberti est l'organe de cette diplomatie décevante, et, comme ce nonce artificieux est accrédité à la cour de Vienne, il est malheureusement assez naturel que l'empereur d'Autriche le considère et l'écoute comme l'interprète exclusif de la papauté. Mais en dehors de ce vulgaire machiavélisme, le Vatican nous offre, dans la personne de Léon XIII, des conceptions plus désintéressées et plus hautes. L'idéal de ce pape est évidemment une république chrétienne où règneraient la paix, la justice, la conciliation, où les légitimes aspirations de l'esprit moderne

se donneraient carrière sans conflit avec la religion. Rêveries, dira-t-on; soit, mais ce rêve contraste noblement avec la furie homicide qui se déchaîne actuellement sur l'Europe. Catholiques, protestants ou libres penseurs (faut-il mentionner aussi les Sémites?) qui de nous ne préférerait cette Jérusalem céleste aux étreintes du génie malfaisant qui pèse depuis vingt-deux ans sur l'humanité?

Une étroite communauté d'idées et de sentiment unissait, depuis longues années, Mgr Strossmeyer avec ce néo-platonicien. Ces liens se sont encore resserrés depuis l'avènement de Léon XIII au pontificat. Il est notoire aujourd'hui que l'évêque de Diakovar jouit au Vatican d'une grande influence, et queses avis y pèsent d'un grand poids, principalement dans les questions relatives aux Slaves du Danube. Celte faveur s'est manifestée dernièrement (à la fin d'avril), dans une réception solennelle, où M. Strossmeyer parut devant le pape, à la tête des pèlerins croates et iougo-slaves, comme chef accepté de toutes ces populations catholiques. L'ambassadeur d'Autriche, le comte Paar, avait fait de grands efforts, pour empêcher cette manifestation. Mais Léon XIII invoqua les éminents services rendus à l'Église, par l'évêque, et la réception eut lieu avec grand éclat. Mgr Strossmeyer prononça un discours éloquent : le pape y répondit avec émotion. — « Rien ne pourra, dit le pontife, briser mon affection pour les Croates et pour les Slaves que j'aime ardemment. » — Ces paroles furent saluées par des *zivio* (vivats) frénétiques. Dans la même matinée, un évêque croate, Mgr Hranolovich célébra la messe en langue croate, suivant le désir formellement exprimé par le Saint-Père, dans la chapelle de saint Cyrille et de saint Méthod, les deux grands patrons des races slaves.

Pendant ce temps, Mgr Mihalovitch, archevêque d'Agram, créature personnelle de M. Tisza, bien que présent à Rome, restait confiné dans son appartement, prétextant une indisposition. Ce prélat antinational avait reçu du cabinet hongrois la défense expresse de se montrer au Vatican avec les Croates, attendu qu'au point de vue magyare, *la Croatie n'existe pas.*

Ajoutons qu'en cette circonstance Mgr Strossmeyer trouva l'occasion de manifester publiquement sa sympathie pour la France. Les pèlerins français organisèrent en son honneur un banquet et lui firent une véritable ovation, à laquelle il répondit spirituellement en latin, langue qu'il possède et parle admirablement.

L'échec de la diplomatie hongroise ne pouvait pas être plus complet ni plus éclatant.

On comprend l'exaspération que doivent causer à l'orgueil magyar de tels épisodes; on comprend leur haine contre un prélat qui par son influence, par son ascendant moral, tient si fièrement leur tyrannie en échec! Aussi l'allégresse a-t-elle été bruyante dans le *Pesther-Lloyd*, le *Nemzet*, l'*Egyer-Tètès*, dans les cercles de Pesth et dans toutes les officines d'hypermagyarisme quand on a connu les paroles adressées par l'empereur à Mgr Strossmeyer et qu'on y a entrevu la perspective d'un blâme pontifical pour l'odieux évêque. D'un commun accord toutes ces voix compétentes ont déclaré que le maintien de Mgr Strossmeyer était impossible et que sa dépossession était décidée. Nous ne pouvons croire que le gouvernement de Vienne ait la faiblesse de se prêter à ces misérables calculs. Mais nous sommes convaincus que toutes les démarches tentées à Rome pour ruiner ou pour amoindrir la grande situation de Mgr Strossmeyer trouveraient dans Léon XIII une résistance invincible. Le pape actuel est un homme d'un grand caractère. Il méprise les clameurs et les vaines incriminations. Il saura maintenir contre la coalition magyare et reptilienne la dignité de l'épiscopat.

IV.

La paix de l'Europe est tellement précaire qu'il a suffi de quelques paroles adressées par un souverain à un évêque pour produire dans tout le continent une commotion électrique, préoccuper les chancelleries et défrayer pendant plusieurs semaines les commentaires de la presse. C'est que l'incident de Bélovar, insignifiant en lui-même, caractérise la situation de l'Autriche. C'est un trait de lumière sur les forces explosives qui fermentent dans cet empire hétérogène et dont l'éruption peut d'un moment à l'autre embraser le monde. Vainement une presse captieuse endort ou désoriente l'opinion, vainement des diplomates superficiels affirment la stabilité de l'équilibre institué par le dualisme. A tout instant des craquements intérieurs font trembler de la base au sommet ce frêle édifice. La sérénité, l'optimisme règnent à la surface; mais, derrière ce rideau, l'on entrevoit des multitudes agitées par des passions et des rivalités furieuses. Même parmi les personnages officiels on surprend des soubresauts, des tressaillements, des expansions qui trahissent l'acuité des antagonismes et l'imminence de luttes implacables.

C'est bien à tort, suivant nous, que les Hongrois chantent victoire et célèbrent l'incident de Bélovar comme un succès pour leur cause. Si l'allocution impériale met en relief la puissance qu'ils exercent sur le souverain, il s'en faut de beaucoup que leurs adversaires, les Slaves, soient découragés par cette intervention. Au contraire, la solidarité de l'offense a plutôt surexcité leur ardeur. Dès son départ de Bélovar Mgr Strossmeyer s'est vu dans toute la Croatie et sous l'œil même des pandours hongrois l'objet de manifestations enthousiastes. Son retour semblait un véritable triomphe. A Kreuz une promenade aux flambeaux a salué son passage. Des fanfares jouèrent des airs nationaux sous ses fenêtres. Le maire et la municipalité ne craignirent pas de se joindre au cortège et de souhaiter la bienvenue au grand patriote. — Je vous re-

mercie, dit-il, pour vos marques d'amour et de vénération. Je suis fier d'être citoyen de votre cité, et je me sens, dans cette ville vraiment patriotique, entouré de mes amis et des amis de la patrie. J'ai toujours uni l'amour et la foi envers Dieu à l'amour et à la fidélité envers la sainte personne de Sa Majesté et de sa dynastie et à l'amour que je ressens pour mon peuple et pour la patrie. » — Quelques instants après un chœur de jeunes filles vint chanter un chœur composé pour la circonstance et commençant par ces mots : *Nous t'aimons, toi qui es notre père.*

Le prélat, ému, tendit la main aux jeunes filles et les remercia dans ces termes : — « Je suis heureux de constater ici votre patriotisme. Sachez et ne l'oubliez pas que ce qui est gravé dans le cœur de la femme est assuré de l'immortalité. Heureux le peuple chez lequel la femme s'associe aux aspirations nationales! La victoire et l'avenir sont à lui. »

Ne sent-on pas dans ces fières paroles le souffle puissant qui suscitait, il y a soixante ans, les héros de l'émancipation hellénique? Et cette ressemblance n'a rien d'étonnant. Car Croates, Serbes, Monténégrins, tous les Slaves du Danube sont proches parents des Ipsilanti et des Botzaris. Que les Hongrois ne se fassent donc pas d'illusions! Ni leurs mesures coercitives, ni les roueries de leur politique, ni même leur insolente pression sur l'autorité souveraine ne triompheront des dix millions de Slaves et de Roumains récalcitrants à leur magyarisme. La lutte continuera chaque jour plus inexorable. Et malgré leurs violences, leurs artifices, malgré l'appui qu'ils tirent de l'Allemagne, ce conflit avec des nationalités infiniment plus populeuses et plus vivaces que la leur ne peut se terminer que par leur défaite. Au surplus, les Hongrois descendent d'une horde asiatique; leur langue, leur jactance, leurs prétentions constituent en Europe une anomalie aussi singulière que la domination des Turcs à Constantinople.

Pendant que les Croates bravent ainsi à la face du ciel la police magyare, une recrudescence analogue d'ardeur belliqueuse se manifeste parmi les Slaves de Bohême. Les vieux Tchèques, les temporisateurs, les amis du ministère Taaffe sont complètement débordés; leurs transactions, leur condescendance pour la suprématie et l'alliance allemandes les ont ruinés dans l'esprit public. Les jeunes Tchèques, au contraire, recueillent les fruits de la vigoureuse campagne que leurs chefs, Hérold Gregr, Vachati, ont menée l'hiver dernier, au sein du Reichsrath, contre l'hégémonie germanique. Partout leurs orateurs dominent les assemblées populaires, partout leurs candidats triomphent dans les élections. On voit comme l'intuition politique s'est rapidement mûrie chez cette nation intelligente et comme les horizons s'y sont élargis. Naguère encore la Bohême slave tout entière bataillait obscurément pour quelques allocations scolaires arbitrairement supprimées par M. de Gautsch. Aujourd'hui les Tchèques ont repris avec résolution l'attaque contre le dualisme et battent en brèche simultanément la suzeraineté de l'Allemagne sur l'Autriche et la prépondérance usurpée par les Hongrois dans la monarchie. Toute question bien posée est une promesse de succès. La cause tchèque va faire des progrès et des conquêtes surprenantes avec cette double devise : A bas l'alliance allemande et la prédominance des Hongrois.

Tous ces faits parlent d'eux-mêmes. Il nous paraît superflu de les commenter et de mettre encore une fois en lumière l'intérêt de cette évolution pour la France. Nous l'avons fait surabondamment dans nos études antérieures, et nous nous bornerons à répéter ce que nous disions ici-même le 16 juin dernier : « Il y a deux Autriches : l'une, complètement inféodée à l'Allemagne; l'autre, portée vers nous par des affinités et des impulsions instinctives et qui nous envoie à chaque instant des marques touchantes d'affection. » Malheureusement ni la presse ni le monde politique n'ont jusqu'à présent écouté nos avertissements. La presse, absorbée par les discussions de principes et par les luttes de parti, enregistre sans les commenter les télégrammes plus ou moins exacts que lui transmettent les agences allemandes. Si quelques journaux (les spécialistes !) dissertent et dogmatisent sur les questions étrangères, c'est pour perpétuer la vieille mystification des *sympathies hongroises pour la France*, c'est pour se faire les organes (inconscients, nous l'admettons) d'une politique hostile à la nôtre. Quant à nos hommes politiques, la grande affaire pour eux, c'est la revision, le scrutin de liste, ou plutôt c'est leur clientèle électorale et la nomination de juges de paix, instituteurs ou facteurs ruraux, capables d'assurer leur réélection. Pour le gouvernement, c'est le mirage de la concentration, la fusion de plus en plus chimérique de l'opportunisme et des radicaux... Nul ne porte les yeux au dehors et ne soupçonne les ressources contenues pour nous dans les Tchèques, les Croates, les Transylvaniens, dans ces populations dédaignées par nos publicistes et qui, grandissant par l'énergie, la vaillance, la culture intellectuelle, préparent de nouvelles destinées à l'Europe centrale. Le suprême de l'habileté, pour nos hommes d'État, est l'observance d'une correction immuable, en face des machinations qui préparent notre perte. *O beata simplicita!* Espérons que MM. de Bismarck, Crispi, Tisza seront attendris par cette innocence! Mais il est triste de penser que la République, après dix-huit ans, végète dans cette ignorance des choses européennes, et qu'elle semble impuissante à susciter cet organe vital d'une nation dans la lutte pour l'existence, — une diplomatie!

SLAVA-ROMA.

LE BRONZE DE L'AMI GÉRICAUT

Récit d'atelier

— Tiens, à propos, notre ami Géricaut, vous savez qu'il se marie? C'est à son fameux bronze qu'il devra son mariage, et il devait son bronze...

Mais reprenons par ordre.

Il y a une dizaine d'années, Géricaut était inspecteur de deuxième classe dans sa compagnie d'assurances. Quatre mille huit cents d'appointements, ou quelque chose comme cela. Trente ans. Un matin de février, en sortant de son bureau pour aller déjeuner, — notez que son bureau était rue Lafayette et qu'il déjeunait rue d'Amsterdam, — il aperçut, à quelques pas devant lui, un homme qui cheminait, en pantalon clair et en jaquette courte.

— Brrr!... se dit Géricaut, en se rentrant dans son collet de fourrure, voilà un monsieur qui n'est pas frileux!

Mais, réfléchissant que c'est rarement par goût que l'on se promène sans pardessus, par quatre degrés de froid, il hâta le pas et jeta, en passant, un coup d'œil à son homme.

Hélas! elle en disait long, cette jaquette, regardée de près! Râpée jusqu'à la corde, de bonne coupe, mais élargie, flottante, lâche, sur le corps amaigri. Le reste du costume, assorti : cravate, chapeau, souliers n'en pouvant plus. Le visage, tout de même. Un sympathique visage, jeune, de beaux traits; mais exténué, et les yeux las, n'exprimant que cette pensée : détresse!

— Pauvre diable, murmura Géricaut!

Et, instinctivement, il porta la main à sa poche. Mais offrir une aumône à quelqu'un qui ne la demande pas, diantre! ce n'est pas commode. Il hésita, puis :

— Ma foi, non.

Il rengaîna l'offrande et continua son chemin, non sans un remords vague.

Une heure après, il s'en retournait à ses affaires, bien repu et ne songeant plus à l'aventure, lorsqu'au coin de la rue Saint-Lazare il se retrouva nez à nez avec l'individu de tantôt. Décidément, ce garçon faisait peine : il se traînait, laissant errer sur l'étalage des marchands de comestibles, des regards chargés d'une souffrance atroce. Sa main crispée cherchait le creux de l'estomac par ce geste navrant, indescriptible, des gens qui ont faim.

Pour le coup. Géricaut s'arrêta, saisi, se demandant ce qui allait arriver.

Il y avait là, à cette époque, il y a peut-être encore aujourd'hui, un débit de vins et un bureau de tabac, se faisant suite. Dans le débit, du petit monde mangeait et buvait; sur la porte, la patronne, une grosse mère à l'air obligeant, empilait des bourriches d'huîtres. Le jeune homme l'approcha.

— Madame, j'ai bien faim!...

Sa voix défaillait presque. La femme le regarda, comprit :

— Bien, attendez un moment.

Et rentrant vite, elle coupa un morceau après une longue miche.

Géricaut n'y tint plus; précipitamment, il entra avec la bonne femme.

— Madame, s'il vous plaît, joignez au pain de la viande froide, de ce fromage, une bonne bouteille... Voici de quoi vous payer.

Il parlait bas; toutefois le jeune homme entendit, ou devina, car au moment où Géricaut ressortit, content de la bonne action faite, il souleva son chapeau en murmurant :

— Merci, monsieur, puissiez-vous...

Une bénédiction, sans doute, — il y a des heures de la vie où tout le monde croit en Dieu; — mais la voix mourut dans sa gorge. Géricaut rendit le coup de chapeau, en toussant pour se donner contenance, et entra dans le bureau d'à côté pour se payer des cigares à six sous qu'il pensait avoir bien mérités.

Cinq ans se passent, Géricaut est devenu inspecteur de première classe. Pas d'autres changements dans sa vie. Un soir, en rentrant chez lui, il trouve une caisse à son adresse : « Monsieur Aristide Géricaut, 48, rue de Turin. » Elle arrivait d'Italie. On l'ouvre, on découvre une statuette en bronze, un jeune homme, costume Renaissance, languissamment abandonné sur un fauteuil, un livre entr'ouvert à la main. Sur les traits, dans l'attitude, une expression de mélancolie, d'abattement indéfinissable. Un nom apparaissait, en relief, au dos du livre : « Jérusalem! »

Accompagnant le bronze, il y avait dans la caisse une carte portant ces mots : « Souvenir du 13 février 1879. » Mais point de nom. Point de signature non plus au socle de la statuette: on eut beau tourner, retourner, rien! C'était un bronze avant la lettre.

— Qui diable m'envoie ça, se demanda notre ami, extrêmement intrigué? L'Italie, je n'y connais personne! Treize février... Ça ne me dit rien du tout!

Comme il n'y avait cependant pas moyen de croire à une équivoque, la statuette fut placée en grande pompe sur la cheminée du salon, dont elle fit bien, entendu, le plus bel ornement. Au dire de tout le monde, ce bronze était un vrai bijou.

Quatre ans s'écoulèrent encore, et Géricaut devint maréchal... c'est-à-dire caissier principal, à douze mille francs d'appointements.

Vous vous rappelez, l'an dernier, le bruit que fit l'exposition des œuvres de ce pauvre Houillard? — Brave garçon que nous aimions tous; garçon de génie qui aurait fait des merveilles, si la mort ne l'eût enlevé si tôt!... Un jour, en passant rue de Sèze, Géricaut aperçoit l'affiche de la salle Petit. Notre ami aime les arts, quoiqu'il ne soit pas de Toulouse; il entre. Tout

était là, statues, ébauches, maquettes, croquis, jusqu'à des académies d'école, l'œuvre tout entier de l'artiste, réuni par une main pieuse. Au centre, un plâtre de petite dimension attirait les connaisseurs qui disaient: « C'est le Tasse. »

Géricaut s'avança et ne put retenir un cri :

— Tiens, mon bronze!

Les gens se retournèrent, l'examinèrent avec une attention non exempte de déférence. Car au pied de la statuette pendait une petite plaque portant cette inscription : « Propriété de M. A. Géricaut. »

Intimidé, notre ami s'esquiva. Mais il n'avait pas regagné la porte qu'une jeune femme, en grand deuil, très émue, se précipitait après lui, l'arrêtait :

— Monsieur Aristide Géricaut!... Ah ! monsieur, que je suis heureuse de ce hasard ! Il y a si longtemps que je vous cherche! Mon pauvre frère m'avait tant parlé de vous!...

Géricaut la regarda, stupéfait. La dame était blonde, jolie, avait vingt-six ans au plus.

— Pardon, madame, fit-il, me serait-il permis de vous demander qui était monsieur votre frère?

Elle poussa une exclamation :

— Eh! quoi, vous ne le savez pas? C'était Jacques Houillard, monsieur! Jacques Houillard, le sculpteur, que vous aviez sauvé, il y a neuf ans. Ah! monsieur, il souhaitait vous revoir un jour, vous dire lui-même... Mon pauvre Jacques!...

Là-dessus, elle fondit en larmes, et notre ami, attendri à son tour, entreprit de l'apaiser:

— Allons, madame, dit-il avec douceur, ne vous laissez pas aller ainsi. Veuillez prendre mon bras et sortons... Nous serons mieux dehors pour parler de monsieur votre frère.

Délicatement — c'est un brave cœur, ce Géricaut, — il l'emmena, la conduisit à la Madeleine et là, dans l'église solitaire, elle lui raconta toute l'histoire.

Une douloureuse histoire, une de ces immenses infortunes, de ces destinées implacables qui semblent s'acharner après les nobles têtes comme l'orage après les sommets. Héritage contesté, procès ruineux et éternel, charges trop lourdes, études entravées par la gêne croissante et la nécessité de gagner le pain quotidien; puis, ce travail trivial venant à manquer à son tour, la maladie apparaissant, et alors, la misère avec ses horreurs, le logis peu à peu dégarni de ses meubles, les nippes engagées une à une, le désespoir, la faim!...

— La faim, comprenez-vous cela, monsieur? Depuis deux jours, nous n'avions rien mangé; je mordais mes mains pour ne pas crier : je souffre!... Nous habitions rue de Chabrol... Lui, qui depuis longtemps se privait en cachette, sortit pour aller mendier; mais dans la rue il n'osa plus, et il marchait, marchait... Vous savez le reste. Ah! monsieur, quand il se décida à demander du pain à cette brave femme, c'est qu'il se sentait tomber. Vous étiez là. Dieu, monsieur, vous inspira, alors. Cette viande, ce vin, ce fut le salut, ce fut la vie jusqu'au lendemain et, le lendemain, Jacques trouva du travail. Un peu plus tard, nous gagnâmes notre procès. Jacques put rentrer aux Beaux-Arts, il obtint le grand Prix. C'est de Rome qu'il vous a envoyé son « Tasse ». Il avait su votre nom par la marchande de tabac et toujours il répétait : « J'irai voir notre sauveur quand il pourra être fier du service qu'il nous a rendu!... » Il n'est pas venu vous voir, il n'a pas revu Paris ! Jamais sa santé ne s'était bien remise après tant de souffrances endurées. A Rome, il tomba malade. Les médecins nous disaient : « Il faut rester dans le Midi. » Mais lui avait l'idée fixe de ne point mourir à l'étranger et nous allâmes à Nice. C'est là, monsieur, c'est là.... il y a tout juste un an !... A son dernier moment, il a eu votre nom sur les lèvres. Après, j'ai cherché partout votre adresse... Je n'ai pu la retrouver.

La sœur de Jacques continuait à pleurer. Géricaut lui prit la main, affectueusement, lui dit de bonnes paroles. Elle avait trouvé un ami. Il obtint la permission de la reconduire en voiture jusqu'au petit appartement qu'elle occupait, rue de Passy, avec une vieille femme de charge. Il y retourna le lendemain prendre de ses nouvelles, puis le surlendemain, et bref!...

Je l'ai rencontré la semaine dernière. Mes bons, il est rayonnant, il a vingt ans, il s'épanouit. Une seule chose le chiffonnait encore, il y a quelque temps :

— Quel malheur, a-t-il fini par dire, un beau jour, à sa fiancée, quel malheur que votre cher frère n'ait pas signé *mon* « Tasse! » Je ne peux pas m'y résigner.

La fiancée a bondi :

— Pas signé! Vous n'avez donc pas vu, dans le livre, là où la page s'ouvre?

— Par exemple, s'est écrié Géricaut qui, aussitôt, a couru chez lui !

Et, en effet, sur la feuille de bronze, il a trouvé ces mots, gravés de la main de l'artiste :

« A Monsieur Aristide Géricaut — L'auteur, qui lui doit la vie : Jacques Houillard. »

PAUL GALL.

LA FRANCE AU SOUDAN

Réponse au livre de M. le colonel Frey (1)

IV.

Le commerce du Soudan (2) a-t-il toute l'importance qu'on lui prête, se demande l'auteur du livre que nous analysons. Et il nous raconte une histoire humoristique

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

(2) J'examinerai ici les chapitres II et III de l'ouvrage de M. le colonel Frey.

où le prix des captifs d'une caravane se trouve multiplié par 14, en supposant que l'on tienne compte, dans le voisinage de chaque poste, du passage de cette caravane, à son entrée et à sa sortie sur le territoire, et qu'on totalise toutes ces évaluations.

C'est malheureusement trop vrai que l'esclavage existe en Afrique, nous n'apprenons rien là à personne. Peu à peu, à notre contact, les idées de civilisation se feront jour, et ce que nous venons de voir il y a seulement quelques semaines, au Brésil, se réalisera peut-être un jour dans tout le Soudan. Espérons-le pour l'honneur de l'humanité. Déjà nous avons créé près de nos postes des villages de liberté où peuvent se réfugier, à l'abri de notre drapeau, tous les esclaves fugitifs, et les résultats obtenus sont pleins de promesses pour l'avenir.

Pour ce qui est des produits du pays qu'énumère l'auteur, gomme, coton, indigo, caoutchouc, huile de palme, peaux, essences forestières, café, nous ne sommes pas de son avis quand il dit que les produits de cette catégorie que fournit le Sénégal sont en général de qualité inférieure, et que ceux d'entre eux qui présentent quelque valeur ont une source de production très limitée. Doit-on chercher à en développer l'exploitation ou la culture dans le haut Sénégal, se demande-t-il, et il répond : « Nous ne le pensons pas, car leur exploitation serait grevée de frais considérables, 6000 à 8000 francs par tonne de France à Bamako (*Journal officiel*, 31 décembre 1883) ».

Et d'abord, si ce chiffre a en effet été donné, ce n'était pas comme un chiffre normal et invariable, mais bien comme un chiffre qui devait être considérablement réduit, le jour où des crédits accordés en temps utile permettraient d'employer des moyens de transport moins primitifs que les pirogues, les porteurs, ou bien encore les ânes qui chaque année mouraient par millier (3000 en 1882-83) (1).

On peut d'ailleurs faire facilement le calcul de ce que coûterait au maximum une tonne rendue de France à Bamako : de Bordeaux à Kayes, le fret est cette année de 60 francs; il a été les années précédentes de 90 francs et même a dépassé 100 francs. De Kayes à Bammako (600 kilomètres environ), un indigène portant 25 kilogrammes met environ un mois et se paye 1 franc par jour, ce qui fait pour une tonne 30 francs multipliés par 40, soit 1200 francs.

Cet indigène reçoit en plus une ration ou une somme équivalente de 50 centimes par jour. C'est donc 600 francs à ajouter à 60 et à 1200 pour avoir le prix du transport d'une tonne, en supposant qu'en emploie le moyen le plus primitif, celui des porteurs. Pour arriver à 6000 et 8000 francs, il faut faire entrer en ligne de compte que, pendant les premières campagnes, les crédits votés trop tard ne permettaient pas d'affréter des bateaux allant directement de Bordeaux à Kayes; que les vivres et le matériel, embarqués à un moment où les eaux du fleuve Sénégal avaient baissé, devaient le remonter dans des chalands et des pirogues; que les transbordements étaient nombreux, les pertes et les vols de tous les instants. Une fois à Kayes, les mêmes transbordements, les mêmes vols, les mêmes détériorations se continuaient, soit avec les immenses convois d'ânes qu'il fallait bien confier à des indigènes, soit avec les flottilles de pirogues. Il faut enfin tenir compte du prix des bêtes de somme qui mouraient à la peine. Aujourd'hui, toutes ces causes d'aggravation du prix ont à peu près disparu; le chemin de fer, le Decauville, les petites voitures et les mulets rendent les transports non seulement plus rapides et plus faciles, mais aussi moins coûteux, et, au lieu d'augmenter le chiffre de 1860 francs auquel nous sommes arrivés, il faut le diminuer dans une très notable proportion, le diviser par 3 ou 4 peut-être, et ne regarder encore ce prix que comme provisoire, en attendant le résultat des prochaines campagnes.

Ce n'est pas seulement, d'ailleurs, par la ligne Bamako-Kita-Kayes que se feront et se font les transactions commerciales; notre établissement dans le haut Sénégal a pour effet de diriger les caravanes de l'intérieur vers les comptoirs français de la côte, vers les rivières du Sud, dont le commerce ira en augmentant. C'est aussi par les escales du fleuve Sénégal, qui, en outre des gommes que leur apportaient les Maures de la rive droite, recevront les arachides et les divers produits des pays riverains, les gommes et les produits de tous les pays qu'arrose la Falémé et qui s'étendent jusqu'aux possessions anglaises. Car si l'exportation de la gomme n'a pas varié depuis plusieurs années, ce n'est pas, comme le dit l'auteur, que la source de production

(1) Ce chiffre, représenté comme un minimum en tout temps dans *Une campagne dans le haut Sénégal*, était mentionné ainsi qu'il suit dans le *Journal officiel*, que nous tenons à citer textuellement : « On pourra se faire une idée de l'importance desdites dépenses en partant de ce résultat régulièrement constaté qu'une tonne de matériel ou de vivres, *dans les conditions exceptionnellement défavorables des premières campagnes*, a coûté 6000 francs de transport de Kayes à Bamako. »

Et pourtant ce prix de 6000 à 8000 francs est un des grands arguments de l'auteur, qui le répète nombre de fois dans le courant de son récit. Page 198, en l'appliquant encore au charbon destiné à la canonnière, il éprouve même le besoin d'exagérer aussi le temps nécessaire au transport de Saint-Louis à Bamako : il l'estime à quatre mois. Or il faut un mois à peine de Kayes à Bamako, en supposant même qu'on fasse porter ce charbon par des piétons (600 kilom.), et il faut seulement quelques jours de Saint-Louis à Kayes. Si, dans certaines circonstances, ce charbon a mis vraiment quatre mois à parvenir à destination, nous en sommes réduit à supposer qu'il avait été emmagasiné en route ou qu'on l'avait fait voyager par pirogue au moment où il n'y avait plus d'eau dans le fleuve. C'est abuser de l'exagération que d'écrire cette phrase : « Ce détail donne une idée de la difficulté de ces entreprises : chaque tonne de charbon n'exige pas moins de quatre mois pour son transport de Saint-Louis à Bamako et revient de 6000 à 8000 francs. » Avec de pareils conditions de prix et de temps, il aurait été absolument et matériellement impossible d'assurer, jusqu'à présent, l'approvisionnement de nos postes.

en soit limitée, c'est qu'on ne s'est adressé qu'à l'une des sources de production. Les dernières campagnes ont fait voir que les pays riverains de la Falémé la produisaient en quantité, mais que les indigènes ne la ramassaient pas ou la portaient aux comptoirs anglais.

L'organisation du haut Sénégal est à peine commencée; peut-on exiger que déjà les résultats commerciaux aient été aussi complètement obtenus que les résultats militaires et politiques?

Les chemins de fer du système Decauville ne coûtent pas cher. De Bafoulabé à Bamako, on peut espérer que la pose en serait facile, puisque déjà des voitures parcourent cette route. Nous n'avons rien à redouter des indigènes, qui, dans le haut Sénégal, n'ont même jamais détruit les lignes télégraphiques reliant depuis 1880 nos postes à mesure qu'ils se créent. Les frais de transport seraient fort diminués. Ne faut-il pas attendre encore quelques années avant de porter un jugement aussi absolu que celui du colonel Frey? S'il y a des parties du haut Sénégal qui sont désertes et stériles, peut-on le dire de l'ensemble du pays? Évidemment non. Il suffit de jeter les yeux sur une carte et de voir combien une grande partie du pays est largement arrosée. En dehors des estimations faites par les officiers qui ont été envoyés en mission de tous les côtés et qui ont observé des populations assez denses, dans bien des contrées, les nombreux captifs que les chefs guerriers ne cessent pas de faire ne prouvent-ils pas en faveur du chiffre des habitants? Le commandant de Bamako signalait qu'il avait su que 4795 captifs étaient passés dans les environs de son poste, du 1er janvier au 1er novembre, et il ajoutait : « Et combien suivent d'autres routes et combien passent ici sans que je le sache! » Il faudrait dire encore que, pour un homme captif, il faut bien compter trois ou quatre hommes tués. En maintenant la paix dans la région que nous occupons, ne verrons-nous pas tous les malheureux dépossédés s'y réfugier et ne pourrons-nous pas, peu à peu, diminuer chez nos voisins le nombre de ces guerres, qui jusqu'à présent sont incessantes, puisque c'est la seule manière de vivre d'une grande partie de la population africaine?

En ce qui concerne la population du Soudan, l'auteur, fidèle à son pessimisme habituel, accuse les évaluations antérieures d'erreur et de fantaisie. Il constate combien peu de villages on rencontre en suivant tel itinéraire qu'il indique, et il ajoute : « C'est ainsi, pour ne citer que deux exemples frappants, que le docteur Lenz estima en 1880 à 6000 âmes la population de Gombou, village situé dans le N. E. de Bamako « qui contient au grand maximum 2000 habitants »; et à 20 000 âmes celle de Sokolo, « dont la population est tout au plus de 1800 habitants », d'après la mission française qui a visité ces villages en 1887.

Nous ne savons à quels auteurs le colonel fait allusion quand il dit qu'en s'en rapportant à eux le chiffre de la population du Soudan serait de 50, 80, 100 millions même d'habitants. Mais, en nous en rapportant à des auteurs sérieux, à ceux qui parlent de ce qu'ils ont vu, nous trouvons dans *Sénégal et Niger, la France dans l'Afrique occidentale*, 1879-1883, les données suivantes :

« Population du bas Sénégal ou de la colonie proprement dite, 213 319 habitants, soit 5,3 habitants par kilomètre carré;

« Population des régions du haut Sénégal et du haut Niger ayant passé des traités avec la France (vallée du Sénégal entre Bakel et Bafoulabé, petites confédérations entre le Bakoy et le Bafing, pays de Kita, Fouladougou, Manding, Bélédougou, Bamako, Fouta D'jallon) 817 590 habitants, soit 6,25 par kilomètre carré;

« Population du pays de Ségou, 200 000 habitants, soit 15 par kilomètre carré. »

Plus récemment, le commandant Vallière (*Bulletin de la Société de géographie*, 4e trimestre 1887, Paris), d'après les estimations faites chaque fois que cela a été possible en comptant le nombre des cases de chaque village exploré, nous dit :

« Certaines régions, comme la vallée du Milo (États de Samory), suivie par la mission, sont très peuplées; de Danka à Bissandougou, nos officiers ont traversé 27 villages d'un total de 21 000 habitants. Ces chiffres nous donnent une moyenne de 1 village tous les 6 kilomètres et près de 130 habitants par kilomètre *courant*. »

Et il ajoute avec une entière bonne foi :

« Si le reste du pays était à l'avenant, la population serait énorme.

« Malheureusement il faut supposer de grands vides sur les flancs de cette ligne. »

De même quand il rend compte de la mission de 1887 dont parle le colonel Frey, il nous dit :

« Ces premiers renseignements détruisent certaines allégations du docteur Lenz, notamment sur Goumba qui ne serait qu'un village de 1500 à 2000 habitants au lieu de la grande ville signalée par le voyageur autrichien. Le sol de ces contrées, en allant vers le Nord-Est, est de moins en moins fertile; à Goumba, on entre dans les sables. »

Et il termine en disant :

« On a avancé sans preuves que ces vastes contrées étaient désertes : oui, il y a dans le Soudan des solitudes étendues, mais il y a aussi de fortes agglomérations de peuples .. Nous pouvons déduire de ces faits positifs une moyenne générale de 5 habitants par kilomètre carré qui ne dépassera pas la réalité. La surface habitée du triangle géométrique Saint-Louis, Bamako, Benty étant environ 385 500 kilomètres carrés; nous obtiendrons, comme population probable,

1 850 000 habitants. Voilà le chiffre minimum des indigènes de ce grand territoire dont la France possède les extrémités et dont elle peut prendre possession, à l'exception des quelques enclaves laissées aux autres nations européennes, à la suite de la conférence de Berlin. Quant aux peuples que les traités placent sous son influence, ils dépassent 2 000 000 d'individus. »

Les produits que fournit le Sénégal sont, en général, « de qualité inférieure, et ceux qui présentent quelque valeur ont une source de production trop limitée », dit encore l'auteur.

Cette condamnation en bloc de ce que peut produire le Sénégal ne nous paraît pas justifiée. L'*Économiste français* du 21 juillet 1888 publie, sur la flore du Sénégal et des rivières du sud au point de vue économique, une correspondance de Dakar, dans laquelle nous nous permettons de puiser quelques données. Cependant le correspondant de ce journal ne paraît pas être un partisan de notre entreprise coloniale. Il est vrai qu'il parle du « Sénégal proprement dit, sablonneux, sec, non arrosé pour ainsi dire ». Ce n'est pas le cas du haut Sénégal vers le Niger et vers le Fouta D'jallon, où les cours d'eau sont nombreux et où la saison des pluies dure longtemps. Aussi est-ce de ce qu'il dit des rivières du Sud que nous nous occuperons, car les produits y sont les mêmes, le haut Sénégal ou plutôt le Soudan français s'étendant aujourd'hui du Niger où se trouvent Bamako et Siguiri jusqu'aux rivières du Sud, le Fouta D'jallon étant lui-même sous notre protectorat.

Le correspondant de l'*Économiste* établit que les affinités de la flore sénégambienne doivent être recherchées dans les Indes, et il ajoute :

« Les contrées de l'Extrême Orient sont habitées par des populations denses et industrieuses qui donnent à moindre prix une plus grande somme de travail. En outre, quelques-unes de ces contrées, comme l'Inde et Java, ont reçu de l'Europe un outillage industriel perfectionné, routes, chemins de fer, ports. Aucune de ces conditions n'est réalisée dans nos possessions africaines et c'est ce qui met celles-ci en état d'infériorité économique, malgré leur plus grande proximité des entrepôts d'Europe. L'Inde surtout est, pour le Sénégal, un redoutable adversaire; c'est ainsi que les arachides, source de richesse de notre colonie, traversent en ce moment une crise sérieuse causée par la concurrence des arachides de Coromandel. Si l'indigo, qui abonde dans le Sénégal et dont les produits sont utilisés par les noirs, n'y est cependant pas l'objet d'un commerce d'exportation, cela tient en partie à ce que les conditions économiques ne permettent pas actuellement de tenter une concurrence sérieuse avec les produits du Bengale et de Java. Le sésame, qu'on exporte en petite quantité des rivières du Sud, est évidemment entravé dans son développement par les grandes masses qu'exportent les ports de Kuratchee et de Bombay. Il n'est pas jusqu'au karité du haut fleuve qui ne soit exposé, si on veut un jour exporter le beurre de ses graines, à se voir disputer nos marchés par son congénère l'illipé de l'Inde. »

Ces critiques, nous les admettons; elles sont vraies, mais elles ne condamnent pas notre œuvre de colonisation, elles laissent même entrevoir qu'avec un peu de temps et de l'esprit de suite nous arriverons à avoir une belle et bonne colonie. Quant à l'infériorité des produits, je ne sais où le colonel Frey l'a vue. Les caoutchoucs qu'on exporte du Sénégal se vendent de bons prix en France. Le coton sauvage des environs de Bafoulabé rapporté en France a été coté par des courtiers spéciaux comme d'une blancheur exceptionnelle et, s'il a la soie assez courte pour n'être classé que parmi les cotons moyens de l'Inde, on peut penser que la moindre culture en ferait un produit supérieur (1). Le café du Rio Nunez est recherché des amateurs et a beaucoup d'analogie avec le moka. Le karité, comme matière grasse fine, a été classé parmi les produits riches qui peuvent supporter des frais de transport assez lourds, malgré l'opinion contraire qu'exprime le colonel Frey :

« Nous avons voulu, dit-il, nous rendre compte du rendement de ce produit. Des analyses qui ont été faites, il résulte que l'exportation du beurre de karité ne pourrait être considérée comme rémunératrice que si le prix de revient du kilogramme rendu dans l'un de nos ports de France ne dépassait pas 0 fr. 60 à 0 fr. 70. Or, dans le pays même de production, le prix du kilogramme varie de 1 fr. 50 à 3 fr. *Ce prix pourrait à la vérité être bien diminué par suite d'une grande exploitation;* mais il faut remarquer, d'une part, que le beurre végétal n'existe pas en aussi grande abondance qu'on l'a avancé; d'autre part que son exploitation sur une vaste échelle présenterait de grandes difficultés en raison de l'éloignement des bois de karité de tout centre important de population indigène.

Le karité commence à se rencontrer à partir de Boccaria, à égale distance de Kayes et de Bafoulabé, et à mesure qu'on avance vers le Niger, en suivant la ligne

1 M. Wittorski, l'un des courtiers en cotons les plus appréciés au Havre, vient de donner, sur deux échantillons qui lui ont été présentés et qui avaient été rapportés du haut Sénégal par le commandant Monsegur, l'opinion suivante : « Ces deux sortes de coton l'un des échantillons était du coton poussant naturellement dans le pays, l'autre provenait de quelques graines de la Louisiane, plantées dans le haut Sénégal à titre d'essai seraient assez facilement vendables au Havre. Il faut les assimiler à des cotons d'Amérique comme blancheur et longueur de soie. Le coton natif du haut Sénégal vaut de 18 à 20 francs les 50 kilos, l'autre vaut de 22 à 25 francs les 50 kilos. Le tout, valeur sur place au Havre. »

Et ne peut-on pas penser qu'un choix judicieux de graines et un peu de culture ne donneraient pas encore de meilleurs résultats, dans un pays où le coton pousse à l'état sauvage.

de nos postes, il devient de plus en plus fréquent. En 1882, quand le colonel Desbordes construisit le fort de Bamako, il fut tenté, pressé par le temps, de se servir du bois de ces arbres qu'on avait partout sous la main, mais il ne voulut pas permettre d'en abattre avant d'en avoir parlé aux chefs des villages voisins. Ces arbres étaient en telle abondance que les indigènes lui répondirent, que non seulement ils ne s'en plaindraient pas, mais qu'ils en seraient même contents, parce qu'ils auraient, quoi qu'on fasse, toujours assez de karité et que dans les déchets des arbres abattus pour fournir poutres et solives, ils auraient sans aucun mal, et à leur porte, du bois à brûler. Les indigènes, il est vrai, vendent le beurre du karité assez cher, mais on ne peut établir aucun prix industriel sur la demande faite par quelques noirs, qui s'imaginent que, leur karité nous étant indispensable pour faire notre cuisine, ils en peuvent demander ce qu'ils veulent. Que les habitants du poste de Bamako fassent du beurre de karité eux-mêmes ou qu'ils aient du saindoux pour le remplacer et aussitôt on le leur vendra pour rien. Ajoutons d'ailleurs que cette préparation est chose des plus simples : rôtir les fruits d'abord, les concasser et les traiter par l'eau.

Pour ce qui est du mil et des arachides, après nous avoir dit que l'exportation a dépassé quelquefois 60 000 tonnes, le colonel Frey prétend que la plupart du temps les commerçants ne les exportent qu'à contre-cœur et que les indigènes renoncent à cultiver une denrée qui est d'un maigre rapport. Nous n'avons vu aucune preuve de ce fait. De grosses fortunes se sont faites au Sénégal en trafiquant surtout sur les arachides, pour lesquelles les demandes à Bordeaux et à Marseille sont toujours supérieures aux offres. Si, après de bonnes années, il y en a eu de moins bonnes, ce n'est pas que les indigènes aient renoncé à cultiver, mais bien parce qu'en outre de la concurrence de l'Inde, à un temps de paix a succédé un temps de guerre.

D'après MM. Grisard et Vaudenberghe (communication à la Société de géographie de Bordeaux), l'arachide qui vient de la côte de Coromandel et de Bombay donne seulement 36 à 38 pour 100 d'huile, tandis que celle du Sénégal et de Mozambique rend de 45 à 47 pour 100. Celle qui est décortiquée sur le lieu d'origine, comme on le fait dans l'Inde, ne donne qu'une huile propre seulement à la savonnerie; elle ne vaut généralement que de 50 à 60 francs les 100 kilogrammes à Marseille, tandis que celle qui provient des graines du Cayor, de qualité supérieure, peut valoir, suivant les années, de 120 à 140 francs les 100 kilogrammes.

Pour l'or, tout en constatant que les essais d'exploitation qui ont déjà été tentés n'ont pas réussi, l'auteur d'une *Campagne dans le haut Sénégal et le haut Niger*, est d'avis cependant que les mines constituent la seule source de richesse exploitable avec profit dans le haut Sénégal. Nous devons ajouter que les tentatives dont il est parlé ont été faites dans le Bondou, sur les rives de la Falémé, et que les pays qui semblent les plus riches se trouvent sur les bords du Bakhoy, où, comme le dit ailleurs l'écrivain, « les marches de nuit deviennent dangereuses en raison des nombreux puits des mines d'or qui font ressembler tout le Bouré à une immense écumoire. »

Disons encore que le commerce de l'ivoire va sans doute s'accroître dans nos comptoirs par suite des missions envoyées l'année dernière du côté de la haute Gambie et qu'aux troupeaux et aux produits du sol, à ceux qui viennent d'être nommés il convient d'ajouter, comme pouvant fournir quelque aliment au commerce, les plumes d'autruche, la cire, les oiseaux de parure et d'agrément, certains vers à soie dont les indigènes emploient les cocons pour des broderies, les plantes tinctoriales, la gutta-percha, le kola, etc... (1)

V. (2)

Enfin l'auteur nous dit que le sol est loin d'être partout propre à la culture, qu'il n'a pas, en général, la fertilité qu'on lui attribue, que les inondations pendant une partie de l'année, l'excessive sécheresse pendant l'autre, sont des obstacles qui s'opposeront toujours au succès des tentatives faites pour developper de véritables cultures de rapport; il rappelle que dans le commencement de 1886, le commandant supérieur se trouva dans l'obligation de faire transporter jusqu'à Kita près de 100 tonnes de riz et de 70 tonnes d'orge venant de France et sans lesquelles la subsistance des hommes et des animaux de la colonne n'eût pu être assurée.

Nous avons vu précédemment, que si ces transports de riz et d'orge avaient paru indispensables alors, d'autres commandants supérieurs en avaient jugé autrement ensuite et que les hommes et les animaux ne s'en étaient pas plus mal portés. Sans doute l'état de guerre plutôt que l'infertilité du sol avaient empêché le colonel Frey de s'approvisionner sur place comme on l'a fait plus tard.

Nous admettons cependant bien volontiers avec lui que toutes les parties du sol ne sont pas propres à la culture : c'est le cas de la majeure partie des pays et cela est vrai même pour la France. Mais je crois avec le plus grand nombre, avec ceux qui ont passé des hivernages dans le haut Sénégal (ce qui n'est pas le cas de l'auteur), que le sol est en général fertile et que les inondations pendant une partie de l'année, l'excessive sécheresse pendant l'autre, ne sont d'ailleurs pas des

(1) Voir, pour l'agriculture et le commerce du Soudan : « Sénégal et Niger. La France dans l'Afrique occidentale. Ministère de la marine et des colonies. » Paris, Challamel aîné, éditeur, chapitre IV.

(2) Examen des chapitres IV à VI.

obstacles qui empêchent le développement de véritables cultures de rapport. La vallée du Nil passe pour fertile et même, sur les bords du Niger, dont le colonel nous fait une si triste description, parce qu'il l'a vu en pleine saison sèche, nous savons que ces rives qu'il trouve plates et monotones se couvrent de cultures à la saison des pluies, qu'elles donnent du riz, du maïs, de l'indigo, du tabac, des haricots, toujours deux, souvent trois récoltes de mil, sans compter les fruits et les plantes potagères qu'on veut bien y cultiver. Nous savons que ce n'est absolument que contraint, après plusieurs années de luttes avec nous, et parce qu'il est en ce moment pressé d'un autre côté par son vieil ennemi Thiéba, que Samory nous a abandonné la province du Mandingue, qui lui servait de grenier pour ses troupes, et celle du Bouré où il pouvait échanger facilement contre l'or du pays les captifs qu'il fait dans ses guerres continuelles.

Le chapitre VI nous offre une comparaison du budget du Sénégal avec celui de quelques autres colonies. Nous déclarons ici ne pas comprendre les chiffres donnés par le colonel.

« Sur le budget de 87, dit-il, le crédit voté pour le Sénégal atteint 11 450 000 francs auquel il faut ajouter 1 970 000 francs porté au budget marine, soit 13 420 000 francs, d'où il faut défalquer 2 500 000 francs à trois millions qui représentent les augmentations de crédit, conséquence de la continuation des entreprises qui ont été créées dans le bas Sénégal ; le reste, 10 420 000 francs par conséquent, représente les dépenses tant directes qu'indirectes, afférentes aux entreprises qui sont poursuivies dans le haut Sénégal. »

Le budget des colonies pour 1887, aussi bien que celui pour 1888, est pourtant facile à consulter pour tout le monde; or le budget de 1887 donne pour le Sénégal à peu près les mêmes crédits que celui de 1888 et arrive sensiblement au même total.

A la page 88 du budget nous trouvons dans l'article « Développement par colonie des crédits alloués pour l'exercice 1887 » : Sénégal : 7 192 002 francs et haut Sénégal : 3 515 077 francs. En 1888 : 6 383 401 pour le Sénégal et 3 405 714 francs pour le haut fleuve. C'est justement l'inverse de ce que dit le colonel Frey. Les dépenses sont cependant exposées par chapitre, et tout le monde sait que des virements ne peuvent être effectués dans ces conditions du Sénégal au profit du haut Fleuve. Comment peut-on, vraiment, le budget en main, changer le chiffre de 3 515 077 francs en celui de 10 420 000 francs?

Quant au chiffre d'environ 2 000 000 (budget marine) que l'auteur ajoute au compte du haut Fleuve, ne sait-il pas que cette somme est affectée à tout le service du Sénégal et que la majeure partie en est absorbée par les bâtiments qui font le service entre Saint-Louis, Dakar et les rivières du Sud, puisque presque tous les transports destinés au haut fleuve se font par des bâtiments affrétés à Bordeaux et se rendant directement à Kayes et que ces transports sont payés par le budget des colonies?

VI (1).

Il nous reste maintenant à voir quelles sont, au point de vue politique, les conclusions que l'auteur tire de la campagne qu'il a faite dans le haut Sénégal. Ces conclusions sont :

Tenir le fleuve Sénégal et la Falémé jusqu'au point où elle cesse d'être navigable ; occuper sur la côte l'entrée des fleuves, étendre l'influence française et reserver notre action, pour l'avenir, par la conclusion des traités de protectorat et de commerce, avec les États indigènes voisins et avec ceux de l'intérieur.

Ce programme serait fait pour séduire si nous étions les seuls Européens dans l'Afrique occidentale. Mais il y a les Anglais et les Portugais qui, eux aussi, occupent les entrées des fleuves et ont leurs postes tout voisins des nôtres. Ce n'est pas tout que d'avoir des points où les produits pourraient arriver, il faut encore faire en sorte qu'ils y arrivent et qu'ils ne soient pas détournés pour aller chez le voisin. De là la nécessité, pour satisfaire aux exigences de la convention de Berlin, de courir au plus pressé, et, puisque la France veut augmenter sa puissance et son commerce au Sénégal, de mettre d'abord nos possessions du Soudan à l'abri des convoitises étrangères. Aussi, le seul reproche qu'on pourrait adresser à la politique du général Desbordes et à celle du lieutenant-colonel Gallieni, le reproche de s'être continuellement étendus sans que leur base d'opération fît des progrès comparables à l'agrandissement et à l'éloignement des pays qu'il fallait occuper et organiser, tombe-t-il de lui-même devant ce raisonnement qu'il fallait faire ainsi ou ne rien faire du tout. Évidemment la tâche du commandant supérieur sera lourde encore pendant quelques années, jusqu'à ce que les communications soient faciles jusqu'au Niger même, mais au moins c'est en pays français qu'on travaillera, et quand la partie méridionale du Soudan français sera complètement soudée à la partie occidentale, aux rivières du Sud, c'est sûrement par les comptoirs français que s'écouleront les produits des territoires français. Nous espérons bientôt en voir l'heureux effet, car cette réunion est presque chose accomplie aujourd'hui, puisque des traités viennent de mettre sous notre protectorat, outre le Fouta-D'jallon, les États de Samory qui s'étendent jusqu'à la république de Liberia et entourent, par suite, la colonie anglaise de Sierra Leone.

Le colonel Frey admet d'ailleurs qu'il convient seulement de réserver notre action pour l'avenir. Le mo-

(1) Examen du chapitre VII.

ment de cette action serait donc entre lui et le gouvernement l'unique point litigieux.

Le gouvernement, lui, a cru que ce moment était arrivé sous peine de tout compromettre. C'est qu'en effet, l'auteur suppose constamment que nos voisins, les Anglais, mettront leur amour-propre à nous être agréables. C'est ainsi, par exemple, qu'il propose, concurremment avec la création d'un immense empire soudanien qui maintiendrait la paix dans tout le pays et avec lequel seul nous aurions à faire une fois que nous nous serions retirés de l'intérieur, le désarmement des peuplades qui se révolteraient contre l'autorité française et l'interdiction de la vente d'armes et de munitions sur cette partie de la côte d'Afrique. Comment alors obtiendrions-nous ce désarmement? Comment empêcherions-nous nos voisins de devenir les fournisseurs exclusifs des peuplades que nous aurions cessé de pouvoir surveiller utilement?

N'ont-ils pas déjà joué le même rôle pour notre adversaire Mahmadou Lamine et précédemment pour Maba, un autre perturbateur de cette région? Toutes les munitions et les armes prises au marabout étaient anglaises, et un palabre avait eu lieu à ce sujet entre lui et les traitants anglais avant nos colonnes de Dianna. Ce sont encore, à la fin de 1887, les traitants anglais qui ont vendu, contre du mil du pays, la poudre qui a servi aux gens de Toubakouta pour combattre le capitaine Fortin.

Le colonel croyait que « les Anglais, pour lesquels la présence de Mahmadou Lamine dans le Niani constituait un voisinage menaçant, n'hésiteraient pas à accorder, si cela était nécessaire, le libre passage à nos colonnes sur leur territoire pour y poursuivre et atteindre le faux prophète. » Or vers la haute Gambie, les autorités britanniques de Sainte-Marie de Bathurst protestent aujourd'hui parce qu'une colonne française a enlevé Toubakouta, la place d'armes d'où Mahmadou Lamine préparait ses expéditions contre Bakel et contre nous; et cependant Toubakouta n'était pas en territoire anglais; la plupart des États qui l'entourent étaient sous notre protectorat, comme l'est aujourd'hui d'ailleurs le Sandougou où est situé Toubakouta.

C'est, pour l'auteur, avoir peu de chance dans ses prévisions. Nous constatons d'ailleurs qu'il s'était fait, au début, les mêmes illusions sur Mahmadou Lamine. Il pouvait le mettre en état de ne pas nous nuire, soit en l'envoyant à Saint-Louis, soit en le faisant surveiller pendant que lui-même allait sur le Niger combattre Samory.

Il raconte lui-même à ce sujet qu'Ahmadou ne voulait pas, quelques années avant, partir de Ségou pour faire une campagne dans le Kaarta, en laissant libre, derrière lui, l'homme dont il redoutait l'influence et dont il connaissait les vues ambitieuses. Le sultan fit tout ce qu'il put pour s'en débarrasser, et ce n'est que contraint par ses sujets fanatisés qu'il dut renoncer, après l'avoir essayé plusieurs fois, à faire disparaître le nouveau prophète.

Mais, par son apparente soumission, Mahmadou Lamine réussit à endormir la défiance du colonel. A l'issue de la campagne, Abdoul-Boubakar disait à l'auteur : « Pour moi, tout noir qui fait le pèlerinage de la Mecque n'a d'autre but que de pouvoir, à son retour, exploiter la crédulité publique. Le plus grand service à rendre au Sénégal serait de le débarrasser de tous les « el hadj ». Cette opinion de notre vieil adversaire n'était pas nouvelle : c'est l'avis de tous ceux qui ont quelque connaissance du pays. C'était déjà pour contrebalancer l'influence de ces pèlerins que le gouverneur Faidherbe avait fait faire le voyage de la Mecque à Bou-el-Mogdad, un des indigènes qui s'étaient montrés le plus dévoués à notre cause (1).

Quand, dans ses conclusions, l'auteur préconise « la constitution, dans le Soudan occidental, d'un vaste empire dans la main ferme d'un seul chef indigène », nous croyons de même qu'il fait complètement fausse route.

Le Dr Tautain, qui est resté pendant près d'un an dans les États d'Ahmadou et qui, depuis plusieurs années, commande le poste de Bamako, écrivait en parlant de l'empire de Samory :

« Cet empire, comme celui d'Ahmadou, comme tous les gros empires dans le Soudan, ne peut exister que par la guerre ou tout au moins par la razzia continuelle, et loin d'être par leur prétendue force une garantie de sécurité pour nous et notre commerce, ces États sont, au contraire, une perpétuelle menace, une cause permanente de danger. »

L'exemple du Fouta Toro, si près de Saint-Louis, est là pour nous le démontrer tous les jours.

Pour terminer, l'auteur écrit :

« Devons-nous redouter qu'une puissance rivale vienne nous disputer la prépondérance sur ces peuples du Soudan occidental? Cela n'est pas à craindre : ainsi les Anglais, qui, par leur colonie de Sierra-Leone, ne sont qu'à cent lieues du haut Niger, sont restés impassibles spectateurs de notre mouvement de pénétration dans cette partie du Soudan. »

C'est encore là une erreur réfutée par des preuves matérielles. Le Dinguiray, qui vient de se mettre sous notre protectorat, était travaillé par les agents britanniques. Plus loin, jusqu'à Bissandougou, dans les États de Samory, on voyait récemment le major Festing, à la tête de constables et de serviteurs armés venus de Sierra-Leone, chercher à s'immiscer dans les affaires du pays.

1 Lettre du gouverneur, M. Seignac, en date du 28 mars 1886. « J'avais depuis longtemps, et à plusieurs reprises, télégraphié au lieutenant-colonel Frey d'étouffer le germe avant qu'il eut grandi; une mesure énergique coupait court aux prédications du marabout et aux troubles qui en devaient être la suite. »

Malgré le charme qu'on peut éprouver à sa lecture, le livre du colonel Frey n'amènera donc pas les esprits sérieux à désirer l'abandon de notre colonie ou d'une partie quelconque de notre colonie. Nous savons à quels dangers la moindre reculade nous exposerait et quels énormes sacrifices il faudrait faire alors pour en sortir, sacrifices sans comparaison avec ceux qui seront désormais nécessaires pour maintenir l'œuvre dans une sage et bonne direction.

X***.

FIN.

SÉBASTIEN COMMISSAIRE

Mémoires et souvenirs

Par deux fois au moins, dans le cours de ce siècle, des sergents de l'armée française se sont mêlés de politique, et, quoique très différentes dans leurs origines, comme dans leur dénouement, aucune de ces deux aventures n'a bien tourné pour ceux qui en furent les héros. Les sergents, paraît-il, naissent sous une moins heureuse étoile que certains généraux! La Restauration a vu la douloureuse histoire des quatre sergents de la Rochelle, Bories, Raoulx, Goubin et Pomiers, impliqués dans le complot libéral de 1822, condamnés à mort et exécutés à Paris. La république de 1848 a eu ses trois sergents-députés, Commissaire, Boichot et Rattier, tous trois élus à l'Assemblée législative le 13 mai 1849 et quittant le rang pour aller siéger sur les bancs de la Montagne, tous trois compromis un mois après, dans la journée du 13 juin, au Conservatoire des arts et métiers, et, après quelques semaines de législature, emprisonnés, puis condamnés, le 13 novembre, par la Haute Cour de Versailles, à la peine de la déportation. Il n'y a vraiment pas en tout cela de quoi encourager les militaires à entrer dans la vie politique.

Mais, si l'élection des sous-officiers de 1849 n'a pas été, tant s'en faut, une bonne fortune pour les élus, du moins lui sommes-nous redevables d'un beau livre, les *Mémoires et Souvenirs*, que vient de publier un d'entre eux, M. Sébastien Commissaire (1). Nous connaissons peu de lectures aussi attachantes, aussi instructives que ces Mémoires, pleins de faits, écrits avec une simplicité qui donne tout de suite confiance, avec une précision, une minutie de détails, qui étonnerait, si l'auteur ne nous avertissait comment il a pu reconstituer à distance l'histoire exacte de sa vie, grâce aux lettres intimes qu'il échangeait avec sa mère et que celle-ci avait soigneusement conservées. Dans ce livre de bonne foi où l'auteur s'est fait une loi « de ne dire que ce qu'il sait et ce qu'il pense », l'historien pourra recueillir des renseignements précieux sur les événements auxquels M. Commissaire a été mêlé. Mais les amis de la démocratie auront surtout plaisir à voir s'y détacher en pleine lumière la physionomie, modeste mais digne, d'un homme de raison et de caractère, d'un républicain durement éprouvé, qui à la foi ardente des démocrates de 1848 a su joindre les qualités d'un esprit pratique et sensé. Le rédacteur de ces Mémoires nous dit dans sa préface qu'il les a écrits pour ses enfants, afin qu'ils apprissent en les lisant « combien la vie a été rude pour lui ». Nous lui promettons beaucoup d'autres lecteurs qui apprendront non seulement à le plaindre, mais aussi à l'estimer, et qui sauront combien la rude vie que la destinée lui a faite a été menée noblement et avec honneur.

I.

La première partie du livre de M. Commissaire est le récit de son enfance, de ses études, de son existence d'ouvrier, de ses premiers actes politiques, jusqu'à son entrée au régiment en 1846. C'est ce qu'on pourrait appeler les *Mémoires d'un jeune prolétaire*, faisant en même temps, par nécessité, son apprentissage professionnel dans diverses industries, et volontairement son éducation intellectuelle, à force de patience et d'efforts personnels; gagnant péniblement son pain le jour, et la nuit dévorant les livres; travaillant sans relâche à combler les lacunes d'une médiocre instruction reçue chez les Frères; la même année achetant une grammaire pour l'étudier, et apprenant à faire le velours; et après les longues journées passées à l'atelier trouvant le temps de fréquenter le soir les théâtres, les cours d'adultes, les sociétés de propagande politique et sociale. A sept ans, avec ses sœurs Marianne et Annette, il piquait des cardes pour cinq sous par jour, le travail de ses parents ne suffisant pas à nourrir la famille. A dix ans il tirait les fers chez un veloutier, et travaillait debout depuis sept heures du matin jusqu'à dix heures du soir: il n'y avait pas encore de loi protectrice pour régler la durée des heures de travail dans les manufactures. A quatorze ans, il entrait dans un atelier de tissage; plus tard il s'établissait pour son compte, ayant toujours à lutter contre la misère ou la gêne; obligé de contribuer pour sa part à l'entretien d'une famille pauvre, où le pain n'abondait pas toujours; s'ingéniant à réparer les brèches faites à l'humble avoir de la maison par les fautes d'un père qui manquait d'ordre et qui, par certaines parties de son caractère aventureux, rappelle un peu le père de J.-J. Rousseau; s'associant enfin de toutes ses forces d'enfant au labeur incessant de sa mère, à laquelle il rend à toutes les pages de son livre un tendre hommage d'admira-

(1) *Mémoires et souvenirs*, par Sébastien Commissaire, ancien représentant du peuple. — 2 vol. in-12. Paris, Garcet et Nisius, éditeurs. 1888.

tion. Jusqu'à vingt-quatre ans, jusqu'à son départ pour la caserne, M. Commissaire n'a été qu'un ouvrier. C'est comme ouvrier tisseur à la fois et comme soldat qu'il fut élu représentant du peuple. Mais cet ouvrier, outre qu'il réalisait le type du travailleur sobre et régulier, était de ceux qui ne se courbent pas tout entiers sur leur métier, qui aspirent à s'instruire, à grandir moralement, et qui, dès qu'ils en ont fini avec le travail des mains, relèvent le front pour penser, pour s'initier aux questions générales qui intéressent les destinées des classes laborieuses et l'avenir du pays.

M. Commissaire, bien qu'il soit né à Dôle (le 20 septembre 1822), est tout de même un Lyonnais. C'est à Lyon que s'est écoulée la plus grande partie de sa jeunesse. Ce sont les électeurs du Rhône qui, en même temps que ceux du Bas-Rhin, le choisirent en 1849 pour leur représentant. Après l'absence forcée de sa longue détention, c'est à Lyon qu'il est retourné, en 1859, pour recommencer avec courage la lutte pour l'existence; c'est là qu'il s'est marié à trente-sept ans : on ne se marie pas jeune quand on passe dix ans de sa vie dans les prisons d'État! Enfin c'est à Lyon qu'il est revenu se fixer définitivement, après les événements du 4 septembre, et qu'il exerce aujourd'hui de modestes fonctions administratives.

M. Commissaire appartient donc à cette forte démocratie lyonnaise qui a donné tant d'exemples de son inaltérable fidélité au parti républicain et, malgré quelques écarts, d'autant de sagesse que d'ardeur et de zèle. Déjà, sous la monarchie de Juillet, Lyon était un centre animé de vie politique, et M. Commissaire, avec ses instincts généreux, s'est éclairé et réchauffé dès l'enfance au rayonnement de ce grand foyer démocratique. Des sociétés secrètes, la *Société des droits de l'homme*, la *Société des Mutuellistes*, y recrutaient de nombreux adhérents. Jean Reynaud venait y prêcher le saint-simonisme, et Cabet « le père Cabet », comme l'appelaient les ouvriers, ses utopies communistes. M. Commissaire, malgré son sang-froid, se laissa d'abord séduire par les doctrines du *Voyage en Icarie*; mais il ne tarda pas à répudier son erreur passagère. Lyon, tout comme Paris, a eu, sous Louis-Philippe, ses complots et ses journées : d'abord les journées de novembre 1831 et d'avril 1834. M. Commissaire y assista simplement, sans y participer, moins précoce que ne l'était M. Colfavru, aujourd'hui député de Seine-et-Oise, et qui âgé de dix ans, en 1830, manifestait déjà en battant du tambour dans les rues de Lyon. Mais ces journées, moins politiques que sociales, laissèrent dans l'esprit du jeune ouvrier des traces profondes. Il vit flotter le drapeau noir des insurgés de 1831 avec l'inscription fameuse : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*. Il vit les fusillades et la terrible répression de 1834. Peu à peu des pensées sérieuses germèrent dans sa tête, et ces impressions d'enfance le préparèrent à concevoir les deux principes essentiels de sa foi politique : l'institution du suffrage universel, afin de rendre les insurrections inutiles, le bulletin de vote devant remplacer le fusil, et la nécessité des réformes sociales, qui sont restées sa préoccupation dominante, comme en témoignent les dernières pages de son livre consacrées à de sages réflexions sur le socialisme.

Lorsque M. Commissaire quitta Lyon, en 1846, pour se rendre à Metz et y achever son congé au 2e bataillon des chasseurs d'Orléans, qui devinrent en 1848 les chasseurs à pied, il partit avec le léger bagage du conscrit: trois chemises, six mouchoirs de poche, deux paires de bas; mais il emportait un fond d'idées graves, de connaissances précises. Politique militant, il s'était affilié à des sociétés secrètes; il avait fait de la propagande parmi ses compagnons d'atelier : il la continua dans les chambrées, à Metz, puis à Strasbourg, non sans risquer de se compromettre. Irréprochable dans le rang, prenant au sérieux son métier de soldat, estimé de ses chefs, il n'en poursuivait pas moins son éducation politique. Il lisait *le Siècle*, plus tard la *Réforme*, dont les doctrines avancées lui convenaient mieux. Il endoctrinait ses camarades; il leur faisait des lectures. Il se mettait en rapport avec les ouvriers strasbourgeois. Trois ans après, le *canut* de Lyon était élu représentant du peuple.

Ce fut assurément un curieux incident de nos annales politiques que l'élection militaire de 1849. Boichot dans son style emphatique l'appelle « un événement unique dans l'histoire ». Le fait est que l'émoi fut grand dans les hautes régions de l'armée et des pouvoirs publics, lorsque parut cette annonce électorale : « Les sous-officiers et soldats démocrates-socialistes de l'armée de Paris ont l'honneur de proposer, comme candidats, à leurs frères du peuple de la Seine le citoyen Boichot, sergent-major au 7e léger, et le citoyen Rattier, sergent au 48e de ligne. » L'autorité militaire fit tout ce qu'elle put pour enrayer le mouvement. Remontrances, menaces, incarcération, tous les moyens furent employés pour décourager les candidats et leurs partisans. C'est en prison que les futurs représentants du peuple préparèrent leurs élections, Boichot au fort de Vincennes, M. Commissaire, dans la citadelle de Strasbourg; Rattier, lui, avait été relégué dans une garnison des Ardennes. Mais, malgré tout, le succès électoral fut complet. Le sergent Boichot obtint 104 540 voix, tandis que le maréchal Bugeaud n'en avait que 69 805. Rattier réunit sur son nom 110 482 suffrages, tandis que M. Thiers n'en recueillait que 99 098. Et le résultat était d'autant plus remarquable que, sur vingt-huit représentants élus dans la Seine, dix seulement appartenaient à l'opinion socialiste; les autres étaient des candidats de la rue de Poitiers. Quant à M. Commissaire il fut élu deux fois : à Strasbourg, avec dix autres candidats de ce qu'on appelait « la liste rouge », et à Lyon, par 69 920 voix, en compagnie de Greppo, de Mathieu de la Drôme, de Benjamin Raspail et de sept

autres députés montagnards. Boichot était encore en prison quand la nouvelle de son élection lui arriva. Aussitôt les persécutions firent place aux plus grands égards. Le général Changarnier, qui avait alors le commandement supérieur de la garde nationale, envoya chercher Boichot en voiture; il le retint longuement, lui offrit de l'argent, une chambre, le vivre et le couvert. Mais Boichot refusa, et, sans domicile, il passa à la belle étoile sa première nuit de député. M. Commissaire, qui avait été remis en liberté la veille de l'élection, reprit son service dans la compagnie, et monta encore la garde après sa nomination. Quelques jours après, au milieu d'ovations bruyantes, accompagné sur la route par ses électeurs, dont il ne peut s'empêcher de dire : « Quels braves gens que ces Alsaciens! Quelles bonnes et franches natures! » — il partait pour Paris, joyeux et plein de confiance dans l'avenir de la république et ne prévoyant guère le sort qui attendait et la république et lui-même.

II.

Les *Mémoires et Souvenirs* de M. Commissaire auraient pu tout aussi bien être intitulés : *Mes prisons*. Arrêté en effet, le 19 juillet 1849, par la gendarmerie de Saverne, au moment où il essayait de gagner la frontière (1), M. Commissaire n'a été gracié et mis en liberté par le gouvernement impérial que le 29 mars 1859. Dix ans de captivité : c'était payer cher deux mois de législature et une légère participation à la journée du 13 juin. Silvio Pellico n'est resté que neuf années au Spielberg. Sans doute le *carcere duro* de Pellico a été plutôt *durissimo*, si on le compare à la détention relativement plus douce de M. Commissaire et de ses compagnons d'infortune. Le prisonnier français n'a pas eu à vivre, comme le prisonnier italien, sous les *plombs* brûlants de Venise, ou dans le climat froid et brumeux de la Moravie; il n'a pas eu pour voisins de cellule des voleurs de profession, des Madeleines plus ou moins repenties... Mais, qu'elles qu'aient été les conditions de ce long emprisonnement, dont les trois stations successives furent Doullens, Belle-Isle-en-Mer et la citadelle de Corté, on conviendra que la politique fait parfois cruellement expier ses faveurs passagères : dix ans de réclusion absolue, d'exil entre quatre murs, de bannissement à l'intérieur, dix ans de souffrances physiques et morales, loin des siens, loin d'une mère chérie, qu'on ne revoit qu'une fois dans cet espace de temps; un régime alimentaire plus que frugal; de mesquines persécutions, de la part de directeurs ou de gardiens trop zélés; à l'occasion, des violences et des brutalités sans excuse : voilà ce qu'on peut appeler sans déclamation un martyre politique, qui fait honte à ceux qui l'ont ordonné et prolongé, mais qui, supporté comme il l'a été par M. Commissaire, avec une fermeté qui ne s'est jamais démentie, avec une patience toute stoïcienne, sans récriminations et sans colère, honore grandement celui qui en a été la victime.

Et tout cela pour avoir été, au 13 juin, au nombre de ceux qui dénonçaient la préparation du coup d'État, la violation de l'article 5 de la Constitution, la politique cléricale d'un gouvernement qui, au mépris de la volonté formellement exprimée par la Constituante, détournait de son but l'expédition de Rome, et au lieu de la faire servir à l'affermissement de la république romaine, la destinait à la restauration de la papauté temporelle!

Silvio Pellico passe à bon droit pour un héros dans les annales des prisonniers d'État. Et cependant, malgré le charme attendrissant qui se dégage de la lecture de *Mie Prigioni*, je serais tenté de préférer les leçons de droite et impassible fermeté, de fierté et de noblesse virile qui peuvent être recueillies à toutes les pages, dans les *Souvenirs* de M. Commissaire. « Chez Silvio Pellico, disait Sainte-Beuve, l'humilité chrétienne a pris la forme d'une âme plus tendre et douce que vigoureuse, et, plus qu'il n'était nécessaire à l'angélique attitude de la victime, ce que j'appelle le *généreux humain* y a péri. »

C'est cette générosité humaine, au contraire, qui éclate, qui se maintient d'un bout à l'autre, dans les simples récits où, sans amertume et sans passion, le prisonnier de Belle-Isle a consigné ce qu'il a souffert. Soutenu par sa seule foi politique, il n'a pas appelé à son aide, comme Silvio Pellico, les consolations de la foi religieuse, ni les douceurs pacifiantes de la rêverie poétique. Il a simplement cherché dans l'étude, dans le travail scientifique, dans l'activité constante de la pensée, le moyen d'attendre tranquillement et dignement le jour de la délivrance.

Cette égalité d'humeur, ce courage sans prétention, qui ne se sont pas laissé abattre pendant dix ans, à peine troublés par quelques moments de lassitude, d'énervement moral ou d'épuisement physique, ne sont pas chose si commune qu'on pourrait croire. Il suffit, pour en faire ressortir le mérite, de comparer les *Souvenirs* de M. Commissaire à un livre analogue, dont l'auteur est précisément son collègue, le sergent-député Boichot. Boichot, poursuivi pour avoir trempé lui aussi dans l'échauffourée du 13 juin, réussit d'abord à s'échapper : il se réfugia en Suisse, puis en Angleterre. Mais revenu à Paris, en 1854, pour essayer d'y reconstituer l'opposition républicaine, il y fut arrêté le 25 septembre, et vint rejoindre M. Commissaire dans la prison de Belle-Isle. Amnistié en 1859, il a publié à Bruxelles, en 1867, les *Souvenirs d'un prisonnier d'État sous le second empire*. Dès les premières lignes de sa

(1) M. Vapereau a commis une erreur dans le *Dictionnaire des contemporains*, quand il affirme que M. Commissaire fût arrêté le 13 juin 1849, aux Arts-et-Métiers, au moment où il haranguait les soldats.

préface, on devine à qui on a affaire : moins à un homme de raison qu'à un homme de sentiment et de passion exaltée. Tout le long du livre, ce n'est qu'un perpétuel refrain de déclamations et d'invectives. Sans doute on aurait mauvaise grâce à réclamer de tout prisonnier d'État la mansuétude évangélique de Pellico, pardonnant à ses bourreaux. Qu'un détenu, violemment arraché à sa famille et à sa liberté, devienne un révolté, cela se conçoit. Mais il n'est pourtant ni utile, ni intéressant de délayer en trois cents pages, dans des phrases romanesques et ambitieuses, l'expression de ses rancunes et de ses ressentiments. Boichot, avec ses allures pompeuses, avec ses apostrophes poétiques aux oiseaux qui volent librement dans l'air, aux abeilles qui bourdonnent autour des barreaux de sa prison, Boichot est absolument ennuyeux ; il n'excite pas la pitié qu'il sollicite, et ses *Souvenirs* sont oubliés. Au contraire, les sobres récits de M. Commissaire touchent et émeuvent : ils seront lus et relus.

Il n'y aurait pas à s'étonner outre mesure que le récit de dix ans de captivité fût un peu monotone, monotone comme l'a été elle-même, dans ses lourdes heures de solitude forcée, une vie de réclusion que n'animaient ni les incidents de la société réelle, ni les occupations ou les passions de la vie libre. Il n'en est rien pourtant. On lira les *Souvenirs* de prison de M. Commissaire avec le même intérêt que des mémoires qui auraient été écrits dans le monde, en pleine liberté, par des politiques fiévreusement mêlés au jeu des affaires publiques. Cela tient d'abord aux qualités personnelles de l'auteur, à sa physionomie attachante, à la sincérité de ses impressions, à l'intensité de sa vie intérieure, qu'il a su jusqu'au bout soustraire aux étreintes de la prison. Cela tient aussi aux circonstances.

Les événements ont fait que, dans les dernières années de la république de 1848 et durant l'empire, les prisons d'État ont été, au point de vue de la société qu'elles renfermaient, de forts bons endroits, des cercles politiques très bien fréquentés, et pour ainsi dire des petits parlements sous les verroux. La journée du 13 juin, dont Ledru Rollin a dit qu' « elle a été la plus riche hécatombe de représentants que l'histoire ait connue », avait réuni sous le même drapeau un grand nombre de représentants du peuple, un peu imprudents sans doute et légèrement aventureux, mais très honnêtes gens et démocrates convaincus ou éprouvés. Commencé volontairement dans la manifestation du Conservatoire des arts et métiers, ce compagnonnage se continua par force dans les prisons. Du premier coup, M. Commissaire se trouva en nombreuse compagnie. C'étaient d'abord les seize condamnés de la cour de Versailles, parmi lesquels des hommes bien connus et que nous avons revus dans les assemblées de la troisième république : Langlois, Gambon, Daniel-Lamazière, J. Maigne. Mais il s'en fallait que la prison de Doullens fût inoccupée lorsque la fournée dont faisait partie M. Commissaire y arriva. Elle y avait été précédée par une autre promotion, celle des condamnés de la haute cour de Bourges (affaire du 15 mai 1848), dont étaient Barbès, Blanqui, Raspail, Albert, d'autres encore; de sorte que les détenus de Doullens auraient pu presque dire : « La Chambre n'est plus dans la Chambre : elle est toute où nous sommes! »

Plus tard, quand les prisonniers de Doullens eurent été pour la plupart transportés à Belle-Isle (1), de nouvelles recrues vinrent encore grossir leurs rangs. Boichot, Delescluze y furent envoyés en 1854, et en 1855 la citadelle enfermait dans ses murs 281 détenus.

A Doullens, à Belle-Isle, malgré l'impossibilité d'agir au dehors, malgré la rareté des journaux et des nouvelles extérieures (le *Moniteur universel* était la seule feuille tolérée), il y avait donc de quoi entretenir un foyer de vie politique. Et ce n'est pas un des moindres intérêts du livre de M. Commissaire, qu'il nous montre, qu'il peint sur le vif, après l'avoir étudié et saisi dans l'intimité forcée de la captivité commune, le caractère de quelques-uns de ses compagnons d'infortune. « En liberté, dit-il finement, les hommes sont tous un peu comédiens... Lorsqu'on est de mauvaise humeur, on reste chez soi ; on se garde bien de se montrer en public, à moins que les occupations n'en fassent un devoir. En prison, on se voit en tout temps, pendant la bonne et la mauvaise humeur. Le frottement continuel des mêmes hommes dans un même lieu fait sentir à chaque instant les aspérités et les angles saillants de leurs caractères. »

Tous les détenus de Belle-Isle étaient dévoués aux institutions républicaines; tous même appartenaient aux fractions les plus avancées du parti; mais tous ne concevaient pas la république de la même manière. De là des discussions, des chocs d'opinions, d'autant plus vifs que des esprits aigris par le désœuvrement et les souffrances sont plus facilement irritables. Le mal de la division, ce mal qui semble peser comme une fatalité sur les républicains de tous les temps, les suit jusque dans les préaux des prisons. La jalousie, les petites passions mesquines les y accompagnent. Dans les premiers temps de son séjour à Belle-Isle, M. Commissaire et quatre de ses compagnons habitaient la même chambre; pour remédier aux inconvénients de cette vie en commun, ils avaient acheté de l'indienne et des calicots, afin de s'en faire des rideaux et d'entourer leurs lits. Un voisin, étant arrivé un matin dans leur chambre, s'aperçut de ce modeste essai de confort et ne dissimula point sa surprise : « Des rideaux, s'écria-t-il, excusez, des rideaux! Tas d'aristocrates! »

(1) La peine prononcée contre M. Commissaire était celle de la déportation, et pendant quelque temps les condamnés s'attendirent à être transportés aux îles Marquises. Mais l'Assemblée législative ayant décidé que la loi sur la déportation de 1849 n'aurait pas d'effet rétroactif, M. Commissaire et ses compagnons restèrent en France.

Cela suffit pour qu'à partir de ce jour M. Commissaire passât aux yeux d'une partie de ses codétenus pour un aristocrate ou tout au moins pour un bourgeois.

Les questions de personnes, les rivalités individuelles jouaient aussi un grand rôle dans la vie des prisonniers de Belle-Isle. Les vieilles querelles de groupes s'y prolongeaient ; c'étaient comme des naufragés se disputant encore sur le radeau de la Méduse. La concentration de tous les prisonniers d'État avait mis en présence à Belle-Isle les deux grands agitateurs républicains, Barbès et Blanqui, devenus ennemis irréconciliables depuis la journée du 12 mai 1839. M. Commissaire ne cache pas sa prédilection pour Barbès : « Il n'y a qu'un homme, écrit-il, que je ne me lasse pas d'admirer, c'est Barbès. Il y a dix-sept ans qu'il est en prison, sauf quelques mois de liberté en 1839 et en 1848; malgré cela, il est toujours le même : résigné, bon et dévoué à la cause du peuple, indulgent pour tous, sévère pour lui seul. Depuis quatre ans, j'ai vécu près de lui, soit dans une chambre commune, soit au cachot, soit dans le même corridor. De plus en plus je l'ai aimé. Il y a en lui l'étoffe d'un grand homme. » Il s'en faut que le jugement sur Blanqui, soit aussi favorable : « Blanqui, pâle et chétif, à l'aspect maladif, exerçait une grande influence sur ceux qui l'entouraient. Sa parole facile, qu'il savait rendre caressante, quand il voulait attirer à lui une nouvelle recrue, avait un charme qui fascinait les ouvriers. Mais l'arme qu'il maniait avec le plus d'habileté, et souvent avec succès, c'était la flatterie. Il s'adressait à la vanité de celui qui l'écoutait, et très souvent parvenait à le subjuguer... »

GABRIEL COMPAYRÉ.

(La fin au prochain numéro.)

DE PARIS A BAYREUTH

Souvenirs de voyage (1)

IV.

La gare de Bayreuth est le quartier général de la colonie parisienne. Parmi les gargottes locales, sa *restauration* jouit d'une réputation de propreté relative ; on y donne des serviettes qui ne sont pas en papier; il y a des bancs sous la marquise où l'on vient fumer son cigare. A la descente des pèlerins, dix mains françaises se tendent vers nous. On s'informe de Paris et des camarades... Mais il ne s'agit pas de lanterner. Le train de midi 50 est arrivé à deux heures cinq. Il faut avaler à la hâte n'importe quoi, aller retirer ses coupons, reconnaître son gîte, puis courir au théâtre : *Parsifal* commence à quatre heures, et la distance est d'un kilomètre depuis notre logis. On nous a cantonnés chez l'habitant, comme presque tous les étrangers. Pouah! quelles gens et quels taudis! Qui croirait qu'il y a douze ans que le théâtre est ouvert et que fonctionne le comité des logements? Si je reviens jamais ici, je me ferai expédier de Paris une paire de draps propres. Et nous ne sommes pas encore les plus mal partagés!

C'est au nord de la ville, sur un mamelon dominant un paysage de moyenne laideur, que s'élève le temple. De loin, l'aspect rappelle celui du Trocadéro débarrassé de ses deux pattes de homard. En s'approchant, on constate la présence d'un avant-corps carré, précédé d'un péristyle grec : — l'ombre de Sophocle a passé par là. Deux rampes accèdent au monument; à droite et à gauche, deux *restaurations*. Du haut de la terrasse, les wagnériens ne manquent pas de faire admirer aux arrivants la ligne bleue, mollement ondulée, du Fichtel-Gebirge; les non-wagnériens protestent que tout le pays est plat comme Beauce; je dois à la vérité de confesser qu'il y a dans le lointain quelques croupes, mais dénudées et totalement dépourvues de poésie.

En descendant la grande rue, nous défilons devant des boutiques entières d'objets tétralogiques et parsifalesques ; le *facies* du grand homme se multiplie en encriers ; il se prodigue en casse-noisettes. La lingerie fine et la confection pour dames se sont abattues sur les *leit-motiv;* on en soutache les cols des jerseys ; j'ai vu, de mes yeux vu, à l'étalage, des chemises de femme, avec les quatre thèmes de la *Tétralogie*, brodés en entre-deux.

*
* *

Voilà de quoi vous faire prendre Wagner en dégoût; et malgré tout, il ne faut que pénétrer dans le théâtre pour que le grotesque du wagnérisme rentre dans l'ombre. La disposition intérieure montre une intelligence si pénétrante des phénomènes de la sensation qu'en l'examinant avec quelque soin on est déjà presque converti. La salle est un rectangle dont l'intérieur forme un amphithéâtre à côtés convergents. Les deux extrémités concentriques correspondent, la plus courte à la rampe, la plus longue à la galerie du fond, dont la courbe est à peine sensible. L'espace compris entre les côtés obliques de l'amphithéâtre et les parois rectangulaires de la salle est coupé, à intervalles réguliers, par des pilastres formant douze travées, qui avancent de plus en plus à mesure qu'on descend vers la rampe. L'effet convergent de leur double perspective ramène invinciblement le regard sur la scène ; ils font en quelque sorte l'office d'œillères. L'oreille y trouve pareillement son compte : le son frappant sur les surfaces planes lui est franchement renvoyé, au lieu d'aller rouler sous des calottes sphériques qui font le désespoir des acousticiens, mais probablement aussi la plus grande joie de nos architectes, puisque des expériences concluantes n'ont pu les y faire renoncer.

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

Vous verrez que, si jamais l'on reconstruit l'Opéra-Comique, on refera la salle en rond. — « Parbleu, je voudrais bien vous y voir, me dit un émule de M. Garnier. Pour adopter la disposition des parois obliques convergeant vers la scène, il a fallu supprimer les loges de côté; pour supprimer les loges de côté, il a fallu mettre indistinctement toutes les places à 20 marcks; combien vous chargeriez-vous de nous recruter d'abonnés à ce prix-là? » Il n'y a rien à répliquer. Mais je voudrais du moins qu'on essayât d'introduire dans nos théâtres le système de l'orchestre invisible. L'abri qui le dissimule est également favorable à l'ouïe et à la vue. Sans parler de ce qu'il ajoute à l'illusion, sa forme légèrement arrondie fait reculer la scène et allonge la perspective; sa demi-voûte en bois est comme un réflecteur acoustique; elle rassemble les sonorités qui n'arrivent à l'appareil auditif que tamisées et fondues par une sorte de trituration préparatoire.

***

Dans la pensée de Wagner, ces habiletés ne sont pas pas précisément destinées à doubler nos jouissances : il s'agit pour lui de se rendre maître absolu de nos esprits, d'en faire le blocus, de nous isoler du monde extérieur, d'annihiler nos volontés pour nous arracher à nous-mêmes. Rien de plus ingénieux que ses procédés d'investissement. Le spectateur qui a rejoint sa place dans une demi-obscurité sent la pâle clarté des gaz diminuer graduellement; la parole s'arrête instinctivement sur ses lèvres; une crainte superstitieuse l'immobilise; le silence gagne de proche en proche. L'oreille, où toute la sensibilité s'est réfugiée, se tend désespérément dans le vide. A ce moment psychologique, un unisson très pur et très doux sort mystérieusement de l'orchestre; il dessine une phrase lente d'un rythme flottant, d'une tonalité indécise qu'aucun accompagnement ne vient déterminer. Elle rase le sol, s'enfle, s'élève, décrit une courbe légère, suspend bientôt son vol et se pose sur la médiante. A peine cette mélodie-fantôme a passé, qu'elle nous échappe; du fond de « l'abîme mystique, (1) » montent des vapeurs légères qui l'entraînent dans une buée lumineuse et s'évanouissent avec elle. Par deux fois, l'étrange apparition revient pour se perdre; à la reprise, le motif est haussé d'une tierce, et, par cette transposition, rendu plus énigmatique encore.

Le silence de nouveau se fait; après une longue pause, une sonnerie de trompettes, — sérieuse, presque solennelle, — redite, en écho, par les flûtes. Elle alterne un instant avec une sorte de cantique religieux, très grave, très tendre, très ferme de contour, qui finit par s'établir, se développe dans le style des chorals de Bach, et conclut par une cadence parfaite, — la première jusqu'à présent. C'est la réponse à la mystérieuse phrase du début.

Pourquoi donc celle-ci reparaît-elle plus pressante? Elle remplit l'orchestre d'une agitation sourde; elle répète, en insistant, sa plainte qui ne s'arrête qu'en se brisant dans un sanglot. Une impression vague et profonde de piété, de souffrance, de désir inassouvi trouble l'âme. Mais qui donc souffre et qui donc languit? Le rideau s'est ouvert: la lumière rendue répand la joie de vivre; voici de riantes prairies baignant dans la rosée en perles, la forêt ensoleillée qui s'éveille, de blonds adolescents reposant sous l'abri d'un chêne, un fier vieillard qui gourmande doucement leur sommeil et s'agenouille avec eux pour la prière du matin. Ils portent le manteau rouge, avec le cygne blanc brodé sur l'épaule. La sonnerie du prélude retentit dans le lointain. Plus de doute; c'est l'appel des chevaliers du Graal, leur signal de ralliement, qui va devenir, par une corrélation toute légitime, le symbole musical de leur vocation militante. Et la prière matinale nous ramène le cantique, que nous devrons désormais reconnaître pour la formule de leur foi.

Mais l'orchestre de nouveau se trouble; Gurnemanz, le pieux chevalier, lève ses regards vers le château. C'est la civière d'Amfortas, le roi pécheur, qui descend péniblement la colline, porté par ses écuyers. Pendant ce temps, de l'autre côté de la scène, un être turbulent et farouche a bondi sur le théâtre : Kundry, la sauvage amazone, messagère du Graal. Elle apporte, d'un pays lointain qu'elle ne peut nommer, un baume pour la plaie du roi. Qu'a-t-elle donc à rire de ce rire méchant quand on lui rend grâces? Que nous veut cet hallali de chasse infernale, à son entrée? Quelque malédiction pèse sur elle. A sa vue cependant, à l'aspect des grands bois, le blessé a souri; la bienfaisante nature et la compassion humaine lui versent leurs philtres; toutes les voix de l'orchestre bercent sa douleur : apaisement trompeur, au sortir duquel elle redouble. Mais cette plainte qui s'exhale de ses lèvres, ce n'est pas celle qui tout à l'heure a remué nos entrailles. Dans le prélude, elle était bien autrement poignante; nous n'avons ici que le gémissement de la commune souffrance humaine. Quelle est donc cette nouvelle énigme? Nous allons l'apprendre, et du même coup pénétrer plus intimement dans la manière de Wagner.

***

Ce que nous avons entendu jusqu'à présent ne tranche que par une plus grande mobilité du rythme et par l'absence voulue de toute carrure sur les procédés du drame lyrique contemporain. Voici maintenant la pure œuvre d'art de l'école de Bayreuth.

Le cortège du roi s'est dirigé vers le lac dont le blessé réclame les eaux salutaires. Kundry comme une bête fourbue, s'est laissée tomber sur l'herbe. Restés seuls avec Gurnemanz, les novices qu'il forme au métier

(1) C'est le nom que R. Wagner donne au réduit de son orchestre invisible.

des armes l'interrogent. Les questions se pressent sur leurs lèvres : qui est Kundry, cette créature étrange qui porte secours avec un rire de démon? A-t-il connu Klingsor, le magicien ravisseur de la lance? pour quelles fautes ils sont frappés, et comment Dieu a-t-il permis ces choses? De Kundry, le vieillard ne sait rien sinon qu'il l'a relevée un jour à moitié morte sur son chemin, et que, depuis lors, elle sert fidèlement. Pour le reste, il satisfait leur curiosité et la nôtre. A mesure que repassent dans sa mémoire les événements de sa jeunesse, les motifs déjà entendus viennent prendre place dans son récit. Proposés à l'état sommaire et abstrait dans le prélude, ils reçoivent, de son commentaire, leur signification précise; pendant qu'ils développent leur substance musicale, le rôle qui leur est assigné dans le drame se manifeste. Guernemanz dit les hauts faits du glorieux Titurel, son maître, — et le motif du cantique module sur un rythme plus mâle; il raconte la fondation du Montsalvat, — et les cinq notes du thème guerrier s'enlacent pour monter vers le ciel « en portiques sacrés ». Il retrace aux jeunes gens la mission sacerdotale des chevaliers de l'ordre, la vertu du divin sang dont ils sont les dépositaires, le sacrifice de l'expiation et de l'amour qu'ils sont chargés de perpétuer ici-bas — et la phrase mystérieuse du prélude se révèle comme le legs même du Christ à l'humanité; nous en comprenons maintenant la douloureuse tendresse. Il leur parle du libérateur annoncé par Dieu, et tous répètent ensemble les paroles de la prophétie. La narration de Gurnemanz complète ainsi l'exposition instrumentale, mais, en même temps, elle prépare les futures scènes de séduction et de magie dont quelques notes fugitives se glissent dans le récit du péché d'Amfortas et des ruses de Klingsor. Donc, partout et toujours, la sensation provoquée la première, s'achève par la connaissance, et cette division du travail de l'esprit redouble, par renouvellement, la force de l'impression reçue.

Voilà, ce me semble, sans l'aller chercher dans de gros livres, la conception du drame musical. Avouons qu'elle est d'un penseur. Et sa réalisation dans le 1er acte de *Parsifal* est d'un grand musicien. Je ne sais pas si le récit de Gurnemanz tient de l'épopée plutôt que du théâtre; ce que je sais, c'est qu'il y a moins de convention théâtrale dans un récit, fût-ce celui de Théramène, que dans un monologue. Je ne sais pas si l'intérêt languit; ce que je sais, c'est que j'ai bu avidement jusqu'à la dernière note. Je ne sais pas si c'est ou non de la mélodie; ce que je sais, c'est qu'au point de vue de la musique absolue, de la jouissance musicale, il y a là des pages qui peuvent compter parmi les plus belles qui soient. *E pur si muove.*

V.

J'étais en méfiance des récits de Wagner. Or, il se trouve que celui-ci m'apporte une sensation neuve et charmante. La passe périlleuse est franchie sans accident, même sans effort; je me sens tout ragaillardi.

L'entrée de Parsifal dans les domaines du Graal, où il tue au vol un des cygnes du lac, est saluée d'une fanfare caractéristique. Elle éclate, flamboie, se précipite avec une fougue indomptée, puis, d'un mouvement superbe, s'arrête toute frémissante, en plein élan.

Un peu trop allemandes les pages qui suivent : la mort du cygne, la marche funèbre de l'oiseau, la remontrance paternelle de Gurnemanz au chasseur. Nous manquons de la candeur qu'il faut pour prendre au sérieux ces gentillesses sentimentales. Je m'en accuse, bien loin de blâmer le dramatiste; quant au musicien, il nous intéressera toujours. Réfugions-nous dans l'orchestre; je crois y découvrir de charmants échos de *Lohengrin;* mais, que personne, au moins, ne s'aperçoive de notre escapade; c'est pour le coup que nous risquerions les étrivières.

*
* *

Depuis l'entrée de Parsifal, Kundry s'agite dans son sommeil de brute. Elle se réveille au moment où Gurnemanz interroge l'inconnu sur ses projets et sur sa naissance. L'inconscient ignore tout, même son nom; il sait seulement qu'il a quitté jadis sa mère pour suivre des cavaliers à travers la forêt. Depuis lors, il vit à l'aventure, se gardant avec ses flèches des hommes et des fauves. Kundry intervient : « Il dit vrai, son père Gamuret est mort sans l'avoir vu naître; sa mère Herzeloyde l'élevait en secret loin des combats, quand un jour il s'est enfui; elle a cherché longtemps son fils; maintenant elle est morte. » — « Tu mens! » s'écrie Parsifal en se jetant comme un fou sur Kundry; mais il s'affaisse, terrassé par la douleur. Kundry court à la source chercher de l'eau dont elle lui baigne les tempes. Gurnemanz l'approuve pour sa bonté; elle ne sait répondre que des paroles incohérentes: « Je ne fais jamais le bien; je n'ai soif que de repos! Oh! reposer! Dormir!... Non! pas le sommeil!... Il le faut pourtant; c'est l'heure... » et elle s'en va retomber inerte dans le taillis.

La scène est bien obscure, bien pénible; la musique, par ses réticences, ajoute encore aux ténèbres. Pour deviner que cette femme se débat sous une possession diabolique, il faut avoir lu le poème. A quelques mots de Gurnemanz, nous devinons seulement qu'il pressent en Parsifal le libérateur : ce jeune homme est simple, puisqu'il a grandi loin du monde; il est pur, puisqu'il a trouvé seul le chemin du Graal, où nul pécheur ne pénètre; il est sensible, puisqu'il aimait sa mère; s'il est vraiment l'homme providentiel, il comprendra ce qu'on attend de lui; pour en tenter l'épreuve, Gurnemanz l'emmènera donc au Montsalvat.

*
* *

Tous deux se mettent en marche, — ou plutôt, c'est leur route qui va marcher devant nos yeux. La prairie

fait place aux rochers, les arbres de la forêt passent lentement, des cloches retentissent dans le lointain; bientôt leur sonnerie, descendue dans l'orchestre, y forme la basse continue. En même temps que les colonnes du temple se dressent, les fragments des trois motifs du Graal se superposent — thème guerrier, thème de la prière, thème du sacrifice. Pas une note qui n'ait déjà été entendue; pas une qui ne nous revienne métamorphosée; cependant, sous cette architecture mouvante, la pédale obstinée des quatre cloches persiste; elle soutient tout par la carrure du rythme, par la fixité du dessin. Et cette masse énorme ne se meut pas sur place, elle marche, elle avance! C'est la merveille du renouvellement, le miracle de l'évolution polyphonique.

Voyez plutôt. Nous entrons dans le sanctuaire du Graal, — une haute coupole portée sur une colonnade circulaire; au centre, l'autel. Les chevaliers, rangés dans le pourtour s'ébranlent pour célébrer la Cène; leur marche, gravement cadencée, est faite sur la sonnerie des cloches, — laquelle n'est elle-même que le renversement des deux premières mesures du prélude; le choral qu'ils entonnent est pris du thème de la prière; un changement du rythme et l'adjonction de cinq notes empruntées au motif guerrier en ont fait une mélodie nouvelle qui va grandir à son tour; car chez Wagner, non seulement l'harmonie, non seulement la sélection des motifs, mais la forme même des dessins mélodiques est déterminée par une loi préétablie (1). Si tous ces rapports subtils ne sont pas immédiatement perçus, du moins l'esprit en ressent-il une impression générale de régularité, de direction qui le rassure. Il s'abandonne.

S'abandonner, n'est-ce pas le suprême bonheur avec les grands artistes? Je me laisse donc faire, sans plus philosopher, sans discuter l'attitude de Parsifal en présence de cette scène qu'il contemple debout, hébété, sans un geste.

***

Et comment devinerait-il, l'innocent, dans ce chant plaintif qui tombe des voûtes, la douleur surhumaine du Rédempteur crucifié chaque jour par le péché de l'homme. Amfortas la comprend, la plainte du Christ, et elle redouble son supplice. Ce qui lui ronge le cœur, ce n'est pas sa blessure — il bénirait la souffrance si elle servait à racheter sa faute; — c'est le souvenir des voluptés criminelles, qu'il sent bouillonner en lui chaque fois que ses mains impures touchent le calice; c'est la conscience de cette profanation nouvelle, qui lui ferme le chemin du repentir. Ah! pourquoi son père Titurel s'est-il dépouillé, vivant, du pouvoir! Qu'il reprenne le bandeau royal du Graal, et que le pécheur puisse mourir! Mais le vieillard implacable somme son fils de remplir son ministère; lui seul le peut, et le sacrifice doit s'accomplir, pour que les chevaliers retrempent leur vertu à la source du sang divin. — Voilà — j'insiste sur ce point capital que les commentaires français ont négligé, — voilà la tragédie : l'homme écrasé sous une loi aussi inexorable que la fatalité antique, et plus légitime, puisqu'elle est le châtiment de sa faute; voilà pourquoi les lamentations d'Amfortas sont construites sur la plainte du Christ, et cela est vraiment pathétique, vraiment sublime.

Quelque admirables beautés que renferme la fin de l'acte, cette page reste le point culminant. La célébration de la Cène n'en est pas moins un chef-d'œuvre de musique décorative; je veux dire par là que l'effet combiné de la mise en scène et de la musique est irrésistible, mais qu'ici, plus qu'ailleurs peut-être, la musique perdrait à être dépouillée de la mise en scène. Wagner a dû s'en rendre compte; il faut donc que cela soit bon ainsi, puisqu'ainsi l'a-t-il voulu. L'élévation du Graal, les agapes saintes, le cantique d'actions de grâces et le baiser de paix des chevaliers, rentrent presque dans le cadre de nos scènes religieuses d'opéra, avec un réalisme plus osé dans la représentation des cérémonies catholiques, avec un sentiment plus recueilli de leur grandeur. Ces passages devaient plaire, et ils ont plu, même aux moins avancés. Je suis encore trop peu wagnérien pour m'en plaindre.

VI.

L'acte a fini sur les mystérieux accords de la promesse divine : « Attends l'homme ignorant et candide, illuminé par la compassion »; et les voix des jeunes lévites ont répondu : « Bien heureuse la foi, bien heureux l'amour. » Le rideau s'est refermé. Des bravos se font entendre, aussitôt réprimés par des chut! sévères : le Maître n'aimait pas qu'on applaudît avant la fin finale.

***

Trois quarts d'heure d'entr'acte. On va se bourrer à la *restauration*, d'œufs durs, cervelas et autres *delicatessen*, ou deviser sous les péristyles. Des conversations s'engagent en français : « Ça vous amuse ces histoires-là? — Pardon, il me semble que nous ne sommes pas venus pour nous amuser. — Je ne vous le fais pas dire. — Cela dépend comme vous l'entendez. — Probablement pas comme vous, cher ami. — Je le crois; pour entendre il faudrait écouter, et vous n'en avez guère l'air. — Comment trouvez-vous madame Ma-

(1) On pourrait même ramener presque tout le système de la modulation dans *Parsifal* à un rapport constant : la progression de tierces — tantôt à l'état simple, le plus souvent avec extension des affinités normales. Wagner module sans transition, d'*ut* mineur en *mi* naturel (au lieu de *mi* bémol) ou de *fa* majeur en *ré* bémol mineur (au lieu de *ré* mineur); ou de *sol* mineur en *mi* bémol mineur (au lieu de *mi* bémol majeur).

terna? — Un peu lourde pour la gymnastique de Kundry. — Attendez le second acte; c'est là qu'elle est superbe — Van Dyck est vraiment un Parsifal très remarquable. Mais qu'a donc Reichmann à chanter faux? Il m'a gâté les lamentations d'Amfortas — Avec cela que le rôle est facile à chanter; vraiment, ce diable d'homme écrit pour les voix d'une façon tyrannique; il les traite comme des instruments. — Encore ce cliché! Mais ne voyez-vous point que c'est Rossini, avec ses roulades, qui fait du virtuose une vivante clarinette. Wagner a mieux compris la dignité de la voix humaine, qui ne doit jamais chanter pour ne rien dire, surtout au théâtre. — C'est pourquoi vous reléguez le chant dans l'orchestre, et la voix n'est plus qu'un comparse. — Au contraire; la voix se meut dans une souveraine indépendance; elle n'est pas encadrée dans le rang; c'est le cavalier qui galope en tête, en arrière, ou sur les flancs de la colonne. Elle laisse aller la symphonie, puis au moment d'entrer en scène, elle la rattrape à la course, se saisit du motif et le quitte dès qu'elle a placé son mot. Cela est éminemment scénique et donne, musicalement, une foule de contre-points intéressants. Voyez comme, chez les vieux, le choral fait irruption au milieu de quatre parties qui travaillent un thème, et s'impose à toutes, sans en troubler aucune : ainsi chez Wagner, qui n'est jamais plus beau que quand il s'inspire des anciens. »

VII.

A quoi tiennent les choses! Si *Tannhäuser* avait réussi à Paris, Wagner ne se serait pas rejeté bruyamment vers l'Allemagne en nous déclarant la guerre, et il aurait conçu son deuxième acte de *Parsifal* d'une manière plus conforme, sinon au goût français, du moins aux convenances de la saine logique et du théâtre.

Klingsor, l'enchanteur, a rêvé de conquérir le Graal dont la vertu rend immortel. Pour se conserver chaste, condition essentielle, il s'est mis en état d'habiter impunément le palais de délices où des filles-fleurs attirent dans leurs pièges les chevaliers du Montsalvat; — n'insistons pas, encore que Wagner insiste. — Parsifal doit succomber à son tour, afin que disparaisse le dernier espoir d'Amfortas. Mais une si noble conquête veut une beauté plus rare; le magicien penché sur ses fourneaux procède à ses incantations : Kundry s'élève lentement des ténèbres. Le sommeil léthargique qui l'a domptée la met au pouvoir de son maître; il peut lui prêter la beauté souveraine; il dispose de sa volonté; c'est elle dont il s'est servi pour séduire Amfortas; c'est elle encore qui va tenter Parsifal.

Toute cette évocation est superbe. Une houle d'enfer remue sourdement l'orchestre; les violons tourbillonnent en désordre pendant que les bois et les cors dessinent deux traits grimaçants. Le motif de Klingsor grimpe et retombe comme un désir furieux; celui de Kundry fend l'air en sifflant, comme la chute d'un damné : ils nous feront goûter davantage, par contraste, les voluptueuses mélodies du jardin de délices où nous transporte un changement à vue. Bien charmante en effet, la musique : le thème vierge encore, les rythmes mollement balancés, les adorables suites de neuvièmes, — un de ses procédés favoris, — apportent à l'oreille leurs caresses printanières. Mais bon Dieu! quels costumes, quelle poésie, quels gestes! De quel bateau de fleurs ces filles-fleurs sont-elles sorties? Elles ne savent que nouer gauchement leurs bras autour du cou de Parsifal, qui les rudoie. Comme il a raison, et comme il est grand temps que Kundry vienne les renvoyer!

***

Elle glisse sur la terre. Les roses du mal naissent sur son passage. D'une voix qui n'est qu'un murmure elle appelle : « Parsifal! » Lui, s'éveillant comme d'un rêve : « Parsifal...! qui donc m'appelait ainsi? n'était-ce point ma mère? » — « Oui, ta mère qui t'a bercé tout petit, qui t'a pleuré, qui est morte de ton abandon. » — « Ah! misérable fou! ma mère! c'est moi qui t'ai tuée!... » Les sanglots l'étouffent; il tombe sans voix aux pieds de l'enchanteresse. — « Reçois donc le dernier baiser de ta mère », dit-elle, et elle pose ses lèvres sur les siennes. A cette caresse, Parsifal sent un trouble inconnu; il comprend tout enfin : l'égarement des sens, la blessure d'Amfortas; une immense commisération l'envahit; il repousse avec horreur celle qui a causé tous ces maux. — « Ah! s'écrie Kundry, puisque tu sais compatir, prends-moi donc en pitié; sais-tu ce que je souffre? J'ai vu le Christ porter sa croix, et j'ai ri! Depuis lors, j'erre par le monde; son regard pèse sur moi nuit et jour; je voudrais pleurer, et mon rire maudit me reprend. Si tu es le libérateur, donne-moi le seul bien auquel j'aspire... Rien qu'une heure, et que je sois damnée. » Et sa douleur trouve de tels cris, l'impression du regard divin posé sur elle est si merveilleusement donnée par l'orchestre, que nous ne nous souvenons plus qu'on nous avait annoncé une scène d'amour.

Mais Parsifal s'arrache de ses bras. Alors égarée, hors d'elle, ce n'est plus qu'une louve affolée qui sent sa proie lui échapper. Elle essaie encore une fois le pouvoir de ses caresses. Je m'étonne de voir revenir ici le motif des filles-fleurs. La passion éperdue de Kundry ne saurait-elle trouver des accents qui lui soient propres, et la reine de beauté en est-elle réduite à emprunter le langage de ses suivantes? Il me déplaît aussi, malgré la sauvage grandeur de ses imprécations furieuses, qu'elle appelle Klingsor pour venger son affront. Cette péripétie n'est que pour permettre à Parsifal de s'emparer de la lance; c'est à peine une excuse.

Aussi, pendant l'entr'acte, les opposants ont-ils beau jeu : le dernier baiser d'une mère et la malédiction du Christ, quels singuliers moyens pour triompher de

l'innocence d'un jeune homme simple et pur! Il y a, sans doute, là-dessous, quelque sens profond et symbolique; j'attendrai qu'on veuille bien me l'expliquer (1).

VIII.

Le troisième acte, grâce au ciel, se passe de commentaire; nous pouvons, sans arrière-pensée, sans une réserve, en suivre tout le développement magnifique. L'introduction raconte le tourment de Parsifal, errant à la recherche du chemin de Montsalvat. La scène du Vendredi saint, — une radieuse page de symphonie pastorale — le montre reconnu par Gurnemanz et sacré par lui roi du Graal. Kundry, la pécheresse, baigne ses pieds et reçoit de lui le baptême; elle peut pleurer, enfin, et la prairie en se couvrant de fleurs associe la nature aux joies du repentir.

L'œuvre de rédemption est commencée; la lance sainte est rentrée aux mains des justes; il leur reste à la reporter au Montsalvat. Le motif prophétique, jusqu'alors immuable, s'est déployé pour leur montrer le chemin. La forêt se remet en marche; les cloches sonnent; mais c'est le glas des funérailles : Titurel n'est plus. Son fils Amfortas voulait mourir. Pour se soustraire au supplice de son immortalité, il a refusé à lui et aux siens la vue de la sainte coupe, et c'est son père dont il a creusé la tombe.

La litière du mourant et le cercueil du mort se rencontrent au pied de l'autel. Les deux cortèges s'interpellent : Qui donc a laissé mourir le plus noble des héros? — Celui que vous portez ici; le roi prévaricateur. — Vient-il enfin, pour la dernière fois, remplir son office? — et ces mots : « pour la dernière fois » roulent en échos lugubres dans le temple déserté. — « Non! s'écrie Amfortas. Quoi! lorsque je touche enfin au terme, j'irais prolonger ma vie! O mon père! implore de Dieu la fin de ma souffrance? Et vous, frappez-moi de vos épées, afin que, de nouveau, rayonne le Graal. » A ces paroles, le dessin d'orchestre commencé par les violons, est ressaisi brusquement par les cuivres et s'achève en modulation foudroyante. C'est Parsifal! En s'emparant du motif, il semble qu'il arrache le sceptre des mains du roi. De la lance, il touche sa blessure; puis, montant à l'autel, il découvre le flamboyant calice. Tout est accompli. Les trois thèmes pieux, transfigurés encore une fois par le suprême effort du génie, refleurissent d'une sève nouvelle; la figure symbolique du Sauveur tristement inclinée se relève vers le ciel; la prière du sacrifice devient l'hymne de la rédemption; le cantique de la foi prend les ailes des harpes; et tous ces chants, désormais confondus, s'élèvent vers la colombe céleste qui plane sur le sanctuaire, dans un rayon.

IX.

Nous redescendons la colline, vraiment émus; la nuit venue prolonge notre impression de rêve. En approchant de la ville, les langues se délient; d'incorrigibles sceptiques en profitent pour glisser une malice. « Avez-vous remarqué, me dit l'un d'eux à l'oreille, que ces gens passent leur temps à s'administrer des lotions et des douches? Au premier acte : bain du lac pour Amfortas; au troisième, le bain de pieds de Parsifal; sans compter les frictions courantes à l'usage de ceux qui s'évanouissent ou qu'on baptise. C'est l'hydrothérapie dans la musique! » Il est vrai. Cela est parfaitement ridicule, et cela est en même temps fort beau. Le beau serait donc compatible avec le ridicule? Il se pourrait; le ridicule n'est, après tout, le plus souvent, qu'un enthousiasme non partagé. Pour les indifférents, tout sentiment violent est ridicule à proportion qu'il est sincère : voyez les saints, les amoureux, les poètes. Si l'on refuse d'entrer sincèrement dans la pensée du drame chrétien de Wagner, on sera tenté d'en faire la charge, et cela ne prouvera rien, que peu de discernement avec beaucoup d'esprit.

Wagner était-il donc croyant sincère? Vous m'en demandez bien long. Ses partisans l'en défendent; ils ne voient dans *Parsifal* que l'éthique de Schopenhauer, cachée sous les symboles chrétiens. Pour moi, qui viens de l'écouter avec la naïveté d'un petit enfant, j'y retrouve tout bonnement le vieux fonds du catéchisme : le Christ crucifié de nouveau par le péché; l'homme impuissant à se sauver sans la grâce — et, jusque dans les thèmes du Graal, un acte de foi (le cantique), un acte d'espérance (la prophétie), un acte de contrition et d'amour (la plainte du Sauveur). Et Parsifal, l'homme simple et pur, illuminé par la commisération, me paraît moins près de Schopenhauer que de François d'Assise, ce sublime insensé qui s'appelait lui-même le fou de Dieu; l'apôtre de charité devant qui Dante se prosterne, — parvenu, par la seule candeur, à la plénitude de la connaissance, et dont l'amour débordait sur toute la création. Être parti de Schopenhauer, — car Wagner en est parti — pour revenir au grand mystique du moyen âge! — car il faut qu'il y soit revenu, pour accepter avec cette stricte observance le dogme et les rites catholiques : quand Gœthe s'empare de la légende chrétienne, il la dévie, il l'oriente sur sa propre pensée; il ne donne pas à son théâtre ces perspectives de cathédrale.

(1) Autre reproche : les rappels de motifs qu'il faudrait ménager avec soin pour les faire concourir à la marche du drame, reviennent avec une persistance qui touche à l'indiscrétion. Tout leur est prétexte à reparaître : il suffit que l'idée à laquelle correspond le thème se montre d'une façon quelconque, fût-ce par allusion, par prétérition même. Quand Kundry dit à Parsifal : « Sauve le monde, si c'est ta mission, mais sois mon dieu pour une heure! », elle ne parle de la vocation de Parsifal que pour en écarter la pensée. Cependant le thème de la prophétie vient la souligner dans l'orchestre.

Mais voici que tout à coup je songe qu'au moyen âge, le diable passait pour bâtir quelquefois des cathédrales: c'étaient les plus audacieusement belles; seulement elles clochaient toujours par quelque endroit. Est-ce que, par hasard...

Eh bien, oui, je le dirai, coûte que coûte : à cette œuvre d'amour, il manque le dernier mot de l'amour: la simplicité sereine. Tout y est concerté, réfléchi ; l'inspiration et la science s'y sont dépensées sans compter ; mais la spontanéité? mais l'effusion? mais l'épanouissement de l'âme? mais le touchant abandon qui vous ouvre le cœur? Cette musique n'apaise point; — la remarque est de M. Schuré, et elle est profondément juste ; jusque dans l'admirable scène du Vendredi saint, la plus reposée peut-être que Wagner ait écrite, elle garde quelque chose de fébrile. Et comment parviendrait-il à nous apaiser après s'être constamment ingénié à tromper l'attente, à exaspérer le désir? On sort de là comme de certains rêves, brisé, troublé, jamais calmé. Jusqu'au soin qu'il prend de nous mettre au secret et au régime, cet isolement, cette obscurité, ce silence, ces procédés de juge d'instruction ou de dompteur, cette précaution de garder les issues, trahissent la crainte qu'on ne s'échappe. Les autres — Weber, Schumann — commandent à distance; il a besoin, lui, du contact. Nombre de fois j'en ai fait l'expérience sur moi-même. Tout le temps qu'il me tient, il me fascine; je ne me sens ni accablé par les redites ni énervé par la modulation sans fin; dès qu'il me lâche, l'objection se redresse; je m'aperçois que les arbres sont bien serrés et qu'on étouffe par moments dans la forêt.

Serait-ce que cet art nouveau agirait exclusivement par les nerfs et sur les nerfs, — qu'il serait proprement du domaine de la physiologie? On le croirait, par la nature de l'enthousiasme qu'il inspire à ses adeptes : exclusif comme la suggestion, — destructif comme la sensibilité à son paroxysme. Après *Don Juan*, *Guillaume Tell* et *les Huguenots*, les voilà qui jettent *Lohengrin* pardessus bord ; bientôt ce sera le tour des *Maîtres chanteurs*, ce chef-d'œuvre de grâce exquise et de pure mélodie, frais et savoureux comme un beau fruit mûr, dont j'espère vous reparler quelque jour.

Conclusion? Je conclus qu'avec Richard Wagner, il est impossible de conclure; pas une idée qui n'amène avec elle sa contre-partie. Si l'on voulait à toute force mon impression d'aujourd'hui, je dirais que *Parsifal* procède d'une magnifique intelligence, servie par une main incomparablement habile. Wagner a le génie, la volonté, la toute-puissance; on lui voudrait ce quelque chose d'indéfinissable qui s'appelle la flamme divine de Jean-Sébastien, le charme attendri de Mozart, le grand cœur de Beethoven... Mais alors, peut-être, il serait plus grand qu'aucun autre.

RENÉ DE RÉVY.

FIN.

LA CONFESSION DU MOUNCHI (1)

Scènes d'intérieur de la vie afghane

C'était en septembre; les pluies cessaient, les fièvres venaient. Des milliers de Djinns s'envolaient de la rizière: quelques-uns, en passant, m'avaient frôlé de leur aile; par malheur, je n'avais personne auprès de moi pour me faire marcher au soleil et frapper mon ombre à coups de hache, ce qui est, comme chacun sait, le seul remède infaillible contre la fièvre.

Mon professeur de langue afghane, le Mounchi Mohammed Ibrahim khan, vint, comme à l'ordinaire, à deux heures, pour lire avec moi l'histoire de Fatteh khan et de l'empereur Akbar et m'expliquer la chanson de Mouqarrab Khan et des Khédou Kheil. Je me soulevai de ma chaise de Guzerate, et lui dis : « Ibrahim, nous ne *lirons* pas aujourd'hui. J'ai plus envie de dormir que de lire : mounchi, contez-moi votre histoire. »

Ibrahim souleva de sa tête son vaste turban blanc dix fois enroulé, essuya la sueur de son crâne ras, remit le turban, caressa de la main sa longue barbe noire, rit intérieurement, entre ses dents blanches, puis extérieurement, au souvenir ramassé de tout ce qu'il y a de merveilleux et d'unique dans sa carrière, et commença enfin : « Sâb (2)... » Profitons des lenteurs de la politesse du début et des longues formules de pieuse reconnaissance au Seigneur, pour vous présenter sommairement mon interlocuteur, Maulevi Mohammed Ibrahim Khan, le célèbre Mounchi afghan, dont la réputation s'étend du district de Hazara, qui est au nord, au district de Dera Ghazi Khan, qui est au sud.

Ibrahim est le Mounchi le plus gras, le plus satisfait et le plus honoré que l'on puisse rencontrer sur la frontière. Ah! si Altaf, le poète amer de Delhi, connaissait Ibrahim, il ne dirait plus que le musulman n'est point doué pour faire fortune et n'a rien à espérer dans ce monde sous le *British Raj* (3). Ibrahim est Fellow de l'Université du Pendjab et du Sindh: c'est le premier Afghan, et jusqu'à présent le seul, qui ait le droit d'apposer à son nom les lettres capitales F. U. P. S., et il le ferait sans doute s'il savait écrire — je veux dire écrire l'anglais. Ibrahim est *durbari*; autrement dit, il a un siège aux *durbars*, c'est-à-dire aux assemblées officielles tenues par le lieutenant-général du Pendjab ou par le vice-roi de l'Inde : il a le fauteuil 327 et, tandis qu'il y a des Khans et des Nawab qui assistent debout ou accroupis à terre, lui, le pauvre hère de Dodial, siège dans la soie du fellow, enfoncé, comme dit la nouvelle école, dans la rotondité et la mollesse d'un

(1) *Mounchi*, homme de plume, clerc, bureaucrate, professeur; c'est dans ce sens qu'il est employé ici.

(2) Monsieur.

(3) La domination anglaise.

fauteuil du gouvernement. Il est riche, car il ne donne pas de leçon à moins de trente roupies par mois (autant dire soixante francs), et il a souvent jusqu'à cinq élèves en même temps: tous les candidats à l'examen de pouchtou, premier et second degré (1), se tournent vers lui comme vers leur providence. Il a composé un livre étonnant, intitulé *Khizanahi Afghani*, ce qui signifie « le Trésor afghan »: et en effet c'est un véritable trésor, un livre sans pareil, où sont réunies toutes les élégances de la conversation courante, de sorte que l'officier candidat (2) qui aura appris par cœur ce bienheureux livre, parlera aussi purement et aussi couramment que le premier coupe-gorge venu de la frontière. Le livre est manuscrit et il n'y en a qu'un exemplaire; mais l'exemplaire circule dans les districts: il est aujourd'hui à Kohat, demain on l'aperçoit à Bannou; depuis l'ouverture de la ligne Beloutchie, on le signale jusqu'à Quetta; et partout il fait merveille, partout il fait des candidats triomphants; c'est le Mounchi fait livre. On parle sérieusement d'imprimer ce chef-d'œuvre à Lahore aux frais du gouvernement: si j'étais le gouvernement, je n'hésiterais pas un instant: car ainsi chacun pourra parler un afghan élégant et correct en Inde, en Angleterre, en France, en Russie, et personne n'aura plus d'excuse pour l'ignorer.

J'étais allé à Abbottabad (3), attiré par la réputation d'Ibrahim. Son admirateur, le capitaine Dunlop Smith, m'avait dit à Lahore: « Il n'est de Mounchi qu'Ibrahim ». Comme j'avais intention de passer l'été à Simla, suivant la règle, je lui écrivis de Péchawer pour lui demander s'il serait disposé à m'accompagner là-haut. Il me répondit: « Comment pourrais-je? J'ai ici quatre Sâbs qui lisent avec moi pour l'examen. Mais venez ici; je vous ferai voir des livres tels que nul Sâb n'en a jamais vu: je vous apprendrai de belles chansons qui réjouissent le cœur, des proverbes pleins de sens, des énigmes pleines de profondeur. » Je ne pouvais résister à un pareil langage, et je renonçai sans peine à Simla et à ses pompes vice-royales pour les belles chansons qui réjouissent le cœur.

I.

Ibrahim continua: « Sâb, je n'ai pas toujours été aussi gras que vous me voyez à présent, et il y eut un temps où j'étais si mince que l'on pouvait voir au travers de mon corps, comme à travers la gaze. Je suis né à Dodial. Mon père était un grand savant: il avait des livres de quoi remplir tout ce *bangalow* du plancher au plafond. J'avais dix ans quand il mourut, et ma mère me dit: « Ton père est mort, tu as dix ans; il faut que tu ailles dans le monde pour étudier; » car vous savez que c'est l'habitude, chez nous autres musulmans, que les jeunes gens qui veulent s'instruire aillent de pays en pays, partout où il y a des gens savants de qui ils peuvent apprendre quelque chose sur le Coran illustre, la jurisprudence et les chroniques. Je partis donc en *talibi ilm* (1); j'étudiai à Péchawer, à Kaboul et en Svât, en Rayistan, en Afghanistan et en Yajhistan. J'étudiais le jour dans la mosquée avec les mollas (2); je dormais dans la *houjra* (3) et je mangeais où l'on m'invitait. Je revins à vingt ans chez ma mère, la barbe au menton, très savant et très maigre. Or, pendant mon absence, mon oncle, le frère de mon père, s'était emparé de ses terres et ma mère pleurait. Il avait fait pis encore: il avait vendu tous les livres de mon père, tous les beaux manuscrits sur le Coran illustre, sur la jurisprudence et les chroniques. Voici comment la chose se fit. Il y avait à Dodial un vieux molla très rusé et qui avait un beau chien: mon oncle vit le chien et dit au molla: Quel beau chien! — Oui, c'est un beau chien, dit le molla; le chien des Sept Dormants de la Caverne était moins beau. — Je voudrais bien l'avoir, dit mon oncle; donne-le moi; qu'est-ce qu'un molla a à faire d'un chien? » Le molla refusa longtemps; à la fin il se laissa fléchir et dit qu'il donnerait le chien si mon oncle donnait les livres. Mon oncle était un sauvage et un ignorant qui ne savait rien de rien: il donna tous les livres de grand cœur et emmena le chien en riant, et se moquant du pauvre molla qui donnait un si beau chien pour de vieux livres.

De retour au village, je dis à mon oncle: « Tu as pris la terre de mon père, il faut me la rendre ». Il me répondit: « Prends-la, si tu peux ». J'allai me plaindre au Serkar (4); mais le Serkar me répondit qu'il avait toujours vu mon oncle sur cette terre et que par suite elle lui appartenait. A quoi me servait de savoir le persan et l'arabe, de lire dans le texte le Coran illustre, de connaître tous les *hadis* du prophète (béni soit-il!): il fallait mourir de faim, ma mère et moi. Sur ces entrefaites j'appris que l'on demandait des Pathans (5) pour le régiment du capitaine Cook à Abbottabad: deux jeunes gens du village partaient pour s'engager: je leur dis: Je vais avec vous. Ils se moquèrent de moi et tout le village disait en riant: Voyez-vous le petit *Talibi ilm* qui veut se faire soldat? Arrivés à Abbottabad, mes deux compagnons furent tout de suite acceptés, car c'étaient de forts et vigoureux gaillards: mais moi, le capitaine jeta à peine un regard sur moi et me renvoya d'un geste.

Je retournai à Dodial, où je pensai mourir de honte,

1. *Pouchtou*, mot national de la langue afghane.
2. Tous les officiers de l'armée de la frontière doivent passer l'examen de pouchtou.
3. Chef-lieu du district d'Hazara, district semi-afghan, à l'est de l'Indus.

1. *Chercheur de science*, étudiant.
2. *Molla*, théologien musulman.
3. La maison commune ouverte aux étrangers.
4. *Serkar*, le gouvernement.
5. Nom indien des Afghans.

car chacun me montrait du doigt en riant et disait: « Voyez-vous Mohammed Ibrahim qui voulait porter le fusil: un *talibi ilm* qui veut entrer dans le *paltan* (1)! » Mais je me dis que j'aurais le dernier mot. J'allai chez le boucher, j'achetai un bouc pour trois roupies et retournai à Abbottabad avec mon bouc. Arrivé là, j'allai trouver le *Soubehdar* (2) et lui montrai le bouc. Il me dit: « Joli bouc! Quelles cornes! Ce doit être un bon bouc de combat. — Excellent, lui dis-je: le veux-tu? je te le donne. » Il accepta avec plaisir et me demanda s'il pouvait m'être agreable. Je lui répondis: « Je veux entrer dans le *paltan*; on me refuse, parce que j'ai l'air faible, mais je ne le suis pas; et puis, je sais lire et écrire. » Le *Soubehdar* me prit avec lui, me présenta au capitaine et fit mon éloge, dit que j'étais un *talibi ilm*, que je savais lire et écrire et que c'était utile au régiment. Le capitaine m'accepta. Le jour suivant, il y avait un combat de boucs: le Soubehdar engagea le bouc que je lui avais donné: au premier coup de corne, le bouc s'enfuit à toutes jambes. Le Soubehdar était furieux; il me dit: « Le sale bouc! reprends-le! » Je repris le bouc, un peu honteux, mais pas trop mécontent: je le menai au boucher qui m'en paya cinq roupies; je l'avais acheté pour trois, de façon que ce bienheureux bouc m'avait fait gagner et mon entrée au régiment et deux roupies par-dessus le marché. Je compris que Dieu commençait à prendre merci de moi.

Or, il y avait un capitaine qui voulait apprendre le pouchtou pour l'examen: il envoya un Afghan demander dans tout le bazar: « Y a-t-il un savant qui puisse enseigner le *pouchtou* à un Sâb? » et l'homme ne trouvait pas. Un jour, il me vit occupé à lire un livre et il me demanda: « Qu'est-ce que tu fais? » Je répondis: « Je lis le Divan d'Abdulrahman. — Qui est-ce, Abdulrahman? — C'est un grand poète afghan. — Tu pourrais enseigner l'afghan au capitaine? — Certainement. » J'allai donc chez le capitaine et il commença à me demander en hindoustani ce que signifiait le pouchtou *dér*. Je ne connaissais pas encore l'hindoustani, comme je le connais à présent; car ma langue maternelle était le pouchtou; j'avais bien appris le persan et l'arabe, mais je n'avais pas appris l'hindoustani, qui n'est pas une belle langue comme le persan, ni une langue sainte comme l'arabe, de sorte que je restai bouche close. Je me dis alors qu'il fallait étudier l'hindoustani. Il y avait dans le *paltan* un Pendjabi qui connaissait un peu de pouchtou et j'appris avec lui comme ceci: je lui demandais en pouchtou: Comment dit-on en hindoustani *da sta sa nóm dai* (quel est ton nom?). Il répondait: On dit: *tundhirá nóm kpi hai*. De sorte que quand le capitaine me demandait: Comment dit-on en pouchtou *tundhirá nóm kpi hai*, je répondais: *Da sta s nóm dai*, et c'est ainsi que j'enseignai le pouchtou et appris l'hindoustani. Je fus exempté du service; je fus nommé *pay havildar* (1), puis Mounchi du régiment. Ma réputation montait, montait; on ne parlait que de moi; tous les Sâbs venaient à moi et me courtisaient pour avoir des leçons de moi. Ah! c'est le Soubehdar au bouc qui était jaloux! Je restai au service trois ans, neuf mois et onze jours. Le colonel voulait me retenir; il me disait: « Avec ta science et ton génie, tu pourrais devenir jamadar, soubehdar, soubehdar behadour, avec cent cinquante roupies par mois. » Mais je restai inflexible et je répondis que, quand on m'offrirait mille roupies par mois, je ne pourrais rester au régiment, parce qu'il n'y a pas de jour où le clairon ne sonne au moment de l'une des cinq *nemaz* (2), ce qui m'empêche de faire mon salut. Et comme Dieu tient toujours les intérêts de ceux qui tiennent les intérêts de Dieu, je gagnai à devenir mounchi professionnel dix fois plus que je ne gagnais au service du gouvernement, sans perdre pour cela les bonnes grâces et l'estime des Sâbs. D'ailleurs, je suis homme pacifique et n'aime point le bruit des armes qui trouble la pensée. Depuis ce temps, je n'ai cessé de prospérer grandement dans le monde et devant Dieu. Les Sâbs qui ont le mieux réussi aux examens dans les dix dernières années ont tous passé par mes mains: j'ai enseigné le persan au lieutenant-gouverneur et à son gendre le capitaine Dunlop Smith, qui m'ont emmené à Simla; et au retour, Mme la lieutenant-gouverneur apprenant que j'avais des enfants, m'a envoyé pour eux des poupées. Oh! j'étais bien embarrassé, Sâb; car, des poupées, le molla dit que ce sont des idoles; et si l'on savait à la mosquée que j'ai accepté des idoles, cela ferait grand scandale et on dirait: Vous savez, le Maulevi, qui était un si saint homme, que tout le monde regardait presque comme un *bouzourg* (3), il a chez lui des *bouttes*, des idoles, comme un misérable Hindou. Mais en y réfléchissant bien, je crois que ce ne sont pas des idoles, puisqu'on ne leur adresse pas de prières. Qu'en pensez-vous, Sâb?

— Hum! Maulevi, j'ai bien peur que ce ne soit des *bouttes*. Es-tu bien sûr que ta petite fille ne leur adresse pas de prières?

— Oh, bien sûr, Sâb, dit-il en hésitant.

Un remords me saisit le cœur: s'il allait reprendre les poupées à la pauvre petite, par crainte du molla! Car Ibrahim est un de ces hommes qui ne transige pas sur les choses de religion et qui jeûnera trente et un jours en ramazan, s'il a le moindre doute sur le premier jour du Croissant, plutôt que de faire parler de lui à la mosquée. « Rassurez-vous, lui dis-je, Ibrahim: on peut avoir des idoles et être un saint.

(1) Régiment, mot corrompu de *bataillon*.
(2) Capitaine indigène.

(1) Sergent de paix.
(2) Une des cinq prières réglementaires.
(3) Saint doué de bas démiracles.

— Vous croyez, Sâb », et il passa vivement à un autre sujet.

« Quand je vis que le gouvernement rendait justice à mon mérite, j'écrivis au lieutenant-gouverneur et lui dis : « Au temps ancien, quand les rois musulmans régnaient dans l'Inde, c'était leur habitude de doter richement les hommes de science, qui, comme on sait, s'inquiètent peu des choses de ce monde, afin de les mettre à l'abri du besoin et de l'inquiétude. Les uns leur donnaient des roupies, d'autres des terres en djaguirs (1). Les Sikhs eux-mêmes, bien qu'infidèles, suivaient cette bonne coutume. Il y a cinquante ans, un chef sikh donna un djaguir de mille roupies de revenu à un mounchi qui lui avait expliqué le Gulistan de Saadi, et il ne se croyait pas quitte envers lui. » Le lieutenant gouverneur, qui est un homme très vertueux et très intelligent, comprit et me répondit : Tu as raison : le gouvernement doit aux savants soit de l'*inâm*, soit de l'*izzat* (soit de l'argent, soit des honneurs). Je voudrais pouvoir te donner de l'*inâm* ; mais je n'en ai pas ; je veux du moins te donner de l'*izzat*. Tu seras fellow de l'université de Lahore ; comme fellow, tu seras *durbari* et dans le durbar tu t'assiéras près de moi, avec les Rajas et les Nawab, dans le fauteuil 327. Est-ce un grand honneur d'être fellow, Sâb, demanda timidement Ibrahim.

— Sans doute, Ibrahim ; tout le monde n'est pas fellow.

— Mais à la mosquée, on me dit le vendredi que ce n'est rien et que cela ne fait pas honneur devant les hommes.

— Ce sont des jaloux, Ibrahim ; puisque les fellows sont habillés autrement que les autres hommes.

— C'est vrai, Sâb. Mais ma vieille mère, qui a cent ans, qui connaît le Coran illustre et est une vraie mollani (2), me dit que j'ai tort de m'attacher au monde passager, que je travaille trop pour le gouvernement et pour l'argent, et qu'on ne doit songer qu'à Dieu et au monde éternel. Elle voudrait que je ne sois plus Mounchi et que je passe tout mon temps à prier et étudier le Coran illustre. Aussi, quand j'aurai gagné assez d'argent pour vivre du train qu'il convient à un fellow, je renoncerai à travailler et j'irai faire le pèlerinage à la Mecque la Sainte. Sur le chemin j'irai vous voir à Paris et vous me présenterez aux savants de votre pays.

— Savez-vous où est Paris, Ibrahim ?

— Oui, Sâb, c'est près de la Perse, et les Francèss sont d'origine persane, comme le prouve le nom de *Paris*, qui est le mot *Perse* mal prononcé.

La conversation dévia et passa à la géographie. Ibrahim m'apprit beaucoup de choses sur le pays des Bulgares, qui sont un peuple féroce : car on dit en pouchtou « cruel comme un Bulgare » ; c'est un pays très lointain et où il fait jour six mois de suite et nuit six mois de suite. Puis il me conduisit au Pays des Fées ou Paristan, qui est séparé du pays des Engriz (1) par une mer étroite et d'où les Mêm sâb (2) font venir leurs robes. Je me trouvais, à mon étonnement, transporté soudain dans mon pays, comme sur un tapis magique de Salomon. Les pauvres Pathans, ayant souvent admiré les robes merveilleuses des dames anglaises et entendu dire qu'elles viennent de Paris, avaient très logiquement compris qu'elles viennent du pays des *Paris*, ou comme nous prononçons en Europe, des Péris (3) ; et, revenu ici, je ne veux pas laisser tomber dans l'oubli cet hommage inattendu aux doigts de fée de nos faiseuses.

II.

Décidément, il y avait quelque chose. Ibrahim était distrait ; il oubliait de me montrer pour la onzième fois son invitation pour le *durbar* que le vice-roi va tenir à Lahore, en novembre prochain, et de me demander son avis sur la grosse question de la toque de fellow : un bon musulman peut-il se passer du turban ? Par instant, il tirait de sa poitrine un long soupir.

— Ibrahim, vous avez un chagrin ?

— Non, Sâb, c'est la chaleur.

Un jour enfin, après un soupir plus long que d'ordinaire, il me dit : « Sâb, il faut que je vous dise ce que j'ai : je n'en ai parlé à aucun des autres Sâbs, parce qu'ils ne sont pas discrets et qu'ils se moqueraient de moi. Mais vous, c'est autre chose. J'ai un grand chagrin.

« Vous savez que j'ai un fils, nommé Piro Khan. C'est un garçon très doux, et qui me remplacera comme Mounchi quand je serai trop vieux. Il n'est pas encore très savant et ne sait pas bien lire, mais il n'a encore que seize ans. Or, il y a huit ans, j'ai acheté à un ami pauvre une petite fille pour en faire sa fiancée, selon la coutume des Afghans. J'aimais beaucoup Bouta Djan, et lui apprenais à lire le Coran illustre ; elle disait toutes ses prières, et j'étais heureux que Piro eût une fiancée si vertueuse. Or, avec mon fils et ma future bru, j'élevais aussi, par bonté d'âme, le frère de ma femme : ma femme venait des montagnes de Kaghan, qui sont un pays de sauvages et d'ignorants, et par amitié pour elle et pour son père, Nour Ahmed, qui est un homme respecté et un Pir, j'élevais ce garçon qui était un vrai sauvage et un ignorant : je

(1) *Djaguir*, fief.

(2) *Mollani*, femme qui connaît le Coran comme un Molla et l'enseigne aux femmes.

(1) Les Anglais.

(2) Les dames anglaises.

(3) *Peri*, fée. — *Paristan*, le pays des fées.

voulais en faire un bon musulman et lui enseignais le Coran illustre, avec Piro et sa fiancée.

L'an dernier, vous le savez, le lieutenant-gouverneur, qui m'admire beaucoup, m'a emmené avec lui à Simla pour lui apprendre le persan. Je restai quatre mois avec lui. C'était un grand honneur, et une des joies de ma vie; mais ce fut aussi un grand malheur. Pendant que j'étais à Simla, Zebehr, — c'est le nom du mauvais garçon, — m'écrivait toujours pour me demander de l'argent; je ne savais pas pourquoi il voulait de l'argent et j'en envoyais. Quand je revins à Abbottabad, je trouvai ma femme toute en pleurs. Je demandai : « Où est Bouta Djan? Où est Zebehr? » Elle me dit que Zebehr lui avait volé tous ses bijoux, pour les vendre et dépenser l'argent avec les filles du bazar, et que Bouta Djan, ma petite Bouta Djan que j'aimais tant, qui lisait si bien le Coran illustre et qui était si jolie avec ses *mouhours* d'or pendant à ses tresses, était partie un soir avec lui et qu'ils n'étaient point revenus. Le matin Bouta Djan avait dit à ma femme qu'elle avait dix-huit ans et que Piro n'en a que seize, que Piro est petit, faible, laid et bête, qu'il lui fallait un fiancé convenable et qu'elle prenait Zebehr.

J'étais en colère, Sâb : cette petite Bouta Djan que j'aimais tant, qui lisait si bien le Coran illustre et récitait si bien ses prières! Et tout cet argent que le drôle m'avait volé et les bijoux qu'il avait pris! Et puis, séduire une fille qui avait étudié avec lui le Coran, une sœur spirituelle, une sœur d'étude, plus qu'une sœur par le sang, c'est le pire des incestes. Est-ce qu'on voit jamais pareille chose dans votre pays?

— Jamais, Ibrahim.

— Ce n'est pas tout, Sâb. Comme Bouta Djan est fiancée à Piro, Zebehr ne pouvait l'épouser tant que Piro est vivant; il demanda à Bouta Djan de l'empoisonner : elle refusa. Alors, il dit à Piro : « Viens ce soir à un certain endroit, près de Dhamtor, où il y a un souterrain et je te montrerai un coq qui est là, grand comme un cheval. » Piro alla, car il n'est pas très fin, n'ayant encore que seize ans : il y avait là un *sipaie* qui devait le tuer et à qui Zebehr avait donné pour cela dix roupies. Heureusement, Piro, au moment d'entrer dans le souterrain, eut peur : il n'est pas très brave, car il n'a encore que seize ans, et c'est ainsi qu'il échappa.

Mais que faire, Sâb? Mes frères qui habitent à Dodial disent que je dois tuer Zebehr. C'est vrai, Sâb, je devrais le tuer; c'est la loi afghane, c'est le *Nangi Pukhtâna*. Je devrais le tuer. J'aurais déjà dû le tuer, tout de suite. Ils me disent que, si je ne le tue pas, ils ne m'adresseront plus la parole, qu'ils me renieront, que je déshonore la famille. Oui, Sâb, il mérite la mort. Mais vous savez, Sâb, je ne suis pas un homme de sang. Je suis un homme de piété, qui croit en Dieu. Il vaut mieux supporter sans rien dire, et pardonner en priant Dieu de punir le coupable : Dieu venge ceux qui ne se vengent pas. Et puis, si je le tuais, le gouvernement me pendrait. Que faire Sâb? je suis bien perplexe. »

III.

Quelques jours plus tard, la mère du Mounchi tomba malade. J'en eus grand chagrin. Je ne la connaissais pas, mais elle avait plus de cent ans et savait de vieilles histoires et de vieilles chansons qu'elle avait récitées pour moi à son fils. Je lui devais entre autres la *Berceuse du Sikh*, la berceuse la plus curieuse qui ait jamais été chantée près d'un berceau : elle l'avait donnée non sans résistance, ayant honte de chanter des chansons de femme devant des hommes.

Un soir le Mounchi me dit : Ma vieille mère est plus mal : elle tousse très fort.

— Avez-vous appelé le docteur Jackson, Ibrahim?

— Oh non, Sâb. Elle ne voudrait pas d'un médecin Firanghi. D'ailleurs les femmes ne doivent pas voir le docteur. On appelle un *hakim* (1), on lui décrit l'état de la malade; dans les cas très graves, elle sort la main de derrière le rideau, il tâte le pouls et d'après cela il prescrit les remèdes. Lundi dernier, le hakim est venu et a prescrit du quinine, mais cela n'a rien fait. Ma mère m'a dit alors : « Les drogues ne servent à rien, puisque c'est Dieu qui rend malade et qui guérit. Donne des aumônes aux pauvres pour moi. » J'ai fait des aumônes et elle s'est sentie un peu mieux. Puis le mal a repris et elle m'a dit : « Égorge un bouc et distribue la viande aux pauvres. » J'ai égorgé un bouc et distribué la viande aux pauvres; mais elle tousse toujours et a l'air de celle qui va mourir. C'est un grand malheur pour vous, Sâb; car je l'avais décidée à me dire pour vous les chansons de Fatima et de la nourrice du Prophète, qui ne se disent qu'entre femmes. Allah ne l'a pas voulu. »

Sur ces entrefaites, je quittai Abbottabad pour monter quelques jours à Murrie, chez mon ami le colonel Pratt qui m'écrivait : « Il fait bien chaud là-bas : venez respirer ici. » J'allai à Murrie; au retour, je cueillis une bronchite dans la montagne; je m'arrêtai à Natiagalli, chez l'excellent M. Fryer, commissaire du district, à présent en Birmanie, qui me retint prisonnier jusqu'à guérison complète. Je recevais tous les deux jours une lettre d'Ibrahim, m'annonçant les nouvelles du pays et m'assurant qu'il priait Allah pour ma santé dans sa prière du matin et sa prière du soir. Ses prières me remirent, mais sans sauver sa mère.

A mon retour, elle traînait encore, à force d'aumônes et de boucs égorgés. Mais on commençait déjà à réciter les *Achhadou*. « Chez nous autres, Musulmans, me dit Ibrahim, quand une personne va mourir, toute la famille reste là, répétant sans cesse *Achhadou*..., c'est-à-dire : « Je rends témoignage qu'Allah est Dieu

(1) *Hakim*, médecin indigène.

et qu'il n'y a pas d'autre Dieu. Je rends témoignage que Mahomet est son serviteur et son apôtre. » De cette façon le mourant est tenu dans le souvenir de Dieu ; il est porté à répéter *Achhadou* et à mourir en confessant la foi : ce qui assure son salut, quelques fautes qu'il ait commises durant la vie. Hier soir, en vous quittant, quand je suis rentré à la maison, je me suis approché du lit de ma mère qui ne disait rien. Je lui ai pris la main en disant : « Mère, est-ce que tu ne me dis rien? » Et elle a répondu vite : « *Achhadou :* Je rends témoignage qu'Allah est Dieu, etc. *Achhadou...* »

Le lendemain je reçus un mot d'Ibrahim me disant que sa mère était morte et qu'il partait pour l'enterrer dans son pays, à Dodial. Il revint huit jours après. Il me dit : « Elle est morte en répétant *Achhadou.* Alors un ange est venu parler avec elle, l'a interrogée sur le dogme et, étant satisfait de ses réponses, lui a dit : « Ta foi est parfaite. » La sueur a inondé son front, son teint a jauni et son nez était tourné à gauche du côté de la Qibla. C'est à ces signes que l'on reconnaît qu'une âme est sauvée. On a beaucoup pleuré à son enterrement, car elle était aimée et respectée de tous : elle avait enseigné le Coran illustre à toutes les filles du pays. Tout le monde dit que c'est une sainte et qu'Ibrahim est bien heureux d'avoir une mère qui est un *bouzourg.* On vient prier et faire des vœux à sa tombe et il s'y fera bientôt des miracles. »

IV.

Quelques jours plus tard, Ibrahim entra tout rayonnant. Il me dit : « Vous rappelez-vous, Sâb, ce que je vous disais : Il vaut mieux supporter sans rien dire, et Dieu fera justice. Eh bien, ce monstre, ce païen de Zebehr est en prison, sans que j'aie rien fait pour l'y faire mettre. Retourné à Kaghan, il y a commis de nouveaux vols, on l'a arrêté et on vient de l'amener enchaîné à Abbottabad pour le juger. On dit à la mosquée : Voyez-vous Ibrahim? il a supporté patiemment son injure, et c'est pour cela que Dieu le venge. »

Le lendemain, Ibrahim était sombre. — Qu'y a-t-il Ibrahim? Est-ce que Zebehr est relâché? — Non, Sâb, mais il y a pis. Voici que mon beau-père, le père de Zebehr, est venu de Kaghan avec ses fils, et ils me disent : « Ibrahim, tu es l'ami des Sâbs; tu es influent auprès du Commissaire et des juges : il faut que tu agisses pour faire remettre Zebehr en liberté. » Moi, parler pour Zebehr, qui m'a volé, qui a volé ma femme, qui a voulu tuer mon fils, qui a séduit sa fiancée : non, c'est Dieu qui le frappe. — Ibrahim, m'a répondu sincèrement mon beau-père, un Afghan ne laisse pas juger un Afghan par les Firanghis. Et ma femme me supplie et m'obsède à table, au lit, partout, et comme elle voit que je suis inflexible, elle se met en prière et dit : « Allah, délivre mon frère! » ou bien : « Allah, fais que le père de Piro Khan devienne bon et miséricordieux! » ou bien elle appelle mon autre fils, le petit de huit ans, et lui fait dire : « Allah, fais que mon père revienne à de meilleurs sentiments! » Et ainsi tout le jour et toute la nuit. D'un côté, mes frères de Dodial m'écrivent que si je reçois mon beau-père, si je lui parle devant le monde, je suis déshonoré, et qu'ils ne resteront plus à Dodial, étant avilis. Mes beaux-frères, de l'autre côté, me menacent du *badal* (1). Vous savez que chez nous on tue plus facilement un homme qu'un oiseau, et si on répugne à faire la chose soi-même, on trouve toujours quelqu'un prêt à la faire pour quelques roupies.

Au bazar et à la mosquée on est indigné contre Nour-Ahmed de ce qu'il prend le parti d'un fils indigne, et on l'appelle Balaam. Tout le monde est convaincu que la mésaventure de Zebehr est due à ma patience et à mes prières et à ce que j'ai remis ma cause à Dieu. Mais à la maison la vie est terrible. Le jour où ma mère est morte, ma femme m'a dit que la veille elle avait pardonné à Zebehr et avait demandé que je pardonne aussi : je n'étais pas là, et je suis sûr que c'est un mensonge de ma femme; car la pauvre vieille avait Zebehr en horreur, et l'indignation et la douleur avaient hâté sa fin. Je lui ai demandé devant ma femme : « Mère, est-ce vrai que tu as pardonné à Zebehr? » Mais elle ne pouvait plus parler, et elle m'a regardé : je ne sais pas si c'était oui ou non. Ma femme dit que c'était oui et que je désobéis à ma mère.

Hier, pendant que j'étais à travailler avec vous, mon beau-père est venu voir sa fille; il a pleuré et en partant lui a laissé son turban pour le mettre à mes pieds. Vous savez ce que cela signifie : mettre son turban aux pieds d'un homme, c'est mettre sa tête aux pieds de cet homme, lui demander grâce. Quand je suis rentré, ma femme est restée dans son coin, au lieu de se lever, comme une femme doit faire devant son mari, et sans me dire un mot. Puis, au bout d'une heure, elle s'est levée, est sortie, et a rapporté le turban de son père, qu'elle a déposé à mes pieds. Cela m'a déplu, car un beau-père ne doit pas s'avilir devant son gendre. Enfin, pour avoir la paix, j'ai consenti à renouer connaissance avec mon beau-père, parce que c'est un vieillard et un homme pieux; quand nous nous rencontrerons à la mosquée, nous nous dirons : Comment vas-tu? pour qu'il n'y ait pas scandale; mais nous n'aurons pas de conversation.

Zebehr a été condamné à un an et demi de prison et à 110 roupies d'amende. Tout le monde dit : « C'est un décret de Dieu, qui a voulu récompenser Ibrahim de sa longanimité. » Les uns disent : « C'est à cause de la mère d'Ismaïl, parce qu'elle était une *bouzourg* »; et d'autres disent : « Non, c'est à cause d'Ibrahim lui-même, qui est un *bouzourg.* » Mais ma femme ne cesse point de pleurer, à cause de son frère, et j'ai beau la

(1) *badal*, vendetta.

menacer de la battre, elle ne dit plus ses prières et ne veut plus lire le Coran illustre.

Ibrahim, outre Piro Khan qui est le héros silencieux de toutes ces aventures, a un petit garçon de huit ans, Housein, et une petite fille de dix ans, Fattima. Il a commencé à faire jeûner la petite fille cette année, bien que le ramazan ne soit obligatoire qu'à treize ans et que cette année il soit tombé en plein été : mais il faut s'habituer de bonne heure à ses devoirs. « Cela me fait beaucoup de peine quand je l'entends crier : Papa, j'ai faim, j'ai soif. Mais si elle jeûne mal maintenant, elle jeûnera bien le moment venu, quand le jeûne sera devenu obligatoire. Le petit garçon ne jeûne pas encore : j'ai beaucoup de peine à lui faire dire ses prières, et il faut le battre pour le faire aller à la mosquée. » Comme je me récrie sur le procédé, Ibrahim dit : « Dans les pays d'Islam, par exemple dans le pays de Svat, il y a un *moudjtehid*, qui à l'heure de la prière parcourt la rue, le fouet à la main, et pousse à coups de fouet à la mosquée les gens qu'il trouve encore dans la rue. — Et ceux qui refusent d'y aller? — Il n'y en a pas : s'il y en avait, on les mettrait à mort, puisqu'ils ne veulent pas obéir à Dieu.

« Vous n'avez pas idée, Sâb, de tout ce qu'imaginent pour s'amuser mon petit garçon et ma petite fille. Et si vous voyiez le petit garçon chanter et la petite fille danser, branlant les bras avec les longues manches au bout des mains, de sorte que tout danse en elle, les pieds, les bras et les manches, vous diriez, Sâb, que c'est une belle *tamacha*, et, moi, je n'en reviens pas.

« Ces enfants, Sâb, ont des idées étonnantes. Hier, en rentrant, j'ai entendu la petite fille qui criait. J'ai demandé ce que c'était. C'était à propos du chat. Ils s'étaient amusés avec le chat; puis le petit garçon avait pris un couteau, avait récité le *tekbir*, que l'on récite chez nous quand on égorge un bœuf, et se mettait en devoir de couper la gorge au chat. Vous savez que c'est dans deux jours la fête de *l'id ul zoha*, où on égorge un agneau pour finir le ramazan. Et la petite fille criait : elle n'aimait pas qu'on égorge le chat.

— Et qu'avez-vous fait, Ibrahim?

— J'ai pris le chat à Housein et l'ai donné à Fatima, qui s'est mise à chanter et à rire de joie et a serré le petit chat entre ses bras en le caressant et disant : « *Allahou, Batcha! Allahou, Batcha!* Allah, mon enfant! Allah, mon enfant! » Mais Housein s'en est allé pleurer auprès de sa mère, et sa mère m'a fait une scène toute la nuit, en me disant que je suis toujours à chercher comment rendre l'enfant malheureux et qu'elle me quittera avec ses enfants pour rentrer chez ses parents. Ah! Sâb! il n'est pas facile de lui plaire!

JAMES DARMESTETER (1).

(1) Cet article doit paraître dans un livre que M. James Darmesteter publiera très prochainement chez Lemerre : *Lettres sur l'Inde, à la frontière afghane.*

L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE A ROME

La « Revue bleue » et la presse italienne

Si l'efficacité d'une polémique se mesurait au bruit qu'elle provoque, il serait permis à la *Revue bleue* d'éprouver quelque satisfaction d'amour-propre, à propos de l'agitation suscitée dans la presse crispinienne par l'article de M. Eugène Rendu : *L'Empereur d'Allemagne à Rome*. Cet article a mis en ébullition toute la fourmilière des feuilles dévouées : depuis la *Riforma*, le *Popolo Romano* et la *Tribuna* jusqu'à la *Gazzetta d'Italia*, la *Nazione*, le *Corriere di Napoli*, etc..., c'est un feu sur toute la ligne!

Il paraît que M. Rendu a frappé juste, et que, s'occupant de M. Crispi, il savait où le bât le blesse. Et puis, les polémistes italiens n'ont pas la ressource, en ce qui est de notre collaborateur, de crier à l'hostilité systématique et au parti pris contre l'Italie : il s'agit de l'intime confident de Massimo d'Azeglio, de l'ami du comte de Cavour!

Le point tout particulièrement sensible pour les publicistes d'au delà des Alpes, c'est la démonstration, ou plutôt la constatation qu'a faite M. Rendu de l'abdication du gouvernement de Rome entre les mains, ou mieux, aux pieds du prince de Bismarck, et de l'abandon par le premier ministre italien de toute politique personnelle. « Comment! » — s'écrie le journal officieux au premier chef, la *Riforma*, dans son « premier Rome » du 9 courant, — « M. Rendu prétend établir que l'alliance italo-germanique n'est qu'une sorte de haute souveraineté de l'empire sur le royaume, et que le chef de la maison de Savoie n'est qu'un préfet d'une province impériale sous le nom de roi d'Italie!.. Citez-nous donc un fait, un seul à l'appui de l'affirmation que la politique de l'Italie dépend, pour si peu que ce soit (*anche per pochissimo*), de la volonté de l'Allemagne. »

Il nous semble que notre collaborateur serait peu embarrassé, à l'occasion, de relever un si imprudent défi. *Un fait*, dit la *Riforma ;* mais les faits se pressent sous notre plume.

Et tout d'abord, le traité d'alliance lui-même, tout le premier. La *Riforma* a-t-elle oublié les menaces insultantes du prince de Bismarck à l'égard de l'Italie, en 1881-1882, alors qu'il s'agissait de contraindre cette prétendue amoureuse de l'Empire à accepter le collier de force? Les fascinations d'aujourd'hui ont-elles effacé de sa mémoire les *Tischreden* de 1881, et certains articles de la *Post* et de l'*Allgemeine Norddeutsche Zeitung*, où l'on disait au gouvernement de Rome : « Prenez garde! si vous perdez notre amitié, vous abandonnez le boulevard qui protège l'occupation de Rome ». Et une autre fois : « L'Allemagne peut vous anéantir, *si elle veut, une fois, prendre en main la question de Rome*. »

Qu'en dit la *Riforma?*

Faut-il maintenant lui rappeler l'attitude humiliante du ministère de Rome, à l'égard de la Grèce, quand, sous la pression de l'Allemagne, désertant le principe duquel l'Italie est née, il s'est uni, — au scandale de

tous les libéraux, — à la politique des puissances centrales contre la nationalité hellénique? Faut-il la renvoyer au *Livre vert* de 1886 que connaissait si bien son patron M. Crispi, le Crispi de l'opposition, qui en jetait les feuillets à la face de M. Depretis, parce que toutes les instructions du ministre se résumaient en cette phrase : « Modelez en tout point votre manière de voir sur celle de l'ambassadeur d'Allemagne? »

Faut-il remémorer à la *Riforma* les objurgations de M. Fortis jointes à celles de M. Crispi lui-même (interpellations des 7 et 9 mai 1885) reprochant au ministre des affaires étrangères d'alors (M. Mancini) d'avoir sacrifié à l'Autriche et à l'Allemagne la succession de Venise dans l'Adriatique, et cela « sans avoir pu obtenir, comme compensation, comme satisfaction diplomatique, au point de vue de Rome-capitale »?

Faut-il raviver le souvenir de la démission forcée du président du sénat (1886) comme satisfaction imposée par les ombrageuses susceptibilités de l'Autriche?

Quoi encore? Le traité de commerce... A qui la *Riforma* fera-t-elle croire que c'est dans l'intérêt du trésor italien, et de son plein gré, que le gouvernement de Rome a dénoncé ce traité; que c'est pour favoriser les producteurs italiens que M. Crispi a rendu les négociations commerciales impossibles?

La *Riforma* demandait un fait, *un seul*. Est-elle contente? En veut-elle d'autres encore? Nous en tenons un second à sa disposition.

Si le fondateur de l'unité italienne, si le comte de Cavour sortait de la tombe, il n'aurait pas assez de colère et de mépris pour la politique « d'inféodation » à l'ennemi héréditaire, pour une alliance qui a le mérite, sans doute, de valoir à son volcanique représentant les faveurs très appréciables de « l'Aigle noir », et de permettre aux modernes Gibelins de s'atteler au char germanique remplaçant le *carroccio* national, mais qui, en dépit des illusions éphémères de l'Italie d'aujourd'hui, constitue, pour l'Italie de demain, le plus certain et le plus formidable péril.

La *Riforma*, nous en sommes convaincu, prendra ces brèves observations en bonne part. Elles nous sont inspirées par une vieille et sincère sympathie pour le pays qui fut notre allié et où nous comptons encore tant d'amis. Elles n'ont quoi que ce soit qui contredise les sentiments bien connus de la *Revue bleue*, laquelle, en dépit de l'inscription récemment placée au Capitole, — inscription dont l'Italie ne sera peut-être pas toujours aussi fière, — a de profondes admirations pour les merveilles que renferme ce temple de la Fortune romaine, — y compris les oies.

Z.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Elections sénatoriales. — Dans la Haute-Vienne, M. Donnet, républicain, ancien député, a été élu, et, dans l'Eure-et-Loir, M. Vinet, radical.

Sénat. — Le 15, ouverture de la session extraordinaire. Allocution de M. Le Royer, président. M. Ferrouillat, ministre de la justice, fait mettre à l'ordre du jour le projet de loi relatif aux chambres temporaires du conseil d'État. M. Macé réclame la discussion du projet relatif aux exercices militaires de la jeunesse française.

Le 16, le siège de sénateur inamovible vacant par suite du décès de M. Duclerc, est attribué, par tirage au sort, aux Côtes-du-Nord. Le projet autorisant la ville de Paris à imputer aux travaux de voirie 29 millions pris sur le dernier emprunt, est voté par 179 voix contre 24.

Chambre des députés. — Le 15, ouverture de la session extraordinaire.

M. de Freycinet dépose le projet de loi sur le recrutement modifié par le Sénat; M. Goblet dépose deux fascicules du *Livre jaune;* M. Peytral dépose divers projets financiers; M. Jules Roche, rapporteur général du budget de 1889, effectue le dépôt de son rapport. M. Floquet, président du conseil, dépose un projet de revision des lois constitutionnelles et donne lecture de l'exposé des motifs. M. Ribot attaque ce projet qu'il considère comme inopportun. Le renvoi à la commission de la revision est voté par 307 voix contre 181, conformément aux désirs du cabinet.

La Chambre arrête les trois premières questions sur lesquelles elle entend délibérer, ce sont : la loi sur les faillites, les travaux du Havre et de la basse Seine, et le projet relatif aux Facultés de Lille.

Le 16, vote en seconde lecture du projet relatif à la création des syndicats obligatoires pour la défense des vignes phylloxerées. M. Laroze, rapporteur, expose le projet relatif au régime des faillites; M. Millerand soutient un contre-projet, appuyé par M. Lecomte, mais combattu par M. Ferrouillat. M. de Jouvencel dépose une demande d'interpellation dont la discussion est fixée à jeudi.

Intérieur.— Le ministre de la guerre a décidé que désormais les élèves étrangers ne seraient plus admis dans nos écoles militaires.

Extérieur. — Le commerce extérieur de la France, pendant les neuf premiers mois de 1888, a donné les résultats suivants : importations, 3 000 470 800 francs; exportations, 2 345 547 000 francs. Ces chiffres présentent, par rapport à ceux de la période correspondante de 1887, une augmentation de 63 372 000 francs pour les importations et une diminution de 16 795 000 francs pour les exportations.

Italie. — L'empereur Guillaume II est allé à Rome rendre visite au roi Humbert. Après la réception officielle au Quirinal, il s'est rendu au Vatican, où il a été reçu par Léon XIII. Revue des troupes de la garnison de Rome.

Faits divers. — Inauguration à Paris de la statue de Shakespeare, sur le terre-plein du boulevard Haussmann et de l'avenue de Messine. — Ouverture au palais de l'Industrie de l'exposition de Blanc et Noir. — Le docteur Gamaleïa vient de quitter Odessa pour se rendre à Paris, où il doit exposer à l'Académie des sciences sa méthode de vaccination contre le choléra.

Nécrologie. — Mort de M. de Frizals de Bourfaut, ancien ministre plénipotentiaire; — de M. Galland-Ruskossi, maire de Cambrai; — de M. Colle, président de chambre à la cour d'appel de Bourges; — de M. J.-M. Lévy, l'un des éditeurs du *Daily Telegraph;* — du statuaire Léon Longepied; — de M. de Corsi, sénateur de la Corse; — du commandant Cabanellas, auteur de travaux sur l'électricité; — de M. l'abbé Petit, vicaire général et chancelier de l'archevêché de Paris; — de M. Chapon, doyen et président des sociétés de tir; — de M. Feyen-Perrin, artiste peintre.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11751)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 17. (25e ANNÉE.) — 27 OCTOBRE 1888.

LA QUESTION AFRICAINE

Zanzibar, le Congo, les Lacs.

Est-il écrit, comme disent les musulmans, que l'Europe doit avoir « la question africaine » après la question d'Orient et, si c'est dans sa destinée, par où cette fatalité commencera-t-elle à s'accomplir? Il semble que le noir continent, bien plus nouveau pour nous que l'Amérique et bien plus mystérieux, soit comme un champ immense promis à de terribles, à d'inévitables batailles, et que, tout autour de ce champ encore obscur et mal connu, sur les hauteurs mieux explorées des côtes, chaque grand peuple ait pris position. Les Espagnols sont à Ceuta et n'ont pas renoncé au dessein de s'établir plus solidement au Maroc; nous sommes les maîtres en Algérie et à peu près les maîtres en Tunisie; les Italiens songent à la Tripolitaine; les Anglais ont un pied en Égypte; sur la mer Rouge, à Massaouah, nous retrouvons les Italiens en train de chercher, pour y passer, une fissure à la muraille abyssinienne; plus bas, sur l'Océan Indien, c'est l'Allemagne qui essaye d'inaugurer, sous le plus entreprenant, le plus dégagé des scrupules, le plus heureux des chanceliers, une politique coloniale à la fois déguisée et hardie; puis c'est de nouveau l'Angleterre qui enserre, pour ainsi dire, dans ses bras, toute la partie méridionale de l'Afrique; à l'ouest, nous tenons d'un côté l'embouchure du Congo, les Portugais sont de l'autre; les Anglais et les Allemands occupent chez les Hottentots et dans le golfe de Guinée des points de plus en plus nombreux; le Sénégal est à présent français. Telle est ce qu'on pourrait appeler la ceinture, l'enceinte européenne de l'énorme continent africain.

Au centre, un trou béant, un vide sur la carte et, au dire des quelques voyageurs qui l'ont pu traverser, une terre infiniment riche. Elle appartiendra, cette terre, à celui qui y entrera le premier avec assez de forces pour la conquérir et pour s'y maintenir. Voilà pourquoi du nord, du sud, de l'est et de l'ouest, les possessions européennes ne sont regardées que comme des bases pour des opérations nouvelles, pourquoi l'on n'attache guère d'importance aux magnifiques fleuves d'Afrique qu'en tant que voies de pénétration, pourquoi, à ce point de vue, l'on a cru devoir leur faire en droit international une législation à part, pourquoi l'on a réalisé, avec l'État indépendant du Congo, dans l'Afrique primitive, la conception moderne de l'État neutre, et pourquoi les puissances, travaillées de convoitises pareilles, exercent l'une sur l'autre une surveillance jalouse.

Voilà comment l'Europe doit, tôt ou tard, avoir une question africaine, laquelle ne sera probablement résolue que par la guerre, non plus par une conférence ou par un arbitrage, car les conférences n'aboutissent qu'en cas de désaccord léger, et l'arbitrage manquerait de sanction, si cette sanction n'était pas la guerre même. La question africaine ne s'est pas ouverte en Algérie, elle ne s'est pas ouverte en Tunisie, elle a failli s'ouvrir en Égypte, à Madagascar, à Suez, à Massaouah; elle s'ouvrira, soit au Soudan, soit au Niger, soit au Congo; de toute façon, dans le centre africain. Les possessions européennes des côtes ont, qu'on veuille bien y réfléchir, le double caractère d'escales sur les routes maritimes et de points d'attache à une

région donnée du continent. Autrefois elles comptaient surtout comme escales; dorénavant elles compteront surtout comme points d'attache. Elles ne cessent de se multiplier, de se rapprocher, de s'étendre, séparées maintenant entre elles seulement par d'étroites bandes. Le jour du contact sera le jour du conflit.

*
* *

Sous quel prétexte éclatera le conflit? Sous le prétexte, évidemment, que l'acte conventionnel qui régit le Niger et le Congo aura été transgressé par une puissance au préjudice des autres. Or, cet acte conventionnel porte sur divers objets : 1° liberté de commerce dans le bassin et aux embouchures du Congo; 2° application au Congo et au Niger des principes adoptés par le congrès de Vienne en vue de consacrer la liberté de navigation sur divers *fleuves internationaux* (principes appliqués plus tard au Danube); 3° définition des formalités à observer pour que les occupations nouvelles sur les côtes d'Afrique soient considérées comme effectives. Il y a là matière à plus de prétextes qu'il n'en faut. On pourra prétendre, ou bien que le commerce n'est pas libre sur le Congo, ou bien que la navigation n'est pas libre sur le Congo et le Niger, ou bien que les formalités n'ont pas été observées dans les occupations nouvelles. La plus sommaire observation des faits confirme pleinement cette hypothèse.

Pour ne parler que des faits récents, des faits actuels en quelque sorte, on sait quelles difficultés a soulevées la notification italienne sur Massaouah.

D'autre part, un négociant allemand ayant été inquiété dans son trafic sur le Niger par la société anglaise *Royal Niger Company*, l'Angleterre a reconnu l'absolue liberté de la navigation de ce fleuve, mais elle ne l'a reconnue que devant une espèce d'*ultimatum* de M. de Bismarck (1). Cela, sans doute, signifie peu en soi, mais cela signifie beaucoup comme symptôme.

Troisième fait qui peut être gros de conséquences : le major Barttelot vient de mourir assassiné. Cela aussi, en soi, signifie peu. Mais qu'était le major Barttelot? Anglais. Où allait-il? Il suivait Stanley. Où allait Stanley? Au secours d'Émin-Pacha. Qu'est-ce qu'Émin-Pacha ou qu'était-ce? Un Autrichien de Silésie (2), le docteur Schnitzler. Où croyait-on que devait être Émin-Pacha? A Wadelaï, près du lac Albert. En quelle qualité? En qualité de délégué au gouvernement du Soudan méridional, nommé par Gordon, gouverneur général de la haute Égypte. On apprit, vers la fin de 1886, par deux lettres d'un explorateur russe, le docteur Junker, qu'Émin-Pacha luttait, abandonné et isolé, contre les Arabes marchands d'esclaves et qu'il était dans une situation périlleuse. Les lettres du docteur Junker furent publiées l'une par les *Mittheilungen* de Gotha, l'autre par l'*Egyptian-Gazette*. Elles se terminaient par un chaleureux appel aux sentiments d'humanité et de solidarité en faveur d'Émin-Pacha. Qui répondit à cet appel? L'Angleterre d'abord, qui organisa deux et même trois expéditions, confiées, la première à Stanley, la deuxième au capitaine Cameron, la troisième à M. Joseph Thomson. Aux frais de qui en Angleterre? Non pas aux frais de la reine, mais de simples particuliers, aux frais de la *Saloon Society of Great Britain* et de la *Société de géographie d'Édimbourg*.

Deux de ces expéditions, celle de Stanley et celle du major Barttelot qui n'en était que l'auxiliaire et le complément, se présentaient sous un aspect formidable. Stanley se faisait photographier, achetant et essayant des canons Maxim, comme Napoléon eût pu se faire peindre au camp de Boulogne. Quant au major Barttelot, le 4 juin dernier, il avait avec lui 22 Soudanais, 160 Zanzibaris et 430 Manyémas, toutes proportions gardées par rapport à l'Europe, une véritable armée. Le lord-maire de Londres offrit à Stanley, au Mansion-House, un banquet d'adieu. Dans ce banquet, Stanley prononça un discours. Que dit-il? Des choses énigmatiques et sibyllines, ou naïves ou chargées de sous-entendus; qu'il y avait deux routes pour rejoindre Émin, l'une par Zanzibar et les Lacs, l'autre par le Congo; que l'une était malaisée et l'autre hérissée d'obstacles; que l'une valait l'autre dans certaines circonstances, mais qu'on ne pouvait décider à l'avance laquelle il convenait de prendre, parce que tout dépendait des circonstances... Ce fut en effet par le Congo que Stanley tenta d'arriver au Soudan, avec quelle fortune, on ne le sait pas encore. Mais, auparavant, il était allé à Zanzibar. Qu'y faire ? Recruter des porteurs, dit-on. Tâter le chemin plutôt, et s'assurer un deuxième centre de ravitaillement et d'action.

Pendant ce temps, une expédition s'organisait également en Allemagne, expédition qui est aujourd'hui sur le point de partir (1) et à laquelle M. Krupp a souscrit pour 50 000 marks. Les Anglais ont beaucoup raillé les Allemands de leur lenteur et de leurs précautions; ils

(1) Le fait est une aujourd'hui, marron sait ce que valent ces sortes de démentis.

(2) Suivant d'autres, le docteur Schnitzler ne serait pas un Autrichien, mais un Allemand. L'Allemagne aurait alors un prétexte un peu mieux fondé pour envoyer à son secours, mais ce n'en serait pas moins un prétexte. Nous n'avons pas les éléments nécessaires pour vérifier, en présence de la contradiction des témoignages, la nationalité du docteur Schnitzler.

(1) Sur l'initiative du docteur Peters et sous les ordres du lieutenant Wissmann, par les nouvelles possessions allemandes de Zanzibar et les deux Nyanzas. Cette expédition est, paraît-il, indéfiniment ajournée par suite de la rébellion des indigènes. Traduisez qu'au lieu de se faire ouvertement, elle se fera « couvertement », ainsi qu'on disait autrefois. Les insurrections qui viennent d'éclater, sur la côte, d'abord contre la compagnie allemande, ensuite contre les Anglais, modifient peu l'aspect de la question, qui reste entière. Même une action provisoire commune, commandée par les circonstances, n'effacerait rien d'une aussi profonde et durable rivalité.

ont peut-être eu tort. Quoi qu'il en soit et sans vouloir préjuger de l'avenir, nous tenons à bien marquer ceci. Un sujet autrichien, Émin-Pacha, le docteur Schnitzler, luttant, comme fonctionnaire égyptien, contre des marchands d'esclaves et se trouvant gravement menacé, quatre expéditions s'organisent : trois en Angleterre, une en Allemagne. Elles s'organisent sous forme d'entreprises privées, non seulement en Angleterre, où l'initiative individuelle et collective est très développée, mais en Allemagne même, où à l'ordinaire on attend presque tout de l'État. Nous n'en voulons pas tirer de conclusion. Nous observons tout simplement qu'il est déjà tard, au mois d'octobre 1888, pour aller au secours d'un homme dont on est sans nouvelles certaines depuis le mois de novembre 1887.

*
* *

Et nous notons une coïncidence. On a vu que Stanley disait dans son discours de Mansion-House qu'il y avait deux routes pour aller au secours d'Émin, l'une par le Congo, l'autre par Zanzibar, et que, non sans quelque hésitation, il avait choisi la route du Congo. Ce n'était point qu'elle fût plus facile, car sir Samuel Baker, l'illustre voyageur africain, vient de déclarer au correspondant de l'*Indépendance belge* qu'il croyait au succès de l'expédition allemande du lieutenant Wissmann, laquelle doit (ou devait) partir de Zanzibar. Stanley avait sans doute des raisons d'agir ainsi qu'il a agi : il n'en demeure pas moins vrai que Zanzibar est le point de pénétration le plus commode, est un des nœuds vitaux de l'Afrique équatoriale. Mais, de même que l'Angleterre et l'Allemagne se disputent l'honneur de délivrer Émin-Pacha, de même elles se disputent Zanzibar (1), cette clef du Soudan, et de même qu'elles veulent secourir Émin par des entreprises privées, de même c'est sous le couvert d'entreprises privées qu'elles obtiennent du sultan de Zanzibar des concessions territoriales (2). Au fond, ce n'est pas la *British East African Company* et l'*Ostafrikanische Gesellschaft* qui se font concurrence : c'est l'Angleterre et l'Allemagne qui se font ou sont tout près de se faire la guerre.

La concurrence de ces deux compagnies commerciales, en apparence privées, n'est pas autre chose, à y regarder de près, que l'hypocrisie de la conquête.

Nous disons : « compagnies, en apparence privées », parce que la *Société allemande de colonisation*, dans les prérogatives de laquelle a été substituée l'*Ostafrikanische Gesellschaft*, a été placée « sous le protectorat et la souveraineté » de l'empire allemand, par un rescrit de Guillaume Ier, du 26 février 1885.

Au sujet de la *British East African Company*, sir James Fergusson s'exprimait en ces termes à la Chambre des Communes le 31 mai dernier : « La Compagnie de l'Afrique orientale n'a pas obtenu de charte jusqu'ici. La question n'est pas décidée; mais si une charte est octroyée à cette société, elle ne sera pas moins rigoureuse dans ses conditions que celle qui a été accordée à la Compagnie royale du Niger. Toute mesure sera prise pour que l'ordre et la loi, comme le gouvernement les entend — et il croit les entendre au meilleur sens — soient maintenus, et *les actes de la Compagnie seront constamment sous la direction et le contrôle du gouvernement de Sa Majesté, de façon qu'il ne se fasse rien qui ne soit conforme à l'honneur du pays.* »

Qu'est cela, sinon une reconnaissance, à laquelle il ne manque que la forme, sinon une charte sans parchemin et sans brevet? Et, depuis la fin de mai les événements s'étant précipités, ne serait-il pas étonnant que la charte royale ne fût pas délivrée et que la *British East African Company* n'eût pas pris toutes ses précautions?

Fausse monnaie de chancellerie que ces distinctions vaines. Elles n'empêchent pas que l'Allemagne ne possède à cette heure dans la contrée des Lacs, vers la frontière sud-est de l'État du Congo, une étendue égale à celle de l'empire. Pour le territoire cédé à la *British East African Company*, il ne mesure pas moins de quatre-vingt mille kilomètres carrés, dans une région très salubre et très fertile, avec une ligne côtière d'environ deux cent cinquante kilomètres de longueur sur seize ou dix-huit kilomètres de largeur et le port fort important de Mombassa; à s'en tenir à ce qu'on avoue, c'est sur cette zone maritime que porte en ce moment la discussion. Elle était restée, jusqu'en ces derniers temps, le domaine du sultan de Zanzibar, qui y percevait les droits de douane, par exception à l'acte général de la conférence de Berlin, stipulant « la liberté commerciale » dans le bassin conventionnel du Congo. Seulement, par acte du 24 mai 1887, le sultan avait affermé la perception des droits de douane à la *British East African Company*, dans la partie de cette zone maritime qui correspond aux possessions anglaises. Un accord semblable, mais tenu encore secret, a dû intervenir, le 28 avril dernier, avec l'*Ostafrikanische Gesellschaft* (1). Par une transition naturelle, l'affermage des

(1) Plus exactement, le littoral africain situé en face de l'île de Zanzibar.

(2) Le docteur Peters, qui est un des pionniers de l'expédition Wissmann, était un des administrateurs de la *Société de colonisation* et demeure à la tête de l'*Ostafrikanische Gesellschaft*. De même, l'un des principaux souscripteurs à l'expédition de Stanley, sir William Mackinnon, est à la tête de la *British Company*, ce qui est assez significatif.

(1) Nous n'insistons pas, afin de ne pas compliquer la question davantage. Si l'on veut en connaître les précédents avec plus de détails, on peut consulter une très curieuse brochure qui vient de paraître sous ce titre : *le Partage politique de l'Afrique*, par Émile Banning, Bruxelles, Muquardt, in-8°. — Voyez aussi deux excellentes études publiées dans les *Annales de l'École des sciences politiques*, Tome de M. Delavaud, *la Politique coloniale de l'Allemagne* (fascic. des 15 octobre 1887 et 15 janvier 1888); l'autre, de M. Leon Poinsard, *l'Afrique équatoriale* (fascic. des 15 avril et 15 juillet 1888).

droits de douane s'est changé peu à peu en cession complète au profit de l'une des compagnies, si ce n'est au profit des deux (1). Là aussi, c'était entre elles une lutte de vitesse. Mais ce n'est là que le moyen. Le but est ailleurs, but commun, ardemment poursuivi.

Lorsque Stanley arriva à Boma, sur la rive nord du Congo, le 8 août 1877, et annonça que le fleuve était navigable en amont des cataractes de Yellala jusqu'au cœur même de l'Afrique, l'Angleterre songea immédiatement à ajouter à son grand empire asiatique, que peut-être elle sentait chancelant, un grand empire africain, vierge de toute exploitation, et qu'elle devinait être d'une opulence merveilleuse. Elle ne prévoyait ni objections ni réclamations; seul, le Portugal invoquait de vagues droits de découverte entraînant des droits de souveraineté, qui remontaient à 1484. Cette prétention n'était point pour embarrasser l'Angleterre; avec le Portugal on pouvait d'autant mieux s'arranger et consentir à un partage que le Portugal n'avait pas les moyens matériels de rendre jamais ce partage effectif. Tout à coup l'Europe s'émut : la France et l'Allemagne demandèrent la réunion d'une conférence, qui se tint à Berlin, et à laquelle quatorze puissances participèrent. On en connaît les résultats. Une aire de plus de six millions de kilomètres carrés, dépassant de beaucoup le bassin géographique et hydrographique du Congo et allant de l'Atlantique à l'Océan Indien, fut neutralisée ou, plus justement, internationalisée. Cent cinquante mille kilomètres carrés de littoral sur l'Atlantique, l'unique bouche du Congo, encaissée entre des versants resserrés, du Cameroon au pays d'Angola, furent déclarés aussi neutres et internationaux. La liberté de la navigation et du commerce dans ces six millions de kilomètres carrés fut solennellement proclamée. Ce n'était pas ce qu'avait espéré, ce qu'avait voulu l'Angleterre. Mais Stanley l'a dit : « Il y a deux routes qui conduisent dans le pays des Lacs, l'une par le Congo, l'autre par Zanzibar. » Soit, le Congo allait être neutre, mais il ne cessait pas d'être une route libre; s'il ne valait plus comme empire, il valait toujours comme chemin. L'Angleterre ne devait pas se décourager. Avec Stanley et Barttelot par le Congo, avec sir William Mackinnon par Zanzibar, de ces deux points opposés et convergents, de trois points à la fois, car on peut compter Souakim, l'armée anglaise tenant campagne dans le Nord et l'or anglais coulant sur les rois africains de toute taille, l'Angleterre s'est efforcée, elle s'efforce de refaire au Soudan et dans le pays des Lacs le coup manqué sur le Congo. — Zanzibar, le Congo, Souakim, trois leviers à soulever l'Afrique.

*
* *

Nous avons avancé que cette concurrence commerciale de l'Angleterre et de l'Allemagne n'était que l'hypocrisie ou, si l'on veut, que la préparation de la conquête. Voici, à ce sujet, ce qu'on écrivait de Londres au *Journal des Débats* : « Il y a en ce moment, et depuis pas mal de temps déjà, tout un plan de conquête et de colonisation africaine élaboré par le Colonial Office, dont les grandes lignes sont à peu près connues et dont les incidents que nous voyons se produire tous les jours marquent le développement et la marche comme autant de jalons. L'Allemagne, de son côté, exerce une vigilance extrême et suit pas à pas les mouvements des missionnaires et des pionniers anglais dans l'Afrique occidentale et centrale. » Cette vigilance, les journaux allemands ne cessent de la conseiller au gouvernement de l'empire. La *Gazette de Cologne*, irritée de la concession faite par le sultan de Zanzibar à la « British East African Company », engage M. de Bismarck à « veiller avec le plus grand soin à ce que la Compagnie anglaise n'enfreigne point les règles posées par la Conférence du Congo en interdisant ou en rendant difficile au commerce allemand la communication avec les provinces du haut Nil par la côte de Zanzibar et les abords du lac Victoria-Nyanza (1) ». Par un instinct à demi politique, à demi mercantile, le sultan de Zanzibar a conservé entre l'Angleterre et l'Allemagne une sorte d'équilibre, consentant successivement au profit de l'une et de l'autre, sur le littoral même, des cessions territoriales, quitte à ne pas s'exécuter si dans l'intervalle on lui donne la preuve palpable qu'il a intérêt à ne pas le faire.

Mais il n'en est pas de l'Allemagne comme du Portugal; les partages qu'on fait avec elle ne se font pas que sur le papier. Elle entre à coups de canon là où on lui résiste. C'est ainsi que « l'État allemand affirme sa résolution de traiter en territoires définitivement allemands les pays où s'établissent ses nationaux pour leur compte particulier. L'un ou l'autre de ses cuiras-

(1) Au profit de la compagnie allemande d'abord, puis au profit des deux, et la dépêche suivante dit vrai : « On mande de Zanzibar que M. Mackinnon, représentant de la Compagnie britannique de l'Est africain, a été, avec sa suite, reçu par le sultan, en audience solennelle. Un traité identique à celui obtenu par la compagnie allemande a immédiatement consenti par le sultan au bénéfice de la compagnie britannique. »

(*Journal des Débats*, du jeudi 11 octobre 1888.)

(1) Il est vrai que les journaux anglais tiennent, de leur côté, un langage identique. « Si le projet du lieutenant Wissmann se réalisait, l'Allemagne, dit le *Times*, s'étendrait jusqu'au Congo et finirait par être maîtresse du commerce du continent, d'une mer à l'autre, pendant que la Compagnie est-africaine anglaise aurait beaucoup de difficulté à atteindre même le haut Nil et les provinces méridionales du Soudan que nous avons forcé l'Égypte d'abandonner. »

Le plus piquant de l'affaire, c'est que l'Angleterre et l'Allemagne s'étaient engagées, par l'accord du 30 octobre-1er novembre 1886, à favoriser et à aider mutuellement leurs entreprises dans l'Afrique orientale. Seulement elles avaient eu le tort, en délimitant leurs sphères d'influence respective, de ne se donner aucune limite vers l'ouest, jusqu'à la frontière de l'État du Congo. Et la faute a été d'autant plus grande, mais d'autant plus facile à expliquer, que c'est là que toutes deux tachent d'arriver l'une avant l'autre.

sés est toujours prêt à intervenir et à soutenir de ses boulets les droits ou simplement les prétentions de ses sujets ».

En résumé, on le voit, le but de l'Angleterre et de l'Allemagne est le même; il est à peine dissimulé: toutes deux tendent « par la côte de Zanzibar et les abords du lac Victoria-Nyanza vers les provinces du haut Nil »; toutes deux poussent devant elles des compagnies commerciales, auxquelles elles sont prêtes à se substituer à leur heure, et qu'en attendant (l'Allemagne, du moins) elles soutiennent à coups de canon.

Pourquoi cet expédient qui manque de franchise? Pour tourner par un biais l'aricle 34 de l'Acte général de la Conférence de Berlin :

Art. 34. — La puissance qui dorénavant prendra possession d'un territoire sur les côtes du continent africain, situé en dehors de ses possessions actuelles, ou qui, n'en ayant pas eu jusque-là, viendrait à en acquérir, et de même la puissance qui y assumera un protectorat, accompagnera l'Acte respectif d'une notification adressée aux autres puissances signataires du présent Acte, afin de les mettre à même de faire valoir, s'il y a lieu, leurs réclamations.

Or, une compagnie commerciale n'est pas une puissance et n'est nullement tenue à une notification, attendu qu'elle ne prend pas possession d'un territoire et n'assume pas un protectorat. Que si la puissance dont cette compagnie est la « nationale » et la « sujette » est amenée à intervenir un beau jour, elle n'intervient pas, elle non plus, pour prendre possession d'un territoire, en tant que puissance qui fait acte de guerre, ou pour assumer un protectorat; elle ne fait qu'accomplir, en soutenant ses nationaux, un devoir strict de sa souveraineté. Il y a une nuance, perceptible pour les diplomates et qui suffit à esquiver la loi, puisque le droit international, comme les autres, a ses subtilités.

Mais on ne sort des subtilités du droit que par la brutalité du fait, et le fait ici sera extraordinairement brutal. Nous avons dit, en commençant, que les prétextes ne manqueraient pas. L'article 35 porte que « les puissances signataires du présent Acte reconnaissent l'obligation d'assurer dans les territoires occupés par elles, sur les côtes du continent africain, l'existence d'une autorité suffisante pour faire respecter les droits acquis et la liberté du commerce ».

Le prétexte est là, tout trouvé. Sur le Niger, l'Angleterre et la France, chargées simultanément de la police et du contrôle, comme puissances riveraines, assurent, nul ne le conteste, l'existence d'une autorité suffisante. Mais sur le Congo, l'État indépendant, l'ancienne association internationale du Congo érigée en État, sous le protectorat de la Belgique, par union purement personnelle dans la personne du roi Léopold II, assure-t-il l'existence de cette autorité suffisante? Cela est contestable; cela est contesté, surtout par les Anglais. Le *Standard* a publié dernièrement une lettre d'un fonctionnaire de l'État du Congo, singulier fonctionnaire et singulière lettre, dont la conclusion est que les affaires de l'État libre du Congo sont très mal gérées et que Tippoo-Tib, l'infâme Tippoo-Tib, l'assassin présumé du major Barttelot, est maître de la situation. « Quel malheur, s'écrie-t-il, que les Anglais n'aient pas le Congo! C'est un beau pays, et, bien gouverné, il aurait donné de beaux résultats, sans parler de la cause de l'humanité, qu'il faut considérer avant tout. J'espère que sous peu quelqu'un viendra à l'aide de ces pauvres gens (les indigènes) et rendra à ces démons d'Arabes la monnaie de leur pièce. »

*
* *

Qui sera ce quelqu'un? Seront-ce ceux qui, de Zanzibar, vont secourir Emin-Pacha, rechercher Stanley, venger Barttelot? Mais, pour avoir qualité « d'assurer une autorité suffisante » dans le bassin du Congo, dans le bassin conventionnellement élargi du Congo, il faut justifier d'une « occupation effective » sur les rives du fleuve ou sur les côtes du continent africain, et l'occupation ne peut devenir effective que si les notifications officielles sont faites sans réclamation.

Quant à présent, sur le Congo, il n'y a, outre l'État indépendant, que les Portugais et nous qui soyons suffisamment qualifiés (1), et les pièces relatives à l'acte de constitution de l'État indépendant nous réservent un droit de préemption auquel ce serait une faute impardonnable de renoncer. Si donc, soit l'Angleterre, soit l'Allemagne, soit l'Angleterre et l'Allemagne, acquièrent par une notification en forme les privilèges de l'occupation effective, sur un point quelconque des territoires ou des côtes situés dans les six millions de kilomètres carrés dont se compose le bassin conventionnel du Congo, la question ne comportera que deux solutions.

Une solution de droit. La France abandonnera sa faculté de préemption, le Portugal ne protestera pas, et les trois ou les quatre puissances concurremment, la France et le Portugal, d'un côté, l'Angleterre et l'Allemagne de l'autre, seront concurremment chargées, ainsi que la France et l'Angleterre le sont sur le Niger, « d'assurer l'existence d'une autorité suffisante pour faire respecter la liberté du commerce ». Dans ce cas,

(1) L'accord du 30 octobre-1er novembre 1886 entre l'Angleterre et l'Allemagne est, au point de vue du droit international, une sorte d'acte sous-seing privé, dont la valeur n'est pas suffisamment accrue par cette circonstance que le sultan de Zanzibar y a adhéré le 4 décembre et que la France a donné son assentiment à l'entente anglo-allemande le 8 décembre suivant. Ce ne sont pas là les notifications générales prescrites, ce n'est donc pas là l'occupation juridique effective. En tout cas, il n'était question dans l'accord que des concessions territoriales et non de la zone maritime laissée au sultan de Zanzibar, objet du litige actuel, et seule importante aux termes de l'article 34.

le bassin conventionnel du Congo, sans exception ni dérogation, sera vraiment internationalisé.

L'autre solution a, selon nous, plus de chance de l'emporter; c'est la solution de fait. L'Angleterre et l'Allemagne, en se substituant, l'heure venue, à la « British East African Company » et à l' « Ostafrikanische Gesellschaft », feront acte d'occupation réelle. Alors, de deux choses l'une : ou elles voudront rendre, par les notifications prescrites, leur occupation juridiquement effective, et des réclamations se produiront qui ne seront pas accueillies, ou elles se dispenseront de ces notifications, et le résultat sera le même : le recours à la force. En sorte qu'on aboutit à un cercle vicieux. On ne peut créer, au Congo et dans l'Afrique équatoriale, un droit national positif qu'en violant le droit international conventionnel, mais on n'a créé ce droit international conventionnel que jusqu'à ce que chacun, en son particulier, se croie en mesure de s'y créer un droit national positif. Autrement dit : on ne peut acquérir la situation juridique d'occupation effective sur les côtes de l'Afrique et les bords du Congo qu'en remplissant certaines formalités, mais on ne proposera de les remplir que le jour où l'on aura décidé et où l'on sera capable de passer outre au besoin.

*
* *

La philosophie de ces incidents, la voici. L'Europe s'est emparée de l'Afrique et s'en est fait un déversoir d'hommes, car les peuples qui colonisent remplissent une fonction organique, ni plus ni moins que les individus qui se reproduisent, et ils la remplissent irrésistiblement. Le temps est venu où, des nations adultes, les émigrants se détachent par bandes et partent pour des fécondations lointaines. L'Afrique sera un champ de moisson incomparable, quand elle aura été un champ de bataille épouvantable. C'est en Afrique, tout l'annonce, ou du moins à propos de l'Afrique, que sera combattu notre grand combat pour la vie (1). Conférences, conventions, traités : lettres mortes. Droit international : vanité de l'esprit, pour combien de siècles encore? L'Europe a, depuis soixante ans, réglé conventionnellement la question du Danube, et rien ne l'a agitée, depuis soixante ans, d'un trouble si profond que cette question réglée. Quelque chose comme une nouvelle question du Danube s'ouvre sur le Nil et sur le Congo.

CHARLES BENOIST.

(1) Aussi ne pouvons-nous partager ni les prévisions optimistes émises par M. Gustave Moynier de Genève, il y a un an, devant l'Académie des sciences morales et politiques, ni même celles, plus timides, de M. Louis Renault, dans la brochure citée plus haut.

AU GRAND-SAINT-ÉLOI

Nouvelle

Il était midi et demi. Gustave Laroche et sa femme se levèrent de table et passèrent dans la chambre à coucher, où il y avait du feu. Pendant que Madeleine rapprochait les tisons, Gustave alluma une cigarette en attendant le moment de retourner à son bureau. Il regardait sa femme avec des yeux gais et bons, comme les fait la tendresse heureuse; quand elle releva la tête, elle vit ce regard, et tendant les lèvres :

— Embrasse-moi, dit-elle.

Ils étaient mariés depuis six mois et n'avaient pas encore épuisé le plaisir d'être seuls ensemble, chez eux.

— Qu'est-ce que tu feras aujourd'hui? demanda Gustave.

— Je resterai ici, tranquillement. Il faut que je m'arrange une robe.

— Je croyais que tu n'en avais pas.

— Non, monsieur, je n'en ai pas. Je ne peux pas mettre ma robe de mariée tous les jours, ni la robe claire avec laquelle j'ai fait mes visites de noces, ni ma robe de soirée, ni mes robes d'été; ma robe grise est trop habillée et ma robe bleue n'est plus mettable : il faut une robe pour aller partout.

— C'est pourtant vrai. Tu devrais en acheter une.

— Voyez la belle malice! Ce serait trop commode si on achetait tout ce dont on a besoin.

— Tu veux faire des économies?..

— Oui.

— Pour nos vieux jours?

— Non. Pour m'acheter un chapeau.

— Ah! à la bonne heure.

Le ménage n'était pas riche : Madeleine n'avait apporté qu'une très petite dot et Gustave avait surtout de l'avenir; mais il aimait tant à voir briller dans les yeux de sa femme le plaisir d'un nouvel ajustement ou d'un succès de toilette qu'il était le premier à la pousser dans les voies de la dépense. C'était d'ailleurs si peu de chose, les fantaisies de Madeleine : un rien la rendait heureuse pour plusieurs jours, et au fond elle était assez raisonnable, faisant au moins des projets de réforme.

— Si nous allions au théâtre, ce soir? reprit Gustave.

— Ah! je veux bien. Nous dînerons de bonne heure, nous irons voir les affiches et nous nous déciderons au moment.

— C'est entendu. Ne pas oublier la lorgnette, comme la dernière fois.

— Il n'y a pas de danger : je l'ai mise dans l'armoire à glace, avec ma mantille de spectacle.

Gustave ouvrit l'armoire à glace : la lorgnette n'y était pas. Ce fut en vain que Madeleine bouscula tout ce qui était dans l'armoire.

— Je suis sûre de l'y avoir mise, disait-elle ; je l'ai posée là, entre les mouchoirs et l'écrin. Je la vois encore.

On la retrouva dans la commode.

— Étourdie! murmura Gustave.

— Eh bien! Qu'est-ce que cela prouve? Dis que je ne suis pas gentille.

— Je ne dis pas cela. Tu ne sais pas où tu mets tes affaires, mais tu as d'autres qualités.

— Tu es encore bien heureux d'avoir une femme comme moi, pour mettre un peu de désordre dans ta vie.

— C'est vrai. Mais il faut que je parte. A tantôt.

Pendant que Gustave s'habillait pour sortir, Madeleine lui dit :

— Je passerai tout de même devant les affiches pour savoir ce qu'on joue ce soir.

— Je croyais que tu ne devais pas sortir.

— Oh! je sortirai peut-être tout de même, pour faire quelques courses.

Quand Gustave eut descendu un étage, Madeleine le rappela, lui fit signe de rentrer dans l'appartement, referma la porte et lui demanda tout bas :

— Tu m'aimes bien?

— Oui, je t'aime, de tout mon cœur.

Et il partit gaiement, souriant au bonheur qu'il laissait chez lui et qu'il allait retrouver dans quelques heures.

*
* *

Gustave rentra à six heures; le dîner était prêt, mais Madeleine était sortie vers le milieu de la journée et n'était pas encore rentrée. Il attendit sans trop d'impatience jusqu'à sept heures, pensant qu'elle avait oublié leur projet de dîner tôt, ou qu'ayant vu les affiches elle n'avait trouvé aucun spectacle à sa convenance. A sept heures, il commença à trouver le retard extraordinaire : Madeleine ne dînait jamais chez sa mère ou chez une amie sans avoir prévenu. A sept heures et demie, il était tout à fait inquiet. S'il avait fait mauvais temps, elle aurait pu être retenue dans un quartier éloigné par l'impossibilité de trouver place dans un omnibus, mais la journée qui s'achevait avait été une belle journée d'hiver. Toutes les suppositions les plus sinistres lui vinrent à l'esprit : elle pouvait s'être cassé la jambe, avoir été renversée par une voiture, prise d'une indisposition subite. Mais on l'aurait ramenée : elle avait toujours son adresse sur elle.

A huit heures, il ne tenait plus en place : la tête pleine de pensées confuses, le cœur violemment serré, en proie à une insupportable agitation des nerfs, il songeait à sortir pour aller aux informations ; le souvenir de la Morgue lui revenait continuellement à l'esprit; mais il ne savait par où commencer, et il craignait que Madeleine ne rentrât aussitôt qu'il serait sorti, ce qui eût inutilement prolongé son supplice, quand un fort coup de sonnette retentit dans le vestibule.

Gustave se précipita et, arrivant à la porte derrière la bonne qui venait d'ouvrir, il se trouva en présence d'un brigadier de sergents de ville qui demandait Mme Laroche.

— C'est ici, dit Gustave, anxieux.

— Vous êtes monsieur Laroche? demanda le brigadier.

— Oui, pourquoi?

— Je voudrais vous parler.

Gustave fit entrer le brigadier dans le salon, referma la porte, et demanda d'une voix étranglée par la crainte :

— Qu'est-ce que c'est? Un accident?

— Monsieur, dit le brigadier, votre femme vient d'être arrêtée dans les magasins du Grand-Saint-Éloi...

— Arrêtée! Qu'est-ce qu'elle avait fait?

— Elle volait.

Gustave poussa un cri. Puis il regarda le brigadier d'un air ahuri, sans rien dire : il voulait l'interroger et ne trouvait pas une parole.

Le brigadier continua :

— Elle a été conduite au commissariat de police, où elle est retenue en attendant la voiture du dépôt. M. le commissaire m'a envoyé aux renseignements. Je vois bien que ce n'est pas une voleuse de profession. Si vous voulez venir au bureau, peut-être y aurait-il moyen, en désintéressant le Grand-Saint-Éloi, d'arrêter l'affaire. Il faudrait qu'on retirât la plainte. Les objets volés ne sont pas de grand prix.

— Partons, dit Gustave. Ce n'est pas possible. Ce n'est pas elle, ou, si c'est elle, elle n'a pas volé. J'en suis sûr.

— Moi, je ne sais rien, dit le brigadier. Vous vous expliquerez.

Quelques instants après, Gustave était introduit dans le bureau du commissaire de police, avec qui il resta seul.

— Ce n'est pas possible, commença-t-il par répéter.

— Hélas! monsieur, je le voudrais, dit le commissaire. D'ailleurs je vais la faire amener, et vous direz si vous la reconnaissez. Mais il n'y a malheureusement pas de doute. Voici le carnet qu'on a trouvé sur elle, avec des cartes de visite portant son adresse.

En même temps le commissaire tendait à Gustave un petit carnet qu'il reconnut aussitôt : c'était lui qui l'avait acheté quelques mois auparavant.

— Elle l'a perdu, dit Gustave. On le lui a volé, et la voleuse essaye de cacher son identité.

— Oui, elle a essayé de cacher son identité, mais

autrement que vous ne croyez. Quand on l'a arrêtée, dans les magasins du Grand-Saint-Éloi, elle a commencé par donner un faux nom et une fausse adresse. C'est ici qu'en la fouillant on a trouvé ce carnet sur elle, et elle n'a plus rien dit.

— Eh bien, si c'est elle, elle n'a pas volé, j'en réponds. On s'est trompé.

— Ce n'est guère possible. Pendant que l'inspecteur du Grand-Saint-Éloi et un agent requis l'amenaient ici, elle s'est brusquement dérobée au tournant de la rue et a essayé de s'enfuir à travers l'embarras des voitures; on l'a tout de suite rattrapée, mais une femme injustement accusée ne se serait pas sauvée.

— Mais qu'est-ce qu'elle aurait pris? demanda Gustave, bouleversé.

— Tenez, dit le commissaire. Voici son manchon, et voici les objets qu'elle avait fourrés dedans.

Le commissaire étala alors sous les yeux de Gustave un collier de fantaisie, une pièce de dentelle et une paire de gants. Il y avait en outre un petit mouchoir de Madeleine, à bordure bleue, avec son chiffre brodé. Il n'y avait pas moyen de nier.

— Mais elle a pu acheter tout cela, reprit Gustave. On ne l'a pas vue voler.

— On ne l'a pas vue. Mais on avait remarqué ses allures suspectes au rayon des dentelles et au rayon de la ganterie; elle a été signalée et suivie. Elle s'est encore arrêtée au rayon de la parfumerie, mais, se sentant surveillée sans doute, elle n'y a rien pris, et c'est au moment où elle en sortait que l'inspecteur l'a abordée. Si elle avait acheté ces divers objets, on ne les lui aurait livrés qu'enveloppés dans du papier : c'est une règle absolue qu'on ne remette jamais à une acheteuse un objet quelconque non enveloppé. D'ailleurs elle n'a pas prétendu elle-même les avoir achetés; elle s'est bornée à nier, contre l'évidence, et, je dois le dire, maladroitement. Je crois qu'elle en était, ou à peu près, à son coup d'essai.

Gustave était atterré.

— Maintenant, reprit le commissaire, à qui Gustave avait décliné ses qualités, je vois bien que vous êtes un homme honorable. Que voulez-vous? C'est un malheur, trop fréquent. Allez vous entendre avec le Grand-Saint-Éloi. Nous avons encore deux heures devant nous avant le passage de la voiture cellulaire. Les administrateurs du magasin ne tiennent pas à ébruiter ce genre d'affaires. Vous payerez les objets soustraits, on vous fera peut-être signer une déclaration, et ils retireront la plainte.

— Signer une déclaration! Mais je ne peux pas reconnaître que ma femme a volé. Je ne le crois pas. Je veux la voir d'abord; elle m'expliquera...

— Très bien. Je vais la faire venir.

Le dernier espoir auquel Gustave se raccrochait, c'était de voir paraître devant lui une femme qui ne serait pas Madeleine, et pendant les quelques instants qu'il dut attendre, n'osant plus penser à rien, tremblant d'approfondir les écrasantes révélations qu'il venait d'entendre, il se cramponnait à cette idée fixe : on s'est trompé, c'est une autre.

Ce fut bien Madeleine qui parut devant lui, amenée par un sergent de ville.

Elle était pâle, les yeux hagards, les bras pendants, la tête fixe, et s'arrêta au milieu de la pièce, sans rien dire.

— Madeleine! s'écria Gustave. On prétend que tu as volé ces objets. Qu'est-ce qui est arrivé? Comment a-t-on pu croire?

Madeleine restait toujours immobile, sans parler.

— Mais parle, parle donc! On t'accuse. Il faut te défendre.

En même temps il lui prenait la main, comme pour la secouer de cette torpeur. Madeleine le regarda, regarda le commissaire et, tout à coup, éclata de rire. Elle était folle.

***

— Cette complication va nous créer des embarras, dit le commissaire en réprimant un mouvement de mauvaise humeur.

En effet si, d'une part, il était impossible de suivre au correctionnel contre une personne atteinte d'aliénation mentale, le commissaire ne pouvait non plus prendre sur lui d'éteindre la poursuite avant les constatations légales. Mais il y mit de l'obligeance. Pendant qu'on allait chercher un médecin, il laissa Madeleine dans son cabinet avec Gustave, sur la promesse de celui-ci de ne pas chercher à la faire évader, et il se rendit de sa personne aux magasins du Grand-Saint-Éloi, où il exposa la situation. Alors l'inspecteur vint avec lui, vit Madeleine et essaya de la faire parler: il rappela les circonstances dans lesquelles il l'avait appréhendée, en l'invitant à montrer ce qu'il y avait dans son manchon, et comment elle avait aussitôt jeté son manchon loin d'elle, en disant que ce n'était pas vrai, qu'elle n'avait rien pris, puis son embarras lorsqu'on en avait tiré sous ses yeux les objets qu'il lui représentait; il lui demanda pourquoi, invitée à se faire connaître, elle avait déclaré s'appeler Mme Durand et demeurer 114, rue Saint-Honoré : on était allé à cette adresse où le nom de Durand était inconnu. Enfin, pourquoi avait-elle tenté de s'échapper ?

Madeleine, après la crise de rire, était retombée dans son état de prostration, et rien ne put la faire sortir de son mutisme.

— Enfin! dit l'inspecteur en se tournant vers Gustave, vous payez les objets, monsieur?

— Parfaitement, dit Gustave, et je les garde.

— Que madame soit folle ou non, nous ne voulons pas faire de scandale pour une misère. Nous retirons la plainte. Une seconde fois, nous ne serions pas aussi accommodants.

Sur ces entrefaites, le médecin était arrivé; il ne put que constater le silence obstiné de Madeleine et l'expression égarée de son visage : il n'y avait pas de fièvre, le pouls était normal, la respiration régulière.

— Il est impossible de se prononcer maintenant, dit-il; il faudra commencer par la mettre en observation pendant quelques jours.

L'affaire étant terminée au point de vue judiciaire, on était allé chercher une voiture; Gustave y fit monter sa femme, qui se laissait docilement conduire, s'assit à côté d'elle et, aussitôt la portière fermée, lui prit les mains qu'il baisa passionnément.

— Ce n'est pas vrai, n'est-ce pas, ma petite Madelon? Il y a quelque chose, un secret que tu n'as pas voulu dire devant eux. Mais maintenant, nous sommes seuls; regarde : on ne nous suit pas, personne ne peut nous entendre. Rien ne t'empêche plus de parler. Dis. Tu as peut-être fait quelque imprudence. Quand tu aurais eu un tort, qu'importe? Je t'aime tant! Tu peux tout me dire : je ne t'en voudrai pas.

Elle le regarda un instant dans les yeux, lui pressa doucement la main, et dit :

— Écoute-moi, Gustave, je vais te raconter comment les choses sont arrivées. Tu es méchant et tu verras bien que je ne suis pas folle. C'était pour acheter de la poudre à canon; il n'y a rien de mal à cela. Si je ne te l'ai pas dit, c'est que cela n'en valait pas la peine; d'ailleurs je ne le voulais pas moi-même. Et alors j'ai... attends un peu : fa, sol, do... oui, do,.. mon horloge sur le cheval que tu connais, et quand je suis revenue, il était parti. Ou plutôt c'est le contraire; je fais cependant bien attention pour ne pas m'embrouiller. Naturellement je l'ai pris, comme tu aurais fait à ma place, et j'ai fourré mon soulier dans le pied. Mais pourquoi mes pieds ne sont-ils pas à moi?

En même temps, elle serrait frénétiquement les mains de Gustave et tout son corps était agité d'une convulsion. Gustave, qui depuis les premiers mots essayait vainement de saisir une lueur de raison dans cet amas de mots incohérents, la prit doucement dans ses bras, et la caressant comme on fait un enfant qui pleure, il cherchait à l'apaiser par des paroles tendres; elle ne l'entendait pas, semblant poursuivre des yeux une idée qui la fuyait. Cependant, la tête penchée sur la poitrine de Gustave, elle se calma peu à peu. En arrivant chez eux, Gustave la fit coucher; pendant qu'il lui préparait à boire, elle s'endormit profondément. On alla aussitôt prévenir les parents de Madeleine et le médecin de la famille, qui arrivèrent dans la nuit.

Le médecin dit que ce serait probablement très long et qu'à tous les points de vue il semblait préférable de conduire Madeleine dans une maison de santé; mais Gustave n'en voulut pas entendre parler, et déclara qu'il prendrait soin de sa femme lui-même.

*
* *

Dans les quelques mots qu'avait dits l'inspecteur du Grand-Saint-Éloi, ce qui avait surtout frappé Gustave, c'était : « Que madame soit folle ou non. » Et cette phrase avait été accompagnée d'un sourire d'incrédulité, que Gustave aurait trouvé injurieux s'il n'y avait aperçu un dernier et vague motif d'espérance. Madeleine pouvait avoir eu l'idée de simuler la folie, soit pour échapper aux conséquences d'une incroyable aberration, soit pour éviter, en se réfugiant dans un mutisme absolu et une apparence de désordre mental, d'entrer en des explications trop difficiles.

On aurait compris cette attitude, tant qu'elle avait été en présence du commissaire de police et de l'inspecteur du Grand-Saint-Éloi; mais il ne lui restait aucune raison d'y persister maintenant que l'affaire était éteinte, alors surtout que Gustave lui prodiguait les assurances d'une affection contre laquelle rien ne pouvait prévaloir et les promesses réitérées d'un pardon sans restriction, si coupable qu'elle pût être. Rien ne devait donc l'empêcher d'avouer, de dire ses torts si elle en avait, car la vérité ne pouvait guère lui être plus défavorable que les apparences, à moins qu'elle ne voulût continuer pour son mari lui-même cette navrante comédie, plutôt que d'affronter la honte d'un aveu et d'accepter un pardon qui, si sincère qu'il fût, pèserait éternellement sur elle.

Dans les longues et mortelles heures que Gustave passa en tête à tête avec sa femme, il ne cessa de l'observer tout en affectant de n'y prendre pas garde; malgré toute l'adresse, toute la rouerie qu'il déploya à surprendre chez elle un involontaire éclair de raison, il ne découvrit rien qui pût le confirmer dans cette supposition d'une folie simulée.

Ils reprirent le cours matériel de leur vie; pendant les heures que Gustave était obligé de consacrer à son emploi, Madeleine avait auprès d'elle son père ou sa mère; tout le reste de la journée et la nuit, il ne la quittait pas. Elle mangeait, dormait, travaillait, accomplissait machinalement tous les actes de la vie domestique, mais déraisonnait aussitôt qu'elle se mettait à parler. Très douce, n'ayant point de volonté, elle se laissait conduire sans résistance; à la voir se promener au bras de son mari, on l'eût prise pour une femme comme les autres. Seulement l'intelligence était absente. Il essaya sur elle les distractions de tout genre, le déplacement, la musique, les spectacles, tout ce qu'il put imaginer pour frapper son esprit. C'était un corps inerte, qui ne répondait à rien, ne semblait même s'apercevoir de rien. La seule chose à laquelle elle fût restée sensible était la caresse. Une lueur de plaisir lui animait les yeux quand Gustave la prenait dans ses bras; elle aimait à s'y blottir, pelotonnée, la tête enfouie, éprouvant une satisfaction de chatte à sentir la main de Gustave sur son cou, sur ses épaules, sur

son dos. Lui, il se prêtait à tout ce qu'elle voulait, le cœur plein d'une immense commisération.

Il essaya de reconstituer et de comprendre ce qui avait pu se passer dans cette pauvre tête. Quand Madeleine s'était vue enfermée toute seule au poste de police, pendant qu'on venait le chercher, elle avait dû calculer avec effroi tout ce qui allait arriver : un procès, la comparution devant le tribunal, les dépositions des témoins, l'interrogatoire et finalement la condamnation; puis la prison, et au sortir de là, une vie impossible, la honte, la rougeur au front, les reproches de sa famille, le silence de son mari, le mépris de tout le monde. Et c'en avait été trop pour un cerveau de femme, de jeune femme coquette, sensible et gâtée.

Comment avait-elle pu en venir là? Gustave n'y comprenait rien. Elle était née de parents honorables et avait été bien élevée. Depuis qu'ils étaient mariés, il avait reconnu chez elle, sauf un peu de légèreté et trop de goût peut-être pour la toilette, toutes les qualités d'une honnête et gentille femme. A la vérité il n'était marié que depuis six mois et n'avait connu Madeleine qu'un an avant le mariage; mais c'était assez pour se connaître autant qu'on se connaît jamais en se mariant, et il aurait répondu d'elle. Pourtant un souvenir le gênait : Madeleine avait d'abord annoncé l'intention de rester chez elle; puis, quand il avait été question d'aller au spectacle, elle avait parlé de sortir. Et justement les gants, la dentelle, même le collier étaient des objets qui pouvaient lui servir pour le théâtre.

Gustave pensa que la folie devait être, non l'effet, mais la cause de l'instant d'égarement dont Madeleine avait été victime. Il ne lui semblait pas possible que, saine d'esprit, elle se fût laissée aller à une aussi grossière action que de dérober des objets de toilette. Bien que le ménage fût un peu gêné et qu'il fallût vivre avec économie, elle n'en était pas à manquer de ce qui est nécessaire pour avoir une tenue convenable. Il fallait qu'elle fût déjà folle quand elle avait volé. Il pouvait y avoir un germe héréditaire, une disposition préexistante. Par une de ces anomalies qui sont familières au cœur, cette explication, loin de satisfaire Gustave, était celle qui le poignait le plus : car s'il y avait eu là l'explosion d'une folie latente qui couvait depuis longtemps, il fallait renoncer à tout espoir de guérison.

Il aima mieux croire que Madeleine avait perdu la raison sous le choc brusque et violent de la terreur qui avait dû la saisir quand elle s'était vue prise, arrêtée, presque convaincue : ainsi expliquée la folie pouvait être curable, et il entreprit la cure.

GASTON BERGERET.

(La suite au prochain numéro.)

SÉBASTIEN COMMISSAIRE (1)

Mémoires et souvenirs

A Belle-Isle, Blanqui avait, tout comme Barbès, ses partisans et ses fanatiques. Mais les accusations portées contre lui suivaient leur cours. Il lui était reproché, on le sait, d'avoir poussé à la prise d'armes du 12 mai 1839, puis d'avoir abandonné ses amis le jour de la lutte, tandis que Barbès se faisait blesser grièvement à leur tête. En outre, on persistait à attribuer à Blanqui la lettre publiée par Taschereau dans la *Revue rétrospective* de 1848. Cette lettre, trouvée dans les papiers de Louis-Philippe, contenait les révélations les plus détaillées sur les complices de Blanqui dans l'affaire de 1839. Barbès, au procès de Bourges, avait publiquement sommé Blanqui de se disculper : Blanqui s'y était refusé. Le différend n'était donc pas réglé, et Barbès n'hésitait pas à dire tout haut : « Blanqui est sans courage, il a fait ces révélations pour sauver sa tête. » Les prisonniers de Belle-Isle s'émurent de la persistance de la querelle; ils résolurent d'en finir, et pour cela de constituer une sorte de tribunal composé de tous les détenus, devant lequel Barbès et Blanqui seraient appelés à s'expliquer : après quoi un jugement aurait été rendu. L'intention était louable assurément : on espérait, après un débat contradictoire, rapprocher et réconcilier deux serviteurs passionnés de la démocratie. Que dire pourtant du spectacle donné par ces prisonniers d'État, qui, frappés par la même main, se déchirent entre eux, se préparent à faire peser une excommunication nouvelle sur la tête de ceux qu'avaient déjà atteints les foudres des hautes cours de justice! Ce procès d'un nouveau genre n'aboutit pas d'ailleurs. Au jour fixé, Barbès seul fut exact au rendez-vous; Blanqui ne parut pas. Ses amis déclarèrent qu'ils ne se reconnaissaient pas le droit de juger un de leurs codétenus. Dès ce moment, la discussion s'envenima : la prison de Belle-Isle, tout comme un parlement ordinaire, eut ses groupes irréconciliables. Les barbistes et les blanquistes ne se parlaient même plus. Et ces haines persistèrent jusqu'au bout. La mise en liberté de Barbès contribua encore à les raviver en excitant l'envie. Barbès fut en effet gracié malgré lui, en 1854, par l'empereur Napoléon III, à l'occasion d'une de ses lettres, qu'on avait surprise, et où il parlait en ardent patriote de la guerre de Crimée. Quant à Blanqui, moins heureux, il ne devait retrouver sa liberté qu'en 1859, par la loi d'amnistie générale.

Ce n'étaient pas seulement les questions de personnes qui agitaient la petite colonie de Belle-Isle. Les

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

théories, les utopies fermentaient aussi dans les esprits. De petites églises socialistes, communistes, tendaient à s'y constituer. Sous leur uniforme de drap gris, les prisonniers se retrouvaient, tels qu'ils avaient été dans la vie libre, avec la variété de leurs prédilections individuelles et de leurs goûts sectaires. Pour se distraire, les uns passaient le temps, législateurs impénitents, à reviser la Constitution, à imaginer des Constitutions nouvelles. D'autres s'avisaient d'appliquer, dans les limites que comportait la vie cloîtrée de la citadelle, leurs rêveries communistes. On mit en commun, entre les mains d'un trésorier, tout l'argent qu'on possédait, les sommes déposées au greffe de la prison et celles qu'on recevait de la famille. Les sociétaires s'engageaient en outre à verser dans la caisse sociale le produit de la vente des objets qu'ils fabriquaient, chaussons, travaux en paille. En échange, ils devaient recevoir de la communauté du vin, du tabac, du papier et des timbres-poste. Mais, dès le deuxième mois, les ressources baissèrent. Il fallut diminuer la ration de vin et de tabac; le troisième mois, la société périclita et ne tarda pas à sombrer. Et M. Commissaire indique les raisons principales qui entraînèrent l'échec de cet essai de communisme, auquel, dans son bon sens, il s'était refusé à coopérer. D'abord le travail ne se faisait plus si bien, ni aussi vite, que du temps où chaque prisonnier travaillait pour son propre compte. D'autre part, la communauté devant désormais subvenir à tous les besoins de ses membres, les sociétaires ne demandaient plus d'argent à leur famille, ou lui en demandaient moins. Ils avaient l'illusion de compter aveuglément sur les ressources inépuisables d'une caisse qu'ils n'alimentaient plus. N'y a-t-il pas, dans les proportions réduites de cette petite expérience, l'histoire en abrégé de toutes les illusions et de tous les mécomptes du communisme?

Tant que dura la république nominale dont Louis Bonaparte guettait le dernier souffle, les prisonniers de Belle-Isle étaient encore soutenus par l'espérance d'une délivrance prochaine. Ils escomptaient les élections de 1852. Ces illusions naïves, M. Commissaire était trop perspicace pour les partager. Il écrivait, à la date du 10 avril 1853 : « L'égorgement de la république m'a bien affligé; mais je dois avouer que le coup eût été plus rude si je ne m'y étais pas un peu préparé d'avance. Le peuple en masse est encore trop ignorant; il ne se rend pas suffisamment compte de ce que c'est que la république. A Paris, ceux qui se sont battus étaient des bourgeois et des ouvriers intelligents : mais le peuple des faubourgs, le vrai peuple, ne s'est pas battu. » Il faudrait citer toutes les réflexions, pleines de justesse, qu'inspire à notre auteur le spectacle des événements de 1851 et de 1852, et de leurs conséquences. Quoi de plus exact et de plus triste aussi que le jugement qu'il porte sur ceux de ses compagnons, — ils furent assez nombreux, — qui s'empressèrent de faire adhésion au nouvel ordre de choses, afin d'obtenir leur liberté? « C'étaient précisément, dit-il, ceux qui se donnaient pour les plus avancés, ceux qui cherchaient à effrayer la réaction par des menaces stupides et impolitiques, qui traitaient de modérés, de bourgeois, les vrais républicains... Mais aujourd'hui que la république est vaincue, ajoute-t-il, et qu'il n'y a plus de places à espérer de ce côté, ils s'inclinent devant le vainqueur, et cela au moment où le sang des républicains rougit encore les pavés de Paris... »

Le coup d'État une fois consommé, les ombres de la prison s'épaississent encore sur ceux qui, restant fidèles à leurs convictions, ne sollicitèrent point leur grâce. Aucun espoir ne luisait plus pour eux. Les nouvelles du dehors devenaient de plus en plus rares : celles qui arrivaient encore n'apportaient aux détenus que des pensées de découragement, l'écho attristant des ovations faites au nouvel empereur. Le second empire n'était pas gai à voir à travers les grilles de la prison. Aucun souffle généreux ne venait de l'extérieur. Les lettres des familles étaient de plus en plus surveillées. On interceptait toutes celles qui contenaient autre chose que des phrases banales : « Je me porte bien; il fait beau temps. » Les vexations les plus dures et les plus inutiles étaient imposées aux prisonniers. On célébrait avec ostentation devant eux la fête du 15 août. On les obligeait à ouvrir la porte de leur cellule pendant qu'on célébrait la messe des dimanches, pour entendre le *Salvum fac imperatorem*. L'ennui, cet hôte ordinaire de toutes les prisons, faisait sentir de plus en plus toute sa lourdeur.

Pour combattre ce grand ennemi, chacun cherchait une occupation ou un amusement. Quelques-uns, monomanes de l'évasion, se promenaient tout le jour en ruminant leurs projets. La mode des tables tournantes, ce puéril divertissement où la France de 1853 oubliait ses libertés perdues, ce dérivatif de la politique, pénétrait à Belle Isle. Gambon, député farouche et terrible, élevait des oiseaux. Daniel Lamazière, qui ne fut gracié qu'en 1856, étudiait l'italien. Blanqui faisait des conférences critiques sur les écoles socialistes, mais, avec sa finesse ordinaire, il ménageait toutes les sectes et ne prenait parti pour aucune.

La prison de Belle-Isle, dans son ensemble, ressemblait à un collège d'enseignement mutuel. M. Commissaire, plus qu'aucun autre, se consacrait à l'étude avec passion. En prévision d'un exil possible à l'étranger, il se familiarisait avec l'anglais et l'espagnol. Il achetait une flûte et un flageolet, étudiait la musique, sans vocation d'ailleurs et sans succès. Il donnait à ses camarades des leçons de grammaire française, d'arithmétique, de géographie. Il suivait un cours de physiologie avec le docteur Wateau. Les occupations manuelles alternaient avec le travail de l'esprit. Il faisait des progrès sensibles dans le jardinage; il cultivait

des fleurs et surtout des légumes; il soignait une poule pondeuse. Il cherchait enfin tous les moyens de rendre son existence à peu près tolérable. Quoi de plus touchant que ces efforts de toutes les minutes pour se plier aux dures nécessités de la situation! Quoi de plus émouvant que la confidence qu'il nous fait des petites joies de sa captivité, joies toujours mêlées de quelque tristesse! Une fleur qu'on lui envoie de Lyon, et qu'il conserve précieusement, ramène son imagination vers les bois, les montagnes où elle a été cueillie, et qu'il n'a pas vus depuis des années. La mer, qu'on peut apercevoir de la cour de la prison, il passe des heures entières à la contempler, heureux de trouver ainsi une échappée pour rejoindre la nature, cette grande consolatrice. Les photographies qu'il a reçues de ses parents, il les regarde sans cesse. Mais les affections de famille, si en un sens elles soutiennent et réconfortent le prisonnier, contribuent aussi d'autre part à troubler, à déchirer son cœur : car plus elles sont vives et sincères, et plus elles deviennent une source d'affliction, ne pouvant jamais être satisfaites et rappelant sans cesse à la pensée des êtres chéris dont on souffre d'être séparé. « Il y a des moments, écrivait M. Commissaire, où je donnerais dix ans de ceux qui me restent à vivre pour pouvoir passer quelques heures avec ma bonne mère, mes sœurs et mes frères. »

C'est ainsi que s'écoulèrent les années de captivité du prisonnier de Belle-Isle. Des rigueurs accidentelles en aggravaient parfois le régime habituel. En 1851, par exemple, pour une légère infraction à la discipline, M. Commissaire et une vingtaine de ses amis furent mis au cachot. « Nous y restâmes dix-sept jours, accroupis ou couchés sur la paille. L'humidité m'y glaçait jusqu'à la moelle. » Mais on était encore en république : les députés de la Montagne, informés de ce qui se passait, interpellèrent le gouvernement, qui se décida à faire une enquête. Un inspecteur général vint à Belle-Isle, se fit ouvrir le cachot, donna un coup d'œil dans l'horrible fosse, et se retira à demi suffoqué. Une demi-heure après, M. Commissaire et ses compagnons étaient réintégrés dans leurs quartiers respectifs.

Toutes les visites d'inspection n'eurent pas des résultats aussi favorables ; elles aboutissaient parfois à un redoublement de sévérité. On ne se contentait pas de séquestrer les malheureuses victimes de nos dissensions politiques : on les soumettait dans tous leurs mouvements, dans tous leurs actes, à un espionnage impitoyable. Boichot raconte, à ce propos, une plaisante histoire. Pour passer le temps, il s'était avisé de composer le plan d'un drame dont les quatre sergents de La Rochelle auraient été les héros, et il avait écrit sur une feuille de papier les noms de Bories, Raoulx, Goubin et Pomiers, en les faisant précéder de cette simple mention : *Conjurés*. Le papier n'échappa point à la surveillance inquiète du directeur, qui, prenant pour des vivants les pauvres morts de 1822, s'imagina que Boichot, du fond de sa cellule, était en train d'ourdir la trame d'une conspiration contre la sûreté de l'État. Le procureur impérial fut appelé, une enquête ouverte... Boichot en a ri longtemps.

C'est de l'inspection de M. Mettetal que M. Commissaire eut le plus à se plaindre. Le chef de division de la préfecture de police fureta dans tous ses papiers; il en fit un triage, ne lui rendit que les lettres insignifiantes, et garda par devers lui une belle collection d'autographes. En outre, pour laisser un souvenir durable de sa visite, il ordonna que dorénavant la porte de chaque cellule serait fermée sur chaque détenu à partir du coucher du soleil : il craignait sans doute que dans leurs conversations du soir, jusque-là tolérées, les prisonniers de Belle-Isle n'ébranlassent le pouvoir impérial.

Les changements de régime politique ont leur contre-coup dans les prisons. Les détenus de Belle-Isle s'aperçurent que Napoléon III régnait à une réduction notable de leur pauvre et chétive nourriture. Sous la république, chaque prisonnier recevait par jour quatre décilitres de vin : cette maigre ration fut supprimée en 1852. « Nous avions matin et soir, dit M. Commissaire, de la soupe et un peu de viande. D'après le nouveau règlement, que nous devions à M. de Persigny, la portion du soir était supprimée, et elle était remplacée par des légumes secs, haricots, fèves, pois, lentilles et riz. On a trouvé moyen de faire dîner un détenu avec un sou par jour : le lundi, cinq centimes de fromage ; le mardi, cinq centimes de riz, etc. » Et comme on se plaignait au directeur de cette incroyable lésinerie, le directeur, homme très fort sur l'hygiène, répondit d'un air capable : « Ne vous inquiétez pas ; vous prendrez peu à peu l'habitude de manger moins. L'estomac s'affaisse avec le temps; les fonctions digestives diminuent et le corps s'habitue à une plus petite quantité d'aliments... » Ces réconfortantes paroles n'empêchèrent pas M. Commissaire de dépérir, et avec ce régime « ses fonctions digestives auraient diminué » jusqu'à en mourir, s'il n'avait pu, sur ses propres ressources, joindre un supplément de nourriture à l'alimentation administrative.

A mesure que les années succédaient aux années, la prison devint de plus en plus dure à supporter. M. Commissaire finissait par subir, malgré la force de son caractère, la dépression fatale, l'affaissement moral et physique, qui est toujours la conséquence d'un emprisonnement prolongé. Les vieux prisonniers, nous dit-il, ont un air triste et mélancolique; leur teint s'altère; ils n'ont plus de vivacité; leurs mouvements sont lents; ils parlent bas, de peur des espions, sans doute, mais aussi par lassitude. Combien il en a vu arriver à Belle-Isle, de nouveaux venus, gais et bruyants, disposés à railler le défaut d'énergie des anciens, qui, au bout de quelques jours, perdaient contenance et se laissaient

aller au plus noir découragement! M. Commissaire lui-même, vers la fin de 1857, se sentit défaillir. Il devenait misanthrope, et ne pouvait plus supporter de conversation ; il s'enfermait seul dans sa cellule. Des cauchemars terribles ou des insomnies assombrissaient ses nuits. Il était si maigre qu'il entendait ses articulations craquer, quand il se mettait au lit. La prison ferme bien ses portes à toutes les joies, à tous les biens de la vie réelle ; mais elle ne garantit nullement ses habitants contre la contagion des maux du dehors, des maladies épidémiques. En 1854, la dysenterie visita Belle-Isle et M. Commissaire en souffrit.

Le transfèrement en Corse fut le seul incident agréable de ses dernières années de captivité. Dans la vie d'un prisonnier, un changement de prison, un déplacement, c'est une nouveauté, et, par conséquent, un bonheur relatif. Le voyage, qui se fit tout entier par mer, donna quelque distraction aux transférés. Mais la prison de Corté, où M. Commissaire devait vivre encore jusqu'au 29 mars 1859, ne valait pas la citadelle de Belle-Isle. C'était un ancien hôpital, humide et sombre, sans jardin, avec des préaux exigus. On aurait dit que le gouvernement impérial cherchait de plus en plus à aggraver la situation des républicains irréconciliables qui persistaient à ne pas s'incliner devant lui, qu'il voulait lasser leur constance, les faire mourir lentement. De plus, M. Commissaire avait vu partir presque tous ses amis, libérés l'un après l'autre : il restait presque seul. Les détenus de Corté n'étaient plus que 33. Séparé du monde d'abord, il l'était maintenant de ses compagnons de misère. Il était temps que l'épreuve eût un terme. Lorsque la grâce arriva, quelques mois avant l'amnistie générale, M. Commissaire n'eut qu'une pensée : voler vers Lyon, vers sa famille. Il y revint en toute hâte, pris d'une sorte de vertige, ébloui par le grand soleil de la liberté, troublé par les regards des femmes, timide et redevenu enfant. Il y arriva assez à temps pour embrasser son vieux père, qui devait mourir un mois après, et pour jouir, pendant deux années, des dernières tendresses de sa mère.

III.

S'il y a un criterium pour juger de la force morale d'un caractère, c'est de constater ce que le malheur a fait de lui. Tel sort de la prison aigri, exaspéré, ne respirant que projets de vengeance, tout à ses rancunes et à ses colères ; tel autre, las, découragé, incapable de se reprendre à l'action. M. Commissaire, lui, n'eut aucun effort à faire pour se retrouver tel qu'il était dix ans auparavant : un citoyen agissant, un homme de propagande et de dévouement. La prison avait été pour lui une école, un lieu d'études. Il en sortait assagi, débarrassé de toutes les utopies de sa jeunesse politique, mais conservant intactes sa foi dans la démocratie et sa haine du despotisme. Même en 1849, du reste, M. Commissaire n'avait jamais laissé surprendre son bon sens par les rêveries des exaltés. Tandis que le sergent Boichot se faisait élire en promettant la suppression des armées permanentes, le sergent Commissaire se contentait de réclamer le service obligatoire pour tous les Français, et de dénoncer le mal du remplacement : « Ce qui est la plaie de l'armée, écrivait-il alors, ce sont les remplaçants, ceux qui forment la catégorie des vieux soldats, et quels soldats! » Mais lorsque M. Commissaire, vers 1862, se remit à la politique, après avoir péniblement réussi à fonder un petit commerce, au milieu des suspicions qui, même dans une grande ville comme Lyon, accueillaient les libérés politiques et prolongeaient pour eux les douleurs de la captivité, il semble qu'il se soit montré plus que jamais un penseur mesuré et sage, ne cherchant que dans les progrès de l'instruction populaire, dans la liberté de l'association, dans les développements de l'épargne et des institutions de prévoyance, les vrais moyens d'améliorer la condition des classes laborieuses. Il n'avait d'ailleurs rien perdu de son ardeur à la lutte. Il se faisait élire conseiller d'arrondissement en 1863 ; il offrait la candidature législative à Bancel dès 1867, et contribuait à le faire nommer en 1869. Enfin il se trouvait à Paris le 4 septembre, et se mêlait au mouvement d'où sortit la proclamation de la république.

Nous n'avons pas besoin de dire avec quels sentiments M. Commissaire assista à la chute de l'empire, et aussi avec quelles angoisses patriotiques il suivit les événements de l'année terrible. Toute cette histoire, il la raconte avec une émotion contenue et grave, mêlant à ses amères pensées une multitude de détails minutieux, d'anecdotes saisissantes, qui donnent à cette dernière partie de son livre un puissant intérêt. L'amitié de M. Antonin Dubost, alors secrétaire général de la préfecture de police, lui confia le poste de gouverneur du palais de Saint-Cloud. Il s'y comporta en homme de cœur et de devoir, défendant jusqu'au bout l'ancienne résidence impériale et tout ce qu'elle renfermait de précieux, essayant, trop souvent en vain, de communiquer à son entourage et aux habitants de Saint-Cloud un peu du courage dont il était animé lui-même, jusqu'au jour où il fut emmené à Versailles, comme prisonnier des Prussiens. Peu de temps après, il devait être, pendant quelques heures, prisonnier de la Commune!

A Doullens, à Belle-Isle, à Corté, M. Commissaire avait souvent rêvé et même essayé de s'évader. A Versailles, la fuite fut plus facile : dès le 4 décembre, il parvint à s'échapper, mais non sans courir des dangers de toute sorte à travers les routes couvertes de neige glacée, obligé presque partout de suivre des chemins détournés pour éviter les Prussiens qui approchaient, ayant de la peine à faire reconnaître son identité par les Français (tous les journaux annon-

çaient qu'il avait été fusillé pour avoir organisé un corps franc à Saint-Cloud, et, quand il put revoir sa femme et ses enfants, il les trouva en habits de deuil); pris souvent pour un espion allemand et ne devant son salut qu'à sa médaille de représentant du peuple qui lui avait si peu servi jusque-là. Lorsqu'il fut enfin arrivé à Tours, il vit Gambetta; il se mit à la disposition du gouvernement et fut nommé secrétaire général à la préfecture d'Alençon. Mais il ne lui fut guère plus aisé de rejoindre son poste qu'il ne l'avait été à M. Valentin, préfet de Strasbourg, de prendre possession de sa préfecture.

Il fit une partie du voyage à pied, entendit la canonnade du Mans, où Chanzy était aux prises avec les Allemands. Partout il croisait des fuyards, des soldats débandés. C'étaient les dernières tristesses de la défaite, le poignant spectacle d'une résistance désespérée et vaine.

A Alençon, où M. Antonin Dubost était préfet, M. Commissaire prit une part active aux préparatifs de la défense. Mais s'il a soin, dans ses *Mémoires*, de signaler avec l'orgueil du patriotisme les beaux exemples de courage dont il fut le témoin, la bravoure des mobilisés de l'Orne, des francs-tireurs des Hautes-Pyrénées, il a aussi la franchise de nous dire à quelles défaillances, à quelle désorganisation il eut souvent la douleur d'assister. Les gardes nationales de certaines villes du département demandaient à être désarmées aussitôt que l'approche des Prussiens était annoncée. Les réquisitions de voitures et de chevaux donnaient lieu à de véritables insurrections : des femmes venaient menacer le secrétaire général jusque dans son cabinet. Puis c'étaient des groupes entiers de soldats ou de mobilisés, appartenant au même village ou à la même ville, qui abandonnaient leur poste en s'excusant sur ce qu'ils étaient « trahis » ; et M. Commissaire signale en passant dans ce fait un argument grave contre le système du recrutement régional. M. Antonin Dubost, qui déploya dans ces circonstances critiques une activité extraordinaire, était obligé de monter à cheval pour encourager les troupes, à défaut du général qui commandait le département, vieillard sans énergie qui cédait au courant pacifique de la population et qui envoyait même des soldats pour s'opposer aux travaux de défense ordonnés par l'administration préfectorale.

Après avoir participé aux suprêmes efforts de la défense nationale, M. Commissaire a vu de près les convulsions de la Commune, non qu'il y ait participé en rien : il fut même arrêté comme suspect. Tout en déplorant les rigueurs de la répression finale, il juge sévèrement cette insurrection deux fois criminelle, devant l'étranger et contre la patrie.

Il a vécu à Paris ces sombres jours : il habitait encore Montmartre quand l'armée de Versailles entra dans la capitale. Il a pu noter au jour le jour quelques menus faits de cette sanglante et abominable équipée. Surtout il a cherché à en analyser les causes obscures. « Je n'ai jamais pu savoir au juste, dit-il, ce que voulaient les chefs. » Il conclut cependant que le désir d'arriver au pouvoir et de s'y maintenir coûte que coûte était la note dominante chez les meneurs, tandis qu'une vague idée de la révolution sociale et du règne du peuple inspirait de ceux qui se laissaient mener.

Les *Mémoires* de M. Commissaire seront donc une source d'informations exactes pour les historiens du second empire et des premières années de la troisième république. Mais, malgré l'abondance de ces renseignements historiques, fournis par un chroniqueur impartial qui se contente de joindre au récit des faits quelques judicieuses réflexions, le grand intérêt du livre n'en est pas moins, comme nous le disions en commençant, dans la personnalité de l'auteur. La république de 1848 a sans doute mis au jour des talents plus éclatants, des individualités plus brillantes, mais non de plus ferme caractère. Sans compter que M. Commissaire doit à lui-même tout ce qu'il est devenu : il n'a été l'apprenti, l'élève, que de sa propre volonté. On est fier pour son parti de voir donner de tels exemples de vertu par un de ses adhérents les plus modestes. On se souhaite à soi-même de pouvoir conserver autant d'énergie ou autant de sérénité, si les jours de lutte ou de proscription devaient revenir. On apprend, en lisant les *Mémoires* de M. Commissaire, tout ce que le seul amour de la justice et de la liberté peut développer de beauté morale. On y apprend encore à détester davantage le despotisme. Le poète a écrit les *Châtiments;* mais un « châtiment » plus dur encore peut-être, plus terrible que les apostrophes vengeresses de Victor Hugo, c'est cette prose sensée et nette, sans prétention littéraire, où une des victimes du régime impérial raconte froidement ce qu'elle a enduré pendant dix ans. Dans ces deux volumes de 800 pages, la critique la plus sévère ne trouvera tout au plus à reprendre que quelques confidences déplacées et un peu crues sur des amours de jeunesse, sur des aventures scabreuses : ce sont choses qu'on pardonne à peine aux séductions enchanteresses du style de Jean-Jacques Rousseau dans ses *Confessions*. Mais ces quelques pages supprimées, il reste un livre excellent, irréprochable de ton, qui charme les enfants (nous en avons fait l'expérience) autant qu'il instruit les hommes mûrs. Edmond About avait écrit le *Roman d'un brave homme* : M. Commissaire a rédigé les *Mémoires d'un honnête homme*.

GABRIEL COMPAYRÉ.

FIN.

LA LÉGENDE DE FAUST

D'après un livre récent (1)

Nulle légende ne s'est emparée plus profondément de l'humanité que la légende de Faust, parce qu'aucune n'a représenté avec plus de force les vaines témérités, les luttes douloureuses, les insatiables désirs dont l'âme humaine a été de tout temps et sera toujours le théâtre. Cette idée de l'homme qui se livre à Satan par un pacte pour obtenir, en échange de son âme, les jouissances matérielles qu'il convoite, a donné naissance, depuis que le monde est monde, à une foule de légendes. La légende de Faust n'est pas autre chose, au fond, que la légende mythologique, qui ouvre les temps fabuleux en Grèce, de Prométhée essayant de dérober le feu céleste ; c'est aussi la légende biblique d'Ève cédant aux suggestions tentatrices du mauvais esprit et cueillant ce fruit défendu qui doit lui donner la science du bien et du mal. Envisagées dans leur ensemble, ces légendes accusent des traits si nombreux de ressemblance, leur filiation paraît si évidente qu'on serait porté à leur assigner une même origine. Il n'en est rien pourtant. Émanées de faits historiques distincts et isolés, en des temps et dans des milieux différents, elles ont conservé, malgré leurs analogies fondamentales, chacune sa physionomie à part, son originalité propre. Par là, elles se différencient d'autres légendes d'un caractère aussi général, mais qui dérivent toutes d'un thème primitif unique, transformé à l'infini dans ses migrations à travers les âges. Tels sont, par exemple, quelques-uns des contes de Perrault. Un autre de leurs caractères, c'est qu'elles sont essentiellement religieuses et chrétiennes. Les deux types principaux de ces légendes où l'homme conclut un pacte avec le démon sont la légende de Théophile, d'inspiration catholique, et la légende de Faust, d'inspiration protestante. C'est de cette dernière seule que nous allons nous occuper.

Née à la fin du moyen âge, en pleine Réforme, la légende de Faust clôt le cycle des récits merveilleux qu'en cette longue nuit l'imagination naïve et crédule des peuples ne cessa d'enfanter et qui furent une des formes de l'épopée. Elle peut être considérée comme l'expression dernière et la plus parfaite des légendes sataniques; elle résume au plus haut degré l'esprit qui les domine.

La légende de Faust eut, en Allemagne, une popularité sans égale. Mais elle n'y resta pas circonscrite et elle ne tarda pas à pénétrer dans toute l'Europe du nord et du centre. Il n'est pas aujourd'hui de légende plus universellement répandue; il n'en est pas qui ait fourni au génie une source plus abondante d'inspiration. Cette remarque ne s'applique pas cependant d'une manière bien exacte à la France. Si l'on excepte un certain temps de vogue dont elle jouit, au XVIIe siècle, à la suite de la traduction qui fut faite par Palma Cayet du livre populaire, on constate, en effet, que la légende de Faust n'a jamais obtenu un grand succès dans notre pays. Même il n'est pas exagéré d'affirmer que, sans l'opéra de Gounod qui l'a vulgarisée, on sait de quelle façon! elle n'y serait, à cette heure, guère connue que de nom. Elle n'a pas, du moins, laissé de traces dans notre littérature, où elle n'a visiblement inspiré aucune forme. Nos poètes n'ont pas songé à l'adapter, comme le fit Byron dans *Manfred;* nos dramaturges n'ont pas cherché à la mettre à la scène, tentative qui eût pu paraître hardie, il est vrai, après les drames de Marlowe et de Gœthe; et quant à nos romanciers, le seul dont la plume féconde eût pu en tirer un roman d'aventures, j'ai nommé Alexandre Dumas, lui a préféré les exploits de Balsamo, ce confrère en merveilleux du docteur Faust. Tout au plus a-t-elle provoqué quelques interprétations musicales dont la plus célèbre fut accueillie, à son apparition, avec une excessive froideur.

La raison de cette défaveur, ou, si l'on aime mieux, de ce peu de faveur de la légende en France, se donne d'un mot. Malgré le caractère d'universalité qui la distingue au point de vue philosophique, la légende de Faust est et reste avant tout une légende essentiellement germanique. C'est à ce vice d'origine qu'elle doit de n'être pas devenue plus populaire en France. Avec son philosophisme nébuleux, son insupportable pédantisme, son esprit religieux étroit et propagandiste, elle heurtait trop nos qualités nationales pour séduire le clair génie de notre race et pousser des racines dans cette terre du « gay sçavoir » qui fut aussi la patrie de Rabelais, de Montaigne et de Voltaire. On sent mieux qu'on ne saurait l'expliquer que cette cristallisation mystérieuse qui fixe les légendes dans l'âme des peuples ne pouvait s'opérer, pour elle, dans l'âme française. Pourquoi ne pas le dire? A notre esprit gaulois, si vivement épris de réalité, la légende de Faust fait l'effet d'une histoire de revenant, et, ma foi! je n'ose pas nous blâmer de prendre plus de plaisir à *Peau-d'Ane.*

En revanche, elle a exercé sur les littératures du Nord une influence considérable dont il n'est possible de se bien rendre compte qu'en l'étudiant dans son histoire. Par une conséquence à peu près forcée de ce que nous venons de dire, cette histoire n'est connue chez nous du public lettré que dans ses grandes lignes. Tandis que les recherches sur la légende se multipliaient de l'autre côté du Rhin et y produisaient une littérature monumentale à laquelle nos travaux sur Molière et ceux des Anglais sur Shakespeare ne sauraient même être comparés, nos écrivains s'en occu-

(1) *Histoire de la légende de Faust*, par M. Ernest Faligan. — Paris, Hachette. 1888. 1 vol. grand in-8° de XXVII-474 pages.

paient juste autant qu'il le fallait pour éclairer leurs études sur le *Faust* de Gœthe. En 1835, M. Xavier Marmier a étudié l'histoire de la légende dans un travail fort consciencieux, mais les nombreuses découvertes faites depuis ont laissé son livre en défaut sur plus d'un point. Environ trente ans plus tard, en 1863, M. Ristelhüber lui consacrait un mémoire très complet. Et c'est tout. Voici qu'un érudit des plus distingués, doué du sens littéraire le plus aiguisé, M. Ernest Faligan, en reprend à son tour l'étude dans un livre substantiel où il donne, à côté de ses recherches personnelles, le résumé méthodique des travaux suscités jusqu'à ce jour par la légende. Conçu dans un esprit de critique très ferme, qui ne livre rien, dans la limite du possible, au hasard des conjectures, riche en aperçus, écrit dans un style sobre et simple, qui dit singulièrement bien ce qu'il veut dire, l'ouvrage de M. Faligan peut être opposé avec honneur par l'érudition française aux lourdes dissertations de l'exégèse allemande. On pourrait dire qu'il épuise le sujet, si un sujet aussi vaste et aussi complexe que celui-là, qui ouvre un champ aussi illimité aux hypothèses, qui réserve tant d'avenir encore aux découvertes, devait jamais finir d'être exploré. Saisissons l'occasion qui s'offre d'étudier avec les lecteurs de la *Revue* l'histoire de cette légende. Nous ne saurions le faire en compagnie d'un guide plus sûr ni mieux informé.

I.

La première question que l'on se pose en abordant l'étude de la légende de Faust est celle de savoir si cet homme prestigieux a véritablement existé Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, on en douta. Naudé, le bibliographe de Mazarin, traite Faust *d'homme imaginaire* et l'appelle *chimère des Allemands*. Les documents qu'on ne connaissait pas alors ne permettent plus aujourd'hui de révoquer en doute la réalité de son existence, et toute discussion sur ce point serait absolument oiseuse. A l'encontre de bien des héros de légendes, Faust n'a rien de mythique; il a existé en chair et en os. Les témoignages de ses contemporains l'établissent d'une manière d'autant plus irrécusable qu'ils sont pour la plupart antérieurs au livre populaire, paru en 1587, où, pour la première fois, la légende prend une forme écrite. Grâce à eux, nous pouvons, malgré quelques obscurités, suivre, à travers son manque d'unité, les phases principales de cette vie si agitée et reconstituer, en ses traits essentiels, sinon dans son ensemble, la physionomie du personnage.

On ne connaît pas au juste le lieu de naissance de Faust. L'opinion la plus accréditée le fait naître à Knittlingen, en Souabe, vers la fin du XVe siècle. Ses parents, gens honorables et « craignant Dieu », lui donnèrent une éducation chrétienne et l'envoyèrent à l'Université pour y étudier la théologie. Mais le jeune Faust délaissa vite ses études pour s'adonner à la magie et aux diverses sciences occultes, si en honneur à cette époque. Plein de jactance, d'une audace et d'une impudence inouïes, fanfaron d'impiété, cyniquement débauché, tel nous le dépeignent unanimement les auteurs du temps qui ont parlé de lui. Le portrait physique que l'on peut dresser, d'après la gravure de Rembrandt, en face de ce portrait moral, loin de le contredire, le confirme de tout point. Il est peu probable que le tableau du maître hollandais nous ait transmis l'icone fidèle de Faust, mais il fait ressortir dans un relief saisissant de vie la rare intelligence et la basse sensualité qui sont les traits caractéristiques de sa figure. Faust nous apparaît ainsi merveilleusement doué pour le rôle charlatanesque qu'il s'est attribué et qui désormais va remplir son existence.

Cédant à son humeur vagabonde ou, plus vraisemblablement, au désir de se créer des ressources qui lui permettent de satisfaire ses goûts de débauche, il entame à travers l'Allemagne une série de pérégrinations et d'aventures qui font de lui en quelque sorte le prototype de notre moderne chevalier d'industrie. Tantôt seul, tantôt enrôlé parmi ces étudiants voyageurs dont l'influence sur le mouvement des idées fut si grande au XVIe siècle et qui contribuèrent pour une si grosse part à l'avènement et à la propagation de la légende (car, de son vivant même, elle se forma autour de son nom), il parcourt les principales villes, se donnant les titres les plus fastueux, s'intitulant le premier des nécromanciens. De préférence, il s'arrête dans les auberges et les lieux publics, où il rassemble, à grand renfort de mensonges et de hâbleries, les badauds imbéciles dont il exploite le goût pour le merveilleux. Il leur fait les promesses les plus mirifiques et, lorsqu'il leur a extorqué leur argent, il leur donne, suivant le mot si expressif de Begardi, la bénédiction avec ses talons. A ses pratiques de magie il joint un commerce assez lucratif de philtres, d'élixirs, de drogues de toute espèce. C'est très certainement par ce moyen qu'il put s'introduire dans la classe élevée et nouer des relations d'amitié avec des personnages considérables. Les gens instruits n'en sont pas moins fixés sur son compte : ses jongleries ne les trompent point; pour eux, il n'est qu'un imposteur de bas étage et tous professent pour lui le mépris le plus profond. Sa légende est la meilleure preuve qu'il exerça, par contre, une véritable fascination sur l'esprit du peuple, dont il excita, au plus haut point, l'étonnement et l'admiration.

Partout où il passe, ses escroqueries et son commerce illicite lui font avoir maille à partir avec la police. Aussi le voit-on changer fréquemment de nom pour dépister les recherches dont il est l'objet : ici substituant à son nom patronymique son nom de baptême beaucoup moins connu, là se parant de fausses qualités, ailleurs cachant soigneusement le lieu réel

de sa naissance. Raconter les méfaits dont, sous prétexte de magie, il se rend coupable, ses tours de friponnerie ou simplement ses vantardises, c'est refaire l'histoire de sa vie.

En 1506, à Gelnhausen, selon le témoignage de Jean Tritheim, il prétend, devant une nombreuse réunion, « avoir acquis une science si grande de la philosophie et posséder une si heureuse mémoire que, si toutes les œuvres de Platon et d'Aristote périssaient et qu'en même temps le souvenir de leur philosophie s'effaçât de l'esprit des hommes, il pourrait, comme un autre Esdras l'Hébreu, et par la seule force de son intelligence, les leur rendre tout entières, sous une forme même supérieure ». A Wurzbourg, il excite l'indignation générale en s'offrant à reproduire à tout moment et autant de fois qu'il le voudra les miracles du Christ. A Kreuznach, il réussit à circonvenir un bailli, grand amateur de magie, Franz de Sickingen, et se fait nommer maître d'école. Mais, convaincu de s'être livré sur des enfants aux actes les plus abominables, il est obligé de s'enfuir pour se soustraire au châtiment qui l'attend. A quelque temps de là, vers 1509, on le retrouve à la Faculté de philosophie d'Heidelberg, où il obtient, le premier sur seize, le grade de bachelier *de viâ modernâ*. Puis on le perd de vue pendant quatre ou cinq ans. En 1513, il réapparaît à Erfurt dans une hôtellerie où, au dire de Mutianus Rufus, il débitait des impertinences dignes d'être châtiées. Il est certain d'ailleurs, à en juger par le grand nombre d'anecdotes qui se rapportent à son séjour dans cette ville, que Faust y est revenu à plusieurs reprises. Il fut même autorisé à y professer dans une chaire publique. Il y évoqua les héros d'Homère et offrit de faire une expérience semblable à celle qu'il avait proposée précédemment à Gelnhausen, à savoir de reconstituer en quelques heures les comédies perdues de Plaute et de Térence.

C'est dans la chronique d'Erfurt qu'on trouve la première mention du pacte par lequel Faust se donna à Satan. Cette chronique raconte en effet qu'un moine ayant essayé de le convertir, Faust lui répondit qu'il ne pouvait retourner à Dieu parce qu'il s'était vendu au diable, corps et âme, par un écrit signé de son propre sang. A la suite de cette réponse, il fut chassé de la ville. En 1516, il fait un séjour d'une certaine durée au couvent de Maulbrounn, exploitant le goût de l'abbé, qui était à la fois son compatriote et son camarade d'école, pour l'alchimie.

Une tradition peu digne de foi, rapportée par Sattler, prétend que c'est dans ce couvent que Faust serait mort, tué par le diable. En 1525, il vient à Leipsig, et c'est à son passage dans cette ville que se rattache l'épisode mentionné par le livre populaire, consacré par deux peintures murales qui subsistent encore et rendu célèbre par Gœthe dans son premier *Faust*, du caveau d'Auerbach. Nous le rappelons brièvement. Faust ayant remarqué un jour, dans ses flâneries à travers la ville, des ouvriers tonneliers qui s'escrimaient, sans y réussir, à faire sortir d'un cellier une tonne trop grosse, les prit en pitié après les avoir raillés, descendit dans le caveau, enfourcha la tonne et revint dans la rue à califourchon sur cette monture, au grand émerveillement de tous. En récompense de son adresse, le propriétaire de la cave lui fit don de la tonne, et la deuxième peinture montre Faust attablé, en train de la boire avec ses compagnons de débauche. En 1528, il est à Ingolstadt, d'où il se fait chasser. Le protocole des bannis l'invite à sortir de la ville et à aller dépenser son argent ailleurs. Chose bizarre et qui indique combien en définitive cet aventurier était redouté, on lui fait promettre, en le chassant, de ne pas tirer vengeance de cet acte de justice et de ne pas user de représailles ! En 1539, on perd de nouveau sa trace, sans qu'il soit possible toutefois d'affirmer s'il est mort ou s'il a seulement disparu. Ce n'est qu'en 1544 qu'on acquiert, par le livre de Jean Gast, la preuve positive qu'à cette époque Faust était mort. On ignore ce qu'il est devenu dans ces cinq ans d'intervalle. Il est vraisemblable que, discrédité et usé en Allemagne, il sera allé continuer sa vie nomade à l'étranger. On sait, en effet, qu'à une date inconnue il passa à Bâle, où, comme partout, il cherchait à faire des dupes. Il emmenait avec lui un chien et un cheval qu'on jugea être des démons, car il se faisait servir à table par le chien, qui prenait la forme d'un valet. Il fut dans les Pays-Bas, à Batembourg notamment, où on le mit en prison, et très probablement aussi à Vienne et à Prague, où son souvenir s'est maintenu avec persistance et où l'on montre encore des maisons qu'il aurait habitées.

Les circonstances dans lesquelles Faust trouva la mort sont restées fort obscures et ont donné lieu aux versions les plus contradictoires. L'opinion la plus acceptable est celle de Manlius. D'après elle, Faust mourut dans une auberge du duché de Wurtemberg, pendant la nuit, d'une mort violente et mystérieuse, — tué, suivant la légende, par le diable auquel il avait dû se livrer à l'échéance de son pacte. D'autres ont prétendu qu'il serait revenu mourir dans son pays natal. Un point incontestable, c'est qu'il finit misérablement.

On n'est pas mieux fixé sur l'âge qu'il avait au moment de sa mort. Du rapprochement des divers témoignages on peut conclure, avec quelque présomption de certitude, qu'il n'avait pas encore atteint la cinquantaine.

Faust, — et c'est une des particularités de sa vie qu'il est important de noter, — fut un des premiers adeptes de la Réforme. Il connut Mélanchton et Luther et entretint des relations avec eux. Au début, les chefs du protestantisme, dont il aidait la propagande, le couvrirent de leur protection, mais devant l'absence de croyances qu'il affichait et la vie de scandales qu'il menait, sentant qu'il ne pouvait que compromettre gra-

vement le succès de la doctrine nouvelle, ils le désavouèrent et rompirent avec lui, après avoir tenté vainement de le convertir. Mélanchton, au témoignage de Manlius, l'appelait « bête très corrompue », « cloaque d'un grand nombre de diables ». Moins violent dans la forme, Luther, dans ses *Propos de table*, ne le traite pas avec moins de dédain. A propos des relations de Faust avec les chefs de la Réforme, M. Faligan indique avec beaucoup de finesse le caractère religieux que commence à prendre la légende, caractère qui s'accentuera dans la suite, et la marquera définitivement. « Pour blâmer Faust, dit-il, Mélanchton et Luther se placent au point de vue de la théologie chrétienne. Ils condamnent en lui l'incrédule et l'impie, autant au moins que le vagabond et le débauché, et ils cherchent visiblement, par cette condamnation, à se disculper de toute responsabilité dans ses actes et dans ceux de ses pareils. Il semble qu'ils aient voulu, par là, réfuter d'avance les accusations et les reproches, faciles à prévoir, des catholiques. Ils sont même allés plus loin ; ils ont prévenu l'attaque en la portant dans le camp de l'adversaire ; ils ont prétendu que Faust avait été perverti par l'enseignement catholique. Rome, ont-ils dit, étant la Babylone moderne et les papes des suppôts de Satan, avec lequel ils ont très souvent conclu des pactes formels, la messe, les sacrements et toutes les cérémonies du culte ne sont pas autre chose que des pratiques de magie. Ce sont ces pratiques impies, ces pernicieux exemples qui ont dévoyé Faust et l'ont lancé dans ses abominables désordres. Ils ne manquent jamais d'ajouter que la religion protestante est la seule vraie religion chrétienne, l'unique où l'on ne soit point exposé à de pareils dangers. En se donnant ainsi les privilèges de l'orthodoxie, ils se sont mis à l'abri des accusations des catholiques, au moins aux yeux des leurs, ce qui pour eux était l'essentiel. Faisant d'une pierre deux coups, ils ont mis leurs partisans en garde contre les doctrines et les mœurs de Faust, et en même temps ils leur ont inspiré une sainte horreur de la religion catholique. »

Le livre de Spies et, plus tard, celui de Widman, n'adopteront pas d'autre plan, ainsi que nous le verrons.

A défaut de biographie sérieuse, l'existence d'un Faust historique, en la dégageant de tout ce que la légende y a introduit de faux ou d'incertain, est donc indéniable. Mais, si elle n'a pu être contestée, les commentateurs allemands ne se sont pas fait faute de soulever à côté, pour un texte incomplet, pour un mot obscur, pour rien, pour le plaisir, d'innombrables et d'insurmontables difficultés. Pour n'en citer que quelques-unes, ils se sont demandé, à raison des changements fréquents de nom de Faust, si l'on se trouve en présence d'un Faust unique ou de plusieurs Faust, si Faust, qui se dénommait *junior*, n'avait pas d'ancêtres, et quel pourrait être le Faust *senior* de ce Faust *junior*. Quelques-uns lui ont même contesté son nom de Faust ; d'autres l'ont confondu avec Jean Fust, l'imprimeur. Comme si les déductions les plus simples n'étaient pas généralement celles qui ont le plus de chances d'être vraies, ils se sont ingénié, avec cet amour fanatique du détail précis qui les caractérise, à entasser, pour résoudre ces différents problèmes, les hypothèses les plus singulières, parfois les plus puériles, presque toujours les plus dénuées de preuves. On n'attend pas que pour une étude comme celle-ci, nous entrions dans l'examen de ces points secondaires, d'ailleurs sans intérêt. Nous renvoyons au livre de M. Faligan qui les pèse et les discute tous avec le plus grand soin, et nous arrivons au livre populaire, qui va faire passer la légende de l'état oral à la forme écrite, en en rassemblant tant bien que mal les éléments épars et flottants.

FERNAND HENRY.

(La fin au prochain numéro).

SCÈNES DE LA VIE D'ÉTUDIANT

Au concours d'internat. — L'épreuve écrite (1)

La pluie d'octobre, continuelle et froide, horripilante, goutte à goutte mouillait mes mains rougeaudes, mes mains gourdes, l'une et l'autre empêtrées, la gauche d'un grand rectangle de carton-paille, la droite d'un encrier de verre que je portais religieusement, un pouce sur le bouchon qui fermait mal. Sous une aisselle, un inutile parapluie me gênait abominablement, et la route me semblait longue de la rue Monge, où j'habitais, à l'Assistance publique.

Le dos voûté, le front brûlant, je marchais vite, hanté par cette seule idée que mes pauvres doigts raidis allaient ne pas pouvoir écrire : un an de travail forcené, dix mois d'entraînement ininterrompu et l'angoisse affolée des suprêmes jours d'attente, tout cela pour échouer stupidement, parce qu'il faisait froid. Et sur le pont d'Arcole, où la rafale m'aveuglait, je monologuais, l'âme navrée : « Tu es perdu, mon garçon, tu es perdu ! » ....

Mais une voix amie me héla, celle d'un camarade qui m'abordait d'un réconfortant coup d'épaule, ses mains étant, comme les miennes, embarrassées :

— Sais-tu, mon vieux, que tu n'as pas l'air d'aller à la noce : tu es d'un blême !

Je devais être pâle, en effet, comme celui-là même dont la voix étranglée d'émotion tâchait de me railler. Décidément, c'était plus terrible encore que je n'avais pensé : une envie folle me prit de fuir à toutes jambes,

(1) Le concours d'internat, qui s'est ouvert la semaine dernière, donne un intérêt particulier aux souvenirs de notre collaborateur, M. Maurice de Fleury.

de renoncer à cette lutte, de retourner dans ma province et de ne plus quitter les jupes maternelles; j'aurais voulu qu'une catastrophe, un incendie ou quelque émeute vinssent me délivrer; je souhaitai de me casser la jambe.

D'autres compagnons nous abordèrent : machinalement je les suivis.

Onze heures et quart tintaient au cadran de l'Hôtel de Ville, au moment où nous tournions l'angle de l'avenue Victoria. Devant la morne bâtisse, le large trottoir grouillait déjà de monde : mes quatre cents concurrents étaient là, reconnaissables tous au traditionnel sous-main, et leur nombre, que je savais depuis longtemps, me parut alors formidable. Quarante places seulement, et pas de limites au programme... J'étais décidément perdu !

Quelques *chefs de conférences*, vieux internes barbus, parcouraient les groupes, appelaient leurs élèves, ceux que durant l'année ils avaient façonnés au concours : très calmes et l'esprit lucide, ils redisaient la recommandation suprême, prêchaient le conseil de la dernière heure, et leur boniment s'émaillait de termes d'hippodrome.

— Il s'agit, mes enfants, de ne pas se laisser désarçonner et de ne point s'emballer, n'est-ce pas? Vous avez *repassé*, j'espère, le *tuyau* que je vous ai donné samedi. Avec un jury comme celui-là, c'est du cœur ou du cerveau, certainement.

Aux plus faibles, ils conseillent les termes vagues, les phrases imprécises qui ne compromettent pas et laissent croire à de l'érudition modeste. Puis, ils prennent à part leur *leader*, le favori.

— Toi, tu es sûr d'arriver premier, si tu es calme. Un seul écueil : tu en sauras trop long, et tu voudras tout mettre. Souviens-toi qu'un jury pardonne une omission et vote invariablement le maximum à la copie la plus méthodique, la plus claire.

Rester calme!...

Un coupé s'arrête; une portière refermée claque; un juge retardataire, bousculé de clientèle, passe, souriant et discret, dans son pardessus à ruban rouge, entre deux haies de candidats. Le lourd portail se referme sur lui : ses collègues sont là-haut déjà qui délibèrent... N'y pensons pas!...

Mais voici que, vers le Châtelet, un chant s'élève, une foule approche : quelques centaines d'étudiants du quartier, de ceux qui ne concourent pas, qui ne concourront jamais, viennent à nous, comme ils viennent chaque année, parce qu'il est de tradition de venir, d'applaudir le jury, de *conspuer* l'administration, de crier. Sans aucun souci de notre angoisse qu'ils ne soupçonnent même pas, ils hurlent à cœur-joie le refrain qui, cette année-là, fait fureur par les brasseries.

Et pour nous que l'attente énerve, c'est exaspérant tout ce bruit. Quelques-uns d'entre nous s'efforcent de chanter aussi et de gesticuler à l'unisson, mais leurs voix sonnent faux, et ils ont l'air de ces conscrits qui braillent pour s'étourdir un jour de tirage au sort.

Le tumulte grandit à chaque instant, renforcé par de nouvelles bandes, et bien que l'on nous bouscule sans ménagements, sous prétexte d'enthousiasme, aux cris de *Vivent les candidats!* Cela m'amuse maintenant et me fait oublier.

L'omnibus vert de Plaisance, qui stationne en partance au ras du trottoir, est envahi; la double sonnerie de son compteur tinte violemment et casse; les paisibles chevaux, houspillés à coups de parapluie, se cabrent éperdument; un apoplectique cocher vocifère et fouette dans le tas; sur le trottoir, en face, un épicier en blouse blanche se tord de rire, une concierge à bonnet puce roule des yeux épouvantés.

Mais une brève clameur, sortie de toutes les bouches, me rend à la réalité : la grande porte noire a distendu ses mâchoires et l'énorme flot s'y engouffre. Une poussée formidable se rue, m'entraîne, me porte; on passe sous le porche, on tourne un corridor, on escalade un escalier.

Le courant s'arrête, un remous y oscille, s'atténue, se fixe; les premiers se sont heurtés aux portes closes de l'amphithéâtre. Nous allons attendre une demi-heure ici. Je me trouve un peu au-dessus du second étage, aplati contre la rampe en fer; nous sommes sept sur une même marche. Mais mon carton est sauf, mon encrier intact, et les mains me brûlent à présent. Je suis sauvé : une confiance absolue me vient, et, pareil au soldat qui marche à la bataille certain d'avance de n'être pas blessé, je suis sûr de savoir très bien la question qui nous sera posée.

Par miracle, dans la cohue de tout à l'heure, une sélection s'est produite, un classement s'est fait : les indifférents, les spectateurs, sont restés en bas, dans la cour, et, comme un grand vent engouffré dans la cage de l'escalier, leur chant nous arrive, perpétuel :

Sur la butte
En butte
Aux luttes...

et des cris de bêtes, des chants de coq.

Sur les larges degrés où nous nous empilons, je ne vois que des concurrents, tous gens blêmes avec des sous-mains au bras; dans une complète inconscience (car mon esprit affolé d'attente ne pensait plus), je les ai observés, ces cartons; en ces moments de grande angoisse l'âme, à notre insu, a de ces bienfaisantes échappées hors de la préoccupation présente : on n'y tiendrait pas sans cela.

Je me suis souvenu depuis de toute une hiérarchie de ces sous-mains autour de moi. Ce petit blond, à ma gauche, s'est emparé d'une planche à dessin; cet autre, un élégant, arbore une plaque de bois noir très luxueuse où append un encrier très compliqué, de

système ultra-perfectionné, avec des nickelures étincelantes; le carton qui va me servir est glorieux : sur les genoux de cinq générations antérieures il a porté bonheur à tous ceux qui en ont usé; je suis très fier de mon fétiche. Mais devant moi un grand diable maigre, timide et très barbu, est muni d'un bizarre support : c'est la planchette de séparation des compartiments de sa malle, — une malle provinciale, énorme, avec des bandes de poils sur le couvercle certainement, — un papier blanc à pois bleus la revêt, et l'on y voit encore la trace circulaire et brune d'un pot à confitures accoté là, lors d'un départ pour la capitale, par une mère en larmes. Ma maman à moi, dans sa province aussi, attend fébrilement la dépêche qui lui dira si je suis satisfait...

Et cette idée me rend toute ma torturante terreur : à cette minute je ne sais plus rien, j'ai tout oublié, je me sens incapable de réfléchir, de me souvenir, d'écrire; ma pensée voit trouble, mes oreilles bourdonnent...

J'ai rouvert les yeux pour regarder mes camarades : tous ont des paupières enchâssées de noir, une ride profonde coupe leurs joues; un petit blond tout jeune devient alternativement vert et cramoisi; je sens que de pareilles oscillations circulatoires se font en moi... j'étrangle... Cette demi-heure est éternelle. Jamais, quand le moment viendra, en supposant que je recouvre ma présence d'esprit, jamais je n'aurai la force d'écrire deux heures sur mes genoux après de pareilles émotions.

Quelle heure est-il?... Personne ne peut tirer sa montre tant nous sommes serrés.

Là-haut, une clef grince à la porte de l'amphithéâtre... Mon cœur se précipite... C'était un loustic qui a trouvé plaisante cette facétie, et dix fois en quelques minutes cet imbécile me cause la même alerte, chaque fois accompagnée d'un frisson qui m'horripile les entrailles et me fait défaillir.

A la fin, quand les portes sont ouvertes pour tout de bon, je n'y crois plus, il faut que la cohue m'entraîne. Et c'est maintenant une dégringolade furieuse des gradins, une course aux bonnes places où l'on pourra s'accoter. Je suis au second banc, vers le milieu, assis entre deux indifférents; tout en haut s'entassent — Dieu sait comme — les vieux internes et les autres, les hurleurs qui nous piétinent, nous bousculent, envahissent l'hémicyle, obstruent les portes, grouillent partout et hurlent sur le rythme éternel des lampions :

Le jury!
La question!
La question!

Je suis parvenu à installer mon sous-main sur mes genoux, mon encrier par terre; j'ai vérifié l'excellence de ma plume, et me voilà plus calme, inquiet seulement de voir tarder les juges, que ce vacarme va sans doute indigner et qui nous donneront une *question* terrible.

On nous distribue de gros cahiers de papier blanc : nul n'a le droit d'en employer d'autre; aucun livre, aucune note ne doit aider.

Tous les yeux sont fixés sur cette grande porte jaune, une porte de cour d'assises, derrière laquelle sont nos juges, qui déjà à cette minute ont choisi le sujet de notre composition. Il est midi et quart. Autour de nous les glapissements et les cris ne cessent pas.

Cette porte s'est ouverte : les voilà! Le président en tête : un chirurgien tout jeune, à fine tête brune, à barbe pointue; il est célèbre pour ses bonnes fortunes, et sa redingote est un chef-d'œuvre de bon faiseur.

Il sourit au milieu de la tempête de bravos qui l'accueille, et d'un geste spirituel invite ses six collègues à s'asseoir à ses côtés; lui-même il sait très bien que de quelques minutes on ne le laissera point parler, et il s'étale en son fauteuil, agitant de la main trois enveloppes blanches : c'est là que mon sort est inscrit! Et les autres qui ne se taisent pas!

La tête me bourdonne affreusement : ma pensée voit trouble, je ne pense plus, et soudain j'oublie ce que je fais ici; très paisiblement, avec une parfaite indifférence, je regarde mes juges et je les trouve drôles, en brochette derrière ce long tapis vert : celui-ci, à gauche, a une tête de reporter boulevardier; le troisième ressemble à un pilote anglais; celui du bout a l'air minable d'un commis en lingerie dans une maison qui ne fait pas ses frais; le petit accoucheur là-bas...

Le président parle, on l'entend :

— Messieurs...

— Bravo! bravo!! bravo!!!

— Messieurs, voici les trois questions choisies par le jury; elles sont numérotées 1, 2, 3. Trois chiffres correspondants sont dans cette urne; l'un de vous va venir tirer au sort.

C'est le petit blond de tout à l'heure, celui qui pâlissait si fort dans l'escalier, que le hasard désigne : pendant que sa main plonge dans l'urne, mon cœur a cessé de battre, je sens que je vais m'évanouir.

— Numéro 3!

Les juges, en souriant, regardent celui d'entre eux qui a l'air d'un pilote : c'est un spécialiste en fait de maladies du cœur. Notre chef de conférence a-t-il donc deviné juste?...

Le président maintenant brandit une seule feuille blanche : il est debout... il va lire le titre... Moi, je vais savoir...

Mais le vacarme, les cris de bêtes, les hurlements, les bravos, une fois encore éclatent, se prolongent. — Le président lit l'énoncé que personne n'entend.

Et brusquement, un silence absolu, énorme, pendant lequel j'écoute battre à grands coups sourds les artères

de ma tempe. Une voix lointaine et très claire me parvient ; elle dit, cette voix :

« — Rapports du cœur... hypertrophie du cœur. »

Un éclair d'immense joie, d'immense orgueil m'a traversé l'âme! Je sais! je sais très bien! Je n'entends pas les bravos du public, je ne vois pas s'écouler la foule, s'en aller les juges pressés de déjeuner, et dont le plus jeune seul demeure pour nous surveiller, et j'écris depuis longtemps déjà, fébrilement, comme on galope, lorsque sa voix annonce :

— Messieurs, à dater de la minute actuelle, midi trente-cinq, vous avez exactement deux heures pour rédiger vos compositions.

J'écris, je couvre des pages, des pages encore. J'ai la tête libre, la mémoire lucide ; je ne ressens aucune fatigue, je suis heureux! Le silence est profond, maintenant, et le grincement de quatre cents plumes le fait seulement plus perceptible. De temps en temps, un claquement de porte : c'est un candidat désespéré qui renonce et s'en va ; tant mieux! un de moins à redouter. Ou bien un furieux juron : c'est un ami qui vient de renverser son encrier sur une page écrite ; tant mieux! il perdra du temps à la recopier. Dieu! que les minutes passent vite à présent!

— Messieurs, vous n'avez plus qu'une heure, dit le juge.

De sourds blasphèmes autour de moi : ceux-là sont en retard: ils ne finiront pas ; tant mieux, tant mieux! Moi, j'écris, j'écris. . . . . .

. . . . . .

Je suis sorti de là, les deux heures écoulées, plus las, plus moulu qu'après une étape de dix lieues, sac au dos. J'ai dormi vingt heures, le lendemain.

Telle fut la première journée de mon concours d'internat, lequel, comme de coutume, a prolongé pendant trois mois ses émotionnantes épreuves. Voilà des années que je les ai subies : il a suffi d'un article de journal annonçant l'ouverture d'un concours d'internat à l'Assistance pour me faire revivre ces impressions d'autrefois, tant elles avaient été vives et intenses.

MAURICE DE FLEURY.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Ce que je vais vous raconter est tiré des *Rougon-Macquart*, histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire (1).

« Il y avait une fois une petite fille qui était très belle et très bonne et qui à cause de cela s'appelait Angélique.

« Angélique n'avait pas de parents. Une nuit qu'il tombait de la neige, elle avait été recueillie par un monsieur et une dame qui s'appelaient Hubert et Hubertine.

« Hubert et Hubertine étaient chasubliers, c'est-à-dire qu'ils faisaient des chasubles pour les messieurs prêtres, et aussi des chapes, des étoles et des bannières.

« Hubert et Hubertine n'avaient pas d'enfants, et ils ne pouvaient pas s'en consoler, et c'est pour cela qu'ils avaient adopté la petite Angélique.

« Hubert et Hubertine habitaient une maison très vieille, tout contre la cathédrale.

« Angélique voyait donc la cathédrale de sa fenêtre, et cela l'amusait beaucoup. Et elle aimait surtout un vitrail qui représentait saint Georges.

« Il y avait aussi près de la maison un grand champ, qui s'appelait le Clos-Marie, traversé par une petite rivière, qui s'appelait la Chevrotte.

« Et Angélique aimait beaucoup à se promener au bord de la Chevrotte.

« Angélique lisait souvent la *Vie des saints*, et les miracles la ravissaient, mais ne l'étonnaient point.

« Elle était persuadée qu'elle épouserait un jour un prince.

« Un jour, en faisant sécher du linge au bord de la Chevrotte, elle rencontra un peintre-verrier qui était beau, beau, beau.

« Elle comprit qu'il l'aimait, et elle se mit à l'aimer, car il ressemblait au saint Georges du vitrail.

« Or, ce n'était pas un peintre-verrier, mais le fils de monseigneur l'évêque.

« Parce que monseigneur, avant d'être évêque, avait été marié et avait eu un fils.

« Or ce beau jeune homme s'appelait Félicien XIV, et il était prince, et il était riche, riche, riche. Il avait peut-être bien cinquante millions.

« Et, comme Angélique l'aimait, elle trouvait tout naturel de l'épouser, quoiqu'elle ne fût qu'une petite fille très pauvre et sans parents.

« Et Félicien aussi aurait bien voulu être le mari d'Angélique ; mais monseigneur l'évêque lui dit qu'il ne lui permettrait jamais.

« Un jour Angélique alla à la cathédrale, et elle se cacha dans un petit coin pour attendre monseigneur, et quand elle le vit, elle se jeta à ses pieds et pleura beaucoup, et elle le supplia de permettre ce mariage.

« Mais monseigneur, qui était très sévère et qui avait un grand nez, répondit : « Jamais! »

« Et Angélique fut très malheureuse.

« Alors Hubert et Hubertine lui dirent que Félicien ne l'aimait plus et qu'il allait épouser une belle demoiselle des environs.

« Et ils dirent à Félicien qu'Angélique l'avait oublié, et ils le prièrent de ne plus venir la voir.

« Et Angélique fut malade, très malade.

« Si malade qu'on crut qu'elle allait mourir, et que monseigneur eut pitié d'elle et vint lui-même lui donner l'extrême-onction.

(1) *Le Rêve*, par M. Émile Zola. — Charpentier.

« Et monseigneur promit que, si elle guérissait, il lui donnerait son fils.

« Angélique guérit, et elle épousa le prince Félicien XIV.

« Mais le jour même de ses noces, comme elle sortait de la messe, elle mourut, sans s'en apercevoir, en embrassant son mari. »

Ceci est un conte bleu, tout ce qu'il y a de plus bleu. Et certes M. Zola, ayant conté tant de contes noirs, avait bien le droit d'écrire un conte bleu. Seulement il fallait l'écrire comme un conte bleu.

Oserais-je dire que ce n'est pas précisément ce qu'a fait M. Émile Zola? Au reste, le pouvait-il faire? Et méritait-il de le pouvoir? Eût-il été d'un bon exemple que Dieu permît à l'auteur de *Pot-Bouille* et de *Nana* de raconter innocemment une histoire innocente? Des journaux avaient pris soin de nous avertir que cette fois M. Zola serait chaste. Mais ne l'est pas qui veut. Lisez le *Rêve*, et vous verrez que ce conte ingénu sue l'impureté (parfaitement!) et que cette histoire irréelle est écrite dans le même style opaque et puissamment matériel et avec les mêmes procédés de composition et de développement que la *Terre* ou l'*Assommoir*. L'effet est ahurissant.

D'abord, par un scrupule admirable, l'auteur a tenu à bien marquer que ce conte bleu est un épisode de l'histoire des Rougon-Macquart. Il s'est cru obligé de rattacher sa petite vierge à cette horrible famille par quelque lien de parenté. Or, devinez, je vous prie, quelle mère il est allé lui choisir? L'immonde Sidonie de la *Curée*, l'entremetteuse du mariage de Renée et d'Aristide Saccard. Le doux Hubert va à Paris, à la recherche des parents d'Angélique. Il découvre Sidonie dans un petit entresol du faubourg Poissonnière, « où, sous prétexte de vendre des dentelles, elle vendait de tout ». Il entrevoit « une femme maigre, blafarde, sans âge et sans sexe, vêtue d'une robe noire élimée, tachée de toutes sortes de trafics louches ». Je sais que ce n'est rien, que cela ne tient que trois pages, et qu'on peut les retrancher du livre sans qu'il y paraisse; mais, enfin, évoquer cette Macette dans un conte bleu et qu'on déclare avoir voulu faire tout bleu, n'est-ce pas une singulière aberration d'esprit? Ou, si c'est que M. Zola ne veut pas avoir dressé pour rien l'arbre généalogique de ses Rougon-Macquart, n'est-ce pas un enfantillage un peu saugrenu?

Par suite, ce conte bleu est, au fond, une histoire physiologique! L'auteur ne veut pas nous laisser oublier que, si Angélique est sage, c'est parce qu'elle brode des chasubles et qu'elle vit à l'ombre d'une vieille cathédrale, mais que, dans d'autres conditions, elle eût pu aussi bien être Nana. C'est dans le cloaque Rougon que ce lis plonge ses racines; et le mysticisme d'Angélique n'est qu'une forme accidentelle de la névrose Macquart. Il était sans doute très important de nous le rappeler!... Par les nuits chaudes, Angélique, ne sachant ce qu'elle a, saute pieds nus sur le carreau de sa chambre. Ce qui la tourmente, ce sont « les désirs inconscients... (page 93), la fièvre anxieuse de sa puberté ». Elle devine Félicien ignorant de tout, comme elle, avec *la passion gourmande de mordre à la vie* ». Elle ôte ses bas, devant Félicien, d'une main vive (page 124). Et elle s'enfuit, « dans sa peur de l'amant ». (Dans ses autres livres, M. Zola eût dit : « la peur du mâle »; c'est tout ce qu'il y a de changé ici). Et ailleurs (page 164) : « Elle se donnait, dans un don de toute sa personne. (« Se donner dans un don », goûtez-vous beaucoup ce pléonasme?) C'était une flamme héréditaire rallumée en elle. Ses mains tâtonnantes étreignaient le vide, sa tête trop lourde pliait sur sa nuque délicate. S'il avait tendu les bras, elle y serait tombée, ignorant tout, cédant à la poussée de ses veines, n'ayant que le besoin de se fondre en lui ». Et encore (page 243) : « Un flot de sang montait, l'étourdissait... elle se retrouvait avec son orgueil et sa passion, *toute à l'inconnu violent de son origine* ». Ou bien (page 261) : « Elle triomphait, *dans une flambée de tous les feux héréditaires* que l'on croyait morts. » Eh bien, oui, voilà ; c'est un ange, mais un ange de beaucoup de tempérament! Quel drôle de conte bleu !

Ce n'est pas tout, Hubert et Hubertine, vous vous le rappelez, se lamentent de n'avoir pas d'enfant, et, toutes les vingt ou trente pages, l'auteur nous fait entendre délicatement que ça n'est vraiment pas leur faute... « C'était le mois où ils avaient perdu leur enfant ; et chaque année, à cette date, ramenant chez eux les mêmes désirs... lui tremblant à ses pieds... elle se donnait toute... Et ce redoublement d'amour sortait du silence de leur chambre, se dégageant de leur personne (page 143). » Ou bien (page 167) : « Et Hubertine était très belle encore, vêtue d'un simple peignoir, avec ses cheveux noués à la hâte; *et elle semblait très lasse*, heureuse et désespérée... » Étrange idée d'avoir entr'ouvert cette alcôve de quadragénaires au fond de cette idylle enfantine!

Et, pendant ce temps-là, monseigneur l'évêque de Beaumont, qui a quelque soixante ans, tourmenté dans sa chair par le souvenir de la femme qu'il a adorée, passe les nuits à se tordre sur son prie-Dieu, avec « un râle affreux... dont la violence, étouffée par les tentures, effraye l'évêché ». Et, quand Angélique se jette à genoux devant lui, il est très frappé de la grâce de sa nuque, et de son odeur. « ... Ah! cette odeur de jeunesse qui s'exhalait de sa nuque ployée devant lui! Là, il retrouvait les petits cheveux blonds, si follement baisés autrefois. Celle dont le souvenir le torturait après vingt ans de pénitence avait cette jeunesse odorante... (page 227. » Et plus loin (page 278) : « Sans qu'il se l'avouât, elle l'avait touché dans la cathédrale, la petite brodeuse... avec sa nuque fraîche, sentant bon la jeunesse »... Ah! ce n'est pas pour rien que cet évêque a un grand nez, — un nez qui le pré-

cède partout si naturellement, — et qui est pieusement mentionné chaque fois que l'aristocratique prélat apparaît dans cette histoire.

Vous ne vous méprenez point sur ma pensée, n'est-ce pas? Tous les passages que j'ai cités sont peu convenables, et il faut reconnaître que M. Zola s'est appliqué à écrire chastement. Il n'en est pas moins vrai que, malgré ses efforts, la préoccupation de la chair est peut-être, à qui sait lire, aussi sensible dans le *Rêve* que dans ses autres romans. La caque sent toujours le hareng. A moins que ce ne soit moi qui, hanté par le souvenir de cette immense priapée des *Rougon-Macquart*, respire, dans le *Rêve*, des parfums qui n'y sont pas... Mais ils y sont, j'en ai peur. Sentez vous-même.

Ce conte bleu physiologique est par surcroît un conte bleu naturaliste. Il fallait des « documents », il y en a, — par grand tas. Outre un sommaire presque complet de la *Légende dorée*, que M. Zola a lue tout exprès, il a versé, pêle-mêle, tout au travers du récit des irréelles amours de Félicien et d'Angélique, un *Manuel du chasublier*. Il y a des énumérations d'outils qui témoignent à la fois d'une érudition et d'un scrupule (pages 54 et 55)!... Et que dites-vous de ce petit morceau : « Hubert avait posé les deux entables sur la chanlatte et sur le tréteau, bien en face, de facon à placer de droit fil la soie cramoisie de la chape, qu'Hubertine venait de coudre aux coutisses. Et il introduisait les lattes dans les mortaises des entables, etc., etc.» Mais il y a peut-être mieux encore. Lorsque Hubert veut adopter Angélique qui est une enfant trouvée, il va consulter le juge de paix. « M. Grandsire lui suggéra l'expédient de la tutelle officieuse : tout individu, âgé de plus de cinquante ans, peut s'attacher un mineur de moins de quinze ans, etc... Il fut convenu qu'ils conféreraient ensuite l'adoption à leur pupille par voie testamentaire, etc... M. Grandsire se mit en rapport avec le directeur de l'assistance publique, etc... Il y eut enquête, etc... » Dans un conte bleu! Dans une histoire à peu près aussi réelle que celle de *Peau-d'Ane* ou *Cendrillon!* N'est-ce pas à hurler?

Enfin ce conte, qui, tout en étant bleu, reste physiologique et documentaire, est aussi romantique et épique. Il est romantique par le style, par l'enflure générale. Joignez ceci qu'Angélique vit de la vie de l'antique cathédrale un peu comme Quasimodo dans *Notre-Dame de Paris*. Cette pénétration de l'âme de la jeune fille par la paix, la beauté, la majesté de ces vieilles pierres qui bornent son horizon est d'ailleurs fort bien exprimée. Il y a, là-dessus, toute une série de « morceaux » d'une poésie ou, mieux, d'une rhétorique abondante et robuste. Et le récit est épique, si l'on peut dire (comme tout ce qui sort de la plume de M. Zola) par la lenteur puissante, par l'énormité et la simplicité de la plupart des personnages, — enfin par le retour régulier de sortes de refrains, de *leit motiv :* description de la cathédrale et du Clos-Marie à toutes les heures du jour et dans les principales circonstances de la vie d'Angélique ; énumérations des vierges du portail de Saint-Agnès, et discours qu'elles tiennent à la jeune fille, selon les cas; énumérations des ancêtres de Félicien de Hautecœur et de ses aïeules, les *mortes heureuses;* énumérations d'outils de chasublier; douleur secrète d'Hubert et d'Hubertine ; longueur du cou d'Angélique; nez de monseigneur, etc.

A signaler l'emploi de plus en plus fréquent des deux adverbes *justement* et *même* commençant les phrases, et l'abus de certaines constructions que je définirais si cela en valait la peine. Une expression nouvelle qui revient une centaine de fois : *A son entour*, pour *autour d'elle* ou *de lui*. Je m'explique mal la tendresse de M. Zola pour cet inutile provincialisme.

Vous pensez bien que je ne reproche point à M. Zola ses procédés de composition et d'écriture. Ce sont les mêmes qui contribuent à la beauté de ses meilleurs ouvrages. Mais d'abord ils s'étalent davantage d'un roman à l'autre; et, plus visibles, deviennent plus fatigants. Et surtout ils convenaient aussi mal que possible à un sujet comme celui du *Rêve*. Toute la grâce de la naïve historiette disparaît. On n'a jamais vu fantaisie massive à ce point. C'est un conte bleu bâti en gros moellons. Il est vrai qu'il redevient intéressant par l'énormité de cette disconvenance du fond et de la forme. Sans cela, il serait mortellement ennuyeux.

La conclusion, c'est que j'aime mieux tout, même la *Terre*. Au moins la *Terre*, c'était franc et c'était harmonieux... Il faut que M. Zola en prenne son parti : il ne peut pas être à la fois Zola et autre chose que Zola... Il lui restera toujours d'avoir écrit la *Conquête de Plassans*, l'*Assommoir* et *Germinal*, d'avoir puissamment exprimé les instincts, les misères, les ordures et la vie extérieure de la basse humanité. Qu'il nous abandonne les petits contes, les doux enfantillages, les petites bergères, les petites saintes, les princes charmants, les jolis riens du rêve... Qu'il n'y touche pas avec ses gros doigts. Qu'une petite fille de dix ans eût beaucoup mieux raconté que lui (qui a pourtant du génie) l'histoire d'Angélique! Nous excluons M. Zola du Clos-Marie — et du mois de Marie. Ce monsieur qui a écrit de si vilaines choses, ma chère! fait peur aux vierges innocentes du portail de Sainte-Agnès... Qu'il laisse les vierges tranquilles! Nous le renvoyons aux Trouilles dans l'intérêt de son talent et peut-être, je suis affreusement sincère, peut-être pour notre plaisir.

JULES LEMAÎTRE.

CAUSERIE HISTORIQUE

La Révolution dans une petite ville (1)

Très fidèle au roi et à la nation, à dix lieues de Paris, à cinq lieues de Saint-Germain-en-Laye, à quatre lieues et demie de Pontoise et à trois lieues et demie de Mantes, la petite ville de Meulan est endormie depuis deux siècles, depuis le siège qu'en fit Mayenne en 1590, lorsque se répandent les premiers bruits de la prochaine convocation des États généraux. Sept ou huit personnages à Meulan sont au courant des récentes polémiques, ont lu Montesquieu, Voltaire et les encyclopédistes : M. Levrier, le lieutenant général, M. Challan, le procureur du roi, M. Chenou, le maire, les trois curés de Saint-Nicolas, de Saint-Jacques et de Notre-Dame, ce dernier, abonné du *Mercure*. Séparément ils ont peut-être une opinion ; mais quand le maire et les échevins discutent, il n'est question entre eux que de la réparation des chemins. Les mémoires politiques qui viennent de Rouen ou de Metz, on les enregistre sans les ouvrir. D'ailleurs la vie municipale elle-même n'est pas très active ; il n'y a pas de poêle dans la salle des séances, ce qui fait que, l'hiver, on ne s'assemble pas.

La révolution commence; on s'y laisse tout doucement porter, en exécutant ponctuellement les ordres. Le 1er mars, on rédige les cahiers de doléances et l'on nomme quatre délégués qui se rendent à Mantes et prennent part à l'élection des députés. A présent, que le roi s'arrange; Meulan ne s'en soucie plus et se rendort. Mais contrairement au proverbe : « Qui dort dîne », qui ne dîne pas finit par s'éveiller. Le 19 juillet, à sept heures du matin, une grande rumeur agite les rues à l'ordinaire si paisibles. Il paraît qu'on a arrêté, à Mantes, un bateau de grain destiné à Meulan. Qui a fait cela ? Un *comité des subsistances* organisé par les Mantais. Que faire à cela? Organiser ici un comité semblable. Ce comité, quoique formé de citoyens très calmes, est éminemment révolutionnaire et ne tarde pas à se substituer à la municipalité; dans les temps d'émeute ou seulement dans les temps troublés, le peuple n'obéit qu'aux pouvoirs qu'il improvise, sous le coup du besoin ou de la passion.

Un *comité des subsistances*, ce ne serait pas assez. Il faut l'appuyer d'une force exécutive, et immédiatement on décide la formation d'une garde nationale. Les bourgeois, même de petite ville, ont toujours aimé, en France, à jouer au soldat. A Meulan, ils déploient un zèle incroyable. Ils accourent, ils s'enrégimentent, et voilà quatre compagnies, avec, chacune, un capitaine en premier, un capitaine en second, un lieutenant et un sous-lieutenant, et un commandant en chef à la tête du tout. A la vérité, ils n'ont pas de fusils, mais le hasard leur en fournira. Au mois d'octobre, on s'empare d'un fourgon des gardes du corps qui traversait Meulan; on y trouve 45 mousquetons, 168 pistolets rouillés et 50 sabres. La Fayette envoie l'autorisation de se les approprier; dès lors, Meulan peut se rendormir; les dix « compagnons de l'Arquebuse » auront beau vouloir faire des leurs, ils seront bien obligés de céder. Tout ce qu'on pourra leur concéder, ce sera de donner pour supérieur au commandant en chef de la garde nationale un commandant général de la milice et des arquebusiers fusionnés. 1789 ne s'est pas écoulé, que les officiers ont un uniforme et que la troupe a un drapeau. L'uniforme est bleu et le drapeau est rouge.

1790 et 1791. Des fêtes, des fêtes, des fêtes. Meulan ne dort plus, mais il s'amuse. Ce sont deux phénomènes également rares dans son passé. Fêtes à l'église et sur la place, serments des hommes et des femmes, serments civils et militaires. Écoutez Mme Challan, la propre femme du procureur du roi, commandant général du bataillon de Meulan :

« Nous sommes vos sœurs et vos compagnes, messieurs ; comme vous, nous supportons les maux qui affligent l'humanité, nous partageons vos sollicitudes morales, nous sommes donc appelées à jouir de la félicité générale, et nous en sommes dignes par notre amour pour la nation, le roi et la loi, auxquels nous venons jurer d'être fidèles. »

Il est aisé de voir, par ce simple discours, quelle étape la révolution a déjà parcourue. M. Raoul Rosières dit de Meulan : « Il n'a, pendant ces quatre années, marché ni en avant ni en arrière. » Non peut-être, il ne marche pas, mais il glisse. Il a ses insurrections prétoriennes et ses crises communales. Les « compagnons de l'Arquebuse » veulent une dernière fois faire bande à part ; on les contraint à remettre leur bannière, en attendant qu'on les chasse de leur maison. M. Challan, promu au titre de procureur du département à Versailles, laisse la mairie à M. Ybert. De là, de nouveaux serments et de nouvelles cérémonies. Il n'arrive rien en France sans qu'aussitôt on ne célèbre à Meulan un service solennel ou un service funèbre. On n'hésite pas à qualifier de « sublime » l'inspiration qui a fait modifier par un curé du Limousin le psaume *Exaudiat* de manière à produire la formule :

Domine, salvam fac gentem!
Domine, salvam fac legem!
Domine, salvum fac regem!

et les strophes de cet hymne qu'on chante à la mémoire des miliciens de Nancy tués en aidant Bouillé à rétablir l'ordre :

« O vous dont la rage impuissante
Frémit au nom sacré de Constitution!
Vous que notre bonheur tourmente,
Ennemis de la nation!
Tremblez, indociles esprits!
Du même enthousiasme épris,
Guidés par d'exemples fameux,
Périsse l'aristocratie!
Comme eux, en face de la patrie
Donnons l'exemple à nos neveux!

L'intention est louable, si la langue est incorrecte et la mesure boiteuse. Les courages n'en demandent pas plus pour

(1) *La Révolution dans une petite ville*, par Raoul Rosières, avec une eau-forte par Louis Ouizard. Paris, librairie A. Laisney, un vol. in-18.

s'enflammer. Le capitaine des grenadiers, M. Chandelier, gravit les marches du sanctuaire et prononce des paroles généreuses : « Oui, mânes illustres qui errez près de cette tombe, nous jurons par vous, par nos épées, de défendre la patrie comme on défend une mère éplorée que veulent assassiner des fils ingrats et criminels. Oui, nous combattrons comme vous, s'il le faut, comme vous, nous saurons mourir, mais nous saurons mourir unis ! » (Le trait de la fin est un coup droit à l'adresse de la ci-devant *Arquebuse*.)

Et le fait est que Meulan est uni. Nulle part le clergé et les autorités laïques ne font meilleur ménage. Les trois curés de la ville, les trois vicaires, le directeur des dames Annonciades, les ex-pénitents, tous les prêtres jurent, comme tout le monde, fidélité à la nation, à la loi et au roi. Un seul, l'abbé Obry, tergiverse un instant. Mais ses tergiversations ne sont pas longues. Entre les instructions de l'évêché qui lui défendent le serment et sa raison qui le lui permet, il a vite choisi. Il jure avec les autres.

Qu'on nous permette une réflexion à ce sujet. Nous cherchons ce qu'un tel serment avait de coupable et nous ne le trouvons pas. Nous ne trouvons pas en quoi il pouvait blesser soit la discipline, soit le dogme, par où il était en contradiction avec les traditions et les principes de l'Église de France. Le motif politique de l'abstention et de l'opposition du haut clergé, nous le voyons bien, mais nous ne voyons pas le motif religieux. En revanche, il est un fait que nous voyons clairement. Tandis que les prêtres réfractaires, s'en vont, abandonnant leurs paroisses et laissant en suspens l'exercice du culte, les prêtres assermentés restent, disent leur messe, baptisent les nouveau-nés, marient les vivants, enterrent les morts, continuent de s'acquitter et de leur ministère divin et de leur fonction sociale.

Mais, si nous nous trompons, s'ils ont péché, qu'on leur pardonne, en considération de ce qu'ils eurent à souffrir plus tard et du martyre de conscience qu'on se plut à leur faire endurer. Beaucoup d'entre eux se présentent devant nous avec un double certificat de civisme et de catholicisme. Il est vrai qu'ils se mêlèrent aux fêtes républicaines et qu'ils y prêtèrent quelquefois les cloches, la chaire et l'autel ; mais ce n'est peut-être pas là non plus une faute irrémissible.

En tout cas, M. Raoul Rosières fournit une utile contribution à l'histoire du serment des prêtres. Louis Blanc prétend que 50 000 ecclésiastiques au moins refusèrent de jurer et M. Taine, que le tiers à peine du clergé s'assermenta. M. Rosières, qui ne se risque pas dans des évaluations si générales, constate que, dans le canton dont il s'occupe, *tous* les prêtres, sans exception, jurèrent. C'est une preuve que le serment ne souleva pas une révolte de la foi, et qu'il y eut quelque chose de factice dans le mouvement hostile qui l'accueillit.

Quant au second point qu'avait touché le capitaine Chandelier, l'empressement à combattre et à mourir, il nous faut reconnaître que la milice de Meulan ne fit guère honneur à l'engagement qu'on avait souscrit en son nom, « envers les mânes illustres » des gardes nationaux de Nancy. Quand le district réclama une fois treize, une autre fois sept, une autre fois cinq volontaires, on eut beaucoup de mal à les décider à partir, à ne pas déserter en route et à marcher à la frontière. Il fallut, à chaque fois, leur assurer la forte somme et les allécher par l'appât d'un bel habit. Nous avons dit que Meulan glissa peu à peu dans la révolution. A dater de la fuite du roi, qui étonne, puis qui indigne, la déclivité est sensible. Elle se marque tout ensemble par la diminution de valeur du personnel municipal, et par l'accroissement de violence des paroles officielles prononcées, car Meulan n'agit pas et se borne à pérorer. C'est un bouillonnement de surface sur un fond immobile. Les représentants du peuple sont au chef-lieu, qui fouettent le sang des populations trop froides, et pourtant l'indifférence est si réelle, si bien changée en aptitude héréditaire, qu'on ne se dérange même pas pour voter et qu'il faut, pour amener en douze heures soixante et onze citoyens au scrutin, ébranler le bourdon et faire battre le tambour.

En 1792, le goût de la phraséologie pompeuse s'accentue; en 1793, il s'exaspère. A Meulan comme ailleurs on grattera le plomb « qui enveloppe vainement le cercueil de ceux qui portent le luxe et l'orgueil jusque dans la nuit du tombeau » ; on enverra à Paris la châsse, jadis révérée, de saint Nicaise, vide des ossements et de « cette poussière de mort » qui « ne doit pas paraître au sein de la Convention dont le patriotisme et la sagesse vivifient tout ». Les philosophes du cru affirmeront qu'ornements, ostensoirs et calices ne plaisent pas tant à « l'Être suprême » que « la pureté du cœur et l'innocence des mœurs ». C'est le tintement connu des grelots de la grande folie. Désormais la révolution est maîtresse dans la petite ville. L'anarchie y est à peu près complète. Les gardes nationaux mettent la clef sous la porte du poste et se dispensent du service de nuit et du service de jour ; ils insultent les chefs et ne les écoutent pas. Les femmes pillent la halle au blé, tirent le maire par les pieds et lui piquent les jambes à coups d'épingles. Nous n'en sommes plus aux déclarations platoniques de Mme Challan, dans le chœur de Notre-Dame. Quoi qu'en disent les patrouilles, pressées de rentrer se coucher, Meulan a ses suspects; seulement on ne les guillotine pas. Et lorsqu'on apprend, le 11 thermidor 1794, la chute de Robespierre, on s'en réjouit comme d'un coin de ciel bleu, passé l'orage. Qu'il va être bon de se rendormir!

Ou nous nous abusons, ou le plus persistant souvenir que ces quatre années ont dû laisser à Meulan est celui de jours extraordinaires, où, somme toute, on s'est fort distrait et qui n'ont fait éprouver ni dégoût, ni pitié, ni terreur, mais uniquement de la lassitude. Comme il n'y a pas eu de personnes frappées, ni de propriétés violées, aucun deuil ou aucune rancune privés n'ont suscité et ne ravivent le sentiment d'une calamité publique. Meulan qui n'est, dans l'espace, qu'à dix lieues de Paris, était dans le temps, à mille lieues en 1789. C'est à mille lieues de là que la machine révolutionnaire surchauffée donnait son maximum de force et de travail, qui ne se répartissait qu'avec d'énormes déperditions par les routes, ses courroies de transmission. Les

autres grosses cités du royaume, même plus écartées dans l'espace, mais plus rapprochées dans le temps, étaient les rouages secondaires, que l'impulsion centrale entraînait et qui tournaient d'une vitesse moindre, mais rapide encore. Les bourgs, points égarés sur une courroie, étaient à peine remués par une trépidation légère. M. Raoul Rosières nous a permis de nous faire cette idée nette. Son livre est mieux qu'un excellent petit livre sur une honnête petite ville.

CH. B

NOTES ET IMPRESSIONS

Observateur attentif, sinon perspicace, des signes de mon temps, j'ai remarqué que le modeste charabia qui vendait jadis des marrons grillés aux Parisiens, à l'entrée de l'hiver, reculait chaque jour devant l'invasion grandissante des marchands d'huîtres. Maintenant, à tous les coins de rue, s'empilent des paniers contenant un peuple de mollusques, depuis l'élégante marennes à la robe verte comme une algue, jusqu'à la portugaise aux contours tourmentés comme ceux d'une danseuse de fandango, depuis l'armoricaine fine et distinguée, jusqu'à l'huître de Cancale, solide et rustique. Le goût des classes laborieuses pour cette chair habillée de nacre est devenu très vif, bien qu'en vertu de la loi de l'offre et de la demande il en coûte gros aujourd'hui pour gober une douzaine de ces savoureux acéphales. Nous savons tous qu'il serait du plus mauvais ton, à cette heure, de chercher à conquérir la bienveillance d'une modeste ouvrière par l'offre délicate d'un litre de marrons de Lyon, croqués gaiement devant un verre rempli de cidre frais et pétillant. Les gens comme il faut, sur nos boulevards extérieurs, craindraient même de se faire montrer au doigt, s'ils ne débutaient pas, dans leurs pourchas anacréontiques, par offrir un repas d'huîtres arrosé d'un vin blanc de l'Anjou. Autrement, comment expliquer ces prodigieux empilements d'écailles qui, chaque matin, donnent aux rues parisiennes l'aspect d'un plan en relief des Pyrénées ou des Alpes?

J'en conclus donc que, dans nos sociétés modernes, c'en est fait décidément de la simplicité et de la modestie dans les goûts si bien symbolisées par l'Auvergnat grilleur de marrons. Personne n'entend plus se résigner à ne connaître qu'approximativement, par ouïdire, les jouissances de la vie matérielle, réservées jadis à quelques privilégiés. Chacun, petit ou grand, est résolu à ne point quitter cette vallée de larmes sans en avoir exploré les bons coins. Tout le monde veut manger des huîtres, et il faut déjà ranger parmi les sages ceux qui savent assez commander à leurs passions pour les régler et ne leur donner en pâture que des portugaises à soixante-dix centimes la douzaine.

*
* *

Ce point acquis, il ne m'a pas fallu une grande puissance d'analyse pour découvrir que de pareils appétits, à ce point démocratisés, n'allaient pas sans rencontrer quelques difficultés à se satisfaire et que la nécessité, dont le propre est de n'avoir point de loi, expliquait peut-être l'âpreté au gain, l'absence de scrupules, les convoitises effrénées, qui sont pour ainsi dire la marque de fabrique de cette fin de siècle. Tout s'enchaîne. Quand on veut manger des ostendes, il faut se procurer l'argent indispensable pour les acheter. C'est pourquoi les prolétaires, impuissants à obtenir d'un travail manuel et régulier un superflu qui leur est désormais nécessaire, se sont rués sur les champs de course où, moyennant un léger risque, ils peuvent espérer conquérir des cloyères aux flancs bourrés de mollusques gras. C'est pourquoi tant de gens, propres à pousser avec honneur un rabot ou à taper dignement sur des douves, se jettent tête baissée dans la politique et cherchent à devenir conseillers municipaux. C'est pourquoi les budgets s'enflent et crèvent comme des grenouilles de la fable. C'est pourquoi cette année, par exemple, nos échevins demandent à ajouter cinq cent mille francs pour frais de buvette et de voiture aux quatre mille francs par tête et par an que ces messieurs s'attribuent illégalement sur les ressources de la ville de Paris. C'est pourquoi il nous a été donné d'assister l'autre semaine au spectacle épique d'un président de chambre de la cour d'Aix échangeant avec le premier président de ladite cour un dialogue à faire rougir Vadius et Trissotin, sifflant des épigrammes aiguisées par l'envie et confessant sans vergogne sa rage de voir son rival occuper la place qu'il convoitait.

Le pauvre homme, sans doute, voulait aussi manger des huîtres et des huîtres de choix. Au temps passé, il eut tout bellement avalé l'unique bestiole que se disputaient devant lui les plaideurs. Mais ce président est de son temps. Il aime les « natives », comme on dit à la *Maison Dorée*, et il n'a pu se faire à l'idée qu'un autre serait plus en état que lui de s'en régaler.

*
* *

Arrêtons-nous un instant devant la silhouette de ce magistrat intéressant. Il totalise, sous sa robe, les appétits et les procédés des générations actuelles. Je le crois éminent, d'abord parce que rien ne s'oppose à ce qu'il mérite cette épithète, ensuite parce que la politesse exige qu'on qualifie ainsi tout jurisconsulte. Mais enfin, si éminent qu'il soit, il n'en est pas moins vrai que, cinq ans plus tôt, il était simple avocat et qu'il ne faisait à cette date qu'une concurrence extrêmement impuissante aux Berryer, aux Jules Favre et aux Barbou. Sans campagnes éclatantes, sans blessures glorieuses, notre homme est passé au choix, — je ne dis

pas même à la faveur, — général de division dans l'armée des robins. Et il se plaint, alors que les seuls membres de la Commune de Paris ont eu, dans leur carrière, un avancement si rapide! Je sais bien qu'il peut invoquer des précédents et s'étonner de n'être pas garde des sceaux alors que M. Eudes, par exemple, pharmacien et condamné à mort le 4 septembre, fut nommé général en chef au mois de mars suivant.

Dans mon équité, je reconnais même que l'extraordinaire fortune réservée de nos jours aux avocats a pu, dans une certaine mesure, lui troubler la cervelle. Il les a vus hier errants à la porte des audiences, la serviette vide de causes, et le lendemain, il les a salués ministres, sous-secrétaires d'État, gouverneurs de province. Je sais tout cela, mais je n'ignore pas non plus qu'une présidence de chambre est un grand poste dont il serait sage de se montrer satisfait, et qu'il faut être doué d'une inconscience bien remarquable pour oser railler les titres de ses concurrents quand on en possède soi-même de si minces à l'extravagante faveur dont on a été l'objet.

Le cas de ce magistrat, éminent peut-être, assurément intègre et certainement bien comique, n'est point un cas particulier. Personne ne sait plus se résigner à gravir un à un les échelons qui conduisent à « l'assiette au beurre », dirait M. le député Hubbard, à la douzaine d'huîtres de choix, écrirai-je pour moderniser mes images. J'ai entendu des négociants, des industriels gémir sur la dureté des temps et se plaindre de n'avoir point fait fortune sept ans après l'ouverture de leurs magasins et de leurs usines. De très bonne foi, ces trafiquants se croyaient victimes de l'injustice du sort et s'étonnaient de lui voir réserver ses brusques caresses à quelque hardi spéculateur, jouant un million contre cinq années de Mazas et gagnant fréquemment la partie.

*
* *

Maintenant faut-il déplorer cette activité déployée dans la « bataille pour la vie » et saupoudrer sa tête de la cendre d'un excellent cigare, en versant des larmes sur le sort réservé à Babylone? A cet égard, j'ai des doutes. J'ai dans l'idée que les observations moroses d'un Jérémie n'exercent aucune influence sur la marche de l'humanité, invinciblement poussée à remplacer les marrons par les huîtres. Cet instinct, au moment où il se manifeste pour la première fois, a, je ne l'ignore pas, l'inconvénient de faire monter la valeur des cloyères et de déranger les habitudes de ceux qui s'étaient accoutumés à payer dix sous ce qui leur coûte désormais trois francs. Mais il suffit, par une nuit claire, de lever les yeux au ciel, d'admirer pendant cinq minutes l'éclat des étoiles, pour comprendre combien ces infimes variations dans le cours des huîtres sont de peu d'importance, en regard de l'univers.

J'ai nommé Jérémie. A ce propos, je viens de lire avec la curiosité étonnée que me cause toujours l'œuvre d'un fanatique, le nouveau livre de M. Drumont, *la Fin d'un monde*. Après avoir dans un premier ouvrage crucifié nominativement tous les Juifs, le terrible homme vient de vociférer d'horribles imprécations contre les catholiques et les protestants. Il a instruit le procès des débris de l'aristocratie française, il a envoyé aux galères la bourgeoisie, il a fait passer en police correctionnelle presque toutes les personnes qui occupent un rang soit dans les lettres, soit dans l'industrie, soit dans la finance. Cet effrayant réquisitoire d'un prophète exaspéré ne m'a point paru, jusqu'à ce jour, émouvoir vivement les accusés. Ceux d'entre eux qui m'ont entretenu de M. Drumont ne semblaient voir que des injures dans les pages où l'auteur, dans sa foi enragée, croyait avoir buriné des accusations. Sans doute, ils admettaient bien que certains traits atteignaient justement quelques-uns de leurs contemporains, mais les sarcasmes dirigés contre eux-mêmes glissaient sur leurs paletots comme une averse de grêle. Ils s'étonnaient que M. Drumont leur reprochât leur tolérance, la douceur de leurs mœurs, leur facilité, en tant que petits-fils, à oublier les sévices infligés à leurs grands-pères. Ils faisaient remarquer que les gens doués de toutes les rudes et prétendues vertus recommandées par M. Drumont seraient dans la vie des voisins extrêmement désagréables. Ils ajoutaient qu'en somme les générations actuelles, toutes corrompues qu'il les déclare, volent et massacrent moins que leurs devanciers et qu'il vaut mieux aimer les huîtres que de rétablir l'inquisition.

*
* *

Et alors, amolli à mon tour par les sophismes de cette philosophie décadente, j'ai compris que je faisais fausse route en constatant avec une pointe d'amertume la disparition des Auvergnats qui grillent des marrons et leur remplacement par des écaillères, et en attribuant à cette substitution une importance sociale et morale. Même dans les plus infimes détails, la loi du progrès est obéie. La science, en établissant une hiérarchie dans la série des objets et des êtres qui remplissent et peuplent le monde, a classé le végétal à un rang inférieur à celui de l'animal, si rudimentaire que puisse être ce dernier. Tous ceux qui préfèrent l'huître aux marrons ont donc un sens plus raffiné, un instinct plus délicat, des aspirations vers l'idéal plus vives que les mangeurs de farineux. Il importe peu, au demeurant, que pour se procurer cette nourriture supérieure, l'homme et la femme dédaignent les règles d'une morale naïve, faite pour une race préhistorique. D'ailleurs, la morale est variable, partant incertaine. Depuis des siècles, on s'épuise à en rechercher les bases sans les trouver. La tendance de l'homme à augmenter la somme de ses jouissances matérielles paraît au contraire ne s'être point démentie un seul

instant depuis l'heure où le premier des humains, étonné, posa son pied hésitant sur le sol.

Donc, il faut être indulgent, ne point essayer de tout pénétrer, ne pas lire les ouvrages de M. Drumont et ne point faire fi des huîtres, à la condition, bien entendu, qu'elles soient fraîches.

HECTOR PESSARD.

AU KURDISTAN

en Mésopotamie et en Perse

Il faut aimer les émotions et avoir le feu sacré des voyages, pour aller faire, sans un but absolument scientifique une excursion au Kurdistan. C'est le cas de M. Binder. Ayant appris qu'un touriste européen courait là beaucoup de dangers, endurait beaucoup de souffrances, dépensait beaucoup d'argent, supportait beaucoup de déboires, et que, pour ces raisons, personne ne parcourait ces régions désolées, il a voulu tenter l'aventure (1). Ses qualités de courage et de patience avaient besoin d'emploi, et elles en ont trouvé suffisamment dans son voyage. Le Kurdistan est une vaste contrée, à cheval sur la frontière de la Turquie et de la Perse, où l'Européen rencontre toutes les vexations, toutes les difficultés que les deux gouvernements, turc et persan, ont l'art de faire naître sous ses pas. De plus, le pays est parcouru par des bandes de Normands qui ne reconnaissent aucune loi, et qui pillent le voyageur, d'accord avec l'escorte qu'on lui donne. Celui-ci ne peut donc compter que sur lui-même, sur sa vigilance et sur ses armes : sur sa prudence aussi, car tout son courage ne pourrait sauver sa vie, s'il avait eu le malheur d'exciter le fanatisme musulman.

Dès les premiers pas, M. Binder eut l'occasion de voir à quelles extrémités peut se porter ce fanatisme. Il était à Tauris, aux fêtes du *Moharem*. Ces fêtes sont un reste de barbarie sauvage ; le mépris du musulman pour la vie s'y montre dans toute son horreur. « Les fêtes durent dix jours ; pendant les deux derniers, toute la foule des fanatiques, revêtus de grandes chemises blanches, parcourt les rues, armés de sabres et de poignards ; chaque pénitent se frappe lui-même la tête, la figure, le cou, avec ces armes tranchantes, et l'on voit sur les chemises blanches le sang qui coule des blessures ; tous hurlent, crient, cherchent à s'exciter pour se frapper plus fort ; plusieurs tombent épuisés par la perte de leur sang. Bienheureux ceux qui meurent pendant ces fêtes ! Allah leur ouvre toutes grandes les portes du paradis. » Rien n'inspire, paraît-il, plus d'horreur que cette masse de plus de dix mille hommes qui se promènent ainsi dans les rues, au milieu du murmure confus des chants, des cris de douleur et des râles des blessés. « Malheur à l'Européen, ajoute M. Binder, qui se trouverait sur le chemin de cette foule barbare ! Il serait mis en pièces ; quel plus grand plaisir peut-on faire à Allah que de lui sacrifier un chien de chrétien ? » Pas n'est besoin d'ailleurs de circonstances extraordinaires pour courir de pareils dangers. Un jour que M. Binder contemplait à l'extérieur la belle mosquée de Khazhmein, près Bagdad, il se vit tout à coup entouré de figures si menaçantes qu'il comprit que la résistance serait inutile et chercha son salut dans la fuite : il n'était que temps.

Dangers et souffrances à part, notre voyageur avait fort bien choisi son champ d'observation. Le Kurdistan est un pays curieux par le mélange des populations et très intéressant par les grands souvenirs qu'il évoque. C'est la terre promise des archéologues ; le théâtre des travaux de Botta, de Place, de Layard, de Rawlinson ; c'est l'Assyrie et la Médie des anciens, ces royaumes dont la grandeur passée est gravée dans toutes les imaginations ; c'est enfin une de ces contrées d'Orient où le nom de la France est encore en honneur et où son patronage continue à s'étendre, grâce aux établissements religieux qu'elle y avait autrefois fondés et dont quelques-uns ont continué de subsister. M. Binder a logé chez des Lazaristes et visité des sœurs de Saint-Vincent de Paul à Ourmiah. La supérieure de celles-ci venait de Paris et connaissait sa famille. Dans cette ville, beaucoup de personnes parlaient le français ; et ceux-là seuls qui se sont trouvés isolés en pays semi-barbares savent combien la musique en est douce.

A Ourmiah, commencent les grandes difficultés matérielles de la route. On a devant soi une ramification des monts Taurus à traverser. L'itinéraire de M. Binder se divisait en deux parties bien distinctes : de Tiflis à Mossoul à cheval ; de Mossoul à Bagdad en radeau sur le Tigre. Jusqu'à Ourmiah les routes avaient été passables ; mais d'Ourmiah à Van, par-dessus le Taurus, il y avait de quoi éprouver la vigueur du cavalier et la patience du voyageur. La caravane se composait de onze hommes et douze chevaux. Le gouverneur turc avait promis quatre hommes d'escorte ; mais, à peine hors de la ville, deux revinrent en arrière ; et quand M. Binder demanda pourquoi, il lui fut répondu que le pays étant infesté de brigands, le gouverneur ne se souciait pas d'exposer à la mort un trop grand nombre de soldats. Cette manière de comprendre l'utilité d'une escorte fit sourire le voyageur. Il eut du reste peu de regrets, car il savait ce que valaient ces hommes. Le premier village auquel on arrive, Nasi, est peuplé de Chaldéens. Dans ces pays légendaires, on trouve des débris de tous les peuples et de toutes les sectes qui ont figuré dans la Bible et dans l'histoire des premiers temps du christianisme. Chacun d'eux forme des agglomérations distinctes, comme au temps des patriarches. Voici un village chaldéen ; un est nestorien ; un autre grégorien, un autre encore, arménien, et jamais les habitants ne se mêlent. Tous subissent le joug étranger, le

(1) *Au Kurdistan, en Mésopotamie et en Perse*, par Henry Binder. Ouvrage illustré de 200 dessins imprimés en phototypie par Quinsac d'après les photographies et croquis de l'auteur, et d'une carte des frontières turco-persanes. — 1 beau vol. grand in-8°. Paris, 1887. Maison Quantin.

joug turc, mais se regardent (et non sans raison) comme infiniment supérieurs à leurs dominateurs. Il y a certainement quelque chose de frappant et de respectable dans cette constance d'un groupe d'hommes à demeurer unis par une même foi. Cela rappelle le peuple juif, — le peuple pontife, — demeurant fidèle au monothéisme à travers toutes les vicissitudes de l'histoire. Les habitants de Nasi sont chaldéens d'origine, mais catholiques de religion. Ils reçurent bien les voyageurs, en qui ils reconnurent des coreligionnaires.

La seconde étape ne fut pas des plus douces. La caravane s'égara au milieu des pics et des mamelons. Le jour commençait à baisser; pas de bois pour faire du feu, car ce n'était que pierres; pas d'orge pour les chevaux, et le danger d'une surprise. Un homme envoyé à la découverte aperçut une fumée; c'était le village kurde de Berdick, dont les voyageurs se trouvaient séparés par un immense précipice. On y atteignit une heure après.

« Rien n'est plus sauvage qu'un village kurde dans le Kurdistan du nord, dit M. Binder. Les maisons, construites en pierres à sec, sont généralement placées sur un terrain en pente. Le toit plat affleure le sol, et toutes se tiennent. Si l'on n'est pas placé du côté de la façade, on peut passer sur un village sans s'en douter. Cela nous est arrivé plusieurs fois. »

Les voyageurs reçurent un fort mauvais accueil. Ils eurent beau promettre une bonne rémunération, on leur refusa l'hospitalité. Ils voulurent camper dehors; on fit mine de les chasser. Les muletiers s'obstinaient, parce que les bêtes étaient fatiguées, mais les habitants devinrent si menaçants que M. Binder tira son revolver pour obliger ses gens à lever le camp. On poursuivit la caravane à coups de pierre; enfin, après une seconde marche, les voyageurs arrivèrent au petit village d'Ouessan, habité par des chrétiens grégoriens. Le curé les logea sous un hangar, chez son frère, et ce fut pour eux une douceur de se sentir au milieu de chrétiens, bien que l'abri fût peu confortable : malgré la saison d'été le froid est vif dans ces montagnes.

Après plusieurs jours de chevauchée dans des sentiers de chèvres, la route redescend et les voyageurs aperçurent le lac et la ville de Van, véritable oasis dans le désert. Là résident un pacha, un consul de Russie, des dominicains français; là il y a des auberges, des bazars, en un mot des ressources en tous genres; mais là aussi la jalousie du gouvernement turc se donne carrière. A peine les deux Français (M. Binder avait un compagnon, M. Hamelin) étaient-ils arrivés que le gouverneur envoyait des agents pour les espionner. On craint toujours en Turquie, en Turquie d'Asie surtout, l'approche des Russes, et les Russes aisément peuvent se donner pour Français. M. Binder raconte qu'un procureur turc était allé rendre visite à un Arménien de ses amis dont la demeure se trouve en face de celle du consul de Russie. Pendant que son maître fait sa visite, le domestique se met, avec son cheval, à l'ombre du mur du consulat, près de la porte. Le chef de police passe, remarque le domestique et le cheval; il rentre chez lui, fait un rapport et dénonce le procureur comme ayant des rapports avec le consul. Le gouverneur, sans prendre d'informations, dénonce à son tour le procureur, qui ne se doute de rien, et le fait destituer. Le malheureux réclame, prouve son innocence : on la reconnaît, mais sa place ne lui est pas rendue.

Van est une des villes intéressantes du Kurdistan. On y voit un rocher carré, long de cinq cents mètres, haut de quatre-vingts, revêtu d'inscriptions en caractères cunéiformes, qui sont célèbres parmi les archéologues.

Il paraît que les rois assyriens, lorsqu'ils revenaient vainqueurs des Mèdes, commémoraient leur passage à Van en utilisant ces gigantesques tablettes naturelles pour y graver le souvenir de leurs exploits. Sémiramis avait une résidence d'été sur les bords du lac.

Ce qu'il y a peut-être de plus intéressant aujourd'hui à Van, c'est la bibliothèque du couvent des Arméniens. M. Binder y a vu des manuscrits très anciens et très rares; il a feuilleté, entre autres, une histoire d'Alexandre le Grand antérieure aux croisades. Que de curiosités d'érudition existent encore dans la poussière des monastères de l'Orient!

Van est situé dans un entonnoir, de sorte que pour en sortir il faut encore traverser de hautes montagnes. Elles sont peuplées de brigands beaucoup plus dangereux que ceux qui errent du côté d'Ourmiah. Le récit que fait M. Binder d'une descente de la région du Nordous, pendant la nuit, nous reporte aux passages les plus difficiles de la région des Andes. On s'était égaré : ni lune, ni étoiles. Tout à coup un cheval de bagage déboule dans un précipice; il est blanc, on le voit rouler à vingt mètres avec sa charge. Il y a un dieu pour les chevaux de montagnes; celui-ci n'est pas mort, mais il faut une grande heure pour le tirer de là. On se remet en marche dans l'obscurité, chacun tenant sa bête par la bride. Tout à coup on entend du bruit et des cris : on est tombé au milieu d'une tribu de Kurdes pillards. Leurs grands poignards passés à la ceinture ne présagent rien de bon et leurs visages farouches, entrevus à la lueur des feux, produisent sur les voyageurs une impression sinistre. La foule augmente; les femmes, véritables harpies, s'approchent avec des cris pour tâter les sacoches; on a grand'peine à préserver les chevaux de charge.

« Je ne sais, dit M. Binder, ce qui fût advenu, si un de nos guides n'eût reconnu un homme de la tribu et ne lui eût dit que le consul de Perse le rendait responsable de notre sécurité; que sa femme et ses enfants qui habitaient Van serviraient au besoin d'otages. Je propose à cet homme de lui donner ce qu'il voudra pour nous conduire et nous tirer du dédale où nous sommes égarés; il fixe une somme, je la lui accorde, il demande le double, j'accède à sa demande, les cris et les rires ne font qu'augmenter. Le temps presse : une brusquerie d'un soldat, d'un muletier peut être le signal d'un massacre. On nous menace, on nous insulte, on touche à nos brides, à nos vêtements, à nos armes; l'homme réclame le payement immédiat; il faut encore céder, la foule est là qui rôde autour des bagages; l'homme va dans sa tente, sous prétexte de se préparer; enfin, il revient; je le fais marcher en avant entre les soldats, et nous nous mettons en route au milieu de la foule qui cherche à détourner les chevaux de charge; les muletiers et mon compa-

gnon les entourent; je marche le dernier. Sous prétexte de nous faire passer par un gué, on nous indique un endroit profond d'une rivière, un des chevaux de charge refuse de passer, je vois quatre hommes qui cherchent à l'égarer; j'arrive juste à temps pour décider par un vigoureux coup de fouet le cheval à entrer dans l'eau, et pour écarter les voleurs; on nous lance une grêle de pierres, heureusement, on ne nous poursuit pas. »

A quelques lieues de là, autre rencontre. Cette fois, nos chercheurs d'aventures n'en furent pas quittes à si bon marché.

« Nous étions partis, Hamelin et moi, avec nos instruments pour relever quelques points importants; à trois heures du village où se trouvait notre caravane, nous relevions nos positions quand, soudain, une dizaine de cavaliers arrivent au grand galop sur nous. Nos fusils étaient restés cachés sous un rocher, à une centaine de mètres en arrière; nous n'avions pas le temps d'aller les prendre et de nous mettre en défense. Les cavaliers sautent de cheval, nous saisissent et nous dévalisent, ils ne nous laissent pas le plus simple vêtement, ils brisent nos instruments avec rage, se disputent nos dépouilles, puis se sauvent avec leur butin, nous abandonnant entièrement nus.

« Par bonheur, nous n'avions pas d'autre mal que les marques de leurs coups. Nos fusils étaient sauvés, car les brigands ne les avaient pas vus. Les pieds ensanglantés, les jambes déchirées par les ronces et les épines, nous rentrons au village à la nuit tombante, dans le plus piteux état. »

Un peu plus loin encore, c'est un village, dont les habitants veulent à toute force retenir leurs hôtes pour les voler. Mais pas une minute, M. Binder ne semble regretter son entreprise. L'appareil photographique sous la main, il prend des vues et s'amuse de tout. C'est le touriste modèle.

Après un pareil voyage, l'entrée à Mossoul est celle du Paradis. Mossoul est devenue, depuis Botta, la ville sainte de l'archéologie; c'est la capitale des assyriologues. Le consulat de France à Mossoul a été crée, en 1843, en faveur de Botta, pour qu'il pût, protégé par son caractère officiel, exhumer les ruines de Ninive, qu'il avait, le premier, découvertes. Depuis, les Anglais, ont voulu, à cause des grands travaux faits par les soins de MM. Layard et Loftus, s'attribuer la gloire qui revient à Botta; mais rien ne pourra la lui ravir. Nous nous souvenons encore, pour notre part, de lui avoir entendu raconter comment, en revenant de Perse, son attention fut attirée par des figures moulées sur des briques que des paysans lui présentèrent. Son instinct lui dit que ces figures étaient des caractères d'écriture. Il s'adressa à M. Guizot, par l'intermédiaire d'un ami commun, pour qu'on le revêtît du titre de consul à Mossoul. On lui donna bien peu de chose pour commencer les fouilles, quarante mille francs, croyons-nous; c'est avec cela qu'il a enrichi la science de l'histoire d'une de ses plus grandes découvertes.

Aujourd'hui la plaine de Mossoul est un désert; pas un arbre, pas un buisson : un océan de pierres. Quand on songe qu'il y a eu là des palais magnifiques, des jardins enchantés! Il semble que la nature soit morte avec les nations qui l'animaient. M. Binder fit construire un radeau sur le Tigre avec des bois apportés de loin. Le radeau est la seule construction qui puisse flotter sur ce fleuve capricieux, entre Mossoul et Bagdad. Nous ne le suivrons pas dans son voyage, accompli au milieu des mêmes périls que la chevauchée dans les montagnes. Des bandes d'Arabes nomades guettent sur les rives les voyageurs qu'arrêtent parfois les bas-fonds. Aussitôt qu'ils les voient engravés, ils se jettent à la nage, viennent crever les outres et pillent les radeaux. Il faut sonder sans cesse les deux rives du regard et avoir son fusil toujours sous la main. Pour qui est doué du froid courage et de l'heureuse humeur de M. Binder, il paraît que c'est un plaisir.

Son livre plein de récits amusants, parfois rehaussés de science sérieuse, et orné d'illustrations à profusion, est un des plus charmants qu'on puisse offrir à la jeunesse. Le ton en est simple, véridique et de bonne compagnie. Pas d'emphase ni d'enflure, rien qui ressemble aux « contes de voyageurs ». Et avec cela le luxe typographique qui convient à ces sortes d'ouvrages, faits pour charmer autant que pour instruire, et qui nous prennent tout entiers.

LÉO QUESNEL.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élections sénatoriales. — M. Allègre, ancien député, ancien gouverneur de la Martinique, a été élu sénateur de cette colonie, en remplacement de M. Michaud, décédé.

Intérieur. — Le ministre de la guerre est allé à Versailles visiter le plateau de Satory, ainsi que l'école des sous-officiers d'artillerie et du génie.

D'après les chiffres communiqués au ministère de l'agriculture, la récolte des vins, en France, a atteint, pour cette année, le chiffre de 40 millions d'hectolitres. Ce résultat est le plus élevé de la période décennale 1879-1888.

Sénat. — Le 18, adoption en seconde lecture de la proposition de loi de M. Bozérian relative au trafic des décorations.

Le 22, validation de l'élection de M. Darby, sénateur de la Haute-Marne. Discussion et adoption du projet relatif à la création d'une section temporaire du contentieux au conseil d'État.

Chambre des députés. — Le 18, suite de la discussion du projet de loi portant réforme de la législation sur les faillites; adoption d'un premier amendement de M. de La Batie. Discussion d'une interpellation de M. de Jouvencel relative à une location des presbytères, à laquelle prennent part Mgr Freppel, M. Bourgeois, sous-secrétaire d'État, et M. Floquet, ministre de l'intérieur.

Le 20, M. Folliet dépose son rapport sur les propositions de loi tendant au renouvellement partiel de la Chambre. Vote du projet de loi relatif aux travaux du quai de Boulogne. Suite et fin de la discussion du projet concernant la réforme des faillites, qui est adopté dans son ensemble.

Le 22, discussion générale du budget, discours de M. Daynaud, de Jouvencel, Amagat et d'Aillières.

Institut. — Séance publique annuelle de l'Académie des

beaux-arts. M. Bonnat, président, a donné lecture des récompenses décernées par l'Académie. M. le vicomte Delaborde, secrétaire perpétuel a lu une étude sur la vie et les œuvres de Victor Massé. On a exécuté la cantate de *Velléda*, qui a valu à son auteur, M. Erlanger, le prix de Rome.

Allemagne. — L'empereur Guillaume II est rentré en Allemagne. — Le conseil municipal de Berlin a décidé, pour perpétuer le souvenir de l'empereur Frédéric III, qu'il serait affecté une somme de 500 000 marks à la fondation d'un établissement de bienfaisance portant le nom du souverain défunt. — On a posé, à Postdam, la première pierre du mausolée de ce prince.

Amérique. — Le congrès d'Haïti a nommé président de la république le général Légitime.

Faits divers. — Une ligue nationale de l'éducation physique est en voie de formation sous la présidence de M. Berthelot. — Une course de ballons a été organisée dans la cour du Carrousel, au profit des inondés de la Guyane. — Rencontre à l'épée, entre M. C. Dreyfus, directeur de la *Nation* et M. G. de La Bruyère, directeur de la *Cocarde*. — Exposition à l'École des beaux-arts des envois des pensionnaires de Rome.

Nécrologie. — Mort du comte de Robilant, ambassadeur d'Italie à Londres; — du général Salomon, ancien président de la république d'Haïti; — du colonel Lemoyne, chef d'état-major général du 19e corps d'armée; — de M. de Courcy, président de la société de secours aux familles des marins naufragés; — du sculpteur Badiou de la Tronchère, ancien inspecteur général des prisons; — du landgrave Frédéric-Guillaume de Hesse; — de M. Tillet, rédacteur du *Temps;* — de madame Ledru-Rollin, veuve du célèbre tribun; — du docteur Duborgia, philanthrope distingué.

Revue bibliographique

PHILOSOPHIE.

L'ouvrage de nos collaborateurs, MM. Paul Janet et G. Séailles, intitulé : *Histoire de la philosophie, les problèmes et les écoles* (Delagrave), qui s'adresse surtout à l'enseignement, présente sous une forme nouvelle l'ensemble des théories philosophiques anciennes et modernes. Les deux auteurs ont pris successivement dans l'ordre dogmatique chacun des grands problèmes et ils en ont retracé l'historique complet, en marquant d'une façon très détaillée ses origines, ses phases diverses et le point où il est arrivé. Ils ont fait ainsi la synthèse de l'histoire des doctrines pour toutes les questions fondamentales. Leur travail est complété par un exposé chronologique.

Signalons, dans le même ordre d'idées, le *Cours élémentaire de philosophie,* de M. Émile Boirac, professeur au lycée Condorcet. Cet ouvrage, où l'on trouve le résumé d'un enseignement fort apprécié dans le monde universitaire, sera favorablement accueilli dans les lycées et les facultés. On y remarquera une très heureuse innovation : après chaque chapitre, l'auteur a dressé une liste des lectures les plus utiles qui permettra aux jeunes gens de compléter leur instruction classique par l'étude approfondie des sources originales.

DIVERS.

Le savant ouvrage sur *l'Agriculture et la science agronomique*, que M. Larbalétrier vient de faire paraître dans la *Bibliothèque des sciences contemporaines* (Reinwald), se distingue par son caractère technique. L'auteur a eu surtout pour but d'exposer sous une forme accessible à tous l'état actuel de l'agriculture et de l'agronomie, en vulgarisant les savants traités des spécialistes français et étrangers. Son travail, dont le sujet a été sagement limité, comprend trois grandes divisions : l'atmosphère et le sol, — les amendements et les engrais, — la physiologie des cultures. Dans chacune d'elles, M. Larbalétrier s'est attaché à faire ressortir les liens étroits qui relient la géologie, la météorologie, la mécanique et les sciences physiques et naturelles à l'agriculture. L'ensemble de notions pratiques qu'il a groupées et coordonnées mérite d'intéresser au plus haut point tous ceux qui se préoccupent de la production agricole. Ils ne doivent pas oublier, en effet, que si depuis vingt ans une crise intense sévit dans les campagnes, c'est surtout parce que l'art de cultiver la terre est trop resté en dehors du progrès moderne, et qu'il s'est uniquement confiné dans la tradition, au lieu de mettre à profit les découvertes de la science.

Comme autrefois Henri Estienne, M. l'abbé Espagnolle a consacré un long et volumineux ouvrage, intitulé *l'Origine du français* (Delagrave), à établir que notre langue ne vient pas du latin, ainsi que les philologues le prétendent unanimement, mais plutôt du grec. Tout en admettant l'influence exercée par la domination romaine sur les peuples de la Gaule, influence qui a dû réagir sur le langage dans une certaine mesure, l'auteur estime que la race celtique et gauloise avait conservé, malgré la conquête, ses mœurs et surtout ses dialectes, qui ont servi de base à notre langue et dont le fond était plus grec que latin. Pour appuyer sa thèse sur des arguments décisifs, M. Espagnolle a repris en détail, dans l'ordre alphabétique, les principales étymologies données par Littré, Brachet et Scheler, et il les a réfutées avec un grand luxe de citations empruntées aux idiomes les plus divers. Sans méconnaître aucunement l'étendue des connaissances de l'auteur et l'originalité de ses conclusions, nous sommes porté à croire que les philologues modernes, tout en admettant peut-être pour certains détails la justesse de ses observations, ne sauraient admettre la résurrection d'une théorie condamnée depuis longtemps.

Le *Formulaire commercial allemand* de M. Émile Lebert (Masson) a pour objet de permettre aux jeunes gens d'acquérir promptement et d'une façon pratique une connaissance de la langue allemande suffisante pour traduire ou écrire convenablement une lettre. Un lexique spécial de tous les mots contenus dans les textes réunis par l'auteur dispense de recourir aux dictionnaires encombrants et présente sous une forme succincte l'ensemble des termes les plus usités dans le vocabulaire commercial.

Mouvement de la librairie

La librairie Hachette vient de faire paraître l'*Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, tome II, *la Monarchie franque*, par M. Fustel de Coulanges; — *le Suffrage universel et le régime parlementaire*, par notre collaborateur M. Paul Laffitte; — *la France économique*, par M. Albert Petit, — *Poètes et romanciers*, œuvre posthume de M. E. Caro; — *Voyages et littérature*, par M. Xavier Marmier, de l'Académie française.

La maison Quantin vient d'ajouter à sa *Bibliothèque des chefs-d'œuvre du roman contemporain* une édition luxueuse de *Sapho*, d'Alphonse Daudet, illustrée de dix compositions hors-texte de Rejchan, gravées à l'eau-forte par Abot et Duvivier, et de quarante vignettes dans le texte, par L. Montégut.

La Librairie illustrée a mis en vente *le Dix-neuvième*

siècle, par A. Robida, ouvrage de grand luxe, avec illustrations de l'auteur en noir et en couleur, — et *le Dessin* (théorie, pratique, enseignement), par E. Valton, professeur aux écoles de la ville de Paris (300 dessins dans le texte et hors texte).

La librairie Hetzel commence la publication par séries d'un nouveau roman faisant partie de la collection des *Voyages extraordinaires*, de Jules Verne, intitulé : *Deux ans de vacances*.

La librairie académique Perrin publie le tome III des *Mémoires et correspondance du comte de Villèle ; — le La Bruyère des Écoles*, par E. Gossot, — et des éditions nouvelles des *Discours et mélanges littéraires*, par Villemain, — de *Corneille et son temps*, par Guizot, — et de *l'Éducation domestique*, par Mme Guizot.

M. Tancrède Martel a terminé par la publication des tomes III et IV son édition des *Œuvres littéraires de Napoléon Bonaparte*.

Signalons, dans la *Bibliothèque Charpentier*, le nouveau roman d'Émile Zola, *le Rêve;* — l'édition populaire de *la Fin de Satan*, œuvre inédite de Victor Hugo, — et les *Préfaces et manifestes littéraires*, d'Edmond et Jules de Goncourt, qui forment le complément du *Journal*, des mêmes écrivains.

Il a paru dans la *Collection des documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française* le tome II de l'ouvrage de M. Ch.-L. Chassin, *les Élections et les Cahiers de Paris en 1789*, comprenant *les Assemblées primaires et les Cahiers primitifs ;* — dans la *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts*, une nouvelle édition de *la Tapisserie*, par Eugène Müntz, enrichie d'une centaine de monogrammes nouveaux; — et dans la collection de l'*Inventaire analytique des archives du ministère des affaires étrangères* le tome III des *Papiers de Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse* (septembre 1793 mars 1794).

Les éditeurs Plon-Nourrit ont achevé d'imprimer une importante étude sur *le Maréchal de Villars*, d'après sa correspondance et des documents inédits, avec portraits, gravures et cartes, par le marquis de Vogüé, de l'Institut.

Les éditeurs Marpon et Flammarion ont publié *les Hommes de sport*, par le baron de Vaux, avec préface d'Alexandre Dumas, et nombreuses illustrations de Adrien Marie, Yvon, Detaille, Caran d'Ache, etc.

La huitième série de la collection des *Auteurs célèbres*, publiée par les mêmes éditeurs, est actuellement complète; elle comprend les ouvrages suivants : *le Lion amoureux*, par Frédéric Soulié; — *les Amours de Jacques*, par Hector Malot; — *Contes extraordinaires*, par Edgar Poe; — *la Revanche d'Orgon*, par Édouard Bonnet; — *le Sénateur Ignace*, par Théo-Critt; — *Brave Garçon*, par Robert Halt; — *les Morts bizarres*, par Jean Richepin; — *Noémi*, par Tony Revillon; — *le Roman du mariage*, par Tolstoï; — *le Siège de Paris*, par Francisque Sarcey.

Histoire. — *Journal du siège du fort de Vanves*, par le général Brunon; — *le Régiment de Picardie*, par Charles Desmaze (Dentu); — *le Duc de Richelieu, correspondance et documents* (1766-1832), publiés par M. Polovtsoff; — *le Bourbonnais sous la Révolution*, par J. Cornillon; — *Maximilien au Mexique*, d'après le Dr Basch, par Pauline Drouard (Ollendorff); — *Campagnes d'Alexandre Farnese*, par le capitaine de Terrier-Santans; — *Histoire de la Révolution de 1870-1871 et des origines de la troisième république*, par Paul Bondois; — *Histoire de l'Afrique septentrionale, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française*, par Ernest Mercier; — *Histoire de la Réforme dans la Marche et le Limousin*, par Alfred Leroux (Fischbacher); — *le Prince Lucien Bonaparte et sa famille*, ouvrage orné de douze héliogravures (Plon-Nourrit); — *Histoire de l'Église de Montauban*, par l'abbé Camille Daux; — *Histoire des tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs*, par E. Fayard.

Romans. — *La Pudeur de Sodome*, par Gustave Guiches, frontispice à l'eau-forte par Félicien Rops (maison Quantin); — *l'Aventure de Briscart*, par Armand Dayot; — *Un transfuge*, par Paul Vignet (Charpentier); — *Mère et maîtresse*, par Louis Ulbach; — *la Question du cœur*, par Gustave Ghez; — *le Mariage de Jacques*, par Th. Bentzon; — *Mon capitaine*, par Henry Rabusson; — *le Cœur et l'honneur*, par Léon Lecomte, avec préface d'Hector Malot; — *Divorcée*, par Jules de Gastyne; — *l'Usurier des gueux*, par Mlle d'Aghonne; — *Salazie*, légende créole, par A. Vinson (Delagrave); — *Maud Dexter, scènes américaines*, par Henri Gaullieur (Plon-Nourrit); — *l'Exilée*, par Metton de la Perrière; — *Melinite*, par Adolphe Belot (Dentu).

Divers. — *Voyage d'une femme aux Montagnes-Rocheuses*, traduit de l'anglais de L. Bird, par Martineau de Chesnez (Plon-Nourrit); — *A travers la Corse et l'Oranais*, par G. Demanche; — *les Pigeons voyageurs*, par H. Deneuve; — *la Marine en danger*, par J. Pene-Siefert; — *De l'assistance publique à Paris*, par Paul Feillet; — *Senilia*, poésies, par F. Leopol; — *Nos explorateurs en Afrique*, par Jules Gros; — *l'Amiral Courbet d'après ses lettres*, par Félix Julien; — *les Mémoires de M. de Falloux et l'histoire contemporaine*, par E. Veuillot; — *Derniers Songes*, par Francis Poictevin; — *A Paris pendant le siège*, par Félix Sangnier (Ollendorff); — *De la propriété consolidée*, par Émile Worms (Dentu); — *l'Esprit de nos aïeux*, par Lecoy de la Marche; — *les Victimes de la vie*, par B. Mossé (Marpon-Flammarion); — *la Marine et les progrès modernes*, par A. Bocher (Ollendorff); — *la Corruption à Paris*, par A. Coffignon; — *la Divine comédie.... française*, par Maxime Boucheron, préface d'Henri Bauer (Librairie illustrée); — *Précis des littératures étrangères, anciennes et modernes*, par Eugène Bouchet (Hetzel); *Auguste Vacquerie, sa vie et son œuvre*, par Georges Bertal; *les Différentes Formes de l'impôt sur le revenu*, par Antony Martinet (Berger-Levrault); — *la Rhétorique et son histoire*, par Ed. Chaignet; — *Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières*, texte et notes par Desdevises du Dezert; — *Enseignement de l'art décoratif*, par G. Charvet; — *les Rives Illyriennes*, par l'abbé Bauron; — *Nos historiens : Guizot, Tocqueville, Thiers*, par le comte de Chambrun; — *l'Algérie*, par Maurice Wahl; — *Notre capitale, Paris*, par Charles Delon.

Émile Raunié.

La Société de topographie de France (18, rue Visconti), tiendra, le 4 novembre 1888, à une heure et demie précise du soir, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, une assemblée générale dont voici le programme :

Allocution du président. — M. L. Drapeyron : *l'Image de la France sous les derniers Valois et sous les premiers Bourbons*. — M. A. Burdo : *La mission de Stanley et les entreprises européennes dans l'Afrique centrale* (avec projections). — Distribution des récompenses. — Musique militaire.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11752)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 18. (25e ANNÉE.) — 3 NOVEMBRE 1888.

UN COTÉ DE LA QUESTION DES ÉTRANGERS

Les philosophes du commencement de ce siècle auraient été bien surpris si on leur avait annoncé qu'il dût surgir en France, à la date de 1888, une « question des étrangers ». On admettait alors qu'un gouvernement pût avoir intérêt, en certains cas, à réglementer l'importation des produits; mais on commençait par ouvrir toutes grandes les portes aux gens; et cette liberté-là semblait si inoffensive et si simple que personne ne se fût avisé même de la discuter. Les vicissitudes d'une politique extérieure désastreuse nous ont aigris. Nous avons perdu peu à peu l'expansive confiance d'autrefois et renoncé à ce parti pris de plaire qui était un des charmes de la civilisation française. Tant de dédains et tant de haines nous environnaient que nous avons enfin senti le besoin de mettre — je ne dis pas des verrous — mais des clefs à nos portes, et de regarder à notre tour d'un œil méfiant les gens du dehors... Et puis peu à peu ce sentiment nouveau s'est lui-même exagéré et exaspéré; la méfiance est devenue de l'affolement; la peur de l'étranger a passé, dans certains esprits, à l'état d'obsession et de manie. Pis que cela : elle est devenue chez quelques politiciens un moyen commode d'impressionner les badauds et de conquérir, fût-ce aux dépens de la raison, un peu de cette bonne grosse popularité que les idées raisonnables n'assurent guère... Et c'est ainsi que nous sommes revenus tout doucement à la tradition antique qui définissait l'étranger « un barbare », c'est-à-dire — en principe — un ennemi. Tant il est vrai que l'histoire est un perpétuel recommencement et que nos passions modernes n'ont même pas le mérite d'être inventives!

Il faut distinguer pourtant, et ne pas critiquer de parti pris. On parle de créer chez nous un système de surveillance, un contrôle spécial de l'immigration étrangère; rien n'est plus légitime, et rien n'est plus nécessaire. Des précautions du même genre ont été prises en divers pays où la liberté individuelle est fort respectée; elles consistent, non pas à gêner l'indépendance de l'immigrant ni à le parquer dans un état inférieur à celui des autres citoyens, mais à exiger de lui la preuve de son identité, et rien de plus. Il se présente à la frontière, on l'y laisse passer; il choisit une résidence, on lui permet de s'y établir; alors seulement survient l'autorité locale qui l'interroge, entend savoir exactement qui il est, d'où il vient, de quelles ressources il vit, et lui constitue un dossier civil sur l'examen des pièces dont il est muni. Il ne nous semble pas, nous l'avouons, que cette formalité soit marquée d'un caractère plus oppressif que ne le sont les déclarations d'état civil auxquelles chacun de nous est tenu. Et à cet égard, le décret du 5 octobre ne nous paraît pas mériter les critiques qu'on en a faites; on peut trouver (et c'est notre opinion personnelle) que l'opportunité en était douteuse et que certaines conditions de forme en sont mauvaises; mais il est absolument certain que la mesure en soi ne constitue ni une illégalité ni un abus. On en peut dire autant des dispositions très anodines proposées naguère à la commission dite « des étrangers », par son rapporteur, M. Pradon, et qui instituent — moyennant un droit modique, considéré comme un rachat de l'obligation militaire — ce qu'on

a pittoresquement appelé la « mise en carte » de l'immigrant. Le mot a été dit à la Chambre par un adversaire de la proposition; il est plus spirituel que juste, à moins qu'on ne consente à qualifier de la même manière la déclaration du père de famille à la mairie de la commune ou de l'arrondissement où ses enfants sont nés. Un gouvernement n'excède pas les limites de ses attributions en s'enquérant de l'identité et des conditions générales d'existence des individus, nationaux ou étrangers, qui composent la masse du pays, et dont la sécurité matérielle est dans une certaine mesure confiée à sa garde. Un ouvrier sans ressources arrive de Belgique ou du Piémont chez nous; il y gagne sa vie comme mineur ou comme terrassier; les bureaux de bienfaisance lui sont ouverts, les hôpitaux aussi, et le voilà en possession des multiples avantages d'un état de civilisation qui s'est créé en dehors de lui et des siens, et dont la jouissance ne lui coûtera jamais rien — pas même l'impôt de quelques mois de caserne. On ne lui demande que de dire son nom, et de laisser dans les villes où il s'arrête la trace administrative de son passage. Est-ce trop demander? Je ne le crois pas. Mais doit-on demander davantage? Je ne le crois pas non plus, malgré l'avis contraire de ceux qu'on pourrait appeler, comme aux États Unis, les « anti-immigrationnistes ».

A ceux-là il ne suffit pas qu'on surveille l'immigration étrangère; ils la veulent entraver, et ils croient, en effet, le plus sincèrement du monde, travailler ainsi à la prospérité et à la défense de leur patrie. Leur argument principal est que l'étranger nous envahit, nous submerge, et que le sentiment national est menacé de disparaître de chez nous, — noyé dans l'afflux incessant de la population exotique.

Les preuves? Elles ne leur manquent point. Ils savent Bertillon par cœur, et ils en jouent, si je puis ainsi parler, avec une dextérité rare. Prenons leur exemple favori : celui du département de la Seine. Paris, en 1861, comptait, pour une population indigène de 1 608 875 habitants, 87 266 étrangers; et il y a aujourd'hui dans la même ville (aujourd'hui signifie le 30 mai 1886, date du dernier recensement) 180 253 étrangers pour 2 080 692 habitants. La proportion était, il y a vingt-cinq ans, d'un peu plus de 5 pour 100; elle est aujourd'hui de près de 8 pour 100.

C'est parfaitement exact. J'ajoute même que la progression apparaît plus saisissante encore si on compare, d'une période à l'autre, le mouvement d'accroissement de la population indigène à celui de la population étrangère : en effet, la population parisienne « française » s'est accrue de moins de 30 pour 100 en un quart de siècle; et dans le même espace de temps, la population parisienne « étrangère » a augmenté de 100 *et demi* pour 100.

Le même calcul, appliqué à l'ensemble du département de la Seine, donne des résultats non moins frappants. Citons-les encore, afin que nos contradicteurs ne nous accusent pas d'ignorance ni de partialité.

En 1861, le département comptait 94 658 étrangers pour une population française de 1 859 002 habitants; proportion 4,85 pour 100. En 1886, on y a recensé 214 360 étrangers pour une population française de 2 653 966 habitants; proportion 7 1/2 pour 100. Dans cet espace de vingt-cinq années, tandis que la population française progressait sur l'ensemble du département de 42 3/4 pour 100, la population étrangère se développait dans la proportion de 126 1/2 pour 100. Voilà des chiffres éloquents, et bien faits pour impressionner l'esprit des chauvins. Deux cent quinze mille étrangers dans le département de la Seine! Cela est effrayant.

Je veux bien le croire; mais à la condition de rechercher d'abord ce que ces chiffres signifient.

De quels étrangers s'agit-il au juste? Est-ce qu'il est possible, est-ce qu'il est rationnel d'englober dans un même sentiment de méfiance et d'antipathie ces 215 000 personnes, sans se préoccuper de ce qu'elles sont ni de ce qu'elles valent? Est-ce que chacune d'elles ne répond pas à des conditions particulières de nationalité et d'état civil dont la connaissance exacte nous est indispensable, si nous voulons distinguer, parmi cette foule hétérogène, l'élément sain ou inoffensif de l'élément suspect, et la bonne immigration de la mauvaise?

Cette distinction-là est essentielle et personne ne la fait. Nous sommes envahis, d'accord; mais il y a pour un peuple des façons excellentes d'être envahi. Je ne garde point rancune à « l'envahisseur » belge ou brésilien qui vient à nous avec le désir d'acquérir la qualité de citoyen français, et dont les enfants combleront dans les rangs de l'armée nationale les vides que menace d'y creuser l'incessante décroissance de notre natalité. « L'envahisseur » piémontais qui vient entreprendre chez nous des travaux durs et mal payés dont nos nationaux ne veulent pas ne m'inspire pas non plus beaucoup de haine. Je n'en veux pas davantage à « l'envahisseur » russe qui, après avoir gagné quelques millions sur les blés ou les pétroles de son pays, en vient dépenser la rente à Paris. Tous ces gens-là sont des étrangers. Est-il vrai que nous serons beaucoup plus forts et beaucoup plus libres quand nous les aurons mis à la porte? J'en doute un peu; mais il faudrait serrer cette question d'un peu près. En résumé, elle se pose ainsi :

Des 215 000 étrangers qui « envahissent » le département de la Seine, combien peuvent être considérés comme des immigrants utiles ou au moins inoffensifs, et combien comme des immigrants suspects?

Autrement dit, — et à supposer qu'il soit particulièrement dangereux pour un pays qui a beaucoup d'ennemis au dehors de laisser ses portes librement ou-

vertes aux étrangers, combien, parmi les 215 000 individus d'origine étrangère qui vivent à Paris et autour de Paris, semblent pouvoir être compris dans ce groupe irréductible « d'ennemis intimes », qu'aucune loi de naturalisation ne tentera et qu'aucune taxe non plus n'intimidera? Les effarés s'écrient : « Paris compte 180 000 espions dans ses murs ». La statistique confirme le chiffre et ne le commente pas... Eh bien! complétons, s'il se peut, la statistique, et raisonnons avec les effarés.

***

On ne peut, avons-nous dit, juger sainement de la condition d'un pays à l'égard de la population étrangère qui y réside qu'autant qu'on a su décomposer, au double point de vue de la nationalité et de l'état civil, les éléments dont cette population est formée. Commençons par l'état civil. Il comporte une division essentielle : la division par sexe, qu'on paraît toujours négliger. Il me semble qu'il y a là pourtant une distinction très importante à observer, et que l'élément féminin (pour deux raisons principales) ne saurait, en aucun cas, être compté à « l'actif » de ce que j'ai appelé l'immigration suspecte.

La première raison — la plus générale — c'est que l'influence domestique de la femme étrangère expatriée s'exerce naturellement et presque d'une façon nécessaire dans le sens de la conciliation sociale, de l'assimilation aux idées et aux mœurs du pays où elle vit. Gardienne du foyer, fondatrice et conservatrice de la famille, la femme a l'horreur instinctive de ces haines impersonnelles, de ces vieilles rancunes de peuple à peuple où se complaît l'orgueil de l'homme. Elle n'en voit que les effets possibles, qui l'épouvantent : la guerre, c'est-à-dire la ruine du ménage, la disparition violente et soudaine des êtres qui lui sont le plus chers... Elle pourra, par amour ou par faiblesse, s'associer passivement aux haines de l'époux; elle ne l'excitera jamais à haïr.

Il y a une seconde raison. C'est que la femme, dans nos recensements, suit la nationalité du mari, ce qui oblige l'Administration à considérer comme étrangères un nombre important — en tous cas indéterminé — de Françaises mariées à des étrangers. Ces mariages sont assez fréquents. A chaque recensement, quelques milliers de jeunes filles, inscrites jusque-là comme Françaises sur les registres des démographes, passent comme femmes mariées au compte de l'étranger, et, par un simple jeu d'écritures, vont grossir l'armée des « envahisseurs ». Il semble que l'Administration ferait mieux de revenir à la méthode ancienne, celle qui fut pratiquée lors du recensement de 1866, et qui consistait à recenser la femme mariée suivant sa nationalité d'origine.

Le but économique et politique d'un recensement, c'est, en effet, de dégager du mélange confus des groupements familiaux le bilan des catégories spéciales, des *espèces* diverses qui composent ces ensembles; — c'est d'ôter au sujet l'espèce de masque dont les conventions de la vie sociale l'ont, en certains cas, revêtu, et de lui restituer en quelque façon sa physionomie originelle. Un Hambourgeois vient s'établir à Paris; il a trente ans, il est célibataire. La statistique écrit : « Un Allemand ». Au bout de quelques mois, il épouse une Française; il a de cette femme quatre fils (dont il ne dépendra que du législateur de faire des Français); au recensement suivant, la statistique compte : « Six Allemands ». Là-dessus, la Ligue des patriotes pousse des cris d'horreur et proclame gravement (n'a-t-elle pas sous la main des « documents officiels » qui l'y autorisent?) qu'en six années l'invasion germanique s'est accrue — sur un point donné du département — de 500 pour 100... Voilà évidemment un cas où la prétendue « rigueur des chiffres » n'est qu'un trompe-l'œil. La statistique officielle présente encore d'autres lacunes. Par exemple, il serait très intéressant de savoir combien de mariages sont contractés entre Français et étrangères, et aussi combien de Françaises ont été épousées chez nous par des immigrants. On pourrait peut-être découvrir, à travers le bilan de plusieurs recensements successifs opérés suivant cette méthode, la trace d'affinités particulières, de tendances favorables ou contraires au rapprochement de certaines catégories de nationalités. Actuellement, ce moyen d'investigation nous échappe.

N'importe. Éliminons du total de la population étrangère l'élément féminin. Elle se réduit, pour le département de la Seine, à 112 371 sujets parmi lesquels se trouvent les enfants et les vieillards de sexe masculin : deux autres catégories qu'il nous paraît absolument rationnel de compter à part. Il est bien entendu que, quand on déplore les abus de l'immigration étrangère, on n'entend pas faire allusion aux dangers qu'un Suisse nonagénaire ou un Américain au biberon font courir à la sécurité publique.

Ici encore, déblayons le terrain d'une main large.

Le dénombrement du département de la Seine publié l'hiver dernier par l'Administration préfectorale partage en trois grandes catégories d'âges la population de ce département : les enfants et les adolescents, jusqu'à vingt ans; les adultes, de vingt à soixante ans; et au delà de cet âge, les vieillards. Conformons-nous à cette division.

Malheureusement, par suite d'une nouvelle lacune du document officiel, nous ne pouvons obtenir ici que des résultats approximatifs. L'Administration confond en effet dans les trois principales catégories d'âges que nous venons d'indiquer les sujets français et les sujets étrangers. C'est une faute, à notre avis (1). Les étrangers

(1) Faute dont l'Administration ne nous semble pas d'ailleurs responsable. Le service de la Statistique municipale n'a ni un personnel suffisant ni des ressources suffisantes pour la tâche si consi

viennent souvent en France à l'âge adulte, pour y travailler ou s'y établir. Ils y font des économies et retournent vers la fin de leur carrière au pays natal. La proportion d'adultes est donc, selon toute vraisemblance, sensiblement plus forte parmi les étrangers que parmi les nationaux. Mais les moyens de chiffrer exactement cette proportion font défaut. Il serait cependant fort intéressant que l'Administration publiât le dénombrement des âges par catégories de nationalités : on pourrait dégager de la comparaison de ces statistiques une notion plus précise des conditions d'action de la concurrence étrangère et de la valeur sociale des éléments qui composent la masse immigrante.

Essayons cependant d'utiliser — par voie d'analogie et d'induction — les renseignements incomplets que nous fournit la statistique officielle.

Le dénombrement de 1886 a permis d'établir que, pour 1000 adultes de vingt à soixante ans, la population de Paris et des deux communes qui en forment la ceinture comprenait 418 enfants ou adolescents de moins de vingt ans et 124 sujets de plus de soixante. Les adultes forment donc au total une proportion de 64,85 — disons 65 pour 100.

Appliquée, sous la réserve que je viens de dire, à la population mâle étrangère du département de la Seine — 112 371 sujets — cette proportion donne un chiffre de 73 041 étrangers, de vingt à soixante ans.

La répartition s'établit ainsi :

	Hommes.	Proportion presumée des adultes.
	—	—
Anglais, Écossais, etc.	6.339	4.120
Américains	3.510	2.281
Allemands	15.247	9.910
Austro-Hongrois	3.705	2.408
Belges	29.742	19.332
Hollandais	9.753	6.339
Italiens	18.043	11.731
Espagnols	2.305	1.498
Portugais	198	129
Suisses	15.332	9.966
Russes	4.534	2.947
Suédois et Norvegiens	698	454
Grecs	373	242
Roumains, Serbes, etc.	668	434
Turcs	660	429
Chinois	128	83
Nationalités diverses	302	196
Inconnus	834	542
	112.371	73.041

Soixante-treize mille étrangers de vingt à soixante ans... voilà l'élément solide, le noyau de la masse immigrante. Pour admettre que le département de la Seine est en proie à l'espionnage — politique ou industriel — de 73000 étrangers (ce qui nous éloigne déjà sensiblement du chiffre de 200 000 espions que proclament certains pessimistes), il faudrait supposer que chacun des adultes de nationalité étrangère qui est établi chez nous figure au nombre des ennemis déclarés de notre patrie. C'est évidemment excessif. Nos ennemis ne sont pas si nombreux.

Combien sont-ils?

Ici nous sommes obligés d'aborder des considérations d'ordre purement moral où la statistique ne suffit plus à nous guider. L'espion, il y a quatre-vingts ans, c'était par définition l'Anglais; — l'étranger suspect, c'était par excellence, il y a trente-cinq ans, le Russe, et, cinq ans plus tard, c'était l'Autrichien. Depuis dix-huit ans, c'est l'Allemand; et voilà que l'Allemand n'est plus seul : l'Italien, depuis quelques mois, lui a, comme on dit, emboîté le pas; ce sont là, je le sais, des classifications un peu arbitraires et que le jeu de la politique européenne peut modifier à tout instant. N'importe; admettons-les, sans souci des cas particuliers, des exceptions très nombreuses qui nous autorisent à douter que tous les Piémontais nous détestent et que tous les Bavarois soient nos ennemis...

A ces deux catégories d'immigrants théoriquement suspects, si je puis dire, ajoutons le groupe mystérieux des « inconnus »; — enfin, à supposer, ce qui est possible, qu'une partie des étrangers qui se déclarent Austro-Hongrois, Belges, Hollandais, Scandinaves ou Suisses soient des Allemands déguisés, réduisons dans une proportion appréciable — d'un tiers, si on veut — les totaux afférents à chacun de ces cinq groupes, et reportons ce tiers au bilan des « suspects ».

Je répète que nous marchons ici dans les ténèbres, et que notre unique prétention ne saurait être que d'aboutir à une approximation acceptable de la vérité.

Dans l'hypothèse que je viens d'indiquer, le bilan général des suspects se décomposerait ainsi :

Inconnus			542
Italiens			11.731
Allemands *reconnus*			9.910
Allemands supposés	sur 2.408	Autrichiens	803
	sur 19.332	Belges	6.444
	sur 6.339	Hollandais	2.113
	sur 9.966	Suisses	3.322
	sur 454	Suédois-Norvégiens	151
			35.016

Trente-cinq mille seize... Est-ce enfin là le groupe « irréductible » dont nous parlions tout à l'heure? Pas encore. Ces étrangers réputés suspects comprennent, en effet, une catégorie de sujets qu'il nous paraît indispensable de compter à part : ce sont les sujets nés en France.

Il est clair qu'un grand nombre de ces adultes (peut-

---

dicable et si délicate qui lui incombe. De là la nécessité d'abréger certaines recherches et de supprimer du volume déjà énorme (858 pages) que l'Administration publie certaines statistiques spéciales dont la publication présenterait un réel intérêt. Nous nous permettons d'appeler sur ce point toute l'attention du Conseil municipal de Paris.

être fils de mères françaises) ont, par suite d'un séjour prolongé en France, de l'éducation scolaire qu'ils y ont reçue, des relations qu'ils y ont contractées, des raisons d'intérêt qui les y retiennent, dépouillé une partie au moins des préjugés et des méfiances qui séparent de nous la plupart de leurs compatriotes : si ce ne sont pas encore pour nous des amis sûrs, ce ne seront jamais non plus, à de bien rares exceptions près, des ennemis agissants et déclarés.

Et, encore une fois, de qui dépend-il que ces gens-là, qui sont nos compatriotes de fait, le deviennent en droit? De nous-mêmes. Les fils d'étrangers nés en France sont de faux étrangers : ils seront Français le jour où nous aurons réformé, dans le sens de nos intérêts politiques et économiques, nos lois de naturalisation, qui sont détestables.

Quelques jurisconsultes ont déclaré dangereuse cette rapide incorporation de l'étranger dans la patrie française, et exprimé la crainte qu'on n'en vînt à affaiblir le sentiment national en imposant trop vite à des âmes indifférentes ou rebelles la religion du drapeau français. « On ne fabrique pas législativement des patriotes. »

Est-ce bien sûr? Je crois au contraire qu'il y a une éducation du sentiment patriotique comme il y a une éducation de l'esprit. Et ce sentiment-là, c'est à la caserne et « dans le rang » qu'on l'acquiert. On n'est pas soldat parce qu'on croit au drapeau; on croit au drapeau parce qu'on a été soldat. Les plus chauvins d'entre nous sont arrivés au régiment, inquiets, terrifiés parfois; ils y ont vécu tristement, n'ayant au cœur que l'impatience d'en sortir; et ils n'ont cru emporter, en le quittant, que le souvenir des petites misères qu'ils y avaient subies. Et puis un beau jour ils se sont sentis émus à la vue d'un régiment qui passait; ils ont suivi des yeux les pantalons rouges, le scintillement des canons de fusil, le drapeau mystérieux dans sa gaîne noire; leur gorge s'est serrée au bruit de la musique militaire, et confusément l'idée sainte de la patrie s'est éveillée en eux...

Le jour où la loi dira à tous ceux qui naissent en France : « Ce pays est le tien; tu dois donc l'aimer et le servir », ils le serviront. Et ils l'aimeront, parce qu'ils l'auront servi.

Il y a, parmi les étrangers établis dans le département de la Seine, 56000 sujets nés en France; exactement : 39646 nés à Paris ou autour de Paris; 16357 nés en province ou aux colonies. C'est une proportion de 26,12 pour 100; soit, à déduire de la catégorie des immigrants « suspects », un groupe de 9146 sujets dont le législateur peut faire demain des citoyens et des soldats. Cette dernière soustraction ramène au total de 25870 sujets l'effectif en quelque sorte irréductible des immigrants dangereux ou suspects du département de la Seine, c'est-à-dire de tous ceux qui, par leur langage, par leurs actes, par leurs procédés de concurrence, par l'intimité de leurs relations avec nos ennemis du dehors, sont susceptibles ou de nous nuire ou de contribuer — dans l'ordre politique, industriel ou moral — au discrédit du nom français. J'ai dit 25870; mettons 30000, pour n'être pas accusé de naïveté. C'est, dans l'ensemble de la population *adulte mâle* du département, qui comptait en 1886 913203 sujets — une proportion de moins de 3 pour 100.

On aurait tort de penser que je n'ai cherché, dans le rapide exposé qui précède, qu'une occasion de prouver que le « péril étranger » n'existe pas. J'ai voulu simplement montrer, par un exemple caractéristique, que si ce péril existe, il s'en faut de beaucoup qu'il s'élève aux proportions exorbitantes que signale ou que paraît signaler la statistique. Je m'empresse d'ajouter que cette constatation n'a pas d'autre objet, dans ma pensée, que de délivrer l'imagination de beaucoup d'honnêtes gens des terreurs absolument chimériques qui les hantent, et qu'elle ne diminue en rien l'intérêt ni même la nécessité de mesures destinées à régulariser les conditions d'établissement des étrangers dans notre pays. Il n'est pas nécessaire, pour que de telles mesures soient prises, que Paris soit devenu, comme on l'a dit, la proie de 200000 espions. La présence de 30000 adultes douteux suffirait amplement à les justifier. Ce qui importe au plus haut point, c'est de sortir de cet état d'ahurissement un peu ridicule où certains alarmistes nous ont jetés, et de considérer avec plus de sang-froid une situation qui est grave sans doute, mais qui l'est infiniment moins qu'on le dit. A exagérer l'étendue d'un danger même réel, on perd vite la notion juste des moyens qui aideront à le conjurer. On s'affole, on dirige mal ses coups, on frappe trop fort, ou, ce qui est pis, on frappe à côté. C'est ce que nous devons éviter à tout prix. Les brutalités sont excusables, même chez un peuple qui a la réputation d'être le plus spirituel du monde; mais les bêtises ne le sont pas.

ÉMILE BERR.

AU GRAND-SAINT-ÉLOI

Nouvelle (1)

La première fois que Gustave essaya de causer méthodiquement avec Madeleine, il ne put rien débrouiller dans un chaos d'insanités qui n'offraient aucune prise.

— Comment te trouves-tu aujourd'hui? demanda-t-il en cherchant dans les yeux de sa femme si elle paraissait comprendre la question.

1. Suite. — Voir le numéro précédent.

— Je voudrais, répondit-elle en riant, ouvrir le fauteuil et t'y mettre.

— Ouvrir le fauteuil? dit-il doucement. Ce n'est pas impossible. Veux-tu que je t'aide? Par où faut-il commencer?

— Oui, c'est cela, dit-elle en se levant, viens avec moi.

Et elle passa dans sa chambre cherchant quelque chose.

— Eh bien! et le fauteuil? demanda Gustave.

— Le fauteuil! Quel fauteuil? C'est la pendule qui est cassée.

— Ah! la pendule est cassée. Attends, je vais la raccommoder.

Et comme il se disposait à y toucher :

— Oh! Gustave! fit-elle d'un ton de reproche.

— Mais c'est toi qui m'as dit...

Alors elle fondit en larmes. Comme il s'approchait d'elle pour la consoler, elle répondit avec volubilité un flot de paroles :

— Tu ne vois donc pas qu'ils me font mal, un, deux, trois, quatre, cinq. Celui-là c'est un ours blanc qui s'approche de moi et qui me prend dans ses griffes, un ours qui rit; laisse-moi me sauver. Quand j'aurai descendu l'escalier, on ne me verra plus, j'aurai du bruit dans les oreilles et je coulerai tout doucement jusqu'à la mer. C'est une mer sombre où je ne suis jamais tranquille; je sens encore leurs mains qui se crispent dans ma tête. Est-ce que je sais pourquoi? C'était plus fort que ma volonté, et tu aurais fait comme moi, parce qu'il est trop grand. Elle aussi. Et tu restes là à me regarder au lieu de te dépêcher. Il faut sortir.

— Eh bien, mets ton chapeau, et sortons.

— Non, non.

— Tu ne veux pas sortir?

— Non.

— Comme tu voudras, dit Gustave en la ramenant au salon.

Elle se laissa ramener, s'accroupit par terre et sembla absorbée dans une pensée fixe. Cependant, Gustave, voulant opérer une diversion, alla chercher le chapeau et le manteau et les lui fit mettre d'autorité. Elle répétait : non, non; mais elle s'habilla, et quand elle fut prête, elle voulut partir tout de suite, en donnant des signes de contentement. Elle marcha d'abord très vite, entraînant son mari par le bras, et lui fit faire ainsi une longue course, à laquelle il se prêta comme elle voulut, sans même essayer de la diriger, jusqu'à ce que, tombant de fatigue, elle s'arrêtât d'elle-même. Il la ramena en voiture, et tout le restant du jour, elle demeura, épuisée, silencieuse.

Il pensait tristement : elle est folle; si elle était aveugle, je conduirais sa marche, je lui ferais des lectures et lui conterais des histoires pour la distraire; si elle avait perdu l'usage des jambes, je la porterais, j'irais chercher ce dont elle aurait besoin. C'est la raison qu'elle a perdue : il faut que j'arrive à raisonner pour elle. Son esprit n'est qu'égaré. Pour pouvoir le ramener, il faut commencer par le suivre. En écoutant tout ce qu'elle dit, en m'efforçant de la comprendre, en mettant ma pensée au service de la sienne, je finirai par saisir le fil conducteur. C'est une éducation à refaire, mais ce ne doit être ni plus long, ni plus difficile que l'éducation d'un enfant, qui reste des mois entiers avant de comprendre ce qu'on lui dit, et qui pourtant y arrive.

Une autre fois, ils étaient en promenade le long des quais. Appuyée à son bras, elle marchait lentement en regardant autour d'elle et articulait de temps à autre des phrases sans suite. Il lui parlait, essayant de fixer son attention sur les objets qui s'offraient à eux, regardant au fond de ces pauvres yeux bleus qu'il aimait tant, pour y chercher un signe d'intelligence, se heurtant toujours à une sorte de voile interposé entre l'esprit de sa femme et le sien.

— Regarde ce bateau, dit-elle; il est tout pareil. Elle est là. Tu la vois? Cette voiture debout en face de nous. Écoute bien : c'est très petit. Je prends le bateau; je le jette, comme tout le monde. Pas celui-là, l'autre où sont les oiseaux. Elle est partie dans le bateau, et c'est moi qui reste toute seule avec eux.

Gustave, qui écoutait toujours avec une extrême attention tous les mots que prononçait Madeleine, fut frappé cette fois de ce qu'il y avait dans la divagation qu'il venait d'entendre : un bateau, une voiture et des oiseaux. Dans une conversation précédente, il y avait eu un fauteuil, une pendule et des ours; et dans d'autres circonstances encore, qu'il se rappelait plus vaguement, il y avait toujours *un*, *une* et *des*. Si vague que fût l'indication, il la nota, pour la confirmer à l'occasion par d'autres. Ce n'était en somme que l'emploi du masculin, du féminin et du pluriel, et cet emploi est trop usuel pour qu'on en puisse tirer quelque induction. Cependant, s'il arrivait à établir par l'observation que cette circonstance se reproduisait toujours, il pourrait du moins en conclure que les propos de Madeleine n'étaient pas tout à fait aussi incohérents qu'ils en avaient l'air.

Cette première remarque l'amena à une autre, c'était que les divagations de Madeleine, où il était question de ces objets désignés par *un*, *une*, *des*, étaient toujours conduites avec une extrême volubilité, et ne se terminaient que par une crise de rire ou de larmes, tandis que les phrases dépourvues de sens qu'elle prononçait couramment n'altéraient pas son humeur habituelle, et il crut pouvoir en inférer que ces petits discours, rapides et incohérents, devaient avoir trait à l'objet de sa folie : c'était donc dans le cours de ces crises qu'il importait de s'assurer une observation exacte et suivie.

A cet effet, il prit l'habitude d'écrire tout ce que

disait Madeleine, surtout dans ces moments d'agitation, pour pouvoir ensuite rapprocher les textes, les comparer à loisir et en chercher la clef.

Au bout de quelques jours, quand il eut plusieurs pages de notes, il essaya de les relire. A première vue, ce n'était qu'un amas confus de mots sans suite et de morceaux de phrases décousus. Cependant il constata la persistance de la première particularité qui l'avait frappé, c'est-à-dire la succession presque régulière d'un masculin, d'un féminin et d'un pluriel. Presque toujours c'était sur le masculin qu'elle partait pour entrer dans une longue, pénible et indéchiffrable explication. Il tâcha de remarquer s'il y avait des objets qui, plus que d'autres, eussent la faculté de provoquer l'accès, et il ne trouva rien dans cet ordre d'idées; mais cette recherche le conduisit à une autre découverte qui fut confirmée par plusieurs observations successives.

Le mot par lequel commençait le délire de Madeleine était toujours le nom d'un objet qu'elle avait sous les yeux. Dans sa chambre, par exemple, elle prenait pour point de départ son oreiller, le tapis ou le bénitier; dans le salon, c'était le guéridon ou le canapé; dans la salle à manger, le poêle ou le baromètre. Si elle était dehors, le thème initial était un objet qu'elle apercevait, comme un cheval, un arbre, ou ce qu'il y avait à l'étalage d'un magasin. Quelquefois Gustave était dérouté par le nom d'un objet qu'il ne voyait pas, mais en y réfléchissant après coup, il reconnaissait qu'en effet Madeleine avait pu le voir à ce moment.

Ainsi, elle savait mettre le nom exact sur les choses qui frappaient ses yeux; ce qu'elle ne pouvait retrouver, c'était le nom de ce qui était hors de sa vue. Il devait donc y avoir un objet, du genre masculin, qui la préoccupait spécialement, et ne pouvant retrouver le mot pour le désigner, elle lui donnait successivement le nom de tous les objets qui s'offraient à sa vue immédiate. Gustave pensa que, s'il pouvait arriver à la découverte de ce mot, il aurait déjà une indication utile pour trouver l'autre mot, de genre féminin, qui faisait aussi sa partie dans cette cacophonie d'idées; le pluriel viendrait ensuite par surcroît.

A force de vivre à côté de Madeleine et d'étudier le rapport entre ce qu'elle disait et ce qu'elle voyait, il s'aperçut aussi que parfois elle disait le contraire de ce qu'elle voulait dire, comme oui pour non, chaud pour froid, mais que surtout, le plus souvent, elle employait non pas le mot contraire, mais le mot voisin. Ainsi, elle disait éclairer pour chauffer, boire pour manger. Pour les actes de la vie usuelle, le redressement était encore assez facile; mais il arrivait aussi que le voisinage des mots n'existât que dans une réminiscence, dans une association d'idées, comme lorsqu'elle disait battu au lieu de content, en souvenir de l'expression battu et content, ou bien demoiselle au lieu de belle, parce qu'elle chantait autrefois l'air des Bijoux de *Faust :*

> Comme une demoiselle
> Il me trouverait belle.

L'analogie n'était pas souvent facile à dégager, mais Gustave, ne se bornant pas à l'observation, entreprit d'expérimenter l'application des données qu'il possédait déjà. Un jour, au moment de sortir avec elle, il posa sa montre sur son bureau ; puis, quand ils furent dans le jardin des Tuileries, il demanda tout haut quelle heure il pouvait être, chercha sa montre et s'étonna de ne pas l'avoir. Madeleine dit aussitôt :

— Ta chaise est tombée dans le bassin.

Pour tout le monde, cela n'aurait eu aucun sens. Gustave comprit qu'elle voulait dire : ta montre est restée sur le bureau. Seulement elle appelait la montre une chaise et le bureau un bassin, parce qu'elle voyait à ce moment une chaise et un bassin, et elle disait tombée au lieu de restée parce que le bassin entraînait l'idée d'un objet qui s'y engloutit.

Gustave n'était pas toujours aussi heureux, mais il réussit assez d'expériences de ce genre pour acquérir la conviction que Madeleine n'avait pas perdu la faculté de penser : ce qui faisait seulement défaut, c'était la concordance entre les idées et les paroles. Il ne désespéra pas de la ramener peu à peu à l'adaptation des mots aux choses. En effet, la première fois que l'occasion se représenta, il eut soin de rectifier aussitôt le faux emploi qu'elle venait de faire des mots. Elle avait dit : le chat est tourné.

— Non, dit Gustave, ce n'est pas le chat, c'est le médecin.

— Le médecin? oui, le médecin.

— Le médecin est venu?

— C'est cela : le médecin est venu.

Elle ajouta, avec les marques d'une grande satisfaction :

— Tu vois bien : tu comprends.

Et toute la journée elle répéta joyeusement : le médecin est venu.

Seulement Gustave était à bout de forces : cette continuelle tension d'esprit lui causait une extrême fatigue, et à vivre ainsi au milieu de ce dérangement d'idées, à poursuivre sans cesse des lambeaux de sens à travers un chaos de mots, il sentait sa propre raison lui échapper. Il craignit d'être en passe de devenir fou lui-même et dut suspendre pendant quelques jours un traitement dans lequel il risquait de s'égarer à la suite de l'intelligence qu'il cherchait à ramener.

***

A la suite de cette interruption, Gustave se retrouva avec l'esprit plus calme et plus lucide, et il s'avisa de faire repasser Madeleine par les circonstances qu'elle

avait dû traverser dans le jour fatal où avait échoué sa raison. Au milieu du trouble et de l'angoisse dont il était la proie quand il avait emmené Madeleine du bureau de police, il avait oublié d'emporter le manchon et les objets dérobés, mais dès le lendemain il était allé les chercher et les avait serrés dans une armoire pour ne pas en affliger la vue de Madeleine Il lui sembla que le moment était venu de la remettre en présence de ces souvenirs, et un jour qu'elle paraissait assez calme, il lui plaça sous les yeux le manchon de martre contenant, avec le mouchoir, le collier, la pièce de dentelles et la paire de gants.

— Le manchon! s'écria Madeleine en devenant très pâle.

— Oui, dit Gustave, c'est ton manchon, et puis voici ton mouchoir. Et ce collier? Il n'est pas à toi. Qu'est-ce que cette dentelle et ces gants?

Madeleine saisit aussitôt le manchon qui était sur une table, le mit sur une chaise, et dit en joignant les mains :

— Pardonne-moi, ce n'est pas de ma faute. Tu crois que c'est le manchon, mais moi je sais bien que c'est la guitare, puisque je l'ai vue comme je te vois. Si tu la rencontrais, tu l'aborderais en lui disant : Bonjour, grand diable. Et elle ne dirait pas non, parce que tu es un homme.

— Voyons, ma petite Madelon, dit Gustave, procédons par ordre. Tu dis que c'est une guitare ..

— Qui donc?

— Elle. Au Grand-Saint-Éloi.

— Oui, oui, au Grand-Saint-Éloi, je me rappelle.

— C'était un jour que nous devions aller au spectacle. Tu es sortie. Tu as eu besoin d'acheter quelque chose au Grand-Saint-Éloi

— Oui, c'est cela. Continue.

— Alors tu es entrée dans le magasin, avec tes mains dans ton manchon. Tiens, remets-les comme elles étaient. Et puis tu as vu ce collier. Tu t'es dit : « Ah! le joli collier! » Tu l'as pris pour le voir, n'est-ce pas? Et puis tu n'as pas réfléchi, tu l'as mis dans ton manchon.

Madeleine regardait son mari d'un air consterné. Il continua :

— Oh! je comprends bien cela. Avec cette manie qu'ils ont dans les grands magasins d'étaler tout à la hauteur de la main, ils donnent envie d'y toucher. Moi-même, quand j'entre là-dedans, je suis obligé de me tenir pour ne pas mettre la main sur tous ces objets amoncelés. Ils savent bien ce qu'ils font, c'est pour faire naître la tentation. Et à force de voir toutes ces choses dont on a envie, on finit par en prendre une machinalement. Tant pis pour eux. Alors tu l'as mis dans ton manchon, comme ceci... Oh! tu peux le prendre. Il est payé. On avait cru que tu ne voulais pas payer, mais je leur ai expliqué...

Tout à coup, Madeleine poussa un grand cri; elle jeta le manchon en l'air, se mit à courir dans l'appartement en fermant les portes derrière elle, et il fallut des heures pour l'apaiser, mais il fut impossible de lui arracher une parole.

Gustave tint bon : il laissa tous les objets en évidence, dans l'espoir que Madeleine s'y habituerait peu à peu, et qu'à la longue elle finirait par fournir une explication intelligible. Les jours suivants, elle fut plus calme. Le collier, la dentelle et les gants n'attiraient pas son attention ; quand Gustave les lui montrait, elle les regardait avec indifférence. Mais par un mouvement automatique, elle ne manquait jamais de remettre le mouchoir dans le manchon quand on l'avait ôté, et de retirer le manchon de la table pour le mettre sur une chaise. On eût dit qu'elle voulait faire une distinction entre le manchon et le mouchoir, qui étaient à elle, et les autres objets qu'elle ne reconnaissait pas.

Gustave revint alors à sa première idée, que Madeleine n'était pas coupable. Mais comment expliquer que ces trois objets se fussent trouvés dans son manchon? S'il n'y en avait eu qu'un, on aurait pu supposer un hasard, une inadvertance. Mais les trois?

— Peut-être les y a-t-on mis exprès? se dit Gustave. Pourquoi? Ce n'aurait pu être que pour remplacer autre chose qu'on y aurait pris. On ne lui a rien pris. Voilà bien son mouchoir, qu'elle a l'habitude de mettre dans son manchon, avec son porte-monnaie. Mais... Et le porte-monnaie? Où est-il donc?

En effet, il n'avait jamais été question du porte-monnaie. Gustave le chercha dans toutes les poches de la robe et du manteau que Madeleine portait ce jour-là. Il le chercha ensuite, par acquit de conscience, dans toutes les autres poches et dans tous les tiroirs de la maison, et il acquit la certitude que le porte-monnaie avait disparu.

Ce fut un trait de lumière.

Il connaissait très bien ce porte-monnaie, en mailles d'acier, et il savait de plus que Madeleine y avait toujours une vieille médaille portant une effigie de Trajan, à laquelle elle attachait une valeur de fétiche. Qu'était devenu ce porte-monnaie?

Qu'on le lui eût volé, cela ne présentait rien d'impossible. Elle pouvait avoir posé son manchon sur un comptoir, un instant, et tourné la tête. Mais quel intérêt aurait-on eu à y substituer des objets déjà volés? Ce qui était certain pourtant, c'était que dans le manchon de Madeleine on avait retrouvé, avec le mouchoir de Madeleine, des objets qui ne lui appartenaient pas, tandis que son porte-monnaie n'y était plus.

Tout cela était d'autant plus obscur que, dans cette hypothèse d'une substitution malintentionnée, rien n'expliquait pourquoi Madeleine ne s'était pas défendue de l'accusation dirigée contre elle, pourquoi elle avait donné un faux nom et une fausse adresse, et surtout pourquoi elle avait cherché à fuir. Néanmoins

Gustave pensa qu'il tenait le premier anneau de la chaîne.

Un jour, il annonça à Madeleine qu'il allait la conduire au Grand-Saint-Éloi, où il avait besoin, dit-il, d'acheter une cravate; elle en témoigna d'abord de la joie, comme presque toutes les fois qu'il la faisait sortir, mais à l'approche du magasin elle regarda autour d'elle avec une expression de malaise, ralentit sa marche et retint le bras de son mari comme si elle avait voulu retourner en arrière. Il insista doucement pour la faire avancer. Lorsqu'ils furent arrivés au coin de la rue sur laquelle ouvrait la porte la plus voisine, elle se dégagea brusquement et partit en courant. Gustave la rejoignit aussitôt et s'en tint là pour cette première fois, pensant qu'il l'habituerait peu à peu à passer par ce chemin; mais deux fois encore, les jours suivants, en arrivant au même endroit, elle s'échappa en voulant courir. Et toujours, dans les mots qu'elle prononçait à ce moment, c'était *ils* ou *eux* qui revenaient le plus fréquemment avec une expression de terreur.

Gustave pensa alors qu'il avait omis de s'informer de l'endroit précis où avait eu lieu l'arrestation; il s'adressa à l'inspecteur du Grand-Saint-Éloi pour se renseigner à ce sujet, et il apprit que Madeleine avait été arrêtée dans l'intérieur du magasin, mais que, pour la conduire au commissariat, on était sorti par cette porte et que c'était à ce coin de rue qu'elle avait tenté de s'enfuir. Quand elle s'échappait au même endroit, elle ne faisait donc que répéter la scène, et ce qu'elle désignait par *ils* ou *eux*, c'était évidemment les hommes qui l'avaient arrêtée et dont le souvenir réveillait chez elle l'effroi d'alors. Le lendemain, Gustave conduisit Madeleine par un autre chemin et la fit entrer par la porte principale : elle n'opposa aucune résistance.

Il la mena d'abord au rayon de la ganterie, où elle ne se livra à aucune démonstration, puis au rayon des dentelles, où elle ne témoigna rien non plus, et au rayon de la bijouterie de fantaisie, où elle resta inerte et passive. Il essaya de retrouver les employés qui avaient signalé les vols commis à leurs comptoirs; mais l'un avait quitté la maison, un autre avait constaté la disparition de l'objet sans avoir vu la voleuse. Le troisième, mis en présence de Madeleine, se rappela seulement le manchon, qui l'avait frappé parce qu'il n'était plus à la mode. Ce manchon était facile à reconnaître entre tous. C'était un manchon de martre comme on en portait autrefois, plus grand que les manchons ordinaires et offrant en outre cette particularité qu'il n'était pas retenu, comme presque tous les manchons, par un cordon passant autour du cou.

Il n'y avait aucune induction à tirer de cette visite, et Gustave allait renoncer à pousser plus loin les investigations dans cette voie quand il songea, avant de partir, à faire repasser Madeleine dans l'endroit même où elle avait été accostée par l'inspecteur. Pour y arriver, il fallait passer par le rayon de la parfumerie. En y arrivant, Madeleine changea complètement de visage. Elle se précipita sur une chaise inoccupée qu'elle déplaça et remit en place à plusieurs reprises et, tout en désignant un point de l'espace où Gustave n'apercevait rien, elle entra dans une de ces longues et douloureuses élucubrations où les mots se pressaient en désordre pour sortir de sa bouche. Mais ce qui dominait cette fois, c'était *elle*.

Elle parla successivement de la chèvre, de la bouteille, de la fenêtre, de toutes sortes de choses, toujours au féminin. Gustave essayait vainement de l'arrêter, de la retenir sur une idée quelconque pour l'aider à s'exprimer; elle continuait de parler sans entendre. On commençait à s'attrouper, à chuchoter et à rire. Gustave dut emmener Madeleine, et tout en rentrant avec elle il lui nommait au hasard tous les objets de genre féminin qui pouvaient offrir avec la circonstance un rapport plus ou moins éloigné. Dans le nombre, il vint à prononcer le mot de femme.

— La femme! s'écria Madeleine. Le manchon de la femme!

Puis elle repartit dans une abondance désordonnée de vocables bizarrement accouplés; mais Gustave avait retenu ces mots : le manchon de la femme. Et il s'en servit pour reconstituer à sa manière les bases d'une explication. Il devait y avoir une autre femme qui avait joué dans cette aventure le rôle capital, et cette femme devait avoir un manchon, probablement pareil, qui était la cause de toute cette confusion.

Pour expliquer que cette similitude de manchons eût amené la méprise, il aurait fallu qu'on eût pris le manchon de Madeleine et qu'on lui eût laissé l'autre à la place. C'était seulement ainsi que pouvait se comprendre la présence des objets volés. Or Gustave n'avait jamais douté que le manchon qui était chez lui n'appartînt à Madeleine. En rentrant il l'examina de nouveau et le trouva exactement semblable à celui qu'il connaissait; l'adresse du marchand était même imprimée en lettres d'or sur la doublure de soie. Il le fit voir à la mère de Madeleine, qui crut aussi le reconnaître; mais, à force de le tourner et le retourner, il eut l'idée de le sentir et constata que le parfum dont ce manchon était imprégné n'était pas l'iris. Madeleine n'employait jamais d'autre parfum que l'iris. Mais si ce n'était pas le manchon de Madeleine, comment expliquer que son mouchoir s'y fût trouvé?

GASTON BERGERET.

La fin au prochain numéro.

LES ÉTUDES DE LÉGISLATION COMPARÉE EN FRANCE

Depuis un certain nombre d'années, les études de législation comparée ont pris en France un grand développement. Dans les ouvrages de doctrine, d'histoire du droit, dans les revues spéciales, dans les thèses de doctorat, dans les programmes des concours ouverts par les Facultés de droit et par l'Académie des sciences morales et politiques, on voit presque toujours apparaître l'examen, la discussion des lois étrangères.

Ces recherches ont tout l'attrait, toute l'utilité des études historiques. Elles aident, en outre, à bien apprécier le mérite ou les défauts des lois françaises ; elles éclairent l'enseignement et la doctrine. Elles peuvent éclairer le législateur; aussi, dans les exposés des motifs et dans les rapports des commissions, les lois de différents pays sont assez souvent invoquées à l'appui des propositions de réformes.

Ces études ont un intérêt plus pratique encore. Beaucoup de Français ont leurs capitaux engagés dans des entreprises industrielles ou commerciales à l'étranger. D'autre part, il y a des cas où les étrangers peuvent revendiquer l'application des règles du droit privé de leur pays d'origine, même en dehors de ce pays, et les tribunaux français peuvent être appelés alors à appliquer les législations étrangères. Les travaux sur le droit international privé, qui tendent à se multiplier, amènent nécessairement le rapprochement d'un grand nombre de législations.

Il nous paraît intéressant de faire ressortir les causes qui ont produit ce mouvement, dont l'utilité frappe tous les yeux, de constater les éléments qui fournissent une base solide à ces études et de signaler les conditions dans lesquelles elles doivent être conduites pour être vraiment profitables et ne pas risquer d'entraîner des erreurs au lieu d'apporter des lumières.

C'est assurément un mouvement instinctif, applicable et appliqué à toutes les connaissances humaines, de regarder autour de soi pour compléter son instruction. Seulement, l'étude des usages, des procédés, des règles de toute nature adoptés par ceux qui nous entourent est plus ou moins développée, suivant que les moyens d'étendre nos relations et par suite nos connaissances sont plus ou moins faciles.

La merveilleuse transformation des voies de communication qui caractérise le XIXe siècle devait entraîner le développement des études de législation comparée, comme elle a entraîné celui des relations juridiques et commerciales entre les peuples. Elle en a fait sentir le besoin et elle a contribué largement à offrir les moyens de le satisfaire.

Sans doute, Montesquieu a pu réunir, par ses voyages dans quelques pays de l'Europe et par la lecture assidue des récits d'autres voyageurs et de ceux des historiens, les éléments de son *Esprit des lois*. Mais il a donné un modèle difficile à imiter à tous les points de vue. Pour que les études sur la législation des pays étrangers ne soient pas réservées à un petit nombre d'esprits d'élite, placés dans des conditions exceptionnelles, et pour qu'elles puissent être accomplies avec quelque sûreté, il faut que les textes mêmes des lois soient mis à la disposition de ceux qui veulent les apprécier; il faut qu'une traduction en permette l'examen aux juristes et aux publicistes, trop nombreux encore, qui ne connaissent pas les principales langues étrangères.

Ces conditions essentielles, qui exigent des ressources considérables en hommes et en argent, des institutions permanentes, un courant continu de relations avec les pays étrangers, ne sont réalisées que depuis peu de temps. Elles le sont grâce à la Société de législation comparée et au Comité de législation étrangère institué au ministère de la justice : l'une, association libre, organisée par l'initiative privée et qui est la première en date; l'autre, institution officielle, qui est venue apporter un concours puissant à la même œuvre. L'une fonctionne depuis plus de vingt ans; l'autre a douze ans d'existence. Les résultats de leurs travaux sont déjà assez considérables pour qu'on puisse en faire une histoire sommaire et qu'on puisse, en montrant les services qu'ils ont rendus à la science, faire apprécier ceux qu'elle peut espérer encore.

I.

Il serait injuste toutefois de ne pas rappeler d'abord les travaux faits dans la même direction d'idées, avant la création des deux institutions nouvelles, par des jurisconsultes dignes d'estime et qui ont eu le mérite d'ouvrir la voie. La collection des codes étrangers entreprise en 1833 par M. Victor Foucher, devenu plus tard conseiller à la Cour de cassation, et qui contient dix volumes les ouvrages de M. Anthoine de Saint-Joseph, qui rapprochent du code civil et du code de commerce français les législations d'un assez grand nombre d'autres pays sur les mêmes matières, ne doivent pas être oubliés. Il faut encore mentionner les nombreuses études de législation étrangère que la *Revue étrangère et française de droit* et la *Revue de droit français et étranger* ont publiées de 1834 à 1850, avec la collaboration de MM Faelix et Bergson.

Ces travaux avaient appelé l'attention des juristes sur la nécessité d'étendre l'horizon de leurs études. Mais ils avaient montré les difficultés matérielles de toute sorte qui entravaient et devaient arrêter au bout de peu de temps, dans l'accomplissement d'une tâche aussi variée, aussi étendue, l'action de travailleurs isolés.

En 1869, une société de législation étrangère fut fondée à Paris. Dès le début, elle comptait plus de 250 membres appartenant au barreau, à la magistrature, aux Facultés de droit, à l'administration, au conseil d'État, aux Chambres. Des hommes de tous les partis s'y rencontraient. Les fondateurs, qui ont le droit d'être fiers aujourd'hui de leur initiative, avaient eu la sagesse d'écrire dans les statuts que la société ne voterait sur aucune question. On indiquait nettement par là le caractère qu'elle devait conserver, celui d'un organe de recherches et d'études impartiales et vraiment scientifiques. Elle a eu soin de l'affirmer par le choix de ses présidents, pris successivement dans les différents éléments de son personnel. M. Laboulaye, que désignait particulièrement son titre de professeur de législation comparée au Collège de France, a été le président de la fondation. Après lui, la société a mis à sa tête MM. Renouard, Dufaure, Larombière, Paul Gide, Duverger, Barboux, Dareste. Nous avons eu l'honneur de succéder à M. Dufaure. Le président actuel est M. Ribot, qui avait rempli, au début, avec le plus grand zèle, les difficiles fonctions de secrétaire général. Ce caractère a contribué beaucoup à favoriser le développement de la société, à étendre et à rendre plus solides ses relations lointaines. Elle compte aujourd'hui plus de 1300 membres, parmi lesquels figurent environ 350 étrangers.

La tâche qu'elle se proposait d'entreprendre n'a pas été organisée sans quelques tâtonnements. On n'avait d'abord pour but que de faire connaître et de faire discuter dans des réunions périodiques les réformes législatives qui viendraient à se produire dans les pays étrangers et en même temps de signaler les législations de ces pays sur les questions qui faisaient l'objet de propositions de lois soumises aux Chambres françaises. C'était déjà une tâche aussi intéressante qu'utile, qui pouvait fournir les éléments de réformes pratiques et pour laquelle les ressources d'une société bien organisée permettaient de recueillir rapidement et sûrement les matériaux nécessaires. On y a persisté avec raison. Ainsi, suivant les circonstances, et pour ne parler que des travaux collectifs auxquels beaucoup de membres ont apporté leur contingent, on a réuni des groupes considérables de notices sur les règlements des parlements de l'Europe et de l'Amérique, et sur les législations relatives au divorce, aux sociétés commerciales, à l'organisation municipale, aux faillites. Il n'est pas une question nouvelle, de quelque importance, soulevée dans les parlements étrangers, qui n'ait donné lieu à une étude et souvent à une discussion. La collection des *Bulletins* de la société, où ces travaux sont recueillis, est déjà très riche en documents d'un grand intérêt.

Mais le succès de la société, l'accroissement continu du nombre de ses membres et de ses ressources financières ont accru son ambition et lui ont fait entreprendre, en 1871, une œuvre plus utile encore et qui lui a valu une notoriété européenne. Nous voulons parler de la collection des *Annuaires de législation étrangère*.

Chaque année, depuis cette époque, elle publie un gros volume qui contient, pour tous les pays de l'Europe, pour beaucoup de pays de l'Amérique et pour les pays civilisés des autres parties du monde (le nombre s'en est successivement accru), le tableau du mouvement législatif, l'analyse des projets présentés, le texte de ceux qui sont votés, du moins des plus importants, avec des notes empruntées aux exposés des motifs et aux débats des Chambres. Cette précieuse collection de textes forme aujourd'hui 15 volumes. Depuis 1882, elle est complétée par un annuaire de législation française.

Comment la société est-elle parvenue à organiser ce travail si compliqué, à réunir des renseignements qui viennent de toutes les parties du monde, à faire traduire des actes écrits dans des langues si diverses, à publier régulièrement un recueil annuel qui exige tant de collaborateurs? Il est bon de l'indiquer, parce que l'on y trouve la justification de la confiance qu'ont obtenue ces publications.

On avait songé primitivement à grouper les membres qui voudraient prendre une part active aux travaux de la société en différentes sections correspondant aux différentes branches du droit. Cette combinaison, particulièrement utile pour des études doctrinales, n'était pas appropriée à des travaux où les recherches et les traductions de documents ont une part prépondérante. Il a paru plus pratique, et l'expérience a justifié cette résolution, de grouper les membres en sections correspondant aux différents pays. Dans l'état actuel, on a institué les sections suivantes : langue anglaise, — langues du Nord, — langues du Midi et de l'Orient, — langue française. C'est dans ces sections, sous la direction et le contrôle d'un président expérimenté, que les documents envoyés par les correspondants étrangers, la plupart sans traduction, travaux parlementaires, textes des projets et des lois votées, articles de journaux et de revues, sont étudiés, analysés, traduits et groupés pour l'*Annuaire*, puis remis au secrétaire général, qui centralise les travaux des sections, sous l'autorité du conseil de direction.

Une œuvre aussi considérable exige une préparation qui ne peut guère durer moins d'une année. Aussi la société a pris soin, depuis quelque temps, pour ne pas faire trop attendre à ses membres des notions précises sur la marche des travaux législatifs dans les différents pays de l'Europe, d'en présenter des comptes rendus sommaires qui sont publiés dans les bulletins mensuels.

Quel est l'intérêt des *Annuaires* de la Société de législation comparée et des *Bulletins* qui les complètent, quelle abondante source d'instruction ils fournissent

aux législateurs, aux jurisconsultes, aux publicistes, à tous ceux qui s'intéressent au progrès du droit et de la justice dans l'humanité, il n'est pas besoin de le dire. Voir comment les principes de toutes les branches du droit sont compris et appliqués par les différents peuples, quelles sont les réformes qui les préoccupent, quelles sont celles qui ont un caractère local et celles qui pourraient être étendues à d'autres pays, rechercher si, sur les points de législation qui sont remaniés par les étrangers, nous sommes en avance ou en retard, constater que, à côté de certains peuples qui font de rapides progrès dans la codification des lois et de nombreuses réformes, il y en a d'autres qui sont empêchés par une agitation stérile de mener à terme les améliorations les plus simples et les plus désirables, suivre dans la pratique les modifications du mécanisme législatif qui ont paru de nature à favoriser l'accomplissement des œuvres de longue haleine en déchargeant les Chambres, dans une mesure plus ou moins large, des discussions de détail, ainsi que cela s'est produit en Italie, en Espagne et en Angleterre, rien n'est plus digne d'attention, rien n'est plus instructif.

Il y a quelques mois, le président actuel de la société, M. Ribot, annonçait, dans son discours de rentrée, que le conseil de direction venait de décider la publication d'une table générale des matières des quinze premiers volumes de l'*Annuaire*. Il faisait ressortir l'importance et la variété des problèmes abordés, sinon résolus, par les législateurs des différents pays et traçait les grandes lignes de la préface qu'on pourrait mettre en tête de la table générale pour dégager les idées maîtresses, les tendances communes qui ont présidé à l'évolution législative de ces dernières années. Nous voudrions pouvoir reproduire ces pages brillantes qui mettent bien en lumière et le mérite de l'orateur et l'intérêt des travaux de la Société de législation comparée. Mais il suffira de les résumer brièvement : les faits parlent assez haut.

Le régime parlementaire subit chez beaucoup de peuples une véritable crise; les pays libres sont occupés presque tous à remanier leurs lois électorales et à chercher les moyens de concilier le suffrage universel avec les conditions nécessaires de tout gouvernement, une certaine stabilité dans le pouvoir, un certain esprit de suite dans les desseins politiques.

Beaucoup d'innovations, beaucoup de progrès (toute innovation n'est pas un progrès) ont été réalisés autour de nous dans le droit civil et dans le droit commercial. L'Amérique et l'Angleterre ont consacré l'indépendance de la femme à l'égard de son mari au point de vue des droits civils. Des combinaisons nouvelles ont été adoptées dans d'autres pays pour assurer d'une manière plus efficace la transmission de la propriété immobilière et nous les avons imitées dans une certaine mesure en Tunisie. De grands efforts ont été faits dans plusieurs pays de l'Europe pour unifier les principes du droit commercial, notamment dans les matières des lettres de change et du droit maritime; les lois sur les sociétés commerciales et sur les faillites ont subi des remaniements incessants; l'extension considérable des chemins de fer a fait naître des questions nouvelles.

D'autre part, le droit criminel de plusieurs pays a été profondément remanié.

Un mouvement général s'est produit pour le développement de l'instruction populaire. Le principe de l'obligation a été consacré partout, mais avec des nuances dignes d'être observées, qui tiennent au caractère des différents peuples et aux conditions de leur état religieux. La transformation du service militaire s'est accomplie à la fois dans toute l'Europe. Des luttes entre l'Église et l'État, spéciales à quelques pays, donnent des enseignements dont les autres peuvent profiter.

Enfin les questions relatives au travail, à la condition des ouvriers, à leurs relations avec les patrons, aux sociétés de prévoyance et de secours ont pris partout une importance énorme. Il y a là, comme le faisait remarquer M. Ribot, des questions vitales qu'il faut résoudre sans tarder, mais en prenant des modèles dans les pays où de fortes traditions de liberté, de solidarité par l'association volontaire ont empêché les luttes de classes d'arriver aux violences, plutôt que dans ceux où l'État impose aux patrons comme aux ouvriers des sacrifices obligatoires dont le produit est réparti sous son autorité.

Telle est la variété, telle est l'importance des documents que la Société de législation comparée a mis à la disposition des travailleurs depuis sa fondation. En se réjouissant du succès de son œuvre, elle ne s'est jamais dissimulé que de nouveaux progrès pouvaient être utiles et elle ne les perd jamais de vue. Mais les résultats acquis sont déjà considérables et sont dignes de l'attention et de la reconnaissance des jurisconsultes et des publicistes.

Il faut ajouter que cette société a eu encore le mérite de provoquer d'autres travaux de la même nature où sont réunis des documents spéciaux, par exemple la *Revue de la Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur*, le *Bulletin de la Société générale des prisons* et les Notices de législation étrangère, insérées dans les *Bulletins* du ministère des finances, du ministère des travaux publics et du ministère de l'agriculture.

II.

Toutefois, si intéressants, si instructifs que soient les *Annuaires* et les *Bulletins* de la Société, ils sont loin de faire connaître dans son ensemble la législation des pays étrangers. Allant avec raison au plus pressé et mesurant sagement à ses forces la tâche qu'elle s'est

assignée, la société n'a entrepris de donner les textes des lois qu'à partir de l'année 1870. Et même quand elle a rencontré, parmi les lois promulguées dans divers pays, des codes embrassant l'ensemble des règles d'une branche du droit, elle a reconnu l'impossibilité de faire figurer ces documents considérables dans un volume annuel sans sacrifier une partie du tableau général du mouvement législatif dans le monde civilisé.

Il fallait, pour compléter son œuvre, et fournir aux travailleurs des moyens d'action plus étendus, créer une vaste bibliothèque de droit étranger, renfermant la collection complète des lois des différents pays du monde dans leur texte original, les travaux parlementaires qui les expliquent, les recueils de jurisprudence qui en font voir l'application, les ouvrages d'histoire du droit et les commentaires des juristes les plus autorisés de chaque pays.

Il fallait en outre entreprendre une collection de traductions des codes étrangers, anciens ou nouveaux.

Les ressources d'une société particulière ne suffisaient pas à cette tâche. La création du comité de législation étrangère au ministère de la justice, avec une dotation annuelle sur les fonds du budget de l'État, y a pourvu.

C'est M. Dufaure, dont nous aimons à rappeler le nom, un des premiers membres de la société, un de ses présidents, qui l'a fondé par un arrêté ministériel du 27 mars 1876. Il a pris soin, dès le début, d'organiser des relations officielles entre le comité et le ministère de la justice des différents pays de l'Europe, pour assurer un échange régulier des publications législatives. La nouvelle institution a été approuvée par les Chambres et dotée du crédit annuel proposé par le gouvernement.

Le comité, dans lequel siègent plusieurs membres de l'Institut, s'est appliqué tout d'abord à former sa bibliothèque. En 1879, il avait déjà recueilli, grâce à la libéralité de plusieurs gouvernements étrangers et à des acquisitions faites sur les conseils de ses correspondants, 1 500 ouvrages formant 5 000 volumes. Il en avait alors publié le catalogue qui a été très recherché dans toute l'Europe. Depuis cette époque, il n'a cessé d'accroître ses collections. Il va en faire ressortir et en augmenter la valeur par la publication très prochaine d'une nouvelle édition du catalogue où figurent plus de 4 000 ouvrages formant environ 18 000 volumes. La première partie de ce catalogue est consacrée à des généralités, à la philosophie du droit et au droit ancien, puis vient le droit international, ensuite la législation comparée ; la dernière partie, la plus étendue, comprend les textes et les ouvrages spéciaux sur la législation des pays étrangers. On en compte plus de 200. Tous les États de l'Europe et de l'Amérique y sont largement représentés. Les États civilisés et les colonies de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie y ont leur place.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance d'une pareille collection : on sait qu'elle est ouverte au public, qui a déjà largement profité des richesses mises à sa disposition. Plusieurs gouvernements de l'Europe ont été frappés des avantages qu'elle présente et ont cherché à créer une institution semblable.

En même temps, le comité a décidé, avec l'approbation du ministre de la justice, la publication des traductions d'un certain nombre de codes étrangers qui lui ont paru avoir un intérêt particulier soit au point de vue scientifique, soit au point de vue pratique. Il a pensé que, pour avoir une utilité durable, ces traductions devaient être mûrement étudiées, accompagnées d'introductions et de notes faisant ressortir les principaux traits de la législation antérieure, les travaux préparatoires des nouveaux codes, le caractère et les motifs des modifications apportées aux anciennes lois.

Aussi, bien que la Société de législation comparée lui ait fourni d'excellents collaborateurs, il a marché plus lentement dans l'accomplissement de cette partie de sa tâche. Néanmoins les publications qu'il a dirigées offrent déjà des types intéressants de législation sur diverses branches du droit. Le code de commerce allemand, avec la loi sur le change, et plusieurs des nouveaux codes promulgués depuis la fondation de l'empire d'Allemagne, le code de procédure pénale, le code d'organisation judiciaire et le code de procédure civile, deux volumes d'un recueil des chartes et constitutions des États-Unis de l'Amérique du Nord, qui sera continué, le code pénal des Pays-Bas et le code pénal hongrois figurent dans la collection. Il faut y joindre le code d'instruction criminelle autrichien publié avec le concours du ministère de la justice avant la création du comité. La loi anglaise sur les faillites sera publiée dans quelques jours. Les traductions de plusieurs codes d'Autriche, de Russie, d'Italie, d'Espagne et de divers États de l'Amérique sont sous presse ou en préparation.

Voilà les matériaux accumulés et mis à la portée de tous ceux que le zèle pour la science désintéressée, les études préparatoires des réformes législatives ou les besoins de la pratique des affaires peuvent faire entrer dans cette voie nouvelle.

III.

Signalons en terminant les conditions dans lesquelles les études de législation comparée doivent être conduites pour être vraiment utiles.

Il n'est pas superflu d'insister tout d'abord sur les précautions à prendre pour arriver à l'exactitude matérielle des traductions. On a relevé récemment quelques erreurs graves qui s'étaient glissées dans la tra-

duction française de la constitution fédérale des États-Unis d'Amérique et qui se sont reproduites constamment depuis la publication du célèbre ouvrage de M. de Tocqueville. Les erreurs de ce genre peuvent provenir d'un défaut d'attention. Mais elles peuvent tenir plus souvent aux difficultés mêmes du travail. Pour être en mesure de transporter dans notre langue les dispositions des lois étrangères, il faut connaître à fond les dispositions et le langage du droit français et se bien pénétrer du sens de l'ensemble et des détails de la loi étrangère. Ce n'est qu'après une étude approfondie qu'on trouve les termes juridiques qui expriment exactement des idées souvent différentes des nôtres.

Mais on doit prendre bien plus de précautions encore pour s'assurer de la véritable portée des institutions qu'on veut comparer avec les institutions françaises avant de décider si elles sont meilleures et si elles méritent d'être imitées. Il faut rechercher les motifs qui ont inspiré le législateur étranger, les besoins auxquels il a voulu pourvoir, et les difficultés qui naissaient de la législation antérieure, par suite de l'état social, économique et des mœurs du pays.

Avant de s'éprendre des avantages d'une mesure de détail, il faut étudier soigneusement si elle ne fait pas partie d'un ensemble d'institutions essentiellement différentes des nôtres; car il est rare qu'une pièce détachée d'une machine puisse être adaptée à une machine d'un système tout opposé.

Et ce n'est pas tout. Il ne suffit pas de constater qu'une loi, inspirée par des motifs qui paraissent justes et qui paraissent applicables dans d'autres pays, a été votée par un législateur étranger. Il faut étudier aussi comment elle a été pratiquée, quels ont été ses effets On a souvent blâmé les Français d'avoir trop de confiance dans leurs lumières ; il serait aussi imprudent de passer à une défiance absolue et de ne voir que les bons côtés des institutions étrangères. Les législateurs de tous les pays peuvent se tromper et leurs résolutions peuvent être corrigées par des résolutions nouvelles. Souvent même la pratique les modifie d'une manière sensible.

Dans les remarquables études qu'ils ont consacrées récemment à la constitution fédérale des États-Unis de l'Amérique, notre confrère M. Boutmy et M. le duc de Noailles ont montré par quelle série de déviations le rôle du Président, du Sénat et de la Chambre des représentants est arrivé à différer de celui que le texte de la constitution leur assigne. Nous avons signalé tout à l'heure les remaniements incessants auxquels les lois sur les sociétés commerciales ont été soumises dans les pays voisins comme en France depuis trente ans, et qui prouvent que, jusqu'ici, les résultats n'ont répondu nulle part à l'attente des législateurs. En ce moment les Chambres françaises discutent un projet de loi d'une grande importance et qui soulève des questions très délicates sur la responsabilité des accidents auxquels sont exposés les ouvriers dans leur travail. La législation de l'empire d'Allemagne, celle de l'Autriche, celle de la Suisse, différentes d'ailleurs les unes des autres, ont été invoquées dans les rapports et dans les débats parlementaires. Mais à côté des principes posés par ces diverses législations, il faut placer les effets qu'elles ont produits. Bien que les lois de l'empire d'Allemagne soient très récentes, l'expérience a déjà démontré que les calculs présentés aux Chambres à l'appui du projet de loi en vue de faire apprécier les charges probables qui résulteraient pour les patrons, et subsidiairement pour l'État, du système des assurances obligatoires étaient complètement erronés et que les charges seront beaucoup plus considérables. De plus les frais d'administration sont énormes et dépassent le montant des indemnités. Il y a là matière à réflexion.

On peut se borner à ces exemples. Ils montrent assez que les études de législation comparée sont un précieux instrument de travail, mais que cet instrument, comme tous les autres, et surtout les meilleurs, demande à être manié avec prudence et avec sagacité.

LÉON AUCOC.

LA LÉGENDE DE FAUST

D'après un livre récent (1)

II.

Des diverses formes écrites revêtues par la légende de Faust, les principales sont : le livre publié par Spies, en 1587, qui est resté comme le livre-type de la légende, et la *Vie de Faust*, par Widman, parue douze ans après, en 1599. Toutes les autres formes ne sont, à vrai dire, que de simples dérivés de celles-là, et il n'y a guère lieu, pour ce motif, de s'en occuper. La forme de Spies, qui est la première en date, est sans contredit la plus importante des deux. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, une œuvre de fantaisie où l'auteur a capricieusement raconté, en les arrangeant au gré de son imagination, les hauts faits du docteur Faust; c'est, encore qu'elle manque d'ordre et de style, une œuvre d'une certaine valeur, une sorte de compilation dans laquelle il a réuni — sans grand discernement, il est vrai — une foule de renseignements et d'anecdotes recueillis un peu de toutes mains. La tradition orale a évidemment fourni à l'auteur la plus grande partie des matériaux de son travail. Mais elle n'aurait pu suffire à les lui donner tous, et l'auteur a dû recourir, pour composer son récit, à des sources écrites. Ces sources ne laissaient pas, du reste, d'être

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

assez abondantes. Dès avant l'apparition du livre populaire, il existait en Allemagne toute une littérature cabalistique, fort goûtée du public lettré, qui s'est particulièrement développée au cours du XVIe siècle. Quelques-uns des ouvrages de cette littérature ont parlé de Faust et mentionné ses exploits. Les emprunts que leur a faits le livre de Spies sont manifestes. Ils s'accusent plus sensiblement encore dans les éditions postérieures. De plus, il n'est pas impossible que l'auteur ait pris une certaine quantité d'anecdotes dans les écrits même qui auraient été légués par Faust à son famulus Wagner. Ce fait que Faust aurait consigné par écrit tout ou partie de ses aventures, n'a jamais pu être contrôlé ni établi d'une manière rigoureuse; mais il paraît assez probable. Il est à tout le moins bien en rapport avec ce que nous savons de son caractère. Sa vanité « presque morbide », comme l'appelle M. Faligan, a pu parfaitement le pousser à rédiger l'histoire de sa vie. Ainsi, traditions orales et relations écrites de ses contemporains, sinon de Faust lui-même, telles sont les sources auxquelles a été puisé le livre de Spies. Il est loin de présenter, pour cela, des garanties sérieuses d'authenticité au point de vue historique. Parmi les faits qu'il énumère, les uns sont constants, étant corroborés par des témoignages positifs; les autres sont tout à fait contestables. Le vrai et le faux s'y confondent dans une proportion égale, et il est impossible de les démêler l'un de l'autre. Il est infiniment plus intéressant d'étudier le livre populaire et d'examiner les caractères qui le distinguent.

Ces caractères sont nombreux. En racontant la vie de Faust, l'auteur, qui était vraisemblablement un théologien, car il prodigue à flots les citations de l'Écriture sainte, déclare s'être proposé un but d'édification morale. Il a voulu que l'exemple de cette vie, toute de désordres et de crimes, servît de leçon aux jeunes gens et les gardât à jamais d'errements aussi funestes. Malheureusement le but moral du livre, si pompeusement annoncé dès le début, disparaît vite. En certains endroits, surtout dans la partie narrative, l'auteur se relâche singulièrement de ses intentions moralisatrices. Au lieu de le blâmer, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, il laisse percer pour le héros de si merveilleuses aventures une admiration qu'il ne cherche même pas à déguiser. La raison en est sans doute que l'auteur a pris au hasard, dans le tas des relations qui couraient alors sur Faust, les premières venues et qu'il les a insérées telles quelles sans prendre la peine de lier ce qu'elles pouvaient avoir de disparate et de contradictoire. Peut-être aussi n'a-t-il pas eu le temps de se livrer à ce travail de refonte, pressé qu'il était par l'opinion publique qui réclamait avec impatience l'histoire de Faust. Ses attaques grossières et ses plaisanteries obscènes à l'égard du catholicisme achèvent de rendre plus choquant le contraste et ajoutent au caractère religieux de la légende ce caractère protestant que nous avons vu en voie de formation dans la légende orale. L'auteur ne se contente pas de moraliser, il veut encore instruire, et son érudition, qu'il étale à tout bout de champ, le fait tomber dans le plus plat pédantisme. Mais ce ne sont là que les caractères extérieurs et secondaires du livre.

Son caractère principal, et en même temps son plus grand mérite, est d'avoir analysé, avec une science psychologique très sûre sous son apparente naïveté, les divers états d'âme de Faust à travers ses chutes successives et dans sa dégradation progressive. C'est par ce côté que le livre de Spies, quoique partant d'une conception différente, se rapproche du drame de Gœthe et peut, à un point de vue, lui être opposé. Le Faust légendaire est un être essentiellement humain et agissant, encore très près de la nature, mené par son seul instinct et n'obéissant qu'à l'impulsion de ses sens. C'est pour satisfaire les appétits matériels et la vanité désordonnée qui constituent le fond de sa complexion qu'il signe son pacte avec le démon. Et comme, en son ignorance de primitif, il ne songe pas à se rendre compte des motifs qui le guident, c'est très délibérément et avec son plein sang-froid qu'il se livre à Satan. Ce n'est que plus tard, sous l'influence des remords qui l'assailliront, lorsqu'il aura senti le vide des jouissances terrestres, que son âme se réveillera, qu'il tentera de se ressaisir et que, pris de curiosité pour les grands problèmes de la destinée humaine, il s'efforcera de

.... sonder du regard les cieux inquiétants.

Le Faust de Gœthe est un personnage plus compliqué : il procède d'une idée plus haute.

Pour Gœthe, Faust n'est plus le savant pédant et orgueilleux de la légende, qui se vend au diable dans le seul but d'obtenir les satisfactions de la chair ou les secrets magiques à l'aide desquels il éblouira ses contemporains; c'est un homme de son siècle, rempli d'ambition, épris d'aspirations inassouvies, qui a fait le tour de tout et qui est revenu désespéré du néant de tout. Il a parcouru le cercle entier des connaissances humaines, et, les trouvant insuffisantes, il demande la science des choses surnaturelles. Ce qu'il veut de Satan, c'est qu'il lui donne le mot des énigmes qui troublent et confondent sa raison, c'est qu'il étanche cette soif de savoir qui le dévore. Mais, comme il a toutes les faiblesses de l'humanité, qu'il est sans force pour résister au flot des passions qui l'envahissent, en même temps qu'il demande au ciel ses plus belles étoiles, pour employer le langage de Gœthe, il demande à la terre ses voluptés suprêmes. Sous ce jour nouveau, Faust s'embellit, s'il sort un peu plus de la vérité générale ; il nous intéresse et nous émeut davantage ; il excite plus notre curiosité. S'ensuit-il, ainsi que le lui a reproché Henri Heine, que Gœthe ait sophistiqué la vielle légende? Ce n'est qu'en con-

testant au génie le privilège de pétrir et de composer ses personnages à sa guise, d'après la conception personnelle qu'il peut avoir de l'art, qu'on pourrait le soutenir.

Il n'est pas plus exact de prétendre que Gœthe ait fait de son héros un symbole philosophique, une espèce de mannequin métaphysique, absolument en dehors de l'humanité vraie, et de refuser ainsi à son drame la qualité par excellence de ce grand créateur : la vie (1). D'une nature plus raffinée, plus subjectif, plus littéraire on peut dire, partant moins intelligible, je l'accorde, à la masse, le Faust de Gœthe — il est bien entendu qu'il n'est question que du premier Faust dont il n'est pas si commode de saisir l'*unité organique* qui le rattache au second — peut ne pas vivre de la même vie que celui de la légende; il n'en est pas moins humain dans tout le sens de l'art. Quant à regretter, comme l'insinue M. Faligan, que Gœthe n'ait pas fait revivre purement et simplement le Faust du livre légendaire, je me demande si, balance faite, ce que l'œuvre de Gœthe aurait gagné à une pareille restitution eût compensé tout ce qu'elle y aurait perdu. Au surplus, c'est bien en vain qu'on peut exprimer ce regret. Avec son habitude, qui était l'une des premières conditions de son travail, de s'assimiler ses héros et d'incarner en eux ses idées et son caractère, Gœthe ne pouvait faire Faust autrement qu'il ne l'a fait.

Le livre de Spies eut un succès énorme. Il eut pour effet, en ramenant l'attention du public sur Faust, de faire surgir toutes les traditions orales et manuscrites le concernant demeurées encore ignorées. Il en résulta non seulement un nombre considérable d'éditions, sans cesse remaniées et refondues, du livre populaire, mais encore un certain nombre de versions. Parmi ces dernières, celle de Widman mérite, malgré son peu d'intérêt, de nous arrêter quelques instants. La *Vie de Faust* de Widman n'a, par elle-même, rien d'original. Les divers caractères que nous avons signalés dans le livre populaire s'y retrouvent. Le but d'édification morale est le même. Widman se borne à reproduire le livre de Spies avec plus d'étendue, de nombreux changements dans le fond et d'interminables commentaires religieux et moraux. Si le livre de Widman obtint une certaine vogue, c'est qu'il paraissait à un moment où le succès du livre populaire — que le rigorisme protestant trouvait fort peu édifiant — était épuisé et qu'il rééditait, en les aggravant, ses attaques contre le catholicisme. Tenant à la fois du sermon et du pamphlet, la version de Widman est mortellement ennuyeuse. Elle n'eut, du reste, qu'une édition, et fut republiée plus tard avec des modifications considérables par Pfitzer, qui supprima les dissertations théologiques et toute la partie polémique. Il en parut encore, sous le titre du *Croyant chrétien*, un abrégé dont l'auteur nous est resté inconnu. Ce fut, croyons-nous, la dernière forme originale revêtue par la légende.

Le livre populaire fut traduit dans presque tous les pays voisins de l'Allemagne. En Allemagne, il fut traduit du haut-allemand, dans lequel la légende était écrite, en bas-allemand. Il fut traduit en hollandais, en flamand, en danois, passa dans les pays scandinaves, dans les pays slaves, et pénétra jusque chez les Lettes. L'Angleterre fut une des premières à connaître le livre de Spies. Il y fut répandu par les troupes nomades de comédiens anglais qui parcoururent l'Allemagne jusqu'à la fin du XVIIe siècle. En 1589, Marlowe en tira le drame dont nous parlerons plus loin. Chez nous, Palma Cayet traduisit, en 1598, la version de Widman. Sur toutes ces éditions, réimpressions, versions et traductions du livre populaire, M. Faligan donne des indications bibliographiques très complètes. C'est un vrai dédale dans lequel il évolue à son aise, mais où des profanes, même avec un fil conducteur, ne manqueraient pas de se perdre. Nous ne nous y engagerons donc pas et resterons prudemment à la porte. Nous ajouterons seulement que la vie de Faust fut, sous le nom de *Vie de Wagner*, l'objet d'un décalque sans intérêt où l'on raconta la vie de ce famulus de Faust — dont l'existence historique est si problématique — en lui attribuant les principales aventures de la vie de son maître. Fait curieux à noter, avec elle la légende tend à perdre quelque chose de son caractère germanique et à devenir cosmopolite; elle s'abaisse et s'altère. C'est alors que les formes dramatiques viennent la relever et lui rendre son premier éclat.

III.

Si le livre de Spies et les *Lieds* nationaux — ceux-ci dans une mesure qu'il est moins facile de déterminer — popularisèrent la légende de Faust, ce sont incontestablement les formes dramatiques qui, en la faisant passer du domaine de l'abstraction pure dans celui de la réalité concrète, contribuèrent le plus à la fixer. La première adaptation de la légende au théâtre eut lieu en Angleterre; elle est due à un contemporain de Shakespeare, qui fut en même temps son émule, Marlowe. Le drame de Marlowe n'est guère, à quelques modifications près, qu'une copie du livre populaire auquel il emprunte notamment, comme mobile qui pousse Faust à se livrer au démon, le désir des jouissances brutales. Malgré ses inégalités, ses obscurités, ses défauts de composition, c'est un ouvrage de premier ordre, tout débordant de vie, écrit dans un style d'une force qui touche à la brutalité, mais dont chaque expression, suivant le mot de Greene, remplit la bouche. « Voilà, dit M. Taine en opposant le Faust de Marlowe

(1) M. Foucher de Careil a répondu à ces critiques dans une conférence sur *les Trois Faust* parue à ce même. — Voy. la *Revue* du 16 juin 1877.

au Faust de Gœthe, l'homme vivant, agissant, naturel, personnel, non pas le symbole philosophique qu'a fait Gœthe, mais l'homme primitif et vrai, l'homme emporté, esclave de sa fougue et jouet de ses rêves, tout entier à l'instant présent, pétri de convoitises, de contradictions et de folies, qui roule, le sachant, le voulant, sur la pente du précipice. » Réserves faites sur les critiques qu'il dirige, par ricochet, contre le Faust de Gœthe, ce jugement donne une appréciation très exacte de la pièce anglaise. La vraie supériorité du Faust de Marlowe réside dans la grandeur tragique. Moins fouillé et moins curieux comme étude, il produit des effets dramatiques que celui de Gœthe ne connaît pas. Le dénouement surtout est d'une puissance extraordinaire. Face à face avec l'expiation qui l'attend, Faust trouve, dans un monologue superbe, des cris de douleur et de désespoir qui vous pénètrent. « Jamais, dit M. Mézières, les angoisses que cause au coupable la crainte de la damnation éternelle n'ont été exprimées avec plus de force. Marlowe atteint ici les accents les plus pathétiques de la tragédie. Ce dénouement même est le seul tragique... » J'ajoute qu'il est absolument dans la logique de la légende.

L'influence qu'exerça le Faust de Marlowe fut énorme ; elle nous amène à parler tout de suite des adaptations allemandes. Les premières formes dramatiques que revêtit la légende en Allemagne ne nous sont point parvenues, n'ayant vraisemblablement jamais été écrites. Il ne nous reste que quelques copies, très altérées d'ailleurs, du théâtre des Marionnettes, le seul théâtre connu à cette époque et qui occupe dans la littérature dramatique de ce pays une place si importante. C'est sur ce théâtre que la légende fut principalement jouée jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Elle y fut représentée tout d'abord sous la forme d'un drame populaire, sans nom d'auteur, dont le succès fut immense. D'autres formes ne tardèrent pas à lui succéder : drames, comédies, opéras, ballets, pantomimes. La légende, qu'on nous passe le mot, fut accommodée à toutes les sauces. L'origine de ces formes est très confuse et fort difficile à établir. Elles paraissent procéder en droite ligne du drame de Marlowe qui, dès 1608, fut joué en Allemagne par les troupes nomades de comédiens anglais. Peut-on en conclure, comme l'ont fait quelques commentateurs allemands, que toutes les pièces jouées au XVIIe siècle tant sur les grandes scènes qu'au théâtre des Marionnettes dérivaient, non du livre légendaire, mais de la pièce anglaise, qui leur aurait ainsi servi de type primordial? Ce serait, en un chemin aussi encombré, vouloir aller un peu vite. M. Faligan, qui étudie à fond cette question, n'arrive pas à l'éclaircir complètement. A diverses reprises, au cours de son livre, son opinion se modifie. Après avoir contesté que la forme allemande n'ait pris naissance qu'à la suite des représentations données par les comédiens anglais du drame de Marlowe et n'avoir attribué à cette pièce qu'une influence indirecte sur les drames allemands, il est conduit à reconnaître, dans une note additionnelle nécessitée par de récentes découvertes où il fixe définitivement sa pensée, que si la pièce du théâtre des Marionnettes n'émane pas, originairement au moins, du drame anglais, elle a été certainement inspirée par lui. Les emprunts qu'elle lui a faits et les analogies frappantes qu'elle présente avec lui ne permettent guère d'en douter. Dans l'impossibilité où se trouve la critique actuelle d'élucider ce point de l'histoire de la légende d'une manière satisfaisante, l'hypothèse qui rattache au livre légendaire l'origine des pièces allemandes apparaît comme la plus rationnelle et la plus plausible. Au surplus, la question n'a d'intérêt qu'au point de vue historique, puisque, dans toutes les formes, Faust est représenté sous les mêmes traits et avec les mêmes aventures que dans le livre populaire.

Il arriva pour le drame populaire ce qui était déjà arrivé au livre légendaire : son succès s'épuisa d'autant plus vite qu'il avait été plus rapide et plus grand. C'est au moment où il commençait à tomber dans l'oubli que parut le drame de Gœthe. Avec ce goût du merveilleux qu'il ne cessa d'avoir et qui lui avait déjà inspiré le *Grand Cophte*, un tel sujet devait fatalement tenter Gœthe. Il n'est pas douteux qu'il n'ait conçu l'idée première de son drame en assistant à une des représentations populaires de la légende. Il s'en est expliqué nettement dans ses *Confidences :* « L'idée de cette pièce des Marionnettes, dit-il, retentissait et bourdonnait en moi sur tous les tons; je portais en tous lieux ce sujet avec bien d'autres, et j'en faisais mes délices dans mes heures solitaires... » Si l'on n'avait cette déclaration formelle, il suffirait de comparer son Faust avec celui du théâtre des Marionnettes pour s'en convaincre. Il en reproduit, en un calque fidèle, la forme et le cadre. Ce n'est pas le lieu d'examiner ce qu'en a fait son puissant génie.

Le succès du Faust de Gœthe donna au Faust des Marionnettes un regain de vogue que les directeurs de ces guignols exploitèrent de leur mieux en promenant leurs pièces à travers toutes les villes de l'Allemagne. Le caractère général de ces pièces, les seules qu'il importe de retenir au point de vue de l'histoire de la légende, c'est qu'elles proviennent toutes d'un même scénario; elles sont, pour ainsi dire, taillées sur le même patron. Elles reproduisent les situations remarquables du livre populaire; mais, étant improvisées, elles varient la légende à l'infini, suivant le caprice des impresarios ou le goût présumé des spectateurs. Elles échappent, par suite, à toute critique, d'autant qu'elles ne nous sont parvenues qu'à l'état de fragments. De toutes ces pièces, celles qui se rapprochent le plus du livre légendaire, et les seules qui aient quelque valeur, sont celle de Schütz — une sorte de Nicolet allemand qui fit courir à ses marionnettes

tout le public lettré de Berlin — et celle de Geisselbrecht, un autre montreur de marionnettes. Cette dernière serre de plus près la légende; elle en représente, avec une véritable science dramatique, les points principaux. Celle de Schütz a plus d'analogies avec le drame de Gœthe. Chez Schütz, ce n'est plus comme chez Geisselbrecht et comme dans la légende, la soif des basses jouissances qui perd Faust, mais surtout la misère intellectuelle.

Une des formes dramatiques les plus curieuses que revêtit encore la légende est un drame tyrolien, découvert par Zingerle en 1877, qui est une imitation en vers de la légende. Ce qui en constitue l'originalité particulière, c'est qu'il a été écrit pour des catholiques. La difficulté de traiter ainsi cette légende éminemment protestante sans faire subir de modifications essentielles au personnage principal n'était pas petite. L'auteur s'en est tiré avec un plein succès. Il a transformé la légende plus par la manière de comprendre et de traiter le sujet que par la forme extérieure. Dans cette forme catholique, qui se rapproche de la légende de Théophile, Faust n'est plus le malheureux qui va, sans espoir de salut, à la damnation éternelle. Il croit à la clémence de Dieu, il essaie de lutter pour se racheter, mais il manque de l'énergie qui peut seule assurer son triomphe. Au moment où l'on pourrait espérer qu'il va sortir victorieux, ses forces le trahissent, et il demande au poison de terminer ses angoisses. Dans ce drame, qui respire la foi la plus ardente, l'action est concentrée tout entière dans l'âme de Faust et dans la lutte entre le bon et le mauvais ange à laquelle elle sert de théâtre.

Disons en terminant qu'on a voulu voir une certaine ressemblance entre le Faust allemand et le *Magicien prodigieux* de Calderon. La simple comparaison de leurs données respectives démontre que cette ressemblance est plus apparente que réelle. Les deux pièces n'ont de commun que l'intervention de la magie. Il est hors de doute aujourd'hui que la pièce espagnole, dont s'inspira Corneille dans *Polyeucte*, a pour point de départ la légende chrétienne de saint Cyprien d'Antioche et non la légende de Faust. La confusion n'a pu exister qu'à une époque où la filiation des légendes sataniques n'avait pas encore été étudiée ni établie.

Les formes dramatiques représentent la dernière phase par laquelle passa la légende de Faust. Avec elles la légende s'arrête et prend définitivement son entité. Désormais, son histoire est finie. C'est maintenant la littérature qui va s'en emparer pour la transformer et l'interpréter de toutes les manières. Au cycle légendaire succède le cycle littéraire. L'histoire des diverses formes littéraires provoquées par la légende de Faust pourrait fournir à un esprit curieux et investigateur la matière d'un volume moins technique et, par cela même, plus attrayant, sinon plus instructif, que celui de l'histoire de la légende. Nous exprimons le souhait que M. Faligan nous le donne. Il est, plus que personne, spécialement préparé par ses travaux sur la légende à bien écrire cet intéressant chapitre d'histoire littéraire.

FERNAND HENRY.

FIN.

LES ENFANTS A PARIS

Paris a des enfants encore. — Et n'a-t-elle pas de tout, la ville des musées, la grande collectionneuse?... Un entrepreneur d'expositions y organisait naguère un concours de chaises à porteurs : en une semaine, il reçut une telle quantité de ces véhicules surannés qu'il ne vint point à bout de les loger tous.

Ces enfants, Paris les soigne précieusement, avec amour. En avoir si peu lui fait honte sans doute; des remords même entretiennent la fierté qu'il montre aujourd'hui de n'en avoir pas vu la graine entièrement disparaître. De là, ses tendresses extérieures, son étalage de sollicitude officielle. Car si le Parisien adora toujours les tout-petits, Paris-ville, Paris-capitale, entité municipale et politique, ne s'est pris d'affection pour eux que depuis une quarantaine d'années, quand il les découvrit plus pâles que jamais et plus rares. Certains propriétaires n'adorent-ils pas leur vin du jour seulement où la vigne appauvrie donne moins aux vendanges? Et puis, il faut tout dire, à ce moment la mode s'en mêla, la mode, parfois utile, la mode qui daigna protéger les enfants, comme elle avait protégé les morts, la capricieuse!

A la fin de l'empire, Michelet écrivait :

« Dans ma vie de soixante ans, j'ai vu commencer, s'accroître une des manifestations les plus graves de l'âme humaine, le culte des morts, le soin des tombeaux. J'avais douze ans en 1810, et mes souvenirs sont fort nets. Je me rappelle parfaitement qu'un cimetière à cette époque était une Arabie déserte où personne presque ne venait. Aujourd'hui, c'est un jardin plein de monuments, de fleurs. Le progrès de la richesse y est pour beaucoup sans doute, mais aussi le progrès du cœur. Car on y vient; car les pauvres trouvent le moyen d'y porter des couronnes, des souvenirs... »

Le poète de l'*Amour*, lui, ne parle pas de la mode. Il n'a pas vu nos jours des Morts, nos foules badaudes au Père-Lachaise, à Montmartre, à Montparnasse, et la curiosité, l'habitude, le pli contracté dans leur visite annuelle ou dans leurs hommages à ceux qui furent.

S'il vivait encore, peut-être aussi ne constaterait-il qu'un progrès du cœur dans l'intérêt que Paris montre

à l'enfance. Après tout, qui sait s'il n'aurait pas raison? Et n'est-il pas juste de rappeler que les poètes, les écrivains, les savants, les créent, ces mouvements généreux que généralisent ensuite la mode et la politique?

On en doit convenir. Sans paradoxe, cette dernière, en ces dix-huit dernières années, a servi la cause de l'enfance, et pour cela, sans doute, lui sera-t-il beaucoup pardonné. Indirect ou non, involontaire ou prémédité, un bienfait demeure un bienfait. En inscrivant sur leur programme les questions d'éducation, les partis mirent en effet les petits à l'ordre du jour. De leurs querelles un bien sortit parmi de nouvelles misères, et si l'on créa des bataillons scolaires, si l'on multiplia les études, si des sectaires mutilèrent les auteurs, on songea du moins à la santé des enfants. Ce furent des squares partout, un peu d'ombre, des fontaines dans les préaux, des classes mieux aérées, des crèches saines, des institutions professionnelles, des jouets, des vêtements, des goûters distribués aux écoliers pauvres, des promenades hors Paris, voire des excursions. Ce fut un pas, en un mot, dans la voie du progrès bien entendu, la préparation aux idées nouvelles qui, demain, triompheront, car demain, c'en sera fini des parades des bataillons scolaires sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et des cours trop touffus, et du surmenage, fini des exagérations de travail et de la soldatomanie que remplaceront des exercices à l'anglaise, des sports au grand air, hors des fortifications.

*
* *

A Paris les enfants ressemblent, pris au logis paternel, à tous les enfants. En province toutefois, ils redouteraient Croquemitaine, tandis qu'à Paris ils ne craignent guère que le concierge.

Le concierge est un Malthusien, même lorsqu'il est père et adore ses petits, ce qui est le cas ordinaire, son espèce se reproduisant en loge avec une déplorable facilité. Il réprouve la paternité, mais chez ses seuls locataires. Il déteste le bruit, les pleurs, les langes séchant aux croisées ; il s'imagine enfin que la cour de son immeuble a été créée pour son unique progéniture. Tous les enfants le haïssent, et souvent par pur instinct, car le cerbère condescend à les respecter, lorsqu'ils habitent au premier étage.

Une autre originalité, navrante, des petits Parisiens des deux sexes et de deux à sept ans, consiste en une facilité à vivre dans des boîtes où s'étiolerait un rat, et à s'amuser avec des riens. De par l'hérédité, les enfants de la grande ville tolèrent des claustrations et des promiscuités dont mourrait ailleurs un homme fait. Il y a aussi leur aptitude à l'imitation, leur ingéniosité à se créer des joujoux, leur aptitude précoce à la cuisine et à la couture. La précocité à tous les points de vue reste d'ailleurs la marque bien spéciale des jeunes Parisiens, mais c'est surtout hors des maisons, dans la rue, qu'elle se révèle, comme tous leurs défauts, comme toutes leurs qualités.

Leur vie se passe en effet, en grande partie, au dehors depuis quelques années. Pauvres, ils échappent à leur misère, à leur prison, par un besoin de respirer et d'exercer leurs jeunes muscles. Le square, s'ils sont surveillés, le trottoir, s'il sont libres, s'offrent à leurs jeux. Du danger, ils n'ont cure, vite familiarisés avec les voitures, habiles à esquiver les écrasements. De fait, la statistique des accidents ne compte guère que des femmes, des vieillards ou des ivrognes. Le Dieu des enfants protège Paris ; ceux qu'atteignent les roues des camions ou des fiacres n'appartiennent guère à la classe pauvre, dont les petits, dressés par l'expérience, se garent presque toujours. Par contre, c'est chez elle que, le plus communément, de pauvres mioches, laissés seuls au logis, se jettent à bas des fenêtres ou se grillent sur les fourneaux.

Les enfants des riches ou des « bourgeois », ceux encore dont les parents, sans connaître la fortune, voire l'aisance, ne vivent point d'un travail manuel, cherchent dehors non plus la liberté ou le confortable, mais la santé. Hiver comme été, s'ils ont pour les garder une bonne, une sœur aînée, une grand'mère, une maman que n'absorbe aucun travail sédentaire, on les voit hors des maisons, dans les squares, sous les arbres des promenades. Leurs allées et venues peuplent les jardins publics, mettent des gaietés dans la banalité triste des végétations rabougries et rappellent la vie véritable au milieu du luxueux et artificiel décor des Champs-Élysées ou du Parc-Monceau.

*
* *

Et c'est là qu'il faut les étudier, les aimer, les uns et les autres. Square des Batignolles, Buttes-Chaumont, square de la Trinité ou carré Marigny, ils sont pareils, au costume et au bégaiement près, tant qu'ils se traînent encore ou se font porter. C'est un démocrate, le soleil, et le sable est partout pareil que les cantonniers de M. Alphand sèment le long des allées, sous les marronniers municipaux!

Les clairs, les gais, les blonds tableaux! Les rubans des nourrices, ces grands larges rubans qui battent leur cape noire ou puce d'un flot de pourpre ou de bleu marin, tachent joyeusement le vert des pelouses. Des ruches de bonnet s'incendient et, partout, au ras du sol, des blancheurs trottinent, des babys en litières, des petits morceaux d'hommes, des embryons de femme, de blanc et de crème vêtus, avec des rubans aussi, des rubans luisants et clairs. Sous les arbres, les mamans sont assises, qui brodent, bavardent, et surveillent de loin ces ébats primitifs. Un garde, vieux soldat médaillé, très brave homme, tourne autour du jardin, sévère seulement aux chiens sans laisse, mais doux pour tous ces bambins. Plusieurs, des habitués, le reconnaissent, se frottent à ses jambes. Et il est en-

core la providence des plus grands, garçons ou fillettes, dont les jerseys et les tricots rayés passent et repassent parmi les branches. Car ceux-ci s'éloignent, galopent, sont fous, empiètent sur les corbeilles et, dans leurs courses, se risquent jusqu'aux portes, ou dans l'allée centrale, une vraie rue, comme au Parc-Monceau, insoucieux des voitures que le soldat, bête noire des cochers, contraint à n'avancer qu'au pas.

De par une adorable mode anglaise, tous ces diables ont les mollets et parfois les bras nus. Leurs muscles apparaissent sous la peau hâlée, la chair est ferme, sent l'hydrothérapie bienfaisante, le plein air, l'exercice continu. Dans ses jardins, Paris prépare ses futures danseuses, ces Parisiennes dites frêles, et fortifie ses futurs viveurs, dont la résistance relative à la plus bête, à la plus factice, à la plus meurtrière des existences, étonne certaines candeurs médicales. Et dans ces squares comme sur le trottoir des faubourgs, il trempe aussi ces petits hommes lestes et souples, ces « astèques », si maigres en arrivant au régiment, si solides pourtant à l'étape, étonnement éternel des ruraux ; et ces filles que nourrissent plus tard « deux ronds de frites » ou de crevettes, sans que la chlorose, l'anémie, le travail dans les magasins, la « noce » ou la maternité parviennent à les tuer avant l'heure moyenne.

Avec une race aussi vivace que n'obtiendrait-on pas si les squares n'étaient plus des jardins pour rire, si ces jeux d'enfants cessaient d'être la parodie des vrais sports anglo-saxons qui forment lurons et luronnes?

*
* *

Voulez-vous, tandis qu'ils ne jouent plus, les écouter, ces petits bonshommes? Ils sont bien tout Paris, et précoces à faire peur.

Ici, aux Buttes-Chaumont, ce gamin de quatre ans répond : « Mince! t'es rien rat! » au « copain » qui triche dans un échange de billes. Dans deux ou trois ans, il vous expliquera comment il lui est venu une petite sœur, parce que, l'autre saison, son père est rentré « poivre », un soir de paye. Peut-être même cet enfant, qui même homme sera toujours enfant, ne demeurera-t-il sa vie durant un honnête ouvrier qu'à cause de cette connaissance anticipée du vice et de la vie ?

Là, aux Champs-Élysées, près de la voiture aux chèvres, au jardin d'Acclimatation, en attendant leur tour de chevaucher les éléphants, les poneys, les chameaux, ces petits hommes et ces petites femmes luxueusement habillés « posent » déjà, jouent au salon, aux coteries, médisent et flirtent...

Il en meurt tant de ces petits êtres aux hérédités compliquées qui trop tôt devinent, comprennent ou retiennent! Un garçon de huit ans dans ma maison étonnait le monde par son intelligence. Il m'effrayait. L'autre mois, ses yeux parurent plus grands, son regard noir plus profond, mais il n'était pas malade encore : « Je mourrai dans cinq jours! » dit-il un matin. Cela fit rire. Le surlendemain il gardait le lit : « Je mourrai dans trois jours, à cinq heures, fit-il. Câlinez-moi bien! » On ne rit plus, et à cinq heures et quart, le jour dit, il s'en allait. Une méningite.

J'ai relu le bel appel à Paris que les Goncourt poussent à la fin de *Germinie Lacerteux*. Quel autre cri pour un poète à propos de cette mort! A huit ans, ce pauvre être savait ce que c'est que partir. Il n'est mort que de cela. L'oiseau trop tôt avait grandi, sa cage était trop étroite. Il a suffi qu'il pensât pouvoir mourir pour qu'il mourût. Un transport au cerveau les réalise, les suggestions que se font à eux-mêmes les petits enfants.

*
* *

Pourquoi savait-il? Une bonne, une voisine avaient dû parler, répondre à ses questions, amusées sans doute de le voir si bien comprendre. A un autre on aurait dit quelque mensonge quand il interrogea en voyant passer un cercueil d'enfant. A lui, on avait expliqué, et ça le travaillait, le souvenir de cette petite boîte à violon, de ce drap blanc, sur un brancard que deux hommes portaient, car on ne dérange pas les chevaux des pompes funèbres pour ces petits corps d'ange qui pèsent si peu!

Il est mort. Combien Paris en tue-t-il de la sorte, de trop précoces ? de mal alimentés? Combien en meurt-il en nourrice? Combien en tue l'école infligée avant l'âge? Combien en étouffent les cités ouvrières, les chambres étroites, les promiscuités? Et dans une autre classe, combien l'internat, les dortoirs immoraux, les études trop nombreuses, et les odieux vieux lycées de Paris, honte d'une capitale et d'une civilisation ? Combien?... Qui le dira?

Et cependant il faut espérer. En 1810 nos cimetières étaient abandonnés, le peuple ignorait les fleurs, les enfants n'avaient ni jardins, ni grand air. Aujourd'hui, nos tombes sont des chapelles fréquentées, nos faubourgs consomment la moitié des violettes, des roses et des lilas qui se vendent à Paris, et, partout, dans les plus pauvres comme dans les plus riches quartiers, la Ville entretient d'illusionnants coins de verdure. Dans cinquante ans, peut-être sourirons-nous des politiciens qui, leur donnant l'école et la pelouse, ne surent pas donner à l'enfant le logis sain, la vie salubre, tout ce qui fait plus tard l'homme honnête et vigoureux.

PAUL BONNETAIN.

LES EXCURSIONS D'UN DIPLOMATE

M. le baron de Hübner.

I.

Que de souvenirs pour les uns, que de désirs pour les autres, que d'impressions pour tous réveille ce mot magique : voyages ! Dans l'enfance, il résume l'irrésistible attrait de l'inconnu, l'impatience de voir et de savoir, le mouvement, le changement, la fête des yeux, le printemps de la vie. A l'imagination du jeune homme il ouvre des horizons lointains et charmants. Par delà ces plaines, par delà ces collines bien connues, au delà de cette mer dont les flots qui viennent expirer sur la plage ont caressé d'autres rives et semblent murmurer un mystérieux appel, se cache peut-être le rêve inavoué : la fortune et la gloire.

Dans l'âge mûr l'impression est autre. On a vu, on se souvient. Là-bas, bien loin, sous ces cieux qu'éclairent la nuit des constellations étranges, se déroulent les vagues majestueuses d'un autre Océan. De leur sein surgissent des milliers d'îles baignées dans l'éclatante lumière ; sous leurs vastes forêts vit et s'agite tout un monde étrange, s'épanouissent des fleurs aux couleurs brillantes, aux vertigineux parfums ; puis le Japon fantastique au sourire grimaçant, la Chine mystérieuse, l'Inde, berceau du genre humain, hantée par les dieux et les fauves, attirent et retiennent la pensée. On a vu, l'on voudrait revoir. Les fatigues du voyage sont oubliées, le charme seul demeure. L'esprit humain est ainsi fait qu'aux rayons d'un souvenir heureux les ennuis, les dangers même qui l'ont précédé ou suivi s'effacent dans l'ombre. Qui sait s'ils ne sont pas une jouissance de plus ?

Après avoir, il y a dix-sept ans, parcouru l'Amérique du Nord, les montagnes Rocheuses et la Californie, l'empire du soleil levant et l'empire du milieu, et avoir résumé ses impressions dans un beau livre qui, sous le titre de *Promenade autour du monde*, a été traduit dans toutes les langues, un diplomate autrichien, homme d'État mêlé aux grands événements de la fin de ce siècle, M. le baron de Hübner a repris le cours de ses explorations. Il nous donne dans son nouveau livre : *A travers l'empire britannique* (1), ses impressions de voyageur et ses notes d'observateur. Les unes et les autres ont leur prix.

Cet empire britannique, sur lequel le soleil ne se couche jamais, atteint son point culminant. Reine d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, impératrice des Indes, défenseur de la foi, la souveraine indiscutée d'un tiers du genre humain laissera, ainsi qu'Élisabeth, son nom à une ère d'un incomparable éclat. Assise sur un trône qui n'est plus qu'un symbole historique, qui ne représente plus qu'une république couronnée, elle aura vu, dans un règne de plus d'un demi-siècle, s'accroître la superficie des possessions britanniques sur toutes les mers et sur tous les continents, en Afrique comme en Asie, en Amérique comme en Océanie.

M. le baron de Hübner parcourt et décrit cet empire colonial ; mais on ne saurait voir sans juger et, bien qu'il se défende fort d'exprimer une opinion définitive, qu'il se borne le plus souvent à mettre en regard les appréciations contraires des personnages les plus autorisés des pays qu'il visite, sous la réserve bienséante et diplomatique de son langage, ses impressions personnelles se font jour et confirment les témoignages multiples d'hommes, comme lui, impartiaux, moins que lui, compétents.

La note admirative domine, et c'est justice. Si virils que soient les efforts d'un peuple, si favorables que puissent être les circonstances, encore faut-il, pour édifier un pareil édifice, pour porter si loin et si haut la grandeur et la fortune d'un pays que des individualités supérieures aient su diriger ces efforts, profiter de ces circonstances. Qu'une poignée d'hommes maintienne, comme aux Indes, deux cent cinquante-cinq millions de sujets dans l'obéissance ; que l'Angleterre protestante soit aussi la plus grande puissance musulmane du monde ; que 140 millions d'Hindous et de Sikhs lui soient soumis ; voilà qui serait pour surprendre, si cette poignée d'hommes ne possédait, aux yeux de ceux qu'elle gouverne, un prestige qui centuple les forces réelles dont elle peut disposer, s'il n'y avait du proconsul de Rome dans tout résident diplomatique anglais.

Mais tout s'use, par l'usage, et le prestige lui-même n'a qu'un temps. Il s'affaiblit le jour où on l'examine ; il meurt quand on le discute, et, sur cette terre classique du respect aveugle, les idées modernes s'infiltrent, l'instruction se répand, l'examen et la discussion apparaissent. Ce sont de terribles dissolvants, auxquels rien ne résiste, et le fait seul que M. le baron de Hübner nous présente, en quelques pages concises, les arguments des gouvernants et des gouvernés, nous prouve que les premiers sentent le besoin d'affirmer leurs droits dont les seconds commencent à douter. Dans cette excursion à laquelle l'auteur nous convie nous pouvons le suivre sans crainte. C'est un guide prudent et sûr ; avec lui on ne court risque ni de s'égarer ni de s'ennuyer.

II.

Né en 1811, M. le baron de Hübner avait soixante-douze ans quand il entreprit, en 1883, son voyage à travers l'empire britannique. Comme Disraeli il eut

(1) 2 vol. in-8°. Hachette et Cie.

pu consacrer sa verte vieillesse à écrire des romans, ou, comme M. Gladstone, charmer ses loisirs par l'étude des dieux et des hommes aux temps héroïques. Il a cru mieux faire en étudiant l'homme de nos temps, le cadre dans lequel il s'agite, et, sans se laisser déconcerter par les propos du « Traveller's Club » de Londres où l'on disait de lui : *What a plucky old fellow he is*, quitte à ajouter, s'il lui arrivait malheur : *What an old fool he was*, il s'est embarqué à Southampton pour la ville du Cap, première étape de son voyage de seize mois.

Sentinelle avancée de l'Europe à l'extrémité de l'Afrique, la vieille cité hollandaise a subi le sort de la plupart des colonies situées sur un point stratégique ou commercial. Elle est tombée, il y a près de deux siècles et demi, aux mains des Anglais. Mais pour avoir changé de maîtres elle n'a guère changé d'aspect. Les Hollandais ne campaient pas ; là où ils s'établissaient, ils s'établissaient solidement. Les raffales du cap des Tourmentes, les furieux coups de vent du sud-ouest ont passé, sans les ébranler, sur leurs constructions massives, d'aspect seigneurial, dorées par les rayons d'un clair soleil alternant avec les lueurs blafardes d'un ciel tempêtueux, adossées aux puissantes assises du *Table mountain*, derrière lequel les montagnes Bleues fuient à l'horizon. Dans ces rues étroites, Hottentots, Cafres, Nègres et Malais se croisent et fourmillent. Puis, des plaines onduleuses semées de buissons, d'agaves, d'arbrisseaux épineux. Au nord, le SOMBRE CONTINENT, le continent noir, qui peu à peu descend, mal contenu par l'élément hollandais, par les Boers, descendants des premiers colons, race indépendante et redoutable parce qu'elle s'accroît dans de grandes proportions. Les Boers ont jusqu'à dix ou douze enfants : les Anglais sont loin de ce nombre. Ils ne conspirent pas, ils attendent. Quand les Anglais voulurent leur imposer leur langue, ils refusèrent ; attaqués, ils résistèrent ; flegmatiques et tenaces, ils écrasèrent les Anglais à Lange Neck, puis à Ingago et enfin à Majuba Hill. Une dépêche célèbre de M. Gladstone mit fin aux hostilités. Elle ne contenait que ces mots : *We have wronged the Boers, make peace.* « Nous sommes dans notre tort, concluez la paix. » Et la paix fut conclue.

Le Boer avait gain de cause, mais il hait le voisinage de l'Anglais. Si fertile que soit le champ défriché, si commode que soit la maison construite de ses mains, il n'hésite pas à *trekt*, c'est-à-dire qu'il attelle ses bœufs à son monumental chariot, qu'il y entasse sa famille, ses meubles, ses provisions, semences et outils, et qu'il part silencieusement chercher ailleurs la solitude qu'il aime, l'indépendance qu'il préfère à tout. Moralement et numériquement, les Boers sont les maîtres de cette colonie que les Anglais possèdent nominalement.

Ils ne pardonnent pas aux Anglais d'avoir affranchi les noirs et de leur vendre des armes; mais, confiants dans leur nombre, dans leur énergie et dans l'avenir, ils patientent, sentant que cette partie de l'Afrique est à eux, ne devançant ni ne redoutant l'heure de la lutte avec le nègre et fuyant le contact de l'Anglais. Hommes du XVIIe siècle, ils ont conservé les mœurs, la foi, les préjugés et les aversions de leurs ancêtres. L'*Orange Free State*, conquis, peuplé et gouverné par eux, est leur citadelle entre le territoire des Basoutos et la colonie du Cap. Comme la Turquie, l'Afrique australe, conclut M. de Hübner, est, en tant que colonie britannique, un homme malade.

Les médecins ne manquent pas et chacun de préconiser son remède. Les uns réclament l'extension de territoire : Boers et Nègres refoulés toujours plus au Nord par les avant-postes anglais; c'est la conquête indéfinie, c'est aussi l'impossible. Les autres s'en tiennent au maintien du *statu quo*, mais la population boër s'accroît et la population anglaise reste stationnaire. D'autres, enfin, demandent l'abandon de la colonie, à l'exception de la ville du Cap; mais ni l'orgueil anglais ni la sécurité anglaise ne sauraient y souscrire. De ces trois politiques la première prévaut, non par le libre choix du gouvernement britannique, mais par la fatalité des circonstances, plus fortes que les combinaisons humaines. On avance faute de pouvoir reculer, on crée une Inde africaine difficile à gouverner, impossible à coloniser. L'empire que l'on édifie ainsi à contre cœur est trop vaste, il faut trop de soldats pour le défendre, trop d'or pour le conserver.

III.

En Australie le problème est autre, autres aussi la race, la faune et la flore. Continent étrange, qui ne ressemble à aucun autre, paradoxal à ce point que, pour expliquer son existence, certains géographes ont cru voir en lui un fragment détaché d'un astre sidéral, un monstrueux aérolithe tombé d'une planète inconnue au milieu du Pacifique, conservant encore, malgré la vitesse vertigineuse et l'effroyable secousse de sa chute, les germes de vie humaine, animale et végétale qui subsistent à sa surface. Ils ont prétendu expliquer ainsi la conformation des habitants, caricatures de notre race; ces arbres gommeux couverts de feuilles aux tons rouges et ne donnant pas d'ombre, ces animaux singuliers et muets, cette végétation qui comme le *tussock*, herbe jaune particulière à la Nouvelle-Zelande, comme les indigènes, la faune et la flore, se flétrit et meurt au contact de l'homme blanc.

L'Angleterre a pris pied sur ce continent et y a déposé ses *convicts*. Puis elle s'en est emparée; ses cadets de famille d'abord, ses ouvriers ensuite y ont afflué; d'où trois phases distinctes : colonie pénitentiaire, colonie d'élevage, et enfin colonie aurifère, agricole et démocratique. Après avoir recherché, attiré l'immi-

gration, on la redoute et on la repousse, comme aux États-Unis. L'affluence de la main-d'œuvre réduirait les salaires, et la question des salaires est le grand souci de la population. Les *quatre huit* dominent toutes les préoccupations : huit heures de travail, huit heures de récréation, huit heures de sommeil et huit schellings de gages; tel est le mot d'ordre de la classe ouvrière, et elle forme la majorité.

Ainsi que dans toute colonie l'élément masculin prédomine, mais l'équilibre se rétablit peu à peu grâce à l'importation régulière et continue de femmes et jeunes filles que le gouvernement encourage de ses subsides. Chaque paquebot mensuel en transporte de quatre-vingts à cent. Elles se recrutent d'ordinaire dans les couches inférieures de la classe moyenne, mais on rencontre aussi parmi elles des institutrices, des gouvernantes ayant reçu de l'éducation « Tout colon, écrit M. de Hübner, qui cherche une domestique ou qui, ce cas est le plus fréquent, désire faire venir une parente, s'adresse au département de l'immigration, à Brisbane, et y dépose deux livres sterling (50 francs), destinées à la jeune personne pour son équipement en vue du voyage. Le passage est payé par le gouvernement colonial. Une réputation intacte et des mœurs irréprochables sont la première condition de l'admission. » Embrigadées sous la surveillance d'une matrone, qui reçoit 1250 francs par voyage, et de deux sous-matrones, elles occupent à bord un compartiment reservé où nul n'a accès. Sur le pont, une barrière les sépare des autres passagers; il est interdit de leur adresser la parole. « Article précieux et fragile, ajoute l'auteur, qui, grâce à l'excellent emballage, arrive toujours en bonne condition. »

Aussi la population s'accroît, les grandes villes se peuplent. Melbourne compte 300 000 habitants, Sydney, 250 000; mais cette population vit surtout sur le littoral. Au delà de l'étroite bande de terre qu'elle occupe, tout est voilé; des contrées mystérieuses, sans eau, partant inaccessibles, s'étendent illimitées; la périphérie seule est connue. Que recèle encore ce continent étrange, où le hasard a révélé l'existence de riches mines d'or et qui tient peut-être en réserve d'autres surprises? L'imagination du colon australien se donne libre carrière. De là, comme le fait très justement remarquer M. le baron de Hübner, une tournure d'esprit particulière, greffée sur le fond essentiellement pratique habituel à la race anglo-saxonne. Dans ce continent paradoxal et bizarre, véritable antipode du nôtre, l'émigrant subit, lui aussi, l'influence du milieu. L'aléa, le merveilleux, l'inconnu agissent inconsciemment sur lui et donnent à ses espérances comme à ses vues d'avenir quelque chose de nuageux et d'illimité. Il rêve un empire australien fédéré à la mère patrie, recréée elle-même par les mains de ses enfants australiens et à leur image; « l'Angleterre, à l'instar des colonies, adoptant le suffrage universel; la Chambre des pairs disparaissant et faisant place à un Conseil législatif d'où le principe héréditaire serait éliminé; les députés australiens envoyés à Londres, participant à tous les travaux du parlement anglais; entre l'Angleterre et ses colonies, fusion complète; l'Atlantique et l'Océan indien cessant d'exister ».

Si, du domaine de ces rêves, partagés à vrai dire par certains hommes d'État, nous passons à l'examen de la situation réelle, nous nous trouvons en présence d'affirmations contradictoires. Les pessimistes, effrayés par les dettes colossales contractées par le gouvernement colonial, inquiets de l'attitude menaçante d'une population ouvrière qui subit, elle aussi, le contrecoup de la crise industrielle de l'Europe et attribue son malaise moins à la pléthore d'une production exagérée qu'à une immigration croissante, s'alarment en outre de l'occupation par l'Allemagne de la Nouvelle-Guinée et de l'archipel de Bismarck. Ils se sentent à l'étroit dans leur continent trop vaste, mais qu'enserre un cercle de colonies étrangères qui leur barrent la route.

A cela les optimistes répondent en rappelant les résultats obtenus, les progrès accomplis et ceux à faire; en montrant la civilisation à l'œuvre, attaquant au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, avec la mer pour base, ce continent inconnu, poussant chaque jour plus avant. Toutefois, à les entendre, eux aussi, le système gouvernemental actuel a fait son temps; la machine grince, inhabile à l'effort qu'on lui demande. Par des voies opposées, ils arrivent à des conclusions identiques : la fédération ou la séparation. Et dans la séparation d'avec l'Angleterre, ce qui les séduit, ce qu'ils entrevoient, c'est le prodigieux développement de leurs aînés, des colonies américaines devenues les États-Unis, grappe détachée du tronc, plus vivace et plus forte que la souche primitive.

IV.

De l'Australie aux Indes, le contraste est plus heurté que la distance n'est grande. Huit cents lieues de mer séparent ces possessions anglaises, mais qu'est cela, comparé à la divergence des idées? Ce sont deux mondes, opposés à ce point qu'il est difficile d'en concevoir de plus contraires. L'un date d'hier; l'origine de l'autre déroute nos calculs; en Australie, une population clairsemée sur un continent aux trois quarts inconnu; aux Indes, une population dense sur un sol, berceau du genre humain; ici, l'indépendance absolue, l'esprit d'examen sans contrôle et sans limite; là, les castes antiques, le respect aveugle et héréditaire de l'autorité, si absolue soit-elle. Un seul point de ressemblance : l'aristocratie de couleur, le prestige du blanc, la domination de l'Anglais.

Dans la faune et la flore, dans les sites et le climat, même opposition, même contraste violent. Un ciel

presque blanc semé de poussière d'or; l'Européen invisible, anémique et pâle, réfugié dans son comptoir, son bungalow ou son bureau, gouvernant comme à Singapore, au nombre de 300, une population de près de 200 000 âmes, dont 100 000 Chinois. Villes enfouies sous la verdure, comme Madras, sillonnée de longues et magnifiques avenues sur lesquelles les maisons, avides d'air, ouvrent leurs vérandahs profondes et leurs colonnades. Sous ces voûtes de verdure fourmille une population « en tuniques blanches, roses, oranges, brunes. D'autres, presque completement nus, montrent leurs torses bronzés. C'est un flot d'êtres humains aux couleurs éclatantes, qui tantôt brillent sous un rayon de soleil se frayant un passage à travers les feuilles, tantôt sont enveloppés de ténèbres. »

Ici, notre civilisation européenne se heurte à des obstacles imprévus qui ne laissent pas que d'en contrarier le mécanisme. Il n'y a pas longtemps que le directeur de l'exploitation du chemin de fer de Madras recevait d'un de ses chefs de gare le télégramme suivant : *Tigers on the platform, staff frightened. Pray arrange.* « Tigres sur le quai de la station, employés pris peur. Prière d'y pourvoir. »

Et on y pourvoit, comme on a pourvu à des cas plus graves, à des complications autrement menaçantes. Gouverner et maintenir dans l'obéissance 255 millions d'hommes, à l'aide d'une poignée de fonctionnaires et de 60 000 soldats anglais, n'est possible qu'à la condition d'enrôler les vaincus au service des vainqueurs, d'imiter Rome, recrutant parmi les barbares les légions qui tenaient les barbares en échec; conception téméraire qui longtemps réussit à l'empire romain, comme elle réussit à l'empire britannique, et qui repose tout entière sur le prestige des vainqueurs aux yeux des vaincus. « Mais le prestige a deux ennemis à redouter: l'insuccès, n'importe en quel lieu, en quel temps, n'importe contre qui, et la discussion. La foi ne comporte pas la discussion. L'insuccès détruit le prestige, mais pas toujours complètement; la discussion le mine sourdement, lentement. Comme le soleil ne se couche jamais sur l'empire britannique, les autorités impériales de la péninsule gangétique ne suffisent pas à sauvegarder le prestige anglais dans l'Inde. Il peut être défendu, compromis, perdu sur tous les points du globe. »

Puis il faut que l'auréole matérielle rehausse et consacre ce prestige moral aux yeux d'une population habituée au luxe de ses maharajas. Tout nouveau venu dans l'Inde s'étonne de la somptuosité, exagérée pour lui, des hauts fonctionnaires, de la magnificence du service, de la foule des serviteurs, du luxe des equipages et des chevaux, de la splendeur des livrées. Cet appareil, quelque peu théâtral, est nécessaire. Dans ces cerveaux asiatiques le respect pénètre par les yeux. Ainsi entendu et pratiqué, le luxe est une barrière interposée entre l'administrateur et l'administré; le premier en paraît plus grand aux yeux du second.

De Bombay à travers le Rajpoutana et le Penjab, M. de Hübner nous fait parcourir ce territoire arrosé de sang anglais, et nous conduit à Delhi, « Delhi, barbare, raffiné, héroïque; Delhi, le miroir brisé qui reflète les destinées de l'Inde ». Au delà de cette ville, l'une des merveilles du monde, l'Himalaya, les colosses du Cachemire dressent leurs pics dont aucun n'a moins de 27 000 pieds de hauteur, cadre gigantesque dans lequel ont vécu les grands conquérants mongols, où ils avaient entassé tant de magnificences, depuis le fameux *trône des paons*, au plumage de marbre constellé de pierres précieuses d'une valeur fabuleuse, jusqu'au somptueux Divan-I-Kas et la mosquée des Perles, chefs-d'œuvre de l'art indo-mauresque et du luxe asiatique.

Puis Agra, dont il nous dit : « J'ai vu l'Alhambra, Cordoue, l'Alcazar de Séville, Damas, quelques beaux spécimens de l'architecture persane à Erivan, mais, dans mon opinion, Agra surpasse tout ». Bénarès, aux idoles bizarres et presque toujours hideuses, monstres empruntés à l'Olympe hindou et dont un art merveilleux s'est épuisé à reproduire les formes inquiétantes; Bénarès avec ses quatorze cents temples se reflétant dans le Gange dont les eaux sacrées roulent des cadavres que se disputent les vautours. Calcutta, d'une tranquille et nonchalante magnificence; le Bengale, que notre voyageur parcourt comme il convient de parcourir l'Inde, en grand seigneur, dûment accrédité auprès des hauts fonctionnaires, à même de tout voir et de bien voir, à même surtout d'apprécier et de juger, préparé par une longue pratique des hommes et des choses à saisir la réalité sous les apparences, à ne s'intéresser qu'à bon escient, et dans la mesure où il convient pour nous intéresser nous-mêmes.

V.

Les appréciations valent les descriptions et le touriste intelligent est aussi, et surtout, un homme d'État observateur. La façade marmoréenne et grandiose de l'imposant édifice ne l'absorbe pas au point de l'empêcher de voir les lézardes profondes et d'entendre les inquiétants craquements. Sur ce sol mouvant et tant de fois conquis, que d'établissements éphémères qui se croyaient éternels et dont les ruines seules subsistent! que de dynasties écroulées, que de grands noms dont il reste à peine un souvenir! Toujours soumise et jamais possédée, l'Inde a subi tous les jougs sans se modifier, sans cesser d'être elle-même, souple et résistante, prodiguant à chacun de ses maîtres d'un jour l'antique respect que lui inspire la force et qui ne dure qu'autant qu'elle dure elle-même.

Puis les révoltes terribles succédant aux soumissions abjectes, les attentats odieux aux génuflexions ser-

viles; le viol, la torture, le massacre à des hommages presque divins; le fauve s'éveillant dans l'esclave, le croyant traînant son idole dans la boue, l'en gorgeant et l'y noyant, Delhi et Cawnpore en feu, les femmes outragées et coupées en morceaux, les enfants jetés par les fenêtres sur la pointe des baïonnettes, les supplices les plus monstrueux infligés à ceux devant qui l'on se prosternait la veille. L'Angleterre a vu cela en 1857. Si la répression a été terrible et l'effort prodigieux, si d'une main de fer elle a dompté la brute exaspérée et noyé l'insurrection dans le sang, les idées, les traditions, les croyances et les passions sont restées les mêmes.

L'Inde ne change pas en un quart de siècle. Sur cette poussière de millions d'hommes l'Angleterre règne, et ce miracle est dû à la sagesse et à l'audace de quelques diplomates, à la bravoure d'une poignée de soldats, à l'habileté et à la prudence des fonctionnaires, administrateurs et magistrats. Mais c'est un miracle, et si le prestige de l'Angleterre, un moment ébranlé, semble plus raffermi que jamais, il serait imprudent de s'en fier à l'apparence trompeuse. L'esprit d'examen et de libre discussion importé par elle-même gagne chaque jour du terrain ; l'instruction, largement donnée aux classes moyennes, réveille les souvenirs et éveille les convoitises. L'idée, témérairement mise en avant, d'une future nation indienne que l'Angleterre aurait pour mission de former, implique l'idée d'indépendance. L'Inde attendra-t-elle d'être mûre pour vouloir se gouverner elle-même, et, le voulant, le pourra-t-elle? Ce serait la première fois depuis cinquante siècles. Ou bien, suivant son immémoriale tradition, passera-t-elle sous le joug d'un nouveau maître? Déjà, à l'extrémité de l'Afghanistan, ce champ de bataille de tous les conquérants asiatiques, aux portes d'Hérat, la clef de l'Inde comme l'appelait lord Wellington, on entend retentir les pas des soldats du tsar. Des steppes des Kirghis à Khiva, à Khokand et à Samarcand, ils avancent et touchent à la *frontière scientifique* du nord-ouest. Les arrêtera-t-elle, et, mieux qu'elle, les complications européennes suspendront-elles leur marche?

M. le baron de Hübner signale ce danger, mais, pour lui, le plus redoutable n'est pas là. « Si j'avais, dit-il, à résumer mes impressions de voyage en un seul mot, je dirais : la domination britannique est fortement assise dans l'Inde; l'Angleterre n'y a qu'un ennemi à redouter : c'est elle-même. »

S'il nous fallait résumer à notre tour l'impression que nous laisse ce livre remarquable, les conclusions que nous suggèrent sa lecture et nos études antérieures sur l'empire britannique, nous dirions : l'Angleterre est à l'apogée de sa grandeur. Si large que soit leur base, si solides que soient leurs assises, les pyramides construites de mains d'hommes ne comportent qu'une cime aiguë à laquelle on ne saurait rien ajouter.

C. DE VARIGNY.

CHRONIQUE THÉATRALE

Comédie-Française

Pepa, Comédie en trois actes de MM. H. Meilhac et E. Ganderax.

Les pastorales de Mme George Sand peuvent amuser un instant les esprits et les yeux, mais elles n'ont pas le sérieux qu'il faut pour fixer longtemps l'attention du public : la reprise de *François le Champi* n'était donc qu'une escarmouche; c'est avec *Pepa* que le Théâtre-Français livre la première grande bataille de l'hiver.

Et qu'il la gagne. *Pepa* a été donnée mercredi avec un succès où l'on sentait — ce qui n'arrive point tous les jours — la satisfaction de la salle. On était content de voir une pièce de M. Meilhac jouée au Théâtre-Français, où tant d'autres grands et petits chefs-d'œuvre du même auteur seront repris maintenant à tour de rôle; et l'on était heureux aussi que la collaboration de M. Ganderax eût porté chance au maître; car notre confrère en critique ne comptait dans la salle que des sympathies mondaines et littéraires. On sait que c'est un des hommes de ce temps qui ont le plus d'esprit, j'entends du vrai, du bon, du français, et avec cela de tournure très moderne, voire boulevardier. Il y a une foule de mots qui courent le monde, anonymes, et qui sont des enfants de M. Ganderax. Le critique de la *Revue des Deux Mondes* ne revendique pas leur paternité; il assiste à leur fortune en philosophe. Il est tout seul à savoir qu'ils sont ses fils; car, comme il arrive, le quidam qui a relancé le trait dans l'air a oublié de dire qu'il ne sortait pas de sa forge.

J'ai eu la pensée, en écoutant la pièce de MM. Meilhac et Ganderax, qu'ils devaient raconter une histoire véritable, une comédie mondaine dont ils avaient été témoins. Cette sensation naît de la vérité de caractère, de geste, d'intonation des personnages et peut-être un peu aussi de la complexité de l'action. Complexité n'est sans doute pas le mot propre : il éveille une idée de fatigue qu'il faut écarter ici; rien n'est plus coulant à entendre que cette spirituelle comédie, qui n'a d'autre défaut que d'être trop courte et de faire dire : « Déjà! » quand la toile tombe pour la troisième fois. Je m'expliquerai plus clairement en vous rappelant que dans la vie les actions ne sont pas si nettes, si directes vers le but, si débarrassées d'accidents accessoires, que les montrent à l'ordinaire les simplifications du théâtre. Les auteurs de *Pepa* semblent avoir voulu mettre de côté cette convention. Ils y ont perdu et gagné quelque chose.

Or le gain est supérieur à la perte. S'il fallait ici chicaner avec son plaisir, on pourrait dire que, pendant le premier acte et la première moitié du second, les spectateurs hésitent un peu sur le véritable sujet de la

pièce; ils ne savent pas trop s'ils doivent être avec Pepa ou avec Mme de Chambreuil, si le sujet est — comme dans *Frou-Frou* — l'analyse du caractère d'une petite Américaine espagnole, capricieuse, amoureuse, superstitieuse, provocante, ingénue, capiteuse et charmante, ou bien si l'on nous donne ici la première étude que la comédie littéraire risque du divorce et de ses ridicules. Le titre que les auteurs ont choisi, *Pepa*, est peut-être après tout la cause unique de cette hésitation. L'intérêt si vif que les spectateurs prennent aux scènes qui mettent en présence Mme de Chambreuil et son mari prouvent bien que l'analyse de cette situation est le véritable sujet de la pièce.

Mais alors même que l'on ne sait pas exactement où MM. Meilhac et Ganderax vous mènent, avec quelle confiance on se laisse conduire par eux!

Pepa et son oncle Ramiro Vasquez, le rastaquouère président de république à révolutions hebdomadaires et à mines fantasmagoriques, suffisent à emplir le premier acte de leur exubérance de gestes et de leur babil rauque.

Pepa, vous l'avez rencontrée dix fois dans les salons de cette colonie étrangère si brillante, si bariolée, qui tient aujourd'hui chez nous le haut du pavé. Elle est orpheline, elle a des millions; son teint est tout aussi mat qu'il faut pour qu'elle garde un charme d'exotisme, son accent est tout aussi guttural qu'il convient pour faire excuser ses hardiesses d'orthographe et de façons par cette phrase qui change toutes les incongruités en originalité savoureuse :

— Vous savez, c'est une étrangère.

Pepa croit autant aux cartes qu'au bon Dieu, elle aime encore plus l'amour en soi que M. de Guerche en particulier. Elle ferait des yeux doux à une orange si on la laissait trop longtemps en tête à tête avec elle. Elle s'entête à vouloir épouser M. de Guerche parce que c'est le seul homme dont elle reçoive la visite dans la maison de retraite où son oncle l'oublie; elle l'aime aussi parce que M. de Guerche fait la cour à sa meilleure amie, Mme de Chambreuil, et qu'il est logique, quand deux femmes sont en présence d'un seul homme, qu'elles se disputent son cœur.

Avec tout cela, Pepa est une bonne petite fille qui ne nous donne pas d'inquiétude pour l'avenir. Elle sera, une fois mariée à un mari de hasard, aimé par occasion, une femme qui en vaudra bien d'autres. Elle aura beaucoup d'enfants et beaucoup de nourrices. Elle engraissera de bonne heure. Elle ne fera plus les yeux doux qu'aux petits plats et aux sacs de pralines.

De son côté, l'oncle de Pepa, le président civil de la république équatoriale sus-mentionnée, est un des plus surprenants rastaquouères qu'il y ait au théâtre. Son originalité vient en partie de ce fait qu'il a obscurément conscience de son rastaquouérisme. Il sent que « l'opérette le guette ». Il ne sait pas au juste quand il s'en écarte et quand il y tombe. Imaginez un Marseillais qui aurait peur de mentir, cela serait plaisant; l'oncle de Pepa l'est encore davantage, avec son inquiétude d'exotisme!

Des hasards de table de roulette et de soupers au champagne ont fait de lui le camarade de fête de M. de Chambreuil. Ces deux quadragénaires trop gais se ressemblent bien un peu dans le fond, mais quelle différence dans les nuances! Eh! sans doute, celui-là aussi est un homme de plaisir : il a trompé sa femme tant qu'il a pu; il a passé, depuis son mariage, moins de nuits sous le toit conjugal qu'au club et au cabaret. Il n'a pourtant pas, pour les élégances morales, la même indifférence que le président civil. La preuve, c'est qu'il est sincèrement blessé quand il apprend que sa femme songe à épouser Jacques de Guerche. Le consentement de la loi et de la papauté ne l'empêchent pas de trouver cette action vilaine, inférieure à ce qu'il attendait de sa femme. Et voyez combien ceci est humain et d'observation délicate. Cette surprise, qui semble absurde et tout d'abord révolte Mme de Chambreuil, finit par la ramener à son mari. « S'il m'estime si haut, se dit-elle, c'est qu'apparemment il m'aime un peu. » Et de son côté, M. de Chambreuil songe : « Comment une femme dont j'ai si bonne opinion ne me serait-elle pas chère? »

Et ils se réconcilient au nez de M. de Guerche, qui jouerait dans toute cette affaire le rôle d'un sot si Pepa ne se trouvait là bien à propos pour lui tendre sa petite main.

Le ridicule du second mari, son infériorité en face du premier mari, voilà la leçon d'expérience qui se dégage de la pièce de MM. Meilhac et Ganderax. Il apparaît clairement que, toutes les fois que le mari quitté dans le divorce ne sera pas un imbécile, il aura en face de son successeur l'attitude avantageuse d'un amant. Du regard, de l'intonation, du geste, rien qu'en disant: « Bonjour, mon cher ami », il pourra faire entendre à son successeur qu'il ne l'envie point et qu'il ne le complimente pas.

Le plus fâcheux de l'affaire, c'est que le successeur ne pourra point se fâcher sans mettre contre soi les rieurs et les gendarmes.

Dans la pièce de MM. Meilhac et Ganderax, cette situation de l'épouseur de divorcée est si fausse que Mme de Chambreuil elle-même en a conscience. Or le ridicule est de toutes les infirmités celle que les femmes nous pardonnent le moins. Aussi, sans s'expliquer les causes de son revirement, Mme de Chambreuil s'arrête au seuil du divorce et revient à son mari. Le rôle était charmant de souplesse et de vérité féminine. Mlle Bartet l'a joué avec une distinction naturelle, une grâce légère que personne au théâtre ne possède à un si haut degré.

De même M. Febvre, dont le grimage vieillit peut-être un peu trop son personnage, mais qui a mérité de chaleureux applaudissements. De la minute où M. de

Chambreuil est entré en scène l'intérêt qui flottait un peu s'est fixé. Il apportait le succès dans les basques de sa redingote.

Mlle Reichemberg a bien de l'ingénuité dans le rôle de Pepa. Mais les Pepas que j'ai connues étaient un peu plus rauques, brusques et passionnées; surtout elles étaient brunes! Mlle Reichemberg a eu trop d'occasions de remercier le ciel de l'avoir faite si blonde qu'on peut bien lui donner à regretter une fois les tresses noires des créoles. Sans être aussi intraitable que M. Zola sur les faits d'hérédité, on se demande par quel miracle, rose et blanche comme un fondant d'étrennes, cette Pepa se trouve la nièce du président Feraudy. Celui-là a cuivré son visage et sa voix avec une conscience dont le public lui a été reconnaissant.

L'homme sacrifié de la pièce, c'était Jacques de Guerche. Il a fallu beaucoup de talent à M. Lebargy pour sauver le rôle du ridicule. Ne le plaignez point. Les amoureux n'ont que trop de chance au théâtre. C'est pain bénit quand ils font pénitence, une fois par hasard.

HUGUES LE ROUX.

CHOSES ET AUTRES

L'avenir de M. Crispi

Ce M. Crispi m'intéresse beaucoup; il me trouble un peu; son activité d'écureuil me donne des éblouissements. Bref, je songe à lui toute la journée.

Hier, ayant été en visite chez le docteur Blanche, il m'a conduit à la section des agités. J'ai essayé, par comparaison avec ses pensionnaires, de me faire quelque idée du ministre dirigeant d'Italie. L'un de ces pauvres diables, pris d'un accès d'amabilité, m'a offert gracieusement une mèche de ses cheveux. J'ai remercié avec effusion ; puis, pour ne pas le désobliger, j'ai enveloppé ce souvenir dans un bout de journal et l'ai glissé dans la poche droite de mon gilet. Puis je n'y ai plus pensé.

Or, le soir, en flânant dans une fête de banlieue, parmi les concerts plus ou moins tunisiens, les salons de femmes plus ou moins géantes, les étalages de marchands de pains d'épices et les jeux de massacre, non loin du théâtre d'Adrien Delille et de la loge du lutteur Marseille, j'avisai une voiture roulante de somnambule.

Si je l'interrogeais, non sur les sentiments qu'a pour moi la bien-aimée — je suis trop sûr d'elle — mais sur l'avenir de ce cher M. Crispi?

Je montai cinq ou six marches de bois : je pénétrai dans l'étroit sanctuaire au fond duquel s'élève, comme un autel, un lit à triple étage de matelas et d'édredons, recouvert d'une somptueuse guipure; j'interrompis la confection d'une friture de pommes de terre, à laquelle se livrait la voyante — une assez jolie fille, ma foi — assistée d'un gaillard à casquette très haute, son cornac apparemment.

Je fis miroiter à leurs yeux une pièce de cent sous : j'en suis devenu très prodigue, depuis que je sais qu'elles ne valent guère que trois francs soixante, valeur intrinsèque.

La poêle fut retirée du feu et cessa de chanter. La prophétesse s'assit sur l'unique chaise du mobilier; le cornac à trois ponts fit quelques passes rapides; elle devint parfaitement lucide.

— Avez-vous, me demanda l'assistant de la pythonisse, quelque objet ayant appartenu à la personne dont vous voulez savoir l'avenir?

Je demeurai penaud : M. Crispi ne m'a jamais envoyé de souvenir; quoiqu'il doive savoir combien je m'intéresse à lui, il n'a jamais daigné m'écrire; je ne possède pas de lui un seul autographe.

— C'est nécessaire, continua l'homme, pour établir la communication. Si vous aviez seulement un mouchoir?...

Je secouai tristement la tête : M. Crispi ne jette pas ses mouchoirs au hasard.

— ... Ou une mèche de cheveux?...

Une idée soudaine illumina mon cerveau ; je fouillai dans le gousset droit de mon gilet, et j'en tirai la mèche que j'avais rapportée de chez le docteur.

Elle fut placée délicatement dans la main de la jeune femme, et alors, d'une voix traînante, elle dit :

— Je le vois..., je le vois..., il mange un plat de macaroni... avec beaucoup de fromage dedans...

Ce devait être cela. Mon attention redoubla. Elle reprit :

— Le voilà qui se met à écrire... Il écrit à un jeune homme en dolman rouge, et à un vieux monsieur, qui a des sourcils énormes, des yeux terribles, l'air d'un dogue de mauvaise humeur... Il leur écrit pour les remercier de lui avoir conféré l'Aigle noir... Il se proclame leur très humble et très obéissant serviteur... Eh! grands dieux! qu'est-ce qu'il leur écrit donc encore?... tiens!... tiens!...

J'avoue que mon cœur sautait dans ma poitrine ; j'étais donc sur le point de pénétrer ces mystères de chancellerie qui mettent l'Europe en émoi, les reporters sur les dents, les politiques aux abois... Pour mes cent sous, j'allais donc savoir ce que M. Goblet lui-même, avec toutes les ressources de sa diplomatie, les millions de son budget ministériel, ne peut arriver à pénétrer! Moi, chétif, j'allais être aussi bien informé que le gros Blowitz!

La somnanbule s'arrêta, puis, d'une voix inquiète :

— Je ne vois plus rien!... Qu'est-il devenu Lui?... Ah! je l'aperçois sur le quai d'un grand port... Une flotte immense est à l'ancre... d'énormes cuirassés... des

torpilleurs... des transports... Des milliers et des milliers de soldats, tout petits, tout bruns, courent s'embarquer... Quels jolis uniformes!... Comme ces pantalons gris-perle collent bien... Lui, il les anime de la voix et du geste... Il crie : « A Tripoli!... et revenez vainqueurs... »

A Tripoli? Ainsi, c'était donc vrai? M. Crispi allait faire la conquête de la Tripolitaine!

— Je ne vois plus rien!... reprit la femme... Ah! si!... le voilà Lui... il est dans son cabinet, un cabinet magnifique... Il reçoit des dépêches, beaucoup de dépêches... Il paraît inquiet... triste... puis terrifié!... Il lit un de ces télégrammes :

« — Reçu pile épouvantable »...

« Il continue à lire des télégrammes :

« — Alliance entre Russie et Turquie... Flotte turco-russe avec cent mille hommes de débarquement... Le sultan a pris le commandement des forces combinées... Cingle sur Civita-Vecchia... Mer libre, panique dans tout le royaume... Pas de troupes à leur opposer. »

« Les télégrammes s'amoncellent sur la table; il lit toujours et se tord les bras :

« — Allemagne et Autriche disent que ça ne les regarde pas... Pas prévu comme *casus fœderis*... Seulement on espère neutralité France... » Ah!... je ne vois plus rien.

Le lecteur comprendra aisément l'émotion dont j'étais saisi... Je me demandais à qui je courrais porter ces révélations. — Mais bah! me croirait-on seulement?

— Où est-il Lui?... où est-il?... Ah! le voilà... le voilà, près de la porte d'une grande ville, d'une ville immense... Il tient un plat d'argent sur lequel il y a des clefs... En face de lui, un homme... Ah! quel bel homme!... Brun, de grands yeux, l'air ennuyé, mais majestueux... Sur sa tête un bonnet avec un énorme diamant... et que surmonte une aigrette blanche... A son côté, un sabre recourbé enrichi de pierreries... jamais je n'en ai tant vu, même chez les bijoutiers du Palais-Royal... Derrière lui un état-major éblouissant de croix et de plaques de brillants... tous des sabres recourbés... ils sont coiffés les uns de fez rouges, les autres de turbans... quelques-uns ont l'air si féroce!... *Lui*, on l'arrête, on lui lie les mains...

— Le sujet est fatigué, intervint alors le cornac. Il y aurait lieu d'interrompre cette expérience.

— Non! non! m'écriai je.

Je tirai de ma poche un louis, — ah! je n'y regardais plus, je vous jure, — et le lui mis dans la main. Il fit de nouveau quelques passes et dit :

— Continue!

— Voilà qu'un des hommes à turban se jette à plat ventre devant l'homme à l'aigrette blanche. Il lui dit : « Votre Hautesse voudra sans doute réaliser le mot de son ancêtre Mahomet II et faire manger l'avoine à ses chevaux sur l'autel de Saint-Pierre? » — « Non! qu'il lui répond... Ce serait vieux jeu, vieille Turquie.... Soyons plutôt fin de siècle. » — Et voilà qu'ils se rendent tous à un grand édifice... Ah! quel dôme! plus haut que celui des Invalides... Celui qu'on appelle Sa Hautesse ouvre une porte et, s'adressant à un prisonnier que je ne vois pas d'ici, dit : « Saint-Père, vous êtes libre! »

J'étais épouvanté de ce que j'entendais. Cette petite baraque de saltimbanque, montée sur quatre roues boueuses, empestant la friture de pommes de terre, me semblait le temple d'Apollon à Delphes, l'antre de Trophonius ou la caverne d'Endor, où la parole d'un mort faisait tomber les vivants à la renverse.

— Maintenant, où est-il, Lui?... Ah! le voilà... Il a un habit noir, une cravate blanche, des gants de coton blanc, une serviette sur le bras, et il passe des plats, et il change les assiettes... Quels sont donc les convives?... Il y en a que deux.. L'un est Sa Hautesse, avec un turban surmonté d'un croissant de diamants... L'autre est habillé tout de blanc... coiffé d'une triple couronne d'or, avec une croix d'or tout en haut... Ils sont assis l'un en face de l'autre, ils mangent à peine, ils se regardent dans le blanc des yeux, et ils disent : « Rodrigue, qui l'eût cru? — Chimène, qui l'eût dit? — Est-ce que cela n'étonne pas Votre Sainteté d'être ici au Quirinal et de manger le dîner préparé pour le roi Humbert et servi par les domestiques de Sa Majesté? — Pas tant que de le partager avec Votre Hautesse! »

« Et ils rient, mais avec gravité, en s'inclinant l'un vers l'autre, comme deux prêtres qui se saluent devant l'autel, si bien que la croix et le croissant de leurs coiffures semblent se toucher.

« Et l'homme à la tiare reprend : « Et que vas-tu faire de ce Crispi? — Je professe, aussi bien que toi, l'oubli chrétien des injures, répond l'homme au turban; j'ai l'intention de lui donner en mon sérail une haute position, et même, — pardon si je prive de lui ta chapelle, — *dans une gamme très élevée.* » Et tous deux rient aux éclats...

Mais ici la somnambule s'interrompt et pousse un profond soupir :

— Je n'y vois plus..., je ne peux plus... murmure-t-elle d'une voix éteinte.

— Allons, en voilà assez! dit brusquement le cornac. Et, malgré mes supplications, il fit de nouvelles passes qui réveillèrent la voyante.

Pendant qu'elle se passait la main sur sa figure et sur ses yeux hagards, je descendis comme un fou l'escalier de bois... Je passai sans rien voir entre les deux lignes de baraques foraines. Je ne prêtai attention ni aux musiques des chevaux de bois, ni aux beuglements de Marseille dans son porte-voix; je ne vis ni les torses nus de ses lutteurs, ni les jambes à maillot des ballerines de Delille, ni les chiens savants de Corvi. Une horreur sacrée hérissait le poil de ma tête et mon cha-

peau melon se tenait en équilibre sur la pointe de mes cheveux.

Et, dans ma préoccupation, je me surpris à fredonner une ariette du *Turc en Italie*.

Z...

ESSAIS ET NOTICES

Vauban. — Bentham. — Hume (1)

La *Petite Bibliothèque économique française et étrangère* n'est pas un monument élevé à la science pure, comme l'était, par exemple, la *Collection des principaux économistes*. Il semblait que cette collection, « la grande Collection », fût comme un temple où se murmuraient des paroles divines et cachées. Malthus en défendait l'entrée et Ricardo pontifiait sur un autel fait d'énormes in-octavo. On ne l'abordait pas sans être préalablement initié aux premiers mystères. Ceci, au contraire, mortels, est un bréviaire d'initiation. Ils seront encore dans le temple, ceux dont on n'approche qu'en tremblant, mais dépouillés de leur aspect sévère, réduits à la substance, à la moelle. Ici l'orthodoxie ne sera pas poussée jusqu'à l'exclusion des sectes dissidentes. Ce ne sera plus l'office religieux où le prédicateur peut seul élever la voix. On entendra des socialistes de toute école et de toute couleur. Le temple enfin est à demi laïcisé, et l'on y va tenir une réunion publique.

Qu'on se rassure pourtant; il n'y aura, dans cette réunion, ni grossièretés ni coups de poing, et, pour tout dire, nous ne parlons ainsi que par comparaison. Ce qui demeure vrai, c'est que le directeur de la *Petite Bibliothèque*, M. Joseph Chailley, accueillera sans trop de scrupules quelques auteurs taxés d'hérésie auparavant et que, comme lecteurs, il convie tout le monde. Il s'adresse à tous ceux (et ils sont plus nombreux qu'on ne croit) qui, par aventure, auraient une heure à perdre, c'est-à-dire à bien employer. Il leur offre, pour les étés prochains, un *vade-mecum* de bateau ou de chemin de fer, commode à garder en main ou à mettre dans la poche. J'entends bien qu'on m'objectera qu'on ne va pas au bois avec un Schultze-Delitsch, comme avec un Musset. Mais Sylvestre de Sacy y allait avec un Horace, quelquefois même avec un Cicéron; tous les goûts sont dans la nature.

Le format que les éditeurs ont choisi montre clairement ce qu'ils ont voulu faire. Si ce n'était pas trop poétique, je dirais : une *Anthologie*. Deux cents pages, sans plus, les morceaux essentiels des maîtres et de courtes analyses. Les deux volumes qui inaugurent la *Bibliothèque* sont un *Vauban* par M. Georges Michel et un *Bentham* par Mlle Raffalovich. D'autres suivront, signés de MM. Léon Say, Baudrillart, Louis Passy, Leroy-Beaulieu, Luzzatti, Levasseur, etc.

* * *

La notice placée par M. Georges Michel en tête de la *Dîme royale* est proprement un modèle du genre. Il est impossible de résumer mieux et en moins d'espace une vie aussi féconde et aussi pleine que le fut la vie de Vauban. On comprendra que nous n'entendions ici traiter à fond ni de Vauban ni de *la Dîme royale*. Qu'on nous permette seulement une réflexion. Il nous semble, quant à nous, que le point de départ et en quelque sorte le sommaire de la *Dîme royale* est dans une phrase de la célèbre lettre à Louvois. Vauban avait été accusé de malversations par quelques officiers de la garnison d'Arras, auxquels le ministre avait prêté l'oreille un peu complaisamment. Il répondit :

« Je vous supplie et vous conjure, Monseigneur, si vous avez quelque bonté pour moi, d'écouter tout ce que l'on pourra dire contre, et d'approfondir, afin d'en découvrir la vérité; et si je suis trouvé coupable, comme j'ai l'honneur de vous approcher de plus près que les autres et que vous m'honorez d'une confiance plus particulière, j'en mérite une bien plus sévère punition. Cela veut dire que si les autres méritent le fouet, je mérite au moins la corde; j'en prononce moi-même l'arrêt, sur lequel je ne veux ni quartier ni grâce...

« Examinez donc hardiment et sévèrement; bas toute tendresse; car j'ose bien vous dire que, sur le fait d'une probité très exacte et d'une fidélité sincère, je ne crains ni le roi, ni vous, ni tout le genre humain tout ensemble. La fortune m'a fait naître le plus pauvre gentilhomme de France, mais en récompense elle m'a honoré d'un cœur sincère, si exempt de toutes sortes de friponneries qu'il n'en peut même souffrir l'imagination sans horreur. »

Voilà une phrase fière et belle, et où l'homme passe tout entier. Le sentiment précède la pensée; avec le temps, la *Dîme royale* deviendra un livre de réflexion et de méthode; il était avant tout et il reste un livre d'indignation. Il n'est sorti, achevé et muni de toutes pièces, du cerveau d'un réformateur qu'après avoir jailli et comme débordé d'un cœur droit et « sincère ». Sincère, Vauban n'a pas d'autre mot pour se peindre : il est « d'une probité *sincère* », la fortune « l'a honoré d'un cœur *sincère* », et il n'a pas deux mots non plus pour exprimer l'objet de sa haine. Ce qu'il déteste et abomine, ce sont, dans la lettre à Louvois, « toutes sortes de friponneries »; ce sont, dans *la Dîme royale*, « les friponneries des gabelles » et encore « les mille friponneries » des traitants. C'est aussi, et il ne le cache pas, l'iniquité, « la friponnerie » du système d'impôts lui-même. Nulle part, la personne et les choses en présence n'ont été plus nettement définis. La répétition presque mécanique des termes prouve la spontanéité, la force, l'impérieuse domination de l'idée. Vauban n'ignorait pas qu'il se perdait en écrivant un pareil livre; mais il lui était plus facile de souffrir et de mourir que de ne pas l'écrire. Dans la « sincérité » de son cœur, il s'en remettait à Dieu de l'événement :

« Je n'ai plus qu'à prier Dieu que le tout soit pris en aussi

(1) *Petite Bibliothèque économique française et étrangère : Vauban*, par M. Georges Michel; — *Bentham*, par Mlle S. Raffalovich; — *Hume*, par M. Léon Say. — Paris, 3 vol. in-32. Guillaumin et Cie.

bonne part que je le donne ingénument et sans autre passion ni intérêt que celui du service du roi, le bien et le repos de ses peuples. »

Et maintenant, que Saint-Simon vienne contester cette noblesse! L'homme qui a connu à un si haut degré cette unique passion, cet unique intérêt, était non seulement de bonne race, mais de race supérieure. Si ses ancêtres ne lui ont pas légué assez de parchemins, la postérité lui en trouvera. Il se peut que la *Dîme royale* ait vieilli, qu'elle soit infirmée dans certaines de ses parties, que, la cause disparue, l'effet soit atténué; mais c'est une œuvre profondément humaine; c'est une des grandes œuvres du grand siècle.

***

Comment rapprocher du nom de Vauban le nom de Jérémie Bentham? Comment, si ce n'est dans un commun amour de l'humanité, pour laquelle il n'y a d'éternellement et d'universellement utile que ce qui est juste et moral. L'*utilitarisme,* il semble qu'il y ait, enfermée dans ces cinq syllabes, une proposition révoltante et que le père de cette doctrine ait été un monstre de froideur et de sécheresse. N'est-il pas vrai cependant, à y regarder mieux, que la notion de justice et celle d'utilité sont jointes? non pas que tout ce qui est utile soit juste, mais plutôt parce que tout ce qui est juste est utile, et parce que cela seul est nécessairement utile.

Nous ne pensons pas, pour notre part, que de la théorie de Bentham découle « une morale antimorale », mais nous croyons fermement que c'est une morale incomplète, que *juste, injuste, moral, immoral,* signifient quelque chose de plus qu'*utile, inutile* ou *nuisible,* qu'enfin l'utilité ne suffit pas comme criterium de la moralité. Nous croyons fermement que « le bien moral est un bien » autrement que « par sa tendance à produire des biens physiques »; qu'il est un bien, même s'il ne produit pas de biens physiques et, dans plus d'un cas, même s'il produit des maux physiques. Nous voyons la difficulté, la contradiction qui peut s'élever, s'il faut entendre par *intérêt* l'intérêt général et permanent de l'espèce, entre cet intérêt de l'espèce et l'intérêt privé de l'individu. Combien de conflits en résulteront et combien d'actes « immoraux »! Nous voyons la confusion entre le bonheur et le plaisir, la justification et presque la sanctification de tout plaisir, et le danger de cette philosophie qui, réduisant pour l'élite la vie à une mathématique bizarre, jette la foule sans aucun frein dans un sensualisme grossier.

Assurément les discussions ne sont point closes, mais ne convient-il pas de s'incliner devant le puissant esprit de Bentham, instrument d'une pénétration extraordinaire dans l'analyse, esprit souple et comme multiple, jamais lassé, jamais tari, toujours prêt sur toutes les questions, incomparable pour l'attaque, ingénieux pour la reconstruction? De personne plus que de Bentham on ne peut dire : « Ce fut une force », et peu d'hommes furent aussi pleinement des hommes. Il prêcha l'égoïsme et ne le conçut que comme une charité, souffrant pour tout ce qui souffrait, et se réjouissant, comme d'un bonheur privé, de l'abondance et de la joie des êtres.

Il ne manqua pas de travers, il eut même quelques ridicules, et néanmoins il sut porter le sens commun jusqu'au génie. Il vécut solitaire et rêva, dans sa retraite laborieuse, d'être le « codificateur du monde », il exerça sur les affaires de son pays, sans charge et sans titre officiels, une influence considérable; il eut mieux que des amis, des disciples, et il laissa plus qu'une œuvre, une école. Sa venue a fortement marqué dans tous les ordres de la pensée; Stuart Mill, Herbert Spencer, John Austin et Sumner Maine procèdent de lui : l'Angleterre contemporaine a son commencement et son germe en Bentham. Lui, il fut orgueilleux et candide, et il mourut très vieux avec une âme d'enfant.

Dégagée des obscurités et des complications, c'est une lecture piquante et charmante que celle des courts fragments des *Principes de législation* et du *Manuel d'économie politique*, choisis par Mlle Raffalovich avec beaucoup de goût et de tact. Pour Vauban, il y aurait à l'oublier une ingratitude nationale.

***

Cet article était composé, lorsque nous avons reçu le troisième volume de la *Petite Bibliothèque économique*. C'est celui que M. Léon Say a consacré à David Hume.

Ce volume est tel qu'on devait l'attendre de M. Say. La notice biographique est à la fois savante et spirituelle; elle porte la marque d'un homme qui connaît à merveille tout ce coin du XVIIIe siècle. Quant aux extraits, ils sont assez nombreux et parfaitement choisis. M. Léon Say nous donne les meilleurs morceaux de Hume sur le *commerce la circulation monétaire*, les taxes, le crédit public. Des lettres tirées de la correspondance avec Turgot, avec l'abbé Morellet, avec Montesquieu, avec Mmes de Boufflers, Geoffrin, Riccoboni, permettent de juger sous tous ses aspects cette figure si complexe, si étrange, et au demeurant si aimable de David Hume.

CHARLES BENOIST.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 23, adoption en deuxième délibération d'un projet tendant à indiquer au consommateur la nature du produit livré comme vin, et à prévenir les fraudes. — Discussion des projets de résolution de M. de Penanster, relatifs à la revision des lois constitutionnelles. Les conclusions de M. Barbey, tendant à la non-prise en considération, sont adoptées. Vote d'un projet de loi concernant les marques de fabrique des produits admis à l'Exposition universelle.

Le 29, vote en deuxième lecture de la proposition modifiant l'article de la loi du 23 mars 1855, relatif à l'hypothèque légale de la femme, avec addition d'un amendement de M. Léon Renault, relatif à la validité de la renonciation des droits de la femme.

Le 30, vote d'un projet de loi portant ouverture d'un

crédit supplémentaire de 688 000 francs au ministère des affaires étrangères.

Chambre des députés. — Le 23, suite de la discussion générale du budget; discours de MM. Jaurès et Jules Roche.

Le 25, M. Ollivier, député des Côtes-du-Nord, donne sa démission. Adoption en première lecture du traité commercial franco-chinois. Discussion d'un projet de concours, relatif à la reconstruction de l'Opéra-Comique, qui est renvoyé à la commission. Suite de la discussion générale du budget : M. Peytral défend son projet, qui est vivement critiqué par M. Amagat et soutenu par M. Jules Roche, rapporteur général.

Le 26, vote du projet de loi prescrivant le transfert à Lille du chef-lieu d'académie actuellement fixé à Douai.

Le 27, discussion d'une proposition de M. Andrieux, provoquée par les mesures prises au Palais-Bourbon par la questure, à l'égard de la presse, qui se termine par le vote de l'ordre du jour. Vote du budget de l'agriculture.

Le 29, reprise du débat relatif à la presse et à la questure: trois vice-présidents et quatre secrétaires donnent leur démission; le bureau est chargé de préparer la solution de l'affaire. Discussion du budget de la marine. L'amiral Krantz, ministre, répond aux critiques formulées dans le rapport de la commission. M. Deschanel examine la situation navale du pays qui lui paraît peu satisfaisante.

Le 30, le président annonce qu'un accord est intervenu entre le bureau et le syndicat de la presse parisienne, et que les questeurs ont donné leur démission. Un ordre du jour de M. de Lacretelle, qui les invite à reprendre leurs fonctions, est voté par 263 voix contre 70. Suite de la discussion du budget de la marine. M. Gerville-Réache, rapporteur, développe les critiques formulées dans son rapport.

Intérieur. — M. de Freycinet, ministre de la guerre, s'est rendu dans les Alpes-Maritimes pour visiter les travaux militaires; il a arrêté sur place les mesures propres à compléter le système défensif de la frontière. M. Peytral, ministre des finances, a fait approuver par le conseil son projet d'impôt sur le revenu.

Dans le quartier d'Auteuil, au scrutin de ballottage, M. Perrichont, opportuniste, a été nommé conseiller municipal par 813 voix, contre 710 données à M. Bocandé, radical.

Institut. — Le 25 octobre, séance publique annuelle des cinq Académies, sous la présidence de M. d'Hervey de Saint-Denis, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Lecture de M. Gruyer, de l'Académie des beaux-arts, sur *le Corrège au Louvre ;* — de M. Frédéric Passy, de l'Académie des sciences morales et politiques, sur *Un chef d'industrie alsacien, Jean Dolffus ;* — de M. Bouquet de la Grye, de l'Académie des sciences, sur *Une ascension au pic de Ténériffe;* — de M. Ludovic Halévy, de l'Académie française, sur *la Première séance publique de l'Académie.*

Angleterre. — M. Sheehan, député parnelliste, a été arrêté à Tralee, pour avoir engagé les tenanciers de Killarney a adhérer au plan de campagne.

Belgique. — Au scrutin de ballottage pour l'élection d'un député, à Bruxelles, M. Powis, candidat catholique, a été élu par 8047 voix contre 7843 données à M. Graux, libéral.

Serbie. — Par décision du métropolite Théodose, le divorce a été prononcé entre le roi Milan et la reine Nathalie. Cet acte a provoqué à Belgrade une grande agitation.

Turquie. — M. de Montebello, ambassadeur de France à Constantinople, a été avisé officiellement que le sultan avait autorisé son ministre à signer sans modifications la convention relative au canal de Suez. Cette convention vient d'être signée par tous les représentants des puissances.

Grèce. — Le roi a ouvert la séance de la Chambre. Il a donné lecture du message royal qui constate les progrès accomplis dans le royaume depuis son avènement, et annonce les fiançailles du prince royal avec la princesse Sophie.

Faits divers. — Le pape a souscrit pour une somme de trois cent mille francs à l'œuvre de l'abolition de l'esclavage africain fondée par le cardinal Lavigerie. — L'Université de Glascow vient d'élire pour recteur lord Lytton, ambassadeur d'Angleterre à Paris. — L'association générale des médecins de France a été autorisée à accepter un legs de cent mille francs du docteur Belle, de Moissac, pour fonder des secours en faveur des médecins nécessiteux. — La réunion du troisième congrès ouvrier tenu à Bordeaux a provoqué de graves désordres. — Exécution capitale, sur la place de la Roquette, de Mathelin, l'assassin d'Esbly.

Nécrologie. — Mort de M. Morière, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Caen; — du comte du Parc de Locmaria, consul de France aux îles Baléares; — de M. Le Senne, juge de paix du 8e atrondissement; — du docteur Abadie, correspondant de l'Académie de médecine; — de M. Aubin, inspecteur de l'Académie de Paris; — de M. Jules Girardin, professeur au lycée de Versailles et publiciste; — de l'abbé Crozes, ancien aumônier de la Grande-Roquette; — du général de Sonis, commandant la 17e brigade de cavalerie; — du cardinal Ignace Masotti; — de M. l'abbé Bossuet, curé de Saint-Louis-en-l'Ile.

Le Crime (1)

ÉTUDE SOCIALE PAR M. HENRI JOLY.

Le nom de l'auteur annonce à lui seul une étude de physiologie comparée, dans lequel le crime doit être rapproché et distingué d'états divers avec lesquels plusieurs écoles se sont efforcées de le confondre. En effet, les trois derniers chapitres du volume sont intitulés : *le crime et le suicide, — le crime et la folie, — criminels et dégénérés.*

Cette série de comparaisons est précédée de dix chapitres, où la nature et le développement du crime sont étudiés directement et sous un grand nombre d'aspects.

Dans un premier chapitre, *le crime et l'atavisme,* M. H. Joly combat la théorie chère à l'école italienne qui veut en quelque sorte faire retomber sur nos aïeux et non sur nous la responsabilité de nos crimes et de nos délits. Il s'attache à montrer combien l'on fait fausse route en cherchant l'origine et les causes de la criminalité dans un passé hypothétique, au lieu de les prendre dans la société actuelle et dans les tendances permanentes de l'humanité.

Une première dérivation de ces tendances est étudiée dans ce que l'auteur appelle *les approches ou les frontières du crime.* Dans les hautes classes de la société, comme dans les basses, il y a des actes nombreux où le crime est côtoyé de telle sorte que bien des fois la distance qui sépare un acte

(1) C'est le titre d'un ouvrage que la librairie L. Cerf vient de mettre en vente. — 1 vol. in-16 de 400 pages.

impuni d'un acte réputé criminel est difficile à préciser.

Comment cette limite est-elle franchie ? Très souvent par un *accident*. Mais il importe de rechercher comment cet accident est rendu possible, quelles suites il amène, comment il devient trop fréquemment le point de départ d'une *habitude*, comment s'opère le passage de l'accident à l'habitude et comment l'habitude à son tour engendre la *profession*. C'est à quoi sont consacrées un grand nombre de pages du nouveau livre.

Alors apparaît le caractère moral et surtout le caractère social du crime, dont l'école italienne ne s'est pas assez préoccupée; la profession criminelle ne va pas sans l'association criminelle. C'est ce fait de l'association, étudié dans des documents historiques et dans des documents actuels, qui paraît fournir à M. H. Joly la caractéristique essentielle de l'état criminel, distingué de l'état de folie.

L'étude spéciale de la *criminalité féminine* complète ces recherches sur l'ensemble des corruptions mutuelles, des entraînements et des séductions réciproques qui, au milieu de la société régulière, entretiennent des sociétés parasites vivant d'elle et luttant contre elle. Elle permet aussi de compléter la psychologie des malfaiteurs.

M. H. Joly reproche à l'école italienne d'avoir laissé dans l'ombre la partie la plus intéressante de cette psychologie. M. Lombroso et ses disciples prennent le criminel arrivé au dernier degré de la corruption, dans les bagnes et à la veille de l'échafaud. M. Joly s'est attaché, pour sa part, à suivre les déformations graduelles de l'intelligence, de la sensibilité, de la conscience et des croyances : méthode absolument inverse de celle qui a cru constituer le « criminel-né ».

Il est probable que ce livre soulèvera des discussions. Le sujet y prête. L'auteur du nouveau volume paraît s'être armé d'un grand nombre de faits. Il a pu adresser au service de la sûreté des questionnaires auxquels il lui a été répondu par les hommes du métier. Il a compulsé des dossiers nombreux au tribunal de la Seine; il a visité les prisons de Paris; il a dépouillé les grandes enquêtes internationales sans dédaigner aucun des renseignements fournis par la psychologie et par l'anthropologie proprement dites.

Il nous a semblé qu'il y avait là surtout un travail de synthèse et comme un essai de clinique sociale : point de vue qui, sans être hostile à l'étude dite expérimentale et analytique, en est toutefois sensiblement différent.

Revue bibliographique

DIVERS.

Le tome IV de la *Bibliothèque grecque vulgaire* publiée par M. Charles Legrand, comprend un recueil de lettres adressées pour la plupart au patriarche de Jérusalem, Chrysante Notaras, par les princes de Moldavie et de Valachie. Ces lettres sont fort intéressantes pour l'histoire du pays roumain, où l'hellénisme avait jeté depuis longtemps de profondes racines, où les Grecs pullulaient dans tous les rangs de la société, dans le haut clergé comme dans le commerce et dans les écoles, et où les princes se faisaient gloire d'attirer les savants hellènes à leur cour. Comme le patriarche de Constantinople était toujours un grec, qu'il possédait tant en Moldavie qu'en Valachie d'immenses propriétés foncières et avait sous sa dépendance un grand nombre de riches monastères, il pouvait, grâce à sa haute situation, traiter d'égal à égal avec les princes moldo-valaques. A ces titres divers les lettres qui lui étaient adressées abondent en détails instructifs sur la politique et la littérature des deux principautés.

L'ouvrage de sir John Lubbock, *l'Homme préhistorique*, dont la troisième édition vient de paraître dans la *Bibliothèque scientifique internationale* dirigée par M. Alglave, est un de ceux qui, de nos jours, ont le plus contribué à faire connaître les théories si controversées de l'origine et de l'ancienneté de l'homme. Ce travail, résultat d'une vaste enquête et des nombreux voyages exécutés par l'auteur dans tous les pays d'Europe, nous fait passer en revue les monuments, les costumes, les armes et les outils des temps primitifs. Les principaux chapitres sont consacrés aux âges du bronze et de la pierre, aux stations lacustres, aux hommes quaternaires, etc. L'auteur a terminé ses recherches par une étude très développée des mœurs et coutumes des sauvages modernes expliquant à bien des points de vue la condition des races qui, dans les temps les plus reculés, ont habité notre continent.

Dans une courte brochure sur les mœurs parlementaires anglaises, M. Georges-Denis Weill a présenté l'historique *Du jugement des élections contestées*, tel qu'il a été établi chez nos voisins. On distingue dans cette question trois phases successives. Depuis l'origine jusqu'au moyen âge, alors que le parlement est encore dans l'enfance, c'est le souverain seul qui statue sur les élections attaquées. Après l'affaiblissement de la noblesse par la guerre des Deux-Roses et l'avènement de la bourgeoisie, les communes obtiennent le droit de vérification et le conservent jusqu'en 1868. Depuis cette époque, il a été abandonné par elles aux mains de l'autorité judiciaire.

Dans son étude sur *la transmigration des âmes et l'évolution de la vie au sein de l'univers* (Librairie académique Perrin), M. Victor Girard expose, avec une complète indépendance d'esprit vis-à-vis des dogmes établis, notre personnalité morale se développant d'une manière indéfinie au sein du temps et de l'espace sans bornes et se créant elle-même sa propre destinée, bonne ou mauvaise selon ses mérites ou ses fautes. Cette conception répond, selon M. Girard, aux plus hautes aspirations de l'humanité et constitue la plus sublime expression de la loi morale sur la terre.

Le tome II de *les Élections et les Cahiers de Paris* est mis en vente par MM. les éditeurs Jouaust et Sigaux, Ch. Noblet et Quantin (gr. in-8° raisin de XX-630 p.). M. Ch.-L. Chassin que la Ville de Paris a chargé de cette publication dont nous avons commencé à rendre compte (V. la *Revue* du 12 mai), a réuni tout ce qui subsiste sur les élections *primaires* et les cahiers *primitifs* de la capitale et de ses faubourgs pour chacun des trois ordres. Il a pu reconstituer 38 des 60 districts du Tiers, et 19 des 20 départements de la Noblesse. Aux documents officiels viennent s'ajouter en foule des pièces curieuses sur le bas clergé, les arts et métiers, les ouvriers hors corporations, et la question du pain.

Emile Raunié.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11822)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 19. (25e ANNÉE.) — 10 NOVEMBRE 1888.

L'UNIVERSITÉ DE LYON

Une université est une école qui enseigne toute la science humaine et travaille à l'accroître. Elle est divisée en facultés : droit, médecine, sciences, lettres, mais elle domine, coordonne et dirige chacun de ces ateliers, auxquels elle communique la force motrice, qui est l'idée même et le culte de la science universelle.

Une université forme des savants, mais, en même temps, elle prépare à la vie pratique. Chaque année, elle donne au pays des juristes, des médecins, des professeurs, des chimistes et des physiciens, mais elle a offert à chacun d'eux des lumières qui le guideront dans l'exercice même de sa profession, et qu'une seule faculté ne peut donner. Elle avertit le futur avocat et le futur magistrat que certaines questions de responsabilité doivent être étudiées à la faculté de médecine; le futur historien qu'il ne peut ignorer le droit, c'est-à-dire l'ensemble des idées que les hommes se sont faites à des époques différentes sur l'homme et la société; le chimiste et le physicien que les spéculations les plus hautes mènent aux applications les plus pratiques. Elle fait sentir aux étudiants qu'il est de leur dignité de n'être étrangers à aucune partie du travail intellectuel du siècle où ils sont nés.

Une université, bien qu'elle soit un institut de science universelle, n'est pas cosmopolite; elle est nationale. Elle honore le pays natal; elle le sert en augmentant la valeur de l'esprit, source de toutes les valeurs; elle l'arme pour les luttes économiques; elle cultive et fortifie le patriotisme.

Les universités d'un même pays ne doivent pas ressembler de point en point les unes aux autres. Pour qu'une université prenne racine à Lyon ou à Bordeaux, il faut qu'elle sache qu'il y a des ouvriers à la Croix-Rousse et des vignerons dans le Médoc; qu'il existe des maladies du ver à soie et de la vigne ; mais aussi que Lyon et Bordeaux ont une longue histoire, par quelles voies la ville du Prince noir et la ville du Saint-Empire sont entrées dans la patrie française, quel rôle elles y ont joué, et quelle place elles y tiennent aujourd'hui.

Une université est un domicile de la jeunesse, un rendez-vous avant la dispersion, où l'on goûte le plaisir d'être jeunes et d'être ensemble, où l'on chante et rit en même temps qu'on travaille, où l'on se prépare à la vie, gaiement, sans pédantisme.

Voilà ce qu'est une université idéale.

***

Le point d'où nous sommes partis pour nous approcher de cet idéal est marqué dans une *Statistique de l'enseignement supérieur*, publiée en 1867, et précédée d'une préface où M. Duruy, ministre de l'instruction publique, exposait sans réticences les misères intellectuelles, morales et matérielles de nos grandes écoles, et proposait tous les remèdes que nous avons appliqués depuis. Une autre statistique, publiée en 1877, avec une préface signée d'un ministre, mais où l'on reconnaît l'esprit et la main de M. du Mesnil, constate les premiers progrès, déjà considérables. Depuis, sous la conduite d'Albert Dumont et de M. Liard, nous n'avons cessé de marcher.

L'histoire de notre enseignement supérieur depuis vingt années est honorable pour nous. On y voit les

pouvoirs publics s'appliquer à tirer de notre démocratie une aristocratie intellectuelle, honorer la science et la renter; les villes et les départements prodiguer l'argent pour les Facultés. On y voit, ce qui est tout aussi remarquable, une suite ininterrompue dans l'effort, l'accord entre l'administration et les administrés, des réformes préparées par ceux qui les doivent appliquer, des mœurs qui se forment et précèdent la loi.

Grâce à ce concours de bonnes volontés, les bâtiments s'élèvent dans les villes universitaires, les bibliothèques s'organisent, les laboratoires se munissent d'instruments, le nombre des professeurs est triplé. La raide hiérarchie universitaire s'assouplit, fait place aux jeunes et donne aux maîtres des compagnons qui leur succéderont un jour. Au chacun chez soi, à l'indifférence d'une Faculté envers sa voisine, à l'égoïsme, à l'étroitesse d'esprit succède le sentiment de la solidarité des enseignements et des personnes.

De nouveaux étudiants, d'une sorte inconnue, les étudiants en sciences et en lettres, se joignent aux étudiants en droit ou en médecine. Ces jeunes gens se groupent, comme les bâtiments, comme les Facultés et comme les maîtres. Entre le corps des étudiants et celui des professeurs s'établissent des relations, nouvelles aussi, et charmantes.

*
* *

Ce grand travail n'est pas achevé partout, mais il est partout commencé.

Il y a deux ans, le conseil général des Facultés de Paris me chargea du premier des rapports annuels sur l'état de l'enseignement. A mesure que je réunissais les éléments d'une statistique, et que je trouvais dans les procès-verbaux du conseil les manifestations non douteuses de mœurs universitaires nouvelles, je m'étonnais de voir se dessiner devant moi la figure d'une université de Paris. Habitué à envier à l'étranger ces grandes écoles dont la gloire s'ajoute aux autres gloires nationales, je ressentais un très vif plaisir. Je me disais : Nous aussi, nous avons une université. Pourquoi ne pas le proclamer? Pourquoi nous qui étalons nos laideurs, nous, les fanfarons de légèreté et de vices, ne montrons-nous point au monde nos qualités, nos forces, nos vertus intellectuelles?

J'ai éprouvé la même émotion, en lisant le premier rapport rédigé, au nom du conseil général de Lyon, par M. Fontaine, de la Faculté des lettres. J'y ai lu, nouvelle découverte pour moi, que si l'Université de Paris est, avec ses dix mille étudiants, la plus considérable de la terre, l'Université de Lyon, comparée à nos émules d'Allemagne, ne le cède, pour le nombre des professeurs, qu'à Berlin, Leipzig, Munich et Breslau. Tandis que Lyon a 104 professeurs, Gœttingue en a 103; Bonn, 100, Halle, 96; Heidelberg, 88. Pour le nombre des étudiants, Lyon, qui en a 1,500, passe avant Breslau, Gœttingue et Heidelberg. Pourtant les noms que je viens de dire sont célèbres, et depuis longtemps, tandis que notre Université lyonnaise date de douze années tout juste.

Lyon ne possédait en 1875 qu'une Faculté des sciences et une Faculté des lettres, toutes les deux mal pourvues et mal installées. La Faculté de droit a été instituée en 1875, la Faculté de médecine en 1877. Dès lors, les éléments d'une Université étaient juxtaposés.

Le rapport de M. Fontaine montre qu'ils se sont unis.

Le conseil général s'efforce de faire que les étudiants soient, non de telle ou telle Faculté, mais de l'Université. La Faculté de médecine, par exemple, demande que la préparation, mal faite dans les collèges, du baccalauréat ès sciences restreint, cet examen bâtard, soit remplacée par une année d'études de sciences naturelles pour les futurs étudiants en médecine, auprès de la Faculté des sciences. Les Facultés des sciences et des lettres réclament la création d'un cours de géographie scientifique où se rencontreront les étudiants géographes de la Faculté des lettres et les étudiants en sciences naturelles. Ce ne sont que des vœux; mais déjà le droit et les lettres se sont entendus pour établir un enseignement historique commun aux élèves des deux Facultés. Le droit et la médecine ont un enseignement commun très suivi dans les cours libres professés, l'un sur la *médecine légale*, l'autre sur l'*aliénation mentale au point de vue légal et administratif*. Des philosophes suivent régulièrement les cours de physiologie à la Faculté des sciences.

Les Lyonnais ont donc un sentiment très juste de la nécessité d'abaisser où il faut les frontières, en plus d'un point factices, qui séparent les Facultés, au grand péril des jeunes esprits.

*
* *

Chacune des facultés de Lyon sait qu'elle a des devoirs envers la science et qu'une université qui ne ferait que des cours, pour ne former que des praticiens, ne remplirait pas toute sa mission. Des publications sont groupées autour des facultés : les *Annales de droit commercial*, dirigées par M. Thaller, professeur à la Faculté de droit; les *Annales d'anthropologie criminelle et de sciences pénales*, dirigées par M. le docteur Lacassagne, professeur à la Faculté de médecine, et par M. Garraud, professeur à la Faculté de droit; la *Revue de médecine*, dont un des principaux rédacteurs est M. le docteur Lépine, professeur à la Faculté de médecine, correspondant de l'Institut; la *Revue de chirurgie*, dont M. le docteur Ollier, un des maîtres de la chirurgie française, est codirecteur; les *Annales de l'Observatoire de Lyon*, dirigées par M. André, professeur d'astronomie physique à la Faculté des sciences; la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Lyon*, dont le secrétaire est M. Emile Bourgeois, et qui est digne de figurer à côté de la *Bibliothèque de l'École des hautes études*; la *Revue*

des patois, dirigée par M. Léon Clédat, professeur de langues et de littératures romanes à la Faculté des lettres. Plusieurs de ces périodiques ont déjà porté au dehors la réputation de la science lyonnaise.

Les professeurs ont voulu faire davantage. Chacune des publications qui viennent d'être citées appartient à une des spécialités de l'Université, mais ils se sont donné un *Bulletin des travaux de l'Université de Lyon* (1), où chaque maître rédige une brève analyse des travaux qu'il a publiés.

Les étudiants ont fondé une association, qui deviendra riche, car elle fait des économies, et ses budgets se soldent par des excédents. Elle est une société de secours mutuels, une société artistique, littéraire et scientifique, un cercle. Elle donne des fêtes, qui ont leur célébrité locale. Le guignol lyonnais y débite ses fantaisies et s'exprime librement sur les choses universitaires, car ce sont les étudiants qui le font parler.

La vie universitaire est représentée aussi dans les soirées amicales par des « ombres » lyonnaises. Sur la toile blanche se projette, par exemple, l'ombre d'un maître en chaire, qui salue d'un « Messieurs » un auditoire de trois cents chapeaux, parmi lesquels il n'y a pas un chapeau d'homme. Et voici qu'apparaît l'ombre du doyen de la Faculté, qui est connu pour sa sévérité à l'égard des fumeurs bien qu'il fume beaucoup lui-même. Il tend aux belles dames un écriteau, sur lequel on lit : « Défendu de fumer ».

Notez que professeur et doyen assistent à la représentation, et qu'ils sont les premiers à rire. Le défilé continue; la soirée s'achève, et la bande joyeuse sort, en monôme bien entendu, mais elle a l'idée malheureuse de traverser quelques brasseries, et le guet s'en irrite. Heureusement, M. le doyen de la Faculté des lettres a pressenti l'événement. Il a suivi la bande sans en avoir l'air ; il parlemente avec la police et l'apaise.

Le maître d'autrefois, isolé dans la majesté de sa chaire et dans sa dignité de juge, a fait place à l'homme accessible, qui connaît, non plus un groupe d'étudiants anonymes, mais des individus dont chacun a son nom, sa figure et son esprit. Dans les laboratoires des Facultés de médecine et des sciences, dans les conférences des Facultés de droit, des sciences et des lettres, maîtres et élèves vivent ensemble; ils aiment cette collaboration intellectuelle où le cœur joue toujours sa partie. Il est naturel que, de temps à autre, ils se réunissent pour rire et qu'un doyen aille redemander à la police ses brebis mises en fourrière.

*
* *

Bien que le mot *université* ne soit pas consacré encore par la loi, les professeurs l'ont écrit dans le titre de leur bulletin ; les étudiants l'ont adopté. Il est entré, d'ailleurs, dans la langue des Lyonnais. Il se rencontre dans les journaux de tous les partis et dans les documents municipaux. Lyon a son patriotisme de grande cité et le place bien. Cette ville industrielle et démocratique a l'esprit élevé. Elle a l'ambition de la gloire intellectuelle et l'achète par des sacrifices.

Elle a créé un observatoire et l'a doté largement. Son *Muséum d'histoire naturelle* est un des premiers de l'Europe : rattaché à l'Université par son directeur, M. Lortet, doyen de la faculté de médecine, il offre aux jeunes gens de précieux moyens d'études. Il est permis d'espérer que la ville lui donnera un jour des locaux plus vastes, dans le voisinage des facultés.

La municipalité a fondé des prix et des bourses pour les étudiants. Elle rétribue à la faculté des sciences des cours pratiques de chimie industrielle, que M. Raulin a organisés et qui forment une école destinée à développer la valeur de la fabrique lyonnaise.

Elle n'est point seulement préoccupée de l'utile. Elle projette de confier à M. Émile Bourgeois — l'idée est de M. Gailleton, maire de Lyon, et professeur à la faculté de médecine — la réimpression des registres de la commune de Lyon. Elle a contribué pour deux mille francs aux frais de la publication, faite dans le même recueil, du célèbre manuscrit vaudois de l'*Ancien Testament*.

Ce ne sont là que les menus suffrages de la libéralité lyonnaise. La ville concourt avec l'État à donner une installation grandiose à son université. Un bâtiment magnifique s'élève aux bords du Rhône, en façade sur le quai de la Guilledieu. C'est le palais de la médecine et des sciences. Au début de cette année, sur l'avis du recteur, M. Charles, de qui le nom sera gardé dans l'histoire de l'université lyonnaise, le conseil municipal a voté la construction des deux facultés de droit et des lettres, en façade sur le même quai et séparées des deux autres seulement par une rue. Quand ces nouveaux édifices seront bâtis, l'université de Lyon aura son expression matérielle qui parlera même aux yeux des passants.

Il faut se hâter de terminer ce qui est commencé, et d'exécuter ce qui est projeté, afin que la seconde ville de France soit mise en possession définitive de la seconde université de France.

*
* *

Les universités d'Allemagne ont leur fortune propre, qu'elles emploient à mieux doter leurs services et leurs maîtres. Elles peuvent appeler par la séduction d'un traitement élevé un professeur éminent, et retenir par le même procédé tel autre qui voudrait s'en aller. Cela est bien prosaïque, dira-t-on, mais nous vivons en prose. Il n'est pas à craindre, d'ailleurs, que nous tombions comme nos collègues transrhénans dans certaines hontes de marchandage. Le banquier allemand Bleichröder (voyez le Journal de Frédéric III) l'a dit : les Français ne savent pas manier les grandes affaires.

(1) Les fascicules parus ne contiennent en 436 pages qu'une partie du résumé des travaux de 1887.

Je n'imagine pas un professeur de Lyon se ménageant un « appel » à Bordeaux pour faire « chanter » l'université de Lyon. Mais il est très naturel qu'un professeur lyonnais, père de famille, soit attiré vers Paris par un plus gros traitement, et il importe à l'avenir de nos universités provinciales que Paris n'ajoute pas cette attraction à tant d'autres.

C'est à Lyon de retenir ses professeurs. Peut-être se trouvera-t-il un conseiller municipal pour en indiquer le moyen à ses collègues. Il faudrait qu'une partie de la somme employée par la ville à la dotation de la faculté de médecine, et qui va passer à la charge de l'État, fût maintenue au budget de l'enseignement supérieur lyonnais, pour enrichir les bibliothèques et les laboratoires et grossir les traitements des professeurs les plus considérables; mais il faudrait encore que l'initiative privée se manifestât à son tour par des dons à l'université, ou bien à une faculté, ou bien à l'association des étudiants. N'est-il pas possible qu'une société se forme dans une cité si riche, et qu'elle se propose de soutenir et d'accélérer le progrès de l'université lyonnaise?

***

Nous sommes convaincu que ces vœux seront entendus par qui de droit. Lyon a son originalité. Rien ne s'y trouve de la petite ville. Coteries et factions y sont noyées dans un patriotisme local, qui fortifie le patriotisme national.

La récente visite de M. le Président de la république a révélé dans la seconde ville de France un état d'esprit que la première lui peut envier. Aucun désaccord ne s'y est manifesté. L'Église et l'État, le riche et le pauvre, le monarchiste et le républicain, toutes les antinomies de l'heure présente semblaient réconciliés. Tout le monde a parlé gravement. Des paroles ont été dites, par exemple celles de M. Sevenne, président de la Chambre de commerce, qui devraient être gravées sur le marbre. La manifestation, au départ de M. Carnot (cette longue acclamation, ce salut immense d'une foule sérieuse), avait une signification très haute. Elle disait : « Nous voulons travailler en paix, vivre dans l'honnêteté, la liberté, la justice, avec l'amour de la patrie que vous représentez, de la république dont vous êtes le magistrat. »

Comparez avec les triomphes de l'empereur allemand chez les coalisés. La scène de Lyon est d'un état de civilisation bien supérieur.

Revenons à l'Université. M. le Président de la république lui a fait visite, et elle l'a reçu dans son *atrium*. M. le recteur Charles et M. Caillemer, doyen de la Faculté de droit, ont rappelé les progrès accomplis dans l'enseignement supérieur à Lyon. Ils ont demandé que ces facultés si bien unies en fait fussent unies en droit par un nom qui les désignât toutes ensemble, et que le Lyonnais pût dire « notre université ».

Pourquoi donc lui refuser cette satisfaction, au Lyonnais? L'égoïsme municipal, le particularisme provincial ne sont plus à redouter. L'activité locale ne peut plus désormais qu'ajouter à l'activité générale l'amour du foyer prochain à l'ardeur du grand foyer.

Les étudiants étaient aussi dans l'*atrium*. Ils venaient recevoir un drapeau, que les professeurs leur ont donné et qu'ont tissé de soie et d'or des mains lyonnaises. M. le Président de la république a remis l'emblème au président de l'Association, M. Pic, qui l'a remercié en très bons termes, car ces jeunes gens savent exprimer avec simplicité les sentiments nobles qui sont dans leurs cœurs. Le drapeau porte une cravate violette, c'est-à-dire de la couleur de l'université, et la devise de la ville: « Avant! Avant! Lyon le meillor... » La couleur violette et la devise lyonnaise sur les couleurs nationales signifient que l'université et la ville de Lyon sont les servantes de la patrie.

***

Nous vivons dans un tumulte de passions, de doutes et d'inquiétudes. Hommes de bonne volonté, troublés par la fièvre, nous courons d'une besogne à l'autre. Que de choses nous avons essayées depuis dix-huit ans! Que d'efforts dépensés et combien de millions! Quelles espérances au début! Mais voici que tout paraît se lasser: efforts, millions, même l'espérance.

C'est donc chose douce et rassurante de penser que tout notre travail n'a pas été perdu. Nous avons une belle armée, et, s'il nous reste à corriger dans nos écoles maintes erreurs anciennes et nouvelles, nous avons de belles écoles. Dans l'enseignement supérieur, source de tout l'enseignement, nous avons suivi des idées avec une patience continue. Nous les suivrons encore, car nous ne sommes pas au bout du chemin.

Je me souviens qu'un jour, mon ami Albert Dumont m'entretenait à voix basse, selon son habitude, et sans grands mots, de l'œuvre, qu'il servait, de la régénération intellectuelle et morale du pays par la science, la raison et le patriotisme. Je lui disais que nous ne verrions, ni lui, ni moi, le succès de nos efforts, et qu'un demi-siècle passerait entre les semailles et la moisson. Je ne crois pas m'être trompé. Il nous faut encore des années et des années de travail, et nous courrons plus d'un risque, chemin faisant. A l'heure qu'il est, un gros danger nous menace, je veux parler du projet de loi militaire, qui ruinerait les études, si le parlement sacrifiait au principe mal entendu de l'égalité la science française et l'intérêt public. Mais ce péril sera conjuré sans doute; le parlement ne voudra pas se contredire ni donner de nouvelles armes à ceux qui l'accusent de ne pouvoir rien fonder, et nous persévérerons dans notre effort, heureux de voir poindre par endroits, sur le champ immense, la belle petite herbe verte, annonce de la moisson lointaine.

ERNEST LAVISSE.

MAXIME GAUCHER

Souvenirs

Dans cette saison, à l'approche de l'hiver, nous sommes tous réunis à Paris pour continuer notre vie laborieuse. On cherche à renouer ses habitudes, à « se retrouver », comme on dit, afin que le passage d'une année à l'autre se fasse d'une manière paisible; — et alors on sent davantage les absences. Il y a aujourd'hui trois mois que notre maître Maxime Gaucher est mort, mais c'est en ce moment-ci, au moment de reprendre la plume à cette place où nous fûmes si longtemps voisins, que j'éprouve, en pensant à lui, une impression particulière de regret et de solitude. Peut-être ses conseils me seraient-ils nécessaires à cette heure; le cher ami, je crois bien qu'il m'aura manqué trop tôt.

Il a manqué en même temps aux lecteurs de la *Revue*, à ses collègues et à ses élèves du lycée Condorcet, et surtout à sa famille. C'est pour satisfaire les uns et les autres que je vais essayer de rappeler ici sa physionomie. On dit que les regrets se plaisent au silence et que les personnes en deuil seraient blessées d'avoir le public pour témoin, même sympathique; je ne le pense pas. Au contraire, c'est chose surprenante combien on est avide, pour celui qu'on a perdu, de renommée, de témoignages admiratifs et affectueux. On a plus d'ambition pour lui qu'il n'en avait lui-même. Je ne crains donc pas de révéler aux lecteurs habituels de M. Gaucher quelle était l'étendue véritable de son mérite, que ses articles ne contiennent pas entièrement, et quelle était la bonté de sa nature. Je ne crains pas qu'on me reproche de divulguer ces souvenirs, ou de traiter en étranger un homme qui fut pour moi tout autre chose. Il me semble que ce n'est pas profaner l'amitié, que c'est seulement la répandre.

Le seul avis que je doive me donner, en commençant, c'est de ne pas parler de Maxime Gaucher sur un ton de tristesse continue; la fidélité du souvenir ne m'oblige pas à cela. Il était si vivant, si gai, que si je l'approchais avec une disposition contraire, je ne le rendrais pas du tout à ceux qui l'ont connu... Et d'ailleurs le culte affectueux d'une mémoire ne s'exprime pas uniquement par la tristesse; ce qu'un ami regretté attend de nous, ce n'est pas toujours de garder un air sombre à cause de lui; c'est, tout aussi bien, de sourire de ce qui l'eût fait sourire.

I.

Notre maître écrivait ici même, dans la *Revue politique*, depuis seize ans. Sa première causerie est du 26 octobre 1872; la dernière, du samedi d'avant sa mort.

Voici le commencement de son article de début :

« Il y a quelque quinze ans, arrivant dans une ville de province justement fière de ses deux Facultés, j'y rencontrai un excellent homme bien perplexe. C'était un professeur qui allait débuter à la Faculté des sciences. Ses collègues lui avaient répété qu'il devait et au public et à lui-même, et à la science, d'inaugurer son cours par une profession de foi, un exposé de principes, par quelque vaste synthèse. Cette perspective l'effrayait. Il aurait donné beaucoup pour être à sa seconde leçon; mais il ne pouvait échapper à la nécessité de la première. Confident de ses angoisses, je l'engageais à ne pas se préoccuper de conseils dangereux. « Vous « êtes bon, me disait-il avec un mélancolique sourire, et « votre bonté vous abuse; mais c'est une nécessité, il faudra « bien que je trouve quelque chose! » Et il errait par la ville, cherchant sa vaste synthèse... Le grand jour venu, il me glissait à l'oreille le mot d'Archimède : *Euréka*. En effet, il débuta ainsi : « Chargé par Son Excellence le ministre « de l'instruction publique du cours de mathématiques pures « et appliquées, et étant donnés les deux points A et B, je « mène de l'un à l'autre la ligne A B... »

« Chargé par une confiance qui m'honore de remplir ici une place vide depuis quelques mois, mais occupée longtemps avec éclat, et étant donné le dernier ouvrage de M. Gidel sur *les Français du* XVIIe *siècle*, je déclare que c'est un bon livre... »

Dès les premières lignes, le ton était donné. Maxime Gaucher sut garder constamment le même dans ses autres causeries, jusqu'à la fin.

C'est, pour définir d'un mot cette manière, un grand talent de conteur, là où d'autres se contentent d'avoir du jugement. Une facilité enjouée, quelque chose d'abondant et d'explicite dans la plaisanterie; un art véritable de mise en scène. Il ne se propose pas de donner à quelques personnes délicates une forte impression d'exactitude; il veut seulement divertir un public lettré. Et ainsi ses causeries deviennent des *chroniques* littéraires plutôt que des critiques.

Il les écrivait avec une capacité de travail et une régularité surprenantes. Il y consacrait son jeudi, sans jamais manquer; il s'enfermait quelques heures en compagnie d'une douzaine de livres nouveaux, puis ressortait avec son article achevé. Il l'envoyait à l'imprimerie et n'y pensait plus : le soir même il avait oublié l'objet de son travail du matin. On ne le voyait presque jamais dans le cabinet de son camarade Yung, place Saint-Germain-des-Prés, où nous venions tous amender ou soutenir nos articles avec l'amour-propre d'auteurs pour qui écrire est un effort.

Il faut admirer cette production sans douleur, surtout si l'on songe à ce qu'il y a de fastidieux, de décourageant, dans une longue revue de livres, le plus souvent médiocres. Car non seulement tous les ouvrages considérables d'une période assez féconde ont passé sous les yeux de M. Gaucher, mais il signalait aussi les essais les plus faibles (et c'est le grand nombre,

quoique ses causeries ne le laissent pas toujours voir): il avait en effet une bienveillance extrême. Nous lui reprochions en vain de dépenser son esprit à propos d'écrivains sans valeur; pour rien au monde il n'aurait sacrifié ces *minores*, qui devaient tenir plus que d'autres, pensait-il, à n'être pas ignorés.

Grâce aux envois des éditeurs ou des auteurs, son cabinet de travail était devenu moins une bibliothèque qu'une librairie. Il fallait se débrouiller dans ce chaos de livres et mettre la main sur le talent; grande affaire. Heureusement que M. Gaucher savait feuilleter. J'ai retrouvé sur la couverture de quelques volumes lui ayant appartenu, les premiers linéaments d'articles qu'il avait esquissés de la sorte, à vol d'oiseau, et qui étaient d'une grande justesse. J'ai pu ainsi juger plusieurs livres sur la foi de mon maître, sans regarder à l'intérieur, et ce que nous avons pensé de cette façon, lui après un court examen et moi d'après lui, se trouvait en définitive équitable.

Il aborda souvent des sujets d'érudition pure; tel de ses comptes rendus porte sur la *Poésie persane* de M. James Darmesteter, tel autre sur la métrique de Plaute, et tous sont amusants; souvent je me suis demandé par la vertu de quel secret. Sa langue est cursive et très claire, mais en somme sans un grand relief d'expression; seulement voici le point important; il a, outre le don heureux de s'en tenir à la surface des choses, et à cause de ce don même, une bonne humeur intarissable, beaucoup de drôlerie et de vivacité. Les personnes qui ne le connaissaient que par ses articles le croyaient un tout jeune homme.

Son ironie sans amertume s'épanche en larges nappes. Il abonde en anecdotes, en apologues, en comparaisons proprement homériques, car il les développe comme des épisodes, au point de perdre de vue le premier terme. A-t-il dit, par exemple, que Dumas fils est une sorte de dompteur au milieu d'un parterre qu'il violente, il reprend cette image et s'abandonne à une digression sur les propriétaires de ménageries, qui finissent toujours par être mangés. Ces zigzags ont une grâce nonchalante, parfois très agréable.

Ajoutez encore — car on trouve à détailler dans l'esprit le plus naturel — tout ce que l'éducation classique comporte de souvenirs, d'analogies, d'allusions. Non seulement M. Gaucher dit, comme tout le monde, un Tartufe, un Alceste, un Scapin; mais les personnages secondaires mêmes de Regnard, de Le Sage, de Labiche, dont les noms m'échappent, lui fournissent des symboles, des personnifications hardies, marionnettes dont il se sert pour juger les contemporains, et auxquelles il prête des dialogues et une mimique très vifs, le tout formant une sorte de parodie des ouvrages qui équivaut bien, en somme, à une critique.

Et ces critiques mêmes, qui ne supporteraient ni d'être résumées ici, ni d'être rassemblées en un recueil, car elles manquent de corps (M. Gaucher ne s'est jamais donné le plaisir de contredire nettement l'opinion vague des foules), il faut en louer la largeur d'intelligence vraiment bienfaisante. J'en conviens, notre maître suivait l'ancienne tradition française; j'en conviens, il avouait, bien qu'à regret, l'infériorité de certains genres, dont il était d'ailleurs charmé, comme la comédie de Meilhac; et pourtant il était très ouvert à la littérature récente. Il fut un des premiers à proclamer le génie épique de Pierre Loti, la netteté visuelle de Maupassant, l'acuité d'analyse de Bourget, et cela dans le même article, quelquefois, où il venait de louer M. Crouslé.

Il faut le dire pourtant, une autre critique existe, qui est plus moderne que celle de notre maître, qui s'est développée après la sienne et dans son voisinage. Si je paraissais l'oublier ici, j'aurais l'air de me dérober; on y verrait de la complaisance, soit pour des amis vivants, soit pour celui que nous avons perdu. Mais M. Gaucher aimait ses jeunes confrères, ses successeurs; il n'y avait pas entre eux et lui l'ombre d'une rivalité; pourquoi faudrait-il avoir à son sujet une appréhension, une méfiance qu'il n'eut jamais? La vérité, d'ailleurs, n'est-elle pas, ici comme toujours, dans une sympathie égale pour deux formes diverses de l'esprit? L'une, sans doute, appartient plutôt au présent, l'autre plutôt au passé; mais on ne peut dire encore à laquelle des deux s'arrêtera l'avenir, — s'il n'en préfère pas une troisième.

Aujourd'hui donc, la critique est plus dégagée de toute doctrine, de toute opinion; elle n'est qu'un emploi élégant de la curiosité. Il semble que le monde lui ait été abandonnée, suivant le mot de l'Écriture « afin qu'elle s'y promène ». Elle regarde la réalité avec une indulgence un peu ironique, comme si elle avait compris enfin que c'est seulement un jouet, et comme si elle se plaçait, pour envisager les objets existants, en dehors et très au-dessus d'eux. Cela lui donne plus d'horizon sans doute; faire intervenir l'ordre universel et le « Chorège suprême » à propos d'un ballet de l'Éden, à propos de la question du latin dans les classes, c'est se donner une belle toile de fond; c'est rappeler aussi combien les objets de nos jugements sont microscopiques et nos jugements eux-mêmes insignifiants : vérité bonne en somme, et toujours applicable.

En outre, pour égaliser toutes choses humaines devant l'Absolu (car un certain bouddhisme est au fond de cet esprit), pour rabaisser les superbes, ces nouveaux critiques se plaisent à suspecter les catégories anciennement admises, à les retourner même à trouver Kant un peu court d'esprit, Eschyle un peu étriqué, Victor Hugo un peu timide, tout en exaltant la haute signification de l'acrobatie foraine et la profondeur d'esprit des bons mimes... (la première faute ici, est à un célèbre professeur d'hébreu, mais c'est une longue histoire); tout cela est très philosophique, très

libérateur; — seulement M. Gaucher appartient à un autre temps et à une autre école, qui a aussi son avantage. Sous son apparence frivole, il est très sérieux.

Ce n'est pas qu'il ait montré la moindre mauvaise humeur contre les représentants d'un esprit plus inconsistant, plus composite; à peine pourrais-je trouver quelque intention narquoise dans l'humilité affectée avec laquelle il répétait : *nous autres bourgeois, nous autres épiciers*, et prenait la défense de M. Ohnet; — mais je ne crois pas qu'en présence de ses jeunes confrères, il ait senti lui-même à quel point il était différent.

Il l'était absolument : il se rattachait à une génération qui, sous des dehors légers, possédait un fond solide d'idées, avec une abstinence très sage de rêveries. Il aimait à voir clair et croyait fermement que, sur toutes choses, il est possible de conclure. A chaque instant ses disciples un peu sceptiques lui disaient en riant : « Prenez garde, cher maître, prenez garde! voici que vous émettez une opinion. »

Voltaire, qui est aujourd'hui éliminé de l'éducation, avait été le maître de ces spirituels normaliens de 1848, d'About, de Paul Albert, de MM. Sarcey et Dionys Ordinaire, de Maxime Gaucher lui-même. Chez ce dernier ce qu'il y a de sec, de tranchant, de positif dans de telles habitudes d'esprit, s'était peu à peu fondu et effacé, peut-être sous de douces influences féminines, peut-être par dégoût des sottises que le positivisme voltairien a fait commettre en politique. Mais on retrouverait toujours dans les causeries littéraires de la *Revue bleue* certains traits, certains jugements qui viennent de cette éducation première; ainsi une façon de présenter les opinions sous forme de récit et d'en montrer seulement les conséquences par de petits exemples concrets imaginés avec précision. Voltaire procède toujours ainsi dans les *Dialogues*. Au même Voltaire, si on le fréquente, on emprunte malgré soi une méthode qui est de la polémique courante : celle des jugements expéditifs et par trop simples. Il n'y a qu'un mot qui serve pour Fréron, une étiquette invariable et commode; il n'y en a qu'une pour l'abbé Desfontaines; de même s'il est arrêté que M. Zola est essentiellement malpropre, sa malpropreté fera les frais de toute critique nouvelle de ses œuvres, quoiqu'une telle définition ait un peu besoin d'être complétée... Enfin la grande lacune, me semble-t-il, de toute la critique dérivée de Bayle et de Voltaire (j'y comprends même Sainte-Beuve), c'est la conception étroite que ces hommes, d'ailleurs si intelligents, ont eue de la poésie. Il est inconcevable que des générations tout entières et si cultivées aient préféré les *Odes et Ballades* à la *Légende des Siècles*, la rhétorique aux trésors de la libre imagination. Cela venait sans doute de ce qu'ils ne pouvaient admettre l'indéfinissable, de ce qu'ils n'avaient pas su découvrir, dans la forme mélodique du langage, un autre langage plein de significations subtiles; cela venait aussi de ce qu'ils n'étaient pas pénétrés de la Grèce et de l'Angleterre, ces deux patries du rêve poétique. « Le monde est plus grand que tu ne crois, a dit à la classique Minerve le maître de la pensée contemporaine; si tu avais vu les neiges du pôle et les mystères du ciel austral, ton front, ô déesse toujours calme, ne serait pas si serein; ta tête, plus large, embrasserait *divers genres de beauté*. »

Oui, mais Pallas était *Hygia*, la salubre; elle avait la rectitude tranquille du jugement... Voici, en effet, le dernier mot sur ces critiques volantes de M. Gaucher : elles sont pleines de santé et de naturel. Elles datent de cette époque où l'on avait chaud quand il faisait chaud, tout bonnement, de cette époque bénie où nous reviendrons peut-être un jour ou l'autre, car, remarquez-le, nous trouvons déjà moins amusant de prendre le contre-pied de tout.

II.

L'esprit de M. Gaucher étant plutôt *parlé* qu'*écrit*, on comprend que sa causerie véritable, et où il mettait le plus de lui-même, fut celle qu'il improvisa, tous les jours pendant trente-cinq ans, dans sa chaire et pour ses élèves. Je crois qu'il a été supérieur comme professeur à ce qu'il était comme critique; je crois que c'est par l'enseignement qu'il a exercé son action véritable.

Il était universitaire dans la mesure qu'il faut, très attaché à l'esprit libéral de ce grand corps, excellent collègue, mais sans superstition pour ces formules administratives qui renversent souvent l'ordre des mérites. Il avait longtemps séjourné dans les villes de province, à Besançon, à Saint-Brieuc, à Brest, à Angers, à Caen; il y avait eu le plaisir de faire partie de l'aristocratie; il y avait eu aussi les ennuis d'une vie surveillée, jalousée, qu'il faut défendre contre les petites rancunes et les délations. Les dégoûts de la table d'hôte et du logement en garni, la solitude de la chambre à l'heure où l'on allume soi-même sa lampe, il les avait éprouvés.

Il vit de près le léger ridicule de notre organisation universitaire, avec ces simulacres de mesures libérales, de conseils élus, de discussions entre égaux, que là comme ailleurs, on impose à des hommes qui trouveraient plus simple et meilleur de se laisser gouverner. Au temps où M. Gaucher débutait, les assemblées de professeurs existaient déjà; elles avaient déjà l'air de la parodie, ou du moins de la réduction d'un grand parlement :

« Saint-Brieuc, 1852.

« Notre proviseur, raconte M. Gaucher à sa famille, n'ose rien décider par lui-même et nous convoque au moindre prétexte. L'autre jour, l'un de nous lui dit qu'il croyait que les bacheliers n'avaient pas assez de répétitions. « C'est bien

« vrai, s'écrie-t-il, je n'y avais jamais pensé! » et de nous convoquer. On se réunit. « Messieurs, nous dit-il, on a eu « une idée (ce n'est pas moi, mais elle me semble excellente; « je m'étonne même de ne pas l'avoir eue); c'est de donner « beaucoup de répétitions aux futurs bacheliers. Qu'en « pensez-vous? — Aussitôt un tohu-bohu général : Excel- « lente idée! — C'est impraticable! — Ils en ont déjà « trop! — Ils n'en auront jamais assez! » Chacun crie de son côté, et cela s'appelle discuter; cela dure un quart d'heure. Enfin quelqu'un demande qu'on mette l'idée aux voix. — « Mettons l'idée aux voix », dit le proviseur. L'idée est adoptée. « Maintenant, messieurs, il faut songer à l'exé- « cuter; que quelqu'un propose quelque chose; qu'est ce « qui a une idée pour l'exécution de l'idée? » — Chacun crie la sienne; le brouhaha devient universel. Vingt minutes s'écoulent ainsi. « Messieurs, dit le proviseur, la discussion « ne se terminera jamais si nous crions tous à la fois. » — Alors les cris deviennent moins forts; mais chacun cause avec son voisin et lui expose son petit système, ce qui fait dix petits systèmes exposés à voix basse; il n'y a que le proviseur qui n'expose et à qui on n'expose rien. Moi, je regarde à ma montre; il est cinq heures passées; mon souper refroidit : « Il me semble, dis-je, qu'une commission de « quatre ou cinq membres serait plus à même de présenter « une solution après avoir travaillé à loisir. » — « Mes- « sieurs, s'écrie le proviseur, M. Gaucher a une idée excel- « lente! Je l'aurais eue, sans doute, tout à l'heure,... mais « elle est excellente! Je nomme quatre membres pour faire « un travail préparatoire. » Comme l'idée vient de moi, je suis immédiatement choisi. — Or, nous autres commissaires, nous avons soin de nous donner des rendez-vous auxquels nous ne venons pas, nous traînons les choses en longueur, si bien que le service des répétitions ne sera pas établi de si tôt. Autant de bon temps pour nous. »

Le défilé des bons collègues est aussi dessiné par M. Gaucher avec une légèreté malicieuse, sans rien de méchant. Les voilà, en effet, ces petites sociétés fermées qui fixent un regard inquiet sur le dehors, sur Paris, sur les chefs lointains.

On ne soupçonne pas ici ce qu'est le personnel enseignant dans les villes de cinquième ordre, composé de jeunes gens de passage, réservés à un autre avenir; de vétérans qui vieillissent sur place, modestement ou amèrement, dans une existence étriquée et en quelque sorte mercenaire; de révoltés au caractère fantasque, relégués au fond d'une province, et qu'on appelle, pour cela, les précipités; enfin, de temps en temps, — pour le plus grand profit des écoliers, — d'esprits vraiment supérieurs, qui auraient brillé à Paris s'ils n'avaient pas été retenus dans leur petite ville par quelque charge de famille ou quelque faux ménage... Rien n'a changé depuis 1853, sauf qu'en ce temps-là, paraît-il, il fallait être vu à la messe pour obtenir de l'avancement.

M. Gaucher en obtint par son seul talent. Depuis le lycée de Besançon où il professa la sixième (c'était alors l'âge de fer de l'Université), jusqu'au lycée Condorcet, où nous l'avons connu professeur de rhétorique, il franchit beaucoup de degrés et fit beaucoup de garnisons.

A la fin, on peut affirmer qu'il fut vraiment heureux dans cette chaire brillante qu'il remplissait avec de si merveilleuses ressources d'esprit. Entouré de ses anciens camarades devenus ses collègues et dont l'un était son recteur, très aimé, soutenu par un proviseur charmant et actif celui-là, il n'eut de ce côté que des satisfactions. Peut-être aussi sa situation à la *Revue bleue* lui valut-elle dans ce cercle universitaire, sinon de la bienveillance, du moins beaucoup d'égards.

Par exemple, il retrouva encore ici les fameuses assemblées de professeurs, mais c'étaient des assemblées parisiennes, où l'on s'entendait à demi-mot et où l'on expédiait les discussions. Notre maître s'y rendait avec exactitude chaque fois qu'il fallait soutenir ses élèves. Son excellent collègue, M. V. Cucheval, a raconté que sa dernière sortie, lorsqu'il était déjà mourant, et quoiqu'il lui fallût revenir de la campagne, fut pour obtenir à un jeune homme très méritant le prix de l'association amicale du collège... Aussi ses élèves, malgré quelques exceptions mémorables, n'ont pas été tous des ingrats. Nous l'appelions « papa » dans nos conversations ; il le savait et acceptait ce surnom.

Cher maître! je le revois très nettement. Je retrouve même des sensations très ténues de cette époque, que je croyais effacées par d'autres souvenirs plus émouvants. Je sens encore cette faible odeur de papier et de toile cirée fraîche qui s'exhalait des buvards neufs, des cahiers, et qui reste attachée, dans ma mémoire, à la rentrée des classes, en octobre. C'étaient aussi les grandes cours (il me semble qu'elles ont diminué depuis) aux arbres défeuillés, la classe étroite dont les vitres étaient rayées par les premières pluies froides. Nous pénétrions avec orgueil dans la salle de M. Gaucher; nous connaissions sa réputation d'esprit; nous avions lu ses articles dans nos petits conciliabules du passage du Havre ; il était pour nous « un homme de lettres », ce qui nous semblait, dans ce temps-là, je ne sais quoi de plus qu'un professeur.

Il arrivait en balançant la tête d'un air nonchalant. Sa mise était le plus souvent fort négligée, première leçon pour un public d'élégants, d'externes libres. Avant même de s'installer, debout devant sa chaire et les mains dans les poches de son paletot, il entamait la conversation avec tel ou tel élève; donnant des conseils très particuliers, qui souvent ne semblaient pas de son ressort, ne se privant pas d'attacher, d'un seul mot, le ridicule à un jeune fat. Puis le prestige de son enseignement commençait; c'était, à propos de tout, à propos de rien, une extraordinaire dépense de bon sens et de finesse. Il parlait souvent une heure et demie, avec détachement, du coin des lèvres, sans une *phrase*, avec

des gestes courts, des haussements d'épaules et des saillies imprévues qui faisaient éclater le rire. Alors, c'était le mouvement de mains du curé de Daudet qui a peur que ses paroissiens ne l'aient entendu chanter; il nous contenait bien vite. On se taisait, et il repartait. Le plus souvent, le point de départ n'était rien, en sorte que le spectacle dont il nous régalait était toujours inattendu; on ne pouvait jamais se dire, en entrant en classe : Ce soir nous aurons sur tel sujet un développement charmant; — lui-même ne l'avait pas prévu. Un de nous avait récité sa leçon avec un accent de sa province, et aussitôt, sur cette remarque, les anecdotes se succédaient, entremêlées de jugements surprenants de finesse rapide sur Montaigne, sur Balzac et l'Hôtel de Rambouillet, sur le théâtre contemporain. On était instruit en même temps que charmé : il y avait toujours à retenir. Le tambour roulait, annonçant la fin de la classe, et chaque fois on était surpris de l'entendre. M. Gaucher levait ses bras d'un air de dire : « Grand Dieu! que de temps nous avons perdu! » et aussitôt après, par un geste différent : « Après tout, ça ne fait rien, nous ne nous sommes pas ennuyés, et il y avait du bon dans ce que je vous ai dit. » Puis il sortait et regagnait son chez lui, sans se presser; nous le suivions de loin qui flânait, avec son balancement de tête nonchalant, et qui s'arrêtait devant toutes les colonnes de spectacles.

C'est un honneur pour l'Université que de tels hommes y aient enseigné sans être gênés dans leurs libres allures. Il est vrai que M. Gaucher était aussi un fort bon humaniste, quoiqu'il n'eût guère retravaillé les langues anciennes depuis l'École normale; on retrouvait en lui l'habile traducteur de Tite-Live, et je n'ai jamais vu personne corriger mieux un discours latin. Des élèves extraordinaires de science précoce, comme mes amis Reinach, célèbres depuis dans des domaines variés, souhaitaient et craignaient son jugement. A vrai dire, il n'était pas érudit, Dieu merci! et le seul texte un peu rare que je lui aie entendu lire (il lisait très bien) était le beau récit de la poursuite dans la chanson de *Raoul de Cambrai*. Ce fut un grand effet, et rien n'aurait pu nous édifier davantage sur la poésie du moyen âge.

Mais l'occasion du plus grand triomphe, pour notre maître, c'étaient nos discours français. Il négligeait un peu la tourbe des comparses et soignait d'autant plus ses cinq ou six premiers sujets. Aussi on travaillait des journées entières sur une matière; nous écrivions beaucoup de nos devoirs en vers, ce qui était du moins une preuve d'application... (Si je donne ces détails, c'est afin que la pratique de notre maître profite à d'autres.) Il s'attachait seulement à l'originalité, aux germes de talent; il était très respectueux des productions, parfois même un peu extravagantes, mais qui sortaient de la nullité. Lui, qui avait un goût si sûr (nous l'avons reconnu depuis), il était plein d'indulgence pour nos écarts d'imagination; nous faisions des discours où il était question de Klephtes, de Palikares, de francs-juges masqués, bref, quelque chose d'assez semblable aux morceaux à effet d'Anicet Bourgeois ou de M. Lockroy père; d'autres fois nous méconnaissions avec insolence le divin Lamartine; nous placions très haut la rhétorique échauffée d'Auguste Barbier; et alors M. Gaucher était très doux pour nous; il se contentait de sourire, avec un discret : « Peut-être qu'un jour viendra où... » Et, en effet, le jour est venu, que le cher maître annonçait; j'en appelle à nos anciens camarades; aujourd'hui mon ami G. Lefèvre-Pontalis lui-même n'est pas beaucoup plus effréné que moi... Enfin M. Gaucher, qui était le contraire d'un pédant, fut toujours très indulgent pour notre pédantisme à nous; il connaissait bien cette raideur disgracieuse des adolescents à l'époque de la mue; il espérait qu'elle nous passerait...

Je m'arrête ici, en songeant que de tant d'intelligence, unie à tant de bonté, il ne reste aujourd'hui que le souvenir reconnaissant de quelques élèves dispersés. Sachons-le du moins; c'est à M. Gaucher, c'est à lui personnellement que nous devons le goût des choses littéraires, et d'y trouver, à défaut d'un renom égal au sien, un divertissement agréable. L'influence de ce maître parfait est venue de sa nature propre et non d'un système d'éducation qui puisse se transmettre. Il en est des programmes dans l'enseignement comme des constitutions en politique; c'est une duperie que d'y attacher une vertu trop grande et de prendre beaucoup de peine pour les améliorer. « Soyez très intelligents, et, pour le reste, faites comme vous l'entendrez », — tel est l'article unique d'un règlement sage, et il se peut bien que tout se ramène, au fond, à des questions de personnes.

III.

Peut-être vous demandez-vous quel est, pour des étrangers, pour le public, l'intérêt d'une physionomie aussi simple que celle de notre maître. — Je réponds que c'est sa simplicité même. Il y a là une sorte de phénomène qui vraiment, aujourd'hui, est digne d'étude et de curiosité. Un homme a pu exister, tout proche de nous, que nous avons connu et apprécié, qui avait une grande ouverture d'esprit, une éducation très fine, qui a lu tous les livres parus depuis vingt ans, et qui est resté « un bonhomme ». Aussi le souvenir de M. Gaucher est-il pour nous quelque chose de semblable à cette pierre précieuse aux reflets verts dont parle saint François de Sales, et qu'on porte sur soi afin de pouvoir de temps en temps se rafraîchir la vue.

Il est clair qu'un tel équilibre dans l'esprit en suppose un pareil dans le cœur et dans toute la vie, tant ces choses sont étroitement liées. On devine l'histoire

de M. Gaucher avant de la connaître. La veille de sa mort, il aurait pu dire : « Je suis né en 1828, et depuis lors il ne m'est jamais rien arrivé. Voilà ma vie. » Sa correspondance avec sa famille, qui m'a été montrée, témoigne de ce manque absolu d'aventures.

Ces lettres sont de la bonne espèce de lettres, de celles où on ne se dit rien du tout. Rien de plus uni que chacune, rien de mieux enchaîné que la suite tout entière. Les premières, qui sentent encore un peu l'écolier, sont écrites en prose mêlée de petits vers, à la façon du XVIIIe siècle; dans les suivantes, on voit le jeune homme de plus en plus préoccupé d'une jeune étrangère; bientôt après, une écriture de femme apparaît auprès de la sienne, soit à la fin, soit au milieu d'une lettre; puis cette écriture, plus fine et plus allongée, disparaît, et le reste de la correspondance est attristé, quoique avec douceur encore. Le ton général est celui du contentement; la forme a (qu'on me permette ce mot) de la gentillesse; elle est semblable à celle des *Causeries* de la *Revue*, et c'est un bon témoignage en faveur de celles-ci.

Les absences, les retours, les petits maux, à distance paraissent se fondre dans la vie uniforme. L'importance qu'on y attache au moment même devient ensuite, pour le lecteur lointain, un sujet de divertissement... Et d'ailleurs Maxime Gaucher s'amuse de peu de chose; sa gaieté anime tout. Il aime à s'entretenir avec ses parents: ce sont, dit-il, *ses instants de soleil*. Mais je pense que le soleil pénétrait aussi, avec ses lettres, au foyer paternel. Il raconte tout, afin de supprimer l'absence. Il répond à sa sœur, qui l'avait consulté sur l'orthographe ou l'usage d'un mot; il la console quand elle s'apitoie outre mesure sur les esclaves nègres, après une lecture de *la Case de l'oncle Tom*. Pour lui, il décrit sa vie. Et l'on peut croire que rien n'est plus gai.

Il se mêle très volontiers à la société qui l'entoure; il est de toutes les soirées, de toutes les réunions : « Hélas! je fais une consommation effroyable de chemises, de cols, de gilets blancs, et je vais devenir si beau qu'un de ces jours je deviendrai amoureux de moi, comme Narcisse, et que je me noierai dans ma cuvette. » On emploie son talent de diction en lui faisant jouer la comédie, dans les salons, avec les jeunes filles de la ville. On se permet du Beaumarchais. Et comme on interrompt tout à coup les répétitions, M. Gaucher, qui s'étonne d'abord, comprend à demi mot que les jeunes actrices veulent communier à Noël, et qu'alors, huit jours avant, huit jours après, on ne peut jouer Rosine : il faut attendre encore une semaine... Voilà cette charmante vie bourgeoise que connaissent seulement les petites villes et ces quartiers de Paris qui sont des petites villes dans la grande. Notre maître s'y prêta toujours (qu'il eut raison ! il n'y a qu'à se laisser aller de bon cœur). Et dans ces dernières années mêmes, je le revois montant de petites représentations, stimulant et conseillant les acteurs, sans froisser aucun ni aucune, recommandant à tous le naturel qui, à lui, ne lui demandait pas d'efforts.

On n'attend pas que je suive jusque dans l'intimité une vie si unie. Je dirai seulement que Maxime Gaucher se maria à vingt-quatre ans, et qu'il ne distingua jamais d'autre femme que celle qu'il avait épousée, personne très jolie, très douce et très délicate. Le mariage s'était fait sans aucune peine... Il ne faut rien tirer des lettres de ce temps. Ces épanouissements du cœur ont besoin d'avoir devant eux un avenir sans limites ; on y ajoute de la sécheresse et de l'ironie, ou bien un peu de tristesse, en les racontant au passé. Il y a pourtant un mot, un seul, que je retiendrai; j'y retrouve notre maître. Comme il vient d'être agréé, qu'il a obtenu pour la première fois la permission de s'entretenir avec sa fiancée, il le raconte le soir même à ses parents et dit : « Nous causons et rions bonnement. » Vous entendez : ils *riaient et causaient bonnement*. Et ils s'aimaient!...

Quel père fut M. Gaucher, je ne le dirai pas ici. Quand on paraissait le remarquer, il vous arrêtait d'un air bourru et changeait la conversation. Il n'était pas de ces hommes qui jouent publiquement les fils vertueux, les pères vertueux, et qui, à force de vous parler de leurs charges, vous en font porter une partie.

Quel argument pour les optimistes que cette vie de M. Gaucher! Quel argument surtout pour ceux qui placent le bonheur dans la sagesse et dans la modestie! — Et après? Après, tout ce que je sais, c'est que les proches de notre maître continuent de l'aimer, en souvenir de son cœur excellent. Et pour les personnes très nombreuses qui l'ont seulement lu et entendu, elles se le rappellent comme un homme extrêmement spirituel, spirituel et simple.

PAUL DESJARDINS.

AU GRAND-SAINT-ÉLOI

Nouvelle (1)

Gustave s'était habitué peu à peu à causer avec Madeleine. C'étaient d'étranges conversations, où un tiers n'aurait le plus souvent pu discerner aucune trace de sens commun. Ils parlaient chacun de leur côté plutôt qu'ils ne causaient ensemble. Gustave disait tout ce qui lui venait à l'esprit, sans but déterminé, simplement pour parler tout haut, parce que c'était une distraction pour Madeleine. Elle le regardait plus qu'elle ne l'écoutait parler, mais pendant ce temps-là, du

(1) Suite et fin. — Voy. les deux numéros précédents.

moins, elle échappait à l'obsession d'une pensée fixe et recueillait le bénéfice de quelques heures de repos.

A parler ainsi, à tort et à travers, sans contrôle, il se laissait aller à prononcer lui-même des phrases sans suite, presque dépourvues de sens, et quand il lui arrivait d'analyser ce qu'il venait de dire, il se demandait parfois s'il n'était pas aussi fou que sa femme.

A plusieurs reprises il avait remarqué que Madeleine, quand elle n'était pas absorbée, quand elle faisait attention, comprenait parfaitement ce qu'il lui disait. C'était un esprit dévoyé qu'il fallait diriger, qui trébuchait à chaque pas, qui s'échappait souvent; mais il ne désespérait pas de le retenir et de le ramener peu à peu dans la voie normale.

De son côté, il réussit peu à peu à comprendre le plus souvent ce que disait Madeleine, même quand ses propos semblaient le plus incohérents. Il possédait déjà la clef de plusieurs anomalies et réussissait à dégager le sens de beaucoup de phrases. Quand une fois il avait pu obliger Madeleine à dire le véritable nom d'une chose, c'était un résultat définitivement acquis : elle n'oubliait plus le mot qu'elle avait péniblement reconquis et le plaçait ensuite exactement. C'était comme si elle eût appris à parler pour la première fois, mais aucun progrès n'était perdu.

En reprenant les notes qu'il avait écrites presque textuellement sous la dictée de Madeleine, il découvrait après coup le sens de ce qui, au premier moment, lui avait paru le plus obscur. C'était certainement le manchon qu'elle avait désigné tour à tour sous des noms différents, mais toujours au masculin; par l'emploi des mots féminins les plus inattendus, c'était toujours la femme qu'elle entendait indiquer, et ce qui hantait son esprit, quand elle parlait avec terreur d'êtres ou d'objets au pluriel, c'était les hommes qui l'avaient arrêtée et interrogée. Elle ne faisait que ressasser dans ses accès cette perpétuelle histoire qu'elle s'efforçait d'expliquer sans pouvoir jamais arriver jusqu'au bout, jusqu'au fait précis qui aurait jeté sur l'aventure une lumière décisive. Elle partait bien, mais elle déraillait en route.

Au début, on avait voulu traiter Madeleine avec toutes les ressources de la science, et chacun avait préconisé son système, depuis l'homéopathie jusqu'à l'électricité, en passant par toutes les drogues de la pharmacie. Sauf l'emploi de quelques calmants, Gustave avait vite renoncé à chercher la guérison dans un traitement physique, et il demeurait convaincu qu'il n'y avait de salut à attendre que d'une action directe et permanente sur la faculté de penser. Il se mit tout entier à cette œuvre, avec une persévérance infatigable, avec des élans de compassion et de tendresse qui lui fendaient le cœur, et parfois de cruelles déceptions, quand sa bonne volonté venait échouer devant un regard perdu dans le vague ou un éclat de rire insensé.

Madeleine était restée jolie. Toutes les grâces de la jeunesse resplendissaient encore sur ce visage, où l'âme n'était plus maîtresse de l'expression, sur ce corps abandonné à lui-même. Gustave ne pouvait oublier que c'était sa femme, mais il était combattu entre l'espoir d'une crise salutaire et le respect qui est dû à l'inconscience. C'était quand il la tenait dans ses bras, cœur contre cœur et les mains dans les mains, qu'il réussissait le mieux à la faire parler avec un peu de suite; il s'établissait alors comme une communauté entre leurs deux vies, et c'était elle qui profitait de l'association. Il l'amenait à exprimer presque correctement sa pensée, en lui soufflant le mot juste, en la pressant du regard, en la conduisant ou la retenant par un serrement de la main; quand elle avait bien dit, elle était joyeuse comme une enfant et semblait le remercier avec des yeux où brillait une lueur de raison.

Ce fut ainsi qu'un soir, au coin du feu, dans le grand calme de leur solitude, il l'amena tout doucement à reparler sans effroi du terrible événement qui avait jeté le désarroi dans leur existence.

— Nous retournerons au Grand-Saint-Éloi, disait Gustave.

— Non. J'aime mieux rester ici. Là-bas, il y a des commissionnaires.

— Tu veux dire : des commissaires.

— Oui, des commissaires, et les prisonniers.

— Pas les prisonniers ; l'inspecteur, les sergents de ville.

— Les sergents de ville. Ah! oui.

— Qui t'ont arrêtée, par erreur.

Madeleine saisit son mari par les deux bras.

— Oui, dit-il, on t'a prise par les bras pour te mener au bureau.

— Toute noire!

— Dans une prison toute noire, où je suis allé te chercher. C'est une affaire finie. Tu avais un manchon, mais pas celui-là. Tiens, regarde-le, ce n'est pas ton manchon.

— J'ai pris le manchon, dit Madeleine.

— Mais non. On t'a pris ton manchon, au contraire.

— J'ai pris les gants, la dentelle, le collier, ajouta Madeleine en retirant successivement ces objets du manchon.

— Tu les as pris? C'est toi qui as pris tout cela!

— Oui, fit Madeleine en baissant la tête.

Cet aveu bouleversa tout le système laborieusement échafaudé par Gustave.

*
* *

A force de soins, de patience et de fermeté, il était arrivé à ramener quelque suite dans les idées de Madeleine; il lui avait rappris à se servir des mots, à expliquer d'une façon à peu près intelligible ce qu'elle éprouvait ou ce qu'elle désirait, et le premier usage

qu'elle faisait de ce commencement de retour à la raison était pour se reconnaître coupable d'un larcin qui, à lui seul, constituait la plus évidente preuve de folie. Gustave eut un accès de découragement. Pour la seconde fois, il dut interrompre son œuvre et prendre le temps de recueillir sa pensée, afin de ne pas succomber sous un effort trop continu.

Quand il put se remettre à la tâche, il raisonna plus tranquillement.

Madeleine disait qu'elle avait tout pris, le manchon aussi bien que le reste. Mais elle n'avait pu prendre ce manchon au Grand-Saint-Éloi, où l'on n'en vendait pas de pareils. D'ailleurs, on voyait bien qu'il n'était pas neuf. Et puis, quelle aurait pu être son intention en prenant un manchon exactement semblable au sien?

Le manchon de martre que Gustave connaissait à sa femme avait été apporté par elle dans son trousseau; c'était un de ses cadeaux de noce. Elle le portait parce qu'elle l'avait, mais il ne lui avait jamais plu. L'oncle qui le lui avait donné était un vieux garçon qui, voulant donner un manchon, était allé chez un fourreur et lui avait demandé quelque chose de bonne qualité.

On lui avait vendu un manchon de belle fourrure, mais plus grand que les manchons d'usage courant, qui se portaient déjà tout petits, et Madeleine se plaignait d'avoir l'air d'une grand'mère avec cette fourrure démodée. Gustave pensa qu'il ne devait pas y avoir beaucoup de manchons semblables dans Paris, et entreprit de rechercher à qui pouvait appartenir celui qui était chez lui et qui n'était certainement pas celui de Madeleine : le parfum ne lui laissait aucun doute à cet égard.

Au moment d'aller chez le fourreur qui l'avait vendu, Gustave réfléchit qu'il ne fallait pas faire cette démarche inconsidérément. S'il racontait l'aventure au fourreur et lui laissait connaître son intention de remonter jusqu'à une cliente qui pourrait être impliquée dans une affaire de vol, on ne lui dirait rien, par désir de ménager cette cliente inconnue, ou simplement par crainte de se mêler à une contestation. Il allégua donc un motif inventé de toutes pièces : il s'agissait, dit-il, de retrouver, dans une intention de mariage, une personne, rencontrée une fois, qui portait un manchon exactement semblable au manchon représenté. Le marchand hésita d'abord, puis la recherche lui parut d'autant plus honorable que, par une rapide opération mentale, il en aperçut l'avantage pour son commerce : si le mariage se réalisait, on s'adresserait à sa maison pour les fourrures, puisque c'était une cliente qui était en cause.

Le fourreur avait tout de suite reconnu le manchon comme faisant partie d'un lot de douze manchons pareils, mis en vente l'année précédente; il consentit à ouvrir ses livres et constata avec Gustave que, sur ces douze manchons, cinq restaient en magasin : les sept autres avaient été vendus à sept personnes dont on retrouva les adresses, les livraisons ayant été faites à domicile. Une de ces sept adresses était celle de l'oncle de Madeleine. Gustave prit note des six autres. C'étaient les adresses de six femmes, dont une s'était fait expédier le manchon en province, deux étaient descendues à l'hôtel, et les trois autres habitaient Paris.

Gustave commença par s'informer discrètement, de façon à ne pas éveiller l'attention. La dame de province était, lui écrivit-on, une personne de la meilleure société, riche et apparentée. Des trois acheteuses parisiennes, deux habitaient encore à la même adresse : l'une était d'une famille connue, offrant la meilleure surface; l'autre paraissait honorable et à son aise; la troisième avait déménagé, mais il trouva son nouveau domicile. C'était une personne de mœurs légères, qu'il se promit de ne pas perdre de vue. Il eut plus de mal avec les deux dames qui étaient descendues à l'hôtel. Il se présenta dans chaque hôtel avec une petite histoire arrangée d'avance pour justifier son désir de retrouver la voyageuse, et en y mettant beaucoup de bonne grâce en même temps que d'insistance, il put enfin savoir que l'une, Autrichienne, était repartie pour la ville d'Autriche qu'elle habitait; la seconde avait quitté l'hôtel pour aller dans un autre. Elle était ensuite partie de ce second hôtel, et il eut beaucoup de peine à suivre sa trace, mais il finit par la trouver: c'était une Anglaise, logeant en garni.

Quand il fut en possession des six adresses définitives, il délibéra sur la marche à suivre. C'était l'Anglaise qui lui paraissait la plus sujette à caution : on ne connaissait pas ses moyens d'existence, et le seul fait de loger en garni éveillait une impression défavorable, mais les renseignements qu'il avait recueillis sur la plupart des autres ne lui inspiraient qu'une confiance réservée : il avait ouï dire qu'il arrive aux plus grandes dames de voler dans les magasins. Il s'agissait d'entrer en relations avec toutes les six. Il se rendit facilement compte qu'à se présenter tout simplement il n'aurait aucune chance d'obtenir quelque indication utile. Celles qui seraient légitimement en possession de leur manchon ne pourraient, même avec les dispositions les plus complaisantes, lui rien apprendre, et celle qui avait le manchon de Madeleine n'aurait, si elle le voulait, qu'à se renfermer dans une dénégation ou un silence dont il serait impossible de la faire sortir. Il fallait jouer plus serré.

Gustave entra successivement en négociations avec les concierges des quatre femmes qui habitaient Paris, et grâce à l'habileté qu'il commençait à acquérir dans son rôle de policier, il réussit à savoir quel journal lisait habituellement chacune d'elles. Il fit insérer dans ces quatre journaux différents, qu'il envoya par surcroît à la dame de province et à l'Autrichienne, une annonce ainsi libellée :

CINQ CENTS FRANCS DE RÉCOMPENSE.

« Une dame qui a perdu son manchon au Grand-Saint-Éloi, avec un porte-monnaie contenant une somme insignifiante et une médaille de Trajan à laquelle elle tient beaucoup, offre cinq cents francs de récompense et sera reconnaissante à la personne qui voudra bien lui rapporter surtout cette médaille. »

Au lieu de donner son adresse, Gustave indiquait pour la réception des objets et la remise de la récompense l'adresse d'un bureau spécial avec lequel il s'entendit à cet effet.

Deux jours après la publication de l'annonce, une femme se présentait au bureau, rapportant un manchon et un porte-monnaie qui contenait quelque argent et la médaille de Trajan. C'était l'Anglaise. L'employé lui dit qu'il avait le billet de cinq cents francs, mais qu'il ne pourrait le lui remettre que le lendemain, quand les objets auraient été reconnus. Lorsqu'elle revint le lendemain, Gustave était dans le bureau. Il la remercia vivement de la peine qu'elle avait prise et lui fit remettre les cinq cents francs. Elle allait se retirer, hésita un instant; puis, voyant qu'on la laissait partir, elle dit :

— Mais je n'ai pas simplement trouvé ce manchon; on l'avait laissé sur une chaise; à la place de celui-ci on a dû emporter le mien, qui est tout pareil, et que j'avais posé sur le comptoir.

— C'est vrai, dit Gustave. J'oubliais. Le voici, madame, pardonnez-moi.

En même temps il prit le manchon qui était déposé dans un coin, hors de la vue. L'Anglaise le prit, y fourra les mains, et, encouragée, ajouta :

— Il y avait aussi quelques objets, de peu de valeur...

— C'est vrai, fit Gustave. A quoi pensais-je? Une paire de gants, n'est-ce pas?

— Oui, une paire de gants, une pièce de dentelle et un collier.

A ce moment parurent le commissaire de police et l'inspecteur du Grand-Saint-Éloi qui, ayant bien voulu déférer à la demande de Gustave, se tenaient dans la pièce voisine. Derrière eux entra Madeleine qui s'écria en apercevant l'Anglaise :

— C'est elle. Je la reconnais.

*
* *

Une révolution subite s'était opérée dans la tête de Madeleine quand elle s'était trouvée en présence de la femme dont le souvenir la hantait sans relâche. Elle s'assit d'abord, la tête dans les mains, immobile et silencieuse, comme pour laisser à toutes choses le temps de se remettre en place; puis, relevant ses yeux où la lucidité était rentrée tout à coup, elle raconta d'une voix calme :

— J'étais entrée dans les magasins du Grand-Saint-Éloi pour acheter de la poudre de riz; je suis allée directement au rayon de la parfumerie. Comme on me montrait plusieurs marques à la fois, j'ai posé mon manchon sur une chaise qui se trouvait à côté de moi; j'avais gardé mon mouchoir à la main. Ce qu'on m'offrait ne me convenant pas, j'ai fait deux ou trois pas à la suite du commis pour voir d'autres échantillons. Ce n'était pas encore ce que je voulais. Je suis revenue pour chercher mon manchon. Madame, que je reconnais parfaitement, était debout devant le comptoir, examinant des brosses; au moment où je me suis approchée, elle se tournait du côté opposé. A côté d'elle était posé sur le comptoir un manchon que j'ai pris pour le mien et que j'ai emporté étourdiment. J'ai continué mon chemin; je tenais le manchon d'une main, de l'autre j'arrangeais les plis de ma robe. Puis j'ai mis dans le manchon ma main droite qui tenait le mouchoir, et j'y ai senti des objets. Au moment où je cherchais à les tirer pour voir ce que c'était, l'inspecteur m'a abordée en me disant : « Voulez-vous me permettre de regarder ce qu'il y a dans votre manchon? » Alors j'ai compris d'un trait que je venais de prendre le manchon de cette femme à la place du mien, et d'un geste brusque je l'ai jeté loin de moi en disant : « Ce manchon n'est pas à moi. » L'inspecteur a souri, a ramassé le manchon et m'a invitée à passer avec lui dans un cabinet où il y avait deux autres employés. A l'idée qu'on m'accusait d'avoir volé, ma tête s'est perdue. Une foule d'idées se présentaient ensemble à mon esprit; je m'entendais parler, mais je n'entendais pas ce que je disais. C'était comme un grand bruit de voitures dans ma tête. J'ai fait un effort pour me ressaisir. A ce moment, on m'a demandé mon nom et mon adresse. J'ai été sur le point de prononcer le nom de mon mari, et tout à coup l'idée m'est venue que cela allait faire un esclandre épouvantable, que l'histoire serait racontée dans les journaux, qu'il se trouverait des gens pour me croire coupable, que mon mari lui-même conserverait peut-être des doutes, qu'il allait perdre sa place, et qu'il valait mieux tout éviter en donnant un nom quelconque : j'ai dit le premier qui s'est présenté à ma mémoire, avec une adresse au hasard. Je croyais que c'était fini et qu'on me laisserait partir. Quand on a parlé de me conduire chez le commissaire de police, j'étais bouleversée, mais je raisonnais encore. J'ai pensé qu'il ne fallait plus rien dire, pour ne pas me couper. Mais je n'ai pas tardé à comprendre que j'étais dans une mauvaise voie, que je ne pourrais pas soutenir mon mensonge et que j'avais déjà mis toutes les apparences contre moi. Je me suis crue perdue. Au tournant de la rue, je me suis aperçue qu'on ne me tenait pas; il y avait un encombrement de voitures. Je suis partie en courant pour aller me jeter à l'eau. On m'a rattrapée. Je me rappelle ensuite être entrée dans le bureau du commissaire; j'étais

comme dans un rêve. Il me semblait que j'étais sortie de chez moi depuis des années. Puis je me suis trouvée dans un endroit sombre; je souffrais d'un violent mal de tête, il m'a semblé que tout s'effondrait en moi, comme si ma cervelle s'était subitement désagrégée, et que toutes mes idées eussent roulé les unes sur les autres; depuis ce moment, je n'ai plus que des souvenirs confus et intermittents. Il y a seulement quelques jours que je commence à reprendre possession de moi-même; j'ébauchais des idées, sans pouvoir arriver jusqu'au bout. Mais tout à l'heure, quand j'ai vu cette femme, j'ai éprouvé une grande secousse dans la tête, comme si ma cervelle se remettait violemment en place, et j'ai tout revu. Je comprends maintenant : j'ai été folle. Ah! Gustave!

Et elle se jeta dans les bras de son mari, en pleurant.

L'Anglaise commença par se plaindre qu'on l'eût attirée dans un guet-apens, mais Gustave la rassura aussitôt. Trop heureux d'avoir obtenu le résultat qu'il cherchait, il dit à la voleuse qu'elle pouvait se retirer sans crainte d'être inquiétée, en emportant même les objets qu'elle avait volés, puisque le Grand-Saint-Éloi était désintéressé. Pour lui, il était satisfait puisqu'il avait du même coup démontré l'innocence et reconquis la raison de Madeleine.

Peu à peu Madeleine se rappela les principales phases de la période qu'elle venait de traverser; elle ne craignit pas d'en parler, ce qui était le meilleur symptôme d'une guérison définitive, et elle put expliquer rétrospectivement le sens de presque tout ce qu'elle avait dit. Pendant cette longue crise, c'était toujours sa justification qui l'avait préoccupée; dans l'impuissance où elle était de se faire comprendre, elle était passée par tous les degrés de l'impatience et du découragement, tout en se rendant compte des efforts persistants de son mari pour lui venir en aide.

— Je t'ai expliqué cent fois ce qui s'était passé, dit-elle.

— Oui, dit Gustave, je voyais bien que tu me l'expliquais; mais je ne comprenais pas.

— Au moins, j'espère que tu ne m'as jamais crue coupable.

— Si.

— Comment! Tu as cru que j'avais volé!

— Oui. J'ai d'abord refusé de le croire; puis, devant l'accumulation des preuves, j'ai dû en convenir vis-à-vis de moi-même. Ensuite je me suis repris à en douter, et à la fin je le croyais de nouveau.

— Tu le croyais! Et...

— Et je t'aimais tout de même.

GASTON BERGERET.

FIN.

LES RÉNOVATEURS DES ÉTUDES SANSCRITES EN FRANCE

Hauvette-Besnault et Abel Bergaigne.

Tous ceux qui s'intéressent parmi nous à la langue, à la littérature sanscrite et aux sciences philologiques si importantes qui s'y rattachent ont été littéralement consternés à la nouvelle des morts successives, à six semaines à peine d'intervalle, de deux maîtres, MM. Hauvette-Besnault et A. Bergaigne, sur lesquels reposaient en grande partie, en France, le présent et l'avenir de ces études.

Élève et ami de l'un et de l'autre, je considère comme un devoir de venir rappeler brièvement leurs services scientifiques et d'essayer de montrer par là toute l'étendue de la perte que nous avons faite.

Je ne me dissimule pas qu'une pareille tâche mériterait un ouvrier plus habile; mais elle ne saurait en rencontrer de plus sincèrement fidèle au culte de nos chers maîtres, et la piété me tiendra lieu de talent.

***

En 1868, quand M. Duruy, alors ministre de l'instruction publique, songeait à fonder l'École des hautes études, cette institution destinée à devenir si rapidement florissante, la culture du sanscrit traversait en France une période d'atonie qui contrastait d'une manière bien fâcheuse avec l'éclat dont elle avait brillé au temps d'Eugène Burnouf. Non seulement l'illustre maître, enlevé prématurément par une maladie de cœur en 1848, avait disparu depuis plusieurs années déjà, mais aucun de ses émules ou de ses disciples n'avait pris à tâche de continuer la tradition de la méthode sévèrement scientifique qui avait présidé à ses travaux et à son enseignement. Depuis quelque temps, parmi ses successeurs, la littérature faisait tort à l'érudition, et la curiosité un peu vagabonde aux procédés lents et sûrs d'auparavant dont l'Angleterre et l'Allemagne semblaient nous avoir ravi le secret. C'est ainsi que, comme suite aux travaux si consciencieux, par exemple, de Loiseleur-Deslonchamps, l'éditeur et le traducteur scrupuleux des *Lois de Manou*, on avait eu la traduction absolument insuffisante et prématurée d'ailleurs du *Rig-Véda* par Langlois; et pour comble de malheur, on en était arrivé aux œuvres de Kâlidâsa, au *Rámâyana* et au *Mahâbhârata*, traduites de la façon du bonhomme Fauche, qui traitait solidairement les chefs-d'œuvre de la littérature sanscrite classique et la langue française dans laquelle il les translatait avec plus de cruauté qu'un abbé de Marolles au XVIIe siècle n'en avait pu déployer à l'égard des classiques latins.

D'ailleurs, rien à l'horizon : le cours de sanscrit du Collège de France, le seul qui existât à cette époque,

était désert et les tentatives faites à Nancy par MM. Émile Burnouf, Guerrier de Dumast et Leupol pour réveiller l'intérêt autour d'études qui dépérissaient chez nous, alors qu'elles se développaient magnifiquement chez nos voisins de l'Est, s'appuyaient sur un savoir trop insuffisant et des moyens d'action trop défectueux ou trop bizarres pour promettre de sérieux résultats.

C'est en de telles circonstances et au moment où la défaveur qu'elles avaient jetée sur les études sanscrites s'accusait de la manière la plus regrettable que le ministre dont je rappelais le nom tout à l'heure confiait à Hauvette-Besnault le soin de leur rendre le lustre, la vigueur et la fécondité d'autrefois, en le nommant directeur d'études pour le sanscrit à l'École des hautes études.

Le nouveau professeur qui approchait alors de la cinquantaine joignait déjà, autant que je me le rappelle, les fonctions de traducteur au ministère de la guerre avec un emploi de bibliothécaire à la Sorbonne. Ancien agrégé de l'Université et s'étant occupé pendant longtemps d'éducations particulières, puis bibliothécaire à l'École normale supérieure, le temps lui avait manqué jusque-là pour publier rien de bien important dans l'ordre des études indiennes, auxquelles il avait consacré depuis de longues années les heures trop rares que lui laissaient ses laborieux emplois. Mais on connaissait son savoir et sa conscience, et il ne tarda pas à en fournir des preuves éclatantes et désormais publiques.

Cette année 1868, qui vit fonder l'École nouvelle, marqua subitement un vif mouvement de réveil dans toutes les branches de l'érudition française. Il semblait qu'une foule de jeunes gens n'attendaient que le signal du ministre novateur pour répondre à son appel et venir vivifier de leur ardeur les études naguère délaissées auxquelles il les conviait. Des signes précurseurs avaient pourtant, il faut le dire, annoncé cette résurrection : le cours récemment inauguré d'un jeune maître, — M. Bréal, — qui exposait avec une clarté admirable la science toute nouvelle chez nous de la grammaire comparée, attirait une jeunesse nombreuse; la Société de linguistique de Paris subissait une transformation heureuse et préludait à ses brillantes destinées; et la *Revue critique*, drapeau de la nouvelle école de philologie qui prenait ainsi conscience d'elle-même et de sa force latente encore, inaugurait ses procédés rigoureux, mais si nécessaires alors.

Cette année-là même, les inscriptions pour le cours de sanscrit à l'École des hautes études s'élevèrent bien à douze ou quinze, chiffre considérable si l'on tient compte de la nature spéciale de ces études et de l'état où elles se trouvaient alors. Comme toujours, les défections ne manquèrent pas au bout de quelques leçons; mais ceux qui avaient la vocation restèrent, et parmi ces ouvriers de la première heure se trouvaient, indépendamment de l'auteur de ces lignes, Abel Bergaigne qui fut maître adjoint presque aussitôt qu'élève; Louis Havet, destiné à une carrière si brillante dans l'Université, tout éphèbe alors; Eugène Roland, l'auteur de la *Faune populaire* et le fondateur avec M. Gaidoz de *Mélusine*, la première revue de *folk-lore* qui ait été créée en France et peut-être en Europe; Goldsmid, mort il y a quelques années à l'Université de Strasbourg où il enseignait le prâcrit; d'autres encore dont les noms sont moins connus. Les années suivantes devaient voir entre autres, sur les mêmes bancs, M. James Darmesteter, l'éminent professeur de persan du Collège de France; M. Michel, actuellement professeur de sanscrit à Gand; M. Paul Oltramare, qui a été chargé de fonctions analogues à l'Université de Genève; M. G. Strehly, professeur à Louis-le-Grand, traducteur élégant et sûr de plusieurs drames sanscrits; enfin M. S. Levi, nommé répétiteur à l'école où il était naguère étudiant.

Dire le zèle que déployait et qu'allumait Hauvette-Besnault en ces temps de renouveau serait chose difficile. Indépendamment des heures de cours que l'on doublait presque régulièrement, nous nous réunissions chez lui trois fois la semaine et l'on y travaillait sans relâche de trois heures de l'après-midi à sept heures du soir.

Comment trouvait-il le temps de suffire à cette tâche, à côté de toutes les autres qu'il devait mener de front? Ceux-là seuls peuvent s'en rendre compte qui se le rappellent affairé, toujours courant, infatigable, passant sans transition d'un souci à l'autre et apportant à tout ce qu'il faisait une passion juvénile.

Outre cet indomptable entrain, il possédait deux qualités maîtresses qui faisaient d'Hauvette-Besnault un professeur hors ligne, surtout en ces sortes d'études : la prudence et la conscience. Avec lui, dût-on passer une heure sur une même phrase, on ne la quittait pas qu'on ne l'eût tirée au clair, ou tout au moins qu'on n'eût isolé les parties qui résistaient à nos effort combinés et qu'on sût bien que sur tel point la lumière restait à faire. Avec l'impatience des commençants, ses hésitations nous paraissaient quelquefois excessives; mais nous ne tardions pas à nous rendre compte de la nécessité de sortir de l'à peu près, et par conséquent de nous soumettre aux lenteurs indispensables à la clarté parfaite sans laquelle toute explication est incomplète.

Un trait qui lui était particulier, c'était de diriger les études sanscrites en humaniste. J'entends qu'il s'intéressait vivement à tous leurs détails, en vue de ces détails mêmes; il avait à leur endroit la curiosité du grammairien et du lettré, plutôt que celle du philosophe et du linguiste. En un mot, il aimait le sanscrit pour le sanscrit et pour tout ce qui s'y rattachait étroitement, ce qui est la meilleure manière de l'aimer et surtout la meilleure disposition pour l'enseigner.

Depuis quelques années, voyant dans les excellentes

mains de M. Bergaigne l'enseignement qu'il avait inauguré, il s'était consacré d'une manière de plus en plus exclusive à l'œuvre littéraire et scientifique de sa vie, la continuation de la traduction du *Bhâgavata-Purâna* (vaste composition religieuse remplie de curieux détails sur le culte du dieu Krishna, dans l'Inde du moyen âge), jadis entreprise par Eugène Burnouf qui en avait achevé seulement une faible partie. Dire que le successeur a été digne de son devancier est le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce grand et difficile travail dont la mort foudroyante d'Hauvette-Besnault a laissé de nouveau l'impression interrompue; il est vrai que le manuscrit est prêt et que tout laisse espérer que ce qui reste à publier verra le jour prochainement.

Notre excellent maître a succombé plein de vie encore en apparence et d'activité à l'âge de soixante-huit ans. Il a fini brusquement comme ceux que protègent les dieux, sans maladie grave et sans avoir eu à voir la mort face à face. Comblé de toutes les joies de la famille, jouissant dans ses dernières années de l'idéal qu'il avait rêvé, — une retraite studieuse au milieu des siens, — satisfait de la prospérité des études qu'il avait tant contribué à restaurer parmi nous, honnête homme dans toutes les acceptions que ce beau mot a successivement revêtues dans notre langue, il a été heureux presque autant qu'on peut l'être ici-bas. C'est une pensée bien faite pour adoucir la douleur de sa famille et les regrets de ses amis.

*
* *

Taille mince et un peu au dessus de la moyenne, démarche rapide, cheveux châtain clair, barbe rare et blonde, teint pâle, visage allongé, au nez un peu fort, au front rêveur et aux regards singulièrement expressifs et pénétrants, tel était Bergaigne il y a vingt ans, et tel il apparaissait encore naguère dans sa chaire de la Sorbonne ou dans son fauteuil à l'Institut; car il semblait jouir du privilège de ne pas vieillir.

Il avait longtemps cherché sa voie avant d'entrer à l'École des hautes études. D'abord employé d'enregistrement en province, il s'était fixé ensuite à Paris, où la société de quelques peintres qu'il fréquentait, entre autres Corot, l'avait entraîné à Fontainebleau. Là, avec la chaleur d'âme qui le caractérisait, les germes d'idéalisme qu'il portait en lui, l'amour de la nature dont on peut dire qu'il est mort, il s'était épris de la forêt d'une passion exclusive et ardente; il y passa je ne sais combien de mois dans la société de Dennecourt, le Christophe Colomb de cette Amérique, et aussi, il faut le dire, de la Muse, muse discrète et qui lui avait fait jurer, paraît-il, de ne jamais révéler ses inspirations.

Mais, tout d'un coup, il se réveilla de cette douce somnolence; il se dit que la trentaine approche, qu'on ne peut toujours faire l'école buissonnière, et qu'il est grand temps de se décider sur la carrière à suivre. Il se rappelle ses succès de collège, il sent les forces de l'intelligence qui bouillonnent en lui, et il se met hardiment et résolument à préparer sa licence ès lettres. Il l'enleva pour ainsi dire à la baïonnette.

M. Egger père, à qui tant d'universitaires de talent doivent leur initiation, avait remarqué son intelligence supérieure, son ardeur au travail et sa puissance de volonté : il l'encouragea, le conduisit à la Société de linguistique et l'engagea à suivre le cours de M. Bréal. C'était le chemin tout droit pour arriver au sanscrit. Sous la direction d'Hauvette-Besnault, il se mit à ces études avec une telle ténacité et un tel succès qu'en quelques mois il fut en état de seconder son maître. Je ne le suivrai qu'à grands pas dans sa carrière universitaire.

Répétiteur à l'École des hautes études dès 1868, il fut nommé maître de conférences à la Sorbonne pour le sanscrit vers 1877, y vit, sur la demande réitérée de la Faculté des lettres de Paris, sa conférence érigée en chaire de sanscrit et de grammaire comparée en 1886. L'année précédente, l'Académie des inscriptions et belles-lettres lui avait ouvert ses portes et il était venu y remplacer J. Quicherat.

*
* *

Quelles que soient les qualités du professeur dans sa chaire, — et celles de Bergaigne étaient de premier ordre, — c'est surtout par ses ouvrages que son nom a chance de passer à la postérité. Ceux du savant indianiste lui avaient acquis de longue date une réputation européenne et sont dignes de perpétuer sa mémoire.

Le premier ouvrage de quelque importance où il ait donné la mesure de sa valeur comme philologue et comme indianiste fut la publication du texte inédit et de la traduction du *Bhâminî-Vilâsa*, « les jeux de la bien-aimée », collection de stances, dans le genre érotique, d'un poète hindou du XVIe siècle. L'œuvre originale était en elle-même d'assez mince mérite; mais Bergaigne sut apporter à la tirer de l'oubli tant de soin, tant de conscience et tant de savoir que tous les critiques capables d'en juger pressentirent un maître; M. A. Barth, entre autres, si compétent en ces matières, couvrit d'éloges mérités le jeune professeur. Peu de temps après (1874), il s'affirmait comme linguiste en traitant une question mise au concours par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur la construction dans les langues anciennes. Son mémoire, qui obtint le prix, est resté inédit, à part quelques chapitres insérés dans les *Mémoires de la société de linguistique de Paris*.

Mais il se sentait appelé à de plus hautes tâches, et son ambition ne tendait à rien moins qu'à donner une interprétation définitive du document le plus important que nous possédions sur les origines des religions

indo-européennes, c'est-à-dire l'inappréciable recueil des hymnes du *Rig-Véda*. Les difficultés immenses et de toute nature inhérentes à une pareille entreprise ne peuvent être appréciées que par les spécialistes, et je n'y insisterai pas. Bornons-nous à dire que Bergaigne apporta toute son ardeur, toute sa pénétration — qualité maîtresse chez lui — et tout son savoir à les résoudre. Du rare concours de tant de moyens au service d'un esprit supérieur, sortit le bel ouvrage de *la Religion védique* (3 vol., 1878-1883), qui restera comme l'un des monuments les plus glorieux de l'érudition française dans cette seconde moitié du XIXe siècle. On peut critiquer le système que ce grand travail a eu pour but de dégager des éléments qui le contiennent ; on peut regretter que l'étude du développement historique des conceptions védiques y ait été négligée de parti pris ; on peut imaginer souvent d'autres interprétations que celles auxquelles s'est arrêté l'auteur ; mais il n'en est pas moins certain qu'on ne cessera jamais d'admirer son inimitable précision et la puissante énergie avec laquelle il s'est essayé à débrouiller le chaos des antiques légendes et des formules hiératiques qui composent la matière confuse des livres védiques.

Entre temps, et pour se distraire d'un pareil labeur, il avait traduit, en collaboration avec son beau-frère, M. Lehugeur, un drame sanscrit, *la Nagânanda* ou *la Joie des serpents*, qui parut en 1879, dans la jolie collection elzévirienne de l'éditeur Leroux.

Mais, à mon avis, son véritable chef-d'œuvre est encore son *Manuel pour apprendre la langue sanscrite* (1885). Il a su réunir là, en un volume d'à peine 400 pages, comprenant textes, glossaire et grammaire, tout ce qui est nécessaire pour acquérir une connaissance complète du sanscrit classique. Ses qualités d'ordre et de précision trouvaient là leur véritable emploi, et l'on peut dire qu'il les y a merveilleusement utilisées. En pareille matière, on ne fera jamais mieux, et il est douteux qu'on fasse jamais aussi bien.

Dans ces dernières années, il avait divisé son temps, indépendamment des longues heures consacrées à son enseignement, entre la publication des inscriptions historiques rapportées du Cambodge par M. Aymonnier, tâche qu'il s'était partagée avec M. Barth, et des études fécondes en résultats importants sur le classement des hymnes du *Rig-Véda* et sur leurs rapports avec le rituel brahmanique. Ces derniers travaux surtout, qui avaient été l'objet de communication de sa part à l'Académie des inscriptions et d'articles au *Journal asiatique*, contenaient le germe de tout un ordre de conceptions nouvelles sur l'origine et les rapports mutuels des écrits védiques et promettaient les fruits les plus féconds.

***

On sait comment ces espérances ont été détruites en un clin d'œil, comment une si belle carrière a été prématurément brisée. Parti au commencement d'août pour la Grave (Hautes-Alpes), avec l'intention, comme il me l'écrivait, d'y faire une cure d'air de deux mois, il trouvait la mort quelques jours après au fond d'un précipice sur la pente duquel il avait, paraît-il, été amené sans s'en douter, et où il lui avait été impossible d'arrêter sa chute. La perte qu'a faite la science en sa personne est irréparable, et sa mort laissera un deuil perpétuel dans le cœur de ses amis.

***

Le caractère de Bergaigne était digne de son esprit. La générosité et l'élévation en étaient les traits principaux. Il a pu se tromper quelquefois, comme nous tous, mais il ne l'a jamais fait qu'en croyant avoir la justice avec lui.

Une marque particulière encore de son tempérament intellectuel était la volonté.

Comme savant, il avait *voulu* mettre un frein à son imagination, qui était puissante pourtant et par conséquent rebelle, et il y avait réussi presque au delà du nécessaire, car il n'entendait connaître que le fait précis et la règle, refusant délibérément de s'inquiéter si ce fait avait des attaches avec tel ou tel autre, ou si cette règle n'était pas le résultat d'une assimilation tardive de phénomènes jadis divers.

Comme penseur, il avait *voulu*, au contraire, s'affranchir des faits et de la tyrannie de leurs conséquences logiques pour s'échapper à son aise dans les plaines sans limites de l'idéalisme transcendant, où le culte qu'il avait voué à une chère mémoire, celle d'une épouse perdue au bout de quelques mois de mariage, ne cessait de l'attirer.

Il est un côté cependant où il laissait le champ libre à ses sentiments instinctifs et à ses inspirations natives : c'était en matière d'esthétique subjective, pour ainsi parler. La poésie, la peinture, la musique dans leurs manifestations supérieures l'exaltaient, le ravissaient au delà de ce qu'on peut imaginer. A plus forte raison la nature, en certains lieux et à certains moments, l'enivrait-elle à la lettre. Il redevenait alors le sylvain de la forêt de Fontainebleau, le poète solitaire et enthousiaste des clairières rocheuses et des taillis mystérieux, l'adorateur du dieu Pan et des hamadryades.

Et c'est surtout sous cette physionomie émue, rêveuse, inspirée, qu'il continuera de vivre dans la mémoire de ceux qui l'ont le mieux connu et le plus sincèrement aimé.

PAUL REGNAUD.

LITTÉRATURE CHINOISE

La musique après la mort

CONTE

Le jeune savant Weng-Jou-Tchung (tiédeur du printemps) descendait d'une grande famille de la province de Tching.

Il aimait passionnément la musique : son instrument de prédilection était le *kin* (1), qui ne le quittait jamais, pas même lorsqu'il entreprenait un voyage.

Pendant le cours d'une de ses excursions, il se trouva devant la porte d'un couvent : il entra et vit un vieux prêtre, à la mise très simple, assis, les jambes croisées, dans l'attitude de la prière et de la méditation. Il ne voulait pas déranger le saint homme dans ses exercices spirituels et se mit à examiner l'intérieur du temple.

Les murs étaient partout ornés de sujets religieux ; l'œil de Weng-Jou-Tchung distingua bientôt, entre autres symboles du culte accrochés de tous côtés, un *kin*, suspendu au mur, dans sa housse d'étoffes de couleurs.

— Vous savez aussi jouer de cet instrument? demanda le voyageur, frappé d'apercevoir dans ce lieu l'objet favori de ses exercices musicaux.

— Je ne sais pas très bien, répondit le prêtre, mais j'ai toujours le désir d'apprendre et de m'instruire auprès de ceux qui jouent mieux que moi.

En même temps il détacha le *kin* du mur et le présenta au visiteur.

Le jeune musicien, au premier coup d'œil, vit que cet instrument était d'une construction rare et d'un fini admirable : il essaya les cordes et ne fut pas moins surpris de la pureté et de la puissance des sons que ses doigts en tiraient. Il joua alors un des airs qu'il savait le mieux.

Le prêtre l'écouta attentivement, mais sans applaudir, et en souriant doucement, comme sous l'influence d'un mélange de bienveillance et d'ironie.

— C'est assez bien, dit-il à la fin, mais vous ne pouvez pas devenir mon maître.

Weng trouva que cette phrase était trop fière pour que le prêtre ne fût pas tenu de se faire entendre, lui aussi, et lui tendit l'instrument.

Son interlocuteur s'empressa de placer le *kin* sur ses genoux et l'accorda soigneusement. A peine eut-il commencé à pincer les premières notes que Weng crut sentir passer comme un doux zéphir caressant le feuillage ; il lui semblait que les oiseaux gazouillaient, réunis en foule dans la ramure des arbres de la cour. Surpris et enchanté d'entendre ces accents d'une beauté inouïe, il pria le musicien de répéter plusieurs fois ces airs si doux et si mélodieux, qu'il désirait retenir. Puis il essaya de les jouer à son tour.

— Avec ce que vous savez maintenant, lui dit le prêtre, vous êtes sûr déjà de n'avoir pas de rivaux dans ce bas monde.

Weng, en effet, perfectionna son jeu de plus en plus et devint bientôt unique en son art.

A son retour dans son pays, il fut arrêté un soir en route par une pluie torrentielle. Il vit des lumières briller devant lui et se présenta dans la première maisonnette venue, pour demander un asile. Il fut reçu par une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans, belle comme un ange et qui s'enfuit en voyant un étranger. Une vieille femme survint alors, lui demanda son nom et le but de sa visite, et consentit à le garder, à condition qu'il se contenterait d'une couchette de paille étendue à terre :

— Il n'y a dans la maison qu'un seul lit, dit-elle, et je l'occupe avec ma fille adoptive, nommée Fang-Niang.

— Je suis encore célibataire, dit Weng ; si vous ne dédaignez pas ma modeste personne, je vous demanderai de m'accorder la main de votre protégée : j'ai eu l'occasion tout à l'heure de la voir et de l'admirer.

— J'ai le regret de ne pouvoir accueillir votre demande, répliqua la vieille dame, en fronçant le sourcil, mais sans expliquer autrement les motifs de son refus.

Elle sortit. Le lettré s'aperçut que la paille était mouillée : trop discret pour en faire l'observation à son hôtesse, il renonça à dormir, tira le *kin* de son enveloppe et se décida à passer la nuit en jouant les airs préférés.

Le lendemain, il partit de bonne heure, après avoir pris congé de la vieille femme, et rentra chez lui.

Dans la ville où il habitait, le fonctionnaire Ling, attaché au ministère, recevait beaucoup de lettrés. Il entendit parler du talent de Weng et le pria de venir jouer chez lui, sa fille, Mlle Liang-Kung, très jolie et très instruite, désirant entendre l'artiste dont on avait conté merveilles.

A la soirée, au moment où Weng jouait, un coup de vent souleva le rideau derrière lequel se tenaient les femmes et montra au musicien le visage charmant de la jeune fille. Le lettré s'en éprit et pria sa mère de la demander en mariage pour lui : Ling trouva la situation des deux familles trop inégale et refusa.

Malgré le désir exprimé par Liang-Kung d'entendre de nouveau l'artiste qui l'avait charmée, Weng,

(1) Instrument en bois de Toung, à cinq cordes. La partie arrondie figure le ciel ; la face plate représente la terre ; le haut jusqu'au chevalet est la demeure du dragon, et à huit pouces, pour figurer les huit airs du vent, et quatre de haut pour indiquer les quatre saisons de l'année. Ces cordes font allusion aux cinq planètes et aux cinq éléments. La longueur totale de sept pieds deux pouces représente l'universalité des choses.

dépité par le refus opposé à sa demande, ne voulut plus retourner chez le fonctionnaire.

Un jour, Liang-Kung ramassa dans son jardin un papier sur lequel elle lut les vers suivants :

« L'amour me rend folle et la pensée m'attriste.

« Et, tous les jours, me trouble l'amertume de mon cœur.

« Les roses enivrantes et les saules pleureurs du printemps sont les images sympathiques à mon esprit.

« Les chagrins anciens sont confondus avec les chagrins nouveaux.

« Je les chasse, mais ils renaissent, comme le gazon du jardin repoussé après la fauchée.

« Depuis la séparation, je vis sous un ciel incertain,

« Et cet état se prolonge du matin au soir sans espérance !

« Mes sourcils sont abîmés à force d'être froncés et mes yeux desséchés, tant ils ont fixé un horizon qui ne s'ouvre pas.

« Que de fois j'ai voulu abandonner cette pensée, sans le pouvoir!

« Ma couverture étant jalouse de mon rêve, et la clepsydre troublant mon âme, je ne puis dormir : d'ailleurs je n'ai pas sommeil.

« On dit que la nuit est longue comme une année; je trouve que l'année est plus courte qu'une seule des veilles que je passe.

« Ainsi les cinq veilles sont pour moi cinq années, qui, si cela continue, me vieilliront bien vite. »

Ces vers étaient intitulées : « Le regret du printemps. »

Liang-Kung trouva la poésie charmante et en fit une copie, qu'elle laissa sur sa table pour pouvoir la relire.

Un instant après, elle ne la retrouva plus.

Son père, en passant dans sa chambre, avait pris le papier et, comme il en trouvait la lecture troublante pour sa fille, le jeta au feu sans rien dire.

Il s'occupa cependant de marier son enfant; il croyait être d'autant plus obligé de se hâter, que les vers surpris par lui lui faisaient croire que Liang-Kung avait un amour au cœur.

Le fils du trésorier général de la province se mit sur les rangs et reçut un accueil très bienveillant du père. Mais, à son départ, quelle ne fut pas la surprise de Ling, en trouvant un soulier de femme à la place où le jeune homme s'était assis! Le projet fut rejeté, le fonctionnaire ayant acquis ainsi la conviction que ce futur n'était pas un homme sérieux.

Dans le jardin de Ling, il y avait des chrysanthèmes verts, d'une beauté extrêmement rare, que le propriétaire conservait pour lui, sans laisser sortir aucune bouture de ces espèces uniques. Dans le jardin de Weng, les chrysanthèmes, un jour, devinrent tout à coup verts comme ceux de Ling. Le lettré ramassa, en même temps, dans une allée, les vers cités plus haut. Il les souligna et écrivit sur chaque strophe une réplique plaisante. Ses amis, ainsi que Ling, se présentèrent bientôt chez lui pour voir la transformation de ses chrysanthèmes. Ling aperçut les vers sur le bureau et reconnut ce qu'il croyait être la composition de sa fille. Rentré dans sa maison, il dit discrètement à sa femme de donner sa fille à Weng pour éviter tout scandale : il était convaincu que des relations s'étaient établies entre les deux jeunes gens.

Le mariage allait avoir lieu.

Un soir, au moment de se mettre au lit, Weng entendit des sons s'échapper de son *kin*. Il ne vit rien et crut que c'était un domestique qui avait touché l'instrument. Mais le même phénomène se reproduisit trop souvent; il entendit jusqu'à un air complet de son répertoire et, lorsqu'il entra avec une lampe, personne ne se trouvait là. Il se dit alors que c'était quelque esprit, qui désirait apprendre la musique. Aussi, tous les soirs, il jouait comme s'il donnait une leçon : puis, il laissait l'instrument et entendait parfaitement la répétition, exécutée par son élève invisible.

Quand Liang-Kung devint sa femme, on en vint naturellement à parler des vers mystérieux, sans pouvoir en reconnaître la provenance; et pourtant, c'est grâce à ce poème que l'union des époux s'était faite!

La jeune femme entendit également, le soir, les sons de la musique mystérieuse; elle trouva que le sentiment, exprimé avec un mélange de mélancolie, devait plutôt provenir d'un revenant que d'un esprit. Elle conseilla à son mari d'aller chercher dans sa famille un vieux miroir magique, qui avait la propriété de révéler au regard les choses invisibles. Le lendemain, aux premiers accords de l'instrument, le couple entra avec le miroir, et à la lumière, vit une femme qui cherchait à s'enfuir, c'était Fang-Niang.

— Je vous ai unis, dit-elle en pleurant; au lieu de me remercier du service que je vous ai rendu, vous me poursuivez ainsi de votre miroir : est-ce là votre reconnaissance?

— Nous allons retirer le miroir, à condition que vous vous rendrez visible.

Elle consentit et raconta qu'elle était fille d'un préfet, et morte depuis cent ans. De son vivant, elle aimait beaucoup le *kin* et la cithare : elle connaissait très bien l'un, mais l'autre imparfaitement; elle était morte avec le regret de ne pas mieux en jouer.

— Lorsque vous vîntes chez moi, poursuivit-elle, et que vous me fîtes entendre vos airs, je me sentis revivre; mais mon état de revenant ne me permettait pas de vous épouser : je vous ai cherché une femme digne de vous. Le soulier trouvé sous la chaise du fils du trésorier général, le poème intitulé *Regrets du printemps*, tout cela c'est mon œuvre. Vous ne pouvez pas dire que je ne paye pas à mon professeur de bons honoraires.

Le jeune couple, surpris et ému, la remercia chaleureusement.

— Ne me remerciez pas, reprit Fang-Niang, jouez-moi encore plusieurs morceaux de votre répertoire : je ne vous demanderai rien de plus.

Après avoir écouté son maître, elle voulut partir : elle dit qu'elle avait bien saisi tout ce qu'il avait à lui apprendre. Mais la jeune mariée la retint, pour demander, à son tour, de l'entendre jouer de la cithare qu'elle-même maniait fort bien. Fang-Niang exécuta plusieurs airs tout à fait inconnus et, de plus, traça avec le pinceau dix-huit thèmes qu'elle leur laissa en souvenir.

Le couple eût voulu la garder dans la maison, mais Fang-Niang, les larmes aux yeux, lui dit :

— L'harmonie de votre ménage est complète, et vos amours trouveront le bonheur sans la présence d'une personne destinée à être perpétuellement malheureuse ; mais, si la Providence nous est favorable, nous pourrons nous revoir dans la vie future.

En partant, elle laissa un rouleau contenant son portrait :

— Si vous n'oubliez pas votre bienfaitrice, mettez ce portrait dans votre chambre à coucher. Lorsque vous serez heureux, brûlez de l'encens devant cette image et jouez un air. C'est tout ce que vous pouvez faire pour moi.

Et elle s'évanouit.

Le général Tchung-Ki-Tong.

CHOSES & LIVRES DE L'AFRIQUE FRANÇAISE (1)

I.

Le nombre des Français de France qui ont visité l'Algérie s'accroît chaque jour, et cependant on peut dire que la masse de la nation ignore profondément encore notre France africaine. La chronique algérienne se borne pour la foule, lectrice du *Petit Journal*, à quelques mots retentissants qu'elle retient, sans les comprendre toujours exactement. C'est ainsi que nos pères connaissaient jadis Abd-el-Kader, la casquette du père Bugeaud et croyaient au lion du désert.

Par parenthèse la légende du lion du désert n'est pas morte, paraît-il, et l'on a grand'peine à persuader aux gens que le lion, gros mangeur de brebis, recherche le voisinage des troupeaux, aime les frais ombrages pour le plaisir de sa digestion, les ruisseaux clairs pour l'étanchement de sa soif, et qu'il n'a aucun goût pour les sables brûlants du Sahara. Comment ne pas croire à l'existence du lion du désert lorsqu'une publication quasi africaine et d'ailleurs très soignée et très réussie *El Djerad* (1), en donne un superbe dessin avec ce titre : *le Roi des sables*, signé : Richepin ?

Je me garderais de critiquer autrement, en quoi que ce soit, cette belle brochure in-folio, richement illustrée, dont les articles ont pour auteurs : Renan, Guy de Maupassant, Pierre Loti, Jean Aicard, Jules Lemaître, etc. Elle se vend au profit des victimes des sauterelles. Elle a été éditée par la représentation algérienne et par l'*Association de l'Afrique du Nord* (2), institution que je recommande à tout ami de l'Algérie.

On a beaucoup parlé des sauterelles cet été. Maintenant encore le vent est aux sauterelles (que ne les a-t-il toutes noyées dans la mer bleue !). De tous côtés on a parlé de fêtes destinées à réparer les désastres causés par le fléau. Il n'est pas jusqu'à la Bastille — qu'un industriel a reconstruite en carton-pierre près du champ de Mars, qui n'ait donné un divertissement au bénéfice des colons ruinés par la voracité des locustes. Le gouvernement général, la Chambre, le cabinet, la presse, tout le monde s'est occupé des sauterelles, s'est ligué contre les sauterelles, a maudit les sauterelles. Le mouvement est bon : il touchera le cœur des Algériens, il prouve combien est vive l'affection qui unit les deux France d'un rivage à l'autre de la Méditerranée ; mais s'il part d'un bon naturel, qui est le nôtre, il menace de dépasser le but et comme il arrive trop souvent chez nous, de tourner à l'*emballement*. Pour peu qu'il dure, il accréditera dans le gros public une légende nouvelle : M. Prudhomme, qui vit encore et se porte même assez bien, verra en songe une Algérie dévastée et terrible. Tableau : dans le fond, un horizon de flammes représentant le Désert, avec la silhouette d'un lion hérissé et rugissant ; au deuxième plan, l'Atlas couvert de sauterelles dont les légions ailées forment dans le ciel d'énormes nuages noirs ; au premier plan, la ville d'Alger ensevelie sous un tas formidable de sauterelles ; sur la jetée, le cadavre d'un Arabe dont les sauterelles dévorent les yeux et le nez. Croyez bien que si nous continuons à lui parler criquets, M. Prudhomme sera hanté par ce cauchemar, qu'il croira l'Algérie rongée jusqu'aux racines de son dernier palmier nain et qu'il craindra plus que jamais de traverser la mer de peur d'être mangé tout vif lui-même sur la place du Gouvernement.

---

(1) Voy. la *Revue* du 22 septembre 1888.

(1) *El Djerad* (la Sauterelle). Au profit des victimes des sauterelles en Algérie. — L. Baschet, 125, boulevard Saint-Germain. 1 fr. 50.

(2) L'Association de l'Afrique du Nord, approuvée par le ministre de l'intérieur, le 12 mai 1887, a pour but « de rechercher et de mettre en œuvre les moyens de resserrer les liens qui rattachent l'Algérie et la Tunisie à la France, et de développer l'influence française dans le nord de l'Algérie ». Elle a son siège à Paris, 18, rue Daunou. La cotisation annuelle est de 15 francs.

II.

Tel est l'avis d'un Algérien très compétent, M. Ernest Mercier (1). Les quêtes, les appels à la charité sont, à ses yeux, de médiocres moyens de remédier au mal. « Ils donnent presque toujours des résultats insuffisants, dit-il; ils ont aussi le grand défaut de décrier le pays et d'éloigner les capitaux dont il a besoin pour être mis en valeur. » Il faut surtout, en pareille circonstance, dire au public toute la vérité, mais rien que la vérité, et se garder de toute exagération. Dans le cas présent, les ravages ont été graves et douloureux assurément, mais partiels. Il y a eu, même cette année, de beaux épis dorés en Algérie et les grappes vermeilles n'y manquent point, n'en déplaise aux sauterelles et aux alarmistes, race plus malfaisante encore.

III.

Laissons là ces vilaines bêtes, ami lecteur, et feuilletons plutôt ensemble les récentes publications africaines de la maison Jouvet (2). Parmi ces petits volumes bleus, il en est un, l'*Homme blanc au pays des noirs*, qui ne touche qu'indirectement l'Afrique du Nord. C'est une histoire abrégée des découvertes géographiques au continent mystérieux, un tableau sommaire des populations qui l'habitent, le tout habilement découpé ou glané dans les récits originaux des explorateurs contemporains. L'auteur est dur pour la colonisation. « Notre pays, d'après lui, n'ayant point d'excédent de population, ne peut, au point de vue colonisateur, rien produire avec ses seules forces et semble réduit à tout attendre d'un concours toujours douteux d'éléments étrangers et hétérogènes. » Et l'Algérie, monsieur Gourdault? Pour qui et pour quoi comptez-vous les 200 000 Français qui l'habitent? Au surplus, un excédent notable de population viendra même pour nous, quand nous émigrerons davantage. Les termes du problème sont mal posés d'ordinaire. — Voyez, dit-on, la France ne peut émigrer, puisqu'elle a une population presque stationnaire. — Pardon, répondrai-je, c'est parce qu'elle n'a pas l'habitude d'émigrer, qu'elle n'accroît pas sensiblement le nombre de ses enfants : quand elle saurait où les placer, elle n'hésitera pas à en produire une plus grande quantité.

Un chapitre intéressant du livre de M. Gourdault est celui de la traite des nègres. Le chef de l'école géographique de Lyon, M. Berlioux, paraissait avoir épuisé le sujet. Le cardinal Lavigerie l'a repris en l'*actualisant*, en quelque sorte. Il était digne de l'archevêque de ces provinces d'Alger et de Tunis, qui furent jadis les repaires de la traite des blancs, d'entreprendre une croisade contre les Arabes de l'Afrique centrale, pour la libération des pauvres noirs. Il est piquant de voir la protestante Angleterre elle-même accueillir avec faveur le projet du prélat catholique. C'est dans l'église de Saint-Sulpice que s'est tenu le nouveau concile de Clermont; c'est en présence d'un auditoire très XIXe siècle, où ne manquaient point les belles dames du faubourg Saint-Germain, que le nouvel Urbain II, crosse à la main et mitre en tête, entouré de ses Pères blancs qui garnissaient les degrés de la chaire, a fait entendre, huit cents ans après Pierre l'Ermite, un nouveau : « Dieu le veut! » Le prélat que M. Bonnat a peint de si riches couleurs n'est point l'ennemi d'une éclatante mise en scène. Mais il n'y a pas que de la pompe et de l'archaïsme dans cette entreprise; rien ne démontre qu'elle ne soit pas réalisable et ne puisse aboutir à des résultats très pratiques, aussi favorables à l'extension de la langue et de l'influence française qu'à la cause de l'humanité. En tout cas, en s'adressant à la jeunesse, Mgr Lavigerie a su toucher une corde vibrante. Qui de nous, s'il a vingt ans, ou s'il les avait encore, n'aimerait à quitter la vieille et triste Europe et le prosaïsme de la vie de tous les jours, pour aller au plus profond du Soudan, au bord des grands lacs et des fleuves monstres, dans les hautes herbes tropicales, sur les sentiers tracés par l'éléphant et l'hippopotame, combattre les forbans de chair humaine? Plus les dangers à courir seront grands, plus l'émotion sera forte, plus l'aventure est tentante. On peut prédire qu'en ces pays de France et de Belgique, où le sang des Celtes n'est pas épuisé et où fermente toujours au fond des cœurs la fougue chevaleresque des Godefroy de Bouillon, le cardinal Lavigerie n'aura pas de peine à recruter de nombreux volontaires. Parions même qu'il lui en viendra trop et qu'il devra, comme Brazza, en refuser neuf sur dix. Ceux qui parlent de l'esprit casanier des Français ne les connaissent pas, ou plutôt ils n'ont jamais mesuré la hauteur et l'épaisseur des digues officielles qui depuis longtemps s'opposent au libre essor de notre race. Entraves funestes et maladroites! car nous ne cesserons peut-être de nous faire la guerre entre nous que le jour où nos preux les plus batailleurs, un signe quelconque sur une épaule et un fusil à répétition sur l'autre, s'en iront, comme autrefois en Terre-Sainte ou ailleurs combattre, quels qu'ils soient, de nouveaux *infidèles*.

IV.

Qui sait par exemple si le gouvernement de juillet, sans les guerres et la conquête de l'Algérie, n'aurait pas été tourmenté par un plus grand nombre d'émeutes

(1) Lettre de Constantine. Les Sauterelles (*Revue de l'Afrique française*. Directeur, M. Poussot, 7, rue Nicole. — Paris, juillet 1888, p. 242.

(2) Ancienne librairie Furne, 5, rue Palatine. Paris.

et de crises ministérielles, nombre difficile à dépasser, il est vrai, à moins de franchir la limite compatible avec le maintien même d'une monarchie (le plus solide de tous les régimes, affirment ses partisans)? Cette grave question ne semble pas avoir préoccupé le Dr F. Quesnoy, ancien médecin inspecteur du service de santé des armées, auteur des deux volumes intitulés l'un l'*Algérie*, et l'autre l'*Armée d'Afrique* (1). Il s'est contenté de présenter à ses jeunes lecteurs, dans le premier, un tableau rapide et inégalement développé de l'aspect physique et des habitants de notre grande colonie africaine; dans le second, un résumé estimable, mais incomplètement digéré des campagnes de notre armée en Algérie. La banalité forcée de ce double sujet est relevée çà et là par quelques anecdotes personnelles, d'un intérêt accessoire d'ailleurs. Ce qui manque le plus, c'est la composition, le souci des vues d'ensemble et des conclusions. M. le Dr Quesnoy est visiblement partisan de l'emploi exclusif du sabre avec les indigènes, incapables à tout jamais, déclare-t-il, de comprendre la supériorité de nos institutions et l'excellence de notre civilisation. « La suprême force est dans l'assujettissement des masses, dit-il (p. 287, *l'Algérie*), et nous n'avons jamais été mieux obéis que quand les ordres ont été donnés par des chefs exigeants et prompts à la répression. » Il cite en note, à l'appui de sa thèse, l'avis qu'il reçut d'un ancien janissaire koulougli à qui il avait fait visiter les tranchées de Zaatcha. Ce janissaire, qui devait être fort bavard (car il nous semble avoir communiqué ses pensées à d'autres qu'à M. le Dr Quesnoy), lui dit : « Les Français sont trop bons avec les Arabes... Écoute bien : quand l'Arabe n'a pas à manger, il pense. — A quoi? — Il pense au moyen de se procurer à manger. Quand il a mangé, il pense. — A quoi? — Il pense au moyen d'acheter une femme. Quand il a acheté une femme, il pense. — A quoi? — Il pense au moyen d'acheter un fusil et de s'en servir. Il faut donc le laisser toujours dans la première situation. » — « Ce fils de Turc, ajoute sentencieusement l'auteur, raisonnait comme les Turcs : *il était dans le vrai.* ...Nous ne pouvons pas mettre en pratique ces moyens violents, ils ne sont pas dans nos mœurs, *mais* ils seraient probablement les meilleurs (p. 288). » — Admirable! cher docteur. Vous êtes pour les grands moyens, paraît-il. Ainsi, d'après vous, tout le secret d'une vraie politique africaine serait de maintenir toutes choses en un si sage équilibre que les indigènes fussent perpétuellement sur le point de mourir de faim? Vous êtes féroce vraiment! Quoi! sans aller jusqu'à leur rendre possible l'achat d'un fusil, ne leur permettriez-vous pas tout au moins, afin d'adoucir leur triste sort, d'être perpétuellement sur le point de contracter mariage, de rêver à l'achat d'une femme, d'y rêver seulement, bien entendu? Ne serait-ce pas là un moyen ingénieux de concilier la vraie politique africaine avec les exigences de l'humanité? Malheureusement nos mœurs actuelles ne nous autorisent même pas à imposer à ces misérables un célibat salutaire, le célibat de la sécurité publique. Elles exigent que nous leur donnions licence de passer du rêve à la réalité, et d'acheter une femme, et probablement aussi d'avoir des enfants et de perpétuer leur race. C'est chagrinant, n'est-il pas vrai?

J'avoue que cette note de la page 228, si monstrueuse dans sa naïveté, m'a gâté quelque peu le reste des ouvrages de M. le Dr Quesnoy. Il s'est chargé lui-même, il est vrai, du soin de se contredire et de nous apaiser. A propos du commandement du général d'Uzer à Bône en 1832, « le commandement du général d'Uzer, dit-il, fut empreint d'une grande douceur et d'une grande fermeté; plusieurs fois il eut occasion de surprendre des tribus hostiles et de faire d'importantes razzias. Après avoir bien fait constater qu'il lui était facile d'en conserver le produit, il le restituait aux Arabes. Ceux-ci croyaient d'abord à une défaillance, à un acte de faiblesse de notre part; mais comme le fait s'est reproduit plusieurs fois, ils n'ont pas tardé à comprendre que c'était *acte de générosité*. Elle nous valut de nombreuses soumissions et contribua à nous donner promptement des auxiliaires importants dans la personne de cavaliers qui se mirent à notre service sous le nom de spahis (1). » Ah! le brave homme et l'habile homme que le général d'Uzer et que je préfère sa politique à celle du janissaire! Il est vrai que M. le Dr Quesnoy est partisan à la fois de l'une et de l'autre. C'est son affaire.

V.

Le général Margueritte, lui, est un disciple convaincu et résolu du général d'Uzer. Il l'a été du moins, car il s'est fait tuer bravement, on le sait, à Sedan en 1870. Dans ses expéditions contre les bêtes petites ou grosses de l'Atlas et du désert, il eut toujours des Arabes pour compagnons; plusieurs furent ses amis et il ne semble pas avoir songé un seul instant à dompter par la faim « ces bons Bédouins », comme il les appelle. Rien du janissaire. Quel Nemrod que ce général Margueritte! Quel livre curieux et entraînant que le sien (2)! Combien il est personnel, original et qu'il a été fortement vécu! Quelle note sincère il fait sonner à l'oreille! La sincérité, n'est-ce pas admirable chez un chasseur?

(1) Chez Jouvet et Cie (Bibliothèque instructive). — Paris, 1888, in-12.

(1) *L'Algérie*, p. 57.

(2) *Chasses de l'Algérie*. Jouvet, 1re édition, 1888. Elles furent écrites en 1862, durant les loisirs d'une garnison à Carcassonne, mais le début des chasses du général remonte à 1837.

Ce n'est pas le seul mérite de ce petit poème, écrit à la diable et au galop, mais où l'on discerne comme deux parties divisées chacune en plusieurs chants. La première a pour sujet principal la chasse : chasse au lion, chasse à la panthère, chasse à l'autruche, chasse au faucon. On pourrait presque dire que c'est une Iliade cynégétique. La seconde pourrait avoir pour titre : la vie nomade ou l'Odyssée du Bédouin. Nulle part la peinture des mœurs du Sud n'a été mieux prise sur le vif. Pourquoi? Parce que le général n'a pas seulement regardé ce qu'il a vu, mais qu'il l'a passionnément aimé. Pendant vingt-cinq ans il a été, lui aussi, un nomade, un Ulysse saharien. Tous ses héros sont des nomades : d'abord les chasseurs de tout ordre, éclaireurs, coureurs, fauconniers, puis les auxiliaires du chasseur, le chien, le cheval, le chameau, ce nomade par excellence, le mirage, ce compagnon trompeur des voyageurs assoiffés, enfin les *gouals* et autres poètes ambulants, la belle Messouada, héroïne des guerres entre tribus rivales, les *reggabs*, ces incroyables courriers qui peuvent marcher plusieurs jours de suite presque sans boire ni manger. « Plus on avance dans le Sud, et moins le ventre, comme disent les Arabes, domine l'âme. »

Cependant la note dominante du volume, c'est bien le culte de la chasse. Dès les premières pages, l'auteur déplore la diminution du nombre des lions.

« Ce noble roi des animaux, ce type du courage, de la force et de la magnanimité (?) ne doit pas disparaître, comme un simple ruminant, d'un pays où nous l'avons encore à notre portée. Non, il ne le faut pas! ne serait-ce que pour conserver comme sujet de comparaison, et pour la plus grande émulation du genre humain, cette énergique et puissante bête.

« N'y aurait-il pas encore opportunité de ménager à nos arrière-neveux, sous prétexte de chasses et d'aventures périlleuses, quelques émotions propres à former soupape pour les organisations batailleuses et destructives? »

Voilà bien une idée de chasseur, n'est-ce pas? Un simple colon, ayant des brebis que le lion vient croquer de temps à autre, ne formerait jamais de tels vœux.

Un dernier trait. Chacun a ses idées sur une autre vie, le général avait les siennes aussi.

« En terminant ce récit, déclare-t-il, j'affirmerai encore que le courre de l'autruche et le vol au faucon sont les chasses les plus attrayantes que l'on puisse faire *en ce monde*. »

VI.

C'est du Sahara aussi que nous parle M. le commandant Henri Brosselard dans son *Voyage de la mission Flatters au pays des Touareg Azdjers* (1), mais d'un Sahara plus méridional et plus vraiment saharien que celui du général Margueritte. Cette chronique, un peu minutieuse parfois, n'est pas seulement attrayante par la précision des détails scientifiques, par le pittoresque des tableaux nous montrant tour à tour les noirs habitants des palmeraies dans leurs fraîches oasis, les Touareg voilés, impassibles sur leurs méharis, les files de chameaux luttant contre un ouragan de sable brûlant, à travers les *gassis* pierreux qui s'étendent au pied des dunes, et ces villes bizarres des Mzabites juchées en plein désert comme des ruches de pierre sur des promontoires abrupts. Il y a un autre genre d'intérêt dans ce volume, un intérêt poignant et funèbre : il explique d'avance, il laisse prévoir la catastrophe qui termina la seconde expédition du malheureux Flatters. Enfin, bien qu'il date déjà de quelques années, il n'a rien perdu de son actualité, car Flatters n'est pas vengé et le Transsaharien n'est pas fait. Il est déjà banal pourtant de rappeler ce que les Russes viennent d'accomplir en Asie. Qu'attendons-nous pour suivre cet exemple? Qui sera notre général Annenkoff?

Mais le moment ne paraît point venu encore de reprendre le chemin desséché de l'Igharghar et du plateau de Tassili. D'autres soucis occupent nos administrateurs et nos économistes.

PIERRE FONCIN.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Paul Bourget (2) vient de publier deux volumes d'*Études et portraits*, avec ces sous-titres : *Portraits d'écrivains*, *Notes d'esthétique*, *Études anglaises*, *Fantaisies*.

Sur Bourget critique, il me faudrait un trop grand effort pour ajouter quelque chose à ce que j'ai dit ici même. Mais j'ai relu avec un plaisir profond les notes sur l'île de Wight, sur l'Irlande et l'Écosse, sur les lacs anglais, sur Oxford et sur Londres. C'est à la fois substantiel et charmant. M. Paul Bourget fait comprendre et il fait sentir. Il a l'esprit d'un philosophe et d'un rêveur. Tout détail extérieur lui est un signe d'une

(1) Leroux et Cie, 1884. — Comment se fait-il qu'une carte n'accompagne pas ce récit? Voilà une étrange lacune.

(2) *Études et portraits*, par M. Paul Bourget. — 2 vol. in-18 jésus. Lemerre, 1888.

kyrielle de choses cachées. Il va aux idées générales avec aisance et allégresse, ainsi que la chèvre au cytise. Mais comme, dans ce mouvement d'habitude qui le fait remonter continuellement d'un groupe de faits à un autre groupe, il arrive en un rien de temps au fin fond des choses et à des questions comme celle-ci : « L'univers existe-t-il en dehors de nous? » ou bien : « Pourquoi cet univers et non pas un autre? », il s'ensuit que sa philosophie aboutit volontiers au songe. Cela est peut-être inévitable. Quand on a bien raisonné sur les accidents, qu'on a essayé de les rattacher à leurs causes et de parcourir toute la série des phénomènes en les faisant rentrer les uns dans les autres, il se trouve qu'il y a encore plus de mystère et d'inconnu dans la conception générale à laquelle on arrive que dans l'humble sensation de laquelle on était parti; et ainsi la rêverie est à la fin de la contemplation de ce monde, comme elle était au commencement. Et c'est pourquoi les philosophes sont si souvent les vrais poètes.

Résumer les impressions de M. Paul Bourget, ce serait trop long. Les vérifier, cela m'est tout à fait impossible. Je ne sais pas l'anglais, et je ne suis jamais allé en Angleterre. Je n'ai que des impressions sur des impressions. Je les dirai néanmoins. Il me semble que je puis ici parler de moi-même sans manquer à la modestie, puisque mon cas est évidemment celui du plus grand nombre de mes chers concitoyens.

Mais au fait, d'ignorer complètement la langue de Shakespeare et de n'avoir jamais passé le détroit, est-ce bien une raison pour ne point connaître l'Angleterre? J'ai lu — dans des traductions — un peu de leur littérature de tous les temps, de Chaucer à George Elliot. J'ai connu quelques Anglais ; j'en ai vu en voyage, où ils se conduisent en « hommes libres » qui usent de tous leurs droits et où leurs façons manquent un peu de grâce et de moelleux. J'ai lu les *Notes sur l'Angleterre* de M. Taine, les livres de M. Philippe Daryl, enfin les *Études anglaises* de M. Paul Bourget. Je sais donc quelles images de l'Angleterre se sont imprimées dans des intelligences plus puissantes que la mienne, mais, après tout, de même race et de même culture. Que m'apprendrait de plus, je vous prie, un voyage ou même un séjour à Londres ou au bord des lacs d'Écosse ! Ce qui pourrait m'arriver de mieux, ce serait justement de voir ce pays comme M. Daryl, M. Bourget et M. Taine. Je n'ai donc nul besoin d'y aller. Croyez que je vous parle très sérieusement.

La voici en quelques lignes, mon Angleterre.

Axiome essentiel, tout gonflé d'innombrables conséquences : — Tout ce qui se fait en Angleterre est, d'une façon générale, exactement *le contraire* de ce qui se fait en France. Notez que cela creuse un plus vaste abîme entre les Anglais et nous qu'entre nous et, par exemple, la Chine, car la Chine, c'est seulement *autre chose*.

Principaux signes caractéristiques : race sanguine, rosbif, gin, thé, orgueil insulaire, sport, canotage, *lawn-tennis* la plus puissante aristocratie du monde, *keepsakes, home*, parlementarisme, loyalisme, politique, féroce, respect du passé, esthètes, sentiment religieux bible, armée du salut, dimanche anglais, hypocrisie anglaise, etc.;

Pays des antithèses. Antithèses étranges et profondes, plus profondes qu'ailleurs, ou plus sensibles, ou plus souvent rencontrées :

Entre le soleil et la pluie ou le brouillard, entre les paysages de gares, de docks, d'usines et de mines et les paysages de bois, de lacs et de pâturages ;

Entre le passé et le présent, qui partout se côtoient, dans les institutions, dans les mœurs, dans les édifices ;

Entre la richesse formidable et l'épouvantable misère ;

Entre le sentiment inné du respect et l'attachement inné à la liberté individuelle ;

Entre la beauté des jeunes filles et la laideur des vieilles femmes;

Entre l'austérité puritaine et la brutalité des tempéraments ;

Entre le don du rêve et le sens pratique, l'âpreté au travail et au gain ;

Entre les masques et les visages, etc.

Pays des *bars*, des *cars*, des *outsiders-coachs* et des *bow-windows*. (Rien, comme chez nous, vous dis-je!) Pays où la rencontre d'une fille des rues fait déborder du cœur corrompu d'un Parisien des effusions comme celle-ci : « Où vas-tu, *girl* Anglaise de dix-sept ans?... » De passants en passants tu erres, quasi candide, point effrontée, point brutale, et à celui qui te renvoie moins durement que les autres, tu demandes de quoi boire une goutte d'eau-de-vie ; et tout à l'heure, je pourrai te voir debout auprès du comptoir d'un bar, au milieu d'autres filles, jeunes et douces comme toi, parmi des hommes en haillons, et ton visage d'ange exprimera un plaisir naïf tandis que tu videras un large verre de brandy. Puis, tu reprendas ta marche sur le trottoir de plus en plus vide. Où t'en vas-tu, petite *girl*?...

Vous voyez bien que je connais l'âme de l'Angleterre ! Et quant à ses paysages, après avoir lu les descriptions de M. Paul Bourget, je les connais aussi. Je les vois très nettement. Et je les vois plus beaux qu'ils ne sont, — si beaux que je ne les visiterai jamais : j'aurais trop peur d'un mécompte.

Il y a un passage du saint auteur de l'*Imitation* que je cite souvent, parce qu'il me console de mon ignorance de sédentaire, parce qu'il m'empêche d'être dévoré de la plus noire envie quand je pense à ceux qui ont le courage de voyager et de changer d'horizon, comme l'auteur de *Cruelle Énigme*. Car il est inouï, ce Bourget. Jamais à Paris ! Tout le temps à Oxford ou à Florence, quand il n'est pas à Grenade ou à Sélinonte! Il est le psychologue errant. Le vrai Touranien, c'est lui et non pas Jean Richepin.

Voici donc ce passage de l'*Imitation*. Il est dans cet admirable chapitre XX du livre Ier, qui contient toute sagesse : « Que pouvez-vous voir ailleurs que vous ne voyiez où vous êtes? Voilà le ciel, la terre, les éléments. Or c'est d'eux que tout est fait. Où que vous alliez, que verrez-vous qui soit stable sous le soleil? Vous croyez peut-être vous rassasier ; mais vous n'y parviendrez jamais. Quand vous verriez toutes choses à la fois, que serait-ce qu'une vision vaine? »

Quel baume et quel calmant que ces saintes paroles! Comme elles font sentir l'inutilité des chemins de fer et des steamers! Il ne m'est arrivé qu'une fois de me déplacer notablement pour aller voir un paysage original, celui de Boghari en Algérie, si vous voulez le savoir. J'en avais lu la description dans Eugène Fromentin. J'ai voulu vérifier. Douze heures de diligence en partant de Blidah! Je sais bien qu'on voit quelquefois des singes en traversant le défilé de la Chiffa; mais l'auteur de l'*Imitation* me ferait remarquer qu'ils sont parfaitement semblables à ceux du Jardin des Plantes. On arrive à la nuit. On couche dans une auberge fort incommode au pied de la colline fauve et nue, aux luisants de faïence, où se tasse la petite ville arabe. J'éprouvai si douloureusement cette nuit-là l'angoisse absurde, mystérieuse, d'être si loin de « chez moi », sous un ciel qui ne me connaissait pas, parmi des gens qui ne parlaient pas ma langue et qui n'avaient pas le cerveau fait comme le mien, que je sortis par la fenêtre pour attendre la diligence qui repartait à trois heures du matin. Je n'avais rien vu du tout, et j'éprouvais un désir fou de m'en aller. Mais la diligence n'était pas encore là... Je sentais autour de moi la solitude démesurée. J'entendais dans le lointain des aboiements épouvantables et je vis dévaler du haut de la colline fauve, à grandes enjambées, des formes blanches... J'eus peur, pourquoi ne le dirais-je pas? et je rentrai par la fenêtre. Le lendemain et le surlendemain, je vis Boghari, les Ouled-Naïls, Bougzoul, le désert; je fis un très mauvais déjeuner sous la tente, chez le caïd des Ouled-Anteurs, je crois, près d'une colline couleur de cuir fraîchement tanné, tachée de lentisques, et où il y avait des aigles. Puis, comme c'était un peu trop, pour mon coup d'essai, de huit heures de cheval, je restai en arrière, je m'égarai complètement dans une vilaine et interminable forêt de chênes-liège, et c'est par miracle que je pus rejoindre mes compagnons. Je me souviens d'un carrefour où j'hésitai longtemps. J'étais persuadé que je prenais le mauvais chemin. Je le suivis tout de même, convaincu que, si je prenais l'autre, ce serait celui-là le mauvais. Et le mauvais chemin, c'était toute la nuit passée dehors. Notez qu'il pleuvait à torrents dans ce pays où il ne pleut jamais... Eh bien! je me suis, sans doute, figuré depuis que j'avais fait le plus adorable voyage et je le raconte quelquefois en coupant mon récit de cris d'admiration ou de plaisir : mais, quand je rentre en moi-même et que je tâche d'être sincère, je sens très bien que, ce coin du Sahara, c'est à travers le livre de Fromentin que je le revois, non à travers mes propres souvenirs ; je sens que ce voyage *n'a rien ajouté* à la vision que j'apportais avec moi et que mes yeux ont, sans le savoir, conformé la réalité à cette vision.

Depuis, je ne voyage plus. J'enviais autrefois Pierre Loti, qui mourra comme moi, mais qui aura, durant sa vie, habité toute une planète, tandis que je n'aurai été l'habitant que d'une ville, ou tout au plus d'une province. Je suis revenu de ce sentiment déraisonnable. Qu'importe que je n'aie point parcouru toute la planète Terre puisqu'en tout cas je n'en puis sortir, ni parcourir toutes les planètes et les étoiles?... Il y a quelque part un grand verger qui descend vers un ruisseau bordé de saules et de peupliers. C'est, pour moi, le plus beau paysage du monde, car je l'aime et il me connaît. Cela me suffit. A quoi bon aller chercher, bien loin, d'autres paysages, puisque ces paysages, même imaginés d'après les livres, c'est-à-dire plus beaux qu'ils ne sont, me font moins de plaisir que celui-là?

Je confesse qu'au fond, ce que j'oppose là aux belles curiosités sentimentales et intellectuelles de M. Paul Bourget, ce n'est qu'un instinct, un instinct très humble et très « peuple ». Mais c'est dans ces instincts-là que gisent les grandes énergies humaines. S'il faut tout dire, cet attachement étroit et aveugle à la terre natale, cette incuriosité de paysan, me font considérer avec un peu d'étonnement l'extraordinaire prédilection de M. Paul Bourget pour les Anglais. Décidément, il les aime trop. Oh! je m'explique très bien cette tendresse. M. Paul Bourget est pris à la fois par ce qu'il y a de plus noble en lui — et, si j'ose dire, d'un peu frivole. Il les aime comme le peuple le plus *sérieux* d'allures, le plus préoccupé de morale, — et aussi comme celui qui a le plus complètement réalisé son rêve de la vie élégante et riche. Mais, j'ai beau faire, quand j'y réfléchis, trop de choses me déplaisent chez eux. Je vois que c'est le peuple le plus rapace et le plus égoïste du monde; celui où le partage des biens est le plus effroyablement inégal, et dont l'état social est le plus éloigné de l'esprit de l'Évangile, de cet Évangile qu'il professe si haut; celui chez qui l'abîme est le plus profond entre la foi et les actes; le peuple protestant par excellence, c'est-à-dire le plus entêté de cette utopie, de mettre de la raison dans les choses qui n'en comportent pas... Nous sommes, certes, un peuple bien malade; mais, tout compte fait, nous avons infiniment moins d'hypocrisie dans notre catholicisme ou dans notre incroyance, dans nos mœurs, dans nos institutions, même dans notre cabotinage ou dans nos folies révolutionnaires. Surtout nous n'avons pas cette dureté et cet affreux orgueil. Le Français, qui met le pied dans Londres, sent peser sur lui le mépris de tout ce peuple. Ce mépris, tous leurs journaux le suent... Comment donc aimer qui nous

traite ainsi? Tant d'estime et d'admiration en échange de tant de dédain, c'est vraiment trop d'humilité ou trop de détachement. Ce n'est pas le moment, quand presque tous les peuples se resserrent sur eux-mêmes et nous observent d'un œil haineux, ce n'est pas le moment de nous piquer de leur rendre justice, ni de nous épancher sur eux en considérations sympathiques. Je ne suis cosmopolite, ni par ma vie ni par mon esprit ou mon cœur. Pourquoi le serais-je? Pour la vanité de comprendre le plus de choses possible? Passons-nous de cette vanité-là. Soyons inintelligents, et n'aimons que qui ne nous hait point, du moins pour un temps. Nous aimerons tous les peuples dans un monde meilleur.

II.

Qu'est-ce que je vous disais? Nous connaissons si bien l'Angleterre que M. Augustin Filon a pu composer un volume de nouvelles, qu'on dirait écrites par la fille aînée de quelque clergymann, très intelligente, qui saurait se garder des longueurs et qui aurait de l'esprit (1).

Vous verrez, dans le *Sanatorium*, comment sir Gérard, un baronnet très riche, ayant rencontré en voyage une fillette infirme et qu'on roule dans une petite voiture, a pitié d'elle, se met à l'aimer, entreprend de la guérir, y réussit et l'épouse. Cela est très pur, très tendre et très doux. Et encore plus moral que si c'était traduit de l'anglais! Puis. *Homo Duplex* vous retiendra par son énigme. Le richissime banquier Albany Vernon est le mari de lady Meryem Cameron, la diaphane esthète. James Berton, capitaine au long cours, est le mari de la naïve et rose et bien portante Annie Davis. Et Vernon et Barton ne sont qu'un seul et même homme, un audacieux dilettante qui mène parallèlement et avec une égale sincérité deux vies diverses et qui s'en trouve fort bien jusqu'au jour où... Lisez le reste dans le volume. Le récit est piquant. Peut-être aurais-je voulu que l'âme du sympathique bigame nous fût plus soigneusement expliquée. Il faut nous contenter de ceci, qui du reste n'est pas mal :

« Nous autres, Anglais, nous sommes doubles. D'où vient cela? Je ne saurais le dire. Peut-être est-ce que nous descendons de deux races qui se mordent et s'embrassent en nous depuis plus de douze siècles, et qui sont condamnées à vivre ensemble sans pouvoir se fondre, parce que le Saxon n'est pas soluble dans le Celte. Est-ce cela ou autre chose? Toujours est-il que cette dualité, tous plus ou moins, nous la sentons. Nous sommes positifs et poétiques, calculateurs et idéalistes; nous avons produit Blackstone et Shakespeare. Nous aimons par-dessus tout la mer, parce qu'elle répond à notre double nature. Elle est le véhicule du commerce, elle est aussi le théâtre des suprêmes audaces, l'abîme où se perd la rêverie... »

Le charme du *home* anglais, la grave bonhomie des mœurs de la bourgeoisie anglaise, la grâce adorable des jeunes filles anglaises, le fond religieux de l'âme anglaise, les aspects les plus caractéristiques de la vie anglaise, voilà ce que M. Augustin Filon a su rendre avec une sobriété et une finesse françaises. Je prends au hasard ce bout de dialogue :

« Du coup, les demoiselles Finchley lâchèrent le clergyman. Elles parlèrent de lui dédaigneusement à Gérard.

« — Je le crois arminien, insinua timidement la plus petite.

« — Qui sait, enchérit la plus grande, s'il n'est pas socinien ou quelque chose de pire? Un clergyman qui n'a pas d'opinion arrêtée sur le Saint-Esprit, un clergyman qui passe sa journée en canot, un clergyman qui ne pense qu'à la pêche!

« — Pourtant, observa Gérard, l'apôtre saint Pierre...

« — Les circonstances étaient toutes différentes, opina sévèrement la grande Finchley. »

Est-ce assez cela! M. Filon nous dit dans sa préface que « son désir eût été de créer un genre mixte, international, en mariant notre goût à l'humour et à la moralité de nos voisins ». Il me semble avoir parfaitement réussi.

JULES LEMAÎTRE.

(1) *Amours anglais*, Nouvelles, par M. Augustin Filon (1 vol. in-18 jésus. Hachette 1888.

NOTES ET IMPRESSIONS

Oui, les temps présents sont bien des temps nouveaux, et je plains fort les gens moroses, épris des choses du passé, que laissent insensibles les épanouissements merveilleux et incessants des intelligences modernes. Sans parler de la politique courante, qui n'est point sans procurer de délicates surprises aux curieux, on peut dire que nulle manifestation de l'activité humaine n'est banale et que tout, à cette heure privilégiée, porte la marque d'une puissante originalité. On ne parle plus, on ne vole plus, on n'assassine plus même avec la simplicité un peu naïve dont nos pères faisaient preuve quand ils s'abandonnaient à ces divers passe-temps. Tout se renouvelle, tout se perfectionne, et l'art des poètes, et le métier des voleurs.

Ainsi, en moins de quinze jours, il nous a été donné de noter une étape importante de la langue française dans la voie du progrès. A point nommé, un poète, un romancier, un auteur dramatique et un administrateur ont en même temps inauguré des formules nouvelles ou rajeuni des formules anciennes par un em-

ploi plus ingénieux des mots. Du poète, je dirai peu de chose. Le suffrage universel — notre maître — s'intéresse peu à ces amants de la muse qui rythment et cadencent leurs pensées. M. Rodolphe Darzens, d'ailleurs, n'est pas le plus génial des quatre novateurs précités. Les vers de l'auteur applaudi de *l'Amante du Christ* sont, à l'ordinaire, de bons et beaux vers. Ils riment et marchent fièrement sur leurs douze pieds. Seulement M. Darzens, brûlant lui aussi de reviser quelque chose, a supprimé la césure de la métrique française. C'est quelque chose, mais ce n'est pas tout. Un autre fera plus et mieux. Il reste encore à reviser le rythme, à se débarrasser du joug de la rime. Ainsi, dans l'ordre politique, on veut rayer le Sénat, qui marque le temps d'arrêt, comme la césure, et effacer le Président de la république, cet empêcheur de danse en rond, inventé pour s'opposer à ce qu'on mette la Constitution en vers de dix-sept pieds.

***

Plus hardi nous apparaît le prosateur. Il a nom Camille Lemonnier et la Belgique le vit naître. Par deux livres qui n'étaient point sans mérite, *Un mâle* et *Happe-chair*, il se fit tout d'abord connaître aux Français. Mais bientôt il s'aperçut que la misérable langue dont Voltaire avait fait usage était trop pauvre pour habiller dignement ses pensées, profondes comme les mines à charbon de Mons ou hautes comme l'Himalaya. Il médita et, cette semaine, hautain et impeccable, il nous a initié aux splendeurs de ses découvertes. Il nous a montré un monsieur qui suit les femmes dans le but inavoué de leur couper le cou avec un rasoir. Ce surineur, doublé d'un psychologue, ne fait pas un geste, ne remue pas un pied, sans analyser ces manifestations de son être. Il aperçoit un jupon qui ondule devant lui dans « la crépusculaire vapeur » et il s'écrie : « Rien autre — de cette rencontre, qui pourtant changea le cours de ma vie, — rien autre que l'impérieuse foi que nos destins étaient jusqu'à la mort liés, ne fixa dans ma mémoire le clou auquel, immuablement, chez les postérités humaines, demeurent attachés les décisifs tableaux commémoratifs des choses irréparables. » Je ne sais si le lecteur apprécie comme moi le charme enveloppant de cette prose, si différente de la langue parlée par les auteurs démodés. Pour moi, j'en reste stupide, au sens latin du mot, et je salue, au passage, ce radical sincère qui, plus franc que M. Clémenceau, ne se borne pas à altérer la constitution de la langue française, mais la supprime résolument, sans pourtant la remplacer par le volapück

***

Eh bien, l'avouerai-je? ces audaces si intéressantes de MM. Rodolphe Darzens et Camille Lemonnier sont bien pâles, comparées à l'interprétation colorée, lumineuse, fulgurante que M. Schnerb, préfet de Meurthe-et-Moselle, vient d'introduire dans le langage des fonctionnaires. Cet administrateur, attentif aux vœux de l'opinion publique, savait depuis longtemps qu'on se plaignait des lenteurs administratives. Les « ronds de cuir », — gémissaient les administrés, — cherchent toujours midi à quatorze heures. M. Schnerb a compris qu'il fallait frapper un grand coup et donner l'exemple de la simplification. Dans un conflit de préséance engagé entre lui et la magistrature locale, alors que le président du tribunal invoquait les prescriptions du décret de messidor, M. le préfet a répondu à haute et intelligible voix : « zut! » Oh! il n'a pas cherché, il ne s'est point égaré à la poursuite de mots exprimant une idée analogue. Du premier coup, il a trouvé le vocable exact, traduisant strictement sa pensée, la condensant et la rendant, en une seule syllabe, avec une clarté incontestable. Il eût pu rééditer le mot historique craché par Cambronne à la face des Anglais, à Waterloo, et repris, avec tant d'à-propos à la Chambre, dans une séance fameuse, par l'honorable et regretté M. Margue, député de Saône-et-Loire, et plus tard sous-secrétaire d'État à l'intérieur. Mais M. Schnerb n'est point naturaliste. Il est préfet. Par un certain côté, il tient même aux belles-lettres. Il va plus loin que l'Académie, mais il s'arrête à Littré. C'est pourquoi, entre tant de mots, il a choisi « Zut », si bien défini dans le dictionnaire dudit Littré : « Zut, — interjection très familière par laquelle on exprime que les efforts faits pour atteindre un but sont en pure perte, et surtout qu'on s'en moque. »

Je ne crois pas avoir besoin d'insister pour bien faire comprendre l'importance de la naturalisation administrative accordée à cette interjection, par le préfet de Meurthe-et-Moselle. Je crois qu'elle donnera dans un prochain avenir des résultats remarquables et excellents.

Dix mille commis sont occupés, chaque jour, à repousser longuement des demandes de secours et d'emplois. Sur le papier marqué au timbre de leurs administrations respectives, il leur suffira d'écrire « zut » pour être compris et réaliser une incalculable économie de temps et d'argent. Dans les discussions parlementaires dont le compte rendu analytique exige les soins d'un bataillon de sténographes et de rédacteurs, « zut » remplacera les répliques longues et diffuses dont la conclusion, cependant, ne s'écarte pas du sens donné à l'interjection familière recueillie par Littré. Jamais, en effet, un homme politique ne s'est laissé publiquement convaincre par son adversaire. Les périodes les plus éloquentes d'un discours tendent toutes à faire savoir au contradicteur « que ses efforts pour atteindre son but sont en pure perte, et surtout qu'on s'en moque ». « Zut » supprimera donc à l'avenir et les palabres et le compte rendu des palabres. Encore quelques années et le ministère des affaires étrangères, dernier asile de la routine et des protocoles surannés, se refusera seul à utiliser la découverte de M. Schnerb.

***

Est-ce tout? Je serais injuste en oubliant M. Louis de Gramont, qui, au Théâtre-Libre, dans un drame intitulé *Rolande*, a enrichi la langue dramatique de quelques mots dont les charretiers mal embouchés s'étaient jusqu'à ce jour réservé le monopole. Ces mots, très gros, ont beaucoup plu, et c'était un spectacle exquis de voir les dames du meilleur monde se couvrir modestement le visage de leur éventail et tendre néanmoins une oreille friande aux rudes et franches locutions transportées de la rue sur la scène par M. Louis de Gramont. Comme on sentait que cette innovation répondait bien à un besoin du public, et que ce dernier était las de n'être pas autorisé par les bienséances à traduire ses sentiments d'une façon expressive! Les abonnées de la Comédie-Française disaient jusqu'à présent à une servante importune : « Toinon, quittez la place, » ou bien: « Marinette, vous m'obsédez. Au nom du ciel, retirez-vous. » Grâce à M. Louis de Gramont, elles savent qu'il est loisible de s'écrier : « N... de D..., Zerbine, f... moi le camp. » Ainsi du moins parlent les gens distingués dans le drame de *Rolande* et l'enthousiasme manifesté par les spectateurs d'élite qui honoraient la représentation de leur présence suffit à justifier l'auteur de ses hardiesses. C'est, du reste, par l'adjonction de mots ou de locutions longtemps populaires que se forme la langue, et on a décerné les palmes académiques à des gens qui n'avaient pas rendu à l'Académie et à son Dictionnaire le service qu'ils ont reçu tous deux de M. de Gramont.

***

On le voit, je n'ai pas dépassé la mesure en assurant, au début de ces notes, que la semaine n'avait point été perdue pour la langue française, que notre temps marchait, en toutes choses, d'une allure bien faite pour nous émerveiller. Il n'est pas vraisemblable, en effet, que les belles innovations littéraires que je viens d'exposer sommairement n'exercent pas, à la longue, une certaine influence sur les mœurs, par action réflexe. Le lien qui rattache les effets aux causes est parfois si ténu; il semble, aux yeux des profanes, présenter de si nombreuses solutions de continuité, qu'il n'est point aisé, à première vue, de se rendre compte d'où vient la graine de l'arbre immense qui nous couvre de son ombre. Nous nous laissons, à chaque instant, étonner par des phénomènes dont la genèse nous échappe faute d'attention ou de mémoire, tandis qu'ils nous apparaîtraient comme des résultats naturels et nécessaires, si nous avions le soin de noter les menus faits de la vie matérielle et intellectuelle et de rechercher par quels fils ils se rattachent aux événements qui viennent nous surprendre.

***

Ainsi croit-on que le triste héros du drame de Constantine, ce jeune meurtrier d'une femme honorée entre toutes, adorée de son mari et chérissant ses enfants, n'est pas le produit direct des tendances de notre littérature depuis vingt ans? Cette cause célèbre, dont les incidents pleins de mystère et d'inconnu sollicitent si vivement à cette heure la curiosité publique, n'est-elle point, par mille côtés, la mise en action farouche et sanglante des inventions romanesques, psychologiques et pessimistes de nos conteurs? Serait-il difficile d'établir le cousinage de cet avocat adolescent avec le héros de *Crime et Châtiment*, par exemple, l'étudiant Rodion Raskolnikoff? Où aurait-il appris, sinon dans les livres consacrés à l'étude du mécanisme de nos passions et de nos sensations, à se regarder vivre et à contempler d'un œil hypnotisé les plus secrètes et les plus passagères vibrations de son système nerveux?

Le meurtrier attend à cette heure en prison l'arrêt que lui réserve la justice, et il a usé le temps en écrivant des mémoires justificatifs. Il n'y a pas une ligne de ce document inhumain qui nous soit inédite. Nous retrouvons dans cette production littéraire tout le cabotinage et toute la psychologie navrée et navrante de nos auteurs les plus délicats. C'est le même énervement, la même curiosité maladive du soi, la même recherche des tristesses et des inutilités de l'existence, la même prétention à échapper aux simplicités un peu vulgaires de la vie, le même raffinement à se complaire dans sa douleur, à s'y enfoncer tout entier, le même parti pris de fermer la porte à l'espérance et partant à idéaliser le néant. Tout cela est très compliqué, très mystique en son faux naturalisme et très malsain, mais totalise exactement des idées, des procédés et des formules épars dans les œuvres modernes.

Hélas! non, rien n'est indifférent dans les choses de l'esprit, et on ne sait jamais si les fantaisies d'une imagination débridée, imprimées et lues, ne se traduiront pas, au bout d'un certain temps, en réalités cruelles. C'est en me plaçant à ce point de vue que j'ai cru devoir prendre note aujourd'hui des transformations qui s'accomplissent dans le mode d'expression de la pensée de mes contemporains et signaler quelques traits caractéristiques.

Qui oserait prédire ce qu'on peut attendre de la génération prochaine si, comme je le crois, elle en arrive à supprimer la césure, à écrire le belge hermétique et à dire couramment « Zut » ou bien « N. de D.... f... moi le camp » !

HECTOR PESSARD

LE MAL ET LE REMÈDE (1)

Lettre au président Carnot

Monsieur le Président,

Vous êtes le dernier espoir de tous les bons citoyens. Tous ceux qui ont au cœur la foi en la république et l'amour de la patrie, tous ceux qui pressentent et redoutent les périls de demain, tous ceux qui restent fidèles à la cause de la liberté, se tournent vers vous, confiants, résolus à vous suivre, si vous voulez les mener à la lutte suprême pour le droit et pour la loi.

Vous avez dans le pays une autorité légitime, vous représentez la probité, l'honneur, la tradition républicaine, vous êtes d'une lignée d'hommes qui n'ont jamais séparé dans leur dévouement la France de la République.

La veille de votre élection à la présidence, vous étiez discuté : c'est le sort de tout candidat.

Le lendemain tous les partis s'inclinaient devant l'élu de l'Assemblée nationale; chacun comprenait que le dépôt de la Constitution était remis en des mains loyales qui sauraient le garder et le défendre.

Depuis, vous seul avez grandi au milieu de l'affaissement universel. La dignité de votre tenue, le charme de votre accueil ont fait de l'Élysée un salon de bonne compagnie.

Vous avez compris qu'en France, civil ou non, responsable ou non, l'exécutif doit agir, se montrer, paraître. Ce vieux peuple a été pendant trop de siècles façonné à l'autorité représentée par un seul; il ne la comprend pas sous la forme collective, il la veut présente, personnelle; il demande à saluer, à acclamer le symbole concret du pouvoir.

L'autorité qu'il cherche et qu'il croyait perdue, vous l'avez incarnée comme il convenait.

Vos voyages vous ont montré tel que vous êtes, simple, affable et bon, non sans dignité, mais sans morgue, oubliant que vous étiez l'élu d'un parti pour vous rappeler que vous deviez les dominer tous. Partout vous avez réveillé les espérances et rallumé les courages.

« Enfin, nous avons un homme à l'Élysée! » c'était le cri unanime. J'ai vu des paysans vendéens, des fils de chouans des bords de la Loire, désirer votre venue, prêts à vous accueillir avec déférence. Spectacle réconfortant : le Président de la république n'avait à la bouche que des paroles de paix, il visitait les hôpitaux et décorait les religieuses! Ce pays, qui réclame impérieusement la paix des consciences, a vu en vous un réparateur et un pacificateur : voulez-vous l'être?

Les temps sont graves, et les tempêtes sont proches; des prophètes de malheur prédisent pour 89 la fin de la République; les grandes forces sociales se dissolvent; les ressorts de la machine se détraquent. Avant-hier c'était la discipline et l'honneur militaire avec le procès Caffarel-d'Andlau; hier c'était la probité parlementaire avec le tragique procès Wilson. L'opinion publique se trouble. La presse, la grande responsable, jette en proie chaque jour au suffrage universel ignorant, apeuré, ameuté, un homme, un nom, un parti; elle salit tous ceux qu'elle touche, et comme elle touche à tous, qui reste intact?

Peu à peu, le peuple se dégoûte de ses représentants. « Sus à la Chambre! » Ce sera le cri du prochain scrutin. Chaque jour l'électeur entend dire que le palais Bourbon est une caverne, et il le croit. Numa Gilly est un grand homme. L'injure vulgaire échappée à ce Tartarin politique dans une réunion d'estaminet est en train de devenir un programme.

Cependant Boulanger grandit, s'enfle et se gausse de ses adversaires qui lui font la partie si belle. La rue Dumont-d'Urville est le rendez-vous de tous les mécontents, de tous les intrigants, de tous les affamés en quête d'un os à ronger. Le pacte est signé, les listes sont prêtes qui marieront Laisant à Jolibois et Vergoin à Dugué de la Fauconnerie.

Le brave Ténot peut reprendre sa plume : c'est l'histoire de Décembre qui recommence. Le parti d'action républicaine (c'est ainsi qu'il s'est baptisé) a ses cadres, ses préfets, ses financiers, ses soutiens et ses souteneurs. L'*Intransigeant* y coudoie le *Gaulois*, le faubourg Saint-Germain fraternise avec Belleville, les actrices font vis-à vis aux duchesses...

Le chef garde son attitude de sphinx. Il suit les conseils de Mlle Demay : « Ne parle pas, Ernest, je t'en supplie ». Quand Ernest parle, c'est pour ne rien dire; il sert à ses auditeurs toutes les rocamboles du vieux parti plébiscitaire, les clichés de Pascal et de Georges Lachaud. « Il veut ce que veut le peuple. » Voilà son programme.

N'y cherchez ni une idée, ni un plan, ni une réforme. Mais allez sur tous les marchés de France. Depuis six mois, on y vend impunément des gravures représentant le général-archange chassant les vendeurs du temple. (Provocation directe au coup d'État.) Et trois départements l'acclament le même jour, et le mariage de sa fille est un événement national, et quand il va à la comédie, cent cinquante camelots, amenés par lui, lui organisent des ovations spontanées.

Vous avez, monsieur le Président, un gouvernement, un ministère. Que fait-il pour enrayer le mal? Il accélère la course vers l'abîme. Un duel heureux lui tient lieu de politique. Il se console des succès boulangistes avec ses victoires sur le centre gauche. Il croit terrasser l'adversaire avec des apostrophes solennelles et des attitudes à la Danton.

. . . . . .

Il y a des sujets qu'un Français ne doit aborder qu'avec réserve. Où en est notre politique extérieure? Nous procédons par coups de tête et par coups de boutoir. L'Europe regarde le drame français avec la curiosité d'une foule qui, dans une salle de spectacle, se demanderait comment les auteurs sauront débrouiller un scénario compliqué.

Nos amis — ne parlons pas d'alliés — se réservent et se demandent si ce pays va rouler plus bas encore dans les bras d'un dictateur de hasard ou si, par un de ces sursauts dont la France est, Dieu merci, coutumière, nous n'allons pas nous relever d'un bond, et, après avoir effrayé le monde par la violence du mal, l'étonner par la rapidité de la guérison.

Vous pouvez beaucoup pour la cure, monsieur le Président. Mais avant tout il faut que vous sachiez quel président vous voulez être.

Voulez-vous être un président irresponsable, une fiction constitutionnelle? Vous verrez le résultat qui nous attend aux élections : Boulanger cinquante fois élu, deux cent cinquante membres du parti d'action à la Chambre, cent cinquante radicaux, et les modérés définitivement écrasés. Quel lendemain de Centenaire! et que ferez-vous au milieu du naufrage? Quitterez-vous l'Élysée impuissant ou découragé, ou attendrez-vous que la bande vienne vous en chasser?

Voyez-vous d'ici, dans ce pays prompt aux adorations subites, la cohue des dévots se ruant vers le soleil. « Le peuple le veut! Quel prétexte pour ces croisés d'un nouveau genre!...

Votre patriotisme, monsieur le Président, a vu et senti le

(1) Nous extrayons les passages suivants d'une brochure qui va paraître à la Grande-Imprimerie, 19, rue du Croissant.

danger; Boulanger, c'est le pacte avec la défaite. Le suffrage universel a oublié le plébiscite et l'invasion. Empêchez qu'en 90 l'histoire ne recommence. Arrêtez ce pays sur la pente, éclairez-le, gouvernez-le, vous le pouvez, vous le devez.

Comment? En lui parlant face à face; en entrant en contact direct, immédiat avec lui.

Vous êtes le gardien suprême de la Constitution, — de la Constitution telle qu'elle est, non telle qu'elle a été faussée. Vous êtes le Président de la République, vous disposez de la force armée, vous nommez à tous les emplois, vous êtes responsable de la politique étrangère, et vous correspondez directement avec les ambassadeurs. Vous pouvez faire appel au pays.

Choisissez dans les deux Chambres un ministère résolu, honnête et capable. Donnez-lui trois choses: une loi de droit commun pour la presse, le scrutin d'arrondissement et la dissolution...

Adressez-vous à la France, à la vraie, à la France qui travaille et qui épargne et que la politique assourdit. Dites-lui que la République lui a donné dix-huit ans de paix profonde, dites-lui que la dictature la jetterait dans une nouvelle guerre, dites-lui que vous êtes d'accord avec elle pour défendre la Constitution contre les fauteurs de désordre, la sécurité des personnes et des biens contre les inventeurs de chimères, la liberté de conscience contre les fanatiques. Dites-lui que vous voulez l'Édit de Nantes des partis, que ce qu'il faut à ce pays fatigué, vieilli et désabusé, c'est un gouvernement réparateur, un syndicat d'honnêtes gens et d'hommes tolérants, rejetant la politique aux calendes grecques et lui offrant la reconstitution de ses forces, sous le drapeau républicain.

Cette initiative, monsieur le Président, vous seul pouvez la prendre, avec l'aide de tous ceux qui voudront s'associer à cette tâche de salut et de défense sociale.

Cette Chambre, qui a fait tant de mal à la République, a pourtant des réserves de jeunesse, de talent, de bonne volonté; puisez-y à pleines mains...

Qu'aux élections de 89 il n'y ait plus que deux partis : d'un côté les plébiscitaires marchant derrière Boulanger à l'assaut de la République; de l'autre, les conservateurs, ceux d'hier, d'avant-hier et de demain, les désenchantés de la monarchie, et les désabusés du radicalisme, groupés derrière Carnot, réconciliés par lui, pour défendre la patrie, la liberté et la loi.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 5 novembre, discussion et vote du projet de loi précédemment adopté par la Chambre des députés relativement à la réduction de l'exercice financier.

Le 6, prise en considération, sur le rapport de M. Cochery, d'une proposition de M. Lisbonne, relative à la réforme de la procédure d'appel en matière civile et commerciale.

Le 8, deuxième délibération de la proposition de loi de M. de Marcère, relative au rattachement des dépenses de la préfecture de police au budget de l'État. M. Floquet, ministre de l'intérieur, se prononce pour l'ajournement qui est combattu par M. Léon Renault, rapporteur, et repoussé par 219 voix contre 41. La proposition est votée par 223 voix contre 18.

Chambre des députés. — Le 5 novembre, dépôt par M. Jacquemart d'une proposition tendant à exiger du gouvernement la publication d'un état des pensions civiles supérieures à 3000 francs. Après une vive discussion le renvoi à une commission est prononcé. M. Ferroul se plaint de l'interdiction des séances du congrès ouvrier de Bordeaux, par suite de l'exhibition du drapeau rouge. Sur le rapport de M. Rabier, l'élection de M. Ternisien, député de la Cochinchine, est invalidée.

Le 6, vote en première lecture d'un projet fixant à 15 centimes la taxe des lettres officielles adressées à des personnes ne bénéficiant pas de la franchise postale. Discussion du budget de la marine. Une réduction de 20 000 francs proposée par M. Maurice Faure sur le chapitre du personnel est repoussée; vote des chapitres 1 à 8.

Le 8, M. Anatole de La Forge est réélu vice-président; MM. de Mahy et Madier de Montjau sont renommés questeurs. M. Basly dépose une proposition tendant à ce qu'il soit ouvert une enquête sur les causes et la responsabilité de la catastrophe de Cransac, pour laquelle l'urgence est refusée. Suite et fin de la discussion des budgets de la marine et des invalides de la marine.

Intérieur. — Le rendement des impôts et revenus indirects pendant le mois d'octobre a donné une plus-value de 3 921 200 francs par rapport aux évaluations budgétaires et de 9 120 720 francs par rapport aux recouvrements d'octobre 1887.

Extérieur. — M. Mariani, ministre de France à Munich, est nommé ambassadeur de France en Italie, en remplacement de M. de Mouy.

Faits divers. — Ouverture à Londres du congrès international des Trades-Unions.—Une assemblée commémorative des États de Dauphiné en 1788 a été tenue à Romans. Une terrible explosion de grisou s'est produite dans les mines de Campagnac, près Cransac (Aveyron); il y a eu plus de cinquante victimes.

Angleterre. — Ouverture de la session du parlement. A la Chambre des lords, le marquis de Salisbury déclare que le gouvernement s'associera aux mesures prises par la France et l'Allemagne pour réprimer la traite des esclaves sur la côte orientale d'Afrique. A la Chambre des communes, M. Sidney Buxton annonce qu'il déposera une motion tendant à la réunion d'une conférence des puissances, en vue d'arriver à la suppression effective de l'esclavage en Afrique.

Allemagne. — Les élections pour le Landtag prussien ont donné les résultats suivants : les conservateurs perdent sept sièges; les progressistes, dix; les libéraux, deux; les guelfes, un. Par contre, le centre gagne deux sièges, les conservateurs libéraux, trois, et les nationaux libéraux, quinze.—Dans les élections de la délégation d'Alsace-Lorraine, dix-sept membres sur vingt-quatre ont été réélus sans opposition.

Grèce. — Le 25e anniversaire de l'avènement au trône du roi Georges Ier a été célébré à Athènes par de grandes fêtes.

Nécrologie. — Mort de M. Maurice Richard, ancien ministre des beaux-arts, sous l'Empire; — de M. le baron Hulot, ancien inspecteur général des finances; — des sculpteurs Degeorge et Lechesne; — de M. Thiéry-Larochelle, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale; — de Mgr Bagnoud, évêque de Béthléem; — du comte d'Esgrigny, écrivain et polémiste; — de Mgr Bougaud, évêque de Laval; — du peintre décorateur Louis Rey; — du comte Dubois de Saligny, ancien ministre plénipotentiaire; — du colonel Bertrand, chef du personnel du génie au ministère de la guerre.

Société de topographie

Dimanche dernier a eu lieu, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, l'assemblée générale de la Société de topographie de France pour la distribution des récompenses qu'elle décerne chaque année aux auteurs de grands travaux topographiques, ainsi qu'aux élèves des cours qu'elle professe gratuitement tant à Paris qu'en province.

M. Bardoux, sénateur, ancien ministre de l'instruction publique, ouvre la séance et fait ressortir les services rendus depuis douze ans par la Société de topographie de France, tant au point de vue de la défense du sol que des progrès de la science. Il a mis en relief l'œuvre de M. Ludovic Drapeyron, en ce qui concerne la constitution de la société, et rendu hommage aux professeurs civils et militaires qui n'ont cessé de prêter leur généreux concours à cette association patriotique.

Après une allocution de M. Martinie, président de la société, M. Ludovic Drapeyron, secrétaire général, a parlé de l'*Image de la France sous les derniers Valois et sous les premiers Bourbons*. C'est grâce à un effort séculaire que notre France, cette ancienne Gaule dont Strabon, il y a dix-neuf siècles, admirait la structure non moins que la situation, apparut sous ses traits véritables. L'interprétation de Ptolémée, au début des temps modernes, avait abouti à des images bizarres. Les deux cartographes français les plus en renom, Oronce Fine en 1525, Jean Jolivet en 1560, escamotaient la péninsule du Cotentin, devenue pour eux une simple protubérance de la Bretagne, qui sortit de leurs mains toute contrefaite. C'est un Normand, le savant Guillaume Postel, qui la retrouva. Cependant un essaim de géographes provinciaux se mettait à l'œuvre. Les grands Atlas d'Ortelius, de Mercator, de Hondius, de Blœu (1570-1662) recueillirent ces images variées, de plus en plus ressemblantes, de nos provinces. Les géographes « généraux » tels que Guillotière, Tassin, mais surtout le fameux Nicolas Sanson, coordonnèrent ces résultats partiels, au début du XVIIe siècle, et les véritables traits de la « douce France » apparurent enfin. L'histoire des derniers Valois et des premiers Bourbons montrerait au besoin quels liens étroits unissent la géographie et la politique et, sous ce rapport M. Drapeyron rend un hommage mérité au cardinal de Richelieu, le zélé protecteur de Nicolas Sanson. En vue de l'intelligence même de cette histoire, il recommande une enquête minutieuse sur la cartographie de la France dans la période qu'embrasse sa communication.

Après le rapport sur les travaux récompensés et la proclamation des lauréats, M. Alp. Burdo, qui a exploré l'Afrique à plusieurs reprises, fait une très intéressante communication sur Stanley et les entreprises européennes dans l'Afrique centrale.

M. Burdo fait à grands traits l'historique de l'Association internationale africaine, œuvre de science et d'humanité à ses débuts, mais qui bientôt se transforme en une entreprise privée, le comité d'études du haut Congo ; Stanley s'attelle à cette affaire et part à la conquête des territoires qu'arrose le grand fleuve Congo. Mais un champion surgit : Savorgnan de Brazza.

M. Burdo fait ici un parallèle frappant : d'un côté, de Brazza qui marche avec une moitié de Laptots sénégalais et un maigre subside; de l'autre, Stanley qui s'avance avec une organisation imposante, des vapeurs en acier, une légion de Zanzibaristes et les trésors d'un roi. Et pourtant, dans ce steeple-chase vers l'inconnu, c'est de Brazza qui arrive bon premier et qui plante au Congo navigable le drapeau de la France. M. Burdo parle ensuite de la conférence de Berlin qui consacra l'existence du Congo français et de l'État indépendant du Congo.

Il demeure convaincu que Stanley est vivant et qu'il travaille en ce moment avec Émin à la réalisation de son programme de conquêtes. Il prévoit que cela coûtera des flots de sang. Et quel contraste, dit-il, avec les pacifiques conquêtes de la France ! M. Bardo retrace les résultats que présentent déjà les travaux de de Brazza et de ses collaborateurs et il rend un hommage chaleureux aux Français qui se sont illustrés en Afrique ; grâce à eux, dit-il en terminant, l'Africain voit aujourd'hui dans le drapeau français le symbole de la lumière, de la justice et de la liberté.

Revue bibliographique

HISTOIRE.

L'étude de M. B. Auerbach sur *la Diplomatie française à la cour de Saxe, de* 1648 *à* 1680 (Hachette), a pour objet de prouver que Louis XIV avait fondé sur ce pays de sérieuses espérances et qu'il avait essayé à diverses reprises de l'incorporer dans sa politique extérieure et d'exploiter son alliance pour le succès de ses desseins sur l'Empire. Depuis les traités de Westphalie jusqu'à celui de Nimègue, le roi de France et ses ministres recherchèrent activement l'appui moral de la Saxe, le seul qu'elle fut en mesure de leur donner, et tentèrent de la faire coopérer à l'établissement de la domination française en Allemagne. Mais ils ne surent pas l'armer et la lancer dans la lutte, et les sacrifices pécuniaires qu'ils avaient faits restèrent infructueux. D'ailleurs, Louis XIV avait provoqué lui-même l'insuccès de ses trente années d'efforts militaires et diplomatiques par la maladresse de sa politique; après avoir combattu les aspirations germaniques vers l'unité nationale par la création de confédérations isolées, considérées comme la sécurité de la France, il en était venu à revendiquer pour lui-même la couronne de Charles-Quint. Après le traité de Nimègue l'alliance de la Saxe n'avait plus de portée, puisque cet État perdit sa personnalité propre lorsque sa dynastie électorale eut enchaîné ses destinées à celles de la Pologne. Un phénomène des plus intéressants qui apparaît à chaque page dans le savant travail de M. Auerbach, c'est l'essor continu du Brandebourg grandissant en même temps que la Saxe décroît.

M. J. Kaulek a terminé le troisième volume de l'inventaire analytique des *Papiers de Barthélemy,* ambassadeur de France en Suisse pendant la Révolution, publié sous les auspices de la commission des archives diplomatiques. Dans ce volume qui s'étend du mois de septembre 1793 au mois de mars 1794, on remarquera parmi les pièces les plus curieuses celles relatives aux affaires d'Allemagne et de Prusse, aux intrigues des émigrés, aux mouvements royalistes de la Vendée et au personnel diplomatique du temps. L'avance-

ment de cette utile publication permet de constater aisément son intérêt et d'apprécier à sa juste valeur le rôle de Barthélemy, le seul de nos ministres à l'étranger qui resta constamment à son poste, et qui peut être considéré, ainsi que l'a remarqué un juge des plus autorisés, M. Albert Sorel, comme le véritable ministre des affaires étrangères de la Révolution.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Pour effacer le souvenir de ses débuts assez malheureux au parlement, et qui ont très injustement pesé sur lui, M. Amagat est devenu, comme on sait, un terrible épluc heur de chiffres; il s'est plongé à corps perdu dans les questions budgétaires et il ne laisse passer aucune discussion financière sans y prendre largement sa part. Mais voici qu'il ne lui suffit plus de faire étalage de sa compétence aux yeux de ses collègues, il veut aussi faire bénéficier le grand public du fruit de ses veilles et il entreprend une histoire complète et raisonnée des *Finances françaises sous l'Assemblée nationale et les Chambres républicaines* (Plon-Nourrit). La première partie parue de ce volumineux ouvrage a pour objet *les Emprunts et les impôts de la rançon de 1871*. Après avoir sommairement exposé les budgets de 1870 et 1871 et montré dans quelle mesure les charges du Trésor furent aggravées par la guerre et la libération du territoire, M. Amagat expose dans quelles conditions furent contractés les emprunts de libération et quels impôts nouveaux durent être créés pour faire face tout à la fois au service de la dette publique et aux dépenses qu'imposait la reconstitution immédiate de nos forces militaires. Ce travail est intéressant et précis, sans être néanmoins surchargé de chiffres. L'auteur approuve en général les mesures fiscales de l'Assemblée nationale, tandis qu'il se montre assez sévère pour l'œuvre personnelle de M. Thiers. Il lui reproche notamment d'avoir contracté l'emprunt de cinq milliards à des conditions trop onéreuses pour le Trésor, en recherchant l'éclat d'une manifestation de spéculateurs cosmopolites et d'avoir introduit dans nos budgets l'obligation de l'amortissement qu'il considère comme une opération détestable. Dans le second volume M. Amagat appréciera l'emploi fait par les Chambres républicaines des ressources que l'Assemblée nationale avait mises à leur disposition.

L'étude de M. Alphonse Allard sur *la Crise agricole commerciale et ouvrière en Angleterre* est un plaidoyer fort éloquent en faveur du bi-métallisme. L'auteur constate que la crise en question a commencé dès 1873 avec la démonétisation de l'argent, qu'elle dérive directement de cette mesure et subsistera aussi longtemps qu'elle. En supprimant une bonne moitié du numéraire en circulation, on a provoqué tout à la fois le renchérissement de l'or et la baisse de prix des objets industriels qui est devenue graduellement un désastre national. Les hommes d'État anglais n'ont pas tardé à reconnaître la cause du mal, et ils ont aussitôt formé une ligue pour demander au gouvernement de rétablir par une entente internationale le pouvoir monétaire de l'argent. En réfutant les critiques injustes adressées au bi-métallisme et en ajoutant à son travail les principaux mémoires des économistes anglais éclairés en cette matière par une désastreuse expérience, M. Allard a voulu mettre en garde les États qui, aujourd'hui encore, veulent démonétiser l'argent contre les dangereux résultats de cette mesure éminemment rétrograde.

La librairie Guillaumin a fait paraître la 45e année (1888) de l'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique*. Cet utile répertoire, publié sous la direction de M. Maurice Block, de l'Institut, avec le concours de MM. Turquan, de Boisjolin, Lefort, etc., a notablement étendu le cadre et le nombre de ses renseignements. Les trois premières parties traitées avec une grande abondance de développement comprennent la France, — la ville de Paris, — l'Algérie et les colonies françaises; la quatrième est réservée aux pays étrangers. L'ouvrage se termine par des articles de variétés bibliographiques et par les comptes rendus analytiques des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques et de la Société d'économie politique.

DIVERS.

Sous ce titre *l'Esprit de nos aïeux* (Marpon-Flammarion), M. Lecoy de la Marche a réuni un choix d'anecdotes et de bons mots extraits des écrivains du XIIIe siècle. Ce recueil, d'un genre tout nouveau et essentiellement original, montre que les contemporains de saint Louis n'avaient pas l'humeur triste et sévère qu'on leur a souvent prêtée, et que c'étaient d'aimables gens ayant la plaisanterie et le rire faciles. Les anecdotes morales et amusantes, les légendes merveilleuses, les satires, boutades et saillies dont il est composé, se divisent en deux genres principaux : l'un se rattache au fonds de traditions populaires que l'on retrouve chez tous les peuples, et l'autre, plus national, se rapporte à la vie et aux usages de l'époque, aux événements et aux bruits publics. Celui-ci est particulièrement intéressant en ce sens qu'il présente sous un aspect familier toutes les classes de la société depuis les plus grands personnages jusqu'aux plus humbles, et forme une série de petits tableaux de mœurs pris sur le vif et bien dignes de l'attention des historiens.

Dans sa brochure sur *la Revision constitutionnelle*, M. Vavasseur étudie cette question d'actualité à un point de vue général. La revision immédiate de la Constitution dont certains partis ont voulu se faire une arme contre la république ne l'effraye pas; loin de là, il estime qu'il y a plus de danger à l'ajourner qu'à l'accepter franchement. D'ailleurs cette revision seule, à son avis, peut permettre de remédier à l'instabilité gouvernementale dont tout le monde a pu apprécier en maintes circonstances les effets désastreux; mais elle doit être aussi limitée que possible. Le point principal sur lequel elle doit porter, c'est la réélection de la Chambre, rendue désormais partielle et annuelle. Le second point c'est l'amoindrissement du Sénat auquel il veut supprimer même le droit de dissolution. M. Vavasseur justifie cette mesure par ce fait qu'avec l'égalité des pouvoirs les conflits entre les deux Chambres seraient toujours possibles et toujours menaçants.

La Divine comédie... française (Librairie illustrée), dont nous entretient M. Maxime Boucheron, c'est, vous le devinez sans peine, la maison de Molière. Le spirituel chroniqueur en connaît les moindres détours, et c'est un véritable plaisir de le suivre dans son excursion à la rue de Richelieu, soit qu'il nous présente les auteurs et les lecteurs, l'administrateur général et les secrétaires, qu'il nous fasse assister aux séances du comité, qu'il nous introduise au foyer des artistes et au musée de la comédie, et qu'il passe en revue toute la troupe. Les renseignements et les fines observations empreintes parfois d'une bonhomie railleuse qu'il prodigue intéresseront le public qui a toujours témoigné à notre grande scène dramatique une vive sympathie. Le volume est précédé d'une courte préface dans laquelle M. Henri Bauër proteste contre l'abandon trop peu déguisé du répertoire classique; il est illustré de dessins fort amusants et drôlatiques signés Job et Taverne.

Emile Raunié.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11823)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 20. (25e ANNÉE.) — 17 NOVEMBRE 1888.

LA NEUTRALITÉ BELGE

La France, l'Allemagne et l'Angleterre

On a beaucoup parlé, tout récemment, de la Belgique. Des publicistes ont accusé le gouvernement belge d'avoir, au mépris de la neutralité que les traités lui ont imposée, conclu un traité d'alliance avec l'Allemagne et d'organiser tout au moins la défense de son territoire de telle sorte qu'une armée allemande puisse facilement le violer.

De semblables allégations ne sont guère d'accord avec des faits bien connus. L'an dernier, ce n'était pas d'un traité avec l'Allemagne qu'il était question dans la presse belge, mais d'un traité d'alliance défensive avec la Hollande, qui pense plutôt sans doute à se défendre contre l'Allemagne qu'à attaquer la France (1).

Le roi n'a-t-il pas en 1887 fait entendre à son peuple un avertissement sérieux qui le montre décidé à remplir les devoirs de la neutralité. « La vie des nations, a-t-il dit, est un combat ; c'est le décret divin », et il a rappelé ce que disait en 1843 M. Lebeau à la Chambre des représentants : « Notre neutralité, pour signifier quelque chose, doit être forte et bien armée. »

Les Belges paraissent s'émouvoir des « révélations » de la presse française ; ils considèrent la neutralité de leur pays comme une des conditions de leur indépendance et ils ont cru longtemps qu'ils pouvaient se reposer avec confiance sur le traité de 1839 qui doit leur assurer l'appui des grandes puissances. Ils ont cessé de le croire.

Est-ce que, l'an dernier, au moment de la discussion du projet des fortifications de la vallée de la Meuse, le langage de la presse allemande n'était pas significatif? S'inquiétait-on beaucoup que la neutralité belge fût garantie par l'Europe? Non, on examinait avant tout les avantages que pourrait présenter pour la France ou pour l'Allemagne la violation d'un des traités les plus solennels qu'elles aient signés.

Il nous semble opportun d'examiner quelle est la situation de la Belgique au regard du droit international, quels sont ses devoirs et ses droits, et quelle est la valeur pratique de la garantie dont les diplomates de la conférence de Londres croyaient lui avoir assuré l'inappréciable bénéfice (2).

Nos réflexions s'appliqueront aussi à la neutralité du Luxembourg, sur lequel la maladie du roi de Hollande et l'entrevue du duc de Nassau avec l'empereur Guillaume ont appelé de nouveau l'attention et qui se refuse aussi bien que la Belgique à se laisser germaniser.

I.

Dans son discours du 20 novembre 1831, M. Thiers exposait l'utilité de la neutralité belge et de la neutra-

(1) On a parlé aussi, mais bien vaguement, de la possibilité d'un mariage entre le prince Baudouin et la princesse Wilhelmine, ce qui reconstituerait l'ancien royaume des Pays-Bas dans l'intérêt de leur défense contre toute agression.

(2) Nous avons pris pour guides les ouvrages de M. Calvo et de MM. Funck-Brentano et Sorel sur le droit des gens, la remarquable étude de M. Milovanowich, *Les Traités de garantie au XIXe siècle*, Paris, A. Rousseau, 1888); *l'Histoire de la monarchie de juillet*, de M. Thureau-Dangin; les *Mémoires* de M. Guizot, etc.

lité suisse. « Les Alpes, disait-il, sont une des parties les plus importantes des frontières de l'Europe. L'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, la France, ne veulent les céder à aucune d'elles. Alors on les a laissées en dépôt entre les mains d'un petit peuple brave et sage qui les garde et n'en peut abuser... En Belgique, il y a aussi une portion des frontières que ni l'Angleterre, ni l'Allemagne, ni la France ne veulent se céder : ce sont les rivages de l'Océan et l'embouchure des principaux fleuves de l'Europe. »

D'après les théoriciens du droit des gens, « le but principal de la neutralisation pour les puissances qui la garantissent consiste à s'éloigner réciproquement, à s'imposer l'un et l'autre une distance de certains points stratégiques fort importants qu'aucune d'elles n'est assez forte pour conquérir contre toutes les autres. Elles y placent et s'engagent à y conserver un voisin inoffensif dans des conditions qui garantissent à tous les voisins la sécurité des frontières. La neutralisation d'un État joue ainsi un rôle éminemment utile en contribuant au maintien de l'équilibre général à ce double titre : qu'elle s'oppose à la conquête de l'État neutralisé par ses voisins plus forts, et qu'elle limite le champ de bataille et augmente par là les forces défensives de chacun contre tous. La neutralité constitue en quelque sorte une barrière morale contre les invasions des puissances conquérantes en leur fermant les routes militaires les plus avantageuses (1). »

C'est le but qu'on a cherché à atteindre en 1831 en neutralisant la Belgique. Cette contrée avait été pendant plusieurs siècles le théâtre des guerres de la France contre la maison d'Autriche ; les traités de barrières conclus avec les Provinces-Unies avaient eu pour raison d'être la crainte d'une invasion française. Pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, l'une des causes qui rendait le plus difficile le rétablissement de la paix entre le gouvernement impérial et celui de Georges III était la possession de la Belgique par Napoléon. « Anvers entre les mains françaises, c'est, disait-on, un pistolet chargé au cœur de l'Angleterre. » Lorsque la Hollande fut à son tour territoire français, il devint évident que la guerre ne pourrait plus se terminer que par la ruine de l'un des deux adversaires. L'Angleterre, toujours préoccupée, et souvent plus que de raison, de la perspective d'une invasion française, ne pouvait souffrir une extension aussi considérable de la puissance maritime de la France ; elle était résolue à ne pas permettre à sa rivale de conserver une si grande étendue de côtes à une si faible distance de ses rivages. Ennemie autrefois des Provinces-Unies, elle était devenue l'alliée de cette république qui, pendant tout le XVIIIe siècle, avait été, suivant un mot célèbre, comme une chaloupe suspendue au vaisseau anglais ; elle était décidée à ne laisser le littoral de la mer du Nord et l'embouchure des grands fleuves qu'à une puissance incapable de lui porter ombrage ; sa persévérance obtint gain de cause.

Les puissances alliées avaient tout d'abord exprimé l'idée de rendre à l'empereur François les anciens Pays-Bas autrichiens ; « mais, nous voulûmes, dit le prince de Metternich, éviter de mettre notre empire en contact direct avec la France, et par là terminer les luttes qui, pendant plus de deux siècles, s'étaient prolongées entre les deux États voisins précisément parce qu'ils étaient voisins. » L'Autriche n'avait d'ailleurs jamais beaucoup tenu à cette possession lointaine, difficile à défendre, sans frontières naturelles, ne lui présentant que de faibles avantages commerciaux et habitée par une population attachée à ses antiques libertés ; elle avait à plusieurs reprises cherché à en faire l'objet d'un échange avec des territoires en Allemagne ou en Italie de manière à s'arrondir et à faire de ses États un tout compact. En 1778, le projet d'échange des Pays-Bas contre la Bavière avait échoué par suite de l'opposition de Frédéric II à une combinaison qui augmentait la force de l'Autriche. Pendant tout le cours de la Révolution, la cour de Vienne s'était montrée fort résignée à la perte de la Belgique (1) et fort désireuse de s'étendre en Italie. En 1814, elle adhéra d'un cœur léger à la proposition anglaise de céder les Pays-Bas au prince d'Orange pour constituer, avec les Provinces-Unies, un royaume assez fort pour opposer une barrière à l'ambition française.

L'article 3 du traité de Paris stipula : « L'établissement d'un juste équilibre en Europe exigeant que la Hollande soit constituée dans des proportions qui la mettent à même de soutenir son indépendance par ses propres moyens, les pays compris entre la mer, les frontières de la France telles qu'elles se trouvent réglées par le présent traité, et la Meuse, seront réunies en toute propriété à la Hollande. Les frontières sur la rive droite de la Meuse seront réglées selon les convenances militaires de la Hollande et de ses voisins. »

L'état de choses établi en 1814 et 1815 ne mérite pas tous les reproches qu'on lui a faits ; les plénipotentiaires ne s'étaient pas inspirés seulement de leurs rancunes envers la France ; ils avaient eu quelque souci de l'équilibre européen et d'une juste répartition des forces entre les grands États ; sans la funeste aventure des Cent-Jours, la France eût repris presque aussitôt, malgré ses défaites, la place qui lui appartenait dans les conseils de l'Europe ; la constitution de la Confédération germanique, la neutralité suisse, la division de l'Italie lui assuraient une grande situation, non moins que les discordes des quatre grands États qui sollicitaient son alliance. L'organisation du royaume des Pays-Bas, exigée par l'Angleterre et dirigée contre

(1) Milovanowich, p. 25.

(1) Voir *l'Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, par M. de Sybel, III, 121.

la France, n'avait, à tout prendre, qu'une importance secondaire; c'était d'ailleurs une création éphémère; la réunion de deux nationalités aussi distinctes que la Belgique et la Hollande n'eût pu durer quelque temps que si la maison d'Orange avait été sage et libérale. L'union telle qu'elle la comprit, c'était, dit l'historien belge Nothomb, « la continuation de l'ancienne république des Provinces-Unies transformée en monarchie et dotée d'un accroissement de territoire. » Les Belges, se considérant comme soumis à une domination étrangère, ne devaient pas tarder à s'affranchir. Leur révolution de 1830 surprit les cabinets européens; elle montra quel était le point faible de l'édifice élevé par le congrès de Vienne qui n'avait pas tenu compte des vœux des nationalités; les diplomates avaient méconnu une des grandes forces dont les politiques doivent se servir, et ils n'avaient bâti que des constructions peu solides, forcément sujettes à des oscillations et exigeant de fréquentes réparations.

Nous n'avons pas à refaire ici l'histoire de la conférence de Londres qui reconnut l'impossibilité de maintenir l'union de la Belgique et de la Hollande, mais se refusa en même temps à concéder à la France, à défaut d'une annexion intégrale, la moindre parcelle du territoire belge. Il fut décidé que « la conférence discuterait et concerterait les nouveaux arrangements les plus propres à combiner l'indépendance future de la Belgique avec les intérêts et la sécurité des autres puissances et avec l'équilibre européen. »

Tandis qu'une annexion à la France ou l'élection du duc de Nemours eût amené une coalition contre nous, la constitution à nos portes d'un royaume indépendant brisait l'œuvre du congrès de Vienne en substituant un allié à un surveillant peut-être gênant. Le gouvernement de Louis-Philippe avait fait une œuvre utile et patriotique; il obtint un résultat considérable en faisant décider la démolition des forteresses élevées en 1815 sur notre frontière; il se montra enfin fort habile en acceptant que le nouvel État fût neutralisé à perpétuité.

« La France, dit M. Milovanowich, devait se contenter d'une demi-satisfaction, consistant à éloigner de ses frontières les plus vulnérables la sentinelle que la coalition y avait placée en 1815. Elle ne pouvait gagner aucun accroissement territorial. Ce sacrifice n'était pas jugé suffisant par les puissances; il leur fallait remplacer par d'autres combinaisons la barrière renversée de 1815, les forces du nouvel État étant jugées insuffisantes pour opposer une résistance sérieuse aux armées françaises, d'autant plus que le peuple belge avait manifesté clairement le désir d'unir son sort à celui de la France. Les puissances choisirent à cet effet la neutralisation de la Belgique placée sous la garantie des cinq grandes puissances représentées à la conférence. Au système des barrières du traité d'Utrecht, à celui de l'union intime avec la Hollande du traité de Vienne, tous les deux érigés pour contenir la France, succédait maintenant le système de la neutralité, garantie qui, dans la pensée de ses auteurs, était destinée au même but. Il faut surtout remarquer que la neutralité n'était pas offerte à la Belgique comme elle l'était, en 1815, à la Suisse, à titre de bienfait provenant de la magnanimité des puissances; ce n'était pas un avantage soumis à l'accomplissement de quelques conditions. La neutralité belge apparaît plutôt comme imposée à la Belgique. C'était une de ces conditions grâce auxquelles on lui reconnaissait son indépendance. Elle était garantie à la Belgique en premier lieu et surtout contre les Belges eux-mêmes pour les empêcher de se donner à la France. »

Qu'importe! « Au fond, Talleyrand est fort content »; écrivait Palmerston, après avoir rapporté toutes les difficultés que l'ambassadeur de France avait faites pour renoncer à des compensations territoriales. L'une des œuvres les plus hostiles de la coalition de 1814 se trouvait détruite. La France ne trouvait, sur la plus grande partie de ses frontières, que de petits États dont elle pouvait conserver les sympathies à la condition de respecter leur indépendance; elle n'avait, pour s'assurer leur amitié, qu'à leur faire espérer, suivant la pratique constante de ses plus grands politiques, son appui contre l'ambition des grandes puissances. La situation était d'autant plus favorable pour elle que, ne pouvant faire de conquêtes faciles et avantageuses, pouvant à peine espérer du côté de l'Italie et du Palatinat quelques acquisitions, elle avait tout intérêt à se montrer conservatrice résolue de l'ordre de choses établi; tout remaniement de la carte de l'Europe, favorisant la création de grandes agglomérations, eût certainement, comme l'avenir l'a trop prouvé, profité beaucoup plus aux autres qu'à elle même; en défendant les traités, elle avait une force morale considérable qui l'autorisait à interdire aux autres toute grande acquisition et elle était assurée de trouver des alliés non seulement parmi les petits États, mais parmi les grandes puissances. C'est du jour où elle a rêvé une nouvelle politique d'agrandissement qu'elle a vu se réveiller les haines de 1815, et qu'elle a été entraînée dans des complicités peu honorables et qui n'ont pas même eu l'excuse du succès.

Sa force était trop grande encore : les puissances étaient toujours prêtes à nouer contre elle une coalition. En 1840, le ministère de M. Thiers avait entamé des négociations avec le cabinet de Bruxelles en vue de l'union douanière des deux États; l'industrie belge avait intérêt à se créer de nouveaux débouchés en France et le gouvernement de Louis-Philippe était sensible aux avantages politiques de l'union. Les négociations furent reprises en juillet 1841 par M. Guizot; elles subirent un temps d'arrêt motivé par la prétention de la France de confier à la garde de ses agents la surveillance de toute la frontière douanière; le roi

Léopold crut que « l'admission de quelques milliers de soldats français sur le territoire belge en uniforme de douaniers serait une atteinte mortelle à l'indépendance et à la neutralité de la Belgique » et que l'Europe entière y verrait une véritable incorporation. De son côté, lord Aberdeen écrivit le 21 octobre 1842 que cette mesure lui paraissait pleine de dangers pour la tranquillité de l'Europe; puis, après entente avec les autres cabinets, il déclara formellement à l'ambassadeur de France, le comte de Sainte-Aulaire, que l'union douanière de la France et de la Belgique « constituerait une atteinte à l'indépendance belge et conséquemment aux traités qui l'avaient fondée (1) ».

M. Guizot répondit à ces critiques par une circulaire adressée aux représentants du gouvernement à l'étranger. Il déclarait que l'union douanière était une espèce particulière de traité de commerce et que la Belgique avait par conséquent le droit de la conclure. La comparant au Zollverein, il ajoutait : « Sans doute l'union douanière franco-belge serait pour la France un accroissement de poids et d'influence en Europe; mais pourquoi la France et la Belgique n'auraient-elles pas, aussi bien que la Prusse, la Bavière et la Saxe, le droit de régler sous cette forme leurs intérêts communs? Pourquoi ce qui s'est passé sur la rive droite du Rhin au profit de la Prusse ne pourrait-il pas se passer sur la rive gauche au profit de la France, sans que la paix de l'Europe en reçut plus d'atteinte? »

En nous rappelant que le Zollverein a préparé l'unification de l'Allemagne, nous avons des motifs de trouver mauvais les arguments par lesquels le ministre de Louis-Philippe justifiait ses intentions; la Bavière et la Saxe pouvaient s'entendre avec la Prusse parce que ces trois États n'avaient pas d'obligations particulières envers les autres; mais la Belgique en avait vis-à-vis de l'Europe qui garantissait sa neutralité; quelle eût été en cas de guerre la situation de la Belgique liée par une union douanière à la France et intéressée par conséquent au triomphe de celle-ci?

Comme le dit M. Arrendt dans un *Essai sur la neutralité de la Belgique*, « tout arrangement avec une puissance qui ne se trouverait pas dans la même position que lui, c'est-à-dire qui ne serait pas, de l'aveu de tous, perpétuellement neutre, tout arrangement qui aurait pour effet d'imposer au neutre une solidarité réelle quelconque ou qui opérerait sa substitution à la place de la puissance contractante ou celle de cette dernière à la sienne dans des charges, des obligations ou des prestations, ou qui créerait enfin une réunion intime, une fusion complète d'institutions ou de propriétés entre les deux pays, tout arrangement de cette nature serait, sans nul doute, incompatible avec la neutralité perpétuelle, parce qu'effectivement la faculté d'abstention ou d'impartialité du neutre dans la guerre future en serait affaiblie ou diminuée ».

II.

Si la neutralité impose à la Belgique une réserve toute particulière dans ses relations avec les autres puissances, cette neutralité, d'autre part, est garantie par l'Angleterre, la France, la Prusse, l'Autriche et la Russie. Le droit nous enseigne qu'aucun prétexte ne devrait permettre aux puissances de se soustraire à leur obligation L'histoire nous montre quelle est la valeur réelle des traités de garantie.

On sait que le traité du 30 mars 1856 a garanti l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman. Quand cette clause fut adoptée, M Drouyn de Lhuys expliqua que l'engagement à contracter par les puissances devait comprendre l'obligation de respecter et de faire respecter par les autres l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman « de manière que toute puissance contractante qui y porterait atteinte serait responsable envers les autres, qui useraient alors pour faire respecter l'engagement commun de tous les moyens en leur pouvoir, *l'emploi de la force non exceptée* ». Le prince Gortschakoff déclara que, malgré cet engagement, il ne considérait pas qu'une attaque contre l'empire ottoman dût forcément constituer un *casus belli;* que le sang des Russes n'appartenait qu'à la Russie et qu'elle ne pouvait s'engager d'avance à le verser dans des conflits qui pourraient ne toucher en rien aux intérêts russes. « Elle se réserve le cas de peser, le cas échéant, s'il y a lieu ou non à l'emploi de ses ressources matérielles. »

Lorsque le Danemark fut attaqué par deux puissances qui avaient garanti l'intégrité de son territoire, les autres ne jugèrent pas que leurs intérêts dans la question fussent assez grands pour les décider à tenir leur promesse de protection. M. de Bismarck se rappelait sans doute les paroles de Frédéric II : « Quelquefois l'intérêt de l'État, la nécessité, la sagesse, la prudence obligent un souverain à violer les traités quand il n'y a pas d'autres moyens de salut. Un particulier doit être obligé à maintenir sa parole quand même il l'aurait donnée inconsidérément et, s'il y manquait, on pourrait recourir à la protection des lois; mais les inconvénients qui en peuvent dériver ne nuisent qu'à lui seul, tandis que l'accomplissement de la parole du souverain peut nuire à l'État, et dans ce cas quel est celui qui serait assez fou pour soutenir qu'un souverain est obligé à maintenir sa parole? »

Un État a-t-il toujours tort de ne pas défendre par les armes l'indépendance et l'intégrité d'un autre État qu'il a garanti, lorsque le moment arrive où il est mis en demeure de tenir sa parole? Bien que l'Angleterre

(1) Dans le *Correspondant* du 10 septembre dernier, M. Thureau-Dangin a donné de curieux éclaircissements sur l'histoire de cette négociation.

ait signé d'innombrables traités de garantie, elle ne peut s'engager à les faire respecter envers et contre tous, car elle serait entraînée dans d'innombrables conflits sans y avoir aucun intérêt. La clause de garantie peut ne donner à l'État garanti qu'une sécurité trompeuse et devenir alors non seulement inutile mais fallacieuse. Il serait plus honnête de refuser la garantie demandée que de la prendre inconsidérément. C'est ainsi que l'Angleterre n'a guère d'intérêt à protéger la neutralité de la Suisse ni même de moyen de la défendre. Dans ces conditions, pourquoi l'avoir garantie? La morale ne gagne pas à ce qu'on fasse des promesses qu'on ne pourra tenir. Les gouvernements doivent avoir une vue assez claire de leurs intérêts pour ne pas prendre des engagements inconsidérés. Ils doivent aussi avoir le courage de défendre, qu'ils y soient engagés ou non par une convention, l'indépendance des États dont le démembrement leur serait nuisible. La France et l'Angleterre n'eussent-elles pas garanti l'intégrité du Danemark qu'elles eussent fait acte de bonne politique en prenant sa défense; l'Angleterre doit protéger la neutralité belge, plus encore parce qu'elle y a intérêt que parce qu'elle l'a promis.

C'est à des observations courtoises, mais sévères, que s'étaient bornées la France et l'Angleterre lorsque l'Autriche, d'accord avec la Prusse et la Russie et au mépris des traités de 1815, annexa Cracovie en 1846; il eût été insensé de leur part de faire la guerre à cette occasion, bien qu'en droit elles y fussent obligées. Dans ces conditions la clause de garantie peut avoir encore une *valeur morale*. Encore faut-il que ces observations soient présentées d'une manière sérieuse. Quelle autorité ont les représentations d'un gouvernement qui déclare renoncer en tous cas à l'emploi de la force?

Si nous appliquons ces idées à la question de l'intégrité, de l'indépendance et de la neutralité belge, il nous semble évident que telle puissance, la Russie ou l'Autriche par exemple, pourrait, si cette neutralité était violée, se contenter de faire des représentations à l'agresseur; la France, l'Angleterre, l'Allemagne auraient au contraire intérêt à la faire respecter et à prêter leur concours armé à la Belgique. Nous croyons qu'elles auraient, dans tous les cas, intérêt à la défendre.

Supposons cependant que le succès d'une opération de guerre exige l'entrée en Belgique de l'armée française ou de l'armée allemande, cette agression devrait-elle être ordonnée par le gouvernement intéressé? Non; cette invasion pourrait avoir pour conséquence d'entraîner sans doute l'Angleterre dans l'action; fût-on même assuré de la complicité du gouvernement britannique, les engagements de 1831 devraient être respectés; leur violation par les puissances signataires mêmes entacherait d'une manière irréparable l'honneur de ces États; elle créerait aussi un de ces précédents dangereux qui enlèvent toute sûreté aux relations nationales et dont les inconvénients ne sont pas compensés par les succès les plus éclatants. La guerre du Danemark et les projets de M. Benedetti et de M. de Bismarck contre la Belgique en 1866 ont été les préliminaires de la guerre de 1870; la politique de Napoléon III a été durement châtiée. C'est que tout acte entraîne avec lui des conséquences qui lui servent de sanction; la violation de la parole jurée a pour les États, bien souvent, des conséquences dommageables; aussi un traité signé, même à la légère, ne doit-il pas être violé par une puissance ambitieuse; on est bien forcé d'admettre que la prudence puisse engager ses cosignataires à la laisser faire. C'est dans cette mesure que nous croyons pouvoir, jusqu'à un certain point, concilier les devoirs des États envers leurs peuples et ceux qu'ils ont vis-à-vis de leurs alliés.

Ce serait faire œuvre puérile que de chercher, comme l'ont fait à plusieurs reprises les Anglais, à justifier par des explications subtiles une inaction que l'intérêt suffit à expliquer.

Lorsqu'en 1863 lord Palmerston refusa d'intervenir en faveur des Polonais, il eut recours, pour expliquer sa politique, à une distinction fallacieuse. « Lorsqu'un traité entre différentes puissances, dit-il à la Chambre des communes le 23 mai 1863, ne renferme pas une stipulation expresse qui, de la part de quelqu'une ou de toutes les puissances, garantisse des arrangements particuliers établis par le traité, il y a, de la part de chacune des parties contractantes, un droit d'imposer par la force l'engagement, si elle croit avoir le moyen de le faire, mais il n'existe aucune obligation morale d'intervenir par la force des armes. »

Le 4 juillet 1867, lord Derby, dans un discours à la Chambre des lords, prétendit faire une distinction entre une garantie collective et une garantie isolée. Il déclarait que la neutralité du Luxembourg étant garantie *collectivement* par les puissances signataires du traité de Londres du 11 mai 1867, ces puissances n'étaient pas obligées à une action *isolée* en faveur de cette neutralité; qu'elles étaient forcées seulement de *se concerter* pour agir d'accord en faveur du grand-duché. D'après lui, la *garantie collective* donnerait seulement aux garants le droit, mais ne leur imposerait pas le devoir d'intervenir.

« Ces deux réserves faites, dit M. Milovanowich, il ne restait, dans la théorie anglaise, que trois traités par lesquels les puissances garantes avaient contracté des obligations positives envers les États garantis. Ces traités étaient : la déclaration du 20 novembre 1815, par laquelle les puissances garantissent la neutralité perpétuelle de la Suisse; le traité du 19 avril 1839, garantissant la neutralité belge, et le traité du 15 avril 1856, par lequel l'Autriche, la France et la Grande-Bretagne garantissent l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman. En 1867, le vieux comte de Derby

ne mettait pas en doute les obligations que l'Angleterre avait contractées en signant ces trois traités. Son fils, lord Stanley, n'était pas si affirmatif; il pouvait justement craindre d'avoir à se démentir dans la carrière encore ouverte devant lui. Les devoirs que ces traités imposaient aux garants devaient avoir des bornes. Le garant ne serait obligé de défendre le garanti que si cette défense était pratiquement possible. « Nous avons garanti la Suisse, disait-il; mais si toute l'Europe se coalisait contre la Suisse, tout en pouvant le regretter, nous aurions peine à nous croire tenus d'entrer en guerre avec le monde entier pour la protection de la Suisse. »

Lord Stanley avait raison quand il parlait ainsi; on n'est tenu de faire respecter le traité le plus solennel de garantie que s'il est possible de le faire; mais est-ce bien tenir sa parole et remplir son devoir que de se borner à de vagues protestations, à de simples bons offices? il faut au moins tenir un langage ferme pour assurer à l'État garanti un appui moral sérieux.

En 1870, l'Angleterre ne se préoccupa sérieusement ni de la neutralité suisse ni de la neutralité luxembourgeoise, mais elle intervint en faveur de la Belgique; elle manifesta d'ailleurs assez peu de confiance dans la valeur du traité même de 1839 : elle exigea de la Prusse et de la France la signature de nouveaux traités de garantie, le 9 et le 11 août 1870. Ainsi le traité de 1839 avait, d'après elle, besoin d'une confirmation, juste au moment où se présentait le cas qu'on avait prévu en le signant!

La publication du projet de traité écrit en 1866 par M. Benedetti sous l'inspiration de M. de Bismarck l'avait inquiétée, comme le constate le *Journal* récemment publié de Frédéric III (25 août 1870) : on comprend que « si Benedetti s'est autant avancé, c'est que Bismarck l'a encouragé. »

En 1887, on a soupçonné le cabinet de Londres de se montrer moins soucieux de la neutralité belge qu'en 1870. Un article officieux du *Standard*, prévoyant le cas d'une nouvelle guerre franco-allemande, a déclaré sans ambages que l'Angleterre ne prendrait pas les armes pour défendre la Belgique. « La situation, disait-il, diffère absolument de celle de 1870. A cette époque, la neutralité du territoire belge ne courait pas de sérieux dangers, et l'engagement pris par l'Angleterre de la défendre n'était *ni très sérieux ni très onéreux;* il sauvait les apparences plutôt qu'il ne nous créait des responsabilités. Il en est autrement aujourd'hui : si nous prenions un engagement analogue, nous pourrions nous trouver et nous nous trouverions probablement engagés dans une guerre de géants. »

Il est difficile de pousser plus loin la franchise. D'après le *Standard*, l'Angleterre devrait tout sacrifier à l'amour de la paix, non seulement des engagements pris avec réflexion, mais encore des intérêts qui jusqu'à présent avaient été considérés comme essentiels par tous ses hommes d'État. Pour nous, nous croyons qu'on a abusé des traités de garantie et qu'un gouvernement quelconque est dans l'impossibilité de faire respecter par la force tous ceux qu'il a conclus; mais s'il doit toujours à l'État garanti une intervention morale énergique, il est des cas où l'honneur et l'intérêt lui commandent d'être prêt à la guerre ; il se doit à lui-même de ne signer que des traités sérieux, qu'il soit décidé à faire observer par tous les moyens; il ne doit donc garantir l'intégrité d'un État que si l'indépendance de ce pays importe à ses propres intérêts vitaux; il perd son prestige le jour où on le voit décidé à la paix à tout prix et moins occupé de maintenir son influence extérieure que de rester dans une égoïste et imprudente quiétude; de concession en concession, il manque à ses plus sérieux engagements, enlève toute autorité à ses paroles et sacrifie ses plus importants intérêts. Telle est malheureusement la tendance des gouvernements qui ont garanti et qui devraient défendre l'intégrité de la Turquie, la neutralité de la Suisse, du Luxembourg et de la Belgique.

III.

Les petits États sont avertis aujourd'hui qu'ils ne trouveront d'appui sérieux près d'aucune grande puissance, quelque intérêt qu'elle puisse avoir elle-même à leur conservation. C'est sur leur propre énergie qu'ils doivent compter pour défendre leur indépendance, qui importe à l'Europe entière. Les États neutres ont des devoirs nouveaux; leur inaction seule serait une complicité avec les armées qui voudraient violer leur territoire. La Suisse et la Belgique l'ont compris, quoi qu'on en ait pu dire; elles ont amélioré leur organisation militaire. Dans l'Europe divisée, inquiète, chaque État, passant d'une politique à une autre, n'ayant confiance ni dans la force de son droit ni dans l'habileté d'une diplomatie dont la direction est mobile, cherche des ressources dans l'extension d'armements qui le ruinent; rien ne fait prévoir la fin prochaine d'une situation déplorable où tous les jours chacun doit redouter une agression sans cause et se tenir en garde contre tous ses voisins. Parmi les petits États, la Belgique, particulièrement exposée à une agression, a une tâche difficile : défendre sa neutralité, ce n'est pas seulement pour elle assurer son indépendance, c'est accomplir le devoir que lui a imposé la conférence de Londres en la reconnaissant, c'est fermer une route militaire importante et limiter le champ de bataille, dans l'intérêt de la paix générale.

UN DIPLOMATE.

MA VOCATION

DEUXIÈME PARTIE (1)

Pendant le grand séminaire.

XXXV.

Montpellier, ce 3 avril 1848.

Quand Mgr Thibault doit officier à la cathédrale, le grand séminaire, en surplis, va l'attendre à la porte de son palais, et, chantant le *Veni, Creator...*, lui fait cortège jusqu'à Saint-Pierre. Indépendamment de ce service, fort solennel, fort beau à travers la rue des Carmes, Monseigneur en a un autre, quotidien celui-ci et plus intime, en l'intérieur de ses appartements. Chaque matin, deux séminaristes, — un diacre ou un sous-diacre suivi d'un minoré ou d'un simple abbé, — traversent le faubourg Boutonnet pour aller servir à Sa Grandeur la messe basse qu'elle dit tous les jours, vers les neuf heures, dans la chapelle de l'évêché.

Hier dimanche, Martinage et moi avons été prévenus par le P. Laplagne que c'était notre tour de faire la petite excursion à la rue des Carmes. Tout d'abord, j'ai été surpris de l'aubaine. — Eh quoi, on me donnait pour « acolyte » à Martinage, à mon cher Martinage, quand on pouvait me donner à Bonnafous, un modèle de piété assurément, mais avec lequel j'aurais été gêné, je n'aurais osé souffler mot. — Sans doute je devais ce bonheur à l'excellent P. Laplagne, qui a su m'en ménager tant d'autres : par-dessus tous celui, en m'ouvrant les yeux de plus en plus grands sur moi-même, de me montrer le peu que je vaux, le peu que je suis...

Nous n'avions pas fait dix pas hors de la maison, que mon chambrier, les bras en mouvement, la langue en train, enlevé d'aise comme une grosse bartavelle des monts d'Orb, me contait les joies sans nombre que lui réservait la journée : en premier, il aurait l'honneur insigne d'assister Monseigneur à l'autel ; puis il pourrait visiter M. Martin, d'Agde, curé de Saint-Denis ; puis il aurait le temps de se rendre place de la Canourgue et d'offrir ses hommages respectueux à madame la marquise de Thomières, dont le quartier de la Cathédrale admirait la charité, et qui certainement ne l'oublierait pas quand il recevrait la prêtrise...

— Alors, après la messe de Monseigneur, je rentrerai seul au séminaire? ai-je interrompu.

— Pas le moins du monde! Tu ne me quittes pas jusqu'à quatre heures. Tu sais, saint Roch et son chien.

— C'est cela : vous êtes saint Roch et je suis le chien.

Son extrême contentement le disposant à rire, il a crevé sur moi comme une outre.

— Tu viens avec moi! répétait il après chaque éclat, tu viens avec moi!

— Chez votre père, au Cours des Casernes?

— Chez mon père, au Cours des Casernes.

— Et aussi chez M. le curé Martin, d'Agde?

— Certainement... Si au moins, M. Martin, d'Agde, avait la bonne pensée de le gratifier d'un exemplaire de son livre : *Saint Jean Chrysostome!* Quel ouvrage! quel ouvrage!

— Vous l'avez lu?

— Est-ce qu'on a le temps de lire au grand séminaire!

— Et comment savez-vous?...

— Privat me l'a dit.

— Il avait donc le temps de lire, lui?

— Je ne sais comment il s'y prenait : il était au courant de tout... Mais aussi sa tête y a passé.

— Ne parlons pas de cela! me suis-je écrié, blessé au cœur, m'arrêtant au milieu du chemin.

Martinage, attrapé, est demeuré muet.

Au bout de six secondes, nous nous sommes remis en marche. Comme nous abordions la rue des Carmes, mon chambrier, très sérieux, m'a dit :

— Tu serais peut-être enchanté, petiot, si je te présentais à madame la marquise de Thomières?...

— Comment!...

— Tu comprends, tu n'as été recommandé à madame la marquise par personne, et je n'oserais prendre sur moi... Elle me fait du bien...

J'ai reculé d'épouvante. Puis mes lèvres, collées l'une contre l'autre, ont laissé filtrer ces mots péniblement :

— Je ne veux pas la voir, votre marquise, je ne veux pas la voir.

La porte cochère du palais épiscopal se dressait devant nous. Martinage a soulevé le lourd marteau de fer et a frappé un coup retentissant.

Au grand séminaire, on accuse Monseigneur d'être un peu capricieux, un peu bizarre, parfois un peu violent. Je ne sais, moi qui n'ai jamais eu l'honneur de l'aborder, qui l'ai aperçu seulement le jour de l'ordination, à Noël. Dans tous les cas, il s'est montré aujourd'hui particulièrement aimable pour ses abbés.

— Ne vous en allez pas, j'ai à vous parler, nous a dit Sa Grandeur, comme Martinage et moi, après la messe, l'aidions à dépouiller les ornements sacerdotaux.

« J'ai à vous parler. » Cette phrase m'a effrayé et a troublé mon compagnon. N'osant nous communiquer nos craintes, nous nous sommes à plusieurs reprises

(1) Pour la première partie (*Avant le grand séminaire*), voy. la *Revue* des 17, 24, 31 juillet et 7 août 1886; pour la deuxième partie (*Pendant le grand séminaire*), voy. la *Revue* des 4, 11, 18, 25 juin, 2 juillet 1887; 5, 19 mai, 23 juin, 4 août, 8 septembre et 13 octobre 1888.

regardés avec inquiétude; puis nous avons attendu patiemment, dans la petite chapelle de l'évêché, que Monseigneur, rentré dans son oratoire intime pour y réciter son *Oratio post missam*, se décidât à nous faire appeler. Enfin le valet de chambre, le fameux *Monsieur* Félix, marchant sans bruit dans des pantoufles de feutre, vient nous prévenir qu'on nous attend. Nous le suivons.

Nous trouvons notre évêque dans son cabinet, assis devant un guéridon où sont posées trois tasses de porcelaine, des tasses magnifiques, avec un filet doré large de deux doigts sur les bords.

Est-ce que Monseigneur aurait envie de nous inviter à déjeuner par exemple? Je n'ai pas ouï dire qu'il ait jamais reçu un séminariste à sa table. Sa grosse face rouge, toute rouge, parsemée de croûtelettes se soulevant par places, respire la bonté. Moi qui n'ai vu Sa Grandeur que de loin dans la chapelle du grand séminaire, qui lui ai trouvé quelque chose de noble, de majestueux dans les traits, je suis ennuyé de lui découvrir ce visage de brique, où s'étale un nez énorme, tuberculeux, renflé comme une tuile de chez Sirc. Chose singulière! je sens diminuer mon enthousiasme pour mon évêque, peut-être aussi un peu mon respect.

— Eh bien, Albert, aimes-tu toujours le café au lait? demande Sa Grandeur à mon chambrier.

— Toujours, Monseigneur, répond celui-ci délibérément.

— Comme lorsque tu étais acolyte à la cathédrale et que tu te glissais dans les cuisines de l'évêché pour en écrémer les pots avec ta fine langue de chat?

— C'est vrai! c'est vrai! bredouille-t-il, éclatant de rire sans retenue, ce qui me paraît de la dernière inconvenance.

Cependant, Monseigneur, qui n'accorde nulle attention aux débordements joyeux du diacre — il le connaît de si longue date! — m'invite à m'asseoir et ordonne à *Monsieur* Félix de remplir les tasses. Nous prenons place autour du guéridon, Martinage avec aisance, comme au réfectoire du séminaire, moi avec stupeur, l'âme figée, les membres en bois. Sa Grandeur trempe dans le lait crémeux — c'est à peine si *Monsieur* Félix lui a versé trois gouttes de café — de courtes mouillettes beurrées; Martinage trempe d'énormes morceaux de pain à tout instant renouvelés; moi, je ne trempe rien, l'estomac malade, serré dans un étau. — Pourquoi? Eh le sais-je? — Monseigneur, avec sa calotte violette, sa soutane violette, sa croix pectorale resplendissante soutenue par une chaînette en or, l'améthyste étincelant à son doigt à chacun de ses mouvements, Monseigneur me tourmente, m'opprime, m'éblouit, voilà. Cette pensée me martèle le cerveau sans relâche: « Je suis devant mon évêque. » Hélas! c'est toujours cette sensibilité extrême dont le P. Laplagne voudrait me guérir, comme si les gens guérissaient d'eux-mêmes, cette sensibilité que je dois apporter partout, qui partout doit me trahir... Pourtant, si ma mère, si ma tante Angèle me voyaient prenant le café au lait, non chez madame veuve Vigouroux de la rue de l'Aiguillerie, mais chez Monseigneur, avec Monseigneur, quels remerciements n'adresseraient-elles pas au ciel!

— A propos, Albert, tu es l'ami du pauvre abbé Privat? a demandé tout à coup Sa Grandeur.

— Le pauvre abbé Privat m'aime en effet beaucoup, Monseigneur, et je l'aime beaucoup aussi.

— Il était fort agité, n'est-il pas vrai, dans ces derniers temps?

— Son agitation ne lui laissait de repos ni jour ni nuit, dans ces derniers temps. Depuis trois mois, il ne vivait plus.

— Il ne vivait plus?

— Votre Grandeur connaît mieux que moi les directeurs qu'elle nous a donnés, et je ne lui apprendrai rien en lui parlant du caractère tout de fermeté, de rigueur, de résolution de M. le supérieur Baudrez. Au moment du pas décisif du sous-diaconat, l'abbé Privat avait été travaillé par des scrupules; mais les encouragements persistants, impératifs du P. Baudrez, « debout à la porte de son âme comme un berger à la porte de sa bergerie pour empêcher le loup d'y entrer », — je cite les propres paroles de l'abbé Privat — le rassurèrent à la fin, et il se laissa promouvoir au sous-diaconat et plus tard au diaconat sans nouvelle alerte du Démon. Avec la perspective de la prêtrise, l'Ennemi reparut, et Augustin Privat, déchiré à toutes griffes, ne parlait que de disparaître, de s'en aller...

— De s'en aller où?

— Où, Monseigneur? Partout où ne serait pas le séminaire, où ne seraient pas nos directeurs, où nous ne serions pas, nous autres, ses condisciples. M. l'abbé Ferdinand Fabre, bouleversé, l'embrassait alors et moi je m'évertuais à le calmer, lui répétant, après M. le supérieur Baudrez, que la suprême faveur du sacerdoce, par la présence habituelle de Dieu qu'elle lui promettait au saint sacrifice de la messe, anéantirait ses doutes, le pacifierait complètement. Les élans affectueux du jeune abbé Fabre le touchaient; mais moi, il ne m'écoutait guère et il continuait à se déchirer...

— A se déchirer?

— Je puis dire à se « déchirer », Monseigneur, car, un jour, dans ma chambre, en me gémissant ses douleurs, il se passa la main au visage par un geste si rude que des gouttes de sang en jaillirent de toutes parts. Les ongles d'une bête féroce n'eussent pas amené de pires ravages sur ses traits. — « Mon ami, mon cher Privat!... » lui criai-je m'emparant de ses deux mains. Il tomba brisé sur une chaise et articula trois fois : — « Je souffre... Je souffre... Je souffre... »

Martinage, à court d'haleine, s'arrêta. L'évêque pâlit, le regarda, mais ne l'invita pas à poursuivre. Moi, je

laissais errer partout mes yeux pleins, m'efforçant de tenir la tête haute pour faire rentrer les pleurs suspendus à mes cils.

Soudain, Monseigneur, avec une sorte d'emporment :

— Et pourquoi, je vous prie, monsieur, a-t-il demandé, vous qui, dès l'enfance, par un privilège dont vous vous montrez si peu digne, jouissez de vos grandes et petites entrées dans ce palais, ne me dénonçâtes-vous pas la situation terrible où se débattait le plus intéressant à coup sûr et le plus saint de mes séminaristes?

— Je n'aurais jamais osé entretenir Votre Grandeur..., balbutia le malheureux diacre, atterré de l'algarade.

— En dépit d'un caractère que je voudrais voir à la longue relevé d'un peu de gravité, — de la noble gravité sacerdotale, — vous n'êtes pas sans posséder quelques-unes des qualités de votre mère qui, dans l'humilité de sa situation, fit paraître toujours un cœur droit, franc, honnête, bon, courageux, et je vous blâme...

— Oh! Monseigneur...

— Et je vous blâme de m'avoir laissé ignorer l'acharnement de la lutte soutenue par l'abbé Privat. Votre affection pour lui vous imposait le devoir de m'instruire. C'est le cas de vous rappeler ces mots de l'Écriture : — « Un ami fidèle est le remède aux maux de la vie, *Amicus fidelis medicamentum vitæ.* » Qui vous dit, si j'eusse été prévenu à temps, que l'abbé Privat n'aurait pas été sauvé par moi? J'étais mieux fait que vous pour comprendre le supplice auquel la hauteur exceptionnelle de sa nature religieuse le condamnait, pour m'associer à sa torture, finalement l'aider à triompher de l'Ennemi. On ne vous a donc pas édifié, au séminaire, sur l'abondance de grâces dont les évêques disposent par la vertu unique de l'épiscopat? — « Je puis tout en Celui qui me fortifie, *Omnia possum in Eo qui me confortat.* »

— Pardonnez-moi d'oser intervenir, Monseigneur, c'est un malheur, en effet, que M. l'abbé Martinage ne soit pas venu à l'évêché...

Je n'ai pas achevé ma phrase, la parole coupée par un regard de Sa Grandeur. Ce regard certes était bienveillant, je dirai plus, aimable. N'importe, mon évêque arrêtant ses yeux sur moi, j'ai senti le fil de ma pensée se casser dans mon cerveau et suis demeuré bouche bée.

— Maintenant, a repris Monseigneur avec une émotion qui le pâlissait toujours davantage, maintenant tout est fini peut-être. Le docteur Estor, très dévoué à guérir le vilain eczéma qui m'empourpre la face, me visite de temps à autre. Il m'a apporté, avant-hier, les plus tristes nouvelles de l'abbé Privat. — « La fin est « prochaine, m'a-t-il dit. La violence des crises re- « double, et le premier assaut emportera, je le crains, « — ou plutôt non, je le souhaite, — le malheureux « abbé Privat. Le fameux docteur Willis disait qu'un « folie seule avait résisté aux efforts de son art, la folie « religieuse. Le docteur Willis disait vrai. Avec l'abbé « Privat, il ne nous reste qu'à attendre la mort, autre- « ment dit la délivrance. »

— La mort? a balbutié Martinage.

— La mort? ai-je balbutié.

Alors notre évêque, gravement :

— Dieu est plus grand que tout. Nous devons l'aimer profondément; mais en raison de sa grandeur incommensurable, de sa grandeur que l'univers, ce grain de sable, ne saurait contenir, nous devons l'aimer aussi avec sagesse et modération. Nos organes sont trop fragiles pour ne pas éclater au seul contact de sa puissance. Regrettons de n'avoir pas un cœur assez vaste pour y loger notre Dieu, et ne tentons pas, comme Privat, de l'engouffrer tout entier en nous dans un élan d'amour. Notre amour même, engendré de l'homme, est, hélas! comme tout ce qu'il est permis à l'homme d'engendrer, limité, fini, et il ne dépend pas de nous qu'il ne sorte pas, ne soit pas de nous. Résignons-nous à l'humilité de notre condition misérable et attendons le ciel où le divin Maître est allé lui-même « nous préparer une place, *vado parere vobis locum* ».

Avec ce texte, Monseigneur nous a bénis.

Il nous a congédiés.

J'ai suivi mon chambrier, ne sachant trop où j'allais, ne m'en préoccupant guère. Ma pensée, mon être, comme étourdis, étaient à Privat mourant, à Privat que, pour se conformer aux ordres de M. le Supérieur, nul séminariste n'avait été autorisé à visiter à l'hôpital général depuis Noël. — Que redoute-t-on? Est-ce que la folie est contagieuse? — Pas celle de Privat toujours, la folie de Dieu.

En cheminant à côté de Martinage muet, je me reprochais amèrement mon obéissance trop docile au P. Baudrez, et je m'en voulais, durant mon congé du jour de l'an, de ne pas être allé m'informer de mon ami, de n'avoir rien tenté pour le voir. Sait-on s'il ne m'eût pas reconnu? si ma présence, si des paroles que mon cœur eût trouvées, ne lui eussent pas apporté quelque soulagement?

— Tiens! a dit Martinage, voilà une boîte comme celle que tu m'as donnée.

J'ai levé le nez. Nous étions dans la rue Cardinal, et nous longions la devanture de la confiserie Caizergues.

— Ah! oui...

Nous sommes arrivés sur la place de la Comédie, à dix pas de la fontaine des Trois-Grâces. Le diacre, son bréviaire sous le bras, n'a pas baissé les yeux devant ces trois femmes en marbre, toutes nues, mais moi je les avais au pavé.

— Décidément, viens-tu au Cours des Casernes? m'a-t-il demandé.

— Non! non!

— Où iras-tu?

— J'irai voir ma cousine à la Visitation.

— Et après?

— Après, si vous le voulez, j'entrerai à la cathédrale, où il y a de fort beaux tableaux à regarder, et je vous attendrai jusqu'à quatre heures en les regardant.

— J'aurais pu te reprendre chez Mlle de Fouzilhon.

— Elle est partie pour la Roquette avec Mlle de l'Hospitalet.

— Eh bien, c'est cela, tu m'attendras à Saint-Pierre, non pas à quatre heures, mais à trois heures et demie. Nous devons être rendus au séminaire à quatre heures juste... Prends par l'Esplanade, tu arriveras plus vite rue de la Blanquerie, a-t-il ajouté me montrant la promenade.

Il a disparu dans un tourbillon de poussière soulevé par un coup de vent.

Ce brusque abandon m'a consterné. Qu'allais-je devenir seul dans la grande ville? J'ai faussé compagnie aux trois femmes nues de la fontaine et laissé aller mes pas au hasard. Là-bas, devant moi, se détachaient de longues files de soldats alignés. On faisait l'exercice sur l'Esplanade.

Une curiosité me poussant, je me suis aventuré jusqu'au parapet qui barre l'entrée de la promenade aux voitures. Les soldats continuaient leur manœuvre; des officiers allaient et venaient dans les rangs. De temps à autre, un mot détonnait pareil à un cri, et la colonne tournait à droite, tournait à gauche, docile au commandement. Peut-être, dans le fond, très préoccupé de Privat, mes idées étaient-elles ailleurs qu'à ce spectacle absolument nouveau pour moi; mais tout de même ce spectacle m'intéressait et mes yeux y demeuraient attachés. Soudain, un peloton, gagnant les casernes de la citadelle, a défilé; il avait en tête un jeune officier assez petit, fin, élégant, raide dans son uniforme, marchant avec la rigidité d'un compas qui marcherait. Dieu! le lieutenant Edmond de Louvières.

M. de Louvières, absorbé, ne déviant d'une ligne, tout à son devoir militaire, ne m'a pas vu; mais j'ai eu peur, s'il venait à repasser, d'être découvert là parmi cent badauds entassés au soleil sur les pierres de taille du parapet, et je me suis sauvé vers l'autre extrémité de l'Esplanade, celle qui envisage le faubourg Boutonnet, les bois de Lavalette à Castelnau, le pic Saint-Loup.

Cependant, les bataillons du génie avaient l'un après l'autre traversé le pont jeté sur le chemin de fer de Montpellier à Nîmes, et s'étaient engouffrés dans les bâtiments de la citadelle. Plus un soldat, plus un flâneur en l'étendue de l'immense promenade, rase comme la main. J'ai éprouvé un sentiment de bien-être indicible dans ma solitude. Le temps était merveilleusement doux, avec ces courants d'air tiède d'avril qui allument des fleurs à toutes les branches. La plaine vers Castries verdissait d'un vert très clair, presque blanc; mais, du côté du pic Saint-Loup, aux croupes rocheuses de la montagne, le noir rude de l'hiver persistait. — Je suis bien sûr que Mme de Sauviac, tandis que Montpellier est devenu un véritable parterre, ne saurait cueillir une violette là-haut, ai-je pensé à brûle-pourpoint.

L'*Angelus* a sonné, — à Notre-Dame sans doute. La cloche de Notre-Dame, avec ses tintements, a réveillé chez moi des souvenirs mal étouffés : le chanoine Pommerol, M. de Sauviac, M. de Louvières, l'abbé Combalot, le petit Maurice, Mme de Sauviac m'ont occupé à ce point que je n'ai pas songé à réciter les trois *Ave* de rigueur. J'ai quitté le coin où je m'étais réfugié; mais, au lieu de répondre à la cloche par la prière habituelle, j'ai répondu à une impulsion secrète plus forte que ma piété, et suis allé m'asseoir sur un banc bien connu de moi, un banc ancien, un banc ami, un banc qui s'est mis en travers de ma vocation et par dessus lequel j'aurai grand'peine à sauter.

Les délicieuses minutes! C'est horrible! mais, si le bonheur pour moi a été jamais quelque part, je l'ai goûté là dans sa plénitude. Je croyais tenir la main de Maurice, puis j'entendais la voix de Mme de Sauviac s'entretenant avec M. de Louvières. Quel effet, dans mon être ensorcelé, produisait cette voix de miel! Les femmes ont donc d'autres façons de parler, comme de se tenir, de regarder, de marcher, de faire tout? Privat avait raison, un jour, d'attribuer des ailes à une mendiante passant sur un âne dans le chemin de Castelnau. Les femmes ont des ailes de la tête aux pieds, et elles en ont aussi à leurs paroles qui volent, volent, volent toujours. Moi, si affectionné aux linottes babillardes de Camplong, je n'en ai jamais entendu, à l'aube, quand j'allais leur tendre des gluaux dans l'Espase desséchée, préluder d'une intonation plus fraîche, plus pure, plus aérienne...

D'un effort violent, je me suis arraché à mon banc de l'Esplanade, ce banc de perdition, et, revenant sur mes pas, après un crochet aux environs de l'hôtel Nevet, — un crochet de bête traquée par la meute hurlante, — je me suis perdu dans la ville.

J'ai erré, erré longtemps. Je ne savais où j'allais, et ce m'était un plaisir. Une fois, je me suis trouvé presque hors de Montpellier, sur la route de Lodève. J'ai songé — c'était un songe fou — que de Lodève on touchait vite à Bédarieux, et l'envie m'a pris aux jambes de courir jusqu'au pays natal. Ici, je me sentais opprimé, écrasé par mille servitudes; là-haut, je serais libre. La vue de « la campagne du séminaire » aperçue parmi ses lauriers-roses et ses cyprès, a suffi pour calmer ma fièvre, car à n'en pas douter j'étais en proie à la fièvre.

Je me suis replié vers le faubourg Saint-Guilhem, que j'ai traversé au pas, tête basse, honteux d'une escapade où tout ce qu'il y a de bon en moi, ma vocation, pouvait périr.

Malheureusement, je suis si faible, si irrésolu, si misérable, bref si peu à Dieu, que je n'échappe à une tentation que pour tomber coup sur coup en une autre. J'ai eu peur tout à l'heure de céder à un élan vers les miens, vers Bédarieux, la Tuilerie, la Grange-du-Pin, et, par un effort suprême, j'ai pu rétrograder vers la ville. Maintenant, je remonte la Grande-Rue, l'air très calme, les yeux aux distractions de la chaussée, du trottoir, des magasins, et le Démon me ressaisit. Je suis planté à la devanture d'un libraire, dont j'ai lu de loin le nom écrit en grosses lettres : PATRAS. Je regarde, je dévore, je mange les livres neufs étalés sous mes yeux. Les livres m'ont toujours fort troublé ; dès mon enfance, chez mon oncle Fulcran, j'ai eu pour les livres je ne sais quel respect profond, quelle attention émue. Je me suis dit souvent depuis : — « C'est dans les livres que « l'homme a caché ce qu'il a de plus noble, de plus « haut, de plus vertueux, de plus vaillant... » et mille fois j'ai baisé avec amour les pages de mes *Confessions* de saint Augustin ou de mon *Imitation de Jésus-Christ*.

Je furète toujours dans les rangées de Patras, ébloui, avide, enchanté, frémissant. — JOCELYN ! — Oui, le *Jocelyn* de Lamartine, le *Jocelyn* de Mme de Sauviac est là, mignon, habillé d'une couverture blanche à filets rouges enchevêtrés qui lui sied à ravir. Au même instant, les griffes de l'Ennemi du genre humain m'entrent dans la chair ; je suis soulevé de terre ; j'ouvre la porte de la librairie ; je compte trois francs cinquante centimes à Patras ; je m'en vais...

Est-ce parce que je porte *Jocelyn* que je marche si vite ? Je ne sais. Le fait est que je vais comme le vent. Je m'arrête à la rue de la Blanquerie. Je respire. Tandis que j'essuie mon front ruisselant, des scrupules me viennent... — Entrerai-je à la Visitation avec *Jocelyn* dans la poche de ma soutane ? N'y aura-t-il pas là comme un outrage fait à ma cousine, fait à Dieu ? — Je palpe le livre à sa place, sur mon cœur, et, sans plus ample délibération avec moi-même, j'enfile l'étroite ruelle d'Aigrefeuille, coupant droit vers la cathédrale.

Quelle heure peut-il être ? Peut-être Martinage m'attend-il déjà.

La cathédrale, presque noire malgré sa rosace illuminée, est vide. Un sacristain errant me dit qu'il vient de sonner deux heures et demie. Une heure à attendre ! Le Démon, qui me mène en laisse, me chasse hors de Saint-Pierre, où je prierais sans doute, et me conduit, à deux pas, vers le Jardin des Plantes, où je lirai certainement.

Comme je traverse le boulevard, non loin de l'Hôpital-Général, un attelage, qui remonte vers le Palais de justice, me frappe. On dirait le landau de M. de Sauviac. C'est le landau du comte. J'ai reconnu le cocher. — On est donc rentré de la Roquette ? — Je rabats mon chapeau et lance un regard de tous mes yeux. Mme de Sauviac, élégante, occupe dans la voiture sa place ordinaire ; mais j'entrevois une autre femme dans le fond, très simplement vêtue, celle-là, dont il m'est impossible de démêler les traits, — Juliette peut-être.

Pourquoi les chevaux vont-ils au pas ? J'aperçois alors un véhicule peint en noir, de forme étrange, à caisse démesurément allongée sur des roues très rapprochées, dont l'essieu paraît trop court. Un convoi funèbre ! Quelque malheur aurait-il frappé Mme de Sauviac ? Est-ce que Mlle de Fouzilhon ou Mlle de l'Hospitalet, qui sont âgées ?...

— Vous êtes venu, vous aussi, Monsieur l'abbé ? me demanda quelqu'un.

— Que se passe-t-il, Florien ?

— Comment ! vous ne savez pas ?... C'est M. l'abbé Privat qu'on emporte à Saint-Jean-de-Fos.

— Il est mort ?

— Hier matin. M. Estor a tout de suite envoyé une dépêche à Mme la comtesse, et Mme la comtesse m'a dit de la suivre à Montpellier. Ah ! qu'elle est bonne ! Elle a voulu s'occuper de tout, et maintenant elle accompagne, dans sa voiture, la mère de M. l'abbé Privat jusqu'à Saint-Jean-de-Fos, où elle assistera à l'enterrement... Je vous salue, Monsieur l'abbé.

Je n'ai pas soufflé le mot. Je suis demeuré planté. Je sanglotais.

Les yeux noyés, le visage noyé, j'ai pu enfin, presque à tâtons, me diriger vers la cathédrale. Juste, comme j'entre sous le porche, Martinage apparaît.

— Eh bien ? s'écrie-t-il se précipitant à ma rencontre.

— Privat est mort.

— Mort !

Il passe son bras robuste sous le mien, me soutient, m'entraîne.

Nous avons fait la moitié du chemin vers le séminaire en silence. Tout à coup Martinage, essuyant de grosses larmes, a murmuré :

— *De profundis clamavi ad te, Domine...*

Pour moi, je n'ai pu arracher une syllabe à mes lèvres paralysées.

FERDINAND FABRE.

(*La fin prochainement.*)

LE PREMIER GÉNÉRAL BOULANGER

Au risque de fâcher les bonapartistes, nous ne voulons pas le cacher plus longtemps : Louis Napoléon n'aura pas été le seul prétendant qui ait eu la chance d'avoir un grand-oncle. Boulanger est dans le même cas. Les documents ne nous permettent pas, il est vrai, d'établir la descendance d'une manière précise, mais l'étude des hérédités a fait, dans ces dernières années, des progrès si considérables, et, d'autre part, nous avons réuni des éléments d'induction en apparence si fondés, que nous n'hésitons pas à affirmer la parenté.

Encore que cet ancêtre putatif n'ait pas atteint à l'éblouissante renommée de Bonaparte, nous ne prétendons pas d'ailleurs qu'il soit un inconnu pour nos contemporains. On nous assure même que la presse s'est récemment occupée de lui ; c'est une coïncidence de plus, car il est écrit que toutes les coïncidences y seront.

Le grand-oncle de Boulanger s'appelait Boulanger. Il était général comme le général. On entendit parler de lui pour la première fois, à la séance du Conseil de la commune de Paris, le 17 mai 1793. D'où venait-il avant cela? Qu'était-il? Commandant en second de la section de la Halle aux blés. Et avant cela ? Les biographies ne le disent pas. Seulement une mention ultérieuse le donne pour compagnon joaillier. Voici dans quelles circonstances historiques Baudouin Boulanger (nous savons aussi qu'il avait pour prénom Baudouin et, d'après la même mention, un autre prénom commençant par S.) ; voici quand et comment il fait son apparition. — Nous citons le texte même du procès-verbal (1) :

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA COMMUNE DE PARIS

Séance du 17 mai.

« Le Conseil général, considérant que, dimanche prochain, 19 de ce mois, le commandant général doit quitter Paris pour marcher contre les rebelles de la Vendée; que, dans les circonstances présentes, il serait du plus grand danger que la force armée de cette grande ville restât un seul jour sans un centre de commandement, sans un chef général... qu'il est physiquement impossible que, dans le jour de demain, les sections puissent être convoquées et émettre leur vœu; que le choix fait provisoirement par le conseil sera de droit soumis aux sections... »

invoquant d'ailleurs le précédent du 10 août 1792 :

« Arrête qu'il sera, dans la présente séance, procédé par appel nominal à la nomination d'un commandant général provisoire qui remplacera le général Santerre.

« Il a été procédé à cet appel nominal. Sur *soixante-quinze* membres présents, *soixante-quatorze* ont voté pour Boulanger, commandant en second de la section de la Halle aux blés.

« Le président, au nom du Conseil, a proclamé le citoyen Boulanger commandant général provisoire de la force armée de la ville de Paris, en l'absence du citoyen Santerre (1). »

Tout autre que Baudouin Boulanger (non pas tout autre, peut-être, mais enfin beaucoup d'autres) se serait considéré comme régulièrement nommé; mais il ne voulait, lui, tenir son investiture que du suffrage universel et il professait déjà, en fait sinon en théorie, la doctrine du *referendum*, dût-il en être la victime. Respectueux de toute autorité, il vint d'abord devant le Conseil de la commune :

Du 18 mai. Le citoyen Boulanger se présente et demande à prêter serment (2). »

Nous avons dit qu'on n'avait sur son passé et sa personne que peu de renseignements. Il nous faut donc admettre que sa vue seule lui conquit de nombreuses sympathies et que la popularité lui vint du premier coup, sans qu'il l'eût aimée ni sollicitée :

« Il est accueilli par les *applaudissements universels* des tribunes et du Conseil général (3). »

Ici, une note qui peut servir à reconstituer sa psychologie. La première caractéristique de Baudouin Boulanger, c'est l'énergie :

« Il prononce *avec énergie* la formule du serment (4). »

La deuxième, c'est la soumission à la volonté du peuple souverain. Les sections ayant protesté contre le vote de la commune, bien que ce fût là une protestation de forme et qui ne l'atteignait pas directement, Boulanger s'inclina. Mais, pour sauver le décorum, pour n'avoir pas l'air d'être cassé de son grade, il s'empressa de donner sa démission. D'où il suit que sa troisième caractéristique est la *roublardise*. A l'en croire, (mais ce n'est, par exemple, qu'une opinion subjective de Baudouin Boulanger), la quatrième serait la modestie :

Du 20 mai 1793. — « Boulanger, nommé commandant général provisoire, en l'absence de Santerre, annonce au Conseil que, *s'étant consulté lui-même*, il *ne croit pas pouvoir remplir une fonction* que le *désir d'être utile* lui avait d'abord fait accepter (5). »

(1) Comme les citations sont si frappantes, si singulières, qu'on ne manquerait pas de les croire forcées, nous donnerons partout le texte du *Moniteur*, en indiquant soigneusement le volume, la date et la page.

(1) *Moniteur* du 20 mai 1793. *Réimpression*, t. XVI, p. 417.
(2) *Ibid.*, XVI, 426.
(3) *Ibid.*, *ibid.*
(4) *Ibid.*, *ibid.*
(5) *Ibid.*, XVI, 441.

Le voilà rendu, le voilà qui se rend à la vie privée. Pendant un peu plus de quatre mois on ne sait trop ce qu'il devient. Il voyage probablement (1). Quand il rentre en scène, « le 17 du premier mois de l'an II de la république (8 octobre 1793), c'est au club des Jacobins. On y fait des motions enfiévrées contre les traîtres et les aristocrates. Le discours de l'ex-commandant général est bref, — *imperatoria brevitas*, — mais ce serait dommage d'en omettre un mot :

BOULANGER, *général de l'armée révolutionnaire :* « Je viens de recevoir des ordres du ministre de la guerre de me rendre au poste qui m'est confié. *Je ne viens point ici flagorner personne*, je viens dire que j'accepte et que, dans trois jours, Ronsin et moi *promènerons l'armée révolutionnaire.* On applaudit.)

« *Il faut enfin punir les scélérats;* je demande que, *pour notre promenade, on nous donne une guillotine* (2). »

Que de choses dans ces dix lignes! Où Boulanger est-il allé chercher son panache de général? Il nous apprendra le lendemain, 9 octobre, à ce même club des Jacobins, qu'il a fait une tournée en Normandie, à Caen, à Évreux, à *Lisieux*. Il ajoutera même qu'il a, dans la première de ces trois villes, passé une grande « revue » (2). De sorte que cette harangue décisive lui échappe, *en revenant de la revue*. Mais, pour passer une revue, il est indispensable d'être général. Ce n'est pas pour avoir passé la revue que Baudouin Boulanger est devenu général. Alors pourquoi?

L'essentiel, c'est que, au 8 octobre 1793, sa psychologie se complète dans notre esprit. Nous lui avions trouvé quatre caractéristiques. La cinquième est la sincérité; la sixième, une conscience profonde des devoirs militaires; la septième, une haute intelligence de l'armement qui convient à une armée révolutionnaire en promenade. Tout au plus peut-on regretter qu'il accole son nom à celui de Ronsin, lequel est bien connu pour « jouer au Cromwell. »

Du 9 octobre 1793 au 10 janvier 1794, nous ne savons encore ce que devient Baudouin Boulanger. Il est probable qu'il voyage, qu'il *promène* l'armée révolutionnaire. Le 10 janvier au soir, il assiste, fidèle à ses habitudes, à la séance des Jacobins. On lui découvre, ce soir-là, une amitié illustre, celle de Robespierre :

ROBESPIERRE : « Boulanger vous a dit qu'il avait des dénonciations importantes à vous faire; je demande qu'il soit entendu.

BOULANGER : « Je viens vous dénoncer un grand conspirateur : c'est moi. *On m'accuse d'avoir provoqué la dissolution de la Convention nationale.* J'ai été dénoncé hier à une section *pour avoir dit que la Convention était faible, qu'il fallait la surveiller et même la changer au définitif.* Citoyens, je ne veux pas raconter les faits; mais il suffit de vous dire que le jour où l'on prétend que j'ai mérité ce reproche est le plus beau jour de ma vie.

« J'ai, au contraire, non seulement soutenu la Convention, mais même déclaré qu'il fallait maintenir le gouvernement révolutionnaire aussi longtemps qu'elle le croirait nécessaire à la tranquillité et au bonheur du peuple (1). »

Et, en effet, Robespierre délivre à Boulanger un excellent certificat de civisme. Mais ce n'est pas le point important. La voyez-vous, l'hérédité? C'est du boulangisme honteux, qui n'ose s'avouer encore, mais c'est du boulangisme en germe. A l'analyse, chaque atome prend une valeur, il n'y a pas de quantité négligeable. Ainsi, un détail qui ne paraît rien : le 26 pluviôse, Boulanger se joint aux accusateurs de Ferrières. Qu'a fait Ferrières? Il a protégé (pour le bon motif) diverses personnes, parmi lesquelles des actrices de la Comédie française (2). Jalousie ou austérité? Qu'importe! C'est le germe; laissez-le accomplir son évolution.

Des Jacobins, Boulanger va aux Cordeliers. Le 14 ventôse (4 mars 1794), Hébert est à la tribune :

« Les voleurs, vocifère-t-il, ne sont pas le plus à craindre, mais les ambitieux, les ambitieux! ces hommes qui mettent tous les autres en avant, qui se tiennent derrière la toile; qui, plus ils ont de pouvoir, moins ils sont rassasiables, qui veulent régner... »

Le général révolutionnaire l'appuie de tous ses poumons :

« Parle, père Duchesne, parle et ne crains rien ; *nous serons, nous, les pères Duchesne qui frapperont* (3). »

Huitième caractéristique qu'il serait fâcheux d'oublier. Boulanger parle plus qu'il n'agit, mais il ne parle que d'agir. Quel malheur que la réaction soit si proche! Ces paroles de Boulanger au père Duchesne, si innocentes pourtant, l'ont désigné au glaive des suppôts d'un vil despotisme. Dès le 24 ventôse, aux Jacobins subitement attiédis, Robespierre est contraint de défendre Boulanger :

« Quand un homme *se montre partisan de la sédition*, je ne balance pas à le condamner; mais quand un homme a toujours agi avec courage et désintéressement, j'exige des preuves convaincantes pour croire qu'il est un traître *J'ai vu dans Boulanger un patriote pur;* je l'ai entendu, depuis le commencement de la conspiration, tenir le langage le plus patriotique et le plus satisfaisant, *celui d'un citoyen qui aime la liberté et n'a pas de plus grand désir que de la voir triompher.* Jusqu'à présent tous les individus l'annoncent pour un patriote, et le plus grand de tous les dangers serait de rapprocher les patriotes de la cause des conspirateurs (4). »

(1) Quelques historiens avancent qu'il a commandé à l'armée du Nord. Tout ce que le *Moniteur* nous permet de constater, c'est qu'il quittait souvent son poste pour venir à Paris, suivre les réunions publiques.

(2) *Moniteur*, XVIII, 83.

(3) *Ibid.*, XVIII, 98.

(1) *Moniteur*, XIX, 166.

(2) *Ibid.*, XIX, 489.

(3) *Ibid.*, XIX, 630.

(4) *Ibid.*, XIX, 724.

Le 16 germinal (5 avril), nouveau plaidoyer de Robespierre (1). Mais thermidor arrive et, le 9, c'est à la Convention, c'est Billaud-Varennes qui attaque Boulanger : il le soupçonne, il l'accuse formellement d'avoir noué des intrigues au dedans et au dehors. Quelques minutes auparavant, on avait décrété l'arrestation d'Hanriot et de son état-major. Billaud-Varennes s'écrie :

« Les hommes que la Convention vient de frapper ne sont pas ceux qui méritent le plus son indignation. Il est un nommé Boulanger, *conspirateur avec Hébert,* qui s'est ouvertement prononcé, à l'époque de la conspiration de celui-ci aux Cordeliers. Cet homme a aussi *conspiré avec Dumouriez;* il était l'ami de Danton, et c'est Dumas qui l'avait jeté hier au milieu des Jacobins pour empêcher Collot d'Herbois de parler... Je demande l'arrestation de Dumas, de Boulanger... (2). »

Vainement, cette fois, Robespierre se lève au milieu du tumulte. Ce n'est dans toute la salle qu'un cri : « A bas le tyran ! » L'arrestation de Boulanger est décrétée. Le lendemain, 10 thermidor, Robespierre, son frère, Hanriot, Couthon, Saint-Just, marchaient à l'échafaud; Boulanger était mis hors la loi (3), et, le surlendemain, livré à l'exécuteur. La seule mention d'état civil parfaitement officielle que nous ayons sur lui est de ce jour, 11 thermidor (29 juillet 1794). C'est la levée d'écrou pour la remise au bourreau. Cette mention est ainsi conçue :

« S. B. Boulanger, âgé de trente-sept ans, compagnon joaillier, général de brigade (4). »

Nous n'insisterons pas davantage. *A votre âge, monsieur le général Boulanger, Baudouin Boulanger était mort !*

CHARLES BENOIST.

DE SAMARCANDE A L'AMOU (5)

La fièvre à Yakabag

Aujourd'hui, 16 septembre, nous partons pour Yakabag, le long des montagnes. Nous nous engageons dans une vallée. A gauche, vers le nord, sur les mamelons qui obligent la rivière à faire un coude, on voit les restes d'une forteresse abandonnée. Les murailles ondulaient, suivant les pentes du mamelon qu'elles cernaient autrefois et dont on découvre aujourd'hui la pointe. Un troupeau de chèvres y broute, et, du haut d'un grand mur, un bouc regarde. En face, sur la rive gauche, le village de Yakabag grimpe en amphithéâtre une colline plus haute, et, du vide du ravin, la cime d'un minaret à l'émail luisant s'élance. Au delà, les montagnes, estompées d'une brume légère, s'alignent. Yakabag a tout l'air d'un petit Grenade.

La rivière roule de l'eau en abondance, assez fraîche; nos bagages sont loin dernière nous : nous les attendons, buvant pour nous distraire et nous désaltérer, dans nos mains jointes en forme d'épuisette. Plus je considère Yakabag, plus il me paraît un petit Grenade, dont nous venons de traverser la huerta riche, mais torride.

Voici un cavalier qui s'avance : il vient de la ville que nous admirons; il est seul trottinant dans la vallée. Il s'approche, nous salue, dit qu'il vient à notre rencontre de la part du beg alité. Il excuse son maître à travers des dents branlantes. Il est vieux, ridé, et monte un cheval maigre. Il nous invite à le suivre et nous précède sans souffler mot. Un autre cavalier nous attend au delà de la rivière. Il salue, tend une main décharnée, s'incline et, sans desserrer les lèvres, prend la tête de la troupe. Il va, penché sur son cheval. Le nouveau venu est plus jaune, plus décrépit que le premier cavalier.

On approche du village. Des vaches sans berger errent sur les pentes voisines. Voici le bazar. Les boutiques sont fermées; sous un porche, des hommes accroupis dans des poses de bêtes sur leur séant montrent au milieu de guenilles des faces terreuses et mornes; immobiles, ils nous regardent passer d'un œil brillant. Personne dans les rues. Pas de femme guettant par les portes entre-bâillées, nul enfant sur les toits.

Le sentier monte. Nous découvrons une médressé, mais sans toit et dont les fenêtres béantes n'ont que les carreaux d'azur du ciel; les cours sont vides d'élèves, aucun mollah ne fait vibrer sa voix sonore. Au-dessus, des pigeons passent sans s'arêter; des corbeaux croassent en tournoyant à l'intérieur des hautes parois.

Nous sommes arrivés à la plate-forme ménagée devant la porte de la forteresse. Nulle sentinelle ne veille, la porte est ouverte, le corps de garde est calme. Deux ou trois hommes sombres, à figure creuse, se montrent seuls à l'entrée. Les guerriers manquent : au mur sont accrochées plus d'armes qu'il n'en faut. Les fusils sont sans mèche, les lances affilées des karaouls (gardiens) sont rouillées.

Dans la cour d'honneur, sur une terrasse, se tient, soutenu par deux serviteurs, le beg, qui a voulu quitter sa couche pour accueillir ses hôtes. Il nous salue d'une voix faible; on dirait que son menton a peine à

---

(1) *Moniteur*, XX, 179.
(2) *Ibid.*, XXI, 333.
(3) *Ibid.*, XXI, 345.
(4) *Ibid.*, XXI, 560.
(5) Cette étude fera partie de l'ouvrage intitulé : *Aux Indes par terre, à travers le Pamir*, qui paraîtra prochainement à la librairie Plon.

porter sa longue barbe blanche ; ses doigts sont maigres comme des griffes, et la peau en est transparente; son nez crochu tombe d'une figure plus ridée qu'une momie, et il a des joues caves de déterré. Son squelette tremble dans une longue pelisse, et ceux qui le supportent ne payent pas d'une meilleure mine. Il demande la permission de se retirer. On l'emporte.

Du haut des remparts, l'œil plane sur la vallée ravissante de verdure; elle se déroule entre des collines dépouillées formant cercle autour de la forteresse. Le cercle s'ouvre au sud-ouest, vers la plaine où Chahr-Sabz développe la masse sombre de son oasis, précédée de bosquets verts éparpillés ainsi que des pelotons de grand'garde en avant d'un camp. C'est le soir. Le ciel est pourpre; les montagnes, à l'horizon, bleuissent, deviennent violettes, et la rivière, à nos pieds, glisse rouge et sanglante.

Les toits du village, où plongent nos regards, ne laissent pas échapper de fumée. Les seuls êtres sont : une femme déchargeant un âne ; un cheval au piquet, étendu sur le sol, et un homme sur une maison, disant sa prière, rigide comme une statue. On n'entend aucun bruit de vie.

Les murs de la forteresse ont des fendasses inquiétantes, et les nids bâtis dans les créneaux par les cigognes sont vides : les oiseaux amis de l'homme sont partis, laissant en mémoire de leur séjour les traces blanches de leur fiente collée aux murailles comme le commencement d'un crépi à la chaux. Au niveau de l'œil, on ne voit que collines nues.

Nous retournons à notre chambre, située entre la grande cour et le jardin où dort, sous d'immenses platanes, l'eau couverte de rouille de la citerne. Le maître des écuries (mirakor) vient nous rendre visite, il est borgne et tremblote ; puis le mirza, le scribe, lequel se plaint de douleurs en touchant son ventre, son dos, ses jambes ; il est accompagné du fils cadet du beg, qui tire de sa poche une montre et nous demande si les nôtres marquent la même heure. La différence est grande. Il nous explique de quelle manière il se sert des aiguilles et comment, chaque jour, il les avance ou les recule, car il a des données astronomiques précises : un tableau marquant le lever ou le coucher du soleil dont Ouloug-Beg, l'illustre khan, est l'auteur. Est-ce que par hasard nous serions tombés dans un palais enchanté, où nous aurions subitement éveillé des contemporains d'Ouloug-Beg endormis depuis des siècles ?

Tous nous demandent des remèdes, tous étant malades. Ils s'en vont. Un mollah invisible rompt le silence d'un appel à la prière, un appel court, sans écho, triste comme un chant de mort. Où sommes-nous?

Si nous inspections la forteresse? Elle est pourtant habitée. Dans ces chambres qui nous semblaient vides, on voit dans les coins, roulés dans des pelisses ou des manteaux de bure, des êtres, des hommes. Ils vivent, car leur couverture tressaille. Près de la cuisine, sous une sorte de remise, une vingtaine d'individus de tout âge sont étendus ou accroupis et grelottent, regardent, l'air hébété. Je rentre dans la chambre. On n'entend toujours pas de bruit dans la forteresse, rien que les feuilles des platanes agitées par le vent, tombant mortes ; c'est lugubre. Soudain, des savates font un bruit sur les briques de la cour : c'est le pas d'un enfant déguenillé, teigneux, apportant sur la tête un plateau de galettes de pain. C'est le panetier de ces mourants. On dirait que d'un souffle empesté un *div* méchant a corrompu le sang, glacé la moelle des habitants d'un palais maudit.

La nuit monte, et le tam-tam du veilleur, frappé à coups longuement espacés, résonne comme un glas funèbre. Est-ce un rêve?

Non. C'est que durant l'été on quitte le village, c'est qu'une épidémie de fièvre s'est abattue sur Yakabag : les malades se sont réunis dans la forteresse, et les valides ont fui avec les troupeaux dans la montagne. Les champs ne sont point cultivés, et la ville est déserte et silencieuse ainsi qu'un cimetière.

Ce matin, le soleil étant dans tout son éclat, des corbeaux croassent en bandes nombreuses au-dessus de la forteresse, et en bas, au bord des demeures, quelques êtres s'agitent, insectes tirés de leur trou par la chaleur du jour.

Nous quittons Yakabag avec plaisir, guidés par ce même vieil Ousbeg décharné qui vint hier à notre rencontre. Aujourd'hui, il est plus communicatif. Est-ce parce que nous nous élevons et que du même coup nous nous éloignons de la fièvre?

Une fois sortis des jardins, où les abricotiers sont nombreux et les fruits des djiddas presque mûrs, nous remontons la vallée en bavardant. Je questionne le vieil Ousbeg.

— Est-ce que tu es de Yakabag?

— Non, c'est une mauvaise place.

— D'où es-tu?

— Je suis venu de Baïssounne avec le beg, que je sers depuis ma naissance.

— Pourquoi a-t-il quitté Baïssounne?

— Parce que le nouvel émir y a envoyé son frère aîné, le toura de Hissar.

— Le toura qui aurait dû être émir, selon la coutume?

— Celui-là même.

— Est-ce bien que son cadet ait pris sa place?

— Non, il faut respecter la coutume transmise par les ancêtres.

— Qui a aidé l'émir actuel ?

— Les Russes, dit-on. Du reste, son père, avant de mourir, l'avait choisi pour lui succéder.

— Que penses-tu de l'intervention des Russes en cette circonstance?

— Je pense que les Russes ont rendu service au pays, car à la mort des émirs il surgit toujours des compétiteurs nombreux; leurs fils ne sont pas d'accord, et le Bokhara, tiré à dix prétendants, est bouleversé.

Là-dessus, le vieux, que tant de questions importunent, coupe court à la conversation en disant que ce que Dieu fait est bien fait.

GABRIEL BONVALOT.

LA PSYCHÉ D'APULÉE (1)

Étude sur les contes milésiens

Tous les éléments des histoires milésiennes, aventures merveilleuses, apparitions fantastiques, scènes de galanterie et descriptions réalistes, moquerie légère, intérêt dramatique, s'unissent dans le charmant récit mythologique des *Amours de Psyché*. C'est l'épisode le plus considérable et le plus connu du roman d'Apulée.

La critique moderne a parfois cherché et naturellement elle a trouvé dans *l'Amour et Psyché* une profonde allégorie philosophique. Psyché, c'est le nom grec de l'âme; les aventures de la pauvrette symbolisent donc les souffrances de l'âme humaine à la recherche du vrai, du beau, du bien ou toute autre chose. Que l'école néo-platonicienne ait ainsi interprété ce mythe; qu'Apulée lui-même, le platonicien de Madaura, ait connu cette explication allégorique, c'est fort probable, mais cela nous importe peu. Bien certainement, Psyché n'a été admise dans les *Métamorphoses* que pour divertir le lecteur. Prenons l'épisode pour ce qu'il est, un joli conte encadré dans un roman. La fleur se fanerait à la vouloir trop expliquer.

Avant d'être une grande conception philosophique, l'histoire de Psyché a été un simple conte populaire. Elle débute comme les merveilleux récits de *Ma mère l'Oye* : « Il y avait une fois dans une ville un roi et une reine. » Comme les rois et les reines de Perrault, « ils eurent trois filles, toutes trois fort belles ; pour les deux aînées, si charmantes qu'elles fussent, on pouvait trouver des formules de louange; mais la cadette était d'une beauté si rare, si merveilleuse, que le langage humain était trop pauvre pour la louer dignement. »

Après ce préambule, on ne s'étonnerait pas de voir apparaître Peau d'âne ou Cendrillon. Psyché les rappelle par plus d'un trait, et le récit se déroule avec la candeur et la gracieuse symétrie d'un conte de fée. Le roi a trois filles, dont les deux aînées tourmentent la troisième; les sœurs envieuses rendent trois visites à Psyché, qui s'entretient trois fois avec son mystérieux amant. Forcée de fuir après son indiscrète curiosité, elle se présente en suppliante à trois temples, puis est soumise par Vénus à trois épreuves préliminaires : la déesse lui ordonne de trier un énorme tas de graines, et une armée de fourmis accomplit sa besogne; d'enlever un flocon de laine à des brebis enragées, et un roseau enchanté la guide dans son expédition; d'aller puiser une fiole d'eau à une cascade inaccesible, et un aigle se charge de remplir la bouteille. Puis l'héroïne va porter aux enfers la boîte mystérieuse, et c'est une tour qui lui parle, qui lui indique la route à suivre.

Enfin le bonheur sort de l'excès même de ses maux, et Cupidon accourt près de Psyché évanouie. Vénus se décide à marier les deux amants, et le conte se termine comme il a commencé, par une phrase consacrée : « C'est ainsi que Psyché épousa Cupidon, et, quand le temps fut venu, il leur naquit une fille qu'on appela Volupté. »

Racontez cette histoire aux bébés vos amis, vous verrez leur bouche s'arrondir et leur prunelle briller. Ils auront vite démêlé, dans l'histoire de Psyché, un conte digne du répertoire de *ma Mère l'Oye*, ils rêveront de Psyché, détesteront les deux sœurs jalouses, ne s'étonneront ni du palais magique, ni de la complaisance des fourmis, ni du roseau, de l'aigle ou de la tour. Mieux que le plus savant critique, ils reconnaîtront, dans l'innocente fable de Psyché, un morceau de littérature populaire, c'est-à-dire enfantine.

La donnée générale des *Amours de Psyché* provient du fonds ancien de traditions et de mythes où puisent si souvent les contes des divers peuples indo-européens. Certains détails du récit se pourraient retrouver dans d'autres littératures, sans qu'on puisse croire à un emprunt direct. L'histoire des fourmis qui se chargent de trier le tas de grains s'est transmise d'âge en âge jusqu'à Bonaventure des Périers. Pourtant il est certain que les *Amours de Psyché* se sont présentées à Apulée dans le cadre d'un conte milésien. L'invention populaire, aux contours indécis, à la géographie arbitraire, avait été remaniée et précisée par un écrivain d'Ionie.

Les détails que le romancier de Carthage conserve dans son récit portent encore l'ancienne marque de fabrique. Par exemple, le père de Psyché, désespéré de ne pouvoir marier sa fille, se décide à consulter les dieux. Quel oracle va-t-il interroger? Précisément l'oracle de Milet. « Il redoute la colère des dieux et interroge l'antique oracle du dieu de Milet. A ce dieu si puissant il offre des prières et des victimes; il demande un mari pour la pauvre jeune fille. » Apollon, bien que Grec et Grec d'Ionie, veut bien, par égard pour l'auteur de cette *milésienne*, rendre son oracle en bel et bon latin.

Parmi les auteurs anciens qui avaient traité la fable

(1) Cet article fera partie d'un livre intitulé *Apulée, roman et mages*, qui paraîtra prochainement à la maison Quantin.

de Psyché, on cite l'Athénien Aristophonte, très verbeux, dit-on. Aujourd'hui, le conte ne nous est connu que par le roman d'Apulée. Aussi est-il impossible de déterminer sur ce point la part d'invention de l'Africain. Là, comme dans les autres récits milésiens, il paraît avoir utilisé tout le canevas grec en le brodant de sa fantaisie. En tout cas, le raffinement de la forme contraste singulièrement avec la simplicité candide du sujet. Ce conte de nourrice a été mis en œuvre par le lettré le plus subtil. Le talent de l'ouvrier enjolive, sans la dénaturer pourtant, la gracieuse invention populaire. L'ensemble est charmant.

Ainsi en ont jugé les gens de lettres et les artistes qui, depuis Raphaël jusqu'à nos jours, ont interprété pour leur compte le récit d'Apulée. Mais il nous semble que les imitateurs modernes en ont quelque peu altéré la couleur. Tous, sauf peut-être La Fontaine, ont pris trop au sérieux la fable, ont trop idéalisé la figure de Psyché. Dans Apulée, c'est une vieille femme ivre, servante dans une caverne de voleurs, qui raconte cette merveilleuse histoire ; et elle entreprend ce long récit pour égayer un peu sa prisonnière; et c'est un âne qui a écouté et transcrit pour nous ce délicieux radotage à dormir debout. Aussi regardez le conteur latin, voyez un malin sourire se dessiner à l'ombre de sa lèvre. La Psyché des modernes paraît trop sûre d'avoir réellement épousé Cupidon.

A tout moment se trahit dans Apulée l'intention satirique. Le père de Psyché se présente comme un bon bourgeois préoccupé de bien établir ses filles; Voyez ce petit intérieur de famille : « Psyché, malgré toute sa beauté merveilleuse, n'en est pas plus avancée. Tous la regardent, tous la louent ; mais personne, ni roi, ni prince, ni simple particulier, ne la demande en mariage. On admire ses formes divines, mais comme tout le monde admire un chef-d'œuvre de sculpture. Depuis longtemps, ses deux sœurs, dont la beauté fort ordinaire n'avait point fait de bruit dans le monde, avaient trouvé des rois pour prétendants et fait de brillants mariages. Psyché, non pourvue, reste au logis paternel, pleure la solitude où on la laisse; sa santé en souffre, son humeur s'en aigrit. » Quand il a consulté l'oracle de Milet, le pauvre homme n'ose rentrer chez lui ni transmettre à sa femme la réponse du dieu.

Plus loin les sœurs de Psyché s'amusent à esquisser chacune le portrait de son mari : « Moi, dit l'une, je suis tombée sur un époux plus vieux que mon père, plus chauve qu'une citrouille, plus nain qu'un nabot ; il verrouille la maison entière, tient tout sous clef. » — « Moi, dit l'autre, j'ai sur les bras un mari goutteux, perclus de rhumatismes, tout voûté ; aussi me néglige-t-il d'ordinaire; je passe presque tout mon temps à frictionner ses doigts tordus, aussi durs qu'une pierre; tous ces linges infects, ces affreuses compresses, ces fétides cataplasmes me brûlent les mains, ces pauvres mains délicates que vous voyez. Ce n'est pas le rôle d'une épouse. Je fais un métier de garde-malade. »

Même les scènes où paraît Psyché, par exemple la scène de la lampe et de la goutte d'huile, sont voilées de gracieuse ironie. La plus franche parodie éclate dans toute la partie mythologique du conte. Les mœurs les plus bourgeoises ont conquis l'Olympe.

Vénus, avec sa plantureuse beauté, manque réellement de distinction et de savoir-vivre.

Elle fait venir son fils, « ce garnement ailé, cet écervelé qui ne respecte ni morale ni police, qui, avec ses traits et son flambeau, se glisse la nuit dans les maisons comme un voleur, pour troubler les ménages et commettre impunément tant de méfaits. »

Vénus ordonne à son fils de punir Psyché, qui se permet d'être insolemment belle, plus belle que la déesse de la beauté. On sait comment Cupidon s'acquitte de sa mission. Bientôt il n'est plus occupé qu'à guérir son dos brûlé par la goutte d'huile de Psyché.

C'est la mouette qui avertit Vénus de l'aventure. La déesse entre en fureur : « Ah ! mon bon sujet de fils a déjà une maîtresse!... Et c'est cette Psyché qu'il aime, ma rivale en beauté et en gloire! Vraiment ce marmot s'est joué de moi, il s'est servi de moi pour avoir la donzelle! » Puis elle sort précipitamment et cherche le coupable. Elle le trouve au lit et dès la porte lui crie de sa plus grosse voix : « Voilà une jolie conduite, digne de notre naissance et de ta bonne éducation!... Tu prétends m'imposer pour bru la femme que je déteste! »

Et elle le menace de se remarier : « Ah ! çà, crois-tu, petit drôle, méchant séducteur, que toi seul puisses avoir lignée, et que je sois trop vieille pour avoir des enfants? Eh bien ! sache-le, j'aurai un autre fils, qui vaudra mieux que toi. Ou plutôt, pour que l'affront soit plus sensible, j'adopterai un de mes petits esclaves, et je lui donnerai tes ailes, ton flambeau, ton arc et tes flèches, et tout ton attirail; car c'est à moi, et je ne te l'ai pas donné pour t'en servir ainsi; aucune pièce de ton équipement ne te vient de ton père. On t'a gâté dès ta plus tendre enfance; tu n'as jamais su qu'égratigner et battre tes aînés à qui tu devais le respect. Moi-même, moi, ta mère, enfant dénaturé, tu me voles tous les jours; tu m'as souvent frappée, tu ne me mépriserais pas davantage si j'étais veuve. Ton beau-père, ce grand et formidable guerrier, tu ne le redoutes même pas. Ou bien tu lui procures des bonnes fortunes, tu lui amènes des demoiselles pour me tourmenter. Mais tu me payeras ce vilain jeu, et ce beau mariage ne sera pas tout rose pour toi. »

Junon et Cérès interviennent et cherchent à calmer la mère : « Mais, madame, qu'a donc fait votre fils pour que vous vous acharniez ainsi contre ses plaisirs? Pourquoi jurer la perte de la femme qu'il aime? Voyons, est-ce un crime d'avoir fait les yeux doux à une jolie fille? Vous n'ignorez pas sans doute qu'il est garçon, et grand garçon. Avez-vous donc oublié la date

de sa naissance? ou bien, parce qu'il porte si gentiment son âge, vous obstinez-vous à voir toujours en lui un gamin? Vous sa mère, une femme de sens, vous iriez d'un œil curieux épier ses amusements, lui reprocher ses fredaines, contrecarrer ses amourettes, et blâmer enfin dans ce beau fils toutes les malices que vous-même pratiquez si bien! »

Vénus n'écoute pas le sermon des déesses et leur tourne le dos. Ne pouvant découvrir Psyché, elle lance sur ses traces la police de l'Olympe et remet le signalement de la fugitive.

Mercure commence sa tournée de crieur public, « On fait savoir — qu'une fille de roi — du nom de Psyché, — esclave de Vénus, — a pris la fuite! — Quiconque pourra l'arrêter — ou indiquer sa retraite — devra s'adresser — derrière les Bornes-Murtiennes — au crieur Mercure! — Pour sa peine il recevra — de Vénus elle-même — sept gros baisers, — plus un huitième, — doux comme le miel! »

Enfin Vénus s'empare de la fugitive. Elle la traîne par les cheveux, l'injurie, la fouette, la torture, lui déchire la robe, lui arrache des boucles, lui meurtrit le front. La belle-mère ne se calmera que sur l'ordre exprès de Jupiter.

Cupidon, guéri de sa blessure, est allé plaider sa cause sur l'Olympe. Le roi des dieux lui pince les joues, l'embrasse et lui dit : « Monsieur mon fils, tu n'as guère respecté en moi la suprématie que m'accordent tous les dieux... Tu m'as compromis dans une foule d'intrigues amoureuses avec des mortelles... Serpent, flamme, bête des bois ou d'étable, oiseau, tu m'as changé en tout cela au mépris de la majesté divine. Mais je veux être bon et me rappeler seulement que tu as grandi entre mes mains. Je t'accorde ta demande; seulement prends garde à tes rivaux. Et tu sais, s'il se rencontre sur la terre une très jolie fille, souviens-toi que tu me dois une compensation. » Puis Jupiter convoque le conseil des dieux, annonce que Cupidon a trop fait parler de lui : il est temps de le marier.

On apaise Vénus, on célèbre les noces sur l'Olympe; Bacchus verse le vin, Vulcain surveille la cuisine, on mange en musique, et la belle-mère consent à danser au dessert.

Cette étrange parodie, ce travestissement des grands dieux de l'Olympe en vulgaires bourgeois, tous ces tableaux satiriques d'Apulée font songer aux *Dialogues* de Lucien ou à la bouffonnerie d'*Orphée aux enfers*, plus qu'à la *Psyché* de Corneille. A force d'idéaliser l'héroïne, les modernes ont dénaturé le conte. Les lettrés et les artistes ont vu surtout dans cette fable un motif original pour duo d'amour. Par suite, ils ont supprimé ou transformé le cadre; la raillerie n'avait plus que faire dans leur petit drame sérieux. De tous les modernes, c'est La Fontaine qui défigure le moins le texte latin; comme toujours, c'est le bonhomme qui a le mieux compris l'antique. Il raconte naïvement les *Amours de Psyché*, mais sans être dupe de son sujet.

Si la plupart des imitateurs ont mal compris l'auteur latin, c'est sans doute qu'ils ont lu l'épisode isolé. Replacée au milieu des folles inventions de *l'Ane d'or*, l'histoire de Psyché se montre ce qu'elle est, un récit milésien comme les autres, où se mêlent la raillerie et la poésie, la fantaisie et le réalisme, la galanterie et la magie. Les personnages ont beau être princes ou dieux, ils conservent des façons de bourgeois, et c'est là un nouvel élément de comique. Pour bien comprendre les *Amours de Psyché* et l'intention de l'auteur latin, il faut y voir simplement le plus long et le plus joli des contes milésiens encadrés dans les *Métamorphoses*.

PAUL MONCEAUX.

THÉATRE DE L'ODÉON

Caligula

Reprise à l'Odéon de *Caligula*, drame en cinq actes et un prologue, de..., faut-il dire Dumas père ou le père Dumas?

« Dumas père » a le tort de laisser croire qu'on peut confondre ce père avec son fils. Cela est tout à fait invraisemblable, chacun de ces auteurs ayant eu, entre autres mérites, la ferme volonté d'être l'homme de son temps. Nous dirons donc si vous le voulez bien : reprise de *Caligula*, drame du père Dumas.

Je me souviens qu'aux jours du collège j'ai scandé nombre de vers latins pour avoir fréquemment traduit l'épithète de « pater », que Virgile accolle une fois sur trois au nom de son héros, par le mot irrévérencieux de « père ». Cela nous réjouissait, nous autres mauvais garçons, de traiter cavalièrement, familièrement, ce porteur de pénates et de pensums, de dire le « père Énée » comme on dit « la mère Michel ». Et l'excellent M. Ratin qui nous faisait la classe, ne manquait jamais de lever les bras au ciel. « Ceci, disait-il, est un signe évident de la décadence de nos mœurs : ces noms de *père* et de *mère* que l'on employait autrefois pour désigner les dieux et leurs prêtres, sont devenus dans l'argot moderne des termes de mépris! »

Termes de mépris, il me semble que M. Ratin exagérait. Au moins, quand on joint volontiers au nom d'un personnage le titre de « père un tel », veut-on donner à entendre que sa renommée est populaire, qu'il est un homme de foule. Ce sens, très généralement accepté, explique qu'on puisse, sans impropriété ni inconvenance, appeler Alexandre Dumas père le père Dumas.

Il y a, en effet, toujours eu de l'étonnement et du

sourire dans l'estime que le public lettré a portée à ce créateur prodigieux. L'étonnement que sa fécondité inspire est toujours le même, mais il semble que le sourire ait été en s'élargissant. J'avais eu déjà cette impression à de précédentes reprises, jamais si décidément que l'autre soir, en face de *Caligula*.

Nous avons été élevés dans la religion de ce prologue où Dumas a mis en action, un peu confuse, mais bien vivante, tout un chapitre de Suétone. Et vraiment l'on comprend que nos pères et nos grands-pères aient crié à l'affranchissement quand ils ont vu, au lieu du froid prétoire à pilastres où se mouvait la tragédie classique, ces perspectives de décor ouvertes sur la ville éternelle, cet escalier magistral du Capitole, ce grouillement de place publique, ces cortèges de soldats, de prêtres et de vestales, cette apparition apothéotique de l'empereur, traîné par des barbares enchaînés. Un vrai vent de victoire soufflait alors dans les enseignes des légions : ce n'étaient pas des Gaulois, mais des confidents de tragédie que le père Dumas semblait avoir liés au char triomphal de son Caligula.

Nos pères étaient gens moins pressés que nous autres, ils ne s'impatientaient pas des longueurs. Ils venaient au théâtre à sept heures, ils s'en allaient à minuit. Ils ne perdaient pas une syllabe d'un vers. Est-ce à dire qu'ils comprenaient toujours? Je ne le crois point. Il y a une bonne moitié des vers du père Dumas qui sont inintelligibles à la scène; mais cela est sans inconvénient, puisque la scène est toujours claire et que, de temps en temps, un alexandrin bien venu brille de l'éclat du strass au doigt d'un commis voyageur.

Nous avons eu l'autre jour — jusqu'à la stupeur — l'impression du mépris où ce maître du drame tenait évidemment « le détail ». Je vous assure que l'on n'écoutait point sa pièce : *on la regardait*. On regardait tous ces personnages entrer, sortir, sans souci de vraisemblance, au gré de l'auteur, pour la commodité insolente de l'action. Ce n'était pas tout à fait de la pantomime. On voyait bien les acteurs ouvrir et fermer la bouche, on entendait un ronron de paroles, assez semblable à la musique des vers déclamés. Mais on cherchait d'autant moins à saisir le sens des mots que l'on comprenait toujours le mouvement et le geste, qu'on voyait bien où l'on allait, et qu'on suivait cette action — encore qu'un peu retardée par les tirades — sans ennui. On se serait cru à l'Opéra où, — comme chacun sait, — il n'y a que les nigauds qui s'entêtent à vouloir comprendre les paroles. Je ferais le pari qu'un Araucan, quelque peu frotté d'histoire romaine, et complètement fermé à l'intelligence de la langue française, se serait intéressé à *Caligula* tout autant que nous avons fait.

N'allez pas croire que je veuille faire ici le procès de la mise scène de M. Porel ni du débit de ses acteurs. Le directeur de l'Odéon a remonté *Caligula* avec les scrupules d'exactitude que vous lui connaissez. Il en a pour dix ans à jouer la tragédie avec ces décors et ces costumes sans nouvelles dépenses. La pompe de ses cortèges est bien réglée. Il y a des théâtres où l'on peut se montrer plus opulent et luxueux; nulle part on n'est plus *artiste*. De même il n'y a qu'à louer l'interprétation dans son ensemble. L'acteur Garnier a si fort le masque et l'encolure d'un César du Bas-Empire qu'on n'oserait pas lui dire : j'imaginais Caligula avec un autre air et une autre pantomime. Paul Mounet prête à son rôle de Gaulois le relief prodigieux de sa carrure, de ses muscles, de sa force et de sa tendresse; Montbars est parfait en Claude et Colombey en consul; Mlle Tessandier, affadie par sa perruque blonde — dans un rôle qu'on rêve brun comme la nuit — est une Messaline succulente; Mlle Weber, qui a de la vaillance épique, n'a que le tort de prêcher « Jésus » sur le ton de la maréchale Booth, avec la conviction — mais aussi l'absence de grâce — d'une salutiste.

Le succès de *Caligula* semble donc donner raison au parti qui se moque des tentatives risquées par les contemporains pour acclimater au théâtre une psychologie plus raffinée. Qu'ils ne triomphent point trop haut, pourtant! Le fameux sourire dont je vous parlais en commençant n'apparaît plus seulement sur les lèvres des lettrés, il s'épanouit sur tous les visages. Le public — ce grand public au jugement duquel on en appelle toutes les fois qu'on veut décourager les novateurs — s'amuse encore aux pièces du père Dumas, mais il n'y *croit* plus. Il voit bien qu'en dépit de tant de mouvement, la véritable vie, celle qui naît de l'étude serieuse des caractères et de l'analyse sincère des passions, fait ici tout à fait défaut. Il sent que les personnages sont ici des apparences, comme les palais de marbre peints sur la toile de fond.

Ce grand public n'en est point encore à aimer la vérité, mais il est en train de se dégoûter du mensonge, même du mensonge féerique.

Croyez que cela est un signe de progrès dans le goût de la foule. Si lent qu'il soit, il suffit à consoler du dédain des vaudevillistes et de leurs amis ceux qui vont par des chemins ardus à la recherche d'un théâtre plus humain et plus sincère.

HUGUES LE ROUX.

LITTÉRATURE ANGLAISE

Le roman naturaliste en Angleterre. — George Moore

Le seul mot de roman anglais inspire généralement chez nous une méfiance assez justifiée. Sans doute, à côté de ces platitudes en trois volumes dont les mères françaises permettent la lecture à leurs filles, l'Angle-

terre a produit des œuvres comme celles de Dickens ou de George Eliot, dont l'éloge n'est plus à faire. Mais, outre qu'ils ne sont pas exempts des défauts inhérents au génie de la race, une prolixité rebutante, une insupportable puérilité de détails, une rage d'analyse à outrance qui ne laisse pas de devenir irritante, ces romans mêmes sont encore bien conventionnels et surtout furieusement honnêtes, dans le fond comme dans la forme. Pas l'ombre d'un adultère, — nos chastes voisins le remplacent par la bigamie, à l'instar de leur pieux roi qui mettait ses femmes à mort plutôt que de prendre une maîtresse, — pas la plus petite échappée sur le demi-monde, ou ce qui dans la société anglaise correspond à ce mot; ni propos légers, ni situations scabreuses, ni images malséantes. Bref, on serait tenté de croire qu'Albion est le temple d'une invraisemblable vertu, si les très scandaleux procès en divorce dont sa presse nous donne tous les jours des comptes rendus extrêmement pimentés ne nous démontraient que, pas plus là-bas qu'ici, la littérature n'est le miroir des mœurs. Seulement, les malins, ils se font meilleurs qu'ils ne sont et nous, fanfarons d'immoralité, nous nous calomnions à plaisir. C'est égal, cela est agaçant, à la longue, et il serait temps d'en finir avec cette comédie.

I.

Un jeune écrivain, dont le nom a très rapidement conquis en Angleterre une légitime notoriété, vient d'avoir le courage de jeter le masque, au grand émoi des Pharisiens britanniques.

Le scandale a été tel que les « librairies circulantes » — ces grands cabinets de lecture très perfectionnés dont l'ingénieuse organisation permet aux Anglais de lire beaucoup sans presque acheter de livres — ont mis à l'index un de ces romans, particulièrement jugé de nature à blesser la pudeur de leurs clients, de leurs clientes surtout — là-bas ce sont les femmes qui lisent. Jamais pareille aventure n'a fait de tort à un auteur, bien au contraire : demandez plutôt à M. Zola. M. George Moore cependant a cru devoir en appeler de ses griefs au public, et la presse a retenti de ses protestations véhémentes, au nom de la liberté, bien qu'assurément le droit qu'a chacun de lire des malpropretés, si tel est son caprice, ait pour corollaire le droit du marchand de n'en pas tenir boutique. Me préserve le ciel de penser que le grand tapage mené autour de cette aventure pourrait bien n'être qu'une ingénieuse réclame... Mais dans la préface de la 14e édition de l'ouvrage *boycotté*, M. Moore reconnaît lui-même que l'impertinence de MM. Smith et Mudie a tourné au mieux de ses intérêts.

S'il en a été ainsi chez nos sévères voisins, nous sommes bien excusables, nous Français corrompus, d'être affriolés par une lecture qu'ont proscrite les Philistins. Mais, en avouant avec quelle impatience j'ai ouvert ces volumes sur la couverture desquels flamboie le sous-titre alléchant « roman réaliste », j'ajoute qu'un sentiment de coupable curiosité n'était pas mon unique mobile. S'il se produit en Angleterre un mouvement naturaliste analogue à celui qui a si profondément transformé notre littérature, est-ce le fruit naturel d'une évolution des esprits, une légitime réaction contre la fade banalité et l'insipide formule dans lesquelles est depuis si longtemps figée la littérature d'imagination au pays du *cant?* Est-ce, au contraire, une simple imitation, un de ces emprunts maladroits que se font les races, torturant leur génie propre pour le faire entrer dans un moule qui le déforme et le mutile? Ce naturalisme enfin, dont M. Moore se fait le champion, est-ce le naturalisme anglais ou le naturalisme en Angleterre, ce qui est bien différent?

Et d'abord, qu'est-ce à proprement parler qu'un roman réaliste? En cherchant une réponse à cette question, je ne veux pas me souvenir de ce qu'en ont dit Flaubert, ni les Goncourt, Zola, Guy de Maupassant, ni aucun des apôtres de la nouvelle foi littéraire. C'est M. Moore lui-même que j'interrogerai, car, jusqu'à plus ample informé, je dois le tenir pour un prophète, non pour un plagiaire plus ou moins inconscient. Dès les premières pages de l'un des six volumes qui, jusqu'à présent, constituent son bagage, je tombe sur une conversation d'artistes réunis dans un *bar* du Strand, où l'on pérore sur l'esthétique nouvelle à grand renfort de grogs au whiskey.

« Je suis vraiment excédé, dit le peintre Thompson, de discuter une question que personne ne peut ou ne veut comprendre, et qui est pourtant simple comme l'A B C. L'art ancien n'était pas fondé sur la logique; l'art moderne l'est, parce que notre époque est une époque logique et que l'art ne saurait demeurer étranger au mouvement général. La révolution est en train de s'accomplir partout : en musique, en peinture, en littérature. Le romancier s'attache à l'étude des milieux, le peintre aux effets de plein air, le musicien aux déductions mélodiques ininterrompues, à l'harmonie libre qui est le plein air de la musique. »

Quelqu'un demande à Harding, — prononcez Georges Moore, — auteur de romans dénoncés par la presse comme immoraux, pourquoi il choisit toujours des sujets déplaisants.

« Je ne choisis pas toujours ce que vous appelez des sujets déplaisants; mais je m'efforce d'aller au fond des choses. Or, la vie étant fondée non sur le spirituel, mais sur le matériel, l'analyste se trouve tôt ou tard inévitablement aux prises avec un ordre de faits que notre époque sentimentale qualifie de grossiers. Au surplus, moi aussi j'en ai assez de ces discussions. Si votre estomac est incapable de digérer les crudités de la salle de dissection morale, lisez des vers — mais n'essayez pas de torturer un art pour en faire ce qu'il

n'est pas, ce qu'il ne peut pas être. Si le roman est quelque chose, il est de l'histoire contemporaine, une reproduction exacte et complète des milieux sociaux dans lesquels nous vivons — tandis que le poème en est l'idéalisation : il est avec le roman dans un rapport analogue à celui que présente avec le roastbeef le fruit mûr que nous savourons une fois notre faim apaisée. »

Si je comprends bien, il faut conclure de ceci que, la digestion tenant une place considérable dans l'existence de l'homme — surtout s'il est affligé de dyspepsie — la description d'une crampe d'estomac a plus de prix aux yeux du romancier réaliste que l'analyse d'une crise de l'âme. Quant au reste, M. Moore croit-il réellement que la logique soit une invention toute récente, contemporaine du téléphone et de la tour Eiffel? Et prétend-il que ses devanciers dans l'art du roman ne se proposaient pas aussi pour but d'étudier les milieux, de peindre les mœurs, d'aller au fond des choses — ou plutôt de descendre au fond des hommes et de disséquer les âmes? « L'art moderne, dit-il ailleurs, doit être fondé sur la science et non sur l'imagination, comme l'était l'ancien. » Remplaçons le mot un peu ambitieux de « science » par celui d' « observation » — la science d'observation est bien en effet celle du romancier. — Trouverons-nous qu'il y ait une notable différence entre le point de départ du roman ancien et celui du roman moderne? Tout le monde regarde : la différence n'est que dans la qualité des yeux. Et si « roman réaliste » signifie « roman vécu », à ce compte tout bon roman peut être qualifié de réaliste. Il faut remonter aux Byzantins pour trouver des artistes qui ne dessinent pas d'après le modèle vivant; depuis des siècles tous le font : seulement ils y réussissent plus ou moins bien.

Se déclarer romancier réaliste équivaudrait donc à se décerner un brevet de talent. Telle n'est certainement pas l'outrecuidante prétention de M. Moore. Il veut plutôt dire, j'imagine, que la vie étant généralement fort triste, fort laide surtout, le roman, image de la vie, doit être également laid et triste. Et par la force des choses, il devient même plus laid et plus triste que la réalité, la crainte qu'a l'écrivain d'idéaliser ses types l'entraînant fatalement à forcer la note en sens inverse. Aussi le gris et le noir sont-ils la livrée habituelle de la littérature dite réaliste.

La description que donne M. Moore des tableaux exposés à la *Royal Academy* par les peintres de la parlotte du Strand me porte à croire que cette interprétation est la bonne. Et en présence de ces chefs-d'œuvre de l'art moderne, — on les voit d'ici sans qu'il soit besoin de passer la Tamise, — Harding s'écrie dans un transport enthousiaste : « Voilà donc enfin l'art positiviste, l'art purement matériel et expérimental ! » — « en opposition avec l'école idéaliste et subjective. » Et il se réjouit que ses copains aient trouvé « une formule artistique en concordance avec la philosophie de notre époque ». La théorie n'est pas très claire. Passons à l'application telle que la comprend M. Moore au point de vue littéraire.

II.

Je ne m'étendrai pas sur le roman dans lequel précisément se trouvent exposées ces doctrines artistiques. Non seulement le sujet d'*Un Amant d'aujourd'hui* n'est pas neuf, — ce qui importe peu s'il est vrai, et il l'est, — mais il ne me semble pas plus « matériel » ni traité suivant une méthode plus « expérimentale » que tant d'autres. Il n'est même ni laid ni triste, pas davantage grossier. Quand notre école réaliste veut peindre la carrière d'un homme arrivé par les femmes, c'est par touches autrement brutales qu'elle procède. Non que je blâme M. Moore de n'avoir pas refait *Bel-Ami*. Je le louerais même d'avoir donné une note personnelle, si certain épisode de *l'Œuvre*, assez maladroitement transposé, ne venait me mettre en doute quant à l'originalité, à la sincérité même de son inspiration. Ne pas boire dans le verre de Guy de Maupassant est bien; mais pourquoi s'abreuver aussi effrontément dans celui de Zola? J'ai grand peur que cette imitation soit très voulue, qu'elle ait été inspirée par le coupable désir de donner au roman un relief factice, d' « épater » le Philistin britannique, peu familier avec notre littérature contemporaine, et aux yeux de qui ce petit travail de démarquage aura passé comme muscade.

Ce reproche fait à M. Moore, et après avoir constaté que ni le fond ni la forme d'*Un Amant d'aujourd'hui* ne justifient sa prétention de nous l'offrir comme un chapitre de l'évangile naturaliste, il ne me restera guère que du bien à dire de cette œuvre agréable. Une des marques auxquelles se reconnaît habituellement le réalisme dans le roman, c'est la grossièreté de l'expression : le latin aujourd'hui n'est plus la seule langue qui dans ses mots brave l'honnêteté. C'est ce qu'on appelle donner de la couleur au style. Mais cette couleur-là étant sur toutes les palettes, chacun l'emploie à tort et à travers, si bien que c'en est devenu banal. A défaut de talent, ce qui n'est pas dévolu à tout le monde, c'est toujours quelque chose de dire des ordures. M. Moore n'est pas tombé dans ce travers. Ayant eu le tort de placer l'action de son roman dans la bonne compagnie, — ce dont les purs du naturalisme sont en droit de lui faire un grief, — il a conservé à ses personnages le ton qui leur convient. De ci de là quelques détails physiologiques, pour donner un accent moderne : ainsi la largeur des hanches de son héros, « indice d'un caractère faible et d'un tempérament lascif ». Mais il n'en abuse pas. Ses types ne brillent point par l'originalité, mais l'observation en est juste et

ils sont dessinés d'un trait sûr. Quelques passages sont traités d'une main légère, avec des nuances délicates qui relèvent directement de l'analyse subtile de Paul Bourget — et je n'étonnerai personne en disant que ce ne sont pas les moins bons.

III.

Si le but suprême des romanciers naturalistes est de dégager de l'homme tout ce qu'il contient de bestialité, il est clair que les milieux les plus propices à la pratique de leur art sont ceux où fleurissent le plus de laideurs physiques et morales. Aussi le réalisme dont se targue M. Moore est-il plus franchement accentué dans *Une Femme de cabotin*, et c'est ce roman qu'il convient d'étudier de près, comme le seul vraiment caractéristique de sa manière. C'est aussi celui qui a provoqué en Angleterre tant de scandale, et il sera curieux d'en faire la comparaison avec ceux que notre public lit sans sourciller.

Le monde où M. Moore introduit d'abord le lecteur est cette petite bourgeoisie boutiquière dont, chez nos voisins d'outre-Manche, la vulgarité plate et mesquine est rachetée par trois traits essentiellement nationaux: la force du sentiment religieux, l'austérité des mœurs, et ce quant-à-soi solennel qui est une des formes de l'orgueil anglo-saxon, ainsi que du respect de la hiérarchie sociale, si profondément ancré dans l'esprit de la race. Je sais combien il est désobligeant pour un auteur de lui jeter à la tête les souvenirs évoqués par des personnages qu'il a de très bonne foi cru créer de toutes pièces. Ce n'est pourtant pas ma faute si, dès les premières pages, une image déjà vue est venue me hanter. Cette petite couturière de province, dont la sentimentalité fausse et niaise, nourrie de romans de bas étage, est refoulée dans son âme molle par la pesanteur d'une atmosphère déprimante, en même temps que par les nécessités d'un lourd labeur quotidien, n'est-ce point comme un fantôme de Mme Bovary? — suffisamment localisé, il est vrai, par des particularités toutes britanniques. A mesure qu'on avance dans la lecture du roman, l'analogie s'accentue entre l'héroïne de M. Moore et celle de Flaubert. Elle intéresse d'abord, cette triste Kate Ede, traînant une existence misérable entre un mari chétif et asthmatique, qui ne cesse d'être grognon que pour devenir grotesque, et une belle-mère puritaine qui colle des versets de la Bible sur les tables de nuit, et se croit vouée avec les siens à la damnation éternelle parce que son fils a reçu un comédien de passage comme locataire à la semaine. Pas un rayon de soleil ni d'amour dans cette vie lugubre, sans souvenirs et sans espérances, sur les laideurs de laquelle l'auteur s'appesantit complaisamment. Il ne nous fait grâce ni d'un relent d'eau de vaisselle, ni d'un râle et d'un crachat de son malade, et il y revient avec insistance, de peur que nous n'en ignorions. Ainsi, après nous avoir montré le pauvre diable, en proie à une crise d'étouffement, qui se promène par la chambre, « une chemise de nuit sale flottant sur ses jambes maigres », il nous le représente, le lendemain, « essayant de boutonner sa chemise de nuit sale sur son étroite poitrine velue ». Il est clair que, si Ralph Ede n'a pas changé de chemise, elle doit être au moins aussi sale que la veille; mais, en franc naturaliste qu'est ici M. Moore, il n'a pas perdu une occasion de noter un détail répugnant.

Ensuite nous pénétrons dans l'atelier de couture et, par le procédé cher à l'école, l'auteur nous entretient longuement de lés et de petits côtés, d'effilés et de bouillonnés, de passementeries et de soutaches, faisant montre d'une érudition spéciale que bien des femmes pourraient lui envier. On reconnaît encore le voulu de la manière à certains tours dont la recherche parfois donne des résultats inattendus. Par exemple, « une écœurante odeur d'éther qui se répand comme de l'huile sur l'atmosphère étouffée de la chambre » — ou mieux encore « des tresses bleues qui font comme un bandeau de velours noir autour des tempes blanches de Kate ». Et M. Moore insistant volontiers sur ses métaphores quand il les juge neuves et piquantes, celle-ci est répétée trente pages plus loin. Puis, à la fin du volume, elle revient encore sous une autre forme : « Le riche velours qui autrefois encadrait les protubérantes tempes blanches semblait maintenant un bandeau de soie noire élimée et blanchie aux coutures. » Cette fois, l'image est moins tirée par les cheveux — c'est bien le mot — et ne manque pas de saveur.

Dans la crainte de faire de l'art idéaliste et subjectif — ces deux vices contre lesquels il prémunit le romancier « moderne », c'est-à-dire « logique », — M. Moore donne à l'élément descriptif et pittoresque une place considérable jusqu'à en être excessive. Outre qu'il y a vraiment abus, malgré le talent qu'il déploie dans ces parties de son œuvre, on ne peut encore se défendre d'y trouver des réminiscences d'un des chefs-d'œuvre de la littérature naturaliste française. Ses tableaux très étudiés d'une triste ville manufacturière, océan de briques d'un rouge crasseux et de grises montagnes de coke, accidenté par de hautes cheminées d'usines « se dressant comme une forêt de baïonnettes », et de la longue vallée charbonnière, « une de ces terribles chaudières dans lesquelles l'homme fond et façonne notre gigantesque âge de fer », sont visiblement inspirés par les descriptions de *Germinal*. La visite d'une faïencerie par Kate Ede est encore un morceau de ce style que les Anglais désignent par l'élégant adjectif *zolaesque*. Pendant des pages et des pages, l'auteur nous promène, non sans fatigue pour nous, sinon pour lui, à travers les fours à potier et les moufles de cuisson, les ateliers de décoration et d'emballage, les magasins où s'alignent à perte de vue

tasses et théières, soupières et saladiers, services de table et garnitures de toilette — sans oublier naturellement certains ustensiles nocturnes auxquels M. Moore doit à sa foi artistique de consacrer quelques lignes : « Un amoncellement de pots de chambre formait un arrière-plan étonnant, derrière lequel disparurent les trois ministres wesleyens, pareils à de gros dindons noirs, et, devant cette blancheur, les hommes juchés sur de hautes échelles, pour épousseter les marchandises, semblaient d'étranges insectes grimpants. »

L'intrigue du roman, on l'a devinée. Excédée de de cette triste vie d'esclave attachée à de vulgaires devoirs, dénuée de la foi rigide qui fait la force de sa belle-mère, une grande vieille sèche et osseuse « dont les genoux mêmes ne plient qu'avec orgueil devant le Seigneur », Kate sent vaguement, moitié par les confidences de son ouvrière, en même temps habilleuse au théâtre, moitié par les souvenirs que lui ont laissé ses lectures romanesques, qu'elle ne sait rien du plaisir, du bonheur, de l'amour. Elle se demande, dans sa simplicité, si les fins de la vie consistent vraiment, comme la religion voudrait le lui faire croire, à s'user les yeux tout le jour sur sa couture, à passer les nuits au chevet d'un malade exigeant et grincheux et, entre temps, à cirer les bottes d'un locataire qui apporte quelques shillings à la maison, et à lui faire des omelettes. Si bien qu'entraînée par son imagination plus que par son tempérament, elle tombe dans les bras du comédien de passage, régisseur et second comique d'une troupe d'opérette ambulante, le beau Dick Lennox, « matériel, sensuel et gras comme une côtelette de mouton », joyeux vivant et bon diable qui ne fait aucune difficulté pour l'enlever, après l'avoir mise à mal sans trop de peine. C'est cet épisode sans doute qui a fait monter le rouge de la honte au front de la pudique Albion. Sauf pourtant que Lennox embrasse deux ou trois fois dans les coins sa jolie propriétaire, aucun tableau réellement *improper* n'est mis sous les yeux du lecteur. Mais une nuit que le comédien a oublié sa clef, Kate se lève pour lui ouvrir la porte — c'est son mari qui l'envoie, de peur de prendre froid en sortant de son lit : tous les mêmes !... — Et la catastrophe arrive à la cantonade.

Désormais, c'est dans les coulisses des petits théâtres que se poursuivra l'action. La période des remords passée, et revenue des nausées des premiers jours, Kate prend goût à la vie de bohême. Des instincts secrets de cabotinage, jusqu'alors endormis chez la petite bourgeoise au vernis puritain, s'éveillent bientôt en elle, et le désir de monter sur les planches finit par la mordre au cœur. Elle a une jolie voix et elle débute avec succès, après avoir pris des leçons du chef d'orchestre de la troupe. Figure originale et sympathique, celle de ce musicien qui poursuit ses rêves d'artiste dans le milieu nauséabond où l'a jeté la mauvaise fortune, et qui traîne dans ses bagages de baladin le manuscrit d'un opéra auquel il travaille entre deux raccords, l'oreille encore remplie de flons-flons d'opérette. Ce jeune homme maigre, dont le long nez est un épouvantail pour les femmes, a le cœur plein de tendresses inassouvies, et il finit par se prendre d'amour pour la maîtresse de son camarade. Mais il a l'âme chevaleresque, et quand le mari délaissé a obtenu le divorce, c'est à son entremise que Kate doit d'être épousée par le beau Dick, lequel, toujours bon garçon, s'y prête de la meilleure grâce du monde.

Dans la série de tableaux fort grossiers et passablement malpropres de l'existence de cabotins de bas étage qui remplissent la seconde moitié du volume, il en est d'amusants. Ainsi cette fumisterie imaginée par le brave Dick, « un malin qui a un fameux paquet de bons tours dans son sac », dit un machiniste avec admiration. Il commande par dépêche à une station de leur parcours un excellent déjeuner de quarante couverts et, les vingt minutes écoulées, tous se précipitent dans le train qui s'ébranle déjà, tandis que les garçons affolés, pantelants, font une chasse frénétique d'un bout à l'autre du quai à la poursuite d'un M. Simpson de fantaisie qui est l'amphytrion imaginaire de la bande. Disons vite que Kate Ede, qui n'a pas encore dépouillé sa candeur bourgeoise, obtient sans peine de son amant qu'il envoie le lendemain un chèque au buffetier dindonné. Mais deux cents pages — et quelles pages ! — de détails prolixes sur la mise en scène de *Mme Angot* ou des *Cloches de Corneville*, d'attrapages de femmes dans la loge des choristes, de propos orduriers et de grossières ripailles, c'est vraiment trop. M. Moore abuse de son droit, ou, si l'on veut, outrepasse son devoir de romancier naturaliste.

Les personnages épisodiques sont assez bien peints, d'une touche un peu lourde pourtant et avec une *humour* passablement triviale, comme dans ces caricatures du *Punch* où se donne carrière la brutalité anglo-saxonne, bien différente de la drôlerie qui, chez nous, fait le sel de cet art essentiellement français. Voilà justement l'écueil où se heurte le réalisme transporté en Angleterre. Certes nous aurions mauvaise grâce, nous compatriotes et contemporains d'Émile Zola et de Paul Alexis, d'Armand Silvestre et de Catulle Mendès, à parler de délicatesse et de fleur de langage. Cependant je ne crois pas que jamais en France la crudité de l'expression ni l'ignoble des situations descende jusqu'aux fanges où se vautrerait la littérature d'outre-Manche le jour où le naturalisme y serait déchaîné. Nous pouvons railler la bégueulerie de nos voisins ; mais peut-être est-elle nécessaire pour tenir en bride une licence qui, sans ce frein salutaire, verserait dans un excès intolérable. Est-ce parce que la réserve traditionnelle de la littérature anglaise nous a mal habitués à certaines libertés, je ne sais ; mais il est positif que tel propos, simplement qualifié chez nous de vif, paraît nettement grossier s'il est transposé dans la lan-

gue de Shakespeare... Eh oui, l'ordure de Shakespeare est plus malpropre que celle de Rabelais, tous les Français familiers avec l'idiome britannique éprouvent cette impression que je serais fort en peine d'analyser. Encore que nous prenions plaisir à nous éclabousser de boue, — fantaisie de blasés en quête d'excitants, — nous savons nous décrotter à propos et il n'y paraît plus. Les Anglais, eux, s'ils font une fugue dans ce qu'ils appellent « les terrains défendus », y pataugent si bien qu'ils s'y enlisent jusqu'au cou. Ils ne l'avoueraient pas, mais ils en ont conscience, et c'est pourquoi ils s'observent, comme les gens portés à l'intempérance se mesurent le vin.

Et tenez justement, voilà la question de l'ivrognerie. Toujours prêts à accueillir les méchants propos sur nos voisins, — bon moyen pour nous persuader que nous sommes la première nation du monde, — nous nous imaginons volontiers en France que chaque soir les trois quarts de la population du Royaume-Uni roule sous la table, depuis le décrotteur du coin jusqu'à Sa Gracieuse Majesté elle-même. Il en est un peu de cette légende comme de celle qui nous fait décorer par les Anglais du nom de « mangeurs de grenouilles ». Pourtant, il faut bien le reconnaître, ce vice sévit chez eux dans des milieux socialement supérieurs à celui de *l'Assommoir*, et il n'y reste pas le triste privilège du sexe fort. Sans aller jusqu'à se griser, il est même positif que dans les romans anglais on boit beaucoup, et pas seulement des tasses de thé. Mais, dans *Une Femme de cabotin*, on va plus loin, et nous voyons ces dames de la troupe s'offrir des tournées de gin au *public-house*, établissement qui là-bas tient le milieu entre l'estaminet et le mastroquet de chez nous. Kate prend goût à ce régime, et cette dernière partie du roman n'est plus qu'un haut-le-cœur perpétuel. Nous avons déjà peine, en France, à supporter les descriptions de « saoûleries » prolongées et souvent répétées : on en a fait le reproche à l'auteur de *Mon frère Yves*. Mais ici, c'est une femme — et d'une condition relativement relevée — qui est le sujet de cette lamentable monographie d'une passion hideuse... La voilà dans toute son horreur, la grossièreté anglo-saxonne, et vraiment nous n'avons plus le courage de blâmer cette hypocrisie littéraire qu'Albion qualifie de décence et qui n'est qu'une sage précaution contre les brutalités de son tempérament.

Un épisode bien cruel est celui de la mort de l'enfant de Kate. Né débile, mal soigné par une mère inexpérimentée à qui, en dépit de ses bonnes intentions, l'instinct maternel fait absolument défaut, le petit être misérable agonise une nuit dans son berceau, à côté du lit où ronflent ses parents — l'un dormant du lourd sommeil de la bête repue et recrue de fatigue, l'autre terrassée par l'ivresse. Ah! vous voulez du naturalisme, semble dire M. Moore, eh bien! en voilà, et du bon coin. Je ne sais si en France cette lugubre scène ne révolterait pas, à ne la pouvoir tolérer, le lecteur le plus exempt de sensiblerie. Mais il y a là une page d'une rare puissance tragique, et je regrette vivement que l'espace me fasse défaut pour la mettre sous les yeux du lecteur.

Déjà jalouse de son amant, Kate l'est plus encore quand Lennox est devenu son mari. Les familiarités de la camaraderie et les promiscuités de coulisses lui donnent de continuels soupçons. Son humeur et sa santé s'en ressentent; elle cherche dans la bouteille des consolations et des forces et, les fureurs de sa jalousie s'exaspérant aux fumées de l'alcool, ce sont des tempêtes sans cesse renouvelées. L'inaltérable patience du gros Dick qui ne se fâche jamais, un peu par cette douceur naturelle aux hercules, beaucoup par son insouciance et sa légèreté de cabotin, ne désarme pas la rage de la malheureuse, qui lui jette les soupières à la tête, lui arrache les cheveux, lui égratigne le visage. Rien d'ignoble comme ces scènes dans lesquelles se complaît M. Moore, et qu'une loi élémentaire de la composition littéraire l'oblige à faire toujours de plus en plus violentes, de plus en plus repoussantes. Un jour que, dans un paroxysme de frénésie, elle a presque à moitié assommé son mari, celui-ci, poussé à bout, prend le parti de la conduire dans une maison d'aliénés. Au bout de trois jours, on la lui renvoie parce que, la crise passée, elle est devenue parfaitement douce et raisonnable. Il y a quelque chose de navrant et de comique à la fois dans cette impuissance du pauvre diable à se débarrasser de sa femme devenue une véritable mégère.

Enfin il finit par l'abandonner, toujours sans haine ni colère, en lui payant une pension convenable, et cette fois ni prières ni promesses ne le feront revenir sur sa décision. Alors, seule au monde, malade, avec ce terrible poison de l'alcoolisme dans le sang, passant de l'hébétement de l'ivresse au morne désespoir qui hante ses moments lucides, lesquels deviennent de plus en plus rares, roulant de garni en garni, chassée de toutes les maisons respectables, huée par les voyous, ramassée par la police, l'infortunée créature finit par tomber au dernier degré de l'abjection physique et morale. Ces derniers chapitres, terriblement longs et cruellement monotones, sont éclairés par quelques détails d'une observation juste et intéressante. Ainsi lorsque Kate, à bout de forces, fait appeler un médecin, de peur que celui-ci ne lise sur son visage ravagé la nature du mal qui la ronge, elle a recours à son ancien attirail de théâtre afin de dissimuler sous un masque de fard son teint jaune et terreux d'alcoolisée. Une trouvaille ingénieuse aussi, c'est sa rencontre fortuite dans une rue de Londres avec son premier mari. Tous deux causent du passé comme des amis d'enfance qui se retrouvent après une longue séparation. Mais tandis que, sous l'influence de ses souvenirs, Kate sent un instant renaître en elle la petite bourgeoise hon-

nête et laborieuse d'autrefois, Ralph, au contraire, songe naïvement dans sa sottise que ce serait très flatteur pour lui d'être le mari d'une comédienne, et un vague regret de s'être remarié de son côté lui traverse l'esprit.

Enfin la mort vient délivrer la malheureuse de son enfer, et l'auteur naturellement s'en donne à cœur joie de nous mettre sous les yeux toutes les convulsions, tous les hoquets de l'agonie. Il est temps d'en finir. Si M. Moore a rompu avec la tradition britannique du roman en trois volumes, c'est une feinte hypocrite, car *Une Femme de cabotin* représente largement une somme équivalente de matière. C'est long et c'est dur pour arriver jusqu'au bout.

IV.

De *Simple accident*, je dirai peu de chose. C'est une fantaisie mystico-esthétique, d'un art aussi subjectif que possible, demeurant dans le domaine des idées chimériques, et qui n'a rien à voir avec la doctrine réaliste. L'auteur n'y a pas moins mis infiniment de talent. Il a su sauver avec beaucoup d'habileté ce qu'a de déplaisant à l'imagination l'accident dont est victime son héroïne, qui en perd la raison et en meurt. Les quarante pages qu'il a consacrées à l'analyse de l'accès de démence, à la suite duquel la malheureuse enfant se jette par la fenêtre, sont de la fantaisie pure, le document humain ayant évidemment fait défaut à M. Moore pour une étude de ce genre ; mais au point de vue de la virtuosité c'est un morceau intéressant.

Non pour le fond — qui est une suite d'épisodes de la chasse au mari dans la société irlandaise, avec intermèdes d'évictions de tenanciers, — mais pour la forme, je m'arrêterai un instant aux *Drames de la mousseline*. C'est là que je trouve les exemples les plus caractéristiques du procédé employé par M. Moore — je dirais de sa manière personnelle, si son style ne me frappait précisément par une absence de personnalité que rend plus apparente encore la recherche laborieuse des effets. Ainsi nous avons « une bande de tapis qui étend sa longueur bleue et étroite ». Cela ne vous rappelle-t-il point ces écrivains si spirituellement raillés par Guy de Maupassant, qui font « pleuvoir sur la propreté des vitres » ? Et ceci :

« Alice et Harding ne demeurèrent pas longtemps au buffet. C'est avec satisfaction qu'ils abandonnèrent la chaleur du gaz, les senteurs des sauces, l'effervescence du vin, les détonations du champagne, le tumulte des rires, la chasse aux assiettes, les gorges haletantes, les corsages éblouissants, pour la paix et le raffinement *bleu* pâle du long salon *bleu*. Combien de nos pensées et de nos sentiments dérivent du milieu où nous nous trouvons! Et le *bleu* éclatant des rideaux couleur de turquoise, le *bleu* éteint des meubles Louis XV, et l'exquise fragilité des lustres de cristal, le rutilement des dorures étincelant à la lumière de centaines de grandes bougies, étaient la représentation extérieure des rêves légers et de la délicate lassitude qui remplissaient les âmes des femmes, renversées sur les dossiers pour chuchoter avec leurs partenaires, les tournures soulevant les jupes sur le bord des sofas. »

Mon Dieu! je ne dis pas que j'aie déjà lu cela quelque part... mais cette originalité littéraire me semble analogue à celle d'un des héros de M. Moore, un peintre qui croit avoir trouvé une formule nouvelle en modelant une figure nue en pleine lumière sur un rideau d'un rouge exalté, chose qu'il n'a jamais vue dans aucun tableau — sur quoi l'auteur, par la bouche du chef de l'école des modernistes, fait fort judicieusement observer au jeune homme qu'il y a bien des façons d'être conventionnel.

Puis, à côté de cela, — et de comparaisons aussi obscures que bizarres, telles que « une déception qui porte à la tête comme une odeur acide » — des traits d'humour essentiellement britannique. Ainsi, dans un chapitre consacré à la description d'une fête au château de Dublin, il est question « des longues jambes tristes du lord-lieutenant dans leurs culottes marron » ; et plus loin on voit reparaître « les culottes marron, toujours inconsolables ». Ceci, c'est du Dickens. Mais voici bien autre chose. La France avait produit une symphonie de fromages : M. Moore, piqué au jeu, a composé la symphonie des étoffes.

« Et la première se mit à étaler les armures de Vénus — armures teintes du bleu sombre de minuit et des pâles rayons de l'aurore, avec des fleurs et des oiseaux étranges, et des phalènes, et des lunes et des étoiles. Des étalements de soie blanche, claire comme les notes de violon jouant dans un ton mineur; de la popeline blanche tombant en plis de draperie antique comme la basse d'une fugue de Bach; des mètres de velours rubis, éclatant comme un air de Verdi joué sur le piano; du velours vert tendre, pastoral comme des hautbois entendus sous les arbres, dans une belle vallée arcadienne; de la faille française bleu turquoise, fantasque comme le grincement d'une guitare aux mains d'un berger de Watteau; du brocart d'or somptueux comme les sons de l'orgue se dilatant dans la pénombre scintillante d'une nef; des écharpes et des traînes d'un bleu nocturne profond comme l'harmonieux ronflement d'un basson; des jonquilles dorées violentes comme le son du cor; des bouquets de roses et de pâquerettes, enchanteurs et purs comme les notes de la flûte; de la faille blanche, de molles draperies de tulle, des guirlandes de lilas blanc, des traînées de bruyère blanche, aux résonnances délicates comme des sopranos d'enfant chantant des cantiques dans les bois humides de rosée; des fichus, des volants, des quilles, des panneaux, des écharpes, des panaches, frivoles comme les accents d'une valse allemande. »

Attendez, ce n'est pas fini. Deux pages plus loin, il est question de « traînes en broché bleu saphir, relevées par des plumes d'autruche, séduisantes et artificielles comme un boudoir plongé dans le rêve qui s'épanche d'un flacon d'Ess-bouquet » — et de « guirlandes de perce-neige, glacés comme des lèvres vénales » — et de « corsages de soie jonquille, brodée de feuillages ombrés, impurs comme une couche parfumée au patchouli et éclairée d'une lampe discrète » — et de « jupes de velours tourterelle, garnies de tulipes et de nœuds de ruban brun et rose » (je ne vois pas cela du tout) « tempérées comme l'amour qui survit aux jours de passion ardente »!... Il est vraiment attristant de voir un écrivain du talent de M. Moore se fourvoyer dans pareil galimatias. Parfois il trouve mieux. Ainsi ce passage de la description du bal où figurent les délicieuses toilettes dont nous venons de voir les matériaux chez la grande couturière de Dublin:

« Les belles étoffes de soie se perdaient dans la foule : seules les épaules demeuraient visibles, et, pour tromper leur terrible ennui, les hommes considéraient stupidement tous ces dos de femmes. Épaules de toutes teintes et de toutes formes, elles semblaient un vaste parterre de roses variées, comprenant toutes les nuances du blanc, du rose et du crème. Épaules adolescentes aux lignes suaves, d'un blanc rougissant, lisses et douces comme les pétales d'une *Marquise de Mortemart;* fortes épaules d'un galbe vulgaire, opulentes et fournies comme la fraîche rose tendre *Anna Alenief;* blanches épaules tombantes aux contours fuyants comme une pâle *Mme Lacharme;* épaules chlorotiques, dont la pâleur cadavérique affecte cette teinte verdâtre qu'on trouve dans une *Princesse Clémentine;* mignonnes épaules impertinentes et friandes, nuancées d'ombres d'un rose vif comme la *Comtesse de Chabrillant;* larges et lourdes épaules marbrées de grossières teintes framboisées, énormes comme un *Paul Neron;* petites épaules blanches groupées comme les fleurs de l'*Aimée Vibert;* épaules de statue, voluptueusement épanouies, d'une grande femme blonde de trente ans, dont la chair est pétrie de ces exquis tons de pêche de la rose *Eugène Verdier,* éclatante dans l'orgueil de sa splendeur d'été. »

On ne saurait refuser une certaine grâce à cette fantaisie horticole extravagamment poétique, dont il me souvient avoir rencontré la sœur jumelle dans le jardin de Paradou. Malheureusement, l'agréable parfum qui s'en exhale est dissipé, quelques lignes plus loin, par une symphonie d'odeurs féminines fleurant à plein nez le Zola des mauvais jours.

Tout cela est du « décadisme » pur. Cette cruelle maladie, hélas! poussée comme un champignon sur notre belle langue française, a-t-elle donc passé le détroit? Mon Dieu! non : c'est tout simplement M. Moore qui l'a passé, et, en regagnant son île, il a emporté le microbe dans ses bagages. Il n'est pas donné à tout le monde d'être original, mais chacun a le devoir d'être sincère. Si le jeune écrivain anglais procédait inconsciemment, par l'effet d'une consanguinité intellectuelle, des maîtres de notre école naturaliste, voire de nos symbolistes, de nos déliquescents et autres détraqués littéraires, il y aurait là un phénomène curieux à observer. Et même, cet Anglais étant Irlandais, on pourrait s'embarquer à ce propos dans des considérations savantes sur les affinités qui unissent les races d'origine celtique. Mais ce serait perdre sa peine. M. Moore a bien voulu nous raconter lui-même la genèse de son esthétique, et c'est sur son propre témoignage que nous le convaincrons du délit de plagiat peut-être involontaire.

Dans un livre curieux et intéressant par son mélange de naïveté et d'impertinence, de candeur touchante et d'irritante insincérité, de pose demi-inconsciente et d'ignorance prétentieuse, *les Confessions d'un jeune homme,* — autobiographie aussi transparente que possible, — l'auteur nous apprend, en effet, qu'au temps de sa première jeunesse il a vécu plusieurs années à Paris, où il était venu étudier la peinture et où s'est formé — ou déformé, comme l'on voudra — son tempérament artistique. M. Moore en fait l'aveu : « il est venu au monde semblable à un morceau de cire, vierge de toute empreinte, mais apte à recevoir n'importe laquelle, à prendre une forme quelconque ». Cependant, ni plus ni moins que Jeanne d'Arc, il a entendu « ses voix » — et ses voix lui ont dit d'abord : Shelley! — puis : France!! — puis : Zola!!! Donc, préalablement nourri de la fantaisie morbide du poète ami de Byron, il est arrivé dans cette terre promise de Paris, et là, outre le grand pontife de la religion naturaliste, il a appris à connaître Baudelaire et Théophile Gautier. Il n'avait pas encore lu Shakespeare, « dont le nom seul le repoussait, comme tous les noms populaires » — par-dessus toutes choses, M. Moore haït le lieu commun et ne peut se résoudre à faire comme les autres : c'est lui-même qui le dit — et *Mlle de Maupin* est devenu son évangile non seulement littéraire, mais aussi religieux. Si jeune encore, il avait déjà perdu la foi, et le culte de la chair a pris chez lui la place de son catholicisme chancelant.

Puis sont venus les poètes symbolistes, Paul Verlaine et Stéphane Mallarmé, Ghil, Gustave Kahn, Arthur Rimbaud, « qui ont produit sur lui un effet démoralisant, aggravant sa fièvre de l'inconnu, stimulant son appétit de l'étrange, de l'anormal, du morbide dans l'art, excitant son goût pour les *pallidités* de pensée et de désir ». Aux heures de découragement et d'ennui, il cherche des consolations dans la lecture de M. Huysmans, « qui lui va à l'âme comme un ornement d'orfèvrerie byzantine ».

Ensuite c'est le café de la *Nouvelle-Athènes* qui devient son académie et son temple. La divinité du lieu est Catulle Mendès, dont les apôtres sont Villiers de l'Isle-

Adam et Paul Alexis, Manet, Degas et Pissaro, plus quelques inconnus que M. Moore nous affirme être des hommes de génie. Il en est un entre autres, poète et musicien incompris, qui porte des chemises de soie et dîne, sur un banc du boulevard extérieur, d'un petit pain et de quatre sous de fromage d'Italie, habite une mansarde meublée d'un orgue et d'un plâtre grandeur nature de la Vénus de Milo décapitée, gagne sa vie comme accompagnateur dans un « beuglant » du quartier des Invalides, et ne compose guère : ce qui s'explique assez quand on songe que, « pour rendre le silence en musique, il lui faudrait trois orchestres militaires »; — grand cœur, âme noble, être fier et pur, « dans la vie de qui rien de bas n'est jamais entré, pas même l'amour d'une femme ».

C'est là que s'est parisianisé notre Irlandais, dont pour le surplus l'éducation, dit-il, « s'est faite tout entière dans les salons et dans les rues, dans les tapis-francs et les alcôves, par la lecture et la conversation », en dehors de quoi il déclare n'avoir jamais rien étudié. Apprendre la vie par la vie, ce n'est pas chose neuve et d'autres en ont fait autant avant M. Moore — mais passons. Donc, fort de cette science supérieure, et armé d'un arsenal de formules puisées dans le commerce de ses amis de la place Pigalle, — qu'entre nous, je soupçonne d'avoir quelque peu « fait poser » le jeune étranger, — il part en guerre contre la tradition, le convenu, « la grammaire de l'art et l'influence néfaste de tout enseignement », portant sur nos écrivains, avec une imperturbable assurance, des jugements généralement sévères, parfois justes et toujours amusants.

Ah! il n'est vraiment pas tendre, M. Moore. Toutes ses admirations sont pour Balzac, qu'il égale à Shakespeare. Brisant ses idoles, il reproche à M. Zola de n'avoir pas de style, et il ajoute assez plaisamment : « Il cherche l'immortalité dans la description exacte d'un magasin de nouveautés : si quelqu'un mérite de passer à la postérité, c'est le marchand qui a créé le magasin, non le romancier qui le décrit. » M. Leconte de l'Isle « avec sa tête de César mâtiné d'archevêque » n'est qu'un méchant rhéteur aride et glacé. Les Goncourt lui font l'effet « de vieilles femmes qui cherchent à décrocher à coups de balai quelques parcelles de gloire » ; leur *Journal* est le radotage de gens qui font un sort au moindre mot et notent les particularités les plus insignifiantes. Alphonse Daudet, « c'est de la bouillabaisse ». Le jugement est bref, mais peu clair. Le portrait qu'il trace de Catulle Mendès est curieux, et voici ce qu'il en dit en tant que poète : « Il a écrit des vers aussi bons que ceux de Hugo, de Leconte de l'Isle, de Banville, de Baudelaire, de Gautier, de Coppée ; jamais il n'en a écrit un mauvais — mais jamais non plus il n'en a écrit un seul qui n'eût aussi bien pu être signé d'un quelconque de ses brillants contemporains. »

Victor Hugo, « creux, pompeux et factice, mais grand artiste quand il veut bien oublier son rôle de prophète, rude dompteur de syllabes, dont la poésie rutilante au cliquetis éclatant donne la sensation d'ennui qui se dégage des emphatiques et fastueuses improvisations italiennes », est, avant tout, pour M. Moore, l'auteur des *Chansons des rues et des bois*. On peut n'être pas d'accord avec lui sur ce point; mais on ne saurait refuser du piquant à cette appréciation des *Orientales :* « Un décor en carton-pâte, avec des dagues de fer-blanc, et à la cantonade une musique militaire jouant la *Marche turque.* » Plus loin, il est vrai, Victor Hugo est qualifié de « peintre sur porcelaine ». La contradiction est un peu forte; mais ce livre curieux en est rempli.

Alfred de Musset n'a pas le don de plaire à M. Moore, « qui abhorre la banalité ». Seule la *Ballade à la lune,* « ce poème magnifiquement grotesque », trouve grâce devant lui. Quoiqu'il déclare n'être point puriste, il se montre bien sévère pour la technique de l'auteur des *Nuits.* « Jamais je n'ai pu prendre un réel plaisir à la lecture même de cette splendide effusion lyrique par laquelle débute *Rolla.* Tout ce que j'en ai retenu, c'est ces odieuses chevilles : *marchait et respirait,* et *Astarté, fille de l'onde amère.* Le délit n'est même pas suffisamment atténué par la richesse de la rime avec *mère,* grâce à laquelle pourtant le poète a pu faire tolérer l'intolérable ». Ce qu'aime M. Moore, il nous le dit plus loin. C'est « cette licence subtile et pénétrante de la poésie de M. Paul Verlaine, licence dans la forme du vers comme dans la nature de l'émotion, la simple musique du mètre français remplacée par des notes de fausset aigües et très intenses ». Et le chef-d'œuvre du sonnet, c'est celui de cet auteur sur Parsifal qui, commençant par un vers de treize syllabes, finit par ce hiatus, auquel, assure M. Moore, une fois la première surprise passée, on trouve un charme indicible :

« Et, ô, des voix d'enfants chantent dans la coupole. »

Voilà, ajoute-t-il, l'art « qui donne la sensation d'un parfum d'iris exhalé par quelque tissu idéal, ou d'un missel dans sa gaîne d'or, précieuse relique d'un archevêque de Persépolis. »

Je pourrais citer encore de ces divagations par lesquelles M. Moore pense affirmer bien haut une personnalité très originale — notamment un hymne à la gloire de l'injustice qui est une amusante amplification de rhétorique paradoxale — et des définitions d'une forme imprévue, avec un fonds de vérité, comme celle-ci : « L'art n'est pas la nature, c'est la nature digérée, c'est un sublime excrément » — ou encore de singulières vues artistiques de ce genre : « Je voudrais que *Roméo et Juliette* fût représenté sans décors, comme au temps de Shakespeare, et le rôle de Juliette rempli par un jeune garçon qui serait un symbole, non par une femme dont la grâce et la beauté viennent

s'interposer entre le spectateur et la figure créée par le poète. » Mais il serait cruel d'insister, quoiqu'un peu de sévérité à l'égard de qui se montre si peu pitoyable aux faiblesses d'autrui ne soit qu'un juste retour des choses d'ici-bas. J'espère en avoir assez dit pour faire voir qu'il s'est chargé de résoudre la question posée au début de cette étude : son naturalisme est bien le naturalisme en Angleterre et non le naturalisme anglais. — C'est un article d'importation.

Si j'avais un conseil à donner au jeune écrivain, ce serait d'abandonner cette voie funeste. Il y a beaucoup à faire pour rajeunir le roman britannique, et M. Moore a bien assez de talent pour lui forger un nouveau moule. Qu'il rompe avec cette pruderie hypocrite qui enlève aux personnages toute vie et toute vérité et dans laquelle étouffe la psychologie ; qu'il élargisse le champ d'observations du romancier ; qu'il enfonce son scalpel dans des régions encore inexplorées par ses compatriotes ; qu'il aborde résolument les sujets scabreux par lesquels se sont laissé intimider les Thackeray, les Dickens, les George Eliot ; qu'il appelle les choses par leur nom, qu'il soit robuste, qu'il soit brutal s'il veut, car la brutalité n'est souvent que la vérité — mais, pour l'amour de lui-même, qu'il soit sincère, qu'il consente à être lui, car je crois qu'il est quelqu'un. Qu'il secoue les fumées de cette intoxication malsaine dans laquelle finiraient par se noyer ses réelles qualités littéraires. L'heure est venue pour lui de renoncer à ces affectations prétentieuses et puériles par lesquelles l'extrême jeunesse espère se faire prendre au sérieux ; il est à l'âge où l'on a le droit de devenir naïf — ce qui est encore le moyen le plus sûr de produire des œuvres vraiment fortes. Cela vaudra mieux pour un homme de son mérite que de s'épuiser en recherche de paradoxes qui trop souvent font long feu, de se battre les flancs pour se poser en jeune homme extrêmement pervers, — ce dont il ne réussit qu'imparfaitement à nous convaincre, — de perdre son temps à essayer de transporter dans une langue d'un génie profondément différent des procédés artificiels qui, chez nous déjà, commencent à montrer terriblement la corde — n'inventant rien, au surplus, découvrant l'Amérique à chaque pas avec une parfaite candeur, enfonçant des portes ouvertes et se démenant avec autant de bruit et aussi peu de besogne qu'un hanneton dans un tambour. C'est grand dommage de gaspiller ainsi un talent que j'aurais souhaité pouvoir louer plus longuement et auquel le public anglais a déjà rendu un juste hommage. M. Moore ne voudra pas que son œuvre, remarquable à tant d'égards, laisse dans l'esprit du lecteur une impression pouvant se résumer par ces mots de Shakespeare : *Much ado about nothing*.

MARIE ANNE DE BOVET

ESSAIS ET NOTICES

Le peuple allemand, ses forces, ses ressources

Le livre de M. Grad (1) présente un intérêt d'un genre particulier. Il n'y faut point chercher le détail piquant, l'anecdote curieuse sur la famille impériale ou sur M. de Bismarck. M. Grad étudie le pays et non les hommes ; il est, on le sait, député d'Alsace au Reichstag allemand ; il représente la circonscription de Colmar.

L'annexion n'a point fait de lui une victime résignée ; sans doute il a dû connaître les moments de lassitude en face de cette persécution lente, raffinée, ce supplice de tous les jours qui a été inauguré par les soins du statthalter d'Alsace-Lorraine. A Berlin les députés protestataires sont à l'index, leurs faits et gestes sont épiés minutieusement, leur correspondance n'est pas assurée du secret. Ils sont toujours sous le coup d'une accusation de haute trahison, grief singulièrement élastique, qui fait un crime d'un regret adressé à la patrie perdue.

M. Grad ne perd pas son temps à se plaindre : il a su se créer une besogne plus digne de lui. Devenu malgré lui citoyen de l'empire d'Allemagne, il a voulu connaître ce pays ; il l'a étudié à fond, et il nous donne un ouvrage très complet, plein de renseignements sur l'Allemagne. Il est placé aux sources mêmes, et ses informations sont absolument sûres. C'est donc la plume à la main qu'il faut lire son livre.

De pareilles œuvres sont très utiles, elles mettent en garde contre les idées toutes faites ; elles nous apprennent à ne point surfaire la valeur des autres et à ne point nous exagérer leur faiblesse. En montrant avec impartialité le bien et le mal, elles nous guérissent de l'admiration de parti pris, comme du dénigrement systématique. Le député de Colmar sait à un homme près quel est l'effectif de l'armée allemande ; il a entre les mains le budget de l'empire, et il connaît ses ressources. Il prend part à la discussion des projets de lois, et il s'est fait une opinion sur toutes les questions importantes.

Le livre de M. Grad est, suivant une expression que nous lui emprunterons, « un bon dossier, susceptible de servir aux législateurs de la France ». A ce titre il mérite d'être consulté par tous ceux qui ne se paient point de mots, et qui veulent être au courant des affaires de l'Allemagne. Les questions économiques sont les mêmes dans tous les pays, les mêmes problèmes se posent, avec les mêmes difficultés pour les

(1) M. Grad : *Le Peuple allemand, ses forces, ses ressources*. — Paris, Hachette, 1888.

résoudre. L'exemple de l'étranger peut donc nous instruire, et nous ne devons pas l'ignorer.

Qu'est-ce qu'une nation? Telle est la question que M. Grad examine tout d'abord. Derrière cette question d'apparence toute métaphysique il y en a une autre, toute pratique et d'une importance capitale. Un pays est annexé contre son gré; plusieurs millions d'individus sont arrachés à leur patrie, et on leur impose une nationalité dont ils ne veulent pas. Est-il possible d'être contre son gré citoyen d'une nation quelconque? M. Renan dirait non, car pour lui la nationalité est un plébiscite de tous les jours. Hélas! répond M. Grad, « la réalité historique offre peu d'exemples de nations puissantes, de grandes agglomérations d'hommes dépendant d'un plébiscite de tous les jours et issues du désir de vivre ensemble... Quiconque envisage simplement les faits trouve la violence à l'origine de toutes les formations politiques ». M. de Bismarck n'a pas eu recours à d'autres moyens pour réaliser l'unité allemande.

On pourrait contester ce point de départ et répondre que, pour constituer une nation, il faut autre chose que la violence; il faut un passé commun de joies et de souffrances, des espérances communes et des efforts vers un but commun. Et, d'ailleurs, qu'est-ce qu'une nation soumise uniquement aux lois de la guerre? quelles garanties de durée et de stabilité peut-elle présenter? Tel pays, allemand aujourd'hui, sera français demain, suivant le hasard d'une bataille. La nationalité doit être quelque chose de plus solide, elle ne dépend point des hasards de la politique. — Il est vrai, cependant, que l'on doit tenir compte de la loi formulée par M. Grad. Mais la réalité, telle qu'elle est, fait frémir.

Faire une Allemagne forte et grande, en germanisant tous les éléments dont elle se compose, tel a été le programme de M. de Bismarck. Pour atteindre ce but il a fait la guerre de 1866, il a fait la guerre de 1870. Toutes les réformes qu'il a tentées ou accomplies, toutes les lois qu'il a proposées ont été dirigées dans ce sens. La germanisation ou plutôt la *prussification* est l'idée directrice de la politique prussienne : c'est là qu'il faut chercher la raison de tout.

La constitution de l'empire est le triomphe de cette politique. M. Charles Grad l'a résumée fidèlement. Il nous en donne l'essentiel, il nous explique le mécanisme de cette machine colossale qui s'appelle l'empire allemand; il montre comment M. de Bismarck a su profiter de l'enivrement causé par la victoire pour dicter une constitution à l'empire :

« Toutes les propositions soumises au Conseil fédéral et au Parlement étaient votées aussitôt que présentées. Chose facile dans le premier éblouissement de la fortune. Enivrée de sa puissance, l'Allemagne était à la dévotion de son chancelier. N'avait-elle pas, outre la gloire, les milliards de la France, ressource jugée inépuisable, suffisante non seulement pour couvrir ses besoins, mais encore pour satisfaire ses caprices?... De quelque côté que l'on se tourne, on voit appliquer partout le principe de la prédominance du droit d'empire sur le droit de souveraineté des États particuliers, interpréter le droit prussien comme droit allemand. »

Un État est un organisme qui porte en lui sa force vitale et ses principes destructeurs. Il est donc utile d'établir pour chaque pays une sorte de balance, de déterminer l'actif et le passif, le bien et le mal, les causes de prospérité et les germes morbides.

Parmi les causes de prospérité de l'empire allemand l'auteur signale tout d'abord l'accroissement de la population chez nos voisins. Il y a cinquante ans la population de la France était supérieure à celle de l'Allemagne, elle lui est aujourd'hui de beaucoup inférieure. C'est ainsi que l'équilibre européen se trouve détruit peu à peu à notre détriment. La conclusion de M. Grad mérite d'être méditée :

« L'un dans l'autre, chaque mariage en Allemagne donne cinq enfants, comme en Angleterre, contre trois seulement en France... Chaque ménage français est une famille peu nombreuse, chaque ménage allemand est une famille nombreuse. C'est un fait confirmé par l'observation des mœurs : c'est le grand péril national. »

Mais en même temps cet accroissement de la population provoque un grand mouvement d'émigration. La moyenne des émigrés allemands peut être fixée pour les cinq dernières années à 150 000. C'est la Prusse qui fournit le plus fort contingent. La Prusse, en effet, a des provinces très pauvres, où la terre est peu fertile, où les salaires sont peu élevés. Parmi les causes de l'émigration il faut citer aussi la crainte du service militaire et le désir de s'y dérober. Ainsi pendant l'année 1881 il y a eu parmi les émigrants 39 941 hommes âgés de vingt à trente ans, contre 16 165 seulement de la période de trente à cinquante ans.

M. de Bismarck a cherché à diriger cette émigration. Au lieu de laisser partir sans retour 150 000 hommes tous les ans, ne valait-il pas mieux leur fournir les moyens de rester Allemands à l'étranger? En d'autres termes, ne valait-il pas mieux créer des colonies allemandes? Mais, venus à la dernière heure, les Allemands ont dû se contenter de ce qui restait à prendre. On lira dans le livre de M. Grad l'histoire de la politique coloniale du chancelier. Il y a là tout un chapitre inédit de l'histoire de M. de Bismarck, et l'auteur l'a écrit de main de maître.

La création des colonies est un des remèdes que le chancelier avait imaginés contre le socialisme. M. Grad est un économiste, et les questions sociales attirent particulièrement son attention. Il remonte aux ori-

gines du mouvement socialiste et nous donne le programme du parti, tel qu'il fut arrêté à Gotha au mois de mai 1875.

Ce programme ne laisse pas que d'être inquiétant pour l'empire, car il affirme le caractère internationaliste du mouvement. « Le parti des ouvriers socialistes allemands, tout en exerçant plus directement son action dans les limites du pays, n'oublie pas que le mouvement ouvrier a un caractère international. » Il n'est que le commentaire de l'union internationale proclamée par Karl Marx, et on conçoit que le gouvernement s'en soit ému. Mais M. de Bismarck aurait pu faire un pacte avec le socialisme et créer un *modus vivendi* où chacun aurait trouvé son compte. Le socialisme serait peut-être alors demeuré dans le domaine des idées pures ou, du moins, il n'aurait pas fait de la dynamite un moyen de propagande.

La question sociale est, suivant un mot célèbre, une question de l'estomac, *eine Magenfrage*, et on ne calme point la faim par les amendes ou par la proscription. Les mesures répressives ont aigri les socialistes allemands; de mécontents platoniques elles ont fait des irréconciliables militants.

Le mal dont souffre l'Allemagne, nous le connaissons aussi en France, et les grèves récentes montrent que nos ouvriers ne sont pas tous satisfaits de leur sort; mais les mouvements populaires sont moins redoutables chez nous, parce que le peuple, habitué au régime de la liberté, a désappris la haine et la violence.

Nos députés discutaient récemment un projet de loi sur les assurances ouvrières. Cette question est aujourd'hui résolue en Allemagne; M. Grad loue beaucoup la législation établie par le Reichstag, et il est persuadé qu'elle rendra les plus grands services.

« A la lecture des paragraphes sans fin, qui doivent tout prévoir, et dont la clarté n'est pas la qualité maîtresse, on croit se perdre dans des complications inextricables. En y regardant avec attention les difficultés disparaissent cependant, et on reconnaît une institution éminemment utile, susceptible de s'étendre tôt ou tard bien au delà des limites du pays d'origine. »

L'auteur, on le voit, ne dénigre pas l'Allemagne à plaisir, et il n'hésite pas à louer ce qui mérite de l'être. En revanche, il fait justice d'un certain nombre de préjugés qui ont grand succès en Allemagne. M. Grad consulte sans cesse les sources allemandes. Mais il conserve toute liberté d'esprit, et il ne voit pas les choses à travers les lunettes prussiennes. Nos voisins ont eu, dans ces derniers temps, d'éminents historiens, qui tournent tous les événements à la gloire de la Prusse, et qui considèrent l'empereur Guillaume Ier, M. de Moltke et M. de Bismarck comme une trinité dont le rôle a été de sauver les hommes. Pour eux, la France a toujours tort; à toutes les époques de son histoire, elle a été la nation folle; elle s'est plu à chercher querelle à ses voisins. Soyez plus justes, dit M. Grad :

« L'histoire donne le témoignage que, dans les luttes déplorables engagées depuis cent ans, l'attaque est le plus souvent partie de la Prusse. Sans parler de la guerre de l'indépendance entreprise pour délivrer le sol national, n'est-ce pas le roi de Prusse qui a attaqué la France en 1792, rien que pour combattre les principes de la Révolution, dont sont sorties la liberté politique et la proclamation des droits de l'homme? N'est ce pas également un ultimatum prussien du 25 septembre 1806 qui a fait éclater le téméraire conflit résolu par les désastres d'Auerstaedt et d'Iéna, et par ce traité de Tilsitt, où faillit s'engloutir la monarchie du grand Frédéric? Les cris insensés de la marche sur Berlin, poussés lors de la déclaration de guerre à la Prusse, faite par Napoléon III en une heure d'affolement, n'effacent pas le manifeste ridicule du duc de Brunswick, en date du 27 juillet 1792 pour annoncer la « promenade militaire » des campagnes de Valmy et de Jemmapes !... Erreurs pour erreurs, un juge impartial constate les mêmes fautes de part et d'autre du Rhin, relève des griefs semblables, également fondés, auxquels le salut commun conseille de faire trêve, sinon de les reléguer dans l'oubli. »

Quelle modération, quelle dignité chez ce vaincu, en face de la haine rageuse du vainqueur! De pareilles pages font honneur à celui qui les écrit. Le livre de M. Grad est l'œuvre d'un savant et d'un homme de goût, d'un esprit juste ; c'est un livre bien français.

M. Poitel.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 13, discussion du projet de loi précédemment adopté par la Chambre des députés, relativement à la réorganisation de l'école de santé militaire. Le projet combattu par M. Georges Martin et appuyé par M. Lourties. Vote d'un projet portant ouverture d'un crédit de 50 000 francs pour venir en aide aux victimes de la catastrophe de Cransac.

Le 15, suite de la discussion du projet de loi relatif à la réorganisation de l'école du service de santé militaire qui est voté par 240 voix contre 12 un projet de M. George, concernant les bataillons scolaires, appuyé par M. Mace, est renvoyé au ministre de la guerre.

Chambre des députés. — Le 10, Mgr Freppel se plaint de ce que le mouvement de dépopulation de la France soit aggravé par le développement de l'émigration et invite le gouvernement à modifier dans un sens rigoureux les décrets qui régissent les agences. Discussion et vote du budget de

la justice. Discussion du budget de la guerre. M. de Martimprey formule diverses critiques, notamment en ce qui concerne le service de cinq ans réduit dans la pratique à deux ans et demi. M. Keller se plaint de l'insuffisance des effectifs et de la solde médiocre des officiers.

Le 12, vote du budget de la guerre.

Le 13, discussion du budget des affaires étrangères. M. Kœchlin-Schwartz réclame des économies sur le personnel des ambassades. M. Ferroul réclame la suppression de l'ambassade du Vatican; cette proposition est vivement combattue par le ministre, M. Goblet, et rejetée par 307 voix contre 217. Vote des budgets des affaires étrangères, de l'intérieur, de l'Algérie et des postes et télégraphes.

Le 15, M. Guillaumon est élu questeur par 167 voix contre 133 données au général de Freycheville. M. Basly demande l'urgence pour une proposition de loi tendant à suspendre le droit de douane de 5 francs établi en mars 1887 sur les blés étrangers. M. Viette, ministre de l'agriculture, déclare qu'il s'opposera énergiquement à l'adoption de cette proposition. M. Rouvier combat également la discussion immédiate, qui est ordonnée par 284 voix contre 224. M. Basly déclare qu'il retire alors sa proposition.

M. Rouvier demande que l'ordre du jour des travaux de la Chambre soit modifié, à cause du procès Numa Gilly qui exige la présence à Nîmes de divers membres de la commission du budget. M. Floquet, président du conseil, n'est pas de cet avis. Son opinion est combattue par MM. Salis et de Cassagnac. Cette discussion provoque des incidents tumultueux. Discussion du budget du ministère des travaux publics.

Lettres, sciences et arts. — M. Geffroy, de l'Académie des sciences morales et politiques, a été nommé directeur de l'École de France à Rome, en remplacement de M. Le Blant. — Le comité de la société des gens de lettres, sur le rapport de M. Jahyer, a décidé que l'exécution du monument de Balzac serait confiée au sculpteur Chapu. — L'inauguration des bâtiments de l'Institut Pasteur a eu lieu en présence de M. Carnot, Président de la république.

Institut. — Le 15, séance publique annuelle de l'Académie française, sous la présidence de M. Sully-Prud'homme, directeur, assisté de M. Gréard, chancelier. M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel, a rendu compte des concours de l'année, et M. Sully-Prud'homme a donné lecture du rapport sur les prix Monthyon.

Autriche. — La commission parlementaire de la défense s'est prononcée pour l'acceptation du nouveau projet de loi militaire, qui n'impose au pays que les charges absolument indispensables.

États-Unis. — Le général Harrisson, ancien sénateur, a été élu président, par 233 voix contre 163 données à M. Cleveland.

Faits divers. — Le ministre de l'instruction publique a nommé une commission chargée d'étudier la réforme du costume des lycéens. — Une terrible explosion de grisou s'est produite à Mons: il y a eu une vingtaine de victimes. — La cour d'assises de la Seine a condamné à la peine capitale Prado, l'assassin de la rue Caumartin; — la cour d'assises de Constantine a condamné à sept ans de travaux forcés Henri Chambig, l'assassin de Mlle Grille.

Nécrologie. — Mort du maréchal lord Lucan, ancien commandant de la cavalerie anglaise en Crimée; — de l'abbé Gindre, archidiacre de Sainte-Geneviève; — de M. Gomel, ancien conseiller d'État; — de Mgr de Briey, évêque de Saint-Dié; — du baron Platel, rédacteur du *Figaro*, plus connu sous le pseudonyme d'*Ignotus*, — du général Sarmento, ancien Président de la république argentine; — du comte de Talhouet-Grationnaye, ancien receveur général; — du duc Maximilien de Bavière.

Mouvement de la librairie

La maison Quantin a fait paraître dans sa *Bibliothèque des chefs-d'œuvre du roman contemporain*, une luxueuse édition du *Gerfaut* de Charles de Bernard, illustrée d'un portrait, de dix grandes compositions hors texte, de Weisz, gravées à l'eau-forte par Manesse, et de lettrines, fleurons, etc., par Montégut.

La même librairie commence la publication d'une nouvelle édition définitive des *Œuvres complètes de Victor Hugo*, dans le format in-16, au prix de 2 francs le volume, qui comprendra soixante-dix volumes, soigneusement imprimés. — *Les Misérables* qui viennent de paraître forment huit volumes. Cette édition, d'un caractère vraiment populaire, se recommande tout à la fois par l'exécution typographique et la modicité du prix.

L'éditeur Rothschild a publié la 27e année (1887-1888) des *Causeries scientifiques* de M. Henri de Parville, — et la 18e édition refondue du *Trésor de la famille, encyclopédie des connaissances utiles dans la vie pratique*, par J.-P. Houze.

La Famille dans la société romaine, par M. Paul Lacombe, — et *l'Évolution de la propriété*, par Ch. Letourneau, forment les tomes VII et VIII de la *Bibliothèque anthropologique*.

L'éditeur Hetzel a terminé par un second volume les *Deux ans de vacances*, le nouvel ouvrage de M. Jules Verne, qui fait partie de la collection des *Voyages extraordinaires* du fécond écrivain.

La librairie Laurens vient d'ajouter à sa Bibliothèque d'histoire et d'art une édition de *la Sculpture*, par Charles Blanc, illustrée de 108 gravures.

La Librairie illustrée met en vente un grand ouvrage artistique de MM. Henry Havard et Marius Vachon, intitulé : *les Manufactures nationales (les Gobelins, la Savonnerie, Sèvres, Beauvais)*, illustrée de cent gravures hors texte et de nombreux dessins, — et une remarquable étude de notre collaborateur M. Gaston Bergeret sur les *Principes de politique*.

Ont paru à la librairie Hachette : *A Suse, journal des fouilles*, par Mme Jane Dieulafoy, ouvrage illustré de 135 gravures sur bois; — *les Représentants du peuple en mission et la justice révolutionnaire dans les départements en l'an II*, par M. Wallon; — *la Philosophie de Platon, t. II*, par Alfred Fouillée; — *l'Philosophie et philosophes*, par E. Caro; — et *le Centenaire de l'Assemblée de Vizille*, par Georges Picot.

Autres nouveautés du mois :

Histoire Biographie. — *Frédéric III, étude biographique*, par Rennell-Rod, avec introduction de S. M. l'impératrice Frédéric; — *Autour d'une révolution*, par le comte d'Hérisson (Ollendorff); — *la Jeunesse du roi Charles-Albert*, par le marquis Costa de Beauregard; — *la Défense de Dantzig en 1813*, manuscrits du lieutenant général de Campredon, publiés par Charles Auriol; — *l'Allemagne depuis le commencement de la guerre politique et religieuse, jusqu'en 1525*, par Jean Janssen (tome II), traduction E. Paris (Plon-Nourrit). — *Histoire résumée de l'Allemagne et de l'empire germanique*, par Jules Zeller (Librairie académique); — *Récits de Crimée* (1854-1856), par L. Perret (Blond et Barral); — *Histoire de la médecine et des médecins à travers les âges*,

par le Dr P. Dignat; — *l'Apogée de la monarchie française*, par A. Pellissier; — *Souvenirs de Frédéric III, examen critique*, par Dick de Lonlay et H. Galli; — *le Général Marceau*, par Hippolyte Maze; — *Histoire du 11e cuirassiers*, par le capitaine Chavane; — *Mémoires sur la révolution française*, par Mme Elliot, traduction du comte de Baillon; — *Hector Berlioz, sa vie et ses œuvres*, par Adolphe Jullien; — *Philippe-Albert Stapfer* (1763-1840), par R. Luginbuhl; — *le Vice-roi ou le Mexique en 1812*, par Charles Sealsfield (Fischbacher); — *la Saintonge et les seigneurs de Plassac*, par le marquis de Dampierre; — *Histoire du droit et des institutions de la France*, par E. Glasson (tome III); — *Études d'Histoire militaire sur la Révolution et l'Empire*, par Albert Duruy; — *Port-Royal et Magny*, par E. Finot; — *la Vie militaire sous le premier empire*, par E. Blaze; — *Wattignies*, par Émile Blémont; — *la Duchesse de Berry et la révolution de 1830*, par Imbert de Saint-Amand (Dentu); — *Journal des prisons de mon père, de ma mère et des miennes*, par la duchesse de Duras (Plon-Nourrit).

Poésies. — *Sonnets insolents*, par P. de Brinn-Gaubast (Librairie illustrée); — *Orties blanches*, par Paul de Simard-Pitray; — *Refrains militaires*, par Paul Deroulède; — *Miettes poétiques*, de Gustave Nadaud; — *Études et souvenirs*, par Pierre Nebout (Ollendorff); — *la Violette*, poésies posthumes par Mme Vallat (Librairie académique).

Romans. — *Rose de mai*, par Armand Sylvestre (100 compositions de Courboin); — *les Chasseurs d'esclaves*, par Louis Jacolliot; — *Modèles d'artistes*, par Paul Dolffus; — *le Cocher de la duchesse*, par Amable Bapaume; — *le Mahatma*, par G. Bussy et G. Lèbre (Marpon-Flammarion); — *Une vengeance judiciaire*, par Mme Leroyer-Chantepie (Librairie académique); — *Demi-Crimes*, par Henri de Pène; — *A outrance*, par Quatrelles; — *Phanette*, par Maurice Bouquet (Ollendorff); — *le Mari de Lucienne*, par Yves de Noly; — *Quitte*, par Émile Dodillon; — *l'Agonie*, par Jean Lombard; — *le Baron Pangorgu*, par Henri Pagat; — *Istâr*, par Joséphin Peladan; — *l'Homme aux lunettes d'or*, par Noël Amaudru; — *Sans feu ni lieu*, par Alfred Sirven; — *Josèphe*, par Marthe Lachèse; — *Paula*, par Charles Chincholle; — *Serments de femme*, par Édouard Montagne; — *Reine de nuit*, par Armand Lapointe; — *les Passionnées*, par René Maizeroy; — *Scandales mondains*, par Léopold Stapleaux; — *Dédaignée*, par Henry de Braisne; — *Trop aimée*, par C. Cassot; — *le Sacrifice de Raymonde*, par George Regnal; — *Une fin*, par Claude Heffen; — *Frédégonde*, par Félix Dahn; — *Une vie de louve*, par C. de Riffaud; — *Tragédie de village*, par Margaret Woods (Plon-Nourrit); — *la Course au mariage*, par Charles Foley (Cerf); — *Un gendre à l'essai*, par Charles Leroy; — *Laquelle?* par Georges de Peyrebrune; — *Calvaire d'amour*, par A. Matthey; — *la Comtesse Paule*, par Émile Richebourg; — *les Mésaventures d'un décavé*, par Mary-Tim; — *Jules Vigneux*, par C. Gibrac; — *Confessions d'une repentie*, par ***; — *Sous les palmiers d'Algérie*, par Edgard La Selve (Dentu); — *le Remords d'un ange*, par Adolphe d'Ennery; — *Mondaine*, par Hector Malot (Charpentier); — *le Prince Nekhlioudov*, par le comte Tolstoï, traduction Halpérine Kaminsky (Librairie académique).

Divers. — *La Littérature de tout à l'heure* par Charles Morice (Librairie académique); — *les Abus dans la Marine*, par Paul Bourde; — *les Banques d'émission en Europe*, par Octave Noel (Berger-Levrault). — *les Reflets*, par Jules Legoux; — *les Confessions d'une abbesse au XVIe siècle*, par A. Gagnière (Ollendorff). — *Une nation au pillage*, par Armand Fresneau; — *les Sacripants de Paris*, par Philibert Audebrand; — *Un café de journalistes sous Napoléon III*, par le même (Dentu). — *Paris croquemort*, par Ch. Virmaître et Choubrac; — *le Golfe de Gabès en 1888*, par Jean Servonnet; — *l'Origine des êtres vivants*, par Félix Hément; — *Hommes d'État français du XIXe siècle*, par le marquis de Castellane; — *le Tour du monde d'un épicier*, par A. Seigneurie; — *la Gruerie*, par Mossé Itamar; — *la Science de l'enseignement*, par Frank-Horridge; — *Essai de réforme constitutionnelle*, par E. Becquart; — *les Droits d'auteur dans les rapports internationaux*, par E. Bricon; — *Pensées détachées*, par Barbey d'Aurevilly; — *Nouvelles pensées*, par Mme Calmon; — *Lettres sur l'Inde*, par James Darmestetter; — *les Corporations de métiers*, par H. Blanc; — *Réformes navales*, par Paul Branda (Fischbacher); — *le Théâtre à Paris*, 4e *série*, par Camille Le Senne; — *Nouvelles études littéraires et artistiques*, par Auguste Barbier; — *Contes et légendes en action*, par Jules Adenis (Hennuyer); — *la Vérité sur l'Italie*, par Jean Dorin (Marpon-Flammarion); — *le Jargon et jobelin de François Villon*, par Lucien Schone; — *Germanisation de la Belgique*, par un ex-officier; — *Revision départementale*, par L. Reynaud; — *De l'organisation de la démocratie*, par Fr. Prat; — *Ma jeunesse*, par Alexandre Weill; — *En colonne*, par L. Huguet (Marpon-Flammarion); — *les Propos de Cardenio*, par Pontsevrez; — *la Folie*, par le docteur Chatelain (Fisbacher); — *Où est le Bonheur?* par ***; — *De part et d'autre*, par Louis Depret; — *Frontières de France*, par le lieutenant-colonel Hennebert (Librairie illustrée); — *l'Amour infirme*, par Hugues Le Roux; — *De A à Z, portraits contemporains*, par Charles Monselet (Charpentier); — *Londres*, croquis réalistes, par Jules Degrégny (maison Quantin); — *Études d'archéologie et d'art*, par O. Rayet (Firmin-Didot).

Emile Raunié.

Nécrologie

Le collège Sainte-Barbe vient de perdre son plus ancien maître, l'homme qui avait été longtemps l'âme de son enseignement, le préfet des études de la maison de Paris, le directeur du petit collège de Fontenay-aux-Roses. On se souvient encore de l'émotion avec laquelle toute la famille barbiste célébrait, il y a quelques années, la cinquantaine de l'entrée de M. Guérard à Sainte-Barbe. Ce fut la grande et dernière joie de cette vie si bien remplie. M. Guérard put voir ce jour-là combien il était aimé, ce que ses anciens élèves conservaient pour lui de reconnaissance et d'affection.

Ses titres universitaires étaient indiscutables; ancien élève de l'École normale, il avait la réputation d'un humaniste et surtout d'un helléniste excellent; mais dans cet ordre d'idées un certain nombre d'universitaires pourraient lui être comparés. Ce qui le mettait tout à fait hors pair, c'était la bonté de son cœur. Ses élèves l'aimaient parce qu'ils se savaient aimés de lui. Ce sentiment était si général chez les barbistes que M. Guérard ne paraissait jamais au milieu d'eux sans être salué par des acclamations enthousiastes. L'affection qui l'a entouré pendant la vie le suit jusque dans la mort. Ce deuil est, pour la maison de Sainte-Barbe, la plus grande douleur qui pût l'atteindre, un deuil véritablement national.

A. M.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11869)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 21. (25e ANNÉE.) — 24 NOVEMBRE 1888.

LA FRANCE ET L'ITALIE

Au moment où le gouvernement français vient d'accréditer un nouveau ministre auprès du gouvernement italien, il serait opportun, ce semble, de ramener à son point juste le différend existant entre la France et l'Italie. Nos polémiques journalières risquent en effet de le déplacer à nos dépens. Exploitées au delà des Alpes par une presse organisée, à quelques exceptions près, sur le modèle de la presse allemande, elles favorisent, contre le gré de leurs auteurs, les projets des politiques artificieux qui ont résolu d'élever entre les deux pays un mur infranchissable, fait de malentendus et d'équivoques.

Quel est l'objet de la croisade entreprise contre nous en Italie? C'est de représenter la France comme foncièrement hostile à l'unité italienne, et guettant l'heure propice pour la renverser. Voilà le talisman à l'aide duquel on a créé contre nous dans ce pays un courant malaisé à remonter. Les difficultés tunisiennes, l'affaire du traité de commerce, les démêlés en Orient, les incidents de frontière sont venus grossir ce courant. Mais la source du mal est là. *Indè mali labes.* Cette opinion faussement répandue efface chez les uns le souvenir des services rendus; elle étouffe chez les autres le sentiment pourtant très vif des souffrances commerciales. Elle justifie, dans l'esprit du plus grand nombre, ce que nous appelons leur ingratitude. Elle en fait, à leurs yeux, un droit, presque un devoir!

Pendant que des mains intéressées ourdissaient contre nous cette trompeuse légende, qu'avons-nous fait en France pour la dissiper? Nous n'en avons pas même tenu compte.

La presse de tous les partis a continué de tirailler au hasard, brodant sur des thèmes connus des variations souvent mal inspirées. Pour faire pièce au régime tombé, les républicains ont fait leur *mea culpa* de la guerre de 1859, dont ils ont été pour la plupart grands partisans. Plus conformes à leurs traditions, mais aussi peu conscients du mal qu'ils nous faisaient au dehors, les royalistes ont réédité leurs doléances stériles en faveur du pouvoir temporel. Parties des points les plus opposés, ces manifestations ont été recueillies avec soin, rapprochées, combinées, et servies ensuite aux patriotes italiens comme la quintessence de l'opinion publique en France.

Enfin, ce qui est plus grave, le gouvernement français, à qui l'intérêt supérieur du pays traçait sa conduite, n'a pas su prendre dans cette question une attitude simple et nette. Nous avons cherché à montrer aux Italiens, dans une autre occasion, que jamais le gouvernement français n'a motivé, par aucun acte, par aucune déclaration engageant sa responsabilité, les reproches qui ont servi de préface à la triple alliance (1). Nous avons donc le droit de dire aussi que jamais non plus le gouvernement français n'a eu l'art de donner au gouvernement italien des assurances de nature à paralyser les mauvais desseins qui s'élaboraient contre nous. Ministres et diplomates sont restés figés à cet égard dans une attitude expectante, absolu-

(1) Voy., dans la *Revue internationale* du 2 avril 1888, ma réponse à M. Bonfadini.

ment conforme aux désirs secrets d'un ennemi, qui, lui, n'attend pas.

A quoi faut-il attribuer une erreur si funeste? Absorbés par les sublimes combinaisons de l'échiquier parlementaire, nos ministres n'ont-ils pas eu le temps de mesurer les dangers de cette inertie? On ne peut le croire. D'autant que quelques-uns d'entre eux ont fait preuve d'une activité en sens contraire plus fâcheuse encore au point de vue italien. Il faut donc admettre qu'aucun ne s'est senti le courage de rompre hautement en visière aux préjugés de ceux qui ne voient dans l'unité italienne qu'une création de l'empire, et qui trouvent commode de lui imputer tous nos malheurs. Politique à la fois superficielle et imprévoyante qui tendrait à sacrifier nos relations extérieures à nos querelles de partis!

I.

L'histoire de l'unité italienne est encore à faire. En attendant, il n'est pas un esprit un peu attentif qui ne sache que, lorsque la question de l'indépendance de l'Italie fut posée par les événements, il n'appartenait pas à Napoléon III de la résoudre autrement qu'il ne l'a fait. Loin d'émaner de l'initiative d'un homme, la guerre d'Italie fut commandée au gouvernement français par la politique séculaire de la France, par sa situation géographique et par son histoire. Il se peut que l'ancien insurgé des Romagnes, en 1831, y ait trouvé une saveur spéciale, et comme un goût de terroir. Mais la campagne glorieuse de Magenta et de Solférino ne saurait être représentée comme le fruit imprévu d'un caprice impérial. Elle apparaîtra dans l'histoire comme l'aboutissement naturel d'une lutte chronique qui remonte aux victoires de Richelieu et de Mazarin sur la maison d'Autriche, qui atteint son apogée avec Napoléon à Marengo, et qui a son reflet jusque dans l'expédition d'Ancône. On ne s'y trompait pas en 1859. C'est l'opposition conservatrice et réactionnaire du Corps législatif qui résistait seule, tandis que le parti libéral et les masses populaires faisaient cortège à nos soldats, y compris la plupart de nos gouvernants actuels.

Mais en même temps que cet ordre de faits s'imposait en France, un autre développement historique s'était accompli en Italie, que la pression des événements allait faire éclore. L'unité italienne n'avait été longtemps qu'un rêve entrevu aux xve et xvie siècles par quelques penseurs, Dante, Savonarole, Machiavel. Elle faillit un instant être réalisée par l'étranger, Charles VIII, Louis XII, Charles-Quint. Mais aucun gouvernement indigène n'eut la force de l'essayer, pas même la république de Venise. Un homme sembla s'en approcher davantage, ce fut César Borgia, le Valentinois, adossé à la papauté. Depuis lors, la tyrannie ou l'insuffisance des gouvernements locaux travaillait pour l'unité italienne, Napoléon l'aurait faite, s'il n'eût rêvé l'unité du monde. En 1848, le Saint-Siège en eut la notion quand Pie IX bénit les armes italiennes et remit l'administration des États pontificaux à l'infortuné Rossi. D'un autre côté, Mazzini ne laissa jamais sommeiller l'idée unitaire. Peu ménager du sang des autres, il tint l'Italie en éveil par ses coups de force. Mais, en 1859, d'autres facteurs avaient surgi, et d'une bien autre importance. Un État italien, plein de vie et de force, le Piémont, ambitionnait de prendre la tête du mouvement, pour en cueillir le fruit; et la fortune accordait en même temps au Piémont un roi héroïque et un grand ministre. Cavour obtenait pour son pays l'alliance de la France. L'indépendance de l'Italie était assurée, et, par une conjonction de circonstances rare, elle allait devenir le marchepied de son unité.

Que Napoléon III ait parfaitement vu le danger éventuel de l'unité italienne pour la France, on n'en saurait douter. Après Villafranca, il tenta de faire accepter l'idée d'un confédération italienne. Il en fut empêché par le refus de l'Autriche et du pape d'y participer. Il conçut un instant le projet d'un royaume d'Italie centrale pour son cousin le prince Napoléon, marié à une princesse de Savoie et si intimement mêlé à toutes les phases de la question italienne. L'opposition de l'Angleterre fit renoncer à ce projet (1). Quand le baron Ricasoli en Toscane, et Garibaldi dans les Deux-Siciles, eurent complété le mouvement unitaire, en le brusquant, Napoléon III s'établit à Rome, au risque de perdre, aux yeux des Italiens, tout le bénéfice du passé. Il essaya même, par la convention de septembre 1864, d'immobiliser l'Italie à Florence, et de la désintéresser de Rome.

Jusque-là, il faut le dire, c'est la force des choses qui a tout conduit. D'un côté, la guerre d'Italie née d'une situation politique irrésistible; de l'autre, le mouvement unitaire italien, produit inévitable d'une longue genèse arrivée à terme. Sont-ce là des phénomènes uniques dans la vie des peuples? Ne les rencontre-t-on pas, avec le même degré de force impulsive, dans toutes les grandes évolutions? Et quelle est cette philosophie de l'histoire qui condamne chez les autres des aspirations sur lesquelles se sont fondées toutes les formations nationales, y compris la nôtre? Si Napoléon III a eu conscience de ces nécessités, et a su compter avec elles, pourquoi l'en reprendre? Son tort a consisté, une fois l'unité de l'Italie reconnue inéluctable, à n'avoir pas débrouillé d'une main prompte et sûre les fils du nouvel écheveau formé par elle; alors, en effet, les événements pouvaient être encore dirigés. Deux fois, en 1866, lors de la guerre austro-prussienne, et en 1869, lors des négociations en vue d'une alliance entre la France, l'Italie et l'Autriche, il laissa échapper l'heure psychologique. Il laissa à la Prusse le mérite

(1) Voy. la correspondance du prince Albert.

de l'affranchissement de la Vénétie. Il laissa à l'Italie elle-même le droit d'entrer à Rome sans conditions, en conquérante, au cours de nos malheurs, et de dater l'achèvement de son unité du jour des triomphes de l'Allemagne! L'unité de l'Italie, sorte de succédané scientifique, n'est donc un fait imputable à personne. Ce qui est imputable à l'empereur, c'est quand l'événement lui eût mis entre les mains une pareille carte, de n'en avoir pas fait un atout décisif dans nos destinées.

Cette faute, grossie par les partis au point d'y voir l'élément principal de nos revers, appartenait-il à ces partis arrivés au pouvoir de l'aggraver? Et comment ceux qui jugent si sévèrement le passé n'ont-ils pas mieux profité des leçons qu'il leur lègue? Pourquoi retrouve-t-on chez eux les mêmes tergiversations, les mêmes incertitudes, qui avaient déjà détaché les Italiens de l'empereur? Il y avait dans les Chambres de l'empire une opposition considérable contre l'unité de l'Italie. C'est elle qui arracha un jour à M. Rouher son fatal : jamais!!! Mais aucune entrave pareille ne pèse sur la république, obligée au contraire de se défendre contre une tendance opposée, qui la pousserait à dénoncer le concordat. D'où vient donc qu'elle a si peu profité de sa liberté d'action?

II.

Qu'attendait l'Italie de la France après 1870? La reconnaissance de l'ensemble des faits accomplis qui constitue son unité. De ces faits, les uns s'étaient produits avec le concours, les autres avec le consentement de la France. Le dernier seul, la prise de possession de Rome, restait comme un point d'interrogation suspendu entre nous. Il est vrai que cette prise de possession s'était opérée par la force, à une date funeste pour nous. On comprend donc qu'au lendemain de l'événement, Jules Favre, quoique l'auteur des célèbres harangues où il réclamait de l'empire la fin de l'occupation de Rome, ait refusé l'abrogation de la convention de septembre que l'Italie sollicitait. Nous n'avions à ce moment, hélas! rien à gagner, ni à perdre; et l'attitude de l'Italie dans la ligue des neutres était bien faite pour nous dégoûter des générosités inutiles. Mais, après la paix de Francfort, il fallut prendre position; et c'est alors qu'ont commencé nos inconséquences. Le discours de Thiers, en réponse à la pétition des évêques, fut un acte politique et sage, d'autant plus méritoire de la part de son auteur, qu'il lui fallut faire patriotiquement litière de sa longue opposition au nouveau royaume (1). Mais l'envoi et le maintien dans les eaux de Civita-Vecchia de la frégate l'*Orénoque*, concession purement platonique à la liberté du Saint-Siège, donna lieu de supposer que nous n'avions pas abdiqué toute pensée d'intervention à Rome. Puis vint le 16 mai.

L'étiquette était peu rassurante. Jamais cependant, ailleurs que dans les circulaires électorales de ses adversaires, ce gouvernement ne songea à soulever la question du pouvoir temporel. Il s'en dédommagea, il est vrai, vis-à-vis de l'Italie, par une attitude hautaine. Enfin, lorsqu'en 1877, les 363 prirent le pouvoir, le moment sembla venu des explications franches avec l'Italie. Allait-on faire la part du feu dans le passé et ne plus viser dans l'avenir que l'intérêt de la France? Nos relations allaient-elles s'améliorer, grâce à l'entrée aux affaires d'hommes nouveaux, heureusement dépourvus des préjugés d'un autre âge? C'est tout le contraire qui advint. Tant que vécut Gambetta, son influence occulte ou manifeste parvint à maintenir un certain équilibre dans nos rapports (1). Mais, lui disparu, qu'a-t-on fait, qu'a-t-on essayé de faire, sinon pour fixer à nos côtés l'ami de la veille, du moins pour l'empêcher de se livrer corps et biens à notre ennemi de tous les temps? Nous ne parlerons pas ici de la Tunisie. Il y faudrait des développements qui dépasseraient les limites assignées à cet article. Mais il nous sera bien permis de dire que notre brusque établissement dans la régence a envenimé nos rapports déjà tendus avec l'Italie.

Une fois cet antagonisme créé dans la Méditerranée, avons-nous fait au moins le nécessaire pour rassurer l'Italie sur son unité? Ici l'étonnement redouble, quand on connaît les sentiments au sujet de Rome de ceux qui nous gouvernent depuis dix ans. Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Ce n'est pas nous qui méconnaîtrions les garanties d'indépendance auxquelles a droit le représentant et le chef de la catholicité. A notre avis, le gouvernement italien ne sera jamais bien assis à Rome, tant qu'il n'aura pas trouvé un terrain d'accord avec le pape. Les fanfaronnades de M. Crispi à cet égard ne prouvent rien. Elles attestent seulement le peu de sincérité ou le peu de sérieux de ce personnage. Qu'est-ce en effet que la loi des garanties? C'est un simple acte législatif. Un parlement l'a voté, un autre parlement peut le défaire. Soumis aux lois générales du pays en tant qu'Italien, le pape ne saurait accepter, en tant que pape, une loi particulière, qu'il n'a ni débattue ni consentie. Comme souverain spirituel il a droit de traiter d'égal à égal, de puissance à puissance. L'accord ne peut se faire que par un instrument contractuel, un véritable concordat, qui engage également les deux contractants, le pontife et le roi. Nous pensons que le plus tôt serait le mieux.

(1) Voy. la Séance de l'Assemblée nationale du 22 juin 1871.

(1) Je ne puis oublier que, dans une conversation que j'eus avec Gambetta en novembre 1879, au lendemain de l'alliance autrichienne, je lui disais : « Les Italiens n'aiment pas [illegible] se livrer. Si vous surveillant beaucoup, vous pourriez [illegible] avec eux. » Voy. le *Français* du 1er mars 1881.

Mais c'est affaire à régler entre le Vatican et le Quirinal, et nous savons que les empêchements actuels ne viennent pas d'un seul côté. En attendant, le gouvernement français a pleinement raison de rassurer par tous les moyens en son pouvoir les consciences catholiques et de protéger partout et toujours la liberté d'expansion et d'action du Saint-Siège. On fait honneur à Gambetta d'avoir reconnu l'obligation de tenir compte de « la clientèle catholique ». Ce n'est pas assez pour nous de cette concession triviale, marquée, comme toute chose en ce temps-ci, au coin de la préoccupation des élections. La religion mérite mieux; car elle est la formule la plus élevée de la conscience humaine.

Mais autre chose est la défense des intérêts religieux et autre chose le rétablissement du domaine temporel, qui dépouillerait l'Italie de Rome. Aux yeux de l'Église elle-même, la question du temporel n'est que contingente. Dans la doctrine thomiste, celle qui fait loi, elle n'a jamais été tranchée d'une façon absolue. « Quand le marin jette sa cargaison à la mer, il ne le fait pas en vertu d'un principe absolu, mais pour se sauver du péril (1). » L'Église peut donc prétendre à un domaine temporel, mais elle y peut renoncer aussi. Or, tout le monde aujourd'hui est presque d'accord pour reconnaître qu'elle a gagné en prestige ce qu'elle a perdu en territoire. Quel gouvernement catholique, celui d'Autriche ou celui d'Espagne, par exemple, entreprendrait une croisade pour restituer Rome au Saint-Siège? On imagine encore moins le gouvernement français dans un pareil rôle. Celui du 16 mai eût voulu s'y produire, qu'il ne l'aurait pu; accuser ceux qui lui ont succédé d'y songer, ce serait folie. Mais alors pourquoi n'avoir pas fait profiter la France de sa véritable attitude?

Pourquoi cette politique de bascule et de réticences? Pourquoi ces faux-fuyants, qu'on a tant escomptés à Berlin, et qui nous ont fait tant de mal à Rome? Pourquoi permettre aux Italiens d'imprimer, sans rire, que l'auteur de l'article 7 et des décrets, M. Jules Ferry, conspirait avec le Vatican contre l'unité? Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, même en politique étrangère. On a cru très profond de ne pas fermer la porte aux commérages anti-unitaires, et, par cet entrebâillement c'est la triple alliance qui a passé.

Convenons cependant que le Saint-Siège ne nous a pas gâtés pour cela. Sous l'empire des mêmes influences qui nous combattent au Quirinal, le Vatican n'était-il pas à la veille de nous enlever le protectorat des établissements catholiques en Orient? Et qui donc entendait-on nous substituer?... Hélas! le gouvernement italien lui-même, le gouvernement spoliateur, le gouvernement persécuteur! Ainsi les deux ennemis se seraient mis d'accord une seule fois, et c'eût été pour nous faire échec! Il n'a fallu rien moins qu'un ultimatum du cabinet français pour ramener le Saint-Siège à une plus juste appréciation de nos droits (1). Enfin le pape, enguirlandé par la chancellerie allemande, n'a-t-il pas exercé une action décisive sur le centre catholique au Reichstag, pour faire voter le septennat militaire, arme terrible dirigée contre la France? Léon XIII doit savoir à quoi s'en tenir à présent sur cette nouvelle mystification de M. de Bismarck. Quoi qu'il en soit, le mal est fait.

III.

Il ne faut pas attacher trop d'importance au récent voyage de l'empereur d'Allemagne à Rome. Il n'a rien changé aux stipulations arrêtées d'avance; il n'a fait que les consacrer. Mais si la mise en scène de ces rencontres princières n'intéresse que les badauds, il n'en est pas de même des paroles qu'échangent entre eux les souverains dans ces circonstances. Elles sont pesées avec soin ; elles sont donc d'excellents points de repère. Le toast porté par le roi d'Italie à son hôte impérial est, à ce titre, des plus significatifs. Le roi ne s'est pas borné, en effet, à se féliciter de voir le souverain allemand dans « la capitale » de l'Italie, il a proclamé l'identité des deux unités, italienne et allemande. Et le toast se terminant par les assurances les plus pacifiques, il en ressort, avec la clarté de l'évidence, que c'est l'unité des deux nations qui est la raison d'être de leur alliance et la rançon de la paix du monde. On ne saurait trop méditer ces paroles. Elles résument la double erreur qui a fait verser la politique de la France vis-à-vis de l'Italie et celle de l'Italie vis-à-vis de la France dans le système des méfiances réciproques, d'où est sorti « l'imbroglio » actuel! Comment qualifier autrement un état dans lequel les deux unités sont placées sur le même pied, et présentées à la France, comme deux sœurs jumelles, que nous regardons et que nous devons regarder du même œil?

S'il y eut jamais malentendu à dissiper, c'est assurément celui-là. Comment la France envisagerait-elle sous le même aspect deux formations nouvelles si différentes? Il est vrai qu'elles constituent l'une et l'autre un noyau national similaire, plus dangereux à coup sûr pour les pays limitrophes que les petits États d'autrefois. Mais ce sont là des nouveautés fréquentes dans l'histoire. La politique consiste à savoir se modifier et évoluer au milieu d'elles, au lieu de récriminer. Ce qui importe avant tout, c'est de distinguer les réalités

1 Voy. Jérome Savonarole. *Prediceri sopra Ezechiele, quaresima di 1496.*

1 Il reste pourtant quelque chose de cet incident, puisque le gouvernement chinois vient de retirer la protection exclusive des missions chrétiennes à la France, pour en doter cumulativement l'Allemagne et l'Italie.

des apparences. De quoi est née l'unité italienne? D'une guerre entreprise par la France, et d'un mouvement national italien. Ce mouvement a pu contrarier notre politique, mais il n'était pas dirigé contre nous. Nous a-t-il coûté quelque chose, une forteresse, une province? Au contraire : il nous a procuré l'annexion de la Savoie et de Nice. En revanche, de quoi est née l'unité germanique? D'une guerre entre la France et la Prusse, guerre voulue par le premier ministre prussien, incarnant en lui les passions qui couvaient dans son pays depuis Iéna (1). Et cette unité ne s'est pas bornée à fondre en un seul bloc tous les territoires allemands, elle a débordé au delà du Rhin, et a englobé par la force deux de nos provinces. Ainsi, un mouvement national, respectable en lui-même, s'est dénaturé par la conquête!

On le voit par ce parallèle, la distance est grande aux yeux des Français entre le royaume d'Italie et l'empire allemand. La parité établie entre eux au profit de la triple alliance n'est qu'un simple mirage. Ni la France ni l'Italie n'avaient intérêt à tomber dans une telle confusion. Ni l'une ni l'autre n'a intérêt à la perpétuer. Pourquoi l'Italie consent-elle à devenir comptable d'un fait de guerre auquel, Dieu merci, elle est étrangère, et qui ne touche ni de près ni de loin à son existence? Pourquoi, dans le seul but d'assurer à l'Allemagne, non son unité, mais sa conquête, se condamne-t-elle à des dépenses militaires qui épuisent ses revenus, pendant que sa politique économique en tarit les sources? Et, d'un autre côté, pourquoi la France confond-elle trop souvent deux faits aussi divers dans leur origine et dans leur essence que l'unité de l'Italie et celle de l'Allemagne? Pourquoi laisse-t-elle croire à l'Italie qu'il y a quelque rapport dans ses préoccupations entre l'Alsace-Lorraine et Rome capitale? Est-ce à nous d'entretenir la chimère qui nous a valu un traité dans lequel Rome capitale et l'Alsace-Lorraine se servent mutuellement de contrepartie? Double profit pour l'Allemagne, mais double déception pour l'Italie! Car la première garantit à l'Italie ce que nous ne lui contestons pas, et la seconde garantit à l'Allemagne ce que la conquête seule lui a permis de garder.

Au mois de septembre dernier, à l'occasion d'un mariage qui a eu lieu à Turin dans la maison de Savoie, l'auteur de cet article a eu l'honneur d'échanger personnellement quelques paroles avec S. M. le roi Humbert. Nous savons quel usage limité il convient de faire de ces conversations, qui sont de pure courtoisie, et nous ne rapporterions pas ces paroles, si elles ne traduisaient fidèlement l'état d'esprit des deux nations. Après quelques mots sur le mariage de son frère le duc d'Aoste avec la princesse Lætitia, qu'il me déclara avoir vu « avec une grande satisfaction », le roi Humbert ajouta : « *Je puis vous dire que jamais la paix n'a été plus assurée!* » A quoi je me permis de répondre : « Et moi je puis assurer Votre Majesté que personne en France n'a songé et ne songe à *une guerre avec l'Italie!* » Voilà, je crois, les deux nuances bien marquées par ce court dialogue entre le roi d'Italie et le plus humble citoyen français : le roi affirmant la paix, comme si elle était menacée par un antagonisme particulier de la France et de l'Italie, et son interlocuteur réduisant l'antagonisme à ses termes exacts, et en excluant l'Italie. Puisse le gouvernement français parvenir à effacer ces nuances, avant la date du renouvellement de l'alliance italo-allemande!

C'est le devoir de tous de l'y aider. Nous applaudissons autant que personne aux éloquentes protestations parues ici même contre la situation faite à la papauté (1). Mais nous croyons savoir que certaines revendications tardives en faveur du pouvoir temporel ne sont pas sans danger, même au point de vue de l'opinion la plus modérée en Italie. Nombre de catholiques dans ce pays, et des plus sincères, une partie même du clergé, sont devenus indifférents à cette question, et ne souscriraient pas à une solution qui décapiterait l'Italie. On n'est que trop enclin à Rome à représenter la question papale comme étant le pivot de la politique française. Il faut qu'on sache qu'elle n'y figure qu'à son rang, dans l'ordre de préoccupations qu'elle comporte, et bien après la question des alliances, seule vitale pour la France en ce moment. Ne fournissons pas, par des thèses brillantes mais stériles, les moyens de fausser l'opinion italienne à notre égard. Otons cette arme à M. Crispi. Le plus sage est de le laisser à lui-même : on ne l'a déjà que trop servi.

M. Crispi n'est pas le premier homme d'État italien dont l'humeur brouillonne aura gravement compromis les intérêts qui lui étaient confiés. Alberoni n'était pas non plus un homme sans intelligence et sans valeur. S'il faut en croire Saint-Simon, aucune platitude contemporaine n'égalera celle du fils du jardinier de Parme envers le bâtard d'Henri IV, César de Vendôme. Avec cela, Alberoni fut cardinal, grand d'Espagne, c'est-à-dire lui aussi cousin du roi. Le délire ambitieux s'empara de lui. Il régenta l'Espagne et s'avisa de vouloir également régenter l'Europe. Il attira sur son pays d'adoption l'invasion étrangère. A la paix, on chassa Alberoni; et, tout cardinal qu'il était, il se vit emprisonné au château Saint-Ange.

Soyons donc patients envers les hommes et envers les choses d'Italie. Ce grand et beau pays s'est laissé abuser sur ses vrais intérêts politiques, économiques et militaires. Tout lui commandait de se rapprocher de la France, car elle est sa voisine; et de même que

(1) Il ne saurait plus y avoir de doute à cet égard, depuis l'aveu échappé à M. de Bismarck, dans son colérique rapport au sujet des *Mémoires* de Frédéric III.

(1) Voy. les remarquables articles publiés par M. Eugène Rendu dans les nos du 7 juillet et du 6 octobre de la *Revue bleue*.

l'Italie attendait tout de la France il y a trente ans, c'est d'elle qu'elle aurait tout à craindre aujourd'hui. Les charges écrasantes qu'elle s'impose en raison de ce voisinage, et dont l'amitié de l'Allemagne lui fait une loi, l'amitié de la France l'en eût dispensée. Il est impossible qu'une expérience si coûteuse n'ait pas raison d'une méprise si lourde. Puisqu'on a persuadé aux Italiens que c'est nous qui la rendions nécessaire, sachons les convaincre à notre tour qu'ils peuvent en faire l'économie.

ADALBERT PHILIS.

MA VOCATION

DEUXIÈME PARTIE (1)

Pendant le grand séminaire.

XXXVI.

Montpellier, 17 avril 1848.

J'ai des velléités de résolution, mais je suis incapable de me résoudre. Certains transports me portent très haut; puis je ne me soutiens plus et retombe. Je ne me raidis jamais qu'à demi contre ce qui me déplaît, par l'impuissance d'une volonté qui commence tout et n'achève rien. Quand je suis seul avec moi-même, que j'ai le courage de négliger mes directeurs d'ici, mes livres d'ici, d'éliminer de mon examen des considérations de famille accablantes, je découvre, en ma nature loyalement consultée, toutes sortes d'incompatibilités, d'antipathies pour la carrière sacerdotale. Et cependant, par le fait de ma lâcheté invincible, je tremble de devenir prêtre. Il faudrait m'en rapporter à cette voix de probité qui me parle dans le recueillement affecté de mes jours, dans l'agitation plus franche de mes nuits, et, coûte que coûte, secouer le joug. Un peu d'audace, et je serais libre! C'est justement le défaut de ce peu d'audace, — j'en demanderais gros comme un grain de mil, — qui tient toute ma vie en échec.

On ne vit jamais dépression morale comparable à la mienne. J'en rougis honteusement. L'autre jour, j'ai cédé à un irrésistible mouvement de vaillance et j'ai acheté chez Patras le *Jocelyn* de Lamartine. Je volais à travers la ville, serrant le livre contre ma poitrine, me sentant réchauffé par lui, enlevé par lui. Je devais, rentré ici, lire, relire ce poème que Mme de Sauviac trouve un chef-d'œuvre, qui est un chef-d'œuvre certainement. Eh bien, rentré ici, je me suis hâté d'enfouir *Jocelyn* dans ma malle, sous mes hardes, et depuis quinze jours je n'y ai pas touché. Assurément la mort d'Augustin Privat, par le vide effroyable qu'elle crée autour de moi, — j'avais toujours compté le voir revenir, — la mort d'Augustin Privat n'a pas laissé dans ces derniers temps grande liberté à mon esprit. Mais je dois avoir la franchise de me l'avouer à moi-même, ce malheur qui pèse toujours sur moi n'a été pour rien dans ma retenue. Ma réserve provient uniquement d'un sentiment très bas, la peur, d'une infinité de scrupules de conscience obscurs, indistincts, subtils, presque intangibles, sous le poids desquels je plie comme un roseau.

Si encore j'avais la fermeté de ne plus penser à ce livre, de l'oublier! Mais il m'obsède, et je souffre mort et martyre, étreint dans cette alternative ou de lire *Jocelyn* ou de le mettre en pièces dans un élan d'énergie.

XXXVII.

Montpellier, ce 23 avril 1848, jour de Pâques.

Ma situation est le comble de l'abaissement moral; je n'ai pas voulu m'en expliquer avec le P. Laplagne, trop habile à tisonner au foyer de mon âme et à recouvrir de cendres les moindres braises pour les étouffer. Dans une minute de paix intérieure où la lumière a éclairé le dernier repli de moi-même, j'ai vu clair, très clair. Si je n'ai pas retiré *Jocelyn* de sa cachette, si je ne l'ai pas ouvert, j'eus peut-être quelque mérite à me comporter ainsi. Par-dessus tout, en quelque mauvais pas que mon imprudence m'ait précipité, j'ai le devoir de demeurer honnête, et je cesserais d'être honnête en viciant l'épreuve du grand séminaire que j'ai acceptée. Si je ne puis vivre ici, avec les idées d'ici, l'enseignement d'ici, les contraintes d'ici, je me retirerai de cette partie engagée avec Dieu, mais je ne tricherai point. Or ce serait tricher que d'introduire dans ma vie actuelle des éléments qui ne devaient pas entrer dans le jeu. Je ne lirai pas *Jocelyn* au grand séminaire. Saint Augustin écrit à la page 172 de ses *Confessions* : « Cette lutte intestine est un duel « de moi-même avec moi-même, *Ista controversia in* « *corde meo, non nisi de meipso adversus meipsum.* » Cette phrase va à mon adresse.

XXXVIII.

Montpellier, ce 10 mai 1848.

Nous ne sommes pas au milieu de mai et l'on dirait l'été dans sa gloire. On ne peut tenir sous les tilleuls de la cour. Nous ne respirons guère que dans les corridors de l'établissement, dans le parloir sur-

(1) Pour la première partie (*Avant le grand séminaire*), voy. la *Revue* des 17, 24, 31 juillet et 7 août 1886; pour la deuxième partie (*Pendant le grand séminaire*), voy. la *Revue* des 4, 11, 18, 25 juin, 2 juillet 1887; 5, 19 mai, 23 juin, 4 août, 8 septembre, 13 octobre et 17 novembre 1888.

tout, plus enfoui au milieu des constructions, plus abrité, plus frais.

Cette après-midi, pourtant, en dépit de ce soleil brutal, nous nous sommes élancés hors de la bergerie, comme un noir troupeau de moutons dans la montagne cévenole, et avons tiré vers Castelnau. Quelle poussière au quartier de la Pierre-Rouge! Nos soutanes avaient revêtu la couleur grise des oliviers qui bordent le chemin. Les tristes arbres, ces oliviers déjetés, tordus, rogneux! Pas un mot; chacun s'éventait ou s'épongeait avec son mouchoir. On se serait cru en juillet, à la saison torride des cigales.

Enfin, un bouquet d'ormes, vert, rutilant, apparaît dans la lumière aveuglante; puis des rochers pointus, concassés, calcinés, croulants, se montrent, embellis par places de touffes de romarins et de lavandes. Des traînées de gazon, parmi lesquelles on entend le clair gazouillis d'un ruisseau, décorent la pierraille pittoresquement. Nous sommes au bord du Lez, à l'entrée des bois de La Valette.

Quelle ombre épaisse! Je me grise avec délices de cette ombre. Un de nos directeurs, le P. Lafon, nous donnant l'exemple, chacun se met en quête d'une place douillette sur l'herbe, s'y étend à demi avec la décence qui convient. La rivière, sinueuse et lente, nous envoie les bouffées d'un air vif, parfumé, réconfortant; la rivière nous baise au front pour ainsi dire. L'abbé Bonafous, saisi par la douceur du paysage, le charme adorable de l'endroit, murmure non loin de moi :

— « Qu'il fait bon ici, Seigneur! Si nous y fixions « notre tente?... »

Et, déclamant le texte latin non sans prétention :

Domine, bonum est nos hic esse, faciamus hic tria tabernacula.

Je ne déteste personne au monde; mais, par exemple, je le sens bien, je n'aime pas ce Bonafous, sans cesse sur mes talons depuis un mois ou deux. — Que me veut-il? Lui a-t-on enjoint de m'espionner? — Un hasard heureux me permet de m'isoler : les sous-diacres, novices encore dans la récitation fort compliquée du bréviaire, viennent de se grouper autour de l'abbé Bonafous, chargé de les édifier sur la Rubrique et sur l'*Ordo*. Je regarde. Les livres sont neufs; j'admire les housses de lasting qui les recouvrent soigneusement, donnant un éclat fulgurant à la tranche dorée des bords. Une envie singulière me pénètre dans le désordre de mes idées : je voudrais avoir mon bréviaire. Ma tante Angèle, ma mère m'entendront-elles jamais balbutier : *Laudes, Matines, Sexte, None?*... Elles seraient trop heureuses... Et moi, serais-je heureux?...

Je descends le cours du Lez par un sentier étroit, pierreux. Des tiges minces de bouleaux jaillissent du sol à droite, à gauche, clairsemées. Ces arbres frêles, délicats, me montrent une écorce argentée qui me réjouit. Pourquoi? Je ne saurais le dire. Le fait est pourtant que la vue de ces bouleaux m'enchante. Je vais, je vais dans une sorte de ravissement ému. La nature s'empare de moi dès que je me trouve seul avec elle. J'ai éprouvé cela cent fois, mille fois dans mon enfance à Camplong, et plus tard à Bédarieux, à la Tuilerie, à la Grange-du-Pin. Oh! puis le Lez est si beau avec la profusion de branches, de feuilles, que je vois trembler dans sa profondeur, découpées à l'emporte-pièce, nettement, vivement...

Je n'entends presque plus le ronron latin des sous-diacres. Je m'enfonce toujours davantage, je m'enfonce... Ciel! le P. Perboyre. Il est là assis dans la fente d'une rocaille, sur mon chemin, le front penché, immobile. Je le salue avec respect. Il m'aperçoit, me sourit. Je m'incline de nouveau, puis j'ose m'approcher. S'il me disait un mot, il me ferait tant de bien! Il n'ouvre pas la bouche, se lève, disparaît...

Il m'a semblé que le P. Perboyre avait les yeux rouges. Aurait-il pleuré? A l'endroit solitaire où je l'ai surpris il repassait peut-être dans son cœur le martyre de son frère, et son cœur avait éclaté. On est un saint, mais la famille vous tient aux entrailles tout de même. Un attendrissement me gagne, je pense à la mort glorieuse du missionnaire lazariste, je l'envie. Si je m'étais trouvé à sa place, quelle gloire! Tout d'un coup, retirant *Jocelyn* de ma poche, — *Jocelyn*, que je ne puis me décider à perdre et que j'ai apporté pour cela, — je le lance dans les eaux de la rivière. Je n'ai pu m'empêcher de pousser un cri : un trait enfoncé dans ma chair et que j'aurais arraché violemment ne m'aurait pas fait souffrir davantage.

— Que jetez-vous là? m'a demandé Bonafous debout sous les bouleaux.

— Si vous avez besoin d'un exemplaire de *Jocelyn* par M. de Lamartine, allez le pêcher dans le Lez.

— Et pourquoi aviez-vous ce livre infâme au grand séminaire?

— Cela ne vous regarde pas.

XXXIX.

Montpellier, ce 17 mai 1848.

Le soleil rôtit toujours nos murailles et nous grille un brin dans nos cellules; néanmoins, quand, cette après-midi, Bonafous, de sa voix flûtée, est venu m'apprendre que M. le Supérieur me demandait, j'ai tremblé comme, à l'entrée de l'hiver, tremble un rouge-gorge dans les oseraies de l'Espase, à Camplong. Je me suis hâté... lentement. Ce P. Baudrez, grand, décharné, cadavérique, me fait peur.

Me voici devant lui. Il est penché sur une table chargée de livres et de papiers. Il écrit avec une grosse plume d'oie des lignes serrées, toutes noires.

— Monsieur le Supérieur?... ai-je balbutié.

Il ne lève pas la tête, continue d'écrire. Décidément,

je n'existe pas pour ce religieux austère, préoccupé de mille intérêts. Le froid qui m'a saisi dès la cour augmente. Encore un peu, je grelotterais. Quel accueil différent je reçois chez le P. Laplagne! Le P. Baudrez sait pourtant que je suis là puisqu'il vient de me crier : « Entrez!... » Je songe à me retirer, à m'évader de cette présence qui me terrifie. Je m'incline respectueusement, hasarde un pas vers la porte. Mais M. le Supérieur qui, par quelque jeu des prunelles — un jeu de prunelles véritablement ecclésiastique qui fait voir gens et choses sans les regarder — suit et les mouvements de sa plume d'oie et le moindre de mes mouvements, m'arrête court.

— Vous ne pouvez donc pas attendre une minute? me dit-il.

Un de ses yeux me fixe et me cloue sur place. Il tousse d'une petite toux de chèvre qui a avalé une ortie. Le cœur arrêté, j'attends.

— Est-il vrai que vous ayez introduit de mauvais livres dans cette maison? me demande-t-il.

— Moi, monsieur le Supérieur!...

— Vous tremblez.

— C'est que...

— On vous a vu *Jocelyn* par M. Alphonse de Lamartine.

L'image de l'abbé Bonafous passe devant moi, et m'enhardissant à cette vision odieuse :

— Et qui me l'a vu, *Jocelyn?*

— Un peu plus d'humilité, je vous prie. Répondez-moi au lieu de m'interroger... Oui ou non, avez-vous apporté *Jocelyn* ici ?

— Oui, monsieur le Supérieur, j'ai apporté *Jocelyn* ici.

— Si vous eussiez menti, je vous aurais intimé l'ordre de faire votre malle et de quitter le grand séminaire à l'instant.

Puis, après une pause, d'un ton presque tendre :

— Approchez, qu'on vous tire les oreilles.

Je suis allé à lui d'un élan très vif, subitement dégagé des entraves qui me garrottaient âme et corps. Ses doigts, blancs, osseux, aux phalanges noueuses, aux articulations arrondies et dures comme des billes à jouer, ont en effet saisi mon oreille droite et l'ont serrée à m'arracher le morceau. Cette caresse rude m'irrite dans le fond : je le sens douloureusement, on marche sur moi, on me piétine ; mais j'ai échappé à mes terreurs de tout à l'heure, et je ne songe pas le moins du monde à protester. D'ailleurs, un grand séminariste s'est donné à son Supérieur, il lui a livré dès le premier jour sa dignité, son honneur, sa vie, et il serait mal venu à réclamer ce qui ne lui appartient plus.

Le P. Baudrez reprend :

— Rentrez dans votre cellule, retirez *Jocelyn* de sa cachette et me l'apportez tout de suite. Il n'est pas de livre plus dangereux que ce poème où un soi-disant prêtre s'est complu à étaler ses turpitudes; ce livre, s'il restait dans cette maison, suffirait à l'empoisonner... Allez!

— Mais je n'ai plus *Jocelyn* chez moi, monsieur le Supérieur.

— Vous ne l'avez plus?

— L'abbé Bonafous, à qui j'aurais supposé plus de discrétion, a dû vous dire que, hier, j'ai jeté *Jocelyn* dans le Lez, près de Castelnau.

— Que me parlez-vous de l'abbé Bonafous, et où prenez-vous qu'il se soit porté votre accusateur? Et quand bien même l'abbé Bonafous, s'il a vu dans vos mains l'ouvrage en question, aurait crié au scandale!... Apprenez ceci pour le cas où vous l'ignoreriez : Dieu n'a pas confié la garde, la vigilance de votre vocation à vos directeurs uniquement; il l'a confiée à tous vos condisciples, aux murailles mêmes de cette maison, qui ont des oreilles, qui trouveraient une langue pour déposer contre vous si vous étiez indigne... Vous avez donc jeté *Jocelyn* dans le Lez?

— Pourquoi vous mentirais-je, à présent?

— Vous avez sans doute obéi au remords de votre faute?

— Je ne sais. J'ai lancé le livre au loin et l'ai vu tomber dans la rivière. Voilà.

— Enfin, je voudrais connaître quelle idée vous a poussé à vous alléger...

Dépité, il s'interrompt. Dans leurs orbites évidés, creux et noirs, ses yeux fixés sur moi brillent d'un éclat jaune et long de cierges sur l'autel. Cette lumière, tout entière projetée sur ma face, me gêne horriblement. Je baisse les paupières à ne plus distinguer que les carreaux à mes pieds.

Le P. Baudrez continue :

— Je vous crois. Vous êtes un cœur sincère. La pratique minutieuse de la règle vous communiquera la noblesse qui vous manque encore. Si je vous tourmente un peu, cher enfant, c'est pour votre bien.

Ce « cher enfant » emprunte à cette bouche amère une suavité dont je suis pénétré, et ce texte du prophète Osée, que j'apprends par cœur en ce moment, me traverse la mémoire : — « Il est parfumé comme le Liban, *Odor ejus ut Libani.* »

Je tombe dans les bras de M. le Supérieur; il m'étreint et m'étreint de nouveau. Je demeure planté, ne sachant de quel côté tirer avec mes yeux noyés qui ne distinguent rien. Il me prend par la main, me mène jusqu'à la porte de son cabinet.

J'ai regagné ma chambre en aveugle, à tâtons.

FERDINAND FABRE.

La fin prochainement.)

UNE BIENFAISANTE INVASION

Les Chinois dans l'Indo-Chine française

Présentement, nombre d'économistes, d'ailleurs fort distingués, ont repris et développent un thème déjà connu : l'envahissement fatal, et, de plus, imminent, des pays de race caucasienne par les hordes de la race mongole, en d'autres termes par les Chinois. Il s'agirait d'une véritable avalanche, d'un débordement qui, pour être pacifique, n'en serait pas moins redoutable. L'invasion des Huns, précurseurs des marchands de thé et des fabricants de porcelaine contemporains, ne serait plus qu'une simple incursion, presque insignifiante, comparée à l'exode annoncée.

Déjà, il y a quinze ans, la jeune Amérique, point craintive de son naturel, cependant, fut elle-même prise de peur et rejeta les Célestes de la Californie où ils commençaient à se répandre d'une façon que les Yankees jugèrent dangereuse. L'Australie vient d'être la proie des mêmes terreurs et de prononcer un ostracisme rigoureux contre les représentants de ce peuple.

Je voudrais simplement, racontant ce que j'ai vu, citer un pays qui, non seulement ne s'effraie pas du débordement que l'on nous annonce, mais qui, déjà envahi — et depuis longtemps — par les Chinois, s'en trouve le mieux du monde.

Ce pays, c'est la Cochinchine française.

A dire vrai, quand on a vu les Célestes à l'œuvre, on se rend compte de la crainte qu'ils inspirent. En premier lieu, et grâce à l'aimable polygamie, base de leur état social, ils croissent et multiplient plus rapidement encore que les fils d'Abraham. Ils peuvent avoir légalement deux femmes et, extra-légalement, en ont davantage. Aussi, un millier de Chinois s'installe-t-il quelque part que, peu de temps après, il est devenu légions, au pluriel. Une fois installés, ces hommes s'emparent peu à peu du commerce, de l'industrie locale, sans résistance possible de la part des habitants du pays où ils s'établissent. Leurs procédés sont irrésistibles : un esprit d'association admirable pour faire de tous les petits ruisseaux du capital un fleuve, un torrent emportant et annihilant tous les efforts contraires; une sobriété et un genre de vie diminuant singulièrement les frais généraux et permettant la réduction, jusqu'à l'invraisemblable, du gain et du prix de la main-d'œuvre. En dehors de l'indispensable opium, en effet, pas de dépenses somptuaires, pas de superflu, à peine le nécessaire, dans la case sombre, encombrée; dans les repas composés de riz, de deux ou trois crevettes de vase, de poissons secs puants et de thé clair bu à petits coups dans des tasses minuscules; dans les vêtements, suffisant à se couvrir s'il fait froid, à n'être pas indécents s'il fait chaud. Puis, une puissante organisation par congrégations ou groupes de Chinois ayant les mêmes provinces d'origine sous des chefs élus, mais toujours obéis, omnipotents, mais scrupuleusement dévoués à la protection et à la prospérité de leurs concitoyens.

Ainsi outillés, ces Huns modernes ne laissent plus aux « faces pâles » que l'alternative de leur céder la place, ou d'employer contre eux des mesures non moins prohibitives que celles auxquelles l'empereur de la Chine a été forcé de renoncer par le canon de l'Europe.

Or, en Cochinchine, tout ce qui est danger terrible pour d'autres pays devient un véritable bienfait. La preuve en est facile à administrer, comme on dit au Palais.

Sans vouloir pénétrer sur le terrain politique, nous devons faire tout d'abord remarquer que c'est de la poche des Chinois que sortent les deux tiers des trente millions de francs de recettes encaissés par la Cochinchine. Avant toutes choses, chaque Chinois acquitte ès mains du trésorier de la colonie et *parce que* Chinois, une taxe dite de capitation de 25 francs au moins et de 300 francs au plus. Cette taxe va du minimum au maximum en raison de la profession exercée et des profits que le contribuable est supposé en retirer. Puis, il y a les contributions indirectes, c'est-à-dire les droits sur l'opium, substance abrutissante, mais de première nécessité pour les Chinois et très productive pour les finances de l'État. L'opium rapporte 17 millions de francs, bon an mal an, et, sur ces 17 millions, il y en a bien 15 provenant d'escarcelles chinoises.

Voilà pour les caisses publiques d'où la Cochinchine tirait, avant la présente année, de quoi ne rien coûter à la mère patrie; d'où la mère patrie tire, actuellement, 12 millions pour alléger sa coopération pécuniaire au protectorat du Tonkin.

Le colon, le particulier a, tout autant que l'État, sinon plus encore, besoin des Chinois en Cochinchine. Pour les choses ordinaires de la vie, il ne peut compter, en effet, que sur l'immigration des Célestes, et voici pourquoi. En raison de la chaleur excessive, — 25 degrés au minimum, 35 et 40 degrés le plus souvent, — et de l'insalubrité constante de cette contrée, tout travail manuel continu est interdit aux Européens. Ceux-ci peuvent diriger, être contre-maîtres, de ci de là mettre la main à la pâte, mais c'est tout. Du jour au lendemain, en effet, d'une minute à l'autre, la fièvre, la diarrhée, la dysenterie, — sans parler des insolations, — ont raison des plus fortes constitutions. Il est des périodes, dans l'année, où l'on a peine à trouver place à l'hôpital, et, cependant, c'est durant ces périodes-là que la mort y fait le plus de vides! D'avril à juillet, sur deux mille Français, il en meurt cent en temps normal. Il paraît que, cette année, la proportion est déjà dépassée. Que serait-ce avec le travail constant sur les échafaudages, à l'établi, à l'étau, à la forge!

D'autre part, il ne faut nullement faire fond sur les Annamites pour le recrutement des professions manuelles. Les Annamites, lorsqu'ils travaillent, sont agriculteurs. Pour ceux que le travail des rizières rebute, ils viennent à Saïgon ou dans les postes et se font domestiques (*boys*). Sont-ils « lettrés », c'est-à-dire, ont-ils dans un des nombreux collèges que la France a gracieusement — mais chèrement — construits pour eux, suffisamment appris à lire, à compter et à calligraphier, ils convoitent une place dans les bureaux d'une de nos administrations publiques. Ils cherchent à s'y implanter, malgré le peu d'importance de la solde mensuelle (30 piastres ou 120 francs); ils s'offrent plutôt sans solde, non pas du tout pour amour pur de la bureaucratie, mais parce qu'à n'y rien gagner ils gagnent encore beaucoup! Ils apportent tant d'art dans la mise en pratique de leurs dispositions natives à la prévarication!...

Dès lors, c'est aux Chinois qu'il faut demander d'être maçons, menuisiers, forgerons, boulangers, bouchers, garçons d'hôtel et de café, cuisiniers, négociants, cordonniers, d'empierrer les routes et de servir à table, de faire de la banque et de faire nos habits. Ils sont, d'ailleurs, prêts et propres à tout. S'il en est qui balaient les rues, il en est d'autres qui les parcourent en brillants équipages; si les uns mangent du poisson sec, les autres sablent le champagne; si beaucoup couchent à la belle étoile, plusieurs ont un sérail. Le Chinois n'a qu'une idée, qu'il pousse jusqu'à la férocité : gagner de l'argent. Pour atteindre ce but, il n'est de besogne qu'il n'accepte, de privations qu'il ne s'impose, de rabais qu'il ne consente dans les adjudications. Riche, il sait mener l'existence gaiement; c'est un viveur, ayant villas opulentes, faisant courir, jouant à désarçonner un membre du Jockey-Club.

Au demeurant, les meilleurs fils du monde, ces fils du Ciel. Travaillant sans relâche, dès le matin, lorsque l'Européen sommeille encore; dans l'après-midi, pendant la sieste de l'Européen; le soir, alors que l'Européen est au bal, au spectacle, au café; toute la nuit, si l'Européen, agacé, en proie à l'insomnie, entend la passer à jouer et à souper. Et empressés, et souriants, même sous les bourrades! On ne pourrait souhaiter de meilleurs fournisseurs, de meilleurs serviteurs pour ces colons que la chaleur, la fièvre, l'anémie rendent irascibles et grincheux.

Puis, nous leur avons une obligation sérieuse, à ces Chinois de Cochinchine, et il serait mal à nous d'en perdre le souvenir.

En 1884, durant la période la plus aiguë de notre lutte avec la Chine, alors que la fortune semblait hésiter en faveur de nos armes, il y eut un moment d'angoisse indicible dans la colonie. Les Annamites, nos sujets, s'assombrissaient; une agitation hostile à la France se manifestait, chaque jour plus accentuée. Le mois de décembre, surtout, fut pénible! Autour de Saïgon même, la ville insouciante par excellence, on devenait inquiet. On dansait toujours, parce qu'il n'est guère possible qu'on ne danse pas à Saïgon, mais on commençait à craindre que ce ne fût sur un volcan! On allait toujours au spectacle, mais sans être autrement certain que, si elle commençait, la représentation ne serait interrompue par quelque alerte, comme le soir où il fallut quitter *Madame Favart* pour courir à l'incendie de la prison centrale : des mains inconnues mais ennemies y avaient mis le feu, dans le but très clair d'amener une perturbation favorable à un coup de main. On s'armait, on faisait des patrouilles. La garde nationale renaissait de ses cendres et les mânes des « bonnets à poil » de Louis-Philippe durent tressaillir d'aise dans leurs tombes! Ce que le Tonkin avait laissé à Saïgon de soldats d'infanterie de marine se multipliait pour faire croire à l'existence d'un effectif sérieux. Nos pauvres « marsouins » jouaient là — mais avec quel dévouement! avec quel entrain! — le rôle des légendaires soldats du Cirque, apparaissant, disparaissant, revenant dans les rues aussitôt que rentrés dans leurs casernes désertes. Ils ne dormaient plus qu'une nuit sur trois.

Pendant ce temps, aux portes de la ville, dans les bouquets de bois semés de petits villages indigènes, la bordant d'un côté et formant, sous le nom d'« Inspection », une promenade en temps normal aussi fréquentée que « le bois », des bandes d'Annamites en armes faisaient des incursions nocturnes, menaçant de pénétrer. Enfin, de l'intérieur du pays, des nouvelles peu rassurantes arrivaient chaque jour au chef-lieu.

Je me trouvais, à la fin de décembre, dans l'arrondissement d'Hatien, lequel confine au royaume de S. M. Norodom. Le 1er janvier 1885, je me rendis chez l'administrateur des affaires indigènes chargé de cet arrondissement, M. Henry, ancien chef de bataillon de l'infanterie de marine, pour lui présenter mes devoirs, en compagnie de ceux de mes compatriotes alors à Hatien.

Le commandant Henry nous accueillit avec sa courtoisie et sa bienveillance accoutumées, nous offrit de son excellent sherry, — le seul vin dont il se permît un verre : tout en ayant une cave des mieux garnies, il ne buvait guère que de l'eau! — et, pendant que nous dégustions respectueusement ce rival du madère, nous apprit, pour nos étrennes, une fâcheuse nouvelle. Dans la nuit, il avait reçu un télégramme lui annonçant qu'une forte colonne de 1500 Cambodgiens marchait sur Hatien et l'atteindrait ce jour même! Pour résister à cette attaque imprévue, nous n'avions ni troupes françaises ni tirailleurs annamites, mais uniquement quelques miliciens mal instruits, armés de carabines Minié à piston. Quant à leurs dispositions, douteuses! Il ne nous fallait donc compter que sur nous-mêmes.

Le commandant Henry nous donna ses instructions : en cas d'alerte, il nous fallait nous réunir chez lui, à « l'Inspection », de laquelle on dominait tout le pays dans un périmètre assez étendu. On aurait toujours au moins deux heures devant soi.

Nous bûmes le coup de l'étrier et nous nous retirâmes en commentant, on le pense bien, cet incident inquiétant. L'année 1885 commençait mal. Autour de nous, si les Annamites causaient à voix basse, ayant l'air de savoir « quelque chose », les Chinois étaient impassibles; ils fumaient paisiblement leur pipe et n'avaient rien changé à leur attitude toujours respectueuse vis-à-vis des Français.

Tout ce jour de l'an se passa dans l'attente. Le conducteur des travaux publics de l'arrondissement, M. Aud..., et le percepteur, M. R... de B..., grands chasseurs devant l'Éternel, possédaient, à eux deux, un véritable arsenal de fusils de tous modèles et de tous calibres : il y en avait à l'usage du tigre et de l'éléphant. Ils s'occupèrent à les mettre en état et à fabriquer des cartouches qui, cette année-là, semblaient devoir remplacer les marrons glacés réglementaires. Pour mon compte personnel, je devais songer à la défense de matières et de deniers appartenant à l'État et dont j'avais charge. Pour cet objet, j'avais quatre revolvers et quatre de ces éternelles carabines Minié, dont je n'attendais pas un grand secours, ayant constaté, non sans mélancolie, que, dans la proportion de 70 pour 100, les capsules refusaient de s'enflammer sous la percussion du chien. Je chargeai toutefois ces armes et les distribuai à mes auxiliaires français et annamites, m'en remettant beaucoup à la Providence pour le dénouement de l'aventure, tout en étant décidé à faire le nécessaire pour l'aider. Au milieu de nos préoccupations à tous, ma petite fille, alors âgée de neuf ans, nous égayait et nous attristait à la fois; si elle jetait, dans son insouciance du péril, une note joyeuse dans nos conversations sombres, elle nous forçait aussi à penser plus encore aux dangers très réels, après tout, de tout à l'heure, quand les 1500 Cambodgiens viendraient!

Heureusement pour elle, la pauvre Rosette ! ils ne vinrent ni ce jour-là ni les subséquents, ayant probablement changé d'avis.

Je n'insiste sur la situation excessivement périlleuse des Français en Cochinchine, à cette époque, que pour faire ressortir l'attitude correcte des Chinois en cet instant critique. Nous étions absolument entre leurs mains et à leur merci. A Saïgon ils étaient 5000 et à Cholon, c'est-à-dire à cinq kilomètres de là, *cent vingt mille*. S'ils avaient bougé, il n'y aurait pas eu 2000 Français valides à leur opposer : ils ne bougèrent pas. Bien plus, il y a tout lieu de croire qu'ils adressèrent à Bouddha des vœux très ardents en notre faveur, et voici pour quelles raisons.

Les Chinois qui émigrent fuient la tyrannie et l'âpreté de leurs mandarins, qui ont, en matière d'impôts, une façon de voir et de faire tout arbitraire. Quelques autres ont, en plus, des motifs judiciaires pour s'expatrier. En Cochinchine, ils trouvent la sécurité absolue de leurs intérêts; ils s'y établissent donc sans esprit de retour vers leur pays d'origine, au moins pour la plupart. Ils s'y créent une famille et une situation commerciale sérieuse le plus souvent; tous trouvent à y vivre en paix à l'ombre de notre drapeau. A Cholon, la ville chinoise voisine de Saïgon, il y a, en marchandises de toutes sortes — riz, étoffes, laques, porcelaines, bijoux — et en espèces, des millions de piastres entassés : quelle proie pour une armée chinoise victorieuse! Les gros négociants de Cholon et de Saïgon savaient de reste ce qu'il adviendrait de leurs richesses, dans le cas d'une invasion de notre colonie par leurs compatriotes conduits par leurs mandarins, ou dans l'hypothèse d'un soulèvement des indigènes. Aussi, cette perspective d'un pillage inévitable les engageait-elle, sinon à nous offrir leur concours armé, ce qui eût été excessif, en vérité! — du moins à ne rien faire qui pût nous créer un embarras. On eut même une preuve tangible de leurs excellentes dispositions, lors de cet incendie, rappelé plus haut, de la prison centrale. Ils s'empressèrent, au premier signal d'alarme, de lancer leur admirable corps de pompiers et leurs puissants engins sur le lieu du sinistre. Conduits par le bien connu Wang-Taï et les autres chefs de congrégations, ils combattirent le feu pied à pied et s'en rendirent maîtres. Cela permit aux Français de veiller et d'être prêts à une lutte, si elle devenait nécessaire. Le coup de main projeté ne se réalisa pas, et ce fut beaucoup aux Chinois qu'on le dut.

Certes, ils avaient un puissant intérêt à ce que nous pussions nous tirer d'affaire, mais le fait est là. Et, d'ailleurs, la communauté d'intérêts n'est-elle pas le lien le plus désirable, parce qu'il est le plus solide, pour unir deux peuples?

HENRY DENIS.

ARSÈNE DARMESTETER

ET

LA RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

Dès le XVIIIe siècle, Voltaire demandait que l'on écrivît comme on parle, quand on parle bien. Il pensait qu'il aurait beaucoup de philosophie à écrire *filosofie* sans les deux *h*. Depuis Voltaire nous avons fait plusieurs révolutions; nous avons eu trois républiques, deux empires et plusieurs monarchies. On continue cependant à écrire philosophie comme sous l'ancien régime. Le dictionnaire attend son 89. Nous sommes très révolutionnaires en politique mais très conserva-

teurs en grammaire et ceux mêmes, qui ébranlent les trônes tremblent à l'idée de s'insurger contre l'orthographe.

L'Académie, qui a le dépôt de la langue, n'ose y toucher qu'avec des scrupules infinis. De temps en temps elle se souvient de la règle établie par Voltaire et tente de s'en rapprocher, mais avec quelles hésitations, Vaugelas seul le sait. Dans la dernière édition de son dictionnaire, elle a imprimé le mot rythme avec une seule *h*. Dans l'édition précédente le mot figure avec deux *h* et s'écrivait alors r*h*yt*h*me. On a supprimé la première *h* pour se conformer à la pensée de Voltaire et conservé la seconde par respect pour l'étymologie. La logique eût voulu que l'on conservât les deux *h* ou qu'on les supprimât. L'Académie a hésité entre les deux systèmes orthographiques.

Une *h* a disparu cette fois. Une autre disparaîtra plus tard. Il faudra peut-être cinquante ans à cette puissante compagnie pour venir à bout de cette lettre parasite, de cette *h* surnuméraire. C'est dire avec quelle lenteur s'opèrent les plus menues réformes dans les langues. Pour aller jusqu'au bout du système voltairien appliqué à l'orthographe, il faudrait supprimer dans le mot rythme l'*y* qui ne se prononce pas. Mais avant qu'on voie sur le Dictionnaire de l'Académie le mot *ritme* écrit dans cette forme simpliste, sans *h* et sans *y*, bien des révolutions passeront sur notre terre de France, nous prouvant qu'il n'est point de constitution aussi solide et aussi tenace qu'une de ces petites juxtapositions de lettres qui s'appellent un mot.

M. Arsène Darmesteter, dont l'Université et les lettres déplorent la perte prématurée, avait étudié trop à fond le mécanisme des langues pour croire aux révolutions rapides, aux changements à vue. Il était le premier à reconnaître que les habitudes du public qui parle et de l'élite qui écrit ne se réforment jamais brusquement. C'est toujours une grosse entreprise pour une municipalité de changer le nom d'une rue et pour un grammairien de modifier l'aspect extérieur d'un mot.

Le jour où au lieu d'écrire *de l'eau*, comme écrit tout le monde, on écrit *de l'o*, comme prononce le peuple, on s'expose à s'entendre dire qu'il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que M. de Voltaire.

M. Darmesteter avait une vue très nette de ces difficultés et cependant il ne se résignait pas à l'immobilité orthographique. Il rêvait un progrès, très lent mais très sûr, obtenu par des efforts raisonnés et persistants, réalisés par l'accord des bons écrivains et de l'Académie. Point de revision radicale! Point de coup d'État surtout. Respect éclairé des traditions et néanmoins marche en avant; car, comme il l'avait dit excellemment dans un petit livre qui est un chef-d'œuvre de bon sens, les mots vivent, les langues sont dans un perpétuel devenir; elles agissent sur nous, nous agissons sur elles et nous ne ferions pas œuvre de penseurs si nous n'imprimions pas la marque personnelle de notre esprit sur la matière confuse et collective des mots.

Il ne s'agit pas, qu'on le remarque bien, d'opposer la langue savante à la langue populaire, d'opprimer la seconde à l'aide de la première. L'ambition de M. Darmesteter est au contraire de modeler la langue écrite sur la langue parlée. Selon lui, le peuple qui parle applique mieux les lois naturelle du langage que les grammairiens qui écrivent. Ce qui le prouve, c'est qu'à son origine le français issu du latin était beaucoup plus simple que le français sorti des mains des grammairiens. Notre langue a été faite originairement de simplifications latines et de coupures romaines. Là où le latin disait : *ille habet*, le franc a dit : *il at* puis *il a*. C'était une habile syncope. Primitivement on n'a point écrit : *abbé, accorder, adjoindre, belle, nappe, natte*. On a orthographié comme on entendait et comme on prononçait: *abé, acorder, ajoindre, bele, nape, nate*. Le peuple en parlant simplifie. Les savants en écrivant compliquent. Le premier a raison contre les seconds. L'Académie, si savante qu'elle soit, a été obligée d'en convenir : l'usage, c'est-à-dire le peuple, reste le grand maître des langues. Dans les éditions du Dictionnaire de l'Académie antérieures à 1762, on lit : *thrône, scholastique, scholie, phlegme*. Qui accepterait aujourd'hui cette orthographe compliquée? Tout le monde écrit sans scrupule : *trône, scolastique, scolie, flegme*.

La même personne qui s'indignerait à la seule pensée d'écrire *philosophie* en supprimant les deux *h* ne se risquerait pas à en rétablir une dans *fantaisie*, qu'on orthographiait autrefois *phantaisie* par un *ph*. Nous donnons de même une physionomie française (je devrais écrire *fisionomie*) aux mots étrangers francisés. Nous écrivons redingote, assassin, chérubin, des mots qui devraient s'écrire *riding-coat, haschschaschin, kheroubim*. Bref, nous ne nous piquons pas de logique, et notre façon d'orthographier n'est soumise à aucune règle fixe. C'est donc arbitraire dans une science où il y aurait lieu d'apporter plus d'ordre et de fixité.

M. Darmesteter ne souhaite pas pourtant qu'on en apporte trop. L'excès en tout est un défaut. Il ne faut pas choquer l'oreille en prononçant toutes les lettres parasites; il ne faut pas blesser les yeux en supprimant toutes les lettres surnuméraires. L'heure n'est pas venue où l'on pourrait écrire tous les mots comme on les prononce. *Théâtre, chrétien, toit, heureux*, ne sont pas près de s'écrire *téâtre, crétien, toi, eureu*. Il y a là une question d'usage, d'adaptation, de mesure. Mais de ce que l'on ne peut pas tout faire à la fois, il ne s'ensuit pas que l'on ne doive rien faire. Avant d'être réalisées, les moindres réformes doivent être longuement étudiées.

Il faut faire l'éducation de l'œil avant de donner toute satisfaction à l'oreille. Longtemps encore on devra dire par exemple : « le premier des bergers va chanter une belle romance. » Celui qui écrirait comme Voltaire le voulait : *le premie de bergé va chante un' bel'*

romans, risquerait fort de n'être pas compris du premier coup. Or on ne parle et on n'écrit que pour être entendu. Tout ce que M. Darmesteter demande, c'est qu'on défende la langue populaire contre les empiétements et les surcharges de la langue savante. Nous parlerions tous très mal, à force de vouloir écrire trop bien.

« On a écrit *legs* au lieu de *les* ou *lais* (de laisser), et beaucoup de gens font entendre maintenant le *g*. Il y a trente ans on disait *indamniser* par un *a*, en écrivant *indemniser* par un *e*. Aujourd'hui on prononce *indemniser* à Paris et bientôt dans la province. On écrit *grammaire* parce qu'autrefois on prononçait *granmaire;* la nasale a disparu dans *gran*, comme dans *tam* de *constam-ment*, aujourd'hui *consta-ment;* et maintenant on dit *gram'-maire* en faisant sonner les deux *m;* sans doute on dira bientôt de même *constam'-ment*. On commence à prononcer *dom-pter* au lieu de *don-ter*, et nous ne sommes pas loin du temps où l'on dira *compter*. »

Traitées avec cette finesse et cette clarté, les questions de langue et de grammaire ont plus d'importance que ne l'imaginent les esprits superficiels. Dans une armée bien disciplinée, il n'y a pas de petits détails, disait un général qui s'était beaucoup occupé des boutons de guêtre. On a perdu des batailles faute de souliers ressemelés à temps. On n'a une grande littérature qu'à condition d'avoir une grammaire robuste. Une science, a-t-on dit, n'est qu'une langue bien faite. Nous devons tous contribuer à perfectionner sans cesse la nôtre. Assez d'esprits subtils et quintessenciés s'ingénient en sens contraire. On a vu s'élever en ces derniers temps une école littéraire qui prétend que la clarté dans le style est une infériorité, et que le talent n'est digne de ce nom que s'il est enveloppé de nuages.

M. Darmesteter a consacré toute sa vie à combattre ce sophisme décadent. Il appartenait à la bonne et franche école française, qui a toujours prétendu que parler ou écrire c'est mettre deux esprits en communication assez étroite pour que la pensée de l'un devienne la pensée de l'autre. Il n'a cessé d'appeler notre attention sur la nécessité de vérifier tous les termes que nous sommes amenés à employer. Dans son ouvrage intitulé *la Vie des Mots*, il a démontré combien des expressions comme celle-ci : « Mes yeux sont *dessillés* », gagnent à être rapprochées de leur étymologie, les chasseurs, au moyen âge, ayant l'habitude de coudre les cils du faucon, de *ciller* l'oiseau pour l'apprivoiser.

Entendue de cette façon, toujours exacte et précise, l'étude des langues est éminemment féconde. Chaque éclosion littéraire a toujours été préparée par une large enquête grammaticale. Le grand siècle a dit beaucoup de mal de l'hôtel de Rambouillet : il lui devait trop pour ne pas être inconsciemment ingrat. Les philologues ingénieux et précis de notre temps échappent aux critiques dirigées autrefois contre les précieuses et les précieux. Leur influence sera autrement durable et féconde. Je me figure M. Darmesteter comme une sorte de Turgot littéraire. Le ministre de Louis XVI a essayé de réconcilier la monarchie et la nation dans un large libéralisme. Le professeur d'histoire de la langue française en Sorbonne a entrepris de rapprocher le langage savant du langage populaire en donnant le pas au second. (Voyez *la Question de la réforme orthographique*, fascicule 73 de la *Bibliothèque* du Musée pédagogique).

C'était une vue profonde. Pour la faire partager, M. Darmesteter n'a ménagé ni son temps ni ses forces. Il a été le bon ouvrier d'une grande œuvre. Simple, modeste, désintéressé, il n'a vécu que pour faire connaître à un public d'élite les inestimables ressources de notre langue nationale. Défendre le français contre l'envahissement des vocables équivoques et du style obscur, c'est encore une façon de défendre la frontière du génie français contre l'invasion des barbares. Il a mis une extraordinaire sincérité, une rare puissance de conviction et beaucoup de chaleur rayonnante dans une science qu'on se figure à tort comme desséchée à la façon des herbiers. Les langues sont une flore bien vivante, et pour le démontrer M. Darmesteter a employé une érudition si persuasive qu'il mérite à son tour de vivre dans notre reconnaissance attendrie.

N. Pierson.

SCHALEM ALECHEM (1)

Conte d'Alsace

Tout le monde n'est pas responsable de son sort. Il y a des gens honnêtes et laborieux qui font tous leurs efforts pour tenir tête au malheur qui les poursuit, et qui pourtant n'y réussissent pas.

C'est chez ceux-là que le *dallès* élit domicile ; un mauvais esprit ce dallès, la misère en personne. Plus les soucis et les embarras, par lesquels les pauvres ont à passer, sont grands et nombreux, plus le dallès se trouve à son aise. Il s'engraisse à mesure que les autres maigrissent.

Il semblait qu'un dallès de cette espèce se fût établi chez la mère Jetté Goldenblum. Elle était réputée pour une excellente femme dans tout le bourg alsacien, et antrefois sa petite boutique lui assurait une aisance suffisante, mais, depuis quelque temps, elle avait vraiment du malheur, et sa maisonnette était à présent complètement grevée de dettes. Son père, Beer Taubes,

1 Ce récit fera partie d'un ouvrage intitulé, *Contes juifs*, de notre collaborateur M. Sacher-Masoch, et paraîtra prochainement pour les étrennes de 1889 à la maison Quantin. — In-4°.

avait été trop généreux. A force de secourir tous ses parents et amis, il avait dissipé, peu à peu, sa petite fortune, et maintenant personne ne songeait à lui venir en aide; il se trouvait encore bien heureux d'avoir un vieux fauteuil chez sa fille et un couvert à sa table.

Le fils de Jetté, Fritz, un garçon intelligent et laborieux, fut aussi poursuivi par ce dallès de malheur. Quand il entrait dans un atelier, son patron faisait bientôt faillite, ou la fille devenait amoureuse de lui, et il était forcé de s'en aller, ne voulant pas être infidèle à sa fiancée, la jolie et spirituelle Sarah Meyer.

Une fois, il se trouva de nouveau dans la maison de sa mère, sans travail et sans argent. Tous souffrirent quelque temps avec patience et courage la pauvreté, le chagrin et les privations; mais un jour Fritz prit une décision: German Kougel, qui le connaissait et avait confiance en lui, lui avait avancé la somme nécessaire pour aller en Amérique. Fritz voulait traverser l'Océan pour tenter fortune dans le nouveau monde.

Tous l'écoutèrent tristes et en soupirant, mais ils l'approuvèrent. La mère Jetté prépara aussitôt ce dont il avait besoin pour le voyage.

Ce soir-là, Fritz était assis avec Sarah sur le banc

près du poêle. Ils parlaient peu, mais ils se tenaient la main et ils se comprenaient.

— Je t'attendrai, dit enfin la pauvre Sarah, et si tu ne revenais pas, je n'en épouserais jamais d'autre; je te le promets.

Le lendemain matin, Fritz partit. Son grand-père lui donna sa bénédiction, sa mère et sa fiancée l'accompagnèrent jusqu'à la station de chemin de fer la plus proche.

Moins d'un mois après, la première lettre arriva renfermant de l'argent. Fritz avait trouvé un travail lucratif à Milvaukee, et promettait d'envoyer chaque semaine le fruit de ses économies. Il tint parole. Ce fils, qui avait tout quitté, famille et fiancée, pour s'en aller travailler au delà des mers, avait compris ce commandement de Dieu: « Honore ton père et ta mère, afin de trouver la prospérité sur la terre. »

En effet, il prospéra. Cinq ans s'étaient écoulés depuis qu'il était parti, et Sarah l'attendait toujours. Cinq années passées patiemment et sans se plaindre, cinq années à travailler pour les siens; et, chaque semaine, arrivait régulièrement la lettre contenant toujours la même somme.

Les gens du bourg le savaient, et saluaient la mère Jetté avec plus de respect encore; mais au fond c'était devant le fils qu'ils s'inclinaient, et ce salut s'adressait surtout au brave Fritz.

***

C'était avant la fête de *paschah;* une lettre volumineuse était arrivée de Milvaukee avec une forte somme d'argent; aussi, tous étaient-ils dans la joie. Sarah avait aidé la mère Jetté à laver la vaisselle, qu'on avait eu soin de passer au feu auparavant, et à nettoyer la maison de la cave au grenier.

La fête de Pâques célèbre la mémoire de la sortie de l'Égypte, et il est écrit dans l'Exode: « Vous mangerez pendant sept jours du pain sans levain, et, les premiers jours, vous ôterez le levain de vos maisons. Au premier mois, le quatorzième jour au soir, vous mangerez des pains sans levain jusqu'au vingt et unième jour au soir. Il ne se trouvera pas de levain dans vos maisons pendant sept jours. »

Autrefois, on renouvelait tout ce qui pouvait être considéré comme levain; mais, aujourd'hui, cette vente n'a plus lieu que pour la forme; tout est donné à un chrétien, ami de la maison, qui le paie et le rend après Pâques contre l'argent. La mère Jetté avait joué, elle aussi, cette comédie, et maintenant tout était en ordre. Tout reluisait dans la petite salle à manger; le plancher, fraîchement lavé, était saupoudré de sable jaune et rouge; des rideaux, blancs comme des fleurs de printemps, ornaient les fenêtres. Au bout de la grande table se trouvait le *lahné* (fauteuil) destiné au chef de la famille, et la pièce était remplie du parfum des violettes cueillies par Sarah dans le petit bois voisin. Les deux femmes avaient déjà préparé le *matzé* (mazzot), pain sans levain, et la première pensée de la mère Jetté fut d'envoyer les présents et les aumônes que chaque juif distribue à cette époque.

Sarah, chargée d'une grande corbeille pleine de bouteilles de vin et de matzé, parcourut tout le bourg pour porter les cadeaux chez le rabbin, le chanteur, le schamès, l'instituteur, à de pauvres talmudistes et à quelques malheureux juifs et chrétiens; car la charité du juif vraiment pieux ne connaît pas de bornes.

Déjà, la première soirée de la fête approchait; le

Gravure extraite de *l'Iliade de Poultoff*, un des *Contes juifs*.

grand-père Taubes était assis devant la maison, attendant l'étoile qui annonce le commencement du quatorze Nissan et de la semaine de Pâques. Le « schulklopfer » traversait les rues, et frappait trois fois à chaque porte israélite; c'était le signe que le temps de la prière était arrivé.

Mais, tout à coup, un mouvement joyeux se produisit; on entendit au loin des cris de joie et de bruyantes salutations de bienvenue. Un homme arrivait, le havre-sac sur le dos, le bâton à la main, entouré de la jeunesse qui se pressait autour de lui et poussait des hourras. Il resta debout dans la rue, et au même instant la mère Jetté et Sarah penchaient leurs têtes par la fenêtre.

— Schalem Alechem! (la paix soit avec vous!), dit l'homme que tous avaient pris pour un étranger.

— Alechem Schalem! (la paix soit aussi avec vous!), répondaient les autres; mais les enfants s'écriaient déjà : « Comment! madame Goldenblum, vous ne reconnaissez plus votre Fritz? »

Oui, c'était Fritz, avec de grandes bottes en cuir de Russie et une longue barbe. La joie était sans limite. Après que tous se furent rassasiés de le regarder et de l'embrasser, on se rendit à la synagogue. La prière finie, on retourna chez soi, et, chemin faisant, Fritz commença à raconter ses aventures.

Plus de doute, le dallès était resté à la maison. Fritz avait trouvé la fortune en Amérique. Il avait beaucoup gagné et épargné, ayant pris un petit fonds de commerce qu'il avait vendu avantageusement, et il revenait avec plus de trente mille francs dans son havre-sac.

Son premier soin fut d'entrer chez German Kougel pour lui rendre l'argent qu'il lui avait prêté, ce qu'il considérait comme un devoir sacré, puis il rejoignit sa mère et sa fiancée.

***

Pendant ce temps, les étoiles étaient apparues au ciel, et tout Israël se mit à célébrer la première soirée, la fête du paschah et le « ceder ».

Le grand-père Taubes prit place dans le grand fauteuil, près de la table au-dessus de laquelle brûlait la lampe à sept becs; à ses côtés étaient la mère Jetté et Sarah, et, vis-à-vis de lui, Fritz. Devant chacun, sur la nappe blanche, se trouvait le « haggada » (livre hébreu qui contient les prières et les chants pour ce soir-là). Les deux hommes avaient la tête couverte. Au milieu de la table étaient placés trois grands pains de matzé,

séparés les uns des autres par une serviette blanche, et, tout autour, les différents symboles : une marmelade à la cannelle, représentant la terre glaise et la chaux avec lesquelles les Israélites avaient travaillé en Égypte, du vinaigre, un œuf dur et du raifort en mémoire de la misère et de l'esclavage. Un os, recouvert d'un peu de viande, figurait l'agneau pascal, et le vin rouge le sang dans lequel s'étaient baignés les Pharaons. Le grand-père prononça la prière de bénédiction qui commence la fête; après quoi Fritz se leva et, prenant une aiguière, versa de l'eau sur les mains de Beer; puis tous se levèrent et touchèrent le plat sur lequel reposaient les trois pains :

— Voici le pain de la misère, que nos parents ont mangé en Égypte, dirent-ils tous à la fois; que celui qui a faim vienne manger avec nous, que celui qui est nécessiteux vienne faire la Pâque.

A ce moment, on frappa à la porte, et un mendiant, un « schnorrer » polonais entra; après qu'on se fut salué réciproquement, il prit place à table.

Fritz, la « haggada » devant lui, commença en langue hébraïque : « Pourquoi toute cette cérémonie? »

— Nous avons été esclaves en Égypte, répondit le vieillard, et l'Éternel, notre Dieu, nous en a fait sortir avec une main puissante et un bras étendu.

Lorsqu'on eut encore récité l'histoire des souffrances des Israélites dans l'esclavage et la sortie de l'Égypte, chacun goûta des mets symboliques, puis le vieillard remplit une grande coupe placée devant lui et destinée au prophète Élie, le saint protecteur du peuple hébreu.

Le repas commença. Fritz parla de son séjour en Amérique, et le schnorrer régala les convives d'une foule d'anecdotes variées. Beer rompit le pain, comme symbole du passage de la mer Rouge, en donna à chacun un morceau, et termina par la prière qu'on a coutume de dire après chaque repas.

— Fritz! dit-il enfin, ouvre la porte.

Fritz se leva, ouvrit la porte toute grande et se tint debout à côté, pendant que tous observaient un silence religieux. Le prophète Élie entra, invisible. Quand Fritz eut refermé la porte et que le saint eut, soi-disant, touché de ses lèvres la coupe préparée pour lui, on entonna le psaume CXV.

D'autres chants suivirent.

Il était tard quand on alla se reposer, sans prononcer ce soir-là la prière de nuit, parce que, durant cette nuit, Dieu lui-même veille sur toutes les maisons d'Israël, comme jadis en Égypte.

***

Le lendemain, pendant le dîner qu'on prenait à midi, tandis qu'on était encore à table, toute la commune vint rendre visite à Mme Goldenblum : le rabbin, qui était désireux d'entendre parler de l'Amérique, l'instituteur, le schamès, le chanteur, et les voisins, et voisines. Il y eut bientôt dans la petite salle un vacarme à ne plus s'entendre.

Ce ne fut que lorsque Fritz, répondant aux questions qui se croisaient de tous côtés, prit la parole, que le calme se rétablit; le cercle écouta attentivement, avec une curiosité naïve, jusqu'au temps de la « minha » (prière de l'après-midi).

Ce premier jour de « halhamad » (jour de demi-fête), Fritz sortit avec Sarah. Ils marchaient côte à côte, à travers champs. Partout on voyait les semailles vertes d'hiver parmi la terre noire, fraîchement remuée. A chaque talus, des fleurs émaillaient l'herbe, et, sur les arbres, se montraient de nouvelles pousses; au-dessus de ce petit paradis, le ciel bleu souriait gaiement, et le soleil brillait chaud et joyeux.

Les jeunes gens se tenaient par la main. Ils ne pouvaient parler, tant leurs cœurs étaient pleins de bon-

heur et de reconnaissance pour le Créateur du ciel et de la terre. Enfin, Fritz prit la parole :

— Sarah, dit-il, nous nous créerons un foyer, et nous célébrerons bientôt nos noces. Dis-moi, ma vie, mon bijou, préfères-tu une terre et du bétail? ou un petit commerce?

— Comme tu voudras, Fritz, répondit-elle en souriant; ce qui te conviendra me conviendra aussi, car ton chagrin est mon chagrin, et ta joie est ma joie.

— Eh bien! j'achèterai la terre de François Schnéegans, dit Fritz : je pourrai l'avoir à bon compte. C'est à cause de la vieille mère, cela prolongera sa vie.

— Oh! mon Fritz, que tu es bon! s'écria Sarah; oui, fais-le, cela nous portera bonheur.

« Honore ton père et ta mère, afin de trouver la prospérité sur la terre. »

SACHER-MASOCH.

UN EXPLORATEUR FRANÇAIS

Joseph Bonnat

C'est un bien curieux petit volume que celui qu'a publié M. Jules Gros sur l'explorateur Bonnat (1). Non seulement les aventures racontées sont extraordinaires, mais le ton du héros, de même que celui de son historien, offre l'exemple d'une naïveté qui à chaque page fait sourire. Cette naïveté a même une espèce de grandeur : on croit lire une *Décade* d'Herrera ou un *Livre* d'Hérodote. Après tout, la simplicité d'esprit s'allie à la noblesse d'âme, et ce devait être un homme que ce brave Joseph Bonnat qui a déployé dans la recherche de la fortune un courage supérieur à celui des plus grands conquérants.

Toutefois, nous le répétons, il est impossible de réprimer un mouvement d'ironie en voyant deux hommes de notre siècle, deux Français, prendre tant au sérieux la civilisation ashantie et parler du roi Kari-Kari comme ils pourraient parler de Louis XIV. Ce sourire irrépressible forme, avec les sanglantes images que le récit évoque, un contraste troublant. On sort de cette lecture comme d'un rêve. Tout cet étalage de têtes coupées, de supplices atroces, fait avec le calme de montreurs de lanterne magique, est tel qu'on ne se croit pas dans un monde réel. La résignation et la patience de Bonnat, sa tranquillité, son courage venaient de sa foi, foi naïve comme le reste de ses idées ; mais ces qualités nous apparaissent comme quelque chose qui serait hors de la nature. De son côté, M. Jules Gros, en éditant les notes de l'explorateur, nous parle avec tant de conviction et de gravité des vertus de ces peuples féroces, des beautés de leur civilisation, de leurs institutions politiques, de leurs mœurs sociales, qu'il se révèle bien vite à nous comme l'homme au cœur généreux, mais étranger au sens du réel, qui devait se croire un jour appelé à faire le bonheur d'une république amazonienne.

Un autre sujet d'étonnement qui naît de ces récits, c'est qu'à côté d'établissements déjà anciens, appartenant à la nation la plus civilisée du monde, et après des guerres comme celles que l'Angleterre a soutenues dans le pays des Ashantis et dans le Dahomey, il puisse subsister encore dans ces contrées un si monstrueux état de barbarie.

I.

Marie-Joseph Bonnat était un pauvre enfant, sans instruction, fils d'un instituteur de campagne. Son père était mort ; il n'avait pas d'état et rêvait de voyages. Un jour de 1863, un capitaine au long cours, homme très rêveur et très aventureux lui-même, se trouvait à table dans un restaurant de Paris ; il voit venir à lui un petit jeune homme imberbe à l'œil bleu, vif et brillant : « Je désirerais parler au capitaine Magnan, dit-il timidement. — Parlez, mon ami. — Je me nomme Joseph Bonnat ; j'ai vingt et un ans accomplis ; je n'ai pas de fortune, et je voudrais partir pour une entreprise aventureuse. Je viens vous supplier de me prendre à votre service ; je vous jure que vous serez content de moi. — Quel métier fais-tu? — Je n'ai malheureusement aucun métier manuel ; mais je suis vigoureux, d'une famille honnête, et je sens en moi l'étoffe d'un Livingstone ou d'un Poncet. — Quel est ton pays? — La Bresse. — Alors tu dois savoir faire la cuisine? — Dam, monsieur, je la ferais comme tout le monde, si l'occasion s'en présentait. — C'est bien, je t'engage comme maître coq sur mon bâtiment. Demain, tu signeras ton engagement et je te ferai connaître les conditions de l'embarquement. »

Voilà comment Bonnat commença la vie d'aventures qui devait le conduire à faire, non au profit de la France, hélas! mais du moins à celui de toutes les nations, des découvertes importantes. C'est lui qui a eu l'honneur d'entrer le premier dans la ville de Salaga, un des grands marchés de l'Afrique, comme René Caillé est entré le premier dans Tombouctou, et son nom restera pour toujours attaché à la découverte des régions aurifères de Taquah et d'Abosso, les plus considérables de cette côte déjà nommée la côte d'Or.

Pour bien apprécier le projet de ce jeune homme qui sentait en lui « l'étoffe d'un Livingstone et d'un Poncet », il faut se reporter à l'époque où il entreprenait son voyage. Son objectif n'était pas précisément la côte ouest de Guinée, mais les embouchures du

(1) *Voyages, aventures et captivité de Joseph Bonnat chez les Ashantis*, par Jules Gros. — 1 vol. in-12. Paris, 1887. E. Plon-Nourrit et Cie.

Niger; c'est la fortune qui l'a jeté dans le pays des Ashantis. Or, en ce temps-là, c'est-à-dire il y a vingt-cinq ans, l'Angleterre n'avait pas encore affiché la prétention de considérer le Niger, cette grande route du Soudan occidental, comme « un fleuve anglais ». Fonder sur ses rives le plus d'établissements français possible, explorer ses affluents, lier des relations avec les tribus qui en habitent les bords, c'était là un des meilleurs services qu'un Français pût rendre à son pays en même temps qu'à l'humanité, si cruellement outragée dans ces régions; c'était aussi une des meilleures entreprises commerciales qu'on pût tenter, car le Soudan est la partie la plus populeuse de l'Afrique centrale, celle qui offrira un jour aux produits européens le plus large débouché. Nous avons vu, dans ces dernières années, un autre explorateur, M. Viard, reconnaître et nous démontrer l'importance du Benné, le grand affluent du Niger, comme route transversale vers les mêmes régions (1); nos progrès sur le haut Sénégal, progrès qui nous en rapprochent, seraient plus assurés si nous avions un pied solide dans la vallée du haut Niger. Nous serions alors mieux en mesure de résister aux nomades musulmans qui viennent, en ondes successives, battre nos frontières, comme ils venaient jadis ravager les pays noirs, et qui menacent sans cesse les établissements européens sur le haut Congo. De toutes manières et à tous les points de vue, l'exploration et l'exploitation des rives du Niger offrait à ce moment pour notre nation un très grand intérêt politique et commercial, comme, au reste, pour l'Angleterre, qui a su mieux en profiter que nous.

Toutefois la destinée ne permit pas que Bonnat pût suivre son premier dessein. Il est inutile de raconter la série de mésaventures et de mécomptes qui, au bout de trois années d'efforts, le jeta sur les rives du Volta au lieu de celles du Niger. Au nombre des accidents extraordinaires qu'il éprouva, il faut mettre la perte d'un navire, le yacht *Emma*, qu'avait prêté Alexandre Dumas père je ne sais pour quel voyage romanesque. Le Volta est un fleuve de seconde grandeur, entre le Dahomey et le pays des Ashantis; il se jette dans la mer de Guinée, tout près des établissements anglais et hollandais. Là, l'entreprise de Bonnat devait nécessairement prendre un caractère purement commercial et tout à fait privé. Abandonné de tous ses compagnons (il y avait longtemps que le capitaine Magnan avait disparu de la scène), jeté presque sans ressources sur une côte inhospitalière aux Français, il écrivit à sa famille de vendre le peu de terre qu'il possédait en Bresse et d'en convertir le produit en marchandises de pacotille. « Je vais avoir vingt-quatre ans, écrit-il à sa sœur dans une lettre que M. Jules Gros nous donne; je sens l'impérieux besoin de réparer les torts que la fortune a eus envers moi. Je rattraperai le temps que j'ai perdu au service d'une grande idée à laquelle j'ai, hélas! apporté un dévouement inutile. »

Elle était modeste, la première pacotille de Bonnat : 800 francs d'indiennes; avec cela, il réalise un bénéfice de 1 000 francs, convertit la somme en produits du pays, ivoire, huile de palme, etc., et les envoie à sa sœur, qui, de son côté, les vend avec bénéfice. Le petit pécule grossit de jour en jour; de jour en jour Bonnat s'avance plus haut sur le Volta, échelonnant derrière lui ses commis noirs et multipliant ses comptoirs. Il était, au milieu de l'année 1869, arrivé jusqu'à Hô, capitale d'un petit royaume dont le chef avait fait amitié avec lui, quand des bruits terribles commencèrent à se répandre : les Ashantis, les redoutables voisins du roi de Hô, menaçaient la ville et la mission qui s'y trouve. Bonnat n'y voulut point croire : « Le commerce marche à ravir », écrivait-il à ce moment. De bravoure, pas trop n'en faut, et Bonnat était trop brave pour être assez prévoyant. M. Jules Gros, qui a eu le journal de Bonnat dans les mains, nous raconte en substance, d'après ce journal, les scènes dramatiques qui vont suivre.

Le 27 juin, tout était silencieux dans la ville de Hô, de ce silence qui précède l'orage, quand, vers quatre heures de l'après-midi, Bonnat et ses compagnons entendirent le son du tam-tam de guerre. Il ne pouvait croire encore à la réalité de l'attaque. Cependant, résolu à savoir la vérité sur la situation, il pend son revolver à la ceinture, met sa carabine sur l'épaule et, suivi de ses deux commis noirs, Beecroft et Médan, s'avance dans la direction d'où vient le bruit. Arrivé près de la chapelle de la mission, il aperçoit à travers une plantation de cafés deux grands parasols de guerre. Le doute n'était plus possible : c'était bien l'armée des Ashantis. Tout frissonnant, il rentre à la hâte à la mission, où il demeurait, et tombe assis sur une chaise. A ce moment, la fusillade se fait entendre; tous les habitants de la ville sont déjà partis; les Ashantis s'avancent en rangs serrés, le fusil à la main, et les trois malheureux voient approcher ces figures féroces, semblables à des faces de tigres. Instinctivement Bonnat ferme les volets et la porte.

Quelques secondes se passent, de celles qu'on n'oublie jamais. Un silence de mort régnait au dedans; les Ashantis hurlaient au dehors; un coup de feu traverse une persienne et vient effleurer les trois hommes. Cette attaque rend à Bonnat sa présence d'esprit; il comprend que la résistance est impossible; sans hésiter, il ouvre la porte et, malgré les fusils dirigés contre sa poitrine, fait signe aux assaillants d'approcher. Les farouches guerriers s'avancent lentement en troupe serrée; l'un d'eux lui arrache violemment son revolver; une dizaine d'autres le terrassent, lui passent une corde autour du cou : Bonnat est prisonnier!

Prisonnier des Ashantis, qui peut comprendre ce qui se cache sous ces trois mots d'horreurs et de tor-

1 Voy. la *Revue* du 24 octobre 1885.

tures! On traîne Bonnat devant le chef; on lui arrache ses vêtements, et, après l'avoir mis complètement nu, on lui lie les bras derrière le dos; puis on le laisse entre les mains de trois ou quatre de ces forcenés qui le ramènent à coups de corde dans la direction de la chapelle. Un de ces bourreaux aperçoit une bague briller à son doigt : c'est l'anneau de mariage de sa mère; on veut le prendre; le doigt enflé semble résister contre le sacrilège; rien n'arrête ces bandits; la bague est arrachée et avec elle des lambeaux de chair. L'implacable nègre, toujours frappant son prisonnier, l'oblige à courir devant lui dans la direction du village. Arrivé là, il tombe au milieu d'un rassemblement de femmes, de jeunes gens, d'esclaves pourvoyeurs de l'armée ashantie. Tous se mettent à hurler ensemble; l'un lui donne un soufflet, l'autre le prend à la gorge; un homme lui assène un coup de crosse sur le menton et lui fait une large blessure. Les gardes repoussent les assaillants et se mettent en devoir d'entraver les pieds du prisonnier.

Bonnat voit alors venir de son côté ses deux commis Médan et Beecroft, comme lui nus, la corde au cou, les mains attachées derrière le dos. Ils avaient la tête ensanglantée, un œil arraché, tout le corps ruisselant de sang. On amena ces malheureux près de leur chef et on les attacha tous trois à la même corde. Les Ashantis leur demandèrent alors s'il y avait d'autres blancs à la mission. Il n'y en avait pas. Les missionnaires étaient partis, ce qui, au reste, n'avait pas empêché qu'ils ne fussent tombés ailleurs dans les mains de ces forcénés.

— Mes amis, dit Bonnat, pensons à bien mourir. Nous n'avons plus rien à espérer ici-bas.

Un instant après survint un homme qui délia les pieds de Beecroft et l'emmena derrière une touffe d'herbe; un autre en fit autant pour Médan; un soldat, tenant à la main un grand coutelas, divisa en deux haies les gens rassemblées. Ces apprêts étaient significatifs. Bonnat détourna la tête pour ne pas voir; quelques secondes après, il entendit un râle, semblable à celui du mouton égorgé dont le souffle s'échappe. Vainement il attendit son tour. La couleur de sa peau lui vaudrait sans doute l'honneur de figurer dans une exécution solennelle! On lui détacha les pieds, on ajouta une autre corde à celle qui lui liait les bras, en forçant les deux coudes à se toucher, et on se mit en marche. Au bout d'une heure, l'infortuné se trouvait en proie à des souffrances atroces. Les liens avaient arrêté la circulation du sang, les mains étaient enflées comme des outres. Il sentait des douleurs intolérables jusqu'aux épaules; bientôt elles devinrent si aiguës qu'il se roula sur le sol. Ses yeux cherchaient une pierre pour se briser la tête. Il n'y en avait pas autour de lui.

La captivité de Bonnat a duré cinq ans. Vingt fois il fut menacé de mort : vingt fois une série d'événements extraordinaires préserva sa vie. On le dirigea sur Coumassie, capitale des Ashantis. On lui fit traverser, nu, les pieds ensanglantés, frappé de cordes, tout le pays qui sépare Hô de Coumassie. Son voyage, interrompu par les incidents de la guerre, dura plusieurs mois. A mi-chemin, on le réunit à d'autres prisonniers blancs, les missionnaires de Hô, dont il devait partager le sort. Ces prisonniers étaient au nombre de trois : c'étaient M. et Mme Ramseyer, de Neufchâtel en Suisse, M. Kuhne, sujet prussien, et un petit enfant à la mamelle. Mme Ramseyer avait pour tout vêtement un caleçon d'homme et un pagne; à eux quatre ils ne possédaient que cela! Le récit de cette captivité douloureuse a été publié par MM. Ramseyer et Kuhne chez Sandoz et Fischbacher à Paris. Rapproché de la publication de M. Jules Gros, il sert à montrer l'exactitude des extraits que celui-ci a faits du journal et des lettres de Bonnat.

Il est plus difficile encore d'aller à Coumassie qu'à Corinthe. Avant la dernière guerre des Anglais contre les Ashantis, nul étranger n'y pouvait pénétrer. Exception était faite pour les musulmans, qui jouissaient là et qui y jouissent encore d'un crédit extraordinaire. Dans toute l'Afrique, l'élément maure, arabe et berbère domine les indigènes de toute la hauteur dont les Chinois dominaient les Annamites, et les Européens les Peaux-Rouges. Chez les Ashantis, les musulmans avaient réussi à se donner un caractère sacré : ils ne pouvaient sous aucun prétexte et dans aucun cas être mis à mort. Les amulettes qu'ils vendaient aux nègres étaient tenues pour toutes puissantes. Mais quant aux Européens, ils ne pouvaient entrer à Coumassie qu'à grand péril, fût-ce même en qualité d'ambassadeurs. Quoique les missionnaires et Bonnat fussent des prisonniers de guerre, la règle ne fléchit pas pour eux; ils furent retenus des mois entiers aux portes de la ville, toujours suspendus entre la vie et la mort, jusqu'à ce que le conseil des anciens eût décidé de les y faire entrer. La plupart étaient d'avis contraire et voulaient simplement les immoler hors des murs dans des fêtes publiques. Ce fut le jeune roi Koffé Kari-Kari qui, curieux sans doute du spectacle, insista pour les recevoir. Il faut voir dans le récit de M. Gros, fait d'après le naïf journal de Bonnat, le spectacle de cette pompe barbare. Nous allons citer, en abrégeant.

Des messagers royaux, armés d'épées à poignée et à agrafes d'or, vinrent chercher les captifs. Depuis quelque temps déjà le roi leur avait envoyé des étoffes dont Mme Ramseyer leur avait confectionné des vêtements à tous. Sur la grande place de la ville, Kari-Kari était assis sur son trône. Les grands personnages du royaume, chacun avec sa suite, ses guerriers, ses porte-épée, ses porteurs de tabouret, de parasol, de queues de cheval et d'éléphant, ses tambours, étaient rangés, suivant leur dignité, sur deux lignes qui s'étendaient à droite et à gauche de manière à former un

croissant très recourbé. Les chefs d'un rang inférieur se tenaient dans l'espace laissé vide, chacun entouré de sa suite, comme ceux d'un rang plus élevé.

Le roi était assis sur un fauteuil artistement sculpté et orné d'or; ses pieds reposaient sur un gros coussin de velours. Sa Majesté était drapée dans de riches étoffes, chaussée de sandales incrustées d'or, coiffée d'un haut bonnet en peau d'antilope teinte en noir, brodé d'argent, surmonté d'un long plumet d'or. Ses bras, ses poignets, ses jambes, ses chevilles étaient chargés de bracelets auxquels étaient suspendues des amulettes renfermant des versets du Coran, quoique le mahométisme ne soit pas la religion des Ashantis. Sa Majesté portait en outre des bagues de prix et des chapelets, regardés comme l'objet le plus précieux de tout ce qui appartient aux rois et aux grands. Ils se transmettent de génération en génération dans les familles de haut rang et sont conservés comme des titres de noblesse. On en trouve dans les tombeaux des ancêtres les plus reculés de la race actuelle.

Derrière le roi se tenaient debout sept gardes portant ses armes de guerre tout étincelantes d'or et plusieurs jeunes filles qui agitaient l'air avec des queues de cheval blanc; également debout, sur une marche supérieure, les principaux officiers de la maison royale; à sa droite, la reine mère et ses dames d'honneur. Vis-à-vis du roi, au nombre de cinq à six cents, les bourreaux, reconnaissables à leurs bonnets de peau de tigre et aux deux coutelas pendant sur leur poitrine; leur profession est une des plus honorées. Là aussi, les crieurs publics; puis des esclaves tenant des pipes en or et en argent, de la vaisselle plate, des miroirs, des talismans de toute sorte; plus loin encore, la foule des curieux et des oisifs.

A la suite de cette description après laquelle il ne tiendrait qu'à nous de voir dans Koffé Kari-Kari un monarque presque civilisé, ou tout au moins un Darius, un Artaxerce, un potentat de l'antiquité, on nous montre, s'avançant, les quatre Européens. Mme Ramseyer est au bras de son mari. Un gardien lui arrache violemment le chapeau qu'elle a sur la tête : il paraît que devant les rois ashantis l'homme doit avoir la tête couverte et la femme la tête nue. Ils présentent leur supplique et, pendant qu'on délibère, retournent s'asseoir à huit cents pas de l'éminence sur laquelle trône le roi.

« Ils virent bientôt que les chefs n'étaient pas tous bien disposés en leur faveur; quelques-uns, comme Mensa, frère du roi, et Bobie, frère du prince Ansah, furent très aimables; ceux du camp opposé furent très froids. Deux d'entre eux dansèrent follement autour des captifs, brandissant leurs glaives sur chacun d'eux et spécialement sur Mme Ramseyer; la populace les insultait, criant : *A mort! on les tuera tous!* »

Les prisonniers remarquèrent fort les vingt ou trente fauteuils disposés autour du roi. Au lieu de couleur et de vernis, ils avaient été noircis avec du sang humain. Après cette audience, d'autres eurent lieu qui détournèrent un moment l'attention publique des Européens; on les reconduisit à leur prison.

Ce prince Ansah, que nous venons de nommer, avait été élevé en Angleterre. C'est à lui très probablement que les captifs durent la vie. Il parlait anglais et employait pour eux son crédit auprès du roi. Toutefois il ne put ni obtenir leur liberté ni parvenir à faire régler leur sort. Ils restèrent là, dépendant pour leur subsistance des libéralités du roi et de sa mère, qui leur envoyait tantôt une pièce d'étoffe, tantôt une gazelle ou un mouton, incertains de leur destinée, et ne recevant que par grâce spéciale des nouvelles d'Europe. C'est dans cette situation que Bonnat apprit en 1870-71 les malheurs de sa patrie, et sa douleur, dans laquelle il oublie ses propres maux, a des accents touchants.

Il a fallu les victoires des troupes anglaises en 1874 pour opérer la délivrance des malheureux prisonniers. Pendant cinq ans, le roi Kari-Kari et les chefs ashantis n'avaient cessé de jouer avec leurs têtes, comme le chat avec la souris. Un jour, on leur demandait de bâtir pour le roi une maison à l'européenne : après quoi, ils auraient leur liberté; et quand ils avaient achevé cette œuvre rendue si difficile par l'absence des matériaux nécessaires, on imaginait autre chose. Quelquefois on les mettait en route comme pour les reconduire à la frontière; puis, quand ils avaient marché longtemps, on les ramenait exténués. Au fond, Kari-Kari ne les avait pas fait mourir parce qu'il voulait les garder en otages; mais Bonnat, toujours simple et naïf comme un enfant, en fait honneur à la bonté de ce roi barbare qui, dit-il, « voulait bien lui accorder sa faveur ».

II.

Pendant son séjour à Coumassie, où il ne fut ni enfermé, ni enchaîné, ni gardé, parce que la fuite était impossible, et où il mena en apparence la vie libre, le captif eut l'occasion d'étudier à fond les mœurs, la langue et les institutions des Ashantis. Il parle de celles-ci avec une gravité tragi-comique.

L'autorité souveraine et le pouvoir absolu du « monarque », dit-il très sérieusement, ne sont pas étrangers à la puissance de l'État. Les « grands », dont la fortune et la vie dépendent d'un caprice « royal », sont par suite « d'une docilité à toute épreuve ». Tous les héritages reviennent au roi : « cela donne à la royauté une immense force et une inappréciable richesse. »

Cette « énorme importance » du roi des Ashantis amène à Coumassie un grand nombre de jeunes gens appartenant aux « meilleures familles du royaume ». Ils viennent « dans le rayonnement du trône ». Semblables aux courtisans des anciennes cours, on les voit continuellement « sur les pas du monarque, sollicitant ses

faveurs et ses sourires ». Ces jeunes gens, appelés *oinquas*, remplissent les fonctions de pages. Les « princes du sang » ont un privilège assez singulier : en cas de condamnation à mort, ils ont le droit de se suicider. La réunion de la « cour suprême de justice et de législation » a lieu tous les jours, dans la grande cour du « palais royal ».

A travers le naïf sérieux avec lequel Bonnat nous représente ces singeries nègres, on voit, au reste, chez les peuples noirs de la Guinée, quelque chose qui n'est plus l'état social rudimentaire des autres tribus africaines. Il y a là comme une organisation politique et une espèce de civilisation barbare.

Barbare et horrible en effet! L'homme sauvage serait un ange comparé à un Ashanti. La sauvagerie, jointe au despotisme, a créé là des mœurs abominables. La besogne de la « cour suprême de justice et de législation » suffit à en donner une idée. Si un homme parlant à un chef se trompe et lui donne un autre nom que celui qui lui appartient, il est condamné à mort; s'il répand à terre de l'huile de palme, présage funeste, il est condamné à mort; s'il entre dans Coumassie en portant son panier sur la tête, il est condamné à mort; s'il éternue dans le palais ou dans les rues, il est condamné à mort. Il va sans dire que son sang n'est pas épargné s'il a commis des délits plus graves. Les six cents bourreaux gagnent bien leur salaire. Et de quelle façon la sentence est-elle exécutée? On réserve ordinairement tous ces malheureux pour les fêtes et les cérémonies. Ces jours-là, les exécuteurs saisissent par le cou les victimes et leur passent un couteau à travers les joues, de façon à percer la langue. Cette précaution a pour but de les empêcher de jurer le grand serment du roi. Dès qu'il a les joues traversées, le condamné est conduit au lieu où on lui tranche la tête avec le coutelas. Heureux quand il tombe dans les mains d'un bourreau expert en son art! car il faut être élève avant d'être maître, et l'on a des apprentis bourreaux de dix ou douze ans qui parfois mettent plusieurs minutes à séparer la tête du tronc.

Dans les cas graves le condamné est torturé pendant une journée entière. Dès le matin une compagnie d'exécuteurs s'emparent de lui, passent le couteau dans les joues et plantent profondément une fourchette en fer dans chacune des épaules. Précédé d'un tambour et d'une flûte, l'infortuné fait le tour de la ville, s'arrêtant sur les places publiques. A chaque pause l'un des exécuteurs lui coupe un lambeau de chair en l'engageant ironiquement à danser. Si la force lui manque pour le faire, les gamins, armés de tisons enflammés, viennent porter le feu dans ses plaies vives, forçant ainsi le supplicié à faire des mouvements que la musique se hâte d'accompagner et que saluent les risées de la foule. Finalement la victime est amenée devant le roi. Si elle a le courage de danser, le roi dit : « Très bien », et il donne l'ordre d'abréger son supplice en lui tranchant immédiatement la tête.

Chez les Ashantis, comme, au reste, dans toute l'Afrique centrale, quand un chef meurt on égorge sur sa tombe un certain nombre d'esclaves; mais quand c'est un roi, comme tous ses sujets sont ses esclaves, tout le monde peut être immolé. Il y a eu des funérailles « royales » qui ont coûté plus de vies humaines qu'une bataille :

« A la mort d'un roi, écrit Bonnat, le spectacle dépasse les limites de l'horrible, et l'on peut dire à la lettre que les rues de Coumassie ruissellent de sang. Les princes, quel que soit le rang qu'ils occupent, se précipitent armés de fusils et de sabres. Une bande d'exécuteurs les accompagne, et tous à l'envi se jettent sur les passants, massacrant tout ce qu'ils rencontrent, hommes, femmes, enfants, vieillards, esclaves, et même les chefs, les personnages du rang le plus élevé et les capitaines de l'armée. Tout le monde est frappé de terreur et s'efforce de gagner la campagne. Peine perdue! Les « princes », accompagnés de leur lugubre escorte, s'élancent sur les traces des fugitifs, les traquent, aidés de leur meute humaine, dans les vallées, sur les coteaux, et pendant huit jours, au lieu des vivres devenus inutiles (car il est défendu, sous peine de mort, à qui que ce soit, de prendre pendant ce temps aucune espèce de nourriture), on voit entrer dans la ville des paniers pleins de têtes humaines. »

Après ces massacres *ad libitum* viennent les immolations régulières. La croyance des Ashantis — croyance commune à presque tous les peuples à un certain stage de la civilisation — que l'autre vie est une répétition de la vie présente, fait que l'on compose au roi une maison d'outre-tombe pareille à celle qu'il avait sur la terre. On lui expédie des femmes, des eunuques, des officiers, des soldats, des généraux, des cuisiniers, des pages, des porteurs de hamac, des amis, des serviteurs, voire même des bourreaux, par centaines. Une partie des exécuteurs égorge l'autre. Cela fait, on procède aux sacrifices religieux proprement dits, et pour cela on immole sur la tombe des légions de prisonniers et d'esclaves.

Outre ces occasions solennelles, on célèbre tous les quinze jours à Coumassie une fête religieuse dans laquelle le sang humain se mêle à celui des moutons. Bonnat dut assister plus d'une fois à ce douloureux spectacle. L'égorgement des hommes joue chez les Ashantis le rôle que la famine ou la pauvreté remplissent ailleurs : il maintient le niveau de la population.

Après les succès remportés en 1874 par les troupes anglaises sous les ordres de sir (aujourd'hui lord) Garnet Wolseley et l'incendie de Coumassie, ces mœurs épouvantables se sont modifiées, mais non pas dans la mesure qu'on eût été en droit d'attendre. Les Ashantis ont rebâti leur capitale dans ce style que Bonnat admirait : colonnes à bases peintes en rouge, pour que le sang n'en altérât point l'aspect; revête-

ments d'or et de mosaïque ; enfin un certain luxe, marque d'une certaine industrie. Mais les sacrifices humains ne furent point abolis.

Malgré ces coutumes atroces qui le faisaient frémir depuis cinq ans, le pauvre Bonnat, en allant prendre congé du roi Mensa, successeur de Kari-Kari, lui promit, qui le croirait? de revenir dans ses États. Le paragraphe de son journal, à ce sujet, ne dément pas la naïveté de son cœur d'enfant :

« Nous trouvâmes le roi seul, avec sa mère et les chefs de sa maison. Il nous demanda si nous reviendrions en Ashantie. Je lui répondis par les plus vives protestations d'amitié et de dévouement pour lui et pour son peuple. Il en parut extrêmement touché. Je m'engageai à revenir librement dès que cela me serait possible. »

Pauvre Bonnat! c'était vraiment un bon chrétien!

C'était aussi un vaillant explorateur et un rude commerçant! En revenant de captivité, au lieu de courir à la côte, il fit un détour sur sa route afin d'entrer le premier dans la ville de Salaga et de créer ainsi à la France une espèce de droit de priorité. Revenu dans son pays, il chercha des commanditaires, refit des pacotilles, repartit pour la côte de Guinée, et il y aurait sans doute créé aux Anglais une concurrence redoutable si la mort n'avait mis fin, en 1882, à sa carrière aventureuse.

LÉO QUESNEL.

DE GRAVELOTTE A SEDAN

Extraits des Mémoires du général Sheridan (1)

Dès que le général Sheridan apprit que la guerre était déclarée entre la France et l'Allemagne, il résolut de venir en Europe pour suivre les opérations militaires et alla demander l'autorisation au général Grant, alors président des États-Unis. « Quelle armée comptez-vous suivre? » lui demanda celui-ci. — « Les Allemands, parce que je verrai mieux du côté des vainqueurs et, d'après mes prévisions, les Français essuieront une défaite. » Et le général Sheridan ajoute que cette réponse fit grand plaisir au Président qui détestait Napoléon III qu'il traitait volontiers d'usurpateur et de charlatan.

Cette opinion élogieuse de l'armée allemande n'est qu'une flatterie faite après coup, que le général Sheridan ou son éditeur a cru devoir consigner dans ses Mémoires. Il résulte au contraire de confidences faites à des amis par le général, et qui ont été rappelées au moment de sa mort, que c'est précisément à la suite de l'armée française qu'il comptait faire la campagne et que ce n'est que par suite de la mauvaise volonté ou de la négligence de l'état-major français que le général américain passa de l'autre côté, qui se trouva hélas! en effet être le plus fort. Il y a une sorte d'aveu dans l'observation qu'il fait lui-même que M. Washburne, ministre des États-Unis à Paris, un de ses amis intimes, avait fait toutes les démarches nécessaires pour lui obtenir la permission d'être attaché à l'état-major français, sans succès d'ailleurs.

Parti de New-York le 27 juillet, ce n'est que le 17 août, et après des péripéties et des fausses manœuvres sans importance pour nous, que le général Sheridan rejoignit le quartier général allemand. Arrivé à Pont-à-Mousson, en ce moment encombré de troupes, il fut reçu à neuf heures du soir par le comte de Bismarck.

Le chancelier, qui portait la petite tenue du régiment de cuirassiers dont il était colonel, paraissait fort préoccupé des événements : c'était la veille de la bataille de Gravelotte. En causant de l'Amérique il parut surtout fort soucieux de savoir qu'elle était celle des deux puissances — la France ou la Prusse — que l'on accusait d'avoir voulu la guerre.

Le 18 août, à quatre heures du matin, le général partit dans une voiture à quatre chevaux, en compagnie du comte de Bismarck, du comte de Bismarck-Bohlen, neveu et aide de camp du chancelier, et du docteur Busch. On suivit la route de Pont-à-Mousson à Rezonville, par laquelle les régiments de Poméramie, forts d'environ 30 000 hommes, avaient reçu l'ordre de se rendre à Gravelotte. De la conversation qui se tint en route, le général Sheridan rapporte une curieuse déclaration du comte de Bismarck :

« Il (le chancelier) a parlé beaucoup, dit-il, de la forme de notre gouvernement et a dit que dans sa jeunesse toutes ses tendances étaient pour le républicanisme, mais que des influences de famille avaient combattu ces préférences. Une fois entré dans la carrière politique, il a vu que l'Allemagne n'était pas suffisamment mûre pour la république. Il a déclaré, en outre, que c'était contre son gré qu'il avait embrassé la carrière politique, qu'il avait toujours désiré être soldat, mais qu'ici encore l'opposition de sa famille l'avait détourné de ce choix et l'avait fait entrer dans la diplomatie. »

C'est tout près de Mars-la-Tour, où avait eu lieu la bataille du 16 août, que le général américain fut présenté au roi de Prusse dont il fait ce petit croquis :

(1) Le général Sheridan est l'un des meilleurs généraux qu'aient eu les États-Unis. Pendant la guerre de sécession, le général Grant lui confia le commandement de toute la cavalerie et il contribua grandement au succès définitif. Il sut montrer tant de valeur qu'on lui donna le surnom de Murat américain. Il a suivi, en 1870, les opérations de la guerre franco-allemande.

Il est mort au mois de juin dernier à l'âge de cinquante-sept ans, commandant en chef de l'armée des États-Unis, et a laissé des mémoires dont le *Scribner's Magazine* a commencé la publication dans son numéro de novembre.

« A cette époque, Guillaume de Prusse avait soixante-treize ans. Il portait l'uniforme de la garde et était l'incarnation d'un soldat idéal ; avec cela doué de manières distinguées et pleines de courtoisie. La conversation qui fut brève, par cette raison que ni l'un ni l'autre nous ne parlions la langue de l'autre, se termina par l'invitation la plus cordiale de Sa Majesté d'accompagner son quartier général pendant la campagne. »

Enfin on se mit en route pour aller occuper la position choisie par le roi pour assister au commencement de la bataille.

Cet endroit dominait les villages de Rezonville et de Gravelotte et, au delà, on apercevait presque tout le pays jusqu'à Metz.

Sous ce rapport, fait remarquer le général, la position choisie était excellente, mais, d'un autre côté, elle était fort désagréable, car nous étions entourés par des cadavres de beaucoup de pauvres gens qui y avaient été tués deux jours avant et qu'on n'avait pas encore eu le temps d'enterrer. On enleva ces corps avec beaucoup de précaution, et le roi, son frère, le prince Frédéric-Charles-Alexandre, le général de Moltke, le ministre de la guerre, général de Roon, et le comte de Bismarck se trouvèrent réunis.

C'est alors que le général Sheridan fut présenté au général de Moltke dont il fait un portrait curieux :

« Il parlait couramment notre langue et le comte de Bismarck nous ayant quittés pendant quelque temps pour se rendre dans une maison voisine où se trouvait son fils qui venait d'être blessé à Mars-la-Tour et sur le sort duquel il était naturellement très inquiet, le général de Moltke me fit l'honneur de m'expliquer la position des différents corps d'armée ainsi que la nature et la raison des mouvements qu'ils opéraient en ce moment.

« Devant nous, et couvrant Metz, était l'armée française postée sur le sommet d'un coteau, vers le nord ; le centre s'inclinant un peu à l'ouest vers les forces allemandes. La gauche des postes français se trouvait à peu de distance de la Moselle et cette partie de leur ligne était séparée des Allemands par un ravin dont les flancs, bien boisés étaient à pic du côté du nord ; vers le centre, cette dépression disparaissait et le terrain qui, à cet endroit, séparait les combattants, formait devant la ligne française un glacis naturel et ouvert qui pouvait être complètement balayé par le feu des défenseurs.

« La ligne avait une étendue de onze à douze kilomètres. Pour attaquer cette position, formidable partout, sauf sur le flanc droit, les Allemands s'occupaient à rassembler les forces combinées de la première et de la seconde armée dont les troupes avaient, depuis la dernière quinzaine, rencontré déjà avec succès les Français dans trois batailles rangées. Sur la droite, se trouvaient les corps de la 1re armée, commandée par le général de Steinmetz, les vainqueurs de Spickeren, près de la Sarre, du 6 août, et, huit jours plus tard, de Colombey, à l'est de Metz ; tandis que le centre et la gauche étaient composés de plusieurs corps de la 2me armée, commandée par le prince Frédéric-Charles de Prusse, dont une partie des troupes avait pris part à la sanglante bataille de Mars-la-Tour, à la suite de laquelle Bazaine s'était vu couper la route de Verdun et avait été forcé de rétrograder sur Metz.

« Pour commencer, le plan des Allemands était simplement de menacer avec leur droite, tandis que la 2me armée avancerait vers le nord pour empêcher les Français, sur les intentions desquels il n'existait pas de doutes, de battre en retraite sur Châlons ; alors, au fur et à mesure que les desseins des Français se manifesteraient, ces corps devaient successivement se diriger vers l'ennemi et chercher à tourner son flanc droit. Mais le succès de ce mouvement tournant fut très incertain et jusqu'à ce qu'il eut réussi (tard dans l'après-midi) on se battit avec acharnement. Comme je n'ai pas l'intention de décrire en détail la bataille de Gravelotte, ni aucune autre, je ne m'arrêterai que sur certains incidents.

« Vers midi, après bien des escarmouches préliminaires, l'action commença d'après le plan que j'ai déjà esquissé ; les Allemands avançaient sur la gauche, tout en tenant fermement sur la droite ; c'était précisément cette dernière aile (celle de la première armée) que je pouvais observer de l'endroit où le quartier général du roi était installé. De là, nous pouvions voir, comme j'ai déjà dit, le village de Gravelotte devant lequel se trouvaient les troupes allemandes cachées en partie, surtout vers la gauche, par des bouquets d'arbres touffus. Devant nous, le terrain était libre, et comme la journée était claire et ensoleillée avec un petit vent frais (sans lequel, du reste, la fumée d'une bataille entre 300 000 à 400 000 hommes aurait obstrué complètement la vue), le spectacle était d'une magnificence et d'une sublimité inouïes.

« L'artillerie allemande ouvrit la bataille, et tandis que l'air était rempli de la fumée de centaines de pièces de canon, toute la ligne du centre et de l'est des Allemands avançait vers le point d'attaque. Ce mouvement fut suivi de près par les réserves qui, en colonnes serrées, reprirent les positions, ayant soin toutefois de se tenir assez en arrière pour ne pas essuyer le feu.

« L'artillerie française et les mitrailleuses répondaient vigoureusement et avec succès aux Krupps. D'après ce que nous pouvions apercevoir, la gauche des Allemands continuait à avancer et les officiers d'état-major montaient fréquemment annoncer que tout marchait bien dans les positions qui se trouvaient cachées à notre vue. Ces rapports étaient toujours communiqués en premier lieu au roi. Quand quelqu'un apportait des nouvelles de la bataille, tout le monde se rangeait autour de lui et le général de Moltke dépliait sa carte aussitôt pour expliquer la situation. Cela fait, le chef de l'état-major, la figure pâle et pensive, retournait à un siège qu'on lui avait improvisé avec des havre-sacs, ou bien il se promenait de long en large donnant des coups de pied à des mottes de terre ou à des petites pierres et tenant ses

mains derrière son dos. A cette époque, il avait près de soixante-dix ans, mais à voir son visage émacié et profondément ridé avec des pattes d'oie autour des yeux, il semblait bien plus âgé; tout son aspect faisait bien plutôt songer à l'ascétisme religieux qu'à une ardente passion pour la profession militaire.

« Vers le milieu de l'après-midi, sur la gauche et le centre, les Allemands avaient fait reculer les Français de leur position avancée dans la direction de Metz; jusque-là, la droite des Allemands n'avait pas fait grand' chose, si ce n'est de prendre possession du petit village de Gravelotte en rejetant les Français en arrière du profond ravin, dont j'ai déjà parlé, qui court du nord au sud, à quelque distance à droite de la ville.

« C'était maintenant le moment où la droite des Allemands allait avancer sérieusement dans le but de gagner les hauteurs de Rozerieulles sur lesquelles les Français comptaient évidemment soutenir une lutte désespérée pour couvrir leur retraite sur Metz. Quand les Allemands s'élancèrent à l'attaque, le feu des Français devint si intense et si meurtrier que le général de Steinmetz donna l'ordre de charger à une partie de la cavalerie appartenant à l'aile droite. Franchissant le ravin que je viens de décrire, les escadrons gravirent la pente et s'élancèrent en avant, les rangs de devant irrésistiblement poussés par ceux de derrière. Les Français étaient postés le long d'un chemin creux, derrière des murs et des maisons, et lorsque la cavalerie allemande approcha de ces obstacles, elle essuya un feu terrible sans qu'elle eût la moindre possibilité de riposter, tandis qu'elle était obligée malgré elle d'avancer jusqu'à ce que les premiers rangs se trouvassent entassés sur la route profondément encaissée à cet endroit. Ce fut un véritable massacre; les cavaliers ne pouvaient plus avancer et, par suite de la barrière que formaient en arrière la masse des morts et des blessés, tant hommes qu'animaux, la retraite était impossible. Ce fut un désastre.

« Au moment où cette charge fut ordonnée, le roi venait de se décider à transporter son quartier général dans le village de Gravelotte; en y arrivant nous apprîmes seulement le résultat navrant de ce mouvement, commencé avec tant d'ardeur, et on en exprima une telle indignation contre Steinmetz qui avait fait, disait-on, un sacrifice inutile de sa cavalerie que je m'attendais à le voir mettre en disponibilité séance tenante. Il n'en fut rien.

« Suivi par un nombreux état-major, le général de Steinmetz ne tarda pas à se présenter dans le village et à s'approcher du roi. Arrivé devant lui, il le salua avec beaucoup de respect et alors je remarquai qu'il était fort âgé. Cependant sa figure bronzée, sa tournure martiale, ses cheveux coupés en brosse, témoignaient encore d'une certaine vigueur. Quand le roi lui parla, je ne me trouvais pas assez près pour entendre ce qu'il lui dit, mais comme les gestes de Sa Majesté semblaient exprimer de bons sentiments et que, quelques instants plus tard, le vieux général reprenait le commandement de ses troupes, il était évident qu'au moins pour le moment sa faute n'avait pas été relevée. »

Cet acte ne fut pas oublié, comme paraît le croire le général Sheridan, car quelque temps après, le général de Steinmetz était envoyé en disgrâce au fond de l'Allemagne.

« Le roi quitta alors le village, et le quartier général fut transporté un peu au nord sur un point élevé et découvert. Le mouvement en avant, quoique lent et irrégulier, eut pour résultat de faire gagner peu à peu du terrain aux troupes allemandes, bien que les Français résistassent bravement en continuant leurs feux de peloton qui portaient d'un bout à l'autre de la pente. L'artillerie française se taisait cependant, et les officiers de l'artillerie allemande étaient rayonnants, attribuant avec confiance ce silence à ce que leurs pièces de Krupp avaient démonté les batteries françaises et mis en morceaux les mitrailleuses.

« Cependant je ne partageais pas cette confiance, car avec l'excellente lorgnette que j'avais, je pouvais voir distinctement de longues colonnes de troupes françaises avançant vers la droite avec l'intention évidente de faire une résistance vigoureuse de ce côté, et il me semblait plus que probable qu'on allait entendre leur artillerie avant que les Allemands n'eussent gagné le sommet désiré.

« Les Allemands montaient lentement et péniblement le glacis dans les endroits les plus exposés, tantôt en se traînant sur le ventre, tantôt en rampant sur les mains et les genoux, mais, en somme, avançant fièrement et en droite ligne.

« Mais en arrivant plus près ils s'aperçurent subitement que l'artillerie et les mitrailleuses françaises n'étaient rien moins que détruites, car environ deux cents pièces se mirent à tirer sur eux avec une force terrible, tandis qu'au même instant toute la crête du coteau se trouvait éclairée par le feu meurtrier des chassepots. Cette vigoureuse résistance était tellement inattendue pour les Allemands qu'ils restèrent consternés et demeurèrent un instant indécis. Puis, frappés d'une folle panique, ils lâchèrent pied et se mirent à fuir; infanterie, cavalerie, artillerie, tout dégringola la pente sans aucun essai de résistance, pendant que les Français les poursuivaient avec acharnement, continuant à les tenir sous un feu incessant jusqu'à ce que les fuyards se fussent sauvés à travers le ravin dans la direction de Gravelotte.

« D'autre part, la bataille avait pris sur la droite un caractère très sérieux et tout indiquait que les Français allaient attaquer les hauteurs de Gravelotte; mais le corps poméranien arrivant à ce moment sur le champ de bataille, fut mené à l'action par de Moltke en personne, et bientôt la victoire se décida en faveur des Allemands. »

En s'en allant, le roi de Prusse rencontre une quantité de fuyards qu'il apostrophe violemment, et auxquels il a toutes les peines du monde à faire entendre raison.

Retirés à Rezonville, le roi, son frère et le général de Roon ne sont pas sans inquiétude sur le résultat final

de la journée, et c'est avec une vive satisfaction qu'ils apprennent enfin que l'armée de Bazaine se retire sur Metz, laissant les Allemands en possession du champ de bataille.

En ce moment, d'après l'avis des gens compétents, si, au lieu de cette retraite, Bazaine s'était maintenu sur ses positions pour prendre l'offensive, c'est du côté des Français qu'aurait été définitivement la victoire, et on ne peut prévoir si la face des choses n'aurait pas été complètement changée.

Au quartier général, tout est désorganisé, les vivres sont rares, ce qui vaut au général Sheridan l'honneur de partager avec le prince Frédéric-Chrrles : « Le frère du roi m'appela à part et tirant de sa poche de derrière un morceau de pain bis rassis, le partagea avec moi. Pendant qu'il mâchait sa croûte, il commença à me parler de son fils, le général prince Frédéric-Charles, appelé populairement le « prince rouge » qui avait commandé la 2e armée (l'aile gauche des Allemands) pendant cette bataille. En me racontant la carrière militaire de son fils, la figure du vieil homme s'illumina d'enthousiasme, et ce n'est pas sans raison, car dans la guerre entre la Prusse et l'Autriche, en 1866 ainsi que dans la campagne actuelle, le « prince rouge » avait déployé un génie militaire de premier ordre. »

Le quartier général, en ce moment, est sens dessus dessous ; des dépêches annonçant la victoire sont envoyées partout. La première est envoyée à la reine, le roi ayant recommandé au comte de Bismarck de la préparer immédiatement pour sa signature; puis suivirent celles d'un caractère plus officiel. Pendant ce temps-là, le général voulut aller au village pour tâcher de trouver de l'eau pour son cheval, et c'est là que se passa un curieux épisode qui faillit lui coûter la vie :

« A peine entré dans la rue principale, je fus subitement arrêté par un escadron de soldats qui, me prenant pour un officier français, car ma tunique et mon képi ressemblaient à ceux des Français (le général était en petite tenue de général américain), m'ont couché en joue. Ils étaient surexcités à un tel point que je croyais que ma dernière heure avait sonné, parce qu'ils ne pouvaient comprendre l'anglais, que moi je ne parlais pas l'allemand, et que je n'osais pas donner d'explications en français. Heureusement, quelques mots d'allemand me vinrent à l'esprit dans l'occurence, et je pus faire retarder mon exécution. Un soldat de la troupe vint examiner le « suspect » de près. La première chose qu'il fit fut de m'enlever mon képi; en le regardant avec soin, ses yeux s'arrêtèrent sur les trois étoiles placées au-dessus de la visière, et les montrant à ses camarades, il déclara que j'étais un Français. Alors, naturellement, toute la bande devint encore plus furieuse qu'avant, car ces hommes se figuraient que je voulais agir de ruse, et je me demande si je pourrais aujourd'hui raconter cette histoire si un officier, appartenant au quartier général du roi, n'était passé justement par là, et, entendant les injures et les menaces qui m'étaient adressées, n'avait dirigé son cheval vers nous pour apprendre la cause du vacarme; il me reconnut immédiatement et me fit remettre en liberté. »

Afin que pareille erreur ne se renouvelât pas, le général se fit délivrer par le roi un sauf-conduit lui permettant d'aller partout en toute sécurité.

Il raconte ensuite combien le quartier général se trouvait désorienté : ni gîtes ni vivres. Il coucha dans le grenier d'une grange remplie de blessés, en compagnie du comte de Bismarck et de son neveu. Le lendemain il faut chercher son déjeuner, et il montre le chancelier allant « fourrager le café » et finissant par rapporter seulement deux bouteilles de cognac. Puis ils vont de compagnie visiter le champ de bataille et le récit de cette visite est intéressant parce qu'il va constater la supériorité de l'artillerie française.

« J'étais très content de visiter le terrain devant Gravelotte, pour voir en particulier si les pièces de Krupp avaient vraiment fait la besogne que les officiers de cavalerie allemands avaient prônée.

« Passant directement à travers le village de Gravelotte, et suivant le chemin par lequel la cavalerie allemande avait passé pour faire sa courageuse mais inutile charge, nous fûmes bientôt arrivés sur le terrain où la lutte avait été la plus forte. Là, le champ de bataille était littéralement couvert de victimes, attestant la violence de la lutte; les morts et les blessés gisaient en masse de tous les côtés. C'est dans le chemin encaissé que le carnage avait été le plus terrible. Des hommes et des chevaux y avaient été massacrés par centaines. Le spectacle était absolument navrant.

« Nous ne tardâmes pas à nous diriger sur un autre point en montant la côte vers la ligne française; le terrain sur lequel nous passions était couvert de milliers de casques jetés par les Allemands pendant la bataille.

« Quand nous fûmes entrés dans les tranchées françaises, je fus étonné de voir le peu de dommages que l'artillerie allemande avait causé à ces défenses; car, bien que je n'eusse pas dans l'efficacité de leurs canons la confiance qu'avaient la plupart des artilleurs allemands, je m'attendais cependant à constater que leur terrible canonnade avait produit des résultats sérieux. Tout ce que je pus apercevoir, fut un canon en détresse, une mitrailleuse cassée et deux caissons brisés. Tout le reste, sauf quelques munitions laissées dans une tranchée, avait été emporté. Il était donc clairement prouvé par le bon ordre dans lequel l'aile gauche des Français s'était retirée sur Metz que sa retraite n'avait été déterminée que par les désastres de l'aile droite.

« Comme à cette heure la cavalerie allemande se trouvait déjà loin sur la route de Metz, nous suivîmes ses traces et, pour essayer de voir la ville, nous gagnâmes une colline voisine, croyant y trouver un poste d'observation sans dan-

ger; mais bientôt il fallut constater le contraire, car à peine étions-nous arrivés au sommet que plusieurs sentinelles françaises, qui se trouvaient cachées à peu près à 600 mètres, ouvrirent le feu sur nous et elles y mettaient tant d'ardeur que, nous courbant sur nos chevaux, nous nous sauvâmes incontinent. »

On ne se doutait pas que le chancelier avait été si près des balles françaises et qu'il aurait suffi d'un hasard pour faire perdre à la Prusse son plus grand homme politique et débarrasser la France de son plus grand ennemi.

Chemin faisant, M. de Bismarck et son compagnon sauvent la vie à une vingtaine de blessés qui avaient été oubliés dans un endroit écarté et pour lesquels ils firent venir des secours.

Remontés en voiture pour rejoindre le roi, qui était retourné à Pont-à-Mousson, il fallut traverser le village de Gorze et là se place un incident qui peint bien le caractère du comte de Bismarck :

« Les rues étaient tellement encombrées de voitures que je pensais qu'il nous faudrait le reste de la journée pour passer, car les voituriers n'avaient pas le moindre égard pour les cris de nos postillons. Le comte ne se démonta pas : saisissant un revolver derrière son coussin, et me disant de rester assis, il sauta à terre et fit rapidement dégager la route en ordonnant aux conducteurs de ranger leurs voitures à droite et à gauche. Marchant devant la nôtre, il nous fit faire une place jusqu'à ce que nous fussions hors de l'encombrement, puis il reprit sa place en disant : « Ce « n'est pas une besogne bien digne du chancelier de la con- « fédération allemande ce que je viens de faire, mais c'était « la seule manière de passer. »

HENRI DE BEAUMONT.

(*La suite prochainement.*)

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Beaucoup de ceux qui depuis tantôt trois années ont coutume de lire, dans les larges et foisonnantes colonnes du *Temps*, les chroniques abondantes et vives, spirituelles et émues, très pittoresques et très « documentées » où M. Hugues Le Roux nous raconte la *Vie à Paris*, s'émerveillent sans doute qu'un seul homme ait pu emmagasiner pour eux tant de renseignements sur les choses parisiennes, tant d'impressions et tant de souvenirs. Et s'ils essayent de reconstituer d'après ces chroniques la biographie de l'auteur et de retrouver son âge, je frémis en songeant au résultat de leurs recherches. Assurément ils se disent :

— Cet homme à qui il a été donné, par une grâce spéciale de la Providence, de connaître dans leur intimité tous les personnages célèbres de ces vingt dernières années, de visiter à fond et dans les coins tous les étages de la société contemporaine et les dessous les plus secrets de Paris, et de vivre, en outre, dans toutes les villes d'Europe et même dans quelques autres, ce chroniqueur qui, comme le subtil Ulysse, a vu les cités et les mœurs de beaucoup de peuples, doit être un monsieur très mûr, d'un passé extraordinaire, très roulé et fané par la vie, et qui porte sur son front les plis de longues curiosités et d'innombrables expériences.

L'erreur est excusable. Ce n'est point, d'ailleurs, que M. Hugues Le Roux cherche à nous en faire accroire. Seulement, comme il a au plus haut degré le don de se représenter rapidement les choses sous une forme concrète, le plus aride document s'anime, prend figure et couleur en traversant ce cerveau inventif. Même ce qu'il suppose et reconstruit, on jurerait qu'il le voit. Et c'est pour cela qu'il semble avoir tout vu, et vécu prodigieusement.

Il a beaucoup vécu, en effet, par l'imagination. Mais avec cela il est très jeune : vingt-huit ans au plus; l'apparence plutôt délicate; très doux à l'ordinaire, doux jusqu'à la caresse et même jusqu'à l'onction; la conversation la plus amusante et la plus fertile en images (je ne dis pas encore en pensées); les yeux les mieux braqués sur le monde extérieur; une curiosité gourmande; une sensibilité à la fois profonde et momentanée... Sous ces dehors un peu mièvres, sous cette impressionnabilité un peu trépidante et maladive, une énergie insoupçonnée, une force persévérante et une bravoure qu'il tient sans doute de ses ancêtres les Normands des côtes, pirates et conquérants, — et aussi une souplesse, une adresse, presque une rouerie d'écrivain, où il me plaît également de retrouver sa Normandie. Bref, une des plus remarquables machines à sensations et à écriture que je connaisse dans cette laborieuse et intelligente fin de siècle où la littérature elle-même est devenue, par le journalisme, une manière aussi d'industrie.

M. Hugues Le Roux ne s'offensera point si je rappelle que, comme tous les adolescents bien nés, il a commencé par avoir des maîtres et par les imiter. Ceux qui ont d'abord exercé sur lui le plus d'influence, c'est son compatriote Flaubert, et c'est M. Alphonse Daudet, vers qui l'attiraient de singulières affinités d'esprit et de caractère.

Je me souviens encore du plaisir que m'a fait *Médéric et Lisée*, un petit livre qui a passé presque inaperçu, comme nos premiers livres à tous. C'est une idylle, c'est l'histoire de Paul et de Virginie dans une ferme normande, une berquinade très sincère et très tendre contée selon la poétique de Gustave Flaubert. Et c'est d'une fraîcheur! mais aussi déjà d'une habileté!... Cela fait vraiment quelque chose d'assez savoureux.

De même, *Un de nous* part d'une idée des plus inté-

ressantes. Imaginez une sorte de contre-épreuve et de pendant de *Madame Bovary*, le principal personnage étant ici un homme. C'est l'histoire d'un déclassé du cœur, d'un jeune avocat préoccupé de littérature, qui épouse une petite bourgeoise très ignorante et très simple; qui a tout justement pour elle les sentiments d'Emma pour Charles Bovary, qui souffre comme Emma de la médiocrité de sa vie, qui fait à peu près les mêmes expériences et qui finit comme elle par le suicide...

Quant à la forme, figurez-vous quelque chose comme le pittoresque capricant de Daudet dans la phrase arrêtée et bien sonnante de Flaubert. Je ne sais, comme dit l'autre, si je me fais suffisamment comprendre; mais je m'entends. Et j'ajoute qu'il y avait, dans cette œuvre un peu artificielle, encore écolière et presque trop « appliquée » d'un très jeune homme, nombre d'observations très justes et vivement senties sur les ravages affreux qu'une conception purement littéraire de la vie peut exercer dans l'âme d'un niais (je vous ai dit que cela s'appelait *Un de nous*), sur le ridicule de ses surprises et le comique navrant de ses mécomptes lorsqu'il constate que la réalité s'ajuste si mal à ses rêves saugrenus et prétentieux. Le sujet était décidément admirable ; et, si M. Le Roux l'eût poussé, qui sait? il eût pu avoir la chance singulière d'écrire, quatre ans d'avance, l'histoire de Chambige.

Entre temps, M. Hugues Le Roux semait dans divers journaux des chroniques et des contes. Ces contes ont été réunis dans deux volumes : *Le Frère lai* et *Chez les filles* (je lui reproche véhémentement ce titre conseillé peut-être par quelque éditeur, mais qui donne l'idée la plus fausse du contenu de ce second volume). Il y a là tel petit récit, volontairement brutal, mais franc, sobre et direct, que M. Guy de Maupassant ne désavouerait point (*Miette*, la *Rue des Boulangers*, un *Garçon pratique*, *Nounou*, *le Lapin*, *Retour du cimetière*). Et vous trouverez dans certains autres quelque chose de plus personnel, à mon avis, une charmante délicatesse de cœur, une tendresse presque ingénue, mêlée à une perception très vive, et volontiers comique, du pittoresque, et comme un joli fond de « romance » sentimentale dans des récits dont les circonstances extérieures sont on ne peut plus éloignées du genre « romance ». (Je ne puis définir simplement des choses qui ne sont pas simples.)

Le journalisme a été fort utile à M. Hugues Le Roux en le forçant d'écrire vite, sans excès de raffinement, et en l'affranchissant, bon gré mal gré, de l'imitation des formules d'école. Le journalisme est un très bon exercice, quand on a le tempérament assez robuste pour y résister et quand on garde l'ambition et qu'on se réserve le temps d'élaborer des œuvres plus réfléchies. Il développe et achève de former ceux qu'il n'abrutit pas. Il gâche le style de ceux qui n'en ont point et en fait un je ne sais quoi qui n'a plus de nom; mais ceux qui sont nés avec le don d'écrire, il fortifie leur style, l'assouplit, le simplifie, le dépouille. Il ne leur laisse pas le loisir d'écrire avec affectation. Il les condamne à être clairs. Il les sauve de la solitude prétentieuse, de l'infatuation et des rêves obscurs des cénacles. Il les tient en contact avec la réalité (humble, éphémère, négligeable, il n'importe); il les contraint à la précision et à la netteté, au moins superficielle et apparente (et c'est bien déjà quelque chose), par la nature des sujets qu'il les oblige à traiter et par la nécessité d'être compris d'un public très nombreux, médiocrement lettré et fort peu attentif... Il ne faut pas être journaliste toute sa vie : cela conduit les mieux doués à une certaine banalité intellectuelle, à l'affaissement qui accompagne l'incontinence, parfois au gâtisme et à la petite voiture; mais rien de plus salutaire que de l'avoir été pendant quelques années. C'est un excellent régime, qui vous désembrume et vous désembarbouille.

Je crois que le journal a rendu un autre service à M. Hugues Le Roux. Ses *Vies à Paris* l'ont sauvé du « naturalisme » vers lequel il penchait d'abord, comme beaucoup de jeunes gens de son âge. Car il s'est trouvé qu'en écrivant au jour le jour ses chroniques sur les milieux parisiens, il traçait des cadres et entassait des matériaux pour vingt ou trente romans « documentaires »; et, dès lors, la vanité des romans de cet ordre lui est apparue. Au fond, la chronique comme l'entend M. Le Roux, l'enquête minutieuse sur les mœurs, les métiers, les industries, les classes et subdivisions sociales, les mille singularités de la grande ville et leur description animée, cette chronique-là est elle-même le roman naturaliste par excellence (je parle ici du roman naturaliste entendu étroitement et dans un esprit d'école). Du moins elle le rend tout à fait superflu. Un Privat d'Anglemont, qui a du style et le sens du pittoresque, et chez qui je voudrais seulement un moindre souci de la « mise à l'effet », voilà comment je définirais volontiers M. Hugues Le Roux chroniqueur. Et c'est parce qu'il a remué en deux ans plus de documents sur la vie matérielle de ses contemporains qu'il n'y en a dans tous les *Rougon-Macquart*, c'est pour cela qu'il s'en est sans doute dégoûté et que, ayant commencé par flaubertiser avec zèle dans son jeune âge, il nous donne aujourd'hui un roman (1) qui n'est rien qu'une étude de sentiments et un drame intime, et qui, s'il le fallait rattacher à quelque chose, ferait songer surtout à la manière de M. Octave Feuillet.

Voici, en deux mots, la fable de *l'Amour infirme*. Un quinquagénaire élégant et brillant, un viveur qui appartient à l'espèce des épicuriens tendres, M. de Mauclerc, a un fils rachitique et contrefait, Henry, qui vit mélancoliquement dans un vieux château de province,

(1) *L'Amour infirme*, par M. Hugues Le Roux. — Charpentier.

occupé à peindre et à faire de la musique. Henry a vingt-quatre ans, et commence à souffrir affreusement d'être réduit par son infirmité à ne connaître jamais l'amour d'une femme. M. de Mauclerc devine son désespoir secret; et, comme le malheur de ce fils est sa plaie et son remords, il s'entend avec une demi-honnête femme, Jenny Lincel, dite Margariteau, une vaincue de la vie qui songe à faire retraite, et la charge de jouer un peu, auprès de Henry, la comédie de l'amour et de lui en donner l'illusion. Les choses vont mieux encore et plus loin qu'il ne l'avait prévu. L'infirme veut épouser Margariteau, même après qu'elle lui a raconté son passé, même après que son père lui a confessé son impie et miséricordieux stratagème. Et comme, après tout, Margariteau a pour Henry une amitié réelle et profonde, Mauclerc consent à ce mariage, puisqu'il doit rendre heureux son pauvre enfant... Mais Mauclerc, qui est un père exquis, est un homme aisément tenté. Il touche, d'ailleurs, à l'âge où il faut se presser, si l'on tient à aimer encore une fois. Margariteau est bien jolie. La solitude de la campagne les rapproche souvent; et il fait avec elle de longues promenades à cheval... Tant, qu'ils finissent tous deux par trahir leur pauvre Henry, — tout en l'aimant. L'infirme les soupçonne, et vous jugez ce qu'il souffre. Un jour il les suit, dispose tout pour surprendre un de leurs rendez-vous; mais, au dernier moment, le courage lui manque; il *ne veut pas* savoir la vérité, et il s'éloigne « dans le crépuscule en criant vers eux : — Ayez pitié de moi! »

Le sujet me paraît d'une invention heureuse et distinguée. Il est exceptionnel sans être extraordinaire ou bizarre. Cet amour d'un infirme n'est qu'une variété extrême d'un cas très général et très humain : l'amour chez les faibles, les chétifs, les souffreteux, chez ceux qui ne sont point beaux et qui souvent adorent d'autant plus profondément la beauté... Et vous pressentez tout ce qu'un pareil sujet comportait ou même exigeait de nuances dans la description des sentiments. Les conséquences morales de l'infirmité de Henry rendues sensibles dans la façon dont il aime et dans la façon dont il est aimé, c'est tout le roman. Il est purement intérieur, et cela nous change! Ce ne sont que demi-teintes et tons rompus, dosages délicats et combinaisons fragiles de sentiments légèrement contradictoires. Ce qu'il y a de reserve, d'obscure rancune et de douleur dans l'affection de Henry pour son père; ce qu'il y a d'humilité, de sentiment de sa faiblesse, de reconnaissance et d'inquiétude, de terreur et d'exigence dans son amour pour Margariteau, puis, ce qu'il y a d'orgueil saignant dans sa jalousie et de touchante lâcheté dans sa résignation; ce qu'il reste de sensibilité intacte dans l'âme de viveur de M. de Mauclerc, ce qu'il y a de pitié, de remords, de tristesse et de tendresse dans son affection pour son fils, et, si je puis dire, de maternité dans sa paternité; ce qu'il reste de vertu dans la demi-galanterie de Margariteau, et d'habileté dans cette vertu, et ce qu'il y a de sincérité, de vanité aussi, et d'idéalisme féminin, et de joie de protéger, et de demi-maternité et même de demi-amour dans son amitié pour Henry; — et comment tous deux, Margariteau et Mauclerc, concilient leur affection pour l'infirme avec leur trahison..., ces nuances et bien d'autres, il me semble que M. Hugues Le Roux les a pénétrées, saisies et exprimées avec beaucoup de finesse et de sûreté, avec aisance pourtant et sans l'ombre de pédantisme.

Je voudrais vous donner, par quelque citation, une idée du mérite de ce roman élégant et discret. Voici une des pages où sont définis les sentiments mutuels de M. Mauclerc et de son fils, avant l'intervention de Margariteau :

« ... A de longs intervalles, Mauclerc recevait de lui des lettres courtes... Que de fois il s'était plaint de cette réserve, dans les lettres pleines de chaleur qu'il écrivait à son fils! En des minutes d'amertume, le mot d'ingratitude lui était venu parfois sous la plume. Jamais il ne l'avait écrit, retenu au moment de le laisser glisser par un catégorique avertissement de sa conscience, qui lui ordonnait d'accepter cette souffrance en expiation de son propre égoïsme.

« Il analysait d'ailleurs obscurément les sentiments dont Henry pouvait être animé envers lui-même.

« Dans sa délicatesse d'infirme, tout enfant, Henry avait senti l'espèce de remords avec lequel son père s'approchait de son berceau. Et, câlinement, il avait abusé de sa découverte pour exiger l'accomplissement de tous ses désirs. Pour variés que fussent alors ces caprices, ce n'étaient que des désirs d'enfant aisément réalisables, puisque le père ne voulait compter ni avec l'argent ni avec la peine. Aujourd'hui c'étaient des volontés d'homme qui devaient commencer à se manifester dans cet âme, et, cette fois, un obstacle insurmontable se dressait entre la complaisance du père et les souhaits de l'enfant : cette infirmité même dont Henry s'était servi naguère pour être heureux. Comment croire que, dans cette nouvelle vie intellectuelle et sentimentale, le jeune homme eût oublié l'observation, autrefois faite, d'un remords avoué par tous les actes de son père? Et ne fallait-il pas excuser Henry s'il oubliait les bienfaits passés en face de l'impuissance où se trouvait le coupable d'atténuer plus longtemps les conséquences de sa faute? »

Un reproche cependant : il y a, à mon avis, deux lacunes et comme deux trous dans le développement, partout ailleurs si suivi, du roman de M. Le Roux. Je voudrais d'abord mieux voir *comment* Margariteau en vient à aimer l'infirme, et que quelqu'une de leurs conversations nous fût entièrement rapportée. Il me paraît aussi que la circonstance qui rapproche Mauclerc et Margariteau et leur permet les longs tête-à-tête n'est pas très heureusement choisie. Ils font ensemble de longues promenades à cheval auxquelles Henry ne peut participer. Tels qu'on nous les a montrés jusque-là,

ils doivent repousser d'eux-mêmes un divertissement dont ils savent que l'infirme souffrira. Il fallait trouver autre chose.

Il y a, en effet, dans ce détail, une dureté, une faute d'attention, qui choque d'autant plus que tout le reste est d'une justesse et d'une délicatesse raffinées. Et, par exemple, on dirait que M. Le Roux a craint de faire de la peine à Henry en nommant de son vrai nom le mal dont il est affligé : il ne désigne jamais son infirmité que par des périphrases. Il ne veut pas non plus dire en propres termes que Margariteau soit devenue la maîtresse de Mauclerc, et il laisse à dessein un peu d'incertitude sur ce point. Tout le roman, dont la donnée est hardie par le rôle que joue le père de l'infirme, est d'une pureté, d'une chasteté où il y a de la gageure et de l'affectation. Coquetterie charmante, après tout, par ce temps de littérature brutale. C'est chose piquante, aujourd'hui, qu'un roman qui nous fait songer çà et là, par une grâce et une pudeur féminines sous la netteté virile de la forme, à l'histoire de la pauvre petite négresse amoureuse, si bien contée, voilà longtemps, par la maréchale de Duras dans *Ourika*.

II.

Je ne dirai jamais assez pour moi, mais peut-être ai-je déjà dit assez souvent pour mes lecteurs, avec quelle unique prédilection je goûte l'esprit, la sagesse et le style de M. Anatole France. Je ne veux donc que vous signaler le volume (1) où il vient de réunir quelques-unes de ses causeries. Hamlet, M. Alexandre Dumas, l'éducation des filles, les contes de Maupassant, Benjamin Constant, le journal des Goncourt, Leconte de Lisle, M. de Bismarck, Florian, Balzac, Thiers, Zola, l'impératrice Marie-Louise, Bourget, Loti, la question du latin, les fous dans la littérature, la vertu en France, tels sont les sujets sur lesquels s'épanche doucement sa parole aisée, modeste et hardie, pleine de choses et cependant infiniment gracieuse. Comme il sait beaucoup et qu'il comprend encore plus qu'il ne sait, il a ce don merveilleux d'élucider parfaitement son sujet en parlant d'autre chose. Sa méthode, c'est de faire perpétuellement des digressions. Mais ce sont les digressions d'un philosophe qui a toujours présente à l'esprit la connexité de tous les phénomènes et l'amplitude du monde en même temps que sa vanité. Il a, dans le même moment, la perception la plus fine et la plus malicieuse des accidents (livres du jour, passagères figures humaines, petits événements d'hier), et le ressouvenir des « pensées éternelles » que roulent les oiseaux-dieux du poète Aristophane. Deux ou trois de ces pensées reparaissent souvent dans ses ironiques études, mais par quels chemins imprévus et souples il nous y mène! C'est « un bénédictin narquois », comme a dit M. Hébrard, c'est un bouddhiste amusé et curieux, c'est un sceptique tendre; quoi encore? Il a une sorte de détachement voluptueux. Il jouit délicatement de la vie, et de toutes les images de la vie dans le passé, tout en restant persuadé qu'elle n'est qu'apparence et illusion. Il juge les choses du point de vue le plus distingué où puisse se placer un homme de notre temps. Et il mêle à cette philosophie un charme qui lui est propre. Ayant essayé de le définir ailleurs, je me contente aujourd'hui d'en jouir.

JULES LEMAÎTRE.

(1) *La Vie littéraire*, par Anatole France. — Calmann Lévy.

NOTES ET IMPRESSIONS

Méditons.

Il y a vingt ans de cela : l'opposition à l'empire devenait ardente, et chacun s'ingéniait à inventer un projectile dont on pût frapper au visage l'auteur du coup d'État. On se souvint que, le 3 décembre de l'année 1851, sur une barricade dressée dans le faubourg Saint-Antoine, un représentant du peuple, le docteur Baudin, s'était fait tuer en défendant le droit et la constitution. Pendant dix-sept années, personne n'avait, il est vrai, songé à lui. Il gisait dans un coin ignoré du cimetière où l'herbe et la mousse humides recouvraient la pierre verdâtre de sa tombe.

Pas un seul des survivants des journées lugubres n'était venu, depuis décembre 1851, se découvrir devant la victime du devoir civique, si bien que lorsque MM. Charles Quentin et Gaillard père et fils, interrogeant un gardien, voulurent connaître l'endroit où reposait Baudin, ce fonctionnaire les conduisit sans ironie au monument funéraire de l'amiral Baudin, mort en odeur de sainteté bonapartiste. On reconnut bien vite la méprise, et à force de fouiller les broussailles qui recouvraient les tombes, on finit par dédécouvrir la dernière demeure du représentant du peuple.

On sait le reste. Un peu pour honorer le vaincu, et beaucoup pour déshonorer le vainqueur, les légitimistes, les orléanistes et les républicains ouvrirent une souscription dans le but d'élever un monument à la victime du coup d'État. Il y eut un grand procès d'où l'empire sortit condamné. Après quoi, il ne fut plus jamais question de Baudin. Comme un accessoire désormais inutile dans la tragédie politique, le cadavre de l'héroïque représentant fut remis à sa place, et le repos de ses cendres ne fut plus troublé.

Et voilà que, vingt ans plus tard, les partis se souviennent derechef du pauvre mort et songent à demander un nouveau service à son squelette. Avec ses os blanchis, on battra le rappel des ennemis de la dic-

tature, et le 2 décembre prochain on verra, dit-on, deux cent mille Parisiens, conduits par les députés et les conseillers municipaux, défiler, fiers et résolus, devant le crâne aux orbites sans regards du docteur Baudin. On espère, par cette procession macabre, infliger un sévère avertissement au boulangisme, lui inspirer une crainte salutaire et lui signifier que, le cas échéant, on est prêt à mourir pour défendre une constitution que les manifestants eux-mêmes, du reste, veulent reviser et détruire.

***

Méditons.

Les intentions des organisateurs de cette procession patriotique sont pures sans doute, et, encore qu'elles comportent un peu de cabotinage, elles ne sauraient mériter le blâme des honnêtes gens. J'estime pourtant qu'on serait sage en les déconseillant, car l'effet qu'on en obtiendra pourrait bien être différent de celui qu'on en attend.

D'abord, la mise en action d'une foule considérable ne va pas sans quelque inconvénient. Trop de gens sont intéressés à ce que des scènes de désordre troublent cette cérémonie pour qu'il soit permis de croire qu'ils s'abstiendront, le 2 décembre prochain, de tout tumulte et de toute provocation. Ensuite, les réflexions suggérées par la vue de l'endroit où repose, d'une façon intermittente, le corps de la victime du coup d'État, ne sont pas faites pour ranimer les courages et fortifier les résolutions.

En contemplant la pierre sous laquelle dort à jamais le docteur Baudin, il est difficile d'oublier que sa mémoire fut honorée seulement le jour où cette évocation devint utile aux vivants. On se souviendra également qu'aux heures de bataille le peuple assista impassible à la lutte et ne fit rien pour soutenir ses très rares et très courageux défenseurs. Tout en maudissant les fauteurs du coup d'État, on pensera qu'on n'a, jusqu'à présent, que des notions bien incertaines sur le droit et la légalité, et qu'il est dur de s'immoler pour le triomphe de vérités problématiques. Ainsi, parmi les gens au visage sévère et à la mine convaincue qui se découvriront, le 2 décembre, devant le monument de Baudin, beaucoup, il y a un an, menacèrent de protester par une insurrection municipale contre l'élection projetée de Jules Ferry à la présidence de la république, en remplacement de M. Grévy. Le congrès eut peur d'un conflit et s'inclina devant les menaces de ces usurpateurs de la souveraineté nationale, transformés douze mois plus tard en serviteurs de la légalité. Ces rapprochements donneront à réfléchir à quelques-uns et obscurciront encore leurs conceptions déjà si vagues du droit et de la justice.

Et puis la question est mal posée. Baudin est mort en défendant une constitution violée, les armes à la main, par l'homme qui en avait la garde et avait juré de la respecter. Le boulangisme, en apparence, du moins, se borne à demander la revision légale de la constitution. Sur ce terrain, il est d'accord non seulement avec les organisateurs de la manifestation, mais encore avec les députés membres de la commission de revision et le gouvernement lui-même. Comme M. Clémenceau, le « brave général » réclame la suppression du sénat, et il est partisan, comme M. Anatole de la Forge, je crois, du *referendum*.

Il pourrait donc, comme eux et tout aussi justement, prendre place parmi les zélateurs de Baudin et jurer aux mânes de l'héroïque docteur de tirer sa glorieuse épée contre tout entrepreneur de dictature.

***

Je voudrais que, par un miracle, nos politiciens — nouveaux Hamlets — pussent converser une heure avec le crâne de l'illustre mort. De son vivant, Baudin passait pour avoir la repartie franche et rude. Il ne refuserait pas, je pense, de donner à des républicains quelques conseils, fruits de son expérience, mûris par trente-sept années de recueillement à quelques pieds sous terre.

Il sait, en effet, l'honorable mort, par quelles séries de fautes ses contemporains rendirent possible le coup d'État. Pendant de longs mois, ils s'étaient insultés et calomniés entre eux, ne faisant nulle besogne utile, et donnant au pays cette impression que rien de stable ne pourrait se fonder sur le sol sans cesse remué par leurs soins. Tandis que réactionnaires et républicains se gourmaient, fournissant à Louis Bonaparte des occasions tentantes, l'opinion publique s'irritait, s'indignait et finalement se désintéressait d'une lutte où les belligérants n'apparaissaient que comme des imbéciles ou des intrigants. A force de se traiter réciproquement en scélérats, les partis avaient été pris au mot, et quand, tombés dans le guet-apens du 2 décembre, ils se mirent à crier au voleur et à l'assassin, le peuple estima que la gendarmerie avait mis avec raison la main sur des hommes qui, à s'en tenir à leurs propres récriminations, étaient prêts pour tous les crimes.

Méditons.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets. On aura beau se promener avec fierté devant la tombe de M. Baudin, on ne détruira pas par ce procédé l'impression funeste causée dans le pays par les déplorables scandales des dernières années. On dit que l'opinion ne dissimule plus son dégoût pour les calomniateurs et qu'elle proteste avec un égal mépris contre les Numa Gilly et les Wilson. Hélas! ce sont là des consolations illusoires que les journaux honnêtes se prodiguent à eux-mêmes. La vérité est que le pays énervé prête une oreille complaisante et crédule à toutes les médisances et qu'il en est arrivé à ce point de tenir pour certaines toutes les accusations dirigées contre les hommes pu-

blics. Il ne se donne même plus la peine de distinguer entre les accusés et les accusateurs, et, dans sa dédaigneuse impartialité, il n'est que trop disposé à les mettre tous « dans le même sac ».

En crevant furieusement tous les égouts pour submerger sous des flots de boue noire leurs adversaires, les partis ont réussi à se si bien salir eux-mêmes qu'on les confond tous dans la même réprobation, et que les esprits sont hantés, à cette heure, par l'idée de décerner le consulat à un balai immense vigoureusement enmanché. C'est stupide, c'est criminel, mais cela est, et il faut compter avec la réalité.

Quant à croire que des promenades théâtrales et des parades patriotiques suffiront à avoir raison de cet état maladif des intelligences françaises, c'est pure folie. Ces excitations n'auront, à mon sens, pour résultat que d'exaspérer l'opinion, de compliquer ses maux du mal de la peur et d'achever de l'affoler.

*
* *

Contre les menaces de la dictature, je ne vois qu'un remède, c'est la restauration énergique du principe d'autorité. Il n'est pas admissible, en effet, que dans une société policée, l'irresponsabilité et l'impunité de quelques-uns soient une cause de trouble pour l'immense majorité des citoyens. Libres, soit, mais responsables. Or, il est évident que le gouvernement républicain, beaucoup par sa faute et un peu par celle des idées qu'il croit représenter, est livré à cette heure sans défense aux coups de ses adversaires. Les réunions publiques sont devenues des écoles mutuelles d'insurrection contre la loi. On imprime impunément des articles dont chaque ligne est un attentat. On tolère, en baissant le nez, l'attitude arrogante de certains corps constitués, et, sous prétexte qu'ils tiennent leur pouvoir du suffrage universel, on s'incline devant des sommations dont la forme ne fait pas même excuser le fond. L'administration, invariablement sacrifiée, essaye seulement de vivre. La police évite tout conflit avec les malfaiteurs, pour ne point ménager une victoire à ces derniers.

C'est trop, c'est beaucoup trop, et la liberté républicaine n'a rien à avoir avec ces défaillances qui, dans l'histoire, préparent et justifient toujours la suppression de la liberté et de la république.

HECTOR PESSARD.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 16, discussion du projet de loi relatif aux livrets d'ouvriers, précédemment adopté par la Chambre des députés, qui est renvoyé à la commission.

Le 19, vote du projet de loi précédemment adopté par la Chambre et relatif aux travaux d'amélioration des ports de Boulogne et de Calais. M. Berthelot demande l'urgence pour le transfert à Lille du siège de l'Académie actuellement à Douai, elle est votée malgré l'opposition de MM. Halgan et Buffet et le projet est adopté.

Chambre des députés. — Le 17, M. de Freycinet, ministre de la guerre, demande un crédit supplémentaire de 60 000 fr. pour installer à Billancourt une usine frigorifique destinée à la conservation des viandes. Le crédit est accordé par 449 voix. Un crédit supplémentaire de 688 000 fr. est voté pour le ministre des affaires étrangères sur l'exercice 1887. Suite de la discussion du budget des travaux publics, MM. Le Cour, de Soubeyran et Monis critiquent les procédés de cette administration.

Le 19, en réponse à une question de M. Kœchlin-Schwartz, M. Goblet, ministre des affaires étrangères, déclare que la France n'a pas consenti à la visite sur la côte d'Afrique des bâtiments qui portent notre pavillon. M. de Susini réclame l'urgence et la discussion immédiate d'une proposition relative aux diffamations et calomnies dirigées contre les députés. L'urgence est repoussée par 316 voix contre 102. Vote du budget des travaux publics. Discussion du budget des colonies; M. Hurard critique vivement l'administration de M. de La Porte, sous-secrétaire d'État.

Le 20, suite de la discussion du budget des colonies. Mgr Freppel réclame inutilement le rétablissement des bourses allouées au séminaire du Saint-Esprit, qui subvient seul au recrutement du clergé colonial. MM. Sevaistre et des Rotours demandent que la Chambre ne vote plus de crédits pour le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, sans être éclairée sur les dépenses précédemment faites et la Chambre ordonne une enquête par 357 voix contre 137. A propos des crédits relatifs à l'Annam et au Tonkin, M. Constans prononce un important discours pour déclarer que l'on peut avoir pleine confiance dans l'avenir de ces pays si l'on renonce dès maintenant au funeste système d'administration que l'on y a organisé.

Le 22, M. de La Porte, sous-secrétaire d'État, répond au discours de M. Constans et déclare qu'il n'a jamais voulu suivre une politique de conquête et d'annexion. Il justifie le crédit de 15 millions pour le Tonkin. M. de Lanessan s'associe aux critiques de M. Constans et propose une réduction de 5 millions. La commission repousse cet amendement et l'amiral Krantz insiste sur la nécessité de ne pas affaiblir les garnisons de l'Indo-Chine. M. Floquet déclare que le gouvernement ne peut accepter la réduction proposée, et pose la question de confiance. M. de Lanessan retire son amendement et le crédit est accordé par 278 voix contre 223. On passe au vote du budget des finances.

Institut. — L'Académie des beaux-arts a élu comme membre de la section de gravure M. François Blanchard, par 18 voix contre 14 données à M. Waltner. — L'Académie française a élu M. le vicomte de Vogué, en remplacement de M. Désiré Nisard, au premier tour de scrutin, par 28 voix, contre 3 données au contre-amiral Pallu de la Barrière.

Angleterre. — La Chambre des communes a discuté en première lecture le bill relatif à l'achat de fermes en Irlande. M. Gladstone a proposé un amendement, avec l'approbation des radicaux et des parnellistes, qui a été combattu par M. Goschen, et rejeté par 330 voix contre 246. MM. Labouchère et Bradlaugh ont demandé le rejet du bill.

Allemagne. — Ouverture du Reichstag. Le discours du trône a constaté, en ce qui concerne l'extérieur, que les

relations avec toutes les puissances ont un caractère pacifique, et que l'alliance avec l'Autriche et l'Italie n'a eu pour but que le maintien de la paix. D'autre part, l'empereur déclare qu'il entend continuer l'œuvre de législation sociale commencée par son grand-père, et subvenir, par la création d'institutions nécessaires, au soulagement des malheureux.

Danemark. — On a célébré à Copenhague le jubilé du roi Christian.

Haïti. — Le général Légitime a été nommé président provisoire.

Faits divers. — A la suite d'une polémique de presse une rencontre à l'épée a eu lieu entre MM. Yves Guyot et Andrieux, celui-ci a été blessé au côté gauche. — Le procès intenté à M. Numa Gilly pour diffamation envers la commission du budget est venu devant la cour d'assises du Gard; mais la cour ayant refusé d'entendre les témoins, M. Andrieux s'est désisté de sa plainte et le jury a purement et simplement acquitté le prévenu. — Un éboulement survenu aux ardoisières de Noyant a causé la mort de dix-sept ouvriers. — M. Latapie, correspondant de la *France*, a été expulsé de Berlin. — Inauguration des nouveaux bâtiments de l'École d'horlogerie de Paris sous la présidence de M. Legrand, ministre du commerce.

Nécrologie. — Mort de M. Arsène Darmesteter, professeur à la Faculté des lettres de Paris; — de M. Anatole du Tartre, ancien zouave pontifical, rédacteur au *Moniteur universel;* — de M. Choudens, le grand éditeur de musique; — de Mgr Besson, évêque de Nîmes; — de M. Paul Bellet, directeur du *Cosmopolite;* — de M. Fauche, greffier en chef de la cour d'assises de la Seine; — de M. Féraud, consul de France à Tanger; — de M. Edmond Goudinet, auteur dramatique; — de M. Charles Frémy, médecin honoraire des hôpitaux; — de M. Tanski, ancien rédacteur du *Journal des Débats* et fondateur de *l'Avenir militaire;* — de l'amiral américain Baldwin; — de la princesse Koltzoff, qui a collaboré à la *Revue des Deux Mondes*, sous le pseudonyme de Dora d'Istria; — de M. Louis Nicolardot, publiciste; — de M. Beaucarne-Leroux, député conservateur du Nord.

Revue bibliographique

HISTOIRE.

C'est en préparant pour la Société de l'histoire de France une édition (la première complète et authentique) des *Mémoires* et de la *Correspondance de Villars*, que M. le marquis de Vogué a été amené à rédiger le long et savant travail qu'il vient de publier sur la vie du célèbre maréchal (Plon-Nourrit). L'auteur — il convient de noter tout d'abord ce point — ne s'est pas proposé d'écrire une biographie méthodique et complète; il a voulu simplement retracer les épisodes les plus caractéristiques de la vie fort accidentée du vainqueur de Denain et donner, par une série d'études assez restreintes, mais qui empruntent aux nombreuses citations de documents originaux une valeur décisive, une idée exacte du caractère et du rôle de ce grand capitaine, injustement méconnu par quelques-uns de ses contemporains, Saint-Simon notamment. Si M. de Vogué constate que Villars fut le type complet du soldat français qui savait sacrifier son repos au service de la patrie et jouer gaîment sa vie pour elle, qu'il eut l'insigne honneur d'arrêter l'invasion victorieuse et de libérer par l'épée le territoire national, il ne cache pas que, tout en faisant les affaires de l'État, il savait aussi faire les siennes et qu'il n'oubliait ni sa gloire ni les intérêts de sa famille; il rend justice à ses mérites sans dissimuler ses défauts, et il n'est pas éloigné de croire que les uns et les autres furent également utiles à la France. Son récit commence en 1687, au moment où Villars, simple colonel de cavalerie, vivant découragé dans un repos qui pesait à son activité, depuis huit ans que l'Europe était en paix, fut chargé par Louis XIV de diverses missions diplomatiques qui n'eurent qu'un médiocre succès. Il devait être plus heureux sur le terrain militaire; aussi M. de Vogué le suit-il pas à pas de 1701 à 1713, durant cette mémorable série de campagnes brillantes qui devaient aboutir au triomphe de Denain, et sauver la France dans une des crises les plus périlleuses qu'elle eût traversées, alors qu'elle avait à lutter contre la coalition européenne avec un trésor vide, un commerce ruiné et des ressources épuisées. Les derniers chapitres de l'ouvrage sont consacrés à l'histoire des relations de Villars avec le prince Eugène, son émule resté son ami, en dépit de la destinée qui les avait souvent mis en présence les armes à la main, qui fut comme lui un grand capitaine et auquel il ne manqua pour être aussi justement illustre que d'avoir servi son roi et sauvé sa patrie.

Dans l'étude intitulée : *Nos historiens, Guizot, Tocqueville, Thiers*, M. le comte de Chambrun, examinant le point de départ et la méthode de ces trois écrivains, constate que Guizot explique la politique et l'histoire par l'idée du vrai; Tocqueville, par l'idée du juste et Thiers par l'idée de la force; d'où la nécessité, si l'on veut apprécier sainement les hommes et les choses, de recourir simultanément à ces trois historiens et de faire la synthèse de leurs théories. Cette intéressante dissertation est suivie de quelques études philosophiques et sociales qui portent la marque d'un esprit des plus distingués.

DIVERS.

Depuis quelques années, on s'occupe beaucoup en France du célèbre Giacomo Leopardi. Plusieurs traductions de ses œuvres ont été publiées; mais la véritable interprétation de la pensée et du sentiment du poète n'existait pas encore et, de fait, elle ne pouvait être donnée que par un poète. Ce travail vient d'être publié par M. Aug. Lacaussade, sous ce titre : *la Poésie de Leopardi en vers français.* On peut le juger d'un mot en disant qu'il est la sincère adaptation en vers français de tout ce qui constitue l'originalité propre du grand lyrique italien.

Le vingt-septième volume des *Causeries scientifiques* de M. Henri de Parville (Rothschild) comprend l'exposé méthodique et complet des inventions et découvertes et des progrès de la science et de l'industrie pendant l'année 1887. On retrouve là les chroniques instructives publiées dans le *Temps* et le *Journal des Débats*, par un vulgarisateur des plus distingués dont les lecteurs habituels savent apprécier la science sans pédantisme et le talent d'exposition. Car M. de Parville excelle à présenter les sujets ardus sous une forme à la fois élégante et accessible aux esprits les moins familiarisés avec les problèmes de la science, et c'est précisément ce qui fait le mérite de ses études de pouvoir être lues avec profit par tout le monde. Parmi les principales questions qu'il a exposées et discutées dans ce volume, nous devons signaler les inoculations contre la fièvre jaune et les épidémies, l'hypnotisme, la suggestion et la transmissibilité des maladies, les étoiles, la carte du ciel et les éclipses, les substances explosives et les canons à air comprimé, les collisions en mer, l'action de l'huile sur les vagues et le transport électrique de la force.

Emile Raunié.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11870)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 22. (25e ANNÉE.) — 1er NOVEMBRE 1888.

L'ITALIE MILITAIRE EN 1888

L'armée. — La flotte. — Trois revues.

I.

L'Italie a tenu, cette année, à faire parade de ses forces militaires et navales. Trois grandes revues ont été passées : la première à Capocolle, après les manœuvres annuelles; la seconde, à Centocelle, devant l'empereur allemand; la troisième enfin, revue navale, dans l'admirable baie qui s'étend de Castellamare à la Chiaja, au pied même du Vésuve.

Avant de rendre compte, en témoin oculaire et attentif, des impressions recueillies au cours de ces trois journées, il convient de donner un aperçu, aussi complet, et aussi succinct que possible, du système militaire et maritime de notre voisine.

Organisation. — Aussitôt que les nouvelles provinces furent annexées à sa couronne (1860), Victor-Emmanuel, en vrai roi soldat qu'il était, n'eut plus d'autre rêve que celui de devenir le chef d'une puissance militaire de premier ordre. Il pouvait se borner à organiser la défense; il crut faire grand en décrétant les cohues armées et les flottes coûteuses. C'est cette erreur qui conduisit l'Italie à la déconfiture financière, à l'alliance tudesque et à la crise actuelle.

Il fallait tout créer. A part la petite armée sarde et quelques navires, rien n'existait. On ne pouvait guère prendre au sérieux, par exemple, cette armée napolitaine, dont l'un des derniers souverains affectait de dire : « Habillez-les de jaune, habillez-les de vert, vous ne verrez jamais que la couleur de leurs derrières. »

L'argent manquait. La France le prêta; elle en est parbleu! bien récompensée aujourd'hui.

On conserva les bases de l'organisation piémontaise et on les étendit au reste de la péninsule. Le recrutement se fit au district et la dénomination des corps resta territoriale. Cette mesure avait un avantage politique considérable; elle empêchait les populations de sentir trop lourdement le poids nouveau des charges militaires.

Ainsi le régiment d'Aoste, issu des fusiliers de Victor-Amédée, premier roi de Sardaigne (1690), était devenu la brigade d'Aoste en 1815. Le corps des volontaires toscans, constitué à Forli, en 1859, forma en 1860 la brigade de Forli. Les dragons jaunes, créés en 1690, transformés en « cavalerie de Nizza » en 1832, conservèrent leur dénomination, bien que le territoire niçois ait été annexé à la France. Ils ont leur dépôt à Voghera.

Ce ne fut que plus tard que des numéros d'ordre furent adjoints aux désignations territoriales. Dans le peuple ils sont si peu en usage qu'on ne dira jamais : 1er ou 2e grenadiers, mais bien « grenadiers de Sardaigne »; 41e ou 42e d'infanterie, mais seulement « brigade de Modène ».

Un grand nombre de décrets, lois et règlements ont été successivement adoptés, mis en vigueur, amendés ou annulés depuis 1860 : on en compte environ quinze.

C'est dire combien l'enfantement fut laborieux. Actuellement, on marche d'après la loi de 1887, qui résume toutes les autres. Ces nombreux changements des lois et décrets n'ont pas laissé que de jeter une grande confusion dans les premiers pas de la jeune

armée: il se manifeste, encore aujourd'hui, une réelle incohérence dans les manuels, les règlements et les ordres.

II.

Le principe de la loi, c'est le servive obligatoire mitigé par un nombre considérable d'atténuations. Ainsi, non seulement les fils, mais encore les neveux sont susceptibles d'exemptions les plus larges. L'étudiant des universités, celui des institutions littéraires, artistiques, scientifiques ou commerciales, de Turin, Gênes, Bologne, Rome, Venise, Naples, Florence, etc., peuvent, moyennant 600 francs, retarder, jusqu'à leur vingt-sixième année, l'entrée au corps.

Le volontariat d'un an est admis. Il coûte 1200 francs dans l'infanterie, 1600 francs dans la cavalerie. Il est considéré comme une pépinière d'officiers pour les troupes de complément ou de réserve.

Les engagements sont reçus à partir de dix-huit ans; les réengagements, après trois ans de séjour au corps. Ils sont encouragés par une prime de 109 francs, et de 219, si l'on renouvelle à l'expiration du premier contrat.

Le recrutement se fait au moyen du district, institution qui se rapproche sensiblement du canton militaire allemand. Le district est organisé en compagnies avec officiers, sous-officiers et soldats. Son rayon s'étend sur une sphère assez restreinte pour que ses agents puissent connaître toutes les ressources locales, en argent, denrées, fourrages, etc., et les hommes, presque individuellement.

Le district reçoit le conscrit, l'immatricule, le classe dans un régiment, l'habille et l'envoie au corps. C'est au district ou du district que le soldat de 1re ou de 2e ligne recevra l'ordre de mobilisation. L'Italie est répartie en quatre-vingt-sept districts et douze commandements supérieurs.

L'armée se divise en trois catégories : 1° armée permanente, ou de première ligne, chargée de soutenir le premier choc de l'ennemi ; 2° milice mobile, armée de deuxième ligne; 3° milice territoriale.

Le colonel Pietro Valle parle dans son manuel d'une quatrième milice « communale », dont on ne trouve aucune trace, ni dans les lois, ni dans les règlements.

L'armée permanente comprend les deux portions du contingent, tirées au sort. Ce contingent est d'environ 92 à 94 000 hommes.

La première portion (77 000 hommes cette année), formant l'armée active, est maintenue sous les drapeaux pendant trois ans pour l'infanterie, l'artillerie et le génie, et pendant cinq ans pour la cavalerie.

La deuxième portion (16 000 hommes) appartient également à l'armée active, mais elle est envoyée en congé illimité aussitôt le classement. Elle ne reçoit donc aucune éducation militaire sérieuse et forme une partie des troupes dites de *complément*.

La troupe de complément se compose : 1° des hommes de la deuxième portion; 2° des cinq classes les moins anciennes de la deuxième catégorie et des quatre classes les moins anciennes de la première.

La mobile comprend les quatre classes les plus anciennes de la deuxième catégorie et les quatre classes les plus anciennes de l'infanterie, artillerie et génie de la première catégorie.

La mobile ne possède pas de cavalerie. Bien que les cavaliers passent directement de l'armée permanente dans la territoriale, le « testo unico » reste muet sur l'organisation de la cavalerie territoriale.

L'armée permanente a pris les hommes pendant huit ans, la mobile pendant quatre; la territoriale s'en empare de trente-deux à quarante ans. Il ne paraît pas que l'organisation de cette dernière soit bien avancée, car les comptes rendus officiels constatent qu'en 1886 700 000 hommes étaient dénués d'instruction militaire. Cet aveu est loin d'être complet, tant est grande la perturbation jetée dans les assises de l'armée par la multiplicité des décisions et des contre-décisions!

Commandement. — Le roi est le chef suprême de l'armée. Sa maison militaire est considérable : 8 aides de camp généraux; 41 aides de camp, lieutenants-généraux ou majors-généraux; 100 aides de camp ou officiers d'ordonnance, colonels, lieutenants-colonels, capitaines, ingénieurs ou officiers de marine; en outre la plupart des officiers de la maison du roi Victor-Emmanuel ont conservé leurs fonctions.

Le ministre de la guerre siège à Rome, mais tous les services centraux de l'administration résident à Florence; cette dualité est une source constante de retard ou d'hésitation.

Les corps d'armée sont au nombre de douze : deux divisions forment un corps d'armée, et deux brigades une diviston. Les douze corps d'armée, leurs administrations, leurs parcs et magasins sont fixés à Turin, Alexandrie, Milan, Plaisance, Vérone, Bologne, Ancône, Florence, Rome, Naples, Bari et Palerme, soit six pour le nord, trois au centre et trois au sud.

L'état-major comprend 566 officiers.

L'intendance est dévolue à des officiers combattants, qui ont néanmoins la charge d'assurer les services de subsistances et de munitions. Le soldat-bureaucrate est-il bon en campagne? *that is the question.*

Outre l'intendance, l'Italie possède un corps complet d'officiers d'administration, service de santé et pharmaciens. Tout ce personnel est gradé de sous-lieutenant à colonel.

Effectif. Armée permanente. — L'effectif total de l'armée est assez difficile à déterminer. On ne peut guère accorder confiance aux bulletins publiés. L'élasticité paraît être la dominante des statistiques. Nous nous en tiendrons au « testo unico » de 1887 et nous calculerons d'après ce document les effectifs de chaque arme et de chaque catégorie.

Voici donc les chiffres résumant la composition de l'armée italienne :

1° Armée permanente : Officiers.

État-major général	163
Officiers de l'état-major	272
Service de santé	777
Vétérinaires	198
Pharmaciens	103
Commissariats	366
Comptables	1.506
Hors cadres	492
Justice militaire	126
Gardes-magasins	499
Ingénieurs géographes et topographes	121
Professeurs civils	144
Professeurs d'artillerie, génie et géomètres	429
Chefs d'artillerie et génie	149
Officiers d'infanterie	7.390
— des carabiniers royaux	600
— de cavalerie	918
— d'artillerie	1.857
— de génie	569
— des invalides	20
Districts	1.200
Total des officiers	17.899

2° Armée permanente : Troupes.

Carabiniers royaux	22.400
Bersagliers	33.600
Alpins	22.000
Districts	9.000
Grenadiers	5.000
Ligne	248.020
Cavalerie	25.920
Artillerie	39.298
Génie	15.600
Compagnies de santé	12.000
— de vétérans	500
— de discipline et prisons	3.200
Total de l'armée permanente	436.538

Outre les 94 régiments de ligne, l'infanterie se compose de 11 légions de carabiniers ou gendarmes, 12 régiments de bersagliers et 75 compagnies alpines. C'est dans ces trois corps qu'il faut chercher la véritable valeur de l'armée italienne. Ce sont là de véritables soldats, intelligents, dévoués, rompus à la fatigue et au maniement des armes. Quelques régiments d'infanterie, les grenadiers entre autres et l'artillerie de forteresse, se ressentent d'une discipline suffisante; mais le reste de l'armée permanente ne saurait mériter aucun éloge.

III.

L'Italien est en général ignorant du confort et de la propreté. Cela est heureux pour le soldat, qu'on relègue dans des casernes qui défient toute description. La plupart sont installées dans de vieux couvents, dont la saleté égale la vétusté. L'empereur Guillaume, auquel on ne saurait refuser la qualité de major plein de sollicitude, a vainement demandé à visiter quelques établissements de ce genre; la question a été éludée. Au sortir des palais militaires de Berlin ou de Vienne, la nuance eût été trop sensible.

L'habitude des lieux sales et l'indifférence des officiers n'ont pas encouragé le soldat à se bien tenir. On rencontrera rarement un lignard ou un cavalier dont l'uniforme soit exempt de reproches. La tenue est réellement négligée dans toutes les armes. Ajoutez à cela que le costume est lourd, terne, et souvent disgracieux. Noir et gris, dessiné et coupé sans goût, tel est l'uniforme italien. La séduction est difficile. Cependant la tenue des officiers, collante à l'excès, éblouissante d'or, d'argent et de panache, vaut nombre de conquêtes à ceux qui la portent; mais, depuis la guerre de Troie, la guerre n'est plus faite pour les conquêtes de ce genre. L'uniforme des officiers est incommode; la casquette, d'un effet plus que commun, suffirait chez nous à écarter le prestige militaire.

L'officier s'agite et crie beaucoup; travaille-t-il autant? C'est peu probable, si on en juge par les résultats.

Le soldat est, en général, docile, mais insouciant. Il ne s'enivre jamais, ce qui est une grande qualité; mais on ne rencontre à aucun degré, sauf chez les alpins et les bersagliers, cette allure déterminée, martiale, cette recherche de la propreté et de la prestance, qui sont la caractéristique des armées dignes de ce nom.

Chaque soldat a dans sa giberne le bâton de général d'armée. Au bout d'un an il peut devenir « appuntato », c'est-à-dire apte à un grade. D'*appuntato* à sous-lieutenant, il lui faut quatre ans de service. De sous-lieutenant à colonel, treize ans; de colonel à général, trois ans.

Les officiers avancent, un tiers au choix, deux tiers à l'ancienneté.

Les écoles qui fournissent les officiers sont nombreuses : 1° École de guerre, mêmes attributions que la nôtre; 2° École d'application et de génie (Fontainebleau); 3° Académie militaire (École polytechnique sans, toutefois, que l'élève puisse sortir dans les services civils); 4° École de Modène (Saint-Cyr); 5° École de Parme pour les sous-officiers aspirant au grade de lieutenant; cinq Collèges militaires préparant aux Écoles de Parme, Modène et Turin; École de cavalerie, d'artillerie, de Caserte, du corps de santé, etc., etc.

Le sous-officier qui passe officier au bout de huit ans reçoit une prime de 500 à 2 000 francs.

Les positions de l'officier sont les suivantes : 1° activité; 2° disponibilité ou expectative; 3° service auxiliaire ou réforme; 4° [illegible].

La position auxiliaire est celle de l'officier qui est sans emploi et attend sa retraite. Il peut être replacé avant de l'avoir obtenue.

La *giubilazione* (quel joli titre pour une fin de carrière !) est la mise à la retraite. Le chiffre de la pension varie pour tout grade. Il est de 6 500 à 8 000 pour le général, 1 900 à 2 290 pour le capitaine, 3 à 400 pour le simple soldat.

La veuve a droit à la pension maximum intégrale quel qu'ait été le temps de service.

MILICE MOBILE.

48 régiments de ligne	140.144
22 compagnies alpines	5.830
18 bataillons de bersagliers	16.212
13 brigades d'artillerie de campagne	10.504
36 compagnies de forteresse	7.500
18 — de train	5.100
3 brigades d'artillerie de montagne	2.304
7 — de sapeurs	3.388
3 compagnies de chemin de fer et télégraphistes	825
5 compagnies de pontonniers et laguniers	1.350
12 compagnies de service de santé	2.400
Total	195.557
Armée autonome de Sardaigne	13.913
Total général de la mobile	209.470

Tels sont les chiffres basés sur le « testo unico » de 1887. Il faut en déduire les non-valeurs; or elles forment une grande partie de l'effectif, puisque la mobile se compose en général d'hommes envoyés en congé illimité avant d'avoir paru au corps (troupes de complément), sans compter que les nécessités budgétaires obligent le gouvernement à favoriser, dans la mesure la plus large, les congés temporaires.

Le véritable noyau de l'armée mobile, ce serait l'armée autonome de Sardaigne, soit 13 913 hommes, mais l'autonomie même de celle-ci l'empêche de répandre sur le reste de l'effectif l'action bienfaisante qu'elle pourrait y exercer.

MILICE TERRITORIALE.

Ici nous sommes en pleine période d'enfantement. Sur le papier, nous compterons :

320 bataillons d'infanterie	320.000
75 compagnies d'alpins	19.800
111 — d'artillerie de forteresse	25.000
30 compagnies de génie	8.250
13 — de santé	3.250
13 — de subsistances	3.250
Total	379.550

Où est passée la cavalerie? Rien ne l'indique dans le « testo unico ». Quant aux bataillons ci-dessus énumérés, un très petit nombre possèdent aujourd'hui une organisation suffisante. Les plus complets comptent un capitaine; peu sont commandés par un major; le nombre des lieutenants ou sous-lieutenants varie de 2 à 9 par bataillon. Il est impossible à l'Italie de mettre actuellement en ligne un seul régiment territorial.

Divergences d'effectif. — L'armée italienne n'en compte pas moins en bloc et sur le papier un effectif total de 1 043 225 hommes, y compris les douaniers; 70 000 chevaux, 4 000 pièces de canon et 12 000 voitures.

Encore faut-il en retrancher le nombre incroyable de soldats n'ayant jamais pris part à une manœuvre, les troupes de complément qu'on n'ose pas même faire parader, et enfin, nombre de régiments organisés, mais dont la préparation reste encore par trop défectueuse. Nous évaluons à 200 000 bersagliers, alpins et lignards le nombre des troupes *utiles* dont l'Italie pourrait disposer.

L'effectif de 1 100 000 hommes, ayant plus ou moins manié le Weterli, se trouve donc être le maximum des ressources militaires de l'Italie.

Cet effectif, basé sur la loi de 1887, n'est pas celui que donnent les annuaires et bulletins; ils introduisent dans leurs calculs les 700 000 hommes de la territoriale, non enregimentés et non exercés, appartenant aux premières classes appelées à faire partie de cette milice. Ces 700 000 hommes constitueraient un embarras considérable et l'état-major italien ne songe pas à les convoquer. C'est de l'avenir qu'il faut attendre l'organisation et l'instruction de ce complément militaire, si les ressources budgétaires et les événements le permettent.

Mobilisation. — Objet incessant de la sollicitude gouvernementale, l'armée italienne pourrait progresser et acquérir une force réelle, s'il n'y avait pas la mobilisation. Mais c'est là l'écueil, autant que dans l'insouciance du soldat ou de l'officier, écueil insurmontable au moins d'ici longtemps.

Les difficultés qui s'opposent à une mobilisation régulière — ne disons pas rapide — sont de trois sortes : 1° indécision, confusion, lenteur dans les ordres; 2° insuffisance du matériel, incurie du personnel des chemins de fer; 3° absence de protection des côtes italiennes et des voies ferrées.

Lorsqu'il y a deux mois il a fallu mobiliser les troupes de grandes manœuvres et celles de la revue de Rome, on s'est aperçu que le matériel manquait. On a fait appel à l'Autriche et à la Bavière; celles-ci ont prêté 4 ou 500 wagons, qu'on a pu voir pendant septembre et octobre faire la navette entre Milan, Livourne, Vérone, Bologne, Ancône, Florence, Rome et Naples. Bien que cet appoint eût largement facilité les mouvements et que la mobilisation s'effectuât à petites journées, sans hâte, le mouvement de voyageurs et des marchandises a souffert d'une façon lamentable. La plupart des trains subissait six, sept à huit heures de retard pour un

trajet d'autant. Le personnel était débordé, tout le monde commandait et gesticulait, depuis le moindre lampiste jusqu'au « capo stazione ». Personne n'agissait et n'obéissait.

C'était le désordre, l'incurie, poussés jusqu'à l'invraisemblable : à tel point que la presse italienne, si prompte, à l'encontre de la nôtre, à céler les fautes et les déboires administratifs, a poussé les plus hauts cris d'alarme.

Le mal ne vient pas seulement de l'incurie ; il résulte de la contexture même des réseaux ferrés.

Ici, nous parlons de visu et, quand nous lisons les articles si patriotiques de M. Pene-Siefert et le discours de M. Deschanel, nous nous demandons si réellement ceux qui voient nos côtes exposées et notre marine en danger sont bien au courant de la situation de l'ennemi qu'ils supposent devoir nous attaquer.

IV.

Les chemins de fer. Défense des côtes. — Il n'existe qu'une voie unique de Pistoïa à Arezzo, c'est-à-dire au nœud même du système militaire italien, dont toutes les administrations sont centralisées à Florence. Une seule voie également de Vintimille à Gênes, de la Spezia à Livourne, à Civita-Vecchia, à Naples; une seule voie sur l'Adriatique, de Bologne à Ancône, à Foggia, Bari, Tarente et Salerne!

Comment mobiliser promptement lorsque, sur une étendue de près de 3000 kilomètres, le chemin de fer ne possède qu'une seule voie pour tout dégagement?

Le réseau ferré du Nord, de Modane à Turin, Gênes, Milan, Plaisance, Bologne et Venise, est seul complet.

L'état-major allemand s'est préoccupé, autant que celui d'Italie, d'une situation aussi périlleuse. Une réunion vient d'avoir lieu à Milan, dans laquelle les délégués italiens, autrichiens et allemands, ont étudié les voies et moyens de remédier au mal. Il est probable qu'un traité assurant de grands secours à l'Italie a été passé. Les Allemands sont tenus d'apporter à leur alliée le concours peu désintéressé de leurs capitaux et de leurs lumières; mais ni l'achèvement d'une voie double, ni l'acquisition ou l'emprunt d'un matériel important, ni même l'expérience du personnel, ne suffiront.

Le simple examen d'une carte de la Péninsule indique le danger que court notre voisin au premier symptôme de guerre.

Sur un parcours de 3000 kilomètres, ses côtes sont sans défense : ses chemins de fer et ses ports, à la merci de l'ennemi.

De Vintimille à Gênes, de Gênes à la Spezia, les seuls points fortifiés sont Albenga, Gênes et la Spezia ; 64 tunnels, de Vintimille à Gênes, 91 de Gênes à la Spezia, s'offrent aux coups d'audace; et voici, par la réussite d'un seul, la mobilisation compromise, sinon rendue impossible de ce côté.

De la Spezia à Livourne, de Livourne à Civita-Vecchia, la côte est plate. Quelques coups de canon suffiraient pour détruire des kilomètres de voie ferrée. *Idem* de Rome à Naples, de Reggio à Tarente, Bari, Brindisi, Foggia, Ancône et Rimini : une canonnière, un aviso détruiront la voie où ils voudront.

Les seuls ports fortifiés de la Méditerranée sont Albenga, Gênes, la Spezia, la Maddalena, Venise, Messine et Tarente. Admettons qu'on les respecte. On ne pourra moins faire que de les isoler.

Il faut considérer comme nulles les anciennes fortifications de Port-Maurice, Livourne, Ile d'Elbe, Civita-Vecchia, Gaëte et Naples.

Les points de débarquement sont nombreux. Il suffit de citer Alassio, Sestri-Ponente, Sestri-Levant, la plage de Vareggio, Baïa et Pouzzoles. Qui peut empêcher un coup de main sur Naples, par Pouzzoles? Une flotte ennemie peut se développer à l'aise dans la baie de Baïa à Salerne, et Naples peut être incendié sans résistance possible.

Catane, Syracuse, Gallipoli, Otrante, Porto-Torrès, Terra-Nova, Cagliari et cent autres sont autant de villes mal fortifiées dont l'ennemi s'emparerait sans coup férir.

Il en est de même sur l'Adriatique : Bari, Brindisi, Trani, Barletta, Ancône, n'offrent aucune résistance sérieuse.

Reste donc Venise, dont les « Lidi » sont devenus tout à fait insuffisants au point de vue de la défense.

Comment l'Italie effectuera-t-elle sa mobilisation, si ses chemins de fer sont coupés ou détruits?

Comment ravitailler sa flotte, si ses ports sont au pouvoir de l'ennemi!

En consacrant toutes ses ressources à la création de son armée et de sa flotte, elle a négligé les 3000 kilomètres de côtes dont sa configuration est dotée et tous ses sacrifices menacent, en bloc, de demeurer stériles.

Le danger a été signalé. De longues discussions se sont engagées, en Italie, sur les inconvénients ou les avantages de la défense fixe ou de la défense mobile.

Il n'est plus temps d'ergoter. L'Italie doit se préparer à lutter avec ses ressources actuelles. Quant à en créer d'autres, cela semble difficile, faute d'argent d'abord, faute de temps ensuite, car elle a dans son maître actuel un homme terriblement enclin à brouiller les cartes.

V.

La flotte italienne. — Examinons donc la composition des forces navales sur lesquelles l'Italie devra s'appuyer pour suppléer à l'absence des dépenses fixes.

Matériel. — La flotte italienne se compose de 128 torpilleurs (si on a de l'argent, on ira jusqu'à 200); 5 transports, 6 canonnières, 7 avisos, 3 avisos-torpilleurs de 317 tonnes, filant 20 nœuds ; 5 avisos-torpilleurs de 745 tonnes, même vitesse; 10 croiseurs non cuirassés (2200 à 3700 tonnes) ; 11 cuirassés de 2500 à 6000 tonnes, anciens et sur le point d'être mis hors de service ; 10 cuirassés de type nouveau, spécial à l'Italie, sur lesquels 3 sont encore sur les chantiers et 3 en armement.

« Le reste des bâtiments inscrits à l'Annuaire, dit M. G. Molli dans une brochure qui a fait un énorme tapage de l'autre côté des Alpes, ne vaut pas qu'on en tienne compte. »

La création des cuirassés grand modèle que l'Italie, seule, possède, est due à l'amiral Saint-Bon pour la conception et au ministre actuel, M. Brin, pour les calculs et dessins.

Sauf les machines, ils ont été construits dans les chantiers de l'État. Leur longueur varie entre 103 et 123 mètres; leur tonnage de 11 000 à 13 500 tonnes; leur vitesse entre 14, 15 et 18 nœuds. Ils portent une artillerie formidable : 4 pièces de calibre 45 et 57, pesant de 101 à 106 tonnes. Il faut croire que les inconvénients de ces colosses de la mer surpassent leurs avantages, car, jusqu'ici, aucune nation n'a cru devoir suivre l'Italie dans la voie qu'elle inaugurait.

M. Saint-Bon, ex-ministre, ex-chef d'état-major de la flotte, est en querelle à ce sujet avec M. Brin. Il condamne aujourd'hui ce qu'il a tant prôné jadis : de là, sa disgrâce qui a suivi de près la revue de Naples.

Les inconvénients sont en effet très graves, et le *Duilio*, le *Lepanto* les ont déjà accusés. Les gros cuirassés italiens ne sont protégés qu'autour des tourelles et des machines : soit un tiers du navire pour le *Duilio* et le *Dandolo;* un quart, pour le *Doria* et le *Lauria;* un cinquième, pour le *Lepanto*, l'*Italia* et les autres.

Il est vrai que les navires italiens ont le pont cuirassé, mais à quoi cela peut-il servir? Quel est le capitaine qui fera fermer les ouvertures des machines pendant le combat? Ne serait-ce pas décourager les mécaniciens et chauffeurs et leur interdire toute chance de salut en cas de désastre?

Les machines sont compliquées et d'une délicatesse extrême. Le moindre projectile peut déterminer un accident irréparable, aussi bien au système aidant les tours à se mouvoir qu'aux machines elles-mêmes. Or, nos canons Hotchkiss couvrent de mitrailles les ponts ennemis et percent les plaques de 17, 28, 48 et 54 à une distance remarquable. Les cuirassés italiens sont vulnérables avec ces seuls canons.

Le *Duilio* et le *Dandolo* ont donné d'assez bons résultats, bien qu'on ait éprouvé une grande déception sur le rendement de leurs machines ; au lieu de 18 000, on n'obtient qu'une force de 14 000 chevaux. Quant au *Lepanto*, il manque totalement de stabilité. A chaque instant son centre de gravité se déplace. Quand on fait virer ses canons, il se produit une inclinaison qui a présenté jusqu'à onze degrés. Inutile d'insister sur le danger d'un pareil fait en cas de tempête ou pendant le combat. De même pour les autres navires, le poids des canons les fait « donner à la bande » dans des proportions moindres, mais néanmoins fort désavantageuses. On dit même que ces gros engins ébranlent les navires jusqu'à la dislocation, et l'on prévoit le moment où il faudra y renoncer. Que de dépenses inutiles! Que de sacrifices perdus! Les dix cuirassés de ce type existants ou en construction n'auront pas coûté moins de douze ans d'efforts pour chacun d'eux et de 236 786 774 francs pour l'ensemble!

La France compte 12 vaisseaux de 9 à 11 000 tonnes, pouvant répondre aux 4 que nous venons de citer. Mais combien l'armement est supérieur chez nous! Nous avons encore 13 cuirassés un peu moins forts, auxquels l'Italie n'a rien à opposer.

Les 10 cuirassés anciens, dont les meilleurs sont l'*Affondatore*, vieux débris de la catastrophe de Lissa, l'*Amedeo*, *Palestro*, *Roma*, ne valent pas nos 29 navires type du *Requin*, *Caïman*, *Indomptable* et *Terrible*.

L'Italie possède d'excellents croiseurs armés en général de pièces de 25 et d'une vitesse de 18 nœuds. Citons entre autres, *Dogali*, *Etna*, *Stromboli*, *Vesuvio*, *G. Bausan* et *Fieramosca* (non achevé). La France a 37 bâtiments de tonnage et de vitesse similaires, mais plus légers d'armement.

A la *Confienza*, au *Montebello*, aux *Monzambano*, *Goito* et *Tripoli*, croiseurs neufs, filant 20 nœuds et armés de canons à tir rapide, la France répond par le *Condor*, l'*Épervier*, le *Faucon*, le *Vautour*, etc.

Nos avisos de 1re classe sont très supérieurs aux avisos italiens, *Archimède*, *Galileo*, *Colonna*, *Barberigo*, *Messagero*, *Stafetta*. Les canonnières italiennes utilisables sont : *Volturno*, *Curtatone*, *Veniero*, *Provana*, *Ciriddi* et *Scello* (9 à 14 nœuds; 2 à 4 canons). Nous pouvons mettre en ligne 24 canonnières de 1re classe et 39 de 2e.

Pour les transports, nous l'emportons également, car, outre les transports de l'État, la flotte marchande et surtout la flotte postale, aménagées et construites en conséquence, fourniront à l'amirauté française un nombre considérable de navires à grande vitesse et prêts à recevoir l'artillerie nécessaire.

Nous ne sommes donc inférieurs que sous le rapport des torpilleurs. Notre flotte n'en compte que 40.

L'Italie peut en mettre en ligne 128, tous de première vitesse (22 à 24 nœuds), sortis des chantiers d'Elbing pour la plupart. La configuration de nos côtes ne demande pas le même système de défense que l'Italie. Toutefois, nous devrons nous préoccuper d'augmenter le nombre de ces engins maritimes, appelés à modifier l'art de la guerre navale.

L'énumération à laquelle nous venons de nous livrer ne semblera-t-elle pas une réponse aux discours

de M. Deschanel et à ceux qui accordent une supériorité marquée à l'Italie, en fait de marine et de défense côtière?

Le personnel. — Non seulement nous l'emportons en matériel, mais encore nous avons incontestablement les premiers marins du monde, alors qu'au contraire, en Italie, la pénurie de matelots et d'officiers se fait cruellement sentir.

Cette pénurie s'explique par l'abaissement de la marine marchande, qui comptait encore, en 1886, 524 navires à voiles, au-dessus de 500 tonnes, et qui voit chaque année ce chiffre, déjà si restreint, baisser rapidement (405 en 1887).

« Ce n'est pas une exagération de dire, s'écrie M. G. Molli, que le pays ne doit plus compter sur sa marine voilière pour concourir à sa prospérité et à la formation de ses marins. »

La flotte marchande à vapeur n'est pas davantage en progression. Elle compte en tout 225 navires de 1000 à 1900 tonnes, et 12 seulement de 2000 tonnes et au-dessus.

La marine marchande se trouvant en concurrence avec toutes les marines du globe, puisque l'Italie ne possède pas de colonies qui l'alimentent, est réduite à de courts voyages. Elle implore l'État qui jusqu'ici n'a rien pu faire en sa faveur.

« Il est inutile de s'acculer à des illusions dangereuses, dit M. Molli, notre marine marchande est frappée à mort, si l'État n'intervient pas. »

. . . . . .

« Si on renie les traditions, les nécessités économiques, si on renie la géographie, passons-nous de marine marchande, abandonnons nos ports à l'étranger, renonçons à une flotte de guerre, et attendons les conséquences. »

Conclusion : que l'État fasse de nouveaux et incalculables sacrifices pour assurer la sécurité de l'avenir, car, pour celle du présent, il faut en faire son deuil. La pénurie de marins, due à l'abaissement de la flotte marchande, est irréparable d'ici longtemps.

Recrutement. — Organisation. — Pénurie et Insuffisance. — Le personnel des marins se recrute parmi les jeunes gens qui, après l'âge de quinze ans, ont navigué un an comme mousses ou pêcheurs, en haute mer ou à l'étranger, parmi les bateliers de ports, les calfats, les charpentiers, les mécaniciens et chauffeurs employés à bord des steamers.

Les cas d'exemption sont aussi nombreux que dans l'armée. Les gondoliers de Venise ne font aucun service de guerre.

La durée du service est de vingt ans : huit ans sous les armes, quatre en congé, huit ans dans la réserve. La deuxième portion du contingent est envoyée en congé illimité.

Les hommes des deux premières catégories qui ont achevé leur temps de service, les exemptés, les dispensés, sont versés dans la troisième catégorie. Ils seront plus tard organisés militairement. Actuellement il n'y a encore rien de fait de ce côté.

Le volontariat existe, moyennant 2000 francs de prime. Le sous-officier peut passer officier après huit ans de service. Il touche alors des primes variant de 500 à 2000 francs.

L'éducation première manque au matelot, et plus on ira, plus elle manquera. Le matelot italien, comme le soldat, est insouciant, docile et peu soigneux. Il ne connaît ni cette sévère régularité, ni cette obéissance passive qu'on admire chez notre loup de mer. La disproportion entre les effectifs et les besoins fait qu'on transborde à chaque instant le matelot d'un navire à un autre. Il ignore son domaine et ne s'y attache pas. Le changement constant d'officiers abaisse le prestige et l'influence de ceux-ci. Le matelot exécute les ordres sans goût et sans vigueur. Aussi s'est-on bien gardé de faire manœuvrer un équipage devant l'empereur Guillaume. L'effet eût été déplorable.

« Nos équipages sont *raccogliticci*, dit la brochure l'*Italia in mare*, nos chauffeurs inexpérimentés, nos mécaniciens peu habiles.

« La gent de mer s'en va, chaque année, perdant sa valeur avec la décadence de la marine marchande. »

Il faudrait 18 000 matelots pour armer la flotte. Il n'en existe que 13 260, dont 7000 en congé. De même, pour le personnel des officiers, sous-officiers, mécaniciens et chauffeurs, la pénurie est grave.

La statistique de 1888 donne 1 amiral, 12 vice-amiraux, 36 capitaines de vaisseau, 43 capitaines de frégate, 48 capitaines de corvette, 235 lieutenants de vaisseau, 87 sous-lieutenants, 68 *guardia-marina*, 11 mécaniciens, 63 chefs machinistes, 57 sous-chefs.

L'Annuaire indique 507 officiers en activité; le même document donne le chiffre de 871 comme rigoureusement indispensable. Encore ne prévoit-il pas les officiers nécessaires au complément des torpilleurs.

Il manque donc à la flotte 384 officiers sans compter les 200 nécessités par les nouveaux torpilleurs.

Que fournira la réserve? 176 officiers en tout : soit au total, 683 officiers pour subvenir à 1200 postes. Est-ce dans une marine marchande consacrée au cabotage que l'État trouvera l'appoint des officiers qui lui manquent?

Quant aux mécaniciens, la faiblesse est aussi grande. 121 en service actif et 4 dans la réserve, voilà tout l'effectif. Quelle déception en cas de guerre, et quel danger!

Le recrutement des officiers est difficile. Ils sortent de l'Académie navale de Livourne, mais que valent les études?

Cette année, par exemple, sur 140 candidats, 38 seulement ont pu être admis en raison de la faiblesse des examens. Et veut-on savoir quel point s'est trouvé le moins satisfaisant? l'étude même de la langue nationale!

Une cause de découragement, c'est le défaut d'avancement. Arrivé au grade de lieutenant, l'officier de marine reste stationnaire. Il y a 235 lieutenants et 48 postes de capitaines de corvette.

La dernière promotion (1888) démontre que 15 des nouveaux élus avaient attendu quatorze ans leur nomination; 12, treize ans, et le reste à l'avenant.

Le défaut de l'expérience et de l'éducation première, le vice de l'avancement, la pénurie de matelots, les systèmes délicats et trop variés des machines construites à l'étranger, l'absence de mécaniciens et de chauffeurs jetteront le plus grand trouble dans la flotte italienne, si elle est un jour appelée à combattre.

VI.

Les résultats. — La revue navale. — Après avoir étudié l'armée et la flotte, passons aux résultats.

Le 17 octobre, devant l'empereur et le roi, cinquante-sept des meilleurs vaisseaux ont manœuvré et défilé avec un ensemble auquel il faut rendre hommage. Cependant cette cérémonie ne s'est point accomplie sans accident.

Le *Volta*, qui portait le Parlement a accroché le *Savoja*, qui portait le souverain. Ce n'était cependant point faute d'espace. La baie est assez large : on ne s'explique pas la maladresse.

La vitesse était réglée à 10 nœuds pour les grands navires, à 22 pour les torpilleurs. Chaque vaisseau défilait à deux minutes du précédent; les distances ont été correctement gardées. Il ne s'est produit aucune irrégularité. Le *Duilio*, le *Dandolo*, l'*Italia*, le *Lepanto*, ont opéré leur conversion dans le même temps que les autres cuirassés, en prenant un champ moitié moindre. Le point capital, c'était la durée que mettraient ces gros engins à pivoter sur eux-mêmes. Ils n'ont effectué qu'à demi cette manœuvre intéressante. Il a fallu cinq minutes au *Dandolo*, six à l'*Italia*, sept au *Duilio* pour accomplir ce demi-tour sur place. Le *Lepanto* s'est abstenu. 10, 12 et 14 minutes pour un tour complet, c'est long, beaucoup trop long.

La revue navale de Naples a produit un grand enthousiasme en Italie. L'empereur a manifesté sa satisfaction par une pluie d'aigles noirs, rouges, de croix et de médailles, déversée sur l'amiral Acton, le ministre Brin, les officiers, sous-officiers et matelots : à croire qu'il venait de remporter une victoire de concert avec cette flotte.

Les esprits sérieux ne s'arrêteront pas au mirage d'une fête à laquelle le soleil et l'un des plus merveilleux panoramas du monde prêtaient l'éclat de leur splendeur.

L'Italie avait réuni à Naples 22 torpilleurs et 35 de ses vaisseaux les plus récents et les plus forts : elle avait appelé pour la circonstance le ban et l'arrière-ban de son personnel. C'est bien la flotte de Naples qui constituerait, en temps de guerre, le seul effort qu'elle pourrait soutenir.

Victorieuse, où se ravitaillerait-elle avec des ports où la manœuvre se fait à la main ? où réparerait-elle les dommages du combat, avec des machines construites à l'étranger et en l'absence de bassins suffisants?

Vaincue, où sont les vaisseaux, où sont les marins préparés pour continuer la lutte?

La flotte, celle qu'on nous a montrée, est belle assurément; mais elle est seule pour couvrir 3000 kilomètres de côtes sans défenses fixes. Elle n'est point de taille à nous inquiéter.

La revue de Centocelle. — Bien moins concluante encore fut la revue militaire de Centocelle, succédant à celle de Capocolle, par laquelle nous terminerons cette étude déjà longue.

Si pour faire défiler 30 000 hommes au bois de Boulogne, on appelait les troupes de Rouen, Tours ou Orléans, il n'y aurait qu'un cri en France, sur la fantaisie, l'incapacité et la prodigalité du ministre de la guerre.

M. Bertole-Viale a fait mieux cependant.

Il a demandé l'effectif de la revue aux quatre points cardinaux. Les alpins sont venus d'Aoste, du Simplon, de Conegliano, de Rivoli; les bersagliers, de Turin, de Gênes, de Venise; les grenadiers, de Livourne et de Florence; la cavalerie, de Milan, de Bologne et de Voghera ; l'artillerie, de Mantoue, Peschera ou Brescia! Au lieu de réunir deux ou trois corps d'armée voisins, on a trié sur le volet les compagnies, les bataillons. Le terrain a été l'objet d'un nivellement préparatoire qui a duré trois mois. L'étendue du champ de manœuvres étant de six kilomètres carrés, on pouvait espérer voir des manœuvres s'effectuer au cours de la revue. On s'en est abstenu. Les troupes se sont massées pour l'inspection. Guillaume l'a passée en véritable major de régiment. Il s'est affranchi de l'étiquette. Alors que le roi, par politesse, se laissait précéder d'une demi-longueur, l'empereur, d'un bond, s'est élancé dix mètres en avant. Rasant les hommes, il les examinait de la tête aux pieds. S'il avait à ce moment présent à l'esprit le souvenir de ses propres bataillons, il a bien dû souffrir.

L'inspection terminée, les troupes ont fait demi-tour pour aller prendre leurs positions respectives et défiler, l'infanterie par bataillons, la cavalerie par escadrons, l'artillerie par batteries.

Malgré le soin qu'on avait pris d'opérer la sélection dont nous avons parlé, l'ensemble de la revue n'a pas donné ce qu'on devait attendre.

L'infanterie manque généralement d'expérience. Elle ne se sent pas les coudes, si l'on peut s'exprimer ainsi. Le pas est trop rapide, la manière de porter le fusil nuit à la régularité. Les distances n'ont pas toujours été observées.

Les grenadiers, les alpins, les bataillons de forteresse ont vaillamment soutenu leur réputation. Rien à critiquer.

Les bersagliers, avec leur chapeau à plumes redondantes et retombant sur l'oreille, ont obtenu, comme toujours, un vif succès. Ils le méritent, bien qu'il y ait quelque affectation dans leur manœuvre.

La cavalerie ne s'est pas montrée à la hauteur de son rôle. Les chevaux sont petits, mais solides; les hommes ne savent ni les seller, ni les sangler, ni les brider. On ne sent pas d'aplomb dans l'allure. Nous attendions mieux de la brigade de Savoie.

Les 123 batteries d'artillerie qu'on nous a présentées possèdent un excellent matériel en pièces de 9 et de 7 et en affûts; elles sont trop lentes à se mouvoir. Il n'y a pas cohésion.

Comment en serait-il autrement, lorsqu'on voit l'exemple de la légèreté et de l'insouciance partir d'en haut! Ne s'est-il pas trouvé un général qui, aussitôt sa brigade sortie du rayon royal, a quitté sa troupe et s'est ostensiblement dirigé vers la buvette du camp!

Le général Pallavicini commandait en chef, il a puni son subordonné et a bien fait; mais l'incident n'en est pas moins significatif.

La revue de Capocolle. — C'était l'élite de l'armée que nous voyions à Centocelle, et si la revue n'a pas présenté l'éclat irréprochable de celles qu'on passe à Paris ou à Berlin, on sentait néanmoins qu'un grand effort se faisait à la longue, dans la jeune armée italienne, pour atteindre la valeur des autres. Cet effort, limité à quelques régiments, peut se développer dans une période plus ou moins étendue. A nous donc de travailler pour conserver nos distances.

Elles sont encore appréciables, Dieu merci, si l'on en juge par la revue de Capocolle, *revue-nature* celle-là, et qui n'avait rien de préparé.

Les grandes manœuvres avaient eu lieu en août dans les Romagnes : 58 000 hommes y avaient pris part, armée active et troupe de complément. Le roi, à l'issue de son voyage dans ces régions, devait présider à la dislocation des troupes et les passer en revue préalablement. On choisit le territoire de Capocolle, entre Forli et Cesena, comme lieu de concentration. Le terrain présentait de très légères ondulations; il avait l'avantage de forcer les troupes à accuser clairement leur degré ou leur insuffisance d'instruction.

Le duc d'Aoste, frère du roi, inspecteur général d'armée, et qui devait huit jours après devenir l'époux de la princesse Lœtitia, prit le commandement des troupes. Il est impossible de ne pas confesser la vérité : à part les bersagliers, les alpins, les grenadiers, les carabiniers et l'artillerie de forteresse, la revue fut pitoyable. Ce fut à ce point qu'on n'osa pas faire paraître les troupes de complément, 20 000 hommes!

La presse attribua l'insuccès aux difficultés du terrain. La cause est plus grave. Les soldats italiens ne semblent pas devoir résister aux longues fatigues. Les régiments méridionaux, par exemple, ne tiennent pas. Les chevaux mal équipés, dirigés sans expérience, se rebutent. L'artillerie manque d'entrain. Le commandement lui-même est quelquefois hésitant, malgré l'éclat des voix.

Conclusion. — La revue de Capocolle a éclairé le roi sur l'état véritable de la puissance militaire italienne. L'empereur n'y était pas; mais nombre d'Allemands ont pu le renseigner, et le mirage trompeur de la revue passable de Centocelle ne saurait atténuer les craintes que l'allié du Nord a conçues depuis longtemps sur la solidité de l'allié du Sud.

Armée trop nombreuse, encombrante et trop jeune, mobilisation presque irréalisable, côtes sans défenses, flotte sans marins, telle est l'acquisition que M. de Bismarck a faite le jour où M. Crispi s'est approché de Friedrichsruhe.

Certes, nous ne croyons point à une guerre que l'immense majorité de la nation italienne réprouve hautement, et il semble que l'accueil assez froid fait à l'empereur Guillaume ait enfin éclairé M. Crispi sur le danger qu'il encourrait à passer des paroles pacifiques aux chants guerriers. Nous le voyons se féliciter de la nomination d'un nouvel ambassadeur français et de la reprise possible des négociations commerciales.

Tant mieux pour l'Italie, car si cette guerre survenait, personne, même dans la péninsule, ne niera que le legs de Victor-Emmanuel se trouverait gravement compromis au plus léger échec.

Or, l'échec est certain.

LUDOVIC CHENARD.

MA VOCATION

DEUXIÈME PARTIE (1)

Pendant le grand séminaire.

XL.

Montpellier, ce 8 juin 1888.

Je me débats dans les ténèbres infernales. J'ai invoqué Dieu et Dieu ne m'a pas entendu. Cependant, le mois de juin s'écoule petit à petit, et, le 29, la fête des saints apôtres Pierre et Paul célébrée, il faudra quitter le séminaire pour aller en vacances. Oserai-je paraître à Bédarieux avec l'habit ecclésiastique, quand je suis

1. Pour la première partie (*Avant le grand séminaire*), voy. la *Revue* des 17, 24, 31 juillet et 7 août 1886; pour la deuxième partie (*Pendant le grand séminaire*), voy. la *Revue* des 4, 11, 18, 25 mai, 2 juillet 1887; 5, 19 mai, 23 juin, 4 août, 8 septembre, 13 octobre, 17 et 24 novembre 1888.

si peu sûr de le garder ?... Ce n'est pas au P. Laplagne, conciliant, affectueux, glissant sur tout, n'appuyant sur rien, mais au P. Baudrez, curieux de vous, intraitable, glacé, plus coupant, plus amer que le houx du roc de Bataillo, que j'aurais dû confier la direction de ma conscience, de ma vie. Celui-ci n'eût pas, comme l'autre, offert uniquement à mes lèvres le bord du calice du sacerdoce, il m'eût fait vider le calice jusqu'à la lie. Sait-on, dès lors, si quelque dégoût invincible, quelque haut-le-cœur d'honnêteté robuste ne m'aurait pas sauvé? si à cette heure je ne serais pas hors d'ici?

J'ai beau m'ouvrir de mes inquiétudes, de mes douleurs, de mon martyre, à mon directeur, doux à l'égal de Jean, le disciple bien-aimé du Sauveur, sa mansuétude obstinée a réponse à tout. Grâce à tant de miel répandu, je redoute de demeurer englué dans l'Église comme un frelon dans une ruche, et, ce matin, au fond de ma cellule, il m'a pris une envie folle de crier, d'appeler à l'aide, au secours. Juste, Martinage est entré à cette minute de suprême angoisse. Il riait à gorge déployée.

— Parlez, qu'avez-vous à rire ainsi? lui ai-je demandé, blessé sans trop savoir pourquoi.

— Parbleu! je ris de te voir la figure si longue, m'a-t-il répondu, m'enveloppant de ses deux bras et me soulevant pour s'amuser.

— Je vous supplie de me laisser en paix. Ces jeux m'assomment.

— Mais c'est de l'amitié, ça.

— A quoi bon ces marques d'amitié! Nous ne saurions être des amis, puisque nous ne nous comprenons pas.

— Ah! par exemple!...

— Est-ce que vous souffrez, vous, ce que je souffre?

— Ma foi, non, je ne souffre pas...

— L'âme ne vous fait donc jamais mal, mal à en mourir?

— Ni l'âme ni le corps ne me font mal. Par la grâce de Dieu, je maintiens l'une et l'autre en parfaite santé.

— Eh bien! moi, j'étouffe dans votre caserne ecclésiastique, et l'avenir qu'on m'y prépare me remplit d'épouvante.

— Est-ce la perspective d'être prêtre qui t'épouvante?

— Oui.

— Ce n'est pourtant pas si terrible, mon petiot.

Cela dépend de l'idée qu'on se fait du sacerdoce. Pour moi, le sacerdoce est si haut que je désespère d'ouvrir jamais d'assez grandes ailes pour m'élever jusqu'à lui. Dans ce séminaire tout murmurant de prières et de syllogismes, j'ai écouté attentivement ce que les PP. Lazaristes m'ont dit, ce que m'y a dit Mgr de Guardiola, et, sans que j'aie eu à m'en mêler, mon esprit s'est formé une certaine conception du prêtre. Le prêtre, dans mon opinion, a le devoir étroit de se montrer constamment au-dessus de la nature humaine, de vivre constamment près du ciel. Je me décourage, et je renonce à la poursuite d'une vocation qu'on veut m'imposer et qui n'est pas en moi. Il me faudrait déjà ne me préoccuper que d'en haut, et c'est d'en bas que sans cesse je me préoccupe. Vainement on me répète : « Pensez au ciel! » C'est à la terre que vont toutes mes pensées... Vous avez le secret de ma torture.

Martinage me considérait avec étonnement.

— Je ne savais pas, mon Ferdinand, je ne savais pas... a-t-il bredouillé enfin, tout gauche, tout penaud.

Puis, après m'avoir secoué fortement les deux mains, — nouvelle preuve irrécusable de son amitié, — sautant à pieds joints sur mes confidences si douloureuses pour retrouver son caractère :

— Tu ne devinerais jamais, mon petiot, pourquoi je riais de cette force en t'abordant. Je venais de recevoir une lettre de mon oncle Sosthène, m'invitant, comme tous les ans, à aller passer les vacances chez lui, à Riols. Tu te souviens, n'est-ce pas, de mon oncle Sosthène Martinage, brigadier de gendarmerie en retraite?...

Il a déplié une feuille de papier et a lu :

« Les truites du Jaur, encore que tu leur aies joué « plus d'un mauvais tour, ne t'en veulent pas et con- « tinuent à se frotter le ventre aux cailloux, au fond « de la rivière. Arrive vite, Albert : nous ferons chanter « la lèchefrite. »

En repliant la lettre de son oncle, il s'esclafait joyeusement.

— Ah! oui, nous la ferons chanter, la lèchefrite, nous la ferons chanter! répétait-il. Tu viendras goûter ma pêche, n'est-ce pas, petiot? Riols est si près de Bédarieux! D'ailleurs, en allant, j'ai le dessein de passer à Bédarieux pour te prendre... Tu te lècheras les doigts...

La cloche pour le réfectoire ne l'aurait pas interrompu, il ne se serait pas sauvé vers la soupe de midi à toutes jambes, que certainement je lui sautais à la gorge.

— Imbécile! imbécile! imbécile! lui ai-je crié trois fois à travers ma porte close, ulcéré, humilié dans mes souffrances, me reprochant d'avoir parlé à un sourd, m'en voulant de ma naïveté comme d'une bassesse ou d'une duperie.

XLI.

Montpellier, ce 22 juin 1848.

Si je sue sang et eau, si je m'indigne, si je pleure en gravissant mon calvaire, c'est que je vois distinctement la croix dressée au bout et qu'il m'importe de ne pas être crucifié. Accepter la prêtrise, c'est accepter le gibet, car un prêtre qui à toute heure n'aurait pas le courage de mourir serait un traître, le rebut de l'humanité. Ah! s'il m'était permis de faire comprendre à ma tante Angèle, à ma mère, les motifs, très reli-

gieux dans le fond, de mes répugnances! Mais où trouver des paroles qui leur rendraient visibles, à elles d'une piété simple, primitive, des choses d'âme si secrètes, si enveloppées?

Parfois un vent furieux, un vent déchaîné d'orage me soulève, et je démêle fort bien que, si n'étaient mon immense soumission, mon immense respect pour ma tante, mon immense tendresse pour ma mère, dans les flancs de laquelle je respire encore, l'habit que je porte ne chargerait pas mes épaules demain. Mais en quel coin de moi-même découvrir cette force capable d'armer mon bras pour frapper ma mère au cœur?

N'importe, il est heureux que je n'aie reçu aucun ordre, pas même les ordres mineurs, conférés trop facilement. Ce n'est pas ma soutane — un vêtement plus long qu'un autre — qui me donne un rang dans l'Église. Je ne compte pas dans la hiérarchie, et j'en éprouve des tressaillements de joie dont la profondeur ne dit rien qui vaille sur la persistance de ma vocation. Si Augustin Privat a sombré dans l'abîme noir de la folie, c'est qu'étant diacre il ne pouvait désormais revenir en arrière. Pris dans les liens qui le garrottaient de la tête aux pieds, il m'arriverait de même... Pauvre Augustin Privat, de Saint-Jean-de-Fos, pauvre ami, qui me fûtes un exemple dans la vie et qui me devenez un plus grand exemple dans la mort, reposez en paix! — « Seigneur, accordez-lui le repos, *Domine, dona ei requiem.* »

XLII.

Montpellier, ce 23 juin 1848.

Je n'ai pu supporter la pensée de quitter le grand séminaire sans avoir entretenu le P. Laplagne, sans être allé une dernière fois en consultation chez lui. Sortir d'ici comme je m'évaderais d'une prison, ce serait indigne, presque scélérat.

J'ai mis une sorte de désespoir dans cette confession suprême et je me suis ouvert à mon directeur de toutes mes misères dévorantes, lui posant le doigt sur chacun de mes doutes, chacune de mes hésitations, autant de plaies qui saignent incessamment. Il n'a su que répandre sur moi le baume de ses paroles. Mon âme, avide de flagellation, grondait sous les caresses, et une colère terrible la travaillait sourdement. Lui, d'une voix tranquille, me faisait entrevoir mon avancement prochain dans les ordres, me détaillait les grâces attachées aux divers degrés de la hiérarchie sacrée, qu'il comparait à l'échelle de Jacob.

— Hélas! mon Père, ai-je dit, l'interrompant, ces échelons que vous me montrez, je crains bien de n'en franchir aucun, jamais. Jacob endormi vit un ange, non un homme, le long de l'échelle mystérieuse dont l'extrémité touchait au ciel.

— Vous serez un ange quand l'évêque consécrateur, missionnaire du Très-Haut, vous aura imposé les mains.

— Non! mille fois non! Je ne suis qu'un homme et je le devine, je ne serai jamais qu'un homme. Je vous en supplie à genoux, mon Père, conseillez-moi sans ménagements. J'ai mis une telle confiance en votre vertu, en votre savoir à discerner les vocations, qu'un mot de vous, un seul mot, peut me perdre ou peut me sauver. Oh! prononcez le mot qui me sauvera... Je le reconnais, on contracte ici chaque jour des engagements éternels sans y mettre tant de façons. Moi, je ne saurais. Si on me menaçait seulement de la tonsure, et si, par quelque contrainte des miens ou de vous, je venais à l'accepter, à la subir, je serais capable, comme l'abbé Privat, d'en perdre la raison. Ayez pitié! j'aurais horreur de prendre ce qui ne m'est pas dû. Ce serait voler. En me refusant la vocation, Dieu a déposé en moi une hauteur de probité qui me défend contre tout entraînement hypocrite. C'est cette probité aux abois qui vous implore, qui...

— « Marthe, Marthe, disait Jésus à la sœur de « Lazare, vous vous mettez en peine de bien des choses. « Une seule chose est nécessaire : aimer Dieu... »

— J'aime Dieu, je l'aime de toute mon âme, de toutes mes forces; mais les préoccupations de mon être bouleversé sont invincibles. Je vous le répète, mon Père, j'en vois ici qui contractent les engagements les plus redoutables sans le moindre tremblement du cœur ou de l'esprit. Si cette quiétude parfaite est le signe de leur élection, je les admire et les envie; mais si elle n'est qu'une vaine apparence, si surtout il s'y mêle l'ombre d'un calcul, je les plains et ne voudrais pas leur ressembler.

— Je vous rappelle à la charité envers vos condisciples, dont les directeurs de cette maison, après Dieu, ont seuls le droit de sonder les dispositions intérieures. Parlons de vous, puisque aussi bien c'est pour me parler de vous que vous êtes venu. Dans l'état où je vous vois, j'ai peur que vous ne retiriez pas grand profit de mes conseils. Toutefois, je n'hésite pas à vous dire de ne pas hâter vos résolutions. Vous avez passé ici huit mois à peine. Or huit mois ne sauraient suffire à votre directeur, à vous-même, pour vous connaître, vous sonder, vous pénétrer jusqu'au dernier repli. D'ailleurs, soyez rassuré tout de suite : je vous rouvrirai moi-même la porte du séminaire, dès qu'il me sera démontré que vous n'êtes pas né pour vivre parmi nous, que Dieu ne vous a pas marqué...

Des larmes m'ont empli les yeux.

— Savez-vous ce qui m'inquiète, m'effraye pour vous, mon cher enfant? a-t-il poursuivi, songeant peut-être à tirer parti de mon émotion...

— Quoi donc, mon Père?

— Le siècle, où des scrupules trop délicats voudraient vous faire rentrer... N'y a-t-il pas au fond de vos tiraillements intimes quelque embûche du Démon?... Assurément, il est épouvantable de penser qu'un défaut d'examen, une méconnaissance de soi, une ruse

satanique — cela est arrivé — peuvent précipiter un homme, le premier venu d'entre les hommes, dans la théorie céleste des ordres sacrés, et je ne me ferai pas votre complice pour cette aventure sacrilège. Mais, réfléchissez-y, que deviendra, au milieu des intérêts compliqués, des agissements brutaux du monde, celui qu'une faveur spéciale avait désigné pour une vie de paix, de recueillement dans le service des plus nobles devoirs, à l'ombre de la croix de Jésus-Christ? Nombre de jeunes gens, après nous avoir quittés, sont revenus, effarés de la seule vue des hommes. Si, à votre tour, vous devez vous éloigner de moi qui vous aime tendrement, je vous invite à travailler, dès ce jour, à vous rendre les nerfs plus résistants, plus solides que vous ne les avez. L'extrême sensibilité de votre nature trop féminine — vous ressemblez à votre mère, m'avez-vous dit souvent — trouverait dans l'Église sa libre expansion du haut de la chaire chrétienne où l'on est toujours sûr d'émouvoir quand on est ému. A quoi vous servira-t-elle ailleurs? Ailleurs, elle sera votre ennemie de toutes les heures. Partout vous la porterez, vous la traînerez, et partout elle vous trahira: dans les affaires, elle vous fera dupe; dans l'amitié, elle vous fera dupe; dans l'amour, puisque pour l'instant il demeure acquis que la femme vous possède, elle vous fera dupe... Quelques jours à peine nous séparent des vacances : « Veillez et priez, *vigilate et orate.* »

— Et quand j'aurai veillé? Et quand j'aurai prié?

— Vous partirez vaillamment.

— Avec l'habit ecclésiastique?

— Oui, avec le saint habit ecclésiastique. Lui vous guidera, vous conservera, vous protégera. Le drap noir de votre soutane est, entre le siècle et vous, une muraille plus solide que vous ne croyez. Dieu a mis la main au tissu. Restez à l'abri dans cette forteresse de laine contre laquelle « les portes de l'Enfer ne prévaudront point, *adversus eam non prevalebunt* ».

Le cœur transi, le cœur gros, noyé dans une mer d'amertume, je me suis échappé, refusant d'en entendre davantage. « La solitude, ainsi qu'il est écrit à « la page 172e de mon livre favori, de mes *Confessions de* « *saint Augustin*, la solitude allait me donner la liberté « de mes pleurs, *solitudo mihi ad negocium flendi aptior* « *suggerebatur.* »

XLIII.

Montpellier, ce 24 juin 1848.

Je l'ai éprouvé cruellement après mon entretien avec le P. Laplagne: quelque profonde, quelque abondante que nous jugions notre douleur, la source de nos larmes s'épuise vite. Suprême misère! l'homme voit tout de suite, touche tout de suite la fin de son être. Désespéré, j'avais cru mon désespoir éternel, et il « s'est évanoui comme l'ombre », pour rappeler une parole terrible des Livres saints. J'ai eu beau, en me voyant condamné à aborder les miens, ma ville natale, enveloppé dans le funèbre habit de M. Prunières, j'ai eu beau lever une griffe jusqu'à ma poitrine et faire sauter trois boutons de ma soutane, bientôt mes doigts tremblants ont recueilli ces trois boutons sur le carreau de ma cellule et, vaille que vaille, les ont recousus.

O ma mère! si des forces cachées, dont à certains moments je sens le grondement sourd au fond de moi-même, ne font pas explosion pour me rejeter hors d'ici, comme la poudre de mine, sur les chantiers de la Grange-du-Pin, lance en l'air un bloc de rocher, je suis capable de périr lâchement dans cette maison.

XLIV.

Montpellier, ce 25 juin 1848.

O mon Dieu, merci!... O mon Dieu, merci!...

La mine a éclaté cette nuit et avec une telle violence que le sol, autour de moi, est partout jonché de débris.

Comment s'est donc produit cet événement, cet événement énorme? Et le sais-je!...

Hier au soir, après le réfectoire, j'ai causé longuement avec Martinage sur un banc de la cour où la lune, très claire, très vive, projetait toute l'ombre d'un tilleul. J'étais attentif aux mille branchettes que la lumière nocturne découpait devant moi avec une surprenante netteté. Martinage jabotait selon son habitude, m'initiant à la capture des truites dans les bas-fonds rocheux du Jaur.

— C'est fin, la truite, c'est fin, disait-il... Il ne suffit pas, pour prendre la truite, de nager comme je nage, de plonger comme je plonge; il faut avoir étudié ses façons, observé comment elle est coutumière de se tenir dans l'eau... Avancez sans bruit dans la rivière; glissez doucement votre main sous le ventre du poisson, au repos parmi des herbes, des racines, des feuilles, des pierrailles; mettez deux doigts aux ouïes et serrez fort, très fort. La truite est à vous...

Le tilleul assurément me causait quelque distraction; mais, somme toute, le gros des renseignements de mon ami, entêté à faire de moi le compagnon de ses pêches à Riols, me restait, et je laissais aller sa langue tout en laissant aller mes yeux. Je dois croire pourtant qu'en dépit d'un calme très bienfaisant, le chagrin, le noir chagrin de ma vie, cheminait toujours en moi, car par intervalles je recevais des secousses intérieures qui, si je ne me fusse de mes dix doigts solidement cramponné au banc, m'auraient précipité sur le sable de l'allée...

On sonna pour la prière.

Est-ce que je chancelais quand je me suis levé? Il ne m'en souvient guère. Ce dont je me souviens, par

exemple, c'est de l'impression très agréable que me procura la grande main fraîche de Martinage tombant sur ma main brûlante et la couvrant à peu près toute.

Avec quel élan j'ai prié! Pour la première fois, dans cette chapelle glacée, tragique — Privat m'obsède toujours — dans cette chapelle où j'ai si souvent gémi, si souvent pleuré, j'ai eu le pressentiment que notre âme, stimulée, portée, enlevée par un immense amour, pouvait avoir des ailes. Tout ce qui sortait de moi, paroles, balbutiements, exclamations, soupirs, je le voyais de mes deux yeux ouverts monter, monter encore, monter toujours, et un apaisement ineffable me gagnait, et « la consolation dans les larmes » chantée par saint Thomas, s'infiltrait en moi goutte à goutte, me rafraichissant ensemble les lèvres et le cœur. *In flatu solatium.*

Je devais une réparation à ma soutane si âprement maudite, si rageusement déchirée la veille: au moment de me coucher, je l'ai baisée avec le respect ému d'un bon prêtre baisant, au commencement du saint sacrifice, la nappe immaculée de l'autel. Joie, joie céleste! je me suis endormi en récitant la troisième dizaine de mon chapelet... *Ave, Maria, gratia plena... Ave...*

Vers le milieu de la nuit, un sursaut me met debout, et, sans me rendre compte de la chose, je me trouve à bas de mon lit. A la fin de juin, le jour paraît de bonne heure. Je regarde stupidement de premières blancheurs sur mes rideaux... Soudain, avec une violence inouïe, un emportement m'enlève de terre, comme un coup de vent une feuille dans les châtaigneraies de Camplong, et je roule, et je flotte, et je vole à travers ma cellule, bouleversant tout, ravageant tout, saccageant tout. Mes livres sont à terre; mes cahiers de rédaction sont à terre; mes hardes sont à terre: horreur! mon bénitier et mon crucifix sont à terre. Mes ongles ont saisi au hasard et ont bousculé, déchiré, mis en pièces, brisé les objets à leur portée. Je ne veux plus rien de cela, je ne veux plus d'ici... Incontinent, je bondis à ma porte pour m'échapper. Je marcherai tant que je trouverai chemin sous mes pas...

Au moment où je m'élance, j'entends quelqu'un tousser dans les corridors. Je m'arrête, dresse l'oreille. C'est le P. Lamolinairie, surveillant de semaine, qui fait sa ronde. Mon courage est coupé en deux, et je me rencogne chez moi.

La peur, ma lâche peur, me rend quelque calme... C'est étonnant la peine que j'éprouve à m'asseoir : mes jambes ont la raideur de branches desséchées, — les branches de mon tilleul de la cour. Je suis harassé, et je demeure immobile, inerte sur l'unique siège de ma chambre. Je promène mes regards de tous côtés. Quel dégoût il me vient de moi-même! Il est plus amer, ce dégoût, que le fiel présenté par ses bourreaux à Jésus sur la croix...

La tête basse, l'âme encore plus basse, encore plus humiliée, je recueille mes livres, mes cahiers, mes habits épars. Je n'ose toucher ni à mon bénitier ni à mon crucifix, le premier cassé en trois morceaux, le second, par je ne sais quel miracle, resté intact.

A quoi me résoudre?

J'examine, je contemple, je savoure un remords qui me déchire comme une pointe. Tout à coup, j'enlève le crucifix et le serre contre ma poitrine à le faire entrer en moi-même malgré ma chair. Les sanglots m'étouffent au contact du divin Sauveur, et, le retenant de mes deux mains, je retombe sur mon lit.

Le tranquille réveil! Je n'ai pas souvenance qu'il se soit rien passé de fâcheux chez moi, cette nuit. La vertu du crucifix, collé à mes lèvres, a guéri ma fièvre. La tempête intérieure est apaisée, abolie. Comme je me trouve bien! Une sérénité quasi-divine m'enveloppe. Dans ma pauvre cellule « le Christ règne, le Christ commande, *Christus regnat, Christus imperat* », comme dit le P. Laplagne. Que réclame de moi ce Christ si tendre, si *suave*, — encore un mot du P. Laplagne, — ce Christ qui m'a sauvé? Je devine. Je cours à ma table, et j'écris à ma mère les lignes suivantes :

« Grand-Séminaire, ce 24 juin, à cinq heures du matin.

« Ma mère chérie,

« La lutte où j'ai manqué périr âme et corps prend fin dès ce moment. Dieu ne veut pas que je sois prêtre et je ne le serai point. Une lumière m'a éclairé cette nuit; j'ai vu le Fils à la droite du Père, et la volonté d'en haut m'a été clairement manifestée...

« Que deviendrai-je dans le monde où je tombe brusquement, comme précipité du ciel? Je l'ignore. Je sais seulement que les misères dont j'y serai accablé ne seront rien comparées à celles qui m'assailliraient dans la vie ecclésiastique, pour laquelle je ne suis pas fait. Le sanctuaire m'épouvante à l'égal de l'Enfer.

« Croyez-moi, ma mère, Dieu n'est si redoutable qu'à ceux qui ne se détachent pas de lui, qu'à ceux qui l'aiment. C'est vous avouer qu'il n'entre dans ma résolution que des motifs nobles, des motifs dignes de votre enfant respectueux et soumis, de votre enfant malheureux, qui n'eut jamais plus besoin de votre tendresse et de vos soins. Il me semble du reste que, désormais, je vais vous aimer davantage, mon père, ma tante et vous. Je suis rendu à moi moi-même et, du même coup, je vous suis rendu.

« FERDINAND ».

Un soleil magnifique emplit ma chambre. O journée radieuse, journée bénie de délivrance, je te salue!

Il est cinq heures et demie. Je me risque dans le grand escalier. Je suis déterminé à aller jeter moi-même ma lettre à la première boîte du faubourg Boutonnet.

Le concierge, occupé à balayer le parloir, ne m'a pas vu quand je suis passé, quand j'ai ouvert la lourde porte d'entrée du séminaire. Mon ange gardien me cachait sans doute « à l'ombre de ses ailes », ainsi qu'il est écrit à l'office des Vêpres : « *Sub umbra alarum tuarum protege nos.* »

La lettre est partie.

XLV.

Montpellier, ce 29 juin 1848.

O mon journal si triste, ô mon journal désolé, éclaire-toi, illumine: je suis heureux! Je viens de voir ma mère, de la serrer dans mes bras, de l'y serrer encore, et mon être déborde des sentiments qui m'enlevaient autrefois et que je croyais abolis. Non! non! le grand séminaire n'a pas pris tout mon *moi* des anciens jours, mon *moi* si gai, si épanoui de Camplong, de Bédarieux, de la Tuilerie, de la Grange-du-Pin... Petit bonhomme vit encore.

Tandis qu'elle s'excusait de n'avoir pu quitter mon père depuis novembre pour me venir voir, surtout de m'avoir laissé souffrir seul mon long martyre, moi, retenant ses deux mains dans les deux miennes, je la considérais, je l'admirais, je la bénissais, et ne savais que lui répondre ceci :

— Vous avez bien fait de rester auprès de mon père, vous avez bien fait...

— Je t'ai apporté tes habits laïques, m'a-t-elle dit tout à coup.

— Oh!...

— Tu dépouilleras la soutane chez Bouffardin, où je suis descendue.

— Que vous êtes bonne! que vous êtes sainte !...

Je suis impuissant à expliquer la nature de mes sensations, quand j'articulais ces mots bien simples. Le fait est qu'à chaque syllabe des transports irrésistibles me soulevaient sur le banc du parloir et qu'après chaque mot une douceur de miel m'emplissait la bouche. Tous les parfums que mon âme pouvait contenir à la suite de sa longue claustration dans cette maison située aux parterres du ciel, mon âme prodigue les répandait aux pieds de ma mère.

Nous partirons demain, elle et moi. Nous serons seuls. Avant de nous éloigner de Montpellier, nous ne verrons ni ma cousine Clotilde, en retraite depuis le 24 février, ni Mlles de Fouzilhon et de l'Hospitalet, toujours en villégiature au pic Saint-Loup. Dieu a pris pitié de mon état et m'a allégé de visites atroces pour me laisser avec ma mère.

O mon journal, mon ami, je te baise à lèvres pleines. Quelle aide tu m'as prêtée aux mauvais jours! Je ne te rouvrirai plus ici.

— Le Démon brûle sur toi ses dernières cartouches, m'a dit tout à l'heure Martinage.

— Il vise singulièrement juste, le Démon, lui ai-je répliqué.

— Ah! pour adroit, il est adroit comme un singe...

Il rit encore...

Quand je pense tout de même que demain, ma mère et moi, nous gagnerons Bédarieux et que je serai libre... Libre! Est-ce possible?

Dans mon enfance rustique, à Camplong, je pris un jour, en une crevasse du presbytère, antique prieuré de Frères Mineurs de Saint-François, décrépit, croulant, un jeune hibou qui n'avait pas encore fait ses plumes. J'étais fort content de l'aubaine, et je portai en plein soleil mon oisillon, hérissé, velu comme nos gros rats du grenier. Il me regarda de ses yeux jaunes, eut une manière de petit cri aigu, sauvage; puis il chancela sur ses pattes, tomba le bec contre le sol. Je le saisis à pleines mains. Il était mort.

Mais, encore que j'ai séjourné, à Camplong, à Saint-Pons, à Montpellier, en des endroits un peu enténébrés, un peu noirs, je ne suis pas un hibou, voyons, et la vue du soleil ne me tuera pas... peut-être... peut-être.

FERDINAND FABRE.

FIN.

EDMOND GONDINET

Souvenirs des années de début.

L'auteur de *Gavaut, Minard et Cie* et de tant de pièces si franchement, si sainement gaies, Edmond Gondinet, qui vient de s'éteindre sans bruit à Neuilly, a été, pendant cinq années, mon voisin et mon camarade au ministère des finances. Un commun point de départ avait servi dès le commencement à nouer notre intimité : — tous deux fils de fonctionnaires, nous étions entrés dans l'administration des domaines pour obéir à nos familles, et tous deux nous désirions en sortir dès que la littérature nous assurerait le pain quotidien. — En attendant, nous avions eu la chance d'être nommés rédacteurs à la direction générale, dont les bureaux occupaient alors, à l'ancien ministère, l'aile située à l'angle de la rue du Mont-Thabor et de la rue Castiglione. Gondinet m'y avait précédé. Il venait de faire jouer, à la Comédie française, un acte en vers : *Trop curieux*; moi, je ne comptais à mon actif qu'une nouvelle et quelques poésies publiées par la *Revue des Deux Mondes*. Aussi je le regardais déjà comme un homme arrivé.

Lorsqu'à mon tour, j'eus ma nomination en poche, en janvier 1865, la première personne que je rencon-

trai dans les couloirs du ministère, ce fut Gondinet grimpant, au coup de midi, l'escalier qui menait à son bureau. Il portait déjà, à cette époque, la moustache et l'impériale, et avait cette allure militaire qui le faisait prendre, sur le boulevard, pour un officier habillé en civil. Sa physionomie ouverte, éclairée par de beaux yeux au regard fin et pénétrant, souriait d'un air de bonne humeur. Toute sa personne avait une rondeur cordiale, une simplicité bonne enfant, qui vous mettait immédiatement à l'aise.

— Ah! s'écria-t-il en m'apercevant, vous voici enfin des nôtres! Tant mieux!... Vous verrez qu'on est très bien ici pour travailler...

Il y était très bien, en effet, et on lui laissait les coudées franches. Grâce à l'amitié d'Augustine Brohan, qui l'avait recommandé à un personnage haut placé dans le monde officiel du second Empire, on ne le tracassait guère sur l'emploi de ses heures de bureau. Son chef avait le goût des lettres; son sous-chef, beau-frère de Sully Prudhomme, aimait passionnément le théâtre, et tous deux s'étaient bienveillamment entendus pour ménager des loisirs à leur rédacteur. Gondinet demeurait hors de Paris, à Fontenay-sous-Bois, et il ne donnait son adresse à personne, afin, disait-il, de dépister les fâcheux. Il arrivait de la campagne vers midi; sitôt installé dans son étroit cabinet éclairé par le jour terne d'une cour intérieure, il endossait son veston de travail, coiffait sa calotte noire, puis tirait d'un carton une cafetière à la Dubelloy et une lampe à esprit-de-vin. — C'était l'heure du café, et immédiatement on voyait entrer à la file deux ou trois camarades qui venaient « tailler une bavette », tandis que la bouilloire chantait doucement sur la table encombrée de paperasses. On tournait alors la clef en dedans et les discussions politiques ou littéraires allaient leur train. On lisait les journaux, on récitait des vers, on s'invectivait même un peu et tout cela était entrecoupé de sonores éclats de rire qui scandalisaient fort les employés sérieux du couloir. — Ah! les bonnes heures d'enthousiasme et de jeunesse passées dans ce cabinet aux cartons verts, incendié plus tard par la Commune et sur l'emplacement duquel une banale chambre de l'Hôtel continental sert maintenant de gîte à des hôtes sans cesse renouvelés!... Vers deux heures, chacun retournait à sa besogne et Gondinet profitait de sa solitude pour remettre au net quelque scène couverte de ratures. Parfois nous restions en tête-à-tête, je lui lisais un fragment de poème ou un scénario de nouvelle, et il me donnait d'excellents conseils. Il avait un goût très sûr, une entente parfaite de l'art de la composition. Ses qualités d'homme de théâtre lui faisaient deviner sur-le-champ les détails dont on pouvait tirer un effet et qu'on devait mettre en saillie. — A quatre heures, il quittait ponctuellement son bureau, courait à ses affaires, puis, rentré à la campagne, travaillait pendant une bonne partie de la nuit.

Il achevait à ce moment une comédie en trois actes, en prose : *les Victimes de l'argent*. Quand la pièce fut au point, on réunit « le cénacle » dans le cabinet du troisième étage pour en entendre la lecture. On avait choisi une après-midi où les administrateurs étaient assemblés en conseil et où l'on risquait moins d'être dérangé par l'appel du garçon de bureau. La lecture prit trois heures et je vous réponds qu'elles furent bien employées! Tout d'une voix on proclama que les *Victimes* étaient une œuvre remarquable et qu'aucun directeur ne s'aviserait de la refuser. La pièce fut reçue, en effet, au Gymnase, et jouée en plein été. Elle n'eut, hélas! qu'un succès d'estime et fut fort mal accommodée par les critiques du lundi. Le bruit courait dans les couloirs du théâtre que l'auteur était fonctionnaire et qu'il avait usé d'influence politique pour faire jouer sa pièce. Il n'en fallait pas davantage, en ce temps-là, pour indisposer la presse et on le fit bien voir à Gondinet. Saint-Victor et Sarcey furent particulièrement durs. Barbey d'Aurevilly, dans le *Figaro*, traita dédaigneusement l'œuvre et l'auteur, auquel il reprocha même le peu de prestige de son nom. — « Il s'appelle Gondinet! » écrivait-il, et usant de cette jonglerie de mots dont il était coutumier, il ajoutait : « Gondinet... « pas même un gond! »

Le lendemain, au ministère, les camarades qui n'étaient pas du « cénacle » se jetèrent sur les journaux et, non sans une intérieure satisfaction, commentèrent les duretés de la critique avec des mines hypocritement condoléantes. Les employés piocheurs avaient pour la littérature la haine sourde du bureaucrate absorbé tout entier par sa besogne et par les préoccupations de l'avancement. Ils se montraient scandalisés de nos réunions intimes « à l'heure du café »; ils ne pardonnaient pas à leur collègue les loisirs qu'on lui avait ménagés dans sa division et il se rattrapaient en prenant texte des feuilletons du lundi pour lui refuser tout talent. Gondinet laissait gloser; l'insuccès des *Victimes* l'avait attristé, mais non découragé. — Je me suis trompé, disait-il, c'est à recommencer. — Et il se remit au travail, passant de nouveau les nuits, rebâtissant vingt fois une scène, réduisant trois actes en un seul, luttant contre les mauvais vouloirs avec cette dignité modeste, cette énergie têtue dont sont doués les talents vraiment viables. En 1866 il revint frapper à la porte du Gymnase avec un acte en vers : *les Révoltées*, qui fut reçu par Montigny et qui, très bien joué par Mlle Delaporte et Mme Fromentin, eut un nombre assez respectable de représentations. Ce ne fut pas néanmoins un succès décisif et la presse ne désarma pas encore; mais Gondinet, pendant les répétitions, avait conquis l'amitié de Montigny. Le directeur, reconnaissant en lui un homme de théâtre, l'engagea à écrire pour le Gymnase un nouvel acte en vers. Vers la fin de la même année, notre ami lui apportait la *Cravate blanche*. C'était une saynète à trois personnages,

une sorte de vaudeville en vers libres, plein de mouvement et de gaieté. Landrol y fut très amusant, Blanche Pierson y jouait un rôle d'ingénue d'une façon charmante et nous séduisit tous par sa printanière beauté. Je dois encore avoir parmi mes vieux papiers un sonnet que je rimai pour elle au sortir de la « première » et que Gondinet lui apporta le lendemain triomphalement. — Cette fois le succès fut très franc et, à dater de cette soirée, le nom de l'auteur émergea de la pénombre.

Un détail caractéristique affirma pour nous cette notoriété naissante. A partir de la représentation de la *Cravate blanche*, l'escalier administratif qui conduisait au bureau du rédacteur fut souvent gravi par de jolies personnes qui venaient demander à l'auteur de lui confier un rôle ou d'aller les entendre sur quelque théâtre de la banlieue. Ce fut même à la suite de l'une de ces auditions que Mlle Magnier entra au Gymnase. — Les quêteurs de collaborations commençaient également à envahir le cabinet aux cartons verts. Dès cette époque, Gondinet savait mal résister aux sollicitations des fâcheux et nous voyions se succéder chez lui d'excentriques visiteurs au cerveau plein de chimères, aux poches bourrées de manuscrits. — Il y avait, entre autres, un musicien grec auquel Edmond avait eu la naïveté de parler d'un projet de drame épique sur les Souliotes et Ali de Tebelen. Ce Grec qui s'exprimait dans un étrange baragouin levantin, s'était offert à collaborer à la pièce pour la partie musicale et, chaque jour, on l'entendait du fond des couloirs entonner d'une voix de fausset de prétendues mélodies albanaises. Gondinet le recevait avec sa bonté ordinaire, mais il n'utilisa pas une note de sa musique et ce fut, je crois, Léo Delibes qui se chargea de l'orchestration, lorsque le drame de *Libres!* fut représenté à la Porte-Saint-Martin. A cette époque, Edmond avait totalement oublié le musicien grec, quand tout à coup il vit surgir ce Levantin qui réclamait sa part de collaboration. Il menaça de faire un procès et Gondinet ne se débarrassa de ses récriminations qu'en lui signant un bon sur la caisse de la Société des auteurs.

A périodes fixes, on voyait aussi apparaître un grand garçon, expéditionnaire ou commis d'ordre au ministère. Il s'asseyait résolument au coin du feu, tirait de sa poche une comédie en cinq actes et en prose, et la lisait tout d'une traite sans laisser à l'auditeur le temps de dire ouf! Inutile d'ajouter que la pièce était inepte. Gondinet essayait de le décourager doucement. L'autre écoutait avec déférence, saluait — et reparaissait la semaine d'après, avec une nouvelle pièce en cinq actes, mais cette fois en vers. Trop bienveillant pour le mettre carrément à la porte, Edmond aux abois s'avisa d'un biais pour l'éconduire. Dès que le gêneur était installé avec son manuscrit, le garçon de bureau auquel on avait donné le mot, entrait d'un air important et criait: « Monsieur Gondinet, M. l'administrateur vous demande pour l'affaire Pallix! » Edmond s'excusait, reconduisait poliment l'homme au manuscrit jusqu'au bout du couloir et revenait chez lui s'enfermer à double tour.

Vers la fin de 1867, le petit groupe des amis de « l'heure du café » fut convié à entendre la lecture d'une comédie en trois actes, intitulée *le Comte Jacques*. La pièce avait été reçue par Montigny à condition qu'elle serait écrite en vers, et Gondinet l'avait travaillée avec amour. Le principal rôle de femme devait être joué par Mlle Delaporte, mais, au moment où les répétitions commençaient, la comédienne tomba malade et tout fut accroché. L'auteur se désespérait, quand quelqu'un lui parla de Mlle Massin, qui jusque-là n'avait guère eu que des succès de beauté et qui désirait aborder plus sérieusement le théâtre. Edmond vit l'artiste, fut séduit et lui confia le rôle de Mlle Delaporte. Il conduisit Mlle Massin chez Régnier qui se chargea de lui apprendre à dire les vers, et tous les matins il allait lui-même prendre la jeune comédienne au saut du lit pour lui faire répéter le rôle de Blanche. La pièce fut représentée le 23 janvier 1868, et, malgré la joliesse un peu mièvre de Mlle Massin, malgré le jeu excellent de Landrol, de Pierre Berton et de Porel, elle réussit médiocrement. J'avoue que je n'en fus qu'à moitié surpris. Gondinet s'était trompé sur la nature de son talent; il avait voulu écrire à la fois un drame romanesque et une comédie de caractère; mais ses qualités d'observateur n'étaient pas alors assez solides, assez pénétrantes, pour créer des types vivants; en outre, il n'avait pas la fantaisie lyrique nécessaire pour animer une action romanesque. Ses personnages semblaient un peu artificiels; on sentait qu'ils n'avaient pas été étudiés sur le vif. Son vers correct, élégant même, manquait de précision, de couleur et d'envolée. On y retrouvait trop souvent les grâces surannées et le badinage démodé des poètes comiques du premier Empire et de la Restauration. *Le Comte Jacques*, bien qu'il fût spirituellement dialogué, ne tint pas longtemps l'affiche.

Ce mécompte ne découragea ni les espérances de Gondinet ni le bon vouloir de Montigny. Le directeur avait foi en l'auteur débutant, et il lui suggéra l'idée d'un acte où se trouveraient groupées toutes les actrices du Gymnase. — Il y en avait beaucoup, et de très charmantes. — Au bout de quinze jours, Edmond avait parachevé le joli petit tableau de genre qui a pour titre *les Grandes demoiselles*, et, après quinze jours de répétition, la pièce était représentée. Elle eut un succès très vif. Tous ceux qui fréquentaient le théâtre à cette époque se souviennent encore de ce petit acte, mis en scène avec un goût exquis, où une action rapide et légère montrait dans leur prime fleur la grâce spirituelle ou la triomphante beauté de Mlles Pierson, Angelo, Massin, Judic et Céline Chaumont; où la gaieté et la verve de Gondinet pétillaient comme la sève mousseuse d'un vin généreux. Tout Paris venait ap-

plaudir *les Grandes demoiselles*, et l'auteur passait brusquement du demi-jour à la pleine lumière de la notoriété. Il était lui-même stupéfait de ce succès inespéré, arrivant à propos d'une petite pièce à laquelle il avait attaché si peu d'importance Il ne réfléchissait pas que c'est là un phénomène assez fréquent dans la vie littéraire. — Chez un écrivain bien doué, les tentatives même infructueuses servent au développement du talent; la production persévérante accumule en lui, à son insu, des forces cachées, des ressources nouvelles, qui n'attendent qu'une secrète conjonction d'astres pour se manifester d'une façon éclatante. Vienne une occasion propice, et le succès récompense largement l'artiste de tous ses efforts obscurs, de tous ses recommencements douloureux.

Peu après la représentation des *Grandes demoiselles*, le Palais-Royal avait demandé une pièce à Gondinet. *Gavaut, Minard et Cie*, qui fit fortune à ce théâtre, montra au public l'auteur dans le plein épanouissement de ses qualités maîtresses : l'esprit alerte, avec une fine pointe d'observation railleuse, le rire sain et franc sans grossièreté, la mesure et une certaine délicatesse même dans le gros comique, le don du mouvement et une remarquable entente de la scène. — *Le plus heureux des trois*, en collaboration avec Labiche, continua cette veine fortunée. Puis la guerre de 1870 mit comme un lugubre entr'acte dans la production dramatique de Gondinet. Courageusement et dignement, il fit son métier de garde national aux avant-postes. Il apporta dans l'exécution de son devoir militaire la même rondeur, la même modestie que dans sa vie d'homme de lettres; il refusa le moindre grade et fit bravement, comme simple fusilier, le coup de feu à Buzenval.

A la paix, il se remit au travail et donna *Christiane* à la Comédie-Française. Dès avant 1870, après le grand succès de *Gavaut, Minard et Cie*, il avait résigné ses fonctions de sous-chef au ministère. — C'en était fini de nos journées de camaraderie et de bon voisinage. Le courant de la vie littéraire nous avait emportés dans deux directions différentes, et, absorbés tous deux, lui par des sujets de pièces et moi par mes projets de romans, nous passions des mois sans nous rencontrer. Pourtant, nous nous retrouvions de loin en loin chez son frère Armand, qui l'avait remplacé aux domaines. Je prenais part aux émotions de chacune de ses « premières ». Elles se succédaient avec une étonnante rapidité. — Pendant dix ans, la fécondité de Gondinet fit l'admiration des gens du théâtre. Comédie sérieuse ou bouffonne, drame, opérette, opéra-comique, saynète et féerie, — il abordait tous les genres avec la même périlleuse habileté. Beaucoup de ses pièces réussissaient pleinement, comme *le Panache, le Club, le Homard, Tête de linotte;* d'autres avaient un succès contesté, quelques-unes même tombaient. Il jouissait des victoires ou subissait les revers avec une égale philosophique bonne humeur. « J'ai, me répétait-il en riant, un excellent criterium pour être fixé sur le sort de mes pièces; quand, au lendemain d'une première, je me promène sur le boulevard et que de simples connaissances viennent me taper dans le dos, je me dis : « Je tiens un « succès »; si, au contraire, je vois mes amis faire un écart et se dérober dès qu'ils m'aperçoivent, je n'ai plus de doute : c'est un four !... »

J'ai tout à l'heure qualifié de périlleuse l'habileté scénique de Gondinet et en effet elle l'entraîna sur une pente où il ne trouva que les mécomptes et les fatigues d'un travail excessif. Les directeurs abusaient de lui; ils l'engageaient, souvent à son insu, dans des collaborations dont il acceptait ensuite vaillamment la responsabilité. Les débutantes, qui avaient un manuscrit en poche, les jeunes auteurs dont la pièce ne marchait pas, le harcelaient pour obtenir un conseil ou une promesse de collaboration. En vain il se réfugiait aux environs de Paris, en des retraites mystérieuses où ses plus intimes amis n'avaient même point accès : les solliciteurs le guettaient à la porte des théâtres ou sur le seuil de la gare et ne le lâchaient plus. Pris tout le jour par des répétitions, passant une grande partie de la nuit à construire ses pièces ou à rebâtir celles des autres, il se surmenait à ces besognes fiévreuses et incessantes. Un jour, je le rencontrai sur le boulevard, excédé, énervé et découragé. — Ah ! mon ami, s'écria-t-il, que vous êtes heureux de faire des romans !... Au moins, vous, vous avez la sécurité dans le travail... Au théâtre, on ne peut compter sur rien et c'est toujours à recommencer !

Sa santé s'altérait déjà. On lui ordonna de se reposer et de voyager, mais il ne pouvait supporter l'oisiveté et il revenait impatiemment se remettre à la chaîne. La mort prématurée de son frère Armand, qu'il aimait beaucoup et qui lui était tendrement dévoué, lui porta un coup violent. La dernière fois que je l'aperçus, ce fut à Saint-Germain-l'Auxerrois, au mariage de sa jeune nièce. Il me parut terriblement changé et vieilli. Il ne put rester jusqu'à la fin de la messe, et, quand je le cherchai pour lui serrer la main, il avait déjà regagné sa chambre de malade.

Je ne devais plus revoir que son cercueil voilé de noir et jonché de fleurs, au seuil de cette maison de Neuilly où il était venu mourir. Tandis que les feuilles des arbres pleuvaient silencieusement sur la pelouse du jardinet où nous attendions le départ pour l'église, je songeais aux années lointaines et à cet étroit cabinet aux cartons verts, où j'avais connu Edmond Gondinet, si vivant, si affectueux, si plein d'entrain et d'énergie. Je revoyais les amis d'autrefois se pressant autour de la table de travail où l'eau du café chantait dans la bouilloire; je me rappelais nos bonnes heures de causerie, alors que nous nous lisions nos scenarios de pièces ou de romans, et je songeais que tout cela n'était plus qu'un impalpable souvenir. — Démoli, le petit cabinet aux cartons verts; morts pour la plu-

part, les camarades qui s'y réunissaient, et mort aussi, le garçon au cœur loyal, à l'esprit charmant qui nous y accueillait avec un rire si cordial!... A mesure qu'on avance dans la forêt de la vie, on s'aperçoit que les compagnons de voyage ont disparu, et, en se retournant, on s'étonne de voir derrière soi tant de tombes sur lesquelles les feuilles sèches s'éparpillent au vent de novembre, comme un présage de notre propre déclin, de notre inévitable disparition.

André Theuriet.

LES FRANCS-TIREURS (1)

1870-1871

On prenait le thé l'autre soir chez le tabellion de Nanterre. J'emploie avec plaisir ce vieux mot de tabellion, parce qu'il est bien dans la couleur Pompadour du joli village où fleurissent les rosières, et de l'antique salon où nous étions assis autour d'un feu de racines, flambant dans une grande cheminée à fleurs de lis... Le maître du logis était absent, mais son image bonasse et fine, suspendue dans un coin, présidait à la fête et souriait paisiblement, du fond d'un cadre ovale, aux singuliers convives qui remplissaient son salon.

Drôle de monde, en effet, pour une soirée de notaire! Des capotes galonnées, des barbes de huit jours, des képis, des cabans, de grandes bottes ; et partout, sur le piano, sur le guéridon, pêle-mêle avec les coussins de guipure, les bottes de Spa, les corbeilles en tapisserie, des sabres et des revolvers qui traînaient. Tout cela faisait un étrange contraste avec ce logis patriarcal où flottait encore, comme une odeur de pâtisseries de Nanterre, servies par une belle notaresse à des rosières en robe d'organdi... Hélas! grâce aux soudards du roi Guillaume, il n'y a plus de rosières à Nanterre. On les a remplacées par un bataillon de francs-tireurs de Paris, et c'est l'état-major du bataillon — campé dans la maison du notaire — qui nous offrait le thé ce soir-là...

Jamais le coin du feu ne m'avait paru si bon. Au dehors, le vent soufflait sur la neige et nous apportait, avec le bruit des heures grelottantes, le qui-vive des sentinelles et, de loin en loin, la détonation sourde d'un chassepot... Dans le salon on parlait peu. C'est un rude service que celui des avant-postes, et l'on est las quand vient le soir. Puis, ce parfum de bien-être intime, qui monte des théières en tourbillons de fumée blonde, nous avait tous envahis et comme hypnotisés dans les grands fauteuils du tabellion.

Soudain des pas pressés, un bruit de portes, et, l'œil brillant, la parole haletante, un employé du télégraphe tombe au milieu de nous :

« Aux armes! aux armes! Le poste de Rueil est attaqué! »

C'est un poste avancé établi par les francs-tireurs à dix minutes de Nanterre, dans la gare de Rueil, comme qui dirait en Prusse... En un clin d'œil, tout l'état-major est debout, armé, ceinturonné, et dégringole dans la rue pour réunir les compagnies. Pas besoin de trompette pour cela. La *première* est logée chez le curé; vite deux coups de pied dans la porte du curé.

« Aux armes!... levez-vous! »

Et tout de suite on court chez le greffier, où sont ceux de la *seconde*...

Oh! ce petit village noir avec son clocher pointu couvert de neige, ces jardinets en quinconces qui, en s'ouvrant, sonnaient comme des boutiques, ces maisons inconnues, ces escaliers de bois où je courais en tâtonnant derrière le grand sabre de l'adjudant-major, l'haleine chaude des chambrées où nous jetions le cri d'alarme, les fusils qui sonnaient dans l'ombre, les hommes ivres de sommeil qui gagnaient leur poste en trébuchant, tandis qu'au coin d'une rue cinq ou six paysans abrutis se disaient tout bas, avec des lanternes : « On nous attaque... on nous attaque... » tout cela sur le moment me faisait l'effet d'un rêve, mais l'impression que j'en ai gardée est ineffaçable et précise...

Je vois encore la place de la Mairie toute noire, les fenêtres du télégraphe allumées, une première salle où les estafettes attendent, le falot au poing; dans un coin, le chirurgien irlandais du bataillon préparant flegmatiquement sa trousse, et, détail adorable, au milieu de ce branle-bas d'escarmouche, une petite cantinière — habillée de bleu comme les orphelines — qui s'est endormie devant le feu, un chassepot entre les bras; puis enfin, dans le fond, le bureau du télégraphe, les lits de camp, la grande table pleine de lumière, les deux employés courbés sur leur machine, et derrière eux le commandant qui se penche, suivant d'un œil anxieux les longues banderoles qui se dévident sur la table et donnent, minute par minute, des nouvelles d'un poste attaqué... Décidément il paraît que ça chauffe là-bas. Dépêches sur dépêches. Le télégraphe affolé secoue ses sonnettes électriques et précipite à tout casser son tic-tac de machine à coudre.

« Arrivez vite... dit Rueil.

— Nous arrivons... » répond Nanterre.

Et les compagnies partent au galop...

Certes, je conviens que la guerre est ce qu'il y a de plus triste et de plus bête au monde. Je ne sais rien, par exemple, de si lugubre qu'une nuit de janvier passée à grelotter comme un vieux loup dans une fosse de

---

(1) Ce récit fera partie d'un nouveau volume de M. Alphonse Daudet, les *Souvenirs d'un homme de lettres*, qui va paraître dans la *Petite collection artistique Guillaume*. — Marpon et Flammarion, éditeurs.

grand'garde; rien de si ridicule qu'un quartier de chaudron qui vous tombe sur la tête à huit kilomètres de distance; mais — un soir de belle gelée — s'en aller à la bataille le ventre plein et le cœur chaud, se lancer à fond de train dans le noir, dans l'aventure, en compagnie de bons garçons dont on sent tout le temps les coudes, c'est un plaisir délicieux, et comme une excellente ivresse, mais une ivresse spéciale qui dégrise les ivrognes et fait voir clair les mauvais yeux...

Pour ma part, j'y voyais très bien cette nuit-là. Il n'y avait pourtant pas gros comme ça de lune, et c'est la terre blanche de neige qui faisait lumière au ciel; lumière de théâtre froide et crue, s'étalant jusqu'au bout de la plaine, et sur laquelle les moindres traits du paysage, un pan de mur, un poteau, une rangée de saules, se détachaient secs et noirs, comme dépouillés de leur ombre... Dans le petit chemin qui borde la voie, les francs-tireurs filaient au pas de course. On n'entendait que la vibration des fils télégraphiques courant tout le long du talus, la respiration haletante des hommes, le coup de sifflet jeté aux sentinelles, et de temps en temps un obus du mont Valérien, passant comme un oiseau de nuit au-dessus de nos têtes, avec un formidable battement d'ailes... A mesure qu'on avançait, devant nous, au ras du sol, des coups de feu lointains étoilaient l'ombre. Puis, sur la gauche, au fond de la plaine, de grandes flammes d'incendie montèrent silencieusement.

— Devant l'usine, en tirailleurs!... commanda notre chef d'escouade.

— Oh! là là!... en tirailleurs!... on va rien écoper!...» me fit mon voisin de gauche avec un accent de faubourg.

D'un bond l'officier arriva sur nous :

— Qui est-ce qui a parlé?... C'est toi?...

— Oui, mon capitaine, je...

— C'est bon... va-t'en... Retourne à Nanterre.

— Mais, mon capitaine...

— Non, non... va-t'en vite... je n'ai pas besoin de toi... Ah! tu as peur d'écoper... file, file.

Et le malheureux fut obligé de sortir des rangs; mais, au bout de cinq minutes, il avait repris furtivement sa place et ne demandait qu'à écoper dorénavant.

Eh bien, non. Il était dit que personne n'écoperait cette nuit-là. Comme nous arrivions sur la barricade, l'affaire venait de finir. Les Prussiens, qui espéraient surprendre notre petit poste, — le trouvant sur ses gardes et à l'abri d'un coup de main, — s'étaient retirés prudemment; et nous eûmes juste le temps de les voir disparaître au bout de la plaine, silencieux et noirs comme des cancrelats. Toutefois, dans la crainte d'une nouvelle attaque, on nous fit rester à la gare de Rueil, et nous achevâmes la nuit debout et l'arme au pied, les uns sur la chaussée, les autres dans la salle d'attente...

Pauvre gare de Rueil que j'avais connue si joyeuse, si claire! gare aristocratique des canotiers de Bougival, où les étés parisiens promenaient leurs ruches de mousseline et leurs toquets à aigrettes, comment la reconnaître dans cette cave lugubre, dans ce tombeau blindé, matelassé, sentant la poudre, le pétrole, la paille moisie, où nous parlions tout bas serrés les uns contre les autres et n'ayant d'autre lumière que le feu de nos pipes et le filet de jour venu du coin des officiers?... D'heure en heure, pour nous distraire, on nous envoyait par escouades tirailler le long de la Seine ou faire une patrouille dans Rueil, dont les rues vides et les maisons presque abandonnées s'éclairaient des froides lueurs d'un incendie allumé par les Prussiens au Bois-Préau... La nuit se passa ainsi sans encombre; puis au matin on nous renvoya...

Quand je rentrai à Nanterre, il faisait encore nuit. Sur la place de la Mairie, la fenêtre du télégraphe brillait comme un feu de phare, et dans le salon de l'état-major, en face de son foyer où s'éteignaient quelques cendres chaudes, M. le tabellion souriait toujours paisiblement...

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV

ET

M. DE BISMARCK

L'histoire est décidément la plus sûre, la plus inépuisable des consolatrices, la plus réconfortante des muses. Non, certes, qu'il faille se complaire à relever avec elle les faiblesses et les hontes du vainqueur, lorsqu'on est parmi les vaincus du moment; ce rôle est misérable, répugnant, pis encore, décevant; rien n'est plus vil, en effet, et plus étrange que la prétention des hommes qui cherchent, dans le dénigrement et l'amoindrissement de leurs adversaires, un soulagement à leur défaite, sans s'apercevoir qu'ils se diminuent eux-mêmes à ce jeu; rien non plus n'est aussi trompeur, car, à affirmer sa propre supériorité, à attribuer ses douleurs et ses ruines à la seule « sacrée Majesté » du hasard, un pays s'énerve, s'abêtit et se prépare à de nouveaux échecs. Mais, s'il convient d'éviter ce travers des impuissants et des lâches, le travers opposé n'est pas moins redoutable par la lassitude et la désespérance qu'il fait naître, par l'amertume qu'il met dans les cœurs. On est tenté, aux époques de pessimisme ou d'humilité, de ne plus remarquer chez les autres peuples que les vertus et les hommes qui les ont faits grands et forts; de leur histoire, on n'entrevoit plus que les cimes principales; les déclivités et les bas-fonds échappent au regard attristé, et l'on s'avoue aussitôt incapable de s'élever à de telles hauteurs, parce que

l'on ne sait pas où trouver les sentiers perdus qui permettent de les tourner, les pentes douces qui se laissent gravir. Autre forme, après tout, de l'anémie, de la stérilité.

Prenez la Prusse, par exemple. Lorsqu'on en parle de nos jours, ce nom éveille seulement le souvenir de trois ou quatre souverains qui, tous, ont rencontré le succès : le Grand Électeur, Frédéric le Grand, l'empereur Guillaume, et, pour qui a pénétré un peu plus avant dans l'étude du passé, le roi sergent, qui ne s'est point personnellement illustré, mais a légué à son fils les moyens d'être « Grand », l'argent et les soldats. Autant de pics que tous ceux-là; si l'on se borne à les considérer, il semble que l'histoire de Prusse se soit toujours déroulée, sur une barre fixe, à quelques milliers de pieds au-dessus du niveau commun des mortels. Des intermédiaires, des vallées profondes qui séparent ces sommets, on ne parle plus guère; la Prusse cependant a eu Frédéric-Guillaume III et Frédéric-Guillaume IV; le premier a vu Iéna, le second a fait Ollmütz; il est bon, sans doute, de savoir que leur pays a su sortir de ces marais où s'embourbait sa fortune, et comment il l'a fait, et pourquoi; mais il faut se rappeler qu'il y est descendu, car rien ne dit qu'il n'y tombera plus.

C'est ce qu'a pensé M. Rothan : jusqu'ici, dans ses précédents ouvrages, il nous avait montré la Prusse marchant à l'assaut de l'unité allemande et plantant son drapeau sur les ruines de l'Autriche et des principicules de la Confédération germanique; aujourd'hui, il abandonne pour un instant les temps heureux de l'Allemagne, ou plutôt de la Prusse, pour remonter de quelque dix ans en arrière, à un moment où les forces nationales, si proches de leur explosion, sommeillaient, et où la politique prussienne, à la veille de ses terribles audaces, flottait incohérente au gré des influences de cour et des fantaisies d'un monarque débile. La *Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée* (1) n'a peut-être point toutes les qualités de composition qui distinguent les autres volumes de M. Rothan : cela tient à ce que l'auteur n'était point, de 1853 à 1856, chef de poste diplomatique, comme il le fut plus tard; simple secrétaire de légation, il ne devenait acteur principal que lorsque son ministre s'absentait ou le chargeait de missions spéciales; de là quelques disproportions dans son œuvre, tantôt plus abondante et tantôt plus concise; elle a moins d'unité que d'intérêt; M. Rothan n'écrit point une histoire mais édite des souvenirs; il a vécu ces pages; elles présentent, avec la variété et l'attrait, les saillies et les creux de la vie.

La guerre de Crimée a produit de grandes et diverses conséquences : elle a enivré Napoléon III qui, parce qu'il y avait été modéré, s'est cru des droits à ne plus l'être par la suite; elle a donné un rang au Piémont en Europe, et lui a créé des titres réguliers pour ses revendications italiennes; elle a séparé la Russie de l'Autriche et l'a rapprochée de la Prusse, facilitant ainsi Sadowa et Sedan; elle a, en Allemagne, moins clairement peut-être, mais aussi effectivement que la guerre d'Italie, révélé l'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche. Ce que j'en veux seulement retenir, c'est le spectacle qu'y a donné la Prusse et les transformations qui en sont résultées dans les idées d'un ministre, qui végétait alors à la diète de Francfort et qui a rayonné depuis sur l'Europe.

I.

C'est une opinion fort répandue, à l'heure actuelle, que les seuls gouvernements absolus sont susceptibles d'avoir quelque suite dans les idées, ou tout au moins ceux où la représentation nationale n'intervient dans la gestion des affaires publiques qu'*ad pompam et ostentationem*, comme en Prusse, depuis 1850, ou en France sous le second empire jusqu'à l'accès libéâtre qui s'empara sur le tard de ce régime. Les jeunes générations et plusieurs représentants des vieilles sont tellement aveuglés par les abus présents du parlementarisme que le temps leur apparaît âge d'or où l'on s'en remettait à un homme du soin de régler l'horloge politique et surtout de fonder, sur des pensées longuement mûries, sur des négociations sagement poursuivies et secrètement menées, un système de relations extérieures capable d'assurer à l'État stabilité, gloire et profits.

En 1870, Napoléon III comptait sur des alliances qui lui échappèrent; en 1867, sur l'annexion du Luxembourg, qui lui fut refusée; en 1866, sur une défaite de la Prusse, qui s'appela Sadowa; en 1859, sur sa neutralité, qui lui imposa la paix de Villafranca et le condamna à arrêter brusquement le coursier italien qu'il avait lui-même excité de l'éperon; en 1854, au plus fort de la guerre de Crimée, il change son ministre des affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys, qui négociait à Vienne, sur instructions formelles, sans se douter que son maître employait le temps à recevoir les caresses des Anglais avec leurs suggestions et qui fut tout surpris d'être subitement désavoué. Voilà des faits, mais, hélas! ils sont perdus dans un lointain passé; oubliés dans leur détail, ils n'ont même point laissé d'enseignement derrière eux; et puis, ne sait-on pas que ce sont choses de France, et comme telles exceptionnelles et sujettes à caution, puisque la France, en ce siècle si rude, a eu la malechance d'être desservie par tous ses gouvernants? Voyons donc au dehors; voyons en Prusse.

La Prusse, en 1853, voguait en pleine réaction : l'œuvre éphémère de 1848 à 1850 était déjà plus qu'effritée, la constitution appliquée par ses adversaires les

(1) Calmann Lévy, 1888.

plus décidés, les lois libérales abrogées chaque jour; le cabinet que présidait M. de Manteuffel appartenait à la droite : bref, aucun ferment révolutionnaire n'existait dans les conseils de la couronne, et, dans le peuple, de récentes et trop promptes déceptions avaient coupé la fièvre. Au point de vue extérieur, la Prusse était comme écrasée sous le poids de sa reculade d'Ollmütz, elle n'avait plus foi dans son destin, et rien ne se faisait; rien ne se disait en haut lieu qui pût réveiller ses ardeurs. Elle avait un roi, sans doute, dont la partie eût pu être belle puisqu'il ne rencontrait point d'obstacles intérieurs; mais ce prince frisait déjà la maladie mentale qui devait terminer sa vie; il n'aimait point la guerre, n'avait pas les moyens de la faire; il était ambitieux néanmoins, mais à la façon des poètes et non point des Hohenzollern : il rêvait d'unité allemande au nom de l'avenir, et, au nom du passé, il ne voulait pas se séparer de l'Autriche; il aimait la Russie, sous le prétexte qu'en 1813 elle eût pu laisser tomber la Prusse et malgré qu'à Ollmütz elle eût pris parti pour l'Autriche; il était sympathique à l'Angleterre, peut-être à cause de ses prétentions religieuses; il haïssait la France, parce qu'il était Prussien et aussi parce qu'il attribuait au 24 février ses mésaventures de mars 1848. On voit qu'à lui tout seul ce souverain, séduisant d'ailleurs par sa diversité même, personnifiait autant de partis politiques qu'en peut contenir une assemblée. Il se comporta, en effet, lors de la crise d'Orient, comme le ferait le plus mobile des parlements.

M. de Bismarck a parlé de cette crise dans son mémorable discours du 6 février dernier. « De 1853 à 1856, a-t-il dit, nous nous trouvâmes sur le bord, je ne dirai pas du précipice, mais de la pente qui pouvait nous conduire à être englobés dans la guerre. Je fus employé alors comme un pendule entre Francfort (1) et Berlin; le feu roi se servait de moi comme du procureur de sa politique indépendante quand les puissances occidentales le serraient de trop près pour lui faire déclarer la guerre à la Russie et qu'il jugeait trop faible la résistance de son ministère. Alors j'étais mandé, je faisais pour S. M. un projet de dépêche plus sympathique pour la Russie, la dépêche était expédiée, M. de Manteuffel offrait sa démission et je sollicitais de S. M. la mission de courir après lui, à la campagne ou ailleurs, pour le convaincre d'avoir à reprendre son portefeuille. » Le récit est trop piquant, il fait trop bien ressortir la dignité des procédés de la cour de Berlin pour qu'il soit utile d'y rien ajouter. Mais Frédéric-Guillaume IV avait-il réellement une politique « indépendante » ou ce que M. de Bismarck décore de ce beau nom n'était-il point simplement le résultat des craintes et des contradictions du roi? La négation, l'absence de politique est une sorte d'indépendance.

Deux coteries se disputaient le roi, l'une portée vers l'alliance des puissances occidentales, l'autre russe. « Il y a auprès de S. M., disait alors M. de Bismarck, des personnes qui regardent l'empereur Nicolas comme étant bien plus leur souverain que le roi de Prusse et qui poussent cette manie parfois jusqu'à la trahison. » Le parti russe, c'était le parti vieux prussien, le parti du droit divin, le parti de la croix; il avait à sa tête les deux frères de Gerlach qui s'agitaient à côté et parfois au-dessus de la diplomatie officielle. En face d'eux les libéraux, dont le prince de Prusse, plus tard l'empereur Guillaume, était alors sinon le chef avoué, du moins le principal conseiller. Les premiers, par sympathie pour la Russie, préconisaient l'abstention de la Prusse dans le conflit oriental; les seconds voulaient qu'elle prêtât son concours à l'Angleterre et à la France. Entre les deux camps louvoyait M. de Manteuffel, le président du conseil; son idéal était que la Prusse conservât sa liberté d'action, tout en donnant aux puissances occidentales des gages assez sérieux pour qu'elles acceptassent sa médiation au moment opportun; politique de centre qui fut suivie en définitive, les deux autres systèmes opposés s'étant neutralisés l'un l'autre, mais qui, comme la plupart de ses congénères, n'atteignit point son but.

Que fit le roi? Tout, successivement et quelquefois concurremment. En 1853, il s'associe à la note des quatre garanties. En 1854, il refuse d'adhérer au traité franco-anglais; il s'unit cependant à l'Autriche pour le cas où les Balkans seront attaqués et où la Russie n'évacuerait pas les principautés danubiennes, mais il fait de son mieux pour empêcher l'Allemagne de souscrire les mêmes engagements et réussit, par là, à se libérer des siens propres. Il se retire des conférences de Vienne et décline obstinément de signer le traité par lequel l'Autriche entre dans l'alliance occidentale. En 1855, après la chute de Sébastopol, pris de terreur à la pensée qu'il pourrait avoir à payer les frais de ses hésitations et qu'il ne sera point convoqué au congrès, il écrit une lettre personnelle à l'empereur Alexandre, le menace de rupture diplomatique s'il n'accepte les conditions des puissances. Puis, tout fier que son intervention tardive ait servi de prétexte à la conclusion de la paix, il s'en fait gloire auprès de l'Angleterre et sollicite son admission au congrès. Politique de marchandage et d'abaissement, qui fait un singulier contraste avec l'audacieuse initiative prise, au même moment, par Cavour d'entrer résolument, lui si petit alors, dans le concert des grands.

Cette politique, avec ses soubresauts imprévus, fit de nombreuses victimes, suivant que le parti russe ou le groupe libéral dominait à la cour : un ministre de la guerre révoqué pour avoir refusé d'admettre, devant une commission parlementaire, l'éventualité d'une alliance russe; le prince de Prusse s'exilant volontai-

1. M. de Bismarck était alors envoyé de la Prusse près la diète fédérale.

rement à Bade, pour y pleurer les affronts infligés à son pays; un président de police tué en duel pour avoir mécontenté le parti russe; le premier ministre vilipendé dans des pamphlets parce qu'il lui avait fallu user de l'espionnage pour contenir l'influence croissante des russophiles, violemment attaqué par les libéraux parce qu'il avait couvert de sa responsabilité toutes les palinodies du roi; la Prusse invitée au congrès après les premières séances tenues, comme on convie un parent pauvre pour remplir un vide à sa table, et seulement sur les instances de la France, qu'elle exécrait. Tel était le résultat de l' « indépendance » royale, et pourtant

Les fruits en ont passé la promesse des fleurs!

II.

Les fleurs, en effet, avaient été de fort vilaine venue; les fruits furent abondants et divers. J'en ai, plus haut, signalé quelques-uns; le plus notable, le plus fécond à son tour, fut la révolution qui s'accomplit, au contact des faits, dans les jugements de l'artisan principal de l'unité allemande; M. de Bismarck n'était alors qu'un sous-ordre quelconque; il sortit de cette crise transfiguré, armé de pied en cap pour les grandes destinées auxquelles il était appelé.

On a vu comment, dans une occasion récente, le chancelier a défini le rôle qu'il avait tenu durant cette période de perpétuelles alarmes, et quelles réserves il convient de faire sur ses appréciations. Il est un autre point encore où le discours du 6 février paraît avoir travesti la vérité; M. de Bismarck, qui a si puissamment buriné l'histoire par ses actes, se croit sans doute le droit, aujourd'hui, d'en refaire le dessin à tête reposée et d'en corriger, après coup, les contours. « Le congrès de Paris, a-t-il dit, nous ménageait une sorte de Canossa, dont je n'aurais pas assumé la responsabilité et dont j'avais alors inutilement dissuadé. » J'ignore si vraiment, dans ses conversations avec son souverain, M. de Bismarck déconseilla de « faire antichambre » pour être admis aux honneurs du concert européen, mais les correspondances qu'il envoyait de Francfort n'en portent pas la moindre trace (1). Ce dont il ne voulait point, ce qu'il combattait de toute son énergie, c'était « l'exclusion de la Prusse, en qualité de puissance européenne, d'une affaire dont elle reconnaissait l'importance en y participant indirectement sous l'égide de la confédération germanique, au même titre qu'Oldenbourg et Darmstadt ». Il n'acceptait pas non plus que la Prusse, exclue des conférences comme puissance indépendante, y prît part « comme organe de la confédération (1) ». Aller à Paris en tant que Prusse, soit; en tant que confédéré, non point : tel était le système. Il diffère sensiblement des déclarations du 6 février. Il est vrai qu'à cette dernière date le chancelier parlait comme ministre de l'empire et non comme Prussien. Peut-être, emporté par son imagination, a-t-il voulu faire planer quelque confusion sur le passé, laisser croire qu'il avait au fond du cœur, en 1856, une politique allemande, qu'il ne formula point, en regard de la politique prussienne qu'il préconisa et que c'est à l'Allemagne, non à la Prusse, qu'il déconseillait de se rendre à Paris (2). Question de coquetterie, où nous n'avons pas à nous immiscer, mais qui montre avec quelle prudence il faut recueillir les témoignages des plus francs parmi les diplomates.

Ce qu'il y a de véritablement intéressant dans les courts passages que je viens de citer, c'est l'indice d'une politique prussienne distincte de la politique fédérale du temps, le besoin de faire prendre à la Prusse une position propre, de la faire sortir de la gangue germanique; ce sont surtout les motifs que fournit M. de Bismarck à l'appui de son opinion. Là était pour lui, là fut pour l'Allemagne le bénéfice net des opérations auxquelles il venait d'assister.

M. de Bismarck était arrivé à Francfort, comme envoyé du roi de Prusse à la diète, avec les idées et les préjugés du parti des *junkers* dont il était issu : il était russophile, moins peut-être que certains de ses amis politiques, « la Russie ayant bien des reproches à se faire à notre égard », prêt même à lui faire la guerre « si *nous* pouvions espérer, comme prix de la lutte, des avantages dignes de nous (3) ». Russophile cependant par sympathie de conservateur étroit et parce qu'il n'apercevait point de probabilité de conflit prochain avec le czar, il était également austrophile de tradition, par habitude de considérer l'Autriche comme le porte-drapeau de la vieille Allemagne. Il avait, étant au Parlement prussien, défendu la lamentable convention d'Ollmütz, et ne semblait guère se soucier alors d'opposer Berlin à Vienne. Quant aux autres cours allemandes, les « basses cours » ainsi que l'on disait volontiers à Berlin, il avait pour elles le même mépris qu'aujourd'hui, mais le leur cachait un peu moins. En un mot, il était à l'antipode de son futur maître et ami, le prince Guillaume.

L'événement se chargea de le ramener de si loin. Il avait toujours été d'un tempérament altier, susceptible, intolérant; les allures arrogantes des plénipo-

1. Voir *Correspondance diplomatique de M. de Bismarck* (1851-1859), avec une introduction par Th. Funck Brentano. Plon, 1883, 2 vol. in 8.

(1) Rapport confidentiel du 31 janvier 1856, *loc. cit.*, II, p. 102 et 104.

(2) Ces sortes de dédoublements sont assez fréquents en Allemagne. En 1867, par exemple, le roi Guillaume refusa de reconnaître Juarez au Mexique, parce qu'il avait précédemment reconnu Maximilien; mais, en tant que président de la confédération du Nord, il lui accorda la reconnaissance qu'il lui refusait comme roi de Prusse.

(3) Dépêche du 8 décembre 1851, *loc. cit.*, I, p. 342.

tentiaires d'Autriche à la diète le blessèrent; il riposta; ce fut pour lui le commencement de la sagesse politique. Il se prit à penser qu'une puissance, représentée de façon si déplaisante, devait être elle-même prétentieuse et qu'il n'est point de fumée sans feu, même en diplomatie. Il nota les actes de la cour de Vienne, scruta ses intentions, sonda ses forces. Il vit cette lourde et complexe machine sans cesse entravée dans son travail par la machine, plus lourde encore et plus complexe, de la confédération germanique qu'elle traînait après elle; ses chauffeurs et ses mécaniciens toujours arrêtés par la préoccupation soit d'amener l'Allemagne dans son sillage, soit, au contraire, de prendre du champ en la laissant derrière. Il étudia les moyens mis en œuvre, les intrigues dans les cours allemandes, la savante opposition des unes aux autres pour les paralyser. Il constata les résultats acquis, le perpétuel jeu de bascule qui donnait, en fin de compte, l'immobilité, l'impuissance, le néant. Le terrain une fois reconnu, M. de Bismarck agit.

Il agit comme il l'avait vu faire à l'Autriche. Dans la guerre de Crimée, il rêvait l'abstention, mais l'abstention armée avec menace contre la France. Pourquoi l'abstention? parce qu'il n'entrevoyait pas de profits réalisables, il le disait crûment. De profits pour qui? pour la Prusse, car de l'Allemagne il n'avait cure. Pourquoi l'abstention armée? Parce qu'il doutait de la force militaire des puissances occidentales et que le moment pouvait venir où il y aurait une proie à cueillir sans trop d'effort. Pour cela, il ne fallait point laisser confondre sa cause avec celle de l'Autriche, « pour les péchés de laquelle le roi a une indulgence que je souhaiterais trouver pour les miens auprès du bon Dieu ». M. de Bismarck s'entendit avec les petites cours; il noua avec elles la coalition de Bamberg pour contrecarrer l'Autriche, énerver le traité austro-prussien de 1854, empêcher la cour de Vienne, en l'inquiétant sur ses derrières, de se lancer en avant. Mais il fut pris lui-même à son piège et dut rabattre de ses ambitions premières. Il obtint sans peine que la confédération restât neutre, ce qui était dans son caractère, il ne réussit pas à la faire armer. Les petits, satisfaits d'avoir mâté l'Autriche, se retournèrent pour mâter la Prusse; c'était leur mission et leur joie, à ces pauvres déshérités, de faire avorter les plus belles combinaisons des grands.

M. de Bismarck, cependant, avait trouvé sa voie. Sitôt que la victoire de la France lui avait paru probable, il s'était appliqué à se rapprocher d'elle; la paix conclue, la crainte le prit qu'une entente s'établit entre Paris et Pétersbourg. « Il faut faire peau neuve », dit-il, et, jetant de côté tous les vieux brocards avec lesquels il avait fait son entrée dans la diplomatie, respect pour l'Autriche, sympathie pour la Russie, animosité pour la France, il raya définitivement le sentiment de son vocabulaire et conseilla de mettre l'alliance prussienne aux enchères entre les cabinets. Pour l'Allemagne, deux maximes résumaient ses vues nouvelles et dominèrent désormais ses pensées : « L'Allemagne est trop étroite pour nous deux, disait-il en parlant de l'Autriche; nous labourons tous deux le même champ contesté; nous aurons à défendre dans un avenir assez prochain notre existence contre l'Autriche. » Et, à propos des cours allemandes : « On ne peut compter sur les princes que quand on est le plus fort; ils briseraient leurs liens fédéraux pour s'assurer le pot-au-feu (1). »

III.

La guerre de Crimée marque donc nettement le point de départ de la période de l'histoire de la Prusse, et partant de l'unité allemande, que nous avons vue se développer récemment. C'est dans ses enseignements que M. de Bismarck a directement puisé les notions qui l'ont fait tel que nous le connaissons; c'est de là que la Prusse a rebondi pour s'élever jusqu'à la hauteur où le monde la contemple aujourd'hui. Éclairé par cette unique expérience, M. de Bismarck s'est brusquement emparé du programme de politique extérieure ou nationale que les libéraux prussiens avaient formulé dès 1851 et qu'il avait d'abord répudié. Mais, en se l'appropriant, il l'a transformé ou du moins il l'a frappé de son empreinte personnelle par l'acuité de vues, le réalisme implacable, la souplesse merveilleuse qu'il a apportés dans son exécution. M. Rothan dit de lui qu'il est en quelque sorte « l'exécuteur testamentaire » de Frédéric II et montre que, jusque dans ses procédés, il imite le grand roi. On pourrait presque dire qu'il est, pour la politique sinon pour le militaire, le vrai Hohenzollern du XIXe siècle.

Il est peut-être même un peu trop Hohenzollern pour le temps où il vit, et l'on est en droit de se demander comment, lui disparu, subsistera son œuvre. Certes, il faut se garder de prophéties téméraires sur un sujet où les passions nationales peuvent obscurcir les jugements les plus lucides; le doute n'est-il pas permis, néanmoins, lorsque lui-même, le robuste lutteur, le ressent et l'exprime? Je m'excuse de revenir si fréquemment au discours du 6 février, mais il est si riche en aperçus, si viril et parfois si amer, il présente à un tel point les apparences d'un testament politique, qu'on n'en saurait trop peser les mots et méditer les pensées. « La Russie et la France, y disait encore M. de Bismarck, en nous faisant sentir sur nos deux flancs l'aiguillon, nous obligent à faire un effort que peut-être nous ne ferions pas volontairement; elles nous contraignent à une cohésion, entre nous Allemands, qui répugne à notre nature la plus intime, car nous tendons de préférence à nous disjoindre. Elles nous obli-

(1) Lettre du 26 avril 1856, *loc. cit.*, II, 155.

gent à nous tenir unis, et notre force de cohésion s'accroîtra ainsi de façon à ce que nous arrivions à cet état d'illacérabilité (*Unzerreisbarkeit*) que possèdent presque toutes les autres nations et qui nous manque jusqu'à présent. »

Paroles presque découragées après trente ans de dictature et de succès : elles sont un aveu formel que l'Allemagne ne se tient unie que par la crainte d'un péril du dehors, et cet aveu tire son autorité d'une longue expérience demeurée clairvoyante dans la gloire. M. de Bismarck a créé l'Allemagne par la guerre extérieure. L'Allemagne debout, qu'a-t-il cherché? Un parti national, un parti unitaire, qui mît l'unité allemande au-dessus de tout, au-dessus des anciennes frontières intérieures, au-dessus de la religion, au-dessus des intérêts de classes. Ce parti, il en a poursuivi la constitution avec une ténacité inébranlable, avec une sourde rage, prêt à l'acheter à n'importe quel prix, à le former sur n'importe quel terrain. Il l'a demandé, lui conservateur, au suffrage universel; lui Prussien, accoutumé, suivant le mot de Frédéric II, à ce que chacun ici-bas fasse son salut à sa façon, au Kulturkampf; il l'a demandé au protectionnisme, puis au socialisme d'État. Il a, dans ces vingt dernières années, joué avec les factions politiques comme il convient de jouer avec les alliances étrangères, courant de l'une à l'autre suivant les besoins du moment, les évoquant à ses côtés ou les repoussant tour à tour. Tout cela pourquoi? Pour arriver à constater qu'il n'était maître de l'Allemagne qu'en faisant miroiter devant ses yeux l'épée de la France ou en la menaçant des ravages des Cosaques. Ce diplomate révolutionnaire qui a su discerner et proclamer la puissance irrésistible des « impondérables » en matière de politique étrangère, n'a pas — il le dit lui-même — trouvé l'assiette morale de son peuple. Les murs extérieurs de l'édifice se dressent solides, rébarbatifs comme ceux d'une forteresse; il manque l'aménagement interne et les murs de soutènement; quelques crevasses se laissent voir du dehors; « notre tendance naturelle est de nous disjoindre ».

M. de Bismarck, entre autres originalités, a toujours eu celle de prévenir ses ennemis, de les informer par avance de ses desseins, la nouveauté du procédé réussissant à dérouter les calculs des prudents. Ses déclarations du 6 février sont un avertissement à qui sait les comprendre : il n'y a plus place en Allemagne pour le particularisme d'autrefois, qui mettait les princes allemands à la discrétion des puissances étrangères; il y a place encore, si l'Allemagne est abandonnée à elle-même, si une agression maladroite ne la rappelle pas à ses frontières, pour cette force centrifuge qui lui est naturelle et peut la conduire, un jour, à secouer l'hégémonie prussienne. « Vous verrez, disait jadis le délégué de la Prusse à la diète de Francfort, que je deviendrai un grand homme et que je finirai par une grande faute. » Grand homme, il l'est devenu; la grande faute, ne l'a-t-il point commise en annexant l'Alsace-Lorraine? Cette conquête qui a, un instant, enthousiasmé l'Allemagne ne sera-t-elle pas, plus tard, reprochée à la Prusse comme l'unique cause du régime de fer qui pèse sur l'empire et l'épuise? La constitution impériale résistera-t-elle à ce choc? Faite à la mesure d'un roi et d'un ministre, elle ne convient ni aux rois de tous âges, ni aux ministres de tous caractères; elle sera remaniée, et l'avenir, pour les spectateurs du dehors qui ont quelque compte à régler avec l'Allemagne, appartient à ceux qui sauront regarder, attendre et laisser faire.

André Lebon.

LITTÉRATURE CHINOISE

La vie n'est qu'un rêve

CONTE

Le licencié Lien, de Fou-Kien, vivait au xve siècle. Il venait de passer avec succès ses examens et, dans l'enivrement de sa récente victoire, il se promenait fièrement avec ses co-élus, un peu partout, pour faire montre de ses triomphes. Il apprit que le couvent de Pi-lou venait de recevoir la visite d'un phrénologue distingué.

Il s'y rendit, pour demander si sa physionomie le prédestinait à arriver un jour aux grandes dignités de l'État.

Il se présenta devant le sage, dans une attitude de suffisance incomparable : son visage ne respirait que vanité, et il agitait son éventail comme une précieuse, ce qui contribuait encore à ajouter à ses airs d'infatuation.

Le phrénologue le regarda, lui dit toutes sortes de choses flatteuses et finit par lui promettre vingt ans d'un ministère pacifique.

Enchanté de ces prédictions, le jeune fat sentit grandi encore son orgueil, déjà démesuré.

La pluie vint à tomber. Toute la bande se réfugia dans une grande pièce du couvent.

Un vieux bonze y était assis sur un tabouret de paille : absorbé dans une méditation profonde, il ne s'aperçut même pas de l'entrée bruyante de la petite troupe, et resta immobile, les yeux fermés.

Lien reçut alors les félicitations de ses camarades qui l'appelaient déjà : *Monsieur le Ministre*. Il accepta ces hommages avec bienveillance et prit son rôle si bien au sérieux qu'il se mit à distribuer des emplois à tous ceux qui l'entouraient, et jusqu'aux domestiques du couvent.

La pluie persistante empêchait les jeunes gens de sortir. Lien se trouva fatigué et s'assoupit un instant dans un fauteuil.

Tout à coup, il vit deux envoyés de l'empereur, un décret à la main, se présenter devant lui, en l'invitant à se rendre au palais, auprès de Sa Majesté, qui désirait l'entretenir d'une question politique de haute importance.

Il suivit en toute hâte les messagers, qui ne se lassaient pas de lui donner le titre de « président du conseil ». A la cour, le souverain vint au-devant de lui et écouta ses conseils dans une attitude de soumission admirative.

Il décréta aussitôt que tous les fonctionnaires d'un rang inférieur au troisième grade, se mettraient sous les ordres immédiats de Lien ; pour reconduire le ministre, il décida qu'on le revêtirait du costume de gala de son rang et qu'on le ferait monter sur un cheval de la plus belle race et richement caparaçonné.

Après avoir remercié l'empereur, Lien se dirigea immédiatement vers sa demeure, qui était devenue un palais splendide.

A peine écartait-il ses moustaches pour appeler quelqu'un, que cent voix empressées lui répondaient, de tous côtés à la fois, avec un bruit de tonnerre.

Tous les fonctionnaires, de passage dans la capitale, lui offraient un souvenir de leur voyage, consistant généralement en produits rares des divers pays : les quémandeurs de protection, les solliciteurs de places ne cessaient de remplir ses immenses salons.

Sortait-il? Tout le monde s'inclinait devant lui. Il daignait répondre par un léger salut à ceux qui avaient le grade de sous-secrétaire d'État : quant aux autres, un signe de sa tête était considéré par eux comme un honneur sans prix.

Un de ses protégés lui envoya un orchestre composé de dix jeunes filles dont les deux plus jolies furent ses préférées. Enfin, il était tous les jours grisé d'honneurs et enivré de plaisirs.

Au milieu de ces occupations multiples et de ces félicités sans nombre, il trouva assez de temps et assez de cœur pour se souvenir d'un vieil ami, qui l'avait obligé autrefois, à cette époque déjà lointaine, où il n'était encore qu'un pauvre étudiant.

Il résolut de pourvoir ce pauvre homme d'une bonne situation et le proposa au choix de Sa Majesté qui, le lendemain même, éleva son protégé à un poste important.

Mais, s'il sut se rappeler ses amis, il n'oublia pas ses ennemis. Il fit dégrader par les censeurs, ses partisans, un fonctionnaire qu'il détestait.

Des méchants qui avaient comploté contre sa vie tentèrent de l'assassiner au sortir de son palais. Il échappa heureusement aux coups de ces scélérats et les fit exécuter immédiatement.

A la mort des deux musiciennes qu'il préférait, il désira remplacer l'une d'elles par une charmante jeune fille, la voisine de sa résidence, qu'il avait fait enlever contre la volonté de ses parents, et malgré la jeune fille elle-même.

En un mot, tous les désirs de son cœur se réalisaient en un clin d'œil et toute son existence s'écoulait dans un bonheur parfait, dont aucune opposition ne venait interrompre le cours.

Beaucoup de courtisans le critiquaient tout bas, mais sa position était telle, que personne n'eût osé le blâmer publiquement.

Le président de la censure impériale, Pao, indigné de voir tant d'injustices consommées avec impunité par ce ministre, se décida enfin à présenter à l'empereur une requête ainsi conçue :

« Le ministre d'État, Lien, n'est qu'un vulgaire mortel, né dans une basse condition. Par une réponse faite à propos, il a su plaire à Votre Majesté qui le comble de ses faveurs, non seulement lui personnellement, mais encore ses ascendants et descendants.

« Au lieu d'épuiser ses efforts pour montrer sa reconnaissance, en rendant au gouvernement quelques légers services, il profite de son rang pour donner satisfaction à ses désirs personnels, pour avancer ou dégrader les gens, non selon leurs mérites, mais suivant son affection ou ses rancunes. C'est lui qui distribue les places lucratives! C'est à lui que tous les dignitaires de la Cour obéissent, plus même qu'au souverain.

« Si quelque homme de mérite réunit les suffrages de ses compatriotes, il se voit tenu à l'écart, ou même envoyé en exil. Tout cela décourage beaucoup les bons citoyens et affaiblit le prestige de l'empire.

« De plus, Lien pressure les populations ; il est le maître de leurs biens, dont il dispose à son gré, ainsi que de leurs femmes et de leurs filles, qu'il prend pour ses plaisirs. Le peuple est écrasé sous un ciel sans soleil.

« Ses domestiques mêmes sont reçus et flattés partout. Lorsque ses lettres de recommandation arrivent, il n'y a plus de justice.

« Sans compter encore les mauvais traitements infligés aux passants par les gens de son cortège sur le chemin de Son Excellence.

« Enfin, traverse-t-il un endroit, le gazon même en est rasé!

« Quant à lui, il reçoit toujours de Votre Majesté des faveurs de plus en plus grandes, sans qu'il les mérite aucunement. Aussitôt son retour, la musique bruyante se fait entendre dans son palais. Il se livre totalement à la luxure et aux plaisirs : les intérêts de l'État et ceux de la nation ne rentrent pas dans le cadre de ses préoccupations.

« Jamais l'histoire ne nous a montré un semblable homme d'État. Si Votre Majesté ne prend pas une mesure efficace pour éloigner cet homme, la révolution ne sera pas longue à éclater.

« Après avoir bien réfléchi, je ne puis plus dissimuler un fait qui est à la connaissance de tous. J'aime mieux déplaire à Votre Majesté que de la tromper.

« Je demande donc la tête du coupable et la saisie de tous ses biens, afin de donner satisfaction au peuple irrité.

« Si l'enquête qu'ordonnera Votre Majesté démontre la fausseté de mon accusation, je la prie de m'appliquer la même peine. »

Lorsque Lien eut connaissance de cette requête, il sentit comme une douche glacée lui tomber sur la tête, tant il était troublé. Mais l'empereur, par égards pour lui, ne donna pas suite à la plainte de Pao.

Peu de temps après, la même plainte s'éleva de tous côtés. Elle provenait même des partisans du ministre et de ses protégés. Alors, l'empereur fut impuissant à soutenir plus longtemps son favori et dut ordonner son exil et la saisie de ses biens.

Lien vit entrer, après communication de ce décret, une brigade de soldats qui, les armes à la main, venaient le prendre pour l'escorter en exil, lui et sa famille.

Il était écrasé par cette chute; son cœur se déchira surtout, lorsqu'il vit les pleurs de son ancienne voisine, si jolie, qui, les cheveux épars, était maltraitée par les soldats.

En route pour l'exil, il supplia les gardiens de le laisser reposer un instant. Une bande de brigands fit soudainement irruption; ils dirent qu'ils venaient, en qualité d'anciens opprimés, prendre la tête de Lien, leur ennemi.

L'ex-ministre, dépourvu de tout moyen de défense, fut saisi et massacré.

Immédiatement, il sentit que son âme, les mains liées derrière le dos, était conduite par deux revenants à une ville lointaine et introduite au palais, devant un magistrat d'une laideur épouvantable. C'était le juge des enfers, qui, le registre des bienfaits et des crimes devant lui, était en train de feuilleter ce grand livre des morts.

— C'est un criminel politique, s'écria-t-il en voyant Lien. Infidèle au souverain, oppresseur du peuple, il mérite l'application de la bouillotte d'huile!

Les employés de l'enfer répondirent par des rugissements, semblables à un coup de tonnerre; ils saisirent l'âme et la plongèrent dans une marmite, haute de sept pieds et toute entourée de flammes. Malgré ses cris navrants, personne ne venait au secours de l'infortuné. L'huile bouillante, qui peu à peu lui rissolait la peau, finit même par pénétrer dans la bouche, et jusque dans l'estomac. Il eût bien voulu mourir encore une fois, mais il ne le pouvait plus! Enfin, un revenant le repêcha au moyen d'une fourche gigantesque et le conduisit de nouveau devant le juge. Ce dernier, après l'avoir sardoniquement complimenté de son courage, consulta le registre : « Maintenant, dit-il, il vous faut aller sur la montagne des Couteaux, pour purger le crime que vous avez commis en vous livrant aux injustices. »

On conduisit la pauvre âme au pied d'une montagne, qui n'était pas très large, mais, en revanche, très haute et toute semée de lames de couteaux, dressées et serrées comme de jeunes pousses de bambous. Il y avait déjà plusieurs âmes piquées sur les pointes, criant, pleurant, et se débattant en vain.

Lien, à la vue de ce spectacle atroce, hésitait beaucoup à monter. Alors, le revenant le saisit du bout d'une pique, le lança en l'air et le laissa retomber au milieu des faisceaux de pointes acérées qui hérissaient la montagne.

Après avoir éprouvé des douleurs indescriptibles, le malheureux vit s'élargir ses plaies; il se détacha des lames pour se rouler par terre dans un horrible désespoir.

On le conduisit derechef devant le juge, qui lui dit, cette fois avec bienveillance, qu'il ne lui restait plus qu'une toute petite punition à subir: celle d'avaler l'argent qu'il avait malhonnêtement acquis, c'est-à-dire trois millions deux cent vingt et un mille taëls seulement.

On vit alors une montagne de monnaies entassées dans la cour; à mesure qu'un revenant fondait les pièces dans un chaudron, un autre faisait boire à l'âme coupable le métal en fusion, au moyen d'une énorme cuiller de fer. Lien n'avait plus de peau dans la bouche, dans la gorge, ni dans l'estomac. Il regretta à ce moment d'avoir eu trop d'argent, lui qui ne trouvait jamais en avoir assez dans sa vie.

Quand ce supplice fut terminé, le juge ordonna de mettre l'âme dans la roue à métempsycose, pour la transformer en fille. A peine fut-il jeté dans le cylindre, que Lien se trouva petite fille, auprès d'un père et d'une mère en haillons, au milieu d'une chaumière délabrée.

Elle grandit auprès d'eux dans une vie de mendicité et de misère. A quatorze ans, un ouvrier l'épousa d'abord et la maltraita ensuite. Un vaurien de voisin chercha un jour à la séduire. Mais elle se souvint des crimes commis dans sa première vie et ne voulut pas en commettre un autre dans son existence nouvelle. Elle résista et raconta tout à son mari : le voisin éconduit ne se tint pas pour battu et chercha à se venger.

Un soir le couple étant au lit, il entra et assassina l'ouvrier; la femme ne dut son salut qu'à une fuite précipitée.

Lorsque l'assassinat fut connu, on accusa la femme d'avoir fait assassiner son mari par un amant. La condamnation fut prononcée. Ne pouvant pas prouver son innocence, la malheureuse se mit à pleurer, sangloter, enfin à pousser des cris terribles.

— Lien!... Lien!... Vous avez donc le cauchemar, firent les camarades du licencié, en le secouant sur le fauteuil où il dormait depuis un quart d'heure. Allons, réveillez-vous, nous avons tous faim!

Le jeune homme ouvrit les yeux et vit devant lui le bonze, toujours dans la même posture, qui lui dit avec un sourire ironique :

— Eh bien! monsieur le président du conseil?

Très étonné de ces paroles et sérieusement remué par son rêve, Lien demanda au prêtre de lui enseigner la voie à suivre désormais.

— Soyez vertueux et humain, dit le bonze; vous verrez alors que le lotus poussera, même au milieu des flammes.

Lien, très découragé, rentra chez lui dépourvu de toute vanité et de toute ambition. Il disparut peu de temps après, sans qu'on sût ce qu'il était devenu.

Le général Tcheng-Ki-Tong.

DE GRAVELOTTE A SEDAN

Extraits des Mémoires du général Sheridan (1)

L'armée française, sous le commandement du maréchal Bazaine, s'étant retirée sous Metz, cette place forte fut sans retard investie par le prince Frédéric-Charles. En même temps, la 3e armée — commandée par le prince royal de Prusse qui, après avoir gagné la bataille de Woerth, avait tenu en respect l'armée du maréchal de Mac-Mahon pendant et après la bataille de Gravelotte, — avançait maintenant sur Paris par Nancy avec l'idée d'opérer sa jonction avec une armée, dite la 4e, qui fut organisée à l'aide des troupes antérieurement engagées aux alentours de Metz, et fut dirigée vers Bar-le-Duc sous le commandement du prince royal de Saxe.

Par suite de ces opérations, le roi s'était décidé à se rendre à Commercy.

« En arrivant à Commercy, Forsythe (c'était l'aide de camp du général Sheridan) et moi nous trouvâmes qu'un logement nous avait déjà été désigné. Nos noms étaient écrits à la craie sur la porte, le quartier maître, chargé de loger les officiers du quartier général étant parti d'avance pour procéder à tous les arrangements nécessaires à l'installation du roi. Cette règle était toujours suivie chaque fois que le roi changeait de quartier. Forsythe et moi étions logés chez le notaire de la ville qui ne pouvait pas assez se féliciter de n'avoir pas à loger des Allemands. Il nous a traité de la manière la plus hospitalière et, en partant, le lendemain matin, nous lui avons remis, pour être employée au profit des blessés ou des pauvres, une somme à peu près égale à ce qu'on nous aurait demandé dans un hôtel confortable. Le notaire ne l'accepta qu'à cette condition, et nous avons agi de même, chaque fois que nous nous trouvions logés chez des particuliers.

« Le lendemain, je suis parti en avant du quartier général et suis arrivé à Bar-le-Duc vers midi, rencontrant sur mon chemin le contingent des Bavarois de l'armée du kronprinz. Ces Bavarois étaient des soldats d'allures très alertes, habillés d'uniformes bleu clair très propres; ils avaient l'air forts et sains, mais semblaient être d'une taille généralement plus petite que les Allemands du Nord que j'avais vus dans les armées du prince Frédéric-Charles et du général de Steinmetz. A l'arrivée du roi, plus tard dans la journée, un piquet d'honneur fut détaché pour lui de ce contingent bavarois. C'était là un acte politique sans doute, car les Allemands du Sud ne partageant pas la manière de voir de leurs frères du Nord, on ne laissa échapper aucune occasion pour les amadouer.

« Le roi assista le lendemain au défilé d'une partie de l'armée du kronprinz marchant sur Vitry. C'était la première fois que Sa Majesté avait l'occasion de voir ces troupes, car jusque-là, il n'avait fait qu'accompagner l'armée du prince Frédéric-Charles ou celle du général de Steinmetz. Les Bavarois l'accueillirent par des acclamations si enthousiastes qu'il n'y eut plus lieu de douter de leur attachement à la confédération malgré leur ancienne jalousie. »

Ici se place une anecdote sans grand intérêt dans laquelle le général, très occupé de faire savoir tout ce qu'il a mangé et surtout ce qu'il a bu, raconte qu'il a goûté pour la première fois du kirschwasser, boisson qui lui sembla très forte, mais que M. de Bismarck absorbait avec la plus grande facilité.

« A l'aube du 26 août, nous reçûmes l'avis de nous tenir prêts pour prendre à sept heures la route de Châlons, mais au moment de partir, cet ordre fut contremandé et le départ remis à deux heures. Dans l'intervalle, le général de Moltke était arrivé et avait eu un long entretien avec le roi. Quand enfin nous nous mîmes en route, nous voyageâmes presque toute l'après-midi avec une partie de l'armée du kronprinz, qui allait commencer la série des opérations qui aboutirent à la capitulation de Sedan. Au commencement, je ne pouvais pas comprendre ce changement subit de direction; mais bientôt j'appris que c'était à cause des mouvements de Mac-Mahon qui, ayant réuni à l'armée française de Woerth trois nouveaux corps formés à Châlons, était en route pour secourir Metz, d'après les ordres du ministre de la guerre de Paris. En passant le long de la colonne, nous avons remarqué que les troupes du kronprinz faisaient leur possible pour hâter leur marche, les officiers encourageant leurs hommes, stimulant les retardataires fatigués et relançant les traînards.

« En somme, cependant, ils marchaient en bon ordre malgré leur pas accéléré et la chaleur accablante, car, dès le début de la campagne, le kronprinz les avait débarrassés de tous les *impedimenta*, sauf les plus essentiels. Ils étaient dans les meilleures conditions pour faire des marches forcées.

Ce jour-là, le roi fit une étape plus longue que d'habitude et poussa jusqu'à Clermont où l'on eut toutes

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

les peines du monde à se loger. Le comte de Bismarck était particulièrement mal tombé; le général le trouva enveloppé dans une vieille robe de chambre fort mesquine, installé dans une chambre très exiguë dont tout l'ameublement consistait en une petite table sur laquelle il écrivait, deux chaises en paille et un édredon, ce qu'on appelle dans les Ardennes un duvet, arrangé en lit, par terre, dans un coin de la chambre.

Le chancelier expliqua alors au général que ce brusque changement de direction était bien motivé par les informations reçues, que Mac-Mahon venait par la frontière belge dans le but de secourir Metz. — « Une bien bête de manœuvre, fit-il observer, qu'on ne peut pas comprendre, à moins qu'elle ne soit dictée par la situation politique française. »

On sait que c'est l'empereur qui, mal renseigné et mal conseillé, avait commandé ce mouvement.

« Toute la nuit l'armée passa à travers Clermont à marche forcée, et quand je suis sorti, au point du jour, les colonnes se portaient toujours en avant, les hommes ayant l'air fatigués et défaits, ce qui se comprend, car, par suite de récentes pluies, les chemins étaient fort mauvais, et on enfonçait dans la boue. Malgré cela cependant on fit marcher les troupes avec toute la rapidité possible pour couper la route à Mac-Mahon et engager la bataille avant qu'il ait pu réparer sa fausse manœuvre, manœuvre, on l'a su plus tard, dont il n'était pas responsable. En vérité, tout le quartier général royal avait l'air de ne pas penser à autre chose qu'à frapper Mac-Mahon, car les généraux allemands, certains que Metz ne pouvait être secouru, ne manifestaient aucun souci sur ce point. A huit heures, le ciel s'étant éclairci, le quartier général se mit en chemin pour le Grand-Pré où nous sommes arrivés de bonne heure dans l'après-midi, et le soir, j'eus encore le plaisir de dîner avec le roi. La conversation, à table, ne portait naturellement que sur la situation, tout le monde exprimant son étonnement au sujet des manœuvres des Français, de leur marche le long de la frontière belge, qui était attribuée à Napoléon. Jusqu'à l'heure du coucher, il y eut encore beaucoup d'incertitude sur la position exacte des Français; mais, le matin, on reçut des renseignements qui faisaient prévoir la possibilité d'une bataille. Nous nous sommes rendus en voiture à environ seize kilomètres de Buzancy, et là, montant à cheval, nous nous sommes portés sur les premières lignes de bataille.

« Les Français étaient postés non loin de Buzancy, dans une forte position, leur droite près de Stonne et leur gauche s'étendant à travers les bois, vers Beaumont.

« Vers dix heures, le prince royal de Saxe avança vers cette ligne, tandis qu'une partie de son armée tournait la droite des Français, les forçant à reculer; d'un autre côté, le centre et la droite des Allemands se battaient avec beaucoup d'entrain et d'habileté, prenant par surprise une des divisions du corps d'armée du général de Failly dont les hommes étaient occupés à préparer leur déjeuner. »

On sait, en effet, avec quelle regrettable négligence cet officier général laissa surprendre ses troupes qui regagnèrent en débandade le corps du général Douai, en laissant aux mains de l'ennemi trois mille prisonniers et toute l'artillerie.

Le roi, qui avait transporté son quartier général à Buzancy, à Vandresse et de là à Chémery, rencontra en route les troupes du kronprinz, et il s'arrêta pour les voir défiler, ce qui permit au général américain qui l'accompagnait de voir, dit-il, des soldats allemands en marche.

« Ils marchaient en colonnes un peu espacées et irrégulières, par quatre, les intervalles entre les files étant laissés avec intention pour leur donner de la place, ce qu'exigeait un pas cadencé particulier au moyen duquel les hommes avaient l'air d'enlever le terrain avec aisance et rapidité. Il n'y avait presque pas de traînards; c'étaient tous des jeunes gens forts, pleins de vie et légèrement équipés (ils ne portaient que le fusil, un très petit havre-sac et une bouteille d'eau); ils marchaient d'un pas très accéléré, faisant au moins cinq kilomètres à l'heure.

« Comme il avait été définitivement rapporté que les Français, démoralisés, se retiraient sur Sedan, le soir du 31 août, l'armée allemande commença à essayer de les y enfermer en disposant les divers corps pour occuper les diverses positions qui entourent Sedan. Le lendemain matin cette ligne devait se rétrécir encore. Le prince royal de Saxe reçut l'ordre de prendre position au nord de Bazeilles, sur la rive droite de la Meuse, tandis que le kronprinz de Prusse devait faire traverser la Meuse, à Remilly, à l'aile droite de son armée, son centre marchant vers un certain nombre de petits hameaux tenus encore par les Français entre ce point et Donchery. Dans cette dernière localité, de fortes réserves devaient être installées et, de là, le 11e corps, suivi par le 5e, et une division de cavalerie, devait marcher sur Saint-Menges.

« Forsythe et moi nous nous sommes rendus en voiture, de bonne heure le lendemain matin par un fort brouillard qui, plus tard, céda la place à un beau soleil, au village de Cheveuges où, montant à cheval, nous nous sommes dirigés au nord-est vers les hauteurs de Frénois et de Wadelincourt, sur la rive gauche de la Meuse. De ce point élevé, nous avons pu voir la ville de Sedan et son cercle de fortifications qui, quoique importantes, n'étaient pas si considérables que celles qui entourent Metz. Le roi et son état-major étaient déjà installés sur cette hauteur, et à un endroit si bien choisi que Sa Majesté pouvait observer les mouvements des deux armées, tant à l'est et au sud de Sedan qu'au nord-est, vers Floing et la frontière belge. La bataille avait été engagée vers l'est et le nord-est de Sedan à quatre heures et demie du matin par l'aile droite des Allemands, tandis que presque à la même heure les Bavarois attaquaient Bazeilles.

« Ce village, situé à trois kilomètres environ au sud-est de Sedan, étant une position importante, fut défendu avec

acharnement, les Français le disputant rue à rue, maison à maison, aux Bavarois jusqu'à près de dix heures du soir, où presque chaque maison étant une ruine, les défenseurs furent obligés de l'abandonner. La possession de ce village donna aux Allemands, à l'est de Sedan, une ligne continue s'étendant de la Meuse, au nord par Lamoncelle, Daigny et Givonne, presque jusqu'à la frontière belge.

« Tandis que le centre et la droite des Allemands étaient ainsi occupés, la gauche avait avancé selon le plan indiqué. Une partie des troupes avait traversé la Meuse, la veille au soir, et maintenant (il était un peu plus de six heures du matin) on les voyait déjà gagner le nord du village de Floing. Jusque-là ces colonnes, restées sous les yeux du kronprinz de Prusse, n'avaient rencontré aucun obstacle sur leur route; dès qu'elles arrivèrent sur la hauteur, en dehors du village, elles commencèrent à s'étendre vers l'est pour se joindre à l'armée de la Meuse. Cette jonction s'effectua sans difficulté à Illy, et l'armée française fut dès lors complètement entourée.

« Après un rude combat, le kronprinz réussit à chasser les Français de Floing; comme le terrain entre ce village et Sedan est à découvert, nous pûmes admirablement suivre les opérations qui précédèrent la capitulation.

« De la petite vallée où se trouve Floing, les Allemands montèrent en déployant sur le bord du plateau une très longue file de tirailleurs, renforcée par une ligne de bataille à peu de distance. Quand ces tirailleurs apparurent, l'infanterie française s'était retirée dans ses lignes de retranchement; mais un gros corps de cavalerie, placé dans un vallon, à droite du chemin de Floing, se lança en avant contre les Allemands avec un courage inouï, passant à travers les tirailleurs dispersés et arrivant jusque sur la ligne principale de bataille. Là, le massacre des Français fut horrible, car, en plus des fusillades meurtrières des bataillons ennemis, les tirailleurs, qui s'étaient groupés dans des endroits abrités, continuaient leur feu efficace et incessant.

« Ces courageux cavaliers furent forcés de se retirer précipitamment; mais, se reformant dans le vallon, ils renouvelèrent leur tentative désespérée pour culbuter l'infanterie allemande, faisant ainsi quatre charges successives. »

C'est à propos de ces charges, commandées par les généraux de Galiffet et de Bauffremont, que le roi Guillaume s'écria : « Oh! les braves gens! »

« Mais toute cette ardeur et tout ce courage restèrent impuissants, car les Allemands, devenant à chaque instant plus nombreux par l'arrivée des troupes de Floing, soutinrent la quatrième charge en si grande masse que, avant même d'arriver en contact avec leurs adversaires, les Français durent s'arrêter et se retirer derrière leurs retranchements, où, depuis le commencement de l'action, était restée l'arme au bras, une assez nombreuse infanterie, dont une partie au moins, m'a-t-il semblé, aurait dû prendre part au combat. Cette rencontre fut la dernière importante autour de Sedan, car, après l'investissement des lignes allemandes, si les batteries continuent plus ou moins leur canonnade et si on entend des feux de pelotons par ci par là, la véritable lutte a fini en réalité sur le plateau de Floing.

« A trois heures, les Français étaient dans une situation désespérée; le roi commanda de cesser le feu et expédia un officier de son état-major, le colonel Bronsart, leur proposer de se rendre.

« Au moment où cet officier partait, je fis remarquer à Bismarck que Napoléon en personne serait sans doute pris; mais le comte, incrédule, me répondit : « Oh! non, le vieux « renard est trop rusé pour se laisser prendre au piège; il « aura sans doute filé sur Paris. » Cette opinion fut partagée par la plupart des officiers du quartier général. »

Pendant qu'on attend des nouvelles, le roi et son entourage déjeunent, ce qui permet encore au général Sheridan de parler de victuailles, de vin rouge et de xérès.

« Entre quatre et cinq heures, le colonel Bronsart revient de sa mission, rapportant, pour réponse au roi, que le général commandant en chef à Sedan, le général Wimpfen, désirait savoir, pour faire cesser l'effusion de sang, quelles seraient les conditions de la capitulation. Le colonel apportait aussi la nouvelle que l'empereur des Français se trouvait dans la ville.

« Peu de temps après le retour du colonel Bronsart, un officier français s'approcha, précédé d'un drapeau blanc et de deux officiers allemands. Avançant vers nous jusqu'à une centaine de mètres, ils s'arrêtèrent et l'un des officiers allemands s'approcha à cheval pour expliquer que l'officier français était l'aide de camp de Napoléon et qu'il apportait une lettre autographe de l'empereur au roi de Prusse.

« Alors le roi s'avança de quelques pas, suivi par Bismarck, de Moltke et de Roon, qui s'arrêtèrent à une petite distance du souverain, nous autres en ligne à une vingtaine de pas en arrière. L'envoyé français s'approcha, d'abord à cheval; puis, ayant mis pied à terre, il se découvrit et fit à pied le reste du chemin, tenant la lettre élevée de sa main droite. Le porteur était le général Reille; il remit la lettre de l'empereur au roi, et Sa Majesté le salua avec la plus grande politesse.

« La lettre de Napoléon, devenue célèbre depuis, disait catégoriquement : « Ne pouvant pas mourir au milieu de « mes troupes, il ne me reste qu'à remettre mon épée aux « mains de Votre Majesté. » La lecture finie, le roi se retira, et, après en avoir conféré avec Bismarck, de Moltke et de Roon, il dicta une réponse acceptant la reddition de Napoléon et lui demandant de désigner un officier ayant qualité pour traiter de la capitulation de l'armée. Le général de Moltke fut désigné comme représentant des Allemands. »

Avant de se séparer, après cette journée émouvante, le comte de Bismarck-Bohlen, qui a, lui aussi, d'excellent cognac, ce qu'a bien soin de nous faire savoir le général Sheridan, en offrit à son oncle.

« Offrant le flacon à son oncle, il lui dit : « Vous avez eu « une rude journée; ne voulez-vous pas vous réconforter? » Le chancelier, sans prendre le temps de répondre, porta la bouteille à ses lèvres en s'écriant : « Je bois à l'unification « de l'Allemagne! » laquelle phrase fut suivie d'une gorgée démesurée.

« Puis le comte rendit la bouteille à son neveu, qui, en la secouant, s'écria : « Mais nous ne pouvons pas vous rendre « le toast; il n'en reste plus! » A quoi le chancelier, heureux de faire de l'esprit en ce moment, répondit : « Je vous demande pardon, mais, dans l'obscurité, je ne voyais rien. »

Le 2 septembre, en causant avec un officier, à l'entrée de Sedan, le général vit sortir un landau dans lequel se trouvait l'empereur. Il le suivit.

« A un kilomètre et demi à peu près de Donchery, se trouvent trois ou quatre maisonnettes; le landau s'arrêta devant la première pour attendre, comme nous l'avons appris plus tard, le comte de Bismarck, avec qui les négociations diplomatiques devaient se régler. Quelque temps s'écoula avant qu'il arrivât, et, en attendant, l'empereur Napoléon resta assis dans sa voiture, fumant et soutenant avec indifférence les regards d'un groupe de soldats allemands qui se trouvaient tout près de là et qui considéraient leur ennemi vaincu avec intérêt et curiosité.

« Bientôt les pas d'un cheval se firent entendre et, me retournant, je vis le chancelier arrivant sur la route, au petit galop.

« Avant d'atteindre la voiture, il descendit de cheval et en s'approchant il salua l'empereur d'une façon si vive et si brusque, que celui-ci tressaillit. Après avoir échangé quelques mots, ils s'avancèrent d'une centaine de mètres et s'arrêtèrent devant la maisonnette du tisserand, devenue depuis si célèbre.

« Cette petite maison se trouve sur le côté droit de la route de Donchery, près de sa rencontre avec celle de Frénois; elle est placée à une vingtaine de pas en arrière de la chaussée. Devant se trouve un mur en pierres couvert de vigne grimpante; à la porte vient aboutir un sentier bordé des deux côtés par des plants de pommes de terre et conduisant à la maison.

« L'empereur descendit à la porte, prit avec Bismarck le sentier, et ils entrèrent ensemble dans la maison. Un quart d'heure après environ, ils ressortirent, et, le tisserand ayant apporté deux chaises, ils s'assirent en plein air. L'entretien dura une bonne heure, Bismarck parlant beaucoup plus que son interlocuteur. Enfin il se leva et, après avoir salué l'empereur, il remonta à cheval. M'apercevant près de la porte, il vint à moi et me demanda si j'avais remarqué comme l'empereur avait tressailli au moment où il l'abordait. Lui ayant répondu affirmativement, il ajouta : « C'est alors à « cause de mes allures, mais ce n'est certainement pas à « cause de mes paroles, car celles-ci : « Je salue « Votre Majesté comme si elle était mon roi. »

Puis Bismarck lui conseilla d'aller au château de Bellevue, où l'on devait signer la capitulation.

« Mais, avant de partir, plusieurs officiers de la suite du roi arrivèrent à la maisonnette du tisserand, et ils m'apprirent qu'au quartier général royal on se demandait si on devait conclure la paix, séance tenante, à Sedan, ou continuer la guerre jusqu'à ce qu'on eût pris Paris.

« On me dit que les conseillers militaires du roi appuyaient fortement pour la marche immédiate sur Paris, tandis que le chancelier était d'avis de conclure la paix sur-le-champ, d'annexer l'Alsace et la Lorraine et d'exiger le payement d'une énorme somme d'argent. Ces rumeurs étaient sans doute les plus exactes, car j'avais souvent entendu dire à Bismarck que, la France étant un des pays les plus riches, on ne la ferait tenir tranquille qu'en vidant complètement ses poches; il semblait, en outre, avoir l'opinion que la meilleure politique serait de conserver l'empire.

« En allant au château, nous rencontrâmes un grand nombre d'officiers d'artillerie ramenant vivement des pièces plus près de la ville assiégée et les postant sur une hauteur très bien située. En demandant la raison de ce mouvement, nous apprîmes que c'était parce que le général Wimpffen n'acceptait pas dans leur intégralité les conditions de la capitulation, et qu'on craignait que les négociations ne se rompissent brusquement. Les Allemands, en vue d'une éventualité de ce genre, voulaient être prêts. Ils se préparaient à tirer vengeance du rejet des conditions qu'ils avaient imposées, car je n'ai pas compté moins de 72 pièces de Krupp.

« Napoléon s'était rendu directement de la maisonnette du tisserand au château de Bellevue; vers les dix heures, le roi y arriva, venant de Frénois et accompagné de quelques officiers de sa suite, du kronprinz et des membres de son état-major. De Moltke et Wimpffen ayant réglé les points en discussion avant la rencontre des deux monarques, en moins d'une demi-heure on adopta tous les articles de la capitulation, qui fut immédiatement signée. »

En considération de cette circonstance exceptionnelle, le kronprinz procéda à la distribution de la croix de Fer aux officiers réunis dans le jardin du château; il y avait un si grand nombre de ces décorations qu'il dut les faire porter dans un panier par un de ses officiers d'ordonnance qui suivait ses pas.

« Le roi, laissant dans le château l'empereur Napoléon songer à l'infidélité de la fortune, se fit conduire auprès de ses soldats victorieux; il fut reçu avec des hourras frénétiques qui déchirèrent l'air et ont dû ajouter encore à la douleur de l'empereur prisonnier. »

HENRI DE BEAUMONT.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élections législatives. — Dans les Côtes-du-Nord, MM. de la Noue et Le Cerf, monarchistes, ont été élus députés sans concurrents, en remplacement de MM. de Bélizal, décédé, et Ollivier, démissionnaire, tous deux monarchistes. — Dans le Var, où il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Maurel, républicain, démissionnaire, il y a ballottage entre le général Cluseret, révolutionnaire (12 746 voix) et M. Fouroux, radical (12 010 voix).

Sénat. — Le 23, discussion en seconde lecture de la proposition de loi ayant pour objet de modifier la loi du 21 juin 1865, sur les associations syndicales. Vote des articles 1 à 10.

Le 27, approbation du traité de commerce avec la Chine. Suite de la discussion de la loi sur les associations syndicales.

Le 29, le siège de M. Rampont est attribué par tirage au sort au département de la Creuse. Adoption en seconde lecture d'un projet de loi relatif aux mesures prises en Savoie, contre l'invasion du phylloxéra.

Chambre des députés. — Le 24, M. Laisant présente une proposition de loi tendant à transporter au Panthéon les restes de Baudin, et réclame l'urgence. M. Barodet déclare qu'il avait rédigé depuis trois jours une proposition analogue qui avait l'approbation du gouvernement. M. Floquet se rallie à celle-ci qui obtient la priorité et le bénéfice de l'urgence. Suite de la discussion du budget des finances. M. Jules Roche critique vivement l'augmentation de la dette viagère, en ce qui concerne les pensions civiles, et propose le rejet du crédit supplémentaire demandé sur ce chapitre; ce crédit est voté par 329 voix contre 197.

Le 26, vote de divers crédits supplémentaires; la présence de M. Wilson motive une suspension de séance. Vote d'un projet de loi tendant à autoriser la ville de Paris à imputer pour les travaux une somme de 24 450 000 francs sur le produit du dernier emprunt. Suite de la discussion du budget des finances; l'unification des retraites pour les anciens sous-officiers et soldats de l'armée de terre est votée par 291 voix contre 260; elle est repoussée par 254 voix contre 232 pour les anciens sous-officiers de l'armée de mer.

Le 28, validation de l'élection de MM. Kœchlin-Schwartz et Boulanger, députés du Nord. Suite de la discussion du budget des finances; prise en considération d'un amendement de M. de Soubeyran portant une réduction de 502 000 francs sur les commissions des trésoriers généraux.

Le 29, vote du projet de loi portant création d'une école de santé militaire, tel qu'il a été modifié par le Sénat. Discussion du budget spécial de la Légion d'honneur; M. Ferrouillat, garde des sceaux, demande le maintien d'un crédit de 12 000 francs supprimé par la commission et qui est refusé par 484 voix contre 61. Vote du budget du ministère du commerce.

Institut. — Le 23, séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sous la présidence de M. le marquis d'Hervey de Saint-Denis qui proclame les résultats des concours de l'année. M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit une notice sur la *Vie et les travaux de M. Natalis de Wailly*, et M. Léopold Delisle un mémoire intitulé : *Un grand amateur français du XVIIe siècle, Fabri de Peiresc.*

L'Académie des beaux-arts a élu, en remplacement de M. Boulanger, décédé, M. Gustave Moreau, par 19 voix contre 12 données à M. Jules Lefebvre.

Allemagne. — Le Reichstag discute le budget. M. Liebknecht, le député socialiste, se prononce contre les dépenses militaires; il déclare que l'annexion de l'Alsace-Lorraine a été une faute politique très grave, et plaide en faveur du désarmement général.

Autriche-Hongrie. — La commission financière de la Chambre a adopté, après une longue discussion, le projet de loi militaire, et décidé que le rapporteur constaterait que d'après les déclarations du ministre de la guerre, aucune dépense nouvelle ne serait provoquée par son application.

Roumanie. — Le ministère est ainsi reconstitué : Rosetti, président du conseil; Carp, affaires étrangères; Stirbey, intérieur; Vernosco, justice; Lahovary, domaines; Marghiloman, travaux publics; général Mano, guerre; Majoresco, instruction publique; Germani, finances.

Faits divers. — Le gouvernement a décidé de faire transférer au Panthéon les cendres de Hoche et de Marceau. — M. Bonnat, de l'Institut, est nommé chef d'atelier de peinture à l'École des beaux-arts. — Distribution solennelle des prix à l'École nationale des beaux-arts. — Une partie de l'ancien parc réservé de Meudon vient d'être mis à la disposition des lycées de Paris, en vue de développer les jeux scolaires. — Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a décidé l'adoption d'une nouvelle marque de fabrique pour les porcelaines de la manufacture de Sèvres.

Nécrologie. — Mort du contre-amiral Meyer, grand-officier de la Légion d'honneur; — de M. Hertenstein, président de la Confédération helvétique; — de M. le baron de Bussière, ancien pair de France; — du P. Duparquet, préfet apostolique du Congo; — de Jean Mangold, le poète national de l'Alsace; — de M. Jean Van Beers, échevin et professeur à l'Athénée d'Anvers, un des plus brillants poètes néerlandais; — de M. Frédéric Buon, inspecteur honoraire des beaux-arts; — de Mgr Alphonse Ozanam, prélat romain; — de M. Zirezech, ancien ministre hongrois; — de M. Hadamard, professeur au Lycée Louis-le-Grand; — de M. Gaulard, ingénieur-électricien; — de M. Rampont, sénateur inamovible et l'un des questeurs du Sénat.

A l'occasion du récent article de M. Ernest Lavisse, *l'Université de Lyon* (*Revue Bleue* du 10 novembre), notre collaborateur a reçu le télégramme suivant :

« Les membres de l'Université de Lyon, réunis dans leur premier banquet amical, ont acclamé la proposition faite par leur collègue Dubois d'envoyer à M. Lavisse l'expression de leur vive sympathie et de leur gratitude pour le témoignage d'intérêt qu'il vient de leur donner.

« Lepine. »

Revue bibliographique

VOYAGES. — PAYS ÉTRANGERS.

M. de Lanessan fait paraître un important travail sur *l'Indo-Chine française* (Alcan), dans lequel il a consigné les résultats de la mission officielle dont il fut chargé en 1886 et qui dura seize mois. Ses observations, qui portent tout à la fois sur la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin, nous font connaître avec des détails d'une extrême variété et d'une rare précision le sol et les centres de population de ces divers pays, leur climat, les races qui les habitent, avec leurs caractères, leurs mœurs et leurs institutions politiques et sociales, l'état de l'agriculture, de l'industrie, des arts et du commerce, la situation financière, le régime douanier et l'organisation politique et administrative. Les opinions et les jugements qu'il a tirés de ses études

sont inspirés par l'unique préoccupation de mettre en lumière les vues les plus justes et les plus conformes aux intérêts de la France, en évitant surtout les exagérations d'un enthousiasme irréfléchi ou d'une critique passionnée. Lors donc qu'il déclare que l'unification récente de l'Indo-Chine n'a eu d'autre résultat que d'augmenter les dépenses, de troubler les services, de porter partout le désordre et l'anarchie, d'agiter l'esprit des populations et de compromettre l'influence de la métropole, il faut bien admettre que la situation lui a paru des plus graves pour provoquer un pareil aveu. Pour remédier à cet état de choses des mesures immédiates s'imposent; M. de Lanessan les indique avec netteté et insiste notamment sur la nécessité de substituer un protectorat loyal et sage à une politique funeste et ruineuse et de mettre un terme aux sacrifices improductifs que la France a faits depuis cinq ans. Ces conclusions sont conformes de tous points aux règles de la colonisation moderne, telles que l'auteur les comprend et qu'il les a exposées dans la savante introduction de son ouvrage.

Sous ce titre : *Du Danube à la Baltique* (Berger-Levrault), M. Gabriel Thomas nous donne un intéressant récit de voyage dont les principales étapes sont l'Allemagne du Sud, la Souabe, la Haute Bavière, l'Autriche-Hongrie, la Franconie, le Palatinat, la Suisse saxonne, le Tyrol, la Westphalie, le Hanovre, la Hesse, l'archipel Danois et la vallée de la Moselle. L'auteur a parcouru ces divers pays sans ordre ni méthode, au gré de sa fantaisie, ce qui donne à ses études et à ses descriptions autant de charme que de variété. Tour à tour observateur, archéologue, érudit, amateur ou simple touriste, il reproduit avec une rare netteté l'aspect pittoresque et la physionomie des régions ou des villes qu'il parcourt; il signale leurs curiosités naturelles et leurs richesses artistiques, et il égaye ses souvenirs et ses impressions personnelles par des comparaisons inattendues, des rapprochements historiques, des tableaux de mœurs et des traits de caractères curieusement analysés.

HISTOIRE.

Nous avons signalé en son temps la publication du premier volume de *l'Allemagne et la Réforme*, par l'historien Jean Janssen, traduite en français par M. Paris (Plon-Nourrit). La seconde et dernière partie de cet ouvrage vient de paraître : elle présente le tableau de l'Allemagne depuis le commencement de la guerre politique et religieuse jusqu'à la fin de la Révolution sociale (1523). L'auteur, après avoir rappelé que les nouveaux humanistes, dont Érasme fut le plus brillant représentant, ont été les principaux inspirateurs de la transformation radicale qui allait s'accomplir dans le monde des idées, expose les progrès de la Réforme jusqu'à l'édit de Worms. C'est alors que le radicalisme hussite entre en scène; les querelles religieuses suscitent le mouvement socialiste; des soulèvements, dont Janssen raconte en détail les causes, les caractères et les sanglants épisodes, éclatent dans tout le pays qu'ils bouleversent jusqu'au jour où les princes et les seigneurs se présentent pour recueillir l'héritage de la Révolution. Sans partager toutes les vues de l'écrivain allemand et sans accepter certaines de ses appréciations, trop empreintes d'exagération ou de partialité, il est permis de reconnaître que son travail, fruit de longues et persévérantes recherches, est une des œuvres d'érudition les plus remarquables qui aient vu le jour dans l'Allemagne contemporaine.

Sous ce titre : *Histoire de France racontée à mes enfants*, M. E. de Moussac a résumé le développement de notre histoire nationale jusqu'à ces dernières années dans un volume qui se distingue par la vie et l'intérêt que l'auteur a su répandre même sur les épisodes les plus connus. Au lieu de s'astreindre à énumérer longuement tous les faits de chaque règne, il a préféré s'étendre sur les plus saillants et les plus caractéristiques pour mieux captiver l'attention de la jeunesse. De plus, il a pris le sage parti de développer son récit à mesure que les événements se rapprochant des temps modernes méritent de nous intéresser davantage; dans ces conditions les douze premiers siècles de la monarchie n'occupent guère que la première moitié du volume, et la seconde est réservée aux trois derniers siècles. Cet ouvrage, d'un caractère vraiment original, écrit dans un style vif et animé, s'adresse à toutes les classes de lecteurs et sera très apprécié de la jeunesse, surtout en raison des nombreuses illustrations intercalées dans le texte.

DIVERS.

L'ouvrage que M. Paul Laffite vient de publier sous ce titre : *le Suffrage universel et le régime parlementaire* (Hachette), mérite de prendre rang parmi les études politiques et sociales les plus sagement pensées, les plus fortement écrites et les plus franchement libérales qui aient paru depuis nombre d'années. L'auteur, républicain convaincu et partisan décidé du suffrage universel, ne croit pas, comme on l'a trop souvent prétendu dans ces derniers temps, que le régime parlementaire et le suffrage soient incompatibles et qu'il faille renoncer par suite à l'un qui est la seule forme de gouvernement libre, ou à l'autre qui est une des premières conditions de la démocratie. Mais il estime, par contre, que le suffrage universel sans contrepoids peut causer la perte de la république, car il y a tout à craindre d'une majorité qui gouverne seule, à l'exclusion des minorités, surtout lorsqu'elle est factice et qu'elle ne représente pas exactement l'expression populaire. Notre organisation politique actuelle réclame donc une double réforme, électorale et parlementaire. D'une part, il faut constituer le système électoral de façon à ce que la Chambre soit la représentation vraie de l'opinion du pays; d'autre part il faut modifier le régime représentatif pour l'adapter à la forme républicaine. Dans le premier cas il suffira de faire aux minorités la place à laquelle elles ont droit; dans le second il conviendra de substituer au renouvellement intégral de la Chambre le renouvellement annuel et partiel, de régler les rapports des deux assemblées et de fortifier les prérogatives du Sénat.

On trouvera dans *les Frontières de la France*, par le lieutenant-colonel Hennebert (Librairie illustrée), un examen approfondi de notre système militaire défensif dont les conclusions ne sont pas précisément rassurantes. L'auteur constate, en effet, que les transformations opérées dans l'art de la guerre nous imposent une réorganisation immédiate de nos ouvrages de fortification qui ne sont plus en état de résister aux engins de destruction récemment découverts. Dans les conditions actuelles il serait souverainement imprudent de compter pour la défense nationale sur les frontières de Suisse, d'Italie et de Belgique; quant à la frontière de l'Est elle semble avoir été constituée de façon à offrir aux armées ennemies un accès des plus faciles. Outre qu'elle laisse une large brèche ouverte, elle ne supporterait même pas le choc d'une invasion pendant le temps nécessaire aux premières opérations de la mobilisation et de la concentration des troupes. Voilà les pouvoirs publics bien et dûment avertis; il faut espérer qu'il ne tarderont pas à prendre toutes les mesures que comporte une situation aussi dangereuse.

Emile Raunié.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11859)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 23. (25e ANNÉE.) — 8 DÉCEMBRE 1888.

EUGÈNE YUNG

2 novembre 1827 — 25 décembre 1887.

LA REVUE BLEUE

Vingt-cinq ans d'histoire

Le samedi 5 décembre 1863, la librairie Germer Baillière mit en vente un petit recueil de seize pages qui s'appelait *Revue des cours littéraires de la France et de l'étranger*. Ce recueil était imprimé sans luxe, n'avait pas de couverture et ressemblait assez bien aux cahiers où des éditeurs spéciaux de la rue de la Sorbonne réunissent, après chaque concours général, les meilleurs « compositions ». Si les matières étaient diverses, qu'on en juge par le sous-titre, qui comprenait la littérature, la philosophie, la théologie, l'éloquence, l'histoire, la législation, l'esthétique, l'archéologie. Le directeur de la *Revue* était M. Odysse-Barot. Pour ceux à qui ce nom ne rappelle rien, nous dirons que M. Barot eut son heure de notoriété en des genres divers et que, en ce genre particulièrement, il était connu pour avoir fondé, en 1855, un recueil analogue, la *Revue des cours publics*.

Cette *Revue des cours publics* avait vécu à grand'peine une année, non pas que le succès ne lui fût point venu tout d'abord, mais parce que de fâcheuses dissensions s'étaient élevées entre ses copropriétaires, si bien que, consacrée en principe à la reproduction de leçons choisies parmi les plus remarquables, elle avait fini par ne donner plus que des significations d'huissier. Comme Orgon à Tartuffe, on se disait les uns aux autres sur tous les tons :

Il faut, tout sur-le-champ, sortir de la maison.

et l'on se répondait, comme Tartuffe à Orgon :

C'est à vous d'en sortir, vous qui parlez en maître.

Ce qui sortit de la maison, ce furent les abonnés. Mais l'idée même de l'entreprise était bonne, si la conduite en avait été maladroite. Elle séduisit M. Germer Baillière qui s'en empara et s'entendit avec M. Barot. La *Revue des cours publics* reparut, désormais divisée en deux recueils distincts, mais qui devaient demeurer étroitement liés, la *Revue des cours scientifiques* et la *Revue des cours littéraires*, et l'on put croire que, débarrassée des soucis pécuniaires, rien désormais ne l'arrêterait plus. On y vit, dès les premiers numéros, tout un état-major de collaborateurs, M. Adolphe Franck, Philarète Chasles, l'abbé Bazin, l'abbé Freppel, M. Alfred Maury, M. Ch. Lévêque, pour Paris seulement; et, pour l'étranger, M. Ch. Potvin à Bruxelles, César Tamagni à Milan; en Russie, en Angleterre, en Italie, MM. Duchinsky, Max Müller, etc. Dans la bibliographie, le rédacteur en chef (il était peut-être l'unique rédacteur) n'annonçait que quelques livres, mais quels livres! *La Régence*, de Michelet, la *Nouvelle histoire générale de la philosophie*, de Victor Cousin, quatre volumes de Laboulaye, enfin les *Assemblées provinciales* de Léonce de Lavergne, et pardessus tout la *Vie de Jésus* d'Ernest Renan. Quant au roman, il était à la fois aussi mal et aussi bien partagé, aussi mal en nombre, non moins excellemment en qualité. On ne rendait compte que d'un ouvrage, mais cet ouvrage était de Théophile Gautier : le *Capitaine Fracasse*.

N'est-ce pas là, en raccourci, une fidèle et saisissante image du mouvement intellectuel de ce temps? C'était comme un renouveau de la pensée, comme l'épanouissement, dans le domaine de la science pure, de la sève comprimée dans l'écorce trop étroite et trop dure du régime politique. A cette poussée magnifique la *Revue des cours littéraires* assurait une seconde floraison. Aussi ses trente-deux colonnes devinrent-elles vite insuffisantes et fut-il souvent nécessaire d'y ajouter un supplément.

Qu'eût-ce été si l'on eût accepté des études originales! Mais la *Revue* ne voulait être strictement que la *Revue des cours littéraires*. Lorsqu'elle se permit, au bout de plusieurs mois, une parole personnelle, cette parole fut, en effet, très personnelle : « Les entretiens de la salle Barthélemy, disait M. Odysse-Barot, ont été clos dimanche par une remarquable improvisation de M. Odysse-Barot. » L'innovation, du reste, était heureuse. Elle allait autoriser l'introduction dans la *Revue* d'une chronique, autrement dit des menues nouvelles de la Ville et de l'Académie. Sans « l'improvisation remarquable » de M. Odysse Barot, nous serions peut-être obligés de feuilleter la collection des journaux quotidiens pour savoir qu'en cet automne fortuné de 1864, M. Legouvé lisait à l'Académie (où l'on allait recevoir M. Dufaure) quelques fragments « d'un drame inédit qui se rattache à l'ensemble des travaux de l'auteur sur *l'Histoire morale des femmes* » et dont le sujet était la *Répudiation d'Ingeburge par Philippe-Auguste*. Ces fragments avaient été écoutés, est-il besoin de le noter? « avec autant d'attention que de plaisir ».

Mon Dieu! que ces choses sont loin de nous! Que nous sommes loin de ces soirées de la Sorbonne où M. Gaston Boissier dissertait élégamment sur la jeunesse de Marc-Aurèle, empereur vertueux, et de ces soirées de la rue de la Paix où, à défaut de M. Frédéric Morin dont la police interdisait les entretiens sur *Molière philosophe*, M. Lissagaray, à sept années de la Commune, expliquait Shakespeare et Corneille! Il y avait alors un gros scandale... à l'Institut : l'exclusion prononcée contre M. Taine du concours pour le prix Bordin. Qui fallait-il en accuser? Mgr Dupanloup, ou bien M. Cousin, « l'intrigue cléricale » ou une rancune de pédant? Ainsi allaient le monde et la ville, de la Sorbonne au palais Mazarin, en l'année 1863, avec M. Barot pour historiographe.

Nous demandons à glisser ici une courte rectification. M. Barot n'était pas l'unique rédacteur de la *Revue*. Il y avait à côté de lui M. Émile Alglave, *homo triplex*, Émile Alglave, avocat, Émile Alglave, archiviste-paléographe, Émile Alglave, docteur en droit, qui mettait à profit ses instants de loisir pour résumer le cours de Viollet-le-Duc à l'École des beaux-arts. Il y vint peu à peu d'autres volontaires encore. Au 5 décembre 1864, la *Revue des cours littéraires* avait trouvé sa forme définitive, quand brusquement il y eut une séparation. Est-ce M. Odysse-Barot qui quitta la librairie Germer Baillière? Est-ce elle, au contraire, qui quitta M. Odysse-Barot? C'est là un secret de famille. Mais comme il est de l'intérêt de l'enfant de sauver au moins les apparences, qu'on veuille bien ne se souvenir que de Tite et Bérénice... *Et invitus dimisit invitam.*

Par chance, l'enfant, la *Revue*, avait d'un coup atteint la majorité. Que fallait-il donc à présent? Que quelqu'un l'épousât, quelqu'un de sage, de pondéré, de délicat, quelqu'un doué d'une exactitude scrupuleuse et d'une grande capacité de travail, et non pas qu'il sût la faire sienne, mais que lui-même il se fît elle. M. Odysse-Barot avait eu, pendant son passage, la chronique, le bulletin, la bibliographie, les « manchettes », les colonnes et les marges : toute la *Revue* avait été lui. Eugène Yung allait être toute la *Revue*.

*
* *

C'est ici, c'est au 5 décembre 1864, que nous tenons vraiment à rattacher notre origine. Avec Eugène Yung, il y a, à la tête de la *Revue des cours littéraires*, une activité, une autorité, une force visibles. Avec lui, il y entre deux éléments d'une nature hétéroclite, mais qui, combinés, ont produit une des formes les plus piquantes et les plus savoureuses de l'esprit et du

style français : le journalisme et l'École normale. Entendez le journalisme dans un salon et l'École normale descendue de la chaire. C'est de ce mélange que fut fait dès le commencement et que resta fait à jamais notre caractère durable. Une phrase rapide avec de la tenue, une mousse à la surface sur un fond très solide, de la conversation avec de la littérature dessous.

Eugène Yung donnait la note en de brefs et alertes articles signés de ses initiales. Une question qui continuait à être chère à la *Revue*, celle qui était pour elle la question primordiale, c'était la question de l'enseignement. Ce n'était plus le ton obséquieux d'autrefois, lorsqu'on demandait la permission « à M. le ministre de l'instruction publique de lui soumettre humblement une observation », encore que, dans cette humilité d'autrefois, il y ait eu aussi une pointe d'ironie. Sans doute, l'empire libéral approchait; sans doute, les temps étaient changés, mais les hommes surtout étaient changés.

Que ceux qui ont connu Eugène Yung disent s'ils ne le retrouvent pas tout entier dans ce premier-Paris de la *Revue des cours littéraires*. Il s'agissait justement de cette difficile question de l'enseignement et de ce qu'elle a de plus difficile, l'instruction secondaire des jeunes filles. Mgr Dupanloup avait jeté feu et flamme. Il en avait « appelé à toutes les mères » des ténébreux desseins de M. Duruy. Ce professeur, ce jeune homme, ces élèves, ces jeunes filles; les cahiers allant de la jeune fille au jeune homme, puis revenant, la semaine suivante, du jeune homme à la jeune fille, corrigés, annotés, qui peut savoir? et, dans ce va-et-vient des cahiers, deux mains qui se toucheraient, qui sait?

« Vous entrevoyez les conséquences, écrivait finement Eugène Yung; peut-être sera-t-il bon, dans l'intérêt des mœurs, d'encourager par une prime les professeurs à épouser du moins celles de leurs élèves dont ils auront trop particulièrement *annoté les copies*. » Mais quoi? « Si les mères redoutent les charmes personnels des professeurs, l'Université n'est pas tellement à court qu'elle ne puisse offrir des hommes moins beaux qu'Adonis. Voudra-t-on qu'ils soient mariés? Presque tous les professeurs le sont. »

Regardez-y de près; il n'y a pas une raison, pas un argument oubliés.

Certainement, avant Eugène Yung, la *Revue des cours littéraires* était pleine à chaque numéro. Elle n'a, avec lui, que le même nombre de pages et elle paraît beaucoup plus pleine encore, parce qu'elle est beaucoup plus variée. Il n'est pas malaisé de la suivre dans son développement. Des *cours littéraires*, il n'y en a pas qu'à la Sorbonne, au Collège de France, dans les Facultés de province, dans les universités étrangères. Il y en a, par exemple, à la Bibliothèque nationale. Cela peut intéresser également deux sortes de personnes : les studieux et les désœuvrés. Il est indispensable que la *Revue* ne les ignore point, et elle en parle :

« Les cours de la Bibliothèque nationale se sont ouverts le 7 décembre. Nos lecteurs ne sauraient se figurer avec quel empressement on y reçoit les auditeurs... Voici le texte de l'affiche annonçant un de ces cours : « M. Léon de Rosny ouvrira son cours public mardi prochain, 8, rue Neuve-des-Petits-Champs, au fond de la cour, sous le couloir. Sonner fort et attendre à la grande porte. »

Mais on ne s'en tient pas seulement aux cours, on veut faire des professeurs mêmes une connaissance plus intime. Rien de ce qui leur arrive au dehors ne laisse tout à fait insensibles les fervents de leur éloquence ou de leur savoir, et d'autant moins qu'ils sont plus en renom. Au mois de janvier 1869, Sainte-Beuve quitte le *Moniteur*. C'est dans le *Temps* qu'il va falloir chercher les *Causeries du lundi*. Ah! pourquoi? La *Revue* le sait et le dit. Encore l'instruction secondaire des jeunes filles, et la croisade épiscopale. Sainte-Beuve avait écrit de Mgr Lecourtier, évêque de Montpellier : « Il a poussé un cri d'alarme, comme s'il s'agissait de sauver le Capitole. » M. Dalloz a jugé que c'était raide et il a prié le critique d'adoucir. « Volontiers », répond Sainte-Beuve, et il écrit : « Il a poussé un cri d'alarme — des cris d'aigle — comme s'il s'agissait de sauver le Capitole. — C'est déjà plus doux, dit M. Dalloz, mais il faut adoucir encore. » Sainte-Beuve avait atteint la limite des concessions. Il s'entêta, Dalloz, aussi. Et voilà comme on perd un collaborateur!

Ces bruits, ces petites histoires du monde littéraire avaient leur place dans la *Revue;* mais qu'on se garde bien de croire qu'ils y avaient toute la place ou même la meilleure place. Les belles et sérieuses leçons, de quelque chaire qu'elles tombassent, chaire profane ou chaire sacrée, passaient devant, passaient toujours. C'est, en 1865, le superbe discours de M. Gladstone, à Édimbourg, sur le *Rôle de la Grèce dans l'histoire providentielle des peuples;* ce sont les sermons du père Hyacinthe à Notre-Dame : il y traite du déisme ou de la morale indépendante. Voulez-vous entendre la triste et mystérieuse sonnerie des cloches de la ville d'Ys? Écoutez-la :

« Que dire de l'amour? s'écriait le père Hyacinthe, en janvier 1865. C'est surtout à ces profondeurs de l'âme que le dieu du déisme est impuissant. Où sont, dans le déisme, les puissantes aspirations de l'âme vers Dieu? Où est ce commerce avec Dieu, qui trempait l'oreiller des saints de leurs larmes pendant la nuit; qui faisait tressaillir non seulement leurs âmes, mais leur chair et leurs os? Pour le déiste, Dieu est loin; il est dans les hauteurs du ciel, il n'y a pas de contact entre le cœur de l'homme et le cœur de Dieu... »

Écoutez-les sonner, les cloches englouties :

« Qui tirera ma conscience de cette angoisse? Et

puis à quel prix sera le pardon, à quelle condition l'expiation? Silence toujours! Et si mon crime est toujours devant ma face, je m'enfoncerai dans les sombres régions du désespoir et j'irai peut être aboutir au suicide. Ou bien, oubliant mon crime, je dirai : « C'est « la faute de la faiblesse humaine, de l'emportement de « mes jeunes années; je n'ai rien à expier » et je m'étourdirai sur cette faute non pardonnée. »

Quelle tragédie se découvre aujourd'hui au fond de cette oraison! et qui remuerait ce passé déchiré, sans émotion et sans douleur?

*
* *

Ainsi parlait à Notre-Dame, en 1865, une voix inspirée et chrétienne. Hors de l'église, vers la même date, s'élevaient des voix généreuses. Laboulaye, M. Adolphe Franck, M. de Broglie, le pasteur Coquerel, provoquaient un meeting pour l'abolition de l'esclavage aux États-Unis. Et naturellement la *Revue* recueillait leurs harangues et se chargeait de les transmettre.

C'était, avons-nous dit, l'empire libéral. C'était l'empire en train, en intention de devenir libéral. Il était libéral en ce sens qu'à présent il tolérait qu'on le combattît, mais il l'était peu en ce sens qu'il limitait rigoureusement le choix et l'usage des armes. Des armes, on n'en manquait pas cependant; il ne fallait seulement que savoir s'en servir. Par la maille que l'empire laissait défaire à sa cuirasse, une pointe pouvait passer, à condition d'être très fine. Cette pointe, l'École normale fit son affaire de la fournir et de la tremper: serrées dans le laminoir de la loi sur la presse, les plumes en sortirent plus tranchantes et plus aiguës. Nulle part plus qu'à la *Revue des cours littéraires* on n'eut besoin d'une grande souplesse et d'une grande sûreté de main. Pour deux motifs : la *Revue* n'était point un journal politique; elle n'avait pas, comme les journaux politiques, une clientèle d'opinion exclusive. Difficultés dont Eugène Yung la tira et se tira à leur commun honneur, sans abdiquer rien des principes, sans compromettre rien des intérêts.

Et puis ce sont les conférences, les conférences à tapage, avec interruptions, avec fermeture des salles, avec adjonction de commissaires de police, car la lutte s'échauffe; nous sommes en 1869. On va consulter le pays : « Es-tu content de l'empire, oui ou non? » Il importe que le pays sache ce qu'il doit répondre. Partout où il y a de quoi entasser, en se gênant, deux ou trois centaines de personnes, dans l'arrière-boutique des marchands de vin, dans les bals, à Valentino, changé de destination pour un soir, ce ne sont plus des chefs d'orchestre qui mènent la danse, ce sont des chefs de parti qui conduisent l'assaut. Et si le gouvernement en interdit l'accès, qu'il attende jusqu'au samedi. Le samedi matin, la *Revue des cours littéraires* part, emportant la parole étouffée. Elle part, emportant le discours de Laboulaye sur le *Progrès*, le discours de Jules Simon sur le *Devoir* et cette péroraison de Jules Favre, à quelques jours du plébiscite :

« Peut-être ce rapprochement passager, qui me sera toujours cher, ne sera-t-il pas tout à fait indifférent aux résolutions salutaires que commande aux uns et aux autres l'intérêt le plus pressant de notre pays ; nous avons appris ici à nous connaître, à nous aimer, à nous unir, à mettre en commun, je ne dirai pas nos ressentiments et nos colères, nous ne devons en avoir contre personne, mais notre réprobation la plus formelle contre tout ce qui peut amoindrir les droits de l'humanité, c'est-à-dire contre l'arbitraire, le despotisme et l'ignorance. »

Sans la *Revue*, Laboulaye, Jules Simon, Jules Favre auraient eu trois cents auditeurs; grâce à elle, ils ont trois mille lecteurs; elle décuple les moyens et la portée de l'opposition. Elle répand aux extrémités de la France les ingénieuses causeries du théâtre de la Gaîté, où M. Francisque Sarcey, analysant *Polyeucte*, faisait voir dans Félix le type du parfait préfet, comme il devait plus tard faire voir, dans Abner, le précurseur d'un personnage fameux. Tout dans la *Revue des cours littéraires*, le bulletin, la bibliographie même, tout est au service de la propagande libérale. La littérature, pour un temps, est reléguée au deuxième plan ; si le titre disait vrai, il dirait : *Revue des conférences politiques*. De quels livres s'y entretient-on? De *Bonaparte*, par Mario Proth; des *Origines d'une dynastie* (le coup d'État de brumaire), par Paschal Grousset; de l'*Histoire de la commission exécutive*, par Garnier-Pagès; de l'*Histoire de la campagne de* 1815, par le colonel Charras.

Voici, pris au hasard (25 décembre 1869), un article *Variétés*. Il est d'Eugène Despois, à propos d'une étude de Jules Barni, *Napoléon Ier et son historien M. Thiers*. Eugène Despois, pour employer une expression un peu vulgaire, frappe l'empire à tour de bras sur le dos de M. Thiers. Combien le style de l'illustre homme d'État est défectueux, Despois le sait, mais il s'en console et il le dit après s'en être consolé. Le point de départ du raisonnement, c'est que le Napoléon de M. Thiers est un Napoléon légendaire qui n'a jamais existé réellement. Dès lors, quelle bonne fortune que le style de l'historien ne soit pas de ceux qui « embaument les œuvres pour l'éternité »!

« S'il est vrai, comme le dit Buffon, que les ouvrages bien écrits soient les seuls qui arrivent à la postérité, nous pouvons nous flatter que l'histoire de M. Thiers restera en chemin et ne continuera point de propager la tradition mensongère dont il s'est fait le trop complaisant écho. A cet égard, le style de M. Thiers est rassurant. »

Et Eugène Despois entre dans les détails. Eh oui! il est clair, ce style! Eh oui! il est simple!

« ... Mais d'une simplicité trop souvent mêlée d'incorrection et qui touche parfois à la platitude. Et ce qui en fait surtout ressortir l'insignifiance habituelle, ce sont de brusques explosions d'un lyrisme troubadour, dont on croyait le secret perdu depuis longtemps. Seul de tous les *mortels* (expression qu'il affectionne), M. Thiers ose encore « fermer les portes du temple de Janus »; seul il n'hésite point à « unir une branche d'olivier aux lauriers innombrables dont s'ombrageait le front de Napoléon »; seul il persiste à « plonger la vieillesse du général Eblé dans les flots glacés de la Bérésina »; enfin à se livrer à d'autres opérations du même genre qu'aucun *mortel*, tenant une plume, n'oserait se permettre aujourd'hui. »

*
* *

C'est avec ces précautions que la *Revue des cours littéraires*, « sans toucher aux sujets que lui interdisait sa nature », faisait le coup de feu contre le régime impérial.

Février-mars 1870; une trêve; l'empire c'est la paix; la France a répondu oui. Presque plus de politique; de la littérature et de la philosophie. Juillet 1870, toujours de la littérature, mais d'un genre spécial : *De la formation territoriale de la Prusse; — De l'organisation de l'armée prussienne; — Encore un mot sur Sadowa; — Le fusil prussien de Molwitz; — Opinion de Frédéric II sur nos frontières du Rhin; — Champs de bataille de la vallée du Rhin.* — La guerre est déclarée; elle se rapproche.

6 août. Le bulletin de la *Revue* se termine par ces lignes :

« M. Adrien Maggiolo, ancien élève de l'École normale, professeur au lycée de Vesoul, vient de partir comme cavalier volontaire au 2e régiment de hussards. On sait que M. Albert Duruy, ancien élève de la même École, s'est engagé dans les turcos. »

Dans le numéro suivant :

« Tous les élèves de l'École normale supérieure viennent de s'engager dans l'armée active. »

C'est ce numéro qui constate le brusque arrêt de la vie nationale :

« Les circonstances graves que nous traversons, écrit M. Eugène Yung, nous imposent personnellement à tous des obligations patriotiques qui pourraient mettre subitement la *Revue* dans l'impossibilité matérielle de paraître. Dans le cas où cette éventualité se réaliserait, nous donnerons à nos lecteurs, en une ou plusieurs fois, aussitôt après le retour d'une situation normale, les numéros arriérés dont ils auraient été privés. »

Tournons vite ces feuillets-là. Ils nous rappellent trop nos folles espérances et nos découragements fous. L'invasion est repoussée, la république va ramener la victoire, le siège de Paris est impossible! — Le 10 septembre, on compte les heures qui séparent de l'investissement: « Dans huit jours peut-être, Paris sera assiégé; nous tous qui collaborons à la publication de cette *Revue*, nous serons au poste que nous assignera le danger public. » Et comme le danger public est partout, le poste et le devoir sont partout, jusque dans les chaires de la Sorbonne. Le recteur de l'Université de Berlin, M. du Bois-Reymond, vient de prononcer les plus détestables, les plus méprisables paroles, s'excusant presque, comme d'une honte, de son origine française. A lui, à Mommsen, à tous les docteurs allemands devenus des fabricants de manifestes et des prédicateurs de haine, la Sorbonne réplique par M. Mézières, par M. Fustel de Coulanges, par M. Caro, par M. Geffroy.

C'est fini; entre Paris et la France, il y a la muraille prussienne. A partir du 15 octobre, rien ne passe plus. Mais le 17 janvier, lorsque la *Revue* peut passer, à la faveur de l'armistice, elle est comme chargée de mitraille et elle s'en va, jetant à travers les provinces, le brûlant appel d'Ortolan :

« Tu marches impitoyable, ô envahisseur; mais une bourrasque, un ouragan, une tempête, des éclats de tonnerre roulent par tout le pays. En quelque endroit que tu marches, les haies, les buissons, les troncs d'arbre font feu; les bords de la rivière, les sinuosités de la route, les bas-fonds et les hauteurs culminantes font feu; les chemins s'effondrent, les rochers se détachent des collines et croulent sur toi; les hautes herbes s'enflamment devant toi, elles s'enflamment derrière toi, à ta droite, à ta gauche, et te voilà dans un cercle de feu. Qui a fait cela? Est-ce l'homme du pays, le paysan? Sont-ce les jeunes ou les vieux, les femmes ou les enfants? La main est invisible; elle échappe à ta vigilance, à tes éclaireurs qui tombent frappés; elle est partout et toujours invisible. Qui, qui fait cela? Je vais te le dire, moi! C'est le sol lui-même qui se révolte et qui entre en convulsion lorsque tu le foules; c'est la motte de terre qui, au moment où tu poses le pied sur elle, fait explosion! »

On voit qu'Eugène Yung n'a pas menti et que la *Revue* est à son poste. Elle est à son poste au rempart et fait son devoir de bataille. Elle est au poste ailleurs encore et fait son devoir d'éducation. La guerre civile est venue, après la guerre étrangère. Comme Yung avait, à lui seul, en 1866, organisé les conférences de l'Athénée, pour y donner asile « à la recherche indépendante du vrai, du bien et du beau », à lui seul encore, il organise les conférences de la Porte-Saint-Martin, pour y rechercher « les meilleurs moyens de fonder la république ». Il s'agit bien de littérature, à présent; ou plutôt, il s'agit toujours de la littérature, sans doute, car elle est la chose immortelle, mais il s'agit encore plus de la patrie, car il faut qu'elle soit, elle aussi, une chose immortelle. Et Eugène Yung, avec le sentiment qu'il a si vif de l'urgente nécessité, brise, pour l'élargir, le cadre de l'ancienne *Revue*.

Ce ne sera plus désormais la *Revue des cours littéraires*, ce sera la *Revue politique et littéraire*. Eugène Yung en formule le programme dans le numéro (c'est le dernier de la première série) qui porte la date des 17 novembre 1870 et 7 février 1871, mais qui ne parut qu'au milieu de juin :

« Ce numéro était sous presse, lorsqu'a éclaté l'insurrection du 18 mars. A ce moment nous avions résolu d'agrandir notre cadre. Nous nous disions que si notre *Revue* avait su rendre des services pendant la guerre, elle pouvait et devait aspirer à en rendre de plus grands encore, après une paix écrasante qui oblige la France à ramasser énergiquement toutes ses forces vitales, à se refaire de fond en comble, à se régénérer, à renaître par un grand effort de résurrection. A l'œuvre donc! Étude constante et consciencieuse des questions intérieures et des questions étrangères, tel est le but que nous nous assignons. Puissions-nous ainsi être utile! Puissions-nous aider la France, pour notre part et dans la mesure de nos forces, à redevenir grande et heureuse par la science et par la liberté! »

*
* *

Immédiatement, en effet, dans son premier numéro, paru le premier samedi de juillet 1871, la *Revue politique et littéraire* fut à l'œuvre. Ses éditeurs l'avaient augmentée de seize colonnes, d'un tiers de son format. Au lieu de trente-deux colonnes, elle en avait quarante-huit. Il est intéressant de se reporter au sommaire de cette semaine. On y verra comment la *Revue* allait remplir ses engagements; on verra que pas une seule des préoccupations d'alors n'est ni omise ni diminuée. C'étaient, en tête, un article sur le *Mouvement électoral à Paris*, et un autre sur *les Partis à l'assemblée*. L'article de fonds était de Laboulaye; il essayait de définir *la république constitutionnelle*. M. de Loménie y donnait une variété, à demi littéraire, à demi politique (car la littérature même était du genre ou côtoyait le genre politique), sur la *Jeunesse de Mirabeau*. A un point de vue analogue, en histoire, M. Geffroy expliquait *la Démocratie athénienne jusqu'à la fin du siècle de Périclès*. M. Ad. Franck parlait de *l'Insurrection du 18 mars et de l'enseignement qu'on doit en tirer*, M. Philarète Chasles *de la formation des caractères chez les peuples libres*.

M. Thiers réparait et préparait; toutes les sources de la vie se rouvraient, et la *Revue*, ainsi dirigée, en répandait au loin la féconde chaleur. Documents parlementaires et extra-parlementaires, livres, écrits, discours, conférences, politiques ou économiques, ou philosophiques ou religieux, mais politiques surtout; français ou étrangers, mais surtout français, ou bien étrangers, mais considérés par rapport à la France; au besoin même pamphlets ou fantaisies; la *Revue* accueille tout, est aux aguets de tout, va au-devant de tout. Elle est *actuelle* dans la haute, dans la seule bonne acception du mot. Qu'on examine scrupuleusement les vingt volumes qu'elle forme, de 1871 à 1880, durant cette période où la fortune de la France se joue entre la république et toutes les dynasties et toutes les réactions. On serait embarrassé de dire ce qui y manque.

Les noms qu'on rencontre à la table sont ceux de Guizot, de Littré, de Mézières, de Michelet, de Taine. C'est là qu'il faut aller chercher les leçons de Laboulaye sur la Révolution française; celles de Saint-Marc Girardin sur Voltaire; celles où Beulé essayait de rétablir, d'après les bustes et les médailles, ce qu'on pourrait appeler l'histoire psychologique des empereurs romains. Ces dix années, de 1871 à 1881, s'écoulent sans qu'il soit apporté à la *Revue* aucune modification importante, au moins dans la partie politique, qui, on ne saurait trop le répéter, est prédominante. La *Revue* est d'un éclectisme très large : elle ne demande à la littérature que d'être belle et sérieuse, à la politique que d'être honnête et libérale.

On y voit venir M. Duvergier de Hauranne, M. de Pressensé, M. Anatole Leroy-Beaulieu, M. Beaussire, M. Ravaisson, M. Baudrillart, M. Boutmy, M. Scherer, M. Brunetière, M. Ernest Lavisse, M. Martha, M. Charles Bigot, M. Francisque Bouillier, M. Alfred Rambaud, M. Challemel-Lacour, M. Joseph Reinach. On voit rester presque tous ceux qui sont venus. Maxime Gaucher commence en 1872 ses *Causeries littéraires*, et ce n'est, hélas! ni la *Revue* qui l'a quitté, ni lui qui, vivant, a quitté la *Revue*. MM. Taxile Delord, Caraguel, pendant deux ou trois ans, Louis Ulbach, Abraham Dreyfus, chacun pendant une ou plusieurs années, tiennent le carnet des *Notes et impressions*.

M. J.-J. Weiss y trouve l'occasion de répéter sous une forme plus dégagée les vérités qu'il sème dans de retentissants articles tels que l'*Esprit philistin* et la *République conservatrice, c'est une bêtise*.

De la philosophie, de la politique, de l'économie politique, un premier-Paris, un bulletin, une *Causerie littéraire*, des *Notes et impressions*, que faut-il de plus pour que la *Revue politique et littéraire* ait (c'est un bien vilain terme, mais bien expressif que ce terme de sociologie) ait « intégré » sa forme parfaite? Tant d'hommes anciens ont reparu, tant d'hommes nouveaux apparaissent aux affaires, qu'à la série des portraits de jadis, portraits de savants et de professeurs, on est amené à joindre celle des ministres, des orateurs, des diplomates. Tout le monde, à la *Revue*, se met un peu à la besogne; mais on ne cesse jamais de sentir, sous la diversité des manières, l'unité fondamentale, la raison d'être, nous dirions volontiers la raison d'État, qui est la personnalité très séduisante, très douce, mais très persistante, très pénétrante d'Eugène Yung.

La *Revue*, c'est lui, pour le plus grand honneur et le plus grand bonheur de la *Revue*. L'équilibre de l'édifice est fait de l'équilibre des facultés de Yung. Eugène Yung écrit peu dans la *Revue*; il y inspire, allons

plus loin, il y *pense* absolument tout. Quand, par hasard, il se met à écrire, c'est que la circonstance est grave, et, dans ce cas, deux qualités frappent tout de suite : le don de la mesure et une perspicacité aiguisée à l'extrême. Rien de ce qui peut être prévu, Eugène Yung ne le laisse à prévoir. Le 1er février 1879, il commentait la démission de Mac-Mahon :

« A l'alternative posée il y a dix-huit mois par M. Gambetta, le maréchal a répondu, en se soumettant d'abord, en se démettant ensuite... Maréchal de France, sentinelle de l'ordre moral, président d'une république constituée, ce triple caractère l'a jeté dans des résolutions successives et contradictoires qui trahissent les incertitudes d'une intelligence honnête que les raisonnements qu'elle tâche de se faire à elle-même troublent sans l'éclairer.

« Il nous a fait du mal et du bien. Comprenant peu, par suite des équivoques dont il a été d'abord l'instrument, sa situation constitutionnelle, il a obligé le pays à prendre le point d'appui de sa résistance dans la constitution et la légalité, à faire son éducation politique... »

Un peu plus loin: « Plus d'obstacles ! s'écriait Eugène Yung, la route large et unie! » Mais si! il y avait un obstacle, et il la devinait sur la route unie, la pierre d'achoppement où la République est venue se heurter :

« Est-il bon pour une opinion politique d'être maîtresse à ce point, sans digue contre ses propres fautes et ses propres entraînements?... *Le point solide est à l'Élysée.* »

N'est-ce pas écrit d'hier pour aujourd'hui?

***

D'autres fois, la *Revue* publiait, par curiosité pure, des prophéties qui heureusement ne se sont pas si bien réalisées. Elle avait traduit cette brochure retentissante qui fit l'effroi de l'Angleterre, *la Bataille de Dorking*. En 1880, elle donna un factum du même genre, *la Campagne de l'Allemagne contre la Russie et la France, en* 1881, où la Russie et nous étions affreusement battus, affreusement volés; après quoi, vaincus et vainqueurs, toute l'Europe désarmait. Bien entendu, ce factum est d'origine allemande.

Le programme de 1871 était pleinement rempli et au delà. A « l'étude constante et consciencieuse des questions intérieures et des questions étrangères », qu'elle s'était « assignée pour but », la *Revue politique et littéraire* n'avait jamais failli. Au cours de cette deuxième époque des luttes libérales, elle avait rendu les mêmes services que sous l'empire, alors qu'elle n'était que la *Revue des cours littéraires*. Elle avait travaillé pour sa part au nécessaire ouvrage de l'éducation nationale. L'année 1880 se fermait sous des auspices pacifiques à tous égards. On pouvait détendre un peu l'arc.

Lentement, mais sûrement, le succès était venu. Cette espèce de communion qui s'établissait entre Yung et ses collaborateurs s'était établie à la longue entre eux et leurs lecteurs. C'était un groupe compact, fidèle, qui s'accroissait à chaque trimestre.

Avec sa première série, la *Revue* n'était guère destinée et n'allait guère qu'aux professeurs et aux étudiants ; avec la deuxième, elle alla aux patriotes et aux citoyens, c'est-à-dire à beaucoup de Français; mais, avec l'une comme avec l'autre de ces séries, elle s'adressait à peu près exclusivement aux hommes. Ce qui pouvait la consacrer et l'étendre (1), c'était une transformation ou seulement une innovation qui, en coupant la discussion des graves problèmes qu'elle agitait, problèmes politiques ou philosophiques, par le délassement d'une littérature d'imagination, choisie encore et point banale, mais plus facile et plus aimable, ferait d'elle, sans qu'elle cessât d'être le journal des hommes, le journal de toute la famille.

L'introduction de la *Nouvelle* dans la *Revue politique et littéraire* marque le commencement de la troisième série. Ce serait à peine exagérer que de dire de cette innovation qu'elle fut, dans cet ordre, un petit événement. La presse prit parti pour ou contre. Le *Journal des Débats*, le *XIXe Siècle*, le *Temps* s'en mêlèrent. M. Francisque Sarcey éprouva et témoigna la même joie que si le vaudeville fût ressuscité. Le *Globe* approuvait, lui aussi; mais il exprimait la crainte « que la production ne fît défaut ». Voilà un souci sur lequel, Dieu merci! nous sommes bien rassurés. Déjà d'ailleurs Eugène Yung s'était engagé, avec cette ténacité calme qui n'est qu'une forme froide de l'énergie, et pour laquelle partie jouée finit toujours par être partie gagnée.

En même temps que la *Revue*, la première entre les publications périodiques, donnait *Bouvard et Pécuchet*, l'œuvre posthume de Gustave Flaubert, auquel M. Guy de Maupassant consacrait de curieuses et attachantes études; Tourgueneff y publiait son chef-d'œuvre, les *Petits Poèmes en prose;* Ludovic Halévy, ses inimitables croquis parisiens : *Un grand mariage*, *Un mariage d'amour*. Comment citer tous ses collaborateurs? Alphonse Daudet, de Cherville, Paul Bourget, Jules de Glouvet, Alphonse Karr, Ferdinand Fabre, Émile Pouvillon, Quatrelles, Mouton (Mérinos), Sacher-Masoch, Th. Bentzon, Gyp, Georges de Peyrebrune, Henri Gréville, Alain Bauquenne, Abraham Dreyfus, Léo Quesnel, Arvède Barine, Paul Desjardins, Hugues Le Roux, Hector Pessard, René de Récy, nous ne prétendons pas dresser une liste où manqueraient certainement bien des

1 [illegible] en septembre 188[illegible], [illegible] et fait [illegible].

noms parmi tous ceux qui nous sont chers. Mettons à part, comme Eugène Yung les mit à part jusqu'à la fin, dans son estime et dans son affection, deux écrivains que la *Revue* a « faits », M. Gaston Bergeret, et ce Jules Lemaître, à qui Eugène Yung eût passé toutes les hardiesses en faveur d'un talent unique.

***

La fin ! Lorsqu'elle vint pour Eugène Yung, il sembla que ce dût être la fin de la *Revue*, et elle vint juste au moment où nous nous apprêtions à fêter leurs noces d'argent. Eugène Yung avait été pendant vingt-cinq ans l'âme de la *Revue* et, pendant vingt-cinq ans, la *Revue* avait été comme l'âme extérieure d'Eugène Yung. Quand il s'était éloigné d'elle, quelque chose s'en était allé de lui; quand il mourut, quelque chose d'elle-même s'en alla d'elle.

Mais l'union entre eux avait été féconde : il y avait eu œuvre d'esprit. Eugène Yung, qui prévoyait tout, avait prévu l'heure de la séparation et dès longtemps il avait légué à M. Alfred Rambaud le soin de le remplacer et de le continuer. Il avait groupé, non seulement une rédaction cohérente, mais, ce qui est autrement malaisé, un public cohérent, public restreint à l'origine, puis accru, puis accru encore, qui est l'élite du grand public. Envers ce public aussi, la *Revue* avait des devoirs ; elle avait dépassé, grâce à lui, la mesure ordinaire du succès; il l'avait conduite, d'applaudissement en applaudissement, jusqu'à la popularité. Ce n'était plus la *Revue politique et littéraire*, qu'il l'appelait; c'était la *Revue bleue*, et le nom que le public lui donnait, elle avait fini par le prendre.

Si douloureux que fût le coup qui nous frappait, nous nous remîmes au travail.

Mais c'est ici que nous entrons dans l'histoire contemporaine et c'est ici que cette notice doit s'arrêter. Tout ce que nous voulons ajouter, c'est que, après avoir embrassé, dans la variété de ses éléments l'existence nationale récente; après avoir touché à tant de choses vivantes et à tant de choses mortes; après avoir perdu et recruté tant d'hommes, il nous semble que, dans la vie collective de ce pays, nous avons notre place et notre rôle à nous, notre fonction dans l'organisme intellectuel de la France, qui serait moins complet si nous lui manquions.

Et c'est pourquoi, regardant du point où nous sommes le quart de siècle écoulé depuis la fondation de la *Revue des cours littéraires*, nous nous acheminons, sans vain orgueil, mais avec confiance, vers le demi-siècle, qui maintenant est prochain pour nous.

CHARLES BENOIST.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS

Ramené au pouvoir, en 1884, par l'élection de Grover Cleveland, nommé Président des États-Unis, le parti démocratique n'a pu ni su s'y maintenir. La réélection de son candidat, qui semblait certaine il y a quelques mois à peine, a échoué; le parti républicain l'emporte, Benjamin Harrison est élu et James G. Blaine, le vrai chef de ce parti, battu par Cleveland en 1884, prend sur son heureux concurrent une éclatante revanche.

Le mérite n'en est pas dû à sa seule habileté, mais à un étrange concours de circonstances, à d'insignifiants incidents, grossis, exploités, qui ont fait, à la dernière heure, dévier le suffrage populaire, mis le président Cleveland en demeure d'opter entre une défaite certaine ou une rupture avec l'Angleterre, et, malgré de tardives et regrettables concessions, déjoué tous les pronostics favorables.

Ces mots de *républicains* et de *démocrates* ne sont, aux États-Unis, que des étiquettes sous lesquelles se groupent les deux grands partis qui se disputent le pouvoir. Les républicains sont aussi démocrates que les démocrates sont républicains; les uns et les autres sont également attachés aux institutions existantes. Les nuances qui les distinguent portent, en ce moment, sur les questions économiques, objet principal des préoccupations de tous, et si, dans la lutte récente, les républicains représentent surtout les théories protectionnistes, les démocrates celles de la réduction des tarifs, il n'en a pas toujours été ainsi, et, pour s'être engagée sur un terrain nouveau, la lutte n'en a pas été moins vive. A la veille de la guerre de sécession, les démocrates estimaient possible avec le Sud un arrangement que les républicains dénonçaient comme la ruine de l'Union. De cette guerre date la division en deux partis distincts, presque égaux en force et en nombre.

De 1856 à 1868, dans neuf élections présidentielles, le parti républicain l'a emporté sept fois, et, depuis l'élection de Buchanan en 1856, les démocrates n'ont reconquis le pouvoir qu'en 1884, avec Grover Cleveland, battu en 1888, à la grande surprise de ses partisans, non moins que de ses adversaires. Sa popularité était incontestable, sa probité incontestée; sous son intègre administration les États-Unis avaient atteint au plus haut degré de prospérité et le seul point noir était la pléthore du trésor public engorgé d'excédents qui, pour l'année courante seule, s'élevaient à près d'un milliard de francs.

A cette situation anormale il n'y avait que deux remèdes : dépenser plus ou encaisser moins ; ouvrir largement les écluses d'un trésor débordant de numéraire, entreprendre de grands travaux publics, déverser sur le pays et sur les classes ouvrières ce flot d'or aussi menaçant qu'un déficit, ou réduire les droits de douane,

abaisser les barrières à l'importation étrangère, diminuer le coût de la vie. Entre ces deux solutions le président Cleveland n'hésita pas.

La première, c'était sa réélection certaine, le vote ouvrier conquis et assuré, l'extension de son pouvoir et du patronage officiel, plus de places et plus d'emplois à distribuer, plus d'adhérents à récompenser, plus d'adversaires à gagner. Il l'écarta. La seconde, c'était l'antique tradition respectée, le pouvoir exécutif se renfermant dans le cercle restreint de ses primitives attributions, demeurant le gérant aux mains duquel les citoyens ont remis, pour les exercer en leur lieu et place, un certain nombre de leurs droits rigoureusement délimité; un agent public chargé de certains services, tenu de s'en acquitter avec une sévère économie, mais n'ayant pas qualité pour aller au delà; un administrateur fidèle des deniers de tous, non une providence à laquelle on puisse tout demander, de laquelle on puisse tout attendre; un serviteur, non un maître.

En s'arrêtant à cette seconde solution, en recommandant l'abaissement des droits de douane, en rompant en visière avec les théories protectionnistes qui ont enrichi l'Union, le président Cleveland s'aliénait les capitalistes et les manufacturiers; il inquiétait même les classes ouvrières qui n'entrevoyaient que confusément les dangers de la situation économique. Elles avaient peine à comprendre que d'énormes excédents de recettes constituassent un péril national, qu'il y eût urgence à modifier un état de choses qui maintenait leurs salaires à un taux élevé, et qui, faisant affluer l'or dans les caisses publiques, semblait à leur patriotisme naïf affirmer une fois de plus, en présence de la pénurie des grands États européens, la supériorité des institutions américaines et la vitalité puissante de l'Union.

Sur ce terrain nouveau, sur cette *platform* électorale choisie par ses adversaires, le parti républicain accepta la lutte à laquelle le conviaient les démocrates ralliés autour de Grover Cleveland, candidat à la réélection. Dépossédé du pouvoir après l'avoir longtemps occupé, impatient de le reconquérir, ce parti s'est efforcé de ramener à lui, par des raisonnements spécieux, une majorité inquiète et indécise. Jusqu'à la dernière heure toutefois, il a douté du succès. La discussion dans le Congrès donnait gain de cause au président; la netteté de ses vues, la justesse de ses appréciations étaient hors de cause. Le chef du parti républicain, James G. Blaine, déclinait la candidature, se dérobait, partant pour l'Europe, et désignait au choix de ses adhérents Benjamin Harrison, qui, s'il n'avait pour lui ni la notoriété ni la haute situation de M. Blaine, bénéficiait de ce demi-jour discret dans lequel la démocratie américaine recrute instinctivement ses candidats à la présidence.

Chose curieuse à noter, sauf Washington, Andrew Jackson et Grant, que leurs services militaires signalaient à l'attention publique, aucun des vingt-cinq présidents qui se sont succédé à la Maison Blanche n'a été choisi parmi les hommes d'État éminents de la république. Aucun d'eux, à l'exception de Daniel Webster, candidat malheureux en 1836, n'a visé au premier rang. Henry Clay, Calhoun, Everett, Marcy, W. Seward, chefs de parti, n'ont occupé que les fonctions de secrétaires d'État sous des présidents désignés par eux, ainsi que le fera très vraisemblablement James G. Blaine sous la présidence de M. Harrison. Ces hommes d'action et de valeur ont soulevé contre eux trop d'animosité, joué un rôle trop important pour rallier la majorité de suffrages qui, soupçonneux et méfiants, se détournent d'eux pour se porter sur des noms moins en vue.

Ouverte depuis six mois, la campagne présidentielle se poursuivait avec l'ardeur qu'y apportent les Américains. Les républicains, battus en 1884 par un faible écart de 62 683 voix sur un total de 9 759 361 suffrages exprimés, s'efforçaient, par tous les moyens possibles et par des déclarations furibondes à l'adresse de l'Angleterre, de rallier à eux le vote irlandais. Les difficultés soulevées par la question des pêcheries du Canada leur fournissaient un prétexte plausible, mais leurs adversaires ne professaient pas une moindre animosité contre la Grande-Bretagne; ils prenaient acte du message du président Cleveland pour attester qu'eux aussi avaient à cœur l'honneur national.

Dans cette période électorale toutes les armes semblent bonnes, toutes les insinuations permises, et si les chefs s'abstiennent de certaines calomnies par trop odieuses, on n'en saurait dire autant des *politiciens* sans scrupules qui gravitent autour d'eux. On ne se faisait pas faute de rééditer contre M. Cleveland les accusations à l'aide desquelles on avait combattu sa candidature en 1884. On rappelait qu'à l'époque où il était shérif de l'Érié il avait dû, en cette qualité, exécuter de ses propres mains deux malfaiteurs, Gaffney et Morissey, condamnés à être pendus. On ne s'en tenait pas à ce fait, exact d'ailleurs; on ajoutait qu'il maltraitait sa femme, Mme Cleveland, qu'il avait épousée par amour; on affirmait que, indignée de sa conduite brutale, sa belle-mère avait quitté Washington pour l'Europe et se refusait à rentrer à la Maison Blanche, et vainement elle s'empressait de revenir pour protester par sa présence et ses communications aux journaux contre cette inepte accusation.

Sur un autre terrain, celui des questions économiques, M. James G. Blaine, revenu, lui aussi, d'Italie, menait avec son habileté consommée une campagne plus sérieuse et plus dangereuse, courtisant le parti socialiste, menant en phalanges serrées capitalistes, fabricants, manufacturiers, ouvriers, à l'assaut, soutenu par de puissants financiers. Mais, malgré tous les efforts d'une stratégie savante, le président Cleve-

land semblait assuré de la majorité; lui-même ne mettait pas le succès en doute et, criterium infaillible, les paris étaient à deux contre un en sa faveur.

On en était là lorsque le 13 septembre dernier se produisit un incident, insignifiant en apparence, dont on s'occupa peu le jour même et le lendemain, noyé qu'il était dans la poussière de la lutte, mais à l'aide duquel M. Blaine et son état-major ressaisirent l'avantage qui leur échappait.

Sir Lionel Sackwille-West, ministre d'Angleterre à Washington, recevait le 12 septembre une lettre d'un électeur de Pomona (Californie), dans laquelle celui-ci lui demandait auquel des deux candidats en présence il devait donner sa voix, par-dessus tout soucieux, ajoutait-il, de voter pour celui dont l'élection contribuerait à rétablir entre l'Angleterre et les États-Unis les bons rapports compromis par la question des pêcheries. Était-ce un piège tendu à sir Sackwille, ou tout simplement la préoccupation assez naturelle d'un Anglais naturalisé citoyen américain et désireux de s'éclairer sur un point qui lui tenait à cœur?

Quoi qu'il en soit, sir Sackville répondit par une lettre *particulière* dans laquelle il exprimait l'opinion, fort sensée d'ailleurs, que les attaques violentes dirigées par les républicains aussi bien que par les démocrates contre l'Angleterre se ressentaient de la fièvre électorale, que, de part et d'autre, on se disputait le vote irlandais, mais que, la lutte terminée, on reviendrait à des appréciations plus calmes. Il ajoutait que l'élection de M. Cleveland, président en exercice, partant plus au courant de la question, lui paraissait mieux de nature à ramener à bref délai, entre les deux pays, une bonne entente désirable, que celle de M. Harrison tenu de donner, au cas où il serait nommé, satisfaction immédiate à ses adhérents.

Reproduite par toute la presse républicaine, habilement commentée par des polémistes de premier ordre, cette lettre fut aussitôt représentée comme une tentative de pression exercée par le ministre d'Angleterre sur les électeurs indépendants de l'Union. Le président Cleveland, pour assurer sa réélection, ne reculait pas, disait-on, à faire intervenir dans la lutte le représentant d'une puissance étrangère avec laquelle les États-Unis étaient, en ce moment même, en conflit. Sur ce thème, qui s'y prêtait, on exécuta des variations sans fin, et, en peu de jours l'incident Sackville prit des proportions telles que le président et son cabinet, pour donner satisfaction à l'opinion publique surexcitée, estimèrent de leur devoir... et de leur intérêt, d'en référer à Londres et de demander à lord Salisbury le rappel de son envoyé. Ce rappel tardant trop au gré de l'impatience nationale et des sommations impérieuses du parti républicain, le ministre fut invité à quitter Washington et à se rendre en Angleterre.

Tant de concessions ne parvinrent pas à désarmer des adversaires qui, au fond, n'attachaient qu'une fort médiocre importance à une lettre particulière adressée par sir Lionel Sackville à un électeur indécis, mais qui en attachaient une très grande à enlever à M. Cleveland le vote irlandais. « Il est trop tard », déclara M. Blaine, lorsqu'il apprit que M. Bayard, secrétaire d'État, avait envoyé ses passeports à sir Sackville. Il était trop tard en effet : le vote irlandais se ralliait au candidat républicain; Harrison l'emportait sur Cleveland et le parti démocrate dépossédé du pouvoir cédait, une fois de plus, la place à ses adversaires.

C. DE VARIGNY.

JACQUES ET JACQUELINE

Roman par lettres

JACQUELINE DE MORNANG A JACQUES D'ESTANY.

Beaumont, par Tours, 7 mars 1887.

Ouvre tes yeux tout grands, mon cher Jacques, et apprête-toi à lire la nouvelle la plus extraordinaire qui soit au monde.

« Mlle Jacqueline de Mornang a l'honneur de vous faire part de son mariage avec M. Arsène de Gerval. »

Oui, moi, Jacqueline, ta cousine... Liline... comme tu m'appelais autrefois, je me marie.

Ne va pas prendre un air étonné au moins. Voilà que mes vingt ans viennent de sonner,... et à vingt ans, une jeune fille peut bien se marier, ce me semble.

C'est que je ne suis plus, vois-tu bien, la petite gamine que tu as connue autrefois, quand tu venais chez nous, à Beaumont, passer tes vacances. Je ne joue plus au volant, maintenant, ni à la raquette... Je suis une jeune fille sérieuse, entendue, instruite... Enfin, je suis à point pour le mariage, paraît-il ; je dis « paraît-il », parce que ce n'est pas là mon opinion personnelle que j'exprime.... mais bien celle de papa et de maman.

Ah! si tu revenais à Beaumont, et tu y reviendras, ne serait-ce que pour mon mariage, tu constaterais combien j'ai changé depuis les quatre ans que tu ne m'as vue.

D'abord j'ai grandi.... grandi à ce point que je te conseille de te tenir droit si tu ne veux pas que je te dépasse... Et puis, je ne me ressemble plus du tout.

Mes cheveux qui autrefois tombaient en boucles dans mon dos sont relevés en un huit élégant au-dessus de ma tête et dégagent ma nuque qui est très belle, paraît-il. Je dis encore « paraît-il », parce que je ne fais que répéter ici l'opinion de M. de Gerval.

Mes mains, alors un peu rougeaudes, sont à présent du blanc le plus pur... Enfin, autour de moi, on prétend que je suis charmante. Et papa a dit l'autre soir à ma-

man, pensant que je n'entendais pas sans doute : « Je comprends, ma foi, que Gerval soit amoureux de Jacqueline, car il est positif qu'elle est délicieuse aujourd'hui, cette enfant! Qui aurait cru cela, il y a trois ans? Comme elle s'est faite! Comme elle s'est faite! »

Je te rapporte ce propos, non par amour-propre ni vaine fierté, mais tout simplement pour que tu tiennes en bonne estime M. de Gerval et n'ailles pas t'imaginer qu'il a eu le mauvais goût de s'amouracher d'un laideron.

Quant à mon fiancé, comme je ne l'ai encore vu que deux fois, je remets à une autre lettre l'analyse minutieuse de son caractère. Je te dirai seulement qu'il a trente-trois ans, qu'il est grand, assez bien pris dans sa taille, qu'il a des cheveux bruns, de beaux favoris, et qu'il s'exprime avec une certaine facilité.

Maintenant comment ce monsieur en est-il venu à trouver mon humble personne à son goût? Mystère. Je ne sais qu'une chose, c'est qu'il a acheté récemment à Beaumont une belle maison peu éloignée de la nôtre, que nous nous rencontrions sur la grand'route et dans la campagne plusieurs fois par jour..., qu'il a fait la connaissance de papa,... par suite celle de maman,... et que la semaine dernière, il a demandé ma main.

Ai-je bien fait de dire oui?... Voilà ce que l'avenir seul pourra m'apprendre.

Au fond, je te l'avouerai (mais cela entre nous), je m'étais fait une idée autre du mariage. J'avais cru que, pour s'unir à jamais, il était bon de s'être aimé un peu à l'avance; mais on m'assure de tous côtés que l'amour avant le mariage n'est pas indispensable... Je veux bien, moi...

Bref.... pour conclure, M. de Gerval est un parti superbe... Papa se montre ravi,... maman aussi, et moi également.

J'espère, mon cher Jacques, que tu me sauras gré de n'avoir pas voulu attendre l'envoi de la carte officielle pour t'annoncer cette grande nouvelle. Je compte que tu répondras à ma politesse empressée par une longue lettre de félicitations, et je profite de mes derniers jours de liberté pour t'embrasser de tout mon cœur.

*
* *

JACQUES D'ESTANY A JACQUELINE DE MORNANG.

Paris, 11 mars 1887.

Ouvre tes yeux tout grands, ma chère Jacqueline, et apprête-toi à lire la nouvelle la plus extraordinaire qui soit au monde.

« M. Jacques d'Estany a l'honneur de vous faire part de son mariage avec Mlle Lydie Simpson. »

Hein? Qu'est-ce que tu dis de cela? Est-ce bien répondu? Comme coup de théâtre, est-ce assez bien réussi?

A ton tour, ne va pas faire l'étonnée. J'ai vingt-sept ans, et à cet âge, on est un excellent mari. Oh!... Je vois d'ici la petite moue que tu esquisses... Un garçon léger, qui n'a jamais pensé qu'à s'amuser et qui avait même une réputation détestable. Pardon... Je t'arrête... Je ne me suis pas toujours conduit raisonnablement... c'est possible. Mais, depuis quatre ans que tu ne m'as vu, j'ai joliment changé, va!...

D'abord maintenant, j'ai laissé pousser toute ma barbe... Ça n'a l'air de rien, la barbe... Et pourtant, c'est de la première importance... — Et puis je me suis rangé.

Depuis longtemps déjà, dans les maisons où je fréquente, les mamans me caressaient du regard. Je sentais cela.... rien qu'en entrant dans le salon. « Voilà ce qu'il faudrait pour ma fille. » La phrase n'était pas prononcée, mais elle était bien claire. Je ne disais rien.... moi... J'acceptais toutes les avances... mais je pensais : Vous en serez pour vos frais, mes belles dames.

Mais voilà que la duchesse de Nortam, qui est la plus grande marieuse de l'univers, s'est mise de la partie... Elle m'a présenté à miss Lydie Simpson, une jeune Américaine millionnaire... et je me suis laissé endoctriner..

Lydie a un caractère charmant et d'une douceur persistante. Quant au physique : elle est blonde, avec de grands yeux bleus, un petit nez droit, une bouche un peu forte peut-être, mais découvrant des dents merveilleuses. Elle porte ses cheveux relevés sur la tête par un huit... comme les tiens, ce qui dégage sa nuque... Une nuque ravissante... comme la tienne.

Maintenant un brin de philosophie. Moi aussi, dans mes heures de rêve, je m'étais fait du mariage une idée particulière : moi aussi j'avais pensé que, pour s'unir à jamais, peut-être il serait bon de s'être aimé un peu à l'avance. Mais que veux-tu... Il paraît que cela ne se fait pas. Et comme tu le dis à merveille, l'amour avant le mariage n'est pas indispensable. Le tout est qu'il vienne après la cérémonie... Et j'ai bon espoir qu'il viendra... Lydie d'ailleurs est femme à le forcer de se hâter.

Tu ne te plaindras pas, ma petite Liline, que ma lettre soit courte, ni pauvre en nouvelles intéressantes. Écris-moi bientôt : je te répondrai, je te le promets. Rien ne sera charmant comme ces confidences réciproques sur nos doubles fiançailles. Confidences secrètes et mystérieuses, permises assurément, bien qu'ayant comme une saveur de fruit défendu, confidences pleines de franchise et d'abandon... dernier feuillet du roman de notre enfance.

Je t'embrasse.

*
* *

JACQUELINE A JACQUES.

20 mars.

Oui, tout d'abord, j'ai été bien surprise. J'ai laissé tomber ta lettre et j'ai poussé un cri. Maman est

arrivée. — Hein? Quoi? Qu'est-ce qu'il y a? Tu t'es fait mal? — Non, maman... non... imagine-toi... c'est Jacques qui se marie... — Jacques? — Oui. — Avec qui? — Attends un peu... laisse-moi voir... J'ai repris ta lettre... — Avec une Américaine millionnaire. — Ah! bah! — Et maman est partie, en courant, pour annoncer l'événement à papa. Alors je suis restée seule et j'ai lu doucement, posément et tout à mon aise.

Tu vas te moquer de moi, mon ami... mais je ne peux pas me faire à cette idée que tu te maries... Non, je n'avais jamais songé à cela.

« Monsieur et madame Jacques d'Estany... » Non... cela ne sonne pas à mon oreille, cette phrase-là.

Comme nos actes sont en désaccord avec nos paroles tout de même! Te souviens-tu... un jour... Oh!... il y a longtemps de cela... J'avais quatorze ans alors... nous nous promenions dans le parc. Tout à coup je t'ai demandé : « Avec qui te marieras-tu, toi? » Et tu m'as répondu : « Je ne me marierai jamais. » Tu étais déjà un homme pourtant à ce moment... tu pouvais savoir ce que tu voulais... Enfin... tu as eu raison de changer d'avis... si tu as trouvé ton idéal. Tu m'enverras son portrait pour que je voie si elle me plaît, miss Simpson. Voici ma photographie. Je tiens à ce que tu puisses vérifier la justesse des compliments que je me suis adressés dans la dernière lettre que je t'ai écrite.

Mais revenons à mon fiancé.

M. Arsène (ce n'est pas de sa faute si ses parents lui ont donné ce nom-là) est de plus en plus amoureux de moi. Aussitôt après le dîner il vient à la maison, il y reste jusqu'au soir. Nous causons au salon ou nous nous promenons dans le parc. Hier, il m'a pris la main et me l'a embrassée longuement... et comme j'étais un peu embarrassée, attendant qu'il eût fini son aimable exercice, pour laisser tomber mon bras que la politesse m'obligeait à tenir tendu — ce qui me fatiguait — il m'a dit: « Ah! mademoiselle, si ce bras pouvait plonger dans mon cœur, sa force serait insuffisante à en extraire tous les trésors d'amour qui y sont renfermés. »

Comme déclaration, c'était gentil, n'est-ce pas?

A ton tour et à bientôt la lettre désirée.

*
* *

JACQUES A JACQUELINE.

[illegible] mars.

Eh bien, oui... Ç'a été une révélation! Et quoique j'eusse pris plaisir, au reçu de ta première lettre, à t'embellir dans ma pensée de toutes les grâces imaginables, je ne soupçonnais pas que tu fusses encore demeurée si modeste dans la description de ta beauté. Tu es délicieuse, ma petite Jacqueline, et ton père a raison... Comme tu t'es faite! comme tu t'es faite!

J'ai quitté Paris et c'est à Saint-Germain, pavillon Henri IV, que ta lettre est venue me trouver. Pourquoi suis-je à Saint-Germain? La raison en est bien simple. Les Simpson possèdent là une superbe villa où ils sont installés... et je me suis logé à proximité afin d'être mieux à même de faire ma cour.

Dans la journée, selon le temps, nous entreprenons des excursions en forêt... ou bien nous nous contentons de simples promenades sur la terrasse. On ne nous laisse pas seuls, Lydie et moi, mais nous trouvons de temps à autre le moyen de rester un peu en arrière et alors, tendrement, à voix basse, nous parlons d'amour et nous bâtissons nos rêves d'avenir. Ton nom revient souvent dans la conversation. Hier, Lydie qui est un peu curieuse (c'est un travers qui m'ennuie) m'a dit : « Allons! avouez que vous en avez été amoureux de votre cousine Jacqueline. »

— Moi! jamais de la vie!

— Si... si... je le vois.

— C'est que vous voyez mal.

Je te demande un peu, ma petite Jacqueline... Moi, amoureux de toi... Pas plus que toi de moi, n'est-ce pas? Nous avons vécu ensemble, nous avons joué ensemble, nous nous sommes beaucoup aimés... mais nous n'avons jamais été amoureux l'un de l'autre.

Si je dois devenir amoureux d'une femme, c'est de Lydie, car plus je vais, plus je la trouve aimable et plus je lui découvre de qualités. Elle est excellente musicienne et professe un culte pour Wagner. L'autre soir, elle s'est mise au piano et, pendant deux heures, nous a tenus sous le charme.

Quant à mes beaux-parents, ils ne répondent peut-être pas tout à fait à l'idéal rêvé. Je les aurais voulus plus simples, moins excentriques. La maman surtout me gêne un peu avec ses toilettes voyantes et tapageuses... Mais elle est étrangère, je te l'ai dit... et je ne peux lui demander d'avoir le goût d'une Parisienne. Et puis, pour épouser la fille, on n'épouse pas la famille, n'est-ce pas?

Je t'embrasse bien fort, ma petite Jacqueline, et cela à l'insu de Lydie... pour ne pas exciter sa jalousie.

*
* *

JACQUELINE A JACQUES.

2 avril.

Voilà déjà pas mal de temps que j'ai reçu ta lettre, mon bon Jacques... et je n'y ai pas encore répondu... parce que je n'avais rien à y répondre.

Ma vie est toujours la même et mes fiançailles vont tout doucement leur petit train-train, sans émotion, sans imprévu, sans changement.

Amédée... oui, je l'appelle Amédée maintenant — Arsène me déplaisait par trop, et comme il possède plusieurs prénoms, au lieu d'Arsène, il m'a offert Amédée — Amédée est aux petits soins pour moi et roule de grands yeux d'admiration à chaque parole qui s'é-

chappe de mes lèvres. Dans la journée, nous causons ou bien nous nous promenons, et le soir nous faisons de la musique. Il ne déchiffre pas mal et tourne les pages quand je joue. Wagner est son Dieu, et quand je chante un air de la *Valkyrie* ou du *Tannhauser*, il nage dans la joie... Mais j'avoue à ma honte que je ne l'aide pas souvent à nager, car toute cette musique scientifique m'ennuie, et je préfère aux grands opéras un peu d'opéra-comique, voire même d'opérette.

Nous nous promenons parfois dans le parc, tous les deux.

Nous marchons doucement dans les avenues et nous parlons. Quand je dis nous parlons... je parle plutôt... car il n'est pas bavard, Amédée... Il se contente de frapper de sa canne sur les petits cailloux le long du chemin.

Quand il tape à faux, ça le chagrine; quand il a frappé juste et que le caillou saute en l'air, ça lui fait plaisir... Je vois cela à sa physionomie. Du reste, moi aussi, je commence à m'intéresser à ce jeu-là, et, de temps en temps, je laisse échapper un « c'est manqué » ou bien « c'est réussi ».

Hier, je lui ai dit : « Prêtez-moi votre canne, que je sache si je serais plus habile que vous. » J'ai été forcée de confesser ma maladresse; ça l'a rendu tout gai, et j'ai senti qu'il était vraiment heureux.

Nous avons continué à marcher en silence. Arrivés au grand rond-point, nous nous sommes assis sur un banc... tu sais, ce banc de pierre où tu m'as portée un jour.... quand je me suis tourné le pied.

Il m'a pris la main, et d'un ton ému :

— Je vous aime, Jacqueline.

— Je le sais, Amédée.

— M'aimez-vous aussi ?

— Mais oui, Amédée.

— M'aimez-vous autant que je vous aime?

— L'amour est un sentiment qu'on ne mesure pas exactement, Amédée.

Ma main, qu'il avait prise, il l'a gardée... et nous sommes bien restés une demi-heure ainsi, sans dire une parole.

Et, malgré moi, ma pensée se reportait en arrière... et je nous revoyais tous les deux, toi et moi, à cette place, ce fameux jour où je suis tombée si malheureusement. Et je songeais avec quelle force tu m'avais soulevée dans tes bras et portée sur le banc, avec quelle délicatesse prudente tu m'avais donné les premiers soins... et comme tu m'avais rassurée, calmée, consolée... Et l'envie me venait de me donner une nouvelle entorse ou de me trouver mal... enfin d'imaginer quelque sombre plaisanterie dans ce goût-là... pour voir comment ferait Amédée.

Pauvre garçon ! Je sens bien que je ne suis pas indulgente à son égard... J'ai tort, pourtant, car il est véritablement bien affectueux et bien complaisant.

Ta cousine qui t'aime.

*
* *

JACQUES A JACQUELINE.

1 avril.

Moi non plus, ma petite Jacqueline, je n'ai pas grand'-chose à te raconter, et je ne fais pour le moment que mener la vie commune à tout fiancé.

Le matin, je passe mon temps à l'hôtel, dans ma chambre, à lire et à travailler; aussitôt après le déjeuner, je vais chez Lydie et j'y demeure jusqu'à onze heures du soir environ, moment où, à Saint-Germain, les honnêtes gens vont se mettre au lit.

Comme il pleut depuis quelques jours, nous ne sortons pas, et la musique est notre plus grande distraction... Je ne sais pourquoi je dis notre, car tu sais, au fond, moi, la musique, je ne lui ai jamais fait d'avances.

Or donc, l'autre soir, comme j'avais déjà écouté du Wagner pendant toute la sainte journée, et *Parsifal*, et *Tristan et Yseult*, après le dîner, je me laisse aller à proposer à mon beau-père un petit écarté à dix sous. Ce n'était pas bien méchant, n'est-ce pas? Mais voilà que Lydie se met à être vexée. Elle prétend que sa musique m'ennuie, que je n'aime rien de ce qu'elle aime, etc., etc., etc.

Moi, je me confonds en excuses... et je lui jure que je l'adore... et que j'adore Wagner... et pour sceller notre réconciliation, je l'embrasse sur les deux joues... pas Wagner, Lydie... avec la permission de ses parents naturellement. — Tout est pour le mieux ; la bonne humeur nous est revenue à tous .. et pour prouver combien je suis véritablement amateur de musique, c'est moi qui vais prier Lydie de se mettre au piano. Ce noble trait de ma part la ravit; elle obéit et attaque le *Vaisseau fantôme;* il était neuf heures moins le quart. A onze heures, elle quitte l'instrument et vient me demander mon avis sur ce chef-d'œuvre. Horreur ! Je dormais profondément, les deux poings fermés.

C'est triste à dire, mais ça a jeté un froid sur le moment.

Le lendemain, heureusement, le soleil étant apparu, nous avons été en excursion... Et comme je n'avais pas ce jour-là suspendu à portée de mes oreilles ce piano de Damoclès, j'ai pu me montrer aimable et réparer le désastre de la veille. Lydie, d'ailleurs, était partie d'excellente humeur et n'a pas joué à l'enfant gâtée, ainsi qu'elle fait quelquefois. Car, entre nous, son caractère n'est pas aussi égal que je l'avais cru tout d'abord, et j'ai parfois remarqué chez elle certains mouvements d'impatience qui ne m'ont plu qu'à moitié. Ah ! elle n'est pas parfaite !... Heureusement, d'ailleurs, car la différence serait par trop sensible entre nous deux.

Et toi, es-tu parfaite ?

Ton cousin qui t'aime.

*
* *

JACQUELINE A JACQUES.

8 avril.

As-tu compté? Voilà près d'un mois que, chacun de notre côté, nous sommes fiancés. J'ignore si chez toi l'amour est pressé d'en finir avec le surnumérariat et d'obtenir la titularisation à laquelle il a droit... Mais Oscar ne se tient plus d'impatience. — Oui, figure-toi qu'en plus du nom d'Amédée, Arsène possédait aussi celui d'Oscar... et comme Amédée ne me satisfaisait encore qu'à demi... j'ai opté pour Oscar. Ça le trouble un peu, ce pauvre garçon... Arsène... Amédée... Oscar... à certains moments il ne s'y reconnaît plus.

Je te disais donc qu'Oscar ne se tenait plus d'impatience. Il a supplié papa et maman de hâter les choses... et dans quinze jours, c'est-à-dire le lundi 23, nous nous marions.

Le trousseau est commandé... Les couturières sont déjà prévenues... et la semaine prochaine je commencerai à essayer mes robes.

Quinze jours seulement!... J'aurais attendu volontiers encore, moi... « Qu'est-ce qui nous presse, ai-je dit à papa? » Mais on n'a pas voulu m'entendre.

Nous continuons comme par le passé à nous promener dans le parc, Oscar et moi; mais il est à présent moins timide qu'autrefois... et il parle. Il parle trop même... Il me dit des choses... et sur un ton... les mêmes que tu racontes à Lydie sans doute. Ça m'embarrasse quelquefois les phrases qu'il me débite... surtout quand il parle bas et qu'il me regarde d'un certain air...

Alors pour me donner une contenance, je prends sa canne, et ainsi qu'il faisait dans les premiers temps, je frappe sur les petits cailloux le long du chemin. — « C'est réussi. » — « C'est manqué. » — Ça l'arrête quelquefois dans ses élans poétiques.

Au revoir, mon cher Jacques, et à bientôt, n'est-ce pas? — Tout portant à croire que tu serais encore garçon le jour de mon mariage, j'espère que tu demanderas un congé à Mlle Lydie et que tu viendras voir si je suis jolie en robe blanche.

Comme, d'ici là, je serai prise par les mille soucis de mes toilettes, apprêts, etc., etc., il est peu probable que je t'écrive.

Donc finie la correspondance mystérieuse.

Ton amie affectueuse.

*
* *

JACQUES A JACQUELINE.

12 avril.

Non, ma chère Jacqueline..., je ne suis pas aussi impatient que M. Arsène..., pardon... M. Oscar... et j'eusse parfaitement encore attendu quelques semaines avant de conduire ma fiancée à l'autel. Mais mes beaux-parents m'ont pressé de fixer une date au mariage... et j'ai choisi le lundi 23.

Ce choix, je ne l'ai point fait à la légère.

D'abord, faut-il te l'avouer? je n'étais que médiocrement enthousiasmé à l'idée d'assister à ton mariage. L'homme est un animal envieux, tu le sais... et, si satisfait que je sois de mon union avec Lydie, j'ai peur de ne pouvoir m'empêcher de jalouser la joie insolente de ton Oscar... Car je suis certain qu'il doit avoir la joie insolente, ce garçon-là. Et puis il m'a semblé plaisant, puisque nos fiançailles ont eu lieu à la même époque, que notre mariage fût célébré le même jour.

Partant ainsi à la même heure pour le même voyage... mais, hélas! par des routes différentes..., plus tard, lorsque nous reviendrons par la pensée sur les étapes par chacun parcourues, les comparaisons nous seront plus faciles.

Dieu veuille que le bonheur t'accompagne!

Mais quel que soit l'avenir qui t'est réservé, ne doute jamais de moi, ma chère Jacqueline... et sache que toujours, en toute circonstance, tu trouveras en moi l'ami sûr et dévoué de ta jeunesse, l'ami qui t'aime à plein cœur et qui forme les vœux les plus chers pour la réalisation de tes rêves.

. . . . . .

JACQUELINE A JACQUES.

Dimanche, 22 avril, minuit.

Quand cette lettre te parviendra, mon cher Jacques, tu seras déjà revenu de l'église, entouré de ta nouvelle famille. Tout entier à ton bonheur, un mot venant de moi ne t'intéressera que médiocrement alors et peut-être glisseras-tu dans la poche de ton habit cette enveloppe à l'écriture trop connue, en murmurant : « Tiens! Encore elle! Bast! j'ai toujours le temps de savoir ce qu'elle veut. »

Ce que je veux! Je l'ignore moi-même. Pourquoi, si

JACQUES A JACQUELINE.

Dimanche, 22 avril, minuit.

Je t'adresse cette lettre chez tes parents, ma chère Jacqueline, et avec la suscription habituelle..., bien qu'à l'heure où elle te parviendra, tu aies déjà changé le nom et élu domicile chez ton mari.

Mon espoir ne va pas si haut jusqu'à croire que tu lises ces lignes tout de suite... mais qu'un jour ou l'autre tu reviennes un instant dans ta chambre revivre les souvenirs de ton enfance et que tu trouves parmi les bibelots et les falbalas cette enveloppe au timbre déjà

avant dans la nuit, suis-je venue m'asseoir à ma table causer avec toi, alors que je n'ai même pas l'assurance que tu veuilles m'écouter, je l'ignore aussi. — Je ne sais qu'une chose... c'est que je souffre... et que j'ai besoin de te le dire.

Oui, je ne me dissimule aucun de mes torts; mais, que veux-tu? Nous sommes ainsi faites, nous autres pauvres femmes... Nous agissons par coups de tête, sans pouvoir dire quel raisonnement nous a poussée ni quelle crainte nous a prise. Un rien... un frisson... et nous perdons pied.

C'est ce soir que tout cela s'est passé... il y a une heure environ. Il avait dîné avec nous et s'était retiré plus tôt que de coutume à cause des fatigues du lendemain. — Il s'attendait à des fatigues demain, à ce qu'il paraît. — Nous nous étions quittés bons amis. Il m'avait même embrassé la main et m'avait appelé « sa chère femme ».

A leur tour, papa et maman m'avaient dit bonsoir et j'étais rentrée dans ma chambre.

Ma robe blanche était là... étalée sur le canapé, toute simple, sans volants, sans fioritures, mais si élégante et si facile à passer, sans une épingle, sans un cordon... — Alors l'idée m'est venue de la mettre, et je me suis habillée. — Je m'étais vêtue en mariée... complètement... avec le corsage... et le voile... et les souliers... tout... tout.

Et pour voir si j'étais vraiment jolie ainsi... pour me rendre compte de l'effet... je me suis approchée de la glace près de la cheminée.

C'est la cheminée qui a tout perdu.

Ton portrait était là.

Tu me regardais d'un air méchant et tu me parlais...

Oui... c'est une hallucination affreuse que j'ai eue là!

Tu me disais : « Tu l'aimes donc, ton Arsène? » Et je te répondais : « Mais non... je ne l'aime pas! — Alors si tu ne l'aimes pas, pourquoi l'épouses-tu? C'est un crime de se marier sans amour. » — Et j'essayais de trouver quelque argument pour me défendre... et je répétais malgré moi : « Mais c'est vrai que je ne l'aime pas! c'est vrai que je ne l'aime pas! »

Alors la peur m'a prise... une peur terrible, et je suis descendue quatre à quatre dans le salon où papa et maman étaient en train de causer. — Ils ont poussé un cri en me voyant ainsi.

— Qu'est-ce qu'il y a?

Ce qu'il y avait? je n'osais pas le leur dire, moi. — Je me suis jetée sur un fauteuil et j'ai éclaté en sanglots.

— Non! je ne veux pas me marier... je ne veux pas me marier!

— Ce n'est rien, ont-ils dit d'abord... c'est une crise nerveuse.

Ils ont essayé de me calmer et de me raisonner, mais je sanglotais toujours... Je ne veux pas me marier!... je ne veux pas me marier!... Je ne l'aime pas! je ne l'aime pas! »

ancien, peut-être alors prendras-tu connaissance du billet qu'elle renferme.

J'ai peut-être tort de t'écrire. J'ai peut-être tort de venir ainsi troubler ton bonheur du récit de ma souffrance, souffrance faite de doute et d'amertume... mais j'éprouve un bien-être égoïste à te confier mon chagrin.

C'est que je suis bien malheureux, vois-tu, dans ce grand Paris, sans ami, sans confident, et venant de découvrir subitement, ainsi que je l'ai fait, le néant d'un amour sur lequel je fondais tant d'espérances.

Comme le cœur se trompe!

J'étais de bonne foi pourtant quand j'ai demandé Lydie en mariage. — Je l'aimais véritablement... Je croyais l'aimer du moins... — Elle avait tout pour me plaire d'ailleurs... Jolie, aimable, intelligente... Et plus j'allais, plus je la jugeais charmante. — Jusqu'au dernier jour, j'ai été ainsi la dupe de mes sentiments.

Ah! pourquoi ai-je fait un retour sur moi-même? Pourquoi ai-je été rechercher tout au lointain de ma jeunesse un roman oublié?

Ce soir... comme d'habitude... j'ai dîné chez mes beaux-parents, et vers dix heures, je suis rentré chez moi...

Je me promenais dans ma chambre, de long en large, doucement, ébauchant des rêves d'avenir. — Puis... peu à peu, revenant en arrière, je me suis mis à passer en revue mon existence d'autrefois. Des silhouettes ont défilé devant mes yeux... blondes... brunes... rousses... (je puis tout te dire... quand tu me liras, tu seras mariée), et j'ai revécu par la pensée quelques-unes de mes aventures de jeune homme.

Puis, pour en finir avec ces souvenirs défendus... j'ai pris un grand coffret... coffret où j'avais l'habitude de serrer toutes mes lettres... et j'ai voulu commencer à anéantir tout cela.

Avant de brûler, pourquoi ai-je relu?

Aveugle que j'étais!... Ce n'est pas Lydie... c'est une autre que j'aime.

Je les ai là, toutes ses lettres... à l'autre... lettres qu'hélas! je n'ai pas su comprendre...

J'ai tout relu... ses aveux naïfs d'enfant... ses gaucheries exquises de fillette... ses coquetteries pudiques de jeune fille...

Et, à mesure que je relisais... j'accusais ma bêtise et mon aveuglement...

Oui... son cœur était là... tout prêt à se donner... et je n'aurais eu qu'à tendre la main... Oui... j'avais été aimé..., aimé par un ange... et je n'avais rien su voir..., rien su deviner.

Et je tenais son portrait devant moi... et elle me regardait en souriant tristement... elle semblait me dire : « Trop tard..., mon ami..., trop tard... »

Et plus j'allais, remuant le passé, plus je comprenais que je l'avais aimée aussi sans le savoir, sans m'en douter... Et quoi d'étonnant à ce que je n'eusse pas

Cela a duré une heure pour le moins.

Alors voyant que rien ne faisait, ni les prières, ni les menaces, papa s'est levé... et d'un ton sévère : « C'est bien, je vais prévenir M. de Gerval. »

Il a sonné le domestique. On lui a apporté sa grande houppelande et sa casquette de loutre, et il est parti.

Maman aussi était furieuse contre moi, si furieuse qu'elle a refusé de m'embrasser.

Je suis rentrée dans ma chambre, je me suis mise au lit.... mais je n'ai pas pu dormir, alors je me suis levée pour t'écrire.

Oui... ce que j'ai fait là est bien mal.... et je ne me ménage pas les reproches, va ! mais j'aurais été malheureuse et je l'aurais rendu malheureux, lui. — Aussi c'est bien fini maintenant, et je ne recommencerai plus une seconde épreuve... Il vaut mieux rester vieille fille que d'épouser un homme qu'on n'aime pas.... et je n'aimerai jamais personne, moi..., je le sens bien... Jamais.... jamais... Ah! si tu savais comme je suis malheureuse!...

su quand cet amour était entré dans mon cœur.... puisque je l'avais toujours porté en moi.

Alors la colère m'a pris et j'ai appelé à mon secours l'image de Lydie... Hélas! j'ai vu alors combien était peu sérieuse cette affection à côté de l'autre.

J'ai lutté deux heures... faisant des raisonnements, appelant des compromis, essayant de me persuader que j'avais été le jouet d'un cauchemar et que j'adorais Lydie...

Je n'ai pas pu.

Alors j'ai écrit à M. Simpson que je me jugeais indigne de sa fille et que je partais pour un long voyage.

En effet, dès la semaine prochaine, je partirai.

Ne t'apitoie pas outre mesure sur mon sort, ma chère Jacqueline...

Le bonheur était à ma portée... Je n'ai pas su mettre la main dessus ; je n'ai que ce que je mérite...

Aime ton mari, ma chère Jacqueline, et sois heureuse...

JULIEN BERR DE TURIQUE.

LE ROLE DE LA GRÈCE DANS L'HISTOIRE (1)

Dans les vastes plaines que le soleil des tropiques féconde et que de grands fleuves arrosent, l'homme trouve sans effort une nourriture abondante. Mais ce soleil brûle et énerve ; mais ces fleuves emportent dans leurs débordements les forêts et les cités, et cette complaisante nature s'agite parfois en convulsions terribles. Là tout est extrême, le bien comme le mal ; et l'homme, tour à tour épouvanté et séduit, s'abandonne aux charmes comme aux terreurs qui l'entourent, et se laisse accabler sans résistance. Dominé par cette fatalité physique, incapable de réagir victorieusement contre ce monde extérieur qui exerce sur lui une si puissante influence, il reconnaît sa faiblesse, il l'avoue, et ces forces redoutables de la nature deviennent pour lui d'impérieuses divinités, qui ont dans les prêtres et dans les rois leurs immuables représentants.

La Grèce n'a pas cette nature terrible dans ses faveurs comme dans sa colère. L'air y est vif, l'hiver parfois rigoureux, le sol plutôt aride que fécond. Au lieu de ces plaines sans bornes où l'œil se perd, où les pas s'égarent, où les plantes comme les animaux prennent des proportions colossales, la Grèce n'est que montagnes et vallées ; partout la mer, les golfes et les ports ; partout des péninsules, des promontoires et des îles. Nulle part ne s'est plus heureusement accomplie l'union féconde de la terre et de l'Océan. Ici tout se limite en d'harmonieuses proportions, et mille influences diverses agissent au lieu d'une seule, impérieuse et immuable, comme pour laisser à l'homme sa pleine liberté d'action. Aussi lutte-t-il avec énergie pour disputer une nourriture précaire aux bêtes féroces, dans le temps des héros, ensuite aux tribus voisines; plus tard pour demander à la terre ses fruits, à la mer ses richesses. Mais, obligé d'en appeler sans cesse à sa force et à son intelligence, il les développe et s'enorgueillit de tout ce qu'il peut par elles. Loin de s'identifier avec la nature, loin de se croire, comme l'Indien, un accident, une émanation éphémère du dieu-monde, qui bientôt ira se perdre au foyer de vie d'où elle est un instant sortie, il se pose en face de la création, et s'il consent à respecter les puissances naturelles, c'est à condition qu'elles subiront quelques-unes des conditions de l'humanité, qu'au besoin même il pourra les combattre. Dans Homère, Diomède blesse Vénus, Ajax ose lutter avec Mars.

Chez le peuple qui chantait, avec le poète, cette audace des héros, le sentiment religieux perdait beaucoup de sa puissance, mais au profit d'un autre sentiment que l'Orient n'a pas connu et que la philosophie développa, celui de la liberté morale et de la dignité humaine. Dans les théogonies indiennes, l'homme ne s'appartenant pas à lui-même, toutes les actions sont indifférentes ; et le bien, c'est la soumission, le mal, la désobéissance à certaines prescriptions arbitraires. L'homme en se déclarant libre devint responsable et moral. Voilà le pas immense que l'esprit grec a fait faire au monde. Vingt-cinq siècles n'ont pas suffi pour épuiser toutes les conséquences de ces deux principes, la morale privée et la liberté individuelle. C'est pourquoi il n'y a, sous l'apparente diversité des formes, que deux civilisations : celle de l'Orient où règnent la fa-

1 Ce morceau [illegible] de la seconde *Histoire des Grecs*, de M. Victor Duruy. — Paris, Hachette.

talité dans les doctrines et le despotisme dans la société, c'est-à-dire qui est immuable, malgré tant d'empires qui s'y élèvent et qui tombent ; celle de l'Europe grecque et moderne, qui est le mouvement même parce qu'elle relève de la liberté.

Ce n'est pas, comme le disait je ne sais plus quel Romain envieux, parce que la Grèce a produit de grands et habiles écrivains qu'elle jouit d'une réputation immortelle. Ce petit pays a fait changer, dans l'ordre moral, les pôles du monde. L'Orient avait donné naissance à des sages, mais au-dessous d'eux les peuples ne formaient que des troupeaux dociles à la voix du maître. En Grèce, l'humanité a eu pour la première fois conscience d'elle-même, l'homme y a pris pleinement possession des facultés que la nature a mises en lui ; là enfin s'est allumé le flambeau qui éclaire encore l'Europe, et que l'Europe à son tour porte dans le nouveau et l'ancien monde, ce vieil Orient qu'elle a comme retrouvé.

Le créateur de la comédie syracusaine, Épicharme, disait, il y a vingt-quatre siècles : « Les dieux nous vendent tous les biens au prix du travail. » Ce que le poète disait, la Grèce le fit, et en retour elle reçut tous les dons du ciel, avec celui de mettre dans toutes les choses de l'art et de la pensée, la mesure, l'ordre et l'harmonie. Apollon leur en avait donné le conseil en faisant écrire sur son temple la formule fameuse : « Connais-toi toi-même », qui renferme toute la philosophie, et cette autre : « Rien de trop », qui est un des grands préceptes de la composition dans les lettres et les arts.

Mais précisons davantage.

En *religion*, la Grèce est à la fois stérile et féconde. Héritière, non du génie sobre et sévère qu'une partie de la race sémitique a trouvé dans ses déserts, mais de cet amour du merveilleux qui dans l'Inde recouvre l'idée religieuse des mille broderies d'une imagination infatigable, le Grec vit dans chaque phénomène une puissance surnaturelle et il vécut d'abord, épeuré et craintif, au milieu d'une nature qui lui parut pétrie de divinité. Plus tard, il s'enhardit à faire de ces forces des personnes divines qu'il anima de ses passions, qu'il mêla à son histoire et dont la poésie s'empara pour constituer ce polythéisme où la forme tient la place de l'idée ; celle ci pauvre et confuse : l'autre, élégante et gracieuse. Que deviendrait cette mythologie si l'on faisait tomber son splendide vêtement ? Belle au dehors, cendres au dedans. L'art seul, en toutes ses manifestations, avait gagné à ce système qui parlait aux yeux, sans agir puissamment sur les âmes, et qui, peu à peu, recula devant la science et la philosophie. Celles-ci dissipèrent les épouvantes et diminuèrent les adorations : l'une en montrant, sous les phénomènes, des lois ; l'autre, en portant le doute ou la raison au milieu de tous ces rêves.

Il y a toujours dans le monde une certaine somme de folie dont les espèces varient selon les temps, comme les maladies changent suivant les climats. Le délire de l'ambition est fréquent chez nous ; au moyen âge, les ensorcelés du diable étaient nombreux, et le mal du surnaturel a toujours sévi en Orient, avec son cortège de prophètes illuminés et de pieux charlatans, dupes d'eux-mêmes. Tout en gardant son fond d'esprit rationaliste, la Grèce crut à la présence réelle de ses divinités poliades dans les statues qui leur étaient consacrées, de sorte que le patriotisme eut la force d'une religion, et que les oracles furent pour elle une révélation permanente de la volonté divine. Heureusement la sagesse politique interprétait ces réponses des dieux, et ni les intérêts de l'États ni les mœurs publiques n'en souffraient ; excepté quand l'intolérance, qui est de toutes les religions, fit des victimes.

Il n'en fut pas de même quand l'autorité de l'ancien culte diminua, quand Alcibiade et ses amis bafouèrent les mystères, et que les poètes ôtèrent aux dieux le gouvernement du monde. Pour les anciens, la transmission héréditaire de la faute et de l'expiation avait été un acte de foi, et cette croyance avait fortement constitué la famille et l'État, par la solidarité des parents et des membres de la communauté. Lorsque les Érinnyes disparurent avec leurs serpents et leurs vengeances, lorsque la foudre de Jupiter s'éteignit et que les flèches d'Apollon furent brisées, toute sanction morale manquant à la vie, il ne resta plus que le plaisir et l'abandon de soi-même à tous les caprices de la fortune. Sous leur ciel vide ou peuplé d'entités métaphysiques, les Grecs cessèrent d'être des citoyens, même des hommes. Mais, pour l'art, le polythéisme eut une fécondité qui n'est pas encore épuisée.

A la religion se rattachaient les jeux publics auxquels tout Hellène avait le droit d'assister, comme spectateur ou concurrent. C'était sous l'œil d'Apollon à Delphes, de Zeus à Olympie, de Poséidon à Corinthe qu'ils étaient célébrés, et la sécurité pour le voyage, à l'aller et au retour, était garantie par une *trêve de Dieu* qui suspendait les hostilités. Ainsi fera l'Église au moyen âge, mais les Grecs l'avaient fait avant elle.

Notons même, puisqu'un souvenir du moyen âge est survenu au milieu de cette vieille histoire, qu'on trouve parfois en Grèce des sentiments chevaleresques, comme le jour où les gens d'Érétrie et de Chalcis convinrent de n'employer dans les combats aucune arme de jet, qui devenait pour eux l'arme des lâches, parce qu'elle frappait de loin.

En *politique*, la Grèce a tout essayé, excepté le système de l'Europe moderne, le gouvernement représentatif, incompatible avec l'idée grecque et romaine de la souveraineté toujours directement exercée, sans délégation. Royauté despotique ou modérée, tyrannie violente ou populaire, aristocratie large ou étroite, démocratie sagement contenue ou démagogie effrénée, la Grèce a tout vu, tout pratiqué. Elle finissait, pour quelques-uns de ses peuples, par une démocratie modérée

qui donnait satisfaction à ses instincts invétérés d'indépendance locale, et par un gouvernement presque représentatif, qui rendait l'union possible. Cette fois, en effet, ce n'était plus sous le commandement impérieux d'un seul, roi ou peuple, comme au temps d'Athènes, de Sparte, de Thèbes, et de Philippe, que l'unité se préparait, mais par les conditions égales offertes à tous. Malheureusement le caractère révolutionnaire que Sparte prit alors força les Achéens de recourir à la Macédoine; et l'intervention de la Macédoine servit de prétexte à celle des Romains.

Législation. — La Grèce et Rome sont les deux faces du monde classique: l'une sévère et dure, l'autre jeune et souriante. Comme on a reconnu une proche parenté entre les langues, on en trouve une entre les lois et les coutumes. A bien des égards, les constitutions de Solon et de Servius sont sœurs, et au Forum, comme à l'Agora, c'est le président de l'assemblée qui propose les noms des candidats à élire. Le colon romain fait penser au clérouque d'Athènes: les Onze, aux Triumvirs capitaux; l'isotélie obtenue par un métèque, au *jus civitatis sine suffragio*; les gardiens de la propriété, aux dieux Termes du Latium. Dans les deux pays, les Mânes sont les morts purifiés par les cérémonies funèbres; l'adoption, en cas d'absence de fils légitimes, est presque une obligation légale, et l'envoi à Delphes par les Magnètes et les Crétois des prémices de toutes choses nées durant le temps consacré rappelle le *ver sacrum* des Sabelliens. La Grèce, pas plus que Rome, ne connut le ministère public, et toutes deux eurent en échange le *delator*, qui rendit quelques services, mais mérita trop souvent sa triste réputation. Que d'autres ressemblances on trouverait en insistant! Le τίμημα d'Athènes rappelle, comme base fiscale, le *caput* des Romains: le Code a conservé dans le texte grec des prescriptions édictées par la législation athénienne et une grande partie du droit attique a passé dans l'édit du préteur, parce que, moins esclave que la loi des Douze Tables des vieilles formes juridiques, il tendait plus à l'équité, l'*æquum et bonum*. On dirait même qu'Aristote a défini pour nous la société « une communauté de frères et d'égaux »; c'est du moins notre idéal, si ce n'est encore ni notre esprit ni nos mœurs.

Philosophie.—Comme la Grèce n'avait ni livres saints, ni corps de doctrines arrêtées, ni caste sacerdotale gardant pour elle seule le dogme et la science, ni enfin une aristocratie qui limitât le champ de la pensée, elle laissa à l'esprit de ses enfants le plus libre développement. Aussi les Grecs ont constitué la philosophie dans son indépendance, en la séparant de la religion, et ils ont créé la morale humaine, en la faisant sortir de la conscience. Par là ils ouvrirent à l'intelligence un large horizon. Ce que le sentiment seul et la dialectique atteignaient vaguement, la raison alla le saisir, et avec quelle puissance! Vingt siècles ont-ils beaucoup ajouté aux découvertes philosophiques des Hellènes? Si l'on représentait la civilisation comme une large voie entourée de dangereuses fondrières, où l'humanité marche quelquefois droit devant elle, plus souvent en s'égarant dans les bas-fonds, il faudrait placer à l'entrée les statues de Socrate, de Platon et d'Aristote. Tout le mouvement philosophique du monde part d'eux, et nous nous agitons encore autour des grandes questions qu'ils ont soulevées, l'un en cherchant ce qu'il y a d'essentiel dans l'homme, l'autre en nous rappelant à l'idéal, le troisième à la science.

Tout a sa loi: l'insecte qui rampe invisible sur un grain de sable, comme les soleils qui roulent impétueusement dans l'infini, et la vie est mesurée à l'hysope et au cèdre aussi bien qu'à l'étoile qui, un jour, s'éteindra. L'homme aussi a sa loi par la constitution physique que la nature lui a départie; il en a une seconde par la constitution morale que le temps, les religions et la philosophie lui ont faite, en la dégageant de sa nature supérieure. De celle-ci, Socrate et Aristote ont donné la formule la plus nécessaire à l'État: l'utile cherché dans le bien nécessaire à la cité; Platon, la formule la plus haute pour l'individu, ὁμοίωσις τῷ θεῷ, et Spinosa, au bout de vingt siècles, la répète: « Il faut gouverner sa vie sous l'idée de l'Être parfait »; ce qui veut dire, pour ceux qui ne peuvent s'élever à la conception de la pure essence divine, qu'il faut concevoir un idéal de perfection humaine et chercher sans relâche à s'en approcher. Le but proposé par le platonisme fut poursuivi par une mâle école née au milieu des ruines de la société grecque et dont l'esprit est résumé dans ce vers héroïque:

Faites votre devoir et laissez faire aux dieux.

Dans son second âge, le stoïcisme, par sa morale pratique, a formé de grands caractères; combiné avec l'esprit chrétien et modifié par lui, il peut en faire encore.

Il n'en subsista pas moins une différence profonde entre la conception hellénique du monde et celle des chrétiens. Ceux-ci ont vu surtout le ciel, les autres ont regardé surtout la terre, et leurs héroïnes, lorsqu'elles allaient mourir, n'exhalaient d'autre plainte que de quitter la douce lumière du jour. C'étaient deux esprits absolument opposés. De là, les haines violentes que le christianisme a conçues pour le vieil Olympe, quoique les héritiers de Platon eussent préparé la transition de leur démiurgos au fils de Jéhovah. Sans déserter la nouvelle Jérusalem, qui voulut substituer à la religion du beau celle du bien, à la morale aristocratique des Grecs, la morale populaire de l'Évangile, nous retournons à la Grèce, en nous efforçant de rendre notre vie terrestre plus heureuse par la justice, comme le voulait Aristote, et en nous appliquant, comme lui encore, à pénétrer les secrets de la création.

Sciences. — Le dernier père de l'Église, Bossuet, a appelé les vérités que la science découvre le *christianisme*

de la Nature, et Aristote dit que sa fonction est de nous faire jouir de l'harmonie du Cosmos. Or les Grecs commencèrent à mesurer la terre et à compter les étoiles. Ils créèrent l'astronomie, les mathématiques pures, la géométrie et la mécanique, que l'Égypte et la Chaldée avaient seulement ébauchées, l'histoire naturelle, la médecine et l'hygiène (1). L'Orient sans doute les avait précédés dans quelques-unes de ces recherches, mais sans rien systématiser, et c'est aux Grecs que nous devons les principes et les méthodes, c'est-à-dire les commencements véritables et les progrès sérieux des sciences. S'ils n'ont point toujours marché d'un pas soutenu dans la voie qu'Hippocrate leur avait ouverte et où Aristote les rappela, celle de l'observation et de l'étude philosophique de la nature, ils ont du moins ouvert la route qui seule pouvait conduire à une conception rationnelle du monde et de l'ordre général des choses (2).

La science qui, elle aussi, a sa poésie, a ruiné celle des anciens poètes; elle a tué les Nymphes, les Océanides et tous les dieux de l'air, de la terre et des eaux. Cependant ils vivent encore, mais ils s'appellent prosaïquement « l'influence du milieu » et, sous ce nom, ils gardent sur les hommes et les peuples un pouvoir plus grand que n'en ont jamais eu les radieux Olympiens.

Dans les *lettres*, quel éclat, à commencer par Homère qui domine tout! que de genres créés et portés à la perfection : l'épopée, l'élégie, l'ode, la tragédie, la comédie, l'histoire, l'éloquence de la tribune, celle du barreau, quand elle n'était pas au service de sophistes tels que ce Carnéade qui faisait un jour l'éloge de la justice et le lendemain celui de l'iniquité! Et quel durable empire! L'Europe, depuis qu'elle a recommencé sa vie intellectuelle, tire toute sa sève du fonds grec. Les littératures germaniques sont d'hier, sauf Shakespeare et Milton, qui ne sont pas bien vieux ; sauf Gœthe, parfois si grec, et Schiller, qui n'est pas toujours allemand. Les littératures slaves naissent à peine; celles du Nord ne méritent pas une place à part; mais celles du Midi, jusqu'à présent les plus brillantes, ont pour maîtres les écrivains qu'on a appelés les classiques et ces écrivains, pour la plupart, parlent la langue d'Homère, car les plus illustres des Romains n'ont été que leurs disciples. Les muses latines sont filles aussi du Zeus hellénique et sœurs de l'Apollon Delphien (1).

Ainsi, presque toute la littérature laïque sort de la Grèce, comme la litterature sacrée sort de la Palestine. Des deux pays descendent les deux grands fleuves qui ont fécondé l'Europe barbare.

Pour les *arts*, les Grecs ont fait plus encore. Race amoureuse de la forme, de la couleur et de tout ce qui est la joie des yeux, ils ont su saisir le moment fugitif de la beauté, et ils l'ont rendu éternel en le fixant sur le marbre et l'airain. L'Égypte, l'Assyrie et l'Inde n'ont jamais connu la fleur d'élégance, née aux bords de l'Ilissus, où elle a duré si longtemps. Leurs productions, qui étonnent sans charmer par l'énorme entassement des matériaux et des aventures, ou qui éblouissent l'esprit et le fatiguent par l'infinie variété et le monstrueux accouplement des formes les plus diverses, ont été ramenées en Grèce aux justes et harmonieuses proportions de la beauté humaine qui rayonne de jeunesse et de vie dans les œuvres de Phidias et de Praxitèle, comme dans celles d'Homère, de Sophocle et de Platon. Au statuaire, au peintre, la religion et la poésie offraient la mine la plus précieuse, et les mœurs publiques, aussi bien que les institutions, leur donnaient les plus énergiques encouragements. « L'époque de la liberté républicaine, dit Winckelmann, fut l'âge d'or des beaux-arts. »

La beauté architecturale ne dépend pas seulement des proportions et des lignes, mais surtout de la perspective aérienne et de l'accord avec la nature environnante. Or celle-ci offrait, en Grèce, les sites les plus propres à recevoir la décoration du marbre, du bronze et de la grande sculpture. Aussi Chateaubriand a-t-il pu écrire, avec l'exagération d'un poète : « Si, après avoir vu les monuments de Rome, ceux de la France m'ont paru grossiers, les monuments de Rome me semblent barbares depuis que j'ai vu ceux de la Grèce. » Le sol de ce pays fournissait les meilleurs matériaux, le climat les conservait, et, au lieu de les revêtir de la noire enveloppe que les brumes du Nord donnent aux édifices et aux statues, il les dorait des plus riches teintes. Ajoutez que le peintre et le sculpteur avaient sous les yeux la race la plus belle et trouvaient, dans l'ambitieux désir de chaque peuple de décorer sa cité mieux que les cités rivales, les encouragements dont le talent même a besoin. Jusqu'au temps d'Alexandre, les artistes travaillèrent pour l'État ou pour les vainqueurs des jeux publics, rarement pour les particuliers.

1 Un fait remarquable est le grand âge auquel parviennent, avec la plénitude de leurs facultés, beaucoup de grands hommes de la Grèce ; j'excepte les conquérants que la guerre décime, tels que Miltiade, Cimon, Alcibiade, Épaminondas, Alexandre; mais Simonide, Pindare, Épicharme, Pythagore, Solon, Stésichore, Anacréon, Sophocle, Euripide, Hippocrate, Socrate, Platon, Xénophon, Lysias, Isocrate, Cléante, Démocrite d'Abdère, etc., meurent pleins de jours et de génie. La nature leur répartit largement un de ses dons les plus précieux, le temps, et ils aidèrent la nature par une sage hygiène, par leur tempérance et leur vie bien réglée.

(2) « Les Grecs, maîtres du beau, l'ont été aussi du vrai, soit que, avec Pythagore, Euclide, Archimède, ils aient établi les bases de la géométrie et de la mécanique; soit qu'avec Aristote ils aient fondé l'histoire naturelle, avec Hippocrate, l'art d'observer et d'interroger; avec Platon, la méthode pour discuter avec art. » (Moleschott, *l'Unité de la science.*)

1 Fr.-Aug. Wolf a compté que la littérature classique comprenait mille six cents ouvrages entiers ou mutilés, dont les trois quarts appartenaient aux Grecs; pour ceux-ci, quatre cent cinquante étaient antérieurs à Livius Andronicus, le plus ancien des écrivains romains.

Aussi, pour la beauté plastique, sommes-nous restés païens et adorateurs de ces dieux morts sous les coups de la raison, mais à qui l'art a rendu l'immortalité. Avons-nous des sculpteurs qui ne soient pas les élèves des grands statuaires d'Athènes, de Sicyone ou de Pergame? Et de Londres à Vienne, de Saint-Pétersbourg à Madrid, quel est l'architecture qui, jusqu'à nos jours, ne soit pas venue d'Olympie ou du Parthénon? Quel art nouveau le monde a-t-il créé depuis deux mille ans? Le moyen âge a eu la coupole byzantine que l'Orient a édifiée et qu'il garde à cause de son climat, et l'architecture ogivale, expression monumentale d'une société qui n'existe plus, par conséquent art éphémère. Les temps modernes ont la musique, le plus jeune des arts, quelle que soit sa complication actuelle, et la peinture qui aurait trouvé dans l'antiquité des modèles si les œuvres de Zeuxis et d'Apelle n'avaient point péri. Enfin la grande doctrine platonicienne que le beau, le vrai, le bien, doivent s'unir et se confondre dans le sentiment de l'harmonie universelle, n'est-elle pas encore la nôtre, malgré les efforts contraires de certaines écoles qui ne vivront pas?

Ce culte du beau, qui fut la seconde religion de la Grèce, profita à son industrie, soumise qu'est celle-ci, dans une partie de son domaine, à la symétrie des formes et à l'harmonie des couleurs. Tandis que les Phéniciens et les Carthaginois transportaient, dans les cités maritimes de la Méditerranée occidentale, des produits simplement utiles et des pacotilles fabriquées par des ouvriers sans inspiration, les Grecs vendaient partout des objets d'art autant que de commerce. Leurs poteries, leurs bronzes et jusqu'à leurs monnaies portaient l'empreinte d'un goût supérieur qui survécut en eux à la perte de la liberté. Athènes n'était plus qu'une école disputeuse, et Corinthe un amas de ruines, que les Grecs, devenus les pourvoyeurs d'art du monde romain, sauvaient, par leurs imitations, la gloire des anciens maîtres. Mais comme ils n'ont pas eu d'empire, ils n'ont connu ni les voies militaires et les arcs de triomphe, nécessité et orgueil des nations conquérantes, ni la mosaïque, luxe des classes opulentes (1), ni les aqueducs d'aspect monumental, besoin des cités populeuses; et les amphithéâtres, dont nous admirons les ruines, en oubliant ce que leur sol a bu de sang, sont tous romains.

*
* *

Il y a sans doute de nombreuses réserves à faire dans les éloges donnés à la civilisation grecque : une religion poétique, mais sans influence morale; la famille imparfaitement constituée; la propriété mal garantie; malgré une intelligence toujours éclatante, la moralité souvent obscure, à la différence de Rome, où ce qui fut grand, en général, ce n'est pas l'esprit, mais le caractère; dans les plus beaux jours, l'absence de sécurité, les perfidies, les guerres civiles avec leurs suites ordinaires : le bannissement, la confiscation et le sang coulant à flots ; dans les mauvais, une dépravation hideuse, que notre langue est heureusement impuissante à décrire; et toujours et partout la plaie saignante de l'esclavage, avec toutes les misères qu'il apporte. Voilà bien les maux dont les Grecs ont souffert et que l'histoire retrouve. Mais, à mesure qu'on s'éloigne, à mesure qu'on s'élève, ces ombres se perdent dans la lumière : Démade disparaît, Démosthène demeure; Périclès efface Alcibiade; l'Athènes de Sophocle cache celle d'Alexis ; la ville de Léonidas, celle de Nabis, et au vice grec s'opposent d'héroïques et chastes amitiés (1). On ne compte plus les maux dont la Grèce a si chèrement payé sa laborieuse existence, on voit ce qu'elle a légué au monde. « Souvenez-vous, écrivait Cicéron à son frère, souvenez-vous que vous commandez à des Grecs qui ont civilisé tous les peuples en leur enseignant la douceur et l'humanité, et que Rome leur doit les lumières qui l'éclairent. »

Montesquieu a bien raison : « Cette antiquité m'enchante, et je suis toujours prêt à dire avec Pline : C'est à Athènes que vous allez, respectez les dieux. »

Un jour que Raphaël voulut peindre la Grèce, il composa l'immortelle page de l'*Ecole d'Athènes*. Sous ces portiques, que la main d'Ictinos ou de Phidias a élevés, voici Socrate, qui fonde dogmatiquement la morale humaine; Platon et Aristote, qui ouvrent à la philosophie ses deux grandes voies; Pythagore, qui révèle les propriétés des nombres; Archimède, qui les applique; et cette foule illustre qui entoure les maîtres pour recevoir leurs paroles et nous les transmettre. Donnez la vie à ce chef-d'œuvre du plus grand peintre du monde et, comme l'histoire, vous contemplerez avec amour ces héros de la pensée, vous écouterez avec ravissement leurs voix harmonieuses ou austères, et vous direz des anciens Grecs que, malgré leurs fautes et leurs malheurs, ils ont fait accomplir à l'humanité sa plus glorieuse étape.

*
* *

Il me sera permis, en écrivant ces dernières lignes, de me féliciter qu'il m'ait été accordé assez de jours pour achever la tâche entreprise, il y a plus de quarante ans, de donner à notre littérature historique deux ouvrages qui lui manquaient : l'histoire de la vie de Rome durant douze siècles et celle de l'ancienne Grèce jusqu'à la perte de son indépendance. On fera

1 Du moins, nous ne connaissons pas de mosaïques grecques du temps de l'indépendance, mais Pergame et Alexandrie pratiquèrent cet art qui prit, sous l'empire, une grande importance.

1 La femme n'ayant pas eu en Grèce la place qu'elle a su conquérir dans la société moderne, il se forma à côté d'elle des liaisons coupables ou généreuses. Pétrarque, presque un ancien, disait encore, comme beaucoup de Socratiques : « L'amitié est la plus belle chose du monde après la vertu. »

mieux plus tard. Du moins, aurai-je, dans la mesure de mes forces, ouvert la route et attesté la reconnaissance que la France, la plus légitime héritière de Rome et d'Athènes, doit aux deux peuples qui ont marqué son génie d'une empreinte ineffaçable. Aujourd'hui, fléchissant sous le poids des ans, mais sans dire adieu aux lettres, les grandes consolatrices, je répète le mot du vieil Entelle :

Hic cæstus artemque repono.

VICTOR DURUY.

CHRONIQUE MUSICALE

Opéra

Roméo et Juliette, opéra en cinq actes. Musique de M. Charles Gounod. Paroles de MM. Michel Carré et Jules Barbier.

Roméo vient de faire à l'Opéra son entrée solennelle. Par droit de conquête, sinon par droit de naissance, le chef-d'œuvre de M. Charles Gounod s'imposait depuis longtemps pour cet honneur. Encore qu'il ne soit pas taillé tout à fait sur le patron de la tragédie lyrique et selon la formule léguée par Meyerbeer — les essais de grandissement qu'on a voulu lui faire subir en sont une preuve nouvelle — il était écrit pourtant que l'Académie nationale le réclamerait tôt ou tard, parce qu'il est peut-être ce que la musique française a produit jusqu'ici de plus harmonieux au théâtre.

L'auteur en personne a présidé la cérémonie; comme l'année dernière à pareille date, sa belle tête d'apôtre nimbée d'argent, si décorative et sympathique, s'est montrée au pupitre. Il y a un an, il s'agissait de Marguerite; cette fois, c'était le tour de Juliette; n'est-ce pas le privilège des pères de conduire leurs filles à l'autel?

J'appelais tout à l'heure *Roméo et Juliette* le chef-d'œuvre de Gounod; je ne m'en dédis point. Si *Faust*, par l'évolution qu'il a déterminée, tient une place plus importante au point de vue historique, c'est dans *Roméo* que se rencontrent, à mon gré, les véritables caractères de l'œuvre maîtresse, celle où s'affirme le mieux l'accord entre le tempérament de l'artiste et son sujet, — concordance si parfaite que tous ses dons y trouvent leur franc et libre jeu, et qu'il y est servi même par ses défauts.

Sur ces dons exquis de sensibilité, de délicatesse, de style, tout a été dit, je crois, par d'autres, et redit par nous-même à cette place (1); quant aux défauts, la critique wagnérisante les a dégagés avec une clairvoyance si impitoyable, elle les a criés si haut qu'il me serait difficile de les passer sous silence. J'estime, d'ailleurs, qu'à l'artiste entré vivant dans sa gloire, nous devons notre pensée tout entière Gounod donc, — il ne servirait à rien de l'en défendre, — Gounod, impuissant à se désintéresser de lui-même, n'exprime que lui-même. C'est lui qui se chante, qui nous fait ses confidences par la bouche de ses personnages, qualité fort compromettante pour un dramatiste; mais, par compensation, cet état d'âme tient de si près au superbe égoïsme de l'amour qu'il l'a merveilleusement prédisposé pour la conception de l'amour. Il est encore vrai que la psychologie de Gounod manque de profondeur; comparé à Stendhal, ce n'est qu'un médiocre analyste, et qu'un piètre abstracteur de quintessence auprès de l'étonnant Claude Larcher. Mais, dès là qu'il s'agit d'amour, quelle supériorité dans cette irréflexion, dans cette spontanéité tout instinctive! En dépit des dissertations de tous les philosophes, l'éclair du sentiment portera toujours plus loin dans l'art que la lumière de la raison. Et quand, enfin, Gounod n'aurait qu'une corde à sa lyre, qui donc oserait le taxer d'indigence? La toute-puissante voix de l'amour ne couvre-t-elle pas toutes les voix de la nature et du cœur? où plutôt n'est-elle pas à elle seule l'écho et l'harmonie de l'universelle nature?

*
* *

A cette race de grands artistes, il faut chercher des sujets à la mesure de leur âme, pour qu'elle puisse librement s'y incarner. Alors ils produisent leurs chefs-d'œuvre, ne montant jamais plus haut que lorsqu'ils s'abandonnent à eux-mêmes.

Gounod l'a compris : d'où sa prédilection à peu près exclusive pour les poèmes de l'amour. Mais, en les demandant à Gœthe et à Shakespeare, il s'est rendu leur tributaire, allégeance redoutable, qui fait peser à jamais sur son œuvre d'écrasants parallèles; — moins écrasants toutefois, du côté du poète anglais : voici pourquoi.

De ces deux grands « fabricateurs d'âmes », Gœthe et Shakespeare, le premier semble absent de son œuvre, on n'y sent sa main que par l'harmonie qu'il y fait régner; il écoute et contemple, comme à distance, dans sa création, le monde extérieur qui s'y reflète. Tout autre est Shakespeare. Les âmes qu'il crée, il les tire de la sienne et leur impose son image. Sorties de lui, elles vivent encore par lui, nourries de sa substance, échauffées de sa flamme. Par ce don de sympathie, autant et plus que par sa sensibilité suraiguë, presque féminine, il se trouve donc moins éloigné du lyrisme subjectif de Gounod que l'impassible Gœthe : première cause d'une conformité plus grande du poème et de la musique dans *Roméo*. Et voici les autres. D'abord, entre toutes les tragédies de Gœthe, *Faust* est la plus complexe. Les types y confinent à l'abstraction. Gretchen seule est prise dans la vie réelle;

(1) Voy. la *Revue* du 3 décembre 1887.

le docteur et son mentor infernal sont des symboles, — et nous savons que l'esprit éminemment simpliste de Gounod s'entend mal à manier le symbole. Ajoutez que, parmi tous les drames de l'amour, il n'en est aucun où l'amour tienne moins de place. La passion de Faust n'est qu'une des expériences de sa curiosité effrénée; il aspire à connaître, plus encore qu'à jouir de la vie; l'amour véritable n'est que chez la douce enfant qu'il a fascinée. Aussi le musicien d'amour va droit à elle; il n'a vu qu'elle seule, et du *Faust* de Gœthe, il a fait une *Marguerite*, au grand et légitime scandale des penseurs, qui ne le lui pardonneront pas de si tôt.

A côté de cette vaste synthèse où, sous la griffe du poète allemand, la vie et la légende, le réel et l'idéal, la matière et l'esprit s'opposent et se font équilibre, — où Gounod, lui, n'a trouvé qu'une idylle tragique, — la conception du drame de Shakespeare va nous sembler presque enfantine dans sa simplicité voulue. Tout y est en dehors; nulle métaphysique; de philosophie, à peine. Pour ressort, une passion unique, soudaine, absolue, forcenée, qui tire tout à elle et ne connaît rien de ce qui n'est pas elle. Pour personnages, deux êtres ingénus, jeunes et beaux, éperdument épris, deux enfants qui ne discutent ni ne raisonnent, mais se livrent du premier coup, « tout entiers à l'amour et n'ayant jamais été qu'à lui (1) ». Pour cadre, la renaissance italienne (2), avec ses furieux appétits, sa soif d'action, son débordement de vie intense. Cette fougue, cette véhémence de passion, l'ardeur exaspérée de Juliette attendant l'époux, l'effrayant radotage de la nourrice, toute cette peinture puissante des mœurs, Gounod n'y pouvait atteindre. Sa nature, aussi bien que la scène française, s'y refusait. Il laisse donc de côté la couleur locale. Du même coup, par l'effet bien connu d'une loi constante, ses caractères regagnent en idéal ce qu'ils perdent en précision physionomique. Sans aller se perdre dans le symbole, ils s'élèvent jusqu'au type; et dès lors, moins étroitement rapportés à un temps et à un milieu, il devient plus facile au musicien de leur prêter son cœur, condition essentielle de son inspiration toute lyrique.

Un exemple entre bien d'autres. Voyez avec quelle conviction Gounod insiste sur cette bénédiction nuptiale des deux amants qui, dans Shakespeare, passe à peu près inaperçue, qui n'est, si je puis dire, qu'un coup de chapeau aux conventions sociales. C'est que, indifférente pour le poète anglais, la scène est capitale pour notre musicien, car elle va mettre d'accord les deux aspirations contraires dont son âme d'artiste et de chrétien n'a pas cessé d'être obsédée. C'est elle qui lui permettra de nous réaliser son rêve de paradis terrestre, rêve de tous les cœurs croyants et à la fois passionnés : l'extase ardente et pure de l'âme et des sens, sous le regard des anges. C'est donc à elle que nous devrons le cantique d'hyménée, page inoubliable que seul Gounod pouvait écrire, qui l'a fait pour un instant l'égal des plus grands, parce qu'il a pu s'y donner tout entier et sans réserve.

Ramenez Faust à la condition d'amoureux, vous mutilerez Gœthe en pure perte; mais adoucir les teintes dans *Roméo*, idéaliser, en les généralisant, les caractères, c'est transposer Shakespeare sans le trahir. C'est pourquoi, tandis que Faust le ténor n'est pas né viable, Roméo le ténor n'est pas moins vivant que Juliette; il n'en faudrait pas davantage pour fixer le rang des deux œuvres.

Faust est plus varié d'aspects, d'un style plus soutenu. Ne sentez-vous pas pourtant, dans *Roméo*, en dépit de certaines faiblesses, — le bal et la valse, si vous voulez, — une plume plus agile, une touche plus délicate, un art plus simple, moins chargé de rhétorique, une inspiration plus sereine, moins d'apprêt? J'entends qu'on parle de monotonie. Que diriez-vous pourtant si j'allais soutenir que, précisément, l'uniformité fait ici la principale force de l'œuvre, la cohésion dont nous commençons seulement à sentir l'impérieux besoin dans la musique de théâtre? C'est la mélodie continue de ce cantique d'amour en quatre chants qui porte l'œuvre, comme un large fleuve se déroule dans la vallée étroite qu'il a formée de ses apports et qu'il féconde de ses eaux, groupant autour de lui la vie. Ce courant de passion est tout le drame musical. Et quels procédés, je vous prie, quelle mosaïque de *Leit motive* lui donneraient une unité plus complète?

*
* *

Ce rapprochement m'ôte un doute pénible. J'abordais *Roméo*, l'âme et l'oreille encore vibrantes des grands souvenirs de Bayreuth; la musique de Gounod m'a donné la sensation délicieuse d'un bain parfumé après une course folle. Le ciel en soit loué; nous pourrons donc admirer Richard Wagner sans nous croire obligés de renier nos maîtres. Il était vraiment trop cruel de penser que la nouvelle musique allemande allait, comme le nouvel empire allemand, s'élever sur nos ruines. Le jour approche, je le sens, où son avènement inévitable relèguera momentanément dans l'ombre nos œuvres préférées : *Faust* et *Roméo* en souffriront tout d'abord; puis un peu de temps suffira, je pense, pour remettre chaque chose en sa place. Je songe, en effet, qu'il y a trois ans à peine, on a décerné à Victor Hugo les honneurs divins, qu'on l'a proclamé le plus grand poète du siècle et de tous les siècles; — sur quoi, l'on s'est incontinent mis à relire avec une ferveur inattendue Racine et Lamartine. Jouissons

(1) Émile Montégut.

(2) La légende de Roméo et Juliette, qu'on a crue longtemps plus ancienne, est à cinquante ans près contemporaine de Shakespeare.

donc du présent et rassurons-nous sur l'avenir par cet exemple, nonobstant les mines farouches de nos jeunes wagnériens intransigeants.

Faust vivra, du moins dans ses immortelles pages amoureuses, et *Roméo* plus sûrement encore, puisqu'il a résisté aux retouches, — j'arrête, au bout de ma plume, le mot de Caliban, — qu'exigeait, paraît-il, sa métamorphose. Le ballet intercalé avec un à-propos douteux dans le cortège nuptial de Juliette est désolant de banalité et de longueur; j'aurais écouté plus volontiers le chœur du serment ajouté à la fin du 3e acte, s'il était moins visiblement inspiré de Berlioz pour la situation et, pour le fond, de *Parsifal*. Puisse quelque jour la partition nous être rendue telle qu'elle sortit, il y a vingt ans, des mains du maître! L'administration de l'Opéra qui l'a montée avec un soin tout particulier, et dans les conditions exceptionnelles que l'on connaît, aurait pu en prendre texte pour rompre une bonne fois avec le préjugé chorégraphique; il est dommage qu'elle n'y ait pas songé.

*
* *

Outre les additions et la présence de l'auteur, le passage de *Roméo* à l'Opéra nous a valu, comme chacun sait, l'apparition de Mme Adelina Patti sur la scène de l'Académie nationale, — et quelque chose de plus encore. Il fallait, en vérité, que *Roméo* quittât l'Opéra-Comique; il fallait que la célèbre cantatrice traversât le détroit, pour décider nos Parisiens à comprendre enfin quel admirable artiste ils possèdent, depuis trois ans, en la personne de Jean de Reszké. La leçon vaut bien un fromage sans doute, et les badauds qui ont payé deux cents francs une stalle de parterre, pour les beaux yeux de la diva, auraient tort de regretter leur argent. Entre elle et lui, il y a toute la distance d'un musicien de race à une étoile. Et malgré tout, quels prodiges d'intelligence et de volonté chez cette charmante femme, pour se donner une second nature, se dégager des mauvaises habitudes de l'école de Strakosch et redevenir une artiste! Elle a mis dans cette création toute la vaillance d'une voix jeune encore et d'une ardeur qui s'éveille. Elle dit le récitatif; elle prononce avec une netteté merveilleuse; elle joue, sur ma parole, l'espiègle Rosine d'autrefois! elle rend le côté extérieur du rôle comme pas une Juliette n'avait encore pris la peine de le faire, — Mme Miolan sans doute, sous sa froideur apparente, laissait percer une bien autre intensité d'accent; — mais enfin, elle joue. Le public en a été si ravi qu'il ne s'est pas demandé si son geste portait toujours juste, si sa pantomime, tour à tour épouvantée et joyeuse, pendant que le frère Laurent lui propose le narcotique, n'est pas en contradiction avec la résolution farouche d'une femme qui vient de se dire prête à tout, même à la mort, pour échapper à la tyrannie paternelle. Il est vrai que la valse, baissée et bissée, avait conquis tous les cœurs. N'importe; en dépit de ces critiques légères, je ne sais aucune cantatrice à Paris capable d'atteindre à cette perfection relative. Nos scènes lyriques manquent de femmes, cela est certain; on s'en apercevra de reste, lorsque, la brillante comète disparue derrière l'horizon, l'abonné rentrera « dans sa nuit plus livide ». Demain... mais, en attendant,

> Prenons ceci puisque Dieu nous l'envoie;
> Nous n'aurons pas-toujours tel passe-temps.

René de Récy.

CHRONIQUE THÉATRALE

Gymnase

Jalousie, comédie en quatre actes par M. Auguste Vacquerie.

Il est entendu que *Jalousie* est une erreur : les journaux l'ont répété, ces jours-ci, un nombre de fois plus que suffisant. Mais peut-être n'ont-ils pas assez insisté sur un point : à savoir que de pareilles erreurs peu de gens sont capables.

On a dit que la pièce de M. Vacquerie manquait de clarté. Cela n'est pas niable. La scène entre Philippe et Céline, qui ouvre le premier acte, égare tout d'abord les conjectures. On se demande où va ce long marivaudage entre une jeune coquette mariée de la veille, et un homme qui autrefois a souhaité l'épouser. Comme il est question entre eux de jalousie, — puisque Céline, irritée de voir que Philippe s'est consolé, cherche à réveiller son désir, — l'attente du public s'aiguille sur une mauvaise voie. Quand on s'aperçoit, à la fin de l'acte, que c'est la jalousie du barbon Jorgan, excitée par les amours platoniques de sa jeune femme Mme Marcelle Jorgan et d'un voisin de campagne M. Gérard, que c'est cette jalousie-là qui est en premier plan dans la pensée de M. Vacquerie, on tient déjà rancune à l'auteur de nous avoir, dans un acte d'exposition, lancés sur une fausse piste.

Au second acte, l'apparition d'un monsieur en habit noir, qui dit à Jorgan beaucoup de mal de Philippe, qui révèle un mystère domestique dont on prévoit mal les conséquences (la coquette Céline a, paraît-il, épousé un fils naturel de M. Jorgan), et qui finit par demander vingt mille francs comme rançon de ces vilains cancans, tout cela achève d'égarer l'attention si paresseuse d'un public de théâtre. Après, quand M. Jorgan annonce qu'il va se servir de Philippe pour se venger de sa femme et de Gérard, en leur infligeant à eux-mêmes les tortures de la jalousie dont il souffre, on a envie de lui crier : « Mais pardon! si vous souhaitez que l'on s'intéresse un peu à vous, que l'on ne vous considère pas seulement comme un noir et si-

nistre bonhomme dont le machiavélisme dépasse la perversité humaine, montrez-nous que vous avez un cœur, dites-nous que vous aimez Marcelle, votre femme. Vous ne nous avez jamais parlé de cette tendresse; bien pis, quand nous vous avons vu en scène avec elle, chaque fois vous vous êtes rendu odieux, inutilement, par vos paroles ou par vos actions. »

Il me semble que c'était là la lumière dont toute la pièce aurait été éclairée. Faute de cette lueur, le jaloux Jorgan, boutonné dans sa redingote noire, est apparu comme une fiction plus romantique qu'humaine, comme une espèce de Triboulet, sans cette détente de haine, sans ces repos de tendresse qui donnent par instants la vérité et la vie au bouffon du *Roi s'amuse*.

Je veux bien que la vengeance soit plaisir des dieux, mais concevez-vous un homme si maître de soi-même qu'il observe la conduite que Jorgan tient, au dernier acte, vis-à-vis de Gérard ?

Poursuivant l'exécution de son plan, le barbon s'est arrangé pour donner à Gérard le spectacle d'un rendez-vous entre Philippe et Marcelle ; lui-même a réglé toutes choses. La scène est longue. Gérard, obligé de se rendre à l'évidence, n'est plus maître de sa colère; il n'a presque pas souci de cacher son amour pour Marcelle, et on ne peut pas dire que M. Marais — qui est décidément le premier de nos amoureux — ait trahi par son débit et sa pantomime les intentions de l'auteur. Les paroles que M. Vacquerie a mises dans la bouche de Gérard commandaient cette attitude. Dès lors l'impassibilité de Jorgan ne s'explique plus. La contrainte qu'il s'impose est décidément surhumaine. La passion voudrait qu'il sautât à la gorge de Gérard, qu'il lui criât : « Mais, scélérat que vous êtes! vous savez bien que ce n'est pas Philippe, mais vous qu'on attend là-haut. » En poussant jusqu'au bout sa comédie, Jorgan sort de la vérité et de l'émotion : l'action se refroidit, le pathétique se glace.

De plus, le style de M. Vacquerie contribue parfois à obscurcir une action qui n'est point claire de sa nature. Ce style est de caractère double et disparate : tantôt abstrait jusqu'à la sécheresse géométrique, tantôt fleuri de romantisme. Mais c'est l'abstraction qui domine. Elle est à sa place dans les phrases qui expriment, d'une façon précise et nue, des vérités de psychologie un peu générale; mais quand elle veut seulement noter les mouvements des passions, les soubresauts de la causerie, elle fatigue. Elle fait songer, ô surprise, à ces dialogues de Corneille pleins de concetti de rhétorique, dont on démêle bien le sens à la lecture, mais qui, à la scène, provoquent l'éblouissement.

Cela dit, il me semble que l'on a été cruellement injuste pour *Jalousie*. On a répété qu'il n'y avait pas de sujet, que la facture était partout d'une gaucherie puérile; enfin, on n'a presque pas pris garde que l'idée de cette pièce mal venue était ingénieuse et qu'on y rencontrait, chemin faisant, des scènes supérieurement traitées.

Infliger le supplice du talion à ceux dont la trahison nous torture, c'est bien là une idée de jaloux. Je ne sais pas si la jalousie vous a jamais serré le cœur dans sa main d'étrangleuse : si vous avez passé par ce spasme, vous savez que la douleur en est innommable et qu'il n'y a pas de rêves plus cruels que ceux qu'elle provoque. L'originalité du cas inventé par M. Vacquerie, c'est que le platonisme des relations de Gérard et de Marcelle, connu par le mari, dégageait sa jalousie de tout élément sensuel. On se trouvait en face d'une jalousie d'origine et de substance purement sentimentales. Cela permettait d'étudier la psychologie de la jalousie dans la clarté de la conscience, sans craindre ces fumées qui montent des ivresses sensuelles, obscurcissent le spectacle, l'abrègent par quelque coup de folie. « Ni duel, ni divorce, dit le mari de Marcelle, quand il est édifié sur l'adultère sentimental de sa femme. J'ai mieux que cela pour me venger! »

En vérité, cela était un sujet magnifique. On ne se console pas — quand on songe en dépit de quelles beautés cette bataille a été perdue — que M. Vacquerie ne nous ait pas édifié dès le début sur l'amour passionné de Jorgan pour sa femme.

Car, vous ne l'ignorez pas, la jalousie ne suppose pas toujours l'amour. Elle n'a parfois d'autre source que l'orgueil, et, dans ce cas, elle ne mérite guère de commisération. Quand on montre au théâtre un vieux mari, une jeune femme, un honnête amant, il faut bien s'attendre à voir les sympathies du public aller aux deux cœurs que leur jeunesse destinait l'un à l'autre et qu'un intrus a séparés. Ce barbon, logiquement puni par la trahison de l'imprudence de son mariage, ne peut reconquérir notre pitié que si l'amour éperdu lui sert d'excuse.

Même sans ce secours, les scènes qui mettent Marcelle en face de son vieux mari, — particulièrement celle où Jorgan, prévoyant que Gérard jaloux a interdit à Marcelle de voyager en tête-à-tête avec Philippe, exige l'obéissance à ses volontés, — nous ont pris aux entrailles. Imaginez à quelle émotion nous serions montés, si, au lieu de maudire ce bourreau, nous avions vu en lui une troisième victime de l'amour, et si, à cause de cela, nous avions compati à sa souffrance.

Sans doute, telle qu'elle est écrite, la pièce de M. Vacquerie ne pouvait point réussir ; mais ce n'est pas une excuse pour qu'un public de première l'ait accueillie comme il a fait.

Une salle de *première*, par définition, contient tous les gens de goût qui, à Paris, s'intéressent aux lettres. Ces juges sont invités à donner leur avis artistique sur les œuvres de théâtre. Il semble qu'ils devraient faire honnêtement leur métier de critique, songer que c'est l'unique fois où l'œuvre qu'on leur montre doit être jugée littérairement; que, le lende-

main, elle deviendra une marchandise que le gros public achètera ou dédaignera, pour des raisons de plaisir égoïste qui n'ont rien à voir avec la littérature ni avec l'art. Or ces critiques mondains se comportent comme des commissaires-priseurs. Au lieu de chercher à démêler la valeur du spectacle qu'on leur soumet, ils ne semblent préoccupés que de flairer d'avance si la pièce « fera oui ou non recette ». On leur donne l'occasion de guider l'opinion de la foule qui, dans une certaine mesure, est respectueuse des jugements de l'élite, et ils n'ont qu'une idée : deviner quelle sera l'opinion routinière de cette foule. Ils mettent leur amour-propre à rendre des arrêts qui ne soient pas cassés par elle.

Cela est déplaisant à constater, surtout en face de l'œuvre inégale, mais par endroits supérieure, d'un homme à qui son passé littéraire permettait dans la mauvaise fortune d'espérer un accueil plus respectueux.

HUGUES LE ROUX.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

« Cet homme devait subir toutes les suggestions, y étant prédisposé par l'atavisme...

« Atavisme... responsabilité solidaire et indéfinie de toute une race devant Dieu, — suivant qu'il est écrit au Décalogue : *Je suis le Dieu fort et je sais châtier l'iniquité du père jusque sur les enfants...* »

... O Justice immanente !... Il est patient puisqu'il est éternel (1). »

Écoutez un drame étrange.

Premier acte. En 1815.

Le marquis Charles de Mauréac est un chouan héroïque et féroce. Durant plusieurs générations, les seigneurs de Mauréac, du parlement de Bretagne, ont occupé une des quatre charges de présidents aux enquêtes, presque toujours « ordonnés pour tenir la Tournelle », — honneur redoutable que justifiaient d'ailleurs des travaux successifs sur les édits criminels, par suite une connaissance héréditaire des âmes scélérates et une pratique familiale de la *question* « selon l'usage de Rennes », c'est-à-dire de la torture par brûlement des pieds et des jambes.

Pour enlever l'*Albatros*, un ponton où les bleus, vétérans de Bonaparte, gardent des chouans prisonniers, le marquis de Mauréac a séduit d'abord Anne-Yvonne Gallo, la femme du capitaine des bleus. Une nuit (c'est la nuit de Noël), il lui demande le mot d'ordre qui permettra d'accoster le navire. Anne-Yvonne refuse. Il lui arrache le mot en la « chauffant », c'est-à-dire en lui faisant brûler les pieds et les jambes jusqu'aux os, et il laisse ses compagnons l'enterrer encore vivante.

Pour le Roy!

Deuxième acte. En 1865.

René de Mauréac, fils du grand marquis, rencontre une petite comédienne d'opérette, Chérie-Mignon. Il la poursuit d'un désir aveugle, irrésistible, plus fort que la volonté, la raison et l'honneur. La fille résiste. Elle a peur. Il finit pourtant par l'épouser. Mais, pendant la nuit des noces, il essaye de l'étrangler; et elle, en se défendant, le tue d'un coup de couteau. Il tombe près de la cheminée et roule, les jambes dans le feu.

Chérie-Mignon est la petite-fille d'Anne-Yvonne Gallo.

René de Mauréac le sait.

Tous deux ont acccompli ces choses sans le vouloir, et pour obéir à la suggestion du spirite Élias, 24, rue Rousselet, à Paris.

Je ne vous dis là que l'essentiel. Il faut lire le livre, il faut voir la mise en œuvre, avec quel art subtil et sûr toute l'histoire est conduite, et comment, dès les premières pages, M. Gilbert Augustin-Thierry sait nous envelopper de mystère, et, par la notation de détails très simples, mais inquiétants parce qu'on n'en voit pas le pourquoi, créer peu à peu autour de nous comme une atmosphère d'épouvante. J'ai rarement senti avec cette vivacité le désir de savoir *ce qui arrivera* et le délice d'avoir peur.

C'est comme qui dirait du Mérimée abondant, — et convaincu.

Convaincu, et même un peu solennel, M. Augustin-Thierry nous avertit, dans sa préface, qu'il a prétendu faire « une tentative littéraire nouvelle ». Le vieux roman, le roman d'observation meurt d'épuisement. L'étude de l'homme « doit poursuivre sa recherche beaucoup plus haut que l'homme ». La justice immanente et implacable qui gouverne secrètement l'histoire des familles et de leurs générations successives, le conflit de la personnalité humaine et des fatalités de l'atavisme; « les responsabilités solidaires » transmises par les pères aux enfants, le problème de la suggestion... tels sont quelques-uns des sujets qui s'offrent aujourd'hui aux méditations et aux divinations de l' « artiste penseur ».

Que les essais de M. Augustin-Thierry soient aussi nouveaux qu'il le croit, c'est ce que je ne puis vous garantir. Mais si sa matière n'est peut-être pas intacte, du moins n'est-elle pas encore si rebattue; et ces fiertés me plaisent quand elles sont soutenues, comme ici, par un vrai talent. Ou, plutôt, elles m'en imposent. Et, après que l'assurance de l'auteur m'a fait hésiter, la demi-obscurité de son programme prolonge cette hésitation.

(1) *La Tresse blonde*, par Gilbert Augustin-Thierry. — Librairie moderne.

Oui, j'entends bien, voilà assez longtemps qu'on nous ressasse l'éternelle histoire de l'amour et de l'adultère, et celles de la jalousie, de la haine, de la cupidité, et de toutes les passions et de tous les vices *individuels*. Tout cela est connu, archi-connu. Si j'ai bien compris l'auteur de *Marfa*, il voudrait qu'après la psychologie des personnes on tentât l'étude de ce qu'il y a en nous d'étranger et de supérieur à nous, des influences fatales dont nous n'avons pas clairement conscience et qui ne deviennent intelligibles qu'à la condition de les observer, non plus dans des individus isolés, mais dans des successions ou des groupes d'êtres humains. Moyennant quoi l'on voit se dégager à demi des ténèbres qui les rendent redoutables quelques-unes des lois qui semblent présider au développement moral du monde : lois de solidarité, de réversibilité, de responsabilité collective, d'expiation familiale; et par suite on entrevoit d'étranges communications, non encore définies, des âmes entre elles et pe celles des vivants avec celles des morts, de subites et effrayantes lacunes de la personnalité et de l'identité du moi, et des sortes de substitutions de consciences. « Car, comme dit Hamlet, il y a plus de choses sous le ciel, Mercutio, que n'en conçoit votre philosophie. »

Mais, d'autre part, c'est ici proprement le domaine des suppositions invérifiables, des chimères et des ombres vaines. Peut-on bien nous proposer pour sujet « d'étude » et « d'analyse », comme fait M. Thierry, des conceptions forcément arbitraires? N'est-il point dupe d'une assez plaisante illusion? Ce qu'il rêve, il croit l'observer. Son « enquête sur l'inconnu » n'est qu'une enquête sur l'inconnaissable: ce qui implique contradiction, comme on dit dans l'école. Quoi qu'il fasse, des récits comme la *Tresse blonde* ne sauraient être que des divertissements d'art d'une horrifique ingéniosité, — rien de plus que *Lokis* ou la *Vénus d'Ill*, ce qui est déjà beaucoup.

Et pourtant il y a ici autre chose : un rêve moral édifié sur une hypothèse scientifique. L'accomplissement d'une parole divine (*Je châtierai l'iniquité du père sur les enfants*) par la loi darwinienne de l'atavisme, voilà la *Tresse blonde*. C'est donc bien une imagination d'aujourd'hui. D'aujourd'hui? N'y a-t-il donc point une idée analogue dans l'*Orestie* d'Eschyle? N'est-ce point son père assassiné qui « suggère » à Oreste, par la bouche d'Apollon, de tuer sa mère Clytemnestre? Oreste n'a-t-il point l'aspect et la démarche d'un somnambule? Est-ce bien lui qui agit? A-t-il un moment d'hésitation? Et n'est-il pas, en somme, absous comme irresponsable?... Cherchons et regardons autour de nous, que de fois nous voyons les fils expier pour leurs pères et leurs aïeux! Et ces châtiments d'innocents offensant en nous une irréductible idée de justice, comment ne ferions-nous pas ce rêve d'une transmission et d'une réincarnation des âmes? — Mais cela n'arrange rien du tout, puisque ces âmes ne se doutent point qu'elles ont déjà vécu ni qu'elles rachètent leurs fautes antérieures... — Laissez-moi tranquille! Et souvenez-vous, par exemple, de ce pauvre petit prince impérial massacré par les sauvages et venant mourir de si loin, d'une mort sanglante, sous la même latitude où était mort l'Homme de sang, son aïeul. Est-ce assez machiné? Et sent-on assez là dedans l'application d'une loi? — Mais nous ne sommes frappés que des cas où cette loi semble appliquée; or il y en a des millions où rien de semblable n'apparaît. — Qu'en savez-vous? L'histoire d'une famille peut exiger des siècles et des siècles pour que le drame moral y soit complet : *patiens quia æternus*. Et dès lors ces choses sont hors de notre prise. — Précisément. — Oui, mais cette obscurité même nous permet tous les rêves. Le roman de M. Gilbert Augustin-Thierry est un rêve horrible et édifiant à la fois de métempsycose hindoue. Mais la pensée d'où il est éclos a un tel caractère de beauté morale, et en même temps les circonstances extérieures où il se déroule ont un tel air de réalité, qu'on est tenté de se demander : Pourquoi pas? C'est ce qu'a voulu M. Augustin-Thierry. Je tiens donc son livre pour excellent.

II.

Au temps du roi Louis-Philippe (1), la vieille comtesse de Saint-Salbi vit toute seule, parmi de vieilles choses, dans son vieil appartement de la rue de Varennes. Elle a un culte: celui de la royauté légitime et, en particulier, du roi Louis XVII, à la mort de qui elle n'a jamais voulu croire. Elle l'espère, elle l'attend, elle veut le voir, elle en meurt. Pour la sauver, son vieux médecin imagine de faire jouer auprès d'elle le rôle de Louis XVII par un aventurier gras, à nez bourbonien, un nommé Roulette, qui a été postillon, écrivain public, accordeur de pianos et comédien. Roulette prend goût à son rôle. Il fait mettre à la porte le vieux médecin pour n'avoir pas à partager les petits bénéfices de l'affaire. Puis, la vieille dame ayant hérité de cinq millions, il l'épouse morganatiquement et s'installe avec elle dans un magnifique vieux château qu'elle a en Touraine. Il vit là comme un coq en pâte, se gave, s'empiffre, parade, se laisse adorer, opprime et brutalise la pauvre femme, l'épouvante un jour en lui déclarant qu'il est républicain et en lui chantant *la Carmagnole* — et meurt enfin d'une royale indigestion. — Et la comtesse, ferme dans sa foi, fait graver sur le tombeau :

Ici repose dans l'attente de la bienheureuse résurrection
CHARLES-LOUIS, DUC DE NORMANDIE,
Sic transit gloria mundi.

(1) *Sire*, par Henri Lavedan. — Librairie moderne.

C'est un conte. M. Henri Lavedan ne nous donne point cela pour autre chose. Ce conte repose sur d'assez fortes conventions. Il faut, notamment, que la comtesse de Saint-Salbi ne mette pas une fois le nez à la fenêtre, qu'elle vive sans aucune espèce de communication avec le dehors. Et il faut que Roulette ait l'âme assez robuste pour se contenter de satisfactions et de ripailles absolument solitaires. Nous le voulons bien.

C'est un conte narquois : j'y reconnais l'esprit de mes compatriotes les guépins, comme on appelle les Orléanais. Les bouts de conversation de la comtesse et de Roulette sont impayables :

« ... Terre d'exil... tristes souvenirs... Qu'il est lourd, le poids d'une couronne!... passé de deuil et de sang... ne point faillir à ma mission...

« Il tombait dans des gravités subites :

« — Ces temps sont loin.

« — Et Varennes? balbutiait-elle haletante... le retour à Paris?

« — Horribles souvenirs, madame, horribles!

« Et il était pâle, mais pâle... »

Ou bien :

« — Et ce Lafayette, sire? l'avez-vous vu sur son cheval blanc?

« A cette question... Roulette ne répondit d'abord pas ; il hocha la tête de bas en haut... et laissa tomber enfin avec un soupir :

« — Ah! s'il avait voulu!

« Une flamme éclaira le regard de la comtesse.

« — Mais Pétion! interrogea-t-elle, que pense de Pétion Votre Majesté?

« Ici le visage de Roulette s'adoucit dans une expression grave et réfléchie ; à voix basse, il prononça : « Oh! lui, j'en « pense bien des choses!... bien des choses! » accompagnant cette appréciation d'un geste vague et fatigué de son bras droit levé à demi.

« — Comme Votre Majesté juge avec profondeur et originalité les hommes! répliqua-t-elle. »

Et ce conte narquois est un conte fort pittoresque. Les descriptions des milieux, de tous les détails extérieurs, du mobilier, des toilettes, des bibelots, de tout le rococo du dernier siècle, y sont incomparables. C'est une résurrection quasi fantastique, car les objets y apparaissent à la fois très précis et très lointains... Il y a là de bien remarquables prouesses de style, de ces morceaux de facture qui rappellent les « chefs-d'œuvre » des ouvriers des anciennes corporations. Je ne vois personne parmi les jeunes gens qui possède mieux que M. Henri Lavedan tous les secrets de l' « écriture artiste », toutes les habiletés de notre plus récente rhétorique.

« De subtils parfums rôdaient autour des meubles délicieusement surannés; et de ce mélancolique appartement bien épousseté se dégageait un charme si intense d'armoiries, une si pénétrante saveur de passé à particule, que le cartel rococo avec ses amours de cuivre, et son balancier sage et réservé — au lieu de marquer l'heure présente, le temps d'aujourd'hui — avait bien plutôt l'air de dévider *de l'arriéré*, des heures de jadis, tout un très vieux temps de grenier. »

Et ailleurs :

« L'heure était intime, d'une exquise et solennelle vétusté, profondément triste de la tristesse des grandeurs déchues, troublée à peine par le craquement d'un meuble de Boulle ou le roulement lointain de quelque voiture qu'on croyait un carrosse... Une atmosphère ancien régime flottait, enveloppant cette grande dame et ce beau vieux gentilhomme... Quand le roi décroisait ses jambes, les boucles de ses souliers lançaient des lueurs. »

Avec cela... je ne dirai pas que ce conte est trop long, puisqu'il est bon ; mais je dirai encore moins qu'il est trop court. Et je ne dirai pas non plus que la manière de M. Henri Lavedan est un peu fatigante, puisqu'elle me ravit ; mais je dirai encore moins qu'elle est unie et reposante.

Je ne dirai pas davantage que ce conte est trop spirituel (c'est un si rare défaut!) ni que je me plains qu'il soit si constamment ironique, ni que je déplore que ce soit un conte et non pas un roman... Et pourtant, si M. Henri Lavedan avait voulu!... S'il avait voulu, au lieu de ces fantoches trop simplifiés, tous deux immuables dans leur attitude, nous montrer des êtres vivants? Était-il nécessaire que la comtesse fût à ce point faible d'esprit? Était-il nécessaire que le faux Louis XVII fût un drôle?... Je rêve une jolie et touchante histoire. La comtesse serait une exquise petite vieille, un peu trop romanesque seulement et de trop d'imagination. Et lui, le faux Louis XVII, serait sincère, il se croirait le Dauphin, et *c'est pour cela* qu'il le ferait croire à son amie. C'est lui qui serait fou, d'une folie douce, comique et attendrissante. Et l'on voudrait détromper la vieille dame, et l'on ne ferait par là que fortifier sa foi. Et alors leurs entretiens, leur amitié et toute leur liaison ne serait plus grotesque ni caricaturale, mais aurait une grâce triste et qui nous mouillerait les yeux...

Bon! voilà que je tombe encore dans ce travers de demander aux gens autre chose que ce qu'ils ont voulu faire, tout en trouvant excellent ce qu'ils ont fait. Mais aussi, pourquoi certaines pages de M. Henri Lavedan lui-même (et par exemple tel conte ou tel dialogue de la *Vie parisienne*) donnent-elles l'idée de quelque chose de plus franc, de plus sincère, de plus humain, de plus intéressant, à mon gré, que cette fantaisie d'art, si accomplie qu'elle soit?

III.

Laissez-moi, pour une fois, sortir de mon domaine et vous signaler un ouvrage d'histoire locale et d'érudition : l'*Histoire de Grenoble*, par M. Auguste Prudhomme (1). A vrai dire, l'exactitude n'exclut ici ni l'élégance ni le mouvement; et, d'autre part, l'histoire d'une ville comme Grenoble n'est plus une monographie purement locale, bonne à insérer dans le bulletin d'une société savante de province, c'est un chapitre de l'histoire de France :

« ... C'était la capitale d'une importante province : à ce titre, elle fut le théâtre de presque tous les grands événements de l'histoire du Dauphiné, depuis la conquête romaine jusqu'au mouvement de 1788, par lequel elle formulait, la première, le programme de la révolution. Siège d'un gouvernement général, des États provinciaux, d'une intendance, d'un Parlement, d'une Chambre des comptes, etc., elle résume toutes les institutions de l'ancienne France; ville épiscopale, elle nous montre comment est né le pouvoir temporel des évêques et comment la royauté l'a conquis pièce à pièce; quelles circonstances favorisèrent le développement du protestantisme et quelles luttes sanglantes elle provoqua... Ville libre enfin, elle nous initie au mécanisme du régime municipal en Dauphiné, et à ses modifications actuelles du XIIIe au XVIIIe siècle. »

Joignez qu'on rencontre, au cours de cette histoire, plus d'un personnage curieux : le baron des Adrets, Lesdiguières, l'évêque janséniste Le Camus, Nicolas Chorier. Je recommande le livre de M. Auguste Prudhomme à tous ceux qui croient que de bien connaître les petites patries, cela fait encore mieux aimer la grande.

JULES LEMAÎTRE.

CÉSAR BORGIA (2)

Avec l'étude originale que vient de faire paraître M. Charles Yriarte, il n'y a point à douter que nous n'ayons désormais un César Borgia en pied, peint dans son milieu pittoresque et dramatique, et dégagé des exagérations de la légende.

Sans entrer aujourd'hui dans les détails de son œuvre, nous nous bornerons à rappeler le but que poursuivait l'écrivain, les ressources dont il disposait pour l'atteindre, et les efforts qu'il a dû faire pour reconstituer la vie du célèbre fils d'Alexandre VI.

C'est l'examen attentif d'une arme célèbre, une épée ayant appartenu à César Borgia, conservée à Rome dans la maison des Gaëtans, qui a inspiré à l'écrivain la curiosité d'étudier, depuis, la vie du Valentinois et l'a conduit à se vouer pendant nombre d'années à son héros, Constatant que le récit des aventures qui ont signalé cette dramatique existence était interrompu faute de documents, M. Yriarte s'est proposé de combler cette lacune, et, reprenant l'œuvre à son origine, à la naissance même de César Borgia, il a prétendu le suivre pas à pas dans chacune des villes où il a séjourné, depuis sa jeunesse à l'université de Pise jusqu'à sa mort en Navarre sur le champ de bataille de Mendavia. Il semble, en effet, qu'ayant connu tous les documents rassemblés par ses devanciers, l'auteur a non seulement ajouté à ces derniers beaucoup d'informations nouvelles, mais découvert, pour la dernière partie de la vie de César, toute une série de documents inédits.

Il est singulier qu'une arme, œuvre d'art plus ou moins intéressante au point de vue de la forme, puisse être le point de départ d'un travail historique sérieux; mais l'écrivain (qui n'a d'ailleurs consacré que quelques lignes à cette arme elle-même dans son volume) nous montre qu'il y a là un monument important, en ce sens que la lame est criblée de représentations et d'inscriptions qui font allusion à la grandeur future du fils d'Alexandre. L'épée est datée, elle porte à côté du nom de César le titre « cardinal de Valence »; or, comme Borgia n'a rejeté la pourpre qu'en 1498, on s'étonne de voir que, voué à l'Église, enfermé dans une impasse, et destiné à n'exercer son action que dans le milieu du Vatican, dans une circonstance exceptionnelle comme le couronnement du roi de Naples où il allait représenter son propre père, le pape Alexandre VI, et où, comme tel, on devait porter en avant de lui dans les cérémonies une épée de juridiction, le globe et les *Flabelli*, il ait pu ordonner à l'artiste chargé de fabriquer le glaive d'y représenter le triomphe de César, le passage du Rubicon, de lui souffler ses inspirations et le faire l'interprète de ses ambitions futures. Le Valentinois, à l'époque où il appartenait encore à l'Église, aurait donc roulé dans sa tête des projets démesurés; il aurait tracé pour ainsi dire sur son épée le programme de sa vie future, s'élançant vers l'avenir sous les auspices du César antique: CUM NUMINE CESARIS OMEN, et décidé à renverser tous les obstacles qu'il rencontrerait sur sa route.

C'est ainsi que l'épée de César Borgia devient un commentaire des dépêches de Machiavel, un chapitre nouveau du *Prince*, et, pour montrer qu'il n'y a là ni un accès d'enthousiasme, ni une de ces exagérations qui peuvent engager un écrivain dans une route qui n'aboutit qu'à l'erreur, M. Yriarte cite Grégorovius, l'auteur de l'*Histoire de la ville de Rome au moyen âge*, qui,

(1) *Histoire de Grenoble*, par A. Prudhomme, archiviste de l'Isère. — Grenoble, chez Gratier.

(2) *César Borgia, sa vie, sa captivité, sa mort*, d'après de nouveaux documents des dépôts des Romagnes, des Simancas et de Navarre, par Charles Yriarte. — 2 vol. in-8° avec portraits et fac-similés. Rothschild, 1888.

après avoir fait allusion aux compositions et aux inscriptions gravées sur la lame de César, conclut en ces termes : « Les allusions au César antique font comprendre les idées ambitieuses qui fermentaient déjà dans le cerveau du jeune cardinal. »

On sait que les historiens de César Borgia ont aban-

Épée de César Borgia.

donné ce dernier à Naples, au moment où Gonzalve de Cordoue le trahit et, malgré le sauf-conduit signé du roi Ferdinand le Catholique, le fait transporter en Espagne d'où il ne reviendra plus. Enfermé dans une prison d'État d'où il semblait ne pouvoir jamais s'échapper, César s'enfuira à la fin de 1506, et, arrivé à Pampelune à la cour de son beau-frère le roi don Juan de Navarre, en 1507, en mars, il ira finir obscurément dans une rencontre avec les *Beamontèses*, parti politique rebelle au roi de Navarre sous les ordres du comte Beaumonte, seigneur de Lerins.

César meurt donc à l'âge de trente-deux ans : on peut avec sécurité — grâce aux dépêches des ambassadeurs des divers princes d'Italie à la cour vaticane, et réciproquement (dépêches très récemment déchiffrées et dont un grand nombre étaient absolument illisibles, car le *chiffre* n'a été découvert que dans ces dernières années) — suivre le Borgia depuis son en-

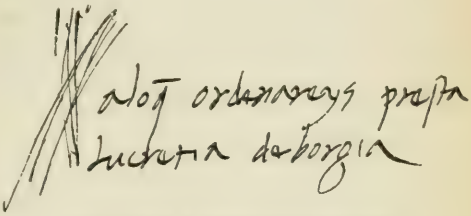

Fin d'une lettre et signature de Lucrèce Borgia.

trée au Sacré Collège jusqu'à sa fuite à Naples, après la mort de son père Alexandre, et sa lutte personnelle avec Jules II ; mais il était impossible de se rendre compte des dernières péripéties de sa vie sans visiter les dépôts de Valence d'abord, sans aborder Chinchilla, dans la province d'Albacète, où jusqu'ici personne n'a jamais soupçonné qu'il avait vécu prisonnier pendant près de onze mois; sans demander ensuite aux papiers d'État de Castille le secret de la vie du captif dans le château fort *la Mota*, à Medina del Campo, celui de sa fuite et

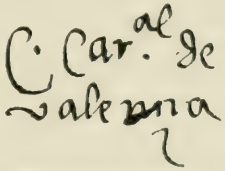

Signature de César Borgia.

de son odyssée à travers le nord de l'Espagne, presque à Pampelune, et enfin, aux papiers d'État des *Archivos de los Comptos* de la capitale de la Navarre, les témoignages de ses dernières intrigues en Navarre et les preuves de sa mort inattendue.

Les chroniques valenciennes et castillanes, contrôlées par l'examen des dépêches des ambassadeurs du Vatican et des diverses cours d'Italie aux souverains catholiques, ont permis d'abord de suivre César de Valence à son premier lieu de captivité, à Chinchilla. Les documents de Simancas, ce merveilleux dépôt où sont venus aboutir les papiers politiques des anciens royaumes qui divisaient l'Espagne, ont été mis à contribution pour tout le séjour à Medina ; les casiers

judiciaires et les actes authentiques du procès intenté au gouverneur du château fort qui laissa s'échapper le prisonnier, n'ont rien laissé à apprendre sur l'évasion, les curieuses péripéties du voyage de Medina à Pampelune, et l'arrivée à la cour de Navarre. Les renseignements complets relatifs à l'état de cette petite cour au moment de l'arrivée de Borgia se trouvaient à leur place aux archives du lieu, avec cette particularité que le partage de la Navarre entre deux États obligeait le chercheur à s'adresser aussi au dépôt des archives des Basses-Pyrénées où, en même temps qu'il découvrait à Pau une preuve nouvelle de la captivité à Chinchilla, il pénétrait les secrets du mariage de César avec la fille d'Alain d'Albret, duc de Guyenne, père de Jean de Navarre, sujet déjà traité d'ailleurs par M. Bonnaffé et par M. Luchaire.

Non content d'avoir suivi son héros devant Viana, d'avoir exploré le champ de bataille de Mendavia, M. Yriarte, qui a un faible pour les monuments, a voulu restituer le sépulcre et même fouiller le sol de la ville, la *Calle de la Rua*, obscures gémonies où une réaction triomphante a jeté les ossements de César Borgia, après avoir profané son tombeau, détruit le monument et brisé les belles sculptures dont il était orné.

L'ouvrage, composé de deux volumes, n'appelait point nécessairement l'illustration; mais ce qu'on appelle en histoire les monuments, c'est-à-dire les médailles, les portraits contemporains, les édifices, les armes, les autographes, les cartes, jettent une vive lumière sur le récit, le complètent et deviennent souvent des preuves irréfutables à l'appui de certaines assertions. A ce titre ils avaient leur place marquée dans l'œuvre de M. Charles Yriarte.

REVUE DES LIVRES ILLUSTRÉS

Étrennes 1888.

MAISON QUANTIN.

La maison Quantin met en vente cette année quatre ouvrages de grand luxe qui soutiendront dignement sa réputation artistique ; ce sont : l'*Italie du Nord*, par M. G. de Léris ; — les *Contes juifs*, par M. Sacher-Masoch ; — l'*Histoire de l'École navale et des institutions qui l'ont précédée*, par un ancien officier ; — et l'*Histoire de la société française pendant la Révolution*, par Edmond et Jules de Goncourt.

L'*Italie du Nord* fait partie de la collection du *Monde pittoresque et monumental* dont les trois volumes précédemment parus ont été justement remarqués. En limitant son sujet aux provinces trop rapidement parcourues et trop superficiellement observées par les voyageurs, l'auteur s'est proposé de faire connaître sous ses divers aspects une partie de la péninsule qui n'avait été jusqu'ici l'objet d'aucune description détaillée. La matière était aussi vaste qu'intéressante. Que de richesses artistiques, en effet, que de curiosités pittoresques, que de souvenirs historiques, dans le Frioul, le Piémont, la Ligurie, la Lombardie, la Vénétie et la Toscane! Sans compter que M. de Léris ne se laisse pas absorber uniquement par l'Italie ancienne; l'Italie moderne appelle à juste titre son attention, et il se plaît à fournir des renseignements précis et techniques sur les mœurs actuelles, l'administration, les grands établissements, la presse, le théâtre, la société, en un mot sur la vie générale du pays. Aussi son travail présente-t-il une réelle utilité aussi bien pour le touriste désireux de visiter le nord de la péninsule d'une façon instructive et agréable, que pour l'érudit ou le curieux qui, sans sortir de son cabinet, veut se faire une idée exacte et complète de cette contrée. Les descriptions de l'auteur sont utilement commentées par 250 gravures dessinées par les meilleurs artistes avec une rare perfection.

Dans la société contemporaine où ils ont su prendre une large place, les Juifs ont généralement subi l'influence du milieu ; ils ont adopté les costumes et les usages extérieurs, et ils se sont confondus avec la foule des autres citoyens. Mais l'ancienne vie juive, avec son caractère biblique, ses mœurs originales, ses naïves superstitions et ses poétiques légendes, n'a pas complètement disparu de l'Europe. On la retrouve encore dans certains villages d'Alsace, d'Allemagne, d'Autriche, de Pologne, d'Angleterre et d'Espagne, où subsistent quelques agglomérations de familles israélites formant comme un coin de l'antique Orient transporté en plein XIXe siècle, qui se transmettent fidèlement, de génération en génération, les usages et les pratiques de la vie patriarcale. Ce sont ces familles que notre collaborateur M. Sacher-Masoch a observées curieusement et qui lui ont fourni le sujet de ses *Contes juifs*. Cet ouvrage présente une série très variée de petits poèmes en prose, pleins d'imagination et d'entrain, aux sujets tantôt plaisants et comiques, tantôt graves et sévères, dont la scène se passe dans les contrées les plus diverses. Des mérites du narrateur nous n'avons pas à faire l'éloge ici ; son talent original et personnel, son esprit humoristique et son style sobre et nerveux étant appréciés de nos lecteurs à leur juste valeur. Qu'il nous suffise donc de signaler l'illustration exceptionnelle du volume confié à des artistes qui se sont fait une spécialité des peintures de la vie juive et qui ont interprété avec autant de vérité que de talent les récits de l'auteur dans une trentaine de planches hors texte, gravées en taille-douce, et dans une centaine de petits dessins.

L'École navale était jusqu'ici le seul de nos grands établissements techniques qui n'eût pas trouvé d'histoire spéciale. Cette lacune vient d'être réparée par un ancien officier de marine qui a rédigé une *Histoire de l'École navale et des institutions qui l'ont précédée*, dont le vice-amiral Jurien de la Gravière a bien voulu écrire la préface. Dans la première partie de son travail, l'auteur retrace d'après de nombreux documents les origines de cette institution, depuis les brillant-gardes de l'amiral de France jusqu'au collège royal

de marine établi sous la Restauration. La seconde est consacrée à l'école actuelle et l'étude du *Borda* y tient une très large place. On y suit pas à pas la vie intime des élèves, leurs travaux et leurs manœuvres ; on se familiarise avec leurs mœurs, leurs traditions, et même leur langage spécial. L'illustration du volume est l'œuvre du spécialiste Jazet, un de nos meilleurs peintres de marine ; elle comprend quarante dessins hors texte qui reproduisent les uniformes anciens et modernes, les tableaux d'intérieur et les scènes les plus caractéristiques de la vie du *Borda*. Les lecteurs ne manqueront pas à cet ouvrage patriotique qui honore dignement l'école d'où sont sortis depuis un demi-siècle tant d'illustres marins.

Si les ouvrages historiques des frères de Goncourt ne reçurent pas lors de leur apparition l'accueil empressé qu'ils méritaient, ils ont grandement conquis depuis quelques années la faveur du public lettré, et l'engouement justifié d'ailleurs dont ils sont l'objet doit être assurément une réparation suffisante, quoique tardive, aux yeux du seul survivant des deux écrivains. Tout récemment on publiait des éditions luxueuses de *Madame de Pompadour* et de *la Société française au* XVIII*e siècle;* aujourd'hui, c'est le tour de l'*Histoire de la société française pendant la Révolution.* A la veille du centenaire de 1789, le choix de ce livre était tout indiqué pour une publication de luxe, et l'éditeur qui l'a entreprise n'aura sans doute qu'à se louer de son initiative. Du fond même de l'ouvrage il y a peu de chose à dire : presque tous les gens instruits l'ont lu et savent que c'est un tableau original, pittoresque et animé de la vie et des mœurs de Paris durant la période révolutionnaire, où la société, les modes, l'instruction, la religion, les femmes et l'amour sont étudiés tour à tour avec une exactitude et une variété de détails que peut seule expliquer l'érudition surprenante des deux auteurs. Le genre d'illustrations qui convenait à ce travail était tout naturellement indiqué, c'était le genre documentaire ; il fallait choisir et reproduire parmi les gravures et estampes de l'époque les plus intéressants et les plus caractéristiques. La tâche était facile pour M. Edmond de Goncourt, qui est un véritable artiste et un collectionneur émérite, et les curieux dessins qu'il a choisis, traits de mœurs, tableaux d'intérieur, fac-similés de modes, scènes de la rue, etc., forment pour le texte un commentaire vivant. Une mention spéciale doit être accordée à la *Promenade publique*, d'après Debucourt, qui a été reproduite en couleurs, avec une rare fidélité, par les procédés chromotypographiques.

En dehors de ces grands volumes artistiques, la maison Quantin publie, comme à son habitude, une collection très variée d'ouvrages d'éducation et de récréation destinés à la jeunesse dont nous aurons à nous occuper ultérieurement.

LIBRAIRIE HENNUYER.

Après avoir jadis brillé d'un vif éclat, la pantomime était singulièrement démodée, lorsque M. Raoul de Najac eut l'idée de la remettre en honneur et de lui rendre sa vogue passée, et il publia un spirituel livret, *le Retour d'Arlequin*, avec musique d'André Martinet, qui fut vivement goûté dans les salons. Encouragé par ce premier essai, l'auteur, pour intéresser le public à un genre qui lui est cher, vient de publier *les Exploits d'un Arlequin*. Cet ouvrage est à proprement parler une biographie dans laquelle il a réuni et mis en œuvre les confidences et les souvenirs d'un vieux mime retiré du théâtre, François Fredon. Issu d'une honorable famille de bourgeois de Versailles, Fredon fut poussé vers la scène par une vocation irrésistible, que l'autorité paternelle ne pouvait manquer de contrarier ; mais rien ne le rebuta et il se lança bravement dans la carrière qu'il avait choisie et où il devint l'émule de Debureau et de Paul Legrand. Il accomplit d'ailleurs dans son art une notable révolution. Dès le début il avait remarqué que le masque habituel était plus gênant qu'utile, en ce sens qu'il cachait tous les mouvements du visage. Mais il ne pouvait songer à le supprimer ; Arlequin sans masque n'était plus Arlequin. C'est alors qu'il imagina pour rendre la pantomime plus expressive, tout en respectant la tradition, de remplacer le masque par un simple tatouage à la suie, et le résultat de cette transformation dépassa toutes ses espérances. Fredon eut une existence fort accidentée, où les nombreux succès ne furent pas exempts de déboires et de petits revers. On lira avec un vif intérêt le récit de ses tournées dramatiques que M. de Najac a présenté sous une forme humoristique pleine d'entrain et de vivacité et que Lix a commenté par une trentaine de dessins fort réussis et tirés hors texte, en couleur bistre.

Voici le Columelle des familles, le bon M. Pizzetta, qui consacre ses *Loisirs d'un campagnard* à rappeler et à vanter les travaux et les charmes de la vie rustique. Le séjour à la campagne offre tous les avantages, toutes les distractions ; il fortifie le corps et repose l'esprit. Notre aimable Mentor y trouve le moyen d'y satisfaire les goûts les plus divers ; si vous aimez la botanique, en avant les herborisations ! Est-ce l'entomologie qui vous passionne ? l'étude des insectes vous fournit d'utiles leçons et de continuels sujets d'admiration. L'amateur d'exercices violents a tous les genres de chasse à sa disposition ; le paisible bourgeois trouvera son bonheur dans la pêche à la ligne, les travaux de jardinage, etc. A la campagne chaque saison a ses occupations et ses agréments ; si la vie est calme et régulière, elle n'est jamais monotone. M. Pizzetta l'affirme et mieux encore il le prouve. Les citadins obstinés et les clients endurcis du Boulevard seraient assurément convaincus par son éloquent plaidoyer, s'ils avaient seulement l'idée et le loisir de le lire.

MAISON MARPON ET FLAMMARION

Le Coureur des jungles, par Louis Jacolliot, est un des spécimens les mieux réussis de ces grands romans d'aventures, appuyé sur des faits historiques, qui ont de tout temps passionné la jeunesse. Le héros du récit, à ce que nous assure l'auteur, n'est pas un mythe inventé à plaisir ; M. Jacolliot l'a connu dans l'Inde qui fut le théâtre de ses exploits. Cet audacieux soldat, d'origine française, avait formé le rêve, aussi grandiose que patriotique, de venger Du-

pleix et la France de toutes les trahisons des Anglais, de soulever les provinces du sud de la Péninsule faisant partie de l'ancien Décan, au moment où l'Angleterre, épuisée par la guerre de Crimée, ne pouvait envoyer de renforts à la poignée de soldats irlandais qui résistaient bravement aux cipayes du nord révoltés, d'écraser ainsi la puissance britannique et de rétablir notre domination dans l'Hindoustan. Pour réaliser son plan, il avait fait luire aux yeux des rajahs l'espoir de retrouver leurs trônes confisqués; il s'était affilié à toutes les sectes, et il avait ourdi une vaste conspiration dont le dévouement des Indiens semblait assurer le succès; un fatal concours de circonstances arrêta la réussite de ces projets. En retraçant les exploits de cet aventurier de génie, M. Jacolliot a rappelé les dramatiques épisodes de la grande révolte de 1857, en même temps qu'il nous initiait à la vie et aux mœurs de l'Inde, aux pratiques étranges et mystérieuses de ses sociétés secrètes.

M. Louis Boussenard nous transporte dans un autre ordre d'idées avec *le Secret de Monsieur Synthèse*, que le dessinateur Ch. Clérice a très joliment illustré. Ici, c'est la vulgarisation scientifique qui constitue le fond de l'ouvrage. L'auteur a voulu mettre à la portée de la jeunesse l'étude de la zoologie, exposer sous une forme instructive et attrayante l'évolution entière des êtres organisés, et faire connaître les récentes découvertes et les curieuses applications de l'hypnotisme et de la suggestion mentale. Les aventures de Monsieur Synthèse lui ont fourni le cadre nécessaire. Cet homme étrange, vieil étudiant qui cherche depuis soixante-dix ans à ravir à la nature ses secrets, servi par une science prodigieuse et une fortune inépuisable, veut couronner sa longue carrière par un coup de maître. Il a conçu une entreprise gigantesque et inouïe, qu'il considère comme le « grand œuvre » ; il veut remplacer par des procédés scientifiques la modification naturelle qui s'est produite sur la succession des êtres par des milliers de siècles écoulés, et arriver ainsi à créer de toutes pièces une terre et un être humain en quelque sorte artificiels. Cet émule de Faust va établir dans les récifs de la mer de Corail un laboratoire unique en son genre; il tente son expérience et lorsqu'il se croit près d'atteindre son but, une immense convulsion sous-marine détruit les premiers résultats de ses patients efforts, et la raison du savant sombre dans cette catastrophe imprévue. Le sujet, fort dramatique en lui-même, se prêtait aisément, comme on le voit, à l'étude des problèmes les plus variés de la science. L'auteur les a traités avec une extrême lucidité, en évitant l'aridité des ouvrages techniques et il s'est scrupuleusement astreint à rester dans les limites du vraisemblable, pour ne donner à ses jeunes lecteurs aucune idée fausse ou exagérée.

Emile Raunié.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 30, vote du crédit de 60 000 francs précédemment accordé par la Chambre des députés pour l'installation d'une usine frigorifique affectée à la conservation des viandes. — Le 4 décembre, M. Girault demande au ministre des finances de prendre les mesures nécessaires pour que l'impôt sur les propriétés bâties devienne proportionnel.

Le 6, M. Gayot est nommé questeur, par 165 voix, en remplacement de M. Rampont, décédé.

Chambre des députés. — Le 30, vote des projets de loi modifiés par le Sénat, relatifs à l'organisation de l'artillerie et des chasseurs à pied. Vote d'un crédit de 400 000 francs pour venir en aide aux populations éprouvées par les orages et les inondations. Le budget des conventions avec les Compagnies de chemins de fer est adopté. La Chambre, sur le rapport de M. Rabier, autorise les poursuites demandées contre M. Numa Gilly.

Le 1er décembre, discussion du budget de l'instruction publique. M. Thellier de Poncheville critique vivement la laïcisation.

Le 3, suite de la précédente discussion. M. de Cassagnac provoque un incident à propos de la distribution comme livre de prix, par le conseil municipal de Paris, d'un ouvrage qu'il qualifie d'immoral. M. Proal demande la suppression des 48 000 francs affectés aux inspecteurs généraux de l'enseignement primaire, déjà supprimés l'an passé ; la Chambre l'accepte par 363 voix contre 174, malgré l'opposition du ministre, M. Lockroy.

Le 4, fin du vote du budget de l'instruction publique. Discussion du budget des beaux-arts; on vote une suppression de 10 000 francs sur le chapitre du personnel et une suppression de 50 000 francs sur la subvention de l'Opéra.

Le 5, fin du vote du budget des beaux-arts. Discussion du budget des cultes. M. Ferrouillat, garde des sceaux, déclare que le gouvernement respectera le Concordat et le fera respecter par tous.

Le 6, la Chambre accorde l'autorisation de poursuites demandée contre M. Wilson. M. Desmons dépose un ordre du jour, qui est voté à l'unanimité, pour autoriser une loterie de bienfaisance en faveur des mineurs de Bessèges, la Voulte et Terre-Noire. Fin du vote du budget des cultes. Vote du budget de l'administration pénitentiaire.

Institut. — Le 1er décembre, séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques. M. Gréard, président, a fait connaître les résultats des concours de l'année; M. Jules Simon, secrétaire perpétuel, a lu une étude sur la vie et les travaux d'Henri Martin.

Nécrologie. — Mort de M. Brame, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées; — du général de division en retraite Boyer; — de M. Geness, adjoint au maire du VIIIe arrondissement; — de M. Juan del Péral, président de la commission des finances d'Espagne; — de M. Louis de Frescheville, ancien inspecteur des forêts; — de Mgr Piérallini, évêque de Sienne; — de M. Jules Sarlande, ancien député de la Dordogne; — de M. Dubois, ancien maire de Dijon et député de la Côte-d'Or.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (11959)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 24. (25e ANNÉE.) — 15 DÉCEMBRE 1888.

LES ARTISTES MYSTÉRIEUX (1)

Pierre Loti

Dans plus d'une âme on voit deux choses à la fois :
. . . . . .
Le ciel, qui teint les eaux à peine remuées,
. . . . . .
Et la vase, fond morne, affreux, sombre et dormant.

(Victor Hugo, *les Contemplations*.)

Il y avait une fois un lettré qui, par-dessus tout, détestait les choses banales. Il ne voyageait point aux pays où tout le monde va, et il vécut dix-huit ans à vingt lieues du mont Blanc sans prendre fantaisie d'aller voir le colosse de neiges. Trois années durant, il passa, fort en paix, sous les guichets du Louvre avant que l'idée lui vînt de promener son ennui dans la galerie d'Apollon et le salon carré. Enfin, il écrivit des drames, eut la bonne fortune de les faire jouer, hanta les coulisses, et ne mit jamais les pieds aux théâtres du Palais-Royal et des Variétés. Or on le citait quelquefois dans le Tout-Paris.

Ceci n'est pas un conte.

Ce lettré, sans être de l'avis de Royer-Collard, qu'à certain âge on ne lit plus, mais qu'on relit, atteignit ce certain âge, qui toujours est certain, malheureusement, sans avoir lu une seule ligne de Pierre Loti. Et même il n'avait pas voulu, délibérément, lire cette seule ligne, et il s'y obstinait. Peut-être par indolence, car il disait volontiers : « A quoi bon ? » Peut-être aussi était-il, à son insu, exaspéré de cette gloire naissante, encore qu'il n'ait jamais éprouvé le triste bonheur d'être jaloux.

Pourquoi aussi ce nom de Loti, qui rappelle *lotus*, accolé à ce « Pierre » de paysan? Le pauvre lettré se souvenait du tapage fait par les feuilles autour de Rarahu et des autres conquêtes exotiques de Loti. Proche parent d'explorateurs célèbres de l'Afrique équatoriale, il se croyait blasé sur les aventures tropicales, ayant tour à tour longuement discuté, dans les soirées de famille, Livingstone et Stanley, Baker et Antinori, Schweinfurth et Brazza.

Au moment où les premiers livres de Loti parurent, on y fut indifférent. Il s'agissait d'un marin qui charmait la solitude du bord par quelque travail littéraire : un amateur qui prenait la place d'autrui, voilà tout! D'autres écrivains accaparaient l'attention; pour le gros public, ce n'est pas la peine de les nommer. Pour le petit groupe des *sensitifs*, recueillis en Poë et Baudelaire, il y avait les *outranciers*, les poètes macabres, les subtils psychologues, pour la plupart peu connus et qui se faisaient. On allait de Barbey d'Aurevilly à Rollinat, en passant par Hello, Léon Bloy, Paul Bourget. M. Octave Mirbeau n'avait pas encore soulevé de grandes rumeurs, non plus que M. Félicien Champsaur écrit son article : *les Écrivains sacrilèges*.

De telle sorte que ce lettré dont je parle n'avait pas voulu connaître Pierre Loti, parce que tout le monde lui en parlait. Il fallut que les circonstances diverses

(1) Voir, dans le numéro du 6 octobre 1888, l'étude sur Rollinat.

Voir ci-après, à la page 760, une note rectificative de M. Odysse Barot sur l'article intitulé : la Revue bleue, Vingt-cinq ans d'histoire.

de la vie, qui est une ironie amère, l'amenassent à vivre au bord d'un grand lac, étalé au fond d'un immense et splendide cirque de montagnes alpestres, pour que, l'ennui aidant, il eût envie d'une sensation encore inconnue.

Il fit donc savoir à Loti qu'il lui agréerait de lire ses livres, sans même se douter de ce qu'ils étaient et n'espérant y trouver que d'agréables contes, un peu maniérés, mièvres, et d'un sentimentalisme à délecter les vieilles femmes de lettres. Les livres lui arrivèrent. Il y toucha avec défiance, du bout des doigts, et il essaya de les lire d'un clin d'œil. Mais combien son attente fut déçue et trompée, ceux qui déjà connaissent Loti se l'imaginent. Stupéfait et très repentant, le lettré lut rapidement, un peu au hasard. Puis il relut posément. Enfin, il apprit à mieux lire, et, la troisième fois, bien avisé, il étudia et comprit.

Je n'ai pas besoin de dire que ce lettré est celui qui écrit ces pages.

***

Je n'ai jamais vu Pierre Loti. Si j'essaye de le voir, par la force du songe, voici comment je me le figure : pas très grand, svelte, très souple et très fort; le visage busqué, les reins très cambrés, la poitrine bombée en avant, ce qui lui donne l'air d'un aigle au repos; le pied tout petit, et les mains fines, avec les doigts tournés en fuseau; les cheveux sont drus, couleur châtain, comme la barbe; les yeux noirs ont des reflets d'or et le nez a la courbure nette du bec des oiseaux de proie. Il parle très peu et semble timide comme une jeune fille, parce qu'il est très éloquent et qu'il n'est pas du tout timide. Et sa physionomie indique un homme indéchiffrable, excellent et pire à la fois.

Maintenant, il a, comme tout le monde, un état civil. On sait que Pierre Loti a nom Julien Viaud, qu'il est lieutenant de vaisseau, qu'on l'a décoré pour ses services au Tonkin, où il était sur l'*Atalante* avec le pauvre commandant Trève qui prit Paris sur la Commune et fut bêtement écrasé par un fiacre. Ces menus détails importeraient peu, s'il ne fallait savoir tout pour analyser exactement un homme. Il resterait à décrire son logis, où il a mis son goût et ses souvenirs. On vaut par le milieu où l'on vit : la barbe blanche d'Alphonse Karr égaye les verdures de son jardin de Saint-Raphaël, et la rouge simarre de Jean Richepin illumine les chambres où ce poète pontifie.

Loti s'est aménagé la maison de Loti. On y voit une pagode indo-chinoise, avec des théories de dieux sculptés dans le bronze, le jade ou les bois précieux ; avec les brûle-parfums, les potiches pansues, les paons de métal doré, les monstres aux formes étranges, les fleurs gigantesques et merveilleuses, les images et les broderies tissées en argent dans la soie. On y voit aussi la chambre turque, aux nattes blanches, aux draperies multicolores, aux amoncellements de coussins, ornée de panoplies d'armes splendides, de chibouques et de narghilehs, de filigranes délicats, de tables à huit pans, en bois d'olivier burgauté. Ici, c'est le volume du Coran ouvert sur une tombe d'albâtre; là, c'est un cabinet où les portraits de l'impératrice du Japon et de la reine Carmen Sylva président aux veilles silencieuses du poète. Plus loin encore, cette salle à manger en style du xve siècle, gothique fleuri, dont l'hôte, pour une seule nuit, ressuscitait les fêtes du roi Loys le Unziesme, réunissant autour de sa table maints joyeux compaings, nobles dames et gentilles damoiselles, en un festin qui prêta, comme on dit par là-bas, à beaucoup de dieries.

A bord, la cabine de Loti n'est pas la cellule froide et sévère de l'officier qui court le monde à la recherche de la mort. C'est tantôt un boudoir japonais tout en broderies sur satin, avec des laques aventurine, des faïences, de rares sculptures où se déploie la fantaisie folle des artistes du Nippon; tantôt le réduit d'un nawab, avec des panneaux incrustés de pierres dures, des armes damasquinées, des bronzes niellés de Perse, et ces tentures à palmes d'or que tisse la patience infinie des sauvages du Kachmyr.

De toutes ces choses somptueuses, qui plaisent tant à mes yeux, je n'ai rien vu. Mais deux amis m'ont décrit ces merveilles : le poète exquis des *Villageoises* et du *Sang de France*, Georges Gourdon, et le poète d'*Aheul*, Victor Le Lan, Breton de Brest et bon marin. Deux intelligences délicates et charmantes, deux cœurs jeunes et bons qui aiment Loti, parce qu'ils le comprennent, et qui aiment tout de lui, même et surtout ses défauts.

Les curieux qui veulent tout savoir s'informeront peut-être de l'histoire de Loti? Qu'ils la cherchent dans ses livres. Un *Dictionnaire* quelconque leur apprendra, un jour à venir, les dates et les nomenclatures, les petites historiettes du début et les récompenses académiques. *Quid mihi et tibi?*

***

Ce qui ne m'étonne pas et me plaît, c'est que Pierre Loti n'a jamais fait de vers, ou, s'il en a fait, il a eu la discrétion de les cacher. Il s'est amusé d'abord à noter ses impressions, pour se distraire du terrible ennui qu'il traînait avec lui partout, et il s'est trouvé poète, en prose, sans le savoir. C'est des carnets couverts de son écriture, nette et ronde, — une écriture de moine, — qu'il a tiré ses livres, dont pas un seul n'est un roman.

La vie de bord, même dans les longues traversées, n'est jamais inoccupée. La régularité du service est assurée par une exacte distribution des heures de travail et par la minutieuse observation d'une discipline rigoureuse. Mais une fois le devoir accompli, chacun redevient maître de ses loisirs, et tout ainsi que dans les villes où l'on rentre au logis après la besogne faite,

chacun regagne la demeure qui lui est assignée dans le vaisseau. Il en est à qui cette existence pèse par sa monotonie. Naviguer pendant des jours et des jours sans rien voir que le ciel et l'eau, un ciel toujours bleu, embrasé par l'ardent soleil du tropique, l'eau bleue ou verte, se déroulant en longues vagues rayées d'argent et d'or; et toujours le même horizon sans bornes, où l'azur se fond en brumes rousses ou violettes... Voir, chaque soir et chaque matin, les mêmes visages, entendre sans cesse les mêmes voix et presque les mêmes paroles... Être seul parmi de nombreux compagnons, isolé dans une foule, prisonnier des flots, des vents, des hasards et de l'imprévu... N'être libre qu'entre les quatre cloisons d'une cabine, — un vaste cercueil... Tour à tour obéir et commander... Sourire aux importuns, se divertir par ordre, s'anéantir avec délices dans les torpeurs du rêve, oublier qu'il y a des continents habités, des pays civilisés, de lointaines patries où vivent des gens qu'on a aimés... Tel est le sort de l'officier de marine, affreusement calme en apparence, d'une tristesse lente et d'une implacable sérénité.

Mais pour qui sait voir et sait comprendre, il y a, dans cette vie soumise à la règle, où les lendemains ressemblent souvent à la veille, moins de désolation et d'amertumes que dans celle des autres hommes. Elle permet de penser à soi, de méditer, de calculer; elle donne, à intervalles réguliers, la secousse d'une besogne déterminée; elle impose des devoirs à remplir, elle oblige à l'action. Elle a ses dangers, ses douleurs nécessaires, ses allégresses. Et peut-être son plus grand charme est-il dans cet éloignement des agitations de la terre, dans ce mépris des banales habitudes et des conventions mondaines, surtout dans cette singulière solitude d'esprit et de pensées que fait naître et encourage la perpétuelle contemplation de la mer.

La mer! on l'aime dans sa beauté et dans son horreur. Qu'elle soit unie comme une immense nappe d'azur, striée d'or et de nacre par l'éblouissant soleil, ou diaprée, la nuit, par les étoiles, d'efflorescences d'argent; qu'elle se soulève en vagues monstrueuses, en volutes de bronze ou d'airain transparent, ou que, démontée, elle se déchaîne en montagnes d'écume, se creuse en abîmes et en tourbillons, — la mer est toujours belle. Aussi belle aux régions sombres et désolées du pôle, que sous le firmament empourpré de l'équateur. Elle calme, elle repose, elle apaise, et même ses colères la font admirer.

Lorsqu'Œdipe s'est crevé les yeux pour se punir de l'inceste et du parricide, il prend son bâton et s'en va. Sophocle n'a pas trouvé d'autre dénouement à son œuvre colossale, et celui-là, c'est la vérité même. Le dénouement, en toutes choses, c'est de s'en aller... Et ce n'est pas un châtiment, c'est la suprême volupté.

S'en aller, s'en aller toujours et n'avoir jamais autre chose à faire que de s'en aller!... N'est-ce pas renouveler minute par minute toute la vie? Laisser derrière soi les heures vécues, marcher en avant, et finir enfin en s'écriant, comme Gœthe, je crois : « N'importe où, hors du monde!... »

*
* *

C'est l'amour de la mer, et la science des voyages, qui ont fait de Pierre Loti un poète. Il a vu les côtes de France, avec leurs falaises déchiquetées, leurs landes et leurs plages; il a vu les parages du pôle et la mer brumeuse, les confins du monde et la région des grandes houles au delà du cap Horn; mais il a vu aussi les îles océaniennes, les rivages de l'Inde, Ceylan, la presqu'île indo-chinoise, tout ce merveilleux et presque fabuleux extrême Orient qui tente nos curiosités depuis si longtemps, et que nous avons la présomption d'avoir exploré.

Mais, lui, on peut dire qu'il l'a découvert. Aucun écrivain n'a jamais donné à un tel degré la « sensation de l'Orient », et ceux qui en sont revenus, — à lire, par exemple : *Aziyadé*, *Propos d'exil*, *Fleurs d'ennui*, — en reconquièrent immédiatement la vision, la lumière, les couleurs, l'odeur même.

La clairvoyance de Pierre Loti est prodigieuse; plus prodigieuse encore que sa faculté d'observation, sa faculté d'expression. Il a, au degré que nul n'a su atteindre, sinon Barbey d'Aurevilly pour analyser les divers mouvements de l'âme et le choc des passions, il a le don de l'*expressivité*. Les mots lui viennent sans qu'il les cherche, et ce sont les mots qu'il faut, ni plus ni moins, sans épithètes rocailleuses, sans néologismes, très simples. Il ne traduit pas du *Gradus ad Parnassum*, à l'instar de certains décadents, les adjectifs et les périphrases. Il n'a pas besoin de fabriquer *céruléen* pour dire *bleu*. Il ne s'efforce pas à émailler sa période de *coruscations*. Il a vu nettement, et il décrit sobrement. L'intensité est dans la constante répétition de l'image : les pervenches roses, la lumière verte de la pagode souterraine, restent à la mémoire comme un refrain. L'effet est voulu, mais certain.

Ainsi font les peintres qui surajoutent glacis à glacis, et puisent à pleines brosses sur la palette, pour forcer les tons. Ces peintures de Loti ont l'éclat d'aquarelles, et Fromentin, comme Victor Jacquemont ou Méry, par comparaison, n'ont esquissé que de pâles gouaches.

Les horizons de cette baie de Tourane, le paysage annamite qui se déroule aux berges de la rivière, ce séjour de la *Circé* dans ce coin perdu, sont décrits à larges traits et forment un cadre grandiosement étrange aux incidents de cette vie d'extrême Orient, toute de morbidesse, de langueur et de sensualité. L'escale à Mahé des Indes est d'un charme pénétrant, d'une douceur attendrie, avec cette course nocturne en forêt, à l'aveugle, entre deux enfants *tiss*, vêtus de

pagnes serrés comme la bandelette d'une momie.

Le feuillet tourné, c'est Obock, le désert africain, l'océan de sable rouge, chauffé à blanc par le brasier soleil, le ciel incandescent, tout de pourpre et de nacre chatoyante, soutenu, coupole immense, par d'opaques et gigantesques masses de nuées et de brumes d'un gris violacé; la terre sèche et fendillée, sans un brin d'herbe, sans une goutte d'eau; çà et là des mimosas poussiéreux, des arbustes chétifs; le silence, l'accablement, l'étouffante chaleur calcinant hommes et bêtes, brûlant tout. Ce tableau, en quelques pages, révèle l'Afrique : non celle des grands plateaux du centre, des vastes forêts d'hegliks peuplées d'éléphants et de panthères, des montagnes sourcilleuses, des lacs semblables à des mers, des larges fleuves; mais celle des rivages désolés de la mer Rouge, ancienne thébaïde qui semble être l'ossuaire du vieux monde, avec ses dunes de poudre impalpable, ses cailloux amoncelés, ses horribles et mornes solitudes.

C'est encore l'Afrique mystérieuse que nous laisse entrevoir le *Roman d'un spahi*. Le Sénégal, sa colonie militaire, ses immigrants de toutes les nations, ses tribus indigènes, si diverses d'origine, de coutumes et de mœurs. Quelles impressions vives et profondes se dégagent de ces pages enfiévrées qui racontent si simplement une douloureuse histoire! Ces nuits chaudes où l'air est saturé de poisons, où les plantes suent des venins âcres et distillent des puanteurs subtiles, où la nature, dans un effort de création, répand à flots les aphrodisiaques, par les parfums des fleurs, par les relents de la terre, par les brises chargées d'émanations silvestres... Ces torrides après-midi, sans un souffle, à l'atmosphère lourde, qui jettent les plus robustes dans les énervements et la torpeur... Ces levers et ces couchers de soleil qui sont de soudains incendies, ces ciels écarlates qui passent tout à coup au noir de jais, ou qui montrent, en myriades de gemmes scintillantes, les constellations qui nous sont ici inconnues.

Puis les végétations extraordinaires : les arbres géants, les feuillages d'un vert de turquoise malade, et sans ombre; les fleurs fantastiques, orchidées et lianes, aux couleurs antinaturelles, les roses bleues et les dahlias noirs, et les tubéreuses qui sentent la viande pourrie... ces grappes, ces thyrses, ces ombelles, ces corymbes, servant de réceptacle à des armées de papillons, d'insectes, d'oiseaux; ces parterres emplis de sveltes animaux; ces forêts hantées par les pachydermes, les carnassiers, les fauves... Et dans toute cette sauvagerie de la flore et de la faune, la sauvagerie humaine plus étonnante encore : des hommes qui sont à peine plus que des singes, et des femmes qui savent faire aimer et faire haïr.

Je ne sais pas si l'aventure navrante de Jean Peyral avec Fatou-Gaye jette sur ce livre un voile de désespérance, qui affaiblit la splendeur des images et l'éclat des peintures, mais l'Afrique de Pierre Loti m'apparaît une sorte d'enfer, la chaudière de Baudelaire

Où bout l'imperceptible et vaste humanité.

Et ce n'est pas le conte des *Trois dames de la Kasbah* qui est pour me rasséréner, combien que l'auteur y ait déversé la plus subtile et plus mordante ironie. La rapide vision d'Obock, certains lestes chapitres sur l'Algérie, tout le roman du spahi, m'imprègnent d'une mélancolie irritée. Je lui en veux, à cette Afrique, de n'être pas exactement le continent mystérieux, entrevu à travers les enthousiastes récits de Jules Poncet, le pays où des montagnes ont des noms chers à mon cœur, et dont un fleuve majestueux qui s'en va rejoindre, à travers des vallées fertiles, notre Niger français, fut baptisé par un petit enfant, qui est devenu grand, fils de la princesse des Dinkas, la belle Hattel-Gool...

Puis j'ai sans doute plus d'attraits pour la vieille Asie, mère nourrice de la postérité d'Adam, berceau de notre race aryenne, où le paradis terrestre, entre le Gange, l'Iraouaddy, le Brahmapoutre et j'ignore quel autre torrent d'eau, demeura toujours marqué du pied de l'Éternel. Et cette Asie, je la retrouve, à chaque page, avec ses senteurs de musc et de santal, dans chacun des livres de Pierre Loti. Je vois Ceylan, corbeille cyclopéenne de forêts en fleur, accrochée au cap Indoustani, de même qu'une perle chatoie au bout d'un collier : je vois Singapour, Shang-Haï, les côtes de l'Annam, les plages de la Chine et du Japon, et je me délecte à en admirer les extravagantes beautés.

Aziyadé apporte une espèce de reflet de ces mirages indous, un reflet du mystère asiatique. Je sais bien que Péra, Galata, Stamboul, Eyoub, forment une maîtresse ville sous le nom pompeux de Constantinople, et que cette capitale est européenne, et que la civilisation chrétienne a fortement entamé cet Orient, débordant chez nous par droit de conquête. Mais Arif-Effendi, Aziyadé, Achmet et Samuel ne sont pas Européens. Ils sont Turcs et vivent à la turque, en bohémiens habillés de brocart ou de cotonnade, avec des diamants partout, pas de bourse dans la poche, n'ayant à manger que du riz ou des viandes déchiquetées à coup d'ongle. Bohême plaisante, qui n'a besoin que d'amour. Nuits embaumées, nuits étoilées, nuits ardentes en caïque, sur l'onde miroitante du Bosphore, avec pour décors, les minarets en pal des mosquées, les coupoles de Sainte-Sophie jaillissant d'un entassement de masures, les kiosques impériaux où l'on suicide les empereurs qui gênent, où l'on parque les sultanes dans la magnificence de leur cour d'icoglans, d'eunuques, de beys lettrés et de pachas obèses.

Aziyadé encadre toute une galerie de tableaux de Constantinople : mais seulement de ces tableaux que voient les initiés, à l'exclusion des touristes, émus de curiosités banales. Chaque page est animée, r

ournit pas le moindre prétexte de lavis à un archi-ecte, ne ravit pas le plus frivole des archéologues, ne hotographie ni palais ni temple. Si bien qu'on vit, vec ce livre, l'existence même du nonchalant et trop moureux Arif, du vagabond Achmet, du bon Sa-nuel et qu'on finit par s'intéresser même à l'immonde Zaïroullah.

Le *Mariage de Loti* nous emporte aux archipels d'Océa-nie, nous montre des peuples primitifs, naïvement orrompus, et de qui le souci unique est la jouissance. À-bas d'autres paysages. L'exubérance des végéta-ions, des mousses naines tapissant d'un velours épais es clairières aux géants palmistes : sites luxuriants où es lianes sans fin s'enlacent aux arbres, où les feuilles isses des bananiers, effrangées par les brises, se re-ourbent en gerbes, où des milliers de plantes aux oms singuliers font une mosaïque de milliers de leurs de toutes les formes et de toutes les nuances. Ce ardin enchanté est Tahiti, et si l'on y voit beaucoup 'Armides, couleur d'ébène, à peine voilées d'une nousseline rose ou blanche, on y voit aussi Tamatoa, e Caracalla océanien, mangeur d'hommes, baigné ans le sang.

Pour décrire des contrées si différentes, il faut évi-emment se servir toujours des mêmes mots. La lan-ue française est une orgueilleuse pauvresse. Il n'y a u'une façon de dire qu'un arbre est vert, que sa fron-laison est touffue, et quand on a qualifié de bleue, de maragdine, d'opalisée et de grise, l'onde éternelle-nent mouvante des océans et des mers, il semble u'on ait fait assez. A Tahiti, comme à Eyoub, comme n Annam, en Chine, aux Maldives et partout, il y a les arbres, des fleurs, des roches, du sable et de 'eau.

Et combien pourtant se diversifient les descriptions le Loti ! Quelles diverses lumières il répand sur ses aysages, et quel coloris puissant, réel, plein de char-nes ! C'est qu'il décrit ce qu'il a vu, exactement comme l l'a vu, sans recherche de style, sans préoccupation le l'effet. Tel un peintre auquel on demanderait com-nent il fait pour peindre et qui répondrait : « Je prends les couleurs sur ma palette, et je les étends avec des rosses sur la toile que voici. »

Puis des riantes régions ensoleillées, des mers l'azur ou de vermillon, Pierre Loti nous ramène, vec *Mon frère Yves* et *Pêcheur d'Islande*, à des scènes lus mélancoliques et plus sombres : ce sont les côtes le Bretagne, les régions hyperboréennes, la mer bru-neuse, les pluies et les tempêtes, et toutes les amer-umes et toutes les tristesses, à peine trouées, çà et là, l'un rayon de soleil. Au lieu des théogonies de l'Inde, t des bayadères et des splendeurs orientales, les su-erstitions touchantes du pays d'Armor, les petites aysannes de Plouherzel et de Toulven, les femelles le matelots cynique et grossières, les humbles chau-nines, les calvaires au bord des chemins. Au lieu des langoureuses plaisances, des fêtes endormeuses de la conscience, des raffinements compliqués, des aven-tures romanesques, les déboires de la réalité, le terre à terre de la vie, la lutte contre les éléments, les pas-sions brutales, les violences, et toujours l'effort pour tendre à la fin prochaine.

Dans ces livres encore, Loti reste vrai, parce qu'il reste simple de langage. Il n'a pas de « procédé » ; il ne « fait pas du métier » ; il ignore la « formule ». De même qu'il a vu l'Orient autrement que ne le virent avant lui Chateaubriand, Lamartine, Gérard de Nerval, Théophile Gautier, il ne pastiche personne et n'imite personne, quand il décrit, avec une ample et grave éloquence, les voyages au long cours, les orages, les phénomènes de la mer. Ce n'est pas un *descriptif* : mot odieux et qui le doit choquer. Il ne se classe pas, et ne veut d'aucune catégorie. Il est lui-même, c'est-à-dire l'auteur et tous les héros de ses livres.

*
* *

Car, enfin, il en faut bien parler aussi de ces héros, si vivants. Pierre Loti, qui sait voir les choses, sait aussi voir les âmes. On pourrait croire qu'il se dé-double, qu'il est tour à tour Loti, Plumkett et Brown, et qu'il demeure, en chaque incarnation, un très sub-tile analyste. Mais Plumkett existe, paraît-il, et aussi Brown. Eux-mêmes ont écrit ou dit ce que Loti dit ou écrit sous leur dictée. Avec eux, ou sans eux, il est un habile et très fin psychologue : — hellénisme barbare mis à la mode par mon ami Paul Bourget, et qu'il faudra bien qu'on me pardonne.

Balzac a dit de Walter Scott, avec raison, que le conteur écossais n'avait créé qu'une seule femme, et que toutes ses femmes sont toujours la même, à l'ex-ception peut-être d'Effie Deans. C'est que le protestan-tisme n'admet guère la rédemption après la chute, et que sa pruderie exige la vertu sans une faute. Loti qui est protestant, je crois, n'est pas tombé dans ce tra-vers, et pourtant ses Bretonnes sont presque toutes *la même femme*, et c'est la petite sœur de Brightbury qui en est le type : Gaud Mevel et Marie Keremenen ne sont-elles pas sœurs? Graves, pures, belles et bonnes, mais sans gaieté, presque sans jeunesse. Elles aiment timidement, elles savent se taire. Cœurs ouverts, bouches fermées. Et trop raisonnables, dans leur pla-cidité.

Les vraies femmes de Loti, c'est *Aziyadé*, l'Orientale ignorante, sensuelle, passionnément dévouée, esclave soumise plus que maîtresse adorée, l'odalisque de ha-rem, nonchalante, ingénue et perverse, avec de petites idées d'oiseau, frivole et futile, inconsciente, sinon de son rôle de *machine à plaisir* qui est celui des femmes turques, arabes, asiatiques ; — c'est Rarahu, l'espiègle *maorie*, toute mignonne, naïve, gracieuse, volup-tueuse, corrompue et corruptrice, fatalement prosti-tuée, et finissant aux bouges : c'est Fatou-Gaye, la

fille khassonkée, courtisane experte même avant le stupre, méchante, voleuse et menteuse, panthère qu'on apprivoise pour un temps, et tout à coup se révèle féroce, étrangle et tue; — ce sont enfin toutes celles qui ne sont pas nommées et qu'on devine : les Malabaraises noires, les Japonaises semblables à des poupées de porcelaine, les Parsies couleur d'or, les Chinoises safranées, les sauvagesses des îles, ce troupeau épars sur les rivages, à l'entour du vaste océan Indien.

Et l'amour de ces héroïnes est toujours le même : l'asservissement, la soumission, la volonté de l'homme indiscutée, avec, pour dévouement inévitable et nécessaire, la mort. Aziyadé, la gazelle, meurt de langueur; Rarahu, le colibri tahitien, meurt de débauche; Fatou-Gaye, la panthère, expire dans le sang. La destinée tragique de ces amoureuses est inéluctable. N'en va-t-il pas ainsi, au demeurant, dans toutes les affections humaines? Et quand on commence, ne faut-il pas toujours s'interroger : « Comment cela finira-t-il? » Ce qu'il y a de terrible, c'est qu'il faut toujours partir. Si c'était du moins pour ce voyage dont on ne revient jamais!... La vie oscille entre ces deux termes : *Toujours* et *Jamais*. Dès lors : *A quoi bon?*

Les vieilles femmes ont un attrait pour Loti, que je comprends. Elles n'espèrent rien, on ne les sollicite pas. Elles ont de la bonté, fruit du repentir; de l'indulgence apprise par l'expérience; de l'esprit fait de souvenirs et de regrets. Elles aiment sans intérêt. Ainsi me plaisent la grand'mère de Sylvestre Moan, Behidjé Hanum, l'aïeule Marianne, la Kermadec, et même cette bonne vieille reine Pomaré, avec sa cour de princesses, de danseuses, de suivantes, vêtues du *pareo* et couronnées de jasmin. Ces figures souriantes reposent des beautés factices. Leurs tendresses font contraste aux alanguissantes amours, et leurs douleurs énergiques, douleurs de mère que rien de terrestre ne console et que la foi seule sait apaiser, font couler ces larmes délicieuses que pleurent les forts.

*
* *

Ainsi que je l'ai dit, les héros de Loti sont, pour la plupart, Loti lui-même, parce qu'il se voit au travers d'eux et qu'il leur prête ses qualités, et surtout ses défauts. Cependant il y a, parmi ces hommes que Loti s'est complu à étudier, tels personnages dont le caractère, patiemment observé, donne à l'œuvre de l'écrivain la note originale qu'il n'a pas recherchée, sans doute, mais qui lui reste propre.

Jean Peyral, Yann Gaos, Yves Kermadec, voilà trois types, en apparence étrangers l'un à l'autre, et qui se ressemblent néanmoins terriblement. Jean Peyral, c'est un Breton du midi, un Cévenol taciturne, conscient et fier de sa beauté, et n'en faisant état que pour soi-même, indifférent à l'éloge aussi bien qu'au blâme, obstiné dans sa passion pour Fatou-Gaye, — plein de mépris pour l'objet de cette passion cruelle, pris par les sens, et n'ayant de sens que ce qu'il en faut à un mâle pour être viril. Mais c'est un frère Yves abandonné à lui-même, un Yves sans frère et sans ami, très solitaire et très misérable; un enfant malmené, poussé à bout, insouciant de la richesse et pauvre avec fatigue. Il n'aime guère sa maîtresse, il la désire tout au plus. Il la possède avec autant d'indifférence qu'il la protège. L'habitude rive des liens nés des effluves d'une journée orageuse, tressés par le nonchaloir, multipliés par d'indicibles complicités, et c'est tout.

Yann Gaos est encore le frère Yves; mais orgueilleux, sournoisement moqueur, avare de son indépendance, enragé des obstacles de la vie, lutteur luttant contre ses sentiments avec l'ardeur qu'il emploie à lutter contre les éléments. La mer et la femme l'attirent par leur égale perfidie : il sourit à leurs trompeuses promesses, il ricane à leurs mensonges, il veut dompter l'une et l'autre, il est vaincu par l'une et par l'autre. La femme le conquiert, et la mer le prend. Doubles fiançailles mystérieuses, lentement forgées. Et la véritable victorieuse, c'est la mer, qui se fait linceul et tombeau pour le pêcheur d'Islande. Rêve-t-on un autre sort pour le mari de la Kermenen, le père du *petit gouland?* Et n'est-ce pas ainsi qu'il doit finir, roulé dans le pur cristal des vagues de la mer brumeuse?

Le héros prédiligé de Pierre Loti, c'est celui qu'il appelle *mon frère Yves*, et je ne m'en rends bien compte qu'en écrivant cette page, après avoir feuilleté les livres posés près de moi, et que j'ai tant lus et relus, malgré le trouble et l'incertitude où ils me jettent. Et je les relirai encore, aux heures où l'âme veut s'élever au-dessus des choses vulgaires, et trouver, sinon la satiété du moins l'assouvissement de certaines douloureuses inquiétudes.

Yves Kermadec, sous un aspect rude, primitif et simple, est complexe. Il est ignorant comme Aziyadé, fantasque et léger comme Rarahu, fugace et rebelle comme Fatou-Gaye. Il ne sait rien des préjugés ni des conventions du monde, et n'admet que ce qu'il veut des usages, des règles. Il a le défaut breton, l'opiniâtreté et le vice breton, l'ivrognerie. Tout ce qui le gêne le révolte. Fort comme un grand chien du Saint-Bernard, il est doux plus qu'un mouton. Il est mauvais et fidèle. Il a ses jours de rancune entêtée, ses heures de sentimentalisme. C'est un illettré, qui comprend les lettres, et il aime les romans : le bon sens vulgaire de Mme George Sand le transporte, et les rêveries romanesques du *Marquis de Villemer* le séduisent. Il n'est point paysan, parce qu'il dédaigne la terre, mais le souvenir de son clocher fait battre son cœur, et s'il pense à son village de Plouherzel, les larmes viennent à ses yeux. Il est bon par à-coups, sans trop savoir pourquoi. Il a l'ivresse batailleuse et rit peu. Il est câlin, caressant, dévoué : le sacrifice ne lui coûte rien. Il lécherait la main qui le frappe. Il a toutes les forces d'un géant et toutes les faiblesses d'un enfant. C'est

un adolescent barbu, c'est un éphèbe recuit aux feux de la débauche. Il a eu tout, et il lui reste ce privilège incomparable de pouvoir désirer encore.

Les autres héros de Loti, les secondaires, un peu plus effacés, reproduisent chacun quelque trait *de mon frère Yves*. Sylvestre Moan, le coquet Barrada, et l'infortuné Barazère, et l'insouciant Achmet, et le discret Samuel, sont des types, nés d'un type, estompés au même fer. Tous, du reste, ont dû exister, on le sent bien; tous ont dû être des amis de Loti, à un moment donné de son existence. Et c'est par là que se résument ces personnages : ils sont les « protagonistes » du grand drame qui se joue perpétuellement depuis les origines du monde, et dont le titre, que Sénèque aurait eu plus de raisons d'écrire sur une table d'or, au lieu d'y fabriquer une dissertation sur la pauvreté, devrait être le mot qui est aujourd'hui le plus incompris et le plus méconnu de tous les mots : l'amitié.

***

Cependant le véritable héros des livres de Loti, c'est Loti, et c'est lui qu'il faudrait étudier par le menu, puisque tant vaut l'œuvre tant vaut l'écrivain. Sa déclaration de principe, gisant dans un coin de page d'*Aziyadé*, le définit et l'explique : « J'ai, dit-il, j'ai pour règle de conduite de faire toujours ce qui me plaît, en dépit de toute moralité, de toute convention sociale. Je ne crois à rien ni à personne, je n'aime personne ni rien; je n'ai ni foi ni espérance. »

Que si l'on rapproche cette phrase tranchante comme une lame de guillotine des trois vers pris dans les *Ondines* de Victor Hugo, épigraphe d'*Aziyadé*, — mis aussi en épigraphe à cette étude, — on aura, sinon le secret du caractère de Loti, du moins quelque rapide éclaircie sur ce caractère impénétrable à ceux qui ne regardent et n'admirent que les surfaces.

Or si simple que soit Loti dans les apparences et la surface, encore simple, si l'on veut, dans le style et le langage, simple peut-être dans les allures et les manières, il n'est rien de moins simple que son cœur, son intelligence et son âme, j'en jurerais. C'est par excellence l'être ondoyant et divers. C'est le caprice impérieux, c'est peut-être le *cupitor impossibilium* que fut le divin Néron. C'est l'être complexe et compliqué, ni bon ni pire, d'une indépendance farouche, d'une parfaite liberté d'opinions, d'une parfaite acuité de sensations, de sentiments variables, contempteur tranquille de l'espèce humaine, modérément hilare, mélancolique par lassitude, capable de générosité, tremblant de ne plus croire et croyant quand même, parce qu'il a vu, de plus près que beaucoup d'autres, la misérable puissance de la créature aux prises avec la puissance inflexible du Créateur.

Je me représente Pierre Loti, humain, laborieux avec emportement, paresseux avec délices, modeste sans humilité, orgueilleux sans vanité; très doux aux petits, aux faibles, aux malheureux; très fier avec ses égaux; d'une bienveillance résignée pour le commun des mortels, et réservant à l'extrême petit nombre de ceux qui lui plaisent une sympathie attentive, prévenante, presque déférente. Quant à la confiance, jamais! Il dit ce qu'il veut qu'on sache, rien de plus. Science difficile, dont l'entière possession fait les grands diplomates. La véritable habileté n'est-elle pas de faire parler les autres et de se taire?

J'ai dit qu'on s'imagine parfois que Loti se dédouble pour s'incarner en Plumkett. Or Plumkett existe, et il est le raisonneur à la Desgenais, le froid sceptique, le railleur qui voit en toute chose matière à moqueries, le flegmatique discutant avec le passionné et le « roulant » à jets d'ironie. Ce Plumkett-là a tout vu, tout jugé et jaugé : c'est un victorieux, et son arme fut le dédain. Il a souffert, qui sait? et ne s'en souvient plus. Il n'attend rien et ne souhaite rien, sinon que sa fantaisie ait gain de cause. Pyrrhonien pratiquant le *nil mirari*, quelle extravagance le pourrait étonner, et quelle péripétie le surprendre? Il est homme, et rien de ce qui est humain ne lui est étranger, dirait-il avec le poète latin, s'il avait cure de s'expliquer à autrui.

Aimer les parfums et les fleurs, l'huile volatile des roses, l'essence de santal, et l'âcre musc, les vasques de pourpre aux ruisselants pistils d'argent des cactus, les grappes du jamrosa, les panaches cramoisis du flamboyant, et aussi l'humble genêt de Bretagne... Aimer les soies chamarrées de fils d'or, les lourdes broderies des *kakémonos*, les satins lamés de métal, et les gazes tissées avec des fils de la Vierge... Aimer encore les Bouddhas ventrus, monstrueux et bizarres, taillés dans les albâtres et les jades, incrustés de corail et de chrysolithes, les armes damasquinées, les poignards d'acier bleui, les écrans de laque du Coromandel, les meubles de nacre, d'écaille et d'ivoire... Aimer, en un mot et en dix, tout ce qui brille, luit, s'irise, chatoie, caresse et enivre, ce ne serait pas assez pour faire un artiste, s'il n'y avait que ceci : l'appétence des voluptés et la gloriole du beau.

Loti doit avoir ces goûts d'étrangetés permises. Il médite dans sa pagode et rêve dans sa chambre turque. Il a l'Orient *at home*. Et quand il est fatigué des splendeurs du temps présent, encore exotiques qu'elles soient, il se réfugie dans les passés lointains où les festins n'allaient jamais sans acrobates, ménestrels, sorcières, mendiants, loqueteux, sarrasins libérés. C'est encore une façon de dire : « N'importe où, hors du monde! »

***

Je ne suis pas de ceux qui prendraient les livres de Pierre Loti pour de simples amusettes, pour les complices des heures d'oisiveté et d'ennui. Il faut chercher en eux les amis des graves pensées, des rudes conseils, leur demander l'apaisement et la consolation. Ces pages fleu-

ries, où parfois l'ironie se mêle aux splendides évocations de décors toujours nouveaux, où les sentiments cachés aux plus profonds et tortueux replis de l'âme renferment de terribles leçons. Elles montrent, sous les épaisses floraisons de pervenches roses, le serpent levé sur lui-même, prêt à bondir et à mordre; sous les voûtes fraîches de palétuviers, les caïmans gueule béante guettant leur proie. L'âme aussi a ses serpents et ses monstres...

De l'œuvre de Loti se dégagent des impressions singulières, qui troublent délicieusement; elles énervent peut-être les faibles et engourdissent les forts, mais elles suggèrent. Ce n'est pas l'odeur âcre du mancenillier qu'on respire dans cette œuvre, ce sont les baumes pénétrants de la flore indienne, des parfums légers et subtils qui peu à peu se condensent. Elle ne montre pas *la* vie, mais *une autre* vie, à laquelle on aspire, et qui échappe. Elle donne l'extase du rêve, le désir du silence, du calme, des exils lointains.

Assurément Pierre Loti est un grand désabusé, un sceptique: je ne le crois pas absolument incrédule. Qu'il ait perdu la foi aux hommes, aux œuvres humaines, aux joies et aux espérances de ce monde, je le veux admettre. Il n'est pas le seul à pratiquer, ouvertement ou en secret, ce mépris de l'humanité telle que l'ont faite ses passions et ses vices. Mais je garde la conviction — et l'espoir — qu'il reste à Loti d'autres croyances, les seules qui consolent de toute déception, si atroce soit-elle, et des plus abominables trahisons. Celui là n'a pas affronté en vain les spectacles dont il a su tracer de si grandioses descriptions, ni éprouvé des sentiments et des sensations défendus au vulgaire, pour se réfugier ensuite dans l'absurde athéisme. Il ne sait pas haïr, et peut-être ne veut plus aimer. N'importe! je le défie bien de tomber dans la sécheresse et dans l'égoïsme. Il restera seul, s'il lui convient, seul, hautain, silencieux et méprisant; mais il s'amollira aux souvenirs de certaines heures disparues dans le passé, aux regrets et aux craintes que tout homme porte dans sa conscience jusqu'au tombeau.

*
* *

Et c'est pourquoi je ne redoute pas l'avenir de Pierre Loti, je dis son avenir littéraire.

Un critique dogmatique et solennel, s'émerveillant de l'œuvre de Loti, se demande avec effroi, et sans rire, si ce n'est pas fini ? Si le peintre n'a pas épuisé sa palette? si l'écrivain peut trouver encore au bout de sa plume des *Mon frère Yves*, et des *Pêcheur d'Islande?* S'il ne se répétera pas, transformant en *procédé* son talent? Que cet Aristarque se rassure. Pierre Loti a vu tous les continents et toutes les îles, et toutes les mers, dites-vous? Allons donc! si petite que soit notre sotte boule, elle suffit aux investigations de plusieurs existences, et même après *Rarahu*, on peut nous apprendre encore Tahiti, et après *Azyadé*, Stamboul.

Et quand même Pierre Loti aurait épuisé, comme vous le prétendez, tous les paysages et tous les sentiments, il lui resterait encore à nous dévoiler son secret, — le secret de son âme!

CHARLES BUET.

BELLE-SŒUR

Nouvelle

Carlotta Cerutti était la cinquième fille de petits commerçants spolétains, émigrés à Tunis dans l'espoir, déçu d'année en année, d'y faire fortune. Ses quatre sœurs, faute de dots, s'étaient successivement résignées à mûrir sur branches. Elle-même s'attendait à pareil sort.

Elle était belle, encore que de taille un peu courte et lourde, avec un visage pur au teint mat, qu'illuminaient d'admirables yeux bruns, ingénus et caressants. Peu instruite, sans grand esprit; mais si bonne, si douce, si modeste! On l'appelait, dans la colonie italienne, l'*angelino* (le petit ange).

Comme elle touchait à sa vingtième année, un Français, gros négociant en céréales, vint exploiter, après l'Égypte et la Tripolitaine, la Tunisie. Quarante-cinq ans, déjà grison, de grossière encolure, hérissé de sauvagerie, M. Bertaut avait l'air d'un farinier. Chanceux et avisé en affaires, actif, économe, il s'était, bien que très probe, assez rapidement enrichi, et il continuait à s'enrichir, parce qu'il avait commencé. Il n'avait qu'une passion : la lecture; qu'un luxe : les belles éditions. Très casanier, ne voyant personne, il vivait seul, servi par une laide Ardennaise, sa payse. En matière galante, il n'avait jamais eu que, çà et là, d'éphémères curiosités pour des Juives ou des Turques d'étalage. Il comptait, quand il aurait son million, se rapatrier, rallier son bourg natal, au fond de l'Argonne, et y finir parmi ses livres, en célibataire impénitent.

Il vit Carlotta et fut piqué au cœur. Il la revit et la voulut. Sans presque s'informer sur elle, sans délibérer, il acheta des gants, l'alla demander. Il offrait de lui reconnaître quatre cent mille francs, de doter les autres filles, d'intéresser le père dans son négoce. Les parents sautèrent sur l'aubaine, dirent oui bien vite. Carlotta n'osa dire non. Elle soupira, pleura en cachette, enviant ses sœurs, qui l'enviaient, et devint Mme Bertaut.

Elle subit l'amour d'un mari déplaisant et jaloux, jaloux à la séquestrer. Elle ne pouvait sortir qu'avec lui, recevoir que sa famille; encore grondait-il si les Cerutti venaient trop souvent. Pour un peu, il eût verrouillé les portes, cadenassé les fenêtres. Il l'accompagnait le dimanche à la basse messe du matin; et, quand

ans d'ici, il n'y aura plus de religieux. — Je le prévois, lui répond tranquillement l'abbé, mais il y aura des hommes. » Voilà le ton, voilà la note de l'époque. Quelle grandeur et quel sentiment humain dans ces simples mots : « Il y aura des hommes! »

Dès 1789 Laya, celui qui aura le courage, trois ans plus tard, de faire jouer *l'Ami des lois*, Laya se préoccupe, au nom de la dignité humaine, du sort des comédiens. C'est alors qu'il fait paraître un écrit intitulé : *la Régénération des Comédiens en France ou leurs droits à l'état civil*. Cet appel ne fut pas vain; les comédiens, excommuniés et privés de tout état social (les registres étaient tenus jusque-là par les prêtres excommuniateurs), les comédiens, disons-nous, devinrent bientôt des citoyens au même titre que les autres Français; ils furent donc inscrits, eux et les leurs, sur les registres de l'état civil. On les trouve enrôlés dans la garde nationale; et, plus d'une fois, les régisseurs de théâtre eurent à paraître devant le public pour annoncer que si la représentation était retardée, c'était parce que tel acteur montait en ce moment sa garde. Le public attendait patiemment le retour du citoyen, comédien en même temps que garde national.

Au commencement de 1791 la liberté fait un nouveau pas. On décrète que les théâtres sont libres. Ils étaient devenus, dès 1790, comme la grande école patriotique du peuple. L'explosion des sentiments est telle, alors, que l'on compose à l'envi par toute la France des pièces représentées ou non, selon les lieux et les circonstances. A Toulouse paraît, en 1790, *la Lanterne magique;* même année, à Tours, c'est *le Corps de garde national*, qui attire la foule; à Brest, toujours en 1790, on joue *Lucinde* (1). Bornons là nos citations; trois points sont indiqués à travers la France, et ils suffisent à montrer que le même enthousiasme du théâtre échauffait partout les esprits. Que ce soit à la pointe du Finistère, ou non loin des bords de la Méditerranée, comme au centre de la France, un phénomène identique se reproduit : l'engouement pour la scène et le désir de composer des pièces patriotiques.

D'où viendrait qu'à l'Est il en eût été autrement?

Nous ne nous expliquons donc pas cette phrase, que nous copions dans un récent ouvrage sur le théâtre à Dijon (1) : « Un décret du 19 janvier 1791 ayant proclamé la liberté des théâtres, toutes les troupes privilégiées furent dissoutes, et Dijon fut privé de spectacles. » Voilà qui est bien étrange! La liberté des théâtres aboutissant à la privation de représentations On ne comprend pas très bien, non plus, pourquoi les troupes de comédiens furent dissoutes par le décret de janvier 1791. Rien ne les contraignait à se dissoudre, et nulle part nous n'avons découvert de traces d'un pareil fait. On trouve, par exemple, des acteurs transformés en hommes politiques, comme Fabre d'Églantine (ci-devant comédien à Chalon-sur-Saône, puis à Paris), et comme Collot, qui ajouta à son nom celui de d'Herbois (qu'on prononçait Desbois par allusion à la guillotine dont il usa et abusa); mais de troupes entières cessant de jouer, à cause du décret, nous n'avons pu en découvrir nulle part.

Ce qui, peut-être, a trompé M. Milsand, c'est que de 1791 à 1794 aucun document sur les spectacles à Dijon ne s'est présenté à ses yeux. De là à conclure qu'il n'y avait plus de comédiens dans l'ancienne capitale de la Bourgogne lui a paru chose naturelle. Aussi poursuit-il son récit historique en ces termes : « Pour obvier à cet inconvénient (le manque de comédiens), il se forma au commencement de 1794 une société dramatique composée des amateurs suivants. » — Ici, M. Milsand donne les noms des acteurs et des actrices de cette société. Les hommes sont au nombre de trente-huit; les femmes ne dépassent pas le chiffre de vingt-trois, parmi lesquelles je note la femme de l'imprimeur Causse; la femme Viardot (les Viardot de notre époque descendent peut-être de cette citoyenne-là); la femme du citoyen Capus (voilà un nom de compositeur musical bien connu à Dijon à la fin du XVIIIe et au commencement du XVIIIe siècle); une femme divorcée; cinq ou six demoiselles; la femme d'un notaire; deux sœurs Robelot, filles du « feu procureur »; enfin a femme du citoyen Bazire, un nom qui évoque un grand souvenir révolutionnaire.

Parmi les hommes on remarque un ex-prêtre, plusieurs « hommes de loi », des ingénieurs et une assez grande quantité de propriétaires. Enfin vingt-huit musiciens, un maître de ballet, etc., complétaient cette société dramatique, qui subsista pendant trois ans.

Le produit des recettes des représentations servait, dit M. Milsand, « en grande partie à soulager les pauvres et à payer l'éclairage de la ville pendant les nuits d'hiver ».

Il faut lire, chez l'auteur des *Notes et documents*, l'arrêté que prit Pioche-Fer Bernard, représentant du peuple, en mission dans la Côte-d'Or, pour procurer à la société des costumes qui lui manquaient. Ledit représentant constate au début de son arrêté que la so-

(1) *Lucinde ou les Conseils dangereux*, par M. de Villeterque. La pièce est dédiée à J.-J. Rousseau, et voici en quels termes : « O toi qui fus bienfaisant, philosophe sensible et amoureux, écoute-moi! Daigne sourire en me lisant. J'ai peint quelques dangers de la calomnie... Puisses-tu en avoir été la dernière victime! » Une deuxième dédicace suit celle-ci ; elle est adressée à une actrice : — « O ma Zéline, reçois ma comédie avec le plaisir que j'ai à te l'offrir!.... etc » Bientôt l'auteur sent le besoin de s'épancher sur le rythme poétique :

Que ton regard est enchanteur
Amour, c'est ainsi que tu blesses,
On meurt de l'excès du bonheur.... etc.

(1) Voy. *Notes et documents pour servir à l'histoire du théâtre à Dijon*, par M. Milsand, — 1888. Darantière, imprimeur.

ciété joue « des pièces patriotiques »; et ceci nous amène droit à *Barra*.

Barra ou *la Mere républicaine* est une pièce patriotique au plus haut chef. Quel en est l'auteur? Une femme (1), « la citoyenne Villiers, née Nicole Mathieu ». Ce dernier nom nous porte à croire que nous avons affaire à la sœur du notaire Mathieu, dont la femme figure dans la troupe dont nous venons de parler.

Ce drame historique, en trois actes et en prose, fut joué pour la première fois sur le théâtre de Dijon le 5 germinal an II (c'est-à-dire le 25 mars 1794). Il fut imprimé la même année chez Causse, dont la femme, nous l'avons vu, faisait également partie de la société dramatique.

Nous pouvons supposer que celle-ci remplissait dans la pièce de *Barra* ou le rôle de Brigitte ou celui de Dorothée.

L'auteur s'est proposé pour but la peinture d'une mère républicaine, noble objet! Cette dramaturge improvisée veut enseigner l'héroïsme à ses concitoyennes en leur montrant comment la veuve Barra supporte le coup terrible de la mort de Joseph Barra, son fils, âgé de treize à quatorze ans. Elle vise même plus loin encore.

Ainsi, dès le premier acte, on voit comment Dorothée (c'est le nom de la mère de Barra) élevait ses enfants et comment elle considérait les gens dits « aristocrates ». Elle fait sur ce point une sortie terrible.

Le deuxième acte est surtout militaire; cela devait plaire grandement en l'an II de la république.

Au troisième acte arrive la catastrophe : Barra, blessé à mort, expire sur le champ de bataille. C'est le général Desmarres qui vient annoncer cette triste nouvelle à la grande citoyenne, dont le courage se montre à la hauteur d'une si redoutable épreuve.

Dorothée ne dit pas comme Xénophon : « Je savais que mon fils n'était pas immortel »; mais, s'adressant à ses autres enfants, elle les encourage à préférer la patrie à toutes choses : « Mes enfants, s'écrie-t-elle, vous, moi, nous sommes tous à elle; nos veilles, nos sueurs, notre sang, tout lui appartient! O patrie! malheur à l'égoïste dont l'insensible cœur n'est point embrasé de ton amour!... O patrie! je te dévoue tous mes enfants! »

Ce drame, conçu par un poète tragique, aurait pu faire le pendant d'*Horace*, ce type du père républicain (1). Cette Dorothée a des accents romains, mais ces accents sont mêlés à d'autres tout à fait XVIIIe siècle : la mère de Joseph Barra nous apparaît comme une femme, tout ensemble féroce et sensible.

Ce phénomène psychologique est, croyons-nous, unique dans l'histoire. Jean-Jacques Rousseau avait ainsi pétri les âmes à son image afin qu'elles ne fussent plus, selon son énergique expression, des « âmes cadavéreuses ».

Doué d'une grande sensibilité, l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* s'était appliqué à faire résonner une note attendrie et champêtre inconnue jusqu'à lui, et il avait par là enthousiasmé ses contemporains; en même temps sa fausse situation sociale et son état morbide (Jean-Jacques était atteint de lypémanie) le poussaient à des doctrines sociales d'une dureté plus que draconienne.

C'est ainsi qu'il nous est possible d'expliquer le mouvement contradictoire qui emportait les âmes : sensibilité dégénérant en sensiblerie, fierté allant jusqu'à la férocité.

Concluons maintenant en disant qu'à Dijon, comme par toute la France, l'entraînement vers le théâtre fut extraordinaire; que dans cette ville, comme partout, on produisit des pièces scéniques; mais que Dijon offre peut-être l'unique exemple d'une troupe de citoyens et de citoyennes, d'un rang distingué, jouant la comédie.

J. DURANDEAU.

---

(1) La citoyenne *Villiers* n'est pas la première Bourguignonne qui ait travaillé pour la scène; au XVIIIe siècle, une femme morte jeune d'après la *Galerie bourguignonne* qui l'a fait naître en 1758 (Marie-Anne *Carcel*, dame Marron, baronne de Meillonaz, née à Dijon 1725-1778, d'après les autres dictionnaires biographiques), après s'être livrée à la peinture, elle fit une *Conception* pour Notre-Dame de Dijon), se prit d'engouement pour le théâtre et composa huit tragédies et deux comédies. *La comtesse de Tingel* est la seule pièce qu'elle ait fait imprimer (Lyon, 1770). Voltaire correspondait avec elle; Lalande loue les qualités de son cœur et de son esprit. — Puisque nous venons de signaler la *Galerie bourguignonne*, ne craignons pas de faire remarquer que ce recueil est souvent erroné. Ainsi, parlant de *M. Suremain* d'Auxonne (1763-1794), elle indique qu'il fut enfermé en 1775 dans la prison de Saint-Lazare; puis elle nous le montre libraire de genre, entrepreneur à Auxonne, puis auteur de cette ville; enfin, « arrêté comme suspect à Luxeuil (1794), il fut condamné par le tribunal révolutionnaire de Paris, etc. Il avait composé, pendant sa captivité à Saint-Lazare, une pièce de théâtre, imprimée sous le titre : *la Mere de famille*, drame en 5 actes, in prose : — Paris, Cailleau, 1799. » Cette date, la prison, etc., font croire que M. Suremain fut condamné par les vengeurs pendant la Terreur; il n'en est rien. La pièce a été publiée en 1799 et non pas en 1799. Je l'ai vue; elle est médiocre. Le titre dit : *M. Suremain* et non de Suremain, comme l'écrivent les auteurs de la *Galerie bourguignonne*.

(1) Corneille avait, auparavant, mis sur la scène le type du père de famille royaliste. Don Diègue pousse son fils à se battre pour venger son *honneur* : les enfants du vieil Horace se battent pour la *patrie*. Bien qu'à ce moment-là Rome ne fut pas en république, tout le drame n'en est pas moins animé du souffle républicain. Brutus, il est vrai, va encore plus loin qu'Horace en immolant ses fils coupables; cet excès de dévouement aura des imitateurs en 1793; un auteur, en effet, n'a pas craint de mettre sur la scène l'acte d'un père républicain sans doute qui dénonce son fils parce qu'il est aristocrate et qu'il conspire contre la Révolution.

DÉSIRÉE
REINE DE SUÈDE ET DE NORVÈGE (1)

Être la fille d'un honnête négociant en soieries et devenir reine, cela ne se voit guère que dans les féeries, avec décors à la lumière électrique; ce fut cependant le sort de Bernardine-Eugénie-Désirée Clary, qui fut reine de Suède et de Norvège.

Née à Marseille le 8 novembre 1781, son premier souvenir d'enfance, qu'elle se plaisait à raconter, fait penser au joli tableau de genre, *le Billet de logement:*

« Un jour, disait-elle, un militaire se présenta chez nous, muni d'un billet de logement. Mon père, qui n'avait nullement envie de voir la tranquillité de sa maison troublée par le tapage que faisaient ordinairement les soldats, le mit amicalement à la porte avec une lettre pour son colonel, dans laquelle il priait celui-ci de lui envoyer plutôt un officier. Le militaire renvoyé était le fourrier Bernadotte, qui devait plus tard m'épouser et devenir roi. »

On avait mis Désirée au couvent, les couvents sont supprimés. Son père meurt le 20 janvier 1794 ; elle vit avec sa mère, son frère et ses sœurs. Son frère est arrêté, sa belle-sœur effrayée court chez le représentant du peuple Albitte pour demander la mise en liberté de son mari. Elle emmène Désirée qui était encore une enfant; elle s'endort dans l'antichambre et se réveille étonnée d'être seule. Sa sœur, ayant obtenu la faveur qu'elle demandait, pressée de rendre la liberté à son mari, ne s'était plus occupée d'elle. Désirée commençait à s'effrayer : un homme sort de chez Albitte, lui demande ce qu'elle fait là, la rassure, la reconduit chez elle. Désirée reconnaissante le remercie et lui demande son nom pour le dire à sa famille : — « Vous leur direz que je m'appelle Joseph Bonaparte. — Voilà, ajoute Eugénie Désirée, comment les Clary et les Bonaparte ont fait connaissance. »

Joseph Bonaparte revint sans doute souvent se faire remercier, car il fut fiancé avec la jeune Désirée.

Ici, le baron Hochschild présente avec beaucoup de finesse l'invraisemblable et double roman qui amène les doubles fiançailles de la jeune fille d'abord avec Joseph Bonaparte, ensuite avec Napoléon, alors officier d'artillerie, que son frère lui avait présenté comme son futur beau-frère, car il devait d'abord épouser Julie Clary.

« Son arrivée, racontait la reine, amena bientôt un changement dans nos plans d'avenir. Il n'y avait pas longtemps que nous le connaissions, lorsqu'il nous dit : — « Dans un bon ménage, il faut que l'un des époux cède à l'autre. Toi, Joseph, tu es d'un caractère indécis, et il en est de même de Désirée, tandis que Julie et moi, nous savons ce que nous voulons. Tu feras donc mieux d'épouser Julie. Quant à Désirée, ajouta-t-il en me prenant sur ses genoux, elle sera ma femme. » C'est ainsi que je devins la fiancée de Napoléon. »

Une lettre très tendre de la jeune fiancée montre l'attachement qu'elle avait pour son second fiancé : elle le tutoie et elle l'assure « qu'elle ne pourrait vivre sans lui ».

Bonaparte, en se déclarant, avait empêché son frère d'épouser Désirée ; il ne l'épousa pas lui-même, puisqu'il devient à cette époque amoureux de la veuve de Beauharnais. C'est grâce à ces tergiversations que Désirée ne fut ni reine de Naples et d'Espagne, ni impératrice des Français et reine d'Italie. Mais il était écrit qu'elle serait reine tout de même, et l'avenir, en compensation, lui réservait une couronne d'un métal plus solide.

Désirée n'avait que quatorze ans; il n'y avait pas bien longtemps qu'elle ne jouait plus à la poupée; aussi put-elle se consoler de l'infidélité de Napoléon. Plus tard, elle dut bien souvent penser à ce fiancé devenu un héros, et toutes les femmes penseront, je suppose, qu'elle n'a jamais dû lui pardonner; mais par un sentiment bien féminin, c'était sa rivale qu'elle accusait, et soixante ans après l'infidélité de Napoléon, elle disait :

« Pour qu'un homme de génie comme Napoléon se laissât subjuguer par une coquette sur le retour, il fallait qu'il n'eût aucune expérience des femmes; même après son second mariage, Joséphine fit parler d'elle, et ce ne fut pas sans de bonnes raisons que Napoléon exigea qu'elle vînt le rejoindre en Italie pendant la campagne, et qu'à son retour d'Égypte il voulut la répudier. »

Désirée Clary, riche et jolie, fut très entourée de prétendants : il y eut ébauches de mariage entre elle et le général Duphot, ensuite avec Junot. Voici ce que raconte à ce sujet le baron Hochschild :

« J'entendis parler dans la circonstance suivante de l'une des demandes en mariage dont elle avait été l'objet. Au retour d'un voyage en Islande en 1856, le prince Napoléon vint à Stockholm. Le duc d'Abrantès, qui accompagnait le prince, sollicita une audience particulière de la reine mère. J'étais alors de service auprès de Sa Majesté. Lorsque après l'audience j'entrai chez la reine, je la trouvai souriante et rêveuse « Quand je pense, dit-elle, que j'aurais pu épouser son père ! Dans le temps Junot a demandé ma main. Il s'y est pris gauchement. Par timidité il a chargé Marmont de me présenter la demande. Ah ! si Marmont avait parlé en

(1) C'est le titre d'un ouvrage publié par M. le baron Hochschild. — Paris, Plon, et Stockholm, Frietze. — 1 vol. in-12. 78 pages.

L'auteur de ce livre est un diplomate éminent qui a été successivement ministre plénipotentiaire de Suède à Florence et à Londres, et enfin ministre des affaires étrangères en Suède.

son propre nom, qui sait ? j'aurais peut-être dit oui, — il était si bel homme ! »

Enfin, en 1798, Bernadotte la demanda en mariage et fut accepté : « J'ai consenti à l'épouser, disait-elle, lorsqu'on m'a dit qu'il était homme à tenir tête à Napoléon. »

Bernadotte avait déjà une grande situation. Général divisionnaire, il avait été ministre de la guerre.

En apprenant le projet de mariage, Bonaparte, qui était alors en Égypte, écrivit simplement ceci : « Je souhaite bonheur à Désirée si elle épouse Bernadotte ; elle le mérite. »

Après son mariage, Mme Bernadotte, installée à Paris, revit Napoléon ; épouse et mère, elle le revit sans embarras, comme un beau-frère, et non pas comme un fiancé infidèle. Elle vivait dans une très grande intimité avec sa sœur Julie, Mme Joseph Bonaparte. Pendant les fréquentes absences du général Bernadotte, les lettres que le général lui adressait sont intéressantes ; elles indiquent une grande affection, un peu paternelle, dit M. le baron Hochschild ; j'ajouterais que, si elles sont très affectueuses, elles ne sont ni tendres ni passionnées pour des lettres de nouveau marié. Il lui donne des conseils, l'engage à prendre des professeurs de musique et de danse, tout en se défendant de vouloir la traiter en enfant.

De son côté, le général ne pouvait lui donner de jalousie ; la meilleure preuve en est donnée par ce joli mot de Mme Récamier à Mme Bernadotte ;

« Expliquez-moi comment il se fait que lorsque votre mari est seul avec moi dans un bosquet, il me parle politique. »

Bernadotte maréchal, prince de Pontecorvo, est appelé à la succession du trône de Suède et de Norvège. Ici le conte de fée se continue. La princesse eût été fort embarrassée d'indiquer le pays dont elle allait être reine : « Je pensais que c'était, comme Pontecorvo, un endroit dont nous allions prendre le titre. »

Elle laissa partir son mari sans elle, sans doute pour avoir le temps de découvrir la Suède sur une carte avant de se mettre en route. Elle se décida pourtant un peu plus tard à aller le rejoindre ; mais le titre d'Altesse royale lui parut sans doute lourd à porter, car, avec l'assentiment du « prince royal Charles-Jean », son époux, elle reprit le chemin de la France et de Paris où, sous le nom de comtesse de Gothland, elle revint habiter son hôtel de la rue d'Anjou. Elle y recevait ses anciens amis, comme lorsqu'elle était la princesse de Pontecorvo, ainsi que les Suédois de haute lignée qui passaient à Paris.

Ici je regrette que M. le baron Hochschild, qui a été attaché à la maison de la reine Désirée en qualité de chambellan, lorsque celle-ci fut reine douairière, ne donne pas plus de détails sur les raisons qui durent amener ce retour à Paris. Il est si extraordinaire qu'une femme heureuse, épouse et mère, abandonne le rang de princesse héritière et se dérobe aux jouissances d'amour-propre si appréciées par les femmes. La reine était-elle un vrai philosophe, une autre Christine de Suède, préférant aux honneurs son indépendance et sa liberté ? Disait-elle avec Montaigne : « Le plus aspre et difficile mestier, à mon gré, c'est faire dignement le roy » ?

Les lettres qu'elle dut échanger avec son royal époux pendant les longues années de son séjour à Paris pourraient sans doute expliquer et faire comprendre ce séjour ; malheureusement elles ont été perdues.

Son séjour à Paris dura treize années (1810-1823). Lorsqu'en 1822 elle donna rendez-vous à son fils, le prince Oscar, dans Aix-la-Chapelle, elle retrouva, au lieu d'un enfant, un beau jeune homme. Un peu plus tard, c'est pendant un voyage en Suisse qu'elle apprit les fiançailles du prince avec la fille d'Eugène de Beauharnais, la princesse Joséphine de Leuchtenberg. Enfin, c'est en 1823 qu'elle se décida à quitter Paris : elle s'embarqua avec la jeune princesse qui devait devenir sa belle-fille et vivre de si longues années dans son intimité.

Malgré les joies du retour dans la famille, malgré la naissance de cinq petits enfants, la reine, paraît-il, avait la nostalgie de ce Paris, si captivant pour tous les gens qui vivent des choses de l'esprit. Elle manifesta le désir d'y retourner encore, le roi Charles-Jean s'y opposa ; il trouvait qu'une reine est indispensable dans une cour ; il aimait sa femme dont il avait été séparé depuis si longtemps ; il ne professait pas sans doute au sujet du mariage les sentiments de La Bruyère :

« Il y a peu de femmes si parfaites qu'elles empêchent un mari de se repentir, du moins une fois, le jour d'avoir une femme, ou de trouver heureux celui qui n'en a point. »

La vie de la reine Désirée fut alors très calme, un peu monotone. Après la mort du roi Charles-Jean, son fils Oscar l'entoura de soins tendres et dévoués. Elle vécut souvent au château de Rosersberg et au château de Drottningholm. Ces deux résidences royales sont fort agréables.

M. Hochschild nous fait assister à la lente agonie de son fils le roi Oscar Ier, puis au couronnement de son petit-fils le roi Charles XV, et enfin aux derniers jours de la reine Désirée.

Un portrait de Gérard, qui est au château royal de Stockholm, la représente comme une jolie femme, petite, mais très gracieuse. Elle était bonne, gaie et simple, ce qui prouve évidemment qu'elle avait de l'esprit, car les femmes d'un rang élevé (et les autres aussi) ne sont simples qu'à cette condition.

C. DE MOLINE.

elle se confessait à son directeur, un vieux franciscain, il montait la garde près du confessionnal. Il eût mieux aimé perdre un chargement de blé que de la conduire au bal, ou même aux spectacles et concerts du Bardo. Il la promenait en voiture fermée, prêt à baisser les stores. Il avait beau la choyer à huis clos, la combler de cadeaux, d'inutiles parures, elle languissait, elle étouffait dans cette réclusion, injurieuse autant qu'oppressive, qui aggravait sa sujétion d'épouse.

Par bonheur, après une assez longue attente, elle eut deux filles, coup sur coup, à onze mois d'intervalle. Ce fut une ivresse. Dès lors elle s'estima heureuse. Le nid absolvait la prison, le père absolvait le mari.

Sofia, Teresa! Sophie, Thérèse! Elle avait toujours à la bouche ces deux noms, toujours dans les bras ou sur les genoux ces deux créatures, jolies, bien venantes, qui mettaient du jour et de l'air dans sa geôle, un aimable reflet sur les faces moroses de M. Bertaut et de l'Ardennaise. Les chères petites! N'ayant pas eu le temps d'allaiter Sophie, elle se fit scrupule d'allaiter Thérèse. Elles eurent la même nourrice une Nubienne de quatorze ans, intarissable laitière, achetée, son enfant au sein, à un *jellab* qui opérait dans le Sennaar et le Darfour des razzias périodiques de chair noire. Enfin, la cadette sevrée, la Nubienne affranchie et congédiée avec une bourse, Mme Bertaut entra en possession, sans partage, de ses filles. Son histoire ne fut plus que la très simple et longtemps monotone histoire d'une mère uniquement mère.

Sept années se passèrent. M. Bertaut, par suite de revers partiels, n'avait pu compléter encore son million. Or Amalia, la seconde des demoiselles Cerutti, étant parvenue à tenter par sa dot certain bellâtre décavé, il prit ombrage de ce nouveau beau-frère, qui, en sa qualité de parent, avait accès chez lui. Il liquida, brusqua son rapatriement. Carlotta quitta les siens toute pleurante. Et, en plein hiver, avec son double trésor vivant, elle fut transplantée des bords tièdes de la Méditerranée aux rives fraîches de la Meuse, de l'éclatant et ardent seuil du désert à la brumeuse lisière des Ardennes. Par les croisées du manoir restauré en villa, au lieu d'un immuable azur, au lieu de murs blancs à terrasses, sans fenêtres, aveuglés de soleil ou ruisselants de lune, elle voyait, sous un ciel toujours bistré ou laiteux, un grisâtre semis de bâtisses brunes à toits d'ardoise, dominé par une houle de sombres frondaisons. Au lieu du franciscain blême à longue barbe de neige, c'était le glabre et rougeaud curé du village qui écoutait l'aveu de ses innocents péchés.

Au demeurant, presque rien de changé dans le train de son existence, tout intérieure. Peut-être la douce femme était-elle moins gardée à vue. Elle avait parfois licence de promener les enfants, avec ou sans l'Ardennaise, dans le « pays » et la proche campagne. Non que M. Bertaut se fût corrigé de sa musulmane jalousie : Carlotta paraissait de plus en plus la fille de son mari et la sœur aînée de ses filles. Mais, en vérité, il n'y avait, six lieues à la ronde, ombre ni odeur soupçonnable de galants. A Paris, ou même dans la dernière des sous-préfectures, il l'eût aussi sévèrement cloîtrée qu'à Tunis, elle, et tout pareillement Sophie et Thérèse, depuis qu'elles grandissaient. Car il en devenait avare comme de sa femme, comme de ses livres. Et c'était chose arrêtée, signifiée, que, lui vivant, elles ne se marieraient pas. Il serait bien temps, après sa mort, de les livrer, corps et dots, à une paire d'intrus. Si elles se mariaient tard, elles n'en feraient que de meilleurs choix; si elles ne se mariaient point, mieux vaudrait encore.

Il ne les voulait pas instruites, abhorrant les bas-bleus, tenant que chez la femme l'instruction se tourne en malice et en impudeur. Qu'elles sussent lire, écrire, compter, broder et coudre, cela suffisait. Par concession à la manie du siècle, il leur enseigna un peu de géographie, très peu d'histoire. Il permit aussi que leur mère leur apprît ce qu'elle savait de musique. Sophie, qui n'avait pas de voix, pianotait; Thérèse, qui n'avait pas de doigts, chantait. De sa bibliothèque, il ne les entendait pas.

Un long temps s'écoula. Sophie venait d'avoir vingt-cinq ans, Thérèse allait les avoir. Sophie était remarquablement belle, presque aussi parfaite de visage que la mère, mais plus grande, plus découplée. Thérèse, jolie et gracieuse, était la miniature très flattée du père, qui, en sa jeunesse, n'avait pas été laid. Il y avait un contraste de races entre l'aînée, brune, forte, lente, grave — une Romaine — et la cadette, châtaine, svelte, enjouée et vive — une Parisienne. Mais leurs âmes étaient pareilles, ou plutôt elles n'avaient qu'une âme, celle de leur mère.

Un matin, en s'habillant, M. Bertaut jeta un cri et tomba raide, d'une embolie. Il fut pleuré à l'égal du plus regrettable des maris et des pères. Tous les jours sa veuve et ses filles traînaient au cimetière leurs longs voiles noirs. Elles faisaient dire pour lui messes sur messes, redoublaient de bonnes œuvres à son intention. Il leur prenait d'excessifs scrupules. Elles se refusaient la douceur de parler italien, en souvenir de son aversion pour cette langue. Le salon, la bibliothèque furent condamnés. Et, dans l'exaltation première de leur douleur, Sophie et Thérèse firent le vœu de ne jamais se marier. Mme Bertaut trouva que c'était trop. Le curé, à qui elle conta la chose, dit en souriant : « Pieux enfantillage! »

Justement la santé de Sophie s'altérait. Plus d'appétit, plus de sommeil, une invincible langueur. — « Le chagrin », pensait la mère. Elle s'alarma, fit venir successivement le médecin du canton, un médecin de Mézières et un *professeur* de Paris. Tous trois déclarèrent qu'il fallait marier mademoiselle.

Il n'y avait d'ailleurs qu'à regarder cette robuste fille

aux profondes prunelles noires, aux lèvres pourpres, aux joues brunes qui flambaient pour un rien.

— Alors, monsieur le curé, il faut que je lui cherche un mari?

— Certes; et à Mlle Thérèse aussi. Par l'impiété qui court, de bonnes chrétiennes comme vos filles doivent faire souche.

— Mais leur vœu?

— Je me charge, le moment venu, de les en relever, si besoin est.

— Mais ce mari, ces maris, où les chercher?

Mme Bertaut, hors du village de Luzy, ne connaissait en France âme qui vécût. Retourner à Tunis, il n'y avait point à y songer. Sa mère lui écrivait des lettres désolées. M. Cerutti, tombé dans l'ivrognerie, ne désemparait plus des cabarets. Ses gendres, tous quatre de tristes sires, mangeaient les dots de M. Bertaut à juponner et malmenaient leurs femmes, qui ne laissaient pas de faire parler d'elles. Dans cette honte, la douce et pure Mme Cerutti dépérissait de chagrin. Mme Bertaut voulait qu'elle vînt; ce n'était pas pour l'aller rejoindre avec ses filles.

Que faire? Quelle fatalité que Sophie fût ainsi condamnée à se marier, alors que son ambition déclarée était de toujours vivre entre sa mère et sa sœur! Quel mari lui écherrait? Aurait-elle plus de chance que sa grand'mère, que sa mère, que ses tantes?...

Ainsi pensait anxieusement Mme Bertaut. Mais elle sentit qu'il y avait de l'égoïsme dans son inquiétude. La science, la religion avaient prononcé. Elle étouffa son cœur et résolument délibéra sur le parti à prendre.

Elle en écrivit à sa mère, qui, par le retour du courrier, lui répondit :

« — Si fait, ma Carlotta, tu as une connaissance à Paris, et une chère connaissance. Tu te rappelles bien notre petite voisine de la rue des Franciscains, Franzina Bellinzaghi, la jolie Franzina, qui t'aimait tant, qui, bien que ton aînée de quatre ou cinq ans et déjà demoiselle quand tu étais encore fillette, jouait si complaisamment avec toi? Elle a épousé le chancelier du consulat de France, M. d'Audouaire, ce grand bel homme, tout jeune avec des cheveux blancs. Un mariage d'amour, celui-là! Ils ont quitté Tunis, à peine mariés, M. d'Audouaire ayant été nommé au Pirée. Il a fait brillamment son chemin. En dernier lieu, il était consul général à Beyrouth. Il a pris sa retraite, voilà deux ans, et ils sont allés se fixer à Paris. Je sais tout cela par le *padre Tommaso*, le supérieur des franciscains; car les Bellinzaghi sont retournés depuis longtemps à Spolète et n'ont plus donné signe de vie. — Les d'Audouaire sont riches, considérés; ils s'aiment. Ils seraient heureux, sans la disgrâce arrivée à leur unique enfant, Nicette, que sa nourrice autrefois a laissée tomber et qui en est restée bossue. C'est un crève-cœur pour eux de la voir ainsi, bien que la pauvrette paraisse avoir pris bravement son parti. Hélas! qui n'a pas ses épreuves sur terre?

« Or, ma Carlotta, au reçu de ta dernière lettre, j'ai écrit à cette bonne Franzina, pour te rappeler à son souvenir et vous remettre en rapport. Je lui ai dit où tu étais, ta situation, ton anxiété, et t'ai recommandée, toi et nos chéries, à son amitié. Nul doute (à moins qu'elle n'ait bien changé) qu'elle ne soit ravie de te retrouver, qu'elle ne veuille et ne puisse te servir. Son mari a de brillantes relations à Paris, et il est, m'assure-t-on, aussi bon qu'elle. Peut être t'envieront-ils tes filles si bellement taillées, à cause de leur pauvre Nicette. Mais ils ont l'âme haute. Ils ne leur en voudront pas; et, puisque l'heure a sonné de les établir, ils t'y aideront efficacement.

« Ici, toujours les mêmes tristes choses. Amalia est encore enceinte. Ce sera son cinquième. Je vais être grand'mère pour la douzième fois. J'en bénirais Dieu, si, à mesure que les chers petits êtres viennent, l'argent ne s'en allait pas. Encore suis-je là pour le retenir de mon mieux. Tu comprends, ma Carlotta, que je ne puis aller à toi; et toi, tu ne peux venir, tant que tu n'auras pas marié Sophie et Thérèse.

« Te reverrai-je jamais?... Je vous embrasse toutes trois, comme je vous aime, vous qui ne m'avez jamais donné que de la joie et de l'orgueil.

« MARIA CERUTTI. »

« L'adresse des d'Audouaire est : 202, avenue des Champs-Élysées. »

Le lendemain, Mme Bertaut reçut une lettre de son amie d'enfance, une longue lettre en italien, pleine d'effusion, témoignant la plus sincère joie de l'avoir retrouvée, le plus vif désir de la revoir, de connaître ses filles.

« Il y a, écrivait en terminant Mme d'Audouaire, de l'autre côté de l'avenue, juste vis-à-vis de nos fenêtres, une maison meublée du meilleur ton. Un mot de toi, et j'y retiens pour vous un appartement. Ne tardez pas. Nous vous attendons avec impatience, mon mari, ma Nicette et ta

« FRANZINA. »

Mme Bertaut était décidée. Elle fit part à ses filles des deux lettres, sans les leur donner à lire.

— Les médecins veulent que Sophie change d'air et se distraie. Voilà son affaire. Nous irons passer l'hiver à Paris.

— Ce n'est pas, au moins, maman, pour chercher à nous marier. Nous ne voulons pas, tu sais.

— Craignez-vous, mes enfants, que je ne vous y contraigne?

Sur le coup, elles éprouvèrent de l'effarouchement. Elles étaient si timides par nature et avaient pris un tel pli de sauvagerie! Mais bientôt s'éveilla leur curiosité, et, avec l'idée de se divertir, la conscience qu'elles s'ennuyaient un peu dans ce trou perdu de Luzy. Voir Paris, aller dans « le monde », cela leur faisait peur; mais cela les tentait aussi. Et puis ce ne serait qu'une campagne d'hiver. Des effets à emporter; rien de plus.

On laisserait les domestiques, même la femme de chambre. Au printemps, on retrouverait la maison telle qu'elle, et M. le curé, et la tombe du « pauvre père ».

Ce qui leur coûta, ce fut de quitter le deuil. Leur mère l'exigea ainsi. M. Bertaut était mort depuis vingt-deux mois; et il ne convenait pas qu'elles débarquassent en noir à Paris. Elle-même, sans vouloir prendre la couleur, remplaça la laine par la soie.

Le 20 novembre, par une grise fin d'après-midi, Mme et Mlles Bertaut descendirent de wagon à la gare du Nord. M. et Mme d'Audouaire y étaient; pas Nicette, qu'un rhume retenait au logis. Franzina, très maigrie, très fanée, reconnut Carlotta, qui, elle, ne reconnut d'abord que M. d'Audouaire, toujours frais sous la neige de sa chevelure. Les deux femmes s'étreignirent longuement, tandis qu'il enhardissait par la bonhomie de son accueil les jeunes filles, toutes rougissantes et décontenancées. Quand Franzina les eut considérées, elle dit à l'oreille de son amie, avec une tristesse que corrigeait un bon sourire :

— Oh! chère, comme elles sont belles!

Le break des d'Audouaire mit les arrivantes à la maison Valin. Elles prirent connaissance des êtres, ouvrirent leurs malles et firent toilette. Puis, accompagnées de Mme d'Audouaire qui les avait installées, elles traversèrent l'avenue des Champs-Élysées pour aller dîner au 202.

D'une des fenêtres du salon, derrière les glaces, Nicette les guettait à travers l'obscurité brumeuse. Elle vit, à la clarté d'un réverbère, quatre silhouettes, dont celle de sa mère, aborder le trottoir.

— Les voici! dit-elle à son père.

Elle courut au palier.

Dans l'escalier à l'atmosphère tiède, aux parois boisées, aux marches tapissées, se penchant sur la rampe de chêne, elle jeta d'une voix aiguë et faible :

— Maman! Madame! Sophie! Thérèse!

Ni Mme Bertaut ni ses filles ne s'attendaient à la trouver si contrefaite. Sous une tête charmante, à la fois expressive et régulière, se contournait un pauvre corps chétif, déjeté, détraqué, disloqué. Du même âge que Sophie (car sa mère l'avait eue assez tard), elle paraissait une enfant. Elles furent interdites et se promirent, oh! de tant la chérir, de tant la choyer!

Ce qu'elle fut embrassée!... Comme elle emmenait les sœurs dans sa chambre, les deux mères la regardaient s'en aller par le corridor, torse et clochante, entre la forte Sophie et la souple Thérèse, qui l'une et l'autre la dépassaient de la tête.

— Elle aurait été pourtant belle comme son père, soupira Mme d'Audouaire.

Mme Bertaut tourna vers son amie ses yeux de velours, et, ne sachant que répondre :

— *Cara!* fit-elle tendrement.

. . . . . .

Pendant le dîner une lettre fut apportée à M. d'Audouaire.

— C'est de Jacques, annonça-t-il.

— De Jacques! s'écria Nicette. Va-t-il enfin quitter cet affreux Panama?

— Il est en route, dit M. d'Audouaire après avoir lu quelques lignes.

— Quel bonheur! fit Nicette.

Et il ne fut plus question que de ce Jacques. C'était un petit-cousin de M. d'Audouaire, le fils de feu Alexandre Brun, son cousin germain, un savant, membre de l'Institut. Jacques Brun avait perdu sa mère au berceau. Son père, enfoncé dans les *x*, l'avait laissé s'élever tout seul. Il avait fait de bonnes humanités, puis s'était tourné vers les sciences, s'adonnant plus spécialement aux études géographiques, avec tant de succès qu'Élisée Reclus l'avait distingué et pris comme collaborateur ambulant. Jacques explorait le monde, deci, delà, pour le compte de l'illustre géographe, au double gré de sa curiosité intellectuelle et de sa turbulence physique. A la faveur de ses excursions en Orient, il avait poussé des pointes jusqu'aux différents postes consulaires successivement occupés par son « oncle » d'Audouaire. Et dans les longs intervalles d'absence, d'où qu'il fût, il écrivait le plus possible à sa « tante Francine », à sa cousine Nicette.

Maintenant que les d'Audouaire habitaient Paris, il les voyait plus souvent et plus longuement; il venait, entre chaque voyage, se retremper le cœur dans leur intimité. Au printemps dernier, Reclus l'avait envoyé à Panama, d'où il était en train de revenir.

— Ce n'est pas trop tôt, dit Nicette. Nous ne vivions plus de le savoir dans ce nid à peste.

M. d'Audouaire replia la lettre et sourit :

— Il prétend ne s'être jamais mieux porté.

— Enfin, l'en voilà hors... Vous verrez, reprit la jeune fille à l'adresse des deux sœurs, comme il est bon, aimable, gai, oh! un boute-en-train... et joli homme! n'est-ce pas? père.

— Oui, oui... Ah! Nicette, tu peux bien avoir un faible pour lui; il en a un fameux pour toi.

— C'est vrai. Nous serions frère et sœur, que nous ne pourrions nous aimer davantage... Je pense souvent que si j'avais une amie de cœur, je voudrais la lui voir épouser.

— Mais, hasarda Sophie, pourquoi pas vous-même?

Elle craignit d'avoir parlé mal à propos et s'empourpra comme une pivoine.

— On n'épouse pas un frère, repartit Nicette... Et puis (est-ce une grâce d'état de me figurer ça?) il me semble qu'alors même que je ne serais pas comme je suis, je ne désirerais point me marier.

Une ombre passa sur le visage de Mme d'Audouaire.

— Nous non plus, déclarèrent ensemble Sophie et Thérèse, nous ne voulons pas nous marier.

Les deux mères échangèrent un regard d'intelli-

gence. Nicette, un peu pâle, considérait les jeunes filles et semblait leur demander : « Vous, pourquoi ? » Elle les trouvait si belles, surtout Sophie.

On reparla beaucoup de Jacques Brun dans la soirée.

Mme Bertaut dormit mal cette nuit-là. Et, pensant à ce Jacques, pensant à Sophie, qui avait eu un spasme en se couchant, elle se disait avec un serrement de cœur :

— C'est celui-là peut-être qui va me la prendre.

*
* *

Les premiers jours, Mlle Bertaut et ses filles furent un peu comme des oiseaux brusquement transportés d'un solitaire bosquet dans une volière immense, pleine de battements d'ailes, de cris, de ramages. Paris les étonnait, les émerveillait sans les charmer encore. Les d'Audouaire leur faisaient les honneurs de ce qu'ils en connaissaient, des beaux quartiers de l'ouest. Quand on demeure entre l'Opéra et le Bois, comment ne pas ignorer le lac Saint-Fargeau, Fontarabie ou la Glacière? Trouville est moins loin de la Madeleine que Grenelle, et Cannes que la Rapée.

Très vite les deux familles se lièrent étroitement. Tout y conspirait.

Nicette n'avait pas d'amies. Elle s'était toujours tenue à distance des jeunes filles et des jeunes femmes, non qu'elle eût précisément honte devant elles de sa disgrâce, mais parce qu'elle croyait ne pouvoir attendre des meilleures qu'une aumône de compassion. Et pourtant, à défaut d'amour impossible, elle avait bien soif d'amitié. Aussi, quand elle se sentit si franchement aimée par ces braves et simples filles, entra-t-elle en ravissement.

— Maman, disait-elle, j'ai à présent deux sœurs.

Heureuse pour sa Nicette, Mme d'Audouaire ne l'était pas moins pour elle-même. Elle n'avait plus, en venant habiter Paris, l'âge où l'on forme encore des amitiés. Ce lui fut donc une bonne fortune de se retrouver cœur à cœur avec sa favorite d'autrefois. Elle possédait maintenant une compagne de prédilection avec qui penser tout haut, revivre son enfance et sa première jeunesse, à qui confier en sa langue natale ses impressions et ses idées.

Quant à M. d'Audouaire, il adopta d'emblée les nouvelles venues. Il était d'humeur facile et bienveillante, avec une nuance d'indifférence, et ne voyait que par les yeux de sa fille.

Ainsi accueillies, les dames Bertaut rendaient à pleine âme ce qu'elles recevaient.

C'était entre le 202 et la maison Valin une perpétuelle communication. On se voyait le matin, on se voyait l'après-midi, on se voyait le soir. Souvent Nicette, qui était matinale, allait surprendre au lever Sophie et Thérèse. Il était rare que, sur les deux ou trois heures, le break des d'Audouaire n'emmenât pas les cinq femmes ou les trois jeunes filles en quelque course ou promenade. Deux fois par semaine, le dimanche et le mercredi, les Bertaut dînaient au 202, et les autres jours il leur fallait se débattre pour rentrer ou rester dîner à table d'hôte. Les soirées se passaient en commun de l'un ou de l'autre côté de l'avenue, quelquefois au spectacle. M. d'Audouaire en profitait pour donner davantage à son cercle.

Nicette était instruite, brillante causeuse et fine musicienne; sans son infirmité, elle eût beaucoup aimé le monde. Elle faisait des visites et animait de sa grâce vive les mercredis, fort courus, de ses parents. Mais elle ne se laissait jamais emmener au bal. Malgré sa résignation, elle ne se sentait pas le courage de faire tapisserie toute une nuit, ou, à supposer que quelque danseur l'invitât par charité, de se démener ridiculement parmi les belles épaules, les tailles droites et souples. Elle l'avouait à ses nouvelles amies et ne leur promettait pas, le carnaval venu, d'aller les voir danser, non, pas même elles.

— Mais, Nicette, nous n'irons pas au bal.

La cadette réclamait sans grande conviction, car elle s'apprivoisait à vue d'œil. L'aînée, au contraire, semblait ne pouvoir dépouiller sa sauvagerie. Elle ne se portait d'ailleurs pas bien. Après le premier coup de fouet du déplacement, du changement d'horizon et d'habitudes, elle était retombée dans sa langueur. Les mères reparlèrent entre elles de la marier.

— J'ai une idée, Carlotta, dit Mme d'Audouaire. Sais-tu à qui je pense pour Sophie?... A notre cousin, Jacques Brun. Nous l'attendons d'un jour à l'autre. Tu verras quel charmant cavalier c'est, et quel brave cœur! Je lui aurais donné ma Nicette; n'est-ce pas tout dire?... J'en ai touché deux mots à la chère petite : elle a battu des mains.

Mme Bertaut hocha la tête. Ce Jacques lui faisait peur.

MAURICE JOUANNIN.

(*La suite prochainement.*)

LE THÉATRE A DIJON PENDANT LA RÉVOLUTION

Rien d'admirable comme l'explosion nationale de 1789.

Un souffle ardent de liberté, de dignité et d'humanité traverse et soulève toutes les poitrines, fait vibrer violemment tous les cœurs. On sent que la Révolution est proche.

Un abbé du canton de Falloue, près Charleville, occupé à planter dans les fermes de son abbaye quarante à cinquante arpents de bois, reçoit la visite d'un de ses amis, l'abbé lui parle de sa plantation; l'autre, tout surpris, lui dit : « Pourquoi planter? Avant vingt

dans les bras d'un Hongrois qui répond au nom, par trop héroïque, de Rakoczi. Cette dernière absurdité a paru nécessaire pour nous faire savoir que la fille de M. Delalonde n'est pas sa fille, et que cet aimable homme n'est qu'à demi incestueux.

Tout cela est à la fois enfantin et compliqué. Heureusement le chroniqueur vient, presque à chaque page, porter secours au romancier. Il lui suggère ces types épisodiques qu'on fixe en quelques coups de crayon, par exemple le digne M. Gérot, licencié en droit, directeur de l'agence d'espionnage pour les familles, qui crache du latin et des axiomes juridiques, un filou greffé sur un pédant, Robert Macaire dans la redingote et sous les lunettes de Joseph Prudhomme. C'est encore le chroniqueur qui prête au romancier ses mots à l'emporte-pièce, son esprit mousseux et pétillant, sa science des paysages parisiens et des dessous de la grande ville, sa fine et légère morale qui fouette le vice en le caressant et loue la vertu en se moquant d'elle. Aujourd'hui la mort a rompu cette communauté de biens où l'apport du journaliste et celui du romancier étaient si violemment inégaux ; il faut rendre à chacun sa part. Retirez les généreux cadeaux de Loustalot l'humoriste à son camarade indigent : que reste-t-il à Henry de Pène le conteur?

II.

Dans la rue Championnet — une rue de ce Paris lointain et mystérieux que la butte Montmartre sépare du Paris vivant que vous connaissez, du Paris de Tout-Paris, — habite un peintre émailleur qui se donne le nom de Geoffroy. Quand je dis qu'il « habite », j'ai tort. Chaque soir, après avoir travaillé tout le jour, il s'éloigne, laissant la clef de sa petite maison accrochée à un clou dans le lierre qui tapisse le mur, afin que le vieux Trip, le porteur de journaux qui fait son ménage, puisse veiller au poêle. Car tout est blanc de neige au dehors, et si le feu venait à s'éteindre, les linges humides qui entourent les ébauches de l'artiste gèleraient, et ce serait autant de travail perdu pour l'artiste.

Mais voici plusieurs jours de suite que Geoffroy, en arrivant le matin, trouve des miettes près du poêle et des traces humides sur le tapis. On n'a rien volé, et pourtant il est clair que quelqu'un pénètre la nuit dans l'atelier. Pour s'en éclaircir, Geoffroy se poste, lumière éteinte, dans la chambre voisine, et, un revolver à sa portée, attend la visite de l'intrus. Quand tout est silencieux aux environs, dans le petit enclos où se dresse la maison de Geoffroy un pas léger s'approche, faisant craquer la neige du sentier. Une main s'empare de la clef, la porte s'ouvre, un jeune garçon pénètre dans l'atelier. La lueur rouge du poêle entr'ouvert et la blanche lumière de la lune qui tombe par le toit de verre permet à Geoffroy de distinguer, à travers la portière soulevée, des traits fins, délicats, mais pâlis et creusés par la misère. Après avoir chauffé tout près du poêle son pauvre corps frissonnant, l'enfant prend la moitié du souper dédaigné par Diavolo, le majestueux chat jaune qui, avec le bouvreuil Piston, lui fait les honneurs de l'atelier abandonné. Après quoi il dit sa prière et s'enroule, pour dormir, dans le tapis.

C'est ici qu'intervient Geoffroy et qu'il fait raconter au pauvre petit son odyssée de souffrances; comment son père, pêcheur à Dunkerque, s'est perdu, dans une nuit de tempête, avec son bateau, sa seule fortune; comment Lotieu — c'est le nom de l'enfant — à bout de ressources, est venu à Paris pour s'y placer sous la protection d'une tante, et comment l'isolement lui a paru préférable à cette protection douteuse ; puis les nuits passées dans les maisons en construction ou dans les voitures de déménagement, les longues courses épuisantes à travers ce grand Paris, qui parfois jette l'or en pluie sur certaines infortunes qu'on lui signale, et qui, à d'autres heures, refuse un morceau de pain à la misère qui le supplie.

Dès ce jour le sort de Lotieu va changer. Le vieux Trip lui trouvera un humble métier; d'ailleurs, une fois débarbouillé, il a une charmante figure, le petit Flamand, et Geoffroy l'emploiera comme modèle. Bientôt on découvre son adresse, son intelligence, ses rares dons artistiques. Tout en restant le modèle de Geoffroy, il sera son élève, un élève capable de dépasser un jour son maître.

Vous avez trop de pénétration, cher lecteur (je date d'un temps où tous les lecteurs étaient « chers » et toutes les lectrices « belles »), vous avez trop de pénétration pour n'avoir pas deviné, dès que vous avez entendu ce petit pas léger sur la neige, que Lotieu était une femme. Geoffroy, lui, ne s'en aperçoit pas avant certain jour où, faisant poser le petit modèle, il a besoin de voir « la naissance du cou ». Comme Lotieu ne s'exécute pas assez vite, il ouvre d'un geste un peu brusque le haut de la chemise de l'enfant... Vous devinez le tableau!

Geoffroy est un honnête homme; il continuera à Lotieu sa discrète protection. Mais la pitié d'un homme de vingt-huit ans pour une fille de vingt se nuance de mille sentiments qu'elle ne comportait pas lorsqu'elle s'adressait à un gamin de quinze ans. Bientôt l'amour sera dans l'air, et pourquoi pas? Pourquoi Lotieu ne rêverait-elle pas d'être la compagne de cet humble artiste dont elle sera — assure-t-il lui-même — au moins l'égale en talent? C'est donc dans le cœur de la jeune fille que l'amour se développe d'abord. Sans qu'elle prononce le mot, il est dans ses paroles, dans ses gestes, dans ses silences, dans ses rougeurs, dans ses effervescences bavardes comme dans ses muettes extases. Et Geoffroy ne voit pas tout cela!... Ah! mais, décidément, il ne voit donc rien, cet homme-là?

Ne l'accusez pas trop. Geoffroy a deux existences. Suivez-le dans le magnifique hôtel du boulevard Baudin, né Haussmann, où il demeure avec sa femme, Mme la comtesse de Canoël, la fille de M. Leparquois, le gigantesque brasseur d'affaires. Gabrielle est une « mondaine », ce qui veut dire ici un petit monstre de vanité et d'égoïsme, qui préfère les risques d'un avortement aux fatigues de la maternité et qui finit par fermer au nez de son mari la porte de la chambre conjugale. Avec quel plaisir nous nous échappons de cette vilaine belle maison, loin de cette horrible jolie femme! Quelle joie de retrouver l'atelier de la rue Championnet, le chat jaune, le bouvreuil Piston et surtout Lotieu! Les douces promenades sur le talus des fortifications, sur la butte Montmartre, et à l'île Saint-Ouen, dans le délicieux crépuscule du jour qui meurt et de l'amour qui naît!...

A quelques années de là, nous les voyons tous deux dans un nid modeste et attrayant, à quelques lieues de Paris. Deux enfants peuplent leur solitude. M. de Canoël a laissé son nom en otage à l'orgueilleuse créature qui le lui a acheté si cher. Lotieu est une véritable artiste, et elle aurait obtenu une médaille au dernier Salon, s'il y avait des médailles pour les peintres d'émaux. Leur bonheur est un bonheur irrégulier, mais avec tant de circonstances atténuantes!...

Telle est l'histoire que nous conte M. Hector Malot dans *Mondaine* (1), son dernier roman, qui n'est pas le meilleur de tous ceux qu'il a écrits, mais qui n'est pas l'un des moindres. Je me rappelle comme je dévorais, il y a plus de vingt ans, les *Victimes d'amour*, l'œil humide, le cœur battant, courant de ligne en ligne jusqu'à la dernière, pour me reposer ensuite dans une sorte de torpeur rêveuse et attendrie. J'ai eu grand plaisir à retrouver cette bonhomie, cette franchise, vigoureuse, tendre aux faibles, âpre aux gredins et aux hypocrites, cette sincérité de touche, ce dédain des ficelles, cet art ou ce don de conter les humbles bonheurs et d'idéaliser le peuple sans le flatter. Je pourrais chicaner M. Malot sur certains points qui ne manquent pas d'importance. Je pourrais critiquer le caractère un peu trop pâle et indécis de Geoffroy. Je pourrais m'étonner qu'après s'être emporté si fort contre « l'union libre » proposée par le serrurier Pavard à Lotieu, il ne sache pas offrir autre chose à la mère de ses enfants. Surtout je pourrais reprocher à M. Malot un je ne sais quoi d'invraisemblable et de chimérique répandu sur toute la personne et autour du caractère de Lotieu.

Mais vraiment, en ce temps-ci, où se réfugierait donc le romanesque sinon dans le roman lui-même, qui est, après tout, sa vraie place? Et celui qui discute son plaisir ne risque-t-il pas de le gâter, ne mérite-t-il pas de le perdre?

(1) *Mondaine*, par Hector Malot. — Charpentier.

III.

Pourquoi la gentille Paule de Blunay (1) refuse-t-elle de reconnaître le saint-cyrien Octave Larcher, son ancien camarade d'enfance, qui songe à elle, maintenant, comme un beau garçon de vingt ans peut et doit songer à une jolie fille de dix-sept? Pourquoi, en l'apercevant dans le jardin du château, referme-t-elle sa fenêtre avec une brusquerie irritée? L'auteur, M. Émile Dodillon, avant de répondre à cette question, croit devoir nous faire connaître, dans tous ses détails, l'histoire des deux familles en remontant jusqu'à l'arrière-grand-père de Paule, les mariages et les morts des frères et des sœurs, des parents et des grands-parents; l'origine et les agrandissements successifs de la briqueterie Larcher; les réparations du château de Blunay, dont le devis — malheureusement dépassé par l'architecte — s'élevait à trente-trois mille trois cent vingt-sept francs trente-cinq centimes. Il faut aussi qu'on nous fasse assister à la guerre de 1870 et à la première communion de Paule. Nous sommes à la page 257 et le roman n'en a que 323. Alors revient la question du commencement : pourquoi Paule a-t elle refermé la croisée?

Pourquoi? C'est bien simple. Elle a été déshonorée pendant son sommeil par son oncle le baron Étienne de Blunay, président du tribunal de Châlons : un dévot, naturellement. Ce monstre est son unique parent, et elle se décide à l'épouser, puisque c'est « le seul moyen de réparer la faute »; ce qui montre, soit dit en passant, que la moralité des romanciers n'est pas devenue plus délicate, loin de là! depuis Clarisse Harlowe. Mais patience! cet oncle, qui est le mari de la fille de sa sœur, ne sera qu'un frère pour sa femme. Au bout de trois ans révolus, il organise un accident de chasse où il laisse la vie; Paule pourra épouser son lieutenant, et, de la fenêtre où nous l'avons d'abord aperçue si maussade, elle envoie, du bout des doigts, un baiser de fiançailles à Octave Larcher.

Cette analyse serait souverainement injuste si je n'ajoutais que le meilleur du livre est dans les épisodes inutiles du début, dont quelques-uns sont charmants. Les bonshommes de M. Dodillon sont vivants; on les entend, on les voit, on les aime (pas l'affreux baron, bien entendu!). On aime aussi l'auteur parce que, en dépit de certaines brutalités affectées, son inspiration est jeune, honnête et saine, et aussi parce qu'en le lisant, on a la sensation d'un contact réel avec cette bourgeoisie de campagne qui est, ou devrait être, à l'heure où nous sommes, la meilleure réserve de la France.

(1) *Quitte*, par Émile Dodillon. — A. Lemerre.

IV.

Je ne dirai rien d'*Un baiser mortel*, le second des deux romans qui composent le volume de M. Yves de Noly (1). Je n'ai pu réussir à prendre au sérieux les tragiques amours d'un maître de conférences à l'École normale, qui a les yeux bleus et s'adonne à l'histoire des origines de la Prusse, avec une demoiselle du noble faubourg. Mais le *Mari de Lucienne* vaut la peine qu'on s'y arrête. L'auteur y pose une sorte de problème, et si la solution n'est pas du goût de tout le monde, on conviendra qu'elle est originale.

Lucienne est jetée par un deuil inattendu dans la maison de son demi-frère, le marquis de Traigecourt. Là, elle se sent vaguement attirée vers Roger de Gesvres, un jeune homme qui fréquente cette maison et qui est en réalité l'amant de la marquise. Le mari a vent de l'adultère; il est sur le point de surprendre les coupables : pour se tirer d'affaire, la marquise n'imagine rien de mieux que de marier sa belle sœur à son amant. Le jour même du mariage, par un de ces hasards qui se rencontrent parfois dans la vie et toujours dans les romans, Lucienne apprend le guet-apens dont elle est victime. Après six semaines d'une fièvre dangereuse qui met sa vie en danger, la voici debout et convalescente. Elle signifie sa sentence à Roger coupable et repentant : une séparation éternelle. Au regret cuisant du paradis entrevu se joint, pour M. de Gesvres, la tyrannie d'une vieille liaison, chaque jour plus oppressive et plus haïssable.

Quand Lucienne se décidera-t-elle à ouvrir les bras à son mari? Le jour où elle aura failli elle même en se donnant — oh! pour une heure! — au comte Roman Horeczki. Roger s'est relevé par le repentir, Lucienne descend par sa faute; ils sont maintenant à niveau. Le péché de l'une est la rançon de l'autre.

La décence soutenue des expressions voile, sans la cacher, l'immoralité ingénue du sujet, et on est épouvanté de la rapidité avec laquelle les femmes capitulent dans le « grand monde » de M. de Noly. La marquise a consenti « avant que Roger eût formulé une prière ». Lucienne cède aux importunités, aux larmes, au désespoir du comte Horeczki : là est toute la différence, Tout le roman est plein d'analyses psychologiques; les personnages ne parlent que pour expliquer aux autres leurs sentiments et se les expliquer à eux-mêmes. Cela ennuie un peu. On voudrait de l'action, du détail, le mouvement de la vie, le corps à corps des passions, dût-on être un peu scandalisé. Quand M. de Noly analysera moins, *verra* davantage et aura dégourdi sa prose un peu haut perchée et solennelle, je crois qu'on le lira avec plaisir.

AUGUSTIN FILON.

(1) *Le mari de Lucienne*, par Yves de Noly. — Calmann Lévy.

LA RENAISSANCE PHYSIQUE

D'après Philippe Daryl (1)

Parmi ses nombreux mérites, ce livre a celui d'être très clair. C'est plaisir que de lire cette prose rapide, ailée. On devine qu'elle provient d'un cerveau en perpétuelle vibration; qu'elle est écrite par quelqu'un qui manie journellement l'haltère, le mil, le fleuret.

Ph. Daryl nous initie aux mystères du *cricket*, du *ragby*, du *football*; il nous vante, fort spirituellement, du reste, toutes sortes de menus jeux que le snob adore : *bowls*, *rounders*, *quoits*, *fives*, *lawn-tennis*, mail, *golf*, croquet, *hockey*; il ne nous laisse rien ignorer du pédestrianisme, du pugilat, de l'alpinisme, du canotage, de la chasse au renard. C'est au mieux. Un flâneur en Seine, un « travailleur » de l'Oise, un canotier de la Marne ne trouveraient peut-être point à redire sur le canotage tel que le comprennent les champions de la lutte à l'aviron entre les étudiants des universités de Cambridge et d'Oxford; mais j'imagine qu'un étudiant de l'université de Paris ne sera nullement ébloui par le récit de leurs prouesses nautiques; qu'il n'aura jamais le temps d'essayer de les imiter. D'ailleurs, ces parfaits canotiers ne peuvent être que de piètres étudiants. Ils consacrent plusieurs heures, chaque jour, à la culture exclusive de leurs muscles parce qu'ils ont peu d'examens à passer. Les voilà sortis de l'université. Dans quelle carrière vont-ils se jeter? Dans laquelle trouveront-ils le loisir de canoter et le temps d'être à leur travail, de se faire une clientèle? Cambridgiens et Oxfordiens appartiennent généralement à des classes plus riches ou disposant de plus de loisirs que les classes françaises dont les fils fréquentent les universités.

Il semble trop, à entendre Ph. Daryl, que l'Angleterre est restée la *Merry England*, la joyeuse Angleterre des époques qui précédèrent l'époque industrielle? Sous son pinceau, sans doute flatteur, elle nous apparaît comme toute sillonnée de rivières qui, dans la plus grande partie de leurs cours, seraient larges comme la Marne entre la Varenne-Saint-Hilaire et Champigny. Sur leurs eaux vertes ou bleues, les périssoires, comme d'énormes squales, filent à toute vitesse; on entend le frémissement de la lame déchirée par les proues, le bruit cadencé que font les équipes de rameurs en nageant contre le vent. Dans l'or du matin, dans la brume ou dans la pourpre du soir, elles fatiguent le flot. Sur la rive, ce ne sont que refrains sonores.

(1) *Renaissance physique*, par Philippe Daryl, un volume in-18 jésus. Paris, Hetzel.

Dirai-je de Daryl qu'il a calomnié la gymnastique française? Je connais quelqu'un qui, âgé de vingt-deux ans, ne levait de son bras droit qu'un haltère de vingt-cinq livres et qui, dix-huit mois plus tard, levait et développait lentement, de l'épaule au sommet de la tête, l'haltère de cent vingt livres. Ce quelqu'un, c'est moi. C'est en plein quartier latin, au gymnase de la rue Victor-Cousin que s'opéra cette « renaissance physique », cette « plasticité du muscle ». Me sera-t-il permis de faire observer que l'escrime dont Daryl n'a pas parlé, telle qu'elle se pratique en France, suffit pour donner du muscle, pour donner du sang?

Dans son enthousiasme pour le tub, Daryl a été injuste pour la douche. Il la relègue au second plan. Le tub n'est pas sans inconvénients. D'abord, la peau n'est pas aussi bien lavée par l'éponge mouillée qu'elle l'est par la douche. Celle-ci, *prise le corps en sueur*, après la leçon de boxe ou d'escrime, excite davantage la circulation générale, donne plus de ton au tégument externe, qu'elle lave, qu'elle pénètre, qu'elle impressionne plus complètement.

Ces réserves faites, nous tombons d'accord avec Daryl que rien n'est plus réconfortant pour une nation comme pour un homme que la conscience de sa force physique. On ne saurait commencer trop tôt à prendre part aux jeux qui demandent un déploiement d'adresse, à se passionner pour les sports qui réclament de la vigueur ou qui développent la force.

Il est peu de gens qui ne souhaiteraient que le jeu de paume fût remis en honneur à Paris; que les préjugés, les usages, si l'on veut, n'empêchassent plus les hommes graves d'y prendre part. Ne serait-il pas charmant de voir réunis dans le jardin du Luxembourg, sur le rectangle du jeu de longue paume, la raquette à la main, quelques-uns de nos maîtres aimés et vénérés applaudissant aux beaux coups d'un Albert Sorel, d'un Leconte de Lisle ou d'un Renan? Quel exemple! Et combien salutaire! Peut-être qu'un pareil spectacle s'offrira aux regards dans quelque dix ans quand la ligue que Daryl vient de fonder aura fait toute son œuvre. Une dernière considération qui concerne surtout les jeunes générations, Ne pourrait-on tenter de changer pour elles le fond de l'alimentation? L'Angleterre est le pays de Backwell et de la viande rouge. La phrase de Michelet : « Le blé c'est du silex qui s'infiltre dans la plante en fleur », est jolie; mais, si on s'appuyait sur elle pour obtenir une renaissance physique — dans le sens où Daryl entend cette expression — on risquerait fort, je le crains, de ne pas aboutir.

Dr Louis Janvier.

Paris, le 11 décembre 1888.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *REVUE BLEUE*

Monsieur le directeur,

Dans un article de votre dernier numéro, la *Revue bleue, vingt-cinq ans d'histoire*, je ne puis me dispenser de relever au moins deux passages.

Me reprochant d'avoir donné à la *Revue des cours littéraires* des allures trop personnelles, votre collaborateur écrit textuellement ceci, entre guillemets :

« Les entretiens de la salle Barthélemy, disait M. Odysse Barot, ont été clos dimanche par une remarquable improvisation de M. Odysse Barot. »

Je mets au défi l'auteur de l'article de trouver dans la collection du journal, non seulement cette phrase, — cela va sans dire, — mais rien qui s'en rapproche, rien qui y ressemble de près ou de loin.

Comme je n'ai jamais mis les pieds à la salle Barthélemy, que j'ignore même où elle était située, je n'ai pu jamais y faire une conférence, y improviser quoi que ce fût (1).

Plus loin, à propos de ma retraite :

« Est-ce M. Odysse Barot qui quitta la librairie Germer Baillière? Est-ce elle, au contraire, qui quitta M. Odysse Barot? C'est là un secret de famille, etc. »

Non, monsieur le directeur, il n'y a pas eu en tout ceci ombre de secret et de mystère. Vous n'avez qu'à consulter le numéro du 22 octobre 1864 de la *Revue des cours littéraires* et de la *Revue des cours scientifiques*.

En tête de chacun des deux journaux, vous trouverez la note suivante, qui répond d'une façon péremptoire à votre collaborateur :

A NOS LECTEURS.

Quand, au mois d'octobre 1863, M. Germer Baillière m'a fait l'honneur de m'offrir la direction des deux journaux qu'il se proposait de fonder, je n'ai point accepté sans hésitation cette double tâche qui devait m'arracher à d'autres travaux et interrompre ma collaboration au journal la *Presse*.

Aujourd'hui que le succès le plus complet a couronné les efforts de l'intelligent éditeur, aujourd'hui que la *Revue des cours* est solidement et irrévocablement assise, de nouvelles préoccupations me réclament, et je crois pouvoir me retirer. J'ai prié M. Germer Baillière de me rendre ma liberté et de confier à d'autres mains les importantes améliorations que nous avions projetées et dont les lecteurs ne tarderont pas à avoir le bénéfice.

Avant de me séparer de la *Revue des cours*, qu'il me soit permis d'exprimer ma reconnaissance au public d'élite qui a répondu avec un si vif empressement à notre appel; aux éminents professeurs qui m'ont prêté avec tant de bienveillance leur gracieux concours; aux collaborateurs dévoués qui ont bien voulu me seconder de leur plume et de leur science. Odysse Barot.

Est-ce assez clair et assez net?

Le signataire de l'article, dans un autre endroit,

(1) Le passage, t. Ier, p. 216 de la collection porte : Odilon-Barrot.

SUR LA TOUR DE PISE

Causerie

Deux artilleurs mélancoliques étaient seuls sur la plate-forme annulaire du campanile, regardant l'horizon qui du reste semblait peu les intéresser. Le spectacle vaut pourtant qu'on l'admire. Il en est peut-être d'aussi beau, mais probablement pas de plus beau au monde. On domine les merveilles incomparables du Dôme, du Baptistère et du Campo-Santo, chefs-d'œuvre de marbre blanc qui semblent être sortis de l'épais gazon de la place par l'effet d'une poussée mystérieuse. Une telle perfection exclut l'idée de tâtonnement et d'effort progressif. Pise, ceinte de ses vieux murs aux créneaux violacés, pleure sa grandeur déchue, et la tristesse de son aspect lui prête un charme plus pénétrant encore. Tout autour, la campagne, conquise sur la mer par les alluvions de l'Arno et de Serchio, conserve avec son tapis de verdure l'aspect des nappes d'eau d'où elle est sortie. D'anciens aqueducs rouillés serpentent à travers la prairie, amenant les eaux du mont de San Giuliano

Perche i Pisani veder Lucca non ponno,

qui dresse au levant sa fine crête aux reflets lilas. Du côté opposé, s'étend la forêt de San Rossoro, chère au roi galant homme. Les hordes de chameaux qui s'y reproduisent en liberté depuis un siècle donnent au paysage un caractère singulièrement exotique. Au delà, sur la mer tyrrhénienne, s'élève un îlot en forme de pyramide. C'est la Gorgone, toujours ancrée à l'embouchure de l'Arno. Sourde à l'appel du Dante, elle n'est pas venue barrer le cours du fleuve afin de noyer les Pisans, *vituperio delle genti*. Heureusement pour l'adorable ville! Le châtiment eût dépassé la faute, et c'eût été beaucoup d'eau répandue pour un mauvais repas du comte Ugolin.

Les deux artilleurs, tirés de leur somnolence par l'harmonieuse sonnerie de la soupe, s'engageaient dans l'étroit escalier qui ramène à la terrasse intérieure des cloches, quand une bruyante société composée de trois jolies femmes et de cinq ou de six hommes déboucha sur la plate-forme, escortée par le cicerone d'usage. C'était un de ces groupes de voyageurs cosmopolites que les hasards de la vie d'hôtel rassemblent parfois pendant une quinzaine de jours, en établissant entre eux une camaraderie passagère; liaisons de ville d'eaux, assez plaisantes d'ailleurs, car chacun s'abandonne sans arrière-pensée avec des compagnons qu'il est généralement certain de ne plus revoir de sa vie. Et pendant une semaine ou deux il est aisé à chacun, en s'observant un peu, de ne montrer que les côtés les moins désagréables de son caractère. Surtout de femmes à hommes, et réciproquement.

— Allons, mesdames, hâtez-vous, il est six heures, le soleil descend! s'écria un voyageur entre deux âges, volontiers grincheux, un de ces hommes indispensables dans toute société, car leur caractère chagrin et agressif oblige les autres à effacer leurs angles. On devrait en placer un d'office dans toute société, comme on met un gros brochet dans les étangs de carpes, pour les tenir en éveil et les empêcher de s'envaser. Il ajouta à demi-voix, d'un ton bourru, cette exclamation qui est un des clichés les plus usés de notre langue : « Oh! les femmes! les femmes! » avec un accent plutôt acrimonieux qu'admiratif.

— Que vous ont-elles fait, ces pauvres femmes? riposta un de ses compagnons, philosophe comme tous les quadragénaires bien portants, dont un bon estomac a amélioré l'esprit et le cœur. Prenez garde, il est dangereux et maladroit d'avoir l'air d'en dire toujours du mal. On laisse supposer qu'on a des raisons pour cela. En ces matières, une mauvaise chance persistante implique ou un mauvais caractère chronique, ou un mauvais goût invétéré.

— Oui, que vous ont-elles fait, avouez-le donc, dit la jolie comtesse B... Et comme tous les hommes dressaient l'oreille à cette mise en demeure, elle reprit :

— Vous avez bien le droit de parler des femmes, messieurs, vous les appréciez si bien. Prétendriez-vous les connaître? Si par hasard vous vous laissez prendre une fois, et si vous nous donnez le ridicule spectacle d'un renard qui aurait capitulé en rase campagne devant une poule, par qui est-ce souvent, bon Dieu! Par quelque poupée déshéritée du côté de l'intelligence, parfois même laide, et bête par-dessus le marché.

— Vous êtes injuste, vous aussi, comtesse, riposta le philosophe, et vous jugez les hommes d'une façon bien compromettante pour votre finesse. Qu'est-ce que les hommes aiment généralement dans la femme? La femme elle-même, telle qu'elle est? Non, c'est la femme telle qu'ils la voient. Ce que nous aimons en elle, au fond, c'est une création de notre esprit, l'œuvre de notre imagination.

— En êtes-vous bien sûr?

— Pourquoi s'en étonner? Au théâtre, des cabotines flétries et plâtrées ne personnifient-elles pas pour le spectateur, et souvent avec quelle puissance! ou Chimène, ou Andromaque, ou la Marguerite de *Faust*, les héroïnes de l'art classique et du drame contemporain? Elles nous ravissent, nous semblent plus vivantes, plus vraies que la réalité, et pourtant nous savons bien que souvent leur intelligence est courte, et que leur figure couverte de blanc de perle et de rouge végétal, vue de près, nous soulèverait le cœur. Il y a trois siècles, à Londres, de jeunes garçons figuraient Ophélie ou Juliette sur le théâtre de Shakespeare. Il y a cent ans, en Italie, des castrats chantaient les rôles de reines d'opéra. Ces singulières princesses de la rampe n'excitaient-elles pas l'enthousiasme d'un public raf-

finé, ne le passionnaient-elles pas et ne lui donnaient-elles point l'illusion de la perfection artistique? Il faut certes un moindre effort d'imagination à un homme d'esprit, dans la vie privée, pour transfigurer une femme médiocre, peut-être même laide. Molière ne nous a-t-il pas donné dans le *Misanthrope* le secret de cet aveuglement de l'amour? Un laideron peut devenir ainsi, comme dit Faust à Hélène dans *Mefistofele*,

Forma ideal, purissima, della bellezza eterna.

D'ailleurs, l'Hélène de Boito n'est-elle pas une ombre vaine? Faust l'en aimait-il moins?

— Refaites le distique de Voltaire :

Les femmes ne sont pas ce qu'un vain peuple pense;
L'imagination fait toute leur puissance.

La comtesse B. — C'est peut-être vrai, mais accordez-nous au moins la réciproque, et ne soyez pas si durs, messieurs, pour les pauvres femmes qui aiment au-dessous d'elles...

Le grincheux. — Pour les grandes dames « valétudinaires », dites-le tout de suite, comtesse.

La comtesse B. — Je ne daigne pas vous répondre. Pourquoi ne leur prêteraient-elles pas aussi des qualités idéales? Ce qui est vrai pour un sexe ne l'est-il pas pour l'autre? Le droit à l'erreur n'est-il pas égal pour tous les deux? Vous parlez toujours de nos imperfections, au moins en public, car je vous suppose plus polis dans le tête-à-tête, ne serait-ce que par intérêt. Pourtant, les qualités de la femme, et elle en a, sont bien à elles. Ses défauts lui viennent de la société. N'y a-t-il pas des femmes intelligentes, bonnes, aimantes?

Le sceptique. — Oh! il y a des exceptions. La nature se plaît à diversifier à l'infini les individus comme les espèces.

Le philosophe. — Vous êtes assez intelligente, comtesse, pour qu'on puisse parler psychologie devant vous, et trop charmante pour qu'il vous soit permis de vous fâcher. N'avez-vous pas été frappée souvent de voir comment une femme sortie des rangs les plus bas de la société, sans instruction et sans esprit, peut devenir en peu de temps une femme du monde à peu près semblable aux autres, tandis qu'un homme même supérieur, à qui a manqué l'éducation première, s'en ressent encore après trente ans passés dans la meilleure société? La merveilleuse puissance d'assimilation de la femme ne suffit pas à expliquer ce phénomène. Il faut bien reconnaître que la plus belle moitié du genre humain a un idéal intellectuel moins haut. Elle l'atteint plus vite, ayant besoin de moins avoir. Quelques idées suffisent à meubler son cerveau. De là vient encore la facilité avec laquelle, ainsi que les enfants, elle apprend les langues étrangères.

La comtesse B. — Je ne sais, mon cher ami, où vous avez fréquenté; mais il me semble que les personnes chez qui vous avez fait des études de psychologie comparée sont aujourd'hui en situation de regretter les bontés qu'elles peuvent avoir eues pour vous. Mais j'en reviens toujours à ma question. Établissez-moi comment, dans un même milieu, avec la même culture, une femme est inférieure à un homme de sa condition?

Le sceptique. — Voulez-vous le résultat d'une observation personnelle, que chacun peut répéter en cherchant un peu dans le cercle de ses relations? Supposez un frère et une sœur, âgés l'un de trente ans, l'autre de vingt cinq. Ils se ressemblent beaucoup au physique et au moral; ils sont élégants, spirituels (le frère est naturellement plus instruit), mais ils ont également l'usage du monde. D'où vient que la sœur paraît à tous une personne charmante, admirable, presque supérieure, tandis que de l'avis général, son frère, qui lui ressemble au plus haut point, en mieux, passe pour un esprit vulgaire, et tranchons le mot, pour un imbécile?

La comtesse B. — Il faut avouer que votre désir de nous prendre en faute vous rend ingénieux, et que vous êtes bien fiers de votre prétendue supériorité intellectuelle et morale. Mais si vous daignez être francs dites-nous, je vous prie, combien il y aurait en ce monde d'hommes assez solidement organisés pour résister aux éternelles flatteries dont une femme, pour peu qu'elle soit jolie, a les oreilles rebattues depuis son adolescence? Quel est l'homme qui subirait ce traitement sans devenir fou, comme le devinrent, au temps du bas empire romain, tant de princes efféminés, transformés en fous furieux et en brutes féroces par l'adulation de leurs courtisans?

Le philosophe. — J'avoue que les femmes résistent jusqu'à un certain point au poison de la louange. Elles sont cuirassées par l'habitude, comme feu Mithridate. Mais le diable n'y perd rien. Ce sont les malheureux maris qui payent les violons dans ce concert perpétuel de louanges. Ils essuient dans la coulisse la mauvaise humeur de l'actrice fêtée du public. Le « mari de la belle madame X... » est un des meilleurs types de la comédie humaine du XIXe siècle. Le Dante l'a oublié dans son *Enfer*.

Le sceptique. — Bah! ce type devait bien exister autrefois, car la femme est toujours la même. Vous êtes toujours semblables, mesdames, aux belles filles du *Triomphe de la mort* d'Orcagna, que nous regardions tout à l'heure là-bas...

Une dame (avec élan). — Nous sommes mieux, sans nous flatter, que ces princesses maflues, aux torses de nourrices de la Garfagnana, avec leurs grâces de carabiniers en jupons!

Le sceptique. — Vous êtes plus agréables qu'elles au point de vue plastique, avec vos robes de chez Worth, j'en conviens. Elles jouent du théorbe, vous du piano. (Est-ce un progrès? je le demande aux auditeurs.)

Quatre ou cinq siècles vous ont affinées, physiquement et intellectuellement. Mais êtes-vous bien sûres d'être différentes? D'ailleurs il n'y a qu'une femme.

Un voyageur. — Qu'une femme? On voit bien que vous n'avez pas fait le tour du monde, et que vous n'avez pas étudié, *in anima vili*, la gamme des couleurs et celle des dégénérescences de formes!

Le sceptique. — Il n'y en a qu'une, vous dis-je, un mannequin sur lequel la nature, comme un peintre dans son atelier, a jeté des ajustements différents. Le mannequin est éternel et immuable.

Le philosophe. — Je ne suis point de cet avis. Au fond, il y a quatre femmes, quatre catégories-types. Depuis le commencement du monde toutes les filles d'Ève viennent s'y ranger. C'est plus simple que la classification de Linné : 1° belle et bonne ; 2° belle et méchante; 3° laide et bonne ; 4° laide et méchante.

Le sceptique. — Celle-ci est le gros lot!

La comtesse B. — Avec quelle sérénité ces messieurs se prononcent sur notre compte! On dirait qu'ils parlent de races de chevaux ou de chiens. Ne valons-nous pas les hommes, par hasard? Ne sommes-nous pas leurs égales?

Le sceptique. — Oh! comtesse, ne vous engagez pas sur un terrain si glissant! Égalité morale! Pourquoi pas tout de suite l'égalité politique, à l'exemple de Louise Michel et des vieilles misses anglaises à tire-bouchons gris, apôtres passionnés, quoique désintéressés, de la liberté de la prostitution. Ne comprenez vous pas que vous aspirez à descendre?

Le philosophe.— Égales, jamais de la vie! Supérieures, certainement. Ne vous suffit-il pas, mesdames, d'être la joie de l'existence, la suprême « attraction » de cette vallée de larmes, de tenir les hommes, comme le disait Lucrèce, une de vos plus illustres victimes,

Eterno devincti vulnere amoris

sous le charme souverain de vos beaux yeux? N'est-ce pas assez pour votre gloire? Depuis la guerre de Troie, et même avant, vous tournez la tête aux hommes, leur inspirant les plus belles des folies dont se compose l'histoire universelle, les actions les plus extravagantes, les plus criminelles ..

La comtesse B. — Et quelques actions sublimes.

Le sceptique. — Pour Dieu, comtesse, dans l'intérêt de votre sexe, ne réclamez pas la balance.

— Et la conclusion de tout ceci?

— Il n'y en a pas.

Le philosophe. — Contentez-vous du rôle prépondérant que vous tenez dans la société moderne.

Le grincheux. — Comme dans toutes les sociétés en décomposition. La littérature ne s'occupe que de vous, ce qui est mauvais signe pour notre santé morale. Ces études sur l'éternel féminin, cette préoccupation exclusive de la femme peuvent servir à mesurer notre décadence. Voyez M. Bourget et sa psychologie maladive.

Une dame. — Encore le corset noir de Mme Moraine!

Un indifférent. — Ne dites pas de mal de cette folâtre créature Seuls les « mensonges » de l'amour introduisent un peu de gaieté dans la vie.

La comtesse B. — Permettez-moi pourtant de trouver les deux héros de *Mensonges* un peu niais. A-t-on idée de ce jeune poète et de ce vieux journaliste qui ne se contentent pas de ce qu'ils ont! C'est encore trop bon pour eux. Passe encore pour le poète, qui est un sot, mais le journaliste! C'est à se demander ce qu'on apprend aujourd'hui dans les coulisses et dans les bureaux de rédaction. Être si jaloux, si ridicule à cet âge, fi! que c'est vilain!

— Oui, M. Bourget est fort ridicule, dit pour conclure une jeune Anglaise qui jusque-là n'avait pas pris part à la conversation. En amour, là où il y en a pour un, il n'y en a pas toujours pour deux. Mais là où il y en a pour deux, il y en a toujours pour trois.

La nuit venait. Vers l'Occident le soleil, plongeant dans la mer transformée en fournaise, disparaissait par delà la Gorgone qui détachait sa silhouette obscure comme un écran placé devant un brasier. Il fallait partir. Le cicerone de service, un polyglotte distingué, bien connu des touristes à qui il a la rage de raconter ses souvenirs personnels sur Thiers, sur Victor-Emmanuel et sur Gambetta, avait suivi la conversation avec une curiosité bienveillante. On sentait qu'il en savait long sur ce sujet, plein d'intérêt pour lui. Aussi ne fut-ce pas sans un respect attendri, encore fortifié par une bonne main copieuse, qu'il porta les ombrelles et les mantilles des dames au bas du campanile; après cinq minutes d'une descente qui donne si exactement la sensation du mal de mer, l'inclinaison des étages de la tour reproduisant successivement à mesure qu'on tourne l'effet du tangage et celui du roulis, la société arriva sur la place. Deux landaus antédiluviens, attelés chacun d'un cheval haut et maigre, la plume de faisan piquée à l'oreille gauche, attendaient Leurs Seigneuries. Au moment où la seconde voiture s'ébranlait, la petite porte latérale du dôme s'ouvrit pour laisser passer un couple de jeunes paysans de la plaine pisane. La fille, à la haute taille fine et cambrée, aux cheveux châtains, aux dents superbes ; le garçon, élancé, vigoureux, élégant, non encore déformé par le travail des champs. L'obscurité envahissait la place déserte. Le galant, entourant du bras droit la taille de sa compagne, se pencha vers elle pour l'embrasser...

— Regardez, comtesse, dit le philosophe à sa voisine, en lui montrant du doigt le tableau, cela ne vous rappelle-t-il pas l'*Étrangère*, de Dumas fils, quand Got, voyant la duchesse de Septmonts se précipiter les bras ouverts vers Gérard, s'écriait : Je comprends qu'il y ait des gens qui aiment mieux ça que les mathématiques!

— Ces gens-là ne sont pas si sots, répondit la comtesse en souriant.

MARCELLIN PELLET.

COURRIER LITTÉRAIRE

I.

Les vivants ont le temps d'attendre. On me permettra de commencer ces modestes causeries en m'occupant d'un mort de beaucoup d'esprit, que j'ai eu le plaisir de connaître.

Il y avait, dans le monde littéraire, deux clichés en circulation pour caractériser Henry de Pène, deux clichés qui ont dû être réimprimés environ cent cinquante fois dans les deux jours qui ont séparé sa mort de ses funérailles : « Parisien pur sang » et « gentilhomme de lettres ». Tout le monde sait ce que c'est qu'un Parisien pur sang. Qu'est-ce, au juste, qu'un gentilhomme de lettres? Le « gentilhomme », tout court, est déjà malaisé à comprendre, en l'an de grâce ou de disgrâce que nous terminons, ce mot n'ayant pas eu, comme son équivalent anglais, le bon sens de se rajeunir à temps et de se plier aux besoins modernes. Mais, surtout, le « gentilhomme de lettres »! Quel problème! Est-ce un monsieur qui, après s'être donné la peine de naître, veut bien prendre, par surcroît, celle d'écrire des livres ou des articles de journaux? Ou bien, serait-ce tout bonnement un homme bien élevé, qui, tout en vivant de sa plume, a des goûts élégants, aime les chevaux, fréquente les salles d'armes, se range contre le mur dans un escalier pour laisser passer une femme, soigne son linge, ses chapeaux, ses gants, ses bottines, et subordonne, dans la conduite de sa vie, l'idée morale à l'idée d'honneur?

La meilleure définition du gentilhomme de lettres, c'était de Pène lui-même. Quand je fis sa connaissance, étant devenu son collaborateur au *Paris-Journal*, je crus voir l'Athos, attristé, non vieilli, de *Vingt ans après*. Une beauté mélancolique, une douceur presque féminine, une affabilité de prince, avec une parfaite possession de lui-même. Un peu inquiétant, un peu sphinx, à force d'être en contraste avec son entourage et sa profession. Il avait l'air de s'être trompé d'un ou de deux siècles en venant au monde. C'est sa figure qui disait tout cela, et il la laissait dire; peut-être que le de Pène intérieur n'en pensait pas un mot, mais il dut mettre son talent à l'unisson. Qu'aurait écrit Henry de Pène, s'il avait eu le physique de Jules Vallès?

Comme tous les journalistes politiques, il a fait, chaque soir pendant vingt-cinq ans, le même article, progressant pendant huit ou dix ans, déclinant pendant douze ou quinze. Sur les marges de sa vie d'écrivain, il brodait des arabesques, ébauchait des pochades pour se distraire, exécutait des variations sur des thèmes ingénieux que lui fournissait le Paris social et littéraire, observé jour à jour et de tout près. C'étaient des jours de fête pour les lecteurs du *Paris-Journal* quand de Pène journaliste politique passait la plume à de Pène chroniqueur. Lorsque tant d'autres mettent au pillage notre armorial littéraire pour se parer d'un grand nom tombé en déshérence, il signait ses fantaisies du modeste pseudonyme de Loustalot. Et on admirait comme le second Loustalot était supérieur au premier, comme le faux Loustalot éclipsait le vrai!

Il était tard dans la vie d'Henry de Pène lorsque la pensée lui vint de s'essayer dans le roman. Il se hâtait pour réparer le temps perdu, et deux volumes, *Trop belle* et *Née Michon* se sont succédé à de très courts intervalles. Voici maintenant un roman posthume qu'Arsène Houssaye a tenu sur les fonts baptismaux. Il l'a orné d'une préface, une des plus jolies, une des plus capricieuses qu'ait jamais laissé échapper ce maître de l'incohérence élégante et spirituelle. On y trouve des citations de différents auteurs, tels que Lucien, Gambetta, Félix Pyat et Henry Houssaye. Entre mille choses, il y est question de « la plume de Socrate ». La plume de Socrate! quelle trouvaille! Seriez-vous bien étonnés d'apprendre qu'Arsène Houssaye, si riche en bibelots curieux, la possède sous une vitrine, — entre le faux chignon de Phryné et le corset d'Aspasie, — cette fameuse plume avec laquelle Socrate a écrit... les *Dialogues* de Platon ou l'*Apologie*, de Xénophon?

Le roman d'Henry de Pène a pour titre *Demi-crimes* (1). M. Delalonde, un ancien usinier, après avoir raté sa fortune dans les spéculations sur les terrains, se rend aux États-Unis pour exploiter un nouveau gaz éclairant dont il a acheté le brevet à un chimiste famélique. Là, bien que déjà muni d'une première femme parfaitement vivante, il épouse une Américaine, divorcée et mère d'une grande fille. Après avoir été tout près de devenir amoureux de sa belle-fille, il s'éprend pour de bon, à son retour en France, de sa propre fille, et, jaloux de celui qu'elle aime, prépare à ce malheureux une carafe d'eau à l'arsenic. Bigamie, inceste, empoisonnement, voilà les « demi-crimes » de ce bon M. Delalonde. « Ce sont bien des crimes tout entiers », se serait sans doute écrié M. le baron de Jodelet, et nous sommes un peu de son avis.

Les situations avortent; les caractères ne sont que des silhouettes, des ombres chinoises qui se décolorent ou s'allongent, tenues par une main novice. Jacques Delalonde, présenté dans les premières pages avec un brillant et un relief extraordinaire, tombe, pour tout le reste du volume, dans la dernière insignifiance. Mark Smallbones, caricature à outrance du puffisme yankee, n'est plus, à la fin du récit, que le plus pâle des amoureux transis. Nous apprenons avec stupeur que Mme Delalonde n° 1, un Harpagon en jupe, qui collectionne des factures acquittées depuis vingt ans, et qui ne voit dans la peinture qu'une prodigieuse quantité de bonne toile « gâchée », a connu et inspiré le délire de la passion,

(1) *Demi-Crimes*, par Henry de Pène. — Ollendorff.

ajoute que le rédacteur en chef était à peu près le seul rédacteur des deux *Revues*.

Or on trouvera dans le premier volume de votre collection, rien qu'à la table des matières, une cinquantaine de noms de littérateurs et de savants qui m'ont honoré de leur collaboration.

Je m'arrête, ne voulant point abuser de mon droit de réponse.

Veuillez agréer, etc.

ODYSSE BAROT.

ESSAIS ET NOTICES

I.

Roger Peyre. — *Napoléon Ier et son temps*, histoire militaire, gouvernement intérieur, lettres, sciences et arts. — Ouvrage illustré de 13 planches en couleur et 431 gravures et photogravures, d'après les documents de l'époque et les monuments de l'art, et accompagné de 21 cartes en couleur. — Un volume in-4°. — Paris, Firmin-Didot.

Napoléon Ier, dans ces derniers temps, est redevenu tout à fait d'actualité. M. Taine a donné, dans la *Revue des Deux Mondes*, ses études d'une psychologie pénétrante qui ont soulevé, çà et là, tant de protestations et partout une si vive attention. Un prince de la famille impériale a cru devoir lui répondre par *Napoléon Ier et ses détracteurs*. Désiré Nisard avait taillé sa fine plume de lettré pour écrire *l'Empereur Napoléon*. Jusqu'aux étrangers qui s'en mêlent; car le professeur anglais Seeley nous a donné cette *Courte histoire de Napoléon*, une des études les plus hardies, les plus libres et peut-être les plus équitables qui aient paru sur le grand empereur (1); et enfin un écrivain russe fort distingué, M. Tatistchef, a fait paraître d'intéressantes études sur *Bonaparte et Paul Ier* : sans parler du grand succès que continue à rencontrer chez nous la traduction du roman de Tolstoï, *la Paix et la Guerre*.

Il faut bien que la question soit à l'ordre du jour et qu'elle réponde à quelque préoccupation secrète des esprits, car la librairie Firmin-Didot nous a offert un *Napoléon Ier et son temps* dont la préparation doit remonter assez loin pour que l'auteur n'ait pu alors prévoir le regain d'actualité qu'assurent au sujet les publications indiquées ci-dessus.

L'ouvrage, tel qu'il a été conçu, est digne de prendre place parmi les plus belles productions de l'illustre maison Didot : c'est une publication de luxe et vraiment magnifique.

La rédaction du texte — dont l'intérêt ne pâlit pas à côté de celui qu'excitera une si luxueuse publication — a été confiée à M. Roger Peyre.

L'auteur s'est proposé de se tenir « à une distance égale de la simple biographie et de l'étude exclusive des grands événements politiques et militaires ». Il a voulu profiter de l'apaisement que près de cent années écoulées ont pu produire. Il a espéré qu'on pouvait écrire cette histoire « avec impartialité », tout en restant sympathique à « la génération d'alors, pleine de jeunesse, d'enthousiasme et d'élan généreux ».

M. Roger Peyre ne sera pas compté parmi les *détracteurs* de Napoléon. On peut lui reprocher d'avoir été sévère à l'excès pour l'administration de ce Directoire que Bonaparte allait renverser par un coup d'État; son tableau de la France à la veille du 18 brumaire est un peu poussé au noir; tout en prononçant le mot d'*attentat*, il recueille avec un plaisir évident les témoignages favorables à Bonaparte.

L'auteur atténue la responsabilité de Napoléon dans la longue série de ses guerres : celle de 1806 aurait été rendue inévitable par « l'attitude insolente de la Prusse »; les griefs donnés à l'Autriche avant 1809, à la Russie avant 1812, ne sont pas assez clairement indiqués; on passe trop rapidement sur le congrès de Prague, où Napoléon, en faisant à temps les sacrifices nécessaires, aurait peut-être dissous la coalition; la sanglante folie des Cent Jours, qui coûta si cher à la France, n'est pas appréciée aussi rigoureusement qu'elle le mérite.

Il ne faudrait pas croire cependant à une partialité aveugle. Si l'auteur invoque les circonstances atténuantes pour le massacre des prisonniers musulmans de Jaffa, il le qualifie « d'acte de rigueur impitoyable pour lequel on s'est montré justement sévère ». La mesure qui rétablit l'esclavage aux Antilles et prépara la perte de Saint-Domingue est pour lui « une loi odieuse en même temps qu'une faute politique très grave »; l'arrestation de Toussaint Louverture lui semble une « trahison ». Il n'hésite à flétrir le « guet-apens de Bayonne ».

Le système de gouvernement à l'intérieur est loin de rencontrer toujours son approbation. Il sait gré au Consulat d'avoir mis fin à « une anarchie tempérée par les coups d'État », mais il regrette que Bonaparte ait été impatient de toute opposition et de tout contrôle. « Si l'opposition, dit M. Roger Peyre, avait conservé une action quelconque dans le gouvernement, elle eût pu faire plus tard entendre sa voix avec autorité, et il est probable qu'on n'aurait eu ni la guerre d'Espagne ni la campagne de Russie. » Les mots de « servilité » et de « despotisme » reviennent fréquemment sous sa plume. Il constate que « Napoléon, à partir de 1806, cherche à s'entourer de gens médiocres auxquels il ne demande que des qualités « professionnelles »; qu'il « ne veut trouver dans ses serviteurs que des instruments de sa volonté »; qu'il leur défend toute espèce d'initiative, et que ce fut là « une des causes principales de sa chute ». Le blocus continental, tel que Napoléon finit par le pratiquer, fut une mesure « odieuse », et « aucune ne faisait mieux sentir le despotisme dans les détails de la vie ».

J'en ai dit assez pour montrer que cette nouvelle histoire de Napoléon, fort éloignée de l'esprit systématiquement dénigrant de Lanfrey et de l'analyse impitoyable de M. Taine, est cependant conçue dans un esprit im-

(1) Traduction française par le [illegible] Baillière, chez François Colin, éditeur.

dépendant. On peut même dire que l'auteur conserve plus de liberté à l'égard de son héros que n'en a gardé l'auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*.

Ajoutons qu'il est bien informé et qu'il a mis à contribution toutes les publications sur l'époque, même les plus récentes, à commencer par les *Cahiers du capitaine Coignet*. Il est regrettable seulement que les hommes d'étude, auxquels ce livre s'adresse aussi bien qu'aux gens du monde, ne trouvent nulle part une bibliographie raisonnée des ouvrages consultés.

Une supériorité du nouvel historien de Napoléon sur la plupart de ses devanciers, c'est qu'il ne s'est pas borné à raconter les victoires et conquêtes, les traités, les actes du gouvernement. La France, à cette époque, n'est pas grande seulement sur les champs de bataille, et l'auteur a pu consacrer trois chapitres étendus et fort intéressants aux lettres, aux arts et aux sciences. A côté de l'histoire-bataille, il y a l'histoire de la civilisation.

Cette histoire de la civilisation tient même plus de place dans le volume que ne lui en accorde le texte de l'écrivain. Qu'est-ce, en effet, que cette splendide illustration du volume, qu'est-ce que ces 13 planches en couleurs, ces 431 gravures et photogravures, — proportion considérable pour un seul volume, — sinon l'exposé vivant et saisissant des manifestations de l'intelligence française, soit à l'époque même de Napoléon, soit dans la période suivante, où l'empereur mort à Sainte-Hélène eut plus de prise sur l'imagination et le cœur des Français qu'il n'en avait jamais eu au temps de sa puissance la plus absolue et de ses victoires les plus éclatantes?

Les éditeurs ont fort bien fait d'emprunter leurs illustrations, non pas uniquement aux artistes contemporains de Napoléon, mais encore à ceux de la renaissance qui suivit presque immédiatement la chute de l'empire.

Certes, les grandes toiles de David, de Gros, de Prud'hon, de Géricault, de Girodet, de Carle Vernet, les beaux portraits d'Isabey l'ancien, de Gérard, sont la légitime illustration de l'épopée napoléonienne; mais est-ce que les tableaux d'Horace Vernet, de Bellangé, de Philippoteaux, les admirables lithographies de Charlet et de Raffet ne le sont pas aussi légitimement?

Non seulement les toiles héroïques de nos grandes écoles classique et romantique ont fourni leur contingent pour *enluminer* cette publication, mais aussi les statues, les bustes, les médailles, mais aussi les gravures, mais aussi les estampes représentant les gracieux costumes féminins de la cour consulaire impériale, ou les imposants uniformes de la vieille garde et des régiments fameux qui tinrent si longtemps la victoire enchaînée à nos aigles; mais même les caricatures du temps, françaises, allemandes, anglaises. Sur ce dernier point, je me permettrai de regretter qu'on n'ait pas assez emprunté à ce prodigieux caricaturiste anglais, Gillray, dont quelques pages sont d'une inspiration épique ou humoristique qui rappelle la fantaisie grandiose de notre Gustave Doré.

A. R.

II.

Mme Vattier d'Ambroyse, *le Littoral de la France :* tome VI, *De Marseille à la frontière d'Italie*. — In-4°, 287 gravures, 58 planches hors texte, 4 cartes et 3 plans. — Palmé.

Mme Vattier d'Ambroyse, lauréat de l'Académie française, vient de faire paraître son sixième et dernier volume du *Littoral de la France*. Il traite exclusivement des pays situés sur la côte provençale, jusqu'à la frontière italienne.

La première ville dont s'occupe l'auteur est Marseille. L'antique Phocée est étudiée depuis sa fondation jusqu'à nos jours, avec un rare sentiment de l'histoire, avec une curiosité intelligente de la richesse, de la prospérité, de la vitalité et de l'avenir de la grande cité. Ses monuments, ses promenades, les sites pittoresques de ses environs n'ont pas été négligés par l'observateur attentif.

De nombreuses illustrations achèvent de rendre précises et claires les descriptions de la ville moderne. Avouons pourtant que ce qui nous a le plus étonné, en lisant cette étude sur Marseille, c'est moins l'érudition peu commune dont l'auteur fait preuve dans ses récits de l'histoire ancienne ou moderne de la ville que les détails techniques, aussi exacts qu'abondants, qu'il nous donne sur ses ressources et son industrie, sur le trafic et l'aménagement de ses vastes ports. Un économiste de profession n'hésiterait pas à signer ces pages qui tracent un tableau saisissant de l'activité en tout genre de la métropole provençale.

Si de Marseille nous passons à la description du bassin houiller des Bouches-du-Rhône, nous sommes encore forcé d'admirer les qualités multiples de cet esprit à qui les questions les plus ardues d'une exploitation houillère semblent familières; pour qui les détails techniques, l'étude du sol, celle de l'extraction, du transbordement et de la vente du produit n'ont pas de secrets. Une bonne carte, dressée par l'auteur, permet de se rendre compte de l'importance de l'exploitation, des travaux considérables faits et des résultats obtenus ainsi que des travaux à faire encore pour lutter victorieusement contre l'envahissement du marché français par les houilles anglaises.

Est-ce à dire qu'il n'y ait dans le livre de Mme Vattier d'Ambroyse que des études approfondies, savantes, mais arides? Écoutons ce qu'elle dit du golfe de Lèques :

« Sous les rayons moins violents du soleil du matin, la mer déploie sa belle teinte d'azur, variée d'émeraude et d'améthyste suivant qu'elle s'enfonce aux creux des petites baies ombreuses, ou tourne autour des roches éboulées. »

Et plus bas : « Cependant au bord même de la mer un tout petit hameau pêcheur, *les Lèques*, s'élève vis-à-vis de la Ciotat et la regarde par-dessus la vaste étendue de flots à laquelle il a donné son nom. »

La ville moderne lui apparaît, « drapée de bleu et de blanc, inondée de lumière, couronnée par ses falaises volcaniques, dont les capricieuses déchirures inspirèrent aux poètes les noms de *Tauve*, etc. »

Voici Toulon : depuis les nombreux canons dont elle est défendue, jusqu'à son arsenal, jusqu'à ses monuments décorés par Puget et aux hommes illustres nés sur son territoire, rien n'échappe à la sagacité de l'auteur. Impossible de lire cet ouvrage sans constater que l'on se trouve en présence d'une Française ardemment amoureuse de la patrie.

Il faudrait beaucoup dire et beaucoup citer pour faire comprendre tout l'intérêt de l'ouvrage; malheureusement l'espace nous manque. A peine pouvons-nous saluer au passage le pays des Maures, si peu connu et pourtant si pittoresque! On peut dire que si l'auteur n'a point découvert cette *Provence de la Provence*, il l'a du moins exhumée de l'oubli. Mais passons; voici Fréjus, bien décrite et bien démontrée par d'intéressantes gravures; la patrie du cardinal de Fleury et de Désaugiers donne le désir d'aller faire sa connaissance. Plus loin c'est Saint-Raphaël, si étroitement lié au nom et à la vie d'Alphonse Karr; puis c'est Cannes et le Cannet, ce dernier avec sa maison du brigand et sa villa Sardou où vint mourir la grande Rachel.

Ici, ce sont les îles de Lérins et leur touchante légende :

« Deux orphelins de grande naissance, le frère et la sœur, quittent les Vosges, leur pays natal; ils veulent une solitude complète, et arrivés en Provence, ils y fixent leur demeure: Marguerite sur la terre insulaire la plus rapprochée du rivage qu'ils viennent de quitter; Honorat sur un îlot plus éloigné. Deux monastères sont promptement bâtis, mais bientôt, la sœur affectionnée se résigne mal à être séparée de son frère. Ne pouvant l'aller voir, elle le supplie de ne pas l'abandonner. Honorat repousse doucement cette prière, car Dieu doit passer avant tout; cependant, il promet de venir chaque année, au moment où les cerisiers feront éclore leurs fleurs rosées.

« Restée seule, Marguerite prie avec ferveur, et Dieu, qui bénit les amitiés saintes, exauce sa prière. Tous les mois, désormais, un cerisier planté en face de l'île habitée par Honorat, se couvrira de fleurs et, devant un tel prodige, l'austère religieux ne peut refuser de tenir sa parole. Il viendra donc chaque mois visiter sa sœur. »

Nous ne saurions quitter ces îles sans reproduire ces quelques lignes consacrées à Paganini :

« L'artiste surhumain dont l'âme sut tirer du violon des sons que nul ne retrouva, Paganini, en route pour Gênes, sa patrie, venait de mourir à Nice frappé par le choléra. Son fils l'accompagnait. Pieusement, il veut remplir le dernier vœu du mourant et conduire le cercueil à Gênes.

« Refus catégorique des Génois de recevoir le corps d'une victime de la contagion redoutée!

« Que faire? Le fils de Paganini pense que Marseille sera plus hospitalière et tourne sur cette ville la proue du navire qu'il montait. Refus nouveau, absolu! Alors, le pauvre désolé revient vers Cannes, d'où il est repoussé aussitôt.

« Désespéré, le malheureux fils abandonne au vent et à la mer son navire que la tempête fait échouer, par une nuit horrible, sur l'îlot de Saint-Ferréol. Eh bien! le corps de son père y trouvera enfin une tombe... »

Nous sommes à Sainte-Marguerite et voici ce que l'auteur écrit sur les malheureux dont les cendres reposent dans la terre d'exil :

« Cependant, toutes ces mémoires, et même les plus compromises d'entre elles, souffriraient d'être accolées à celle de l'homme dont l'abominable trahison devait entraîner la mutilation et presque la ruine de sa patrie.

« Le châtiment fut doux... Non, pourtant! car s'il était resté au cœur de cet homme une dernière fibre de son honneur de soldat, combien il dut souffrir en lisant, sur chacun des pavillons dont se compose la forteresse, une inscription retraçant la date d'une victoire, avec le nom du vainqueur!

« Lui-même n'avait-il pas été vainqueur? Et son nom désormais ne sera-t-il pas suivi d'une qualification infamante?

« Qu'importe l'évasion! Qu'importe l'existence, *calme*, dit-on, à l'étranger? Le vrai châtiment, c'est celui de ne pouvoir plus élever la voix sans que, devançant l'histoire vengeresse, la France tout entière réponde : « Silence à « l'homme de Metz!!! »

Nous écririons nous-même un volume si nous voulions citer tous les passages intéressants du livre de Mme Vattier d'Ambroyse. Nous y renvoyons donc le lecteur et nous nous contentons de constater la fidélité des descriptions de toutes les villes qui, de Nice à la frontière italienne, se mirent coquettement dans la Méditerranée.

Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter sur la principauté de Monaco. L'histoire des Grimaldi, vivement esquissée, est pleine d'intérêt : elle nous rappelle que nous avons dans le prince Albert un ami dévoué de la France :

« Pour nous, ce n'est pas seulement la déférence due à leur rang qui nous fait prononcer avec respect le nom des Grimaldi.

« Mais nous nous souvenons que, pendant la dernière guerre soutenue par la France, le prince Albert, héritier présomptif de Monaco, eut la généreuse ambition de se montrer fidèle imitateur de ses ancêtres.

« Entré fort jeune dans la marine royale d'Espagne (où il a maintenant le rang de capitaine de frégate), le prince obtint de servir dans la marine française, avec le grade de lieutenant de vaisseau, à titre étranger, et la croix de la Légion d'honneur reconnut ses vaillants services.

« Nos désastres n'ont pas ébranlé son amitié, puisque, dit l'un des historiens de Monaco, entre tous les cordons des ordres qu'il possède, le prince Albert porte de préférence le ruban rouge de France et qu'il fait élever son fils dans un de nos lycées.

« Voilà pour notre âme française un double motif d'unir le nom de Monaco-Grimaldi à celui de notre pays, car l'amitié fidèle est sans prix surtout quand elle se manifeste au milieu des plus cruelles épreuves. »

Aussi rapidement que nous ayons analysé le sixième volume du *Littoral de la France*, nous croyons en avoir suffisamment démontré le mérite et l'importance. Cet ouvrage, consciencieusement écrit, élégamment illustré, convient à tous les âges : il est suffisamment instructif pour être placé

dans les meilleures bibliothèques. Nous dirons, pour terminer, que non seulement l'œuvre mérite d'être couronnée par le succès auquel elle est accoutumée, mais que, par l'accomplissement de cette longue tâche, Mme Vattier d'Ambroyse a bien mérité du pays.

A. Levinck.

III.

Sous ce titre : *Un oiseau de proie parisien*, Mme Nelly Lieutier a fait paraître un volume charmant, spécialement écrit pour les enfants, mais que les mamans liront elles-mêmes avec plaisir. Les héros du récit sont deux enfants, fils de pêcheur, que la tempête a rendus orphelins. Ils nous intéressent comme si nous les connaissions, et nous sommes heureux de voir que le petit Pierre et le petit Jacques finissent par triompher des rudes épreuves par lesquelles ils ont dû passer. Ce volume, de l'éditeur Picard, est illustré de nombreuses gravures par Focillon. A. L.

REVUE DES LIVRES ILLUSTRÉS

Étrennes 1888-1889.

COLLECTION HETZEL.

C'est à l'éditeur Hetzel que revient l'honneur d'avoir créé en France une littérature spéciale pour la jeunesse, et d'avoir fondé, il y a quelque vingt ans, cette remarquable *Bibliothèque d'éducation et de récréation* qui s'est développée depuis avec un succès toujours croissant. Hetzel avait groupé autour de lui une élite d'écrivains de talent, dont il dirigeait ou inspirait les publications, en leur donnant lui-même l'exemple par ces œuvres charmantes qu'il signait du pseudonyme de Stahl. De cette collaboration féconde est sortie une collection unique en son genre, exclusivement composée de bons livres, signés souvent de noms célèbres, illustrés à ravir, séduisants de toute manière, répondant parfaitement aux aspirations du jeune public auquel ils s'adressaient et qui réalisaient exactement le programme qu'Hetzel s'était tracé d'avance : instruire et moraliser la jeunesse en l'amusant.

La *Bibliothèque d'éducation et de récréation*, continuée maintenant sous la direction de M. Jules Hetzel, qui a fidèlement conservé les traditions paternelles, nous offre cette année seize ouvrages nouveaux, de sujets très variés, mais tous également utiles et intéressants et qui, à ce double titre, méritent d'être particulièrement recommandés.

Commençons par M. Jules Verne, le doyen de la Bibliothèque. L'auteur des *Voyages extraordinaires* arrive à son trentième volume avec les *Deux ans de vacances*, et rarement il a été mieux et plus sainement inspiré que dans ce nouvel ouvrage. Le sujet en lui-même est fort simple, c'est une histoire de Robinson, mais une histoire toute nouvelle qui peut soutenir dignement la comparaison avec les chefs-d'œuvre de Daniel de Foë et de Wyss. Un groupe d'élèves de la pension Chairman, de la ville d'Auckland, a résolu de consacrer ses vacances à un petit voyage d'exploration; le navire est frété, les touristes sont embarqués, tout est prêt pour le départ, et l'on n'attend plus que l'équipage. Soudain une tempête enlève le bateau et l'entraîne à dix-huit cents lieues de la Nouvelle-Zélande, où les écoliers abordent sur une île déserte. La situation est grave : mais les naufragés ne perdent point courage; livrés à leurs propres ressources, ils s'accoutument à l'idée qu'ils sont presque des hommes et agissent en hommes, ils organisent sagement leur nouvelle existence et réussissent par leur ordre, leur zèle et leur courage, à triompher des situations les plus périlleuses, jusqu'au jour où les circonstances leur permettent de regagner leur patrie. Les aventures de ces enfants, que l'auteur a contées avec son talent habituel, montrent combien la solidarité peut contribuer en face des périls communs à assurer le succès, et avec quelle facilité, dans un commerce quotidien et dans une préoccupation constante de la lutte pour la vie, les aspérités de caractères et les différences de nationalités s'effacent rapidement. Elles font ressortir en même temps la nécessité de donner aux jeunes gens une éducation plus virile et de les livrer de bonne heure à leur initiative et à leur responsabilité propres. Le dessinateur Bennet a illustré cet intéressant ouvrage d'une centaine de gravures des mieux réussies.

Avec *les Exilés de la terre* de M. André Laurie, nous pénétrons dans le domaine du fantastique et du merveilleux, mais du merveilleux vraisemblable et toujours appuyé sur des données scientifiques. On reconnaît que l'auteur a été un des collaborateurs de Jules Verne et qu'il est devenu aujourd'hui le plus distingué de ses émules.

Il s'agit ici d'une entreprise gigantesque! Une société en commandite s'est formée, en Angleterre naturellement, pour exploiter les richesses minières de la lune; les capitaux sont réunis, mais les moyens d'exécution n'ont pas été encore bien nettement arrêtés, et pour cause. Survient un jeune ingénieur français qui, lui, trouve la chose naturelle et le prouve par des arguments irréfutables. Puisqu'il n'est guère facile d'aller dans la lune, c'est le procédé inverse qu'il faut adopter et faire venir la lune sur la terre. Que faut-il pour cela? Un aimant immense qui opérera l'attraction. Et cet aimant, il est aisé de l'établir. N'a-t-on pas sous la main, au cœur de l'Afrique, des montagnes artificielles de pyrite de fer qu'il suffira d'isoler pour en tirer parti. On se met donc à l'œuvre avec confiance; l'opération marche à souhait, et la lune descend, descend au point de toucher la terre. Mais tout à coup, la maladresse d'un domestique provoque un cataclysme, et l'expérience prend une tournure inattendue. Les opérateurs se trouvent transportés à l'improviste dans la lune, avec leur aimant artificiel, ce qui est déjà fort joli; mais après un court séjour, ils réussissent à descendre sur la terre, ce qui l'est encore davantage. Cette rapide analyse d'une aventure merveilleuse suffit à donner une idée de l'intérêt dramatique que présente l'ouvrage de

M. Laurie. D'ailleurs, à côté de l'étude originale d'un curieux problème scientifique se trouvent des détails historiques sur les événements qui se sont déroulés durant ces dernières années dans le Soudan, où se passe l'action, et le mélange des péripéties terrestres et extra-terrestres forme un ensemble plein de couleur et d'imprévu. L'habile crayon de Georges Roux a rendu, dans soixante-dix-neuf dessins, les scènes les plus caractéristiques du roman.

L'ouvrage de M. Louis Ulbach, *le Parrain de Cendrillon*, n'est pas, comme pourrait le faire supposer son titre, un conte de fées renouvelé de Perrault. Il suffit de le parcourir pour constater que l'on est en présence d'une histoire aussi vraie que touchante. Notre Cendrillon est une jeune et gentille orpheline qui ne trouve pas à dépenser dans la famille qui s'est chargée d'elle les trésors d'affection de son cœur aimant et dévoué. On la tolère, mais on ne l'aime pas. Elle abandonne ce logis inhospitalier et tombe entre les mains d'un brave saltimbanque qui la recueille et l'adopte. Le père Dufour a déjà un fils qu'il fait élever à Sainte-Barbe et qui deviendra plus tard un brillant ingénieur, mais non sans lui imposer de rudes sacrifices. Qu'importe! il fera aussi élever la gente Cendrillon dans un modeste pensionnat, et il aura deux enfants au lieu d'un. Mais comme le bonhomme sera largement récompensé par l'affection et le dévouement à toute épreuve de ses deux enfants! Car, vous le devinez, l'histoire finira par un bon mariage. Voilà une œuvre intéressante et vraiment morale, plus encore peut-être par les détails que par le sujet lui-même, et dans laquelle Émile Bayard a prodigué ses plus délicates illustrations.

C'est encore une histoire vraie, ou tout au moins vraisemblable, qui forme le sujet du *Fils de veuve*, de S. Blandy. Le héros du récit a été surpris par la mort prématurée de son père, brillant professeur de l'Université, qui n'a guère laissé de ressources à sa femme. La mère aurait voulu faire marcher l'enfant sur les traces paternelles. Mais, outre qu'elle n'en a pas les moyens, l'enfant, lui, n'a qu'une pensée : celle d'assurer sans retard le bien-être à sa mère et à sa jeune sœur. Pour ce faire, aucune épreuve ne l'arrête, aucun obstacle ne le rebute; on le voit tour à tour sauteruisseau, aide-charcutier et ouvrier relieur. A la fin sa persévérance est récompensée et il arrive à la fortune. Mais c'est surtout, il faut bien le dire, grâce à l'héritage d'un bourru bienfaisant, l'oncle Léonard, qui a su apprécier son courage et son dévouement filial. Cet ouvrage, que Geffroy a très joliment illustré, est plein de charme et de tendresse; il est bien fait pour inspirer aux jeunes gens les nobles et énergiques résolutions et le culte de la famille.

A côté de nos meilleurs écrivains, les romanciers les plus justement appréciés de l'étranger ont trouvé place dans la *Bibliothèque d'éducation et de récréation* où ils sont représentés par la traduction ou l'adaptation d'un grand nombre d'ouvrages. Cette année, M. C. Lemaire s'est chargé d'y introduire une œuvre hors ligne de l'écrivain anglais Rider-Haggard, *les Mines de Salomon*. C'est le récit des aventures saisissantes et terribles de trois hommes énergiques qui, sur la foi de données bien vagues, se lancent dans les régions inexplorées de l'Afrique australe pour retrouver le frère de l'un d'eux, et qui découvrent enfouis dans une caverne inconnue, les trésors du vieux roi juif dont les circonstances d'ailleurs ne leur permettent pas de s'emparer. L'étrangeté du récit, dont les principales scènes ont été fidèlement rendues par les dessins de Riou, devait forcément amener l'emploi du merveilleux. Aussi le narrateur, Allan Quatremain, de sa profession chasseur d'éléphants, a-t-il cru devoir nous déclarer qu'il craignait fort d'être pris pour un hableur, lui dont la parole valut toujours un serment, bien que son histoire ne fût pas un conte inventé à plaisir. Cette assertion paraîtra certainement contestable ; mais il faut bien reconnaître que, pour être extraordinaires jusqu'à l'invraisemblable, les renseignements dont l'auteur s'est inspiré sont empruntés aux voyageurs les plus sérieux et dénotent autant d'observation que de science.

Signalons, dans le même ordre d'idées, les *Contes de tous les pays*, amusant recueil de récits pittoresques ou merveilleux, formé par Th. Bentzon, qui a choisi dans les petits chefs-d'œuvre des écrivains étrangers ceux qui pouvaient le mieux séduire et passionner la jeunesse, par l'humour, le sentiment ou la naïve simplicité. Ces historiettes, rapidement contées, ont été artistement illustrées par Geffroy, Delort, etc.

Les deux auteurs des *Romans nationaux* et des *Romans populaires*, MM. Erckmann-Chatrian, ont depuis longtemps conquis la faveur de la jeunesse, et leurs ouvrages ont une clientèle aussi fidèle que ceux de Jules Verne. On les relit toujours avec un nouveau plaisir. Aussi l'éditeur Hetzel a-t-il eu l'excellente idée de choisir les plus belles pages de leurs récits et d'en former un véritable cours de morale familière, qui présente des exemples fortifiants d'honneur, de patriotisme et d'honnêteté. *Pour les enfants*, tel est le titre de ce nouveau volume, appelé à un grand succès, et qui se recommande autant par la forme que par le fond, grâce aux nombreux dessins de Schüler, Riou et Bennet.

Bien que l'Amérique du Nord soit maintenant à peu près connue et explorée, elle garde encore bien des secrets pour les touristes curieux qui ne pratiquent pas les sentiers trop fréquentés. C'est du moins ce qui semble résulter des *Scènes de la vie des champs et des forêts aux États-Unis*, dont l'auteur, M. Van Bruyssel, nous montre des régions étranges, des mœurs bizarres et des sites d'un pittoresque étonnant. Riou a dessiné pour ce volume une suite de planches qui rendent avec une extrême fidélité les brillantes descriptions et les narrations originales de l'écrivain américain.

La *Petite bibliothèque blanche* s'est enrichie de deux nouveaux volumes, *les Douze*, par M. Bertin, avec dessins de Destez, et *l'Histoire d'une bonne aiguille*, adaptée de l'anglais par H. Durand, avec gravures de Bayard, Geffroy et Lalauze. Dans l'un sont retracés les exploits quotidiens et les escapades tapageuses d'une bande de douze petits héros et héroïnes, toujours en quête de nouveaux jeux et de nouveaux plaisirs. L'autre présente les mémoires d'une aiguille, qui, sortie fine et acérée des nombreuses mains qui ont contribué à sa fabrication, voit beaucoup de choses et les conte

spirituellement. Ces deux ouvrages se recommandent à la clientèle enfantine par leurs qualités d'imagination et d'humour et les enseignements moraux qui se mêlent à leurs intéressants récits.

C'est à la même clientèle que s'adresse la collection si variée des cent vingt-cinq *Albums-Stahl,* trésor littéraire et artistique du premier âge, où se trouvent d'utiles leçons sous un texte volontairement naïf et commenté par d'amusantes gravures. Comme nouveautés, on y remarquera cette année une *Maison inhabitable*, par Kurner, et *l'Homme à la flûte,* par de Lucht, avec illustrations en couleurs; *les Petits Bergers,* de Frœlich, et *les Petites tragédies enfantines,* de Froment, avec dessins en noir.

Le *Magasin d'éducation et de récréation,* qui entre dans sa 25e année, est trop connu et trop apprécié de la jeunesse pour qu'il soit nécessaire de lui consacrer une mention spéciale. Bornons-nous donc à constater qu'il réserve plus d'une surprise à ses lecteurs pour l'an prochain et qu'il publiera notamment *Famille sans nom,* de Jules Verne; *l'Aînée,* de Hermont; *les Mémoires d'un collégien russe,* par André Laurie; *Une élève de seize ans,* par E. Legouvé; *Marchand d'allumettes,* par Gennevraye, et nombre d'autres petits chefs-d'œuvre dont il serait trop long ou trop prématuré de donner le détail.

MAISON HACHETTE.

L'étude sur *l'Alsace* que vient de faire paraître notre collaborateur M. Charles Grad, député au Reichstag, comptera certainement parmi les plus remarquables de l'année, et son intérêt patriotique suffirait, en dehors de son mérite propre et de son illustration exceptionnelle, à le recommander à l'attention. L'auteur, qui a été nourri dès sa plus tendre jeunesse de l'histoire et des traditions de son pays natal, a voulu lui élever un monument durable de son affection filiale et il y a pleinement réussi. Nul ne connaît mieux que lui cette terre généreuse et infortunée; il l'a parcourue en tous sens, le sac au dos et le crayon à la main; il l'a observée et dessinée sous ses multiples aspects et le tableau qu'il en a tracé au retour de ses longues pérégrinations est frappant de vie et de vérité. C'est avec un plaisir sans cesse renouvelé qu'on le suit dans ses excursions à travers les coteaux plantés de vignes, les plaines fécondes, les vallées industrieuses qui nourrissent une population toujours en mouvement et les hautes montagnes dont la neige blanchit cinq mois durant les sommets. On lit avec une émotion sincère ses descriptions animées des mœurs et des coutumes locales, des richesses artistiques qui décorent les antiques cités et les modestes bourgades, et ses récits historiques d'un passé brillant et toujours regretté. Voilà, certes, un beau livre et surtout un bon livre qui sera accueilli par tous les cœurs français, à la fois comme un doux souvenir et une fortifiante espérance.

Après avoir retracé le récit des voyages de reconnaissances qu'elle avait accomplis en compagnie de son mari à travers *la Perse, la Chaldée et la Susiane de 1883 à 1886,* Mme Jane Dieulafoy publie aujourd'hui sous ce titre *A Suse,* le journal des fouilles opérées à la même époque dans l'antique capitale de Darius et qui mirent en lumière ces admirables ruines de l'art oriental dont se sont enrichies nos galeries nationales. L'aimable écrivain raconte simplement et sans prétention, en quelque sorte au jour le jour, les péripéties de son existence accidentée, au milieu d'une campagne déserte, à peine sillonnée de loin en loin par le passage de quelque tribu nomade fort amie de la maraude, et dont le voisinage était souvent redoutable. Mais tout cela inquiète peu l'explorateur et sa femme; ils n'ont qu'une pensée en tête, retrouver sous des montagnes de terre et de débris amoncelés les vestiges du vaste palais des anciens monarques perses. Ils ne se laissent rebuter ni par les souffrances morales et physiques, ni par les difficultés de la tâche, ni par le mauvais vouloir de leurs ouvriers; leur persévérance et leur énergie triomphent de tous les obstacles, et c'est avec une vive sympathie que le lecteur est témoin du succès de leurs efforts et partage leur émotion lorsque l'on signale la mise au jour de quelque curieux spécimen de l'art antique. L'intéressant ouvrage de Mme Dieulafoy est orné de 135 gravures dessinées par les meilleurs artistes d'après des croquis ou des photographies qu'elle avait rapportés de sa mission.

Tandis que MM. Perrot et Chipiez poursuivent leur *Histoire de l'art dans l'antiquité*, M. Eugène Müntz commence une *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, conçue et exécutée dans les mêmes conditions et qui formera la suite et le complément de leur savant travail. Ce nouvel ouvrage doit embrasser les diverses manifestations du génie artistique dans toutes les contrées de l'Europe depuis l'ère des précurseurs jusqu'à la fin du mouvement de la Renaissance, et cela dans leur infinie variété, aussi bien sous les faces les plus brillantes que sous les aspects les plus humbles. L'histoire de l'art proprement dit sera complétée par un tableau de la vie intellectuelle politique et religieuse de chaque pays, par des détails de mœurs et des anecdotes caractéristiques.

L'illustration, qui présente un intérêt de premier ordre, comporte la reproduction de tous les chefs-d'œuvre du passé rendus avec une scrupuleuse fidélité, et grâce aux procédés perfectionnés dont la gravure dispose actuellement, le lecteur pourra croire qu'il a sous les yeux les documents originaux. Le tome premier de l'ouvrage permet d'apprécier avec quelle conscience M. Müntz a suivi le programme qu'il s'était tracé d'avance. Dans ce volume exclusivement consacré aux Primitifs il donne tout d'abord une rapide esquisse de la civilisation italienne au xve siècle, puis il passe en revue les divers centres où le mouvement de la renaissance artistique s'est manifesté dans sa plus haute expression. Chemin faisant, il rend hommage aux grands seigneurs qui furent les protecteurs éclairés et magnifiques des artistes, il rappelle l'influence des mœurs, de la littérature et de l'antiquité sur les conceptions des maîtres, et il étudie le développement du génie et du goût artistiques depuis leurs manifestations les plus nobles jusqu'à leurs applications les plus usuelles et les plus pratiques.

M. Élisée Reclus, continuant patiemment sa *Nouvelle géographie universelle,* aborde cette année avec son quatorzième volume la description des océans et des terres océaniques. Cette œuvre monumentale, dont l'achèvement apparaît maintenant comme prochain, peut être considérée comme le dernier mot de la science géographique à notre époque. Les cartes et les gravures dont elle est illustrée contribuent à en faire une œuvre de vulgarisation de premier ordre, qui n'a rien à craindre de la comparaison avec les publications analogues de l'étranger.

Exegi monumentum, peut dire M. Victor Duruy, maintenant qu'il a terminé cette grande histoire de la Grèce et de Rome, à laquelle il avait consacré toutes les forces de sa verte vieillesse. Le troisième volume de l'*Histoire des Grecs* achève en effet cette publication hors ligne; il s'étend depuis le traité d'Antalcidas jusqu'à la ruine de la Grèce extérieure et résume les dernières années de la vie politique du peuple hellène, d'abord esclave de Philippe et d'Alexandre, puis finissant par tomber sous la domination romaine. M. Duruy a voué quarante années de sa vie à donner à la littérature historique de notre pays deux grands ouvrages historiques qui lui manquaient et à attester la reconnaissance que la France, héritière légitime de la Grèce et de Rome, devait à ces nations, qui ont marqué son génie d'une empreinte ineffaçable; il a été suivi dans cette laborieuse entreprise par l'admiration de tous. Et, maintenant, il a la satisfaction de laisser après lui une œuvre exceptionnelle, autant pour la forme que pour le fond, un modèle de style et d'érudition historiques, que l'on pourra peut-être égaler plus tard, mais que l'on ne surpassera certainement pas.

Le XIXe siècle aura sa place marquée dans l'histoire comme étant celui où les grandes explorations géographiques ont été le plus patiemment et le plus brillamment poursuivies. Toutes les sciences ont eu leur part dans le progrès général, mais aucune peut-être n'en a profité autant que la géographie. L'ardeur des entreprises, l'étendue des découvertes et l'importance des résultats obtenus paraissent vraiment extraordinaires; tandis que d'intrépides pionniers sondaient les mystères de l'Afrique centrale, de hardis marins assiégeaient les deux pôles et des touristes audacieux franchissaient les barrières mystérieuses derrière lesquelles la Chine et l'Islam se dérobaient à l'indiscrète curiosité des Européens. La moitié des terres habitables du globe, qui était inconnue pour nos pères, nous a été révélée depuis cent ans par le génie persévérant des explorateurs contemporains. C'est donc avec juste raison que M. Meissas s'est proposé d'écrire leur histoire et de résumer dans un seul volume, à la fois concis et complet, étant donnée l'importance du sujet, les efforts et les succès des *Grands voyageurs de notre siècle.* Mais, comme dans cette foule de héros, il fallait forcément faire un choix, l'auteur s'est surtout attaché à ceux qui ont réellement fait acte de découvreurs, en portant leurs pas dans des contrées inexplorées ou qui ont corrigé les erreurs de leurs devanciers. Il a consacré à chacun d'eux une notice biographique où leurs relations originales tiennent une large place. Bien que les Français figurent en première ligne dans son travail, depuis Levaillant jusqu'à Mme Dieulafoy, l'historien ne s'est pas laissé dominer par un patriotisme exclusif, et il a réservé une large place aux explorateurs illustres des autres nations. Son livre forme un traité de géographie d'un genre très original, puisqu'il nous fait connaître, avec les détails les plus pittoresques et les plus dramatiques, toutes les régions de la terre. Il est illustré de 40 portraits, 45 cartes et plus de 150 gravures variées.

LIBRAIRIE PLON-NOURRIT.

La librairie Plon-Nourrit a inauguré il y a quelques années une collection d'albums illustrés qui, par l'originalité du texte, la variété et le charme des compositions, la nouveauté du format et même l'élégante simplicité des cartonnages, a rapidement conquis la faveur du grand public. Il est donc tout naturel qu'elle la continue avec régularité, en faisant appel de nouveau aux collaborateurs distingués qui ont assuré par leur talent le succès de cette heureuse création.

Boutet de Monvel, le dessinateur bien connu, qui avait ouvert la voie avec ses *Vieilles chansons* et ses *Chansons de France,* dont on n'a pas oublié la vogue soudaine et justifiée, nous donne cette année un *La Fontaine.* Pas un La Fontaine entier, assurément, mais un recueil de fables choisies pour les enfants. Il a pris une vingtaine d'apologues des plus familiers et les a illustrés avec un soin tout particulier et d'une façon toute nouvelle. Il ne s'agit pas ici, en effet, d'une simple vignette qui sert d'ornement à la fable, mais d'une illustration multiple qui forme exactement le commentaire du texte. Suivant la nature du sujet, chaque vers ou chaque phrase est accompagné d'une gravure spéciale; les scènes se multiplient sous le pinceau de l'artiste, qui nous présente le récit dessiné à côté du récit imprimé. Et ces illustrations en couleurs sont des mieux réussies à tous égards; le peintre n'est jamais inférieur au fabuliste. Dirai-je que la simplicité du conteur est éclipsée quelquefois par le luxe des images? On le comprend sans peine; mais qui songerait à s'en plaindre si l'œuvre de Boutet de Monvel mise entre les mains des enfants contribue à leur faire aimer l'un de nos plus grands écrivains.

Après *la Chasse à tir,* Crafty devait songer à croquer *la Chasse à courre;* c'était inévitable et cela n'a pas manqué. Son nouvel album présente une série de notes et de dessins amusants sur ce genre de sport, réservé jusqu'ici à la haute société, et que le spirituel dessinateur voudrait rendre plus populaire. Ses excellents conseils contribueront peut-être au résultat désiré; après les avoir médités, le chasseur le plus inexpérimenté pourra tenter l'aventure avec confiance; il sera utilement renseigné sur les faits et gestes des veneurs de profession, et le débucher, le bien aller, l'hallali et la curée n'auront plus de secrets pour lui.

Aux rives d'or, tel est le titre prestigieux que Mars a fait miroiter sur la première page de son album. Ces rives enchanteresses, éblouissantes de soleil et baignées par les flots bleus de la Méditerranée, où les heureux du monde ont établi leurs quartiers d'hiver, notre imagination avait seule jus-

qu'ici le privilège de les entrevoir dans ses rêves lointains. Avec l'album de Mars, ce plaisir est désormais pour nos yeux. Voici le littoral méditerranéen tout entier, de Marseille à Gênes, peint avec autant de verve que d'exactitude, avec ses types d'indigènes et ses habitants de passage; voici les villes du *high-life* et les modestes stations perdues dans les oliviers et les fleurs : tout cela est vivant, animé, amusant et pittoresque au possible.

Le dessinateur Caran d'Ache, qui ne figurait pas jusqu'ici dans la collection d'albums, vient d'y prendre place avec *les Courses dans l'antiquité*. Ses confrères du *Chat noir*, Henri Rivière, Tinchant et Fragerolle, lui avaient donné l'exemple avec *la Tentation de saint Antoine*. L'humoristique dessinateur a voulu rivaliser avec eux d'originalité, et il y a réussi. Son album est un curieux spécimen de la fantaisie la plus drôlatique, de l'imagination la plus hardie. Il n'y a pas à s'y tromper, son antiquité prétendue est au fond absolument moderne. Ces courses qu'il a peintes n'ont de la Grèce qu'une apparence trompeuse; supprimez le vêtement ancien et les réminiscences mythologiques, il ne reste sous vos yeux que l'hippodrome de Longchamps avec son public habituel. Mais ce contraste piquant et continuel entre la physionomie antique du sujet et le fonds tout d'actualité donne aux dessins de Caran d'Ache une allure de haute bouffonnerie qui rappelle très heureusement les drôleries légendaires d'*Orphée aux enfers* et de *la Belle Hélène*.

Émile Raunié.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élections législatives. — Dans les Ardennes, où il s'agissait de remplacer M Neveux, nommé sénateur, il y a ballottage entre M. Linard, opportuniste (20 247 voix) et M. Auffray, conservateur (15 035 voix).

Dans le Var, au second tour de scrutin, M. Cluseret a été élu.

Sénat. — Le 11, M. Viette, ministre de l'agriculture, dépose, au nom du ministre des finances, le projet de loi portant fixation du budget des recettes et dépenses pour l'exercice 1889. On adopte, sans discussion, des projets relatifs à la création de syndicats pour la défense des vignes et aux récompenses à décerner à l'occasion des récentes expositions internationales. Vote, en seconde lecture, du projet de loi portant réduction de l'exercice financier.

Le 13, discussion du projet de loi concernant l'utilisation des eaux d'égout de Paris. M. Cornil, rapporteur, soutient le projet que combat M. Léon Say.

Chambre des députés. — Le 7, vote des budgets des monnaies, de l'imprimerie nationale et de la Légion d'honneur, ainsi que des crédits relatifs au chemin de fer du Sénégal et des chapitres réservés du budget du ministère des finances.

Le 8, sur le rapport de M. Fernand Faure, la Chambre rejette les amendements relatifs à l'unification des retraites des sous-officiers et soldats des armées de mer. Discussion générale du budget des recettes.

Le 10, suite et fin de la précédente discussion et vote de ce budget. M. d'Aillières déclare, au nom de la droite, que ses amis ne voteront pas le budget de 1889, parce qu'il n'est pas sincère. L'ensemble de la loi des finances est adopté par 383 voix contre 115.

Le 11, discussion du budget extraordinaire de la guerre que le gouvernement propose de fixer à 770 731 000 francs; le projet est adopté par 545 voix contre 9. Approbation de la convention franco-belge relative au raccordement des lignes de chemin de fer.

Le 13, discussion du projet portant approbation de la convention provisoire de commerce conclue entre la France et la Grèce; malgré l'insistance de M. Goblet, ministre des affaires étrangères, qui demande qu'elle soit ratifiée dans un intérêt patriotique, elle est rejetée.

Institut. — Le 13, réception à l'Académie française de M. le comte d'Haussonville; M. Joseph Bertrand a répondu au discours du récipiendaire.

M. l'abbé Duchesne a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de M. Bergaigne, par 21 voix contre 16 accordées à M. Clermont-Ganneau.

M. Ferraz a été élu membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques pour la section de philosophie.

Suisse. — Les deux Chambres ont élu comme président de la confédération M. Hammer, par 154 voix sur 173 votants.

Russie. — Le vice-amiral Mehikhatchef, chef de l'état-major général, a été nommé ministre de la marine en remplacement de l'amiral Chestakof, décédé.

Faits divers. — A la suite d'une altercation au conseil municipal, une rencontre à l'épée a eu lieu entre MM. de Ménorval et Chautemps, qui a été blessé. — Une manifestation a été organisée au cimetière Montparnasse sur la tombe de Dussoubs, mort en 1851 sur les barricades. — Un comité s'est formé pour élever une statue au sculpteur Antoine Barye.

Nécrologie. — Mort du docteur Cavalier, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Montpellier; — de M. Wake, correspondant du *Graphic* au Soudan; — de M. Castaing, ethnographe distingué; — du peintre dessinateur Fortuné Férogio; — de M. Brondois, secrétaire de l'Académie de France à Rome; — de M. Delapoix de Fréminville, ancien directeur des constructions navales au ministère de la marine; — de M. Lozouet, ancien membre du conseil municipal de Paris; — du docteur Poinsot, chirurgien des hôpitaux de Bordeaux; — de la duchesse de Galliera, bien connue par ses œuvres de bienfaisance.

La Société de géographie commerciale de Paris (siège à Paris, rue de Savoie, 5) tiendra sa troisième assemblée générale de 1888-1889 le mardi 18 décembre, à huit heures et demie du soir, boulevard Saint-Germain, 184.

Ordre du jour : *Une excursion au Groënland*, par M. Ch. Rabot (avec projections par M. Molteni). — *La Bolivie*, par M. Thouar (avec projections par M. Molteni). — *Correspondance :* Les oléagineux en Algérie; le port de Sfax et les récoltes en Tunisie; mouvement commercial au Japon; le port de la Plata; le Transandin, de Recife à Valparaiso.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12005)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 25. (25e ANNÉE.) — 22 DÉCEMBRE 1888.

LA PREMIÈRE AMIE

Conte de Noël

Quoique j'aie à peine atteint cet âge dont parle si mélancoliquement le poète,

Nel mezzo del cammin di nostra vita...

je compte déjà presque autant d'amis sous terre que sur terre, et, à de certains moments de l'année, quand c'est fête sur les calendriers et dans les rues, aux foyers des familles et dans les yeux des enfants, il m'arrive de me souvenir de ceux pour qui ce ne sera plus jamais fête, avec une tendresse singulière, — avec bien du repentir aussi quelquefois. Comment penser aux morts sans le regret de ne pas les avoir assez aimés lorsqu'ils vivaient? Que de visages m'apparaissent, dans ces heures-là : ceux-ci fatigués, vieillis, travaillés par le temps; d'autres tout jeunes, avec la fraîcheur de la grâce adolescente! Hélas, il n'y a plus ni jeunesse ni vieillesse dans l'ombre éternelle où ils se sont tous également évanouis. Puis, comme le visiteur d'un musée, après avoir erré parmi les tableaux, finit par se fixer sur une toile qu'il contemple seule, je finis, moi, par choisir entre ces fantômes une forme et un souvenir auquel je m'attache. Cette forme se fait presque palpable, ce souvenir se précise jusqu'à remuer mon cœur d'un battement plus rapide. La pourpre du sang colore de nouveau des joues à jamais décomposées. Des prunelles qui ont cessé de voir depuis bien longtemps, s'éclairent et regardent. Des lèvres se déploient et tremblent. Elles vont sourire. Elles vont parler... Voici des mains, des épaules, une silhouette, une respiration, une âme! C'est une demi-hallucination si forte que je redoute ces crises de mémoire à cause des rêves inévitables qui hantent le sommeil de la nuit suivante. Mais qui ne les a connus au lendemain d'un enterrement, ces cauchemars obscurs, si étrangement mêlés de délice et de terreur, où l'on voit les morts avec cette double sensation qu'ils sont bien là, réellement, devant nos yeux, — et qu'ils sont des morts? On cause avec eux, on les serre sur sa poitrine, on erre en leur compagnie dans le décor de l'existence quotidienne, et on se rappelle en même temps le détail de leur convoi funèbre que l'on a suivi, que l'on a conduit quelquefois, sans comprendre comment ils sont ici quand nous savons qu'ils sont *là-bas*.

***

J'ignore si tous les hommes sont également les victimes de ce reflux douloureux du passé sur le présent. Il faut croire que non, puisque tant de vieilles gens survivent avec tant de gaieté à tous leurs compagnons. Ma destinée a voulu que je visse, moi, tout enfant, s'en aller des êtres bien chers, et j'ai trop continué de les aimer, même alors. J'ai eu ainsi, dès cette époque où chaque journée nouvelle semble une vie nouvelle, des anniversaires trop nombreux. Et pour n'en prendre qu'un parmi tant d'autres, dès ma dixième année, ce jour de Noël, si rempli de gaieté pour les autres petits garçons, m'a représenté le plus mélancolique des souvenirs, celui d'une enfant de mon âge qui mourut deux jours avant cette fête, et

qui avait été ma première amie. Encore aujourd'hui, que cette mort date de plus d'un quart de siècle, et que j'ai d'autres croix à qui pendre d'autres couronnes dans le cimetière des affections éteintes, je ne saurais doubler ce tournant d'année sans revoir Aline, — c'était le nom de la petite morte, — et la vieille maison de province où nous habitions alors, elle au troisième étage et moi au second, et le jardin de cette maison, et le cirque de montagnes volcaniques qui s'aperçoit à l'horizon de toutes les rues. Je revois la couleur presque noire de la lave dont la ville est bâtie, les rues étroites avec leur cailloutis sur lequel sonnait le bois des galoches quand les paysans venaient au marché, la cathédrale inachevée qui dominait cette sombre ville, et d'autres détails : au rez-de-chaussée de notre maison, un boulanger qui cuisait des échaudés au beurre en forme de trèfle, un maréchal ferrant, chez qui des bras nus battaient le fer rouge dans un tourbillon d'étincelles; devant les fenêtres, la place où se dresse la statue d'un général de la première république, sabrant l'ennemi, et mon amie Aline en robe de deuil, — elle venait de perdre sa mère quand son père s'établit au-dessus de nous, — et autour d'elle le cadre du jardin qui fut l'asile de nos plus beaux jeux.

Il appartenait, ce jardin, à la propriétaire, une vieille dame très pieuse et malade, qui n'y descendait jamais. Nous apercevions son profil, ennobli par deux longues anglaises blanches et coiffé d'un bonnet à rubans clairs, derrière la croisée du premier étage. Un des carreaux de cette fenêtre était d'un verre plus glauque, différence de nuances qui donnait un je ne sais quel air plus vieilli encore à ce visage toujours penché sur un livre de prières ou sur un travail de crochet destiné aux pauvres. Par delà le mur du jardin, qui était tout borné par d'autres, les montagnes dressaient des cônes tronqués ou des ballons renflés, avec des silhouettes de châteaux-forts ruinés qui s'esquissaient sur leurs crêtes. Je le dessinerais à une allée près, ce jardin avec ses bordures de buis, ses groseilliers que l'on empaillait à l'automne, ses poiriers ouverts comme des mains le long des murailles. Rien qu'à y songer, je retrouve l'arome du seringa du fond, sous lequel Aline s'assit une des dernières après-midi où elle put sortir, toussant fébrilement, et pâle comme les fleurs de l'arbuste. Il y avait aussi des files de rosiers dressés sur leurs minces bâtons, et, dans la saison, sur ces rosiers, de si magnifiques roses au cœur pourpré, d'autres que j'arrachais avant l'heure pour ouvrir de mes doigts curieux les pétales encore repliés. « Tu vois, me disait Aline, tu les as tuées tout de suite. » Des papillons comme ceux qui voletaient parmi ces fleurs, il me semble n'en avoir plus revu, quoique ce ne fussent que des Vulcains barrés, des Citrons couleur de soufre, des Machaons aux ailes garnies d'un éperon, des Paons de jour ocellés de bleu. Je les poursuivais avec un acharnement de chasseur, mais Aline ne me permettait pas de les piquer comme c'était mon rêve, et quand je lui apportais un de ces frêles insectes, elle le prenait entre ses doigts pour admirer la délicatesse des teintes, puis elle ouvrait sa main et le regardait s'échapper de son vol inégal et tournoyant. C'étaient là nos joies de l'été, mais nous adorions aussi le jardin, l'hiver, lorsque la neige effaçait les formes des allées, que sur les murs et sur les branches la gelée de la nuit aiguisait de véritables poignards de glace, et que nous recommencions notre grand projet, à jamais irréalisable, de construire dans cette neige une vraie maison pour nous abriter tous les trois, Aline, moi et — faut-il l'avouer ? — une grande poupée qu'elle avait, et qu'elle appelait tour à tour « Marie » et « Notre fille », une merveilleuse poupée aux yeux bleus entre de vrais cils, aux joues roses, aux cheveux de soie blonde, aux jambes et aux bras articulés, — enfin un incomparable joujou qui m'aurait été une cause de honte éternelle si mes camarades du lycée, où j'allais déjà, avaient pu soupçonner son existence. Mais quand Aline était là, que ne m'aurait-elle pas fait faire, tant je l'aimais, cette sœur de hasard que m'avait donnée le voisinage !

Le charme d'Aline résidait dans une espèce de douceur sérieuse qui faisait d'elle une enfant très différente de toutes celles que j'ai connues depuis lors. Elle était petite, délicate, comme fragile, et, je l'ai dit, trop pâle, ce qui serrait le cœur quand on songeait que sa mère était morte d'une maladie de poitrine. Dès cette époque elle avait la gravité précoce des créatures jeunes, qui ne doivent pas vivre, avec ce rien d'achevé déjà, de trop accompli qui les distingue. La mesure que cette petite fille de neuf ans apportait à ses moindres actions, la modestie de ses gestes, l'ordre soigneux de tous les objets autour d'elle, une involontaire antipathie qu'elle éprouvait pour les jeux bruyants, l'irréprochable sagesse de sa conduite, la visible sensibilité de son être intime, — autant de qualités qui auraient dû, semble-t-il, la rendre odieuse à un garçon comme j'étais, fougueux, dégingandé, désobéissant et brutal. Ce fut pourtant l'effet contraire qui se produisit, et du jour où je commençai d'être son ami, elle acquit sur moi une influence d'autant plus irrésistible qu'elle était purement instinctive. Aujourd'hui que j'essaie de reconstruire mon âme d'enfant par delà les années, je reconnais que cette innocente fillette dont les pieds légers descendaient sans bruit les marches de pierre dans l'escalier de la vieille maison, éveilla la première en moi ce culte du doux esprit féminin que les plus cruelles expériences n'arrachent jamais tout à fait d'un cœur. Avec mes autres camarades, il n'était point de gamineries dont je ne fusse capable et j'avais dû être sévèrement puni pour avoir, à diverses reprises, trompé la surveillance de ma bonne dans le but d'accomplir un certain nombre d'exploits réservés aux pires vagabonds de la ville : monter tout debout

sur le rebord de la fontaine qui décore la place de la Poterne, et boire l'eau à même la gueule de lion en cuivre; m'asseoir à califourchon sur la rampe en fer du grand escalier qui joint le boulevard de l'Hôpital à une ruelle construite en soubassement et me laisser glisser jusqu'en bas. Naturellement j'étais tombé dans la fontaine et j'avais dégringolé le long de l'escalier. J'avais été mouillé, déchiré, écorché, puis fortement puni... Hé bien! je ne me retrouvais pas plus tôt auprès d'Aline, durant les après-midi des jeudis et des dimanches où il nous était permis de jouer ensemble, qu'une personne nouvelle s'éveillait dans le garçonnet à demi sauvage. — Je cessais de crier, de sauter, de gesticuler, par crainte de déplaire à cette fée en miniature, dont les doigts fins n'avaient jamais une tache, les vêtements jamais un accroc. On me la proposait pour modèle et je ne me révoltais pas là contre. Je lui obéissais aussi naturellement que je désobéissais aux autres. J'acceptais ses jeux au lieu de lui proposer les miens. J'admirais tout d'elle, depuis la finesse de ses cheveux blonds et la douceur de sa voix jusqu'aux signes les plus petits de sa raison. Par exemple, le soin qu'elle avait de garder sans y toucher l'arbre de buis garni de gâteaux que l'on nous donnait au matin des Rameaux. Mon arbre à moi était pillé dès le soir. Le sien durait tard encore dans l'automne. Il est vrai qu'ayant voulu faire un jour la dînette avec un de ces gâteaux ainsi conservés, nous dûmes le broyer avec une pierre, tant il était sec! Jamais les miens ne m'avaient fait un tel plaisir.

*
* *

Lorsque nous ne jouions pas dans le grand jardin — et, durant la dernière année, nous ne pûmes guère y descendre, parce que ma petite amie était trop faible — notre endroit de prédilection était sa chambre à elle, une pièce étroite, avec une seule fenêtre qui ouvrait sur la place et d'où nous pouvions voir très distinctement les plumes dont s'ornait le chapeau du général de bronze juché sur son socle de canons et de boulets. Ai-je dit qu'Aline vivait seule avec son père et une bonne, une payse de la mienne, qui s'appelait Miette? Le père occupait une modeste place à la préfecture. Mais la famille avait dû connaître des jours plus fortunés, car l'appartement était rempli de meubles aux formes démodées qui attestaient d'anciennes élégances, et tout tendu de vieux tapis qui étouffaient le bruit des pas. Pour que cette impression de jadis fût plus complète, il arrivait qu'Aline et moi nous étalions, sur ce tapis aux nuances passées, les divers jouets qui lui venaient de sa mère. Sans doute cette malheureuse femme avait été une enfant aussi soigneuse que sa fille, car elle avait dû jouer elle-même avec ces jouets que nous passions ainsi en revue. Presque tous gardaient une physionomie d'un autre temps, un délicieux air de choses fragiles et un peu fanées. Nous aimions surtout une suite de personnages en carton colorié, qui se tenaient debout grâce à un mince morceau de bois collé à leurs pieds et qui représentaient dans un décor approprié les habitants d'un village, mais c'était un village où les paysans portaient des costumes de bergers et de bergères de l'ancien régime. Nous les comparions, nous, avec un intérêt jamais épuisé aux *brayauds* et aux *brayauds* qui venaient vendre leurs pommes de terre et leurs poulets, leurs poires et leurs raisins, suivant la saison, sur la grande place, le jour du marché. Nous aimions aussi de petits livres, des almanachs d'années lointaines, serrés dans des reliures et des gaines d'une soie décolorée, et d'autres livres à images où nous nous hébétions à regarder des petits garçons en chapeau de haute forme, drapés d'un habit à collet monumental, et des petites filles en fourreaux, coiffées de cheveux à la Prud'hon. C'étaient encore d'anciens ménages, aux porcelaines délavées par le temps; des lanternes magiques dans les verres desquels nous distinguions les uniformes des soldats de l'Empereur. La mère morte de ma petite amie revivait dans un tableau pendu au mur où elle était représentée dans une scène de famille, d'après le goût ancien, toute petite et serrant la tête d'un mouton. Les rideaux baissés atténuaient la lumière. Le feu brûlait à petit bruit. Il n'y avait pas d'autre horloge dans cette chambre que les rais du soleil qui, par la fenêtre, entraient en faisant danser une poussière d'atomes, et qui tournaient, tournaient avec la fuite du jour. Sur la cheminée une maisonnette barométrique laissait tour à tour sortir et entrer un capucin et une religieuse, et j'aurais été parfaitement heureux si je n'avais surpris des larmes dans les yeux du père d'Aline, lorsque par hasard il venait regarder notre jeu et que ma compagne était prise par un accès de cette toux déchirante qui m'avait déjà inquiété vaguement, pour la première fois, sous le seringa.

A m'étaler ainsi le musée de ses jouets vieillots, Aline déployait une sorte de grâce pieuse tournant les feuillets des livres avec les délicatesses d'un souffle, rabattant le papier de soie sur les gravures, sans un pli, et plus fée que jamais, auprès du lourdaud que je me sentais devenir davantage à chacun de ses gestes menus. Mais nous n'aurions pas été des enfants si la puérilité ne s'était mêlée à la poésie de ces jeux, et cette puérilité était représentée par la poupée dont j'ai parlé. Cette fille occupait dans les rêveries d'Aline une place telle que j'avais fini, moi aussi, par considérer « Marie » comme une personne de chair et d'os, et par me prêter de bonne foi à cette comédie que tous les enfants de tous les temps ont improvisée, improvisent et improviseront pour la grande joie de leur fantaisie. Quand Aline commençait de me parler de « Marie » en me disant : « Marie a fait ceci... Marie fera cela... Marie aime telle toilette, elle n'aime pas telle autre... » cela me paraissait tout naturel, et j'aidais aux goûters de cette poupée. Je préparais la table pour elle, dans l'angle, au

coin de la cheminée que nous lui avions choisi pour chambre. Des meubles minuscules et beaucoup trop petits pour cette grande « fille » paraient cette chambre imaginaire. C'étaient les vieux meubles qui avaient été donnés autrefois à la mère d'Aline, avec une poupée toute petite sans doute, et la nôtre prenait, au milieu d'eux, des allures de jeune géante. « Marie » ne possédait qu'un fauteuil à sa mesure que j'avais acheté pour elle et dans lequel Aline l'asseyait en visite, sans que nous fussions étonnés que ce fauteuil occupât deux fois la place du lit. La stupidité d'un sourire éternel s'épanouissait sur la bouche de porcelaine. Elle était là dans ce fauteuil, les mains dans son manchon, une toque de velours sur ses cheveux, immobile, et Aline, après l'avoir contemplée, ne manquait jamais de me dire :

— N'est-ce pas qu'elle est belle? On croirait qu'elle va parler...

D'autres fois, c'étaient des phrases étrangement profondes que prononçaient ces lèvres fines qui venaient de parler de « Marie » ou à « Marie », — de ces phrases comme on n'admet pas que les enfants puissent en dire, sans doute parce que le contraste est trop fort entre la niaiserie habituelle de leurs divertissements et la tristesse de certaines réflexions. Ainsi, à propos d'un oiseau que j'avais perdu, je me rappelle qu'un jour, dans cette même chambre et parmi ces mêmes objets, nous en vînmes à parler de la mort, et qu'elle me demanda :

— Est-ce que tu aurais peur de mourir?

— Je ne sais pas, lui répondis-je.

— Ah! dit-elle, c'est si ennuyeux, la vie!... C'est toujours la même chose, on se lève, on s'habille, on mange, on joue, on se couche, et puis c'est toujours à recommencer... Mais quand on est mort ..

— Quand on est mort, on est un squelette, lui dis-je, finissant la phrase sur laquelle elle restait.

— Non, dit-elle, on voit maman et les anges.

***

. Je livre ces mots, avec ce qu'ils renferment de lassitude prématurée et de naïveté aux philosophes qui s'occupent de la psychologie de l'enfant. Ils n'ont que le mérite d'être authentiques. Pour moi, j'ai dès longtemps renoncé à comprendre ce mystère entre les mystères, l'éclosion d'une intelligence et d'un cœur. A quelle minute commence en nous la souffrance de penser? A quelle seconde le mal d'aimer? L'âme de la femme et celle de l'homme ne sont-elles pas tout entières déjà dans l'étonnement que l'inexplicable séparation d'avec sa mère morte inflige à une petite orpheline, dans la tendresse passionnée qu'inspire à un garçon de dix ans la délicatesse souffrante de sa compagne des jeux? Délicate et souffrante, ah! ma pauvre Aline l'était bien plus que ne pouvait le prévoir ma sympathie obscure d'ami; et il vint un temps, c'était le commencement de l'hiver de mes dix ans, où il ne me fut plus permis de jouer avec elle, pour ne pas la fatiguer, — une semaine où elle ne sortit plus de son lit, — et un jour, la veille de Noël, où j'entrai en pleurant dans cette chambre qui m'avait été si douce, pour y voir Aline une dernière fois; et elle était morte, couchée dans un lit, qu'un crucifix protégeait, aussi complètement immobile que la poupée restée sans doute auprès d'elle par une dernière fantaisie de malade, et qui la regardait, assise sur ma grande chaise, tout au pied de ce lit. Seulement les yeux bleus de « Marie », ces yeux de verre si gais entre leurs cils noirs continuaient de s'ouvrir et de briller, au lieu que les yeux bleus d'Aline, avec leur azur aimant, étaient fermés pour toujours. Les joues de « Marie », ces joues de porcelaine peintes du plus clair vermillon, sa bouche de rose, conservaient leur éclat de jeunesse, tandis que la pâleur de cire des joues si minces d'Aline et la lividité violette de sa bouche faisaient mal à regarder. Comment ai-je remarqué ce contraste à cette heure même où d'être là me tirait des larmes bien vraies? Il semble que les enfants aient une activité si vive de leurs sens que ces sens fonctionnent presque tout seuls, même quand leur âme est occupée par le plus sincère chagrin. Oui, je me souviens d'avoir vu cela du même coup d'œil : mon amie morte, la poupée auprès, et plus loin, écroulé sur un fauteuil, le père d'Aline, et le geste par lequel cet homme serrait sa main gauche de sa main droite, et la ligne d'un tricot brun sur son poignet. Il y avait, dans la chambre, une odeur douce de lilas blanc. C'était la vieille dame d'en bas, celle dont le profil et les anglaises nous avaient tant fascinés, Aline et moi, qui avait envoyé ces fleurs, si rares dans notre ville, et que je n'avais jamais respirées. Et quand je fus demeuré quelques minutes immobile moi-même, comme stupéfié par ce spectacle, Miette, qui m'avait introduit, me prit par la main et me dit :

— Va lui dire adieu.

Je marchai jusqu'au petit lit, je me haussai sur les pieds, et, dans le parfum des lilas, je sentis à la fois sur mes lèvres le froid de la joue de la petite morte contre ma joue, la caresse souple et comme vivante des boucles de ses cheveux que j'avais effleurés en me penchant, et dans mon cœur une inexprimable tristesse. — Adieu, ma première amie!

***

Les mois passèrent, et mes parents continuèrent d'habiter la vieille maison dans la vieille ville. Seulement, on crut devoir me mettre comme pensionnaire au lycée, sans doute parce que, depuis la disparition d'Aline et de son assagissante influence, j'étais devenu un jeune animal indomptable. Je sortais une fois le mois, quand je n'avais pas été trop indiscipliné; mais deux fois la semaine, le jeudi et le dimanche, nous allions en promenade, et, deux par deux, nous traver-

sions la ville sans parler, — tels étaient les règlements des collèges d'alors. — Il m'arrivait très souvent, quand nous défilions sur le boulevard qui longe la préfecture, de rencontrer le père d'Aline qui s'en revenait de son bureau ou qui s'y rendait. Il marchait, vêtu de noir, un peu courbé quoiqu'il n'eût pas quarante ans, tenant à la main une canne, un jonc à pomme d'ivoire que je connaissais si bien. Il ne manquait jamais de me chercher dans la file des collégiens en tunique sombre, et de me saluer avec un sourire très triste et très doux. De mon côté, je ne manquais jamais, les jours de sortie, de monter jusque chez lui. Miette venait m'ouvrir et me faisait entrer, après ses compliments sur ma mine et ma taille, dans une sorte de salon-bureau où le veuf se trouvait, et qui communiquait par une porte avec la chambre de ma petite amie. Un jour que cette porte était ouverte, je ne sus pas me retenir d'y jeter un regard furtif, et le père qui surprit ce regard me dit simplement :

— Veux-tu revoir sa chambre?

Nous y entrâmes. C'était en été. Le père ouvrit les volets fermés, et le soleil inonda de sa lumière la chambre de la morte. Elle enveloppa, cette gaie lumière, et le tapis râpé sur lequel nous avions tant joué, et le lit maintenant tendu de serge où je l'avais vue si pâle, si tristement immobile, et le placard où dormaient les habitants du village, et, « Marie », la poupée, assise dans son fauteuil sur la commode, ses yeux bleus toujours ouverts, sa bouche toujours souriante et dans sa toilette de visite.

— Tu te rappelles comme Aline aimait cette poupée? me dit le père en la prenant et me la montrant. Croirais-tu qu'elle m'avait demandé de la mettre dans ses bras quand elle serait morte, pour l'emporter au ciel et la montrer à sa maman. Miette voulait l'enterrer avec... Moi, je n'ai pas pu me séparer d'un seul des objets qu'elle a aimés...

*
* *

Des mois passèrent encore, beaucoup de mois. C'était le troisième Noël depuis celui où Aline était morte, et bien des changements s'étaient accomplis. J'étais, moi, un garçon de treize ans qui avait déjà fumé sa première cigarette, — oui, un jeudi de congé, dans ce jardin autrefois tant aimé par Aline, pas loin de cette ligne de rosiers où je lui cherchais de ces jolis insectes verts à reflets bruns, des cétoines dorées qui dorment au creux des belles roses! La vieille dame aux longues anglaises blanches se tenait bien toujours derrière la fenêtre du premier étage, mais la chute d'une échelle ayant troué le vitrage de cette fenêtre, le carreau plus vert que les autres avait disparu. Miette aussi a disparu. Je l'ai vue, une après-midi, à la récréation de quatre heures, arriver sur le perron de la cour du collège. Elle m'a fait demander au parloir, et la brave créature au teint terreux, — de la couleur des noix sèches qu'elle tira pour moi de son tablier bleu, — m'a rapporté une nouvelle pour moi monstrueuse. Le père d'Aline se remariait. Il épousait une dame veuve qui avait déjà une petite fille de huit ans. Cette petite fille devait occuper la chambre d'Aline. Et Miette m'a raconté comment elle a pris congé de son maître quand le mariage a été chose décidée :

— Monsieur est le maître, que je lui ai dit, mais j'ai trop aimé madame et mademoiselle pour en voir d'autres à leur place... Ça m'est *imagine* que ça porte malheur de peiner les morts...

Et Miette m'a narré, par la même occasion, l'histoire d'un veuf qui, étant à la veille de prendre une seconde femme, s'était réveillé dans la nuit avant la cérémonie et avait senti sa main serrée par une main toute froide.

— C'était celle de sa défunte, a ajouté Miette, et il a passé dans l'année...

Miette est partie pour son village. Le mariage s'est fait. Moi, je n'ai pas eu besoin que ma chère Aline revînt la nuit me serrer la main pour prendre en horreur celle qui venait ainsi la remplacer dans notre maison et dans le cœur de son père. C'était trop naturel que ce malheureux homme voulût refaire sa vie. Mais c'était trop naturel aussi qu'un garçon de treize ans ne le comprît pas. Je cessai donc presque absolument mes visites dans l'étage au-dessus du nôtre, et à l'approche de ce Noël qui devait être le troisième anniversaire de la mort d'Aline, je crois bien que je n'avais pas parlé dix fois à la petite Émilie, — ainsi s'appelait la nouvelle venue. Cette pauvre fille, bien innocente des haines que je lui vouais, était une grosse et simple enfant qui aurait bien voulu jouer en ma compagnie dans le jardin. Mais cette seule idée me donnait une sorte de colère contre elle, qui s'augmentait de ce fait que, dès le second mois de son intrusion dans la maison, j'avais vu entre ses bras la propre poupée de mon ancienne amie, cette « Marie » qui avait été ma fille, — notre fille. Je me rappelle encore l'accès de rage dont je fus saisi lorsque ce spectacle sacrilège frappa mon regard, un jeudi de promenade où je rencontrai le père, la nouvelle femme et la petite fille. Mon Dieu! comme je me rends compte aujourd'hui de la petite scène qui avait dû se passer dans le ménage; de la maman trouvant cette poupée dans un placard et la donnant pour quelques minutes à sa fille... Le père rentre. Il voit le jouet entre les bras de l'enfant. Son cœur se serre. Il rencontre le regard de sa femme qui épie sur son visage la trace de cette émotion avec la jalousie que les secondes épouses gardent toujours pour les premières. L'homme n'ose rien dire. Les morts ont une fois plus tort contre les vivants...Mais moi, qui n'avais rien oublié de mon amie disparue, cette rencontre me donna une sorte de haine instinctive contre la petite Émilie. J'avais vu autrefois un angora très sauvage que nous avions chez nous, et qui

vivait presque toujours sur les toits et dans le jardin, rentrer à l'heure de son repas et se trouver face à face avec un chien reçu par mon père le matin même. Le chat était demeuré sur l'appui de la fenêtre, fixant cet hôte inconnu, n'osant pas affronter l'approche de cette boule de poils noirs, aboyante et turbulente. Pendant quatre jours nous avions pu l'apercevoir ainsi, immobile, ayant, dans ses prunelles vertes, une sorte de stupeur anxieuse. Puis il avait disparu pour ne plus revenir. Une rancune toute pareille et toute animale s'agitait en moi, qui justifierait seule le vilain tour que j'ai joué à cette grosse fille, aussi maladroite, lourde et grossière qu'Aline était gracieuse et jolie. Mais, non. Ce fut mieux que la malice qui me fit agir, ce fut une piété presque ridicule dans sa forme et pourtant touchante quand j'y songe, et que je ne peux pas regretter.

Il y avait donc trois ans qu'Aline était morte, mais quoique ce fût l'anniversaire de cette mort, je ne m'en souvenais guère par cette après-midi-là. Un tapis de neige couvrait le jardin, et un de mes camarades était venu me rendre visite par cette veille de Noël, pour organiser dans la principale allée une longue glissoire. C'était là notre divertissement favori et la dureté des hivers de ce pays lui était si propice que nous y excellions. Nous voici donc, sous un ciel très pur, mon camarade et moi, nous élançant l'un derrière l'autre, tantôt tout droits et les pieds unis, tantôt à croupetons et sur un seul pied, une jambe tendue, et tombant, et nous culbutant, et criant, et riant. Il se trouva qu'au plus fort de notre tapage, Émilie rentra de la promenade. Nos exclamations l'attirèrent, et nous la vîmes s'arrêter une minute sous la voûte qui donnait sur le jardin, accompagnée de sa bonne. Elle tenait dans ses bras cette poupée, objet de ma profonde colère contre elle. Je n'aurais pas été le malicieux garnement que j'étais alors, si je n'avais pas redoublé de cris, de rires et de folie en me livrant sous ses yeux à un amusement qu'elle ne pouvait pas partager. L'envie chez la petite fille devint trop forte. Tout d'un coup et sans que sa bonne eût pu la prévenir, elle pose sa poupée contre un des battants de la porte, et elle s'élance. Le pied lui manque sur la neige. Elle tombe. Sa bonne la rattrape. Émilie, toute confuse de sa chute et de son manteau mouillé de neige, se met à sangloter. La bonne la gourmande, et lui prenant la main, l'entraîne pour la changer. Elles disparaissent, oubliant toutes deux la poupée qui continue de sourire avec sa bouche rouge et ses yeux bleus, le long de la porte cochère, comme autrefois quand Aline la menait là pour lui faire prendre l'air, — comme au pied du lit de la pauvre morte.

*
* *

Comment l'idée de voler cette poupée qu'Aline avait tant aimée me vint-elle à l'esprit subitement, moi qui, cinq minutes plus tôt, n'avait rien en tête que la folie de la glissade? Encore une question que je livre aux psychologues de l'enfance. Toujours est-il que d'avoir cette idée et de l'exécuter ne dura certainement pas cinq minutes. Ce fut une de ces tentations rapides à la fois et irrésistibles, comme je me rappelle en avoir eu quelques-unes dans ma vie d'écolier : le bond subit du sauvage sur son ennemi, ou de l'animal sur sa proie. Je l'accomplis, ce vol, si soudainement conçu, avec la simplicité de ruse que déploient en effet les sauvages et les animaux. Je profitai d'une seconde où mon camarade me tournait le dos et frappait ses galoches contre un tronc d'arbre afin de faire tomber la neige amassée entre le talon et la semelle de bois. Je saisis « Marie » à la place où elle gisait, et, tout en courant pour remonter vers la tête de la glissoire, je la jetai dans un hangar ouvert qui se trouvait là, au risque qu'elle cassât sa jolie tête de porcelaine sur les bûches amassées. Je la vis dégringoler sur le bois et rouler dans une brouette placée auprès des bûches. J'avais poussé en la lançant un cri si perçant qu'il couvrit le bruit de l'objet cognant le bois, et que mon camarade ne put rien deviner de la coupable action que je venais de commettre. Et nous voici de nouveau nous poursuivant, glissant et gaminant à qui mieux mieux, quand la bonne d'Émilie reparaît sous la voûte de la porte. Elle regarde à droite, elle regarde à gauche. Elle manifeste son étonnement, regarde à gauche, regarde à droite, puis sous la voûte même, puis dans le jardin.

— Vous n'avez pas vu la poupée de Mlle Émilie? demande-t-elle.

J'eus cette chance qu'elle s'adressa à mon camarade, qui lui répondit avec cette bonne foi d'innocence si difficile à simuler pour certains enfants.

— Une poupée? Mais non.

— Elle m'a dit qu'elle l'avait posée là quand elle a voulu glisser, fit la bonne.

— Ce n'est pas possible, répondit l'autre, nous n'avons pas quitté cette place une minute, n'est-ce pas? insista-t-il en s'adressant à moi.

— Pas une minute, répliquai-je en m'approchant. Je devais être bien rouge, mais l'air était si vif et nous avions tant couru!

— Voilà qui est bien extraordinaire, reprit la bonne, où peut-elle l'avoir laissée?... Ah! elle va en recevoir, un galop...

Je n'étais pourtant pas méchant, mais l'idée qu'Émilie, outre le chagrin d'avoir perdu sa poupée, allait subir une verte semonce, bien loin de me donner le moindre remords, me combla de la joie la plus délicieuse. Cette joie eût été entière, si, aussitôt rentré dans l'appartement, je n'avais été obligé de me demander ce que j'allais faire pour empêcher qu'on ne retrouvât jamais « Marie ». Cette préoccupation dura tout le soir et toute la nuit. Ni l'oie aux marrons traditionnellement servie sur la table, ni l'arbre de Noël préparé chez le cama-

rade qui était venu jouer dans l'après-midi, ni le cadeau que j'y reçus, ni le retour tardif par les rues de la ville, blanches, sous la lune, d'une féerique blancheur de neige, ni le projet arrêté d'une partie le lendemain du côté d'un étang gelé où nous espérions patiner; rien en un mot ne parvint à me distraire de cette pensée fixe : « Pourvu que la poupée n'ait pas été découverte ce soir! Pourvu qu'elle ne le soit pas demain matin!... » Ce fut surtout couché dans mon lit que ce souci devint cuisant jusqu'à la douleur. Toutes les sensations de répugnance que m'avait données le second mariage du père d'Aline se mirent à revivre, mêlées aux sentiments tendres qui me venaient pour elle. La chambre aujourd'hui profanée par la présence de l'intruse se représenta devant mes yeux, telle que je l'avais connue. L'espèce d'hallucination dont je parlais en commençant ce récit de ma plus lointaine amitié d'enfance se produisit avec une force extraordinaire... Ma petite amie reparut, avec ses sourires, ses pâleurs, ses gestes grêles, et tous les vieux objets dont elle était comme la vigilante et douce gardienne, et dans le même éclair d'impression, je vis l'autre, se couchant dans le lit où Aline avait rendu l'âme, maniant de ses vilains doigts malpropres les reliures de soie passée, salissant de ses souliers aux talons tournés — j'avais remarqué d'elle même cela — le tapis sur lequel nous disposions les friandises de nos dînettes, volant Aline; — car pour mon cœur d'enfant, c'était un vol que cette possession des jouets de ma petite morte. Morte! Je me répétais ce mot machinalement et je voyais la tombe, autrefois parée de si fraîches fleurs, maintenant à peine soignée, que j'avais visitée le premier novembre de cette même année, et l'ange de plâtre agenouillé à qui manquaient les mains. J'étais trop pieux à cette époque pour n'être pas certain que la disparue habitait au ciel, comme elle l'avait dit, avec sa mère et d'autres anges, de vrais ceux-là, avec des mains imbrisables et faites de pure lumière. Pourtant mon imagination se figurait le pauvre petit corps, couché dans la terre, tel que je lui avais dit adieu dans la chambre parfumée de lilas blanc. Une horrible impression de solitude me poignait l'âme. Je me souvenais du vœu que l'enfant avait formulé, — de ce désir d'emporter « sa fille » avec elle, là-bas. Ah! que j'aurais voulu aller au cimetière avec la poupée que j'avais reprise, donner de l'argent au fossoyeur, et que « Marie » reposât auprès d'Aline, — pour toujours!

*
* *

... Le lendemain matin, vers les dix heures, si quelqu'un était venu dans le jardin désert et dans le coin le plus reculé, il aurait vu, au pied du seringa, maintenant tout noir et nu, un jeune garçon en tunique de collégien creuser la terre hâtivement avec une bêche. Une voûte de brouillard pesait sur la ville, un brouillard noir, où le soleil rouge vacillait, pareil à une boule de feu rongée par les ténèbres. La neige couvrait au loin les toits. Dans la maison chacun vaquait sans doute aux préparatifs du dîner. Beaucoup de personnes étaient à la grand'messe. De son pied maladroit le garçon appuyait sur le fer de la bêche, puis il déposait soigneusement la terre brune en tas, afin que le dégât de son travail fût moins visible. Il regardait parfois le ciel menaçant pour y chercher la promesse d'une nouvelle tombée de cette neige, qui eût encore mieux effacé toutes les traces. Près de l'enfant une forme d'un enfant plus petit était étendue, mais au premier regard on eût reconnu que cette forme était simplement celle d'une poupée coiffée d'une toque, les mains passées encore dans un manchon microscopique attaché à son cou. Cette poupée semblait avoir été élégante autrefois, puis très mal soignée, à voir les déchirures de sa robe, la nudité d'un de ses pieds privé de son soulier, les éraflures de son visage de porcelaine. Un sourire immobile flottait pourtant sur sa bouche restée rouge et dans ses yeux de verre. Et voici que lentement, doucement, de la voûte funèbre du ciel, des étoiles de neige commencèrent de tomber. Le jeune garçon regarda de nouveau le ciel avec une joie singulière. Le trou était assez grand maintenant, presque aussi profond que son bras. Il prit la poupée, et par un geste enfantin il mit sur sa froide joue de porcelaine un baiser, un autre sur la soie blonde et souple des cheveux, puis il coucha soigneusement ce corps dans la terre, comme si c'eût été la dépouille d'un être ayant eu une âme. Il se mit alors à combler cette fosse avec la hâte d'un coupable. Une fenêtre du second étage s'était ouverte là-bas, dans la maison, au fond du jardin. Une voix avait crié un nom et ajouté : « Il faut rentrer. » — « Me voici », cria le jeune garçon en reportant la bêche le long du mur, et, la tunique déjà toute blanche de neige, il courut, courut joyeusement vers la voix qui l'appelait.

— Qu'as-tu fait?. . lui dit la même voix du haut de la fenêtre.

— J'ai préparé une belle glissoire pour demain, répondit-il, et c'était un mensonge par-dessus un vol. — Et pourtant, lorsqu'il se confessa quelques jours plus tard avec tous les scrupules d'une ferveur précoce, le jeune garçon ne put jamais, jamais se repentir d'avoir dérobé, pour l'ensevelir ainsi, par ce matin de Noël, dans la paisible terre, sous la paisible neige, la fille aux yeux bleus, aux joues roses, aux cheveux blonds, de sa première amie.

PAUL BOURGET.

ÉTUDES MORALES SUR L'HYPOCRISIE (1)

L'hypocrisie est un mensonge, mais un mensonge d'une espèce particulière, non seulement en parole, mais en action ; un mensonge continu, qui est dans tous les dehors, dans toutes les attitudes de la personne, dans toute sa vie extérieure, comme dans son langage. Pour démasquer, comme on dit, l'hypocrite, il faut lui arracher le masque qu'il s'est attaché sur la figure.

Je prends ce mot d'hypocrisie en son sens le plus large, et non suivant l'usage ordinaire qui le restreint à l'ordre religieux et à ces faux dévots dont Tartufe est le type immortel. L'hypocrisie, en effet, revêt bien d'autres formes, selon les conditions, selon les temps et les lieux, selon l'intérêt de chacun à dissimuler ou à feindre; quiconque, dans un but intéressé, pour tromper les autres, ou pour se faire bien venir, par peur ou pour un gain quelconque, affecte des opinions, des croyances, des sentiments qu'il n'a pas, ou même seulement à un degré où il ne les ressent pas, est un hypocrite. Il y a des hypocrites d'impiété, comme des hypocrites de piété; il y a des tartufes au rebours, de faux libres penseurs, de faux exaltés, de faux intransigeants, comme de faux dévots et bigots. Ceux-là sont même probablement, aujourd'hui, de beaucoup les plus nombreux et les plus dangereux.

I.

Les faux dévots sont plus ou moins de tous les temps. Avec quel saint courroux les Pères de l'Église, et surtout saint Chrysostome et saint Augustin ne leur font-ils pas la guerre? Mais ils se sont surtout multipliés à des époques où, quoique la foi fût peut-être moins vive dans le fond des cœurs, les dehors de la religion importaient davantage pour arriver à la faveur, pour faire son chemin dans le monde. Telle fut la dernière partie du règne de Louis XIV, dont Bourdaloue a pu dire: « Jamais l'abus de la dévotion apparente et déguisée n'a été plus grand (2). »

Nous voyons à cette fin du XVIIe siècle deux puissances opposées, l'une profane et l'autre sacrée, le théâtre et la chaire, se liguer ensemble pour les combattre, les hypocrites, comme les plus dangereux de tous les ennemis. Quel tableau nous fait Molière, dans le *Festin de Pierre*, de la puissance diabolique de l'hypocrisie, du venin qu'elle déverse en secret, des avantages de cette profession, toujours assurée de l'impunité et même du respect.

« C'est un vice privilégié, dit Don Juan, qui jouit en repos d'une impunité souveraine, des bénéfices d'une liaison étroite avec tous les gens du parti, avec une cabale puissante qui vous défend envers et contre tous. » Tels sont les avantages de cette profession qu'il lui prend envie, à lui, le libertin et l'impie par excellence, de s'y enrôler. « C'est sous cet abri favorable que désormais il veut mettre ses affaires... C'est le moyen de faire impunément tout ce qu'on veut. Il s'érigera en censeur des actions d'autrui ; il jugera mal de tout le monde, il se fera le vengeur de la vertu opprimée ; il poussera ses ennemis, il les accusera d'impiété, excitera contre eux de zélés indiscrets qui les damneront hautement de leur autorité privée. »

Épouvanté de ce qui lui semble, dans ce maître débauché et pervers, le dernier comble de la perversité, le pauvre Sganarelle ne peut se contenir, et courageusement, au risque de perdre ses gages, il s'écrie : « Qu'entends-je ici? Il ne vous manquait plus que d'être hypocrite pour vous achever de tout point, et voilà le comble des abominations! » Il continue sur ce même ton jusqu'à ce qu'il s'embrouille dans son raisonnement, comme dans sa défense des causes finales.

Ce qui n'était qu'une sorte d'imprécation dans *Don Juan* devient une comédie, un drame tout entier dans *Tartufe*, où nous voyons à l'œuvre l'hypocrisie personnifiée par le héros de la pièce. Quel plus vil et plus odieux personnage que cet hypocrite de profession, qui, sous masque de piété, s'est introduit chez Orgon avec sa haire et sa discipline, pour lui dérober sa femme et son bien! Le sage Cléante reprend et achève en beaux vers le portrait qu'a tracé Don Juan de l'hypocrisie et des hypocrites qui

> Font de la dévotion métier et marchandise,
> D'autant plus dangereux dans leur âpre colère
> Qu'ils prennent contre nous des armes qu'on révère
> Et que leur passion, dont on leur sait bon gré,
> Veut nous assassiner avec un fer sacré.

La Bruyère n'est guère plus tendre que Molière à l'encontre des hypocrites ou des faux dévots, des dévots, comme il les appelle. Que de traits acerbes, quelle ironie contre ces gens « qui font servir la piété à leur ambition, et vont à leur salut par le chemin de la fortune! » Il les a d'ailleurs personnifiés dans Onuphre, comme Molière dans Tartufe. Onuphre est plus circonspect; il échappera peut être à la justice d'un roi ennemi de la fraude, mais il n'en est que plus dangereux et plus perfide.

Je ne m'étonne pas que des auteurs dramatiques comme Molière, ou des moralistes profanes comme La Bruyère, auquel il faut ajouter Boileau (1), fassent une

(1) Ce chapitre fera partie d'un ouvrage intitulé : *Questions de morale pratique*. — Voir la *Revue* du 9 juin 1888.

(2) Sermon sur l'hypocrisie.

(1) Voici un portrait du bigot par Boileau à rapprocher de Molière et de La Bruyère :

> Un bigot, ordinairement gueux, dans sa vanité,
> Croit [illegible] jusqu'à Dieu par son zèle indiscret,
> Couvrant des vices de tous ses défauts [illegible] sous de apparence
> Dérobée [illegible] les [illegible] de sa pleine puissance.
>
> Satire, XI.

guerre si vive aux hypocrites. Leur âme honnête était sans doute sincèrement révoltée de leur bassesse et de leur fourberie. Mais il s'agissait, surtout pour Molière, de repousser des attaques contre la personne et les œuvres des comédiens et des auteurs dramatiques et de se défendre contre les dangereuses atteintes de leur fer sacré. Il combattait *pro aris et focis*.

Peut-être semblerait-il que les théologiens, que ce fer sacré ne menace pas, auraient dû, je ne dis pas approuver les hypocrites, mais les traiter avec moins de rigueur, et préférer l'hypocrisie au libertinage comme un moindre danger, comme, à tout le moins, sauvant le scandale d'un étalage cynique de l'impiété? Cependant, au lieu d'être plus indulgents, ils sont plus sévères peut-être encore contre les faux dévots. S'ils font si vivement la guerre aux hypocrites, comme aux plus haïssables de tous les pécheurs, c'est à cause du dommage qu'en souffre la vraie piété, avec laquelle les libertins affectent de confondre la fausse dévotion. Il fallait que le mal fût bien grand pour que les orateurs sacrés missent tant de soin et d'ardeur à confondre et à démasquer ces hypocrites de piété. Tel est l'objet de deux des meilleurs sermons de Bourdaloue, le sermon sur l'hypocrisie, et le sermon sur la vraie et la fausse piété.

Dans le sermon sur l'hypocrisie, il attaque Molière et le *Tartufe*, en même temps que les hypocrites : par où se voit bien la diversité des points de vue de l'auteur dramatique et du prédicateur. Celui-ci a bien soin de se séparer tout d'abord des libertins qui, dit-il, n'attaquent si fort l'hypocrisie que pour faire diversion à leur libertinage. « Voilà ce qu'ils ont prétendu en exposant sur le théâtre, à la risée publique, un hypocrite imaginaire, si même vous le voulez, un hypocrite réel, et tournant dans sa personne les choses saintes en ridicule. » Le but que Bourdaloue se propose est d'ailleurs moins de combattre l'hypocrisie en elle-même que d'en montrer les effets déplorables pour la religion sur ceux qui ne sont pas des hypocrites, et de dévoiler la tactique perfide des libertins dans leur guerre à l'hypocrisie. Ils se prévalent, en effet, de la fausse piété pour prétendre qu'il n'y en a point de vraie (1). Leur joie est de se flatter que les autres au fond ne sont pas meilleurs qu'eux, qu'eux-mêmes, après tout, valent mieux, parce qu'ils s'attribuent l'avantage de la bonne foi. L'hypocrisie, dont les libertins profitent afin de se justifier dans leur libertinage, est un sujet de trouble et de tentation qui détourne les faibles et les tièdes de la vraie piété. Crainte d'essuyer les railleries, à cause de cet odieux soupçon d'hypocrisie, ils se dégoûtent de la piété, et même, pour mieux s'en mettre à l'abri, ils tombent dans une autre hypocrisie, celle de cacher les sentiments de piété qu'ils ont dans le cœur pour en affecter de tout contraires. Nous lisons dans le sermon sur la vraie et la fausse piété : « Le terme d'homme dévot et de femme dévote, qui, dans sa propre signification, exprime ce qu'il y a dans le christianisme de plus respectable, porte présentement avec soi une tache qui en obscurcit tout l'éclat et le ternit. »

Fénelon est encore plus dur que Bourdaloue pour les hypocrites. Ce sont eux que, dans son enfer du *Télémaque*, il met au premier rang parmi les plus grands coupables. « Télémaque y remarqua, dit-il, beaucoup d'impies hypocrites qui, faisant semblant d'aimer la religion, s'en étaient servis comme d'un beau prétexte pour contenter leur ambition et pour se jouer des hommes crédules. Ces hommes qui avaient abusé de la vertu même, quoiqu'elle soit le plus grand don des dieux, étaient punis comme les plus scélérats de tous les hommes.

Massillon tient le même langage : « Je conviens que l'hypocrisie est digne de l'exécration de Dieu et des hommes; que l'abus qu'elle fait de la religion est le plus grand de tous les crimes; que les dérisions et les satires sont trop douces pour décrier un vice qui mérite l'horreur du genre humain, et qu'un théâtre profane a eu tort de ne donner que du ridicule à un caractère si abominable, si honteux et si affligeant pour l'Église, et qui doit plutôt exciter les larmes et l'indignation que la risée des fidèles (1). »

Je ne vois pas où est cette indulgence de l'Église pour l'hypocrisie dont parle M. Janet dans son ouvrage sur *les Passions et les Caractères dans la littérature du* XVIIe *siècle*.

Les hypocrites ou les faux dévots diminuèrent singulièrement en nombre après la mort de Louis XIV, surtout sous la Régence, alors que les dehors de la piété eurent plus ou moins cessé d'être la condition de la faveur. Dans un temps plus rapproché de nous, nous pourrions trouver quelque chose d'analogue à ces dernières années de Louis XIV. L'hypocrisie, sans vouloir rien exagérer, a dû encore avoir d'assez beaux jours sous la Restauration, à l'époque où florissait la Congrégation et où les billets de confession étaient obligatoires, sous peine de disgrâce, dans les fonctions publiques. Après la Restauration, lorsque la piété fausse, à défaut de la vraie, n'a plus été la condition des faveurs officielles, l'hypocrisie a diminué, mais n'a pas sans doute disparu. Plus ou moins exilée de l'État et des fonctions publiques, dans plus d'une famille abusée elle est restée et reste encore aujourd'hui un titre à des faveurs et à des préférences. Quel rôle ne joue-t-elle pas dans un certain nombre de riches mariages? A combien n'a-t-elle pas valu d'être couchés sur un testament? Toujours la même au fond, qui est de donner le change sur ce qu'on pense et ce

(1) Cette même pensée est dans Sénèque : *expedit enim vobis nemo esse bonum, quasi aliena virtus exprobatio delictorum omnium sit.* — *De vita beata*, cap. XIV.

(1) Sermon sur l'hypocrisie, [illegible]

qu'on est, l'hypocrisie, comme nous l'avons dit, prend des masques divers. Il y a, comme l'a déjà remarqué Bourdaloue, des hypocrites en sens contraire. « Un dévot, a dit aussi La Bruyère, serait athée sous un roi athée. » On ne peut mieux peindre, et d'un seul trait, cette race des hypocrites, vraie race de caméléons. La métamorphose que La Bruyère a prédite, ne la voyons-nous pas se produire autour de nous? Il est vrai que nous n'avons pas un roi athée, mais nous avons une multitude de petits souverains athées; l'athéisme règne dans certaines régions officielles; il règne surtout dans ce conseil municipal de Paris devant lequel tremblent la Chambre et les ministres. Qui oserait aller à la messe, parmi les fonctionnaires, les employés petits ou grands qui dépendent de lui ou de tel ou tel ministre, ou même de tel ou tel sous-préfet? Combien, pour complaire à ces maîtres tyranniques, dissimulent ce qu'ils ont de sentiments religieux ou même de croyances spiritualistes, pour affecter un matérialisme et un athéisme qui n'est pas dans le fond de leur cœur (1)!

Si ceux qui professent et pratiquent une certaine foi religieuse ont pu paraître, en d'autres temps, sous tels monarques ou ministres, suspects d'ambition et d'hypocrisie, si les avantages et les faveurs qu'ils en retiraient ont fait plus d'une fois mettre en doute leur sincérité, ils ont beau jeu pour retourner aujourd'hui ce soupçon contre leurs adversaires d'autrefois qui, pour avancer et faire fortune dans le monde politique, se montrent si empressés à faire parade des mêmes sentiments, des mêmes passions que les maîtres du jour.

II.

Dans l'ordre religieux il peut se rencontrer une autre sorte d'hypocrisie, une hypocrisie d'état, de robe, qui serait celle du prêtre qui ne croit plus. Je vais traiter des sujets délicats; je tâcherai de le faire sans scandaliser personne. Je veux parler, d'abord, non des simples fidèles ou laïques, mais des prêtres en général de toutes les religions qui, ayant perdu la foi à leurs dogmes, à leurs mystères, à leurs rites, continuent néanmoins à servir les autels, à faire des offrandes et des sacrifices et à servir d'intermédiaires entre les fidèles et le Dieu auquel ils ne croient plus. Tels ont été tous les imposteurs religieux, tous les faux prophètes qui se sont donnés comme des envoyés de Dieu et se sont joués sciemment de la crédulité des peuples. Qu'étaient-ce, sinon de grossiers hypocrites, ces augures de l'ancienne Rome qui, d'après Caton, ne pouvaient se regarder sans rire? Eussent-ils été honnêtes, ils auraient cessé de faire brûler l'encens sur l'autel et de s'engraisser de la chair des victimes; ils auraient renoncé aux dignités, aux honneurs et aux profits du sacerdoce. Mais, après s'être déclaré athée en plein sénat, César reste grand pontife. Il est probable que la conscience des prêtres païens n'était guère tourmentée de ce défaut de foi à leurs dieux de l'Olympe. C'était une religion matérielle et tout extérieure.

Ce cas de conscience, qui jamais peut-être ne s'est présenté dans les religions grossières de l'antiquité, a dû plus d'une fois se rencontrer au sein de religions plus spiritualistes et plus morales, et particulièrement au sein du christianisme. Bien des luttes sans doute se sont agitées au sein de consciences sacerdotales où le doute avait pénétré. Quel parti devra prendre le prêtre qui a cessé d'être croyant ou même orthodoxe, qui, avec une entière bonne foi, a passé au pur rationalisme ou à l'hérésie à la suite de controverses ou d'études critiques de philosophie et d'histoire? Restera-t-il néanmoins attaché aux autels, par intérêt, par nécessité de vivre, par la crainte du scandale, ou bien ne devra-t-il pas se démettre par scrupule de conscience? Je ne voudrais pas me montrer trop sévère; je n'accuserai pas d'hypocrisie ceux qui en sont restés à des doutes qu'ils s'efforcent de combattre, et ne sont pas allés jusqu'à la négation. Mais je suppose une conscience honnête où le déchirement complet s'est opéré, où la négation absolue a eu lieu.

Certes il s'est passé là un grand drame intérieur. Quelle pénible et grave décision à prendre que de renoncer aux fonctions sacerdotales, plus ou moins longtemps exercées, à la considération, à tous les avantages moraux et matériels dont elles étaient environnées, pour passer à un état équivoque, mal vu, non pas seulement des fidèles, mais de ceux mêmes qui ne croient pas! D'un côté, en effet, les âmes pieuses seront profondément contristées; de l'autre côté, loin de recevoir des applaudissements même des incrédules, il faudra se résigner à s'entendre traiter de prêtre défroqué, suivant l'expression vulgaire, ou d'apostat. Assurément celui-là est digne de blâme et de mépris celui qui quitterait la robe de prêtre pour quelque motif d'intérêt ou de plaisir, pour une vie plus libre, pour satisfaire une passion quelconque, pour une ambition déçue ou pour une ambition à satisfaire, pour devenir, par exemple, le chef de quelque congrégation ou de quelque secte rivale... celui-là mérite d'être traité comme Mathan par le grand prêtre Joad.

Mais comment, quelles que soient nos croyances, refuser notre sympathie et même notre estime au pasteur qui, sans bruit, sans nulle arrière-pensée, et uniquement pour obéir à sa conscience, s'éloigne à regret et le cœur serré du troupeau qu'il aimait, qui sacrifie tout pour ne pas mentir aux fidèles, à ses supérieurs et à lui-même?

Quant à celui qui, n'ayant plus la foi aux dogmes de

(1) « Si le ciel nous avait fait naître sous la domination d'un prince moins religieux, combien verrions-nous de courtisans qui ne balanceraient pas sur le parti qu'ils ont à prendre et qui, sans hésiter, aux dépens de Dieu, rechercheraient la faveur de César! » Bourdaloue, sermon sur le respect humain.

son église, continuerait à les enseigner, à les prêcher comme s'il y croyait, à accomplir les rites, à administrer les sacrements, je ne vois pas comment on pourrait l'absoudre de la plus profonde des hypocrisies.

Un des plus grands romanciers de l'Angleterre, Mme Gaskel, dans un de ses meilleurs romans, *Nord et Sud*, a décrit de la manière la plus attachante et la plus pathétique cette lutte intérieure, ces divers sentiments aux prises les uns avec les autres dans la conscience d'un de ses principaux personnages, M. Hale, ministre anglican. Rien n'est plus touchant que la simplicité, la fermeté noble, douce et résignée, avec laquelle il se démet de son ministère, parce qu'il a cessé de croire à certains dogmes de l'Église anglicane. Avec la gêne, sinon la pauvreté, en perspective, pour lui et sa famille, malgré la désolation des siens, malgré les prières d'une femme malade et d'une fille adorée, il fait l'abandon d'un riche bénéfice.

La conduite à tenir serait la même pour un prêtre catholique que pour un pasteur protestant, s'il venait à cesser d'être catholique et de croire à son ministère. Plus même semble sacré le caractère dont son Église l'a revêtu, plus haut elle l'a élevé au-dessus des simples fidèles, plus grands sont les pouvoirs dont elle l'a revêtu, et plus il est obligé en conscience de quitter le ministère sacré.

Les fidèles devraient s'en affliger sans doute, mais non jeter la pierre à ce prêtre démissionnaire par conscience. Ne sont-ils pas tenus de croire que, s'il fût resté à l'autel n'ayant plus la foi, il eût commis un sacrilège ou plutôt une série continue de sacrilèges, les plus grands de tous? La solution de ce cas de conscience n'est-elle pas d'ailleurs la même chez les théologiens et dans l'Église que chez les philosophes et les moralistes? Rome sans doute n'hésite pas à interdire tout prêtre convaincu de n'être plus catholique, ne fût-il en dissidence avec elle que sur un seul de ses dogmes. Ce prêtre a cessé d'être en communion avec elle et avec ses ouailles, il s'est lui-même excommunié, à ne prendre ce mot que dans son sens étymologique, et non avec la réprobation qu'il emporte dans la langue ecclésiastique. Je m'en rapporte d'ailleurs aux conseils que donnait Mgr Dupanloup à M. Renan, que le doute avait envahi au séminaire de Saint-Sulpice.

III.

De la conscience du prêtre passons à celle des fidèles, des laïques chez lesquels plus souvent sans doute se produisent des luttes et des révolutions analogues. Ce laïque qui a cessé de croire devra-t-il être tenu pour un hypocrite s'il ne rompt pas d'une manière absolue avec un culte, avec des cérémonies religieuses qui semblent témoigner encore de la foi qu'il n'a plus? Sa conscience lui interdira-t-elle à l'avenir toute marque d'attachement à la religion qui a été la sienne, et celles de ses pères, qui est celle de sa famille, de ses enfants, de ses concitoyens, et dans laquelle, à travers ce qu'il regarde comme des erreurs, il entrevoit quelques grandes vérités métaphysiques morales? S'abstiendra-t-il désormais d'en saluer les emblèmes, de s'associer à un acte religieux quelconque, d'assister à un mariage ou à un enterrement religieux, même de ses amis, de ses parents, de ceux qui lui sont les plus chers? Restera-t-il à la porte de l'église, en compagnie de quelques francs-maçons, pendant la bénédiction nuptiale ou les dernières prières? Devra-t-il lui-même, à tout prix, s'abstenir d'un mariage religieux pour son propre compte et enjoindre aux siens, dans ses dernières paroles, de l'enterrer civilement?

La question, à ce qu'il me semble, n'est pas la même pour un laïque que pour un prêtre; une séparation aussi absolue ne s'impose pas entre ce qu'il est et ce qu'il a été, entre le croyant d'hier et l'incrédule ou le rationaliste d'aujourd'hui; il ne prêche pas, il n'offre pas de sacrifices, il n'administre pas des sacrements, il n'a pas charge d'âmes. Si la foi a disparu, le respect est resté dans son âme; la sainteté de l'Évangile, comme dit Rousseau, peut néanmoins parler à son cœur. Il n'y a nulle hypocrisie à manifester extérieurement un respect qui est sincère.

S'agit-il d'un mariage religieux, c'est un hommage, comme dit M. Beaussire, à la foi qu'on ne peut partager (1), à la foi de la femme aimée qui consent à se lier à vous pour toujours. Combien l'engagement mutuel est moins solennel, et que le mariage perd de sa dignité, toute foi positive à part et en dépit de tous les ornements et de tous les emblèmes d'une salle municipale, s'il ne reçoit pas une consécration religieuse!

Ce respect gardé pendant la vie peut suivre jusque dans la mort et se manifester par une dernière volonté. Ici se présente ce que j'appellerai un cas suprême de conscience pour celui qui s'approche de la tombe. Il y a lieu d'examiner comment il sortira de la vie: *circumspiciendum est quomodo exeas*, dit Sénèque. Il y a aujourd'hui plusieurs manières d'en sortir, et ici je n'entends parler que des cérémonies funèbres, entre lesquelles il faut opter au dernier moment.

Celui qui meurt sans la foi doit-il en conscience écarter de son convoi toute cérémonie religieuse? Je ne puis blâmer celui qui, librement et sans aucune pression franc-maçonnique, de peur de paraître autre à sa mort qu'il n'a été pendant sa vie, manifeste son option en faveur d'un enterrement purement civil. Je blâmerais au contraire ceux qui ne respecteraient pas sa volonté suprême. Je dirai même que je trouve inconvenantes les plaisanteries et les injures dont quelques-uns accompagnent ce qu'ils appellent un enfouissement civil. Je ne comprends pas non plus les scrupules que se font des personnes pieuses de se joindre à ce cortège

(1) *Les Principes du droit*, p. 234. — Alcan, 1888.

allant droit de la maison mortuaire au cimetière sans passer par l'église. Elles devraient donc aussi refuser d'assister à l'enterrement d'un protestant ou d'un juif, c'est-à-dire de quiconque ne meurt pas dans la foi où elles vivent?

Ce qui peut légitimement révolter dans un enterrement civil, c'est la contrainte, s'il y en avait, exercée sur la volonté du mourant par quelques sectaires avides de faire une démonstration et du bruit avec un cadavre. Quoi de plus odieux que de confisquer ce cadavre, comme il est arrivé, contre le gré d'une famille, ou même d'opposer au dernier vœu du mourant quelque engagement étourdi, arraché plusieurs années d'avance, en un moment d'irréflexion?

Toute contrainte exercée sur la volonté d'un mourant, en quelque sens qu'elle soit, est condamnable; la liberté de conscience doit être respectée jusqu'au sein de la mort.

N'accusons donc pas de mensonge ou d'hypocrisie celui qui, quoique non croyant, manifeste le désir, à ses derniers moments, de ne pas se singulariser dans la mort, d'être enseveli suivant la coutume de ses pères, *more majorum*, comme tous les siens avant lui l'ont été, comme le sont tous ses concitoyens autour de lui.

L'obstacle pourrait venir de l'Église si elle refusait, comme elle a pu le faire en d'autres temps, d'accorder ses honneurs funèbres et ses prières à qui n'a pas vécu dans son sein. Mais, grâce à l'esprit de tolérance dont elle est aujourd'hui animée, il n'en est plus ainsi; elle ne force plus les lèvres des mourants à balbutier des lèvres des professions de foi et des rétractations; elle se contente du vœu de la famille ou du désir exprimé par le mourant. Il n'est pas d'ailleurs de sa politique de multiplier les enterrements civils.

Que de motifs puissants et respectables peuvent déterminer en ce sens, à sa dernière heure, le cœur et la raison du plus libre des penseurs! Il a gardé un certain attachement pour la religion de son enfance, il a été plus d'une fois ému de ces cérémonies funèbres, de ces prières des morts si belles, si touchantes, qu'il a vues et qu'il a entendues autour du cercueil de ceux qu'il a le plus aimés. N'a-t-il pas aussi à craindre un scandale posthume qui augmente l'affliction de sa famille, qui ébranle dans toute une population la foi religieuse qui est, sinon l'unique, au moins la meilleure garantie de sa moralité? Combien se présentent à lui avec plus de force, en cet instant suprême, toutes les raisons qui pendant sa vie, l'avaient engagé à des concessions, à des ménagements, à des témoignages de respect pour l'ancienne foi de ses pères! Qu'il y ait là une sorte de mensonge, il faut avouer que ce mensonge est bien excusable.

IV.

S'il y a des hypocrites en religion, il en est aussi en politique; ce sont même aujourd'hui de beaucoup les plus nombreux et non les moins dangereux. Les hypocrites de cette catégorie se partagent en deux grandes classes : les hypocrites par lâcheté et les hypocrites par ambition. De combien de maux ne sont-ils pas responsables les uns et les autres dans nos révolutions et nos dissensions politiques? Les hypocrites par peur, sont innombrables sous tous les régimes surtout sous les régimes violents, dans les corps délibérants, parmi les fonctionnaires publics et jusque chez les électeurs et les simples particuliers. Par crainte de ceux qui dominent, ou qui sont à la veille de dominer, ils affectent des opinions, des sentiments qu'ils n'ont pas; modérés dans le fond de leur cœur, ils font chorus avec les exaltés. Ils ne sont pas des loups, mais ils hurlent avec les loups, selon le dicton vulgaire, par la peur qu'ils ont d'en être dévorés. Combien ont poussé cette hypocrisie, dans nos assemblées révolutionnaires, jusqu'à s'associer aux plus grands crimes, à des crimes dont ils se sont repentis toute leur vie? Quand il s'agissait, comme au temps de la Convention et de la Plaine, de braver la mort, ce manque de franchise et de courage était cependant, il faut l'avouer, plus digne d'excuse chez ces lâches que chez ceux d'aujourd'hui qui n'ont rien à risquer que la perte d'une place ou un échec électoral.

Les hypocrites politiques par ambition sont encore plus coupables et font plus de mal que les hypocrites par peur. De ceux-là aussi il y en a eu de tout temps et dans tous les partis. Ils se font pires, plus exaltés qu'ils ne sont, non pour sauver leur vie ou leurs biens, mais pour monter en grade dans un groupe, pour rester, ou pour se mettre à la tête d'un parti, pour acquérir de la popularité, pour prendre ou pour garder un portefeuille. Ces faux enthousiastes de république ou même de monarchie, quand il y a un roi, ces faux exaltés de tous les partis, ces ultras sans conviction poussent toutes les choses à l'extrême; de peur qu'on ne lise dans leur pensée et qu'on ne les soupçonne de tiédeur ou de modérantisme, ils jouent dans les luttes politiques, dans toutes les réactions ou révolutions, un rôle d'agents provocateurs. Tels on les a vus dans les assemblées révolutionnaires, tels en 1830 ou en 1848, tels en 1871 et tels encore aujourd'hui. Nous avons de faux jacobins, de faux rouges, de faux intransigeants; nous avons aussi des laïcisateurs qui font élever leurs enfants en cachette dans des maisons religieuses. Ils cherchent à se distancer les uns des autres par des exagérations, par des violences calculées qui n'ont pas l'excuse d'une passion sincère. Le *Tartufe révolutionnaire* est le titre d'une pièce de Népomucène Lemercier; dans tous les temps troublés il y a eu bon nombre de tartufes révolutionnaires.

Quiconque en politique, dans ses paroles, dans ses votes, dans ses actes, affecte des opinions, des sentiments qu'il n'a pas, ou même exagère ceux qu'il a, en politique comme en religion, mérite d'être rangé parmi

les hypocrites, non moins que les tartufes et les faux dévots.

Dans la classe des hypocrites en politique je rangerai encore les hypocrites en diplomatie. Quelle hypocrisie aujourd'hui plus à la mode dans les cours, les cabinets, les ambassades, que l'hypocrisie de l'amour de la paix, et quelle autre contre laquelle il importe plus de se mettre en garde? Comment se fier à toutes ces protestations pacifiques officielles, alors que toutes les frontières se hérissent de soldats et de canons, et que les peuples se ruinent en inventions de plus en plus meurtrières pour s'entredétruire sur terre et sur mer? A qui faire croire que tous ces armements, que toutes ces alliances n'ont d'autre but que de consolider la paix européenne?

Comme leur va mal cette peau d'agneau dont ils se couvrent! Mais pour entraîner à la guerre une nation qui ne s'en soucie pas et pour tromper des voisins qui, nous l'espérons, ne se laisseront pas surprendre, ne faut-il pas recourir à cette hypocrisie de sentiments pacifiques? Il en est de ces hypocrites diplomates comme de ceux dont l'Écriture a dit : *Dicentes pax, et non erat pax* (1).

J'ai flétri l'hypocrisie par lâcheté, par peur de perdre quelque avantage, quelque argent ou de courir quelque risque plus ou moins incertain. Mais il y a eu, et il peut y avoir encore des hypocrisies imposées par la force, le couteau sous la gorge, sous peine de mort et de martyre : pour celles-ci il convient d'être moins sévère. Combien les persécutions religieuses n'ont-elles pas fait de ces hypocrites forcés, qu'on ne peut admirer sans doute, mais qu'on ne peut condamner sans être bien assuré qu'au besoin on aurait en soi l'étoffe d'un héros ou d'un martyr?

Pour ne pas remonter plus haut dans l'histoire, que de milliers de ces faux convertis n'a pas faits Louis XIV parmi les protestants de France après la révocation de l'édit de Nantes! Pendant la Révolution plusieurs prêtres assermentés n'avaient prêté le serment que pour sauver leur tête de l'échafaud et s'en repentirent plus tard. Sans doute ils n'ont pas eu le courage d'affronter le martyre; ils ont faibli devant la populace, les juges et les bourreaux; mais il serait dur de les accuser d'hypocrisie. Le masque qu'ils ont porté sur la figure, ils ne l'avaient pas pris de plein gré, ils avaient été contraints de le prendre pour se sauver. La responsabilité de cette hypocrisie est à leurs persécuteurs plus qu'à eux-mêmes. Vienne le jour où la liberté leur sera rendue, ils braveront les épithètes de relaps ou d'apostats, ils jetteront ce masque, ils reviendront à la foi qu'ils ont reniée des lèvres, mais qu'ils ont gardée dans le fond de leur cœur.

Telle est l'extension qu'il faut donner en saine morale à ce mot et à ce vice d'hypocrisie; telles sont quelques-unes des diverses circonstances dans lesquelles l'accusation injurieuse d'hypocrisie est méritée ou ne l'est pas.

FRANCISQUE BOUILLIER.

(1) Jeremie, 6.

LE RÉALISME DANS LE THÉATRE RUSSE

Alexis Pisemski

Le théâtre affiche, de nos jours surtout, la prétention de représenter les hommes comme ils sont. Cependant une chose est faite pour étonner ceux qui confrontent les fictions de la scène avec les réalités de la vie : c'est l'importance énorme que nos auteurs continuent d'accorder à l'amour en tant que ressort d'action. Comment un sentiment qui ne joue qu'un rôle secondaire dans l'existence moderne reste-t-il aujourd'hui, comme il y a deux siècles, le pivot de toutes les combinaisons dramatiques? Si le fait peut s'expliquer par la routine, par l'empire que la coutume exerce inconsciemment sur les esprits les plus dégagés, il n'en constitue pas moins une flagrante dérogation aux lois sainement comprises de l'esthétique réaliste. Dans cet ordre d'idées, on n'a pas fait grand'chose tant qu'on s'est borné soit à bannir d'une pièce tout soin de composition, soit à inventer des situations scabreuses et à semer le dialogue de mots plus ou moins grossiers. C'est là du réalisme facile, mais sans portée. Faire aux passions qu'il met en scène une place strictement correspondante à celles qu'elles occupent dans la vie, donner à chacune d'elles sa valeur propre et non pas la valeur de convention que lui attribue une tradition surannée, telle doit être, ce nous semble, la première préoccupation d'un dramaturge soucieux d'offrir au public autre chose que l'alliance du banal avec le faux.

Sans nier — ce qui serait simplement absurde — l'influence de l'amour sur les actions humaines, il n'est pas téméraire d'affirmer que l'intérêt en inspire un bien plus grand nombre. On n'a qu'à regarder autour de soi : pour un baron Hulot, que de Gobsecks, que de gens dont tout l'effort est, du matin au soir, incessamment tourné vers ce seul but : faire fortune! Et, dans un temps où la lutte pour la vie est devenue plus âpre, plus exclusive que jamais, n'est-ce pas un criant anachronisme de ne montrer sur la scène que la lutte pour la femme?

En Russie pourtant s'est rencontré un écrivain qui a abandonné ces errements si contraires à la vérité pratique et carrément relégué l'amour au magasin des accessoires. Dans cette innovation consiste, suivant nous, le vrai mérite, la réelle originalité d'Alexis Pisemski. Ayant reconnu que l'amour [illegible] est le

principal mobile de l'humanité contemporaine, il s'est largement inspiré de cette donnée dans son théâtre aussi bien que dans ses romans. Si Pisemski n'est ni le seul, ni peut-être le premier qui ait porté la question d'argent à la scène, il l'y a du moins produite avec plus d'ampleur que personne; il en a fait la base même, l'élément primordial de ses compositions dramatiques. La belle affaire, dira-t-on, que d'avoir découvert un fait qui saute aux yeux! Soit, il ne s'agit ici que d'une originalité relative, si l'on veut; mais n'oublions pas que nous sommes au théâtre, c'est-à-dire, dans une sphère intellectuellement inférieure, chez des gens qui, à proprement parler, ne pensent pas, mais s'emparent des idées courantes, se bornent à les revêtir d'une forme aussi plastique et aussi saisissante que possible. Par exemple, tout le monde sait qu'il y a des jeunes filles, des femmes mariées et des prostituées : appelez les premières femmes de temple, les secondes femmes de foyer, les troisièmes femmes de rue, vous aurez l'air d'avoir fait une rare trouvaille et votre classification deviendra rapidement populaire. C'est sur des *eurékas* de cette force que M. Alexandre Dumas a fondé sa réputation de grand moraliste. L'essentiel, dans l'espèce, est donc moins d'être neuf, ingénieux ou profond, que de donner une tournure fière aux plus insignes platitudes.

Pisemski avait trente-deux ans et s'était déjà fait connaître comme romancier quand il débuta dans la littérature dramatique par une comédie en quatre actes, intitulée *l'Hypocondriaque* (1852). Le héros de cette pièce, le propriétaire Dournopetchine, est, comme l'Argan de Molière, un homme qui se croit malade sans l'être. Un pareil personnage prête à des effets de grosse gaieté; pourtant on n'en trouve aucun dans *l'Hypocondriaque*, soit que Pisemski les ait volontairement dédaignés, soit plutôt que cet humoriste plein de causticité ne fût pas né plaisant. La comédie qu'il a voulu faire et qu'il a faite de main de maître, c'est celle des cupidités ruées à l'assaut d'un mourant ou soi-disant tel. Jeune encore et possesseur d'une certaine fortune, Dournopetchine a perdu, sous l'influence de l'hypocondrie, toute force de caractère et sa faiblesse le laisse sans défense contre les convoitises effrontées de ses connaissances et de ses proches. Une parente éloignée, en apprenant qu'il est malade, se transporte chez lui avec son fils et s'efforce de lui arracher un testament en sa faveur ; la mère et le fils, en héritiers pressés qu'ils sont, mettent au pillage la riche garde-robe de leur infortuné parent. D'autre part, ce dernier est en butte aux obsessions matrimoniales d'une vieille demoiselle qui prétend avoir été séduite autrefois par lui et veut à toute force se faire rendre l'honneur qu'elle n'a pas perdu. Pour comble de tribulation, un cousin de Dournopetchine lui cherche une mauvaise chicane et le menace d'un procès s'il ne consent à un sacrifice de quinze mille roubles. Le pauvre homme est sauvé de tous ces voraces par l'arrivée subite de sa tante, Solomonida Platonovna. Femme intelligente et énergique, la vieille dame met les intrigants à la raison, secoue l'apathie de son mélancolique neveu et finalement l'emmène chez elle à la campagne pour achever sa guérison morale.

Dans le *Partage*, comédie en trois actes, qui suivit l'*Hypocondriaque*, il ne s'agit plus de dépouiller un mourant, mais de se partager les dépouilles d'un mort. Du reste, cette pièce ne nous sort pas du monde des propriétaires ruraux que Pisemski avait pu étudier de très près, appartenant lui-même à une famille de gentilshommes campagnards. Un propriétaire, Michel Evgrafitch Manokhine, vient de mourir; ses collatéraux, au nombre de cinq, réunis à la maison mortuaire, procèdent au partage de la succession, et ce sont leurs prétentions inconciliables, leurs intrigues les uns contre les autres que l'auteur a développées pendant trois actes. Bien qu'également avides, tous ces personnages présentent cependant des traits individuels qui ne permettent pas de les confondre. Anna Éfrémovna Bourylenko est un type achevé de pharisaïsme féminin ; sans cesse elle prend le ciel à témoin de la pureté de ses intentions, alors qu'en réalité elle ne cherche qu'à duper tout le monde. Émilie Pétrovna Sinitzine affecte aussi des airs désintéressés : personnellement elle serait toute disposée à se montrer coulante, si elle était libre, mais force lui est de se conformer aux instructions que son mari lui a données; c'est toujours le nom de son Simon qu'elle met en avant pour autoriser ses exigences. Kirilo Séménitch est un pauvre diable, chargé de famille, qui s'adresse à la pitié de ses cohéritiers, et réclame sa part comme on sollicite une aumône. Dans ce milieu de hobereaux, Serge Vasilitch Zakharof, jeune élégant de Moscou, tranche volontiers du grand seigneur, il renonce noblement aux voitures vieilles et délabrées du défunt, quitte à revendiquer, avec la dernière énergie, les chevaux qui ont de la valeur. Ivan Prokofitch est le plus audacieusement rapace de la bande; toutefois, comme il en est aussi le plus intelligent, on le charge de rédiger le projet de partage. Naturellement, il s'adjuge la part du lion, mais les autres n'entendent pas la lui céder. Les résistances qu'il rencontre de tous côtés finissent par affoler Ivan Prokofitch : pris d'un subit accès de démence furieuse, il brise à coups de canne les porcelaines et les cristaux exposés dans la salle, ordonne à l'intendant d'incendier la maison et court lui-même égorger tout le bétail de l'étable. Serge Vasilitch, un fusil à la main, se précipite sur les pas du forcené, et le rideau tombe au bruit des coups de feu tirés dans la coulisse.

S'agitant dans toutes les classes de la société, mettant en jeu les caractères les plus variés, la question d'argent fournit matière à des développements infinis. Pisemski ne l'a point épuisée, — qui l'épuisera? —

mais il en a, du moins, poursuivi les manifestations dans des milieux sociaux très divers. Avec les *Mines*, nous quittons le monde des propriétaires pour celui des employés. Ici la question d'argent s'appelle la question d'avancement, mais il n'y a de changé que le nom. Par quelles ténébreuses intrigues on arrive dans l'administration pétersbourgeoise, c'est ce que l'auteur des *Mines* nous révèle avec la brutale franchise qui lui est propre. La censure interdit cet ouvrage, et pour cause. Rien n'eût été moins édifiant que la représentation d'une pièce dont tous les personnages rivalisent d'infamie. On ne peut dire pourtant que la comédie satirique de Pisemski calomnie les bureaucrates. Vraies d'une vérité non pas seulement locale mais universelle, les principales scènes des *Mines* se jouent tous les jours dans les sphères officielles de tous les pays du monde. Au troisième acte, par exemple, on voit un fonctionnaire très haut placé, le comte Zyroff, anéantir un dossier accablant pour son gendre : quel succès d'actualité n'aurait pas eu chez nous cette scène si elle avait été représentée l'année dernière sur un théâtre parisien!

Les rigueurs de la censure n'épargnèrent pas non plus *le Lieutenant Gladkoff*, tragédie dont le sujet est emprunté à une époque de l'histoire russe où l'armée intervenait fréquemment dans les révolutions de palais. L'autorité, estimant sans doute que le théâtre ne doit pas être une école de *pronunciamientos*, interdit la représentation de cette pièce : ce qui fut peut-être un service rendu à l'auteur. En s'éloignant cette fois de la réalité contemporaine, Pisemski est néanmoins resté fidèle à son naturalisme et n'a rien donné à l'idéalisation. Son Gladkoff est un militaire ambitieux, une sorte de condottiere sans scrupules, sacrifiant à ses rêves d'avenir politique, parents, amis, protecteurs, jusqu'au moment où une mort inglorieuse couronne dignement cette existence d'aventurier. Les hommes d'État qu'il sert et trahit tour à tour, Volynsky, Biren, Münich, ne valent guère mieux que lui : tous n'ont à la bouche que le bien de la Russie et ne songent qu'à leur intérêt personnel. La sympathie qui se détourne des chefs ira-t-elle aux soldats? Parmi les factions qui se disputent le pouvoir, en est-il un dont on ait lieu de souhaiter le succès? Nous ferions volontiers des vœux pour le triomphe du parti russe, qui a du moins l'avantage d'être le parti national, si l'écrivain ne nous donnait clairement à entendre que les Russes de ce temps-là étaient des espèces de brutes. Dans cet état de choses, l'Allemand apparaît presque comme un élément civilisateur; mais le moyen de s'intéresser à l'oppresseur étranger? Bref, Pisemski porte ici la peine de son exactitude : il s'est montré plus historien qu'homme de théâtre, et sa tragédie ne laisse pas l'impression franche et nette qui doit se dégager d'une œuvre dramatique.

L'amour et la femme sont à peu près absents des diverses pièces que nous venons de mentionner. Dans *le Lieutenant Gladkoff*, notamment, sur trente et un personnages, il n'y a que deux rôles de femmes, et ils pourraient même être supprimés sans grand inconvénient, tant ils tiennent peu à l'action. La passion occupe dans *Baal* une place beaucoup plus importante; mais, ici encore, comme dans tout le répertoire de Pisemski, l'amour est subordonné à la question d'argent. C'est « Baal », — pour employer le langage biblique de l'auteur, — qui jette la femme de Burgmayer dans les bras de Mirovitch, et c'est aussi « Baal » qui ramène à son mari l'épouse coupable. « Une chaumière et ton cœur! » cela est fort joli à dire, mais très difficile à mettre en pratique. Une femme accoutumée au bien-être préférera toujours les truffes avec la vertu aux pommes de terre avec l'inconduite : telle est la conclusion qui ressort du drame; on ne peut pas dire qu'elle soit contraire à la réalité des faits, et elle est en même temps consolante pour la morale.

Par cette revue très rapide et très incomplète, le lecteur a pu déjà se faire une idée de ce qui manque à Pisemski pour briller au premier rang des maîtres de la scène. Son principal défaut, — qui serait une qualité partout ailleurs qu'au théâtre, — c'est précisément l'absolue sincérité dont il n'entend se départir à aucun prix. Moins ami du vrai, il eût introduit entre ses personnages des contrastes plus accusés, il ne se fût pas borné à mettre en action le mot de Hobbes : *Homo homini lupus*. Il eût institué la lutte, qui est la loi de toute composition dramatique — non plus seulement entre des avidités rivales, mais entre des gens honnêtes et des coquins. Tel qu'il est, son théâtre semble plus curieux qu'intéressant; il satisfait l'esprit, mais n'émeut guère la sensibilité. Le besoin d'idéal, inné dans l'âme du spectateur, proteste contre cette implacable succession de scènes odieuses où s'étale sans le moindre repoussoir toute la bassesse humaine. Il faut bien l'avouer, d'ailleurs : le réalisme traîne après lui une certaine monotonie inhérente au genre. A serrer de si près la nature, l'art perd en variété ce qu'il gagne en vérité.

Aussi, qu'est-il arrivé pour Pisemski? Que son plus franc succès au théâtre, il l'a obtenu avec un drame composé selon l'ancienne formule. Qu'est-ce, en effet, que *l'Amère destinée?* Un vulgaire mélo, répondront assurément les réalistes, et, à ne considérer que la fabulation de cette pièce, ils n'auront pas tout à fait tort. Un mari trompé qui refuse avec indignation la réparation pécuniaire à lui offerte par l'amant de sa femme, ce même mari égorgeant dans un transport de fureur jalouse l'enfant issu de l'adultère; puis, sous l'influence du remords, venant spontanément se livrer à la justice : voilà ce qu'accepte, ce qu'applaudit un public de mœurs douces et transigeantes, un public aussi incapable de tuer un enfant que de refuser de l'argent, un public de théâtre, enfin. On ne se demande pas si

tout cela est pris dans le train ordinaire de la vie; l'émotion fait passer sur les invraisemblances, on pleure et l'on est désarmé.

VICTOR DÉÉRLY.

LA PREMIÈRE PROMOTION

DE

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES (1)

Messieurs, vous savez qu'au commencement de l'année j'ai l'habitude, après vous avoir souhaité la bienvenue, de vous entretenir un instant des événements grands ou petits, heureux ou malheureux, qui peuvent intéresser la linguistique. Ordinairement ce sont des progrès et des succès que nous avons à constater. Cette fois nous nous revoyons sous une triste impression, sous le coup de l'émotion encore fraîche du double malheur qui a frappé nos études. Au début des vacances, Abel Bergaigne, qui représentait la grammaire comparée et le sanscrit à la Sorbonne avec tant de dignité et de science, était enlevé dans toute la force de l'âge et du talent. A la fin des vacances, au moment de reprendre son cours, M. Arsène Darmesteter, votre excellent professeur d'ancien français, était terrassé par le mal qui le minait depuis trois ans. Que de belles découvertes, que de grands travaux se trouvent ainsi interceptés par la mort! Je l'ai dit ailleurs et je ne veux pas y revenir. Ce sont là des coups cruels, et il ne faut pas moins que la vitalité dont sont animées nos études pour y résister. Ces deuils sont tout particulièrement pénibles pour moi, qui ai été le témoin de ces deux carrières scientifiques. Il me semble que mon horizon se trouve soudainement resserré et réduit. Ma propre vie en est comme diminuée. Si je comptais sur mes jeunes amis pour agrandir le champ de nos recherches, je me disais aussi qu'auprès de vos successeurs ils entretiendraient peut-être mon souvenir. Je ne m'attendais pas que ce serait à moi d'évoquer leur mémoire.

Mais je ne veux pas commencer l'année sur ces noires impressions, et plutôt que de vous parler de leur fin, j'aime mieux vous retracer rapidement leurs commencements. Ce sera pour moi un agréable souvenir, pour vous un encouragement et un exemple.

Bergaigne et Darmesteter sont nés à la vie scientifique à peu près au même temps, en 1868. On peut dire que c'était un bon moment, car il y a eu à cette date en France un véritable printemps pour les études historiques et philologiques. L'École des hautes études venait d'être fondée par M. Duruy.

Aujourd'hui l'École des hautes études vous paraît une école comme les autres, ayant ses règlements à elle, son état-major, ses salles de conférences, ses élèves attitrés. Il n'en était pas de même en 1868. Elle était alors comme en fusion et personne ne savait encore la forme qu'elle prendrait. Personne, pas même celui qui l'avait fondée, pas même ceux qui la dirigeaient, ne pouvait prévoir si elle serait et ce qu'elle serait. Mais il y avait dans les esprits un enthousiasme qui vaut mieux que des articles de règlement. On était au lendemain de Sadowa. Tout le monde avait le sentiment qu'il y avait un arriéré à récupérer, un rang à reprendre. On avait reconnu dans l'Allemagne une rivale : elle ne s'était pas encore montrée une ennemie. De là l'empressement de la jeunesse. Ces jours-ci, revoyant d'anciens papiers, j'ai retrouvé la liste des candidats qui se présentèrent à l'École au moment de la fondation. J'ai été surpris et charmé de rencontrer en cette première promotion tant de noms qui se sont signalés depuis dans les directions les plus différentes.

On a l'habitude d'appeler les premiers temps d'une école les temps héroïques. Ce n'est pas que les élèves soient autrement faits que ceux des années subséquentes. Mais par cela seul que l'école est nouvelle, elle puise dans un stock plus considérable de vocations et de talents. Ne vous figurez pas qu'il y ait eu des examens : il n'y en avait pas, il n'y en a heureusement pas encore aujourd'hui. Mais les candidats étaient invités à se rendre chez trois professeurs désignés à cet effet. Je vis donc défiler beaucoup de monde et des visages très divers : universitaires en activité ou en disponibilité, prêtres, avocats, médecins, pharmaciens, anciens zouaves, ouvriers. L'École n'ayant pas de programme défini, tout le monde s'y sentait apte. Je me souviens qu'en présence de ces allées et venues, le concierge de ma maison (j'y étais entré depuis peu de jours) me fit dire qu'il voyait bien que je ne lui avais pas tout dit, et que je n'étais pas seulement professeur, mais que je tenais encore un bureau de placement.

En relisant cette ancienne liste je trouve d'abord les noms de maîtres que vous connaissez : MM. Rambaud, Beljame, Boutroux, Monod; Joret, qui enseigne la littérature étrangère à Aix, Paul Regnaud, professeur de sanscrit à Lyon. Les historiens sont en bon nombre : Courajod, Fagnez, le regretté Pannier, Ulysse Robert, Roy, Marius Sepet; je trouve le nom d'un diplomate, M. de Coutouly; puis les orientalistes, Des Michels, professeur d'annamite à l'École des langues orientales, le sanscritiste Léopold Favre, feu Stanislas Guyard, mort professeur au Collège de France, le voyageur Imbault-Huart, James Darmesteter, l'égyptologue Revilloud et Rolland le folkloriste. Louis Havet, mon collègue au Collège de France, entrait à l'École comme élève : avec lui, Morel-Fatio, historien de la littérature espagnole, et Delaberge, qui a laissé un beau livre sur Trajan. Enfin, quatre noms qui figurent aujourd'hui sur la

(1) Nous publions, sous ce titre, les premières paroles prononcées par M. Michel Bréal à son cours du Collège de France cette année.

liste de l'Institut : Héron de Villefosse, Longnon, Maspero et Viollet. Je suis sûr d'en omettre, car je n'ai gardé que les noms des candidats de la première heure, et beaucoup d'autres sont venus un peu plus tard s'asseoir dans l'unique salle de conférences alors ouverte. Les étrangers, qui devaient bientôt accourir en si grand nombre, ne sont encore représentés que par deux exemplaires : MM. Prinz et Stengel.

Tels sont quelques-uns des noms de cette promotion dont faisaient partie Bergaigne et Arsène Darmesteter. On ne connaissait pas, à cette époque, les bourses d'enseignement supérieur : le seul moyen de venir en aide à un élève, c'était de le nommer professeur. C'est ce qu'on ne tarda pas à faire (mais dans des conditions bien modestes) pour tous deux. Ils furent nommés répétiteurs : ainsi a commencé leur carrière de savant.

Ne croyez pas toutefois qu'après cela ils n'aient plus trouvé de difficultés sur leur chemin. A peine créée, l'École perdit son protecteur, M. Duruy, qui descendit du pouvoir, cédant la place à des ministres dont le moindre souci était les études philologiques. Puis vient la guerre étrangère; ensuite la guerre civile : on put bien croire que la frêle embarcation sur laquelle naviguaient nos deux amis allait sombrer. Plusieurs fois l'existence de l'École fut mise en question : les plus étranges arguments étaient produits pour l'attaquer et pour la défendre, entre adversaires et partisans qui la connaissaient également mal. C'est durant cette période de lutte et d'obscurité que les deux jeunes répétiteurs, sans se laisser distraire ni déconcerter, commencèrent les travaux qui ont assuré leur réputation. Quand vint enfin une période plus calme, ils étaient devenus des maîtres, ils étaient prêts à monter dans les chaires où ils ont servi la science et fait honneur à leur pays.

Il me semble qu'il y a là pour vous une leçon et un modèle à suivre. Je vous souhaite, messieurs, avec de plus longs jours, pareille fortune : une vie non moins digne et des succès non moins mérités...

MICHEL BRÉAL.

CHRONIQUE MUSICALE

OPÉRA-COMIQUE : *l'Escadron volant de la Reine;* musique de M. Litolff; paroles de MM. d'Ennery et Brésil. — CONCERTS : Association artistique d'Angers, *la Nuit de Walpurgis* de M. Ch. Widor. — BIBLIOGRAPHIE : *Hector Berlioz*, par M. Adolphe Jullien; *l'Année musicale*, par M. Camille Bellaigue.

Quel dommage! De si jolis costumes ! Espérons qu'ils pourront resservir. L'Escadron volant de la reine peut au moins se flatter d'avoir un fameux capitaine d'habillement. Périssent tous les poèmes, tous les fredons d'opéra-comique, mais non pas les chefs-d'œuvre de cet habile homme! Il y en a un surtout, celui de Mme Degrandi, — un costume complet de sourde et muette, qui est certainement la perle de la partition... Ne riez pas; ainsi encadrés, ses yeux noirs et ses blanches épaules sont capables de sauver la pièce. C'est au point que quand cette gracieuse personne, recouvrant inopinément la voix au second acte, s'est mise en devoir de nous chanter son grand morceau, j'aurais volontiers demandé : Pourquoi faire? Nous étions si bien ainsi.

L'Escadron volant de la Reine, titre fringant et cavalier qui fait penser aux *Grandes demoiselles*. Justement, il y a, toujours au second acte, un gentillâtre balourd recevant, par procuration, les agaceries de tout l'essaim des filles d'honneur avec la béatitude rengorgée de l'accordeur de pianos. Pauvre cher Gondinet, que n'étiez-vous là, avec M. Léo Delibes! Mais, hélas! tout votre esprit, tout son talent, ne suffiraient plus, je le crains, à remettre sur pied le genre éminemment national. Il est mort, et bien mort. *Roméo*, *Carmen*, *le Roi d'Ys*, lui ont donné l'eau bénite. *La Dame blanche* et *le Pré aux Clercs* ont survécu par miracle; mais ils n'ont sauvé qu'eux-mêmes; et peut-être, après tout, ne les admirons-nous si fort que parce que nous sommes bien sûrs qu'on ne les recommencera pas.

De quel nom saluerai-je donc la dernière création de MM. Litolff et d'Ennery? Opéra-comique, puisque le chant y alterne avec le dialogue; grand opéra puisqu'on y pousse des cris perçants; mais opéra-comique dépourvu de gaieté, et grand opéra totalement dénué d'émotion. En tout cas, répertoire complet des rengaines et guitares classiques à l'usage de l'un et l'autre genre. Comptez: elles y sont toutes. 1° Catherine de Médicis et les Guises; — rapières, justaucorps, bottes en peau de daim, complots hurlés à tous les échos du palais; 2° une chasse royale: fanfares à la cantonnade; 3° « que la fête commence » : bal, pavane, arrestation des conspirateurs; 4° l'*angelus* à la chapelle (à la *sainte* chapelle dit Catherine, d'où il appert que nous sommes à Saint-Germain) : cortège, orgue dans la coulisse — l'orgue du *Roi d'Ys* et du *Domino noir;* 5° ronde bourguignonne: « vive la danse des aïeux » ou « j'aime mieux ma mie, oh! gai » *ad libitum;* 6° le conspirateur sans le savoir; *Michel Perrin*, ou le *Menteur véridique;* 7° le Rocher de Saint-Malo, rapsodie bretonne pour ténor : « Chevalier, mes filles d'honneur sont-elles pas jolies? » — « Non, non, je préfère — le toit de ma mère », etc.

En quatre mots, voici la pièce. Les Guises ont formé le dessein d'enlever le petit roi Charles IX pendant une chasse et de le conduire à Nancy. Pour ce faire, ils ont jeté les yeux sur deux bons jeunes gens de Bretagne, René de Trémaria et Gaël de Penhoë, qu'ils envoient à Saint-Germain retrouver l'âme damnée du cardinal de Lorraine, le terrible baron de Croixmare. Celui-ci doit se présenter à Catherine sous le nom du chevalier de Valperdu, un hobereau bourguignon qu'il sait être en route pour la cour, et qu'il s'est chargé de re-

joindre et d'expédier dans l'autre monde. Il va sans dire : que les Bretons ne se doutent pas de ce qu'on attend d'eux, — qu'ils n'ont jamais vu le baron de Croixmare, — que Valperdu ne les connaît pas davantage, — que c'est un certain capitaine Mauclerc, inconnu également des uns et des autres, qui doit leur remettre, au dernier moment, les instructions du duc de Guise. Voilà, n'est-il pas vrai, une conspiration machinée de main de maître, et qui a toute chance de rester secrète... à moins cependant que le fier à bras, au lieu de pourfendre le sire de Valperdu, ne se laisse embrocher comme un oison. Et c'est précisément ainsi que tournent les choses. En sorte que le Bourguignon débarque à Saint-Germain, tout ahuri de son aventure, des égards qu'on témoigne à sa bravoure, des secrets qu'on lui chuchote à l'oreille, des œillades que lui décochent les filles d'honneur pour le faire jaser, en pure perte, puisqu'il ignore tout. Bref, c'est lui qui reçoit, des mains du capitaine Mauclerc, le message compromettant scellé des armes de Lorraine, — juste le temps de se le laisser souffler par Gina, la jeune sourde et muette, qui s'empresse de le porter à Catherine. Sur quoi, la reine, dans sa joie, pardonne à la ronde, et marie sur toute la ligne.

Et l'escadron volant? Ma foi, je ne sais pas. J'ai bien vu se promener dans la pièce une demi-douzaine de demoiselles, jaunes, grises, vertes, bleues, ralliées autour du panache lilas de Mme Vaillant-Couturier, qui cherchent à confesser pour le compte de la reine mère les damoiseaux suspects, et reçoivent le coup de foudre à la première déclaration d'amour. Et puis c'est tout.

Et la musique ? J'ai noté au vol : un trio bouffe d'une facture plus gracieuse qu'originale, la pavane, quelques jolies mesures d'entr'acte, une agréable cavatine supérieurement dite par Soulacroix. Pour le reste, comme je ne veux pas de mal à M. Paravey, comme je serais désolé de chagriner M. Litolff, j'attendrai, si vous le voulez bien, la cinquantième pour en parler.

*
* *

Voici que les concerts symphoniques ont repris leurs séances dominicales, — sans grand éclat d'ailleurs. Cependant que MM. Lamoureux et Colonne font la sourde oreille aux réputations grandissantes et se cantonnent plus étroitement que jamais dans le répertoire des œuvres classées et ressassées, de légitimes compensations, de flatteuses avances parviennent à nos jeunes compositeurs, de la province et de l'étranger. Il y a huit jours, l'Association artistique d'Angers faisait applaudir *la Nuit de Valpurgis* de M. Widor, composée ce printemps, sur la demande expresse de la société philharmonique de Londres, qui s'en était réservé la primeur. A leur tour, Amsterdam et Barcelone ont voulu l'entendre cet été, — et toujours même succès éclatant : on la travaille en ce moment à Marseille et à Toulouse : bientôt, il n'y aura plus que Paris où l'on en ignorera l'existence. Ah ! s'il s'agissait d'un de ces hors-d'œuvre symphoniques propres à faire tampon entre deux pièces de résistance, la chose pourrait encore s'arranger ; mais une grande composition en trois parties, — ouverture, andante, finale — « touchez là ; ma fille n'est pas pour vous ».

Au Conservatoire, la Symphonie-cantate de Mendelsshon a fait les honneurs de la réouverture. « Comme c'est long ! mais comme c'est bien écrit ! » Le mot n'est pas de moi ; il est d'un grand artiste qui désire garder l'anonyme ; le même qui disait, au sortir d'*Athalie :* « Je vous assure que le plus classique des deux, ce n'est pas Racine, c'est Mendelsshon ; cette musique irréprochable a l'air de sortir d'une boîte de conserves. Se peut-il qu'elle soit du même homme qui composait, à vingt ans, *le Songe d'une nuit d'été?* » Le fait est que, sans parler de l'air de ballet d'*Orphée,* le triomphe de M. Taffanel, *les Fêtes vénitiennes* de Campra, avec leur orchestration rudimentaire, leur gaucherie naïve... Dieu me pardonne, je crois que j'allais lâcher une sottise.

*
* *

Le *Berlioz* de M. Adolphe Jullien forme le pendant de son bel ouvrage sur Richard Wagner (1), c'est-à-dire moins une étude critique qu'un musée documentaire. Biographie, genèse et catalogue des compositions du maître, opinion des contemporains, iconographie, caricature même, — tout l'ensemble des pièces et des faits propres à montrer sous leur jour l'homme, l'artiste et l'œuvre, y a trouvé place. Cette méthode nouvelle, qui laisse le champ libre aux réflexions du lecteur et l'oblige à penser tout seul, rompt avec la tradition française des garde-fous et des guide-ânes Le public, dérouté d'abord par l'apparente abdication de l'auteur, commence à apprécier le délicat hommage rendu ainsi à son goût. Pour ceux qui veulent à toute force des opinions toutes faites, le livre de M. Jullien sera la préface et le point de départ de l'ouvrage définitif qui viendra tôt ou tard.

*
* *

Chaque année, M. Camille Bellaigue réunit en volume les études musicales qu'il donne à *la Revue des Deux Mondes* et au supplément littéraire du *Figaro,* — car il se partage entre les deux rives, et les gens de talent sont assez rares pour qu'on doive s'en féliciter. L'*Année musicale* 1887-1888, qui vient de paraître (2), est, si je ne me trompe, le tome troisième de la série. Au temps où l'on ne croyait pouvoir dire du bien d'un livre qu'à la condition d'en adopter toutes les idées, j'aurais été fort en peine avec mon aimable confrère. Au milieu de pages d'un sentiment fin et délicat, il a, sur l'histoire de l'art, sur la neuvième symphonie, sur

(1) *Hector Berlioz : sa vie et ses œuvres*, chez Rouam.
(2) Chez Delagrave.

la messe en *ré*, sur *Marie-Magdeleine* et *la Passion de saint Matthieu*, des aperçus qui, venus de tout autre, me feraient dresser les cheveux sur la tête, — et qui semblent tout naturels et charmants, dès qu'on a le plaisir de connaître l'auteur. Sévère aux morts, impitoyable aux ancêtres, c'est le droit de la jeunesse dorée qui voit avec effroi s'approcher la trentaine. Et puis, il sauve beaucoup par la façon de dire. Où l'étranger trouverait matière à scandale, il n'y a pour nous, Parisiens, qu'espiègleries de page, et boutades d'enfant terrible. Bâiller au nez de Beethoven! faire la grimace à mon vieil ami Jean Sébastien!... Ah! Chérubin, si ce n'était pas vous... mais c'est vous, et l'on vous pardonne. Qui de nous n'envierait vos audaces juvéniles, votre heureuse insouciance, vos joyeux ébats dans l'onde amère de la critique? Soyez donc sans crainte et sans remords. Contez-nous — comme vous savez conter — vos enthousiasmes et vos révoltes. Si, plus tard, quelque confrère jaloux était tenté de vous jeter à la tête vos péchés mignons de jeunesse, il ne pourrait; autant essayer de vous battre avec des fleurs. Je recommanderai donc — et très chaudement — votre livre, d'abord à celles de mes lectrices (il y en a sans doute) qui trouvent ma critique revêche, didactique, scolastique, pédantesque et octogone; — puis à ceux (et j'espère qu'ils seront plus nombreux encore) qui sentent le prix d'une langue harmonieuse, d'une phrase sonore et chatoyante — puis enfin (et ce sera cette fois tout le monde), aux amateurs de jolies éditions. Si mes essais méritaient d'être recueillis quelque jour, c'est dans cet élégant caractère que je voudrais revivre, parmi ces fleurons et ces amours, sous cette couverture signée Dubufe, qui m'a réconcilié avec le bleu dans les arts.

René de Récy.

CHRONIQUE THÉATRALE

Odéon.

Germinie Lacerteux, drame en dix tableaux de M. Edmond de Goncourt.

Ce qui me met très à l'aise pour parler avec une entière franchise de *Germinie Lacerteux*, c'est que M. de Goncourt connaît depuis longtemps ma respectueuse affection pour sa personne et mon admiration pour son œuvre. S'il fallait y faire un choix, le roman de *Germinie* est au nombre des deux ou trois livres que je voudrais mettre tout à fait à part. Il y est traité d'un sujet qui m'est particulièrement cher : la souffrance des humbles, la fixité sentimentale de la personne humaine sous toutes les livrées, dans toutes les conditions sociales. Et d'autre part, il me semble que peu de livres ont démontré avec plus d'audace l'alliance dans tous les cœurs d'hommes de la vertu et du vice, le mensonge de ces créations littéraires qui, des pieds à la tête, sans intermittence, sans contradiction, sans alternative, inventent des héros parfaitement bons ou complètement pervers.

Quand j'ai entendu dire que M. de Goncourt se proposait de porter *Germinie* au théâtre, j'ai pensé : « Il faudra voir ». En effet M. de Goncourt est capable de nous réserver des surprises. Mais sans préjuger de la valeur absolue de la pièce, avec ce flair particulier que l'on finit par acquérir à force de regarder des acteurs et des spectateurs en face les uns des autres, je songeais : « *Germinie* ne réussira pas. »

Germinie ne devait pas réussir, à cause de ses qualités mêmes. Cette complexité psychologique, cette opposition de sentiments, cette dualité de vie perverse et morale qui donnent sa valeur au personnage dans le roman ne peuvent point être expliquées, dans la bousculade du théâtre, avec la clarté et les développements qu'il faut. C'est une vérité antique que le théâtre n'admet que les caractères très simples, tout d'une pièce, ceux qui, d'après la formule, *ne se démentent point*. Les spectateurs de théâtre ressemblent beaucoup à des spectateurs d'une course de chevaux. Dans la rapidité du mouvement qui ne leur laisse pas le temps de se reprendre, ils suivent et reconnaissent les jockeys à la couleur de leurs casaques. Si ces gamins s'avisaient de changer leurs écharpes en route, on ne pourrait plus les distinguer entre eux et vous verriez quels cris pousserait sur la pelouse la foule des parieurs.

Voilà tout justement le tort de Germinie : chemin faisant, elle retourne sa casaque. Tantôt on la voit en bonnet d'honnête fille, servante fidèle de sa vieille maîtresse, tantôt en rouleuse de trottoir au bras de Jupillon, sans son bonnet, cette fois ; elle l'a jeté pardessus les moulins de Montmartre. Et le spectateur ahuri se demande si c'est bien la même Germinie qu'on lui montre alternativement dans ces deux existences disparates. Il songe que Germinie a peut-être bien une jumelle, une ménechme qui a mal tourné, et qui lui fait du tort dans la considération publique.

Je crains que M. de Goncourt, s'il lit ces lignes, ne les trouve bien inintelligentes et encrassées de routine; je le prie de penser que j'analyse avec exactitude les impressions de mes voisins de théâtre, de personnes qui ne sont point des gens de lettres et qui n'avaient pas lu le roman.

De même ces spectateurs étaient visiblement gênés de voir en scène tant de crapule populacière. Je combattais leur préjugé au début de la pièce, je m'indignais à cette idée que le grand public refuse de s'intéresser à la passion parce qu'elle habite un cœur de

servante. Au troisième tableau, je me suis tu. Je partageais la gêne de mes voisins. Je me souvenais de ce qu'Aristote a dit des passions qui, pour être dignes de remarque, doivent être rehaussées par l'éclatante fortune des héros ; je songeais aux vieilles traditions classiques, à la particule que les malins du théâtre moderne mettent si volontiers devant les noms de leurs personnages ; je me rappelais avoir entendu dire à Vizentini qu'une des raisons qui retardent la représentation de la *Parisienne* de Becque, sur le théâtre Michel à Pétersbourg, c'est qu'elle ne fournit point à l'actrice l'occasion d'étaler des toilettes de gala. Et j'étais bien forcé de convenir moi-même que le tablier blanc soulevé par la grossesse de Germinie me rendait sa passion déplaisante.

En même temps que les délicatesses de l'analyse psychologique avaient presque tout à fait disparu, ce tablier blanc, que nous voyions physiquement, prenait dans son gonflement l'importance d'une voile à la mer. Il accrochait, il retenait les regards; il avait mauvaise odeur de graillon. Ce que c'est pourtant que la « présence réelle » ! Vous avez tous vu un tableau de Jeanniot qui représente dans les fossés des fortifications ce couple banal : la bonne et le soldat enlacés. La retraite est sonnée, il va falloir se dire adieu. Le « bleu » vient de mettre au doigt de la servante l'anneau d'argent des fiançailles. La promesse est échangée. Mais ce n'est pas demain qu'ils pourront être l'un à l'autre; et ils regardent devant eux, effrayés du nombre des jours qui les séparent de la réunion bienheureuse.

M. Porel nous a montré Germinie et Jupillon dans un décor tout semblable. Jamais je n'ai vu plus merveilleuse mise en scène. Vous diriez un plein air de Bastien Lepage, la « description » même du roman, animée et transportée là. Le jour tombe sur les talus, un orgue éloigné fait entendre sa ritournelle; tout au fond, dans le lointain, le clignotement d'un fanal de chemin de fer.

Germinie et Jupillon s'aiment dans ce décor, ils se pressent l'un contre l'autre, comme les fiancés de Jeanniot; mais au lieu de cette mélancolie, de cette pitié pour la souffrance des humbles, qui sort de la toile du peintre, malgré la poésie de l'heure, malgré les paroles merveilleuses que Germinie murmure, la tête dans la poitrine de son bien-aimé, nous ne nous sommes pas livrés, nous avons résisté, gênés par la vue, par les baisers de ce souteneur et de cette fille; — nous n'avons pas voulu qu'on nous émût au spectacle de ces tendresses, et de ces douleurs ancillaires.

Ce parti pris glace le spectateur qui se dégèle à peine pour applaudir des scènes comme l'entrée de Germinie dans la crèmerie Jupillon, lorsque la malheureuse apporte de quoi acheter un homme à son amant, et aussi, la visite de la vieille maîtresse à la servante qui expire dans le lit d'hôpital...

Ce qui m'attriste le plus dans cette aventure, c'est que ceux qui déclarent qu'il n'y a rien à modifier dans les conventions théâtrales qui nous régissent vont triompher bruyamment ! Il est bien vrai cependant qu'il y a quelque chose à faire pour nous sortir de l'ornière. Et qui sait si ce n'est pas M. de Goncourt qui nous montrera ce chemin, un jour ou l'autre ?

HUGUES LE ROUX.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

J'ai eu dernièrement l'occasion de parler du *Passant*. J'y voyais le prototype absolu de l' « acte en vers » ; et il me semblait que cette élégante fantaisie résumait assez bien le rêve poétique de la jeunesse d'il y a vingt ans. Peut-être, tout en accordant au *Passant* presque une valeur de document historique, avais-je un peu oublié de louer ses autres mérites. J'avais un peu trop aisément raillé, si je m'en souviens bien, le jeune Bohême à toque et à maillot et la courtisane florentine, amoureuse et chaste. J'aurais dû ajouter que rien n'empêche, après tout, de prêter à des figures convenues un langage sincère et touchant. Nos songes d'adolescence revêtent nécessairement des formes antérieures à nous, mais que nous rajeunissons de notre jeunesse. Je n'ai donc pas assez loué, j'en ai peur, la fraîcheur printanière du *Passant*, sa douce et naïve mélancolie, et sa grâce d'aurore, sensible encore aujourd'hui.

Et ce remords m'est venu, par une naturelle association de souvenirs, en lisant le dernier volume de M. François Coppée : *Contes rapides*, — rapides en effet et qui, à cause de cela, à cause de leur simplicité et de leur sobriété savantes, veulent être lus et goûtés lentement.

Oui, il est entendu que M. François Coppée est un maître ouvrier, une sorte de « praticien » en vers et en prose, d'une habileté extraordinaire. Mais il est bien autre chose encore. On pourrait dire que la netteté et le « fini » classique de son œuvre, qui font que tout le monde peut s'y plaire, n'en laissent sentir toute l'originalité qu'aux attentifs.

C'est un très curieux esprit. Il a été, quand il l'a voulu, un « parnassien » pur, un artiste voluptueux et fier, uniquement dévot aux mystères de la forme. Il a écrit le *Lys*, l'*Enfant des armures* et ciselé d'irréprochables petites « légendes des siècles ». Mais tout de suite après, il a conté, en vers harmonieux et nus, dont toute l'élégance consistait dans leur souple exactitude, la vie et les misères des petites gens ; il a écrit d'humbles poèmes où s'exprimait, sans affectation, mais aussi

sans fausse honte, une sensibilité et parfois presque une sentimentalité de peuple. Et il a recommencé si souvent, et il y est revenu avec une si évidente complaisance, qu'il faut bien qu'il y ait mis son cœur (nous l'y sentons, du reste) ; qu'il faut qu'il ait vu là autre chose qu'un exercice amusant et difficile de versification et qu'il y ait trouvé une autre douceur que celle d'accomplir des séries de tours de force.

D'autre part, l'auteur des *Humbles* est, on le sait, un compagnon de propos libres et hardis, et qui, comme plusieurs d'entre nous, manque un peu d'innocence. Il a l'esprit et il a la « blague ». Il est très renseigné sur la vie ; il n'est pas immensément respectueux, ni de beaucoup de choses. Il y a du *titi* dans son rire de Parisien, dont j'aime le joli timbre légèrement nasillard. Or ce railleur et ce sceptique est presque le seul de nos poètes qui ait fait des tragédies, — oui, des tragédies en cinq actes, des tragédies où se déroulaient des événements grandioses, où des personnages royaux se débattaient dans des situations douloureuses et terribles, où s'entre-choquaient les passions les plus violentes et où s'exprimaient en alexandrins les sentiments les plus nobles et les plus hauts dont l'humanité soit capable. Il a osé! et il a réussi. Songez à ce que ces tentatives supposent de courage, de persévérance, de gravité et de foi!

Ainsi, M. François Coppée est un raffiné qui a l'âme populaire, et un ironique qui a l'âme enthousiaste. Il est donc bien de Paris. Que dis-je? c'est presque le seul de nos poètes qui soit de Paris à ce point. Et, au fait, presque tous les autres sont venus d'ailleurs, soit des provinces, soit des plus lointaines colonies. Ah! qu'elle est bien parisienne, par le cadre, par tous les détails, et par la condition même de l'Elvire faubourienne qui en est l'héroïne, l'idylle de son *Arrière-Saison*, — si belle de sincérité et de mélancolie, qui semble d'un Béranger plus jeune que l'autre, d'un Béranger venu après le *Parnasse*, et qui fait les vers autrement!

Vous retrouverez cette candeur, mêlée à beaucoup d'esprit, dans les *Contes rapides* (1). Vous y trouverez aussi une très profonde et naturelle tendresse. M. François Coppée, on ne l'a peut-être pas assez remarqué, est un réaliste d'une espèce très rare chez nous.

Le réalisme de la plupart de nos romanciers est dur, hautain, méprisant. Rien n'égale la minutie avec laquelle ils peignent les existences humbles ou médiocres, sinon leur dédain pour cette humilité. Ils n'aiment pas les petites gens. M. François Coppée les aime, nul n'a exprimé avec une sympathie plus vraie la vie des pauvres foyers, des foyers de tout petits bourgeois, leurs habitudes, leurs soucis, leurs joies, leurs ambitions, nul ne nous a mieux fait sentir, sous la mesquinerie des détails matériels, qui devient touchante, l'immortelle poésie du cœur. Je dirais que, par là, le réalisme de M. Coppée ressemble un peu à celui des romanciers anglais ou russes si j'avais besoin, pour goûter nos écrivains à nous, de constater qu'ils ressemblent aux étrangers.

« ... Le dîner était fini ; la maman, après avoir donné un coup de serviette à la toile cirée, servait la demi-tasse du père, — du père qui, seul, prenait du café, non par luxe et gourmandise, mais parce qu'il devait veiller très tard à faire des écritures. Et tandis que le bonhomme sucrait son moka, — un seul morceau, bien entendu! — devant toute la famille assise autour de la table ronde, la maman, — une boulotte de quarante ans, encore fraîche, tournant sans cesse vers son mari de tendres et intelligents regards de chien fidèle, — la maman apportait le panier à ouvrage. Les trois sœurs, nées à un an de distance, se ressemblant, chastement jolies, avec les robes taillées dans la même pièce d'étoffe et les honnêtes bandeaux plats des filles sans dot qui ne se marieront pas, commençaient à ourler des mouchoirs ; et lui, le gamin, le dernier né, le Benjamin, exhaussé sur sa chaise par une Bible de Royaumont in-quarto, édifiait un château de cartes... »

Ceci est la première page du volume. Continuez, je vous prie ; et si vous ne sentez pas un attendrissement vous gagner peu à peu... eh bien! je n'aurai pas très bonne opinion de vous.

Si j'avais le temps, je vous recommanderais l'un après l'autre tous ces petits récits ; je vous vanterais l'exquise délicatesse du *Convalescent* ou des *Mariages manqués* et la généreuse ironie d'*Œuvres posthumes* et de *Lettres d'amour*. Je louerais aussi *Jalousie*, une histoire d'amour, de vol et de prison, d'une poignante et violente simplicité. Mais j'aime mieux vous signaler ceux de ces contes qui me semblent appartenir le plus en propre à M. Coppée, ceux où se montrent le mieux son réalisme tout imprégné de tendresse, son modeste, sobre et clair tolstoïsme de Parisien. Le *Numéro du Regiment* et surtout *Fille de tristesse* sont, dans ce genre, de purs chefs-d'œuvre... Si cela était traduit de l'anglais ou du russe, que de choses les snobs y verraient!

II.

Le *Mariage de Jacques* (1) est le récit d'une première douleur de jeune fille. Vous devinez qu'il s'agit d'une peine d'amour. Mlle Sabine a cru que le beau Jacques de Mareuil l'aimait, parce que toutes les fois qu'elle le rencontrait chez sa belle amie Édith, une mélancolique femme séparée, Jacques était particulièrement attentif auprès de la jeune fille ; parce qu'un soir de verglas il lui a offert son bras pour la ramener chez ses parents ;

(1) *Contes rapides*, par François Coppée. — Lemerre.

(1) *Le Mariage de Jacques*, par Jules Lemaître. — Calmann-Lévy.

parce qu'il lui a dit certaines choses... enfin, à mille indices fugitifs et certains. Or un jour elle découvre que Jacques est l'amant d'Édith. La pauvre Sabine leur avait donc servi de chandelier : vous jugez de sa honte et de son désespoir. Elle ne se trompait pas pourtant quand elle se croyait aimée, puisque peu de temps après le beau Jacques, ayant quitté Édith, vient demander sa main. Jacques est beaucoup plus riche qu'elle et de plus grande maison, c'est pour Sabine un mariage inespéré. Elle refuse, néanmoins, par fierté, et par pitié aussi, pour ne point achever de briser le cœur de son amie abandonnée... Et elle se console de son héroïque sacrifice en nous en faisant le récit.

Ce récit est charmant; il est aisé, léger, nuancé. Il est bien d'une jeune fille, — d'une jeune fille d'aujourd'hui, intelligente et curieuse, et qui sait ou devine les choses qu'on ne lui dit pas, — mais sensible avec cela, rêveuse et très idéaliste, comme doivent toujours être les jeunes filles. Il y a chez Sabine un délicieux mélange d'innocence et de finesse, de tendresse de cœur et de bravoure d'esprit. Elle a la droiture et la santé de la Loulou de Gyp, sans avoir les déplorables façons de cette petite coquine.

Mlle Sabine écrit à ravir et sans l'ombre de prétention. Elle parle, à un endroit, de ses illusions de fillette, des mille petites preuves qu'elle croyait avoir de l'amour de Jacques. « ... C'étaient, dit-elle, de si petites choses et qui, hélas! au moment même, me paraissaient si grandes! » Et elle les compare aux pierres qu'elle ramassait, étant enfant, sur le rivage à marée basse, qui lui semblaient si belles et si précieuses, et qui, lorsqu'elles étaient sèches, n'étaient plus que de méchantes pierres gris bleu, blanches ou rougeâtres. « Le même prestige, ajoute-t-elle, s'est renouvelé depuis pour mes souvenirs d'amour. Il leur manque *l'onde rapide des illusions...* » Comme l'image est vraie et l'expression trouvée! Et comme ceci est d'un joli tour :

« ... Depuis quelque temps, tout le monde me trouvait embellie; c'était un cri unanime; ma mère avait peine à s'empêcher de m'en faire compliment; elle me disait presque chaque matin : « Tu as bonne mine, ma chérie! » Elle s'en tenait à cela, je suppose, pour ne pas me donner d'amour-propre. Mais je savais ce qu'elle voulait dire, d'autant que Georges et Jacques étaient moins réservés, Georges surtout, qui parlait de moi comme d'un poulain sorti brusquement de l'âge ingrat :

« — Sabine se débourre d'une façon extraordinaire; ce n'est pas qu'en la détaillant elle soit irréprochable, mais elle a l'essentiel, de l'encolure, de la *branche*... »

Je ne puis, dans ces brèves causeries, donner une idée complète des livres que je parcours. Mais je tâche au moins de vous indiquer, pour chacun d'eux, ce que j'y crois rencontrer d'un peu nouveau, ce qu'il ne me semble pas avoir rencontré ailleurs. Il y a donc, dans le roman de Mme Bentzon, une particularité très bien vue et rendue avec une justesse très délicate : c'est ce qu'éprouve une jeune fille, généreuse et bien née, désintéressée et croyante comme on l'est quelquefois à son âge, — et qui s'aperçoit, avec un peu de surprise, que ses parents, de très honnêtes gens d'ailleurs, ne mettent pas toujours ni dans tous les détails leur conduite d'accord avec les excellents principes qu'ils lui ont inculqués. Je me ferai mieux comprendre par une ou deux citations :

« Notez que Georges (c'est le frère de Sabine) tient à l'argent ou plutôt à tout ce qu'il procure; il est fermement résolu à ne faire, s'il se marie, qu'un mariage riche. Ses professions de foi à ce sujet me scandalisent, mais elles ne paraissent pas produire le même effet sur ma mère, *qui cependant lui impose volontiers silence pour des choses mille fois moins choquantes, à mon gré*. Les discussions entre eux sont continuelles, et ce n'est pas toujours ma mère qui a raison. »

De même, au temps où Jacques de Mareuil ne songeait point à Sabine, ses parents voulaient la marier dans son monde à un brave garçon sans éclat, M. d'Esserent, un homme occupé, sérieux, ayant fait ses preuves dans une carrière. Sabine le leur reproche malignement :

« — M. de Mareuil ne s'était pas encore présenté, répondit ma mère avec plus de promptitude que de logique.

« Ainsi, c'était faute de mieux que l'on m'engageait à me contenter de ces vertus de famille et de ces habitudes de travail sans lesquelles, affirmait-on la veille, il n'y a pas de félicité durable : ce jour-là, maman perdit irrémédiablement la confiance de sa fille. »

Là-dessus, Sabine déclare qu'elle en parlera à Édith. La réponse de l'honnête et excellente dame est admirable : « Encore une idée!... *Mais sais-tu que tu n'as que des idées parfaitement inconvenantes aujourd'hui?* » Lisez le reste à la page 118. « Oh! maman, que vous m'avez fait de peine! » conclut Sabine. Je sais bien — et Mme Bentzon le sait aussi — que, dans quelque vingt ans, Sabine pensera absolument comme madame sa mère. Mais sa jeune rigidité de conscience, son étonnement et sa douleur de trouver si vilaines l'expérience et la sagesse de ceux qu'elle aime et respecte... c'est peut-être, à mon gré, ce qu'il y a de plus original dans cet aimable roman. J'ai fort goûté, sous sa forme si naturelle et discrète, cette satire sans amertume, mais non sans portée, de la magnifique hypocrisie des honnêtes bourgeois que nous sommes.

III.

Ah! oui, c'est une brave fille que cette Élise Hénin, dont M. Fernand Calmettes nous raconte l'histoire.

Fille de marin, elle ne veut épouser son amoureux Silvère, ni avant d'avoir mis en terre sainte le corps de son père, naufragé sur un banc de sable, non loin de la côte, ni avant d'avoir retrouvé son petit frère Firmin, qu'une tempête a séparé d'elle en pleine mer, pendant la saison de la pêche. Et ces deux tâches, elle les accomplit, à force de volonté, de vaillance, de persévérance, de foi, de bonté, de charité; à travers quelles aventures, quels mécomptes, quelles tristesses, quelles injustices des hommes et du sort, c'est ce que vous verrez si vous feuilletez (et quand vous aurez commencé, vous ne vous arrêterez plus) cette simple histoire de pêcheurs qui a la majesté d'une épopée familière.

Il y a dans *Brave fille* (1) de la grandeur, de la gravité, une mâle tendresse. La mer y est profondément sentie, aimée et adorée. Les personnages ont les allures larges des êtres encore intacts et proches de la nature. A travers ses vaillances et ses grandes charités, et les pardons qu'elle accorde à tous, Élise reste vivante et vraie, c'est toujours une « brave fille », et qui ne sait point qu'elle est sublime. Elle a la beauté d'une force bienfaisante de la nature. Et nous aimons aussi, avec leurs vertus, leurs vices ou leurs passions de primitifs, les matelots Florimond, Barnabé, Poidevin — et le bossu Émile, et l'enragé petit mousse Firmin, et le chien Barbet, égal en dignité au chien d'Eumée et beaucoup plus savant. Tout le livre est comme traversé par le vent salubre et fort de la haute mer, et par un vaste courant de sympathie et d'humanité: deux grands souffles qui viennent de l'infini. C'est un beau livre auquel je ne reprocherai qu'un peu de surabondance dans les développements, — comme si le poète, tout débordant de sentiments et d'images, avait oublié parfois ou n'avait pas eu le courage de contenir et de gouverner sa propre inspiration.

Voulez-vous une idée du style de M. Calmettes? Je prends tout à fait au hasard. Le *Fond des naufragés* vient de rendre ses victimes, à la suite d'une tempête qui les a rejetées au rivage :

« Le bonhomme Hénin fut retrouvé, comme endormi dans sa barque. La mer le rendait tel qu'elle l'avait reçu, étendu sur sa couchette, la lèvre souriante et les yeux clos... La barque s'était conservée intacte... Une fois rejetée hors des sables, elle s'était engagée dans le courant de la baie, et, de cabots en cabots, elle était arrivée jusqu'à l'endroit de la grève, où, quelques jours plus tôt, Élise avait voulu mourir en invoquant son père. Lui, venait répondre à l'appel de sa fille.

Et voici un autre passage. C'est lorsque Élise a retrouvé Firmin et que le méchant enfant, n'ayant que la mer en tête, a refusé de quitter le beau navire où il rêve d'être mousse.

« ... Elle pleurait à côté de Barbet :

« — Mon vieux Barbet, il ne nous aime plus, il ne nous a jamais aimés. Il ne m'a pas parlé de toi, mon vieux Barbet.

« Alors d'un regard doucement éclairé par le reflet de son âme, Barbet exprima sa pensée :

« — Amie, c'est la loi de souffrir, quand on est trop aimant. Si l'affection d'un autre peut vous consoler, soyez sûre de la mienne. Elle vous est fidèle pour la vie et pour la mort aussi. Amie, il en est encore un qui vous chérit et vous vénère, votre grand Silvère, qui ne sait pas le dire, mais qui sait le prouver. Ne le sentez-vous pas silencieux et triste derrière vous? Il pleure de vos larmes et son cœur bat de vos battements. Ses bras vous sont ouverts, abandonnez-lui votre douleur. »

M. Fernand Calmettes, qui est aussi, comme l'on sait, un peintre original (et il est encore, par là-dessus, érudit et archéologue), a lui-même orné cette histoire de dessins. Ils ont, comme sa prose, de la grandeur et de la vérité.

JULES LEMAÎTRE.

(1) *Brave fille*, de Fernand Calmettes, illustré par l'auteur. — Librairie d'éducation.

NOTES ET IMPRESSIONS

L'année finit dans les brouillards. On cherche son chemin sans le trouver. On va, on revient sur ses pas, on n'ose trop s'avancer, on craint de reculer. On rencontre des modérés à gauche et des radicaux à droite. Ce n'est pas la bonne volonté qui fait défaut aux pèlerins. Chacun, je pense, serait prêt à faire son devoir s'il savait en quoi ce devoir consiste. Mais là commence la difficulté. S'il est vrai, comme je le crois, que les élections prochaines exercent une influence décisive sur les destinées de notre chère patrie, quelle responsabilité pour ceux dont c'est la mission de fixer le mode de la consultation nationale! Chose grave! Si l'on se trompe, si l'on attend de l'uninominal ce que la liste peut assurer, ou bien si l'on compte sur la liste pour obtenir ce que seul l'uninominal est en état de donner, nous faisons tous un saut dans les ténèbres! Quel motif à tempêtes sous les crânes législatifs! Et puis, on est homme, et rien de ce qui touche aux intérêts personnels ne laisse un homme indifférent. On songe beaucoup au pays, et un peu à soi. Il est bien difficile de prendre un parti.

Moi aussi, j'ai été perplexe, ayant comme tous mes contemporains oscillé entre le scrutin de liste et le scrutin uninominal. Depuis j'ai réfléchi, et pour bien

exprimer le résultat de mes méditations, j'ai besoin de raconter une anecdote.

En 1798, un polichinelle féroce gouvernait en qualité de monarque le royaume de Naples. Tandis que dix mille Français, commandés par Championnet et Macdonald, s'avançaient vers le sud de l'Italie, Ferdinand IV présidait une commission chargée de choisir un nouvel uniforme pour l'armée napolitaine, commandée par le général Mack. Terriblement anxieux, ces militaires prenaient leur crâne à deux mains. Emploierait-on, pour habiller les soldats, du drap blanc ou du drap vert? Chacun disait les motifs de son choix et les raisons, également bonnes, ne manquaient ni aux amateurs de drap blanc ni aux partisans du drap vert.

— Habillez-les comme vous voudrez, disait Ferdinand IV dont on sollicitait l'avis, je les connais, mes soldats. En blanc ou en vert, ils ficheront le camp à la première rencontre.

Et moi aussi, je connais le suffrage universel, et je sais qu'il ne résiste pas à la panique. Si le moment venu, il se persuade qu'il y a danger pour lui à maintenir à sa tête des hommes qu'à tort ou à raison il croit être incapables, en vert ou en blanc, au scrutin uninominal ou au scrutin de liste, il se débandera. C'est pourquoi je tiens pour un peu vaines les préoccupations sincères de ceux qui attachent une importance considérable à la modalité du vote. Cette modalité, je le reconnais, pourra modifier la situation personnelle de quelques candidats; mais elle ne changera rien à la signification générale des élections.

Ce qu'il importe de réformer, ce n'est pas seulement la loi électorale, ce sont surtout les habitudes d'esprit et de conduite du grand parti républicain qui, après avoir conquis à juste titre la prépondérance dans le pays, par sa sagesse, sa modération et sa fermeté, semble prendre un malin plaisir à détruire son œuvre. Il a fait de très mauvaises connaissances, depuis quelques années, le parti républicain; et ses fâcheuses fréquentations ont nui à son renom. On le rend aujourd'hui responsable de tout ce qu'il tolère et couvre de son pavillon; et l'embarquement de quelques méchants matelots à son bord lui donne de faux airs de corsaire qui ne sont pas pour lui mériter la confiance. Ce sont ces gaillards-là qu'il serait bon, au préalable, de coudre dans un sac et d'envoyer aux poissons.

***

Mettons-nous à la place des âmes simples, des esprits peu compliqués, plus faits pour recevoir des impressions que pour réfléchir, et essayons de nous rendre compte du trouble qui doit s'emparer d'eux en lisant, par exemple, le compte rendu des dernières séances du conseil municipal de Paris, de ce conseil municipal qui est devenu le quatrième, sinon le premier pouvoir de l'État, de ce conseil municipal qui imposa en 1887 ses volontés au congrès et mit récemment en mouvement les corps élus et la population parisienne. Tous ou à peu près tous républicains dans cette assemblée! On y tient pourtant des propos à faire rougir Ali-Baba et ses quarante camarades. On examine gravement quel usage on fera de l'argent qu'on se propose de voler à ceux qui le possèdent. On délibère majestueusement sur la nécessité de brûler, comme on dit, le grand livre de la dette publique. Or ces théoriciens du pillage ne sont pas les premiers venus. Ils ont leur place marquée dans la prochaine assemblée législative. Ils saluent les ministres et sont salués par les gendarmes. Ils ont l'air d'être de la famille et on sourit quand ils font souche. Par leur exemple, ils indiquent le moyen de parvenir, ils recrutent même en province. On leur doit Félix Pyat à Marseille et Cluseret à Toulon et ils crient « Vive la république » tout comme M. Carnot. On les craint parce qu'on les sait capables de tout et qu'on ne se sent capable de rien, et par peur, on leur permet de se réclamer de l'enseigne républicaine.

Le suffrage universel, considéré dans sa masse, a l'idée que ses bas de laine, dans lesquels il enfouit ses piécettes, épargnées une à une, ne seront pas en sûreté le jour où ces réformateurs à la tire seront un peu plus forts. Il sait bien, parce qu'il n'est point sot, que les républicains ne sont pas tous des voleurs; mais il constate que les plus bruyants d'entre eux ont des théories de maison centrale et que les plus modérés n'osent pas leur imposer silence. Et comme le temps lui fait défaut pour distinguer le bon grain de l'ivraie, il est assez disposé à mettre au rebut, pêle-mêle, l'ivraie et le bon grain. Quand, sur ce point, sa résolution sera prise, on pourra changer tous les huit jours les dispositions de la loi électorale sans rien changer au verdict final.

***

En France et peut-être ailleurs, on tient à son porte-monnaie. On ne souffre pas qu'on regarde de travers la cassette où lentement, au prix d'un labeur obstiné, s'accumulent les modestes économies de la famille. Sur ce chapitre, nulle transaction. En 1848, la république reçut un mauvais coup quand, à bonne fin, on présenta l'impôt des quarante-cinq centimes. L'impôt sur le revenu, de M. Peytral, tout en restant à l'état de menace, a éveillé de terribles défiances. Les conférences pick-pocket tenues, à l'Hôtel de Ville, par des gens qui seront un de ces matins ministres, donnent la chair de poule aux millions d'obligataires de la Ville de Paris. D'un autre côté, l'État, en mettant ses doigts partout, en acceptant niaisement le rôle de providence à tout faire, a donné aux gens l'illusion qu'il dépendait de lui de les préserver de tout dommage, si bien qu'il porte injustement, mais effectivement, le poids des mésaventures de la compagnie de Panama.

Toutes ces causes aidant, les esprits sont à cette heure en proie à une vive inquiétude qu'il importe avant tout

de calmer. Je suis certain, par exemple, que si le représentant du gouvernement à Paris, M. Poubelle, remettait avec quelque animation à leur place les conseillers qui proposent de détrousser les capitalistes, petits ou grands, sa déclaration, tombant de haut, produirait une salutaire impression et exercerait plus d'influence sur les élections prochaines que le changement du mode de scrutin. J'ai la conviction que si le ministère avait le courage d'affirmer à la tribune qu'il renonce à ses billevesées fiscales et à l'impôt sur le revenu, cette confession lui vaudrait bien des suffrages, au scrutin de liste ou au scrutin uninominal.

Ce qui revient à dire que bien gouverner et rassurer les intérêts légitimes est encore le meilleur moyen de s'assurer le concours des masses électorales et que nulle combinaison d'urnes, fussent-elles à double fond, n'assurerait la majorité à un gouvernement qui n'inspirerait confiance à personne.

*
* *

Je parle, je le vois bien, comme M. de la Palisse, et je débite des lieux communs avec une gravité dont je sens tout le ridicule. Mais j'ai renoncé depuis longtemps à dire des choses extraordinaires, m'étant aperçu que, dans les choses humaines, la simplicité est moins nuisible que le génie. Autrefois, j'avais du goût pour les héros et les entreprises gigantesques. Je contemplais les obélisques et me perdais en songeries devant les Pyramides. Maintenant j'ai des visées moins hautes. Je ne rêve plus les transformations magiques, je les espère seulement successives. Je sais combien de lieux communs sont nécessaires pour combler l'ornière d'une erreur ou d'un préjugé. Et quand je le puis, j'apporte modestement ma pierre au trou, selon le conseil d'Herbert Spencer, dans son livre merveilleux, *la Science sociale*. « Ainsi, dit le philosophe anglais, l'homme, appartenant à un type plus élevé, doit se contenter d'espérances plus bornées et en même temps il doit persévérer sans rien rabattre de ses efforts. Tout en comprenant combien peu, relativement, on peut faire, il estimera cependant que ce peu vaut la peine d'être fait, unissant ainsi l'énergie du philanthrope au calme du philosophe. »

C'est sans doute pourquoi mon illustre ami et maître, Émile de Girardin, ornait volontiers ses livres d'une vignette représentant un serpent en train d'avaler sa queue. Au-dessous de ce reptile, on lisait la devise dantesque : *cercando il vero*. Comme alors j'étais petit, le sens mystérieux de cette inscription et de ce dessin emblématique m'échappait absolument. La devise était fière et traduisait brièvement la confiance du philosophe dans la puissance de l'intelligence humaine, enquête de vérités; mais la vignette détruisait la bonne impression causée par la devise. La bête rampante, figurant un cercle parfait, semblait assister avec ironie aux efforts de la pensée tournant désespérément dans le petit cirque formé par les anneaux du serpent, ne trouvant pas d'issue, revenant sans cesse sur ses pas et s'affaissant de temps en temps, découragée.

Maintenant, je crois avoir compris l'amère leçon contenue dans les trois mots italiens et la bestiole dont le grand journaliste avait fait ses armes parlantes. Elle nous enseigne la modestie et nous apprend que nous chercherons éternellement la vérité sans aucun espoir de la jamais rencontrer dans la splendeur de sa nudité. Elle nous avertit que le progrès n'est pas une route droite, indéfiniment prolongée, dans laquelle nous nous avançons d'un jarret ferme, mais bien un cercle dans lequel nous tournons sans relâche, rentrant dans la gueule du serpent au moment même où nous croyons trouver sous sa queue une sortie et la fin de notre marche interminable.

Nous avons encore, dans le même ordre d'idées, le mythe perpendiculaire de Sisyphe, hissant triomphalement son rocher et le voyant chaque fois retomber à terre. Le serpent de Girardin était, lui, un mythe horizontal. Tous deux se complètent et nous avisent qu'en haut et bas, de droite à gauche, en élévation et en largeur, nous devons nous attendre aux mêmes désillusions, aux déceptions identiques, aux recommencements éternels.

Sans la facilité avec laquelle les hommes oublient et s'imaginent découvrir ce qu'ils ne font que retrouver, il faut convenir, du reste, que la vie serait un peu monotone.

HECTOR PESSARD.

ESSAIS ET NOTICES

I.

Histoire de l'art pendant la Renaissance. Italie. Les Primitifs, par Eugène Muntz. — Paris, Hachette, 1889.

J'ai goûté, un jour, à Florence, un plaisir assez rare. Au tournant du *Ponte-Vecchio*, je rencontrai, de la façon la plus imprevue, mon ami Eugène Muntz, que je croyais bien tranquillement assis, dans sa lumineuse bibliothèque de l'École des beaux-arts, à Paris. Entre personnes de la même confrérie, ces rencontres semblent si naturelles qu'elles se passent toujours des cris de surprise, des questions et des petites histoires où se confondent, en pareille aventure, les touristes de hasard. Lui et moi, nous nous serions heurtés sans plus d'étonnement l'un contre l'autre au fin fond des catacombes de sainte Agnès ou dans la boule de Saint-Pierre. « Je vais, me dit-il en me serrant la main, à Santa-Croce, pour étudier la chapelle des Pazzi. » — « Allons », répondis-je. C'était une après-midi d'octobre, avec un joli soleil, la saison la plus douce de Florence. Le Lungarno était désert, les

montagnes toutes radieuses, et, sur la colline de San-Miniato, la cloche des capucins sonnait gaiement l'office de trois heures. « Pas une âme de fidèle n'entrera à nos vêpres, disait la cloche en riant; mais je sonne tout de même, afin d'ajouter à la grâce de ce beau jour et de donner au bon Dieu une petite place dans le paysage de Florence. » Nous marchions allègrement, tout en conversant sur ces admirables bourgeois, sur ces banquiers florentins, les Médicis, les Pitti, les Pazzi, les Bucellai, les Peruzzi qui, prodiguant leur or aux peintres, aux architectes, aux sculpteurs, aux poètes, aux érudits, bâtissant des palais et des églises, enrichissant les bibliothèques, ont assuré à leur nom l'immortalité même de la civilisation qu'ils entretenaient par leur munificence. « On ne saura jamais, disait mon compagnon, tout le bien que Florence a fait à la Renaissance. Certes, il y avait, dès le XIVe siècle, des écoles d'art dans toutes les cités italiennes. Rome, Sienne, Milan, Venise, Pise, Ferrare, Pérouse, les Deux-Siciles poursuivaient, chacun de son côté, avec son génie propre, l'œuvre de la Renaissance; mais l'école maîtresse de toutes les autres, le foyer qui prêtait sa flamme à tous les foyers, c'était toujours Florence, parce qu'elle avait gardé, même sous les Médicis, l'orgueil municipal, l'esprit d'entreprise des communautés politiques du moyen âge, parce qu'elle était plus riche que le reste de l'Italie, et qu'elle conserva jusqu'à la fin ces deux traits profonds de son originalité, le sens juste et fin de la réalité et la noblesse soutenue d'inspiration qui relève et transfigure la réalité. Jadis, Giotto et la première peinture florentine avaient arraché l'art italien au formalisme hiératique, à la tradition byzantine de Cimabue; mais l'école de Florence a sauvé le XIVe et le XVe siècle des séductions mystiques que Giotto lui-même alla chercher dans la pieuse Ombrie, sur le tombeau de François d'Assise, et qui finirent sous le pinceau d'un moine, Angélique de Fiesole; et c'est encore Florence dont les leçons apprirent aux maîtres vénitiens à mettre d'accord la couleur magnifique avec le dessin sévère et le sentiment noble des attitudes, des groupes et des perspectives avec le réalisme familier. Il y avait, à Rome, au XVe siècle, beaucoup de lettrés et de riches collections de manuscrits; mais les papes, tels que Calixte III, Paul II, Alexandre VI, étaient parfois d'humeur difficile : ils ont fait pendre quelques humanistes; Venise eut de grands imprimeurs et fut longtemps, pour tout l'Occident, le marché des livres grecs; mais c'est à Florence où régna toujours, sauf durant les deux ou trois années où Savonarole fut le maître de la république, la pleine liberté de l'esprit, que l'on put détrôner Aristote, rajeunir le platonisme, pousser jusqu'à l'enthousiasme païen le culte des lettres antiques. »

Tout en devisant de la sorte, nous entrions dans le cloître pavé de tombes qui précède la chapelle de Pazzi, et nous traversions le jardin dont les haies de roses blanches et rouges étaient encore chargées de fleurs. Ici, mon ami Müntz devint tout à coup architecte et géomètre: Il ouvrit son carnet de notes, prit des mesures, compta des pas, me fit vérifier avec lui, à l'entablement, aux frises et aux corniches du portique, certains détails précieux à recueillir et qui témoignent de la fécondité d'invention de Brunelleschi. Nous étions, en effet, en présence d'un bijou architectural qui n'a rien à envier aux plus belles créations de Bramante. « Tandis qu'à la Badia de Fiesole, à San Lorenzo, au palais Pitti, Brunelleschi exclut tout ornement qui n'était pas rigoureusement du domaine de l'architecture, c'est-à-dire toute sculpture ou toute peinture, nous le voyons ici emprunter à l'antiquité non seulement ses motifs architectoniques les plus charmants, mais encore toute la richesse de sa décoration. Autant le maître avait recherché ailleurs la sévérité et la grandeur, autant il se montre ici amoureux de légèreté, de grâce, d'élégance. »

J'emprunte ces lignes au beau livre que M. Müntz vient de publier sur les primitifs italiens, et où j'ai retrouvé les souvenirs de notre promenade. Cette *Histoire de l'art*, qui côtoie sans cesse son ouvrage sur les *Précurseurs de la Renaissance*, va rejoindre, par ses dernières dates, sa *Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII*. On le voit, l'auteur a entendu son sujet d'une façon libérale, puisque Donatello, Alberti, Ghirlandajo figurent dans ce livre comme ils ont figuré dans l'histoire à côté de maîtres plus fidèlement attachés aux traditions des primitifs. M. Müntz n'a oublié aucune forme de l'art, ni la miniature, ni l'ameublement, ni l'orfèvrerie, ni la céramique. L'abondance et le choix des gravures charmeront le lecteur qui ont pu quelque jour contempler les merveilles que garde la Péninsule. Quelques chapitres ou quelques vues générales sur les mœurs publiques et privées des Italiens de la Renaissance, sur le sentiment religieux, la condition des femmes, le mécénat et le principat, montreront aux personnes qu'il appelle à visiter le riche musée de ce livre le lien moral et l'inspiration commune qui ont fait, de toutes les manifestations du génie italien, une civilisation véritable, c'est-à-dire un organisme aussi vivant que harmonieux.

ÉMILE GEBHART.

II.

Margaret L. Woods, *Tragédie de village*, traduit de l'anglais par M. G. P. 1 vol. in-18. Plon, Nourrit et Cie.

Le roman anglais, comme on l'indiquait tout récemment dans la *Revue*, fait effort pour se renouveler. Parfois il imite, non sans maladresse, les brutalités de certains romanciers français; mais ce n'est là que l'exception; le plus souvent, s'il est réaliste, c'est dans le bon sens du mot; il s'efforce de peindre avec sympathie et fidélité les mœurs des petits et des humbles, comme l'ont fait Dickens et George Elliot. Le changement consiste en ceci, que les narrateurs cherchent aujourd'hui à débarrasser leurs récits de ces longueurs et de ces bavardages que l'on a parfois, non sans raison, reprochés à leurs prédécesseurs; dans plus d'une œuvre récente, le roman fait un visible effort pour se resserrer et pour se condenser, pour marcher d'un pas plus pressé, d'une allure plus ferme et plus vive.

Cette tendance est très sensible dans le triste et touchant

récit que Mme Margaret L. Woods intitule *Tragédie de village* et qui a été très bien traduit en français par une femme distinguée, laquelle a voulu garder l'anonyme. C'est l'histoire d'une pauvre fille, Annie Pontie, pour qui la vie est bien cruelle Élevée dans un faubourg de Londres et restée orpheline, elle est recueillie par un oncle et par une tante, qui l'emmènent dans un village des environs d'Oxford. Ces durs paysans prennent l'enfant en grippe parce que son esprit naturellement joyeux et son âme expansive ont peine à se plier aux habitudes mesquines et à la sécheresse de cœur du ménage où elle est entrée. Ce qui comble la mesure des griefs que lui reproche une haine sourde, c'est la perte d'un dindon confié à ses soins. L'acariâtre mégère qui devrait la protéger lui ferme au nez, en pleine nuit, la porte de la maison, pour la punir de cette faute involontaire; la malheureuse, affolée, ne trouve d'abri que dans la cabane d'un journalier, Jess, aussi misérable qu'elle, qui l'aimait depuis longtemps. Ces deux déshérités sont ainsi jetés dans les bras l'un de l'autre; Annie n'a pas le courage de se refuser à la seule affection qu'elle ait rencontrée depuis la mort de son père, et les jeunes gens vivent ensemble sans avoir passé par l'église; ils luttent ensemble contre la maladie et la gêne qui, malgré toute leur bonne volonté, s'acharnent à les poursuivre. L'un et l'autre voudraient se marier; mais un faux renseignement donné au naïf Jess lui fait croire qu'il a besoin du consentement d'un père ivrogne et nomade qu'il ne sait où prendre, et Annie, qui est l'honnêteté même, ne peut se résigner à cette situation irrégulière; malgré la bonté de Jess, elle est profondément malheureuse. Cependant Annie va devenir mère, et à ce moment il semble que la destinée qui l'accable se relâche de sa rigueur; le couple apprend qu'il peut, sans autre formalité, se présenter devant le pasteur qui l'attend, et l'intérêt que lui témoigne une femme charitable lui permet de respirer et de se reprendre à l'espérance, près du berceau qui s'apprête. Jess part pour la ville, un soir, après le travail du jour; il va acheter la bague tant désirée qu'il mettra le lendemain au doigt de sa compagne; mais il est victime d'un accident, dans la gare où il s'arrête, et Annie, prévenue en toute hâte, n'arrive que pour assister à son agonie; elle ne rapporte au village que son cadavre. Quelques heures après, son enfant vient au monde; elle essaye de mourir avec lui, dès qu'elle peut se soulever sur sa couche; mais, épuisée qu'elle est par la crise physique et morale qu'elle vient de traverser, ses forces la trahissent avant qu'elle ait pu se traîner jusqu'à l'étang où elle voulait se jeter. On la trouve étendue morte sur l'herbe du cimetière; quant à la petite fille, on l'emporte à l'hospice du canton, d'où elle ne sortira peut-être que pour être aussi malheureuse que cette mère qui voulait lui épargner le funeste don de la vie.

L'histoire paraît bien noire; elle n'a pourtant rien d'invraisemblable. Tous les incidents qui amènent Annie à monter les degrés de ce calvaire sont amenés de la façon la plus naturelle. Les gens qui l'entourent et dont la sécheresse ou l'indifférence la réduisent à la dernière misère et la poussent au suicide ne sont pas des monstres; qui n'en connaît de pareils, parmi ceux mêmes qui passent pour d'honnêtes gens? Annie meurt victime d'une vie mal engagée; il y a sur elle une sorte de fatalité qui résulte d'un enchaînement de circonstances contre lesquelles se débat en vain sa volonté. C'est ce qui justifie ce titre qui pourrait, au premier moment, paraître trop solennel; par l'élévation de son âme et par la sincérité pathétique de sa douleur, Annie est bien une héroïne de tragédie. Si, par la simplicité de l'action, cette tragédie relève de l'art classique, elle rappelle ce que l'on nomme le drame romantique par le rôle qu'y jouent des personnages secondaires, dont les travers et les ridicules amènent parfois le sourire sur les lèvres du lecteur; mais l'auteur évite toujours de tomber dans la fantaisie grotesque. Mme Woods n'a pas seulement de l'imagination et du cœur; elle a du goût, ce goût délicat et fin de la femme, qu'un instinct secret avertit et retient lorsqu'elle risquerait de dépasser la mesure.

G. Perrot.

III.

Hippolyte Gautier. *L'an 1789.* — 1 vol. grand in-4° renfermant 650 gravures, dont 100 tirées à part, sur papier vélin en noir ou en couleur, reproduisant des estampes, tableaux ou vignettes de la fin du XVIIIe siècle, 4 cartes et des plans. 800 pages de texte. — Delagrave, éditeur.

On a reproché souvent aux livres de luxe qui paraissent à la fin de chaque année de n'être qu'un motif à illustrations et à riches reliures : la critique, plus d'une fois trompée, est arrivée à se défier d'un texte qui se présente à elle trop bien accompagné. Et cependant, qu'est-ce qui mérite mieux d'être luxueusement édité qu'un ouvrage fait avec conscience et talent? Qu'y a-t-il, d'autre part, de plus choquant que de voir s'étaler, sur beau et grand papier, des caractères larges et purs, où l'on cherche vainement de quoi s'intéresser ou s'instruire? C'est surtout lorsqu'on parle distinctement et haut qu'il faut avoir quelque chose à dire. Voilà ce qu'ont bien compris les éditeurs du magnifique volume qui fait l'objet de cet article.

En dépit d'attaques passionnées et savantes, en dépit des efforts d'apologistes prévenus et maladroits, plus dangereux que des ennemis, l'œuvre de 1789, prise dans son ensemble, était naguère et est encore aujourd'hui, sans doute, l'objet de la reconnaissance de l'immense majorité des Français, et de la sympathie de la plupart des esprits éclairés de l'Europe.

M. Gautier, dont les opinions sont bien connues par la place qu'il occupe dans la presse parisienne, a senti que, pour célébrer dignement cette grande date, il n'était pas besoin de faire œuvre de parti; impartial sans être indifférent, il peut, sans taire ses préférences politiques, montrer une sympathie éclairée pour Louis XVI et Marie-Antoinette. Il ne dissimule rien des violences et des cruautés qui se mêlent dès le début à tant de nobles principes et de réformes impérissables.

Mais pourquoi ne pas distinguer plus nettement la

nation française de ces attroupements quelconques qui ont usurpé si longtemps, et usurpent encore trop souvent le nom de peuple? Les manifestations bruyantes de ce qu'on appelle l'opinion publique étaient loin, même alors, de s'accorder avec l'opinion du peuple. Il est vrai que la sincérité de l'auteur permet d'arriver parfois à des conclusions différentes de la sienne. C'est que l'auteur est aussi bien informé qu'il est sincère; il a étudié avec soin les sources de toutes sortes : actes officiels, mémoires, correspondances, journaux, romans, pièces de théâtre, chansons populaires, et par le parti qu'il en a tiré, il a su se montrer un véritable historien.

Cependant, il ne paraît pas s'occuper assez de ce que les étrangers pensaient alors de nous. Ils sont pourtant, comme on l'a dit, une sorte de postérité anticipée. Il n'était pas suffisant de consulter Arthur Young et les Anglais : nous avions à ce moment des juges encore plus perspicaces et plus expérimentés: les hommes d'État qui venaient de fonder de l'autre côté de l'Atlantique une grande nation républicaine : Washington, Gouverneur Morris et d'autres. L'auteur aurait pu aussi interroger des Allemands, notamment Guillaume de Humboldt.

On pourrait aussi lui reprocher d'avoir parfois étendu à toute la France des misères qui n'étaient vraies que dans certaines régions. La révolution de 1789, quoique faite par la bourgeoisie et non par le peuple, a été surtout utile au paysan. Comme la grande révolution faite par Solon à Athènes, l'œuvre de 1789 a été avant tout l'émancipation de la terre et, sur ce point, elle est restée inattaquable et n'a jamais été sérieusement menacée. Cependant l'état général des campagnes n'était pas partout, avant ces réformes, aussi malheureux que l'affirment ceux des contemporains sur lesquels M. Gautier appuie son opinion. Sans entrer dans la discussion sur ce point, je renverrai aux ouvrages de M. A. Babeau et surtout aux deux volumes déjà parus de l'enquête de M. Baudrillart sur *les populations agricoles de la France*. M. Gautier a d'ailleurs remarqué lui-même avec finesse que ce n'est pas toujours alors qu'on se plaint le plus qu'on est le plus malheureux. C'est ainsi que pensait l'Athénien qui, répondant aux récriminations des Spartiates pendant la guerre de Péloponèse : « Vous nous parlez sans cesse, disait-il, des plaintes de nos alliés; les vôtres sont si opprimés qu'ils ne peuvent même pas se plaindre. » Quoi qu'il en soit, les chapitres mêmes qui motivent nos réserves sont appuyés sur des témoignages très nombreux et présentent le plus grand intérêt.

Cet intérêt, là comme dans le reste de l'ouvrage, est augmenté par le talent avec lequel l'auteur a su concilier sans effort apparent l'ordre chronologique et l'ordre logique. Tout en racontant les événements dans la succession de leurs dates, il a su nous donner des tableaux d'ensemble sur la société, la Cour, les divers partis, Paris, la province, les campagnes, la littérature, les arts, les intrigues politiques, les organisations administratives, en groupant les faits de moins d'importance autour d'un fait principal bien choisi. Ainsi, c'est à propos du carnaval de 89 qu'il nous parlera des théâtres, quitte à y revenir à la fin du volume, à l'occasion de la tragédie de Joseph Chénier, *Charles IX ou l'école des rois*. Le Salon l'amène à parler des beaux-arts, et c'est le *jeune Anacharsis* qui nous introduit dans la république des lettres. De là une variété sans confusion qui fait de ce volume, si instructif et si plein, une lecture constamment attachante. Chaque classe de la société, chaque personnage s'y dessine nettement sans être isolé de l'ensemble. Toutes les curiosités qu'on peut avoir sur cette époque sont satisfaites. Et combien de rencontres imprévues! Ne retrouve-t-on pas l'original des *Jurons de Cadillac* dans le vaudeville du *Père Duchesne*, le grand succès de la foire Saint-Germain en 1789?

L'illustration à elle seule mériterait une étude particulière. Les éditeurs, en effet, ont eu recours aux documents de tout genre : portraits, vues, faits historiques, tableaux, statues, médailles, scènes de théâtre, costumes officiels, modes, caricatures, armes, insignes, allégories, images populaires, cartes, plans, rien n'a été négligé pour éclairer le récit.

Là encore, il y a abondance et variété sans confusion. Des tables nombreuses, fort bien disposées, à la fois méthodiques et alphabétiques, rendent les recherches faciles.

En résumé, ce livre, qui fait autant d'honneur à M. Gautier qu'à ses éditeurs et qui joint à l'à-propos de sa publication le double mérite d'un texte et d'une illustration vraiment remarquables, aura, nous n'en doutons point, un succès indépendant des circonstances où il paraît, et qui ne fera que s'affermir.

C'est que, en dépit de bien des chimères, en dépit des terribles épreuves qui ont suivi et dont ils sont en partie responsables, l'esprit qui anima les constituants de 1789 était bien l'esprit de la nation française. Ce que l'on voulait alors, ce n'était pas un niveau commun s'imposant à tous et arrêtant tout ce qui s'élève, c'était au contraire, comme le disait Rœderer, « la carrière ouverte à l'émulation de tous les talents, pour atteindre à toutes les supériorités ». L'émulation de supériorité, inspirée par l'égalité des droits, c'est bien là le véritable esprit de la France.

ROGER PEYRE.

REVUE DES LIVRES ILLUSTRÉS

Étrennes 1888-1889.

MAISON QUANTIN.

Il nous reste à signaler, pour en finir avec les nombreuses publications de cette importante maison, ceux de ses nouveaux livres qui s'adressent spécialement à la jeunesse. M. Bleunard, un de nos professeurs les plus distingués, a fait œuvre de savant et l'humoriste dans sa *Babylone élec-*

trique, dont l'intérêt est concentré autour de la reconstruction de l'antique cité et des péripéties de cette étonnante entreprise. Il a montré les prodiges que pourrait opérer dans ces immenses déserts de la Mésopotamie, absolument dépourvus de ressources naturelles, la science humaine aidée du courage et de l'esprit d'initiative, tout en restant dans les données les plus exactes, et en n'imaginant que des probabilités qui deviendront bientôt peut-être des certitudes. Il a évoqué les miracles que l'on peut attendre des progrès constants de l'électricité et a réussi à les rendre compréhensibles, même pour ceux dont la culture scientifique est tout à fait rudimentaire. Le contraste des découvertes modernes avec les vestiges des civilisations disparues qui forme le cadre du récit, donne à cet ouvrage, que Montader a très habilement illustré, un grand caractère particulier d'originalité et d'imprévu.

M. Edgar Monteil, qui ne s'était pas encore essayé jusqu'ici, tant s'en faut, à la littérature pour la jeunesse, a voulu montrer, cette année, son talent d'écrivain et de romancier sous un nouvel aspect dans un roman intitulé *François François*. C'est l'histoire d'un jeune Parisien que les revers de sa famille obligent prématurément à affronter les difficultés de la vie. Le petit héros n'hésite pas à s'expatrier pour conquérir la fortune; sa hardiesse l'entraîne dans une série d'aventures périlleuses dont il triomphe, grâce à son courage et à une ténacité à toute épreuve. Mais il reçoit enfin la récompense de ses efforts en découvrant un *placer* dont l'exploitation lui donne promptement les moyens d'acquérir cette richesse qu'il ambitionnait, surtout pour ses parents. Ce récit intéressant et dramatique dans sa simplicité est orné de cent dessins de Lœvy.

Dans les *Contes d'un vieux savant*, M. H. de Graffigny s'est proposé de vulgariser sous une forme accessible à toutes les intelligences les principales découvertes de la science moderne, telles que la vapeur, l'électricité, la photographie, et de faire connaître les merveilles de la lumière et des éléments, ainsi que les curiosités du monde sous-marin.

Signalons dans la bibliothèque de l'éducation maternelle quatre livres nouveaux : *les Héros modestes*, par Mme de Witt; *l'Histoire d'un enfant de Paris*, par Mme Mesureur; *la Vengeance d'un Hautecœur*, par Mme de Bellaigue ; et *Jacques l'abandonné*, de Marc Anfossi. Dans la *Bibliothèque enfantine* qui convient aux tout petits, voici *les Bons points de Bébé*, par Mme de Bosguérard, et *Moi et mes poupées*, par Mme de Sobol. Tous ces ouvrages sont illustrés d'une façon très réussie.

Rappelons, en terminant, les albums en couleurs qui constituent *l'Encyclopédie enfantine* que nous avons déjà recommandée à diverses reprises, et dont le texte amusant, les gravures d'un coloris vif et distingué, l'exécution très soignée et le bon marché exceptionnel ont assuré la vogue. On y remarquera parmi les nouveautés de l'année, *la Comédie chez Bébé*, par Firmin Bouisset, — les *Vingt fables de La Fontaine*, — le recueil d'*images artistiques*, — *Frère et Sœur*, — *Jean le Chanceux*, — *la Semaine de Julie*, — *Tom-Pouce*, — *Gribouille* et *Cendrillon*.

LIBRAIRIE HACHETTE.

Le récit de l'expédition américaine dans la baie de Franklin sous la conduite du lieutenant Greely, une des plus mémorables qui aient été tentées dans ces dernières années, vient de prendre place dans la collection des grands ouvrages éditée par la librairie Hachette. Ce volume, traduit de l'original anglais par Mme L. Trigant, sous ce titre : *Dans les glaces arctiques*, est illustré de cartes et de nombreuses gravures. La mission dont il s'agit avait pour but d'établir une station polaire dont la création avait été décidée par le congrès de météorologie internationale. Le départ eut lieu le 7 juin 1881 ; au début, tout marchait à souhait; la station fut installée dans une situation favorable, sous la latitude la plus élevée qui eût jamais été atteinte, et les explorateurs pourvus des approvisionnements nécessaires furent abandonnés dans les solitudes glacées où ils devaient être ravitaillés l'année suivante à la belle saison. Mais pendant deux ans les navires envoyés à leur recherche ne parvinrent pas à les atteindre, et c'est seulement le 28 juin 1884 qu'ils furent retrouvés. La relation du major Greely, terrible dans sa simplicité, raconte les souffrances de ces malheureux abandonnés sans ressource, torturés par le froid et la faim et cherchant vainement à se frayer un passage vers le Sud. Durant cette lamentable odyssée, les moins robustes succombèrent à leurs souffrances, après avoir à peu près perdu la raison et les sept qui survécurent seuls à ces trois hivers passés dans les glaces du pôle étaient exténués et à bout de forces lorsque l'arrivée de leurs compatriotes les arracha à une mort certaine.

Parmi les publications d'un caractère plus général, destinées à la jeunesse, la plus importante, cette année, est l'œuvre de Mme de Witt, née Guizot; elle a pour titre *les Femmes dans l'histoire*. C'est aux jeunes filles et aux mères que l'auteur s'adresse de préférence en leur retraçant la biographie des femmes qui, à toutes les époques et dans tous les lieux, ont illustré leur sexe. L'antiquité est représentée dans ce livre par Antigone, Cornélie, Éponine; le moyen âge chrétien par sainte Geneviève, sainte Clotilde, Blanche de Castille, Jeanne d'Arc; les temps modernes par sainte Jeanne de Chantal, Mme Necker et Mme de Lavalette, sans compter nombre d'autres héroïnes moins connues dont le courage ou le dévouement ignorés méritaient d'être remis en lumière. Les nobles exemples rappelés par Mme de Witt démontrent amplement combien la femme peut, sans sortir du rôle que la nature lui a départi, exercer dans la société une action utile et bienfaisante.

MAISON CH. DELAGRAVE.

Au moment où les exercices physiques sont à l'ordre du jour, l'ouvrage sur *le Langage équestre*, de M. Jules Pellier, se recommande tout naturellement à l'attention. Sous ce titre l'auteur, qui est un écuyer consommé, fort apprécié de la haute société parisienne, a rédigé un véritable traité d'équitation, historique et technique à la fois, dont les matières sont exposées dans l'ordre alphabétique. Tous les

mots et tous les termes qui ont rapport à l'art hippique y sont passés en revue et définis avec une précision qui n'exclut pas les développements instructifs. C'est ainsi que l'on y trouve des notions générales sur les anciennes écoles d'équitation, la nomenclature complète des écuyers les plus célèbres des temps passés, la biographie détaillée des hommes qui ont le plus contribué aux progrès de l'art équestre, les tournois et carrousels de l'ancienne France, le tout accompagné de nombreuses reproductions d'anciennes gravures. Voici, d'autre part, d'utiles enseignements et de sages conseils sur les questions de harnachement, les soins à donner au cheval, le dressage des jeunes poulains et la théorie complète de l'équitation, avec planches et dessins explicatifs qui montrent par une série d'épreuves instantanées toutes les attitudes du cheval et du cavalier. Le luxueux volume de M. Pellier, aussi remarquable pour la forme que pour le fond, sera certainement accueilli avec une faveur marquée par la jeunesse et les gens du monde.

Après avoir publié une adaptation très réussie, en vers modernes, de la célèbre farce de *l'Avocat Pathelin*, M. Gassies des Brulies a résolu de poursuivre une expérience qui avait mérité les suffrages des amateurs et des lettrés. Aussi nous donne-t-il cette année *la Farce du cuvier*, une œuvre du XVIe siècle, qui, pour être moins populaire que la précédente, n'en reste pas moins une des plus joyeuses et des plus délicates que la littérature de cette époque nous ait laissées, et dont l'adaptation très heureuse a conservé d'une façon très habile les spirituelles finesses et les malices satiriques. M. Geoffroy a dessiné pour cet ouvrage dix compositions étincelantes de verve, qui ont été reproduites hors texte par l'héliogravure, et qui donnent très exactement toute la mise en scène de l'ouvrage, avec la physionomie des personnages, leurs gestes, leurs allures et leur groupement.

M. Levasseur, de l'Institut, dont les publications géographiques jouissent dans le monde savant et dans le public scolaire d'une légitime réputation, fait paraître un important ouvrage de vulgarisation qui a pour titre *les Alpes et les grandes ascensions*. Ce livre est à la fois pittoresque, par le récit des aventures alpestres, et technique, par la description détaillée du massif des Alpes, depuis la Suisse centrale jusqu'aux bords de la Méditerranée. En dehors de son travail personnel, dans lequel on retrouve sa précision et son exactitude habituelles, l'auteur s'est adjoint en quelque sorte comme collaborateurs les spécialistes qui ont le mieux étudié les Alpes en leur empruntant les pages les plus remarquables de leurs écrits, qu'il a très ingénieusement groupées et coordonnées pour en former un ensemble intéressant et instructif au plus haut point. Une illustration très variée, qui présente tantôt des cartes et des coupes, tantôt les vues d'après nature, fait passer sous les yeux les sites, les paysages et les curiosités les plus dignes d'attention. Cet ouvrage s'adresse aux géographes, aux touristes, aussi bien qu'à la jeunesse, et ne peut manquer d'éveiller ou de développer chez ses lecteurs le goût des excursions et l'amour des beautés de la nature.

Dans l'importante série de volumes illustrés que la librairie Delagrave a spécialement publiés pour les jeunes gens, il serait injuste de ne pas accorder au moins une rapide mention à quelques livres d'un mérite exceptionnel. Tels sont, par exemple, *les Deux auberges*, par Jacques Porchat, ravissante légende qui a sa place parmi les écrits les plus attrayants du célèbre conteur, et que Frédéric Régamey a illustrée avec son talent si original, et les *Scènes villageoises* de M. Eugène Muller, simples et touchantes leçons d'un moraliste distingué. Citons encore les *Contes pour endormir ma fille*, par la princesse Cantacuzène Altieri (illustrations de Ferdinandus), *les Quatre fils Aymon*, par Pierre Duchateau (dessins de Sandoz), *Ilias* et *le Sosie*, par Protche de Viville (avec dessins de Poirson), et *Qui est-elle?* par Mme Marthe Bertin, amusante histoire d'enfants, qui se déroule sur une des plages les plus fréquentées de l'Océan et où Duplais-Destouches a semé à profusion de gracieux croquis maritimes. Les tout petits n'ont pas été oubliés et c'est à eux seuls qu'est réservée *la Journée du bon et du mauvais écolier*, par tante Nicole, dont les compositions ingénues de Geoffroy commentent si bien les scènes enfantines.

Rappelons, en terminant, deux publications périodiques, *le Saint-Nicolas*, qui entre dans sa huitième année, et dont la rédaction et les dessins, à la fois amusants et utiles, s'adressent surtout aux enfants; le *Musée des familles*, plus qu'à demi centenaire, qui offre à la jeunesse un choix de lectures instructives, morales et récréatives, et qui, par son succès bien établi, nous dispense de tout éloge.

LIBRAIRIE LAURENS.

La Clef de la science, du docteur anglais Brewer, traduite en français par l'abbé Moigno, jouit depuis longtemps d'une immense popularité, et une vente de plus de deux cent mille exemplaires n'a pas épuisé son succès. Cela tient à ce que l'idée qui avait inspiré ce livre était heureuse et juste. L'auteur s'était proposé de donner, sous une forme à la fois accessible à l'esprit des enfants et aux intelligences cultivées, l'explication rationnelle et scientifique des phénomènes naturels que nous observons à chaque instant, au milieu desquels nous vivons, et qui éveillent notre curiosité, sans qu'il soit toujours facile de la satisfaire. Pour être compris, ces phénomènes exigent, en effet, des notions éparses dans un grand nombre d'ouvrages de science abstraite, et une connaissance généralement peu commune des grandes inventions et des procédés industriels qui en découlent. C'est précisément cet ensemble de renseignements auxquels le grand public restait trop souvent étranger que le docteur Brewer a réunis dans le volume dont la librairie Laurens vient de donner une nouvelle édition. Mais, comme depuis la publication de l'ouvrage, le mouvement scientifique a pris une notable extension, il était indispensable de reviser la rédaction primitive, de la remanier et de la mettre au courant des découvertes les plus récentes. Cette tâche a été confiée à M. Henri de Parville, qui s'en est acquitté avec sa précision, sa méthode et son talent d'exposition habituels, qui ont fait de lui un de nos vulgarisateurs les plus distin-

gués. De plus, l'éditeur, pour ajouter à l'attrait de cet utile ouvrage, a introduit dans le texte 250 gravures explicatives.

Nous avons actuellement une foule de descriptions de la France, de tout genre et de tout format, et dont chacune se recommande par un mérite spécial. Il pouvait donc sembler malaisé, en cette matière, de tenter quelque chose de nouveau. Cette difficulté n'a cependant pas arrêté M. Barron, et il l'a très ingénieusement tournée en prenant pour base de ses études *les Fleuves de la France*. Les fleuves dont le cours trace les grandes divisions du sol peuvent être, en effet, d'excellents guides d'excursion et d'exploration. C'est par *la Loire*, « le fleuve national », ainsi qu'on l'a judicieusement appelé, que l'auteur commence sa série géographique. Partant de la source même, du mont Gerbier-des-Joncs, il nous promène à travers les roches du Velay, les centres houillers de Saint-Étienne, les districts métallurgiques de la Nièvre, les champs et les vergers de l'Orléanais, les jardins de la Touraine, pour aboutir aux sables de Saint-Nazaire et de Pornic. Chemin faisant, il rappelle brièvement l'histoire des contrées parcourues et signale en détail leurs richesses naturelles, leurs beautés pittoresques, leurs richesses artistiques et archéologiques. De nombreuses illustrations, exécutées d'après nature par M. Chapon, donnent à cette étude sur *la Loire* un caractère des plus attrayants.

MAISON ARMAND COLIN.

Sous ce titre : *les Bardeur-Carbansane*, M. Jacques Naurouze a entrepris d'écrire l'histoire d'une famille française pendant cent ans, depuis le milieu du siècle dernier jusqu'à la moitié du nôtre et de retracer les annales d'une race d'artistes et d'une race de marchands personnifiant le Nord et le Midi et dont la fusion doit donner une idée très exacte des classes moyennes de l'ancienne société. Le sujet du premier volume, c'est *la Mission de Philbert*. Philbert est un vieux serviteur de Guillaume Bardeur, honorable marchand de Rouen, dont il est chargé de conduire les deux fils à Paris pour rechercher Bernard Savien, le fiancé de Nanine Bardeur. Sa mission réussira, naturellement; Bernard sera retrouvé et à la fin du récit il épousera Nanine. Mais que de péripéties avant d'arriver à ce résultat désiré! Les voyageurs se trouveront mêlés soit comme acteurs, soit comme témoins à une foule d'événements historiques, ce qui permettra au narrateur d'évoquer toutes les célébrités de l'époque et de nous conduire tour à tour à la cour de Versailles, dans les cabarets du Pont-Neuf, sur la place de Grève, au Louvre, à l'armée de Soubise, dans les cachots de la Bastille, dans le salon de Mme Geoffrin, dans les ateliers de Chardin et de Boule. C'est ainsi que M. Naurouze a groupé sur un fond essentiellement moral des personnages et des faits tantôt vrais et tantôt imaginaires, et qu'il a réussi à donner à une œuvre d'imagination tout l'attrait d'une étude historique. Ce roman instructif, écrit d'un style aisé et richement illustré, forme une œuvre vraiment éducatrice qui obtiendra un légitime succès.

Dans les *Journées de deux petits Parisiens*, Mme J. Malassez a raconté une intéressante suite d'historiettes familières écrites par une mère de famille pour ses jeunes enfants. Dans ce livre qui, par son aimable naïveté, est bien à la portée des jeunes lecteurs auxquels il s'adresse, les petites notions de morale et les enseignements utiles se glissent modestement dans chaque récit; mais ils sont si bien choisis et si bien adaptés qu'ils ne sauraient passer inaperçus.

Ce n'est pas à proprement parler un cours d'éducation, un traité de morale, un manuel d'économie domestique et d'hygiène, ni un livre de cuisine que l'on trouvera dans les *Petits Cahiers de Madame Brunet*, mais un peu de tout cela, L'auteur, Mme Marie Delorme, y présente sous forme de lettres d'un tour familier et naturel un ensemble de conseils usités qui s'appliquent à tous les problèmes de la vie de chaque jour, depuis les sujets les plus élevés jusqu'aux plus modestes occupations du ménage. Ce livre est excellemment conçu en vue de vulgariser les préceptes de la vie domestique, d'en inspirer le goût, d'en faciliter la pratique; d'éclairer les mères sur l'accomplissement de leurs multiples devoirs et d'enseigner à tous les règles de cette chose si importante, le gouvernement de la maison, et de cette autre non moins essentielle, le gouvernement de soi-même.

MARPON ET FLAMMARION

M. Gustave Le Bon, qui s'est voué depuis nombre d'années à l'étude approfondie des anciens peuples de l'Orient et a déjà publié deux grands ouvrages justement remarqués sur *la Civilisation des Arabes* et *les Civilisations de l'Inde*, vient de résumer, dans un ouvrage de vulgarisation qui a pour titre *les Premières Civilisations*, l'ensemble de ses travaux antérieurs. Ce livre, d'un caractère populaire, peut être lu avec fruit même par ceux qui sont le moins initiés à la connaissance des questions dont il traite. Dépourvu de tout appareil d'érudition, il a pour objet exclusif de mettre à la portée de tous les récentes découvertes des sciences ethnographiques et archéologiques. Une illustration très variée et très soignée ajoute encore à son intérêt. L'auteur prend l'humanité à son aurore, pour montrer les lois de son développement et la genèse de ses arts, de ses institutions et de ses croyances, et pour constater que les sociétés sont soumises dans leur marche aux lois inexorables de l'évolution. Après avoir esquissé rapidement le tableau des âges primitifs, il nous fait assister, sur les rives du Nil et dans les plaines de la Chaldée, aux tentatives faites par l'homme pour s'élever au-dessus de la barbarie et à la formation graduelle de l'industrie, des lettres et des arts qui furent l'origine de la civilisation gréco-romaine, et que la Phénicie eut la mission de faire passer de l'Orient dans l'Occident.

Nous retrouvons ici M. Edgar Monteil avec le roman de *Jean le Conquérant*. Ce livre, où sont narrés les exploits d'un enfant aventureux et batailleur, se rattache, par son sujet, à l'histoire de la conquête du Tonkin, ce qui lui donne un intérêt patriotique. Écrit avec un style nerveux et dans un ton humoristique et jovial, il passionnera les jeunes lecteurs, séduits, d'autre part, par les nombreux

dessins dont Montégut l'a illustré, et leur apprendra comment chacun peut contribuer, dans la mesure de ses forces, à rendre son pays plus glorieux et plus grand.

MAISON PLON-NOURRIT.

L'exploration *Du Caucase aux Indes à travers le Pamir*, par notre collaborateur M. Gabriel Bonvalot, a été l'une de celles qui ont le plus vivement attiré l'attention du monde savant et le récit dramatique qui en a été fait par le voyageur lui-même piquera vivement la curiosité du grand public. C'est une véritable épopée qui a été accomplie par lui avec deux autres Français, Capus et Pépin; partis de Batoum, ils ont parcouru la Perse, visité la ville sainte de Mesched, traversé Merv et Samarkande, et après une captivité de vingt-six jours dans l'Afghanistan, ils ont affronté les glaces du Pamir, qu'ils ont réussi à franchir au prix des plus terribles souffrances, pour gagner enfin l'Hindou-Kouch et l'Inde anglaise, terme de leur voyage. En dehors de son intérêt scientifique, cette exploration avait une portée vraiment patriotique, puisqu'elle montrait à l'Europe que la France avait toujours des enfants capables de surmonter les plus redoutables épreuves pour atteindre un but scientifique absolument désintéressé. Le livre dans lequel Bonvalot a raconté son étrange odyssée est bien celui d'un homme d'action et d'un écrivain de race plein d'esprit et de bonne humeur. Il a été illustré d'après les dessins de son compagnon Pépin, peintre de talent, qui, le crayon à la main, croquait partout sur son passage, même dans les circonstances les plus périlleuses, les paysages, les types et les épisodes caractéristiques du voyage.

Émile Raunié.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 14, suite de la discussion du projet de loi relatif à l'utilisation des eaux d'égout de Paris, qui est combattu par MM. Journault et Maze.

Le 15, suite de la précédente discussion; M. Maze rappelle l'insuccès des travaux exécutés à Berlin; M. Deluns-Montaud, ministre des travaux publics, réfute ses assertions; M. Léon Renault demande le rejet du projet de loi comme incomplet et dangereux: ce qui est repoussé par 156 voix contre 117.

Le 17, vote d'un crédit de 400 000 francs pour venir en aide aux agriculteurs éprouvés par les orages et les inondations. Suite de la discussion du projet concernant les eaux d'égout de Paris; un amendement de M. Léon Say est rejeté par 166 voix contre 59; vote des articles 1, 2 et 4.

Le 18, fin de la précédente discussion et vote de l'article 3; le Sénat décide de passer à une deuxième lecture. Question de M. Baragnon au sujet de la dissolution du conseil municipal de Nîmes, et réponse de M. Bourgeois, sous-secrétaire d'État à l'intérieur.

Le 19, le Sénat aborde la discussion du budget des recettes et dépenses de l'exercice 1889; M. Challemel-Lacour prononce un magnifique discours contre la politique radicale à laquelle il reproche de compromettre la république; M. Léon Say parle dans le même sens; réplique de M. Floquet, président du conseil.

Le 20, M. Naquet essaie de reprend une proposition de M. Léon Say tendant à l'affichage du discours de M. Challemel-Lacour; le Sénat refuse de l'entendre. Discussion générale du budget; discours de MM. Boulanger et Blavier.

Chambre des députés. — Le 14, adoption après urgence déclarée d'un projet de loi modifiant le service militaire des chemins de fer. Le gouvernement dépose un projet tendant à autoriser la Compagnie du canal de Panama à proroger ses échéances pour trois mois; l'urgence est votée par 333 voix contre 155.

Le 15, vote d'un crédit de 50 000 francs destiné à secourir les familles des marins français qui ont péri en 1888. Suite de la discussion générale de la loi militaire et passage à la discussion des articles. Discussion du projet de loi relatif à la compagnie de Panama, qui est appuyé par le ministre des finances. La Chambre, par 188 voix contre 262, refuse de discuter les articles.

Le 17, suite de la discussion de la loi militaire; les contre-projets de MM. Keller, Reille et Lanjuinais, qui visent l'article premier, sont repoussés.

Le 18, M. Arène adresse une question au gouvernement au sujet des élections de la Cochinchine: sur la proposition de M. Georges Roche, la Chambre décide qu'aucune élection n'aura lieu dans cette colonie avant le 20 avril 1889. Suite de la discussion de la loi militaire.

Le 19, suite de la précédente discussion; divers amendements de MM. Freppel, Rodat et de Montéty sont rejetés.

Extérieur. — Pendant les onze premiers mois de 1888, le commerce extérieur de la France s'est élevé à 3 663 588 000 francs pour les importations, et à 2 899 990 000 francs pour les exportations. Ces chiffres, comparés à ceux de la période correspondante de 1887, présentent une augmentation de 63 966 000 francs pour les importations et une diminution de 16 176 000 francs pour les exportations.

Serbie. — Dans les élections pour la Skouptchina les radicaux ont obtenu 504 sièges, les libéraux 98, les progressistes 5, les indépendants 18; il y a trois ballottages. Le ministre Garachanine a été battu dans les deux collèges où il se présentait.

Bulgarie. — Le ministère Stoïlof est démissionnaire.

Faits-divers. — Le préfet de la Seine a inauguré le nouveau pont Caulaincourt, qui traverse le cimetière Montmartre. — Une fête russe de charité des plus brillantes a été organisée à l'Hôtel Continental. — Un incendie a éclaté à Rome dans le palais Farnèse, occupé par l'ambassadeur de France; il a été rapidement éteint. — L'Alliance française, association pour la propagation de la langue à l'étranger, a tenu sa séance annuelle au Vaudeville, sous la présidence de M. Jules Simon. — Exécution capitale à Besançon de Cordelier, l'auteur de divers assassinats commis dans les environs de Montbéliard.

Nécrologie. — Mort du prince de Savoie-Carignan, amiral-général de la flotte italienne; — du prince de Hesse, père des princes de Battenberg; — du comte Paul Riant, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; — du diplomate russe, Alexandre de Jomini; — de M. Delacroix, ancien sénateur d'Eure-et-Loir; — du comte de Thun, ancien ministre de l'instruction publique et des cultes en Autriche; — du général de brigade en retraite du Cheyron.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris — Maison Quantin, 7 rue Saint-Benoît. (12006)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

2e SEMESTRE 1888. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 26. (25e ANNÉE.) — 29 DÉCEMBRE 1888.

LA NOEL DE GRAND-PÈRE

Récit de Provence (dédié aux enfants)

Dans mon pays de Provence, quand vient la Noël, les petits enfants s'amusent beaucoup, — je vais vous dire comment.

Il n'y a pas d'arbre de Noël, et on ne met pas ses sabots dans la cheminée, parce qu'on ne porte pas de sabots. On en porte si on veut, mais ce n'est pas l'usage du pays, ou du moins de mon village.

J'ai bien entendu dire que d'autres enfants mettaient leurs souliers dans la cheminée; moi, je n'ai jamais fait ça. D'abord je ne croyais pas à l'existence du bonhomme Noël : alors je n'aurais pas mis mes souliers dans la cheminée puisque selon mon idée il ne serait venu rien mettre dedans.

***

Comment donc s'amusent chez nous les petits enfants, pour la Noël?

Voilà, ils font des « crèches ». Et comment fait-on des crèches? Voici :

On prend une caisse de bois, de la grandeur qu'on veut, on la pose sur une table ou sur une étagère et, au lieu de laisser l'ouverture en l'air comme si on voulait la remplir de quelque chose, on la renverse sur le côté. De cette manière, l'un des côtés étant l'ouverture, elle a tout de suite l'air d'un théâtre.

Dans ce théâtre, on met des décors. Oh! les jolis décors!... Ce sont d'abord des pierres naturelles, les plus pleines de trous et de bosses qu'on puisse trouver dans la colline ou au bord de la mer.

Après cela, on va chercher de belles plaques de mousse bien verte. On en trouve dans la colline, du côté du nord, au fond des ravins où le soleil n'entre jamais. La mousse est là, qui vit bien tranquille, au pied des bruyères. Elle est épaisse et molle comme un beau tapis, — c'est vrai qu'on dirait du velours... mais c'est plus beau. Cette mousse est formée de milliers de petites étoiles vertes pressées les unes contre les autres. Il y a quelquefois dessus des aiguilles de pins qui sont tombées... on les écarte ou on les laisse, s'il n'y en a pas trop, car cela aussi est joli. Elle est tout humide, la mousse, puisqu'elle vit d'humidité... On enfonce ses cinq doigts tout droits dedans, puis, bien doucement, on glisse sa main par-dessous, à peu près comme on fait pour prendre une toupie en train de tourner... Quand on a placé ainsi sa main, on la soulève avec précaution; de tous les côtés les brins de mousse s'arrachent et on a une belle plaque, avec les racines qui portent de la terre mouillée, légère... on dirait véritablement une prairie, une prairie tout entière. Quelquefois une fougère naissante est venue avec; alors, il semble tout à fait qu'on a dans la main une grande prairie, avec un grand arbre au milieu! Quand on a la mousse (on peut en prendre aussi sur les murailles, toujours au nord, mais celle-là est moins souple, moins belle, moins vivante), on la porte à la maison et on la met, à son idée, sur les pierres qui font le décor du théâtre.

Et, tout de suite, les pierres ont l'air d'être des montagnes... Voici des chemins pour les charrettes, d'autres où ne peuvent passer que les mulets et les hommes,

d'autres où ne pourront venir que les chèvres seulement... le berger sera bien forcé de rester plus bas... ce sont des cimes inaccessibles.

Quand tout ce pays est bien arrangé, on pense à montrer qu'il y a de l'eau ; alors on pose un morceau de vitre ou de miroir entre deux pierres... on fait déborder, par-dessus, tout autour, un peu de mousse verte, et voilà un bassin, une source... Ah! que c'est beau!

Mais le décor n'est rien. Il faut que la pièce commence. C'est toujours la même, et elle est si touchante! Le petit enfant Jésus est né dans une étable... Il est couché sur de la paille. Sa mère et saint Joseph le regardent, et, de tous les côtés, des paysans, des pâtres lui apportent des présents, parce qu'un ange, descendu du ciel, leur a annoncé cette grande nouvelle... Il vient aussi des rois, pour voir Jésus dans son berceau... Ceux-là, une étoile marche devant eux, qui leur montre le chemin.

***

Pourquoi est-ce une grande nouvelle, la naissance de Jésus? Parce que ce petit enfant, devenu un homme, a appris à tout le monde de très belles, de très bonnes choses que, depuis ce temps, les mères et les pères conseillent toujours à leurs enfants.

Il a conseillé, le premier, à tous les hommes de s'aimer beaucoup entre eux, de ne pas se faire du mal, et d'aimer même les bêtes, en souvenir de l'âne et du bœuf qui le réchauffaient en soufflant sur lui leur haleine chaude lorsque, tout petit et tout nu, il était couché sur la paille.

... Voilà donc la pièce qu'il faut montrer.

Au plafond de la crèche, on a collé du papier bleu, c'est le ciel. On y a même collé des étoiles en papier d'argent. De ce plafond, c'est-à-dire du ciel, — tombent deux ficelles; l'une au bout de laquelle est suspendu l'ange Gabriel, sa trompette à la main, les deux ailes ouvertes — (il plane, annonçant la bonne nouvelle), ...l'autre, au bout de laquelle l'étoile, — une comète, — qui guide les rois mages ; ils sont trois, dont un nègre, qui a un turban, — et ils portent l'encens, la myrrhe et l'or.

Tous ces personnages, chez nous, on les achète au marché, de bons paysans qui les ont faits en terre, — avec leurs doigts. Il y en a de toutes les grandeurs; ils sont peints « artistement ». Les couleurs sont tendres et vives. C'est vraiment très gai. Les personnages ont les costumes du pays où on les a faits.

Voici une femme qui va porter à Jésus un petit poulet. Elle le tient par les pattes, la tête en bas, — pauvre bête! Elle a un grand, grand chapeau noir, grand comme un parapluie, — à cause du soleil; — c'est la mode de mon pays.

Voici un joueur de tambourin. La courroie de son long tambour est passée à son bras gauche. La caisse de l'instrument lui bat les jambes... Il marche, et pendant que sa main droite bat le tambourin avec la fine baguette, sa main gauche rapproche de ses lèvres la petite flûte dont il va jouer en même temps.

Et puis, une foule de personnages suit ceux-là. Il y a le berger, en grand manteau, avec tous ses moutons. Il y a la vieille qui file. Il y a ceux qui portent des agneaux. D'autres qui portent des sacs... Chacun fait ce qu'il peut.

Tous ces personnages, on les dispose du mieux possible dans le théâtre qu'on a préparé.

Premièrement, dans une cabane ouverte à tous les vents, sur un peu de paille, on met le petit enfant Jésus, — puis ses parents, qui sont assis pas trop loin; puis l'âne et le bœuf, tout près de lui, couchés, leurs genoux pliés sous eux et le museau très près de celui qu'ils veulent réchauffer.

Ensuite, on pose les personnages qui sont déjà arrivés, ceux qui sont entrés, et qui se retireront tout à l'heure pour faire place à d'autres... Quand les rois sont dans la crèche, il y a une chose drôle, — c'est que l'étoile d'or — la comète — est bien forcée de les attendre tranquillement dehors!...

Enfin, on arrange de tous les côtés tous les autres... Ici des bergers qui écoutent l'ange... pendant que les moutons broutent la mousse — qui joue le rôle de l'herbe. Là des gens qui se sont rencontrés au détour du chemin. — Où allez-vous? — A Bethléem. — Venez donc avec moi. — Pourquoi faire? — Je vous expliquerai ça en route, — venez vite! Je suis pressé! — Et, de tous les côtés, les gens vont dans tous les sentiers... Il faut prendre soin qu'ils soient presque tous tournés dans la direction de la crèche, — puisqu'ils s'y rendent.

Et voilà comment s'amusent pour la Noël les petits enfants dans mon pays de Provence.

***

Mais je vous ai dit tout ça parce que j'ai quelque chose à vous conter que je tiens de mon grand-père.

Quand il était petit... il y a cent ans de cela! Mon Dieu, oui!... Comme le temps passe tout de même! Il faut bien l'employer, voyez-vous!... Quand il était petit, mon cher grand-père, qui est mort depuis quinze ans, eut envie, lui aussi, de faire une crèche.

Son père, à lui, lui conseilla de la faire dans une grande cheminée qui servait rarement, une de ces cheminées à manteau, comme on dit, si grandes que deux grandes personnes peuvent s'asseoir dessous.

Vous pensez quelle joie! La crèche serait si vaste!... Il fallait des personnages hauts comme toute la main, au lieu qu'il y en a beaucoup qui sont gros seulement comme le petit doigt.

On fit donc la crèche dans cette grande cheminée qui était celle du salon, — et du feu dans la cheminée de la salle à manger qui était à côté du salon... Cet hiver-là il ne faisait pourtant pas froid du tout, mais

pour la Noël, chez nous, en ce temps, on bénissait encore le feu. Et puis, le feu, — c'est si gai à voir!

Or, voici comment se faisait la bénédiction.

*
* *

Quand toute la famille était réunie, avant de se mettre à table.... oh! les belles tables de Noël, blanches, étincelantes et si chargées de beaux fruits, de dattes et d'oranges — ornées de laurier vert!... Je dis donc que, devant la table mise et tout le monde présent, le plus vieux ou le plus petit de la famille s'avançait vers la cheminée et là, étendant la main vers la flamme du foyer, il disait : « Sois béni, feu! Tu nous réchauffes, tu cuis notre pain! sois béni. Et ne nous fais jamais de mal! ne deviens jamais l'incendie... Nous t'aimons, feu, et nous te bénissons! » Après ces paroles, ou d'autres à peu près pareilles, on se mettait à table, et on mangeait joyeusement.

Le plus joli de la Noël, c'était que, ce soir-là, — et cette bonne habitude du moins dure encore — les familles se réunissaient de très loin. Ceux qui étaient séparés toute l'année se retrouvaient ce soir-là. On voyait des fils, pauvres, partir deux jours avant la Noël, à pied, à travers les montagnes, pour aller voir leur vieille mère. Et, eux aussi, comme les visiteurs du petit Jésus, ils portaient quelque chose... un poulet... un sac de châtaignes... Ces coutumes vont se perdant. Elles avaient du bon. Elles signifiaient qu'avant tout, je vous dis, nous devons nous aimer les uns les autres, car la vie est courte et souvent triste. En s'aimant, on est presque heureux.

*
* *

Et pendant le repas, de temps en temps, les enfants regardent leur crèche, pour voir si rien n'a bougé... mais rien ne bouge, s'ils n'y touchent pas!

Revenons à mon grand-père. La crèche fut faite, comme j'ai dit, dans la grande cheminée. C'était magnifique. On alluma des lampes. Les voisins vinrent voir. On en parla beaucoup dans tout le village.

« Et vous allez détruire cette belle crèche! comment pourrez-vous faire ça! »

Non, on ne la détruisit pas! Il fut convenu que la crèche resterait jusqu'à l'année prochaine, dans la grande cheminée. Et elle y resta, en effet; seulement on fit tomber, devant, — un rideau, et elle attendit la Noël prochaine.

— « N'y touche pas, Jacques, jusqu'à la Noël, avait-on dit à mon grand-père. Le bonhomme Noël ne serait pas content! »

Mais le diable est fin... Et comme la Noël suivante approchait, mon grand-père, le petit Jacques, était très tourmenté de l'idée de la crèche.

Tout était-il bien resté en ordre, depuis un an? la mousse était-elle encore verte? et toutes ces grandes branches de houx, avec des fruits rouges, ces tiges de bruyère, qui jouaient des forêts véritables, ne faudrait-il pas les renouveler?... Jacques était donc très tourmenté.

Une nuit, la veille de la Noël, il n'y tint plus; il se leva tout doucement... (à huit ans, on se lève tout seul), il alluma une allumette qu'il avait gardée, ce qui lui était encore plus défendu que tout le reste, et, une bougie à la main, il alla visiter sa crèche.

*
* *

Comme le cœur lui battait lorsqu'il souleva le rideau!... Tout était bien en place. Voici les rois, l'étoile, les bergers, et la cabane où est Jésus sur de la paille!

Tout à coup (comment cela se fit-il, on n'a jamais su!) un jet de lumière éblouit l'enfant « Au feu! au feu!... Maman! au feu! » La crèche était en feu... La cheminée tirait bien: en un clin d'œil le rideau eut flambé et laissa voir la crèche, le beau théâtre, avec ses personnages pauvres et riches, bergers et rois, qui brûlait!... Les forêts se tordaient en crépitant. Les fruits rouges des houx se tortillaient au bout des branchettes noires et tombaient dans les prairies sèches qui se mettaient à fumer. Les bruyères, qui avaient encore leurs fleurs violettes, jetaient des bouffées de flamme... on eût dit un incendie de poudrière!... La ficelle de Gabriel, léchée par la flamme, se rompit tout à coup, — et Gabriel, la trompette en main, les deux ailes ouvertes, tomba lourdement sur un berger qui tomba sur un mouton, — malheureusement, car le mouton étant plus dur que la mousse, le berger se rompit un bras, comme Gabriel s'était cassé une aile.

Des gens qui causaient au bord des ravins furent précipités dans l'abîme. Les deux rois blancs devinrent noirs, et, chose curieuse, le noir nègre, — s'étant écaillé — devint tout blanc... C'étaient comme autant de miracles, — pas risibles du tout, — et si curieux pourtant qu'au lieu d'éteindre l'incendie, tout le monde de la maison, qui était accouru, restait là à le regarder... en bonnet de nuit!

L'eau de la source, qui semblait gelée parce que c'était du verre, — fondit! — les pierres se fendirent et dégringolèrent — et enfin l'étoile descendit du ciel et, tout enflammée, brilla d'une vraie lumière!

Mais le plus beau, le voici... La cabane où était Jésus, étant bien à l'abri sous un enfoncement de grosses pierres, brûla la dernière... Tout était presque fini, vu le bon tirage de la cheminée, quand la paille sur laquelle reposait Jésus commença à prendre feu...

... Mon grand-père, qui était petit, poussa un cri!... s'élança dans la cheminée, saisit l'enfant Jésus dans les ruines fumantes et le déposa sur le tapis au milieu des applaudissements.

Et voilà comment mon grand-père a sauvé le Sauveur du monde et cela, parce qu'il l'aimait, ayant lu l'Évangile où il est écrit : « Aimez-vous les uns les autres. »

Les personnages ayant été repeints, on refit l'année

suivante une très belle crèche à mon grand-père — et elle est toujours dans la cheminée. Je la garde encore, sous un rideau, mais personne ne peut la voir. — Jamais! j'ai bien trop peur qu'on me la brûle.

JEAN AICARD.

BELLE-SŒUR

Nouvelle (1)

Le dimanche d'après, vers midi, comme les d'Audouaire prenaient le café au salon, Jacques survint inopinément. Grand, découplé, cambré, beau de jeunesse, de décision, de franchise, il fondit comme un lévrier au cou de sa cousine, de sa « tante », de son « oncle ». Et de bavarder, et de rire. Il rapportait une moisson de notes pour Élisée Reclus, une caisse de « brimborions » pour la famille, et « dans sa case à souvenirs » toute une provision d'historiettes, dont il commença séance tenante le déballage. Nicette dut l'interrompre :

— Oh! mais tais-toi. J'ai quelque chose à te dire.

Elle parla de Mme Bertaut, de Sophie, de Thérèse, les lui peignit avec enthousiasme.

— Je vois ce que c'est. Vous complotez de me marier.

Nicette se récria malicieusement.

— Jamais, par exemple! Un garnement comme toi, sempiternel arpenteur de continents, enjambeur d'océans, affronteur d'épidémies.

— Pas un mot de plus, ou je les épouse.

— Toutes les deux?

— Très sérieusement, Jacques, dit Mme d'Audouaire, elles sont de tout point accomplies et charmantes. Et, s'il est vrai que tu songes à te marier...

— Vrai, comme on peut revenir de Panama.

— Eh bien, sans te donner aucun conseil, fais attention à elles.

— A Sophie, surtout, ajouta Nicette.

— Ah! c'est Sophie... Mlle Sophie, qu'il faut que?...

— Il ne faut rien, grand fou... Nous n'aurions garde même de t'indiquer un choix.

— Enfin, des deux, Sophie.... Mlle Sophie est celle que...

— C'est l'aînée.

— Et la plus belle.

— Peut-être.

— Oh! si maman.

— Enfin, la plus... intéressante.

— Très sérieusement aussi, vous me donnez envie de les connaître.

— Tu les verras ce soir. Elles dînent ici.

— Ah!

— Tu sauras, Jacques, qu'elles ne veulent pas se marier.

— Bon!... C'est complet.

— Qu'est-ce qui est complet?

— Le complot... Je me sauve. J'ai mes malles à défaire, quelques amis à voir.

Et il partit avec M. d'Audouaire, qui filait à son cercle.

. . . . . .

Au *five o'clock* Nicette accueillit les trois hôtesses de la maison Valin par ces mots :

— Il est arrivé.

— Qui? M. Brun? demanda Thérèse en souriant.

Mme Bertaut pâlit; Sophie rougit et dit à Nicette :

— Je regrette... Si nous avions su...

Jacques parut. Il se présenta lui-même aux dames Bertaut avec une désinvolture bon enfant, qui ne déplut pas à la mère, mit la fille cadette à l'aise, mais l'aînée à la gêne.

A table il fut beau parleur et beau convive. Il répondait aux questions, ripostait aux amicales taquineries de sa cousine, tirait de son « sac de voyage » cent anecdotes, un peu bruyant avec sa voix sonore et son impétueuse parole. A défaut d'esprit, il avait tant de belle humeur, une si jaillissante gaieté, que c'était plaisir de l'entendre... Mme Bertaut l'étudiait. Nicette et Thérèse lui étaient tout yeux et tout oreilles, se souriant parfois l'une à l'autre. Sophie restait sérieuse, l'air inattentif et comme importuné. A plusieurs reprises Jacques lui parla; il ne put obtenir d'elle qu'un balbutiement contraint. Au dessert, quand on porta la santé du *revenant de Panama*, — « revenant, mais pas fantôme », fit-il observer, — Thérèse avança gracieusement son verre, Sophie leva le sien à peine. Et elle ne sut pas dissimuler une impression de soulagement, lorsque d'assez bonne heure il se retira, annonçant que le lendemain matin il empoignerait sa valise pour aller causer à Genève avec « le patron » qui l'attendait.

Nicette le reconduisit jusqu'au palier.

— Comment les trouves-tu, Jacques?

— Mais très bien.

— N'est-ce pas que Sophie est belle?

— Très belle... Un peu lourde, et pas très aimable.

— Elle est si timide!

— Sa sœur est plus gentille.

— Reviens-nous vite, dis?

— Le plus tôt que je pourrai, ma mignonne.

Elle prit ses amies à part dans un coin du salon.

— Eh bien, leur demanda-t-elle, que pensez-vous de mon cousin?... Un grand fou, mais si bon garçon!

— Il est charmant, déclara Thérèse.

Sophie se taisait.

— Je crains, lui dit Nicette, qu'il ne vous ait pas plu.

---

(1) Suite. — Voy. le numéro du 15 décembre.

— Pourquoi? répondit Sophie. Et ses joues s'embrasèrent.

A la maison Valin, sa mère et sa sœur lui reprochèrent doucement son peu de bonne grâce envers le parent de leurs amis. Elle les laissa dire, les embrassa et passa dans sa chambre.

*
* *

Nicette s'étonnait qu'à première vue Jacques et Sophie ne se fussent pas pris les yeux, sinon le cœur. Naïvement elle jugeait son cousin irrésistible et admirait dans son amie, jusqu'à l'exagération, ce qui lui manquait le plus à elle-même : la taille, l'éclat de santé, l'opulence plastique. Elle ne rendait pas assez justice, de ce chef, à la nature plus sobre, plus fine et plus élégante de Thérèse, qu'elle appréciait, certes, mais à qui elle refusait l'étoffe d'une rivale possible pour Sophie.

Jalouse d'expliquer les choses au mieux de son désir, elle se disait : « Jacques a effarouché Sophie par sa hardiesse et sa pétulance. Cet effarouchement a provoqué chez elle un repliement sur soi, qui a bien pu le piquer. Mais à son retour, quand ils se connaîtront mieux, moi aidant, m'employant à le modérer lui, à l'enhardir elle, il faudra bien qu'ils s'aiment. Ils sont si beaux et si bons tous les deux! »

Tandis que Nicette couvait ce roman, Mme Bertaut se demandait si Jacques Brun, fait comme il l'était, avait réellement déplu à Sophie. Ce n'était guère vraisemblable... Ne lui aurait-il pas trop plu, au contraire, éveillant ainsi en elle une attraction contre laquelle s'étaient aussitôt dressés ses scrupules de chrétienne liée par un vœu?

Mme Bertaut avait pris et fait prendre à ses filles pour directeur le directeur même de Mme et de Mlle d'Audouaire, un vicaire de Saint-Philippe-du-Roule. Elle lui dit sa perplexité. Le prêtre parla à ces demoiselles, leur déclara, au confessionnal, que leur vœu de célibat était non seulement téméraire et puéril, mais indû. Il les en releva formellement et les exhorta à se préparer au mariage sous les auspices de leur « si pieuse et si prudente » mère.

Elles étaient trop dévotes pour ne pas se croire délivées. Thérèse en éprouva une satisfaction secrète; Sophie un grand trouble.

Elles avaient été présentées par les d'Audouaire dans des familles amies. Quelques bals étaient annoncés, en vue desquels on les avait décidées à prendre des leçons de danse et à s'équiper chez la couturière. Le premier eut lieu vers la fin de janvier. Mme d'Audouaire y accompagna les Bertaut, tandis que, le cœur un peu gros, Nicette se faisait conduire par son père aux Variétés, pour « bien rire ».

Thérèse eut beaucoup de succès; elle se révéla Parisienne et mondaine de race. Jolie, bien faite, habillée à ravir, l'oreille et le pied au rythme, souriante et sachant répondre, son léger embarras de débutante lui était une grâce de plus. Les cavaliers se la disputaient.

Sophie, au contraire, était percluse de timidité. Gauche, portant la toilette un peu en provinciale, muette, presque maussade, dansant d'un bloc et mal en mesure, ses grands yeux noirs éteints d'ennui, on l'admirait telle quelle, pour sa magnifique floraison de femme. Les hommes la regardaient beaucoup. Quoiqu'on n'eût à attendre d'elle ni une parole ni un sourire, que ce fût un travail de la faire tourner, massive et contrainte, on l'invitait, pour la voir de plus près, pour la respirer, pour la toucher.

Dans la voiture qui les remmenait, tandis que sa sœur, grise de plaisir, babillait, elle se prit à pleurer. En se dévêtant, il lui sembla sentir sur elle la brûlure des regards et des étreintes. Elle en était confuse et énervée. Elle rêvassa plutôt qu'elle ne dormit. Au réveil, la tête chantante et lasse, elle pensa que si Jacques Brun avait été à ce bal, il l'aurait invitée.

*
* *

A quelques jours de là, il reparut, à l'improviste comme d'habitude.

Il revenait, assez friand de revoir la nouvelle amie de sa cousine : non pas Sophie, qui s'était montrée si peu avenante et qu'on semblait justement vouloir imposer à son choix, — mais Thérèse.

Oui, Thérèse. Il avait dans sa remuante existence de jeune homme fort couru le sexe, à la hussarde, négligeant les bonnes fortunes, qui ne lui eussent pas manqué, pour les vulgaires aventures, ne demandant aux femmes que d'être bien en chair, les préférant bêtes (il l'avouait entre hommes) « parce que c'est plus nature », changeant de maîtresses comme d'auberges, sans jamais s'attarder au sentiment. Or, à présent que, sa fougue amortie, il accueillait l'idée du mariage, il rêvait par contraste une compagne d'existence aussi dissemblable que possible, dans la forme comme dans le fond, de ces passantes accostées au long de la route. Il ambitionnait du nouveau, c'est-à-dire de l'idéal. Thérèse, avec sa fine joliesse, sa grâce délicate, lui paraissait « tout à fait cela »; tandis que la beauté plus matérielle de Sophie se rapprochait de son ancien type favori, maintenant abjuré. Pourtant il voulait « voir encore ».

Il vit. Il trouva Thérèse plus jolie qu'il ne se la rappelait, et si sémillante! — Sophie moins sauvage, mais empruntée toujours, et trop bien portante décidément.

Son choix était fait. Toutefois, pour ne pas entrer en lutte avec sa tante « et sa petite têtue de cousine », pour avoir le temps de se concilier Mme Bertaut et de s'attacher Thérèse, il n'eut garde de se déclarer. Il se posa auprès de la mère en aspirant gendre, mais fit pareillement et discrètement la cour aux deux filles.

Les cinq femmes prirent ainsi le change dans le sens de leur désir ou de leur attente. En conscience, il croyait cette équivoque inoffensive. Moins léger ou plus fat, il eût craint de préparer à Sophie une douloureuse déception. Et de fait la pauvre fille marchait au sacrifice. Ses scrupules levés, envisageant le mariage presque comme un devoir, estimant juste et dans l'ordre, en sa qualité d'aînée, de s'établir la première, voyant que sa mère acceptait la recherche de Jacques, elle laissait de jour en jour son cœur aller plus à cet aimable garçon. Chacun autour d'elle ne le lui décernait-il pas à l'envi pour prétendant, Thérèse comme les autres, Thérèse, qui, peu sentimentale, pénétrée des prérogatives de sa sœur et la chérissant, ne voyait en M. Brun qu'un futur beau-frère très sympathique? — Mme d'Audouaire était contente; Nicette exultait. Seule Mme Bertaut, par instinct maternel, demeurait soucieuse, sans bien discerner pourquoi; car elle non plus ne doutait pas que le jeune homme prétendît à Sophie.

Les choses suivaient ce cours, quand les D... donnèrent un second bal. Jacques y fut invité naturellement. Par exception, Nicette voulut y aller, « pour le voir danser avec Sophie ». Les épaules amplement drapées, elle se blottit au second rang des chaises, derrière sa mère et Mme Bertaut, se dérobant ainsi aux remarques des regards et aux invitations possibles. Toute la soirée, elle resta « à son créneau », les yeux braqués sur son cousin et sur son amie.

Les deux sœurs retrouvèrent leur succès du bal précédent. Thérèse fut, sans conteste, la reine de la soirée. Même Jacques se piqua un peu de la voir si triomphante au bras des autres cavaliers. Pourvu qu'on la fît bien tourner, peu lui importait qui. Même, par deux fois, elle reprocha à Jacques de brouiller les pas. L'ingrate!

L'ingrat! Sophie, froide, inerte, inexpressive avec tous ses danseurs, s'animait avec lui. Pour lui, pour lui seul, sa lourde raideur de statue s'assouplissait. Il n'y prenait pas garde, occupé à suivre du regard la brillante gravitation de Thérèse par le bal. Pauvre Sophie! Dans la dernière valse qu'ils dansèrent ensemble, une longue valse tantôt paresseuse, tantôt bondissante, il ne sentit pas cette riche taille s'abandonner à l'enlacement banal de son bras, cette tête radieusement alanguie se coucher presque sur son indifférente épaule, tout ce beau corps frémir contre le sien. A la fin elle ferma ses yeux noyés d'extase. Oh! qu'il l'emportât comme une proie; elle serait bien heureuse! Quand il la ramena, pourpre et palpitante, à sa place, elle avait pour lui des regards d'esclave.

— Comme elle l'aime! se dit Nicette. La douce disgraciée pensait qu'il devait être divin d'aimer ainsi, et que cela lui était défendu à elle, sous peine de ridicule et de torture. Elle étouffa un soupir; et se penchant vers son amie qui semblait perdue dans un rêve, elle lui dit à l'oreille :

— Sœur chérie!

Sophie en rentrant se jeta dans les bras de sa mère. Muet aveu. Elle s'endormit, aussitôt couchée; mais ses lèvres inconsciemment baisaient l'oreiller et murmuraient : « Jacques! Jacques! »

*
* *

Le lendemain, sur les deux heures, Jacques Brun vint chez les d'Audouaire en tenue de visite. Il ne trouva que Nicette.

— Sais-tu, lui dit-il, où je vais?

— Non.

— En face.

— Pour faire ta demande?

— Oui.

— Oh! quel bonheur!

— Je voudrais que ces demoiselles ne fussent pas là. Va les prendre; veux-tu? et emmène-les. Je ferai un tour pour t'en donner le temps.

Tandis qu'il montait l'avenue, Nicette la traversait comme une fauvette boiteuse.

— Mes chéries, dit-elle aux jeunes filles, je vous enlève. Quelqu'un va venir tout à l'heure parler à votre mère. Vous devinez bien qui, et pourquoi?... Oh! ma petite Sophie!

Éperdue de joie et de confusion, Sophie se laissait embrasser par Nicette, embrasser par Thérèse. Que ne mourut-elle en cet instant!

— Allons-nous-en, allons-nous-en.

Elle tremblait que Jacques ne les surprît. Mme Bertaut fut prévenue, et Nicette emmena ses amies.

Les trois jeunes filles s'installèrent en observation dans la chambre de Mlle d'Audouaire, Nicette debout contre la croisée, Sophie assise un peu en arrière; Thérèse allait et venait dans la pièce, en fredonnant la romance-valse de *la Vague :*

Mon bien-aimé, veux-tu donc que je meure?

Enfin Nicette signala son cousin. Sophie l'avait aperçu avant elle. Thérèse vint à la croisée. Elles le virent entrer sous la voûte de la maison Valin et restèrent silencieuses, le front collé aux glaces. Au bout d'un quart d'heure, il ressortit tête basse, l'air abattu, parut hésiter où se diriger, tourna comme au hasard à main droite.

— Qu'est-ce qu'il y a? pensèrent-elles. Que s'est-il passé?

Elles se regardaient sans parler.

Au bout de quelques minutes, Nicette n'y tint plus.

— Restez, dit-elle à ses amies. Moi, je suis curieuse; je vais aux nouvelles.

*
* *

Elle mit sa pelisse, son chapeau et sortit.

— Ah! Nicette, s'écria Mme Bertaut en la recevant, ce n'est pas Sophie qu'il demande, c'est Thérèse.

— Comment! fit Mlle d'Audouaire consternée. Mais Sophie l'aime.

— Vous le craignez aussi, n'est-ce pas?

— Qu'avez-vous répondu à Jacques? Vous avez refusé?

— Non. Seulement il a dû voir... Oh! j'étais suffoquée... Je lui ai dit que je transmettrais à Thérèse sa demande, sans l'appuyer ni la combattre. Sur quoi, je me suis levée. Il avait l'air bien malheureux. Je le crois très épris de Thérèse.

— Pourquoi pas de Sophie?

— Toutes deux méritent également de plaire, Nicette; et les préférences du cœur sont aussi involontaires qu'invincibles. M. Brun n'était pas engagé envers l'une; je ne peux lui reprocher d'avoir choisi l'autre... Ce serait chose toute simple, si Sophie ne l'aimait pas.

— Elle l'adore. Cela sautait aux yeux cette nuit.

— Que faire?

— Oui, que faire? Et d'abord que répondre à vos filles? Car elles savent qu'il est venu et à quelle intention. J'ai eu l'imprudence de le leur dire... Voyez-vous, je suis maladroite comme je suis difforme.

— Chère petite, ne vous accusez pas. Vous êtes tout cœur. On ne peut que vous chérir et vous bénir.

— Tant pis pour lui! s'écria Nicette en essuyant des larmes. Pensez donc, madame! c'est déjà trop qu'il n'épouse pas Sophie. Que serait-ce s'il épousait Thérèse?

— Mais je ne peux pas mentir.

— Mais dire la vérité, ce serait porter un coup affreux à Sophie.

— Je ne la dirai qu'à Thérèse.

— Pas même à elle.

— Pourquoi?

— On ne sait pas. Si elle apprenait que Jacques la recherche, peut-être que...

— Elle ne pense pas à lui.

— Elle se mettrait à y penser.

— Elle aime tant sa sœur!

— Elle ne consentirait pas à la supplanter, ce n'est pas douteux; mais elle pourrait souffrir de son sacrifice, et, malgré elle, lui en vouloir... Non, madame, il faut les tromper toutes deux et tromper Jacques. C'est mal, je le sais...

— Et bien chanceux, Nicette.

— Avant tout, il faut que Sophie ne meure pas de chagrin.

Mme Bertaut pâlit :

— Quel mensonge leur faire alors? Dites, Nicette, quel mensonge?

La jeune fille demeura quelques secondes, les yeux au tapis.

— Comment s'est terminé votre entretien avec Jacques?

— J'ai dit à M. Brun qu'il n'eût pas à s'étonner, ni à s'offenser, si ma fille prenait le temps de réfléchir. A quoi il m'a répondu qu'il se tiendrait discrètement à l'écart, en attendant son sort, et ne remettrait les pieds chez vous qu'à l'appel de sa tante.

— Cela nous laisse du répit quant à lui. Mais de quelle fable payer Sophie et Thérèse? Car, elles, nous allons les revoir, et elles ne vont pas manquer de nous questionner.

— Où est votre mère, Nicette?

— A Rueil. Elle doit revenir par le train qui arrive à quatre heures et demie.

— Allons l'attendre à la gare. Elle est de si bon conseil. Elle nous donnera quelque idée. Il est d'ailleurs indispensable que nous nous concertions toutes trois avant de revoir mes filles.

— Partons, fit Mlle d'Audouaire; car elles doivent se demander ce que je deviens et pourraient bien, ne me voyant pas rentrer, venir me relancer ici.

Afin de ne point passer en vue des fenêtres du 202, Mme Bertaut et Mlle d'Audouaire sortirent par une porte du jardin qui s'ouvrait sur une ruelle du quartier Marbeuf.

MAURICE JOUANNIN.

(*La suite prochainement.*)

LES PARLEMENTS DU MONDE (1)

Le Landesausschuss d'Alsace-Lorraine

I.

Dans le beau livre de M. Charles Grad, *l'Alsace, le pays et ses habitants* (2), il y a une étude sur le *Landesausschuss* ou Délégation d'Alsace-Lorraine.

L'auteur nous a décrit l'édifice en bois et en briques, « assez semblable à un chalet suisse ou à une laiterie », situé entre le palais de l'Université et le palais impérial, sur la promenade des Contades à Strasbourg.

Cette assemblée se compose de cinquante-huit membres.

Sur ces 58 députés, 34 sont *délégués* par les Conseils généraux des trois départements, 4 *nommés* par les Conseils municipaux des villes de Strasbourg, Metz, Colmar et Mulhouse, 20 sont *élus* par le suffrage à deux degrés des cercles ruraux.

La durée du mandat est de trois ans, sans distinction d'origine.

---

1. Voy. dans la *Revue* : *le Reichstag d'Allemagne*, numéros des 4 et 11 août; *la Skouptchina de Serbie*, 8 septembre; *les Cortès de Portugal*, 29 septembre 1888.

2. Hachette. — Un beau volume grand in-4°, contenant 386 gravures et 17 cartes.

Au banc du gouvernement siègent M. de Hofmann, secrétaire d'État, chargé du portefeuille de l'intérieur, et trois sous-secrétaires d'État, MM. Ledderhose, de Mayr et de Puttkamer. — Le président de l'assemblée est M. Jean Schlumberger.

Primitivement la Délégation n'avait que voix consultative : le décret impérial du 29 octobre 1874, en l'instituant, l'autorisait seulement à donner son avis sur le budget annuel et les projets de loi relatifs à l'Alsace, avant qu'ils fussent discutés au Reichstag.

La loi du 2 mai 1877 autorisa le gouvernement à faire des lois particulières à l'Alsace-Lorraine et à promulguer le budget annuel, sans les soumettre au Reichstag, avec le seul assentiment du Bundesrath de l'empire quand le *Landesausschuss* y aurait adhéré.

La loi du 4 juillet 1879, en transférant de Berlin à Strasbourg le siège du gouvernement d'Alsace-Lorraine, en autorisant l'empereur à déléguer ses pouvoirs à un *statthalter* ou lieutenant général, en établissant aux côtés de celui-ci un ministère du *Reichsland* (Alsace-Lorraine), a accru encore les pouvoirs de la Délégation : elle a obtenu une sorte d'initiative emportant le droit de proposer au gouvernement des projets de lois pour l'Alsace-Lorraine; le nombre primitif de ses membres a été augmenté.

Mais les excursions sur le terrain politique lui ont été à peu près interdites; par exemple, elle n'a aucune influence sur la police, dont les rigueurs ont redoublé dans les derniers temps.

Aux indications données par M. Charles Grad dans l'ouvrage cité ci-dessus, nous sommes en mesure d'ajouter quelques détails qui achèveront de donner une idée du rôle et de la physionomie de cette assemblée.

II.

L'institution du *Conseil supérieur de l'agriculture* a provoqué dans une des dernières séances du Landesausschuss, ordinairement si paisible et si calme, un éclat violent. A l'ordre du jour figurait la troisième lecture d'une loi pour la répression des délits ruraux. Dans la discussion générale, M. le curé Winterer, l'un des leaders de l'opposition, venait de se prononcer contre le projet du gouvernement. Sur quoi M. Grad déclara de son côté qu'il ne pourrait non plus voter la loi en discussion, motivant sa décision sur le fait que les dispositions de cette loi mettaient de nouvelles armes entre les mains de la police. Or, selon l'orateur, l'expérience avait montré quel risque il y avait d'augmenter l'ingérence de la police, beaucoup trop disposée à agir en considération des personnes plutôt que des choses. C'est ce qui ressortait tout particulièrement de l'interprétation de la loi votée l'an passé sur l'observation des fêtes légales. Les agents de police sévissent contre les gens classés politiquement comme *mauvais sujets*, tandis que les *bons sujets* ou les individus considérés comme tels jouissent de tous leurs ménagements. Cette tendance du gouvernement à prendre en considération les personnes bien notées, plus que le but à atteindre dans l'intérêt public, se serait encore manifestée d'une manière éclatante dans le choix fait pour la composition du Conseil supérieur de l'agriculture. La composition de ce conseil montrait qu'il s'agissait moins pour le gouvernement de servir l'agriculture que de favoriser certaines personnalités au détriment de l'intérêt général. Des agronomes en renom, exploitant de grands domaines, désignés par l'opinion publique pour entrer dans le conseil en question, à cause de leur expérience et de leurs sacrifices pour l'avancement de l'agriculture, se trouvaient systématiquement exclus, parce que la police les désignait comme *mauvais sujets* pour des raisons politiques. Dans une séance précédente, M. Grad avait déjà dû réprouver une autre mesure du gouvernement interdisant aux comices agricoles de choisir leurs présidents à l'élection, pour attribuer la présidence aux directeurs de cercles ou à des personnages bien pensants nommés par le statthalter. En écrasant l'initiative libre, pour lui substituer partout l'action officielle, le gouvernement n'améliorait pas la condition de l'agriculture, et des esprits libéraux ne pouvaient approuver ses mesures.

Rien de plus naturel que cette conclusion, parfaitement d'accord avec l'opinion publique dans le pays. Modérées dans la forme et par le ton de l'orateur, les observations présentées et les objections faites en ces termes paraîtraient bien pâles dans nos assemblées législatives de France. Au sein du Landesausschuss d'Alsace-Lorraine, les commissaires du gouvernement ne supportent pas la critique comme des ministres français. Les députés partisans de la dictature, soucieux d'exploiter le pouvoir établi pour leurs petits intérêts personnels, n'admettent pas non plus la contradiction de la part d'un adversaire politique. D'abord le sous-secrétaire d'État pour l'agriculture protesta en termes très vifs contre le jugement porté par M. Grad sur la composition du conseil supérieur. Renchérissant sur les paroles du ministre, le baron Hugues Zorn de Bulach, candidat malheureux aux dernières élections pour le Reichstag et nommé président du nouveau Conseil de l'agriculture en manière de compensation, releva avec des airs de hauteur les observations du député de l'opposition. Si M. de Bulach, sans s'attirer seulement un rappel à l'ordre, a pu se servir contre son collègue d'expressions peu parlementaires, c'est qu'il se sentait personnellement atteint. Mais la colère ne tient pas lieu d'arguments, et le Conseil supérieur de l'agriculture n'a pas lieu d'être fier du certificat d'origine reçu en cette occurrence. Le compte rendu officiel de la séance du Landesausschuss du 19 avril 1888 ne men-

LOCAL DES SÉANCES DU LANDESAUSSCHUSS SUR LA PROMENADE DES CONTADES.

(Gravure tirée de *l'Alsace* de M. Charles Grad.)

tionne l'intervention d'aucun membre de l'assemblée pour venir à la rescousse de son enfant terrible. Dans les rangs de la presse seulement, les organes officieux ont pris à tâche de couvrir contre le jugement de M. Grad le protégé de l'administration, en donnant à l'incident les proportions d'un événement démesurément grossi. Selon la *Strassburger Post*, succursale de la *Gazette de Cologne* au pays annexé, le Landesausschuss se serait levé avec indignation pour repousser l'attaque dirigée, à son avis, contre la personne de M. de Bulach. Mieux que personne, la feuille allemande reconnaîtra dans son for intérieur qu'elle a forcé la note. Éclose sous le régime de la dictature et contrainte à vivre avec un gouvernement toujours prêt à sévir contre quiconque ose discuter ses actes, la modeste Délégation siégeant à Strasbourg élude prudemment les occasions de tapage. Chaque membre de l'assemblée sait ce qu'il peut en coûter d'engager un conflit; mais, en cas de besoin, quand ses leaders l'entraînent, le Landesausschuss résiste avec opiniâtreté, par ses votes, aux exigences du pouvoir. Toutefois une circonspection innée l'empêchera longtemps encore de secouer les timidités de son origine.

Cette attitude caractéristique a pu être observée dans une circonstance propre à émouvoir toute autre corporation. Après la dissolution du Reichstag pour son vote contre le septennat militaire, le baron Hugues Zorn de Bulach, qui s'était séparé avec éclat de ses collègues afin de prendre parti pour les projets du gouvernement, crut devoir justifier son vote devant le Landesausschuss. La population du pays annexé était contraire à l'augmentation de l'armée, et ses députés au parlement de Berlin, en votant dans ce sens, avaient simplement exprimé leur accord avec l'opinion publique. Lors de la discussion générale du budget au Landesausschuss, à la séance du 28 janvier 1888, le secrétaire d'État, M. de Hofmann, déclara que les élections pour le renouvellement du Reichstag devaient montrer au monde que les Alsaciens-Lorrains ne voulaient pas d'une guerre de revanche. « Plutôt que de voir la France se jeter dans une pareille guerre, disait le ministre, les Alsaciens-Lorrains veulent rester ce qu'ils sont, c'est-à-dire sujets de l'empire allemand. » La guerre ou la paix dépendrait des députés à élire, suivant que ceux-ci voteraient pour ou contre les nouveaux armements. Rendre les électeurs du pays conquis responsables des éventualités de la guerre, c'était exagérer les choses pour arriver à cette conclusion : *Diese furchtbare Verantwortung überlasse ich denen, die ihren Einfluss nicht im Interesse des Friedens geltend zu machen verstehen.* Devant

les menaces du secrétaire d'État, le Landesausschuss est resté froid. Un silence glacial accueillit ses paroles, assez significatif pour exprimer le sentiment de l'assemblée. Seul M. de Bulach eut le courage de prononcer un long discours en faveur du septennat militaire, en faisant valoir les avantages de l'augmentation des forces de l'armée allemande. Selon lui, cette augmentation nécessaire pour le maintien de la paix élèverait les charges des contribuables dans une mesure insignifiante : 45 pfennigs en moyenne par tête d'habitant. Par contre, quelle aubaine serait pour la population l'augmentation des garnisons, qui amènerait au pays 18000 consommateurs de plus, avec une dépense de 3500000 marcs au moins, dont profiteraient la production indigène, le petit commerce, l'industrie! N'était-ce pas assez que ce profit à réaliser sur les nouveaux consommateurs des villes de garnison pour engager les députés de l'Alsace-Lorraine à déclarer solennellement au Reichstag que « les Alsaciens veulent rester ce qu'ils sont, sujets de l'empire allemand »?

Hilarité! Agitation, agitation persistante. Dénégations parmi les députés de Lorraine. Mouvement prolongé. Voilà les remarques dont le compte rendu officiel émaille le discours où le baron Hugues Zorn de Bulach faisait valoir les avantages du septennat et justifiait son vote au Reichstag. Un sentiment de malaise, vague, mêlé de tristesse et d'étonnement, régnait dans la salle silencieuse. Pendant que par une ironie du sort le jeune député sommait les représentants de l'Alsace-Lorraine d'accorder à l'Allemagne le développement de sa force armée, afin d'éviter le retour des horreurs éprouvées par la ville de Strasbourg particulièrement pendant la dernière guerre, un de ses anciens, debout à côté de son père, rappelait à celui-ci que cette guerre funeste, il l'avait votée, lui! Car M. de Bulach, qui siège au Landesausschuss, à côté de son fils, était en 1870 député à la Chambre française et chambellan de l'empereur Napoléon. Avec moins de présomption et un peu de perspicacité, le baron Hugues Zorn de Bulach aurait compris que le pays ne le suivrait pas, malgré les rigueurs de la pression officielle.

Les électeurs de sa circonscription lui ont bien prouvé que devant le suffrage universel la candidature officielle n'est plus de mise. Calme et réfléchie, la population des provinces conquises sait se taire, sous un régime où la liberté de discussion est étouffée. Aux jours du scrutin pourtant, quand la cloche du beffroi appelle les citoyens aux urnes, ouvriers et paysans n'ont pas besoin d'excitations venues du dehors pour montrer par leur vote combien les procédés césariens leur répugnent. Sans s'être concertés à l'avance, ces braves gens, aux élections parlementaires du 21 février 1887, ont abandonné comme un transfuge leur ancien mandataire pour élire avec une majorité écrasante le candidat libéral, malgré les menaces de guerre jetées à leur tête. Aucun ne lui a pardonné d'avoir passé à l'adversaire pour lui servir d'instrument contre ses anciens collègues, contre le pays même. D'instinct et par prudence, on garde le silence devant les mesures violentes, mais on se souvient.

Si, dans la règle, le Landesausschuss évite les discussions purement politiques, comme stériles et sans effet, ses orateurs cependant n'ont pas voulu laisser sans réponse le plaidoyer soutenu en faveur du développement des armements. M. Winterer d'abord, puis M. Grad, qui avait ouvert le débat par un exposé de la situation financière, n'ont pas eu de peine à relever les sophismes de M. de Bulach. Depuis des années l'usage de la langue allemande est obligatoire dans les débats de l'assemblée. Cette langue, l'honorable curé de Mulhouse la possède à fond, la manie à merveille. A la fois député au Reichstag et membre de la délégation de Strasbourg, il sait se faire écouter avec une attention soutenue par l'une et l'autre assemblée, où il a remporté de véritables succès oratoires dans maintes occasions. La question sociale, les affaires ouvrières et l'instruction publique constituent son domaine préféré. Le parti de la protestation a trouvé aussi en lui un de ses plus fermes soutiens. Plus jeune que M. Winterer, comme lui également membre du Reichstag et délégué du conseil général du Haut-Rhin au Landesausschuss, M. Charles Grad, député de Colmar, prend la parole plus souvent. Aucun autre représentant de l'Alsace n'est plus assidu à son poste et il prend une part active à l'étude de toutes les questions mises à l'ordre du jour. Économie politique, travaux publics, finances, agronomie, institutions scientifiques fixent également son attention. Chaque fois qu'il y a un abus à relever, vous pouvez l'entendre dire son fait sans détour aux amis comme aux adversaires. Pourtant M. Grad n'est pas un homme d'opposition systématique, quoique traité en ennemi par le gouvernement. Au Reichstag il a adhéré à la politique économique du prince de Bismarck, contribuant plus d'une fois par ses discours et par son vote à faire adopter des propositions pour lesquelles la majorité était incertaine. Cela ne l'a pas empêché d'être à plusieurs reprises poursuivi et condamné par les tribunaux pour des délits politiques invoqués à plaisir, et qui seraient restés inaperçus si l'administration de l'Alsace-Lorraine ne se croyait obligée de montrer combien il lui est désagréable d'entendre la vérité et de voir combattre l'arbitraire. Signalons encore parmi les membres de l'assemblée qui osent contredire, quand il le faut, les pouvoirs établis, le baron Max de Schauenburg, député de la Basse-Alsace. Pour les Lorrains, au nombre desquels siègent MM. Jaunez et Germain, également députés au Reichstag, c'est le docteur Raeiss qui a été longtemps le porte-parole. Orateur de talent et caractère intègre, M. Raeiss vient d'être enlevé à ses amis par une maladie du cœur, maladie à laquelle a succombé aussi M. Kablé, le représentant de la ville de Strasbourg au Reichstag. Le groupe lorrain, cruellement éprouvé par la perte de

INTÉRIEUR DE LA SALLE DES SÉANCES DU LANDESAUSSCHUSS

(Gravure tirée de *l'Alsace* de M. Charles Grad. — Hachette, éditeur).

son leader particulier, n'en restera pas moins uni dans l'avenir comme par le passé, votant toujours comme un seul homme, malgré la situation difficile faite à la plupart de ses membres qui ignorent la langue allemande.

Strasbourg, depuis la mort de Kablé, est représenté au Reichstag et au Landesausschuss par M. Pétri, élu par le concours des immigrés et des autonomistes ralliés. C'est un jeune avocat de talent, élevé à la nouvelle université allemande et qui considère l'annexion de l'Alsace-Lorraine comme un fait irrévocable. Ses amis politiques sont M. Klein et M. North, l'un président du conseil général du Bas-Rhin, l'autre directeur du Crédit foncier. M. North a une compétence reconnue dans les questions financières, et M. Klein, maire de Strasbourg après l'annexion, a refusé un poste de sous-secrétaire d'État pour l'agriculture et les travaux publics, lors du transfert du gouvernement de Berlin à Strasbourg. Dans le groupe autonomiste, le membre le plus influent, sinon celui qui parle le plus, est M. Édouard Koechlin de Willer. Pour ce député, le Landesausschuss est devenu comme une seconde famille, entourée de ses soins les plus dévoués, depuis l'origine de l'institution. Esprit positif et très éclairé, M. Koechlin n'éprouve aucun agrément dans le changement politique imposé au pays. Sans illusion sur l'avenir de l'autonomie rêvée par MM. North et Klein, il agit pourtant comme si cette autonomie était réalisée et soutient la pratique du *self-government* dans la mesure compatible avec le fait accompli. On dit que le maréchal de Manteuffel le tenait en grande estime. Cette estime est partagée par les Alsaciens qui savent quel désintéressement inspire ses actes et quels services considérables il a rendus au pays, quand par sa position de fortune il pourrait, comme tant d'autres, jouir d'un repos parfait au lieu de supporter les tracas de la vie publique.

Une dizaine de travailleurs sur cinquante-huit membres au total que compte le Landesausschuss, tel est le nombre des hommes en vue. Dans ce nombre se placent encore M. Jean Schlumberger, président de l'assemblée; puis M. Back, actuellement maire de Strasbourg et délégué du conseil général du Bas-Rhin. Élu l'année dernière, M. Back est le premier immigré entré dans les assemblées délibératives du pays, par suite du compromis en vertu duquel M. Pétri a rallié les voix allemandes pour son élection au Reichstag. Il a été longtemps préfet du département du Bas-Rhin et occupe un moment le poste de sous-secrétaire d'État pour les finances, qu'il a abandonné de nouveau pour reprendre la mairie de Strasbourg. Quant à M. Jean Schlumberger, élevé et maintenu depuis quinze ans au fauteuil de la présidence du Landesausschuss, sa nuance politique le classe dans le groupe conservateur opportuniste. Candidat autonomiste au Reichstag, lors des premières élections de 1874, il a échoué devant le suffrage universel d'une telle façon que, malgré les instances du gouvernement et les propositions de canditure officielle, il n'a pas consenti à donner son nom pour une nouvelle épreuve. Une notice que lui a consacrée M. Charles Grad, dans le recueil des *Biographies alsaciennes*, en 1884, dit à son propos : « L'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'empire allemand éloigna la plupart des hommes qui jusqu'alors avaient joué dans le pays un rôle politique. Dans l'effarement causé dans les esprits, les plus en vue s'étaient retirés et avaient abandonné leur parti. A ce moment difficile, M. Schlumberger fut de ceux qui pensaient que les notables avaient le devoir d'intervenir pour conserver au pays son autonomie, avec une existence propre, au milieu du nouvel ordre de choses, Aussi n'a-t-il pas hésité à accepter, avec son ami M. Koechlin, alors également étranger à la vie publique, un mandat au conseil général du Haut-Rhin, où son père et son frère avaient représenté auparavant le canton de Guebwiller.

« La part prise par les conseils généraux à la réorganisation de l'Alsace-Lorraine a été considérable. Pendant qu'à Berlin nos députés au Reichstag soutenaient avec ardeur les droits et l'honneur de la population annexée, les conseils généraux travaillaient avec non moins de dévouement à l'administration et à l'organisation intérieure. Difficile dans les débuts, l'harmonie entre les députés qui protestaient à Berlin contre la conquête, et ceux qui luttaient à Strasbourg pour l'autonomie au sein de l'empire allemand, cette harmonie tend à s'établir et à se fortifier de plus en plus, sous l'effet d'une estime réciproque et de communs efforts pour l'amélioration de la chose publique. »

Les députés de l'Alsace-Lorraine au Landesausschuss, après une expérience prolongée de l'inanité de leurs efforts sur le terrain purement politique, se sont résignés à limiter leur tâche législative aux questions économiques et aux affaires intérieures. Renonçant aux discussions stériles, par une défense opiniâtre des intérêts matériels, les mandataires du pays annexé ont réussi à faire de bonnes finances. Au lieu des emprunts proposés par le gouvernement dans les premiers temps de l'annexion pour couvrir des dépenses exagérées ou frais d'administration, le Landesausschuss en est venu non seulement à rétablir l'équilibre dans le budget particulier du pays, mais à obtenir des excédents de recettes notables, tout en consacrant des crédits importants aux travaux publics et aux améliorations agricoles. Faire de bonnes finances, c'est aussi en définitive faire de la bonne politique. Pour arriver à ce résultat, il a fallu d'énergiques efforts pour lutter avec les différents services administratifs, qui ont d'abord considéré le Reichsland comme un territoire à exploiter. A un certain point de vue et dans une mesure restreinte, c'est encore pratiquer l'autonomie, quoique les autonomistes les plus tenaces aient renoncé aujourd'hui à l'illusion de voir l'empire allemand leur abandonner

le gouvernement de l'Alsace-Lorraine, avec une constitution politique égale à celle des États particuliers de l'Allemagne.

LE LIBRE ARBITRE (1)

Étude philosophique

La philosophie comprend quelques questions fondamentales qui reparaissent toujours. L'esprit humain ne peut se défendre d'y revenir. Sans doute, il a perdu beaucoup de sa naïve confiance en lui-même, et il ne se croit plus très sûr de les résoudre. A mesure qu'il se connaît mieux, il se rend compte des difficultés. Il lui semble que la solution s'éloigne au lieu de se rapprocher. Mais ces problèmes ne sont pas pour cela abandonnés. D'abord, il en est qui s'imposent à la réflexion la plus simple et qui inquiètent même le sens commun. Par exemple, de savoir s'il y a un Dieu ou s'il subsiste quelque chose de nous après la mort, ce sont là des questions que l'esprit le plus rebelle à la métaphysique ne peut pas toujours repousser. Les coups imprévus et douloureux que la vie n'épargne à personne forcent chacun à se faire une sorte de philosophie et presque de religion. N'en pas avoir, c'est encore en avoir. Chacun donne une réponse, même négative, à l'énigme de la vie.

D'autres problèmes sont laissés aux philosophes de profession, qui les agitent encore avec ardeur. Le monde extérieur existe-t-il? S'il existe, est-il tel que nous croyons le percevoir? Rien n'est plus douteux. Le sens commun ne s'en préoccupe guère. Il est comme cet ancien, qui prouvait le mouvement en marchant. Quelle que soit, au fond, la réalité extérieure, tout se passe comme si le monde que nous percevons par nos mains, par nos yeux, par nos oreilles, existait réellement. Le sens commun n'en demande pas davantage: mais la philosophie, qui veut s'expliquer les choses, a trouvé là la matière des travaux les plus beaux peut-être de la psychologie contemporaine.

I.

Le libre arbitre appartient à ce second ordre de questions. Avant la réflexion, nous croyons spontanément que nous sommes libres, comme nous croyons à l'existence des corps. Tout se passe comme si nous l'étions. Le train ordinaire de la vie semble supposer le libre arbitre: sans cette croyance universellement répandue, notre conduite à l'égard d'autrui ne s'expliquerait pas. Quand nous trouvons que quelqu'un a mal agi, nous nous en prenons à lui, comme à l'auteur véritable de sa faute; c'est de lui que nous en exigeons la réparation. Quelqu'un s'est-il distingué par son courage ou par sa charité? Sa personne devient pour nous un objet de respect. Nous lui reconnaissons du mérite, même si nous ne l'avouons pas. Bien mieux, nous nous savons bon ou mauvais gré, dans notre conscience, de notre propre conduite. C'est sans doute que nous nous en croyons moralement responsables: et comment le serions-nous si nous n'avions le libre arbitre? L'estime et le mépris, la satisfaction intérieure et le remords, ces sentiments que tout le monde éprouve, témoignent à chaque instant dans le même sens. Même les fatalistes ou déterministes, c'est-à-dire ceux qui nient le libre arbitre, auraient quelque pudeur à s'absoudre de leurs fautes, par la raison qu'ils n'étaient pas libres en les commettant. Ils aperçoivent trop vite les conséquences morales et sociales d'une semblable théorie. La conscience la rejette, car elle ne va à rien moins qu'à confondre le bien et le mal moral. De son côté, la société se demande comment elle pourra subsister si, les individus n'étant pas libres, elle doit renoncer à leur demander compte de ce qu'ils font.

Ces arguments ne sont pas aussi forts qu'ils le paraissent. Le déterminisme n'a pas de peine à prouver que, dans son hypothèse comme dans l'hypothèse de la liberté, la conscience morale et la responsabilité s'expliquent également. Mais le sens commun n'a que faire de ces subtilités. Il s'en tient à sa croyance spontanée au libre arbitre, que l'expérience lui semble confirmer. Rien ne vient éveiller ses doutes. Et pourtant il n'est pas de question qui ait plus tourmenté les philosophes et que les philosophes aient plus agitée. Elle tient au cœur même de la psychologie, de la métaphysique et de la morale. Pour ne parler que de la France, le libre arbitre y a été, dans notre siècle, l'objet de nombreux travaux. Après M. Secrétan, — qui nous permettra peut-être de le compter parmi les Français, — après M. Fouillée, après M. Renouvier, voici M. Fonsegrive qui reprend à son tour le redoutable problème. Il ne prétend pas apporter des arguments nouveaux; qui pourrait se flatter d'en découvrir? Mais il soutient vigoureusement et avec talent la cause du libre arbitre. Tout en prenant parti, il expose avec une parfaite loyauté les raisons de ses adversaires. Il est surtout admirablement informé. De tout ce qui a été dit pour ou contre le libre arbitre, et Dieu sait si la matière est riche, très peu de chose a pu lui échapper. Aussi la partie du livre intitulée « histoire » offre-t-elle un intérêt aussi vif que la théorie. Le lecteur assiste au défilé presque interminable des arguments qu'a enfantés l'imagination fertile des philosophes et des théologiens. Peut-être M. Fonsegrive aurait-il pu montrer davantage que, sous cette diversité apparente de la forme, au fond ce sont toujours les mêmes arguments qui re-

(1) M. Fonsegrive, *Essai sur le libre arbitre*. — Paris, Félix Alcan. 1887.

viennent. Ils prennent une physionomie différente selon les temps. Ils se transforment, pour s'accorder avec le caractère général d'une époque, jusqu'à devenir méconnaissables. Mais le fond même de l'argument, ce qui en fait le nerf et la force, ne change point. Un exemple curieux nous le montrera.

La philosophie, comme on sait, après avoir été longtemps la servante de la théologie, se vit peu à peu élevée à la dignité d'alliée et de parente, toujours un peu suspecte, il est vrai. Encore au XVIIe siècle, les philosophes se préoccupent surtout des rapports du libre arbitre dans l'humanité avec les attributs de Dieu. La grosse difficulté est de savoir comment il peut s'accorder avec la bonté, avec la justice et surtout avec la prescience divines. Dieu par définition sait tout : ce qui est, ce qui a été, ce qui sera. Il sait donc ce que je ferai, depuis le moment de ma naissance jusqu'à la minute même de ma mort. Il voit ma vie et mes pensées, comme en un tableau. Mais alors mes actions sont déterminées par avance? Il n'y a donc point de libre arbitre? Au contraire, si le libre arbitre existe, mes actions futures ne peuvent être prévues. Dieu ne sait donc pas tout. Comment concilier ces deux affirmations qui, prises isolément, semblent chacune s'imposer, et qui, rapprochées, s'excluent?

Bossuet y renonçait. Selon lui, il faut croire également et au libre arbitre de l'homme et à la prescience de Dieu, encore que nous ne puissions les accorder. Ce sont, dit-il, les deux bouts d'une chaîne que nous devons tenir fermement, quoique nous ne voyons point les anneaux par où ils se rejoignent. M. Fonsegrive va plus loin. Sans être bien téméraire, car il admet que le libre arbitre, dans son essence, est inexplicable, il soutient cependant qu'il y a des actes libres, dont le caractère le plus frappant est de ne pouvoir être prévus. Presque tout ce que nous pouvons dire du libre arbitre tient dans cette impossibilité de prévoir ce qui émane de lui. Il faut donc que Dieu même ne connaisse point d'avance les actes libres. En effet, selon M. Fonsegrive, nous n'avons pas le droit de parler de la prescience divine, car nous n'avons aucune idée de ce que peut être l'entendement et par suite la science de Dieu. Selon toute apparence, il n'y a pour lui ni « avant » ni « après ». Dieu est en dehors et au-dessus du temps. Il ne prévoit pas, il voit.

Cette réponse date du moyen âge. Il faut bien avouer qu'elle n'est pas décisive. Peu importe que Dieu connaisse « d'avance » ou non mes actions, si seulement il les connaît. Admettons qu'elles ne soient pas futures, quant à lui, il faut bien qu'elles le soient, quant à moi. Et ce futur est déterminé s'il est connu, de quelque façon que ce soit. Il est difficile de triompher de cette objection. On peut l'éluder, mais non pas y répondre. D'autres, par exemple, ont dit : « Dieu connaît mes actions, mais cela n'empêche pas qu'elles ne soient libres. L'astronome sait dès à présent qu'une éclipse de lune aura lieu à tel jour, à telle heure, à telle minute, à telle seconde : la connaissance exacte qu'il a par avance de ce phénomène n'est pour rien dans la production de l'éclipse. De même Dieu sait que je tiendrai telle ou telle conduite, mais il sait que je la tiendrai librement. » Le raisonnement est spécieux, mais il passe à côté de la difficulté. Si l'astronome peut prédire l'éclipse, ce n'est pas sans doute qu'il la produise, mais c'est que les positions respectives de la terre, de la lune et du soleil à un moment donné sont absolument déterminées. Autrement la prédiction ne serait pas infaillible. De même, si Dieu sait ce que je ferai, il ne suit pas de là qu'il soit la cause véritable de mes actes; mais il suit du moins qu'ils ne pourront être autres que Dieu ne les connaît.

Aujourd'hui ce célèbre argument de la prescience divine n'a plus qu'un intérêt historique. Les philosophes contemporains sont peu disposés en général à spéculer sur les rapports de l'homme et de Dieu. Mais l'objection reste. Elle s'est pour ainsi dire laïcisée. Dans les préoccupations de la philosophie contemporaine, la science sur ce point a remplacé Dieu. On ne dit plus guère : « Comment accorder le libre arbitre de l'homme avec l'existence d'un Dieu qui sait tout? » Mais on se demande : « Comment le libre arbitre peut-il se concilier avec le principe de la conservation de la force, qui est le fondement des sciences de la nature? » La quantité de force qui existe dans l'univers est constante. Il ne s'en perd absolument pas, il ne s'en crée pas non plus. Autrement la science deviendrait impossible. Croire à la science, dit fort bien Claude Bernard, c'est croire au déterminisme absolu des phénomènes. Si une quantité quelconque de force pouvait soit disparaître, soit se surajouter à la quantité existante, les lois de la nature cesseraient d'être fixes et nécessaires. Des miracles pourraient à chaque instant en interrompre le cours, et le libre arbitre, source mystérieuse de force, serait en effet un miracle perpétuel. En d'autres termes, tous les phénomènes de l'univers sont soumis à des lois; les actions humaines, qui sont aussi des phénomènes, ne peuvent pas faire exception. Car nos actes volontaires ne constituent pas un ordre de phénomènes complètement distinct et indépendant de tous les autres. L'homme n'est pas, selon la belle expression de Spinosa, un empire dans un empire. Les phénomènes qui sont nos actions s'enchaînent en mille manières aux phénomènes physiques, chimiques, biologiques, qui ont lieu dans la nature. En faut-il d'autre preuve que les rapports si étroits et si constants du physique et du moral? L'ivresse, la maladie, une chute, un accident quelconque abolit ou paralyse notre volonté. De plus, notre activité se traduit au dehors par des mouvements qui font nécessairement partie du système général des mouvements de l'univers. Dans ce système, pour que la science soit possible, il faut que tous les mouvements soient déter-

minés en direction et en vitesse. S'ils le sont en effet, il est trop clair que le libre arbitre n'existe pas. Si le libre arbitre existe, que devient le principe de la conservation de la force, que devient la science?

Reconnaissez-vous l'objection de la prescience, mais sous une autre forme, et devenue plus redoutable? Autrefois l'on disait : « Tout l'univers est représenté dans l'entendement divin. Dieu sait tout. Il sait donc ce que nous ferons, comme le reste. » Aujourd'hui on dit, avec Laplace : « Une intelligence qui, pour un instant donné, connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée et la situation respective des êtres qui la composent, si d'ailleurs elle était assez vaste pour soumettre ces données à l'analyse, embrasserait dans la même formule les mouvements des plus grands corps de l'univers et ceux du plus léger atome. Rien ne serait incertain pour elle, et l'avenir, comme le passé, serait présent à ses yeux. L'esprit humain offre, dans la perfection qu'il a su donner à l'astronomie, une faible image de cette intelligence. » Kant, de son côté, qui s'est plus d'une fois rencontré avec Laplace, avait dit déjà que, si toutes les circonstances étaient exactement connues, la conduite d'un homme pourrait se prédire avec autant de certitude qu'une éclipse. En un mot, la prescience divine est devenue la prévision scientifique. Qu'a-t-on fait, sinon de substituer à l'entendement divin un entendement humain idéal? Or l'homme n'a jamais pu concevoir Dieu qu'à sa propre image. L'entendement divin ou un entendement humain idéal, c'est tout un. Ainsi l'argument, sous des formes bien différentes, n'a pas changé en réalité. Dans le langage scientifique du XIXe siècle comme dans le latin théologique du moyen âge, ce sont les mêmes exigences de la pensée qui se font jour, ce sont les mêmes problèmes qui s'imposent à la réflexion, et les mêmes difficultés qui arrêtent l'esprit. Ce fait peut suggérer d'utiles réflexions. La période « positive », où notre siècle est si fier d'entrer, ne serait donc pas, au fond, bien différente des périodes qui l'ont précédée?

II.

De même que Bossuet désespérait de concilier le libre arbitre de l'homme avec la prescience de Dieu, plus d'un savant renonce à comprendre comment le mécanisme de la nature peut s'accorder avec la liberté de l'homme. Pour M. du Bois-Reymond, par exemple, c'est là une des *Sept énigmes du monde*, que l'intelligence humaine ne peut résoudre. Nous comprenons bien que tous les phénomènes doivent être déterminés, pour que la science de la nature soit possible; mais d'autre part, sans le libre arbitre, la vie de l'homme nous devient incompréhensible. « On accorde sans trop de gêne, dit-il, qu'on est l'instrument de causes cachées, aussi longtemps que l'action est indifférente. Mais le déterministe le plus résolu éprouve quelque peine à se persuader, en face des exigences de la vie pratique, que toute l'existence humaine n'est qu'une fable convenue, suivant laquelle une nécessité mécanique attribue à Caïus le rôle de criminel, et à Sempronius celui de juge, moyennant quoi Caïus va se faire pendre, tandis que Sempronius va déjeuner... » M. du Bois-Reymond a raison; on ne nous fera jamais croire que nous sommes simplement des automates doués de conscience. Il faut donc, ou avouer notre impuissance en face de l'énigme, ou lui trouver, coûte que coûte, une solution.

L'analogie que nous avons signalée déjà va se poursuivre. Comment s'y prenaient ceux qui se flattaient de répondre à l'objection de la prescience divine? Ils rejetaient un des deux termes inconciliables hors de la sphère de la pensée humaine. Ils le reléguaient dans l'inconcevable, dans l'inconnaissable. Ils disaient que le temps n'existe point pour Dieu et que par conséquent toute comparaison de notre science avec la sienne est mal fondée. Ils s'imaginaient sauver ainsi le libre arbitre. L'exigence de la pensée qui veut que tous les phénomènes soient déterminés et par conséquent prévisibles ne se manifestait alors que sous une forme métaphysique, et pas encore sous une forme scientifique. Elle apparaissait seulement quand on se représentait la pensée parfaite, la pensée divine. En renonçant à concevoir cette pensée, on espérait échapper à la nécessité. Mais avec les progrès de la science, la même exigence reparaît, plus formidable. Que Dieu existe ou non, qu'il connaisse ou non d'avance nos actions, la science veut que l'on admette le déterminisme absolu des phénomènes. Alors, par un chassé-croisé extrêmement instructif pour ceux qui suivent dans ses grands traits l'évolution de l'esprit humain, c'est le libre arbitre qui à son tour a été rejeté hors de la sphère de la pensée, hors du temps et dans l'inconnaissable. Ainsi s'explique, par exemple, la bizarre théorie de Kant, qui fut reprise après lui par Schopenhauer. Kant considère que le libre arbitre n'a point de place dans notre univers, dont il romprait l'unité. Nos actes sont des phénomènes comme les autres, et déterminés par les mêmes lois. Rien en eux ne les empêche d'être prédits avec autant de certitude que les autres. Mais d'autre part, pour la morale, Kant a besoin du libre arbitre. Car si l'homme n'est pas libre, que signifie le devoir? Kant imagine donc que nous vivons d'une double existence. Par l'une, nous nous connaissons et nous nous comprenons comme faisant partie de cet univers où tout est déterminé, et que la science peut expliquer. Dans ce monde de phénomènes il n'y a point de libre arbitre. Mais dans l'autre existence dont nous ne savons rien, sinon qu'elle est réelle, quoique inconnaissable, le libre arbitre est possible. Toute notre vie dont nous avons conscience ne serait que la projection dans le temps

de cet être véritable qui est nous, sans que nous le sachions. C'est ainsi que notre caractère peut être bon ou mauvais moralement, parce qu'il est l'expression dans le monde des phénomènes d'un acte de volonté libre dans l'absolu. Kant propose là une hypothèse, non une démonstration. Il ne prétend pas avoir prouvé le libre arbitre. Il ne croit même pas qu'une telle preuve soit possible. Il a voulu simplement expliquer comment on peut le concevoir, si l'on y tient, sans rompre pour cela l'équilibre nécessaire de l'univers.

Mais c'est un remède héroïque, auquel peu d'esprits voudront se résigner. Comment admettre cette existence en partie double, avec le libre arbitre possible dans l'une, impossible dans l'autre? Et que nous importe, au fond, le libre arbitre, s'il n'a point de place dans l'univers qui existe pour nous, dans celui où nous nous connaissons et où nous nous sentons vivre? Aussi la théorie kantienne de la liberté, si profonde qu'elle soit, a-t-elle trouvé peu d'adhérents. Elle exige un trop grand effort d'humilité intellectuelle. Le libre arbitre ne nous intéresse si fort que parce qu'il donne un sens à la vie; et, selon Kant, il faudrait accepter le libre arbitre lui-même sans comprendre quel est son rôle dans la vie! Alors, il nous devient pratiquement indifférent qu'il existe ou qu'il n'existe pas.

La solution proposée par Kant était donc peu acceptable, mais le problème qu'il avait nettement posé le premier devait être repris par ses successeurs. D'une part, la science semble exiger que tout soit nécessaire; de l'autre, la morale veut que nous soyons libres. Si la contradiction est absolue, il faut choisir. Mais, comme le dit M. Fonsegrive, l'homme a besoin à la fois de la science et de la morale. Il ne peut penser sans l'une, il ne peut agir sans l'autre. Comment se résigner à admettre qu'elles s'excluent nécessairement? Il croira donc que la contradiction entre les principes de la science et la possibilité du libre arbitre est simplement relative, et il mettra tous ses efforts à justifier cette croyance.

Un premier moyen de concilier le libre arbitre avec le principe de la conservation de la force avait été déjà signalé par Descartes. De nos jours Cournot, MM. de Saint-Venant et Boussinesq l'ont repris. Le libre arbitre n'introduirait pas de force nouvelle dans le monde; il changerait seulement la direction de telle ou telle force donnée. De la sorte, la quantité de force resterait constante, et le libre arbitre pourrait cependant s'exercer. Mais comment changer la direction d'un mouvement sans lui appliquer une force nouvelle? Il faudrait que le mouvement fût tout à fait indéterminé, ce qui est difficilement concevable et ne peut se réaliser dans l'expérience. Leibniz, d'ailleurs, a démontré que Descartes s'était trompé sur ce point. La direction de tous les mouvements dans l'univers doit être déterminée, en vertu du principe même de la conservation de la force.

D'autres plus hardis, et M. Fonsegrive est du nombre, attaquent de front la difficulté. Ce principe de la conservation de la force, au nom duquel on veut éliminer le libre arbitre, comme une cause perturbatrice de l'ordre de l'univers et qui le rendrait inintelligible, ce principe est-il démontré? Quelle en est l'origine, la portée, la légitimité? De l'aveu même de ceux qui l'ont le mieux élucidé et exposé, comme le physicien Helmholtz, ce n'est qu'une hypothèse. Les savants la prennent pour accordée au début de leurs travaux, et ils la considèrent comme justifiée, parce que l'expérience la confirme. Mais, dit M. Fonsegrive, dans quelle mesure l'expérience démontre-t-elle ce principe? Avons-nous le droit de conclure de nos constatations à une nécessité *absolue*? « En physique expérimentale, dit M. Hirn, nous sommes obligés de substituer le mot *approximation* à celui *d'exactitude*, et la question est seulement de savoir quel est le degré de cette approximation. Dans l'état présent des choses, la concordance de deux expériences, faites absolument dans les mêmes conditions en apparence, dépasse rarement un millième et s'abaisse parfois au cinquantième du nombre qui représente la vraie valeur cherchée. » Donc les phénomènes de la nature ne peuvent pas être connus et prédits avec une nécessité *absolue* semblable à celle des vérités mathématiques; donc les lois mêmes de la nature ne sont point un pur mécanisme, mais elles renferment un élément d'indétermination. Cet élément devient d'autant plus appréciable que les phénomènes sont plus complexes. En fait, les prédictions astronomiques sont les plus sûres, les prédictions physiques le sont un peu moins; les prédictions médicales sont très peu certaines, et les prédictions psychologiques ne le sont point du tout. Mais alors le principe de la conservation de la force n'exclut pas nécessairement le libre arbitre. Il suffirait que les variations causées par celui-ci fussent très petites. Elles feraient partie de cet élément d'indétermination que l'expérience même nous oblige à reconnaître dans la réalité concrète, et qui n'empêche point les lois de la nature d'exister, ni la science de les vérifier. Les savants avouent eux-mêmes qu'ils n'atteignent rien d'absolu dans la connaissance de la nature; les lois qu'ils établissent sont des limites idéales, que l'expérience ne réalise jamais parfaitement.

La conciliation cherchée est-elle ainsi obtenue? Pas encore, j'en ai peur. Elle se fait trop évidemment aux dépens de la science. Les savants accepteront bien les faits que signale M. Fonsegrive, mais non pas l'interprétation qu'il en donne. Sans doute l'expérience la plus parfaite, en physique, n'aboutit jamais qu'à une approximation et ne coïncide pas exactement avec les chiffres que le calcul indiquerait. Mais cet écart s'explique assez par l'imperfection de nos sens, par la grossièreté de nos appareils et de nos mensurations, par les mille causes d'erreurs que l'observateur le plus

attentif, que l'expérimentateur le plus minutieux ne peut se flatter d'éviter. « Pourquoi, parmi ces causes inconnues, dit M. Fonsegrive, s'obstiner à ne point vouloir faire une place au libre arbitre? » — Et pourquoi lui en faire une? pourra-t-on répliquer. Une des règles fondamentales de la méthode scientifique, c'est de ne point accepter d'hypothèse gratuite, c'est-à-dire dont elle puisse se passer. Si, toutes les causes d'erreur possibles étant évitées, nos expériences oscillaient encore autour du résultat prévu sans coïncider avec lui, force serait bien d'admettre une indétermination relative dans les lois, due peut-être à l'intervention du libre arbitre. Mais à quoi bon assigner un rôle à cette force « inexplicable », puisque l'imperfection de nos expériences suffit à rendre compte de leur inexactitude? Défendre ainsi le libre arbitre, c'est le compromettre. A mesure que nos instruments deviendraient plus parfaits, ou pour mieux dire, moins grossiers, à mesure que nos expériences serreraient la réalité de plus près, la probabilité du libre arbitre diminuerait et finirait par s'évanouir. Mais, dit M. Fonsegrive, une balance ne sera jamais parfaitement juste : l'égalité de deux poids supposés identiques ne sera donc jamais absolument démontrée. — Il est vrai; mais n'est-il pas bizarre d'en conclure que, *si* la balance était parfaitement juste, elle n'attesterait pas la parfaite égalité des deux poids? Vous avez signalé vous-même, avec l'erreur, la cause de l'erreur. Les prédictions médicales, dites-vous, sont très peu certaines. Tous les médecins en tomberont d'accord avec vous; mais ils expliqueront cette incertitude par l'extrême complexité des phénomènes vitaux et par le peu que nous connaissons de leurs lois. Claude Bernard a expliqué admirablement que le médecin doit croire au déterminisme absolu de tous les phénomènes qui ont lieu dans le corps vivant. Il suit en cela la voie ouverte par Descartes et par Leibniz. Rien n'est plus contraire à l'esprit de la science que de laisser dans l'univers matériel une part, si petite qu'elle soit, à l'indétermination et au hasard. « Une molécule quittant sa place ou sortant de sa route sans raison suffisante serait un aussi grand miracle que si Jupiter, sortant de sa voie elliptique, jetait la perturbation dans le système planétaire. » En un mot, le principe de la conservation de la force est bien une hypothèse; mais c'est une hypothèse nécessaire à la science, et qui se vérifie tous les jours dans la mesure où la vérification est possible pour nous. L'hypothèse du libre arbitre serait au contraire gratuite et, de l'aveu de ses défenseurs, invérifiable. Comment hésiter entre les deux?

III.

Ainsi les partisans du libre arbitre font fausse route quand ils veulent contester à la science de la nature son principe fondamental. Dans la conception de l'univers que nous propose la science, il n'y a point de place pour le libre arbitre. Mais cette conception est-elle la seule possible? Du point de vue auquel se place la science, voit-on les choses telles qu'elles sont? Ce point de vue se confond avec celui des mathématiques et de la mécanique. L'univers, selon la conception scientifique, apparaît comme un système de mouvements, comme une immense machine. Dès lors, il n'y a plus aucune différence entre les êtres. La matière inorganique, le cristal, la plante, l'animal, l'être vivant, l'être pensant capable d'actions réfléchies, tout cela n'existe point : il n'existe que des molécules — non, des atomes, hypothétiques d'ailleurs — animées de mouvements et de vitesses déterminés. Évidemment, l'univers nous présente des objets et des rapports dont cette conception ne tient aucun compte : la beauté, la bonté, l'harmonie, la conscience. En conclurons-nous qu'ils n'existent pas? Non, mais bien qu'il faut se placer à un autre point de vue pour les apercevoir. Le libre arbitre, s'il existe, est un de ces objets. Dans une conception métaphysique de l'univers, par exemple, il pourra jouer à son tour le rôle que le principe de la conservation de la force joue dans la science : de ce point de vue, on verra la liberté partout, et la nécessité nulle part.

Mais, direz-vous, ces considérations métaphysiques, fort belles d'ailleurs, ne sont que vraisemblables : je puis les accepter et m'en satisfaire, je puis aussi les rejeter si je veux. La science démontre, et je ne saurais me soustraire à ses preuves. Si elle démontre que le libre arbitre est impossible, quelle distinction de points de vue pourra faire qu'il existe? — La science ne démontre rien de tel. Elle s'appuie, il est vrai, sur un principe qui exclut le libre arbitre. Mais ce principe exprime simplement une nécessité de la science, non une nécessité des choses. Il n'a, comme la science même qu'il fonde, qu'une valeur conditionnelle. *Si* l'univers doit être regardé comme un système de mouvements, il n'y a point de libre arbitre. Mais qui prouve que l'univers ne soit qu'un système de mouvements?

Ainsi se prépare une évolution qui promet d'être intéressante. La philosophie a lutté jadis pendant des siècles pour affranchir la science : elle doit à présent se défendre contre des négations qui se croient, à tort, fondées sur la science. Elle a conquis pour la raison, au prix de longs efforts, le droit de ne rien admettre pour vrai qui ne fût démontré : c'est le principe même de Descartes. Elle a réussi ainsi à débarrasser la science des hypothèses qui en arrêtaient le développement. Elle a permis les admirables progrès et les merveilleuses applications des découvertes physiques et chimiques, dont nous sommes si justement fiers. Mais cette science n'est positive, ne l'oublions pas, qu'à la condition d'être relative. Admirable système de vérités conditionnelles coordonnées et enchaînées les unes

aux autres, elle ne peut rendre compte des hypothèses sur lesquelles elle repose. Qu'est-ce que la force, le mouvement, la matière, la pensée? Elle n'en sait rien : elle ne le cherche même pas. Mais, à côté de la science, qui s'abstient, survient le positivisme qui prétend fonder sur elle une philosophie. En vain les positivistes se défendent de donner une solution aux questions dernières, qu'ils proclament inaccessibles. Leur doute même est une réponse, leurs négations valent une métaphysique. Je n'en veux d'autres preuves que la foi ardente qui anime la plupart d'entre eux, et le zèle de leur prosélytisme. Ce ne sont pas des savants qui communiquent une découverte; ce sont plutôt des apôtres qui possèdent la vérité et qui la propagent avec enthousiasme. Ils promettent à ceux qui les suivront la paix de l'esprit, et elle ne se trouve que dans la satisfaction de ses curiosités. Ils reconnaissent que toute vérité est relative; mais leur doctrine leur tient lieu de la vérité absolue. La science, qui a détruit tant de superstitions, devient à son tour, pour ceux qui la digèrent mal, un objet de superstition, de foi aveugle, et d'espérances indéfinies. Ils attendent tout d'elle, même la réponse aux questions qui lui sont indifférentes, ou bien ils nient que ces questions existent, puisque la science les ignore. C'est toujours le mot de Luther sur l'humanité, semblable à un paysan ivre sur son âne, et qui retombe d'un côté quand on le redresse de l'autre. Si le positivisme, comme il est probable, continue à faire des progrès, et s'il triomphe des philosophies qui l'ont précédé, on verra bientôt que ce nouveau dogmatisme sera non moins étroit, non moins intolérant sans doute, que les autres. A son tour, il succombera sous les attaques du scepticisme. Que sera ce scepticisme? Nous ne le savons pas, mais évidemment il devra, en respectant la science, lui fixer ses limites, déterminer sa portée, et montrer une bonne fois la vanité de toute philosophie qui prétend se fonder exclusivement sur la science.

La question du libre arbitre sera-t-elle alors résolue? Il est permis d'en douter. Si bonne opinion que nous voulions avoir, par avance, des philosophes du XXe siècle, je ne pense pas qu'ils puissent changer la nature des questions, ni surtout la nature de l'homme. Tant qu'il y aura des esprits rêveurs et d'autres scientifiques, des natures mystiques et d'autres raisonneuses, des humeurs et des caractères si divers, il y aura aussi des partisans et des adversaires du libre arbitre. Tous apporteront des arguments à l'appui de leur thèse, mais ces arguments ne convaincront que ceux qui voudront bien être convaincus. Ils ne s'imposent pas comme les démonstrations des mathématiques. La différence est grande : le géomètre croit à son théorème parce qu'il le prouve; le philosophe prouve le libre arbitre parce qu'il y croit. Cette croyance, la conscience morale lui ordonne de la conserver : et la science, bien comprise, n'exige pas qu'il y renonce. S'il est sage, il se contentera de cette demi-conciliation. Il songera que, pour l'obtenir entière, il ne faudrait rien moins que pénétrer le fond même de la nature et de l'homme. La raison humaine n'atteint pas là. L'inconnaissable, l'absolu échappe à ses prises. « Les seuls problèmes éternels sont les problèmes insolubles. »

LÉVY-BRUHL.

COURRIER LITTÉRAIRE

I.

M. Barbey d'Aurevilly a vraiment de la chance. Il a des amis supérieurement dressés, des amis qui « rapportent »!

Après le dîner, le torse belliqueusement projeté en avant, le dos à la cheminée, au milieu d'un cercle de femmes en extase (pourquoi donc les femmes vont-elles vers lui, si ce n'est pour chercher ce genre de plaisir que Jean-Jacques espérait trouver, le soir, sous les portes de Turin ?), le maître laisse tomber un mot imprévu, fulgurant d'originalité ou sublime à force d'être saugrenu, ruisselant d'inouïsme, comme disait Philoxène Boyer, un de ces mots qui, il y a trente ans, eussent glacé les philistins jusqu'à la moelle des os. Il pulvérise Richelieu, ce couard, ce médiocre, qui hésitait à prendre la Rochelle, comme Bismarck, en 1870, hésitait à poser la couronne impériale sur la tête de son vieux maître. Il compare saint Louis et Robespierre... — Saint Louis et Robespierre! oh! maître!... — Parfaitement, madame! Tous les deux sont des « esprits métaphysiques ». On parle des journaux. « Les journaux, prononce M. d'Aurevilly, ce sont les chemins de fer du mensonge. » On parle des chemins de fer : « Ils ont supprimé l'absence : comment s'aimera-t-on? » On parle du cours d'un professeur aimé : « Vous autres, femmes, quand vous aimez ces laquais, ces cuistres d'université qui donnent la pâtée aux petits garçons, vous tombez aussi bas que la poésie de ces gens-là, vous vous exposez à un ridicule affreux... » Il dit encore aux femmes : « Vous n'existez pas sans nous. C'est nous qui sommes vos archevêques de Reims, et notre génie est la colombe qui nous apporte le saint-chrême avec lequel nous vous sacrons reines de nos cœurs! »

Les semaines, les mois, les années s'écoulent. M. Barbey d'Aurevilly voit entrer dans sa chambre quelques amis, dont l'un tient un cahier de papier à la main. « Maître, tel jour, à telle heure, vous avez lâché tel mot prodigieux, évacué telle sentence phénoménale, émis de vos lèvres augustes tel oracle stupéfiant. Nous

1. *Pensées détachées*, par Barbey d'Aurevilly. — A. Lemerre.

prenions des notes, nous avons tout ramassé. Les voici, ces mots qui ont fait, en leur temps, trembler l'Université ! »

— En vérité? répond l'Olympien avec une bonté panachée d'ironie. Est-ce que, réellement, l'Université a tremblé?

Car il a ceci de particulier, le grand homme : c'est qu'il aime à se moquer de ses admirateurs, et surtout de ses admiratrices, comme le docteur Faust se moquait de son disciple Wagner. Cependant il prend le cahier. C'est un livre tout fait : il n'y a plus qu'à le signer et à le dédier à quelque noble étrangère. Puis, l'éditeur le reçoit à genoux sur un coussin de brocart d'argent, suivant le cérémonial usité pour la réception des manuscrits de M. Barbey d'Aurevilly. Telle est la genèse du joli petit volume que j'ai sous les yeux.

On nous l'offre comme la quintessence de Barbey d'Aurevilly : c'en est simplement le résidu.

II.

La psychologie jouit, en ce moment, d'une telle vogue qu'on commence à la débiter par petites tranches de deux sous, comme l'ancienne galette du Gymnase. Il y aurait beaucoup à philosopher sur ce retour inattendu d'un genre qu'on croyait enterré, celui des pensées et des maximes; mais je n'ai que la place nécessaire pour le constater. Le pessimisme a fait pousser, en une nuit, une foule de petits La Rochefoucaulds.

L'auteur des *Propos de Cardenio* (1) est un homme d'esprit, profondément sceptique et même quelque peu cynique : bonnes conditions pour produire des maximes, suivant les meilleures recettes.

Voici quelques échantillons qui, je pense, donneront envie de connaître le reste.

« On peut tout dire... on ne peut tout faire. C'est que la rhétorique est d'or et la morale est de fer. »

« Douter de tout, esprit qui sait mal; tout croire, esprit qui ne sait rien. »

« A quoi bon tant de peine pour apprendre puisqu'il vient un jour où l'on doute, puis un jour où l'on sait que l'on s'est trompé, et enfin un dernier où l'on oublie tout ? »

« Ce qui nous quitte est de vil prix, ce qui vient à nous d'un prix rare. Pourquoi? Parce que nous nous estimons cher. — Renégats, convertis, toute l'opinion qu'on a de vous, sort de là ! »

« Le style, c'est l'homme. — Il y a donc, à notre époque, beaucoup d'écrivains qui ne sont pas des hommes. » (Hélas! monsieur, tout au contraire : nous mourons par l'excès du style. *Quales artifices perimus!* Nous n'avons jamais si bien écrit ni si mal pensé.)

« Ce que nous aimons est plus souvent en nous que dans l'objet aimé; de même qu'un homme atteint de la jaunisse voit les objets sous la couleur jaune qui n'est pas en eux, mais dans la bile qui voile sa prunelle. » Alors l'amour ne serait qu'une jaunisse rose?)

« Confessez-vous, mesdames : c'est chose douce et commode que de se souvenir des faiblesses dont on a joui, en les racontant à quelqu'un dont la discrétion semble garantie, et qui de plus, n'en ayant pas pâti, vous les pardonne. » (Irrévérencieux, mais spirituel.)

« Vous connaissez Barbier? C'est un avocat de talent. Vous connaissez Barbou? C'est un ingénieur ingénieux et savant. Vous connaissez Barbet? C'est un trafiquant adroit, bien au courant du commerce de toutes les nations. Vous connaissez Barba? Il fut officier de mérite. Barbeau? Il est encore professeur érudit et disert... Vous les mettez ensemble dans une grande salle lambrissée autour d'un tapis vert, chargé d'écritoires : c'est un conseil municipal, c'est-à-dire une collectivité imbécile. » (A quel conseil municipal a bien pu songer M. Pontsevrez?)

III.

Encore des « pensées détachées » ! mais l'incohérence, ici, n'est qu'apparente : *la Complainte de l'être* (1), par M. Edmond Thiaudière, est, en réalité, une philosophie en cinq cent soixante-douze morceaux. Faut-il dire que les morceaux en sont bons? Oui, assurément, si l'on ne considère que le mérite de la main-d'œuvre, la valeur artistique du livre. La réponse est beaucoup plus douteuse, si l'on regarde au but de l'auteur et à l'effet produit sur les âmes par la lecture de son recueil.

M. Thiaudière, l'auteur très remarqué de la *Proie du néant*, a été, ici même, mentionné et discuté de la façon la plus honorable par Maxime Gaucher. C'est un titre suffisant aux égards de la *Revue bleue*. Même sans cette recommandation, comment ne pas respecter le talent sincère et désintéressé? Comment ne pas lui souhaiter le succès dû à tout vaillant et honnête labeur?

Mais aussi, comment ne pas ajouter que le nouvel ouvrage de M. Thiaudière est un livre triste et dissolvant, qu'il détend toutes les fibres de l'être et nous laisse dans l'état le plus douloureux du monde : l'abattement sans la résignation, l'irritation sans la force passagère qu'elle donne? Mettez en tas toutes les misères, évoquez tous les spectacles lugubres, un champ de bataille la nuit, une morgue, un hôpital de pestiférés, un brouillard de Londres, une saisie chez des travailleurs indigents, un corbillard de pauvre, cahoté, à la nuit tombante, dans les allées d'un cimetière, avec un chien ruisselant d'eau pour cortège, toutes ces choses, réunies ou sé-

(1) *Propos de Cardenio*, par Pontsevrez. — E. Dentu.

(1) *La Complainte de l'être*, par Edmond Thiaudière, notes d'un pessimiste, préface par Auguste Dietrich. — L. Westhausser.

parées, ne vous donnent pas l'idée du sentiment indéfinissable qui se dégage du livre de M. Thiaudière.

Je ne crois point que la vie soit un cul-de-sac, ni que le ciel soit vide. Mais, s'il l'est en effet, à qui nous plaindre, et à quoi bon? Espérons-nous toucher l'immuable, l'inconsciente destinée? Ne saurons-nous pas, au moins, mourir décemment, comme des stoïques, si nous ne pouvons mourir heureux comme des chrétiens? Si rapetissé que soit l'homme, il est encore le roi de ce petit globe que nous foulons, M. Thiaudière et moi. Or un souverain, a dit l'empereur Sévère, doit expirer debout. Mais nous, bien avant le terme fatal, dans quelle posture nous surprend-on? Et que pensera l'avenir de cette génération poltronne et gémissante, qui se tord dans les angoisses d'un mal nouveau, la colique du néant?

Mais voici, surtout, ce que je ne puis pardonner à l'auteur, habile et fin, de la *Complainte de l'être*. Il nous montre un jeune homme et une jeune fille qui se rencontrent dans un bois, au printemps; et il nous demande pourquoi nous les empêchons de s'unir, comme la nature le leur conseille, le leur commande.

Pourquoi? Pour que, dans ce naufrage universel, la pauvre humanité garde au moins l'amour, sa suprême consolation, son dernier bien!

IV.

Passons de la prose de M. Thiaudière à la poésie de M. Achille Paysant (1), et nous aurons la sensation d'un aéronaute qui, après avoir rasé le marécage, jette du lest et se retrouve en plein ciel.

M. Achille Paysant, l'un des professeurs les plus distingués du lycée Henri IV, publie un volume de vers sur lequel je suis heureux d'appeler l'attention des lettrés. Le titre, *En famille*, m'avait attiré; la dédicace, *A ma femme*, m'avait charmé. J'ai, je ne sais pourquoi, de la sympathie pour les maris qui aiment leurs femmes et ne s'en cachent pas. Et pourtant j'avais peur, car on peut être à la fois bon mari et mauvais poète. Mais comme j'ai été vite rassuré dès les premiers vers du *Chêne*, large et sereine évocation de la vie primitive, où se joue librement l'âme de la Grèce antique, mais où la mélancolie moderne a le dernier mot! En lisant ce morceau exquis, trois noms sont venus successivement à ma pensée : André Chénier, Tennyson, et ce Maurice de Guérin dont le *Centaure*, découvert en quelque sorte par Sainte-Beuve, a enchanté ma génération. Je ne dis pas que M. Paysant soit un poète de leur rang, mais il est à coup sûr un poète de leur famille.

Un vers musical, d'une harmonie caressante, une pureté de langue égale à celle de l'inspiration sont des attraits bien rares aujourd'hui. Et pourtant ce sont les moindres charmes de ce livre candide et bienfaisant. Amoureux du beau comme un contemporain de Phidias, s'enivrant de la nature comme un élève de Jean-Jacques, chrétien humble et croyant, — ce qui, entre nous soit dit, ne gâte rien! — il mêle à tous ces sentiments ce grand et noble amour conjugal qui remplit ses vers et sa vie. Heureuse celle qui a inspiré un tel amour et un tel livre! Elle est la seule qui aurait quelque chose à y reprendre : sa modestie pourrait accuser le poète de nous l'avoir trop bien montrée.

Ne pouvant citer de longues pièces, je donnerai seulement un sonnet délicat, qui me paraît rappeler les meilleurs de Joséphin Soulary :

AVRIL.

Jeune homme au cœur changeant, je connais ta souffrance :
Cet amour qui te nait, quand l'autre n'est pas mort,
Fait ton dernier regret doux comme une espérance
Et ton nouvel espoir amer comme un remord.

Ainsi le jeune Avril, qui fait éclore aux branches
Tant de parfums naissants et tant de bourgeons verts,
Sent sur le frêle éclat de toutes ses fleurs blanches
Passer comme un adieu le frisson des hivers.

Quand le soleil a bien épanoui leur sève,
Soudain dans les rameaux, un vent glacé s'élève;
Et des bois souriants, du ciel qui fond en pleurs

Se mêlent à la fois les pleurs et le sourire,
Et la neige et les fleurs, et l'œil ne saurait dire
S'il fleurit de la neige ou s'il neige des fleurs.

Ces vers feront pressentir les grâces d'expression et cette *curiosa felicitas* qui recommande M. Paysant aux purs lettrés. Mais, encore une fois, le meilleur du livre, c'est le parfum de bonté et de vertu qui s'en exhale. L'homme qui peut écrire :

A toutes les pitiés j'ai le cœur grand ouvert

et encore :

Je crois, j'ai des regrets, mais je n'ai pas un doute,

ne fera que du bien à ceux qui le liront. Décidément, il n'est pas si mauvais qu'un auteur ait une âme!

V.

M. Pierre Nebout (1) appartient aussi à l'Université, et pas plus que M. Achille Paysant, n'a jeté la robe aux orties. Je ne réponds point que la séparation n'aura pas lieu un jour entre l'*Alma mater* et son fougueux nourrisson. Ce sera tant pis pour tous deux. Ce jour-là l'Université perdra un homme de talent, et M. Nebout n'aura plus de frein intellectuel; or c'est — quoi qu'il en pense lui-même — de quoi il a le plus besoin. Son tempérament diffère du tout avec celui de M. Paysant; avec plus de jeunesse, d'audace, de puissance, il n'a

(1) *En famille*, par Achille Paysant. — A. Lemerre.

(1) *Etudes et poèmes*, par Pierre Nebout. — Ollendorff.

ni le goût ni la pureté de son aîné. Là où M. Paysant courbe la tête et croit, M. Nebout relève la sienne et défie le ciel. L'un est un résigné, l'autre un révolté. L'amour légitime, l'amour avoué fait l'unité de l'œuvre poétique d'Achille Paysant. Chez Pierre Nebout, nous n'apercevons que des velléités amoureuses, des rêves ou des regrets, de très vagues silhouettes de femmes, des grisettes qui passent, des ingénues de province qui laissent chiffonner leur collerette pendant qu'elles disposent sur la table les compotes du dessert et la cloche à fromage. Il y a aussi une déclaration d'amour à la lune; une autre déclaration à une petite fille de huit ans. Ou bien la fantaisie du poète a beaucoup vagabondé, ou il observe, dans ses confidences au public, de nécessaires, d'impénétrables réticences.

M. Pierre Nebout n'est donc pas un poète intime. Il se donne à nous

Comme un Grec égaré dans ce monde difforme.

En effet, il a un sentiment très vif de la beauté antique, et son séjour à Athènes a précisé et affiné ce sentiment. N'eût-il rapporté de là-bas que ces deux bijoux artistiques, *Callimaque le Corinthien* et les *Cariatides*, je trouverais qu'il n'y a pas perdu son temps. Suivez-le lorsqu'il gravit le chemin de l'Acropole pour aller, à toutes les heures du jour, admirer ses chères, ses sublimes Canéphores :

Et je viens à cette heure où dans le champ désert
Le soleil qui flamboie et se plonge et se perd,
Lorsque le Parthénon, qui, dans les airs, s'élance,
Paraît plus grand encor dans ce vaste silence,
Et que l'astre au zénith, avec plus de vigueur,
Détache vos fronts purs baignés de sa splendeur,
Par l'ombre fait saillir vos formes éclatantes,
Fait tressaillir le marbre et vous rend plus vivantes;
Et je viens quand, mourant aux lointains horizons,
Le soleil jusqu'à vous fait monter ses rayons,
Et de teinte pourprée et de sang vous colore;
Et je reviens surtout quand, invisible encore,
Et dorant dans le ciel le fronton mutilé,
Il monte sur l'Hymette, et soudain dévoilé,
De sa lumière blonde enveloppe et caresse
Vos chairs aux tons ambrés, votre chaste jeunesse,
O merveilles de grâce et de simplicité,
O filles de la noble et pure antiquité,
Qui seule, jusqu'ici, sans être dépassée,
Dans la forme idéale a mis tant de pensée!

M. Nebout emprunte aux anciens l'admiration de l'éphèbe : « L'homme, dit-il, n'est beau qu'enfant », et bien qu'il ajoute :

Déjà mon regard sent sur la douce figure
Percer l'âme vulgaire et la laideur future,

il fait tout ce qu'il peut pour ne pas voir cette vulgarité ni cette laideur. Je prends le culte de l'adolescent dans toute sa pureté esthétique; mais je le crains un peu, sinon pour celui qui le rend, du moins pour celui qui en est l'objet. Nos éphèbes sont-ils si beaux que cela? Et sont-ils d'une telle simplicité qu'ils puissent être adorés sans inconvénient pour leur modestie? Nos grands-pères fouettaient l'adolescent, et ils avaient tort. Nos fils auraient-ils raison de l'encenser?

Au fond, M. Nebout n'est pas aussi grec qu'il le pense. Il a le cœur trop agité, il connaît trop

... notre étrange et subtile souffrance,

cette inquiétude moderne qui ne permet ni à l'écrivain ni à l'artiste de produire dans le calme. Aussi, préférerai-je peut-être à ses études antiques le poème sur Pierre Corneille, où, avec un peu de bavardage et de désordre, j'ai rencontré des choses vraiment belles, et surtout ce feuilleton en vers de la première représentation du *Cid*, qui mêle si joliment le progrès de la pièce avec les émotions de la salle, et qui enchâsse les plus beaux vers du vieux poète dans son analyse vivante et passionnée...

Le nom de M. Nebout peut devenir un grand nom, mais il faut qu'il modère cette impatience hautaine qui est en lui. Si j'étais de ses amis et qu'il voulût bien m'entendre, voici ce que j'essayerais de lui dire : « Parce qu'un collègue jaloux a glosé sur votre compte, parce qu'un critique « césarien et papiste » vous a jugé sans vous lire, ne vous hâtez point de prendre ce monde en mépris. Vos chagrins d'aujourd'hui, vous les bénirez et vous les regretterez. Les pires tristesses, croyez-moi, sont celles qui assaillent l'homme mûr, sur cet autre versant de la vie, où tout décline avec lui. Ces tristesses-là ne nous inspirent rien; elles ne pleurent ni ne chantent; aucun chef-d'œuvre n'en est jamais sorti. Donc, ne vous plaignez pas de votre lot présent et ne mêlez pas trop d'amertume à votre miel. Vous ne serez plus forcé d'aller chercher des lecteurs en Hollande : vous voyez qu'en France aussi on vous lit, on vous encourage, on vous applaudit. Travaillez et espérez. »

AUGUSTIN FILON.

REVUE DES LIVRES ILLUSTRÉS

Étrennes 1888-1889.

MAISON FIRMIN-DIDOT.

Le grand ouvrage sur l'*Art étrusque* que vient de faire paraître M. Jules Martha est le développement d'un savant mémoire couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Bien que l'archéologie n'ait pas encore dit son dernier mot en cette matière, le jeune érudit a pensé qu'il était intéressant d'étudier dans ses grandes lignes une civilisation encore peu connue. Les fouilles de ces derniers temps lui ont permis d'établir avec précision les origines de l'art étrusque, ses premiers essais, son développement et son point d'arrivée. Il ne lui en coûte nullement de reconnaître

que ce ne fut pas un grand art, car il manque d'invention et de sentiment esthétique; il se borna à combiner les types et les formes empruntées à l'Orient et à la Grèce et se confina dans un rôle de copiste, sans avoir d'ailleurs le temps de se former. Mais, précisément grâce à son caractère d'imitation, il permet sur bien des points de compléter la connaissance de l'hellénisme, et d'autre part il facilite singulièrement la connaissance de l'art romain. Car il a eu une notable part dans la civilisation de Rome qu'il a familiarisée tout d'abord avec le génie des Hellènes. Si la Grèce vaincue a pu imposer son génie à ses conquérants, c'est que ceux-ci étaient déjà préparés à le comprendre et à le goûter, grâce à l'influence des Étrusques. On voit par là quel intérêt présente, pour l'étude approfondie du monde antique, l'ouvrage de M. Martha qui se recommande à la fois par son caractère de solide érudition et par les illustrations documentaires (350 gravures et 4 planches en couleurs) dont il est enrichi.

Avec l'*École des Beaux-Arts dessinée et racontée*, par M. Alexis Lemaistre, nous pénétrons dans le monde des jeunes artistes contemporains. L'auteur a décrit avec une malice humoristique par la plume et le crayon ces ateliers d'où sont sorties tant de célébrités; il a narré avec beaucoup de verve les débuts des joyeux rapins, leurs mœurs et les vicissitudes de leur existence. Le côté technique du sujet n'a pas été négligé, d'ailleurs, et l'auteur a exposé l'organisation intérieure de l'école, indiqué la répartition de l'enseignement et signalé les utiles ressources offertes par sa bibliothèque aux élèves studieux.

Dans *la Guerre de Crimée*, M. Gustave Marchal a retracé une des pages les plus brillantes de notre histoire militaire en montrant notre armée aux prises avec des adversaires d'une bravoure tenace, luttant à une grande distance de leur patrie, au milieu de difficultés sans nombre et d'incessantes privations. Il a insisté sur ce fait caractéristique, déjà signalé par les historiens qui, tout en combattant avec une indomptable énergie les Français et les Russes dont les nécessités de la politique avaient fait des adversaires, n'éprouvaient pas de haine les uns pour les autres.

La Retraite infernale de M. Edmond Deschaumes a pour objet une période plus récente et plus tristement célèbre, mais non moins héroïque, et rappelle les exploits de la deuxième armée de la Loire qui fut sous la conduite de Chanzy le suprême espoir de la France envahie. Ces deux derniers volumes ont été supérieurement illustrés par M. Quesnay de Beaurepaire.

Si nous avons en France de remarquables ouvrages sur quelques périodes de l'histoire de l'art, tels que ceux de MM. Perrot, Chipiez et Müntz, que nous avons tout récemment signalés, il nous manque encore un travail d'ensemble, un manuel dans le genre de ceux qui ont été rédigés par des spécialistes d'outre-Rhin. Aussi faut-il savoir gré à M. Koella d'avoir traduit en français le savant *Essai d'histoire de l'art*, de Wilhelm-Lubke, qui a déjà atteint sa onzième édition et peut nous tenir lieu pour le moment du livre qui nous fait défaut. Dans cette œuvre hors ligne les manifestations du génie artistique de tous les temps et de tous les peuples sont successivement passées en revue, analysées et discutées avec une érudition sûre et une critique judicieuse. Une véritable profusion de gravures, dont la netteté égale l'exactitude, reproduit en regard du texte les plus remarquables des monuments signalés par l'historien.

LIBRAIRIE HACHETTE.

Dans *le Général du Maine* (80 gravures d'après Myrbach), Mme de Nanteuil raconte les aventures d'un général de cirque, sorte de Tom-Pouce, enlevé à sa famille, à la suite de perfides machinations et que sa mère finit par retrouver. *La Filleule de saint Louis* (39 dessins de Zier) nous transporte en plein moyen âge et nous fait assister aux infortunes d'une famille de serfs, victimes de la tyrannie de messire Hurepel, un franc gredin qui reçoit, au bout du compte, le châtiment de ses méfaits. *Les Premières pages* (75 gravures d'Adrien Marie), que Mme Zénaïde Fleuriot a transcrites à notre intention, sont celles d'une douce et modeste orpheline, Benedicte, qui, faisant un retour sur sa jeunesse, a retracé avec une intensité de sentiment et une générosité rare le souvenir des chagrins et des épreuves qui l'ont accueillie à son entrée dans la vie. Dans *les Révoltes de Sylvie* (112 dessins de Tofani), Mme J. Colomb raconte l'histoire d'une autre orpheline, bien différente de la douce Benedicte. Sylvie, que sa situation particulière prédispose à la misanthropie et dont l'unique rêve est de secouer le joug de ses parents adoptifs, profite de la première occasion pour reconquérir son indépendance, mais d'humiliantes déceptions lui donnent bientôt l'expérience de la vie et apaisent la fougue de son caractère.

La *Bibliothèque rose illustrée*, dont la vogue ne cesse de s'affirmer, s'est enrichie de cinq volumes : *la Petite Chaillou*, par Élie Berthet (41 gravures de Bayard et Fraipont); — *le Petit Chevrier*, par Mme J. Cazin (39 dessins de Vuillier); — *Thérèse à Saint-Domingue*, par Mme Fresneau (49 illustrations de Tofani); — *Robin des Bois*, par Mme de Pitray (40 dessins de Sirouy); — *l'Embarras du choix*, par Mme de Stolz (36 gravures de Tofani). — A la *Bibliothèque des petits enfants* sont également venus s'ajouter quatre nouveaux ouvrages : *les Vacances à Trouville*, par Mme Chéron de La Bruyère (30 gravures de Tofani); — *l'Épreuve de Georges*, par Pierre Favre (44 dessins de Geoffroy); — *la Vieille maison du grand-père*, par André Surville (54 illustrations de Zier : — et *Au-dessus du lac*, par Mme de Witt (34 gravures de Ferdinandus).

Le Tour du monde, qui forme pour 1888 deux volumes richement illustrés de 500 gravures et de 25 cartes ou plans, a publié, cette année, parmi les relations de voyages les plus notables, celles de M. Daireaux, à la Plata, de M. Giraud, dans l'Afrique équatoriale, de MM. Cagnat et Saladin, en Tunisie, du docteur Lumholtz, chez les cannibales de l'Australie, de M. Revoil, chez les Benadirs et de M. Chaffanjon, aux sources de l'Orénoque. *Le Journal de la jeunesse*, qui entre dans sa seizième année, est devenu un des recueils de prédilection des jeunes gens et des jeunes filles, et il a mérité son succès par l'attrayante variété de sa ré-

daction, l'ensemble hors ligne de ses collaborateurs et l'abondance de ses illustrations.

MAISON PLON-NOURRIT.

Les plus jolies chansons de France peuvent être aussi bien considérées comme un livre que comme véritable album de luxe. Ce recueil comprend un choix de chansons de nos anciennes provinces, inventées autour des feux de Saint-Jean ou aux veillées d'hiver, et qui toutes respirent la rêverie, la tendresse et la mélancolie de l'âme française. M. Catulle Mendès, qui l'a formé, s'est surtout attaché aux petits poèmes qui méritent le mieux d'être conservés par leurs paroles ingénues et leurs touchantes mélodies; il les a commentées dans de courtes notices qui abondent en remarques ingénieuses et en rapprochements poétiques. Deux musiciens distingués, MM. Emmanuel Chabrier et Armand Gouzien, ont noté les airs avec un respect absolu des thèmes populaires et leur ont donné un accompagnement des plus simples. Enfin un jeune peintre de talent, M. Lucien Métivet, s'est chargé d'accompagner chaque chanson d'une composition hors texte d'une exquise délicatesse, reproduite soit en aquarelle, soit en camaïeu, ainsi que d'encadrements, d'en-têtes et de fleurons élégamment variés. Aussi peut-on affirmer que, si parmi les ouvrages illustrés de cette année, il en est de plus luxueux que ce recueil, il serait difficile d'en trouver un plus artistique à tous égards.

LIBRAIRIE ALCAN.

M. Grimaud, professeur à l'École polytechnique, s'est proposé de retracer la biographie encore mal connue de *Lavoisier*, d'après sa correspondance, ses manuscrits et ses papiers de famille. Grâce à ce curieux ensemble de documents inédits, il a pu suivre en quelque sorte au jour le jour la vie et les travaux du créateur de la chimie moderne, depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort. S'il a mis en relief les expériences et les découvertes de l'illustre savant, il n'a pas négligé de rappeler ses vertus privées, son dévouement à la chose publique, sa philanthropie intelligente, et les services qu'il avait rendus à son pays comme académicien, économiste, agriculteur et financier. Il a dissipé les obscurités qui entouraient la mort prématurée de cet homme de bien simplement coupable d'avoir rempli avec sa noblesse d'âme et sa générosité ordinaires des fonctions que d'autres avaient rendues odieuses, et il a payé un juste tribut d'admiration à ce savant qui honorait aussi dignement sa patrie par son génie que par son caractère. L'intéressant travail de M. Grimaux est orné de deux gravures hors texte en taille-douce, reproduites d'après des documents originaux.

Rappelons parmi les grandes publications du même éditeur *l'Académie des sciences*, par E. Maindron, et *l'Histoire du second empire*, par Taxile Delord, dont il a été déjà question ici même; parmi les ouvrages de bibliothèque, l'*Histoire de l'Europe pendant la révolution française*, par M. de Sybel; — l'*Histoire de dix ans*, par Louis Blanc; — l'*Histoire de huit ans*, par Élias Regnault, ainsi que les deux récents volumes de M. de Lanessan, *la Tunisie* et *l'Expansion coloniale de la France*.

MAISON HENNUYER.

Le chef-d'œuvre de papa Schmeltz, par M. Paul Célières, nous transporte en plein XVIIIe siècle et fait revivre à nos yeux le monde évanoui des gentilshommes et des grandes dames d'autrefois. Le principal personnage du récit, Saturnin Schmeltz, Suisse d'origine et musicien de profession, est l'auteur d'une partition inédite que des amateurs éclairés ont louée comme un chef-d'œuvre, mais que ses compatriotes ont raillée et sifflée impitoyablement. Le bonhomme n'a qu'un rêve, celui de faire jouer son opéra sur un grand théâtre, et ce rêve est bien près de se réaliser, grâce à la nièce du vieil artiste, une orpheline recueillie par charité et quelque peu à contre-cœur. La jeune fille, par un heureux concours de circonstances, s'est attiré l'affection de la Saint-Huberti, et lorsqu'elle vient à Paris avec son oncle, c'est la grande actrice qui oblige elle-même le directeur de l'Opéra à accepter la partition du musicien inconnu. La joie de Schmeltz ne connaît plus de bornes, et dans son égoïsme d'artiste, il n'hésite pas à sacrifier sa nièce au succès de son œuvre. La jeune fille est prête à se dévouer, mais elle en mourra; le vieillard ne comprend sa faute que lorsqu'il est trop tard pour la réparer, et lui-même succombe en proie à de tardifs remords. Ce livre, simple et touchant, dans lequel la peinture vivante du XVIIIe siècle paraîtra un véritable tour de force littéraire, semble avoir été écrit exprès pour les jeunes filles, tant il est chaste et ingénu. Les trente et un dessins dont Geoffroy l'a illustré sont en parfaite harmonie avec le récit de Célières.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET CIE.

Voici une luxueuse édition des *Mémoires de la marquise de la Rochejaquelein*, publiée par son petit-fils. Cet ouvrage avait été mis au jour pour la première fois en 1817, par M. de Barante, qui devait plus tard, par des assertions quelque peu vagues, en revendiquer la paternité, tandis qu'il s'était borné à reviser la rédaction primitive et à y introduire certaines modifications, sans grande importance d'ailleurs. Aujourd'hui l'éditeur nous donne pour la première fois la reproduction intégrale du manuscrit original, avec les passages inédits qui manquaient aux précédentes éditions. Il a ajouté ainsi l'attrait de la nouveauté à un livre déjà très apprécié pour son mérite littéraire et son intérêt historique, et que Guizot appelait avec raison « une petite épopée écrite par un compagnon de ses héros ». Le volume est orné d'eaux-fortes, d'héliogravures et de cartes.

Sous ce titre : *Théo-Critt à Saumur*, notre collaborateur Théodore Cahu a fait paraître une étude humoristique des plus intéressantes sur notre école spéciale de cavalerie. La partie descriptive, qui traite de la vie et des mœurs des élèves, de leurs exercices et de leurs distractions, est complétée par un Livre d'or où sont rappelés, avec leur grade et la date de leur passage, tous les officiers qui depuis vingt ans ont séjourné à Saumur à des titres divers. De nombreuses illustrations, originales et pittoresques, signées de Job, Vallet, Girardet, Régamey, etc., ont été répandues à profusion dans cet ouvrage.

LIBRAIRIES DIVERSES.

C'est notre collaborateur M. Jules Levallois qui a été chargé d'écrire la notice sur Gérard de Nerval qui devait prendre place en tête de la nouvelle édition des *Filles de feu* que vient de publier la Librairie des Bibliophiles. Son étude est un des morceaux littéraires les plus consciencieux que l'on ait publiés sur cet étrange et mystérieux rêveur qui vécut pour ainsi dire dans un monde imaginaire. Les nouvelles que Gérard avait fait paraître sous le titre énigmatique des *Filles de feu* ont plus contribué que tous ses autres ouvrages à le rendre populaire et méritent de fixer en tout temps l'attention des lettrés. Elles avaient donc leur place marquée dans la Bibliothèque artistique moderne, et la forme élégante sous laquelle elles sont réimprimées leur assurera les suffrages des bibliophiles. Le volume, remarquable par sa parfaite exécution typographique, est illustré de dix gracieuses compositions de M. Émile Adan (l'un de nos meilleurs peintres de genre), que M. Le Rat a gravées à l'eau-forte avec sa fidélité et son talent habituels.

Le plus mauvais service que l'on ait pu rendre au *Vicaire de Wakefield*, c'est de l'inscrire dans les programmes classiques ; après avoir péniblement épelé et interprété le texte anglais dans la jeunesse, on ne songe guère dans l'âge mûr à relire une traduction complète de ce livre charmant, et c'est vraiment dommage. Aussi convient-il de féliciter la Librairie des Bibliophiles d'avoir compris cet ouvrage dans sa petite Bibliothèque artistique et de l'avoir rappelé ainsi à l'attention du public. Pour cette nouvelle édition l'on a adopté avec juste raison l'estimable traduction de Charles Nodier, qui a fait œuvre de lettré autant que de traducteur et qui a donné à cette œuvre une forme vraiment française tout en conservant la physionomie de l'original. Le texte est accompagné d'une série de ravissantes eaux-fortes dessinées et gravées par Lalauze, qui excelle dans la composition des scènes d'intérieur et qui a donné dans son interprétation des principales scènes du récit une nouvelle preuve de son talent si souple et si varié.

Le Livre d'or du Salon de peinture et de sculpture, rédigé par M. Georges Lafenestre, vient d'atteindre sa dixième année. Son volume de 1888 présente un intérêt exceptionnel en raison des œuvres vraiment remarquables qui ont été exposées au palais de l'Industrie, et aussi à cause de la table générale par noms d'artistes de toutes les œuvres décrites dans les dix volumes, de 1879 à 1888. Il est orné d'ailleurs comme à l'ordinaire de quatorze planches représentant les œuvres les plus distinguées du dernier Salon qui ont été gravées à l'eau-forte chacune par un artiste différent. L'ensemble de cette publication, ingénieusement conçue, forme une histoire complète et pittoresque de l'art français à notre époque.

Signalons en terminant deux recueils musicaux spécialement destinés à la jeunesse. L'un, édité par la librairie Delagrave, est intitulé *Chansons d'enfants* et a pour auteurs MM. S. Briès et L. Collin. Il comprend un choix très judicieux de chansonnettes faciles, avec leur accompagnement et de nombreuses illustrations. L'autre, publié par MM. Lecène et Oudin, sous le titre de *Panthéon musical*, présente la biographie des compositeurs les plus célèbres depuis 1633 jusqu'à nos jours, avec les portraits des maîtres dans un élégant cartouche en couleurs, et des morceaux complets tirés de leurs principaux chefs-d'œuvre. Cet album artistique forme ainsi une histoire théorique et pratique de la musique moderne que recommande particulièrement la compétence de son auteur, M. Jacques Ruelle.

Émile Raunié.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élection législative. — Dans les Ardennes, au scrutin de ballottage, M. Linard, républicain, a été élu député par 36 609 voix contre 28 794 données à M. Auffray, monarchiste.

Sénat. — Le 21, suite de la discussion du budget; discours de MM. Tirard et Girault. M. Demole dépose son rapport sur la réforme de la loi des faillites.

Le 22, clôture de la discussion générale du budget, discours de MM. Lacombe, Peytral, ministre des finances, et Chesnelong.

Le 24, vote des budgets des ministères des finances, de l'intérieur, de la marine, de l'instruction publique.

Le 26, vote des budgets des beaux-arts, de la guerre, des colonies, du commerce et de l'agriculture.

Le 27, vote d'un crédit supplémentaire de 32 000 francs pour le traitement de l'indemnité des desservants en décembre 1888. Vote du budget des travaux publics, ainsi que du budget des recettes. L'ensemble du budget est adopté par 216 voix contre 16.

Chambre des députés. — Le 21 et le 22, suite de la discussion de la loi militaire.

Le 24, un crédit extraordinaire de 50 000 francs est ouvert au ministère de l'instruction publique pour récompenser la plus utile application de la pile de Volta. Suite de la discussion de la loi militaire.

Le 26, question de M. Baudry d'Asson sur les agissements des préfets en matière d'élections; vote d'un crédit supplémentaire de 3 990 000 francs pour le service de l'instruction primaire. Suite de la discussion de la loi militaire.

Le 27, suite de la précédente discussion.

Nécrologie. — Mort de M. Auguste Hude, député de Paris; — de M. Léon Dumas, professeur de clinique à la faculté de médecine de Montpellier ; — de M. Duvernay, ancien sénateur de l'Isère ; — du docteur Richepin, médecin-major en retraite ; — de l'écrivain anglais Laurence Oliphant ; — du colonel du génie en retraite Gras ; — du contre-amiral Jules Lefèvre ; — du comte Loris Melikof, ancien ministre de l'empire russe; — de M. Allard, ingénieur des promenades et plantations de la ville de Paris; — de M. Mancini, ancien ministre de l'instruction publique et de la justice en Italie ; — de M. Jaubert, sous-préfet de Barcelonnette ; — de M. Poyet, conseiller honoraire à la cour de Paris; — de M. Bailleul, doyen des avocats de Paris.

L'administrateur gérant : **Henry Ferrari.**

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12061)

TABLE DES AUTEURS

Du 1er juillet au 31 décembre 1888.

Les titres des ouvrages analysés sont en italiques.

Aicard (Jean). — La Noël de grand-père, récit de Provence, 801.
Anonymes. — Les Eglises orientales dans l'empire ottoman et l'Autriche-Hongrie, 113. — Le Reichstag de l'empire allemand, 129, 161. — La vérité sur notre marine, 225, 353. — Les Cortès de Portugal, 385. — La France au Soudan, 449, 488. — La *Revue bleue* et la presse italienne, 511. — L'avenir de M. Crispi, 571. — Lettre au président Carnot, 605. — La neutralité belge, 609. — Le Landesausschuss d'Alsace-Lorraine, 807.
Aucoc (Léon). — Les études de législation comparée en France, 554.
Augustin-Thierry (Gilbert). — *La Tresse blonde*, 729.
Aulard. — *Hoche et l'expédition d'Irlande*, 306.
Auriac (Eug. d'). — Les fêtes félibréennes du midi, 223, 286.

Barbey d'Aurevilly. — *Pensées détachées*, 818.
Barine (Arvède). — Garibaldi, 108. — L'empereur Guillaume Ier peint par lui-même, 399.
Bastard (George). — *Un jour de bataille*, 220.
Beaumont (Henri de). — De Gravelotte à Sedan, 662, 699.
Bellaigue (Camille). — *L'Année musicale*, 787.
Benoist (Charles). — La morale économique d'après M. de Molinari, 80. — L'Église romaine et l'État italien, 321. — La question africaine, 514. — La Révolution dans une petite ville, d'après M. Raoul Rosières, 536. — Vauban, Bentham et Hume, 573. — Le premier général Boulanger, 620. — La *Revue bleue :* vingt-cinq ans d'histoire, 705.
Bentzon. — *Le mariage de Jacques*, 799.
Bergeret (Gaston). — Au grand Saint-Éloi, 518, 549, 586.
Berr (Émile). — La question des étrangers, 545.
Berr de Turique. — Jacques et Jacqueline, roman par lettres, 714.
Bertheroy (Jean). — *Vibrations*, 29.
Bigot (Charles). — Le surmenage des écoliers, 48.
Binder (Henry). — *Au Kurdistan*, 540.
Binsse (Sainte-Marie). — *Reinette*, 28.
Bishop (W. H.). — Muriel, Nouvelle, 341, 374.
Bonnetain (Paul). — Les enfants à Paris, 562.
Bonvalot (Gabriel). — La fièvre à Yakabag, 622.
Bovet (Mlle de). — Le roman naturaliste en Angleterre, 627.
Bouillier (Francisque), de l'Institut. — Etudes morales sur l'hypocrisie, 776.
Bourget (Paul). — *Etudes et portraits*, 599. — La première amie, conte de Noël, 769.
Boyer (Pierre). — *Les aventures d'un étudiant*, 221.
Branchebault (P. de). — Miss Martin, Nouvelle, 197.
Bréal (Michel), de l'Institut. — L'École des hautes études, 784.
Buet (Charles). — M. Maurice Rollinat, 443. — Pierre Loti, 737.

Cahu (Théodore). — L'armée serbe, 53. — L'armée bulgare, 465.
Calmettes (Fernand). — *Brave fille*, 791.
Carmen-Sylva. — Pablo Domenich, histoire militaire, 297.
Case (Jules). — *Ame en peine*, 217.
Chenard (Ludovic). — L'Italie militaire en 1888, 673.
Cherbuliez (Victor). — *La vocation du comte Ghislain*, 315.
Claretie (Léo). — Les distributions des prix d'autrefois, 119.
Compayré (G.). — Sébastien Commissaire, 495, 522.
Coopmann-Hurst (Gilbert). — Une association d'artistes, 311.
Coppée (François), de l'Académie française. — Les Ratés, ballade, 155. — Pour ne pas vieillir, 317. — *Contes rapides*, 789.
Crisenoy (de). — Les travaux des Conseils généraux, 201.

Daly (César). — Les hautes études d'architecture, 255.
Darmesteter (James). — La confession du Mounchi, 505.
Daubige (Charles). — L'ancien lycée d'Alger, 281.
Daudet (Alphonse). — *L'Immortel*, 58. — Les francs-tireurs, 690.
Denis (Henry). — Une bienfaisante invasion : les Chinois dans l'Indo-Chine française, 629.
Dequillebecq. — M. Bogisic et le code monténégrin, 156.
Derély (Victor). — Le réalisme dans le théâtre : Alexis Pisemski, 781.
Desjardins (Paul). — Maxime Gaucher, 581.
Dodillon (Emile). — *Quitte*, 758.
Duplan (Paul). — *Le capitaine Paul*, 28.
Durandeau (J.). — Le théâtre à Dijon pendant la Révolution, 748.
Duruy (George). — *Victoire d'âme*, 216.
Duruy (Victor), de l'Académie française. — Le rôle de la Grèce dans l'histoire, 720.
Dys (Paul). — La Douée de Ploubaneuc, conte breton, 37.

Estrey (Henri M. d'). — Les Russes en Asie centrale, 104.

Fabre (Ferdinand). — Ma vocation, deuxième partie : Pendant le grand séminaire, 137, 303, 456, 615, 646, 681.
Fauvel (Henri). — *L'art et la vie*, 412.
Filon (Augustin). — Le tiroir secret, Nouvelle, 324. — *Amours anglais*, 602. — Courrier littéraire, 756, 818.
Fleury (Maurice de). — Scènes de la vie d'étudiant, 533.
Foncin (Pierre). — La France dans l'Afrique du Nord, 372, 596.
Fontin (Paul). — La question d'Orient dans la mer Rouge, 193, 238.
Fournier de Flaix. — Les relations commerciales de la France et de l'Angleterre, 45.
France (Anatole). — *La vie littéraire*, 669.
Fustel de Coulanges. — La monarchie franque, 404.

Gall (Paul). — Le bronze de l'ami Géricault, Nouvelle, 487.
Gaucher (Maxime). — Voy. Causerie littéraire, 24 et 58.
Gautier (Hippolyte). — *L'An 1789*, 795.
Gebhart (Emile). — Pierre Martyr d'Anghera, 142. — L'art pendant la Renaissance, 793.
Germain-Lacour. — *Les clairières*, 412.
Gervais (A.). — L'Affaire du Tonkin, 75. — Causerie militaire, 219.
Goncourt (E. et J. de). — *Journal*, 276.
Grosjean. — Une nouvelle édition du pamphlet de Sieyès, 61. — *La Révolution française*, 181.
Guillemot (Jules). — Un Hongrois à Paris, fantaisie politique, 89.
Guy-Valvor. — L'oiseau bleu, conte, 101.

Hanrion (général). — *Saint-Cyr, neuf années de commandement*, 219.
Haraucourt (Edmond). — L'immortalité, conte philosophique, 69.
Hélénus. — Adam Mickiewicz, 19.
Henry (Fernand). — La légende de Faust, 527, 558.
Hermant (Abel). — *Surmenage sentimental*, 316.

Iovanovitch (Anton). — La Skouptchina, 289.

Janvier (Louis). — La renaissance physique, 759.
Jehan (Auguste). — *Voluptés et parfums*, 29.
Jouannin (Maurice). — Belle-sœur, Nouvelle, 748, 804.
Jullien (Adolphe). — *Hector Berlioz*, 787.

Lahor (Jean). — *L'illusion*, 473.
La Selve (Edgar). — La poésie créole, 283.
Laty (Théophile). — La dette publique en Russie, 335.

Laujol (Henry). — A propos du *Journal* des Goncourt, 276.
Lavisse. — Un empereur dans l'opposition, 1. — Le journal de Frédéric III, 434. — L'Université de Lyon, 577.
Lavedan (Henri). — *Inconsolable*, 317. — *Sire*, 730.
Lebon (André). — Frédéric Guillaume IV et M. de Bismarck, 691.
Leger (Louis). — L'Allemagne jugée par un professeur russe, 252.
Le Goupils (Marc). — Les Maclou, histoire normande, 263.
Lemaitre (Jules). — Mélie, Nouvelle, 5. — Myrrha, vierge et martyre, légende romaine, 358. — Causerie littéraire, 217, 410, 473, 533, 599, 666, 729, 788.
Le Roux (Hugues). — Le monde des équilibristes, 24. — Le théâtre forain, 272. — *Crime et châtiment*, 380. — *L'Amour infirme*, 666. Voy. Théâtres.
Levallois (Jules). — M. Henry Maret avant la politique, 367.
Levincka. — M. Marcon : *Le tricorne*, 182.
Lévy-Bruhl. — Le libre arbitre, 813.
Luchaire (Achille). — Voir Causerie historique.

Mairet (Mme Jeanne). — L'enfant, Nouvelle, 393, 422.
Malic (Jean). — *L'amour et les femmes*, 317.
Mallarmé (Stéphane). — *Traduction des poèmes d'Edgar Poe*, 474.
Malot (Hector). — *Mondaine*, 758.
Maubry (Victorien). — Etienne Marcel, 87.
Maupassant (Guy de). — *Sur l'eau*, 314.
Mellerio (André). — L'amour d'une ondine, légende, 167.
Meyer (Ernest). — Le chemin de fer transasien et le péril chinois, 170.
Michelet (Emile). — Le jour de la glorification, fantaisie hellénique, 234.
Mickiewicz. — Voy. Causerie historique, p. 176.
Moireau (Auguste). — L'indépendance des Etats-Unis, 328.
Moline (C. de). — Désirée, reine de Suède et de Norvège, 751.
Monceaux (Paul). — La Psyché d'Apulée, 624.
Müntz. — *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, 793.

Nebout (Pierre). — *Etudes et poèmes*, 820.
Noly (Yves de). — *Le mari de Lucienne*, 759.
Normand (Jacques). — Chronique rimée, 348.
Novakowitch. — Une fête populaire en Serbie, 83.

Ottenfels (Mme de). — *Bouquet de pensées*, 410.

Paysant (Achille). — *En famille*, 820.
Pellet (Marcellin). — La procession de Saint-Ubold à Gubbio, 56. — Sur la tour de Pise, causerie, 753.
Pène (Henry de). — *Demi-crimes*, 756.
Perrot (Georges, de l'Institut. — La *Tragédie de village* de Mme Margaret Woods, 794.
Pessard (Hector). — Voir Notes et impressions et 380.
Peyre (Roger). — *Napoléon Ier*, 761. — L'An 1789, 795.
Philis (Adalbert). — La France et l'Italie, 641.
Pigot (G.), de l'Institut. — *Histoire des Etats généraux*, 254.
Pierson (N.). — Arsène Darmesteter, 651.
Ponsenbez. — *Propos de Cardenio*, 819.
Potel (M.). — Le peuple allemand, d'après M. Ch. Grad, 636.

Pracy. — *Sonnets amoureux*, 29.
Pressensé (de), sénateur. — La sécularisation de l'État dans l'Union américaine, 97.
Prudhomme (A). — *Histoire de Grenoble*, 732.

Quellien (N.). — La Tour d'Auvergne celtologue, 148. — Brizeux, 407.
Quesnel (Léo). — Au Kurdistan, d'après M. Henry Binder, 540. — Joseph Bonnat, 657.

Raunié (Emile). — Voy. Bulletin et Revue bibliographique.
Raynal (Paul de). — *Le mariage d'un roi*, 177.
Récy (René de). — De Paris à Bayreuth, 461, 499. — Voy. aussi Chronique musicale.
Regnauld (Paul). — Les études sanscrites en France, 590.
Rendu (Eugène). — L'alliance allemande et l'opinion en Italie, 9. — L'empereur d'Allemagne à Rome, 417.
Revel (Jean). — *Chez nos ancêtres*, 27.
Robinson (Miss Mary). — La femme de Ludovic le More, 86. — *Poésies nouvelles*, 469.
Rosières (Raoul). — *La Révolution dans une petite ville*, 536.

Sacher-Masoch (de). — Choses vécues, 248. — Schalem-Alechem, conte d'Alsace, 653.
Slava-Roma. — Les origines du dualisme en Autriche, 65. — L'établissement du dualisme autrichien, 257. — L'incident Strossmayer, 481.
Sorel (Albert). — *Histoire des Etats généraux*, 254.
Spuller, député. — Discours prononcé à l'inauguration du monument de Gambetta, 33
Stapfer (Paul). — L'abbaye de Thélème, 437.
Stendhal. — *Journal*, 36.

Tcheng-ki-tong (le général). — La musique après la mort, conte chinois, 594. — La vie n'est qu'un rêve, conte chinois, 696.
Tellier (Jules). — Les manuscrits de Victor Hugo, 428.
Theuriet (André). — Edmond Gondinet, souvenirs, 686.
Thiaudière (Edmond). — *La complainte de l'être*, 819.
Trelat (Emile). — Le Vallon, leçon d'ouverture, 173.

Van Raalte. — Nikolaas Beets, dit Hildebrand : *La Camera obscura*, 152.
Varigny (C. de). — Les excursions d'un diplomate, d'après M. le baron de Hubner, 565. — L'élection présidentielle aux Etats-Unis, 712.
Vattier d'Ambroyse. — *Le littoral de la France*, 761.
Vernon Lee. — Amour Dure, fragment du journal du professeur Spiridon Trepka, 208, 246.

Waliszewski. — *Les Potocki et les Czartoryski*, 166.
Woode (Margaret). — *Tragédie de village*, 794.

Yriarte (Charles). — *Cesar Borgia*, 732.

Z. — Notes et impressions, 124.
Zola (Emile). — *Le Rêve*, 533.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Du 1er juillet au 31 décembre 1888.

A

Abbaye (L') de Thélème, 437.
Afrique française (Choses et livres de), 372, 596.
Allemagne (La géographie en), 190.
Allemagne (L') jugée par un Russe, 252.
Amour (L') d'une ondine, légende, 167.
Angleterre (Les relations commerciales entre la France et l'Angleterre), 45.
Armées (Les) étrangères : Serbie, 53. — Bulgarie, 465.
Association (Une) d'artistes, 310.
Au grand saint Éloi, Nouvelle, 518, 549, 586.
Autriche (Dualisme en), 65, 257.

B

Belgique (La neutralité de la), 609.
Belle-sœur, Nouvelle, 748, 804.
Bentham, 573.
Bonnat (Joseph), 657.
Borgia (César), 732.
Boulanger (Le premier général), 620.
Brizeux, 407.
Bronze (Le) de l'ami Géricault, Nouvelle, 487.
Bulgarie ((L'armée en), 465.
Bulletin, 31, 94, 127, 157, 190, 223, 255, 287, 318, 350, 382, 415, 448, 478, 512, 542, 574, 606, 638, 671, 703, 736, 768, 800, 824.

C

Causerie historique, 176.
Causerie littéraire, 26, 58, 217, 410, 473, 533, 599, 666, 719, 789.
Causerie militaire, 219.
Chemin (Le) de fer transsibérien et le péril chinois, 170.
Choses vecues. Le congrès panslaviste à Prague, 248. — Bakounine, 250.
Chronique musicale. Opéra : *Roméo et Juliette*, 725. — *L'Escadron volant de la Reine*, 785. — Concerts, 786.
Chronique rimée, 348.
Cirques (Les). Le monde des équilibristes, 24.
Commissaire (Sébastien), 495, 522.
Confession (La) du mounchi, 505.
Conseils généraux (Les travaux des), 201.
Courrier littéraire, 756, 818.
Crispi (L'avenir de M.), 57.

D

Darmesteter (Arsène), 651.
Désirée, reine de Suède et de Norvège, 751.
Douée (La) de Ploubanbuc, conte breton, 37.

E

École (L') des hautes études, 784.
Église romaine (L') et l'état italien, 321.
Églises (Les) orientales dans l'empire ottoman et l'Autriche-Hongrie, 113.
Élection (L') présidentielle aux États-Unis, 712.
Empereur (L') d'Allemagne a Rome, 417.
Empereur (L') Guillaume Ier, peint par lui-même, 399.
Empereur (Un) dans l'opposition, 1.
Enfant (L'), Nouvelle, 393, 422.
Enfants (Les) a Paris, 562.
Essais et notices, 61, 761.
Établissement (L') du dualisme, 257.
États-Unis (L'Indépendance des), 328.
Études morales sur l'hypocrisie, 776.

F

Femme (La) de Ludovic le More, 86.
Fièvre (La) a Yakabag, récit de voyage, 622.
France (La) et l'Italie, 641.
Francs-tireurs (Les), 1870-1871, 690.
Frédéric III (Le journal de), 433.

G

Gambetta (L'Inauguration du monument de), 33.
Garibaldi, 108.
Gaucher (Maxime), 581.
Gondinet (Edmond), 686.
Grèce (Le role de la) dans l'histoire, 720.

H

Hindous (Une peinture de la vie hindoue dans les Zenanas), 62.
Hoche et l'expédition d'Irlande, 306.
Hongrois (Un) a Paris, fantaisie politique, 89.
Hugo (Les manuscrits de Victor), 428.
Hume, 573.

I

Immortalité (L'), conte philosophique, 69.
Indo-Chine (Les Chinois dans l'), 649.
Italie (L') et l'alliance allemande, 9.
Italie (L') militaire en 1888, 673.

J

Jacques et Jacqueline, roman par lettres, 714.
Jour (Le) de la glorification, fantaisie hellénique, 234.
Journal (Le) du professeur Spiridion Trepka, 245.

L

Landesausschuss (Le), 807.
La Tour d'Auvergne celtologue, 148.
Légende (La) de Faust, 527, 558.
Législation (Les études de) comparée en France, 554.
Lettre au président Carnot, 605.
Lettré (Un) italien a la cour d'Espagne : Pierre Martyr d'Anghera, 142.
Libre arbitre (Le), 813.
Littérature anglaise : Vernon Lee, 208, 242.
Littérature chinoise, contes, 594, 696.
Littérature espagnole : M. Alarcon, 182.
Littérature hollandaise : Nikolas Beets, 152.
Littérature polonaise : Adam Mickiewicz, 19.
Littérature russe : Alexis Pisemski, 781.
Loti (Pierre), 737.
Lycée d'Alger (L'ancien), 281.

M

Maclou (Les), histoire normande, 263.
Maret (M. Henry). Avant la politique, 367.
Marine (La vérité sur la), 227, 353.
Ma vocation. — Deuxième partie : Pendant le grand séminaire, 137, 303, 456, 615, 646, 681.
Mélie, Nouvelle, 5.
Mer Rouge. Zullah et Cheik-Saïd, 193, 238.
Mickiewicz. Sa vie et son œuvre, 1.
Miss Martin, Nouvelle, 197.
Monarchie (La) franque, 404.
Monténégro : M. Bogisic et le code, 156.
Morale (La) économique, 88.
Muriel, Nouvelle, 341, 374.
Musique. La, après la mort, conte chinois, 594.

Myrrha, vierge et martyre, légende romaine, 358.

N

Nécrologie : Maxime Gaucher, 128. — M. Guérard, 640.
Noël (La) de grand-père, récit de Provence, 801.
Notes et impressions, 24, 347, 380, 413, 476, 538, 603, 669, 791.

O

Oiseau bleu (L'), conte, 101.

P

Paganisme (Le) en Italie, 56.
Pablo Domenich, histoire militaire, 297.
Paris a Bayreuth (De), 461, 499.
Parlements (Les) du monde. Le Reichstag de l'empire allemand, 129, 161. — La Skouptchina de Serbie, 289. — Les Cortès de Portugal, 385. — Le Landesausschuss d'Alsace-Lorraine, 807.
Poésie créole (La), 283.
Pour ne pas vieillir, poésie, 317.
Première (La) amie, conte de Noël, 769.
Psyché d'Apulée (La), 624.

Q

Question (La) africaine, 514.
Question (La) des étrangers, 545.

R

Ratés (Les), ballade, 155.
Réalisme (Le) dans le théâtre russe, 787.
Renaissance (La) physique, 759.
Revue (La) bleue, Vingt-cinq ans d'histoire, 705, 760.
Revue des livres illustrés, 734, 763, 796, 821.
Rollinat (M. Maurice), 443.
Roman (Le) naturaliste en Angleterre, 627, 821.
Russes (Les) en Asie centrale, 104.
Russie (La dette publique en), 335.

S

Sanscrit (L'étude de) en France, 590.
Scènes de la vie d'étudiant, 530.
Schalem-Alechem, conte d'Alsace, 653.
Sécularisation (La) de l'État dans l'Union américaine, 97.
Serbie (L'armée en), 53.
Serbie. — Une fête populaire, 83. — Le roi Milan et son divorce, 124. — La Skouptchina, 289.
Sheridan (Les mémoires du général), 662, 699.
Soudan (La France au), 449, 488.
Statues du 14 juillet : Étienne Marcel, 87.
Strossmayer (L'incident), 481.
Sur la tour de Pise, causerie, 753.
Surmenage (Le) des écoliers, 48.

T

Théâtres : Odéon, *Crime et Châtiment*, par Dostoïevski, 380. — Comédie française, *Pepa*, par M. Meilhac, 569. — Odéon. *Caligula*, par Alexandre Dumas, 626. — Gymnase, *Jalousie*, par M. Auguste Vacquerie, 727. — *Germinie Lacerteux*, par M. Edmond de Goncourt, 787.
Théâtre (Le) a Dijon pendant la révolution, 748.
Théâtre (Le) antique d'Orange, 286.
Théâtre (Le) de collège, 119.
Théâtre (Le) forain, 272.
Tiroir (Le) secret, Nouvelle, 324.
Tonkin (L'affaire du), 75.

U

Université de Lyon (L'), 577.

V

Vallon (Le), leçon d'ouverture, 173.
Vauban, 573.
Vie (La) n'est qu'un rêve, conte chinois, 696.

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12061)